



John Adams  
Library.



THE TOWN OF BOSTON  
MUSEUM & PUBLIC LIBRARY



SHELF 11

50.1

5.3







ENCYCLOPÉDIE,  
O U  
*DICIONNAIRE RAISONNÉ*  
DES SCIENCES,  
DES ARTS ET DES MÉTIERS.

*TROISIEME ÉDITION.*

---

---

TOME TROISIEME.

---

---



# ENCYCLOPÉDIE,

O U

## DICTIONNAIRE RAISONNÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS,

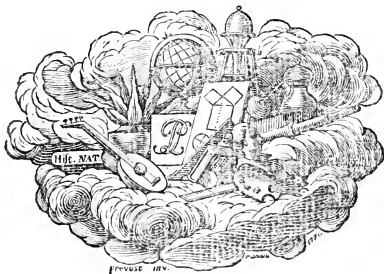
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

Mis en ordre & publié par M. *DIDEROT*; & quant à la PARTIE  
MATHÉMATIQUE, par M. *D'ALEMBERT*.

*Tantum series juncturaque pollet,  
Tantum de medio sumptis accedit honoris!* HORAT.

TROISIÈME ÉDITION.

←—————→  
TOME TROISIÈME.  
←—————→



A G E N E V E ,

Chez JEAN-LÉONARD PELLET , Imprimeur de la République.

A N E U F C H A T E L ,

Chez la SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

---

M. D C C. L X X V I I I .

xx

20.1

U.3



# ENCYCLOPÉDIE,

OU

## DICTIONNAIRE RAISONNÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS.

A P A

A P A



**PACARO**, f. m. (*hist. nat. Botanic.*) nom Brame d'un arbrifeau toujours verd, affez bien gravé, mais fans détails, sous le nom Malabare *Isjerou-panel* par Van-

Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, Vol. V, page 52, planche XVI. Les Malabares l'appellent encore *Baſlapaleti* & les Hollandois *Clyn heyl Wortel*.

Il croît dans plusieurs endroits du royaume de Malabar, sur-tout à Angicaimal, sous la forme d'un buisson ovoïde, de cinq à six piés de hauteur, toujours chargé de feuilles, de fleurs & de fruits. Son tronc est garni du haut en bas de branches alternes, cylindriques, affez longues, affez écartées,

ouvertes à peine sous un angle de trente degrés & couvertes d'une écorce brun-noire.

Ses feuilles sont disposées alternativement & circulairement, affez écartées, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à quatre pouces, une fois à une fois & demie moins larges, entières, épaisses, verd-noires, luisantes dessus, verd-claires & ternes dessous, avec une côte longitudinale, garnie de chaque côté de huit à dix nervures peu élevées, alternes, & portées sur un pédicule cylindrique affez court.

Entre les intervalles que les feuilles laissent entr'elles le long des branches mêmes, vers leurs extrémités, sortent des fleurs folitaires, rougeâtres, longues d'un pouce environ, portées horizontalement, ou pen-

*Tome III.*

A

dantes sur un pédicule cylindrique, verdélu, à-peu-près de même longueur. Elles consistent en un calice caduc, verdâtre, petit, épais, d'une seule piece, divisé en trois parties, & en une corolle à six pétales égaux, longs, presque cylindriques, épais, ouverts en étoile & caducs; le centre de la fleur est rempli par une centaine d'étamines courtes, à antheres blanches, parallélipèdes, sessiles, fort serrées & rapprochées en boule autour de huit à quinze ovaires, portés chacun sur un disque en forme de colonne cylindrique, & terminés par un style qui a à son côté un stigmaté velouté. Ces ovaires en mûrissant deviennent chacun une baie ou une écorce charnue, acide, douceâtre, sphéroïde, de trois à quatre lignes de diametre, noirâtre, lisse, portée sur un pédicule mince de même longueur à une loge qui ne s'ouvre point, & qui contient un pepin en osièlet sphérique noirâtre, du diametre de deux lignes, dont l'amande est blanchâtre.

*Qualités.* Toutes les parties de l'apacaro, sur-tout ses feuilles, ont une odeur & une saveur âcre & aromatique; il fleurit en juillet & août.

*Usages.* Le suc exprimé de ses feuilles & donné en boisson avec un peu d'opium ou de suc de pavot, au commencement des fievres intermittentes, en calme les paroxysmes; leur décoction se boit à la dose d'une demi-tasse, pour appaiser les douleurs de la goutte qui se déclarent aux articulations.

*Remarques.* L'apacaro doit donc faire un genre nouveau, voisin du Cananga, dans la famille des anones, & qui ne diffère de celui du Cananga qu'en ce que ses baies, au lieu d'avoir plusieurs loges & plusieurs graines, n'en ont qu'une seule. (M. ADANSON.)

\* APACHES, f. m. pl. (*Géog. & Hist.*) peuples de l'Amérique septentrionale au nouveau Mexique, où ils occupent un pays très-étendu, sous les noms d'*Apaches de Perillo*, au midi; d'*Apaches de Xilla*, d'*Apaches de Navaio*, au nord; & d'*Apaches Vaqueros*, au levant. Voyez la *Conq. du Mexiq.*

APAGOGE, (*Logiq.*) ἀπαγωγή, composé d'ἀπα, de, & d'ἄγω, mener ou tirer. voyez ABDUCTION.

APAGOGIE, f. f. (*Logique.*) sorte de démonstration, par laquelle on prouve la vérité d'une proposition, en faisant voir que la proposition contraire est absurde. (Voyez DÉMONSTRATION;) d'où vient qu'on l'appelle aussi *reductio ad impossibile*, ou *ad absurdum*. Voyez RÉDUCTION. (O)

APALACHES, ou APALACHITES. (*Géog. & Hist.*) Peuples de l'Amérique septentrionale, qui habitent une contrée bornée au nord & au couchant par les monts Aliganiens ou Apalaches, au sud par la Floride & à l'est par la Géorgie; on les divise en plusieurs nations, qui ont chacune leur chef particulier nommé *paracouffe*. Les plus considérables de ces nations sont celles de Bemarin, d'Amara & de Maticque, que les François, les Anglois & les Espagnols ont subdivisées en une infinité d'autres, sous des noms différens & particuliers à leur langue. Leur ville capitale est Melilot, au fond de la vallée de Bemarin; c'est le séjour du roi d'Apalache, qui est reconnu pour souverain par tous les autres chefs; les autres villes principales sont Schema & Mesaco dans les montagnes, Aqualaque, Coca & Capaha, le long de la riviere du Mississipi. Ce pays est fertile & assez bien cultivé; ces peuples sont bien faits, & ont le teint naturellement blanc, mais il devient olivâtre par l'usage fréquent qu'ils font d'un onguent composé de racines & de graisse d'ours, auquel ils attribuent la propriété de rendre plus supportables le froid & les chaleurs. Ils sont courageux sans être barbares: ils se contentent de couper les cheveux aux prisonniers qu'ils font, & aux ennemis qu'ils tuent à la guerre. La polygamie est en usage chez eux: ils peuvent même épouser leurs parentes, autres cependant que leurs sœurs. Leurs mœurs sont simples & douces: ils adorent le soleil, qu'ils saluent tous les jours à son lever par des cris d'allégresse, & en l'honneur duquel ils célèbrent tous les ans quatre fêtes solennelles sur la montagne Olaymi, où accourent les habitans des diverses contrées du royaume. Il n'est pas rare d'en voir parmi eux qui vivent jusqu'à cent cinquante ans; ils doivent cet avantage à leur grande sobriété, & à l'état paisible de leur ame. (C. A.)



\* APAMATUCK, (*Géog. mod.*) rivière de l'Amérique septentrionale dans la Virginie; elle se décharge dans celle de Powhatan. Voyez *Mat. Diction. Géogr.*

APAME, (*Hist. d'Égypte.*) veuve de Magus, usurpateur de la Cyrénaïque, dont le roi d'Égypte lui avoit confié le gouvernement, avoit tout le courage & tous les talens nécessaires pour affermir un trône usurpé. Après la mort de son mari, elle offrit sa fille en mariage à Démétrius, oncle d'Antigone, roi de Macédoine. Ce prince, séduit par l'appât d'une couronne, se rendit dans la Cyrénaïque, & la veuve, touchée des grâces de sa figure, garda pour elle l'époux qu'elle destinoit à sa fille. La jeune princesse outragée intéressa en sa faveur le peuple & les grands. Tous embrassèrent la cause de la jeunesse & de la beauté: les conjurés rangés sous ses ordres, entrent de nuit dans l'appartement de sa mere qu'ils trouvent couchée avec son nouvel époux; la fille furieuse enfonce le poignard dans le sein de son amant infidèle, & brigue le cruel honneur de lui porter les premiers coups. *Apamé* fut épargnée, & les conjurés la renvoyèrent à son frere Antiochus. Elle vieillit dans sa cour chargée du mépris public, quoiqu'elle possédât tous les talens qui font naître l'estime; mais il ne faut qu'un moment de foiblesse pour ternir l'éclat de mille vertus. (*T. N.*)

\* APAMÉE, sur l'Oronte, (*Géog. anc. & mod.*) ville de Syrie, distante d'Antioche environ de vingt lieues. Les modernes la nomment *Aman* ou *Hama*. Elle n'a de considérable que sa situation.

\* APAMÉE, sur le Marse, (*Géog. anc. & mod.*) ville de Phrygie: elle est aujourd'hui presque ruinée.

\* APAMÉE ou APAMI, (*Géog. anc. & mod.*) ville de la Bithynie sur la Propontide, entre Bourse & Cyzique. Les Turcs l'appellent aujourd'hui *Myrlea*.

\* APAMÉE, (*Géog. anc.*) ville de la Médie, vers la contrée des Parthes. On la nomme aussi *Miana*.

\* APAMÉE: on place dans la Mésopotamie deux villes de ce nom; l'une sur l'Euphrate, l'autre sur le Tigre.

APAN, f. m. (*Hist. nat. Conchyliologie.*) espece de coquillage du genre du jambon-

neau; dans la famille des conques, ou de ceux qui ont deux battans à la coquille. Il n'est cité dans aucun auteur; j'en ai donné la figure dans mon *Histoire naturelle du Sénégal*, page 212, pl. V. figure 5.

Il est commun dans la mer du Sénégal, où il est attaché aux rochers, à trois brasses de profondeur, autour des caps Bernard & Dakar, près de l'île Gorée & du Cap-vert.

C'est la plus grande de toutes les especes de ce genre qui s'observent sur cette côte. Sa coquille a la forme d'un jambon, ayant le dos presque droit, l'extrémité supérieure fort large & arrondie, & le ventre un peu concave vers le sommet, qui diminue insensiblement en pointe pour former une espece de manche. Elle a sept pouces de long, & deux tiers moins de largeur; & elle est si applatie que sa largeur surpasse plus d'une fois son épaisseur. Sa substance est fort mince, & aussi fragile que du verre, & assez semblable à celle de la corne, dont elle emprunte la couleur & la transparence.

Intérieurement elle est polie & luisante, mais au dehors sa surface est hérissée vers l'extrémité d'un grand nombre de pointes pliées en cornets ou en tuyaux cylindriques fort minces, de même nature que la coquille, longs de quatre à cinq lignes, & relevés en angle de quarante cinq degrés. Ces pointes en tuyaux doivent leur origine aux crenelures du manteau de l'animal, & quoiqu'elles paroissent sans ordre, au premier abord, à cause du petit nombre des grandes qui se montrent à leur extrémité, néanmoins en examinant de près les vestiges des premières qui ont été usées ou brisées, on voit qu'elles étoient disposées sur quinze ou vingt rangs parallèles à la longueur de la coquille.

Le ligament qui attache les deux battans, s'étend depuis le sommet jusqu'aux trois quarts de leur longueur, vers l'extrémité supérieure. On ne distingue aucune dent à la charnière.

L'animal qui remplit cette coquille, a son manteau bordé d'environ trente crenelures fort larges, au lieu des filets qu'ont les autres especes.

Usages. Les Negres font la pêche de l'*apan*, en plongeant dans le fond de la mer; ils le détachent avec un couteau des

rochers où il est collé par un grand nombre de fils, assez semblables à ceux auxquels les anciens connoient le nom de *byssus*, mais plus courts. Sa chair est très-bonne, sur-tout lorsqu'elle est cuite & apprêtée; elle est fort goûtée des Européens & des naturels du Pays. (*M. ADANSON.*)

APANAGE, f. m. ou, comme on disoit autrefois, APPENNAGE, (*Hist. mod.*) terres que les souverains donnent à leurs puînés pour leur parage, lesquelles sont reverfibles à la couronne, faite d'enfans mâles dans la branche à laquelle ces terres ont été données. Ducange dit que dans la basse latinité on disoit *apanere*, *apanamentum*, & *apanagium*, pour désigner une pension ou un revenu annuel qu'on donne aux cadets, au lieu de la part qu'ils devoient avoir dans une seigneurie, qui ne doit point, suivant les loix & coutumes, se partager, mais rester indivise à l'aîné. Hoffman & Monet dérivent ce mot du celtique ou allemand, & disent qu'il signifie *exclure* & *forclorre* de quelque droit; ce qui arrive à ceux qui ont des *apanages*, puisqu'ils sont exclus de la succession paternelle. Antoine Loyfel, cité par Ménage, croit que le mot *apanager* vouloit dire autrefois *donner des penes* ou *plumes*, & des moyens, aux jeunes seigneurs qu'on chassoit de la maison de leurs pères, pour aller chercher fortune ailleurs, soit par la guerre, soit par le mariage.

Nicod & Ménage dérivent ce mot du latin *panis*, pain, qui souvent comprend aussi tout l'accessoire de la subsistance.

Quelques-uns pensent que les *apanages*, dans leur première institution, ont été seulement des pensions ou des paiemens annuels d'une certaine somme d'argent.

Les puînés d'Angleterre n'ont point d'*apanage* déterminé comme en France, mais seulement ce qu'il plaît au roi de leur donner. Voyez PRINCE, &c.

En France même, sous les rois de la première & ceux de la seconde race, le droit de primogéniture ou d'aînesse, & celui d'*apanage*, étoient inconnus; les domaines étoient à-peu-près également partagés entre tous les enfans. Voyez PRIMOGÉNITURE & AÎNESSE.

Mais comme il en naissoit de grands

inconveniens, on jugea dans la suite qu'il valoit mieux donner aux cadets ou puînés des comtés, des duchés, ou d'autres départemens, à condition de foi & hommage, & de réversion à la couronne à défaut d'héritiers mâles, comme il est arrivé à la première & à la seconde branche des ducs de Bourgogne. A présent même les princes apanagistes n'ont plus leurs *apanages* en souveraineté: ils n'ont que la jouissance utile & le revenu. Le duché d'Orléans est l'*apanage* ordinaire des seconds fils de France, à moins qu'il ne soit déjà possédé, comme il est actuellement, par un ancien apanagiste.

On ne laisse pas d'appeller aussi improprement *apanage*, le domaine même de l'héritier présumptif de la couronne; tel qu'est en France le Dauphiné; en Angleterre la principauté de Galles; en Espagne celle des Asturies; en Portugal celle du Brésil, &c.

On appelle aussi *apanage*, en quelques coutumes, la portion qui est donnée à un des enfans, pour lui tenir lieu de tout ce qu'il pourroit prétendre à la succession.

Paul Emile a remarqué que les *apanages* sont une invention que les rois ont rapportée des voyages d'outre-mer. (*G. H.*)

APANAGISTE, f. m. *terme de droit*, est celui qui possède des fiefs ou autres domaines en apanage. Voyez APANAGE. (*H.*)

APANORMIA, (*Géogr.*) ville de l'île de Santorin, dans les plages de la Méditerranée, que l'on nomme en cet endroit *mer de Candie*. Elle a un port très-spacieux, en forme de demi-lune, mais si profond qu'il est impossible aux vaisseaux de s'y mettre à l'ancre. (*C. A.*)

\* APANTA ou APANTE, (*Géog. mod.*) provinces de la terre ferme de l'Amérique méridionale, entre le lac de Parimé & la rivière des Amazones, à l'occident de la province de Caropa.

\* APARAQUA, (*Hist. nat. bot.*) espèce de bryone qui croît au Brésil. Ray, *Hist. Plant.*

\* APARIA, (*Géog. mod.*) province de l'Amérique méridionale au Pérou, près de la rivière des Amazones, & de l'endroit où elle reçoit le Curavaie au nord des Pacari mores.

APARNI, (*Géogr.*) ancien peuple d'Asie, voisin des Hyrcaniens, vers les bords de la mer Caspienne. On croit que ce sont les Dais d'aujourd'hui, mieux connus sous le nom de *Petits Nogais*. (C. A.)

A PART, (*Littérat.*) ou, comme on dit, *à parte*, terme latin qui a la même signification que *seorsim*, & qui est affecté à la poésie dramatique.

A PARTE, f. m. (*Belles-Lettres.*) c'est une des licences accordées à l'art dramatique. La vraisemblance en est fondée sur cette supposition, sans laquelle il n'y auroit nulle vraisemblance dans la représentation théâtrale, que le spectateur n'y est présent qu'en esprit. Cela posé, tout ce qu'on a dit contre *à parte* tombe de lui-même. Il est, sans doute, réellement impossible que l'acteur qui se fait entendre des spectateurs, ne soit pas entendu des acteurs avec lesquels il est en scène; mais dans l'hypothèse tacitement convenue, les spectateurs ne sont point là, ils ne sont point à telle distance, ils sont physiquement absens, leur présence n'est qu'idéale; car si on les supposoit là, ils seroient vus, ou n'agiroit point, on ne parleroit point en leur présence; on parleroit d'eux, avec eux. Il y a donc dans cette hypothèse absence réelle des témoins de l'action. Or le spectateur présent en esprit, est censé entendre la voix de l'acteur, quelque foible & bas qu'en soit le son, & lors même qu'il n'est pas entendu des personnages qui sont en scène.

C'est cette hypothèse qu'on a perdue de vue, lorsqu'en mesurant les distances, on a regardé comme une invraisemblance théâtrale, qu'un acteur fût entendu de loin & ne le fût pas de plus près. *Voyez* UNITÉ. (M. MARMONTEL.)

Au sujet des *à parte*, nous rapporterons une anecdote connue; elle pourra fournir une réflexion utile. Racine, Molière & la Fontaine étoient amis, comme on sait; rassemblés un jour, la conversation tomba sur les *à parte*: la Fontaine en soutenoit l'usage absurde & contraire à toute vraisemblance; Racine le défendoit; la dispute devint vive: un enfant, un homme naturel s'échauffa aisément; Molière natif de ce moment d'agitation de la Fontaine, cria à plusieurs reprises: *la Fontaine est un*

*coquin*, sans que celui-ci l'entendit: la Fontaine ayant vu l'*à parte* de Molière, se confessa vaincu.

Cette anecdote prouve sans doute, que les *à parte* sont quelquefois dans la vraisemblance, même dans la nature; mais elle montre aussi qu'on ne peut en faire usage avec succès que dans les momens où l'action, pleine de chaleur & de mouvement, entraîne également l'acteur & le spectateur; rien donc de plus faux & de plus ridicule que la manière ordinaire de rendre les *à parte* sur la scène, où l'acteur paroît toujours s'adresser au spectateur & lui parler confidentiellement, tandis qu'il ne devoit s'occuper, ni du spectateur, ni de soi, mais uniquement de l'objet qui le frappe, du sentiment qui l'émeut. Il est bien surprenant que les fillets des spectateurs n'aient pas encore averti les acteurs de ce contre-sens absurde. (L.)

APATHIE, f. f. composé d'*α* privatif, & de *πάθος*, passion, signifie, dans un sens moral, insensibilité ou privation de tout sentiment passionné, ou trouble d'esprit. *Voyez* PASSION.

Les stoïciens affectoient une entière *apathie*; leur sage devoit jouir d'un calme, d'une tranquillité d'esprit que rien ne pût altérer, & n'être accessible à aucun sentiment soit de plaisir ou de peine. *Voyez* STOÏCIEN, PLAISIR, & PEINE.

Dans les premiers siècles de l'église les chrétiens adoptoient le terme d'*apathie*, pour exprimer le mépris de tous les intérêts de ce monde, ou cet état de mortification que prescrit l'évangile; d'où vient que nous trouvons ce mot fréquemment employé dans les écrivains les plus pieux.

Clément d'Alexandrie, en particulier, le mit fort en vogue, dans la vue d'attirer au christianisme les philosophes qui aspiroient à un degré de vertu si sublime.

Le quietisme n'est qu'une *apathie* masquée des apparences de la dévotion. *Voyez* QUIÉTISME, (X.)

APATI, (*Géogr.*) petite ville de Hongrie, dans le comté de Jarmar. Elle est sur la rivière de Carafna, au sud du Tibiser, à l'est du petit Varadin, & au nord-ouest de Samos. *Long.* 42, 50; *lat.* 48, 5. (C. A.)

APATURIES, f. f. (*Hist. anc. Myth.*)

fête folemnelle célébrée par les Athéniens en l'honneur de Bacchus. Voyez FETE.

Ce mot vient du grec *απατη*, fraude; & l'on dit que cette fête fut instituée en mémoire d'une frauduleuse victoire que Mélanthus, roi d'Athènes, avoit remportée sur Xanthus, roi de Béotie, dans un combat singulier dont ils étoient convenus pour terminer un débat qui régnoit entr'eux, au sujet des frontieres de leurs pays; d'où Budée l'appelle *fistum deceptionis*, la fête de la tromperie.

D'autres écrivains lui donnent une différente étymologie: ils disent que les jeunes Athéniens n'étoient point admis dans les tribus, le troisième jour de l'*apaturie*, que leurs meres n'eussent juré qu'ils en étoient vraiment les pères; jusqu'alors tous les enfans étoient réputés en quelque façon sans père, à *πατρεις*, circonstance qui donnoit le nom à la fête.

Xénophon, d'ailleurs, nous dit que les parens & les amis s'assembloient à cette occasion, se joignoient aux pères des jeunes gens que l'on devoit recevoir dans les tribus, & que la fête tiroit son nom de cette assemblée; que dans *καταύγια*, Pa, bien loin d'être privatif, est une conjonction, & signifie même chose que *σύν*, ensemble. Cette fête durait quatre jours: le premier, ceux de chaque tribu se divertissoient ensemble dans la leur, & ce jour s'appelloit *δῆρτια*: le second, qui se nommoit *αναγύρτις*, on sacrifioit à Jupiter & à Minerve: le troisième, *κορσεώντις*, ceux des jeunes gens de l'un & de l'autre sexe qui avoient l'âge requis, étoient admis dans les tribus: ils appelloient le quatrieme jour *επιπέδον*.

Quelques auteurs ont mal-à-propos confondu les *apaturies* avec les saturnales, puisqu'ils les fêtes appellées par les Grecs *κρητα*, qui répondent aux saturnales des Romains, arrivoient dans le mois de décembre, & que les *apaturies* se célébroient en novembre. (G)

APATUROS, (Géogr.) nom d'un ancien bourg de la presqu'île de Corocandama, entre le Pont-Euxin & le Palus Méotide. Vénus y avoit un temple où elle étoit adorée sous le nom de *Trompeuse*, parce qu'elle avoit usé d'artifice dans la

guerre des dieux contre les géans. (C. A.)  
 APAVORTEN, (Géogr.) nom d'une contrée d'Asie très-fertile & très-agréable, dans le Mawaralnabrah, à l'orient de la mer Caspienne. C'est là qu'Arface, restaurateur de l'empire des Parthes, fit bâtir *Daraou Daraum*. (C. A.)

\* APEIBA, arbre du Brésil qu'on décrit ainsi: *arbor pomifera Brasiliensis, fructu hispido, pomi magnitudine, seminibus plurimis minimis; apciba Brasiliensibus*. Marg.

Le fruit n'est d'aucun usage; le bois sert à faire des bateaux de pêcheurs, & des radeaux. Ray, *Hist. plant.*

APELLITES, s. f. pl. du latin *appellita*, (Théol.) hérétique s. qui parurent dans le second siècle, & qui tirent ce nom d'Apelles leur chef, disciple de Marcion. Ils soutenoient que Jésus-Christ n'avoit pas eu seulement l'apparence d'un corps, comme disoit Marcion, ni une véritable chair; mais qu'en descendant du ciel, il s'étoit fait un corps céleste & aérien, & que dans son ascension ce corps s'étoit résolu en l'air, en sorte que l'esprit seul de J. C. étoit retourné au ciel. Ils nioient encore la résurrection, & professoient la même doctrine que les marcionites. Voyez ASCENSION & MARCIONITES. (G)

APENÈ, (Hist. anc.) char attelé de deux ou de quatre mules, mis en usage dans les jeux olympiques par les Eléens; qui s'en dégoûtèrent ensuite, soit parce qu'il ne produisoit pas un bel effet, soit parce qu'ils avoient en horreur les mules & les mulets, & qu'ils n'en élevoient point chez eux. Pausanias traite cette invention de moderne, par rapport aux jeux olympiques; car Sophocle dit que Laïus, dans le voyage où il fut tué, montoit un char trainé par deux mules, à *πέννη τωλιχου*. (G)

\* APENNIN, adj. pris subst. (Géogr. anc. & mod.) chaîne de montagnes qui partage l'Italie dans toute sa longueur, depuis les Alpes jusqu'à l'extrémité la plus méridionale du royaume de Naples. Presque toutes les rivières d'Italie y prennent leur source.

\* APENRADE ou APENRODE, (Géogr. mod.) petite ville de Danemark, dans la préfecture de même nom & le duché de Sleswick, au fond d'un golfe de la mer Baltique. Long. 27, 2; lat. 55, 4.

AFEPSIE, f. f. formé d'*α* privatif, & de *αἴσιον*, *digérer*, signifie *en médecine*, crudité, indigestion. Voyez DIGESTION.

L'*apepsie* peut se définir un défaut d'appétit, qui empêche que l'aliment pris ne fournisse un chyle propre à former le sang & nourrir le corps. Voyez NOURRITURE, ESTOMAC, CHYLE, SANG, NUTRITION, &c. (N)

APERANTES, (Géogr.) peuple de l'ancienne Grèce, auquel certains auteurs donnent une ville & d'autres une province pour patrie. On auroit eu vraisemblablement quelque chose de plus certain à cet égard, si on n'eût rien perdu des livres de l'historien Polybe, qui a dit quelque chose des *Aperantes*. (C. A.)

APERCHER, v. act. *terme d'Oïseleur*; c'est remarquer l'endroit où un oiseau se retire pour y passer la nuit : on dit j'ai *aperché* un merle.

\* APÉRITIFS, adj. pl. m. (Médecine.) On donne cette épithète à tous les médicaments, qui considérés relativement aux parties solides du corps humain, rendent le cours des liqueurs plus libre dans les vaisseaux qui les renferment, en détruisant les obstacles qui s'y opposent. Cet effet peut être produit par tout ce qui entraîne la souplesse & la flexibilité des fibres dont les membranes vasculaires sont composées. On doit mettre dans cette classe les émoulliens & les relâchans, sur-tout si l'on anime leur action par l'addition de quelque substance saline, active & pénétrante, & qu'on les emploie dans un degré de chaleur qui ne soit pas capable de dissiper leurs parties les plus volatiles. Ces médicaments opèrent non seulement sur les vaisseaux, mais encore sur les liqueurs auxquelles ils donnent, en s'y mêlant, un degré de fluidité qui les fait circuler. Les *apéritifs* conviennent dans tous les cas où l'obstruction est ou la cause ou l'effet de la maladie; ainsi leur usage est très-salutaire dans la fièvre de lait qui survient aux femmes nouvellement accouchées dans la période inflammatoire

de la petite vérole, ou dans le temps de l'éruption : & les évacuans peuvent être compris sous le nom général d'*apéritifs*, parce qu'ils produisent l'effet de ces derniers, par la façon dont on les administre & le lieu où on les applique. Dans ce sens, les diurétiques, les sudorifiques, les diaphorétiques, les emménagogues, les suppuratifs, les corrosifs, les caustiques, &c. appartiendront à la même classe. On y rangera encore les résolutifs, qui, divisant les humeurs épaissies, & les forçant de rentrer dans leurs voies naturelles, sont à cet égard l'office d'*apéritifs*.

On compte cinq grandes racines *apéritives*. Ces cinq racines sont celles d'ache, de fenouil, de persil, de petit houx, d'asperge; elles entrent dans le sirop qui en porte le nom; elles passent par les urines & par les règles; elles sont d'un grand usage; on en fait des conferves; des eaux distillées, & le sirop.

*Sirop des cinq racines* Prenez des racines d'ache, de fenouil, de persil, de houx, d'asperge, de chacune quatre onces. Faites-les cuire dans quatorze livres d'eau commune, réduites à huit livres. Passez la décoction, & y ajoutez sucre cinq livres. Clarifiez & faites cuire le tout en consistance de sirop. On tire de ces racines par la distillation une eau avec laquelle on pourroit faire le sirop. (a) (N.)

\* APÉTOUS ou APÉTUBES, (Géogr. & Hist.) peuples de l'Amérique méridionale dans le Brésil, aux environs du gouvernement de *Puerto-Seguro*.

\* APEX, (Hist. anc.) bonnet à l'usage des Flamines & des Saliens. Pour qu'il tint bien sur leur tête, ils l'attachoient sous le menton avec deux cordons.

Sulpitius, dit Valere Maxime, fut destitué du sacerdoce, parce que l'*apex* lui tomba de la tête pendant qu'il sacrifioit. Selon Servius, l'*apex* étoit une verge couverte de laine qu'on mettoit au sommet du bonnet des Flamines. C'est de-là que le bonnet prit son nom; & les prêtres même,

(a) La décoction des racines participe à la plupart des vertus de ces plantes dont les principes sont fixes ou tout au moins peu volatils. L'eau distillée, au contraire, n'entraîne avec elle qu'un peu de partie aromatique peu médicameuteuse, sur-tout à titre d'*apéritif*. On seroit donc bien trompé en substituant cette eau à la décoction chargée de l'extract de ces racines, si l'on prétendoit y trouver les mêmes propriétés. (M. La Foë.)

qu'on appella *Flamines*, comme qui diroit *Filamines*, parce que la verge couverte de laine étoit attachée au bonnet avec un fil: il n'est pas besoin d'avertir le lecteur de la futilité de ces sortes d'étymologies.

APHACA, (*Hist. nat. bot.*) genre de plante à fleur papilionacée. Il s'éleve du fond du calice un pistil qui devient dans la suite une gouffe remplie de semences arrondies. Ajoutez aux caractères de ce genre, que ses feuilles naissent deux à deux à chaque nœud des tiges, & que ces mêmes nœuds produisent chacun une main. Tournefort, *Inst. rei herb.* Voyez PLANTE. (I.)

\* APHACE, (*Géog. anc.*) lieu dans la Palestine, entre Biblos & Persepolis, où Vénus avoit un temple, & étoit adorée sous le nom de *Vénus aphacite*, par toutes sortes de lascivités auxquelles les peuples s'abandonnoient, en mémoire des careffes que la déesse avoit prodiguées dans cet endroit au bel Adonis.

\* APHACITE, (*Mythologie.*) surnom de Vénus. Voyez APHACE. Ceux qui venoient consulter *Vénus aphacite* jetoient leurs offrandes dans un lac proche Aphace; si elles étoient agréables à la déesse, elles alloient à fond; elles surnageoient au contraire, sût-ce de l'or ou de l'argent, si elles étoient rejetées par la déesse. Zozime, qui fait mention de cet oracle, dit qu'il fut consulté par les Palmyriens, lorsqu'ils se révolterent contre l'empereur Aurelien, & que leurs présens allèrent à fond l'année qui précéda leur ruine, mais qu'ils surnagerent l'année suivante. Zozime auroit bien fait de nous apprendre encore, pour l'honneur de l'oracle, de quelle nature étoient les présens dans l'une & l'autre année; mais peut-être étoient-ils nécessairement de plumes quand ils devoient surnager, & nécessairement de plomb quand ils devoient descendre au fond du lac, la déesse inspirant à ceux qui venoient la consulter, de lui faire des présens tels qu'il convenoit à la véracité de ses oracles.

\* APHÆREMA, (*Géog. anc. & sacr.*) contrée & ville située sur les frontières de la Judée & de la Samarie, dans la partie occidentale de la tribu d'Ephraïm, & nom propre d'une des trois Toparchies que les rois de Syrie ajoutèrent à la Judée.

APHAR ou AL-FARA, (*Géog.*) ville d'Asie dans l'Arabie Heureuse, entre Médine & la Mecque. Elle est située sur une rivière qui porte le même nom. Cette ville est très-ancienne; il en est fait mention dans les anciens auteurs Arabes. On ne la connoit aujourd'hui, dans le pays, que sous le nom d'*Al-Fara*.

\* APHARA, (*Hist. anc. & sac.*) ville de la tribu de Benjamin.

\* APHARSEKIENS ou ARPHASACHIENS, (*Géogr. & Hist. sacr.*) peuples de Samarie, venus d'une contrée située entre le Tigre & l'Euphrate: on dit qu'ils s'opposèrent à la réédification du temple, après la captivité de Babylone.

APHAS, (*Géog.*) rivière de la Molosside, au midi de l'Épire. Les anciens lui donnoient sa source dans le Lacmon, l'un des sommets du Pinde: c'est vraisemblablement la même que Plin nomme *Apilas*. (C. A.)

\* APHEA, f. f. (*Mythol.*) divinité adorée par les Crétois & par les Eginetes; elle avoit un temple en Crete. *Apha*, avant que d'être déesse, fut une Crétoise, appelée *Britomartis*, que sa passion pour la chasse attacha à Diane. Pour éviter la poursuite de Minos qui en étoit éperdument amoureux, elle se jeta dans la mer, & fut reçue dans des filets de pêcheurs. Diane récompensa sa vertu par les honneurs de l'immortalité. *Britomartis* apparut ensuite aux Eginetes qui l'honorèrent sous le nom d'*Apha*.

\* APHEC, (*Géog. anc. & sac.*) Il y est fait mention de quatre lieux différens en Judée sous ce nom: l'un fut une ville de la tribu d'Asér; l'autre une tour près d'Antipatride; le troisième, une autre ville aussi de la tribu d'Asér, le quatrième, une ville de la tribu de Juda.

APHELIE, f. m. C'est, en *Astronomie*, le point de l'orbite de la terre ou d'une planète, où la distance de cette planète au soleil est la plus grande qu'il est possible. Voyez ORBITE.

*Aphélie* est composé de ἀπὸ, *longé*, & de ἡλιος, *sol*; ainsi, lorsqu'une planète est en *A*, *planche d'Astron. fig. 1.* comme la distance au soleil *S*, est alors la plus grande qu'il est possible, on dit qu'elle est à son *aphélie*. Voyez PLANETE, SOLEIL, &c.

Dans le système de Ptolémée, ou dans

la supposition que le soleil se meut autour de la terre, l'*Aphélie* devient l'*Apogée*. L'*Aphélie* est le point diamétralement opposé au périhélie. Les *aphélies* des planetes premières ne font point en repos; car l'action mutuelle qu'elles exercent les unes sur les autres, fait que ces points de leurs orbites font dans un mouvement continuél, lequel est plus ou moins sensible. Ce mouvement se fait *in consequentia*, ou selon l'ordre des signes; il est, selon M. Newton, en raison sesquiquadrée des distances de ces planetes au soleil, c'est-à-dire, comme les racines quarrées des cubes de ces distances.

Si donc l'*Aphélie* de mars fait 35 minutes, selon l'ordre des signes, relativement aux étoiles fixes dans l'espace de 100 ans; les *aphélies* de la terre, de vénus & de mercure, feront dans le même sens & dans le même intervalle de temps 18 minutes 36 secondes, 11 minutes 27 secondes, & 4 minutes 29 secondes.

Cependant le mouvement de l'*Aphélie* des planetes étant peu considérable, il n'est pas encore parfaitement bien connu des astronomes. Par exemple, selon M. Newton, le mouvement de l'*Aphélie* de mercure est plus grand qu'on ne l'avoit supposé jusqu'à lui. Ce mouvement, déduit de la théorie, est de  $14^{\text{d}} 27' 20''$  en 100 ans, à raison de  $52''$  & un deuxième par année.

Les auteurs font encore bien moins d'accord sur le mouvement de l'*Aphélie* de saturne. M. Newton a fait d'abord celui de mars de  $1^{\text{d}} 58'$  & un tiers en 100 ans, & il l'a ensuite établi de  $33' 20''$ . Voyez MARS, SATURNE, VÉNUS, &c. *Inst. Astron. de M. le Monnier.*

Le docteur Halley a donné une méthode pour trouver géométriquement l'*Aphélie* des planetes. *Transact. Philos. n<sup>o</sup>. 128.*

Kepler place l'*Aphélie* de saturne pour l'année 1700, aux  $28^{\text{d}} 3' 44''$  du sagittaire, de-la-Hire, au  $29^{\text{d}} 14' 41''$ .

Celui de jupiter, au  $8^{\text{d}} 10' 40''$  de la balance: de-la-Hire, au  $10^{\text{d}} 17' 14''$ .

Celui de mars, au  $0^{\text{d}} 51' 29''$  de la vierge: de-la-Hire, au  $0^{\text{d}} 35' 25''$ .

Celui de la terre, au  $8^{\text{d}} 25' 30''$  du cancer, & celui de vénus, au  $3^{\text{d}} 24' 27''$

du verseau: de-la-Hire place celui-ci au  $6^{\text{d}} 56' 10''$ .

Celui de mercure, au  $15^{\text{d}} 44' 29''$  du sagittaire; & de-la-Hire, au  $13^{\text{d}} 3' 40''$ .

Le mouvement annuel de l'*Aphélie* de saturne, est, selon Kepler, de  $1' 10''$ ; celui de jupiter, de  $47''$ ; celui de mars de  $1' 7''$ ; celui de vénus, de  $1' 18''$ , & celui de mercure, de  $1' 45''$ .

Selon de-la-Hire, le mouvement annuel de l'*Aphélie* de saturne est de  $1' 22''$ : celui de jupiter de  $1' 34''$ : celui de mars de  $1' 7''$ : celui de vénus de  $1' 26''$ , & celui de mercure de  $1' 39''$ . Voyez l'article APOGÉE, & l'article APSIDE. (O)

*Aphélie*. Ce qu'il y a de plus important à expliquer au sujet de l'*Aphélie* des planetes, est la maniere d'en déterminer la position & le mouvement, par des observations astronomiques. La methode la plus simple est celle que Kepler tiroit de la nature du mouvement elliptique, (*de stella martis, page 200.*) Le point de l'*Aphélie* A, fig. 3, est celui où la planete a la plus petite vitesse, & le périhélie est le point de la plus grande vitesse, le grand axe de l'ellipse separe deux portions de l'orbite qui sont égales, semblables, & parcourues en temps égaux, & avec les mêmes degrés de vitesse; mais si l'on tire, par le foyer de l'ellipse, une autre ligne comme DSE qui ne passe point en A & en P, elle partagera l'ellipse en deux parties DAE, DPE, qui ne seront ni égales, ni parcourues en temps égaux. La partie DAE, où se trouve l'*Aphélie*, exigera plus de temps que l'autre, ou plus de la moitié de la révolution: ainsi l'on peut choisir deux observations d'une planete, où les longitudes observées, réduites au soleil, aient été diamétralement opposées entr'elles; & si les temps de ces observations sont aussi éloignés d'une demi-révolution de la planete, on saura par-là même qu'elles ont été faites dans les apsidés; plus l'intervalle approchera de la demi-révolution, plus les positions données approcheront d'être celles des apsidés, ou de l'*Aphélie* & du périhélie. Cette methode réussit très-bien pour trouver l'*Apogée* du soleil. (*Mém. de l'acad. 1757, pag. 141.*)

Pour les planetes dont les oppositions sont rares, il est difficile d'avoir deux lon-

gitudes vues du soleil diamétralement opposées; on est obligé de supposer connues l'excentricité & la plus grande équation, & l'on trouve la situation de l'*aphélie* par une autre considération. L'on prend deux observations faites aux environs du point *A*, & du point *F* qui est vers les moyennes distances, on a le mouvement vrai, ou l'angle *ASF*; mais par la durée connue de la révolution, on fait toujours quel est le mouvement moyen pour un intervalle de temps donné; la différence du mouvement vrai au mouvement moyen doit être d'accord avec l'équation de l'orbite calculée, en supposant qu'on connoisse bien le lieu *A* de l'*aphélie*; mais si l'on se trompe sur le lieu de l'*aphélie*, il y aura une erreur dans l'équation calculée vers le point *A*, où l'équation change rapidement; il n'y en aura presque point vers la moyenne distance *F*, où l'équation ne varie pas sensiblement, étant à son maximum; ainsi le mouvement total calculé de *A* en *F*, ne pourra être conforme au mouvement observé, que quand on aura employé dans le calcul un lieu de l'*aphélie* *A* exactement connu; alors on changera d'hypothèse, jusqu'à ce que l'on ait accordé le calcul avec l'observation, & reconnu ainsi la vraie situation de l'*aphélie*.

La troisième méthode pour déterminer l'*aphélie*, est celle que j'ai employée pour mercure & pour vénus; elle consiste à observer la plus grande digression de la planète vers ses moyennes distances. Soit *S* le soleil autour duquel tourne une planète inférieure dans une ellipse *AFP*, la terre *T* voit la planète *F* par un rayon visuel qui touche l'orbite, & qui marque la plus grande digression *STF*. Pour peu que vous changiez la direction *AP* de la ligne des apfides, le rayon *SF* changera de situation & sortira du côté du point *C*, en sorte que l'angle d'élongation augmentera; ainsi l'élongation observée nous apprend quelle situation il faut donner au point *A* de l'*aphélie*, pour satisfaire à cette observation. (*Mém. de l'Acad.* 1766, page 498.)

Enfin, il y a une quatrième méthode pour déterminer l'*aphélie* d'une planète; elle consiste à employer trois observations pour déterminer à la fois l'*aphélie*, l'excentricité

& l'époque du moyen mouvement; pourvu que ces observations soient réparties vers les apfides & les moyennes distances; j'en ai donné le calcul appliqué à un exemple dans les *mémoires de l'académie pour 1755*; les principes sont d'ailleurs les mêmes que ceux dont je viens de faire usage: il s'agit de convertir les anomalies vraies en anomalies moyennes, dans différentes hypothèses d'*aphélies* & d'excentricités, jusqu'à ce qu'on ait trouvé deux différences d'anomalies moyennes, exactement d'accord avec les intervalles des observations. Voyez ORBITE.

Voici le résultat des calculs que j'ai faits sur toutes les planètes, en construisant mes tables, pour avoir le lieu de l'*aphélie* en

Planètes.	Aphélie.	Mouv.
Mercure.	85 13d 33'	1d 57' 40"
Vénus.	10 8 13	4 10 0
Mars.	5 1 28	1 51 40
Jup. ter.	6 10 22	1 43 20
Saturne.	8 29 53	2 23 20
La Terre.	6 8 38	1 49 10

1750, avec le changement pour cent ans: il devoit n'être que 1<sup>d</sup> 23' 54", comme celui de la précession des équinoxes, si les *aphélies* étoient aussi fixes que les étoiles, & qu'ils n'eussent d'autre changement de longitude que celui qui vient de la rétrogradation du point équinoxial, d'où l'on compte ces longitudes; mais il est prouvé que tous les *aphélies* ont un mouvement causé par l'attraction des autres planètes, ainsi que la lune, dont l'apogée a un mouvement rapide causé par l'attraction du soleil; on peut voir le calcul de ce mouvement de l'*aphélie*, produit par les attractions étrangères, dans le XXII<sup>e</sup>. livre de mon astronomie, & dans les ouvrages de MM. Euler, d'Alcubert, Clairaut, sur l'attraction. (*M. DE LA LANDE.*)

APHERESE, f. f. (*Grammaire.*) figure de diction, ἀφαιρέσις, retranchement, ἀφαιρέσις, aufero. L'apherese est une figure par laquelle on retranche une lettre ou une syllabe du commencement d'un mot, comme en grec ἀφ'ἡμέρας, pour ἡμέρας, qui est le mot ordinaire pour signifier *seul*. C'est ainsi que Virgile a dit:

*Diserte justitiam moniti, & non temerè ditos.* *Ænéid.* 6. v. 620.

où il a dit *temerè* pour *contemnerè*.



Cette figure est souvent en usage dans les étymologies. C'est ainsi, dit Nicot, que de *gibbosus* nous avons fait *bossu*, en retranchant *gib*, qui est la première syllabe du mot latin.

Au reste, si le retranchement se fait au milieu du mot, c'est une *syncope*; s'il se fait à la fin, on l'appelle *apocope*. (F)

\* APHESIENS, (*Mythol.*) surnom qu'on donnoit quelquefois à Callor & à Pollux, qui présidoient aux barrières d'où l'on partoit dans les courses publiques.

\* APHETES, (*Géogr. anc. & mod.*) ville de Magnésie, dans la Thessalie, sur le golfe de Pagasa, d'où partit le vaisseau des Argonautes; c'est aujourd'hui *il golfo di Volo*.

APHGASI, (*Géogr.*) famille de Tartares qui habite sur la rive occidentale du Volga, au sud-ouest du royaume d'Astracan, entre la mer Caspienne & la rivière de Cupa, qui se jette dans les Palus Méotides; elle fait partie des petits Nogais qui avoisinent le plus les Tartares Circassiens. (C. A.)

\* APHIOM-KARAHISSART, (*Géog. mod.*) ville de la Natolie, dans la Turquie Asiatique. *Long. 48, 30; lat. 38, 25.*

\* APHONIE, f. f. (*Médecine.*) privation de la voix. Ce mot est composé de *à* privatif & de *φωνη*, voix. L'*aphonie* est une incapacité de produire des sons, qui est toujours accompagnée de la privation de la parole, accident assez commun dans les suffocations hystériques; ou, dans un sens moins étendu, c'est une incapacité de produire des sons articulés, qui naît de quelque défaut dans la langue, & dans les autres organes de la parole.

Mais le mouvement d'une partie quelconque n'est diminué ou anéanti que par la diminution ou la cessation du fluide nerveux dans les nerfs de cette partie; d'où il s'en suit que l'*aphonie* n'a point d'autre cause que la diminution ou la cessation de ce fluide, dans les nerfs qui servent aux mouvemens de la langue.

La dissection des cadavres confirme ce sentiment. Un mélancolique, dont la tristesse avoit dégénéré en folie, fut frappé d'une *aphonie* qui dura jusqu'à la mort; quand on le disséqua, on lui trouva le

cerveau sec, & les nerfs qui vont à la langue plus peits qu'à l'ordinaire.

La paralysie de la langue qui précède ou qui suit l'apoplexie ou l'hémiplegie, est toujours accompagnée d'*aphonie*. Les vieillards & les personnes d'un tempérament affoibli sont sujets à cet accident. S'il paroît seul, il annonce l'apoplexie ou l'hémiplegie. S'il succède à ces maladies, & qu'il soit accompagné de manque de mémoire & d'embarras dans les fonctions de l'esprit, il annonce le retour de ces maladies. La langue est entièrement affectée dans l'apoplexie; elle ne l'est qu'à moitié dans l'hémiplegie.

L'*aphonie* pourra se terminer heureusement, si elle a pour cause la stagnation de quelques humeurs sereuses qui compriment les nerfs de la cinquième paire qui vont à la langue. Elle peut être occasionnée par les suites de la petite vérole, l'interception des sueurs, des catarrhes mal traités, des boutons ou des pustules sereuses rentrées, des efforts violens, des chûtes, des coups; le trop de sang porté à la langue & à la gorge, la suppression des regles, les maladies hystériques, des vers logés dans l'estomac ou les intestins, l'usage immodéré des liqueurs spiritueuses, les indigestions fréquentes, la frayeur, le refroidissement, l'influence des saisons pluvieuses & des lieux marécageux, &c.

Quant aux pronostics de l'*aphonie*, ils varient selon la cause. L'*aphonie* qui a pour cause la présence des vers, est facile à guérir; il en est de même de celle qui accompagne les affections hystériques: mais l'*aphonie* qui naît de la paralysie de la langue, résiste à tous les efforts du médecin, ou ne cède que pour un temps.

Il suit de ce que nous avons dit plus haut, que pour guérir l'*aphonie*, il faut s'occuper à lever les obstacles, ou dissiper les sereosités qui compriment les nerfs & le cerveau, dans l'espece d'*aphonie* qui naît d'une paralysie sur la langue. Pour cet effet, il faut recourir aux saignées, aux clysters émolliens, aux diurétiques, aux sternutatoires, aux balsamiques propres dans l'affectation des nerfs; en un mot, à tous les remèdes capables de restituer aux parties

affectées leurs fonctions. Pour cet effet, voyez PARALYSIE, HÉMIPLÉGIE.

\* APHORISMES, en Droit & en Médecine, sont de courtes maximes, dont la vérité est fondée sur l'expérience & sur la réflexion, & qui, en peu de mots, comprennent beaucoup de sens.

\* APHOSIATIN, (Géog. mod.) port de Romeïe, dans la Turquie en Europe, sur la côte de la mer noire, proche de Constantinople, vers le nord.

\* APHRACTES, f. m. pl. navires des anciens à un seul rang de rames : on les appelloit *aphractes*, parce qu'ils n'étoient point couverts, & n'avoient point de pont; on les distinguoit ainsi des *cataphractes* qui en avoient. Les *aphractes* avoient seulement, vers la proue & vers la poupe, de petits planchers, sur lesquels on se tenoit pour combattre; mais cette construction n'étoit pas générale. Il y avoit, à ce qu'il paroît, des *aphractes* qui étoient couverts & avoient un pont, avec une de ces avances à leur proue, qu'on appelloit *rostrum*. Tite-Live dit d'Octave, qu'étant parti de Sicile avec deux cents vaisseaux de charge & trente vaisseaux longs, sa navigation ne fut pas constamment heureuse; que quand il fut arrivé presque à la vue de l'Afrique, poussé toujours par un bon vent, d'abord il fut surpris d'une bonace; & que le vent ayant ensuite changé, sa navigation fut troublée, & ses navires dispersés d'un & d'autre côté; & qu'avec les navires armés d'éperons, il eut bien de la peine, à force de rames, à se défendre contre les flots & la tempête. Il appelle ici *vaisseaux armés d'éperons*, les mêmes vaisseaux qu'il avoit auparavant appellés *vaisseaux longs*. Il dit ailleurs, qu'il y avoit des vaisseaux ouverts, c'est-à-dire sans ponts, & qui avoient des éperons; d'où il s'ensuit, que la différence des *aphractes* & des *cataphractes* consistoit seulement en ce que ces derniers avoient un pont, & que les premiers n'en avoient point; car, pour le *rostrum* & le couvert, il paroît que les *aphractes* les avoient quelquefois, ainsi que les *cataphractes*.

\* APHRODISÉE, aujourd'hui APISIDIA, (Géog. anc. & mod.) ville de Carie,

maintenant sous l'empire du Turc, & presque ruinée.

\* APHRODISÉE, ou CAP DE CREUZ, (Géog. anc. & mod.) cap de la mer Méditerranée, près de Rosé en Catalogne: quelques-uns le confondent avec le port de Vendres, ou le *portus Veneris* des anciens. Voyez CADAGUER.

APHRODISIAQUES, (Mat. méd.) c'est le nom qu'on donne à de certaines substances, qui ont ou qu'on croit avoir la propriété d'exciter la sécrétion de la semence; on les confond avec celles que les anciens appelloient *spermatopœitica*, dont elles diffèrent pourtant, dans le fait, en ce que celles-ci sont présumées rendre la semence abondante sans la provoquer.

Les vues théoriques qui ne déduisent l'appétit vénérien, que de la quantité de la semence, sont justes à quelques égards; mais la plus légère attention fait sentir, que tant d'autres circonstances physiques & morales concourent dans cette action, qu'il est impossible d'assigner leur degré d'action, & les limites qui les séparent.

Presque tous les auteurs de matière médicale attribuent la vertu *aphrodisiaque* à une foule de substances incapables de produire le moindre effet; & c'est presque toujours en se copiant sans examen, ou par des préjugés plus ou moins ridicules, qu'on se décide; tels sont, par exemple, les testicules de coq, les reins de seinc marin, le satyrion, &c. que l'absurdité crêdulité des signatures établit autrefois comme utiles.

Les principaux *aphrodisiaques*, ou crus tels, sont plusieurs médicaments & alimens échauffans par leur aromate, ou leur faveur plus ou moins vive; telles sont les épiceries ordinaires, comme la vanille, la canelle, le girofle, &c. le jonc odorant, la semence de roquette, les confitures très-parfumées, les artichaux, le céleri, les truffes.

On leur ajoute encore les huîtres & les écrevisses; mais il ne paroît pas que l'expérience ait encore démontré cette propriété dans ces deux derniers alimens, à moins qu'on ne les mange très-poivrés.

L'ambre, le musc & la civette paroît-

sent au dessus des précédens *aphrodisiaques*, & leur emploi sous forme de liniment ou d'emplâtre appliqué à l'extérieur, peut produire des effets sensibles. Une seconde classe d'*aphrodisiaques*, qui paroissent les spermatozées des anciens, se tire des mets ou alimens succulens, ou qui abondent en substance nourricière, tels que les farineux, comme le riz, les sucrières, les pistaches, le chocolat, les œufs, les crèmes, les glaces, la gelée de corne de cerf sucrée, les simples gelées de viande, les ragoûts au jus & coulis, les bains chauds, le lit, &c. que ne pourroit-on pas en effet embrasser sous ce même point de vue, pour peu qu'on mêlât les causes ou les considérations morales aux substances dont je parle, & qu'on leur ajoutât le puissant mobile d'une imagination ardente & passionnée?

Les cantharides sont la dernière ressource qu'on propose dans l'extrême frigidité : elles sont infiniment au dessus de tous les autres moyens dont j'ai parlé, par leur action spéciale sur les voies urinaires; mais, quoiqu'il soit peut-être utile de n'en pas bannir absolument l'usage dans les cas extrêmes, on ne doit jamais oublier que l'inflammation suit souvent de près l'irritation qu'elles produisent sur ces organes sensibles, & que d'ailleurs, selon l'observation de Baglivi, elles agissent sur le cerveau & le système nerveux. Voyez GEN-SING, &c. (*M. LA FOSSE, docteur en médecine de la faculté de médecine de Montpellier.*)

\*APHRODISIENNES, fêtes instituées en l'honneur de Vénus Aphrodite. Voyez APHRODITE. Elles se célébroient dans l'île de Chypre & ailleurs. Pour y être invité, on donnoit une piece d'argent à Vénus, comme à une fille de mauvaise vie, & on en recevoit du sel & une phalle.

\*APHRODITE, f. f. (*Myth.*) surnom de Vénus, composé de ἀρῆς, écume; parce que, selon les Poëtes, Vénus naquit de l'écume de la mer.

APHRODITES, (*Géogr.*) nom de deux villes d'Afrique, sur lesquelles les géographes ne sont pas d'accord. On croit en général que l'une étoit située dans la basse Egypte vers l'Arabie; & l'autre dans

la haute vers l'Ethiopie. Il me semble, d'après les recherches que j'ai faites à cet égard, qu'il n'y a jamais eu qu'une ville de ce nom, & que c'est l'*Aphrodisium* d'Afrique des anciens, aujourd'hui Afrique, ville de Barbarie au royaume de Tunes en Afrique. (*C. A.*)

APHROGEDA, est du lait battu tout-à-fait en écume: c'étoit une médecine de l'ordonnance de Galien. Je crois que c'est plutôt *aphrogala*, mot grec composé de ἀρῆς, écume, & γαλα, lait, écume de lait, préparation inconnue. Peut-être est-ce la crème, peut-être est-ce l'*oxygala* des Romains, qu'ils regardoient comme un remède excellent contre les chaleurs excessives d'estomac, & un très-bon aliment. Ils y mêloient de la neige, à ce que dit Galien. Je crois que nous pourrions donner ce nom à nos crèmes ou fromages glacés, que les anciens ne savoient peut-être pas faire aussi parfaitement que nous les faisons à présent. Ils cherchoient avec le secours de la neige, à donner un degré de fraîcheur plus sensuel à leurs laitages ou à leurs boissons. (*N.*)

\*APHRON, (*Hist. nat. bot.*) espece de pavot sauvage dont Pline fait mention, *lib. XX. c. xiv.*

APHARTODOCETES, ἀφάρτουδ' ἑρέται, Les *Aphartodocetes* sont des hérétiques ennemis jurés du concile de Chalcedoine.

Ce nom est composé des mots grecs ἀφάρτου, incorruptible, & de ἑρέται, je crois, j'imagine. On le leur donna, parce qu'ils imaginoient que le corps de Jésus-Christ étoit incorruptible, impassible & immortel. Cette secte est une branche de celle des Eutychiens: elle parut en 535. Voyez EUTYCHIEN. (*G.*)

APHTES, f. m. pl. (*Médecine.*) petits ulcères ronds & superficiels, qui occupent l'intérieur de la bouche. Le siege principal de cet accident est l'extrémité des vaisseaux excrétoires des glandes salivaires, & de toutes les glandes qui fournissent une humeur semblable à la salive; ce qui fait que non-seulement les lèvres, les gencives, le palais, la langue, le gosier, la luette, mais même l'estomac, les intestins grêles, & quelquefois les gros, se trouvent attaqués de cette maladie.

La cause de ces accidens est un suc visqueux & âcre, qui s'attache aux parois de toutes les parties ci-dessus, & y occasionne par son séjour ces especes d'ulceres.

Ce suc visqueux & âcre, tire ordinairement son origine des nourritures salines, & de tout ce qui peut produire dans les humeurs une acrimonie alkaline; ce qui fait que les gens qui habitent les pays chauds & les endroits marécageux, sont très-sujets aux *aphtes*.

On juge de la malignité des *aphtes* par leur couleur & leur profondeur. Ceux qui sont superficiels, transparens, blancs, minces, séparés les uns des autres, mous, & qui se détachent facilement sans être remplacés par de nouveaux, sont de l'espece la moins dangereuse. Ceux au contraire qui sont blancs & opaques, jaunes, bruns ou noirs, qui se tiennent ensemble & ont peine à se détacher, & auxquels il en succede d'autres, sont d'une espece maligne.

Les enfans & les vieillards sont sujets aux *aphtes*, parce que dans les uns & les autres les forces vitales sont languissantes, & les humeurs sujettes à devenir visqueuses.

Les *aphtes* qui attaquent les adultes, sont ordinairement précédés de fièvre continue, accompagnés de diarrhée & de dysenterie, de nausées, de perte de l'appétit, de foiblesse, de stupeur & d'assouplissement.

Etmuller prétend que les *aphtes* des adultes sont souvent la suite des fièvres violentes.

Les remedes appropriés pour la cure de cette maladie, doivent être humectans, & capables d'amollir & d'échauffer légèrement, afin d'entretenir les forces du malade, & lui occasionner une moiteur continuelle.

Les gargarismes détersifs & un peu animés d'esprit-de-vin camphré, sont d'un grand secours dans ce cas.

Lorsque l'on est venu à bout de faire tomber les *aphtes*, on rend ces gargarismes un peu plus émolliens & adoucissans.

Enfin l'on termine le traitement par un purgatif fortifiant, dans lequel Boerhaave recommande la rhubarbe par préférence à tout autre purgatif. (N)

APHYE, f. f. (*Hist. nat. Zoolog.*) *aphya*; *apua*, petits poissons de mer que les anciens ont ainsi nommés, parce qu'on croyoit qu'ils n'étoient pas engendrés comme les autres poissons, mais qu'ils étoient produits par une terre limoneuse. Rondelet distingue plusieurs sortes d'*aphyes*.

L'*aphya* vraie, *απύς*, ainsi nommée parce qu'on a prétendu qu'elle naissoit de l'écume de la mer, ou parce qu'elle est blanche: on la nomme *nonnata* sur la côte de Gênes. Ces poissons n'ont pas la longueur du petit doigt; la plupart sont blancs, il y en a de rougeâtres; ils ont les yeux noirs; ils se trouvent dans l'écume de la mer, se rassemblent en très-grande quantité, & s'entrelacent si bien les uns avec les autres, qu'il est difficile de les séparer.

L'*aphye* de goujon, *cobites*, aussi appelée *loche de mer*. Voyez LOCHE DE MER.

L'*anchois* a été mis aussi au nombre des *aphyes*. Voyez ANCHOIS.

L'*aphye* phalérique, aussi appelée *nadelle* ou *melette*. Voyez NADELLE.

L'*aphye* des muges, des mendales, des furmulettes, sont de petits poissons semblables à ceux dont ils portent le nom. On a cru qu'ils naissoient du limon de la terre, dans les étangs desséchés, qui étoient recouverts de nouveau par les eaux des pluies. Rondelet. Voyez POISSON. (I)

APHYLANTHES, (*Hist. nat. botan.*) genre de plante à fleur liliacée, composée de six pétales qui sortent d'un calice écailleux & fait en tuyau: il sort de ce même calice un pistil qui devient dans la suite un fruit en forme de pomme de pin, qui a trois angles, qui s'ouvre en trois parties, & qui est divisé en trois loges & rempli de semences arrondies. Tournefort, *Inst. rei herb.* Voyez PLANTE. (I)

\*APHYTACOR, (*Hist. nat. bot.*) arbre dont Pline fait mention, *lib. XXXI. cap. ij.* & qu'il dit produire de l'ambre.

\*APHYTÉ ou APHYTIS, (*Géog. anc.*) ville de Thrace, dans le voisinage de Palene, où Apollon avoit un temple célèbre par ses oracles, & où Jupiter-Ammon étoit particulièrement révéré.

\*API, f. m. petite pomme d'un rouge vif d'un côté, & blanche de l'autre,

dont la peau est extrêmement fine, la chair tendre, & l'eau douce & sucrée; qui n'a point d'odeur, & n'en prend point, soit qu'on la ferre, soit qu'on la poche; qui dure long-temps, & qui naît sur un arbre qui s'en charge beaucoup, & qui la produit par bouquets: on en garnit le bord des plateaux. Le pommier d'*api* est moins vigoureux que les autres; il lui faut une terre grasse sans être humide. Il ne craint point les grands vents; il donne jusqu'au mois d'Avril. On dit qu'il fut trouvé dans la forêt d'Apie, d'où il a passé dans nos jardins sous le nom d'*api*.

API-API, f. m. (*Hist. nat. Botanic.*) nom Macassar d'une plante parasite de la famille des orchis, qui croît sur le manglier & sur le champacca, d'où elle tire son nom *angrec-tiam pacc'*, que lui donnent les Malays, habitans des îles Amboines. Rumphé en a donné une bonne figure, mais à laquelle il manque quelques détails, sous le nom *Angræum septimum seu starum*, dans son *Herbarium Amboinicum*, vol. VI, pag. 103, pl. XLV.

C'est une herbe vivace, haute de cinq à six piés, à racine traçante, garnie de fibres, d'où s'élevent deux à trois tiges longues de deux à trois piés, comme articulées, enflées & striées longitudinalement, d'un pouce de diamètre, garnies d'un bout à l'autre de dix à douze feuilles alternes disposées circulairement; ces feuilles sont elliptiques, obtuses, longues de cinq à six pouces, une fois moins larges, marquées de trois nervures longitudinales peu sensibles, dont l'intermédiaire forme un sillon en canal, sessiles sans aucun pédicule, mais formant autour de la tige une gaine entière, un peu plus longue que chacune de ses articulations dont elles tirent leur origine.

Du sommet de chaque tige, ou de l'aisselle des feuilles supérieures, sort un épi simple, cylindrique, long de deux à trois piés, un peu renflé à son origine, de la grosseur d'un tuyau de plume d'oie vers son extrémité, ligneux, strié de plusieurs lignes brunes, & garni dans sa moitié supérieure de sept à huit fleurs, portées chacune sur un péduncule une fois plus court qu'elles, à l'origine duquel on voit une

petite écaille triangulaire, trois fois plus courte & caduque. Chaque fleur a un bon pouce de longueur, & près de deux de largeur lorsqu'elle est épanouie: elle a, en quelque sorte, l'apparence d'un bourdon jaune, étant composée de six feuilles inégales, dont trois extérieures un peu plus grandes & trois intérieures; l'une de celles-ci, ou la sixième, forme une espèce de calice strié de quelques lignes purpurines. L'ovaire est au-dessous de ce calice, & fait corps avec lui; il ne paroît pas d'abord différent du péduncule qui le soutient; mais dès que la fleur est passée, il grossit de jour en jour & devient une capsule ovoïde, longue de plus d'un pouce, deux fois moins large, relevée de six côtes, & partagée intérieurement en trois loges, remplies d'une substance comme spongieuse, & semblable à une moëlle remplie de graines plates & ailées, c'est-à-dire, bordées d'une membrane.

*Qualités.* L'*api-api* fleurit pendant les mois pluvieux à Amboine; ses fleurs durent long-temps & rougissent en vieillissant: elles n'ont aucune odeur. Ses feuilles ont une saveur acide, légèrement saline, qui agace les dents: elles doivent sans doute leur goût salin aux vapeurs de la mer, car cette plante naît particulièrement sur les mangliers & autres arbres qui, comme lui, croissent sur les bords de la mer.

*Usages.* On n'en fait aucun usage.

*Remarque.* L'*api-api* paroît être une espèce d'*épi-paëtis* ou d'helléborine. (*M. ADANSON.*)

APIA, (*Géogr. anc.*) nom que portoit le Péloponèse avant qu'Argos, Pelagus & Pelops lui eussent donné chacun le leur. (*C. A.*)

APICE, (*Géogr.*) nom propre d'une petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté ultérieure, sur la rivière de Calore, à sept mille pas à l'est de Bénévent: on croit que c'est la même que *Monte Calvo*. Long. 49, 25; lat. 42, 25. (*C. A.*)

\* APIDISIA, voyez APHRODISÉE.

\* APINE, (*Géogr. anc.*) ville de la Pouille, qui fut ruinée par Diomède: Trica eut le même sort, & toutes deux donne-

rent lieu au proverbe, *Apina & Trica*, choses de peu de valeur.

\* APINEL, (*Hist. nat. bot.*) racine qu'on trouve dans quelques îles de l'Amérique; les sauvages la nomment *yabacani*, & les François *Apinel*, du nom d'un capitaine de cavalerie qui l'apporta le premier en Europe. Si on en présente au bout d'un bâton à un serpent, & qu'il la morde, elle le tue; si on en mâche, & qu'on s'en frotte les pieds & les mains, le serpent fuira, ou pourra être pris sans péril; jamais serpent n'approchera d'une chambre où il y a un morceau d'*Apinel*. Cette même racine, si utile à la conservation des hommes, seroit, à ce qu'on dit, très-utile encore à leur propagation, si la propagation avoit besoin de ces secours forcés que l'on n'emploie guère suivant les vues de la nature. *Hist. de l'Acad. royale des Sciences, ann. 1714.*

\* APIOLE, (*Géogr. anc.*) ville d'Italie, dont Tarquin I se rendit maître, & dont les ruines servirent à jeter les premiers fondemens du capitol.

\* APIOS, (*Hist. nat. bot.*) est une espèce de tithymale, qui pousse plusieurs petites tiges basses, menues, rondes, rougeâtres, s'étendant souvent sur la terre. Ses feuilles sont petites, courtes, ressemblantes à celles de la rue sauvage, mais plus petites; les fleurs naissent à la sommité; elles sont petites, en godet, découpées en plusieurs parties, & de couleur jaunepâle. Quand cette fleur est passée, il se forme en sa place un petit fruit relevé de trois coins, lequel se divise en trois loges, qui renferment chacune une semence oblongue; la racine est tubéreuse, & a la figure d'une poire, plus marquée en-bas qu'en-haut, noire en-dehors, blanche en-dedans, & contenant beaucoup de lait. On a remarqué que, quand cette racine est grossie & bien nourrie, la plante qu'elle pousse est petite; & que, quand la racine est moins grossie, la plante est plus grande. Elle contient beaucoup de sel essentiel & d'huile, mêlées dans une grande quantité de phlegme & de terre.

La racine de *Papios* purge avec violence, par le vomissement & par les selles. *Lemery, Dict. des Drog.*

APIQUER, APPIQUER, y. n. &

quelquefois act. Le cable *apique*, c'est-à-dire que le vaisseau approche de l'ancre qui est mouillée, & que le cable étant halé dans le navire, il commence à être perpendiculaire ou à pic. *Voyez HUTTER. Apiquer la vergue de civadiere. (Z)*

\* APIS, f. m. (*Myth.*) divinité célèbre des Egyptiens. C'étoit un bœuf qui avoit certaines marques extérieures. C'étoit dans cet animal que l'âme du grand Osiris s'étoit retirée: il lui avoit donné la préférence sur les autres animaux, parce que le bœuf est le symbole de l'agriculture, dont ce prince avoit eu la perfection tant à cœur. Le bœuf *Apis* devoit avoir une marque blanche & quarrée sur le front, la figure d'un aigle sur le dos, un nœud sous la langue en forme d'escarbot, les poils de la queue doubles, & un croissant blanc sur le flanc droit; il falloit que la genisse qui l'avoit porte, l'eût conçu d'un coup de tonnerre. Comme il eût été assez difficile que la nature eût rassemblé sur un même animal tous ces caractères, il est à presumer que les Prêtres pourvoyoiént à ce que l'Égypte ne manquât pas d'*Apis*, en imprimant secrètement à quelques jeunes veaux les marques requises; & s'il leur arrivoit de différer beaucoup de montrer aux peuples le dieu *Apis*, c'étoit apparemment pour leur ôter tout soupçon de supercherie. Mais cette précaution n'étoit pas fort nécessaire; les peuples ne font-ils pas dans ces occasions tous leurs efforts pour ne rien voir? Quand on avoit trouvé l'*Apis*, avant que de le conduire à Memphis, on le nourrissoit pendant quarante jours dans la ville du Nil. Des femmes avoient seules l'honneur de le visiter & de le servir: elles se présentoient au divin taureau dans un déshabillé dont les prêtres auroient mieux connu les avantages que le dieu. Après la quarantaine, on lui faisoit une niche dorée dans une barque; on l'y plaçoit, & il descendoit du Nil jusqu'à Memphis: là, les prêtres l'alloient recevoir en pompe, ils étoient suivis d'un peuple nombreux: les enfans assez heureux pour sentir son haleine, en recevoient le don des prédictions. On le conduisoit dans le temple d'Osiris, où il y avoit deux magnifiques étables: l'une étoit pourvue

de Pfammeticus ; elle étoit soutenue de statues colossales de douze coudées de hauteur ; il y demouroit presque toujours renfermé ; il ne se monroit guere que sur un préau, où les étrangers avoient la liberté de le voir. Si on le prenoit dans la ville, il étoit environné d'officiers qui écartoient la foule, & de jeunes enfans qui chantoient ses louanges.

Selon les livres sacrés des Égyptiens, le dieu *Apis* n'avoit qu'un certain temps déterminé à vivre ; quand la fin de ce temps approchoit, les prêtres le conduisoient sur les bords du Nil, & le noyoient avec beaucoup de vénération & de cérémonies. On l'embaumoit ensuite ; on lui faisoit des obseques si dispendieuses, que ceux qui étoient commis à la garde du bœuf embaumé, s'y ruinoient ordinairement. Sous Ptolomée Lagus on emprunta cinquante talens pour célébrer les funérailles du bœuf *Apis*. Quand le bœuf *Apis* étoit mort & embaumé, le peuple le pleuroit, comme s'il eût perdu Osiris, & le deuil continuoit jusqu'à ce qu'il eût aux prêtres de montrer son successeur ; alors on se réjouissoit, comme si le prince fût ressuscité, & la fête duroit sept jours.

Cambisè, roi de Perse, à son retour d'Ethiopie, trouvant le peuple Égyptien occupé à célébrer l'apparition d'*Apis*, & croyant qu'on se réjouissoit du mauvais succès de son expédition, fit amener le prétendu dieu, qu'il frappa d'un coup d'épée dont il mourut : les prêtres furent fustigés, & les soldats eurent ordre de massacrer tous ceux qui célébroient la fête.

Les Égyptiens consultoient *Apis* comme un oracle ; s'il prenoit ce qu'on lui présentoit à manger, c'étoit un bon augure ; son refus au contraire étoit un fâcheux présage. Pline, cet auteur si plein de sagesse & d'esprit, observe qu'*Apis* ne voulut pas manger ce que Germanicus lui offrit, & que ce prince mourut bientôt après ; comme s'il eût imaginé quelque rapport réel entre ces deux évènements. Il en étoit de même des deux loges qu'on lui avoit bâties : son séjour dans l'une annonçoit le bonheur à l'Égypte ; & son séjour dans l'autre lui étoit un signe

de malheur. Ceux qui le venoient consulter approchoient la bouche de son oreille, & mettoient les mains sur les leurs, qu'ils tenoient bouchées jusqu'à ce qu'ils fussent sortis de l'enceinte du temple. Arrivés là, ils prenoient pour la réponse du dieu la première chose qu'ils entendoient.

**APLAIGNER**, est, dans les manufactures de draperies, synonyme à *lainer* ou *parer*. Voyez **LAINER**.

**APLAÏGNEUR**, s. m. ouvrier occupé, dans les manufactures de draps ou autres étoffes en laine, à en tirer le poil au sortir des mains du tisserand. Voyez **LAINER**.

**APLANIR**. Voyez **RÉGALER**.

**APIESTER**, ou **APLESTRER**, c'est déplier & étendre les voiles, les appareiller, les mettre en état de recevoir le vent lorsqu'on est prêt de partir. (Z)

**APLIQUE**, s. f. c'est les *Metteurs-en-œuvre*, c'est une plaque d'or ou d'argent en plein, dans laquelle on a fait plusieurs trous, autour de chacun desquels on soude une ferrure qui se rabat sur les pierres, pour les retenir dans ces trous. Voyez **SERTISSURE**.

**A-PLOMB**, sorte de terme qui sert à désigner la situation verticale & perpendiculaire à l'horizon. Voyez **HORIZON** & **VERTICAL**. Un fil à-plomb qu'on laisse pendre librement, se met toujours dans une situation verticale. C'est de-là qu'est venue cette dénomination. (O)

**A-PIOMB**, se dit dans l'Écriture d'un caractère mâle, dont les pleins sont bien remplis, ayant été formés par une plume qui les a frappés également sur la ligne perpendiculaire, & leur a donné toute la plénitude & tout le produit que comportoit la situation.

\* **APLOME**, s. f. (*Lith.*) c'est ainsi qu'on appelle une nappe dont on couvre l'autel dans l'église grecque.

\* **APLUSTRE**, s. m. (*Hist. anc.*) nom que les anciens donnoient à un ornement qu'on mettoit au plus haut des pompes. Eustathe, interprète d'Homère, dit qu'il étoit fait de planches larges & bien travaillées ; & le pere Morlaucou donne pour exemple d'*aplustre*, cet instrument de bois que porte sur son épaule un Triton qui

joue du cor, & qui orne le milieu de la troisième poupe, qu'on voit  *tome IV, page 212, Pl. CXXXIII*. On voit un autre *aplufstre*, même  *tome, Pl. suivante*; celui-ci ne ressemble guere au précédent: d'ailleurs le premier *aplufstre*, celui de la  *Pl. CXXXIII*, n'occupe pas la partie la plus élevée de la poupe. Il y a d'habiles gens qui ont cru que l'*aplufstre* étoit la flamme du vaisseau, ce qui sert à connoître la direction du vent. Je ne fais, dit le P. Montfaucon, si jamais ce mot a été employé dans le dernier sens; mais je suis sûr que plusieurs auteurs anciens l'ont pris dans le premier sens.

**APOBATERION**, (*Littérat.*) ἀποβατήριον, mot purement grec, & qui signifie un discours d'adieu.

Les anciens, par ce terme, entendoient tout poëme, compliment, ou discours qu'un personnage prêt à quitter sa patrie ou un pays étranger, adressoit à ses parens, amis, ou autres qui lui avoient fait bon accueil. Tel est l'adieu qu'Énée fait à Hélénus & à Andromaque dans le troisième livre de l'Énéide.

Au contraire, le premier discours qu'on tenoit en entrant dans un pays ou au retour d'un voyage, se nommoit *épibatérian*. Voyez **ÉPIBATÉRIUM**. (G)

\* **APOBOMIES**, (*Myth.*) de ἀποβόμης, desous, & de βόμης, autel, fêtes chez les Grecs, où l'on ne sacrifioit point sur l'autel, mais à plate-terre & sur le pavé.

**APOCALYPSE**, f. f. (*Théol.*) du grec ἀποκάλυψις, révélation; c'est le nom du dernier livre canonique de l'Écriture. Voyez **CANON** & **BIBLE**.

Il contient, en vingt-deux chapitres, une prophétie touchant l'état de l'Église, depuis l'ascension de Jésus-Christ au ciel jusqu'au dernier jugement; & c'est comme la conclusion de toutes les saintes Écritures, afin que les fidèles, reconnoissant la conformité des révélations de la nouvelle alliance avec les prédictions de l'ancienne, soient plus confirmés dans l'attente du dernier avènement de Jésus-Christ. Ces révélations furent faites à l'apôtre St. Jean durant son exil dans l'île de Patmos pendant la persécution de Domitien. Voyez **RÉVÉLATION**.

L'enchaînement d'idées sublimes & prophétiques qui composent l'*Apocalypse*, a toujours été un labyrinthe pour les plus grands génies, & un écueil pour la plupart des commentateurs. On fait par quelles rêveries ont prétendu l'expliquer Drabienis, Joseph Mede, le ministre Jurieu, le grand Newton lui-même. Les secrets qu'elle renferme, & l'explication frivole que tant d'auteurs ont tenté d'en donner, sont bien propres à humilier l'esprit humain.

On a long-temps disputé, dans les premiers siècles de l'Église, sur l'authenticité & la canonicité de ce livre; mais ces deux points sont aujourd'hui pleinement éclaircis. Quant à son authenticité, quelques anciens la nioient: Cérinthe, disoient-ils, avoit donné à l'*Apocalypse* le nom de *Saint Jean*, pour donner du poids à ses rêveries, & pour établir le regne de Jésus-Christ pendant mille ans sur la terre, après le jugement. Voyez **MILLENAIRES**. Saint Denis d'Alexandrie, cité par Eusèbe, l'attribue à un personnage nommé *Jean*, différent de l'évangéliste. Il est vrai que les anciennes copies grecques, tant manuscrites qu'imprimées, de l'*Apocalypse*, portent en tête le nom de *Jean le divin*. Mais on sait que les Peres grecs donnent par excellence ce surnom à l'apôtre S. Jean, pour le distinguer des autres évangélistes, & parce qu'il avoit traité spécialement de la divinité du verbe. A cette raison l'on ajoute, 1<sup>o</sup>. que dans l'*Apocalypse*, S. Jean est nommément désigné par ces termes: *A Jean qui a publié la parole de Dieu, & qui a rendu témoignage de tout ce qu'il a vu de Jésus-Christ*; caractères qui ne conviennent qu'à l'apôtre. 2<sup>o</sup>. Ce livre est adressé aux sept églises d'Asie, dont S. Jean avoit le gouvernement. 3<sup>o</sup>. Il est écrit de l'île de Patmos, où S. Irénée, Eusèbe, & tous les anciens conviennent que l'apôtre S. Jean fut relégué en 95, & d'où il revint en 98; époque qui fixe encore le temps où l'ouvrage fut composé. 4<sup>o</sup>. Enfin plusieurs auteurs voisins des temps apostoliques, tels que saint Justin, S. Irénée, Origène, Victorin, & après eux une foule de peres & d'auteurs ecclésiastiques, l'attribuent à Saint Jean l'évangéliste.



**Æ. AUTHENTICITÉ & AUTHENTIQUE.**

Quant à sa canonicité, elle n'a pas été moins contestée. S. Jérôme rapporte que dans l'église grecque, même de son temps, on la révoquoit en doute. Eusebe & S. Epiphane en conviennent. Dans les catalogues des livres saints, dressés par le concile de Laodicée, par S. Grégoire de Nazianze, par S. Cyrille de Jérusalem, & par quelques autres auteurs grecs, il n'en est fait aucune mention. Mais on l'a toujours regardée comme canonique dans l'église latine. C'est le sentiment de S. Justin, de S. Irénée, de Théophile d'Antioche, de Méliton, d'Apollonius, & de Clément Alexandrin. Le troisième concile de Carthage, tenu en 397, l'inséra dans le canon des Écritures, & depuis ce temps-là, l'église d'orient l'a admise comme celle d'occident.

Les Alogiens, hérétiques du deuxième siècle, rejetoient l'*Apocalypse*, dont ils tournoient les révélations en ridicule, sur-tout celles des sept trompettes, des quatre anges liés sur l'Euphrate, &c. S. Epiphane répondant à leurs invectives, observe que l'*Apocalypse* n'étant pas une simple histoire, mais une prophétie, il ne doit pas paroître étrange que ce livre soit écrit dans un style figuré, semblable à celui des prophètes de l'ancien Testament.

La difficulté la plus spécieuse qu'ils oppoient à l'authenticité de l'*Apocalypse*, étoit fondée sur ce qu'on lit au ch. xj, v. 18: *Ecrivez à l'ange de l'église de Thyatire.* Or, ajoutoient-ils, du temps de l'apôtre S. Jean, il n'y avoit nulle église chrétienne à Thyatire. Le même S. Epiphane convient du fait, & répond que l'apôtre, parlant d'une chose future, c'est-à-dire de l'église qui devoit être un jour établie à Thyatire, en parle comme d'une chose présente & accomplie, suivant l'usage des prophètes. Quelques modernes ajoutent, que du temps de S. Epiphane, le catalogue des évêques, & les autres actes qui prouvoient qu'il y avoit eu une église à Thyatire dès le temps des apôtres, étoient inconnus à ce pere, & que son aveu ne favorisoit point les Alogiens. Enfin Grotius remarque qu'encore qu'il n'y eût aucune

église de Païens convertis à Thyatire, quand S. Jean écrivit son *Apocalypse*, il y en avoit néanmoins une des Juifs, semblable à celle qui s'étoit établie à Thessalonique avant que S. Paul y prêchât.

Il y a eu plusieurs *Apocalypses* supposées. S. Clément, dans ses hypotyposes, parle d'une *Apocalypse* de S. Pierre; & Sozomene ajoute qu'on la lisoit tous les ans vers Pâque dans les églises de la Palestine. Ce dernier parle encore d'une *Apocalypse* de S. Paul, que les moines estimoient autrefois, & que les Cophtes modernes se vantent de posséder. Eusebe fait aussi mention de l'*Apocalypse* d'Adam; S. Epiphane, de celle d'Abraham, supposée par les hérétiques Sédiens, & des révélations de Serh & de Marie femme de Noé, par les Gnostiques. Nicéphore parle d'une *Apocalypse* d'Elédras; Gratian & Cédrene d'une *Apocalypse* de Moysé; d'une autre attribuée à S. Thomas; d'une troisième de S. Etienne; & S. Jérôme d'une quatrième, dont on faisoit auteur le prophète Elie. Porphyre dans la vie de Plorin, cite les *Apocalypses* de Zoroastre, de Zostrein, de Nicothée, d'Allogenes, &c. livres dont on ne connoît plus que les titres, & qui vraisemblablement n'étoient que des recueils de fables. *Sixt. senens. lib. II. & VII. Dupin, dissert. prælim. tom. III. & bibliot. des aut. ecclésiast. (G)*

**APOCHYLINNE**, en Pharmacie, suc végétal épais, que l'on appelle dans les boutiques *suc épais*. Voyez **SUC ÉPAISSI**.

\* **APOCINOS**, nom d'une danse ancienne dont il ne nous est resté que le nom.

**APOCOPE**, f. f. (*Gramm.*) figure de diction, qui se fait lorsqu'on retranche quelque lettre ou quelque syllabe à la fin d'un mot, comme dans ces quatre impératifs *dic, duc, fac, fer*, au lieu de *dice, duce, &c. ingeni* pour *ingenii, negoti* pour *negotii*, &c.

Ce mot vient de ἀποκοπή, qui est composé de la préposition ἀπό, qui répond à *à* ou *ab* des Latins, & de κόπω, *je coupe*, *je retranche*. (F)

\* **APOCREAS**, l. f. (*Lithurgie.*) c'est la semaine qui répond à celle que nous ap-

pellons la *septuagésime*. Les Grecs l'appellent *apocréas* ou *privation de chair*, parce qu'après le dimanche qui la suit, on cesse de manger de la chair, & l'on use de laitage jusqu'au second jour après la quinquagésime, que commence le grand jeûne de carême. Pendant l'*apocréas*, on ne chante ni triode ni alleluia. *Dict. de Trév.*

**APOCRISIAIRE**, f. m. dans l'*Histoire ancienne*, c'étoit un officier établi pour porter & faire les messages, intimer les ordres, ou déclarer les réponses d'un prince ou d'un empereur.

Ce mot est formé du grec *ἀποκρίσις*, *responsum*, réponse; d'où vient qu'il s'appelle souvent en latin *responsalis*, porteur de réponses.

Cet officier devint ensuite chancelier de l'empereur, & garda les sceaux. Nous trouvons quelquefois dans un latin barbare *alecreta*, secrétaire, pour *apocrisiarius*. Zozime le définit un secrétaire des affaires étrangères. C'est ce que Vopiscus, dans la vie d'Aurelien, appelle *Notarius secretorum*. Voyez **SECRETARE**, &c.

Les patriarches donnerent ensuite ce nom aux diacres qu'ils députoient pour les intérêts de leurs églises, & aux ecclésiastiques qui étoient envoyés de Rome pour traiter des affaires du saint siege: car, outre les sous-diacres & les défenseurs que les papes envoyoient de temps en temps dans les provinces, pour y exécuter leurs ordres; ils avoient quelquefois un nonce ordinaire résidant à la cour impériale, que les Grecs appelloient *apocrisiaire*, & les Latins *responsalis*; parce que son emploi n'étoit autre que d'exposer au prince les intentions du pape, & au pape les volontés de l'empereur, & les réponses réciproques de l'un & de l'autre sur ce qu'il avoit à négocier: de sorte que ces *apocrisiaires* étoient, à proprement parler, ce que sont les ambassadeurs ordinaires des souverains & les nonces du pape auprès des princes. Saint Grégoire le grand avoit exercé cet emploi avant que d'être pape, & plusieurs autres l'ont aussi exercé avant leur pontificat. Les *apocrisiaires* n'avoient aucune juridiction à Constantinople, (ainsi que les nonces n'en ont point en France,) si ce

n'étoit qu'ils fussent aussi délégués du pape, pour le jugement de quelques causes d'importance. Quoiqu'ils fussent nonces du pape, ils cédoient néanmoins aux évêques; comme il parut au concile de Constantinople en 536, où Pélagé, *apocrisiaire* du pape Agapet, & le premier de ses nonces apostoliques qu'on trouve dans l'histoire, sousscrivit après les évêques. Ces *apocrisiaires* étoient toujours des diacres, & jamais des évêques, car ceux-ci n'étoient employés qu'aux ambassades extraordinaires, ou aux légations. Nous avons remarqué que les patriarches en Orient avoient leur *apocrisiaire*. Ainsi dans le synode tenu à Constantinople l'an 439, Dioscore, *apocrisiaire* de l'église d'Alexandrie, soutint la primatie de son prélat contre celui d'Antioche. On trouve aussi des exemples d'*apocrisiaires* que les papes ont envoyés aux patriarches d'Orient. On a encore donné le nom d'*apocrisiaires* aux chanceliers, que l'on appelloit aussi *référéndaires*. Ainsi S. Ouen est appellé *apocrisiaire* du roi; & Aimoin dit qu'il étoit *référéndaire*. Voyez **LÉGAT**. Ducange, *Gloss. latin.* Thomass. *Discip. ecclésiast.*

Bingham, dans ses Antiquités ecclésiastiques, observe que la fonction d'*apocrisiaire* des papes peut avoir commencé vers le temps de Constantin, ou peu après la conversion des empereurs, qui dut nécessairement établir des correspondances entr'eux & les souverains pontifes: mais on n'en voit guere le nom que vers le regne de Justinien, qui en fait mention dans sa Nouvelle VI, *ch. ij*, par laquelle il paroît que tous les évêques avoient de semblables officiers. A leur imitation les monastères eurent aussi dans la suite des *apocrisiaires*, qui ne résidoient pourtant pas perpétuellement dans la ville impériale ou à la cour, comme ceux du pape; mais qu'on déléguoit dans le besoin pour les affaires que le monastère, ou quelqu'un des moines, pouvoit avoir au dehors ou devant l'évêque. Dans ces cas, Justinien, dans sa Nouvelle LXXIX, veut que les ascètes, & les vierges consacrées à Dieu, comparoissent & répondent par leurs *apocrisiaires*. Ils étoient quelquefois clercs,

comme il paroît par les actes du V concile général, où Théonas se nomme *prêtre & apocryphaire* du monastere du mont Sinai. C'étoit à-peu-près ce que sont aujourd'hui les procureurs dans les monasteres, ou même les procureurs généraux des ordres religieux. Suicer ajoute, que les empereurs de Constantinople ont aussi donné quelquefois à leurs ambassadeurs ou envoyés le titre d'*apocryphaire* ou *apocryphaire*. Bingham, *Orig. eccl. lib. III. c. xiiij. §. 6.*

L'hérésie des Monothélites & celle des Iconoclastes qui la suivit, abrogerent l'usage où la cour de Rome étoit d'avoir un *apocryphaire* à Constantinople. (G)

\* APOCROUSTIQUES, (*Médecine.*) épithete que l'on donne aux remèdes dont la vertu est astringente & percussive. Ce mot est formé de *απορροισω*, je réprime.

APOCYPHE, (*Théologie.*) du grec *ἀποκρυφτος*, terme qui, dans son origine & selon son étymologie, signifie *caché*.

En ce sens, on nommoit *apocryphe* tout écrit gardé secrettement, & dérobé à la connoissance du public. Ainsi les livres des Sybilles à Rome, confiés à la garde des décevirs, les annales d'Egypte & de Tyr, dont les prêtres seuls de ces royaumes étoient dépositaires, & dont la lecture n'étoit pas permise indifféremment à tout le monde, étoient des livres *apocryphes*. Parmi les divines Écritures un livre pouvoit être en même temps, dans ce sens général, un livre sacré & divin, & un livre *apocryphe*: sacré & divin, parce qu'on en connoissoit l'origine, qu'on savoit qu'il avoit été révélé: *apocryphe*, parce qu'il étoit déposé dans le temple, & qu'il n'avoit point été communiqué au peuple; car, lorsque les Juifs publioient leurs livres sacrés, ils les appelloient *canoniques & divins*, & le nom d'*apocryphes* restoit à ceux qu'ils gardoient dans leurs archives. Toute la différence consistoit en ce qu'on rendoit les uns publics, & qu'on n'en usoit pas de même à l'égard des autres: ce qui n'empêchoit pas qu'ils ne pussent être sacrés & divins, quoiqu'ils ne fussent pas connus pour tels du public; ainsi, avant la traduction des Septante, les livres de l'ancien Testament pouvoient être appelés *apocryphes*, par rapport aux Gentils; & par rapport aux

Juifs, la même qualification convenoit aux livres qui n'étoient pas inférés dans le canon ou catalogue public des Écritures. C'est précifément ainsi qu'il faut entendre ce que dit saint Epiphane, que les livres apocryphes ne sont point déposés dans l'arche parmi les autres écrits inspirés.

Dans le christianisme, on a attaché au mot *apocryphe* une signification différente, & on l'emploie pour exprimer tout livre douteux, dont l'auteur est incertain, & sur la foi duquel on ne peut faire fond; comme on peut voir dans saint Jérôme, & dans quelques autres peres Grecs & Latins plus anciens que lui: ainsi l'on dit un *livre*, un *passage*, une *histoire apocryphe*, &c. lorsqu'il y a de fortes raisons de suspecter leur authenticité, & de penser que ces écrits sont supposés. En matiere de doctrine, on nomme *apocryphes* les livres des hérétiques & des schismatiques, & même des livres qui ne contiennent aucune erreur, mais qui ne sont point reconnus pour divins, c'est-à-dire, qui n'ont été compris ni par la synagogue ni par l'Eglise, dans le canon, pour être lus en public dans les assemblées des Juifs ou des Chrétiens. Voyez CANON, BIBLE.

Dans le doute si un livre est canonique ou *apocryphe*, s'il doit faire autorité ou non en matiere de religion, on sent la nécessité d'un tribunal supérieur & infailible pour fixer l'incertitude des esprits; & ce tribunal est l'Eglise, à qui seule il appartient de donner à un livre le titre de *divin*, en déclarant que le nom de son auteur peut le faire recevoir comme canonique, ou de le rejeter comme supposé.

Les Catholiques & les Protestans ont eu des disputes très-vives sur l'autorité de quelques livres que ces derniers traitent d'*apocryphes*, comme Judith, Esdras, les Machabées: les premiers se sont fondés sur les anciens canons ou catalogues, & sur le rémoignage uniforme des peres; les autres sur la tradition de quelques églises. M. Simon, en particulier, soutient que les livres rejetés par les Protestans, ont été certainement lus en Grec dans les plus anciennes églises, & même par les apôtres; ce qu'il infere de plusieurs passages de leurs écrits. Il ajoute que l'Eglise les reçut des

Greco-Hellénistes, avec les autres livres de l'Écriture, & que si l'Église de Palestine refusa toujours de les admettre, c'est seulement parce qu'ils n'étoient pas écrits en hébreu comme les autres livres qu'elle lisoit, & non qu'elle les regardât comme *apocryphes*, c'est-à-dire supposés. A ce raisonnement, les Protestans opposent l'autorité des écrivains de tous les siècles, qui distinguent précisément les livres en question, de ceux qui étoient compris dans le canon des Juifs.

Les livres reconnus pour *apocryphes* par l'Église catholique, qui sont véritablement hors du canon de l'Ancien Testament, & que nous avons encore aujourd'hui, sont l'*oraison de Manassés*, qui est à la fin des Bibles ordinaires, les *III & IV livres d'Esdras*, les *III & IV livres des Machabées*. A la fin du livre de Job, on trouve une *addition* dans le grec qui contient une *généalogie de Job*, avec un discours de la femme de Job; on voit aussi, dans l'édition grecque, un *Pseaume* qui n'est pas du nombre des CL, & à la fin du livre de la Sagesse, un discours de Salomon, tiré du viii<sup>e</sup> chap. du III<sup>e</sup> livre des Rois. Nous n'avons plus le livre d'*Enoch*, si célèbre dans l'antiquité; & selon saint Augustin, on en supposait un autre plein de fictions, que tous les Peres, excepté Tertullien, ont regardé comme *apocryphe*. Il faut aussi regarder dans la classe des ouvrages *apocryphes*, le livre de l'Assomption de Moïse, & celui de l'Assomption ou apocalypse d'Élie. Quelques Juifs ont supposé des livres sous le nom des Patriarches, comme celui des *généralions éternelles*, qu'ils attribuoient à Adam. Les Ebionites avoient pareillement supposé un livre intitulé *l'échelle de Jacob*, & un autre qui avoit pour titre la *généalogie des fils & filles d'Adam*; ouvrages imaginés ou par les Juifs, amateurs des fictions, ou par les hérétiques, qui, par cet artifice, semoient leurs opinions, & en recherchoient l'origine jusque dans une antiquité propre à en imposer à des yeux peu clairvoyans. Voyez ACTES DES APOCRES. (G)

APOCYN, *apocynum*, f. m. (*Hist. nat. & bot.*) genre de plante à fleurs monopétales, & faites en forme de cloche; ces fleurs ne

sont pas tout-à-fait semblables dans toutes les especes; il faut décrire séparément les principales différences que l'on y remarque.

1<sup>o</sup>. Il y a des especes d'*apocyn* dont les fleurs sont des cloches découpées. Il s'élève du fond du calice un pistil qui tient à la partie postérieure de la fleur comme un clou, & qui devient dans la suite un fruit à deux gaines, qui s'ouvre dans la longueur de la base à la pointe, & qui renferme plusieurs semences garnies d'une aigrette, & attachées à un placenta raboteux.

2<sup>o</sup>. On trouve quelques autres especes d'*apocyn* dont les fleurs sont des cloches renversées & découpées. Il s'élève du milieu de ces fleurs un chapiteau fort joli, qui est formé par cinq cornets disposés en rond. Ce chapiteau reçoit dans son creux le pistil qui sort du centre du calice. Lorsque la fleur est passée, ce pistil devient un fruit à deux gaines, elles s'ouvrent d'un bout à l'autre, & laissent voir un placenta feuilleté, sur lequel sont couchées par écailles plusieurs semences chargées d'une aigrette; ajoutez aux caractères de ce genre, que ces especes rendent du lait. Tournefort, *Insl. rei herb.* Voyez PLANTE. (I)

Harris prétend que l'*apocyn* est semblable à l'ipécacuana, qu'il purge violemment par haut & par bas, & qu'il est impossible de distinguer l'*apocyn* en poudre du véritable ipécacuana, quoique ces deux racines entières diffèrent par la couleur des filets qui les traversent. (N)

APODICTIQUE; ce mot est formé du grec ἀποδίκτυμαί, je démontre, je montre clairement; c'est, en Logique, un argument ou syllogisme clair, une preuve convaincante, ou démonstration d'une chose. V. DÉMONSTRATION, ARGUMENT, &c. (X)

\* APODIOXIS, (*Belles-Lettres.*) figure de rhétorique, par laquelle on rejette avec indignation un argument ou une objection comme absurde.

\* APODIPNE, f. m. de ἀποδῖπνον, après le repas du soir (*Lithurg.*); office de l'église grecque, qui répond à ce qu'on appelle *complies* dans notre église. Il y a le grand *apodipne* & le petit; celui-ci est pour le courant de l'année; le grand n'est que pour le carême.

**APODIPNE** ou **APODEIPNE**, (*Musique des anc.*) chansons des Grecs pour l'après souper. Les Latins les appelloient *post-cæna*. (*F. D. C.*)

**APODYTERION**, (*Histoire anc.*) piece des anciens Thermes ou de la Palestre, dans laquelle on quittoit ses habits, soit pour le bain, soit pour les exercices de la Gymnastique : à en juger par les Thermes de Dioclétien avant leur demolition, l'*apodyterion* étoit un grand salon octogone de figure oblongue, dont chaque face formoit un demi-cercle, & dont la voûte étoit soutenue par plusieurs colonnes d'une hauteur extraordinaire. *Mém. de l'Acad. tom. I. (G)*

**APOGÉE**, f. m. c'est, en *Astronomie*, le point de l'orbite du soleil ou d'une planète, le plus éloigné de la terre. Voyez **ORBITE** & **TERRE**.

Ce mot est composé de ἀπό, *ab* & de γῆ, ou γαία, *terra*, terre ; *apogée* signifie aussi *grotte* ou *voûte souterraine*.

L'*apogée* est un point dans les cieux, placé à une des extrémités de la ligne des apsidés. Lorsque le soleil ou une planète est à ce point, elle se trouve alors à la plus grande distance de la terre où elle puisse être pendant sa révolution entiere. Voyez **APSIDE**, **TERRE**, **PLANETE**, &c.

Le point opposé à l'*apogée* s'appelle *périgée*. Voyez **PÉRIGÉE**.

Les anciens Astronomes qui plaçoient la terre au centre du monde, considéroient particulièrement l'*apogée* & le *périgée*. Quant aux modernes, qui font occuper au soleil le lieu que les anciens avoient accordé à la terre, il n'est plus question pour eux d'*apogée* & de *périgée*, mais d'*aphélie* & *périhélie*. L'*apogée* du soleil est la même chose que l'*aphélie* de la terre, & le *périgée* du soleil est la même chose que le *périhélie* de la terre. Voyez **APHÉLIE** & **PÉRITÉLIE** ; Voyez aussi **SYSTEME**.

On peut déterminer la quantité du mouvement de l'*apogée* par deux observations faites en deux temps fort éloignés l'un de l'autre ; on réduira en minutes la différence donnée par les deux observations, & on divisera les minutes par le nombre d'années comprises entre les deux observations : le quotient de cette division sera le mouvement annuel de l'*apogée*. Ainsi

Hipparque ayant observé, 140 ans avant Jésus-Christ, que l'*apogée* du soleil étoit au 5<sup>d</sup> 30' des X ; & Riccioli ayant observé en l'an de Jésus-Christ 1646, qu'il étoit au 7<sup>d</sup> 26' du S, il s'enfuit que le mouvement annuel de l'*apogée* est de 1' 2", puisqu'en divisant la différence 31<sup>d</sup> 56' 15" réduite en minutes, par l'intervalle 1786 des années écoulées entre les deux observations, il vient pour quotient 1' 2", comme le portent les tables de M. de-la-Hire.

La seule de toutes les planetes qui ait un *apogée* & un *périgée* véritables, est la lune, parce que cette planete tourne véritablement autour de la terre ; cet *apogée*, aussi bien que le *périgée*, a un mouvement très-sensible d'occident en orient, selon la suite des signes, de sorte que l'axe ou la ligne des apsidés ne se trouve au même point du ciel, qu'après un intervalle d'environ neuf ans.

De plus, le mouvement de l'*apogée* de la lune est sujet à une inégalité considérable ; car lorsque cet *apogée* se trouve dans la ligne des syzigies, il paroît se mouvoir de même que le soleil, selon la suite des signes ; mais dans les quadratures, il est au contraire rétrograde. Or les mouvements de l'*apogée*, soit qu'il s'accélére ou qu'il rétrograde, ne sont pas toujours égaux, car il doit arriver, lorsque la lune est dans l'un ou l'autre quartier, que la ligne de son *apogée* s'avancera bien plus lentement qu'à l'ordinaire, ou qu'il deviendra rétrograde ; au lieu que si la lune est en conjonction, le mouvement de l'*apogée* sera le plus rapide qu'on pourra observer. Voyez **APSIDE**. *Inst. Ast. de M. le Monnier*. La cause du mouvement de l'*apogée* de la lune est le sujet d'une grande question qui n'est pas encore décidée au moment que j'écris ceci. Voyez **ATTRACTION** & **LUNE**. (O)

**APOGRAPHE**, f. m. (*Grammaire*.) ce mot vient de ἀπό, préposition grecque qui répond à la préposition latine *a* ou *de*, qui marque dérivation, & de γραφο, *scribo*, ainsi *apographe* est un écrit tiré d'un autre ; c'est la copie d'un original. *Apographe* est opposé à *autographe*. (F)

**APOINTÉ**, v. act. en terme de *Tondeur*, c'est faire des points d'aiguille à une piece de drap, sur le manteau ou côté du

chef qui enveloppe la piece, pour l'empêcher de se déplier.

\***APOLLINIQUE**, f. m. (*Lith.*) c'est dans l'Eglise grecque, une sorte de refrain qui termine les parties considérables de l'office divin. Ce refrain change selon les temps. Le terme *apollinique* est composé de *από* & de *ἀπώ*, je délire, je finis, &c.

**APOLLINAIRES**, ou **APOLLINARISTES**, f. m. pl. (*Théol.*) Les *Apollinaires* sont d'anciennes hérétiques, qui ont prétendu que Jésus-Christ n'avoit point pris un corps de chair tel que le nôtre, ni une ame raisonnable telle que la nôtre.

*Apollinaire* de Laodicée, chef de cette secte, donnoit à Jésus-Christ une espece de corps, dont il soutenoit que le verbe avoit été revêtu de toute éternité : il mettoit aussi de la différence entre l'ame de Jésus-Christ & ce que les Grecs appellent *voûs*, esprit, entendement ; en conséquence de cette distinction, il disoit que le Christ avoit pris une ame, mais sans l'entendement ; défaut, ajoutoit-il, suppléé par la présence du Verbe. Il y en avoit même, entre ses sectateurs, qui avançoient positivement que le Christ n'avoit point pris d'ame humaine.

Selon l'évêque Pearson, écrivain Anglois, » la différence entre l'hérésie des *Apollinaires*, & celle des Ariens, est, que les » *Apollinaires* soutenoient que Dieu se » revêtit en même temps de la nature de » la chair & de l'ame de l'homme, au lieu » que les Ariens ne lui attribuoient que » la nature de la chair. Il y a deux choses à » remarquer dans l'hérésie des *Apollinaires*, » 1<sup>o</sup>. un sentiment philosophique qui » consiste à distinguer trois parties dans » l'homme, l'ame, l'entendement & le » corps : 2<sup>o</sup>. un sentiment théologique, » par lequel il paroît qu'ils composoient la » nature humaine de Jésus-Christ, d'un » corps & d'une ame tels que nous les » avons, à l'exception que l'ame humaine » prise par Jésus-Christ, étoit séparée de » notre entendement. » Nous remarquons que l'évêque Pearson semble s'écarter ici de l'opinion commune des auteurs qui ont travaillé sur l'histoire ecclésiastique, en supposant qu'*Apollinaire* accordoit à Jésus-Christ un vrai corps tel que le nôtre. Voyez

*Niceph. hist. eccléf. liv. II, ch. xij. Vincent de Lerins.*

*Apollinaire* prétendoit encore que les ames étoient engendrées par d'autres ames, comme il en est des corps. Théodoret l'accuse d'avoir confondu les personnes en Dieu, & d'être tombé dans l'erreur des Sabelliens. S. Basile lui reproche d'un autre côté d'abandonner le sens littéral de l'écriture, & de rendre les livres saints entièrement allégoriques.

L'hérésie d'*Apollinaire* consistoit, comme on voit, dans des distinctions très-subtiles ; c'étoit une question compliquée de Métaphysique, de Grammaire, & de Théologie, à laquelle il n'étoit guere possible que le commun des fideles entendit quelque chose ; cependant l'histoire ecclésiastique nous apprend qu'elle fit des progrès considérables en Orient. La plupart des églises de cette partie du monde en furent infectées. Elle fut anathématisée dans un concile tenu à Alexandrie sous S. Athanasé en 362, & dans ceux d'Antioche en 378, & de Rome en 382.

Cette hérésie eut plusieurs branches, dont la principale fut celle des Démocrites. Voyez **DÉMOCRITES**. (G)

**APOLLINAIRES (Jeux)**, *ludi apollinares*, (*Hist. anc. & Myth.*) jeux qui se célébroient tous les ans à Rome en l'honneur d'Apollon, le cinquième jour de Juillet, dans le grand cirque, & sous la direction du préteur. Une tradition fabuleuse dit qu'à la première célébration de ces jeux, le peuple étonné d'une invasion soudaine des ennemis, fut contraint de courir aux armes ; mais qu'une nuée de flèches & de dards tombant sur les agresseurs, ils furent dispersés, & que les Romains reprirent leurs jeux, après avoir remporté la victoire. (G)

\***APOLLON**, f. m. (*Myth.*) dieu des païens, singulièrement révéré par les Grecs & par les Romains, qui le regardoient comme le chef des muses, l'inventeur des beaux arts, & le protecteur de ceux qui les cultivent. Cicéron distingue quatre *Apollons* : le premier & le plus ancien fut fils de Vuleain : le second naquit de Corybas, dans l'île de Crete : le troisième & le plus connu, passé pour fils de Jupiter

Jupiter & de Latone, & pour frere de Diane; il naquit à Delos, ou vint de Scythie à Delphes: le quatrième naquit parmi les Arcadiens, dont il fut le législateur, & s'appella *Nomion*. Sur les plaintes des divinités inferales à qui Esculape, fils d'Apollon, ravilloit leur proie, guérissant les malades par ses remèdes, & résuscitant même les morts, Jupiter ayant foudroyé d'hâbles médecins, on dit qu'Apollon vengea la mort de son fils sur les Cyclopes qui avoient forgé les foudres, & les détruisit à coups de fleches; & que Jupiter courroucé de cette représaille, le chassa du ciel. Apollon chassé du ciel, s'en alla garder les troupeaux d'Admete, passa du service d'Admete à celui de Laomedon, s'occupa avec Neptune à faire de la brique & à bâtir les murs de Troie, travail dont les deux dieux ne furent point payés; & il erra quelque temps sur la terre, cherchant à se consoler de sa disgrâce par des aventures galantes avec des mortelles aimables, dont ce dieu du bel esprit n'eut pas toujours lieu d'être satisfait. Apollon fut dieu de la lumiere au ciel, & dieu de la poésie sur la terre. Tandis qu'il servoit Admete, Mercure, qui n'étoit encore qu'un enfant, le séduisit par le son de sa flûte, & détourna le troupeau que Admete lui avoit confié; Apollon, au sortir de l'enchantement où l'avoient jeté les sons de Mercure, s'apercevant du vol, courut à son arc pour en punir Mercure: mais ne trouvant plus de fleches dans son carquois, il se mit à rire de la finesse du jeune fripon qui les lui avoit encore enlevées.

APOLLON, f. m. (*Luth.*) instrument ressemblant au théorbe; il avoit vingt cordes simples, & étoit d'un meilleur usage & plus aisé à s'accorder, à ce qu'on prétend. On attribue l'invention de l'Apollon à un François qui vivoit au XVII<sup>e</sup> siècle. Cet instrument n'est plus d'usage. (*P. D. C.*)

\* APOLLONIA, (*Géogr. mod.*) cap d'Afrique sur la côte de Guinée, un peu à l'occident; Mary & Corneille le placent à l'orient du cap des trois Pointes, & proche la riviere de Mauca.

APOLLONIE, ou APOLLONIENSIS, (*Géogr. anc.*) ville de Sicile près

des Alontins. Il y a un grand nombre de villes du même nom. On fait mention d'une Apollonie appelée *Apollonia Mydonia*, ou de la contrée des Mygdons, dans la Macédoine; c'est aujourd'hui *Cetes*, ou *Seres*, ou *Afera*, dans la Macédoine moderne, sur la riviere de Terratié: d'une Apollonie sur la côte occidentale de la Macédoine ancienne, ou de notre Albanie, qu'on appelle aujourd'hui *Polana*: d'une riviere de même nom, à l'embouchure de laquelle elle est située: d'une Apollonie de Calchidique, aujourd'hui *Crissos*: de deux Apollonies en Crete, dont l'une étoit nommée *Eleuthera*: d'une Apollonie furnommée la grande, *Apollonia magna*, ou *Anthium*, située dans une petite ile du Pont-Euxin, proche de la Thrace, qui a maintenant le nom *Sissopoli*, & qui est dans la Romanie sur la mer Noire: d'une Apollonie dans la Mysie, en Asie mineure, sur le Rhindans, qu'on soupçonne avoir été notre Lupadie en Anatolie, sur la riviere de Lupadie: d'une Apollonie en Asie mineure, entre Ephese & Thyatire: d'une Apollonie, qui a été aussi nommée *Margion* & *Theolossiana*, & qu'on place en Phrygie: d'une Apollonie de la Galatie, dans l'Asie mineure: d'une autre de la Palestine, près Joppé: d'une Apollonie de Syrie, près d'Apamie, au pied du mont Casius: de celles de la Célé-Syrie ou Syrie creusée, de l'Assirie, de la Cyrénaïque, de la Lybie, qu'on appelle aujourd'hui *Bonandraxa*, & qui est dans la contrée de Barca: du gouvernement appelé *Apollopolites nomus*, &c. car il y a beaucoup d'autres Apollonies, outre celles que nous venons de nommer.

APOLLONIEN, adj. m. On désigne quelquefois l'hyperbole & la parabole ordinaires, par les noms d'*hyperbole* & de *parabole apolloniennes*, ou d'*Apollonius*, pour les distinguer de quelques autres courbes d'un genre plus élevé, & auxquelles on a aussi donné le nom d'*hyperbole* & de *parabole*. Ainsi  $ax = yy$  désigne la parabole apollonienne;  $ax = xy$  désigne l'hyperbole apollonienne; mais  $ax = y^3$  désigne une parabole du 3<sup>e</sup> degré;  $ax = xyy$  désigne une hyperbole du même degré. Voyez PARABOLE & HYPERBOLE. On

appelle la parabole & l'hyperbole ordinaires, *parabole & hyperbole d'Apollonius*, parce que nous avons de cet ancien géomètre un traité de sections coniques fort étendu. Ce mathématicien, qu'on appelle *Apollonius Pergus*, parce qu'il étoit de Pergé en Pamphlie, vivoit environ 250 ans avant Jésus-Christ. Il ramassa sur les sections coniques, tout ce qu'avoient fait avant lui Aristée, Eudoxe de Cnide, Ménéchme, Euclide, Conon, Trafidée, Nicotele : ce fut lui qui donna aux trois sections coniques le nom de *parabole*, d'*ellipse* & d'*hyperbole*, qui non seulement les distinguent, mais encore les caractérisent. *Voyez leurs articles*. Il avoit fait huit livres qui parvinrent entiers jusqu'au temps de Pappus d'Alexandrie, qui vivoit sous Théodose ; on ne put retrouver que les quatre premiers livres, jusqu'en 1658, que le fameux Borelli trouva dans la bibliothèque de Florence un manuscrit arabe qui contenoit, outre ces quatre premiers, les trois suivans : aidé d'un professeur d'arabe, qui ne savoit point de Géométrie, il traduisit ces livres, & les donna au public. *Voyez l'éloge de M. Viviani*, par M. de Fontenelle, *Hist. acad.* 1703.

Le huitième livre d'Apollonius n'est point de lui ; il a été rétabli par l'Éditeur sur les indications de Pappus.

\* **APOLLONIES**, (*Mytholog.*) fêtes instituées en l'honneur d'Apollon à Égiale, où l'on dit qu'il se retira avec Diane sa sœur après la défaite de Python, & d'où l'on ajoute qu'ils furent chassés par les habitans. Mais peu de temps après la retraite des deux divinités en Crète, où elles se réfugièrent, la peste s'engendra dans Égiale, & y fit de grands ravages. L'oracle consulté sur les moyens d'écarter ce fléau, répondit qu'il falloit députer en Crète sept jeunes filles & sept jeunes garçons, afin d'engager Apollon & Diane à revenir dans la ville ; ce qui fut exécuté : les deux divinités revinrent, & la peste cessa. Ce fut en mémoire de cet événement que dans les fêtes appellées *apollonies*, on faisoit sortir de la ville, tous les ans, le même nombre de filles & de garçons, comme s'ils alloient encore chercher Apollon & Diane.

**APOLLONIUS**, (*Hist. des Juifs*), gouverneur de Syrie & lieutenant des armées d'Antiochus Epiphane, fit des maux épouvantables aux Juifs, il leva une puissante armée pour les exterminer. Mais Judas Machabée, avec une poignée de monde, le défit, le tua de sa main, & lui prit son épée, dont il se servit dans la suite en mémoire d'une si glorieuse action.

Un autre *Apollonius*, général des troupes de Démétrius, & gouverneur de la Célé-Syrie, fut défait par Jonathan 148 ans avant Jésus-Christ.

**APOLOGÉTIQUE**, adj. (*Théol.*) écrit ou discours fait pour excuser ou justifier une personne ou une action. *Voyez APOLOGIE*.

L'*Apologétique* de Tertullien est un ouvrage plein de force & d'élevation, digne en un mot du caractère véhément de son auteur. Il y adresse la parole, selon quelques-uns, aux magistrats de Rome, parce que l'empereur Sévère, dont la persécution commençoit, étoit alors absent de cette ville ; & selon d'autres, à ceux qui tenoient les premières places dans l'empire, c'est-à-dire aux gouverneurs des provinces.

Tertullien s'y attache à montrer l'injustice de la persécution contre une religion qu'on vouloit condamner sans la connoître & sans l'entendre ; à réfuter & l'idolâtrie & les reproches odieux que les idolâtres faisoient aux chrétiens d'égorger des enfans dans leurs mystères, d'y manger de la chair humaine, d'y commettre des incestes, &c. Pour répondre au crime qu'on leur imputoit de manquer d'amour & de fidélité pour la patrie, sous prétexte qu'ils refusoient de faire les sermens accoutumés, & de jurer par les dieux tutélaires de l'empire, il prouve la soumission des chrétiens aux empereurs. Il en expose aussi la doctrine autant qu'il étoit nécessaire pour la disculper, mais sans en dévoiler trop clairement les mystères, pour ne pas violer la religion du secret, si expressément recommandée dans ces premiers temps. Cet écrit, tout solide qu'il étoit, n'eut point d'effet, & la persécution de Sévère n'en fut pas moins violente (G)

**APOLOGIE**, f. f. (*Littérat.*) *apologia*,



mot originairment grec, ἀπολογία, *discours* ou écrit pour la défense ou la justification d'un accusé : toute *apologie* suppose une accusation bien ou mal fondée, & le but de l'*apologie* est de montrer que l'accusation est fautive ou mal-à-propos intentée.

Les persécutions que l'Église eut à essuyer depuis sa naissance, pendant les trois premiers siècles, obligèrent souvent les chrétiens de présenter aux empereurs, au sénat & aux magistrats païens, des *apologies* pour la religion chrétienne : pour répondre aux fausses imputations par lesquelles on s'efforçoit de les noircir, comme ennemis des dieux, des puissances, & perturbateurs du repos public.

Les principales de ces *Apologies* sont celles de Quadrat & d'Aristide : les deux *apologies* de S. Justin martyr, celle d'Athénagore, l'*apologétique* de Tertullien, & le dialogue de Minutius Felix, intitulé *Oclavius*.

Quadrat, qui étoit évêque d'Athènes, composa son *apologie* pour les chrétiens vers l'an de Jésus-Christ 124, & la présente dans le même temps à l'empereur Adrien, qui parcouroit alors les provinces de l'empire, & entr'autres la Grèce. Eusebe nous en a conservé quelques fragmens ; mais il ne nous reste rien de celle qu'Aristide, athénien & philosophe chrétien, écrit peu après celle de Quadrat.

Des deux *apologies* qu'écrivit S. Justin martyr, la première est de l'an de Jésus-Christ 150, & porte ce titre. " A l'em-  
" pereur Titus - Elius - Adrien - Antonin,  
" pieux, auguste César ; & à son fils  
" véritable philosophe ; & à Lucius phi-  
" losophe, fils de César, selon la nature,  
" & de l'empereur par adoption, amateur  
" de la science ; & au sacré sénat, & à  
" tout le peuple romain. Pour les person-  
" nes de toutes conditions qui sont haïes  
" & maltraitées injustement, Justin, fils  
" de Priscus Bacchius, natif de Flavia, ou  
" de Naples en Palestine, l'un de ces per-  
" sécutés, présente cette requête. " Après  
un préambule convenable, ce saint docteur montre l'injustice qu'il y a de condamner les chrétiens sur le seul nom, & détruit le reproche d'athéisme qu'on leur

faisoit, par l'exposition de quelques points de leur doctrine, de leur morale, & de leur culte extérieur. Il répond ensuite aux accusations contre leurs mœurs, & les rétorque avec force contre celles des païens. Enfin il la termine par la copie d'une lettre d'Adrien, où cet empereur défendoit qu'on persécutât les chrétiens.

Ce pere composa la seconde *apologie* seize ans après, & elle n'a pour but que de détruire les calomnies infamantes dont on chargeoit les chrétiens. Elle est adressée au sénat de Rome, & n'eut pas plus d'effet que la première.

On croit que l'*apologie* d'Athénagore est aussi de l'an 166, & qu'il l'adressa aux deux empereurs Marc-Aurèle & Lucius Verus. Il y suit à-peu-près la même méthode que S. Justin, & repousse fortement trois accusations, l'athéisme, le repas de chair humaine, & les incestes.

Quant à l'*apologie* de Tertullien, nous en avons parlé au mot APOLOGÉTIQUE.

L'*Oclavius* de Minutius Felix, orateur romain, qui vivoit dans le troisième siècle, est un dialogue sur la vérité de la religion chrétienne, où, par occasion, l'auteur répond aux calomnies des juifs & des païens. Le caractère de tous ces ouvrages est une noble & solide simplicité, jointe à beaucoup de véhémence, sur-tout dans Athénagore & dans Tertullien. (G)

APOLOGUE, f. m. (*Belles-Lettres*.)

est un petit récit, qui couvre une vérité du voile de l'allégorie. il est peu de genres de poésie qui offrent autant d'avantages. Le fabuliste, attentif à ménager notre amour-propre par le déguisement de l'instruction, & notre paresse par la brièveté du récit, nous conduit à la vertu par la main du plaisir : il cache, sous des guirlandes de fleurs, les épines de la morale. Il paroît n'avoir dessein que de nous amuser, & nous lui pardonnons de nous instruire.

Les personnages qu'il met sur la scène ont quelque chose de merveilleux, & le singulier qui plaît à tous les hommes, enchante les enfans : il parle à l'imagination, & l'imagination est plus près du cœur que l'esprit.

De la vraisemblance. Il faut que les

images du fabuliste soient conformes aux idées que nous avons des choses. La société du lion avec la génisse & la chevre n'est point vraisemblable. Est-il naturel qu'il prenne pour compagnons de chasse les animaux qui sont son gibier? N'en coûte-t-il pas de se représenter un loup, qui maître de sa faim, fait une conversation fort longue avec l'agneau avant que de le dévorer? Phèdre nous peint un chien, qui en nageant, contemple son image dans le cristal des eaux. Avait-il oublié qu'il est impossible de nager sans troubler l'eau, & de voir son image lorsque l'eau est troublée?

Le fabuliste, scrupuleux dans le choix de ses acteurs, les fait agir selon l'instinct qui leur est propre, selon le caractère ou qu'ils ont, ou que l'on est convenu de leur donner. Avec ces précautions, il ne choquera pas; mais il faut qu'il intéresse.

*De l'intérêt.* Il intéresse 1<sup>o</sup>. par le choix de la morale, si elle n'est ni insipide, ni surannée. Une curiosité naturelle nous porte vers le nouveau: c'est lui qui réveille notre attention, & le plaisir de notre esprit dépend de l'exercice modéré de cette faculté de notre ame.

Il intéresse 2<sup>o</sup>. par le choix de l'allégorie. Il faut que, semblable à une gaze transparente, elle laisse entrevoir l'objet; de sorte qu'en même temps notre esprit ait la satisfaction de s'exercer, & notre vanité le plaisir de s'applaudir de sa découverte. L'écrivain doit ressembler à cette bergère de Virgile, qui se cache derrière des saules, mais qui desire d'être aperçue.

Il intéresse 3<sup>o</sup>. s'il met la fable en action, s'il fait oublier l'écrivain, pour ne laisser paroître que les acteurs. Cette illusion agréable, qui est le premier charme du récit, doit être le premier but du narrateur.

Il nous intéresse 4<sup>o</sup>. par un ton de naïveté, que la Fontaine appelle *l'art de plaire, & de n'y penser pas*. L'ingénuité nous séduit, & l'auteur nous persuade, quand il nous paroît lui-même persuadé.

Il nous intéresse 5<sup>o</sup>. par une certaine philosophie égayée, qui nous caclera la sècheresse du précepte. Cet enjouement est un piège auquel nous nous laissons prendre, & le poète réforme d'autant plus effi-

cacement nos mœurs, que nous croyons qu'il ne veut que nous faire rire.

*Des personnages.* L'*apologue* admet différents personnages. Les êtres raisonnables, comme dans la fable de la vieille & des deux savantes, n'offrent pas assez de merveilleux. Les êtres matériels, comme dans la fable du pot de terre & du pot de fer, en présentent trop; on n'est point surpris d'entendre parler les hommes, & l'on se figure difficilement le langage de deux limes. Les êtres abstraits & moraux, comme dans la fable où la Mothe personnifie *dame Mémoire, son Jugement, & demoiselle Imagination*, demandent de celle-ci un trop grand effort. Notre esprit peine pour se représenter ces personnages singuliers.

Les animaux paroissent convenir davantage à la fable, parce qu'ils ont un caractère invariable. Le mot de renard réveille en nous l'idée de la finesse; & si j'entends nommer une brebis, je me représente la douceur. Une autre raison plaide en faveur des animaux. En les faisant parler, on se prête à la sensibilité de notre amour-propre, qui ne pardonne les censures que lorsqu'elles sont indirectes; & l'on ménage notre imagination, à qui il en coûte peu d'entendre dialoguer, & de voir agir des êtres qui paroissent avoir tant de ressemblance avec nous, & en qui nous croyons retrouver nos idées & nos affections. Je suis bien éloigné de dire avec l'abbé des Fontaines, qu'il faut être plus bête que les bêtes, pour les croire des machines; mais j'ose avancer que nous n'avons point de peine à supposer dans les animaux les réflexions qu'ils sont incapables de faire.

Ce que nous disons en leur faveur peut convenir en partie aux êtres célestes. Ils ont, comme eux, un caractère déterminé, & les poètes nous ont familiarisés avec l'idée qu'ils pensent & parlent à-peu-près comme nous; mais il faut convenir que tous ceux qui connoissent la rapacité du loup & la fidélité du chien, ne savent pas que Minerve est la déesse de la sagesse, & Momus le dieu de l'enjouement: cette seule réflexion justifie la préférence que nous croyons devoir donner aux animaux, pour jouer le rôle de la *peut-être comédie* que l'on appelle *apologue*.

L'allégorie est le corps de la fable, & la morale en est l'ame. Il faut l'énoncer lorsque vous vous défiez de la pénétration du lecteur. On reprochoit à la lionne de ne mettre qu'un petit au monde. Un seul, dit-elle, mais c'est un lion. Esope pouvoit dans ce cas omettre l'allabulation; sans ce secours, on devoit conclure qu'il faut priser les choses par elles-mêmes & non par leur nombre. Lorsqu'on ne peut se méprendre aux traits d'un homme, est-il nécessaire de graver son nom sur l'estampe qui le représente? Si vous êtes obligé d'exprimer la vérité que déguise la fiction, où la placerez-vous? Les uns prétendent qu'elle doit servir d'exorde au récit, d'autres soutiennent qu'elle doit le terminer. L'un annonce, disent les premiers, une vérité avant que de l'étayer par des faits; pourquoi ne nous conduirions-nous pas dans la fable comme dans la conversation? En réservant, disent les autres, la morale pour la fin, on procure à l'esprit le plaisir que lui cause la suspension, & à notre vanité celui d'avoir prévenu le Poète. Le sens moral est le dénouement du Poème; il doit donc le terminer. Pour nous, nous pensons que dans un recueil de fables, la variété en fait le premier mérite; & qu'en mettant la sentence toujours au commencement ou toujours à la fin du récit, il en résulteroit une uniformité qui avoisine ou amène l'ennui. Pour éviter cette monotonie, nous conseillons d'introduire de temps en temps des prologues ou des épilogues; quand leur ton approche par des nuances presque insensibles de celui de la narration, ils sont pour le lecteur une source d'amusement comme d'instruction.

*De la longueur de la Fable.* Le rhéteur Théon a prétendu que la narration de la fable doit être, autant qu'il est possible, serrée & sans ornement. M. Lessing, appuyé sur cette autorité & sur l'exemple d'Esope, ne connoit point de milieu entre l'inutile & le nécessaire. Faisant une loi de la plus grande précision possible, il exclut tous les épisodes. On peut lui répondre que le goût ne s'affujettit point à des règles rigoureuses. On n'allonge point un récit inutilement, lorsque les ornemens qu'on

lui prête tournent au profit des vérités qu'on développe, ou des vertus que l'on veut inspirer. Une route agréable n'est jamais longue; les tableaux, les descriptions, les images sont les seuls titres qui font placer la fable au rang des poésies: si le récit est dénué de ces avantages, il sera plus court; mais fera-t-il un poème? Cessons donc ou de regarder les fabulistes comme des poètes, ou de soutenir que la plus grande brièveté possible est de l'essence de l'apologue; mais que les détails, que les épisodes ne détruisent jamais l'unité. Le fabuliste n'en est pas plus dispensé que les autres écrivains.

*De Style.* Cette brièveté que nous ne croyons pas nécessaire dans l'ensemble de l'apologue, convient beaucoup à son style. Le fabuliste toujours concis & ferré, s'interdit le faste des périodes & le luxe des phrases symétriquement cadencées; il retranche les verbes, supprime les liaisons, & augmente, par le secours des ellipses, la rapidité du récit.

La seconde propriété de son style est la simplicité: proportionné aux objets qu'il peint & aux acteurs qu'il fait parler, il est éloigné de toute ostentation de délicatesse, de tout étalage d'esprit, & sur-tout de ce perflilage amphigourique, que nos modernes beaux-espits appellent de la grandeur & du sublime. Ses idées, exprimées avec aisance & sans effort, paroissent ne lui avoir rien coûté, & l'on est tenté de croire que les expressions dont il se sert, se sont présentées les premières. Si quelquefois il emploie des périphrases audacieuses ou des tours brillans, une correction leur sert de passe-port.

Quel art pour allier l'élégance à la simplicité! Cependant cette élégance est devenue nécessaire, soit que notre estime pour la Fontaine nous fasse une loi de l'imiter, soit que notre langue, un peu diffusé par sa nature, exige par compensation que les grâces des ornemens remplacent celles de la concision.

Mais en quoi consiste cette élégance, qui embellit la simplicité sans la faire disparaître? Dans la variété des expressions, pourvu qu'on ne tombe pas dans le pueril ou le néologisme, dans le choix des épithètes,

pourvu qu'on ne les emploie pas avec prodigalité; dans les allusions aux usages & à l'histoire, pourvu qu'elles ne soient pas forcées; dans les métaphores & les allégories, pourvu que, trouvées sans effort, elles en demandent peu du lecteur: mais rien sur-tout n'embellit davantage la fable, que les images vives qui transportent les objets sous nos yeux, & les expressions imitatives qui peignent à Porcille en même temps qu'à l'esprit. Telles sont les sources des ornemens qui conviennent à la fable.

Quelle est l'espèce de vers qu'elle doit préférer? Les Latins, persuadés que le mètre devoit être peu marqué, se servoient de l'iambe libre, qui a tant de rapport avec la prose, qu'on peut aisément s'y méprendre. Le vers alexandrin, coupé par deux hémistiches, offriroit une symétrie trop remarquable, & sa longueur pourroit ralentir la vivacité, qui est l'ame du récit. Le vers de dix syllabes paroît plus propre à la narration, les enjambemens qu'il se permet laissent à peine soupçonner l'art. Il est bon de mêler différentes mesures, pourvu qu'on exile ces vers vains de deux ou trois syllabes, qui, dès qu'on ne les emploie point à dessein de produire une image, fatiguent l'oreille en précipitant le retour des mêmes sons.

*Histoire de la Fable.* L'écriture nous offre des exemples de fables. Joatham y a recours pour rappeler à Sichern l'injustice de son choix, & Natham pour reprocher à David l'énormité de son crime. Le Sauveur des hommes emploie des paraboles pour les instruire de leurs devoirs, & les faire rougir de leurs excès.

Les orateurs s'en sont servis avec avantage. Ce que Démosthène n'avoit pu obtenir par la véhémence des figures & la force du raisonnement, il l'obtient par un apologue. Ménécius Agrippa apaisa une sédition, en récitant la fable des membres & de l'estomac.

Cependant Esope passa communément pour l'inventeur des fables. Le caractère des siennes est la simplicité & la précision. Celles de Pilpay, Bramine Indien, dépourvues de naturel, pechent souvent contre la vraisemblance. Phèdre, plus orné & moins concis qu'Esope, a beaucoup plus de

naïveté que Pilpay. Sa latinité a été comparée à celle de Térence, & Térence est admiré sur-tout pour l'élegante simplicité de son style. On ne lit plus Avienus, & on lit peu Phœrne. La postérité n'a point écrit au jugement de Pie V, qui mettoit ce dernier fabuliste au dessus de l'affranchi d'Auguste. Phèdre ne devoit être surpassé que par la Fontaine. Celui-ci composoit par instinct, & l'on a dit que c'étoit un fablier qui faisoit des fables, comme un poëte produit des poëmes. Qui sur jamais mieux varier les tons? Peintre animé dans la fable du roseau & du chêne; philosophe profond dans celle du paysan du Danube; plein d'enjouement dans celle du corbeau & du renard, de naïveté dans celle de la cigale & de la fourmi, il est inimitable, pour l'art du dialogue, dans celle du loup & de l'agneau. Le même sujet, traité par la Fontaine, Phèdre & Esope, fera sentir les nuances qui les distinguent, & l'on conclura que le poëte françois, moins concis qu'Esope, plus élégant que Phèdre, est plus enjoué qu'eux.

Ses succès n'ont point découragé M. la Mothe. Il dédia au roi cent fables, dont presque tous les sujets lui appartiennent; la plupart de ceux qu'a traité la Fontaine, sont tires des fabulistes qui l'avoient précédé. S'il cede à la Mothe par l'invention, il lui cede également par le choix de la moralité: mais combien lui est-il supérieur par les détails, par les graces du style, & sur-tout par l'enjouement! Celui-ci est naturel, celui-là veut le paroître; les naïvetés de l'un lui échappent, celles de l'autre sont réfléchies. La Mothe, a-t-on dit, vouloit rire comme la Fontaine, mais il n'avoit pas la bouche faire comme lui. Ajoutez que son style dur, & pour ainsi parler, rocailleux, n'a point cette aisance, ce coulant, cette négligence heureuse, qui mettent la Fontaine au dessus de ceux qu'il a pris pour modèles, & auxquels il en a servi.

Bentérad a renfermé péniblement, dans des quatrains, plusieurs des fables de ce grand homme. On sent qu'il n'a pu avoir que le mérite de la difficulté vaincue. Richer a celui de la précision, de la pureté du langage & de la simplicité dans les plans: mais qu'il est éloigné de la délicatesse

enjouée de la Fontaine! Il en approche cependant davantage que le Noble, qui est souvent bouffon lorsqu'il veut être plaisant. D'Ardenne n'a ni la précision de Richer, ni la délicatesse de la Fontaine, ni même la grosse gaieté de le Noble, ni le ton ingénieux de la Mothe: mais semblable à ces peintres subalternes, qui nous ont donné d'excellens traités sur leur art, il a fait précéder son recueil d'un discours qu'on ne sauroit trop lire.

Les fables de M. l'abbé le Monier sont pleines de naïveté: mais ce qui lui donne des droits incontestables à l'immortalité, c'est un fonds d'honnêteté & de vertu qui fait chérir l'auteur, tandis que la vivacité du récit fait applaudir à l'ouvrage.

Les autres nations qui ont couru cette carrière, ne peuvent nous disputer la palme. Gay, poète anglois, sans invention, & presque sans naïveté, est surchargé de réflexions qui détruisent souvent l'unité.

Hagedorn, fabuliste Allemand, est trop sérieux. Geller a un air facile & un ton d'ingénuité, mais il a peu d'enjouement. Lichtenwert est l'inventeur de la plupart de ses fables: le journal étranger lui reproche trop peu d'exactitude & trop de longueur. Ce dernier reproche ne pourra convenir à M. Lessing; mais la brièveté est chez lui aux dépens des grâces, & ses déclamations contre la Fontaine, prouvent qu'il est plus aisé de fatyrifier un grand homme que de l'imiter.

*Cet article est tiré de la Poétique élémentaire de M. l'abbé la Serre.\**

APOLTRONIR, v. act. terme de Fauconnerie, se dit d'un oiseau auquel on a coupé les ongles des pouces ou doigts de derrière, qui sont comme les clés de main, & ses armes, de sorte qu'il n'est plus propre pour le gibier.

APOMECOMETRIE, f. f. (Géom.) est l'art ou la manière de mesurer la distance des objets éloignés. Voyez DISTANCE. Ce mot vient des mots grecs ἀπό, μήκος, longueur, & μετρεῖν, mesurer. (O)

\* APOMYUS, furnom que les Éléens donnerent à Jupiter, pour avoir chassé les mouches qui incommodoient Hercule pendant un sacrifice; à peine Jupiter fut-il invoqué, que les mouches s'envolèrent au delà de l'Alphée. Ce fut en mémoire de ce prodige, que les Éléens firent tous les ans un sacrifice à Jupiter *apomyus*, pour être débarrassés de ces insectes.

\* APON, fontaine de Padoue, dont Claudien nous assure que les eaux rendoient la parole aux muets, & guérissent bien d'autres maladies.

APONEVROLOGIE, f. f. c'est la partie de l'Anatomie dans laquelle on donne la description des *aponévroses*. Voyez APONEVROSE.

Ce mot est composé du grec ἀπό, de νεῦρον, nerf & de λογος, traité, c'est-à-dire traité des nerfs, parce que les anciens se servoient du même mot *nerf*, pour exprimer les tendons, les ligamens, & les nerfs; on y ajoutoit des caractères particuliers. Voyez ANATOMIE & NERF. (L)

APONEVROSE, f. f. ἀπονέυρωσις, des mots grecs ἀπό, & νεῦρον, nerf; c'est parmi les anatomistes, l'extension ou l'expansion d'un tendon à la manière d'une membrane, voyez TENDON & MEMBRANE, parce que les anciens attachoient au mot *nerf*, l'idée des nerfs, des tendons, & des ligamens, en y ajoutant des caractères particuliers. Voyez NERF & LIGAMENT. (L)

APONEVROTIQUE, adj. en anatomie, se dit des membranes qui ont quelque ressemblance avec l'*aponévrose*. Voyez APONEVROSE.

C'est dans ce sens que l'on dit *membrane aponévrotique*. (L)

APOPHLECMATILAMES, ou selon quelques auteurs, APOPHLEGMATISMES; des mots grecs ἀπό, & φλεγμα, phlegme; terme de pharmacie, médecine propre à purger le phlegme, ou les humeurs sereuses de la tête & du cerveau. Voyez PHLEGME.

APOPHLEGMATISMES & APOPHLEGMATISANS, (Médec. & matière

\* On a substitué cet article à celui de M. Pabbé Mallet, qui dispense l'apologie de la convenance des mœurs, & fait une règle de & à la Fontaine. Dans presque toutes leurs fables, ils ont eu l'attention d'observer les mœurs réelles ou idéales des animaux.

Pabbé Mallet, qui dispense l'apologie de la cette saute, échappée très-rarement à Phedre & à la Fontaine. Dans presque toutes leurs fables, ils ont eu l'attention d'observer les

*méd.*) mots par lesquels les anciens exprimoient les évacuations de sérosités ou pituite, & les opéroient. Cette classe d'évacuations & de remèdes a été restreinte par les modernes aux évacuations de la tête & du cerveau. Les sternutatoires ou errhins, les mafficatoires ou fialagogues, font les principaux apophlegmatifans; & leur emploi, regardé comme très-secondaire, est très-praticqué dans la médecine usuelle. Il est pourtant assuré que la plupart de ces médicamens, agiffant comme topiques, & dans la partie ou trop près de la partie affectée, nous offrent un secours direct, bien préférable à tant de remèdes généraux, dont l'action précaire n'a d'autre fondement que l'usage ou l'opinion, dans les vertiges, les menaces de paralysie ou d'apoplexie séreuse des vieillards, dans les hydrocéphales qui peuvent admettre un traitement, dans le begaiement dépendant de ces caufes, dans les enchiênemens confidérables, avec fluxion fans crainte d'inflammation; on pourroit retirer de très-grands avantages de tous ces remèdes. (*M. LA FOSSE.*)

*APOPHORETA*, (*Hift. anc.*) instrumens ronds & plats, qui ont un manche avec la forme d'assiettes. On mettoit dessus des fruits ou des viandes; & ils étoient appellés *apophoreta*, à *ferendo poma*. Cette conjecture est du Pere Montfaucon, qui ne la donne que pour ce qu'elle vaut; car il ajoute tout de fuite, que plutôt que de former des conjectures, il vaut mieux attendre que quelque monument nous instruisse du nom & de l'usage des instrumens qu'il a représentés, pag. 246, tom. II, & auxquels il a attribué celui d'*apophoreta*.

\* *APOPHORETES*, (*Hift. anc.*) prétens qui se faisoient à Rome, tous les ans, pendant les Saturnales. Ce mot vient de *αποφώρα* reporter, parce que ces présens étoient remportés des festins par les conviés. Voyez *ETRENNES*.

*APOPHTHEGME*, est une sentence courte, énergique & instructive, prononcée par quelque homme de poids & de considération, ou faite à son imitation. Tels font les *apophthegmes de Plutarque*, ou ceux des anciens rassemblés par *Lysifthenes*.

Ce mot est dérivé du grec *αποφθεγμα*; parler, l'*apophthegme* étant une parole remarquable. Cependant parmi les *apophthegmes* qu'on a recueillis des anciens, tous, pour avoir la brièveté des sentences, n'en ont pas toujours le poids. (*A*)

*APOPHYGES*, f. f. en architecture, partie d'une colonne, où elle commence à sortir de sa base comme d'une source, & à tirer vers le haut. Voyez *COLONNE* & *BASE*.

Ce mot dans son origine grecque, signifie *effor*; d'où vient que les François l'appellent *eschape*, *congé*, &c. & quelques Architectes, *source de la colonne*. L'*apophyge* n'étoit originairement que l'anneau ou la ferraille attachée ci-devant aux extrémités des piliers de bois, pour les empêcher de se fendre, ce que dans la suite on voulut imiter en ouvrages de pierre. Voyez *CONGÉ*. (*P*)

*APOPHYSE*, f. f. (*Anatomie*) vient de *απο*, de, & *εω*, croître. C'est cette partie de l'os, qui n'en a jamais été séparée par un cartilage mitoyen. C'est en cela que consiste la différence d'avec l'épiphyse, os séparé dans le fœtus d'avec le corps de l'os par un cartilage, & qui ne se réunit à l'os que lorsque ce cartilage a été effacé. On confond très-souvent ces deux objets, & on appelle *apophyse* ce qui est une véritable épiphyse.

Les *apophyses* font ou originales ou adventices. La mâchoire inférieure en a quatre originales. Il y en a à l'os iléon, au talon & ailleurs.

Les *apophyses* adventices se forment par l'attraction des muscles. C'est le mastoïdien qui, en tirant à soi la surface inférieure du crâne, sépare la lame externe de l'interne, & donne naissance à l'*apophyse* mastoïdienne. Tous les os longs sont remplis de tubercules que des muscles ont formés de la même manière, & qui ne se trouvent pas dans le fœtus. (*H. D. G.*) Voyez *CORACOIDE*, *STYLOIDE*, *MASTOÏDES*, & *MUSCLES*.

*APOPLECTIQUE*, adj. relatif à l'apoplexie: ainsi nous disons accès *apoplectique*, eau *apoplectique*, symptôme *apoplectique*, un malade *apoplectique*, trouble & paralysie *apoplectique*, disposition *apoplectique*, amulette & épithème *apoplectique*, baume

baume *apoplectique*. Voyez AMULETTE & BAUME. (N)

**APOPLEXIE**, f. f. (*Médecine*) maladie dans laquelle il se fait subitement une suspension de tous les mouvemens qui dépendent de la volonté & de l'action des sens intérieurs & extérieurs, sans que celle des poumons ni la circulation du sang soient interrompues, la respiration & le battement des artères étant comme dans l'état naturel, & souvent même plus forts; d'où l'on peut conclure que les nerfs qui prennent leur origine dans le cerveau sont les seuls affectés, sans que les fonctions de ceux qui partent du cerveau soient altérées dans le commencement; ce qui donne à cette maladie la ressemblance d'un profond sommeil, qui est cependant accompagné d'un bruit provenant de la poitrine, auquel les Médecins ont donné le nom de *sterteur*.

Les signes avant-coureurs de cette maladie sont, selon Duret, des douleurs de tête vagues, un vertige ténébreux, une lenteur dans la parole, & le froid des extrémités.

Ces signes ne se manifestent pas toujours; car le malade est ordinairement frappé avec tant d'impétuosité, qu'il n'a pas occasion de prévoir, ni le temps de prévenir, une attaque d'*apoplexie*.

On doit regarder comme causes de cette maladie, tout ce qui peut arrêter ou diminuer le cours des esprits animaux dans les organes des sens & des mouvemens dépendans de la volonté, tels qu'un épauilissement du sang & de la lymphe, assez considérable pour qu'ils ne puissent circuler dans les vaisseaux du cerveau; un épanchement de quelque matière qui, comprimant les vaisseaux artériels, nerveux & lymphatiques, arrête la circulation du fluide qu'ils contiennent; enfin tout ce qui peut s'opposer au retour du sang des vaisseaux du cerveau vers le cœur.

Ces causes ne concourent pas toutes ensemble à l'*apoplexie*, ce qui a donné lieu à la distinction que l'on a faite de cette maladie en *séreuse* & en *sanguine*, Boerhaave ajoute la *polypeuse*.

On tire le pronostic de l'*apoplexie* de la respiration du malade: lorsqu'elle est laborieuse, la maladie est mortelle; quand elle est aisée, ou que les remèdes la rendent

telle, il reste encore quelque espérance de sauver le malade.

La cure de l'*apoplexie* est différente, selon les causes qui la produisent.

Les anciens Médecins d'accord avec les modernes sur la nécessité de la saignée dans cette maladie, lorsqu'elle est produite par une cause chaude, ordonnent de la réitérer souvent dans ce cas, avec la précaution de mettre quelques intervalles entr'elles, selon Hippocrate & Celse; lorsqu'elles ne sont pas avantageuses, elles deviennent très-nuisibles aux malades.

Hollier est d'avis de faire tourmenter beaucoup le malade attaqué d'*apoplexie* séreuse, de le faire secouer, & de lui faire froter toutes les parties du corps; il prétend que l'on empêche par ce moyen le sang de se congeler, sur-tout si l'on a le soin de froter le cou du malade à l'endroit où sont les veines jugulaires, & les artères carotides; ce qu'il regarde comme absolument nécessaire pour passer avec succès à la saignée.

Duret n'admet la méthode de secouer le malade, que lorsque l'*apoplexie* est venue peu-à-peu, & que l'on est sûr qu'il n'y a qu'une légère obstruction, prétendant que dans une *apoplexie* subite, les secousses augmentent l'oppression & accélèrent la mort du malade.

Le reste du traitement consiste à procurer par tous les moyens possibles des évacuations; ainsi les émétiques sont les remèdes appropriés dans ce cas, tant pour évacuer les matières amassées dans le ventricule, que pour donner au genre nerveux une secousse capable de rendre aux esprits animaux la facilité de parcourir les filets nerveux qui leur sont destinés.

On joindra à l'usage des émétiques celui des clystères acres & purgatifs, afin de rappeler le sentiment dans les intestins, par l'irritation qu'ils occasionent.

Malgré tous ces secours, l'*apoplexie* qui ne s'est pas terminée au septième jour par la mort du malade, dégénère souvent en hémiplegie, c'est-à-dire en paralysie de quelqu'un des membres, ou en paraplegie, qui est une paralysie de tous, maladie ordinairement incurable. Voyez HÉMIPLÉGIE & PARAPLÉGIE. (L)

✻ L'on vient de conseiller les émétiques

» M. Le Preux - Andri va prouver qu'ils  
» font souvent funestes :

» *Non nostrum est tantas componere lites.*»

L'usage des émétiques paroît consacré dans le traitement ordinaire de toutes les espèces d'*apoplexie*; cependant si l'on considère l'effet que produit un émétique dans le moment de son action, si l'on songe au reflux de sang qu'il occasionne vers les parties supérieures, reflux si bien annoncé par la rougeur de la physionomie, la prééminence des yeux qui semblent sortir de l'orbite, par une douleur vive qui semble fendre le crâne, par les tintemens d'oreille très-considérables, n'aura-t-on pas lieu de craindre d'augmenter l'embarras qui existe déjà dans le cerveau, si l'on vient à pousser vers cette partie une nouvelle quantité de sang? On dira peut-être qu'en accélérant la circulation, en déterminant avec force une nouvelle quantité de sang, on va détruire les obstacles qui donnoient des entraves à la circulation: mais connoît-on assez bien le degré de force qu'on imprime? peut-on évaluer le degré de résistance que présenteroient les vaisseaux, si la distension de ces vaisseaux est déjà portée à un degré excessif? n'a-t-on pas à craindre que, par le premier effort qui surviendra, les tuniques des vaisseaux, déjà incapables de prêter, ne rompent tout d'un coup? On sentira, & de reste, la justesse de ces réflexions, quand on viendra à examiner ce qui se passe dans l'espèce d'*apoplexie* qu'on nomme *sanguine*.

Car, dans cette espèce, le malade paroît suffoqué par la quantité de sang qui se porte vers la tête; & certes le moyen d'empêcher que le sang ne soit dardé avec trop de violence & en trop grande quantité vers le cerveau, n'est pas de lui donner un nouveau degré d'activité, ce que l'action de l'émétique produit. D'après ces considérations, il semble qu'on devroit être plus réservé qu'on ne l'est sur l'usage des émétiques; & si la plupart du temps les émétiques ne produisent pas les effets fâcheux qui doivent résulter nécessairement de leur action, c'est que les forces de la machine se trouvent engourdies, l'émétique n'exerce pas son action dans toute son étendue; il ne produit alors qu'une

impression légère, qui équivaut à celle qu'un purgatif ordinaire auroit pu produire. Si nous paroissions blâmer l'usage des émétiques dans l'espèce d'*apoplexie* qu'on nomme *sanguine*, nous croyons qu'ils pourroient être placés avec plus d'avantage dans l'espèce d'*apoplexie* qu'on nomme *séreuse*; l'inertie dans laquelle est plongée toute la machine, le ralentissement de la circulation, qui paroît si bien marqué par la pâleur de la physionomie, la foiblesse & la lenteur du pouls, annoncent que la machine a besoin d'un nouvel aiguillon qui développe le principe de vie prêt à s'éteindre. D'ailleurs, comme il y a toujours dans l'*apoplexie* séreuse, l'appareil dans les premières voies, c'est-à-dire, amas de saburra, un émétique qui va nettoyant les premières voies, ne peut que convenir. Un remède dont on peut tirer grand profit dans les différentes espèces d'*apoplexie*, est l'application des vésicatoires. Ce remède convient principalement dans l'*apoplexie* séreuse, parce qu'étant de nature stimulante, il met en jeu tout le système nerveux, & donne plus de ressort aux vaisseaux qui ne sont que trop affoiblis; d'un autre côté, la suppuration qui s'excite par l'effet des vésicatoires est une espèce de décharge qui va au bien de la machine. (*M. LE PREUX-ANDRI.*)

APOPOPÉE, s. f. (*Hist. anc.*) nom que l'on donne à la victime que les juifs chargeoient de malédictions, & qu'ils chassoient dans le désert à la fête de l'expiation. *Voyez* EXPIATION.

Ce mot vient du grec ἀποπιπιν, qui signifie renvoyer. Macer, in *Hierolexic.* (G)

APORON ou APORISME, signifie chez quelques anciens *Géomètres* un problème difficile à résoudre, mais dont il n'est pas certain que la résolution soit impossible. *Voyez* PROBLÈME.

Ce mot vient du grec ἀποροε, qui signifie quelque chose de très-difficile, & même d'impraticable; il est formé d'α, privatif, & de ποροε, passage. Tel est le problème de la quadrature du cercle. *V.* QUADRATURE, &c.

Enfin l'on proposoit une question à quelque philosophe Grec, sur-tout de la secte des Académiciens: s'il n'en pouvoit donner la solution, sa réponse étoit ἀπορία,



je ne la conçois pas, je ne suis pas capable de l'éclaircir. (O)

APORRHAXIS, d'ἄπορξις ῥήγνυσι, *abrumpo, frango*; sorte de jeu en usage chez les anciens, & qui consistoit à jeter obliquement une balle contre terre, de manière que cette balle rebondissant allât rencontrer d'autres joueurs qui l'attendoient, & qui la repoussant encore obliquement contre terre, lui donnoient occasion de rebondir une seconde fois vers l'autre côté, d'où elle étoit renvoyée de même, & ainsi de suite, jusqu'à ce que quelqu'un des joueurs manquoit son coup; & l'on avoit soin de compter les divers bonds de la balle. C'étoit une espèce de paume qu'on jouoit à la main. (G)

APORRHOEA, du mot grec ἀπορῆσις, *couler*, se dit quelquefois, en Physique, des émanations ou exhalaisons sulfureuses qui s'élèvent de la terre & des corps souterrains. Voyez VAPEUR, EXHALAISON, MEFHITIS. (O)

\* APOS, l. m. c'est, selon Jonston, une hirondelle de mer, très-garnie de plumes, qui a la tête large, & le bec court; qui se nourrit de mouches, & dont le cou est court, les ailes longues, & la queue fourchue. On le nomme *apos*, parce qu'il a les jambes si courtes qu'on croiroit qu'il n'a point de pieds: si l'on ajoutoit à cette description qu'il a le gosier large, qu'il ne peut se relever quand il est à terre, & qu'il est noir de plumage, on prendroit facilement l'*apos* pour le martin.

APOSCEPARNISMOS, terme de Chirurgie, est une espèce de fracture du crâne faite par un instrument tranchant, qui emporte la pièce comme si une hache l'avoit coupée.

Ce mot vient du grec ἀποσέπτερον, *une coignée, une hache*. Voyez *Bibl. anat. med. tom. I, p. 539 & 582*.

J'ai ouï lire, à l'académie royale de Chirurgie, une observation envoyée par un chirurgien de régiment, qui assuroit avoir guéri par la simple réunion une plaie à la tête faite par un coup de sabre, qui en dédoloant avoit enlevé une pièce du crâne, de façon que la dure-mère étoit découverte de l'étendue d'une lentille. Cette pièce d'os étoit retenue par les tégumens. Le chi-

urgien, après avoir lavé la plaie avec du vin tiède, appliqua les parties dans leur situation naturelle, & les y maintint par un appareil & un bandage convenable. Il prévint les accidens par les saignées & le régime, & la conduite qu'il tint eut tout le succès possible.

Cette pratique ne seroit point à imiter si la dure-mère étoit contuse: il faudroit dans ce cas achever d'ôter la pièce, & penser ce trépan accidentel, comme celui qu'on fait dans un lieu de nécessité ou d'élection, pour les accidens qui requierent cette opération, afin de faire suppurer la contusion de cette membrane. Voyez TRÉPAN. (Y)

APOSIOPESE, f. f. (*Belles Lett.*) figure de rhétorique, autrement appelée *réticence* ou *suppression*: elle se fait lorsque, venant tout d'un coup à changer de passion, ou à la quitter entièrement, on rompt brusquement le fil du discours qu'on devoit poursuivre, pour en entamer un différent. Elle a lieu dans les mouvemens de colere, d'indignation, dans les menaces, comme dans celle-ci, que Neptune fait aux vents déchainés contre les vaisseaux d'Enée:

*Quos ego .... sed motos præstat componere fluctus.*

Ce mot vient du grec ἀποστιασμός, *je me tais*. Voyez RÉTICENCE. (G)

APOSTASIE, ἀποστασία, *révolte*, abandon du parti qu'on suivoit pour en prendre un autre.

Ce mot est formé du grec ἀπό, *ab*, *contra*, & de στασις, *être debout, se tenir ferme*, c'est-à-dire résister au parti qu'on avoit suivi, embrasser une opinion contraire à celle qu'on avoit tenue; d'où les Latins ont formé *apostatare*, mépriser ou violer quelque chose que ce soit. C'est en ce sens qu'on lit dans les loix d'Edouard le confesseur: *Qui leges apostatabit terræ suæ, reus sit apud regem*; que quiconque viole les loix du royaume soit tenu criminel de lèse-majesté.

*Apostasie* se dit plus particulièrement de l'abandon qu'une personne fait de la vraie religion pour en embrasser une fautive: telle fut l'action de l'empereur Julien, quand il quitta le christianisme pour professer l'idolâtrie.

Parmi les Catholiques , *apostasie* s'entend encore de la défection d'un ordre religieux , dans lequel on avoit fait profession , & qu'on quitte sans une dispense légitime. *Voyez* ORDRE & DISPENSE.

Les anciens distinguoient trois sortes d'*apostasie* ; la première , à *supererogatione* , qui se commet par un prêtre ou un religieux qui quitte son état de sa propre autorité , pour retourner à celui des laïques ; & elle est nommée de *surérogation* , parce qu'elle ajoute un nouveau degré de crime à l'une ou l'autre des deux especes dont nous allons parler , & sans l'une ou l'autre desquelles elle n'arrive jamais : la seconde , à *mandatis Dei* ; c'est celle que commet quiconque viole la loi de Dieu , quoiqu'il persiste en la croyance : la troisième , à *fide* ; c'est la défection totale de celui qui abandonne la foi. *Voyez* RENÉGAT.

Cette dernière est sujette à la vindicte des loix civiles. En France , un Catholique qui abandonne sa religion pour embrasser la religion prétendue réformée , peut être puni par l'amende honorable , le bannissement perpétuel hors du royaume , & la confiscation de ses biens , en vertu de plusieurs édits & déclarations publiés sous le regne de Louis-le-Grand. (G-H)

APOSTAT, *apostata*, homme qui abandonne ou renie la vraie foi , la vraie religion. (G)

APOSTEME, *s. m. terme de Chirurgie* , tumeur contre nature , faite de matiere humorale.

Nous remarquerons , dans les *apostemes* , leurs différences , leurs causes , leurs signes , leurs temps & leurs terminaisons.

Les différences des *apostemes* sont essentielles ou accidentelles : celles-là viennent de l'espece de fluide qui produit la tumeur ; celles-ci viennent du désordre ou dérangement que ces mêmes humeurs peuvent produire.

Les *apostemes* étant formés par les liqueurs renfermées dans le corps humain , il y a autant de différentes especes d'*apostemes* qu'il y a de ces différentes liqueurs : ces liqueurs sont le chyle , le sang , & celles qui émanent du sang.

1°. Le chyle dans les *apostemes* , soit en s'engorgeant dans les glandes du mésentère , dans les vaisseaux lactées , ou dans le canal thorachique ; soit en s'échappant dans le ventre ou dans la poitrine.

2°. Le sang produit des *apostemes* , par sa partie rouge ou par sa partie blanche. Il y a plusieurs especes d'*apostemes* formés par la partie rouge du sang : les uns se forment par infiltration , comme le rhumbus , l'échymose , les taches scorbutiques. *Voyez* INFILTRATION. D'autres , par épanchement proprement dit , comme l'empyeme de sang. *Voyez* EMPYEME. Quelquefois le sang est épanché , & en outre infiltré dans le tissu graisseux ; tel est le cas de l'anévrysme faux. *Voyez* ANEVRYSMES. Toutes ces différentes especes d'*apostemes* sanguins sont produites par extravasation : il y en a de plus qui sont causés par le sang contenu dans les vaisseaux , soit par leur dilatation contre nature , comme les anévrysmes vrais , les varices , les hémorrhoides ; d'autres sont produits , en conséquence de la constriction des vaisseaux , ce qui produit l'inflammation , laquelle est phlogose , érépise , ou phlegmon. *Voyez ces mots à leur ordre.*

La partie blanche du sang cause des *apostemes* , en s'arrêtant dans les vaisseaux , ou en s'extravasant. On range sous la première classe les skirres , les glandes gonflées & dures , les rhumatismes , la goutte ; l'œdeme & l'hydropisie sont de la seconde : celui-là se fait par infiltration , celui-ci par épanchement.

3°. Les liqueurs émanées du sang peuvent être des causes d'*apostemes* : le suc nourricier , lorsqu'il est vicié ou en trop grande abondance , produit , en s'arrêtant ou en s'épanchant dans quelques parties , les calus difformes , les excroissances de chair appellées *farcomes* , les poireaux , les verrues , les condylomes , les farcoceles. *Voyez tous ces mots.*

La graisse , déposée en trop grande quantité dans quelques parties , forme la loupe graisseuse. *Voyez* LIPOME.

La semence retenue , par quelque cause que ce soit , dans les canaux qu'elle parcourt , forme des tumeurs qu'on appelle *spermatocoele* , si la liqueur est arrêtée dans l'épididyme ; & *tumeur séminale* , si la liqueur s'amasse en trop grande quantité dans les vésicules séminales.

La synovie, lorsqu'elle n'est point repompée par les pores resorbans des ligamens articulaires, produit l'aakylosé, le gonflement des jointures, & l'hydropisie des articles.

La bile cause une tumeur en s'arrêtant dans les pores biliaires, ou dans les vésicules du fiel, ou dans le canal cholodique; ce qui peut être occasioné par une pierre biliaire, ou par l'épaississement de la bile.

L'humeur des amygdales, retenue dans ces glandes, cause leur gonflement. La salive, retenue dans les glandes, produit les tumeurs nommées *parotides*; & retenue dans les canaux excréteurs des glandes maxillaires ou sublinguales, elle produit la grenouillette.

Le mucus du nez produit le polype, par l'engorgement des glandes de la membrane pituitaire.

Les larmes, par leur mauvaise qualité, ou par leur séjour dans le sac lacrymal, ou dans le conduit nasal, produisent les tumeurs du sac lacrymal, ou l'obstruction du canal nasal.

La Chassie, retenue dans les canaux excréteurs, forme de petites tumeurs qui surviennent aux paupières, & qu'on appelle *orgelets*.

L'humeur sebacée, retenue dans ses petits canaux excréteurs, forme les taches ou taches de rouille.

L'urine, retenue dans les reins, dans les ureteres, dans la vessie ou dans l'uretre, produit des tumeurs urinaires. *Voyez RÉTENTION D'URINE.*

L'humeur des prostates cause la rétention d'urine, lorsqu'elle s'arrête dans ces glandes, & qu'elle les gonfle au point d'oblitérer le canal de l'uretre.

Le lait peut obstruer les glandes des mammelles, ou rentrer dans la masse du sang, se déposer ensuite sur quelque partie, & former ce qu'on appelle communément *lait répandu*.

Le sang menstruel, retenu dans le vagin des filles imperforées, cause un *aposteme*. *Voyez IMPERFORATION.*

Les tumeurs, formées par l'air contenu dans nos humeurs, peuvent être regardées comme des *apostemes*. *V. EMPHYSEME & TYMPANITE.* Quelques-uns regardent les

tumeurs venteuses, sur-tout lorsque cet air vient du dehors, comme formées par un corps étranger. *Voyez TUMEUR.*

Les différences accidentelles des *apostemes* se tirent de leur volume, des accidens qui les accompagnent, des parties qu'ils attaquent, de la maniere dont ils se forment, & des causes qui les produisent.

Par rapport aux parties où les *apostemes* se rencontrent, ils reçoivent différens noms: à la conjonctive, l'inflammation s'appelle *ophtalmie*; à la gorge, *esquinancie*; aux aines, *bubons*; à l'extrémité des doigts, *panaris*.

Les *apostemes* se forment par fluxions, c'est-à-dire, promptement; les autres par congestion, c'est-à-dire lentement: ceux qui sont formés par fluxion, sont ordinairement des *apostemes* chauds, comme l'érysipèle & le phlegmon: on appelle *apostemes* froids, ceux qui se forment par congestion; par exemple, l'œdeme & le skirrhe.

Quant à leur cause, les uns sont benignes, les autres malins; les uns critiques, les autres symptomatiques: les uns viennent des causes externes, comme coups, fortes ligatures, contact, piquure d'insectes, morsure d'animaux venimeux, & mauvais usage des six choses non-naturelles, lesquelles sont l'air, les alimens, le travail, les veilles & les passions, le sommeil & le repos, les humeurs retenues ou évacuées; toutes ces causes produisent embarras, engorgement & obstruction, & conséquemment des *apostemes* ou tumeurs humorales.

Les causes internes viennent du vice des solides, & de celui des fluides. Le vice des solides consiste dans leur trop grande tension, ou dans leur contraction, dans la perte ou dans l'affoiblissement de leur ressort, & dans leur division.

Le vuide des fluides consiste dans l'excès ou dans le défaut de leur quantité, & dans leur mauvaise qualité. *Voyez le mémoire de M. Quelinay, sur le vice des humeurs, dans le premier volume de ceux de l'Académie royale de Chirurgie.*

Les signes des *apostemes* sont particuliers à chaque espece; on peut les voir à l'article de chaque tumeur.

On remarque aux *apostemes*, comme à toutes les maladies, quatre temps; le com-

riencement, le progrès, l'état & la fin.

Le commencement est le premier point de l'obstruction qui arrive à une partie; on le reconnoît à une tumeur contre nature, & à quelques légers symptômes.

Le progrès est l'augmentation des cette même obstruction; on le reconnoît aux progrès des symptômes.

L'état est celui où l'obstruction est à son plus haut point; on le reconnoît à la violence des symptômes.

La fin des *apostemes* se nomme leur *terminaison*.

La terminaison des *apostemes* se fait par résolution, par suppuration, par délitescence, par induration, & par pourriture ou mortification. Toutes ces terminaisons peuvent être avantageuses ou défavorables, relativement à la nature & aux circonstances de la maladie. *Voyez* les mots qui expriment les cinq terminaisons des *apostemes*, chacun à son article.

Quelques auteurs prennent le mot *aposteme*, comme signifiant la même chose qu'*abcès*. *Voyez* ABCÈS. (Y)

APOSTILLE, s. f. (*Droit, Comm. Littér.*) annotation ou renvoi qu'on fait à la marge d'un écrit, pour y ajouter quelque chose qui manque dans le texte, ou pour l'éclaircir & l'interpréter.

APOSTILLE, en matière d'arbitrage, signifie un écrit succinct que les arbitres mettent à la marge d'un mémoire ou d'un compte, à côté des articles qui sont en dispute. Les *apostilles* doivent être écrites de la main des arbitres, & on doit les regarder comme autant de sentences arbitrales, puisqu'elles jugent les contestations qui sont entre les parties.

Celles qui sont faites en marge d'un acte passé pardevant notaire, doivent être paraphées par le notaire & par les parties.

APOSTILLE, adj. quand on dit qu'un mémoire, qu'un compte est *apostillé* par des arbitres, c'est-à-dire, qu'il a été réglé & jugé par eux. *Voyez* APOSTILLE.

APOSTILLER, mettre des *apostilles* en marge d'un mémoire, d'un acte, d'un compte, d'un contrat. *Voyez* APOSTILLE. (G)

APOSTIS, s. m. (*Marine*) on appelle ainsi deux longues pièces de bois de huit

pouces en quarré, & tant soit peu abaissées, dont l'une est le long de la bande droite d'une galere, & l'autre le long de la bande gauche, depuis l'épaule jusqu'à la conille, & qui portent chacune toutes les rames de la chiourme par le moyen d'une grosse corde. *Voyez* GALERE, ÉPAULE, CONILLE, CHIOURME. (Z)

APOSTOLICITE, s. f. se peut prendre en différens sens; ou pour la conformité de la doctrine avec celle de l'église apostolique; ou pour celle des mœurs avec celles des apôtres; ou pour l'autorité d'un caractère accordé par le saint siege. Ainsi on dit l'*apostolicité* d'un serment, de la vie, d'une mission.

\*APOSTOLINS, s. m. pl. (*Hist. eccléf.*) religieux dont l'ordre commença au quatorzième siècle à Milan en Italie. Ils prirent ce nom parce qu'ils faisoient profession d'imiter la vie des apôtres, ou celle des premiers fideles.

APOSTOLIQUE, adj. signifie en général ce qui vient des apôtres, ou qui peut convenir à un apôtre. Mais ce terme se dit plus particulièrement de ce qui appartient au saint siege, ou qui en émane. C'est en ce sens qu'on dit, un *nonce apostolique*, un *bref apostolique*.

*Apostolique* (Chambre), est un tribunal où l'on discute les affaires qui regardent le trésor ou le domaine du saint siege & du pape.

*Notaire apostolique*, V. NOTAIRE. (H)

APOSTOLIQUE, (*Théol.*) Le titre d'*apostolique* est un des caractères distinctifs de la véritable Eglise. Ce titre qu'on donne aujourd'hui par excellence à l'Eglise Romaine, ne lui a pas toujours été uniquement affecté. Dans les premiers siècles du Christianisme il étoit commun à toutes les églises qui avoient été fondées par les apôtres, & particulièrement aux sieges de Rome, de Jérusalem, d'Antioche, & d'Alexandrie: comme il paroît par divers écrits des peres & autres monumens de l'histoire ecclésiastique. Les églises même qui ne pouvoient pas se dire *apostoliques*, eu égard à leur fondation faite par d'autres que par les apôtres, ne laissoient pas de prendre ce nom, soit à cause de la conformité de leur doctrine avec celle des

églises *apostoliques* par leur fondation ; soit encore parce que tous les évêques se regardoient comme successeurs des apôtres , ou qu'ils agitoient dans leurs diocèses avec l'autorité des apôtres. Voyez **EVÊQUE**.

Il paroît encore par les formules de Marculphe , dressées vers l'an 660 , qu'on donnoit aux évêques le nom d'*apostolique*. La première trace qu'on trouve de cet usage , est une lettre de Clovis aux prélats assemblés en concile à Orléans ; elle commence par ces mots : *Le roi Clovis aux S. S. évêques & très-dignes du siège apostolique*. Le roi Gontran nomme les évêques assemblés au concile de Mâcon , *des pontifes apostoliques , apostolici pontifices*.

Dans les siècles suivans , les trois patriarchats d'orient étant tombés entre les mains des Sarrasins , le titre d'*apostolique* fut réservé au seul siège de Rome , comme celui du pape au souverain pontife qui en est évêque. Voyez **PAPE**. S. Grégoire le grand qui vivoit dans le vj. siècle , dit , *liv. V. épître 37* , que quoiqu'il y ait eu plusieurs apôtres , néanmoins le siège du prince des apôtres a seul la suprême autorité , & par conséquent le nom d'*apostolique* , par un titre particulier. L'abbé Rupert remarque , *lib. I. de Divin. offic. cap. xxvij* , que les successeurs des autres apôtres ont été appelés *patriarches* ; mais que le successeur de St. Pierre a été nommé par excellence *apostolique* , à cause de la dignité du prince des apôtres. Enfin le concile de Rheims tenu en 1049 , déclara que le souverain pontife de Rome étoit le seul primat *apostolique* de l'Eglise universelle. De-là ces expressions aujourd'hui si usitées , *siège apostolique* , *nonce apostolique* , *notaire apostolique* , *bref apostolique* , *chambre apostolique* , *vicaire apostolique* , &c. Voyez **NONCE** , **BREF** , &c. (G)

**APOSTOLIQUES**, f. m. plur. (*Théologie*.) nom qu'Hospinien , & Bâle ou Balcé , évêque d'Osierie , donnent à d'anciens moines autrefois répandus dans les îles Britanniques.

Ces deux auteurs prétendent que Pélagie , si fameux par son hérésie , & qui étoit Anglois de naissance , ayant été témoin dans ses voyages en Orient , de la vie monastique , l'introduisit dans sa patrie , & qu'il fut abbé du monastère de Bangor , ayant

sous sa conduite jusqu'à deux mille moines. Mais M. Cave , dans son histoire Littéraire , *tom. I , pag. 291* , quoiqu'il avoue que Pélagie ait été moine , traite tout le reste de rêveries & de fables , avancées sur l'autorité de quelques modernes , tels que Jean de Tinnmouth , Nicolas Chanteloup , &c. écrivains fort peu respectables.

Bede , dans son histoire d'Angleterre , *liv. II , c. ii* , fait mention de ce monastère de Bancor ou de Bangor , dans lequel on comptoit plus de 2000 moines ; mais il ne dit rien du nom d'*apostolique* , qui paroît être entièrement de l'invention de Bâle & d'Hospinien.

Bingham , de qui nous empruntons cet article , remarque qu'il y avoit en Irlande un monastère de Benchor , fondé vers l'an 520 par Congil , dont saint Gal & saint Colomban furent disciples. Mais , ou lui ou son traducteur se sont trompés , en prétendant que saint Colomban avoit fondé le monastère de Lizieux en Normandie : *In Normaniâ Lexoviense monasterium*. Il falloit dire : *Luxoviense monasterium* , le monastère de Luxeu ou de Luxeuil , & tout le monde sait que cette abbaye est située en Franche-Comté. Bingham , *orig. ecclesiast. lib. VII , c. ij , § 13*.

**APOSTOLIQUES**, (*Théologie*.) nom que deux sectes différentes ont pris , sous prétexte qu'elles imitoient les mœurs & la pratique des apôtres.

Les premiers *apostoliques* , autrement nommés *apocritiques* & *apocritiques* , s'éleverent d'entre les Encratites & les Cathares , dans le troisieme siècle ; ils professoient l'abstinence du mariage , du vin , de la chair , &c. Voyez **APOTACTITES** , **ENCRATITES** , &c.

L'autre branche des *apostoliques* fut du xij. siècle : ils condamnoient aussi le mariage , mais ils permettoient le concubinage ; ne vouloient point admettre l'usage du baptême , & imitoient en plusieurs choses les Manichéens. Saint Bernard écrivit contre la secte des *apostoliques* , & parle contre eux au sermon 66 sur les cantiques. Il paroît , par Sanderus & Baronius , qu'ils nioient le purgatoire , l'invocation des Saints , la prière pour les morts , & se disoient être le seul & vrai corps de l'Eglise ; erreurs qui ont

beaucoup de rapport à celles des Albigeois qui parurent vers le même temps. *Voyez ALBIGOIS. (G)*

**APOSTROPHE, f. f.** (*Bel. Lett.*) figure de rhétorique, dans laquelle l'orateur interrompt le discours qu'il tenoit à l'auditoire, pour s'adresser directement & nommément à quelque personne, soit aux dieux, soit aux hommes, aux vivans ou aux morts, ou à quelqu'être, même aux choses inanimées, ou à des êtres métaphysiques, & qu'on est en usage de personifier.

De ce dernier genre est ce trait de M. Bossuet, dans son oraison funebre de la duchesse d'Orléans: « Hélas, nous ne pouvons » arrêter un moment les yeux sur la gloire » de la princesse, sans que la mort s'y mêle » aussi-tôt pour tout offusquer de son ombre! O mort, éloigne-toi de notre pensée, & laisse-nous tromper, pour un moment, la violence de notre douleur » par le souvenir de notre joie. »

Cicéron, dans l'oraison pour Milon, s'adresse aux citoyens illustres qui avoient répandu leur sang pour la patrie, & les intéresse à la défense d'un homme qui en avoit tué l'ennemi dans la personne de Clodius. Dans la même piece il *apostrophe* les tombeaux, les autels, les bois sacrés du mont Albin. *Vos Albani tumuli atque luci, &c.*

Enée, dans un récit, remarque que si l'on avoit été attentif à un certain événement, Troye n'auroit pas été prise:

*Trojaque nunc flares, Priamique arx  
alta maneres. Æneid. II.*

L'*apostrophe* fait sentir toute la tendresse d'un bon citoyen pour sa patrie.

Celle que Démosthène adresse aux Grecs tués à la bataille de Marathon, est célèbre; le cardinal du Perron a dit qu'elle fit autant d'honneur à cet orateur, que s'il eût ressuscité ces guerriers. On regarde aussi comme un des plus beaux endroits de Cicéron, celle qu'il adresse à Tubéron dans l'oraison pour Ligarius: *Quid enim, Tubero, tuus ille districtus in acie Pharsalicâ gladius agebat?* &c. Cette *apostrophe* est remarquable, & par la vivacité du discours & par l'émotion qu'elle produit dans l'ame de César.

Au reste il en est de l'*apostrophe* comme des autres figures. Pour plaire elle doit n'être

pas prodiguée à tout propos. L'auditeur souffrirait impatiemment qu'on le perdît incessamment de vue, pour ne s'adresser qu'à des êtres qu'il suppose toujours moins intéressés que lui au discours de l'orateur.

Le mot *apostrophe* est grec, ἀποστροφή, *aversio*, formé d'ἀπό, *ab*, & de στροφή, *verto*, je tourne; *quia orator ab auditore convertit sermonem ad aliam personam. (G)*

**APOSTROPHE, f. m.** est aussi un terme de Grammaire, & vient d'ἀποστροφή, substantif masculin; d'où les Latins ont fait *apostrophus* pour le même usage. R. ἀποστροφή, *averto*, je détourne, j'ôte. L'usage de l'*apostrophe* en grec, en latin, en italien & en françois, est de marquer le retranchement d'une voyelle à la fin d'un mot, pour la facilité de la prononciation. Le signe de ce retranchement est une petite virgule que l'on met au haut de la consonne, & à la place de la voyelle qui seroit après cette consonne, s'il n'y avoit point d'*apostrophe*; ainsi on écrit en latin *men'* pour *mene*? *tanton'* pour *tanto-ne*?

. . . . *Tanton' me crimine dignum?*

Virg. *Æneid. v. 668.*

. . . . *Tanton' placuit concurrere motu?*

Virg. *Æneid. XII. v. 503.*

*viden'* pour *vides-ne*? *ain'* pour *af-ne*? *dix-tin'* pour *dixisti-ne*? & en françois, *grand'messe*, *grand'mere*, *pas grand'chose*, *grand'peur*, &c.

Ce retranchement est plus ordinaire quand le mot suivant commence par une voyelle.

En françois l'e muet ou féminin est la seule voyelle qui s'élide toujours devant une autre voyelle, au moins dans la prononciation; car, dans l'écriture, on ne marque l'élimination par l'*apostrophe* que dans les monosyllabes *je*, *me*, *te*, *se*, *le*, *ce*, *que*, *de*, *ne*, & dans *jusque* & *quoique*, *quoi qu'il arrive*. Ailleurs on écrit l'e muet quoiqu'on ne le prononce pas; ainsi on écrit, *une armée en bataille*, & l'on prononce *un armé en bataille*.

L'a ne doit être supprimé que dans l'article & dans le pronom *la*, *l'ame*, *l'église*, *je l'entends*, pour *je la entends*. On dit *la onzième*, ce qui est peut-être venu de ce que

que ce nom de nombre s'écrit souvent en chiffre, le XI roi, la XI lettre. Les enfans disent *n'amie*, & le peuple dit aussi *m'amour*.

L'i ne se perd que dans la conjonction *fi*, devant le pronom masculin, tant au singulier qu'au pluriel; *s'il vient, s'ils viennent*, mais on dit, *si elles viennent*.

L'u ne s'élide point, *il m'a paru étonné*. J'avoue que je suis toujours surpris quand je trouve, dans de nouveaux livres, *viendra-t'il, dira-t'il*: ce n'est pas là le cas de l'*apostrophe*, il n'y a point là de lettre élidée; le *t*, en ces occasions, n'est qu'une lettre euphonique, pour empêcher le bâillement ou rencontre de deux voyelles; c'est le cas du tiret ou division: on doit écrire, *viendra-t-il, dira-t-il*. Les protes ne lisent-ils donc point les grammairres qu'ils impriment?

Tous nos dictionnaires françois font ce mot du genre féminin; il devroit pourtant être masculin, quand il signifie ce signe qui marque la suppression d'une voyelle finale. Après tout on n'a pas occasion, dans la pratique, de donner un genre à ce mot en françois; mais c'est une faute à ces dictionnaires quand ils font venir ce mot d'*αποστροφή*; qui est le nom d'une figure de rhétorique. Les dictionnaires latins sont plus exacts; Martinus dit, *apostrophe*. R. *αποστροφή*, *figura rhetoricæ*; & il ajoute immédiatement, *apostrophus*: R. *αποστροφή* *signum rejectæ vocalis*. Hiodore, *auliv. I. de ses origines, chapitre xvij*, où il parle des figures ou signes dont on se sert en écrivant, dit: *apostrophos, pars circuli dextra, & ad summam litteram opposita, fit ita, qui notat deesse ostenditur in sermone ultimas vocales*. (F)

\* APOSTROPHIE, de *αποστροφή*, *dérouner*, (*Myth.*) nom que Cadmus donna à Vénus Uranie, que les Grecs révéroient, pour en obtenir la pureté de corps & d'esprit. Elle eut un temple à Rome, sous le nom de *Verticordia*: les femmes débauchées & les jeunes filles lui sacrifioient; les unes pour se convertir, & les autres pour persister.

APOTACTITES ou APOTACTIQUES, f. m. pl. (*Théolog.*) en grec, *αποστασις*, composé d'*απο* & *στασις*, *je renonce*. C'est le nom d'une secte d'anciens hérétiques, qui affectant de suivre les conseils évangéli-

ques sur la pauvreté, les exemples des apôtres & des premiers chrétiens, renonçoient à tous leurs biens meubles & immeubles. Voyez APOSTOLIQUES.

Il ne paroit pas qu'ils aient donné dans aucune erreur, pendant que subsista leur premier état; quelques écrivains ecclésiastiques nous assurent qu'ils eurent des martyrs & des vierges dans le quatrième siècle, durant la persécution de Dioclétien; mais qu'ensuite ils tombèrent dans l'hérésie des encratites, & qu'ils enseignèrent que le renoncement à toutes les richesses, étoit non seulement de conseil & d'avis, mais de précepte & de nécessité. De-là vient que la siveine loi du code Théodosien joint les *apotactiques* aux eunomiens & aux ariens. Voyez EUNOMIENS & ARIENS.

Selon S. Epiphane, les *apotactiques* se servoient souvent de certains actes apocryphes de S. Thomas & de S. André, dans lesquels il est probable qu'ils avoient puisé leurs opinions. Voyez APOGRYPHE. (G)

APOTHEMÈ, f. m. dans la *Géométrie élémentaire*, est la perpendiculaire menée du centre d'un polygone régulier sur un de ses côtés.

Ce mot vient du grec *ἀποδ*, *ab*, de, & *ἵσθαι*, *sto*, *pono*, je pose; apparemment comme qui diroit, *ligne tirée depuis le centre jusque sur le côté*. (O)

APOTHEOSE. f. f. (*Hist. anc.*) ou consécration; du grec *αποθεω*, *diviniser*; elle est plus ancienne chez les Romains qu'Auguste, à qui l'on attribue communément l'origine. M. l'Abbé Mongault a démontré que du temps de la république, on avoit institué en Grece & dans l'Asie Mineure, des fêtes & des jeux en l'honneur des prouconsuls Romains; qu'on avoit même établi des sacrificateurs & des sacrifices, érigé des autels & bâti des temples, où on les honoroit comme des divinités. Ainsi les habitans de Catane, en Sicile, avoient consacré leur gymnase à Marcellus, & ceux de Chalcide associerent Titus Flaminius avec Hercule & Apollon, dans la dédicace des deux principaux édifices de la ville. Cet usage, qui avoit commencé par la reconnoissance, dégénéra bientôt en flatterie, & les Romains l'adoptèrent pour leur empereur. On éleva des temples à Auguste de son vivant, non

dans Rome ni dans l'Italie, mais dans les provinces. Les honneurs de l'*apothéose* lui furent décernés après sa mort, & cela passa en coutume pour ses successeurs. Voici les principales cérémonies qu'on y observoit.

Si-tôt que l'empereur étoit mort, toute la ville prenoit le deuil. On enterreroit le corps du prince à la manière ordinaire, cependant avec beaucoup de pompe; l'on mettoit, dans le vestibule du palais, sur un lit d'ivoire couvert d'étoffes d'or, une figure de cire qui représentoit paisiblement le défunt, avec un air pâle, comme s'il étoit encore malade. Le sénat, en robe de deuil, restoit rangé au côté gauche du lit pendant une grande partie du jour, & au côté droit, étoient les femmes & les filles de qualité, avec de grandes robes blanches, sans colliers ni bracelets. On gardoit le même ordre sept jours de suite; pendant lesquels les médecins s'approchoient du lit de temps en temps, & trouvoient toujours que le malade baïsoit, jusqu'à ce qu'enfin ils prononçoient qu'il étoit mort. Alors les chevaliers Romains les plus distingués, avec les plus jeunes sénateurs, le portoit sur leurs épaules, par la rue qu'on nommoit *sacrée*, jusqu'à l'ancien marché, où se trouvoit une estrade de bois peint. Sur cette estrade étoit construit un péristyle enrichi d'ivoire & d'or, sous lequel on avoit préparé un lit d'étoffes fort riches, où l'on plaçoit la figure de cire. Le nouvel empereur, les magistrats s'asseyoient dans la place, & les dames sous des portiques, tandis que deux chœurs de musique chantoient les louanges du mort; & après que son successeur en avoit prononcé l'éloge, on transportoit le corps hors de la ville, dans le champ de Mars, où se trouvoit un bûcher tout dressé. C'étoit une charpente carrée en forme de pavillon, de quatre ou cinq étages, qui alloient toujours en diminuant comme une pyramide. Le dedans étoit rempli de matières combustibles; & le dehors revêtu de draps d'or, de compartimens d'ivoire, & de riches peintures. Chaque étage formoit un portique soutenu par des colonnes; & sur le faite de l'édifice on plaçoit, assez ordinairement, une représentation du char doré dont se servoit l'empereur défunt. Ceux qui portoient le lit de parade le mettoient

entre les mains des pontifes, & ceux-ci le plaçoient sur le second étage du bûcher. On faisoit ensuite des courtes de chevaux & de chars. Le nouvel empereur, une torche à la main, alloit mettre le feu au bûcher, & les principaux magistrats l'y mettant aussi de tous côtés, la flamme pénétrait promptement jusqu'au sommet, & en chassoit un aigle ou un paon, qui s'envolant dans les airs, alloit, selon le peuple, porter au ciel l'ame du feu empereur ou de la feu impéatrice, qui dès-lors avoient leur culte & leurs autels comme les autres dieux.

On accorda aussi l'*apothéose* aux favoris des princes, à leurs maîtresses, &c. mais en général on ne déferoit cet honneur en Grèce, que sur la réponse d'un oracle, & à Rome, que par un décret du Sénat.

Les anciens Grecs différencierent ainsi les princes, les héros, les inventeurs des Arts; & nous lisons dans Eusèbe, Tertullien, & S. Chrysostome, que sur le bruit des miracles de Jésus-Christ, Tibère proposa au sénat de Rome de le mettre au nombre des dieux; mais que cette proposition fut rejetée, parce qu'il étoit contraire aux loix d'introduire dans Rome le culte des dieux étrangers: c'est ainsi qu'ils nommoient les divinités de tous les peuples, à l'exception de celles des Grecs, qu'ils ne traitoient point de barbares.

Le grand nombre de personnes auxquelles on accordoit les honneurs de l'*apothéose* avilit cette cérémonie, & même d'assez bonne heure. Dans Juvenal, Atlas fatigué de tant de nouveaux dieux, dont on grossissoit le nombre des anciens, gémit & déclare qu'il est prêt d'être écrasé sous le poids des dieux; & l'empereur Vespasien, naturellement railleur quoiqu'à l'extrémité, dit en plaisantant à ceux qui l'environnoient, *je sens que je commence à devenir dieu*, faisant allusion à l'*apothéose* qu'on alloit bientôt lui décerner. (G)

**APOTHEOSE d'Homere.** (*Litt. Antiquités.*) On sait que ce monument est l'ouvrage d'Archelais de Priene, fameux sculpteur de l'antiquité; & le P. Kircher prétend, avec assez de fondement, que c'est l'empereur Claude, grand amateur des lettres grecques, & sur-tout des ouvrages



d'Homere, qui le fit conftruire à l'honneur de ce poëte. Quoi qu'il en foit, on le trouva en 1668 dans un lieu nommé *Prutochia*, appartenant aux princes Colonne, où l'empereur Claude avoit autrefois une maifon de plaifance; & il y a peu de curieux qui ne fâchent qu'il fait aujourd'hui l'un des principaux ornemens du palais de ces princes à Rome.

Ce célèbre monument fut auffi-tôt expliqué par le pere Kircher, dans fon *Lacium*; mais comme il laiffa beaucoup de chofes fans explication, on avoit cru que MM. Sévéroli, Falconiéri, & Spanheim, trois célèbres antiquaires, acheveroit d'en déchiffrer toutes les parties. M. Cuper s'eft chargé de ce foïn; & il s'en eft fort bien acquitté dans un ouvrage fait exprès, intitulé *apothecis & confecratio Homeri*, où il rend compte auffi des fentimens particuliers de MM. Spanheim & Nicolas Henfius fur les endroits les plus embarrâfâns de ce marbre. M. Gronovius en a donné une explication particuliere, dans le  *tome II* de fon *Theſaurus antiquitatum Græcarum*; & M. Weſtein a fait la même chofe, dans fa *Differtation de ſcripturum Homeri*. Nous renvoyons le lecteur à ces différens ouvrages, dont l'analyſe paroîtroit déplacée dans celui-ci. *Voyez MONUMENT.*

**APOTHEQUE, f. f. (Belles-Lettres.)**

Les anciens donnoient ce nom à l'endroit de leur maifon où ils conſervoient les livres, les parfums, & toutes autres provisions. (†)

**APOTHESE, f. f. (Médecine.)** nom qu'Hippocrate donne à l'aétion de placer dans une ſituation convenable un membre rompu auquel les bandages font appliqués. (†)

**APOTHETE, (Muſiq. des anc.)** nom d'un air de flûte des anciens. *Voyez FLUTE.*

\* **APOTHICAIRES, f. m.** celui qui prépare & vend les remedes ordonnés par le médecin. Les *Apothicaires* de Paris ne font avec les marchands épiciers, qu'un ſeul & même corps de communauté, le ſecond des fix corps des marchands.

On conçoit aifément qu'une bonne police a dû veiller à ce que cette branche de la médecine, qui conſiſte à compoſer les remedes, ne fût confiée qu'à des gens de la capacité

& de la probité deſquels on s'aſſurât par des examens, des expériences, des chefs-d'œuvre, des viſites, & les autres moyens que la prudence humaine peut ſuggérer.

Les ſtatuts de ceux qui exercent cette profeſſion à Paris, contient neuf diſpoſitions. La première, que l'aſpirant *apothicaire*, avant que de pouvoir être obligé chez aucun maître de cet art, en qualité d'apprentif, ſera amené & préſenté par le maître au bureau, pardevant les gardes, pour connoître ſ'il a étudié en Grammaire, & ſ'il eſt capable d'apprendre la Pharmacie. Qu'après qu'il aura achevé ſes quatre ans d'apprentiſſage, & ſervi les maîtres pendant ſix ans, il en rapportera le brevet & les certiſicats; qu'il ſera préſenté au bureau par un conducteur, & demandera un jour pour ſubir l'examen; qu'à cet examen aſſiſteront tous les maîtres, deux docteurs en médecine de la Faculté de Paris, lecteurs en pharmacie; qu'en préſence de la compagnie, l'aſpirant ſera interrogé durant l'eſpace de trois heures par les gardes, & par neuf autres maîtres que les gardes auront choiſis & nommés.

La ſeconde, qu'après ce premier examen, ſi l'aſpirant eſt trouvé capable à la pluralité des voix, il lui ſera donné jour par les gardes pour ſubir le ſecond examen, appellé *l'aête des herbes*, qui ſera encore fait en préſence des maîtres & des docteurs qui auront aſſiſté au précédent.

La troiſieme, que ſi après ces examens, l'aſpirant eſt trouvé capable, les gardes lui donneront un chef-d'œuvre de cinq compoſitions; que l'aſpirant, après avoir diſpoſé ce chef-d'œuvre, ſera la démonſtration de toutes les drogues qui doivent entrer dans ces compoſitions; que ſ'il y en a de défectueuſes ou de mal choiſies, elles ſeront changées, & qu'il en ſera enſuite les préparations & les mélanges en la préſence des maîtres, pour connoître par eux, ſi toutes chofes y ſeront bien obſervées.

La quatrieme, que les veuves des maîtres pourront tenir boutique pendant leur viduité, à la charge toutefois qu'elles ſeront tenues, pour la conduite de leur boutique, conſeñtion, vente & débit de leurs marchandifés, de prendre un bon ſerviteur expert & connoiſſant, qui ſera examiné &

approuvée par les gardes ; & que les veuves & leurs serviteurs seront tenus de faire serment pardevant le magistrat de police, de bien & fidèlement s'employer à la confection, vente & débit de leurs marchandises.

La cinquième, qu'attendu que, de l'art & des marchandises des épiciers incorporés avec les apothicaires, dépendent les confections, compositions, vente & débit des baumes, emplâtres, onguens, parfums, sirops, huiles, conserves, miels, sucres, cires, & autres drogues & épiceries ; ce qui suppose la connoissance des simples, des métaux, des minéraux, & autres sortes de remèdes qui entrent dans le corps humain, ou s'y appliquent & servent à l'entretien & conservation des citoyens ; connoissance qui requiert une longue expérience ; attendu que l'on ne peut être trop circonspect dans cette profession, parce que souvent la première faute qui s'y commet n'est pas réparable : il est ordonné qu'il ne sera reçu aucun maître par lettres, quelque favorables ou privilégiées qu'elles soient, sans avoir fait apprentissage, & subi les examens précédens ; & que toutes marchandises d'épicerie & droguerie, entrant dans le corps humain, qui seront amenées à Paris, seront descendues au bureau de la communauté, pour être vues & visitées par les gardes de l'apothicairerie & épicerie, avant que d'être transportées ailleurs, quand même elles appartiendroient à d'autres marchands ou bourgeois qui les auroient fait venir pour eux.

La sixième, que, comme il est très-nécessaire que ceux qui traitent de la vie des hommes, & qui participent à cet objet important, soient expérimentés, & qu'il seroit périlleux que d'autres s'en mêlassent ; il est défendu à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & état qu'elles soient, d'entreprendre, composer, vendre & distribuer aucunes médecines, drogues, épiceries, ni aucune autre chose entrant dans le corps humain, simple ou composée, ou destinée à quelque composition que ce soit, de l'art d'apothicairerie & de pharmacie ; ou marchandise d'épicerie, s'il n'a été reçu maître, & s'il n'a fait le serment pardevant le magistrat de police, à peine de con-

fiscation, & de cinquante livres parisis d'amende.

La septième, que les apothicaires & épiciers ne pourront employer en la confection de leurs médecines, drogues, confitures, conserves, huiles, sirops, aucunes drogues sophistiquées, éventées ou corrompues, à peine de confiscation, de cinquante livres d'amende, d'être les drogues & marchandises ainsi défectueuses, brûlées devant le logis de celui qui s'en trouvera saisi, & de punition exemplaire, si le cas y échet.

La huitième, que les gardes seront au nombre de six, choisis, gens de probité & d'expérience ; qu'il en sera élu deux, chacun an, pour être trois ans en exercice ; & qu'après leur élection, ils feront serment pardevant le magistrat de police, de bien & fidèlement exercer leur charge, & de procéder exactement & en leur conscience, aux visites, tant générales que particulières.

La neuvième, que les gardes seront tenus de procéder aux visites générales, trois fois du moins par chacun an, chez tous les marchands apothicaires & épiciers, pour examiner s'il ne s'y passe rien contre les statuts, ordonnances & réglemens. Il est encore défendu aux apothicaires d'administrer aux malades aucuns médicaments, sans l'ordonnance d'un médecin de la Faculté, ou de quelqu'un qui en soit approuvé.

**APOTHICAIERIE**, f. f. du grec *αποθηκη*, *louque* ou *magasin* ; c'est par rapport à l'architecture, une salle dans une maison de communauté, dans un hôpital, ou dans un palais, où l'on tient en ordre & avec décoration les médicaments. Celle de Loreite en Italie, ornée de vases du dessein de Raphaël, est une des plus belles : celle de Dresde est aussi très-fameuse ; on dit qu'il y a 1000 baïes d'argent toutes pleines de drogues & de remèdes fort renommés. (P)

**APOTOME**, f. m. mot employé par quelques auteurs, pour désigner la différence de deux quantités incommensurables. Tel est l'excès de la racine quarrée de 2 sur 1. Voyez INCOMMENSURABLE.

Ce mot est dérivé du verbe grec *απομνω*, *abscindo*, je retranche : un apotome, c'est

géométrie, est l'excès d'une ligne donnée sur une autre ligne qui lui est incommensurable. Tel est l'excès de la diagonale d'un carré sur le côté. (O)

APOTOME, en musique, est aussi ce qui reste d'un ton majeur après qu'on en a ôté un limma, qui est un intervalle moindre d'un comma que le semi-ton majeur; par conséquent l'apotome est d'un comma plus grand que le semi-ton moyen.

Les Grecs qui savaient bien que le ton majeur ne pouvoit par des divisions harmoniques être partagé en deux parties égales, le divisoient inégalement de plusieurs manières. (Voyez INTERVALLE.) De l'une de ces divisions inventées par Pythagore, ou plutôt par Philolaüs son disciple, résulteroit le dièse ou limma d'un côté, & de l'autre l'apotome, dont la raison est de 2048 à 2187. Voyez LIMMA.

La génération de l'apotome se trouve à la septième quinte, *ut dièse*, en commençant par *ut*; car alors la quantité dont *ut dièse* surpasse *ut* naturel, est précisément le rapport que nous venons d'établir. (S)

Les anciens appelloient *apotome majeur* un petit intervalle formé de deux sons, en raison de 125 à 128; c'est ce que M. Rameau appelle *quart de ton enharmonique*, dans sa *Démonstr. du princ. de l'harmonie*, Paris 1750.

Ils appelloient *apotome mineur* l'intervalle de deux sons, en raison de 2025 à 2048, intervalle encore moins sensible à l'oreille que le précédent. (O)

APOTRE, f. m. (Théologie.) *apostolus*, du grec, ἀπόστολος, composé d'ἀπό, & de στέλλω, j'envoie: ce mot est employé par Hérodote & d'autres auteurs profanes, pour exprimer diverses sortes de délégués; mais dans le nouveau Testament, il est le nom donné par excellence aux douze disciples de Jésus-Christ, choisis par lui-même pour prêcher son évangile, & le répandre dans toutes les parties du monde.

Quelques faux prédicateurs contestent à S. Paul la qualité d'apôtre, parce qu'à les entendre, on ne pouvoit le dire envoyé de Jésus-Christ sans l'avoir vu, & sans avoir été témoin de ses actions. Pour répondre à ces sophistes qui avoient écrit les églises de Galatie, il commence par ces

mots l'épître aux Galates. *Paul apôtre non des hommes ni par les hommes, mais par Jésus-Christ & Dieu le Père*; leur faisant ainsi connoître qu'il avoit la mission immédiatement de Dieu. Son dessein est clairement exprimée dans ces paroles que Dieu dit à Ananie en parlant de Saul converti. *Act. chap. ix, vers. 16. Vas electiois est mihi iste, ut portet nomen meum coram gentibus & regibus*; ce qui fait qu'il est appelé par excellence l'apôtre des Gentils, à la conversion desquels il étoit spécialement destiné: mais il est à remarquer que, malgré ce témoignage & la vocation expresse du Saint-Esprit, *segregate mihi Saulum & Barnabam in opus ad quod assumpsi eos*; il ajouta encore la mission ordinaire & légitime qui vient de l'Eglise, par la prière & l'imposition des mains des prophètes & des docteurs qui composoient celle d'Antioche. *Act. chap. xiiij, vers. 2 & 3.*

On représente ordinairement les douze apôtres avec leurs symboles ou leurs attributs spécifiques; & c'est pour chacun d'eux à l'exception de S. Jean & de S. Jacques le majeur, la marque de leur dignité, ou l'instrument de leur martyre. Ainsi S. Pierre a les clés pour marque de sa primauté; S. Paul un glaive; S. André une croix en sautoir; S. Jacques le mineur une perche de foulon; S. Jean une coupe d'où s'envole un serpent ailé; S. Barthelemi un couteau; S. Philippe un long bâton, dont le bout d'en haut se termine en croix; S. Thomas une lance; S. Matthieu une hache d'armes; S. Jacques le majeur un bourdon de pèlerin & une gourde; S. Simon une scie, & S. Jude une massue.

On fait par les actes des apôtres, par leurs épîtres, par les monuments de l'histoire ecclésiastique, & enfin par des traditions fondées, en quel lieu les apôtres ont prêché l'évangile. Quelques auteurs ont doute s'ils n'avoient pas pénétré en Amérique; mais le témoignage constant de ceux qui ont écrit l'histoire de la découverte du nouveau monde, prouve qu'il n'y avoit dans ces vastes contrées nulle trace du christianisme. Voyez ACTES DES APÔTRES.

On donne communément le nom d'apôtre à celui qui le premier a porté la foi dans un pays: c'est ainsi que S. Deas:

premier évêque de Paris, qu'on a longtemps confondu avec S. Denis l'aréopagite, est appelé l'apôtre de la France; le moine S. Augustin, l'apôtre de l'Angleterre; S. Boniface, l'apôtre de l'Allemagne; S. François Xavier, l'apôtre des Indes: on donne aussi le même nom aux Missionnaires Jésuites, Dominicains, &c. répandus en Amérique & dans les Indes Orientales. Voyez MISSIONNAIRE.

Il y a eu des temps où l'on appelloit spécialement *apôtre*, le pape, à cause de la prééminence en qualité de successeur du prince des apôtres. Voyez *Sidoine Apollin. liv. VI, epist. 4. Voyez aussi PAPE & APOSTOLIQUE.*

APÔTRE, étoit encore un nom pour désigner des ministres ordinaires de l'Eglise, qui voyageoient pour ses intérêts. C'est ainsi que S. Paul dit dans son épître aux Romains, *ch. xij, vers. 7. Saluez Andronicus & Junia, mes parens & compagnons des apôtres. C'étoit aussi le titre qu'on donnoit à ceux qui étoient envoyés par quelques églises, pour en apporter les collectes & les aumônes des fideles, destinées à subvenir aux besoins des pauvres & du clergé de quelques autres églises. C'est pourquoi S. Paul écrivant aux Philippiens leur dit qu'Épaphrodite leur apôtre avoit fourni à ses besoins, chap. xj, vers. 25. Les chrétiens avoient emprunté cet usage des synagogues, qui donnoient le même nom à ceux qu'elles chargeoient d'un pareil soin, & celui d'*apostolat* à l'office charitable qu'ils exerçoient.*

Il y avoit chez les anciens juifs une autre espèce d'apôtres, c'étoient des officiers qui avoient en département une certaine étendue de pays, dans lequel on les envoyoit en qualité d'inspecteurs ou de commissaires, afin d'y veiller à l'observation des loix, & percevoir les deniers levés pour la réparation du temple ou autres édifices publics, & pour payer le tribut aux Romains. Le code théodosien, *lib. XIV de Judæis*, nomme apôtres ceux qui *ad exigendum aurum atque argentum à patriarchâ certo tempore diriguntur*. Les juifs appellent ces préposés *schelichhin*, envoyés ou messagers. Julien l'apollat qui vouloit favoriser

les juifs pour s'en servir à la destruction du christianisme, leur remit l'*apostolat*, ἀποστολή, c'est-à-dire, comme il s'explique lui-même, le tribut qu'ils avoient coutume de lui envoyer.

Ces apôtres étoient subordonnés aux officiers des synagogues, qu'on nommoit *patriarches*, de qui ils recevoient leurs commissions. Quelques auteurs observent que S. Paul avant sa conversion, avoit exercé cet emploi, & qu'il y fait allusion dans l'endroit de l'épître aux Galates, que nous avons cité au commencement de cet article, comme s'il eût dit: *Paul* qui n'est plus un apôtre de la synagogue, ni son envoyé pour le maintien de la loi de Moïse, mais à présent un apôtre envoyé de Jésus-Christ. S. Jérôme admet cette allusion à la fonction d'apôtre de la synagogue, sans insinuer en aucune manière que S. Paul en eût jamais été chargé.

APÔTRE, dans la Liturgie grecque, ἀπόστολος, est un terme particulièrement usité pour désigner un livre qui contient principalement les épîtres de S. Paul, selon l'ordre où les Grecs les lisent dans leurs églises pendant le cours de l'année; car comme ils ont un livre nommé *εὐαγγέλιον*, qui contient les évangiles, ils ont aussi un *αποστολὴ*, & il y a apparence qu'il ne contenoit d'abord que les épîtres de S. Paul; mais depuis un très-long temps il renferme aussi les actes des apôtres, les épîtres canoniques, & l'apocalypse; c'est pourquoi on l'appelle aussi *πνευματικὴ βιβλίον*, à cause des actes qu'il contient, & que les Grecs nomment *πραξίαι*. Le nom d'*apostolus* a été en usage dans l'église latine dans le même sens, comme nous l'apprennent S. Gregoire le grand, Hincmar, & Isidore de Séville: c'est ce qu'on nomme aujourd'hui *épistolier*. Voyez *ÉPISTOLIER. (G)*

APÔTRES, *terme de Droit*: on appelloit ainsi autrefois des lettres dimissaires, par lesquelles les premiers juges, de la sentence desquels avoit été interjeté appel, renvoyoient la connoissance de l'affaire au juge supérieur & s'en desistoiént, faute de quoi l'appel ne pouvoit pas être poursuivi.

Ces sortes de lettres étoient aussi en usage dans les cours ecclésiastiques.

Mais ces apôtres-là ont été abrogés tant en cour laïque, qu'en cour ecclésiastique.

On appelloit encore apôtres les lettres dimissaires qu'un évêque donnoit à un laïque ou à un clerc, pour être ordonné dans un autre diocèse. Voyez DIMISSOIRE. (H)

APÔTRES (*Onguent des*), *Pharmacie*. L'onguent des apôtres, en Pharmacie, est une espèce d'onguent qui déterge ou nettoie : il est composé de douze drogues ; c'est la raison pourquoi il est nommé l'onguent des apôtres. Voyez ONGUENT.

Avicenne en fut l'inventeur. On l'appelle autrement, *unguentum Veneris*. Les principaux ingrédients sont la cire, la térébenthine, la résine, la gomme ammoniacque, le soliban, le bdellium, la myrrine, le galbanum, le popanax, les racines d'aristoloché, le verd-de-gris, la litharge, l'huile d'olive. Voyez DÉTERGENT, &c.

Cet onguent est un excellent digestif, détergatif, & un grand vulnéraire. (N)

\*APOTROPÉENS, (*Myth.*) dieux qu'on invoquoit, quand on étoit menacé de quelque malheur ; on leur immoloit une jeune brebis. Le mot *apotropéens* vient de *αποτρέψω*, détourner. Les Grecs appelloient encore ces dieux *αεζικατοι*, qui chassent le mal ; & ils étoient révérez des Latins sous le nom d'*averrunci*, qui vient d'*averruncare*, écarter.

\*APOYOMATLI, sub. m. (*Hist. nat. bot.*) herbe qu'on trouve dans la Floride : elle a la feuille du poireau, seulement un peu plus longue & plus déliée, le tuyau comme le jonc, & la racine aromatique. Les espagnols en font une poudre, qu'ils prennent dans du vin pour la gravelle ; elle pousse par les urines, apaise les douleurs de poitrine, & soulage dans les affections hystériques.

APOZEME, f. f. (*Pharmacie*.) forte décoction des racines, des feuilles, & des tiges d'une plante ou de plusieurs plantes ensemble. Ce mot est formé du grec *αποζω* & *ζω*, *ferveo*. Les anciens confondoient la décoction avec l'apozeme ; cependant l'infusion simple peut seule faire un apozeme qui n'est autre chose qu'un médicament liquide chargé des vertus & principes d'un ou de plusieurs remèdes simples ; & comme l'extrait ou l'ac tion de les tirer d'un mixte

ne demande dans certains cas que la simple macération de plusieurs corps qui sont volatils, & dans d'autres cas l'ébullition, il est clair que la décoction n'est pas essentielle à l'apozeme. On divise l'apozeme en *alterant* & en *purgatif*. Le premier est celui qui n'est composé que de simples, ou remèdes alterans. Le second est celui auquel on ajoute des purgatifs.

L'alterant est une infusion qui change les humeurs. Le purgatif les évacue.

L'apozeme se compose de simples cuits ou infusés ensemble. L'on met d'abord le bois, les racines, ensuite les écorces, & après les herbes ou feuilles, puis les fruits, & en dernier lieu les femences & les fleurs. L'infusion de ces simples se fait dans l'eau de fontaine ou de rivière ; on ne règle pas la quantité de l'eau, mais on la laisse à la prudence de l'apothicaire.

Les apozemes s'ordonnent ordinairement pour trois ou quatre doses, & à chacune on ajoute deux gros de sucre ou de sirop, selon que la maladie l'exige.

Chaque dose doit être de quatre ou six onces. On la diminue de moitié pour les enfans.

L'usage des apozemes est de préparer les humeurs à la purgation, de les délayer, detremper & diviser pour les rendre plus fluides, & emporter les obstructions que leur épaississement auroit engendrées dans les petits vaisseaux.

Les apozemes doivent donc varier selon les indications que le Médecin a à remplir ; ainsi il en est de tempérans & rafraichissans, de calmans & adoucisans, d'incrassans & empâtans, d'apériifs, de diurétiques, d'emmenagogues, d'antipleurétiques. C'est ainsi que les anciens ordonnoient des apozemes rafraichissans pour la bile échauffée, âcre, subtile & brûlée, qui causoit un désordre dans les maladies aiguës & dans les fievres putrides.

*Apozeme tempérant.* Prenez racines de chicorée, d'oseille & de buglose, de chacune une once ; feuilles de chicorée, de laitue, de pourpier, de buglose, de chacune une poignée ; raisins mondés, une once ; orge mondé, une pincée ; fleurs de violette & de nimphéa, de chacune une pincée ; vous ferez d'abord bouillir les racines

nes dans trois chopines d'eau réduites à pinte, & sur la fin vous ferez infuser les feuilles avec les semences & les fleurs. Cet *apozème* est des plus composés; il est cependant fort tempérant. Pour le rendre plus agréable, on ajoutera sur chaque dose du sirop de nymphica & de grenade, de chacun deux gros; du sel de pruneau, un gros.

*Apozème délayant & humectant.* Prenez racines de chiendent, de caprier, de fraiser & de petit-houx, de chacune une once; feuilles & racines de chicorée, feuilles d'endive, de capillaire, de pimprenelle & d'aigremoine, un poignée de chacune; fleurs de chicorée, de bourrache, de buglose & de violette, une pincée de chacune: faites du tout un *apozème* selon l'art, comme il est marqué ci-dessus, en ajoutant sur chaque dose deux gros de sirop de guimauve, de limon ou de capillaire, avec six gouttes d'esprit-de-sulfre. Cet *apozème* est délayant & tempérant; il convient dans l'oppression & l'ardeur du sang & des humeurs.

*Apozème atténuant & détersif.* Prenez racines d'ache, de persil & de fenouil, six gros de chacune, de racine d'aunée & de patience, de chacune demi-once; feuilles de chamépithys, d'aigremoine, de chamédrys & de capillaire, de chacune deux gros; fleurs de stœchas & de fouci, une pincée de chacune: faites bouillir le tout selon l'art dans de l'eau de fontaine pour quatre doses, & passez la liqueur; ajoutez à chaque dose du sirop des cinq racines, deux gros.

*Apozème apéritif, hépatique & emmenagogue.* Prenez des cinq racines apéritives, de chacune une once; écorce moyenne de frêne & de tamaris, de chacune demi-once; feuilles de chicorée, de scolopendre, de capillaire, de cerfeuil, une demi-poignée de chacune: faites du tout un *apozème* selon l'art; ajoutez à chaque dose, de sel de duobus, un scrupule; de sirop d'armoïse, une once.

*Apozème contre la pleurésie, la péripneumonie & la toux.* Prenez feuilles de bourrache, de buglose & de capillaire, de chacune une poignée; de chicorée sauvage, une demi-poignée: lavez ces herbes & cou-

pez-les un peu; ensuite faites-en un *apozème* réduit à une pinte: passez la liqueur, & ajoutez sirop de guimauve, une once: celui-ci est plus simple & plus agréable. Nous en avons donné de composés pour nous accommoder au goût des Médecins & de leurs malades.

*Apozème anti-scorbutique.* Prenez racines de raifort & d'aunée, de chacune une once; de pyrethre concassée, un demi-gros: prenez ensuite feuilles de cochlearia, de becabunga, de tresse d'eau, & de cresson de fontaine, de chacune une demi-poignée: pilez le tout ensemble dans un mortier de marbre, & jetez dessus une pinte d'eau bouillante, laissez infuser pendant une heure. On aura soin de bien couvrir le vaisseau, & de ne le découvrir qu'après que la liqueur sera refroidie. Passez le tout, & ajoutez à la colature, du sirop d'absynthe ou anti-scorbutique, une once. Cet *apozème* est bon dans le scorbut. Voyez SCOR-BUT.

*Apozème pectoral & adoucissant.* Prenez orge mondé, une demi-once; feuilles de bourrache, de tussilage & de pulmonaire, de chacune une demi-poignée: faites bouillir le tout selon l'art dans trois chopines, à réduction d'une pinte: ajoutez ensuite racines de guimauve, deux gros; fleurs de tussilage, de mauve, de chacune une pincée. Laissez infuser le tout: passez ensuite sans expression; édulcorez la colature avec sirop de violette ou de capillaire, une once. La dose est d'un bon verre de deux heures en deux heures.

*Apozème laxatif.* Prenez racines de chicorée sauvage & de patience sauvage, de polypode de chêne, ratisées & coupées, de chacune une demi-once; feuilles d'aigremoine, de chicorée sauvage, de chacune une demi-poignée: faites bouillir le tout dans trois chopines d'eau que vous réduirez à une pinte; retirez la cruche du feu, & faites-y infuser pendant quatre heures séné mondé, une once; crème de tartre, demi-once; semence d'anis, un gros, passez la liqueur par un linge avec légère expression, & ajoutez à la colature du sirop de fleurs de pêcher, une once & demie; partagez le tout en six verres à prendre tièdes en deux jours, trois dans chaque

chaque matinée, un bouillon entre chaque prise. Cet *apozème* s'ordonnera pour purger légèrement & à la longue, ceux qu'on ne veut point faire évacuer copieusement, ni fatiguer par un purgatif disgracieux & dégoûtant.

*Apozème apéritif & purgatif contre l'Hydropisie.* Prenez racines de patience sauvage, de chardon-roland, d'asperge, de chacune demi-once; d'aunée, deux gros: coupez le tout par morceaux après l'avoir ratissé, & faites-le bouillir dans trois chopines d'eau que vous réduirez à une pinte; ajoutez sur la fin feuilles d'aigremoine, de cresson, de chacune une poignée; passez la liqueur par un linge avec expression; dissolvez-y arcanum duplicatum, deux gros; sirop de Nerprun, une once & demie. La dose est d'un verre tiède de quatre en quatre heures, en suspendant les derniers, si l'évacuation est suffisante: on l'ordonne sur-tout dans l'œdème & la leucoplegmatie.

*Apozème fébrifuge & laxatif.* Prenez feuilles de bourrache, buglose, chicorée sauvage, de chacune une poignée; quinquina pulvérisé, une once; follicules de séné, trois gros; sel de Glauber, deux gros: faites bouillir les plantes dans trois chopines d'eau commune, que vous réduirez à une pinte: passez la liqueur avec expression, & ajoutez-y sirop de fleurs de pêcher, une once & demie. Cet *apozème* convient dans les fièvres intermittentes; on le donne de quatre en quatre heures hors les accès, lorsque les urines sont rouges, & qu'elles déposent un sédiment briqueté, lorsque l'éréthisme & la chaleur sont fort abattus.

*Nota.* 1°. que les *apozèmes* ci-dessus énoncés peuvent être changés en juleps, en potions, ou autres formules plus faciles à exécuter. Voyez JULEP, POTION.

2°. Tous les *apozèmes* peuvent être rendus purgatifs en y dissolvant un sel.

3°. L'usage de ces *apozèmes* demande une grande attention pour le régime; la diète doit être réglée selon l'état & la force du malade, respectivement à la qualité de l'*apozème*. (N)

APPAISER un cheval, (*Manège.*) c'est adoucir son humeur lorsqu'il a des mouvements déréglés & trop vifs par colère; on

Tome III.

l'appaise ou en le caressant, ou en lui donnant un peu d'herbe à manger, ou au moyen d'un fifflement doux que le cavalier fait. (V)

APPARAT, f. m. est usité en *Littérature*, pour désigner un titre de plusieurs livres disposés en forme de catalogue, de bibliothèque, de dictionnaire, &c. pour la commodité des études. V. DICTIONNAIRE.

L'*Apparat* sur Cicéron, est une espèce de concordance ou de recueil de phrases cicéroniennes.

L'*Apparat* sacré de Possévin est une table alphabétique des noms des écrivains ecclésiastiques, avec les titres de leurs ouvrages. Les gloses, les commentaires, &c. ont été aussi fort souvent appelés *apparats*. Voyez GLOSE, &c. L'*Apparat* poétique du P. Varnière est un recueil des plus beaux morceaux des poètes Latins sur toutes sortes de sujets. (G)

APPARAT, s'employoit autrefois comme synonyme à *commentaire*, & on s'en est servi singulièrement pour désigner la glose d'Accurse sur le digeste & le code. Voyez DIGESTE & CODE. (H)

APPARAT ou ORNEMENT (*Lettres d'*), se dit, en *écriture*, de celles qui le mettent au commencement des pages; elles sont ordinairement plus grosses que les majuscules, & se font plus délicatement avec la plume à traits. On peut les faire plus sûrement avec la plume ordinaire.

\* APPARATORIUM, lieu des préparatifs. (*Hist. anc.*) M. Fabri croit que ce lieu des préparatifs étoit celui où l'on tenoit disposé le festin des funérailles, & où l'on gardoit l'eau lustrale.

APPARAUX ou APARAUX, f. m. pl. (*Marine.*) Ce mot signifie les voiles, les manœuvres, les vergues, les poulies, les ancres, les cables, le gouvernail, & l'artillerie du vaisseau; de sorte qu'il désigne plus de choses que le mot d'*agréils*, & moins que celui d'*équipement*, qui signifie, outre cela, les gens de l'équipage & les victuailles. (Z)

APPAREIL, f. m. signifie proprement une préparation formelle à quelque acte public & solennel. Voyez PRÉPARATION.

Nous disons l'*appareil* d'une fête ou d'un couronnement; qu'un prince a fait son

entree avec beaucoup d'appareil & de magnificence. (G)

**A. P. A. R. I. L.**, en terme de Chirurgie, est la préparation & la disposition de tout ce qui est nécessaire pour faire une opération, un pansement, &c. L'appareil est différent, suivant le besoin; les instrumens, les machines, les bandes, lacs, compresses, plumasseaux, bourdonnets, charpie, tentes, sont des pieces d'appareil, de même que les médicamens dont on doit faire usage. *Voyez la signification de ces mots.*

C'est une regle générale en chirurgie, qu'il faut avoir préparé l'appareil avant que de commencer l'opération. Cette regle souffre une exception dans les luxations; car il faut avant toutes choses replacer les os dans leur situation naturelle: on fait ensuite l'appareil.

Le mot d'appareil est aussi d'usage en chirurgie, pour désigner les opérations de la taille: on dit le haut appareil, le grand & le petit appareil, l'appareil latéral. *Voy. LITHOTOMIE. (Y)*

**A. P. P. A. R. E. I. L.**, en Architecture: on dit qu'un bâtiment est d'un bel appareil, quand il est conduit avec soin, que les assises sont de hauteur égale, & que les joints sont proprement faits & de peu d'écartement; tel est celui de l'Observatoire, & la fontaine de Grenelle, fauxbourg saint-Germain, qui peuvent passer pour des chefs-d'œuvre dans ce genre.

On dit aussi qu'une pierre ou assise est de bas appareil, quand elle ne porte que douze ou quinze pouces de hauteur; & de haut appareil, quand elle en porte vingt-quatre ou trente. (P)

**A. P. P. A. R. E. I. L.**, appareil de pompe, c'est le piston de la pompe.

**A. P. P. A. R. E. I. L.** de mâts & de voiles, voyez MAT & VOILE.

**A. P. P. A. R. E. I. L.**, en cuisine, c'est un composé de plusieurs ingrédients qui entrent dans un mets: la panne, les épices, la chair, les fines herbes, sont l'appareil d'une andouille.

**A. P. P. A. R. E. I. L. L. É. E.**, adj. f. (Marine.) voile appareillée; c'est une voile mise dehors ou au vent, c'est-à-dire déployée pour prendre le vent: ce qui est le contraire de *voile feilée* ou *carguée*.

**A. P. P. A. R. E. I. L. L. É. E.**, v. a. (Marine.) ce verbe exprime la réunion de plusieurs manœuvres d'un vaisseau dont le but est de quitter l'endroit où il étoit mouillé, & de mettre à la voile.

Avant de détailler la façon d'appareiller, je supposerai que le vaisseau est défaitourché & qu'il vire au cabestan pour lever sa dernière ancre, parce que c'est de ce moment-là seulement que le verbe appareiller a son application: je supposerai aussi que le vaisseau est éviré debout au vent, position dans laquelle il le trouve le plus souvent, & que l'on veut abattre sur tribord, le temps d'ailleurs étant beau & maniable.

Les voiles doivent être ferrées tandis que l'on vire, parce que le vent, en les frappant, tendroit à éloigner le vaisseau de son ancre, & augmenteroit conséquemment la force qu'il est nécessaire de faire au cabestan. On doit cependant excepter de cette regle générale, le cas où un courant viendroit à prendre le vaisseau, & à le faire couvrir sur son ancre; car alors on doit contrebalancer cette force en brassant le perroquet de fougue sur le mât, dans la crainte que le vaisseau n'engageât son cable autour de son ancre. Il est bon qu'au moins les deux huniers ne soient tenus que par des fils de caret, parce qu'il est alors très-facile de les déferler promptement quand le moment vient de s'en servir. Lorsque le vaisseau est presque à pic, on déferle & on borde les huniers & le perroquet de fougue. Si l'équipage n'étoit pas assez considérable pour virer en même temps, il faudroit mettre le linguet au cabestan, & faire monter tout le monde pour donner la main à la manœuvre. Je regarde comme nuisible de hisser le grand hunier; mais il faut toujours hisser tout haut, ou en partie, le petit hunier & le perroquet de fougue, & tenir les focs tout prêts à l'être. L'usage du petit hunier & du perroquet de fougue est de déterminer l'abattée du vaisseau dès l'instant où l'ancre lui permettra d'obéir, & les focs doivent accélérer l'abattée que ces voiles auront déterminée. Pour que ces voiles fassent abattre, il faut, dans la supposition que nous avons faite de vouloir abattre sur tribord, brasser bas-bord les vergues de l'avant, & tribord celles de l'arrière. Le grand hunier,



presque situé au centre du vaisseau ; & abrégé par le petit hunier , est sans force , & ne peut qu'ôter le vent au perroquet de fougue , plus propre que lui à produire l'effet que nous en attendons , à cause de son éloignement du centre de gravité du vaisseau. C'est ce qui m'a fait dire qu'il étoit nuisible de le hisser.

Il est facile de sentir pourquoi les voiles orientées , comme on vient de dire , font abattre le vaisseau. L'obliquité , en effet , qu'elles ont alors avec la direction du vent , décompose l'effort du vent sur elles en deux forces , dont l'une devient parallèle à la voile , & est conséquemment nulle par rapport au vaisseau ; & dont la seconde , perpendiculaire à la première , & la seule qui agisse , le fait culer dans une direction qui lui est parallèle. Mais cette force ne passe point par le centre de gravité du vaisseau ; elle communique donc conséquemment un mouvement de rotation autour de ce centre , mouvement qui forme l'abattée. C'est-là un principe de mécanique connu de tous ceux qui ont quelque teinture de cette science.

Les voiles de devant , brassées à bas-bord , jettent l'avant sur tribord ; & celle de l'arrière , brassées à tribord , jettent , par la même cause , l'arrière sur bas-bord ; ainsi toutes concourent à préparer le vaisseau au mouvement que l'on desire , & à le lui faire exécuter lorsque son ancre ne le retiendra plus , & lui permettra d'obéir aux forces qui agissent sur lui. Le vaisseau alors culera , on l'a vu plus haut ; le gouvernail , conséquemment , ne sera plus oisif ; on ne doit donc pas négliger de s'en servir , & de mettre la barre à tribord , afin que le gouvernail , placé à bas-bord du vaisseau , décomposé par son obliquité l'action du fluide , & contribue de son côté à produire l'effet qu'on se propose.

Tout étant ainsi disposé pour l'abattée du vaisseau , on doit virer de force au cabestan pour faire déraiper l'ancre. Il faut laisser abattre le vaisseau jusqu'à ce que le vent puisse porter dans les voiles ; & alors , si l'on n'est point forcé de faire servir sur le champ , il faut arrêter l'abattée , & mettre en panne jusqu'à ce que l'ancre soit haute. On peut pour cela hisser alors le grand hu-

nier ; si on ne le faisoit pas , il faudroit du moins balancer l'effort du perroquet de fougue avec celui du petit hunier. Cette position conduit naturellement à faire voir qu'il est déavantageux d'abattre sur le côté où est placée l'ancre que l'on leve ; car un vaisseau ainsi en panne a de la dérive , & cette dérive presse le cable contre le bâtiment , & augmente considérablement la force qu'il faut faire au cabestan. Quelquefois même l'ancre s'engage sous le navire , & il a fallu virer de bord pour la pouvoir dégager. Dans le cas où on seroit contraint de forcer de voile sur le champ , on vire l'ancre comme on peut , mais bien souvent est obligé de couper le cable , ou de le filer par le bout.

Si l'on vouloit abattre sur bas-bord , on sent bien que la manœuvre seroit la même ; il faudroit seulement brasser tribord devant , bas-bord derrière , & mettre la barre du gouvernail à bas-bord. Il y a des cas cependant où le gouvernail ne doit pas être placé comme on vient de le prescrire , ce sont ceux où un courant , venant de l'avant du vaisseau , frapperoit le gouvernail avec une vitesse quelconque : car alors ce courant peut être regardé comme une vitesse réelle qu'auroit le navire , & on doit manœuvrer le gouvernail , comme si le vaisseau alloit de l'avant.

Si le courant prenoit le vaisseau de côté , à bas-bord , par exemple , & que l'on voulût abattre sur tribord , il faudroit mettre la barre à bas-bord , parce que le gouvernail , effacé & presque parallèle au courant , n'offrirait alors que peu de prise au fluide , & ne s'opposeroit , par conséquent , que foiblement à l'abattée. Si , dans la suite , le recul du vaisseau surpassoit en vitesse le courant , il est évident qu'il faudroit changer la barre.

Si ce même courant ne suivoit point la direction du vent , & tenoit un vaisseau qui veut *appareiller* , éviré , non plus debout au vent , mais de sorte que ses voiles pourroient porter ; on a soin alors , avant de déraiper , de hisser les huniers & le perroquet de fougue serrés par des fils de caret , & de brasser toutes les vergues du même bord & sous le vent , afin que , lorsqu'on viendra à border ces voiles , elles puissent

porter & servir à gouverner le vaisseau dès que l'ancre quittera le fond. Cette façon de tenir les huniers hauts, avant de les border, est fort bonne ; & on la pratique souvent, parce que la manœuvre en est plus vive.

Si le vent, trop considérable, ne permettoit de se servir des huniers qu'avec des ris, il faudroit les prendre avant d'orienter les voiles ; si même la force du vent empêchoit tout-à-fait de les pouvoir porter, on ne se serviroit, pour abatre, que des fonds du petit hunier que l'on ferreroit tout de suite après, ou même simplement des fonds de misaine.

Lorsque l'on appareille d'une rade fort petite, ou généralement lorsqu'on veut *appareiller* en faisant une abattée prompte, & dans laquelle on ne perde point de terrain, on *appareille* en faisant embossure. Pour cela, du côté opposé à celui sur lequel on veut abatre, on passe une aulière ou un grelin par un des sabords de la seconde batterie le plus en arrière, & on l'amarre sur le cable en avant du vaisseau & en dehors ; on roidit cette aulière, & on l'amarre solidement au pied du grand mât, ou on la garnit au cabestan afin de pouvoir virer dessus. Lorsqu'on veut *appareiller*, on coupe le cable ou on le file par le bout. Le vaisseau n'étant plus retenu, obéit en entier un instant à la force qui le tenoit éviré, jusqu'à ce que l'aulière, venant à se roidir, retient l'arrière, & ne permet qu'à l'avant de céder. Le mouvement de rotation que fait alors le vaisseau est très-vif, & on doit l'apprécier pour régler la grandeur de l'abattée & l'amortir à propos. Il est, en effet, également défavantageux de laisser trop abatre le vaisseau ou de ne point le laisser assez abatre ; parce que ce vaisseau, qui n'a d'autre mouvement que celui de rotation, ne pourroit point obéir à son gouvernail, & reprendre promptement la route qu'on veut lui faire tenir. On est toujours maître d'assurer l'abattée du bord opposé à celui de l'aulière, & il n'y auroit pour cela qu'à filer du cable en douceur, & attendre, pour le larguer tout-à-fait, que l'aulière eût commencé à faire force, (on pourroit, par ce moyen, mettre un vaisseau en travers, ou dans telle autre position que l'on desireroit par rapport au vent ;) mais si

l'on se seroit de voiles pour la faciliter, il faudroit avoir du monde sur les bras, des vergues pour les brasser dès qu'elle seroit décidée, & disposer les voiles à recevoir le vent dedans le plutôt qu'il est possible. Lorsque le vaisseau a fait l'abattée que l'on veut de lui, on coupe l'aulière pour laquelle seule il étoit tenu.

Une ancre & un cable que l'on laisse, & une aulière que l'on coupe, doivent facilement persuader que l'on n'emploie cette façon d'*appareiller* que lorsqu'on y est forcé. On éviteroit ces inconveniens, s'il étoit possible de lever son ancre, & de la remplacer par un autre point d'appui, tel qu'un corps mort ou un bâtiment mouillé, qui largueroit de son bord les amarres, ou auquel on largueroit celles qu'il auroit prêtées. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*) Voyez BOSSER, DÉSETER, LARGUER, HALER, &c.

APPAREILLER les corps, les arcades, les semples, &c. dans les Manufactures de soies ; c'est égaliser toutes les parties dont sont composés les corps, les arcades, les semples, &c. de maniere qu'elles soient toutes de niveau, & que l'une ne soit pas plus haute que l'autre. Voyez à l'article VELOURS CISELÉ, la nécessité de cette attention.

APPAREILLER, terme de Chapelier ; c'est former le mélange des poils ou des laines qui doivent entrer dans la composition d'un chapeau, selon la qualité qu'on veut lui donner.

APPAREILLER, en terme de Layetier ; c'est joindre ensemble une ou plusieurs planches d'égale grandeur.

APPAREILLER, v. act. (*Manege.*) se dit de deux, de quatre ou de six chevaux de même poil, qu'on veut mettre à un carrosse. On dit aussi *appareiller*. *Appareiller*, en terme de haras, signifie faire saillir à un étalon la jument la plus propre pour faire avec lui un beau & bon poulain. (V)

APPAREILLEUR, s. m. (*Architect.*) est le principal ouvrier chargé de l'appareil des pierres pour la construction d'un bâtiment ; c'est lui qui trace les épures par panneaux ou par équarrissement, qui préside à la pose, au raccordement, &c. Il seroit nécessaire que ces sortes d'ouvriers

fussent dessiner l'architecture ; cette science leur apprendroit l'art de profiter , & de former des courbes-élégantes , gracieuses , & sans jarrets : il seroit aussi très-important qu'ils fussent mathématiciens , afin de pouvoir se rendre compte de la poussée des voûtes , du poids , de la charge , & du fruit qu'il convient de donner au mur , selon la diversité des occasions qu'ils ont d'être employés dans les bâtimens ; mais la plupart de ceux qui se donnent pour tels , n'ont que le métier de leur art , malgré les cours publics qui leur sont offerts à Paris pour s'instruire. (P)

\* APPARENCE, *extérieur, dehors*, (Gram.) L'extérieur fait partie de la chose ; le *dehors* l'environne à quelque distance : l'apparence est l'effet que produit la présence. Les murs sont l'extérieur d'une maison , les avenues en sont les *dehors* ; l'apparence résulte du tout.

Dans le sens figuré, *extérieur* se dit de l'air & de la phyionomie ; le *dehors*, des manières & de la dépense ; l'apparence, des actions & de la conduite. L'extérieur prévenant n'est pas toujours accompagné du mérite, dit M. l'abbé Girard, *Syn. Franç.* Les *dehors* brillans ne sont pas des preuves certaines de Populence. Les pratiques de dévotion ne décident rien sur la vertu.

APPARENCE, s. m. L'apparence est proprement la surface extérieure d'une chose , ou en général ce qui affecte d'abord les sens , l'esprit & l'imagination.

Les académiciens prétendent que les qualités sensibles des corps ne sont que des apparences. Quelques philosophes modernes ont embrassé ce sentiment. V. ACADÉMICIEN & QUALITÉ. Voyez aussi CORPS.

Nos erreurs viennent presque toutes de ce que nous nous hâtons de juger des choses , & de ce que cette précipitation ne nous permet pas de discerner le vrai de ce qui n'en a que l'apparence. Voyez VOLONTÉ, LIBERTÉ, ERREUR, VRAISEMBLANCE.

Apparence en perspective : c'est la représentation ou projection d'une figure , d'un corps , ou d'un autre objet , sur le plan du tableau. Voyez PROJECTION.

L'apparence d'une ligne droite projetée , est toujours une ligne droite ; car la com-

mune section de deux plans est toujours une ligne droite : donc la commune section du plan du tableau , & du plan qui passe par l'œil & par la ligne droite qu'on veut représenter , est une ligne droite : or cette commune section est l'apparence de la ligne qu'on veut projeter. Voyez PERSPECTIVE. L'apparence d'un corps opaque ou lumineux étant donnée , on peut trouver l'apparence de son ombre. Voyez OMBRE.

APPARENCE d'une étoile , d'une planète , &c. V. APPARITION. On entend quelquefois par apparences , en astronomie , ce qu'on appelle autrement phénomènes ou phases. Voyez PHÉNOMÈNE & PHASE.

On se fert en optique du terme d'apparence directe , pour marquer la vue d'un objet par des rayons directs , c'est-à-dire , par des rayons qui viennent de l'objet , sans avoir été ni réfléchis ni rompus. Voyez DIRECT & RAYON. Voyez aussi OPTIQUE & VISION. (O)

APPARENCE, belle apparence , (Manège.) se dit ordinairement d'un cheval qui , quoiqu'il paroisse très-beau , n'a cependant pas beaucoup de vigueur , & quelquefois même point du tout : on dit , voilà un cheval de belle apparence. (V)

APPARENT, *apparens*, adject. m. Cette épithète convient à tout ce qui est visible , à tout ce qui est sensible à l'œil , ou intelligible à l'esprit. Voyez APPARENCE.

Hauteur apparente. Voyez HAUTEUR.

Conjonction apparente. Il y a conjonction apparente de deux planetes , lorsque la ligne droite qu'on suppose tirée par les centres des deux planetes , ne passe point par le centre de la terre , mais par l'œil du spectateur. La conjonction apparente est distinguée de la conjonction vraie , où le centre de la terre est dans une même ligne droite avec les centres de deux planetes. Voyez CONJONCTION.

Horizon apparent ou sensible ; c'est le grand cercle qui termine notre vue , ou celui qui est formé par la rencontre apparente du ciel & de la terre.

Cet horizon sépare la partie visible ou supérieure du ciel , d'avec la partie inférieure qui nous est invisible , à cause de la rondeur de la terre. L'horizon apparent diffère de l'horizon rationnel qui lui est paral-

lele, mais qui passe par le centre de la terre. Voyez HORIZON. On peut concevoir un cône dont le sommet seroit dans notre œil, & dont la base seroit le plan circulaire qui termine notre vue: ce plan est l'*horizon apparent*. Voyez ABAISSEMENT.

L'*horizon apparent* détermine le lever & le coucher *apparent* du soleil, de la lune, des étoiles, &c. V. LEVER, COUCHER, &c.

*Grandeur apparente*. La *grandeur apparente* d'un objet est celle sous laquelle il paroît à nos yeux. Voyez GRANDEUR.

L'angle optique est la mesure de sa *grandeur apparente*; du moins c'est ce que les auteurs d'optique ont soutenu long-temps. Cependant d'autres opticiens prétendent avec beaucoup de fondement, que la *grandeur apparente* d'un objet ne dépend pas seulement de l'angle sous lequel il est vu; & pour le prouver, ils disent qu'un géant de six piés, vu à six piés de distance, & un nain d'un pié, vu à un pié de distance, sont vus l'un & l'autre sous le même angle, & que cependant le géant paroît beaucoup plus grand: d'où ils concluent que tout le reste étant d'ailleurs égal, la *grandeur apparente* d'un objet dépend beaucoup de sa distance *apparente*, c'est-à-dire, de l'éloignement auquel il nous paroît être. Voyez ANGLE.

Ainsi, quand on dit que l'angle optique est la mesure de la *grandeur apparente*, on doit restreindre cette proposition aux cas où la distance apparente est supposée la même: ou bien on doit entendre par le mot de *grandeur apparente* de l'objet, non pas la grandeur sous laquelle il paroît véritablement, mais la grandeur de l'image qu'il forme au fond de l'œil. Cette image est, en effet, proportionnelle à l'angle sous lequel on voit l'objet; & en ce sens on peut dire, que la *grandeur apparente* d'un objet est d'autant de degrés que l'angle optique sous lequel on voit cet objet en contient. Voyez VISION.

On dit aussi que les *grandeurs apparentes* des objets éloignés, sont réciproquement comme les distances. Voyez VISION & VISIBLE.

Cependant on peut démontrer en rigueur qu'un même objet *AC* (*Pl. d'opt. fig. 69.*) étant vu à des distances différentes,

par exemple, en *D* & en *B*, ses *grandeurs apparentes*, c'est-à-dire, les angles *ADC* & *ABC*, sont en moindre raison que la réciproque des distances *DC* & *BC*: il n'y a que les cas où les angles optiques *ADC* & *ABC* seroient fort petits, comme d'un ou de deux degrés, dans lequel ces angles ou les *grandeurs apparentes* seroient à-peu-près en raison réciproque des distances.

La *grandeur apparente*, ou le diamètre *apparent* du soleil, de la lune, ou d'une planète, est la quantité de l'angle sous lequel un observateur placé sur la surface de la terre, aperçoit ce diamètre.

Les diamètres *apparens* des corps célestes ne font pas toujours les mêmes. Le diamètre *apparent* du soleil n'est jamais plus petit que quand le soleil est dans le cancer, & jamais plus grand que quand il est dans le capricorne. Voyez SOLEIL.

Le diamètre *apparent* de la lune augmente & diminue alternativement, parce que la distance de cette planète à la terre varie continuellement. Voyez LUNE.

Le plus grand diamètre *apparent* du soleil est, selon Cassini, de 3' 10"; le plus petit de 31' 38". Selon de-la-Hire, le plus grand est de 32' 43", & le plus petit de 31' 28".

Le plus grand diamètre *apparent* de la lune est, selon Kepler, de 32' 44", & le plus petit de 30' 60". Selon de-la-Hire, le plus grand est de 33' 30", & le plus petit de 29' 30". Voyez SOLEIL & LUNE.

Le diamètre *apparent* de l'anneau de saturne est, selon Huyghens, de 1' 8", lorsqu'il est le plus petit. Voyez SATURNE.

Quant aux diamètres *apparens* des autres planètes, voyez l'article DIAMETRE.

Si les distances de deux objets sont éloignées, par exemple, de deux planètes, sont égales, leurs diamètres réels seront proportionnels aux diamètres *apparens*; & si les diamètres *apparens* sont égaux, les diamètres réels seront entr'eux comme les distances à l'œil du spectateur: d'où il s'ensuit, que quand il y a égalité entre les distances & entre les diamètres *apparens*, les diamètres réels sont en raison composée de la directe des distances, & de la directe des diamètres *apparens*.

Au reste, quand les objets sont fort éloignés de l'œil, leurs *grandeurs apparentes*, c'est-à-dire, les grandeurs dont on les voit, sont proportionnelles aux angles sous lesquels ils sont vus; ainsi quoique le soleil & la lune soient fort différens l'un de l'autre pour la grandeur réelle, cependant leur *grandeur apparente* est à-peu-près la même, parce qu'on les voit à-peu-près sous le même angle. La raison de cela est que, quand deux corps sont fort éloignés, quelque différence qu'il y ait entre leur distance réelle, cette différence n'est point aperçue par nos yeux, & nous les jugeons l'un & l'autre à la même distance *apparente*; d'où il s'ensuit que la grandeur dont on les voit, est alors proportionnelle à l'angle optique ou visuel. Par conséquent si deux objets sont fort éloignés, & que leurs grandeurs réelles soient comme leurs distances réelles, ces objets paroîtront de la même grandeur, parce qu'ils seront vus sous des angles égaux.

Il y a une différence très-sensible entre les *grandeurs apparentes* ou diamètres *apparens* du soleil & de la lune à l'horizon, & leurs diamètres *apparens* au méridien. Ce phénomène a beaucoup exercé les philosophes. Le P. Mallebranche est celui qui paroît l'avoir expliqué de la manière la plus vraisemblable, & nous donnerons plus bas son explication, cependant l'opinion de cet auteur n'est pas encore reçue par tous les physiciens. Voyez LUNE.

*Distance apparente* ou *distance aperçue*, est la distance à laquelle paroît un objet. Cette distance est souvent fort différente de la distance réelle; & lorsque l'objet est fort éloigné, elle est presque toujours plus petite. Il n'y a personne qui n'en ait fait l'expérience, & qui n'ait remarqué que dans une vaste campagne, des maisons ou autres objets qu'on croyoit assez près de soi, en sont souvent fort éloignés. De même le soleil & la lune, quoiqu'à une distance immense de la terre, nous en paroissent cependant assez proches, si nous nous contentons d'en juger à la vue simple. La raison de cela est, que nous jugeons de la distance d'un objet, principalement par le nombre d'objets que nous voyons interposés entre nous & cet objet; or quand ces ob-

jets intermédiaires sont invisibles, ou qu'ils sont trop petits pour être aperçus, nous jugeons alors l'objet beaucoup plus proche qu'il n'est en effet. C'est par cette raison, selon le pere Mallebranche, que le soleil à midi nous paroît beaucoup plus près qu'il n'est réellement, parce qu'il n'y a que très-peu d'objets remarquables & sensibles entre cet astre & nos yeux; au contraire, ce même soleil à l'horizon nous paroît beaucoup plus éloigné qu'au méridien, parce que nous voyons alors entre lui & nous un bien plus grand nombre d'objets terrestres, & une plus grande partie de la voûte céleste. C'est encore par cette raison que la lune, vue derrière quelque grand objet comme une muraille, nous paroît immédiatement contiguë à cet objet. Un autre raison pour laquelle nous jugeons souvent la distance d'un objet beaucoup plus petite qu'elle n'est réellement, c'est que pour juger de la distance réelle d'un objet, il faut que les différentes parties de cette distance soient aperçues; & comme notre œil ne peut voir à la fois qu'un assez petit nombre d'objets, il est nécessaire pour qu'il puisse discerner ces différentes parties, qu'elles ne soient pas trop multipliées. Or, lorsque la distance est considérable, ces parties sont en trop grand nombre pour être distinguées toutes à la fois, joint à ce que les parties éloignées agissent trop faiblement sur nos yeux pour pouvoir être aperçues. La distance apparente d'un objet est donc renfermée dans des limites assez étroites, & c'est pour cela que deux objets fort éloignés sont jugés souvent à la même distance *apparente*, ou du moins que l'on n'aperçoit point l'inégalité de leurs distances réelles, quoique cette inégalité soit quelquefois immense, comme dans le soleil & dans la lune, dont l'un est éloigné de nous de 11000 diamètres de la terre, l'autre de 60 seulement.

Mouvement *apparent*, temps *apparent*, &c. Voyez MOUVEMENT, TEMPS, &c.

Lieu *apparent*. Le lieu *apparent* d'un objet, en optique, est celui où on le voit. Comme la distance *apparente* d'un objet est souvent fort différente de la distance réelle, le lieu *apparent* est souvent fort différent du lieu *vrai*. Le lieu *apparent* se dit prija-

cipalement du lieu où l'on voit un objet, en l'observant à travers un ou plusieurs verres, ou par le moyen d'un ou plusieurs miroirs. Voyez **DIOPTRIQUE**, **MIROIR**, &c.

Nous disons que le lieu *apparent* est différent du lieu *vrai*; car lorsque la réfraction que souffrent à-travers un verre les principaux optiques que chaque point d'un objet fort proche envoie à nos yeux, a rendu les rayons moins divergens: ou lorsque par un effet contraire, les rayons qui viennent d'un objet fort éloigné sont rendus par la réfraction aussi divergens que s'ils venoient d'un objet plus proche; alors il est nécessaire que l'objet paroisse à l'œil avoir changé de lieu; or le lieu que l'objet paroît occuper, après ce changement produit par la divergence ou la convergence des rayons, est ce qu'on appelle *son lieu apparent*. Il en est de même dans des miroirs. Voyez **VISION**.

Les opticiens sont fort partagés sur le lieu *apparent* d'un objet vu par un miroir, ou par un verre. La plupart avoient cru jusqu'à ces derniers temps que l'objet paroïsoit dans le point où le rayon réfléchi ou rompu, passant par le centre de l'œil, rencontroit la perpendiculaire menée de l'objet sur la surface du miroir ou du verre. C'est le principe que le pere Taquet a employé dans sa catoptrique, pour expliquer les phénomènes des miroirs convexes & concaves; c'est aussi celui dont M. de Mairan s'est servi pour trouver la courbe *apparente* du fond d'un bassin plein d'eau, dans un *Mémoire* imprimé parmi ceux de l'académie de 1740. Mais le pere Taquet convient lui-même à la fin de sa Catoptrique, que le principe dont il s'est servi n'est pas général, qu'il est contredit par l'expérience. A l'égard de M. de Mairan, il paroît donner ce principe comme un principe de géométrie plutôt que d'optique; & il convient que Newton, Barrow, & les plus célèbres auteurs ne l'ont pas entièrement admis. Ceux-ci pour déterminer le lieu *apparent* de l'objet, imaginent d'abord que l'objet envoie sur la surface du verre ou du miroir, deux rayons fort proches l'un de l'autre, lesquels, après avoir souffert une ou plusieurs réfractions ou réflexions, entrent dans l'œil. Ces rayons rom-

pus ou réfléchis, étant prolongés, concourent en un point, & ils entrent par conséquent dans l'œil comme s'ils venoient de ce point; d'où il s'ensuit, selon Newton & Barrow, que le lieu *apparent* de l'objet, est un point de concours de rayons rompus ou réfléchis qui entrent dans l'œil, & ce point est aisé à déterminer par la géométrie. Voyez *l'optique* de Newton, & les *leçons optiques* de Barrow. Ce dernier auteur rapporte même une expérience qui paroît sans réplique, & par laquelle il est démontré que l'image *apparente* d'un fil à-plomb enfoncé dans l'eau, est courbe; d'où il résulte que le lieu *apparent* d'un objet vu par réfraction n'est point dans l'endroit où le rayon rompu coupe la perpendiculaire menée de l'objet sur la surface rompante. Mais il faut avouer aussi que Barrow, à la fin de ses *leçons optiques*, fait mention d'une expérience qui paroît contraire à son principe sur le lieu *apparent* de l'image: il ajoute que cette expérience est aussi contraire à l'opinion du pere Taquet qu'à la sienne: malgré cela, Barrow n'en est pas moins attaché à son principe sur le lieu *apparent* de l'objet, qui lui paroît évident & très-simple; & il croit que, dans le cas particulier où ce principe semble ne pas avoir lieu, on n'en doit attribuer la cause qu'au peu de lumieres que nous avons sur la vision directe. A l'égard de M. Newton, quoiqu'il suive le principe de Barrow sur le lieu *apparent* de l'image, il paroît regarder la solution de ce problème comme une des plus difficiles de l'optique: *Puncti illius, dit-il, accurata determinatio problema solutu difficillimum præbebit, nisi hypothesei alicui saltem verisimili, si non accuratè veræ, nitatur assertio. Lec. op. schol. Prop. VIII. pag. 80. Voyez MIROIR & DIOPTRIQUE.*

Quoi qu'il en soit, voici des principes dont tous les opticiens conviennent.

Si un objet est placé à une distance d'un verre convexe, moindre que celle de son foyer, on pourra déterminer son lieu *apparent*: s'il est placé au foyer, son lieu *apparent* ne pourra être déterminé; on le verra seulement dans ce dernier cas extrêmement éloigné, ou plutôt on le verra très-confusément.

Le lieu *apparent* ne pourra point encore se déterminer, si l'objet est placé au delà du foyer d'un verre convexe : cependant si l'objet est plus éloigné de verre convexe que le foyer, & que l'œil soit placé au delà de la base distincte, son lieu *apparent* sera dans la base distincte. On appelle *base distincte* un plan qui passe par le point de concours des rayons rompus. Voyez LENTILLE.

De même, si un objet est placé à une distance d'un miroir concave moindre que celle de son foyer, on peut déterminer son lieu *apparent* : s'il est placé au foyer, il paroîtra infiniment éloigné, ou plutôt il paroîtra confusément, son lieu *apparent* ne pouvant être déterminé.

Si l'objet est plus éloigné du miroir que le foyer, & que l'œil soit placé au delà de la base distincte, le lieu *apparent* sera dans la base distincte. Voyez MIROIR, CONCAVE & CATOPTRIQUE.

On peut toujours déterminer le lieu *apparent* de l'objet dans un miroir concave.

Le lieu *apparent* d'une étoile, &c. est un point de la surface de la sphère, déterminé par une ligne tirée de l'œil au centre de l'étoile, &c. Voyez LIEU.

Le lieu vrai ou réel se détermine par une ligne tirée du centre de la terre, au centre de la planète, ou à l'étoile, &c. (O)

APPARITEUR, f. m. (*Hist. anc. & mod.*) C'est le nom du bedeau d'une université, dont la fonction est de porter la masse devant les docteurs des facultés. Voy. BEDEAU, UNIVERSITÉ, MASSE.

On appelle aussi *appariteurs*, ceux qui ont l'emploi de citer quelqu'un devant un tribunal ecclésiastique. Voyez SOMMER, CITATION.

Les *appariteurs*, chez les Romains, étoient la même chose que les sergens ou les exempts parmi nous ; ou plutôt, c'étoit un nom générique, exprimant tous les ministres qui exécutoient les ordres des juges ou des magistrats ; & de-là leur est venu le nom d'*appariteurs*, formé d'*apparere* être présent.

Sous le nom d'*appariteurs*, étoient compris, *scribæ, accensæ, interpretes, præcones, viatores, lictores, statores*, & même *carnicæ*, les exécuteurs. Voyez SCRIBE,

LICTEUR. &c. On les choisissoit ordinairement parmi les affranchis de Magistrats ; leur état étoit méprisé & odieux, tellement que le sénat imposoit comme une marque d'infamie à une ville qui s'étoit révoltée, le soin de lui fournir des *appariteurs*. Il y avoit aussi une sorte d'*appariteurs* des cohortes, appelés *cohortales & conditionales*, comme étant attachés à une cohorte, & condamnés à cette condition. Les *appariteurs* des prétoires, *apparitores pretoriani*, étoient ceux qui servoient les préteurs & les gouverneurs des provinces ; ordinairement le jour de la naissance de leurs maîtres on les changeoit, & on les élevoit à de meilleures places. Les pontifes avoient aussi leurs *appariteurs*, comme il paroît par une ancienne inscription en marbre, qui est dans la voie *Appia*.

APPARITORI  
PONTIFICUM  
PARMULARIO.

\* APPARITION, *vision*, (*Gram.*) la vision fe passé au dedans, & n'est qu'un effet de l'imagination : l'*apparition* suppose un objet au dehors. S. Joseph, dit M. l'abbé Girard, fut averti par une vision de passer en Egypte : ce fut une *apparition* qui instruisit la Magdeleine de la résurrection de Jésus-Christ. Les cerveaux échauffés & vuides de nourriture sont sujets à des visions. Les esprits timides & crédules prennent tout ce qui se présente pour des *apparitions*. *Synon. Franc.*

APPARITION, se dit, en *astronomie*, d'un astre ou d'une planète qui devient visible, de caché qu'il étoit auparavant.

*Apparition* est opposé dans ce sens à *occultation*. Voyez OCCULTATION.

Le lever du Soleil est plutôt une *apparition* qu'un vrai lever. Voy. SOLEIL & LEVER.

Cercle d'*apparition* perpétuelle. Voyez CERCLE. (O)

APPAROIR, en *style de Palais*, est synonyme à paroître : faire *apparoir*, c'est montrer, prouver, constater. (H)

\* APPARONNE, adj. (*Comm.*) on dit à Bordeaux qu'une barique, ou qu'un vaisseau a été *apparonné*, quand il a été jaugé par les officiers commis à cet effet.

APPARTEMENT, f. m. (*architect.*)

Ce mot vient du latin *partimentum*, fait du verbe *partiri*, diviser; aussi entend-on par *appartement* la partie essentielle d'une maison royale, publique ou particulière, composée, lorsque l'*appartement* est complet, d'une ou plusieurs antichambres, de salles d'assemblée, chambre à coucher, cabinet, arriere-cabinet, toilette, garde-robe, &c. En général on distingue deux sortes d'*appartemens*; l'un que l'on appelle *de parade*, l'autre *de commodité*; ce dernier est à l'usage personnel des maîtres, & est ordinairement exposé au midi ou au nord, selon qu'il doit être habité l'été ou l'hiver: les pièces qui le composent doivent être d'une médiocre grandeur, & d'une moyenne hauteur: c'est pourquoi le plus souvent, lorsque l'espace du terrain est resserré, l'on pratique des entrefols au dessus pour les garde-robres, sur-tout lorsque ces *appartemens* de commodité sont contigus à de grands *appartemens*, dont le diamètre des pièces exige d'élever les planchers depuis 18 jusqu'à 20 ou 22 piés; ces petits *appartemens* doivent avoir des communications avec les grands, afin que les maîtres puissent passer de ceux-ci dans les autres pour recevoir leurs visites, sans risquer l'hiver de prendre l'air froid de dehors, ou des vestibules, antichambres, & autres lieux habités par la livrée; & pour éviter la présence des domestiques ou personnes étrangères auxquels ces sortes de pièces sont destinées. Il est sur-tout important d'éloigner ces *appartemens* des basses-cours, & de la vue des domestiques subalternes, & autant qu'il se peut même de la cour principale, à cause du bruit des voitures qui vont & viennent dans une maison de quelque importance. Le nombre des pièces de ces *appartemens* de commodité n'exige pas l'appareil d'un grand *appartement*; le commode & le salubre sont les choses essentielles; il suffit qu'ils soient composés d'une antichambre, d'une deuxième antichambre ou cabinet, d'une chambre à coucher, d'un arriere-cabinet, d'une garde-robe, d'un cabinet d'aïssance, &c. mais il faut essentiellement que ces garde-robres & antichambres soient dégagées, de manière que les domestiques puissent faire leur devoir sans troubler la tranquillité du maître.

Il faut savoir que, lorsque ces *appartemens* sont destinés à l'usage des dames, ils exigent quelques pièces de plus, à cause du nombre de domestiques qui communément sont attachés à leur service; qu'il faut augmenter le nombre des garde-robres, & y pratiquer quelques cabinets particuliers de toilette, &c.

À l'égard des *appartemens* de parade, il faut qu'ils soient spacieux & exposés au levant, autant qu'il est possible, aussi-bien que placés du côté des jardins, quand il peut y en avoir: il faut sur-tout que les enfilades regnent d'une extrémité du bâtiment à l'autre, de manière que l'*appartement* de la droite & celui de la gauche s'alignent par l'axe de leurs portes & croisées, & s'unissent avec symétrie avec la pièce du milieu, pour ne composer qu'un tout sans interruption, qui annonce d'un seul coup-d'œil la grandeur intérieure de tout l'édifice. Sous le nom d'*appartement de parade*, on en distingue ordinairement de deux espèces; l'un qui porte ce nom, l'autre celui *de société*. Les pièces marquées Y dans le plan de la onzième Planche, peuvent être considérées comme *appartement de société*, c'est-à-dire, destiné à recevoir les personnes de dehors, qui l'après-midi viennent faire compagnie au maître & à la maîtresse du logis; & celles marquées Z composent celui *de parade*, où le maître pendant la matinée reçoit les personnes qui ont affaire à lui, selon sa dignité: mais en cas de fête ou d'assemblée extraordinaire, ces deux *appartemens* se réunissent avec le grand salon du milieu, pour recevoir avec plus d'éclat & de magnificence un plus grand nombre d'étrangers invités par cérémonie ou autrement. Ces grands *appartemens* doivent aussi être munis de garde-robres & de dégagemens nécessaires à l'usage des maîtres, des étrangers & des domestiques. Voyez la destination de chacune de ces pièces, & la manière dont il les faut décorer, dans les définitions des mots *SALLE A MANGER, CHAMBRE A COUCHER, CABINET, &c. (P)*

*APPARTEMENTS d'un vaisseau.* Il est défendu aux gardiens de prendre leur logement dans les chambres & principaux *appartemens* des vaisseaux, mais seulement



à la sainte-barbe ou entre les ponts. (Z)

APPARTENANCES, f. f. (*Manege*) se dit de toutes les choses nécessaires pour composer entièrement les harnois d'un cheval de selle, de carrosse, de charette, &c. quand on ne les détaille pas. Par exemple, on dit une selle avec toutes ses *appartenances*, qui sont les sangles, la croupière, &c. Voyez SELLE. (V)

APPARTENANCE, en Droit, est synonyme à *dépendance*, *annexe*, &c. Voyez l'an & l'autre.

Ce mot est formé du latin *ad*, à, & *pertinere*, appartenir.

Les *appartenances* peuvent être corporelles, comme les hameaux qui appartiennent à un chef-lieu : ou incorporelles telles que les services des vassaux ou censitaires.

(H)

\* APPAS, f. m. pl. *attraits*, *charmes*, (*Gram.*) outre l'idée générale qui rend ces mots synonymes, il leur est encore commun de n'avoir point de singulier dans le sens où on les prend ici ; c'est-à-dire lorsqu'ils sont employés pour marquer le pouvoir qu'ont sur le cœur la beauté, l'agrément ou les grâces : quant à leurs différences, les *attraits* ont quelque chose de plus naturel ; les *appas* tiennent plus de l'art, & il y a quelque chose de plus fort & de plus extraordinaire dans les *charmes*. Les *attraits* se font suivre, les *appas* engagent, & les *charmes* entraînent. On ne tient guère contre les *attraits* d'une jolie femme ; on a bien de la peine à se défendre des *appas* d'une coquette ; il est presque impossible de résister aux *charmes* de la beauté. On doit les *attraits* & les *charmes* à la nature : on prend des *appas* à sa toilette. Les défauts qu'on remarque diminuent l'effet des *attraits* ; les *appas* s'évanouissent quand l'artifice se montre : on se fait aux *charmes* avec l'habitude & le temps.

Ces mots ne s'appliquent pas seulement aux avantages extérieurs des femmes ; ils se disent encore en général de tout ce qui affecte agréablement. On dit que la vertu a des *attraits* qui se font sentir aux vicieux même ; que la richesse a des *appas* qui font quelquefois succomber la vertu, & que le plaisir a de *charmes* qui triomphent souvent de la philosophie.

Avec des épithètes, on met de grands

*attraits*, de puissans *appas*, & d'invincibles *charmes*. Voyez les *Synon. Franc.*

APPAT, subst. masc. sing. c'est le nom générique sous lequel on comprend tous les moyens dont on se sert, soit à la pêche soit à la chasse, pour surprendre les animaux.

APPATER, v. act. terme d'Oïseleur, mettre du grain ou quelque autre amorce dans un lieu, pour y attirer les oiseaux ou les poissons qu'on veut prendre. On doit *appâter* les perdrix pour les prendre au filet.

§ APPAUMÉE, adj. f. (*terme de Blason.*) se dit d'une main étendue, les bouts des doigts en haut ; elle est ainsi nommée de ce qu'elle montre la paume.

La main droite est le symbole de la fidélité, parce que c'est avec cette main levée que l'on prête le serment en justice.

Goulard d'In villier, en Orléanois, d'*azur* à une main *appaumée* d'argent.

Baudry de Piencourt, diocèse d'Évreux & de Lisieux, de *sable* à trois mains droites *appaumées* d'argent. (G. D. L. T.)

APPEAU, vieux terme de Palais, qui s'est dit autrefois pour *appel* : on dit même encore dans quelques juridictions, le greffe des *appeaux*. (H)

APPEAU, f. m. filett d'oïseleur avec lequel il attrappe les oiseaux en contrefaisant le son de leur voix ; l'*appeau* des perdrix rouges est différent de celui des perdrix grisés ; il y en a aussi pour appeler les cerfs, les renards, &c. ce sont des anches semblables à celles de l'orgue, qui ont différens effets, selon les petites boîtes qui les renferment. On donne aussi le nom d'*appeau* aux oiseaux qu'on élève dans une cage, pour appeler les autres oiseaux qui passent, & que l'on nomme plus communément *appellans*.

APIEL, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante du Malabar, figurée assez bien, mais sans presque aucuns détails, par Van-Rheede, dans son *Horus Malabaricus*, vol. I. pag. 99, *planc. LIII*. Les Malabares la nomment encore *nalla appella* ; & les Brames, *caro-nervoloe*. Jean Commelin, dans ses notes sur cet ouvrage, pag. 100, la désigne sous le nom de *arbor Malabarica baccifera*, *flore parvo umbellato odore*.

C'est un arbre de moyenne grandeur,

qui croît dans les terrains sablonneux, à la hauteur de vingt à vingt-cinq piés. Son tronc a cinq ou six piés de hauteur, & quinze à dix-huit pouces de diametre; il porte ses branches droites, peu écartées, ce qui lui donne une forme conique assez agréable; son bois est blanc, à cœur roux-brun; les jeunes branches sont vertes, tendres, quadrangulaires, & marquées d'un fillon sur chaque face; sa racine est épaisse, couverte de fibres & jaunâtre.

Ses feuilles sont opposées deux à deux, en croix, elliptiques, quelquefois obtuses, mais pour l'ordinaire légèrement pointues, longues de deux à trois pouces, presque une fois moins larges, épaisses, solides, mais molles, lisses dessus, verd-brunes & luisantes, verd-claires dessous, & portées sur un pédicule cylindrique fort court. Leur surface inférieure est relevée d'une nervure longitudinale, accompagnée sur chacun de ses côtés, de trois à quatre côtes d'un verd clair, relevées aussi sur leur surface supérieure, qui se rencontrent avant que d'arriver aux bords de la feuille; de sorte qu'elles forment, par leur réunion, une espee de bordure assez remarquable. L'espace compris entre ces côtes, est coupé par nombre de veines subtiles, qui se croisent en un réseau à mailles fort petites & serrées.

Les fleurs forment, au bout de chaque branche, un corymbe à-peu-près hémisphérique, de deux pouces de diametre sur un pouce de hauteur, porté sur un pédicule de même longueur, composé de cinquante à cent fleurs, supportées chacune sur un pédoncule égal à leur longueur. Elles sont fort petites, blanches ou d'un verd blanchâtre, d'une ligne au plus de diametre quand elles sont épanouies, composées de quatre feuilles, dont une un peu plus grande, un peu plus blanche, qui enveloppe toutes les autres; de quatre pétales blancs, & de quatre étamines menues de même longueur, à antheres sphériques & blanchâtres. Du centre des étamines sort un style menu, verd-clair, fourchu en deux stigmates courts. Au dessous du calice est l'ovaire, d'abord peu sensible, comme un globe de demi-ligne de diametre, qui devient par la suite une baie sphérique de la grosseur d'un pois, c'est-à-dire, de trois

lignes de diametre, d'un verd-clair d'abord; ensuite brune & noirâtre dans sa maturité, couronnée du calice qui est peu sensible, & à une loge qui contient un osselet sphérique de deux lignes de diametre.

*Qualités.* L'appel fleurit & fructifie une fois chaque année. Sa racine a l'odeur du safran, & ses fleurs répandent une odeur forte, qui n'est pas désagréable; ses autres parties rendent pareillement une odeur piquante & comme parfumée.

*Usages.* On tire, par la distillation de l'écorce de sa racine, une huile claire, jaune-dorée, limpide, d'une odeur pénétrante & très-agréable, d'une saveur un peu âcre & légèrement amère. Cette huile se boit dans les fièvres froides, & l'on en frotte le ventre dans les coliques venteuses. La décoction de ses feuilles, mêlée avec le poivre en poudre, a à-peu-près la même vertu, soit qu'on l'emploie en bain, soit qu'on la boive dans les fièvres froides, ou dans les douleurs causées par les vents arrêtés dans diverses parties du corps. Son écorce, pilée très-menue, & réduite en pâte avec le miel, s'applique en cataplasme pour arrêter la lienterie. La décoction de sa racine se boit pour dissiper la goutte, pourvu qu'on applique en même temps, sur la partie affectée de la douleur, un cataplasme fait de la même racine, pilée & cuite dans l'eau salée. La décoction de toute la plante dissipe toutes les douleurs de la tête & du corps, pourvu qu'on en baigne les parties affectées. Le suc extrait de sa décoction, assaisonné de sucre, se donne dans toutes les maladies occasionnées par le froid, ou qui exigent de la chaleur.

*Remarques.* L'appel ayant un calice & une corolle, avec des étamines posées sur le fruit, se range donc naturellement dans la famille des onagres, à la premiere section, qui comprend les plantes à une seule graine, où nous l'avons placé. (M. ADANSON.)

**APPEL**, en terme de Droit, est un acte judiciaire par lequel une cause jugée par un tribunal inférieur est portée à un supérieur; ou le recours à un juge supérieur pour réparer les griefs qui résultent d'une sentence qu'un juge inférieur a prononcée. Voyez JUGE & COUR.

Les appels se portent du tribunal qui a rendu le jugement dont est *appel*, à celui d'où il ressortit nûment & sans moyen : par exemple, d'un bailliage à un préfidial, d'un préfidial au parlement, lequel juge souverainement & sans *appel* : mais il n'est pas permis d'appeller, *omisso medio*, c'est-à-dire d'un premier juge à un juge supérieur d'un tiers tribunal intermédiaire. Il faut parcourir en montant tous les degrés de juridictions supérieurs les uns aux autres.

Il faut excepter de cette regle générale les *appels* en matiere criminelle, lesquels se portent *rectè* au parlement, *omisso medio*. Il faut dire la même chose, même en matiere civile, des *appels* de déni de renvoi & d'incompétence. Voyez DÉNI.

On a quelquefois appellé d'un tribunal ecclésiastique à un séculier ou à une cour laïque. Le premier exemple que l'on en a, est celui de Paul de Samosate, lequel étant condamné & déposé par le second concile d'Antioche, refusa de livrer la maison épiscopale à Domnus, qui avoit été élu son successeur, & appella à l'empereur.

La même chose se pratique journellement dans le cas où il y a lieu à l'*appel* comme d'abus. Voyez au mot ABUS.

L'*appel* a la force de suspendre, toutes les fois qu'il a pour objet de prévenir un mal qu'on ne pourroit réparer s'il étoit une fois fait.

Mais quand l'*appel* n'a pour objet qu'un jugement préparatoire, de réglemeut ou d'instruction, il ne suspend pas l'exécution du jugement, lequel est exécutoire provisoirement & nonobstant l'*appel*.

L'*appel* périt par le laps de trois ans, c'est-à-dire lorsqu'on a été trois ans depuis le jour qu'il avoit été interjeté & signifié, sans le poursuivre; l'appellant n'est pas même reçu à interjeter un second *appel* de la même sentence, laquelle acquiert par la péremption force de chose jugée, & vaut arrêt. Voyez PÉREMPTION.

L'appellant qui succombe en son *appel*, est condamné, outre les dépens, en l'amende de 6 livres dans les préfidiaux; & de 12 dans les cours supérieures.

APPEL comme d'abus. Voyez ABUS.

APPEL simple par opposition à l'*appel*

comme d'abus, est celui qui est porté d'une cour ecclésiastique inférieure à une supérieure, au lieu que l'*appel* comme d'abus est porté d'une cour ecclésiastique dans un parlement.

Les *appels* dans les tribunaux ecclésiastiques sont portés comme dans les cours laïques, du moins en France, par gradation & sans omission de moyen, d'un tribunal à celui qui lui est immédiatement supérieur, comme du tribunal épiscopal à celui de l'archevêque, de celui de l'archevêque à celui du patriarche ou du primat, & de celui-ci au pape. Mais en France, lorsque l'*appel* est porté à Rome, le pape est obligé, en vertu du concordat, *tit. de causis*, de nommer des commissaires en France pour juger de l'*appel*. De même, si l'*appel* d'un official françois est dévolu à un archevêché situé hors de France, les parties conviendront de juges résidans dans le royaume; sinon il leur en sera nommé d'office par le parlement, ainsi qu'il a été réglé par le concordat, *ibid.*

Le siege vacant, le chapitre connoît des *appels* dévolus à l'évêque.

On peut appeler du chapitre où a assisté l'évêque comme chanoine, à l'évêque même: *secus* s'il y a assisté comme président & en sa qualité de prélat. On ne sauroit appeler de l'official à l'évêque.

Lorsqu'une fois il y a eu trois sentences conformes dans la même cause, il n'y a plus lieu à l'*appel*, & la décision passe en force de chose jugée.

L'*appel* est ordinairement dévolutif & suspensif : mais il n'est que dévolutif lorsqu'il s'agit d'une sentence de correction, conforme aux statuts synodaux & aux canons des conciles, laquelle s'exécute provisoirement nonobstant l'*appel*, *ne detur occasio licentius delinquendi*. Voyez DÉVOLUTIF & SUSPENSIF. (H)

On distingue en général deux sortes d'*appels*, l'*appel simple* & l'*appel qualifié*; savoir *appel* comme de juge incompetent, *appel* comme de déni de renvoi, *appel* comme de déni de justice, & *appel* comme d'abus. Il n'y a en France que l'*appel simple* qui soit entièrement de la juridiction ecclésiastique; & on prétend qu'elle ne peut prononcer que par bien ou mal jugé. Les *appels* qualifiés

se relevent contre ceux qui jugent, & au nom du roi comme protecteur des canons & de la justice. *L'appel* comme d'abus est une plainte contre le juge ecclésiastique, lorsqu'on prétend qu'il a excédé son pouvoir & entrepris, en quelque maniere que ce soit, contre la juridiction séculiere, ou en général contre les libertés de l'église gallicane. Cette procédure est particuliere à la France.

On appelle quelquefois des jugemens des papes au futur concile, & nous avons dans notre histoire différens exemples de ces *appels*. Le dernier exemple qu'on en ait, est *l'appel* interjeté au futur concile de la bulle *Unigenitus*, par les évêques de Mirepoix, de Senz, de Montpellier, & de Boulogne, auquel accéderent le cardinal de Noailles, & l'université de Paris, qui l'a rétracté en 1739, sous le réctorat de M. l'abbé de Ventadour, aujourd'hui cardinal de Soubise & évêque de Strasbourg. (G)

**APPEL**, f. f. (*Escrime.*) est une attaque qui se fait d'un simple battement du pié droit dans la même place. Voyez **ATTAQUE**.

**APPEL**, en terme de chasse, est une maniere de sonner du cor pour animer les chiens.

**APPELLANT**, en termes de Palais, une des parties colligantes, qui se prétendant lésée par un jugement, en interjette appel devant des juges supérieurs. (H)

**APPELLANT**; nom qu'on a donné au commencement de ce siecle aux évêques & autres ecclésiastiques, &c. qui avoient interjeté appel au futur concile de la bulle *Unigenitus*, donnée par le pape Clement XI, & portant condamnation du livre du pere Quesnel, intitulé *Réflexions morales sur le nouveau testament*. (G)

**APPELLANT**, f. m. (*Chasse.*) est un oiseau dont on se sert quand on va à la chasse des oiseaux, pour en appeler d'autres & les faire venir dans les filets.

**APPELLATIF**, adj. (*Grammaire.*) du latin *appellativus*, qui vient d'*appellare*, appeler, nommer. Le nom *appellatif* est opposé au nom propre. Il n'y a en ce monde que des êtres particuliers, le soleil, la lune, cette pierre, ce diamant, ce cheval, ce chien. On a observé que ces êtres particuliers se ressembloient entr'eux par rapport à cer-

taines qualités; on leur a donné un nom commun à cause de ces qualités communes entr'eux. Ces êtres qui végètent, c'est-à-dire qui prennent nourriture & accroissement par leurs racines, qui ont un tronc, qui poussent des branches & des feuilles, & qui portent des fruits; chacun de ces êtres, dis-je, est appelé d'un nom commun *arbre*, ainsi *arbre* est un nom *appellatif*.

Mais un tel arbre, cet arbre qui est devant mes fenêtres, est un individu d'arbre, c'est-à-dire un arbre particulier.

Ainsi le nom d'*arbre* est un nom *appellatif*, parce qu'il convient à chaque individu particulier d'arbre; je puis dire de chacun qu'il est *arbre*.

Par conséquent le nom *appellatif* est une sorte de nom adjectif, puisqu'il sert à qualifier un être particulier.

Observez qu'il y a deux sortes de noms *appellatifs*: les uns qui conviennent à tous les individus ou êtres particuliers de différentes especes; par exemple, *arbre* convient à tous les *noyers*, à tous les *orangers*, à tous les *oliviers*, &c. alors on dit que ces sortes de noms *appellatifs* sont des noms de genre.

La seconde sorte de noms *appellatifs* ne convient qu'aux individus d'une especes: tels sont *noyer*, *olivier*, *orange*.

Ainsi *animal* est un nom de genre, parce qu'il convient à tous les individus de différentes especes; car je puis dire, ce *chien* est un animal bien caressant, cet *éléphant* est un gros animal, &c. *chien*, *éléphant*, *lion*, *cheval*, &c. sont des noms d'especes.

Les noms de genre peuvent devenir noms d'especes, si on les renferme sous des noms plus étendus, par exemple, si je dis que *l'arbre* est un être ou une *substance*, que *l'animal* est une *substance*: de même le nom d'especes peut devenir nom de genre, s'il peut être dit de diverses sortes d'individus subordonnés à ce nom; par exemple, *chien* sera un nom d'especes par rapport à *animal*; mais *chien* deviendra un nom de genre par rapport aux différentes especes de chiens; car il y a des chiens qu'on appelle *dogues*, d'autres *limiers*, d'autres *épagneuls*, d'autres *braques*, d'autres *mâtins*, d'autres *barbets*, &c. ce sont là autant d'él-

peces différentes de chiens. Ainsi *chien*, qui comprend toutes ces espèces, est alors un nom de genre, par rapport à ces espèces particulières, quoiqu'il puisse être en même temps nom d'espèce, s'il est considéré relativement à un nom plus étendu, tel qu'*animal ou substance*; et qui fait voir que ces mots *genre, espèce*, sont des termes métaphysiques qui ne se tirent que de la manière dont on les considère. (F)

**APPELLATION**, f. f. *terme de Palais*, qui au fond est tout-à-fait synonyme à *appel*; cependant il y a des phrases auxquelles le premier est spécialement consacré: par exemple, au parlement, pour éviter de prononcer expressément sur le bien ou le mal jugé d'une sentence qu'on infirme, on dit, la cour a mis l'*appellation au néant*; on ne dit jamais a *mis l'appel au néant*. On dit *appellation* verbale d'un appel interjeté sur une sentence rendue à l'audience; on ne dit pas *appel* verbal. D'ailleurs le mot *appellation* a encore ceci de particulier, qu'il se peut dire au pluriel, & non pas *appel*. (H)

**APPELLE**, f. f. (*Marine*.) c'est une sorte de manœuvre, voyez **MANŒUVRE**. Une manœuvre qui *appelle* de loin ou de près, est celle qui est attachée loin ou près du lieu où elle doit servir. (Z)

\* **APPELLER**, *nommer*. (*Grammaire*.) On *nomme* pour distinguer dans le discours; on *appelle* pour faire venir. Le Seigneur *appella* tous les animaux & les *nomma* devant Adam. Il ne faut pas toujours *nommer* les choses par leurs noms, ni *appeller* toutes sortes de gens à son secours. *Synon. François*.

**APPELLER un cheval de la langue**, (*Manège*.) c'est frapper la langue contre le palais, ce qui fait un son qui imite le *ta*. On accoutume les chevaux à cet avertissement en l'accompagnant d'abord de quelqu'autre aide (voyez **AIDES**), afin que par la suite il réveille son attention pour son exercice, en entendant ce son tout seul. (V)

**APPENDICE**, f. f. (*Littérature*.) du latin *appendix*; chapitre accessoire ou dépendant d'un traité. Voyez **ACCESSOIRE**.

On emploie ce terme principalement en matière de littérature, pour exprimer une addition placée à la fin d'un ouvrage ou

d'un écrit, & nécessaire pour l'éclaircissement de ce qui n'a pas été suffisamment expliqué, ou pour en tirer des conclusions; en ce sens ce mot revient à ce qu'on appelle *supplément*. Voyez **SUPPLÉMENT**.

Le pere Jouvenci, à la suite de ses notes & commentaires sur quelques poëtes latins, a donné un petit traité de Mythologie, intitulé: *Appendix de diis & heroibus*. (G)

**APPENDICE**, f. f. *en terme d'Anatomie*, c'est une partie détachée en quelque sorte d'une autre partie, à laquelle cependant elle est adhérente ou continue.

Il y a des *appendices* membraneuses de différentes figures dans la plupart des parties intérieures du corps.

Sur l'*appendice* vermiculaire de l'intestin cæcum, Voyez **CÆCUM**.

*Appendice* xyphoïde, voyez **XYPHOÏDE**. (L)

**APPENS** (*Guet*-), f. m. pl. est un assassinat concerté & prémédité. *Appens* ne se dit plus que dans cette seule expression. (H)

**APPENTIS**, f. m. *terme d'Architecture*, du latin *appendix*, dépendance, qui n'a qu'un égoût, voyez **ANGARD**.

\* **APPENZEL**, (*Géog. mod.*) petite ville ou gros bourg de Suisse, dans le canton d'*Appenzel*, le treizième & dernier des cantons. *Longitude* 27, 6; *lat.* 47, 32.

**APPERT** (IL), *terme usité au Palais*, dans le *Commerce* & dans le *style de Chancellerie*, pour signifier *il est manifesté, avéré ou constant*; c'est un impersonnel qui rend le mot latin *appareet*, il apparait. (H)

Les négocians se servent souvent de ce terme dans la tenue de leurs livres. Par exemple: M. Roger, secrétaire du Roi, doit donner premier Juin, pour marchandises, suivant sa promesse payable dans trois mois, *appert* au journal de vente, fol. 2. l. 40: 10. (G)

**APPESANTIR**, v. act. rendre plus pesant, moins propre pour le mouvement, pour l'action: l'âge, la vieillesse, l'oisiveté, &c. *appesantissent* le corps. (L)

**APPESANTISSEMENT**, f. m. l'état d'une personne appesantie, soit de corps, soit d'esprit, par l'âge, par la maladie, par le sommeil, &c. *Il est dans un grand appesantissement*. (L)

APPÊTER, v. act. desirer par instinct, par inclination naturelle, indépendamment de la raison. *L'estomac appete les viandes; la femelle appete le mâle. Pourquoi appete-t-on des alimens solides & des liqueurs rafraichissantes, lorsqu'on est fort échauffé, & excédé de faim & de fatigue?*

APPÊTIT, f. m. (Morale.) ce mot, pris dans le sens le plus général, désigne la pente de l'ame vers un objet qu'elle se représente comme un bien; car cette représentation du bien est la raison suffisante qui détermine notre appétit, & l'expérience le prouve continuellement. Quel que soit l'objet que nous appétons, eût-il tous les défauts imaginables, dès-là que notre ame se porte vers lui, il faut qu'elle s'y représente quelque sorte de bien, sans quoi elle ne sortiroit pas de l'état d'indifférence.

Les scholastiques ont distingué un double appétit, *concupiscible & irascible*; le premier, c'est l'appétit proprement dit, la détermination vers un objet entant qu'elle procede des sens; l'appétit irascible, c'est l'averfion ou l'éloignement.

A cette distinction des écoles, nous en substituerons une autre, plus utile, entre l'appétit sensible & l'appétit raisonnable. L'appétit sensible est la partie inférieure de la faculté appétitive de l'ame; cet appétit naît de l'idée confuse que l'ame acquiert par la voie des sens. Je bois du vin que mon goût trouve bon; & le retour de cette idée que mon goût m'a donnée, me fait naître l'envie d'en boire de nouveau. C'est à ce genre d'appétit que se bornent la plupart des hommes, parce qu'il y en a peu qui s'élèvent au dessus de la région des idées confuses. De cette source féconde naissent toutes les passions.

L'appétit raisonnable est la partie supérieure de la faculté appétitive de l'ame, & elle constitue la *volonté* proprement dite. Cet appétit est l'inclination de l'ame vers un objet, à cause du bien qu'elle reconnoît distinctement y être. Je feuillette un livre, & j'y apperçois plusieurs choses excellentes, & dont je puis me démontrer à moi-même l'utilité; là-dessus je forme le dessein d'acheter ce livre; cet acte est un acte de volonté, c'est-à-dire, d'appétit raisonnable. Le motif ou la raison suffisante de

cet appétit est donc la représentation distincte du bien attaché à un objet. Le livre en question enrichira mon ame de telles connoissances, il la délivrera de telles erreurs; l'énumération distincte de ces idées est ce qui me détermine à vouloir l'acheter; ainsi la loi générale de l'appétit, tant sensible que raisonnable, est la même. *Quidquid nobis representamus tanquam bonum, quoad nos, id appetimus.* Lisez la *Psychol. de M. Wolf, part. II. sect. I. ch. ij. (X)*

\* APPIADES, f. f. cinq divinités ainsi nommées, parce que leurs temples étoient à Rome aux environs des fontaines d'Appius, dans la grande place de César; c'étoient Vénus, Pallas, Vesta, la Concorde & la Paix.

\* APPIENNE (LA VOIE), grand chemin de Rome, pavé, qu'Appius Claudius, censeur du peuple romain, fit construire l'an 444 de Rome; il commençoit au sortir de la porte Capenne, aujourd'hui porte de saint Sébastien, passant sur la montagne qu'on appelle *santi Angeli*, traversoit la plaine Valdrane, *agri Valdrani*, les Palus Pontins, & finissoit à Capoue. Il avoit vingt-cinq piés de largeur avec des rebords en pierres qui servoient à contenir celles dont le chemin étoit fait, de douze en douze piés. On y avoit ménagé, d'espace en espace, des especes de bornes pour aider les cavaliers à monter à cheval, ou pour servir comme de sieges sur lesquels ceux qui étoient à pié pussent se reposer. Caius Gracchus y fit placer de petites colonnes qui marquoient les milles.

\* APPIUS (MARCHÉ D'), *Hist. anc.* Il ne faut pas entendre seulement par le *marché d'Appius* une place de Rome, mais plutôt un petit bourg distant de cette ville d'environ trois milles. Nos géographes prétendent que le petit bourg de Saint Donat est le *forum Appii* des anciens.

APPLANIR, v. act. c'est, dans un grand nombre d'arts, élever les inégalités d'une surface; ainsi on *applanit* un terrain, en agriculture, en unissant & mettant de niveau toute la surface.

APPLATI, adj. m. *sphéroïde applati*, est celui dont l'axe est plus petit que le diamètre de l'équateur. Voyez ALLONGÉ, SPHÉROÏDE, & TERRE. (O)

APPLATIR,

**APPLATIR**, v. act. c'est altérer la forme d'un corps, selon quelque une de ses dimensions, de maniere que la dimension du corps, selon laquelle se fera faite l'altération de sa forme, en soit rendue moindre. Exemple: si l'on applatit un globe par un de ses poles, la ligne qui passera par ce pole, & qui se terminera à l'autre pole, sera plus courte après l'applatissement qu'elle ne l'étoit auparavant.

Ce qui rend le mot *applatir* difficile à définir exactement, c'est qu'il faut que la définition convienne à tous les corps, de quelque nature & de quelque figure qu'ils soient, avant & après l'applatissement, réguliers ou irréguliers, terminés par des surfaces planes ou par des surfaces convexes, capables de condensation ou non.

Pour cet effet, concevez une puissance appliquée au corps qu'on applatit; imaginez une ligne tirée à travers ce corps dans la direction de cette puissance; si de cette ligne indéfinie qui marque la direction de la puissance, la partie interceptée dans la solidité du corps, se trouve moindre après l'action de la puissance qu'elle ne l'étoit auparavant, le corps est applati dans cette direction.

Il est évident que cette notion de l'applatissement convient à chaque point de la surface d'un corps applati pris séparément, & qu'elle est par conséquent générale, quoiqu'elle semble d'abord souffrir une exception.

**APPLATIR**. Voyez **PRESSER**, en terme de *cornetier*.

**APPLATISSOIRES**, f. f. pl. c'est dans les usines où l'on travaille le fer, le nom que l'on donne à des parties de moulins qui servent à applatir & étendre les barres de fer, pour être fondues de la même chaude dans les grandes fonderies, ou d'une autre chaude dans les petites fonderies. Voyez les articles **FORGES**, **FONDRE**, **FONDERIES petites & grandes**. Ces parties qu'on appelle *applatissoires*, ne sont autre chose que des cylindres de fer qu'on tient approchés ou éloignés à discrétion, & entre lesquels la barre de fer, entraînée par le mouvement que font ces cylindres sur eux-mêmes & dans le même sens, est allongée & étendue.

Tome III.

**APPLAUDISSEMENT**, f. m. (*Hist. anc.*) Les *applaudissemens* chez les Romains accompagnoient les acclamations, & il y en avoit de trois sortes: la première qu'on appelloit *bombi*, parce qu'ils imitoient le bourdonnement des abeilles: la seconde étoit appelée *imbrices*, parce qu'elle rendoit un son semblable au bruit que fait la pluie en tombant sur des tuiles; & la troisième se nommoit *testæ*, parce qu'elle imitoit le son des coquilles ou castagnettes: tous ces *applaudissemens*, comme les acclamations, se donnoient en cadence; mais cette harmonie étoit quelquefois troublée par les gens de la campagne qui venoient aux spectacles, & qui étoient mal instruits. Il y avoit encore d'autres manieres d'applaudir; comme de se lever, de porter les deux mains à la bouche, & de les avancer vers ceux à qui on vouloit faire honneur; ce qu'on appelloit *adorare*, ou *bassa jactare*; de lever les deux mains jointes en croisant les pouces; & enfin de faire voltiger un pan de sa toge. Mais comme cela étoit embarrassant, l'empereur Aurélien s'avisâ de faire distribuer au peuple des bandes d'étoffe, pour servir à cet usage. *Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres.* (G)

\* **APPLEBY**, (*Géog. mod.*) ville d'Angleterre, cap. du Wërtmorland, sur l'Eden. *Long. 12, 50; lat. 54, 40.*

\* **APPLEDÖRE**, (*Géog. mod.*) petite ville du comté de Kent, en Angleterre, sur la riviere de Photen, à deux lieues au nord du château de Rey.

**APPLICATION**, f. f. action par laquelle on applique une chose sur une autre: *application d'un remede sur une partie malade.*

Il se dit aussi de l'adaptation des particules nourricieres en place de celles qui se sont perdues. Voyez **NUTRITION**. (L)

**APPLICATION**: c'est l'action d'appliquer une chose à une autre, en les approchant, ou en les mettant l'une auprès de l'autre.

On définit le mouvement, l'*application* successive d'un corps aux différentes parties de l'espace. Voyez **MOUVEMENT**.

On entend quelquefois en géométrie par *application*, ce que nous appellons en arithmétique *division*. Ce mot est plus d'usage en latin qu'en françois: *applicare* 6 ad 3,

est la même chose que *diviser 6 par 3*. Voy. DIVISION.

*Application*, se dit encore de l'action de poser ou d'appliquer l'une sur l'autre deux figures planes égales ou inégales.

C'est par l'*Application* ou superposition qu'on démontre plusieurs propositions fondamentales de la géométrie élémentaire ; par exemple, que deux triangles qui ont une même base & les mêmes angles à la base, sont égaux en tout ; que le diamètre d'un cercle le divise en deux parties parfaitement égales ; qu'un carré est partagé par sa diagonale en deux triangles égaux & semblables, &c. Voyez SUPERPOSITION.

APPLICATION d'une science à une autre, en général, se dit de l'usage qu'on fait des principes & des vérités qui appartiennent à l'une pour perfectionner & augmenter l'autre.

En général, il n'est point de science ou d'art qui ne tienne en partie à quelqu'autre. Le discours préliminaire qui est à la tête de cet ouvrage, & les grands articles de ce dictionnaire, en fournissent par-tout la preuve.

APPLICATION de l'Algebre ou de l'Analyse à la géométrie. L'algebre étant, comme nous l'avons dit à son article, le calcul des grandeurs en général, l'analyse l'usage de l'algebre pour découvrir les quantités inconnues ; il étoit naturel qu'après avoir découvert l'algebre & l'analyse, on songeât à appliquer ces deux sciences à la géométrie, puisque les lignes, les surfaces & les solides dont la géométrie s'occupe, sont des grandeurs mesurables & comparables entr'elles, & dont on peut par conséquent assigner les rapports. Voyez ARITHMÉTIQUE UNIVERSELLE. Cependant jusqu'à M. Descartes, personne n'y avoit pensé, quoique l'algebre eût déjà fait d'assez grands progrès, sur-tout entre les mains de Viete. Voyez ALGEBRE. C'est dans la géométrie de M. Descartes que l'on trouve pour la première fois l'*Application* de l'algebre à la géométrie, ainsi que des méthodes excellentes pour perfectionner l'algebre même : ce grand génie a rendu par-là un service immortel aux mathématiques, & donné la clé des plus grandes découvertes qu'on pût espérer de faire dans cette science.

Il a le premier appris à exprimer par des équations la nature des courbes, à résoudre par le secours de ces mêmes courbes, les problèmes de géométrie ; enfin, à démontrer souvent les théorèmes de géométrie par le secours du calcul algébrique, lorsqu'il seroit trop pénible de les démontrer autrement, en se servant des méthodes ordinaires. On verra aux articles CONSTRUCTION, ÉQUATION, COURBE, en quoi consiste cette *Application* de l'algebre à la géométrie. Nous ignorons si les anciens avoient quelque secours semblable dans leurs recherches : s'ils n'en ont pas eu, on ne peut que les admirer d'avoir été si loin sans ce secours. Nous avons le traité d'Archimede sur les spirales, & ses propres démonstrations : il est difficile de savoir si ces démonstrations exposent précisément la méthode par laquelle il est parvenu à découvrir les propriétés des spirales ; ou si après avoir trouvé ces propriétés par quelque méthode particulière, il a eu dessein de cacher cette méthode par des démonstrations embarrassées. Mais s'il n'a point, en effet, suivi d'autre méthode que celle qui est contenue dans ces démonstrations mêmes, il est étonnant qu'il ne se soit pas égaré ; & on ne peut donner une plus grande preuve de la profondeur & de l'étendue de son génie ; car Bouillaud avoue qu'il n'a pas entendu les démonstrations d'Archimede, & Viete les a injustement accusées de paralogisme.

Quoi qu'il en soit, ces mêmes démonstrations, qui ont coûté tant de peine à Bouillaud & à Viete, & peut-être tant à Archimede, peuvent aujourd'hui être extrêmement facilitées par l'*Application* de l'algebre à la géométrie. On peut en dire autant de tous les ouvrages géométriques des anciens, que presque personne ne lit, par la facilité que donne l'algebre de réduire leurs démonstrations à quelques lignes de calcul.

Cependant M. Newton, qui connoissoit mieux qu'un autre tous les avantages de l'analyse dans la géométrie, se plaint en plusieurs endroits de ses ouvrages, de ce que la lecture des anciens géometres est abandonnée.

En effet, on regarde communément la



méthode dont les anciens se sont servis dans leurs livres de géométrie, comme plus rigoureuse que celle de l'analyse; & c'est principalement sur cela que sont fondées les plaintes de M. Newton, qui craignoit que par l'usage trop fréquent de l'analyse, la géométrie ne perdît cette rigueur qui caractérise ses démonstrations. On ne peut nier que ce grand homme ne fût fondé au moins en partie, à recommander jusqu'à un certain point la lecture des anciens géomètres. Leurs démonstrations étant plus difficiles, exercent davantage l'esprit, l'accoutument à une application plus grande, lui donnent plus d'étendue, & le forment à la patience & à l'opiniâtreté, si nécessaires pour les découvertes. Mais il ne faut rien ouïr; & si l'on s'en tenoit à la seule méthode des anciens, il n'y a pas d'apparence que, même avec le plus grand génie, on pût faire dans la géométrie de grandes découvertes, ou du moins en aussi grand nombre qu'avec le secours de l'analyse. A l'égard de l'avantage qu'on veut donner aux démonstrations faites à la manière des anciens, d'être plus rigoureuses que les démonstrations analytiques; je doute que cette prétention soit bien fondée. J'ouvre les *Principes* de Newton: je vois que tout y est démontré à la manière des Anciens; mais en même temps je vois clairement que Newton a trouvé ses théorèmes par une autre méthode que celle par laquelle il les démontre, & que ses démonstrations ne sont proprement que des calculs analytiques qu'il a traduits, & déguisés en substituant le nom des lignes à leur valeur algébrique. Si on prétend que les démonstrations de Newton sont rigoureuses, ce qui est vrai; pourquoi les traductions de ces démonstrations en langage algébrique, ne seroient-elles pas rigoureuses aussi? Que j'appelle une ligne *AB*, ou que je la désigne par l'expression algébrique *a*, quelle différence en peut-il résulter pour la certitude de la démonstration? A la vérité la dernière dénomination a cela de particulier, que quand j'aurai désigné toutes les lignes par des caractères algébriques, je pourrai faire sur ces caractères beaucoup d'opérations, sans songer aux lignes ni à la figure; mais cela même

est un avantage; l'esprit est soulagé, il n'a pas trop de toutes ses forces pour résoudre certains problèmes, & l'analyse les épargne autant qu'il est possible. Il suffit de savoir que les principes du calcul sont certains; la main calcule en toute sûreté, & arrive presque machinalement à un résultat qui donne le théorème ou le problème que l'on cherchoit, & auquel sans cela l'on ne seroit point parvenu, ou l'on n'y seroit arrivé qu'avec beaucoup de peine. Il ne tiendra qu'à l'analyste de donner à sa démonstration ou à sa solution la rigueur prétendue qu'on croit lui manquer; il lui suffira pour cela de traduire la démonstration dans le langage des anciens, comme Newton a fait les siennes. Qu'on se contente donc de dire que l'usage trop fréquent & trop facile de l'analyse peut rendre l'esprit paresseux, & on aura raison, pourvu que l'on convienne en même temps de la nécessité absolue de l'analyse pour un grand nombre de recherches; mais je doute fort que cet usage rende les démonstrations mathématiques moins rigoureuses. On peut regarder la méthode des anciens comme une route difficile, tortueuse, embarrassée, dans laquelle le géomètre guide ses lecteurs: l'analyse placée à un point de vue plus élevé, voit pour ainsi dire, cette route d'un coup-d'œil; il ne tient qu'à lui d'en parcourir tous les sentiers, d'y conduire les autres, & de les y arrêter aussi long-temps qu'il veut.

Au reste, il y a des cas où l'usage de l'analyse, loin d'abrégier les démonstrations, les rendroit au contraire plus embarrassées. De ce nombre sont entr'autres plusieurs problèmes ou théorèmes, où il s'agit de comparer des angles entr'eux. Ces angles ne sont exprimables analytiquement que par leurs sinus; & l'expression des sinus des angles est souvent compliquée, ce qui rend les constructions & les démonstrations difficiles en se servant de l'analyse. Au reste, c'est aux grands géomètres à savoir quand ils doivent faire usage de la méthode des anciens, ou lui préférer l'analyse. Il seroit difficile de donner sur cela des règles exactes & générales.

APPLICATION de la géométrie à l'algèbre. Quoiqu'il soit beaucoup plus ordinaire &

plus commode d'appliquer l'algebre à la géométrie, que la géométrie à l'algebre, cependant cette dernière application a lieu en certains cas. Comme on représente les lignes géométriques par des lettres, on peut quelquefois représenter par des lignes les grandeurs numériques que des lettres expriment, & il peut même dans quelques occasions en résulter plus de facilité pour la démonstration de certains théorèmes, ou la résolution de certains problèmes. Pour en donner un exemple simple, je suppose que je veuille prendre le carré de  $a + b$ ; je puis par le calcul algébrique démontrer que ce carré contient le carré de  $a$ , plus celui de  $b$ , plus deux fois le produit de  $a$  par  $b$ . Mais je puis aussi démontrer cette proposition en me servant de la géométrie. Pour cela je n'ai qu'à faire un carré, dont je partagerai la base & la hauteur chacune en deux parties, dont j'appellerai l'une  $a$ , & l'autre  $b$ ; ensuite tirant par les points de division les lignes parallèles aux côtés du carré, je diviserai ce carré en quatre surfaces, dont on verra au premier coup-d'œil que l'une sera le carré de  $a$ , une autre celui de  $b$ , & les deux autres seront chacune un rectangle formé de  $a$  & de  $b$ ; d'où il s'ensuit que le carré du binôme  $a + b$  contient le carré de chacune des deux parties, plus deux fois le produit de la première par la seconde. Cet exemple, très-simple & à la portée de tout le monde, peut servir à faire voir comment on applique la géométrie à l'algebre, c'est-à-dire comment on peut se servir quelquefois de la géométrie pour démontrer les théorèmes d'algebre.

Au reste, l'application de la géométrie à l'algebre n'est pas si nécessaire dans l'exemple que nous venons de rapporter, que dans plusieurs autres, trop compliqués pour que nous en faisons ici une énumération fort étendue. Nous nous contenterons de dire que la considération, par exemple, des courbes de genre parabolique, & du cours de ces courbes par rapport à leur axe, est souvent utile pour démontrer aisément plusieurs théorèmes sur les équations & sur leurs racines. Voyez entr'autres l'usage que M. l'abbé de Gua a fait de ces sortes de courbes, *mém. acad.* 1742, pour

démontrer la fameuse règle de Descartes sur le nombre des équations. Voyez PARALLOLIQUE, CONSTRUCTION, &c.

On peut même quelquefois appliquer la géométrie à l'arithmétique, c'est-à-dire se servir de la géométrie pour démontrer plus aisément sans analyse & d'une manière générale, certains théorèmes d'arithmétique; par exemple, que la suite des nombres impairs 1, 3, 5, 7, 9, &c. ajoutés successivement, donne la suite des quarrés 1, 4, 9, 16, 25, &c.

Pour cela, faites un triangle rectangle  $ABE$  (*fig. 65. Méchan.*) dont un côté soit horizontal & l'autre vertical (je les désigne par *horizontal* & *vertical*, pour fixer l'imagination): divisez le côté vertical  $AB$  en tant de parties égales que vous voudrez, &c. par les points de division 1, 2, 3, 4, &c. menez les parallèles  $1f$ ,  $2g$ , &c. à  $BE$ , vous aurez d'abord le petit triangle  $A1f$ , ensuite le trapèze  $1fg2$ , &c. qui vaudra trois fois ce triangle; puis un troisième trapèze  $2gh3$ , qui vaudra cinq fois le triangle: de sorte que les espaces terminés par ces parallèles  $1f$ ,  $2g$ , &c. seront représentés par les nombres suivans, 1, 3, 5, 7, &c. en commençant par le triangle  $A1f$ , & désignant ce triangle par 1, 5.

Or les sommes de ces espaces seront les triangles  $A1f$ ,  $A2g$ ,  $A3h$ , &c. qui sont comme les quarrés des côtés  $A1$ ,  $A2$ ,  $A3$ , c'est-à-dire comme 1, 4, 9, &c. donc la somme des nombres impairs donne la somme des nombres quarrés. On peut sans doute démontrer cette proposition algébriquement; mais la démonstration précédente peut satisfaire ceux qui ignorent l'algebre. Voyez ACCÉLÉRATION.

APPLICATION de la géométrie & de l'algebre à la mécanique. Elle est fondée sur les mêmes principes que l'application de l'algebre à la géométrie. Elle consiste principalement à représenter par des équations les courbes que décrivent les corps dans leur mouvement, à déterminer l'équation entre les espaces que les corps décrivent (lorsqu'ils sont animés par des forces quelconques), & le temps qu'ils emploient à parcourir ces espaces, &c. On ne peut à la vérité comparer ensemble deux choses d'une nature différente, telles que l'espace & le

temps ; mais on peut comparer le rapport des parties du temps avec celui des parties de l'espace parcouru. Le temps par la nature coule uniformément , & la mécanique suppose cette uniformité. Du reste , sans connoître le temps en lui-même , & sans en avoir de mesure précise , nous ne pouvons représenter plus clairement le rapport de ses parties , que par celui des parties d'une ligne droite indéfinie. Or l'analogie qu'il y a entre le rapport des parties d'une telle ligne , & celui des parties de l'espace parcouru par un corps qui se meut d'une manière quelconque , peut toujours être exprimé par une équation. On peut donc imaginer une courbe dont les abscisses représentent les portions du temps écoulé depuis le commencement du mouvement ; les ordonnées correspondantes désignant les espaces parcourus durant ces portions de temps. L'équation de cette courbe exprimera , non le rapport des temps aux espaces , mais , si on peut parler ainsi , le rapport du rapport que les parties de temps ont à leur unité , à celui que les parties de l'espace parcouru ont à la leur ; car l'équation d'une courbe peut être considérée , ou comme exprimant le rapport des ordonnées aux abscisses , ou comme l'équation entre le rapport que les ordonnées ont à leur unité , & celui que les abscisses correspondantes ont à la leur.

Il est donc évident que par l'application seule de la géométrie & du calcul , on peut , sans le secours d'aucun autre principe , trouver les propriétés générales du mouvement , varié suivant une loi quelconque. On peut voir à l'article ACCÉLÉRATION , un exemple de l'application de la géométrie à la mécanique ; les temps de la descente d'un corps pesant y sont représentés par l'abscisse d'un triangle , les vitesses par les ordonnées (voyez ABCISSE & ORDONNÉE) & les espaces parcourus par l'aire des parties du triangle. Voyez TRAJECTOIRE , MOUVEMENT , TEMPS , &c.

APPLICATION de la mécanique à la géométrie. Elle consiste principalement dans l'usage qu'on fait quelquefois du centre de gravité des figures , pour déterminer les solides qu'elles forment. Voyez CENTRE DE GRAVITÉ.

APPLICATION de la géométrie & de l'astronomie à la physique. Elle consiste en trois choses. 1<sup>o</sup>. A déterminer par les opérations géométriques & astronomiques la figure du globe que nous habitons. Voyez FIGURE DE LA TERRE , DEGRÉ , &c. 2<sup>o</sup>. A trouver par l'observation des longitudes & des latitudes la position des lieux. Voyez LONGITUDE & LATITUDE. 3<sup>o</sup>. A déterminer par des opérations géométriques la position des lieux peu éloignés l'un de l'autre. Voyez CARTE.

L'astronomie & la géométrie sont aussi d'un grand usage dans la navigation. Voyez NAVIGATION , &c.

APPLICATION de la géométrie & de l'analyse à la physique. C'est à Newton qu'on la doit , comme on doit à M. Descartes l'application de l'algèbre à la géométrie. Elle est fondée sur les mêmes principes que l'application de l'algèbre à la géométrie. La plupart des propriétés des corps ont entr'elles des rapports plus ou moins marqués que nous pouvons comparer , & c'est à quoi nous parvenons par la géométrie , & par l'analyse ou algèbre. C'est sur cette application que sont fondées toutes les sciences physico-mathématiques. Une seule observation ou expérience donne souvent toute une science. Supposez , comme on le fait par l'expérience , que les rayons de lumière se réfléchissent en faisant l'angle d'incidence égal à l'angle de réflexion , vous saurez toute la catoptrique. Voyez CATOPTRIQUE. Cette expérience une fois admise , la catoptrique devient une science purement géométrique , puisqu'elle se réduit à comparer des angles & des lignes données de position. Il en est de même d'une infinité d'autres. En général , c'est par le secours de la géométrie & de l'analyse que l'on parvient à déterminer la quantité d'un effet qui dépend d'un autre effet mieux connu. Donc cette science nous est presque toujours nécessaire dans la comparaison & l'examen des faits que l'expérience nous découvre. Il faut avouer cependant que les différens sujets de physique ne sont pas également susceptibles de l'application de la géométrie. Plusieurs expériences , telles que celles de l'aimant , de l'électricité , & une infinité d'autres ,

ne donnent aucune prise au calcul; en ce cas il faut s'abstenir de l'y appliquer. Les géomètres tombent quelquefois dans ce défaut, en substituant des hypothèses aux expériences, & calculant en conséquence; mais ces calculs ne doivent avoir de force qu'autant que les hypothèses sur lesquelles ils sont appuyés, sont conformes à la nature; & il faut pour cela que les observations les confirment, ce qui par malheur n'arrive pas toujours. D'ailleurs quand les hypothèses seroient vraies, elles ne sont pas toujours suffisantes. S'il y a dans un effet un grand nombre de circonstances dues à plusieurs causes qui agissent à la fois, & qu'on se contente de considérer quelques-unes de ces causes, parce qu'étant plus simples, leur effet peut être calculé plus aisément, on pourra bien par cette méthode avoir l'effet partiel de ces causes; mais cet effet sera fort différent de l'effet total, qui résulte de la réunion de toutes les causes.

*APPLICATION de la méthode géométrique à la métaphysique.* On a quelquefois abusé de la géométrie dans la physique, en appliquant le calcul des propriétés des corps à des hypothèses arbitraires. Dans les sciences qui ne peuvent par leur nature être soumises à aucun calcul, on a abusé de la méthode des géomètres, parce qu'on ne pouvoit abuser que de la méthode. Plusieurs ouvrages métaphysiques, qui ne contiennent souvent rien moins que des vérités certaines, ont été exécutés à la manière des géomètres; & l'on y voit à toutes les pages les grands mots d'*axiome*, de *théorème*, de *corollaire*, &c.

Les auteurs de ces ouvrages se sont apparemment imaginé que de tels mots faisoient par quelque vertu secrète l'essence d'une démonstration, & qu'en écrivant à la fin d'une proposition, *ce qu'il falloit démontrer*, ils rendroient démontré ce qui ne l'étoit pas. Mais ce n'est point à cette méthode que la géométrie doit sa certitude, c'est à l'évidence & à la simplicité de son objet; & comme un livre de géométrie pourroit être très-bon en s'écartant de la forme ordinaire, un livre de métaphysique ou de morale peut souvent être mauvais en suivant la méthode des géo-

metres. Il faut même se délier de ces sortes d'ouvrages; car la plupart des prétendues démonstrations n'y sont fondées que sur l'abus des mots. Ceux qui ont réfléchi sur cette matière, savent combien l'abus des mots est facile & ordinaire, sur-tout dans les matières métaphysiques. C'est en quoi on peut dire que les scholastiques ont excelle, & on ne sauroit trop regretter qu'ils n'aient pas fait de leur sagacité un meilleur usage.

*APPLICATION de la métaphysique à la géométrie.* On abuse quelquefois de la métaphysique en géométrie, comme on abuse de la méthode des géomètres en métaphysique. Ce n'est pas que la géométrie n'ait, comme toutes les autres sciences, une métaphysique qui lui soit propre; cette métaphysique est même certaine & incontestable, puisque les propositions géométriques qui en résultent, sont d'une évidence à laquelle on ne sauroit se refuser. Mais comme la certitude des mathématiques vient de la simplicité de son objet, la métaphysique n'en sauroit être trop simple & trop lumineuse: elle doit toujours se réduire à des notions claires, précises & sans aucune obscurité. En effet, comment les conséquences pourroient-elles être certaines & évidentes, si les principes ne l'étoient pas? Cependant quelques auteurs ont cru pouvoir introduire dans la géométrie une métaphysique souvent assez obscure, & qui pis est, démontrer par cette métaphysique des vérités dont on étoit déjà certain par d'autres principes. C'étoit le moyen de rendre ces vérités douteuses, si elles avoient pu le devenir. La géométrie nouvelle a principalement donné occasion à cette mauvaise méthode. On a cru que les infiniment petits qu'elle considère, étoient des quantités réelles; on a voulu admettre des infinis plus grands les uns que les autres; on a reconnu des infiniment petits de différens ordres, en regardant tout cela comme des réalités; au lieu de chercher à réduire ces suppositions & ces calculs à des notions simples. *Voy. DIFFÉRENTIEL, INFINI & INFINIMENT PETIT.*

Un autre abus de la métaphysique en géométrie, consiste à vouloir se borner dans certains cas à la métaphysique pour

des démonstrations géométriques. En supposant même que les principes métaphysiques dont on part soient certains & évidens, il n'y a guere de propositions géométriques qu'on puisse démontrer rigoureusement avec ce seul secours; presque toutes demandent, pour ainsi dire, la toise & le calcul. Cette maniere de démontrer est bien matérielle, si l'on veut: mais enfin c'est presque toujours la seule qui soit sûre, c'est la plume à la main, & non pas avec des raisonnemens métaphysiques, qu'on peut faire des combinaisons & des calculs exacts.

Au reste, cette dernière métaphysique dont nous parlons, est bonne jusqu'à un certain point, pourvu qu'on ne s'y borne pas: elle fait entrevoir les principes des découvertes; elle nous fournit des vues; elle nous met dans le chemin: mais nous ne sommes bien sûrs d'y être, si l'on peut s'exprimer de la sorte, qu'après nous être aidés du bâton du calcul, pour connoître les objets que nous n'entrevoions auparavant que confusément.

Il semble que les grands géometres devroient être toujours excellens métaphysiciens, au moins sur les objets de leur science: cela n'est pourtant pas toujours. Quelques géometres ressemblent à des personnes qui auroient le sens de la vue contraire à celui du toucher: mais cela ne prouve que mieux combien le calcul est nécessaire pour les vérités géométriques. Au reste, je crois qu'on peut du moins assurer qu'un géometre qui est mauvais métaphysicien sur les objets dont il s'occupe, sera à coup sûr métaphysicien détestable sur le reste. Ainsi la géométrie qui mesure les corps, peut servir en certains cas à mesurer les esprits même.

APPLICATION *d'une chose à une autre*, en général, se dit, en matière de science ou d'art, pour désigner l'usage dont est la première, pour connoître ou perfectionner la seconde. Ainsi l'application de la cycloïde aux pendules, signifie l'usage qu'on a fait de la cycloïde pour perfectionner les pendules. Voyez PENDULE, CYCLOÏDE, &c. & ainsi d'une infinité d'autres exemples. (O)

APPLICATION, se dit particulièrement, en Théologie, de l'action par laquelle notre

Sauveur nous transfère ce qu'il a mérité par sa vie & par sa mort. Voyez IMPUTATION.

C'est par cette application des mérites de Jésus-Christ que nous devons être justifiés, & que nous pouvons prétendre à la grâce & à la gloire éternelle. Les sacremens sont les voies ou les instrumens ordinaires par lesquels se fait cette application, pourvu qu'on les reçoive avec les dispositions qu'exige le saint concile de Trente dans la 1<sup>re</sup> session. (G)

APPLIQUÉE, f. f. en Géométrie, c'est en général une ligne droite terminée par une courbe dont elle coupe le diamètre, ou en général c'est une ligne droite qui se termine par une de ses extrémités à une courbe: & par qui l'autre extrémité se termine encore à la courbe même, ou à une ligne droite tracée sur le plan de cette courbe. Ainsi (fig. 26. Sect. con.) *EM, MM*, sont des appliquées à la courbe *MAM*. Voyez COURBE, DIAMÈTRE, &c.

Le terme appliquée est synonyme à ordonnée. Voyez ORDONNÉES. (O)

APPLIQUER, signifie, en Mathématique, transporter une ligne donnée, soit dans un cercle, soit dans une autre figure curviligne ou rectiligne, en sorte que les deux extrémités de cette ligne soient dans le périmètre de la figure.

Appliquer signifie aussi diviser, sur-tout dans les auteurs latins. Ils ont accoutumé de dire *duc AB in CD*, menez *AB* sur *CD*, pour multiplier *AB* par *CD*; ou faites un parallélogramme rectangle de ces deux lignes, & appliquez *AB* ad *CD*, appliquez *AB* à *CD*, pour diviser *AB* par *CD*, ce qu'on exprime ainsi,  $\frac{AB}{CD}$ . On entend encore par appliquer, tracer l'une sur l'autre des figures différentes, mais dont les aires sont égales. (E)

APPIETRIR, v. pass. terme de Commerce. On dit qu'une marchandise s'appiètre, lorsque par sa bonté, sa qualité & sa valeur diminuent, soit à cause qu'elle se corrompt ou se gâte, soit parce que le débit ou la mode en est passée, & qu'il s'en fait de mauvais restes. Savary, *dict. du comm. tom. I. pag. 682.*

Ce terme paroît un composé du mot *pietre*, qui signifie mauvais, & il, méprisable.

Voilà de *pietre* marchandise, pour dire une *mauvaise* marchandise. (G)

**APPOINT** ou **APOINT**, *terme de Banque*; c'est une somme qui fait la solde d'un compte ou le montant de quelques articles que l'on tire juste. On dit, j'ai un *appoint* de telle somme à tirer sur un tel lieu.

Voyez sur ce mot Samuel Ricard dans son *traité général du commerce*, imprimé à Amsterdam en 1700, pag. 509; & le *dict. du commerce de Savary*, tom. I. pag. 681.

*Appoint* signifie aussi la même chose que *passé* dans les paiemens qui se font comptant en espèces, c'est-à-dire ce qui se paie en argent si le paiement se fait en or; ou en petite monnaie, s'il se fait en argent, pour parfaire la somme qu'on paie & la rendre complete. Savary, *dict. du comm.* tom. I. p. 682. (G)

**APPOINTE**, adj. m. (*Art. mil.*) (un fantassin *appointé*, est celui qui reçoit une paie plus forte que les autres soldats, en considération de son courage, ou du temps qu'il a servi. Voyez ANSPESSADE. (Q)

**APPOINTE** ou **MORTE PAIE**, (*Marine.*) c'est un homme qui étant à bord ne fait rien s'il veut, quoique sa dépense & ses mois de gages soient employés sur l'état d'armement; en quoi il diffère du volontaire qui ne reçoit aucune paie. (Z)

**APPOINTE**, en *terme de Blason*, se dit des choses qui se touchent par leurs pointes: ainsi deux chevrons peuvent être *appointés*; trois épées mises en paître, peuvent être *appointées* en cœur; trois fleches de même, &c.

Armes en Nivernois, de gueules à deux épées d'argent, *appointées* en pile vers la pointe de l'écu, les gardes en bande & en barre, à une rose d'or en chef entre les gardes, & une engrêlure de même autour de l'écu. (V)

**APPOINTE** & **joint**. Voyez ci-dessous **APPOINTEMENT**.

**APPOINTEMENT**, f. m. en *termes de Palais*, est un règlement ou jugement préparatoire qui fixe & détermine les points de la contestation, les qualités des parties, & la manière dont le procès sera instruit, lorsqu'il n'est pas de nature à être jugé à l'audience, soit parce que la décision dépend

de quelque question qui mérite un examen sérieux, soit parce qu'il contient des détails trop longs, ou parce que les parties de concert demandent qu'il soit appointé, c'est-à-dire instruit par écritures & jugé sur rapport. V. **ECRITURES & RAPPORT**.

Les *appointemens* des instances appointées de droit, ne sont point prononcés à l'audience, on les leve au greffe: telles sont les instances sur des comptes, sur des taxes de dépens où il y a plus de trois croix; les appels des jugemens intervenus dans des procès déjà appointés en première instance, les causes mises sur le rôle pour être plaidées, qui n'ont pu être appelées dans l'année, &c. Voyez RÔLE, DÉPENS.

Il y a plusieurs sortes d'*appointemens*; l'*appointement en droit*, qui est celui qui se prononce en première instance: l'*appointement à metre*, lequel a lieu en matières sommaires, & ne s'instruit pas autrement qu'en remettant les pièces du procès à un rapporteur que le même jugement a dû nommer: l'*appointement d'écrire & produire*, & *donner causes d'appel*, comme quand on appointe une cause sur le rôle de la grand'chambre: l'*appointement en faits contraires*, qui est un délai pour vérifier des faits sur lesquels les parties ne sont pas d'accord: l'*appointement à ouïr droit*, qui a lieu en matière criminelle, lorsqu'après le recollement & la confrontation, le procès ne se trouve pas suffisamment instruit: l'*appointement en droit & joint*, est celui par lequel on a joint une demande incidente avec la demande principale, pour être jugées l'une & l'autre par un seul & même jugement.

*Appointement de conclusion* est un arrêt de règlement sur l'appel d'une sentence rendue en procès par écrit. V. **CONCLUSION**. (H)

**APPOINTEMENTS**, pension ou salaire accordé par les grands aux personnes de mérite ou aux gens à talens, à dessein de les attacher ou de les retenir à leur service. Voy. **HONORAIRE**.

On se sert communément en France du mot d'*appointemens*; par exemple, on dit le roi donne de grands *appointemens* aux officiers attachés à son service.

Les *appointemens* sont différens des gages,

en ce que les gages font fixes & payés par les trésoriers ordinaires, au lieu que les *appointemens* font des gratifications annuelles accordées par brevet, pour un temps indéterminé, & assignées fur des fonds particuliers. (G)

\* **APPERCEPTION**, f. f. (*Psychologie*.) acte par lequel l'ame se confidère comme le fujet qui a telle ou telle perception, & par cette réflexion se diftingue des objets de fes perceptions.

\* **APPERCEVOIR**, v. a. (*Psychologie*.) avoir la perception d'une chose, c'est-à-dire, se la représenter en foi ou hors de foi à l'occasion de quelque modification que l'ame éprouve. S'*appercevoir*, c'est avoir la conscience de fes perceptions.

\* **APPLICATION**, f. f. (*Psychologie*.) acte de l'ame, par lequel elle fixe son attention fur un fujet, en fait pendant longtemps l'objet de fes pensées, à dessein de le connoître aussi parfaitement qu'il est possible. (+)

**APPOINTER**, *terme de Corroyeur*, c'est donner la dernière foule aux cuirs pour les préparer à recevoir le suif, il est temps d'*appointer* ce cuir de vache.

**APPOINTEUR**, f. m. se dit dans un sens odieux de juges peu assidus aux audiences, & qui n'y viennent guere que quand il est besoin de leur voix pour faire appointer le procès d'une partie qu'ils veulent favoriser.

Ce terme se dit aussi de toutes personnes qui s'ingèrent à concilier des différends & accommoder des procès. (H)

**APPONDURE**, f. f. *terme de riviere*, mot dont on se sert dans la composition d'un train; c'est une portion de perche employée pour fortifier le chantier lorsqu'il est trop menu.

**APPORT** *du sac* ou *des pieces*; c'est la remise faite au greffé d'une cour supérieure, en conséquence de son ordonnance, des titres & pieces d'un procès instruit par des juges inférieurs dont la juridiction ressortit à cette cour; & l'acte qu'en délivre le greffier s'appelle *acte d'apport*.

On appelle de même celui que donne un notaire à un particulier qui vient déposer une piece, ou un écrit sous feing-privé

dans son étude, à l'effet de lui donner une date certaine.

*Apport* se dit aussi, dans la coutume de Rheims, de tout ce qu'une femme a apporté en mariage, & de ce qui lui est échü depuis, même des dons de nocés que son mari lui a faits.

*Apports*, dans quelques autres coutumes, se prend aussi pour rentes & redevances, mais considérées du côté de celui qui les doit. (H)

**APPORTAGE**, f. m. *terme de riviere*, qui désigne & la peine & le salaire de celui qui apporte quelque fardeau.

**APPOSITION**, f. f. *terme de Gram.* figure de construction qu'on appelle en Latin *epexegetis*, du grec *επισημησις*, composé d'*επι*, préposition qui a divers usages, & vient d'*επος*, *sequor*, & d'*εξηγησις*, *enarratio*.

On dit communément que l'*apposition* consiste à mettre deux ou plusieurs substantifs de suite au même cas, sans les joindre par aucun terme copulatif, c'est-à-dire, ni par une conjonction ni par une préposition; mais selon cette définition, quand on dit *la foi*, *l'espérance*, *la charité* font trois vertus théologiques; *St. Pierre*, *St. Mathieu*, *St. Jean*, &c. étoient apôtres; ces façons de parler qui ne sont que des dénombrements, seroient donc des *appositions*. J'aime donc mieux dire que l'*apposition* consiste à mettre ensemble sans conjonction deux noms dont l'un est un nom propre, & l'autre un nom appellatif, en sorte que ce dernier est pris adjectivement, & en qualificatif de l'autre, comme on le voit par les exemples: *ardebat Alexim, delicias domini*; *urbs Roma*, c'est-à-dire, *Roma quæ est urbs*; *Flandre, théâtre sanglant*, &c. c'est-à-dire, qui est le théâtre sanglant, &c. ainsi le *rapport d'identité* est la raison de l'*apposition*. (F)

**APPOSITION**, f. f. c'est l'action de joindre ou d'appliquer une chose à une autre. *Apposition* se dit *en physique*, en parlant des corps qui prennent leur accroissement par leur jonction avec les corps environnans. Selon plusieurs physiciens, la plupart des corps du regne fossile ou minéral se forment par *juxta-position*, ou par l'*apposition* des parties qui viennent se join-

dre ou s'attacher les unes aux autres. Voy. JUXTA-POSITION. (O)

APPRECIABLE, adj. (*Musique.*) Les sons *appréciables* sont ceux dont on peut trouver ou sentir l'unisson, & calculer les intervalles. M. Euler donne un espace de huit octaves depuis le son le plus aigu jusqu'au son le plus grave, *appréciable* à notre oreille ; mais ces sons extrêmes n'étant guère agréables, on ne passe pas communément, dans la pratique, les bornes de cinq octaves, telles que les donne le clavier à ravalement. Il y a aussi un degré de force, au delà duquel le son ne peut plus s'apprécier. On ne sauroit apprécier le son d'une grosse cloche dans le clocher même, il faut en diminuer la force en s'éloignant pour le distinguer. De même les sons d'une voix qui crie, cessent d'être *appréciables* ; c'est pourquoi ceux qui chantent fort sont sujets à chanter faux. À l'égard du bruit, il ne s'apprécie jamais ; & c'est ce qui fait la différence d'avec le son. V. BRUIT & SON. (S)

APPRECIATEUR, *terme de commerce*, celui qui met le prix légitime aux choses, aux marchandises. On a ordonné que telles marchandises seroient estimées & mises à prix par des *appréciateurs* & des experts.

APPRECIATEURS ; l'on nomme ainsi à Bordeaux ceux des commis du bureau du convoi & de la comptable, qui font les appréciations & estimations des marchandises qui y entrent ou qui en sortent, pour régler le pié sur lequel les droits d'entrée & de sortie en doivent être payés. On peut voir le détail de leurs fonctions dans le *Dictionn. du Comm. tom. I. p. 684.*

APPRECIATION, f. f. estimation faite par experts de quelque chose, lorsqu'ils en déclarent le véritable prix. On ne le dit ordinairement que des grains, denrées ou choses mobilières. On condamne les débiteurs à payer les choses dues en espèces, sinon la juste valeur, selon l'*appréciation* qui en sera faite par experts.

APPRECIER, v. act. estimer & mettre un prix à une chose qu'on ne peut payer ou représenter en espèce. (G)

APPREHENSION, (*Ordre encyclopédique. Entendement. Raison. Philosophie ou science. Science de l'homme. Art de penser. Appréhension.*) est une opération de l'es-

prit qui lui fait appercevoir une chose ; elle est la même chose que la perception. L'ame, selon le P. Mallebranche, peut appercevoir les choses en trois manieres ; par l'entendement pur, par l'imagination, par les sens. Elle apperçoit par l'entendement pur, les choses spirituelles, les universelles, les notions communes, l'idée de la perfection, & généralement toutes ses pensées, lorsqu'elle les connoit par la reflexion qu'elle fait sur elle-même. Elle apperçoit même par l'entendement pur, les choses matérielles, l'étendue avec ses propriétés ; car il n'y a que l'entendement pur qui puisse appercevoir un cercle & un carré parfait, une figure de mille côtés & choses semblables ; ces sortes de perceptions s'appellent *pures intelligences* ou *pures perceptions*, parce qu'il n'est point nécessaire que l'esprit forme des images corporelles dans le cerveau, pour se représenter toutes ces choses. Par l'imagination l'ame n'apperçoit que les êtres matériels, lorsqu'étant absens elle se les rend présents en s'en formant, pour ainsi dire, des images dans le cerveau ; c'est de cette maniere qu'on imagine toutes sortes de figures. Ces sortes de perceptions se peuvent appeler *imaginations*, parce que l'ame se représente ces objets en s'en formant des images dans le cerveau ; & parce qu'on ne peut pas se former des images des choses spirituelles, il s'ensuit que l'ame ne peut pas les imaginer. Enfin l'ame n'apperçoit par les sens que les objets sensibles & grossiers, lorsqu'étant présents ils font impression sur les organes extérieurs de son corps, & que cette impression se communique au cerveau : ces sortes de perceptions s'appellent *sensations* ou *sentimens*.

Quand le P. Mallebranche prononce que les choses corporelles nous sont représentées par notre imagination, & les spirituelles par notre pure intelligence, & entend-il bien lui-même ? De côté & d'autre n'est-ce pas également une pensée de notre esprit, & agit-il moins en pensant à une montagne, qui est corporelle, qu'en pensant à une intelligence, qui est spirituelle : l'opération de l'esprit, dira-t-on, qui agit en vertu des traces de notre cerveau par les objets corporels, est l'imagination, & l'opération de l'esprit indépendante de ces



traces, est la pure intelligence. Quand les cartésiens nous parlent de ces traces du cerveau, disent-ils une chose sérieuse? Avec quelle espèce de microscope ont-ils aperçu ces traces qui forment l'imagination? & quand ils les auroient aperçues, peuvent-ils jamais savoir que l'esprit n'en a pas besoin pour toutes les opérations, même les plus spirituelles.

Pour parler plus juste, disons que la faculté de penser est toujours la même, toujours également spirituelle, sur quelque objet qu'elle s'occupe. On ne prouve nullement sa spiritualité, plutôt par un objet que par un autre; ni plutôt par ce qu'on appelle *pure intellection*, que par ce qui s'appelle *imagination*. Les anges ne peuvent-ils pas à des objets corporels & à des objets spirituels? nous avilons-nous pour cela de distinguer en eux l'imagination d'avec la pure intelligence? ont-ils besoin des traces du cerveau d'un côté plutôt que de l'autre? Il en est ainsi de nous; dès que notre esprit pense, il pense absolument par une spiritualité aussi véritable que les purs esprits, soit qu'il s'appelle *imagination* ou *pure intelligence*.

Mais quand un corps se présente à notre esprit, ne dit-on pas qu'il s'y forme un fantôme? Le mot *fantôme*, admis par d'anciens philosophes, ne signifie rien dans le sujet présent, ou signifie seulement l'objet intérieur de notre esprit, tant qu'il pense à un corps. Or cet objet intérieur est également spirituel, soit en pensant aux corps, soit en pensant aux esprits; bien que dans l'un & l'autre cas il ait besoin du secours des sens. Je conclus que la différence essentielle qu'ont voulu établir quelques-uns entre l'imagination & la pure intelligence, n'est qu'une pure imagination. (X)

APPRÉHENSION, f. f. *en terme de Droit*, signifie la prise de corps d'un criminel ou d'un débiteur. (H)

\* APPRENDRE, *étudier, s'instruire*, (Gramm.) *Étudier*, c'est travailler à devenir savant. *Apprendre*, c'est réussir. On étudie pour *apprendre*, & l'on *apprend* à force d'*étudier*. On ne peut *étudier* qu'une chose à la fois, mais on peut, dit M. l'abbé Girard, en *apprendre* plusieurs; ce qui mé-

taphysiquement pris n'est pas vrai: plus on *apprend*, plus on fait; plus on *étudie*, plus on se fatigue. C'est avoir bien *étudié* que d'avoir *appris* à douter. Il y a des choses qu'on *apprend* sans les *étudier*, & d'autres qu'on *étudie* sans les *apprendre*. Les plus savans ne sont pas ceux qui ont le plus *étudié*, mais ceux qui ont le plus *appris*. *Synon. Franç.*

On *apprend* d'un maître; on *s'instruit* par soi-même. On *apprend* quelquefois ce qu'on ne voudroit pas savoir; mais on veut toujours savoir les choses dont on *s'instruit*. On *apprend* les nouvelles publiques; on *s'instruit* de ce qui se passe dans le cabinet. On *apprend* en écoutant; on *s'instruit* en interrogeant.

APPRENTIF ou APPRENTI, f. m. (Commerce.) jeune garçon qu'on met & qu'on oblige chez un marchand ou chez un maître artisan dans quelque art ou métier, pour un certain temps, pour apprendre le commerce, la marchandise & ce qui en dépend, tel ou tel art, tel ou tel métier, afin de le mettre en état de devenir un jour marchand lui-même, ou maître dans tel ou tel art.

Les *apprentifs* marchands sont tenus d'accomplir le temps porté par les statuts; néanmoins les enfans des marchands sont réputés avoir fait leur apprentissage, lorsqu'ils ont demeuré actuellement en la maison de leur père ou de leur mère, faisant profession de la même marchandise, jusqu'à dix-sept ans accomplis, selon la disposition de l'ordonnance de 1673.

Par les statuts des six corps de marchands de Paris, le temps du service des *apprentifs* chez les maîtres, est différemment réglé. Chez les drapiers-chauffetiers, il doit être de trois ans; chez les épiciers-ciriers, droguistes & confiseurs, de trois ans; & chez les apothicaires, qui ne font qu'un corps avec eux, de quatre ans; chez les merciers-jouailliers, de trois ans; chez les pelletiers-haubanniers-fourreurs, de quatre ans; chez les bonnetiers-aumuciers-mitonniers, de cinq ans; & chez les orfèvres-jouailliers, de huit ans.

Les *apprentifs* doivent être obligés pardevant notaires, & un marchand n'en peut prendre qu'un à la fois.

Outre les *apprentifs* de ces six corps, il y a encore des *apprentifs* dans toutes les communautés d'ars & métiers de la ville & fauxbourgs de Paris; ils doivent tous, aussi-bien que les premiers, être obligés pardevant notaires, & sont tenus après leur apprentissage de servir encore chez les maîtres pendant quelque temps en qualité de compagnons. Les années de leur apprentissage, aussi-bien que de ce second service, sont différentes, suivant les différens statuts des communautés.

Le nombre des *apprentifs* que les maîtres peuvent avoir à la fois, n'est pas non plus uniforme.

Aucun *apprentif* ne peut être reçu à la maîtrise, s'il n'a demandé & fait son chef-d'œuvre.

La veuve d'un maître peut bien continuer l'*apprentif* commencé par son mari, mais non pas en faire un nouveau. La veuve qui épouse un *apprentif*, l'affranchit dans plusieurs communautés.

Les *apprentifs* des villes où il y a jurandes, peuvent être reçus à la maîtrise de Paris, en faisant chef-d'œuvre après avoir été quelque temps compagnons chez les maîtres, plus ou moins, suivant les communautés. (G)

APPRENTISSAGE, f. m. (*Comm.*) se dit du temps que les *apprentifs* doivent être chez les marchands ou maîtres des arts & métiers. Les brevets d'*apprentissage* doivent être enrégistrés dans les registres des corps & communautés, & leur temps ne commence à courir que du jour de leur enrégistrement. Aucun ne peut être reçu marchand qu'il ne rapporte son brevet & ses certificats d'*apprentissage*. *Art. 3. du tit. 1 de l'ordonn. de 1673.* (G)

APPRENTISSE, f. f. (*Commerce.*) fille ou femme qui s'engage chez une maîtresse pour un certain temps par un brevet pardevant notaire, afin d'apprendre son art & son commerce, de la même manière à-peu-près que les garçons *apprentifs*. Voyez APPRENTIF. (G)

APPRET des étoffes de soie. Toutes les étoffes légères de soie sont apprêtées, principalement le satin, & prennent par cette façon qu'on leur donne, du lustre & de la consistance.

Pour apprêter un satin, on fait dissoudre de la gomme arabique dans une certaine quantité d'eau; après quoi on passe l'étoffe enroulée sur une enfuple, au dessus d'un grand brasier; & à mesure qu'elle passe, on l'enroule sur une autre enfuple éloignée de la première de 12 piés environ. L'étoffe est placée sur ces enfuples, de manière que l'endroit est tourné du côté du brasier: c'est entre ces deux enfuples que le brasier est posé; & à mesure que l'ouvrier roule d'un côté la pièce d'étoffe bien tendue, un autre ouvrier passe sur la partie de l'envers de l'étoffe, qui est entre les deux enfuples, l'eau gommée avec des éponges humectées pour cette opération. La chaleur du brasier doit être si violente, que l'eau gommée ne puisse transpirer au travers de l'étoffe, qui en seroit tachée, de façon qu'il faut que cette eau sèche à mesure que la pièce en est humectée. Voilà la façon d'apprêter les petits satins.

Les Hollandois apprêtent les petits velours de la même façon, avec cette différence, que l'étoffe est accrochée par la lisière sur deux traverses de bois de distance en distance d'un pouce, pour lui conserver sa largeur au moyen de vis & écroues qui l'empêchent de se retrécir. On ne décroche l'étoffe apprêtée que quand la gomme est sèche, ce qui rend l'*apprêt* plus long à faire que pour une étoffe mince. On suit une pareille méthode pour les étoffes fortes qui n'ont pas la qualité qu'elles exigeroient; ce qui est une espèce de fraude. On appelle *donneurs d'eau* ces apprêteurs.

APPRET, f. m. en draperie. On comprend sous ce mot toutes les opérations qui suivent la soule, telles que le garnissage ou le tirage au chardon, la tonte, la presse, &c. Voyez l'article DRAPERIE.

APPRET, terme de chapelier; ce sont les gommés & les colles fondues dans de l'eau, dont les chapeliers se servent pour gommer les chapeaux & leur donner du corps, afin que les bords se souviennent d'eux-mêmes, & que leurs formes conservent toujours leur figure. L'*apprêt* est une des dernières façons que les ouvriers donnent aux chapeaux, & une des plus difficiles; car pour que l'*apprêt* soit bon, il ne doit

point du tout paroître en dehors. *voyez* CHAPEAU & CHAPELIER.

APPRET, *chez les pelletiers*. Les peaux qu'on destine à faire des fournitures, & qui sont garnies de leur poil, doivent, avant que d'être employées par le pelletier, recevoir quelques façons pour les adoucir. Cette préparation consiste à les passer en huile, si ce sont des peaux dont le poil tienne beaucoup; mais si le poil s'enlève aisément, on les prépare à l'alun, comme nous l'allons expliquer.

Les principales peaux dont on se sert pour les fourrures, sont les martes de toute espèce, les hermines, le castor, le loutre, le tigre, le petit-gris, la fouine, l'ours, le loup de plusieurs sortes, le putois, le chien, le chat, le renard, le lievre, le lapin, l'agneau, & autres semblables.

*Maniere de passer en huile les peaux destinées à faire des fourrures.*

Sitôt que les peaux sont arrivées chez l'ouvrier, on les coud ensemble, de manière que le poil ne puisse pas se gâter; ensuite on les enduit d'huile de navette, qui est la seule qui soit propre à cet usage; après quoi on les foule au pié, pour y faire pénétrer l'huile & les rendre plus maniables. Si elles ne sont pas suffisamment adoucies, on réitère la même opération, & on y remet de nouvelle huile, jusqu'à ce qu'elles soient arrivées au point de pouvoir être maniées comme une étoffe. Cela fait, on les met sur un chevalet pour y être écharnées; & lorsqu'elles sont bien nettoyées du côté de la chair, & qu'il n'y reste plus rien, on les découd, & on les dégraisse de la manière suivante. On étale les peaux sur terre, le côté de la chair en dessous, & on les poudre du côté du poil avec du plâtre bien fin & passé au tamis; ensuite on bat les peaux avec des baguettes, pour en faire tomber le plâtre. Il faut recommencer cette opération jusqu'à ce qu'elles soient totalement dégraissées, & en état d'être employées.

Mais comme il se trouve souvent des peaux dont le poil ne tient pas beaucoup, ces peaux perdroient leur poil si on les passoit en huile; ainsi au lieu d'huile on les apprête de la manière suivante.

On prend de l'alun, du sel marin, & de la farine de seigle; on délaie le tout ensemble dans l'eau, & on en forme une pâte liquide comme de la bouillie; ensuite on enduit les peaux du côté de la chair; cette opération resserre la peau & empêche le poil de tomber. Cette façon se réitère jusqu'à ce que les peaux soient tout-à-fait devenues simples & maniables; après quoi on les porte chez le pelletier pour y être employées en fourrures.

APPRET, (*Peinture d'*) c'est ainsi qu'on appelle la peinture qui se fait sur le verre avec des couleurs particulières. On se sert du verre blanc. Les couleurs appliquées sur ce verre, se fondent & s'incorporent. Cette peinture étoit fort en usage autrefois, principalement pour les grands vitraux d'église, où l'on employoit, dit M. de la Hire (*Mémoire de l'académie, tom. IX.*) pour des couleurs vives & fortes, de verres colorés dans le fourneau, sur lesquels on mettoit les ombres pour leur donner le relief; ce qui ne s'entend guere. Mais *voyez à l'article* PEINTURE le détail de la manière de peindre d'apprêt ou sur le verre.

APPRETER, *v. a. chez les fondeurs de caractère d'imprimerie*, c'est donner aux caractères la dernière façon, qui consiste à polir, avec un couteau fait exprès, les deux côtés des lettres qui forment un corps; pour fixer & arrêter ce corps, suivant les modèles qu'on aura donnés à suivre, ou suivant la proportion qui lui est propre, ce qui se fait à deux, trois, ou quatre cents lettres à la fois, qui sont arrangées les unes à côté des autres, sur un morceau de bois long qu'on appelle *composeur*. Etant ainsi arrangées, on les ratisse avec le couteau, plus ou moins, jusqu'à ce qu'elles soient polies & arrivées au degré précis d'épaisseur qu'elles doivent avoir. *V. COMPOSITEUR, FONDERIE, & CARACTERES.*

APPRETER *l'étain*. Toutes les gouttes étant reverchées (*voyez REVERCHER*), on les apprête, ainsi que les endroits des jets qu'on a épilés. *voyez EPILER*. *Appréter*, c'est écouver, ou raper, ou limer la pièce, pour la rendre unie & facile à tourner. On dit *écouver*, parce qu'on se sert d'une écouve ou écouine, ou d'une rape, ouvil de fer, dont les dents sont plus grosses

que celles des limes. Pour *apprêter aisément*, il faut avoir devant soi une selle de bois à quatre piés, de trois piés de long sur environ un pié de large, de la hauteur du genou, au milieu de laquelle il y ait une planche en travers d'environ 18 pouces de long & de 10 ou 12 de large; on arrête cette selle, que l'on appelle *établi* ou *apprêtoir*, avec une perche ou morceau de bois posé sur le milieu, & portant roide contre le plancher, pour tenir l'apprêtoir en arrêt. En tenant la piece du genou gauche, si c'est de la poterie, & appuyant contre l'apprêtoir, on a les deux mains libres, & avec l'écodane on rape les gouttes, en faisant aller cet outil à deux mains. Si c'est de la vaisselle, on tient plusieurs pieces ensemble l'une sur l'autre, sur ses genoux, en les appuyant à l'apprêtoir, soit pour raper les jets, soit pour raper les gouttes. L'écouane ou la rape doit être courbe lorsqu'il faut aller dans les endroits plats, comme les fonds; puis on rape les bavures d'autour du bord avec une rape plus petite que l'écouane, ou un grattoir sous bras; & si les gouttes sont un peu grossières par de dans, on les unit avec le grattoir ou un ciseau.

On dit encore *apprêter* pour tourner, de ce qui se tourne avant de fonder, comme les bouches des pots-à-vin, les bas des pots-à-l'eau, &c.

On peut encore dire *apprêter* pour tourner de ce qui se rapporte à la main avant de tourner la piece, comme les oreilles d'écuelle, les cocardes ou becs d'aiguier, &c. *VOYEZ RÉPARER.*

*APPRÊTER*, (en terme de vergetier), c'est mettre ensemble les plumes & les soies de même grosseur, de même grandeur, & de même qualité.

*APPRÊTER au fourneau*, (en terme de vergetier.) c'est passer le bois d'une raquette au feu pour le rendre plus pliant, & lui faire prendre la forme qu'il doit avoir, & qu'il ne pourroit acquérir sans cette précaution.

*APPRÊTEUR*, f. m. c'est le noin qu'on donne aux peintres sur verre. *VOYEZ APPRET & PEINTURE SUR VERRE.*

*APPROBAMUS*, terme de droit canonique: ce mot est purement latin; mais

les canonistes l'ont introduit en françois; pour signifier le *visa* que donne l'ordinaire à un mandat ou rescrit *in formâ dignum*. L'ordinaire à qui la commission est adressée pour le *visa*, ne doit pas prendre connoissance de la validité du titre; ni différer, à raison de ce, de donner son *approbamus*. (H)

*APPROBATEUR*, en librairie. *VOYEZ CENSEUR.*

*APPROBATION*, f. f. en librairie, est un acte par lequel un censeur nommé pour l'examen d'un livre, déclare l'avoir lu & n'avoir rien trouvé qui puisse ou doive en empêcher l'impression. C'est sur cet acte signé du censeur, qu'est accordée la permission d'imprimer; & il doit être placé à la tête ou à la fin du livre pour lequel il est donné.

Il est vraisemblable que lors de la naissance des lettres, les livres n'étoient pas sujets, comme ils le sont à présent, à la formalité d'une approbation; & ce qui nous autorise à le croire, c'est que le bienheureux Autpert, écrivain du VIII siecle, pour se mettre à couvert des critiques jaloux qui le persécutoient, pria le pape Etienne III, d'accorder à son commentaire sur l'apocalypse une approbation authentique: ce que, dit-il, aucun interprete n'a fait avant lui, & qui ne doit préjudicier en rien à la liberté où l'on est de faire usage de son talent pour écrire.

Mais l'art admirable de l'imprimerie ayant considérablement multiplié les livres, il a été de la sagessé des differens gouvernemens d'arrêter, par la formalité des approbations, la licence dangereuse des écrivains, & le cours des livres contraires à la religion, aux bonnes mœurs, à la tranquillité publique, &c. A cet effet il a été établi des censeurs chargés du soin d'examiner les livres. *VOYEZ CENSEUR.*

*APPROCHE*, f. f. (en géométrie.) La courbe aux approches égales, *accessus æqualis*, demandée aux géometres par M. Leibnitz, est fameuse par la difficulté qu'ils eurent à en trouver l'équation. Voici la question.

Trouver une courbe le long de laquelle un corps descendant par l'action seule de la pesanteur, approche également de l'horizon

en des temps égaux, c'est-à-dire trouver la courbe *AMP* (fig. 40 anal.), qui soit telle que si un corps pesant se meut le long de la concavité *AMP* de cette courbe, & qu'on tire à volonté les lignes horizontales *QM*, *RN*, *SO*, *TP*, &c. également distantes l'une de l'autre, il parcourt en temps égaux les arcs *MN*, *NO*, *OP*, &c. terminés par ces lignes.

MM. Bernouilli, Varignon & d'autres, ont trouvé que c'étoit la seconde parabole cubique, placée de manière que son sommet *A* fût sa partie supérieure. On doit de plus remarquer que le corps qui doit la décrire, pour s'approcher également de l'horizon en temps égaux, ne peut la décrire dès le commencement de la chute. Il faut qu'il tombe d'abord en ligne droite d'une certaine hauteur *VA*, que la nature de cette parabole détermine; & ce n'est qu'avec la vitesse acquise par cette chute qu'il peut commencer à s'approcher également de l'horizon en temps égaux.

M. Varignon a généralisé la question à son ordinaire, en cherchant la courbe qu'un corps doit décrire, dans le vuide, pour s'approcher également du point donné en temps égaux, la loi de sa pesanteur étant supposée quelconque.

M. de Maupertuis a aussi résolu le même problème, pour le cas où le corps se mouvrait dans un milieu résistant comme le carré de la vitesse; ce qui rend la question beaucoup plus difficile que dans le cas où l'on suppose que le corps se meuve dans le vuide. Voyez *Hist. de l'acad. royale des scienc. an. 1699. pag. 82. & an. 1730, pag. 129. Mém. pag. 333. Voyez aussi DESCENTE, ACCÉLÉRATION.* (O)

APPROCHE, *greffer en approche. Voyez GREFFE.*

APPROCHE, *terme de fondeur de caracteres d'imprimerie*, par lequel on entend la distance que doivent avoir les lettres d'imprimerie, à côté les unes des autres: un *a*, un *b*, &c. qui dans un mot seroient trop distans des autres lettres, seroient trop gros & mal approchés.

On appelle un caractère *approché*, quand toutes les lettres sont fort pressées les unes contre les autres; les imprimeurs font quelquefois faire des caractères de cette façon,

pour qu'il tienne plus de mots dans une ligne & dans une page, qu'il n'en auroit tenu sans cela. Les lettres ainsi *approchées* ménagent le papier, mais ne font jamais des impressions élégantes. Voyez IMPRIMERIE.

APPROCHE, f. f. *terme d'imprimerie*: on entend par *approche*, ou l'union de deux mots qui sont joints, qu'ils doivent être espacés; ou la déunion d'un mot dont les syllabes sont espacées, quand elles doivent être jointes. Ces deux défauts viennent de la négligence ou de l'inadvertance du compositeur.

APPROCHES, f. f. *terme de fortification*, qui signifie les différens travaux que font les assiégeans pour s'avancer & aborder une forteresse ou une place assiégée. Voyez les *Pl. de l'art. milit. Voy. aussi TRAVAUX & FORTIFICATION.* Les principaux travaux des *approches* sont les tranchées, les mines, la sape, les logemens, les batteries, les galeries, les épaulemens, &c. Voyez ces articles.

Les *approches* ou *lignes d'approches* se font ordinairement par tranchées ou chemins creusés dans la terre. Voyez TRANCHÉES.

Les *approches* doivent être liées ensemble par des parallèles ou communications. Voyez COMMUNICATION.

Les alliés se font ordinairement des *contre-approches*, pour interrompre & détruire les *approches* des ennemis. Voyez CONTRE-APPROCHES. (Q)

APPROCHER, (*marine*) s'approcher du vent. Voy. ALLER AU PLUS PRÈS. (Z)

APPROCHER, (*en monnoyage.*) c'est ôter du flanc son poids fort en le liant, pour le rendre du poids prescrit par les ordonnances. Voyez REBAISSER.

APPROCHER *carreaux*, *terme d'ancien monnoyage*; c'étoit achever d'arrondir les carreaux, & approcher du poids que le flanc devoit avoir.

APPROCHER *à la pointe, à la double pointe, au ciseau*; ce sont en sculpture diverses manières de travailler le marbre, lorsqu'on fait quelques figures. Voyez POINTE.

APPROCHER le gras des jambes, les talons ou les éperons, (*manège*) c'est avertir un cheval qui ralentit son mouvement, ou qui n'obéit pas, en serrant les jambes plus ou moins fort vers le flanc. (F)

APPROCHER, conserve sa signification dans la chasse aux oiseaux marécageux.

Voici une machine plus facile & de moindre dépense que les peaux de vaches préparées pour tirer aux canards.

C'est un habit de toile couleur de vache ou de cheval, depuis la tête jusqu'aux pieds, avec un bonnet qui doit être fait comme la tête d'une vache ou d'un cheval, ayant des cornes ou des oreilles, des yeux, & deux pièces de la même toile pour attacher autour du cou & tenir le bonnet. Il faut laisser pendre deux morceaux de la même toile au bout des manches, pour imiter les deux jambes de devant du cheval ou de la vache. Il faut marcher en se courbant, & présentant toujours le bout du fusil : vous approcherez ainsi peu-à-peu pour tirer les oiseaux à bas ; & s'ils se levent, rien ne vous empêchera de les tirer en volant. La meilleure heure pour cette chasse est le matin.

APPROPRIANCE, *terme de droit coutumier*, usité dans quelques coutumes, pour signifier *prise de possession*. Dans la coutume de Bretagne, ce terme est synonyme à *décrot*. Voyez DÉCRET. (H)

APPROPRIATION, s. f. (*Gramm. Logiq.*) On nomme ainsi le changement que l'on fait subir au sens d'un mot, lorsque de son emploi naturel à désigner une chose d'un certain genre, on le fait servir à en désigner une autre d'un genre différent. C'est ainsi que presque tous nos termes, employés d'abord à désigner des êtres physiques, sont devenus par *appropriation* des termes métaphysiques ; ceux qui ne marquoient que les actes du corps, ont été employés pour exprimer ceux de l'ame : ce qui le disoit des hommes, a pu se dire de Dieu. Ainsi un mot propre à une idée, est devenu par l'*appropriation*, propre à une idée de nature toute différente. Pour que cette *appropriation* des termes n'induisît pas en erreur, il faut avoir grand soin, par des définitions ou des explications, de déterminer dans quel sens on rend un tel mot propre à désigner une autre chose. (G. M.)

APPROPRIATION, (*Chymie.*) terme mis en usage par le célèbre chymiste Jean-Frédéric Henckel, dans un ouvrage qu'il a donné en Latin, sous le titre de *Mediorum chemicorum non ultimum conjunctionis pri-*

*imum appropriatio*, & dont la traduction en françois a été imprimée avec la *Pyritologie* & le *Flora saturnifans* du même auteur.

Dans cet ouvrage l'auteur s'est efforcé de rassembler tous les faits chymiques qui tendent à prouver, selon lui, que la combinaison des corps, ou la mixtion exécutée par des opérations chymiques, a souvent besoin d'être préparée par des changemens préliminaires, que l'artiste procure aux substances qu'il veut combiner, ou, ce qui est la même chose, aux matériaux ou principes de la combinaison qu'il se propose de produire. Cette préparation ou prédisposition, en prenant ce mot dans un sens actif, est précisément ce qu'il appelle *appropriation* ; & le terme n'exprime pas mal en effet le changement introduit dans ces corps, & la fin ou le but que le chymiste se propose en le leur faisant subir. Henckel, selon sa manière ordinaire, qui est aussi, il faut en convenir, celle de beaucoup de chymistes d'ailleurs illustres, entasse les observations les moins exactes & les plus mal conçues, tirées des phénomènes de l'économie végétale & animale, & les allégations les plus gratuites empruntées des prétendues merveilles alchymiques ; il entasse, dis-je, cette fausse richesse avec plusieurs notions très-positives, & qui auroient suffi assurément pour établir sa doctrine sur l'*appropriation*. De ce dernier ordre est la théorie de l'union de l'esprit de sel en argent, qui a été prédisposé ou approprié à cette mixtion par son union préalable à l'acide nitreux ; théorie dont Henckel se dit l'inventeur. Cet exemple & un petit nombre d'autres, suffiroient pour faire convenablement entendre ce que c'est que l'*appropriation* des chymistes modernes ; & il nous paroîtroit au moins inutile de classer, comme Henckel l'a fait fort arbitrairement & fort confusément, les différens genres d'*appropriation*.

Les autres exemples que nous croyons convenables de citer, sont les suivans : l'acide nitreux concentré, qui dans cet état n'attaque que très-difficilement & très-imparfaitement l'argent, est approprié à cette combinaison par l'addition d'une quantité convenable d'eau qui l'affoiblit ou le délaie,

L'argent & le mercure sont appropriés à être dissous dans les acides végétaux par une dissolution préalable dans l'acide nitreux, & une précipitation opérée par diverses matières salines, d'après les procédés que M. Margraf a donnés dans l'*Histoire de l'Académie royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin*, année 1746.

L'eau échauffée jusqu'à l'ébullition est appropriée à s'unir avec la crème de tartre.

Dans la préparation du vernis de succin, que les chymistes emploient à la composition d'un excellent lut, l'huile de lin, & le succin dont le vernis est composé, sont disposés ou appropriés à la combinaison, en faisant bouillir l'huile & en faisant fondre le succin; circonstances sans lesquelles cette combinaison ne se feroit point. (*Cet article est de M. VENEL.*)

APPROPRIATION, f. f. *terme de Jurisprudence canonique*, est l'application d'un bénéfice ecclésiastique, qui de sa propre nature est de droit divin, & non point un patrimoine personnel, à l'usage propre & perpétuel de quelque prélat ou communauté religieuse, afin qu'elle en jouisse pour toujours. *Voyez* APPROPRIÉ.

Il y a appropriation quand le titre & les revenus d'une cure sont donnés à un évêché, à une maison religieuse, à un collège, &c. & à leurs successeurs, & que quelqu'un des membres de ce corps fait l'office divin, en qualité de vicairé. *Voyez* CURE & VICARIAT.

Pour faire une appropriation, après en avoir obtenu la permission du roi en chancellerie, il est nécessaire d'avoir le consentement de l'évêque du diocèse, du patron, & du bénéficiaire, si l'évêque ou le bénéficiaire est rempli; s'il ne l'est pas, l'évêque du diocèse & le patron peuvent le faire avec la permission du roi.

Pour dissoudre une appropriation, il suffit de présenter un clerc à l'évêque, & qu'il l'institute & le mette en possession; car cela une fois fait, le bénéfice revient à sa première nature. Cet acte s'appelle une *désappropriation*.

L'appropriation est la même chose que ce qu'on appelle autrement en droit canonique *union*. *Voyez* UNION. (H)

APPROPRIÉ, adj. *en terme de droit canonique*

*nique*, se dit d'une église ou d'un bénéfice dont le revenu est annexé à quelque dignité ecclésiastique ou communauté religieuse, qui nomme un vicairé pour desservir la cure. En Angleterre, le mot *approprié* est synonyme à *inféodé*. *Voyez* INFÉODÉ. On y compte 3845 églises appropriées. *V.* APPROPRIATION. (H)

APPROVISIONNEMENT des places, f. m. c'est dans l'*art militaire*, tout ce qui concerne la fourniture des choses nécessaires à la subsistance des troupes renfermées dans une place.

Cet objet demande la plus grande attention. M. le maréchal de Vauban a donné des tables à ce sujet, & qu'on trouve dans plusieurs livres, & notamment dans la *défense des places* par M. le Blond; mais elles ont le défaut de n'être point raisonnées. Elles sont proportionnées au nombre des bastions de chaque place, depuis quatre bastions jusqu'à dix-huit. Il faudroit des règles plus générales & plus particulières à ce sujet, qui pussent servir de principes dans cette matière. Il y a un grand état de M. de S. Ferrier dressé en 1732 pour l'*approvisionnement* des places de Flandre. On le dit fait avec bien de l'intelligence; & c'est une pièce manuscrite à laquelle il seroit à propos de donner plus de publicité. (Q)

APPROUVER un livre, c'est déclarer par écrit qu'après l'avoir lu avec attention, on n'y a rien trouvé qui puisse ou doive empêcher l'impression. *Voyez* APPROBATION, CENSEUR.

APPROXIMATION, *approximatio*, f. f. (*en mathématique*.) est une opération par laquelle on approche toujours de plus en plus de la valeur d'une quantité cherchée, sans cependant en trouver jamais la valeur exacte. *Voyez* RACINE.

Wallis, Raphson, Halley, & d'autres, nous ont donné différentes méthodes d'*approximation*; toutes ces méthodes consistent à trouver des séries convergentes, à l'aide desquelles on approche si près qu'on veut de la valeur exacte d'une quantité cherchée; & cela plus ou moins rapidement, selon la nature de la série. *V.* CONVERGENT & SÉRIE.

Si un nombre n'est point un carré parfait, il ne faut pas s'attendre d'en pouvoir

tirer la racine exacte en nombres rationels, entiers, ou rompus; dans ces cas, il faut avoir recours aux méthodes d'*approximation*, & se contenter d'une valeur qui ne diffère que d'une très-petite quantité de la valeur exacte de la racine cherchée. Il en est de même de la racine cubique d'un nombre qui n'est pas un cube parfait, & ainsi des autres puissances, comme on peut voir dans les *Transact. phil. n.º. 215.*

La méthode la plus simple & la plus facile d'approcher de la racine d'un nombre, est celle-ci: je suppose, par exemple, qu'on veuille tirer la racine quarrée de 2; au lieu de 2, j'écris la fraction  $\frac{20000}{10000}$ , qui lui est égale, ayant soin que le dénominateur 10000 soit un nombre quarré, c'est-à-dire, renferme un nombre pair de zéros; ensuite je tire la racine quarrée du numérateur 20000; cette racine, que je peux avoir à une unité près, étant divisée par 100, qui est la racine du dénominateur, j'aurai, à  $\frac{1}{100}$  près, la racine de  $\frac{20000}{10000}$ , c'est-à-dire, de 2.

Si on vouloit avoir la racine plus approchée, il faudroit écrire  $\frac{200000}{1000000}$ , & on auroit la racine à  $\frac{1}{10000}$  près, &c. de même pour avoir la racine cubique de 2, il faudroit écrire  $\frac{2000000}{100000000}$ , 1000000 étant un nombre cubique, & on auroit la racine à  $\frac{1}{10000}$  près, & ainsi à l'infini.

Soit  $a a + b$  un nombre quelconque qui ne soit pas un quarré parfait, &  $a^2 + b$  un nombre quelconque qui ne soit pas un cube parfait. Soit  $a$  le plus grand quarré parfait, contenu dans le premier de ces nombres. Soit  $a^3$  le plus grand cube parfait contenu dans le second de ces nombres, on aura  $\sqrt{(a^2 + b)} = a + \frac{b}{2 a a_3}$ , &c. &  $\sqrt[3]{(a^3 + b)} = a + \frac{b}{3 a^2 a_3}$ , &c. Voyez BINOME. A l'aide de ces équations, on aura facilement des expressions fort approchées des racines quarrées & cubiques que l'on cherchera.

Soit proposé d'avoir la racine d'une équation par APPROXIMATION, 1.º. d'une équation du second degré. Soit l'équation donnée du second degré, dont il faut avoir la racine par approximation,  $x^2 - 5x - 31 = 0$ , on suppose que l'on sache déjà que la racine est

à-peu-près 8; ce que l'on peut trouver aisément par différentes méthodes, dont plusieurs sont exposées dans le VII livre de l'*analyse démontrée* du P. Reynaud.

Soit  $8 + y$  la racine de l'équation proposée, en sorte que  $y$  soit une fraction égale à la quantité, dont 8 est plus grand ou plus petit que la racine cherchée, on aura donc

$$\begin{aligned} x &= 64 + 16y + y^2 \\ - 5x &= -40 - 5y \\ - 31 &= -31. \end{aligned}$$

---


$$- 7 + 11y + y^2 = 0$$

Or, comme une fraction devient d'autant plus petite, que la puissance à laquelle elle se trouve élevée est grande, & que nous ne nous proposons que d'avoir une valeur approchée de la racine de l'équation, nous négligerons le terme  $y^2$ ; & la dernière équation se réduira à

$$- 7 + 11y = 0$$

---


$$y = \frac{7}{11} = \frac{6}{10} \text{ à-peu-près } = 0.6.$$

Donc  $x = 8 + 0.6 = 8.6$ .

Soit encore  $x = 8.6 + y$ , on aura

$$\begin{aligned} x^2 &= \frac{756}{100} + \frac{17}{10} y + y^2 \\ - 5x &= -\frac{430}{10} - 5y \\ - 31 &= -31. \end{aligned}$$

---


$$\frac{756}{100} - \frac{430}{10} - 31 + \frac{17}{10} y - 5y = 0.$$

Réduisant les fractions au même dénominateur, on aura l'équation suivante:

$$\begin{aligned} 73.96 - 4300 - 3100 + (1720 - 500)y &= 0. \\ - 0.04 + 1220y &= 0. \end{aligned}$$

---


$$12.20y = 0.04.$$

---


$$y = 004 : 12.20 = 0.0032.$$

Donc  $x = 8.6000 + 0.0032 = 8.6032$ .

Soit encore  $x = 8.6032 + y$ , on aura

$$\begin{aligned} x^2 &= 7401505024 + 17.206400007 + y^2 \\ - 5x &= -43.01000000 - 50000000 \\ - 31 &= -31.00000000 \end{aligned}$$

---


$$- 0.000094976 - 12.20640000y = 0.$$

$$y = 0.000094976 : 12.20640000 = 0.000077808.$$

Donc  $x = 8.603200000 + 0.0000077808 = 8.603277808$ .



Soit maintenant cette équation du troisième degré, dont il faut chercher la racine par approximation,  $x^3 + 2x^2 - 23x - 70 = 0$ , & dont on suppose que l'on sache à-peu-près la racine, par exemple 5.

Soit donc la racine de cette équation  $5 + y$ . Comme on peut négliger les termes où  $y$  se trouve au second & au troisième degré, il n'est pas nécessaire de les exprimer dans la transformation. On aura donc seulement.

$$\begin{array}{r} x^3 = 125 + 75y \\ + 2x^2 = 50 + 20y \\ - 23x = 115 - 23y \\ - 70 = -70. \\ \hline -10 + 72y = 0. \end{array}$$

$$y = -\frac{10}{72} = 0,1.$$

Donc  $x = 5 + 0,1 = 5,1$ .

Soit derechef  $x = 5,1 + y$ , on aura

$$\begin{array}{r} x = 132,651 + 73,030y \\ + 2x^2 = 52.020 + 20.400y \\ - 23x = -117.300 - 23.000y \\ - 70 = -70.000. \\ \hline -2.629 + 75.430y = 0 \\ 75.430y = 2.629. \end{array}$$

$$y = 2,629 : 75,430 = 0,0348.$$

Donc  $x = 5,1 + 0,0348 = 5,1348$ , & ainsi de suite à l'infini. Il est évident que plus on répètera l'opération, plus la valeur de  $x$  approchera de la valeur exacte de la racine de l'équation proposée.

Cette méthode, pour approcher des racines des équations numériques, est due à M. Newton. Dans les *mém. de l'Acad. de 1744*, on trouve un mémoire de M. le marquis de Courtivron, où il perfectionne & simplifie cette méthode. Dans les *mêmes mémoires*, M. Nicole donne aussi une méthode pour approcher des racines des équations du troisième degré dans le cas irréductible; & M. Clairaut, dans ses *éléments d'algèbre*, enseigne aussi une manière d'approcher de la racine d'une équation du troisième degré dans ce même cas. *V. CAS IRREDUCTIBLE du troisième degré. (O)*

A cet article de M. d'Alembert, nous

joindrons l'article suivant de M. le marquis de Condorcet, qui a mérité, par ses grands talens, que l'académie des sciences lui conférât sa plume.

APPROXIMATION. (*Mathématiques*) Méthode d'avoir la valeur approchée de toutes les racines d'une équation numérique déterminée. Cette méthode est de M. de la Grange, qui l'a donnée dans les *volum. s. XXIII & XXIV des mémoires de Berlin*.

Le premier point que propose M. de la Grange, est de trouver toutes les racines réelles, positives & inégales d'une équation; mais, pour cela, il faut commencer par connoître le nombre de ses racines. Soit donc la proposée  $x-a. x-b. x-c. \dots = 0$ , il est aisé de voir que, si je mets à la place de  $x$  un nombre positif quelconque, les  $x-a, x-b, x-c$ , &c. resteront toujours positifs, si  $a, b, c$ , sont des nombres négatifs; que s'ils sont imaginaires, le produit de chaque paire d'imaginaires sera aussi toujours positif, & il en sera de même de chaque paire de racines égales, quel que soit leur signe: donc si on divise une équation proposée en deux facteurs,  $A$  &  $B$ , dont l'un  $A$  renferme les racines imaginaires négatives, ou enfin les paires des racines égales, &  $B$ , les racines réelles positives & inégales, la valeur du facteur  $A$  ne changera point de signe, quelque nombre positif qu'on mette à la place de  $x$  & restera toujours positive. Je considère seulement le facteur  $B$ , que je suppose égal à  $x-a'$ ,  $x-b' c'. x-c' \dots$  les  $a', b', c'$ , étant des nombres positifs, &  $a' < b' < c' < \dots$ , &c. dans ce cas si je mets pour  $x$  un nombre plus petit que  $a'$ , tous les facteurs seront négatifs; & si je mets pour  $x$  un nombre  $> a'$  &  $< b'$ , ils seront encore tous négatifs, hors le facteur  $x-a'$ , qui sera positif; donc le produit  $B$  changera de signe, il en changera encore lorsque l'on mettra pour  $x$  un nombre  $> b' < c'$ , & encore lorsque l'on mettra pour  $x$  un nombre  $> c' < 0$ , & ainsi de suite, en sorte que si on met successivement pour  $x$  les nombres  $0, \Delta, 2v, 3v$ , &c. où la différence  $v$  soit plus petite que la plus petite différence entre deux racines consécutives, il y aura autant de racines réelles positives inégales, que la

valeur de la quantité égalée à zéro changera de signe; il faut donc connoître maintenant, 1<sup>o</sup>. un nombre tel qu'en mettant pour  $x$  un nombre quelconque plus grand,  $B$  ne change point de signe, afin de ne pas être obligé d'étendre à l'infini la substitution des  $0, \Delta, 2 \Delta, 3 \Delta, \&c.$  pour  $x$ ; 2<sup>o</sup>. un nombre  $A$ , tel qu'il soit, plus petit que la plus petite différence entre deux racines consécutives, ou en général, entre deux racines pour le premier point; comme cette valeur de  $x$  doit rendre  $B$  positif, le signe du premier terme l'étant aussi, il est clair que prenant un nombre égal au coefficient le plus grand des termes négatifs, augmenté de l'unité,  $B$  ne deviendra pas négatif, mettant pour  $x$  le nombre ou un nombre plus grand; car prenant le cas le plus défavorable, celui où l'on auroit  $x = px + bx \dots$ ,  $q, a, b, \dots, g$  étant positifs, on trouvera que  $\frac{f + 1}{n-2} = \frac{p \cdot f + 1 + pp \cdot f + 1 \dots}{n-2} > ap + 1 + b; + 1 \dots$  puisque  $a, b, \dots, g$ , par l'hypothèse, ne peuvent être plus grands que  $p$ .

Pour le second point, on prendra d'abord l'équation entre les différences des racines de la proposée, & pour cela on remarquera que soit  $u$  cette différence, & mettant au lieu de  $x$ ,  $x + u$  dans la proposée, on aura une équation qui devra avoir lieu en même temps que la proposée, & diminuant  $x$ , il restera une équation en  $V$ , qui sera l'équation cherchée. Cette équation ne contiendra que des puissances paires de  $u$ , parce que soient  $a$  &  $b$ , deux racines de la proposée, il est clair que l'équation, pour les différences, aura également pour racines  $\frac{a-b}{2}$  &  $b-a$ , & que, par conséquent,  $u^2 - a^2 - b^2$  sera un des diviseurs. De plus, elle sera tant de fois divisible par  $u^2$ , qu'il y aura de racines égales entr'elles. Puis donc que nous cherchons un nombre plus petit que cette différence entre des racines inégales, mettant au lieu de  $u^2$  la quantité  $\frac{1}{2}$ , on aura une équation en  $z$ , & connoissant une valeur plus grande que la plus grande racine positive de cette équation, l'unité divisée par la racine carrée de cette valeur, sera plus petite que la plus petite différence entre les racines; on trouvera cette valeur par la même

méthode que la limite des racines positives de la proposée, trouvée ci-dessus. Cela posé, si on substitue à la place de  $x$ , les nombres  $0, \Delta, 2 \Delta, 3 \Delta, \dots, \Delta$ , étant  $\frac{1}{\sqrt{2}}$  jui-

qu'au nombre  $p + 1$ , qui surpasse la plus grande racine positive, on aura autant de racines positives qu'il y aura de changemens de signes; mettant ensuite, au lieu de  $x$ , une quantité  $-x$ : & faisant les mêmes opérations, il y aura autant de racines négatives inégales, que de changemens de signes. Quant aux racines égales, soit  $X = 0$  la

proposée,  $\frac{dX}{dx} = 0$  aura lieu en même temps, s'il y a des racines égales. Mais de plus soit  $\frac{dX}{dx} = x + a, x + b, x + c$  &c.  $X = fx + a, x + b, \dots, dx + N. = \frac{x+a}{2} \cdot x + b, x + c, \dots - \frac{a^2 + x^2}{2} f x + b', x + c' dx + N$ . Soit maintenant  $X$  aussi divisible par  $x + a$ , il faut qu'en mettant  $-a$  pour  $x$  dans cette intégrale, elle devienne zéro, donc  $N = 0$ ,

donc  $X$  est divisible par  $x + a$ , donc toute racine commune entre  $X$  &  $\frac{dX}{dx} = 0$ , donne une égalité de racines entre celles de  $X = 0$ ; prenant donc le commun diviseur de  $X$  &  $\frac{dX}{dx}$ , il est clair qu'il contient & ne contient que les racines égales de  $X$ , élevées à des puissances moindres d'une unité que dans  $X$ , donc traitant le commun diviseur comme la proposée, on trouvera que la proposée a autant de racines réelles positives ou négatives, égales au nombre pair, que le commun diviseur a de racines inégales. Ensuite si j'appelle  $X'$  le commun diviseur, & que j'aie celui de  $X'$  & de  $\frac{dX}{dx}$ , j'aurai autant de racines égales, trois à trois, en nombre impair au dessus de trois, que le diviseur commun a de racines inégales, & ainsi de suite. Soit, par exemple,  $m$ , le degré de l'équation, &  $n < m$ , le nombre des racines inégales,  $p$ , celui des racines inégales du premier commun diviseur,  $r$ , celui des mêmes racines pour le second commun diviseur, &  $s$  pour le troisième, & qu'il n'y en ait point au delà, la proposée aura  $n - r + 2p - 2s + 3r + 4t \dots$  racines réelles,

$n=r$ , inégales,  $p=s$ , égales deux à deux, égales trois à trois, &  $s$ , égales quatre à quatre, & les  $r$ , racines égales trois à trois, auront été déterminées parmi les  $n$  racines, que la méthode ci-dessus trouve par l'équation  $X=0$ , de même que les  $s$  parmi celles du commun diviseur de  $X$  &  $dX$ , égal à zéro. Le nombre des racines imaginaires est égal au nombre total des racines, moins celui des réelles, donc on aura le nombre de ces racines; & quant à la distinction de celles qui sont égales, on les trouvera comme ci-dessus, en connoissant le nombre de racines imaginaires des diviseurs communs.

Maintenant si on veut avoir une valeur approchée d'une des racines réelles, positives & inégales de la proposée, on prendra une série,  $0, \Delta, 2\Delta, 3\Delta, \&c.$  où  $\Delta$  est à la fois plus petit que l'unité, & plus petit que la plus petite différence entre deux racines; on mettra successivement dans la proposée pour  $x$ , les différens termes de cette série, & l'on observera le point où en mettant l'une après l'autre deux valeurs consécutives, le résultat changera de signe; alors la plus petite de ces valeurs ne différera de la plus petite des racines positives, que d'une quantité moindre que  $\Delta$ ; appellant  $p$  cette

valeur, je ferai  $x=p+\frac{1}{a}$ , & j'aurai une

équation en  $\tau$  que je traiterai comme la proposée; appellant  $q$  la première valeur, j'aurai  $x=p+\frac{1}{q+\frac{1}{u}}$  & une équation en  $u$ ;

appellant  $r$  la première valeur de  $n$ , toujours trouvée par la même méthode, j'aurai  $x=p+\frac{1}{q+\frac{1}{r}}$  valeur qui approche

continuellement de la vraie, puisque, par l'hypothèse,  $q, r, \&c.$  sont des quantités plus grandes que l'unité.

Si  $\Delta$  est plus petit que 1, faisant  $\Delta=\frac{a}{b}$ ,  $a$  &  $b$  sont des entiers, on n'aura qu'à mettre, au lieu de  $x$ , une autre quantité  $\frac{x}{b}$ , & on aura, pour l'équation en  $\tau$ ,  $\Delta=1$ , & par conséquent,  $\Delta$  sera un entier & pourra être supposé 1, & on aura 1, les quantités  $p, q, r, \&c.$  égales à des nom-

bres entiers, ce qui simplifie la fraction continue; 2<sup>o</sup>. on aura une valeur exacte de la racine toutes les fois qu'elle y en a une rationnelle (voyez la fin de l'article,) pourvu que tous les coefficients de l'équation en  $Q$  soient entiers, ce qu'il est toujours possible de faire.

On pourra trouver, par cette méthode, successivement une valeur approchée de toutes les racines positives de la proposée; pour trouver celles de ces racines qui pourroient en avoir d'autres égales, appellant  $X=0$ , la proposée, prenant le commun diviseur de  $X$  &  $dX$ , ce commun diviseur contiendra les racines de la proposée, qui en ont d'autres qui leur sont égales, & elles seront toutes inégales entr'elles dans ce diviseur. Substituant donc dans ce diviseur la même série  $0, \Delta, 2\Delta, \&c.$  ou  $0, 1, 2, 3, 4, \dots$  que dans la proposée, on trouvera, s'il y a une des racines trouvées par approximation, où sont celles qui sont aussi racines approchées du diviseur, & toutes celles qui sont dans le cas indiquent que, dans la proposée, elles sont égales au moins deux à deux; on trouvera de même celles qui sont égales trois à trois, en cherchant le commun diviseur de  $X, \frac{dX}{dx}, \frac{d^2X}{dx^2}, \&c.$  ainsi de suite.

Après avoir ainsi trouvé toutes les racines positives, faisant  $x=-a'$ , on aura une équation en  $x'$ , dont on cherchera les racines positives, & les prenant avec le signe  $-$ , on aura les racines négatives cherchées.

Quant aux imaginaires qui sont de la plus grande importance pour la solution approchée des équations différentielles, (voyez ci-dessus, & l'article EQUATION SÉCULAIRE) on fera  $x=a+b\sqrt{-1}$ , & prenant la partie réelle & la partie imaginaire de ce que devient la proposée après cette substitution, les égalant chacune à zéro, éliminant  $a$ , on parviendra d'abord à avoir  $a=\frac{B}{A}$ ,  $A$  &  $B$  étant des fonctions rationnelles & entières de  $b$ , de plus on aura une équation en  $b$ . Cela posé, il est clair que chaque valeur réelle de  $b$  donnera une valeur réelle de  $a$ , à moins que  $A, B$ , ne soient nuls en même temps que la pro-

posée. Si donc cela n'a point lieu, on prendra dans l'équation en  $b$  les valeurs approchées des racines réelles positives à chacune desquelles répondra une racine négative de la même valeur, on aura  $a$  en mettant dans  $\frac{A}{B}$  au lieu de  $b$  cette valeur approchée, & par conséquent on connoîtra une valeur approchée des deux racines imaginaires,  $a + b\sqrt{-1}$ ,  $a - b\sqrt{-1}$ . Mais si l'équation en  $b$  a lieu en même temps que  $A=0$  &  $B=0$ , on prendra le commun diviseur de ces trois équations, ensuite on divisera par ce commun diviseur l'équation en  $b$ , & chaque racine réelle de l'équation ainsi divisée donnera une valeur de  $b$ ; ensuite prenant le diviseur commun & une équation du second degré trouvée en éliminant  $a$  & de la forme  $Ma^2 + Na + P=0$ , on observera si le commun diviseur ( $M$ ,  $N$  &  $P$ , peuvent être en même temps égaux à zéro. Si cela ne peut arriver, on prendra les racines de ce commun diviseur à chacune desquelles répondent les deux racines de l'équation en  $A$ , si  $M$ ,  $N$ ,  $P$ , peuvent devenir nuls en même temps que le commun diviseur, on prendra de nouveau le commun diviseur de ces quatre fonctions, & une équation du troisième degré trouvée en éliminant  $a$ , & qui sera de la forme  $M'a^3 + N'a^2 + Pa + Q=0$ , & on opérera comme ci-dessus, & ainsi de suite.

Toutes les fois que, dans la recherche des racines approchées, on aura substitué dans chaque approximation la série  $0, 1, 2, 3, \dots$  à la place de la racine, on sera sûr de trouver la valeur exacte lorsqu'elle sera rationnelle: en effet, cette valeur exacte est nécessairement entre  $p$ , première valeur trouvée, &  $p+1$ , entre  $p + \frac{1}{n}$  &  $p + \frac{1}{q+1}$ ,  $q$  étant un entier, entre  $p + \frac{1}{q+1}$  &  $p + \frac{1}{r+1}$ , & ainsi de suite. Or, soit  $\frac{m}{n}$  la quantité plus petite que 1 à ajouter à  $p$  pour avoir la vraie valeur,  $q$  sera égal au quotient de  $n$  par  $m$ , plus un reste,  $\frac{n'}{m}$ ,  $a < m$ ; de même,  $r$  sera égal au quotient de  $m$  par  $n'$ , un reste  $\frac{m'}{n'}$ ;  $m'$  étant plus petit que  $n'$ , donc, en suivant toujours, on par-

viendra à un reste nul, ou égal à  $\frac{1}{n}$ , &c, par conséquent, à la valeur exacte. Voyez FRACTIONS CONTINUES.

La méthode dont je viens de rendre compte, est générale pour toutes les équations numériques, & elle donne pour tous les cas, d'une manière certaine, une valeur aussi approchée qu'on veut de chacune des racines. Elle a de plus l'avantage essentiel, qu'il est inutile de connoître d'ailleurs la valeur approchée des racines, comme cela étoit nécessaire dans la méthode de Newton.

*Méthode d'avoir les valeurs approchées des racines d'une équation algébrique déterminée.*

Il faudroit, pour que cette méthode fût générale, pouvoir trouver autant d'expressions de l'inconnue en séries convergentes que la proposée a de racines réelles.

Commençons par chercher un moyen général de réduire la valeur de  $x$  en série: pour cela je remarque que, quelle que soit une fonction de  $x$  qui soit égale à  $y$ , je puis supposer que j'aie l'équation  $y - x - \varphi x = 0$ , ou  $x = y + \varphi x$ ; donc si je cherche à avoir, en  $y + \varphi$ , la valeur d'une fonction de  $x$ , j'aurai, par le théorème de M. d'Alembert, démontré à l'article SÉRIE des suppléments,

$$\downarrow x = \downarrow y + \frac{d \downarrow y}{d x} \varphi x + \frac{d^2 \downarrow y}{2 d x^2} \varphi^2 x^2 \dots$$

& par conséquent,

$$\varphi x = \varphi y + \frac{d \varphi y}{d y} \varphi x + \frac{d^2 \varphi y}{2 d y^2} \varphi^2 x^2 \dots$$

faisant donc de  $\varphi x = \varphi y + B$ , dans la seconde formule, & ordonnant par rapport aux puissances de  $\varphi y$ , il est aisé de voir que  $B$  doit être une série, dont le premier terme sera du second degré, égalant à zéro le terme qui, après la substitution, est de ce degré; & prenant la valeur qu'il donne pour  $B$ , j'aurai celle du premier terme de

la vraie valeur de  $B$ ; elle est  $\frac{d^2 \varphi y}{d y^2} \varphi y$ ; je

ferai ensuite  $B = \frac{d^2 \varphi y}{d y^2} \varphi y + C$ , où  $C$  est une série, dont le premier terme est du troisième degré, & continuant ainsi, je trouverai,

$$\varphi x = \varphi y + \frac{d^2 \varphi y^2}{2 d y^2} + \frac{d^3 \varphi y^3}{2 \cdot 3 \cdot d y^3}, \&c.$$

par la même méthode,

$$\frac{\varphi x^2}{2} = \frac{\varphi y^2}{2} + \frac{2 d^2 y^2}{2 \cdot 3 d y} + \frac{1 d^3 y^2}{2 \cdot 3 \cdot 4 d y^2} + \&c.$$

$$\frac{\varphi x^3}{2 \cdot 3} = \frac{\varphi y^3}{2 \cdot 3} + \frac{3 d^2 y^3}{3 \cdot 4 d y} + \frac{2 \cdot 3 d^3 y^3}{2 \cdot 3 \cdot 4 \cdot 5 d y^2} + \&c.$$

substituant ces valeurs dans l'expression de  $\downarrow x$ , l'ordonnant par rapport aux puissances de  $\downarrow y$  &  $\varphi y$ , & réduisant chaque rang de termes, j'aurai finalement

$$\downarrow x = \downarrow y + \frac{2 y d \downarrow y}{d y} + \frac{d \cdot \varphi y \cdot d \downarrow y}{2 d y} + \frac{d^2 y \cdot d \downarrow y}{2 \cdot 3 d y^2} + \&c.$$

... série, dont la loi est très-facile à saisir.

Il est aisé de voir que si  $\varphi x$  contenoit encore  $y$ , on aura également la valeur de  $\downarrow x$  en  $x y$ , quand même  $\downarrow x$  contiendrait aussi  $y$ , en observant alors, dans la manière

de prendre les différences, que  $\frac{d^2 y}{d y}$  ou  $\frac{d \downarrow y}{d y}$

sont alors égaux à ce que devient  $\frac{d^2 x}{d x}$  ou  $\frac{d \downarrow x}{d x}$ .

Si, après, la différenciation, on met  $y$  pour  $x$ , ou, ce qui revient au même, différencier en regardant comme constantes les  $y$  qui se trouvent dans  $\downarrow x$  &  $\varphi x$ ; on voit de-là comment, si l'on a  $\varphi, x, y = 0$ , on aura (par une série)  $x$  en  $y$ , & de même en une fonction quelconque de  $x$  &  $y$ . Si l'on veut appliquer cette manière d'avoir en  $y$  la valeur de  $x$ , lorsqu'on a par équation en  $x$  & en  $y$  la solution des équations déterminées, on observera: 1<sup>o</sup> que si on l'applique immédiatement, on n'aura que des expressions réelles & rationnelles pour la valeur de  $x$ ; 2<sup>o</sup>. que pouvant prendre pour  $y$  telle quantité qu'on voudra, on aura une infinité de valeurs de  $x$ ; 3<sup>o</sup>. que parmi toutes ces valeurs, il n'y en aura de réellement différentes qu'autant que la proposée peut avoir de racines; 4<sup>o</sup>. qu'il y en aura un nombre de convergentes différentes entr'elles, égal au nombre des racines réelles; 5<sup>o</sup>. que si on prend un nombre  $m$  moindre que  $n$  degré de l'équation, qu'on

fasse  $a + x = 0$ , & qu'on substitue au lieu de  $x$  la valeur en  $\downarrow$ , on aura une nouvelle équation, d'où tirant les valeurs  $\downarrow$  en série, on aura autant de valeurs ima-

ginaires de chaque série que l'équation  $x + 1$  a de racines imaginaires, & la proposée aura autant de racines imaginaires, si une de ses séries est convergente.

Ces principes posés, on voit qu'il s'agit d'abord de savoir distinguer entre une infinité de séries celles qu'on peut prendre par des racines différentes; soit donc la

proposée  $a + b x + c x^2 = \dots + p x = 0$ ; il est aisé de voir que si on fait  $a = 0$ , il y a une racine qui s'évanouira, deux qui s'évanouiront, si on fait à la fois  $a$  &  $b = 0$ , trois, si on fait  $a, b, c, = 0$ , & ainsi de suite. Par conséquent si on fait d'abord

$b = 0$ , on aura  $a + c x^2 = \dots + p x = 0$ , l'équation aura deux racines égales à zéro, en faisant  $a = 0$ , & par conséquent deux racines infiniment petites & égales aux deux racines de  $a + c x^2 = 0$  lorsque  $a$  est infiniment petit. Il est aisé en effet de voir que  $a$  étant infiniment petit, &  $b$  manquant, la proposée a deux racines infiniment petites; que dans le cas de deux racines infiniment petites  $c$  se réduit à être le produit de toutes les autres racines, puisque les autres termes qui entrent dans  $c$ , disparaissent devant celui-là; & qu'ainsi  $a$ , qui est le produit de toutes les racines, étant divisé par  $c$ , devient le produit des deux racines infiniment petites, qui sont par conséquent égales aux racines de l'équation  $a + c x^2 = 0$ ; de même si l'on fait  $b$  &  $c$  égaux à zéro, &  $a$  infiniment petit, trois des racines de l'équation deviendront égales à celles de l'équation  $a + c x^3 = 0$ , & ainsi de suite.

Si donc on a différentes séries qui représentent la valeur de  $x$ , on pourra distinguer par-là celles qui sont réellement différentes,  $c, a, d$ , qui appartiennent à des racines différentes.

La méthode proposée ci-dessus donne une valeur de  $x$  en quantité connue toutes les fois que  $x$  est donné par une équation déterminée, soit qu'il y ait, soit qu'il n'y ait pas de transcendentes. Mais on n'est pas sur d'avoir cette valeur par une série qui soit toujours convergente. C'est par cette raison que je vais indiquer ici une méthode élémentaire & très-simple, par

laquelle on parvient toujours à toutes les valeurs approchées de  $x$ .

1°. Si la fonction  $X = 0$  a plusieurs valeurs, on les prendra successivement; ainsi  $X$  sera considéré dans la suite comme une fonction qui n'a qu'une valeur répondante à chaque valeur de  $x$ .

2°. On cherchera d'abord les valeurs de  $x$  positives qui rendent  $X = 0$ , & on commencera par déterminer pour  $x$  une quantité telle qu'en l'augmentant  $X$  ne puisse plus changer de signe, ni devenir zéro, ce qui sera toujours possible toutes les fois que  $X = 0$  n'aura pas une infinité de racines. Ce dernier cas se rappellerait aux autres en mettant au lieu de  $x$ ,  $x = \sin. x$  par exemple, en effet alors au lieu de  $x$ , on auroit  $a$  angle dont le sinus est  $x'$ , & au lieu d'un seul  $X$  à examiner, on en mettroit une infinité répondans à l'angle dont le sinus est  $x + m \pi$ ,  $m$  étant un entier quelconque.

3°. Connoissant les limites de  $x$ , on prendra  $a + \frac{1}{y}$  qu'on substituera dans la proposée, & on aura  $X' = 0$ , alors  $\frac{1}{y}$  représentera les différences qu'il y a entre  $x$  & la valeur de l'équation  $X = 0$ .

4°. Substituant dans  $X = 0$  les valeurs successives en nombre entier de  $x$  depuis  $a = 0$  jusqu'à sa limite, & cherchant pour chacune les limites de  $x$ , j'aurai  $y = A$ ,  $A$  étant cette limite, donc il n'y a point de racines de  $X = 0$  entre cette valeur de  $x$  &  $x + \frac{1}{A}$ .

5°. Prenant ensuite toutes les valeurs  $x + \frac{1}{A}$  entre 0 & la limite de  $x$ , on fera la même opération, & par ce moyen, on parviendra à approcher des valeurs de  $x$ .

6°. Pour trouver les valeurs négatives, on fera dans la proposée  $x = -x$  & on cherchera les valeurs positives de  $x$ .

7°. Pour trouver s'il y a des racines égales, on égalera à zéro la quantité  $\frac{dX}{dx}$ , ensuite on cherchera les racines positives ou négatives, & on verra si les racines ne diffèrent de celles de  $X = 0$  que d'une petite quantité; & si on répète les approximations, cette différence diminue continuellement.

La méthode de M. de la Grange four-

nit un moyen d'avoir en série la valeur d'une quantité quelconque  $y$  en  $x$ , lorsque  $y$  est donné par une équation en  $x$  &  $y$ : si cette équation est différentielle, on parviendra également à avoir une telle série: soit en effet une équation différentielle en  $y$  &  $x$ , on fera en sorte qu'elle ne contienne plus que  $dx$ ; cela posé, si l'équation mise sous une forme rationnelle & entière, ayant tous ses rangs, & la plus haute différence se trouvant dans le premier, elle n'a point

de terme constant, on fera  $y = A e^{t x} + B e^{t' x} + C e^{t'' x} + A' e^{t' + t' x} + B' e^{t' + t' x} + C' e^{t' + t' x}$  &c. & 1°. on aura  $A, B, C$ , &c. arbitraires, & si  $n$  est l'ordre de l'équation,  $f$  sera donné par une équation du degré  $n$ ,  $f'$  par la même équation, &c. en sorte que  $f, f', f''$ , sont les différentes racines de cette équation: 2°. la substitution de  $A e^{t x}$

+  $B e^{t' x}$  dans le premier rang, donnera des termes égaux, chacun à chacun, à ceux que  $A e^{t x} + B e^{t' x}$  &c. produit dans le second; donc  $A', B'$  &c. seront donnés en  $A, B$ , & ainsi de suite: 3°. Si l'équation en  $f$  a deux racines égales, soit  $f$  cette

racine, il faudra faire  $A x e^{t x} + B e^{t x}$  &c., en effet, si  $P d y + Q d y + R d y$  &c. est le premier rang de la proposée, on aura  $B (P f + Q f' + R f + \dots) + 0$  &  $A (P f + Q f' + R f + \dots) = 0$  donc on aura à la fois,

$P f + Q f' + R f$ , &c.  $= 0$ ,  
&  $n P f + (n-1) Q f' + (n-2) R f$ , &c.  $= 0$ .  
Ce qui a lieu toutes les fois que l'équation en  $f$  a deux racines égales. On prouvera de même que si cette équation en  $a$  trois, il

faudra faire  $y = A x^2 + B x + C$ ,  $e^{t x} + D e^{t x}$  &c. & ainsi de suite, pour quatre, cinq, &c. racines égales: au lieu de  $A e^{t x} + B e^{t' x} + C e^{t'' x}$  &c. On voit que, dans

dans le cas de deux racines égales. c'est  
 $A'x^2 + B'x + C' = 0$  &c. & ainsi de suite.

Si la proposée avoit eu un terme constant, & qu'elle eût contenu y au premier rang, on auroit fait

$y = A + Bx + Cx^2$  &c. & ainsi de suite, & si y avoit été dans les rangs supérieurs ou auroit trouvé les B, C, &c. toujours arbitraires; & s par une équation d'un degré dépendant du rang de la valeur hypothétique, où l'on se sera arrêté: si y manque dans les rangs supérieurs de la proposée, alors s'est encore ici donnée par une équation du degré n.

Si la proposée ne contient pas y au premier rang, & qu'elle ait un terme constant, il faudra prendre

$$y = Ax + Bx^2 + Cx^3 \text{ \&c. } A'x + B'x^2 \text{ \&c.}$$

Cette méthode d'avoir en série la valeur de y, lorsqu'on a une équation différentielle en y & en x, s'applique au cas, où ayant m équations en m + 1 variables  $\tau, u, y, \dots, x$ , on cherche à exprimer  $\tau, u, y, \dots$  par une fonction en x.

On peut même l'étendre aux équations aux différences finies, où  $\Delta x$  est supposé constant, la solution sera la même absolument, à cela près que les arbitraires A, B, C, &c. seront, dans ce cas, égales à

des fonctions de e;  $e = 1 + \Delta x$ , & ces fonctions étant telles qu'elles ne changent pas de valeur, lorsque x devient  $x + \Delta x$ .

Cette même méthode s'appliquera encore aux équations aux différences partielles; soit en effet une de ses équations qui ne contienne que  $\tau$ , & ses différences sans contenir de x, de y, ni de terme constant,

$$\text{si je fais } \tau = A e^{2fx+gy} + B e^{2fx+g+g'y} \text{ \&c. } + A' e^{2fx+2gy} + B' e^{2fx+g+g'y} + \text{\&c.}$$

je serai, les A, B, arbitraires, une équation en f & g, en sorte que f sera tout ce qu'on voudra, & g donné en f, & que le terme

A e, &c. sera la somme de tous ces termes, dont le nombre est infini.

Si l y a un terme constant, & que  $\tau$  soit dans le premier rang, on fera  $\tau = A +$

$B e^{2fx+gy}$  &c. & alors, selon le rang où l'on s'arrêtera, l'équation en f & g sera d'un ordre plus élevé.

Le moyen pour déterminer les arbitraires, sera le même que dans les équations linéaires. (Voyez LINÉAIRE.)

La méthode exposée jusqu'ici sert à donner y en x, lorsqu'on fait que y est très-petit, & qu'on n'en peut négliger une certaine puissance. Voici une autre méthode qui peut servir à avoir y en x lorsque x est très-petit, lorsque l'équation est du premier ordre.

Elle est fondée sur cette remarque que si  $A dx + B dy$  est une équation qui a tous les termes, A & B étant rationnels, & que

$\frac{A}{B}$ , ces fonctions étant de degré m, rendent différentielle exacte une équation par différentielle de  $A dx + B dy = 0$ , on pourra,

en prenant  $\frac{A+Z}{B+Z'}$  pour facteurs de  $A dx$

+  $B dy$ , faire Z & Z' d'un degré tel, que négligeant les secondes dimensions des coefficients de Z & Z', & des petits coefficients de  $A dx + B dy$ , dans la condition d'intégrabilité, le nombre des coefficients indéterminés surpasse celui des équations de comparaison, donc on aura en série l'intégrale de  $A dx + B dy$ , toutes les fois que l'on aura celle d'une équation peu différente: donc on l'aura toutes les fois que l'on pourra regarder x comme une quantité très-petite.

On peut étendre cette méthode aux ordres plus élevés.

Après avoir donné le moyen d'avoir y en x par une série lorsque y est donné par une équation différentielle, supposons que y soit très-petit, qu'on puisse en négliger une certaine puissance, & voyons ce qui doit arriver.

1°. Si la valeur de y est de la forme  $A e^{fx} + B e^{f'x} + C e^{2fx} + A' e^{fx} + B' e^{f'x}$

&c. & que tous les f soient réels & négatifs, ou bien imaginaires sans partie réelle, ou bien imaginaires avec une partie réelle, mais négative, il arrivera que, dans le cas

des racines purement imaginaires, la valeur de  $x$  sera donnée en sinus & co-sinus de multiples de  $x$ , & pourra être toujours très-petite, & la série convergente lorsque celle des  $A, A',$  &c. le sera dans des  $f$  négatifs, ou partie négatifs & partie imaginaires, la même chose aura lieu, si l'on ne considère que les valeurs de  $x$  depuis 0 jusqu'à  $\infty$ , & qu'on suppose  $x$  assez grand

pour que  $e < 1$ , & si même, dans le cas, tous les sinus & co-sinus sont multipliés

par  $e$ , il y aura un point où la série sera convergente, indépendamment de la convergence des coefficients.

2°. Si la valeur de  $y$  conservant la même forme,  $f$  a des valeurs réelles positives, ou des valeurs imaginaires dont la partie réelle soit positive, alors la valeur de  $y$  ne peut plus être approchée pour toute l'étendue des valeurs de  $x$ .

3°. Si la valeur de  $y$  contient des  $x$ , la même chose aura lieu.

4°. C'est à cause de l'égalité de plusieurs racines dans l'équation qui donne  $f$ , que  $y$  contient  $x$  dans sa valeur, & souvent la quantité réelle positive ou négative de la valeur imaginaire de  $f$  est très-petite; il suffit donc alors d'un léger changement dans ces coefficients de la proposée pour faire que  $y$  change de forme: or ce changement devient permis toutes les fois, ou que les coefficients de la proposée sont donnés par l'observation, ou qu'on peut les produire, en y augmentant  $y$  d'une petite quantité constante qui ne l'empêche pas de rester très-petit, donc toutes les fois que cela arrivera, il sera impossible de juger si la série est ou n'est pas convergente pour toute l'étendue des valeurs de  $x$ .

5°. Si la valeur de  $y$  est telle qu'elle puisse se réduire à un nombre fini de séries de la forme numero 1<sup>er</sup> multipliées par des

puissances de  $x$  & de  $e$ ,  $f$  étant positif, alors  $y$  sera donné par des séries convergentes pour toutes les valeurs de  $x$  quel que soit  $x$ ; & si on peut s'assurer de la convergence indéfinie des coefficients des séries, alors la valeur de  $y$  contiendra une véritable équation éculaire.

6°. Si la valeur de  $y$  n'est pas approchée

pour toute l'étendue des  $x$ , il faut faire plusieurs approximations successives; & si l'on ne peut pour chacune déterminer les arbitraires par de nouvelles conditions, on emploiera la méthode indiquée à l'art. COMETE. (O)

\* APPUI, SOUTIEN, SUPPORT.

L'appui fortifie, le soutien porte, le support aide; l'appui est à côté, le soutien dessous, l'aide à l'un des bouts: une muraille est appuyée, une voûte est soutenue, un toit est supporté: ce qui est violemment poussé a besoin d'appui; ce qui est trop chargé a besoin de soutien; ce qui est très-long a besoin de support.

Au figuré, l'appui a plus de rapport à la force & à l'autorité; le soutien, au crédit & à l'habileté; & le support, à l'affection & à l'amitié.

Il faut appuyer nos amis dans leurs préentions, les soutenir dans l'adversité, & les supporter dans leurs moments d'humeur.

APPUI ou POINT d'APPUI d'un levier, est le point fixe autour duquel le poids & la puissance sont en équilibre dans un levier; ainsi, dans une balance ordinaire, le point du milieu par lequel on suspend la balance, est le point d'appui. Le point d'appui d'un levier, lorsque la puissance & les poids ont des directions parallèles, est toujours chargé d'une quantité égale à la somme de la puissance & du poids. Ainsi, dans une balance ordinaire à bras égaux, la charge du point d'appui est égale à la somme des poids qui sont dans les plats de la balance, c'est-à-dire, au double d'un de ces poids. On voit aussi par cette raison, que l'appui est moins chargé dans la balance appelée romaine ou peson, que dans la balance ordinaire; car pour peser, par exemple, un poids de six livres avec la balance ordinaire, il faut de l'autre côté un poids de six livres, & la charge de l'appui est de douze livres; au lieu qu'en se servant du peson, on peut peser le poids de six livres avec un poids d'une livre, & la charge de l'appui n'est alors que sept livres. Voyez PESON, ROMAINE, &c. (O)

APPUI, s. m. terme de Tournour; c'est ainsi qu'ils appellent une longue pièce de bois qui porte des deux bouts sur les bras des deux poutres, & que l'ouvrier a devant lui pour soutenir & affermir son outil. On lui donne aussi le nom de barre ou de



*Support du tour.* Voyez SUPPORT & TOUR.  
**APPUI**, en architecture, du latin *podium*, selon Vitruve; c'est une balustrade entre deux colonnes ou entre les deux tableaux ou piés droits d'une croisée dont la hauteur intérieure doit être proportionnée à la grandeur humaine, pour s'y appuyer, c'est-à-dire, de deux piés & un quart au moins, & de trois piés & un quart au plus. Voyez BALUSTRADE.

On appelle aussi *appui*, un petit mur qui sépare deux cours ou un jardin, sur lequel on peut s'appuyer: on appelle *appui continu*, la retraite qui tient lieu de piédestal à un ordre d'architecture, & qui dans l'intervalle des entre-colonnemens ou entre-pilastres, sert d'*appui* aux croisées d'une façade de bâtimens.

On dit *appui allégé*, lorsque l'*appui* d'une croisée est diminué de l'épaisseur de l'ébrasement, autant pour regarder par dehors plus facilement, que pour soulager le linteau de celle de dessous.

On appelle *appui évidé*, non-seulement les balustrades, mais aussi ceux ornés d'entrelacs percés à jour, tels qu'il s'en voit un modèle au peryptile du Louvre, du côté de l'Auxerrois.

On appelle *appui rampant*, celui qui suit la rampe d'un escalier, soit qu'il soit de pierre, de bois ou de fer. Voyez RAMPE. (P)

**APPUI**, c'est, en Charpenterie, le nom qu'on donne aux piéces de bois que l'on met le long des galeries des escaliers & aux croisées. L'usage des *appuis* est d'empêcher les passans de tomber.

**APPUI**, en terme de manège, est le sentiment réciproque entre la main du cavalier & la bouche du cheval, par le moyen de la bride, ou bien c'est le sentiment de l'action de la bride dans la main du cavalier. Voyez MAIN, FREIN, MORS, BRIDE, &c.

Un *appui fin* se dit d'un cheval qui a la bouche délicate à la bride; de manière qu'intimidé par la sensibilité & la délicatesse de sa bouche, il n'ose trop appuyer sur son mors, ni battre à la main pour résister.

On dit qu'un cheval a un *appui sourd*, *obtus*, quand il a une bonne bouche, mais la langue si épaisse que le mors ne peut

agir ni porter sur les barres, quoique cet effet provienne quelquefois de l'épaisseur des lèvres.

Un cheval n'a point d'*appui*, quand il craint l'embouchure, qu'il appréhende trop la main, & qu'il ne peut porter la bride; & il en a trop, quand il s'abandonne sur le mors. La rêne de dedans de caveçon attachée courte au pommeau, est un excellent moyen pour donner un *appui au cheval*, le rendre ferme à la main & l'assûrer: cela est encore utile pour lui assouplir les épaules; ce qui donne de l'*appui* où il en manque, & en ôte où il y en a trop.

Si l'on veut donner de l'*appui* à un cheval, & le mettre dans sa main, il faut le galopper, & le faire souvent reculer. Le galop étendu est aussi très-propre à donner de l'*appui* à un cheval, parce qu'en galoppant il donne lieu au cavalier de le tenir dans sa main.

*Appui à pleine main*, c'est-à-dire, *appui ferme*, sans toutefois peser à la main, & sans battre à la main. Les chevaux pour l'armée doivent avoir l'*appui* à pleine main.

*Appui au-delà de la pleine main ou plus qu'à pleine main*, c'est-à-dire qui ne force pas la main, mais qui pèse pourtant un peu à la main: cet *appui* est bon pour ceux qui faute de cuisses, se tiennent à la bride. (V)

**APPUI-MAIN**, sub. m. baguette que les peintres tiennent par le bout avec le petit bout de la main gauche, & sur laquelle ils déposent celle dont ils travaillent. Il y a ordinairement une petite boule de bois ou de linge revêtue de peau au bout, qui pose sur le tableau pour ne le pas écorcher. (R)

**APPULSE**, f. en terme d'astronomie, se dit du mouvement d'une planète qui approche de sa conjonction avec le soleil ou une étoile. Voyez CONJONCTION. Ainsi on dit, l'*apulse de la lune à étoile fixe*, lorsque la lune approche de cette étoile, & est prête de nous la cacher. Voyez OCCULTATION, & LUNE. (O)

**APPUREMENT d'un compte**, terme de finance & de droit, est la transaction ou le jugement qui en détermine les débats & le paiement du reliquat, au moyen de

quoi le comptable demeure quitte & déchargé. Voyez COMPTABLE.

APPUREMENT d'un compte, est l'approbation des articles qui y sont portés, contenant décharge pour le comptable.

Les Anglois appellent cette décharge un *quietus est*, parce qu'elle se termine chez eux par la formule latine, *abinde recessit quietus*. Voyez COMPT. (H)

APPUYER *Per moulu*, terme de Doreur sur métal, c'est, après que l'or en chaux a été amalgamé au feu avec le vis-argent, le laver dans plusieurs eaux pour en ôter la crasse & les scories.

APPUYÉ (TRIÉ), *Musiq.* Quelques musiciens appellent *tril appuyé*, celui qu'on ne commence pas brusquement, mais qu'on prépare en quelque sorte de la note supérieure. Dans quelques cas on peut aussi préparer le *tril appuyé* de la note inférieure. (F. D. C.)

APPUYÉ, adj. m. on dit, en terme de géométrie, que les angles dont le sommet est dans la circonférence de quelque segment de cercle, s'appuient ou sont posés sur l'arc de l'autre segment de dehors. Ainsi (fig. 78. Géomé.) l'angle ABC, dont le sommet est dans la circonférence du segment ABC, est dit appuyé sur l'autre segment ADC. Voyez SEGMENT. (E)

APPUYER des deux, (*Manège*) c'est frapper & enfoncer les deux éperons dans le flanc du cheval. Appuyer ouvertement les deux, c'est donner le coup des deux éperons de toute sa force. Appuyer le pignon, c'est faire sentir la pointe du pignon sur la croupe du cheval de manège pour le faire sauter. Voyez PIGNON. (V)

APPUYER les chiens, en Vénérie, c'est suivre toutes leurs opérations, & les diriger, les mener de la trompe & de la voix.

APPUYOIR, f. m. pour presser les feuilles de fer blanc que le serblancier veut souder ensemble, il se sert d'un morceau de bois plat de forme triangulaire, qu'on appelle *appuyoir*.

APPY A, f. m. (*Hist. nat. Botanique*) plante de la famille des tithymales, & commune dans les îles d'Amboine. Rumphé en distingue de trois espèces, dont il n'y en a que deux qui soient de ce genre : c'est à ces deux que nous nous arrêtons.

Première espèce. APPYA.

L'Appya, ainsi nommé par les habitans de Leytimore, est désigné sous le nom d'*halculus terrestris vulgaris rubra*, par Rumphé, qui en donne une bonne figure, mais avec peu de détails des fleurs, dans son *Herbarium Amboinicum*, volume III, page 197, planche CXXXVII. Les Malais l'appellent *aleky mera*, c'est-à-dire, *haleki rouge*, & les habitans d'Amboine, *haleki lau muri*, qui veut dire la même chose à peu-près.

Cet arbrisseau s'éleve à la hauteur de vingt à vingt-cinq piés sous la forme d'un coudrier, ayant un tronc droit, haut de huit à douze piés, d'un pié de diamètre & au-delà, couvert d'une écorce cendrée-brune, charnue, souple, qui s'enleve aisément par lamieres. Ses branches sont atermes, très-distantes les unes des autres, couvertes horizontalement, velues, cylindriques, vertes dans leur jeunesse.

Ses feuilles sont alternes, comparables en quelque sorte à celles du coudrier, mais plus pointues par les deux bouts, longues de cinq à six pouces, presque une fois moins larges, minces, molles, marquées de huit à dix dents sur chaque côté, vert-foncées dessus, glauques dessous, velues, avec une nervure longitudinale à huit ou dix paires de côtes alternes, & portées sur un pédicule cylindrique, pareillement velu, & quatre ou cinq fois plus court. Dans les jeunes piés ces feuilles sont plus brunes ou verd plus foncé dessus, plus velues, plus anguleuses, ou comme marquées de deux angles qui manquent dans les vieux piés. A l'origine de leur pédicule se voient deux stipules triangulaires allongées.

Les sexes des fleurs sont séparées de manière que les femelles sortent solidement, ou de deux à deux, des aisselles des feuilles sur les branches inférieures, portées sur un pédicule, d'abord égal à celui de la feuille, ensuite s'allongent de quatre à cinq pouces, & de manière à atteindre son milieu. Chaque fleur femelle consiste en un calice en enveloppe de deux à trois grandes feuilles elliptiques, pointues, dentelées, nerveuses comme des feuilles, contenant un ovaire sphérique qui devient une cap-

fule ridée, pointillée & chagrinée, de la grosseur d'un grain de poivre, de deux à trois loges, contenant chacune une graine sphérique de la grosseur d'un grain de co-randre.

Les fleurs mâles sortent de l'aisselle des feuilles supérieures, sous la forme d'un panicule à quatre ou cinq branches en épi qui égalent la longueur de ces feuilles. Chaque panicule en porte environ deux cents fort petites, vertes, assez semblables à celles de la vigne, c'est-à-dire, composées d'un calice de quatre à cinq feuilles, sans corolle, & de quatre à cinq étamines courtes, à anthers jaunes & réunies par leurs filets.

*Culture.* L'*appya* croit par-tout dans les îles d'Amboine, tant sur le rivage que dans le continent, non pas dans les vallons & les lieux humides, mais au bord des grandes forêts, dans les lieux secs les plus exposés aux vents, où il ne croit que des arbrisseaux ou des arbres de la petite taille, & plus le terrain où il croit est sec, plus ses feuilles sont petites. Il se multiplie de semences; il fleurit & fructifie dans les mois pluvieux de juin & juillet.

*Qualités.* Toutes ses parties n'ont ni saveur ni odeur, non plus que la mauve. Ses amandes sont blanches & fort douces.

*Usages.* Son bois est blanc, composé de fibres grossières, léger, sec, peu durable, excepté dans les habitations bien enfoncées. Il est si sec, qu'on ne peut l'employer à faire des haies, parce qu'il ne repousse pas comme les autres arbrisseaux.

#### Deuxième espèce. HULIRA.

La seconde espèce d'*appya* est nommée *hulira* & *halery* par les habitants de Lochoë, & *haleky daunbescar*, c'est-à-dire, *haleky*, arbre à larges feuilles, par les Malays. Rumphé le désigne sous le nom de *halecus rugosa*, sans en donner aucune figure, dans son *Herbarium Amboinicum*, volume III, page 198.

C'est un arbre de trente à trente-cinq piés de hauteur, à tronc haut de quinze à vingt piés, sur deux piés de diamètre, couronné par une tête ronde.

Ses feuilles sont presque rondes, d'un

pié & plus de longueur & de largeur, à trois angles dans les jeunes piés, taillées en cœur dans les vieilles branches, très-rudes & ridées dessus & dessous, & hérissées de poils piquans faciles à tomber, & qui excitent des démangeaisons à la peau.

Ses fleurs ressemblent à celles de l'*appya*; mais ses capsules sont plus grandes, visqueuses, à deux loges & deux poils en crochet ou en hameçon, par lesquels elles s'attachent comme les têtes ou enveloppes des fleurs de la bardane.

*Qualités.* Ses capsules visqueuses répandent une odeur agréable du champaca.

*Usages.* Son bois est blanc, à grosses fibres, & léger comme celui de l'*appya*, mais plus durable: aussi le préfère-t-on pour faire le comble & les couvertures des maisons.

*Remarques.* L'*appya* vient donc assez près du ricin, dans la famille des tithymales, à la seconde section qui rassemble les genres dont les étamines sont réunies par leurs filets. (M. ADANSON.)

\* APRACKBANIA ou ABRUCKBANIA, (*Géog.*) ville de Transylvanie sur la rivière d'Ompas, au dessus d'Albe-Julie.

\* APRE, adj. (*Gramm.*) acide, rude, désagréable au goût; il se dit aussi au figuré, & signifie *avide, ardent, passionné pour quelque chose.*

APRE, terme de Grammaire grecque. Il y a en grec deux signes qu'on appelle *esprits*; l'un appellé *esprit doux*, & se marque sur la lettre comme une petite virgule, εϛ̄, moi, je.

L'autre est celui qu'on appelle *esprit âpre*, ou *rude*; il se marque comme un petit c sur la lettre *α*, ensemble. Son usage est d'indiquer qu'il faut prononcer la lettre avec une forte aspiration.

ϛ̄ prend toujours l'esprit rude, εϛ̄ *α* *α* *α*; les autres voyelles & les diptongues ont le plus souvent l'esprit doux.

Il y a des mots qui ont un esprit & un accent, comme le relatif *ε*, *η*, *ο*, qui, *quæ*, *quod*.

Il y a quatre consonnes qui prennent un esprit rude, τ, κ, π, ρ: mais on ne marque plus l'esprit rude sur les trois premières, parce qu'on a inventé des caractères exprès, pour marquer que ces lettres

sont aspirées; ainsi au lieu d'écrire π', κ', τ', on écrit: σ, χ, θ; mais on écrit, au commencement des mots: Ρητορικὴ, *rhétorique*; Ρητορικός, *rhétoricien*; ῥῶον, *force*. Quand le ρ est redoublé, on met un esprit doux sur le premier, & un *âpre* sur le second; πῶρ ρῶα, *longé*, loiu.

APREMONT, (*Géogr.*) petite ville de la Lorraine, avec un château & baronnie, entre la Moselle & la Meuse, près du bailliage de Saint-Michel. C'étoit l'un des plus anciens fiefs de l'évêché de Metz, lorsque dans le XVI<sup>e</sup> siècle, il en fut démembré pour faire partie des domaines de la maison de Lorraine. Son nom vient du haut rocher escarpé sur lequel on a bâti le château. (*C. A.*)

APREMONT, (*Géogr.*) château fortifié de Savoie, à l'ouest nord-ouest, & assez près de Montmélian. Il a donné son nom à une famille illustre de cette province. (*C. A.*)

\* APREMONT, (*Géogr. mod.*) petite ville de France dans le Poitou, généralité de Poitiers. *Long. 15, 52; lat. 46, 45.*

APRÈS, préposition qui marque postériorité de temps, ou de lieu ou d'ordre.

*Après les fureurs de la guerre,  
Goûtons les douceurs de la paix.*

*Après* se dit aussi adverbialement: *partez*, nous irons *après*, c'est-à-dire, *ensuite*.

*Après* est aussi une préposition inséparable, qui entre dans la composition de certains mots, tels que *après-demain*, *après-dîné*, *après-dînée*, *après-midi*, *après-soupé*, *l'après-soupe*.

C'est sous cette vue de préposition inséparable, qui forme un sens avec un autre mot, que l'on doit regarder ce mot dans ces façons de parler; ce portrait est fait *d'après* nature; comme on dit *en peinture* & *en sculpture*, dessiner *d'après* l'antique; modéliser *d'après* l'antique; ce portrait est fait *d'après* nature; ce tableau est fait *d'après* Raphaël, &c. c'est-à-dire, que Raphaël avoit fait l'original auparavant. (*F*)

APRETE, s. f. (*Gramm.*) qualité de ce qui est âpre. On le dit des fruits, quand, faute de maturité, ils sont rudes, âcres, désagréables au goût; l'âpreté diminue dans

les fruits, à mesure que les arbres vieillissent. (*+*)

APRETÉ, s. f. se dit de l'inégalité & de la rudesse de la surface d'un corps, par laquelle quelques-unes de ses parties s'élèvent tellement au dessus du reste, qu'elles empêchent de passer la main dessus avec aisance & liberté. *Voyez PARTICULE.*

L'*âpreté* ou la rudesse est opposée à la *douceur*, à l'égalité, à ce qui est uni ou poli, &c. le frottement des surfaces contiguës vient de leur *âpreté*. *V. SURFACE & FROTEMENT.*

L'*âpreté* plus ou moins grande des surfaces des corps, est une chose purement relative. Les corps qui nous paroissent avoir la surface la plus unie, étant vus au microscope, ne sont plus qu'un tissu de rugosités & d'inégalités.

Suivant ce que M. Boyle rapporte de Vermaufen, aveugle très-fameux par la délicatesse & la finesse de son toucher, avec lequel il distinguoit les couleurs, il paroît que chaque couleur a son degré ou son espèce particulière d'*âpreté*. Le noir paroît être la plus rude, de même qu'il est la plus obscure des couleurs; mais les autres ne sont pas plus douces à proportion qu'elles sont plus éclatantes; c'est-à-dire, que la plus rude n'est pas toujours celle qui réfléchit le moins de lumière; car le jaune est plus rude que le bleu; & le vert, qui est la couleur moyenne, est plus rude que l'une & l'autre. *Voyez COULEUR, LUMIERE.* (*O*)

APRIÈS, (*Hist. d'Egypte.*) fils de Psaménis, fut son héritier au trône d'Egypte. L'aurore de son règne fut brillante; & tous ses combats furent suivis de la victoire. Ses flottes qui couvroient les mers, lui asservirent l'Egypte & Sidon, dont il fit passer les richesses & le commerce dans ses états. Les conquêtes qui souvenent épuîsèrent les peuples conquérans, ouvrirent dans l'Egypte les sources de l'abondance. *Après* ne se livra à ses inclinations belliqueuses que pour rendre son pays plus florissant. Les Juifs fatigués du joug tyrannique de Nabuchodonosor, cherchèrent un asyle dans l'Egypte où leur industrie commerçante accumula l'or des nations. L'ivresse de ses succès le rendit impie, & se croyant plus qu'un homme,

il osa défer les dieux & braver leur puissance. Son audace sacrilege fut punie par la révolte des égyptiens, qui jamais ne laissèrent impunies les offenses faites au culte public. Ce monarque, vainqueur des nations, se vit abhorré de ses sujets. Il passa de l'insolence de la victoire dans l'abattement d'un esclave qui attend en tremblant son arrêt de la bouche d'un maître irrité. Ses sujets lui paroissent d'autant plus redoutables, qu'il les avoit instruits lui-même dans l'art de combattre & de vaincre. Il eut dans cette extrémité recours à la négociation, & choisit pour médiateur Amasis, qui avoit, par ses talens & sa probité, mérité la confiance de son maître & l'affection des peuples. Cet agent également propre à la guerre & à la négociation, avoit montré jusqu'alors une ame insensible aux promesses de l'ambition. A peine eut-il exposé aux rebelles le sujet de sa mission, qu'un de leurs chefs lui mit un casque sur la tête & le proclama roi. *Après* ne regarda ce feu dévorant que comme une étincelle prompte à s'éteindre. Il avoit dans sa cour un de ces hommes privilégiés, qui satisfaits de leur devoir, n'attendent leur récompense que du témoignage intérieur de leur conscience. C'étoit Paterbemis, que son intégrité & son désintéressement avoient rendu l'idole de la nation. Ce sage, dont la fidélité étoit incorruptible, fut chargé d'amener Amasis vivant, & de le livrer aux vengeances d'un maître offensé. Sa négociation eut un mauvais succès, il n'essaya que les railleries de ceux qu'il crut devoir étonner par ces menaces. *Après* méconter, le soupçonna d'être le complice de l'usurpateur de son pouvoir, & pour l'en punir, il lui fit trancher la tête. La nation indignée d'avoir vu tomber un citoyen si respectable, sous la hache du bourreau, se souleva pour venger sa mémoire. Tous les yeux se fixerent sur Amasis, qui dès ce moment fut regardé comme le vengeur de la nation. *Après* abandonné de ses favoris, se jeta entre les bras de l'étranger. Trente mille Cariens & Ioniens mercenaires trafiquent de leur sang avec lui. On en vint aux mains dans les plaines de Memphis. Les étrangers combattirent avec un courage qui tenoit du désespoir; mais en-

fin, accablés par la supériorité du nombre, & fatigués de donner la mort, ils furent dans l'impuissance de défendre leur vie, tous expirerent en combattant. *Après* fait prisonnier, ne leur survécut que pour être traîné au supplice par ses propres sujets. (T—N.)

\* **APRIO**, (*Géog. anc. & mod.*) ville de la Romanie, que les anciens nommoient *Apros* & *Apri*. Elle porte aussi le nom de *Theodostapolis*, parce que Théodose le grand en aimoit le séjour.

**APRISE**, *vieux terme de palais*, synonyme à *estimation*, *prise*. Il est fait d'*aprista*, qu'on trouve en ce sens dans d'anciens arrêts, & qui vient du verbe *appretiare*, *priser*. (H)

**APRON**, *asper*, (*Hist. nat. Zoolog.*) poisson de riviere assez ressemblant au goujon; cependant sa tête est plus large; elle est terminée en pointe: sa bouche est de moyenne grandeur; les machoires, au lieu d'être garnies de dents sont raboteuses; il a des trous devant les yeux. Ce poisson est de couleur rouille, & marqué de larges taches noires qui traversent le ventre & le dos obliquement: il a deux nageoires auprès des ouïes & sous le ventre, deux autres sur le dos, assez éloignées l'une de l'autre. On le trouve dans le Rhone, sur-tout entre Lyon & Vienne: on a cru qu'il vivoit d'or, parce qu'il avale avec le gravier les paillettes d'or qui s'y rencontrent, sa chair est plus dure que celle du goujon. *Rondelet. Voyez POISSON.* (I)

\* **APROSIDE**, ou *Pile inaccessible*. Plin la place dans l'Océan atlantique: quelques géographes modernes prétendent que c'est l'île que nous appellons *Pertosanto*; d'autres, que c'est *Ombris* ou *Saint-Blandan*; ou par corruption, *la isla de San-Borondon*; ou *Pencubierta*, la couverte, ou *la non trovada*, la difficile à trouver. C'est une des Canaries du côté d'occident.

**APSIDE**, *f. f.* se dit en astronomie, de deux points de l'orbite des planetes, où ces corps se trouvent; soit à la plus grande, soit à la plus petite distance possible ou de la terre ou du soleil *Voyez ORBITE, PLANETE, DISTANCE, & LIGNE.*

A la plus grande distance l'*apside* s'ap-

pelle la grande *abside*, *summa apsis*; à la plus petite distance, l'*abside* s'appelle la petite *abside*, *infima* ou *ima absis*.

Les deux *abrides* ensemble s'appellent *auges*. Voyez AUGES.

La grande *a'fide* se nomme plus communément l'*apophée* ou l'*apogée*, & la petite *abside*, le *périphée* ou le *périgée*. Voyez APOGÉE & PÉRIGÉE.

La droite qui passe par le centre de l'orbite de la planète, & qui joint ces deux points, s'appelle la *ligne des abrides* de la planète. Dans l'astronomie nouvelle la ligne des *abrides* est le grand axe d'une orbite elliptique, telle est la ligne *A P*, *planche d'astronomie*, fig. 2, tirée de l'*aphélie A*, ou *périphélie P*. Voyez ORBITE, PLANÈTE.

On estime l'excentricité sur la ligne des *abrides*; car c'est la distance du centre *C* de l'orbite de la planète au foyer *S* de l'orbite. Voyez FOYER & ELLIPSE. Cette excentricité est différente dans chacun des orbites des planètes. Voyez EXCENTRICITÉ.

Quelques philosophes mécaniciens considèrent le mouvement d'une planète d'une *abside* à l'autre; par exemple, le mouvement de la lune du *périgée* à l'*apogée*, & de l'*apogée* au *périgée*, comme des oscillations d'un pendule; & ils appliquent à ce mouvement les loix de l'oscillation d'un pendule: d'où ils inferent que l'équilibre venant un jour à se rétablir, ces oscillations des corps célestes cesseroient. Voyez HERSCHEL. *Clar. astron. c. xx.* Voyez OSCILLATION & PENDULE.

D'autres croient appercevoir dans ce mouvement quelque chose qui n'est point mécanique, & ils demandent: pourquoi l'équilibre s'est-il rompu & les oscillations de ces corps ont-elles commencé? pourquoi l'équilibre ne renaît-il pas? quelle est la cause qui continue de le rompre? Voyez Mém. de Trév. avril 1730, page 709 & suivantes. Ils regardent toutes ces questions comme insolubles; ce qui prouve que la philosophie newtonienne leur est inconnue. Voyez NEWTON. *princip. mathem. lib. I. sect. 9.* HERMAN. *Phoron. lib. I. c. jv.* Voyez encore GRAVITATION, PLANÈTE, ORBITE, DISTANCE, PÉRIODE, LUNE, &c.

Parmi les auteurs qui ont comparé les

oscillations à celle d'un pendule, un des plus célèbres est M. Jean Bernoulli, professeur de mathématiques à Pâle. dans une pièce intitulée, *nouvelles pensées sur le système de Descartes, avec la manière d'en déterminer les orbites & les aphélies des planètes*; pièce qui remporta en 1730 le prix proposé par l'académie royale des sciences de Paris. Il tâche d'y expliquer comment il peut arriver que, dans le système des tourbillons, une planète ne soit pas toujours à la même distance du soleil, mais qu'elle s'en approche & s'en éloigne alternativement. Mais en physique il ne suffit pas de donner une explication plausible d'un phénomène particulier, il faut encore que l'hypothèse d'où l'on part pour expliquer ce phénomène, puisse s'accorder avec tous les autres qui l'accompagnent, ou qui en dépendent. Or si on examine l'explication donnée par M. Bernoulli, nous croyons qu'il seroit difficile de faire voir comment, dans cette explication, la planète pourroit décrire une ellipse autour du soleil, de manière que cet astre en occupât le foyer, & que les aires décrites autour de cet astre fussent proportionnelles aux temps, ainsi que les observations l'apprennent. Voyez sur ce sujet un mém. de M. Bouguer, *mém. acad. 1731*, sur le mouvement curviligne des corps dans des milieux qui se mouvent.

Si la ligne de la plus grande distance d'une planète, & celle de la plus petite distance, ne sont pas situées précisément en ligne droite, mais qu'elles fassent un angle plus grand ou plus petit que 180 degrés, la différence de cet angle à 180 degrés, est appelée le mouvement de la ligne des *abrides*, ou le mouvement des *abrides*; & si l'angle est plus petit que 180 degrés, on dit que le mouvement des *abrides* est contre l'ordre des signes: au contraire si l'angle est plus grand, on dit que le mouvement des *abrides* est suivant l'ordre des signes.

A l'égard de la méthode pour déterminer la position des *abrides* mêmes, on s'est servi pour y parvenir de différents moyens. Les anciens qui croyoient que les planètes décrivoient des cercles parfaits dont le soleil n'occupoit pas le centre, ont employé pour déterminer les *abrides*, une méthode expliquée

expliquée par Keill dans ses *Institutions astronomiques*. Depuis, comme on s'est aperçu que les planetes décrivient des ellipses dont le soleil occupoit le foyer, on a été obligé de chercher d'autres moyens pour déterminer le lieu des *apsides* dans les orbites. M. Halley a donné pour cela une méthode qui ne suppose de connu que le temps de la révolution de la planete. Sethus Wardus en a aussi donné une, qui suppose qu'on ait trois observations différentes d'une planete en trois endroits quelconques de son orbite; mais la méthode qu'il donne pour cela, est fondée sur une hypothèse qui n'est pas exactement vraie, & le celebre M. Euler en a donné une beaucoup plus exacte dans le *tom VII des mém. de l'acad. de Pétersbourg*. On peut voir ces différentes méthodes, excepté la dernière, dans l'*Astronomie de Keill*, ou plutôt dans les *Institutions astronomiques* de M. le Monnier.

M. Newton a donné dans son livre des *Principes*, une très-belle méthode pour déterminer le mouvement des *apsides*, en supposant que l'orbite décrite par la planete soit peu différente d'un cercle, comme le sont presque toutes les orbites planétaires. Ce grand philosophe fait voir que si le soleil étoit immobile, & que toutes les planetes passassent vers lui en raison inverse du carré de leurs distances, le mouvement des *apsides* seroit nul, c'est-à-dire que la ligne de la plus grande distance & la ligne de la plus petite distance, seroient éloignées de 180 degrés l'une de l'autre, & ne formeroient qu'une seule ligne droite. Ce qui fait donc que les deux points des *apsides* ne sont pas toujours exactement en ligne droite avec le soleil, c'est que par la tendance mutuelle des planetes les unes vers les autres, leur gravitation vers le soleil n'est pas précisément en raison inverse du carré de la distance. M. Newton donne une méthode très-élégante pour déterminer le mouvement des *Apsides*, en supposant qu'on connoisse la force qui est ajoutée à la gravitation de la planete vers le soleil, & que cette force ajoutée ait toujours sa direction vers le soleil.

Cependant, quelque belle que soit cette méthode, il faut avouer qu'elle a besoin

*Tome III.*

d'être perfectionnée; parce que dans toutes les planetes, tant premières que secondaires, la force ajoutée à la gravitation vers le foyer de l'orbite, n'a presque jamais sa direction vers ce foyer: aussi M. Newton ne s'en est-il point servi, du moins d'une manière bien nette, pour déterminer le mouvement des *apsides* de l'orbite lunaire; la théorie exacte de ce mouvement est très-difficile. *V. APOGÉE & LUNE. (O)*

\* *APSILES*, f. m. (*Géog. anc.*) peuples qui habitoient les environs du Pont-Euxin, & le pays de Lazes.

*APISIS* ou *ABSIS*, mot usité dansies auteurs ecclésiastiques pour signifier la partie intérieure des anciennes églises où le clergé étoit assis, & où l'autel étoit placé. *Voyez EGLISE.*

On croit que cette partie de l'église s'appelloit ainsi, parce qu'elle étoit bâtie en arcade ou en voûte, appelée par les Grecs *ἀψίς*, & par les Latins *apsis*. M. Fleury tire ce nom de l'arcade qui en faisoit l'ouverture. Isidore dit, avec beaucoup moins de vraisemblance, qu'on avoit ainsi nommé cette partie de l'église, parce qu'elle étoit la plus éclairée, du mot grec *ἀψύω*, éclairer.

Dans ce sens le mot *apsis* se prend aussi pour *concha*, *camera*, *presbyterium*, par opposition à *nef*, ou à la partie de l'église où se tenoit le peuple; ce qui revient à ce que nous appellons *chœur* & *sanctuaire*. *Voyez NEF, CHŒUR, &c.*

L'*apsis* étoit bâti en figure hémisphérique, & consistoit en deux parties, l'autel & le presbytere, ou sanctuaire. Dans cette dernière partie étoient contenues les stalles ou places du clergé, & entr'autres le trône de l'évêque, qui étoit placé au milieu ou dans la partie la plus éloignée de l'autel. Peut-être, dit M. Fleury, les chrétiens avoient-ils voulu d'abord imiter la séance du sanhedrin des juifs, où les juges étoient assis en demi-cercle, le président au milieu: l'évêque tenoit la même place dans le presbytere. L'autel étoit à l'autre extrémité vers la nef, dont il étoit séparé par une grille ou balustrade à jour. Il étoit élevé sur une estrade, & sur l'autel étoit le ciboire ou la coupe, sous une espèce de pavillon ou de dais. *Voyez Cordemoy, Mém. de Tré. Juillet 1710, pag. 1268 & suiv.*

N

Fleury, *Mœurs des chrétiens*. tit. xxxv.

On faisoit plusieurs cérémonies à l'entrée ou sous l'arcade de l'*apsis*, comme d'imposer les mains, de revêtir de sacs & de cilices les pénitens publics. Il est aussi souvent fait mention dans les anciens monumens, de corps des saints qui étoient dans l'*apsis*. C'étoient les corps des saints évêques, ou d'autres saints, qu'on y transportoit avec grande solennité. *Synod. 32. Carth. can. 32. Spelman.*

Le trône de l'évêque s'appelloit anciennement *apsis*, d'où quelques-uns ont cru qu'il avoit donné ce nom à la partie de la basilique dans laquelle il étoit situé; mais, selon d'autres, il l'avoit emprunté de ce même lieu. On l'appelloit encore *apsis gradata*, parce qu'il étoit élevé de quelques degrés au dessus des sièges des prêtres; ensuite on le nomma *exhedra*, puis *trône & tribune*. Voyez TRIBUNE.

*Apsis* étoit aussi le nom d'un reliquaire ou d'une châsse, où l'on renfermoit anciennement les reliques des Saints, & qu'on nommoit ainsi, parce que les reliquaires étoient faits en arcades ou en voûte; peut-être aussi à cause de l'*apsis* où ils étoient placés, d'où les Latins ont formé *apsis*, pour exprimer la même chose. Ces reliquaires étoient de bois, quelquefois d'or, d'argent, ou d'autre matière précieuse, avec des reliefs, & d'autres ornemens; on les plaçoit sur l'autel, qui, comme nous l'avons dit, faisoit partie de l'*apsis*, qu'on a aussi nommé quelquefois le *chevet de l'église*, & dont le fond, pour l'ordinaire, étoit tourné à l'orient. Voyez Du-Cange, *Descript. S. Sophiae. Spelman. Fleury, loc. cit. (G)*

\* APT, (*Géog. anc. & mod.*) autrefois *Apta Julia*, ville de France en Provence, sur la rivière de Calaran. *Long. 23, 6; lat. 43, 50.*

\* APTÈRE, de ἀπτερος, sans aile, (*myth.*) épithète que les Athéniens donnoient à la victoire qu'ils avoient représentée sans aile, afin qu'elle restât toujours parmi eux.

\* APTÈRE, (*Géog. anc. & mod.*) ville de l'île de Crète: c'est aujourd'hui *Auteria* ou *Paleocastro*. On dit qu'*Aptère* fut ainsi nommée de ἀπτερος, sans aile; parce que

ce fut-là que les sirenes tombèrent, lorsqu'elles perdirent leurs ailes, après qu'elles eurent été vaincues par les muses, qu'elles avoient désirées à chanter.

AP-THANES, c'est un ancien mot écossais qui désigne la plus haute noblesse d'Écosse. Voyez THANE ou ANCIEN NOBLE. (G)

APTIITUDE, en terme de jurisprudence, est synonyme à *capacité & habileté*. Voyez l'un & l'autre. (H)

APTOTE, ce mot est grec, & signifie indéclinable. *Sunt quædam, quæ declinationem non admittunt, & in quibusdam casibus tantum inventiuntur, & dicuntur aptota.* Solspater, *liv. I. pag. 23.* comme *fas, nefas*, &c. ἀπώσις, c'est-à-dire *sans cas*, formé de ἀπώσις, *cas*, & ἀ privatif. (F)

\* APUA, ville de Ligurie. Voyez PONTREMOLE.

\* APUIES, f. m. pl. (*Géog. & Hist.*) peuple de l'Amérique méridionale, dans le Brésil. Ils habitent à la source du Ganabara ou du Rio-Janeiro, & près du gouvernement de ce dernier nom.

\* APURIMA ou APORIMAC, rivière de l'Amérique dans le Pérou, la plus rapide de ce royaume, à 12 lieues de la rivière d'Abancac.

\* APURWACA ou PIRAGUE, (*Géog. mod.*) rivière de l'Amérique méridionale, dans la Guiane; c'est une des plus considérables du pays.

§ APUS ou APOUS, (*Astron.*) c'est-à-dire *pedibus carens*; quelquefois aussi par corruption *apis*; c'est le nom d'une constellation méridionale, appelée en français *l'oiseau de paradis, avis indica manu conditata* ou *paradisea*, c'est le nom que lui donne M. Linné. Cette constellation dans les cartes de Bayer, a douze étoiles: il y en a un plus grand nombre dans le catalogue de M. de la Caille. Voyez *Cælum australe stelliferum*, & les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Paris 1752, pag. 569*. La principale étoile de cette constellation est de la cinquième grandeur; elle avoit le 31 mai 1752, 14<sup>d</sup> 19' 54" d'ascension droite en temps, & 41<sup>d</sup> 3' de déclinaison australe: ainsi elle passe au méridien à 7' seulement au dessus de l'horizon de l'observatoire de Paris: ce qui ne fustit



pas pour qu'on puisse y observer cette étoile.  
(*M DE LA LANDE*)

APYCNI, adj. pl. (*Musiq. des anc.*)  
Les anciens appelloient ainsi dans les genres épais, trois des huit sons stables de leur système ou diagramme, lesquels ne touchoient d'aucun côté les intervalles ferrés; favoir la proflabanomene, la nete synnémone, & la nete hyperboléon. Ils appelloient aussi *apycnos*, ou non-épais, le genre diatonique, parce que dans les tétracordes de ce genre, la somme de deux premiers intervalles étoit plus grande que le troisième. *Voyez* ÉPAIS, GENRE, SON, TÉTRACORDE. (S)

APYRE (*Chym.*) Ce nom est employé pour désigner la propriété qu'ont certains corps de résister à la plus grande action du feu, sans en recevoir d'altération sensible. On doit distinguer les corps *apyres* d'avec ceux qu'on nomme *réfractaires*; car il suffit, pour qu'on puisse qualifier une substance de réfractaire, qu'elle résiste à la violence du feu sans se fondre, quoiqu'elle éprouve d'ailleurs des altérations considérables: au lieu que le corps véritablement *apyre* ne doit éprouver, de la part du feu, ni fusion, ni aucun autre changement. Il suit de-là que toute substance *apyre* est réfractaire, mais que toute substance réfractaire n'est point *apyre*. Les pierres calcaires bien pures, par exemple, sont réfractaires, parce qu'elles ne se fondent jamais seules: mais elles ne sont point *apyres*, parce que l'action du feu les fait considérablement diminuer de poids, détruit l'adhérence de leurs parties intégrantes, & change toutes leurs propriétés essentielles, en leur donnant les caractères de la chaux vive: au contraire, le diamant bien net & bien pur est une substance *apyre*, parce que l'action du feu le plus fort est incapable, non seulement de le fondre, mais même de lui causer aucune altération sensible, en sorte qu'un diamant qui a été exposé pendant très-long temps au feu le plus fort, se trouve après cela tel qu'il étoit auparavant.

Peut-être, au reste, n'y a-t-il aucun corps dans la nature qui soit essentiellement & rigoureusement *apyre*: & cela est vraisemblable; mais il suffit qu'il s'en trouve qui le soient relativement au degré

du feu que l'art peut produire, pour qu'on soit en droit de leur donner cette qualification. (†)

AFYREPXIE, f. f. d'á privatif, & de *ῥῆμα*, *fièvre*, absence de fièvre; c'est, en médecine, cet intervalle de temps qui se trouve entre deux accès de fièvre intermittente, ou c'est la cessation entière de la fièvre. *Voyez* FIEVRE. (N)

## A Q U

\* AQUA, province d'Afrique, sur la côte d'or de Guinée.

\* AQUA-DOLCE ou GLEGINIRO, (*Géog. anc. & mod.*) rivière de Thrace, qui se jette dans la Propontide, vers Scivrière.

AQUA-NEGRA, petite place d'Italie dans le mantouan, sur la Chiese, un peu au delà de la jonction de cette rivière avec l'Oglin, 27, 55, 45, 10.

AQUA-PENDENTE, *voyez* ACQUA-PENDENTE.

\* AQUA-SPARTA, petite ville d'Italie, dans la province d'Ombrie, sur un mont, entre Amelia & Spolète.

\* AQUÆ-CALIDÆ, (*Géog. anc.*) ville ainsi nommée de ses bains chauds. C'est la même qu'on appelle aujourd'hui *Bath*, dans le comté de Sommerlet en Angleterre: Antonin l'appelle aussi *Aquæ solis*.

AQUARIENS, (*Théol.*) espece d'hérétiques qui parurent dans le III<sup>e</sup>. siècle; ils substituoient l'eau au vin dans le sacrement de l'eucharistie. *Voyez* EUCHARISTIE.

On dit que la persécution qu'on exerçoit alors avec fureur contre le christianisme, donna lieu à cette hérésie. Les chrétiens, obligés de célébrer pendant la nuit la scène eucharistique, jugerent à propos de n'y employer que de l'eau, dans la crainte que l'odeur du vin ne les décelât aux païens. Dans la suite, ils poussèrent les choses plus loin; ils bannirent le vin de ce sacrement, lors même qu'ils pouvoient en faire usage en sûreté. S. Epiphane dit que ces hérétiques étoient sectateurs de Tacien, & qu'on leur donna le nom d'*Aquariens*, parce qu'ils s'abstenoiient absolument de vin, jusque-là même qu'ils n'en usoiient pas dans le sacrement de l'eucharistie. *Voyez* ABSTEME, ABSTINENCE. (G)

**AQUARIUS**, est le nom latin du Verseau. *Voyez VERSEAU. (O)*

\* **AQUATACCIO**, ou **AQUA D'ACIO**, on **RIOD'APPIO**, (*Géog. anc. & mod.*) petite rivière dans la campagne de Rome en Italie, qui se jette dans le Tibre à un mille de Rome. On ne connoît cette rivière, que parce qu'autrefois on y lavoit les choses sacrifiées à Cybele.

**AQUATIQUE**, adj. se dit des animaux & des végétaux qui se plaisent dans l'eau, tels que Paulne, Posier, les saules, le peuplier, le marsaut & autres. (*K*)

**AQUATULCO**, *voyez AGUATULCO.*

**AQUE** ou **ACQUE**, f. f. (*marine.*) c'est une espèce de bâtiment qui amène des vins du Rhin en Hollande : il est plat par le fond, large par le bas, haut de bords, & se rétrécissant par le haut; son étrave est large de même que son étambord. (*Z*)

**AQUEDUC**, f. m. bâtiment de pierre, fait dans un terrain inégal, pour conserver le niveau de l'eau, & la conduire d'un lieu dans un autre. Ce mot est formé d'*aqua*, eau, & de *ductus*, conduit.

On en distingue de deux sortes, d'apparens & de souterrains. Les *apparens* sont construits à travers les vallées & les fondrières, & composés de tremaux & d'arcades; tels sont ceux d'Arcueil, de Marly & de Bucq près Versailles. Les *souterrains* sont percés à travers les montagnes, conduits au dessous de la superficie de la terre, bâtis de pierres de taille & de moilons, & couverts en dessus de voûtes & de pierres plates, qu'on appelle *dalles*; ces dalles mettent l'eau à l'abri du soleil; tels sont ceux de Roquencourt, de Belleville, & du Pré S. Gervais.

On distribue encore les *aqueducs* en doubles ou triples, c'est-à-dire portés sur deux ou trois rangs d'arcades: tel est celui du Pont-du-Gard en Languedoc, & celui qui fournit de l'eau à Constantinople; auxquels on peut ajouter l'*aqueduc* que Procope dit avoir été construit par Cosroës, Roi de Perse, pour la ville de Petra, en Mingrelie; il avoit trois conduits sur une même ligne, les uns élevés au dessus des autres.

Souvent les *aqueducs* sont pavés; quel-

quefois l'eau roule sur un lit de ciment fait avec art, ou sur un lit naturel de glaise; ordinairement elle passe dans des cuvettes de plomb, ou des auges de pierre de taille, auxquelles on donne une pente imperceptible pour faciliter son mouvement; aux côtés de ces cuvettes sont ménagés deux petits chantiers où l'on peut marcher au besoin. Les *aqueducs*, les pierriers, les tranchées, &c. amènent les eaux dans un réservoir; mais ne les élèvent point. Pour devenir jaillissantes, il faut qu'elles soient resserrées dans des tuyaux. (*K*)

\* Les *aqueducs* de toutes espèces étoient jadis une des merveilles de Rome: la grande quantité qu'il y en avoit; les frais immenses employés à faire venir des eaux d'endroits éloignés de trente, quarante, soixante, & même cent milles sur des arcades, ou continuées ou suppléées par d'autres travaux, comme des montagnes coupées, & des roches percées: tout cela doit surprendre; on n'entend rien de semblable aujourd'hui; on n'oseroit même pencher à acheter si chèrement la commodité publique. On voit encore en divers endroits de la campagne de Rome de grands restes de ces *aqueducs*, des arcs continués dans un long espace, au dessus desquels étoient les canaux qui portoient l'eau à la ville: ces arcs sont quelquefois bas, quelquefois d'une grande hauteur, selon les inégalités du terrain. Il y en a à deux arcades l'une sur l'autre; & cela de crainte que la trop grande hauteur d'une seule arcade ne rendît la structure moins solide: ils sont communément de briques si bien cimentées, qu'on a peine à en détacher des morceaux. Quand l'élévation du terrain étoit énorme, on recouroit aux *aqueducs* souterrains; ces *aqueducs* portoient les eaux à ceux qu'on avoit élevés sur terre, dans les fonds & les pentes des montagnes. Si l'eau ne pouvoit avoir de la pente qu'en passant au travers d'une roche, on la perçoit à la hauteur de l'*aqueduc* supérieur: on en voit un semblable au dessus de Tivoli, & au lieu nommé *Vicoraro*. Le canal qui formoit la suite de l'*aqueduc*, est coupé dans la roche vive l'espace de plus d'un mille, sur environ cinq piés de haut & quatre de large.

Une chose digne de remarque, c'est que ces *aqueducs* qu'on pouvoit conduire en droite ligne à la ville, n'y parvenoient que par des sinuosités fréquentes. Les uns ont dit qu'on avoit suivi ces obliquités, pour éviter les frais d'arcades d'une hauteur extraordinaire; d'autres qu'on s'étoit proposé de rompre la trop grande impétuosité de l'eau qui, coulant en ligne droite par un espace immense, auroit toujours augmenté de vitesse, endommageant les canaux, & donné une boisson peu nette & mal-saine. Mais on demande pourquoi, y ayant une si grande pente de la cascade de Tivoli à Rome, on est allé prendre l'eau de la même rivière à vingt milles & davantage plus haut; que dis-je vingt milles, à plus de trente, en y comptant les détours d'un pays plein de montagnes. On répond que la raison d'avoir des eaux meilleures & plus pures suffisoit aux Romains pour croire leurs travaux nécessaires & leurs dépenses justifiées; & si l'on considère d'ailleurs que l'eau du Teveron est chargée de parties minérales, & n'est pas saine, on sera content de cette réponse.

Si l'on jette les yeux sur la planche 128 du *IV volume des Antiquités* du P. Montfaucon, on verra avec quels soins ces immenses ouvrages étoient construits. On y laissoit d'espace en espace des soupiraux; afin que si l'eau venoit à être arrêtée par quelque accident, elle pût se dégorger jusqu'à ce qu'on eût dégagé son passage. Il y avoit encore dans le canal même de l'*aqueduc*, des puits où l'eau se tenoit, se reposoit & déchargeoit son limon, & des piscines où elle s'érendoit & se purifioit.

L'*aqueduc* de l'*Aqua-Marcia* a l'arc de seize piés d'ouverture: le tout est composé de trois différentes sortes de pierres; l'une rougeâtre, l'autre brune, & l'autre de couleur de terre. On voit en haut deux canaux, dont le plus élevé étoit de l'eau nouvelle du Teveron, & celui de dessous étoit de l'eau appelée *Claudienne*; l'édifice entier a soixante & dix piés romains de hauteur.

A côté de cet *aqueduc*, on a dans le P. Montfaucon la coupe d'un autre à trois canaux; le supérieur est d'eau *Julia*, celui

du milieu d'eau *Tepula*, & l'inférieur d'eau *Marcia*.

L'arc de l'*aqueduc* d'eau *Claudienne* est de très-belle pierre de taille; celui de l'*aqueduc* d'eau *Néronniere* est de brique; ils ont l'un & l'autre soixante-douze piés romains de hauteur.

Le canal de l'*aqueduc* qu'on appelloit *Aqua-Appia* mérite bien que nous en fassions mention par une singularité qu'on y remarque; c'est de n'être pas uni comme les autres, d'aller comme par degrés, en sorte qu'il est beaucoup plus étroit en-bas qu'en-haut.

Le consul Frontin, qui avoit la direction des *aqueducs* sous l'empereur Nerva, parle de neuf *aqueducs* qui avoient 13594 tuyaux d'un pouce de diamètre. Vigerus observe que dans l'espace de 24 heures, Rome recevoit 500000 muids d'eau.

Nous pourrions encore faire mention de l'*aqueduc* de Drusus & de celui de Rimini; mais nous nous contenterons d'observer ici qu'Auguste fit réparer tous les *aqueducs*; & nous passerons ensuite à d'autres monumens dans le même genre, & plus importants encore, de la magnificence romaine.

Un de ces monumens est l'*aqueduc* de Metz, dont il reste encore aujourd'hui un grand nombre d'arcades; ces arcades traversoient la Moselle, rivière grande & large en cet endroit. Les sources abondantes de Gorze fournissoient l'eau à la Naumachie; ces eaux s'assembloient dans un réservoir; de là elles étoient conduites par des canaux souterrains faits de pierre de taille, & si spacieux qu'un homme y pouvoit marcher droit: elles passaient la Moselle sur ces hautes & superbes arcades qu'on voit encore à deux lieues de Metz, si bien maçonnées & si bien cimentées, qu'excepté la partie du milieu, que les glaces ont emportée, elles ont résisté & résistent aux injures les plus violentes des saisons. De ces arcades, d'autres *aqueducs* conduisoient les eaux aux bains & au lieu de la Naumachie.

Si l'on en croit Colmenarès, l'*aqueduc* de Ségovie peut être comparé aux plus beaux ouvrages de l'antiquité. Il en reste cent cinquante-neuf arcades, toutes de grandes pierres sans ciment. Ces arcades

avec le reste de l'édifice ont cent deux piés de haut; il y a deux rangs d'arcades l'un sur l'autre; *Paqueduc* traverse la ville & passe par-dessus la plus grande partie des maisons qui sont dans le fond.

Après ces énormes édifices, on peut parler de *Paqueduc* que Louis XIV a fait bâtir proche Maintenon, pour porter les eaux de la rivière de Bucq à Versailles; c'est peut-être le plus grand *aqueduc* qui soit à présent dans l'univers; il est de 7000 brasses de long sur 2560 de haut, & a 242 arcades.

Les cloaques de Rome, ou ses *aqueducs* souterrains, étoient aussi comptés parmi ses merveilles; ils s'étendoient sous toute la ville, & se subdivisoient en plusieurs branches qui se déchargeoient dans la rivière: c'étoient de grandes & hautes voûtes bâties solidement, sous lesquelles on alloit en bateau; ce qui faisoit dire à Pline que la ville étoit suspendue en l'air, & qu'on navigeoit sous les maisons; c'est ce qu'il appelle le plus grand ouvrage qu'on ait jamais entrepris. Il y avoit sous ces voûtes des endroits où des charrettes chargées de foin pouvoient passer; ces voûtes soutenoient le pavé des rues. Il y avoit d'espace en espace des trous où les immondices de la ville étoient précipitées dans les cloaques. La quantité incroyable d'eau que les *aqueducs* apportoient à Rome y étoit aussi déchargée. On y avoit encore détourné des ruisseaux, d'où il arrivoit que la ville étoit toujours nette, & que les ordures ne séjournoient point dans les cloaques, & étoient promptement rejetées dans la rivière.

Ces édifices sont capables de frapper de l'admiration la plus forte: mais ce seroit avoir la vue bien courte que de ne pas la porter au delà, & de n'être pas tenté de remonter aux causes de la grandeur & de la décadence du peuple qui les a construits. Cela n'est point de notre objet. Mais le lecteur peut consulter là-dessus les *Considérations* de M. le président de Montesquieu, & celles de M. l'abbé de Mably, il verra dans ces ouvrages, que les édifices ont toujours été & seront toujours comme les hommes, excepté peut-être à Sparte, où l'on trouvoit de grands hommes dans des mai-

sons petites & chétives; mais cet exemple est trop singulier pour tirer à conséquence.

**AQUEDUC**, f. m. les Anatomistes s'en servent pour désigner certains conduits qu'ils ont trouvé avoir du rapport avec les *aqueducs*.

L'*aqueduc* de Fallope est un trou situé entre les apophyses styloïde & mastoïde, on a aussi nommé ce trou *stylo-mastoïdien*. Voyez **STYLOÏDE & MASTOÏDE**.

L'*aqueduc* de Sylvius est un petit canal du cerveau dont l'anus est l'orifice postérieur; & la fente qui va à l'infundibulum, est l'intérieur. V. **CERVEAU, ANUS, & INFUNDIBULUM**.

**AQUERECY**, *aquerecy*, haut, il a passé ici, terme dont on se sert à la chasse du lievre, lorsqu'il est à quelque belle passée.

**AQUEUX**, *aqueus*, adj. qui participe ou qui est de la nature de l'eau, ou bien ce en quoi l'eau abonde ou domine. Voyez **EAU**.

Ainsi l'on dit que le lait consiste en parties *aqueuses* ou séreuses, & en parties butyreuses. Voyez **LAIT**.

C'est par la distillation que les Chymistes séparent la partie *aqueuse* ou le phlegme de tous les corps. Voyez **PHLEGME**.

*Conduits ou canaux* **AQUEUX**. Voyez *Partie* **LYMPHATIQUE**.

*Humeur* **AQUEUSE**; c'est la première ou l'antérieure des trois humeurs de l'œil. Voyez **HUMEUR & ŒIL**.

Elle occupe la chambre antérieure & la postérieure; elle laisse par l'évaporation un sel lixiviel, & au goût elle est un peu salée; elle s'évapore promptement, & toujours après la mort. Il est très-constant qu'elle se régénère, & qu'il y a par conséquent quelque source d'où elle coule sans cesse. Est-ce dans les vaisseaux sécréteurs qu'Hovius croit avoir vus à l'extrémité de l'uvée, ainsi que la Charrière? Albinus a vu ses injections transsuder par les extrémités des vaisseaux de l'iris; mais on n'est pas décidé à le croire, & l'analogie des liqueurs exhalantes qui viennent toutes des artères, persuade autre chose.

L'*humeur aqueuse* est repompée par des veines absorbantes; autrement, comme elle abonde sans cesse par les artères, elle s'accumuleroit, & l'œil deviendroit hy-

dropique, d'ailleurs, on fait par expérience que le sang épanché dans l'humeur *aqueuse* a été repompé; elle circule donc. Mais, encore une fois, quels en sont les conduits? Nuck croit avoir découvert ces conduits. Rayfch en parle dans deux endroits. Santorini, dans un aveugle, a quelquefois vu des canaux pleins d'une liqueur rougeâtre. Hovius a cru découvrir de nouvelles sources; mais il les regarde comme artérielles, & il a nié qu'elles fussent des conduits particuliers. Mais comment d'une artère visible, dans un canal également sensible à l'œil, une autre liqueur que le sang pourroit-elle passer? Il n'y a aucun exemple de ce fait dans le corps humain, qui empêche le sang même d'entrer dans un vaisseau d'un aussi grand diamètre. En voilà assez pour détruire ces sources particulières de l'humeur *aqueuse*. Haller, *Comment.*

*Boerh. (L)*

**AQUEUX.** Les remèdes *aqueux* sont tous ceux où l'eau domine; tels sont les plantes fraîches & nouvelles & entr'elles, toutes celles qui se résolvent aisément en eau, soit par la distillation, soit par la coction, soit par la macération. Les laitues, les laitrons, les patiences, les oseille, les poirées, les chicorées & autres, sont sur-tout dans cette classe: le pourpier, le cotyledon, le fédum, en sont aussi.

Entre les légumes; sont les poids verts, les haricots nouveaux, les asperges, toutes les herbes potagères.

Entre les fruits sont les raisins, les poires, les pommes douces; les cerises douces, les prunes, les abricots, les pêches, & autres.

Les alimens *aqueux* tirés du regne végétal & animal, conviennent à ceux qui ont les humeurs âcres, les fibres trop roides, & les fluides ou le sang aduste; ainsi dans l'été on doit ordonner aux malades beaucoup d'*aqueux* & de délayans, pour calmer les douleurs que produisent l'ébullition & l'effervescence des humeurs. (N)

\***AQUI & AQUITA**, ville & province du Japon, dans la contrée nommée *Niphon*. La province d'*Aquita* est aux environs de Chançouque, vers le détroit de Sangaar.

\***AQUIGIRES**, f. m. pl. (*Hist. & Géog.*)

peuples de l'Amérique méridionale, dans le Brésil, vers la préfecture du Saint-Espirit.

**AQUILA**, (*Géog. mod.*) ville d'Italie au royaume de Naples, dans l'Abrozze ultérieure, sur le Pescara. *Long. 31, 20, lat. 42, 20.*

\***AQUILEGES**, f. m. pl. (*Hist. anc.*) c'est le nom que les Romains donnerent sous Auguste à ceux qui étoient chargés du soin d'entretenir les tuyaux & les conduits des eaux.

\***AQUILEE**, (*Géog. anc. & mod.*) ville d'Italie dans le Frioul, jadis considérable. *Long. 32, 55, lat. 45, 55.*

**AQUILIENNE (LOI)**, *lex Aquilia*, (*Jurisprudence criminelle.*) c'étoit une loi pénale qui avoit deux objets. Le premier d'assurer la punition & la réparation du dommage que l'on avoit causé à un particulier, soit en blessant, soit en tuant, soit en lui enlevant ses esclaves ou son bétail; le second d'assurer de même la réparation & la punition du tort que pouvoit avoir occasioné à un citoyen le fait de l'esclave ou du bétail appartenant à un autre. Elle fut dénommée *Aquilienne*, parce qu'elle obtint la sanction du peuple Romain sur la proposition qu'en fit L. Aquilius, l'un de ses tribuns, qui remplissoit cette charge en l'année 572 de la fondation de Rome. V. Pighius, *tom. II* de ses *Annales Romaines*; Terrasson, *Histoire de la Jurisprudence Romaine*, &c.

Sur le premier chef, la loi ne prononçoit que des dédommagemens. A l'égard du second, elle vouloit, qu'outre le dédommagement, on livrât à l'offensé l'esclave ou l'animal qui avoit causé le dommage.

Parmi nous & chez tous les peuples de l'Europe, cette *loi Aquilienne* ne produit plus qu'une action civile en dommages & intérêts.

Qu'on nous permette de considérer ici rapidement, quelle est la maniere dont la justice a cru devoir procéder dans les différens temps, contre les animaux qui avoient causé quelque dommage. C'est une chose digne d'être observée par le philosophe, & de tenir sa place dans l'histoire de l'esprit humain.

Le chapitre XXI du Lévitique, veut que

tout animal qui aura tué un homme soit lapidé & mis à mort.

En Crète, Minos avoit ordonné que, si un pourceau faisoit quelque dégât dans un champ de blé, on lui arrachât toutes les dents.

Solon, le sage Solon, sur la plainte d'un particulier qui avoit été mordu par un chien, fit charger l'animal de chaînes, & le fit livrer en cet état à l'offense.

Démocrite, quoique philosophe, vouloit qu'on punit de mort tout animal qui auroit fait un tort quelconque.

Les loix de Dracon alloient plus loin que les premières loix. Non seulement elles dévouoient à la peine & au trépas, les animaux dont la griffe ou la dent avoit tué ou blessé un particulier, elles envoyoit encore au supplice les êtres même inanimés & insensibles qui avoient occasioné de semblables accidens. Meursius, dans son excellent abrégé des loix Athéniennes, liv. I, chap. 17, cite plusieurs exemples de condamnations prononcées contre des arbres, des pierres, des statues, dont la chute avoit écrasé ou blessé des citoyens. L'exécution se faisoit avec appareil. Pausanias parle d'une statue qui fut précipitée juridiquement dans la mer, pour être tombée de son piédestal sur un particulier, qui en avoit été blessé.

Nos peres adopterent, à leur tour, cette jurisprudence du prytanée. Il seroit facile d'en rapporter beaucoup de preuves & beaucoup d'exemples. Nous nous bornons à en citer deux. Guipape, juriconsulte instruit, conseiller, & ensuite président au conseil souverain de Dauphiné, lequel a écrit vers l'année 1440, se fait à lui-même cette demande, *quæst.* 238. Si un animal commet un délit, comme font quelquefois les pourceaux qui mangent des enfans, faut-il le punir de mort? Il n'hésite pas à répondre affirmativement, & à dire qu'on le jugeroit de la sorte en Dauphiné, si le cas s'y présentoit. Il confirme son opinion par un fait dont il avoit été témoin; il assure que traversant la Bourgogne, pour se rendre à Châlons-sur-Marne, où étoit alors le roi, il vit un pourceau suspendu aux fourches patibulaires, pour avoir tué un enfant.

Dans les archives du College de Besançon, existe un titre qui prouve que la jurisprudence des Comtois étoit la même que celle des Dauphinois & des Bourguignons. C'est une sentence que rendit sur un conflit de juridiction, *Guillaume le bâtard de Poitiers, chevalier, bailli du comté de Bourgogne.* Il ordonne qu'un pourceau atteint & convaincu d'avoir tué & meurtri un enfant, sera conduit jusqu'en un tel endroit par les officiers de l'abbessé de Beaulieu, & que là, il sera remis au prévôt de Montbasin, pour exécuter ledit porc aux fourches dudit lieu, &c.

Ces loix étoient fondées sur la nécessité de veiller à la conservation des hommes. On vouloit engager les maîtres à veiller sur les bêtes qui pouvoient nuire, & on les rendoit responsables du dégât. Leur négligence étoit punie par la perte d'un animal utile. C'étoit le maître qui étoit puni plutôt que l'animal; mais comme les institutions les plus sages s'alterent aisément, on s'imagina peu-à-peu que la punition tomboit sur l'animal plutôt que sur le maître: on transforma leur mort en un supplice proprement dit; & ce fut le comble du ridicule, lorsqu'on voulut traiter l'animal malfauteur comme l'homme coupable. (AA.)

\* AQUILIES ou AQUILICINIA, sacrifices que les Romains faisoient à Jupiter dans le temps de la sécheresse, pour en obtenir de la pluie.

Les prêtres qui les offroient s'appelloient *aquiliciens*, parce qu'ils attiroient l'eau, *aquam eliciebant*. Il faut voir comment Tertulien charge de ridicule toutes ces superstitions, dans son *Apologétique*.

AQUILON, s. m. est pris par Vitruve pour le vent du nord-est, ou pour ce vent qui souffle à 45 degrés du nord, entre le nord & l'est. V. VENT, NORD & POINT.

Les Poëtes donnent le nom d'*aquilon* à tous les vents orageux que les navigateurs redoutent. (O)

\* AQUILONDA, (*Géog. mod.*) grand lac d'Afrique en Ethiopie, aux piés des montagnes du Soleil, sur les confins du Congo & d'Angola.

AQUILONIE, (*Géog.*) ancienne ville d'Italie, sur le fleuve Auside, dans le territoire des Hirpiens, aux confins de l'Apulie.

On

On croit que c'est aujourd'hui Cedongna, petite ville épiscopale de la province ultérieure, au royaume de Naples. (C. A.)

**AQUINARIUM** ou **AMULA**, (Hist. anc.) vaisseau rempli d'eau lustrale; il étoit placé à l'entrée des temples, & le peuple s'arrosoit de cette eau bénite.

\* **AQUINO**, (Géog. anc. & mod.) ville d'Italie au royaume de Naples, dans la terre de Labour. Long. 31, 23; lat. 41, 32.

\* **AQUITAINE**, f. l. (Géog. & Hist. anc. & mod.) une des trois parties de l'ancienne Gaule. César dit qu'elle étoit séparée au nord de la Gaule celtique, par la Garonne. Il y a sur ses autres bornes des contestations entre les savans; on en peut voir le détail dans le Dictionnaire de Moreri.

Selon le parti qu'on prendra, l'Aquitaine fera plus ou moins restreinte. Lorsque César divisa les Gaules en quatre grands gouvernemens, il fit entrer dans l'Aquitaine les Bourdelois, les Angoumois, les Auvergnats, ceux du Vélai, du Gévaudan, du Rouergue, du Quercy, les Agénois, les Berryers, les Limosins, les Périgordins, les Poitevins, les Saintongeais, les Elviens ou ceux du Vivarais, à la place de quels un empereur, qu'on soupçonne être Galba, mit ceux d'Albi. Sous Julien, l'Aquitaine étoit partagée en deux provinces; ces deux provinces s'appellèrent sous Valentinien, première & seconde Aquitaine, dont Bordeaux fut la métropole. Dans la suite on voit Bourges métropole de la première Aquitaine, composée de sept autres cités; savoir, celles d'Auvergne, de Rhodès, d'Albi, de Cahors, de Limoges, de la cité de Gévaudan & de celle de Vélai; & Bordeaux métropole de la seconde Aquitaine, & sous elle Agen, Angoulême, Saintes, Poitiers & Périgueux. Cette contrée fut appelée Aquitaine, de l'abondance de ses eaux; on l'appelloit anciennement *Armorique*, de *armor*, qui en langue gauloise signifioit *pays maritime*. Il faut ajouter à la première & seconde Aquitaine, la Novempopulanie, composée des douze cités suivantes; Eule métropole, Acqs, Leitoure, Cominges, Conserans; la cité des Boiates ou de Busch, celle de Béarn, Aire, Bazas, Tarbes, Oléron & Auch; & ces trois provinces formèrent l'Aquitaine, qui, après avoir éprouvé

plusieurs révolutions, fut érigée en royaume en 778 par Charlemagne, & supprimé par Charles-le-Chauve, qui y mit des ducs.

L'Aquitaine, qu'on peut appeler moderne, est renfermée entre la Loire, l'Océan & les Pyrénées. Il y en a qui ne comprennent sous ce nom que la Guienne & la Gascogne. D'autres divisent l'Aquitaine en trois parties; la première comprend le Berry & le Bourbonnois, la haute & basse Auvergne, le Vélai & le Gévaudan, le Rouergue & l'Albigeois, le Quercy, le haut & bas Limosin, la haute & basse Marche; la seconde, le Bourdelois, le Médoc, la Saintonge, l'Aunis, l'Angoumois, le Périgord, l'Agénois & le Condomois; la troisième, l'Armagnac & le Bigorre, Cominges, Conserans, le Béarn, la basse Navarre, les Basques, les Landes, le Bazaudois, & la petite Gascogne.

\* **AQUITECTEURS**, f. m. pl. (Hist. anc.) nom que les Romains donneroient à ceux qui étoient chargés de l'entretien des aqueducs & de tous les bâtimens destinés ou à distribuer les eaux dans la ville, ou à en expulser les immondices.

## A R

\* **AR**, (Géogr. anc. & sacr.) ville des Moabites. Voyez AROER.

**ARA**, est le nom latin de la constellation appelée *autel*. Voyez AUTEL. (O)

\* **ARA** ou **HARA**, (Géog. anc. & sainte.) ville d'Assyrie où les tribus qui étoient au delà du Jourdain, savoir de Ruben, de Gad, & la moitié de celle de Manassès, furent menées en captivité par les rois Phul & Teglatphalasar. S. Jérôme croit que cette ville est la même que *Ragès*, dont il est parlé dans Tobie, ch. j.

\* **ARA** (Cap. d'), (Géog. anc. & mod.) autrefois *Neptunium promontorium*, est le cap le plus méridional de l'Arabie heureuse; il forme avec la côte d'Ajan en Afrique, le détroit de Babelmandel.

**ARAB**, (Géogr.) petite ville d'Asie dans l'Arabie déserte, au pays de Nahid ou Nedfched. C'est une des plus anciennes de cette contrée, & peut-être de l'Asie. (C. A.)

\* ARAB, (*Géog. anc. & sainte.*) ville de la tribu de Juda.

\* ARABA, (*Géog. anc. & mod.*) ville de Perse, dans le Sigistan, entre la ville de ce nom & le Candahar. On pense communément que c'est l'ancienne ville d'Ariaïpe, capitale de la Drangiane, à moins que ce ne soit Gobinam, ville de la même province, au midi de celle de Sigistan.

ARABAN, (*Géog.*) petite ville d'Asie, sur le fleuve Khabur, dans le Diarbekir, au gouvernement Turc d'Urfa ou Raca. C'est une de ces villes où les peuples vagabonds de ces contrées, tels que les Kiurdes, les Turcomans & les Arabes séjournent tour-à-tour, & qu'ils abandonnent tous les ans pour aller arrêter les caravanes, ou vendre leurs services au premier bacha qui veut les prendre à sa solde. (*C. A.*)

ARABAT, (*Géogr.*) petite ville maritime d'Europe, dans la Tartarie-Crimée, sur la partie orientale, au sud de Bacha-Serai. Elle fut emportée d'assaut en 1771, par les Russes, sous la conduite du prince Tschibaloff. La plupart des troupes qui la défendoient furent passées au fil de l'épée, & le reste fut prisonnier de guerre. Cette ville, ainsi que toute la Crimée, est soumise maintenant à l'impératrice de Russie. *Long.* 54; *lat.* 45. (*C. A.*)

ARABÉ, adj. On appelle *arabe* & *arabique* tout ce qui a rapport à l'Arabie ou aux Arabes; *arabique langue* ou *langue arabe*, c'est un dialecte de l'hébreu.

Le P. Ange de S. Joseph exalte beaucoup la richesse & l'abondance de *Parabe*. Il assure qu'il y a dans cette langue plus de mille mots qui signifient une *épée*, cinq cents qui signifient un *lion*, deux cents pour dire un *serpent*, & huit qui signifient du *miel*.

*Caractères arabes* ou *figures arabiques*, ce sont les chiffres dont on se sert ordinairement dans les calculs d'arithmétique. Voyez *FIGURE*, *NOMBRE*. Les caractères arabes sont différents de ceux des Romains. Voyez *CARACTERE*.

On croit communément que les Sarrasins nous ont donné les caractères arabes, qu'ils avoient appris eux-mêmes des Indiens. Scéliger étoit si persuadé de leur nouveauté,

qu'il assura qu'un médaillon d'argent sur lequel il fut consulté, étoit moderne, parce que les caractères 234 & 235 étoient gravés dessus.

On croit que Planude, qui vivoit sur la fin du treizième siècle, a été le premier d'entre les chrétiens qui ait fait usage de ces chiffres. Le P. Mabillon assure dans son traité de *Re diplomatica*, que l'on ne s'en est pas servi avant le quatorzième siècle. Le docteur Wallis soutient qu'ils étoient en usage long-temps auparavant, du moins en Angleterre, & fixe cette époque au temps d'Hermannus-Contractus, qui vivoit environ l'an 1050. Ces chiffres, selon lui, étoient d'usage, sinon dans les comptes ordinaires, du moins dans les mathématiques, & surtout pour les tables astronomiques. Voyez *Wallis*, *algeb. ch. iv.*

Pour prouver l'antiquité des chiffres arabes, le même auteur se fonde sur une inscription en bas relief qui étoit sur un manteau de cheminée de la maison presbytérale de Hélinon, dans la province de Northampton, où on lisoit ces caractères, n<sup>o</sup>. 133, avec la date de l'année 1133. *Transact. Philosop. n<sup>o</sup>. 174.*

M. Tuffin fournit une preuve plus sûre de l'antiquité de l'usage de ces chiffres. C'est la croûte d'une maison faite à la romaine, & située dans la place du marché de Colchester, sur laquelle, entre deux lions ciselés, est un écusson contenant cette marque 1350. *Transact. philosop. n<sup>o</sup>. 255.*

M. Huet pense que ces caractères n'ont point été empruntés des Arabes, mais des Grecs; & que les chiffres arabes ne sont autre chose que les lettres grecques que l'on fait que ces peuples employoient pour nombrer & chiffrer. Voyez *NOMBRE*.

On dit que l'on nourrit les chevaux arabes avec du lait de chameau, & on rapporte des choses étonnantes de ces animaux. Le duc de Newcastle assure que le prix ordinaire d'un cheval arabe, est de 1000, 2000, & jusqu'à 3000 livres; & que les Arabes sont aussi soigneux de conserver la généalogie de leurs chevaux, que les princes sont curieux de celle de leurs familles: les écuyers ont soin d'écrire le nom des peres & meres de ces animaux, & on en trouve dont la noblesse en ce genre re-



monte fort haut. On assure qu'il y a eu tels chevaux pour lesquels on a frappé des médailles.

Le bien que les Arabes donnent à leurs enfans, quand ils sont arrivés à l'âge d'homme, consiste en deux habits, deux cimenteres, & un cheval qui les accompagne tous-jours. Les chevaux arabes que l'on a amenés en Angleterre, n'ont jamais rien montré qui fût extraordinaire. Voyez CHEVAL.

Année des ARABES, voyez AN.

ARABES (*Hist. des*). Les Arabes, enivrés de la noblesse de leur antiquité & de leur descendance des patriarches, réservent toute leur estime pour eux-mêmes, & tout leur mépris pour le reste des nations. Il est bien difficile de déchirer le voile qui couvre leur origine, tous les monumens historiques sont mutilés ou détruits, & l'on ne peut s'appuyer que sur des traditions qui ont conservé quelques vérités & beaucoup de mensonges. On assure que l'Arabie, dans les temps les plus voisins du déluge, fut peuplée par trois familles différentes; la postérité de Cham s'établit sur les bords de l'Euphrate & du golfe Arabique. L'intérieur de la partie méridionale fut occupé par les fils de Jochan, dont l'aîné donna son nom à toute la presqu'île: ses descendants furent regardés comme Arabes naturels; au lieu que la postérité de Cham, & les Ismaélites qui formèrent des établissemens dans l'Arabie Pétrée quelques-temps après, furent toujours désignés par le nom de *Moss-Arabes* ou de *Mac-Arabes*, ce qui marquoit leur origine étrangère.

La postérité d'Ismaël devenue la plus nombreuse, & par conséquent la plus puissante, réunit ses forces pour envahir tout le domaine de l'Arabie, & les deux autres peuples furent exterminés par elle: ce massacre fut accompagné de beaucoup de prodiges sans preuves. Quoiqu'on ne puisse se dissimuler les atrocités énormes de ces siècles, dont on n'exalte ordinairement l'innocence que pour mieux faire la censure du nôtre, est-il à présumer qu'il y ait eu une génération assez féroce, pour se résoudre à exterminer deux peuples dont elle vouloit envahir les possessions? C'étoit dans un temps où la terre manquoit de cultivateurs & d'habitans; où l'on pouvoit

étendre ses domaines autant que ses desirs, où le superflu germeoit à côté du nécessaire; il est donc plus naturel de croire que les trois nations se confondirent, & qu'assujetties par la nature du sol & du climat à un même genre de vie & aux mêmes usages, elles formerent entr'elles des alliances qui, par la succession des temps, firent disparaître les distinctions qui désignoit la différence de leur origine. Mais cette façon de concevoir est trop simple, & les Arabes, flattés de descendre tous d'Abraham, aiment mieux calomnier leurs ancêtres, & les représenter comme des conquérans barbares, que d'avouer que le sang ismaélire a été altéré par le mélange impur du sang étranger; & en effet toutes les tribus se glorifient d'avoir également Abraham pour auteur.

Ce peuple, comme tous ceux de l'orient, étoit partagé en différentes tribus, dont chacune avoit son chef, ses usages & ses rites sacrés qui lui étoient particuliers: quoique chaque famille formât une espèce d'empire domestique absolument indépendant, quoiqu'éloignées les unes des autres, sans relations d'intérêts & d'amitié; elles avoient conservé certains traits qui faisoient reconnoître que c'étoient autant de rameaux sortis de la même tige; toutes avoient le même amour de l'indépendance; & libres dans leurs déserts, elles plaignoient les nations asservies à des maîtres: cet amour de la liberté qui est la passion des ames nobles & généreuses, étoit un fanatisme national qui, leur faisant mépriser le reste des hommes, les empêchoit de participer au désordre & aux crimes dont le poison a infecté la source des mœurs publiques.

Les Arabes, grands & bien faits, entretiennent leur vigueur par des exercices pénibles, par une vie active qui les endurent au travail & aux fatigues. La frugalité qui leur est inspirée par la stérilité du climat, semble en eux une vertu naturelle: l'eau est un breuvage qu'ils préfèrent à toutes les liqueurs aromatisées qui énervent les forces, & qui suspendent l'exercice de la raison; uniquement occupés des moyens de subsister & du plaisir de se reproduire, ils n'éprouvent jamais les inquiétudes de l'ambition, ni les tourmens de l'ennui; ils ne

connoissent point cet effaim de maladies qui affligent les peuples abrutis par l'intempérance; ils n'ont d'autre lit que la mouffe & le gazon; ni d'autre oreiller qu'une pierre, & jamais leur sommeil n'est troublé par le tumulte des passions rebelles. Ce genre de vie les conduit sans infirmité à une longue vieillesse; & quand il faut payer le dernier tribut imposé à l'humanité, ils semblent plutôt cesser d'être que de mourir; ils ont des vertus & des vices qui tiennent de l'influence de leur climat: telle est cette gravité mélancolique qui les rend insensibles à tout ce qui affecte le plus délicieusement les autres hommes. Cette indifférence dédaigneuse est une suite nécessaire de la solitude où ils sont confinés; & vivant pour eux-mêmes, ils sont bientôt sans sensibilité pour les autres. On les taxe de s'abandonner avec trop de facilité aux secouffes d'une humeur chagrine, qui est entretenue par leur tempérament sec & bilieux, & qui les dépouille de toutes les qualités qui forment l'homme social; de-là naît encore cet orgueil insultant qui le contemple soi-même, & qui craint d'abaïsser ses yeux sur les autres. Ces vices, sans être inhérens au caractère, se contractent nécessairement dans la vie solitaire où l'on peut conserver la solidité de l'amitié, sans en avoir les dehors affectueux. En général, ce n'est point dans le silence des déserts qu'il faut chercher ces hommes compatissans, pleins d'indulgence pour les foibleses de leurs semblables, & réservant toute leur sévérité pour eux-mêmes: c'est plutôt dans la retraite, que l'amour propre, pour consoler le misanthrope, va lui exagérer son mérite & les imperfections des autres. Il est un reproche plus grave qu'on fait aux *Arabes*, & dont il est difficile de les justifier, c'est un fonds de cruauté qui leur fait répandre sans fruit & sans remords le sang humain. Leurs propres historiens nous ont transmis des atrocités, qui déposent que ce peuple féroce se proposoit moins de conquérir le monde, que de le détruire; mais comme ils ont des vertus qui semblent incompatibles avec leurs vices, développons les ressorts qui produisent des effets si opposés. Pour juger une nation, il faut partir d'après le principe qui la fait agir. Un seul pré-

jugé d'éducation suffit pour la rendre vertueuse ou féroce. Les *Arabes* descendus d'Ismaël regardoient le domaine de la terre comme leur héritage; leur patriarche chassé de la maison paternelle, eut pour partage les plaines & les déserts; ses descendans qui le représenté, s'arrogent le même privilège: ainsi l'enlèvement d'une caravane n'est point un larcin qui puisse exciter leurs remords: ils le regardent comme la récompense de leur courage, & comme la restitution d'un bien usurpé sur eux: leurs erreurs sur le droit de la guerre les ont précipités dans un déluge de crimes. La plupart des pays qu'ils ont subjugués, ont été privés de la moitié de leurs habitans. L'exemple des Amalécites exterminés par le peuple Hébreu, leur avoit peut-être donné de fausses idées sur les égards qu'on doit aux vaincus. Effrayés du destin de leurs voisins, ils se persuadèrent que tout ennemi étoit exterminateur; ils se crurent donc autorisés par la loi naturelle, à massacrer des hommes qui les auroient exterminés s'ils avoient remporté la victoire sur eux. Ces excès, que l'expérience auroit dû leur apprendre à réprimer, furent encore autorisés par la religion Musulmane qui, au lieu d'adoucir les mœurs, leur communiqua plus de férocity. Les premiers Musulmans, se regardant comme les exécuteurs des vengeances anticipées du ciel, croyoient avoir droit d'égorger ceux dont Dieu avoit prononcé la condamnation: ces millionnaires guerriers étoient intolérans par principe, & inspiroient à leurs disciples l'ambition d'être les vengeurs de ce qu'ils appelloient la cause de la religion. J'avoue que, pour adopter des préjugés si barbares, il faut avoir un penchant décidé à la cruauté; mais on peut leur assigner une autre cause. L'attachement des *Arabes* pour leurs usages & leurs opinions, le mépris de la mort qu'ils contemplerent avec une froide intrépidité, leur vie isolée qui les éloignoit des hommes, étoient autant de causes qui pouvoient les rendre barbares. Celui qui méprise la vie est insensible à la pitié, & il n'y a point d'ennemi plus redoutable que celui qui fait mourir.

Si les *Arabes* ont surpassé les autres nations en férocity, ils ont aussi donné des

exemples de bienfaisance qui ont eu peu d'imitateurs. Nobles & fiers dans leurs sentimens, ils ont fait consister la félicité dans la distribution des bienfaits, & le malheur dans l'humiliante nécessité d'en recevoir. Peres tendres, enfans respectueux, ils écourent avec une délicieuse émotion la voix de la nature, qui sans cesse parle à leur cœur. On a fait de tout temps l'éloge de leur fidélité à tenir leurs engagemens; celui qui viole la sainteté du serment, est condamné à vieillir dans l'ignominie: c'est avec leur sang qu'ils scellent leur alliance, pour leur imprimer un caractère plus sacré; les droits de l'amitié sont inviolables. Deux amis contractent des obligations réciproques dont ils ne peuvent se dispenser sans être traités de profanateurs. Les Arabes bienfaisans envers tous les hommes, ont étendu leur générosité jusque sur les animaux qui ont vieilli à leur service: ils leur accordent le privilège de paître dans les plus gras pâturages, sans en exiger aucun travail. Quelques dévots insensés, considérant les bêtes féroces comme l'ouvrage de la divinité, leur envoient des subsistances sur le sommet des montagnes. Quand on voit ce peuple réunir les vertus & les vices qui semblent les plus incompatibles, on est presque tenté de croire qu'il a deux natures; mais c'est par cette opposition qu'il ressemble au reste des hommes, qui sont un assemblage de grandeur & de faiblesse, & dont le caractère du matin est démenti par celui du soir. Ce peuple qui, dans la chaleur de la mêlée, ne respire que le sang; qui, dans une ville prise d'assaut, égorge sans pitié des femmes, des enfans & des vieillards, se dépouille de la férocité du lion, & n'a plus que la douceur de l'agneau, lorsque l'ivresse du carnage est dissipée; on le voit dans le désert & les routes enlever les dépouilles du voyageur; & , un instant après, il exerce la plus généreuse hospitalité envers l'étranger qui se réfugie dans sa tente & qui se confie à sa foi. Dans chaque canton habité on allume des feux pendant la nuit, qu'on nomme les feux de l'hospitalité, pour appeler les voyageurs qui s'égarerent dans leur route, ou qui ont besoin de se délasser de leurs fatigues; & , après les avoir bien régales, on les recon-

duit au son des instrumens, & on les comble de présens; mais ce qui décele en eux un fonds d'humanité, est leur indulgence pour les faiblesses, & la modération dont ils usent envers les hommes convaincus de crimes: ils rougiroient de faire usage de ces tortures barbares, adoptées pour découvrir la vérité, & qui souvent arrachent de la bouche de l'innocent; l'aveu d'un crime qu'il n'a pas commis; ils ne dressent point ces échafauds, ils n'allument point ces bûchers où la loi, sous prétexte de prévenir la tentation, ne proportionne pas toujours la peine au delit: ils se font un scrupule d'infliger la même peine au faible qui n'a fait qu'une chute, & au scélérat qui a vieilli dans l'habitude du crime. La loi du talion règle leurs jugemens, & le mépris public est le supplice que redoute le peuple à qui il reste des mœurs.

Les Scenetis, dont les descendans sont connus aujourd'hui sous le nom de *Bedouins*, habitent les déserts & mènent la vie nomade comme leurs ancêtres. La stérilité de leur sol a perpétué chez eux le goût du brigandage; ils sont des incursions sur les frontières de la Syrie, de l'Égypte, & se répandent quelquefois jusque sur les côtes d'Afrique. Ils n'ont point de demeures fixes. Ils s'arrêtent dans les lieux où ils trouvent des eaux & des pâturages; ils se nourrissent de chair de cheval, de chameau, ou de fruit: dès qu'ils ont épuisé les productions d'un canton, ils recommencent leur course vagabonde, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé un territoire où ils puissent jouir d'une nouvelle abondance. Ils marchent à la guerre sous les ordres d'un émir ou d'un chérif, dont l'autorité est à-peu-près la même que celle des gouverneurs établis dans les provinces par les successeurs de Mahomet. Ce chef, toujours tiré de la famille la plus noble, n'est obéi qu'autant qu'il est secondé par la fortune dans les expéditions militaires. Dans le calme de la paix, ils ne font plus que des magistrats qui président aux assemblées publiques, & quoi qu'on leur jure une obéissance sans réplique, ils sont obligés de rendre compte de leur conduite au peuple, qui souvent les dégrade pour les punir de l'abus de leur pouvoir. Ce peuple, prompt à s'alarmer pour son

indépendance, & qui autrefois auroit blanchi d'écume le mors qui l'eût réprimé, n'est plus embrasé de l'ancien fanatisme republicain. Les émirs, devenus plus puissans, l'ont façonné à l'obéissance, & la constitution nouvelle de l'Arabie a favorisé les dessein de ces chefs ambitieux. Les caravanes mieux escortées ont imposé aux tribus la nécessité de réunir leurs forces pour agir avec plus de succès; & à mesure que les sociétés sont devenues plus nombreuses, chacune a été obligée de faire le sacrifice d'une portion de son indépendance au maintien de l'ordre social; & l'horreur qu'inspiroit le tumulte des villes, a été remplacée par l'amour des commodités qu'elles procurent. Des besoins multipliés ont allumé de nouvelles passions, qui ne peuvent être satisfaites qu'en se faisant acheter par des chefs, seuls assez riches pour les payer; ils n'ont conservé que le goût du brigandage, & l'horreur & le mépris de l'agriculture. Les *Arabes*, habitans des villes & des bourgades, ont à-peu-près la même forme de gouvernement que les Bedouins. Ils ont, comme eux, des chefs qui, magistrats & guerriers, président à la police intérieure; quoique leurs mœurs aient effuyé le plus d'altération, ils ont conservé certains traits de famille qui rappellent leur origine. Les villes modernes, beaucoup plus considérables que les anciennes, qui n'étoient qu'un assemblage informe de tentes & de chariots, sont habitées par des commerçans & des cultivateurs. Plusieurs ports sont ouverts aux nations; c'est sur-tout à Moka, situé sur la mer rouge, que les Européens vont chercher le café qu'ils changent contre leur or & leurs vices. Les *Arabes*, séduits par leur exemple contagieux, ont senti naître en eux la cupidité. Ils ont abandonné leurs déserts sauvages, & se sont répandus dans les échelles du levant, où l'or qu'ils accumulent par leur commerce, ne sert qu'à leur apprendre à rougir de leur antique simplicité; & devenus plus riches & moins heureux, ils affoiblissent chaque jour le sentiment généreux de cette liberté précieuse, dont toutes les richesses du monde ne peuvent dédommager.

Le pays des arts & des sciences est souvent infesté de charlatans qui obscurcissent

leur splendeur. On voyoit en Arabie de prétendus savans qui se vantoient d'entendre le langage des oiseaux. Ils préféroient leur conversation à celle de leurs semblables. Ils prenoient un grand plaisir à découvrir leurs secrets & leurs petites intrigues. Une science aussi extraordinaire ne pouvoit être que bien accueillie chez un peuple amateur du merveilleux. D'autres, profanant le titre de prophete, se retiroient dans les antres & les déserts, où, après des jeûnes austeres & des macérations douloureuses pour plaire à la divinité, ils étoient gratifiés de visions qu'ils venoient annoncer à la multitude, qui n'avoit garde de reconnoître un fripon dans un homme pâle & décharné, & souvent couvert de plaies & d'ulceres, qu'on regardoit comme autant de caractères de sainteté. Ce fut encore dans cette partie de l'Arabie, qui confine à l'Égypte, qu'on vit éclore cet essaim d'aventuriers, qui errant sans patrie sur le globe, sous le nom de diseurs de bonne aventure, font payer leurs mensonges au peuple imbécille; c'étoit avec des fleches, des baguettes divinatoires, des phyltres, des amulettes, que ces imposteurs, en prononçant des paroles mystérieuses, faisoient leurs opérations magiques.

La médecine languit dans une longue enfance en Arabie: ceux qui l'exerçoient n'avoient que leurs expériences & le secours des traditions. Les mêmes symptômes leur paroissent demander les mêmes remedes, ils ignoroient le mécanisme du corps, & ne faisoient aucune distinction des tempéramens. Mais les aromates & les plantes salubres dont le pays abonde, la sobriété & la vie active des habitans, supplétoient à l'ignorance des médecins, dont la plupart employoient des paroles magiques pour guérir leurs malades. Il est vrai qu'à la renaissance de la médecine, ce furent les *Arabes* qui furent les premiers maîtres dans l'art de guérir. Ils eurent des disciples chez toutes les nations. Les rois & les grands, affligés de maladies, leur donnerent leur confiance, qui fut justifiée par quelques succès.

Les *Arabes*, fiers de la noblesse de leur origine, ont toujours fait une étude sérieuse de leur généalogie, & comme leurs ancêtres

ne savoient ni lire ni écrire, ils n'ont pu leur transmettre des titres qui constatent leur descendance, & par la même raison il est impossible de les convaincre d'erreur. Il est vrai que depuis environ trente-six siècles les filiations sont déposées dans les archives publiques. Cet usage, religieusement observé, fut introduit par Adnan, qui fut un des ancêtres de Mahomet. Au reste, un peuple aussi peu nombreux, qui n'a point contracté d'alliance étrangère, qui n'a jamais essuyé de révolutions; qui, dans son loisir solitaire, est toujours occupé des intérêts de sa vanité, a pu facilement conserver le souvenir de ses ancêtres & la suite de ses générations.

Les arts mécaniques ne durent pas beaucoup se perfectionner chez un peuple qui éprouvoit peu de besoins. Comme leurs productions ont moins d'éclat que d'utilité, c'est plutôt dans les villes qu'au milieu des déserts qu'on les voit éclore, parce que le besoin est créateur de l'industrie. Les *Arabes*, uniquement occupés à faire la guerre aux hommes & aux animaux, n'excellerent qu'à fabriquer des cimenterres, des arcs & des dards. Leurs toiles de coton ne furent jamais fort estimées.

Les sciences graves & sérieuses qui s'appuyent du secours des calculs, qui demandent une méditation profonde pour lier le principe avec les conséquences, ne peuvent prendre de grands accroissemens chez une nation dominée par une imagination toujours embrasée, & qui ne s'éteint que quand on veut régler sa marche avec le compas géométrique. Ces sciences, bannies des climats voisins du tropique, ont été remplacées par les arts d'agrément, qui n'aiment que ces désordres & ces écarts qui étonnent l'esprit & maîtrisent les cœurs. C'est-là qu'on découvre le berceau de la poésie & de l'éloquence, qui étant à peine écloses, y sont parvenues à une prompt maturité. Les *Arabes*, en sortant des mains de la nature, sont tous poètes & orateurs. Une langue harmonieuse & féconde, qui admet des figures audacieuses, favorise leurs penchans fortunés. Les maximes qui assurent & embellissent la société ne s'y montrent que parées des grâces de la poésie, & la morale se dépouillant ainsi de ses rides & de

son austérité, s'insinue plus aisément dans les cœurs. L'émulation multiplie les productions du génie: les pièces sont récitées dans les assemblées publiques, & l'on décerne des honneurs & des récompenses à l'auteur qui a le mieux réuli. Les femmes, revêtues de leur robe nuptiale, chantent la gloire du vainqueur, dont les louanges sont encore célébrées par les rivaux, & les pièces couronnées sont déposées dans les archives de la nation. Les orateurs étoient honorés des mêmes distinctions. Leur éloquence étoit une prose harmonieuse & cadencée, faite pour leurs oreilles, & accommodée au génie de leur langue & à la trempe de leur caractère; mais elle ne peut servir de modele aux étrangers. Toutes ces pièces enfantées par l'imagination n'ont aucune chaîne dans les raisonnemens, ce sont des sentences sans liaison qui se succèdent & se choquent avec bruit, des transitions subites & inattendues, des éclairs qui éblouissent plutôt qu'ils n'éclairent; enfin, l'imagination bondissante & vagabonde se promène d'objets en objets, & n'en laisse entrevoir que la superficie.

Ce fut encore dans l'Arabie que l'apologue prit naissance: cette manière d'instruire a, dans tous les temps, été en usage chez les peuples de l'Orient, qui aiment à envelopper d'un voile mystérieux les choses les plus communes pour en relever la dignité. Les *Arabes* sur-tout ont fait briller leur subtilité à deviner des énigmes. Ils se glorifient d'avoir produit Lockan, dont les traits sont trop ressemblans à ceux d'Élope, pour ne pas reconnoître l'identité. Ce célèbre fabuliste a servi de modele à tous ceux qui l'ont suivi. Ainsi ce peuple, aidé de son génie, a puisé, dans son propre fonds, les richesses que les autres ont empruntées réciproquement de leurs voisins.

L'éducation de la jeunesse n'est point confiée à des instituteurs mercenaires, qui se chargent sans pudeur d'enseigner ce qu'ils ignorent, & ce que leurs élèves doivent oublier dans un âge plus avancé, pour n'être point confondus dans la classe abjecte des hommes vulgaires. Chaque pere de famille chez les *Arabes* en règle la police; & à son défaut, c'est à celui qui a le privilege de l'âge & le plus de sagesse, qu'est confié l'emploi

glorieux de former les mœurs des enfans. Ce n'est point par des maximes surannées & parasites qu'il les instruit ; au lieu de tous ces apophtegmes rebutans, il n'oppose que les exemples, pour rectifier leurs penchans ; & comme il est intéressé à perpétuer la gloire de sa famille, il se montre toujours pur & réservé, pour ne point étouffer en eux le germe héréditaire des vertus. Les *Arabes*, subjugués par l'exemple, sont pendant toute leur vie ce que faisoient leurs peres.

La langue Arabe, qui est la langue savante des Musulmans, est une de celles qui disputent l'honneur de la maternité. Ses titres, sans être décisifs, établissent sa haute antiquité. Le pays où elle est en usage eut des habitans dans les siècles les plus reculés, de nouvelles colonies n'y sont point venu chercher des établissemens ; il ne subit jamais de domination étrangère, & s'il eût à lutter contre des invasions, ce furent des torrens passagers qui se dissipèrent. Ainsi le langage n'eut point à essuyer ces altérations qu'occasionne le mélange de différens peuples. Sa fécondité & son harmonie n'ont pu être que l'ouvrage tardif du temps. Riche jusqu'à la profusion, elle offre souvent le choix de cinq cents mots pour exprimer une seule & même chose. Ses tropes hardis, ses métaphores fécondes, qui présentent leurs objets avec leurs images, multiplient encore son abondance : or, comme elle se monroit avec la même pureté & la même magnificence dans les siècles où le reste des nations étoit plongé dans la plus épaisse barbarie, on ne peut lui contester une origine assez ancienne pour légitimer ses prétentions au titre d'aïnesse. Cette langue est composée de différens dialectes dont le plus estimé est celui des *Koreishites*, parce que c'étoit celui que parloit le prophète législateur. Les autres sont tombés dans une espèce de mépris. Les premiers caractères ne sont plus d'usage ; *Morabès*, du temps de Mahomet, leur en substitua de nouveaux qui sont appelés encore aujourd'hui les enfans de *Morabès*. Ce fut avec ces caractères que le *Koran* fut écrit pour la première fois. Quoique moins imparfaits que les anciens, ils étoient encore informes & grossiers : on

leur en substitua de plus nets & de plus réguliers, qui furent perfectionnés dans la suite par le secrétaire du dernier calife *Abballide* ; & ce sont ceux qui sont en usage aujourd'hui.

Les *Arabes* avoient des usages qu'ils tenoient de leurs peres, & qui leur étoient communs avec la plupart des peuples de l'Orient, qui n'avoient aucune relation avec eux ; ce qui semble démontrer que ces usages s'étoient établis par le besoin du climat. La circoncision douloureuse qu'ils tenoient d'Ismaël, a été retenue par la persuasion qu'elle arrêtoit les ravages de certaines maladies, dont la source peut être heureusement tarie. La distinction des viandes permises & prohibées, étoit une leçon donnée par l'expérience, qui avoit appris que les alimens qui influent sur le physique, avoient également une influence secrète sur le moral : ainsi, une sage police étoit autorisée à interdire la chair de porc & des autres animaux immondes, qui pouvoit également altérer la santé & les mœurs. Les ablutions n'ont rien de bizarre que les cérémonies prescrites pour en assurer l'efficacité. Les *Arabes* ne connoissoient point l'usage du linge & de la toile ; la poussière du désert enlevée par le vent s'attache à leur corps, & les rend sales & dégoûtans. La chaleur du climat, les températures sèches & brûlées, les maladies de la peau, dont la lepre étoit la plus hideuse, trouvoient dans les lotions un remède facile & peu dispendieux, & par conséquent convenable à un peuple indigent : cette institution politique & religieuse n'a rien de pénible, & si la religion ne l'eût pas prescrite, les *Arabes* seroient par plaisir ce qu'ils sont par devoir.

La polygamie, autorisée par l'exemple des patriarches, s'est perpétuée dans l'Arabie, quoique ce ne soit point un privilège dans un pays où le divorce est permis, sans alléguer d'autres motifs que ses dégoûts. Plusieurs cantons dérogeoient à l'usage le plus universel ; les *Troglodites* possédoient leurs femmes en commun, & chez les *Sarrasins* le mariage n'étoit qu'une union passagère, formée par un besoin réciproque. Les *Arabes* attachoient un grand honneur à la fécondité ; & comme ils se croyoient

croient formés d'une argile plus pure que le reste des hommes, ils étoient persuadés que leur espèce ne pouvoit être trop multipliée : errans & solitaires dans leurs déserts, ils croyoient que la triste uniformité de vivre avec le même objet, les plongeroit dans un assoupissement perpétuel, au lieu qu'une famille plus nombreuse diversifie leurs occupations & leurs plaisirs : tout, jusqu'aux jalousies domestiques, les réveille & les fait sortir de la langueur. Les femmes réduites à l'indigence par un partage inégal, supportent sans murmure le joug qui leur est imposé ; leur vie laborieuse, les détails domestiques dont elles sont surchargées, écartent les tentations qui sont presque toujours victorieuses dans les assauts qu'elles livrent à la paresse & à l'inutilité. La discipline à laquelle on les assujettit depuis l'introduction du mahométisme, est bien plus austère que celle des premiers temps ; elles accompagnoient autrefois leurs maris à la guerre, elles présidoient aux fêtes, & jamais cette liberté ne dégénéroit en licence ; la chasteté étoit une vertu nationale, & la crainte de perdre un cœur dont elles n'avoient que le partage, les précautionnoit contre une chute dont le scandale les auroit réduites à une indigence absolue.

Les Arabes naturellement guerriers n'attendirent que les circonstances pour être conquérans ; long-temps pacifiques & obscurs, ils ne prirent les armes que par l'avidité du butin, & jamais pour étendre leurs limites : ils méprisoient trop les hommes pour désirer de les avoir pour sujets. Ils marchaient sans ordre & sans discipline ; mais accoutumés à combattre les bêtes féroces, ils portoient le courage jusqu'à la férocité. Quelques hordes plus sauvages que les autres, vendoient leur sang & leurs services à des rois riches pour les payer, & c'étoit moins par un sentiment de gloire, que par l'espoir du butin, qu'ils renonçoient à la douceur de leurs solitudes. Les Romains & les Perses avoient dans leurs armées un corps de Sarrasins, qui souvent fixa le sort des combats ; quoique, satisfaits de leur indépendance, ils se firent un scrupule d'attenter à la liberté de leurs voisins, ils donnerent à l'Egypte des rois qui sont connus sous le nom de pasteur ; leur plus

grande gloire fut de n'avoir jamais subi de domination étrangère. Sesostris, dont les exploits pouvoient bien n'être que fabuleux, ne se rendit maître que de quelques villes maritimes qu'il fut obligé d'abandonner. Les Perses, protecteurs de quelques tribus, ne leur donnerent jamais la loi, & on ne trouve point l'Arabie dans aucun dénombrement de leurs provinces. Les Spartiates accoutumés à vaincre y firent une invasion, & se repentirent de leur témérité. Les préparatifs que fit Alexandre à son retour des Indes, prouvent qu'il regardoit cette conquête comme digne de tout son courage : la mort l'arrêta au milieu de ce projet, & l'on ne peut décider quel en auroit été le succès. Les successeurs de ce héros qui ententerent l'exécution, n'éprouverent que des défaites. La réponse des Arabes à Démétrius fait connoître leur mâle fermeté & leur indifférence pour la gloire des armes. « Roi Démétrius, lui dirent-ils, quelles sont tes prétentions ? qu'exiges-tu de nous ? quel motif t'engage à troubler le silence de nos déserts, où la nature marâtre n'offre à ses enfans que des moyens pénibles de subsister. Nos plaines arides & sablonneuses n'ont d'attraits pour nous que par la liberté dont nous y jouissons, & que tu veux nous ravir. C'est cet amour de l'indépendance naturelle qui nous rend supportables des maux inconnus aux autres habitans de la terre. Ces rochers sont trop durs pour être brisés par ton sceptre. Tu voudrois nous soumettre à ton joug, commence par subjuguier nos sentimens ; change notre manière de vivre, & songe auparavant aux moyens de subsister dans un pays qui n'a que du sable, des rochers & des métaux ; croisons, laisse vivre en paix des peuples dont tu n'as aucun sujet de te plaindre, & qui ne veulent avoir rien à démêler avec toi : voici des présens que nous t'apportons, puissent-ils t'engager à ne voir dans les Nabathéens que tes amis. »

Les Romains pénétrèrent dans l'Arabie, & n'en furent jamais les conquérans. Quelques tribus vaincues par Lucullus rendirent hommage à la majesté du peuple romain. Aretas, prince d'une contrée, fut forcé de recevoir garnison dans Petra ; Craffus ambitieux d'en faire la conquête y entra

avec une nombreuse armée qui périt dans les déserts de soif & de misère : Elius-Gallus répéta la honte de ce délifstre. C'est le général romain qui a pénétré le plus avant dans ces immenses déserts ; il eut d'abord les plus brillans succès ; mais les chaleurs meurtrieres lui enleverent ses meilleurs soldats , & il fut contraint de se retirer en Egypte avec les débris de son armée , dont les flatteurs d'Auguste célébrerent les victoires stériles. Caius, son petit-fils, reconnoissant l'impossibilité de subjuguier un peuple qui n'estimoit la vie qu'autant qu'il pouvoit vivre libre, porta le fer & la flamme dans leurs villes , d'où ils faisoient des incursions sur les terres de l'empire , & il crut en avoir fait assez pour fa gloire , que de leur avoir ôté le moyen de nuire : depuis ce temps, jusqu'au regne de Trajan , on ne voit aucun démêlé entre ces deux peuples. Cet empereur fit le siege de la capitale des Hagaréniens qu'il eut la honte de lever ; ses successeurs payerent un subside aux Sarrasins qui servoient dans leurs armées ; mais Julien qui les regardoit comme ses sujets , & non comme ses alliés , trouva que ce traité avilissoit la majesté de l'empire , & il refusa de payer un tribut qu'on qualifioit du nom de subside ; les barbares se plaignirent de cette infraction , mais ce prince qui savoit combattre comme il savoit gouverner , leur répondit avec fierté : Je n'use que du fer , & je ne connois pas l'or. Ces peuples belliqueux marcherent quelque temps après au secours de Constantinople , dont ils furent les libérateurs. Ce fut sous le regne de Théodose qu'ils commencerent à faire la guerre en leur nom , & après avoir soutenu l'empire chancelant , ils en firent la terreur. Les Arabes , jusqu'alors partagés en tribus , se réunirent & deviennent conquérans. Il falloit que le germe de cette valeur barbare fut renfermé dans leur cœur , & que leur vie dure les eût préparés à devenir intrépides soldats. Leurs déserts étoient une barriere qui les mettoit à l'abri des incursions étrangères ; on ne pouvoit y pénétrer sans s'exposer à périr par la disette des eaux ; & les puits qui pouvoient en fournir , n'étoient connus que des habitans qui n'en dévoient jamais le secret ; leurs villes n'étoient que

des magazins où ils renfermoient le fruit de leurs brigandages ; elles n'étoient formées que d'un assemblage de cabanes qu'ils abandonnoient aux approches de leurs ennemis ; leurs citadelles étoient l'ouvrage de la nature : c'étoient des rochers escarpés d'où ils défilioient les armées les plus nombreuses , qui , comme eux , n'avoient à redouter que la famine & la disette d'eau. Comme ils ignoroient l'art de fortifications , ils étoient peu versés dans l'attaque des places ; ainsi leurs guerres offensives n'étoient que des incursions passageres ; les citadelles que leurs ennemis élevoient sur les frontieres , réprimoiént leurs brigandages. Ils avoient coutume de remercier le ciel de ce qu'il leur avoit donné des épées au lieu de remparts ; leur éducation étoit toute guerriere , ils exerçoient leur enfance à se servir de l'arc & de l'épée , & à domter leurs chevaux ; une excellente épée étoit un monument domestique qu'un pere laissoit à ses enfans pour les faire souvenir du courage de leurs ancêtres. Prodiges de leur sang , ils ne devoient pas être avarés de celui des autres. Ils ne combattoient qu'à la clarté du jour , parce que le courage s'enflamme quand il a des témoins de ses efforts , & ils croyoient que les ténèbres favoroient la lâcheté ; il n'est donc pas étonnant qu'un peuple né avec des penchans si nobles , ait enfanté tant de prodiges de valeur , quand il a succombé à l'ambition des conquêtes. Voy. RELIGION (des Arabes.)

ARABES. *Etat de la philosophie chez les anciens Arabes.* Après les Chaldéens , les Perses & les Indiens vient la nation des Arabes , que les anciens historiens nous représentent comme fort attachée à la philosophie , & comme s'étant distinguée dans tous les temps par la subtilité de son esprit ; mais tout ce qu'ils nous en disent paroît fort incertain. Je ne nie pas que depuis l'islamisme , l'érudition & l'étude de la philosophie n'aient été extrêmement en honneur chez ces peuples ; mais cela n'a lieu & n'entre que dans l'histoire de la philosophie du moyen âge ; aussi nous proposons-nous d'en traiter au long , quand nous y serons parvenus. Maintenant nous n'avons à parler que de la philosophie des anciens habitans de l'Arabie heureuse.



Il y a des savans qui veulent que ces peuples se soient livrés aux spéculations philosophiques ; & pour prouver leur opinion ils imaginent des systèmes qu'ils leur attribuent, & font venir à leur secours la religion des zabiens, qu'ils prétendent être le fruit de la philosophie. Tout ce qu'ils disent n'a pour appui que des raisonnemens & des conjectures : mais que prouve-t-on par des raisonnemens & des conjectures, quand il faut des témoignages ? Ceux qui sont dans cette persuasion, que la philosophie a été cultivée par les anciens Arabes, sont obligés de convenir eux-mêmes, que les Grecs n'avoient aucune connoissance de ce fait. Que dis-je ? ils les regardoient comme des peuples barbares & ignorans, & qui n'avoient aucune teinture des lettres. Les écrivains Arabes, si l'on en croit Abulfarage, disent eux-mêmes qu'avant l'islamisme, ils étoient plongés dans la plus profonde ignorance. Mais ces raisons ne sont pas assez fortes pour leur faire changer de sentiment sur cette philosophie qu'ils attribuent aux anciens Arabes. Le mépris des Grecs pour cette nation, disent-ils, ne prouve que leur orgueil & non la barbarie des Arabes. Mais enfin quels mémoires peuvent-ils nous produire, & quels auteurs peuvent-ils nous citer en faveur de l'éducation & de la philosophie des premiers Arabes ? Ils conviennent avec Abulfarage qu'ils n'en ont point. C'est donc bien gratuitement qu'ils en font des gens lettrés & adonnés à la philosophie. Celui qui s'est le plus signalé dans cette dispute, & qui a eu plus à cœur la gloire des anciens Arabes, c'est Joseph Pierre Ludewig. D'abord il commence par nous opposer Pythagore, qui, au rapport de Porphyre, dans le voyage littéraire qu'il avoit entrepris, fit l'honneur aux Arabes de passer chez eux, de s'y arrêter quelque temps, & d'apprendre de leurs philosophes la divination par le vol & par le chant des oiseaux, espèce de divination où les Arabes excelloient. Moïse lui-même, cet homme instruit dans toute la sagesse des Egyptiens, quand il fut obligé de quitter ce royaume, ne choisit-il pas pour le lieu de son exil l'Arabie, préférablement aux autres pays ? Or qui pourra s'imaginer que ce législateur

des hébreux se fut retiré chez les Arabes, si ce peuple avoit été grossier, stupide, ignorant ? Leur origine d'ailleurs ne laisse aucun doute sur la culture de leur esprit. Ils se glorifient de descendre d'Abraham, à qui l'on ne peut refuser la gloire d'avoir été un grand philosophe. Par quelle étrange fatalité auroient-ils laissé éteindre dans la suite des temps ces premières étincelles de l'esprit philosophique, qu'ils avoient hérité d'Abraham leur pere commun ? Mais ce qui paroît plus fort que tout cela, c'est que les livres saints, pour relever la sagesse de Salomon, mettent en opposition avec elle la sagesse des Orientaux : or ces Orientaux n'étoient autres que les Arabes. C'est de cette même Arabie que la reine de Saba vint pour admirer la sagesse de ce philosophe couronné ; c'est l'opinion constante de tous les savans. On pourroit prouver aussi par d'excellentes raisons, que les magies venus d'Orient pour adorer le Messie, étoient Arabes. Enfin, Abulfarage est obligé de convenir qu'avant l'islamisme même, à qui l'on doit dans ce pays la renaissance des lettres, ils entendoient parfaitement leur langue, qu'ils en connoissoient la valeur & toutes les propriétés, qu'ils étoient bons poëtes, excellens orateurs, habiles astronomes. N'en est-ce pas assez pour mériter le nom de philosophes ? Non, vous dira quelqu'un. Il se peut que les Arabes aient poli leur langue, qu'ils aient été habiles à deviner & à interpréter les songes, qu'ils aient réussi dans la composition & dans la solution des énigmes, qu'ils aient même eu quelque connoissance du cours des astres, sans que pour cela on puisse les regarder comme des philosophes ; car tous ces Arts, si cependant ils en méritent le nom, tendent plus à nourrir & à fomenter la superstition, qu'à faire connoître la vérité, & qu'à purger l'ame des passions qui sont ses tyrans. Pour ce qui regarde Pythagore, rien n'est moins certain que son voyage dans l'Orient ; & quand même nous en conviendrions, qu'en résulteroit, sinon que cet imposteur apprit des Arabes toutes ces niaiseries, ouvrage de la superstition, & dont il étoit fort amoureux ? Il est inutile de citer ici Moïse. Si ce saint homme passa dans l'Arabie, &

s'il s'y établit en épousant une des filles de Jéthro, ce n'étoit pas assurément dans le dessein de méditer chez les *Arabes*, & de nourrir leur folle curiosité de systêmes philosophiques. La providence n'avoit permis cette retraite de Moysé chez les *Arabes*, que pour y porter la connoissance du vrai Dieu & de sa religion. La philosophie d'Abraham, dont ils se glorifient de descendre, ne prouve pas mieux qu'ils aient cultivé cette science. Abraham pourroit avoir été un grand philosophe & avoir été leur pere, sans que cela tirât à conséquence pour leur philosophie. S'ils ont laissé perdre le fil des vérités les plus précieuses, qu'ils avoient apprises d'Abraham; si leur religion a dégénéré en une grossiere idolâtrie, pourquoi leurs connoissances philosophiques, supposé qu'Abraham leur en eût communiqué quelques-unes, ne se seroient-elles pas aussi perdues dans la suite des temps? Au reste, il n'est pas trop sûr que ces peuples descendent d'Abraham. C'est une histoire qui paroît avoir pris naissance avec le mahométisme. Les *Arabes* ainsi que les mahométans, pour donner plus d'autorité à leurs creurs, en font remonter l'origine jusqu'au pere des croyans. Une chose encore qui renverse la supposition de Ludewig, c'est que la philosophie d'Abraham n'est qu'une pure imagination des juifs, qui veulent à toute force trouver chez eux l'origine & les commencemens des arts & des sciences. Ce que l'on nous oppose de cette reine esth midi, qui vint trouver Salomon sur la grande réputation de sa sagesse, & des mages qui partirent de l'orient pour se rendre à Jérusalem, ne tiendra pas davantage. Nous voulons que cette reine soit née en Arabie: mais est-il bien décidé qu'elle fut de la secte des zabiens? On ne peut nier sans doute, qu'elle n'ait été parmi les femmes d'orient une des plus instruites, des plus ingénieuses, qu'elle n'ait souvent exercé l'esprit des rois de l'orient par les énigmes qu'elle leur envoyoit; c'est-là l'idée que nous en donne l'historien sacré. Mais quel rapport cela a-t-il avec la philosophie des *Arabes*? Nous accordons aussi volontiers que les mages venus d'orient étoient des *Arabes*, qu'ils avoient quelque connoissance du cours

des astres; nous ne refusons point absolument cette science aux *Arabes*; nous voulons même qu'ils aient assez bien parlé leur langue, qu'ils aient réussi dans les choses d'imagination, comme l'éloquence & la poésie: mais on n'en conclura jamais, qu'ils aient été pour cela des philosophes, & qu'ils aient fort cultivé cette partie de la littérature.

La seconde raison, qu'on fait valoir en faveur de la philosophie des anciens *Arabes*, c'est l'histoire du zabanisme, qui passe pour avoir pris naissance chez eux, & qui suppose nécessairement des connoissances philosophiques. Mais quand même tout ce que l'on en raconte seroit vrai, ou n'en pourroit rien conclure pour la philosophie des *Arabes*; puisque le zabanisme, étant de lui-même une idolâtrie honteuse & une superstition ridicule, est plutôt l'extinction de toute raison qu'une vraie philosophie. D'ailleurs, il n'est pas bien décidé dans quel temps cette secte a pris naissance; car les hommes les plus habiles, qui ont travaillé pour éclaircir ce point d'histoire, comme Hottinger, Pocock, Hyde, & sur-tout le docte Spencer, avouent que ni les Grecs, ni les Latins ne font aucune mention de cette secte. Il ne faut pas confondre cette secte des zabiens *Arabes* avec ces autres zabiens dont il est parlé dans les annales de l'ancienne église orientale, lesquels étoient moitié juifs & moitié chrétiens, qui se vantoient d'être les disciples de Jean-Baptiste, & qui se trouvent encore aujourd'hui en grand nombre dans la ville de Bassore, près des bords du Tigre, & dans le voisinage de la mer de Perse. Le fameux Moysé Maimonides a tiré des auteurs *Arabes* tout ce qu'il a dit de cette secte; & c'est en examinant d'un œil curieux & attentif toutes leurs cérémonies extravagantes & superstitieuses, qu'il justifie très-ingénieusement la plupart des loix de Moysé, qui blefferoient au premier coup d'œil notre délicatesse, si la sagesse de ces loix n'étoit marquée par leur opposition avec les loix des zabiens, pour lesquelles Dieu vouloit inspirer aux juifs une grande aversion. On ne pouvoit mettre entre les juifs & les zabiens qui étoient leurs voisins une plus forte barrière. On

pent lire sur cela l'ouvrage de Spencer sur l'économie mosaïque. On n'est pas moins partagé sur le nom de cette secte que sur son âge. Pocock prétend que les Zabïens ont été ainsi nommés de זבן, qui, en hébreu, signifie les *astres* ou l'*armée céleste*, parce que la religion des Zabïens consistoit principalement dans l'adoration des astres. Mais Scaliger pense que c'est originaiement le nom des Chaldéens, ainsi appellés parce qu'ils étoient orientaux. Il a été suivi en cela par plusieurs savans, & entr'autres par Spencer. Cette signification du nom de Zabïens est d'autant plus plausible, que les Zabïens rapportent leur origine aux Chaldéens, & qu'ils sont auteur de leur secte Sabius fils de Seth. Pour nous, nous ne croyons pas devoir prendre parti sur une chose qui déjà par elle-même est assez peu intéressante. Si par les Zabïens on entend tous ceux qui parmi les peuples de l'orient adoroient les astres, sentiment qui paroît être celui de quelques *Arabes* & de quelques auteurs chrétiens, ce nom ne seroit plus alors le nom d'une secte particulière, mais celui de l'Idolâtrie universelle. Mais il paroît qu'on a toujours regardé ce nom comme étant propre à une secte particulière. Nous ne voyons point qu'on le donnât à tous les peuples, qui à l'adoration des astres joignoient le culte du feu. Si pourtant, au milieu de ténèbres on est enveloppée toute l'histoire des Zabïens, on peut à force de conjectures en tirer quelques rayons de lumière, il nous paroît probable que la secte des Zabïens n'est qu'un mélange du Judaïsme & du Paganisme; qu'elle a été chez les *Arabes* une religion particulière & distinguée de toutes les autres; que pour s'élever au dessus de toutes celles qui florissent de son temps, elle avoit non seulement affecté de se dire très-ancienne, mais même qu'elle rapportoit son origine jusqu'à Sabius, fils de Seth: en quoi elle croyoit l'emporter pour l'antiquité sur les Juifs mêmes, qui ne peuvent remonter au delà d'Abraham. On ne se persuadera jamais que le nom de Zabïens leur ait été donné, parce qu'ils étoient orientaux, puisqu'on n'a jamais appelé de ce nom les Mages & les Mahométans, qui habitent les provinces de

l'Asie situées à l'orient. Quoi qu'il en soit de l'origine des Zabïens, il est certain qu'elle n'est pas aussi ancienne que le prétendent les *Arabes*. Ils sont même sur cela partagés de sentimens; car si les uns veulent la faire remonter jusqu'à Seth, d'autres se contentent de la fixer à Noé, & même à Abraham. Euty chius, auteur *Arabe*, s'appuyant sur les traditions de son pays, trouve l'auteur de cette secte dans Zoroastre, lequel étoit né en Perse, si vous n'aimez mieux en Chaldée. Cependant Euty chius observe qu'il y en avoit quelques-uns de son temps qui en faisoient honneur à Javan; il a voulu sans doute dire *Javan*; que les Grecs avoient embrassé avidement ce sentiment, parce qu'il flattoit leur orgueil, Javan ayant été un de leurs rois; & que pour donner cours à cette opinion, ils avoient composé plusieurs livres sur la science des astres & sur le mouvement des corps célestes. Il y en a même qui croient que celui qui fonda la secte des Zabïens étoit un de ceux qui travaillèrent à la construction de la tour de Babel. Mais sur quoi tout cela est-il appuyé? Si la secte des Zabïens étoit aussi ancienne qu'elle s'en vante, pourquoi les anciens auteurs Grecs n'en ont-ils point parlé? Pourquoi ne lisons-nous rien dans l'écriture qui nous en donne la moindre idée? Pour répondre à cette difficulté, Spencer croit qu'il suffit que le zabiannisme, pris matériellement, c'est-à-dire pour une religion dans laquelle on rend un culte au soleil & aux astres, ait tiré son origine des anciens Chaldéens & des Babyloniens, & qu'il ait précédé de plusieurs années le temps où a vécu Abraham. C'est ce qu'il prouve par les témoignages des *Arabes*, qui s'accordent tous à dire que la religion des Zabïens est très-ancienne, & par la ressemblance de doctrine qui se trouve entre les Zabïens & les Chaldéens. Mais il n'est pas question de savoir si le culte des étoiles & des planetes est très-ancien. C'est ce qu'on ne peut constater; & c'est ce que nous montrerons nous-mêmes à l'article des CHALDÉENS. Toute la difficulté consiste donc à savoir si les Zabïens ont tellement reçu ce culte des Chaldéens & des Babyloniens, qu'on puisse assurer à juste titre que c'est chez

ces peuples que le zabianisme a pris naissance. Si l'on fait attention que le zabianisme ne se bornoit pas seulement à adorer le soleil, les étoiles & les planetes, mais qu'il s'étoit fait lui-même un plan de cérémonies qui lui étoient particulières, & qui le distinguoient de toute autre forme de religion, on m'avouera qu'un tel sentiment ne peut se soutenir. Spencer lui-même, tout subtil qu'il est, a été forcé de convenir que le zabianisme considéré formellement, c'est-à-dire autant qu'il fait une religion à part & distinguée par la forme de son culte, est beaucoup plus récent que les anciens Chaldéens & les anciens Babyloniens. C'est pourtant cela même qu'il auroit dû prouver dans ses principes; car si le zabianisme pris formellement n'a pas cette grande antiquité qui pourroit le faire remonter au delà d'Abraham, comment prouvera-t-il que plusieurs loix de Moÿse n'ont été divinement établies, que pour faire un contraste parfait avec les cérémonies superstitieuses du zabianisme? Tout nous porte à croire que le zabianisme est assez récent, qu'il n'est pas même antérieur au mahométisme. En effet, nous ne voyons dans aucun auteur, soit Grec, soit Latin, la moindre trace de cette secte; elle ne commence à lever la tête que depuis la naissance du mahométisme, &c. Nous croyons cependant qu'elle est un peu plus ancienne, puisque l'alcoran parle des Zabians comme étant déjà connus sous ce nom.

Il n'y a point de secte sans livres; elle en a besoin pour appuyer les dogmes qui lui sont particuliers. Aussi voyons-nous que les Zabians en avoient, que quelques-uns attribuoient à Hermès & à Aristote, & d'autres à Seth & à Abraham. Ces livres, au rapport de Maimonides, contenoient sur les anciens patriarches, Adam, Seth, Noé, Abraham, des histoires ridicules, & pour tout dire, comparables aux fables de l'alcoran. On y traitoit au long des démons, des idoles, des étoiles & des planetes; de la maniere de cultiver la vigne & d'ensemencer les champs: en un mot on n'y omettoit rien de tout ce qui concernoit le culte qu'on rendoit au soleil, au feu, aux étoiles, & aux planetes. Si

l'on est curieux d'apprendre toutes ces belles choses, on peut consulter Maimonides. Ce seroit abuser de la patience du lecteur, que de lui présenter ici les fables dont fourmillent ces livres. Je ne veux que cette seule raison pour les décrier comme des livres apocryphes & indignes de toute créance. Je crois que ces livres ont été composés vers la naissance de Mahomet, & encore par des auteurs qui n'étoient point guéris ni de l'idolâtrie, ni des folies du platonisme moderne. Il nous suffira, pour faire connoître le génie des Zabians, de rapporter ici quelques-uns de leurs dogmes. Ils croyoient que les étoiles étoient autant de dieux, & que le soleil tenoit parmi elles le premier rang. Ils les honoroient d'un double culte; favior, d'un culte qui étoit de tous les jours, & d'un autre qui ne se renouvelloit que tous les mois. Ils adoroient les démons sous la forme de boues; ils se nourrissoient du sang des victimes, qu'ils avoient cependant en abomination; ils croyoient par-là s'unir plus intimement avec les démons. Ils rendoient leurs hommages au soleil levant, & ils observoient scrupuleusement toutes les cérémonies, dont nous voyons le contraste frappant dans la plupart des loix de Moÿse; car Dieu, selon plusieurs savans, n'a affecté de donner aux Juifs des loix qui se trouvoient en opposition avec celles des Zabians, que pour détourner les premiers de la superstition extravagante des autres. Si nous lisons Poccock, Hyde, Prideaux, & les auteurs Arabes, nous trouverons que tout leur système de religion se réduit à ces différens articles que nous allons détailler. 1°. Il y avoit deux sectes de Zabians; le fondement de la croyance de l'une & de l'autre étoit, que les hommes ont besoin de médiateurs qui soient placés entr'eux & la divinité; que ces médiateurs sont des substances pures, spirituelles & invisibles; que ces substances, par cela même qu'elles ne peuvent être vues, ne peuvent se communiquer aux hommes, si l'on ne suppose entr'elles & les hommes d'autres médiateurs qui soient visibles; que ces médiateurs visibles étoient pour les uns des chapelles, & pour les autres des simulacres: que les chapelles étoient pour ceux

qui adoroient les sept planetes, lesquelles étoient animées par autant d'intelligences, qui gouvernoient tous leurs mouvemens, à-peu-près comme notre corps est animé par une ame qui en conduit & gouverne tous les ressorts; que ces astres étoient des dieux, & qu'ils présidoient au destin des hommes, mais qu'ils étoient soumis eux-mêmes à l'Être suprême; qu'il falloit observer le lever & le coucher des planetes, leurs différentes conjonctions, ce qui formoit autant de positions plus ou moins régulières; qu'il falloit assigner à ces planetes leurs jours, leurs nuits, leurs heures pour diviser le temps de leur révolution, leurs formes, leurs personnes, & les régions où elles roulent; que moyennant toutes ces observations, on pouvoit faire des talismans, des enchantemens, des évocations qui réussissent toujours; qu'à l'égard de ceux qui se portoient pour adorateurs des simulacres, ces simulacres leur étoient nécessaires, d'autant plus qu'ils avoient besoin d'un médiateur toujours visible, ce qu'ils ne pouvoient trouver dans les astres, dont le lever & le coucher qui se succèdent régulièrement, les déroboient aux regards des mortels; qu'il falloit donc leur substituer des simulacres: moyennant lesquels ils pussent s'élever jusqu'aux corps des planetes, des planetes aux intelligences qui les animent, & de ces intelligences jusqu'au Dieu suprême; que ces simulacres devoient être faits du métal qui est consacré à chaque planete: & avoir chacun la figure de l'astre qu'ils représentent; mais qu'il falloit sur-tout observer avec attention les jours, les heures, les degrés, les minutes, & les autres circonstances propres à attirer de benignes influences, & se servir des évocations, des enchantemens, & des talismans qui étoient agréables à la planete; que ces simulacres tenoient la place de ces dieux célestes; & qu'ils étoient entr'eux & nous autant de médiateurs. Leurs pratiques n'étoient pas moins ridicules que leur croyance. Abulfeda rapporte qu'ils avoient coutume de prier la face tournée vers le pôle arctique, trois fois par jour; avant le lever du soleil, à midi, & au soir, qu'ils avoient trois jeûnes, l'un de trente jours,

l'autre de neuf, & l'autre de sept; qu'ils s'abstenoient de manger des fèves & de l'ail; qu'ils faisoient brûler entièrement les victimes, & qu'ils ne s'en réservoient rien pour manger.

Voilà tout ce que les Arabes nous ont appris du système de religion des zabiens. Plusieurs traces de l'Astrologie chaldaique, telle que nous la donnerons à l'article CHALDIÉENS, s'y laissent appercevoir. C'est elle sans doute qui aura été la première pierre de l'édifice de religion que les zabiens ont bâti. On y voit encore quelques autres traits de ressemblance, comme cette ame du monde qui se distribue dans toutes les différentes parties, & qui anime les corps célestes, sur-tout les planetes, dont l'influence sur les choses d'ici-bas est si marquée & si incontestable dans tous les vieux systèmes des religions orientales. Mais ce qui y domine sur-tout, c'est la doctrine d'un médiateur; doctrine qu'ils auront dérobée, soit aux juifs, soit aux chrétiens; la doctrine des génies médiateurs, laquelle a eu un si grand cours dans tout l'Orient, d'où elle a passé chez les cabalistes & les philosophes d'Alexandrie, pour revivre chez quelques chrétiens hérétiques, qui en prirent occasion d'imaginer divers ordres d'aéones. Il est aisé de voir par-là que le zabianisme n'est qu'un composé monstrueux & un mélange embarrassant de tout ce que l'idolâtrie, la superstition & l'hérésie ont pu imaginer dans tous les temps de plus ridicule & de plus extravagant. Voilà pour-quoi, comme le remarque fort-bien Spencer, il n'y a rien de suivi ni de lié dans les différentes parties qui composent le zabianisme. On y retrouve quelque chose de toutes les religions, malgré la diversité qui les sépare les unes des autres. Cette seule remarque suffit pour faire voir que le zabianisme n'est pas aussi ancien qu'on le croit ordinairement; & combien s'abusent ceux qui en donnent le nom à cette idolâtrie universellement répandue des premiers siècles, laquelle adoroit le soleil & les astres. Le culte religieux que les zabiens rendoient aux astres, les jeta, par cet enchaînement fatal que les erreurs ont entr'elles, dans l'astrologie, science vaine & ridicule, mais qui flatte les deux passions favorites de

l'homme ; sa crédulité , en lui permettant qu'il percera dans l'avenir ; & son orgueil , en lui insinuant que sa destinée est écrite dans le ciel. Ceux qui d'entr'eux s'y sont le plus distingués , sont Thebet Ibn Korra , Albategnius , &c.

ARABESQUE ou MORESQUE , f. m. ouvrage de peinture ou de sculpture , qu'on nomme ainsi des Arabes & des Mores , qui employoient ces sortes d'ornemens au défaut de représentations humaines & d'animaux que leur religion défendoit d'employer. On fait encore usage de ces ornemens , que l'on exécute en peinture seulement & non en sculpture ; tels qu'on en voit au château de Meudon : à celui de Sceaux , de Chantilly , à la ménagerie , à Trianon , &c. peint par Audran avec beaucoup d'art , de feu , & d'invention. Berin , Gillot & Vateau ont aussi excellé dans ce genre d'ornemens , dont on s'est servi pour fabriquer aux gobelins & à la savonnerie quelques tapisseries des appartemens du roi , des portières , des paravens , & autres meubles de cette espèce , auxquels ces sortes d'ornemens sont propres , & non ailleurs : aussi nos meilleurs architectes n'en font-ils usage que là , ou tout au plus dans de petits appartemens , comme chambre & salle de bains , cabinets de toilette , garde-robes , &c. & méprisent-ils le mauvais goût de ces sculpteurs , qui prodigent ces ornemens chimériques & imaginaires dans les appartemens qui demandent de la gravité , au lieu de leur préférer ce que la nature nous offre de plus beau dans ses productions. ( P )

\* ARABI , le golfe de *Gli-Arabi* , ( géog. anc. & mod. ) autrefois *Bybis* ou *Lygis* , petit golfe de la mer de Barbarie , entre les côtes de Barca & de l'Égypte.

\* ARABI , la torre de *Gli-Arabi* ; tour & village d'Égypte , situés dans le petit golfe qu'on nomme le golfe des Arabes. Voyez l'article précédent.

§ ARABIE , ( Géogr. ) Cette région qui forme la plus grande presqu'île du monde , a une étendue presque de cinq cents lieues du midi au septentrion , & environ de quatre cents lieues d'orient en occident. Les géographes en ont étendu ou resserré les limites , selon le temps où ils écrivoient ;

quelquefois ils ont compris sous ce nom les contrées voisines qui pouvoient être attribuées à quelques tribus , & quelquefois ils en ont détaché quelques cantons soumis à une domination étrangère.

Cette presqu'île est bornée à l'orient par le golfe Persique , & la baie d'Ormuz , au couchant par la mer rouge , l'isthme de Suès , la Terre Sainte & une partie de la Syrie ; au midi par le détroit de Babel-Mandel & l'océan Indien ; au septentrion par l'Irak , le Kurestan , & la Turquie d'Asie. On lui donne le nom de péninsule , parce qu'elle se rétrécit entre l'Euphrate & la Méditerranée. Les révolutions des temps n'ont point changé son nom primitif ; & dès les siècles voisins du déluge , elle fut connue sous le nom d'*Arab* , que les uns dérivent d'Iarab , fils aîné de Joc-tan , & d'autres d'Araba , canton habité par Ismael : un pays aussi vaste ne put recevoir la même dénomination de tous ses voisins ; ainsi les Syriens l'appellerent *Aribistan* , & nos livres sacrés le désignent sous le nom du pays de Cush. Moÿse a fondé sa division sur les trois différens peuples qui y formerent les premiers établissemens ; & sa géographie exacte & précise n'a point à redouter la sévérité de la critique. Ptolomée est le premier qui a distingué cette région en *Arabie heureuse* , *Arabie pétrée* , & en *Arabie déserte* ; & comme son ouvrage nous est plus familier que ceux des Orientaux , nous l'avons choisi pour guide. Les géographes Arabes , mieux instruits de la situation de leur pays , le partagent en cinq provinces qui s'étendent depuis Ailah ou Galfum sur la mer rouge jusqu'à la mer des Indes. Cette division est d'autant plus naturelle , qu'elle est fondée sur les différens genres de vie de ses habitans , dont les uns errans dans leurs déserts , ne s'arrêtent que dans les lieux où ils trouvent des eaux pour leurs besoins , & des paturages pour leurs troupeaux. Ils n'ont d'autres toits que leurs tentes ; & toute leur richesse consiste dans leur bétail & leurs armes. D'autres se réunissent dans les villes , qui ne sont que d'ignobles bourgades formées d'un assemblage de tentes ou de maisons de cannes & de roseaux. Ces simulacres de villes sont fort distans

distantes les unes des autres , parce que la terre rebelle à la culture ne pourroit fournir assez de productions pour la subsistance d'une multitude rassemblée.

La province de Tehama s'étend sur tout le nord de cette péninsule jusqu'à Eleaf ; on n'y trouve ni villes ni hameaux , & c'est ce qui lui a fait donner le nom du *grand Désert* ; mais comme le sol est le plus bas de toute l'*Arabie* , on y rencontre une quantité de sources , richesse précieuse pour un pays aride & desséché. En sortant de cette province , on entre dans le Najed , pays élevé qui n'offre que des rochers & des déserts , où la disette des eaux proscrit les hommes & les animaux , excepté dans certains cantons plus favorisés , où l'ombre des montagnes garantit des ardeurs du soleil. En s'avancant au sud-est vers l'orient , on trouve l'Hegias , pays dégracié de la nature , où la terre desséchée ne fournit ni eaux , ni fruits , ni moissons ; mais la crédulité superstitieuse y fait germer l'abondance , & cette province , condamnée par la nature à la stérilité , est devenue la plus riche & la plus fortunée de l'*Arabie* ; elle fut connue dès les premiers temps sous le nom de la Madianite , où l'*Arabie féerée*. C'est aux villes de la Mecque & de Médine qu'elle doit son opulence & sa célébrité. L'une s'honore d'avoir donné naissance à Mahomet , & l'autre se glorifie de lui avoir servi d'asyle , lorsqu'au commencement de sa prédication , il fut obligé de se soustraire au glaive de ses persécuteurs. Bien des titres annoblissent cette province : ce fut-là , à ce qu'on dit , qu'Abraham jeta les fondemens du plus ancien temple du monde ; ce fut-là qu'Ismaël , forcé de quitter la maison paternelle , fut chercher une nouvelle patrie ; ce fut-là que Moïse fugitif d'Egypte , se déroba aux vengeances de ceux qui vouloient le punir d'avoir tué un Egyptien ; il s'y maria avec la fille de Jethro , prophete fort révéré , qui donna , disent les Arabes , d'utiles instructions à ce conducteur du peuple Hébreu. C'est encore-là qu'on voit les montagnes d'Oré et Sinai , où l'Eternel donna des loix à son peuple , au bruit des tonnerres & à la lueur des éclairs. C'est par ces titres de noblesse qu'une pro-

vince qui n'offre que des sables & des rochers d'où sortent des eaux ameres , établit sa prééminence & trouve des ressources toujours renaissantes , dans une tradition qui lui est glorieuse & avantageuse. L'Orade , qui est la quatrième partie de cette division , s'étend depuis le Najed jusqu'à la terre d'Oman. Les habitans agrestes & sauvages sont encore plongés dans la barbarie des premiers temps ; ils jouissent en communauté de toutes les productions de la nature , qui n'est pas extrêmement libérale pour eux : l'ignorance où ils sont des commodités de la vie & des raffinemens du luxe , leur fait regarder leur pays ingrat comme la contrée la plus délicieuse de la terre. Quoiqu'on pêche les perles sur leurs côtes , quoique leur sol soit parfumé de poudre d'or , ils sont sans attachement pour ces richesses d'opinion , qu'ils abandonnent à la cupidité des étrangers beaucoup plus à plaindre qu'eux.

La province d'Yemen , plus connue sous le nom d'*Arabie heureuse* , est la plus féconde & la plus étendue ; ce pays si vanté par la verdure de ses arbres , par la pureté de l'air qu'on y respire , par l'excellence de ses fruits , par l'abondance variée de ses productions , n'offre plus aujourd'hui le spectacle de son antique opulence ; on a peine à comprendre comment on a pu donner le nom d'*heureuse* à une contrée où la plus grande partie du sol reste sans culture , & qui , desséchée par des chaleurs brûlantes , ne trouve d'habitans que dans les lieux où les montagnes prêtent le secours de leur ombre : il est donc à présumer que les choses de luxe qu'elle produit . & dont les peuples policés se font un besoin , ont donné lieu de croire que par-tout où l'on trouvoit des superfluités , on jouissoit d'un nécessaire abondant : de même que le vulgaire s'imagine que les lieux les plus fortunés sont ceux qui produisent l'or , les perles & les diamans. Cette province , beaucoup moins féconde que l'Egypte & la Syrie qui lui sont contiguës , ne paroît avoir usurpé le nom d'*heureuse* , que par comparaison avec les contrées stériles & indigentes qui l'environnent.

L'*Arabie* a trop d'étendue pour que les productions de chaque province soient les

mêmes ; on n'y trouve plus ces parfums , cet or , ces perles , ces épicerics dont la source est épuisée , ou dont l'existence pourroit bien n'être qu'imaginaire : ces richesses paroissent avoir été autant de productions des Indes & des côtes d'Afrique , où les Egyptiens alloient les chercher pour les répandre chez les peuples d'occident ; & comme il étoit de l'intérêt de cacher la source de leur abondance , ils aimoient mieux faire croire qu'ils commerçoient en *Arabie* , où l'on ne pouvoit pénétrer , sans exposer sa vie dans les sables & la poussière des déserts. Homere , dans l'énumération qu'il fait des peuples commerçans , ne fait aucune mention des Arabes ; ce sont les Européens qui les ont tirés de l'oubli ; ils ont traversé les mers croyant y trouver la source de toutes les richesses , & ils n'en ont rapporté que le café , qui est devenu un besoin pour les peuples policés , & qui est un bien réel pour le pays qui le produit.

La principale richesse de l'*Arabie* consiste dans ses troupeaux , & sur-tout dans les espèces qui n'exigent pour se nourrir que des herbes succulentes. La vache y donne peu de lait , & la chair du bœuf qui , comme elle , se plaît dans de gras pâturages , est insipide & sans suc. Le veau gras étoit un mets rare & recherché , qu'on réservoir pour les festins de l'hospitalité. Le mouton , le chameau décoroient les tables les plus délicates. Le cochon y est rare , parce qu'il auroit peine à se multiplier dans un pays qui fournit à peine des substances à ses habitans , où l'on trouve peu de pâturages & de bois , de racines & de terres labourables ; presque tous les législateurs de l'orient ont défendu de s'en nourrir parce que , outre que la chair en est fastidieuse & dégoûtante , elle est encore nuisible à la santé : ces animaux sujets à la ladrerie , qui est contagieuse , pourroient la communiquer aux troupeaux dont la chair sert de nourriture aux hommes. Il falloit que l'*Arabie* , malgré la stérilité de son sol , fut surchargée de troupeaux , puisqu'elle en faisoit un grand objet de commerce avec ses voisins ; mais on sait que , dans tous les climats brûlans , il se fait une plus grande consommation de fruits que de viandes. Le bétail n'étoit pas son unique

richesse ; on a beaucoup vanté l'excellence de ses dattes , la suavité de ses parfums , le goût délicieux de ses fruits , la beauté de son ébène & de son ivoire. Toute l'antiquité dépose que les Tyriens y puisoient ces morceaux d'or qu'ils étaloient comme signe de leur puissance : c'étoit , dit-on , dans les provinces méridionales , que germoit ce précieux métal dont les habitans faisoient des tables , des sièges & des lits ; ils ouvroient les entrailles de la terre , d'où ils en tiroient des morceaux de la grosseur d'une noix. Hérodote fait mention d'une rivière qui rouloit tant d'or , que ses eaux portoient tout l'éclat de ce métal : ces richesses étoient inutiles à ces possesseurs , qui préféroient une indigence paresseuse , à des biens qu'il falloit acquérir par un travail pénible. Un nombreux troupeau leur paroissoit une richesse plus réelle que des perles & des diamans , que la nature a enfouis dans le sein de la terre , comme si elle eût prévu qu'ils seroient les alimens de nos maux & de nos crimes.

L'*Arabie* est infestée de toutes les bêtes féroces qui préfèrent aux terres humides , les sables brûlans & les montagnes arides : elles établissent leur demeure dans les cavernes des montagnes , dans les fentes des rochers , ou dans des tanières qu'elles se creusent elles-mêmes. Ces rois solitaires exercent un empire absolu dans les déserts , dont l'homme fier de ses titres , n'est que le monarque dégradé. Mais si les lions , les tigres , les hyenes , les pantheres & les léopards , exercent avec impunité leurs ravages dans les déserts , on trouve dans les montagnes d'autres animaux qui , quoiqu'auSSI féroces , produisent de grands avantages pour le commerce ; tels sont les chats musqués , la civette , la belette odorante , la genette , le chevreuil de mase , & plusieurs autres que l'éducation dépouille de leurs inclinations féroces , & que l'habitude accoutume à la discipline domestique. Ces animaux portent auprès des parties de la génération , un suc dans lequel se filtre une humeur odorante , dont on fait des pommades & des parfums fort recherchés. Les anciens , qui en connoissoient la vertu stimulante , en composoient des philtres. Les peuples de l'orient usent



genre de cet artifice pour suppléer à la frige économique de la nature, trop avare au gré de leurs desirs insatiables. Les Hollandois excellent, dit-on, dans la composition de ces pommades, & en les croit beaucoup plus actives & vivifiantes que celles de l'Arabie & des Indes, qu'on altère par le mélange des drogues odorantes.

Quoique le sol de l'Arabie ne soit en général que sable & poussière, il est certains cantons privilégiés où des sources abondantes arrosent des terrains imprégnés de sël, qui n'ont besoin que d'être amollis par l'humidité pour produire de riches moissons. Tout l'art du cultivateur se borne à bien préparer la terre, pour recevoir les sels qui ont besoin du secours des eaux, pour donner au sol un aliment convenable à la semence qui lui a été confiée. Les déserts couverts de sable n'ont pas la même ressource : les eaux concentrées dans les entrailles de la terre, ne peuvent s'élever dans l'air, ni lui donner ces vapeurs vivifiantes qui, en retombant sur la superficie du sol, s'infiltrant dans son sein pour en favoriser la fécondité. Ainsi, tandis que certains cantons sont rafraîchis par des pluies abondantes, d'autres languissent dans l'aridité. Cette inégalité n'a d'autre cause que la position des eaux : coulent-elles sur la surface de la terre ; l'action du soleil attire des vapeurs humides d'où se forment des orages : font-elles renfermées dans l'intérieur de la terre ; le soleil est impuissant à les en détacher pour tempérer l'ardeur de ses rayons, & le sol brûlé par ses ravages, n'est plus que cendre & poussière. Le même phénomène se fait remarquer dans tous les pays voisins du tropique ; les Grecs établis sur les côtes de Cirene en Afrique, avoient peine à comprendre comment la Lybie, qui étoit contiguë à la Pentapole qu'ils habitoient, éprouvoit une sécheresse continuelle, tandis qu'ils étoient sans cesse inondés de pluies qui leur faisoient dire que leur ciel étoit percé. Quoique l'Arabie soit souvent agitée de tempêtes violentes, l'air y est par-tout également brûlant ; & c'est quand les vents soufflent avec le plus de violence que la chaleur est excessive. L'on est obligé de se coucher par terre pour ne

pas respirer un air de feu, & pour se dérober aux ardeurs d'un foyer que les vents semblent promener dans les airs. (T. V.)

ARABIE, (Comm.) L'intérieur de l'Arabie étoit jusqu'ici pour nous un pays entièrement inconnu. Les voyageurs, dans leurs relations, se sont bornés à la description des côtes de cette vaste contrée qui, sans doute, avoient été le terme de leurs courses. M. Michaëlis, célèbre professeur de Cotingue, proposa au feu roi de Danemarck d'envoyer cinq savans reconnaître le terroir & les productions de l'Arabie : de ces cinq Danois il en mourut quatre sur la route. M. Niebuhr, qui étoit chargé de la partie géographique, a tâché de remplir tout seul le but de son voyage ; il en a publié la relation en 1772 : nous en extrairons ce qu'il y a de relatif à notre objet, en l'abrégéant.

De toutes les cartes de l'Arabie qui ont paru jusqu'ici, ce savant donne la préférence à celle de M. d'Anville, publiée en 1751, sous le titre : *première partie de la carte d'Asie, la Turquie, l'Arabie, l'Inde & la Tartarie.*

Il a aussi recueilli un grand nombre d'inscriptions & de médailles en caractères cunéiformes, & dont il rapporte les explications données par M. Reiske, professeur à Leipsick. Parmi ces antiques on distingue un moyen bronze qui offre l'image de la croix, avec le nom d'un calife & une légende Turque : on cessera d'être étonné d'un aussi bizarre mélange, lorsqu'on saura que cette médaille fut frappée dans un pays qui étoit en même temps gouverné par les empereurs Grecs & par les califes de Bagdad.

L'Arabie est divisée en huit provinces entièrement indépendantes les unes des autres, & qui sont Ardel, Iemen, Hadramant, Oman, les contrées situées le long du golfe Persique, Hadsjar, Medséc, Hedfias, & le pays des Bedouins.

La province d'Iemen qui a 48 milles d'Allemagne de longueur, sur vingt de largeur, est partagée en quatorze districts. Les principaux sont les seigneuries d'Aden & de Kaukebon, le pays du Iemen proprement dit, Chamlan, Kasfigtan,.... De

tous les états d'*Arabie*, l'Emen est le plus uniforme & le mieux policé; gouverné d'abord par des souverains particuliers, il reçut l'Alcoran la septième année de l'hégire.

Cette belle province excita plusieurs fois l'ambition de l'Égypte, & fut soumise aux sultans ottomans. Elle devint la proie de Saladin, de Guri, de Soliman; mais l'ardeur de la liberté triompha toujours des armes ottomanes sur les montagnes de cette province. En 1630, Khaïsem, l'un des scheidhs indépendans, força les bachas Turcs à quitter le pays: l'imaël, son fils, affermit cette heureuse révolution, & prit la qualité d'iman: on l'honora comme un saint pendant sa vie & après sa mort: son renoncement aux plaisirs du siècle, sa fragilité, sa modération, furent les titres de son apothéose. Il n'eut d'autres revenus que le produit de la vente des boues qu'il n'avoit pas dédaigné de faire lui-même.

De toutes les villes commerçantes de l'*Arabie*, la plus riche, la plus florissante, est celle de Moka, située dans un terroir stérile, à 13<sup>d</sup> 19' de latitude. On voit presque toujours son port rempli de vaisseaux qui arrivent d'Égypte & des Indes. Moka fut fondée par un sage de la secte de Sunni, qui s'étoit confiné dans un hermitage des environs. Almanzor, second calife Abasside, bâtit près de la cellule d'un autre philosophe, la ville de Bagdad, qu'on peut appeller la *Babylone* de l'*Arabie*.

Beit-el-fakih (c'est-à-dire, la maison des savans), située au 14<sup>d</sup> 31' de latitude, est maintenant l'entrepôt du commerce du café: c'est au port de cette ville qu'abordent continuellement des vaisseaux de tous les pays, pour acheter cette denrée, devenue si précieuse & si nécessaire en Asie & en Europe. La croupe des montagnes voisines présente de tous côtés des cascades.

Sana, capitale de l'Emen, est le lieu de la résidence de l'iman. Sa situation, peu favorable pour le commerce, n'y attire point cette foule d'étrangers qu'on remarque dans les villes dont nous venons de parler; mais l'air y est infiniment plus pur, plus sain, & le soleil beaucoup moins ardent. Elle commande une vaste plaine où la nature a pris plaisir d'étaler les plus pré-

cieux trésors. Tel est le séjour où quelques pontifes musulmans s'endorment dans les bras de la mollesse & de la volupté.

Taás, éloigné de l'équateur de 1<sup>d</sup> 34', est rempli de mosquées magnifiques, qui attestent son ancienne splendeur.

Aden, l'une des plus anciennes & des plus célèbres villes de l'*Arabie*, située à 12<sup>d</sup> 40' de latitude, a secoué depuis 1740 le joug de la domination de l'iman. Le despotisme des pontifes, le souvenir de l'expulsion des ottomans, encouragerent les habitans à tenter cette révolution. Ils réclamèrent leurs anciens droits, & nommèrent un scheidh qui ne devoit exercer sur eux qu'une puissance paternelle.

Dans la vaste contrée de Hafchid & de Bekil, on trouve plusieurs chefs qui sont autant de souverains sous le titre de *Nakib*. L'iman se fait gloire de les avoir pour alliés; & c'est parmi les Arabes de ce pays, qu'on regarde comme les plus belliqueux, qu'il forme ses meilleures troupes. Le métier de partisan est fort à la mode dans le Nedsjetan; & un scheidh de ce district, appelé *Mekkrami*, traversa l'*Arabie* avec un camp volant, depuis la mer rouge jusqu'au golfe Persique.

Les habitans de Sahan ne connoissent d'autres loix religieuses ou civiles, que celles de l'infinet. Ils se contentent d'une seule femme, & ne marient leurs filles qu'à quinze ans, tandis que dans le district de l'iman, elles sont communément mères à l'âge de neuf ou dix ans.

Les mœurs, les usages, tout chez ce peuple, annonce une simplicité & une innocence qui valent bien, sans doute, les vices aimables des villes polies.

Dans la province d'Oman, les débauches du pontife Seif-Ben, sultan, ont opérées depuis peu une révolution remarquable. Achmet-Ben-Said qui l'a chassé, par la douceur de son regne, fit oublier aux habitans les maux qu'ils avoient soufferts sous de perfides usurpateurs.

Mascat, situé au 23<sup>d</sup> 37' de latitude, a un port aussi sûr que commode. Cette ville, la plus riche & la plus commerçante de l'*Arabie*, qui s'étend le long du golfe Persique, est défendue par deux châteaux. Les Portugais s'emparèrent de cette place

en 1508, & la perdirent 150 années après, parce que le gouverneur avoit enlevé la fille d'un Banian.

Parmi les différentes colonies Arabes, établies sur la plage maritime du golfe Perifique, la plus considérable est la ville d'Abuschahr, éloignée de l'équateur de 28<sup>d</sup> 59'. Celle de Gambron, fondée par Schab-Abbas, a perdu depuis les troubles qui suivirent la mort violente de Schach-Nadir, cette opulence, cette splendeur qu'elle devoit à l'étendue de son commerce.

L'île de Baharein, qui renferme cinquante petits villages, appartient maintenant, ainsi que la pêche des perles qui se fait dans ses parages, au scheich d'Abuschahr, Arabe de nation : elle lui produit environ 67 mille écus.

A cinq lieues de cette île, on trouve la ville de Katif qu'enrichit la pêche des perles, entreprise aux frais des habitans.

Les Arabes de la province de Hedhas, ne dépendent en rien des Ottomans. Il est vrai que le Grand Seigneur a un Bacha à Osiadda, ville maritime de cette contrée ; mais sa juridiction ne s'étend pas au delà des murs de la cité.

Le Sultan envoie chaque année à la Mecque & à Médine quatre ou cinq vaisseaux chargés de denrées, qui sont distribués aux habitans de ces villes. Il fait passer aussi annuellement au siege de la foi Musulmane, des sommes immenses que partagent entr'eux les descendans de Mahomet. Rien de plus simple que l'architecture de la Caba ou maison de Dieu : à deux tiers de sa hauteur, pend une large bande de soie noire, qui présente les principaux passages de l'Alcoran, brodés en or. Les revenus de la plupart des bains, bazars & caravanséras qui sont en Turquie, appartiennent à cette celebre mosquée.

Dans toute la presqu'île de l'Arabie, on ne connoit que deux saisons, la seche & la pluvieuse : celle-ci commence pour la province d'Yemen, vers le milieu de Juin, & finit en Septembre : à Mascat, elle dure depuis le 21 Novembre au 18 Février ; & dans l'Oman, depuis le 19 Février jusqu'au 20 Avril. La chaleur n'est pas moins sujette à des variations que le froid ; à Sara le ther-

momètre n'a jamais été au delà de 85 degrés, depuis le 18 au 29 de Juillet, tandis que dans le Théama, qui est plus bas que Yemen, on l'a vu au 98 degré, depuis le 6 au 21 Août. Les Arabes donnent le nom de *samum* à leur canicule, ainsi qu'à un vent mortel qui souffle pendant les grandes chaleurs dans le désert, entre Bassora, Bagdad, Alep & la Mecque. Pour se garantir du danger qui les menace, les habitans se jettent à terre. Les peuples de l'île de Charedli & de Maredin, n'ont rien à redouter du *samum* : ils couchent en plein air depuis le 15 Mai jusqu'en Octobre, sans en être aucunement incommodés. *Voyez SAMUM.*

Les Arabes ne reconnoissent pour nobles que les descendans de Mahomet & des Scheichs, (seigneurs indépendans.) Presque tous les Schérifs ou Emirs, font remonter leur origine au saint prophete. Les Arabes observent à la rigueur la tolérance religieuse, & sont prêts à recevoir dans leur communion tous ceux qui le desirent. Le gouvernement de Moka paie, à chaque nouveau converti, un écu & un quart par mois, jusqu'à ce qu'il ait appris un métier. Quant à la superstition, elle regne parmi les Arabes comme chez la plupart des autres nations.

On trouve, sur les montagnes de Hedhas, des tribus entieres de Juifs, qui ne reconnoissent d'autre domination que celle de leurs Scheichs ; les chrétiens y sont en petit nombre ; & de tant de temples superbes qui avoient été élevés au vrai Dieu dans cette vaste contrée, il ne leur reste plus qu'une église à Bassora.

L'éducation des Arabes est très-sévère : à peine sont-ils sortis du harem, d'où on les retire à l'âge de quatre à cinq ans, que les peres les tiennent continuellement auprès d'eux, sans leur permettre les amusemens les plus innocens. Le beau sexe ne paroît jamais dans les compagnies : on peut juger par-là du plaisir qu'on y goûte. On n'est guere moins délicat en Arabie sur le point d'honneur, que dans les autres pays.

Les loix pénales ont beaucoup de rapport avec les loix judiciaires. A Sane on décerne la peine de mort contre l'Homicide ; mais, dans quelques autres districts de Yemen,

les parens de l'aîné ont le choix de faire quelq. accommodement avec le meurtrier, ou de se battre en duel.

Les habitans de l'Arabie déserte préfèrent l'état de vierge à la plus riche dot. Le moindre soupçon sur la conduite d'une fille, est une raison suffisante de la renvoyer. Chose singulière ! si un pere surprend sa fille en flagrant délit avec un séducteur, il a le droit de lui ôter la vie ; il n'est point obligé d'examiner si le crime a été volontaire ou non. Les gens aisés se contentent ordinairement d'une femme, parce que les polygames y sont sujets à quelques loix peu commodes.

C'est à tort que la plupart des voyageurs ont avancé, qu'en Arabie les peres vendent leurs filles au plus offrant : il en est peu qui ne soient dotées. La femme peut disposer de sa dot comme d'un bien qui lui appartient exclusivement, & le mari s'engage devant le Cadi, à payer à son épouse, en cas de divorce, une certaine somme spécifiée dans le contrat de mariage : ils ont, l'un & l'autre, le même droit de demander la séparation de biens & de corps.

La vertu d'hospitalité caractérise particulièrement la nation Arabe : les seigneurs des villages vinrent plusieurs fois eux-mêmes inviter M. N... à leur table, & comme le voyageur n'acceptoit point leurs offres, ils lui faisoient passer les mets les plus délicieux. Les écoles sont situées sur les grandes places des villes ; c'est-là qu'on voit chaque étudiant assis devant son pupitre, sans être distrahit par le bruit des passans. La province de Hemen a deux académies, l'une à Zebid, l'autre à Damar. La première est réservée aux Sunnites, la seconde aux Zeïdites. Quand il s'agit de décider des points de controverse, on a recours à l'académie du grand Caire.

Les Arabes, en général, & particulièrement ceux du désert, ont un talent supérieur pour la versification. L'auteur raconte qu'un Scheich, ayant vu un oiseau s'envoler du toit d'une maison qui étoit vis-à-vis de la prison où on l'avoit confiné, composa sur le champ un poëme, dans lequel il faisoit voir combien il y auroit de mérite à lui rendre la liberté. La muse du prisonnier fléchit l'Imam, qui le re-

mit en possession de ses droits primitifs.

Les sciences exactes sont encore au berceau en Arabie ; les connoissances astronomiques de ces peuples se bornent à la notice historique des astres. Dans ce pays, chaque particulier est son propre medecin.

De tous les animaux le cheval y est le plus estimé, sur-tout de l'espèce de ceux que l'on appelle *kochlani*, dont la noblesse est juridiquement prouvée, & que les Bédouins élèvent entre Bassora, Mardin & la frontière de la Syrie : ils ne sont remarquables, ni par leur grandeur, ni par leur beauté, & une agilité extraordinaire, une douceur extrême, un attachement singulier pour leurs maîtres, voilà ce qui en fait le prix. Voyez *Journal Encycl. septembre 1773.* (C.)

ARABIHSSAR, (*Géogr.*) petite ville de la Turquie dans l'Anatolie. Elle est située sur le bord méridional de la riviere Selina : on croit que c'est l'ancienne Alinda. Les maisons qui y restent sont chères, & les habitans pauvres & misérables. (C. A.)

\* ARABIQUE (GOMME), *mat. méd.* est un suc en grumeaux, de la grosseur d'une aveline ou d'une noix, & même plus gros, en petites boules ; quelquefois longs, cylindriques ou vermiculaires ; d'autres fois tortillés, & comme des chenilles repliées sur elles-mêmes ; transparents, d'un jaune pâle ou tout-à-fait jaune, ou brillans ; ridés à la surface ; fragiles, hâsans endedans comme du verre, s'amollissant dans la bouche, s'attachant aux dents ; sans goût, & donnant à l'eau dans laquelle on les dissout une viscosité gluante.

La gomme arabique vient d'Egypte, d'Arabie, & des côtes d'Afrique. Celle qui est blanche ou d'un jaune pâle, transparente, brillante, sèche & sans ordure, est la plus estimée. On en apporte aussi en grands morceaux roussâtres & salés, qu'on vend aux artisans qui en emploient.

Il est constant, dit M. Geoffroi, que la gomme thébâique ou égyptique des Grecs & l'arabique de Sérapion, est un suc gommeux qui découle de l'acacia : mais on doute si celle de nos boutiques est la même que celle des Grecs. M. Geoffroi prouve que ce doute est mal fondé. Voyez la *Matière méd.* L'acacia qui donne la gomme arabique

est, selon lui, un grand arbre fort branchu, dont les racines se distribuent & s'étendent en rameaux, & dont le tronc a souvent un pié d'épaisseur, qui égale, ou même surpasse en hauteur les autres acacia; qui est ferme & armé de fortes épines; qui a la feuille menue, conjuguée & rangée par paires sur une côte de deux pouces de long, d'un verd obscur, longue de trois lignes & large à peine d'une ligne, & dont les fleurs viennent aux aisselles des côtes qui portent les feuilles, ramassées en un bouton sphérique porte sur un pédicule d'un pouce de long, & sont de couleur d'or & sans odeur, d'une seule pièce, en tuyau renflé à son extrémité supérieure, & divisé en cinq segmens; garnis d'un grand nombre d'étamines, & d'un pistil qui dégénère en une gouffe semblable en quelque chose à celle du lupin, longue de cinq pouces ou environ, brune ou roussâtre, aplatie, épaissie d'une ligne dans son milieu, plus mince sur les bords, large inégalement, si fort étranglée par intervalles, qu'elle représente quatre, cinq, six, huit, dix, & même un plus grand nombre de pastilles aplaties, unies ensemble par un fil d'un demi-pouce dans leur plus grande largeur, d'une ligne à peine à l'endroit étranglé; pleines chacune d'une semence ovulaire, aplatie, dure, mais moins que celle du caroubier, de la couleur de la châtaigne; marquée tout autour d'une ligne telle qu'on la voit aux graines de tamarins, & enveloppée d'une espèce de mucilage gommeux, astringent, acide, & roussâtre. Cet acacia, si l'on en croit Augustin Lippi, est commun en Egypte, auprès du grand Caire.

On pile les gouffes quand elles sont encore vertes, & l'on en exprime un suc que l'on fait épaissir & que l'on appelle *suc d'acacia*; mais il découle des fentes de l'écorce, du tronc & des rameaux une humeur visqueuse qui se durcit avec le temps, & qu'on appelle *gomme vermiculaire*.

La *gomme arabique* donne dans l'analyse du slegme limpide, sans goût & sans odeur, un acide roussâtre, une liqueur alcaline, & de l'huile.

La masse noire restée dans la cornue, calcinée au feu de réverbère pendant trente

heures, laisse des cendres erises, dont on retire par lixiviation du sel fixe alkali.

La *gomme arabique* n'a ni goût ni odeur. Elle se dissout dans l'eau, mais non dans l'esprit-de-vin ou l'huile, elle se met en ébullition dans le feu: elle ne s'y enflamme pas; d'où il s'ensuit qu'elle est composée d'un sel salé, uni avec une huile grossière & une portion assez considérable de terre; elle entre dans un grand nombre de médicamens; on la donne même comme ingrédient principal.

Elle peut, par ses parties mucilagineuses, adoucir la lymphé acre, épaissir celle qui est tenue; & appaiser les mouvemens trop violens des larmes. On s'en sert dans la toux, l'enrouement, les catarrhes salés, le crachement de sang, la strangurie, & les ardeurs d'urine. Voyez *Mat. méd.* de M. Geoffroy.

Cette substance, de nature végétale, absolument semblable à celle qui s'échappe par les fentes ou crevasses de la plupart de nos arbres fruitiers, est le corps muqueux, fade ou gommeux des chymistes, appelé vulgairement *mucilage*. Il y a néanmoins quelque différence entre ce corps ou cette gomme, & le mucilage proprement dit; on observe même quelques variétés entre cette gomme, prise dans différens végétaux. La *gomme arabique* est alimentaire, à considérer ses principes; & l'observation vient à l'appui de cette conjecture, déduite de l'analyse chimique. M. Adamson rapporte que les negres qui portent cette gomme dans nos comptoirs du Sénégal, n'ont pas d'autre nourriture durant la traversée des déserts par où ils passent. (*Article de M. LA FOSSE.*)

ARABIKES, adj. pris subst. (*théol.*) secte d'hérétiques qui s'éleverent en Arabie vers l'an de J. C. 207. Ils enseignoient que l'ame naissoit & mouroit avec le corps, mais aussi qu'elle ressusciteroit en même temps que le corps. Eusebe (*l. VI. c. xxxviii*) rapporte qu'on tint en Arabie même, dans le III<sup>e</sup> siècle un concile auquel assista Origene, qui convainquit si clairement ces hérétiques de leurs erreurs, qu'ils les abjurèrent & se rémirent à l'église. Voyez *THNELOPSYCHITES.* (G)

ARABISSE, (*Géogr.*) ville d'Arménie,

jadis manie d'une forteresse. Il y a eu un évêque, & saint Jean Chrysofome s'y réfugièrent dans le temps que les Hautes défolioient le pays dalentour. (C. A)

ARABISTAN, (*Géogr.*) nom que les Turcs & les Persans donnent à l'Arabie moderne.

\* ARABOUTEN, f. m. (*hist. nat. bot.*) grand arbre du Brésil qui donne le bois de Brésil si connu par sa bonne odeur, & dont il seroit à souhaiter qu'on eût une meilleure description. Cette observation est même comme pour tous les arbres étrangers dont on nous apporte des bois; il n'y en a presque aucun qui soit bien connu.

\* ARACA, (*Géog. anc. & mod.*) ville de Chaldée dans la terre de Sennaar, une des plus anciennes du monde, puisqu'elle fut (dit-on) bâtie par Nemrod. On croit que c'est l'ancienne Edesse & l'Orpha d'aujourd'hui.

ARACA-MIRI, (*Hist. nat. bot.*) arbrisseau commun au Brésil. Son fruit mûrit en Mars & en Septembre; il tient de la saveur du musc & de l'arboisier. Il se garde confit. Il est astringent & rafraichissant.

On fait des feuilles & des boutons de l'*araca-miri*, un bain salutaire pour toutes les affections du corps, où l'on peut employer l'astringence. Sa racine est bonne pour la dysenterie; elle est sur-tout diurétique. Ray, *Hist. Plant.*

\* ARACAN, (*Géog. mod.*) royaume maritime des Indes, proche l'embouchure du Gange, bornée au midi par le golfe de Bengale, à l'orient & au septentrion par le royaume d'Ava, à l'occident par le royaume de Bengale. La ville d'*Aracan*, située sur la rivière du même nom, est la capitale de tout le royaume. *Long.* 110-30. *lat.* 20-30.

Le commerce d'*Aracan* n'est pas fort considérable. Pour celui de Pégu il vaut mieux: on y porte des toiles, des mouchoirs, du poivre, de la canelle, de la muscade, des bois odoriferans, & on en tire du gingembre, de l'or, de l'argent, des pierreries & des perles. La manière dont on y commerçoit dans les commencemens étoit assez singulière. Les marchés se faisoient sans mot dire: l'acheteur & le

vendeur se donnoient la main couverte d'un mouchoir, & ils convenoient de prix par les mouvemens des doigts. Voilà un excellent moyen pour prévenir les encheres.

ARACA-PUDA, f. m. (*Hist. nat. botanq.*) plante très-approchant de la roffolis, assez bien destinée sous ce nom par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. X, pag. 39. pl. XX. Les brames l'appellent *mesli*. Jean Commelin lui donne le nom d'*avine myriophylli folio, flore carneo*; & M. Linné, celui de *roffolis Indica, caule ramoso foliis, foliis linearibus*, dans son *systema naturæ*, imprimé en 1767, pag. 225, n<sup>o</sup>. 6.

C'est une herbe vivace, qui se propage par ses racines traçantes dans les sables du Malabar, où elle s'éleve à la hauteur de trois pouces. Sa racine est courte, menue, articulée & fibreuse. Ses tiges, au nombre de cinq à six à chaque pié, sont cylindriques, memes, presque simples, ou divisées en deux rameaux vers leur extrémité, vertes, charnues, tendres, couvertes de poils blanchâtres. Chaque tige est garnie, du bas en haut, de six à huit feuilles alternes, fort écartées, disposées circulairement, semblables à un filet cylindrique, verdâtre, roulé en partie en spirale en dessus, comme les feuilles des fougères avant leur développement, & convert en peu au delà du milieu de sa longueur, de quantité de poils assez longs, ferrés, cylindriques, terminés par un petit globe jaunâtre.

Le bout de chaque branche est terminé par un épi de deux à quatre fleurs rouge-blanchâtres, de deux bonnes lignes de diamètre, portées sur un pédicule presque une fois plus long. Chaque fleur consiste en un calice d'une seule piece, à cinq divisions profondes persistantes en une corolle à cinq pétales égaux & ronds, & en cinq étamines à anthères jaunes, entre lesquelles on voit cinq autres filets sans anthères. Du centre de la fleur s'éleve un ovaire sphérique, contigu aux étamines, couronné par deux styles simples. Cet ovaire, en mirissant, devient une capsule spheroidale à une loge, s'ouvrant en deux valves ou battans, qui portent chacun sur un placenta, élevé comme une ligne longitudinale à leur milieu,

Tieu, nombre de graines sphéroïdes très-petites, d'un fixieme de ligne de diametre, d'abord blanches, en suite verdâtres, en fin noirâtres.

*Qualités.* Toute cette plante est sans goût.

*Usages.* Son sel passé pour le spécifique des obstructions du foie, de la rate & du méientere.

*Remarques.* L'*Araca-puda* a, comme l'on voit, beaucoup de rapport avec le roffolis, mais il en differe assez par les cinq filets d'étamines qu'il y a de plus, & par le nombre des styles & des battans de son fruit, pour en faire un genre différent dans la famille des pourpiers. Consultez, à cet égard, nos *familles des plantes*; vol. II, pag. 245.

Quoique M. Linné ait confondu cette plante avec celle de Ceylan, que les habitans de cette île appellent *kandulæssa*, nous la croyons trop différente pour ne la pas distinguer comme une espece particuliere, que nous allons décrire.

#### Deuxieme espece. KANDULÆSSA.

Le *kandulæssa*, ainsi nommé à l'île de Ceylan, du mot *kandula*, qui, dans le langage du pays, veut dire *une larme*, parce que ses feuilles sont toujours couvertes de gouttelettes d'eau qui ressemblent à des larmes, a été figuré assez bien, quoique sans détails, par M. Burmann, dans son *thesaurus Zeylanicus*, pag. 209, pl. XCIV, fig. 1. où il le désigne sous le nom de *rossolis ramosus caule folioso*. Hartog l'appelloit, *saxifraga Zeylanica muscosa, minutissimo folio, flore albo*.

Il differe principalement de l'*Araca-puda*, en ce que ses tiges ont communément cinq à six pouces de hauteur, & qu'elles se ramifient en deux, non pas à leur extrémité supérieure, mais dans le bas, un peu au dessus des racines. Ses feuilles sont plus menues, plus courtes, couvertes de poils à peine jusqu'au milieu de leur longueur.

Ses fleurs sont blanches, à pétales moins ronds, elliptiques, une fois plus longs que larges; elles sortent rarement du bout des branches, mais pour l'ordinaire solitairement, ou disposées en épi, de deux à trois, de l'aisselle des feuilles, portées chacune sur

un péduncule, un à trois fois plus long qu'elles.

*Remarques.* Ces caracteres font, à moi avis, bien suffisans, pour ne pas confondre le *kandulæssa* avec l'*Araca-puda*, comme a fait M. Linné d'après M. Burmann. (M. ADANSON.)

ARACARI, f. m. (*Hist. nat. Ornith.*) c'est une espece de toucan, ainsi nommé au Brésil, au rapport de Marggrave, qui, dans son *histoire naturelle du Brésil*, pag. 317, en a donné une figure passable, laquelle a été copiée par Jonkston & Ruysch, pag. 148, pl. LX de son *histoire naturelle des oiseaux*, & par Willughby, pl. XXII de son *ornithologie*. Belon avoit publié, dès l'année 1750, une assez bonne figure de son bec, sous le nom d'*oiseau des Terres-Neuves*, dans son *histoire naturelle des oiseaux*, pag. 184, & sous celui d'*oiseau aquatique apporté des Terres-Neuves. Portraits d'oiseaux*, pag. 40. M. Brisson l'appelle *toucan verd, tucanæ spernæ obscuræ-viridis, infernæ sulphureæ, capite, gutture & collo nigris; dorso infimo, uropigio, rectricibus caudæ superioribus, & tenui transversâ in ventre coccineis, rectricibus supernæ obscuræ, infernæ dilute viridibus*.... *tucana Brasiliensis viridis*; & il en donne une bonne figure dans son *ornithologie*, vol. IV, pag. 426, n°. 9. pl. XXXIII, fig. 2.

Cet oiseau est un peu plus gros qu'un fort merle; il a seize pouces & demi de longueur, du bout du bec jusqu'à celui de la queue, treize pouces & demi jusqu'au bout des ongles, & deux pouces deux tiers d'épaisseur aux épaules. Son bec a quatre pouces deux lignes & demie de longueur, depuis son extrémité jusqu'aux coins de la bouche, & seize lignes d'épaisseur, c'est-à-dire, de profondeur à son origine. Sa queue a six pouces & un quart, son pied seize lignes & demie, son doigt antérieur le plus long, dix-sept lignes & demie. Ses ailes, lorsqu'elles sont étendues, ont dix-sept pouces de vol, & pliées, elles n'atteignent guere au delà du croupion ou de l'origine de la queue.

L'*Aracari* a la tête petite, comprimée; le col médiocrement long, les ailes & les pieds courts, la queue longue, arrondie au bout, composée de dix plumes roides,

rondes, dont les intermédiaires font les plus longues. Le bec est extrêmement grand, de la grosseur de la tête, de forme conique, très-allongé, comprimé par les côtés, arqué ou courbé légèrement en bas vers son extrémité, creux intérieurement, plus léger qu'une éponge, dentelé sur presque toute la longueur des deux demi-becs, dont le supérieur est une fois plus profond que l'inférieur, & plus allongé. Sa langue est longue de trois pouces, très-mince, très-légère, noire, ornée de deux côtés de barbes, comme une plume. Ses doigts sont au nombre de quatre, distincts ou séparés, jusqu'à leur origine, sans aucune membrane, & disposés de manière que deux sont tournés en devant & deux en arrière, comme dans le perroquet. Ses yeux sont grands à prunelle noire, entourée d'un iris jaune. Les narines sont nues, rondes, placées à l'origine du demi-bec supérieur.

Le verd, le jaune, le rouge & le noir, sont les quatre couleurs dominantes qui parent cet oiseau. Sa tête, sa gorge & son cou sont noirs; son dos, ses ailes, sa queue, ses cuisses & ses pieds, d'un verd-obscur & noirâtre, à-peu-près comme dans nombre de poissons; son ventre jaune, tacheté de verd vers le croupion, & traversé à son milieu par une bande couleur de sang, large d'un bon travers de doigt. Le croupion en dessus est aussi couleur de sang, ainsi qu'une tache qui entoure les yeux, mais qui est plus obscure, & qui tire un peu sur le marron. Le dessous de la queue & des ailes, est d'un verd-clair ou cendré-verd. Ses ongles sont noirs comme son bec, qui n'a de blanc que les côtés du demi-bec supérieur, & une ligne anguleuse qui indique la separation d'avec la tete.

*Mœurs.* Cet oiseau est commun au Brésil & à Cayenne. Son cri ordinaire est aigu, sans être très-bruyant: il semble prononcer le mot *aracari*, par lequel les habitants ont coutume de le désigner. (M. ADANSON.)

\* ARACUNA, (Geog.) bourg d'Espagne dans l'Andalousie, à la source de la riviere de l'into.

ARAC-GELELAN, (Géog.) petit pays du Chaldan, province du royaume de Perse. Boudrand.

ARACHIONA, f. m. (Hist. nat. bot.)

genre de plante à fleur papilionacée. Le pistil devient dans la suite un fruit membraneux oblong, qui munit dans la terre, & que l'on nomme par cette raison *pistache de terre*. Ce fruit est composé d'une seule capsule qui renferme une ou deux semences tendres & oblongues. Plumier, *Nova plantarum genera*. Voyez PLANTE. (1)

ARACHNÉ, (Myth.) fille d'Idmon, de la ville de Colophon, disputa à Minerve la gloire de travailler mieux qu'elle en toile & en tapisserie. Le défi fut accepté; & la déesse voyant que l'ouvrage de sa rivale étoit d'une beauté achevée, lui jeta sa navette à la tête, ce qui chagrina *Arachné* au point qu'elle se pendit de désespoir; & les Dieux, par pitié, la changerent en araignée. Le travail de l'araignée a probablement donné lieu à cette fable. (+)

ARACHNOÏDE, f. f. en terme d'Anatomie, c'est une membrane fine, mince, transparente, qui regne entre la dure-mere & la pie-mere, & que l'on croit envelopper toute la substance du cerveau, la moelle allongée, la moelle de l'épine. Voyez MÉNINGE & CERVEAU.

Ce mot est dérivé du grec *ἀράχνη*, une araignée, une toile d'araignée, & de *εἶδος*, forme: eu égard à la finesse de la partie que l'on croit ressembler à une toile d'araignée. Elle fut décrite pour la première fois par Varole.

Plusieurs Anatomistes nient l'existence de cette troisième meninge ou membrane, & prétendent que l'on doit plutôt la regarder comme la lame externe de la pie-mere, dont la lame interne s'insinue entre la circonvolution du cerveau. Voyez PIE-MERE.

*Arachnoïde* se prend pareillement pour une tunique fine & délicate qui enveloppe l'humeur cristalline. Voy. CRYSTALLIN.

Cette tunique est appelée par d'autres *crysalloïde* ou *capsule du cristallin*. Plusieurs ont même douté de son existence; ce qui est d'autant plus extraordinaire que Galien en parle, & la compare à une pellicule d'oignon. Vésale la compare à de la corne fine & transparente. Il en a été de la trouver dans les quadrupèdes, particulièrement dans le mouton, le bœuf, le cheval; & quoiqu'il soit un peu plus difficile de la



découvrir dans l'homme, néanmoins une personne qui l'a vue une seule fois, pourra la trouver assez vite.

Ce qu'il y a de surprenant, c'est que Briggs n'en dit pas un mot; & qu'un aussi habile Anatomiste que Ruysch en a douté fort long-temps; ce ne fut qu'un moyen d'injections qu'il la découvrit, quoiqu'elle soit très-aisée à discerner dans un mouton, comme je l'ai déjà dit.

L'*Arachnoïde* est adhérente par sa partie postérieure à la tunique vitrée. Dans l'homme elle est deux fois aussi épaisse qu'une toile d'araignée, au moins par sa partie antérieure. Dans un bœuf elle est encore aussi épaisse que dans l'homme; & dans un cheval elle est plus épaisse que dans un bœuf.

Cette tunique a trois usages: 1°. de retenir le cristallin dans le chaton de l'humour vitrée, & d'empêcher qu'il ne change de situation; 2°. de séparer le cristallin de l'humour aqueux, & d'empêcher qu'il n'en soit continuellement humecté; 3°. les vaisseaux lymphatiques fournissent une liqueur qu'ils déposent dans sa cavité, par le moyen de laquelle le cristallin est continuellement rafraîchi, & tenu en bon état; de sorte que quand cette liqueur manque, le cristallin se sèche bientôt, devient dur & opaque, & peut même être réduit en poudre. Voyez Petit, *Mém. de l'Acad. Roy. des Scienc. an. 1730. p. 622.* & suiv. Voyez CILIAIRE & TUNIQUE. (L)

ARACHOSIE ou ARACHOTIS, (*Géogr.*) contrée d'Asie dont parlent les anciens géographes. Sa capitale étoit Alexandriopolis: on la plaçoit entre l'Inde & la Perse. On croit que c'est aujourd'hui le pays connu sous le nom moderne de *Haican*, aux frontières du Candahar. (C. A.)

ARACK, f. m. (*Comm.*) Espece d'eau-de-vie que font les Tartares - Tungutes, sujets du Czar ou grand duc de Moscovie.

Cette eau-de-vie se fait avec du lait de cavale qu'on laisse aigrir, & qu'ensuite on distille à deux ou trois reprises entre deux pots de terre bien bouchés, d'où la liqueur sort par un petit tuyau de bois. Cette eau-de-vie est très-forte & enivre plus que celle de vin. (G)

\* ARACLEA, (*Géog.*) V. HÉRACLÉE.

\* ARACOUA ou ARCHOVA, bourg

de Grece dans la Livadie, proche le golfe de Iépante. On croit que c'est l'ancienne Anbrifite.

\* ARACUTES ou ARACUITES, f. m. pl. (*Géog.*) peuples de l'Amérique méridionale dans le Brésil, dans le voisinage de la préfecture des Pernambuco.

\* ARACYNAPPIL, (*Hist. nat. bot.*) *malo aurantio parvis fructibus similibus*, est la seule plante dont Ray ait fait mention, sans lui assigner ni propriété ni usage.

\* ARAD, (*Géog. anc. & sainte*) ville des Amorrhéens au midi, de la tribu de Juda, vers le désert de Cadès.

\* ARAD, (*Géog.*) ville de la haute Hongrie sur la rive droite de la Marisch.

\* ARADUS, (*Géog. anc. & mod.*) île & ville de la Phénicie sur la côte de la mer de Syrie, proche de Tortose, qui se nommoit *Antaradus*. Les anciens ont cru que ce fut près d'*Antaradus* qu'Andromède fut exposée au montstre marin.

ARÆPHILENORUM, (*Géog. Hist.*) lieu d'Afrique, non loin de la mer Méditerranée, au bout de la Cyrénaïque, & aux confins de la province Tripolitaine. Les François le nomment le *Fort-de-Sable*. Salluste en donne l'origine dans sa digression sur la guerre de Carthage contre Cyrrhene. C'est un des monumens les plus frappans de l'enthousiasme auquel ait pu porter jadis l'amour de la patrie. Deux Freres Carthaginois, nommés *Philenes*, qui avoient été choisis pour fixer les bornes du territoire de Carthage, aimèrent mieux se laisser enterrer vifs en cet endroit par les Cyrrhéniens, que de reculer en arriere. En mémoire d'un tel sacrifice, leurs compatriotes firent élever deux autels sur leur tombeau, & on y bâtit ensuite un petit bourg, qui a toujours conservé le nom d'*Aræ Philenorum*. (C. A.)

ARAFAT, (*Géog. & Hist. mod.*) montagne peu éloignée de la Mecque, remarquable par la cérémonie qu'y pratiquent les pèlerins Turcs. Après avoir fait sept fois le tour du temple de la Mecque, & avoir été arrosés de l'eau du puits nommé *Zemzem*, ils s'en vont sur le soir au mont *Arafat*, où ils passent la nuit & le jour suivant en dévotion & en priere. Le lendemain ils égorgent quantité de moutons

dans la vallée de Mina, au pié de cette montagne ; & après en avoir envoyé quelque partie par présent à leurs amis , ils distribuent le reste aux pauvres ; ce qu'ils appellent *faire le corban*, c'est-à-dire l'oblation : ce qu'ils exécutent en mémoire du sacrifice qu'Abraham voulut faire de son fils Isaac sur cette même montagne, selon eux. Au haut de cette montagne il n'y a qu'une mosquée & une chaire pour le prédicateur, mais point d'autel. On n'y brûle aucun des moutons égorgés ; c'est pourquoi ce *corban* n'est point un sacrifice proprement dit, & encore moins un holocauste, comme l'ont avancé quelques historiens. Ricaut, *de l'emp. Ottom.* (G)

\* ARAGON, (*Géog.*) royaume & province considérable d'Espagne, bornée au septentrion par les Pyrénées qui la séparent de la France ; à l'occident par la Navarre & les deux Castilles ; au midi par le royaume de Valence ; & à l'orient par une partie du royaume de Valence & par la Catalogne. Saragosse en est la capitale, & l'Ebre la rivière la plus considérable. Ce royaume prend son nom de l'*Aragon*, petite rivière qui y coule.

\* ARAGON-SUBORDANT, petite rivière d'Espagne dans le royaume d'Aragon, qui a sa source dans les Pyrénées, passe à Jacafa, Senguella, &c. se joint à l'Agra, & se jette dans l'Ebre.

ARAIGNE ou ARAIGNÉE, f. f. poisson de mer, mieux appelé du nom de *vive*. Voyez VIVE. (I)

ARAIGNÉE, f. f. (*Hist. nat. Zoolog.*) genre d'insecte dont il y a plusieurs espèces fort différentes les unes des autres : on reconnoît aisément dans le corps d'une *araignée* la tête, la poitrine, le ventre & les pattes ; la tête & la poitrine composent la partie antérieure du corps ; les pattes sont attachées à la poitrine ; & le ventre, qui est la partie postérieure, y tient par un étranglement ou par un anneau fort petit : la tête & la poitrine sont couvertes d'une croûte dure & écailleuse dans la plupart des *araignées*, & le ventre est toujours enveloppé d'une peau souple ; les pattes sont dures comme la partie antérieure du corps ; le corps est couvert de poils. Toutes les espèces d'*araignée* ont plusieurs

yeux bien marqués, qui sont tous sans paupière, & couverts d'une croûte dure, polie & transparente. Voyez INSECTE. Dans les différentes espèces d'*araignées*, ces yeux varient pour la grosseur, le nombre & la situation ; elles ont sur le front une espèce de serre ou de tenaille, composée de deux branches un peu plates, couvertes d'une croûte dure, garnies de pointes sur les bords intérieurs ; les branches sont mobiles sur le front, mais elles ne peuvent pas s'approcher au point de faire toucher les deux extrémités l'une contre l'autre ; le petit intervalle qui reste peut être fermé par deux ongles crochus & fort durs, qui sont articulés aux extrémités des branches de la serre : c'est au moyen de cette serre que les *araignées* saisissent leur proie, qui se trouve alors fort près de la bouche qui est derrière cette serre. Elles ont toutes huit jambes, articulées comme celles des écrevisses. Voyez ECREVISSÉS. Il y a au bout de chaque jambe deux ongles crochus, mobiles, & garnis de dents comme une scie : il y a un troisième ongle crochu, plus petit que les deux premiers, & posé à leur origine ; celui-ci n'est pas garni de dents. On trouve entre les deux grands ongles un paquet que l'on peut comparer à une éponge, qui contient une liqueur visqueuse ; cette sorte de glu retient les *araignées* contre les corps polis sur lesquels les crochets des pattes n'ont point de prise : cette liqueur tarit avec l'âge. On a observé que les vieilles *araignées* ne peuvent pas monter contre les corps polis. Outre les huit jambes dont on vient de parler, il y a de plus auprès de la tête deux autres jambes, ou plutôt deux bras ; car elles ne s'en servent pas pour marcher, mais seulement pour manier la proie qu'elles tiennent dans leurs serres.

On voit autour de l'anus de toutes les *araignées* quatre petits mamelons musculeux, pointus à leur extrémité, & mobiles dans tous les sens : il sort de l'endroit qui est entre ces mamelons, comme d'une espèce de filière, une liqueur gluante dont est formé le fil de leur toile & de leurs nids ; la filière a un sphincter qui l'ouvre & qui la resserre plus ou moins ; ainsi le

fil peut être plus gros ou plus fin. Lorsque l'araignée est suspendue à son fil, elle peut l'allonger, & descendre par son propre poids en ouvrant la filière, & en la fermant elle s'arrête à l'instant.

Les araignées mâles sont plus petites que les araignées femelles; il faut quelquefois cinq ou six mâles des araignées de jardin, pour faire le poids d'une seule femelle de la même espèce. Toutes les espèces d'araignées sont ovipares: mais elles ne font pas toutes une égale quantité d'œufs; elle les pondent sur une portion de leur toile: ensuite elle tiennent les œufs en un peloton, & elles les portent dans leurs nids pour les couvrir. Si on les force alors de sortir du nid, elles les emportent avec elles entre leurs serres. Dès que les petits sont éclos, ils commencent à s'aler, & ils grossissent presque à vue d'œil. Si ces petites araignées peuvent attraper un moucheron, elles le mangent: mais quelquefois elles passent un jour ou deux, & même plus, sans qu'on les voie prendre de nourriture: cependant elles grossissent toujours également, & leur accroissement est si prompt, qu'il va chaque jour à plus du double de leur grandeur.

M. Homberg a distingué six principales espèces d'araignées, ou plutôt six genres; car il prétend que toutes les autres espèces qu'il connoissoit pouvoient s'y rapporter. Ces six genres sont l'araignée domestique, l'araignée des jardins, l'araignée noire des caves ou des vieux murs, l'araignée vagabonde, l'araignée des champs, qu'on appelle communément le sauteur, parce qu'elle a les jambes fort longues, & l'araignée enragée, que l'on connoit sous le nom de tarantule. Voyez TARENTULE. Le caractère distinctif que donne M. Homberg, n'est pas facile à reconnoître, puisqu'il s'agit de la différente position de leurs yeux, qui sont fort petits: à ce caractère il en ajoute d'autres qui sont plus sensibles, & par conséquent plus commodes: mais ils ne sont pas si constants.

Les araignées domestiques ont huit petits yeux, à-peu-près de la même grandeur, placés en ovale sur le front: leurs bras sont plus courts que les jambes, mais au reste ils leur ressembloient parfaitement;

elles ne les posent jamais à terre. Ces araignées sont les seules de toutes les autres araignées qui quittent leur peau, même celle des jambes, chaque année, comme les écrevilles. Il leur vient une maladie dans les pays chauds, qui les couvre d'insectes & de poux. L'araignée domestique vit assez long-temps. M. Homberg en a vu une qui a vécu quatre ans: son corps ne grossissoit pas, mais ses jambes s'allongeoient. Cette espèce d'araignée fait de grandes & larges toiles dans les coins des chambres & contre les murs: lorsqu'elle veut commencer une toile, elle écarte ses mamelons, & elle applique à l'endroit où elle se trouve une très-petite goutte de liqueur gluante qui sort de la filière: cette liqueur se colle; voilà le fil attaché: en s'éloignant elle l'allonge, parce que la filière est ouverte, & fournit sans interruption au prolongement de ce fil. Lorsque l'araignée est arrivée à l'endroit où elle veut que la toile aboutisse, elle y colle son fil, & ensuite elle s'éloigne de l'espace d'environ une demi-ligne du fil qui est tendu, & elle applique à cette distance le second fil qu'elle prolonge pareillement au premier, en revenant, pour ainsi dire, sur ses pas; & lorsqu'elle est arrivée au premier point, elle l'attache, & elle continue ainsi de suite sur toute la largeur qu'elle veut donner à sa toile. Tous ces fils parallèles sont, pour ainsi dire, la chaîne de la toile: reste à faire la trame. Pour cela, l'araignée tire des fils qui traversent les premiers, & elle les attache par un bout à quelque chose d'étranger, & par l'autre au premier fil qui a été tendu; de sorte qu'il y a trois côtés de la toile qui sont attachés: le quatrième est libre: il est terminé par le premier fil qui a été tiré; & ce fil, qui est le premier du premier rang, c'est-à-dire de la chaîne, sert d'attache à tous ceux qui traversent en croix les fils du premier rang, & qui forment la trame. Tous ces fils étant nouvellement filés, sont encore humides, & se collent les uns aux autres dans tous les endroits où il se croisent, ce qui rend la toile assez ferme. D'ailleurs, à mesure que l'araignée passe un fil sur un autre, elle les serre tous deux avec ses mamelons, pour les coller ensemble: de

plus, elle triple & quadruple les fils qui bœdent la toile, pour la rendre plus forte dans cet endroit, qui est le plus exposé à se déchirer.

Une *araignée* ne peut faire que deux ou trois toiles dans sa vie, supposé même que la première n'ait pas été trop grande; après cela elle ne peut plus fournir de matière glutineuse. Alors, si elle manque de toile pour arrêter sa proie, elle meurt de faim: dans ce cas il faut qu'elle s'empare par force de la toile d'une autre *araignée*, ou qu'elle en trouve une qui soit vacante; ce qui arrive, car les jeunes *araignées* abandonnent leurs premières toiles pour en faire de nouvelles.

Les *araignées* de la seconde espèce sont celles des jardins; elles ont quatre grands yeux placés en carré au milieu du front, & deux plus petits sur chaque côté de la tête. La plupart de ces *araignées* sont de couleur feuille-morte; il y en a de tachetées de blanc & de gris; d'autres qui sont toutes blanches; d'autres enfin de différentes teintes de vert: celles-ci sont plus petites que les blanches; les grises sont les plus grosses de toutes: en général, les femelles de cette espèce ont le ventre plus gros que celles des autres espèces, & les mâles sont fort menus. Ces *araignées* sont à l'épreuve de l'esprit-de-vin, de l'eau-forte, & de l'huile de vitriol; mais l'huile de térébenthine les tue dans un instant: on peut s'en servir pour détruire leur niche, où il s'en trouve quelquefois une centaine.

Il est plus difficile aux *araignées* des jardins de faire leur toile, qu'aux *araignées* domestiques: celles-ci vont aisément dans tous les endroits où elles veulent l'attacher; les autres travaillant, pour ainsi dire, en l'air, trouvent plus difficilement des points d'appui, & elles sont obligées de prendre bien des précautions, & d'employer beaucoup d'industrie pour y arriver. Elles choisissent un temps calme, & elles se posent dans un lieu avancé: là elles se tiennent sur six pattes seulement, & avec les deux pattes de derrière, elle tirent peu-à-peu de leur filière un fil de la longueur de deux ou trois aunes, ou plus, qu'elles laissent conduire au hasard. Dès que ce fil touche

à quelque chose, il s'y colle; l'*araignée* le tire de temps en temps, pour savoir s'il est attaché quelque part; & lorsqu'elle sent qu'il résiste, elle applique sur l'endroit où elle est, l'extrémité du fil qui tient à son corps; ensuite elle va le long de ce premier fil jusqu'à l'autre bout qui s'est attaché par hasard, & elle le double dans toute sa longueur par un second fil; elle le triple & même elle le quadruple, s'il est fort long, afin de le rendre plus fort; ensuite elle s'arrête à-peu-près au milieu de ce premier fil, & de-là elle tire de son corps, comme la première fois, un nouveau fil qu'elle laisse flotter au hasard; il s'attache par le bout quelque part, comme le premier; l'*araignée* colle l'autre bout au milieu du premier fil; elle triple ou quadruple ce second fil, après quoi elle revient se placer à l'endroit où il est attaché au premier: c'est à-peu-près un centre, auquel aboutissent déjà trois rayons: elle continue de jeter d'autres fils, jusqu'à ce qu'il y en ait un assez grand nombre pour que leurs extrémités ne se trouvent pas fort loin les unes des autres; alors elle tend des fils de travers qui forment la circonférence, & auxquels elle attache encore de nouveaux rayons qu'elle tire du centre: enfin tous les rayons étant tendus, elle revient au centre, & y attache un nouveau fil qu'elle conduit en spirale sur tous les rayons, depuis le centre jusqu'à la circonférence. L'ouvrage étant fini, elle se niche au centre de la toile, dans une petite cellule où elle tient sa tête en bas & le ventre en haut, peut-être parce que cette partie, qui est fort grosse, incommoderoit l'*araignée* dans une autre situation; peut-être aussi cache-t-elle ses yeux, qui sont sans paupière, pour éviter la trop grande lumière qui pourroit les blesser. Pendant la nuit, & lorsqu'il arrive des pluies & de grands vents, elle se retire dans une petite loge qu'elle a eu soin de faire au dessus de sa toile sous un petit abri. On pourroit croire que ce petit asyle est ordinairement l'endroit le plus haut, parce que la plupart des *araignées* montent plus aisément qu'elles ne descendent.

Les *araignées* attendent patiemment que des mouches viennent s'embarraffer dans

leurs toiles ; dès qu'il en arrive , elles faifillent la proie , & l'emportent dans leur nid pour la manger. Lorsque les mouches font allez groffes pour réfifter à l'*araignée* , elle les enveloppe d'une grande quantité de fils qu'elle tire de fa filiere , pour lier les ailes & les pattes de la mouche. Quelquefois il s'en trouve de fi fortes , qu'au lieu de s'en faifir , l'*araignée* la délivre elle-même en détachant les fils qui l'arrètent , ou en déchirant fa toile. Dès que la mouche est dehors , l'*araignée* raccommode promptement l'endroit qui est déchiré , ou bien elle fait une nouvelle toile.

La troisieme espece d'*araignée* comprend celles des caves , & celles qui font leurs nids dans les vieux murs : elles ne paroiffent avoir que six yeux à-pen-près de la même grandeur , deux au milieu du front , & deux de chaque côté de la tête , elles font noires & fort velues : leurs jambes font courtes. Ces *araignées* font plus fortes & vivent plus long-temps que la plupart des autres ; elles font les seules qui mordent l'homme les attaque ; aussi ne prennent-elles pas tant de précautions que les autres pour s'affûrer de leur proie ; au lieu de toile , elles tendent folement des fils de sept à huit pouces de longueur , depuis leur nid jusqu'au mur le plus prochain. Dès qu'un insecte heurte contre u de ces fils en marchant sur le mur , l'*araignée* est avertie par l'ébranlement du fil , & fort aussi-tôt de son trou pour s'emparer de l'insecte , elles emportent les guêpes mêmes , que les autres *araignées* évitent à cause de leur aiguillon ; celles-ci ne les craignent pas , peut-être , parce que la partie antérieure de leur corps & leurs jambes font couvertes d'une écaille extrêmement dure , & que leur ventre est revêtu d'un cuir fort épais ; d'ailleurs leurs serres font assez fortes pour braver le corcelet des guêpes.

Les *araignées* de la quatrième espece qui font les vagabondes , ont huit yeux , deux grands au milieu du front , & six plus petit sur le même front que les grands d'un côté , deux autres pareils sur le derrière de la tête , & un ou deux très-petits entre le front & le derrière de la tête. Ces *araignées* font de différentes grandeurs &

de couleurs différentes ; il y en a de blanches , de noires , de rouges , de grises , & de tachetées : leurs bras ne font pas terminés par des crochets , comme ceux des autres *araignées* , mais par un bouquet de plume qui est quelquefois aussi gros que leur tête ; elles s'en servent pour envelopper les mouches qu'elles faifissent , n'ayant point de toile ni de fils pour les lier. Ces *araignées* vont chercher leur proie au loin , & la surprennent avec beaucoup de ruse & de finesse.

Les *araignées* de campagne , appellées les *faucheurs* , qui font celles de la cinquieme espece , ont huit yeux , disposés bien différemment de ceux des autres especes ; il y en a deux noirs au milieu du front , si petits , & placés si près l'un de l'autre , qu'on pourroit les confondre. Sur chaque côté du front il se trouve trois autres yeux plus gros , & arrangés en forme de tresse sur une bosse ; leur cornée est fort convexe & transparente , & le fond de l'œil est noir. La tête & la poitrine de ces *araignées* font aplaties , & ont quelque transparence ; l'écaille qui les recouvre est fort fine , lisse & transparente ; il y a une grande tache sur la tête ; les jambes font fort menues , velues , & beaucoup plus grandes à proportion que celles des autres *araignées* : les bras font extrêmement courts & fort charnus ; ils font fort différents des jambes. Voyez les mémoires de M. Homberg , dans les mémoires de l'académie royale des Sciences , année 1707.

Il y a en Amérique une très-grosse espece d'*araignées* , qui occupent une espace d'environ sept pouces de diametre , lorsque les pattes font fort tendues. Ces *araignées* font couvertes d'un poil roux , & quelquefois noir , assez long ; les jambes font terminées par une petite pince de substance de corne noire fort dure. Cet insecte a sur le devant de la tête deux crochets de la même substance que les pattes , fort pointus , & d'un noir luisant. On croit que ces crochets guérissent du mal de dents , si on s'en sert comme de cure-dents ; on croit aussi , mais peut-être avec plus de fondement , que cette *araignée* est autant venimeuse que la vipere : on dit qu'elle darde son venin fort loin ;

que si on la touche, en ressent une démangeaison comme celle qui est causée par des ortils; & que si on comprime cet insecte, on éprouve la piquure d'un petit aiguillon très-venimeux. Les œufs sont dans une coque fort grosse, formée par une pellicule assez semblable au canepin, il y a au dedans de la soie qui enveloppe les œufs. Ces *araignées* portent cette coque attachée sous le ventre: on dit que leurs toiles sont si fortes qu'elles arrêtent les petits oiseaux. Il y a des especes de colibris, qui sont beaucoup plus petits que ces *araignées*, & qui n'ont pas assez de force ou de courage pour les empêcher de manger leurs œufs, dont elles sont fort avides. Voyez COLIBRI.

On a donné à certaines *araignées* le nom de phalange, *phalangium*. Il y a différentes opinions sur la vraie signification de ce nom; les uns ont cru qu'il n'appartenoit qu'aux *araignées* qui n'ont que trois phalanges, c'est-à-dire, trois articulations dans les pattes, comme nous n'en avons que trois dans les doigts; d'autres ont prétendu que le nom de *phalange* ne convenoit qu'aux *araignées* venimeuses, *araneï noxii*, telles que la tarentule, la grosse *araignée* d'Amérique, &c. Voyez PHALANGE.

En général les *araignées* vivent d'insectes, & elles sont si voraces qu'elles se mangent les unes les autres.

On détruit les *araignées* autant qu'on peut, parce qu'elles rendent les maisons mal propres en y faisant des toiles. Outre ce motif, la plupart des gens ont une aversion naturelle de cet insecte, & lui trouvent un aspect hideux: enfin on l'évite & on le craint, parce qu'on le croit venimeux. On a soupçonné que sa morsure ou sa piquure étoient venimeuses; & on a prétendu que si quelqu'un avaloit une *araignée*, il éprouvoit des symptômes qui dénotoient le venin de cet insecte. Je ne fais si la chaleur du climat peut rendre les *araignées* venimeuses, ou si cette mauvaise propriété est particulière à quelques especes, comme à la tarentule. Ce qui me paroît certain, c'est qu'on ne ressent aucun mal réel pour avoir avalé des *araignées* de ce pays-ci: combien de gens en avalent sans le savoir, & même de ces *araignées* de

cave, noires & velues, pour lesquelles on a tant d'horreur? Je crois que le seul risque qu'ils courent, est de prendre du dégoût & de l'inquiétude, s'ils s'en apercevoient; mais qu'ils n'en ressentiroient pas plus de mauvais effet, que n'en ressentent tous les oiseaux qui mangent ces insectes avec beaucoup d'avidité. On n'a pas encore fait voir bien clairement en quelle partie de l'*araignée* réside son prétendu venin. Les uns ont cru que c'étoit dans les serres; on a pris ces serres pour des dents: d'autres les ont comparées à l'aiguillon de la queue du scorpion; mais la plupart ont cru que l'*araignée* répandoit du venin par ces organes. Enfin on a observé que l'*araignée* a une petite trompe blanche qui sort de sa bouche, & on croit que c'est par le moyen de cette trompe qu'elle répand du venin. On rapporte quantité de faits qui, s'ils étoient bien avérés, ne laisseroient aucun doute sur le venin des *araignées*, & sur ses funestes effets; mais je ne crois pas qu'il soit bien prouvé que celles de ce pays aient un venin qui puisse être mortel: il est seulement très-probable qu'elles répandent, comme bien d'autres animaux, une liqueur assez âcre & assez corrosive pour causer des inflammations à la peau, & peut-être pour irriter l'estomac. Je crois qu'il y a du risque à voir de près une *araignée* qui creve au feu d'une chandelle, & dont il peut jaillir jusque dans les yeux une liqueur mal-saine ou au moins très-mal-propre, qui est capable de causer une inflammation. Ces effets, quelque légers qu'ils soient, peuvent devenir plus dangereux, si on travaille à les aggraver en s'imaginant.

M. Bon, premier président de la chambre des comptes de Montpellier, & associé honoraire de la société royale des sciences de la même ville, a cherché le moyen de rendre utiles les *araignées*, qu'on n'avoit regardées que comme très-nuisibles. Il en a tiré une soie, & il est parvenu à faire, avec cette soie d'*araignées*, différents ouvrages, comme des bas & des mitaines, aussi forts & presque aussi beaux que les ouvrages faits avec la soie ordinaire. Voyez SOIE D'ARAIGNÉE, INSECTE. (I)

\* Il paroît par ce qui suit, que le médecine

cin traite le poison & la piquure de l'*araignée* un peu plus féricufement que le naturalifte. Voici ce qu'il dit de fes effets & de fa cure.

Les fymptomes que caufe la piquure de l'*araignée*, font un engourdiffement dans la partie affectée, un fentiment de froid par tout le corps, qui eft bientôt fuivi de l'enflure du bas-ventre, de la pâleur du vifage, du larmoyement, d'une envie continuelle d'uriner, de convulfions, de fucurs froides.

On parvient à la cure par les alexipharmques ordinaires. On doit laver la partie, aufli-tôt après la piquure, avec de l'eau falée, ou avec une éponge trempée dans le vinaigre chaud, ou dans une décoction de mauve, d'origan & de thym.

Celle veut qu'on applique un cataplafme de rhue, d'ail, pilés, & d'huile, fur une piquure d'*araignée* ou de fcorpion.

Lorfque l'on a avalé une *araignée*, s'il furvient des convulfions & contractions de l'eftomac, elles font plutôt occafionées par les petits poils de l'*araignée*, qui s'attachent à la membrane interne, que par le poison de cet infecte.

On prétend que la toile de l'*araignée* eft fpécifique contre les fievres intermittentes: on l'applique aux poignets, ou bien on la fufpend au cou dans une coquille de noix ou de noifette. L'expérience dément fouverent cette prétendue vertu.

On fe fert de la toile d'*araignée* pour arrêter le fang dans les coupures légères. (N)

Les fentimens ont varié fur la génération des *araignées*. Quelques naturaliftes ont cru qu'elles étoient *androgynes* ou *hermaphrodites*; mais la diverfité des sexes eft bien marquée: la femelle, comme parmi tous les infectes, eft bien plus grande que le mâle, & la difproportion eft telle dans quelques efpeces, que M. Hombert a trouvé qu'il falloit cinq à fix *araignées* mâles des jardins, pour égaler le poids d'une femelle. Il y a encore quelques autres caractères qui les diftinguent. Lifter, qui avoit obfervé au bout des antennes des mâles, les boutons qui manquent aux femelles, avoit foupçonné que ce pouvoit être les organes de la génération, ce foupçon paroît confirmé par les obfervations intéreffantes qu'a faites M. Lyonnet fur l'accouplement des *araignées* de jardin, &

Tome III.

qu'a répétées M. Geoffroi. Voici ce que ces naturaliftes ont obfervé. Depuis le commencement d'octobre jufqu'au milieu, on voit fur les toiles à réteau dans les jardins, des *araignées* femelles qui fe tiennent tranquilles la tête en bas vers le milieu de la toile: le mâle va & vient dans les environs, il s'avance doucement fur la toile, il s'approche infenfiblement de la femelle, qui refte toujours dans la même place, & lorfqu'il en eft tout près, il lui touche légèrement la patte avec l'extrémité d'une des fiennes, & recule aufli-tôt de quelques pas, comme s'il avoit peur: quelquefois elles fe laiffent tomber l'une & l'autre avec précipitation, & demeurent quelque temps fufpendues à leurs fils. Le courage enfuite leur revient: elles s'approchent de nouveau & répètent plusieurs fois le même manège.

Pendant ce temps les boutons des antennes du mâle s'entr'ouvrent & paroiffent humides: celui-ci devenu plus hardi, s'approche davantage, & porte vivement le bout d'une de fes antennes dans la fente qui eft au devant du ventre de la femelle & fe retire aufli-tôt: un moment après il fait la même chofe avec l'autre antenne, & ainfi plusieurs fois alternativement. Ces mouvemens font fi prompts qu'on a peine à appercevoir autre chofe qu'un fimple contact: cependant en y regardant de fort près, on découvre un tubercule charnu & blanchâtre qui fort dans ce moment du bouton entr'ouvert de l'antenne, & qui y rentre dès que le mâle fe retire. Voyez *Théolog. des Insect.* par Leflér, tom. I. pag. 184. Geoffroi, *Hift. des Insect.* tom. II. pag. 637.

Voilà des amours moins furprenans par les marques de déhance mutuelle bien affortie au caractère féroce de ces infectes, que par la façon fingulière dont s'opere l'accouplement. Du refte, c'eft à des obfervations ultérieures à nous apprendre s'il n'y a point d'autres accouplemens, & s'il s'opere de la même manière dans toutes les efpeces d'*araignées*, ce que l'analogie doit cependant préfumer. Les anciens ont dit qu'elles s'accouplent à reculons, & quelques modernes ont prétendu que c'eft ventre contre ventre. L'auteur d'un *Mémoire fur les araignées aquatiques*, foup-

comme qu'un tuyau recourbé & élastique qu'il a observé sous le ventre des mâles de cette espèce, pourroit bien être l'organe masculin; auquel cas l'accouplement se feroit dans cette sorte d'*araignées* d'une manière bien différente que celle que nous avons décrite.

Quoi qu'il en soit de l'accouplement, les femelles déposent bientôt leurs œufs. Ces œufs sont nombreux, petits, ronds, luisans, couverts d'une peau molle & transparente, dont la couleur varie selon les espèces: *Paraignée* pour les garantir des injures de l'air & des atteintes des autres insectes, les rassemble sous une enveloppe commune de soie en forme de coque arrondie ou ovale, dont le tissu & la forme varient. *L'araignée* domestique & celle des trous des murs, renferment leurs œufs dans des toiles peu différentes de celles qu'elles tendent, d'autres en font dont le tissu beaucoup plus fort & plus serré leur donne quelque rapport avec les cocons du ver à soie, & a fait naître à M. Bon, président de la société royale de Montpellier, l'idée de les faire servir à notre usage. Quelques *araignées* cachent leurs coques en terre ou dans les troncs d'arbres; d'autres les suspendent à des fils avec la précaution de les cacher derrière un paquet de feuilles seches; d'autres les cachent dans des feuilles roulées par des chenilles: une espèce d'*araignée* des prairies qui ne tend que des fils confus, colle sa coque sur une feuille & semble la couvrir: son attachement est tel, qu'elle se laisse emporter avec la feuille sur laquelle elle est, sans l'abandonner jusqu'à ce que les petites *araignées* soient éclosés: d'autres *araignées* de celles qu'on nomme *vagabondes*, portent pour le moins aussi loin l'attachement pour leur postérité.

Dès que les petites *araignées* sont écloses, elles se mettent à filer. Ce premier temps de leur vie est le seul où elles vivent en famille, bientôt elles se séparent & deviennent ennemies. Elles croissent considérablement dans ces premiers jours, quoique souvent elles ne mangent point, ne pouvant encore attraper des mouches. A mesure qu'elles croissent, elles changent de peau; & quelques naturalistes ont remarqué

que celles même qui ont accrus tout leur accroissement, changent encore de peau tous les ans au printemps, & laissent des dépouilles completes comme les écrevilles.

On n'a rien de certain sur la durée de la vie de ces insectes. Plusieurs auteurs prétendent que les *araignées* vivent très-long-temps; & M. Homberg rapporte qu'il en a vu une qui vecut quatre ans: son corps ne grossissoit pas, mais ses jambes s'allongoient.

*L'araignée maçonne* qu'a décrite M. l'abbé de Sauvages, est d'une espèce singulière. elle ressemble presque entièrement à celle des caves; elle en a la forme, la couleur & le velouté: sa tête est, de même, armée de deux fortes pinces, qui paroissent être les seuls instrumens dont elle puisse se servir pour creuser un terrier comme un lapin, & pour y fabriquer une porte mobile, qui ferme si exactement, qu'à peine peut-on introduire une pointe d'épingle entre ses joints. Elle apporte, ainsi que les fourmis & plusieurs autres insectes, une grande attention pour le choix d'un lieu favorable pour établir son habitation. Elle choisit un endroit où il ne se rencontre aucune herbe, un terrain en pente pour que l'eau de la pluie ne puisse pas s'y arrêter, & une terre exempte de pierres qui opposeroit un obstacle invincible à la construction de son domicile: elle le creuse à un ou deux piés de profondeur; elle lui donne assez de largeur pour s'y mouvoir facilement, & lui conserve par-tout le même diamètre: elle le tapisse ensuite d'une toile adhérente à la terre, soit pour éviter les écroulemens, soit pour avoir prise à grimper plus facilement, soit peut-être encore pour sentir du fond de son trou ce qui se passe à l'entrée.

Mais où l'industrie de cette *araignée* brille particulièrement, c'est dans la fermeture qu'elle construit à l'entrée de son terrier, & auquel elle sert tout à la fois de porte & de couverture. Cette porte ou trappe est peut-être unique chez les insectes; & selon M. de Sauvages, on n'en trouve point d'exemples, que dans le nid d'un oiseau étranger. représenté dans le trésor d'Albert Séba. Elle est formée de dif-



férentes couches de terre, détrempées & liées entr'elles par des fils, pour empêcher vraisemblablement qu'elle ne se gerce, & que ses parties ne se séparent; son contour est parfaitement rond; le dessus, qui est à fleur de terre, est plat & raboteux; le dessous est convexe & uni, & de plus il est recouvert d'une toile dont les fils sont très-forts & le tissu serré; ce sont ces fils qui, prolongés d'un côté du trou, y attachent fortement la porte, & forment une espèce de penture, au moyen de laquelle elle s'ouvre & se ferme. Ce qu'il y a de plus admirable dans cette construction, c'est que cette penture ou charnière est toujours fixée au bord le plus élevée de l'entrée, afin que la porte retombe & se ferme par sa propre pesanteur; effet qui est encore facilité par l'inclinaison du terrain qu'elle choisit. Telle est encore l'adresse avec laquelle tout ceci est fabriqué, que l'entrée forme par son évatement une espèce de feuillure, contre laquelle la porte vient battre, n'ayant que le jeu nécessaire pour y entrer & s'y appliquer exactement; enfin le contour de la feuillure & la partie intérieure de la porte sont si bien formés, qu'on dirait qu'ils ont été arrondis au compas. Tant de précautions pour fermer l'entrée de son habitation paroissent indiquer que cette araignée craint la surprise de quelque ennemi: il semble aussi qu'elle ait voulu cacher sa demeure; car la porte n'a rien qui puisse la faire distinguer; elle est couverte d'un enduit de terre de couleur semblable à celle des environs; & que l'insecte a laissé raboteux, à dessein sans doute; car il auroit pu l'unir comme l'intérieur. Le contour de la porte ne débordé dans aucun endroit, & les joints en sont si serrés, qu'ils ne donnent pas de prise pour la saisir & pour la soulever. A tant de soins & de travaux pour cacher son habitation & pour en fermer l'entrée, cette araignée joint encore une adresse & une force singulière pour empêcher qu'on n'en ouvre la porte.

A la première découverte que M. l'abbé de Sauvages en fit, il n'eut rien de plus pressé que d'enfoncer une épingle sous la porte de cette habitation pour la soulever, mais il y trouva une résistance qui l'étonna:

c'étoit l'araignée qui retenoit cette porte avec une force qui le surprit extrêmement dans un si petit animal: il ne fit qu'entr'ouvrir la porte il la vit le corps renversé, accrochée par les jambes d'un côté aux parois de l'entrée du trou, de l'autre à la toile qui recouvroit le dessous de la porte: dans cette attitude qui augmentoit la force, l'araignée tiroit la porte à elle le plus qu'elle pouvoit, pendant que le naturaliste tiroit aussi de son côté, de façon que, dans cette espèce de combat, la porte s'ouvroit & se refermoit alternativement. L'araignée bien déterminée à ne pas céder, ne lâcha prise qu'à la dernière extrémité; & lorsque M. de Sauvages eut entièrement soulevé la trappe, alors elle se précipita au fond de son trou.

Il a souvent répété cette expérience, & il a toujours observé que l'araignée accouroit sur le champ pour s'opposer à ce qu'on ouvrit la porte de sa demeure. Cette promptitude ne montre-t-elle pas que, par le moyen de la toile qui tapisse son habitation, elle sent ou connoit du fond de sa demeure tout ce qui se passe vers l'entrée, comme l'araignée ordinaire, qui par le moyen de sa toile, prolonge, si cela se peut dire, son sentiment à une grande distance d'elle? Quoi qu'il en soit, elle ne cesse de faire la garde à cette porte, dès qu'elle y entend ou y sent la moindre chose; & ce qui est vraiment singulier, c'est que pourvu qu'elle fût fermée, M. l'abbé Sauvages pouvoit travailler aux environs & cerner la terre pour enlever une partie du trou, sans que l'araignée frappée de cet ébranlement ou du fracas qu'elle entendoit, & qui la menaçoit d'une ruine prochaine, songeât à abandonner son poste; elle se tenoit toujours collée sur le derrière de sa porte, & M. Sauvages l'enlevoit avec, sans prendre aucune précaution pour l'empêcher de fuir. Mais si cette araignée montre tant de force & d'adresse pour défendre ses foyers, il n'en est plus de même quand on l'en a tirée: elle ne paroît plus que languissante, engourdie, & si elle fait quelques pas, ce n'est qu'en chancelant. Cette circonstance, & quelques autres, ont fait penser à notre observateur qu'elle pourroit bien être un insecte nocturne que

la clarté du jour blessé; au moins ne l'a-t-il jamais vu sortir de son trou d'elle-même, & lorsqu'on l'expose au jour, elle paroît être dans un élément étranger.

Cette *araignée* se trouve sur les bords des chemins aux environs de Montpellier: on la rencontre aussi sur les berges de la petite rivière du Lez qui passe auprès de la même ville. On n'a pas de connoissance qu'on l'ait encore découverte ailleurs; peut-être n'habite-t-elle que les pays chauds. La maniere singuliere dont se loge cet insecte, si différent des autres *araignées*, inspire naturellement la curiosité de savoir comment il vit, comment il vient à bout de fe fabriquer cette demeure, &c. mais il faut attendre de nouvelles observations. Jusq'ici, quelques efforts qu'ait fait M. l'abbé de Sauvages pour conserver ces *araignées* vivantes, il n'a pu pousser plus loin ses découvertes sur leur maniere de vivre. Il faudroit peut-être, pour parvenir à les mieux connoître, enlever tout-à-la-fois leur demeure & une portion considérable de la terre qu'elles habitent, qu'on placeroit dans un jardin: alors, comme on les auroit sous les yeux, on pourroit plutôt découvrir leurs différentes manœuvres. (†)

**ARAIGNÉE**, en terme de fortification, signifie une *branche*, un *retour*, ou une *galerie* d'une mine, &c. Voyez RAMEAU DE MINE. (Q)

**ARAIGNÉE, ARAIGNÉES, MARTINET, MOQUES DE TRÉLINGAGE**, (*marine*) ce sont des poulies particulieres où viennent passer les cordages appellés *martinets* ou *marticles*. Ce nom d'*araignée* leur a été donné à cause que les martinets forment plusieurs branches qui viennent se terminer à ces poulies, à-peu-près de la même façon que les filets d'une toile d'*araignée* viennent aboutir par de petits rayons à une espece de centre.

Le mot d'*araignée* se prend quelquefois pour le *martinet* ou les *marticles*; comme le *martinet* se prend aussi pour les *araignées*. Voyez MARTINET, MOQUES DE TRÉLINGAGE, TRÉLINGAGE. (Z)

**ARAIGNÉE**, terme de chasse, sorte de filet qu'on tend le long des bois ou des buissons, pour prendre les oiseaux de proie avec le

duc, on s'en sert aussi pour prendre les merles & les grives, pourvu que ce filet soit bien fait, & d'une couleur qui ne soit pas trop visible.

**ARAINÉ**, f. f. (*Luth.*) Les trompettes se nommoient anciennement *araines*. (F. D. C.)

**ARAL**, (*Géog.*) grand lac d'Asie, dans la Tartarie indépendante, à l'orient de la mer Caspienne; il est au milieu du pays, habité indistinctement par les Turcomans, les Caracalpacos ou Calmoucs blancs & les peuples de la Cafatcha-horda. Il a environ trente milles d'Allemagne du sud au nord, & quinze de l'est à l'ouest. Il reçoit deux grands fleuves, l'ancien Jaxartes, appelé aujourd'hui *Sir-Daria*; & l'ancien Oxus, nommé *Ami-Daria*. Ses eaux sont très-salées, & les poissons qu'on y trouve sont de la même espece que ceux de la mer Caspienne. Les peuples qui habitent ses bords pratiquent près du rivage des canaux larges, mais peu profonds, dans lesquels ils font écouler ses eaux pour en tirer le sel; ce qui réussit très-bien à la faveur des exhalaisons occasionnées par le soleil. On ignore de quel côté sont les issues de ce lac; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il en sort des rivières qui viennent tomber dans la mer Caspienne. (C. A.)

§ **ARALIA**. (*Botanique.*) en françois, *angélique baccifere*; en anglois, *berry-bearing angelica*; en allemand, *beertragende angelica*.

*Caractere générique.*

Ses fleurs, qui naissent en ombelles, sont pourvues de cinq pétales & de cinq étamines; le pistil est formé d'un embryon arrondi qui fait partie du calice, & qui est surmonté de quatre styles obtus; cet embryon devient une baie succulente, où sont renfermées cinq semences dures, de forme oblongue.

*Especies.*

1. Angélique baccifere en arbrisseau, à tige & à pédicules épineux.

*Frutex* 1. Angélique épineuse.

*Aralia arborefcens caulibus pediculisque spinosis.* Hort. Colomb.

*Angelica tree,*

2. Angélique baccifère, à tige nue.

*Plante. Aralia caule nudo. Hort. Cliff.*  
113.

*Berry-bearing angelica with a naked stalk.*

3. Angélique baccifère, à tige unie, herbacée & garnie de feuilles.

*Plante. Aralia caule folioso, herbaceo, Leri. Hort. Upsal. 70.*

*Canada berry-bearing angelica.*

*Aralia caule folioso & hispido.*

L'*Aralia* n<sup>o</sup>. 1 porte les fleurs en gros bouquets, composés de cent ou cent cinquante petites ombelles, formées par la réunion de vingt, de vingt-cinq ou trente fleurs d'un blanc-verdâtre, qui dans nos climats paroissent tantôt en été, tantôt en octobre. Nous tirons ces particularités du *Traité des arbres & arbrustes* de M. Duhamel : nous n'avons pas encore vu fleurir cet arbruste dans nos jardins.

Sa tige est grosse & fort moëlleuse ; elle est couverte d'épines courtes, larges par leur base, & dont la pointe est courbée vers le bas : les pédicules des feuilles y sont très-fortement attachés par une espèce de cuilleron ou genou qui l'embrasse ; ces pédicules sont ordinairement d'un pié & demi de long, ils sont armés d'épines rares placées sans ordre ; d'espace en espace ils ont des protubérances ou articulations, d'où partent, au nombre de deux ou trois, de petits pédicules qui s'élèvent & qui portent des folioles ovales pointues & entières.

Si les fleurs d'*Aralia* ont quelque mérite, c'est plutôt par leur masse que par leur couleur : ses feuilles prodigieuses sont d'un très-bel effet ; comme elles sont encore très-vertes en octobre, il convient d'employer cet arbruste dans les bosquets d'été & d'automne ; il aime une terre légère & fraîche, & un emplacement un peu ombragé.

Ni en France, ni en Angleterre ses baies ne parviennent à une parfaite maturité ; on les envoie de l'Amérique, mais comme elles n'arrivent que vers le mois de Mars, leurs graines qui sont assez dures ne germent que le printemps suivant : alors il faut arroser avec soin les caisses où on les a semées, & les parer de la plus grande chaleur par quelque léger couvercle, en

leur donnant par gradation plus d'air & de lumière. Les deux hivers suivans, & les mettra dans des caisses à vitrages ; les étés, on les enterrera contre un mur exposé au levant ; le troisième printemps, on transplantera chaque petit arbruste dans un pot, & on continuera de les traiter de la manière que nous venons de dire, & surtout de les arroser souvent.

Au printemps de la seconde année, d'après cette transplantation, peu avant la pousse, on les enlèvera avec leur motte, & on les plantera à demeure.

Les jeunes pousses de cet arbruste étant fort tendres, il conviendra de l'empailler les deux ou trois premiers hivers qui suivront cette dernière transplantation ; que par la suite ils se trouvent endommagés par des froids rigoureux, c'est à quoi l'on ne peut parer ; mais les maîtresses tiges résisteront : quand même elles périroient, les racines qu'on aura toujours soin de couvrir de litière, pousseront de nouveaux jets, & une fois que cet *aralia* est parvenu à une certaine force, il produit à une certaine distance de son pié, des surgeons dont on pourra se servir : cela me conduit à penser qu'il seroit facile de le multiplier comme la campanule pyramidale & le bondue, par des morceaux de racine plantés dans des pots sur couche ; c'est un essai que nous nous proposons de faire.

Les autres espèces sont des plantes dures ; elles aiment l'ombre & l'on peut les planter sous des arbres ; elles se multiplient aisément de graines, qu'on doit semer en automne, dès qu'elles sont mûres. Ces *aralia* n'ont nul agrément, on ne les souffre dans un jardin qu'en faveur de la variété, ou pour apprendre à les connoître ; mais c'est une fort bonne connoissance à faire, si, comme le dit M. Sarrasin, la décoction de leurs racines guérit la leucophlegmatie. (*M. le Baron DE TSCHOUDI.*)

\* ARALIASTRUM, (*hist. nat. bot.*) espèce de plante hermaphrodite, dont la fleur est régulière, posée sur un ovaire surmonté d'un calice découpé en plusieurs endroits. Ce calice se change en un fruit qui contient deux ou trois semences plates & faites en cœur. Sa tige se termine en une ombelle, dont chaque pointe ne porte

qu'une fleur. On y remarque plusieurs pédicules, comme sur l'anémone. De leurs extrémités partent comme en rayons plusieurs feuilles. On distingue trois especes d'*araliastrum* dont nous ne ferons point mention, parce qu'on ne leur attribue aucune propriété.

\* ARAMA, (*Géog. sainte.*) ville de Palestine de la tribu de Nephtali.

\* ARAMA, (*Géog. sainte.*) ville de Palestine de la tribu de Siméon, mais sur les confins de celle de Juda. On croit que cette ville & Jérimoth sont la même ville.

ARAMACA, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) espece de sole, ainsi nommée par les habitans du Bresil, figurée passablement par Marggrave, dans son *Histoire naturelle du Bresil*, liv. IV chapitre 18, & ensuite copiée par Jonston & Ruyfch, pag. 158, planche XXXVI, figure 2, de leur *Histoire naturelle des poissons*.

Ce poisson, que les Portugais appellent encore *lingoala* & *cubricuncha*, a la forme aplatie de la sole, que les Hollandois appellent *tonge*, son corps a une fois & demie plus de longueur que de largeur, & les yeux placés tous deux sur la gauche, c'est-à-dire, sur le côté qui est grisâtre, pendant que le côté droit qui est blanc en est dépourvu; ces yeux sont de la grosseur d'un pois, à prunelle crySTALLINE, environnée d'un iris en croissant bleuâtre; sa bouche est petite sans langue, & garnie de petites dents très-aiguës, l'ouverture des ouïes est assez grande.

Ses nageoires sont au nombre de sept, dont deux ventrales très-petites, placées au dessous de l'ouverture des ouïes, & au devant des deux pectorales qui sont assez longues, & terminées chacune par un filet en forme de poil; la nageoire anale, c'est-à-dire de l'anus, commence au dessous de l'origine des pectorales, pendant que la dorsale commence au dessus des deux ventrales, & toutes deux s'étendent jusqu'à la queue; celle-ci en est distincte, & un peu arrondie à son extrémité: tout son corps est couvert d'écaillés fort petites.

*Mœurs.* L'*aramaca* vit dans les fonds sablonneux de la mer du Bresil; il se mange, sa chair est de bon goût. (*M. ADANSON.*)

ARAMBER, v. n. (*marine.*) c'est accrocher un bâtiment pour venir à l'abordage, soit qu'on emploie le grapin, soit d'une autre sorte. (Z)

\* ARAMONT, (*Géog.*) petite ville de France, dans le Languedoc, diocèse d'Uzès, sur le Rhone. Long. 22. 22; Lat. 43, 54.

\* ARAN, (*Géog.*) vallée des Pyrénées, à la source de la Garonne, avant que d'entrer dans le pays de Comminges.

\* ARAN (*iles d'*), deux îles d'Irlande dans le golfe de Gallowai, province de Connaught.

ARAM, (*Hist. sacrée.*) frere d'Abraham, sur l'aîné des fils de Tharé: il mourut avant son pere, & ce fut le premier des hommes qui ne survécut point à l'auteur de ses jours; sa mort prématurée, selon S. Epiphane, fut une punition de Dieu qui voulut châtier Tharé d'avoir forgé des dieux nouveaux. Les Rabins disent qu'ayant refusé d'adorer le feu, son pere qui fut son juge & son accusateur, le fit précipiter dans une fournaise ardente; d'autres assurent qu'ayant voulu éteindre le feu qu'Abraham avoit mis aux idoles de son pere, il fut dévoré par les flammes. (T-N.)

ARANAPANNA, f. m. (*Histoire nat. Botaniq.*) espece de fougere du Malabar, gravée sous ce nom assez bien, mais sans détails, par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, volume XII, page 61, planche XXXI.

D'une tige traçante sous terre, sous la forme d'une racine garnie de fibres capillaires, s'élevent plusieurs feuilles ailées une fois seulement sur deux rangs de folioles à pédicule commun cylindrique, ligneux, roide, rouge-brun, luisant, marqué d'un large & profond sillon sur la face supérieure ou intérieure; ses folioles sont au nombre de trente ou environ, placées de chaque côté alternativement sur un même plan, longues de cinq à six pouces, dix à douze fois moins larges, marquées de chaque côté de quarante à cinquante enclures rondes presque sessiles, à base arrondie, pointues à leur extrémité, fermes, & d'un verd vif & luisant, sur-tout en dessous où elles sont relevées d'une côte longitudinale fort épaisse.

Chaque foliole ou division de feuille, porte en dessous deux rangs de paquets de fleurs, chaque rang de quarante à cinquante paquets; chaque paquet est placé sous la fente qui sépare deux crenelures l'une de l'autre; il est arrondi, d'un jaun-brun d'abord; ensuite rougeâtre, composé d'un amas de globules qui paroissent nus sans enveloppe & sans anneau; le dessus de la feuille est marqué de petites taches correspondantes à ces paquets & assez agréables à la vue.

*Usages.* On n'en fait aucun usage dans le pays.

*Remarques.* Van - Rheede ne dit pas précisément que les paquets de fleurs de l'*Arana* sont nus, mais il donne à entendre qu'ils sont sans enveloppe; ainsi on ne peut guere douter que cette plante ne soit une espèce du genre du polypode. (*M. ADANSON.*)

**ARANAS**, (*Géogr.*) petite riviere d'Espagne qui a sa source à Salvatierra, dans les montagnes du Guipuscoa, & son embouchure dans l'Arga: elle coule de l'ouest à l'est. (*C. A.*)

\* **ARANA TA**, f. m. (*Hist. nat. Zoolog.*) animal indien de la grandeur d'un chien, dont le cri est horrible, & qui grimpe aux arbres avec légèreté. Il manque à cette description beaucoup de choses pour être bonne; & l'*Arana* est encore un de ces animaux dont nous pourrions ne faire aucune mention, sans que les lecteurs sensés trouvaissent notre Dictionnaire plus pauvre.

**ARANCEY ou ARANCY**, (*Géog.*) petite ville de Luxembourg, au gouvernement de Metz: elle est sur la riviere de Crune, au sud-est de Montmedy, & au nord-est de Dampville; c'est une des cinq petites prévôtés dont l'Espagne fit cession à la France, par le traité des Pyrénées de 1659. *Long.* 25, 50; *lat.* 49, 32.

\* **ARANDA DE DUERO**, sub. f. (*Géog.*) ville d'Espagne, dans la vieille Castille, sur le Duero. *Long.* 24, 33; *lat.* 41, 40. Il y a aussi un *Aranda* au royaume d'Aragon.

\* **ARANDORE ou ARRANDARI**, fort de l'île de Ceylan, à cinq lieues du pic d'Adam.

\* **ARANIES (ILES D')**, *Voyez* ARAN.

**ARANIMEGIES**, (*Géogr.*) jolie petite ville de la Hongrie dans le comté de Zatmar; elle est au milieu d'une plaine entre la riviere de Samos & celle de Tur, à trois lieues au nord-est de Zatmar. *Long.* 45, 20; *lat.* 47, 52. (*C. A.*)

\* **ARANIOS**, riviere de Transylvanie, qui a sa source près de Claufenbourg, & se joint à la Marisch ou Merisch.

**ARANJUEZ**, (*Géogr.*) petite ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, province de Costarica, au diocèse de Guatimala; elle est au sud-est du lac de Nicaragua, & à cinq ou six lieues de la mer du sud. *Long.* 290; *lat.* 10. (*C. A.*)

**ARANJUEZ**, (*Géog.*) maison de plaisance du roi d'Espagne sur le Tage, dans la nouvelle Castille. *Long.* 14, 30; *lat.* 40.

\* **ARANTELLLES**, f. pl. ce terme se dit, en *Vénétie*, des filandres qui sont au pied du cerf, & qui ont quelque ressemblance avec les fils de la toile de l'araignée.

**ARAPABACA**, (*Hist. nat. bot.*) genre de plante dont le fleur est en forme d'entonnoir & découpée. Il sort du calice un pistil qui est attaché à la partie inférieure de la fleur comme un clou, & qui devient dans la suite un fruit composé de deux capsules, & rempli de semences pour l'ordinaire très-petites. Plumier, *novæ plant. gener.* *Voyez* PLANTE. (*J.*)

\* **ARAQUIL ou HUERTA - ARAQUIL**, (*Géog. anc. & mod.*) petite ville de Navarre, à sept lieues de Pampelune, vers les confins de l'Alava & du Guipuscoa. On croit que c'est l'ancienne *Aracillum* ou *Arocellis*.

**ARARA**, f. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) nom Brésilien d'une espèce de perroquet ou d'ara, décrit par Marggrave, p. 207 de son *Histoire naturelle du Brésil*, & par Jonston, page 142 de son *Histoire naturelle des oiseaux*, sous le nom de *maracana secundæ Brasiliensis*. Jean de Laer lui donne le nom d'*arara* & *macao*, dans son *Hist. novi orbis*, page 556. M. Brisson l'appelle *ara ver* & rouge du Brésil; *phitacus major longicaudus*, *saturatè viridis*; *maculâ in syncipite fuscâ*; *vertice viridi-cœruleo*; *maculâ in alarum exortu miniatâ*; *genis nudis candidis*, *lineis plumosis nigris striatâ*.

*titis*; *reëtricihus* *superne primâ medietate viridibus*, *alterâ cyaneis*, *subtus fatuare rubris* . . . *ara Brasiliensis erythrochlora*. *Ornithologie*, vol. IV, page 202, n<sup>o</sup>. 7. C'est le *psittacus* *6 severus*, *macrourus viridis*, *genis nudis*, *remigibus reëtricihusque caruleis*, *subtus purpuriscentibus*, de M. Linné dans son *Système nature*, édition de 1767, page 140.

Cet oiseau n'a encore été figuré nulle part, à moins que ce ne soit celui qu'Edwards a représenté sous le nom de *maracana*. Voici la description qu'en fait Marggrave; il a la grandeur du perroquet amazone, ou il est un peu plus petit que l'ara verd du Brésil, il a la queue allongée de même, le bec noir, les joues nues, à peau blanche pointillée de plumes noires.

Son front a une petite tache brune à l'origine du bec, & sa tête est en dessus d'un verd-clair & comme bleuâtre; ses épaules & le dessous des ailes & de la queue est d'un bleu obscur; le reste de son corps, c'est-à-dire, la tête, le cou, le dos, les ailes, la queue, le ventre, les cuisses, sont d'un verd foncé; ses pieds sont bruns, la prunelle des yeux est noire, & leur iris jaunâtre; sa queue est elliptique, composée de douze plumes pointues, graduées proportionnellement, de manière que les deux extérieures sont une fois plus courtes que les deux intermédiaires qui sont les plus longues.

*Mœurs*. Le cri ordinaire de cet oiseau est *oe oe oe*: il se trouve en Amérique, depuis la Jamaïque jusqu'au Brésil. (*M. ADANSON*.)

ARARACANGA, f. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) autre espèce d'ara du Brésil, figuré assez mal par Marggrave sous ce nom dans son *Histoire naturelle du Brésil*, pag. 206; Gesner en avoit donné une assez mauvaise figure sous le nom de *psittacus erythrocyaneus*, dans son *Histoire des oiseaux*, page 721; Albin en a publié une plus exacte, mais très-mal coloriée, sous le nom de *perroquet de la Jamaïque*, volume II, page 11, planche XVII; les Américains de Guiane l'appellent *conorro*; c'est le *psittacus erythrocyaneus*, *caudâ cuneiformi*; *temporibus nudis*, *rugosis*, de M. Linné, dans son *Système nature*, édi-

tion de 1767, page 237, n<sup>o</sup>. 1. M. Brisson l'appelle *ara* de la Jamaïque; *psittacus major longicaudus*, *dilute coccineus uropygio dilute caruleo*; *pennis scapularibus luteis*, *viridi-terminatis*; *genis nudis candidis*; *reëtricihus superne cyaneis violaceo admixto*, *inferne obscurè rubris*; *binis intermediis utrinque proxima primâ medietate obscurè rubra* . . . *ara Jamaicensis*. *Ornithologie*, volume IV, page 188.

Il égale la grosseur du chapon, sa longueur du bout du bec jusqu'à celui de la queue est de trente-deux pouces & demi, & de quinze pouces jusqu'au bout des ongles; son bec a vingt-une lignes d'épaisseur, & vingt-huit lignes de longueur du bout de son crochet jusqu'aux coins de la bouche; sa queue vingt-un pouces, son pié quatorze lignes, son doigt antérieur le plus long joint à l'ongle, vingt-six lignes; ses ailes ouvertes ont trois piés onze pouces de vol, & lorsqu'elles sont plées, elles s'étendent jusqu'au tiers de la queue.

Sa tête est plate en dessus & fort large; sa queue est elliptique très-longue, composée de douze plumes qui vont toutes en diminuant de longueur par degrés depuis les deux du milieu jusqu'aux deux extérieures, qui sont des deux tiers plus courtes qu'elles, la troisième des plumes de l'aile est la plus longue de toutes. La base du demi-bec supérieur est entourée d'une peau blanche & nue, dans laquelle sont placées deux narines rondes.

Le croupion en dessus est bleu-clair, ainsi que les deux plumes du milieu de la queue, & le bout des autres qui, à leur origine, sont d'un rouge obscur comme leur dessous & le dessous des ailes; le reste du corps, savoir la tête, le cou, le dos, le ventre, le croupion en dessous, & les cuisses ou les jambes, sont d'un beau rouge clair; mais les moyennes couvertures du dessus des ailes ont le bout orangé terminé de verd, & celles qui les suivent en s'éloignant de l'épaule, sont d'un bleu mêlé d'une légère teinte de violet le long de la tige de chaque plume; la tige de toutes les plumes de l'aile est noire, les dix-huit premières de ces plumes sont d'un bleu mêlé d'une teinte de violet le long de leur tige, & ont une grande partie

rie de leur côté intérieur noirâtre; les autres font variées de verd, de bleu & de marron-pourpré; les Jones & la gorge font couvertes d'une peau blanche nue de plumes; l'iris des yeux est bleuâtre & la prunelle noire; le demi-bec supérieur est blanc, excepté le bout de son crochet, & ses côtés vers la base qui sont noirs, ainsi que le demi-bec inférieur & les ongles de ses doigts: ceux-ci sont noirs, ainsi que les pieds.

*Mœurs.* L'araracanga est commun en Amérique, depuis la Jamaïque jusqu'au Brésil, il a la langue comme le perroquet & la fort de même; il apprend de même à répéter certains mots.

*Remarque.* Il s'est glissé deux erreurs dans la description de M. Brisson, qui dit que le bec de cet oiseau a deux pouces quatre lignes d'épaisseur, sur vingt-une lignes de longueur, & que l'iris de ses yeux est jaune; Marggrave nous apprend que cet iris est bleu. (*M. ADANSON.*)

\* ARARA DE CLUSIUS, (*Hist. nat. bot.*) c'est un fruit de l'Amérique, long, couvert d'une écorce dure & noire, attaché à une longue queue, & contenant une noix noire de la grosseur d'une olive sauvage. Il ne s'agit plus que de savoir quelle est la plante qui porte ce fruit. On dit que sa décoction nettoie & guérit les ulcères invétérés. Il faudroit aussi s'assurer si le fruit a cette propriété.

\* § ARARATH, l'on a dit que c'étoit une montagne d'Arménie sur laquelle l'Arche de Noé s'arrêta près de la ville d'Eriwan. Les Arméniens prétendent que l'on y garde encore une partie du bâtiment; mais M. Saurin (*Discours IX. sur la Bible*) prétend que par le mot Ararath, employé dans divers endroits de l'écriture, il faut entendre l'Arménie; que c'est dans ce sens que le prennent les Septante, la Vulgate, Théodoret, &c.

ARARAUNA, f. m. (*Hist. nat. Ornithologie.*) troisième espèce d'ara, ainsi nommé au Brésil, & décrit sous ce nom par Marggrave dans son *Histoire naturelle du Brésil*, page 206. Aldrovande l'a décrit sous le nom de *psittacus maximus cyano-croceus*, & en a donné une figure peu exacte. *Avium*, volume I, pages 663 & 664, qui a

été copiée d'abord par Jonsson & Ruysch sous le nom de *psittacus maximus*, *Av.* page 141, planche XV, & ensuite par Willughby, avec la dénomination de *psittacus maximus cyano-croceus Aldrovandi*, dans son *Ornithologie*, pag. 72, planche XV. C'est le canide de Leri, & l'ara bleu & jaune d'Edwards qui en a donné une figure exacte & bien colorée, volume IV, page 153. Albin l'a gravée aussi & enluminée, le mâle à la planche XVII du volume II, & la femelle à la planche X du volume III. Les habitans de la Guiane l'appellent *kararoua*, & M. Linné, *psittacus*, *ararauna*, *macrourus*, *supra caeruleus*, *subtus luteus*, *genis nudis*, *lineis plumosis*; dans son *Sylzema natura*, édition de 1767, page 239, n°. 3. M. Brisson en a fait graver une bonne figure sous le nom d'ara bleu & jaune du Brésil; *psittacus major longicaudus*, *supernè cyaneus*, *infernè croceus*; *synypite viridi*; *transversâ subgutturè nigri*; *genis nudis*, *candidis*, *lineis plumosis nigris striatis*; *retriciibus infernè luteis*, *supernè cyaneis*, *lateralibus interius ad violaceo-inclinantibus*. .... *Ara Brasiliensis cyano-crocea*. *Ornithologie*, vol. IV, p. 193, planche XX.

Sa grandeur est la même que celle de l'araracanga; la longueur depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue est de trente-un pouces & demi, & jusqu'à celui des ongles de seize pouces & demi; son bec a depuis son crochet jusqu'aux coins de la bouche deux pouces de longueur, la queue dix-neuf pouces, son pié quatorze lignes, son doigt antérieur le plus long, joint avec l'ongle, ving-huit lignes; ses ailes ouvertes ont quatre piés de vol, & pliées, elles s'étendent au quart ou à peine au tiers de la longueur de la queue.

Ses joues sont couvertes d'une peau blanche nue, marquée sur chacune de neuf lignes, formées par de petites plumes noires; toutes ces lignes partent du coin de la bouche, en divergeant comme autant de rayons, dont six plus courts & plus rapprochés remontent au dessus des yeux, pendant que les trois autres plus longs descendent au dessous; la base du demi-bec supérieur est entourée d'une peau nue & blanchâtre dans laquelle sont les narines; la queue est elliptique, allongée, composée

de douze plumes larges, obtuses, dont les deux du milieu sont deux fois plus longues que les latérales, qui vont en diminuant de longueur par degrés jusqu'à la plus extérieure de chaque côté.

Tout son corps est généralement bleu en dessus, & jaune-safran en dessous: cependant son front est d'un verd obscur, & sa gorge porte un demi-collier noir, bordé dans la partie inférieure d'un peu de verd obscur; les plumes des ailes & de la queue, quoique bleues sur leur côté extérieur, tirent sur le violet à leur côté intérieur qui est bordé de noir, & elles sont d'un jaune obscur en dessous: la prunelle des yeux est noire & entourée d'un iris bleu; son bec & ses ongles sont noirs, ses pieds & leurs doigts sont cendré-noirs.

Quelques individus, & ce sont vraisemblablement les mâles, ont quelques plumes jaunes de safran, mêlées au milieu des couvertures supérieures des ailes un peu derrière les épaules.

L'*Araraima* se trouve sur la côte orientale de l'Amérique, depuis la Jamaïque jusqu'au Brésil.

*Remarque.* M. Brisson n'est pas plus d'accord sur la couleur de l'iris de cet oiseau, qu'il dit être jaune comme dans l'aracanga, pendant que Marggrave qui l'a observé vivant au Brésil, nous assure que cet iris est bleuâtre. (*M. ADANSON.*)

ARABÈNE, (*Géog.*) contrée des peuples vagabonds de l'Arabie heureuse, selon Strabon. Quelques-uns croient que c'est aujourd'hui le pays ou royaume de Mahré qui s'étend le long du golfe d'Ormuz, depuis le cap Ras-al-gate jusqu'au cap Mossandan. (*C. A.*)

\* ARARI, rivière de l'Amérique méridionale dans le Brésil: elle se jette dans la mer du nord, dans la préfecture de Tamaraça.

\* ARAS ou ARAXE, (*Géog.*) rivière d'Asie, qui prend sa source aux frontières de la Turquie asiatique, du côté d'Assan-calé, traverse l'Arménie, une partie de la Perse, & se jette dans le Kur.

ARASE, (*s. t. terme d'architecture*; c'est ainsi qu'on nomme un rang de pierres plus basses ou plus hautes que celles de dessous, sur lesquelles elles sont assises successive-

ment, pour parvenir à la hauteur nécessaire.

ARASEMENT, *s. m. dans l'art de bâtir*, c'est la dernière assise d'un mur arrivé à sa hauteur.

ARASER, *v. n. terme d'architecture*, c'est conduire de même hauteur & de niveau une assise de maçonnerie, soit de pierre, soit de moilon, pour arriver à une hauteur déterminée. (*P.*)

ARASER, *terme de menuiserie*, qui signifie *couper* à une certaine épaisseur avec une scie faite pour cet usage, le bas des planches où l'on veut mettre des emboisures, & conserver du bois suffisamment pour faire les tenons.

\* ARASSI, (*Géog.*) ville maritime d'Italie, dans l'état de Genes. *Long.* 25, 50; *lat.* 44, 3.

ARATE, *s. m. (Commerce.)* poids de Portugal, qui est aussi en usage à Goa & dans le Brésil; on le nomme assez souvent *arobe*, qui est le nom qu'il a en Espagne.

L'*arate* ou *arobe* portugaise est de beaucoup plus forte que l'*arobe* espagnole, celle-ci ne pesant que vingt-cinq livres, & celle-là trente-deux; ce qui revient poids de Paris, à près de vingt-neuf livres de Lisbonne, & celle de Madrid seulement à vingt-trois & un quart. *Voyez* AROBE. (*G.*)

\* ARATEES, (*Myth.*) fêtes qu'on célébroit dans la Grèce, en honneur d'Aratus, capitaine célèbre, qui mérita des monumens par la constance avec laquelle il combattit pour la liberté de sa patrie.

\* ARATICU, *s. m. (Hist. nat. bot.)* Ray fait mention de trois arbres différens sous ce nom. Le premier a le tronc, les branches, & l'écorce de l'oranger; mais son fruit, sa fleur, & ses feuilles sont très-différentes. Sa feuille grillée sur le feu, trempée dans de l'huile, & appliquée sur un abcès, le fait mûrir, percer, & cicatriser.

On n'attribue aucune vertu aux deux autres espèces, ce qui seroit presque croire que le premier a celles qu'on lui donne.

\* ARATICUPANA, *s. m. (Hist. nat. bot.)* arbre du Brésil, de la grandeur de l'oranger, & portant un fruit odorant,



agréable au goût ; mais dont il ne faut pas manger souvent : description insulsiante & mauvaise ; il y a cent arbres au Brésil à qui ces caractères peuvent convenir.

ARATU, l.m. (*Hist. nat. Inséctologie.*) nom brésilien d'une espèce de crabe, *cancer*, que l'on appelle aussi *aratu-pinima* au Brésil, selon Marggrave qui en donne la description suivante.

Cet animal ne quitte point la terre pour aller dans l'eau ; il vit sur le rivage maritime. Son corps est carré, c'est-à-dire, cubique, de médiocre grandeur, peint de diverses couleurs qui sont le brun, le bleu, le rouge & le blanc, mêlées agréablement & comme par points. Son ventre est jaune. Ses deux yeux sont noirs, très-écartés, portés chacun sur une longue colonne en forme de lunette placée vers les angles de la bouche.

Il a dix jambes, dont deux antérieures en pince égales de médiocre grandeur, rousses, mais blanc-jaunes à leur extrémité. Les huit autres jambes sont plates, rousses, variées de taches purpurines noires & blanches, semées de quelques poils noirs & composées chacune de quatre articulations. (*M. ADANSON.*)

ARATUS, (*Hist. de Sycione.*) chef de la ligue des Achéens, étoit fils de Clinias, qui fut élevé au trône ou plutôt à la première magistrature de Sycione par le suffrage unanime de la nation. Depuis la mort du roi Cléon, ce petit royaume étoit déchiré de factions ; il s'élevoit de petits tyrans, qui bientôt étoient punis de leur ambition. Clinias, appelé au gouvernement par une autorité légitime, fut enlevé par une mort prématurée. Abantidide s'empara de la tyrannie, & bientôt il fut massacré par Nioclès qui fut usurpateur à son tour. Aratus s'imposa un exil volontaire pour n'être pas la victime de cet ambitieux ; mais toujours occupé de sa patrie dans une terre étrangère, il se lia avec tous les autres exilés pour la tirer de l'oppression ; il n'avoit que vingt ans ; & c'est à cet âge que les entreprises les plus périlleuses ne lui apperçoivent que la gloire attachée à l'exécution. Il s'approche en silence de Sycione où il s'introduit par escalade. Tous les partisans de la liberté se rangent sous ses en-

seignes ; ils mettent le feu au palais de Nioclès, qui a le bonheur de se soustraire à leur vengeance. Les Sycioniens reconnoissant lui décernent le pouvoir suprême ; mais il leur déclare que, satisfait du titre de leur libérateur, il vouloit qu'il n'y eût plus d'autres rois que les lois.

Son premier ouvrage fut la réunion des cœurs jusqu'alors divisés par la haine des factions. Revêtu de tout le pouvoir, parce qu'il avoit la confiance publique, il engagea Sycione dans la ligue des Achéens. Les Macédoniens s'érigeoient alors en arbitres de la Grèce ; & tout présageoit qu'ils en seroient bientôt les tyrans. Aratus, nommé chef de la ligue, en dirigea les mouvemens avec la dextérité d'un génie exercé dans la politique. Corinthe fut la première conquête ; & il en fut redevable à son or plutôt qu'à ses armes. Cette ville lui fut livrée par un de ses habitans à qui il promit soixante talens. Ce succès fut le fondement de sa réputation. Epidaure, Trézene & Mégare abandonnerent les Macédoniens pour entrer dans son alliance ; quoiqu'il eût autant de courage que de prudence, il étoit plus propre à gouverner qu'à combattre. A force de trop prévoir, il étoit d'une circonspection timide, & se précipitoit dans les dangers qu'il craignoit pour les autres. Son déintéressement & ses talens éprouvés firent fermer les yeux sur ce qui lui manquoit pour être grand capitaine. Il fut nommé pour la seconde fois chef de la ligue des Achéens ; & il signala son commandement par l'extinction de la tyrannie dans plusieurs villes du Péloponnèse & de l'Ilirie. Son ambition étoit d'humilier les Macédoniens, regardés encore comme des barbares par le reste de la Grèce qu'ils méditoient d'affervir. Ils étoient déjà les maîtres de Pyrée, & de Munichie, de Sunium & de Mégare, il ne pouvoit se flatter de leur enlever la possession par la force des armes. Il corrompit, à force de présents, Diognes qui lui livra ces villes dont il étoit gouverneur. Ce fut encore le moyen qu'il employa pour déterminer Lyfiade à abdiquer la tyrannie de Mégalopolis.

Les Macédoniens n'avoient point encore eu d'ennemi plus redoutable. Aratus de-

vant tout-à-coup leur plus zélé partisan ; & ce furent les circonstances qui réglèrent la politique. Cléomène, roi de Sparte, sous prétexte des hostilités exercées sur le territoire des Arcadiens par *Aratus*, déclara la guerre aux Achéens : les avantages qu'il remporta sur eux, les forcerent d'accepter la paix aux conditions qu'il prescrivit lui-même ; il exigea d'être reconnu généralissime de la ligue. *Aratus* accoutumé au commandement, regarda cette condition comme un outrage ; & ce fut pour en prévenir l'effet, qu'il se dépouilla de sa haine contre les Macédoniens. Il fit alliance avec eux ; & pour gage du traité, il leur remit Corinthe. Antigone qui gouvernoit alors la Macédoine en qualité de tuteur du jeune Philippe, joignit ses forces à l'armée des Achéens. On en vint aux mains dans les plaines de Selasie ; & la phalange macédonienne eut tout l'honneur de cette journée. *Aratus* enflé de ce succès, marcha contre les Étoliens qui ravageoient la Messénie ; & il eût une sanglante défaite. Depuis ce revers, il devint plus circonspect & plus timide, il se consola de cette disgrâce par la gloire dont son fils se couvrit au siège de Psopolis, ville d'Arcadie, dont il fit la conquête au milieu de l'hiver. Philippe étant monté au trône de Macédoine, avoit donné toute sa confiance à un favori nommé *Appelle*, dont les Achéens eurent à essuyer les hauteurs. Ce prince instruit de ses vexations, lui ordonna de ne rien faire sans l'approbation d'*Aratus* ; mais ce tyran subalterne, abusant toujours de son pouvoir, força son maître de l'arrêter & de le faire mourir.

Tant que Philippe suivit les conseils d'*Aratus*, sa vie fut un enchaînement de prospérités, mais aussitôt qu'ébloui de sa fortune, il se gouverna par lui-même, il s'assoupit dans les plus sales débauches. Les Romains dont il étoit l'ennemi, eurent des avantages qui, au lieu de l'humilier, agrandirent son caractère ; & d'humain & populaire, il devint sombre & féroce. Il puni sur ses alliés la honte de sa défaite ; & ce furent sur-tout les Messéniens qu'il traita avec plus de rigueur. *Aratus* eut le courage de lui remontrer l'injustice de sa conduite ; & Philippe le fit assassiner, pour

se débarrasser de l'importunité de sa censure. Toutes les villes de l'Asie se disputèrent l'honneur d'être les dépositaires de ses cendres. Sycione, où il avoit pris naissance, eut le privilège d'obtenir ses dépouilles mortelles ; on lui fit de magnifiques funérailles. On offrit des sacrifices sur son tombeau, & toutes les villes lui érigèrent des autels, & lui décernèrent les honneurs divins. (T-N.)

\*ARAVAL, (*Géog.*) forteresse de la haute Hongrie, dans le comté & sur la rivière de même nom. *Long.* 37, 30 ; *lat.* 49, 20.

\*ARAUCO, (*Géog.*) forteresse de l'Amérique méridionale, dans le Chili, à la source de la rivière de Tucapel. *Long.* 309 ; *lat.* 42, 30.

ARAUCQUES (LES), *Géog.* peuples qui habitent la vallée d'Arauco, au Chili, dans l'Amérique méridionale ; ils sont vaillans, & ont fait la guerre pendant près de cent ans aux Espagnols établis dans leur voisinage. Leurs armes sont des arcs, des fleches, de longues piques, des rondaches, & des cuirasses faites de peaux de loups marins ; ils ont coutume d'élire pour chef celui d'entr'eux qui porte le plus lourd fardeau. Alonzo de Eurcilla a célébré dans son poème de l'*Araucana*, la paix qu'ils firent en 1658 avec les Espagnols. (C.A.)

ARAURACIDES (LES), *Géog.* ancien peuple d'Afrique, que Ptolomée place dans la Pentapole Lybienne, aux environs de Bérénice, il ne nous apprend rien de plus particulier sur ce peuple. (C.A.)

\*ARAW, (*Géog.*) ville de Suisse dans l'Argow, sur l'Aar. *Long.* 25, 30 ; *lat.* 47, 25.

ARAXAI, (*Géog.*) rivière de l'Amérique méridionale, au Brésil ; elle coule vers la préfecture de Paratiba où elle se jette dans la rivière de Mongaguaba. (A.C.)

\*ARAXE, autrefois ARAXES, aujourd'hui *Araks*, *Araks*, *Achlar* & *Casack*. Voyez ARAS.

\*ARAXE, fleuve de Perse, qui couloit près des murs de l'ancienne Persépolis. On donneroit le même nom au Pénée, fleuve de Thessalie.

ARAYA, (*Géog.*) cap de l'Amérique méridionale, dans la nouvelle Andalouzie, à onze degrés 22' de latitude sept. il

forme le golfe appellé par les Espagnols *Golfo di Cariaco*. C'est près de-là qu'on voit, à trois cents pas de la mer, la plus fameuse saline que l'on connoît : elle donne un sel excellent & très-dur. On l'exploite tous les mois. (C. A.)

\* ARBA ou ARBE, (*Géog. anc. & mod.*) ville de Palestine, appelée autrefois *Hébron*, *Mamré*, *Cariath*, aujourd'hui *Calil*.

ARBACE, (*Hist. d'Assyrie.*) Mede d'origine, fut un des principaux capitaines de Sardanapale, dernier roi d'Assyrie : ce monarque, honteusement célèbre par sa mollesse & ses débauches, s'étoit rendu invisible à ses sujets, pour vivre dans son palais, environné d'eunuques & de concubines. *Arbace* profita du mécontentement du peuple pour le précipiter du trône ; & pour mieux assurer le succès d'une révolution, il crut devoir se faire un complice parmi les prêtres, dont le ministère sacré en impose toujours au vulgaire : il jeta les yeux sur *Belisif*, prêtre révéré, astrologue savant, & qui joignoit à ces deux titres, tous les talens de l'homme de guerre. Ce complice artificieux l'assura que les dieux l'appelloient au trône d'Assyrie. *Arbace*, flatté de cette prédiction, lui promit le gouvernement de Babylone : ses manières aimables & populaires lui concilièrent tous les cœurs ; mais ambitieux avec prudence, il voulut connoître le caractère du monarque avili, dont il vouloit envahir la puissance. Les eunuques, corrompus par ses largesses, l'introduisirent dans l'endroit où languissoit ce fantôme couronné ; dès qu'il eût étudié ses penchans & ses mœurs, il eut une pleine confiance dans les promesses de *Belisif*, qui eut l'adresse de faire entrer les principaux seigneurs Babyloniens dans la conjuration.

La constitution militaire de l'Assyrie étoit de lever une armée qui, après avoir servi un an, étoit remplacée par une autre l'année suivante. *Arbace* profita de cette coutume pour faire entrer dans sa rébellion les Perses, les Medes & les Babyloniens qui devoient servir l'année suivante : il en forma une armée de quatre cents mille hommes tous dévoués à ses volontés. Sardanapale sorti du sommeil de la débauche, marcha contre les rebelles qu'il a la gloire

de tailler en piéces. *Arbace* ne fut pas moins redoutable après sa défaite ; il rassemble les débris de son armée, & vient défier son vainqueur au combat. Sardanapale, au lieu d'opposer la force, met à prix la tête de ce rebelle. Aucun soldat ne fut assez avare pour se fouiller d'un assassinat ; & *Arbace* vaincu une seconde fois, se retira dans des montagnes inaccessibles, où, sans espoir de vaincre, il n'eut rien à redouter des vengeances du monarque offensé. *Belisif* fit servir la religion pour le relever de sa chute ; il annonça aux rebelles que les dieux dont il étoit l'interprète, lui avoient révélé qu'ils n'avoient qu'à combattre pour remporter la victoire : encouragés par ses promesses, les rebelles engagèrent une action ; & ils eussent une nouvelle défaite. *Belisif* ne fut point rebuté par ce mauvais succès ; il employa toute la nuit à consulter les astres ; & au lever de l'aurore, il leur annonce l'arrivée d'une milice céleste. Il étoit informé qu'une armée de *Bactriens* marchoit au secours de Sardanapale ; il députa des hommes de confiance à ces auxiliaires pour leur représenter la honte d'obéir à un prince efféminé, & leur offrir les moyens de rentrer dans leur ancienne indépendance. Les *Bactriens* éblouis par cette promesse, se joignent aux rebelles. *Arbace* soutenu de ces nouveaux alliés, attaque Sardanapale qui étoit occupé à donner des fêtes aux complices de ses débauches ; il en fit un horrible carnage ; & ce monarque se retira sous les murs de Ninive, où il eussent une seconde défaite. Il y soutint un siège de trois ans ; & se voyant sans espoir d'être secouru, il se précipita dans un bûcher avec ses femmes, ses concubines & ses eunuques. *Arbace*, possesseur de ses états, forma de l'empire d'Assyrie trois grandes monarchies ; la Médie, Babylone & la Perse eurent leurs rois particuliers. (T-N.)

ARBACE, (*Géogr.*) ville de la Celtibérie selon *Erienne* le géographe. On ne nous apprend aucunement en quel lieu elle étoit située. (C. A.)

§ ARBALETE, (*Art militaire, Armes.*) *L'arbalète*, appelée en latin *arcus balistaricus* ou *balista muralis*, pour la distinguer des balistes & des catapultes, étoit une

machine offensive, qui consistoit en un arc attaché au bout d'une espee de bâton ou chevalet de bois, que la corde de l'arc, quand il n'étoit point bandé, coupoit à angles droits.

Ce bâton ou manche ou chevalet, qu'on appelloit aussi l'*arbrrier de l'arbaletes*, avoit vers le milieu une petite ouverture ou fente de la longueur de deux doigts, dans le milieu de laquelle étoit une petite roue d'acier solide & mobile, au travers du centre de laquelle passoit une vis qui lui servoit d'ailieu. Cette roue seroit en partie en dehors au dessus du chevalet, & avoit une coche ou échancrure où s'arrêtoit la corde de l'*arbaletes* quand elle étoit bandée, & une autre coche plus petite dans la partie opposée de la circonférence, par le moyen de laquelle le ressort de la détente tenoit la roue ferme. Cette roue s'appelloit la *noix de l'arbaletes*. Sous le chevalet en approchant vers la poignée, étoit la clef de la détente, assez semblable à celle de la clef du serpent d'un mousquet. Par le moyen de cette clef, que l'on pressoit avec la main contre le manche de l'*arbaletes*, le ressort laissoit le mouvement libre à la roue qui arrêtoit la corde, & celle-ci, en se débandant, faisoit partir le dard.

Sur le chevalet, au dessous de la petite roue, étoit une petite lame de cuivre qui se levait & se couchoit, & étoit attachée par ses deux jambes avec deux vis aux deux côtés du chevalet. C'étoit le fronteau de mire. Elle étoit percée au haut de deux petits trous l'un sur l'autre; & quand la lame étoit levée, ces deux trous répondoient à un globe de la grosseur d'un petit grain de chapelet, qui étoit suspendu tout au bas de l'*arbaletes* par un fil de fer très-menu & attaché à deux petites colonnes de fer perpendiculaires, une à droite & l'autre à gauche. Ce petit globe répondant au trou de la lame, servoit à régler la mire, soit pour tirer horizontalement, soit pour tirer en haut, soit pour tirer en bas.

La corde de l'arc étoit double. Les deux cordons étoient tenus séparés l'un de l'autre à droite & à gauche par deux petits cylindres de fer, à égale distance des deux extrémités de l'arc & du centre. Aux deux

cordons dans le milieu tenoit un anneau de corde, qui servoit à l'arrêter à la coche dont j'ai parlé, lorsque l'arc étoit bandé. Entre les deux cordons au centre de la corde, & immédiatement devant l'anneau, étoit un petit quarré de corde où l'on plaçoit l'extrémité de la fleche pour être poussée par la corde.

Telle étoit l'ancienne *arbaletes*, & je crois qu'elles se ressembloient toutes pour les parties essentielles. C'étoit avec la main que l'on bandoit la corde des petites *arbaletes*, par le moyen d'un bâton ou d'un fer en forme de levier, appelé *pié de chevre*, parce qu'il étoit fourchu du côté qui s'appuyoit sur l'*arbaletes* & sur la corde. On bandoit les grandes avec le pié, & quelquefois avec les deux, en les mettant dans une espee d'étrier, selon ce vers de Guillaume le Breton :

*Ballistâ duplici tensâ pede missa sagitta.*

On les bandoit aussi avec un moulinet & avec une poulie. Ces *arbaletes* étoient ou de bois ou de corne ou d'acier, ce qui se doit entendre de l'arc seul. Elles étoient de différentes grandeurs, comme d'un pié & demi, de deux piés & demi, & de trois piés, & d'autres plus longues, fournies de leur pié de chevre, de leur moulinet & de leur poulie.

Ce fut Richard cœur-de-lion, roi d'Angleterre, qui rétablit l'usage de l'*arbaletes*, & il fut tué de cette arme. Ce n'est pas qu'avant ce temps-là on ne se fut jamais servi de l'*arbaletes* : on s'en servoit sous Louis le gros, aïeul de Philippe Auguste; car l'abbé Suger, dans la vie de Louis le gros, dit que ce prince attaqua Drogon de Montier avec une grosse troupe d'archers & d'arbalétriers; & plus bas que Raoul de Vermandois eut l'œil crevé d'un carreau d'*arbaletes*.

Il y avoit un canon du second concile de Latran, tenu en 1138, sous le regne de Louis le jeune, pere de Philippe Auguste, qui défendoit cette arme. On l'observa sous le regne de Louis le jeune & au commencement du regne de Philippe Auguste; mais depuis on n'y eut nul égard, ni en France, ni en Angleterre, quoiqu'Innocent III en eût recommandé l'ob-

ſervation. L'usage de la balliſte & de l'*arbaſete* avoit été aboli dans ces deux royaumes, pendant qu'on obſerva le canon du ſecond concile de Latran; & cet usage fut rétabli d'abord en Angleterre par Richard, & en France par Philippe Auguſte; & il redeſt commun depuis ce temps-là.

L'*arbaſete* étoit encore en usage en France ſous le regne de François I: il avoit à la bataille de Marignan pour une partie de ſa garde une compagnie de deux cents arbaſétriers à cheval qui firent des merveilles: mais dans la ſuite cet usage fut preſqu'entièrement aboli, excepté parmi les Gaſcons. Guillaume du Bellai rapporte qu'à la Bicoque, en 1522, il n'y avoit dans l'armée françoiſe qu'un ſeul arbaſétrier, mais ſi adroit, qu'un capitaine Eſpagnol nommé *Jean de Cardonne*, ayant ouvert la viſière de ſon armet pour respirer, l'archer tira ſa fleche avec tant de juſteſſe, qu'il lui donna dans le viſage & le tua. Ce même auteur rapporte qu'au ſiege de Turin, en 1536, le ſeul arbaſétrier qui étoit dans la place, tua ou bleſſa plus de nos ennemis en cinq ou ſix eſcarmouches où il ſe trouva, que les meilleurs arquebuſiers qui fuſſent dans la ville, ne firent tout le temps du ſiege. Cela prouve qu'on ne ſe ſervoit plus guere d'arbaſétriers en France vers le milieu du regne de François I: mais on ſ'en ſervoit encore en Angleterre ſur la fin du regne de Charles IX, comme il paroît par le traité fait en 1572 entre ce prince & la reine Elizabeth, qui ſ'obligea à fournir au roi 6000 hommes armés partie d'arcs & partie d'arquebuſes. On confond quelquefois dans l'hiſtoire le nom d'*archers* & d'*arbaſétriers*, & l'on donna à celui qui commandoit ces troupes le nom de *grand-maitre d'arbaſétriers*. On a abandonné l'*arbaſete* depuis l'invention des fuſils ou de nos moutchets, quoique cette arme fût infiniment plus meurtrière & plus avantageuſe que ne le ſont les fuſils; ſes coups ſont plus certains & plus aſſurés, & ſa force au moins égale. Si l'on n'eût introduit la bayonnette au bout du fuſil, qui fait preſque tout l'avantage de cette arme, l'*arbaſete* l'eût emporté de beaucoup. (V)

Les marins ont un instrument appellé *arbaſete* ou *arbaſétrille*, qui leur ſert à

prendre hauteur. Voy. RAYON ASTRONOMIQUE, FLECHE, ARBALESTRILLE, &c. (T)

ARBALETE, f. f. (*chaffe*) eſpece de piege dont on ſe ſert pour prendre les loirs: on y met un appât de noix ſeches à demi-caſſées, de châtaignes ou de chandelles. Il faut prendre garde qu'en plaçant cette machine dans un mur, il ne ſe trouve point de branche d'eſpalier, d'où le loir puiſſe atteindre à l'appât par un autre endroit que par l'*arbaſete*.

ARBALETE, (*Manege*.) ou cheval en *arbaſete*; c'eſt un cheval attaché ſeul à une voiture devant les deux chevaux du timon. (V.)

ARBALETE, f. f. dans les manufactures en ſoie, on diſtingue trois ſortes d'*arbaletes*. L'*arbaſete du battant*, qui n'eſt autre choſe qu'une corde doublée au haut des deux lances du battant, & tordue avec une cheville, à laquelle on donne le nom de *valer*. Cette corde ſert à tenir la poignée du battant ſolide, & à l'empêcher de remonter ou de badiner ſur le peigne. Voyez VALET & BATTANT.

*Arbaſete des écrivieres*; c'eſt une corde paſſée à chaque bout des liſſerons de rabat, à laquelle on attache les *écrivieres* pour faire baiſſer les liſſes. Voyez LISSES, LISSE-RONS & ÉTRIVIERES.

*Arbaſete de la garaffiniere*; c'eſt une groſſe corde à laquelle la *garaffiniere* eſt attachée. Voyez GAVASSINIÈRE.

ARBALETE, instrument à l'usage des ferriers, des taillandiers, d'autres ouvriers en métaux, & même de ceux qui travaillent aux glaces dont on fait des miroirs. L'*arbaſete* des taillandiers eſt compoſée de deux lames d'acier élaſtiques, courbées en arc, allant toutes deux en diminuant, appliquées, le gros bout de l'inférieure contre l'extrémité mince de la ſupérieure, & retenues l'une ſur l'autre, dans cet état, par deux eſpeces de viroles quarrées, & de la même figure que les lames; l'une de ces lames eſt ſcélée ſivement à un endroit du plancher qui correſpond perpendiculairement un peu en deçà des machines de l'étau; l'autre lame ſ'applique ſur une encoche ou inégalité d'une lime à deux manches, qu'elle preſſe plus ou moins fortement, à la diſcrétion de l'ouvrier,

contre la surface de l'ouvrage à polir. L'ouvrier prend la lime à deux manches, & n'a presque que la peine de la faire aller; car, pour la faire venir; c'est l'*arbaleete* qui produit ce mouvement par son élasticité. L'*arbaleete* le soulage encore de la pression qu'il seroit obligé de faire lui-même avec la lime, contre l'ouvrage, pour le polir.

**ARBALETRIÈRE**, f. f. (*Marine*) c'est le poste où combattent les soldats, le long des apostis & des courtois, ordinairement derrière une passavande. *V. APOSTIS, COURTOIS & PASSEVANDE. (Z)*

**ARBALESTRIERS**, sub. m. (*Charpente.*) Ce sont deux pièces de bois dans un cintre de pont, qui portent en décharge sur l'entrait.

**ARBALESTRILLE**, sub. f. est un instrument qui sert à prendre en mer les hauteurs du soleil & des astres.

Cet instrument forme une espèce de croix; il est composé de deux parties, la fleche & le marteau, voyez *Pl. Navig. fig. 12*; la fleche *AB* est un bâton carré, uni, de même grosseur dans toute sa longueur, d'un bois dur, comme d'ébène, ou autre, ayant environ trois piés de long & six à sept lignes de grosseur. Le marteau *C D* est un morceau de bois bien uni, aplani d'un côté, & percé parfaitement au centre d'un trou carré, de la grosseur de la fleche; au moyen de ce trou, il s'ajuste sur la fleche où il peut glisser en avant ou en arrière; il est beaucoup plus épais vers le trou, afin qu'il soit ferme sur la fleche, & qu'il lui soit toujours perpendiculaire. On pourroit, en cas de nécessité, se contenter d'un seul marteau; mais, comme on verra plus bas, il est bon d'en avoir plusieurs; ils sont au nombre de quatre. Voici la maniere d'observer. On fait entrer le marteau sur la fleche, de façon que le côté uni regarde la partie *A*, où l'on pose l'œil; l'œil étant au point *A*, on regarde ensuite l'astre par l'extrémité supérieure du marteau; & par l'extrémité inférieure *D*, l'horizon; si l'on ne peut les voir tous les deux à la fois, on fait avancer ou reculer le marteau jusqu'à ce qu'on en vienne à bout. Ceci une fois fait, l'observation sera achevée, & les deux rayons visuels, qui vont de l'œil à l'astre & à l'horizon, for-

meront un angle égal à la hauteur de l'astre. On observe, de la même maniere, l'angle que font deux astres entr'eux, en pointant à l'un par l'extrémité du marteau *C*, & à l'autre, par l'extrémité *D*; en conséquence de cette façon d'observer, on divise la fleche de la maniere suivante. On la place sur un plan, *figure 13*; & par l'extrémité *A*, qui est celle où on applique l'œil, on élève une perpendiculaire *AP*, égale à la moitié du marteau: du point *P*, comme centre, du rayon *AP*, on décrit un quart de cercle, que l'on divise en demi-degrés, & on tire depuis le 45<sup>d</sup> jusqu'au 90<sup>d</sup>, par tous les points de division des rayons, du centre *P* à la fleche *AF*; les points où ces rayons la couperont, seront autant de degrés. On marquera les 90<sup>d</sup> à une distance du point *A*, égale à la moitié *CE* du marteau; les autres angles se trouveront successivement, en marquant sur la fleche le nombre de degrés d'un angle double du complément de l'angle *EPA*; alors le marteau se trouvant sur un de ces degrés, indiquera la hauteur de l'astre; car si on le suppose en *E*, & que du point *A*, & par les points *C* & *D*, on tire des rayons visuels qu'on suppose dirigés vers l'astre & à l'horizon, il est clair que l'angle *CAD* sera double de l'angle *CAE*: mais cet angle *CAE* est égal à l'angle *PEA*; puisque les triangles *PAE, ACE*, sont égaux & semblables, les angles *PAE, AEC* étant droits, le côté *AE* commun, & les côtés *APCE* égaux; ainsi l'angle *CAD* sera double de l'angle *PEA*: mais cet angle *PEA* est le complément de l'angle *APE*; par conséquent, l'angle marqué sur la fleche sera toujours égal à l'angle formé par les rayons visuels. De plus, on voit qu'il falloit diviser le demi-cercle en demi-degrés, puisque chaque angle, formé par les rayons visuels, est double du complément de l'angle *EPA*; il est clair, par cette façon de diviser la fleche, qu'en approchant des 90<sup>d</sup>, les degrés deviennent plus petits; & qu'au contraire, en s'en éloignant, ils deviennent plus grands; conséquemment, qu'il faut donner au marteau une certaine longueur, pour que les degrés vers *E* soient distincts: mais si le marteau est grand, cela donnera une trop grande

grande longueur à la fleche ; c'est pourquoi, au lieu d'un seul marteau, on en a quatre, comme on a dit plus haut, autant que de faces : & ces marteaux, étant plus grands les uns que les autres, servent à observer les différens angles. Par exemple, le plus grand sert pour les angles au dessus du 40<sup>d</sup> ; celui d'ensuite, pour ceux au dessus du 20 ; le troisieme, pour ceux au dessus de 10 ; & enfin le quatrieme, pour les plus petits angles. Il est inutile de dire que chaque marteau a sa face particuliere, & qu'elle est divisée comme nous venons de l'expliquer. Il y a encore une autre façon d'observer avec cet instrument, qui est plus sûre & plus exacte, parce que l'on n'est obligé que de regarder un seul objet à la fois ; cela se fait de la maniere suivante. On ajuste le plat du grand marteau dans le bout de la fleche *A* (figure 14), de sorte que le tout soit à l'uni ; ensuite on passe dans la fleche, le plus petit des marteaux qui a une petite traverse *M* d'ivoire, son côté plat étant tourné aussi vers le bout *A* ; & l'on ajoute une visiere au bout d'en-bas *D* du marteau *C*, c'est-à-dire, une petite piece de cuivre, ou autre métal, qui ait une petite fente.

L'arbalestrille ainsi préparée, comme le montre la figure, on tourne le dos à l'astre, & on regarde l'horizon sensible par la visiere *D*, & par-dessous la traverse *M* du petit marteau : en regardant ainsi par le rayon visuel *DM*, on approchera ou on reculera le petit marteau, jusqu'à ce que l'ombre du bout *C* du grand se termine sur la traverse *M*, à l'endroit qui répond au milieu de la grosseur de la fleche. Alors le petit marteau marquera sur la fleche les degrés de hauteur du soleil, ce qui est sensible ; puisque l'angle, formé par l'ombre qui tombe sur le petit marteau, & par le rayon visuel *DM*, est égal à l'angle que l'on auroit, si observant pardevant, l'œil étant en *A*, le grand marteau se trouvoit au point *M*.

Tel est l'instrument dont on s'est servi long-temps en mer, malgré tous ses défauts. Car, 1<sup>o</sup>. sans les détailler tous, il est sûr que, quelque attention que l'on apporte dans la division de l'instrument, elle est toujours fort imparfaite. 2<sup>o</sup>. Etant de bois, & d'une certaine longueur, il est

toujours à craindre qu'il ne travaille & ne se déjette ; & enfin il est fort difficile de s'en servir avec précision : on compte même généralement qu'il ne vaut rien pour les angles au dessus de 60<sup>d</sup>. Ainsi on doit absolument l'abandonner, sur-tout depuis l'instrument de M. Hadley, si supérieur à tous ceux qui l'ont précédé. Voyez INSTRUMENT de M. Hadley.

L'arbalestrille a eu différens noms, comme *radiometre*, *rayon astronomique*, *bâton de Jacob*, & *veige d'or* ; mais *arbalestrille* est aujourd'hui le plus en usage.

Comme les observations qui se font sur un vaisseau, donnent la hauteur du soleil, tantôt trop grande, tantôt trop petite, selon qu'elles se font par-devant ou par derriere, & cela à cause de l'élevation de l'observateur au dessus de l'horizon, on est obligé de retrancher plusieurs minutes de l'angle trouvé par l'observation, ou, au contraire, d'en ajouter à cet angle. Voyez là-dessus l'article QUARTIER ANGLAIS, à la fin. (T)

\* § ARBATA, (*Géog. sacrée.*) c'est un nominatif pluriel qui signifie des lieux champêtres & incultes. Voyez Calmet, sur le v. 23, du chap. v. du prem. liv. des Machabées.

ARBE, (*Géog. mod.*) ville de la république de Venise, dans l'île de même nom, près les côtes de Dalmatie. Long. 32, 54 ; lat. 44, 55.

ARBELLE, (*Géog. anc.*) ville de Sicile, dont les habitans étoient si fots & si stupides, qu'on disoit de ceux qui en faisoient le voyage, *quid non fies Arbelas profectus* ? Ce qui peut s'entendre de deux façons : que vous ferez sot, ou que vous ferez riche à votre retour ! sot, pour avoir vécu si long-temps avec des fots ; riche, parce qu'il est facile de faire fortune avec des gens aussi peu fins.

\* ARBELLE, (*Géog. sainte.*) ville de la haute Galilée, dans la tribu de Nephtali, à l'occident du lac Semachon, où l'on rencontroit des cavernes affreuses, la retraite des voleurs ou des juifs persécutés. Hérode le grand en fit boucher quelques-unes, & mettre le feu aux autres : on lit dans Joseph, *Antiq. lib. XII, c. xvij*, que l'accès en étoit rendu si difficile, par des rochers & des

précipices, qu'on n'y pouvoit presque aborder quand on étoit au pié, ni descendre, quand on avoit atteint le sommet. Il ajoute qu'Hérode y fit descendre, dans des coffres attachés à des chaînes de fer, des soldats armés de hallebardes, qui accrochoient & tuoient ceux qui faisoient résistance.

\* ARBELLES, bourg d'Assyrie, sur le fleuve Lycus, célèbre par la seconde victoire qu'Alexandre le grand remporta sur Darius, roi de Perse.

\* ARBENGIAN, petite ville de la campagne ou de la vallée, qu'on appelle *Sogde de Samarcand*; c'est proprement le territoire de cette ville.

ARBENNE, (*Hist. nat. ornithol.*) *Lagopus aris. Al.* Cet oiseau est de la grandeur & de la figure du pigeon domestique, ou peut-être un peu plus grand. Il pèse quatorze onces; il a environ un pié trois pouces de longueur, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue ou des pattes, l'envergure est d'un pié dix pouces; le bec est court, noir, & semblable à celui d'une poule, mais un peu plus petit; la partie supérieure est plus longue, & déborde un peu la partie inférieure; les narines sont couvertes par de petites plumes; il y a, au dessus des yeux, en place de sourcils, une petite caroncule dégarinée de plumes, faite en forme de croissant, & de couleur de vermillon. On distingue le mâle de la femelle par un trait noir, qui commence à la partie supérieure du bec des mâles, qui passe au delà des yeux, & qui finit vers les oreilles: tout le reste du corps est d'une couleur très-blanche, à l'exception de la queue; il y a vingt-quatre grandes plumes dans chaque aile, dont la première, ou l'extérieure, est plus courte que la seconde; la seconde est aussi plus courte que la troisième; les six plumes extérieures ont le tuyau noir: la queue a plus d'une palme de longueur; elle est composée de seize plumes; les deux du milieu sont blanches, de même que les barbes extérieures de la dernière plume de chaque côté; toutes les autres plumes sont de couleur cendrée noirâtre, à l'exception de la pointe qui est blanche; les plumes qui sont sur la queue, sont aussi grandes que la queue même. Les pattes sont couvertes en entier, jusqu'au

bout des doigts, de petites plumes molles posées fort près les unes des autres; ce qui a fait donner à cet oiseau le nom de *Lagopus*. Les ongles sont très-longs, & ressemblans à ceux de quelques quadrupèdes, tels que le lievre; ces ongles font de couleur de corne obscure, ou de couleur de plomb; le doigt de derrière est petit, mais son ongle est grand & recourbé; le doigt extérieur & le doigt intérieur de devant tiennent au doigt du milieu, par une membrane; l'ongle du doigt du milieu est très-long & un peu creux; les bords sont tranchans; il y a des poils longs & touffus sous les doigts.

On trouve ces oiseaux sur les Alpes, qui sont couvertes de neige pendant la plus grande partie de l'année, & sur d'autres montagnes très-élevées. On a donné à cet oiseau le nom de *perdrix blanche*, sans doute parce que sa chair a quelque rapport à celle de la perdrix pour le goût; car l'*arbenne* est un oiseau différent de la perdrix, quoiqu'il lui ressemble pour la figure & pour la grandeur. Cependant le nom de *perdrix blanche*, a fait croire que l'oiseau dont il s'agit, étoit vraiment une perdrix: c'est pour éviter cette équivoque, que je le rapporte sous le nom d'*arbenne*, qu'on lui a donné en Savoie, comme celui de *perdrix blanche*. Il seroit à souhaiter que l'on pût ainsi prévenir les erreurs qui viennent des noms. Willughby, Aldovrande, *Orniol. liv. XIII, pag. 245. Voyez OISEAU. (I)*

\* ARBERG, (*Géog.*) ville de Suisse, dans le canton de Berne, dans une espèce d'île sur l'Aar. *Long. 24, 45; lat. 47.*

ARBEROU, (*Géog.*) nom d'un des cantons de la Basse-Navarre, qui avec ceux d'Amix, de Cize, de Baigorri & d'Ossabarret, compose tout ce petit royaume, auquel on ne donne environ que dix lieues de longueur & cinq de largeur. (*C. A.*)

\* ARBI, petit pays de l'Amérique méridionale, près des Andes, entre le Poyayan & la nouvelle Grenade.

\* ARBIA, petite rivière d'Italie, qui a sa source dans le territoire de Florence, passé sur celui de Sienne, & se jette dans l'Ombrone.



ARBIENS, (*Géogr.*) nation d'Asie, dans la Cédrosie, entre l'Indostan & la Perse. C'étoit précisément celle qui habitoit les rives de l'Arbis, voisinage des Orites. Elle avoit aussi une ville du nom d'*Arbis*, que l'on prend aujourd'hui pour *Araba*. Leur pays répond à celui que l'on nomme *Send*, qui fait partie du Mecran, anciennement la Gédrosie. Il y avoit aussi dans la contrée une chaîne de montagnes nommées *arbitu montes*; ce sont vraisemblablement les monts qui séparent les Indes de la Perse, & qui s'étendent depuis Buckar jusqu'à l'embouchure de l'Indus. (*C. A.*)

ARBITRAGE, *f. m. en Droit*, est le jugement d'un tiers, si n'est établi ni par la loi, ni par le magistrat, pour terminer un différend; mais que les Parties ont choisi elles-mêmes. *Voyez* ARBITRE. (*H*)

ARBITRAGE, *en matière de change*, veut dire une combinaison ou assemblage que l'on fait de plusieurs changes, pour connoître quelle place est plus avantageuse pour tirer & remettre. De la Porte, *Science des Négocians*. *Voyez* CHANGE & PLACE.

Samuel Ricard, dans son *traité général de commerce*, dit que les *arbitrages* ne sont autres qu'un présentement d'un avantage considérable, qu'un commettant doit recevoir d'une remise ou d'une traite faite pour un lieu préférablement à un autre.

M. de Montodegni définit l'*arbitrage de change*, un troc que deux banquiers se font mutuellement de leurs lettres de change sur différentes villes, au prix & cours du change conditionné.

Suivant M. J. P. Ricard, qui a donné une nouvelle édition du *traité des arbitrages*, l'*arbitrage* est une négociation d'une somme en échange, à laquelle un banquier ne se détermine qu'après avoir examiné, par plusieurs règles, de quelle manière elle lui tournera mieux à compte. M. Savari pense que ces deux dernières définitions sont les mêmes pour le fond; & quant aux règles ou opérations qu'on suit pour l'*arbitrage*, il en rapporte un exemple qu'on peut voir dans son ouvrage, *Tom. I, pag. 693. (G)*

ARBITRAIRE, *adj.* pris dans un sens général: ce qui n'est pas défini ni limité par

aucune loi ou constitution expresse, mais qu'on laisse uniquement au jugement & à la discrétion des particuliers. La punition d'un tel crime est *arbitraire*. Ce mot vient du latin, *arbitrium*, volonté. Les loix ou les mesures par lesquelles le Créateur agit, sont *arbitraires*, au moins toutes les loix physiques. *Voyez* PHYSIQUE, POUVOIR ARBITRAIRE, DESPOTISME, MONARCHIE, &c. (*H*)

ARBITRAL, *terme de Droit*, se dit des décisions, sentences ou jugemens émanés des arbitres. *Voy.* ARBITRE & COMPROMIS. Les sentences *arbitrales* doivent être homologuées en justice, pour acquiescer l'autorité d'un jugement judiciaire, & pour pouvoir en porter hypothèque sur les biens du condamné; & lorsqu'elles le sont, elles sont exécutoires, nonobstant oppositions ou appellations quelconques.

S'il y a quelques difficultés pour l'interprétation d'une sentence *arbitrale*, c'est aux arbitres qu'il faut s'adresser pour l'interprétation, s'ils sont encore vivans; sinon il faudra s'en rapporter au juge ordinaire. (*H*)

ARBITRATEUR, *f. m. terme de Droit*, est une espèce d'arbitre. *Voy.* ARBITRE.

En Angleterre, les parties en litige choisissent ordinairement deux *arbitrateurs*; & en cas qu'ils ne puissent pas s'accorder, on y en ajoute un troisième, que l'on appelle *arbitre*, à la décision duquel les deux parties sont obligés d'acquiescer.

Les juriconsultes mettent une différence entre *arbitre* & *arbitrateur*; en ce que, quoique le pouvoir de l'un & l'autre soit fondé sur le compromis des parties, néanmoins leur liberté est différente; car un *arbitre* est tenu de procéder & de juger suivant les formes de la loi; au lieu que l'on s'en remet totalement à la propre discrétion d'un *arbitrateur*: sans être obligé à aucune procédure solennelle, ou à suivre le cours des jugemens ordinaires, il peut accommoder à son gré l'affaire qui a été remise à son jugement, pourvu que ce soit *juxta arbitrium boni viri*. (*H*)

ARBITRATEUR, *subst. pris adj. (Myth.)* nom que les païens donnoient à Jupiter: il y avoit à Rome un portique à cinq colonnes, consacré à *Jupiter arbitrateur*.

**ARBITRATION**, f. f. *terme de Palais*, est une estimation ou évaluation faite en gros, & sans entrer en détail : ainsi l'on dit en ce sens qu'on a *arbitré* les dépens ou les dommages & intérêts, à telle somme. (H)

**ARBITRE**, f. m. *en terme de Droit*, est un juge nommé par le magistrat, ou convenu par deux parties, auquel elles donnent pouvoir par un compromis de juger leur différent suivant la loi. *Voyez* JUGE & COMPROMIS.

Les Romains se soumettoient quelquefois à un seul *arbitre* ; mais ordinairement ils en choisissent plusieurs qu'ils prenoient en nombre impair. *Voyez* ARBITRAGE.

Dans les matieres qui regardoient le public, telles que les crimes, les mariages, les affaires d'état, &c. il n'étoit pas permis d'avoir recours aux *arbitres*. On ne pouvoit pas non plus appeler d'une sentence ou d'un jugement par *arbitre* ; l'effet d'un appel étoit de suspendre l'autorité d'une juridiction, & non pas d'un pacte, d'une convention ou d'un contrat. *Voyez* APPEL. Chez les modernes il y a ordinairement différentes sortes d'*arbitres* ; quelques-uns sont obligés de procéder suivant la rigueur de la loi, & d'autres sont autorisés par les parties mêmes à s'en relâcher, & suivre l'équité naturelle. Ils sont appelés proprement *arbitraieurs*. *Voyez* ARBITRATEUR.

Les uns & les autres sont choisis par les parties ; mais il y en a une troisième sorte qui sont des *arbitres* nommés par les juges, lesquels sont toujours tenus de juger suivant la rigueur du droit.

Justinien (*L. ult. c. de recept.*) défend absolument de prendre une femme pour *arbitre*, comme jugeant qu'une pareille fonction n'est pas bienfaisante au sexe : néanmoins le pape Alexandre III confirma une sentence arbitrale donnée par une reine de France. Le cardinal Wolsey fut envoyé par Henri VIII à François premier, avec plein pouvoir de négocier, faire & conclure tout ce qu'il jugeroit convenable à ses intérêts ; & François premier lui donna le même pouvoir de son côté : de sorte qu'il fut constitué le seul *arbitre* de leurs affaires réciproques.

Les *arbitres* commissaires doivent juger à la rigueur aussi bien que les juges, & sont obligés de rendre leur jugement dans le temps qui leur est limité, sans pouvoir excéder les bornes du pouvoir qui leur est prescrit par le compromis : cependant si les parties les ont autorisés à prononcer selon la bonne foi & suivant l'équité naturelle, sans les astreindre à la rigueur de la loi, alors ils ont la liberté de retrancher quelque chose du bon droit de l'une des parties pour l'accorder à l'autre, & de prendre un milieu entre la bonne foi & l'extrême rigueur de la loi. De Launay, *traité des Descentes*.

Les actes de société doivent contenir la clause de se soumettre aux *arbitres* pour les contestations qui peuvent survenir entre associés ; & si cette clause étoit omise, un des associés en peut nommer ; ce que les autres sont tenus pareillement de faire, autrement il en doit être nommé par le juge pour ceux qui en font refus.

En cas de décès ou d'une longue absence d'un des *arbitres*, les associés en peuvent nommer d'autres ; sinon il doit y être pourvu par le juge pour les refusans.

Quand les *arbitres* sont partagés en opinion, ils peuvent convenir de *sur-arbitres* sans le consentement des parties ; & s'ils n'en conviennent, il en est nommé par le juge. Pour parvenir à faire nommer d'office un *sur-arbitre*, il faut présenter requête au juge, en lui exposant la nécessité d'un *sur-arbitre*, attendu le partage d'opinions des *arbitres* ; & l'ordonnance du juge sur ce point doit être signifiée à la diligence d'une des parties aux *arbitres*, en les priant de vouloir procéder au jugement de leur différent. Les *arbitres* peuvent juger sur les pièces & mémoires qui leur sont remis sans aucune formalité de justice, & nonobstant l'absence de quelqu'une des parties.

Tout ce qui vient d'être dit a lieu à l'égard des veuves, héritiers & ayans cause des associés, & est conforme aux articles 9, 10, 11, 12, 13 & 14 du titre iv de l'ordonnance de 1673.

Dans les contrats ou polices d'assurance, il doit y avoir une clause par laquelle les parties se soumettent aux *arbitres* en cas

Je contestation. *Article 3 du titre 17 du liv. III de l'ordonnance de la Marine, du mois d'Août 1681.*

On peut appeler de la sentence des *arbitres*, quand même il auroit été convenu, lors du compromis, qu'on n'appelleroit pas. (H)

ARBITRER, v. act. c'est liquider, effimer une chose en gros, sans entrer dans le détail; ainsi l'on dit: des amis communs ont *arbitré* à une telle somme le déperissement de ces marchandises. (G)

ARBITRIO, (*musiq.*) *Ῥοῦζ* CADANZA (*musiq.*) (S)

ARBOGEN ou ARBO, (*Géog.*) ville de Suède, dans la province de Westmanie, sur la rivière de même nom.

\* ARBOIS, (*Géog.*) petite ville de la Franche-Comte, entre Salins & Poligny. *Long.* 63, 30; *lat.* 46, 55.

ARBOLADE, f. f. c'est, en terme de *Cuisine*, le nom d'un flanc fait avec le beurre, la crème, les jaunes d'œufs, le jus de poire, la fure & le sel. *Ῥοῦζ* le *Cuisinier François*.

\* ARBON, (*Géog. anc. & mod.*) ville de Suisse, sur le bord méridional du lac de Constance, dans le Turgow. *Long.* 27, 30; *lat.* 47, 38.

ARBORER un *mât*, (*Marine.*) c'est mâter ou dresser un mât sur le vaisseau. *Le mât de hune est arboré sur le grand mât.* On se sert dans la manœuvre des galeres du mot d'*arborer* & de *farborer*, pour dire qu'une galere leve son mât & le brinquet pour appareiller, ou qu'elle demâte & qu'elle abat ses mâts. *Ῥοῦζ* MAT, MESTRE, BRINQUET, GALERE.

*Arborer le pavillon*, c'est le hisser & le déployer. *Ῥοῦζ* HISSER. (Z)

\* ARBORIBONZES, f. m. pl. (*Hist. mod.*) prêtres du Japon, errans, vagabonds, & ne vivant que d'aumônes. Ils habitent des cavernes; ils se couvrent la tête de bonnets faits d'écorce d'arbre terminés en pointe, & garnis par le bout d'une touffe de crin de cheval ou de poil de chevre. Ils sont ceints d'une lierre d'estoffe grossière, qui fait deux tours sur leurs reins; ils portent deux robes, l'une sur

l'autre; celle de dessus est de coton, fort courte, avec des demi-manches; celle de dessus est de peau de bouc, & de quatre à cinq doigts plus longue; ils tiennent en marchant, d'une main, un gobeler qui pend d'une corde attachée à leur ceinture, & de l'autre une branche d'un arbre sauvage qu'on nomme *soutan*, et dont le fruit est semblable à notre noix; ils ont pour chaussure des sandales attachées aux pieds avec des courroies, & garnies de quatre fers qui ne font guere moins bruyans que ceux des chevaux; ils ont la barbe & les cheveux si mal peignés, qu'ils sont horribles à voir. Ils se mêlent de conjurer les démons; mais ils ne commencent ce métier qu'à 30 ans. *Ambassad. part. I. pag.* 89 & 90.

\* ARBORICHES, f. m. pl. (*Hist.*) peuples que quelques-uns croient être les habitans de la Zélande; d'autres, d'anciens habitans du territoire voisin de celui de Maftricht: selon Bécanc les *Arboriches* occupoient le pays qui est entre Anvers & la Meuse.

\* ARBORIQUES, f. m. (*Hist. mod.*) nom de peuples que quelques Auteurs prétendent être les mêmes que les Armoriques ou Armoriciens. Les *Arboriques* dont le P. Daniel fait mention, habitoient entre Tournai & le Vahal, étoient chrétiens sous Clovis comme la plupart des autres Gaulois, & fort attachés à leur religion. *Ῥοῦζ* ARMORIQUES.\*

\* ARBOURG, (*Géog.*) ville de Suisse dans le canton de Berne, dans l'Argow, au bord de l'Aar. *Long.* 25, 25; *lat.* 47, 10.

ARBOUSES, f. f. fruit de l'*arboûsier*. Les *arboûses* ressemblent aux fraises, sont rouges étant mûres, d'un goût âpre, & difficiles à digérer. L'arboûseau qui les porte croît dans les lieux montagneux, & entre dans plusieurs remèdes. *Ῥοῦζ* l'*article suivant*. (K)

§ ARBOUSIER, (*Botzn. Jard. usage d'agrément*) en latin, *arbutus*; en Anglois, *straw-berry tree*; en Allemand, *erd-beerbaum*.

. . . . . *Jubeo frudentia capis, Arbuta sufficere*..... *Geogr. Liv. III.*

\* L'Auteur des Lettres sur l'Encyclopédie prétend qu'Arboriches & Arboriques sont les mêmes Peuples, mais ne font pas les mêmes qu'Armoriques.

## Caractère générale.

Du fond d'un petit calice découpé en cinq parties s'élève un embryon arrondi, surmonté d'un style environné de dix étamines : le calice supporte une fleur monopétale, semblable à un grelot. L'embryon devient une baie ronde ou ovale, à cinq cellules qui sont remplies de petites semences dures.

## Especies.

1. *Arbousier* à feuilles unies, dentelées, à tige droite, ligneuse, à baies polyspermes. .... *Arbre* 4.

*Arbutus foliis glabris, serais, caule erecto arboreo, baccis polyspermis.* Mill.

En Anglois, *the common straw-berry tree.*

## Variétés de cette espee.

α. *Arbousier* à fleur double.

β *Arbousier* à fleur rougeâtre.

γ *Arbousier* à fleur oblongue, à fruit ovale.

2. *Arbousier* à feuilles unies & entières, à tige droite, ligneuse, à baies polyspermes. .... *Arbre* 3.

*Arbutus foliis glabris integerrimis, caule erecto arboreo; baccis polyspermis.* Mill.

*The oriental straw-berry tree called adrachne.*

3. *Arbousier* à tiges traînantes, à feuilles ovales un peu dentelées, à fleurs détachées. *Arbousier* de marais d'Acadie.

*Arbutus caulibus procumbentibus, foliis ovatis subserratis, floribus spatjis.* Linn. *Sp. pl.* 395. *frutex* 4.

*Swamp arbutus of north America.*

4. *Arbousier* à tiges traînantes, à feuilles rudes & dentelées.

*Arbutus caulibus procumbentibus, foliis rugosis serratis.* *Fl. Lap.* 161. *frutex* 3.

*Arbutus wit trailing, stalks, and rough sawed leaves.*

5 *Arbousier* à tiges traînantes & à feuilles très-entières.

*Arbutus caulibus procumbentibus foliis integerrimis.* *Fl. Lap.* 162. *uv. a usi*, anciennement connu. *frutex* 5.

*Bearberries.*

L'*Arbousier* n°. 1. croît naturellement en Espagne, en Italie, dans l'Ile de Corse,

aux lieux pierreux & montagneux : les plus pauvres gens mangent de son fruit, quoiqu'il soit fade & indigeste. *Dant arbuta silva*, dit Virgile ; ce qui prouve que de son temps on regardoit les arbouses comme une ressource pour les payfans, & que par conséquent la misere étoit extrême : elle croît dans les campagnes en proportion de la pompe des Cours & des richesses des grands, & ce n'est qu'alors qu'on trouve des poëtes courtisans qui chantent le bonheur de la vie rurale.

Sans doute que les feuilles de l'*arbousier* sont un très-bon fourrage pour les chevaux, car Virgile prescrit de leur en donner : puisque le même Auteur dit dans un autre endroit, & *quæ vos rari viridis tegit arbutus umbra* ; il paroît que cet arbrisseau s'élève à une certaine hauteur. Je le trouve dans un catalogue Hollandois au nombre des arbres du troisieme ordre, mais comme il fleurit très-jeuné, je pense qu'il n'est tout au plus que du quatrieme. Il s'élève sur une tige un peu torse, recouverte d'une écorce rougeâtre, dont l'épiderme se gerse de bonne heure : les pousses de l'année sont de la couleur du corail : il en sort des poils rares & un peu rigides ; elles supportent des feuilles qui y sont attachées par de petits pédicules rouges : les feuilles ont environ trois pouces de long, & un demi dans leur plus grande largeur, elles sont oblongues, finement dentées, & pointues par le bout : les dents & la pointe sont bordées d'un beau rouge.

Les fleurs naissent sur un filet commun en forme de petites grappes ; elles sont blanches & paroissent en novembre & décembre. C'est alors aussi que les baies de l'année précédente acquièrent leur maturité ; elles sont assez grosses & d'un beau rouge ; ces fleurs & ces fruits contrastent à merveille avec le verd gracieux des feuilles dont le dessous est très-luisant. Ainsi cet arbre offre une décoration pittoresque & riante, lorsque la campagne est déjà dévastée par les approches de l'hiver.

Il nous laisse quelquefois respirer : on aime à profiter d'un rayon de soleil réfléchi par des arbres toujours verts, c'est le

même plaisir que ressent un vieillard , lorsqu'une sensation un peu vive l'avertir de son existence qui est près de lui échapper.

L'*Arboufier* mérite une place distinguée dans les bosquets d'hiver ; il aime une terre plus sèche qu'humide , & veut être paré des vents froids : on le plante avec succès à la fin de Septembre , mais il faut le lever en motte autant qu'il est possible.

Il s'élève de semences & de marcottes. Les baies se recueillent en décembre ; on en tire la graine par des lotions , on la fait sécher , puis on la conserve dans du sable fin & sec jusqu'en mars. Alors on la sème dans de petites caisses ou dans des pots remplis de bonne terre légère , suivant la méthode détaillée dans l'article CYPRES.

Ces pots ou caisses doivent être enterrés dans une couche chaude. Les petits *arboufiers* se montreront au bout de six semaines ou deux mois. La première & la seconde année on les laissera dans le semis , mais on leur fera passer l'hiver sous des châliss de verre , en leur donnant toutefois autant d'air que le temps pourra le permettre. La seconde année , à la fin de septembre , on les plantera chacun dans un petit pot , on les mettra l'hiver sous le même abri , & l'été on les enterrera contre une muraille exposée au levant. Au mois de septembre de la seconde année d'après cette première transplantation , on les plantera à demeure. Il conviendra alors de mettre de la menue litière autour de leurs pieds & de les empailler pendant quelques années , depuis le commencement de janvier jusqu'au 10 d'avril , selon la méthode détaillée à l'article ALATERNE , mais en donnant de l'air autant qu'il est possible , car cet arbre en a grand besoin. L'*arboufier* n'est pas fort délicat ; Miller dit qu'il croit naturellement en Irlande ; la graine qu'on tireroit de ce pays seroit préférable à celle qu'on fait venir de nos provinces méridionales : les arbres qui en proviendroient , s'accoutumeroient plus aisément au climat de la France septentrionale ; la nature auroit fait la moitié des frais de leur éducation. En Angleterre les *arboufiers* ont perdu leurs

feuilles & leurs jeunes branches dans des hivers très-rigoureux : plusieurs personnes les ont cru morts & les ont fait arracher ; mais ceux qui ont eu plus de patience , les ont vu repousser & réparer leurs pertes en fort peu de temps.

Les variétés de cette espèce se perpétuent par les marcottes , ou en les greffant en approche sur l'*arboufier* commun. Les marcottes se font en septembre , suivant la méthode détaillée dans l'art. ALATERNE.

La variété à fleur double n'a pas beaucoup de mérite ; c'est un godet dans un godet , & ce petit enrichissement s'achète par la privation du bel effet des fruits. Cette variété n'en donne que fort peu.

Il n'en est pas de même de la variété  $\beta$ . Sa fleur , qui est purpurine à l'extérieur , & qui devient tout-à-fait rouge avant de tomber , fait une opposition agréable avec celle de l'*arboufier* commun , lorsqu'on entremêle ces deux arbustes.

La troisième variété n'a que le mérite d'en être une. C'est l'espèce n<sup>o</sup>. 3. de M. Duhamel , & c'est peut-être aussi de l'espèce n<sup>o</sup>. 2. de Tournefort , que M. Duhamel a transcrit , & qui est aussi son n<sup>o</sup>. 2. Ainsi , d'une légère variété on auroit fait deux espèces , par l'inexactitude des phrases , & pour n'avoir pas éclairci la nomenclature par la culture ; elle auroit appris à confondre l'espèce par la constance de la graine à la reproduire le plus souvent sans altération , & les variétés par la disposition de leur semence à restituer l'espèce originale , plutôt qu'à rendre la différence accidentelle qui les caractérise.

L'*arboufier* n<sup>o</sup>. 2. est de la plus grande beauté par la largeur de ses feuilles & par sa hauteur. Il est devenu très-rare. On vend sous son nom , en Angleterre , une variété à feuilles larges , mais dentées. Je trouve aussi cette variété sur un catalogue Hollandois. La véritable adrachne croit naturellement dans la Natolie aux environs de Manachie (l'ancienne Magnésie). Cet arbre y est si commun qu'il fournit aux habitans presque tout leur bois de chauffage. Il ne peut y réussir que dans un terrain très-sec , & demande bien plus de protection contre le froid que l'*arboufier* n<sup>o</sup>. 1.

Les autres espèces d'*arboufier* ressemblent

à *Luva urfi* de Tournefort, qui est notre dernière ; ce sont de frêles arbrisseaux dont les tiges ne se soutiennent pas.

L'espece n<sup>o</sup>. 3, est indigene de l'Amérique septentrionale, & sur-tout de l'Acadie, elle y croît dans les marais ; ainsi cette plante est fort difficile à entretenir dans les jardins.

*L'arbofuser* n<sup>o</sup>. 4, croît en Suisse, en Sibérie & en Laponie, dans la mousse qui couvre certaines terres marécageuses : j'ai lieu de croire, d'après la description qu'on m'a faite d'un fruit que mangent les Lapons, qu'ils le doivent à cet *arbofuser* ; c'est le dernier présent de la nature, près d'expirer sous les glaces du nord.

*Luva urfi* donne un fruit rouge, il croît sur les montagnes en Espagne, & dans quelques autres parties de l'Europe ; il ne s'éleve guere qu'à un pié de hauteur. (M. le Baron DE TSCHOUDI.)

ARBRE, f. m. (*Hist. nat. bot.*) Les arbres sont les plus élevés, les plus gros, & par conséquent les plus apparens de tous les végétaux. Ce sont des plantes ligneuses & durables ; elles n'ont qu'un seul & principal tronc qui s'éleve, se divise & s'étend par quantité de branches & de rameaux, dont le volume & l'apparence varient en raison de l'âge, du climat, du terrain, de la culture, & principalement de la nature de chaque *arbre*. En comparant la hauteur & la consistance de toutes les plantes, on va par des nuances insensibles depuis *l'hyssope jusqu'au cedre du Liban* ; je veux dire, depuis la plante la plus basse jusqu'à l'*arbre* le plus élevé ; depuis l'herbe la plus tendre, jusqu'au bois le plus dur. Ainsi, quoique les herbes soient les plus petites des plantes, on auroit pu confondre certaines especes d'herbes avec les *arbres*, si on n'étoit convenu de donner les noms d'*arbrisseaux* & de *sous-arbrisseaux* (voyez ARBRISSEAU & SOUS-ARBRISSEAU, ) aux plantes de grandeur & de consistance moyenne entre les herbes & les *arbres* : cependant il est encore assez difficile de distinguer les *arbres* des arbrisseaux. Quelle différence y a-t-il entre le plus petit des *arbres* & le plus grand des arbrisseaux ? Il n'est pas possible de la déterminer précisément ; mais on peut dire, en général,

qu'un *arbre* doit s'élever à plus de dix ou douze piés. Cette hauteur est bien éloignée de celle des chênes ou des sapins, dont le sommet s'éleve à plus de cent piés ; c'est pourquoi on peut diviser les *arbres* en grands, en moyens & en petits *arbres* ; le chêne, le sapin, le maronnier d'Inde, &c. sont du premier rang ; l'aulne, le chêne verd, le prunier, &c. peuvent être du second ; le pêcher, le laurier, le néslier, &c. sont du nombre des petits *arbres*.

Les Botanistes ont rapporté les différentes especes d'*arbres* à différens genres qu'ils ont caractérisés comme toutes les autres plantes, par le nombre, la figure & la position de certaines parties, principalement des fleurs & des fruits ; & dans cet arrangement, la plupart ont confondu les herbes avec les *arbres*. On a mis sous le même ordre ou dans la même section, la capucine avec l'érable, la filipendule avec le poirier, le pourpier avec le tilleul, &c. Ces méthodes pourroient donner une fautive idée de certains *arbres* lorsqu'on les voit sous le même genre, c'est-à-dire, sous un nom commun avec des plantes qui ne sont que des sous-arbrisseaux, par exemple, le chêne & le saule sont deux grands *arbres* ; cependant, selon les méthodes de Botanique, il y a des chênes & des saules nains. Les méthodes qui se font si peu de scrupule de changer les noms des plantes les plus usitées, & qui leur en substituent de nouveaux à leur gré, devroient bien plutôt donner à certains arbrisseaux des noms différens de ceux que portent de grands *arbres* ; par ce moyen on ôteroit toute équivoque dans la signification du mot *arbre*, autrement on ne s'entend pas ; car on a nécessairement l'idée d'un *arbre*, lorsqu'il s'agit d'un chêne ou d'un saule ; cependant pour se prêter aux conventions des méthodistes, & pour se faire à leur langage, il faut prendre de petits arbrisseaux pour des chênes & pour des saules, & donner le nom d'*arbre* à des plantes que l'on ne doit regarder que comme des sous-arbrisseaux. Toute méthode arbitraire nous induit nécessairement en erreur ; celle que M. de Tournefort a donnée pour la distribution des plantes, est une des meilleures que

nous ayons sur cette matiere; il a senti le ridicule des méthodistes, qui mêlent indifféremment les herbes & les *arbres*, & il a tâche de l'éviter en rangeant les *arbres* & les arbrisseaux dans des classes particulières: cependant, comme sa méthode est arbitraire, il a été obligé, pour la suivre, de s'éloigner quelquefois de l'ordre naturel: par exemple, en réunissant sous le même genre l'yeble avec le sureau, *Paltheva frutex* avec la guimauve, &c. La nature se refuséra toujours à nos conventions; elle ne s'y soumettra jamais, pas même à la meilleure des méthodes arbitraires. Voyez MÉTHODE.

Les jardiniers & tous ceux qui ont cultivé des *arbres*, n'ont donné aucune attention aux calices & aux pétales, ni aux pistils & aux étamines des fleurs: mais ils ont observé soigneusement la nature des différens *arbres*, pour favoir la façon de les cultiver; ils se sont efforcés de multiplier ceux qui méritoient de l'être par la qualité du bois, la bonté des fruits, la beauté des fleurs & du feuillage. Aussi ont-ils distingué les *arbres*, en *arbres robustes* & en *arbres délicats*; *arbres* qui quittent leurs feuilles; *arbres* toujours verts; *arbres cultivés*; *arbres* de forêt; *arbres fruitiers*; *arbres d'avenues*, de bolsquets, de palissades; *arbres fleurissans*, &c.

Tous les *arbres* ne peuvent pas vivre dans le même climat: nous voyons que pour les *arbres* étrangers, le climat est en France le plus grand obstacle à leur multiplication; il y a peu de ces *arbres* qui se refusent au terrain, mais la plupart ne peuvent pas résister au froid. La terre & l'étuve sont une foible ressource pour suppléer à la température du climat; les *arbres* délicats n'y végètent que languissamment.

Les *arbres* qui quittent leurs feuilles, sont bien plus nombreux que ceux qui sont toujours verts; les premiers croissent plus promptement, & se multiplient plus aisément que les autres, parmi lesquels, d'ailleurs, il ne s'en trouve qu'un très-petit nombre dont le fruit soit bon à manger.

On ne sème pas toujours les *arbres* pour les multiplier; il y a plusieurs autres façons qui sont préférables dans certains cas. La greffe perfectionne la fleur & le fruit:

Tome III.

mais c'est aux dépens de la hauteur & de l'état naturel de l'*arbre*. La bouture est une voie facile, qui réussit plus communément pour les arbrisseaux que pour les *arbres*. Le rejeton est un moyen simple & prompt; mais il n'y a que de petits *arbres*, & les plus communs, qui en produisent. Enfin la branche couchée, la marcotte ou le provin, est un autre expédient que l'on emploie pour la multiplication; c'est celui qui convient le moins pour les grands *arbres*. Ceux qu'on multiplie de cette façon, pechent ordinairement par les racines qui font trop foibles, en petite quantité, & placées le plus souvent d'un seul côté. On ne parle pas ici de la multiplication par les racines & par les feuilles, qui est plus curieuse qu'utile. Tous les *arbres* cependant ne se prêtent pas à toutes ces façons de les multiplier; il y en a qui ne réussissent que par un seul de ces moyens, & ce n'est pas toujours celui de la graine: beaucoup d'*arbres* n'en produisent point dans les climats qui leur sont étrangers.

Les *arbres* des forêts ne sont pas les mêmes par-tout, le chêne domine plus généralement dans les climats tempérés & dans les terrains plats; on le trouve aussi dans les côtes avec le hêtre, si le terrain est crétacé; avec le châtaignier, s'il est sablonneux & humide; avec le charme, par-tout où la terre est ferme & le terrain pierreux: par-tout où il y a des sources, le frêne vient bien. Les *arbres* aquatiques, tels que le peuplier, l'aulne, le saule, &c. se trouvent dans les terrains marécageux; au contraire, les *arbres* résineux, comme sont les pins, le sapin, le mélèze, &c. sont sur les plus hautes montagnes, &c.

On distingue en général les *arbres* fruitiers qui portent des fruits à noyau, de ceux dont les fruits n'ont que des pepins. On s'efforce continuellement de les multiplier les uns & les autres; mais c'est moins par la semence, qui donne cependant de nouvelles especes, que par la greffe qui perfectionne le fruit. C'est par le moyen de la taille, l'opération la plus difficile du jardin, que l'on donne aux *arbres* fruitiers, de la durée, de l'abondance & de la

propreté. Les *arbres* d'ornement servent à former des avenues & des allées, auxquelles on emploie plus ordinairement l'orme, le tilleul, le châtaignier, le peuplier, l'épicéa, le platane, qui est le plus beau & le plus convenable de tous les *arbres* pour cet objet. On emploie d'autres *arbres* à faire des plantations, à garnir des bosquets, à former des portiques, des berceaux, des palissades, & à orner des plates-bandes, des amphithéâtres, des terrasses, &c. Dans tous ces cas la variété du feuillage, des fleurs & des formes que l'on donne aux *arbres*, plaît aux yeux & produit un beau spectacle, si tout y est disposé avec goût. Voyez PLANTE. (I)

\* Le jardinier s'occupe de l'*arbre* de cinq manières principales : 1°. du choix des *arbres* ; 2°. de la préparation qu'il est à propos de leur donner avant que de les planter ; 3°. de leur plantation ; 4°. de leur multiplication ; 5°. de leur entretien. Nous allons parcourir les règles générales que l'on doit observer dans la plupart de ces occasions ; & nous finirons cet article par quelques observations aussi curieuses qu'importantes, qu'on a faites sur les *arbres*.

1°. *Du choix des arbres*. Prenez plus de poiriers d'automne que d'été, & plus d'hiver que d'automne : appliquez la même règle aux pommiers & aux autres *arbres*, *mutatis mutandis* ; ceux qui donnent leur fruit tard, relativement aux autres de la même espèce, sont préférables. Gardez-vous de prendre les poiriers qui auront été greffés sur de vieux amandiers, de quatre à cinq pouces : rejetez ceux qui auront plus d'un an de greffe. Les premiers, pour être bons, doivent avoir trois ou quatre pouces. Les *arbres* greffés sur coignassier, sont les meilleurs pour des *arbres* nains : prenez les jeunes *arbres* avant trois ans ; trop jeunes, ils seroient trop long-temps à se mettre en buisson ; trop vieux, on n'en obtiendroit que des productions chétives : rejetez les *arbres* mouffus, noueux, gommés, rabougris & chancreux. Que ceux que vous préférerez aient les racines saines & belles ; que la greffe en ait bien recouvert le jet ; qu'ils soient bien fournis de branches par le bas ; qu'ils

soient de belle venue. Les pêcheurs & les abricotiers doivent avoir été greffés d'un an seulement. Il suffira que les pommiers greffés sur paradis, aient un pouce d'épaisseur. Pour les *arbres* de tige, ils n'en seront que meilleurs s'ils ont quatre à cinq pouces d'épaisseur sur sept à huit piés de haut. Prenez, si vous êtes dans le cas de les choisir sur le pié, ceux qui auront poussé vigoureusement dans l'année, qui vous paroîtront sains, tant à la feuille qu'à l'extrémité du jet, & qui auront l'écorce unie & luisante. Les pêcheurs qui auront plus d'un an de greffe, & qui n'ont point été recépés en bas, sont mauvais. Il en est de même de ceux qui par bas ont plus de trois pouces, ou moins de deux de grosseur, & de ceux qui sont greffés sur des *arbres* de quatre à cinq pouces. Que les nains ou *arbres* d'espaliers soient droits, d'un seul brin ou d'une seule greffe ; qu'ils soient sans aucune branche par bas, qu'on y apperçoive seulement de bons yeux. Que si l'on ne choisit pas les *arbres* sur pié, mais arrachés ; outre toutes les observations précédentes, il faut encore veiller à ce qu'ils n'aient point été arrachés depuis trop long-temps ; ce qui se reconnoitra à la sécheresse du bois & aux rides de l'écorce : s'ils ont l'écorce bien écorchée, l'endroit de la greffe étranglé de filasse, la greffe trop basse, laissez-les, si sur-tout ce sont des pêcheurs. Examinez particulièrement les racines ; que le nombre & la grosseur en soient proportionnés à l'âge & à la force de l'*arbre* ; qu'il y en ait une au moins à-peu-près de la grosseur de la tige ; les racines foibles & chevelues marquent un *arbre* foible ; qu'elles ne soient ni sèches, ni dures, ni pourries, ni écorchées, ni éclatées, ni rongées ; distinguez bien les jeunes racines des vieilles, & exigez scrupuleusement que les jeunes aient les conditions requises pour être bonnes : les jeunes racines sont les plus voisines de la surface de la terre, & rougeâtres & unies aux poiriers, pruniers sauvages, &c. blanchâtres aux amandiers, jaunâtres aux muriers, & rougeâtres aux cerisiers.

2°. *De la préparation des arbres à planter*. Il y a deux choses à préparer, la tête &



le pié. Pour la tête, que l'arbre soit de tige, qu'il soit nain; comme on l'a fort affoibli en l'arrachant, il faut 1<sup>o</sup>. lui ôter de sa tête à proportion des forces qu'il a perdues. Il y en a qui différent jusqu'au mois de mars à décharger un *arbre* de sa tête; d'autres font cette opération dès l'automne, & tout en plantant l'arbre, observant de mastiquer le haut des branches coupées, afin qu'elles ne souffrent pas des rigueurs du froid. 2<sup>o</sup>. Il faut lui ôter de sa tête, selon l'usage auquel on le destine. Si l'on veut que l'arbre fasse son effet par bas, comme on le requiert des buissons & des espaliers, il faut les couper courts; au contraire, si l'on veut qu'ils gagnent en hauteur. Voyez à l'article TAILLE, toutes les modifications que doit comporter cette opération. Mais on ne travaille guère à la tête des arbres, qu'on n'ait opéré sur les racines & au pié.

Quant aux racines, séparez-en tout le chevelu le plus près que vous pourrez, à moins que vous ne plantiez votre arbre immédiatement après qu'il a été arraché. L'action de l'air flétrit très-promptement ces filets blancs qu'il importe de conserver sains, mais qu'il n'importe pas moins d'enlever & de détacher, pour peu qu'ils soient malades. La soustraction de ce chevelu met les racines à découvert, & expose les bonnes & les mauvaises. Voyez sur le caractère des racines, ce que nous avons dit à la fin de l'article précédent; séparez les mauvaises, & donnez aux bonnes leur juste longueur. La plus longue racine d'un arbre nain n'aura pas plus de huit à neuf pouces; celle d'un arbre de tige n'aura pas plus d'un pié. Laissez, si vous voulez, un peu plus de longueur à celles du mûrier & de l'amandier; en général aux racines de tout arbre qui les aura ou fort molles ou fort sèches. Deux, trois ou quatre pouces de longueur suffiront aux racines, moins importantes que les racines maîtresses. C'est assez d'un seul étage de racines, sur-tout si elles sont bien placées. Des racines sont bien placées, quand elles se distribuent du pié circulairement, & laissent entr'elles à-peu-près des intervalles égaux, en sorte que les arbres se tiendroient droit, sans être plantés, sur-tout pour ceux

qui sont destinés au plein vent; cette condition n'est pas nécessaire pour les autres. Ce que nous venons de dire du choix & de la préparation, se réduit à un petit nombre de regles si simples, que celui qui les aura mises en pratique quelquefois sera aussi avancé que le jardinier le plus expérimenté.

### 3<sup>o</sup>. De la maniere de planter les arbres.

Commencez par préparer la terre: faites-y des trous plus ou moins grands, selon qu'elle est plus ou moins sèche. Ils ont ordinairement six piés en carré dans les meilleurs fonds; deux piés de profondeur suffissent pour les poiriers. Séparez la mauvaise terre de la bonne, & ne laissez que celle-ci. Il est très-avantageux de laisser le trou ouvert pendant plusieurs mois. Labourez le fond du trou: remettez-y d'excellente terre à la hauteur d'un pié, & par-dessus cette terre une couche d'un demi-pié de fumier bien pourri: mêlez la terre & le fumier par deux autres labours; remettez ensuite un second lit de bonne terre, un second lit de fumier, & continuez ainsi, observant à chaque fois de mêler le fumier par des labours.

Si la terre est humide & n'a pas grand fond, on n'y fera point de trou; c'est assez de l'engraïsser & de la labourer. Après cette façon on y placera les racines à la hauteur d'un pié & demi, & à la distance de quatre à cinq en tous sens, avec de la terre de gazon bien hachée: enfoncez votre arbre plus avant, si votre sol est sec & sablonneux. Si vous appliquez un espalier à un mur, que votre trou soit de huit piés de large sur trois de profondeur, & à un demi-pié du mur. Retenez bien encore les regles suivantes. Le temps de planter est, comme l'on sait, depuis la fin d'octobre jusqu'à la mi-mars. Dans cet intervalle, choisissez un jour sec & doux: plantez volontiers dès la saint Martin, dans les terres sèches & légères; attendez février, & ne plantez que sur la fin de ce mois, si vos terres sont froides & humides: laissez entre vos arbres, soit espaliers, soit buissons, arbres de tige, la distance convenable: & réglez à chaque espèce son canton, & dans ce canton la

place à chacun en particulier : disposez vos trous au cordeau : faites porter chaque *arbre* près de son trou ; plantez d'abord ceux des angles, afin qu'ils vous servent d'aliment ; passez ensuite à ceux d'une même rangée ; qu'un ouvrier s'occupe à couvrir les racines à mesure que vous planterez ; plantez haut & droit ; n'oubliez pas de tourner les racines vers la bonne terre ; si vous plantez au bord d'une allée, que vos principales racines regardent le côté opposé. Quand vos *arbres* seront plantés, faites mettre deux ou trois pouces de fumier sur chaque pié ; recouvrez ce lit d'un peu de terre. Au défaut de fumier, servez-vous de méchantes herbes arrachées. Si la saison est sèche pendant les premiers mois d'avril, de mai & de juin, on donnera tous les quinze jours une cruche d'eau à chaque pié ; & afin que le pié profite de cette eau, on pratiquera à l'entour un sillon qui la retienne. Vous aurez l'attention de faire trépigner la terre de vos petits *arbres* ; vos espaliers auront la tête penchée vers la muraille : quant à la distance, c'est la qualité de la terre à la déterminer ; on laisse depuis cinq à six piés jusqu'à dix, onze, douze entre les espaliers ; depuis huit à neuf jusqu'à douze entre les buissons, & depuis quatre toises jusqu'à sept à huit entre les grands *arbres*. Il faut dans les bonnes terres laisser plus d'espace entre les *arbres* que dans les mauvaises, parce que les têtes prennent plus d'étendue. Les *arbres* qui jettent plus de bois, comme les pêchers, les poiriers & les abricotiers, demandent aussi plus d'espace. Si l'on cultive la terre qui est entre les *arbres*, on éloignera les *arbres* les uns des autres de huit à dix toises, sur-tout si ce sont des poiriers ou des pommiers ; si l'on ne la cultive pas, quatre à cinq toises en tous sens suffiront à chaque *arbre*. Laissez trois toises ou environ entre les fruitiers à noyau, soit en tige, soit en buisson, sur-tout si ce sont des cerisiers & des bigarottiers plantés sur merisiers ; s'ils ont été greffés sur d'autres cerisiers de racine, ne les espacez qu'à douze ou quinze piés. Les poiriers sur coignassiers plantés en buisson, se disposent de douze en douze piés, à moins que les terres ne soient très-humi-

des ; dans ce cas on les éloigne de quinze en quinze piés. Il faut donner dix-huit piés aux poiriers & pommiers entés sur le franc, & plantés sur des terres légères & sablonneuses ; vous leur en donnerez vingt-quatre dans les terres grasses & humides : c'est assez de neuf piés pour les pommiers entés sur paradis, si l'on en fait un plan de plusieurs allées ; c'est trop si l'on n'en a qu'une seule rangée : il ne leur faut alors que six piés. Donnez aux pêchers, abricotiers & pruniers en espalier, quinze piés dans les terres légères, dix-huit piés dans les terres fortes ; aux poiriers en espalier huit ou dix piés, selon la terre. Ne mettez jamais en contre-espalier, ni bergamotes, ni bons-chrétiens, ni petit muscat. On peut mêler des pêchers de quatre piés de tige ; ou environ, de quinze en quinze piés, aux muscats mis en espalier ; mais que les pêchers que vous entremêlerez ainsi, soient plantés sur d'autres pêchers : on peut se servir en même cas de poiriers greffés sur coignassiers, pourvu qu'ils aient quatre piés de tige. Les châtaigniers, les noyers, les pommiers & les poiriers mis en avenues, en allées & en routes, demandent une distance de quatre, cinq ou six toises, selon la terre ; les ormes & les tilleuls deux ou trois toises ; les chênes & les hêtres neuf à dix piés ; les pins & les sapins quatre à cinq toises. Quant aux expositions, nous observerons en général que la plus favorable dans notre climat est le midi, & la plus mauvaise le nord ; que dans les terres chaudes, le levant n'est guere moins bon que le midi ; enfin, que le couchant n'est pas mauvais pour les pêches, les prunes, les poires, &c. mais qu'il ne vaut rien pour les muscats, les chafelats & lavigne.

4°. *De la multiplication des arbres & de leur taille.* Nous renvoyons le détail de ces deux articles, l'un à l'article TAILLE, l'autre aux articles PLANTE, VÉGÉTATION, VÉGÉTAL, & même à l'article ANIMAL, où l'on trouvera quelques observations relatives à ce sujet. *V. aussi les articles GREFFE, MARCOTTE, BOURGEON, PINCEUR, PINCEMENT, &c.*

5°. *De l'entretien des arbres.* Otez aux vieux *arbres* les vieilles écorces jusqu'au vif, avec la serpe ou une bêche bien tranchante ;

déchargez-les du trop de bois vers le milieu de février ; tournez-leur la tête à un pié au dessus des fourches pour les rajeunir ; faites-en autant à vos espaliers , contre-espaliers , & buissons sur coignassiers & sur franc. Quand ils sont vieux ou malades , ce que vous reconnoîtrez à la couleur jaune de la feuille , faites-leur un cataplasme de forte terre , de crotin de cheval ou de bouffe de vache , bien liés ensemble. Quand on coupe des branches , il faut toujours les couper près du corps de l'arbre. Pour cet effet ayez un ferموير , voyez FERMOIR. Il y en a qui , sur les greffes en tentes & sur les plaies des arbres , aiment mieux appliquer un mélange d'un tiers de cire , d'un tiers de poix résine , d'un tiers de linif , le tout fondu ensemble. S'il est nécessaire de fumer les arbres greffés sur franc , faites-les déchauffer au mois de novembre d'un demi-pié de profondeur sur quatre à cinq piés de tour , selon leur grosseur ; répandez sur cet espace un demi-pié de haut de fumier bien gras & bien pourri : mais à la distance d'un pié de la tige , & un mois après rejetez la terre sur le fumier en mettant le gazon en dessous. Il y en a qui se contentent de les déchauffer en décembre ou novembre , & de les rechauffer en mars , ne leur procurant d'autre engrais que celui de la saison. N'oubliez pas de nettoyer la mousse des arbres quand il aura plu : cette mousse est une galle qui les étouve.

Si le naturaliste a ses distributions d'arbres , le jardinier a aussi les siennes. Il partage les arbres en sauvages , qui ne sont point cultivés ; & en domestiques qui le sont ; cette distribution est relative à l'avantage que nous en tirons pour la nourriture. En voici une autre qui est tirée de l'origine des arbres. Il appelle arbre de brin , celui qui vient d'une graine , & où le cœur du bois est entier ; & arbre de sciage , celui qui n'est qu'une piece de bois fendu , où il n'y a qu'une partie du cœur où l'on n'apperçoit même cette partie qu'à un angle. Il donne le nom de crosseffe à celui qui vient de marcotte ; de taillis , à celui qui croît sur souche ; s'il considère les arbres par rapport à leur grandeur , il appelle les plus élevés , arbres de haute

futaie ; ceux qui le sont moins , arbres de moyenne futaie ; ceux qui sont au dessous de ceux-ci , arbres taillis. Joint-il , dans son examen , l'utilité à la grandeur , il aura des arbres fruitiers de haute tige & de basse tige , ou nains , & des arbres fruitiers en buissons ; des arbrisseaux , ou frutex ; & des arbustes ou sous-arbrisseaux , suffrutex. S'attache-t-il seulement à certaines propriétés particulières , il dit que les pêchers se mettent en espaliers , que les poiriers forment des vergers ; que les pommiers donnent des pommeraiies ; que les abricotiers sont en plein-vent ; que les châtaigniers sont les châtaigneraiies ; les cerisiers , les cerisaiies ; les saules , les saussaies ; les osiers , les osieraiies ; les ormes , les charmes , les tilleuls , les maronniers , les hêtres , les allées ; les charmes & les érables , les palissades ; les chênes & tous les autres arbres , les bois. Quelle foule de dénominations ne verra-t-on pas naître , si l'on vient à considérer les arbres coupés & employés dans la vie civile ! Mais l'arbre coupé change de nom , il s'appelle alors bois. Voyez BOIS.

*Des arbres en palissades.* Les espaliers se palissent à la mi-mai. On les palisse encore en juillet , pour exposer davantage les fruits au soleil. Voy. PALISSER & PALISSADES.

*Des arbres à haute-tige.* Il faut les placer à l'abri des vents du midi , parce qu'au mois de septembre , ces vents les dépouillent de leurs fruits. Pour faire un plant de ces arbres , il faut choisir un terrain qui ne soit point battu des vents , ni mouillé d'eaux croupissantes , & chercher la quantité d'arbres nécessaires pour l'étendue du terrain ; ce qu'on obtiendra par les premières regles de l'arpentage & de la géométrie ; vous diviserez ensuite votre terrain ; vous marquez l'endroit & l'étendue des trous , & vous achèverez votre plant , comme nous l'avons dit ci-dessus : mais comme les arbres passent ordinairement de la pépinière dans le plant , il y a quelques observations à faire sur la maniere de déplanter les arbres.

Marquez dans votre pépinière avec une coutile ronde , les arbres que vous voulez faire déplanter ; marquez les trous du côté du midi , afin de les orienter de la même façon , car on prétend que cette précaution est utile ; marquez , sur du parchemin , la

qualité de l'arbre & du fruit; attachez-y cette étiquette, & faites arracher. Pour procéder à cette opération, levez prudemment, & sans offenser les racines, la première terre; prenez ensuite une fourche; émouvez avec cette fourche la terre la plus profonde; vuidez cette terre émue avec la pelle ferrée; ménagez toujours les racines. Cernez autant que vous le pourrez; plus votre cerne sera ample, moins vous risquerez. Quand vous aurez bien découvert les racines, vous les séparerez de celles qui appartiennent aux *arbres* voisins, vous vous affocierez ensuite deux autres ouvriers, vous agiterez tous ensemble l'arbre, & l'arracherez. S'il y a quelques racines qui résistent, vous les coupez avec un fer-moir bien tranchant. C'est dans cette opération que l'on sent combien il est important d'avoir laissé, entre ces *arbres*, une juste distance.

*Arbre de haut ou de plein vent, arbre de tige ou en plein air.* Toutes ces expressions sont synonymes, & désignent un *arbre* qui s'éleve naturellement fort haut & qu'on ne rebaisse point. Il y a des fruits qui sont meilleurs en plein vent qu'en buisson ou en espalier.

*Arbre nain ou en buisson:* c'est celui qu'on tient bas, auquel on ne laisse que demi-pié de tige. On l'étage en dedans, afin que la sève se jetant en dehors, ses branches s'étendent de côté, & forment une boule ou buisson arrondi.

*Arbre en espalier:* c'est celui dont les branches sont étendues & attachées contre des murailles, & qu'on a taillé à main ouverte ou à plat; il y a aussi des espaliers en plein air; ils sont cependant taillés à plat, & prennent l'air sur deux faces; mais leurs branches sont soutenues par des échelons disposés en raquette.

*Arbres sur franc:* ce sont ceux qui ont été greffés sur des sauvageons venus de pepins, ou venus de boutures dans le voisinage d'autres sauvageons; ainsi on dit, un *potier greffé sur franc*, &c.

*Arbres en contre-espalier ou haies d'appui:* ce sont des *arbres* plantés sur une ligne parallèle à des espaliers.

*Observations particulières sur les arbres.*  
1<sup>o</sup>. La racine des *arbres*, même de toute

plante en général, en est comme l'estomac: c'est-là que se fait la première & principale préparation du suc. De-là il passe, du moins pour la plus grande partie, dans les vaisseaux de l'écorce, & y reçoit une nouvelle digestion. Les *arbres* creusés & cariés, à qui il ne reste de bois dans leurs troncs que ce qu'il en faut précisément pour soutenir l'écorce, & qui cependant vivent & produisent, prouvent assez combien l'écorce est plus importante que la partie ligneuse.

2<sup>o</sup>. Les *arbres* dont les chenilles ont rongé les feuilles, n'ont point de fruit cette année, quoiqu'ils aient porté des fleurs, ou du moins n'ont que des avortons: donc les feuilles contribuent à la perfection du suc nourricier. *Hist. de l'Acad. pag. 51, an. 1707.*

Les deux propositions précédentes sont de M. de Réaumur: mais la première paroît contredite par deux observations rapportées. *Hist. de l'Acad. 1709, pag. 51.* En Languedoc, dit M. Magnol, on ente les oliviers en écusson, au mois de mai, quand ils commencent d'être en sève, au tronc ou aux grosses branches. Alors on coupe l'écorce d'environ trois ou quatre doigts tout autour du tronc ou des branches, un peu au dessus de l'ente; de sorte que le bois ou corps ligneux est découvert, & que l'arbre ne peut recevoir de nourriture par l'écorce. Il ne perd pourtant pas encore ses feuilles; elles sont nourries par le suc qui est déjà monté. Ce qu'il y a de remarquable, ce que l'arbre porte dans cette année des fleurs & des fruits au double de ce qu'il avoit coutume d'en porter. Ensuite les branches au dessus de l'ente, étant privées du suc qui doit monter par l'écorce, meurent, & les rejetons qui sortent de l'ente, font un nouvel *arbre*: il paroît de-là que le suc qui monte par l'écorce n'est pas celui qui fait les fleurs & les fruits; que c'est donc celui qui a passé par la moelle & qui y a été préparé; que la quantité du suc qui devoit naturellement passer par la moelle a été augmenté de celui qui ne pouvoit plus passer par l'écorce, & que c'est-là ce qui a causé la multiplication des fleurs & des fruits. En effet, ajoute M. Magnol, la moelle des

plantes est, comme celle des animaux, un amas de vésicules, qui paroissent destinées à filtrer & à travailler un suc plus finement qu'il ne seroit nécessaire pour la seule nourriture du bois; & les plantes qui ont beaucoup de moelle, comme le rosier, le troëne, le lilas, ont aussi beaucoup de fleurs & de graines: dans les plantes féru-lacées, la moelle monte de la tige jusqu'à la semence; & les longues semences du myr-his *odorata*, n'étant pas encore mûres, ne sont visiblement que de la moelle.

Un orme des Tuileries qui, à l'entrée du printemps de 1708, étoit entièrement dépouillé de son écorce depuis le pié jusqu'aux branches, ne laissa pas de pousser la sève dans toutes ses parties, & d'entretenir ses feuilles pendant tout l'été suivant, cependant avec moins de vigueur que les autres ormes. Le premier Jardinier le fit arracher en automne, persuadé qu'il ne pouvoit plus subsister à l'avenir. C'est dommage, dit M. de Fontenelle, qu'on ne l'ait pas laissé vivre autant qu'il auroit pu; mais les intérêts de la Physique & ceux de la beauté du jardin se sont trouvés différens. M. Parent a montré à l'Académie une attestation de M. Dupuis (c'étoit le premier Jardinier) qui méritoit en effet d'être bien certifiée; car on a cru jusqu'à présent l'écorce beaucoup plus nécessaire à la vie des plantes. L'Académie avoit donc alors changé d'avis, & ne pensoit pas sur ce point en 1709, comme en 1707.

3°. Un *arbre* abandonné à lui-même, poussé à une certaine hauteur un certain nombre de branches plus ou moins grand: par exemple 2, 3, 4, 5, selon l'espèce, le sol, l'exposition & les autres circonstances. Si ce même *arbre* est cultivé par l'amendement de la terre, par le labour au pié de l'*arbre*, & par l'arrosage pendant les sécheresses, il poussera peut-être un plus grand nombre de branches & de rameaux; mais la culture par le retranchement d'une partie de ses branches, contribue plus qu'aucune autre industrie à la multiplication: de sorte qu'on peut dire, que plus on retranche de cette sorte de corps vivans jusqu'à un certain point, plus on les multiplie.

Cela montre déjà combien sont abon-

dantes les ressources de cette sorte d'être vivans; car on peut dire que depuis l'extrémité des branches jusqu'au pié de l'*arbre*, il n'y a presque point d'endroit, si petite qu'on puisse le désigner, où il n'y ait une espèce d'embryon de multiplication prêt à paroître, dès que l'occasion mettra l'*arbre* dans la nécessité de mettre au jour ce qu'il tenoit en réserve.

Si l'on n'avoit jamais vu d'*arbre* ébranché jusqu'à sa racine, on croiroit qu'un *arbre* en est estropié sans ressource & n'est plus bon qu'à être abattu, pour être débité en charpente ou mis au feu. Cependant si un orme, ou un chêne, ou un peuplier, en un mot, un *arbre* dont la tige s'étend assez droite du pié à la cime, est ébranché de bas en haut, il poussera depuis le collet des branches retranchées jusqu'à la cime de la tige, de toutes parts, un nombre infini de bourgeons, qui, poussant des jets de tous côtés, feront d'un tronc haut de trente à quarante piés, comme un gros bouquet de feuilles, si touffu, qu'à peine verra-t-on le corps de l'*arbre*.

Si l'on n'avoit jamais vu d'*arbre* étêté par un tourbillon de vent, ou par le retranchement exprès de son tronc au collet des branches, il n'y a personne qui ne regardât durant six mois, un *arbre* mis en cet état, comme un tronc mort & inhabile à toute génération; cependant cet *arbre* étêté repoussera du tronc au dessous de l'endroit où il avoit poussé ses branches, un grand nombre de jets, ou au couronnement, ou vers le couronnement.

On en peut dire autant des *arbres* coupés à rase terre; car ils repoussent autant & plus qu'à toute hauteur: c'est ce qui fait les *arbres* nains, en buisson ou en espalier, entre les fruitiers, & les taillis entre les sauvagesons. Voyez *mém. de l'acad. an. 1700*, pag. 140. Je rappelle ces faits, afin qu'on se détermine à réfléchir un peu plus sur cette reproduction, & à en tirer plus d'avantages encore qu'on n'a fait jusqu'à présent, soit pour l'ornement des jardins, soit pour l'utilité du jardinier.

4°. Comme il est nécessaire que les bois aient une certaine courbure pour la bonne & facile construction des vaisseaux, il y a long-temps que l'on a proposé de les plan-

jeunes dans les forêts : mais il ne paroît pas que jusqu'à présent on ait suivi cette idée : feroit-ce qu'elle est d'exécution difficile ?

5°. Dans les environs de Paris, M. Vaillant comptoit, en 1700, jusqu'à 137 especes de mouffes ou plantes parasites, qui sont, dans le regne végétal, ce que les insectes sont dans le regne animal. Toutes ces plantes sucent la sève des *arbres* par une infinité de petites racines ; & c'est une sorte de maladie pédiculaire, dont il seroit très-important de les guérir. Pour cet effet, l'expédient le plus simple qui se présente, seroit de la racler, sur-tout dans un temps de pluie, comme nous l'avons prescrit plus haut ; mais, outre que cette opération seroit longue dans bien des cas, elle seroit dans tous très-imparfaite : c'est-là ce qui déterminâ M. de Réffons à proposer à l'Académie, en 1716, un moyen qu'on dit être plus court & plus sûr : c'est de faire, avec la pointe d'une serpette, une incision en ligne droite, qui pénètre au bois, depuis les premières branches jusqu'à fleur de terre ; cette longue plaie se referme au bout d'un certain temps, après quoi l'écorce est toujours nette, & il n'y vient plus de mouffe. Le temps de cette opération est depuis mars jusqu'à la fin d'avril. En mai, l'écorce auroit trop de sève & s'entr'ouvreroit trop. Ce remede a été suggéré à M. de Réffons d'une manière singulière ; il s'aperçut que les noyers, auxquels c'est la coutume en Bourgogne de faire des incisions, n'avoient point de lepre, & il conjectura qu'ils en étoient garantis par cette opération. Voyez dans les *mémoires de l'Académie*, année 1716, pag. 41 de l'*Histoire*, le rapport qu'il y a entre le remede & le mal.

6°. Pour peu qu'on ait fait attention à l'état des *arbres* qui forment les forêts, on aura remarqué que ceux qui sont plus près des bords sont considérablement plus gros que ceux qui sont plus proches du milieu, quoiqu'ils soient de même âge ; d'où il s'ensuit, dit M. de Réaumur, dans un mémoire sur l'amélioration de nos forêts, que quand on n'a pas une grande quantité de terrain où l'on puisse élever des *arbres* en futaie, il est plus avantageux de les laisser élever sur les lisières longues & étroites, que de laisser élever la même quantité

d'*arbres* sur un terrain plus large & moins long. Voyez *Mémoires de l'Académie*, an. 1721, pag. 271.

7°. Le rigoureux hiver de 1709, dont la mémoire durera long-temps, fit mourir par toute la France un nombre prodigieux d'*arbres* : mais on remarqua, dit M. de Fontenelle, *Histoire de l'Académie*, 1710, page 59, que cette mortalité ne s'étendoit pas sur tous indifféremment : ceux qu'on auroit jugé en devoir être les plus exemts par leur force, y furent plus sujets. Les *arbres* les plus durs, & qui conservent leurs feuilles pendant l'hiver, comme les lauriers, les cyprès, les chênes verts, &c. & entre ceux qui sont plus tendres, comme les oliviers, les châtaigniers, les noyers, &c. ceux qui étoient plus vieux & plus forts, moururent presque tous. On chercha dans l'Académie la cause de cette bizarrerie apparente (cela suppose qu'on s'étoit bien assuré de sa réalité ; ) & M. Callini le fils en donna une fort simple à l'égard des vieux *arbres*. Il dit avoir remarqué que le grand froid avoit détaché leur écorce d'avec le bois, de quelque manière que cela fût arrivé. En effet, il est bien naturel que l'écorce soit plus adhérente au bois dans les jeunes *arbres* que dans les vieux, beaucoup plus remplis de sucs, & de sucs huileux. M. Chomel en imagina une autre raison. M. Hornberg tenta aussi d'expliquer le même phénomène. Voyez leurs conjectures dans les *Mémoires de l'Académie*.

Quoi qu'il en soit, il est constant que plusieurs *arbres* qui sembloient avoir échappé à ce cruel hiver, parce qu'ils repoussèrent des branches & des feuilles à la sève du printemps, ne purent profiter de celle de l'automne, & périrent tout-à-fait. Quand on les coupoit, on les trouvoit plus noirs & plus brûlés dans le cœur, que vers l'aubier & vers l'écorce ; le cœur, qui est plus dur, avoit été plus endommagé que l'aubier ; & il étoit déjà mort, que l'aubier conservoit encore un petit reste de vie.

8°. Dans plusieurs *arbres* fruitiers, comme les pommiers, les poiriers, les châtaigniers, & généralement dans ceux qui en imitent le port, tels que sont les noyers, les chênes, les hêtres, la base de la touffe affecte

affecte toujours d'être parallèle au plan d'où sortent les riges, soit que ce plan soit horizontal ou qu'il ne le soit pas, soit que les riges elles-mêmes soient perpendiculaires ou inclinées sur ce plan; & cette affection est si constante, que si un *arbre* sort d'un endroit où le plan soit d'un côté horizontal, & de l'autre incliné : l'horizon, la base de la touffe se tient d'un côté horizontale, & de l'autre s'incline à l'horizon autant que le plan. C'est M. Dodart qui s'est le premier aperçu de ce phénomène extraordinaire, & qui en a recherché la cause.

Nous ne rapporterons point ici les conjectures de M. Dodart, parce que nous ne désespérons pas qu'on n'en forme quelque jour de plus vraisemblables & de plus heureuses; & que ce seroit détourner les esprits de cette recherche, que de donner quelque satisfaction à la curiosité. Quand la solution d'une difficulté est éloignée, notre paresse nous dispose à prendre pour bonne la première qui nous est présentée: il suffit donc d'avoir appris le phénomène à ceux qui l'ignoroient.

9°. Tout le monde connoît ces cercles peu réguliers d'aubier & de bois parfait, qui se voient toujours dans le tronc d'un *arbre* coupé horizontalement, & qui marquent les accroissemens en grosseur qu'il a pris successivement; par-là on compte son âge assez sûrement. Le dernier cercle d'aubier qui est immédiatement enveloppé par l'écorce, est la dernière production du tronc en grosseur, est d'une substance plus rare & moins compacte, est un bois moins parfait que le cercle qui l'enveloppe lui-même immédiatement, & qui a été la production de l'année précédente; & ainsi de suite jusqu'au cœur de l'*arbre*; mais on s'aperçoit qu'à mesure que les cercles concentriques sont plus petits, la différence des couleurs qui est entr'eux disparoit.

On croit assez communément que ces cercles sont plus serrés entr'eux du côté du nord que du côté du midi; & on en conclut qu'il seroit possible de s'orienter dans une forêt en coupant un *arbre*. En effet, il paroît assez naturel que les *arbres* croissent plus en grosseur du côté qu'ils sont plus exposés aux rayons du soleil: cepen-

dant ce sentiment n'est pas général; on soutient que c'est du côté du midi que les cercles sont plus serrés; & on en donne la raison physique, bonne ou mauvaise: quelques-uns même sont pour le levant, & d'autres pour le couchant.

On a trouvé par un grand nombre d'expériences que ces faits opposés sont vrais. L'*arbre* a de grosses racines qui se jettent les unes d'un côté, les autres de l'autre: s'il en avoit quatre à-peu-près égales, qui tendissent vers les quatre points cardinaux de l'horizon, elles fourniroient à tout le tronc une nourriture égale, & les différens cercles auroient chaque année un même accroissement, une même augmentation de largeur ou d'épaisseur, sans les inégalités qui peuvent survenir d'ailleurs: mais si une des quatre racines manque, celles du nord, par exemple, ce côté-là du tronc sera moins nourri, & les cercles par conséquent seront moins larges ou plus serrés du côté du nord: mais une grosse branche qui part du tronc d'un certain côté, fait le même effet qu'une grosse racine; la nourriture qui a dû se porter à cette branche en plus grande abondance, a rendu les cercles plus larges de ce côté-là; & de-là le reste s'ensuit. Mais on voit que tout cela suppose une direction régulière dans le mouvement des sèves de l'*arbre*: or si une parfaite régularité n'est pas dans la nature; il faut y calculer des à-peu-près, réitérer des expériences, & reconnoître une cause générale à travers les petites altérations qu'on remarque dans ses effets.

D'où il s'ensuit que plus les grosses racines sont également distribuées autour du pied de l'*arbre*, & les grosses branches autour du tronc, plus la nourriture sera également distribuée dans toute la substance de l'*arbre*; de sorte qu'on aura un signe extérieur d'une de ses principales qualités, relativement à l'usage des bois.

L'aubier se convertit peu-à-peu en bois parfait qu'on appelle *cœur*: il lui arrive par le mouvement, soit direct, soit latéral de la sève, des particules qui s'arrêtent dans les interstices de la substance lâche, & la rendent plus ferme & plus dure. Avec le temps l'aubier n'est plus aubier; c'est une couche ligneuse: le dernier aubier est

à la circonférence extérieure du tronc ; & il n'y en a plus quand l'arbre cesse de croître.

Un arbre est d'autant plus propre au service, qu'il a moins d'aubier & plus de cœur : & MM. Duhamel & de Buffon, dont nous tirons ces remarques, ont trouvé, par des expériences répétées, que les bons terrains ont toujours fourni les arbres qui avoient le moins d'aubier ; & que plus les couches d'aubier ont d'étendue, plus le nombre en est petit. En effet, c'est l'abondance de nourriture qui leur donne une plus grande étendue ; & cette même abondance fait qu'elles se convertissent plus promptement en bois, & ne sont plus au nombre des couches d'aubier.

L'aubier n'étant pas compté pour bois de service, deux arbres de même âge & de même espèce peuvent être tels, par la seule différence des terrains, que celui qui aura cru dans le bon, aura deux fois plus de bois de service que l'autre, parce qu'il aura deux fois moins d'aubier. Il faut pour cela que les arbres soient d'un certain âge.

On croit communément qu'en plantant les jeunes arbres qu'on tire de la pépinière, il faut les orienter comme ils l'étoient dans la pépinière ; c'est une erreur : vingt-cinq jeunes arbres de même espèce, plantés dans un même champ, alternativement orientés & non orientés comme dans la pépinière, ont tous également réussi.

Le froid par lui-même diminue le mouvement de la sève, & par conséquent il peut être au point de l'arrêter tout-à-fait, & l'arbre périt : mais le cas est rare, & communément le froid a besoin d'être aidé pour nuire beaucoup. L'eau & toute liqueur aqueuse se raréfie, en se gelant ; s'il y en a qui soit conterue dans les pores intérieures de l'arbre, elle s'étendra donc par un certain degré de froid, & mettra nécessairement les parties les plus délicates dans une distension forcée & très-considérable ; car on sait que la force de l'extension de l'eau qui se gele est presque prodigieuse ; que le soleil survenant, il fondra brusquement tous ces petits glaçons, qui reprendront leur volume naturel : mais les parties de l'arbre, qu'ils avoient distendues violemment, pourront ne pas re-

prendre de même leur première extension ; & si elle étoit nécessaire pour les fonctions qu'elles doivent exercer, tout l'intérieur de l'arbre étant altéré, la végétation sera troublée ou même détruite, du moins en quelque partie. Il auroit fallu que l'arbre eût été dégelé doucement & par degrés, comme on dégele les parties gelées d'animaux vivans. Ce système est très-applicable à l'effet du grand froid de 1709, dont nous avons parlé plus haut.

Les plantes résineuses seront moins sujettes à la gelée, ou en seront moins endommagées que les autres. L'huile ne s'étend pas par le froid comme l'eau ; au contraire, elle se resserre.

Un grand froid agit par lui-même sur les arbres qui contiendront le moins de ces petits glaçons intérieurs, ou qui n'en contiendront point du tout, si l'on veut ; sur les arbres les plus exposés au soleil & sur les parties les plus fortes, comme le tronc. On voit par-là quelles sont les circonstances dont un froid médiocre a besoin pour être nuisible : il y en a sur-tout deux fort à craindre ; l'une, que les arbres aient été imbibés d'eau ou d'humidité quand le froid est venu, & qu'ensuite le dégel soit brusque ; l'autre, que cela arrive dans un temps où les parties les plus tendres & les plus précieuses de l'arbre, les rejetons, les bourgeons, les fruits commencent à se former.

L'hiver de 1709 rassembla les circonstances les plus fâcheuses ; aussi est-on bien sûr qu'un pareil hiver ne peut être que rare. Le froid fut par lui-même fort vit ; mais la combinaison des gelées & des dégels fut singulièrement funeste ; après de grandes pluies, & immédiatement après, vint une gelée très-forte dès son premier commencement ; ensuite un dégel d'un jour ou deux, très-subit & très-court ; & aussitôt une seconde gelée longue & forte.

MM. de Buffon & Duhamel ont vu beaucoup d'arbres qui se sentoient de l'hiver de 1709, & qui en avoient contracté des maladies ou des défauts sans remède. Un des plus remarquables est ce qu'ils ont appelé le faux-aubier : on voit sous l'écorce de l'arbre le véritable aubier, ensuite une couche de bois parfait, qui ne s'étend pas



comme elle devoit jusqu'au centre du tronc, en devenant toujours plus parfaite, mais qui est suivie par une nouvelle couche de bois imparfait ou de faux aubier; après quoi revient le bois parfait qui va jusqu'au centre. On est sûr par les indices de l'âge de l'arbre, & de leurs différentes couches, que le faux aubier est de 1709. Ce qui cette année-là étoit le véritable aubier ne put se convertir en bon bois, parce qu'il fut trop altéré par l'excès du froid; la végétation ordinaire fut comme arrêtée là: mais elle reprit son cours dans les années suivantes, & passa par-dessus ce mauvais pas; de sorte que le nouvel aubier qui environna ce faux aubier, se convertit en bois de son temps, & qu'il resta à la circonférence du tronc celui qui devoit toujours y être naturellement.

Le faux aubier est donc un bois plus mal conditionné & plus imparfait que l'aubier; c'est ce que la différence de pesanteur & la facilité à rompre ont en effet prouvé. Un arbre qui auroit un faux aubier seroit fort défectueux pour les grands ouvrages, & d'autant plus que ce vice est plus caché, & qu'on s'avise moins de le soupçonner.

Les gelées comme celle de 1709, & qui font proprement des gelées d'hiver, ont rarement les conditions nécessaires pour faire tant de ravages, ou des ravages si marqués en grand: mais les gelées du printemps, moins fortes en elles-mêmes, sont assez fréquentes, & assez souvent en état, par les circonstances, de faire beaucoup de mal. La théorie qui précède en rend raison: mais elle fournit en même temps, dans la pratique de l'agriculture, des règles pour y obvier, dont nous nous contenterons d'apporter quelques exemples.

Puisqu'il est si dangereux que les plantes soient attaquées par une gelée du printemps, lorsqu'elles sont fort remplies d'humidité, il faut avoir attention, sur-tout pour les plantes délicates & précieuses, telles que la vigne, à ne les pas mettre dans un terrain naturellement humide, comme un fonds, ni à l'abri d'un vent de nord qui auroit dissipé leur humidité, ni dans le voisinage d'autres plantes qui leur en auroient fourni de nouvelle par leur transpiration, ou des terres labourées neu-

vement, qui seroient le même effet.

Les grands arbres mêmes, dès qu'ils sont tendres à la gelée, comme les chênes, doivent être compris dans cette règle: mais voyez, dans le mémoire même de M. Duhamel & Buffon, *année 1757*, le détail des avantages qu'on peut retirer de leurs observations, & concluez, avec l'historien de l'Académie, 1°. que si la nécessité des expériences pouvoit être douteuse, rien ne la prouveroit mieux que les grands effets que de petites attentions peuvent avoir dans l'agriculture & dans le jardinage. On aperçoit à chaque moment des différences très-sensibles, dans des cas où il ne paroît pas qu'il dût s'en trouver aucune; d'où naissent-elles? de quelques principes qui échappent par leur peu d'importance apparente: 2°. que si l'agriculture, qui occupe la plus grande partie des hommes pendant toute leur vie, & pour leurs besoins les plus essentiels, n'a pourtant fait que des progrès fort lents, c'est que ceux qui exercent par état cet art important, n'ont presque jamais un certain esprit de recherche & de curiosité; ou que, quand ils l'ont, le loisir leur manque; ou que si le loisir ne leur manque pas, ils ne sont pas en état de rien hazarder pour des preuves. Ces gens ne voient donc que ce qu'ils sont forcés de voir, & n'apprennent que ce qu'ils ne peuvent, pour ainsi dire, éviter d'apprendre. Les académies modernes ont enfin senti combien il étoit utile de tourner ses vues d'un côté si intéressant, quoique peut-être dépourvu d'un certain éclat; mais tout prend de l'étendue, de l'élevation & de la dignité dans certaines mains; le caractère de l'esprit de l'homme passe nécessairement dans la manière dont il exécute sa tâche, & dans la manière dont il l'expose. Il est des gens qui ne savent dire que de petites choses sur de grands sujets; il en est d'autres, à qui les plus petits sujets en suggèrent de grandes.

10. Des arbres dépouillés de leur écorce dans toute leur tige, & laissés sur pié en cet état jusqu'à ce qu'ils meurent, ce qui ne va qu'à trois ou quatre ans au plus, fournissent un bois plus pesant, plus ferré, & plus uniformément ferré que ne seroient d'autres arbres de même espèce, de même

âge, de même grosseur, semblables en tout, mais qui n'auroient pas été dépouillés de leur écorce, & qui n'auroient pas été traités de même : outre cela, ils fournissent plus de bois bon à employer ; car, des autres *arbres*, il en faut retrancher l'aubier, qui est trop tendre & trop différent du cœur ; au lieu que, dans ceux-ci, tout est cœur ; ou leur aubier, ou ce qui en tient la place, est aussi dur, ou même plus dur que le cœur des autres. On trouvera, dans les remarques précédentes, de quoi expliquer ce phénomène ; on n'a qu'à voir comment l'aubier devient bois parfait à la longue, & l'on verra comment il doit se durcir, tout en se formant, quand l'*arbre* est sans écorce.

La différence de poids entre deux morceaux de chêne, qui ne diffèrent que de ce que l'un vient d'un *arbre* écorcé, & que l'autre vient d'un *arbre* non écorcé, & par conséquent la différence de solidité, est d'un cinquième, ce qui n'est pas peu considérable.

Malgré cet avantage de l'écorcement des *arbres*, les ordonnances le défendent sévèrement dans le royaume ; & les deux académiciens, à qui nous avons obligation de ces expériences utiles, ont eu besoin de permission pour oser les faire. Cette manière de consolider les bois n'étoit entièrement inconnue ni aux anciens ni aux modernes : Vitruve avoit dit que les *arbres* entaillés par le pié en acquéroient plus de qualité pour les bâtimens ; & un auteur moderne Anglois, cité par M. de Buffon, avoit rapporté cette pratique comme usitée dans une province d'Angleterre.

Le tan nécessaire pour les cuirs se fait avec l'écorce de chêne ; & on l'enlevoit dans le temps de la sève, parce qu'alors elle étoit plus aisée à enlever, & que l'opération coûtoit moins : mais ces *arbres* écorcés ayant été abattus, leurs couches repoussèrent moins, parce que les racines s'étoient trop épuisées de sucs. On croyoit d'ailleurs que ces couches ne repoussent plus du cosset, comme il le faut pour faire de nouveau bois ; ce qui n'est vrai que des vieux *arbres*, ainsi que M. de Buffon s'en est assuré.

Un *arbre* écorcé produit encore au moins pendant une année des feuilles, des bourgeons, des fleurs, & des fruits ; par conséquent il est monté des racines dans tout son bois, & dans celui-même qui étoit le mieux fermé, une quantité de sève suffisante pour ces nouvelles productions. La seule sève propre à nourrir le bois, a formé aussi tout le reste : donc il n'est pas vrai, comme quelques-uns le croient, que la sève de l'écorce, celle de l'aubier, & celle du bois, nourrissent & forment chacune une certaine partie à l'exclusion des autres.

Pour comparer la transpiration des *arbres* écorcés & non écorcés, M. Duhamel fit passer dans de gros tuyaux de verre des tiges de jeunes arbres, toutes semblables ; il les marqua bien haut & bas, & il observa que, pendant le cours d'une journée d'été, tous les tuyaux se remplirent d'une espèce de vapeur, de brouillard, qui se condénsoit le soir en liqueur, & couloit en bas ; c'étoit là sans doute la matière de la transpiration ; elle étoit sensiblement plus abondante dans les *arbres* écorcés : de plus, on voyoit sortir des pores de leur bois une sève épaisse & comme gommeuse.

De là M. Duhamel conclut que l'écorce empêche l'excès de la transpiration, & la réduit à n'être que telle qu'il le faut pour la végétation de la plante ; que puisqu'il s'échappe beaucoup plus de sucs des *arbres* écorcés, leurs couches extérieures doivent se dessécher plus aisément & plus promptement ; que ce desséchement doit gagner les couches inférieures, &c. Ce raisonnement de M. Duhamel explique peut-être le durcissement prompt des couches extérieures : mais il ne s'accorde pas, ce me semble, aussi facilement avec l'accroissement de poids qui survient dans le bois des *arbres* écorcés.

Si l'écorcement d'un *arbre* contribue à le faire mourir, M. Duhamel conjecture que quelque conduit pourroit lui prolonger la vie, sans qu'il prit un nouvel accroissement : mais il ne pourroit vivre sans s'accroître, qu'il ne devint plus dur & plus compacte, & par conséquent plus propre encore aux usages qu'on en pourroit tirer : la conjec-

ture de M. Duhamel mérite donc beaucoup d'attention.

Mais nous ne finirons point cet article sans faire mention de quelques autres vues de l'habile académicien que nous venons de citer, & qui sont entièrement de notre sujet.

La manière de multiplier les *arbres* par bouture & par marcotte, est extrêmement ancienne & connue de tous ceux qui se font maîtres d'agriculture. Une branche piquée en terre devient un *arbre* de la même espèce que l'*arbre* dont elle a été séparée. Cette manière de multiplier les *arbres* est beaucoup plus prompte que la voie de semence; & d'ailleurs elle est unique pour les *arbres* étrangers transportés dans ce pays-ci, & qui n'y produisent point de graine. C'est aussi ce qui a engagé M. Duhamel à examiner cette méthode avec plus de soin.

Faire des marcottes ou des boutures, c'est faire en sorte qu'une branche qui n'a point de racines s'en garnisse; avec cette différence que si la branche est séparée de l'*arbre* qui l'a produite, c'est une bouture; & que si elle y tient pendant le cours de l'opération, c'est une marcotte. *VOYEZ BOUTURE & MARCOTTE.* Il étoit donc nécessaire d'examiner avec attention comment se faisoit le développement des racines, si l'on vouloit parvenir à le faciliter.

Sans vouloir établir dans les *arbres* une circulation de sève analogue à la circulation de sang qui se fait dans le corps animal, M. Duhamel admet une sève montante qui sert à nourrir les branches, les feuilles & les bourgeons, & une descendante qui se porte vers les racines. L'existence de ces deux espèces de sève est démontrée par plusieurs expériences: celle-ci sur-tout la prouve avec la dernière évidence. Si l'on interrompt par un anneau circulaire enlevé à l'écorce, ou par une forte ligature, le cours de la sève, il se forme aux extrémités de l'écorce coupée deux bourrelets: mais le plus haut, celui qui est au-bas de l'écorce supérieure, est beaucoup plus fort que l'inférieur, que celui qui couronne la partie la plus basse de l'écorce. La même chose arrive à l'insertion des greffes; il s'y

forme de même une grosseur, & si cette grosseur est à portée de la terre, elle ne manque pas de pousser des racines: alors si le sujet est plus foible que l'*arbre* qu'on a greffé dessus, il périt, & la greffe devient une véritable bouture.

L'analogie de ces bourrelets & de ces grosseurs dont nous venons de parler, a conduit M. Duhamel à penser que ceux-ci pourroient de même donner des racines; il les a enveloppés de terre ou de mousse humectée d'eau, & il a vu qu'en effet ils en produisoient en abondance.

Voilà donc déjà un moyen d'assurer le succès des boutures. Ordinairement elles ne périssent que parce qu'il faut qu'elles vivent de la sève qu'elles contiennent, & de ce qu'elles peuvent tirer de l'air par leurs bourgeons, jusqu'à ce qu'elles aient formé des racines par le moyen que nous venons d'indiquer. En faisant sur la branche, encore attachée à l'*arbre*, la plus grande partie de ce qui se passeroit en terre, on les préservera de la pourriture & du dessèchement, qui sont ce qu'elles ont le plus à craindre.

M. Duhamel ne s'est pas contenté de cette expérience, il a voulu connoître la cause qui faisoit descendre la sève en si grande abondance. On pouvoit soupçonner que c'étoit la pesanteur. Pour s'en éclaircir, après avoir fait des entailles & des ligatures à des branches, il les a pliées de façon qu'elles eussent la tête en-bas: cette situation n'a point troublé l'opération de la nature, & les bourrelets se sont formés, comme si la branche eût été dans sa situation naturelle. Mais voici quelque chose de plus surprenant. M. Duhamel a planté des *arbres* dans une situation absolument renversée, les branches dans la terre & les racines en l'air: ils ont repris dans cette étrange position; les branches ont produit des racines, & les racines des feuilles. Il est vrai qu'ils ont d'abord poussé plus foiblement que ceux qui étoient plantés à l'ordinaire: mais enfin ils ont poussé; & dans quelques-uns de ces sujets, la différence au bout de quelques années ne s'apercevoit plus.

Il en a fait arracher plusieurs, & il a vu que les racines portoient toutes des

grosfeurs qui se trouvoient à l'insertion des bourgeons ; il a jugé en conséquence que ces grosfeurs analogues aux loupes des greffes & aux bourrelets caufés par les ligatures, étoient indifférentes à produire des bourgeons ou des racines. Pour s'en affûrer il a fait élever à trois piés de haut une futaille, qu'il a remplie de terre ; après en avoir percé le fond de plusieurs trous, il a passé par ces trous des boutures, dont le bout entroit dans le terrain au dessous de la futaille. Les unes étoient placées le gros bout en haut, & les autres au contraire. Toutes ont poussé des racines dans la partie qui entroit dans le terrain, des bourgeons & des feuilles entre le terrain & la futaille, des racines dans la futaille & des feuilles au dessus.

Les germes qui existent dans les *arbres* font donc également propres à produire des bourgeons ou des racines : le seul concours des circonstances les détermine à l'un ou à l'autre ; il n'en faut cependant rien conclure contre les caufes finales : ce n'est pas un seul phénomène qui peut ébranler un dogme conforme à la raison, à la saine Théologie, & confirmé par une multitude d'effets enchaînés les uns aux autres avec tant de sagesse.

M. Duhamel appuie l'expérience précédente par un grand nombre d'autres, & donne le manuel de l'opération nécessaire pour élever des boutures avec autant de sûreté & de facilité qu'il est possible. Voici l'extrait de ce manuel.

Le vrai temps pour couper les boutures est vers le commencement du mois de Mars. Miller veut qu'on attende l'automne pour les boutures d'*arbres* verts : & peut-être a-t-il raison. Il faut choisir une branche dont le bois soit bien formé, & dont les boutons paroissent bien conditionnés. On fera former un bourrelet, si on en a le temps & la commodité : dans ce cas, si la branche est menue, on n'entaille pas l'écorce ; il suffira d'une ligature ferme de faïton ou de ficelle cirée : si elle a plus d'un pouce de diamètre, on pourra enlever un petit anneau d'écorce de la largeur d'une ligne, & recouvrir le bois de plusieurs tours de fil ciré : si la branche ne périt pas, le bourrelet en sera plus gros

& plus disposé à produire des racines ; on recouvrira aussi-tôt l'endroit où se doit former le bourrelet, avec de la terre & de la mouffe qu'on retiendra avec un réseau de ficelle : on fera bien de garantir cet endroit du soleil, & de le tenir un peu humide. Le mois de Mars suivant, si on défait l'appareil on trouve au dessus de la ligature un gros bourrelet, on aura tout lieu d'espérer du succès : si le bourrelet est chargé de mamelons ou de racines, le succès est certain ; on pourra en assurance couper les boutures au dessous du bourrelet & les mettre en terre, comme on va dire.

Si on n'a pas le temps ou la commodité de laisser former des bourrelets, on enlèvera du moins avec les boutures la grosseur qui se trouve à l'insertion des branches. Si dans la portion des boutures qui doit être en terre, il y a quelques branches à retrancher, on ne les abattra pas au ras de la branche : mais, pour ménager la grosseur dont on vient de parler, on conservera sur les boutures une petite éminence qui ait seulement deux lignes d'épaisseur.

Si, à la portion des boutures qui doit être en terre, il y avoit des boutons, on les arracherait, en ménageant seulement les petites éminences qui les supportent, puisqu'on a reconnu qu'elles sont disposées à fournir des racines. Malpighi recommande de faire de petites entailles à l'écorce ; & je crois que cette précaution peut être avantageuse.

Voilà les boutures choisies & taillées : il faut faire en sorte qu'elles ne se dessèchent pas, qu'elles ne pourrissent pas, & qu'elles poussent promptement des racines. Voyez, dans le Mémoire de M. Duhamel, ce qu'on peut pratiquer pour remplir ces intentions.

Quant aux marcottes, quand on veut en avoir beaucoup d'un même *arbre*, on fait ce que les jardiniers appellent des *meres*, c'est-à-dire qu'on abat un gros *arbre* presque à ras de terre ; le tronc coupé poussé au printemps quantité de bourgeons ; l'automne suivante on bue la souche, c'est-à-dire qu'on la couvre d'un bon demi-pié d'épaisseur de terre, ayant soin

que les bourgeons sortent en-dehors : deux ans après on trouve tous ces bourgeons garnis de bonnes racines, & en état d'être mis en pépinière ; & comme la foughe, à mesure qu'on la décharge de bourgeons qui ont pris racine, en fournit de nouveaux, une mere bien ménagée fournit tous les deux ans du plant enraciné en abondance, & cela pendant les 12 à 15 années.

La tige poussée d'autant plus de bourgeons qu'elle est plus grosse, & qu'on n'auroit qu'un très-petit nombre de boutons d'une tige qui n'auroit que deux à trois pouces de diamètre. En ce cas, on coupe la tige à un pié ou deux piés de terre : elle produit quantité de bourgeons dans toute cette longueur ; l'automne on fait une décombe tout autour & une tranchée, dans le milieu de laquelle on couche cette tige, & on étend de côté & d'autre tous les bourgeons. On couvre de terre la tige couchée & l'insertion des bourgeons ; & on peut être assuré que la seconde année, toutes ces marcottes seront bien garnies de racines.

Mais il y a des branches qui seront dix à douze ans en terre, sans y produire la moindre racine ; tel est le catalpa : alors il faut arrêter la sève descendante, & occasionner la formation d'un bourrelet par incision ou par ligature.

On fera l'incision ou la ligature à la partie basse. Si on laisse les bourgeons dans la situation qu'ils ont prise naturellement, on fera la ligature le plus près qu'on pourra de la foughe, ou de la branche dont on sort la marcotte. Si on est obligé de courber la marcotte, on placera la ligature à la partie la plus basse, au dessous d'un bouton, de l'éruption d'une branche, &c.

Enfin, comme les racines poussent aux endroits où les tumeurs sont environnées d'une terre convenablement humectée, on entretiendra la terre fraîche & humide ; ce sera pour les marcottes qu'on fait en pleine terre, en couvrant la terre de lièzière, & en l'arrofant. Quant aux marcottes qu'on passe dans des mannequins, pots ou caisses, voyez, dans le mémoire de M. Duhamel, les précautions qu'il faut prendre.

Il suit de tout ce qui précède, que plus on étudie la nature, plus on est étonné de trouver dans les sujets les plus vils, en apparence, des phénomènes dignes de toute l'attention & de toute la curiosité du philosophe. Ce n'est pas assez de la suivre dans son cours ordinaire & réglé, il faut quelquefois essayer de la dérouter, pour connoître toute sa fécondité & toutes ses ressources. Le peuple rira du philosophe quand il le verra occupé dans les jardins à déraciner des arbres pour leur mettre la cime en terre & les racines en l'air : mais ce peuple s'émerveillera quand il verra les branches prendre racine, & les racines se couvrir de feuilles. Tous les jours le sage joue le rôle de Démocrite, & ceux qui l'environnent celui des Abécritains. Cette aventure est des premiers âges de la philosophie & d'aujourd'hui.

ARBRE DE JUDÉE, ou ARBRE DE JUDAS, voyez GAINIER. (I)

ARBRE, (*Hist. nar. bot.*) qui porte des savonnettes, *arbor sapinda* ; genre de plante observé par le P. Plumier. Ses fleurs sont composées ordinairement de quatre pétales disposés en rose ; le pistil sort d'un calice composé de quatre feuilles, & devient dans la suite un fruit sphérique, qui renferme une petite noix aussi sphérique, dans laquelle il y a une amande de même figure. Tournefort. *Inst. rei herb.* V. PLANTE. (I)

\* Cet arbre est désigné dans les botanistes, par *arbor sapenaria americana*. Il croit à la Jamaïque & dans d'autres contrées des Indes occidentales. Son fruit est mûr en octobre. Lorsqu'il est sec, il est sphérique, d'une couleur rougeâtre, plus petit qu'une noix de galle, amer au goût, mais sans odeur.

On le recommande dans les pâles couleurs. Le fruit passé pour un spécifique contre cette maladie ; il la guérit infailliblement, sur-tout quand on a fait usage des eaux ferrugineuses. On en croit la teinture, l'extrait & l'esprit, plus énergiques encore.

ARBRE DE VIE, *thuya*, (*Hist. nar. bot.*) arbrisseau dont les embryons écailleux deviennent des fruits oblongs. On trouve, entre les écailles, des semences bordées d'un feuillet délié. Ajoutez, aux caractères

de ce genre, la structure singulière de ses feuilles, qui sont formées par de petites écailles poïées les unes sur les autres. *Tournefort, Insl. rei herb. Voy. PLAN. (I)*

On apporta cet arbre de Canada en France, au roi François I. Ses feuilles sont résolutives, délicat ves, carminatives, sudorifiques : son bois est éternilif, sudorifique, propre pour résister aux venins, aux maux des yeux ou des oreilles, étant pris en poudre ou en infusion.

Il est ainsi nommé parce qu'il est toujours verd, & qu'il rend une odeur douce & agréable. On l'appelle encore *cedre américain, ou arbre toujours verd*. Il est chaud & apéritif ; il provoque les regles, guérit les pâles couleurs, dissout les tumeurs : son huile, appliquée sur la goutte, la soulage. Son action est analogue à celle du feu ; elle irrite & elle distour ; elle purge les lits de puces & de poux. *Boerrh. Inst. (N)*

« Nous croyons que les lecteurs nous » auront gré de l'attention que nous avons » de leur mettre sous les yeux la maniere » dont M. le baron de Tschoudi a traité » le même sujet. »

§ ARBRE, (*Botaniq. Jardin.*) Pour déterminer la place que l'arbre occupe sur l'échelle végétale, il est sans doute inutile d'en parcourir tous les échelons ; mais du moins faut-il s'arrêter aux derniers, afin d'écartier des rapports qui nous le feroient confondre avec les plantes, & de discerner par-là même les différences qui l'en distinguent.

I. Comme l'arbrisseau ne diffère de l'arbre qu'en ce qu'il pousse de son pié plusieurs branches à - peu - près d'égalé force, que cette différence n'est pas essentielle, & qu'il lui ressemble parfaitement dans toutes les parties constituantes ; comprenons-le dans l'idée générale de l'arbre, & voyons par quels traits l'arbre est caractérisé.

Seroit-ce par l'appareil de ses vaisseaux ? Il est le même dans la plupart des plantes : par sa tige subsistante ? quelques plantes bisannuelles en sont aussi pourvues ; par sa longévité ? des plantes vivaces durent aussi long-temps que certains arbres : les boutons intérieurs qui repercent sous l'écorce, sont communs à d'autres ordres de

végétaux ; & si les boutons à fleurs assés ne se trouvent dans aucune plante, ils ne se rencontrent pas non plus dans tous les arbres. Les boutons extérieurs à bois ne diffèrent guere de ceux qui s'élevent sur la couronne des racines des plantes vivaces ; ceux - ci contiennent les rudimens des tiges futures, & ceux-là renferment les nouveaux bourgeons : ces boutons sont cependant la seule marque distinctive de l'arbre, mais en tant qu'ils reposent sur des tiges & des branches subsistantes, & qu'ils sont exactement fermés par le bout.

Les premiers arbrisseaux qui s'élancent sur une tige unique, doivent être les derniers arbres, & nous les appellerons arbres du quatrième ordre ; tels sont les lilas & l'obier : viennent ensuite, suivant leur degré d'élevation, les arbres du troisième ordre, comme le forbier des oisèleurs & le griottier : ceux du second, comme le faux sycomore & le frêne : enfin ceux du premier, comme le noyer, le châtaigner & le chêne, ouvrage des siècles.

2. A mesure que le regne végétal s'éleve, il améliore & embellit davantage la demeure de l'homme ; que la terre soit tapissée de prairies, c'est une forêt pour l'insecte qui rampe au fond de l'herbe ; mais les yeux de l'homme, naturellement dirigés vers le ciel, sont bientôt las d'être baissés vers ce tapis de verdure qui les soulage pourtant ; ils reçoivent avec bien du plaisir la lumière trop éclatante des cieus ; lorsqu'elle descend tempérée par l'ombre verdoyante des arbres, comme elle est ensuite modifiée par la paupiere supérieure. Que les regards s'étendent au loin, ils se fatiguent en errant sur une surface trop plane & trop uniforme. Les arbres & les bois placés çà & là sur l'espace, procurent des points de repos à la vue : ils coupent la plaine, ils couissent les montagnes, ils définent les ruisseaux & les vallons, ils font ressortir mille groupes du fond du tableau : c'est de leurs touffes épaisses que partent les concerts de la nature ; dociles au souffle des vents, ils semblent respirer la vie ; leurs rameaux agités animent la scène champêtre, dont ils font en un mot presque tout l'ornement.

Quelle affreuse nudité n'offrent pas les poles

poles du monde qui en font dénués! Ce triste spectacle se retrouve sur le sommet des montagnes. Après avoir descendu longtemps depuis la cime des plus hautes Alpes au travers des glaces & des neiges, le premier arbrisseau que je rencontre est un faule qui rampe contre les pierres; la petite daphné avertit bientôt mon odorat, elle attire mes yeux par l'aménité de ses fleurs incarnates, mais elle ne croit qu'à un pié de haut: plus bas, un bosquet de ledum me présente des touffes purpurines qui atteignent à ma hauteur; bientôt je trouve les bereaux des coudniers; ils me conduisent vers un bois d'aliziers qui me couvrent d'un dôme plus élevé; leurs tiges élançées m'annoncent que je vais rencontrer les plus grands arbres. En effet, du périfyle des sapins, j'entre sous la nef majestueuse des hêtres & des chênes: assis à leur ombre fraîche, combien le sentiment de mon existence me devient agréable! Que ma poitrine est dilatée par un air plus humectant! Que mes yeux fatigués par l'éclat des neiges se soulagent en s'égarant sous ce dais de verdure! Que ma vue échappée au travers des rameaux, tombe avec plaisir sur le vallon voisin!

3. Péprouve tout l'agrément des arbres, & déjà je découvre les biens les plus précieux que nous leur devons. La fumée qui s'élève de ces hameaux, cette charrue qui rompt la glebe, cette forge qui retentit, cette gondole qui sillonne les eaux, me donnent la plus grande idée de leur utilité: les arts de premier besoin ne peuvent se passer de leurs bois; il sert aux arts agréables; mais avant d'être livrés à la hache, que de présens les arbres nous ont faits! C'est de leurs rameaux que la pomme & l'orange tombent à nos piés; les uns donnent un fruit qui supplée le pain; d'autres fournissent une liqueur vineuse: les châtaignes & les glands doux contiennent une farine, le sagou vient de la moelle d'un palmier; l'huile découle de Polivier, du noyer & du hêtre; la sève du bouleau est une liqueur rafraîchissante; les feuilles du talipot & du banianier couvrent les cabanes, l'écorce d'un autre arbre procure une sorte de dentelle: on fait des cordages de celle du tilleul, & de la toile de quelques au-

tres; les feuilles du mûrier sont tissées de soie; le sucre est délayé dans la sève des érables; la poix, la térébenthine exsudent des sapins & des térébinthes; la graine d'un mirica est enveloppé de cire; un arbre de la Chine fournit du suif, les vernis sortent du tronc des sumacs; les abeilles trouvent le miel sur la feuille du faux lycomore; la manne se fige sur celle du frère de Calabre & du melese, au pié duquel croît l'agaric médical; le sucre acide du tamarin s'oppose à la putridité des humeurs; la casse donne un purgatif rafraîchissant; une écorce détruit la fièvre; le peuplier, le copaida fournissent un baume deterrif; le gayac opere les prodiges du mercure; dans un pays privé de fontaines, l'eau dégoutte des feuilles d'un arbre. Nous ne finirons pas, si nous voulions détailler tous les usages de ces végétaux. Telle est la profusion de la nature, qu'elle rassemble souvent dans une seule de ses productions les avantages de toutes les autres.

4. L'utilité des arbres peut être encore envisagée sous un nouvel aspect, & des plus intéressans par leurs effets sur le sol.

Telle montagne ne s'affaisse & ne se déchante par les éboulemens successifs, que parce qu'on l'a privée des arbres qui retenoient les terres par l'entrelacement de leurs racines: couverte d'une épaisse forêt, cette autre montagne gagne annuellement de nouvelles couches de terre par la pourriture des feuilles, des racines & des rameaux.

Quelques semences d'arbrisseaux saxatiles sont jetées sur un rocher nu; qu'elles y germent, ces arbrisseaux profiteront d'une de ses crevasses où leurs racines vont s'étendre; elles y puiseront les sucs de quelque amas de terre recélé dans son sein: déposés maintenant sur la superficie du rocher, par le détrit des parties de l'arbrisseau qui tombent ou se détruisent, ces principes, naguere inutiles, vont couvrir le rocher d'une petite couche de terre végétale; à mesure que cette espece s'y multipliera, cette couche augmentera de volume: avec le temps elle admettra des especes d'arbrisseaux plus élevés; enfin de grands arbres pourront y croître.

D'après ce procédé de la nature, que

l'on sème successivement, sur un sol trop peu profond, des taillis d'arbrisseaux d'espèces toujours plus élevées; on le rendra par la suite capable de porter des bois, ou d'être sillonné par le soc.

Le séjour des forêts a d'abord fécondé la terre: qu'elles cedent aux guérets & aux prairies une partie de l'étendue qu'elles avoient envahie, mais qu'on se rappelle leurs premiers bienfaits: il ne suffit pas de les conserver dans la proportion de nos besoins; il convient encore d'en couvrir les terres maigres, & d'en enrichir les sols trop peu profonds, dans la vue de les rendre un jour capables de culture.

Les *arbres* pourroient-ils augmenter l'épaisseur du sol, s'ils n'attiroient pas plus de principes nutritifs de l'air, qu'ils ne pompent de sucs dans la terre. Plusieurs observations paroissent prouver ce paradoxe; personne n'ignore que l'atmosphère charie quantité de substances; des bases terreuses ou alcalines exposées au courant de l'air libre, & combinent avec les acides qui y nagent, & forment des sels neutres. Qu'on ouvre la terre, & qu'on laisse la glebe long-temps exposée aux influences de l'air, ce fluide lui rendra les sucs épuisés par la récolte précédente: seroit-ce que la terre, telle qu'elle se trouve autour du globe, ne fait guere, à l'égard de la végétation, que filtrer, préparer & combiner les principes contenus dans l'air qui la pénètre?

Quoi qu'il en soit, il n'est guere possible de douter que certains *arbres* ne tirent plus de nourriture de l'air par leurs organes d'imbibition, qu'ils n'en déroben à la terre par leurs racines: il semble que la nature ait pris soin de nous dévoiler ce mystère, en nous offrant un arbruste pourvu, sous l'aisselle de ses feuilles, de racines fibreuses qui nagent dans l'air. Le cierge du Pérou vient d'autant plus haut qu'il est resserré dans un plus petit pot, & l'on a vu des pins hauts de vingt piés, croître sur des murailles.

Mais, soit qu'en effet les *arbres* tirent immédiatement plus de nourriture de l'atmosphère que du sol, soit qu'ils pompent dans les lits de terre les plus profonds, des sucs qui y seroient demeurés inutiles, soit

que les principes qu'ils s'approprient deviennent plus féconds, en passant par cet alembic végétal; soit enfin que toutes ces causes agissent ensemble, il est très-vrai que le séjour des arbres améliore le sol & augmente son épaisseur: ils servent encore à le dessécher.

5. Couvrez un marais d'*arbres*, le terrain s'élevera par le déritus végétal qu'ils déposeront, leurs racines le hausseront en grossissant; elles fourniront, le long de leurs parois, des couloirs à l'eau; mais ce qui contribuera peut-être le plus à la retraite, c'est son absorption produite par la prodigieuse transpiration des jeunes rameaux & des feuilles.

6. Cette transpiration est même un nouveau bien, l'air en est trempé; on le respire plus humectant & plus balsamique. Vers la fin d'avril, lorsque la poitrine est fatiguée par les vents desséchans, comme on desire alors la verdure nouvelle! On sent si bien la fraîcheur qu'elle met dans les pommens. Après avoir parcouru les côtes brûlés par le soleil, qu'on approche d'une forêt, l'odeur végétale qu'elle répand, cause un plaisir qui avertit du mieux être de toute l'économie animale. Dans certaines espèces d'*arbres*, comme les peupliers, les pins, les meules, cette odeur est un vrai baume; qu'on voie, à cet égard, ce que nous en disons à l'article CYPRES. Dans une île de la mer Pacifique, l'estât qu'on y fit des forêts de cedres, rendit à l'air une qualité si mal-saine, qu'on fut obligé de les replanter.

7. Que les arbres rassemblés soient aussi une des sources des pluies bienfaisantes, c'est ce dont on ne peut pas douter. Il s'éleve de la transpiration des forêts, & de la fraîcheur qu'elles entretiennent dans leurs fonds, une évaporation considérable: les nuages s'enrichissent de ces parties aqueuses; portées sur les vents, elles vont féconder les terres qui en étoient privées. Les vents sont modifiés, brisés & dirigés par les bois: telle contrée ne jouit d'un climat si doux, en comparaison de celle qui l'avoisine, que par l'abri dont la couvrent les forêts situées au nord-est & nord-ouest; dans les pays chauds, au contraire, elles temperent les vents brûlans: depuis qu'on



les a coupées dans la Caroline, on a observé que les moissons n'y sont plus si abondantes.

Combien tant d'avantages que nous procurent les *arbres*, ne doivent-ils pas nous rendre attentifs aux facultés de reproduction dont l'auteur de la nature les a doués ! suivons-la dans ses procédés, nous ne pouvons jamais nous égarer en l'imitant.

8. Presque toutes les semences des *arbres* ont une forme ou une propriété capable de procurer leur dispersion ; celles des sapins, des érables, des frênes, des tulpiers, des bouleaux, sont pourvues d'une aile ; les noix, les glands, les châtaignes, par leur rondeur, roulent au bas des côteaux ; les oiseaux sèment les noyaux & les pepins ; les osselets du houx ont reçu, dans l'estomac des grives, une préparation qui hâte leur germination, ils sont déposés avec leur siente.

Mais ces graines que répand la nature, ne peuvent pas germer & croître dans tous les lieux où elles tombent.

Pourquoi le sapin hérissé-t-il le front des montagnes, & que le peuplier s'incline sur le rivage des eaux ? C'est que les semences de ces *arbres* ont, avec ces situations, des rapports qui les y font prospérer.

Quel est le nuage qui environne la tête de ce saule ? C'est la foule de ses graines qui s'élève à l'aide des aigrettes dont elles sont pourvues : confiées aux vents qui les charient à l'aventure dans l'espace de l'air, elles sont enfin déposées en des lieux bien différens. Toutes celles qui se trouvent éparées sur les côteaux & dans les terres sèches, sont perdues : celles-là seules germeront qui ont été jetées sur la mousse qui tapisse le bord d'un ruisseau ; mais combien de semences inutilement prodiguées, pour une qui réussit ? En seroit-il né un seul *arbre*, si la nature l'avoit répandue avec moins de profusion ?

1°. De cette observation naît le premier principe de la multiplication artificielle des *arbres*. Ne les semez que dans des terres & des situations analogues à celles où la nature les fait croître ; ainsi vous procurerez à des millions de semences les mêmes avantages qu'a rencontré cette graine pri-

vilégiée, jetée par les vents dans un local favorable.

Cette graine qui tombée fortuitement sur un sol & dans une exposition convenable, ne peut jamais être que très-légèrement couverte de terre, soit par l'effet des pluies, soit par quelque petit éboulement ; souvent elle n'a besoin que de s'infinuer dans les touffes de la mousse, ou bien sous quelque feuille sèche : ainsi elle pousse ses foibles radicules dans cette superficie de terre meuble, qui n'est qu'un débris de substances végétales ; par conséquent les racines latérales du jeune *arbre* provenu de cette graine, s'étendent toujours à peu de profondeur, elles profiteront des sucs qui abondent dans cette première couche, de même que du bénéfice des météores qui pénètrent aisément la terre légère & poreuse dont elle est composée.

2°. N'enfoncez jamais trop ni les semences d'*arbres*, ni les jeunes *arbres* que vous confierez à la terre, & recouvrez les semences de ce terreau léger & végétal que leur a préparé la nature.

Suivez, dans sa croissance, cet *arbre* enfant qui vient de s'élaner du sein de la graine, il a d'abord une tige unique pourvue de plusieurs feuilles ; à leur aisselle se trouvent autant de boutons, ces boutons contiennent les rudimens des jeunes branches qui en sortent la seconde année : ces branches sont disposées latéralement : le bouton terminal est le seul qui produise une branche verticale qui continue l'*arbre* en hauteur ; ainsi, durant plusieurs années, il ressemble parfaitement à un buisson ; cependant la tige s'élève toujours, tandis que la sève, arrêtée par les branches latérales, grossit le tronc successivement ; ainsi, par la proportion qu'il acquiert, il se prépare à braver l'effort des tempêtes ; peu à peu il perd ses branches latérales inférieures, que la sève abandonne pour se porter plus vivement vers la partie supérieure ; ou, s'il croît d'autres *arbres* autour de lui, elles se sechent par la privation du courant d'air ; alors se forme la tête qu'un tronc vigoureux porte aisément.

3°. Cette observation est le principe de l'importante opération d'élaguer.

Divers *arbres* croissent près les uns des

autres dans une forêt, & vivent comme en société; leurs têtes entremêlées ne paroissent former qu'une seule voûte; parmi leurs branches entrelacées, j'en vois quelques-unes qui se croisent, qui se pressent & semblent faire corps ensemble: je regarde de plus près; celles-ci se trouvent entaillées les unes dans les autres, mais elles ne sont pas jointes; celles-là, au contraire, sont étroitement unies, ce n'est qu'un seul nœud formé par l'abouchement des vaisseaux ligneux; ce mariage intime m'annonce que les *arbres* d'où partent ces branches sont d'une même famille.

4°. Voilà le principe de toutes les alliances qu'on peut faire contracter aux différentes espèces ou variétés d'*arbres*, en un mot de leur multiplication par la greffe.

En arrachant un jeune *arbre* dans un bois, une de ses branches dont on s'est débarrassé, est tombée dans la terre nouvellement remuée, elle s'y trouve comme fichée par un bout: est-ce la fraîcheur entretenue par l'ombre qui lui a fait pousser des racines au bout de quelques mois?

5°. Cette bouture fortuite est le modèle de cette voie curieuse & fertile de reproduction.

Qu'une branche inférieure d'une cepée traîne sur la terre, dans un taillis, les feuilles de l'automne vont recouvrir l'endroit le plus bas de sa courbure, tandis qu'elle se relève un peu par le bout. L'automne suivante, si je hausse cette branche, je la trouve garnie de jeunes racines dans toute la partie qui étoit cachée, & j'observe qu'elles partent des nœuds & des petites protubérances de l'écorce.

6°. C'est de l'observation de cette marcotte naturelle que doivent se former les méthodes de marcoter les *arbres*.

On voit des *arbres* pousser de leurs pieds des branches droites, appelées *écuyers*; en détarrant ces écuyers, on les trouve pourvus de quelques racines; s'ils adhèrent au tronc d'un côté, ils s'appellent *éclats*, du moment qu'on les a détachés. Plus loin du tronc, il s'élève souvent nombre de petits *arbres*: un coup de bêche apprend qu'ils partent des nœuds supérieurs des racines latérales qui s'étendent sous la première couche de terre; qu'une de ces racines se

trouve coupée par une tranchée, il partira de son bout quantité de rejets.

7°. Ces faits procurent & indiquent différents moyens très-utiles de multiplier les *arbres*.

Dans le nombre des fruitiers qui croissent naturellement dans les bois, j'en trouve dont les fruits méritent d'être transplantés dans nos jardins; comme ils n'ont pas été greffés, ils ne peuvent provenir que d'un noyau & d'un pépin; ce pépin ou ce noyau étoient donc organisés différemment de ceux des fruitiers agrestes. Les plus communs ne seroient-ils pas nés de la projection fortuite des poussieres prolifiques d'une certaine espèce dans les ovaires d'une autre espèce.

8°. Cette conjecture m'engage à semer les graines des fruitiers qui se trouvent rassemblés dans nos vergers: comme ils y forment une sorte de société, ils ont pu contracter des alliances, d'où il doit naître de nouveaux fruits.

Que je seme les noyaux ou pépins de ces fruits, dans le nombre de ceux qui en seront provenus, peut-être s'en trouvera-t-il quelques-uns qui leur ressembleront plus ou moins; mais on verra revivre dans la plupart l'ancien modèle, c'est-à-dire, les espèces agrestes & primitives qui forment leur souche commune.

9°. Loin donc que la greffe produise quelque altération dans le caractère des fruits, elle n'est faite, au contraire, que pour perpétuer & fixer les variétés trouvées ou obtenues fortuitement.

Cependant, qu'un *arbre* se trouve greffé sur un autre dont le bois est fort différent, souvent il arrive que le bois du sujet change de couleur peu à peu, & s'imbuë de celle de l'espèce greffée: d'où il suit que la sève des greffes a été repompée par le sujet; à plus forte raison la sève des sujets doit-elle opérer sur les greffes.

10°. Encore, bien donc que la greffe soit faite pour fixer le caractère des fruits, elle peut néanmoins, par le choix du sujet, leur faire subir quelques légers changemens, & contribuer, par exemple, à leur coloris, leur grosseur, leur goût, leur abondance.

J'admire la beauté de cet *arbre* que la nature a élevé dans le fond des forêts; sa

flèche s'élançe à une hauteur considérable, les rameaux réguliers lui donnent une forme pyramidale, c'est dommage qu'il ne porte point de fruits : cet autre, au contraire, en est chargé, qui n'attiroit pas d'abord mes regards, je l'observe : sa flèche a été rompue par un coup de vent, sa tige est demeurée basse, il en part des branches divergentes à-peu-près d'égale force, qui portent d'autres branches du second & du troisième ordre, où la sève paroît également & sôbriement distribué.

11°. Cette observation est le principe de l'importante opération de la taille.

Que ce vallon est décoré par cette masse d'arbres fruitiers ! l'heureux sol ! quelle abondance de fruits ! Je les goûte, ils sont fades ou amers ; sur un rocher exposé aux rayons du midi, ils sont peints des plus vives couleurs, mais leur goût est trop musqué ; ils sont petits & durs : sur ce côteau exposé au levant, où la terre est substantielle, quoique mêlée de gravois, les fruits sont lavés de couleurs tendres, ils sont d'une belle forme, d'une pâte douce, d'un goût exquis ; leur abondance est médiocre ; ils chargent les branches sans les courber.

12°. De ces comparaisons naissent les règles propres à guider le cultivateur dans le mélange des terres, l'exposition naturelle ou artificielle qui conviennent aux arbres à fruits.

13°. Des êtres organisés qui vivent, s'accroissent, se perpétuent par l'admission & la modification des principes qu'ils tirent des élémens ; des êtres qui ne se conservent que par l'action & la réaction des liquides & des solides, dont les humeurs sont même de différente espèce, & les vaisseaux de différente structure, les arbres aussi bien que les plantes doivent être sujets à des désordres, & ils ont sur-tout de commun avec les autres plantes, les maladies qui attaquent la racine.

Mais les arbres sont en général des corps plus composés que la plupart des plantes, ils sont pourvus d'une tige pérenne qui fait leur caractère principal : cette tige avec ses branches, ses boutons & ses feuilles, est une machine hydraulique & pneumatique, dont le jeu doit être en harmonie avec les racines

qui font l'office des pompes. Que cette réaction soit interrompue ou troublée, il en doit résulter divers accidens ; aussi voit-on que les maladies des feuilles de l'arbre se communiquent souvent aux bourgeons, de-là, aux branches, au tronc & quelquefois aux racines ; que s'il arrive qu'elles demeurent saines, l'arbre a perdu sa tige, & n'est par conséquent plus un arbre ; au contraire, la tige d'une plante peut périr plusieurs fois ; si les racines subsistent, elle renaitra bientôt aussi haute & aussi belle.

D'ailleurs, la tige de l'arbre qui flotte dans l'air, & qui doit braver les hivers, est continuellement exposée aux variations des météores ; les vents lui procurent la santé, ou lui portent les germes des maladies, suivant qu'ils sont chargés d'une fraîcheur bienfaisante, d'une douce chaleur, des principes vivifiants, ou qu'ils charient des dards frigorifiques, des exhalaisons brûlantes, des miasmes dangereux.

Rarement les arbres deviennent malades durant l'hiver, lorsque leur transpiration est presque nulle ; c'est dans le printemps & l'été, qu'elle est fort abondante, que les arbres sont sujets à plus de désordres. Il paroît donc que ces désordres dépendent en grande partie des causes extérieures qui peuvent troubler ou supprimer la transpiration : de-là l'épaississement de la sève, l'obstruction des vaisseaux, les gonflemens extraordinaires, les dépôts de gomme & de résine, & la pléthore qui frappe souvent de mort l'arbre le plus vigoureux.

14°. Ce manque de transpiration, en épaississant la sève, est souvent la première cause des maladies pédiculaires des arbres. Un suc coagulé tapisse la feuille d'un pêcher : les fourmis viennent s'en nourrir : elles piquent les feuilles qui se recoquillent ; que les pucerons soient attirés par quelque humeur viciée qui transsude des écorces, c'est ce que nous ne pouvons assurer, puisqu'il s'en faut peu que chaque arbre n'ait son puceron particulier, & que ces insectes attaquent souvent des branches très-saines ; mais nous observons en passant, que les fourmis qui se mêlent parmi eux ne sont pas complices de leurs dépravations ; elles viennent gober un globe sucré qui sort de temps à autre de leur anus. Les premiers

font beaucoup de mal aux *arbres* : en percant de mille trous la tendre écorce, ils contrarient la circulation de la sève, les feuilles se bossellent & se recourbent, le jeune bourgeon se tourmente & s'incline : après la retraite des insectes, la branche attaquée ne repousse que fort tard, & avec beaucoup de peine.

Que les racines d'un *arbre* se chancissent par la stagnation des eaux ou par quelque autre cause, les fourmis rouges, les vers blancs, les jules, les scolopendres viennent s'y loger : rarement attaquent-ils un *arbre* sain.

Il en est de même des mouffes & des lichens. Toutes les précautions propres à conserver la vigueur de l'*arbre* & à retarder sa vieillesse, sont aussi les moyens les plus sûrs d'en écarter ces parasites. Leurs très-petites semences s'arrêtent dans les aspérités d'une écorce raboteuse ; les parties d'écorce d'entre les gerçures n'étant plus alimentées par la sève, se pourrissent peu à peu, & se changent en un terreau léger, propre à la germination de ces plantes, qui s'étendent souvent jusqu'au point de tapisser tout le pourtour de l'*arbre*.

C'est donc en vain qu'on attribue à un sol humide la disposition des *arbres* à se couvrir de mouffe ; s'il y contribue, ce n'est qu'en tant qu'il ne convient pas à l'espece d'*arbre* qui s'y trouve ; alors sa végétation se ralentit, l'écorce se ride & devient galeuse : inconvenient qui résulteroit de même de la plantation en un terrain sec, d'une espece d'*arbre* propre aux terres fraîches & trempées.

15°. Mais parmi les accidens qui menacent les *arbres* ; il en est que les soins les plus éclairés ne peuvent guere prévenir. Difficilement peut-on parer aux coups que leur porte la gelée ; les uns y sont plus ou moins sensibles, par une suite de leur caractère spécifique, tous en reçoivent plus ou moins de dommage, suivant qu'ils sont vigoureux ou languissans, jeunes ou vieux.

Les jeunes *arbres* ont résisté à l'hiver de 1709, & les vieux y ont succombé. Le framboisier, dont le bois est tendre & spongieux, se trouve également sous la ligne & vers les poles ; tandis que l'oran-

ger, dont le bois est si dur, périt sous six ou sept degrés de congélation.

Frappé de ce phénomène, & convaincu de la ressemblance qui se trouve entre un jeune *arbre*, de quelque espece qu'il soit, & un *arbre* naturellement pourvu de fibres molles ; que l'on s'attache à découvrir la raison de leur propriété commune de résister à la gelée : peut-être la trouvera-t-on dans l'élasticité de leurs vaisseaux ; la glace qui occupe plus de place que l'eau, les distend sans les rompre ; après le dégel ils reprennent peu à peu leur calibre, la sève restue dans les conduits.

16°. Si les pays chauds, dans le nombre de leurs *arbres* indigenes, en offrent plusieurs dont les vaisseaux manquent d'élasticité, doit-on désespérer d'accoutumer à des climats moins heureux, ceux d'entre ces *arbres* qui ne sont pas entièrement privés d'une disposition semblable ? Ne peut-on pas augmenter cette disposition, en la fomentant, par degrés, à l'action de la gelée ? C'est ce qui paroît résulter de nombre d'expériences. Le succès sera d'autant plus certain, qu'on aura pris ces nouveaux colons dans leur plus bas âge, & qu'on les aura conduits, d'une main plus attentive, au travers des frimats de notre température. Les élever de graine, semer celle qu'ils donneront à leur tour, est, sans doute, le plus sûr moyen ; cette seconde graine aura déjà subi quelque changement dans les organes, imprimé par un climat différent. De génération en génération, la colonie s'affermira toujours davantage contre l'inclémence d'un nouveau ciel, & pourra peut-être un jour l'affronter.

Souvent même ces précautions deviennent en partie inutiles. Dans le nombre des *arbres* qui croissent sous les latitudes chaudes, il s'en trouve qui sont organisés de maniere à supporter la gelée. Ceux qui habitent la cime des hautes montagnes, où le froid même, sous la ligne, est excessif, s'accommoderont des côteaux & des plaines dans les lieux voisins du pole. Il en est qui ne sont frilleux que dans le temps de leur poussé ; la froidure du printemps de ces contrées réprimera les premières faillies de leur sève ; ils végéteront plus tard, mais avec sûreté.

L'espece de plaqueminer, qu'on croit être le lotus des anciens, a été apporté d'Afrique à Padoue; de-là il a passé dans nos provinces méridionales, il a été ensuite naturalisé en Angleterre, & l'on ne doute pas qu'il ne puisse enfin s'accoutumer au climat des provinces septentrionales de la France. Le buplevrum ligneux, naturel des montagnes d'Éthiopie, supporte dix ou douze degrés de congélation. le mûrier blanc indigene de la Chine, a été transplanté dans l'Inde: long-temps après il a peuplé le Peloponèse; bientôt l'Italie a joui de ses dons; notre bon roi Henri en a enrichi nos provinces méridionales; après un siecle, le nord du royaume l'a vu réussir avec étonnement; on vient enfin de l'établir en Danemark.

Après ces observations & ces expériences, combien ne seroit-il pas ridicule de demander encore, si l'on peut élever en France des arbres étrangers; sur-tout si l'on considère qu'il n'y a guere de climats, de sols, d'expositions dans les zones tempérées, qui ne puissent rencontrer leurs analogues dans les différentes parties de ce grand royaume. (*M. le Baron DE TSCHOUDI.*)

**ARBRES, (Droit)** Les arbres de réserve & baliveaux sur taillis sont réputés faire partie du fonds des forêts, sans que les engagistes, douairiers ou usufruitiers y puissent rien prétendre, n'y aux amendes qui en proviendront.

Les propriétaires d'héritages tenans & aboutissans aux grands chemins, & branches d'iceux sont tenus de les planter d'arbres, suivant la nature du terrain, à la distance de trente piés l'un de l'autre, & à une toise au moins du bord extérieur des fossés des grands chemins, & de les armer d'épines; & à leur défaut, les seigneurs qui ont le droit de voirie sur lesdits chemins, pourront en faire planter à leurs frais, dont ils auront l'usufruit & la propriété. Il y a des peines contre ceux qui dégradent les arbres, soit dans les forêts, soit sur les chemins. Lorsqu'il y a contestation sur la propriété d'un arbre, on l'adjuge à celui dans l'héritage duquel est le tronc; mais quand le tronc est dans les limites, l'arbre est commun. Quand

un arbre étend ses branches sur le bâtiment du voisin, celui-ci peut demander qu'il soit coupé par le pié; mais si elles s'étendent seulement sur un lieu où il n'y a point de bâtiment, le voisin peut demander que les branches soient coupées à quinze piés de terre. Il est permis, dans l'usage, au voisin qui souffre que les branches d'un arbre soient pendantes sur son héritage, de cueillir les fruits de ces branches. Les arbres morts appartiennent à l'usufruitier; ceux abattus par le vent, à ceui qui a la propriété. Les arbres en futaie sont réservés au propriétaire; l'usufruitier peut seulement en demander pour les réparations. Un fermier qui a planté des arbres, peut les emporter à la fin de son bail; mais le propriétaire du fonds est en droit de les retenir, en payant la valeur au fermier. (+)

§ **ARBRE DE VIE**, (*botaniq.*) en latin *arbor vitæ*, *thuya Theophrasti*; en allemand *lebensbaum*, l'anglois n'a pas de nom particulier. *Thuya* vient du grec *θυω*, parfumer.

#### Caractere générique.

Le même individu porte des fleurs mâles & des fleurs femelles. Les premières composent, par leur réunion, un petit chaton ovale; elles naissent opposées sur un filet commun, qu'elles embrassent par leur base, & consistent dans une écaille ovale & concave, pourvue de quatre étamines à peine remarquables, dont les sommets sont attachés presqu'à la base de l'écaille. Les fleurs femelles sont groupées en forme de cône, & sont opposées deux à deux dans chaque écaille; chacune a un petit embryon qui supporte un style délié, couronné d'un seul stigmate.

Nous ne faisons pas entrer dans cette description la forme du cône perfectionné, ni celle des semences qu'il renferme; ces parties sont si disparates dans les deux especes de *thuya* connues, qu'elles serviroient plutôt à les différencier qu'à les réunir sous un caractère commun.

#### Especes.

1 *Arbre de vie à andouillers alternes*, à feuilles pustuleuses.

*Thuya uncis alternis, tegulis bubulosis.*  
Hort. Col.

*Thuya Canadensis.*

*Arbor vitæ of Canada.*

2. *Arbre de vie* à andouillers opposés , à feuilles fillonnées.

*Thuya uncis oppositis , tegulis fulcatis.*

Hort. Col.

*Arbor vitæ Sinenfis. Arbor vitæ of China.*

Il n'est point aisé de distinguer au premier coup d'œil ce qu'on doit appeller *feuille* dans les *arbres de vie*. On se résout difficilement à donner ce nom à des especes de petits rameaux verts qui naissent en foule sur les branches; cependant lorsque l'on observe qu'ils tombent vers la fin de septembre de leur seconde année, on s'assure que ce sont de vraies feuilles extrêmement composées; car on n'a pas d'exemples de branches qui se détachent d'elles-mêmes périodiquement.

C'est sous cet aspect que nous allons considérer la feuille des *arbres de vie*.

Elle consiste premièrement dans un pédicule principal & commun, lequel est plat, mais arrondi dans sa partie inférieure. Il est garni par les bords de petites folioles opposées, qui l'embrassent en se réunissant par leur base, tandis qu'elles s'en écartent par leur bout, qui est aigu, de sorte qu'il semble voir de petites urnes posées les unes sur les autres. Ce pédicule principal se subdivise en d'autres moins longs, qui sont alternes, & qui donnent naissance à d'autres encore moindres, ressemblans à des andouillers, lesquels sont toujours plus petits à mesure qu'ils s'approchent du bout, & qui portent quelquefois de très-petits pédicules en forme de crochets, mais d'un seul côté. Ces andouillers, outre les folioles de côté que nous avons décrites, en ont d'autres sur les deux faces, qui ressemblent à de petites écailles, & sont posées les unes sur les autres comme les tuiles d'un toit.

Les folioles qui couvrent les faces, sont assez grandes; elles ont vers leurs pointes une petite protubérance, excepté dans le thuya de la Chine, où elles sont au contraire fillonnées & très-petites.

Dans le Thuya de Canada, les protubérances dont je viens de parler sont assez grosses sur les deux faces du pédicule prin-

cipal, elles sont rondes & brunes; ce sont de vraies pustules qui jettent une goutte de résine lorsqu'on les écrase. Ce n'est pas la seule différence qui se trouve dans les feuilles de l'une & de l'autre de ces especes; dans le thuya de Canada, les andouillers sont alternes & assez éloignés; dans celui de la Chine, ils sont opposés & très-rapprochés. Dans le premier, les pédicules les plus élevés du second ordre n'ont des andouillers que du côté intérieur, si ce n'est vers le bout. Dans le second, ils sont opposés deux-à-deux dans toute la longueur du pédicule qui les soutient.

Il est encore des différences plus frappantes qui caractérisent ces deux especes. Le thuya de Canada étend ses branches presque horizontalement; celui de la Chine les rassemble en faisceau. Le premier porte de très-petits cônes ovoïdes, pointus, bruns, composés d'un petit nombre d'écailles lâches, lisses & oblongues, au fond desquelles se trouvent d'infinitement petites semences plates, creusées en cuilleron & membraneuses. Les cônes du second sont gros comme une petite noix, ronds, bleuâtres; ils sont composés d'écailles larges, qui ont vers leurs bouts des crochets recourbés en en-bas; elles contiennent des semences dures, brunes, reluisantes, assez grosses, ovoïdes, & terminées en pointe.

Le verd du thuya n°. 1, n'a pas beaucoup d'éclat en été; pendant l'hiver il est terne, & tirant sur la couleur feuille-morte pâle, dès les derniers jours de l'hiver. En été, & dans le commencement de l'automne, la verdure de l'*arbre de vie* de la Chine est si belle & si éclatante, qu'elle efface celle des *arbres* les plus frais à feuilles vernaies. Mais elle subit de singulieres altérations; dès la fin d'octobre, sans qu'il se produise aucun changement dans la matière ni dans la forme de l'*arbre*, sans qu'il perde aucune feuille, il devient à peu-près de la couleur qu'on appelle *maure-doré*; il ne lui reste plus que de très-petits linéamens verts qu'on n'aperçoit qu'avec peine sur les revers des feuilles. Il demeure enseveli sous cet espede de métamorphose, jusqu'aux premiers jours favorables de février ou de mars, qu'il

qu'il reprend tout-à-coup sa verdure & son éclat.

Le thuya n<sup>o</sup>. 1, croît de lui-même en Canada & en Sibérie; en France, où il a été apporté sous François I, il s'éleve à la hauteur de quarante piés. Le second est originaire de la Chine septentrionale, il y acquiert, dit-on, une élévation considérable: il n'est pas encore depuis assez longtemps en France, où ses semences ont été envoyées par nos millionnaires, pour servir la hauteur à laquelle il pourra atteindre sous ce nouveau ciel. Miller dit qu'il en a vu en Angleterre de plus de vingt piés. Nous en avons un qui en a déjà plus de dix-sept, & qui gagne beaucoup annuellement.

L'arbre de vie du Canada peut être placé dans le bosquet d'été en faveur de la variété; la cisure de ses feuilles y contrastera à merveille avec les feuilles très-larges & très-entieres des peupliers de Caroline, tulipiers & catalpas qui doivent faire le fonds de ce bosquet; on doit l'employer dans ceux d'automne, sa verdure étant encore assez belle dans cette saison: comme elle est en général fort terne en hiver, nous ne pouvons conseiller de le placer parmi les arbres à feuilles pérennes, à moins qu'on n'ait l'attention de l'environner par des masses: leur abri l'empêchera de jaunir; cette altération dans la couleur de ses feuilles n'est produite que par le contact des vents froids qui briseront ces abris. En effet, retournez en janvier une feuille d'un de ces thuyas qui soit exposé au courant libre de l'air, vous la trouverez très-verte à son revers qui en aura été garanti.

L'arbre de vie de la Chine, par son verd éclatant, son port, la forme élégante de ses feuilles & leur grand nombre, décore singulièrement les bosquets du printemps & de l'été.

Comme les deux especes ont des ports & des verts différens, on peut en former de petites allées, en les plantant alternativement à la distance de neuf ou dix piés les uns des autres; il conviendra aussi d'en faire des haies: ils garnissent à merveille: il faut les palisser les premières années, & ensuite réprimer le luxe de leurs pousses

par la tonte qu'ils souffrent très-bien. Ces palissades s'élevant à une hauteur considérable, & sont d'un effet majestueux; comme elles sont toujours vertes & impénétrables, elles forment des abris excellens, dont l'usage ne se borneroit pas même à garantir les especes d'arbres, curieuses & délicates, qu'on planteroit auprès; elles serviroient encore à abriter une vigne, un quinconce de figuiers, des contr'épaliers de toute espece, & même certains légumes. Une palissade de thuya de la Chine est une riche tapisserie.

On attribue à ces arbres les vertus de la sabinie, & leurs feuilles sont sudorifiques. Il sort de l'espece, n<sup>o</sup>. 1. (dit M. Duhamel) des graines de résine jaune & transparente comme la copale; en la brûlant, elle répand une odeur de galipot.

Quoique le bois du thuya n<sup>o</sup>. 1, soit plus tendre que celui du sapin, cependant, comme il est presque incorruptible, on en fait des palissades d'une extrême durée. Le bois de l'arbre de vie de la Chine paroît être plus dur; & comme cet arbre est d'une plus haute stature, il y a toute apparence qu'il sera placé par la suite dans le nombre des arbres utiles.

Cette considération doit engager les cultivateurs, amis de la société, à propager ces arbres par la graine qu'ils portent en abondance: c'est le moyen de les multiplier & de les répandre extrêmement, de les avoir droits, vite & bien venans; en un mot, de les faire atteindre à toute la hauteur que leur a prescrit la nature. La méthode d'en faire des semis, est différente pour les deux especes.

Les cônes du thuya de Canada commencent à s'ouvrir dans les premiers jours d'octobre: c'est alors qu'il faut les recueillir; on en emplira un ou plusieurs petits sacs, que l'on conservera dans un lieu sec. En février, on s'occupera à apprêter les graines: on recueillera d'abord celles qui seront tombées d'elles-mêmes au fond des sacs; quant à celles qui seront restées fixées au fond des écailles des cônes, nous ne connoissons d'autres moyens de les en dégager, que de les lever une à une: on jettera les écailles à mesure qu'on recueillera la graine, qu'il est essentiel d'avoir pure.

Cette besogne demande de l'adresse & de la patience.

1. Cette opération faite, munissez-vous de caisses de sapin ou de chêne, profondes d'un pié, & percées par le bas de plusieurs trous, que vous couvrirez d'écaillés d'huîtres ou de têts de pots: emplissez-les d'une bonne terre fraîche & légère, mêlée par égale partie de terreau bien consommé; à mesure que vous verserez cette terre dans les caisses, pressez-la doucement avec la main pour prévenir son affaiblissement; quand on viendra à la couche supérieure & dernière, au lieu de la presser avec la main, égalisez-la avec les doigts le plus qu'il vous sera possible, ensuite ferrez-la & l'applanissez avec une planchette unie, pourvue d'un manche. Alors semez la graine assez épais, mais également. Vous aurez à portée de vous une terre légère, mêlée d'un tiers de sablon fin & d'un tiers de terreau consommé: ces substances auront été intimement unies & le mélange bien ramisé. Prenez-en avec la main, & l'éparpillez à plusieurs reprises sur les graines, jusqu'à ce qu'elles en soient couvertes de l'épaisseur d'environ quatre lignes, mais de manière qu'elles ne le soient pas plus dans un endroit que dans l'autre.

Les graines semées & couvertes, vous applanirez la superficie de la terre, en pressant doucement avec la planchette. Pour très-bien faire, il conviendra de semer, par dessus le tout, environ une ligne d'épaisseur de terreau consommé, mêlé de débris de bois pourri, ramisé. Vous conserverez de ce dernier mélange dans un pot auprès de votre semis.

L'emplacement de ces caisses n'est pas une précaution de moindre importance que celles déjà indiquées: si elles sont penchées & en petit nombre, vous les plongerez dans une couche tempérée, ombragée par des paillassons, & les gouvernerez suivant la méthode indiquée à l'article CYPRES; vous leur ferez passer le premier hiver sous des châllis, & cet abri sera d'un grand secours aux petits thuyas.

2. Mais si vous vous proposez d'en lever un très-grand nombre, vos caisses seront trop grandes ou trop nombreuses

pour être aisément portatives; dans ces cas-là, vous les enterrerez dans une terre fraîche à l'exposition du levant le plus marinal: si vous ne pouvez pas trouver une exposition semblable, vous y suppléerez par des paillassons élevés des côtes où vous voulez intercepter les rayons du soleil, ou bien vous formerez au dessus de vos caisses de petites arcades avec des branches de coudrier, sur lesquelles vous poserez des rameaux de bruyère, de pin ou de la paille de pois.

3. Les bords de la caisse doivent sortir de terre d'environ deux pouces, de crainte que les raupes ne s'y glissent, accident fâcheux, par lequel nous avons vu souvent nos plus beaux semis anéantis en un instant; pour y parer plus sûrement encore, & pour ôter tout accès aux oiseaux qui mangent quelquefois les jeunes plantules à mesure qu'elles s'élevent du sein des graines, nous ne pouvons assez recommander de couvrir ces caisses d'un réseau, & mieux encore d'un châllis de fil d'archal.

4. Ce semis une fois établi de la manière que nous venons de détailler, voici les soins & l'entretien qu'il demande. Tous les jours, au soir, on l'arrosera, afin de précipiter la germination, à moins qu'il ne tombe de temps à autre des pluies douces, fines & paisibles, les seules dont on ose profiter: les pluies abondantes ou turbulentes, ainsi que celles à grosses gouttes, doivent être soigneusement parées par des auvents qu'on posera sur les caisses; car elles dérangeront la dernière couche de terre légère, dont les graines sont couvertes, & les déterreront. Pour éviter cet inconvénient, les arrosements ne se feront pas même avec la pomme d'un petit arrosoir; on se servira d'un goupillon qu'on secouera doucement & de près sur le semis, jusqu'à ce qu'il soit suffisamment imbibé.

5. Malgré ces précautions, peut-être verra-t-on au bout de quelque temps les graines un peu découvertes; on prendra de cette terre fine mise en réserve auprès des semis, & on en répandra par dessus autant qu'il faudra: souvent cette opération doit être répétée, même lorsque les



thuyas font germés ; car on verra quelquefois ces frêles plantules débautées de pié, près de chanceler & de tomber. Si l'on ne néglige aucun de ces soins, on se procurera d'excellent plant de cet arbre de vie, & dans la plus grande abondance.

6. Si le semis n'est pas destiné à passer l'hiver sous des châlis, il sera nécessaire de le garantir au moins le premier hiver des effets du froid & des frimars. Le plus grand danger n'est pas que ces jeunes plantes périssent par le simple contact de la gelée, mais elle haufferoit la terre, & en même temps les petits arbres. Que le degel survienne, la terre s'affaîssera, & les plantes ne se renfonceront pas ; elles demeureront couchées & déracinées.

Pour parer à cet inconvénient, nous connoissons deux bons moyens ; le premier, c'est de former sur les caisses une faîtière de paille, avec une porte à chaque bout pour l'admission de l'air, lorsque le temps le permettra ; le second qui est plus simple, c'est d'entourer le semis de branches de pin ou de sapin, qui se réuniront en arcades par leurs sommités.

Les petits thuyas doivent demeurer deux ans dans le semis : le troisieme printemps, au commencement d'avril, le matin ou le soir d'un jour doux & nébuleux, on s'occupera à les transplanter pour les mettre en nourrice.

7. Choisissez un morceau de terre fraîche & douce dans un lieu légèrement ombragé, ou bien contre un mur ou une haie exposés au levant ; si vous n'avez pas des positions semblables, vous pourriez y suppléer par des abris ; & si la terre étoit trop compacte, il conviendrait de la diviser par des sables & des terreaux.

Tracez des planches d'une longueur indéterminée, mais qui n'aient que deux piés de large, afin que l'on puisse les soigner plus commodément ; après les avoir labourées & nettoyyées avec soïn, creusez à l'entour des rigoles, dont la terre servira à les relever de quelques pouces au dessus du niveau du terrain : amincez bien la terre par dessus, & l'applanissez exactement.

Faites alors apporter les caisses où font vos petits arbres ; déclouez-les par un bout,

afin de les en tirer plus aisément ; après avoir marqué le milieu de vos planches, vous porterez cinq pouces de chaque côté, & tendrez deux cordeaux qui se trouveront ainsi espacés de dix pouces ; vous ferez le long des cordeaux de petits trous avec la truelle, à dix pouces les uns des autres ; c'est dans ces trous que vous planterez vos petits thuyas, qui se trouveront entr'eux à la distance de dix pouces en tout sens. Voici comment on doit les planter : vous les tirerez d'abord les uns après les autres de la caisse, en commençant par ceux qui seront les plus proches des bouts que vous avez décloués ; de cette maniere, il vous sera facile de les avoir avec leurs racines bien entières, & quelque peu de terre après ; ce qui est très-avantageux. Vous poserez vos petits arbres dans les trous, de maniere qu'ils y soient un peu plus avant qu'ils n'étoient enterrés dans le semis. Tandis que vous les soutiendrez d'une main dans cette position, vous prendrez de l'autre d'un mélange de terre semblable à celui du semis, & le jetterez délicatement contre la racine, en même temps que vous étendrez ses fibres dans tous ses sens ; la racine couverte, vous presserez doucement, & vous acheverez d'emplir le trou. Vos thuyas sont-ils tous plantés, arrosez-les légèrement pour coller la terre contre leurs racines ; & dans la vue d'y entretenir la fraîcheur, plaquez adroitement un peu de mouffe autour de leurs piés. L'ombre est absolument nécessaire pour la reprise & la croissance de ces arbres ; vous pratiquerez donc au dessus des planches des arcades formées de cerceaux, & vous couvrirez cette espece de berceau de paille de pois ou de rameaux de bruyere. Vos soins se borneront désormais à quelques légers arrosemens de temps à autre, & à béquiller adroitement la terre entre les petits arbres ; mais il faudra leur procurer autant d'air & de lumiere qu'il sera possible, afin de les y accoutumer peu à peu.

8. Dans ce dessein, il conviendra d'ôter les couvertures, tant que dureront les pluies douces & les jours nébuleux, & en général tous les jours depuis sept ou huit heures du soir jusqu'à sept ou huit heures

du matin. Au bout de deux mois, on pourra leur donner graduellement plus d'air. En septembre, il ne faut plus du tout les couvrir. Ils doivent rester deux ans dans ce berceau : le troisième printemps on les tranplantera, après les avoir enlevés en petites mottes, mais dans les mêmes circonstances, & avec les mêmes précautions qui ont accompagné la première plantation; & on les mettra en pépinière à deux piés & demi en tout sens les uns des autres. On les arrofera, & l'on placera de la mouffe ou de la lièze autour de leurs piés; ils peuvent rester deux ou trois ans en pépinière : au bout duquel temps on les enlèvera en motte, pour les placer où l'on veut les faire croître. Mais il y a deux autres partis à prendre; le premier, qui convient à ceux qui font de grandes plantations d'arbres verts dans des lieux bien clos, est de les planter à demeure au sortir de nourrice; ils n'en viendront que mieux & plus vite; le second est de les laisser, au contraire, en pépinière jusqu'à ce qu'ils aient huit ou dix piés de haut : de les enlever en grosses mottes, à cette époque, pour les mettre en place : ce dernier parti est indispensable, lorsqu'on veut les planter dans des lieux sans défense : & il convient à ceux qui veulent former des bosquets d'un prompt effet. Les thuyas tirés de pépinière au bout de deux ans, c'est-à-dire, âgés de six ans, sont très-propres à former des palissades, en les plantant en ligne à dix pouces ou un pié les uns des autres, & même à une distance bien plus considérable, si l'on veut économiser; car ils garniront bien vite leurs intervalles par le palissage & la tonte.

A quelques différences près que nous ferons remarquer, tout ce que nous venons de dire convient au thuya de la Chine : ses cônes ne sont ordinairement bien mûrs qu'à la fin de l'hiver; alors les graines sortent aisément d'entre les écailles : on les recueille & on les sème tout de suite; mais comme elles sont bien plus grosses que celles du thuya, n<sup>o</sup>. 1, il faut les couvrir d'un demi-pouce au moins de terre moins légère que celle indiquée pour les premières : quelquefois elles ne levent

que le second printemps. Jamais elles ne levent toutes le premier.

Nos deux thuyas se multiplient aussi de marcotes & de boutures : les marcotes se font au printemps, en juillet & en septembre, avec les branches les plus basses & les plus souples, suivant la méthode détaillée à l'article ALATERNE.

Les boutures de l'espèce n<sup>o</sup>. 1. peuvent se faire en avril & en septembre; il faut prendre les pousses de l'année, pourvues du bois de l'année précédente : on les coupera rez-tronc pour en lever la protubérance qui se trouve à leur insertion, circonstance dont l'utilité est indiquée à l'article BUPLEVRUM. Vous les émonderez du bas, & les enfoncerez de la moitié de leur hauteur dans une planche de terre fraîche, bien préparée contre un mur ou une haie, à l'exposition du levant, ou bien entre des paillassons dressés au midi & au couchant. On peut aussi couvrir la planche de la manière indiquée pour les thuyas de nourrice; mais alors il convient de ne laisser la couverture que durant les plus chaudes heures du jour, c'est-à-dire, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq du soir, du moins si vos planches de boutures sont placées dans un endroit légèrement ombragé, comme entre des charmilles ou des pépinières : si vous n'avez à leur donner qu'un emplacement exposé par tous les côtés, il faudra laisser la couverture plus longtemps.

Les boutures de thuya de la Chine ne peuvent se faire avec succès que vers la fin de septembre. Nous avons essayé en vain dans tous les autres temps de l'année, de multiplier cet arbre par ce moyen : on les plantera dans une planche un peu relevée dans une bonne terre fraîche, à l'exposition du levant; & l'on couvrira toute la superficie de la terre, dans leurs intervalles, d'écorce, de tan consommé ou de sciure de bois.

9. Ces couvertures, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, sont d'un excellent usage; mais, par l'humidité qu'elles entretiennent, elles attirent les vers que suivent les taupes, dont ils font la proie : celles-ci, par les galeries qu'elles se font,

déterrent les boutures & les jeunes *arbres*, ou elles empêchent leur reprise en cavant auprès. Pour se mettre à l'abri de cet inconvénient, sans perdre le fruit de la pratique que nous venons d'indiquer, lorsqu'on n'aura que peu de boutures ou de plantules rares, il conviendra de les planter dans de longues caisses profondes d'un pié, qu'on enterrera & qu'on couvrira de chassis à mailles de fil d'archal, en forme de saïères, ou tout au moins de réseaux. Si vos boutures ou vos *arbres* nourrissons sont en assez grand nombre pour devoir être plantés en pleine terre, du moins faudra-t-il livrer aux taupes une guerre continuelle, au moyen des taupieres qu'on tendra soigneusement sur les traînées aboutrissantes à la petite plantation. Les taupieres de bois cylindrique, formées de deux parties qui se joignent, & munies d'un fermoir à ressort, sont les meilleures que nous connoissions. Le troisieme printemps, les boutures seront suffisamment enracinées pour les mettre en pépiniere.

Lorsqu'on plantera les thuyas à demeure, il conviendra de les arroser, & de mettre de la mousse, de la litiere, ou des gazons retournés autour de leurs piés.

Comme les *arbres de vie* ne sont pas aussi résineux que les pins & sapins, ils ne souffrent pas autant d'un élaguement inconsidéré ; cependant ce sera bien fait de ne leur retrancher à la fois qu'un petit nombre de branches inférieures, se contentant de couper par la moitié quelques-unes de celles de l'étage d'au dessus, lesquelles l'année suivante on coupera rez-tronc, en répétant cette opération jusqu'à ce que l'arbre ait un tronc nu de la hauteur que l'on voudra : six ou sept piés suffisent ordinairement ; car la beauté de ces *arbres*, ainsi que de tous ceux dont la verdure est pérenne, est de présenter une belle touffe pyramidale. Nous avons élagué les thuyas avec succès vers la fin de juin ; alors il se forme encore un bourrelet autour des coupures : nous n'avons pas encore osé risquer cette opération dans d'autres temps ; nous pensons qu'il n'y auroit guere moins d'inconvénient à la faire en septembre, comme aux pins & sapins : le peu de résine qui sortiroit encore, garantirait la bletüre des

injuries de la mauvaise saison. (*M. le baron DE TSCHOUDI.*)

**ARBRE DE VIE.** (*Théolog.*) c'étoit un *arbre* planté au milieu du paradis, dont le fruit auroit eu la vertu de conserver la vie à Adam, s'il avoit obéi aux ordres de Dieu ; mais cet *arbre de vie* fut pour lui un arbre de mort, à cause de son infidélité & de sa désobéissance.

**ARBRE de la science du bien & du mal ;** c'étoit un *arbre* que Dieu avoit planté au milieu du paradis. Il avoit défendu à Adam d'y toucher, sous peine de la vie : *quoniam die comederis ex eo, morte morieris.* On dispute si l'arbre de vie & l'arbre de la science du bien & du mal étoient un même arbre. Les sentimens sont partagés sur cela. Voici les raisons qu'on apporte pour & contre le sentiment qui tient que c'étoient deux *arbres* différens. Moÿse dit que Dieu ayant planté le jardin d'Eden, y mit toutes sortes de bons *arbres*, & en particulier, l'arbre de vie au milieu du paradis ; comme aussi l'arbre de la science du bien & du mal. Et lorsqu'il eut mis l'homme dans le paradis, il lui dit : *mangez de tous les fruits du jardin, mais ne mangez pas du fruit de la science du bien & du mal ; car au moment que vous en aurez mangé, vous mourrez.* Et lorsque le serpent tenta Eve, il lui dit : *pourquoi Dieu vous a-t-il défendu de manger de tous les fruits du jardin ?* Eve répondit, *Dieu a permis de manger des fruits du paradis, mais il nous a défendu d'user du fruit qui est au milieu du jardin, de peur que nous ne mourions.* Le serpent répliqua ; *vous ne mourrez point ; mais Dieu sait qu'aussi-tôt que vous en aurez mangé, vos yeux seront ouverts, & vous serez comme des dieux, sachant le bien & le mal.* Et après qu'Adam & Eve eurent violé le commandement du Seigneur, Dieu les chassa du paradis, & leur dit : *voilà Adam qui est devenu comme l'un de nous, sachant le bien & le mal ; mais à présent de peur qu'il ne prenne encore du fruit de vie, qu'il n'en mange, & ne vive éternellement, il le mit hors du paradis.* *Genes. ij. 9, ibid. vers. 17 ; Genes. iij. 1, 23, & v. 22.*

De tous ces passages, on peut inférer en faveur du sentiment qui n'admet qu'un *arbre* dont Dieu ait défendu l'usage à Adam.

1<sup>o</sup>. Qu'il n'est pas nécessaire d'en reconnoître deux ; le même fruit qui devoit conſerver la vie à Adam, pouvant auſſi donner la ſcience. 2<sup>o</sup>. Le texte de Moÿſe peut fort bien s'entendre d'un ſeul arbre ; Dieu planta l'arbre de la vie ou l'arbre de la ſcience. Souvent dans l'Hebreu la conjonction &, eſt équivalente à la diſjonctive ou ; & de la même manière, de peur qu'il ne prenne auſſi le fruit de vie, & ne vive éternellement, ſe peut expliquer en ce ſens : de peur que comme il en a pris, croyant à trouver la ſcience, il n'y retourne auſſi pour y trouver la vie. 3<sup>o</sup>. Enfin le démon attribue véritablement au même arbre le fruit de la vie & le fruit de la ſcience : vous ne mourrez point ; mais Dieu ſait qu'aſſi-tôt que vous aurez mangé de ce fruit, vous ſaurez le bien & le mal. Il les aſſure contre la peur de la mort, & leur promet la ſcience en leur offrant le fruit défendu.

Mais l'opinion contraire paroît mieux fondée dans la lettre du texte. Moÿſe diſtingue manifeſtement ces deux arbres, l'arbre de la vie, & l'arbre de la ſcience ; pourquoi les vouloir confondre ſans néceſſité ? La vie & la ſcience ſont deux effets tout différens ; pourquoi vouloir qu'ils ſoient produits par le même fruit ? Eſt-ce trop que de défendre Adam l'uſage de deux arbres ? Le diſcours que Dieu tient à Adam après ſon péché, paroît bien expreſ pour diſtinguer ici deux arbres : de peur qu'il ne prenne auſſi du fruit de vie, & ne vive éternellement ; comme s'il diſoit, il a déjà goûté du fruit de la ſcience, il faut l'éloigner du fruit de la vie, de peur qu'il n'en prenne auſſi. Le démon, à la vérité, raffure Ève & Adam contre la crainte de la mort ; mais il ne leur offre que le fruit de la ſcience, en leur diſant, que dès qu'ils en auront goûté, ils ſeront auſſi éclairés que des dieux, d'où vient qu'après leur péché il eſt dit que leurs yeux furent ouverts. Ces raifons nous font préférer ce dernier ſentiment au premier. Voyez Saint Auguſtin, lib. VI. de l'ouvrage imparfait contre Julien, cap. xxx, pag. 2359, & ſuiv.

On demande quelle étoit la nature du fruit défendu. Quelques-uns ont cru que c'étoit le troient, d'autres le figuier, d'autres le cerifier, d'autres le pommier :

ce dernier ſentiment a prévalu, quoiqu'il ne ſoit guere moins fondé que les autres. On cite pour le prouver le paſſage du canonique des cantiques : je vous ai écueillé ſous un pommier, c'eſt-là que votre mere a perdu ſon innocence ; comme ſi Salomon avoit voulu parler à cet endroit de la chute de la première femme. Rabb. in Sanhed. fol. 70. Theoſ. apud Theodor. quaſt. xxvij. in Gent. Ind. Peluſ. l. I. ep. ij. cant. viij, 5.

Plusieurs anciens ont pris tout le récit de Moÿſe dans un ſens figuré, & ont cru qu'on ne pouvoit expliquer ce récit que comme une allégorie.

S. Auguſtin a cru que la vertu de l'arbre de vie & de l'arbre de la ſcience du bien & du mal étoit ſurnaturelle & miraculeuſe ; d'autres croient que cette vertu lui étoit naturelle. Selon Philon, l'arbre de vie marquoit la piété, & l'arbre de la ſcience la prudence. Dieu eſt l'auteur de ces vertus. Les Rabbins racontent des choſes incroyables & ridicules de l'arbre de vie. Il étoit d'une grandeur prodigieuſe, toutes les eaux de la terre ſortoient de ſon pié ; quand on auroit marché cinq cents ans, on en auroit à peine fait le tour. Peut-être que tout cela n'eſt qu'une allégorie ; mais la choſe ne mérite pas qu'on ſe fatigue à en chercher le ſens caché. Auguſt. de Genſ. ad Litter. lib. VIII, & lib. II, de peccat. Merit. c. xxj. Joſeph, Antiq. lib. I. Bonavent. Huguo Victor &c. Philo. de Opificio mundi, pag. 35. Beſnage, Hiſt. des Juifs, liv. VI, cap. xij, art. 28. Calmet, diſt. de la Bib. tom. I, lett. A, pag. 205. (G)

ARBRE de Diane ou ARBRE philoſophique, (Chym.) végétation métallique artiſcielle, dans laquelle on voit un arbre ſe former, & croître peu à peu du fond d'une bouteille pleine d'eau.

Cette opération ſe fait par le mélange de l'argent du mercure & de l'eſprit de nitre, qui ſe cryſtalliſent enſemble en forme d'un petit arbre.

Furrière dit qu'on a vu à Paris végéter les métaux, l'or, l'argent, le fer, & le cuivre, préparés avec l'eau-forte ; & qu'il s'éleve dans cette eau une eſpece d'arbre qui croît à vue d'œil, & ſe diviſe en pluſieurs branches dans toute la hauteur de l'eau, tant qu'il y a de la matiere. On ap-

pelle cette eau, *eau de caillou*; & le secret en a été donné par Rhodès Caraffes, chymiste grec, dont parle le journal des Savans de 1677.

Il y a des manières différentes de faire cette expérience amusante. La première est d'une longueur à faire languir un curieux; voici comment la décrit Lemery. Prenez une once d'argent; faites la dissolution dans une once d'esprit de nitre; jetez votre dissolution dans un matras où vous aurez mis dix-huit onces d'eau & deux onces de vit-argent: il faut que le matras soit rempli jusqu'au cou; laissez-le en repos sur un petit rondou de paille, en quelque lieu sûr, durant quarante jours: vous verrez pendant ce temps-là se former un *arbre* avec des branches, & de petites boules au bout qui représentent des fruits.

La seconde manière de faire l'*arbre de Diane* est plus prompte, mais elle est moins parfaite; elle est due à M. Homberg, & elle se fait en un quart-d'heure. Pour la faire, prenez quatre gros d'argent fin en limaille; faites-en un amalgame à froid avec deux gros de mercure; dissolvez cet amalgame en quatre onces d'eau - forte, versez cette dissolution dans trois demi-fietres d'eau commune; battez-les un peu ensemble pour les mêler, & gardez le tout dans une bouteille bien bouchée.

Quand vous voudrez vous en servir pour faire un *arbre métallique*, prenez-en une once ou environ, & mettez dans la même bouteille la grosseur d'un petit pois d'amalgame ordinaire d'or ou d'argent, qui soit maniable comme du beurre: ensuite laissez la bouteille en repos deux ou trois minutes de temps.

Aussi-tôt après vous verrez sortir de petits filamens perpendiculaires de la boule d'amalgame, qui s'augmenteront à vue d'œil, en jetant des branches en forme d'arbrisseau.

La petite boule d'alma-game se durcira, & deviendra d'un blanc terne; mais le petit arbrisseau aura une véritable couleur d'argent poli. M. Homberg explique parfaitement la formation de cet *arbre artificiel*. Le P. Kirker avoit à Rome dans son cabinet un pareil *arbre métallique*, dont on peut trouver une description dans son *Miscellanea colleg.*

*Rom. f. 4. p. 46.* Cet article est en partie de M. Formey.

**ARBRE de mars**, (*Chymie.*) c'est une invention moderne, dont on est redevable à M. Lemery le jeune.

Il la découvrit de la manière suivante. Sur une dissolution de limaille de fer dans l'esprit de nitre renfermé dans un verre, il versa de la liqueur alcaline de tartre. La liqueur s'échauffa bientôt très - considérablement, quoiqu'avec une fort petite fermentation; elle ne fut pas plutôt en repos, qu'il s'y éleva une sorte de branches adhérentes à la surface du verre, lesquelles continuant à croître, le couvrirent enfin tout entier.

La forme des branches étoit si parfaite, que l'on pouvoit même y découvrir des espèces de feuilles & de fleurs; de manière que cette végétation peut être appelée l'*arbre de Mars*, à aussi juste titre que l'on appelle la précédente l'*arbre de Diane*. Voy. l'*Hist. de l'Acad. royale des Sciences de 1706.* (M)

**ABBRE de porphyre**, en Logique, s'appelle autrement échelle des prédicamens, *scala predicamentalis.* r. PRÉDICAMENS.

\* **ARBRE**, (*Mythol.*) Il y avoit chez les païens des *arbres* consacrés à certaines divinités. Exemple: le pin à Cybele, le hêtre à Jupiter, le Chêne à Rhea; l'olivier à Minerve, le laurier à Apollon, le lotus & le myrte à Apollon & à Vénus, le cyprès à Pluton, le narcisse, l'asphodèle ou capillaire à Proserpine; le trêne & le chênident à Mars, le pouspier à Mercure, le pavot à Cérés & à Lucine; la vigne & le pampre à Bacchus; le peuplier à Hercule; l'ail aux dieux Penaes; l'aune, le cedre, le narcisse & le genévrier aux Euménides; le palmier aux Muses; le platane aux Génies. Voyez aux articles de ces divinités, les raisons de la plupart de ces consécérations; mais observez combien elles devoient embellir la poésie des anciens: un poète ne pouvoit presque pas parler d'un brin d'herbe, qu'il ne pût en même temps en relever la dignité, en lui associant le nom d'un dieu ou d'un déesse.

**ARBRE**, s. m. *arbor, oris*, f. f. (*terme de Blason.*) meuble dont on charge les armoiries.

L'arbre a pour émail particulier le finople ; il y en a cependant de différens emaux ; lorsqu'on peut distinguer l'espece par les fruits , on le nomme de son nom , soit chêne , pin , olivier , poirier , &c.

On dit d'un arbre , *fûté*, lorsque le fût est d'un autre émail ; *arraché*, quand on en voit les racines ; *écoté*, si les branches ont été coupées ; *effeuillé*, de celui qui n'a point de feuilles.

Baudean de Parabere , en Bigorre ; d'or à l'arbre de finople.

Roufflet de Châteauregnault , en Bretagne ; d'or au poirier de finople. (G. D. L. T.)

ARBRE GÉNÉALOGIQUE, *arbor consanguinitatis, stemma, ais*, plusieurs rangs d'écussions posés sur des figures de branches d'arbres, qui partent du tronc, au dessous duquel on voit quelquefois des racines.

L'arbre généalogique est nécessaire, lorsqu'il s'agit de faire des preuves pour entrer dans un chapitre noble, ou pour être reçu dans quelque ordre qui exige des preuves de noblesse.

Sur le tronc de l'arbre se trouve l'écusson de celui qui fait ses preuves, que l'on nomme le *présenté*.

Au premier rang au dessus, il y a deux écussions ; le pere à droite, la mere à gauche.

Au deuxieme rang, quatre écussions ; l'aïeul paternel & sa femme, à droite ; l'aïeul maternel & sa femme, à gauche.

Au troisieme rang, huit écussions ; les bis-aïeuls paternels, à droite, & maternels, à gauche.

Au quatrieme rang, seize écussions ; les bis-aïeuls paternels à droite, les maternels à gauche, &c. toujours en doublant le nombre des écussions, à mesure que l'on monte de rang en rang.

ARBRE, f. m. en Marine, c'est le nom que les Lévantins donnent à un mât. *Arbre de meste*, c'est le grand mât. Voyez MAT. (Z)

ARBRE se dit figurément, en mécanique, pour la partie principale d'une machine qui sert à soutenir tout le reste. On s'en sert pour désigner le fûceau, ou l'axe sur lequel une machine tourne. (O)

Dans l'art de bitir & dans la Charpenterie, l'arbre est la partie la plus forte des ma-

chines qui servent à élever des pierres ; celle du milieu, qu'on voit posée à plomb, & sur laquelle tournent les autres pieces qu'elle porte, comme l'arbre d'une grue, d'un gruaux, ou engin. Voyez GRUL, CRUAU, ENGIN.

Chez les Cardeurs, c'est une partie du rouet à laquelle est suspendue la roue, par le moyen d'une cheville de fer qui y entre dans un trou assez large pour qu'elle puisse tourner aisément. Voyez ROUET.

Chez les Cartonniers, c'est une des principales pieces du moulin, dont ils se servent pour broyer & délayer leur pâte. Il consiste en un cylindre tournant sur un pivot par en-bas, & sur une crapaudine placée dans le fond de la cuve ou pierre, & par en-haut dans une solive. La partie d'en-bas de ce cylindre, qui entre dans la cuve ou pierre, est armée de couteaux : à la hauteur d'environ six piés, est une piece de bois de quatre ou cinq piés de longueur, qui traverse par un bout de l'axe de l'arbre, & qui de l'autre a deux mortoises, à environ deux ou trois piés de distance, dans lesquelles son assujetties deux barres de bois de trois piés de longueur, qui descendent & forment une espece de brancart ; on conduit ce brancart à bras, ou par le moyen d'un cheval, qui, en tournant autour de la cuve, donne le mouvement à l'arbre, & par conséquent facilite l'action des couteaux.

Chez les Friseurs d'étoffes, c'est une piece qui est couchée le long de la machine à friser, sur laquelle est montée la plus grande partie de la machine. L'ensuple est aussi montée sur un arbre de couche. Voyez ENSUPLE.

Chez les Fileurs d'or, c'est un bouton de fer qui, traversant le sabot & la grande roue, donne en les faisant tourner, le mouvement à toutes les autres, par le moyen de la manivelle, qu'on emmanche à une de ses extrémités. Voyez MOULIN A FILER L'OR.

Chez les Horlogers, c'est une piece ronde ou quarrée, qui a des pivots, & sur laquelle est ordinairement adaptée une roue.

Les arbres sont, en général, d'acier ; quelquefois la roue tourne sur l'arbre, comme le barillet sur le sien ; mais le plus com-

munément, ils ne font l'un & l'autre qu'un seul corps. Lorsqu'il devient fort petit, il prend le nom de *tige*. Voyez **ESSIEU, AXE, TIGE, BARILLET, FUSÉE, &c. (T)**

Chez les mêmes ouvriers, c'est un essieu qui est au milieu du barillet d'une montre ou d'une pendule. Cet *arbre* a, sur sa circonférence, un petit crochet auquel l'aiguille du ressort s'arrêtant, il se trouve comme attaché à cet *arbre* par une de ses extrémités : c'est autour de cet essieu que le ressort s'enveloppe lorsqu'on le bande en montant la montre. Voyez **BARILLET, RESSORT, CROCHET, &c.**

C'est encore, chez les horlogers, un outil qui sert à monter des roues & autres pièces, pour pouvoir les tourner entre deux pointes. Voyez **TOUR D'HORLOGER**.

On appelle encore *arbre*, un outil qui a un crochet, & qui sert à mettre les ressorts dans les barillets & à les en ôter; il se met dans une tenaille à vis par la partie qui est quarrée. (T)

Chez les imprimeurs, on nomme *arbre de presse*, la pièce d'entre la vis & le pivot : ces trois parties, distinctes par leur dénomination seulement, ne font essentiellement qu'une même pièce de serrurerie travaillée de trois formes différentes. La partie supérieure est une vis. Le milieu ou l'*arbre*, de figure quarrée, quelquefois sphérique, est celle où passe la tête du barreau; son extrémité est un pivot qui, eu égard à la construction générale & aux proportions de la presse, a toute la force qui est convenable à sa destination, & aux pièces dont il fait la troisième & dernière partie; laquelle, trois ou quatre doigts au dessus de son extrémité, est percée & reçoit une double clavette qui soutient la boîte dans laquelle passe la plus grande partie de l'*arbre*, dimension prise depuis l'entrée du barreau jusqu'à la clavette qui soutient la boîte. Voyez **VIS, PIVOT, BARREAU, BOITE**.

**ARBRE du rouleau**, chez les mêmes; voyez **BROCHE du rouleau**.

Dans les *Papeteries*, *arbre* est un long cylindre de bois qui sert d'axe à la roue du moulin; il est armé des deux côtés de tourillons de fer, qui portent sur deux piliers ou montans, sur lesquels il tourne par l'action de l'eau. Cet *arbre* est garni

d'espace en espace de morceaux de bois plat, qui ressortent d'environ quatre pouces, & qui, en tournant, rencontrent l'extrémité des pilons ou maillets qu'ils clevent, & laissent ensuite retomber. Les *arbres* des moulins à papier sont plus ou moins longs, selon la disposition du terrain & la quantité de maillets qu'ils doivent faire jouer. J'ai vu un moulin à papier dont l'*arbre* donnoit le mouvement à vingt-quatre maillets distribués en six piles. Voyez **MOULIN A PAPIER**.

Chez les *Potiers-d'étain*, c'est la principale des pièces qui composent leur tour; elle consiste en un morceau de fer ordinairement rond ou à huit pans, dont la longueur & la grosseur n'ont point de règle que celle de l'idée du forgeron. Cependant on peut fixer l'une à-peu-près à six pouces de circonférence, & l'autre à environ dix-huit pouces de long. On introduit dans le milieu une poulie de bois sur laquelle passe la corde que la roue fait tourner : aux deux côtés de la poulie, à environ deux pouces d'éloignement, il y a deux moulures à l'*arbre* qu'on nomme les *oignons*; ils sont enfoncés chacun dans un collier d'étain posé vers le haut des poulies du tour : ces oignons doivent être bien tournés par l'ouvrier qui a fait l'*arbre*, & c'est sur ces oignons que l'*arbre* se meut. L'*arbre* est ordinairement creux par le bout en dedans du tour, pour y introduire le mandrin. Voyez **MANDRIN**. L'autre bout qu'on appelle *celui de derrière*, doit être préparé à recevoir quelquefois une manivelle qu'on appelle *ginguette*. Voyez **TOURNER A LA GUINGUETTE**.

Il y a des *arbres* de tour qui ne sont point creux, & dont le mandrin & l'*arbre* sont tous d'une pièce : mais ils sont anciens & moins commodes que les creux. Voyez **TOUR de POTIER D'ÉTAÏN**.

Chez les *Rubaniers*, c'est une pièce de bois de figure octogone, longue de quatre piés & demi, avec ses mortoises percées d'outre en outre, pour recevoir les traverses qui portent les ailes du moulin de l'ourdissoir; cet *arbre* porte au centre de son extrémité d'en-haut une broche ou bouton de fer, long de 8 à 9 pouces, qui lui sert d'axe; l'extrémité d'en-bas porte une grande pou-

lie, sur laquelle passe la corde de la selle à ourdir. *Voyez SELLE A OURDIR.* Il y a encore au centre de l'extrémité d'en-bas, un pivot de fer qui entre dans une petite crapaudine placée au centre des traverses d'en bas. C'est sur ce pivot que l'arbre tourne pendant le travail. *Voyez OURDISOIR.*

*Chez les Tourneurs*, c'est un mandrin fait de plusieurs piéces de cuivre, de fer, & de bois, dont on se sert pour tourner en l'air, pour faire des vis aux ouvrages de tour, & pour tourner en ovale & en d'autres figures irréguliéres. *Voyez TOUR.*

On voit par ces exemples qui précédent, qu'il y a autant d'arbres différens de nom, qu'il y a de machines différenes où cette piéce se rencontre; mais qu'elle a presque par-tout la même fonction: aussi les différenes sortes d'arbres dont nous avons fait mention, suffiront pour faire connoître cette fonction.

**ARBRISSEAU**, *frutex*, f. m. (*Hist. nat. bot.*) plante ligneuse, du tronc de laquelle s'élevent plusieurs tiges branchues, qui forment naturellement un buisson. Il n'est pas possible de déterminer précisément ce qui distingue un arbrisseau d'un arbre; il est sûr qu'un arbrisseau est moins élevé qu'un arbre, mais quelle différence y aura-t-il entre la mesure d'un grand arbrisseau & d'un petit arbre? L'arbrisseau fera quelquefois plus grand que l'arbre. Cependant on peut estimer en général la hauteur d'un arbrisseau, depuis environ six jusqu'à dix ou douze piés; tels sont l'aubépin, le grenadier, le filaria, &c. *Voyez ARBRE. (I)*

**SOUS-ARBRISSEAU**, f. m. *suffrutex*, plante ligneuse qui produit d'un seul tronc plusieurs menues branches qui forment un petit buisson. Les sous-arbrisseaux sont plus petits que les arbrisseaux, comme leur nom le désigne. On peut regarder comme sous-arbrisseaux, toutes les plantes ligneuses que l'on voit sous sa main, lorsqu'on est debout, comme les groseliérs, les bruyéres, &c. *Voyez ARBRISSEAU. (I)*

**ARBROT**, f. m. *terme d'Oiseleur*, c'est un petit arbre garni de gluaux. On dit prendre les oiseaux à l'arbot.

**ARBUSTE**, sub. m. (*Hist. nat. Bot.*) très-petite plante ligneuse, telle qu'un sous-arbrisseau. *Voyez SOUS-ARBRISSEAU. (I)*

**ARC**, arme offensive propre à combattre de loin, faite de bois, de corne ou d'une autre matiere élastique, & que l'on bande fortement par le moyen d'une corde attachée aux deux extrémités, en sorte que la machine retournant à son état naturel, ou du moins se redressant avec violence, décoche une fleche. *Voyez FLECHE, TIRER DE L'ARC.*

L'arc est l'arme la plus ancienne & la plus universelle. Les Grecs, les Romains, mais sur-tout les Parthes, s'en servoient fort avantageusement. Elle est encore en usage en Asie, en Afrique, & dans le nouveau monde. Les anciens en attribuoient l'invention à Apollon.

Avant que l'usage des armes-à-feu fût introduite en Europe, une partie de l'infanterie étoit armée d'arcs, & l'on nommoit archers les soldats qui s'en servoient. Les habitans des villes étoient même obligés de s'exercer à tirer de l'arc; c'est l'origine des compagnies bourgeoises, des compagnies de l'arc, qui subsistent encore dans plusieurs villes de France. Louis XI abolit en 1481 l'usage de l'arc & de la fleche, & leur substitua les armes des Suisses, la halebarde, la pique & le sabre.

En Angleterre on fait un grand usage de l'arc, il y a eu même des loix & des réglemens pour engager les peuples à se perfectionner dans l'art d'en tirer. Sous le regne de Henri VIII, le parlement se plaignit que les peuples négligeoient un exercice qui avoit rendu les troupes Angloises redoutables à leurs ennemis; & en effet, elles dûrent en partie à leurs archers le gain des batailles de Créci, de Poitiers, & d'Azincour. Par un réglemant d'Henri VIII, chaque tireur d'arc de Londres est obligé d'en faire un d'if & deux d'orme, de coudrier, de frêne, ou d'autre bois: ordre aux tireurs de la campagne d'en faire trois. Par le huitieme réglemant d'Elizabeth, chap. x, les uns & les autres furent obligés d'avoir toujours chez eux cinquante arcs d'orme, de coudrier, ou de frêne, bien conditionnés. Par le douzieme réglemant d'Edouard, chap. ij., il est ordonné de multiplier les arcs, & défendu de les vendre trop cher. Les meilleurs ne pouvoient pas valoir plus de six sous huit deniers. Cha-



que commerçant qui trafique à Venise, ou aux autres endroits d'où l'on tire les bâtons propres à faire des arcs, doit en apporter quatre pour chaque tonneau de marchandise, sous peine de six sous huit deniers d'amende, pour chaque bâton manquant; & par le premier régleme[n]t de Richard III, chap. xj, il leur est ordonné d'apporter dix bâtons à faire des arcs, pour chaque botte ou tonneau de malvoisie, à peine de treize sous quatre deniers d'amende. L'arc n'est plus guere en usage dans la Grande-Bretagne, que parmi les montagnards d'Ecosse & les sauvages des îles Orcades: quelques corps de troupes Turques ou Russiennes en font aussi usage. (G)

ARC, sub. m. en Géométrie, c'est une portion de courbe, par exemple, d'un cercle, d'une ellipse, ou d'une autre courbe. Voyez COURBE.

Arc de cercle, est une portion de circonférence, moindre que la circonférence entière du cercle. Tel est  $AEB$ , Planche de Géom. fig. 6. Voyez CERCLE & CIRCONFÉRENCE. La droite  $AB$  qui joint les extrémités d'un arc s'appelle corde; & la perpendiculaire  $DE$ , tirée sur le milieu de la corde, s'appelle fleche. Voyez CORDE, FLECHE. Tous les angles sont mesurés par des arcs. Pour avoir la valeur d'un angle on décrit un arc de cercle, dont le centre soit au sommet de l'angle. Voyez ANGLE. Tout cercle est supposé en  $360^{\circ}$ . Un arc est plus ou moins grand, selon qu'il contient un plus grand ou un plus petit nombre de ces degrés. Ainsi l'on dit un arc de  $30$ , de  $80$ , de  $100^{\circ}$ . Voyez DEGRÉ. La mesure des angles par les arcs de cercle, est fondée sur ce que la courbure du cercle est uniforme. Les arcs d'une autre courbe ne pourroient y servir.

Arcs concentriques, sont ceux qui ont le même centre: ainsi dans la figure 80, les arcs  $bH$ ,  $eK$ , sont des arcs concentriques. Voyez CONCENTRIQUE.

Arcs égaux, ce sont ceux qui contiennent le même nombre de degrés d'un même cercle ou de cercles égaux; d'où il s'ensuit que dans le même cercle ou dans des cercles égaux, les cordes égales soutiennent des arcs égaux. Un rayon  $CE$  (fig. 6,) qui coupe en deux parties éga-

les en  $D$  une corde  $AB$ , coupe aussi en  $F$  l'arc  $AEB$  en deux parties égales, & est perpendiculaire à la corde, & vice versa. Le problème de couper un arc en deux parties égales sera donc résolu, en tirant une ligne  $CE$  perpendiculaire sur le milieu  $D$  de la corde.

Arcs semblables, ce sont ceux qui contiennent le même nombre de degrés de cercles inégaux. Tels sont les arcs  $AB$  &  $DE$ , fig. 87. Si deux rayons partent du centre de deux cercles concentriques, les arcs compris entre les deux rayons, ont le même rapport à leur circonférence entière; & les deux sécateurs, le même rapport à la surface entière de leurs cercles.

La distance du centre de gravité d'un arc de cercle au centre du cercle, est une troisième proportionnelle à cet arc, à sa corde, & au rayon. Voyez CENTRE de gravité. Quant aux sinus, tangentes, sécantes, &c. des arcs, voyez SINUS, TANGENTE, & ARC en Astronomie. L'arc diurne du soleil est la portion d'un cercle parallèle à l'équateur, décrite par le soleil dans son mouvement apparent d'orient en occident, depuis son lever jusqu'à son coucher. Voyez DIURNE, JOUR, &c.

L'arc nocturne est la même chose, excepté qu'il est décrit depuis le coucher jusqu'au lever. Voyez NUIT, LEVER, &c. Voyez aussi NOCTURNE.

La latitude & l'élevation du pôle sont mesurées par un arc du méridien. La longitude est mesurée par un arc de l'équateur. Voyez ÉLEVATION, LATITUDE, LONGITUDE, &c.

L'arc de progression ou de direction, est un arc de l'écliptique qu'une planète semble parcourir, en suivant l'ordre des signes. Voyez DIRECTION.

L'arc de rétrogradation est un arc de l'écliptique qu'une planète semble décrire, en se mouvant contre l'ordre des signes. Voyez RÉTROGRADATION.

Arc de station. Voyez STATION & STATIONNAIRE.

L'arc entre les centres dans les éclipses; est un arc tel que  $AI$  (Planc. d'Astr. fig. 35.), qui va du centre de la terre  $A$  perpendiculairement à l'orbite lunaire  $OB$ . Voyez ÉCLIPSE.

Si la somme de l'arc entre les centres *AI* & du demi-diamètre apparent de la lune, est égale au demi-diamètre de l'ombre, l'éclipse sera totale sans aucune durée; si cette somme est moindre, elle sera totale avec quelque durée; & si elle est plus grande, & toutefois moindre que la somme des demi-diamètres de la lune & de l'ombre, elle sera partielle.

L'arc de vision est celui qui mesure la distance à laquelle le soleil est au dessus de l'horizon, lorsqu'une étoile que ses rayons déroboient, commence à reparoître. Voyez LEVER. (O)

ARC se dit, en architecture, d'une structure concave qui a la forme de l'arc d'une courbe, & qui sert comme de support intérieur à tout ce qui pose dessus. M. Henri Wotton dit qu'un arc n'est rien autre chose qu'une voûte étroite ou resserrée, & qu'une voûte n'est qu'un arc dilaté. Voyez VOUTE.

On se sert d'arcs dans les grandes intercolumnations des vastes bâtimens, dans les portiques, au dedans comme au dehors des temples, dans les salles publiques, dans les cours des palais, dans les cloîtres, aux théâtres & amphithéâtres. Voyez PORTIQUE, THÉÂTRE, LAMBRIS, &c. On s'en sert aussi comme d'éperons & de contreforts pour soutenir de fortes murailles qui s'enfoncent profondément en terre, de même que pour les fondations des ponts, des aqueducs, des arcs de triomphe, des portes, des fenêtres. Voyez ÉPERON, ARC-BOUTANT, &c.

Les arcs sont aussi soutenus par des piliers ou piés droits, des impostes, &c. Voyez PILIER ou PIÉ DROIT, IMPOSTE, &c.

Il y a des arcs circulaires, elliptiques, droits.

Les arcs circulaires sont de trois espèces; savoir, les arcs demi-circulaires, qui sont exactement un demi-cercle, & qui ont leur centre au milieu de la corde de l'arc; les architectes François les appellent aussi des arcs parfaits ou des arcs en plein cintre.

Les arcs diminués ou bombés sont plus petits qu'un demi-cercle, & par conséquent ces arcs sont plus plats: quelques-uns con-

tiennent 90 degrés, d'autres 70, & d'autres seulement 60: on les appelle aussi arcs imparfaits.

Les arcs tiers & quart-point, comme s'expriment quelques ouvriers d'Angleterre, quoique les Italiens les appellent *di terzo* & *quarto acuto*, parce qu'à leur sommet ils font toujours un angle aigu, sont deux arcs de cercle qui se rencontrent en formant un angle par le haut, & qui se tirent de la division de la corde en trois ou quatre parties à volonté. Il y a un grand nombre d'arcs de cette espèce dans les anciens bâtimens gothiques: mais M. Henri Wotton veut qu'on ne s'en serve jamais dans la construction des édifices, tant à cause de leur faiblesse, que du mauvais effet qu'ils produisent aux yeux.

Les arcs elliptiques consistent en une demi-ellipse; ils étoient autrefois fort usités au lieu des manteaux de cheminée; ils ont communément une clé de voûte & des impostes.

Les arcs droits sont ceux dont les côtés supérieurs & inférieurs sont droits, comme ils sont courbes dans les autres; & ces deux côtés sont aussi parallèles, les extrémités & les jointures toutes dirigées ou tendantes à un centre. On en fait principalement usage au dessus des fenêtres, des portes, &c.

La doctrine & l'usage des arcs sont très-bien exposés par M. Henri Wotton, dans les théorèmes suivans.

1°. Supposons différentes matières solides, telles que les briques, les pierres, qui aient une forme rectangulaire: si l'on en dispose plusieurs les unes à côté des autres, dans un même rang & de niveau, & que celles qui sont aux extrémités soient soutenues entre deux supports; il arrivera nécessairement que celles du milieu s'affaîsseront, même par leur propre pesanteur, mais beaucoup plus si quelque poids pose dessus; c'est pourquoi, afin de leur donner plus de solidité, il faut changer leur figure ou leur position.

2°. Si l'on donne une forme de coin aux pierres, ou autres matériaux, qu'ils soient plus larges en dessus qu'en dessous, & disposés dans un même rang de niveau avec leurs extrémités, soutenues comme

dans le précédent théorème ; il n'y en a aucun qui puisse s'abaïsser , à moins que les supports ne s'écartent ou s'inclinent ; parce que , dans cette situation , il n'y a pas lieu à une descente perpendiculaire : mais ce n'est qu'une construction faible , attendu que les supports sont sujers à une trop grande impulsion , particulièrement quand la ligne est longue : ainsi l'on fait rarement usage des arcs droits , excepté au dessus des portes & des fenêtres où la ligne est courte : c'est pourquoi , afin de rendre l'ouvrage plus solide , il faut non seulement changer la figure des matériaux , mais encore leur position.

3<sup>o</sup>. Si les matériaux sont taillés en forme de coin , disposés en arc circulaire , & dirigés au même centre , en ce cas aucune des pièces de l'arc ne pourra s'abaïsser , puisqu'elles n'ont aucun moyen de descendre perpendiculairement , & que les supports n'ont pas à soutenir un aussi grand effort que dans le cas de la forme précédente ; car la convexité fera toujours que le poids qui pèse dessus , portera plutôt sur les supports qu'il ne les poussera en dehors ; ainsi l'on peut tirer de-là ce corollaire , que le plus avantageux de tous les arcs dont on vient de parler , est l'arc demi-circulaire , & que de toutes les voûtes l'hémisphérique est préférable.

4<sup>o</sup>. Comme les voûtes faites d'un demi-cercle entier sont les plus fortes & les plus solides , de même celles-là sont les plus agréables , qui s'élevant à la même hauteur , sont néanmoins allongées d'une quatorzième partie du diamètre : cette augmentation de largeur contribuera beaucoup à leur beauté , sans aucune diminution considérable de leur force. On doit néanmoins observer que , suivant la rigueur géométrique , les arcs qui sont des portions de cercle , ne sont pas absolument les plus forts ; les arcs qui ont cette propriété , appartiennent à une autre courbe appelée chaînette , dont la nature est telle , qu'un nombre de sphères dont les centres sont disposés suivant cette courbe , se soutiendront les unes les autres , & formeront un arc. Voyez CHAINETTE.

M. Grégory fait voir même que les arcs qui ont une autre forme que cette courbe ;

ne se soutiennent qu'en vertu de la chaînette qui est dans leur épaisseur ; de sorte que s'ils eussent infiniment minces , ils tomberoient d'eux-mêmes , ou naturellement ; au lieu que la chaînette , quoiqu'infiniment mince , peut se soutenir , parce qu'aucun de ses points ne tend en bas plus que l'autre. *Transact. philos. n<sup>o</sup>. 231. Voyez une plus ample théorie des arcs à l'article VOÛTE. (P)*

ARC , ou ligne courbe de l'éperon (*Marine*.) C'est en longueur la distance qu'il y a du bout de l'éperon à l'avant du vaisseau pardessus l'éperon ; cette courbe est formée principalement par les aiguilles , ou plutôt par l'aiguille inférieure & la gorgere. On donne aujourd'hui beaucoup d'arc à l'éperon. *Voyez la figure de l'éperon , tom. I. Marine , Pl. IV. (Z)*

ARC , s. m. partie de la ferrure d'un carrosse. Ce sont les Maréchaux grossiers qui forgent les arcs ainsi nommés parce qu'ils en ont la forme.

\* ARC , rivière de Savoie qui a sa source à la partie septentrionale du grand mont Cenis , aux confins du duché d'Aoste , traverse le comté de Maurienne , & va se jeter dans l'Isère.

ARC-BOUTANT , & mieux ARC-BUTANT , en Architecture , est un arc ou portion d'un arc rampant qui bute contre un mur ou contre les reins d'une voûte , pour en empêcher l'écartement & la poussée , comme on le voit aux églises gothiques. Ce mot est François , & est formé d'arc & de buter.

On appelle aussi assez mal-à-propos arc-butant , tout pilier ou masse de maçonnerie qui servent à contretenir un mur , ou de terrasse , ou autre. V. PILIER-BATTANT , CONTRE-FORT & EPERON. Ce mot d'arc-butant ne convient qu'à un corps qui s'élève & s'incline en portion de cercle contre le corps qu'il soutient. (D)

ARCS-BOUTANS , en Marine , ce sont des pièces de bois entaillées sur les baux ou barots , & servant à soutenir les barotins. *Voyez les fig. de Marine , Pl. IV. fig. 1. le n<sup>o</sup>. 73. marque les arcs-boutans & leur situation. On peut les voir encore dans la Planche V. fig. 1. sous le n<sup>o</sup>. 73. Voyez BAUX , BAROTS & BAROTINS.*

*Arcs-boutans* se dit encore d'une espèce

de petit mât de 25 à 30 piés de long, ferré par un bout avec un fer à trois pointes de 6 à 8 pouces de longueur, dont l'usage est de tenir les écoutes des bonnettes en état, & de repousser un autre vaisseau s'il venoit à l'abordage. *Voyez* ÉCOUTES, BONNETTES. (Z)

ARCS-BOUTANS, ou *étais des jumelles*, ce sont, dans un grand nombre de machines, des piéces de bois qui assemblent & soutiennent les jumelles sur les piés des patins.

ARC-BUTER, v. act. en *Architecture*, c'est contretenir la poussée d'une voûte ou d'une plate-bande avec un *arc-butant*: mais *contre-buter*, c'est contretenir avec un *pilier butant* ou un *étai*. *Voyez* CONTREBUTER. (P)

ARC-EN-CIEL, *iris*, f. m. (*Physiq.*) météore en forme d'*arc* de diverses couleurs, qui paroît lorsque le temps est pluvieux, dans une partie du ciel opposée au soleil, & qui est formé par la réfraction des rayons de cet astre, au travers des gouttes sphériques d'eau dont l'air est alors rempli. *Voyez* MÉTÉORE, PLUIE & RÉFRACTION.

On voit pour l'ordinaire un second *arc-en-ciel* qui entoure le premier à une certaine distance. Ce second *arc-en-ciel* s'appelle *arc-en-ciel-extérieur*, pour le distinguer de celui qu'il renferme, & qu'on nomme *arc-en-ciel intérieur*. L'*arc* intérieur a les plus vives couleurs, & s'appelle pour cela l'*arc principal*. Les couleurs de l'*arc* extérieur sont plus foibles, & de-là vient qu'il porte le nom de *second arc*. S'il paroît un troisième *arc*, ce qui arrive fort rarement, les couleurs sont encore moins vives que les précédentes. Les couleurs sont renversées dans les deux *arcs*; celles de l'*arc* principal sont dans l'ordre suivant, à compter du dedans en dehors, violet, indigo, bleu, verd, jaune, orange, rouge: elles sont arrangées au contraire dans le second *arc* en cet ordre, rouge, orangé, jaune, verd, bleu, indigo, violet: ce sont les mêmes couleurs que l'on voit dans les rayons du soleil qui traversent un prisme de verre. *Voyez* PRISME. Les Physiciens font aussi mention d'un *arc-en-ciel lunaire* & d'un *arc-en-*

*ciel marin*, dont nous parlerons plus bas.

L'*arc-en-ciel*, comme l'observe M. Newton, ne paroît jamais que dans les endroits où il pleut & où le soleil luit en même temps; & l'on peut le former par art en tournant le dos au soleil & en faisant jaillir de l'eau, qui poussée en l'air & dispersée en gouttes, vienne tomber en forme de pluie; car le soleil donnant sur ces gouttes, fait voir un *arc-en-ciel* à tout spectateur qui se trouve dans une juste position à l'égard de cette pluie & du soleil, sur-tout si l'on met un corps noir derrière les gouttes d'eau.

Antoine de Dominis montre dans son livre, de *radio visus & lucis*, imprimé à Venise en 1611, que l'*arc-en-ciel* est produit dans des gouttes rondes de pluie, par deux réfractions de la lumière solaire, & une réflexion entre deux; & il confirme cette explication par des expériences qu'il a faites avec une phiole & des boules de verre pleines d'eau, exposées au soleil. Il faut cependant reconnoître que quelques anciens avoient avancé, antérieurement à Antoine de Dominis, que l'*arc-en-ciel* étoit formé par la réfraction des rayons du soleil dans des gouttes d'eau. Kepler avoit eu la même pensée, comme on le voit par les lettres qu'il écrit à Brenger en 1605, & à Harriot en 1606. Descartes, qui a suivi dans ses météores l'explication d'Antoine de Dominis, a corrigé celle de l'*arc* extérieur. Mais comme ces deux savans hommes n'entendoient point la véritable origine des couleurs, l'explication qu'ils ont donnée de ce météore, est defectueuse à quelques égards; car Antoine de Dominis a cru que l'*arc-en-ciel* extérieur étoit formé par les rayons qui raïoient les extrémités des gouttes de pluie, & qui venoient à l'œil après deux réfractions & une réflexion. Or on trouve, par le calcul, que ces rayons, dans leur seconde réfraction, doivent faire un angle beaucoup plus petit avec le rayon du soleil qui passe par l'œil, que l'angle sous lequel on voit l'*arc-en-ciel* intérieur; & cependant, l'angle sous lequel on voit l'*arc-en-ciel* extérieur, est beaucoup plus grand que celui sous lequel on voit l'*arc-en-ciel* intérieur: de plus, les rayons qui tombent fort obliquement

fur une goutte d'eau, ne font point de couleurs sensibles dans leur seconde réfraction, comme on le verra aisément par ce que nous dirons dans la suite. A l'égard de M. Descartes, qui a le premier expliqué l'arc-en-ciel extérieur, par deux réflexions & deux réfractions, il n'a pas remarqué que les rayons extrêmes qui font le rouge, ont leur réfraction beaucoup moindre que selon la proportion de 3 à 4, & que ceux qui font le violet, l'ont beaucoup plus grande : de plus, il s'est contenté de dire qu'il venoit plus de lumière à l'œil sous les angles de  $41^\circ$  & de  $42^\circ$ , que sous les autres angles, sans prouver que cette lumière doit être colorée ; & ainsi il n'a pas suffisamment démontré d'où vient qu'il paroît des couleurs sous un angle d'environ  $42^\circ$ , & qu'il n'en paroît point sous ceux qui sont au dessous de  $40^\circ$ , & au dessus de  $44^\circ$  dans l'arc-en-ciel intérieur. Ce célèbre auteur n'a donc pas suffisamment expliqué l'arc-en-ciel, quoiqu'il ait fort avancé cette explication. Newton l'a achevée par le moyen de sa doctrine des couleurs.

*Théorie de l'arc-en-ciel.* Pour concevoir l'origine de l'arc-en-ciel, examinons d'abord ce qui arrive lorsqu'un rayon de lumière qui vient d'un corps éloigné, tel que le soleil, tombe sur une goutte d'eau sphérique, comme font celles de la pluie. Soit donc une goutte d'eau  $ADKN$ , (*Tab. Opt. fig. 45. n<sup>o</sup>. 2.*) & les lignes  $EF$ ,  $BA$ , &c. des rayons lumineux qui partent du centre du soleil, & que nous pouvons concevoir comme parallèles entre eux à cause de l'éloignement immense de cet astre, le rayon  $BA$  étant le seul qui tombe perpendiculairement sur la surface de l'eau, & tous les autres étant obliques, il est aisé de concevoir que tous ceux-ci souffriront une réfraction & s'approcheront de la perpendiculaire ; c'est-à-dire que le rayon  $EF$ , par exemple, au lieu de continuer son chemin suivant  $FG$ , se rompra au point  $F$ , & s'approchera de la ligne  $HF$  perpendiculaire à la goutte en  $F$ , pour prendre le chemin  $FK$ . Il en est de même de tous les autres rayons proches du rayon  $EF$ , lesquels se détourneront d' $F$  vers  $K$ , où il y en aura vraisemblablement

quelques-uns qui s'échapperont dans l'air, tandis que les autres se réfléchiront sur la ligne  $KN$ , pour faire des angles d'incidence & de réflexion égaux entr'eux. Voyez RÉFLEXION.

De plus, comme le rayon  $KN$  & ceux qui le suivent, tombent obliquement sur la surface de ce globule, ils ne peuvent repasser dans l'air sans se rompre de nouveau & s'éloigner de la perpendiculaire  $MNL$  ; de sorte qu'ils ne peuvent aller directement vers  $Y$ , & sont obligés de se détourner vers  $P$ . Il faut encore observer ici que quelques-uns des rayons, après qu'ils sont arrivés en  $N$ , ne passent point dans l'air, mais se réfléchissent de nouveau vers  $Q$ , où souffrant une réfraction comme tous les autres, ils ne vont point en droite ligne vers  $P$ , mais vers  $R$ , en s'éloignant de la perpendiculaire  $TV$  ; mais comme on ne doit avoir égard ici qu'aux rayons qui peuvent affecter l'œil, que nous supposons placé un peu au dessous de la goutte, au point  $Z$ , par exemple, nous laissons ceux qui se réfléchissent de  $N$  vers  $Q$  comme inutiles, à cause qu'ils ne parviennent jamais à l'œil du spectateur. Cependant il faut observer qu'il y a d'autres rayons, comme 2, 3, qui se rompant de 3 vers 4, de-là se réfléchissant vers 5, & de 5 vers 6, puis se rompant suivant 6, 7, peuvent enfin arriver à l'œil qui est placé au dessous de la goutte.

Ce que l'on a dit jusqu'ici est très-évident : mais pour déterminer précisément les degrés de réfraction de chaque rayon de lumière, il faut recourir à un calcul, par lequel il paroît que les rayons qui tombent sur le quart de cercle  $AD$ , continuent leur chemin suivant les lignes que l'on voit tirées dans la goutte  $ADKN$ , où il y a trois choses extrêmement importantes à observer. En premier lieu, les deux réfractions des rayons à leur entrée & à leur sortie sont telles, que la plupart des rayons qui étoient entrés parallèles sur la surface  $AF$ , sortent divergens, c'est-à-dire, s'écartent les uns contre les autres, & n'arrivent point jusqu'à l'œil ; en second lieu, du faisceau de rayons parallèles qui tombent sur la partie  $AD$  de la goutte, il y en a une petite partie qui, ayant été rom-

pus par la goutte, viennent se réunir au fond de la goutte dans le même point, & qui étant réfléchis de ce point, sortent de la goutte parallèles entr'eux comme ils y étoient entrés. Comme ces rayons sont proches les uns des autres, ils peuvent agir avec force sur l'œil en cas qu'ils puissent y entrer, & c'est pour cela qu'on les a nommés *rayons efficaces*; au lieu que les autres s'écartent trop pour produire un effet sensible, ou du moins produire des couleurs aussi vives que l'*arc-en-ciel*. En troisième lieu, le rayon  $NP$  a une ombre ou obscurité sous lui; car puisqu'il ne sort aucun rayon de la surface  $N4$ , c'est la même chose que si cette partie étoit couverte d'un corps opaque. On peut ajouter à ce que l'on vient de dire, que le même rayon  $NP$  a de l'ombre au dessus de l'œil, puisque les rayons qui sont dans cet endroit, n'ont pas plus d'effet que s'ils n'existoient point du tout.

De-là il s'ensuit que pour trouver les rayons efficaces, il faut trouver les rayons qui ont le même point de réflexion, c'est-à-dire, qu'il faut trouver quels sont les rayons parallèles & contigus, qui, après la réfraction, se rencontrent dans le même point de la circonférence de la goutte, & se réfléchissent de-là vers l'œil.

Or supposons que  $NP$  soit le rayon efficace, & que  $EF$  soit le rayon incident qui correspond à  $NP$ , c'est-à-dire, que  $F$  soit le point où il tombe un petit faisceau de rayons parallèles, qui après s'être rompus, viennent se réunir en  $K$ , pour se réfléchir de-là en  $N$ , & sortir suivant  $NP$ , & nous trouverons par le calcul que l'angle  $ONP$ , compris entre le rayon  $NP$  & la ligne  $ON$  tirée du centre du soleil, est de  $41^{\circ} 30'$ . On enseignera ci-après la méthode de le déterminer.

Mais comme, outre les rayons qui viennent du centre du soleil à la goutte d'eau, il en part une infinité d'autres des différens points de sa surface, il nous reste à examiner plusieurs autres rayons efficaces, sur-tout ceux qui partent de la partie supérieure & de la partie inférieure de son disque.

Le diamètre apparent du soleil étant d'environ  $32'$ , il s'ensuit que si le rayon  $EF$

passe par le centre du soleil, un rayon efficace qui partira de la partie supérieure du soleil, tombera plus haut que le rayon  $EF$  de  $16'$ , c'est-à-dire, fera avec ce rayon  $EF$  un angle d'environ  $16'$ . C'est ce que fait le rayon  $GH$  (*fig. 46.*) qui souffrant la même réfraction que  $EF$ , se détourne vers  $I$  & de-là vers  $L$ , jusqu'à ce que sortant avec la même réfraction que  $NP$ , il parvient en  $M$  pour former un angle de  $41^{\circ} 14'$  avec la ligne  $ON$ .

De même le rayon  $QR$  qui part de la partie inférieure du soleil, tombe sur le point  $R$   $16'$  plus bas, c'est-à-dire, fait un angle de  $16'$  en dessous avec le rayon  $EF$ , & souffrant une réfraction, il se détourne vers  $S$  & de-là vers  $T$ , où passant dans l'air il parvient jusqu'à  $V$ ; de sorte que la ligne  $TV$  & le rayon  $OT$  forment un angle de  $41^{\circ} 46'$ .

À l'égard des rayons qui viennent à l'œil après deux réflexions & deux réfractions, on doit regarder comme efficaces ceux qui, après ces deux réflexions & ces deux réfractions, sortent de la goutte parallèles entr'eux.

Supputant donc les réflexions des rayons qui viennent, comme 23, (*fig. 45. n. 2.*) du centre du soleil, & qui, pénétrant dans la partie inférieure de la goutte, souffrent, ainsi que nous l'avons supposé, deux réflexions & deux réfractions, & entrent dans l'œil par des lignes pareilles à celle qui est marquée par 67, (*fig. 47.*) nous trouvons que les rayons que l'on peut regarder comme efficaces, par exemple 67, forment avec la ligne 86 tirée du centre du soleil, un angle 867 d'environ  $52^{\circ}$ : d'où il s'ensuit que le rayon efficace qui part de la partie la plus élevée du soleil, fait avec la même ligne 86 un angle moindre de  $16'$ ; & celui qui vient de la partie inférieure, un angle plus grand de  $16'$ .

Imaginons donc que  $ABCDEF$  soit la route du rayon efficace depuis la partie la plus élevée du soleil jusqu'à l'œil  $F$ , l'angle 86  $F$  sera d'environ  $51^{\circ} 44'$ . De même, si  $GHIKLM$  est la route d'un rayon efficace qui part de la partie inférieure du soleil & aboutit à l'œil, l'angle 86  $M$  approche de  $52^{\circ}$  &  $16'$ .

Comme il y a plusieurs rayons efficaces  
cure

outre ceux qui partent du centre du soleil, ce que nous avons dit de l'ombre souffrir quelque exception; car, des trois rayons qui sont tracés (*fig. 45. n<sup>o</sup>. 2. & 46.*), il n'y a que les deux extrêmes qui aient de l'ombre à leur côté extérieur.

A l'égard de la quantité de lumière, c'est-à-dire du faisceau de rayons qui se réunissent dans un certain point, par exemple, dans le point de réflexion des rayons efficaces, on peut le regarder comme un corps lumineux terminé par l'ombre. Au reste il faut remarquer que jusqu'ici nous avons supposé que tous les rayons de lumière se rompoient également; ce qui nous a fait trouver les angles de  $41^{\text{d}} 30'$  & de  $52^{\text{d}}$ . Mais les différens rayons qui parviennent ainsi jusqu'à l'œil, sont de diverses couleurs, c'est-à-dire propres à exciter en nous l'idée de différentes couleurs; & par conséquent ces rayons sont différemment rompus de l'eau dans l'air, quoiqu'ils tombent de la même manière sur une surface réfrangible: car on fait que les rayons rouges, par exemple, souffrent moins de réfraction que les rayons jaunes, ceux-ci moins que les bleus, les bleus moins que les violets, & ainsi des autres. *Voyez COULEUR.*

Il suit de ce qu'on vient de dire, que les rayons différens ou hétérogènes se séparent les uns des autres & prennent différentes routes, & que ceux qui sont homogènes se réunissent & aboutissent au même endroit. Les angles de  $41^{\text{d}} 30'$  & de  $52^{\text{d}}$ , ne sont que pour les rayons d'une moyenne réfrangibilité, c'est-à-dire, qui en se rompant, s'approchent de la perpendiculaire plus que les rouges, mais moins que les rayons violets: & de-là vient que le point lumineux de la goutte où se fait la réfraction, paroît bordé de différentes couleurs, c'est-à-dire que le rouge, le verd & le bleu, naissent de différens rayons rouges, verds & bleus du soleil, que les différentes gouttes transmettent à l'œil, comme il arrive lorsqu'on regarde des objets éclairés à travers un prisme. *Voyez PRISME.*

Telles sont les couleurs qu'un seul globule de pluie doit représenter à l'œil: d'où il s'ensuit qu'un grand nombre de ces petits globules venant à se repandre dans l'air, y

fera appercevoir différentes couleurs, pourvu qu'ils soient tellement disposés, que les rayons efficaces puissent aller à l'œil; car ces rayons ainsi disposés, formeront un *arc-en-ciel*.

Pour déterminer maintenant quelle doit être cette disposition, supposons une ligne droite tirée du centre du soleil à l'œil du spectateur, telle que *VX* (*fig. 46.*) que nous appellerons *ligne d'aspect*: comme elle part d'un point extrêmement éloigné, on peut la supposer parallèle aux autres lignes tirées du même point; or on fait qu'une ligne droite qui coupe deux parallèles, forme des angles alternes égaux. *Voyez ALTERNE.*

Imaginons donc un nombre indéfini de lignes tirées de l'œil du spectateur, à l'endroit opposé au soleil où sont des gouttes de pluie, lesquelles forment différens angles avec la ligne d'aspect, égaux aux angles de réfraction des différens rayons réfringibles, par exemple, des angles de  $41^{\text{d}} 46'$ , & de  $41^{\text{d}} 30'$ , & de  $41^{\text{d}} 40'$ , ces lignes tombant sur des gouttes de pluie éclairées du soleil, formeront des angles de même grandeur avec les rayons tirés du centre du soleil aux mêmes gouttes; de sorte que les lignes, ainsi tirées de l'œil, représenteront les rayons qui occasionent la sensation de différentes couleurs.

Celle, par exemple, qui forme un angle de  $41^{\text{d}} 46'$ , représentera les rayons les moins réfringibles ou rouges, des différentes gouttes; & celle de  $41^{\text{d}} 40'$  les rayons violets qui sont les moins réfringibles. On trouvera les couleurs intermédiaires & leurs réfrangibilités dans l'espace intermédiaire. *Voyez ROUGE.*

On fait que l'œil étant placé au sommet d'un cône, voit les objets sur sa surface comme s'ils étoient dans un cercle, au moins lorsque ces objets sont assez éloignés de lui: car quand différens objets sont à une distance assez considérable de l'œil, ils paroissent être à la même distance. Nous en avons donné la raison dans l'article APPARENT; d'où il s'ensuit qu'un grand nombre d'objets ainsi disposés, paroîtront rangés dans un cercle sur la surface du cône. Or l'œil de notre spectateur est ici au sommet commun de plusieurs cônes formés par les diffé-

rentes especes de rayons efficaces & la ligne d'aspect. Sur la surface de celui dont l'angle au sommet est le plus grand, & qui contient tous les autres, sont ces gouttes ou parties de gouttes qui paroissent rouges; les gouttes de couleur de pourpre sont sur la superficie du cône qui forme le plus petit angle à son sommet; & le bleu, le verd, &c. sont dans les cônes intermédiaires. Il s'enfuit donc que les différentes especes de gouttes doivent paroître comme si elles étoient disposées dans autant de bandes ou arcs colorés, comme on le voit dans l'*Arc-en-ciel*.

M. Newton explique cela d'une maniere plus scientifique, & donne aux angles des valeurs un peu différentes. Supposons, dit-il, que  $O$  (fig. 48.) soit l'œil du spectateur; &  $OP$  une ligne parallele aux rayons du soleil; & soient  $POE$ ,  $POF$  des angles de  $46^{\text{d}} 17'$ , de  $42^{\text{d}} 2'$ , que l'on suppose tourner autour de leur côté commun  $OP$ : ils décriront par les extrémités  $E$ ,  $F$ , de leurs autres côtés  $OE$  &  $OF$ , les bords de l'*Arc-en-ciel*.

Car si  $E$ ,  $F$  sont des gouttes placées en quelque endroit que ce soit des surfaces coniques décrites par  $OE$ ,  $OF$ , & qu'elles soient éclairées par les rayons du soleil  $SE$ ,  $SF$ ; comme l'angle  $SEO$  est égal à l'angle  $POE$  qui est de  $40^{\text{d}} 17'$ , ce sera le plus grand angle qui puisse être fait par la ligne  $SE$ ; & par les rayons les plus réfrangibles qui sont rompus vers l'œil après une seule réflexion; & par conséquent toutes les gouttes qui se trouvent sur la ligne  $OE$ , enverront à l'œil, dans la plus grande abondance possible, les rayons les plus réfrangibles, & par ce moyen feront sentir le violet le plus foncé vers la région où elles sont placées.

De même l'angle  $SFO$  étant égal à l'angle  $POF$  qui est de  $42^{\text{d}} 2'$ , sera le plus grand angle selon lequel les rayons les moins réfrangibles puissent sortir des gouttes après une seule réflexion; & par conséquent ces rayons seront envoyés à l'œil dans la plus grande quantité possible par les gouttes qui se trouvent sur la ligne  $OF$ , & qui produiront la sensation du rouge le plus foncé en cet endroit.

Par la même raison les rayons qui ont des

degrés intermédiaires de réfrangibilité, viendront dans la plus grande abondance possible des gouttes placées entre  $E$  &  $F$ , & feront sentir les couleurs intermédiaires dans l'ordre qu'exigent leurs degrés de réfrangibilité, c'est-à-dire en avançant de  $E$  en  $F$ , ou de la partie intérieure de l'*Arc* à l'extérieure dans cet ordre, le violet, l'indigo, le bleu, le verd, le jaune, l'orangé & le rouge: mais le violet étant mêlé avec la lumière blanche des nuées, ce mélange le fera paroître foible, & tirant sur le pourpre.

Comme les lignes  $OE$ ,  $OF$  peuvent être situées indifféremment dans tout autre endroit des surfaces coniques dont nous avons parlé ci-dessus, ce que l'on a dit des gouttes, & des couleurs placées dans ces lignes, doit s'entendre des gouttes & des couleurs distribuées en tout autre endroit de ces surfaces; par conséquent le violet sera répandu dans tout le cercle décrit par l'extrémité  $E$  du rayon  $OE$  autour de  $O$ ; le rouge dans tout le cercle décrit par  $F$ , & les autres couleurs dans les cercles décrits par les points qui sont entre  $E$  &  $F$ . Voilà quelle est la maniere dont se forme l'*Arc-en-ciel intérieur*.

*Arc-en-ciel extérieur.* Quant au second *arc-en-ciel* qui entoure ordinairement le premier, en assignant les gouttes qui doivent paroître colorées, nous excluons celles qui partant de l'œil, font des angles un peu au dessous de  $42^{\text{d}} 2'$ , mais non pas celles qui en font de plus grands.

Car si l'on tire de l'œil du spectateur une infinité de pareilles lignes, dont quelques-unes fassent des angles de  $50^{\text{d}} 57'$  avec la ligne d'aspect, par exemple  $OG$ ; d'autres des angles de  $54^{\text{d}} 7'$ , par exemple  $OH$ , il faut de toute nécessité que les gouttes sur lesquelles tomberont ces lignes, fassent voir des couleurs, sur-tout celles qui forment l'angle de  $50^{\text{d}} 57'$ .

Par exemple, la goutte  $G$  paroitra rouge, la ligne  $GO$  étant la même qu'un rayon efficace, qui, après deux réflexions & deux réfractions, donne le rouge; de même les gouttes sur lesquelles tombent les lignes qui font avec  $OP$  des angles de  $54^{\text{d}} 7'$ , par exemple, la goutte  $H$  paroitra couleur de pourpre; la ligne  $OH$  étant la même



qu'un rayon efficace, qui, après deux réflexions & deux réfractions, donne la couleur de pourpre.

Or, s'il y a un nombre suffisant de ces gouttes, & que la lumière du soleil soit assez forte pour n'être point affoiblie par deux réflexions & réfractions consécutives, il est évident que ces gouttes doivent former un second arc semblable au premier. Dans les rayons les moins réfrangibles, le moindre angle sous lequel une goutte peut envoyer des rayons efficaces après deux réflexions, a été trouvé par le calcul de  $50^{\text{d}} 57'$ , & dans les plus réfrangibles, de  $54^{\text{d}} 7'$ .

Supposons l'œil placé au point  $O$ , comme ci-devant, & que  $POG$ ,  $POH$  soient des angles de  $50^{\text{d}} 57'$ , & de  $54^{\text{d}} 7'$ : si ces angles tournent autour de leur côté commun  $OP$ , avec leurs autres côtés  $OG$ ,  $OH$ , ils décriront les bords de l'arc-en-ciel  $CHDG$ , qu'il faut imaginer, non pas dans le même plan que la ligne  $OP$ , ainsi que la figure le présente, mais dans un plan perpendiculaire à cette ligne.

Car si  $GO$  sont des gouttes placées en quelque endroit que ce soit des surfaces coniques décrites par  $OG$ ,  $OH$ , & qu'elles soient éclairées par les rayons du soleil; comme l'angle  $SGO$  est égal à l'angle  $POG$  de  $50^{\text{d}} 57'$ , ce sera le plus petit angle qui puisse être fait par les rayons les moins réfrangibles après deux réflexions; & par conséquent toutes les gouttes qui se trouvent sur la ligne  $OG$ , enverront à l'œil dans la plus grande abondance possible, les rayons les moins réfrangibles, & seront sentir par ce moyen le rouge le plus foncé vers la région où elles sont placées.

De même l'angle  $SHO$  étant égal à l'angle  $POH$ , qui est de  $54^{\text{d}} 7'$ , sera le plus petit angle sous lequel les rayons les plus réfrangibles puissent sortir des gouttes après deux réflexions; & par conséquent ces rayons seront envoyés à l'œil dans la plus grande quantité qu'il soit possible par les gouttes qui sont placées dans la ligne  $OH$ , & produiront la sensation du violet le plus foncé dans cet endroit.

Par la même raison, les rayons qui ont des degrés intermédiaires de réfrangibilité, viendront dans la plus grande abondance

possible des gouttes entre  $G$  &  $H$ , & seront sentir les couleurs intermédiaires dans l'ordre qu'exigent leurs degrés de réfrangibilité, c'est-à-dire, en avançant de  $G$  en  $H$ , ou de la partie intérieure de l'arc à l'extérieure, dans cet ordre, le rouge, l'orangé, le jaune, le verd, le bleu, l'indigo, & le violet.

Et comme les lignes  $OG$ ,  $OH$ , peuvent être situées indifféremment en quelque endroit que ce soit des surfaces coniques, ce qui vient d'être dit des gouttes & des couleurs qui sont sur ces lignes, doit être appliqué aux gouttes & aux couleurs qui sont en tout autre endroit de ces surfaces.

C'est ainsi que seront formés deux arcs colorés; l'un intérieur, & composé de couleurs plus vives par une seule réflexion; & l'autre extérieur, & composé de couleurs plus faibles par deux réflexions.

Les couleurs de ces deux arcs seront dans un ordre opposé l'une à l'égard de l'autre; le premier ayant le rouge en dedans & le pourpre en dehors; & le second le pourpre en dehors & le rouge en dedans, & ainsi du reste.

*Arc-en-ciel artificiel.* Cette explication de l'arc-en-ciel est confirmée par une expérience facile: elle consiste à suspendre une boule de verre pleine d'eau en quelque endroit où elle soit exposée au soleil, & d'y jeter les yeux, en se plaçant de telle manière que les rayons qui viennent de la boule à l'œil, puissent faire avec les rayons du soleil un angle de  $42$  ou de  $50^{\text{d}}$ ; car si l'angle est d'environ  $42$  ou  $43^{\text{d}}$ , le spectateur (supposé en  $O$ ) verra un rouge fort vif sur le côté de la boule opposé au soleil, comme en  $F$ ; & si cet angle devient plus petit, comme il arrivera en faisant descendre la boule jusqu'en  $E$ , d'autres couleurs paroîtront successivement sur le même côté de la boule, savoir, le jaune, le verd & le bleu.

Mais si l'on fait l'angle d'environ  $50^{\text{d}}$ , en haussant la boule jusqu'en  $G$ , il paroitra du rouge sur le côté de la boule qui est vers le soleil, quoiqu'un peu foible; & si l'on fait l'angle encore plus grand, en haussant la boule jusqu'en  $H$ , le rouge se changera successivement en d'autres cou-

leurs, en jaune, verd & bleu. On observe la même chose lorsque, sans faire changer de place à la boule, on hausse ou l'on baisse l'œil pour donner à l'angle une grandeur convenable.

On produit encore, comme nous l'avons dit, un *arc-en-ciel artificiel*, en tournant le dos au soleil, & jetant en haut de l'eau dont on aura rempli sa bouche; car on verra dans cette eau les couleurs de l'*arc-en-ciel*, pourvu que les gouttes soient poussées assez haut pour que les rayons tirés de ces gouttes à l'œil du spectateur, fassent des angles de plus de  $41^{\text{d}}$  avec le rayon  $OP$ .

*Dimension de l'arc-en-ciel.* Descartes a le premier déterminé son diamètre par une méthode indirecte, avançant que sa grandeur dépend du degré de réfraction du fluide, & que le sinus d'incidence est à celui de réfraction dans l'eau, comme 250 à 187. Voyez RÉFRACTION.

M. Halley a depuis donné, dans les *Transactions philosophiques*, une méthode simple & directe de déterminer le diamètre de l'*arc-en-ciel*, en supposant donné le degré de réfraction du fluide, ou réciproquement de déterminer la réfraction du fluide par la connoissance que l'on a du diamètre de l'*arc-en-ciel*. Voici en quoi consiste sa méthode. 1<sup>o</sup>. Le rapport de la réfraction, c'est-à-dire des sinus d'incidence & de réfraction, étant connu, il cherche les angles d'incidence & de réfraction d'un rayon, qu'on suppose devenir efficace après un nombre déterminé de réflexions; c'est-à-dire, il cherche les angles d'incidence & de réfraction d'un faisceau de rayons infiniment proches, qui, tombant parallèles sur la goutte, sortent parallèles après souffrir au dedans de la goutte un certain nombre de réflexions déterminé. Voici la règle qu'il donne pour cela. Soit une ligne donnée  $AC$  (*Pl. d'Opt. fig. 49*); on la divisera en  $D$ , en sorte que  $DC$  soit à  $AC$  en raison du sinus de réfraction au sinus d'incidence; ensuite on la divisera de nouveau en  $E$ , en sorte que  $AC$  soit à  $AE$  comme le nombre donné de réflexions augmenté de l'unité est à cette même unité; on décrira après cela sur le diamètre  $AE$  le demi-cercle  $ABE$ ;

puis du centre  $C$  & du rayon  $CD$  on tracera un arc  $DB$ , qui coupe le demi-cercle au point  $B$ : on mènera les lignes  $AB$ ,  $CB$ ;  $ABC$ , ou son complément à deux droits, fera l'angle d'incidence, &  $CAB$  l'angle de réfraction qu'on demande.

2<sup>o</sup>. Le rapport de la réfraction & l'angle d'incidence étant donnés, on trouvera ainsi l'angle qu'un rayon de lumière qui sort d'une boule après un nombre donné de réflexions, fait avec la ligne d'aspect, & par conséquent la hauteur & la largeur de l'*arc-en-ciel*. L'angle d'incidence & le rapport de réfraction étant donnés, l'angle de réfraction l'est aussi. Or, si l'on multiplie ce dernier par le double du nombre des réflexions augmenté de 2, & qu'on retranche du produit le double de l'angle d'incidence, l'angle restant sera celui que l'on cherche.

Supposons avec M. Newton, que le rapport de la réfraction soit comme 108 à 81 pour les rayons rouges, comme 109 à 81 pour les bleus, &c. le problème précédent donnera les angles sous lesquels on voit les couleurs.

- |                         |  |   |
|-------------------------|--|---|
| I. <i>Arc-en-ciel.</i>  | $\left\{ \begin{array}{l} \text{rouge } 42^{\text{d}} 11'. \\ \text{violet } 40^{\text{d}} 16'. \end{array} \right.$ | $\left\{ \begin{array}{l} \text{Le spectateur ayant} \\ \text{le dos tourné au} \\ \text{soleil, parce que les} \\ \text{rayons qui viennent à} \\ \text{l'œil du spectateur,} \\ \text{après une ou deux ré-} \\ \text{flexions, sont du mê-} \\ \text{me côté de la goutte} \\ \text{que les rayons inci-} \\ \text{dens.} \end{array} \right.$ |
| II. <i>Arc-en-ciel.</i> | $\left\{ \begin{array}{l} \text{rouge } 70^{\text{d}} 58'. \\ \text{violet } 54^{\text{d}} 99'. \end{array} \right.$ |   |

Si l'on demande l'angle formé par un rayon après trois ou quatre réflexions, & par conséquent la hauteur à laquelle on devoit appercevoir le troisième & le quatrième *arc-en-ciel*, qui sont très-rarement & très-peu sensibles, à cause de la diminution que souffrent les rayons par tant de réflexions répétées, on aura

- |                          |  |  |
|--------------------------|--|--|
| III. <i>arc-en-ciel.</i> | $\left\{ \begin{array}{l} \text{rouge } 41^{\text{d}} 57'. \\ \text{violet } 37^{\text{d}} 9'. \end{array} \right.$  | $\left\{ \begin{array}{l} \text{Le spectateur ayant} \\ \text{le visage tourné vers} \\ \text{le soleil, parce que} \\ \text{les rayons qui vien-} \\ \text{nent à l'œil du spec-} \\ \text{tateur, après trois ou} \\ \text{quatre réflexions, sor-} \\ \text{tent de la goutte} \\ \text{d'un côté opposé à} \\ \text{celui sur où ils y sont} \\ \text{entres, & conséquem-} \\ \text{ment sort, par rapp-} \\ \text{ort au soleil, d'un} \\ \text{autre côté de la goutte} \\ \text{que les rayons inci-} \\ \text{dens.} \end{array} \right.$ |
| IV. <i>arc en-ciel.</i>  | $\left\{ \begin{array}{l} \text{rouge } 43^{\text{d}} 53'. \\ \text{violet } 49^{\text{d}} 53'. \end{array} \right.$ |  |

Il est aisé sur ce principe de trouver la largeur de l'*arc-en-ciel* ; car le plus grand demi-diamètre du premier *arc-en-ciel* , c'est-à-dire de sa partie extérieure , étant de  $42^{\text{d}} 11'$  , & le moindre , savoir , de la partie intérieure , de  $40^{\text{d}} 16'$  , la largeur de la bande mesurée du rouge au violet sera de  $1^{\text{d}} 55'$  ; & le plus grand diamètre du second *arc* étant de  $53^{\text{d}} 9'$  , & le moindre de  $50^{\text{d}} 58'$  , la largeur de la bande sera de  $3^{\text{d}} 11'$  , & la distance entre les deux *arcs-en-ciel* de  $8^{\text{d}} 47'$ .

On regarde dans ces mesures le soleil comme un point ; c'est pourquoi comme son diamètre est d'environ  $30'$  , & qu'on a pris jusqu'ici les rayons qui passent par le centre du soleil , on doit ajouter ces  $30'$  à la largeur de chaque bande ou *arc* de rouge ou violet ; savoir ,  $15'$  en dessous au violet à l'*arc* intérieur , &  $15'$  en dessus au rouge dans le même *arc* ; & pour l'*arc-en-ciel* extérieur ,  $15'$  en dessus au violet , &  $15'$  en dessous au rouge ; & il faudra retrancher  $30'$  de la distance qui est entre les deux *arcs*.

La largeur de l'*arc-en-ciel* intérieur sera donc de  $2^{\text{d}} 25'$  , & celle du second de  $3^{\text{d}} 41'$  , & leur distance de  $8^{\text{d}} 17'$ . Ce sont là les dimensions de l'*arc-en-ciel* , & elles sont conformes à très-peu-près à celles qu'on trouve en mesurant un *arc-en-ciel* avec des instrumens.

*Phénomènes particuliers de l'arc-en-ciel.*  
Il est aisé de déduire de cette théorie tous les phénomènes particuliers de l'*arc-en-ciel* : 1<sup>o</sup>. par exemple , pourquoi l'*arc-en-ciel* est toujours de même largeur ? c'est parce que les degrés de réfrangibilité des rayons rouges & violets qui forment les couleurs extrêmes , sont toujours les mêmes.

2<sup>o</sup>. Pourquoi on voit quelquefois les jambes de l'*arc-en-ciel* contiguës à la surface de la terre , & pourquoi d'autres fois ces jambes ne viennent pas jusqu'à terre ? c'est parce qu'on ne voit l'*arc-en-ciel* que dans les endroits où il pleut : or si la pluie est assez étendue pour occuper un espace plus grand que la portion visible du cercle que décrit le point *E* , on verra un *arc-en-ciel* qui ira jusqu'à terre , sinon l'on ne verra d'*arc-*

*en-ciel* que dans la partie du cercle occupée par la pluie.

3<sup>o</sup>. Pourquoi l'*arc-en-ciel* change de situation à mesure que l'œil en change ; pourquoi , pour parler comme le vulgaire , il fuit ceux qui le suivent , & fuit ceux qui le fuient ? c'est que les gouttes colorées sont disposées sous un certain angle autour de la ligne d'aspect , qui varie à mesure qu'on change de place. De-là vient aussi que chaque spectateur voit un *arc-en-ciel* différent.

Au reste ce changement de l'*arc-en-ciel* pour chaque spectateur , n'est vrai que rigoureusement parlant ; car les rayons du soleil étant censés parallèles , deux spectateurs voisins l'un de l'autre ont assez sensiblement le même *arc-en-ciel*.

4<sup>o</sup>. D'où vient que l'*arc-en-ciel* forme une portion du cercle tantôt plus grande & tantôt plus petite ? c'est que sa grandeur dépend du plus ou moins d'étendue de la partie de la superficie conique qui est au dessus de la surface de la terre dans le temps qu'il paroît ; & cette partie est plus grande ou plus petite , suivant que la ligne d'aspect est plus inclinée ou oblique à la surface de la terre , cette obliquité augmentant à proportion que le soleil est plus élevé , ce qui fait que l'*arc-en-ciel* diminue à proportion que le soleil s'élève.

5<sup>o</sup>. Pourquoi l'*arc-en-ciel* ne paroît jamais lorsque le soleil est élevé d'une certaine hauteur ? c'est que la surface conique sur laquelle il doit paroître , est cachée sous terre lorsque le soleil est élevé de plus de  $42^{\text{d}}$  ; car alors la ligne *OP* , parallèle aux rayons du soleil , fait avec l'horizon un angle de plus de  $42^{\text{d}}$  , & par conséquent la ligne *OE* , qui doit faire un angle de  $42^{\text{d}}$  avec *OP* , est au dessous de l'horizon , de sorte que le rayon *EO* rencontre la surface de la terre , & ne sauroit arriver à l'œil. On voit aussi que si le soleil est plus élevé de  $42^{\text{d}}$  , mais moins que  $54$  , on verra l'*arc-en-ciel* extérieur , sans l'*arc-en-ciel* intérieur.

6<sup>o</sup>. Pourquoi l'*arc-en-ciel* ne paroît jamais plus grand qu'un demi-cercle ? le soleil n'est jamais visible au dessous de l'horizon , & le centre de l'*arc-en-ciel* est toujours dans la ligne d'aspect ; or , dans le cas où le soleil

est à l'horizon, cette ligne rase la terre; donc elle ne s'éleve jamais au dessus de la surface de la terre.

Mais si le spectateur est placé sur une éminence considérable, & que le soleil soit dans ou sous l'horizon, alors la ligne d'aspect dans laquelle est le centre de l'*arc-en-ciel*, sera considérablement élevée au dessus de l'horizon, & l'*arc-en-ciel* pour lors sera plus d'un demi-cercle; & même si le lieu est extrêmement élevé, & que la pluie soit proche du spectateur, il peut arriver que l'*arc-en-ciel* forme un cercle entier.

7°. Comment l'*arc-en-ciel* peut paroître interrompu & tronqué à sa partie supérieure? rien n'est plus simple à expliquer. Il ne faut pour cela qu'un nuage qui intercepte les rayons, & les empêche de venir de la partie supérieure de l'*arc* à l'œil du spectateur; car, dans ce cas, n'y ayant que la partie inférieure qui soit vue, l'*arc-en-ciel* paroitra tronqué à sa partie supérieure. Il peut encore arriver qu'on ne voie que les deux jambes de l'*arc-en-ciel*, parce qu'il ne pleut point à l'endroit où devoit paroître la partie supérieure de l'*arc-en-ciel*.

8°. Par quelle raison l'*arc-en-ciel* peut paroître quelquefois renversé? si le soleil étant élevé de  $41^d 46'$ , les rayons tombent sur la surface de quelque lac spacieux, dans le milieu duquel le spectateur soit placé, & qu'en même temps il pleuve, les rayons venant à se réfléchir dans les gouttes de pluie, produiront le même effet que si le soleil étoit sous l'horizon, & que les rayons vinssent de bas en haut; ainsi la surface du cône sur laquelle les gouttes colorées doivent être placées, sera tout-à-fait au dessus de la surface de la terre. Or, dans ce cas, si la partie supérieure est couverte par des nuages, & qu'il n'y ait que sa partie inférieure sur laquelle les gouttes de pluie tombent, l'*arc* sera renversé.

9°. Pourquoi l'*arc-en-ciel* ne paroît pas toujours exactement rond, & qu'il est quelquefois incliné? c'est que la rondeur exacte de l'*arc-en-ciel* dépend de son éloignement, qui nous empêche d'en juger; or si la pluie qui le forme, est près de nous, on appercevoit ses irrégularités; &

si le vent chasse la pluie, en sorte que sa partie supérieure soit plus sensiblement éloignée de l'œil que l'inférieure, l'*arc* paroitra incliné; en ce cas l'*arc-en-ciel* pourra paroître ovale, comme le paroît un cercle incliné vu d'assez loin.

10°. Pourquoi les jambes de l'*arc-en-ciel* paroissent quelquefois inégalement éloignées? si la pluie se termine du côté du spectateur dans un plan tellement incliné à la ligne d'aspect, que le plan de la pluie s'enne avec cette ligne un angle aigu du côté du spectateur, & un angle obtus de l'autre côté, la surface du cône sur lequel sont placées les gouttes qui doivent faire paroître l'*arc-en-ciel*, sera tellement disposée, que la partie de cet *arc* qui sera du côté gauche, paroitra plus proche de l'œil que celle du côté droit.

C'est un phénomène fort rare de voir en même temps trois *arcs-en-ciel*; les rayons colorés du troisieme sont toujours fort foibles, à cause de leurs triples réflexions: aussi ne peut-on jamais voir un troisieme *arc-en-ciel*, à moins que l'air ne soit entièrement noir par devant & fort clair par derrière.

M. Halley a vu en 1698 à Chester trois *arcs-en-ciel* en même temps, dont deux étoient les mêmes que l'*arc-en-ciel* intérieur & l'extérieur qui paroissent ordinairement. Le troisieme étoit presque aussi vif que le second, & ses couleurs étoient arrangées comme celles du premier *arc-en-ciel*; ses deux jambes reposoient à terre au même endroit où reposoient celles du premier *arc-en-ciel*, & il coupoit en haut le second *arc-en-ciel*, divisant à-peu-près cet *arc* en trois parties égales. D'abord on ne voyoit pas la partie de cet *arc* qui étoit à gauche; mais elle parut ensuite fort éclatante: les points où cet *arc* coupoit l'*arc* extérieur, parurent ensuite se rapprocher, & bientôt la partie supérieure du troisieme *arc-en-ciel* se confondit avec l'*arc-en-ciel* extérieur. Alors l'*arc-en-ciel* extérieur perdit sa couleur en cet endroit, comme cela arrive lorsque les couleurs se confondent & tombent les unes sur les autres; mais aux endroits où les deux couleurs rouges tomberent l'une sur l'autre en se coupant, la couleur rouge parut avec

plus d'éclat que celle du premier *arc-en-ciel*. M. Senguerd a vu en 1685 un phénomène semblable, dont il fait mention dans la *Physique*. M. Halley faisant attention à la manière dont le soleil luisoit, & à la position du terrain qui recevoit ses rayons, croit que ce troisième *arc-en-ciel* étoit causé par la réflexion des rayons du soleil qui tombent sur la rivière Dée qui passe à Chester.

M. Celsius a observé en Dalécarlie, province de Suede, très-coupée de lacs & de rivières, un phénomène à-peu-près semblable, le 8 Août 1743, vers les 6 à 7 heures du soir, le soleil étant à 11<sup>d</sup> 30' de hauteur; & le premier qui en ait observé de pareils, a été M. Étienne, chanoine de Chartres, le 10 Août 1665. *Voyez le Journ. des Sav. & les transact. phil. de 1766, & l'Hist. acad. des Scienc. an. 1743.*

Vitellion dit avoir vu à Padoue quatre *arc-en-ciel* en même temps; ce qui peut fort bien arriver, quoique Vicomercatus soutienne le contraire.

M. Langwith a vu en Angleterre un *arc-en-ciel* solaire avec ses couleurs ordinaires; & sous ce premier *arc-en-ciel* on en voyoit un autre, dans lequel il y avoit tant de vert, qu'on ne pouvoit distinguer ni le jaune ni le bleu. Dans un autre temps il parut encore un *arc-en-ciel* avec ses couleurs ordinaires, au dessus duquel on remarquoit un *arc* bleu, d'un jaune clair en-haut, & d'un vert foncé en-bas. On voyoit de temps-en-temps au dessous deux *arc*s de pourpre rouge, & deux de pourpre verd. Le plus bas de tous ces *arc*s étoit de couleur de pourpre, mais fort foible, & il paroïssoit & disparoïssoit à diverses reprises. M. Musschenbroek explique ces différentes apparences par les observations de M. Newton sur la lumière. *Voyez l'Essai de Phys. de cet auteur, art. 1611.*

*Arc-en-ciel lunaire.* La lune forme aussi quelquefois un *arc-en-ciel* par la réfraction que souffrent ses rayons dans les gouttes de pluie qui tombent la nuit. *Voy. LUNE.* Aristote dit qu'on ne l'avoit point remarqué avant lui, & qu'on ne l'apperçoit qu'à la pleine lune, Sa lumière dans d'au-

tres temps est trop foible pour frapper la vue après deux réfractions & une réflexion.

Ce philosophe nous apprend qu'on vit paroître de son temps un *arc-en-ciel* lunaire, dont les couleurs étoient blanches. Gemma Frisius dit aussi qu'il en a vu un coloré; ce qui est encore confirmé par M. Verdiers, & par Dan Sennert, qui en a observé un semblable en 1599. Snellius dit en avoir vu deux en deux ans de temps, & R. Plot en a remarqué un en 1675. En 1711 il en parut un dans la province de Darbyshire en Angleterre.

L'*arc-en-ciel* lunaire a toutes les mêmes couleurs que le solaire, excepté qu'elles sont presque toujours plus foibles, tant à cause de la différente intensité des rayons, qu'à cause de la différente disposition du milieu. M. Thoresby, qui a donné la description d'un *arc-en-ciel* lunaire dans les *Trans. phil. n.º. 531.* dit que cet *arc* étoit admirable par la beauté & l'éclat de ses couleurs; il dura environ dix minutes, après quoi un nuage en déroba la vue.

M. Weidler a vu en 1719 un *arc-en-ciel* lunaire, lorsque la lune étoit à demi-pleine, dans un temps calme, & où il pleuvoit un peu; mais à peine put-il reconnoître les couleurs; les supérieures étoient un peu plus distinctes que les inférieures: l'*arc* disparut aussi-tôt que la pluie vint à cesser. M. Musschenbroek dit en avoir observé un le premier Octobre 1729, vers les 10 heures du soir: il pleuvoit très-fort à l'endroit où il voyoit l'*arc-en-ciel*, mais il ne put distinguer aucune couleur, quoique la lune eût alors beaucoup d'éclat. Le même auteur rapporte que le 27 Août 1736, à la même heure, on vit à Ysselstein un *arc-en-ciel* lunaire fort grand, fort éclatant; mais cet *arc-en-ciel* n'étoit par-tout que de couleur jaune.

*Arc-en-ciel-marin.* L'*arc-en-ciel-marin* est un phénomène qui paroît quelquefois lorsque la mer est extrêmement tourmentée, & que le vent agitant la superficie des vagues, fait que les rayons du soleil qui tombent dessus, s'y rompent, & y peignent les mêmes couleurs que dans les gouttes de pluie ordinaires. M. Boweres observe dans les *Transactions philosophi-*

ques, que les couleurs de l'*arc-en-ciel-marin* font moins vives, & moins distinctes, & de moindre durée que celles de l'*arc-en-ciel* ordinaire, & qu'on y distingue à peine plus de deux couleurs; savoir, du jaune du côté du soleil, & un verd pale du côté opposé.

Mais ces *arcs* font plus nombreux, car on en voit souvent 20 ou 30 à la fois; ils paroissent à midi, & dans une position contraire à celle de l'*arc-en-ciel*, c'est-à-dire renversés; ce qui est une suite nécessaire de ce que nous avons dit en expliquant les phénomènes de l'*arc-en-ciel* solaire.

On peut encore rapporter à cette classe une espèce d'*arc-en-ciel blanc* que Ménélius & d'autres disent avoir observé à l'heure de midi. M. Mariotte, dans son *essai de Physique*, dit que ces *arc-en-ciel* sans couleur se torment dans les brouillards, comme les autres se font dans la pluie; & il assure en avoir vu à trois diversés fois, tant le matin après le lever du soleil, que la nuit à la clarté de la lune.

Le jour qu'il vit le premier, il avoit fait un grand brouillard au lever du soleil; une heure après le brouillard se sépara par intervalle. Un vent qui venoit du levant ayant poussé un de ces brouillards séparés à deux ou trois cents pas de l'observateur, & le soleil dardant ses rayons dessus, il parut un *arc-en-ciel* semblable pour la figure, la grandeur & la situation, à l'*arc-en-ciel* ordinaire. Il étoit tout blanc, hors un peu d'obscurité qui le terminoit à l'extérieur; la blancheur du milieu étoit très-éclatante, & surpassoit de beaucoup celle qui paroisoit sur le reste du brouillard: l'*arc* n'avoit qu'environ un degré & demi de largeur. Un autre brouillard ayant été poussé de même, l'observateur vit un autre *arc-en-ciel* semblable au premier. Ces brouillards étoient si épais, qu'il ne voyoit rien au delà.

Il attribue ce défaut de couleurs à la petitesse des vapeurs imperceptibles qui composent les brouillards: d'autres croient plutôt qu'il vient de la ténuité excessive des petites vésicules de la vapeur, qui n'étant en effet que de petites pellicules aqueu-

ses remplies d'air, ne rompent point assez les rayons de lumière, outre qu'elles font trop petites pour séparer les différens rayons colorés. De là vient qu'elles réfléchissent les rayons aussi composés qu'elles les ont reçus, c'est-à-dire blancs.

Robault parle d'un *arc-en-ciel* qui se forme dans les prairies par la réfraction des rayons du soleil dans les gouttes de rosée. *Traité de Physique*.

Nous ne nous arrêterons pas ici à rapporter les sentimens ridicules des anciens philosophes sur l'*arc-en-ciel*. Pline & Plutarque rapportent que les prêtres, dans leurs offrandes, se servoient par préférence du bois sur lequel l'*arc-en-ciel* avoit reposé, & qui en avoit été mouillé, parce qu'ils s'imaginoient, on ne sait pourquoi, que ce bois renodoit une odeur bien plus agréable que les autres. Voyez *l'essai de Phys. de Muffsch*. d'où nous avons tiré une partie de cet article. Voyez aussi le *traité des météores* de Descartes, l'*optique* de Newton, les *leçons optiques* de Barow, & le quatrième volume des *œuvres* de M. Bernoulli, imprimées à Lausanne, 1743. On trouve dans ces différens ouvrages, & dans plusieurs autres, la théorie de l'*arc-en-ciel*.

Finissons cet article par une réflexion philosophique. On ne sait pas pourquoi une pierre tombe, & on sait la cause des couleurs de l'*arc-en-ciel*, quoique ce dernier phénomène soit beaucoup plus surprenant que le premier pour la multitude. Il semble que l'étude de la nature soit propre à nous enorgueillir d'une part, & à nous humilier de l'autre. (O)

Pour faire aisément concevoir les phénomènes de l'*arc-en-ciel*, Muffchenbroeck a imaginé une machine, par le moyen de laquelle on les représente tous aisément, & d'une manière très-claire. *AAAA* (pl. I. de *Physique*, fig. 1.) c'est une table à quatre pieds, ouverte à son milieu, afin qu'on puisse faire monter & descendre à travers cette table un corps conique. *BC* est la moitié d'un cône, dont le sommet est en *D*. Ce sommet est appuyé sur un axe transversal sur lequel tourne le cône *BC*, & sur lequel il s'élève au dessus de la table, ou sur lequel il s'abaisse au dessous: à l'extrémité du même sommet est

adapté

adapté un œil de la grandeur ordinaire de l'œil d'un homme, & qui sert à représenter l'œil du spectateur : outre cela une verge de fer, longue de trois piés, est adaptée au cône & à l'axe, l'extrémité de cette verge se termine par un manche *M* : un globe doré *S* est enfilé sur cette verge, & ce globe représente le soleil ; la base du cône *B* est entourée d'une large bande semi-circulaire, sur laquelle on peint les sept couleurs de l'iris : le côté du cône forme avec l'axe un angle de  $40^{\text{d}} 17'$  : la largeur de la bande peinte sur la base du cône, est de près de deux degrés, conformément à la largeur ordinaire d'une iris principale. *E, E*, sont deux plans triangulaires mobiles, dont le centre du mouvement est placé au dessus du sommet du cône ; ces deux plans sont constamment appliqués à chaque côté du cône : ils servent à cacher l'échancrure faite à la table, & représentent en même temps l'horizon. On verra dans la *figure 2*, comment ils sont constamment appliqués aux deux côtés du cône. Cela posé, lorsque la tige de fer, ainsi que le soleil *S*, est parallèle à l'horizon, la moitié du cône est au dessus de la table, & l'œil du spectateur, qui est en *D*, voit la bande colorée semi-circulaire placée à la base du cône : mais, lorsque la main saisit le manche de la tige de fer, & élève le soleil *S*, le cône s'abaisse, ainsi que le limbe qui est adhérent à la base du cône, qui, alors, devient moindre qu'un demi-cercle. Si on élève encore le soleil *S*, on abaisse toujours dans la même proportion le cône, & conséquemment l'arc qui représente l'iris diminue aussi ; ce qui a lieu jusqu'à ce que le soleil *S* soit élevé à  $42^{\text{d}} 1'$  ; car alors tout l'arc-en-ciel se trouve au dessus de l'horizon, & les plans *E E* couvrent entièrement le cône. Ce limbe coloré appliqué à la base du cône, représente la pluie qui tombe au devant & au loin du spectateur, dans le temps qu'on observe dans le ciel un ample arc-en-ciel : mais, comme il arrive quelquefois que l'arc-en-ciel paroît plus petit, lorsque la pluie qui tombe n'est pas éloignée du spectateur, il y a sur cette machine un autre arc plan *L*, sur lequel on peint les sept couleurs de l'iris, qui est

placé à une plus proche distance du sommet du cône, & dont la largeur est proportionnée, de façon que cet arc forme un demi-cercle sur l'horizon, lorsque le soleil est à l'horizon, & qu'il est tout-à-fait caché par les plans *E, E*, lorsque le soleil est élevé à  $42^{\text{d}} 2'$  au dessus de l'horizon : on représente donc aisément, à l'aide de cette machine, comment il arrive que l'arc-en-ciel paroisse quelquefois très-ample, & quelquefois très-petit.

Il y a outre cela sur cette machine un autre limbe *N*, placé au dessus du premier limbe *L* ; ce limbe *N* représente la seconde iris, & les couleurs de cette dernière y sont peintes dans un ordre renversé. On a donné à ce dernier limbe une largeur suffisante, pour que cette iris paroisse à l'œil du spectateur placé en *D*, de  $3^{\text{d}} 8'$  de largeur. Ce limbe représente un demi-cercle au dessus de la table, lorsque le soleil *S* est placé dans le plan de cette table, ou se trouve à l'horizon. Mais, lorsque le soleil *S* est élevé à  $54^{\text{d}} 7'$  au dessus de l'horizon, ce limbe descend au dessous de l'horizon, & se dérobe à l'œil du spectateur. Les bords intérieurs des plans *E, E*, ceux qui sont contigus, & qui touchent les côtés du cône, sont aussi peints des mêmes couleurs que l'iris ; ils ont les mêmes dimensions que l'iris elle-même dans l'endroit où ils touchent le limbe de la base *B* : mais leur largeur va toujours en diminuant, & ils se terminent en un point auprès du sommet du cône. Ces bords colorés représentent les jambes de l'iris, celles qu'on remarque à la campagne, dans une iris naturelle, lorsqu'une nuée qui lance la pluie passe sur la tête du spectateur, & fait tomber des gouttes de pluie qui s'attachent à l'herbe. La figure 2 représente la même machine, mais vue par derrière : on y voit même le limbe coloré qui est adhérent à la base du cône. Les plans triangulaires *E, E*, sont tirés par les cordes *H H*, qui passent sur la circonférence de deux poulies horizontales *K, K*, pour venir embrasser les gorges de deux autres poulies verticales *R, R* : on attache aux extrémités de ces cordes deux poids, *P, P*, par le moyen desquels les deux plans sont constamment tirés & ap-

pliqués contre les côtés du cône ; & par ce moyen l'échancrure faite à la table est continuellement cachée, & les plans *EE* représentent l'horizon. On peut consulter sur cela, & sur ce qui y a rapport, les *Transactions philosophiques d'Angleterre*, n. 240, 267, 375. Les notes de Clark, sur la physique de Robault, *part. III, chap. 17*. Les ouvrages de Jean Bernouilli, *vol. I, pag. 402*. L'optique de Newton, & ses leçons d'optique. *Smith compleat system of Optiks*, Book. 2, c. 10. Martin dans sa philosophie. *Britann. volum. II*. Le célèbre Nocerus a décrit l'iris dans ses vers, d'une manière fort élégante. (+)

ARC DE CLOÎTRE, (*Architec. & Coupe des pierres.*) On appelle ainsi une voûte composée de deux, trois, quatre, ou plusieurs portions de berceaux qui se rencontrent en angle rentrant dans leur concavité, comme les portions *ABC*, *fig. 3. Coupe des pierres*, en sorte que leurs côtés forment le contour de la voûte en polygone. Si les berceaux cylindriques se rencontroient au contraire en angle saillant sur la concavité, la voûte changeroit de nom, elle s'appelleroit *voûte d'arcet*. *V. ARETE.* (D)

ARC-DOUBLAU, c'est une arcade en saillie sur la douille d'une voûte.

ARC-DROIT, (*Coupe des pierres.*) c'est la section d'une voûte cylindrique perpendiculairement à son axe.

ARC-RAMPANT, (*Coupe des pierres.*) c'est celui dont les impostes ne sont pas de niveau. *Voy. la fig. 2. Coupe des pierres.*

\* ARCS DE TRIOMPHE, (*Hist. anc. & mod.*) grands portiques ou édifices élevés à l'entrée des villes ou sur des passages publics, en l'honneur d'un vainqueur à qui l'on avoit accordé le triomphe, ou en mémoire de quelque événement important. On élevoit aussi des *arcs de triomphe* aux dieux. Une inscription conservée dans les registres de l'hôtel-de-ville de Langres, montre que dans ces monumens on alloit même quelquefois les hommes aux dieux. Voici cette inscription :

Q. SEDULIUS FIL. \* \* *filius*  
 SEDULI MAJOR  
 DIS MARIS AC

AUG. \* ARCUM *Augusto.*

STATUAS IDEM

M. \* D. D. *munus ou municeps*  
*dedicavit.*

*Quintus Sedulius, fils aîné d'un autre Sedulius, a dédié aux dieux de la mer & à Auguste, l'arc de triomphe & les statues.*

Ces édifices étoient ordinairement décorés de statues & de bas-reliefs, relatifs à la gloire des dieux & des héros, & à la nature de l'événement qui en avoit occasionné la construction. Plusieurs *arcs de triomphe* des anciens sont encore sur pied : celui d'Orange, qui fait une des portes de cette ville, fut érigé, à ce qu'on croit, à l'occasion de la victoire de Caius Marius & de Catulus, sur les Teutons, les Cimbres & les Ambrons. On en peut voir dans les antiquités du savant pere Montfaucon, un dessin fort exact. Cet *arc* a environ onze toises de long sur dix toises en sa plus grande hauteur. Il est composé de trois arcades embellies en dedans de compartimens, de feuillages, de fleurons & de fruits, & filerées avec soin. Sur l'arcade du milieu est une longue table d'attente, & la représentation d'une bataille de gens de pied & de cheval, les uns armés & couverts, les autres nus. Sur les petites portes de côtés des quatre avenues, sont des amas de boucliers, de dagues, coutelas, pieux, thrombes, heaumes & habits, avec quelques signes militaires relevés en bosse. On y voit aussi d'autres tables d'attente, avec des trophées d'actions navales, des rostrs, des acrostydes, des ancres, des proues, des aplustes, des rames & des tridens. Sur les trophées du côté du levant, est un soleil rayonnant dans un petit *arc* semé d'étoiles ; au haut de l'*arc*, sur la petite porte gauche du septentrion, sont des instrumens de sacrifices ; à la même hauteur, du côté du midi, est une demi-figure de vieille femme, entourée d'un grand voile comme l'éternité. Les tristes principales sont parsemées de soldats combattans à pied. Il résulte de cette description, que cet *arc triomphal* a été construit à l'occasion de deux victoires, l'une sur mer & l'autre sur terre, & qu'il y a tout lieu de douter



que ce soit celui de Caius Marius & de Catulus.

Il y a à Cavaillon les ruines d'un *arc de triomphe* ; à Carpentras les vestiges d'un autre ; à Rome, celui de Tite est le plus ancien & le moins grand de ceux qui subsistent dans cette ville. Celui qu'on appelloit de Portugal, *arco di Portogallo*, a excité de grandes contestations entre les antiquaires ; les uns prétendant que c'étoit l'*arc* de Domitien, d'autres celui de Marc-Aurèle ; mais Alexandre VII se proposant d'embellir la rue qu'on appelle *il corso*, fit examiner cet *arc* qui la coupoit en deux. On reconnut que la structure en étoit irrégulière dans toutes ses parties ; que ses ornemens n'avoient entr'eux aucun rapport, & que le plan & le terrain sur lequel il étoit construit ne s'accordoient point avec les anciens ; d'où l'on conclut que cet édifice étoit moderne, qu'on l'avoit formé de bas-reliefs, de marbres antiques, & d'autres morceaux rassemblés au hazard ; & il fut détruit.

Il y a deux *arcs* de Sévère, le grand & le petit : le grand est au bas du capitolé. Le Serlio a prétendu que c'étoit aussi un amas de ruines différentes, rapportées : mais la conjecture de cet architecte est hasardée. Cet *arc* est à trois arcades. Dans les bas-reliefs qui sont au dessus des petites arcades de côté, on voit Rome assise tenant en sa main un globe, & relevant un Parthe suppliant. Viennent des soldats, dont les uns menent un captif & les autres une captive, les mains liées. Sur le milieu est une femme assise, qu'on prendroit aisément pour une province. Suivent des chariots chargés de dépouilles, les uns tirés par des chevaux, les autres par des bœufs. Ce bas-relief sert, pour ainsi dire, de base pour un autre, où l'on voit Septime Sévère triomphant & accueilli du peuple, avec les acclamations & les cérémonies ordinaires.

Le petit *arc* de Sévère, qui est auprès de S. George *in velabro*, à Rome, a quelques morceaux d'architecture remarquables. On voit sur un des petits côtés Sévère qui sacrifie en versant sa patère sur le foyer d'un trépié : ce prince est voilé. On croit que la femme voilée qui est à ses côtés, est ou sa femme Julia, ou la paix avec

son caducée. Il y avoit, derrière, une troisième figure qui a été enlevée au ciseau : c'étoit Géta, spectateur du sacrifice. Après que Caracalla son frere l'eut tué, il fit briser la figure & son nom des monumens publics. Au dessous de ce sacrifice sont des instrumens sacrés, comme le bâton augural, le préféricule, l'albogaléris, &c. Plus bas encore est l'immolation du taureau ; deux victimaires le tiennent, un autre le frappe. Le tibicen joue de deux flûtes. Camille tient un petit collier. Vient ensuite le sacrificateur voilé avec une patère ; ce sacrificateur sans barbe pourroit bien être Caracalla. Le grand morceau qui suit est entre deux pilastres d'ordre composite. Sur la corniche, entre les chapiteaux il y a deux hommes dont l'un verse de son vase dans le vase de l'autre. Deux autres plus près des chapiteaux tiennent, l'un un *préfericule*, & l'autre un *acerre*. Plus bas sont deux captifs les mains liées derrière le dos, & conduits par deux soldats. Au dessous sont des trophées d'armes ; & plus bas un homme qui chasse des bœufs. C'est tout ce qu'on aperçoit dans la planche du P. Montfaucon.

L'*arc* de Galien se ressent un peu des malheurs du temps de cet empereur. L'empire étoit en combustion. Les finances étoient épuisées. Les particuliers avoient enterré leurs richesses. Marc-Aurèle Victor fit élever ce monument en l'honneur de Galien & de Salonine sa femme. L'inscription est, *cujus invicta virtus solâ pietate superata est* ; ce qui ne convient guere à Galien, qui vit avec joie Valerien son pere tomber entre les mains des Parthes. Les chapiteaux sont d'ordre corinthien d'un goût fort médiocre. On s'aperçoit-là que les arts tombent, & suivoient le sort de l'empire.

L'*arc* de Constantin est un des plus considérables ; on y voit les batailles de Constantin, & il est orné de monumens transportés du *forum Trajani*. Les têtes & les mains qui manquent aux statues posées sur le haut de l'*arc*, ont été enlevées furtivement.

L'*arc* de Saint-Remi en Provence n'a qu'une porte large, au dessus & sur chaque côté de laquelle on a placé une victoire. Il y a à côté de la porte, entre deux colonnes

cannelées, deux figures d'hommes maltraités par le temps.

Outre ces *arcs de triomphe* anciens, les médaillons en offrent un grand nombre d'autres. Ceux qui seront curieux d'en savoir davantage, n'auront qu'à parcourir le quatrième volume d'*Antiq. expliquées*.

Mais les modernes ont aussi leurs *arcs de triomphe*; car on ne peut donner un autre nom à la porte de Peyro à Montpellier, aux portes de saint Denys, de Saint Martin, & de saint Antoine à Paris. Outre les *arcs de triomphe* en pierre, il y a des *arcs de triomphe* d'eau; tel est celui de Versailles, du dessin de M. le Nautre. Ce morceau d'architecture est un porrique de fer ou de bronze à jour, où les nus des pilastres, des faces & des autres parties renfermées entre des ornemens, sont garnis par des nappes d'eau. Voyez PLACES PUBLIQUES DE ROME, & ROME.

ARC, (*Musique*) On trouve quelquefois ce mot dans de vieux auteurs pour *archet*. (F. D. C.)

ARC *semi-diurne*, (*Astron.*) c'est l'arc parallèle diurne d'un astre qui est compris entre le méridien & l'horizon, & qui règle le temps qui s'écoule depuis le lever jusqu'au passage par le méridien, & depuis ce passage jusqu'au coucher; ainsi le calcul du lever ou du coucher d'un astre, se réduit à celui des *arcs semi-diurnes*, qui changent à raison de la hauteur du pôle du lieu & de la déclinaison de l'astre. On en trouve une table fort détaillée dans la plupart des volumes de la *connoissance des temps* que l'académie publie chaque année, pour l'usage des astronomes & des navigateurs. (M. DE LA LANDE.)

ARC *d'émerison*, (*Astron.*) est la quantité dont il faut que le soleil soit abaissé verticalement au dessous de l'horizon pour qu'un autre astre soit visible à la vue simple; on estime ordinairement l'arc *d'émerison* de dix-huit degrés pour les plus petites étoiles, de quatorze degrés pour les étoiles de troisième grandeur, de onze à douze degrés pour les étoiles de première grandeur, comme pour mars & saturne, de dix degrés pour vénus; mais ce dernier varie beaucoup, & il se réduit même à rien, puisque l'on voit quelquefois vénus en

plein jour, le soleil étant très-élevé sur l'horizon. Voyez l'art. CREPUSCULE, (M. DE LA LANDE.)

ARC *de position*, (*terme d'Astrologie.*) l'arc de l'équateur compris entre le méridien & le cercle horaire ou cercle de déclinaison qui passe par le pôle & par l'astre dont on s'occupe; c'est la même chose que ce que nous appelons *angle horaire*. (M. DE LA LANDE.)

§ ARC EN BARROIS, (*Géog.*) petite ville de France, dans le duché de Bourgogne, au bailliage de la Montagne, diocèse de Langres, sur l'Auion. Ce lieu a été déclaré ville, par arrêt du Parlement, en 1726. Arc est à 14 lieues nord de Dijon, & 6 nord-ouest de Langres. C'est la patrie de Pierre du Châtel. (C.)

ARC ou L'AR, (*Géogr.*) petite rivière de France en Provence. Elle a sa source du côté de Porciouls, traverse la plaine de Pourieres où Marius défait les Cimbres, passe aux environs d'Aix, & ensuite va se jeter dans l'étang de Berre, près de la ville de ce nom. Quelques-uns la prennent pour le *cænium flumen* de Ptolomé. (C. A.)

ARC DU COLON, ou la grande courbure du colon, (*Anat.*) c'est le nom que l'on donne à une grande courbure que fait l'intestin colon en remontant sous la vésicule du fiel, sous l'estomac, & descendant ensuite sur la rate & le rein gauche, jusque sur le dos des îles, où se termine son arc. (+)

ARC (JEANNE D'), *Hist. de France*. Cette célèbre amazone à qui la France dut sa conservation, & Charles VII sa couronne, naquit l'an 1412 à Domremi, hameau de la paroisse de Greaux, proche de Vaucouleurs. Elle eut pour pere Jacques d'Arc, & pour mere Isabelle Romé, dont probablement le nom n'aurait jamais figuré dans l'histoire sans les exploits de leur fille. Obligée par misère de sortir de la maison paternelle, Jeanne se mit servante d'hôtellerie; née dans un rang inférieur, elle avoit des grâces naturelles, une physionomie très-heureuse: ces détails sont intéressans, ils donnent plus d'éclat à cette vertu qui lui mérita le surnom de *puccelle*, sous lequel on la désigne plus or-

dinairement que par celui de sa famille. Elle avoit à peine dix-sept ans lorsqu'elle conçut, ou plutôt lorsqu'on lui inspira le noble dessein de sauver la France du joug des Anglois; ces fiers insulaires en étoient presque entièrement les maîtres. Leur domination étoit affermie dans la capitale; Charles VII au désespoir faisoit des préparatifs pour se retirer en Dauphiné, seule province que les ennemis n'eussent pas en-tamée, il ne lui restoit de plus que quelques places éparées dans le royaume. Ce fut dans ces tristes conjonctures que *Jeanne* s'offrit à Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs en Champagne. Son imagination embrasée par le récit des hauts faits dont elle entendoit parler chaque jour, & pensant avoir une inspiration divine, elle crut qu'elle étoit destinée à chasser les Anglois, & conduire Charles à Rheims. Charles ne portoit dans les pays où dominoit la faction Bourguignonne, que le titre de *Dauphin*, encore qu'il fût vraiment roi: les cérémonies du sacre n'ajoutant rien à la dignité, elles ne servent qu'à rendre la personne des rois plus vénérable, en lui donnant un caractère sacré: la couronne ne dépend en France que de la loi qui la défère aussi-tôt au plus proche héritier du roi décédé. » Capitaine Messire, dit *Jeanne* » à Baudricourt, Dieu depuis un temps » en ça m'a plusieurs fois fait savoir & » commandé que j'allasse devant le gentil » dauphin qui doit être & est vrai roi de » France, & qu'il me baillât des gens » d'armes, & que je leverois le siege d'Orléans: » telle fut à-peu-près sa harangue. Rejetée par le gouverneur, qui la traita comme une fille en délire, elle alla faire le même compliment à Longpont; ce vieux gentilhomme blâma Baudricourt de son indifférence, & eut assez de génie pour voir qu'elle pouvoit servir à inspirer un zèle extraordinaire, seul remède qui pût alors opérer une révolution. *Jeanne* avoit bien des qualités qui pouvoient la faire passer pour une fille envoyée par le ciel: elle avoit un esprit juste, une conception vive, une taille bien prise & peu ordinaire aux personnes de son sexe, un courage à défier non un homme, mais une armée; maniant un cheval, le poussant

avec autant d'adresse & d'intrépidité que le cavalier le mieux exercé; elle se servoit avec la même dextérité du fabre & de l'épée; elle s'étoit formée à tous ces exercices dans son hôtellerie, dont elle alloit abreuver les chevaux, & où elle vivoit confondue avec les gens de guerre, dont la Champagne étoit pour lors remplie. Elle étoit parfaitement instruite de tout ce qui s'étoit fait de grand dans les deux armées, elle connoissoit le nom de tous les soldats & des officiers qui s'étoient distingués par quelque action d'éclat; enflammée du desir de partager leur gloire, elle retourna chez Baudricourt. » au nom de » dieu, lui dit-elle, que tardez-vous à » m'envoyer? aujourd'hui le gentil dauphin vient d'avoir un assez grand domage aux environs d'Orléans. » Baudricourt, déterminé par Longpont, consentit enfin à l'envoyer au roi qu'il avoit eu l'attention de prévenir; il lui donna des armes, un cheval, & la fit conduire à Chinon où la cour étoit alors: elle parut devant le roi sous l'appareil d'un guerrier, & le reconnut, dit-on, au milieu d'une foule de seigneurs, quoiqu'il fut déguisé. Suivant une réflexion judicieuse du pere Daniel, cette circonstance, dont on eut grand soin d'informer l'armée, n'avoit rien d'étonnant, parce que la majesté d'un roi imprime toujours un certain respect que l'on ne sauroit perdre, lors même qu'il l'ordonne; mais n'étoit-il pas aussi possible que *Jeanne* fût informée du déguisement dont le roi devoit user ce jour-là, comme de l'habit qu'il avoit coutume de porter. Les affaires de Charles étoient tellement désespérées, que l'on croyoit qu'elles ne pouvoient se rétablir que par un miracle; il ne devoit donc pas être fâché que l'on crût que le ciel pût en opérer en sa faveur. *Jeanne* ayant obtenu l'audience du roi, lui fit part de sa mission, l'assurant qu'elle venoit de la part de Dieu pour le conduire à Rheims & délivrer Orléans dont l'ennemi faisoit le siege. Charles consentit sans peine à la reconnoître par une inspiration; il la fit aussi-tôt paroître en présence de sa cour, armée de toutes pièces; la pesanteur de son armure ne l'empêcha pas de monter sur son cheval sans aide,

ce que pouvoient à peine les cavaliers les plus robustes. Comme elle n'avoit point d'épée, elle voulut en avoir une qui depuis plus d'un siecle étoit dans le tombeau d'un chevalier, derrière l'autel de Ste. Catherine de Fierbois; le roi assésant une grande surprise, publia qu'elle avoit deviné un grand secret, qui n'étoit connu que de lui seul; telle fut la seconde preuve miraculeuse de sa mission. Il en falloit une troisième, on la trouva dans sa virginité; on ne croyoit pas que, sans une faveur particuliere du ciel, une fille si savante dans le métier de la guerre, & qui avoit fait son apprentissage dans le lieu le plus sancte à la vertu, l'eût conservée jusqu'à l'âge de dix-sept ans. *Jeanne* fut indignée du soupçon, elle jura; on ne se contenta pas de son serment; on la met entre les mains des matrones; ces vénérables, présidées par la reine de Sicile, déclarerent qu'elle étoit vierge, & lui expédierent des lettres de pucelle. La multitude étonnée d'un aussi grand prodige, ne douta plus que ce ne fût un ange. Charles l'envoya aussitôt vers Orléans avec un corps de troupes; mais quelque sublime idée qu'on eût de sa capacité, on la subordonna au maréchal de Rieux & au bâtard d'Orléans; dès qu'elle eut déployé sa bannière où Dieu étoit représenté sortant d'un nuage, & tenant un globe, elle écrivit au roi d'Angleterre & à ses généraux, leur ordonnant de *par dieu* de sortir du royaume de France. « Et si ainsi ne le faites, di- » soit-elle, attendez les nouvelles de la » pucelle qui vous ira voir brièvement à » vos bien grands dommages . . . roi d'An- » gleterre, si ainsi ne le faites, en quelque » lieu que j'attendrai vos gens en France, » je les ferai aller, veuillent ou non veuil- » lent : « le reste de la lettre étoit à-peu- » près dans ce style. Les Anglois au lieu d'en faire le sujet de leur plaisanterie, traiterent la chose très-sérieusement, & firent arrêter le messager. Dès qu'elle parut à la vue d'Orléans, le comte de Dunois qui défendoit la ville, en sortit & vint au devant d'elle avec toutes ses troupes. On prétend que ce fut ce fameux comte qui, ayant reconnu dans *Jeanne* de l'esprit & du courage, forma le projet de s'en bien

servir : rien n'est plus probable que cette conjecture, Dunois étoit bien capable de diriger les organes de cette héroïne. Quoi qu'il en soit, *Jeanne* justifia par des victoires les menaces qu'elle avoit faites. Cette amazone animant le courage du soldat par ses paroles, & plus encore par ses exemples, enleva successivement aux Anglois Jargeau, Beaujenci & toutes les places qu'ils tenoient dans l'Orléanois. La journée de Patay en Beauce, où quatre mille des ennemis furent couchés sur le champ de bataille, & où le brave & généreux Talbot fut fait prisonnier, mit le comble à sa gloire. Les François voloient à sa suite, & la regardoient comme une fille divine; ils s'enfonçoient dans les plus affreux périls. Les Anglois la fuyoient comme un foudre, ou plutôt comme une femme envoyée par le diable & animée par les démons. *Jeanne* victorieuse court vers le roi, met à ses piés ses lauriers, & lui dit que c'est dans Rheims même qu'il faut en aller cueillir de nouveaux.

La Champagne presque entiere étoit au pouvoir de l'ennemi; mais rien n'étoit impossible, il n'y avoit aucun obstacle capable d'arrêter la pucelle : son nom seul réduisoit à la fuite l'ennemi le plus aguerri, & changeoit en soldat intrépide le François le plus pusillanime. Charles ne manqua pas de profiter de cette heureuse effervescence, il lui donna l'étendard royal & marche vers Rheims à la suite : Auxerres, Troyes, Châlons, se rendent sans souffrir de siege. Les officiers qui commandoient dans la ville archiepiscopale, prévoyant bien qu'il faudroit se résoudre à la fuite, chercherent des prétextes pour excuser leur pusillanimité, & s'éloignerent. Charles ne voyant autour de lui ni ennemis, ni rivaux, entre triomphant dans la ville, toujours précédé de la pucelle. Les cérémonies de son sacre furent ordonnées pour le lendemain. Dès que le roi eut reçu le diadème des mains du prélat, *Jeanne* ne put retenir ses larmes; elle se jette à ses genoux, les embrasse, exprimant ainsi la joie dont son ame étoit pénétrée : « Enfin, gentil roi, lui dit-elle, » est exécuté le plaisir de Dieu, qui vou- » loit que vinssiez à Rheims recevoir votre

» digne sacre, en montrant que vous êtes  
 » vrai roi. » Charles étoit trop reconnoiſ-  
 ſant pour laiffer tant de bienfaits, tant de  
 zele ſans récompense : que la pucelle fût  
 ange ou fille, il lui étoit également rede-  
 vable de la couronne. Il fit frapper une mé-  
 daille, dont un côté repréſentoit l'eſſigie  
 de l'héroïne, l'autre une main tenant une  
 épée ; cette médaille avoit pour légende ces  
 mots : *conſilio confirmata D i*. La reddition  
 de Rheims & des autres villes de la Cham-  
 pagne, fraya un chemin au roi pour arri-  
 ver dans la capitale. Quoique *Jeanne* eût  
 exécuté les deux points de ſa miſion,  
 elle conſentit, à la priere des gens de  
 guerre, de ſuivre l'armée au ſiege de Paris.  
 Les villes de Crepy, de Senlis, de Saint-  
 Denis & de Lagay, furent priſes auſſi-tôt  
 qu'attaquées. Paris fit une vigoureuſe dé-  
 fenſe, le courage de la pucelle ne put  
 rien décider pour cette fois ; & l'envie  
 qu'avoient excité ſon courage & ſes ſuccès,  
 s'en prévalut. Les ſarcafmes qu'elle avoit  
 chaque jour à eſſuyer, ne lui permettant  
 pas de reſter davantage, elle ſupplia le roi  
 de conſentir à ſa retraite ; mais ce prince,  
 connoiſſant trop bien le prix de ſes ſervi-  
 ces, la fit ſolliciter par le comte de Du-  
 nois, qui l'invita à le ſuivre au ſecours  
 de Compiegne ; elle ſe laiſſa vaincre, &  
 ce fut ſon malheur : heureuſe à combattre  
 contre les ennemis de l'état, elle devoit  
 ſuccomber ſous les traits des jaloux.  
 Elle ſe fraya un chemin dans la ville af-  
 ſiégée, où ſa préſence donna une ardeur  
 nouvelle aux habitans ; ſon courage bouil-  
 lant ne lui permettant pas de combattre à  
 l'abri d'un rempart, elle fait une ſortie à  
 la tête de ſix cents hommes, deux fois  
 elle chargea les ennemis & les relança juſ-  
 que dans leurs forts les plus reculés. Obligée  
 de rentrer dans la ville, par des trou-  
 pes fraîches qui arrivoient au ſecours des  
 Anglois, elle fit une retraite : mais lorf-  
 qu'elle ſe préſenta aux portes, elle les  
 trouva fermées. Se voyant trahie, ſon  
 courage ſe changea en fureur, elle faiſoit  
 un carnage horrible des Anglois ; mais  
 enſin, ſon cheval ayant été tué ſous elle,  
 elle fut forcée de ſe rendre à Lionnet,  
 bâtard de Vendôme, qui la remit à Jean  
 de Luxembourg. Ce duc, au mépris de

ſon rang, de ſa naiſſance, & du reſpect  
 qu'un guerrier doit à la valeur, la vendit  
 dix mille livres aux Anglois : c'étoit un  
 commerce auſſi ſtériliſant pour ce ſeigneur,  
 que glorieux pour la pucelle. Elle fut d'a-  
 bord enfermée dans le château de Beau-  
 manoir, d'où elle fut transférée à Rouen ; ce  
 fut là que le duc de Beſfort ſe couvrit d'une  
 tache inéſaçable ; ne pouvant ſoutenir la  
 préſence d'une femme qui l'avoit ſi ſouvent  
 réduit à la fuite, il la fit accuſer de magie,  
 & par un arrêt, dont la honte doit  
 retomber ſur ſon auteur, il la fit condam-  
 ner à être brûlée vive. Comme il étoit  
 difficile de donner une baſe à cette pro-  
 cédure inique, on eſſaya d'abord de ſtérir  
 ſa vertu, & de la faire paſſer pour une  
 fille de débauche. Forcé d'abandonner ce  
 moyen, la duchefſe l'ayant reconnue pour  
 vierge dans une ſeconde aſſemblée de  
 matrones, on chercha une nouvelle eſpece  
 de crime ; alors on l'accuſa d'être forciera,  
 hérétique, devinerſſe, fauſſe prophé-  
 teſſe, d'avoir fait pacte avec les eſprits  
 malins, d'avoir oublié la décence de ſon  
 ſexe : tel fut le ſommaire du procès. La  
 pucelle montra, dans toutes ſes réponſes,  
 autant de bon ſens que de fermeté ; &  
 lorfque l'évêque de Beauvais, ſon principal  
 juge, lui parla de l'état des affaires de  
 Charles VII, elle lui dit qu'elle ne devoit  
 point d'obéiſſance à ſon évêque, au point  
 de trahir les intérêts de ſon roi. La con-  
 viction de ſon innocence ne ſuffiſant pas  
 pour déſarmer ſes bourreaux, elle voulut  
 ſe dérober à leur fureur, & ſe laiſſa tomber  
 du ſommet de la tour où elle étoit cap-  
 tive ; mais le bruit de ſa chute l'ayant  
 trahie, la ſentinelle qui la gardoit, la laiſſa  
 avant qu'elle eût repris ſes ſens : ſon évaſion  
 lui fut reprochée comme un nouveau cri-  
 me, on l'accuſa de ſuicide. Les évêques  
 de Beauvais, de Coutance & de Lizieux,  
 le chapitre de Notre-Dame, ſeize licen-  
 ciés théologiens, & onze avocats de Rouen,  
 ſignerent l'arrêt de mort de cette hé-  
 roïne : la déciſion de ces docteurs fait  
 connoiſtre de quelles erreurs l'homme eſt  
 capable, lorfque ſéduit par la corrup-  
 tion de ſon cœur, il ferme les yeux à ce  
 que lui dicent la religion & la raiſon.  
*Jeanne* jugée coupable d'enchantement & de

forçage, fut livrée au bras séculier le 16 mai 1431, & comme si le supplice du feu eût été trop doux, on la fit monter sur un échafau dans une cage de fer; ce fut dans cette posture humiliante & pénible, qu'on l'exposa aux outrages d'une multitude insultante. *Jeanne* montra une confiance supérieure à la tyrannie de ses juges; incapable de crainte, elle entre dans le fatal bûcher, & regarde avec douceur la main qui se dispose à y mettre le feu. Elle remercia le ciel de son supplice, comme elle le remercioit auparavant de ses victoires; Dieu soit béni, dit-elle, en voyant la flamme s'approcher: telles furent ses dernières paroles. Ainsi mourut *Jeanne*: elle périt contre toutes les loix, même contre celles de la guerre qui rend fautive la personne d'un ennemi désarmé. On blâme l'insensibilité de Charles VII, il eût pu, dit-on, arracher au supplice cette héroïne, en menaçant les Anglois d'user de représailles. Si ces menaces eussent suffi, est-il à croire que ce prince eût refusé de les employer? Il connoissoit l'attachement des Anglois, capables de sacrifier mille victimes au plaisir féroce de la faire périr, & ses mœurs étoient trop douces pour lui permettre de suivre ces exemples barbares. Charles l'avoit recompensée d'une manière à le justifier de tout soupçon d'ingratitude; outre la médaille qu'il avoit fait frapper à l'honneur de cette héroïne, il l'avoit annoblie elle & toute sa famille, c'est-à-dire, son père, sa mère, ses trois frères & toute leur postérité, tant en ligne masculine que féminine; on leur donna à tous des armoiries qui ne pouvoient être plus nobles & plus significatives; c'étoit un écu d'azur à deux fleurs de lis d'or, une épée d'argent à la garde dorée, la pointe en haut sur une couronne d'or qu'elle fourait. Son nom d'*Arce* fut changé en celui de *Lys*. Le hameau où elle avoit pris naissance, fut exempté de toutes tailles, aides & autres subsides à perpétuité. Il reste encore des rejetons de cette illustre famille en Anjou & en Bretagne: le dernier mâle est mort en 1660. Les prérogatives accordées aux femmes leur furent ôtées en 1614, au regret de tous les bons citoyens: on pourroit les leur

rendre. Les monumens de la reconnaissance à Orléans, & du repentir à Rouen, le sollicitent plus puissamment que les discours étudiés des panegyristes: puisque c'étoit une femme qui avoit acquis les privilèges de cette famille, il étoit peut-être plus juste d'en priver les mâles. Au reste, on ne rapportera pas ici les fables inventées par la superstition & par la haine. Des auteurs pieusement imbécilles ont remarqué qu'étant chez ses parens, elle avoit coutume de se retirer sous un chêne, & en ont conclu qu'elle avoit eu de longs entretiens avec saint Michel: on ne dira rien non plus de cette colombe blanche que l'on vit à sa mort, ni de son cœur qui se conserva entier au milieu des flammes. *Jeanne* fut sans doute une fille rare, mais elle ne dut peut-être ses succès qu'à la crédulité des deux partis; sa charité, son courage, sa fermeté tranquille à la vue des tourmens, tout en sa conduite est admirable, mais n'a rien de surnaturel: elle fut blessée autant de fois qu'elle combattit. Quant à cette épée, dont on feignit que le secret lui avoit été révélé, la lame en fut brisée avant même qu'elle eût vu les Anglois. Des écrivains ont élevé des doutes sur son supplice; ils ont prétendu que l'on choisit une personne du même sexe, digne d'une mort aussi cruelle, qui lui fut substituée. Ces historiens se fondent sur plusieurs circonstances séduisantes; ils remarquent que l'évêque de Beauvais, à qui l'on avoit confié le soin de sa destinée, laissa passer cinq semaines entre la dernière sentence & l'exécution; chose extraordinaire, & qui, dit-on, fut ménagée afin de pouvoir convaincre celle que l'on vouloit lui substituer. Ce sentiment est fortifié par les termes d'une lettre de don, accordée à Pierre, l'un des frères de *Jeanne* par le duc d'Orléans, l'an 1443, treize ans après son prétendu supplice: "oui la supplication, c'est ainsi que s'exprime cette lettre, dudit messire Pierre, contenant que, pour acquitter la loyauté envers le roi notre sire, & M. le duc d'Orléans, il se partit de son pays pour venir à leur service en la compagnie de *Jeanne* la pucelle sa sœur, avec laquelle, & jusques à son absentement, & depuis juscu'à présent

présent, il a exposé son corps & ses biens audit service. » A ce témoignage positif, ils ajoutent le silence du roi, qui n'eût pas manqué de venger la mort ignominieuse de cette héroïne sur les Bourguignons & les Anglois qui furent en sa puissance. Les partisans de cette opinion croient que *Jeanne* en fut quitte pour quelques années de captivité, & qu'après la mort du duc de Bedford, général des Anglois, arrivée à Rouen en 1435, elle trouva moyen de s'enfuir, & de retourner dans sa province, où elle termina ses aventures par son mariage avec un riche seigneur nommé Robert des Armoises. On trouve dans un manuscrit, contenant une relation des choses arrivées dans la ville de Metz en 1436, que le pere Vignier, prêtre de l'oratoire, a vu le contrat de mariage de *Jeanne d'Arc* avec Robert des Armoises. On ne sauroit se dissimuler la force de ces autorités; c'est un frere qui atteste avoir toujours été en la compagnie de cette illustre fille, avant & après sa captivité; c'est un prêtre, qui dit avoir vu l'acte de célébration de mariage. On répond à ces difficultés en disant que l'épouse du sieur des Armoises étoit une fourbe qui se paroit d'un grand nom, & qui avoit eu assez d'adresse pour faire croire à Pierre & à Jean d'Arc quelle étoit vraiment leur sœur; mais il vaudroit mieux nier le fait: car enfin il n'y auroit plus rien de certain dans le monde, si'il étoit possible qu'une fille en imposât à un homme, au point de lui faire croire quelle est sa sœur, avec laquelle il a toujours vécu. Voici les paroles du manuscrit de Metz: « la pucelle *Jeanne* de » France s'en alloit à Erlon en la duché de » Luxembourg, & y fut grande pressé jus- » qu'à tant que le fils le comte de Vunem- » bourg la menoit à Cologne, de côté son » pere le comte de Vunembourg, & la » menoit le comte très-fort, & quant elle » en vault venir, il l'y fit une très-belle » curassé pour le y armer & puis s'en vint » à ladite Erlon, & là fut fait le mariage » de M. de Hermoise, chevalier, & de sa » *Gehanne* la pucelle, & puis après s'en » vint ledit sieur Hermoise, avec sa femme » la pucelle, demeurer en Metz, & se » tinrent-là tant qu'il leur plaisit aller. » Plusieurs historiens, & entr'autres du Hail-

lan, rapportent les actes de son procès. On ne conteste pas que son procès n'ait été fait; on se fonde encore sur les termes de la réhabilitation faite en 1456, où l'on voit ces paroles: *Jean & Pierre, frere de défunte Jeanne d'Arc*; mais elle pouvoit être vivante en 1436, & défunte en 1456. Au reste, le lecteur peut se décider pour l'opinion qu'il jugera la plus probable. On admire dans l'histoire de *Jeanne*, non son supplice, mais sa sagesse, son courage & la politique de Dunois, & plus encore le fil où tient la destinée des empires. Il est probable que, sans cet heureux événement, Charles n'eût jamais monté sur le trône de ses peres. *Voyez tous les historiens de France. (T-N)*

ARCADE, f. f. en architecture, se dit de toute ouverture dans un mur, formée par le haut, en plein cintre ou demi-cercle parfait. *Voyez ARC & VOUTE*, en latin *forrix*.

Nous observerons d'abord que la regle établie par Vignole, & assez généralement suivie pour la hauteur & la largeur des *arcades* des portiques, leur donne deux fois plus de hauteur que de largeur pour les ordres toscan, dorique & ionique, & un module de plus de hauteur que le double de leur largeur pour les ordres corinthien & composite. Mais les colonnes qui accompagnent ces *arcades*, apportent quelque changement à leur largeur, parce qu'elle doit être plus grande quand ces colonnes ont des piédestaux, que quand elles n'en ont point. Voici les proportions qu'on doit observer dans ces deux cas.

Lorsque les colonnes toscanes n'ont point de piédestaux, les *arcades* reçoivent six modules & demi de largeur, & leurs jambages trois modules. Lorsque ces colonnes ont des piédestaux, la largeur des *arcades* augmente d'un quart de module, & celle de ses jambages d'un module entier; ainsi les *arcades* ont alors trois modules trois quarts de largeur, & leurs jambages quatre modules.

Dans l'ordre dorique sans piédestaux, on donne sept modules de largeur aux *arcades*, & trois à leurs jambages. Mais si cet ordre a des piédestaux, les *arcades*

prennent dix modules de largeur, & leurs jambages cinq modules.

Si l'ordre ionique est sans piédestaux, les arcades auront huit modules & demi de largeur, & les jambages trois modules. Si l'on donne des piédestaux à cet ordre, il faudra donner aux arcades une largeur d'onze modules, sans augmenter celle des jambages, qui n'aura que trois modules de largeur.

Les colonnes corinthiennes & composites sans piédestaux exigent neuf modules de largeur pour les arcades, & douze modules si elles ont des piédestaux; mais dans l'un & l'autre cas, la largeur des jambages ne doit être que de trois modules.

Telle est la proportion donnée par Vignole d'après l'antique. Scamozzi qui l'a vérifiée, l'a adoptée, & leur autorité, d'accord avec le bon goût, a entraîné le reste des architectes qui s'y conforment sans difficulté; ceux qui ont osé s'en écarter en ont été justement blâmés.

Lorsque l'on engage les colonnes dans les jambages des arcades, Vignole veut que la partie engagée soit les trois quarts de la colonne, de manière qu'il n'en sorte qu'un quart. Scamozzi prétend au contraire que la colonne sorte des trois quarts de son diamètre, & que la partie engagée ne sorte que d'un demi-module.

On fait des arcades sans colonnes ni pilastres, ce qui n'empêche pas qu'on ne soit obligé de donner à leurs jambages les mêmes proportions que si ces arcades étoient accompagnées de colonnes; observant sur-tout de ne jamais faire ces jambages plus larges que la moitié de l'arcade, ni plus étroits que le tiers, & de faire toujours les bases plus grandes aux ordres massifs qu'aux ordres délicats.

Les piés droits d'une arcade sont terminés par un imposte A, (figure 2 de la planche IV d'architecture du supplément des planches), à l'endroit où la ligne courbe qui forme l'arcade, joint la ligne à plomb de la palette. L'imposte est une petite corniche, dont la saillie ne doit point excéder celle des pilastres ou des colonnes, quand

il y en a aux jambages, parce que ces impostes servent seulement de couffinets pour recevoir la retombée des arcades avec leur bandeau & archivolte B. Vignole a établi cette règle, & a donné des dessins d'impostes pour tous les ordres (Voyez planche IV), corrigeant en cela les anciens, qui donnoient beaucoup trop de saillie à cette partie de leurs arcades. Selon Scamozzi, les impostes des grandes arcades, dont les colonnes sans piédestaux ne portent que sur des socles, ne doivent avoir de hauteur que la treizième partie & demie de celles de leurs jambages. Le même architecte donne pour la largeur des bandeaux de l'arc ou archivolte, la neuvième partie de celle de l'arcade dans l'ordre toscan, la dixième partie dans l'ordre corinthien, & une proportion mitoyenne entre ces deux-là pour les autres ordres. La clef C (fig. 2 de la planche IV d'architecture), qui est le sommet de l'arcade, a ordinairement un bossage qui excède le bandeau de l'arc. La largeur de ce bossage est au moins de deux tiers de module, & d'un module au plus. Quant à sa hauteur, pour être assortie aux ordres, elle doit être moindre dans les ordres massifs, & plus élevée dans les ordres légers & délicats. Ces bossages qu'on nomme aussi *clavaux*, peuvent recevoir divers ornemens, un masque, une console, un trophée, un écusson, un cartel, une tête d'animal, &c. Leur force, leur relief & leur richesse, doivent se proportionner au ton de l'architecture où ils sont employés. Le galbe des cartels qui renferment ces ornemens, doit sur-tout être adjoint au profil des bandeaux, afin que par ce moyen l'architecture & les ornemens paraissent être faits l'un pour l'autre. On fait que les bandeaux de l'arc ou archivolte sont les deux parties courbées entre les impostes & la clef.

La même planche IV offre des modèles de moulures & d'autres ornemens propres aux impostes & aux archivoltes des arcades, suivant les différents ordres, d'après les dessins de Vignole. Nous représentons dans les deux planches suivantes un portique dorique, & un portique ionique, par lesquels on pourra juger de



ceux des autres ordres. Le dernier a été dessiné par M. de Chambray, d'après des édifices antiques de Rome, & il en parle comme du plus beau & du plus magnifique morceau de ce genre que l'on puisse voir. Nous l'avons choisi avec d'autant plus de raison, qu'il offre un bel ensemble de toutes les parties d'une ordonnance.

**ARCADE**, (*en Anatomie.*) *arcus*, *arcuatio*, se dit des parties qui ont la forme d'un arc.

**ARCADE ALVÉOLAIRE**, c'est le contour formé par toutes les alvéoles.

*Arcade des muscles de l'abdomen.* Sous le ligament inguinal passent l'extrémité du muscle iliaque & le tendon du psoas, fléchisseurs de la cuisse, & outre cela, les vaisseaux cruraux, artère, veine & nerf, avec la graisse & les membranes qui les accompagnent. L'espace qui donne passage à toutes ces parties, est ce que l'on nomme communément, l'*arcade des muscles du bas-ventre*; & c'est par-là que s'échappe aussi quelquefois une portion d'intestin ou d'épiploon, qui forme au bout de la cuisse une hernie, appelée *crurale*, assez ordinaire aux femmes, plus rare aux hommes.

*Arcade surcilière ou orbitaire.* On appelle ainsi l'avance sensible qu'on découvre à l'os coronal, & qui couvre en partie & défend le globe de l'œil. Elle est interrompue dans sa partie qui approche du nez, par une impression, en forme de poulie, qui donne passage au tendon d'un muscle de l'œil. *Dictionnaire raisonné d'Anatomie & de Physiologie.*

**ARCADE feinte**, est une fausse porte ou fenêtre cintrée, pratiquée dans un mur d'une certaine profondeur, pour répondre à une arcade percée, qui lui est opposée ou parallèle, ou seulement pour la décoration d'un mur. (*P*)

**ARCADE**, *en jardinage*, se dit d'une palissade formant une grande ouverture cintrée par le haut, qui peut être percée jusqu'en bas, ou arrêtée sur une banquette de charmille.

Les *arcades* se plantent de charmilles, d'ifs, d'ormilles, de tilleuls, & même de grands arbres rapprochés. Le terrain frais

& marécageux leur est absolument nécessaire, ou du moins une terre extrêmement forte.

On donne à ces *arcades*, pour juste proportion de leur hauteur, deux fois ou deux fois & demie leur largeur. Les tremaux auront trois ou quatre piés de large; au dessus on élève une corniche ou bande plate de deux ou trois piés de haut, taillée en chanfrain, & échappée de la même charmillle, avec des boules ou aigrettes faites en forme de vases sur chaque tremaux; s'il y a quelque corps saillant, tel qu'un socle, un claveau, ce ne doit être au plus que de deux ou trois pouces.

Il est nécessaire de tondre quatre fois l'année ces fortes de palissades, pour leur conserver plus exactement la forme contrainte où on les tient. (*K*)

**ARCADE**, c'est, dans les manufactures de soierie, une ficelle de la longueur de cinq piés pliée en deux, bouclée par le haut, ou du moins arrêtée par un nœud en boucle; c'est dans cette boucle qu'on passe la corde de rame: quant aux deux bouts, ils se rendent dans des planches percées qu'ils traversent, & servent à tenir les mailles de corps qui leur sont attachées; c'est par le moyen de l'*arcade* que le dessin est répété dans l'étoffe; elle se passe de deux façons, à *pointe* & à *aile* ou à *chemin*. L'*arcade* se passe à *pointe* pour les dessins à symétrie & à deux parties également semblables, placés l'une à droite & l'autre à gauche; elle est à *aile* ou à *chemin*, lorsque le dessin ne peut se partager en deux parties égales & symétriques sur sa longueur. Il faut observer que dans les dessins qui demandent des *arcades* à *pointe*, l'extrémité d'une fleur pouvant se trouver composée d'une seule corde qui tireroit les deux mailles jointes ensemble, elle formeroit un quarré ou une découpeure trop large, proportionnellement aux autres mailles qui sont séparées, & qui contiennent neuf à dix fils chacune. Pour éviter ce petit inconvénient, on a la précaution de ne mettre dans chacune des deux mailles qui se joignent à la *pointe*, que la moitié des fils dont les autres sont composées, afin que le volume des deux ne fasse que celui d'une; ce qui s'appelle en terme de l'art, *corrompre le course*. *Voyez VELOURS CISELÉ.*

**ARCADE**, en *passenterie*, est un morceau de fer plat, haut de trois à quatre lignes, allant en augmentant depuis les extrémités jusqu'au centre, où il a à-peu-près le tiers de largeur de plus, & où il est percé de trois trous ronds qui donnent passage aux guipures qui servent à la livrée du roi & autres qui portent comme celle-ci de parçilles guipures; les deux extrémités sont terminées en rond pour servir à l'usage que l'on expliquera en son lieu; ce morceau de fer est encore arrondi en demi-cercle sur le dedans, & au centre de cet arrondissement est attachée une autre petite pièce de fer, d'égale hauteur que le centre: cette pièce est percée en son milieu d'un seul trou dont on dira l'usage; les extrémités terminées en rond portent elles-mêmes deux petites éminences de fer rivées sur leurs faces; ces éminences rondes servent à entrer dans les deux trous du canon à grands bords, en élargissant un peu ladite *arcade*, qui obéit assez pour cet effet. Ce canon est percé dans toute sa longueur d'un trou rond, tant pour être propre à être mis dans la broche du rouet, que pour être chargé de trois brins de guipure dont on le remplit; ce trou sert encore à recevoir dans ses deux extrémités les petites éminences dont on a aussi parlé. Ces trois brins passent tous d'abord dans le seul trou de la petite pièce, ensuite chacun d'eux passe dans chacun des trois trous du devant. Voici à présent la manière de charger le canon appelé à *grands bords*: ce canon étant à la broche du rouet à faire de la trame, il faut tenir les trois brins de guipure les uns à côté des autres entre le pouce & le doigt *index* de la main gauche, pendant que la droite fait tourner le rouet; on conduit ainsi également cette guipure le long de ce canon, le plus uniment qu'il est possible, pour éviter les lâches qui nuiraient à l'emploi: voici à présent son usage; cette *arcade* sert comme la navette à introduire ce qu'elle contient, à travers la levée de la chaîne, & y arrêter par ce moyen les guipures qui forment différens entrelacemens, qui comme il a été dit en commençant, ornent la livrée du roi & autres: il faut toujours deux *arcades*, dont

l'une fait la répétition de l'autre, mais chacune de son côté.

**ARCADE**, en *passenterie*, est encore une espèce d'anneau de gros fil d'archal, qu'on a attaché au lieu & sur l'épaisseur du retour, en faisant entrer les deux bouts dans le bâton du retour. Voyez **RETOUR**.

**ARCADE**, en *ferrurerie*, est, dans les balcons ou rampes d'escalier, la partie qui forme un fer à cheval, & qui fait donner à ces rampes & balcons le nom de *rampes en arcade* ou *balcons en arcade*.

**ARCADES** (*Académie des*), s. m. *V. ARCAIDIENS*.

\* **ARCADIA** (L') ou **ARCADIE**, (*Géog.*) ville de la Morée proche le golfe de même nom, dans la province Belvédère. *Long. 39, 50; lat. 37, 27.*

\* **ARCADIE**, (*Géog. anc. & mod.*) province du Péloponèse qui avoit l'Argolide ou pays d'Argos au levant, l'Elide au couchant, l'Achaïe propre au septentrion, & la Mellinie au midi. Elle étoit divisée en *haute & basse Arcadie*. Tout ce pays est connu aujourd'hui sous le nom de *Τζαconie*.

\* **ARCADIE** ou **ARCHADIE**, ville autrefois assez renommée dans l'île de Crète ou de Candie. Le golfe d'Arcadie est le *Cy-parissus sinus* des ans.

\* **ARCAIDIENS**, s. m. plur. (*Hist. littér.*) nom d'une société de sçavans qui s'est formée à Rome en 1690, & dont le but est la conservation des lettres & la perfection de la poésie italienne. Le nom d'*arcadiens* leur vient de la forme de leur gouvernement, & de ce qu'en entrant dans cette académie, chacun prend le nom d'un berger de l'ancienne Arcadie. Ils s'élisent tous les quatre ans un président, qu'ils appellent le *gardien*, & ils lui donnent tous les ans douze nouveaux assesseurs: c'est ce tribunal qui décide de toutes les affaires de la société. Elle eut pour fondateurs quatorze sçavans, que la conformité de sentimens, de goût & d'étude, rassembloit chez la reine Christine de Suède, qu'ils se nommerent pour protectrice. Après sa mort, leurs loix, au nombre de dix, furent rédigées, en 1696, dans la langue & le style des douze tables, par M. Grævina; on les voit exposées sur deux beaux

morceaux de marbre dans le *Serbatolo*, salle qui sert d'archives à l'académie; elles font accompagnées des portraits des académiciens les plus célèbres, à la tête desquels on a mis le pape Clément XI, avec son nom pastoral, *Albano Melico*. La société a pour armes une flûte couronnée de pin & de laurier; elle est consacrée à Jésus-Christ naissant; & ses branches se font répandues sous différens noms dans les principales villes d'Italie: celles d'Aretio & de Macerata s'appellent *la Fortezza*; celles de Bologne, de Venise & de Ferrare, *l'Animosa*; celle de Siemie, la *Physica-critica*; celle de Pise, *l'Alphaja*; celle de Ravenne, dont tous les membres sont ecclésiastiques, la *Camaldulensis*, &c. Elles ont chacune leur *vice-gardien*; elles s'assemblent sept fois par an, ou dans un bois, ou dans un jardin, ou dans une prairie, comme il convient; les premières séances se tinrent sur le mont Palatin; elles se tiennent aujourd'hui dans le jardin du prince Salviati. Dans les six premières on fait la lecture des *arcadiens* de Rome. Les *arcadiennes* de cette ville font lire leurs ouvrages par des *arcadiens*. La septième est accordée à la lecture des *arcadiens* associés étrangers. Tout postulant doit être connu par ses talens, & avoir, comme disent les *arcadiens*, la noblesse de mérite ou celle d'extraction, & vingt-quatre ans accomplis. Le talent de la poésie est le seul qui puisse ouvrir la porte de l'académie à une dame. On est reçu, ou par l'*acclamation*, ou par l'*enrôlement*, ou par la *représentation*, ou par la *surrogation*, ou par la *destination*: l'*acclamation* est la réunion des suffrages, sans aucune délibération; elle est réservée aux cardinaux, aux princes & aux ambassadeurs; l'*enrôlement* est des dames & des étrangers: la *représentation*, des élèves de ces colleges où l'on instruit la noblesse: la *surrogation*, de tout homme de lettres qui remplace un académicien après sa mort: la *destination*, de quiconque a mérité d'obtenir un nom *arcadien*, avec l'engagement solennel de l'académie, de succéder à la première place vacante. Les *arcadiens* comptent par olympiades; ils les célèbrent tous les quatre ans par des jeux d'esprit. On écrit la vie

des *arcadiens*. Notre des Yvetaux auroit bien été digne de cette société; il faisoit passablement des vers; il s'étoit réduit, dans les dernières années de sa vie, à la condition de berger, & il mourut au son de la musette de sa bergere. L'académie auroit de la peine à citer quelque exemple d'une vie plus *arcadienne*, & d'une fin plus pastorale. Voyez ACADEMIE.

ARCADIUS & HONORIUS, (*Hist. Empire d'Orient.*) furent associés à l'empire par le testament de Théodose leur pere. Leur jeunesse fit craindre qu'ils ne fussent encore trop foibles pour soutenir le poids des affaires, & leur pere trop prévoyant leur nomma à chacun un tuteur pour les instruire dans l'art de gouverner. Le malheur des souverains est de donner leur confiance à leurs flatteurs. *Arcadius* fut mis sous la tutelle de Rufin, & *Honorius* sous celle de Stilicon. L'empire fut partagé pour éviter les haines qui naissent de la rivalité du pouvoir. Constantinople fut le siege où *Arcadius* établit sa domination, qui s'étendoit sur tous les peuples de l'orient: Rome sous *Honorius* redevint la capitale des nations de l'occident & du septentrion. Chacun, content de son partage, sembloit promettre à la terre un calme durable, si les tuteurs ambitieux se fussent renfermés dans les bornes de leur devoir. Rufin, que l'habitude de commander dégoûtoit de la vie privée où la majorité de son pupille alloit le condamner, crut devoir se rendre nécessaire en replongeant l'état dans la confusion. Les richesses qu'il avoit accumulées par ses exactions, lui servirent à préparer l'invasion d'Alaric, roi des Goths, dans l'Italie, & il eut l'adresse de lui persuader, qu'*Arcadius* intimidé par ses armes, abdiqueroit sans effusion de sang, un empire que ce tuteur parjure ambitionnoit pour lui. La conjuration fut découverte, & les soldats indignés lui trancherent la tête, qui fut envoyée à Constantinople, où elle fut exposée sur une des portes de cette capitale, pour prévenir la tentation de ceux qui auroient voulu lui ressembler.

Le gouvernement de l'Afrique qui étoit de la dépendance d'*Honorius*, étoit confié à Gildon qui voulut en envahir la souveraineté; mais ce gouverneur infidèle,

ayant trempé ses mains dans le sang de ses neveux, attirera sur lui les armes de leur pere Marcellus qui le vainquit & le fit étrangler. Marcellus fier de sa victoire, regarda l'Afrique comme son héritage; Honorius qui tailla son armée en pieces le traita en rebelle. Stilicon, beau-pere d'Honorius, eut l'ambition de placer son fils sur le trône, &, pour y réussir, il suscita des ennemis à son gendre jusqu'aux extrémités du nord. Les Sueses, les Vandales & les Allemands firent une irruption dans l'Italie avec une armée de deux cents mille hommes, sous la conduite de Radaguse. Ce chef de brigands, plus propre à piller qu'à combattre, fut vaincu & précipité dans une prison où il fut étranglé. Son armée se réunit & élut pour chef Alaric, qui, l'an 411, se rendit maître de Rome. Le perfide Stilicon ne jouit pas du fruit de son crime, sa trahison fut découverte, & il fut condamné à la mort avec son fils. Honorius fut dans la suite plus réservé à donner sa confiance. Son regne qui avoit été si orageux devint plus tranquille; il mourut à Rome, & laissa ses états à son fils Théodose. (T-n)

\* ARCAHON (*golfé d'*) ou d'ARCAS-SON, petit golfe de la mer de Gascogne, entre l'embouchure de la Garonne & celle de l'Adoure. Il y a dans le voisinage un cap de même nom.

ARCALU (PRINCIPAUTÉ D'), petit état des Tartares Monguls, sur la riviere d'Hoamko, où commence la grande muraille de la Chine, sous le 12<sup>e</sup> degré de longitude & le 42<sup>e</sup> de latitude septentrionale.

ARCAN, (*Géogr.*) ville d'Asie en Tartarie, sur les frontieres du Mawaralnahra. Elle est sur la riviere de Cassima. On la nomme aussi *Adercand*. (C. A.)

ARCANE, *f. m.* (*Chymie.*) On se sert ordinairement de ce mot pour désigner un remede secret, un remede dont la composition n'est pas connue; ce qui rend ce remede mystérieux & plus estimable pour le vulgaire, ou pour ceux qui pechent par l'éducation ou par l'esprit. On diroit que ces personnes veulent être trompées, & se plaisent à être les dupes de ces fanfanois en médecine, qu'on nomme *charlatans*.

Les hommes, agités par leurs passions; détruisent la santé dont ils jouissent; &, aveuglés par de dangereux préjugés, ils s'en imposent encore sur les moyens de recouvrer cette santé précieuse, lorsqu'ils l'ont perdue. Ils blâment injustement la médecine, comme une science extraordinairement obscure; cependant en ont-ils besoin, ils n'ont pas recours à ceux qui, par leur étude & leur application continuelle, pourroient en avoir dissipé les prétendus ténèbres; &, dans leurs maladies, ils s'en rapportent à des ignorans.

Tout le monde est médecin, c'est-à-dire, tous les hommes jugent sur la médecine décifivement, comme s'ils étoient certains de ce qu'ils disent; & en même temps, ils prétendent que les médecins ne peuvent qu'y conjecturer.

On ne doit avancer que la médecine est conjecturable, que parce qu'on peut dire que toutes les connoissances humaines le sont; mais si l'on veut examiner sincèrement la chose, & juger sans préjugé, on trouvera la médecine plus certaine que la plupart des autres sciences.

En effet, si une science doit passer pour certaine, lorsqu'on en voit les regles plus constamment suivies, les médecins sont plus en droit de réclamer ce témoignage en leur faveur, que les autres savans. Quel contraste de maximes dans l'éloquence, la politique & la philosophie! Socrate a fait oublier Pythagore; la doctrine de Socrate a de même été changée par Platon son élève; Aristote, formé dans l'école de Platon, semble n'avoir écrit que pour le contredire.

Et pour se rapprocher de nos jours, nos peres ont vu Descartes fonder son empire sur les ruines de l'ancienne Philosophie: ses succès ont été si éclatans, qu'il sembloit avoir fait disparaître devant lui tous les philosophes; & cependant moins d'un siecle a suffi pour changer presque toute sa doctrine: celle de Newton y a succédé, & plusieurs philosophes censurent aujourd'hui celle-ci.

Au milieu des ruines des écoles de Pythagore, de Socrate, de Platon, d'Aristote, de Descartes & de Newton, Hippocrate, qui vivoit avant Platon, se soutient, &

jouit à présent de la même estime que ses contemporains lui ont accordée ; sa doctrine subsiste, au lieu que celles des autres savans ses contemporains sont oubliées ou décriées.

Cependant Hippocrate n'étoit pas un plus grand homme que Socrate ou que Platon. Si la doctrine de ce médecin a été plus durable que celle de ces savans, c'est que la médecine dont Hippocrate a traité, a quelque chose de plus constant que n'ont les sciences que ces grands philosophes cultivoient.

Cette foule d'opinions littéraires ou philosophiques, qui, tour-à-tour, ont amaté le monde, est ensevelie depuis long-temps ; & l'art qui a pour objet la santé des hommes, est encore aujourd'hui à-peu-près le même qu'il étoit du temps d'Hippocrate, malgré l'immense intervalle des temps, malgré les changemens nécessaires qu'ont introduit en médecine la variété des climats, la différence des mœurs, les maladies inouïes aux siècles passés. Toutes les découvertes faites par Galien, par Avicenne, par Rasis, par Fernel & par Boerhaave, n'ont servi qu'à confirmer les anciennes.

Pour juger la philosophie, on ouvre les ouvrages des premiers philosophes. S'agit-il de la médecine, on laisse-là Hippocrate & Boerhaave, & l'on va chercher des armes contre elle dans les livres & la conduite des gens qui n'ont que le nom de *médecin* ; on lui objecte toutes les rêveries des alchimistes, entre lesquelles les *arcanes* ne sont pas oubliés.

Il est du devoir d'un citoyen de faire tous ses efforts pour arracher les hommes à une prévention qui expose souvent leur vie, tant en les écartant des vrais secours que la science & le travail pourroient leur donner, qu'en les jetant entre les mains des prétendus possesseurs de secrets, qui achevent de leur ôter ce qui leur reste de santé. Combien d'hommes ont été dans tous les temps, & sont encore tous les jours les victimes de cette conduite ! C'est pourquoi les magistrats attentifs à la conservation de la vie des citoyens, se sont toujours fait le plus essentiel devoir de leurs charges de protéger la médecine, & ont donné une attention particulière à cette

partie du gouvernement ; sur-tout en réprimant l'impudence de ces imposteurs qui, pour tenter & exciter la confiance du peuple qu'ils trompent, ont des secrets pour tout, & promettent toujours de guérir.

Paracelse dit qu'on entend par ce terme, une substance incorporelle, immortelle, fort au dessus des connoissances des hommes & de leur intelligence ; mais il n'entend cette incorporeté que relativement, & par comparaison avec nos corps ; & il ajoute que les *arcanes* sont d'une excellence fort au dessus de la matière dont nos corps sont composés ; qu'ils diffèrent comme le blanc du noir ; & que la propriété essentielle de ces *arcanes* est de changer, altérer, restaurer & conserver nos corps. L'*arcane* est proprement la substance qui renferme toute la vertu des corps dont elle est tirée. Le même Paracelse distingue deux sortes d'*arcanes*, l'un qu'il appelle *perpétuel*, le second *pour la perpétuité*. Il subdivise ensuite ces deux en quatre, qui sont, la première matière, le mercure de vie, la pierre des philosophes, & la teinture.

Les propriétés du premier *arcane* ou de la première matière, sont de rajeunir l'homme qui en fait usage, & de lui donner une vie nouvelle, comme celle qui arrive aux végétaux qui se dépouillent de leurs feuilles tous les ans, & se renouvellent l'année d'après.

La pierre des philosophes agit sur nos corps comme le feu sur la peau de la salamandre ; elle en nettoie les taches, les purifie & les renouvelle, en consumant toutes leurs impuretés, & en y introduisant de nouvelles forces, & un baume plein de vigueur, qui fortifie la nature humaine.

Le mercure de vie fait à-peu-près le même effet ; en renouvelant la nature ; il fait tomber les cheveux, les ongles, la peau, & en fait revenir d'autres à la place.

Le célèbre M. Hales, dans ses dernières années, avoit aussi donné dans une pareille folie ; il crut avoir trouvé un pareil *arcane* dans une espèce d'esprit de melisse.

La teinture montre ses effets à la ma-

niere de *Rebis*, qui transmue l'argent & les autres métaux en or. Elle agit de même sur le corps humain; elle le teint, le purge de tout ce qui peut le corrompre, & lui donne une pureté & une excellence au dessus de tout ce qu'on peut imaginer. Elle fortifie les organes, & augmente tellement le principe de vie, qu'elle en prolonge la durée fort au delà des bornes ordinaires.

*Arcane*, se prend aussi pour toutes sortes de teintures, tant métalliques que végétales ou animales. Paracelse Pa employé plusieurs fois dans ce sens-là.

*Arcane*, par les mêmes philosophes, doit s'entendre de l'eau mercurielle épaissie, ou du mercure animé par la réunion du soufre philosophique. (+)

ARCANE-CORALLIN, (*Chym. méd.*) c'est le précipité rouge adouci par l'esprit-de-vin. *Arcane* veut dire *secret*; & *corallin* veut dire ici, *de couleur de corail*. En disant *arcane-corallin*, on dit une composition ou un remède secret qui est rouge comme du corail. Paracelse a quelquefois nommé l'arcane corallin, *diaceta teston*.

Pour faire l'*arcane-corallin*, il faut commencer par faire le précipité rouge, & pour faire le précipité rouge, on met dans un matras ou dans une phiole de verre, parties égales de mercure & d'esprit-de-nitre. Lorsque la dissolution est faite, on la met dans une petite cornue, que l'on place dans du sable sur le feu; on ajoute un récipient à cette cornue, & on en lute les jointures.

Ensuite on distille jusqu'à séc, & on renverse dans la cornue ce qui a distillé dans le récipient. On fait redistiller, & l'on remet dans la cornue ce qui est passé dans le récipient. On réitère ainsi cette opération jusqu'à cinq fois; on a par ce moyen un beau précipité rouge qui est en feuillets, comme du talc. Il faut à la dernière distillation augmenter le feu jusqu'à faire rougir la cornue.

Il y en a qui, au lieu de faire le précipité rouge par la distillation, comme l'on vient de le dire, le font par évaporation: ils mettent dans une phiole ou dans un matras à cou court, partie égale de mercure & d'esprit-de-nitre; ensuite ils mettent le vaisseau sur le sable à une chaleur douce. Lorsque la dissolution du mercure

est achevée, ils augmentent doucement le feu, pour dissiper ce qui reste d'esprit-de-nitre & toute l'humidité; ce qui donne un précipité blanc, qui devient jaune en augmentant le feu dessous. Ensuite, on met ce précipité dans un creuset, qu'on place au milieu des charbons ardents: le précipité devient rouge par la force du feu, cependant il n'est jamais aussi rouge que celui dont on a donné auparavant la préparation; & lorsque pour tâcher de le rendre aussi rouge on emploie plus de feu, il devient moins fort, parce que le feu dissipe de l'acide; & même on rétablit par-là en mercure coulant, une partie du précipité. On trouve des globules de mercure au couvercle du creuset.

Le précipité rouge, fait par la distillation, est d'autant plus fort qu'il devient plus rouge, parce qu'il ne devient plus rouge que par la cohobation qui y concentre plus d'acide.

Il y a des fripons qui vendent du minium pour du précipité rouge. Un des moyens de distinguer l'un de l'autre, c'est de verser dessus de l'esprit-de-nitre; mais le plus sûr moyen d'éprouver le précipité, c'est d'en mêler trois parties avec deux de tartre crud, & une de salpêtre, qu'on fond ensemble dans un creuset. Si c'est du minium, ou s'il y en a avec le précipité, on trouve après cette opération du plomb dans le fond du creuset. Voyez PRÉCIPITÉ.

On ne doit point employer intérieurement le précipité rouge, qu'on n'en ait fait l'*arcane corallin*.

Cette opération se fait en versant l'esprit-de-vin sur le précipité rouge, fait par la cohobation, jusqu'à ce qu'il en soit couvert. Il faut employer un esprit-de-vin bien rectifié, & y mettre le feu; ensuite on fait sécher, & on réitère quatre fois; & même, selon quelques chymistes, on y brûle aussi de l'esprit-de-vin jusqu'à sept fois.

L'*arcane-corallin* est par ce moyen fort différent du précipité rouge; l'esprit-de-vin y apporte un grand changement. Il y a autant de différence entre l'*arcane corallin* & le précipité rouge, qu'il y en a entre l'esprit-de-nitre, qui est une eau-forte, & l'esprit-de-nitre dulcifié, qui est une liqueur agréable.

On fait peu d'usage de l'*arcane-corallin*, cependant il est fort efficace en médecine, & il seroit bon de s'en servir dans des cas de maladies opiniâtres, qui résistent aux remèdes contraires.

Il est très-bon de simplifier la pratique de la médecine, c'est-à-dire, il est à propos de ne pas donner plus de remèdes qu'il n'est nécessaire, & il faut les donner les plus faciles & les plus simples qu'il est possible. Mais il est des maladies qui exigent plus de remèdes, & des remèdes plus forts, sans lesquels ces maladies restent incurables; & ce que fait un médecin qui a traité par les remèdes simples & ordinaires, ne sert souvent que de préparation pour un remède plus efficace; le malade ennuyé de ne pas guérir, reçoit quelquefois ce remède d'un charlatan qui le donne sans connoissance, au lieu que le médecin pourroit le donner méthodiquement. Si le médecin se conduisoit ainsi, il ne seroit que suivre le conseil d'Hippocrate, qui dit: *melius est anceps adhibere remedium, quam nullum.*

On peut regarder l'*arcane-corallin*, comme un des plus grands fondans des humeurs froides ou véroliques, qui sont des tumeurs ou des ulcères cancéreux. Il produit aussi de bons effets dans certaines hydropisies, & dans de vieilles maladies de la peau, comme sont certaines dartres.

L'*arcane-corallin* est un bon remède pour les vieilles véroles, dont le dépôt est dans les parties solides du corps, comme dans les os. Il ne réussit pas si bien pour les véroles qui ne sont sensibles que dans les humeurs, sur-tout si elles sont nouvelles; pour celles-là le mercure crud pris en friction ou autrement, vaut mieux.

On fait prendre l'*arcane-corallin* ou comme évacuant, ou comme purifiant. Lorsqu'on le donne comme évacuant, on le fait prendre à la dose de trois grains; aux personnes délicates on n'en donne qu'un grain, & aux personnes robustes on en fait prendre jusqu'à cinq; & même dans des cas extraordinaires, jusqu'à six grains tout d'un coup: il purge par-bas, & quelquefois par le vomissement.

Lorsqu'on veut fondre les humeurs & les purifier, on en fait prendre matin &

soir une prise d'un demi-grain ou d'un grain.

Pour purifier & vider en même temps les humeurs, M. Malouin en fait prendre trois prises le matin à une heure de distance l'une de l'autre, d'un demi-grain ou d'un grain de chaque prise.

On prend une tasse d'eau tiède ou de tisane une demi-heure après chaque prise; & un bouillon une heure après la dernière prise.

On peut aussi se servir extérieurement de l'*arcane-corallin*; on l'allie avec de la pommade ou avec du cérat de Galien, pour en frotter de vieilles dartres après avoir purgé suffisamment.

**ARCANE DE TARTRE, (Chym. méd.)** c'est une matière saline composée de l'acide du vinaigre & de l'alkali du tartre. Elle se fait lorsqu'on précipite le soufre doré d'antimoine avec le vinaigre; on fait évaporer la liqueur où s'est faite cette précipitation, on en tire l'*arcane du tartre*, qui est une espèce de terre ou de tartre folié. (M)

\* **ARCANE, (Géogr. anc. & mod.)** petite ville de la Turquie Asiatique dans la Natolie propre, sur la côte de la mer noire, entre la ville de Sériape ou Sinape, & le cap Pisello. Quelques géographes prétendent que c'est l'*Abonitrichos* des anciens. Voyez CRAIE.

\* **ARCANEE, f. f.** nom qu'on donne à une craie rouge minérale, qui sert dans plusieurs professions à tracer des lignes sur le bois, la pierre, &c.

\* **ARCANI, (Géogr. anc. & mod.)** ville de Mingrelie, à l'embouchure de la rivière du même nom. On croit que c'est l'ancienne *Apzarum, Apzarus, Apfarrus*, &c. de la Colchide.

**ARCANUM DUPLICATUM, (Chym. méd.)** comme qui dirait double *arcane*, c'est-à-dire un remède secret composé de deux, savoir de l'acide vitriolique & de la base alkaline du nitre, ce qui fait un sel moyen qu'on nomme *sel de duobus*. Voyez SEL DE DUOBUS. (M)

**ARCANUM JOVIS, (Chymie méd.)** est un amalgame fait de parties égales d'étain & de mercure pulvérisé & digéré avec du bon esprit-de-nitre. Après en avoir tiré de

l'esprit dans une retorte, on laisse sécher la masse; & l'ayant pulvérisée de nouveau, on la digere avec de l'esprit-de-vin, jusqu'à ce que la poudre devienne insipide. (M)

\* Cet *arcane* est fort vané dans la pharmacopée de Bath: on le donne là comme un puissant sudorifique, & l'on fixe sa dose entre trois & huit grains. Mais l'usage intérieur de toutes les préparations d'étain est dangereux.

\* **ARCAS**, (*Géogr. anc. & mod.*) petit bourg d'Espagne dans la Castille: c'est l'*Arcabrica* des anciens.

**ARCASSE**, f. f. *terme de Marine*, par lequel on entend toute la partie extérieure de la poupe d'un navire, qui dans les vaisseaux de guerre est assez ornée. Il faut que toutes les pièces qui composent l'*arcasse*, soient bien liées les unes avec les autres, pour s'opposer aux coups de mer qui quelquefois enfoncent cette *arcasse*.

Sa hauteur est déterminée par l'étambord & le trépot, & sa largeur par la liste de hourdi ou grande barre d'*arcasse*. Voyez **ÉTAMBORD**, **TRÉPOT**, **LISSE DE HOURDI**. Voyez aux figures de la *Marine*, Pl. V. la fig. 2, qui représente l'*arcasse* ou la poupe d'un vaisseau, avec les noms des principales pièces qui la composent.

**ARCASSE**, f. f. *en Marine*, est aussi le corps de la poulie qui renferme le rouet. (Z)

\* **ARCE**, (*Géogr. anc.*) ville de Phénicie.

\* **ARCEE**, (*Géogr.*) Voyez **PETRA**.

**ARCEAU**, f. m. *en Architecture*, est la courbure du cintre parfait d'une voûte, d'une croisée ou d'une porte; laquelle courbure ne comprend qu'une partie du demi-cercle, un quart de cercle au plus, &c au dessous. Voyez **CROISÉE BOMBÉE**, & **VOÛTE BOMBÉE**.

On appelle aussi de ce nom des ornemens de sculpture en manière de tresse. (P)

**ARCEAU**, sur les rivières, c'est la voûte ou la petite arche d'un ponceau.

**ARCEAU**, en *Chirurgie*, demi-caisse de tambour, dont on fait un logement à la jambe ou au pied dans les fractures ou autres maladies, afin que le membre soit à l'abri de la pesanteur du drap & des couvertures du lit. Voyez Pl. X. de *Chirurgie*, fig. 2.

**ARCEGOVINA**, (*Géogr.*) province de

la Dalmatie, entre le pays des Dulcignotes au sud-est, la république de Raguse au nord-ouest, une partie de la Bosnie au nord-ouest, & la mer Adriatique au sud-ouest. Ses villes principales sont Risano, Castell-Novo, Cataro & Budoa, toutes places fortes; la rivière de Moraccia la traverse du nord-ouest au sud-ouest. Le pays est rempli de montagnes, & cependant très-fertile. Cette province eut autrefois ses ducs souverains, que l'on appelloit *ducs de Saba*; les Vénitiens en possèdent la plus grande partie, le reste appartient aux Turcs. (C. A.)

**ARCHAGETES**, Voyez **SPARTE**.

**ARCHAÏSME**, (*Littérature.*) est une imitation de la manière de parler des anciens, soit que l'on en revivifie quelques termes qui ne sont plus usités, soit que l'on fasse usage de quelques tours qui leur étoient familiers, & qu'on a depuis abandonnés. Ce mot vient du grec *αρχαϊσμος*, ancien, duquel, en ajoutant la terminaison *ισμος*, qui est le symbole de l'imitation, on a fait *ισμος*, qui veut dire *antiquorum imitatio*, imitation des anciens. *αρχαϊσμος*.

Les pièces de J. B. Rousseau, en style marotique, sont pleines d'*archaïsmes*. Naudé, parisien, a écrit plusieurs ouvrages dans le style de Montraigne, quoiqu'il soit venu long-temps après ce philosophe; on ignore ce qui l'engagea à préférer ce vieux langage, qu'on ne permet guère que dans la poésie familière: c'est même un mauvais genre qu'on ne doit pas employer, quand on veut se faire lire de tout le monde. Si l'on présentait à un françois, qui prétend posséder sa langue, la lettre du comte Hamilton à J. B. Rousseau, il lui faudroit un dictionnaire archaïque pour bien entendre toutes les expressions que le poète emploie. Voici le commencement, ou, si l'on veut, l'adresse de cette épître:

*A gentil Clerc qui se clame Roussel,  
Ores chantant ès marches de Solure,  
Ou, de Cantons Parpaillots n'ayant cure,  
Prêtres de Dieu baissent encore Missel,  
De l'Évangile en parfnant lecture;  
Illec qui va dans moult noble lecture  
(Digne trop plus de loz sempiternel),  
Mettant planté & cet antique sel*



Qu'en Virelais mettoit parfois Voiture,  
A cil Rouffel maritime, ainçois obscure  
Mande salut dans ce chéif charlet. (+)

ARCHANGE, f. m. (*Théol.*) substance intellectuelle ou ange du second ordre de la hiérarchie céleste. Voyez ANGE & HIÉRARCHIE. On appelle ces esprits *archanges*, parce qu'ils sont au dessus des anges du dernier ordre; du grec ἀρχὴ *principauté*, & ἀγγελος, *ange*. Saint Michel est considéré comme le prince des anges, & on l'appelle ordinairement l'*archange* S. Michel. (G)

\* ARCHANGEL, (*Géog.*) ville de la Russie septentrionale, capitale de la province de Dowina, sur la Dowina. *Long.* 57, 20; *lat.* 54, 26.

Le commerce d'*Archangel* comprend celui d'une partie de la Moscovie. Les Anglois & les Hollandois s'en sont presque entièrement emparés. Cependant les François, les Suédois, les Danois, & ceux de Hambourg & de Brene, ont des correspondans à *Archangel*.

La foire s'ouvre le 20 Août & dure dix jours: mais le commerce peut commencer une quinzaine plutôt. Il se fait ou en échange, & c'est le plus ordinaire, ou partie en échange & partie au comptant, ou tout au comptant. Il faut y envoyer de France les vins de Bordeaux & d'Anjou; des toiles, des futaines, des draps, des lainages, des rubans, des chapeaux, quelques riches étoffes, des bagues, des bijoux, des ustensiles de ménage, des outils d'artisans, du papier, des épices, &c. on en tire des pelletteries, des cuirs, des cires, des martes, &c.

ARCHE, en *Architecture*, est l'espace qui est entre les deux piles d'un pont, & fermé par le haut d'une partie de cercle. On appelle *maîtresse arche* celle qui est au milieu d'un pont, parce qu'elle est plus large & plus haute que les autres pour la facilité de la navigation, & aussi pour élever le milieu du pont, & former une pente à chaque bout pour l'écoulement des eaux de pluie sur le pavé. Les *arches* reçoivent différentes expressions, par rapport à la forme du cercle ou de l'arc qui les ferme par le haut. Voyez ARC.

Arche d'assemblage, est un cintre de charpente bombé & tracé d'une portion de cercle pour faire un pont d'une seule arche, comme il s'en voit dans *Palladio*, & comme il avoit été proposé d'en faire un à Seve près Paris, par M. Perault. Voyez M. Blondel, *cours d'Architecture*, part. V. liv. I. &c. (P)

ARCHE EXTRADOSSÉE, est celle dont les vouffoirs sont égaux en longueur, parallèles à leurs doucles, & qui ne font aucune liaison entr'eux, ni avec les assises des reins. Voyez celle de *Notre-Dame*.

ARCHE, f. f. en *Marine*, c'est la boîte de menuiserie qui couvre la pompe, pour qu'elle ne soit point endommagée. On se sert aussi pour le même effet des cordes dont la pompe est surliée. (Z)

ARCHE, f. f. en *Verrerie*, c'est une partie du four. Il y en a six, quatre grandes & deux petites; elles sont faites de brique, & forment l'extérieur du four, à l'intérieur duquel elles communiquent chacune par une lunette d'environ un pié de diamètre. C'est dans ces arches que l'on met recuire les matières propres à faire le verre, avant que de les mettre dans les pots; elles servent aussi à attremper les pots, avant que de passer pour la première fois dans l'intérieur du four. Les arches sont chauffées par la chaleur du four qui s'y porte par les lunettes. Voyez FOUR, LUNETTES, & ATTREMPER.

ARCHE D'ALLIANCE, (*Théol.*) dans l'Écriture-sainte signifie une sorte de coffre, dans lequel étoient renfermées les deux tables de pierre sur lesquelles étoient gravés les dix commandemens de la loi donnée à Moïse sur le mont Sinaï, ainsi que l'avoit ordonné Dieu lui-même. *Exod.* c. xxx. vers. 26.

Cette arche étoit en singulière vénération parmi les Hébreux, qui l'avoient placée dans la partie la plus sainte du tabernacle. On la portoit dans les expéditions militaires, comme un gage sensible de la protection divine: mais Dieu irrité contre son peuple, permit qu'elle fut prise par les Philistins, au pouvoir desquels elle demoura sept mois. Les fléaux dont à leur tour les Philistins furent frappés, les obligèrent de restituer l'arche aux Israélites,

qui la déposèrent à Cariathiarim dans la maison d'un lévite nommé *Abinadab*, chez lequel elle demeura encore soixante & dix ans, suivant *Ussérius* & les plus habiles chronologistes. *David* fit transporter l'*arche* avec beaucoup de solennité à Jérusalem, & la plaça sous un tabernacle qu'il avoit fait construire; & enfin *Salomon* la fit mettre dans le temple. Quoique l'Écriture semble dire en plusieurs endroits, qu'il n'y avoit dans l'*arche* que les deux tables de pierre, elle marque expressément ailleurs, qu'elle renfermoit une urne pleine de la manne qu'avoient mangé les Israélites dans le désert, & la verge ou baguette d'*Aaron* qui avoit fleuri. *Hebr. ix. vers. 4.*

On peut voir dans l'Écriture la description de l'*arche*. Voici celle qu'en donne *Joséph*. L'*arche*, dit-il, avoit cinq palmes de longueur, trois de largeur, & autant de hauteur. Le bois de l'un & de l'autre côté étoit revêtu de lames d'or, & attaché avec des clous dorés; à quoi il faut ajouter qu'elle avoit à ses deux plus longs côtés de gros anneaux d'or qui traversoient le bois, dans lesquels on mettoit de gros bâtons dorés pour la porter selon le besoin, ce que faisoient les sacrificateurs (& les lévites). La couverture de l'*arche* s'appelloit le *propitiatoire*, sur lequel étoient placées deux figures appelées *chérubins*, selon la forme qu'en avoit prescrit *Moyse*, qui les avoit vus devant le trône de Dieu. *Voy. CHÉRUBIN*. Quelques critiques prennent ce mot *chéubé*, כְּרֻבִים, pour une translation de celui-*רבוב*, *réchub*, qui signifie *chariot*, & prétendent que par les *chérubins* qui étoient placés sur l'*arche d'alliance*, on doit entendre que l'*arche* étoit comme une sorte de char sur lequel on supposoit que Dieu étoit assis. *Voyez PROPITIATOIRE & CHÉRUBIN*.

Les Juifs modernes ont une espèce d'*arche* dans leurs synagogues, c'est un coffre ou une armoire dans laquelle ils mettent leurs livres sacrés, & qu'ils regardent comme une figure de l'*arche d'alliance* construite sur les dessins de *Moyse*. Ils la nomment *aron*. Les Juifs, dit *Léon* de Modene, dans le détail qu'il a donné des coutumes & des cérémonies de ceux de

sa nation, ont au côté oriental de leurs synagogues, une armoire qui représente l'*arche d'alliance*, dans laquelle ils conservent le Pentateuque écrit sur du vélin avec une encre particulière. Cet usage n'est pas nouveau, puisque *Tertullien* appelle cette *arche*, *armarium Judaicum*; d'où est venue cette façon de parler, être dans l'*armoire de la synagogue*, pour dire être au nombre des écrits canoniques. *Voyez CANONIQUE & APOCRYPHE*.

Quant à l'*arche d'alliance* qui étoit dans le temple, on lit dans le second livre des *Machabées*, chap. ij. que peu de temps avant la prise de Jérusalem, *Jerémie* ayant fait cacher le feu sacré, l'autel des parfums, & l'*arche*, dans un souterrain, par les prêtres & les lévites, les en retira après le départ des Chaldéens, & les fit porter à sa suite jusqu'au-delà du Jourdain, à la montagne de *Nebo*, fameuse par la mort & par la sépulture de *Moyse*; & qu'ayant fait retirer tous ceux qui l'accompagnoient, Dieu lui découvrit une caverne profonde, où il plaça l'*arche* & l'autel des parfums, & en ferma si bien l'entrée, que sans une révélation particulière, il n'étoit pas possible de la connoître: que ses compagnons s'en étant approchés dans ce dessein, le prophète leur déclara que l'autel & l'*arche* demeureroient en dépôt dans cette caverne inconnue, jusqu'à ce qu'il plût au Seigneur de rassembler son peuple de tous les pays où ils étoient dispersés: qu'alors il leur rendroit l'un & l'autre avec une grande magnificence, & qu'on verroit alors se renouveler les merveilles opérées du temps de *Moyse* & de *Salomon*. Cet oracle n'étant point encore accompli, les interpretes pensent qu'il ne le sera qu'à l'entière réunion des Juifs, qui doit précéder le jugement dernier. *Voyez SINAI (MONT.) (G)*

*ARCHE DE NOË* signifie, selon le langage de l'Écriture, une sorte de bateau ou de vaste bâtiment flottant, qui fut construit par *Noé*, afin de préserver du déluge les diverses espèces d'animaux que Dieu avoit ordonné à ce patriarche d'y faire entrer. *Voyez DÉLUGE*.

Les Naturalistes & les critiques ont fait diverses recherches, & imaginé différents systèmes sur l'*arche de Noé*, sur la forme,

sa grandeur, sa capacité, sur les matériaux employés à sa construction, sur le temps qu'il a fallu pour la bâtir, & sur le lieu où elle s'arrêta quand les eaux du déluge se retirèrent. Nous parcourrons tous ces points avec l'érendue que comportent les bornes de cet ouvrage.

10. On croit que Noé employa cent ans à bâtir l'Arche; savoir, depuis l'an du monde 1555 jusqu'en 1656 qu'arriva le déluge. C'est l'opinion d'Origene, *lib. IV. contra Cels.* de S. Augustin, *de civit. Dei, lib. XV. cap. xxvij.* & cont. *Fufl. lib. XII. cap. xiiij.* & dans les *quest. 5 & 25 sur la Genese*; & de Rupert, *lib. IV. sur la Genese, chap. xxij.* en quoi ils ont été suivis par Salien, Sponde, le Pelletier, &c. D'autres interpretes prolongent ce terme jusqu'à six vingts ans. Berose assure que Noé ne commença à bâtir l'Arche que 78 ans avant le déluge: Thanchuma n'en compte que cinquante-deux; & les Mahométans ne donnent à ce patriarche que deux ans pour la construire. Il est certain d'un côté par le texte de la Genese, que le déluge arriva l'an six cent de Noé; & d'un autre, que Noé étoit âgé de cinq cents ans, lorsqu'il eut Sem, Cham & Japhet; d'où il s'ensuit que l'opinion de Berose paroît la plus probable; car selon le P. Fournier dans son *Hydrographie*, qui suit en cela le sentiment des peres, Noé fut aidé dans son ouvrage par ses trois fils; & le même auteur ajoute que ces quatre personnes suffirent pour le finir; ce qu'il prouve par l'exemple d'Archias le Corinthien, qui, avec le secours de trois cents ouvriers, construisit en un an le grand vaisseau d'Hieron roi de Syracuse. Quand on supposeroit l'Arche beaucoup plus grande, & bâtie en 78 ans, il faudroit faire attention aux forces des hommes des premiers temps, qu'on a toujours regardés comme de beaucoup supérieures à celles des hommes qui vivoient long-temps après. Par ces considérations, on peut répondre aux objections de ceux qui prétendent que l'ainé des enfans de Noé ne naquit qu'environ dans le temps où l'Arche fut commencée, & que le plus jeune ne vint au monde qu'après que l'ouvrage eut été mis en train, en sorte qu'il se passa un temps con-

siderable avant qu'ils fussent en état de rendre service à leur pere. On détruit également ce que d'autres objectent, qu'il est impossible que trois ou quatre hommes aient pu suffire à construire un bâtiment où il falloit employer une prodigieuse quantité d'arbres, qui demandoient un nombre infini d'ouvriers pour les exploiter.

20. Le bois qui servit à bâtir l'Arche, est appelé dans l'Ecriture *קָדָשׁ* 1772, & ce *gopher*, bois de *gopher*, que les Septante traduisent par, *ξύλον τετραγωνον* bois *quarré*: Onkelos, Jonathan & quelques autres ont estimé que ce bois étoit le cedre. S. Jérôme, dans la vulgate, emploie le mot *ligna levigata*, bois taillé ou poli; & ailleurs *ligna bituminata*, bois enduit de bitume ou goudronné. Kimki dit que c'étoit du bois propre à aller sur l'eau: Vatable l'entend d'un bois léger, qui demeure dans l'eau sans se corrompre, ce qui n'explique pas de quelle espece étoit ce bois. Junius, Tremellius & Buxtorf prétendent que c'étoit une espece de cedre, appelé par les Grecs *κεσσελαριον*. M. Pelletier de Rouen panche pour cette opinion, & en donne pour raison l'incorruptibilité de ce bois, & la grande quantité de son espece en Asie; puisque selon Herodote & Aristophane, les rois d'Egypte & de Syrie employoient le cedre, au lieu de sapin, à la construction de leurs flottes; & que c'est une tradition reçue dans tout l'Orient, que l'Arche s'est conservée toute entiere jusqu'à présent sur le mont Ararath. Bochar au contraire soutient que *gopher* signifie le *cyprès*, parce que dans l'Arménie & dans l'Assyrie, où l'on suppose avec raison que l'Arche fut construite, il n'y a que le cyprès propre à faire un long vaisseau tel qu'étoit l'Arche, ce qu'on prouve par l'autorité d'Arrien, *liv. VII* & de Strabon, *liv. XVI*, qui racontent qu'Alexandre étant dans la Babylonie, & voulant faire construire une flotte, fut obligé de faire venir des cyprès d'Assyrie. Ce dernier sentiment paroît d'autant plus fondé, qu'il n'est pas vraisemblable que Noé, avec l'aide de ses seuls enfans, & le peu de temps qu'il eut pour bâtir un vaisseau aussi vaste, dût encore tirer de loin les bois de construc-

tion. Enfin, quelques auteurs croient que l'Hebreu *gopher* signifie en général des bois gras & résineux, comme le pin, le sapin, le térébinthe. Les Mahométans disent que c'étoit le sag ou le platane des Indes, que Dieu indiqua à Noé, qui le planta de sa main, & le vit croître si prodigieusement en vingt ans, qu'il en tira toute la charpente & les autres bois nécessaires à la construction de l'arche.

3°. Ce bâtiment, selon Moysé, avoit trois cents coudées de longueur, cinquante de largeur & trente de hauteur, ce qui paroît d'abord insuffisant pour contenir toutes les choses dont l'arche a dû nécessairement être remplie; & c'est cette proportion inégale qui a fait révoquer en doute à quelques-uns l'autorité de cette relation de Moysé. Celse, entr'autres, s'en est moqué, & l'a nommée *κισσῶν ἀλλοκρίον*, l'arche d'absurdité. Pour résoudre cette difficulté, les SS. Peres & les critiques modernes se sont efforcés de déterminer l'espace de coudées dont Moysé a voulu parler. Origene, S. Augustin & d'autres, ont pensé que par ces coudées il falloit entendre les coudées géométriques des Egyptiens, qui contenoient, selon eux, six coudées vulgaires ou neuf piés. Mais où trouve-t-on que ces coudées géométriques des Egyptiens fussent en usage parmi les Hébreux? D'ailleurs, dans cette supposition, l'arche auroit eu 2700 piés de longueur; ce qui, joint aux autres dimensions, lui eût donné une capacité énorme & tout-à-fait superflue, tant pour les especes d'animaux qui devoient y être renfermés, que pour les provisions destinées à leur nourriture. D'autres disent que les hommes étant plus grands dans le premier âge qu'ils ne sont maintenant, la coudée qui est une mesure humaine, devoit être proportionnellement plus grande; mais cette raison est foible; car les animaux devoient être aussi plus grands & occuper plus de place. D'autres enfin supposent que Moysé parle de la coudée sacrée, qui étoit de la largeur de la main plus grande que la coudée ordinaire, opinion qui n'est pas encore solidement appuyée; car il ne paroît pas qu'on ait jamais employé cette mesure, si ce n'est

dans les édifices sacrés, comme le temple & le tabernacle. Cette difficulté a été mieux résolue par Buteo & par Kircher, qui, en supposant la coudée de la longueur d'un pié & demi, prouvent géométriquement que l'arche étoit très-suffisante pour contenir tous les animaux. On est encore moins gêné à cet égard dans le système de ceux qui, comme Messieurs le Pelletier, Graves, Cumberland & Newton, donnent à l'ancienne coudée hébraïque la même longueur qu'à l'ancienne coudée de Memphis, c'est-à-dire, vingt pouces & demi environ mesure de Paris. Les dimensions de l'arche, prises suivant cette mesure, donnent une capacité suffisante pour loger commodément, non seulement les hommes & les animaux, mais aussi les provisions nécessaires, & l'eau douce pour les entretenir pendant un an & plus, comme on le verra ci-dessous par l'exposition des systèmes de M. le Pelletier & du P. Buteo.

Snellius a prétendu que l'arche avoit plus d'un arpent & demi: Cuneus, Budée & d'autres ont aussi calculé la capacité de l'arche. Le docteur Arbuthnot compte qu'elle avoit quarante fois 81062 piés cubiques. Le P. Lami dit qu'elle étoit de cent dix piés plus longue que l'église de S. Merry à Paris, & de soixante-quatre piés plus étroite; à quoi son traducteur Anglois ajoute qu'elle étoit plus longue que l'église de S. Paul à Londres ne l'est de l'est à l'ouest, & qu'elle avoit soixante-quatre piés de haut selon la mesure angloise.

4°. L'arche contenoit, outre les huit personnes qui composoient la famille de Noé, une paire de chaque espece d'animaux impurs, & sept d'animaux purs, avec leur provision d'alimens pour un an, ce qui, du premier coup d'œil, paroît impossible: mais si l'on descend au calcul, on trouve que le nombre des animaux n'est pas si grand qu'on se l'étoit d'abord imaginé. Nous ne connoissons guere qu'environ cent, ou tout au plus cent trente especes de quadrupedes, environ autant des oiseaux, & quarante especes de ceux qui vivent dans l'eau. Les Zoologistes comptent ordinairement cent soixante & dix especes

d'oiseaux en tout. Wilkins évêque de Chester, prétend qu'il n'y avoit que soixante & douze especes de quadrupedes qui fussent nécessairement dans l'arche.

5<sup>o</sup>. Selon la description que Moyse fait de l'arche, il semble qu'elle étoit divisée en trois étages, qui avoient chacun dix coudées ou quinze piés de hauteur. On ajoute que l'étage le plus bas étoit occupé par les quadrupedes & les reptiles; que celui du milieu renfermoit les provisions, que celui d'en haut contenoit les oiseaux avec Noé & sa famille; enfin que chaque étage étoit subdivisé en plusieurs loges. Mais Joseph, Philon & d'autres commentateurs imaginent encore une espece de quatrième étage, qui étoit sous les autres, & qu'ils regardent comme le fond de cale du vaisseau, lequel contenoit le lest & les excréments des animaux. Drexelius croit que l'arche contenoit trois cents logis ou appartemens; le P. Fournier en compte trois cent trente-trois; l'auteur anonyme des Questions sur la Genèse, en met jusqu'à quatre cents. Budée, Temporarius, Arias Montanus, Wilkins, le P. Lami & quelques autres supposent autant de loges qu'il y avoit d'especes d'animaux. M. le Peltetier & le P. Buteo en mettent beaucoup moins, comme on le verra: la raison qu'ils en apportent, est que si l'on suppose un grand nombre de loges, comme trois cent trente-trois ou quatre cents, chacune des huit personnes qui étoient dans l'arche, auroient eu 37, ou 41, ou 50 loges à pourvoir & à nettoyer par jour, ce qui est impossible. Peut-être y a-t-il autant de difficulté à diminuer le nombre des loges, à moins qu'on ne diminue le nombre des animaux; car il seroit peut-être plus difficile de prendre soin de 300 animaux en 72 loges, que s'ils occupoient chacun la leur. Budée a calculé que tous les animaux qui étoient contenus dans l'arche, ne devoient pas tenir plus de place que cinq cents chevaux, ce qu'il réduit à la dimension de cinquante-six paires de bœufs. Le P. Lami augmente ce nombre jusqu'à soixante-quatre paires ou cent vingt-huit bœufs; de sorte qu'en supposant que deux chevaux tiennent autant de place qu'un bœuf, si l'arche a eu de l'espace pour deux cent

cinquante-six chevaux, elle a pu contenir tous les animaux; & le même auteur démontre qu'un seul étage pouvoit contenir cinq cents chevaux, en comptant neuf piés quarrés pour un cheval.

Pour ce qui regarde les alimens contenus dans le second étage, Budée a observé que 30 ou 40 livres de foin fussent ordinairement à un bœuf pour sa nourriture journaliere, & qu'une coudée solide de foin pressée comme elle l'est dans des greniers ou magasins, pese environ 40 livres. De sorte qu'une coudée quarrée de foin est plus que suffisante pour la nourriture journaliere d'un bœuf: or il paroît que le second étage avoit 150000 coudées solides. Si on les divise entre 206 bœufs, il y aura deux tiers de foin plus qu'ils n'en pourront manger dans un an.

L'évêque Wilkins calcule tous les animaux carnaciers équivalens, tant par leur volume, que par rapport à leur nourriture, à 27 loups, & tous les autres à 208 bœufs. Pour l'équivalent de la nourriture des premiers, il met celle de 1825 brebis, & pour celle des seconds 109500 coudées de foin: or les deux premiers étages étoient plus que suffisans pour contenir ces choses. Quant au premier étage, il n'y a point de difficulté; tout le monde convient qu'il y avoit plus de place qu'il n'en falloit pour les oiseaux, pour Noé & pour sa famille.

Ensuite le savant évêque observe qu'il est infiniment plus difficile d'évaluer en nombre la capacité de l'arche, que de trouver une place suffisante pour les différentes especes d'animaux connus. Il attribue cette différence à l'imperfection de nos listes d'animaux, sur-tout des animaux des parties du monde que nous n'avons pas encore fréquentées; il ajoute du reste que le plus habile mathématicien de nos jours ne détermineroit pas mieux les dimensions d'un vaisseau, tel que celui dont il s'agit ici, qu'elles ne le sont dans l'Écriture, relativement à l'usage auquel il étoit destiné. D'où il conclut que l'arche, dont on a prétendu faire une objection contre la vérité des écritures divines, en devient une preuve, puisqu'il est à présumer que, dans les premiers âges du monde, les hommes, moins

versés dans les sciences & dans les arts, devoient être infiniment plus sujets à des erreurs, que nous ne le serions aujourd'hui : que cependant, si l'on avoit aujourd'hui à proportionner la capacité d'un vaisseau à la masse des animaux & de leur nourriture, on ne s'en acquitteroit pas mieux ; & que, par conséquent, l'arche ne peut être une invention humaine ; car l'esprit humain étant exposé en pareil cas à se grossir prodigieusement les objets, il seroit arrivé indubitablement dans les dimensions de l'arche de Noé, ce qui arrive dans l'estimation du nombre des étoiles par la seule vue ; c'est que de même qu'on en juge le nombre infini, on eût poussé les dimensions de l'arche à des grandeurs démesurées, & qu'on eût ainsi engendré un bâtiment infiniment plus grand qu'il ne le falloit ; & péchant plus par son excès de capacité dans l'historien, que ceux qui attaquent l'histoire ne prétendent qu'il peche par défaut.

Mais pour donner au lecteur une idée plus juste des dimensions de l'arche, de sa capacité, de sa distribution intérieure & autres proportions, nous allons lui faire part de l'extrait des systèmes de M. le Pelletier de Rouen & du P. Buteo, sur cette matière, tel qu'il se trouve dans la dissertation du P. Calmet sur l'arche de Noé.

M. le Pelletier suppose que l'arche étoit un bâtiment de la figure d'un parallépipède rectangle, dont on peut diviser la hauteur par dedans par quatre étages, donnant trois coudées & demie au premier, sept au second, huit au troisième, & six & demie au quatrième, & laisser les cinq coudées restantes des trente de la hauteur, pour les épaisseurs du fond, du comble & des trois ponts ou planchers des trois derniers étages.

Le premier de ces étages auroit été le fond, ou ce qu'on appelle *carene* dans les navires, le second pouvoit servir de grenier ou de magasin : le troisième pouvoit contenir les étables, & le quatrième les volières : mais la carene ne se comptant point pour un étage, & ne servant que de réservoir d'eau douce, l'arche n'en avoit proprement que trois, & l'Écriture n'en met pas un plus grand nombre, bien que les inter-

pretés y en aient mis quatre, en y ajoutant la carene.

Il ne suppose que 36 étables pour les animaux de terre, & autant pour les oiseaux ; chaque étable pouvoit être de quinze coudées  $\frac{1}{2}$  de long, de dix-sept de large, & de huit de haut ; par conséquent elle avoit environ vingt-six piés & demi de long, plus de vingt-neuf de large, & plus de treize & demi de haut de notre mesure ; car il faut se souvenir que M. le Pelletier donne à sa coudée vingt pouces & demi, ou environ, mesure de Paris. Les trente-six volières étoient de même étendue que les étables.

Pour charger l'arche également, Noé pouvoit remplir ces étables & ces volières, en commençant par celles du milieu, des plus gros animaux & des plus gros oiseaux. Cet auteur fait voir, par un calcul exact, que l'eau qui étoit dans la carene, pouvoit être de plus de 31174 muids, ce qui est plus que suffisant pour abreuver, pendant un an, quatre fois autant d'hommes & d'animaux qu'il y en avoit dans l'arche ; il montre ensuite que le grenier pouvoit contenir plus de nourriture qu'il n'en falloit à tous les animaux pendant un an.

Dans le troisième étage Noé a pu construire 3 loges pour ferrer les ustensiles de ménage, les instrumens de labouage, les étoffes, les grains, les semences ; il s'y pouvoit ménager une cuisine, une salle, quatre chambres, & un espace de 48 coudées pour se promener.

M. le Pelletier place la porte, non au côté de la longueur, mais à l'un des bouts de l'arche, persuadé qu'à l'un des côtés de la longueur, elle auroit gâté la symétrie de l'arche, & en auroit ôté l'équilibre.

Quelques-uns ont cru qu'il n'étoit pas nécessaire de faire provision d'eau douce dans l'arche, parce que l'eau de la mer ayant été mêlée avec les eaux du déluge, pouvoit être assez dessalée pour être rendue potable, & qu'on en pouvoit tirer par la fenêtre de l'arche pour abreuver les animaux : mais cette prétention est insoutenable ; l'eau de la mer est en bien plus grande quantité que l'eau qui tomba du ciel

ciel pour Inonder la terre : or l'expérience fait voir qu'un tiers d'eau salée , mêlée avec deux tiers d'eau douce fait une potion qui n'est point bonne à boire ; & l'arche ayant cessé de flotter sur les eaux dès le vingt-septième jour du septième mois , elle demeura à sec sur les montagnes d'Arménie pendant presque sept mois , pendant lesquels on n'auoit pu puiser de l'eau de dehors. Tel est le système de M. le Pelletier de Rouen.

Le pere Jean Buteo , naif de Dauphiné , & religieux de l'ordre de S. Antoine de Viennois , dans son traité de l'arche de Noé , de sa forme & de sa capacité , suppose que la coudée de Moysé n'étoit que de 18 pouces comme la nôtre ; & cependant il ne laissé pas de trouver , dans les dimensions marquées par Moysé , tout l'espace convenable pour loger dans l'arche les hommes , les animaux , & les provisions nécessaires. Il croit que l'arche étoit composée de plusieurs sortes de bois gras & résineux , qu'elle étoit enduite de bitume , qu'elle avoit la forme d'un parallépipède , avec les dimensions qu'en marque l'Écriture , mesurées à notre coudée.

Il divisé le dedans en quatre étages , donnant au premier quatre coudées de hauteur , huit au second , dix au troisieme , & huit au dernier. Il place la fenetre dans le premier , les étables dans le second , les provisions dans le troisieme , les hommes , les oiseaux , & les ustensiles de ménage dans le dernier. Il met la porte à 20 coudées près du bout d'un des côtés du second étage , & la fait ouvrir & fermer en pont-levis. Il disposé la fenetre au haut de l'appartement des hommes , prétendant que les animaux n'avoient pas besoin de lumiere. Il ferme cette fenetre d'un double chassis à carreaux de crystal , de verre ou de pierre transparente , parce qu'il la croyoit très-grande. Il éleve le milieu du comble d'une coudée de hauteur sur toute la longueur , prenant , pour cette hauteur , la coudée que les interpretes expliquent de la hauteur de la fenetre.

Ayant dans le second étage tiré du côté de la porte une allée de six coudées de large & de 300 coudées de long , & construit

deux escaliers aux deux bouts pour monter au troisieme & quatrieme étages , il prend sur le milieu du reste de la longueur une autre allée de douze coudées de large , tombant perpendiculairement ou à angles droits sur le milieu de la premiere , & de côté & d'autre de cette dernière ; il divisé un espace de 15 coudées de large & de 44 de long , en trois parties égales sur la largeur , & en douze parties sur la longueur , pour trouver par cette division 36 cellules ou étables de chaque côté , dont six étant prises pour deux allées transversantes , il en reste 30 de chaque côté qui forment trois rectangles , deux qui en contiennent chacun neuf , & celui du milieu douze ; & ces étables ou cellules ont 15 coudées de long & trois tiers de large. Il prend encore sur le reste de cet étage de côté & d'autre un espace de 15 coudées de largeur , & de 44 coudées de longueur , dont il retranche quatre coudées de côté & d'autre sur la largeur pour faire deux allées ; & il lui reste un rectangle de sept coudées de largeur & de quarante-quatre coudées de longueur , dont il divisé la largeur en deux , en sorte qu'une moitié ait trois coudées de large & l'autre quatre ; & la longueur en vingt parties égales : & ces divisions lui donnent quarante petites étables ou cellules en deux rangs , dont vingt ont chacune trois coudées , & les vingt autres quatre de long , & les unes & les autres deux coudées & demie de large ; & par ce moyen il se trouve 60 grandes étables , 40 moyennes & 40 petites , & outre cela encore deux espaces de côté & d'autre de 114 coudées de long , & de 44 coudées de large.

Or en réduisant tous les animaux qui entrent dans l'arche à la grandeur du bœuf , du loup , & du mouton , il trouve qu'ils étoient égaux à 120 bœufs , 80 loups , & 80 moutons ; de sorte qu'ayant disposé 60 grandes étables , 40 moyennes & 40 petites , il prétend qu'elles pouvoient contenir 60 paires de bœufs , 40 paires de loups , & 40 paires de moutons. Mais comme il pense qu'on devoit nourrir de chair les bêtes carnassieres , il en conclut qu'on devoit avoir mis dans l'arche 3650 moutons pour la subsistance de 40 paires de ces animaux , qu'il estimoit de la grandeur du

loup, pour leur en donner dix par jour, ou un à quatre.

Il perce toutes les étables par le bas, afin que les excréments des animaux tombent dans le premier étage ou sentine, qu'il dispose aussi pour le lest; mais de peur que l'infection des fumiers n'incommode, il construit en plusieurs endroits de cet étage des soupiraux, qu'il fait monter jusqu'au dernier, pour y donner de l'air.

Il divise le troisième étage en plusieurs séparations, pour mettre à part le foin, les feuilles, les fruits & les grains: il prétend même qu'on pouvoit construire un réservoir pour y nourrir du poisson pour les animaux & les oiseaux amphibies qui en vivent, & un réservoir pour l'eau douce. De plus, il veut que toutes les cellules ou étables qui étoient immédiatement sous cet étage, aient été percées par en-haut, pour distribuer par ces ouvertures la nourriture dont les animaux auroient besoin; & au moyen de certains canaux qui alloient dans chaque étable, on auroit pu leur donner de l'eau pour plusieurs jours.

Il croit qu'au milieu du quatrième étage il devoit se trouver pour l'appartement des hommes une grande chambre éclairée par la fenêtre de l'arche, une dépense, une cuisine dans laquelle il y auroit eu un moulin à bras & un tour, des chambres particulières pour les hommes & pour les femmes, enfin des lieux pour le bois, pour le charbon, pour les meubles & ustensiles du ménage & du labourage, & pour les autres choses qu'on vouloit garantir des eaux; & que, sur le reste de cet étage, on avoit construit de côté & d'autre des cages ou volières pour renfermer les oiseaux, & des loges pour en fermer les provisions.

Ayant accordé pour nourriture dix moutons chaque jour aux animaux carnaciers, estimés à 80 loups, il en auroit fallu 3650 pour un an, mais ce nombre diminuant de dix par jour, ne devoit être compté que comme un nombre fixe de 1820: or ayant estimé les animaux qui vivent d'herbes, de graines, ou de fruits, égaux à 120 bœufs & à 80 moutons, ajoutant 80 à 1820, on reconnoît qu'il auroit eu 1900 moutons à nourrir; & 120 bœufs. Il trouve

que sept moutons mangent autant de foin qu'un bœuf; d'où il conclut qu'il falloit autant de nourriture à tous ces animaux qu'à 400 bœufs; & parce qu'il estime que 40 livres, ou une coudée cube parisienne de foin, pourroient nourrir un bœuf en un jour, il en résulte qu'il en auroit fallu 146000 coudées pour un an. Le troisième étage étoit de la capacité de 150000 coudées cubes. Le foin est la nourriture qui occupe le plus de place: mais 146000 coudées cubes de foin suffisoient pour nourrir les animaux pendant un an; ainsi, suivant cet auteur, il y auroit eu suffisamment de place dans cet étage pour ferrer autant de nourriture qu'il en falloit pour nourrir les animaux pendant un an. Toute la capacité de l'arche, en prenant la coudée à 18 pouces, étoit de 45000 coudées ou 675000 piés: elle avoit 450 piés de long, 75 piés de large, & 45 de haut. Tel est le système du P. Buteo, qui vivoit dans le XVI<sup>e</sup> siècle.

Quelque ingénieuses que paroissent ses idées, & quelque exact que soit son calcul, son opinion souffre pourtant de grandes difficultés. Les principales qu'y remarque M. le Pelleret, sont 1<sup>o</sup>. que la coudée dont parle Moïse étoit celle de Memphis, différente de celle de Paris, & plus courte d'une septième partie: 2<sup>o</sup>. qu'un bâtiment plat & carré, plus long & plus large que haut, n'a nul besoin de lest pour l'empêcher de retourner, de quelque manière qu'on le charge: 3<sup>o</sup>. qu'il est ridicule de placer des animaux entre des fumiers & des provisions pour les étouffer, & de les mettre sous l'eau pour les priver de la lumière; au lieu qu'on prévient tous ces inconvéniens en les mettant au troisième étage: 4<sup>o</sup>. que la pesanteur du corps des animaux qui entrent dans l'arche, ne pouvant aller à soixante dix milliers, & les provisions qu'on y enferme & qui étoient au dessus des animaux, pouvant aller à plus de dix millions, il n'y auroit pas de bon sens de mettre dix millions de charge dans un étage placé au dessus d'un autre qui n'en auroit contenu que soixante & dix milliers: 5<sup>o</sup>. qu'en plaçant la porte de l'arche à un des côtés pour laisser une allée vuide de trois cents coudées de long sur six de large, on au-



roit rendu cette arche plus pesante d'un côté que d'un autre, & incommode en gâtant la symétrie des étâbles & des autres appartemens. Mais, ajoute D. Calmer, il y a peu d'auteurs qui aient traité cette matiere, qui ne soient tombés dans quelques inconveniens. Les uns ont fait l'arche trop grande, les autres trop petite; d'autres trop peu solide : la plupart n'ont aperçu d'autres difficultés dans l'histoire du déluge, que celle qui regarde la capacité de l'arche, sans faire attention à une infinité d'autres inconveniens, qui résultent de sa forme, de la distribution des appartemens, des étages, des logemens des animaux, de leur distribution, de la maniere dont on pouvoit leur donner à boire & à manger, leur procurer du jour & de l'air, les nettoyer & faire couler le fumier & les immondices hors de l'arche ou dans la sentine. On peut voir toutes ces difficultés éclaircies par M. le Pelletier de Rouen, dans le chap. xxv de sa *Dissertation sur l'arche de Noé*.

Nous terminerons cet article par quelques observations sur le lieu où s'arrêta l'arche après le déluge. Quelques-uns ont cru que c'étoit près d'Apamée, ville de Phrygie, sur le fleuve Marfyas, parce que cette ville prenoit le surnom d'arche, & portoit la figure d'une arche dans ses médailles, comme il paroît par une piece frappée en l'honneur d'Adrien, où l'on voit la figure d'un homme qui représente le fleuve Marfyas, avec ces mots : ΑΙΤΑΜΕΩΝ ΚΙΒΩΤΟΣ ΜΑΡΨΥΑΣ, c'est-à-dire médaille d'Apamée, l'arche, le fleuve Marfyas. Et dans les vers Sibyllins, on lit que le mont Ararat, où s'arrêta l'arche, est sur les confins de la Phrygie, aux sources du fleuve Marfyas : mais ce sentiment n'est pas soutenable; le plus suivi, appuyé sur une tradition constante des Orientaux & sur la narration de Moÿse, est que l'arche s'arrêta sur le mont Ararat; ce que St. Jérôme traduit par les montagnes d'Arménie. Joseph l'historien parlant d'Izates, fils du roi de l'Adiabene, dit que son pere lui donna un canton dans l'Arménie, nommé Kaeron, où l'on voyoit des restes de l'arche de Noé, & il cite encore Berosé le Chaldéen, qui dit que de son temps

on voyoit des restes de l'arche sur les montagnes d'Arménie. *Antiquit. Liv. I. ch. v. Lib. XX. cap. ij.*

Nicolas de Damas, Théophile d'Antioche, Isidore de Séville, racontent la même chose; Jean Struys, dans ses voyages, dit qu'en 1670 il monta sur la montagne d'Ararat, & y trouva un hermite Italien, qui l'assura que l'arche étoit encore toute entiere sur cette montagne; qu'il étoit entré dans ce bâtiment, & lui montra une croix faite du bois qu'il en avoit lui-même arraché : mais M. de Tournefort qui a été sur les lieux assure que la montagne d'Ararat est inaccessible, & que, depuis le milieu jusqu'au sommet, elle est perpétuellement couverte de neiges qui ne fondent jamais, & au travers desquelles on ne peut s'ouvrir aucun passage. Les Arméniens eux-mêmes tiennent par tradition, qu'à cause de cet obstacle, personne, depuis Noé, n'a pu monter sur cette montagne, ni par conséquent donner des nouvelles bien certaines de l'état de l'arche; c'est donc sans aucune preuve solide, que quelques voyageurs ont avancé qu'on en voyoit encore des débris. *Calmer, Dissert. sur l'arche de Noé, & Dict. de la Bible, tom. I. lettre A, aux mots APAMÉE, ARARAT & ARCHE. (G)*

ARCHE (la cour des arches), en Angleterre est une cour épiscopale à laquelle ressortissent les appels en fait de matieres ecclésiastiques de toutes les parties de la province de Cantorbéri. Voyez COUR, APPEL, & ARCHEVEQUE. Cette cour est ainsi appelée de l'église & de la tour voûtée de sainte Marie, où elle se tenoit ordinairement. Les officiers de cette cour sont le juge, le secretaire de synode, les greffiers, les avocats, les procureurs ou députés de l'assemblée du clergé, &c.

Le juge de la cour des arches est appelé le doyen des arches ou l'official de la cour des arches, &c. On joint ordinairement à cette officialité une juridiction particuliere sur treize paroisses de Londres : cette juridiction s'appelle un doyné; elle n'est point subordonnée à l'autorité de l'évêque de Londres, & elle appartient à l'archevêque de Cantorbéri.

D'autres pensent que le nom & les fonc-

tions du doyen de la cour des *arches* viennent de ce que l'official de l'archevêque ou le doyen, étant souvent employé dans les ambassades étrangères, le doyen des *arches* étoit son substitut dans cette cour. Ce juge, sur quelque appel que l'on faisoit à la cour, sur le champ & sans aucun examen ultérieur de la cause, envoioit son ajournement à l'accusé, & la défense au juge dont est appel. Les avocats qui plaident ou qui peuvent plaider à la cour des *arches*, doivent être docteurs en droit civil dans quelque-une des universités d'Angleterre. (H)

ARCHE ou ARCHI, (*Gramm.*) terme qui par lui-même & pris seul n'a aucune signification déterminée, mais qui en acquiert une très-forte lorsqu'il en précède quelqu'autre simple, qu'il élève au degré superlatif, dont il a pour lors l'énergie; ainsi l'on dit *archi-fou*, *archi-coquin*, &c. pour exprimer le plus haut degré de folie & de fourberie; on dit aussi pour marquer une sur-éminence d'ordre ou de dignité, *archange*, *archevêque*, *archi-diacre*, *archi-trésorier*, *archi-maréchal*, &c.

Ce mot est formé du grec *αρχη*, *primauté*, *commandement*, *autorité*; d'où est dérivé *αρχος*, *princeps*, *summus*, prince ou chef.

En Angleterre on supprime ordinairement l'i final du mot *archi*, ce qui rend durs à l'oreille les termes dans la composition desquels il entre; défaut qu'on a évité dans presque toutes les autres langues, soit mortes, soit vivantes. Voyez ANOMAL ou IRREGULIER. (G)

ARCHEE, f. m. (*Physiologie*) ce mot signifie *ancien* dans la propre étymologie. Basile Valentin & autres chymistes abusèrent de ce mot, qu'ils convertirent en *den natur-knaben*, appellent ainsi le principe qui détermine chaque végétation en son espèce. Paracelse admit l'*archée*, & Van-Helmont voulut exprimer par-là un être qui ne fût ni l'esprit pensant, ni un corps grossier & vulgaire, mais quelque être moyen qui dirigeât toutes les fonctions du corps sain, guérit les maladies dans lesquelles il entre, ou même entre quelquefois en délire, &c. Ce qui a engagé ces Philosophes à se forger ces hypothèses, c'est qu'ils ont vu que le corps hu-

main étoit construit avec un art si merveilleux, & suivant les loix d'une mécanique si délicate, qu'ils ont cru en conséquence qu'un aussi grand nombre de fonctions, si subtilement enchaînées entr'elles, ne pouvoient jamais se faire sans le secours de quelque intelligence qui présidât à tout; mais ils ne voulurent point accorder ce ministère à l'ame, parce qu'il leur sembloit qu'il s'enfuivroit de-là que nous eussions du savoir ce qui se passe au dedans de nous-mêmes, & pour pouvoir commander à toutes nos fonctions, sans excepter celles qu'on nomme *vitales*. Cette opinion ne mérite pas d'être réfutée; je ne crois pas que Van-Helmont ait été assez insensé pour croire vrai tout ce qu'il a écrit sur son *archée*, & lorsqu'il dit que l'*archée* a faim ou soif, digère, choisit, expulse, &c. il n'a sans doute voulu dire autre chose, sinon que c'est une puissance inconnue qui fait tout cela dans l'homme; car qu'importe qu'on avoue ignorer la cause de quelque action, ou qu'on la mette dans un être imaginé dont on ne connoît ni l'existence, ni la nature, ni les affections, ni la façon d'agir? Mais pour nous, nous connoissons plusieurs causes mécaniques des fonctions du corps: nous savons qu'elles dépendent toutes d'une infinité de causes physiques connues, tellement rassemblées en un tout, qu'elles forment la vie & la santé, la conservent, & la rétablissent. *Comment. Boerh. Voyez VIE & SANTÉ.* (L)

ARCHEE DE LA NATURE, (*philosophie herm.*) les physiciens & particulièrement les philosophes spagyriques appellent ainsi l'agent universel. V. l'article précédent.

ARCHIGETES, (*Myth.*) nom sous lequel Apollon avoit un autel & un culte dans l'île de Naxos. Sur des monnoies de la même île, on voyoit la tête d'Apollon avec ce surnom. On donnoit à Hercule le même titre dans l'île de Malte, où son culte avoit été apporté de Tyr. Ce mot signifie *chef*, *prince*, *conducteur*, du grec *αρχη*.

ARCHELAUS, (*hist. des Juifs.*) fils d'Hérode le grand, lui succéda dans le royaume de Judée, non sous le titre de roi, mais sous celui d'ethnarque, que lui

accorda Auguste, avec la moitié seulement des états dont son pere avoit joui, lui promettant qu'il lui accorderoit la royauté, s'il s'en rendoit digne. Mais il gouverna la Judée avec tant de violence & de cruauté, que les Juifs se révoltèrent contre lui, & portèrent leurs plaintes à Auguste, qui le fit venir à Rome pour répondre aux accusations formées contre son administration. Il ne put se justifier. Auguste le relégua à Vienne dans les Gaules, où *Archelaus* finit ses jours.

**ARCHELAUS**, (*hist. d'Egypte.*) Après l'expulsion d'Aulete, sa fille Bérénice fut élevée sur le trône d'Egypte, qu'elle n'ambitionnoit pas, & ce fut pour adoucir le poids des affaires qu'elle épousa *Archelaus*, grand-prêtre de Comane, dans le Pont. Ce n'étoit point un spectacle rare en Egypte, de voir le sceptre dans les mains d'un ministre de l'autel. Associé au gouvernement, il montra qu'il possédoit tous les talens qui constituent le grand capitaine & le politique le plus raffiné. Les temps étoient orageux, & il falloit des mains habiles pour diriger les rênes d'un empire agité par tant de tempêtes.

Gabinus, sous prétexte de rétablir Aulete, s'en approprioit les plus riches dépouilles. *Archelaus* osa s'opposer à la fortune des romains. Il leva une nombreuse armée. Mais les Egyptiens amollis par les délices, seconderent mal sa valeur & sa prudence. Tremblans & sans discipline, ils ne savoient ni combattre ni obéir. Toutes les fois que la nécessité leur prescrivoit de se retrancher, ils refusoient de remuer la terre pour s'en faire un rempart, alléguant qu'un peuple libre & guerrier, ne devoit point s'avilir par un travail qui ne convenoit qu'à des esclaves. *Archelaus*, général d'une multitude sans courage & sans discipline, eut assez de confiance pour en venir aux mains avec Antoine & Gabinus. Il déploya toutes les ressources d'un génie fait pour la guerre, mais étant mal secondé, il tomba percé de coups. Antoine qui honoroit le mérite jusque dans ses ennemis, lui fit rendre les honneurs funebres. (T--N.)

**ARCHELAUS**, (*hist. de Lacédém.*) roi de Sparte, régna pendant soixante ans ;

l'histoire ne nous a transmis rien de mémorable touchant ce prince, qui ne nous est connu que par la conquête d'Égis, ville frontière de Laconie, qui s'étoit ligüée avec les Arcadiens, alors en guerre avec Sparte; il régna conjointement avec Charillas, qui ne nous est connu que par son nom. (T--N.)

**ARCHELET**, f. m. c'est, en terme de Pêcheur, une branche de saule pliée en rond, qui s'attache avec de la lignette autour du verveux pour le tenir ouvert. Voyez VERVEUX. C'est encore le nom de deux bâtons d'os courbés & se traversant en forme de croix, à l'extrémité desquels sont attachés les quatre coins du filet à prendre le goujon, qu'on appelle *échiquier*. Voyez ÉCHQUIER.

**ARCHELOGIE**, f. f. nom d'un traité des premiers élémens de la Médecine, fondés sur la raison & l'expérience, & considérés par abstraction. (L)

**ARCHERS**, f. m. (*Art militaire.*) sortz de milice ou de soldats armés d'arcs & de fleches. voyez ARMES, FLECHE. Ce mot vient du latin *arcus*, arc; d'où l'on a formé *arcarius* & *arquis*, & *arques*, termes de la basse latinité. On se servoit beaucoup d'*archers* anciennement; mais présentement ils ne sont plus d'usage qu'en Turquie & chez les Asiatiques, qui ont encore des compagnies d'*archers* dans leurs armées, desquels on fit une terrible boucherie à la bataille de Lepante. Le nom d'*archers* est cependant resté chez les peuples même qui ne s'en servent plus; par exemple, les officiers exécuteurs des ordres des lieutenans de police & des prévôts, &c. dont l'emploi est de saisir, faire des captures, arrêter, &c. sont appellés *archers*, quoiqu'ils aient pour armes des halberdars & des fusils; c'est dans ce sens que l'on dit les *archers du grand prévôt de Phôtel*, du *prévôt des marchands*, les *archers de ville*, les *archers du guet de nuit*. Il y a aussi des *archers* que l'on appelle la *maréchaussée*, qui sont continuellement sur les grands chemins pour les rendre sûrs contre les voleurs. La diligence de Lyon est toujours escortée par la *maréchaussée*. Ces *archers* ou cette *maréchaussée* est causé que l'on peut voyager dans toutes les parties de la

France fans courir de rifque ; de forte qu'il arrive moins de vols dans le royaume de France pendant un an , qu'auprès de Londres pendant une femaine.

Il y a aufli les *archers des pauvres*, dont l'office eft de faifir les mendians qui errent dans les rues, & de les mettre à l'hôpital.

Il y a eu autrefois en France un corps d'infanterie créé par Charles VII, fous le nom de *francs-archers* ; ce corps étoit formé par les différentes paroiffes du royaume ; chacune fournisfoit un homme armé : le privilege que ce prince accorda à ceux qui étoient choifis , fut caufé qu'il y eut de l'empreflement pour l'être , car il les affranchit prefque tous de fubfides ; & c'eft de cet affranchiffement , dit le P. Daniel , qu'on les appella *francs-archers* ou *francs-taupins*, nom qui leur fut donné fans doute , parce qu'on le donnoit alors aux payfans à caufé des taupinieres dont les clos des gens de campagne font ordinairement remplis.

Cette milice n'a fubfifté que jufque vers la fin du regne de Louis XI. Il caffa les *francs-archers* pour décharger les bourgs & villages qui étoient tenus de leur entretien : mais pour fuppléer à cette infanterie , il leva fix mille Suiffes & dix mille hommes d'infanterie Françoisé à fa foide. *Hiftoire de la milice Françoisé*, par le P. Daniel. (Q)

§ ARCHER, (*art. milit. milice Grecque.*) Les Grecs employoient les *archers*, les jaculateurs, en général tous les gens de trait, pour engager une affaire & pour attirer l'ennemi au combat. Quoiqu'ils ne l'attaquaient que de loin, ils ne laiffoient pas de lui brifer bien des armes, de lui bleffer & tuer beaucoup de monde, & de mettre le défordre dans les rangs. Quelquefois leurs brusques attaques déconcertoient l'effort d'une aile de cavalerie, & la forçoient de plier. Ils fervoient encore à favoriser les retraites, à fouiller les endroits fufpects, à inventer & dresser des embuscades. Dans une bataille, ils en venoient toujours aux mains les premiers ; ils ne ceffoient point d'agir pendant la chaleur de l'action, & ils combattoient encore après qu'elle étoit décidée ; en un mot

ils rendoient en toute occafion des fervices fignales.

Les armes de jet des anciens produifoient un effet plus confidérable que nous ne penfons. Le but des *archers* & des frondeurs étoit une butte de gazon, à laquelle on tiroit & que l'on touchoit, au moins les fondeurs, de 600 piés de diftance, ce qui fait une longueur d'environ 120 pas. (V)

ARCHET, *f. m. en Luterie*, petite machine qui fert à faire raifonner la plupart des inftrumens de musique à corde. Il eft composé d'une baguette de bois dur un peu courbée, pour éloigner les crins de la baguette, & d'un faifceau de crins de cheval, composé de 80 ou cent brins, tous également tendus.

Afin que l'*archet* touche plus vivement les cordes, on en frotte les crins de colophane, forte de poix. *voyez* COLOPHANE.

ARCHET, *outil d'Arquebujier*, eft un morceau de lame d'épée ou de fleuret, emmanché dans une poignée faite comme celle d'une lime, mais percée tout proche du manche, d'un trou, dans lequel on paffe une groffe corde à boyau qui eft retenue à demeure par un nœud. Le haut de cette lame eft dentelé comme une crémaillere, & l'autre bout de la corde à boyau eft noué en boucle, & peut s'arrêter par cette boucle dans chaque dent ; les Arquebujiers fe fervent de l'*archet* pour faire tourner la boîte à foret. Pour cet effet, ils font faire un tour à la corde à boyau autour de la boîte, & l'accrochent par la boucle ou rofette à une des dents de la crémaillere de la lame ; de maniere que le tour de corde fait fur la boîte fuit bien ferré, en vertu de l'élasticité de la lame. On conçoit que fi la corde n'étoit pas ferrée fur la boîte, l'*archet* en allant & venant ne feroit pas tourner la boîte, ni par conféquent percer le foret ; fi fur-tout la matiere à percer oppofoit quelque réfiftance au mouvement du foret & de la boîte.

Cet *archet* eft aufli à l'ufage du doreur. Celui des horlogers n'eft prefque pas différent ; ils fubftituent quelquefois à la lame d'épée un morceau de baleine ou de canne. Si vous comparez cette description avec celle qui fuit, vous verrez que l'*archet* du

ferrurier est très-semblable à celui de l'arquebutier.

ARCHET, *chez les ferruriers*, est un outil qui sert à faire marcher le foret. Cet outil est fait d'une lame d'épée ou de fleuret, ou d'un morceau d'acier tiré sous cette forme. A son extrémité, faite en crochet, est attachée la lanier de cuir ou la corde à boyau qu'on roule sous la boîte du foret. Cette lanier se tend au manche de l'archet & y est attachée, en passant dans un œil ou un pignon; l'œil est percé dans la lame, ou le pignon est rivé dessus. On cloue la lanier, après avoir traversé le pignon ou l'œil sur le manche; on a des archets de toute grandeur, selon la force des ouvrages à foret.

ARCHET, *chez les fondeurs de caractères d'imprimerie*, est un instrument faisant partie du moule qui sert à fondre les caractères de l'imprimerie. C'est un bout de fil de fer long de douze à quatorze pouces géométriques, plié en cercle oblong. Des deux bouts qui se rejoignent, l'un est arrêté dans le bois inférieur du moule, & l'autre reste mobile, faisant un ressort que l'on met sur le talon de la matrice, pour l'arrêter au moule à chaque lettre que l'on fond.

ARCHET, *chez les Tourneurs*, est un nom que ces ouvriers donnent à une perche attachée au plancher, suspendue au dessus de leur tête, & à laquelle ils attachent la corde qui fait tourner leur ouvrage. Voyez TOURNEUR.

ARCHETYPE, f. m. (*à la Monnoie*.) est l'étalon primitif & général, sur lequel on étalonne les étalons particuliers. Voyez ETALON.

ARCHEVECHÉ, f. m. (*Gram. & Jurisp. ecclésiast.*) terme qui se prend en différents sens; 1°. pour le diocèse d'un archevêque, c'est-à-dire, toute l'étendue de pays soumise à sa juridiction, mais qui ne compose qu'un seul diocèse; on dit en ce sens que tel évêché a été érigé en archevêché; que tel archevêché contient tel nombre de paroisses; 2°. pour une province ecclésiastique composée d'un siège métropolitain, & de plusieurs évêques suffragans; ainsi l'archevêché de Sens, ou l'église métropolitaine & primatiale de Sens, a pour

suffragans les évêchés d'Auxerre, de Troyes, de Nevers, & l'évêché titulaire de Jérusalem; 3°. pour le palais archiépiscopal, ou pour la cour ecclésiastique d'un archevêque; ainsi l'on dit qu'un tel ecclésiastique a été mandé à l'archevêché, qu'on a agité telle ou telle matière à l'archevêché; 4°. pour les revenus temporels de l'archevêché; ainsi l'archevêché de Tolède passe pour le plus riche du monde. (G)

Il y a maintenant en France dix-huit archevêchés. Celui de Paris est le plus distingué par le lieu de son siège qui est la capitale du royaume; mais quelques autres le sont encore plus par une prééminence affectée à leur siège.

Il n'y a que deux archevêchés en Angleterre, celui de Cantorbéri, & celui d'York, dont les prélats sont appelés *primats & métropolitains*; avec cette unique différence, que le premier est appelé *primat* de toute l'Angleterre, & l'autre simplement *primat* d'Angleterre. Voyez PRIMAT & MÉTROPOLITAIN.

L'archevêque de Cantorbéri avoit autrefois juridiction sur l'Irlande, aussi bien que sur l'Angleterre; il étoit qualifié de patriarche, & quelquefois *alterius orbis papa, & orbis Britannici pontifex*.

Les actes qui avoient rapport à son autorité se faisoient & s'enregistroient en son nom, de cette manière, *anno pontificatus nostri primo*, &c. Il étoit aussi légat né, &c. Voyez LÉGAT. Il jouissoit même de quelques marques particulières de royauté, comme d'être patron d'un évêché, ainsi qu'il le fut de celui de Rochester; de créer des chevaliers, & de faire battre monnoie, &c. Il est encore le premier pair d'Angleterre, & immédiatement après la famille royale, ayant la préséance sur tous les ducs & tous les grands officiers de la couronne, &c. Suivant le droit de la nation, la vérification des testamens ressortit à son autorité; il a le pouvoir d'accorder des lettres d'administration, &c. Il a aussi le pouvoir d'accorder des licences ou privilèges, & des dispenses dans tous les cas où elles étoient autrefois poursuivies en cour de Rome, & qui ne sont point contraires à la loi de Dieu. Voyez DISPENSE. Il tient aussi plusieurs cours de judicatures, telles

que la cour des arches, la cour d'audience, la cour de la prérogative, la cour des paroisses privilégiées. Voyez ARCHE, AUDIENCE, &c.

L'archevêque d'York a les mêmes droits dans sa province que l'archevêque de Cantorbéri; il a la préférence sur tous les ducs qui ne sont pas du sang royal, & sur tous les ministres d'état, excepté le grand chancelier du royaume. Il a les droits d'un comte Palatin sur Hexamshire.

Le nom d'*archevêché* n'a guere été connu en occident avant le regne de Charlemagne, & si l'on s'en est servi auparavant, ce n'étoit alors qu'un terme de distinction qu'on donnoit aux grands sieges, mais qui ne leur attribuoit aucune sorte de juridiction; au lieu qu'à présent ce titre emporte le droit de présider au concile de la province. C'est aussi à son officialité que sont portés les appels simples des causes jugées par les officiaux de ses suffragans. Voyez APPEL, SUFFRAGANT, & ARCHEVÊQUE. (H)

ARCHEVEQUE, f. m. (*Théol.*) en latin *archiepiscopus*, composé du grec *αρχ*, princeps, & *ἐπισκοπος*, *vigil*; c'est-à-dire chef, ou premier des évêques dans une certaine étendue de pays. C'est ce qu'on nomme aujourd'hui *métropolitain*, qui a plusieurs évêques suffragans; mais cette notion reçue maintenant ne seroit pas exacte pour tous les siècles de l'Eglise, puisqu'il y a eu autrefois des métropolitains sans suffragans, & des *archevêques* qui n'étoient pas métropolitains. Voy. MÉTROPOLITAINS. Voyez aussi le P. Thomassin, *discipline de l'Eglise*, part. I, liv. I.

Le nom d'*archevêque* fut absolument inconnu dans les premiers siècles de l'Eglise: il étoit encore du temps du premier concile général de Nicée, & même de ceux d'Antioche & de Sardique, où il n'en est fait nulle mention dans les canons qui concernent les privilèges des premiers sieges & les appels ecclésiastiques; ce titre d'honneur & de juridiction n'eût pas été oublié, s'il eût alors existé. Il paroit seulement par le trente-troisième canon attribué aux apôtres, que lorsqu'on vouloit marquer le prélat qu'on a depuis nommé *archevêque*, on disoit seulement le premier évêque d'une nation. C'est ainsi qu'Eulèbe,

*Hist. ecclésiast. liv. V.* dit qu'Irenée, évêque de Lyon, étoit évêque des églises des Gaules, sur lesquelles il avoit l'intendance.

On croit que S. Athanasé introduisit le premier ce terme dans l'Eglise, vers le milieu du quatrième siècle, en donnant par occasion ce titre à l'évêque d'Alexandrie. Mais ce nom dans son origine n'étoit qu'un terme de vénération & de respect, & ne fut d'abord employé en orient, qu'à l'égard des évêques les plus illustres par leur doctrine & par leur sainteté. C'est en ce sens que S. Grégoire de Nazianze qualifie d'*archevêque* S. Athanasé lui-même. Ensuite ce titre fut donné par déférence aux évêques des villes les plus distinguées, mais sans y attacher aucun rapport aux privilèges qui pouvoient être attachés à leurs sieges. Tout l'orient asssemblé dans le troisième concile général d'Ephèse, le donna au pape S. Célestin & à S. Cyrille, sans prétendre égaler les prérogatives du siege d'Alexandrie à celles du siege de Rome. Dans le concile général de Chalcedoine, les peres le donnerent aussi au pape S. Léon; & S. Epiphane en usa ainsi non seulement à l'égard de Saint Alexandre & de S. Pierre martyr, mais même de Melece, auteur du schisme qui désola l'orient. Ce ne fut qu'après que l'évêque d'Alexandrie se fut attribué le nom d'*archevêque*, qu'il l'eût fait valoir contre les évêques de la province, qui lui succédoient des contestations injustes, qu'on le regarda comme un titre de préminence & de juridiction. Alors on le restringit particulièrement aux métropolitains qui avoient des suffragans, au lieu qu'on l'avoit donné jusque-là à de simples évêques qui n'en avoient aucun. C'est donc à l'évêque d'Alexandrie qu'on doit proprement rapporter l'origine du nom d'*archevêque* dans le sens où il se prend aujourd'hui.

Mais, quelque autorité que fût l'église Grecque à distinguer ainsi les métropolitains, l'église latine fut long-temps sans suivre son exemple. Celle d'Afrique surtout s'en éloigna jusqu'à proscrire dans le troisième concile de Carthage, auquel assista S. Augustin, le titre d'*archevêque*, comme plein de faste & d'orgueil. *Vetus synodus ut primæ sedis episcopus non appelletur princeps sacerdotum aut summus sacerdos, sed tantum*

*tantum prima sedis episcopatus.* Cependant elle admettoit les titres d'archi-prêtre, d'archi-diacre, de primat; il est vrai qu'en Afrique la primatie n'étoit attachée à aucun siége épiscopal en particulier, mais à la personne du plus ancien évêque, à dater du temps de sa promotion à l'épiscopat. Voyez PRIMAT & PRIMATIE.

Si les autres églises d'occident firent moins d'éclat que celle d'Afrique, il est certain que les principales, telles que celles de France & d'Espagne, n'avoient pas encore adopté ce titre dans le septième siècle, comme il paroît par S. Ilidore de Séville, qui vivoit en 625, & qui est le premier auteur latin qui fait mention des *archevêques*, & d'un grand nombre d'évêques qui souscrivirent au concile d'Orléans tenu en 621; nul ne prend ce titre, quoique plusieurs prennent celui de métropolitain.

Ce que ce terme sembloit avoir d'odieux ayant disparu avec le temps, toute l'églilé d'occident l'a adopté aussi-bien que celle d'orient, comme un terme énergique & propre à exprimer le degré d'honneur & de juridiction dans l'épiscopat, qu'ont les métropolitains sur les évêques leurs suffragans. On ne distingue plus aujourd'hui la dignité de métropolitain d'avec celle d'*archevêque*. L'*archevêque* a droit de convoquer le concile de la province & d'y présider, de juger par appel des causes des sujets de ses suffragans, de visiter même sa province, selon le concile de Trente, mais pour des raisons approuvées dans le concile provincial. Il jouit encore de plusieurs autres prérogatives, dont on peut voir les fondemens & les preuves dans le P. Thomassin, *Disciplin. de l'Eglise*, liv. 1, part. 1. (G)

ARCHI-ACOLYTE, f. m. (*Hist. ecclési.*) nom d'une dignité qui étoit au dessus de l'*acolyte* dans les églises cathédrales, lesquelles étoient divisées en quatre ordres de chanoines; savoir, les prêtres, les diacres, les sous-diacres, & les acolytes: ils avoient chacun leur chef, & celui de ces derniers s'appelloit *archi-acolyte*: ils n'assistoient point au chœur, ils n'avoient point de voix au chapitre, non plus que les acolytes. Cette dignité est présentement éteinte.

Du-Cange, *Glossarium latinis.* (G)

ARCHI-CHANCELIER ou ARCHI-CHAMBELLAN, f. m. (*Hist. mod.*) officier de l'empire d'Allemagne, qui n'a pas les mêmes fonctions que le grand-chambellan en France, & dont la dignité n'est, à proprement parler, qu'un titre d'honneur.

L'électeur de Brandebourg est *archi-chambellan* de l'empire, comme il est porté par la bulle d'or, & en cette qualité, il porte le sceptre devant l'empereur, & marche à la gauche de l'électeur de Saxe. Dans le festin qui suit l'élection de l'empereur, il est à cheval comme les autres électeurs, porte un bûlin & une aiguère d'argent avec une serviette sur le bras, pour donner à laver à ce prince: ce n'est guère qu'en cette occasion qu'il exerce les fonctions de sa charge, & même il peut être suppléé par un vice-gérant, qui est le prince d'Hoenzollern, aulli de la maison de Brandebourg. Heits, *Hist. de l'Emp.*

ARCHI-CHANCELIER, f. m. (*Hist. mod.*) grand chancelier; c'étoit anciennement le chef des notaires, c'est-à-dire, des secrétaires d'état. Voyez CHANCELIER.

On trouve cet office établi en France sous les rois de la première & de la seconde race, & ensuite sous les empereurs. Comme ils avoient trois différens gouvernemens; savoir, l'Allemagne, l'Italie, & le royaume d'Arles, ils avoient trois *archi-chanceliers*; ce qui subsiste encore en Allemagne; l'archevêque de Mayence est *archi-chancelier* d'Allemagne, celui de Cologne l'est d'Italie, & celui de Treves a le titre d'*archi-chancelier* d'Arles.

Bern. de Mallincrot, dans son traité de *Archicancellis Imp. rom.* montre que ces trois archevêques furent *archi-chanceliers* avant que d'être électeurs. On trouve aulli dans l'histoire, des *archi-chanceliers* de Bourgogne, & ce titre fut donné par l'empereur Frédéric I, à l'archevêque de Vienne.

Des trois électeurs *archi-chanceliers* de l'empire, celui de Treves & celui de Cologne n'ont aucune fonction; l'électeur de Mayence seul en fait les fonctions, ce qui rend sa dignité très-considérable: car, en cette qualité, il est le doyen perpétuel des électeurs & le garde de la matricule de l'empire. II

a inspection sur le conseil aulique, sur la chambre impériale de Spire; & en cas de vacance du siège impérial, le droit de convoquer les diètes d'élection. Non seulement il a en sa possession les archives de l'empire, pour ce qui concerne l'Allemagne, mais encore tous les diplômes, titres & papiers des affaires d'Italie. Il y a à la cour impériale un vice-chancelier qui garde ces archives, & en délivre des expéditions. L'abbé de Fulde a aussi le titre d'*archi-chancelier* de l'impératrice, qui lui fut confirmé par l'empereur Charles IV, en 1368. Heiff, *Hist. de l'emp.* (G)

**ARCHI-CHANTRE**, f. m. (*Hist. eccl.*) principal chantre ou le premier des chantres d'une église. Cette dignité est encore en usage dans quelques chapitres. Voyez **CHANTRE**. (H)

**ARCHI-CHAPELAIN**, f. m. (*Hist. mod.*) Sous la seconde race des rois de France le titre d'*archi-chapelain* étoit consacré à signifier celui qui avoit la conduite de la chapelle du palais. Son autorité étoit fort grande sur tout ce qui pouvoit concerner les affaires ecclésiastiques. Il étoit dans le conseil comme le médiateur entre le roi & les évêques. Souvent il décidoit les contestations, & ne rapportoit au roi que les plus considérables. Il paroît aussi par les monuments de ce temps-là, qu'on le nommoit *grand chapelain*, *souverain chapelain*, quelquefois simplement *chapelain* & *garde* ou *primicier du palais*. Les papes lui donnoient aussi quelquefois le titre & les fonctions d'apocrifaire auprès de nos rois. Voyez **APOCRISIAIRE**.

Cette fonction fut d'abord exercée par des abbés, particulièrement par Fulrad abbé de S. Denys, sous le regne de Pepin, & ensuite par des évêques. L'*archi-chapelain* étoit alors, en même temps, assez souvent chancelier, ou, comme on disoit alors, *notaire du roi*. Sous la troisième race il n'est plus fait mention d'*archi-chapelain*, mais de chapelain, de confesseur, d'aumônier, & enfin de grand aumônier. Voyez **GRAND AUMÔNIER**. Thomassin, *Disciplin. eccléf. part. III, liv. I, chap. liv. & part. IV, liv. I, ch. lxxij.*

**ARCHIDAPIFER**, sub. m. (*Hist. mod.*) grand maître d'hôtel: c'est le nom

d'un des grands officiers de l'empire. L'électeur de Bavière est revêtu de cette charge, qui lui a été contestée par les électeurs Palatins, ceux-ci prétendant qu'elle étoit annexée au Palatinat; mais ils se sont défilés de cette prétention. Voyez **PALATIN**. Il faut distinguer cette charge de celle de grand maître d'hôtel de l'empereur, qui est la première de la cour. Sous celui-ci sont les contrôleurs, les trésoriers, les argentiers, les officiers de la bouche, les maîtres & autres officiers de cuisine, d'échançonnerie, de sommelier, de paneterie, de fruiterie, les pourvoyeurs, & les marchands qui en dépendent. Heiff, *Hist. de l'emp.* (G)

**ARCHIDIACONAT**, f. m. (*Hist. eccléf.*) dignité d'archidiacre. Voyez *ci-dessous* **ARCHIDIACRE**.

**ARCHIDIACONE**, est la portion d'un diocèse sujette à la visite d'un archidiacre.

**ARCHIDIACRE**, f. m. (*Hist. eccléf.*) nom que l'on donnoit anciennement au premier des diacres, ou à celui qui étoit leur chef. St. Augustin attribue ce titre à S. Etienne, parce que S. Luc le nomme le *premier des sept diacres*. Il n'y avoit d'abord que les diacres qui pussent être élevés à cette dignité; & si celui qui en étoit revêtu recevoit l'ordre de prêtrise, il ne pouvoit plus exercer la fonction d'*archidiacre*; mais dans la suite on donna aussi ce titre à des prêtres, comme on le voit dans Hincmar, l'an 877.

L'*archidiacre*, dit M. Fleury dans son *Institution au droit ecclésiastique*, tome I, partie I, chap. xix, pag. 168, & suiv. étoit, dès les premiers temps, le principal ministre de l'évêque pour toutes les fonctions extérieures, particulièrement pour l'administration du temporel: au dedans même il avoit soin de l'ordre & de la décence des offices divins. C'étoit lui qui présentoit les clercs à l'ordination, comme il fait encore, qui marquoit à chacun son rang & ses fonctions, qui annonçoit au peuple les jours de jeûne ou de fête, qui pourvoyoit à l'ornement de l'église & aux réparations. Il avoit l'intendance des oblations & des revenus de l'église, si ce n'étoit dans celles où il y



avoit des économes particuliers. Il faisoit distribuer aux cleres ce qui étoit réglé pour leur subsistance, & avoit toute la direction des pauvres, avant qu'il y eût des hôpitaux. Il étoit le censeur de tout le bas clergé & de tout le peuple, veillant à la correction des mœurs. Il devoit prévenir ou appaiser les querelles, avertir l'évêque des désordres, & être comme le promoteur pour en poursuivre la réparation; aussi l'appelloit-on *la main & l'œil de l'évêque*. Ces pouvoirs, continue M. Fleury, attachés aux choses sensibles & à ce qui peut intéresser les hommes, mirent bientôt l'*archidiaque* au dessus des prêtres, qui n'avoient que des fonctions purement spirituelles; jusque-là qu'ils en vinrent à mépriser les prêtres; vanité contre laquelle S. Jérôme s'éleva vivement. L'*archidiaque* n'avoit toutefois aucune juridiction sur eux jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle; mais enfin il leur fut supérieur, & même aux archiprêtres: ainsi il devint la première personne après l'évêque, exerçant sa juridiction & faisant ses visites, soit comme délégué, soit à cause de son absence, ou pendant la vacance du siège. Ces commissions devinrent enfin si fréquentes, qu'elles tournèrent en droit commun; ensorte qu'après l'an 1000 les *archidiaques* furent regardés comme juges ordinaires, ayant juridiction de leur chef, avec pouvoir de déléguer eux-mêmes d'autres juges. Il est vrai que leur juridiction étoit plus ou moins étendue, selon les différentes coutumes des églises, & selon que les uns avoient plus empiété que les autres; elle étoit aussi bornée par leur territoire, qui n'étoit qu'une partie du diocèse: car depuis qu'ils devinrent si puissans, on les multiplia, sur-tout en Allemagne, & dans les autres pays où les diocèses sont d'une étendue excellente; celui qui demeura dans la ville prit le titre de *grand archidiaque*. Dès le IX<sup>e</sup> siècle il se trouve des *archidiaques* prêtres, & toutefois il y en a eu 200 ans après qui n'étoient pas même diacres; tant l'ordre étoit dès-lors peu considéré en comparaison de l'office. On les a obligés à être au moins diacres; & ceux qui ont charge d'ames, à être prêtres. C'est la disposition du concile de Trente, *sess. XXIV. de reform. c. xij.*

Les évêques se trouvant ainsi presque dépourvus de leur juridiction, travaillèrent après l'an 1200 à diminuer celle des *archidiaques*, leur défendant de connaître des causes des mariages, & de veuoir les plus importantes, & d'avoir des officiaux qui jugeassent en leur place. L'assemblée du clergé tenu à Melun en 1579, restreint à cet égard les droits auxquels prétendoient les *archidiaques*; & divers arrêts, soit du conseil, soit du parlement, ont limité leur juridiction contentieuse. Thomassin, *Discipline de l'église, part. I, liv. I, ch. xxv & xxxj. part. II, liv. I, chap. xij & part. II, liv. I, chap. xij, & part. IV, liv. I, chap. xxx.*

L'*archidiaque* est obligé de faire des visites dans son district, qu'on nomme *archidiaconé*. Il y connoît des matieres provisionnelles & qui se doivent juger sur le champ, mais pour la plupart de peu de conséquence. Il y a quelquefois plusieurs *archidiaques* dans une même cathédrale, qui ont chacun leur district, sur-tout dans les grands diocèses, & dans quelques-unes ils ont des places distinguées au chœur. En quelques diocèses, comme dans celui de Cahors, les *archidiaques* tiennent le premier rang après l'évêque & devant les doyens, ce qui s'observoit autrefois en Angleterre. Il y avoit anciennement un *archidiaque* de l'église romaine, & le pape Gelase II avoit exercé cette dignité avant que d'être élevé au souverain pontificat. Panvinus dit que Gregoire VII supprima cet office, & établit en sa place celui de camérier, pour garder le trésor de l'église romaine. On lit néanmoins dans l'histoire, qu'il y a eu depuis des *archidiaques* sous Urbain II, Innocent II, & Clément III. A l'égard des *archidiaques cardinaux*, ils ont été ainsi appellés, non qu'ils eussent le titre de cardinal de l'église romaine, mais du nom *cardinalis*, qui signifie *principal*. Dans l'église de Constantinople le grand *archidiaque* est du nombre des officiers, comme on peut le voir dans le catalogue des officiers de cette église, que le J. Goar a fait imprimer; & c'est à lui à lire l'évangile lorsque le patriarche célèbre la liturgie, ou il en commet un autre pour la lire en sa place. Du-Cange, *Glossar. latin.*

Le P. Morin observe que le titre d'*archidiaque* est devenu aujourd'hui un titre assez inutile en quelques églises où l'on pourroit s'en passer. Leur principale fonction, dit-il, est d'examiner la dépense du revenu des églises, d'avoir l'œil sur leur temporel, de faire rendre les comptes aux marguilliers des paroisses, & de voir s'il ne s'y commet point d'abus; ce que peuvent faire, ajoute cet auteur, les évêques ou les grands vicaires dans le cours de leurs visites.

L'auteur des suppléments au dictionnaire de Moreri, traite assez au long, & prouve par des faits, la prétention que forment en quelques diocèses les *archidiaques*, du droit de dépouille ou des funérailles. Ils prétendent, dit-il, que lorsqu'un curé de leur archidiaconé est mort, ils ont droit d'avoir son lit, son bréviaire, son surplis, son bonnet carré, & une année du revenu de la cure, qu'ils appellent l'*année du déport*. Dans d'autres endroits ils prennent aussi le cheval du défunt. A Thiers, ajoute-t-il, dans son *Traité de la dépouille des curés*, l'usage que ce droit est une pure exaction, & qu'il est contraire aux canons des conciles, aux décrets des papes, aux libertés de l'église gallicane, aux ordonnances de nos rois, aux loix & aux coutumes générales du royaume, & aux arrêts du parlement. Ce droit de déport étoit accordé aux archevêques ou évêques par des privilèges particuliers du pape, comme il paroît par un bref de 1236, accordé à l'archevêque de Cantorberi; & par la suite dans d'autres églises les *archidiaques* le partagerent avec les évêques, à la charge de faire desservir le bénéfice pendant l'année du déport. Il subsiste encore en Normandie, où l'on tâcha inutilement de l'abolir dans le concile de Rouen en 1522. Voyez DÉPORT. Thomass. *Discip. de l'égl. part. IV, liv. IV, ch. xxxij. Supplément au dictionn. de Moreri, tom. I, lett. A au mot ARCHIDIACRE.*

Bingham remarque qu'anciennement *archidiaque* étoit choisi par l'évêque, auquel souvent il succédoit; que ces principaux offices étoient de servir l'évêque à l'autel; & au commencement de la communion, de crier à haute voix au peuple, *nemo*

*contra aliquem, nemo in simulatione accedat*; d'administrer sous l'évêque les revenus de l'église; de le soulager dans le ministère de la parole; d'assister aux ordinations des moindres cleres, & de leur présenter les instrumens de leur ordre; d'infliger des peines canoniques aux diacres & autres cleres inférieurs. Il ajoute qu'on donne à l'*archidiaque* les noms de *chorévêque* & d'*archidiaque*, c'est-à-dire, *inspecteur* ou *visiteur*. Quelques-uns croient que l'*archidiaque* avoit inspection sur tout le diocèse, & d'autres sur quelque partie seulement. Habert regarde la dignité d'*archidiaque* comme d'institution apostolique; d'autres en fixent l'origine vers le milieu du troisième siècle; & Saumaise à même prétendu, mais fausement, qu'elle étoit inconnue du temps de S. Jérôme. Bingham, *orig. ecclésiast. lib. II, cap. xxi, § 1, 2, 34, & seq. (G)*

ARCHIDAME, (*Hist. de Lacédémone.*) monta sur le trône de Sparte au milieu des calamités publiques. Athènes avoit repris la supériorité, l'état étoit déchiré de factions. Un tremblement de terre bouleversa toute la Laconie, qui resta presque sans habitans. Les Ilotes, ennemis secrets des Lacédémoniens, qui les traitoient en esclaves, profitèrent de cette défolation pour se venger de leurs maîtres insolens. Les Messéniens qui avoient une origine commune avec ces peuples opprimés, leur envoyèrent du secours pour les relever de leur dégradation. Cette guerre n'offrit que des scènes d'amertume. Les Ilotes vouloient exterminer jusqu'au dernier des Lacédémoniens. Mais malgré la supériorité de leur nombre, ils furent contraints de se retirer à Home en Messénie, d'où ils firent des courses sur le territoire de Lacédémone. Les Spartiates impiorèrent l'assistance de Athéniens, qui furent assez généreux pour oublier qu'ils avoient été offensés; mais ces nouveaux alliés devinrent bientôt soupçonnés, & cet ouvrage fait à leur fidélité, les rendit ennemis de ceux dont ils s'étoient offerts d'être les libérateurs. Il s'éleva une guerre sanglante qui partagea la Grèce. Les Spartiates & les Athéniens embrafferent chacun un parti différent. Le début en fut heureux pour Athènes; mais la fortune, à force de la

favoriser, multiplia ses ennemis. Toute la Grèce se souleva contre elle. *Archidame* fut choisi pour être le pacificateur de la Grèce & l'arbitre des différens. Mais les esprits étoient trop aigris pour concourir à ses vues pacifiques. Il fallut reprendre les armes, & toutes les villes regardèrent les Spartiates comme leurs libérateurs. *Archidame* laissa trente mille hommes pour la défense de la Laconie, & entre à la tête de soixante mille dans l'Attique. La Grèce n'avoit jamais mis sur pied une armée aussi formidable. *Archidame*, avant de commencer les hostilités, députa un Spartiate aux Athéniens, mais ils refusèrent de l'écouter, jusqu'à ce que leurs ennemis eussent mis bas les armes. L'Attique fut dévastée, sans que les Athéniens, renfermés dans leurs villes, fissent aucun mouvement. Tranquilles dans leurs murailles, leurs armées les vengeoient dans le Peloponèse, & ravageoient cette riche contrée. L'année suivante n'offrit encore que des scènes de désolation: nul parti ne remporta des avantages décisifs; mais la peste épuisa les Athéniens, qui abaissèrent leur fierté, & demandèrent la paix. *Archidame* se foyenant de la réception faite à son député, repoudit qu'il ne savoit point pardonner quand on le forçoit de punir; la guerre fut continuée avec fureur. Les Plateens, alliés des Athéniens, furent assiégés & obligés de se rendre après deux ans de résistance. *Archidame* les abandonna aux vengeances des Thébains, leurs implacables ennemis. Tous furent égorgés par ces vainqueurs barbares avec les Athéniens qui se trouverent dans leur ville. *Archidame* mourut l'an 426 avant Jésus-Christ. (T-N.)

ARCHIDAMIE, (*Hist. anc.*) femme Spartiate, fut l'honneur de son sexe, & mérita d'avoir une place parmi les défenseurs de la patrie. Pyrrhus, roi d'Épire, aspirant à la domination de la Grèce, assiégeoit Sparte presque sans défense, il fut arrêté que, pour se débarrasser des bouches inutiles, on enverroit les femmes en Candie. Cette résolution parut dérisoire à *Archidamie*; elle se transporta dans la salle du conseil, tenant en sa main une épée nue; &, se chargeant de venger l'hon-

neur des femmes; elle reproche à ceux qui avoient opiné contre elles, l'injustice de les avoir crues assez lâches pour survivre à la ruine de la patrie. Cette fermeté courageuse fit révoquer la délibération. *Archidamie*, à la tête des femmes, se joignit aux vieillards débilés, & tous travaillèrent à l'envi aux tranchées qu'on formoit vis-à-vis du camp ennemi. Lorsque l'ouvrage fut achevé, elles voulurent elles-mêmes armer les hommes en les exhortant de défendre avec intrépidité le rempart qu'elles venoient d'élever, ou de mourir en Spartiates. Les uns se précipitoient avec les soldats dans la mêlée; d'autres alloient leur chercher des fleches & des javalots: elles leur donnoient à boire & à manger, & remportoient sur leurs épaules les blessés pour les faire panser. Ce fut la valeur héroïque de ces femmes qui sauva Sparte d'un joug étranger. Pyrrhus, forcé de lever le siège, avoua qu'il avoit été vaincu par des femmes. (T-N.)

\* ARCHIDANA, (*Geogr.*) petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur le Xénil.

\* ARCHIDANA, petite ville de l'Amérique méridionale, dans le Pérou, & la province de la Canelle.

ARCHIDUC, f. m. (*Hist. mod.*) est un duc revêtu d'une autorité, d'une prééminence sur les autres ducs. Voyez DUC.

L'archiduc d'Autriche est celui dont les titres sont les plus anciens. Il y a eu aussi archiducs de Lorraine & de Brabant.

L'Autriche fut érigée en marquisat par Othon ou Henri I, & en duché par Frédéric I, en 1156; mais on ne fait pas le temps où le nom d'archiduché lui fut donné. Les uns croient que ce fut Frédéric IV qui prit le premier le nom d'archiduc; d'autres, que ce nom fut accordé par Maximilien I, en 1459, & qu'il annexa à cette qualité de très-grands privilèges: les premiers sont, que l'archiduc exerce toute justice dans son domaine, sans appel; qu'il est censé recevoir l'investiture de ses états, après en avoir fait la demande par trois fois; qu'il ne peut être déposé de son état, même par l'empereur & les états de l'empire; que l'on ne peut conclure aucune affaire qui concerne l'empire, sans la par-

participation ; qu'il a le pouvoir de créer des comtes , des barons , & d'anoblir dans tous les états de l'empire ; privilèges que n'ont point les autres ducs. Outre cela , dans les diètes de l'empire l'archiduc d'Autriche tient le directoire des princes , c'est-à-dire qu'il préside à leur college alternativement avec l'archevêque de Salzbourg. Cette alternative ne se fait pas à chaque séance , mais à chaque changement de matière : sans pourtant que l'un & l'autre quittent leur place pendant qu'on agit les propositions & qu'on est aux opinions : mais l'archiduc fait toujours l'ouverture de la diète. Heiff , *Hist. de l'empire. (G)*

ARCHIDRUIDE, f. m. (*Hist. anc.*) chef ou pontife des Druides , qui étoient les sages ou les prêtres des anciens Gaulois. Voyez DRUIDES. (G)

ARCHI-ECHANSON ou GRAND-ECHANSON, f. m. (*Hist. mod.*) dignité de l'empire. Le roi de Bohême , en qualité d'électeur , en est revêtu , & sa fonction consiste , dans le festin qui suit l'élection d'un empereur , à lui présenter la première coupe de vin ; mais il n'est point obligé d'avoir en cette occasion la couronne sur la tête. Il a pour vicaire ou sous-échançon le prince héréditaire de Limbourg. Heiff , *Hist. de l'empire. (G)*

ARCHI-EPISCOPAL, adj. se dit de ce qui a rapport à la dignité ou à la personne d'archevêque ; ainsi l'on dit , palais *archi-épiscopal* , croix *archi-épiscopale* , cour *archi-épiscopale* , juridiction *archi-épiscopale*. Le pallium est un ornement *archi-épiscopal*. Voyez CROIX , JURISDICTION , PALLIUM.

ARCHI-EPISCOPAT, f. m. (*Hist. ecclésiast.*) se dit de la dignité d'un archevêque. L'*archi-épiscopat* , quant à l'ordre , n'est dans le fond que la même chose que l'épiscopat. Le premier lui est supérieur par la juridiction. *Archi-épiscopat* se prend aussi pour la durée du temps qu'un archevêque a occupé le siége *archi-épiscopal*. M. le cardinal de Noailles mourut après trente-quatre ans d'*archi-épiscopat*. (G)

ARCHI-EUNUQUE, f. m. (*Hist. anc.*) le chef des eunuques. Voyez EUNUQUE.

Sous les empereurs grecs l'*archi-eunuque*

étoit un des principaux officiers à Constantinople.

ARCHIGALLE, (*Hist. anc.*) chef des Galles ou des sacrificateurs de Cybele , grand-prêtre de Cybele. On le tiroit ordinairement d'une famille distinguée. Il étoit vêtu en femme , avec une tunique & un manteau qui lui descendoient jusqu'aux talons. Il portoit un collier qui lui descendoit sur la poitrine , & d'où pendoient deux têtes d'Atys sans barbe , avec le bonnet Phrygien.

ARCHIGRELIN, terme de Corderie ; c'est un cordage commis trois fois , & composé de ces cordages aura vingt-sept torons ; & si l'on vouloit faire les cordons à six torons , les grelins de même à six cordons , & l'*archigrelin* aussi à six grelins , on auroit une corde qui seroit composée de deux cent seize torons. Mais cette corde en seroit-elle meilleure ? j'en doute. Il ne seroit guere possible de multiplier ainsi les opérations , sans augmenter le tortillement ; & sûrement on perdrait plus par cette augmentation du tortillement , qu'on ne gagneroit par la multiplication : ces cordes deviendroient si roides , qu'on ne pourroit pas les manier , sur-tout quand elles seroient mouillées ; d'ailleurs elles seroient fort difficiles à fabriquer , & par conséquent très-sujettes à avoir des défauts. Voyez CORDE.

ARCHILEVITE, f. m. Voyez ARCHIDIACRE.

ARCHILUTH, f. m. (*Luth. & Musiq.*) sorte de grand luth , ayant ses cordes étendues comme celles du théorbe , & étant à deux jeux : les Italiens s'en servent pour l'accompagnement. *Bross. pag. 10. Voyez THÉORBE & LUTH* , & la table du rapport de l'étendue des instrumens de musique , où les nombres 1, 2, 3, 4, &c. marquent par les notes , vis-à-vis lesquelles ils sont placés , quels sens rendent ces cordes à vuide.

ARCHIMANDRITE, f. m. (*Hist. mod. ecclésiast.*) Ce nom signifioit anciennement le supérieur d'un monastère , & revient à ce qu'on appelle présentement un *abbé régulier*. Voyez ABBÉ , SUPÉRIEUR , &c.

Covarruvias observe que ce mot signifie

littéralement le *chef* ou le *guide d'un troupeau*; & dans ce sens, il peut convenir à un supérieur ecclésiastique: aussi trouve-t-on dans l'histoire ce nom quelquefois donné aux archevêques, mais dans l'église grecque, il étoit & est encore particulièrement affecté au supérieur d'une abbaye ou monastère d'hommes.

M. Simon assure que ce mot est originellement syriaque, au moins sa dernière partie, *mandrite*, qui, dans un sens éloigné, signifie un *solitaire* ou un *moine*: la première est grecque, *αρχη*, *empire*, *autorité*.

Les abbés des monastères, en Moscovie, où l'on suit le rite grec, se nomment *archimandrites*; & les supérieurs des caloyers, ou autres moines répandus, tant dans la Grèce moderne, que dans les îles de l'Archipel, portent aussi le même titre.

**ARCHI-MARECHAL**, *f. m.* (*Hist. mod.*) On nomme ainsi le grand maréchal de l'Empire. Voyez **MARÉCHAL**. L'électeur de Saxe est *archi-maréchal* de l'Empire, & en cette qualité, il précède immédiatement l'empereur dans les cérémonies, & porte devant lui l'épée nue. Avant le dîner qui suit le couronnement de l'empereur, l'*archi-maréchal* accompagné de ses officiers, monte à cheval, & le pousse à toute bride dans un grand monceau d'avoine amassée dans la place publique; il en emplit une grande mesure d'argent qu'il tient d'une main, & qu'il racle de l'autre avec un rasoir aussi d'argent: ensuite de quoi il donne cette mesure au vice-maréchal héréditaire de l'Empire, qui la rapporte à la maison-de-ville. Cette dernière charge est depuis long-temps dans la maison de Pappenheim. Heiss, *Hist. de l'Emp.*

**ARCHIMIME**, *f. m.* (*Hist. anc.*) c'est la même chose qu'*archibouffon* ou *bâteleur*. Les *archimimes*, chez les Romains, étoient des gens qui imitoient les manières, la contenance & le parler des personnes vivantes, & même des morts. Voyez **MIME**. On s'en servit d'abord pour le théâtre, ensuite on les employa dans les fêtes, & à la fin dans les funérailles. Ils marchaient après le corps, en contrefaisant les gestes & les manières de la personne morte, comme si elle étoit encore vivante. Voyez **FUNÉRAILLES**.

**ARCHIMINISTRE**, *f. m.* (*Hist. mod.*) le premier ministre d'un prince ou d'un état. Charles-le-Chauve ayant déclaré Boson son viceroi en Italie, le fit aussi son premier ministre, sous le titre d'*archiministre*. Ce mot est formé du grec *αρχος*, & du latin *minister*, *Chorier*. (G)

**ARCHIPEL** (*duché de l'*), *Géogr.* souveraineté qui a duré plusieurs siècles dans la maison des ducs de Naxe, alors propriétaires de la plupart des îles de la mer Egée. Le dernier duc qui la posséda fut Jacques Crispo. Le grand seigneur, Selim II, la lui enleva en 1556, pour la donner au juif Miché, qui la garda peu de temps. Depuis la mort de ce dernier, elle fait partie de l'empire Ottoman. (C-A.)

**ARCHIPEL** ou **ARCHIPELAGE**, *sub. m.* (*Géog.*) terme de Géographie, qui signifie une mer entre-coupée d'un grand nombre d'îles. Voyez **MER**.

Ce mot est formé par corruption, selon quelques-uns, d'*Ægeo pelagus*, mer Egée, formé d'*αἰγαῖον πελάγος*, mer Egée, nom que les Grecs donnoient à une partie de la méditerranée, qui renferme beaucoup d'îles. D'autres font venir ce mot de *αρχή*, *principe*, & *πελάγος*, *mer*; apparemment parce que cette mer est regardée comme la portion la plus remarquable de la Méditerranée, à cause des îles qu'elle contient. Le plus célèbre *Archipel*, & celui à qui ce nom est donné plus particulièrement, est situé entre la Grèce, la Macédoine & l'Asie. Il renferme les îles de la mer Egée, laquelle est appelée aussi *mer Blanche*, pour la distinguer du Pont-Euxin, qui se nomme *mer Noire*. Les géographes modernes font mention d'autres *Archipels*, comme celui de S. Lazare proche les côtes de Malabar; l'*Archipel* du Mexique; celui des îles Caraïbes, qui contient un grand nombre d'îles; ainsi que celui des Philippines, que l'on appelle le *grand Archipel*; celui des Molouques, &c. Voyez **MER**. (O)

**ARCHIPERACITE**, *f. m.* (*Hist. anc.*) c'est le nom des ministres des synagogues des Juifs, qui sont chargés de lire & d'interpréter le Perakim, ou les titres & chapitres de la loi, & les prophètes. L'*archiperacite* n'est pas la même chose que l'*archisynagogus*, comme Grotius & d'au-

tres auteurs l'ont cru ; mais c'est plutôt le chef ou le premier de ceux qui sont chargés de lire, d'expliquer & d'enseigner la loi dans leurs écoles, comme le nom le fait voir, lequel est formé du grec  $\alpha\rho\chi$ , chef ; & de l'hébreu ou chaldéen *phérak*, division, chapitre. (G)

**ARCHIPOMPE**, f. f. ou puits. On appelle ainsi, en Marine, une enceinte ou retranchement de planches dans le fond de cale, pour recevoir les eaux qui se déchargent vers l'endroit où elle est située ; les pompes sont élevées au milieu d'une *archipompe*.

Le matelot qui va visiter l'*archipompe*, & qui trouve que l'eau ne franchit pas, y jette une ligne chargée de plomb, pour sonder & mesurer la profondeur de l'eau ; on y met quelquefois les boulets de canon. Voyez aux figures, Marine, Planche IV, figure première, n°. 58, la situation de la grande *archipompe* ; & au n°. 49, l'*archipompe* ou lanterne d'artimon. (Z)

**ARCHIPRETRE**, f. m. (Hist. eccléf.) titre d'une dignité ecclésiastique, que l'on donnoit autrefois au premier des prêtres dans une église épiscopale. Sa fonction étoit de veiller sur la conduite des prêtres & des clercs, de célébrer la messe en absence de l'évêque, d'avoir soin des veuves, des orphelins & des pauvres passans, aussi bien que l'archidiaque. La dignité d'*archiprêtre*, encore à-présent, est la première après celle de l'évêque, dans quelques églises cathédrales, comme à Verone, à Perouse, &c. Depuis on a donné le titre d'*archiprêtre* au premier curé d'un diocèse, ou au doyen des curés. On les distingue en *archiprêtres* de la ville & en *archiprêtres* de la campagne, ou doyens ruraux. Il en est parlé dans le deuxième concile de Tours en 567, & dans les capitulaires de Charles-le-Chauve, qui mourut l'an 877. Il y a encore à présent deux *archiprêtres* dans la ville de Paris, qui sont les curés de la Magdeleine & de S. Séverin. M. Simon remarque que, comme les curés étoient autrefois tirés du clergé de l'évêque, & qu'il y avoit entr'eux de la subordination, celui qui étoit le premier se nommoit *archiprêtre*, & avoit en effet une prééminence au-dessus des autres prêtres ou curés. Il ajoute

que l'*archiprêtre* se nomme *protopapas* chez les Grecs, c'est-à-dire, *premier pape*, ou *prêtre* ; & que, dans le catalogue des officiers de l'église de Constantinople, il est remarqué qu'il donne la communion au patriarche, & que le patriarche la lui donne ; & qu'il tient le premier rang dans l'église, remplissant la place du patriarche en son absence. Le P. Goar, dans ses remarques sur ce catalogue, dit que l'*archiprêtre* chez les Grecs a succédé en quelque manière aux anciens chorévêques ; & que, dans les îles qui sont de la dépendance des Vénitiens, il ordonne les lecteurs & juge des causes ecclésiastiques. Il y a des eucologes où l'on trouve la forme de conférer la dignité d'*archiprêtre*, & le P. Goar l'a rapportée d'un eucologe manuscrit qui appartenait à Allatius. L'évêque lui impose les mains, comme l'on fait dans les ordinations, & ce sont les prêtres qui le présentent à l'évêque. Du-Cange, *Gloss. latin.*

**ARCHIPRIEUR**, f. m. (Hist. eccléf.) On donnoit quelquefois ce nom au maître de l'Ordre des Templiers. Voyez **TEMPLIERS & MAITRE**. (G)

**ARCHISTRATEGUS**, voyez **GÉNÉRALISSIME**.

**ARCHISYNAGOGUS**, f. m. (Hist. anc.) chef de la synagogue ; c'étoit un titre d'office chez les Juifs. Ordinairement il y avoit plusieurs notables qui présidoient aux synagogues & aux assemblées qui s'y tenoient. Leur nombre n'étoit pas fixé ni égal dans toutes les villes, cela dépendoit de la grandeur des lieux, & du plus ou moins grand nombre de gens qui venoient aux synagogues. Il y avoit telle synagogue où soixante & dix anciens présidoient ; d'autres en avoient dix, d'autres neuf, d'autres seulement quatre ou cinq, ou même un seul chef ou *archisynagogus*. On leur donne quelquefois le nom d'*ange de la synagogue* ou de *prince de la synagogue*. Les Juifs leur donnent aussi le nom de *chachamim* ou *sage*. Ils présidoient aux assemblées de religion, invitoient à parler ceux qui s'en trouvoient capables, jugeoient des affaires pécuniaires, des larcins & autres choses de cette nature. Ils avoient droit de faire fouetter ceux qui étoient convaincus de quelques contraventions à la loi. Ils pouvoient

pouvoient aussi excommunier & chasser de la synagogue ceux qui avoient mérité cette peine. Voyez *Bainage, hist. des Juifs, liv. VII, c. vij, & Vitringa, de synagog. (G)*

**ARCHITECTE**, subst. masc. des mots grecs ἀρχιτέκτων & de τέκτων, principal ouvrier. On entend par ce nom un homme dont la capacité, l'expérience & la probité méritent la confiance des personnes qui font bâtir. De tous les temps les *architectes* ont été utiles à la société, quand ils ont su réunir ces différentes qualités. Les Grecs & les Romains ont montré dans plus d'une occasion le cas qu'ils ont fait des *architectes*, par les éloges qu'ils nous ont laissés de la plupart des leurs. Mais sans remonter si haut, la protection que Louis XIV a accordée à ceux de son temps, nous fait assez connoître qu'un bon *architecte* n'est point un homme ordinaire, puisque sans compter les connoissances générales qu'il est obligé d'acquérir, telles que les Belles-Lettres, &c. il doit faire son capital du dessin, comme l'ame de toutes les productions; des mathématiques, comme le seul moyen de régler l'esprit, & de conduire la main dans les différentes opérations; de la coupe des pierres, comme la base de toute la main-d'œuvre d'un bâtiment; de la perspective, pour acquérir les connoissances des différens points d'optique, & les plus-values qu'il est obligé de donner aux hauteurs de la décoration, qui ne peuvent être aperçues d'en bas. Il doit joindre à ces talens les dispositions naturelles, l'intelligence, le goût, le feu & l'invention; parties qui lui sont non-seulement nécessaires, mais qui doivent accompagner toutes ses études. C'est sans contredit par le secours de ces connoissances diverses, que de Brosse, le Mercier, Dorbets, Perrault, & sur-tout les Mansards, ont mis le sceau de l'immortalité sur leurs ouvrages, dans la construction des bâtimens des Invalides, du Val-de-grace, du Palais-royal, de Versailles; de ceux de Clagny, de Maisons, des quatre-Nations, du Luxembourg, du péristyle du Louvre, &c. monumens éternels de la magnificence du monarque qui les a fait ériger, & du favori de ces grands *architectes*. C'est aussi par ces talens réunis que nous voyons encore de nos jours MM.

Boffrand, Cartault & plusieurs autres, qui sont au nombre des hommes illustres de notre siècle, se distinguent avec éclat dans leur profession, & avoir place dans l'académie royale d'architecture, qui a été fondée par Louis XIV, en 1671, & est composée de vingt-six *architectes*, entre lesquels je nommerai M. Gabriel, premier *architecte* du Roi, & MM. de Côte, d'Isle l'Assurance, Bilaudel, contrôleurs des bâtimens du Roi, &c. qui ont pour chef & directeur général, M. le Normant de Tournehem, sur-intendant des bâtimens.

Indépendamment des *architectes* de l'académie, dont plusieurs se sont distingués dans la construction, distribution & décoration de leurs édifices, Paris en possède encore quelques-uns d'un mérite distingué, à la tête desquels on peut mettre MM. Franque & le Carpentier, dont la capacité & la probité véritablement reconnues, leur ont attiré l'estime & la confiance des personnes du premier ordre. On verra quelques-unes de leurs productions dans cet ouvrage. Je les ai engagés de trouver bon qu'elles y parussent; j'ai compté par-là rendre un véritable service au public. Ces morceaux d'architecture seront de différens genres, & d'autant plus estimables qu'ils sont éloignés du dérèglement dont la plupart des *architectes* usent aujourd'hui en France dans leurs bâtimens. J'oserois presque avancer que plusieurs de ces derniers n'ont d'*architecte* que le nom, & joignent à une suffisance mesurée à leur ignorance, une mauvaise foi & une arrogance insupportables.

Peut-être trouvera-t-on ma sincérité hasardée; mais comme j'écris ici plus en qualité de citoyen qu'en celle d'artiste, je me suis cru permis la liberté d'en user ainsi, tant par l'amour que je porte aux progrès des beaux arts, que dans l'intention de ramener la plupart de ceux qui font leur capital de l'architecture, des vices trop marqués de la jalousie, de la cabale & des mauvais procédés dont plusieurs d'entr'eux font profession ouvertement, sans respect pour le prince, l'état & la patrie.

L'on trouvera aussi plusieurs dessins de composition, dans le nombre des planches qui seront partie de celles d'architecture,

dans lesquelles j'ai tâché de donner une idée de la façon dont je pense sur la simplicité, la proportion & l'accord auxquels je voudrois que l'architecture fût réduite, de manière que l'on trouvera dans la diversité de ces exemples une variété de préceptes, de formes & de compositions qui, je crois, fera plaisir aux amateurs. Heureux si je puis trouver par-là l'occasion de prouver aux hommes du métier, qu'il n'est point de vice plus honteux que la jalousie, ni qui dégrade tant l'humanité : du moins me saura-t-on quelque gré, malgré les bontés dont le public a honoré mes ouvrages jusqu'à présent, de m'être fait honneur de partager le bien d'être utile au public, avec les deux habiles *architectes* que je viens de nommer, qui méritent, à toute sorte d'égards, l'estime des citoyens & l'attention du ministre. (P)

« M. Sulzer a traité le même sujet dans » l'article suivant. En le transcrivant, nous » croyons ajouter au plaisir des lecteurs. »

**ARCHITECTE**, (*Beaux-Arts.*) Celui qui prétend au titre d'*architecte*, dans toute la force du terme, doit réunir, à beaucoup de talens naturels, des connoissances très-étendues dans la plupart des arts & des sciences. Il ne sera pas inutile d'expliquer plus en détail les qualités de *l'architecte* que nous venons d'indiquer.

Nous exigeons d'abord dans un *architecte*, une connoissance solide & étendue des mœurs & usages des principaux peuples, mais sur-tout de la nation au milieu de laquelle il vit. Cette connoissance lui servira à ordonner chaque bâtiment suivant le rang & la manière de vivre du propriétaire. Chaque classe d'hommes a ses besoins, ses occupations, ses commodités particulières, que *l'architecte* doit connoître & consulter, pour ne pas tomber dans des fautes grossières. Un grand a non-seulement besoin d'un logement plus spacieux que le simple bourgeois; il lui faut encore une toute autre distribution des appartemens. Une maison qui doit contenir un nombreux domestique, exige un arrangement différent de celui qu'on seroit pour un domestique seul. Le nombre des circonstances de cette nature, qui diversifient les bâtimens suivant l'état des propriétaires,

est très-grand; *l'architecte* doit les peser toutes, s'il veut éviter des défauts ridicules.

Cette connoissance lui servira ensuite à imaginer des dispositions, qui peuvent souvent influer très-efficacement sur le goût & sur la manière de vivre dans les différentes classes de citoyens. Il n'est pas douteux que les hommes ne s'aviferoient point de divers expédiens avantageux, ni de plusieurs arrangemens utiles à leur genre de vie, s'ils n'y étoient conduits par des conjectures purement accidentelles. Un *architecte* qui aura observé avec attention tout ce qu'il y a de plus raisonnable & de plus solide dans la manière de vivre de divers peuples, saura faire entrer, dans le plan de les bâtimens, des idées dont les propriétaires profiteront; ils seront entraînés à imiter de bons usages, qu'ils avoient négligés ou ignorés jusqu'alors.

Mais cette connoissance seroit inutile à *l'architecte*, s'il n'y joignoit pas un jugement solide pour discerner l'utile, le convenable & le décent. Dénué de cette qualité essentielle, il entraînera le bourgeois opulent à imiter, d'une façon ridicule, la manière de bâtir qui ne convient qu'aux grands, ou bien il voudra resserrer l'homme de qualité dans les bornes du simple bourgeois. L'art de discerner sainement ce qui convient à chaque état dans la vie civile, est donc un talent nécessaire à *l'architecte*.

Nous exigeons troisièmement de lui qu'il soit doué d'un bon génie, c'est-à-dire, qu'il ait une grande facilité d'inventer & d'ordonner. Avec ce talent, il saura non-seulement placer à propos dans ses bâtimens tout ce qu'il juge y être nécessaire, mais il saura de plus varier ces arrangemens selon le goût particulier du propriétaire, & suivant la nature propre des lieux, des temps & de l'emplacement. Si, pour chaque espèce d'édifice, il n'avoit qu'un modele ou deux dans sa tête, il courroit risque bien souvent de faire des incongruités.

C'est ce génie qui, dirigé par un jugement solide, le tirera d'embarras dans les cas où divers besoins se trouvent en opposition. Il saura discerner lequel de ces be-



soins est le plus indispensable ; il saura vaincre les obstacles par des moyens inconnus jusqu'alors , & il surmontera les plus grandes difficultés , à l'aide de quelques heureuses inventions.

Un goût épuré en tous genres de beauté , est encore une qualité nécessaire à l'*architecte*. Par ce talent , il donnera d'abord à l'édifice entier , ou l'élégance , ou la magnificence , ou la majesté convenables , & il augmentera ensuite l'effet de l'ensemble par le choix des beautés de détail.

Enfin l'*architecte* doit posséder diverses parties des mathématiques , un précis de l'histoire naturelle , la mécanique , & la connoissance de tous les arts qui entrent dans la construction d'un bâtiment. Sans la facilité de calculer , il ne sauroit déterminer exactement les divisions , les proportions , la quantité des matériaux & la solidité des pièces. Sans connoissance de la mécanique , il ne saura pas proportionner les forces aux besoins , & il donnera des dimensions défectueuses. Sans habitude avec les beaux-arts , il omettra plusieurs ornemens qui devoient trouver leur place , ou il les dessinera dans un mauvais goût. Sans notion des arts mécaniques , il imaginera des choses dont l'exécution ou ne sera pas possible , ou ne répondra pas à son attente ; car tout *architecte* qui se repose sur le goût , le jugement ou l'habileté des ouvriers , est ordinairement trompé ; il faut qu'il leur prescrive chaque ouvrage dans la plus grande précision , ou qu'il veille lui-même à leur travail , & qu'il les redresse dans l'exécution. Enfin , sans étude de la physique , il pourra tomber dans des fautes très-graves , faire des logemens mal-sains , construire un bâtiment peu solide & peu durable , prendre une mauvaise exposition à l'égard du vent & de la pluie , manquer à donner une prompte issue à la fumée & aux exhalaisons , & rendre les appartemens incommodes à l'égard du froid ou de la chaleur.

Les remarques précédentes indiquent les directions que l'*architecte* doit suivre dans ses études. Il doit débiter par celle de l'histoire & des sciences philosophiques , pour exercer les forces de l'esprit , & pour acquérir la pénétration & la solidité qui

sont indispensablement nécessaires. Il en est de l'*architecte* comme du poëte : pour réussir , il faut s'être exercé dès l'enfance dans les arts & dans les sciences. Après avoir posé de solides fondemens dans ces études générales , l'*architecte* s'appliquera particulièrement aux mathématiques & au dessin ; il faut qu'il s'exerce dans ce dernier art , autant qu'un futur peintre pourroit le faire , afin de s'y former un goût délicat , non-seulement pour juger du beau en matière de figures & de décorations , mais encore pour inventer au besoin dans ce genre.

Muni de ces connoissances préliminaires , notre élève *architecte* donnera tous ses soins à étudier les principaux morceaux d'architecture dispersés dans les divers pays de l'Europe. Il étudiera d'abord avec attention les différens traités des plus célèbres *architectes* ; il en apprendra les règles qu'ils donnent , & les exécutera par des dessins. Il se formera ensuite la collection la plus étendue , d'autant de plans de beaux édifices , de jardins , de places & de villes entières qu'il en pourra rassembler. Il les contempera d'un œil attentif , s'attachant premièrement à considérer l'ensemble , & à observer avec soin l'effet qu'il produit sur lui. Il examinera ensuite chaque partie séparément dans son rapport au tout , dans sa position , dans sa figure , dans ses ornemens , dans les proportions de ses parties subordonnées ; & cet examen se fera le compas & l'échelle à la main.

Il est essentiel que dans ces recherches l'*architecte* remonte toujours aux premiers principes de l'art ; qu'il demande , pour ainsi dire , à chaque pièce du bâtiment , que fais-tu ici ? comment remplis-tu ton but ? en quoi contribues-tu à l'aspect , à la commodité , à l'embellissement ? satisfais-tu pleinement , & mieux que toute autre pièce ne l'eût pu faire , à ta destination ? Et , qu'ici le jeune *architecte* se garde bien de s'en laisser imposer par l'autorité ou la célébrité. Apperçoit-il quelque chose qui n'ait point la raison suffisante , qui blesse même les règles de première nécessité , ou qui choque du moins le bon goût ; que ni le respect de l'antiquité , ni l'autorité de Palladio , ni l'usage établi , ne l'empêchent point de la

désapprouver, & qu'il ne se laisse pas induire à l'adopter. Les meilleurs *architectes* modernes ont commis des fautes grossières; & l'on tolere assez généralement, en architecture, certaines choses qui sont évidemment contraires au bon goût.

Après que l'*architecte* aura puisé ce fonds de connoissances dans les écrits & les dessins des grands maîtres, il lui sera très-utile de voyager en Italie & en France, pour y examiner de près les principaux édifices, y découvrir la méthode d'appliquer les regles de l'art, y observer des choses que les simples plans ne sauroient indiquer. Il ne suffira pas, dans ces voyages, de considérer seulement les bâtimens isolés; il faut encore faire attention à leur rapport avec les bâtimens voisins, & avec la place où ils sont construits. Ce n'est pas assez qu'un *architecte* ait la capacité de tracer des édifices isolés; c'est ce qu'il apprendra le plus aisément. Pour être parfait dans son art, il doit savoir bâtir des places entieres, des villes même, & leur donner au dedans & au dehors, toutes les commodités & toute la beauté possibles. Il faut, pour y réussir, des vues qui tendent au grand, & qui supposent un génie élevé au dessus du commun. Depuis l'économie privée du simple bourgeois, jusqu'à celle des grands, à la ville & à la campagne; de-là jusqu'à la cour des princes, & de celle-ci enfin jusqu'à la police des villes & des pays entiers: ses vues doivent tout embrasser. Il n'est permis qu'à celui qui se sent des connoissances aussi étendues, d'aspirer à l'emploi d'*architecte* d'un grand prince.

C'est sans doute cette étendue de talens & de connoissances, & la dépense que leur acquisition exige, qui fait qu'un grand peintre, un grand poëte est une chose moins rare qu'un *architecte* parfait. Il faudroit qu'il y eût dans chaque état un établissement pour former de grands *architectes*; que du séminaire des élèves on choisit les plus intelligens, & que ceux-ci fussent instruits & perfectionnés dans leur art aux dépens du public.

Il importe à l'état d'avoir un certain nombre d'habiles *architectes*, qui soient en même temps gens d'honneur & de probité. Il conviendrait qu'ils fussent large-

ment pensionnés du public, & qu'on leur imposât l'obligation d'assister de leur conseil, moyennant une modique rétribution, tout particulier qui voudroit bâtir, pour que celui-ci ne fût pas exposé, par l'ignorance ou la cupidité des ouvriers, à essuyer des pertes considérables.

**ARCHITECTONIQUE**, adj. (*Physiq.*) est ce qui donne à quelque chose une forme régulière, convenable à la nature de cette chose, & à l'objet auquel elle est destinée: ainsi la puissance plastique, qui, selon quelques philosophes, change les œufs des femelles en créatures vivantes de la même espece, est appelée, par ces philosophes, *esprit architectonique*. Sur le système des puissances & natures plastiques, voyez l'article **PLASTIQUE**. (O)

**ARCHITECTURE**, f. f. est, en général, l'art de bâtir.

On en distingue ordinairement de trois especes; savoir, la *civile*, qu'on appelle *architecture* tout court; la *militaire*, & la *navale*.

L'ordre encyclopédique de chacune est différent.

On entend par *architecture civile*, l'art de composer & de construire les bâtimens pour la commodité & les différens usages de la vie, tels que sont les édifices sacrés, les palais des rois, & les maisons des particuliers; aussi-bien que les ponts, places publiques, théâtres, arcs de triomphe, &c. On entend par *architecture militaire*, l'art de fortifier les places, en les garantissant, par de solides constructions, de l'insulte des ennemis, de l'effort de la bombe, du boulet, &c. & c'est ce genre de construction qu'on appelle *Fortification*. Voyez **FORTIFICATION**. On entend par *architecture navale*, celle qui a pour objet la construction des vaisseaux, des galeres, & généralement de tous les bâtimens flottans, aussi bien que celle des ports, môles, jetées, corderies, magasins, &c. érigés sur le rivage de la mer, ou sur ses bords. Voyez l'article **MARINE**.

Pour parler de l'*architecture civile*, qui est notre objet, nous dirons en général que son origine est aussi ancienne que le monde; que la nécessité enseigna aux premiers hommes à se bâtir eux-mêmes des huttes, des

tentes, & des cabanes; que par la fuite des temps, se trouvant contraints de vendre & d'acheter, ils se réunirent ensemble, & vivant sous des loix communes, ils parvinrent à rendre leurs demeures plus régulières.

Les anciens auteurs donnent aux Egyptiens l'avantage d'avoir élevé les premiers des bâtimens symétriques & proportionnés; ce qui fit, disent-ils, que Salomon eut recours à eux pour bâtir le temple de Jérusalem, quoique Villandre nous assure qu'il ne fit venir de Tyr que les ouvriers en or, en argent, & en cuivre, & que ce fut Dieu lui-même qui inspira à ce roi les préceptes de l'architecture; ce qui seroit, selon cet auteur, un trait bien honorable pour cet art. Mais sans entrer dans cette discussion, nous regardons la Grece comme le berceau de la bonne architecture, soit que les regles des Egyptiens ne soient pas parvenues jusqu'à nous, soit que ce qui nous reste de leurs édifices, ne nous montrant qu'une architecture solide & colossale, (tels que ces fameuses pyramides qui ont triomphé du temps depuis tant de siècles) ne nous affecte pas comme les restes des monumens que nous avons de l'ancienne Grece. Ce qui nous porte à croire que nous sommes redevables aux Grecs des proportions de l'architecture, ce sont les trois ordres, dorique, ionique & corinthien, que nous tenons d'eux, les Romains ne nous ayant produit que les deux autres, qui en sont une imitation assez imparfaite, quoique nous en fassions un usage utile dans nos bâtimens; exprimant parfaitement chacun à part le genre d'architecture rustique, solide, moyen, délicat & composé, connus sous le nom de *toscan*, *dorique*, *ionique*, *corinthien*, & *composite*, qui, ensemble, comprennent ce que l'architecture a de plus exquis; puisque nous n'avons pu en France, malgré les occasions célèbres que nous avons eues de bâtir depuis un siècle, composer d'ordres qui aient pu approcher de ceux des Grecs & des Romains: je dis *approcher*; car plusieurs habiles hommes l'ont tenté, tels que Bruant, le Brun, le Clerc, &c. sans être approuvés ni imités par leurs contemporains ni leurs successeurs; ce qui nous

montre assez combien l'architecture, ainsi que les autres arts, ont leurs limites. Mais sans parler ici des ouvrages des Grecs, qui sont trop éloignés de nous, & dont plusieurs auteurs célèbres ont donné des descriptions, passons à un temps moins reculé, & disons que l'architecture, dans Rome, parvint à son plus haut degré de perfection sous le regne d'Auguste; qu'elle commença à être négligée sous celui de Tibere son successeur; que Néron même, qui avoit une passion extraordinaire pour les arts, malgré tous les vices dont il étoit possédé, ne se servit du goût qu'il avoit pour l'architecture, que pour étaler avec plus de prodigalité son luxe & sa vanité, & non sa magnificence. Trajan témoigna aussi beaucoup d'affection pour les arts; & malgré l'affoiblissement de l'architecture, ce fut sous son regne qu'Apollodore éleva cette fameuse colonne qui porte encore aujourd'hui dans Rome le nom de cet empereur. Ensuite Alexandre Sévere soutint encore, par son amour pour les arts, l'architecture: mais il ne put empêcher qu'elle ne fût entraînée dans la chute de l'empire d'Occident, & qu'elle ne tombât dans un oubli dont elle ne put se relever de plusieurs siècles, pendant l'espace desquels les Visigoths détruisirent les plus beaux monumens de l'antiquité, & où l'architecture se trouva réduite à une telle barbarie, que ceux qui la professèrent négligèrent entièrement la justesse des proportions, la convenance & la correction du dessin, dans lesquels consiste tout le mérite de cet art.

De cet abus se forma une nouvelle manière de bâtir, que l'on nomma *gothique*, & qui a subsisté jusqu'à ce que Charlemagne entreprit de rétablir l'ancienne. Alors la France s'y appliqua avec quelque succès, encouragée par Hugues Capet, qui avoit aussi beaucoup de goût pour cette science. Robert son fils, qui lui succéda, eut les mêmes inclinations; de sorte que par degrés, l'architecture, en changeant de face, donna dans un excès opposé en devenant trop légère; les architectes de ces temps-là faisant consister les beautés de leur architecture dans une délicatesse & une profusion d'ornemens jusqu'alors inconnus: excès dans lequel tombèrent

fans doute par opposition à la gothique, qui les avoit précédés, ou par le goût qu'ils reçurent des Arabes & des Maures, qui apporrirent ce genre en France des pays méridionaux; comme les Vandales & les Goths avoient apporté du pays du nord le goût pesant & gothique.

Ce n'est guere que dans les deux derniers siècles que les architectes de France & d'Italie s'appliquent à retrouver la premiere simplicité, la beauté & la proportion de l'ancienne *architecture*; aussi n'est-ce que depuis ce temps-là que nos édifices ont été exécutés à l'imitation & suivant les préceptes de l'*architecture* antique. Nous remarquons à cette occasion que l'*architecture* civile qui se distingue, eu égard à ses différentes époques & à ses variations, en *antique*, *ancienne gothique* & *moderne*, peut encore se distinguer selon ses différentes proportions & ses usages, selon les différents caractères des ordres dont nous avons parlé. Voyez TOSCAN, DORIQUE, IONIQUE, CORINTHIEN, & COMPOSITE.

Pour avoir des notions de l'*architecture*, & des principes élémentaires concernant la matiere, la forme, la proportion, la situation, la distribution & la décoration; voyez la définition de ces différentes expressions, aussi-bien que celles des arts qui dépendent de l'*architecture*, tels que la SCULPTURE, PEINTURE, DORURE, MAÇONNERIE, CHARPENTERIE, MENUISERIE, &c. Voyez ces articles.

De tous les architectes grecs qui ont écrit sur l'*architecture*, tels qu'Agatarque l'athénien, Démocrite, Théophraste, &c. aucun de leurs traités n'est parvenu jusqu'à nous, non plus que ceux des auteurs latins, tels que furent Fuffitus, Terentius Varo, Publius Septimius, Epaphroditus, &c. de sorte que Vitruve peut être regardé comme le seul architecte ancien dont nous ayons des préceptes par écrit, quoique Vegece rapporte qu'il y avoit à Rome près de sept cents architectes contemporains. Cet architecte vivoit sous le regne d'Auguste, dont il étoit l'ingénieur, & composa dix livres d'*architecture*, qu'il dédia à ce prince: mais le peu d'ordre, l'obscurité & le mélange de latin & de grec qui se trouve répandu dans son ou-

vrage, a donné occasion à plusieurs architectes, du nombre desquels sont Philander, Barbaro, &c. d'y ajouter des notes; mais de toutes celles qui ont été faites sur cet auteur, celles de Perrault, homme de lettres & savant architecte, sont celles qui sont le plus d'honneur aux commentateurs de Vitruve. Ceux qui ont écrit sur l'*architecture* depuis cet auteur, sont Léon, Baptiste Alberti, qui publia dix livres d'*architecture*, à l'imitation de Vitruve, mais où la doctrine des ordres est peu exacte; Sebastien Serlio en donna aussi un, & suivit de plus près les préceptes de Vitruve; Palladio, Philibert Delorme & Barrozio de Vignoble, en donnerent aussi; Daviler a fait des notes fort utiles sur ce dernier. On peut encore ranger au nombre des ouvrages célèbres sur l'*architecture*, l'*idée universelle de cet art*, par Vincent Scamozzi; le *parallele de l'ancienne architecture avec la moderne*, par M. de Chambray, le *cours d'architecture* de François Blondel, professeur & directeur de l'académie royale d'*architecture*, qui peut être regardé comme une collection de ce que les meilleurs auteurs ont écrit sur les cinq ordres; l'*architecture* de Goldman, qui a montré combien il étoit aisé d'arriver au degré de perfection dans l'art de bâtir, par le secours de certains instrumens dont il est l'inventeur; celle de Wotton, réduite en démonstrations par Wolfius, à qui nous avons l'obligation, ainsi qu'à François Blondel, d'avoir appliqué à l'*architecture* les démonstrations mathématiques.

Depuis les auteurs dont nous venons de parler, plusieurs de nos architectes françois ont aussi traité de l'*architecture*, tels que M. Perrault, qui nous a donné les cinq ordres avec des additions sur Vitruve, & des observations fort intéressantes; le P. Dairan, qui nous a donné un excellent *traité de la coupe des pierres*, que la Rue, architecte du roi, a commenté, éclairci & rendu utile à la pratique; M. Fraizier, qui a donné la *théorie de cet art*, presque inconnue avant lui; M. Bosfrand, qui nous a donné ses *œuvres*, dans lesquelles cet habile homme a montré son érudition & son expérience dans l'art d'*architecture*; M. Brizeux nous a aussi donné

un traité de la distribution & de la décoration des maisons de campagne ; & Daviler, qui non-seulement a commenté Vignoble, mais qui nous a donné un traité d'architecture fort estimé, augmenté par le Blond, qui a dessiné les planches de l'excellent traité du jardinage de M. d'Argenville, dont il est parlé dans le discours préliminaire, & depuis par Jacques-François Blondel, professeur d'architecture, dont nous avons aussi un traité de la distribution & de la décoration des édifices ; sans oublier Bullet, le Nuet, Bossé, &c. qui nous ont aussi donné quelques ouvrages sur l'architecture.

Le terme d'architecture reçoit encore plusieurs significations, selon la manière dont on le met en usage, c'est-à-dire, qu'on appelle architecture en perspective celle dont les parties sont de différentes proportions, & diminuées à raison de leurs distances, pour en faire paroître l'ordonnance en général plus grande ou plus éloignée qu'elle ne l'est réellement, tel qu'on voit exécuté le fameux escalier du Vatican, bâti sous le pontificat d'Alexandre VII, sur les dessins du chevalier Bernin. On appelle architecture feinte, celle qui a pour objet de représenter tous les plans, saillies & reliefs d'une architecture réelle par le seul secours des coloris, tel qu'on en voit dans quelques frontispices de l'Italie, & aux douze pavillons du château de Marly ; ou bien celle qui concerne les décorations des théâtres ou des arcs de triomphe, peintes sur toile ou sur bois, géométriquement ou en perspective, à l'occasion des entrées ou fêtes publiques, ou bien pour les pompes funebres, feux d'artifice, &c. (P)

» Les observations que nous allons » ajouter, sont encore de M. Sulzer.

§ ARCHITECTURE, (*Beaux-Arts.*)

Nous ne parlerons, dans cet article, de l'architecture, qu'autant qu'elle tient au goût. Si l'on fait abstraction de la mécanique de cet art, que l'architecte doit posséder à fond, & de ce qu'il doit emprunter de la géométrie, il reste encore assez à l'architecture, pour lui assigner un rang parmi les beaux arts. Les mêmes talens qu'on a droit d'exiger de tout autre artiste, doivent se trouver dans l'architecte. Ce génie qui donne aux ouvrages de l'art leur im-

portance, leur dignité, une force capable d'enchaîner l'attention, & de s'emparer des esprits & des cœurs ; ce bon goût qui répand sur les ouvrages, la beauté, l'agrément, l'harmonie, en un mot certain attrait auquel l'imagination ne sauroit se soustraire. Le même esprit qui inspira Homère & Raphaël, doit animer l'architecte qui aspire à la célébrité ; tout ce qu'il produira, guidé par cet esprit, sera à juste titre un ouvrage des beaux arts. Le besoin qui fait construire un bâtiment, en détermine aussi les parties principales ; les règles de la mécanique & de la géométrie, lui donnent la solidité nécessaire ; mais de composer avec des pièces que le besoin a inventées, un tout qui, dans chaque partie, puisse satisfaire à ce que l'imagination exige ; un tout qui puisse soutenir l'examen réfléchi de la raison, & entretenir l'esprit dans une utile activité ; un tout dont l'aspect puisse exciter divers genres de sentimens agréables, qui imprime dans les cœurs l'admiration, le respect, la dévotion, un satisfaitement affectueux ; ce sont-là des productions du génie guidé par le goût : c'est par-là que l'architecte s'assure un rang distingué dans la classe des artistes.

Envisagée dans ses objets, l'architecture ne le cède en noblesse à aucun des autres arts, & considérée dans ses effets, elle y soutient très-bien son rang. D'où l'homme a-t-il eu les utiles & importantes notions d'ordre, de beauté, d'harmonie, de symétrie ? D'où lui sont venus les premiers sentimens de l'agréable, du gracieux, & ceux d'admiration pour la grandeur, de respect même & de culte pour la divinité, si ce n'est de la contemplation réfléchie des objets sensibles que la structure de l'univers offre à ses yeux ? N'est-il pas évident que c'est à la beauté, aux agrémens, à la commodité, & aux autres avantages des contrées que l'homme habite, qu'il est redevable des premiers progrès dans la perfection ? comme d'un autre côté rien ne contribue plus à l'entretenir dans la barbarie & dans l'état de pure animalité, que le séjour habituel d'un climat malheureux, privé de tous les agrémens, & de toutes les commodités de la vie. On ne sauroit donc nier que l'architecture n'ait une utilité

bien décidée pour la culture de l'esprit & du cœur, puisque cet art fait reproduire à sa manière toutes les impressions avantageuses que la beauté d'une contrée peut exciter.

Que celui qui a quelque goût pour l'ordre, la beauté, la magnificence des objets purement matériels & inanimés, prenne la peine de lire la relation que Pausanias nous a donnée de la ville d'Athènes, & qu'il fasse ensuite réflexion aux effets que le séjour d'une telle ville a dû produire sur un athénien. Ce seroit bien peu connoître la nature de l'homme, que de ne pas sentir combien de pareils objets ont dû contribuer efficacement à ennoblir les sentimens. Si la nation la mieux logée n'est pas précisément la plus parfaite; si dans des pays où l'on ne voit que de misérables cabanes, on rencontre des hommes qui ne sont rien moins que barbares, il n'en faut pas conclure que cette nation-là ne doive rien à la beauté de son *architecture*, ou que l'habitant de ces cabanes n'en seroit pas plus perfectionné pour avoir senti l'heureuse influence de cet art. En un mot, auroit-on tort de soutenir que l'*architecture* soit de tous les beaux arts le plus utile à la culture de l'homme; mais on auroit également tort de ne pas reconnoître que cet art peut efficacement concourir avec les autres à cet objet le plus important de tous.

L'essence de l'*architecture*, en considérant cet art comme une production du génie dirigé par le bon goût, consiste à donner aux édifices toute la perfection sensible, ou esthétique, que leur destination comporte. Perfection, ordre, convenance dans la distribution intérieure; beauté dans la figure, caractère affortissant, régularité, proportion, bon goût dans les ornemens au dedans & au dehors; voilà ce que l'architecte doit mettre dans tous les bâtimens qu'il veut construire.

Dès qu'on lui en aura indiqué la destination précise, c'est à lui à trouver le nombre des pièces principales, & à donner à chacune la grandeur la plus convenable pour l'usage auquel elle est destinée; il doit ensuite distribuer ces pièces principales, & les réunir en un tout, de manière que chaque pièce ait la place qui lui convient le

mieux, & qu'en même temps le tout présente au dedans & au dehors un édifice bien entendu, commode, qui réponde à son genre, & à sa destination, dont la forme plaise aux yeux, & qu'il n'y ait aucune partie qui, jusque dans le petit détail, ne soit telle précisément que son usage le demande; qu'on voie régner dans l'ouvrage entier l'intelligence, la réflexion, le bon goût: qu'on n'y aperçoive rien d'inutile, d'indécis, de confus ou de contradictoire; que l'œil attiré par la forme gracieuse de l'ensemble soit dirigé dès l'abord vers les principales parties; qu'il les distingue sans peine, & qu'après les avoir considérées avec plaisir, il s'arrête sur les parties de détail, dont l'usage, la nécessité, & le juste rapport au tout, se fassent aisément sentir. Qu'il y ait dans l'ensemble une telle harmonie, un tel équilibre entre les parties, qu'aucune ne domine au préjudice des autres; & que rien de défectueux ou d'imparfait n'interrompe désagréablement l'attention. En un mot, il faut qu'on découvre dans un bâtiment parfait, autant que la nature de l'objet peut le permettre, la même sagesse, le même goût, que l'on admire dans la structure intérieure & extérieure du corps humain, lorsqu'il est sans défauts.

La nature est donc la véritable école de l'architecte comme de tout autre artiste. Tout corps organisé est un édifice, chaque partie est parfaitement propre à l'usage auquel elle est destinée; toutes ces parties ont entr'elles la liaison la plus intime, & en même temps la plus commode; l'ensemble a dans son espèce la forme extérieure la mieux choisie, des proportions justes, & une exacte symétrie des parties: le lustre & la distribution des couleurs en font un tout agréable. Tout bâtiment parfait doit réunir les mêmes perfections; on en pourroit donc conclure, avec quelque apparence de raison, que l'invention & le génie sont des qualités plus nécessaires encore à l'architecte qu'au peintre; celui-ci, par une simple imitation scrupuleuse de la nature, peut déjà produire un bon ouvrage; l'autre au contraire, n'imité point les œuvres de la nature, il n'en imite que l'esprit & le génie, & ce genre d'imitation suppose

autre

autre chose que bons yeux. Le peintre n'invente pas ses figures; il les trouve dans la nature: l'architecte les crée.

Aussi la perfection dans l'art de bâtir fait-elle autant d'honneur à une nation, que les autres talens qu'on y cultive. Des édifices mal entendus, qui, malgré leur grandeur, n'ont ni commodité, ni régularité, dans lesquels l'aburdité, la disproportion, la négligence, & d'autres défauts de cette nature règnent de tous côtés, sont une preuve infaillible que la nation manque elle-même de goût, de jugement & d'ordre. On se fera au contraire l'idée la plus avantageuse de la maniere de penser d'un peuple chez lequel on verra jusque dans les moindres bâtimens & leurs plus petites parties, une noble simplicité, un goût sûr, & un rapport judicieux. Elien rapporte qu'à Thebes, le peintre qui faisoit un mauvais tableau, étoit condamné à une amende pécuniaire. (*Ælianus Var. Hist. L. IV, chap. 4.*) Il seroit plus important encore, dans un état policé, d'établir des loix pour prévenir des fautes grossières en *architecture*. La protection de cet art, & son extension jusqu'aux moindres bâtimens des particuliers, n'est point un objet indigne de l'attention d'un sage Législateur. *L'architecture* peut aussi bien influer sur les mœurs, que la musique y influoit, au jugement des anciens Spartiates. De misérables édifices, conçus & exécutés sans ordre & sans jugement, ou surchargés d'ornemens ridicules, extravagans & monstrueux, ne peuvent que produire un mauvais effet sur la maniere de penser d'un peuple qui ne voit que des bâtimens dans ce goût-là.

Le bon goût en *architecture* n'est au fond que le même goût qui se manifeste si avantageusement dans les autres arts, & même dans toute la vie civile. L'effet de ce bon goût, en matière de bâtimens, sera qu'on n'y appercevra rien qui ne soit réfléchi, intelligible, digne d'une imagination bien réglée; chaque partie harmonisera avec le tout: l'air, la forme, le caractère répondront à sa destination. Nulle pièce, nul ornement dont, à la première vue, on ne puisse se rendre raison. La noble simplicité y sera préférée à l'excès dans les orne-

mens; & jusque dans le moindre détail, on remarquera distinctement l'intelligence, & la soignée industrie de l'architecte. On retrouve clairement tous ces caractères dans le petit nombre d'édifices qui subsistent encore des beaux siècles de l'*architecture* grecque. Ce sont les modèles d'un goût épuré.

Dès qu'une nation sortie de sa première barbarie, a le loisir d'y réfléchir, & qu'elle commence à avoir quelques notions d'ordre, de commodité, de convenance, ses premiers efforts se tourneront naturellement vers l'*architecture*. Il est dans la nature de l'homme de préférer l'ordre au désordre. L'origine de l'*architecture* remonte donc aux temps les plus reculés, & ne doit pas être cherchée en un seul pays. Il seroit également agréable & instructif de pouvoir mettre sous les yeux les principaux genres de goût en fait d'*architecture*, en rassemblant les dessins d'édifices considérables chez les diverses nations qui ont cultivé cet art, sans avoir de communication entr'elles. On en pourroit tirer bien des éclaircissemens sur le caractère national de ces peuples. On retrouveroit par-tout les mêmes principes sans doute; mais la maniere de les appliquer seroit bien différente.

Le goût que les Européens d'aujourd'hui ont adopté, est le même, au fond, qui régnoit autrefois en Grèce & en Italie. *L'architecture*, aussi peu que les autres arts, ne paroît point être née dans la Grèce: elle y avoit été apportée de l'Égypte & de la Phénicie; mais c'est chez les Grecs qu'elle atteinait à sa perfection, graces au jugement solide, & à la sensibilité délicate de ces peuples. On voit encore en Égypte des ruines d'édifices qui, selon toutes les apparences, sont antérieurs aux temps historiques. On y découvre néanmoins déjà le goût grec (*V. les articles CORINTHIEN, DORIQUE,*) même jusque dans les ornemens de détail. Il n'existe plus rien des bâtimens Phéniciens, Babylo niens ou Persans, de la haute antiquité. Cependant, comme le temple de Salomon tenoit sans doute de l'*architecture* Phénicienne, on peut encore affirmer de celle-ci, qu'elle ressembloit à l'*architecture* des Égyptiens.

C'est donc l'Orient, & probablement l'Asie, en deçà de l'Euphrate, qui est le

pay natal de ce genre d'*architecture*, que la Grece a porté au plus haut degré de perfection. Il paroît que cet art, lorsqu'il passa chez les Grecs, étoit encore fort grossier, car il subsiste encore des ruines considérables d'édifices grecs, qui remontent à des temps bien antérieurs à celui du bon goût: telles sont les ruines de Pestum sur le golfe de Salerne, & celles d'Agripente en Sicile. Succellivement cette *architecture* reçut en Grece & en Italie diverses modifications; c'étoient autant de nuances différentes qu'on désigna dans la suite sous le nom d'*ordres*. Les Etrusques & les Doriens s'écarterent le moins de l'ancienne simplicité & du style grossier. Les Ioniens y introduisirent un peu plus d'agrément, & une espece de mollesse. Mais, lorsqu'ensuite la Grece devint le séjour des beaux arts, l'*architecture* fut plus ornée; il y entra même du luxe, comme on l'observe dans l'ordre corinthien. Enfin les Romains, venus plus tard, renchérirent encore sur les ornemens. *Voy. l'article ORDRE, (Architecture.)*

Ces cinq anciens ordres d'*architecture* servent encore de regle aujourd'hui, toutes les fois qu'il est question d'employer des colonnes & des pilastres; & ils sont si bien choisis, qu'on ne sauroit guere s'écarter des formes & des proportions que les anciens leur ont données, sans risquer de gâter l'ouvrage. Il n'est plus à présumer qu'on puisse inventer un nouvel ordre qui diffère réellement de ceux-là, & qui soit bon. Les Romains ont déjà épuisé, ce me semble, tous les essais possibles à cet égard. Ils s'étoient proposé de faire de Rome la plus belle ville du monde, par la beauté de ses édifices. On lit avec plaisir ce que Strabon rapporte à ce sujet, au *livre V* de sa *Géographie*. Cependant tous ces grands efforts des plus habiles architectes, rassemblés de toutes les contrées de la Grece, n'aboutirent qu'à imaginer le seul ordre romain, qui n'est que le composé du corinthien & de l'ionique.

A l'extinction de la maison de César, l'*architecture* romaine commença à décliner. On s'éloigna insensiblement de la belle simplicité des Grecs: on prodigua les ornemens. Les édifices prirent le caractère des mœurs qui regnent dans toutes les

cours despotiques. Une pompe éblouissante remplaça la vénérable grandeur.

Il subsiste encore divers morceaux d'*architecture* de ces temps-là; tels sont les arcs de triomphe des empereurs Sévere, Marc-Aurele & Constantin, & sur-tout les thermes de Dioclétien. A mesure que la majesté de l'empire se dégradoit, l'*architecture* dégénéroit de même. Les Romains la transporterent à Constantinople, où elle s'est soutenue pendant plusieurs siècles dans un état de médiocrité. En Italie, on négligea de plus en plus les belles proportions; elles s'y perdirent enfin totalement. Après la chute de l'empire d'occident, les Goths, les Lombards & ensuite les Sarrazins, ayant affermi leurs conquêtes, entreprirent de vastes édifices, dans lesquels on ne vit plus que de foibles vestiges de l'ancien bon goût. On avoit perdu de vue presque toutes les regles du vrai beau; on s'efforça d'y substituer le peiné, le maniéré, le singulier, & en quelque façon le monstrueux.

C'est au milieu de ces temps, où la barbarie régnoit, que la plupart des villes d'Allemagne, & des temples en occident, furent construits: ils portent encore de nos jours l'empreinte d'un goût qui bravoit toutes les regles. Ces bâtimens étonnent par leur grandeur, par l'abus excessif des ornemens, & par l'oubli total des proportions. On y trouve néanmoins de loin en loin quelques traces de l'ancien goût. L'église de Saint Marc à Venise, bâtie dans les années dès 977 jusqu'à 1071, contient encore des vestiges de la vraie magnificence & des belles proportions; & l'église de Santa-Maria-Formosa dans la même ville, construite par l'architecte Paulo Barbetta, en 1350, est presque entièrement dans le goût antique.

Divers édifices considérables du bas âge, qui existent encore dans plusieurs villes d'Italie, semblent prouver assez clairement que le bon goût en *architecture*, ne s'est jamais entièrement éteint. On posa en 1013, à Florence, les fondemens du temple de Saint-Amiat; cet édifice est d'un goût passable. La cathédrale de Pise fut commencée l'an 1016. L'architecte étoit un Grec de Dulichium; les Italiens le nomment *Bu-*



*cheto*. Comme les Pisans faisoient en ce temps-là un grand commerce au levant, ils firent transporter de Grece des colonnes de marbre tirées des monumens antiques, pour les employer à cet édifice. Ils appellerent aussi de la Grece des peintres & des sculpteurs. Vers ce temps-là, on commença aussi à bâtir à Rome, à Bologne & à Florence. La belle chapelle de marbre, dans l'église de Sainte Marie Majeure à Rome, fut bâtie vers l'an 1216, par un certain Marchione qui étoit à la fois sculpteur & architecte.

L'un des plus grands architectes du bas-âge, fut un allemand nommé *Maitre-Jacques* : il s'établit à Florence, où il bâtit le grand couvent des Franciscains ; son fils, que les Italiens nomment *Arnolfo Lapo*, construisit, dans la même ville, l'église de la Sainte-Croix, & donna les plans du magnifique temple de Santa-Maria de Fiori ; il mourut l'an 1200.

Cependant ces petits restes du bon goût ne s'étendirent point encore au delà de l'Italie. Dans tous ces vastes bâtimens qu'on élevoit alors aux Pays-Bas, monumens de l'opulence qui y régnoit, on ne voit qu'un travail infini sans goût. On en peut dire autant de la cathédrale de Strasbourg, l'un des plus étonnans édifices qui aient jamais été entrepris ; c'est un ouvrage du treizieme siecle, dont l'architecte se nommoit Erwin de Steinbach.

Mais au quinzieme siecle l'*architecture* commença à renaître de ses ruines. Les villes dévastées par les troubles qui avoient agité l'Europe, se rétablirent, la tranquillité permit d'entreprendre de nombreux bâtimens, & d'y mettre du goût. On considéra avec plus d'attention les mouvemens de l'antiquité ; on en prit les dimensions. Un certain Ser Brunelleschi, qui vivoit au commencement de ce quinzieme siecle, fut l'un des premiers qui prit la peine de parcourir dans Rome les anciennes ruines, l'échelle & le compas à la main. Dès-lors, l'attention pour ces beaux modeles alla toujours en augmentant, jusqu'à ce que, vers la fin du quinzieme siecle, & au commencement du seizieme, Alberti, Serlio, Palladio, Michel-Ange, Vignole, & d'autres grands architectes s'occupèrent, avec

un soin infatigable, à découvrir toutes les regles qu'avoient suivi les anciens, pour donner à leurs édifices la beauté qui les distingue : c'est ainsi que l'*architecture* renaquit.

Elle ne reparut pas néanmoins dans son ancienne pureté ; on avoit compris dans les modeles qu'on consulta, les mouvemens postérieurs de Rome ancienne, & sur-tout les thermes de Dioclétien, qui n'étoient pas exempts de défauts. Palladio & Michel-Ange, les deux plus grands architectes, mirent eux-mêmes au nombre des regles qu'ils adoptèrent, les défauts que la décadence du goût sous les empereurs, avoit insensiblement introduits ; & l'autorité de ces deux grands hommes leur a donné un poids qui les fait encore respecter aujourd'hui. Cependant le bon goût se répandit successivement de l'Italie dans le reste de l'Europe. De la Russie jusqu'en Portugal, & de Stockolm à Rome, on voit aujourd'hui, quoique seulement de loin en loin, des édifices qui, à la vérité, ne sont pas sans défaut, mais qui, à les considérer en gros, sont construits avec goût. Mais ces ouvrages sont en trop petit nombre pour qu'on puisse affirmer que la bonne *architecture* soit généralement reçue en Europe. Il n'y a encore que trop de villes considérables, où l'on en apperçoit à peine quelque vestige. Il ne manque néanmoins aux architectes modernes, pour acquérir le bon goût des anciens, qu'à étudier avec une attention réfléchie, les plans & les desins des monumens antiques de la Grece & de Rome. On en a des recueils assez complets, & qui sont répandus dans tous les pays.

Nous allons terminer cet article par quelques réflexions sur la théorie de l'*architecture*.

L'usage auquel chaque bâtiment est destiné, donne presque toujours à l'architecte l'étendue de l'édifice & le nombre des pieces, pourvu qu'il ait le jugement assez sain pour distinguer ce qui, dans chaque cas, convient aux temps, aux circonstances & aux personnes. C'est à lui ensuite à faire la distribution des pieces, & le plan de l'ensemble. C'est dans ce travail qu'il a besoin d'être dirigé par certains princi-

pes, pour ne point se tromper dans son jugement sur le beau & l'agréable. Il lui faut en outre certains principes d'expérience, qui lui fassent connoître le beau, dans tous les cas où les regles fondamentales ne le déterminent pas avec assez de précision. De-là résulte la théorie de l'*architecture*: il y a d'abord certaines regles dont l'observation est indispensible dans toute espèce d'édifice, & dans chacune de ses parties, sous peine de tomber dans des défauts qui choquent & qui révoltent; nous les nommerons des *regles nécessaires*. Il y en a d'autres qu'on peut négliger, sans qu'il en résulte aucun défaut dans l'ouvrage, mais aussi il manquera totalement de beauté.

Nous nommerons ces dernières des *regles accessoires*: la théorie doit déterminer avant toutes choses les regles de la première espèce: elles se réduisent à la justesse, à la régularité, à la liaison, à l'ordre, à l'uniformité & à la proportion; car les attributs désignés par ces termes sont tellement essentiels aux bâtimens de toute espèce, que le moindre défaut à cet égard choqueroit un œil attentif.

Mais un édifice où l'on aura évité tout ce qui pourroit choquer, peut encore n'être point un bel édifice; pour qu'il devienne tel, il ne suffit pas que l'œil n'y aperçoive rien de choquant, il faut de plus que l'édifice puisse lui plaire. Cette condition suppose d'abord qu'on y ait observé une exacte réunion de la pluralité avec l'unité. (*Voyez l'art. BEAU*;) c'est ce qu'on obtient par la variété des parties, le nombre & la justesse de leurs proportions. La théorie doit donc enseigner l'art d'arranger l'ensemble d'un bâtiment, en combinant diverses pièces qui aient entr'elles une juste harmonie & de belles proportions. Les auteurs qui ont traité de l'*architecture*, n'ont pas été assez attentifs à distinguer ces deux espèces de regles; & ce manque de précision a renfermé l'*architecture* dans des bornes trop étroites.

La plupart des architectes parlent des proportions des colonnes, & des ornemens dans chaque ordre, de manière à faire penser que toutes les regles qu'on en donne sont d'une précision & d'une nécessité ab-

solues. Ils envisagent les écarts de ces regles comme des défauts essentiels, tandis que souvent ces écarts ou ne produisent point de mauvais effets, ou même en produisent un bon. Ce seroit, au jugement d'un grand nombre d'architectes, une faute impardonnable, que d'employer dans l'ordre ionique ou dans le corinthien, les ornemens que l'*architecture* grecque donnoit à la frise d'une colonne dorique. Plusieurs pouffent le scrupule si loin, qu'ils ne permettent pas qu'on s'écarte dans les moindres minutes des regles prescrites. Vitruve, par exemple, veut que dans la frise dorique, la largeur du triglyphe soit égale aux deux tiers de sa hauteur, & que les métopes aient ces deux dimensions égales. Malheur à l'architecte qui s'aviserait de renverser ces proportions de Vitruve; eût-il rassemblé dans son bâtiment tous les genres de beauté, ses confreres l'accuseroient d'avoir commis une faute irrémissible.

C'est-là un préjugé qui rétrécit trop le goût; il n'y a de regle fixe & invariable, que celle dont la violation amène un défaut qui blesse nécessairement la vue, & qui repugne à la manière de penser & de sentir commune & naturelle à tous les hommes. Des regles de cette nature sont inaltérables, il n'est point permis de s'en dispenser; mais comme il n'y a point de raison nécessaire pourquoy dans un tel ordre, la frise doit avoir des triglyphes, & dans les autres ordres, d'autres ornemens; ou pourquoi l'on donne au chapiteau corinthien, trois rangs de feuilles plutôt que deux, il ne faut pas non plus convertir ces beautés accidentelles en regles nécessaires. Il n'est pourtant que trop commun de pardonner plus facilement à l'architecte un fronton brisé, quoiqu'il choque la nature, qu'un triglyphe qui s'écarte des dimensions de Vitruve, bien qu'il n'en soit souvent que plus beau.

Les regles nécessaires sont fondées sur la nature de nos conceptions. Les regles accidentelles ne sont que le résultat du coup-d'œil & du sentiment, dont on ne sauroit assigner les limites précises. On fait par une longue expérience que les architectes Grecs avoient le coup-d'œil très-fin; que leurs propor-

tions plaissent , que leurs ornemens sont gracieux ; mais personne ne sauroit démontrer que ce soient les seuls qu'on doive adopter. Nous savons que plusieurs de ces ornemens sont purement accidentels , & qu'on peut souvent en substituer de plus agréables. S'affreindre si scrupuleusement aux regles des anciens , ce seroit décider qu'il ne peut y avoir en femmes de belle figure , que celle qui ressembleroit en tout point à la Venus de Médicis ; ni de bel homme qui n'eût toutes les proportions d'Apollon du Belvédère.

Nous conseillons donc à ceux qui veulent écrire sur la théorie de l'architecture , de bien développer , avant toute chose , les regles nécessaires , & d'en prescrire rigoureusement l'observation ; puisqu'il n'est permis de s'en écarter en aucun cas. Quant aux regles accidentelles , ils peuvent les prendre des meilleurs modèles de l'antiquité , de Vitruve , & des architectes modernes les plus estimés ; en avertissant néanmoins que l'observation scrupuleuse de ces regles n'est point d'une nécessité absolue. On ne doit les considérer que comme des limites à-peu-près exactes , qu'on ne sauroit excéder de beaucoup sans tomber dans des écarts dangereux. Il est très-bon que les architectes médiocres , qui manquent de goût & d'un coup d'œil juste , s'affreignent à suivre ponctuellement ces regles. Mais , avec un goût plus sûr , & un coup-d'œil plus fin , on peut souvent s'en écarter sans inconvénient.

Un des meilleurs guides que l'on puisse suivre à l'égard de ces regles accidentelles , est Goldman ; peu d'architectes ont traité de cet art avec autant de sagacité & de réflexion qu'il l'a fait.

L'application des regles générales , tant nécessaires qu'accidentelles , roule sur les trois objets principaux que nous allons indiquer ; 1°. sur l'ordonnance générale du bâtiment , c'est-à-dire , sa forme & sa figure ; 2°. sur la distribution intérieure ; 3°. sur la décoration des parties : ainsi la théorie complète de l'architecture embrasse les sept articles suivans : 1°. des recherches générales sur la perfection & la beauté des edifices ; 2°. les regles de l'ordonnance ; 3°. les regles de la distribution ; 4°. des res-

xions & des regles sur la beauté des façades ; 5°. la description des divers ordres d'architecture , avec les considérations qui y sont relatives ; 6°. des ornemens convenables aux petites parties ; 7°. des décorations de l'intérieur. Nous passons sous silence ce qui concerne la mécanique de l'art. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des beaux arts de M. SUIZER.*)

ARCHI-THRESORIER, sub. m. (*Hist. mod.*) ou grand trésorier de l'Empire , dignité dont est revêtu l'électeur Palatin. Cette dignité fut créée avec le huitième électorat , en faveur du prince Palatin du Rhin : mais Frédéric V avant été dépossédé de son électorat par l'empereur Ferdinand II , après la bataille de Prague , la charge fut donnée à l'électeur de Bavière : mais elle a été rendue à la maison Palatine , lorsqu'elle est rentrée en possession d'une partie de ses états par le traité de Westphalie. Au commencement de ce siècle , l'empereur Joseph ayant mis l'électeur de Bavière au ban de l'Empire , le priva de son électorat & de sa charge de grand-maître d'hôtel , qu'il donna à l'électeur Palatin , revêtu de celle de grand trésorier l'électeur d'Hanovre , qui fonda d'ailleurs son droit à cette charge sur ce qu'il descend de Frédéric V. Mais la maison de Bavière ayant été rétablie dans ses états & dans ses droits , le Palatin conteste à l'électeur d'Hanovre le titre de grand trésorier , d'autant plus que celui-ci ne le tient qu'en vertu d'une disposition particulière de l'empereur Joseph , qui n'est point confirmée par la décision du corps germanique. Quoiqu'il en soit de ces droits , une des principales fonctions de l'architrésorier de l'Empire , le jour du couronnement de l'empereur , est de monter à cheval , & de répandre des piéces d'or & d'argent au peuple dans la place publique. Heiss , *hist. de l'Empire.* (G)

\* ARCHITIS, (*Myth.*) on adoroit Venus au mont Liban sous ce nom ; elle y étoit représentée dans l'assidion que lui causa la nouvelle de la blessure d'Adonis , la tête appuyée sur la main gauche , & couverte d'un voile , de dessous lequel on croyoit voir couler les larmes.

ARCHITRAVE, sub. f. (*Architecture.*)

du grec ἀρχή, *principal*, & du latin *crabs*, une poutre ; on le nomme aussi *épistyle*, du latin *epistylum*, fait du grec ἐπί, *sur*, & στήλη, *colonne*. Sous ce nom on entend la principale poutre ou poitrail qui porte horizontalement sur des colonnes, & qui fait une des trois parties d'un entablement. Voyez ENTABLEMENT. Comme les anciens donnoient peu d'espace à leur entre-colonne, leur *architrave* étoit d'une seule pièce qu'ils nommoient *fontner*. Nos architectes modernes, qui ont mis en usage les colonnes accouplées, ont donné plus d'espace à leurs grands entre-colonnemens, & ont fait leur *architrave* de plusieurs clavoux, tels qu'on le remarque aux grands & petits entre-colonnemens du péristyle du Louvre, au Val-de-grâce, aux Invalides, &c.

Les *architraves* sont ornées de moulures nommées *plates-bandes*, parce qu'elles ont peu de saillie les unes sur les autres. Ces *plates-bandes* doivent être en plus ou moins grande quantité, selon que ces *architraves* appartiennent à des ordres rustique, solide, moyen ou délicat. Voyez ORDRE.

Il est des *architraves* mutilées, c'est-à-dire dont les moulures sont arasées ou retranchées, pour recevoir une inscription, tel qu'on le remarque au péristyle de la Sorbonne du côté de la cour. Cette licence est vicieuse, ces inscriptions pouvant être mises dans la frise, qui doit toujours être lisse. Voyez FRISE.

Il est aussi des *architraves* qu'on nomme *coupées*, parce qu'elles sont interrompues dans l'espace de quelque entre-pilastre (Voyez PILASTRE), afin de laisser monter les croisées jusque dans la frise, tel qu'on peut le remarquer à la face des Thuilleries, dans les ailes qui sont décorées de pilastres d'ordre composite. Mais cette pratique est tout-à-fait contraire aux principes de la bonne architecture, & ne doit être suivie par aucun architecte, malgré le nombre prodigieux d'exemples qu'on remarque de cette licence dans la plupart de nos édifices. (P)

ARCHITRAVE, f. f. *épistyle* ; c'est, en marine, une pièce de bois mise sur des colonnes au lieu d'arcades, qui est la pre-

mière & la principale, & qui soutient les autres. Au dessous de la plus basse frise de l'arcasse qui sert de base aux termes, il y a une *architrave* qui, dans un vaisseau de 134 piés de longueur de l'étrave à l'étambord, doit avoir deux piés de largeur & quatre pouces & demi d'épaisseur. Voyez aux figures de Marine, Pl. V, fig. 2, l'*architrave* marquée G. G. (Z)

ARCHIVES, f. f. (*Hist. mod.*) se dit d'anciens titres ou chartes qui contiennent les droits, prétentions, privilèges & prérogatives d'une maison, d'une ville, d'un royaume : il se dit aussi d'un lieu où l'on garde ces titres ou chartes. Ce mot vient du latin *arca*, coffre, ou du grec ἀρχίον, dont Suidas se sert pour signifier la même chose : on trouve dans quelques auteurs Latins, *archarium*. On dit les *archives* d'un collège, d'un monastère. Les *archives* des Romains étoient conservées dans le temple de Saturne, & celles de France le sont dans la chambre des comptes. Dans le Code on trouve qu'*archivum publicum vel armarium*, étoit le lieu *ubi acta & libri exponantur*. Cod. de *fid. instrum. auth. ad hac XXX, quest. j.* (H)

ARCHI-VIOLE DE LYRE, (*Luth. musiq.*) instrument à cordes usité ci-devant en Italie, & qui étoit semblable, par sa structure & par son jeu, à la basse de viole, excepté son manche qui étoit beaucoup plus large à cause de la quantité des cordes : car quelques-uns en mettoient douze, & d'autres jusqu'à seize. Comme cet instrument avoit beaucoup de cordes, l'on pouvoit prendre des accords complets. Il avoit deux cordes au grave, qui débordoient le manche, & qui par conséquent ne pouvoient donner chacune qu'un ton. (F D C.)

\*ARCHI-VIOLE, f. f. (*Luth. & Musiq.*) espèce de clavecin qui n'est presque d'aucun usage, auquel on a adapté un jeu de vielle, qu'on accorde avec le clavecin, & qu'on fait aller par le moyen d'une roue & d'une manivelle.

ARCHIVISTE, f. m. garde des archives. Voyez ARCHIVES.

ARCHI-VOLEUR, f. m. (*Hist. anc.*) chef ou capitaine de filous. Si l'on en croit Diodore de Sicile, les voleurs égypt-

tiens obfervoient cette coutume : ils fe faisoient infcrire par le chef de leur bande, en promettant de lui apporter fur le champ, & avec la plus exacte fidélité, ce qu'ils auroient dérobé, afin que quiconque auroit perdu quelque chose, pût en écrire à ce capitaine, en lui marquant le lieu, l'heure & le jour auquel il avoit perdu ce qu'il cherchoit, qui lui étoit restitué, à condition d'abandonner au voleur, pour sa peine, la quatrième partie de la chose qu'on redemandoit. (G)

**ARCHIVOLTE**, f. m. du latin *arcus volutus*, arc contourné. Sous ce nom l'on entend le bandeau ou chambranle (voyez CHAMBRANLE) qui regne autour d'une arcade de plein cintre, & qui vient se terminer sur les impostes. Voyez IMPOSTE. Les moulures de ces *archivoltes* imitent celles des architraves, & doivent être ornées à raison de la richesse ou de la simplicité des ordres. On appelle *archivolte retourné*, celui qui retourne horizontalement sur l'imposte, comme au château de Clagny, & à celui de Val proche Saint-Germain-en-Laye; mais cette maniere est pesante, & ne doit convenir que dans une ordonnance d'architecture rustique. On appelle *archivolte rustique*, celui dont les moulures sont fort simples, & sont interrompues par des bossages unis ou vermiculés. Voyez BOSSAGE.

\***ARCHO (LES)**, *Géograph.* trois petites îles de l'Archipel, au sud sud-est de Pathmos, & au sud sud-ouest de Samos.

**ARCHONTES**, f. m. pl. (*Hist. anc.*) magistrats, préteurs ou gouverneurs de l'ancienne Athènes. Ce nom vient du grec *ἀρχων*, au pluriel *ἀρχωντες*, commandans ou princes. Ils étoient au nombre de neuf, dont le premier étoit l'*archonte*, qui donnoit son nom à l'année de son administration; le second se nommoit le *roi*; le troisième, le *polémarque* ou généralissime, avec six *thesmothetes*. Ces magistrats, élus par le scrutin des seves, étoient obligés de faire preuve devant leur tribu, comme ils étoient issus, du côté paternel & maternel, de trois ascendans citoyens d'Athènes. Ils devoient prouver de même leur attachement au culte d'Apollon, protecteur de la patrie, & qu'ils avoient dans leur

maison un autel consacré à Jupiter; & par leur respect pour leurs parens, faire espérer qu'ils en auroient pour leur patrie. Il falloit aussi qu'ils eussent rempli le temps du service que chaque citoyen devoit à la république; ce qui donnoit des officiers bien préparés, puisqu'on n'étoit licencié qu'à 40 ans : leur fortune même, dont ils devoient instruire ceux qui étoient préposés à cette enquête, servoit de garant de leur fidélité. Après que les commissaires nommés pour cet examen, en avoient fait leur rapport, les *archontes* prôtoient serment de maintenir les loix, & s'engageoient, en cas de contravention de leur part, à envoyer à Delphes une statue du poids de leur corps. Suivant une loi de Solon, si l'*archonte* se trouvoit pris de vin, il étoit condamné à une forte amende, & même puni de mort. De tels officiers méritoient d'être respectés : aussi étoit-ce un crime d'état que de les insulter. L'information pour le second officier de ce tribunal, qui étoit nommé le *roi*, devoit porter qu'il avoit épousé une vierge, & fille d'un citoyen, parce que, dit Démosthènes, ces deux qualités étoient nécessaires pour rendre agréables aux dieux les sacrifices que ce magistrat & son épouse étoient obligés d'offrir au nom de toute la république. L'examen de la vie privée des *archontes* étoit très-sévère, & d'autant plus nécessaire, qu'au sortir de leur exercice, & après avoir rendu compte de leur administration, ils entroient de droit dans l'Aréopage.

Ceci regarde principalement les *archontes* décennaux, car cette sorte de magistrature eut ses révolutions. D'abord dans Athènes les *archontes* succéderent aux rois, & furent perpétuels. Medon fut le premier, l'an du monde 2939, & eut douze successeurs de sa race, auxquels on substitua les *archontes* décennaux, qui ne durèrent que 70 ans, & qui furent remplacés par des *archontes* annuels. Le premier de ces magistrats se nommoit proprement *archonte*; on y ajoutoit l'épithète d'*époryme*, parce que dans l'année de son administration toutes les affaires importantes se passoient en son nom. Il avoit soin des choses sacrées, présidoit à une espece de chambre ecclésiastique où l'on decidoit de tous les démê-

lés des époux, des peres & des enfans, & les contestations formées sur les testamens, les legs, les dots, les successions. Il étoit chargé particulièrement des mineurs, tuteurs, curateurs; en général, toutes les affaires civiles étoient portées en première instance à son tribunal. Le deuxième *archonte* avoit le surnom de *roi*; le reste du culte public & des cérémonies, lui étoit confié. Sa fonction principale étoit de présider à la célébration des fêtes, de terminer les querelles des prêtres & des familles sacrées, de punir les impiétés & les profanations des mystères. On instruisoit encore devant lui quelques affaires criminelles & civiles, qu'il déceidoit ou renvoyoit à d'autres cours. Le *polémarque* veilloit aussi à quelques pratiques de religion; mais son vrai département étoit le militaire, comme le porte son nom, dérivé de *πόλεμος*, *guerre*, & d'*ἀρχων*, *commander*. Il étoit tout-puissant en temps de guerre, & jouissoit pendant la paix de la même juridiction sur l'étranger, que le premier *archonte* sur le citoyen d'Athènes. Les six autres, qui porteroient le nom commun de *thesmothetes*, qui vient de *θεσμοί*, *loi*, & de *τίσις*, *établir*, formoient un tribunal qui jugeoit des séductions, des calomnies, de toute fausse accusation; les différens entre l'étranger & le citoyen, les faits de marchandises & de commerce, étoient encore de son ressort. Les thesmothetes avoient sur-tout l'œil à l'observation des loix, & le pouvoir de s'opposer à tout établissement qui leur paroïssoit contraire aux intérêts de la société, en faisant une barrière élevée entre les autres magistrats & le peuple. Tel étoit le district de chaque *archonte* en particulier. Le corps seul avoit droit de vie & de mort. En récompense de leurs services, ces juges étoient exempts des impôts qu'on levait pour l'entretien des armées, & cette immunité leur étoit particulière. La succession des *archontes* fut régulière, & quelles que furent les révolutions que l'état souffrit par les factions ou par les usurpateurs, on en revint toujours à cette forme de gouvernement, qui dura dans Athènes tant qu'il y eut un reste de liberté & de vie.

Sous les empereurs romains plusieurs autres villes grecques eurent pour pré-

miers magistrats deux *archontes*, qui avoient les mêmes fonctions que les duumvirs dans les colonies & les villes municipales. Quelques auteurs du bas empire donnent le nom d'*archontes* à divers officiers, soit laïques, soit ecclésiastiques; quelquefois aux évêques, & plus souvent aux seigneurs de la cour des empereurs de Constantinople. Ainsi *archonte des archontes*, ou *grand archonte*, signifie la première personne de l'état après l'empereur; *archonte* des églises, *archonte* de l'évangile, un archevêque, un évêque; *archonte* des murailles, le surintendant des fortifications, & ainsi des autres. Voyez ARÉOPAGE.

ARCHONTIQUES, adj. (*Théol.*) mot formé du grec *αρχων*, au pluriel *αρχωντες*, *principautés* ou hiérarchies d'anges. On donna ce nom à une secte d'hérétiques qui parurent sur la fin du 11<sup>e</sup> siècle, parce qu'ils attribuoient la création du monde, non pas à Dieu, mais à diverses puissances ou principautés, c'est-à-dire, à des substances intellectuelles subordonnées à Dieu, & qu'ils appelloient *archontes*. Ils rejetoient le baptême & les saints mystères, dont ils faisoient auteur Sabahor, qui étoit, selon eux, une des principautés inférieures. A les entendre, la femme étoit l'ouvrage de satan, & l'ame devoit résister avec le corps. On les regarde comme une branche de la secte des Valentiniens. Voyez VALENTINIENS & GNOSTIQUES. (G)

ARCHURE, s. f. (*Charp.*) nom de plusieurs pieces de charpente ou de menuiserie, placées devant les meules d'un moulin.

ARCILACIS, (*Géogr.*) nom de deux anciennes villes d'Espagne, l'une dans la Bétique, & l'autre dans le territoire des Balthans. Ptolomée est le seul qui en ait parlé. (C. A.)

ARCILIERES, s. f. *terme de riviere*, pieces de bois cintrées & tournantes, servant à la construction d'un bateau foncet.

ARCIROESSA, (*Géogr.*) nom d'une ancienne ville d'Asie, sur le Pont-Euxin ou mer Noire. Etienne le géographe dit qu'elle étoit tributaire d'Héraclée: on soupçonne que ce pourroit bien être aujourd'hui Eschitumuni, dans le pays d'Abassâ. (C. A.)

ARCISSA ou ARSISSA, (*Géogr.*) grand lac d'Asie dans l'Arménie majeure, au sud-est du Pont-Euxin; on l'appelle aujourd'hui *mer de Van* ou *d'Acramar.* (*C. A.*)

\* ARCIS-SUR-AUBE, (*Géog.*) ville de France en Champagne, sur l'Aube. *Long. 22, 45; lat. 48, 30.*

ARCITENENS, nom latin de la constellation du Sagittaire. *Voyez SAGITTAIRE.* (*O*)

\* ARCK, lac d'Ecosse dans la province de Loquebar, près de celle de Murkai.

ARCKEL (TERRE D'), contrée du Brabant-Espagnol, dont la ville de Liere ou Lire est le lieu principal.

\* ARCLO ou ARECIO, ville d'Irlande dans la Lagénie à l'embouchure de la rivière de Doro.

ARCO (L'), *s. m. terme de fonderie;* ce sont des parties de cuivre répandues dans les cendres d'une fonderie, & qu'on retire en criblant ces cendres, & en les faisant passer successivement par différens tamis. *Voyez l'article CALAMINE.*

ARCO, ARCHET, (*Musique.*) Ces mots Italiens *con l'arco*, marquent qu'après avoir pincé les cordes il faut reprendre l'archet à l'endroit où ils sont écrits. (*S*)

\* ARCO, (*Géog.*) ville d'Italie dans le Trentin, proche la rivière Sarca, un peu au nord de l'extrémité septentrionale du lac de Garde. *Long. 28, 25; lat. 45, 52.*

ARCOB, (*Géog.*) ancienne ville de la Palestine, dans une contrée du même nom: elle dependoit de la tribu de Manassé. (*A. C.*)

ARCOBRIGA, (*Géogr.*) nom de deux anciennes villes d'Espagne, l'une dans la Lusitanie, que l'on prend aujourd'hui pour Arcos de Valden, & l'autre au pays des Celtibériens, que l'on croit être la même qu'Arcos dans la vieille Castille: Ptolomé en a fait mention. Il y a eu encore une ville de ce nom dans le royaume de Séville; c'est aujourd'hui *Arcos de la Frontera.*

ARCOL, (*Géogr.*) ville de la Castille vieille, sur la rivière Xalon.

ARÇON, *s. m. (Manège.)* est une espèce d'arc composé de deux pièces de bois, qui soutiennent une selle de cheval, & lui

donnent sa forme. Il y a un arçon de devant & un arçon de derrière.

Les parties de l'arçon sont le pommeau, qui est une petite poignée de cuivre élevée au devant de la selle; le garrot, petite arcade un peu élevée au dessus du garrot du cheval; les mammelles, qui sont l'endroit où aboutit le garrot; & les pointes qui forment le bas de l'arçon. On y ajoutoit autrefois des morceaux de liège, sur lesquels on chauffoit les bannes. *V. GARROT, MAMMELLES, POINTE, BATTE, &c.*

Il y a des arçons mobiles pour les selles à tous chevaux, qui changent l'ouverture de la selle. L'arçon de derrière porte sur le trousséquin. *Voyez TROUSSEQUIN.* Les arçons sont nervés, c'est-à-dire, couverts de nerfs battus & réduits en filasse, puis collés tout autour des arçons pour les rendre plus forts. On les bande ensuite avec des bandes de fer qui les tiennent en état. Au dessus des arçons on cloue les contre-sanglots, pour tenir les sangles en état. *V. CONTRE-SANGLLOT, SANGLLOT, &c.*

Les pistolets d'arçon sont ceux qu'on porte ordinairement à l'arçon de la selle. Perdre les arçons, vider les arçons, ferme sur les arçons.

*Arçons à corps*, servoient autrefois aux gendarmes. Le trousséquin leur alloit jusqu'au milieu du corps. (*V*)

ARCON, *outil de chapelier*, avec lequel ils divisent & séparent le poil ou la laine dont les chapeaux doivent être fabriqués.

L'arçon ressemble par sa forme à un archet de violon; il est long de six à sept piés; & il a une corde de boyau, bien baa-dée, qui, étant tirée & agitée avec la main par le moyen d'un petit morceau de bois qu'on nomme *coche* ou *botine*, de huit à dix pouces de long, mais dont le milieu est fort enlé pour donner plus de prise, pour la tenir de la main droite quand on veut arçonner, fait voler la matière sur une chaise.

Cet arçon est composé l'un bâton cylindrique qu'on appelle *perche*, & qui a sept à huit piés de longueur; à l'un de ses bouts est fixée à tenon & mortaise une petite planche de bois chantournée, qu'on appelle *bee de cochin*; sur son épaisseur il y a une petite rainure, dans laquelle se loge

la corde de boyau, qui, après avoir passé dans une fente pratiquée du côté de la petite planche, va s'entortiller & se fixer à des chevilles de bois, qui sont placées au côté de la perche, diamétralement opposé au bec de corbin; à l'autre bout de la perche est de même fixée à tenon & mortaise une planche de bois qu'on appelle *panneau*; on évide cette planche dans son milieu pour la rendre plus légère; on laisse ses extrémités plus épaisses, & on la met dans le même plan que le bec de corbin. L'épaisseur qui est du côté de la perche, fait qu'elle s'y applique plus fortement; celle qui est pratiquée de l'autre côté sert à recevoir le *cuiret*, qui est un morceau de peau de castor que l'on tend sur l'extrémité du bord du panneau; ce cuiret sert à couvrir la *chanterelle*, & à empêcher que la corde n'y touche immédiatement, au moyen des cordes qui sont attachées à ses extrémités. Ces cordes font le tour de la perche, & sont tendues par de petits *taraux*, qui les tordent ensemble deux à deux, de la même manière que les menuisiers bandent la lame d'une scie.

On attache ensuite, au moyen d'une noue coulant, une corde à l'extrémité de la perche où est le panneau. Dès qu'elle y est fichée, on la fait passer dessus le cuiret, & on la conduit dans la rainure du bec de corbin, d'où elle revient par la fente pratiquée à l'extrémité de la petite planche contournée jusqu'aux chevilles où elle doit être fixée & suffisamment tendue.

Pour éloigner le cuiret du panneau, laisser un vuide entre deux, & faire rendre à la corde un son proportionné à sa tension, on se sert de la *chanterelle* qui est une petite pièce de bois ou cheville d'une ligne ou environ d'épaisseur, & qu'on appelle ainsi, parce qu'elle donne à l'accord de l'arçon une espèce de ton musical, comme d'une trompette marine. Ce son fait connoître à l'ouvrier quand elle est assez tendue pour *arçonner* la matière.

Sur le milieu de la perche de l'arçon, il y a une *poignée*, c'est-à-dire, une courroie de cuir ou de toile, qui sert à entourer le dessus de la main gauche de l'arçonneur. Cette courroie empêche que le poids du

panneau & du bec de corbin ne fasse tomber la corde à boyau sur la claie, & aide l'arçonneur à soutenir l'arçon dans sa situation horizontale.

**ARÇONNER.** *Voy. (Terme de Chapelier)*, lorsqu'on veut arçonner, on met sur deux treteux une claie d'osier, dont les dosiers sont deux autres claies posées à ses extrémités, courbées en dedans, & qui servent à arrêter les matières qu'on arçonne sur celle qui est posée horizontalement; un côté de la claie est appliqué contre le mur, & celui qui est vis-à-vis de l'ouvrier a deux pièces de peau qui ferment les angles que la claie & les dosiers laissent entr'eux, qui retiennent les matières qu'on arçonne.

L'arçonneur tient de sa gauche, & le bras tendu, la perche de l'arçon qui est suspendu horizontalement par une corde, qui tient au plancher; en sorte que la corde à boyau de l'arçon est presque dans un même plan horizontal que la perche. De sa main droite il tire à lui la corde à boyau, qui échappe en glissant sur la rondure du bouton, & va frapper, avec la force élastique que la tension lui donne, sur le poil ou la laine précédemment cardée; ce qui divise l'étoffe & la fait passer par petites parties de la gauche à la droite de l'ouvrier; cela s'appelle *faire voguer*. On répète cette opération jusqu'à ce que le poil ou la laine soient suffisamment arçonnés, pour cela on les rassemble sur la claie avec un *clayon*, qui est un quarré d'osier qui a deux poignées, & dont le côté a un peu plus d'un pié: on s'en sert pour ramasser au milieu de la claie l'étoffe éparée.

Les cardeurs, qui prennent aussi le nom de maîtres arçonneurs, se servent de l'arçon pour préparer les cotons & les laines qu'on emploie dans les robes de chambre, couvertures & courte-pointes piquées. C'est aussi au moyen de cet instrument que les chapeliers forment les *capades*, qui sont une certaine étendue de laine ou de poil qu'on a formée par le moyen de l'arçon.

**ARÇONNEUR**, f. m. est un ouvrier qui se sert de l'arçon, ou qui, par son moyen, fait voler sur une claie la laine ou le poil, qui auparavant ont été bien cardés, pour être employés à la chapelierie. *Voyez* ARÇON.



**ARCOS**, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans la vieille Castille, à deux lieues à l'est de Médina-Celi : elle est au pié d'une montagne, sur le chemin de Siguenza à Saragoisse. On la nommoit anciennement *Arco-briga*. Long. 15, 30; lat. 14, 15. (*C. A.*)

**ARCOS DE LA FRONTERA**, (*Géogr.*) petite ville forte d'Espagne dans l'Andalousie, au pays d'Agarath : elle est sur un roc escarpé au pié duquel coule la riviere de Guadaletes, au nord-est de Cadix & au sud-ouest de Séville. Les rois d'Espagne l'érigerent en duché, il y a environ deux cents ans, en faveur de la maison Ponce de Léon, lorsque celle-ci fit cession à la couronne de la ville & du port de Cadix. *Arcos de la Frontera* se nommoit aussi anciennement, *Arco-briga*. Long. 12, 10; lat. 36, 35. (*C. A.*)

**ARCOS DE VALDEVEZ**, (*Géogr.*) petite ville de Portugal, dans la province d'entre Minho & Douro : elle a un district de quarante-cinq paroisses, & elle est possédée, à titre de comté, par la maison de Moronhan. C'est l'ancienne *Arco-briga Lusitaniana* de Ptolomée. (*C. A.*)

**ARCS (LES)**, *Géogr.* petite ville de France en Provence, dans la viguerie de Draguignan : elle est sur la riviere d'Argent, à deux lieues sud-est de Draguignan, & à quatre à l'ouest de Fréjus. Long. 27, 41; lat. 43, 25. (*C. A.*)

**ARCTIQUE**, adj. c'est, en astronomie, une épithete qu'on a donnée au pôle septentrional, ou au pôle qui s'éleve sur notre horizon. Voyez **NORD**, **SEPTENTRION**, **POLE**.

Le pôle septentrional a été appellé *pole arctique* ; du mot grec *αρκτος*, qui signifie *ourse* ; d'où Pon a fait le terme *arctique*, épithete qu'on a donnée au pôle septentrional, parce que la dernière étoile située dans la queue de la petite ourse, en est très-voisine. Voyez **OURSE**.

Le *cercle polaire arctique* est un petit cercle de la sphere parallele à l'équateur, & éloigné du pôle *arctique* de 23<sup>d</sup> 30'. C'est de ce pôle qu'il prend le nom d'*arctique*. Voyez **CERCLE**, **SPHERE**.

Ce cercle & le cercle polaire *antarctique*, son opposé, sont ce qu'on nomme *les cercles polaires*. On peut les concevoir décrits

par le mouvement des poles de l'écliptique autour des poles de l'équateur ou du monde. Depuis le cercle jusqu'au pôle *arctique*, est comprise la partie de la terre appellée *zone froide septentrionale*. Les observations faites en 1736 & 1737, par l'académie des sciences, pour déterminer la figure de la terre, ont été faites sous le cercle polaire *arctique*. Voyez **POLE** & **POLAIRE**. (O)

**ARCTOPHYLAX**, terme d'*astronomie*, nom d'une constellation qu'on appelle autrement *bootes* ou *bouvier*. *Arctophylax* signifie *gardien de l'ours* : il est dérivé des deux mots grecs *αρκτος*, *ourse*, & *φυλαξ*, *je garde*. La constellation du bouvier est ainsi appellée, parce qu'elle se trouve proche de la grande & de la petite ourse. (O)

**ARCTURUS**, en grec *αρκτουρος*, dérivé d'*αρκτος*, *ourse* & de *ουρα*, *queue* ; c'est, en *astronomie*, une étoile fixe de la premiere grandeur, située dans la constellation du bouvier, très-voisine de la queue de l'ourse. Voyez **BOUVIER**. Voyez aussi **OURSE** & **CONSTELLATION**.

Cette étoile a été fort connue des anciens, comme on le voit par ce vers de Virgile :

*Arcturum, pluviasque Hyadas, geminosque Triones.*

Il en est aussi parlé dans l'écriture en plusieurs endroits, comme on le voit par ces passages : *Qui fecit arcturum & oriona & hyadas, & interiora aulstri*. Job, c. ix, v. 9, & c. xxxviii, v. 31. *Nunquid conjungere valebis micantes stellas pleiadas, aut gyrum arcturi poteris dissipare ?* (O)

**ARCTUS**, *αρκτος*, sub. m. (*Astronomie*.) c'est le nom que les Grecs ont donné à deux constellations de l'hémisphere septentrional, que les Latins ont appellées *ursa major & minor*, & que nous appellons *la petite Ourse & la grande Ourse*. Voyez **OURSE grande & petite**. (O)

**ARCUATION**, f. f. terme dont quelques chirurgiens se servent pour exprimer la courbure des os ; comme il arrive aux enfans qui se nouent, &c. voyez **RACHITIS**. (Y)

\* **ARCUDIA**, (*Géogr. anc. & mod.*) ville d'Afrique dans la Barbarie, royaume

de Tripoli, vers la frontière de celui de Barca, sur le golfe de Sidra. Quelques-uns croient que c'est l'ancien *vicus Philendorum* ou *Philenororum* ane; d'autres que c'est l'ancienne *Automala*.

ARCUEIL, (*Géogr.*) joli village de l'île de France aux environs de Paris, au sud: il existoit dès le temps de l'empereur Julien, surnommé *Papostax*: ce prince y fit construire le fameux aque-luc qui fut réparé sous le règne de Louis XIII, & au moyen duquel la bonne eau de Rongis parvient à Paris. (*C. A.*)

ARCULÉ AVES, (*Myth.*) nom que les Romains donnoient à certains oiseaux qui étoient de mauvais présage, soit par leur vol, soit par leur manière de prendre la nourriture. Ils empêchoient, disoit-on, qu'on ne formât aucune entreprise; *arcule aves, quia accabant ne quid fieret.* (*G.*)

ARCULUS, f. m. (*Myth.*) nom du dieu qui présidoit aux coffres & cassettes, du nom latin *arca*, un coffre, & du diminutif *arcula*, cassette. Quelques-uns dérivent ce nom d'*arx*, citadelle, forteresse, & font d'*arculus* le dieu tutélaire des citadelles. (*G.*)

ARCY. Voyez GROTTE.

\*ARDACH, (*Géogr.*) ville épiscopale d'Irlande, au comté de Longfort. *Long. 9, 48; lat. 35, 37.*

\*ARDALIDES, surnom des muses, pris d'Ardalus fils de Vulcain, qui honoroit fort ces déesses.

ARDANAT, (*Géogr.*) ville des Indes orientales aux environs de l'île Diu, en terre ferme, au-delà de l'Indus: elle passe pour être grande, riche & assez peuplée. Les juifs & les maures y font le principal commerce: les loix du pays où elle est située n'ont d'autre manière de faire mourir les malfauteurs que par le poison nommé *argenta*.

\*ARDASTAN ou ARDISTAN, ville de la province appelée *Gebal*, ou *Iraque Persique*.

ARDAVALIS ou HARDAVALIS, (*Musique instr. des Hébreux*, Bartoloccius, dans sa grande bibliothèque rabbinique, tome II, parle de cet instrument de musique d'après plusieurs rabbins, qui disent qu'on ne

le trouvoit point dans le sanctuaire; cet auteur veut que l'*ardavalis* soit une orgue hydraulique, & que ce nom même soit le mot grec *hydraulis* corrompu, ce qui paroît assez probable. (*F. D. C.*)

ARDAXANE, (*Géogr.*) étoit, selon Polybe, une rivière d'Illyrie dans le voisinage de la ville de Lisus, aujourd'hui *Alessio*: c'est vraisemblablement la même qui passe près des murs de cette ville, au midi, & qui va se jeter dans le golfe du Drin. (*C. A.*)

ARDBERY, (*Géogr.*) petit port d'Afrique sur la Méditerranée, au royaume de Barca: il est situé près des ruines d'une petite ville anciennement nommée *Bruorum Littus*.

\*ARDEBIL, (*Géogr.*) ville d'Asie dans la Perse, dans l'Adirbeizan. *Long. 65; lat. 37, 55.*

\*ARDEE, (*Géogr. anc. & Mythol.*) ville capitale des Rutules. Les soldats d'Énée y ayant mis le feu, on publia, dit Ovide, qu'elle avoit été changée en héron, oiseau que les Latins nommoient *ardea*; c'est tout le fondement de cette métamorphose. Peut-être *Ardeë* avoit-elle été ainsi nommée du grand nombre de hérons qu'on trouve dans cette contrée.

\*ARDEMEANACH, contrée d'Ecosse, dans la province de Rois; elle est pleine de hautes montagnes toujours couvertes de neige.

\*ARDENBOURG, ville des Pays-Bas, dans la Flandre Hollandoise. *Long. 22; lat. 52, 26.*

\*ARDENNE, f. f. (*Géogr.*) grande forêt sur la Meuse, qui s'étend fort loin de l'occident à l'orient, & qui passe entre Charlemont au nord, & Rocroi au sud.

ARDENS, adj. pl. (*Hist. mod.*) est le nom qu'on a donné à une espèce de maladie pestilentielle, qui fit autrefois beaucoup de ravage à Paris, & dans le royaume de France; & c'est de-là qu'est venu le nom de *sainte Genevieve des ardens*, parce que cette maladie fut, dit-on, guérie par l'intercession de cette sainte.

Il y avoit à Paris, proche l'église métropolitaine, une petite paroisse sous le titre de *sainte Genevieve des ardens*, érigée en mémoire de ce miracle, & qu'on vient

de détruire pour agrandir l'hôpital des enfans-trouvés. (G)

ARDENT. Voyez MIROIR.

ARDENT se dit quelquefois d'un météore igné, qui ressemble à une lampe allumée. V. MÉTÉORE. V. aussi FEU-FOLET. (O)

ARDENT se dit aussi, en Médecine, & de l'habitude du corps dans certaines maladies, & de la maladie même.

Fievre *ardente*, c'est une fievre violente & brûlante, que l'on appelle autrement *causus*. Voyez FIEVRE. (N)

ARDENT se dit, en Marine, d'un vaisseau qui se comporte à la mer de façon qu'il approche aisément au plus près du vent. (Z)

ARDENT, (Manège.) poil *ardent*, est celui qui tire sur la couleur du feu. On dit: *ce cheval est poil ardent*. (V)

§ ARDEN F, adj. *accensus*, part. d'*accendo*, (terme de Blason.) se dit d'un charbon qui paroît allumé: ce mot vient du vieux verbe *ardre*, brûler.

Sandras du Metz à Rheims, d'*argent à trois charbons de sable, ardens de gueules*.

Carbonnières de la Barthe en Auvergne; d'*argent à quatre cotices d'azur, accotées de quatorze charbons de sable, ardens de gueules, un en chef, un en pointe, les douze autres quatre à quatre, en trois rangs*. (G. D. L. T.)

\* ARDER ou ARDRA, petit royaume d'Afrique dans la Guinée proprement dite, au nord du golfe de Saint-Thomas: *Ardre* ou *Affen* en est la capitale. On lit dans le *Dictionnaire géographique* de M. de Vossien, que le peuple y est fort débauché; qu'une femme y passe pour adultère si elle accouche de deux jumeaux; qu'il n'y a ni temple ni assemblées publiques de religion, & que l'on n'y croit ni résurrection, ni autre vie après celle-ci.

\* ARDES, espèce de péninsule sur le lac Coin en Irlande, dans l'Ultonie & le comté de Downe.

\* ARDES, (Géogr.) ville de France dans la basse Auvergne, chef-lieu du duché de Mercœur. *Long. 20, 40; lat. 45, 22.*

\* ARDESCHÉ, rivière de France dans le Vivarès: elle vient de Mirebel, passé à Aubenas, reçoit d'autres rivières, & se jette dans le Rhône à une lieue au dessus du Pont-Saint-Espirit.

ARDESTON, (G.ogr.) ville d'Asie dans la Perse: elle est connue par les bonnes toiles qui s'y fabriquent. (C. A.)

ARDEUR d'*urine*, voyez DYSURIE.

ARDEUR, f. f. (Manège.) cheval d'*ardeur* ou qui a de l'*ardeur*; c'est un cheval toujours inquiet tous le cavalier, & dont l'envie d'avancer augmente à mesure qu'il est retenu: c'est un défaut bien fatigant. (V)

ARDEY ou ARDÉE, (Géogr.) petite ville d'Irlande dans la province de Leinster, au comté de Louth: elle est sur la rivière de More, au sud-est de Kilmore, & au nord de Kelles. *Long. 10, 40; lat. 54, 20.* (C. A.)

\* ARDFEARD ou ARTFEART, ville d'Irlande au comté de Kerry, près de la mer, à l'occident. *Long. 7, 55; lat. 52, 24.*

ARDIENS, (Géogr.) peuple d'Illyrie, l'un de ceux que les Romains forcèrent d'abandonner les bords de la mer, & d'aller chercher d'autres terres à défricher, parce qu'ils étoient indociles & turbulens. Il y a eu encore un peuple de ce nom dans les Gaules, qui habitoit un vallon le long du Rhône; Polybe en a fait mention. (C. A.)

ARDIERE, (Géogr.) rivière de France qui prend sa source dans le Beaujolois; & qui, après avoir traversé une partie de cette province de l'ouest à l'est, & avoir passé à Beaujeu, va se jeter dans la Saône. (C. A.)

ARDILLA, rivière d'Espagne qui a sa source dans l'Andalousie, & se joint à l'Anas ou Guediana au dessus d'Olivança.

ARDMILLON, (Géogr.) petite ville d'Ecosse dans le comté de Carrick: elle est à l'embouchure d'une petite rivière, dans le golfe de Cluyd, au sud-ouest d'Ayr, & à l'ouest de Bångery. *Long. 12, 20; lat. 55, 50.* (C. A.)

ARDMÔRE, (Géogr.) port d'Irlande, sur la côte méridionale, au comté de Waterford, entre la baie d'Youghal au sud-ouest, & celle de Dungarvan au nord-est; il y a encore une petite ville de ce nom dans le même royaume, au comté de Tirconel sur la rivière de Funnagal. (C. A.)

\* ARDOINNA ou ARDUINNA, (Mythol.) nom que les Gaulois & les

Sabins donnoient à Diane, protectrice des chasseurs. Ils la reprétoient armée d'une espee de cuirasse, un arc débandé à la main, avec un chien à son côté.

ARDOISE, f. f. (*Hist. nat. Minéral.*) *lapis fissilis ardesia, ardoxia*; espece de schist, matiere de la nature de l'argile, de couleur bleue ou grise, ou même rouille, qui se divise en lames minces, plates, unies, qu'on emploie pour couvrir les maisons. Cette espece de couverture n'étoit pas connue des anciens; le nom d'*ardoise* est nouveau, mais cette matiere a servi, dans les temps passés, de moëlon pour la construction des murs. On en fait encore aujourd'hui le même usage dans les pays où il s'en trouve des carrieres. On dit que la plupart des murs d'Angers sont bâtis de blocs d'*ardoise*, dont la couleur rend cette ville d'un triste aspect. L'*ardoise* est tendre au sortir de la terre; mais exposée à l'air, elle acquiert assez de dureté pour soutenir le poids d'un bâtiment: c'est par cette raison apparemment qu'on lui a donné le nom de *Pierre*. Cependant, ce n'est qu'une terre plus dure qu'une autre; c'est un schist, un argile, comme nous l'avons dit, mais qui se trouve à une grande profondeur dans la terre. A mesure qu'on creuse davantage, on trouve cette terre plus dure & plus sèche; elle est disposée par bancs, dans lesquels il y a des fentes qui se trouvent si près les unes des autres, que les lames qu'elles forment ont très-peu d'épaisseur. C'est par ces fentes qu'on les divise, lorsqu'on les prépare à servir de couverture aux bâtimens.

Nos plus fameuses carrieres d'*ardoise* sont aux environs d'Angers; aussi est-ce dans la province d'Anjou que se fait le plus grand commerce d'*ardoise* pour ce royaume & pour les pays étrangers. La plus belle vient de Trélaze & des Ayraux, paroisses distantes d'une lieue de la ville d'Angers; mais on trouve de l'*ardoise* de différentes qualités en d'autres lieux de l'Anjou. Il y en a dans les Paroisses de l'Hôtellerie, de Flée, de la Jaille, de Margné près d'Aon, & dans l'élection de Château-Gontier. Celle de Mezieres est plus tendre que les autres. On a trouvé, à quelques lieues de Charleville, de l'*ardoise* aussi bonne & aussi belle

que celle d'Anjou, quoiqu'elle ne soit pas d'une couleur aussi bleue ou aussi noire. Il y en a plusieurs carrieres à Murat & à Prunet en Auvergne. On en voit auprès de la petite ville de Fumai en Flandre, sur la Meuse, au dessus de Givet. On en tire de la côte de Genes qui est très-dure. Il y a en Angleterre de l'*ardoise* bleue & de l'*ardoise* grise. Celle-ci est connue sous le nom de *Pierre de Horsham*, du nom d'une ville de la contrée de Suffex, où elle est très-commune. Pour faire des tables & des carreaux, on donne la préférence aux *ardoises* les plus dures. On a remarqué, sur des morceaux de pierre d'*ardoise*, mais plus fréquemment sur le schist, des représentations de poissons & de plantes. V. SCHIST.

Après cet historique de l'*ardoise*, nous allons passer à une considération plus voisine de ses carrieres & de sa fabrication. C'est avec de grands risques qu'on entreprend d'ouvrir & de travailler une carrière d'*ardoise*. On n'a point de sûreté que la roche découverte dédommagera dans la suite des frais considérables. Il ne faut pas trop compter sur le jugement que les ouvriers ne manquent jamais d'en porter à la premiere inspection de la *coffe*. On entend par *coffe*, la premiere surface que présente le rocher immédiatement au dessous de la terre. La *coffe* peut promettre une bonne *ardoise*, & le fond de la carrière n'offrir que des *feuillettes* & des *chats*: deux défauts qui rendent l'*ardoise* mauvaise. On travaille donc long-temps en aveugles: si la carrière se trouve bonne, on fait sa fortune; sinon l'on est ruiné. Voyez MINES & SCHIST.

Les *ardoises* peuvent être considérées selon leurs échantillons. La grande quarrée forte fait le premier échantillon; on dit que le millier couvre environ cinq toises d'ouvrage; la grande quarrée fine fournit par millier cinq toises & demie, & fait le second échantillon; la petite fine environ trois toises par millier, & est du troisieme échantillon; la quatrieme, qu'on appelle *quarrellette*, fait le quatrieme échantillon, & donne deux toises & demie de couverture.

ARDOISES; elles servent aux passemens-tiers pour les liantes lissés, au lieu de plâtres. Voyez PLATINE.

\* ARDONA, (*Géogr.*) ville autrefois, maintenant village de la Capitanate, province du royaume de Naples.

\* ARDRA, ANDRÀ, ou ORDRA, (*Géog.*) ville d'Afrique dans la Guinée. Il y a aussi un royaume de ce nom en Guinée, entre la rivière de Volta & le lac de Duranto. *Ardra* en est la capitale.

\* ARDRES, (*Géogr.*) ville de France dans la basse Picardie, au milieu des marais. *Long. 19, lat. 30; 50, 35.*

ARDSCHIR I, roi de Perse. voyez BAHAMAN.

ARDSCHIR II, surnommé *Babegan*, (*Hist. de Perse.*) fut le premier roi de la quatrième dynastie de Perse. « Lorsque le roi s'applique à rendre la justice, le peuple se passionne à lui rendre obéissance : le plus méchant de tous les princes est celui qui se rend redoutable aux gens de bien & accessible aux méchants. L'autorité royale ne se maintient que par les troupes, par l'argent : l'argent ne vient que par la culture des terres, qui languit si le souverain néglige la justice & la police. » Telles furent les principales maximes de ce prince, un des plus grands rois dont la Perse s'honore : il seroit bien difficile de rien ajouter à l'idée que présentent ces nobles & véritables principes. L'histoire varie sur son origine : les uns le font fils de Sassan, homme privé, & même d'une condition très-obscur. Suivant cette opinion, Sassan fut berger d'un nommé Babek qui, pour récompenser ses soins, lui donna sa fille en mariage. Sassan glorieux de cette alliance, & pour en perpétuer le souvenir, donna à *Ardschir* son fils le surnom de *Babegan*; mais cette origine que l'on trouve dans le *Lebtarik*, est presque totalement abandonnée. Nous suivrons dans cet article le récit de *Knon-demir*; il assure l'avoir tiré du *Tarik-Kondek* & du *Bina Kiti* qui sont, sans contredit, les deux histoires le plus justement accréditées. Suivant cet écrivain, Sassan frère de Bahaman, roi de Perse, ne pouvant s'accommoder du second rang, se bannit volontairement de la Perse, & alla dévorer loin de sa patrie des chagrins que le trône seul pouvoit dissiper. Un de ses enfans, jaloux de voir la Perse, d'où on

lui avoit appris qu'il tiroit son origine, y fit un voyage, & entra au service de Babek, gouverneur de la province, qui, charmé du naturel aimable de ce jeune homme, lui donna sa propre fille en mariage. Ce fut de cette union que sortit *Ardschir*, qui prit le surnom de *Babegan* en mémoire de Babek son beau-père & son bienfaiteur. *Ardschir* fut élevé avec les soins les plus tendres; & sa vive reconnaissance, jointe au souvenir de son origine, le perfectionna dans tous les exercices dignes d'un prince. Ses talens jetèrent tant d'éclat, que dans toute la Perse on ne parloit que du jeune *Ardschir*. *Ardavan* qui régnoit alors, curieux de le voir, le fit venir à sa cour, & le retint dans son palais, où il lui témoigna autant d'amitié qu'à ses propres enfans. Bientôt ces mêmes talens qui venoient de captiver son admiration, changèrent son amitié en jalousie : humilié de la différence que la nature avoit mise entre ses fils & *Babegan*, il l'éloigna de la cour; mais trop juste pour vouloir qu'un homme de son mérite languît dans une obscurité honteuse, il lui donna le commandement des troupes d'une province. *Ardschir* condamné à cette espèce d'exil, s'en dédommagea en se perfectionnant dans les exercices qui avoient fait admirer son enfance. Il ne reparut à la cour que pour demander le gouvernement qu'avoit possédé Babek, dont on venoit de lui apprendre la mort. *Ardavan* ne put lui accorder sa demande, parce qu'il avoit disposé du gouvernement en faveur de son fils aîné; mais il mit tant de douceur dans son refus, qu'il ne resta dans le cœur d'*Ardschir*, que la douleur d'avoir perdu son beau-père. Cependant *Ardavan* ayant vu dans un songe plusieurs objets effrayans, consulta les mages qui, jaloux de son repos, lui répondirent que son songe prétegeoit sa ruine, qu'un étranger monteroit sur son trône. *Ardavan* plus troublé par cette interprétation, qu'il ne l'avoit été pendant son songe, tourna ses regards sur *Ardschir* crut appercevoir en lui le destructeur de sa race & le sien propre; il le regarde dès-lors comme une victime qu'il devoit sacrifier à sa sûreté; mais une fille du ferrail, instruite des

inquiétudes du prince, avertit *Ardschir* qu'il en étoit l'objet; & s'offrant à partager sa destinée, elle l'engagea à s'éloigner de la Perse déjà si funeste à sa famille. *Ardschir* profita de cet avis: mais au lieu de suivre l'exemple de Saffan, il se rendit dans la province de Fars, dont Babek avoit eu le gouvernement. Le fils aîné d'Ardavan voulut s'affûrer de sa personne; mais le nom d'*Ardschir* étoit si puissant dans la province, que tous les habitans s'offrirent à se dévouer pour son service. Il accepta leurs offres, & marcha aussitôt contre le jeune Ardavan qui périt après plusieurs combats. Tous les Molouk-Thavais subirent le même sort d'Ardavan, ou suivirent la fortune du vainqueur. Le roi, affligé de ces tristes nouvelles, s'avança aussitôt dans la province de Fars, résolu de périr ou de venger la mort de son fils. Une bataille, qu'il perdit près d'Hefrickar, justifia la prédiction des mages. *Ardschir*, pour prix de sa victoire, qui fut scellée du sang d'Ardavan, monta sur le trône qu'avoit occupé ses ancêtres, & prit aussitôt le titre de *Schainkab*, qui signifie *empereur* ou *monarque*. Les Perses, naturellement jaloux d'une vaste domination, n'eurent point à gémir de l'avoir pour main. Leurs voisins ne purent résister à un prince qui sans états venoit de conquérir le royaume le plus florissant de toute l'Asie. La Mésopotamie & l'Assyrie furent les principaux momens de ses victoires; mais c'est moins par l'éclat de ses triomphes que l'histoire de ce prince nous intéresse, que par le soin qu'il prit de rendre ses peuples heureux. La vraie gloire des souverains ne consiste pas à couvrir la terre de débris, ni à faire des esclaves. Les lauriers d'un conquérant sont bientôt desséchés, s'il ne les arrose que du sang & des sueurs des vaincus. *Ardschir*, dans les défordres même des guerres, bâtit plus de villes qu'il ne détruisit de villages, & tous ses sujets eurent autant de droits sur son cœur, que s'ils eussent été ses enfans. Persuadé qu'un prince qui se néglige, est indigne de l'être, il eut toujours les yeux attachés sur lui-même. Chaque jour il méditoit sur les devoirs des rois; dans la crainte d'y manquer, ce prince

bienfaisant nomma un officier, qui, tous les matins, devoit l'interroger sur ses actions du jour précédent; il connoissoit la nature indulgente pour soi-même, & il ne se permettoit pas d'être son propre juge; il donna peu de temps au sommeil, & moins encore au plaisir. Toutes les heures du jour furent consacrées à la gloire ou à la tranquillité des Perses; il avoit des instans pour agir, d'autres pour réfléchir; & comme il n'avoit à rougir ni de ses actions, ni de ses pensées, il en composa un mémorial qui servit de règle à ses successeurs. *Ardschir* fit encore plusieurs ouvrages, & tous avoient pour objet la pureté des mœurs ou la perfection du gouvernement. Le fameux Nouskervan ne dut peut-être sa célébrité qu'au soin de consulter ces précieux ouvrages qu'il fit publier. Entre les sages institutions de ce monarque, on remarque l'attention qu'il eut de distribuer le peuple en plusieurs classes qui toutes eurent leurs censeurs particuliers. Les artisans furent distingués des soldats; les simples citoyens des nobles, & chaque docteur avoit soin de parler un langage convenable à l'espèce de sa classe commise à ses soins. Rien n'étoit plus sage: il faut bien plus de ressorts pour émouvoir le cœur fourbe & deusé du courroux, que pour toucher une populace simple & grossière.

Le spectacle attendrissant d'un peuple fortuné fut la plus douce récompense pour le cœur de ce prince ami de l'humanité. La Perse & les provinces nouvellement soumises le louoient, le benoisoient à l'envi. Les vœux de ce peuple n'étoient cependant pas faisoient. *Ardschir* étoit sans héritier: le ciel long-temps sourd à leurs prières, lui en accorda un. Ce prince le plus doux, le plus digne d'être heureux, manqua de frapper l'objet de tant de vœux dans le sein d'une épouse ingrate, & de passer le reste de ses jours dans le chagrin le plus amer. *Ardschir* rejetant cette maxime barbare, qui préscrioit aux usurpateurs d'éteindre la race des rois légitimes, avoit épousé la fille d'Ardavan: cette princesse peu reconnoissante ne goûtoit aucun plaisir sur un trône dont son sang étoit profané. Sans cesse agitée du desir de voir les Ardavans dans l'appareil de leur première grandeur,

grandeur, elle conçut le criminel projet d'empoisonner son mari, & de donner la couronne au frere du feu roi; elle alloit consommer ce crime, lorsque le monarque, averti par ses officiers du coup dont il étoit menacé, la remit en leurs mains. L'arrêt de mort fut prononcé contre cette épouse coupable; elle avoit jusqu'alors cédé sa grosseffe; & elle ne la déclara qu'à l'instant où le ministre auquel on avoit confié le soin de sa destinée, alloit la frapper: ce ministre, respectant en elle l'héritier du trône, lui procura une retraite sûre: elle y donna le jour à Schabour, autrement Sapor; ce fut ce Sapor qui vengea sur Valérien les anciennes injures que les Perses avoient reçues des Romains. *Ardschir* charmé de contempler son digne héritier, récompensa avec magnificence le sage ministre qui le lui avoit conservé. L'histoire varie sur la durée du regne de ce prince. Le Lebtarik la fait de quarante ans; mais Knondemir que nous avons suivi, ne compte que quatorze ans depuis la victoire sur Ardavan jusqu'à sa mort. La Dynastie à laquelle il donna naissance, fut nommée Sassanide, du nom de Sassan, l'un de ses aïeux; ce qui prouve que la tige des Sassan n'étoit pas obscure comme quelques historiens l'ont prétendu, & qu'elle étoit au moins aussi illustre que celle des Babek. L'histoire conserve une anecdote sur *Ardschir* que le lecteur seroit fâché de ne pas trouver ici; elle sert à montrer que ce prince, qui donnoit à son esprit tous les alimens possibles, étoit avaré de ceux qu'il donnoit à son corps: voulant le restreindre à ses seuls besoins, il demanda à son médecin combien il devoit prendre de nourriture pour entretenir sa vigueur; cent gros ou dragmes arabiques (ce poids répond à notre livre) vous suffisent, répondit le médecin. Si vous vous en contentez, cette quantité vous portera; mais si elle excède, c'est vous qui serez obligé de la porter.

**ARDSCHIR III.** Ce prince étoit fils de Schirouik que nous prononçons Siroès; il ne fit que paroître sur le trône. Schéheriat, son général, s'étant révolté, le vainquit près la ville de Madain, & le fit mourir le dix-huitième mois de son regne. La victoire du rebelle étoit aisée. La Perse étoit sans généraux, & le prince entroit à peine dans sa huitième année. Ebn-Batrik compte un qua-

Tome III.

trième *Ardschir*; mais les historiens les plus exacts ne font mention que des trois dont on a parlé. Le mot *Ardschir* répond à celui d'Assuérus & d'Artaxerxès; & l'on prétend qu'il signifie *farine* & *lait*. D'Herb. *B.b. Orient. (M-y.)*

\* **ARDSTIN** ou **STINCHARD**, (*Géog.*) petite riviere d'Ecosse qui se décharge dans le golfe de Cluyd, vis-à-vis de la pointe de la presqu'île de Cantyr.

**ARDSTINSEL** ou **ARDSHINSTUR**, (*Géogr.*) petite ville d'Ecosse dans le comté de Carrick; elle est située à l'embouchure de la petite riviere d'Ardstin dans le golfe de Cluyd au sud-ouest de Carletown. *Long. 12. 15; lat. 55. 40. (C. A.)*

**ARDUENNENSIS**, **SYLVA** & **PAGUS**, (*Géogr. du moyen âge.*) La forêt, le pays des Ardennes tire son nom de la célèbre forêt des Ardennes, *Arduenna*, *Ardenna*, *Ardoenensis sylva*. César dit qu'elle commençoit au bord du Rhin, & qu'elle s'étendoit jusqu'aux confins du Rhémois; il ajoute même qu'elle comprenoit le pays de Treves, & s'étendoit jusqu'auprès des Nerviens, & qu'elle renfermoit non-seulement le pays entre le Rhin & la Meuse, mais encore celui qui se trouvoit entre la Meuse & l'Escaut jusqu'à l'Océan. Strabon ne la borne qu'à l'Océan & au pays d'Artois. On voit encore aujourd'hui entre Douzy-les-Prés, Sedan, Donchery & Rheims une grande forêt, qui conserve le nom de *bois des Ardennes*; & sur le chemin de Sainte-Menehould à Verdun, on trouve une partie de ce même bois, qui se nomme la *forêt d'Ardenne*.

Sigebert, roi d'Austrasie, appelle l'Ardenne la forêt, *forestem juan vocat*. Charles-le-Chauve, dans ses capitulaires, la met au nombre des forêts royales. On voit dans nos annales que les empereurs Charlemagne & Louis-le-Débonnaire alloient chaque année en automne chasser dans la forêt d'Ardenne ou des Voges. L'inscription suivante prouve le culte rendu à Diane, déesse des chasseurs, dans le pays des Ardennes:

D. M.

Q. CORSIUS Q. FILLIUS  
CL. ANLIANUS SACERDOS  
DIANÆ ARDUINNÆ FECIT

M m

*SIBI ET HÆREDIBUS SUIS  
IN FR. P. XII. IN AGRO  
P. XV. IIII ID. OCTOB.  
IMPER. CÆS. FL. DOMITIANO  
VIII ET C. VALERIO MESSA-  
LINO COS.*

Broverius, qui cite cette inscription, nous apprend que dans le même canton, à Ep-ternac, on trouve les restes d'un ancien temple de Diane, avec cette inscription :

*DEÆ DIANÆ  
Q. POSTHUMUS POTENS  
V. S.*

c'est-à-dire, *vozum solvit*; d'où Diane a reçu le surnom de *Ardoïna*, comme le prouve une inscription rapportée par Gru-ter, c. 49 :

*V. DIIS SACRA  
ARDOINÆ, CAMULO, JOVI,  
MERCURIO, HERCULI.*  
Voyez Greg. Tur. à D. Ruimart, in-fol. page 1395.

Indiciumare assembla les états de la Gaule contre César à Amberlove, dans la forêt d'Ardenne, où Cingentorix fut proscrié par les Trévirois, l'an de Rome 700. Voyez *Hist. du Luxemb. in-4<sup>o</sup>. 1741, p. 44.*

Il est fait mention du comté des Ardennes dans le partage fait entre les enfans de Louis-le-Débonnaire. Ce Comté est placé entre *Asbania* & la Frise, au-deçà du Rhin, qui s'étendoit jusqu'à la Meuse, ou même jusqu'à l'Éscaut. Les annales de S. Bertin, à l'an 839, mettent ce comté entre le Mosélgow ou duché de Lorraine, & le comté de Condroz.

Sigebert, roi d'Austrasie, y fonda deux monasteres, celui de Malmédi, *Malmundarium in parochia Agrippinensi*, & celui de Stavlo, *Stabulauus in diocesi Traiectensi*.

Mais aujourd'hui, par les soins des anciens moines & des habitans qui ont défriché le pays, les deux monasteres se trouvent hors de la forêt.

Dans les gestes des évêques d'Auxerre, il est parlé de Basloigne ou Baslagne, *Bastonia villa sita in saltu Arduenna*. Eginhart dit que Grippon fut enfermé par ordre de son frere Carloman dans la citadelle de Neuschâtel, *Novo Castello quod juxta Arduennam situm est*.

La célèbre abbaye de *Prum*, fondée par Pepin, où fut relégué & tondu Pepin, fils aîné de Charlemagne, pour s'être révolté contre son pere, étoit dans les Ardennes, à douze lieues du diocèse de Treves. L'empereur Lothaire, fils aîné de Louis-le-Débonnaire, après avoir vécu en tyran, y mourut sous l'habit de religieux: son tombeau se voit au milieu du chœur. L'abbé a le titre de prince du Saint-Empire.

La belle abbaye de S. Hubert, au comté de Chiney, qui a seize villages dans sa dépendance, fut fondée au huitieme siecle dans les Ardennes, à quatre lieues de Rochefort & quatorze de Liege. Elle portoit autrefois le nom d'*Andaium* ou *Andagium*. Voyez not. Gall. Valois. La Martiniere. (C.)

ARDUSSON, (Géog.) petite riviere de France en Champagne. Elle a sa source auprès de Saint-Flavy & son embouchure dans la Seine, entre Nogent & Pont-sur-Seine, après un cours de trois à quatre lieues. (C. A.)

ARÈ ou AREK, (Géog.) riviere d'Angleterre au duché d'York. Elle a sa source dans le comté de Lancastre, & son embouchure dans l'Humber, à douze milles au dessous de la ville d'York.

Ptolomée place une contrée de ce nom dans l'Arabie Heureuse, & une île dans le golfe Persique. Ce pourroit bien être la même chose que les deux *Areca* modernes. Voyez ces mots. (C. A.)

AREALU, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece de figuier du Malabar, très-bien gravé sous ce nom par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, vol. J. page 47, pl. XXVII. Les Brames l'appellent *bipaloe*, les Cinghales de l'île de Ceylan *thoudougas* & *rhoogas*, & Jean Commelin, dans ses notes, *ficus Malabarensis, folio cuspidato, fructu rotundo, parvo, gemino*. M. Linné le désigne sous le nom de *ficus religiosa, foliis cordatis, oblongis, integerrimis, acuminatissimis*, dans son *Système nature*, imprimé pour la douzieme fois en 1767, pag. 681, n<sup>o</sup>. 3.

C'est un arbre qui croît dans les terrains sablonneux & pierreux, où il s'élève à la hauteur de quarante à cinquante piés,



en étendant ses branches horizontalement, de manière qu'il forme une cime épaisse, hémisphérique, de trente-cinq à quarante piés de diametre. Sa racine est épaisse, & répand au loin ses ram aux fibreux, tant au dessous qu'au dessus de la terre; elle est couverte d'une écorce blanche, qui rougit lorsqu'on la écorchée; ce que fait aussi celle du tronc, qui est cylindrique, de huit à dix piés de hauteur, sur trois piés de diametre. Les jeunes branches sont vertes, assez épaisses, & comme noueuses.

Les feuilles sont disposées alternativement & circulairement, assez serrés l'un long des branches, & pendantes à un pédicule cylindrique, à peine une fois plus court qu'elles. Elles sont arrondies ou taillées en cœur, légèrement échanrées à leur origine dans les jeunes piés, & terminées par une pointe égale au tiers de leur longueur, qui est de six à sept pouces, sur une largeur presque une fois moindre. Leurs bords sont entiers, environnés d'une espee de nerf, mince & blanchâtre; leur substance est solide, épaisse, d'abord tendre & flexible, ensuite roide à mesure qu'elles vieillissent. Elles sont lissés, d'un verd-brun & luisant en dessus, plus clair en dessous, & relevés d'une nervure longitudinale, à cinq ou six côtes alternes & transversales de chaque côté, dont l'espace intermédiaire est rude par un nombre considérable de petits nervures qui s'y croissent en forme de réseau.

Chaque branche est terminée par un pointe conique, oblongue, lissé, verdâtre, formée par une stipule roulée en cornet, qui enveloppe la feuille, à l'opposé du pédicule de laquelle elle est attachée, sur la branche qu'elle quitte au moment de son développement.

L'aisselle de chaque feuille porte deux enveloppes de fleurs, c'est-à-dire, deux figures sphériques, sessiles, de cinq à six lignes de diametre, créées d'un petit ombilic en dessus, rougeâtres dans leur maturité, assez fermes, & entièrement pleines de petites graines noirâtres.

Usages. L'areal est consacré par les gentils du Malabar au dieu *Vishnu*, qu'ils croient être né sous cet arbre, & en avoir enlevé les fleurs, dont il paroît en effet

dépourvu, puisqu'elles sont cachées dans cette enveloppe, que l'on appelle communément *la figue*. En conséquence, leur religion leur impose comme un devoir d'adorer cet arbre, de lui faire un culte qui consiste à élever autour de lui un mur de pierres, & de marquer en rouge son tronc ou le mur qui l'environne. C'est pour cela que les chrétiens qui habitent les Indes, appellent cet arbre l'arbre du diable, *arbor diaboli*, selon Van-Rheede.

La décoction de l'écorce de la racine se boit pour adoucir l'âcreté des humeurs, purifier le sang, & déraciner les fievres les plus longues & invétérées. L'écorce de son tronc & de ses branches pilée & réduite en pâte avec de l'eau, s'applique sur les ulcères, qu'elle nettoie & guérit. Le suc exprimé de ses feuilles, & cuit avec l'huile, s'emploie en liniment dans les fievres causées par la goutte.

Remarques. En comparant la description de l'areal avec celle de l'antsjac, on voit aisément que ces deux arbres different comme especes, quoique M. Linné les ait confondus sous le nom commun de *figus religiosa*, &c. comme il a été dit à l'article de l'antsjac. Le figuier se range naturellement, comme l'on sait, dans la famille des châtaigniers, où nous l'avons placé. Voyez nos Familles des plantes, vol. II. pag. 377. (M. ADANSON.)

\*AREB, (Com.) monnaie de compte dont on se sert dans les états du grand Mogol, & sur-tout à Amadabath.

L'areb vaut 25 lacs, ou le quart d'un crou, ou 250000 roupies. Voyez CROU, LACS, ROUPTE.

AREBBA, (Géogr.) ville de la tribu de Juda, dans la Palestine. Elle étoit sur les frontieres de cette tribu, au sud-ouest de Bethléem, à égale distance à-peu-près de ces deux villes. Long. 67, 55. Lat. 30, 55. (C. A.)

AREBO ou ARBON, (Géogr.) place de commerce en Afrique, sur la côte de Guinée, au royaume de Benin. Elle est située sur la riviere Formose, à soixante lieues de son embouchure. La ville est grande, bien peuplée, & assez agréable; sa forme est ovale. Ses édifices sont propres & commodes, quoique peu décorés. Le pays est

gouverné par un viceroi. Les Anglois y avoient autrefois un comptoir ; mais les Hollandois seuls y en possèdent un aujourd'hui, & se sont emparés du principal commerce qui s'y fait. Les vaisseaux remontent la riviere jusqu'à *Arebo*. Long. 22, 35. lat. 5. (A.)

**ARECA**, (*Mat. méd. & Bot.*) espece d'arbre qui croît sur la côte de Malabar, & en général dans l'Inde. Ses fleurs sont petites, blanches & sans odeur ; son fruit est ovale, gros comme une noix, ayant une écorce verte au commencement, mais qui devient fort jaune en mûrissant, molle, couverte d'une espece de duvet ou bourre. Cette écorce étant ôtée, il paroît un fruit gros comme une aveline, à demi-rond ou pyramidal, qui, étant rompu, ressemble à une muscade cassée.

Cet arbre, appelé *areca catechu* par Linné, est le même qu'on a appelé *faufel* ou *fufel*, *avellana Indica versicolor* par quelques auteurs. Le suc ou l'extrait de ce fruit épaissi donne ce qu'on appelle le *cachou*, qu'on avoit cru pendant long-temps être une espece de terre, à laquelle on avoit donné le nom de *terra Japonica* ou *catechu*. M. de Jussieu, dans les *Mémoires de l'Académie de 1720*, prétend que le cachou est le suc pur du fruit de l'*areca* : d'autres assurent qu'on y mêle aussi le suc de l'écorce d'un arbre appelé *caschu*, ou le suc de la réglisse, & celui d'un acorus des Indes. (M. LA FOSSE.)

**ARECA**, (*Géogr.*) île d'Asie, dans le golfe Persique, au voisinage de celle d'Ormus. Elle est fertile & agréable ; mais il n'y a ni rade ni port où l'on puisse s'établir & résister aux pirates, qui viennent souvent la désoler. Les Hollandois ont tenté inutilement de s'y établir. (C. A.)

**ARECON**, (*Géogr.*) ville de la Palestine, dans la tribu de Dan. Elle étoit à l'Orient de Geth & à l'Ouest de Ramatha. Long. 67, 40 ; lat. 31, 25. (C. A.)

§ **AREK**, f. m. (*Hist. nat. Botanic.*) genre de palmier des plus connus & des plus en usage dans les Indes. On en distingue sept especes principales, dont nous allons faire l'histoire.

*Premiere espece.* AREK.

L'*arek*, proprement dit, est connu sous

ce nom au Malabar & dans toute l'Inde, selon Garcias, selon Zanoni qui l'appelle *arecha*, & selon Rumphe qui, ayant fait beaucoup de recherches intéressantes pour éclaircir l'histoire, jusqu'alors fort obscure, d'un arbre aussi utile, remarque que ce nom est aussi connu au Malabar & dans toute l'Inde, que l'est peu celui de *caunga*, sous lequel Van-Rheede en a donné une figure très-détaillée & assez bonne dans son *Hortus Malabaricus*, vol. I, pag. 9, pl. V, VI, VII & VIII. Quelques dictionnaires, au lieu d'*arek*, écrivent *areque*. Les Portugais l'appellent *arequiero* ; les Espagnols *arreguero*, les chinois *binan*, les Arabes *faufel* & *fufel*, qui, selon Avicenne, vient du mot *siefel*, qui chez eux désigne le poivre. Les Brame les nomment *madi*, les Malays *pinang* & *pinanga poeti*, d'où Rumphe a fait le mot latin *pincinga* & *pinanga alba*, sous lequel il a donné, de cet arbre, une bonne figure & bien détaillée dans son *Herbarium Amboinicum*, vol. I, pag. 26, pl. IV, figures C a, D a & E. C'est l'*areca*, *catechu*, *frondibus pinantis*, *foliis replicatis*, *oppositis*, *proximis*, de M. Linné, dans son *Systema naturæ*, imprimé pour la douzième fois en 1767, page 730.

Tels sont les noms sous lesquels on désigne communément l'arbre de l'*arek* partout où il est connu ; mais son fruit, qui en est la partie la plus estimée, à cause de son grand usage, a reçu différens noms suivant ses divers degrés de maturité. Lorsqu'il est très-jeune & verd encore, les Malays l'appellent *pinang moeda* ou *pinang muda*, les habitans de Ternate *hena*, ceux du Malabar *pinga* selon Rumphe, & *tanni paina*, ou *schalemba paina* selon Van-Rheede. Ce fruit un peu plus avancé, ou mûr à demi, c'est-à-dire, tel quel son amande, encore molle & comme spongieuse & mucide, ne puisse se manger, se nomme *adecca* ou *aria-decca* chez les Malabares, & *pinang-tjelacatte* chez les Malays. Enfin lorsque ce fruit est parfaitement mûr, son amande est entièrement formée, bien sèche & dure, les Malabares l'appellent *areec* & *pac*, on *paleca* selon Rumphe ; les Javanais *boa*, les Indiens *koffol*, selon Rumphe, & *coffolo* selon Zanoni ; les ha-

bitans de Banda *erac* & *pua*, ceux des îles Maldives seulement *pua*, ceux de l'île Ceylan *poac*, ceux d'Amboine *hoz* & *hue*, ceux de Ternate *pare*; enfin les Macassaires l'appellent *rapo*, & les Malays *pnang-toua* & *pinang-tua*. La citation de tous ces différens noms, ainsi exposés avec méthode, étoit absolument indispensable pour démêler la confusion qui a régné jusqu'ici dans l'histoire de l'*arék*.

C'est un arbre de moyenne grandeur, & qui s'éleve rarement au dessus de trente à quarante piés. D'une racine en pivot, de sept à huit pouces de diametre, noirâtre, couverte d'une touffe sphéroïde de deux piés de diametre, de fibres cylindriques de cette longueur, onduleuses, comme vermiculées, à peine de la grosseur du petit doigt, roides, piquantes, rouffes ou noirâtres dehors, blanches dedans, avec un filet ligneux, s'éleve un tronc droit, cylindrique, assez égal, de sept à huit pouces de diametre dans presque toute sa longueur, qui ne passe pas vingt à trente piés. Ce tronc est d'un verd-clair ou comme cendré à son extérieur, qui est marqué, sur toute sa longueur, du nombre d'anneaux circulaires, parallèles, assez ferrés & peu élevés, qui indiquent le lieu où étoient attachées les feuilles qui sont tombées. Ces anneaux sont plus ferrés dans les individus qui croissent lentement & avec peine, & moins dans ceux dont la végétation est vigoureuse. Son bois est plus blanc, plus fibreux que celui du cocotier, spongieux d'abord dans sa jeunesse, ensuite tenace, enfin dur & compacte comme de la corne, aussi facile à fendre dans sa longueur, que difficile à couper en travers.

La cime de ce tronc est couronnée par six à huit feuilles longues de quinze piés, une à deux fois moins larges, qui, sortant deux à deux comme à l'opposé l'une de l'autre, & s'épanouissant sous un angle de quarante-cinq degrés, lui forment une tête hémisphérique d'environ vingt piés de diametre. Chaque feuille est ailée une fois, c'est-à-dire, sur deux rangs, chacun de trente-cinq à quarante ailerons ou folioles comme opposées, longues de trois à quatre piés, huit à dix fois plus courtes,

pliées en deux, à cinq plis plats & unis, lisses, verd-brunes, luisantes, pointues, convexes en dessus, & relevées en angle de vingt à trente degrés, au contraire de celles du cocotier, qui sont concaves & pendantes en dessous. La côte longitudinale qui porte les ailerons ou les folioles, est triangulaire, de manière que son dos est convexe, pendant que les côtés qui attachent les folioles sont plats, & que son dessus forme un angle aigu; elle est verte, fibreuse, solide, très-souple, & forme, à son origine, une espèce de gaine cylindrique, longue de deux piés & plus, trois fois moins large, verd-brune & lisse extérieurement, blanchâtre & striée à leur face intérieure, de substance coriace, qui enveloppe le tronc. Celle qui est la plus extérieure enveloppe les autres feuilles; & c'est après sa chute qu'on voit, au lieu où elle étoit attachée, un fillon circulaire, imprimé comme un petit degré sur le tronc. Chaque fillon indique une couche ligneuse; en sorte que le tronc auroit autant de couches qu'il a porté de feuilles.

Cette partie du haut du tronc, qui est environnée & comme engagée par la base des feuilles, forme une espèce de bourgeon long de deux à trois piés dans les jeunes arbres, mais qui diminue à mesure qu'ils vieillissent, au point de n'avoir plus qu'un demi-pié de longueur. Ce bourgeon est ce qu'on appelle le *chou du palmier*, qui est composé uniquement de l'assemblage des jeunes feuilles qui doivent se développer, & dont la plus avancée s'appelle la *fleche* parce qu'elle pointe en haut comme une fleche. Ce chou de l'*arék*, quoique blanc & tendre, ne se mange pas comme celui du cocotier, parce qu'il est trop austere.

L'*arék* ne commence à fleurir qu'à sa cinquième ou sixième année, & quoique les fleurs sortent de l'aisselle des feuilles, ce n'est qu'après leur chute qu'on en voit sortir les gaines, au nombre d'une à quatre au dessus du bourgeon, c'est-à-dire, de l'origine des feuilles extérieures de la tête de l'arbre. Chaque gaine ou spathe est une espèce de sac ou de poche parfaitement semblable à celle du cocotier ou du dattier, & du charareps, elliptique, très-aplatie, obtuse, longue d'un pié & demi

à deux piés, trois fois moins large, lisse, d'abord verd-blanche, ensuite jaunâtre, dure, coriace, fendue au milieu de sa face intérieure d'un sillon longitudinal, qui laisse sortir un régime en forme de grappe, ou plutôt de faisceau ou de balai, d'abord blanc-jaunâtre, ensuite verd, enfin verd-brun, long de deux piés & demi à trois piés, sessile, comprimé & mince comme une feuille à son origine, composé de cinq à six branches principales, divisées chacune en quinze à vingt branches alternes, anguleuses, disposées sur toute leur longueur. Chacune de ces dernières ramifications porte environ cinquante à cent petites fleurs blanches, dont les supérieures, quoiqu'hermaphrodites, sont stériles, & tombent peu après leur épanouissement, pendant que les inférieures, qui sont femelles ou hermaphrodites fertiles, restent au nombre de dix ou environ. Les premières grappes de fleurs des jeunes *areks* sont toutes stériles, comme il arrive à tous les arbres qui n'ont pas la force de nourrir leurs fruits. Lorsqu'il y a plusieurs grappes sur un même pié, la grappe la plus inférieure fleurit & mûrit la première; celle qui est un peu au dessus fleurit ensuite, & ainsi successivement; de sorte que souvent la grappe supérieure est à peine en fleur, lorsque l'inférieure a ses fruits en maturité.

Chaque fleur est d'abord un bouton ovoïde, triangulaire, de deux lignes de diamètre, qui en s'épanouissant, forme une étoile de quatre lignes de diamètre, composée d'un calice à six feuilles elliptiques, concaves, une fois plus longues que larges, épaisses, dont trois extérieures, toutes assez égales & réunies par le bas, de manière qu'elles tombent ensemble comme un calice d'une seule pièce; six étamines réunies à leur origine par une membrane fort courte, sortent du réceptacle de la fleur, opposées à chacune des feuilles du calice, plus courtes qu'elles, peu sensibles & sans anthères dans les fleurs inférieures qui sont fertiles; & au contraire égales à leur longueur, & portant chacune une anthère jaune & pleine d'une poussière de même couleur dans les fleurs supérieures, qui sont hermaphrodites stériles. Au centre de la fleur s'élève un ovaire blanc, ovoïde, triangulaire, égal

au calice, dans les fleurs inférieures qui sont fécondes, & couronné de trois styles qui ont chacun sur leur face intérieure un sillon velu; cet ovaire est plus petit & avorté dans les fleurs supérieures.

L'ovaire en grandissant devient un fruit en écorce, de la grandeur & de la forme d'un œuf de poule, mais pointu aux deux bouts, accompagné du calice qui y tient si fort, qu'on ne peut l'en séparer qu'avec la queue, & qui reste sur l'arbre jusqu'à son entière putréfaction; son écorce est très-mince, mais coriace, lisse, d'abord blanche, ensuite verte, enfin jaune-doré ou orangé: elle recouvre une chair blanche succulente, épaisse de trois à quatre lignes, tissue de fibres dures qui s'amollissent sous la dent, & qui se mange sous le nom de *pinga* au Malabar, & sous celui de *pinang moeda* chez les Malays, ensuite sèche, fibreuse, roux-brune, sans suc, incapable d'être mangée, à une loge qui tient une noix ou plutôt une amande conique, nue, longue d'un pouce & demi, de moitié moins large, à peau fine jaune ou brun rougeâtre, veinée à-peu-près comme la muscade, & marquée sur un des bords de sa base, c'est-à-dire, sur le côté, d'un petit enfoncement orbiculaire qui est le point de son attache. Cette amande, lorsqu'elle est encore jeune, a fort peu de chair, qui est blanche, tendre, creusée au milieu, & pleine d'une eau limpide & austère comme elle; on l'appelle alors *tanni-paina* au Malabar; lorsque cette eau est convertie en chair blanc-jaune, & que l'amande à demi-mûre est pleine & en chair blanche & tendre, on l'appelle *schalemba-paina*: enfin, lorsque cette amande est sèche & un peu dure, on l'appelle *aria-decca*; un peu plus dure elle s'appelle *adecca*, & *paleca*, lorsqu'elle est extrêmement dure & à écorce jaune dorée; alors sa substance est blanc-grisâtre, presque aussi dure que de la corne, toute criblée & traversée de veines brunes fort sèches. Ce n'est qu'un mois après la fleuraison que les amandes sont pleines d'eau ou *tanni-paina*; il leur faut trois mois pour se remplir de chair molle & devenir *schalemba-paina*, & six mois pour être dans leur parfaite maturité ou dans leur état de sécheresse.

*Qualités.* Toutes les parties de l'*arek* ont

une faveur austere & styptique : les fleurs lorsqu'elles s'ouvrent , répandent une odeur foible à la vérité , mais agréable , & plus sensible le matin ou le soir que dans la chaleur du jour.

*Usages.* La chair du fruit de l'*arek* se mange avec le betel , lorsqu'elle est fraîche ; mais son amande est d'un usage beaucoup plus général dans tout l'Indostan. Elle se mange tendre ou sèche , mais plus communément tendre : on la coupe en trois ou quatre portions , dont chacune se mange enveloppée dans une ou deux feuilles de betel , appelé *jiri* par les Malays , avec autant de chaux qu'il en faut pour couvrir l'ongle : ces trois ingrédients composent ce mets. L'amande tendre de l'*arek* cause une espèce d'ivresse & de vertige , comme le tabac en opere sur ceux qui n'y sont pas accoutumés ; & c'est vraisemblablement pour cette raison qu'on ne les mange jamais sans chaux , au lieu que les seches se mangent sans elle : c'est aussi pour cela , & parce qu'elles sont moins fibreuses , moins pâteuses , & embarrassent moins les dents , que les vieillards préfèrent les seches ; ils les concassent grossièrement dans des mortiers de bois , & les mangent comme les tendres avec la chaux & le betel. Cette amande seule seroit peu agréable au goût , étant austere à-peu-près comme le gland du chêne ; le betel qu'on y ajoute , fait disparaître cette austérité par son piquant , dont l'acreté est tempérée par le sel alkalin de la chaux. Enfin , de l'union de ces trois choses , il en résulte un mets agréable , qui tient la salive en un rouge purpurin , quoique chacune d'elles , prise séparément , ait un goût désagréable ; & si l'on en omet une des trois , il ne résulte du mélange des deux autres , ni un mets agréable , ni une teinture rouge. Pour tirer de ce mets singulier tout l'avantage possible , il faut savoir le manger ; cela se réduit aux deux méthodes suivantes.

Dès qu'on a maché l'*arek* suffisamment pour que la salive , que ce mets procure à la bouche , soit teinte en un beau rouge purpurin , on crache aussi-tôt cette teinture qui contient la plus grande partie de la chaux ; puis on mâche le reste , on le remâche en l'exprimant , en suçant & ava-

lant à chaque fois sa teinture jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un marc , une pâte semblable à de l'étaupe ou de la filasse qu'on rejette. Telle est la pratique ordinaire. Les gourmets crachent deux à trois fois de suite cette teinture avant que de l'avaler , afin que ne donnant pas à la chaux le temps de se dissoudre elle ne nuise pas aux dents , aux gencives & à l'estomac.

Cette mastication de l'*arek* avec le betel est d'un usage journalier dans toute l'Inde ; hommes , femmes , enfans , les Européens même s'en occupent du matin au soir. La faveur de cette pâte est d'abord très-âcre , très-aromatique & finit par être fort agréable ; ceux qui en font usage pour la première fois éprouvent une espèce d'ivresse ; mais le corps s'y accoutume en peu de temps , au point qu'elle ne fait plus qu'échauffer doucement le sang , fortifier l'estomac , & procurer une haleine douce , de vives couleurs au visage , aux lèvres & aux dents , ce qui passe pour un agrément dans l'Inde , comme les dents blanches en Europe : delà , l'usage chez les grands & chez tous les gens aisés d'oïrir un plat d'*arek* à ceux qui les visitent ; après le salut on commence par manger l'*arek* avant que d'entamer la conversation. On regarde avec mépris tout homme qui néglige d'oïrir ainsi l'*arek* , ou celui qui le refuse , à moins qu'il n'ait quelque raison légitime qui l'en dispense , comme une maladie , un jeûne ou une semblable cérémonie religieuse. C'est donc un point essentiel pour les voyageurs dans ces pays , que de s'accoutumer à cet usage , quelque singulier qu'il paroisse , s'ils ne veulent pas être traités de nouveaux venus. Le service de l'*arek* se fait avec magnificence dans l'Inde ; les rois le font servir dans des plats d'or ou d'un bois presque aussi précieux , les grands dans de l'argent , & le peuple dans le cuivre : de quelque matière que soient ces plats , ils sont très-ornés de figures cizelées habilement , & creusés tout-ouror , vers leurs bords , de nombre de fossettes dont les unes contiennent des doses toutes séparées d'*arek* tendre , pendant que les autres sont garnies de noix ou d'amandes entières & dures d'*arek* , de feuilles de betel ; au milieu du plat est une petite boîte d'argent pleine de

chaux réduite en poudre humide, aux bords de laquelle pend une petite cuiller en spatule, grande comme l'ongle, & une force à poignée d'argent pour concasser l'*arek*, à l'usage de ceux qui préfèrent de le manger dur. A cette boîte de chaux les Européens, qui entretiennent leurs appartemens plus proprement que les Indiens, joignent des raïsses ou des foucoupes d'argent, à l'usage des voyageurs ou des nouveaux arrivés : car les Indiens & ceux qui sont bien accoutumés à ce mets crachent très-peu.

La chaux qui se mange avec l'*arek* n'est pas indifférente, il est essentiel, pour qu'elle ne soit point âcre, qu'elle soit faite de coquillages d'une substance très-légère ; la plus estimée se fait dans les îles orientales des Moluques, avec une espèce de millepore très-blanche, très-légère, très-poreuse, à branches plus menues que celle qu'on appelle *abrocaïoïde*, qui croît si abondamment dans la mer de ces îles, où on l'appelle *canang-bonga*, qu'on pourroit en faire de la chaux pour bâtir des citadelles & une ville entière. Cette chaux est la plus douce de toutes, & la plus propre à être mangée avec l'*arek* ; elle ne ronge ni la langue ni les gencives, comme fait la chaux des madrépores de Java & la chaux de pierre. Elle est ordinairement blanche, mais on la tient en divers endroits, tant en rose qu'en jaune, avec la racine de curcuma & d'autres drogues, sans doute pour pallier les défauts ou les mauvaises qualités : celle de Siam, qui se porte dans des calebasses par toute l'Inde, est rosée & extrêmement âcre ; au reste, c'est l'expérience qui apprend la dose qu'il faut employer de ces diverses chaux, suivant leur qualité & leur force. Lorsqu'on a mangé une trop grande portion de feuilles du betel, au point que la bouche en est comme enflammée ou trop poivrée, alors on y ajoute une plus grande quantité de chaux & d'*arek* qui tempère & calme aussi-tôt cette chaleur.

L'*arek* se prépare encore autrement : les Indiens de Surat & du Pégu, & les Portugais augmentent la force du betel en l'aromatissant par l'addition de plusieurs épices, comme le gérofle, le cardamome & le eachou, appelé *catsja* au Pégu ; ils y

mêlent aussi le *gatta-gambir*, qui sont de petites pastilles ou des trochisques de la grandeur d'un denier, faites avec le suc de certaines feuilles & de la farine, qui sont d'abord amères, & qui laissent ensuite à la bouche une douceur agréable, en procurant de la fermeté aux gencives & une belle couleur rouge aux lèvres ; ou bien ils y mêlent le *cachunde* qui est une masse composée de cardamome, de musc, d'ambre & de divers sucus qui, à la vérité, procurent une bonne haleine, mais qui soulevent le cœur à nombre de personnes.

Les habitans de la côte de Coromandel ont une autre façon de préparer l'*arek* vieux & trop sec, qu'ils appellent *koffol*, & d'en faire un mets délicat. Pour cela, ils le coupent en petits morceaux qu'ils font macérer dans l'eau de rose, dans laquelle on a infusé du catsja ou eachou broyé, & qu'ils font ensuite sécher au soleil pour s'en servir au besoin. Ces fragmens se conservent long-temps sans se corrompre, se portent au delà des mers, & ont la propriété de raffermir les gencives & de procurer une haleine agréable à la bouche.

L'usage de l'*arek*, continué toute la journée à la façon des Indiens, est pernicieux aux asthmatiques & aux phthysiques ; il mine les dents, les ébranle & les fait tomber de bonne heure ; cet usage entraîne encore beaucoup d'inconvéniens & d'abus. Des gens mal intentionnés, mêlent souvent du poison qui est caché sous leurs ongles, & le glissent si subtilement dans l'*arek* qu'ils préparent devant vous, qu'il est plus prudent de le préparer soi-même. Lorsqu'en mangeant pour la première fois de l'*arek*, on ressent des vertiges & des oppressions de poitrine, le vrai remède est d'avaler un peu de sel ou du jus de limon ; tout autre acide, comme la mange ou le fruit du mangier, erud ou mariné au sel, opere la même guérison. Son amande vieille ou sèche est astringente, dessicative & rafraichissante, & l'on en fait boire avec sucès la poudre, à la dose d'une demi-dragme, pendant plusieurs jours, dans du bon vin rouge pour la diarrhée & la dysenterie ; la décoction de son brou à la même vertu ; la décoction de sa racine sert en gargarisme pour

pour les aphtes & autres ulcères de la bouche. Le suc exprimé de ses jeunes feuilles se boit avec l'huile de sésame contre les vers.

Le bois des vieux troncs de l'*arek* se fend en long en deux pour faire des poutres, & en quatre pour faire en solives, des chevrons & des pieux de palissade; mais il dure moins que celui des *areks* sauvages. Les Malais appellent du nom d'*upe* & *oepe* les gaines des feuilles; ils en courent deux ensemble pour en faire des sacs & des seaux à puiser l'eau. Lorsque ces gaines sont encore vertes, leur épiderme ou l'écorce qui couvre leur face intérieure est blanche; les Malais l'enlèvent pour envelopper, au lieu de papier, les carottes de tabac. La gaine ou spathe des fleurs leur sert comme de boîte pour envelopper & envoyer au loin des poissons frais qui s'y conservent parfaitement.

L'*arek* est, avec le cocotier, une des plantes dont les Indiens se servent comme de caractères, en coupant ses fruits différemment, pour exprimer diverses écritures ou des idées symboliques à la manière des Chinois & des anciens Egyptiens. Les exemples suivans donneront une idée de leurs expressions symboliques. Une feuille d'*arek* nouée & entrelacée de manière qu'elle représente un aréquier entier, envoyée à quelqu'un, est une déclaration d'amitié & d'affection: une semblable feuille verte, c'est-à-dire, bien fraîche, écorcée de manière qu'elle forme un trépied, s'envoie à une personne pour lui témoigner qu'on desire faire une alliance avec elle. L'*arek* où il manque quelque chose, par exemple, envoyé sans chaux, par une femme à son mari, lui annonce une rupture & une séparation prochaine. Si l'*arek* a quelque chose de plus que les trois ingrédients ordinaires, comme par exemple, un poil, un fétu, &c. & qu'il soit ainsi placé quelque part, il passe dans le pays pour un filtre destiné à enchanter celui qui le mangera.

**Culture.** L'*arek* se trouve dans l'Inde, presque par-tout où croît le coco, mais en moindre quantité & moins près de la mer: il est cependant des pays où il ne se trouve pas, comme la côte de Coromandel & le Bengale; c'est pour ces pays qu'on en fait

Tome III.

la récolte, & comme il devient un objet de commerce & d'un bon rapport, on le cultive avec soin. On choisit les fruits abandonnés sur l'arbre & les plus vieux, on les enterre dans une fosse qu'on recouvre d'un peu de terre; & quand ils ont germé, on les repique en cercle autour des maisons, ou en allées qui forment un effet aussi agréable que le cyprès en Italie; il croît plus vite que le coco, & réussit bien dans toute sorte de terrain & beaucoup mieux sur la côte maritime.

L'*arek* produit dès la cinquième année jusqu'à la trentième où il dépérit peu à peu, en produisant d'abord par degrés moins de feuilles chaque année, & les perdant successivement; il vit ainsi cinquante ans: la récolte de ses fruits se fait en arrachant ou en coupant les régimes entiers; ce sont les enfans qui sont chargés de cette opération, parce qu'ils le montent plus aisément que des hommes faits qui font plier le tronc sous leur poids. Lorsqu'on veut conserver ses amandes tendres pour les manger journellement dans les voyages sur mer, on en suspend les régimes dans le vaisseau, ayant auparavant brisé & tortillé leur pédicule, afin que le suc ne retourne plus des amandes dans le régime, & qu'elles ne sechent pas si-tôt. Les Portugais de Surate & du Pégu pratiquent une autre méthode; ils cueillent ces fruits encore verts, les détachent de leur régime, les couvrent de sable par lits dans des corbeilles, de manière qu'ils ne se touchent pas, & prétendent que par ce moyen leur amande est attendrie & plus facile à digérer.

Dans le tronc des vieux *areks* on trouve des arékites ou des pinangites, c'est-à-dire, des pierres d'*arek* ou des espèces de bézoards végétaux, de la grandeur & forme d'un grain de vesse ou de froment, blancs, luisans, pesans, durs & froids comme un caillou; les Indiens les portent enfilés dans un anneau en forme de bague à leurs doigts: on s'en sert aussi comme de pierre de touche pour éprouver l'or & l'argent: l'or le plus pur, au titre de 23 carats, y paroît d'un beau jaune, pendant que celui qui est mélangé à une couleur rouille & terne: l'argent y paroît blanc, mais avec une légère teinte de couleur cuivrée.

N 2

*Variétés.* Rumphe dit que cet arbre a plusieurs variétés. La première consiste à avoir un goût de fumée à son amande, à-peu-près, comme du riz frais; ce goût, qui plaît aux Indiens, est regardé comme un grand défaut par les Européens. Quelquefois les hermaphrodites supérieures portent du fruit, mais il n'est pas plein & a une forme singulière, communément sphérique ou en rein. On en a vu quelquefois une monstruosité à deux amandes dans le même fruit.

*Remarques.* Nous ne voyons pas trop sur quelle autorité M. Linné assure que l'arek a neuf étamines dans ses fleurs; s'il eût moins copié servilement, qu'interprété le sens des expressions peu exactes de Van-Rheede & de Rumphe, il eût reconnu que tous deux, & sur-tout le premier, en disant *flores aperiant se in tria folia... continentur in medio stamina novem albicantia tenuia sine ullis apicibus, tria longiora ex flavo albibicantia, quæ à sex minoribus magis flavis cinguntur*, a pris pour trois étamines plus longues & moins jaunes les trois stigmates de l'ovaire, qui sont en effet plus longs que les six étamines qui les entourent dans les fleurs hermaphrodites fertiles.

On fait aujourd'hui que le cachou n'est pas tiré de l'arekier, mais d'un autre arbre que nous ferons connoître; ainsi le nom de *catechu*, que M. Linné donne à l'arek, n'est pas plus exact que les neuf étamines qu'il lui accorde; ce qui seroit une chose bien extraordinaire, vu que toutes les autres plantes de la famille des palmiers en ont six, ni plus ni moins. Consultez nos *Familles des plantes, volume II, pag. 22.*

Enfin; M. Linné en fait une troisième, lorsqu'il dit que les feuilles de l'arek sont tronquées & dentées, *areca, catechu, foliolis... pinnatis*; il les a pointées toutes les fois qu'elles n'ont pas été usées, ni déchirées par le frottement.

#### Deuxième espèce. HOEA-NYWEL.

La seconde espèce d'arek que les habitans d'Amboine appellent *hoea-nywel*, les Malays, *pinangcalappa*, & Rumphe *pinangcalapparia* au volume premier de son *Herbarium Amboinicum*, page 28, planche VI, figures C, D, est plus haut & plus grand

que les autres espèces d'arek. Il ressemble beaucoup au cocotier par son tronc, ses feuilles & ses régimes, qui sortent des aiselles des feuilles actuellement existantes, & non pas au dessous d'elles. Ses fruits sont de la grosseur d'un œuf d'oie, obrus ou presque sphéroïdes, à peine un sixième plus longs que larges, à écorce rouge extérieurement, avec des stries cendrées, à amande sphéroïde, longue de treize à quatorze lignes, avec une petite pointe au bout, douce au goût, mais dure.

L'*hoea-nywel* est très-rare à Amboine, & commun à l'île Célèbe, sur-tout autour de Macassar.

*Usages.* On en fait peu d'usage pour la nourriture à cause de sa dureté, mais beaucoup en médecine pour les maladies auxquelles on emploie l'arek.

#### Troisième espèce. MABOCK.

Le mabock, appelé *pinang-mabock*, & *pinang-itam* par les Malays, & décrit sans figure par Rumphe, sous le nom de *pinang-nigra*, page 29, diffère de l'arek par les caractères suivans; il a les racines plus semées d'épines, plus élevées au dessus de la terre; les articulations ou fillons du tronc plus écartés, les feuilles d'un verd plus noir; le fruit plus petit, mais plus étroit, plus menu à proportion, à-peu-près comme un gland, roux ou plus rougeâtre que le *hoa-nywel*, l'amande conique plus allongée, plus menue, moins blanche, plus sèche, plus austère, plus sujette à enivrer, & souvent amère.

*Usages.* Le mabock est commun dans les îles orientales Moluques, où en mange l'amande communément verte.

#### Quatrième espèce. HENA-HENA.

La quatrième espèce d'arek est appelée *hena-hena* par les habitans de Ternate; *hena-owam*, c'est-à-dire, *arek de montagne*, par ceux d'Amboine; *hina-alang*, par ceux d'Hitoë; *pinang-cranbesaar*, par les Malays, & *pinang-sylvestris globosa*, par Rumphe, qui en a donné une figure passable dans son *Herbarium Amboinicum*, volume premier, pag. 58, pl. V, fig. 1, & A. Voici en quoi il diffère de l'arek commun.

Son tronc est un peu plus épais, de neuf



à dix pouces de diamètre, haut de douze à vingt piés, plus blanc, à anneaux plus larges, à feuilles longues de dix à douze piés, à côte grosse comme le doigt, à vingt folioles de chaque côté, longues chacune d'un pié & demi à deux piés, neuf à dix fois moins larges, pointues, pliées, & à plusieurs côtes longitudinales en dessous. Le régime des fleurs n'est pas ramifié, mais semblable à un épi simple, long comme les feuilles; au lieu de sortir au dessous d'elles ou de la tige après leur chute, il sort du haut de leur gaine, comme s'il faisoit corps avec leur pédicule. Sa partie inférieure est nue ou sans fleurs, dans une longueur de trois piés environ, le reste est garni de plus de deux cents fleurs sessiles, assez écartées, semblables à celles de l'*arek*, c'est-à-dire, hermaphrodites, dont les supérieures avortent, pendant que douze à quinze des inférieures sont fertiles: elles sont accompagnées de grandes écailles qui restent sur l'épi après leur chute.

Les fruits sont sphériques, de dix lignes environ de diamètre, d'un jaune orangé, à peau & chair minces, sèches & fragiles, contenant une amande sphérique avec un point, recouverte d'une peau dure comme une espèce d'écorce. La substance de cette amande ressemble à celle de l'*arek*, mais est plus dure, plus austère, plus amère, & cependant mangeable.

*Culture.* L'hena-hena ne croît ni dans les jardins, ni dans les petites forêts, mais seulement sur les montagnes, & à l'ombre des arbres de haute futaie.

*Qualités.* Son bois est d'abord blanc, ensuite roux, plus ferme & plus durable que celui de l'*arek*, composé de fibres longitudinales; mais il a, comme l'*arek*, le cœur blanc, plus tendre, composé de fibres plus courtes.

*Usages.* On fend facilement son tronc pour en faire des solives; ses amandes se mangent dans les lieux où l'*arek* manque; pour cela on les concasse en gros fragmens, & quoique plus dures que celles de l'*arek*, cependant un coup suffit pour les briser en éclats: quoiqu'austères & amères, elles sont préférables à toutes les autres espèces sauvages.

*Cinquieme espece.* HUDA-KEKER.

L'*huda-keker* est un arbrier sauvage, qui croît également sur le rivage & sur les montagnes des îles Moluques, où il est semé par-tout par les chauve-souris qui se gorgent de ses fruits; les Malays l'appellent *pinang-lansa* ou *pinang-pandang*, à cause de la disposition de ses fruits, qui sont serrés comme ceux du *lansa* ou du *pandang*: les habitans d'Amboine l'appellent *nibun mera*, & les Hollandois *roode nieboom*, parce que son bois est rouge.

Il a le tronc plus haut, plus menu que l'*arek*, marqué d'articulations plus grandes, & le bois plus dur, roux au dehors; ses feuilles ont sept à huit piés de longueur, à côte velue d'un pouce de diamètre, vingt folioles de chaque côté, doublées pour l'ordinaire, c'est-à-dire, sortant deux à deux d'un même point; de sorte qu'il y en a quarante de chaque côté, quoiqu'il n'en paroisse que vingt. Chaque foliole est pointue, longue de trois piés, quinze à vingt fois moins large, pliée en deux seulement, avec une nervure au dessous, hîse comme celle du *nipa*.

Le régime des fleurs sort de la tige un peu plus bas que les feuilles de la cime, comme dans l'*arek*, mais d'une gaine plus étroite; il a les fleurs plus petites, & ressemble à un épi long d'un pié & demi, dont la partie supérieure avorte & se sépare, pendant que la partie inférieure, qui reste longue de trois pouces, & une fois moins large, est couverte comme l'épi de l'arum de trente à quarante fruits, entre lesquels on voit nombre de fleurs avortées; chaque fruit est ovoïde, semblable à un gland, souvent anguleux à cause de la pression, pointu par le bout, long de neuf à dix lignes, de moitié moins large, verd d'abord, ensuite jaune, enfin rouge, à chair fibreuse douce, à amande ovoïde, obtuse & très-fragile.

*Qualités.* Son amande est assez douce d'abord, mais amère sur la fin, & croque sous la dent.

*Usages.* L'*huda-keker* se mange seulement au défaut de l'*arek*; les perroquets hupés & les chauve-souris en aiment beaucoup la chair; son bois est rouge, & sert

à faire des planches & des peures, qui font d'une longue durée, lorsqu'on a soin de les passer à la fumée avant que de les employer. Les habitans de l'île Célébe tirent de ses jeunes feuilles du fil dont ils font des sacs. Son chou, c'est-à-dire, son bourgeon cuît se mange, mais il faut le cueillir sur les jeunes arbres qui n'ont pas encore fleuri; car dès qu'ils ont une fois porté du fruit, il n'est plus mangeable à cause de son amertume.

*Remarque.* On voit à Amboine une variété de cette espèce à tronc plus menu, haut de trente à quarante piés, à régimes plus longs, rameux, à fruits plus lâches, rouges du corail, dont la chair est sèche & fragile, & l'amande semblable à un pois.

#### Sixième espèce. OPOSSY.

Les habitans de la côte orientale de l'île Célébe appellent *opossy* une sixième espèce d'*arek*, que les habitans d'Amboine nomment *hua-soil* ou *hua-tette*, ou bien *hua-tette evan*, c'est-à-dire, *ark* menu, & les Malays *nibum mera kitsjil* ou *p.nang oetan kitsjil* ou *pinang falee*, parce que ses fruits ne sont pas plus gros que les grains du riz ou de la larme de Job, qu'ils appellent *falee*. Rumphe l'a décrite & figurée sous le nom de *pinanga sylvestris oryzaformis*, dans son *Herbarium Amboinicum*, volume I, page 40, planche V, fig. 2. B. C. D.

Son tronc a à peine quatre pouces de diamètre, sur vingt à vingt-cinq piés de hauteur, les anneaux fort serrés, le bois très-dur, rousâtre, fibreux, à centre mouleux ou fongueux, plus tendre; ses feuilles ont huit à neuf piés de longueur, à pédicule triangulaire avec un sillon en dessus; dont le tiers inférieur forme une gaine qui embrasse à peine la moitié du tronc, & qui est ordinairement couronnée de folioles rameuses & ailées; le second tiers, ou celui du milieu de la côte de la feuille, est nu, & le troisième tiers qui le termine, est garni de chaque côté de vingt à vingt-cinq paquets, chacun de trois feuilles en lame, pointues, longues de deux piés & plus, dix à douze fois moins larges, fermes, pliées en deux, avec une nervure en dessous.

Les fleurs ont, comme dans l'*arek*, une spathe de trois pouces de diamètre, d'où sort un régime partagé en vingt à vingt-six branches, sortant en faisceau d'un même point, & couvertes d'un bout à l'autre de fleurs hermaphrodites, dont plus de la moitié avorte; les fruits de celles qui restent sont sphéroïdes, de la grosseur d'un pois, c'est-à-dire, de trois à trois lignes & demie de diamètre, d'abord verd-blanchâtres, ensuite rouges de sang, à amande fort petite & peu sensible.

*Qualités.* L'*opossy* est rare à Amboine, & très-commun dans les moyennes forêts de l'île Célébe.

*Usages.* Ses fruits se mangent entiers, parce que leur chair sèche est à-peu-près de même goût & solidité que l'amande. Son régime appelé *rambu*, étant séparé de l'arbre, ne peut retenir ses fruits pendant plus de deux jours sans les laisser quitter leur calice, & tomber; au contraire de l'*arek* commun qui les retient pendant des années entières.

#### Septième espèce. SALEYT.

Selon Rumphe, les habitans de Boëron appellent du nom de *faley* une septième & dernière espèce d'*arek*, qui diffère de l'*opossy* en ce que; 1°. ses racines sont élevées en arc au dessus de la terre, où elles présentent leurs pointes obtuses comme des épines; 2°. les anneaux de son tronc sont plus écartés; 3°. ses feuilles sont lisses, sans poils, semblables à celles de l'*arek*, garnies d'un plus petit nombre de folioles, longues d'un pié, trois fois moins larges, pointues, à sept nervures, dont quatre en dessous & trois en dessus; 4°. son régime est semblable à celui de l'*arek*, mais ses fruits sont plus petits, semblables à ceux du *gnemm*, ou à un gland pointu aux deux bouts, long de neuf à dix lignes, de moitié moins larges, rougeâtres.

*Usages.* Ses fruits, avant la maturité, sont austères & acerbés; mais bien mûrs, ils se mangent & croquent sous les dents. Les habitans de Boëron, Cajeli & Bela, fendent son écorce pour en tirer des fils, dont ils font des habits qu'ils appellent *uteutis*

& *badjus* qui durent nombre d'années. (*M. ADANSON.*)

AREKCA, (*Géogr.*) port de la mer Rouge, à 22 lieues de Suaquem.

\* AREMBERG, (*Géogr.*) petite ville d'Allemagne dans le cercle de Westphalie, sur la rivière d'Ahr, capitale du comté de même nom, incorporé au cercle du bas Rhin, & érigé en principauté par l'empereur Maximilien II. *Long.* 24, 33; *lat.* 50, 27.

AREMÖGAN ou ARMEGON, (*Géogr.*) ville & port des Indes, sur le golfe de Bengale, au royaume de Bihagard; elle est entre Palacate & Masulipatan, sur une petite rivière qui vient des montagnes de Cadapa. *Long.* 98, 25, *lat.* 24; 20. (*C. A.*)

ARENA, (*Géogr.*) (rivière de Sicile, dans la vallée de Masara, elle prend sa source dans les montagnes près de Salini, & après un cours de dix ou douze lieues du nord au sud, elle vient se jeter dans le golfe de Masara, à l'orient de cette ville. (*C. A.*)

ARENE, *arena*, (*Hist. nat. foss.*) amas de particules de pierres, formé du débris des matières lapidifiques calcinables. L'*arene*, le gravier, & le sable calcinable, sont de la même substance, & ne diffèrent que par la grosseur des grains. Le cours des eaux, l'action de la gelée, l'impression de l'air, &c. réduisent peu à peu les pierres en petites parties plus ou moins fines: les plus petites forment le sable calcinable; les plus grosses sont du gravier; & on a donné le nom d'*arene* à celles qui sont plus grosses que le sable, & plus petites que le gravier. On a aussi divisé l'*arene* en *fossile*, *fluviale*, & *marine*: mais quelle différence y a-t-il entre l'*arene* qui se trouve dans les terres, & celle qui est sur les côtes de la mer ou dans les lits des rivières? Leur origine & leur nature ne sont-elles pas les mêmes; & à quoi servent en histoire naturelle toutes ces divisions arbitraires? *Vid. Terræ Musæi reg. Dresdensis. aut. Gottlieb Ludwig. page 75. Voyez PIERRE. (I)*

ARENE, (*Hist. anc.*) partie de l'amphithéâtre des Romains. C'étoit une vaste place

sablée où combattoient les gladiateurs; d'où est venue l'expression *in arenam descendere* pour signifier *se présenter au combat*. Le sable dont l'*arene* étoit couverte, encore qu'il amortissoit les chûtes, servoit encore aux athlètes à se frotter, pour donner moins de prise à leurs adversaires. D'autres prétendent qu'on avoit pris la précaution de sabler l'amphithéâtre, pour dérober aux spectateurs la vue du sang qui couloit des blessures des combattans. On dit que Néron porta l'extravagance jusqu'à faire couvrir l'*arene* de sable d'or: cette partie du cirque étoit pour les gladiateurs ce que le champ de bat ille étoit pour les soldats; & de-là leur vint le nom d'*arenarii*. *Voyez GLADIATEUR. (G)*

ARENER, v. pass. *terme d'architect.* se dit d'un bâtiment qui s'est affaibli, qui a baillé, n'étant pas bâti sur un fond solide. On dit: *ce bâtiment est aréné. (P)*

\* ARÉNSBERG, (*Géogr.*) ville d'Allemagne dans le cercle de Westphalie, sur la Roer. *Long.* 25, 50; *lat.* 52, 25.

\* ARÉNSBOURG, (*Géogr.*) ville maritime de Suede dans la Livonie, dans l'île d'Osiel, sur la mer Baltique. *Long.* 40, 20; *lat.* 58, 15.

\* ARÉNSWALDE, (*Géogr.*) ville d'Allemagne dans la nouvelle Marche de Brandebourg, sur le lac Slavin, frontiere de la Poméranie. *Long.* 32, 22; *lat.* 53, 25.

ARÉOLE, s. f. est un diminutif d'*aire*, & signifie *petite surface*. *Voyez AIRE & SURFACE. (E)*

ARÉOLE, en anatomie, est ce cercle coloré qui entoure le mammelon. *Voy. MAMMELLE, MAMMELON, &c.*

Ce cercle est d'un rouge agréable dans les filles, un peu plus obscur ou d'un rouge pâle dans les jeunes femmes, & tout-à-fait livide dans les vieilles.

On remarque sur les *aréoles*, tant des hommes que des femmes, des tubercules dont la situation n'est pas constante. Ces tubercules sont chargés de glandes sébacées; ces glandes ne reçoivent point de conduits lactifères, & ne servent pas à fournir du lait. La nature est trop sage pour aller perdre une liqueur utile, que ces petits conduits ne

pourroient pas faire passer dans la bouche de l'enfant. Tous ces conduits passent dans le mamelon, s'ouvrent entre les plis dont il est ridé, & fournissent du lait dès que l'érection du mamelon a rendu à ces conduits une direction qui favorise la sortie de cette liqueur. (*H. D. G.*)

**AREOMETRE**, f. m. mot dérivé d'*ἀραιός*, tenuis, & de *μετρίω*, mensura. On appelle *aréometre* un instrument qui sert à mesurer la densité ou la pesanteur des fluides. Voyez **FLUIDE**, **GRAVITÉ**, **PESANTEUR**, & **DENSITÉ**.

L'*aréometre* ordinairement est de verre; il consiste en un globe rond & creux, qui se termine en un tube long & cylindrique, & petit; on ferme ce tube hermétiquement, après avoir fait entrer dans le globe autant de mercure qu'il en faut pour fixer le tube dans une position verticale, lorsque l'instrument est plongé dans l'eau. On divise ce tube en degrés, comme on voit *Pl. de Pneumat. fig. 28.* & l'on estime la pesanteur d'un fluide, par le plus ou le moins de profondeur à laquelle le globe descend; en sorte que le fluide dans lequel il descend le moins bas est le plus pesant; & celui dans lequel il descend le plus bas, est le plus léger.

En effet, c'est une loi générale, qu'un corps pesant s'enfonce dans un fluide, jusqu'à ce qu'il occupe dans ce fluide la place d'un volume qui lui soit égal en pesanteur: de-là il s'ensuit que plus un fluide est dense, c'est-à-dire, plus il est pesant, plus la partie du fluide, qui sera égale en poids à l'*aréometre*, sera d'un petit volume, & par conséquent le volume de fluide que l'*aréometre* doit déplacer sera aussi d'autant plus petit, que le fluide est plus pesant: ainsi plus le fluide est pesant, moins l'*aréometre* doit s'y enfoncer. Il doit donc s'enfoncer moins dans l'eau que dans le vin, moins dans le vin que dans l'eau-de-vie, &c. comme il arrive en effet.

Il y a un autre *aréometre* de l'invention de M. Hombert: on en trouve la description suivante dans les *Transact. philos. n.º. 262. A, fig. 29*, est une bouteille de verre ou matras, dont le col *CB* est si étroit, qu'une goutte d'eau y occupe cinq ou six lignes; à côté de ce col est un petit tube

capillaire *D* de la longueur de six pouces; & parallèle au col *CB*. Pour remplir ce vaisseau, on verse la liqueur par l'orifice *B*, dans lequel on peut mettre un petit entonnoir; on versera jusqu'à ce qu'on voie sortir la liqueur par l'orifice *D*, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'elle soit dans le col *CB*, à la hauteur *C*; par ce moyen on aura toujours le même volume ou la même quantité de liqueur; & conséquemment, on pourra trouver par le moyen d'une balance quelle est, parmi les différentes liqueurs dont on aura rempli cet *aréometre*, celle dont la pesanteur absolue est la plus grande, ou qui pèse le plus.

Il faut avoir quelque égard à la saison de l'année, & au degré de chaleur ou de froid qui règne dans l'air; car il y a des liqueurs que la chaleur rarefie, & que le froid condense beaucoup plus que d'autres, & qui occupent plus ou moins d'espace, selon qu'il fait plus ou moins chaud ou froid. Voyez **PESANTEUR SPÉCIFIQUE**, **RAREFACTION**, &c.

A l'aide de cet instrument, son savant auteur a construit la table suivante, qui montre, tant pour l'été que pour l'hiver, les différentes pesanteurs spécifiques des fluides, dont l'usage est le plus ordinaire en Chymie.

#### AREOMETRE PESÉ EN ÉTÉ, EN HIVER.

plein de	Onc. Drag. Gr.	Onc. Drag. Gr.
Vif-argent. . . .	11 00 06	11 00 32
Huile de tartre. . .	01 03 08	01 03 31
Esprit d'urine. . .	01 00 32	01 00 43
Huile de vitriol. . .	01 03 58	01 04 03
Esprit de nitre. . .	01 10 40	01 10 70
Sel . . . . .	01 00 39	01 00 47
Eau-forte . . . . .	01 01 38	01 01 55
Esprit-de-vin. . .	00 06 47	00 06 61
Eau de riviere. . .	00 07 53	00 07 57
Eau distillée. . .	80 07 50	00 07 54

L'instrument vuide pesoit une dragme vingt-huit grains.

Une autre méthode pour connoître le degré de pesanteur d'un fluide, est de suspendre une masse de verre massif & de figure ronde à un crin de cheval, que l'on

attache au dessous d'un petit plat : cette masse ainsi suspendue dans l'air a une balance bien juste, demeure en équilibre avec un poids fait en forme de bassin, & suspendu à l'autre bras de la balance; on plonge ensuite le corps de verre dans la liqueur dont on veut examiner la pesanteur, & sur le champ l'autre bras de la balance s'éleve & devient plus léger, parce que le corps de verre a perdu dans la liqueur une partie de son poids: on met ensuite sur le petit plat auquel le crin de cheval est attaché, autant de poids qu'il en faut pour que l'équilibre soit rétabli; & ces poids ajoutés indiquent ce que la masse de verre a perdu de son poids dans la Liqueur: or le poids que ce corps a perdu est égal au poids d'un pareil volume de la liqueur; donc on connoit par-là ce que pèse un volume de la liqueur égal à celui du petit corps de verre.

M. Muffchenbroek paroît préférer cette dernière méthode à toutes les autres qu'on a imaginées pour peser les Liqueurs. Il prétend que la méthode de M. Homberg en particulier a ses inconvénients, parce que la vertu attractive du tuyau étroit, fait que la liqueur y monte plus haut que dans le col large; & comme les liqueurs ont une vertu attractive différente, il devroit y avoir aussi une grande différence entre les hauteurs dans le col large, lorsqu'elles seroient élevées jusqu'à l'orifice du tuyau étroit.

Si, au haut de la tige de l'aréomètre, on met quelque petite lame de métal, &c. il s'enfoncé plus avant, quoique dans la même liqueur. En effet, la partie plongée de l'aréomètre souleve autant de liqueur qu'il en faut, pour faire équilibre à l'instrument entier. S'il pèse une once, par exemple, il souleve moins d'eau que de vin, quant au volume, parce qu'il faut plus de vin que d'eau pour le poids d'une once; & comme il ne fait monter la liqueur qu'en s'enfonçant, il doit donc plonger plus avant dans celle qui est la plus légère. Si l'on augmente le poids de l'aréomètre par addition de quelque lame de métal ou autrement, il s'enfoncé plus avant, quoique dans la même liqueur; parce qu'alors il en faut une plus grande quantité pour lui faire équilibre. *M. Formey.*

Cela sert à expliquer divers faits. Si tous les corps qui flottent, s'enfoncent plus ou moins, suivant la densité du fluide, une barque chargée en mer aura donc moins de parties hors de l'eau, si elle vient à remonter une rivière; car l'eau salée pèse plus que la douce, & les navigateurs assurent qu'ils en sentent bien la différence. On doit donc avoir égard à cet effet, & ne pas rendre la charge aussi grande, qu'elle pourroit l'être, si l'on prévoyoit qu'on doive passer par une eau moins chargée de sel, que celle où l'on s'embarque. On a vu quelquefois des îles flottantes, c'est-à-dire, des portions de terre assez considérables qui se détachent du continent, & se trouvant moins pesantes que l'eau, se soutiennent à la surface, & flottent au gré des vents. L'eau mine peu à peu certains terrains, qui sont plus propres que d'autres à se dissoudre: ces sortes d'excavations s'augmentent avec le temps, & s'étendent au loin: le dessus demeure lié par les racines des plantes & des arbres, & le sol n'est ordinairement qu'une terre bitumineuse, fort légère; de sorte que cette espèce de croûte est moins pesante que le volume d'eau sur lequel elle est reçue, quand un accident quelconque vient à la détacher de la terre ferme, & à la mettre à flot. L'exemple de l'aréomètre fait voir encore qu'il n'est pas besoin, pour furnager, que le corps flottant soit d'une matière plus légère que l'eau. Car cet instrument ne se soutient point en vertu du verre ou du mercure, dont il est fait, mais seulement parce qu'il a, avec peu de solidité, un volume considérable qui répond à une quantité d'eau plus pesante. Ainsi l'on pourroit faire des barques de plomb, ou de tout autre métal, qui ne s'enfonceroient pas. Et en effet, les chariots d'artillerie portent souvent à la suite des armées des gondoles de cuire, qui servent à établir des ponts pour le passage des troupes. *M. Formey.*

Il faut apporter diverses précautions dans la construction & l'usage de cet instrument. 1°. Il faut que les liqueurs dans lesquelles on plonge l'aréomètre, soient exactement au même degré de chaleur ou de froid, afin qu'on puisse être sûr que leur différence de densité ne vient point de l'une de ces

deux causes, & que le volume de l'*aréomètre* même n'en a reçu aucun changement.

2°. Que le col de l'instrument sur le quel sont marquées les gradations, soit par-tout d'une grosseur égale; car s'il est d'une forme irrégulière, les degrés marqués à égales distances ne mesureront pas des volumes de liqueurs semblables en se plongeant; il sera plus sûr & plus facile de graduer cette échelle relativement à la forme du col, en chargeant successivement l'instrument de plusieurs petits poids bien égaux, dont chacun produira l'enfoncement d'un degré.

3°. On doit avoir soin que l'immersion se fasse bien perpendiculairement à la surface de la liqueur, sans quoi l'obliquité empêcherait de compter avec justesse le degré d'enfoncement.

4°. Comme l'usage de cet instrument est borné à des liqueurs qui diffèrent peu de pesanteur entre elles, on doit bien prendre garde que la partie qui surnage ne se charge de quelque vapeur ou saleté, qui occasionneroit un mécompte, dans une estimation où il s'agit de différences peu considérables. Et lorsque l'*aréomètre* passe d'une liqueur à l'autre, on doit avoir soin que sa surface ne porte aucun enduit, qui empêche que la liqueur où il entre ne s'applique exactement contre cette surface.

5°. Enfin, malgré toutes ces précautions, il reste encore la difficulté de bien juger le degré d'enfoncement, parce que certaines liqueurs s'appliquent mieux que d'autres au verre; & qu'il y en a beaucoup qui, lorsqu'elles le touchent, s'élèvent plus ou moins au dessus de leur niveau. Quand on se sert de l'*aréomètre* que nous avons décrit, il faut le plonger d'abord dans la liqueur la moins pesante, & remarquer à quelle graduation se rencontre sa surface: ensuite il faut le rapporter dans la plus dense, & charger le haut de la tige, ou du col, de poids connus, jusqu'à ce que le degré d'enfoncement soit égal au premier. La somme des poids qu'on aura ajoutés, pour rendre cette immersion égale à la première, sera la différence des pesanteurs spécifiques entre les deux liqueurs. Nous devons ces remarques à M. Formey,

qui les a tirées de M. l'abbé Nollet, *Leç. Phys.* (O)

ARÉOPAGE, f. m. (*Hist. anc.*) sénat d'Athènes, ainsi nommé d'une colline voisine de la citadelle de cette ville consacrée à Mars, des deux mots Grecs *πᾶσις*, *bourg*, *place*, & *ἄριος*, *le Dieu Mars*; parce que, selon la fable, Mars, accusé du meurtre d'un fils de Neptune, en fut absous dans ce lieu par les juges d'Athènes. La Grece n'a point eu de tribunal plus renommé. Ses membres étoient pris entre les citoyens distingués par le mérite & l'intégrité, la naissance & la fortune; & leur équité étoit si généralement reconnue, que tous les états de la Grece en appelloient à l'*aréopage*, dans leurs démêlés, & s'en tenoient à ses décisions. Cette cour est la première qui ait eu droit de vie & de mort. Il paroît que, dans la première institution; elle ne connoissoit que des assassinats: sa juridiction s'étendit dans la suite aux incendiaires, aux conspirateurs, aux transfuges, enfin à tous les crimes capitaux. Ce corps acquit une autorité sans bornes, sur la bonne opinion qu'on avoit dans l'état de la gravité & de l'intégrité de ses membres. Solon leur confia le maniement des deniers publics, & l'inspection sur l'éducation de la jeunesse; soin qui entraîne celui de punir la débauche & la fainéantise, & de récompenser l'industrie & la sobriété. Les *aréopagites* connoissoient encore des matières de religion: c'étoit à eux à arrêter le cours de l'impie, & à venger les dieux du blasphème, & la religion du mépris. Ils délibéroient sur la consécration des nouvelles divinités, sur l'érection des temples & des autels, & sur toute innovation dans le culte divin; c'étoit même leur fonction principale. Ils n'entroient dans l'administration des autres affaires, que quand l'état alarmé de la grandeur des dangers qui le menaçoient appelloit à son secours la sagesse de l'*aréopage*, comme son dernier refuge. Ils conserverent cette autorité jusqu'à Périclès, qui ne pouvant être *aréopagite*, parce qu'il n'avoit point été archonte, employa toute sa puissance & toute son adresse à l'avilissement de ce corps. Les vices & les excès qui corrompoient alors Athènes, s'étant glissés dans cette cour, elle perdit par degrés l'estime

l'estime dont elle avoit joui, & le pouvoir dont elle avoit été revêue. Les auteurs ne s'accordent pas sur le nombre des juges qui composoient l'*aréopage*. Quelques-uns le fixent à trente-un, d'autres à cinquante un, & quelques autres le font monter jusqu'à cinq cents. Cette dernière opinion ne peut avoir lieu que pour les temps où ce tribunal, tombe en discrédit, admettoit indifféremment les Grecs & les étrangers; car, au rapport de Cicéron, les Romains s'y faisoient recevoir: ou bien elle confond les *aréopagites* avec les *prytanes*.

Il est prouvé par les marbres d'Arondel, que l'*aréopage* subsistoit 941 ans avant Solon: mais comme ce tribunal avoit été humilié par Dracon, & que Solon lui rendit sa première splendeur; cela a donné lieu à la méprise de quelques auteurs, qui ont regardé Solon comme l'instituteur de l'*aréopage*.

Les *aréopagites* tenoient leur audience en plein air, & ne jugeoient que la nuit, dans la vue, dit Lucien, de n'être occupés que des raisons, & point du tout de la figure de ceux qui parloient.

L'éloquence des avocats passoit auprès d'eux pour un talent dangereux. Cependant leur sévérité sur ce point se relâcha dans la suite; mais ils furent constants à bannir des plaidoyers tout ce qui tendoit à émouvoir les passions, ou ce qui écartoit du fond de la question. Dans ces deux cas, un héraut imposoit silence aux avocats. Ils donnoient leur suffrage en silence, en jetant une espèce de petit caillou noir ou blanc dans des urnes, dont l'une étoit d'airain, & se nommoit l'*urne de la mort*, *θάνατος*; l'autre étoit de bois, & s'appelloit l'*urne de la miséricorde*, *ἐλεος*. On comptoit ensuite les suffrages; & selon que le nombre des jetons noirs prévaloit ou étoit inférieur à celui des blancs, les juges traçoient avec l'ongle une ligne plus ou moins courte sur une espèce de tablette induite de cire. La plus courte signifioit que l'accusé étoit renvoyé absous; la plus longue exprimoit sa condamnation.

AREOPAGITE, juge de l'*aréopage*. Voici le portrait qu'Isocrate nous a tracé de ces hommes merveilleux, & du bon ordre qu'ils établirent dans Athènes. « Les

» juges de l'*aréopage*, dit cet auteur, n'é-  
 » toient point occupés de la manière dont  
 » ils puniroient les crimes, mais unique-  
 » ment d'en inspirer une telle horreur,  
 » que personne ne pût se résoudre à en  
 » commettre aucun: les ennemis, selon leur  
 » façon de penser, étoient faits pour punir  
 » leurs crimes, mais eux pour corriger les  
 » mœurs. Ils donnoient à tous les citoyens  
 » des soins généreux, mais ils avoient  
 » une attention spéciale aux jeunes gens. Ils  
 » n'ignoient pas que la fougue des pas-  
 » sions naissantes donne à cet âge tendre  
 » les plus violentes secousses, qu'il faut  
 » à ces jeunes cœurs une éducation dont  
 » l'âpreté soit adoucie par une certaine  
 » mesure de plaisir; & qu'au fond il n'y a  
 » que les exercices où le trouve cet heu-  
 » reux mélange de travail & d'agrément,  
 » dont la pratique constante puisse plaire  
 » à ceux qui ont été bien élevés. Les for-  
 » tunes étoient trop inégales pour qu'ils  
 » pussent prescrire à tous indifféremment  
 » les mêmes choses & au même degré;  
 » ils en proportionnoient la qualité &  
 » l'usage aux facultés de chaque famille. Les  
 » moins riches étoient appliqués à l'agri-  
 » culture & au négoce, sur ce principe que  
 » la paresse produit l'indigence, & ainsi  
 » l'indigence les plus grands crimes: ayant  
 » arraché les racines des plus grands maux,  
 » ils croyoient n'en avoir plus rien à crain-  
 » dre. Les exercices du corps, le cheval, la  
 » chasse, l'étude de la philosophie, étoient  
 » le partage de ceux à qui une meilleure  
 » fortune donnoit de plus grands secours:  
 » dans une distribution si sage, leur but  
 » étoit de sauver les grands crimes aux  
 » pauvres, & de faciliter aux riches l'ac-  
 » quisition des vertus. Peu contents d'avoir  
 » établi des loix si utiles, ils étoient d'une  
 » extrême attention à les faire observer:  
 » dans cet esprit, ils avoient distribué la  
 » ville en quartiers, & la campagne en  
 » cantons différens. Tout se passoit ainsi  
 » comme sous leurs yeux. Rien ne leur  
 » échappoit des conduites particulières.  
 » Ceux qui s'écartoient de la règle, étoient  
 » cités devant les magistrats, qui essoré-  
 » soient les avis ou les peines à la qualité  
 » des fautes dont les coupables étoient con-  
 » vaincus. Les mêmes *aréopagites* enga-

» geoient les riches à loger les pauvres ;  
 » ils réprimoiient l'intempérance de la jeu-  
 » nesse par une discipline austere. L'avarice  
 » des magistrats, effrayée par des supplices  
 » toujours prêts à la punir, n'osoit paroître ;  
 » & les vieillards à la vue des emplois &  
 » des respects des jeunes gens, se tiroient  
 » de la léthargie, dans laquelle le grand  
 » âge a coutume de les plonger. » Aussi  
 ces juges si respectables n'avoient en vue  
 que de rendre leurs citoyens meilleurs, &  
 la république plus florissante. Ils étoient si  
 défintéressés, qu'ils ne recevoient rien ou  
 presque rien, pour leur droit de présence  
 aux jugemens qu'ils prononçoient ; & si  
 intègres qu'ils rendoient compte de l'exer-  
 cice de leur pouvoir à des censeurs publics,  
 qui, placés entr'eux & le peuple, empê-  
 choient que l'aristocratie ne devint trop  
 puissante. Quelque courbés qu'ils fussent  
 sous le poids des années, ils se rendoient  
 sur la colline où se tenoient leurs assemblées,  
 exposés à l'injure de l'air. Leurs déceptions  
 étoient marquées au coin de la plus exacte  
 justice : les plus intéressantes par leurs objets,  
 sont celles qu'ils rendirent en faveur de  
 Mars ; d'Orésle qui y fut absous du meur-  
 tre de sa mere, par la protection de Mi-  
 nerve qui le sauva, ajoutant son suffrage  
 à ceux qui lui étoient favorables, & qui  
 se trouvoient en parfaite égalité avec les  
 suffrages qui le condamnoient. Céphale  
 pour le meurtre de sa femme Procris, &  
 Médale pour avoir assassiné le fils de sa  
 sœur, furent condamnés par ce tribunal.  
 Quelques anciens auteurs prétendent que  
 S. Denys premier évêque d'Athènes, avoit  
 été *aréopagite*, & qu'il fut converti par la  
 prédication que S. Paul fit devant ces juges.  
 Un plus grand nombre ont confondu ce  
 Denys *aréopagite* avec S. Denys premier  
 évêque de Paris. Voyez dans le recueil de  
*l'acad. des belles-Lettres, tom. VII, deux*  
*excellens mémoires sur l'aréopage*, par M.  
 l'abbé de Canaye, qui fait allier à un de-  
 gré fort rare l'esprit & la philosophie à  
 l'érudition. (G)

AREOSTYLE, f. m. dans l'ancienne  
*architecture*, c'est une des cinq sortes d'in-  
 tercolonnations, dans laquelle les colonnes  
 étoient placées à la distance de huit, ou,  
 comme disent quelques-uns, de dix mo-

dules l'un de l'autre. Voyez INTERCOLON-  
 NATION. Ce mot vient d'*αίχμα*, rare, &  
*είλος*, colonne ; parce qu'il n'y avoit point  
 d'ordre d'architecture où les colonnes fus-  
 sent aussi éloignées les unes des autres que  
 dans l'*aréostyle*.

On fait principalement usage de l'*aréos-  
 tyle* dans l'ordre toscan, aux portes des  
 grandes villes & des forteresses. Voyez  
 TOSCAN, &c. *Vitruve. (P)*

AREOTECTONIQUE, adj. est cette  
 partie de fortification & d'architecture mi-  
 litaire, qui concerne l'art d'attaquer & de  
 combattre. (Q)

AREOTIQUES, (en médecine.) se dit  
 de ces remèdes qui tendent à ouvrir les  
 pores de la peau, à les rendre assez dilaté,  
 pour que les matieres morbifiques puissent  
 être poussées dehors par le moyen de la  
 sueur ou de l'insensible transpiration. Voy.  
 PORE, SUEUR, TRANSPARATION, &c.  
 qui appartiennent à la classe des *aréotiques*.  
 Voy. DIAPHORÉTIQUES, SUDORIFI-  
 QUÉS, &c. (N)

\* AREOTOPOTES, (Hist. anc.) ou  
 le grand buveur de vin ; nom sous lequel  
 on honoroit à Munichia, comme un hom-  
 me doué de vertus héroïques, celui qui  
 savoit bien boire.

ARERUE, *areca, sive faufel*, (Hist.  
 nat. bot.) c'est le fruit d'une espece de  
 palmier qui croît aux Indes orientales. Il  
 est ovalaire & ressemble à la date ; il est  
 seulement plus ferré par les deux bouts.  
 Son écorce est épaisse, lisse & membra-  
 neuse, & sa pulpe d'un brun rougeâtre.  
 Elle devient en séchant fibreuse & jaunâ-  
 tre. La moelle, ou plutôt le noyau qu'elle  
 environne, est blanchâtre, en forme de  
 poire, & de la grosseur d'une muscade.  
 Les Indiens le mâchent continuellement ;  
 qu'il soit dur ou qu'il soit mou, il n'im-  
 porte ; ils le mêlent avec le lycyon ou le  
 kaath, la feuille de betel, & un peu de  
 chaux. Ils avalent leur salive teintée par ces  
 ingrédients, & rejettent le reste. *Geoff. &  
 dict. de med.*

\* AREQUIPE ou AREQUIPA, (Géog.)  
 ville de l'Amérique méridionale dans le  
 Pérou, sur une riviere, dans un terrain  
 fertile. Long. 308 ; lat. mérid. 16, 40.

ARER ou chasser sur les ancre, (Marin.)



se dit lorsque l'ancre étant mouillée dans un mauvais fond, elle lâche prise, & se traîne en labourant le sable. *Voy. CHASSER.* (Z)

\* **ARES**, (*Myth.*) nom que les Grecs donnoient à Mars. Il signifie *dommage*; d'autres le dérivent du phénicien *arius*, qui veut dire *fort, terrible*.

**ARES: OL**, ancienne ville du royaume d'Alger, dont il ne reste que les ruines; elle étoit auparavant la capitale de la province & de tout le royaume de Tremecen, qui fait une partie de celui d'Alger.

\* **ARESIBO**, (*Géog.*) petite ville d'Amérique, sur une rivière du même nom, à trois lieues de San Juan de Porto-Ricco, dans l'île de ce nom, qui est une des grandes Antilles.

**ARETA**, (*Géogr.*) petit pays d'Asie, dans la Palestine, sous l'empire turc: c'est l'ancienne tribu d'Isaïchar. Ses bornes sont, à l'orient, l'Elbise, rivière qui sort du mont Dari ou Hermon, & se jette dans le Jourdain; au septentrion, la montagne de Thabor; à l'occident, la mer Méditerranée; au midi, le gouvernement de Mabolos, anciennement la demi-tribu de Manassé, en deçà le Jourdain; on le nomme aujourd'hui *Mardjche-eb-zamer*, c'est-à-dire, *la prairie des fils d'Aamer*: la plaine fertile de Jisrael ou d'Esdrelon est comprise dans l'*Aræa*. On y trouve encore quelques villes ruinées, telles que le Nain, Endor, Césaire, &c. mais toute cette contrée n'est habitée aujourd'hui que par les Arabes, nomades ou vagabonds, & par quelques chrétiens, qui tous vivent sous des tentes, & obéissent à des émirs de la race de Turabéia. Chacun de ces émirs exerce une autorité sans bornes dans son camp; le grand émir qui est le juge souverain des émirs subalternes habite ordinairement le mont Carmel; il paie un médiocre tribut au grand seigneur, en chevaux & en chameaux; mais il est obligé de pourvoir à la sûreté des caravanes marchandes, de fournir des escortes aux couriers du sultan, & de faire marcher ses troupes dans l'occasion: son armée, y comprises celles des autres émirs, peut former un corps de cinq à six mille hommes. (*C. A.*)

**ARETAS I.** (*Hist. des Arabes.*) chef ou roi d'une tribu des Arabes Nabatéens. On

ne fait à quelle époque rapporter le commencement de son règne. Ayant été appelé par les habitans de Damas, qui étoient en guerre contre les juifs, il marcha à leur secours vers l'an quatre-vingt-quatre avant notre ère. Après avoir délivré Damas, il poursuivit les juifs jusque dans le centre de leur pays, & remporta sur eux une fameuse victoire près d'Adida, quoiqu'ils fussent commandés par Alexandre Jeannée, leur roi. *Aretas* fit une seconde expédition en Judée, & prétendit contraindre Aristobule II, fils d'Alexandre Jeannée, à rendre le sceptre des juifs à Hircan, frère aîné de ce prince. Son armée composée de cinquante mille hommes, tant arabes que juifs, étoit devant Jérusalem, qui délibéroit pour lui ouvrir ses portes, lorsque Schorus, lieutenant de Pompée, Pobligea de lever le siège. Une désaite qu'il esleva dans un lieu nommé *Papiron*, lui fit abandonner le pays, & rentrer en Arabie. *Aretas* craignant l'événement de cette guerre, désarma le général romain par un présent de trois cents talens. Ce prince eut encore plusieurs démêlés avec les juifs, dont, suivant Joseph, le succès lui fut toujours contraire: on place ordinairement sa mort vers l'an 66 avant J. C. Joseph. *Ant. Judaïq.* (T-N.)

**ARETAS II.** autrement Encé, arrièr-successeur d'*Aretas I.* Il paroit que de son temps les Arabes de sa tribu étoient obligés à quelques devoirs envers les Romains. En effet, dès qu'il fut reconnu pour roi, il envoya des ambassadeurs à Rome pour faire confirmer son éléction par l'empereur, & lui offrir une couronne d'un très-grand prix. Auguste rejeta ces présens, & refusa d'admettre les ambassadeurs à son audience: le motif de ce refus fait honneur à l'empereur. *Aretas* étoit accusé d'avoir fait empoisonner Obadâs son prédécesseur; cette calomnie ayant été découverte, Sylléus, qui en étoit auteur, fut jugé digne de mort, & subit cet arrêt: Auguste rendit aussi-tôt sa faveur au prince Arabe; l'histoire ne l'accuse pas d'en avoir abusé, il ne fit aucune entreprise sous son règne dont les Romains eussent à se plaindre. Suivant l'auteur des antiquités juives, *Aretas* remporta une grande victoire sur le tétrarque Hérode, qui venoit de lui renvoyer sa fille pour épouser

Hérodiade : on ne fait ni le genre, ni l'année de sa mort. Des écrivains donnent à ces deux *Arctas* la qualité de rois des Arabes ; cette manière de s'exprimer est peu exacte, elle feroit entendre que l'Arabie étoit gouvernée par un seul souverain, tandis qu'elle en avoit une multitude, tous dépendans les uns des autres : ces rois n'étoient proprement que des chefs décorés du titre d'émir, qui répond au mot *capitaine* ou *duc*. Joseph. *Ant. Jud.* (T-N)

ARETE, *spina* (*Hist. Anc.*) partie du corps de la plupart des poissons ; on entend communément par ce mot toutes les parties dures & piquantes, qui se trouvent dans les poissons : mais dans ce sens on doit distinguer plusieurs sortes d'*arêtes* ; car il y a des parties dures dans les poissons, qui sont analogues aux os des serpens, des oiseaux, & des quadrupèdes ; tels sont les os de la tête des poissons, leurs vertèbres, & leurs côtes. La plupart ont de plus des piquans dans les nageoires, dans la queue, & sur d'autres parties de leur corps. Il y a aussi dans la chair de plusieurs poissons, des filets solides, pointus, plus ou moins longs, de différente grosseur, dont les uns sont simples & les autres fourchus. On ne peut donner à ces parties que le nom d'*arête*. Voyez POISSON. (I)

ARETE, (*Coupe des pierres.*) c'est l'angle ou le tranchant que font deux surfaces droites ou courbes d'une pierre quelconque : lorsque les surfaces concaves d'une voûte composée de plusieurs portions de berceaux, se rencontrent en angle saillant, on l'appelle *voûte*. (D)

\* Lorsque l'angle d'une pierre est bien taillée, sans aucune cassure, on dit qu'elle est à *vive-arête*.

Sur la mesure des *voûtes d'arêtes*. Voyez VOUTE.

ARETE, f. f. se dit, chez les *Chapeliers*, de l'extrémité par où l'on arrondit un chapeau, & où l'on coud ce qu'on appelle le *bord de chapeau*. Pour arrondir l'*arête*, on met une ficelle autour du lien, ou bas de la forme ; on tourne cette ficelle tout autour sur la circonférence du bord extérieur ; & avec un morceau de craie qui est au bout, on marque ce qu'il y a à enlever du bord du chapeau, qui par ce moyen

se trouve parfaitement rond. Voyez CHAPEAU.

ARETE, chez les *diamantaires*, se dit proprement des angles de toutes les faces que peut recevoir un diamant ; c'est pourquoi, il ne faut pas confondre l'*arête* avec le pan. Voyez PAN.

ARETE, en terme de *planeur*, c'est une carne ou angle, qui sépare dans tout le contour de la boîte le bouge d'avec la marlie. On dit *pincer l'arête*. Voyez Pincer.

ARETES, f. f. pl. (*Manege & Maréchallerie.*) maladies du cheval, galles qui viennent aux jambes.

Les *arêtes* ou queues de rat ne sont autre chose qu'un infirmité qui vient le long du nerf de la jambe, au dessous du jarret, qui s'étend jusqu'au boulet, fait tomber le poil, & découvre des calus & des grosseurs très-rudes.

Le remède est de couper ces grosseurs ou calus avec le feu, & d'appliquer dessus l'émiettelle blanche, que nous décrirons à sa place ; il tombera une escarre, qu'on desséchera avec les poudres pour les plaies.

Si les *arêtes* sont humides, & qu'il n'y ait ni cal ni entlure, il faut appliquer dessus l'onguent verd pour la galle.

Ce mal est désagréable, en ce qu'il fait tomber le poil de la partie : mais il ne porte aucun préjudice notable au cheval. (V)

ARESTIER, f. m. en *charpenterie*, est une principale pièce de bois d'un comble, qui en forme l'*arête* ou angle saillant. (P)

ARESTIERES, f. f. en *architecture*, sont les cueillies de plâtre que les Couvreur mettent aux angles saillans d'un comble couvert en tuile. (P)

\*ARETINGA, île sur la mer des Indes vers le Kerman & la ville de Dulcinde. On croit que c'est la Liba de Ptolomée.

\*ARETHUSE, f. f. (*Myth.*) fontaine de la presqu'île d'Ortygie. On dit qu'*Aréthuse*, avant que d'être fontaine, étoit une des compagnes de Diane ; qu'un jour qu'elle se baignoit dans un ruisseau, elle fut apperçue par Alphée ; que se sentant vivement poursuivie par le fleuve amoureux, elle implora le secours de Diane, qui la métamorphosa en fontaine, mais qu'Alphée ayant reconnu son amante sous ce déguisement, ne s'en unit que plus in-

timelement avec elle , en mêlant son onde aux fiennes. On lit dans Cicéron , que l'*Aréthuse* eût été de son temps entièrement couverte des flots de la mer , sans une digue & une levée de pierres qui l'en séparoient. Plinè & plusieurs des anciens paroissent avoir cru que l'Alphée continuant son cours sous la mer , venoit reparoître en Sicile ; & que ce qu'on jetoit dans ce fleuve en Arcadie , se rerrouvoit dans la riviere d'Ortygie : mais Strabon ne donne pas dans cette tradition ridicule ; il traite de mensonge la coupe perdue dans l'Alphée , & retrouvée dans la Sicile , & ne balance pas à dire que l'Alphée se perd dans la mer comme les autres fleuves. Plinè débitoit encore une autre fable sur les eaux de l'*Aréthuse* ; c'est qu'elles avoient une odeur de fumier dans le temps des jeux olympiques qui se célébroient en Grece , sous les murs d'Olympe où passoit l'Alphée , dans lequel on jetoit le fumier des victimes , & celui des chevaux qui servoient dans les courses.

Outre la fontaine d'Ortygie , il y en a eu encore plusieurs du nom d'*Aréthuse*. Ortelius parle d'une qui étoit près de Smyrne ; Etienne le géographe en place une autre dans l'île d'Ithaque ; Plinè en met une troisième en Béotie , & une quatrième dans l'Eubée. ( *C. A.* )

\* **ARETHUSE** , ville de Syrie , entre Emesse & Epiphanie. On dit que c'est aujourd'hui *Formicusa*.

**ARETHUSE** , ville de Macédoine , que quelques-uns appellent *Tadino* , & d'autres *Rendina*. Elle est sur le bord du golfe que nous appellons *di Comessa* , & que les anciens nommoient *Strymonium*.

**ARETHUSE** , lac dans l'Arménie majeure , près de la source du Tigre , non loin des monts Gordiens , que quelques-uns appellent *Gitel-Noé*.

**ARETINI** , ( *Géogr.* ) peuples d'Italie , dans l'Etrurie , aujourd'hui la Toscane : ils habitoient trois villes au territoire de Florence , dont il ne reste maintenant qu'*Arezzo*. ( *C. A.* )

**ARETOLOGIE** , f. f. ( *Morale.* ) c'est le nom de la partie de la Philosophie morale , qui traite de la vertu , de sa nature , & des moyens d'y parvenir. Voyez **VERTU** , **MORALE**. ( *X* )

**AREVACÆ** ou **AREVACI** , ( *Géogr.* ) peuples de l'Espagne Tarraconoise , qui occupoient les territoires de Burgos , de Ségovie & de Valladolid , dans la Castille vieille : ils tiroient leur nom de la riviere d'*Areva* , que l'on croit être l'*Arlançon*. ( *C. A.* )

\* **AREVALO** , petite ville d'Espagne dans la vieille Castille , près du royaume de Léon.

**AREVATILLO** , ( *Géogr.* ) riviere d'Espagne , dans la vieille Castille : elle a sa source dans les montagnes , au nord-ouest d'*Avila* , & son embouchure dans l'*Adaja* , au dessus d'*Arevalo*. ( *C. A.* )

\* **AREUS** , ( *Myth.* ) fils ou enfant de Mars ; épithète que les poëtes donnoient à ceux qui s'étoient illustrés dans les combats. Voyez **AREOS**.

\* **AREZZO** , ( *Géogr.* ) ancienne ville d'Italie dans la Toscane & le territoire de Florence. Long. 29 , 52 ; lat. 45 , 27.

\* **ARG** , ( *Géogr. anc. & mod.* ) riviere d'Allemagne dans la Suabe : c'est l'*Arguz* des Latins ; elle passe à *Wangen* , & se jette dans le lac de Constance.

**ARGA** ou **ALGIAR** , ( *Géogr.* ) petite ville de l'Arabie Pétrée , dans le gouvernement de Médine. Elle est sur le golfe Arabique , à trois stations à l'ouest de Médine , dont elle est considérée comme le port de mer. Quelques-uns la nomment *Egriz* ; & d'autres croient que c'est la même que *Déchar*. Long. 55 ; lat. 25. ( *C. A.* )

\* **ARGA** , riviere d'Espagne , qui a la source dans les Pyrénées , aux frontières de la basse Navarre , traverse la haute , baigne Pampelune , & se joint à l'*Aragon* , vis-à-vis de *Villa-Franca*.

**ARGÆUS** , ( *Géogr.* ) très-haute montagne de l'ancienne Cappadoce , aujourd'hui la Caraménie. Le sommet en est , en tout temps , couvert de neige. Sa pente septentrionale , qui fait face à la ville de *Kailère* , autrefois *Cæsaria Cappadoeciæ* , est pleine de grottes taillées dans le roc , lesquelles on croit avoir servi jadis de tombeaux ou d'hermitages. Les Turcs appellent cette montagne *Erdzische* ou *Erdjafib*. Lat. 37. ( *C. A.* )

**ARGAIS** , ( *Géogr.* ) île de la Méditerranée , sur la côte de Lybie , selon Linné le géographe. ( *C. A.* )

**ARGALUS**, (*Hist. de Lacédémone.*) successeur d'Amiclès au trône de Sparte, n'a sauvé que son nom du naufrage des temps. La fable même n'en fait aucune mention, ce qui semble indiquer qu'il fut sans vices & sans vertus. (*T.-N.*)

\* **ARGAN**, ville d'Espagne dans la nouvelle Castille, & le diocèse de Tolède.

**ARGANA**, (*Géogr.*) ville d'Asie, au gouvernement de Diarbekir, sous l'empire des Turcs. Elle est sur une montagne, au bas de laquelle on voit le lac Geultschik. C'est la capitale d'une principauté du même nom, qui n'est pas fort étendue, mais qui est toute couverte de vignobles, dont les vins sont très-bons. On en fait une exportation considérable. *Long 57; lat. 37. (C. A.)*

**ARGANEAU** ou **ORGANEAU** d'une ancre, est un anneau placé à l'extrémité de l'ancre, auquel on attache le cable. *Voyez ANCRE. (O)*

**ARGANETE**, (*Art milit. Machines.*) sorte de baliste, dont les anciens se servoient pour lancer des matieres combustibles, & même des barils de poudre, auxquels on mettoit le feu par le moyen d'une meche ou d'une fusée de composition.

**ARGARICUS SINUS**, (*Géog.*) golfe d'Asie dans la mer des Indes, dont plusieurs géographes anciens ont parlé. C'est aujourd'hui le golfe de Bengale. (*C. A.*)

\* **ARGATA** (CHEVALIERS DE L'), *Hist. mod.* ou *Chevaliers du Dévidoir*; compagnie de quelques gentilshommes du quartier de la porte neuve à Naples, qui s'unirent en 1388, pour défendre le port de cette ville en faveur de Louis d'Anjou, contre les vaisseaux & les galeres de la reine Marguerite. Ils portoient sur le bras, ou sur leur côté gauche, un dévidoir d'or en champ de gueules. Cette espèce d'ordre finit avec le regne de Louis d'Anjou. On n'a que des conjectures futiles sur le choix qu'ils avoient fait du dévidoir pour la marque de leur union; & peut-être ce choix n'en mérite-t-il pas d'autres.

**ARGEENS** ou **ARGIENS**, adj. plur. subst. (*Hist. anc.*) c'étoit anciennement des représentations d'hommes, faites avec du jonc, que les vestales jetoient tous les ans dans le Tibre tous les jours des Ides de Mai. *Voyez VESTALES.*

Cette cérémonie est rapportée par Festus & Varon; Festus dit cependant, qu'elle étoit faite par les prêtres, à *sacerdotibus*; nous supposons que c'étoient les prêtresses. Il ajoute que le nombre de ces figures étoit de trente. Plutarque dans ses questions sur les Romains, recherche pourquoi on appelloit ces figures *argæ*, & il en donne deux raisons: la première, que les nations barbares qui habiterent les premières ces cantons, jetoient tous les Grecs qu'ils pouvoient attraper dans le Tibre; car *argæens* ou *argiens* étoit le nom que l'on donnoit à tous les Grecs; mais qu'Hercule leur persuada de quitter une coutume si inhumaine, & de se purger d'un crime pareil en instituant cette solennité. La seconde; qu'Evandre l'arcadien, cruel ennemi des Grecs, pour transmettre sa haine à sa postérité, ordonna que l'on fit des représentations d'*argiens*, que l'on jetteroit dans la riviere. Les fêtes dans lesquelles ces Grecs d'osier étoient précipités dans le Tibre, s'appellerent *argæes*. (*G*)

\* **ARGEES**, adj. (*Hist. anc.*) nom qui fut aussi donné, selon quelques-uns, aux sept collines sur lesquelles Rome fut assise, en mémoire d'Argæus, un des compagnons d'Hercule qu'Evandre reçut chez lui; selon d'autres, aux seuls endroits de la ville de Rome, où étoient les tombeaux des Argiens, compagnons d'Hercule. *V. ARGÉENS.*

**ARGEI INSULA**, (*Géogr.*) petite île d'Egypte, auprès de Canope, ainsi nommée d'Argæe, fils de Macedon, duquel les Argæades ont aussi pris leur nom. (*C. A.*)

\* **ARGEIPHONTES**, (*Myth.*) surnom qu'on donna à Mercure après qu'il eut tué Argus.

**ARGEMA** ou **ARGEMON**, f. m. (*Chirurgie.*) est un ulcère du globe de l'œil, dont le siege est en partie sur la conjoncture ou blanc de l'œil, & en partie sur la cornée transparente. Il paroît rougeâtre sur la première membrane, & blanc sur la cornée. L'inflammation, les pustules, les abcès, ou les plaies des yeux, peuvent donner lieu à ces ulcères.

En général, les ulcères des membranes de l'œil sont des maladies fâcheuses, parce qu'ils donnent souvent beaucoup de difficulté à guérir, & qu'ils peuvent être accompa-

gnés d'excroissances de chair, de fistules, d'inflammations, de la sortie & de la rupture de l'uvéa qui fait flétrir l'œil; enfin parce que leur guérison laisse des cicatrices qui empêchent la vue, lorsqu'elles occupent la cornée transparente. Les ulcères superficiels sont moins fâcheux & plus faciles à guérir que les profonds.

Pour la cure, il faut, autant qu'on le peut, détruire la cause par l'usage des remèdes convenables. Si elle vient de cause interne par le vice & la surabondance des humeurs; les saignées, les lavemens, les purgatifs, le régime, les vésicatoires, les cauterés, serviront à diminuer & à détourner les fucs viciés ou superflus. S'il y a inflammation, il faudra employer les topiques émoulliens & anodyns. Ensuite on tâchera de cicatriser les ulcères. Le collyre suivant est fort recommandé: dix grains de camfre, autant de vitriol blanc, & un scrupule de sucre candi; faites dissoudre dans trois onces des eaux distillées de rose, de plantain ou d'euphrasie, dans lesquelles on ait fait fondre auparavant dix grains de gomme arabique en poudre, pour les rendre mucilagineuses. On en fait couler quelques gouttes tièdes dans l'œil malade, dix à douze fois par jour; & par-dessus l'œil on applique une compresse trempée dans un collyre rafraîchissant, fait avec un blanc d'œuf & les eaux de rose & de plantain, batus ensemble. (Y)

ARGEMONE ou *parot épineux*, f. f. (*Hist. nat. bot.*) genre de plante dont les fleurs sont composées de plusieurs feuilles disposées en rose. Il s'élève du milieu de la fleur un pistil qui devient dans la suite un fruit ou une coque ordinairement ovale, qui n'a qu'une seule capsule & qui est ouverte. Il y a des espèces de côtes qui s'étendent depuis la base jusqu'au sommet; & les intervalles qui restent entre-elles, sont remplis par des panneaux qui s'écartent dans le haut & laissent un vuide entre les côtes; chacune soutient un placenta chargé de semences arrondies pour l'ordinaire. Tournefort, *Elem. Bot. roy.* PLANTE. (J)

On la sème en septembre & en octobre sur une couche bien ameublie, couverte d'un peu de terreau, & on la transplante en avril dans les plates-bandes. (K)

\* ARGENCES, (*Géog.*) bourg de France en basse Normandie sur la Meance. *Long.* 27, 20; *lat.* 49, 25.

\* ARGENDAL, petite ville d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin, entre Simmeren & Bacharach.

\* ARGENDAL, rivière de France en Provence, qui a trois sources; l'une à Seillons, l'autre vers Saint-Martin-de-Varesses, l'autre du côté de Burjols, & se jette dans la mer près de Fréjus, après avoir reçu plusieurs rivières.

ARGENNUM, (*Géogr.*) on donnoit autrefois ce surnom à trois promontoires de la mer Archipelagienne: savoir, le cap Blanc, dans le golfe de Smyrne; le cap Saint-Alexis, sur la côte orientale de la Sicile, & le cap Malia, dans l'île de Metelin, jadis Lesbos. (C. A.)

\* ARGENS (L'), rivière de France en Provence, qui prend sa source au marais d'Olietes, & se jette dans la Méditerranée près Fréjus.

ARGENSOLE, (*Géogr.*) abbaye de France, au diocèse de Soissons. Elle est dans un lieu solitaire, entre Epernay & Verus. Ce fut une reine de Navarre, veuve d'un comte de Champagne, qui la fonda dans le XIII<sup>e</sup> siècle, pour des religieux de Cîteaux. L'abbé eut le privilège de pouvoir assisler au chapitre général des pères de Cîteaux. (C. A.)

ARGENSON, (*Géogr.*) petite ville de France, dans les montagnes du Dauphiné, au diocèse de Gap, à deux lieues d'Atpres. On la nomme ordinairement Saint-Pierre-d'Argenson.

\* ARGENT, f. m. (*Ordre encyc. Entend. Rais. Philosophie ou Science; Science de la nature, Chymie, métallurgie, Argent.*) c'est un des métaux que les Chymistes appellent *precieux*, & nobles. Il est blanc quand il est travaillé; fin, pur, ductile; se fixe au feu comme l'or, & n'en diffère que par le poids & la couleur.

On trouve quelquefois de l'argent pur formé naturellement dans les mines; mais ce métal, ainsi que tous les autres métaux, est pour l'ordinaire mêlé avec des matières étrangères. L'argent pur des mines est le plus souvent dans les fentes des rochers; il est adhérent à la pierre, & on est obligé

de l'en détacher : mais quelquefois le courant des rivières, la chute des pierres, l'impétuosité des vents, entraînent des morceaux d'*argent* au pié des rochers, où il est mêlé avec les sables & les terres. Ces morceaux d'*argent* n'ont pas toujours la même forme; les uns sont en grains de différentes grosseurs; il y en a de petits qui sont posés les uns sur les autres; il y en a de très-gros; par exemple, celui que Worm disoit avoir été tiré des mines de Norwege, & peser 130 marcs.

L'*argent* en cheveux est par filamens si déliés & si fins, qu'on ne peut mieux le comparer qu'à des cheveux, à des fils de soie, ou à un flocon de laine qui seroit paré de points brillans. L'*argent* en filets est en effet composé de fils si bien formés, qu'on croiroit qu'ils auroient été passés à la filiere. L'*argent* en végétation ressemble en quelque sorte à un arbrisseau : on y remarque une tige qui jette de part & d'autre des branches; & ces branches ont des rameaux : mais il ne faut pas imaginer que les proportions soient bien observées dans ces sortes de végétations. Les rameaux sont aussi gros que les branches, & la tige n'est pas marquée comme devoit l'être un tronc principal. L'*argent* en feuilles est assez ressemblant à des feuilles de fougere; on y voit une côte qui jette de part & d'autre des branches, dont chacune a aussi de petites branches latérales. L'*argent* en lames est aisé à reconnoître; il est étendu en petites plaques simples, unies & sans aucune forme de feuillage.

Les mines d'*argent* les plus ordinaires sont celles où l'*argent* est renfermé dans la pierre : les particules métalliques sont dispersées dans le bloc, & la richesse de la mine dépend de la quantité relative & de la grosseur de ces particules au volume du bloc. Dans ces sortes de mines, l'*argent* est de la couleur naturelle : mais dans d'autres il paroît de différentes couleurs, qui dépendent des matieres avec lesquelles il est mélangé. Il est ici noir, roux; ailleurs d'un beau rouge, d'une substance transparente, & d'une forme approchante de celle des cristallisations des pierres précieuses; de sorte qu'à la premiere vue on le prendroit plutôt pour du rubis

que pour de la mine d'*argent*. On l'appelle *mine d'argent rouge*.

Il y a des mines d'*argent* dans les quatre parties du monde : l'Europe n'en manque pas, & la France n'en est pas tout-à-fait privée, quoiqu'il y ait des contrées plus riches en cela qu'elle ne l'est. Au reste on peut juger de ce qu'elle possède en mines d'*argent* par l'état suivant.

Dans la généralité de Paris & l'île de France, en plusieurs endroits & au milieu des masses de sable jaune & rougeâtre, il y a des veines horizontales de mine de fer imparfaite, qui tiennent or & *argent* : on en trouve à Géroncourt, Marine, Grizy, Berval, & autres villages au delà de Pontoise, route de Beauvais, qui donnent aux effais depuis 450 jusqu'à 1000 grains de fin, dont moitié & davantage est en or, & le reste en *argent* : mais il est difficile d'en séparer ces deux métaux dans la fonte en grand. A Geninville, demi-lieu ou environ pardelà Magny, route de Rouen; à deux lieux de Notre-Dame-la-Desirée; près Saint-Martin-la-Garenne, & à quatre lieux de Meulan, il y a plusieurs indices de mine d'*argent*. On y fit faire en 1729 un puits de 15 piés de profondeur & d'autant de large, à 20 piés de la route du moulin de ce lieu. Suivant la tradition du pays, la mine n'est pas à plus de 15 piés de profondeur. Ce puits est actuellement rempli d'eau. En Hainault, on dit qu'il y a une mine d'*argent* à Chimai. En Lorraine il y a plusieurs mines d'*argent* : celle de Lubine dans la Lorraine-Allemande, donne de l'*argent* & du cuivre. Le filon a des filons qui donnent du plomb, du cuivre, & de l'*argent*. Les mines de Sainte-Marie au village de Sainte-Croix, & à celui de Lusle dans la prévôté de Saint-Diez, sont de cuivre tenant *argent*. Nous donnerons à l'article **CUIVRE** les procédés par lesquels on travaille ces mines, & on obtient ces métaux séparés. Il y a au Val-de-Lievre plusieurs mines d'*argent*, de cuivre, & d'autres métaux. A Chipaul, des mines d'*argent*, de fer, & d'autres métaux. Au Val-de-Sainte-Marie : 1°. une mine d'*argent* naturel qui se trouve immédiatement au dessus de la pyrite, ce qui

qui est très-rare : 2<sup>o</sup>. une mine d'*argent* rouge, mêlée avec la mine de cuivre, ce qui est aussi fort rare. A Sainte-Marie-aux-Mines, plusieurs mines de cuivre tenant *argent* ; d'autres mines de plomb tenant *argent* ; quelques filons de mine d'*argent* rouge, de mine d'*argent* virrée, éparpillée dans un beau quartz.

En Alsace, à Giromagnay, & au Puy, dans la haute Alsace, il y a une mine d'*argent* & une mine de cuivre dont on a tiré 1600 mares pesant en *argent*, & 24 milliers en cuivre ; mais la dépense égale le profit, elles ont été abandonnées. Voyez à l'article *ACIER* ce qu'il faut penser des mines d'Alsace & de leur exploitation. Il y a actuellement dans un canton appelé vulgairement *Phénigornie* ; & dans un autre appelé le *canton de Saint-Pierre*, deux mines d'*argent* qui s'exploitent. Celle de Theitz-gran, considérable en 1733, & fort riche, s'est enfoncée & remplie d'eau. Il y a une mine d'*argent* à Haunette-le-haut, appelée *Guefchaff* : elle contenoit aussi du cuivre ; les guerres l'ont fait abandonner. Au village de Stembach proche Sernay, dans le Val de Saint-Amand-de-Thurn, & à Saint-Nicolas près Rougemont, il y a deux mines de cuivre tenant *argent*, & de plomb tenant *argent*, aussi abandonnées à cause des guerres. On a repris depuis quelques années le travail de celles de Stembach qui sont de plomb.

En Franche-Comté, selon Dunod, *Histoire du comté de Bourgogne, tome II, pag. 434*. Il y a trois mines d'*argent* ouvertes dans ce comté ; savoir, deux de Charquemont dans le mont-Jura : mais elles sont abandonnées depuis quelques années ; une mine d'*argent* près la Ville de Lons-le-Saunier, qu'on dit abondante. En Dauphiné, haut & bas Briançonnais, depuis Valence à deux lieues de Tournon, on voit le long des rivages du Rhone un bon nombre de paysans occupés à séparer les paillettes d'or & d'*argent* : ils y gagnent 30 ou 40 sous par jour. On n'en trouve ordinairement que depuis Valence jusqu'à Lyon. A l'Hermitage, au dessus de Tiin & vis-à-vis Tournon, il y a une mine d'or & *argent* ; Chambon dit, p. 77 de sa *Physique*, qu'il en a tiré par ses essais ; que la

mine est heureusement tirée, & qu'elle mérite attention. A la Gardette, lieu dépendant de la communauté de Villar-Edmont, une mine dont les essais ont donné or & *argent*.

En Provence, au territoire d'Yeres, une mine de cuivre tenant *argent* & un peu d'or. A Baisols, une mine d'or & une mine d'*argent*. Au territoire du Luc, diocèse de Fréjus, une mine d'*argent*. A Verdaches, près de la ville de Digne, une mine de cuivre tenant or & *argent*. Dans le Velai, le Vivarais, le Gévaudan, & les Cévennes, à la montagne d'Esquiers près le village d'O en Velai, une mine d'*argent*. Près de Tournon, six mines de plomb tenant *argent*. A Lodeve près des Cévennes & au pied des montagnes, une mine de cuivre qui tient *argent*. A une lieue de Mende, paroisse de Balours, mine de plomb tenant *argent*. Le filon du puits de Saint-Louis rend à l'essai trente-deux livres & demie de plomb & sept onces & un denier d'*argent*. Le filon du puits Saint-Pierre pris au hasard, ne donne que cinq livres douze onces de plomb, & trois gros deux deniers huit grains d'*argent*. Le filon qui est au côté de la fontaine du village, donne en plomb treize livres & demie, & en *argent* une once sept gros un denier. Le filon du puits Saint-François donne en plomb trente-neuf livres, & en *argent* neuf onces cinq gros un denier. A Espagnac, une mine qui donne trente-trois livres en plomb, & huit onces d'*argent* par quintal de plomb. A Montmirat, à trois lieues de Florac, mine de plomb qui donne quatre-vingt pour cent, & tient un peu d'*argent*. A l'Escombet, à quatre lieues de Mende, mine de plomb qui donne trente-trois par cent ; ce plomb tient deux onces d'*argent* par quintal.

En Languedoc & en Rouergue ; la mine d'*argent* de la Canette, sur la montagne noire, près de cette vallée. A Lanet dans le même canton, en 1660, le filon qui étoit à fleur de terre avoit plus d'un pié ; sept quintaux de son minéral donnoient un quintal de cuivre & quatre mares d'*argent*. On a trouvé à Avejan des roignons de mine de plomb, qu'on a nommés *extra-filons*, couverts de terre fort laumide. Dans

une ancienne ouverture, il y avoit deux filons qui se réunissoient dans le roc jusqu'à quatre toises de profondeur ; cette mine donne par quintal dix onces d'*argent* : on en fit tirer deux cents quintaux, qui rendirent deux cents cinquante marcs d'*argent*. A Meux-des-Barres, petite ville de la vallée de Cambellon, une mine d'*argent*. On trouve dans le mas de Cabardes, sous la montagne noire, des marcaisites qu'on a dit autrefois tenir beaucoup d'*argent*. Dans le diocèse de Beziers, anciens travaux des Romains découverts en 1746 & 1747, aux lieux de Ceilhes, Avenès, Dié, Lunas & Bouffagues, il y a des mines de plomb & de cuivre riches en *argent*. Près de la Vaouste, comté d'Alais, une mine de plomb tenant *argent*.

Dans le Rouffillon, au territoire de Pratz-de-Mouillhou, une mine de cuivre nommée *les billots*, ou de Sainte-Marie, tenant *argent*. A deux cents pas de la précédente, un autre filon dit le *minier de Saint-Louis*, tenant *argent*. Au même territoire, le lieu appelé *Saint-Salvador*, à une lieue & demie de distance, autres filons semblables aux précédens. Près de la Vaill, mine de cuivre tenant *argent*, en deux filons voisins. Dans la viguerie de Conflent, au territoire de Balleistin, col de la Galline, mine d'*argent* & de cuivre, filon de quatre piés. Au Puich-des-Mores, même terroir, filon de cuivre tenant *argent*. Au terroir de Saint Colgat, mine d'*argent*, filon d'un travers de doigt dans une roche bleuâtre. Dans la même paroisse d'Escarro, mine d'*argent* & cuivre, au lieu nommé *Lopla-de-Gaute*. Un filon de cuivre & *argent* à la gauche des étangs. A la Cama, mine de cuivre & *argent*, filon de trois piés. Au territoire d'Estouere, derrière le col de la Galline, mine de cuivre & *argent*. Dans la Cerdagne françoise, vallée de Carol, au lieu nommé *Pedreforte*, une mine d'*argent*. Au village de Mezours, à quelques lieues de Perpignan, filons riches en *argent*, cuivre & plomb. Dans le ventre de la montagne, entre l'est & le sud, il y a des morceaux de ce minéral cuivreux, qui donnent à l'essai depuis quatre jusqu'à neuf onces d'*argent*.

Dans le comté de Foix, de Couferans ;

les mines de S. Pau, où les Espagnols venoient en 1600 fouiller furtivement, & emportoient de la mine d'*argent* très-riche : on s'en plaignit à Henri IV qui y mit ordre.

A Allén, mine d'*argent*. A Cabanes, trois mines d'*argent*. A Cardazet, une mine d'*argent*. Les minières de l'Aspic sont des mines de plomb tenant *argent*. A Couffon, mine d'*argent* qui tient or. A Desastie, mine d'*argent*. Dans la montagne de Montrouffand, une mine d'*argent*. A Lourdat ou Londat, une mine d'*argent*. Plusieurs mines dans la vallée d'Usson, environnées de montagnes, dont les principales sont celles de Byros, de Peyrenere, de Carbonere, d'Argentere, de Balougne, de l'Arpian, de la Fonta, de Martera, de Peyrepettise, toutes riches en *argent*. La montagne de Riviere-nord est riche en mines de cuivre tenant or & *argent*. Dans la montagne d'Argentere, mines d'*argent* en abondance. Dans la montagne de Montarisse, reste des anciens travaux des Romains, on trouve une mine d'*argent* abondante. Dans la montagne de Gerus, une mine de plomb tenant *argent* & or, dont le filon est gros comme la cuisse. Près la bastide de Scron, les mines d'*argent* & cuivre de Meras & de Montegaie découvertes en 1749.

Comminges, à cinq lieues d'Aspech & hors de Portet, dans la montagne de Chichois, mine d'*argent* tenant or. Dans l'Alperges, montagne de la vallée d'Arbouill, mine de plomb tenant *argent*. Dans la vallée de Luchon, voisine de celle d'Ayron, entre les montagnes de Lys, de Gouveilh, & de Barouffe, une mine de plomb tenant *argent*. Dans la petite ville de Lege, une mine de plomb tenant *argent*. Dans la montagne de Souquette, mine de plomb & d'*argent* tenant or. Goveiran, montagne voisine du comté de Comminges, remplie de mines d'*argent*. A Goveilh, entre les vallées de Loron, de l'arbouill & de Barouges, auprès d'un château royal de Henri IV, deux riches mines de plomb tenant *argent*. La vallée de l'Elquiere est abondante en mines de plomb tenant *argent* ; un seul homme peut en tirer deux quintaux par jour. Dans la montagne du Lys, plusieurs mines de plomb tenant *argent*.



Dans le Béarn, la mine de cuivre de Bielle, à cinq lieues de Laruns, vallée d'Offeau, tient un peu d'*argent*. Dans la basse-Navarre, dans la montagne d'Agella, plusieurs mines de plomb tenant *argent*. Dans la montagne d'Avadet, une mine de plomb tenant *argent*.

Dans les Pyrénées, dans la montagne de Machicot, mine de cuivre tenant un peu d'*argent*; le filon paroît couper la montagne. Dans la montagne de Malpêtre, plusieurs filons de mines de cuivre tenant *argent*. Dans la montagne de Ludens, une mine de plomb tenant *argent*. Dans les montagnes de Portufon, mines de plomb & d'*argent*. Dans celles de Baraava, du côté de l'Espagne, mine de plomb, d'*argent* & d'azur de roche. Dans celle de Varan ou Varen, au pié de laquelle est la petite contrée nommée *Zagan*, mine de plomb tenant un trentième d'*argent*. Dans la montagne de la Coumade, mine de plomb tenant *argent*. Dans la montagne de Bouris, plusieurs mines de cuivre, de plomb, d'*argent* & d'azur. Dans la montagne de Saint-Bertrand, deux mines de cuivre tenant *argent*. A Pladeres, montagne du côté de l'Espagne, mines de plomb abondantes & tenant *argent*. A une lieue de Lordes, aux Pyrénées, une mine d'*argent*. En Auvergne, à Rouripe, près de la montagne du Pui, une mine d'*argent*. Dans l'Angoumois, à Manet près Montbrua, une mine d'antimoine où il se trouve de l'*argent*. Dans le Nivernois, une mine d'*argent* fort riche, au village de Chitri sur Yonne; en un an elle a rendu onze cents marcs d'*argent*, & environ cent milliers de plomb: elle fut trouvée en fouillant les fondemens d'une grange. En Touraine, auprès de l'abbaye de Noyers, une mine de cuivre tenant *argent*. Dans le Berry il y a quelques mines d'*argent*, mais elles sont négligées. En Bretagne dans la petite forêt nommée *le buisson de la Roche-Marest*, une autre mine d'*argent*. Près de la petite ville de Lavion, une autre mine d'*argent*. Ce détail est tiré de M. Héliot, *tom. I de la fonte des mines & des fonderies*, traduit de l'allemand de Schluter.

La mine d'*argent* de Salsbery en Suede, est ouverte par trois larges bouches, semblables à des puits dont on ne voit point le

fond. La moitié d'un tonneau soutenu d'un cable, sert d'escalier pour descendre dans ces abymes, au moyen d'une machine que l'eau fait mouvoir. La grandeur du péril se conçoit aisément: on est à moitié dans un tonneau, où l'on ne porte que sur une jambe. On a pour compagnon un satellite comme nos forgerons, qui entonne tristement une chanson lugubre, & qui tient un flambeau à la main. Quand on est au milieu de la descente, on commence à sentir un grand froid. On entend les torrens qui tombent de toutes parts; enfin, après une demi-heure, on arrive au fond du gouffre; alors la crainte se dissipe; on n'aperçoit plus rien d'affreux, au contraire tout brille dans ces régions souterraines. On entre dans un falon soutenu par des colonnes d'*argent*; quatre galeries spacieuses y viennent aboutir. Les feux qui servent à éclairer les travailleurs, se répètent sur l'*argent* des voûtes & sur un clair ruisseau qui coule au milieu de la mine. On voit là des gens de toutes les nations; les uns tirent des chariots, les autres roulent des pierres, arrachent des blocs; tout le monde a son emploi: c'est une ville souterraine. Il y a des cabarets, des maisons, des écuries, des chevaux; mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est un moulin-à-vent qui va continuellement dans cette caverne, & qui sert à élever les eaux.

Les mines d'*argent* les plus riches & les plus abondantes sont en Amérique, surtout dans le Potosi, qui est une des provinces du Pérou. Les filons de la mine étoient d'abord à une très-petite profondeur dans la montagne du Potosi. Peu-à-peu on a été obligé de descendre dans les entrailles de la montagne, pour suivre les filons; à présent les profondeurs sont si grandes, qu'il faut plus de quatre cents marches pour atteindre le fond de la mine. Les filons se trouvent à cette profondeur de la même qualité qu'ils étoient autrefois à la surface; la mine est aussi riche; elle paroît être inépuisable; mais le travail en devient de jour en jour plus difficile; il est même funeste à la plupart des ouvriers par les exhalaisons qui sortent du fond de la mine, & qui se répandent même au d.hors; il n'y en a aucun qui puisse supporter un

air si pernicieux plus d'un jour de suite ; il fait impression sur les animaux qui paisseut aux environs. Souvent on rencontre des veines métalliques qui rendent des vapeurs si pernicieuses, qu'elles tuent sur le champ ; on est obligé de les refermer aussitôt, & de les abandonner : presque tous les ouvriers sont perclus, quand ils ont travaillé pendant un certain temps de leur vie. On seroit étonné si l'on savoit à combien d'Indiens il en a coûté la vie, depuis que l'on travaille dans ces mines, & combien il en périt encore tous les jours. La mine d'*argent*, quoique dans le même filon, n'est pas toujours de la même couleur & de la même qualité : on lui donne au Pérou le nom de *minérai* ; s'il est blanc ou gris, mêlé de taches rouges bachelâtres, on l'appelle *planta-blancas* ; c'est le plus riche & le plus facile à exploiter. On trouve du minérai noir comme du mâchefer que l'on nomme *plomo-ronco*. Il y a une autre sorte de minérai noir, auquel on a donné le nom de *boffictes*, parce qu'il devient rouge lorsqu'on le frotte contre du fer, après l'avoir mouillé. Le minérai appelé *zoroche*, brille comme du talc ; quoiqu'il semble argenté, on en retire peu d'*argent* : le *paco* est d'un rouge jaunâtre, en petits morceaux fort mous ; il est peu riche ; le minérai verd appelé *cobrisso*, est presque friable ; on y découvre à l'œil des parties d'*argent* : mais il est très-difficile de les en retirer. Enfin il y a dans la mine de *Catamaco* au Potosi, un minérai appelé *aranea*, composé de fils d'*argent* pur ; c'est ce que nous avons appelé *mine d'argent en filets*. Les filons sont toujours plus riches dans leur milieu que sur leurs bords : mais l'endroit le plus abondant est celui où deux filons se croisent & se traversent. Les deux premières mines du Potosi furent ouvertes en 1545 ; on appella l'une *Rico*, & l'autre *Diego-centeno*. La première étoit élevée au dessus de la terre, en forme de crête de coq, de la hauteur d'une lance, ayant trois cents piés de longueur & 13 de largeur. Cette mine étoit si riche, qu'il y avoit presque la moitié d'*argent* pur jusqu'à 50 ou 60 brasses de profondeur, où elle commença un peu à changer. Au reste, l'on regarde comme un grand accroissement à la richesse des mines,

d'être placés proche des rivières, à cause de l'avantage des moulins propres à broyer la mine. A Lipes & au Potosi même, il faut bien abandonner dix mares par chaque quintal, pour acquitter la dépense ; au lieu qu'au Tanara, il n'en coûte pas plus de cinq. On ne trouve les mines d'*argent* les plus riches, que dans les endroits froids de l'Amérique. La température du Potosi est si froide, qu'autrefois les femmes Espagnoles ne pouvoient y accoucher ; elles étoient obligées d'aller à 20 ou 30 lieues au delà, pour avoir un climat plus doux ; mais aujourd'hui elles accouchent aussi aisément à Potosi, que les Indiennes naturelles du pays. Au pié de la montagne du Potosi est la ville du même nom, qui est devenue fameuse par les grandes richesses que l'on a tirées de la montagne ; il y a dans cette ville plus de soixante mille Indiens & dix mille Espagnols. On oblige les paroisses des environs de fournir tous les ans un certain nombre d'Indiens pour travailler aux mines ; c'est ce qu'on appelle *la mita* : la plupart meurt avec eux leurs femmes & leurs enfans, & tous partent avec la plus grande répugnance. Cette servitude ne dure qu'une année, après laquelle ils sont libres de retourner à leurs habitations ; il y en a plusieurs qui les oublient, & qui s'habituent au Potosi, qui devient ainsi tous les jours plus peuplé. Les mines du Potosi sont les moins dangereuses ; cependant sans l'herbe du Paraguay, que les mineurs prennent en infusion comme nous prenons le thé, ou qu'ils mâchent comme du tabac, il faudroit bientôt les abandonner. Les mines du Potosi & de Lipes conservent toujours leur réputation ; cependant on en a découvert d'autres depuis quelques années qui passent pour plus riches : telles sont celles d'Oruro à 3 lieues d'Arica, & celles d'Ollacha, près de Guisco, qu'on a découvertes en 1712.

Pour rentrer un moment dans notre continent, il y a, à ce qu'on sait, en Saxe & dans le pays d'Hanovre, beaucoup de mines d'*argent* : on trouva à Hartz un morceau d'*argent* si considérable, qu'étant battu, on en fit une table où pouvoient s'asseoir vingt-quatre personnes.

Les mines les plus riches, après la mine

naturelle, sont les mines d'*argent corné*; elles cedent sous le marteau comme fait le plomb, & se laissent couper comme de la corne; elles contiennent de l'arsenic. La couleur de ces mines est noireâtre; & plus elles sont noirâtres, plus elles sont riches: il y en a de si riches qu'elles donnent cent quatre-vingts marcs d'*argent* par quintal; c'est-à-dire, par cent livres de mine, de sorte qu'il n'y a que dix livres de déchet, sur chaque quintal de mine. Il y en a qui n'est ni si facile à couper, ni si noire, & qui donne cent soixante marcs d'*argent* par quintal: ces mines sont fort aisées à fondre, pourvu qu'on les ait séparées des pierres qui y sont souvent jointes, & qu'elles ne soient pas mêlées de cobalth, qui est originairement ferrugineux. Les mines d'*argent* noires sont rarement seules; elles se trouvent presque toujours avec la blende & avec le misprekel, qui est une espèce de cobalth ou mine arsenicale. On a beaucoup de peine à les séparer, ce qui rend la mine difficile à fondre: ces mines noires d'*argent* se trouvent quelquefois mêlées avec les mines de plomb à gros grains: mais les unes & les autres sont fort traitables.

La mine d'*argent* rouge est la plus riche, après la mine cornée. Il y a de plusieurs sortes de mines d'*argent* rouge; il y en a qui sont en grappes de raisin; il y en a de transparentes, d'autres qui ne le sont pas; il y en a de noires avec des taches rouges; il y en a de dures, compactes & rouges comme du cinabre; ce sont de toutes les mines rouges d'*argent* les plus riches; elles donnent depuis 90 jusqu'à 100 marcs d'*argent* par quintal. Celles qui sont comme de la suie, tachetées de rouge, donnent vingt marcs par quintal. Cette mine se trouve ordinairement dans les montagnes arides. Les mines rouges se trouvent quelquefois dans des pierres dures, qui paroissent à la vue peintes de couleur de sang. Ces pierres sont ou de quartz, ou de la pierre à fusil, que les mineurs appellent *pierre cornée*, à cause de sa ressemblance avec la corne de cheval coupée.

Les mines blanches & grises donnent jusqu'à 20 marcs d'*argent* par quintal. On trouve dans des terrains de ces mines

blanches qui ne donnent qu'un marc par quintal; c'est ce qu'on nomme *jauffé apparence*.

Pour retirer l'*argent* du minéral qui le contient, on commence par le casser en morceaux, assez petits pour être moulus & broyés sous des pilons de fer qui pèsent jusqu'à deux cents livres, & qui, pour l'ordinaire, sont mis en mouvement par le moyen de l'eau. On passe le minéral réduit en poudre par un crible de fer ou de cuivre, & on le pétrit avec de l'eau pour en faire une pâte qu'on laisse un peu dessécher, puis on la pétrit derechef avec du sel marin; enfin on y jette du mercure, & on la pétrit une troisième fois pour incorporer le mercure avec l'*argent*; c'est là ce qu'on appelle *amalgame*. Huit ou dix jours suffisent pour la faire dans les lieux tempérés; mais dans les pays froids il faut quelquefois un mois ou six semaines. On jette la pâte dans des lavoirs pour en séparer la terre: ces lavoirs consistent en trois bassins qui sont sur le courant d'un ruisseau qui entraîne la terre, lorsqu'elle a été délayée dans chaque bassin. Pour faciliter l'opération, on agite continuellement la pâte avec les pieds, afin que quand l'eau sort claire des bassins, il ne reste au fond que de l'*argent* & du mercure amalgamés ensemble; c'est ce qu'on appelle *pigne*. On tâche de tirer le mercure qui n'est pas uni à l'*argent*, en pressant la pigne, en la battant fortement, ou en la foulant dans une presse ou moule. Il y a des pignes de différentes grosseurs & de différentes pesanteurs; ordinairement elles contiennent de l'*argent* pour le tiers de leur poids; le mercure fait les deux autres tiers. On pose la pigne sur un trépié, au dessous duquel est un vase rempli d'eau; on couvre le tout avec de la terre en forme de chapeau, que l'on environne de charbons ardens. L'action du feu fait sortir le mercure de la pigne; il se sublime, & ensuite il retombe dans l'eau où il se condense. Les intervalles que le mercure occupoit dans la pigne, restent vuides; ce n'est plus qu'une masse d'*argent* poreuse & légère, en comparaison de son volume.

On peut encore tirer l'*argent* de la mine de la manière suivante: on commence par la casser, & quelquefois on la lave pour en

séparer la partie pierreuse qui s'est réduite en poussière ; on la calcine ensuite pour en chauffer le soufre & l'arsenic ; c'est ce qu'on appelle *rôtir la mine* ; puis on la relave pour en ôter la poudre calcinée. La mine étant ainsi préparée, on la fait fondre avec du plomb, avec de la litharge, ou avec des têtes de coupelles qui ont servi : on emploie à cet effet le plomb granulé, quand le travail est petit. Plus la mine est difficile à fondre, plus on y met de plomb ; on met jusqu'à seize ou vingt parties de plomb pour une partie de mine. Cette opération se nomme *scorifier*. Les scories sont composées du plomb qui se vitrifie avec la pierre, & avec ce qui n'est point or ou *argent* dans la mine ; & ce qui est métal, tombe dessous en régule. Si ce régule paroît bien métallique, on le passe à la coupelle ; s'il est encore mêlé de scories, s'il est noir, on le fait refondre avec un peu de verre de plomb.

Pour séparer l'*argent* du mercure avec lequel il est amalgamé, on a un fourneau qui a une ouverture au sommet ; on couvre cette ouverture d'une espèce de chapiteau de terre de forme cylindrique, qu'on peut laisser ou enlever à discrétion. Quand on a mis dans le fourneau la masse d'*argent* & le mercure, & qu'on a appliqué le couvercle & allumé le feu, le vit'*argent* s'élève en forme de vapeurs, & s'attache au chapiteau, d'où on le retire pour le faire servir une seconde fois.

Lorsque l'*argent* est bien purifié, qu'on en a ôté, autant qu'il est possible, toute la matière étrangère, soit métallique ou autre, qui pourroit y être mêlée, on dit qu'il est de douze deniers ; c'est-là l'expression dont on se sert pour désigner le titre de l'*argent* le plus pur, & sans aucun mélange ni alliage : mais s'il s'y en trouve, on déduit le poids du mélange du poids principal, & le reste marque le titre de l'*argent*. Le denier est de 24 grains ; ainsi, lorsque sur le poids de douze deniers il y a douze grains de mélange, le titre de l'*argent* est onze deniers douze grains, & ainsi des autres exemples.

Pour monter le titre de l'*argent* en le raffinant, on s'y prend de la manière suivante. On met une coupelle ou une tête

à rougir au feu, ensuite on y met le plomb. Quand le plomb est fondu & bien clair, on y ajoute une quantité d'*argent* proportionnée ; savoir, une livre de plomb pour quatre à cinq onces d'*argent*. On met quelquefois davantage de plomb, lorsque l'*argent* a beaucoup d'alliage. A mesure que ces deux métaux se fondent ensemble, le cuivre, qui auparavant étoit mêlé avec l'*argent*, s'en va en fumée, ou sort avec l'écume & la litharge. Le plomb s'évapore de même, & il ne reste dans la coupelle que l'*argent*, qui est au degré de finesse qui lui convient. Voyez LITHARGE, AFFINAGE, COUPELLE, COUPELET.

Indépendamment de la manière de raffiner l'*argent* avec le plomb, il y en a une autre qui se fait avec le salpêtre. Voyez RAFFINER & AFFINAGE. Mais toutes ces méthodes sont incommodes & ennuyeuses ; ce qui a donné lieu à M. Homberg de chercher à abrégé cette opération, & il y a réussi. Sa méthode consiste à calciner l'*argent* avec moitié de sa pesanteur ordinaire ; & après avoir fondu le tout ensemble, d'y jeter à différentes fois une certaine quantité de limaille d'acier. Par cette opération le soufre abandonne l'*argent* pour se joindre au fer, & l'un & l'autre se convertissent en écume qui nage sur l'*argent* ; & on trouve au fond du creuset le métal purifié.

L'*argent*, en Chymie, s'appelle *luna*, lune ; on en fait différentes préparations, principalement en teinture. Pour avoir la teinture d'*argent*, dissolvéz des plaques d'*argent* minces dans l'esprit-de-nitre, & jetez cette dissolution dans un autre vase plein d'eau de sel ; par ce moyen l'*argent* se précipite aussi-tôt en une poudre blanche, qu'on lave plusieurs fois dans l'eau de fontaine. On met cette poudre dans un matras, & on jette par-dessus de l'esprit-de-vin rectifié & du sel volatil d'urine : on laisse digérer le tout sur un feu modéré pendant quinze jours ; durant ce temps l'esprit-de-vin contracte une belle couleur bleu-céleste. Cette couleur lui vient du cuivre ; car il y a environ deux gros de cuivre pour l'alliage sur chaque marc d'*argent*, & l'*argent* monnoyé en a plus que celui de vaisselle. Ceux qui ignorent la

Chymie jettent le reste ; & ceux qui font usage de cette teinture de lune , l'emploient contre l'épilepsie , l'apoplexie , la paralysie , & la plupart des maladies de la tête , comme l'Hydropisie du cerveau. Mais toutes les préparations d'argent en général sont suspectes , sans en excepter les pilules de Boyle , composées de sels de l'argent & du nitre : quoiqu'on les adoucisé avec trois fois autant de sucre , elles ne laissent pas d'être corrolives & d'affoiblir l'estomac ; elles ne conviennent qu'à l'extérieur , pour ronger & guérir les parties attaquées d'ulcères invétérés.

On peut convertir l'argent en cryстал par le moyen de l'esprit-de-nitre , & c'est ce qu'on appelle improprement *vitriol d'argent*. Voyez CRYSTAL.

La pierre infernale d'argent n'est rien autre chose que le cryстал d'argent fondu dans un creuset à une chaleur modérée , & ensuite jeté dans des moules de fer.

Lorsqu'on verse dans une dissolution d'argent faite par l'eau-forte de l'esprit-de-sel , ou du sel commun fondu dans de l'eau , l'argent se précipite en une poudre qu'on nomme *chaux d'argent*. Cette chaux d'argent se fond aisément au feu ; elle s'y dissipe si le feu est fort : & si au contraire le feu est médiocre , & qu'on ne l'y laisse pas long-temps , la chaux d'argent se change en une masse qui est un peu transparente , & qu'on peut couper comme de la corne : dans cet état on la nomme *Lune cornée*. Voyez LUNE CORNÉE.

On peut conjecturer sur ce qui précède , que la maniere de séparer l'argent d'avec la terre de mine , est la même que celle dont on sépare l'or de la mine , c'est-à-dire , par le moyen du vit-argent ; avec cette différence que pour l'argent on ajoute sur 50000 liv. pesant de mine , mille livres de sel naturel. Voyez la description au long de cette curieuse opération , à l'article OR.

L'argent est après l'or le métal le plus fixe. Kunckel ayant laissé pendant un mois de l'argent bien pur en fonte dans un feu de verrerie , trouva après ce temps qu'il n'avoit diminué que d'une soixante-quatrième partie. Halston de Claves exposa de même de l'argent dans un fourneau de verrerie ;

& l'ayant laissé deux mois dans cet état , il le trouva diminué d'un douzième , & couvert d'un verre couleur de citron. On ne peut douter que cette diminution ne provint de la matiere qui s'étoit séparée & vitrifiée à la surface de l'argent ; & on peut assurer que ce verre n'est point un argent dont les principes aient été détruits par le feu : c'est plutôt un composé de cuivre , de plomb , & d'autres matieres étrangères qui se trouvent presque toujours dans l'argent.

L'argent est moins ductile que l'or , il est plus qu'aucun des autres métaux. Voyez DUCTILITÉ. Le pouce cube d'argent pèse six onces cinq gros & vingt-six grains. Nous venons de considérer l'argent comme métal , ou comme production de la nature , nous allons maintenant le considérer comme monnoie.

ARGENT est dans notre langue un terme générique , sous lequel sont comprises toutes les espèces de signes de la richesse courans dans le commerce ; or , argent monnoyé , monnoies , billets de toute nature , &c. pourvu que ces signes soient autorisés par les loix de l'état. L'argent , comme métal , a une valeur , comme toutes les autres marchandises ; mais il en a encore une autre , comme signe de ces marchandises. Considéré comme signe , le prince peut fixer sa valeur dans quelques rapports , & non dans d'autres ; il peut établir une proportion entre une quantité de ce métal , comme métal , & la même quantité comme signe ; fixer celle qui est entre divers métaux employés à la monnoie ; établir le poids & le titre de chaque piece , & donner à la piece de monnoie la valeur idéale , qu'il faut bien distinguer de la valeur réelle , parce que l'une est intrinsèque , l'autre d'institution ; l'une de la nature , l'autre de la loi. Une grande quantité d'or & d'argent est toujours favorable , lorsqu'on regarde ces métaux comme marchandises ; mais il n'en est pas de même lorsqu'on les regarde comme signes , parce que leur abondance nuit à leur qualité de signe , qui est fondée sur la rareté. L'argent est une richesse de fiction ; plus cette opulence fictive se multiplie , plus elle perd de son prix , parce qu'elle représente moins : c'est ce que les Espagnols ne comprî-

rent pas lors de la conquête du Mexique & du Pérou.

L'or & l'argent étoient alors très-rars en Europe. L'Espagne, maîtresse tout-d'un-coup d'une très-grande quantité de ces métaux, conçut des espérances qu'elle n'avoit jamais eues. Les richesses représentatives doublèrent bientôt en Europe, ce qui parut en ce que le prix de tout ce qui s'acheta fut environ du double; mais l'argent ne put doubler en Europe, que le profit de l'exploitation des mines, considéré en lui-même, & sans égard aux pertes que cette exploitation entraîne, ne diminuât du double pour les Espagnols, qui n'avoient chaque année que la même quantité d'un métal qui étoit devenu la moitié moins précieux. Dans le double de temps l'argent doubla encore, & le profit diminua encore de la moitié; il diminua même dans une progression plus forte: en voici la preuve que donne l'auteur de *l'Esprit des Loix*, tom. II. pag. 48. Pour tirer l'or des mines, pour lui donner les préparations requises & le transporter en Europe, il falloit une dépense quelconque. Soit cette dépense comme 1 est à 64. Quand l'argent fut une fois doublé, & par conséquent la moitié moins précieux, la dépense fut comme 2 à 64, cela est évident; ainsi les flottes qui apportèrent en Espagne la même quantité d'or, apporterent une chose qui réellement valoit la moitié moins, & coûtoit la moitié plus. Si l'on suit la même progression, on aura celle de la cause de l'impuissance des richesses de l'Espagne. Il y a environ deux cents ans que l'on travaille les mines des Indes. Soit la quantité d'argent qui est à présent dans le monde qui commerce, à la quantité qui y étoit avant la découverte, comme 32 à 1, c'est-à-dire, qu'elle ait doublé cinq fois, dans deux cents ans encore, la même quantité sera à celle qui étoit avant la découverte, comme 64 à 1, c'est-à-dire, qu'elle doublera encore. Or, à présent, cinquante quintaux de minéral pour l'or, donnent quatre, cinq & six onces d'or; & quand il n'y en a que deux, le mineur ne retire que ses frais. Dans deux cents ans, lorsqu'il n'y en aura que quatre, le mineur ne retirera aussi que ses frais: il y aura donc peu de profit à retirer sur

l'or. Même raisonnement sur l'argent, excepté que le travail des mines d'argent est un peu plus avantageux que celui des mines d'or. Si l'on découvre des mines si abondantes qu'elles donnent plus de profit, plus elles seront abondantes, plutôt le profit finira. Si les Portugais ont en effet trouvé dans le Brésil des mines d'or & d'argent très-riches, il faudra nécessairement que le profit des Espagnols diminue considérablement, & le leur aussi. J'ai ouï deplorer plusieurs fois, dit l'auteur que nous venons de citer, l'aveuglement du conseil de François premier, qui rebuta Christophe Colomb qui lui proposoit les Indes. En vérité, continue le même auteur, on fit peut-être par imprudence une chose bien sage. En suivant le calcul qui précède sur la multiplication de l'argent en Europe, il est facile de trouver le temps où cette richesse représentative sera si commune qu'elle ne servira plus de rien; mais quand cette valeur sera réduite à rien, qu'arrivera-t-il? précipitamment ce qui étoit arrivé chez les Lacédémoniens lorsque l'argent ayant été précipité dans la mer, & le fer substitué à sa place, il en falloit une charrette pour conclure un très-petit marché. Ce malheur sera-t-il donc si grand? & croit-on que quand ce signe métallique sera devenu, par son volume, très-incommode pour le commerce, les hommes n'aient pas l'industrie d'en imaginer un autre? Cet inconvénient est de tous ceux qui peuvent arriver, le plus facile à réparer. Si l'argent est également commun par-tout, dans tous les royaumes; si tous les peuples se trouvent à la fois obligés de renoncer à ce signe, il n'y a point de mal: il y a même un bien, en ce que les particuliers les moins opulents pourront se procurer des vaisselles propres, saines & solides. C'est apparemment d'après ces principes, bons ou mauvais, que les Espagnols ont raisonné, lorsqu'ils ont défendu d'employer l'or & l'argent en dorure & autres superfluités; on diroit qu'ils ont craint que ces signes de la richesse ne tardassent trop long-temps à s'anéantir à force de devenir communs.

Il s'ensuit de tout ce qui précède, que l'or & l'argent se détruisant peu par eux-mêmes, étant des signes très-durables, il n'est

n'est presque d'aucune importance que leur quantité absolue n'augmente pas, & que cette augmentation peut à la longue les réduire à l'état des choses communes, qui n'ont du prix qu'autant qu'elles sont utiles aux usages de la vie, & par conséquent les dépouiller de leur qualité représentative, ce qui ne seroit peut-être pas un grand malheur pour les petites républiques; mais pour les grands états c'est autre chose, car on conçoit bien que ce que j'ai dit plus haut est moins mon sentiment, qu'une manière frappante de faire sentir l'absurdité de l'ordonnance des Espagnols sur l'emploi de l'or & de l'argent en meubles & étoffes de luxe. Mais si l'ordonnance des Espagnols est mal raisonnée, c'est qu'étant possesseurs des mines, on conçoit combien il étoit de leur intérêt que la matière qu'ils en tiroient s'anéantît & devint peu commune, afin qu'elle en fût d'autant plus précieuse; & non précisément par le danger qu'il y avoit que ce signe de la richesse fût jamais réduit à nulle valeur à force de se multiplier: c'est ce dont on se convaincra facilement par le calcul qui suit. Si l'état de l'Europe restoit, durant encore deux mille ans, exactement ce qu'il est aujourd'hui, sans aucune vicissitude sensible; que les mines du Pérou ne s'épuisassent point & pussent toujours se travailler; & que, par leur produit, l'augmentation de l'argent en Europe suivît la proportion des deux cents premières années, celle de 32 à 1, il est évident que dans dix-sept à dix-huit cents ans d'ici, l'argent ne seroit pas encore assez commun pour ne pouvoir plus être employé à représenter la richesse; car si l'argent étoit deux cent quatre-vingt-huit fois plus commun, un signe équivalent à notre pièce de vingt-quatre sous, devroit être deux cent quatre-vingt-huit fois plus grand, ou notre pièce de vingt-quatre sous n'équivaldroit alors qu'un signe de deux cent quatre-vingt-huit fois plus petit. Mais il y a deux cent quatre-vingt-huit deniers dans notre pièce de vingt-quatre sous; donc notre pièce de vingt-quatre sous ne représenteroit alors que le denier; représentation qui seroit, à la vérité, fort incommode, mais qui n'anéantiroit pas encore tout-à-fait dans ce métal la qualité représentative.

Tome III.

Or dans combien de temps pense-t-on que l'argent devienne deux cent quatre-vingt-huit fois plus commun, en suivant le rapport d'accroissement de 32 à 1 par deux cents ans? dans 1800 ans, à compter depuis le moment où l'on a commencé à travailler les mines, ou dans 1600 ans, à compter d'aujourd'hui; car 23 est neuf fois dans 288, c'est-à-dire que dans neuf fois deux cents ans, la quantité d'argent en Europe sera à celle qui y étoit quand on a commencé à travailler les mines, comme 288 à 1. Mais nous avons supposé que dans ce long intervalle de temps, les mines donneroient toujours également; qu'on pourroit toujours travailler; que l'argent ne souffriroit aucun déchet par l'usage, & que l'état de l'Europe resteroit tel qu'il est sans aucune vicissitude; suppositions dont quelques-unes sont fausses, & dont les autres ne sont pas vraisemblables. Les mines s'épuisent ou deviennent impossibles à exploiter par leur profondeur. L'argent décheoit par l'usage, & ce déchet est beaucoup plus considérable qu'on ne le pense; & il surviendra nécessairement dans un intervalle de 2000 ans, à compter d'aujourd'hui, quelques-unes de ces grandes révolutions, dans lesquelles toutes les richesses d'une nation disparaissent presque entièrement, sans qu'on sache bien ce qu'elles deviennent: elles sont, ou fondues dans les embrasemens, ou enfoncées dans le sein de la terre. En un mot, qu'avons-nous aujourd'hui des trésors des peuples anciens? presque rien. Il ne faut pas remonter bien haut dans notre histoire, pour y trouver l'argent entièrement rare, & les plus grands édifices bâtis pour des sommes si modiques, que nous en sommes aujourd'hui tout étonnés. Tout ce qui subsiste d'anciennes monnoies dispersées dans les cabinets des antiquaires, rempliroit à peine quelques urnes: qu'est devenu le reste? il est anéanti ou répandu dans les entrailles de la terre, d'où les fœces de nos charrires sont sortis de temps à autre un Antonin, un Othon, ou l'effigie précieuse de quel qu'autre empereur. On trouvera ce que l'on peut désirer de plus intéressant sur cette matière à l'article MONNOIE. Nous ajouterons seulement ici que nos rois ont défendu, sous

Q 9

des punitions corporelles & confiscations, à quelque personnes que ce fût, d'acheter de l'argent monnoyé, soit au coin de France ou autre, pour le déformer, altérer, refondre ou recharger, & que l'argent monnoyé ne paie point de droit d'entrée, mais qu'on ne peut le faire sortir sans passeport.

*Argent blanc*, se dit de toute monnoie fabriquée de ce métal. Tout notre *argent blanc* est aujourd'hui, écus de six francs, de trois livres, pieces de vingt-quatre sous, de trois livres, & pieces de six.

*Argent fin*, se dit de l'argent à douze deniers, ou au titre le plus haut auquel il puisse être porté.

*Argent bas* ou *bas argent*, se dit de celui qui est plus de six deniers au dessous du titre de l'argent monnoyé.

*Argent faux*, se dit de tout ce qui est fait de cuivre rouge, qu'on a couvert à plusieurs fois par le feu, de feuilles d'argent.

*Argent tenans or*, se dit de l'or qui a perdu son nom & la qualité pour être allié sur le blanc, & au dessous de dix-sept karats.

*Argent de contrée*; c'est ainsi qu'on appelle une poudre de ce métal, qui est attachée aux plaques de cuivre mises dans le feu-forte, qui a servi à Paulina, de l'or, après avoir été mêlée d'une portion d'eau de fontaine; cet *argent* est estimé à douze deniers.

*Argent-le-roi*; c'est celui qui est au titre auquel les ordonnances l'ont fixé pour les ouvrages d'orfèvres & de monnoyeurs. Par l'article 3 de l'édit de Henri II, roi de France, il fut défendu de travailler de l'argent qui ne fût à onze deniers douze grains de fin au remède de deux grains; aujourd'hui on appelle *argent-le-roi* celui qui passe à la monnoie & dans le commerce, à cinquante livres un sou onze deniers, & qui est au titre de onze deniers dix-huit grains de fin.

*Argent en pâte*, se dit de l'argent prêt à être mis en fonte dans le creuset. Voyez le commencement de cet article.

*Argent en bain*, se dit de celui qui est en fusion actuelle.

*Argent de coupelle*; c'est celui qui est à onze deniers vingt-trois grains.

*Argent en lame*; c'est l'argent trait, aplati en deux rouleaux, & disposé à être appliqué sur la soie par le moyen du mou-

lin, ou à être employé tout plat dans les ornemens qu'on fait à plusieurs ouvrages brodés, brochés, &c. Voyez FLEUR D'OR.

*Argent trait*; c'est celui qu'on a réduit à n'avoir que l'épaisseur d'un cheveu, en le faisant passer successivement par les trois trous d'une filiere.

*Argent filé*, ou *fil d'argent* en lame, employé & appliqué sur la soie par le moyen du moulin.

*Argent en feuille* ou *battu*; c'est celui que les batteurs d'or ont réduit en feuilles très-minces, à l'usage des argentiers & doreurs. Voyez BATTEUR D'OR, BATTRE, OR.

*Argent en coquille*, se dit des rognures même de l'argent en feuilles ou battu, il est employé par les peintres & les argentiers.

*Argent fin fumé*, se dit de l'argent fin, soit trait, soit en lame, soit filé, soit battu, auquel on a taché de donner la couleur de l'or en l'exposant à la fumée; cette fraude est défendue sous peine de confiscation entière & deux mille livres d'amende, voyez pour l'intelligence de tous ces articles, TITRE, BATTRE, FILER L'OR.

*Argent à la grosse*; c'est la même chose qu'argent mis à la grosse aventure.

*Argent de permission*; c'est ainsi qu'on nomme l'argent de change dans la plupart des Pays-bas François ou Autrichiens: cet argent est différent de l'argent courant. Les cent florins de permission valent huit cents florins & un tiers courant; c'est à cette mesure que se réduisent toutes les remises qu'on fait en pays étrangers.

*Argent, en droit*, s'entend toujours de l'argent monnoyé.

*Argent*, se dit, en blason, de la couleur blanche dans toute armoirie. Les barons & nobles l'appellent en Angleterre. *blanche perle*; les princes, *lune*; & les héraldiques disent que sans or & sans argent, il n'y a point de bonnes armoiries. L'argent s'exprime, en gravure d'armoiries, en laissant le fond tel qu'il est, tout uni & sans hâchure. Voyez MÉTAUX. (blason.)

\* ARGENTAC, (Céog.) ville de France, dans le Limoulin, sur la Dordogne. Long. 29, 33; latit. 45, 5.



**ARGENTAN**, (*Géogr.*) ville de France, dans la basse-Normandie, au diocèse de Seez. Elle est sur une petite montagne, au milieu d'une belle plaine très-fertile, au bord de l'Orne. Il y a une élection, un bailiage, un bureau des sels & un des forêts. On y trouve trois églises paroissiales, quatre monastères & deux hôpitaux. Il s'y fabrique quantité de toiles, d'étamines & d'autres étoffes légères. Cette ville a titre de marquisat & de vicomté. C'est l'*Argentomum* ou *Argentomagus* des anciens. *Long.* 17, 35; *lat.* 48, 54. (*C. A.*)

**ARGENTANUM**, (*Géogr.*) ville d'Italie au pays des Brutiens. On ne fait pas précisément si c'est *Argentina* ou *San-Marco*, villes modernes de la Calabre citérieure. (*C. A.*)

**ARGENTARIA** ou **ARGENTOVARIA**, (*Géogr.*) ville de la Gaule Séquanoise, près de laquelle l'empereur Gratien battit les Allemands, & qui fut ensuite détruite par Attila. On croit qu'elle n'étoit pas éloignée de l'endroit où se trouve aujourd'hui Colmar dans la haute-Alsace. (*C. A.*)

**ARGENTARO** ou **MONTE-ARGENTARO**, (*Géogr.*) cap d'Italie en Toscane. Il est au midi d'Orbitello, & à l'est de l'île Giglio. On y trouve Porto-Hercule, & quelques autres bourgs. *Long.* 32, 15; *lat.* 41, 55. (*C. A.*)

**ARGENTE**, adj. (*Manège*) gris argenté, nom d'un poil de cheval. *Voyez* GRIS. (*A.*)

**ARGENTEAU**, (*Géogr.*) ancien château fort dans les Pays-Bas, sur la Meuse, au duché de Limbourg, dans le comté de Fauquemont. Il est tout ruiné. Une branche de la maison de Mercy porte le titre de comte d'Argenteau. (*C. A.*)

**ARGENTER**, v. act. c'est appliquer & fixer des feuilles d'argent sur des ouvrages en fer, en cuivre, ou autres métaux, en bois, en pierre, en écaille; sur la toile, sur le papier, &c. pour faire paroître ces ouvrages en tout ou en partie, comme s'ils étoient d'argent. *Voyez* ci-après ARGENTEUR.

**ARGENTEUIL**, (*Géogr.*) gros bourg de France sur la Seine, à deux lieues de Paris, entre Saint-Denis & Saint-Germain.

Il est entouré de murailles & de fossés comme une ville. On y compte près de cinq mille habitants, il s'y fait un assez grand commerce de vin & d'autres denrées, & l'on trouve dans les environs plusieurs carrières de plâtre très-abondantes. Les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur en possèdent la seigneurie. Ils conservent une robe sans couture, qu'on dit être la robe de J. C. Cette robe est de couleur ventre-de-biche.

Il y a encore un bourg du nom d'*Argenteuil* en Bourgogne, au comté de Tonnerre, sur la rivière d'Armançon. (*C. A.*)

**ARGENTEUR**, ouvrier dont l'art est d'appliquer & fixer l'argent en feuilles sur des ouvrages en tous métaux; sur papier, bois, écaille, toile, &c. & de faire paroître ces ouvrages, en tout ou en partie, comme s'ils étoient d'argent.

On ne fait pas précisément en quel temps cet art a commencé, ni ceux qui en furent les premiers inventeurs. Il y a cependant lieu de présumer qu'il doit son origine au luxe des peuples, qui, n'étant pas assez riches pour avoir en matière d'argent certains meubles, ou certains ornemens dont ils se servoient, imaginèrent de leur appliquer quelque couleur qui les fit regarder comme s'ils étoient réellement d'un métal aussi précieux.

Lorsqu'on veut donner l'apparence de l'argent à ce qui n'en est pas, on y applique fortement des feuilles d'argent; & après les avoir répandues également par-tout, on doit les unir si bien, que l'œil ne puisse pas s'appercevoir qu'une pièce argentée diffère d'une pareille qui est d'argent. L'ouvrage passe pour mauvais lorsqu'on y trouve quelque inégalité, & pour mal fait lorsque sa surface est mal adhérente, légère & raboteuse pour avoir employé de l'argent qui n'est pas de bon aloi.

On argente différemment sur les métaux que sur toutes les autres matières. On se sert du feu dans le premier cas, & dans le second, on fait usage de quelques matières glutineuses, qui prennent sur les feuilles d'argent, & sur les pièces qu'on doit argenter.

Pour argenter sur fer ou sur cuivre, on commence par *émousser* l'ouvrage; c'est-à-dire, que, lorsque cet ouvrage a été fait

en tout, on en ôte le *noisil* ou *vives arêtes* avec des pierres à polir. Après que les pieces ont été bien *émorfilées*, on les fait *recuire*, c'est-à-dire, qu'on les met rougir dans le feu; & après qu'elles sont un peu refroidies, on les plonge dans de l'eau seconde, où on les laisse pendant peu de temps: sorties de cette eau, on les *ponce*; c'est-à-dire, on les éclaircit en les frottant à l'eau avec une pierre-ponce. Dès qu'elles sont éclaircies, on les fait réchauffer un peu, assez cependant, pour qu'en les replongeant dans l'eau seconde, l'ébullition qu'elles causent en y entrant, soit accompagnée d'un peu de bruit. On ne fait cette espèce de seconde trempe, que pour donner à chaque piece de petites inégalités insensibles; qui la disposent à prendre mieux les feuilles d'argent dont on doit la couvrir.

Lorsqu'on veut que l'argenture soit solide & durable, on *hâche* les pieces; c'est-à-dire, qu'on y pratique en tout sens un nombre prodigieux de traits, qu'on appelle *hâchures*, & qu'on fait avec le tranchant d'un couteau d'acier, dont la forme & la grandeur sont proportionnées à l'ouvrage qu'on doit hâcher.

Lorsque cette opération est faite, on met *bleuir* les pieces hâchées; c'est-à-dire, qu'on leur donne un degré de chaleur qui change leur surface en bleu. Ce degré de chaleur y est si nécessaire, qu'on ne sauroit les finir sans le leur continuer; & comme on ne pourroit le tenir à nu dans la main, on les monte sur des tiges ou chassils de fer qu'on nomme *mandrins*. Ces *mandrins* varient dans leur forme & dans leur grandeur, relativement aux ouvrages qu'on veut argenter. Les pieces plates, comme les assiettes, sont montées sur un *mandrin* à chassil ou à coulice. Les piés des chandeliers & de toutes les pieces percées, sont tenus par une broche de fer terminée par une vis; & au moyen d'un écrou, on fixe l'ouvrage sur cette broche, qu'on appelle aussi *mandrin*. Ainsi, selon la différence des ouvrages, on dit un *mandrin à aiguille*, à *assiette*, à *plat* & à *chandelier*.

Chaque feuille d'argent dont on se sert, a cinq pouces en carré, & quarante-cinq de ces feuilles doivent peser un gros.

On commence par en mettre deux à la

fois sur une piece chaude, ce qu'on appelle *charger*. On prend les feuilles de la main gauche avec des *bruffelles* ou *pincés*, & de la droite, on tient un *brunissoir* à *ravaler*; c'est-à-dire, à presser & frotter fortement les feuilles appliquées sur la piece.

Ces brunissoirs ont une forme & une grandeur différente, suivant les divers ouvrages auxquels on les emploie. Les uns sont droits, les autres courbés; mais ils sont tous d'un acier bien trempé, très-polis, & parfaitement arrondis par leurs angles, pour ne pas faire des raies en allant & venant sur l'ouvrage. Ils sont aussi emmanchés de bois; ce manche de bois est un bâton cylindrique, de longueur & grosseur convenable, garni d'une frette de cuivre par le bout, & percé dans sa longueur d'un trou dans lequel est cimentée la tige du brunissoir; la frette empêche le manche de se fendre, on en contient les parties quand il est tendu. *Voyez BRUNISSOIR.*

Lorsque le feu a trop pénétré la piece en quelque endroit, on la *grattebasse*, c'est-à-dire, qu'on emporte avec un instrument de laiton, appelé *grattebasse*, une espèce de poutrière noire qui s'est formée à la surface de la piece: on la charge ensuite comme auparavant.

Les argentiers travaillent toujours deux pieces à la fois. Pendant qu'une chauffe, ils brunissent l'autre.

Quand les deux premières feuilles d'argent sont bien appliquées, on fait rechauffer la piece comme auparavant. On y met par-dessus quatre ou six feuilles d'argent à la fois, & l'on continue jusqu'à trente, quarante, cinquante & soixante feuilles, selon qu'on veut donner à la piece une argenture plus durable & plus belle. Pour rendre ces feuilles adhérentes entr'elles & les deux premières, on passe par-dessus, à chaque fois, le *brunissoir* à *brunir*, qui ne diffère du *brunissoir* à *ravaler* que par la longueur de son manche.

Chaque piece étant revêtue de la quantité de feuilles d'argent qu'on juge à propos de lui donner, on la brunit à fond, en appuyant fortement le brunissoir contre elle.

Comme on argente le bois, la toile, le cuir, &c. de la même façon qu'on les dore, nous en parlerons à l'article du doreur.

Pour défargenter une piece , on la fait chauffer à deux fois ; & on la trempe autant de fois dans de l'eau seconde, qui prend peu à peu toute l'argenteure ; il faut cependant bien prendre garde de ne pas l'y laisser tremper trop long-temps, parce que l'eau seconde prendroit trop sur le corps de la piece, y formeroit des inégalités, & lui donneroit une surface raboteuse & délagréable, quand on la réargenteoit.

Les statuts des argenteurs datent depuis Charles IX. Ils sont les mêmes que ceux des doreurs sur cuivre & autres métaux, avec lesquels les argenteurs ne font qu'une même communauté. *Voyez* DOREUR.

ARGENTIER, f. m. (*Commerce.*) dans les anciennes ordonnances, est le nom qu'on donnoit à ceux qui se mêloient du commerce de l'argent, comme les banquiers, les changeurs.

ARGENTIER, (*Hist. mod.*) signifioit autrefois en France le surintendant des finances du roi. Le fameux Jacques Cœur étoit *argentier* du roi Charles VIII. (G)

\* ARGENTIERE (L'), petite ville de France en Languedoc, dans le Vivarais. *Long. 21, 55; lat. 44, 30.*

\* ARGENTIERE (L'), *Géog.* petite île de l'Archipel, proche celle de Milo. Elle a été ainsi nommée de ses mines d'argent auxquelles on ne travaille point. *Long. 42, 49; lat. 36, 50.*

ARGENTINE, plante qui doit être rapportée au genre des pentaphylloïdes. *Voyez* PENTAPHYLLOÏDE. (I)

\* Saracine est noirâtre, astringente, tantôt simple, tantôt fibreuse. Ses feuilles sont conjuguées, semblables à celles de l'aigremoine, composées de plusieurs grands lobes, obtus & dentelés profondément vers les bords, entremêlés d'autres lobes plus petits. Ses feuilles sont vertes par-dessus, & garnies par-dessous de petits poils blancs argentins. Ses fleurs naissent seule à seule de l'aisselle des feuilles, qui embrassent les petites tiges par leurs appendices; elles sont portées sur de longs pédicules velus, & composées de cinq pétales jaunes. Leur calice est d'une seule piece divisée en cinq parties pointues, entre lesquelles il y en a cinq autres plus petites; elles renferment plusieurs étamines garnies de leurs sommets

de même couleur. Le pistil se change en une tête sphérique de trois lignes de diamètre, couverte de plusieurs petites graines arrondies, jaunâtres, & semblables à celles du pavot. Elle est commune dans les lieux humides, le long des chemins, sur le bord des rivières; elle trace par des jets comme le fraiser. Sa racine, ses feuilles, & sa graine sont d'usage en médecine.

Distillée fraîche au bain marie, elle donne un flegme limpide, insipide & sans odeur, une liqueur limpide, obscurément acide, puis manifestement acide, enfin fort acide. Ce qui est resté dans l'alembic, distillé à la cornue, a donné une liqueur roussâtre, soit acide, soit astringente, soit alkaline urinéuse; une liqueur rouille empyreumatique, urinéuse, remplie de beaucoup de sel volatil urinéux; du sel volatil urinéux concret, & de l'huile de la consistance du beurre. La masse noire restée dans la cornue a donné, après une calcination de treize heures au feu de réverbère, des cendres noirâtres, dont on a tiré par la lixiviation du sel fixe alkali.

Toute la plante a un goût d'herbe un peu salé & styptique. Son suc rougit le papier bleu; d'où il est clair qu'elle est composée d'un sel ammoniacal & un peu aluminéux & vitriolique, uni avec une huile épaisse. Elle passe pour rafraîchissante, astringente, dessiccative, repercussive, & fortifiante. On la met au rang des plantes vulnéraires, astringentes; & en effet elle arrête toute sorte d'hémorrhagies. On la prescrit utilement dans le crachement de sang, dans les pertes de sang; & dans les hémorrhoides. On lui attribue encore la vertu de soulager dans la diarrhée & les flux de sang. *Géoff. mat. méd.*

\* ARGENTINUS, f. m. (*Mythol.*) dieu de l'argent, fils de la déesse *Pecunia*.

\* ARGENTO, (*Géogr.*) riviere de la Turquie en Europe; elle coule dans l'Albanie & se jette dans le golfe de Venise.

\* ARGENTON, (*Géog.*) ville & contrée de France, dans le duché de Berri, divisée en deux par la Creuse; l'une de ces parties est appelée la *haute ville*, & l'autre la *ville basse*. *Long. 19, 10; lat. 40, 30.*

ARGENTON-LE-CHATEAU, petite

ville de France en Poitou, généralité de Poitiers.

**ARGENTOR**, rivière de France dans l'Angoumois, formée de deux ruisseaux, l'un nommé *argent*, l'autre *or*; elle se jette dans la Charente, au village de Porfac.

**ARGENTURE**, f. f. se prend en deux sens différens; ou pour l'art d'appliquer des feuilles d'argent sur quelque corps, ou pour les feuilles même appliquées. *Voyez* l'art de l'*argenture* à l'article ARGENTER. Quant à l'*argenture* prise dans le second sens, il faut qu'elle soit forte, fortement appliquée, égale par-tout, bien unie. Le but de cette façon est de donner l'apparence de l'argent à ce qui n'en est pas; si donc on aperçoit à l'œil, dans la pièce argentée, quelque différence d'avec une pareille pièce qui seroit d'argent, l'*argenture* est mal faite; elle est mauvaise si elle est inégale, mal adhérente, légère, & raboteuse, & si l'argent est mauvais.

\* **ARGIAN** ou ARREGIAN, ville du Chulistan, province de Perse; elle est sur la rivière de Sirt, proche du golfe de Balfora.

\* **ARGIENNE**, ou ARGOLIQUE, (*Myth.*) surnom de Junon. *Voyez* CARNATHO.

\* **ARGIENS**, f. m. pl. (*Géogr. Hist.*) les habitans d'Argos. *V. ci-après*, ARGOS. (*Géogr. Hist. anc.*)

\* **ARGILE**, *voyez* ARGYLE.

**ARGILLE**, *argilla*, f. f. (*Hist. nat. foss.*) terre pesante, compacte, grasse, & glissante. L'*argille* a de la tenacité & de la ductilité lorsqu'elle est humide, mais elle devient dure en séchant, & ce changement de consistance n'en définit point les parties; c'est pourquoi cette terre est propre à différens usages. On en fait des vases de toute espèce, des tuiles, des briques, des carreaux, des modèles de sculpture, &c. car on peut lui donner toutes sortes de formes lorsqu'elle est molle, & elle les conserve après avoir été durcie au feu. Dans cet état elle résiste à l'humidité; & si l'on expose le feu à un certain point, on la vitrifie. Il y auroit pour ainsi dire une infinité d'espèces d'*argille*, si on vouloit les distinguer par les couleurs; il y a des *argilles* blanches, jaunes, grises, rousses,

bleues, noires, &c. on en voit qui sont veinées comme les marbres. L'*argille* se trouve par-tout, mais à différentes profondeurs; elle sert de base à la plupart des rochers. C'est une matière des plus abondantes & des plus utiles que nous connaissons.

M. de Buffon a prouvé que l'*argille* forme une des principales bouches du globe terrestre; & il a traité cette matière dans toute son étendue. C'est en réfléchissant sur la nature de cette terre, qu'il en découvre l'origine, & qu'il fait voir que sa situation dans le globe est une preuve de l'explication qu'il donne de la formation du globe. Comme cette explication fait partie de la *théorie de la terre*, que M. de Buffon nous a donnée dans le premier volume de l'*Hist. nat. génér. & part. avec la descrip. du cabinet du Roi*, il faudroit pour le bien entendre avoir une idée suivie de l'ensemble de cet ouvrage. Nous ne pouvons rapporter ici que ce qui a un rapport immédiat avec l'*argille*.

Les sables, dit M. de Buffon, dont les parties constituantes s'unissent par le moyen du feu, s'alliment & deviennent un corps dur, très-dense, & d'autant plus transparent que le sable est plus homogène; exposés au contraire long-temps à l'air, ils se décomposent par la désunion & l'extoliation des petites lames dont ils sont formés, ils commencent à devenir terre; & c'est ainsi qu'ils ont pu former les terres & les *argilles*. Cette poussière, tantôt d'un jaune brillant, tantôt semblable à des paillettes d'argent, dont on se sert pour s'écrire l'écriture, n'est autre chose qu'un sable très-pur, en quelque façon pourri, presque réduit en ses principes, & qui tend à une décomposition parfaite; avec le temps les paillettes seroient atténuées & divisées au point qu'elles n'auroient plus eu assez d'épaisseur & de surface pour réfléchir la lumière, & elles auroient acquis toutes les propriétés des glaises. Qu'on regarde au grand jour un morceau d'*argille*, on y apercevra une grande quantité de paillettes talqueuses, qui n'ont pas entièrement perdu leur forme. Le sable peut donc avec le temps produire l'*argille*; & celle-ci, en se divisant, acquiert de même les

propriétés d'un véritable limon, matière vitrifiable comme l'argille, & qui est du même genre.

Cette théorie est conforme à ce qui se passe tous les jours sous nos yeux. Qu'on lave du sable sortant de sa mine, l'eau se chargera d'une assez grande quantité de terre noire, duâle, grassé, de véritable argille. Dans les villes où les rues sont pavées de grâis, les boues sont toujours noires & très-grasses; & duâchés, elles forment une terre de la même nature que l'argille. Qu'on détrempé & qu'on lave de même l'argille prise dans un terrain, où il n'y a ni grâis ni caillous, il se précipitera toujours au fond de l'eau une assez grande quantité de sable vitrifiable.

Mais, ce qui prouve parfaitement que le sable, & même le caillou & le verre existent dans l'argille, & n'y sont que déguifés, c'est que le feu en réunissant les parties de celui-ci, que l'action de l'air & des autres éléments avoit peut-être divisées, lui rend sa première forme. Qu'on mette de l'argille dans un fourneau de réverbère échauffé au degré de la calcination, elle se couvrira au dehors d'un émail très-dur; si à l'extérieur elle n'est pas encore vitrifiée, elle aura cependant acquis une très-grande dureté, elle résistera à la lime & au burin: elle étincellera sous le marteau; elle aura toutes les propriétés du caillou. Un degré de chaleur de plus la fera couler, & la convertira en un véritable verre.

L'argille & le sable sont donc des matières parfaitement analogues & du même genre. Si l'argille en se condensant peut devenir caillou, du verre, pourquoi le sable en se divisant ne pourroit-il pas devenir de l'argille. Le verre paroît être la véritable terre élémentaire, & tous les mixtes un verre déguifé. Les métaux, les minéraux, les sels, &c. ne sont qu'une terre vitrescible. La pierre ordinaire, les autres matières qui lui sont analogues, & les coquilles des testacées, des crustacées, &c. sont les seules substances qu'aucun agent connu n'a pu jusqu'à présent vitrifier, & les seules qui semblent faire une classe à part. Le feu, en réunissant les parties divisées des premières, en fait une matière homogène, dure & transparente à un cer-

tain degré, sans aucune diminution de pesanteur, & à laquelle il n'est plus capable de causer aucune altération. Celles-ci, au contraire, dans lesquelles il entre une plus grande quantité de principes actifs & volatils, qui se calcinent, perdent au feu plus du tiers de leur poids, & reprennent simplement la forme de terre, sans aucune altération que la désunion de leurs principes. Ces matières exceptées, qui ne sont pas en bien grand nombre, & dont les combinaisons ne produisent pas de grandes variétés dans la nature; toutes les autres substances, & particulièrement l'argille, peuvent être converties en verre, & ne sont essentiellement, par conséquent, qu'un verre décomposé. Si le feu fait changer promptement de forme à ces substances en les vitrifiant, le verre lui-même, soit qu'il ait la nature de verre, ou bien celle de sable ou de caillou, se change naturellement en argille, mais par un progrès lent & insensible.

Dans les terrains où le caillou ordinaire est la pierre dominante, les campagnes en sont ordinairement jonchées; & si le lieu est inculte, & que ces caillous aient été long-temps exposés à l'air, sans avoir été remués, leur superficie supérieure est toujours très-blanche, tandis que le côté opposé qui touche immédiatement la terre, est très-brun, & conserve sa couleur naturelle. Si l'on casse plusieurs de ces caillous, on reconnoît que la blancheur n'est pas seulement en dehors; mais qu'elle pénètre dans l'intérieur plus ou moins profondément, & y forme une espèce de bande qui n'a dans de certains caillous que très-peu d'épaisseur, mais qui dans d'autres occupe presque toute celle du caillou; cette partie blanche est un peu grenue, entièrement opaque, aussi tendre que la pierre; & elle s'attache à la langue comme les bols, tandis que le reste du caillou est lisse & poli, qu'il n'a ni fil ni grain, & qu'il a conservé sa couleur naturelle, sa transparence, & sa même dureté. Si l'on met dans un fourneau ce même caillou à moitié décomposé, sa partie blanche deviendra d'un rouge couleur de tuile, & sa partie brune d'un très-beau blanc. Qu'on ne dise pas avec un de

nos plus célèbres naturalistes, que ces pierres sont des cailloux imparfaits de différens âges, qui n'ont pas encore acquis leur perfection. Car, pourquoi seroient-ils tous imparfaits; pourquoi le seroient-ils tous du même côté? pourquoi tous du côté exposé à l'air? Il me semble qu'il est aisé de se convaincre que ce sont au contraire des cailloux altérés, décomposés, qui tendent à reprendre la forme & les propriétés de l'argille & du bol dont ils ont été formés. Si c'est conjecturer que de raisonner ainsi, qu'on expose en plein air le caillou le plus caillou, (comme parle ce fameux naturaliste,) le plus dur & le plus noir, en moins d'une année il changera de couleur à la surface; & si l'on a la patience de suivre cette expérience, on lui verra prendre insensiblement & par degrés la dureté, la transparence, & ses autres caractères spécifiques, & approcher de plus en plus chaque jour de la nature de l'argille.

Ce qui arrive au caillou, arrive au sable. Chaque grain de sable peut être considéré comme un petit caillou, & chaque caillou comme un amas de grains de sable extrêmement fins & exactement engrenés. L'exemple du premier degré de décomposition du sable, se trouve dans cette poudre brillante, mais opaque, mica, dont nous venons de parler, & dont l'argille & l'ardoise sont toujours parsemées: les cailloux entièrement transparens, les quartz, produisent en se décomposant des sables gras & doux au toucher; aussi pétrissables & ductiles que la glaise, & vitrifiables comme elle, tels que ceux de Venise & de Moscovie; & il me paroît que le talc est un terme moyen entre le verre ou le caillou transparent & l'argille; au lieu que le caillou grossier & impur, en se décomposant, passe à l'argille sans intermède.

Notre verre factice éprouve aussi la même altération; il se décompose à l'air, & se nourrit en quelque façon en séjournant dans les terres. D'abord la superficie s'irrise, s'écaille, s'exfolie, & en le maniant, on s'aperçoit qu'il s'en détache des paillettes brillantes: mais, lorsque la décomposition est plus avancée, il s'écrase entre les doigts, & se réduit en poudre talqueuse très-blanche & très-fine. L'art a même imité

la nature par la décomposition du verre & du caillou. *Est etiam certa methodus solius aquæ communis ope, silices & arenam in liquore viscosum, eundemque in sal viride convertendi, & hoc in oleum rubicundum, &c. Solius ignis & aquæ ope speciali experimento durissimos quoque lapides in mucorem resolvo, qui distillatus subtilem spiritum exhibet & oleum nullis laudibus prædicabile.* Bech. *Physic. subterr.*

Les différentes couches qui couvrent le globe terrestre, étant encore actuellement ou de matières que nous pouvons considérer comme vitrifiables, ou de matières analogues au verre, qui en ont les propriétés les plus essentielles, & qui toutes sont vitrescibles; & comme il est évident d'ailleurs que, de la décomposition du caillou & du verre, qui se fait chaque jour sous nos yeux, il résulte une véritable terre argilleuse; ce n'est donc pas une supposition précaire ou gratuite, que d'avancer que les glaises, les argilles & les sables ont été formés par des scories & des écumes vitrifiées du globe terrestre, sur-tout quand on y joint *a priori*, qu'il a été dans un état de liquéfaction causée par le feu. *Voyez Hist. nat. tom. I, pag. 259. (I)*

ARGINUSES, (*Géog.*) Diodore de Sicile, Thucide & Xenophon, disent qu'à la vue des îles Argineuses, les Athéniens conduits par Conon, vainquirent les Lacédémoniens commandés par Callicratidas. Ces îles au nombre de trois, étoient auprès de l'île de Lesbos, vis-à-vis Mitylene.

\* ARGIPPEËNS, f. m. pl. (*Hist.*) anciens peuples de la Sarmatie, qui, si l'on en croit Herodote, naissoient chauves, avoient le menton large, peu de nez, & le son de la voix différent de celui des autres hommes, ne vivoient que de fruits, & ne faisoient jamais la guerre à leurs voisins, qui, touchés de respect pour eux, les prenoient souvent pour arbitres de leurs différens.

\* ARGO, f. m. (*Myth.*) nom du vaisseau célèbre dans les Poëtes, qui transporta en Colchide l'épave de la jeuneffe Greque, pour la conquête de la toison d'or. *Voyez ARGONAUTES.*

Les critiques sont partagés sur l'origine de

de ce nom, que les uns tirent d'un certain Argus, qui donna le dessein de ce navire & le construisit; d'autres de sa vitesse & de sa légèreté par antiphrase du grec ἀργός, qui signifie *lent* & *pressé*; ou de sa figure longue, & du mot *arco*, dont les Phéniciens se servoient pour nommer leurs vaisseaux longs. Quelques-uns l'ont fait venir de la ville d'Argiens où il fut bâti; & d'autres enfin des Argiens qui le monterent, selon ce distique rapporté par Cicéron, I. Tuscul.

*Argo, quia Arg'vi in eâ delicti viri  
Fecit, precebat pellem inauratam arietis.*

Ovide appelle ce navire *sacram Argum*, parce que, selon lui, ce fut Minerve qui en donna le plan & qui présida à sa construction; peut-être encore parce que sa proue étoit formée d'un morceau de bois coupé dans la forêt de Dodone, & qui rendoit des oracles, ce qui lui fit aussi donner le nom de *loquax*. Voy. ORACLE & DODONE. Jason ayant heureusement achevé son entreprise, consacra à son retour le navire *Argo* à Neptune, ou selon d'autres, à Minerve, dans l'isthme de Corinthe, où il ne fut pas long-temps sans être placé au ciel & changé en constellation. Tous les auteurs s'accordent à dire que ce vaisseau étoit de forme longue comme nos galères, & qu'il avoit vingt-cinq à trente rames de chaque côté. Le scholiaste d'Apollonius remarque que ce fut le premier bâtiment de cette forme. Ce qu'atteste aussi Pline après Philostephan. *longâ nave Jasonem primum navigasse Philostephanus auctor est. Hist. nat. lib. VII. cap. xxxvj.* Une circonstance qui prouve qu'il ne pouvoit pas être d'un volume bien vaste, c'est que les *Argonautes* le portèrent sur leurs épaules, depuis le Danube jusqu'à la mer Adriatique. Mais pour diminuer le merveilleux de cette aventure, il est bon de se ressouvenir de la force prodigieuse que les poëtes attribuent aux hommes des temps héroïques.

Quant aux oracles qu'on prétend que rendoit le navire *Argo*, M. Pluche dans son *histoire du ciel* explique ainsi la chose. » Quand les Colques ou habitans de la Col-

*Tome III.*

» il falloit rappeler le peuple à un travail  
» plus nécessaire, tel qu'étoit celui de fi-  
» ler le lin & de fabriquer les toiles. On  
» changeoit d'affiche: l'Isis qui annonçoit  
» l'ouverture du travail des toiles, prenoit  
» dans sa main une navette, & prenoit  
» le nom d'*argonioth*, le travail des navet-  
» tes. Quand les grecs, qui alloient faire  
» emplette de cordes ou de toiles dans la  
» Colchide, vouloient prononcer ce nom,  
» ils disoient *argonaus*, qui, dans leur lan-  
» gue, signifioit le navire *Argo*. S'ils de-  
» mandoient aux Colques ce que c'étoit  
» que cette barque dans la main d'Isis (car  
» en effet la navette des Tisserands a la  
» figure aussi-bien que le nom d'une bar-  
» que) les Colques répondoient apparem-  
» ment que cette barque servoit à régler  
» le peuple; que chacun la consultoit; &  
» qu'elle apprenoit ce qu'il falloit faire.  
» Voilà, ajoute-t-il, le premier fonde-  
» ment de la fable du vaisseau *Argo*, qui  
» rendoit des réponses à tous ceux qui  
» venoient le consulter. » *Hist. du ciel,*  
*tome I, page 327. (G)*

ARGO, le navire ARGOS ou le vaisseau des *Argonautes*. subst. m. C'est ainsi que les Astronomes appellent une constellation ou un assemblage d'étoiles fixes dans l'hémisphère méridional. Ces étoiles sont, dans le catalogue de Ptolomée, au nombre de huit, dans celui de Tycho, au nombre de onze; dans le catalogue Britannique, au nombre de vingt-cinq, avec leurs longitudes, latitudes, grandeurs, &c. (O)

ARGOLIDE, ARGOS ou ARGIDE, (Géogr.) royaume de Grèce, dans le Péloponèse, fondé par Inachus, Pan du monde 2197. Il avoit au levant la mer Egée, & le golfe *Argolique*, aujourd'hui golfe de Napoli de Romanie; au couchant l'Arcadie; au midi la Laconie; & au septentrion le pays de Corinthe & le golfe d'Engia. Argos en étoit la ville capitale; ses villes principales étoient Epidauras, Hyrinthe, Cynethia, &c. Il y a eu plusieurs rois fameux dans l'*Argolide*. Après Persée qui fut le dernier, cet état devint républicain. Il passa ensuite aux Romains, & depuis aux Turcs, qui le possèdent aujourd'hui, & qui le nomment la *Romanie de Morée* ou *Scanie*. On n'y retrouve plus

R r

ces belles villes, cet empire florissant, chanté si majestueusement par Homere; on n'y voit que des villes ruinées, des campagnes stériles & désertes, affreux monuments de la barbarie des hommes, du despotisme des tyrans, & du découragement des peuples. (C. A.)

\* ARGONAUTES, f. m. pl. (*Mythol.*) c'est ainsi qu'on appella les *princes Grecs*, qui entreprirent de concert d'aller en Colchide conquérir la toison d'or, & qui s'embarquerent pour cet effet sur le navire *Argo*, d'où ils tirent leur nom. On croit qu'ils étoient au nombre de cinquante-quatre, non compris les gens qui les accompagnoient. Jason étoit leur chef, & l'on compte parmi les principaux, Hercule, Castor & Pollux, Laerte pere d'Ulysse, Oïlée pere d'Ajax, Pelée pere d'Achille, Thésée & son ami Pyrrhoüs. Ils s'embarquerent au Cap de Magaëtie en Thessalie: ils allèrent d'abord à Lemnos, de-là en Samothrace; ils entrèrent ensuite dans l'Hellepont, & côtoyant l'Asie mineure, ils parvinrent par le Pont-Euxin jusqu'à Aëa, capitale de la Colchide; d'où, après avoir enlevé la toison d'or, ils revinrent dans leur patrie, après avoir surmonté mille dangers. Cette expédition précéda de trente-cinq ans la guerre de Troye, selon quelques-uns, & selon d'autres de quatre-vingt-dix ans. A l'égard de l'objet qui attira les *Argonautes* dans la Colchide, les sentimens sont partagés. Diodore de Sicile croit que cette toison d'or tant prëe, n'étoit que la peau d'un mouton que Phrixus avoit immolé, & qu'on gardoit très-soigneusement, à cause qu'un oracle avoit prédit que le roi seroit tué par celui qui l'enleveroit. Strabon & Just n'osoient que la fable de cette toison étoit fondée sur ce qu'il y avoit dans la Colchide des torrens qui rouloient un sable d'or, qu'on ramassoit avec des peaux de mouton, ce qui se pratique encore aujourd'hui vers le Fort-Louis, où la poudre d'or se recueille avec de semblables toisons, lesquelles, quand elles en sont bien remplies, peuvent être regardées comme des toisons d'or. Varron & Plin prétendent que cette fable tire son origine des belles laines de ce pays, & que le voyage

qu'avoient fait quelques marchands Grecs pour en acheter, avoit donné lieu à la fiction. On pourroit ajouter que comme les Colques faisoient un grand commerce de peaux de marte & d'autres pelletteries précieuses, ce fut peut-être la le motif du voyage des *Argonautes*. Paléphate a imaginé, on ne sait sur quel fondement, que sous l'emblème de la toison d'or on avoit voulu parler d'une belle statue d'or que la mere de Pelops avoit fait faire, & que Phrixus avoit emportée avec lui dans la Colchide. Enfin Suidas croit que cette toison étoit un livre en parchemin, qui contenoit le secret de faire de l'or, digne objet de l'ambition, ou plutôt de la cupidité non seulement des Grecs, mais de toute la terre; & cette opinion que Tullius a voulu faire revivre, est embrassée par tous les Alchymistes. *Hist. des Argon. par M. Pabbé Banner. Mém. de l'Académie des Belles-Lettres, tome XII. (G)*

ARGONAUTIQUE, (*Hist. littéraire & critique.*) c'est le nom d'un poëme épique d'Apollonius de Rhodes, l'un des sept poëtes qui florissoient à la cour de Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte. Ce poëme est écrit, en grande partie, du ton uni & familier qu'exige l'intime société de gens qu'un même vaisseau rassemble. Le caractere particulier de chaque personnage y est mis dans un jour assez bien marqué. Tous ces caracteres tiennent entre eux par quelques traits généraux. Il y regne une espece de piété à l'antique, ou de vénération pour les dieux, de zèle pour leur culte, d'amitié & de complaisance réciproques. Chaque héros a un role conforme à son caractere, & tous ces roles se rapportent à la navigation, & à la toison qui en fait l'objet. Ainsi le lecteur est à tout moment ramené au but général, ce qui forme l'unité d'action. Junon protege l'entreprise, & dirige la course. Les héros ne sont que les instrumens de la déesse, mais sans le savoir. Des détails très-circonstanciés dans la description des objets animés & inanimés, répandent un jour clair & gracieux sur ce poëme. Ceux qui se plaisent à suivre les traces du cœur & de l'esprit humain jusque dans les temps les plus reculés, trouveront ici une ample moisson à



recueillir, principalement sur les dogmes religieux, l'institution des temples, les cérémonies des sacrifices, & les lieux consacrés. Virgile a imité Apollonius dans l'épique de Didon; l'amour de cette reine est tracé d'après celui de Médée, & il est fort douteux que l'avantage soit du côté du poëte Latin. Longin donne la préférence à l'Iliade sur le poëme des *Argonautes*, & il la donne à ce poëme sur l'*Odyssée*. Mais tout ce qu'il dit à ce sujet se réduit presque à remarquer que l'*Argonautique* & l'*Odyssée* n'ont pas autant de feu que l'Iliade.

Divers poëtes Romains avoient aussi choisi l'expédition des *Argonautes* pour le sujet de leurs chants; mais il n'y a que l'*Argonautica* de Valerius Flaccus qui soit parvenu jusqu'à nous. Ce poëme n'a rien de bien remarquable. (Cet article est tiré de la théorie des beaux-arts de M. SÜLZER.)

\* ARGONNE (L'), *Géogr.* contrée de France, entre la Meuse, la Marne, & l'Aine. Sainte-Menehould en est la capitale.

\* ARGOREUS ou DIEU DU MARCHÉ, (*Myth.*) surnom de Mercure, sous lequel il avoit une statue à Phares en Achaïe. Cette statue, dit Pausanias, rendoit des oracles; elle étoit de marbre, de médiocre grandeur, de figure carrée, debout à terre, sans piédestal.

ARGOS, (*Géog. Hist. anc.*) *Argos*, ville du Péloponèse, n'est aujourd'hui qu'une bourgade appellée *Naupalia*: dans son origine, elle fut connue sous les noms de *Phoronique*, d'*Egiali* & d'*Apé*, de trois de ses rois appellés *Phoroné*, *Apis*, & *Egiale*, qui furent rois de cette ville & de Sycione. Strabon nous apprend qu'elle étoit située dans une plaine défendue par Larissé, citadelle qui étoit soutenue par des arcades; ainsi, cette forteresse fameuse doit plutôt sa célébrité à la hardiesse de l'ouvrage qu'à la force & à la solidité. L'histoire des rois d'*Argos* n'est qu'un mélange de fables qui enveloppent quelques vérités. Le premier fut Inachus, qui réunit en société des hommes épars & sauvages. Il eut pour successeur Phoronée, qui donna des mœurs à ses sujets barbares, en instituant un culte religieux & des loix. On prétend

qu'il a appris aux hommes à se nourrir de glands & de châtaignes, au lieu d'herbes sauvages dont ils faisoient leur nourriture. Après un règne de soixante ans, la reconnaissance publique le mit au rang des dieux, & on lui fit des sacrifices. Ce fut environ dans ce temps qu'arriva le déluge d'Ogigès. Cette inondation l'obligea de quitter la Bœtie, & de se retirer sur les bords du lac Triton, où il fut le fondateur de la ville d'Eleusis, où dans la suite se tint l'assemblée de la Grèce pour y célébrer les mystères de Cérés.

Après la mort, *Apis*, quoique étranger, s'empara du trône, ou il se maintint par ses violences; & pour rendre sa puissance plus respectable, il se vanta d'être fils de Jupiter & de Niobé, qui passa pour avoir été la première mortelle qui eût commerce avec ce Dieu, ou plutôt qui rejeta sur lui la faute dont elle étoit coupable. Le peuple parut le croire; mais après l'avoir adoré pendant sa vie, il eut sa mémoire en exécration. Sa famille fut proscrite. *Argus*, petit-fils de Phoronée, fut rétabli sur le trône de ses peres. Il donna son nom à toute la contrée, dont la métropole fut appellée *Argos*. Sa postérité fournit six rois, qui remplirent le trône pendant l'espace de cent soixante & sept ans. Le dernier nommé *Gelanor*, fut détroné par Danaüs, aventurier Egyptien, qui employa avec succès les superstitions de son pays pour séduire des hommes grossiers. Le flambeau des sciences qu'il fit briller dans ces contrées ténébreuses, ne fit que multiplier les fables. Je ne m'étendrai point sur l'histoire des Danaïdes, dont l'absurdité révoltante ne trouva point d'incrédules dans la Grèce. Après Danaüs, on voit le trône occupé par son neveu Lynceë, qui eut pour successeurs Abbas & Præctus, dont le règne n'est célèbre que par l'aventure fabuleuse de la Chimère & de Bellerophon. Acrifé qui lui succéda, eut pour fille Danaë, qu'il fit enfermer dans une tour, pour prévenir l'accomplissement de l'oracle qui lui avoit annoncé qu'il périroit de la main d'un fils qui naîtroit d'elle. La précaution fut inutile, Præctus, frere d'Acrifé, passionnément amoureux de la princesse, rompit les gardes à force de présents, &

fut introduit dans la tour. Persée fut le fruit de cette visite; & pour cacher cette intrigue, on publia que cet enfant étoit fils de Jupiter. Persée exposé sur mer dans une frêle barque, fut jeté près de Seriphe, l'une des Cyclades, où il fut élevé par Polidecète, qui régnoit alors dans cette île. Ses premières inclinations se tournèrent vers la guerre, & sa première victoire fut contre les Gorgones qui régnoient sur les îles Gorgades, où le sceptre étoit toujours déposé aux femmes. Méduse, qui alors occupoit le trône, s'étoit rendue honteusement célèbre par ses prostitutions. On la peignit avec des serpens sur la tête, pour marquer l'horreur qu'inspiroient ses défordres. Elle avoit pour sœurs Stheno & Euryales, aussi lubriques qu'elle. Leur union étoit si parfaite, qu'on publioit qu'elles n'avoient qu'une dent, qu'une corne & qu'un œil. Persée surprit Méduse sans défense, & il lui coupa la tête, qu'il mit sur l'épée de Pallas, symbole de la sagesse qu'il avoit fait éclater dans cette expédition.

Cette victoire fut suivie d'une plus éclatante, contre Gerion, roi d'Espagne ou d'Ibérie. La fable le représente avec trois corps, parce qu'il avoit trois fils, tous éprouvés par leur courage, ou selon d'autres, trois habiles généraux qui commandoient ses armées. On disoit qu'il nourrissoit des bœufs avec de la chair humaine, parce que ses enfans ravageoient tous les champs ensémençés, ou faisoient paître leurs nombreux troupeaux dans les terres de leurs sujets. Persée délivra l'Ibérie de ses tyrans, & le bruit de ses victoires révéilla la nature dans le cœur d'Acrise, qui eut une entrevue avec le jeune héros. Tandis qu'ils s'abandonnoient aux transports d'une joie réciproque, & qu'ils varioient leurs plaisirs à différents jeux d'adresse, Persée lança un palet avec tant de violence, qu'Acrise, qui en fut atteint, mourut sur le champ. Le désespoir causé par ce crime involontaire, lui fit dédaigner un trône souillé d'un parricide; & ne voulant plus vivre dans un lieu qui lui en rappelloit sans cesse le souvenir, il échangea son royaume avec celui de Mégapente, roi de Tyrinte. Ce nouveau roi d'Argos trouva tout le royaume dans la confusion;

son fils Anaxagore fut son successeur: ce fut sous son règne que les femmes Argiennes furent attaquées d'une maladie dont il est facile de deviner la cause, quand on fait le remède qui la guérit: elles couroient toutes échevelées dans les campagnes & les forêts, montrant ce que la pudeur ordonne de cacher. On institua les grandes orgies de Bacchus; on fit de pompeuses processions, où l'on porta l'image obscène du Phallus, & aussi-tot les Argiennes rentrèrent dans l'exercice de leur raison.

Le royaume d'Argos, qui par lui-même étoit peu considérable, fut encore partagé en trois; & comme il ne tint plus un rang parmi les autres états de la Grèce, il est difficile de démêler la suite de ses rois. Oreste, fils d'Agamemnon, en fit la conquête, & depuis ce temps Argos fut dans la dépendance de Mycène. Ce royaume subsista 690 ans.

Les Argiens avoient les mœurs, les usages & les rites sacrés des autres Grecs. On raconte que deux frères se rendirent également recommandables par leur tendresse réciproque & par leur respect pour leur mère. Un jour qu'elle vouloit aller au temple de Junon, pour y offrir un sacrifice, elle demanda son char; les bœufs, trop lents à seconder ses vœux, excitoient son impatience. Cléobis & Biton, ses deux fils, se mirent avec empressement sous le joug, & traînerent le char jusqu'au temple. Toutes les femmes applaudirent à ce zèle filial. La mère demanda à la déesse, pour ses deux fils, la grâce qui pouvoit le plus contribuer à la félicité des hommes; sa prière fut exaucée. Cléobis & Biton s'en dormirent dans le temple, & terminèrent leur vie dans ce tranquille sommeil. Les Grecs, pour immortaliser leur mémoire, placèrent leur statue dans le temple de Delphes (T. N.)

ARGOS, (*Géogr.*) petite ville d'Afrique, au royaume de Dongala en Abissinie, dans la province de Fungi. Elle est sur la rive orientale du Nil, au nord de la mer de Fungi. Il y passe des caravanes chargées de toiles & de savons qui paient un droit, en nature de marchandises, à la douane de cette ville. (C. A.)

\* ARGOSTOLI, (*Géog.*) port de l'île de Céphalonie, vis-à-vis de l'Albanie, le meilleur de l'île.

ARGOT, f. f. (*Jardinage*) se dit de l'extrémité d'une branche morte, qui étant défigurée à la vue, demande à être coupée près de la tige. On en voit beaucoup dans les pépinières, sur les arbres greffés en écusson. (K)

\* ARGOUDAN, f. m. sorte de coton qui se recueille en différens endroits de la Chine, & dont les habitans de Canton font trafic avec ceux de l'île de Haym.

ARGOUSIN, f. m. (*Marine*) c'est un bas officier de galère, qui a soin d'oter ou de remettre les chaînes aux forçats, & qui veille sur eux pour empêcher qu'ils ne s'échappent. (Z)

\* ARGOW (L'), pays de Suisse sur l'Aar, dont il tire son nom.

ARGOULETS, f. m. pl. (*Hist. milit.*) espèce de hussards de l'ancienne milice française. Ils étoient armés de même que les estradiots, excepté par la tête, où ils mettoient un cabasset qui ne les empêchoit point de coucher en joue. Leurs armes offensives étoient l'épée au côté, la masse à l'arçon gauche, & au droit une argu-buse de deux piés & demi dans un fourreau de cuir bouilli; par dessus leurs armes, une soubrèveite courte, comme celle des estradiots, & comme eux une longue banderole pour se rallier. Ces *argoulets* étoient des espèces de hussards qu'on envoyoit à la découverte. Il y en avoit encore à la bataille de Dreux, sous Charles IX. (†)

ARGUE, f. f. machine à l'usage des tireurs d'or; lorsque le lingot qu'on destine aux fileurs d'or a été fondu, examiné pour le titre, & divisé par le forgeur en trois parties égales, aussi rondes qu'il est possible de le faire sur l'enclume; chacune de ces parties va au laboratoire pour être passée à l'argue. L'effet de l'argue est de les écarter en un fil plus rond & plus menu, par le moyen d'une filière, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en une grosseur convenable, & telle que deux hommes puissent après cela les *d'grossir*. Voyez TIREURS D'OR.

ARGUE ROYALE (L'), c'est un lieu ou bureau public, où les orfèvres & les

tireurs d'or vont faire tirer & dégrossir leurs lingots d'or & d'argent. Ce bureau a été établi pour conserver les droits de marque; & c'est à même fin qu'il a été défendu aux orfèvres & tireurs d'or d'avoïr dans leurs maisons ou boutiques, ni *argue* ni autre machine capable de produire le même effet.

\* ARGUENON, (*Géog.*) petite rivière de France, en Bretagne, qui a sa source près du bourg de Jugon, & se décharge dans la mer de Bretagne, à trois lieues de Saint-Malo.

ARGUER, v. act. c'est, en terme de *tireur d'or*, passer l'or & l'argent à l'argue pour le dégrossir. Voyez ARGUE & TIREUR D'OR.

\* ARGUIN, (*Géog.*) île d'Afrique, sur la cote occidentale de la Nigritie. Long. 1. lat. 20. 20.

ARGUMENT, f. m. en *Rhétorique*. Cicéron le définit une raison probable qu'on propose pour se faire croire. *Ratio probabilis & idonea ad faciendam fidem.*

V. PROBABILITÉ, SENTIMENT. Les logiciens le définissent plus scientifiqument: un milieu qui, par sa connexion avec les deux extrêmes, établit la liaison que ces deux extrêmes ont entr'eux. Voy. MILIEU & EXTREME. On distingue les *argumens* par rapport à la source d'où ils sont tirés, en *argumens* tirés de la raison, & *argumens* tirés de l'autorité. Et par rapport à leur forme, les rhéteurs aussi-bien que les logiciens, les divisent en syllogismes, enthymèmes, inductions ou sorties, & dilemmes. Voyez ces mots à leur place.

Un *argument* en forme est un syllogisme formé selon les règles de la logique, à laquelle cette espèce d'argumentation est principalement affectée. Tous les rhéteurs, après Aristote, disent que l'enthymème est l'*argument* de la rhétorique, parce que c'est la forme de raisonnement la plus familière aux orateurs. La rhétorique n'étant, sur leur définition, que l'art de trouver en chaque sujet des *argumens* propres à persuader, ils distinguent deux espèces principales d'*argumens* par rapport aux sources qui peuvent les fournir: les uns intrinsèques ou artificiels, les autres extrinsèques ou naturels. Les *argumens* in-

trinsèques ou artificiels appellés par les Grecs *αἰτιαι*, & par les Latins *influa*, sont ceux qui dépendent de l'industrie de l'orateur, & qu'il tire ou de sa propre personne, ou de celle de ses auditeurs, ou du fond même du sujet qu'il traite. L'orateur persuade à l'occasion de sa personne & de ses mœurs, lorsque son discours donne à ses auditeurs une grande idée de sa vertu & de sa probité, parce qu'on ajoute volontiers foi aux paroles d'un homme prudent, éclairé & vertueux, surtout en matière douteuse & problématique; c'est pourquoi Caton regardoit la probité comme la première base de l'éloquence: *orator vir bonus dicendi peritus*. Les *argumens* qui se tirent de la part de l'auditeur, ont pour but de le porter à quelque passion qui incline son jugement pour ou contre. C'est par-là que l'orateur exerce un empire absolu sur ceux qui l'écoutent, & qu'il peut déterminer le jugement qu'il en sollicite. Cette partie demande une connoissance approfondie des mœurs & des passions. Voy. MŒURS & PASSION.

Enfin les *argumens* qui naissent du sujet consistent à le faire envisager par son propre fond, sa nature, les circonstances, ses suites, sa conformité ou son opposition avec d'autres, & de-là ces ressources qu'on nomme *lieux communs*.

Les *argumens* naturels ou extrinsèques, *ἄρτιστα*, que Cicéron appelle *assumpta*, c'est-à-dire *moyens extérieurs*, sont ceux qui ne dépendent point de l'orateur, & qu'il trouve, pour ainsi dire, tous faits, comme les arrêts & jugemens, les loix, les preuves par écrit, les registres publics, la déposition des témoins, les procès-verbaux, &c. qui lui fournissent des autorités d'où il tire des conséquences.

Un auteur moderne distingue encore les lieux communs ou chefs d'*argumens*, par rapport aux trois genres de rhétorique: 1°. en ceux qui servent à persuader ou à dissuader, & qui sont ordinairement fondés sur des motifs de profit, d'honneur & d'équité; 2°. ceux qui ont pour but la louange ou le blâme (Voy. PANÉGYRIQUE); & 3°. ceux qu'on emploie pour accuser ou pour défendre. Voyez RE-

FUTATION, ACCUSATION, CONFIRMATION, &c.

ARGUMENT, terme usité pour signifier l'abrégé, le sommaire d'un livre, d'une histoire, d'une pièce de théâtre. Voyez SOMMAIRE. On a presque perdu l'usage des prologues, qui contenoient pour l'ordinaire l'*argument* d'une tragédie ou d'une comédie. Les prologues d'un grand nombre de nos opéra sont même totalement étrangers à la pièce. (G)

ARGUMENT DIALECTIQUE, en logique, c'est le nom qu'on donne à des raisonnemens qui sont uniquement probables; c'est-à-dire qui ne convainquent pas l'esprit, ou qui ne le déterminent pas absolument à l'affirmative ou à la négative d'une question. Voyez DIALECTIQUE & PROBABILITÉ. (X)

ARGUMENT, *argumentum*, s. m. terme d'astronomie; l'*argument* de la latitude d'une planète quelconque est l'angle qui mesure la distance de son lieu vrai à son nœud, c'est-à-dire la distance du point qu'elle occupe dans son orbite, au point où cette orbite coupe l'orbite terrestre. Les degrés de cet angle se comptent suivant l'ordre des signes; & le nœud dont on prend la distance au lieu vrai, est le nœud ascendant. L'*argument* de la latitude s'appelle encore *argument de l'inclinaison*. Voyez INCLINAISON.

*Argument mensuel de la latitude* de la lune, est la distance du vrai lieu de la lune, au vrai lieu du soleil. Voyez LIEU. C'est par l'*argument* mensuel de la latitude, qu'on trouve la grandeur d'une éclipse, c'est-à-dire, combien il y aura de doigts d'éclipses de la lune ou du soleil. Voyez ECLIPSE.

*Argument de la longitude mensuelle* de la lune, ou *argument mensuel de la longitude*, dans l'astronomie ancienne, est un arc de son excentrique *LP* (Planche Astr. fig. 32.) intercepté entre son vrai lieu *L*, déterminé par une première équation, & une ligne droite *PQ*, tirée par le centre de l'excentrique *B* parallèlement à la ligne mensuelle des apides. L'*argument annuel de la longitude* est représenté par l'angle *DAH*. L'un & l'autre ne sont plus d'usage.

*Argument annuel de l'apogée de la lune*, ou simplement *argument annuel*, dans la nouvelle astronomie, est la distance du lieu du soleil au lieu de l'apogée de la lune; c'est-à-dire, l'arc de l'écliptique compris entre ces deux lieux. (O) Voyez PLANETE.

\* ARGUN, (*Géogr.*) ville de Russie, sur la rivière de même nom, dans la Tartarie orientale, frontière de l'empire Russe & de l'empire Chinois. *Long.* 136°, 20', *lat.* 49°, 30'.

ARGUN, (*Géogr.*) rivière d'Asie dans la Tartarie orientale. Elle se jette dans l'Amur & sépare l'empire des Russes de celui des Tartares Chinois, par une convention faite en 1728, entre ces deux puissances. On y pêche des perles & des rubis; & on trouve aux environs des mines de plomb & d'argent. (C. A.)

ARGUS, (*Myth.*) fils de Phrixus, inspiré, dit-on, par Minerve, construisit le navire Argo, qui porta son nom, & invita Jason & les autres princes de la Grèce, à aller venger la mort de son père. (+)

ARGUS, (*Myth.*) avoit cent yeux à la tête, dit la fable; il n'y en avoit jamais que deux qui se fermaient à la fois, les autres veilloient & faisoient sentinelle. C'est à ce surveillant que Junon confia la garde d'Io; mais Mercure, ayant trouvé le moyen de l'endormir par le doux son de sa flûte, lui coupa la tête. Junon prit les yeux d'Argus, & les répandit sur les ailes & sur la queue du paon. Cet Argus fut le quatrième roi d'Argos, depuis Inachus, & donna son nom à cette ville. C'étoit apparemment un prince aussi sage qu'éclairé, & voilà pour quoi on lui donne cent yeux. Peut-être avoit-on mis sous sa conduite Io, qu'il prenoit soin d'élever, & que quelque prince, pour la ravir, fit périr Argus. (+)

ARGUS, (*Myth.*) petit-fils de celui à qui les poëtes ont donné tant d'yeux, succéda à Apis, roi d'Argos, & donna son nom à la ville d'Argos, & aux Argiens. La Grèce ayant fait de grandes récoltes de blé sous son règne, cette abondance, à laquelle il avoit contribué par la sagesse de son gouvernement, lui mérita, après sa mort, des autels & des sacrifices. (+)

ARGUS, (*Hist. nat.*) On a donné ce

nom, 1°. à des papillons diurnes, à six piés, qui ont sur les ailes des taches en forme d'yeux, dont le nombre & la couleur varient selon les especes, ainsi que celle du fond; les chenilles de ces papillons sont de celles qu'on nomme *chenilles-chapotées*. Celui qui porte plus particulièrement ce nom, est d'un beau bleu; le dessous des ailes est gris-blanc, parsemé de plusieurs petits yeux noirs, bordés de blanc. On voit souvent ce petit papillon voltiger dans les prairies & sur les bruyères. Sa chenille vit sur la *frangula*.

2°. On appelle encore *argus*, des coquilles du genre des porcelaines, dont la robe est couverte de taches rondes.

3°. On a enfin donné ce nom à un serpent très-rare de Guinée, sur lequel on voit un double rang de taches en forme d'yeux, depuis la tête jusqu'à la queue; ainsi qu'à un petit lézard d'Amérique, de couleur bleue, dont tout le corps est couvert de pareilles taches, excepté la tête & la queue. (D)

ARGUS, (*terres de Fleurisse.*) tulipe couleur de feu, gris-de-lin & blanc-de-lait. (+)

\* ARGYLE, (*Géogr.*) province de l'Ecosse occidentale, avec titre de duché; la capitale est Inverata.

\* ARGYNNIS, (*Myth.*) surnom de Vénus, sous lequel Agamemnon lui fit bâtir un temple.

ARGYRA, (*Géogr.*) nom donné par les anciens géographes, à une contrée de l'Inde, au delà du Gange, où l'or & l'argent étoient fort communs. On ne fait pas précisément aujourd'hui, si c'est le royaume d'Ava, ou la presqu'île de Melac; mais on ne doute pas que ce ne soit l'une de ces deux contrées. (C. A.)

ARGYRA, (*Géogr.*) nom que plusieurs villes ont porté chez les anciens: il y en avoit une dans l'île de Jara, une autre dans l'Arabie, aux Indes, une troisième dans l'Achaïe, & une quatrième dans la Judée; mais toutes sont tellement ensevelies sous leurs ruines, que nous ignorons entièrement leur emplacement. (C. A.)

ARGYRASPIDES, (f. m. pl. (*Hist. anc.*) soldats Macédoniens signalés par leurs victoires, & qu'Alexandre distingua de leur

donnant des boucliers d'argent ; ainsi nommés du Grec *αργυρος*, argent, & *αργις*, bouclier. Selon Quinte-Curce, liv. IV. n°. 23 & 27. les *Argyraspides* faisoient le second corps de l'armée d'Alexandre, la phalange Macédonienne étant le premier. Autant qu'on peut conjecturer des paroles de cet historien, les *Argyraspides* n'auroient été que des troupes légères. Mais il est difficile de concilier ce sentiment avec ce que rapporte Justin, liv. XII. ch. vij. que Alexandre ayant pénétré dans les Indes, & poussé les conquêtes jusqu'à l'Océan, voulut pour monument de sa gloire, que les armes de ses soldats & les houffes de leurs chevaux, fussent garnies de lames ou de plaques d'argent, & que de-là elles fussent appellées *argyraspides* ; ce qui semble infirmer que toutes les troupes d'Alexandre auroient porté ce nom. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après la mort d'Alexandre, ses capitaines, qui partagerent entr'eux les conquêtes, rîcherent à l'envi d'engager dans leur parti les *Argyraspides*, qui les méprisant ou les trahissant tour-à-tour, faisoient passer la victoire du côté du prince auquel ils s'attachoient. Ce fait seul prouve que les *Argyraspides* étoient l'élite de l'armée d'Alexandre. (G)

ARGYROCOME, adj. est le nom que certains auteurs donnent à une comète de couleur argentine, qui diffère très-peu de l'héliocomète, sinon qu'elle est d'une couleur plus brillante, & qu'elle jette assez d'éclat pour éblouir les yeux de ceux qui la regardent. Ce mot est formé du Grec *αργυρος*, argent, & du mot latin *coma*, chevelure. Voy. HÉLIOCOMETE. (O)

ARGYROPEE, f. m. terme d'alchimie, dérivé des mots grecs, *αργυρος*, argent, & *πειρω*, je fais. L'*argyropée* est l'art de faire de l'argent avec un métal d'un prix inférieur. V. ALCHYMIE & ARGENT. L'objet de l'*argyropée* & de la chrysopeée est de faire de l'or & de l'argent. V. TRANSMUTATION, PIERRE PHILOSOPHALE. (M)

\* ARGYRUNTUM ou ARGYRUTUM, (Géog. anc. & mod.) ville de Dalmatie, que quelques géographes disent être le Novigrad d'aujourd'hui, & d'autres notre Obrovazza, qui n'est pas loin de Novigrad.

ARHON, (Géogr.) grande montagne d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Fez, près d'Esfagen. C'est une branche du mont Atlas. Sa direction va d'orient en occident, & son étendue est très-considérable. Elle est peuplée en partie par des anciens Maures chassés d'Espagne, & par quelques familles Arabes. Le sol y produit abondamment de l'orge, qui est la seule graine du pays. On y recueille des olives & des raisins secs. Les habitans entretiennent une grande quantité d'abeilles qui y réussissent admirablement bien ; ils font commerce de savon liquide qu'ils fabriquent eux-mêmes. Leurs habitations sont éparées çà & là comme des maisons de campagne ; elles sont presque toutes, ou de planches ou de grosses toiles, en forme de tentes. L'empereur de Maroc en tire un tribut considérable ; on prétend qu'il peut lever dans ce seul canton, jusqu'à dix mille hommes d'infanterie. (C. A.)

\* ARHUS ou ARHUSEN, ville de Danemarck dans le nord Jutland, capitale du Diocèse d'Arhus, au bord de la mer Baltique, à l'embouchure de la rivière de Gude qui la traverse. Long. 27, 30 ; lat. 56, 20.

\* ARIA, *alni effigie, folio laniato major.* Jons (Hist. nat. bot.) Cette plante croît dans les bois, sur les montagnes, entre les rochers. Elle fleurit en avril. On lui attribue la vertu d'appaîser la toux, & d'en faciliter l'expectoration. Dale.

ARIA, (Musiq. Chant.) Ce terme emprunté de l'Italien, appartient également à la poésie & à la musique. En poésie, c'est un petit morceau lyrique, une strophe à chanter pour l'ordinaire à deux reprises. En musique, c'est l'air noté, tel qu'il doit l'être pour le chant.

Dans un drame musical, les sentimens s'élevent souvent à un tel degré de force, les passions deviennent si vives, que pour se soulager, il faut leur accorder un libre cours ; tel est le but de l'*aria*. Le poète choisit pour cet effet un maître lyrique ; mais, entre un grand nombre de pensées & d'expressions qui se présentent d'elles-mêmes, il n'en choisit que quelques-unes, & précisément celles qui dépeignent en peu de traits la passion entière, ou qui du moins mettent

mettent le musicien sur la voie d'achever le tableau.

Comme *Aria* est destinée au chant, & à un chant enrichi de tous les ornemens de la musique, il est évident que le sujet en doit être une effusion du cœur. Car ce n'est que dans ces épanouissémens, qu'il est naturel à l'homme de substituer le chant au langage ordinaire. *Aria* ne diffère de l'ode & de l'épique, qu'en ce qu'elle peint le sentiment en moins de traits, qu'elle le concentre, pour ainsi dire, en un seul point.

Ainsi *Aria* ne veut point de poëte médiocre. Il faut qu'il sache saisir le sentiment dans toute son étendue, & le rendre en peu de mots, mais choisis & coulans. Une passion trop véhémence & trop inquiète en même temps, qui cherche à se répandre & à extravaguer de tous cotés, n'est pas propre à *Aria*, parce qu'on n'y sauroit observer l'unité de sentiment que ce genre de composition exige. C'est aux accompagnemens à exprimer les passions fougueuses.

*Aria* est composée de deux parties, ou de deux propositions. La première renferme l'expression générale du sentiment, & la reprise en fait l'application particulière au sujet, ou en indique la modification précise : par cette distribution, le compositeur a l'occasion de mieux développer l'expression. Au reste l'ordre des parties peut aussi être renversé. Mais en général, *Aria* la plus parfaite est celle où la première partie fait une antithèse avec la seconde.

La théorie musicale de *Aria* n'est pas, à beaucoup près, aussi perfectionnée que la théorie politique : ici, comme dans plusieurs autres cas, le compositeur n'a point de règles bien solidement établies.

Quant à la forme extérieure, les compositeurs italiens ont introduit une méthode qui a passé en loi, ou peu s'en faut. La musique instrumentale débute par un prélude qu'on nomme la *ritournelle*. Cette courte symphonie exprime le sentiment général qui doit régner dans *Aria* : vient ensuite la voix qui chante seule la première partie de l'air assez uniment, & d'un bout à l'autre, après quoi elle en répète les périodes & les décompose. Puis le chanteur reprend haleine pendant quelques instans, & cette

pause est remplie par les instrumens qui répètent les principales expressions du chant. La musique vocale recommence. Le chanteur analyse de nouveau les mots de la première partie, & appuie principalement sur ce qui fait l'essentiel du sentiment. Il achève de chanter cette reprise ; & quand il a fini, les instrumens continuent le même sujet pour donner à l'expression du sentiment, toute la force dont elle est susceptible. Ainsi finit la première partie.

La seconde partie se chante tout uniment, sans les fréquentes répétitions & décompositions multipliées qu'on se permet dans la première partie. Seulement, dans les petites pauses que le chanteur fait, les instrumens appuient & fortifient l'expression du chant. Quand celui-ci a fini, la musique instrumentale joue une seconde ritournelle, après quoi la voix reprend la première partie de l'air, & chante une seconde fois avec la même étendue & les mêmes répétitions.

Il faut convenir que cette méthode est judicieuse & très-conforme au but de la musique. Le chanteur un peu fatigué par le récitatif qui précède *Aria*, a le temps de prendre haleine pendant la ritournelle, & de se préparer au chant ; & les auditeurs sentent réveiller leur attention. La ritournelle les dispose d'avance à l'expression que le chant doit faire sur eux. Cependant les compositeurs ne s'astreignent pas toujours à cet usage. Quelquefois le chant commence sans aucune préparation ; & dans certaines conjonctures, lorsque la passion est violente, cette méthode est plus naturelle, & l'effet en est plus sûr. Tous ceux qui ont entendu chanter *Aria*, *O numi consiglio*, &c. dans l'opéra de *Cinna*, ont eu l'occasion de s'en convaincre.

C'est aussi avec raison qu'on fait d'abord chanter de suite la première partie de *Aria*, presque sans aucun accompagnement. Par ce moyen on saisit rapidement le sujet général qui doit nous occuper, & l'on se dispose à entrer dans le sentiment du poëte & du compositeur. Alors les répétitions du chanteur viennent à propos, pour appuyer sur les expressions les plus énergiques, & les ramener en plusieurs manières différentes, & sur des tons toujours variés.

Ces répétitions sont dans la nature du

sentiment ; il revient sans cesse sur l'objet qui l'occupe , & l'envisage sous toutes faces. Et ce n'est aussi que par des impressions redoublées que l'auditeur peut être vivement ému. La musique instrumentale achève de frapper les derniers coups.

Comme la seconde reprise n'est pour l'ordinaire , qu'une application particulière de la première , où le sentiment s'est pleinement enveloppé , elle n'exige pas que le chanteur y insiste beaucoup. Le compositeur se contente ordinairement de changer le mode ou la mesure , pour donner un nouveau tour à la même expression.

Le *d.-capo* , ou la répétition de la première partie , n'a probablement d'autre motif que le désir de faire entendre une seconde fois un chant bien expressif. Les impressions de la musique p sient rapidement ; la répétition les fortifie & les rend plus durables. Mais pour que cette répétition ne sorte pas de la vraisemblance , il faut que le poète & le compositeur aient arrangé *l'aria* de manière que sa véritable fin soit réellement placée au bout de la première partie. La chose n'est pas aisée , parce qu'une fin trop marquée rendroit la seconde partie inutile : elle paroîtroit déplacée. La répétition la plus naturelle est celle qui est amenée par la manière dont la seconde reprise finit : si elle se termine par une question dont la première partie contient la réponse , ou , en général , si elle excite une attente à laquelle la première reprise satisfait , la répétition n'aura rien que de très-vraisemblable.

Il n'y a , au reste , que les artistes médiocres , ceux qui ne connoissent d'autres règles que l'usage , qui s'atteignent servilement à la pratique ordinaire. Delà viennent ces *aria* froides & insipides que l'on entend quelquefois. Le poète n'y a mis que des pensées triviales & plates. Le compositeur s'appesantit à les répéter , à les analyser , comme il a vu qu'on le fait lorsqu'il y a des sentimens intéressans à exprimer. D'autres , avec la même simplicité , ont recourus à la musique instrumentale pour lui faire dire ce que la voix devoit seule rendre d'une manière touchante & énergique ; c'est que ces compositeurs ont observé qu'en certains cas , lorsque le chant a donné à l'expression toute la force dont il est capable , les ins-

trumens remplissent sa place pendant une petite pause de la voix , appuient l'expression du sentiment & y ajoutent encore ; cette observation les induit à placer des pauses sans nécessité , pour faire exécuter à la musique instrumentale quelques tirades inutiles , surchargées d'agrémens ou qui ne signifient rien , ou qui disent le contraire de ce que le chanteur exprimoit. Ils outrent pour l'ordinaire les roulades & les tremblemens.

Un compositeur habile ne s'attache pas si servilement à la forme , qu'il ne sache s'en affranchir dès que la nature du sujet l'exige. Il n'a en vue que l'essentiel de l'expression. C'est le sentiment qui règle le chant ; tantôt il sera fort , simple & sans ornement ; tantôt riche , nombreux & varié ; ici rapide & véhément ; ailleurs doux & moelleux. Les passions sérieuses & chagrines ne veulent ni tirades ni roulemens , & le compositeur judicieux ne prodigue pas toutes les richesses de la musique sans de bonnes raisons. Il n'emploie pas tous les instrumens à la fois ; il ne prend jamais que ceux que l'expression demande.

Nous renvoyons le chanteur au traité de *Tofti* sur l'étude de son art ; il suffira de lui recommander ici l'attention aux règles qu'il doit se proposer.

Une des principales , c'est que le chanteur se souvienne toujours qu'il ne chante pas dans la vue de faire admirer aux assistants son habileté , mais dans le but de leur présenter l'image exacte d'un homme pénétré de tel ou tel sentiment. Mieux il réussira à faire oublier qu'il n'est que chanteur & qu'acteur , plus il s'assurera un applaudissement légitime. Ce n'est pas son gosier , c'est son cœur que les gens de goût veulent admirer. Dès qu'ils s'aperçoivent qu'on leur fait perdre l'objet principal de vue , pour étonner par les coups de l'art , ils se refroidissent , & le charme de l'illusion est détruit.

L'application la plus sérieuse du chanteur doit être de bien choisir le véritable caractère de *l'aria* , & d'entrer exactement dans toutes les pensées du poète & du compositeur , afin de pouvoir rendre chaque syllabe , chaque ton avec la plus grande vérité. S'il a en outre assez de capacité pour renforcer l'expression par de nouveaux tons , il lui est permis de le faire , mais qu'il ne



le fasse qu'autant qu'il sera bien assuré du succès. A ce défaut, il vaut mieux qu'il s'en tienne scrupuleusement à son texte. Il lui reste assez d'occupation à bien étudier la meilleure manière de rendre les tons qui lui sont prescrits. Un ton unique qui porte au fond de l'ame, est préférable, dans sa simplicité, à ces longues cadences, improprement ainsi nommées, dont tout le mérite ne consiste que dans la difficulté de l'exécution. (Cet article est tiré de la *Théorie générale des beaux-arts* de M. SUIZER.)

ARIA, (*Géogr.*) dans les pays où les Grecs sont parvenus, ce nom tiré du mot *arēios*, qui dans leur langue signifie consacré au dieu Mars, a été donné à plus d'un endroit : c'est ainsi qu'une île du Pont-Euxin, vers les côtes de Trébizonde, & une chaîne de montagnes de l'Asie mineure, l'ont porté; mais ce n'est pas ainsi que le porte dans les temps modernes, une ville du Royaume d'Arima, au Japon, laquelle baignée du sang de nombre de martyrs chrétiens, ne paroît pas plus avoir reçu son nom *aria* des anciens Grecs, qu'elle n'en exerce la tolérance. (D. G.)

ARIA, (*Géogr.*) contrée de l'ancienne Asie, à l'orient de la Perse, & au nord-ouest de l'Inde. Il y avoit un lac, un fleuve & une ville de même nom; mais l'obscurité ou les contrariétés, avec lesquelles les géographes & les historiens en parlent, nous laissent dans une incertitude absolue sur la position de ce lac, de cette ville & de cette contrée, & sur le cours de ce fleuve. (D. G.)

\* *ARIA*, *alni effigie, folio laniato major.* Jons. (*Hist. nat. bot.*) Cette plante croit dans les bois, sur les montagnes, entre les rochers. Elle fleurit en Avril. On lui attribue la vertu d'appaîser la toux, & de faciliter l'expectoration. *Dale.*

ARIACE, (*Géogr.*) peuple de l'ancienne Scythie vers les bords orientaux de la mer Caspienne. (D. G.)

ARIADAN ou ARIDAN, (*Géogr.*) lieu de l'Arabie Heureuse, dans le Tahama, sur la mer Rouge : quelques voyageurs en font une ville, & d'autres prétendent que ce n'est qu'un village habité par des payfans, & dépendant de la Mecque. (D. G.)

ARIADNE ou ARIANE, (*Myth.*) fille de Minos, charmée de la bonne mine de

Thésée qui étoit venu pour combattre le Minotaure, elle lui donna un peloton de fil dont il se servit heureusement pour sortir du labyrinthe, après la chute du Minotaure; c'est-à-dire, qu'*Ariadne* apprit à son amant les moyens de vaincre Taurus; & par le peloton, il faut entendre le plan du labyrinthe qu'*Ariadne* avoit reçu de l'architecte même, & dont Thésée se servit pour en sortir. Thésée, en quittant la Crete, emmena avec lui la belle *Ariadne*; mais il l'abandonna dans l'île de Naxe. Bacchus qui vint peu après dans cette île, consola la princesse de l'infidélité de son amant, & en l'épousant il lui fit présent d'une belle couronne d'or, chœ-d'œuvre de Vulcain, laquelle fut dans la suite métamorphosée en astre. Plutarque dit qu'*Ariadne* fut enlevée à Thésée dans l'île de Naxe par un prêtre de Bacchus, ce qui est plus vraisemblable que l'ingratitude de Thésée. Homère dit que ce fut Diane qui retint *Ariadne*, à la prière de Bacchus, voulant marquer par-là que la princesse y étoit morte subitement, ou par quelque accident. Hygin dit que c'est Thésée qui donna la belle couronne à *Ariadne*, & ajoute que c'est à la lueur des diamans qui la composoient, que Thésée sortit du labyrinthe. Thomas Corneille a donné une tragédie d'*Ariadne* abandonnée par Thésée. Elle a fourni aussi le sujet de trois opéra, l'un de Perrin, donné en 1661; le second du sieur de Saint-Jean, dont le titre est *Ariadne & Bacchus*, en 1666; le dernier est de MM. la Grange & Roi, donné en 1717. (+)

\* ARIADNÉES, (*Myth.*) fêtes instituées en l'honneur d'*Ariadne*, fille de Minos.

ARIANISME, s. m. (*Théol. Hist. eccl.*) hérésie d'Arius & de ses sectateurs. L'*arianisme* est une hérésie ancienne dans l'église. Arius, prêtre de l'église d'Alexandrie, en fut l'auteur au commencement du IV<sup>e</sup> siècle. Il nie la consubstantialité, c'est-à-dire, l'égalité de substance du fils avec le Père dans la sainte Trinité, & prétendoit que le fils étoit une créature tirée du néant & produite dans le temps. Voyez ANTI-TRINITAIRES & CONSUBSTANTIEL.

Les Ariens convenoient que le fils étoit le Verbe; mais ils soutenoient que le Verbe n'étoit point éternel. Ils lui accorderont seu-

lément une priorité d'existence sur les autres êtres créés, ils avançoient encore que le Christ n'avoit rien de l'homme en lui que le corps dans lequel le Verbe s'étoit renfermé, y opérant tout ce que l'âme fait en nous. Arius, après avoir soutenu de vive voix ces erreurs à Alexandrie, les répandit dans tout l'Orient par ses écrits, & surtout par celui qu'il intitula *Thaie*. Voyez, APOLLINAIRES, TRINITÉ, FILS, PERE, &c.

Cette hérésie fut anathématisée dans le premier concile de Nicée, tenu en 325. On dit même qu'il y eut un ordre de Constantin qui condamnoit à mort quiconque ne brûleroit pas tous les ouvrages d'Arius qui lui tomberoient entre les mains. Mais les foules lancées alors contre elle, ne l'anéantirent pas; elle prit au contraire de nouvelles forces, & fit en Orient des progrès aussi étendus que rapides: ses ravages ne furent pas si terribles en Occident. Un grand nombre d'évêques d'Orient étoit déjà tombé dans cette erreur; ceux d'Occident étoient inclinés par l'autorité de l'empereur Constance, & séduits par les propositions artificieuses des deux évêques Ariens, Valens & Ursace, qui leur firent entendre que pour rendre la paix à l'église, il n'étoit question que de sacrifier les termes amphibologiques, inventés par les peres du concile de Nicée, *ὁμοία ὁμοουσίου ὑπόστασις*, termes nouveaux, ajoutoient-ils, qu'on ne trouvoit point dans l'écriture, & qui scandalisoient & jetoient en perplexité les esprits foibles; quelques Occidentaux eurent donc la foiblesse de souscrire à une formule arienne, tandis que les ariens assemblés à Seleucie, & dans un conciliabule qu'ils tinrent à Nicée, firent la même chose. Par cette supercherie, le monde, dit S. Jérôme, fut étonné de se trouver tout-à-coup arien. Une paix fondée sur un malentendu, ne pouvoit être durable. La plupart de ceux qui avoient signé la formule de Rimini, reconnoissent leur faute & la réparèrent. L'église ne manqua de défenseurs, ni en Orient, ni en Occident; & les ariens, malgré leur nombre & leurs intrigues, virent la plus grande & la plus sainte partie des évêques soutenir généreusement la foi de Nicée. Les termes *ὁμοία* & *ὁμοουσίου*

furent établis dans leurs premiers droits, & les expressions ambiguës sous lesquelles l'erreur se cachoit, proscrites. On disputa un peu plus long-temps sur le mot *ὁμοουσίου*; mais dans un concile tenu à Alexandrie en 362, S. Athanase accorda le différent qui étoit à cet égard entre les catholiques.

Il paroît que du temps de S. Grégoire de Naziance, les ariens dominoient à la cour & dans la capitale, où ils reprochoient aux orthodoxes leur petit nombre; & c'est ce qui donna lieu apparemment à ce pere de commencer son vingt-cinquième discours contre les ariens par ces mots: *Où sont ceux qui nous reprochent notre pauvreté; qui prétendent que la multitude du peuple fait l'église; qui méprisent le petit troupeau?* &c. Exagération visible de la part des ariens, puisque tous les monumens de ce temps-là font foi qu'ils avoient très-peu de partisans en Occident, & que les catholiques les égaloient, au moins en nombre, dans l'Orient.

L'arianisme y fut enfin abattu sous le grand Théodose, en sorte qu'à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, les ariens se trouverent réduits par les loix des empereurs à n'avoir plus ni églises, ni évêques dans toute l'étendue de l'empire Romain. Les Vandales portèrent cette hérésie en Afrique, & les Visigoths en Espagne: c'est où elle a subsisté le plus long-temps sous la protection des rois qui l'avoient embrassée; mais ceux-ci l'ayant enfin abjurée, elle s'y éteignit aussi vers l'an de Jésus-Christ 660.

Il y avoit près de 900 ans qu'elle étoit ensevelie sous ses ruines, lorsqu'au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, Erasme, dans son Commentaire sur le nouveau Testament, parut avoir dessein de l'en tirer. Ses ennemis ne manquèrent pas de l'accuser d'avoir semé dans cet ouvrage des interprétations & des gloses ariennes, avec d'autres principes favorables à la même hérésie. La seule réponse qu'il fit à ces imputations, c'est qu'il n'y avoit point d'hérésie si parfaitement détruite que l'arianisme, *nalla hæresis magis extincta quam arianorum*: ce n'étoit point assurer qu'elle ne renaitroit pas, ni qu'on n'eût nulle envie de la ressusciter. En effet, en 1531 Michel Servet, Espagnol, publia

un petit traité contre le mystère de la Trinité. Après avoir dogmatiqué en Allemagne & en Pologne, il vint à Geneve, où Calvin le fit brûler. Servet se montra plutôt phœnicin qu'arien. La seule chose qu'il avoit de commun avec les ariens, c'est qu'il se servoit des mêmes armes qu'eux pour combattre la divinité de Jesus-Christ; je veux dire des mêmes passages de l'écriture, & des mêmes raisonnemens; mais le bur & les fonds de son système étoient différens. Voyez SERVETISTES.

On ne peut pas dire proprement que Servet eut des sectateurs, mais il est vrai qu'après sa mort, on vit paroître à Geneve un nouveau système d'arianisme, élevé sur ses principes, mais avec plus d'art & de finesse que le sien. Ces nouveaux ariens donnerent beaucoup d'occupation à Calvin, parce qu'il leur avoit lui-même enseigné la voie de prendre son esprit particulier pour interprète & juge du véritable sens des Ecritures. Cette secte passa de Geneve en Pologne, où elle fit des progrès considérables; à la longue elle dégénéra en socinianisme. Voyez SOCINIENS.

On accuse le savant Grotius d'avoir favorisé l'arianisme dans ses notes sur le nouveau testament. Il est certain qu'il y élève tellement le Pere au dessus du Fils, qu'on seroit tenté de croire qu'il le regardoit comme le seul Dieu tout-puissant, & qu'en cette qualité il lui accordoit une grande supériorité sur le verbe. Cela supposé, il auroit plus penché vers l'hérésie des semi-ariens que vers celle des ariens. Voyez ARIENS & SEMI-ARIENS.

L'arianisme moderne, étant une secte anti-chrétienne, n'est toléré ni à Geneve, ni dans les cantons Suisses, ni dans le Nord, ni en Angleterre, à plus forte raison dans les pays catholiques. On le professe ouvertement en Turquie, parce que les mahométans ne croient pas la divinité de Jesus-Christ. Au reste si nulle hérésie ne s'enveloppe & ne se défend avec plus de subtilité, on peut dire qu'aucune n'a été ni mieux démolie, ni combattue avec plus d'avantage par les théologiens, tant protestans que catholiques. (G)

\* ARIANO, ville d'Italie au royaume

de Naples dans la principauté ultérieure. Long. 32, 49; lat. 42, 8.

\* ARIANO, (Géog.) bourg d'Italie dans le Ferrarois sur un bras du Po. Il donne son nom à une petite contrée. Long. 29, 38; lat. 45.

ARIBERT, fils de Clotaire II. (Hist. de France.) fut exclus du partage de la monarchie françoise, par Dagobert I, son frere aîné, qui la réunit toute entière, contre les loix en usage jusqu'alors. Il eut beaucoup de peine à obtenir une partie du duché d'Aquitaine, qu'il gouverna avec sagesse; il devoit la tenir plutôt comme duc que comme roi. Il se fit cependant couronner à Toulouse, qui fut le siege de sa domination: ce prince mourut en 630, deux ans après son couronnement. Chilpéric, son fils, fut mis à mort par l'ordre de Dagobert, qui commettoit indifféremment tous les crimes, pourvu qu'ils fussent avoués par la politique. Vaissete, auteur de l'Hist. de la Languedoc, prétend qu'Aribert eut d'autres enfans, Bertrand & Boggis, qui tous deux échappèrent au couteau du tyran: Boggis, l'aîné, est regardé comme le tige d'une longue suite de princes qui se sont éteints dans la personne de Louis d'Armagnac, qui fut duc de Nemours, & périt à la fameuse bataille de Cerignole, en 1503. (M-r)

ARICA, (Géog.) port & ville de l'Amérique méridionale. Long. 317, 15; lat. mérid. 28, 26. Dès le commencement de la domination Espagnole au Pérou, Arica, située sur la mer du sud, au bout d'un vallon de peu de largeur, & de quatre à cinq lieues de longueur, devint un des plus grands gouvernemens du pays: ce fut l'entrepôt des mines du Potosi, destinées pour Lima; l'argent y arrivoit par terre, & en partoit par mer, de façon que la position respective de ces divers lieux en rendoit les voyages également courts & commodes. Mais ce bonheur particulier d'Arica ne devoit pas durer. En l'an 1579, le fameux Drake faisant le tour du monde, au nom de la reine Elisabeth d'Angleterre, entra sans peine dans le port d'Arica, & le trouvant plein de trésors assez mal gardés, y prit ce que tout autre homme de mer auroit pris à sa place. C'en fut assez pour

décourager les Espagnols de l'entrepôt, & pour leur faire abandonner la voie de transporter par mer à Lima, les richesses du Potosi. Ainsi privée d'un avantage qui lui avoit donné quelque célébrité, la ville d'*Arica*, dès-lors, ne fit plus que languir, & enfin sa destruction totale arriva, par un tremblement de terre, qui la renversa de fond en comble en 1605. Un village, dont les maisons ne sont bâties que de cannes, & couvertes de nattes, en a pris la place aujourd'hui. On dit qu'il ne pleut jamais dans le vallon d'*Arica*, que les ruisseaux y sont rares, & que le terroir en est cependant d'une fécondité surprenante. L'on dit que sans autre engrais que la fiente d'oiseaux, que l'on y ramasse avec grand soin, le blé, le maïs, la luzerne, & sur-tout le piment, sorte d'épicerie que les Espagnols aiment beaucoup, y sont cultivés avec un succès prodigieux. (D. G.)

*ARICA*, (Géog.) nom latin de la petite île d'Alderney ou Aurigni, dans le canal de Saint-George, possédée par les Anglois, au voisinage de Jersey & de Guernesey. (D. G.)

*ARICARETS*, (Géog.) nation de l'Amérique méridionale dans la Guiane, sur les bords d'un fleuve nommé *Aricari*. Elle est, quoique peu nombreuse, divisée en orientale & en occidentale, commerçant d'une part avec les François de la Cayenne, & de l'autre avec les Portugais du fort Sterro. (D. G.)

*ARICIE*, (Géog.) ville d'Italie dans le Latium, au pied du mont Albano. Sa fondation avoit, dit-on, devancé celle de Rome, & ses loix municipales la rendoient respectable par leur sagesse. Il est assez vraisemblable que la réputation avantageuse dont elle jouissoit à ce dernier égard, donna lieu au titre de *bois sacré* que portoit une forêt de son voisinage, dans laquelle on vint, en effet, à bâtir un temple à Diane, & à placer la demeure de la nymphe Egérie, consultée & citée par l'habile roi Numa. Cette ville n'est aujourd'hui qu'un bourg médiocre, avec un château, dans l'état de l'église. On le nomme *Laricia*. (D. G.)

*ARICIE*, (Hist. Poét.) princesse du sang royal d'Athènes, & resté malheureux de

la famille des Pallantides, sur qui Thésée usurpa le royaume. Virgile dit qu'Hyppolite l'épousa & en eut un fils après qu'Esculape l'eut ressuscité. Elle donna son nom à la ville, décrite à l'article précédent, & à une forêt voisine, dans laquelle Diane cacha, dit-on, Hyppolite, après sa résurrection. En reconnoissance d'un tel bienfait, il lui éleva un temple, & y établit un prêtre, & une fête en son honneur. Le prêtre étoit un esclave fugitif, qui devoit avoir tué de sa main son prédécesseur, & qui avoit toujours en main une épée nue, pour prévenir celui qui auroit voulu lui succéder à la même condition. La fête qui se célébroit aux Ides d'Avout, consistoit à s'abstenir ce jour-là de la chasse, à couronner les bons chiens de chasse, & à allumer des flambeaux. (+)

\* *ARICINA*, (Myth.) surnom sous lequel on honoroit Diane dans la forêt appelée *Aricine*, d'Aricie, princesse du sang royal d'Athènes & resté de la famille des Pallantides, sur qui Thésée usurpa le royaume. Virgile dit qu'Hyppolite épousa Aricie, & qu'il en eut un fils après avoir été ressuscité par Esculape. On ajoute qu'Aricie donna son nom à une petite ville d'Italie dans le Latium, & à une forêt où Diane cacha Hyppolite après sa résurrection; & qu'en mémoire de ce bienfait, Hyppolite éleva un temple à Diane, & y établit un prêtre & des fêtes. Le prêtre étoit un esclave fugitif qui devoit avoir tué de sa main son prédécesseur, & qui, pour prévenir celui qui auroit été tenté de lui succéder, portoit toujours une épée nue. La fête qui se célébroit aux Ides d'Avout consistoit à s'abstenir ce jour de la chasse, à couronner les bons chiens, & à allumer des flambeaux.

*ARICONIUM*, (Géog.) ville ou bourg de la Grande-Bretagne, fameux autrefois par les belles chasses qui se faisoient dans ses environs. On croit que c'est aujourd'hui Cancester, dans la province d'Hereford, l'une des plus fertiles, quoiqu'en même temps l'une des moins unies à la surface de toute l'Angleterre. (D. G.)

§ *ARICOURI*, (Géog.) peuple de l'Amérique méridionale dans la Guiane, vers la rivière des Amazones. De Laët dit que les *Aricouris* ne donnent presque aucun

figne de religion ; qu'ils respectent le soleil & la lune, sans pourtant les adorer ; qu'ils paroissent croire à l'immortalité de l'ame en ce qu'ils assignent le ciel pour demeure après la mort, à ceux qui ont bien vécu ; que cependant ils sont timides, soupçonneux, & après à la vengeance ; qu'ils recourent volontiers aux devins, lesquels sous le nom de *peccatores*, se disent inspirés par le démon *Phatipa*, & les instruisent tant des choses futures, que de celles qui se passent dans les pays éloignés : que ce sont d'ailleurs gens de moyenne taille, dont le yeux & les cheveux sont noirs, dont les femmes accouchent sans beaucoup de souffrance, & dont la nudité n'est convertie, pour l'ordinaire, que d'une sorte de teinture gommée, diversement employée par l'un & par l'autre sexe. Les hommes s'en frottent épaisément le corps, pour se préserver de l'ardeur du soleil ; & les femmes s'en peignent légèrement le leur, pour y ménager à leur mode la représentation de plusieurs figures. ( *D. G.* )

\* **ARIEGE** ( *P.* ), rivière de France, qui a sa source dans les Pyrénées, passe à Foix & à Pamiers, & se jette dans la Garonne. Elle roule avec son sable des pailles d'or.

**ARIENATES**, ( *Géogr.* ) peuple d'Italie, dans la sixième région où étoit, entr'autres, l'Ombrie moderne. ( *D. G.* )

**ARIENS**, f. m. pl. ( *Théol. hist. ecclési.* ) hérétiques sectateurs d'Arius, prêtre de l'église d'Alexandrie, qui vivoit dans le IV<sup>e</sup> siècle, & mourut en 336. Cet hérésarque convenoit de la divinité de Jesus Christ ; mais il prétendoit que comme Dieu il étoit inférieur à son pere ; que le pere & le fils différoient en essence ; qu'il n'y avoit point entr'eux d'égalité, & qu'ils n'étoient point co-éternels, mais que le fils avoit été créé de rien, & qu'il étoit du nombre des créatures : à quoi il ajoutoit que le Saint-Esprit n'étoit pas Dieu, mais un être créé par le fils, quoiqu'il n'enseignât pas ces deux dernières erreurs d'une manière aussi ouverte que les macédoniens & les Sociniens. Voyez **MACÉDONIENS** & **SOCINIENS**. Les *ariens* furent d'abord condamnés par un concile tenu à Alexandrie, sous Alexandre évêque de cette ville, & ensuite

par le concile général de Nicée, où assistèrent trois cents dix-huit Evêques. Depuis cette condamnation, la secte se divisa en différentes branches : les purs *Ariens* ou *anoméens* suivoient l'hérésie d'Arius telle qu'elle étoit dans sa naissance ; on les nomma *acariens* & *eudoxiens*, d'Acace évêque de Césarée, & d'Eudoxe Patriarche d'Antioche, deux de leurs principaux chefs : *anoméens*, parce qu'ils soutenoient que le fils de Dieu étoit dissimblable à son pere, *arvovous* ; *ursariens*, d'Ursace évêque de Tyr, selon quelques-uns, & de Sigedum selon d'autres, & *actiens* & *eunomiens*, d'Actius & d'Eunomius.

Les *semi-ariens* qui vouloient conserver une partie des dogmes d'Arius, & cependant rejeter les impressions consacrées par les orthodoxes pour exprimer la consubstantialité, au lieu d'*arvovous*, *consubstantiel*, ils avoient imaginé le terme *homoiousios* semblable en substance. Ils avoient pour chefs Basile évêque d'Ancyre, George de Laodicée, Eustarhius de Sebaste, &c. dont les uns tenoient que le verbe avoit commencé d'être, mais avant tous les siècles, les autres qu'il avoit été de toute éternité ; quoiqu'ils soutinssent opiniâtement qu'il n'étoit pas de la même substance que le Pere. Rien ne fut moins constant que les professions de foi des *ariens* : ils changeoient, ajoutoient, retranchoient, pour ainsi dire, à chaque instant, des expressions. Au concile d'Antioche, tenu en 341, ils en dressèrent quatre, où condamnant Arius en apparence, ils combattoient réellement la foi du concile de Nicée : celle de Rimini n'étoit pas moins egyptienne : celle de Sirmich approchoit assez du sens catholique ; mais ils en étoient ces mots en toutes choses, qui emportoient implicitement l'unité de substance entre le pere & le fils, se réservant par-là la ressource de n'admettre qu'une similitude de nature : tant de variations ne devoient pas être prises pour des caractères de vérité. ( *G.* )

\* **ARIENS**, f. m. ( *Hist. & Géog.* ) peuples d'Allemagne, dont Tacite fait mention, & que quelques-uns prennent pour les habitans de l'île d'Arren ou d'Arrie.

**ARJEPLOG**, ( *Géog.* ) paroisse de la

Laponie Pitea, foudrife à la Suede. Elle touche au grand lac d'Hornawam, & elle comprend cinq villages. La couronne y a établi, en 1743, une école pour fix Lapons à la fois. (D. G.)

*ARIES*, est la même chose que la constellation du Belier. Voyez BELIER. (O)

*ARIETTE*, sub. f. (*Musique.*) diminutif venu de l'Italien, signifie un petit air; mais le sens de ce mot est changé en France, & l'on entend aujourd'hui par-là un grand morceau de musique, d'un mouvement pour l'ordinaire assez gai & marqué, qui se chante avec des accompagnemens de symphonies: les ariettes sont communément en rondeau. Voy. AIR. (S)

\* *ARIGNANO*, (*Géog. anc. & mod.*) ville autrefois, maintenant village d'Italie, dans la Toscane sur la riviere d'Arno, au territoire de Florence.

*ARIM*, (*Géog.*) ville d'Asie dans les Indes, supposée par les géographes orientaux, à une égale distance des colonnes d'Hercule au couchant, & de celles d'Alexandre au levant, & employées par eux en conséquence, à faire le compte des longitudes. (D. G.)

\* *ARIMA* (*le détroit d'*): il est dans l'Océan oriental, entre la petite île de Nangayauma & celle de Ximo: il est ainsi nommé d'*Arima*, ville qui n'en est pas éloignée.

\* *ARIMA*, (*Géog. mod.*) ville & royaume du Japon, dans l'île de Ximo.

*ARIMA*, (*Géog.*) mont de l'Asie Mineure, placé par quelques uns en Cilicie, & par d'autres en Lydie. La fable, plus positive à son égard que la géographie, en fait la masse énorme, sous le poids de laquelle Jupiter condamna le géant Typhon à demeurer éternellement couché. (D. G.)

*ARIMAPYSHECUSÆ*, (*Géog.*) ce nom que portoit jadis Pale d'Ethiopia, sur les côtes de Naples, veut dire *Vile des Singes*. (D. G.)

\* *ARIMAN*, (*Géog. sainte*) ville de Galaad, dans la partie méridionale de la tribu de Manassé, au delà du Jourdain.

*ARIMASPA*, (*Géog.*) fleuve aurifere de

la Scythie septentrionale, sur les bords duquel habitoient les Arimaspes. (D. G.)

§ *ARIMASPES*, (*Hist. anc.*) on a publié tant de fables sur les *Arimaspes*, qu'on est en droit de révoquer en doute leur existence: on est encore incertain quel étoit le pays qu'ils habitoient. Les uns les placent en Asie, d'autres en font un peuple de Sarmates, qui confinoit au pays des Hyperboréens. Ce qui fait presumer que ce peuple n'a été enfanté que par l'imagination, c'est qu'en a débité qu'ils n'avoient qu'un œil au milieu du front, & qu'étant voisins des griffons, ils leur faisoient une éternelle guerre. Or, on sait que ces griffons étoient des animaux sauvages qui, guidés par un instinct singulier, rouilloient dans les entrailles de la terre pour en tirer de l'or & des pierres précieuses; & lorsqu'ils avoient trouvé leur proie, ils auroient plutôt perdu la vie que de l'abandonner. Tous ces contes puérils ont été accrédités par le témoignage d'écrivains d'un grand poids, tels que Pline, Pomponius Méla, Strabon, Pausanias & Solin. Mais on peut beaucoup savoir & être fort crédule. La plupart des auteurs en parlent comme d'un peuple qui n'avoit existé que dans la première origine des siècles. Diodore de Sicile est le seul qui assure qu'ils formoient un corps de nation du temps de Cyrus, roi de Perse, qui leur donna le nom d'Evergetes, qui signifie *bienfaisant*. L'armée de ce prince éprouvoit l'horreur de la plus cruelle famine, & les soldats étoient réduits à se manger les uns les autres. Les *Arimaspes*, touchés de leur affreuse destinée, leur envoyèrent trois mille chariots chargés de blé. Cette générosité méritoit bien que le monarque Persan les nommât ses bienfaisants. Le même auteur nous apprend qu'ils subsistoient encore du temps d'Alexandre le grand, qui les rangea sous son obéissance. Etienne de Bisanze cite un ancien auteur qui en a beaucoup fait mention, & qui les place autour de la forêt Hercynie.

Ceux qui n'osent contredire des autorités si imposantes, ont entrepris de démêler toutes ces fables, & de déchirer le voile qui cachoit la vérité; & par le secours des étymologies, ils ont fait disparaître l'absur-

dité de ne donner à tout un peuple qu'un seul cil au milieu du front. *Ari*, en langue Scythe, signifie l'unité, & *mapfos* désigne l'œil; ainsi en décomposant le mot, on trouve l'origine du nom de borgne, qu'on donnoit aux *Arimaspes*. D'autres, sans recourir aux étymologies, ont vu la réalité dans la figure. Les Sarmates étoient armés de la lance & du bouclier. Les *Arimaspes* ne se servoient que de l'arc & des fleches, & pour diriger plus sûrement leurs coups, ils fermoient un cil, & tenoient l'autre ouvert. Ce fut de cette coutume qu'ils acquirent la réputation d'être borgnes. (T.-N.)

\* ARIMATHIE, (*Géog. anc. & sainte.*) ville de la Judée & de la tribu d'Ephraïm, à dix lieues de Jérusalem; on l'appelloit autrefois *Ramat hiam sopherim*, & elle s'appelle aujourd'hui *Rama*, *Remle*, & *Ramola*.

\* ARIMOA, (*Géog.*) île de l'Asie, près de la nouvelle Guinée, à côté de la terre des Papous, entre celle de Moa & de Schouten.

\* ARINDRATO, f. m. arbre dont le bois pourri rend une odeur fort agréable quand il est mis au feu: on le trouve dans l'île de Madagascar; c'est tout ce qu'on nous en apprend: ce n'en est pas assez pour le connoître.

\* ARINGIAN, ville de la province de Transoxane, appartenante à la sogde ou valée de Samarcand.

ARIOLA, (*Géographic.*) petite ville du royaume de Naples, dans la Province ultérieure, avec titre de principauté, que porte la maison de Carraccioli. (D. G.)

ARION, (*Hist. Poët.*) célèbre musicien & poëte grec, de la ville de Methymne, de l'île de Lesbos, inventa le Dythirambe, & excella sur-tout dans la poésie lyrique. Il demeura long-temps à la cour de Périandre, roi de Corinthe; & y ayant amassé de grands biens, il voulut retourner dans sa patrie: il s'embarqua pour cela sur un vaisseau dont les matelots voulurent le tuer pour s'emparer de ses richesses. *Arion* les pria de lui permettre de chanter avant que de mourir, quelques airs sur la lyre; & le charme de ses chants attira auprès du vaisseau plusieurs dauphins: il se précipita sur l'un d'eux, qui

le porta sur son dos jusqu'au cap de Tenare, aujourd'hui *cap Matapan*, qui fait la pointe de la Morée. Le Musicien se réfugia chez Périandre, & lui raconta son aventure; & quelque temps après le vaisseau ayant été jeté sur les côtes de Corinthe, le roi fit saisir les matelots, & les fit pendre près du tombeau du dauphin, qui avoit sauvé la vie à *Arion*. (†)

\* ARJONA, petite ville d'Espagne, dans l'Andaloucie, sur la rivière de Frio, entre Jaën & Anduxar.

ARIOSO, (*Musique.*) adj. pris adverbialement. Ce mot Italien, à la tête d'un air, indique une manière de chant soutenue, développée & affectée aux grands airs. (S)

\* ARIPO, (*Géog.*) fort, en Asie, sur la côte occidentale de l'île de Ceylan, à l'embouchure de la rivière de Ceronda; il appartient aux Hollandois, on y pêche des perles. *Long.* 97, 55; *lat.* 8, 42.

ARIS, (*Géog.*) ville de la Lituanie Prussienne, dans le cercle ou grand bailliage de Rhein. C'est une de celles que les soins & les vues économiques du feu roi Frédéric Guillaume, firent passer, pour ainsi dire, du néant à l'existence, & dont la sage administration moderne accroît de jour en jour la postérité. (D. G.)

ARISABIUM, (*Géog.*) ville de l'Inde, au-delà du Gange. Quelques interpretes de Ptolomée, croient que c'est Ava moderne, capitale d'un royaume de même nom. (D. G.)

ARISARUM, (*Hist. nat. bot.*) genre de plante qui ne diffère du pié-de-veau & de la serpentaire, que parce que ses fleurs sont en forme de capuchon. Tournefort, *Infl. rei herb.* Voyez PIÉ-DE-VEAU, SERPENTAIRE. (I)

ARISBE, (*Géog.*) nom de quelques villes de l'antiquité, situées en Béotie, dans la Troade & dans l'île de Lesbos. On sait que l'endroit où Alexandre rassembla son armée, après avoir passé l'Hellepont, se nommoit aussi *Arisbe*; & l'on croit que cette *Arisbe* est aujourd'hui Mussakui, bourg de Natolie, entre Lampsaque & l'ancien château des Dardanelles. (D. G.)

ARISBUS, (*Géog.*) rivière de la Thrace, qui alloit se jeter dans l'Hebrus, aujourd'hui

le Maritz ; on ne connoît pas le nom moderne de l'*Arisbus*. (D. G.)

ARISH, f. m. (Commer.) longue mesure de Perse, qui contient 3197 piés d'Angleterre. *Arbuth. p. 32.*

ARISITUM, (Géog.) ville épiscopale de France, dans le Rouergue, aux confins du Languedoc : elle est détruite depuis long-temps ; mais ses ruines se voient encore près de Milhand, dans le petit pays d'Arfad. (D. G.)

ARISTAGORAS, (Hist. anc.) fils de Melpagoras, gendre & cousin d'Histée, souverain de Milet. Sa fierté ne lui permettant pas de voir Athenes sa patrie, sous la domination des Perses, il forma le projet de l'affranchir. Son activité égalant son génie, il mit une flotte en mer, & s'avança jusqu'à Sardis qu'il réduisit en cendre. Darius en conçut un ressentiment si vif, qu'il recommanda à ses principaux officiers de l'entretenir de cette révolte tous les soirs avant le souper, & de l'exhorter à laver cette injure dans le sang du rebelle. *Aristagoras* recula son châtement par des victoires : mais ses compatriotes ne pouvant résister à la supériorité des Perses, il fut défait & tué vers la soixante-dixième olympiade, après avoir soutenu six ans de guerre. L'histoire fait mention de plusieurs autres *Aristagoras*, dont l'un avoit fait des recherches sur l'Egypte. On croit que celui-là est le même dont parle Diogene Laërce, dans sa *vie de Chiron*. Il vivoit sous le regne de Ptolémée Philadelphe. (T. v.)

ARISTARQUE, (Hist. & Littérat.) dans sa signification littérale, signifie un bon prince, ce mot étant composé du grec *ἀριστος*, & *ἀρχος* ; mais on le prend ordinairement pour un critique éclairé & sévère, parce qu'un grammairien, nommé *Aristarque*, fit une critique solide & sensée des meilleurs poètes, sans en excepter Homère. Un *Aristarque* signifie donc un censeur ; & cette expression étoit déjà passée en proverbe du temps d'Horace.

*Arguet ambigüè dictum, mutanda notabit.*  
Fiet ARISTARCHUS, &c. *Art. poët.*

Ainsi dans une épigramme, Boileau appelle les Journalistes de Trévoux,

*Grands Aristarques de Trévoux.*

De ce nom viennent encore les titres de quelques livres de critique & d'observations sur d'autres ouvrages, comme *Aristarchus facer*, qui sont des notes d'Henlius sur le nouveau Testament, *Aristarchus anti-Benitheanus*. Il faut encore observer que le nom d'*Aristarque* seul ne se prend point en mauvaise part, comme celui de *Zoile*. *Voyez ZOÏLE. (G)*

ARISTOBULE, (Hist. des Juifs.) autrement appelé Judas, & surnommé *Philellen*, fils d'Hircan, & petit-fils de Simon Machabée, grand-Prêtre & roi des Juifs, succéda à son père l'an du monde 3898 ; il ne régna qu'un an, pendant lequel il fit mourir de faim sa mère dans la prison, où il l'avoit fait enfermer avec trois de ses frères ; il fit mourir aussi Antigone son frère, mais par un accident, ou plutot par la fourberie infigne de quelques-uns de ses courtisans. *Aristobule*, malade, envoya son frère Antigone à une expédition militaire, dont il revint victorieux. Des hommes, jaloux de sa gloire, firent entendre à *Aristobule* qu'il avoit tout à craindre d'Antigone, qui avoit formé le projet de le tuer pour régner seul. Quoique le roi n'ajoutât pas foi à ces propos, il voulut s'en éclaircir avec son frère, & lui fit dire de le venir voir sans armes ; en même temps il ordonna aux gardes qui étoient dans son palais, en un lieu obscur & souterrain, par où le prince devoit passer, de le mettre à mort s'il venoit armé, ne doutant pas qu'alors il n'eût réellement quelque mauvais dessein. Ceux qu'*Aristobule* avoit chargés de dire à son frère de le venir trouver sans armes, lui dirent au contraire que le roi, ayant entendu parler de la beauté de son armure, étoit curieux de le voir sous ses armes brillantes, & le prioit de le venir voir armé de pié en cap. Antigone donna dans le piège, & fut massacré par les gardes de son frère. *Aristobule* fut si touché de cette mort, dont il étoit beaucoup moins coupable que de celle de sa mère, qu'il devint plus malade & mourut peu après, l'an du monde 3899.

ARISTOBULE, (Hist. des Juifs.) second fils d'Alexandre Jannée & d'Alexandra, & frère puiné du grand-prêtre Hircan, à qui Alexandre, en mourant, laissa la couronne, usurpa & le royaume & la souveraineté sacrilège sur son frère, qui lui céda l'empire &



l'autre forcément, après une guerre dans laquelle *Aristobule* fut victorieux; il en jouit pendant trois ans & trois mois, au bout duquel temps, Pompée ayant des sujets de mécontentement d'*Aristobule*, le mena prisonnier à Rome, après l'avoir dépouillé de la royauté & de la dignité de grand-prêtre pour les rendre à Hircan. Plusieurs années après, Jules-César lui ayant rendu la liberté, voulut le charger de quelque expédition contre Pompée; mais les partisans de celui-ci l'empoisonnerent avant qu'il sortit de Rome, l'an du monde 3955.

ARISTOBULE, (*Hist. des Juifs.*) petit-fils du précédent, eut pour sœur Mariamne, épouse d'Hérode le grand: celui-ci fit tout ce qu'il put pour l'éloigner de la souveraine sacrificateure qui lui étoit due. Vaincu néanmoins par les sollicitations de Mariamne, il lui accorda cette dignité, quoiqu'il n'eût encore que dix-sept ans. Mais ayant remarqué la grande affection du peuple juif pour ce jeune prince, il en prit de l'ombrage; & lorsque *Aristobule* se baignoit à Jéricho dans un réservoir d'eau près du palais, Hérode envoya quelques jeunes gens se baigner avec lui, avec ordre de le noyer; ce qu'ils firent par un jeu barbare, l'an du monde 3970.

ARISTOBULE, (*Hist. des Juifs.*) fils d'Hérode le grand & de Mariamne, fut un prince d'une extrême beauté, & ce qui est beaucoup plus estimable, doué des plus belles qualités de l'ame. Son oncle Pheroras & sa tante Salomé le noircirent tellement auprès d'Hérode, par leurs infames calomnies, que ce pere dénaturé, au lieu de s'éclaircir de la vérité de leurs imputations, le jeta dans un affreux cachot avec son frere Alexandre, & ne les en tira que pour les faire étrangler.

ARISTOCRATIE, *s. f.* (*Politique.*) sorte de gouvernement politique, administré par un petit nombre de gens nobles & sages, d'*ἀριστος*, *Mars*, ou *puissant*, ou d'*ἀριστος*, *très-bon*, *très-fort*, & de *κρατος*, *force*, *puissance*, puissance des grands. Les auteurs qui ont écrit sur la politique préferent l'*aristocratie* à toutes les autres formes de gouvernement. La république de Venise & celle de Genes sont gouvernées par des nobles, à l'exclusion du peuple. Il me semble que l'*aristocratie* & l'oligarchie aient beaucoup de rapport ensemble; cependant

l'oligarchie n'est qu'un gouvernement aristocratique vicié, puisque dans l'oligarchie, l'administration confiée à un petit nombre de personnes, se trouve comme concentrée dans une ou deux qui dominent sur toutes les autres. Voyez OLIGARCHIE. (G)

\* Quant aux loix relatives à l'*aristocratie*, on peut consulter l'excellent ouvrage de M. de Montesquieu. Voici les principales:

1. Dans une *aristocratie*, le corps des nobles donnant les suffrages, ces suffrages ne peuvent être trop secrets.

2. Le suffrage ne doit point se donner par sort; on n'en auroit que les inconvéniens. En effet, lorsque les distinctions qui élevent quelques citoyens au dessus des autres, sont une fois établies, quand on seroit choisi par le sort, on n'en seroit pas moins odieux; ce n'est pas le magistrat, c'est le noble qu'on envie.

3. Quand les nobles sont en grand nombre, il faut un sénat qui règle les affaires que le corps des nobles ne sauroit décider, & qui prépare celles dont il décide; dans ce cas, on peut dire que l'*aristocratie* est en quelque sorte dans le sénat, la démocratie dans le corps des nobles, & que le peuple n'est rien.

4. Ce sera une chose très-heureuse dans l'*aristocratie*, si, par quelque voie indirecte, on fait sortir le peuple de son anéantissement. Ainsi à Genes la banque de S. George, qui est dirigée par le peuple, lui donne une certaine influence dans le gouvernement qui en fait toute la prospérité.

5. Les sénateurs ne doivent point avoir le droit de remplacer ceux qui manquent dans le sénat; c'est à des censeurs à nommer les nouveaux sénateurs, si l'on ne veut perpétuer les abus.

6. La meilleure *aristocratie* est celle où la partie du peuple, qui n'a point de part à la puissance, est si petite & si pauvre, que la partie dominante n'a aucun intérêt à l'opprimer.

7. La plus imparfaite est celle où la partie du peuple qui obéit, est dans l'esclavage civil de celle qui commande.

8. Si dans l'*aristocratie* le peuple est vertueux, on y jouira à-peu-près du bonheur du gouvernement populaire, & l'état deviendra puissant.

9. L'esprit de modération, est ce qu'on appelle la vertu dans l'aristocratie; il y tient la place de l'égalité dans l'état populaire.

10. La modestie & la simplicité des manières, sont la force des nobles aristocratiques.

11. Si les nobles avoient quelques prérogatives personnelles & particulières, distinctes de leur corps, l'aristocratie s'écarteroit de sa nature & de son principe, pour prendre ceux de la monarchie.

12. Il y a deux sources principales de désordres dans les états aristocratiques: l'inégalité excessive entre ceux qui gouvernent & ceux qui sont gouvernés, & l'inégalité entre ceux qui gouvernent.

13. Il y aura la première de ces inégalités, si les privilèges des principaux ne sont honorables que parce qu'ils sont honneurs au peuple, & si la condition relative aux subsides est différente entre les citoyens.

14. Le commerce est la profession des gens égaux: les nobles ne doivent donc pas commercer dans une aristocratie.

15. Les loix doivent être telles que les nobles soient contraints de rendre justice au peuple.

16. Elles doivent mortifier en tout l'orgueil de la domination.

17. Il faut qu'il y ait, ou pour un temps, ou pour toujours, une autorité qui fasse trembler les nobles.

18. Pauvreté extrême des nobles, richesses exorbitantes des nobles, pernicieuses dans l'aristocratie.

19. Il ne doit point y avoir de droit d'aînesse entre les nobles, afin que le partage des fortunes tienne toujours les membres de cet ordre dans une égalité approchée.

20. Il faut que les contestations qui surviennent entre les nobles ne puissent durer long-temps.

21. Les loix doivent tendre à abolir la distinction que la vanité met entre les familles nobles.

22. Si elles sont bonnes, elles feront plus sentir aux nobles les inconvénients du commandement que les avantages.

23. L'aristocratie se corrompt quand le pouvoir des nobles, devient arbitraire, il

n'y aura plus de vertu dans ceux qui gouvernent, ni dans ceux qui sont gouvernés. Voyez l'Esprit des loix, p. 1 & suiv. 13 & suiv. 114 & suiv. où ces maximes sont appuyées d'exemples anciens & modernes, qui ne permettent guère d'en contester la vérité.

ARISTOLOCHE, *aristolochia*, f. f. (*Hist. nat. bot.*) genre de plante, à fleur monopétale irrégulière, tubulée, terminée en forme de langue, & crochue pour l'ordinaire; le calice devient un fruit membraneux, le plus souvent arrondi, ovale ou cylindrique, divisé en six loges, & rempli de semences aplaties & posées les unes sur les autres. Tournesfort, *Inst. rei herb.* Voyez PLANTE. (T)

Il y a quatre sortes d'aristoloches employées en médecine. La première est l'aristoloché ronde, & nommée *aristolochia rotunda*, Matth. sa racine est ronde, assez grosse, charnue, garnie de fibres, grise en dehors, jaunâtre en dedans, d'une odeur désagréable, d'un goût très-amer. La seconde espèce est longue, & nommée *aristolochia longa vera*; C. B. Pit. Tourn. sa racine est longue d'environ un pié, grosse comme le poignet. La troisième est l'aristoloché clématite, c'est l'*aristolochia clematidis vera*; C. B. La quatrième est la petite, ou *aristolochia tenuis pifolochia*; les racines de cette aristoloché sont plus menues & plus délicées.

On nous apporte toutes les racines d'aristoloché sèches du Languedoc & de la Provence; la longue & la ronde doivent être choisies grosses & bien nourries, nouvellement séchées, pesantes, grises en dehors, jaunes en dedans, d'un goût extrêmement amer. La petite doit être bien nourrie, touffue comme la racine d'elébore noir, récemment séchée, de couleur jaunâtre, d'une odeur aromatique, d'un goût amer: on la préfère à toutes les autres pour la thériaque.

Toutes les aristoloches contiennent une huile exaltée, du sel essentiel, & peu de phlegme; elles sont détensives, vulnérables, atténuantes, apéritives; elles résistent à la malignité des humeurs. L'aristoloché clématite est la plus faible de toutes. Dioscoride regarde toutes ces plantes comme propres à faire sortir les vuïdanges; de-là leur vicié

le nom d'*aristolochia* ; de *ἀριστος*, *optimus*, & *λοχία*, *purgamenta quæ p. st. partum egrediuntur.* (N)

ARISTOLOCHIQUE, (*Mat. méd.*)

L'opacium généralement reçue, que chaque évacuation du corps humain peut être spécialement excitée ou aidée par des médicaments appropriés, a fait donner le nom d'*aristolochiques* à ceux que l'on croit exciter le flux des lochies ou vidanges ; on les a distingués des emménagogues qu'on destine à exciter, le cours périodique des regles, & des ecboliques qu'on suppose plus propres à faciliter la sortie du fœtus & de l'arricela. Voyez EMMÉNAGOGUES, ECBOLIQUES.

Cette distinction n'existe pas dans la nature comme dans les livres : on ne trouve dans les *aristolochiques*, que la vertu très-générale des emménagogues ; ils n'opèrent, tout au plus, qu'en dirigeant l'irritation vers l'utérus, ou en déterminant le cours du sang vers ce viscère. Voyez UTERINS, LOCHIES.

On divise les *aristolochiques* en aperitifs & en dérivans.

La première classe contient la plus grande partie des utérins ou emménagogues, qu'on appelle aussi quelquefois *hémagogues* ou *hénatogogues*, & parmi lesquels les auteurs de matière médicale, ont fait un choix de ceux qu'ils croyoient plus propres à exciter le cours des lochies. Tels sont, le petit chène, le marrube, le matricaire, le calament, le dictamnè, la menthe, l'armoïse, la mélisse, la canelle, l'*aristolochie*, la rue, la sabine, &c. leurs huiles distillées, l'*assa-fœtida*, la myrrhe, l'alods, le safra, &c. en général les différentes compositions officinales, dans lesquelles on fait entrer ces substances ou leurs différens produits.

Si l'on parcourt avec attention la liste de ces médicaments, on voit qu'ils sont tous plus ou moins irritans, principalement par leurs huiles essentielles ou distillées, que la plupart contiennent en abondance ; ils ont même un certain degré de causticité, qui les rend propres à mondifier ou déterger les parties ulcérées ou fistuleuses par leur emploi extérieur ; mais cette action n'est pas la même dans tous, elle paroît relative ou proportionnée à la quantité d'huile qu'on en retire ; ainsi deux livres de sabinè, selon le rapport d'Houmaun, produisent cinq ou

fix onces d'une huile distillée, très-pénétrante & très-forte : cette proportion n'est pas la même dans l'armoïse, la mélisse, &c.

La seconde classe contient tous les moyens qui peuvent attirer ou déterminer le cours du sang & des humeurs vers l'utérus & les parties inférieures ; tels sont les bains locaux, les fomentations, les ventouïes, les emplâtres aromatiques, les frictions, la saignée du pié, &c.

Il est peu de remèdes dont l'usage exige autant de précautions que les *aristolochiques* ; l'abus est presque toujours à côté de l'usage, & il vaudroit peut-être mieux manquer d'une ressource utile dans le petit nombre des cas qui l'exigent, que de courir le plus souvent les risques d'une application imprudente ou criminelle. V. AVORTEMENT, (*Méd. leg.*) C'est ici que l'arbitraire des théories entraîne les conséquences les plus funestes. La multiplicité & la fréquence des maladies, particulières au sexe, mettent en jeu l'imagination des médecins ; l'amour-propre s'irritant des voiles dont la nature le couvre, on substitue aux causes dont la chaîne ne s'aperçoit pas, des obstructions, des éréthismes & des pléthores ; tout s'explique alors avec une merveilleuse facilité ; & le choix du remède découle, pour ainsi dire, de l'explication même ; mais ce choix, si subordonné au point de vue sous lequel on considère les causes de la maladie, est rarement relatif à cette cause : la plus légère attention démontre que les trois systèmes d'explications que je viens de proposer, exigent dans le traitement des remèdes contradictoires. Que d'erreurs ! Et qu'il y a loin du point où nous sommes, à celui où l'on pourroit marcher avec confiance !

L'*aristolochie* qui semble avoir donné le nom à cette classe de remèdes, est l'un des plus éprouvés, mais n'est pas le plus efficace ; il faut, sans doute, beaucoup rabattre des éloges ampoulés d'Apulée, qui prétend que les médecins n'ont des succès à espérer, que par le secours de cette plante.

On peut voir aux différens articles des médicaments *aristolochiques*, la manière de s'en servir, la dose, les indications & les particularités qu'on peut observer sur chacun d'eux. (*Art. de M. LA FOSSE, docteur en médecine de la faculté de Montpellier.*)

ARISTOTELISME, *subf. m.* Aristote, fils de Nicomachus & de Phastide, naquit à Stagire, petite ville de Macédoine. Son pere étoit médecin & ami d'Amintas, pere de Philippe. La mort prématurée de Nicomachus fit tomber Aristote entre les mains d'un certain Proxenus, qui se chargea de son éducation, & qui lui donna les principes de tous les arts & de toutes les sciences. Aristote en fut si reconnoissant, qu'il lui éleva des statues après sa mort, & qu'il en usa envers son fils Nicanor, qu'il instruisoit dans tous les arts libéraux, ainsi que son tuteur en avoit usé envers lui. On ne fait pas trop de quelle maniere il passa les premieres années de sa jeunesse. Si l'on en croit Epicure, Athénée & Elien, il avoit reçu de la part de son tuteur une très-mauvaise éducation; & , pour le confirmer, ils disent qu'abandonné à lui-même, il dissipa tout son patrimoine, & embrassa par libertinage le parti des armes; ce qui ne lui ayant pas réussi, il fut obligé dans la suite, pour pouvoir vivre, de faire un petit trafic de poudres de senteur, & de vendre des remèdes: mais il y en a qui reculent le témoignage de ces trois philosophes, connus d'ailleurs par leur animosité, & par les traits satyriques qu'ils lançoient contre tous ceux dont le mérite les bleçoit, & ils en appellent à Ammonius, lequel rapporte cet oracle d'Apollon qui lui fut adressé; *Allez à Athenes, & étudiez persévèrement la philosophie: vous aurez plus besoin d'être retenu que d'être poussé.* Il falloit que les oracles fussent alors bien oisifs, pour répondre à de pareilles interrogations.

La grande réputation que Platon s'étoit acquise, engageoit tous les étrangers à se mettre sous sa discipline. Aristote vint donc à l'académie; mais dès les premiers jours, il y parut moins en disciple, qu'en génie supérieur. Il devança tous ceux qui étudioient avec lui; on ne l'appelloit que *l'esprit* ou *l'intelligence*. Il joignoit à ses talens naturels, une ardeur insatiable de tout savoir, une lecture immense, qui lui faisoit parcourir tous les livres des anciens. Sa passion pour les livres alla si loin, qu'il acheta jusqu'à trois talens les livres de Speusippe. Strabon dit de lui qu'il pensa le premier à se faire une bibliotheque. Sa vaste litté-

rature paroît assez dans les ouvrages qui nous restent de lui. Combien d'opinions des anciens a-t-il arraché à l'oubli, dans lesquelles seroient aujourd'hui ensevelies, s'il ne les en avoit retirées, & s'il ne les avoit exposées dans ses livres avec autant de jugement que de variété? il seroit à souhaiter que sa bonne foi dans leur exposition, égalât sa grande érudition. Si nous nous en rapportons à Ammonius, il demeura pendant vingt ans sous la discipline de Platon, dont il honora la mémoire par un autel qu'il érigea, & sur lequel il fit graver ces deux vers:

*Gratus Aristoteles fruit hoc altare Platoni,  
Quem turbæ injustæ vel celebrare nefas.*

Il y a bien d'autres preuves de son amour envers son maître, témoin l'oraison funebre qu'il composa pour lui, & mille épi grammes dans lesquelles il a rendu justice à ses grands talens. Mais il y en a qui prétendent que tous ces témoignages de l'attachement d'Aristote, sont démentis par la brouillerie qui s'éleva entre lui & Platon. En effet, le maître se faisoit souvent un plaisir de mortifier son disciple; il lui reprochoit, entr'autres choses, trop d'affectation dans ses discours, & trop de magnificence dans ses habits. Aristote de son côté ne cessoit de railler son maître, & de le piquer dans toutes les occasions qui se présentent. Ces méintelligences allerent si loin, que Platon lui préféra Xénocrate, Speusippe, Amiclas, & d'autres qu'il affecta de mieux recevoir que lui, & pour lesquels il n'eut rien de secret. On rapporte même qu'Aristote prit le temps où Xénocrate étoit allé faire un voyage dans son pays, pour rendre visite à Platon, étant escorté d'un grand nombre de disciples; qu'il profita de l'absence de Speusippe, qui étoit alors malade, pour provoquer à la dispute Platon, à qui son grand âge avoit ôté la mémoire; qu'il lui fit mille questions sophistiques, plus embarrassantes les unes que les autres; qu'il enveloppa adroitement dans les pièges séduisants de sa subtile dialectique, & qu'il l'obligea à lui abandonner le champ de bataille. On ajoute que Xénocrate étant revenu trois mois après de son voyage, fut

fort surpris de trouver Aristote à la place de son maître; qu'il en demanda la raison; & sur ce qu'on lui répondit que Platon avoit été forcé de céder le lieu de la promenade: qu'il étoit allé trouver Aristote; qu'il l'avoit vu environné d'un grand nombre de gens fort estimés, avec lesquels il s'entretenoit paisiblement de questions philosophiques; qu'il l'avoit salué très-respectueusement, sans lui donner aucune marque de son étonnement: mais qu'ayant assemblé ses compagnons d'étude, il avoit fait à Speusippe de grands reproches d'avoir ainsi laissé Aristote maître du champ de bataille; & qu'il avoit attaqué Aristote, & l'avoit obligé de céder à son tour une place, dont Platon étoit plus digne que lui.

D'autres disent que Platon fut vivement piqué que, de son vivant, Aristote se fût fait chef de parti, & qu'il eût érigé dans le Lycée une secte entièrement opposée à la sienne. Il le comparoit à ces enfans vigoureux, qui battent leurs nourrices après s'être nourris de leur lait. L'auteur de tous ces bruits si défavantageux à la réputation d'Aristote, est un certain Aristoxene, que l'esprit de vengeance anima contre lui, selon le rapport de Suidas, parce qu'il lui avoit préféré Théophraste, qu'il avoit désigné pour être son successeur. Il n'est point vraisemblable, comme le remarque fort bien Ammonius, qu'Aristote ait osé chasser Platon du lieu où il enseignoit, pour s'en rendre le maître, & qu'il ait formé de son vivant une secte contraire à la sienne. Le grand crédit de Chabrias & de Timothée, qui tous deux avoient été à la tête des armées, & qui étoient parens de Platon, auroit arrêté une entreprise si audacieuse. Bien loin qu'Aristote ait été un rebelle qui ait osé combattre la doctrine de Platon, pendant qu'il vivoit, nous voyons que même depuis sa mort, il a toujours parlé de lui en termes qui marquoient combien il l'estimoit. Il est vrai que la secte péripatéticienne est bien opposée à la secte académique, mais on ne prouvera jamais qu'elle soit née avant la mort de Platon: & si Aristote a abandonné Platon, il n'a fait que jouir du droit des philosophes; il a fait céder l'amitié qu'il devoit à son maître,

à l'amour qu'on doit encore plus à la vérité. Il peut se faire pourtant que dans l'ardeur de la dispute, il n'ait pas assez ménagé son maître; mais on le peut pardonner au feu de la jeunesse, & à cette grande vivacité d'esprit qui l'emportoit au delà des bornes d'une dispute modérée.

Platon, en mourant, laissa le gouvernement de l'académie à Speusippe son neveu. Choqué de cette préférence, Aristote prit le parti de voyager, & il parcourut les principales villes de la Grece, se familiarisant avec tous ceux de qui il pouvoit tirer quelque instruction; ne dédaignant pas même cette sorte de gens qui font de la volupté toute leur occupation, & plaisent du moins s'ils n'instruisent.

Durant le cours de ses voyages, Philippe roi de Macédoine, & juste appréciateur du mérite des hommes, lui manda que son dessein étoit de le charger de l'éducation de son fils. » Je rends moins grâces aux dieux, lui écrivoit-il, de me l'avoir donné, que de l'avoir fait naître pendant votre vie; je compte que par vos conseils il deviendra digne de vous & de moi. » *Aul. Gell. lib. IX.* Quel honneur pour un philosophe, que de voir son nom lié avec celui d'un héros tel qu'Alexandre le Grand! & quelle récompense plus flatteuse de ses soins, que d'entendre ce jeune héros répéter souvent: » Je dois le jour à mon pere, mais je dois à mon précepteur l'art de me conduire; si je regne avec quelque gloire, je lui en ai toute l'obligation. »

Il y a apparence qu'Aristote demeura à la cour d'Alexandre, & y jouit de toutes les prérogatives qui lui étoient dues, jusqu'à ce que ce prince, destiné à conquérir la plus belle partie du monde, porta la guerre en Asie. Le philosophe se sentant inutile, reprit alors le chemin d'Athenes. Là, il fut reçu avec une grande distinction, & on lui donna le Lycée, pour y fonder une nouvelle école de philosophie. Quoique le soin de ses études l'occupât extrêmement, il ne laissoit pas d'entrer dans tous les mouvemens & dans toutes les querelles qui agitoient alors les divers états de la Grece. On le soupçonne même de n'avoir point ignoré la malheureuse conspiration d'An-

tipater, qui fit empoisonner Alexandre à la fleur de son âge, & au milieu des plus justes espérances de s'allujettir le monde entier.

Cependant, Xénocrate qui avoit succédé à Speusippe, enseignoit dans l'académie la doctrine de Platon. Aristote qui avoit été son disciple pendant qu'il vivoit, en devint le rival après sa mort. Cet esprit d'émulation le porta à prendre une route différente vers la renommée, en s'emparant d'un district que personne encore n'avoit occupé. Quoiqu'il n'ait point prétendu au caractère de législateur, il écrivit cependant des livres de loix & de politique, par pure opposition à son maître. Il observa, à la vérité, l'ancienne méthode de la double doctrine, qui étoit si fort en vogue dans l'académie, mais avec moins de réserve & de discrétion que ceux qui l'avoient précédé. Les Pythagoriciens & les Platoniciens faisoient de cette méthode même un secret de leurs écoles; mais il semble qu'Aristote ait eu envie de la faire connoître à tout le monde, en indiquant publiquement la distinction que l'on doit faire de ces deux genres de doctrines: aussi s'explique-t-il sans détours, & de la maniere la plus dogmatique, contre les peines & les récompenses d'une autre vie. La mort, dit-il, dans son *traité de la Morale*, est de toutes les choses la plus terrible; c'est la fin de notre existence, & après elle l'homme n'a ni bien à espérer, ni mal à craindre.

Dans sa vieillesse Aristote fut attaqué par un prêtre de Cérés, qui l'accusa d'impiété & le traduisit devant les juges. Comme cette accusation pouvoit avoir des suites fâcheuses, le philosophe jugea à propos de se retirer secrètement à Chalcis. En vain ses amis voulurent-ils l'arrêter: *Empêchons*, leur cria-t-il en partant, *empêchons qu'on ne fasse une seconde injure à la Philosophie*. La première, sans doute, étoit le supplice de Socrate, qui pourroit être regardé comme un martyr de l'unité de Dieu, dans la loi de nature, s'il n'avoit pas eu la foiblesse, pour complaire à ses concitoyens, d'ordonner en mourant, qu'on sacrifiât un coq à Esculape. On raconte diversément la mort d'Aristote. Les uns disent que déses-

péré de ne pouvoir deviner la cause du flux & reflux qui se fait sentir dans l'Euripe, il s'y précipita à la fin, en disant ces mots: *puisque Aristote n'a jamais pu comprendre l'Euripe, que l'Euripe le comprenne donc lui-même*. D'autres rapportent qu'après avoir quelque temps soutenu son infortune, & lutté, pour ainsi dire, contre la calomnie, il s'empoisonna, pour finir comme Socrate avoit fini. D'autres enfin veulent qu'il soit mort de sa mort naturelle, entretenue par les trop grandes veilles, & consumé par un travail trop opiniâtre: tel est le sentiment d'Apollodore, de Denys d'Halicarnasse, de Censorin, de Laërce. Ce dernier, pour prouver son insatiable activité dans le travail, rapporte que lorsqu'il se mettoit en devoir de reposer, il tenoit dans la main une sphere d'airain, appuyée sur les bords d'un bassin, afin que le bruit qu'elle feroit en tombant dans le bassin, put le réveiller. Il rendit l'ame en invoquant la cause universelle, l'Être suprême, à qui il alloit se rejoindre. Les Stagiriciens devoient trop à Aristote, pour ne pas rendre à sa mémoire de grands honneurs. Ils transporterent son corps à Stagire, & sur son tombeau ils éleverent un autel, & une espede de temple qu'ils appellerent de son nom, afin qu'il fut un monument éternel de la liberté & des autres privileges qu'Aristote leur avoit obtenus, soit de Philippe, soit d'Alexandre. Si l'on en croit Origene, *lib. I, contrâ Celf*. Aristote avoit donné lieu aux reproches d'impiété qui lui firent abandonner Athenes pour s'exiler à Chalcis. Dans les conversations particulieres, il ne se ménageoit pas assez: il osoit soutenir que les offrandes & les sacrifices sont tout-à-fait inutiles; que les dieux sont peu d'attention à la pompe extérieure qui brille dans leurs temples. C'étoit une suite de l'opinion où il étoit, que la providence ne s'étend point jusqu'aux choses sublunaires. Le principe sur lequel il s'appuyoit pour soutenir un système si favorable à l'impiété, revient à ceci: Dieu ne voit & ne connoit que ce qu'il a toujours vu & connu: les choses contingentes ne sont donc pas de son ressort: la terre est le pays des changemens, de la génération & de la corruption; Dieu

n'y a donc aucun pouvoir : il se borne au pays de l'immortalité, à ce qui est de la nature incorruptible. Aristote, pour assurer la liberté de l'homme, croyoit ne pouvoir mieux faire que de nier la providence : en falloit-il davantage pour armer contre lui les prêtres intéressés du paganisme ? Ils pardonnoient rarement, & sur-tout à ceux qui vouloient diminuer de leurs droits & de leurs prérogatives.

Quoique la vie d'Aristote ait toujours été fort tumultueuse, soit au Lycée, soit à la cour de Philippe, le nombre de ses ouvrages est cependant prodigieux : on en peut voir les titres dans Diogene Laërce, & plus correctement encore dans Jérôme Gémulæus, médecin & professeur en philosophie à Bâle, qui a composé un traité intitulé *de vita Aristotelis & ejus operum censura* ; encore ne sommes-nous pas sûrs de les avoir tous : il est même probable que nous en avons perdu plusieurs, puisque Cicéron cite dans ses entretiens des passages qui ne se trouvent point aujourd'hui dans les ouvrages qui nous restent de lui. On auroit tort d'en conclure, comme quelques-uns l'ont fait, que dans cette foule de livres qui portent le nom d'Aristote, & qui passent communément pour être de lui, il n'y en a peut-être aucun dont la supposition ne paroisse vraisemblable. En effet, il seroit aisé de prouver, si l'on vouloit s'en donner la peine, l'authenticité des ouvrages d'Aristote, par l'autorité des auteurs profanes, en descendant de siècle en siècle, depuis Cicéron jusqu'au nôtre : contentons-nous de celle des auteurs ecclésiastiques. On ne niera pas sans doute que les ouvrages d'Aristote n'existassent du temps de Cicéron, puisque cet auteur parle de plusieurs de ces ouvrages, en nomme dans d'autres livres que ceux qu'il a écrits sur la nature des dieux, quelques-uns qui nous restent encore, ou du moins que nous prétendons qui nous restent. Le Christianisme a commencé peu de temps après la mort de Cicéron. Suivons donc tous les peres depuis Origene & Tertullien : consultons les auteurs ecclésiastiques les plus illustres dans tous les siècles, & voyons si les ouvrages d'Aristote leur ont été connus. Les écrits de ces deux premiers auteurs

ecclésiastiques sont remplis de passages, de citations d'Aristote, soit pour les réfuter, soit pour les opposer à ceux de quelques autres philosophes. Ses passages se trouvent aujourd'hui, excepté quelques-uns, dans les ouvrages d'Aristote. N'est-il pas naturel d'en conclure que ceux que nous n'y trouvons pas, ont été pris dans quelques écrits qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous ? Pourquoi, si les ouvrages d'Aristote étoient supposés, y verroit-on les uns & point les autres ? Y auroit-on mis les premiers, pour empêcher qu'on ne connût la supposition ? Cette même raison y eut dû faire mettre les autres, il est visible que c'est ce manque & ce défaut de certains passages, qui prouve que les ouvrages d'Aristote sont véritablement de lui. Si, parmi le grand nombre de passages d'Aristote qu'ont rapporté les premiers peres, quelques-uns ont été extraits de quelques ouvrages qui sont perdus, quelle impossibilité y a-t-il que ceux que Cicéron a placés dans ses entretiens sur la nature des dieux, aient été pris dans les mêmes ouvrages ? Il seroit impossible d'avoir la moindre preuve du contraire, puisque Cicéron n'a point cité les livres d'où il les tiroit. Saint Justin a écrit un ouvrage considérable sur la physique d'Aristote : on y retrouve exactement, non seulement les principales opinions, mais même un nombre infini d'endroits des huit livres de ce philosophe. Dans presque tous les autres ouvrages de saint Justin, il est fait mention d'Aristote. Saint Ambroise & saint Augustin nous assurent dans vingt endroits de leurs ouvrages, qu'ils ont lu les ouvrages d'Aristote ; ils les réfutent ; ils en rapportent des morceaux, & nous voyons que ces morceaux se trouvent dans les écrits qui nous restent, & que ces réfutations conviennent parfaitement aux opinions qu'ils contiennent. Allons maintenant plus avant, & passons au sixième siècle : Boëce, qui vivoit au commencement, parle souvent des livres qui nous restent d'Aristote, & fait mention de ses principales opinions. Cassiodore, qui fut contemporain de Boëce, mais qui mourut beaucoup plus tard, ayant vécu jusque vers le septième siècle, est encore un témoin irréprochable des ouvrages d'Aristote.

tote. Il nous fait connoître qu'il avoit écrit d'amples commentaires sur le livre d'Aristote de l'Interpretation, & composé un livre de la division, qu'on explique en logique après la définition, & que son ami le patrice Boëce, qu'il appelle *homme magistrique*, ce qui étoit un titre d'honneur en ce temps, avoit l'introduction de Porphyre, les catégories d'Aristote, son livre de l'interprétation, & les huit livres des topiques. Si du septième siècle, je passe au huitième & au neuvième, j'y trouve Photius, patriarche de Constantinople, dont tous les savans anciens & modernes ont fait l'éloge à l'envi les uns des autres: cet homme dont l'érudition étoit profonde, & la connoissance de l'antiquité aussi vaste que sûre, ratifie le témoignage de saint Justin, & nous apprend que les livres qu'il avoit écrits sur la physique d'Aristote, existoient encore; que ceux du philosophe étoient aussi conservés, & il nous en dit mot à mot le précis. On fait que saint Bernard, dans le douzième siècle, s'éleva si fort contre la philosophie d'Aristote, qu'il fit condamner sa métaphysique par un concile: cependant, peu de temps après, elle reprit le dessus; & pierre Lombard, Albert le Grand, saint Thomas, la cultivèrent avec soin, comme nous l'allons voir dans la suite de cet article. On la trouve presque en entier dans leurs ouvrages. Mais quels sont ceux à qui la supposition des ouvrages d'Aristote a paru vraisemblable? Une foule de demi-savans hardis à décider de ce qu'ils n'entendent point, & qui ne sont connus que de ceux qui sont obligés par leur genre de travail, de parler des bons ainsi que des mauvais écrivains. L'auteur le plus considérable qui ait voulu rendre suspects quelques livres qui nous restent d'Aristote, c'est Lamblique, qui a prétendu rejeter les cinq premiers par les auteurs, ses contemporains, & les plus habiles critiques modernes de son temps de lui. Un certain Hérmodore Rhodien, qui étoit apparemment l'indouin de son siècle, avoit aussi rejeté, comme supposés, les livres de l'Interpretation; voilà quels sont ces savans sur l'autorité desquels on regarde comme apocryphes les livres d'Aristote. Mais, un savant qui vaut mieux qu'eux tous, &

qui est un juge bien compétent dans cette matière, c'est M. Leibnitz; on voudra bien me permettre de le leur opposer. Voici comme il parle dans le second tome de ses *Epîtres*, pag. 115, de l'édition de Leipfic, 1738; " Il est temps de re-  
" tourner aux erreurs de Nizolius; cet  
" homme a prétendu que nous n'avions  
" pas aujourd'hui les véritables ouvrages  
" d'Aristote: mais je trouve pitoyable  
" l'objection qu'il fonde sur les passages  
" de Cicéron, & elle ne sauroit faire la  
" moindre impression sur mon esprit. Est-  
" il bien surprenant qu'un homme accablé  
" de soins, chargé des affaires publiques,  
" tel qu'étoit Cicéron, n'ait pas bien com-  
" pris le véritable sens de certaines opi-  
" nions d'un philosophe très-subtil, &  
" qu'il ait pu le tromper en les parcou-  
" rant très-légèrement? Quel est l'homme  
" qui puisse se figurer qu'Aristote ait ap-  
" pellé Dieu l'ardeur du Ciel? Si l'on croit  
" qu'Aristote a dit une pareille absurdité,  
" on doit conclure nécessairement qu'il  
" étoit insensé: cependant nous voyons  
" par les ouvrages qui nous restent qu'A-  
" ristote étoit un grand génie; pourquoi  
" donc veut-on substituer par force, &  
" contre toute raison, un Aristote fou,  
" à l'Aristote sage? C'est un genre de cri-  
" tique bien nouveau & bien singulier,  
" que celui de juger de la supposition des  
" écrits d'un auteur, généralement regardé  
" de tous les grands hommes comme un  
" génie supérieur, par quelques absurdités  
" qui ne s'y trouvent point; en sorte que  
" pour que les ouvrages d'un philosophe  
" aussi subtil que profond, ne passent point  
" pour supposés, il faudra désormais qu'on  
" y trouve toutes les fautes & toutes les  
" impertinences qu'on lui aura prêtées, soit  
" par inadvertance, soit par malice. Il est  
" bon d'ailleurs de remarquer que Cicéron  
" a été le seul que nous connoissions avoir  
" attribué ces sentimens à Aristote: quant  
" à moi, je suis très-persuadé que tous  
" les ouvrages que nous avons d'Aristote  
" sont constamment de lui; & quoique  
" quelques-uns aient été regardés comme  
" supposés, ou du moins comme suspects,  
" par Jean-François Pic, par Pierre Ramus,  
" par Patricius & par Naudé, je n'en suis



» pas moins convaincu que ces livres sont véritablement d'Aristote. Je trouve dans tous une parfaite liaison, & une harmonie qui les unit : j'y découvre la même hypothèse toujours bien suivie, & toujours bien soutenue : j'y vois enfin la même méthode, la même sagacité & la même habileté. » Il n'est guère surprenant que, dans le nombre de quatorze ou quinze mille commentateurs qui ont travaillé sur les ouvrages d'Aristote, il ne s'en soit trouvé quelques-uns qui, pour se donner un grand air de critique, & montrer qu'ils avoient le goût plus fin que les autres, aient cru devoir regarder comme supposé quelque livre particulier parmi ceux du philosophe grec : mais que peuvent dix ou douze personnes qui auront ainsi pensé, contre plus de quatorze mille, dont le sentiment sur les ouvrages d'Aristote est bien différent ? Au reste, aucun d'eux n'a jamais soutenu qu'ils fussent tous supposés ; chacun, selon son caprice & sa fantaisie, a adopté les uns, & rejeté les autres ; preuve bien sensible que la seule fantaisie a dicté leur décision.

A la tête des ouvrages d'Aristote, sont ceux qui roulent sur l'art oratoire & sur la poétique : il y a apparence que ce sont les premiers ouvrages qu'il ait composés ; il les destina à l'éducation du prince qui lui avoit été confié ; on y trouve des choses excellentes, & on les regarde encore aujourd'hui comme des chefs-d'œuvre de goût & de philosophie. Une lecture assidue des ouvrages d'Homère lui avoit formé le jugement, & donné un goût exquis de la belle littérature ; jamais personne n'a pénétré plus avant dans le cœur humain ; ni mieux connu les ressorts invisibles qui le font mouvoir : il s'étoit ouvert, par la force de son génie, une route sûre jusqu'aux sources du vrai beau ; & si, aujourd'hui, l'on veut dire quelque chose de bon sur la *rhétorique* & sur la *poétique*, on se voit obligé de le répéter. Nous ne craignons point de dire que ces deux ouvrages sont ceux qui sont le plus d'honneur à sa mémoire ; *voir en* un jugement plus détaillé aux deux articles qui portent leur nom. Ses traités de morale viennent ensuite, l'auteur y garde un caractère d'honnête homme qui plait infini-

ment : mais par malheur il accède au lieu d'échauffer, on ne lui donne qu'une admiration stérile ; on ne revient point à ce qu'on a lu. La morale est sèche & infructueuse, quand elle n'offre que des vues générales & des propositions métaphysiques, plus propres à orner l'esprit & à charger la mémoire, qu'à toucher le cœur & à changer la volonté. Tel est en général l'esprit qui règne dans les livres de morale de ce philosophe. Voici quelques-uns de ses préceptes, avec le tour qu'il leur donne.

1°. Le bonheur de l'homme ne consiste ni dans les richesses, ni dans les honneurs, ni dans la puissance, ni dans la noblesse, ni dans les spéculations de la philosophie ; mais bien plutôt dans les habitudes de l'âme, qui la rendent plus ou moins parfaite.

2°. La vertu est pleine de charmes & d'attraits ; ainsi une vie où les vertus s'enchaînent les unes avec les autres, ne sauroit être que très-heureuse.

3°. Quoique la vertu se suffise à elle-même, on ne peut nier cependant qu'elle ne trouve un puissant appui dans la faveur, les richesses, les honneurs, la noblesse du sang, la beauté du corps, & que toutes ces choses ne contribuent à lui faire prendre un plus grand essor, & n'augmentent par-là le bonheur de l'homme.

4°. Toute vertu se trouve placée dans le milieu entre un acte mauvais par excès & entre un acte mauvais par défaut : ainsi le courage tient le milieu entre la crainte & l'audace ; la libéralité, entre l'avarice & la prodigalité ; la modestie, entre l'ambition & le mépris superbe des honneurs ; la magnificence, entre le faste trop recherché & l'épargne sordide ; la douceur, entre la colère & l'insensibilité ; la popularité, entre la misanthropie & la basse flatterie, &c. d'où l'on peut conclure que le nombre des vices double de celui des vertus, puisque toute vertu est toujours voisine de deux vices qui lui sont contraires.

5°. Il distingue deux sortes de justice ; l'une universelle, & l'autre particulière, la justice universelle tend à conserver la société civile par le respect qu'elle inspire pour toutes les loix ; la justice particulière, qui consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû, est de deux sortes ; la justice distributive

& la commutative : la justice distributive dispense les charges & les récompenses, selon le mérite de chaque citoyen ; & elle a pour règle la proportion géométrique : la justice commutative, qui consiste dans un échange de choses, donne à chacun ce qui lui est dû, & garde en tout une proportion arithmétique. 6°. On se lie d'amitié avec quelqu'un ou pour le plaisir qu'on retire de son commerce, ou pour l'utilité qui en revient, ou pour son mérite fondé sur la vertu ou d'excellentes qualités. La dernière est une amitié parfaite : la bienveillance n'est pas, à proprement parler, l'amitié ; mais elle y conduit ; & en quelque façon elle l'ébauche.

Aristote a beaucoup mieux réussi dans sa logique que dans sa morale. Il y découvre les principales sources de l'art de raisonner ; il perce dans le fond inépuisable des pensées de l'homme ; il démêle les pensées, fait voir la liaison qu'elles ont entr'elles, les suit dans leurs écarts & dans leurs contrariétés, les ramène enfin à un point fixe. On peut assurer que, si l'on pouvoit atteindre l'esprit, Aristote l'auroit atteint. N'est-ce pas une chose admirable, que par différentes combinaisons qu'il a faites de toutes les formes que l'esprit peut prendre en raisonnant, il fait tellement enchaîné par les règles qu'il lui a tracées, qu'il ne puisse s'en écarter, qu'il ne raisonne inconstamment ? Mais la méthode, quoique louée par tous les philosophes, n'est point exempte de défauts. 1°. Il s'étend trop, & par-là il rebute : on pourroit rappeler à peu de pages tout son livre de catégories, & celui de l'interprétation ; le sens y est noyé dans une trop grande abondance de paroles. 2°. Il est obscur & embarrasé ; il veut qu'on le devine, & que son lecteur produise avec lui ses pensées. Quelque habile que l'on soit, on ne peut guère se flatter de l'avoir totalement entendu ; témoin ses analytiques, où tout l'art du syllogisme est enseigné. Tous les membres qui composent la logique se trouvent dispersés dans les différens articles de ce Dictionnaire ; c'est pourquoi, pour ne pas ennuyer le lecteur par une répétition inutile des mêmes choses, on a jugé à propos de l'y renvoyer afin qu'il les consulte.

Passons maintenant à la physique d'Aristote ; & dans l'examen que nous en allons faire, prenons pour guide le célèbre Louis Visé, qui a disposé dans l'ordre le plus méthodique les différens ouvrages où elle est répandue. Il commence d'abord par les huit livres des principes naturels, qui paroissent plutôt une compilation de différens mémoires, qu'un ouvrage arrangé sur un même plan ; ces huit livres traitent en général du corps étendu, ce qui fait l'objet de la physique, & en particulier des principes, & de tout ce qui est lié à ce principe, comme le mouvement, le lieu, le temps, &c. Rien n'est plus embrouillé que tout ce long détail ; les définitions rendent moins intelligibles des choses qui, par elles-mêmes, auroient paru plus claires, plus évidentes. Aristote blâme d'abord les philosophes qui l'ont précédé, & cela d'une manière assez dure ; les uns d'avoir admis trop les principes, les autres de n'en avoir admis qu'un seul : pour lui, il en établit trois, qui sont la *matière*, la *forme*, la *privation*. La matière est, selon lui, le sujet général sur lequel la nature travaille ; sujet éternel en même temps, & qui ne cessera jamais d'exister ; c'est la mère de toutes choses, qui soupire après le mouvement, & qui souhaite avec ardeur que la forme vienne s'unir à elle. On ne fait pas trop ce qu'Aristote a entendu par cette matière première qu'il définit, *ce qui n'est, ni qui ni combien grand, ni quel, ni rien de ce par quoi l'être est déterminé*. N'a-t-il parlé ainsi de la matière que parce qu'il étoit accoutumé à mettre un certain ordre dans les pensées, & qu'il commençoit par envisager les choses d'une vue générale, avant de descendre au particulier ? S'il n'a voulu dire que cela, c'est-à-dire, si, dans son esprit, la matière première n'avoit d'autre fondement que cette méthode d'arranger des idées ou de concevoir les choses, il n'a rien dit qu'on ne puisse lui accorder ; mais aussi cette matière n'est plus qu'un être d'imagination ; une idée purement abstraite ; elle n'existe pas plus que la fleur en général, que l'homme en général, &c. Ce n'est pourtant pas qu'on ne voie des philosophes aujourd'hui, qui, venant d'Aristote la manière de considérer les choses en général

avant que de venir à leurs especes, & de passer de leurs especes à leurs individus, ne fottienement de sens froid, & même avec une espece d'opiniâtreté, que l'universel est dans chaque objet particulier: que la fleur en général, par exemple, est une réalité vraiment existante dans chaque jonquille & dans chaque violette. Il paroît à d'autres que, par *matiere premiere*, Aristote n'a pas entendu seulement le corps en général, mais une pâte uniforme dont tout devoit être construit; une cire obéissante qu'il regardoit comme le fonds commun des corps, comme le dernier terme où revenoit chaque corps en se détruisant: c'étoit le magnifique bloc du Statuaire de la Fontaine:

*Un bloc de marbre étoit si beau,  
Qu'un statuaire en fit l'emplette:  
Qu'en fera, dit-il, mon ciseau?  
Sera-t-il dieu, table ou cuvette?*

Prise en ce d'eu de marbre, que vous reste-t-il en main: des morceaux de marbre. Cassez la table ou la cuvette, c'est encore du marbre; c'est le même fonds par-tout; ces choses ne diffèrent que par une forme extérieure. Il en est de même de tous les corps; leur masse est essentiellement la même; ils ne diffèrent que par la figure, par la quantité, par le repos, ou par le mouvement, qui sont toutes choses accidentelles. Cette idée qu'on doit à Aristote, a paru si spécieuse à tous les philosophes, tant anciens que modernes, qu'ils l'ont généralement adoptée: mais cette idée d'une matiere générale, dans laquelle s'en retournent tous les corps en dernière décomposition, est démentie par l'expérience: si elle étoit vraie, voici ce qu'il en devoit arriver. Comme le mouvement fait sortir de cette cire un animal, un morceau de bois, une masse d'or; le mouvement, en leur ôtant une forme passagère, devoit les ramener à leur cire primitive. Empedocle, Platon, Aristote & les Scholastiques le disent: mais la chose n'arrive point. Le corps organisé se dissout en différentes masses de peaux, de poils, de chairs, d'os, & d'autres corps mélangés. Le corps mixte se résout en eau, en sable, en sel, en terre: mais, avec les dissolvans les plus forts, avec le feu le plus

vif, vous n'obtiendrez point de ces corps simples de se changer. Le sable reste sable, le fer demeure fer, l'or épuré ne change plus; la terre morte sera toujours terre: & après toutes les épreuves & tous les tourmens imaginables, vous les retrouverez encore les mêmes. L'expérience ne va pas loin: les éléments sont chacun à part des ouvrages admirables qui ne peuvent changer, afin que le monde, qui en est composé, puisse recevoir des changemens par leurs mélanges, & soit cependant durable comme les principes qui en sont la base. *Voy. l'art. CHYMIE.*

Pour la forme, qui est le second principe d'Aristote, il la regarde comme une substance, un principe actif qui constitue les corps, & assujettit, pour ainsi dire, la matiere. Il suit de-là qu'il doit y avoir autant de formes naturelles qui naissent & meurent tour-à-tour, qu'il y a de corps primitifs & élémentaires. Pour la privation, dit Aristote, elle n'est point une substance; elle est même, à quelques égards, une sorte de néant. En effet, tout corps qui reçoit une telle forme, ne doit pas l'avoir auparavant; il doit même en avoir une qui soit absolument contraire. Ainsi les morts se font des vivans, & les vivans des morts.

Ces trois principes étant établis, Aristote passe à l'explication des causes, qu'il traite d'une manière assez distincte, mais presqu' sans parler de la première cause qui est Dieu. Quelques-uns ont pris occasion, tant de la définition qu'il donne de la nature, que du pouvoir illimité qu'il lui attribue, de dire qu'il méconnoit cette première cause: mais nous le justifierons d'athéisme dans la suite de cet article. Selon lui, la nature est un principe effectif, une cause plénière, qui rend tous les corps où elle réside capables par eux-mêmes de mouvement & de repos; ce qui ne peut point se dire des corps où elle ne réside que par accident, & qui appartient à l'art: ceux-là n'ont rien que par emprunt, & si j'ose ainsi parler, que de la seconde main. Continuons: tous les corps ayant en eux cette force, qui dans un sens ne peut être anéantie, & cette tendance en mouvement qui est toujours égale, sont des

substances véritablement dignes de ce nom : la nature par conséquent est un autre principe d'Aristote; c'est elle qui produit les formes, ou plutôt qui se divise & subdivise en une infinité de formes, suivant que les besoins de la matière le demandent. Ceci mérite une attention particulière, & donne lieu à ce philosophe d'expliquer tous les changemens qui arrivent aux corps. Il n'y en a aucun qui soit parfaitement en repos, parce qu'il n'y en a aucun qui ne fasse effort pour le mouvoir. Il conclut de-là que la nature inspire je ne sais quelle nécessité à la matière. Effectivement, il ne dépend point d'elle de recevoir telle ou telle forme; elle est assujettie à recevoir toutes celles qui se présentent, & qui se succèdent dans un certain ordre, & dans une certaine proportion. C'est-là cette fameuse entéléchie qui a tant embarrassé les commentateurs, & qui a fait dire tant d'extravagances aux scholastiques.

Après avoir expliqué quelle est la cause efficiente, quel est le principe de toute la force qui se trouve répandue dans l'univers, Aristote entre plus avant dans la matière, & tâche de développer ce que c'est que le mouvement. On voit bien qu'il fait là de grands efforts de génie: mais ses efforts aboutissent à une définition très-obscure, & devenue même fameuse par son obscurité. Plus Aristote s'avance, plus il embrasse de terrain: le fini & l'infini, le vuide & les atomes, l'espace & le temps, le lieu & les corps qui y sont contenus; tout se présente devant ses yeux: il ne confond rien, une proposition le mène à l'autre; & quoique ce soit d'une façon très-rapide, on y sent toujours une sorte de liaison.

La doctrine qui est comprise dans les deux livres de la génération, tient nécessairement à ce que nous avons déjà développé de ses principes. Avant Socrate, on croyoit que nul être ne périlloit, & qu'il ne s'en reproduisoit aucun; que tous les changemens qui arrivent aux corps, ne sont que de nouveaux arrangements, qu'une distribution différente des parties de matière, qui composent ces mêmes corps; on n'admettoit dans l'univers que des accroissemens & des diminutions, des réunions

& des divisions, des mélanges & des séparations. Aristote rejeta toutes ces idées, quoique simples, & par-là assez vraisemblables; & il établit une généralité & une corruption proprement dites. Il reconnut qu'il se formoit de nouveaux êtres dans le sein de la nature, & que ces êtres périlloient à leur tour. Deux choses le conduisirent à cette pensée: l'une qu'il s'imagina que dans tous les corps le sujet ou la matière est quelque chose d'égal & de constant; & que ces corps comme nous l'avons déjà observé, ne diffèrent que par la forme, qu'il regardoit comme leur essence: l'autre, qu'il prétendoit que les contraires naissent tous de leurs contraires, comme le blanc du noir; d'où il suit que la forme du blanc doit être anéantie avant que celle du noir s'établisse. Pour achever d'éclaircir ce système, j'y ajouterai encore deux remarques. La première, c'est que la génération & la corruption n'ont aucun rapport avec les autres modifications des corps, comme l'accroissement & le décroissement, la transparence, la dureté, la liquidité, &c. dans toutes ces modifications, la première forme ne s'éteint point, quoiqu'elle puisse se diversifier à l'infini. L'autre remarque suit de celle-là; comme tout le jeu de la nature consiste dans la génération & dans la corruption, il n'y a que les corps simples & primitifs qui y soient sujets; eux seuls reçoivent de nouvelles formes, & passent par des métamorphoses sans nombre: tous les autres corps ne sont que des mélanges, & pour ainsi dire des entrelassemens de ces premiers. Quoique rien ne soit plus chimérique que ce côté du système d'Aristote, c'est cependant ce qui a le plus frappé les Scholastiques, & ce qui a donné lieu à leurs expressions barbares & inintelligibles: de-là ont pris naissance les formes substantielles, les entités, les modalités, les intentions reflexes, &c. tous ces termes qui, ne réveillant aucune idée, perpétuent vainement les disputes & l'envie de disputer.

Aristote ne se renferme pas dans une théorie générale: mais il descend à un très-grand nombre d'applications de physique particulière: & l'on peut dire qu'il s'y mélange, qu'il s'y observe plus que dans tout

le reste; qu'il ne donne point tout l'effor à son imagination. Dans les quatre livres sur les météores, il a, selon la réflexion judicieuse du pere Rapin, plus éclairci d'effets de la nature que tous les philosophes modernes joints ensemble. Cette abondance lui doit tenir lieu de quelque mérite, & certainement d'excuse. En effet, au travers de toutes les erreurs qui lui sont échappées faute d'expérience, & de quelques-unes des découvertes que le hasard a présentées aux modernes, on s'aperçoit qu'il suit assez le fil de la nature, & qu'il devine des choses qui certainement lui devoient être inconnues. Par exemple, il détaille avec beaucoup d'adresse tout ce qui regarde les météores aqueux, comme la pluie, la neige, la grêle, la rosée, &c. il donne une explication très-ingénieuse de l'arc-en-ciel, & qui au fond ne s'éloigne pas trop de celle de Descartes; il définit le vent un courant d'air, & il fait voir que sa direction dépend d'une infinité de causes étrangères & peu connues, ce qui empêche, dit-il, d'en donner un système général.

On peut rapporter à la physique particulière ce que ce philosophe a publié sur l'histoire des animaux. Voici le jugement avantageux qu'en a porté M. de Buffon dans son premier discours de l'histoire naturelle: » L'histoire des animaux d'Aristote est peut-être encore aujourd'hui ce que nous avons de mieux fait en ce genre; & il seroit à désirer qu'il nous eut laissé quelque chose d'aussi complet sur les végétaux & sur les minéraux: mais les deux livres de plantes que quelques-uns lui attribuent, ne ressemblent point à cet ouvrage, & ne sont pas en effet de lui. *Voyez le commentaire de Scaliger.* Il est vrai que la botanique n'étoit pas fort en honneur de son temps: les Grecs & les Romains même ne la regardoient pas comme une science qui dût exister par elle-même, & qui dût faire un objet à part; ils ne la considéroient que relativement à l'agriculture, au jardinage, à la médecine & aux arts; & quoique Théophraste, disciple d'Aristote, connut plus de cinq cents genres de plantes, & que Pline en cite plus de mille: ils n'en parlent que

» pour nous en apprendre la culture, ou pour nous dire que les uns entrent dans la composition des drogues; que les autres sont d'usage pour les arts; que d'autres servent à orner nos jardins, &c. en un mot, ils ne les considèrent que par l'utilité qu'on en peut tirer, & ils ne se font pas attachés à les décrire exactement.»

« L'histoire des animaux leur étoit mieux connue que celle des plantes. Alexandre donna des ordres & fit des dépenses très-considérables pour rassembler des animaux, & en faire venir de tous les pays, & il mit Aristote en état de les bien observer. Il paroît, par son ouvrage, qu'il les connoissoit peut-être mieux, & sous des vœux plus générales, qu'on ne les connoît aujourd'hui. Enfin, quoique les modernes aient ajouté leurs découvertes à celles des anciens, je ne vois pas que nous ayons sur l'histoire naturelle beaucoup d'ouvrages modernes qu'on puisse mettre au dessus de ceux d'Aristote & de Pline; mais, comme la prévention naturelle qu'on a pour son siècle pourroit persuader que ce que je viens de dire est avancé témérairement, je vais faire en peu de mots l'exposition du plan de l'ouvrage d'Aristote.»

« Aristote commence son histoire des animaux par établir des différences & des ressemblances générales entre les différents genres d'animaux, au lieu de les diviser par de petits caractères particuliers, comme l'ont fait les modernes. Il rapporte historiquement tous les faits & toutes les observations qui portent sur des rapports généraux, & sur des caractères sensibles. Il tire ces caractères de la forme, de la couleur, de la grandeur, & de routes les qualités extérieures de l'animal entier, aussi du nombre & de la position de ses parties, de la grandeur, du mouvement, de la forme de ses membres, des rapports semblables ou différents qui se trouvent dans ces mêmes parties comparées; & il donne par tout des exemples pour se faire mieux entendre. Il considère aussi les différences des animaux par leur façon de vivre, leurs actions, leurs mœurs, leurs habi-

" tations, &c. il parle des parties qui font  
 " communes & essentielles aux animaux, &  
 " & de celles qui peuvent manquer, &  
 " qui manquent en effet à plusieurs espe-  
 " ces d'animaux. Le sens du toucher, dit-  
 " il, est la seule chose qu'on doit re-  
 " garder comme nécessaire, & qui ne doit  
 " manquer à aucun animal : & comme  
 " ce sens est commun à tous les animaux,  
 " il n'est pas possible de donner un nom  
 " à la partie de leur corps, dans laquelle  
 " réside la faculté de sentir. Les parties  
 " les plus essentielles sont celles par les-  
 " quelles l'animal prend sa nourriture,  
 " celles qui reçoivent & digerent cette  
 " nourriture, & celles par où il rend le su-  
 " persflu. Il examine ensuite les variétés de  
 " la génération des animaux, celles de  
 " leurs membres, & des différentes parties  
 " qui servent à leurs fonctions naturelles.  
 " Ces observations générales & prélimi-  
 " naires font un tableau dont toutes les par-  
 " ties sont intéressantes : & ce grand philo-  
 " sophe dit aussi qu'il les a présentées  
 " sous cet aspect, pour donner un avant-  
 " goût de ce qui doit suivre & faire naître  
 " l'attention qu'exige l'histoire particulière  
 " de chaque animal, ou plutôt de chaque  
 " chose.

" Il commence par l'homme, & il le  
 " décrit le premier, plutôt parce qu'il est  
 " l'animal le mieux connu, que parce qu'il  
 " est le plus parfait; & pour rendre sa des-  
 " cription moins sèche & plus piquante,  
 " il tâche de tirer des connoissances mo-  
 " rales en parcourant les rapports phy-  
 " ques du corps humain, & il indique les  
 " caractères des hommes par les traits de  
 " leur visage. Se bien connoître en phy-  
 " sionomie, seroit en effet une science bien  
 " utile à celui qui l'auroit acquise : mais  
 " peut-on la tirer de l'histoire natu-  
 " relle? Il décrit donc l'homme par toutes  
 " les parties extérieures & intérieures; &  
 " cette description est la seule qui soit en-  
 " tière : au lieu de décrire chaque animal  
 " en particulier, il les fait connoître tous,  
 " par les rapports que toutes les parties  
 " de leur corps ont avec celles du corps  
 " de l'homme. Lorsqu'il décrit, par exem-  
 " ple, la tête humaine, il compare avec  
 " elle la tête de toutes les especes d'ani-

" maux. Il en est de même de toutes les  
 " autres parties. A la description du pou-  
 " mon de l'homme, il rapporte histori-  
 " quement tout ce qu'on savoit des pou-  
 " mons des animaux : & il fait l'histoire  
 " de ceux qui en manquent. A l'occasion  
 " des parties de la génération, il rapporte  
 " toutes les variétés des animaux dans la  
 " maniere de s'accoupler, d'engendrer, de  
 " porter & d'accoucher. A l'occasion du  
 " sang, il fait l'histoire des animaux qui  
 " en sont privés; & suivant ainsi ce plan  
 " de comparaison dans lequel, comme l'on  
 " voit, l'homme sert de modele, & ne don-  
 " nant que les différences qu'il y a des  
 " animaux à l'homme, & de chaque par-  
 " tie des animaux, à chaque partie de  
 " l'homme, il retranche à dessein toute des-  
 " cription particuliere; il évite par-là toute  
 " répétition; il accumule les faits, & il  
 " n'écrit pas un mot qui soit inutile; aussi  
 " a-t-il compris dans un petit volume un  
 " nombre infini de différens faits; & je  
 " ne crois pas qu'il soit possible de réduire  
 " à de moindres termes tout ce qu'il  
 " avoit à dire sur cette matiere, qui pa-  
 " roit si peu susceptible de cette préci-  
 " sion, qu'il falloit un génie comme le  
 " sien pour y conserver en même temps  
 " de l'ordre & de la netteté. Cet ouvrage  
 " d'Aristote s'est présenté à mes yeux,  
 " comme une table de matieres qu'on  
 " auroit extraites avec le plus grand soin  
 " de plusieurs milliers de volumes rem-  
 " plis de descriptions & d'observations de  
 " toute espece : c'est l'abrégé le plus savant  
 " qui ait jamais été fait, si la science est  
 " en effet l'histoire des faits; & quand  
 " même on supposeroit qu'Aristote auroit  
 " tiré de tous les livres de son temps ce  
 " qu'il a mis dans le sien, le plan de l'ou-  
 " vrage, sa distribution, le choix des  
 " exemples, la justesse des comparaisons,  
 " une certaine tournure dans les idées,  
 " que j'appellerois volontiers le caractère  
 " philosophique, ne laissent pas douter un  
 " instant qu'il ne fut lui-même beaucoup  
 " plus riche que ceux dont il auroit em-  
 " prunté.

" Voici de nouveaux dogmes. Nous avons  
 " vu que la matiere qui compose tous les  
 " corps est foncièrement la même, selon  
 " Aristote,

Aristote, & qu'elle ne doit toutes les formes qu'elle prend successivement, qu'à la différente combinaison de ses parties. Il s'est contenté d'en tirer quatre élémens, le feu, l'air, l'eau & la terre, quoiqu'il lui fût libre d'en tirer bien davantage. Il a cru apparemment qu'ils suffisoient pour former ce que nous voyons. La beauté des cieus lui fit pourtant soupçonner qu'ils pouvoient bien être composés de quelque chose de plus beau. Il en forma une quintessence pour en construire les cieus : c'est de tout temps que les philosophes sont en possession de croire que quand ils ont inventé un nouveau mot, ils ont découvert une nouvelle chose, & que ce qu'ils arrangent nettement dans leur pensée, doit tout de suite se trouver tel dans la nature; mais ni l'autorité d'Aristote & des autres philosophes, ni la netteté de leurs idées, ni la prétendue évidence de leurs raisonnemens, ne nous garantissent rien de réel. La nature peut être toute différente. Quoi qu'il en soit de cette réflexion, Aristote croyoit qu'il n'y avoit dans cet univers que cinq especes de corps : les premiers, qui sont la matiere qui forme tous les corps célestes, se meuvent circulairement; & les quatre autres, dont sont composés tous les corps sublunaires, ont un mouvement en ligne droite. La cinquieme essence n'a ni légèreté, ni pesanteur; elle est incorruptible & éternelle; elle suit toujours un mouvement égal & uniforme: au lieu que des quatre élémens les deux premiers sont pesans, & les deux autres légers. Les deux premiers descendent en bas, & sont poussés vers le centre; les deux autres tendent en haut, & vont se ranger à la circonférence. Quoique leurs places soient ainsi précises & marquées de droit, ils peuvent cependant en changer, & en changent effectivement; ce qui vient de l'extrême fluidité qu'ils ont de se transformer les uns dans les autres, & de se communiquer leurs mouvemens.

Cela supposé, Aristote assure que tout l'univers n'est point également gouverné par Dieu, quoiqu'il soit la cause générale de tout. Les corps célestes, ce qui est composé de la cinquieme essence, méritent ses soins & son attention; mais il ne se mêle point de ce qui est au dessous de la lune, de ce qui a rapport aux quatre élémens. Toute la terre échappe à sa providence. Aristote, dit Diogene Laerce, croyoit que la puissance

divine régloit les choses célestes, & que celles de la terre se gouvernoient par une espece de sympathie avec le ciel. En suivant le même raisonnement, on prouve d'après Aristote que l'ame est mortelle. En effet, Dieu n'étant point témoin de sa conduite, ne peut ni la punir, ni la récompenser; s'il le faisoit, ce seroit par caprice & sans aucune connoissance. D'ailleurs Dieu ne veut point se mêler des actions des hommes; s'il s'en mêloit, il les prévoiroit; l'homme ne seroit point libre; si l'homme n'étoit point libre, tout seroit bien arrangé sur la terre. Or tout ce qui se fait ici-bas est plein de changemens & de variations, de délastres & de maux; donc l'homme se détermine par lui-même, & Dieu n'a aucun pouvoir sur lui. Un autre raison qui faisoit nier à Aristote l'immortalité de l'ame, c'est l'opinion où il étoit avec tous les autres philosophes, que notre ame étoit une portion de la divinité dont elle avoit été détachée; & qu'après un certain nombre de révolutions dans différens corps, elle alloit s'y rejoindre & s'y abîmer, ainsi qu'une goutte d'eau va se réunir à l'Océan, quand le vase qui la contenoit vient à se briser. Cette éternité qu'ils attribuoient à l'ame, étoit précisément ce qui détruisoit son immortalité. *V. Particle AME*, où nous avons développé plus au long cette idée des anciens philosophes grecs.

Les fausses idées qu'Aristote s'étoit faites sur le mouvement, l'avoient conduit à croire l'éternité du monde. Le mouvement, disoit-il, doit être éternel, ainsi le ciel ou le monde dans lequel est le mouvement, doit être éternel. En voici la preuve. S'il y a eu un premier mouvement, comme tout mouvement suppose un mobile, il faut absolument que ce mobile soit engendré ou éternel, mais pourtant en repos, à cause de quelque empêchement. Or de quelque façon que cela soit, il s'en suit une absurdité; car si ce premier mobile est engendré, il l'est donc par le mouvement, lequel par conséquent sera antérieur au premier, & s'il a été en repos éternellement, l'obstacle n'a pu être ôté sans le mouvement, lequel derechef aura été antérieur au premier. A cette raison Aristote en ajoute plusieurs autres pour prouver l'éternité du monde. Il soutenoit que Dieu & la nature ne seroient pas toujours ce qu'il y a de meilleur, si l'univers n'étoit éter-

nel, puisqu'il est Dieu ayant jugé de tout temps que l'arrangement du monde étoit un bien, il auroit différé de le produire pendant toute l'éternité antérieure. Voici encore un de ses argumens sur le même sujet: si le monde a été créé, il peut être détruit; car toute ce qui a eu un commencement doit avoir une fin. Le monde est incorruptible & inaltérable; donc il est éternel. Voici la preuve que le monde est incorruptible: si le monde peut être détruit, ce doit être naturellement par celui qui l'a créé: mais il n'en a point le pouvoir; ce qu'Aristote prouve ainsi. Si l'on suppose que Dieu a la puissance de détruire le monde, il faut savoir alors si le monde étoit parfait: s'il ne l'étoit pas, Dieu n'avoit pu le créer, puisqu'une cause parfaite ne peut rien produire d'imparfait, & qu'il faudroit pour cela que Dieu fut défectueux; ce qui est absurde: si le monde au contraire est parfait, Dieu ne peut le détruire, parce que la méchanceté est contraire à son essence, & que c'est le propre de celle d'un être mauvais de vouloir nuire aux bonnes choses.

On peut juger maintenant de la doctrine d'Aristote sur la divinité; c'est à tort que quelques-uns l'ont accusé d'athéisme, pour avoir cru le monde éternel: car autrement il faudroit faire le même reproche à presque tous les anciens philosophes, qui étoient infectés de la même erreur. Aristote étoit si éloigné de l'athéisme, qu'il nous représente Dieu comme une être intelligent & immatériel; le premier moteur de toutes choses, qui ne peut être mu lui-même. Il décide même en termes formels, que si dans l'univers il n'y avoit que de la matière, le monde se trouveroit sans cause première & originale; & que par conséquent il faudroit admettre un progrès de causes à l'infini; absurdité qu'il réfute lui-même. Si l'on me demande ce que je pense de la création d'Aristote, je répondrai qu'il en a admis une, même par rapport à la matière, qu'il croyoit avoir été produite. Il différoit de Platon son maître, en ce qu'il croyoit le monde une émanation naturelle & impétueuse de la divinité, à-peu-près comme la lumière est une émanation du soleil: au lieu que, selon Platon, le monde étoit une émanation éternelle & nécessaire, mais volontaire & réfléchie d'une cause toute sage & toute puissante. L'une & l'autre création, comme on

voit, emporte avec soi l'éternité du monde, & est bien différente de celle de Moïse, ou Dieu est si libre par rapport à la production du monde, qu'il auroit pu le laisser éternellement dans le néant.

Mais si Aristote n'est pas athée en ce sens qu'il attaque directement & comme de front la divinité, & qu'il n'en reconnoît point d'autre que cet univers, on peut dire qu'il l'est dans un sens plus étendu, parce que les idées qu'il se forme de la divinité, tendent indirectement à la renverser & à la détruire. En effet Aristote nous représente Dieu comme le premier moteur de toutes choses: mais il veut en même temps que le mouvement que Dieu imprime à la matière, ne soit pas l'effet de sa volonté, mais qu'il coule de la nécessité de sa nature; doctrine monstrueuse qui ôte à Dieu la liberté, & au monde sa dépendance par rapport à son créateur. Car si Dieu est lié & enchainé dans ses opérations, il ne peut donc faire que ce qu'il fait, & de la manière dont il le fait; le monde est donc aussi éternel & aussi nécessaire que lui. D'un autre côté, le Dieu d'Aristote ne peut être immense ni présent par-tout, parce qu'il est comme cloué au ciel le plus élevé, où commence le mouvement, pour se communiquer de-là aux cieux inférieurs. Abyme de toute éternité dans la contemplation de ses divines perfections, il ne daigne pas s'informer de ce qui se passe dans l'univers, il le laisse rouler au gré du hazard. Il ne pense pas même aux autres intelligences qui sont occupées, comme lui, à faire tourner les sphères auxquelles elles se sont attachées. Il est dans l'univers ce qu'un premier mobile est dans une machine; il donne le mouvement à tout, & il le donne nécessairement. Un Dieu si éloigné des hommes, ne peut être honoré par leurs prières, ni apaisé par leurs sacrifices, ni punir le vice, ni récompenser la vertu. De quoi serviroit-il aux hommes d'honorer un Dieu qui ne les connoît pas, qui ne fait pas même s'ils existent, dont la providence est bornée à faire mouvoir le premier ciel où il est attaché? Il en est de même des autres intelligences, qui contribuent aux mouvemens de l'univers, ainsi que les différentes parties d'une machine, où plusieurs ressorts sont subordonnés à un premier qui leur imprime ce mouve-



ment. Ajoutez à cela qu'il croyoit nos ames mortelles, & qu'il rejetoit le dogme des peines & des récompenses éternelles; ce qui étoit une fuite, comme nous l'avons ci-dessus observé, de l'opinion monstrueuse qui faisoit de nos ames autant de portions de la divinité. Jugez après cela si Aristote pouvoit être fort dévot envers les dieux. N'est-il pas plaçant de voir que même dans les plus beaux siècles de l'église, il y ait eu des hommes assez prévenus, & non moins impies qu'insensés, les uns pour élever les livres d'Aristote à la dignité du texte divin, les autres pour faire un regard de son portrait & de celui de J. C? Dans les siècles suivans & même depuis la naissance des lettres en Italie, on n'a point hérité à mettre ce philosophe au nombre des bienheureux.

Nous avons deux ouvrages exprès sur cette matiere, l'un attribué aux théologiens de Cologne, & intitulé, *Du salut d'Aristote*: l'autre composé par Lambert Dumont, professeur en philosophie, & publié sous ce titre: *Ce qu'on peut avancer de plus probable touchant le salut d'Aristote, tant par des preuves tirées de l'écriture sainte, que par des témoignages empruntés de la plus saine partie des théologiens*: tandis qu'il est constant par l'exposition de son système, qu'il n'a point eu d'idée saine de la divinité, & qu'il n'a nullement connu la nature de l'ame, ni son immortalité, ni la fin pour laquelle elle est née. On suppose dans ces deux ouvrages comme un principe clair & évident, qu'il a eu une connoissance anticipée de tous les mystères du christianisme, qu'il a été rempli d'une force naturelle. A combien d'excès l'envie opiniâtre de christianiser les anciens philosophes, n'a-t-elle point donné naissance? Ceux qui auroient l'esprit tourné de ce côté-là, ne seroient pas mal delire l'excellent traité de J. B. Crispus, Italien, qui florissoit au commencement du xvj<sup>e</sup> siècle. Ce traité est plein d'une critique fine & délicate, & où le discernement de l'auteur brille à chaque page: il est intitulé, *Des précautions qu'il faut prendre en étudiant les philosophes païens*.

Si Aristote a eu des temples, il s'est trouvé bien des infidèles qui se sont moqués de la divinité: les uns l'ont regardé comme le génie de la nature, & presque comme un dieu: mais les autres ont daigné à peine lui donner le titre de physicien. Ni les par-

gyristes, ni les critiques, n'en ont parlé comme ils devoient, les premiers ayant trop exagéré le mérite de ce philosophe, & les autres l'ayant blâmé sans aucun ménagement. Le mépris qu'on a en pour lui dans ces derniers siècles, vient de ce qu'au lieu des originaux, que personne ne lisoit, parce qu'ils étoient en grec, on consultoit les commentateurs arabes & scholastiques, entre les mains desquels on ne peut douter que ce philosophe n'ait beaucoup perdu de ses traits. En effet ils lui ont prêté les idées les plus monstrueuses, & lui ont fait parler un langage inintelligible. Mais quelques torts que lui aient fait tous ces écarts & toutes ces chimeres, au fond il n'en est point responsable. Un maître doit-il souffrir de l'extravagance de ses disciples? Ceux qui ont lu les ouvrages de l'original, lui ont rendu plus de justice. Ils ont admiré en lui un esprit élevé, des connoissances variées, approfondies, & des vues générales; & si sur la physique il n'a pas poussé les recherches aussi loin qu'on l'a fait aujourd'hui, c'est que cette science ne peut se perfectionner que par le secours des expériences, ce qui dépend, comme l'on voit, du temps. J'avouerai cependant d'après le fameux chancelier Bacon, que le défaut essentiel de la philosophie d'Aristote, c'est qu'elle accoutume peu à peu à se passer de l'évidence, & à mettre les mots à la place des choses. On peut lui reprocher encore cette obscurité qu'il affecte par-tout, & dont il enveloppe ses matieres. Je ne puis mieux finir, ni faire connoître ce qu'on doit penser du mérite d'Aristote, qu'en rapporter ici l'ingénieux parallèle que le P. Rapin en fait avec Platon, qu'on a toujours regardé comme un des plus grands philosophes. Voici à-peu-près comme il s'explique: les qualités de l'esprit étoient extraordinaires dans l'un & dans l'autre: ils avoient le génie élevé & propre aux grandes choses, il est vrai que l'esprit de Platon est plus poli; & celui d'Aristote est plus vaste & plus profond. Platon a l'imagination vive, abondante, fertile en inventions, en idées, en expressions, en figures, donnant mille tours différens, mille couleurs nouvelles, & toutes agréables à chaque chose. Mais, après tout, ce n'est souvent que l'imagination. Aristote est dur & sec en tout ce qu'il dit; mais ce sont des raisons que ce qu'il dit, quoiqu'il le dise sé-

chement ; sa diction toute pure qu'elle est a je ne fais quoi d'austere ; ses obscurités naturelles ou affectées, dégoutent & fatiguent les lecteurs. Platon est délicat dans tout ce qu'il pense , & dans tout ce qu'il dit : Aristote ne l'est point du tout , pour être plus naturel ; son style est simple & uni , mais ferré & nerveux. Celui de Platon est grand & élevé , mais lâche & diffus : celui-ci dit toujours plus qu'il n'en faut dire ; celui-là n'en dit jamais assez , & laisse à penser toujours plus qu'il n'en dit : l'un surprend l'esprit , & l'éblouit par un caractère éclatant & fleuri ; l'autre l'éclaire & l'instruit par une méthode juste & solide : & comme les raisonnemens de celui-ci sont plus droits & plus simples , les raisonnemens de l'autre sont plus ingénieux & plus embarrasés , Platon donne de l'esprit par la fécondité du sien , & Aristote donne du jugement & de la raison par l'impression du bon sens qui paroît dans tout ce qu'il dit. Enfin Platon ne pense le plus souvent qu'à bien dire , & Aristote ne pense qu'à bien penser , à creuser les matières , à en rechercher les principes , & des principes tirer des conséquences infaillibles ; au lieu que Platon , en se donnant plus de liberté , embellit son discours & plaît davantage : mais par la trop grande envie qu'il a de plaire , il se laisse trop emporter à son éloquence ; il est figuré en tout ce qu'il dit. Aristote se possède toujours : il appelle les choses tout simplement par leur nom : comme il ne s'éleve point , & qu'il ne s'égare jamais , il est aussi moins sujet à tomber dans l'erreur que Platon , qui y fait tomber tous ceux qui s'attachent à lui : car il séduit par sa manière d'instruire qui est trop agréable. Mais quoique Platon ait excellé dans toutes les parties de l'éloquence , qu'il ait été un orateur parfait au sentiment de Longin , & qu'Aristote ne soit nullement éloquent , ce dernier donne pour l'ordinaire du fonds & du corps au discours , pendant que l'autre n'y donne que la couleur & la grace.

Lorsque les injustes persécutions des prêtres de Cérés contraignirent Aristote de se retirer à Chalcis , il nomma Théophraste pour son successeur , & lui légua tous ses manuscrits. Ce philosophe jouit toute sa vie d'une très-grande réputation : on comparoit sa douceur de son éloquence à celle du vin de Lesbos , qui étoit la patrie. Né doux &

obligeant , il parloit avantageusement de tout le monde , & les gens de lettres , surtout , trouvoient dans sa générosité un appui aussi sûr que prévenant. Il favoit faire valoir leur mérite lors même qu'ils poubloient , ou plutôt qu'ils sembloient l'ignorer par un excès de modestie. Pendant que Théophraste se distinguoit ainsi à Athenes , Sophocle fils d'Amphictide porta une loi , par laquelle il étoit défendu à tous les philosophes d'enseigner publiquement sans une permission expresse du sénat & du peuple. La peine de mort étoit même décernée contre tous ceux qui n'obéiroient point à ce réglemeut. Les philosophes indignés d'un procédé si violent , se retirèrent tous à Athenes , & laissèrent le champ libre à leurs rivaux & à leurs ennemis , je veux dire aux rhéteurs & aux autres favans d'imagination. Tandis que ces derniers jouissoient de leur triomphe , un certain Philon qui avoit été ami d'Aristote , & qui faisoit profession d'ignorer les beaux arts , compola une apologie en faveur des philosophes retirés. Cette apologie fut attaquée par Démochares , homme accredité , & fils d'une sœur de Démosthene. L'amere critique n'étoit point épargnée dans sa réfutation , & il faisoit sur-tout un portrait odieux de tous les philosophes qui vivoient alors , & d'autant plus odieux , qu'il étoit moins ressemblant. Ce qu'il croyoit devoir servir à sa cause , la gâta , & la perdit sans ressource : le peuple revenu de sa première chaleur , abolit l'indécence loi de Sophocle , & le condamna lui-même à une amende de cinq talens. Les jours tranquilles revinrent à Athenes , & avec eux la raison ; les philosophes recommencerent leurs exercices.

Le Lycée perdit beaucoup par la mort de Théophraste : mais quoique déchu de son ancienne splendeur , on continua toujours d'y enseigner. Les professeurs furent Démétrius de Phalere , Straton surnommé le *Physicien* , Lycon , Ariston de l'île de Cea , Critolaïs , & Hérodotus qui vécut sur la fin de la 166<sup>e</sup> olympiade. Mais de tous ces professeurs , il n'y eut que Straton qui donna quelque chose de nouveau , & qui attira sur lui les regards des autres philosophes ; car pour ceux que je viens de nommer , on ne fait d'eux que leur nom , l'époque de leur naissance , celle de leur mort , & qu'ils ont été dans le Lycée les successeurs d'Aristote.

Straton ne se piqua point de suivre le pur péripatéticisme. Il y fit des innovations : il renversa le dogme de l'existence de Dieu. Il ne reconnut d'autre puissance divine que celle de la nature ; & sans trop éclaircir ce que ce pouvoit être au fond que cette nature , il la regardoit comme une force répandue par-tout & essentielle à la matiere , une espece de sympathie qui lie tous les corps & les tient dans l'équilibre ; comme une puissance , qui , sans se décomposer elle-même , a le secret merveilleux de varier les êtres à l'infini ; comme un principe d'ordre & de régularité , qui produit éminemment tout ce qui peut se produire dans l'univers. Mais y a-t-il rien de plus ridicule que de dire qu'une nature qui ne sent rien , qui ne connoit rien , se conforme parfaitement à des loix éternelles ; qu'elle a une activité qui ne s'écarte jamais des routes qu'il faut tenir , & que dans la multitude des facultés dont elle est douée , il n'y en a point qui ne fasse ses fonctions avec la dernière régularité ? Conçoit on des loix qui n'ont pas été établies par une cause intelligente ; en conçoit-on qui puissent être exécutées régulièrement par une cause qui ne les connoit point , & qui ne fait pas même qu'elle soit au monde ? c'est-là , métaphysiquement parlant , l'endroit le plus foible du stratonisme. C'est une objection insoluble , un écueil dont il ne peut se tirer. Tous les athées qui sont venus après Straton , éblouis par des discours dont la détail est séduisant , quoique frivole , ont embrassé son système. C'est ce système surtout que Spinoza a renouvé de nos jours , & auquel il a donné l'apparence d'une forme géométrique , pour en imposer plus facilement à ceux qui ont l'imprudenc de se laisser prendre dans les pièges qu'il leur prépare. Entre ces deux systèmes , je ne vois d'autre différence , sinon que Spinoza ne faisoit de tout l'univers qu'une seule substance , dogme qu'il avoit emprunté de Xenophanes , de Melissus , & de Parmenides ; au lieu que Straton reconnoissoit autant de substances qu'il y avoit de molécules dans la matiere. À cela près , ils pensoient précisément la même chose. Voyez l'art. SPINOZISME & celui d'HYLOZOISME , où le système de Straton est plus développé.

*Des restaurateurs de la philosophie d'Aristote.* Jamais on n'a tant cultivé la philoso-

phie que sous les empereurs romains : on la voyoit sur le trone comme dans les chaires des sophistes. Ce goût semble d'abord annoncer des progrès rapides ; mais en lisant l'histoire de ce temps-là , on est bientôt déçu. Sa décadence suivit celle de l'empire romain , & les barbares ne portèrent pas moins le dernier coup à celle-là qu'à celui-ci. Les peuples croupirent long-temps dans l'ignorance la plus crasse : une dialectique dont la finesse consistoit dans l'équivoque des mots & dans des distinctions qui ne signifioient rien , étoit alors seule en honneur. Le vrai génie perça ; & les bons esprits , dès qu'ils se replièrent sur eux-mêmes , apperçurent bientôt si on les a mis dans le vrai chemin qui conduit à la vérité. À la renaissance des lettres , quelques savans instruits de la langue grecque , & connoissant la force du latin , entreprirent de donner une version exacte & correcte des ouvrages d'Aristote , dont ses disciples même disoient beaucoup de mal , n'ayant entre les mains que des traductions barbares , & qui représentoient plutôt l'esprit tudesque des traducteurs , que le beau génie de ce philosophe. Cela ne suffisoit point pourtant pour remédier entièrement au mal. Il falloit rendre communs les ouvrages d'Aristote ; c'étoit le devoir des princes , puisqu'il ne s'agissoit plus que de faire certaines dépenses. Leur empressement répondit à l'utilité ; ils firent venir à grands frais de l'orient plusieurs manuscrits , & les mirent entre les mains de ceux qui étoient versés dans la langue grecque pour les traduire. Paul V s'acquiesça par-là beaucoup de gloire. Personne n'ignore combien les lettres doivent à ce pontife : il aimoit les savans , & la philosophie d'Aristote sur-tout avoit beaucoup d'attraits pour lui. Les savans se multiplièrent , & avec eux les versions : on recouroit aux interpretes sur les endroits difficiles à entendre. Jusque-là on n'avoit consulté qu'Averroès ; c'étoit-là qu'alloient se briser toutes les disputes des savans. On le trouva dans la suite barbare ; & le goût étant devenu plus pur , les gens d'esprit cherchèrent un interprete plus poli & plus élégant. Ils choisirent donc Alexandre , qui passoit dans le Lycée pour l'interprete le plus pur & le plus exact. Averroès & lui étoient sans difficulté les deux chefs du péripatéticisme , & ils avoient con-

tribué à jeter un grand éclat sur cette secte : mais leurs dogmes sur la nature de l'ame n'étoient pas orthodoxes ; car Alexandre la croyoit mortelle ; Averroès l'avouoit à la vérité immortelle , mais il n'entendoit parler que d'une ame universelle , & à laquelle tous les hommes participent. Ces opinions étoient fort répandues du temps de S. Thomas , qui les réfuta avec force. La secte d'Averroès prit le dessus en Italie. Léon X , souverain pontife , crut devoir arrêter le cours de ces deux opinions si contraires aux dogmes du christianisme. Il fit condamner comme impie la doctrine d'Averroès dans le concile de Latran qu'il avoit assemblé.

» Comme de nos jours , dit ce souverain pontife , ceux qui sement l'ivraie dans le champ du Seigneur , ont répandu beaucoup de coups d'erreurs , & en particulier sur la nature de l'ame raisonnable ; disant qu'elle est mortelle , ou qu'une seule & même ame anime les corps de tous les hommes ; ou que d'autres , retenus un peu par l'évangile , ont osé avancer qu'on pouvoit défendre ces sentimens dans la philosophie seulement , croyant pouvoir faire un partage entre la foi & la raison : Nous avons cru qu'il étoit de notre vigilance pastorale d'arrêter le progrès de ces erreurs. Nous les condamnons , le saint concile approuvant notre censure , & nous définissons que l'ame raisonnable est immortelle ; & que chaque homme est animé par une ame qui lui est propre , distinguée individuellement des autres ; & comme la vérité ne sauroit être opposée à elle-même , nous défendons d'enseigner quelque chose de contraire aux vérités de l'évangile. » Les docteurs crurent que les foudres de l'église ne suffisoient pas pour faire abandonner aux savans ces opinions dangereuses. Ils leur opposerent donc la philosophie de Platon , comme très-propre à remédier au mal ; d'autres pour qui la philosophie d'Aristote avoit beaucoup d'attraits , & qui pourtant respectoient l'évangile , voulurent la concilier avec celle de Platon. D'autres enfin adoucissoient les paroles d'Aristote , & les plioient aux dogmes de la religion. Je crois qu'on ne fera pas fiché de trouver ici ceux qui se distinguent le plus dans ces sortes de disputes.

Parmi les Grecs qui abandonnerent leur

patrie , & qui vinrent , pour ainsi dire , transplanter les lettres en Italie , Théodore Gaza fut un des plus célèbres ; il étoit instruit de tous les sentimens des différentes sectes de philosophie : il étoit grand médecin , profond théologien , & sur-tout très-versé dans les belles-lettres. Il étoit de Thessalonique : les armes victorieuses d'Amurat qui ravageoit tout l'Orient , le firent réfugier en Italie. Le cardinal Bessarion le reçut avec amitié , & l'ordonna prêtre. Il traduisit l'histoire des animaux d'Aristote , & les problèmes de Théophraste sur les plantes. Ses traductions lui plaisoient tant , qu'il prétendoit avoir rendu en aussi beau latin Aristote , que ce philosophe avoit écrit lui-même en grec. Quoiqu'il passé pour un des meilleurs traducteurs , il faut avouer avec Erasme , qu'on remarque dans son latin un tour grec , & qu'il se montre un peu trop imbu des opinions de son siècle. Cosme de Médicis se joignit au cardinal Bessarion , pour lui faire du bien. Comblé de leurs bienfaits , il auroit pu mener une vie agréable & commode : mais l'économie ne fut jamais son défaut ; l'avidité de certains petits Grecs & des Brutiens ne lui laissa jamais de quoi parer aux coups de la fortune. Il fut réduit à une extrême pauvreté : & ce fut alors que pour soulager sa misère , il traduisit l'histoire des animaux , dont j'ai déjà parlé. Il la dédia à Sixte IV. Toutes les espérances de sa fortune étoient fondées sur cette dédicace : mais il fut bien trompé ; car il n'en eut qu'un présent d'environ cent pistoles. Il en conçut une si grande indignation , & fut si outré que de si pénibles & si utiles travaux fussent aussi mal payés , qu'il en jeta l'argent dans le Tibre. Il se retira chez les Brutiens , où il seroit mort de faim , si le duc de Ferrare ne lui avoit pas donné quelque secours. Il mourut peu de temps après , dévoré par le chagrin , laissant un exemple mémorable des revers de la fortune.

George de Trébizonde s'adonna , ainsi que Gaza , à la philosophie des péripatéticiens. Il étoit Crétois de naissance , & ne se disoit de Trébizonde que parce que c'étoit la patrie de ses ancêtres paternels. Il passa en Italie pendant la tenue du concile de Florence , & lorsqu'on traitoit de la réunion des Grecs avec les Latins , il fut d'abord à Venise , d'où il passa à Rome , &

Y enseigna la rhétorique & la philosophie. Ce fut un des plus zélés défenseurs de la philosophie péripatéticienne ; il ne pouvoit souffrir tout ce qui y donnoit la moindre atteinte. Il écrivit avec beaucoup d'aigreur & de fiel contre ceux de son temps qui suivoient la philosophie de Platon. Il s'attira par-là beaucoup d'ennemis. Nicolas V, son protecteur, délaapprouva sa conduite, & malgré la pente qu'il avoit pour la philosophie d'Aristote. Son plus redoutable adversaire fut le cardinal Bessarion, qui prit la plume contre lui, & le réfuta sous le nom de *Calomniateur de Platon*. Il eut pourtant une ennemie encore plus à craindre que le cardinal Bessarion ; ce fut la misère & la pauvreté : cette dispute, malheureusement pour lui, coupa tous les canaux par où lui venoient les vivres. La plume d'un savant, si elle ne doit point être dirigée par les gens riches, doit au moins ne pas leur être désagréable : il faut d'abord assurer sa vie avant de philosopher ; semblables en cela aux astronomes, qui quand ils doivent extrêmement lever la tête pour observer les astres, assurent auparavant leurs piés. Il mourut ainsi martyr du péripatétisme. La postérité lui pardonne plus aisément ses injures contre les platoniciens de son temps, que son peu d'exactitude dans ses traductions. En effet, l'attention, l'érudition, & qui plus est, la bonne foi, manquent dans ses traductions des loix de Platon, & de l'histoire des animaux d'Aristote. Il prenoit même souvent la liberté d'ajouter au texte, de le changer, ou d'omettre quelque chose d'intéressant, comme on peut s'en convaincre par la traduction qu'il nous a donnée d'Eulèbe.

On a pu voir jusqu'ici que les savans étoient partagés à la renaissance des lettres entre Platon & Aristote. Les deux partis se firent une cruelle guerre. Les sectateurs de Platon ne purent souffrir que leur maître, le divin Platon, trouvât un rival dans Aristote : ils pensoient que la seule barbarie avoit pu donner l'empire à sa philosophie, & que depuis qu'un nouveau jour luisoit sur le monde savant, le péripatétisme devoit disparaître. Les péripatéticiens de leur côté ne défendoient pas leur maître avec moins de zèle : on fit des volumes de part & d'autre, où vous trouverez plus aisément des injures que de bonnes raisons ; en sorte que

si dans certains vous changiez le nom des personnes, au lieu d'être contre Aristote, vous les trouveriez contre Platon : & cela parce que les injures sont communes à toutes les sectes, & que les défenseurs & les agresseurs ne peuvent différer entr'eux, que lorsqu'ils donnent des raisons.

*Des philosophes récents Aristotelico-scholastiques.* Les disputes de ces savans atrabilaires, dont nous venons de parler, n'apprennent rien au monde : elles paroissent au contraire devoir le replonger dans la barbarie d'où il étoit sorti depuis quelque temps. Plusieurs savans firent tous leurs efforts pour détourner ceux qui s'adonnaient à ces misérables subtilités scholastiques, qui consistent plus dans les mots que dans les choses. Ils développèrent avec beaucoup d'art la vanité de cette méthode ; leurs leçons en corrigèrent quelques-uns, mais il restoit un certain levain qui se fit sentir pendant long-temps. Quelques théologiens même gâtèrent leurs livres, en y mêlant de ces sortes de subtilités à de bons raisonnemens, qui font d'ailleurs commoître la solidité de leur esprit. Il arriva ce qui arrive toujours : on passe d'une extrémité à une autre. On voulut se corriger de ne dire que des mots, & on voulut ne dire que des choses, comme si les choses pouvoient se dire clairement sans suivre une certaine méthode. C'est l'extrémité où donna Luther ; il voulut bannir toute scholastique de la théologie. Jérôme Angele, docteur de Paris, s'éleva contre lui, & lui démontra que ce n'étoit pas les syllogismes qui par eux-mêmes étoient mauvais, mais l'usage qu'on en faisoit. Quelqu'un dira-t-il en effet que la méthode géométrique est vicieuse, & qu'il faut la bannir du monde, parce que Spinoza s'en est servi pour attaquer l'existence du Dieu que la raison avoue ? Faut-il, parce que quelques rhéologiens ont abusé de la scholastique, la bannir ? L'expérience depuis Luther, nous a appris qu'on pouvoit s'en servir utilement : il pouvoit lui-même s'en convaincre en lisant saint Thomas. La définition de l'église a mis d'ailleurs cette question hors de dispute. Selon Bruker, cette définition de l'église pour maintenir la théologie scholastique, fit du tort à la bonne philosophie ; il se trouva par-là que tandis que dans toutes les universités qui n'o-

bésoient plus à la cour de Rome, on dictoit une philosophie raisonnable; dans celles au contraire qui n'avoient osé secouer le joug, la barbarie y régnoit toujours. Mais il faut être bien aveuglé par les préjugés pour penser pareille chose. Je crois que l'université de Paris a été la première à dicter la bonne philosophie; & pour remonter à la source, n'est-ce pas notre Descartes qui le premier a marqué la route qui conduit à la bonne philosophie? Quel changement fit donc Luther dans la philosophie? il n'écrivit que sur des points de théologie. Suffit-il d'être hérétique pour être bon philosophe? Ne trouvons-nous pas une bonne philosophie dans les mémoires de l'académie? il n'y a pourtant rien que l'église romaine ne puisse avouer. En un mot, les grands philosophes peuvent être très-bons catholiques. Descartes, Gassendi, Varignon, Malbranche, Arnaud, & le célèbre Pascal, prouvent cette vérité mieux que toutes nos raisons. Si Luther & les protestans n'en veulent précisément qu'à la théologie scholastique, on va voir par ceux dont nous allons parler, si leur opinion a le moindre fondement.

A la tête des scholastiques nous devrions mettre sans doute Sr. Thomas & Pierre Lombard; mais nous parlons d'un temps beaucoup plus récent; nous parlons ici des scholastiques qui vivoient vers le temps de la célébration du concile de Trente.

Dominique Soto fut un des plus célèbres, naquit en Espagne de parens pauvres; sa pauvreté retarda le progrès de ses études; il fut étudiant à Alcalá de Henares; il eut pour maître le célèbre Thomas de Villa-Nova: de-là il vint à Paris, où il prit le bonnet de docteur; il repassa en Espagne, & prit l'habit de saint Dominique à Burgos. Peu de temps après il succéda à Thomas de S. Victor dans une chaire de professeur à Salamanque. Il s'acquit une si grande réputation, que Charles V le députa au concile de Trente, pour y assister en qualité de théologien. La cour & la vue des grands le fatiguerent; la chaire de professeur avoit beaucoup plus d'attraits pour lui: aussi revint-il en faire les fonctions, & il mourut peu de temps après. Outre les livres de théologie qui le rendirent si fameux, il donna des commentaires sur Aristote & sur Porphyre. Il donna aussi en sept livres un traité du droit

& de la justice, où on trouve d'excellentes choses & des raisonnemens qui marquent un esprit très-fin. Il eut pour disciple François Tolet, dont nous parlerons dans la suite.

François de S. Victor vivoit à-peu-près vers le temps de Dominique Soto, il naquit au pays des Cantabres; il fit ses études à Paris, où il prit aussi l'habit de saint Dominique. On l'envoya professer la théologie à Salamanque, où il se rendit très-célèbre; il y composa, entr'autres ouvrages, ses livres sur la puissance civile & ecclésiastique. Plusieurs assurent qu'ils ont beaucoup servi à Grotius pour faire son droit de la guerre & de la paix; le vengeur de Grotius paroît lui-même en convenir. On trouve en effet beaucoup de vues dans ce traité, & beaucoup d'idées qui sont si analogues à certaines de Grotius, qu'il seroit difficile qu'elles ne les eussent point occasionnées.

Bannés fut encore un des plus célèbres théologiens de l'université de Salamanque; il étoit subtil, & ne trouvoit pour l'ordinaire dans les peres de l'église que ce qu'il avoit pensé auparavant; de sorte que tout paroïssoit se plier à ses sentimens. Il soutenoit de nouvelles opinions, croyant n'avoir d'autre mérite que de les avoir découvertes dans les peres. Presque tout le monde le regarde comme le premier inventeur de la prémotion physique, excepté l'école de S. Thomas, qui l'attribue à S. Thomas même; mais en vérité je voudrois bien savoir pourquoi les dominicains s'obstinent à refuser à Bannés le mérite de les exercer depuis long-temps. Si saint Thomas est le premier inventeur de la prémotion physique, elle n'en acquerra pas plus de certitude que si c'étoit Bannés: ce ne sont pas les hommes qui rendent les opinions bonnes, mais les raisons dont ils les défendent; & quoi qu'en disent toutes les différentes écoles, les opinions qu'elles défendent ne doivent leur origine ni à la tradition écrite ni à la tradition orale. Il n'y en a pas une qui ne porte le nom de son auteur, & par conséquent le caractère de nouveauté; tous pourtant vont chercher des preuves dans l'écriture & dans les peres, qui n'ont jamais eu la première idée de leurs sentimens. Ce n'est pas que je trouve mauvais qu'on parle de l'écriture dans ces questions théologiques; mais je voudrois seulement qu'on s'attachât

à faire voir que ce qui est dans l'écriture & dans les peres, ne s'oppose nullement à la nouvelle opinion qu'on veut défendre. Il est juste que ce qu'on défend ne contredise point l'écriture & les peres; & quand je dis les peres, je parle d'eux en tant qu'ils constatent la tradition, & non quant à leurs opinions particulières, parce qu'enfin je ne suis pas obligé d'être platonicien avec les premiers peres de l'église. Toutes les écoles doivent dire: voici une nouvelle opinion qui peut être défendue, parce qu'elle ne contredit point l'écriture & les peres, & non perdre le temps à faire dire aux passages ce qu'ils ne peuvent pas dire. Il seroit trop long de nommer ici tous les théologiens que l'ordre de saint Dominique a produits; tout le monde sait que de tout temps cet ordre a fait de la théologie sa principale étude, & en cela ils suivent l'esprit de leur institution; car il est certain que saint Dominique leur fondateur étoit plus prédicateur controversiste que prédicateur de morale, & il ne s'associa des compagnons que dans cette vue. L'ordre de S. François a eu des scholastiques fort célèbres; le premier de tous est le fameux Scot, surnommé *L. docteur subtil*. Il faisoit consister son mérite à contredire en tout S. Thomas; on ne trouve chez lui que de vaines subtilités, & une métaphysique que tout homme de bon sens rejette: il est pourtant à la tête de l'école de S. François; Scot chez les cordeliers est une autorité respectable. Il y a plus: il n'est pas permis de penser autrement que lui; & j'ose dire qu'un homme qui sauroit parfaitement tout ce qu'il a fait, ne sauroit rien. Qu'il me soit permis de faire quelques réflexions ici sur cette manie qu'ont les différens ordres de défendre les systèmes que quelqu'un de leur ordre a trouvés. Il faut être thomiste chez les jacobins, scotiste dans l'ordre de S. François, moliniste chez les jésuites. Il est d'abord évident que non seulement cela retarde les progrès de la théologie, mais même les arrête; il n'est pas possible de penser mieux que Molina chez les jésuites, puisqu'il faut penser comme lui. Quoi! des gens qui se moquent aujourd'hui de ce respect qu'on avoit autrefois pour les raisonnemens d'Aristote, n'osent pas parler autrement que Scot chez les uns, & que Molina chez les autres? Mais homme pour homme, philo-

sophe pour philosophe, Aristote les valoit bien. Des gens qui se piquent un peu de raisonner, ne devoient respecter que la foi & ce que l'église ordonne de respecter, & du reste se livrer à leur génie. Croit-on que si chez les jésuites on n'avoit point été gêné, quelqu'un n'eût pas trouvé un sentiment plus aisé à défendre que les sentimens de Molina? Si les chefs des vieilles sectes de philosophie dont on rit aujourd'hui, avoient été de quelque ordre, nous verrions encore leurs sentimens défendus. Graces à Dieu, ce qui regarde l'hydrostatique, l'hydraulique & les autres sciences, n'a point été livré à l'esprit de corps & de société; car on attribuerait encore les effets de l'air à l'horreur du vuide. Il est bien singulier que depuis cent cinquante ans il soit défendu dans des corps très-nombreux de penser, & qu'il ne soit permis que de savoir les pensées d'un seul homme? Est-il possible que Scot ait assez pensé pour meubler la tête de tous les franciscains qui existeront à jamais? Je suis bien éloigné de ce sentiment, moi qui crois que Scot n'a point pensé du tout: Scot gâta donc l'esprit de tous ceux de son ordre. Jean Pontius professa la théologie à Paris selon les sentimens de son maître Scot. Il est inutile de peindre ceux qui se sont distingués parmi les franciscains, parce qu'ils font tous jetés au même moule; ce sont tous des scotistes.

L'ordre de Cîteaux a eu aussi ses théologiens: Marriqué est le plus illustre que je leur connoisse; ce qui le distingue de la plupart des théologiens purement scholastiques, c'est qu'il avoit beaucoup d'esprit, une éloquence qui charmoit tous ceux qui l'entendoient. Philippe IV l'appella auprès de lui; il fit beaucoup d'honneur à l'université de Salamanque dont il étoit membre, aussi l'en nommoit-on *l'Atlas*: c'est de lui que sont les annales de Cîteaux; & plusieurs ouvrages de philosophie & scholastique.

L'ordre de Cîteaux a produit aussi Jean Caramuel Lobkowitz, un des esprits les plus singuliers qui aient jamais paru. Il naquit à Madrid en 1607. Dans sa plus tendre jeunesse son esprit le trahit, on découvrit ce qu'il étoit, & on put juger dès-lors ce que Caramuel seroit un jour. Dans un âge où rien ne peut nous fixer, il s'adonna entièrement aux mathématiques: les problèmes les plus difficiles ne le rebutoient

point ; & lorsque ses camarades étoient occupés à jouer, il méditoit, il étudioit une planete pour calculer ses révolutions. Ce qu'on dit de lui est presque incroyable. Après la théologie il quitta l'Espagne, & passa dans les Pays-Bas ; il y étonna tout le monde par son savoir. Son esprit actif s'occupoit toujours, & toujours de choses nouvelles ; car la nouveauté avoit beaucoup de charmes pour lui. Son rare mérite le fit entrer dans le conseil aulique ; mais l'éclat de la cour ne l'éblouit pas. Il aimoit l'étude, non précisément pour s'avancer, mais pour le plaisir de savoir : aussi abandonna-t-il la cour, il se retira à Bruges, & fit bientôt après ses vœux dans l'ordre de Cîteaux. Il alla ensuite à Louvain, où il passa maître-ès-arts, & en 1630 il y prit le bonnet de docteur. Les études ordinaires ne suffisoient pas à un homme comme Caramuel ; il apprit les langues orientales, & sur-tout celle des Chinois ; son desir de savoir s'étendoit beaucoup plus que tout ce qu'on peut apprendre ; en un mot, il avoit résolu de devenir une encyclopédie vivante. Il donna un ouvrage qui avoit pour titre, *la théologie douteuse*, il y mit toutes les objections des athées & des impies. Ce livre rendit sa foi suspecte, il alla à Rome pour se justifier. Il parla si éloquemment, & fit paroître une si vaste érudition devant le pape & tout le sacré college, que tout le monde en fut comme interdit. Il auroit peut-être été honoré du chapeau de cardinal, s'il n'avoit pas parlé un peu trop librement des vices qui régnoient à la cour de Rome : on le fit pourtant évêque. Son desir immodéré de savoir fit tort à son jugement ; & comme sur toutes les sciences il vouloit se frayer de nouvelles routes, il donna dans beaucoup de travers ; son imagination forte l'égaroit souvent. Il a écrit sur toutes sortes de matieres ; & ce qui arrive ordinairement, nous n'avons pas un seul bon ouvrage de lui : que ne faisoit-il deux petits volumes, & sa réputation auroit été plus assurée !

La société des jésuites s'est extrêmement distinguée sur la théologie scholastique ; elle peut se vanter d'avoir eu les plus grands théologiens. Nous ne nous arrêterons pas long-temps sur eux, parce que s'ils ont eu de grands hommes, il y en a parmi eux qui ont été occupés à les louer. Cette so-

ciété étend ses vues sur tout, & jamais jésuite de mérite n'a demeuré inconnu.

Vasquez est un des plus subtils qu'ils aient jamais eus ; à l'âge de vingt-cinq ans il enseigna la philosophie & la théologie. Il se fit admirer à Rome & par-tout où il fit connoître la facilité de son esprit ; les grands talens dont la nature l'avoit doué paroissent malgré lui. Sa modestie naturelle & celle de son état n'empêcherent point qu'on ne le reconnût pour un grand homme : sa réputation étoit telle, qu'il n'osoit point se nommer, de peur qu'on ne lui rendit trop d'honneur ; & on ne connoissoit jamais son nom & son mérite, que par le frere qui l'accompagnoit par-tout.

Suarz a mérité à juste titre la réputation du plus grand scholastique qui ait jamais écrit. On trouve dans ses ouvrages une grande pénétration, beaucoup de justesse, un profond savoir : quel dommage que ce génie ait été captivé par le système adopté par la société ! il a voulu en faire un, parce que son esprit ne demandoit qu'à créer ; mais ne pouvant s'éloigner du molinisme, il n'a fait pour ainsi dire que donner un tour ingénieux à l'ancien système.

Arriaga, plus estimé de son temps qu'il ne méritoit de l'être, fut successivement professeur & chancelier de l'université de Prague. Il fut député trois fois vers Urbain VIII, & Innocent X. Il avoit plutôt l'esprit de chicane que de métaphysique ; on ne trouve chez lui que des vétilles, presque toutes difficiles parce qu'on ne les entend point, peu de difficultés réelles. Il a écrit beaucoup de jeunes gens auxquels il a donné cet esprit minutieux : plusieurs perdent leur tems à le lire. On ne peut pas être de lui ce qu'on dit de beaucoup d'ouvrages, qu'on n'a rien appris en les lisant ; vous apprenez quelque chose dans Arriaga, qui seroit capable de rendre gauche l'esprit le mieux fait, & qui paroît avoir le plus de justesse.

La théologie scholastique est si liée avec la philosophie, qu'on croit d'ordinaire qu'elle a beaucoup contribué aux progrès de la métaphysique ; sur-tout la bonne morale a paru dans un nouveau jour. Nos livres les plus communs sur la parole, valent mieux que ceux du divin Platon, & Bayle a eu raison de reprocher aux protestans, de ce qu'ils blâmoient tant la théologie scholastique.



L'apologie de Bayle en faveur de la théologie scholastique, est le meilleur trait qu'on puisse lancer contre les hérétiques qui l'attaquent. Bayle, dira-t-on, a parlé ailleurs contre cette méthode, & il a ri de la barbarie qui regne dans les écoles des catholiques. On se trompe : il est permis de se moquer de la barbarie de certains scholastiques, sans blâmer pour cela la scholastique en général. Je n'estime point Arriaga, je ne le lirai pas ; & je lirai Suarez avec plaisir dans certains endroits, & avec fruit presque par-tout. On ne doit pas faire retomber sur la méthode ce qui ne doit être dit que de quelques particuliers qui s'en sont servis.

*Des philosophes qui ont suivi la véritable philosophie d'Aristote.* On a déjà vu le péripatéticien avoir un rival dans le platonisme ; il étoit même vraisemblable que l'école de Platon grossiroit tous les jours des désertereurs de celle d'Aristote, parce que les sentimens de premier s'accordent beaucoup mieux avec le christianisme. Il y avoit encore quelque chose de plus en sa faveur, c'est que presque tous les peres sont platoniciens. Cette raison n'est pas bonne aujourd'hui, & je fais qu'en philosophie les peres ne doivent avoir aucune autorité : mais dans un temps où l'on traitoit la philosophie comme la théologie, c'est-à-dire dans un temps où toutes les disputes se vivoient par une autorité, il est certain que les peres auroient dû beaucoup influer sur le choix qu'il y avoit à faire entre Platon & Aristote. Ce dernier prévalut pourtant, & dans le siècle où Descartes parut, on avoit une si grande vénération pour les sentimens d'Aristote, que l'évidence de toutes les raisons de Descartes eurent beaucoup de peine à lui faire des partisans. Par la méthode qu'on suivoit alors, il étoit impossible qu'on sortit de la barbarie ; on ne raisonnoit pas pour découvrir de nouvelles vérités, on se contentoit de savoir ce qu'Aristote avoit pensé. On recherchoit le sens de ses livres aussi scrupuleusement que les chrétiens recherchent à connoître le sens des écritures. Les catholiques ne furent pas les seuls qui suivirent Aristote, il eut beaucoup de partisans parmi les protestans, malgré les déclamations de Luther ; c'est qu'on aimoit mieux suivre les sentimens d'Aristote, que de n'en avoir aucun. Si Luther, au lieu de déclamer contre Aristote, avoit donné une bonne phi-

losophie, & qu'il eût ouvert une nouvelle route, comme Descartes, il auroit réussi à être abandonner Aristote, parce qu'on ne sauroit détruire une opinion sans lui en substituer une autre : l'esprit ne veut rien perdre.

Pierre Pomponace fut un des plus célèbres péripatéticiens du xvi<sup>e</sup> siècle ; Mantone étoit sa patrie. Il étoit si petit qu'il tenoit plus du nain que d'un homme ordinaire. Il fit ses études à Padoue ; ses progrès dans la philosophie furent si grands, qu'en peu de temps il se trouva en état de l'enseigner aux autres. Il ouvrit donc une école à Padoue ; il expliquoit aux jeunes gens la véritable philosophie d'Aristote, & la comparoit avec celle d'Averroës. Il s'acquît une grande réputation, qui lui devint à charge par les ennemis qu'elle lui attira. Achillinus, professeur alors à Padoue, ne put tenir contre tant d'éloges ; sa bile savante & orgueilleuse s'alluma : il attaqua Pomponace, mais en pédant, & celui-ci lui répondit en homme poli. La douceur de son caractère rangea tout le monde de son parti, car on ne marche pas volontiers sous les drapeaux d'un pédant : la victoire lui resta donc ; & Achillinus n'en remporta que la honte d'avoir voulu étouffer de grands talens dans leur naissance. Il faut avouer pourtant que quoique les écrits de Pomponace fussent élégans, eu égard aux écrits d'Achillinus, ils se ressentent pourtant de la barbarie où l'on étoit encore. La guerre le força de quitter Padoue & de se retirer à Bologne. Comme il professoit précisément la même doctrine qu'Aristote, & que ce philosophe paroit s'éloigner en quelques endroits de ce que la foi nous apprend, il s'attira la haine des zélés de son temps. Tous les frérons froqués cherchent à le piqueter, dit un auteur contemporain ; mais il se mit à l'abri de leur aiguillon, en protestant qu'il se soumettoit au jugement de l'église, & qu'il n'entendoit parler de la philosophie d'Aristote que comme d'une chose problématique. Il devint fort riche ; les uns disent par un triple mariage qu'il fit, & les autres par son seul savoir. Il mourut d'une rétention d'urine, âgé de soixante-trois ans. Pomponace fut un vrai pyrrhonien, & on peut dire qu'il n'eut d'autre dieu qu'Aristote, il rioit de tout ce qu'il voyoit dans l'évangile & dans les écritures sacrées : il tâchoit de répandre une certaine

obscurité sur tous les dogmes de la religion chrétienne. Selon lui, l'homme n'est pas libre, ou Dieu ne connoit point les choses futures, & n'entre en rien dans le cours des événemens; c'est-à-dire que, selon lui, la providence détruit la liberté; ou que si l'on veut conserver la liberté, il faut nier la providence. Je ne comprends pas comment ses apologistes ont prétendu qu'il ne soutenoit cela qu'en philosophie, & qu'en qualité de chrétien il croyoit tous les dogmes de notre religion. Qui ne voit la frivolité d'une pareille distinction? On sent dans tous ses écrits le libertinage de son esprit; il n'y a presque point de vérité dans notre religion qu'il n'ait attaquée. L'opinion des stoïciens sur un destin aveugle, lui paroît plus philosophique que la providence des chrétiens: en un mot son impiété se montre par-tout. Il oppose les stoïciens aux chrétiens, & il s'en faut bien qu'il fasse raisonner ces derniers aussi fortement que les premiers. Il n'admettoit pas comme les stoïciens, une nécessité intrinsèque; ce n'est pas, selon lui, par notre nature que nous sommes nécessités, mais par un certain arrangement des choses qui nous est totalement étranger: il est difficile pourtant de savoir précisément son opinion là-dessus. Il trouve dans le sentiment des péripatéticiens, des stoïciens, & des chrétiens sur la prédestination, des difficultés insurmontables: il conclut pourtant à nier la providence. On trouve toutes ces impiétés dans son livre sur le destin. Il n'est ni plus sage ni plus raisonnable dans son livre sur les enchantemens. L'amour extravagant qu'il avoit pour la philosophie d'Aristote, le faisoit donner dans des travers extraordinaires. Dans ce livre on trouve des rêveries qui ne marquent pas une tête bien assurée; nous allons en faire un extrait assez détaillé. Cet ouvrage est très-rare, & peut-être ne sera-t-on pas fâché de trouver ici sous ses yeux ce qu'on ne pourroit se procurer que très-difficilement. Voici donc les propositions de ce philosophe.

1°. Les démons ne connoissent les choses ni par leur essence, ni par celle des choses connues, ni par rien qui soit distingué des démons.

2°. Il n'y a que les fots qui attribuent à Dieu ou aux démons, les effets dont ils ne connoissent pas les causes.

3°. L'homme tient le milieu entre les choses éternelles & les choses créées & corruptibles, d'où vient que les vertus & les vices ne se trouvent point dans notre nature; il s'y trouve seulement la semence des vertus & des vices.

4°. L'âme humaine est toutes choses, puisqu'elle renferme & la sensation & la perception.

5°. Quoique le sentiment & ce qui est sensible soient par l'acte même dans l'âme seulement, selon leur être spirituel, & non selon leur être réel, rien n'empêche pourtant que les espèces spirituelles ne produisent elles-mêmes réellement les choses dont elles sont les espèces, si l'agent en est capable, & si le patient est bien disposé. Pomponace traite cet article fort au long, parce qu'il prétend démontrer par-là que la force de l'imagination est telle, qu'on peut lui attribuer les effets extraordinaires qu'on raconte. Tous les mouvemens des corps qui produisent des phénomènes extraordinaires, il les attribue à l'imagination; il en donne pour exemple les illusions, & ce qui arrive aux femmes enceintes.

6°. Quoique par les espèces qui sont reçues dans l'âme & par les passions, il arrive des effets surprenans, rien n'empêche qu'il n'arrive des effets semblables dans des corps étrangers; car il est certain qu'un patient étant disposé au dehors comme intérieurement, l'agent a assez d'empire sur lui pour produire les mêmes effets.

7°. Les démons meuvent immédiatement les corps d'un mouvement local, mais ils ne peuvent causer immédiatement une altération dans les corps; car l'altération se fait par les corps naturels qui sont appliqués par les démons aux corps qu'ils veulent altérer, & cela en secret ou ouvertement. Avec ses seuls principes Pomponace fait la démonstration.

8°. Il suit de-là qu'il est arrivé beaucoup de choses selon le cours ordinaire, par des causes inconnues, & qu'on a regardées comme miracles ou comme les œuvres des démons, tandis qu'il n'en étoit rien.

9°. Il suit de-là encore que s'il est vrai, comme disent des gens dignes de foi, qu'il y a des herbes, des pierres ou autres choses propres à éloigner la grêle, la pluie & les vents, & qu'on puisse s'en servir, comme les hommes peuvent trouver cela naturelle-

ment, puisque cela est dans la nature, ils pourrout donc faire ceiler la grêle, arrêter la pluie sans miracle.

10°. De là il conclut que plusieurs personnes ont passé pour magiciens & pour avoir un commerce avec le diable, tandis qu'elles croyoient peut-être avec Aristote, qu'il n'y avoit pas de démons; & que par la même raison plusieurs ont passé pour saints, à cause des choses qu'ils opéroient, & n'étoient pourtant que des scélérats. Que si l'on objecte qu'il y en a qui font des signes saints par eux-mêmes, comme le signe de la croix, & que d'autres font le contraire, il répond que c'est pour amuser le peuple, ne pouvant croire que des personnes savantes aient tant étudié pour augmenter le mal qui se trouve dans le monde. Avec de tels principes, ce philosophe incrédule renversé aisément tous les miracles, même ceux de Jésus-Christ. Mais pour ne pas paroître sans religion, & éviter par-là les poursuites dangereuses (car il étoit en Italie), il dit que s'il se trouve dans l'ancien ou dans le nouveau testament des miracles de Jésus-Christ ou de Moïse qu'on puisse attribuer à des causes naturelles, mais qu'il y soit dit que ce sont des miracles, il faut le croire, à cause de l'autorité de l'Église. Il s'objecte qu'il y a plusieurs effets qu'on ne sauroit attribuer à des causes naturelles, comme la résurrection des morts, la vue rendue aux aveugles; mais il répond que les histoires des païens nous apprennent que les démons ont fait des choses semblables, & qu'ils ont fait sortir des morts de l'enfer & les ont reproduits sur la terre, & qu'on a guéri des aveugles par la vertu de certaines herbes. Il veut détruire en chrétien ces réponses, mais il le fait d'une manière à faire connoître davantage son incréduité; car il dit que ces réponses sont mauvaises, parce que les théologiens l'assurent, & dans la suite il marque un grand mépris pour eux.

Il est surprenant, dit Pomponace, qu'un aussi grand philosophe qu'Aristote n'eût pas reconnu l'opération de Dieu ou des démons dans les faits qu'on cite, si cela avoit été réel. Cela jette un doute sur cette question; on sent que Pomponace grossit la difficulté le plus qu'il peut: il en fait un monstre, & sa réponse ne sert qu'à confirmer de plus en plus l'impiété de ce philosophe. Il apporte la raison pourquoi Aristote a nié l'existence des

démons, parce que, dit-il, on ne trouve aucune preuve de ces folies dans les choses sensibles, & que d'ailleurs elles sont opposées aux choses naturelles; & comme on allégué une infinité d'exemples des choses opérées par les démons, après avoir protesté que ce n'est que selon le sentiment d'Aristote qu'il va parler, & non selon le sien, il dit premièrement que Dieu est la cause universelle des choses matérielles & immatérielles, non seulement efficiente, mais encore finale, exemplaire & formelle, en un mot l'archetype du monde. 2°. De toutes les choses corporelles créées & corruptibles, l'homme est la plus noble. 3°. Dans la nature, il y a des hommes qui dépendent les uns des autres, afin de s'aider. 4°. Cela se pratique différemment, selon le degré de dépendance. 5°. Quoique Dieu soit la cause de tout, selon Aristote, il ne peut pourtant rien opérer sur la terre & sur ce qui l'environne, que par la médiation des corps célestes, ils sont les instrumens nécessaires, d'où Pomponace conclut qu'on peut trouver dans le ciel l'explication de tout ce qui arrive sur la terre. Il y a des hommes qui connoissent mieux ces choses que d'autres, soit par l'étude, soit par l'expérience, & ces hommes-là sont regardés par le vulgaire, ou comme des saints ou comme des magiciens. Avec cela Pomponace entreprend de répondre à tout ce qu'on lui oppose de surnaturel. Cette suite de propositions fait assez connoître que ce n'est pas sans fondement que Pomponace est accusé de l'impiété des péripatéticiens. Voici encore comme il s'explique dans les propositions suivantes.

Dieu conçoit toutes choses soi-même dans son essence, & les créatures dans sa toute-puissance.

Dieu & les esprits ne peuvent agir sur les corps, parce qu'un nouveau mouvement ne sauroit provenir d'une cause immobile, que par la médiation de l'ancien mouvement.

Dieu & les esprits meuvent dont l'entendement & la volonté, comme premiers moteurs, mais non sans l'intervention des corps célestes.

La volonté est en partie matérielle, parce qu'elle ne peut agir sans les corps; & en partie immatérielle, parce qu'elle produit quelque chose qui est au dessus des corps: car elle peut choisir, elle est libre.

Les prophètes sont disposés par leur nature

& les principes de leur génération, quoiqu'il d'une façon éloignée, à recevoir les impressions de l'esprit divin; mais la cause formelle de la connoissance des choses futures leur vient des corps célestes. Tels furent Elifée, Daniel, Joseph, & tous les devins des gentils.

Dieu est la cause de tout, voilà pourquoi il est la source des prophéties: mais il s'accommode à la disposition de celui qu'il inspire, & à l'arrangement des corps célestes: or l'ordre des cieus varie perpétuellement.

La fanté rendue à un malade miraculeusement, vient de l'imagination du malade; c'est pourquoi si des os réputés être d'un saint, étoient ceux d'un chien, le malade n'en seroit pas moins guéri: il arrive même souvent que les reliques qui operent le plus de prodiges, ne sont que les tristes débris d'un homme dont l'ame brûle en enfer. La guérison vient aussi quelquefois d'une disposition particulière du malade.

Les prières faites avec ardeur pour demander la pluie, ont souvent leur effet, par la force de l'imagination de ceux qui la demandoient; car les vents & les élémens ont une certaine analogie, une certaine sympathie avec un tel degré d'imagination, & ils lui obéissent. Voilà pourquoi les prières n'operent point qu'elles ne partent du fond du cœur, & qu'elles ne soient ferventes.

Suivant ce sentiment, il n'est pas incroyable qu'un homme né sous une telle constellation, puisse commander aux vents & à la mer, chasser les démons, & opérer en un mot toutes sortes de prodiges.

Nier que Dieu & les esprits soient cause de tous les maux physiques qui arrivent, c'est renverser l'ordre qui consiste dans la diversité.

Comme Dieu ni les corps célestes ne peuvent forcer la volonté à se porter vers un objet; aussi ne peuvent-ils pas être la cause du mal moral.

Certaines dispositions des corps influent pourtant sur le mal moral, mais alors il cesse d'être mal moral, & devient vice de nature.

Les astrologues disent toujours des choses conformes à la raison & au bon sens: l'homme par la force de ce qu'il renferme, peut être changé en loup, en pourceau, prendre en un mot toutes sortes de formes.

Tout ce qui commence doit avoir une fin; il n'est donc pas surprenant que les oracles aient cessé.

L'ancienne loi, selon l'ordre, demandoit des oracles: la nouvelle n'en veut point, parce que c'est un autre arrangement; il falloit contracter d'autres habitudes.

Comme il est fort difficile de quitter une ancienne habitude pour en prendre une nouvelle, il s'ensuit que les miracles étoient nécessaires pour faire adopter la nouvelle loi, & abandonner l'ancienne.

Lorsque l'ordre des cieus commencera à changer, tout changera ici bas: nous voyons que les miracles furent d'abord foibles, & la religion aussi; les miracles devinrent plus surprenans, la religion s'accrut; les miracles ont cessé, la religion diminua: tel est l'ordre des cieus; il varie & il variera si fort, que cette religion cessera de convenir aux hommes.

Moyse a fait des miracles, les païens aussi, avec eux Mahomet & Jesus-Christ. Cela est nécessaire, parce qu'il ne sauroit y avoir de changement considérable dans le monde, sans le secours des miracles.

La nature du miracle ne consiste pas en ce qu'il est hors de la sphère des choses ordinaires, mais en ce que c'est un effet rare, dont on ne connoit pas la cause, quoiqu'elle se trouve réellement dans la nature.

Voilà l'impiété de Pomponace dans son entier: il croit l'adoucir, en disant que Jesus-Christ doit être préféré à Aristote & à Platon. " Et quoique, dit-il, tous les miracles qui sont arrivés puissent s'expliquer naturellement, il faut pourtant croire qu'ils ont été faits surnaturellement en faveur de la religion, parce que l'église veut qu'on le croie. " Il avoit pour maxime de parler comme le vulgaire, & de penser comme un philosophe; c'est-à-dire, qu'il étoit chrétien de bouche, & impie dans le cœur. " Je parle, dit-il en un endroit, pour des philosophes, qui sont les seuls hommes, qui soient sur la terre; car pour les autres, je les regarde comme de simples figures, propres à remplir les vuides qui se trouvent dans l'univers. " Qu'est-il besoin de réfuter ce qu'on vient de lire? ne suffit-il point de l'avoir mis sous les yeux? Pomponace eut plusieurs disciples, parmi lesquels se trouve Hercule de Gonzague, qui fut cardinal dans la suite, & qui eut tant d'estime pour son maître, qu'il le fit inhumer dans le tombeau de ses ancêtres. Il paroît par une lettre de Jules Scaliger, qu'il a été disciple de Pomponace.

Augustin Niphus fut l'adversaire le plus redoutable de Pomponace : ce fut un des plus célèbres péripatéticiens de son siècle. Il naquit dans la Calabre, quoique plusieurs l'aient cru Suisse. Il est vrai que Niphus lui-même donne occasion à cette erreur : car il se disoit Suisse, parce qu'il avoit vécu long-temps dans ce pays-là, & qu'il s'y étoit marié. Son père se remaria après avoir perdu la mere de Niphus : sa marâtre étoit cruelle & injuste ; elle poussa sa haine si loin, que Niphus, quoique fort jeune, fut obligé d'abandonner la maison de son père. Il s'enfuit à Naples où il eut le bonheur de rencontrer un Suisse à qui il plut : il le regarda comme un de ses enfans, & lui donna la même éducation. On l'envoya faire ses études à Padoue ; il y étudia la philosophie des péripatéticiens, & s'adonna à la médecine. Selon la coutume de ce temps-là dans l'Italie, ceux qui n'embrassoient pas l'état ecclésiastique, joignoient l'étude de la médecine à l'étude de la philosophie : c'est pourquoi Niphus fut dans son siècle aussi bon médecin que célèbre philosophe. Il avoit eu pour maître un péripatéticien fort attaché aux opinions d'Averroës, sur-tout à celle de l'existence d'une seule ame : il avoit apporté tant d'arguments pour prouver ce sentiment, que le peuple & les petits philosophes l'adoptèrent avec lui ; de sorte que cette opinion se répandit dans toute l'Italie. Il avoit encore enchéri sur Averroës ; il soutenoit entr'autres choses, qu'il n'y avoit d'autres substances immatérielles que celles qui faisoient mouvoir les spherés célestes. Niphus n'examina point dans la suite si ce que son maître lui avoit appris étoit bien fondé ; il ne chercha que les moyens les plus propres à bien défendre les opinions de ce maître. Il écrivit dans ce dessein son livre de l'entendement & des démons. Cet ouvrage fit beaucoup de bruit : les moins se rcrierent hautement sur les erreurs qu'il contenoit : ils exciterent contre lui une si violente tempête, qu'il eut toutes les peines du monde à ne pas faire naufrage. Cela le rendit plus sage & plus prudent dans la suite. Il enseigna la philosophie dans les plus célèbres académies de l'Italie, & on Achillius & Pomponace étoient en grande réputation ; comme à Pise, Bologne, Salerne, Padoue, & enfin à Rome, dans le college de la Sapience. Niphus nous assure,

que la ville de Bologne & celle de Venise lui avoient offert mille écus d'or par an pour professer la philosophie dans leur ville. La maison de Médicis le protégea beaucoup, & en particulier Léon X qui le combla de biens & d'honneurs. Il lui ordonna de réfuter le livre de Pomponace sur l'immortalité de l'ame, & de lui prouver que l'immortalité de l'ame n'étoit pas contraire aux sentimens d'Aristote ; ce que Pomponace prétendoit. C'est ainsi que la barbarie du siècle rendoit mauvaises les meilleures causes. Par la façon ridicule de réfuter Pomponace, ce philosophe se trouvoit avoir raison : car il est certain qu'Aristote ne croyoit pas l'immortalité de l'ame. Si Niphus s'étoit attaché à prouver que l'ame étoit immortelle, il auroit fait voir que Pomponace avoit tort, avec Aristote, son maître & son guide. Niphus eut beaucoup d'adversaires, parce que Pomponace avoit beaucoup de disciples. Tous ces écrits contre lui n'empêcherent pas qu'il ne fut fort agréable à Charles V, & meme aux femmes de sa cour ; car ce philosophe, quoiqu'assez laid, favoit pourtant si bien dépouiller la rudesse philosophique, & prendre les airs de la cour, qu'il étoit regardé comme un des hommes les plus aimables. Il contoit agréablement, & avoit une imagination qui le servoit bien dans la conversation. Sa voix étoit sonore ; il aimoit les femmes, & beaucoup plus qu'il ne convenoit à un philosophe : il poussa quelquefois les aventures si loin, qu'il s'en fit mépriser, & risqua quelque chose de plus. Bayle, comme on sent bien, s'étend beaucoup sur cet article ; il le suit dans toutes ses aventures, où nous croyons devoir le laisser. Nous ne saurions trop nous lever contre ses méurs, & contre sa fureur de railler indistinctement tout le monde, sur quelque matière que ce fut. Il y a beaucoup de traits obscènes dans ses ouvrages. Le public se venge ordinairement ; il y a fort peu de personnes sur qui on fasse des contes aussi plaisans que sur Niphus. Dans certains écrits on lit qu'il devint fou ; mais nous ne devons pas faire plus de cas de ces historiettes que des fictions. On peut assurer seulement que c'étoit un homme de beaucoup d'esprit ; on le voit aisément dans ses ouvrages. Il a fait des commentaires sur presque tous les livres d'Aristote qui regardent la philosophie ; c'est

même ce qu'il a fait de mieux ; car ce qu'il a écrit sur la morale n'est pas à beaucoup près si bon. Son grand défaut étoit la diffusion ; lorsqu'il a une idée, il ne la quitte pas qu'il ne vous l'ait présentée de toutes les façons.

Parmi les derniers philosophes qui ont suivi le pur péripatétisme, Jacques Zaborella a été un des plus fameux. Il naquit à Padoue en 1533, d'une famille illustre. L'esprit de ceux qui doivent faire un jour du bruit se développe de bonne heure. Au milieu des fautes & des mauvaises choses que fait un jeune homme, on découvre quelques traits de génie, s'il est destiné un jour à éclairer le monde. Tel fut Zaborella : il joignoit à une grande facilité un desir insatiable de savoir, il auroit voulu posséder toutes les sciences, & les épuiser toutes. Il s'écria de bonne heure dans le péripatétisme ; car c'étoit alors le *non plus ultra* des philosophes. Il s'appliqua sur-tout aux mathématiques & à l'astrologie, dans laquelle il fit de grands progrès. Le sénat de Venise l'estima si fort, qu'il le fit succéder à Bernard Tomitanus. Sa réputation ne fut point concentrée dans l'Italie seulement. Sigismond, alors roi de Pologne, lui offrit des avantages si considérables pour aller professer en Pologne, qu'il se déterminâ à quitter sa patrie, & à satisfaire aux desirs de Sigismond. Il a écrit plusieurs ouvrages qui lui donneroient une grande réputation, si nous étions encore dans la barbarie de ce temps-là ; mais le nouveau jour qui luit sur le monde littéraire, obscurcit l'éclat que jetoient alors ces sortes de livres.

Les Piccolominis ne doivent point être oubliés ici. Cette maison est aussi illustre par les savans qu'elle a produits, que par son ancienneté. Les parens d'Alexandre Piccolomini ayant hérité de leurs ancêtres l'amour des sciences, voulurent le transmettre à leur fils : pour cela ils lui donnerent toute sorte de maîtres, & les plus habiles. Ils ne pensoient pas comme on pense aujourd'hui : la vanité fait donner des précepteurs & des gouverneurs aux enfans ; il suffit qu'on en ait un, on ne s'embarraße guere s'il est propre à donner l'éducation convenable ; on ne demande point s'il fait ce qu'il doit apprendre à son élève ; on veut seulement qu'il ne soit pas cher. Je suis persuadé que cette façon de penser a causé la chute de plusieurs grandes maisons. Un jeune homme mal élevé donne

dans toutes sortes de travers, & se ruine ; & s'il ne donne pas dans des travers, il ne fait pas pour s'avancer ce qu'il auroit pu faire s'il avoit eu une meilleure éducation. On dit que les inclinations du duc de Bourgogne n'étoient pas tournées naturellement au bien ; que ne fit donc pas l'éducation que lui donna le grand Fénelon, puisqu'il en fit un prince que la France plura toujours ? Pour revenir à Alexandre Piccolomini, il fit avec de tels maîtres des progrès extraordinaires. Je crois que ce qu'on dit de lui tient un peu de l'exagération, & que la flatterie y a eu un peu de part : il est pourtant vrai qu'il fut un des plus habiles hommes de son temps ; la douceur de ses mœurs, & son urbanité digne du temps d'Auguste, lui firent autant d'amis, que son savoir lui avoit attiré d'admirateurs. Il n'eut pas seulement le mérite philosophique, on lui trouva le mérite épiscopal : il fut élevé à cette dignité, & fut ensuite fait coadjuteur de l'archevêque de Sieme. Il vieillit estimé & respecté de tout le monde. Il mourut en 1578, regretté de tous les savans & de tous les diocésains, dont il avoit été le pere. On ne sauroit comprendre l'amour qu'il avoit pour les ouvrages d'Aristote : il les lisoit nuit & jour, & y trouvoit toujours un nouveau plaisir. On a raison de dire qu'il faut que la passion & le préjugé s'en mêlent : car il est certain que dans quelques ouvrages d'Aristote, les plaisirs qu'un homme d'esprit peut goûter sont bientôt épuisés. Alexandre Piccolomini a été le premier qui ait écrit la philosophie en langue vulgaire : cela lui attira les reproches de plusieurs savans, qui crurent la philosophie d'Aristote profanée. A peine ces superstitieux osèrent-ils l'écrire en latin : à les entendre, le grec seul étoit digne de renfermer de si grandes beautés. Que diroient-ils aujourd'hui s'ils revenoient ? notre philosophie les surprendroit bien : ils verroient que les plus petits écoliers se moquent des opinions qu'ils ont tant respectées. Comment se peut-il faire que des hommes, qui aiment naturellement l'indépendance, aient fléchi le genou si long-temps devant Aristote ? c'est un problème qui méritoit la plume d'un homme d'esprit pour le résoudre : cela me surprend d'autant plus, qu'on écrivoit déjà contre la religion. La révélation gênoit ; on ne vouloit pas captiver son esprit sous les prophetes,

prophetes, sous les évangélistes, sous saint Paul : les épîtres pourtant contiennent une meilleure philosophie que celle d'Aristote. Je ne suis pas surpris de voir aujourd'hui des incrédules : Descartes a appris à n'admettre rien qui ne soit prouvé très-clairement. Ce philosophe qui connoissoit le prix de la soumission, la refusa à tous les philosophes anciens. L'intérêt ne le guidoit pas ; car, par ses principes, on a cru ne devoir le suivre que lorsque ses raisons étoient bonnes. Je conçois comment on a étendu cet examen à toutes choses, même jusqu'à la religion : mais que dans un temps où tout en philosophie se jugeoit par autorité, on examinât la religion, voilà ce qui est extraordinaire.

François Piccolomini fut encore un de ceux qui firent honneur à la philosophie péripatéticienne. Il semble que son esprit vouloit sortir des entraves où il étoit. L'autorité d'Aristote ne lui suffisoit pas : il osa aussi penser comme Platon ; ce qui lui attirera sur les bras le fougueux Zaborella. Leur dispute fut singulière ; ce n'étoit point sur les principes de la morale qu'ils disputoient, mais sur la façon de la traiter. Piccolomini vouloit qu'on la traitât synthétiquement, c'est-à-dire, qu'on partît des principes pour arriver aux conclusions. Zaborella disoit qu'à la vérité dans l'ordre de la nature on procédoit ainsi, mais qu'il n'en étoit pas de même de nos connoissances ; qu'il falloit commencer par les effets pour arriver aux causes ; & toute son attention étoit à démontrer qu'Aristote avoit pensé ainsi ; croyant bien avoir terminé la dispute s'il venoit à bout de le démontrer ; mais il se trompoit. Lorsque Piccolomini étoit battu par Aristote, il se réfugioit chez Platon. Zaborella ne daignoit pas même l'y attaquer ; il auroit eu manquer au respect dû à son maître, en lui donnant un rival. Piccolomini voulut accorder ces deux philosophes ensemble ; il croyoit que leurs principes étoient les mêmes, & que par conséquent ils devoient s'accorder dans les conclusions. Les zelateurs d'Aristote improuverent cette conduite ; ils vouloient que leur maître fût le seul de l'antiquité qui eût bien pensé. Il mourut âgé de quatre-vingt-quatre ans. Les larmes qui furent versées à sa sépulture, sont l'oraison funebre la plus éloquentte qu'on puisse faire delui ; car les hommes n'aiment pas un autre précisément pour ses

talens ; si le cœur lui manque, ils se bornent à estimer l'esprit. François Piccolomini mérita l'estime & l'amitié de tous ses citoyens. Nous avons de lui un commentaire sur les livres d'Aristote qui traitent du ciel, & sur ceux qui traitent de l'origine & de la mort de l'ame ; un système de philosophie naturelle & morale, qui parut sous ce titre : *Le Science parfaite & philosophique de toute la nature, distribuée en cinq parties.*

Les grands étudioient alors la philosophie, quoiqu'elle ne fût pas à beaucoup près si agréable qu'aujourd'hui. Cyriaque Strozzi fut du nombre ; il étoit de l'illustre maison de ce nom chez les Florentins. Après une éducation digne de sa haute naissance, il crut nécessaire pour sa perfection, de voyager dans les différentes parties de l'Europe. Il ne le fit point en homme qui voyage précisément pour s'amuser. Toute l'Europe devint un cabinet pour lui, où il travailloit autant & avec plus de fruit que certains savans qui croiroient perdre leur temps s'ils voyoient quelquefois le jour. De retour dans sa patrie, on le nomma professeur ; car les grands ne se croyoient pas alors déshonorés en prouvant qu'ils en savoient plus que les autres. Il fut ensuite professeur à Bologne, d'où il fut transféré à Pise, partout il soutint sa réputation qui étoit fort grande. Il entreprit de donner au public le neuvième & le dixième livre de la politique d'Aristote, qui sont perdus. Ils ne sont peut-être pas de la force de ceux qui sont sortis de la plume d'Aristote ; mais on peut dire qu'il y a de la finesse dans ses réflexions, de la profondeur dans ses vues, & de l'esprit semé dans tout son livre. Or dans ce temps-là l'esprit étoit beaucoup plus rare que le savoir ; & je suis persuadé que tels qui brilloient alors, ne pourroient pas écrire deux lignes aujourd'hui ; il faut allier la science avec l'esprit.

André Casalpin & César Crémonin se rendirent fort illustres dans leur siècle. Il est aisé de fixer les yeux de tout le monde sur soi-même, en écrivant contre la religion, & sur-tout lorsqu'on écrit avec esprit : on voit que tout le monde s'empresse à acheter ces livres ; on diroit que les hommes veulent se venger de la gêne où les tient la religion, & qu'on est bien aisé de voir attaquer des préceptes qui sont les ennemis de toutes les passions de l'homme. Casalpin passa pour

impie, & non sans raison; jamais personne n'a fait moins de cas des vérités révélées. Après les études ordinaires, il prit la résolution de devenir habile dans la médecine & dans la philosophie d'Aristote. Son génie perçant & facile lui fit faire des progrès rapides dans ces deux sciences. Sa vaste érudition couvrit un peu la tache d'impiété dont il étoit accusé; car le pape Clément VIII le fit son premier médecin, & lui donna une chaire de médecine au college de Sapience: ce fut là qu'il fit connoître toute sa sagacité. Il se fit un grand nom par les différens ouvrages qu'il donna, & sur-tout par la découverte de la circulation du sang; car il paroît en cela avoir prévenu Harvei. La justice demande que nous rapportions sur quoi l'on se fonde pour disputer à Harvei la gloire de cette découverte. Voici comment parle Cæsalpin: *Idcirco pulmo per venam arteriis similes ex dextro cordis ventriculo fervidum hauriens sanguinem, eumque per anastomosis arteriarum venalis reddens que in sinistrum cordis ventriculum tendit, transiit interim, aere frigido per asperæ arteriarum canales, qui juxta arteriam venalem protenduntur: non tamen osculis communicantes, ut putavit Galenus, solo tactu temperat. Huic sanguinis circulationi ex dextro cordis ventriculo per pulmones in sinistrum ejusdem ventriculum, optime respondent ea que in dissectione apparent: nam duo sunt vasa in dextrum ventriculum desinentia, duo etiam in sinistrum; duorum autem unum intro-mittit tantum, alterum educit, membranæ eo ingenio confitutis.* Je laisse aux médecins à juger si ces paroles ne prouvent pas que Cæsalpin a connu la circulation du sang. La philosophie est ce qui nous intéresse le plus dans la personne de Cæsalpin, puisqu'il s'agit ici de la philosophie seulement qu'il s'agit. Il s'étoit proposé de suivre Aristote à la rigueur; aucun commentateur n'étoit une autorité suffisante pour lui. Heureux s'il avoit pu secouer celle d'Aristote même! mais il étoit donné à la France de produire ce génie, qui devoit tirer de l'esclavage tous les esprits du monde. Lorsqu'il trouvoit quelque chose dans Aristote qui lui paroissoit contraire aux dogmes de la religion chrétienne, cela ne l'arrêtoit point: il poursuivoit toujours son chemin, & laissoit aux théologiens à se tirer de ce

mauvais pas. Il paroît même qu'il a prévenu Spinosa dans plusieurs de ses principes impies; c'est ce qu'on peut voir dans ses questions péripatéticiennes sur les premiers principes de la philosophie naturelle. Non seulement il a suivi les impiétés d'Aristote; mais on peut dire de plus qu'il a beaucoup enchéri sur ce philosophe. Voilà pourquoi plusieurs personnes distinguées dans leur siècle par leur mérite, l'ont accusé d'athéisme. Nous allons dire en peu de mots ce qui doit être repris dans Cæsalpin. Il faut auparavant se rappeler ce que nous avons dit sur le système de la physiologie d'Aristote; car sans cela il seroit difficile de nous suivre. Pour mieux faire avaler le poison, il prenoit un passage d'Aristote, & l'interprétoit à sa façon, lui faisant dire ce qu'il vouloit; de sorte qu'il prétoit souvent à ce philosophe ce qu'il n'avoit jamais pensé. On ne peut lire sans horreur ce qu'il dit de Dieu & de l'ame humaine; car il a surpassé en cela les impiétés & les folies d'Averroës. Selon Cæsalpin, il n'y a qu'une ame dans le monde, qui anime tous les corps & Dieu même; il paroît même qu'il n'admettoit qu'une seule substance: cette ame, selon lui, est le Dieu que nous adorons; & si on lui demande ce que sont les hommes, il vous dira qu'ils entrent dans la composition de cette ame. Comme Dieu est un & simple (car tout cela se trouve réuni dans cette doctrine,) il ne se comprend que lui-même, il n'a aucune relation avec les choses extérieures, & par conséquent point de providence. Voilà les fruits de la philosophie d'Aristote, en partie, il est vrai, mal entendue, & en partie non corrigée. Car Aristote ayant enseigné que toutes choses partoient de la matière, Cæsalpin en conclut qu'il n'y avoit qu'une substance spirituelle. Et comme il voyoit qu'il y avoit plusieurs corps animés, il prétendit que c'étoit une partie de cette ame qui animoit chaque corps en particulier. Il se servoit de cet axiome d'Aristote, *quod in se optimum, id seipsum intelligere*, pour nier la providence. Dans la physique, il est encore rempli d'erreurs. Selon lui, il n'y a aucune différence entre la modification & la substance: & ce qu'il y a de singulier, il veut qu'on définisse la matière & les différens corps, par les différens accidens & les qualités qui les affectent. Il est sans doute



dans tout cela plein de contradictions : mais on ne sauroit lui refuser d'avoir défendu quelques-unes de ses propositions avec beaucoup de subtilité & fort ingénieusement. On ne sauroit trop déplorer qu'un tel génie se soit occupé toute la vie à des choses si inutiles. S'il avoit entrevu le vrai, quels progrès n'auroit-il point faits ? Presque tous les sçavans, comme j'ai déjà remarqué, reprochent le spinosisme à Casalpin. Il faut pourtant avouer qu'il y a quelque différence essentielle entre lui & ce celebre impie. La substance unique dans les principes de Casalpin, ne regardoit que l'ame ; & dans les principes de Spinoza elle comprend aussi la matiere : mais qu'importe l'opinion de Casalpin ne détruit pas moins la nature de Dieu que celle de Spinoza. Selon Casalpin, Dieu est la substance du monde, c'est lui qui le constitue, & il n'est pas dans le monde. Quelle absurdité ! il considéroit Dieu par rapport au monde, comme une poule qui couve des œufs. Il n'y a pas plus d'action du côté de Dieu pour faire aller le monde, qu'il y en a du côté de cette poule pour faire éclore ses œufs : comme il est impossible, dit-il ailleurs, qu'une puissance soit sans sujet, aussi est-il impossible de trouver un esprit sans corps. Il est rempli de pareilles absurdités qu'il seroit superflu de rapporter.

Crémonin fut un impie dans le goût de Casalpin ; leur impiété étoit formée sur le même modele, c'est-à-dire sur Aristote. Ces especes de philosophes ne pouvoient pas s'imaginer qu'il fût possible qu'Aristote se fût trompé en quelque chose ; tout ce que ce philosophe, leur maître, avoit prononcé, leur paroïssoit irrefragable : voilà pourquoi tous ceux qui faisoient profession de le suivre à la rigueur, nioient l'immortalité de l'ame & la providence ; ils ne croyoient pas devoir profiter des lumieres que la religion chrétienne avoit répandues sur ces deux points. Aristote ne l'avoit point pensé : pouvoit-on mieux penser après lui ? S'ils avoient un peu réfléchi sur leur conduite, ils se seroient aperçus qu'Aristote n'étoit point leur maître, mais leur dieu, car il n'est pas d'un homme de découvrir tout ce qu'on peut savoir & de ne se tromper jamais. Avec une telle vénération pour Aristote, on doit s'imaginer aisément avec quelle fureur ils dévorotent ses ouvrages. Crémonina été un de ceux qui les ont le mieux entendus. Il se fit une grande réputa-

tion qui lui attira l'amitié & l'estime des princes : & voilà ce que je ne comprends pas ; car cette espece de philosophie n'avoit rien d'attrayant. Je ne serois pas surpris si les philosophes de ce temps-là avoient été renvoyés dans leur école ; car je sens qu'ils devoient être fort ennuyés : mais qu'aujourd'hui ce qu'on appelle un grand philosophe ne soit pas bien accueilli chez les rois, qu'ils n'en fissent pas leur ami, voilà ce qui me surprend ; car qui dit un grand philosophe aujourd'hui, dit un homme rempli d'une infinité de connoissances utiles & agréables, un homme qui est rempli de grandes vues. On nous dira que ces philosophes n'entendent rien à la politique ; ne fait-on point que le train des affaires est une espece de toutine, & qu'il faut nécessairement y être entré pour les entendre ? Mais croit-on qu'un homme qui par ses ouvrages est reconnu pour avoir un génie vaste & étendu, pour avoir une pénétration surprenante, croit-on, dis-je, qu'un tel homme ne seroit pas un grand ministre si on l'employoit ? Un grand esprit est toujours actif & le porte toujours vers quelque objet : il seroit donc quelque chose ; nous verrions certains systèmes redressés, certaines coutumes abolies, parce qu'elles sont mauvaises ; on verroit de nouvelles idées éclore & rendre meilleure la condition des citoyens ; la société en un mot se perfectionneroit, comme la philosophie se perfectionne tous les jours. Dans certains états on est aujourd'hui, eu égard au système du bien général de la société, comme étoient ces philosophes dont je parle, par rapport aux idées d'Aristote ; il faut espérer que la nature donnera à la société ce qu'elle a déjà donné à la philosophie ; la société aura son Descartes qui renversera une infinité de préjugés, & tirera nos derniers neveux de toutes les sottises que nous avons adoptées. Pour revenir à Crémonin, le fond de son système est le même que celui de Casalpin. Tous ces philosophes sentoient leur impiété, parce qu'il ne faut avoir que des yeux pour voir que ce qu'ils soutenoient est contraire au dogme du christianisme ; mais ils croyoient rendre un hommage suffisant à la religion en lui donnant la foi, & réservant la raison pour Aristote, partage très-désavantageux. Comment ne sentoient-ils point que ce qui est contraire à la raison, ce que la raison prouve faux, ne

seroit être vrai dans la religion ? La vérité est la même dans Dieu que dans les hommes ; c'est la même source. Je ne suis plus surpris qu'ils ne rencontraient pas la vérité ; ils ne savaient ce que c'étoit ; manquant par les premiers principes, il étoit bien difficile qu'ils tortissent de l'erreur qui les subjugoit.

Les philosophes dont j'ai parlé ju'qu'ici sont sortis du sein de l'Eglise romaine : il y en a eu beaucoup d'autres, sans doute ; mais nous avons cru devoir nous arrêter seulement à ceux qui se font le plus distingués. Les protestans ont eu les leurs, ainsi que les catholiques. Il sembloit que Luther eût porté dans ce parti le dernier coup à la philosophie péripatéticienne, en l'enveloppant dans les malédictions qu'il donnoit à la théologie scholastique ; mais Luther lui-même sentit qu'il avoit été trop loin. La secte des anabaptistes lui fit connoître qu'il avoit ouvert la porte aux enthousiastes & aux illuminés. Les armes pour les réfuter manquoient aux Luthériens, & il fallut qu'ils empruntassent celles qu'ils maudissoient dans la main des catholiques. Mélancthon fut un de ceux qui contribuèrent le plus au rétablissement de la philosophie parmi les protestans. On ne savoit être dans ce temps-là que péripatéticien. Mélancthon étoit trop éclairé pour donner dans les erreurs grossières de cette secte, il crut donc devoir réformer la philosophie dans quelques-unes de ses parties, & en conserver le fond qu'il jugea nécessaire pour repousser les traits que lançoient les catholiques, & en même temps pour arrêter les progrès de certaines sectes qui alloient beaucoup plus loin que les protestans. Cet homme célèbre naquit à Eretten, d'une famille honnête, il reçut une fort bonne éducation. Dès ses premières années on découvrit en lui un desir insatiable d'apprendre ; les plaisirs ordinaires ne l'amusoient point, son application continuelle le rendoit grave & sérieux ; mais cela n'altéra jamais la douceur de son caractère. A l'âge de 12 ans, il alla continuer ses études à Heidelberg ; il s'attacha bientôt à l'estime & l'amitié de tout le monde ; le comte Louis de Lowenstein le choisit pour être précepteur de ses enfans. C'est avec raison que Baillet l'a mis au nombre des esprits qui se font distinguer dans un âge peu avancé, où l'on possède rarement ce qui est nécessaire pour être savant. Mélancthon étoit naturellement éloquent, comme

on le voit par ses écrits ; il cultiva avec grand soin les talens naturels qu'il avoit reçus en ce genre. Il étudia la philosophie comme les autres, car on n'étoit rien si on ne savoit Aristote. Il se distingua beaucoup dans les solutions qu'il donna aux difficultés sur les propositions morales. Il parut un aigle sur les universaux. On fera sans doute surpris de voir que je loue Mélancthon par ces endroits ; on s'en moque aujourd'hui, & avec raison ; mais on doit louer un homme d'avoir été plus loin que tout son siècle. C'étoient alors les questions à la mode, on ne pouvoit donc se dispenser de les étudier, & lorsqu'on excelloit pardessus les autres, on ne pouvoit manquer d'avoir beaucoup d'esprit ; car les premiers hommes de tous les siècles sont toujours des grands hommes, quelques absurdités qu'ils aient dites. Il fut voir, dit M. de Foatenelle, d'oà ils sont partis : un homme qui grimpe sur une montagne escarpée pourra bien être aussi léger qu'un homme qui dans la plaine fera six fois plus de chemin que lui. Mélancthon avoit pourtant trop d'esprit pour ne pas sentir que la philosophie d'Aristote étendoit trop loin ses droits ; il désapprouva ces questions épineuses, difficiles & inutiles dont tout le monde se tourmentoit l'esprit ; il s'aperçut qu'une infinité de folies étoient cachées sous de grands mots, & qu'il n'y avoit que leur habit philosophique qui pût les faire respecter. Il est très-évident qu'il force de mettre des mots dans la tête, on en chasse toutes les idées ; on se trouve fort savant, & on ne sait rien ; on croit avoir la tête pleine, & on n'y a rien. Ce fut un moine qui acheva de le convaincre du mauvais goût qui tyrannisoit tous les hommes ; ce moine un jour ne sachant pas un sermon qu'il devoit prêcher, ou ne l'ayant pas fait, pour y suppléer imagina d'expliquer quelques questions de la morale d'Aristote ; il se servoit de tous les termes de l'art ; on sent aisément combien cette exhortation fut utile, & quelle onction il y mit. Mélancthon fut indigné de voir que la barbarie alloit jusque-là ; heureux si dans la suite, il n'y eût pas fait un crime à l'Eglise entière de la bêtise d'un particulier, qu'elle a désavoué dans tous les temps, comme elle désavoue tous les jours les extravagances que font des zélés ! Il finit ses études à l'âge de dix-sept ans, & se mit à expliquer, en particulier aux enfans, Terence

& Virgile : quelque temps après on le chargea d'une harangue, ce qui lui fit lire attentivement Cicéron & Tite-Live, il s'en acquitta en homme de beaucoup d'esprit, & qui s'étoit nourri des meilleurs auteurs. Mais ce qui surprit le plus Mélancthon, qui étoit, comme je l'ai déjà dit, d'un caractère fort doux, c'est lorsqu'il vit pour la première fois les disputes des différentes sectes : alors celles des Nominans & des Réels fermentaient beaucoup : après plusieurs mauvaises raisons de part & d'autre, & cela parce qu'on n'en faisoit avoir de bonnes là-dessus, les meilleurs poignets ressoient victorieux : tous d'un commun accord se pouvoient en la gravité philosophique, & se battoient indécemment : heureux si dans le tumulte quelque coup bien appliqué avoit pu faire un changement dans leur tête ; car si, comme le remarque un homme d'esprit, un coup de doigt d'une nourrice pouvoit faire de Pascal un sot, pourquoi un sot tripan ne pourroit-il pas devenir un homme d'esprit ? Les accoucheurs de ce temps-là n'étoient pas sans doute si habiles qu'à présent, & je crois que le long triomphe d'Aristote leur eût fait. Mélancthon fut appelé par l'électeur de Saxe, pour être professeur en grec. L'erreur de Luther faisoit alors beaucoup de progrès ; Mélancthon connut ce dangereux hérétique, & comme il cherchoit quelque chose de nouveau, parce qu'il sentoit bien que ce qu'on lui avoit appris n'étoit pas ce qu'il falloit savoir, il avala le poison que lui présenta Luther ; il s'égara. C'est avec raison qu'il cherchoit quelque chose de nouveau ; mais ce ne devoit être qu'en Philosophie ; ce n'étoit pas la religion qui demandoit un changement ; on ne fait pas une nouvelle religion comme on fait un nouveau système. Il ne peut même y avoir une réforme sur la religion ; elle présente des choses si extraordinaires à croire, que si Luther avoit eu droit de la réformer, je la reformerois encore, parce que je me persuaderois aisément qu'il a oublié bien des choses : ce n'est que parce que je sais qu'on ne peut y toucher, que je m'en tiens à ce qu'on me propose. Mélancthon, depuis sa connaissance avec Luther, devint sectaire & un sectaire ardent, & par conséquent son esprit fut enveloppé du voile de l'erreur ; ses vucs ne purent plus s'étendre comme elle auroient fait si elle n'étoit livrée à un parti : il prêchoit, il catéchisoit, il s'instruioit, &

enfin il n'abandonna Aristote en quelque chose, que pour suivre Luther, qui lui étoit d'autant moins préférable qu'il attaquoit plus formellement la religion. Luther répandit quelques nuages sur l'esprit de Mélancthon, à l'occasion d'Aristote : car il ne rougit pas, après les leçons de Luther, d'appeler Aristote *un vain sophiste* : mais il se réconcilia bientôt, & malgré les apologies qu'il fit du sentiment de Luther, il contribua beaucoup à rétablir la philosophie parmi les protestans. Il s'aperçut que Luther condamnoit plus la scholastique que la philosophie ; ce n'étoit pas en effet aux philosophes que cet hérétique avoit à faire, mais aux théologiens ; & il faut avouer qu'il s'y étoit bien pris en commençant par rendre leurs armes odieuses & méprisables. Mélancthon détestoit toutes les autres sectes des philosophes ; le seul péripatétisme lui paroissoit soutenable ; il rejeta également le stoïcisme, le scepticisme & l'épicurisme. Il recomandoit à tout le monde la lecture de Platon, à cause de l'abondance qui s'y trouve, à cause de ce qu'il dit sur la nature de Dieu, & de sa belle diction ; mais il préféroit Aristote pour l'ordre & pour la méthode. Il écrivit la vie de Platon & celle d'Aristote ; on pourra voir aisément son sentiment en les lisant ; je crois qu'on ne sera pas fâché que je transcrive ici quelques traits tirés de ses harangues ; elles sont rares ; & d'ailleurs on verra de quelle façon s'exprimoit cet homme si fameux, & dont les discours ont fait tant d'impression : *cum eum*, dit-il, *quam toties Plato prædicit methodum, non sepe adhibeat*, & *evagetur aliquando liberius in disputando, quædam etiam figuris involvat, ac volens occultet, denique cum raro pronunciet quid sit sentiendum ; assentior adoleventibus potius proponendum esse Aristotelem, qui artes, quas tradit, explicat integras, & methodum simpliciorum, seu filum ad regendum lectorem adhibet, & quid sit sentiendum plerumque pronuntiat : hæc in docentibus ut requirantur, nullæ causæ gravæ sunt ; ut enim satis dentibus draconis à Cadmo seges exorta sit armorum, qui inter se ipsi dimicantur ; ita si quis ferat ambiguas opiniones, exoriuntur inde variæ ac perniciosæ dissensiones. Et un peu après, il dit qu'en se servant de la méthode d'Aristote, il est facile de réduire ce qui dans Platon seroit en-*

mement long. Aristote, nous dit-il ailleurs, a d'autres avantages sur Platon; il nous a donné un cours entier; ce qu'il commence il l'acheve, il reprend les choses d'aussi haut qu'on peut aller, & vous mene fort loin. Aimons, conclut-il, Platon & Aristote; le premier à cause de ce qu'il dit sur la politique, & à cause de son élégance; le second à cause de la méthode: il faut pourtant lire tous les deux avec précaution, & bien distinguer ce qui est contraire à la doctrine que nous lisons dans l'évangile. Nous ne saurions nous passer d'Aristote dans l'église, dit encore Melancthon, parce que c'est le seul qui nous apprend à définir, à diviser, & à juger; lui seul nous apprend même à raisonner; or dans l'église tout cela n'est-il pas nécessaire? Pour les choses de la vie n'avons-nous pas besoin de bien des choses que la physique seule nous apprend? Platon en parle à la vérité; mais on dirait que c'est un prophete qui annonce l'avenir, & non un maître qui veut instruire, au lieu que dans Aristote, vous trouvez les principes, & il en tire lui-même les conséquences. Je demande seulement, dit Melancthon, qu'on s'attache aux choses que dit Aristote, & non aux mots, qu'on abandonne ces vaines subtilités & qu'on ne se serve de distinctions que lorsqu'elles seront nécessaires pour faire sentir que la difficulté ne regarde point ce que vous défendez; au lieu que communément on distingue afin de vous faire perdre de vue ce qu'on soutient: est-ce le moyen d'éclaircir les matieres? Nous en avons, je crois assez dit pour démontrer que ce n'est pas sans raison que nous avons compris Melancthon au nombre de ceux qui ont rétabli la philosophie d'Aristote. Nous n'avons pas prétendu donner la vie; elle renferme beaucoup plus de circonstances intéressantes que celles que nous avons rapportées: c'est un grand homme, & qui a joué un très-grand rôle dans le monde: mais la vie est très-con nue, & ce n'étoit pas ici le lieu de l'écrire.

Nicolas Tauréill a été un des plus célèbres philosophes parmi les protestans: il naquit de parens dont la fortune ne faisoit pas espérer à Tauréill une éducation telle que son esprit la demandoit; mais la facilité & la pénétration qu'on aperçut en lui, fit qu'on engagea le duc de Wirtemberg à fournir aux frais, il fit des progrès extraordinaires, &

jamais personne n'a moins trompé les bien-

faicteurs que lui. Les différens des catholiques avec les protestans l'empêcherent d'embrasser l'état ecclésiastique. Il se fit médecin, & c'est ce qui arrêta sa fortune à la cour de Wirtemberg. Le duc de Wirtemberg desiroit l'avoir auprès de lui, pour lui faire défendre le parti de la réforme qu'il avoit embrassé, & c'est en partie pour cela qu'il avoit fourni aux frais de son éducation; mais on le soupçonna de pencher pour la confession d'Angsbourg; peut-être étoit-il pour aucun parti: de quelque religion qu'il fut, cela ne fait rien à la philosophie. Voilà pourquoi nous ne discutons pas cet article exactement. Après avoir professé long-temps la médecine à Bâle, il passa à Strasbourg; & de cette ville, il revint à Bâle pour y être professeur de morale. De-là il repassa en Allemagne où il s'acquit une grande réputation: son école étoit remplie de barons & de comtes qui venoient l'entendre. Il étoit si déintéressé qu'avec toute cette réputation & ce concours pour l'écouter, il ne devint pas riche. Il mourut de la peste, âgé de 59 ans. Ce fut un des premiers hommes de son temps; car il osa penser seul & il ne se laissa jamais gouverner par l'autorité: on découvre par tous ses écrits une certaine hardiesse dans ses pensées & dans ses opinions. Jamais personne n'a mieux fait une difficulté, & ne s'en est mieux servi contre ses adversaires, qui communément ne pouvoient pas tenir contre lui. Il fut grand ennemi de la philosophie de Casalpin: on découvre dans tous ses écrits qu'il étoit fort content de ce qu'il faisoit; l'amour propre s'y montre un peu trop à découvert, & on y aperçoit quelquefois une présomption insupportable. Il regardoit du haut de son esprit tous les philosophes qui l'avoient précédé, si on en excepte Aristote & quelques anciens. Il examina la philosophie d'Aristote, & il y aperçut plusieurs erreurs; il eut le courage de les rejeter, & assez d'esprit pour le faire avec succès. Il est beau de lui entendre dire dans la préface de la méthode de la médecine de prédiction, car tel est le titre du livre: « Je m'attache à venger la doctrine de Jesus-Christ, & je n'accorde à Aristote rien de ce que Jesus-Christ paroît lui refuser; je n'examine pas même ce qui est contraire à l'évangile, parce qu'avant tout examen, je suis assuré que cela est faux. » Tous les philosophes devoient avoir dans l'esprit que

leur philosophie ne doit point être opposée à la religion; toute leur raison doit s'y briser, parce que c'est un édifice appuyé sur l'immuable vérité. Il faut avouer qu'il est difficile de saisir son système philosophique. Je fais seulement qu'il méprisoit beaucoup tous les commentateurs d'Aristote, & qu'il avoue que la philosophie péripatéticienne lui plaisoit beaucoup, mais corrigée & rendue conforme à l'évangile; c'est pour quoi je ne crois pas qu'on doive l'effacer du catalogue des péripatéticiens, quoiqu'il l'ait réformée en plusieurs endroits. Un esprit aussi hardi que le sien ne pouvoit manquer de laisser échapper quelques paradoxes: ses adversaires s'en font servis pour prouver qu'il étoit athée: mais en vérité, le respect qu'il témoigne par-tout à la religion, & qui certainement n'étoit point timulé, doit le mettre à l'abri d'une pareille accusation. Il ne prévoyoit pas qu'on pût tirer de pareilles conséquences des principes qu'il avançoit; car je suis persuadé qu'il les auroit rétractés, ou les auroit expliqués de façon à satisfaire tout le monde. Je crois qu'on doit être fort réservé sur l'accusation d'athéisme; & on ne doit jamais conclure sur quelques propositions hasardées, qu'un homme est athée; il faut consulter tous ses ouvrages; & l'on peut assurer que s'il l'est réellement, son impiété se fera sentir par-tout.

Michel Piccart brûloit vers le temps de Nicolas Taureill; il professa de bonne heure la logique, & s'y distingua beaucoup; il suivit le torrent & fut péripatéticien. On lui confia après ses premiers succès la chaire de métaphysique & de poésie; cela parut assez disparate, & je n'aurois guere bien d'un temps où on donne une chaire pour la poésie à un péripatéticien: mais enfin il étoit peut-être le meilleur dans ce temps-là, & il n'y a rien à dire, lorsqu'on vaut mieux que tous ceux de son temps. Je ne comprends pas comment, dans un siècle où on payoit si bien les savans, Piccart fût si pauvre; car il luita toute sa vie contre la pauvreté, & il fit bien connoître par sa conduite que la philosophie de son cœur & de son esprit valoit mieux que celle qu'il dictoit dans les écoles. Il fit un grand nombre d'ouvrages, & tous fort estimés de son vivant. Nous avons de lui cirquante & une dissertations, où il fait connoître qu'il possédoit Aristote supérieurement. Il fit aussi le manuel de la philosophie d'Aris-

tote, qui eut beaucoup de cours: la réputation de Piccart subsiste encore; & ce qui ne peut guere se dire des ouvrages de ce temps-là, on trouve à profiter dans les siens.

Cornelle Martini naquit à Anvers; il y fit ses études, & avec tant de distinction, qu'on l'attira immédiatement après à Amsterdam, pour y professer la philosophie. Il étoit subtil, capable d'embarasser un homme d'esprit, & se tiroit aisément de tout en bon péripatéticien. Le duc de Brunswick jeta les yeux sur lui pour l'envoyer au colloque de Ratisbonne. Gretzer qui étoit aussi député à ce colloque pour le parti des catholiques, trouva mauvais qu'on lui associât un professeur de philosophie, dans une dispute où on ne devoit agiter que des questions de théologie; c'est ce qui lui fit dire, lorsqu'il vit Martini dans l'assemblée, *quid scilicet inter prophetas querit?* A quoi Martini répondit, *afinam parvis sui*. Dans la suite Martini fit bien connoître que Gretzer avoit eu tort de se plaindre d'un tel second. Il fut très-zélé pour la philosophie d'Aristote; il travailla toute la vie à la défendre contre les assauts qu'on commençoit déjà à lui livrer; c'est ce qui lui fit prendre les armes contre les partisans de Ramus; & on peut dire que ce n'est que par des efforts redoublés que le péripatétisme se soutint. Il étoit prêt à disputer contre tout le monde: jamais de sa vie il n'a refusé un cartel philosophique. Il mourut âgé de 54 ans, un peu martyr du péripatétisme; car il avoit altéré sa santé, soit par le travail opiniâtre pour défendre son cher maître, soit par ses disputes de vive voix, qui infailliblement usent sa poitrine. Nous avons de lui l'Analyse logique, & le commentaire logique contre les Ramistes, un système de philosophie morale & de métaphysique. Je ne fais point ici mention de ses différens écrits sur la théologie, parce que je ne parle que de ce qui regarde la philosophie.

Hermannus Coringius est un des plus savans hommes que l'Allemagne ait produits. On pourroit le louer par plusieurs endroits: mais je m'en tiendrai à ce qui regarde la philosophie; il s'y distingua si fort, qu'on ne peut se dispenser d'en faire mention avec éloge dans cette histoire. Le duc Ulric de Brunswick le fit professeur dans son université; il vint dans un mauvais temps, les guerres désoleoient toute l'Europe: ce fléau attigeoit

toutes les différentes nations ; il est difficile avec de tels troubles de donner à l'étude le temps qui est nécessaire pour devenir savant. Il trouva pourtant le moyen de devenir un des plus savans hommes qui aient jamais paru. Le plus grand éloge que j'en puisse faire , c'est de dire qu'il fut écrit par M. Colbert sur le catalogue des savans que Louis-le-Grand récompensa. Ce grand roi lui témoigna par ses largeffes au fond de l'Allemagne le cas qu'il faisoit de son mérite. Il fut péripatéticien , & se plaint lui-même que le respect qu'il avoit pour ce que ses maîtres lui avoient appris , alloit un peu trop loin. Ce n'est pas qu'il n'osât examiner les opinions d'Aristote : mais le préjugé se mettant toujours de la partie , ces sortes d'examens ne le conduisoient pas à de nouvelles découvertes. Il pensoit sur Aristote , & sur la façon dont il falloit l'étudier, comme Mélancthon. Voici comme il parle des ouvrages d'Aristote : « Il manque », beaucoup de choses dans la philosophie », morale d'Aristote que je desirerois ; par », exemple , tout ce qui regarde le droit », naturel , & que je crois devoir être traité », dans la morale , puisque c'est sur le droit », naturel que toute la morale est appuyée. Sa », méthode me paroît mauvaise & ses argu- », mens foibles. », Il étoit difficile en effet qu'il pût donner une bonne morale , puisqu'il nioit la providence , l'immortalité de l'ame , & par conséquent un état à venir où on punit le vice , & où on récompense la vertu. Quelles vertus veut-on admettre en niant les premières vérités ? Pourquoi donc ne chercherois-je pas à être heureux dans ce monde , puisqu'il n'y a rien à espérer pour moi dans l'autre ? Dans les principes d'Aristote , un homme qui se sacrifie pour la patrie , est son. L'amour de soi-même est avant l'amour de la patrie : & on ne place ordinairement l'amour de la patrie avant l'amour de soi-même , que parce qu'on est persuadé que la préférence qu'on donne à l'intérêt de la patrie sur le sien est récompensée. Si je meurs pour la patrie , & que tout meure avec moi , n'est-ce pas la plus grande de toutes les folies ? Quiconque pensera autrement , fera plus attention aux grands mots de patrie , qu'à la réalité des choses. Corringius s'éleva pourtant

un peu trop contre Descartes : il ne voyoit rien dans sa physique de raisonnable , & celle d'Aristote le satisfaisoit. Que ne peut pas le préjugé sur l'esprit ? Il n'approuvoit Descartes qu'en ce qu'il rejettoit les formes substantielles. Les Allemands ne pouvoient pas encore s'accoutumer aux nouvelles idées de Descartes , ils ressembloient à des gens qui ont eu les yeux bandés pendant long-temps , & auxquels on cte le bandeau : leurs premières démarches sont timides ; ils refusent de s'appuyer sur la terre qu'ils découvrent ; & tel aveugle qui dans une heure traverse tout Paris , seroit peut-être plus d'un jour à faire le même chemin , si on lui rendoit la vue tout d'un coup. Corringius mourut , & le péripatétisme expira presque avec lui. Depuis il ne fit que languir , parce que ceux qui vinrent après & qui le défendirent , ne pouvoient être de grands hommes ; il y avoit alors trop de lumière pour qu'un homme d'esprit pût s'égarer. Voilà à-peu-près le commencement , les progrès & la fin du péripatétisme. Je ne pense pas qu'on s'imagine que j'aie prétendu nommer tous ceux qui se sont distingués dans cette secte : il faudroit des volumes immenses pour cela , parce qu'autrefois , pour être un homme distingué dans son siècle , il falloit se signaler dans quelque secte de philosophie ; & tout le monde sait que le péripatétisme a long-temps dominé. Si un homme passoit pour avoir du mérite , on commençoit par proposer quelque argument , *in baroco* très-souvent , afin de juger si sa réputation étoit bien fondée. Si Racine & Corneille étoient venus dans ce temps-là , comme on n'auroit trouvé aucun *ergo* dans leurs tragédies , ils auroient passé pour des ignorans , & par conséquent pour des hommes de peu d'esprit. Heureux notre siècle de penser autrement ! (\*)

ARISTOXÉNIENS, (*Musiq.*) secte qui eut pour chef Aristoxene de Sarente , disciple d'Aristote , & qui étoit oppoée aux Pythagoriciens sur la mesure des intervalles & sur la manière de déterminer les rapports des sons ; de sorte que les Aristoxéniens s'en rapportoient uniquement au jugement de l'oreille & les Pythagoriciens à la précision du calcul. Voyez PYTHAGORICIENS. (S)

(\*) L'auteur a cru pouvoir citer ici quelques morceaux de l'ouvrage de M. Deslandes , qui font environ la dixième partie de ce long article ; le reste est un extrait substantiel & raisonné de l'histoire latine de la philosophie de Brucker ; ouvrage moderne estimé des écrivains , peu connu en France , & dont on a fait beaucoup d'usage pour la partie philosophique de l'Encyclopédie , comme dans l'article ARABES , & dans un très-grand nombre d'autres.

**ARITHMANCIE** ou **ARITHMOMANCIE**, f. f. divination ou manière de connoître & de prédire l'avenir par le moyen des nombres. Ce mot est formé du grec ἀριθμῶν, nombre, & de μαντεία, divination. Delrio en distingue de deux sortes; l'une en usage chez les Grecs, qui considéroient le nombre & la valeur des lettres dans les noms des deux combattans, par exemple, & en auguroient que celui dont le nom renfermoit un plus grand nombre de lettres, & d'une plus grande valeur que celles qui composoient le nom de son adversaire, remporteroit la victoire; c'est pour cela, disoient-ils, qu'Hector devoit être vaincu par Achille. L'autre espèce étoit connue des Chaldéens, qui partageoient leur alphabet en trois décades, en répétant quelques lettres, changeoient en lettres numériques les lettres des noms de ceux qui les consultoient, & rapportoient chaque nombre à quelque planète, de laquelle ils tiroient des présages.

La cabale des juifs modernes est une espèce d'*arithmancie*; au moins la divisent-ils en deux parties, qu'ils appellent *théomancie* & *arithmancie*.

L'évangéliste S. Jean, dans le ch. xiii de l'*Apocalypse*, marque le nom de l'Ante-Christ par le nombre 666, passage dont l'intelligence a beaucoup exercé les commentateurs. C'est une prophétie enveloppée sous des nombres mystérieux, qui n'autorise nullement l'espèce de divination dont il s'agit dans cet article. Les platoniciens & les pythagoriciens étoient fort adonnés à l'*arithmancie*. Delrio, *Disquisit. Magicar. lib. IV, cap. ij, quest. 7, sect. 4, pag. 565 & 566.* (G)

**ARITHMÉTICIEN**, f. m. se dit en général d'une personne qui fait l'arithmétique, & plus communément d'une personne qui l'enseigne. Voyez **ARITHMÉTIQUE**. Il y a des experts jurés écrivains *arithméticiens*. Voyez **EXPERT**, **JURÉ**, &c. (E)

**ARITHMÉTIQUE**, f. f. (*Ordre encycl. Entw. Raifon, Philos. ou Science, Science de la nat. ou des êtres, de leurs qualités abstraites, de la quantité, ou mathémat. Math. pures, Arithmétique.*) Ce mot vient du grec ἀριθμῶν, nombre. C'est l'art de démontrer, ou cette partie des mathématiques qui considère les propriétés des nombres. On y

apprend à calculer exactement, facilement, promptement. Voyez **NOMBRE**, **MATHÉMATIQUES**, **CALCUL**.

Quelques auteurs définissent l'*arithmétique*, la science de la quantité discrète. Voyez **DISCRET** & **QUANTITÉ**.

Les quatre grandes règles ou opérations, appellées l'*addition*, la *soustraction*, la *multiplication*, & la *division*, composent proprement toute l'*arithmétique*. V. **ADDITION**, &c.

Il est vrai que pour faciliter & expédier rapidement des calculs de commerce, des calculs astronomiques, &c. on a inventé d'autres règles fort utiles, telles que les règles de proportion, d'alliage, de fausse position, de compagnie, d'extraction de racines, de progression, de change, de roc, d'es-compte, de réduction ou de rabais, &c. mais en faisant usage de ces règles, on s'aperçoit que ce sont seulement différentes applications des quatre règles principales. Voyez **REGLE**. Voyez aussi **PROPORTION**, **ALLIAGE**, &c.

Nous n'avons rien de bien certain sur l'origine & l'invention de l'*arithmétique*; mais ce n'est pas trop risquer que de l'attribuer à la première société qui a eu lieu parmi les hommes, quoique l'histoire n'en fixe ni l'auteur ni le temps. On conçoit clairement qu'il a fallu s'appliquer à l'art de compter, dès que l'on a été nécessité à faire des partages, & à les combiner de mille différentes manières. Ainsi comme les Tyriens passent pour être les premiers commerçans de tous les peuples anciens, plusieurs auteurs croient qu'on doit l'*arithmétique* à cette nation. Voy. **COMMERCÉ**.

Joseph assure que par le moyen d'Abraham l'*arithmétique* passa d'Asie en Egypte, où elle fut extrêmement cultivée & perfectionnée, d'autant plus que la philosophie & la théologie des Egyptiens rouloient entièrement sur les nombres. C'est de-là que nous viennent toutes ces merveilles qu'ils nous rapportent de l'unité, du nombre trois, des nombres quatre, sept, dix. V. **UNITÉ**, &c.

En effet, Kircher fait voir, dans son *Œdip. Egypt.* tome II, pag. 2, que les Egyptiens expliquoient tout par des nombres. Pythagore lui-même assure que la nature des nombres est répandue dans tout l'univers, & que la connoissance des nombres

conduit à celle de la divinité, & n'en est presque pas différente.

La science des nombres passa de l'Egypte dans la Grèce, d'où après avoir reçu de nouveaux degrés de perfection par les astronomes de ce pays, elle fut connue des Romains, & de-là est enfin venue jusqu'à nous.

Cependant l'ancienne *arithmétique* n'étoit pas, à beaucoup près, aussi parfaite que la moderne : il paroît qu'alors elle ne seroit guere qu'à considérer les différentes divisions des nombres : on peut s'en convaincre en lisant les traités de Nicomaque, écrits ou composés dans le troisieme siecle depuis la fondation de Rome, & celui de Boëce, qui existent encore aujourd'hui. En 1556, Xylander publia en latin un abrégé de l'ancienne *arithmétique*, écrite en grec par Piellus. Jordanus composa ou publia, dans le douzieme siecle, un ouvrage beaucoup plus ample de la même espece, que Faber Stapulensis donna en 1480, avec un commentaire.

L'*arithmétique*, telle qu'elle est aujourd'hui, se divise en différentes especes, comme *théorique*, *pratique*, *instrumentale*, *logarithmique*, *numérale*, *spécieuse*, *décimale*, *tétractique*, *duodécimal*, *sexagesimale*, &c.

L'*arithmétique* théorique est la science des propriétés & des rapports des nombres abstraits, avec les raisons & les démonstrations des différentes regles. Voyez NOMBRE.

On trouve une *arithmétique* théorique dans les septieme, huitieme, neuvieme livres d'Euclide. Le moine Barlaam a aussi donné une théorie des opérations ordinaires, tant en entiers qu'en fractions, dans un livre de sa composition intitulé *Logistica*, & publié en latin par Jean Chambers, anglois, l'an 1600. On peut y ajouter l'ouvrage italien de Lucas de Burgo, mis au jour en 1523 : cet auteur y a donné les différentes divisions de nombres de Nicomaque & leurs propriétés, conformément à la doctrine d'Euclide, avec le calcul des entiers & des fractions, des extractions de racines, &c.

L'*arithmétique* pratique est l'art de nombrer ou de calculer, c'est-à-dire, l'art de trouver des nombres par le moyen de certains nombres donnés, dont la relation aux premiers est connue; comme si l'on demandoit, par exemple, de déterminer le nombre égal aux deux nombres donnés, 6, 8.

Le premier corps complet d'*arithmétique* pratique nous a été donné en 1556, par Tartaglia, Vénitien : il consiste en deux livres; le premier contient l'application de l'*arithmétique* aux usages de la vie civile; & le second, les fondemens ou les principes de l'algebre. Avant Tartaglia, Stifelius avoit donné quelque chose sur cette matiere en 1544 : on y trouve différentes méthodes & remarques sur les irrationnels, &c.

Nous supprimons une infinité d'autres auteurs de pure pratique qui sont venus depuis, tels que Gemma Frisius, Metius, Clavius, Ramus, &c.

Maurolicus, dans ses *Opuscula mathematica* de l'année 1577, a joint la théorie à la pratique de l'*arithmétique*, il l'a même perfectionnée à plusieurs égards : Heneschius a fait la même chose dans son *Arithmetica perfecta* de l'année 1609, où il a réduit toutes les démonstrations en forme de syllogisme, ainsi que Taquet, dans sa *Theoria & praxis Arithmetice* de l'année 1704. (E)

Les ouvrages sur l'*arithmétique* sont si communs parmi nous, qu'il seroit inutile d'en faire le dénombrement. Les regles principales de cette science sont exposées fort clairement dans le premier volume du cours de mathématique de M. Camus, dans les institutions de géométrie de M. de la Chapelle, dans l'*arithmétique* de l'officier par M. le Blond. (O)

L'*arithmétique* instrumentale est celle où les regles communes s'exécutent par le moyen d'instrumens imaginés pour calculer avec facilité & promptitude : comme les bâtons de Neper (Voyez NEPER), l'instrument de M. Sam. Moreland, qui en a publié lui-même la description en 1666; celui de M. Leibnitz, décrit dans les *Miscellan. Berolin.* la machine arithmétique de M. Pascal, dont on donnera la description plus bas, &c.

L'*arithmétique* logarithmique, qui s'exécute par les tables des logarithmes. Voyez LOGARITHME. Ce qu'il y a de meilleur la-dessus est l'*Arithmetica logarithmica* de Hen. Brigg, publiée en 1624.

On ne doit pas oublier les *tables arithmétiques universelles* de Prothapharèse, publiées en 1610 par Herwart, moyennant les-



quelles la multiplication se fait aisément & exactement par l'addition, & la division par la soustraction.

Les Chinois ne se servent guere de regles dans leurs calculs; au lieu de cela, ils font usage d'un instrument qui consiste en une petite lame longue d'un pié & demi, traversée de dix ou douze fils de fer, où sont enfilées de petites boules rondes; en les tirant ensemble, & les plaçant ensuite l'un après l'autre, suivant certaines conditions & conventions, ils calculent à-peu-près comme nous faisons avec des jetons, mais avec tant de facilité & de promptitude, qu'ils peuvent suivre une personne qui lit un livre de compte, avec quelque rapidité qu'elle aille; & à la fin l'opération se trouve faite: ils ont aussi leurs méthodes de la prouver. *Voyez le P. le Comte.* Les Indiens calculent à-peu-près de même avec des cordes chargées de nœuds.

L'*arithmétique numérale* est celle qui enseigne le calcul des nombres ou des quantités abstraites, désignées par des chiffres: on en fait les opérations avec des chiffres ordinaires ou arabes. *Voyez CARACTERE & ARABE.*

L'*arithmétique spécieuse* est celle qui enseigne le calcul des quantités désignées par les lettres de l'alphabet. *Voyez SPÉCIEUSE.* Cette *arithmétique* est ce que l'on appelle ordinairement l'*algebre* ou *arithmétique littérale*. *Voyez ALGEBRE.*

Wallis a joint le calcul numérique à l'algèbre, & démontré par ce moyen les regles des fractions, des proportions, des extractions de racines, &c.

Wels en a donné un abrégé sous le titre de *Elementa arithmeticae*, en 1698.

L'*arithmétique décimale* s'exécute par une suite de dix caractères, de manière que la progression va de dix en dix. Telle est notre *arithmétique*, où nous faisons usage des dix caractères arabes, 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9: après quoi nous recommençons 10, 11, 12, &c.

Cette méthode de calculer n'est pas fort ancienne; elle étoit totalement inconnue aux Grecs & aux Romains. Gerbert, qui devint pape dans la suite sous le nom de Sylvestre II, l'introduisit en Europe, après l'avoir reçue des Mores d'Espagne. Il est fort vraisemblable que cette progression a pris son origine des dix doigts des mains,

dont on faisoit usage dans les calculs avant que l'on eut réduit l'*arithmétique* en art.

Les missionnaires de l'Orient nous assurent qu'aujourd'hui même les Indiens sont très-experts à calculer par leurs doigts, sans se servir de plume ni d'encre. *Voyez les lett. édif. & curieuses.* Ajoutez à cela que les naturels du Pérou, qui font tous leurs calculs par le différent arrangement des grains de maïs, l'emportent beaucoup, tant par la justesse que par la célérité de leurs comptes, sur quelque Européen que ce soit avec toutes les regles.

L'*arithmétique binaire* est celle où l'on n'emploie uniquement que deux figures, l'unité ou 1 & le 0. *Voyez BINAIRE.*

M. Dancicourt nous a donné, dans les *Miscell. Berol. tome I*, un long mémoire sur cette *arithmétique binaire*; il y fait voir qu'il est plus aisé de découvrir par ce moyen les loix des progressions, qu'en se servant de toute autre méthode où l'on feroit usage d'un plus grand nombre de caractères.

L'*arithmétique tétraactique* est celle où l'on n'emploie que les figures 1, 2, 3, & 0. Erhard Weigel nous a donné un *traité* de cette *arithmétique*; mais la binaire & la tétraactique ne sont guere que de curiosité, relativement à la pratique, puisque l'on peut exprimer les nombres d'une manière beaucoup plus abrégée par l'*arithmétique décimale*.

L'*arithmétique vulgaire* roule sur les entiers & les fractions. *V. ENTIER & FRACTION.*

L'*arithmétique sexagésimale* est celle qui procede par soixantaines, ou bien c'est la doctrine des fractions sexagésimales. *Voyez SEXAGÉSIMAL.* Sam. Reyher a inventé une espece de baguettes sexagésimales, à l'imitation des bâtons de Neper, par le moyen desquelles on fait avec facilité toutes les opérations de l'*arithmétique sexagésimale*.

L'*arithmétique des infinis* est la méthode de trouver la somme d'une suite de nombres dont les termes sont infinis, ou d'en déterminer les rapports. *V. INFINI, SUITE ou SÉRIE, &c.*

M. Wallis est le premier qui ait traité à fond de cette méthode, ainsi qu'il paroît par ses *Opera mathematica*, où il en a fait voir l'usage en géométrie pour déterminer l'aire des surfaces & la solidité des corps, ainsi que leurs rapports: mais la méthode

des fluxions, qui est l'*arithmétique* universelle des infinis, exécute tout cela d'une manière beaucoup plus prompte & plus commode, indépendamment d'une infinité d'autres choses auxquelles la première ne sauroit atteindre. *V. FLUXIONS, CALCUL, &c.*

Sur l'*arithmétique* des incommensurables ou irrationnels, voy. INCOMMENSURABLE, IRRATIONNEL. &c.

Jean de Sacrobosco ou Halifax composa en 1232, selon V. ossius, un traité d'*arithmétique*; mais ce traité a toujours resté manuscrit; & selon M. Palsé de Gua, Paciolo qui a donné le premier livre d'algebre, est aussi le premier auteur d'*arithmétique* qui ait été imprimé. *V. ALGEBRE. (E)*

Jusqu'ici nous nous sommes contentés d'exposer en abrégé ce que l'on trouve à-peu-près dans la plupart des ouvrages mathématiques sur la science des nombres, & nous n'avons guere fait que traduire l'article *arithmétique* tel qu'il se trouve dans l'encyclopédie angloise: tâchons présentement d'entrer davantage dans les principes de cette science, & d'en donner une idée plus précise.

Nous remarquerons d'abord que tout nombre, suivant la définition de M. Newton, n'est proprement qu'un rapport. Pour entendre ceci, il faut remarquer que toute grandeur qu'on compare à une autre, est ou plus petite, ou plus grande, ou égale; qu'ainsi toute grandeur a un certain rapport avec une autre à laquelle on la compare, c'est-à-dire qu'elle y est contenue ou la contient d'une certaine manière. Ce rapport ou cette manière de contenir ou d'être contenu, est ce qu'on appelle *nombre*; ainsi le nombre 3 exprime le rapport d'une grandeur à une autre plus petite, que l'on prend pour l'unité, & que la plus grande contient trois fois: au contraire la fraction  $\frac{1}{3}$  exprime le rapport d'une certaine grandeur à une plus grande que l'on prend pour l'unité, & qui est contenue trois fois dans cette plus grande. Tout cela sera exposé plus en détail aux articles NOMBRE, FRACTION, &c.

Les nombres étant des rapports apperçus par l'esprit & distingués par des signes particuliers, l'*arithmétique*, qui est la science des nombres, est donc l'art de combiner

entr'eux ces rapports, en se servant pour faire cette combinaison des signes mêmes qui les distinguent. De-là les quatre principales regles de l'*arithmétique*, car les différentes combinaisons qu'on peut faire des rapports, se réduisent ou à examiner l'excès des uns sur les autres, ou la manière dont ils le contiennent. L'addition & la soustraction ont le premier objet, puisqu'il ne s'agit que d'y ajouter ou d'y soustraire des rapports; le second objet est celui de la multiplication & de la division, puisqu'on y détermine de quelle manière un rapport en contient un autre. Tout cela sera expliqué plus en détail aux articles MULTIPLICATION & DIVISION.

Il y a, comme l'on fait, deux sortes de rapports, l'*arithmétique* & le géométrique. *V. RAPPORT.* Les nombres ne sont proprement que des rapports géométriques; mais il semble que dans les deux premières regles de l'*arithmétique*, on considère arithmétiquement ces rapports, & que dans les deux autres on les considère géométriquement. Dans l'addition de deux nombres (car toute addition se réduit proprement à celle de deux nombres), l'un des deux nombres représente l'excès de la somme sur l'autre nombre. Dans la multiplication, l'un des deux nombres est le rapport géométrique du produit à l'autre nombre. *V. SOMME, PRODUIT.*

A l'égard du détail des opérations particulières de l'*arithmétique*, il dépend de la forme & de l'institution des signes par lesquels on désigne les nombres. Notre *arithmétique*, qui n'a que dix chiffres, seroit fort différente si elle en avoit plus ou moins; & les Romains qui avoient des chiffres différens de ceux dont nous nous servons, devoient aussi avoir des regles d'*arithmétique* toutes différentes des nôtres; mais toute *arithmétique* se réduit toujours aux quatre regles dont nous parlons, parce que de quelque manière qu'on désigne ou qu'on écrive les rapports, on ne peut jamais les combiner que de quatre façons, & même, à proprement parler, de deux manières seulement, dont chacune peut être envisagée sous deux faces différentes.

On pourroit dire encore que toutes les regles de l'*arithmétique* se réduisent ou à former un tout par la réunion de différentes

parties, comme dans l'addition & la multiplication, ou à résoudre un tout en différentes parties, ce qui s'exécute par la soustraction & la division. En effet, la multiplication n'est qu'une addition répétée, & la division n'est aussi qu'une soustraction répétée; d'où il s'ensuit encore que les règles primitives de l'*arithmétique* peuvent à la rigueur se réduire à l'addition & à la soustraction. La multiplication & la division ne sont proprement que des manières abrégées de faire l'addition d'un même nombre plusieurs fois à lui-même, ou de soustraire plusieurs fois un même nombre d'un autre: aussi M. Newton appelle-t-il les règles de l'*arithmétique*, *compositio & resolutio arithmetica*, c'est-à-dire, *composition & résolution des nombres*.

ARITHMÉTIQUE UNIVERSELLE; c'est ainsi que M. Newton appelle l'algèbre ou calcul des grandeurs en général: & ce n'est pas sans raison que cette dénomination lui a été donnée par ce grand homme, dont le génie également lumineux & profond paroit avoir remonté dans toutes les sciences à leurs vrais principes métaphysiques. En effet, dans l'*arithmétique* ordinaire on peut remarquer deux espèces de principes; les premiers sont des règles générales, indépendantes des signes particuliers par lesquels on exprime les nombres; les autres sont des règles dépendantes de ces mêmes signes, & ce sont celles qu'on appelle plus particulièrement *regles de l'arithmétique*. Mais les premiers principes ne sont autre chose que des propriétés générales des rapports, qui ont lieu de quelque manière que ces rapports soient désignés: telles sont, par exemple, ces règles; si on ote un nombre d'un autre, cet autre nombre joint avec le reste, doit rendre le premier nombre; si on divise une grandeur par une autre, le quotient multiplié par le diviseur, doit rendre le dividende; si on multiplie la somme de plusieurs nombres par la somme de plusieurs autres, le produit est égal à la somme des produits de chaque partie par toutes les autres, &c.

De-là il s'ensuit d'abord qu'en désignant les nombres par des expressions générales, c'est-à-dire qui ne désignent pas plus un nombre qu'un autre, on pourra former certaines règles relatives aux opérations

qu'on peut faire sur les nombres ainsi désignés. Ces règles se réduisent à représenter de la manière la plus simple qu'il est possible, le résultat d'une ou de plusieurs opérations qu'on peut faire sur les nombres exprimés d'une manière générale; & ce résultat ainsi exprimé ne fera proprement qu'une opération *arithmétique* indiquée, opération qui variera selon qu'on donnera différentes valeurs *arithmétiques* aux quantités qui, dans le résultat dont il s'agit, représentent des nombres.

Pour mieux faire entendre cette notion que nous donnons de l'algèbre, parcourons-en les quatre règles ordinaires, & commençons par l'addition. Elle consiste, comme nous l'avons vu dans l'*article* ADDITION, à ajouter ensemble avec leurs signes, sans aucune autre opération, les quantités dissimilables, & à ajouter les coefficients des quantités semblables; par exemple, si j'ai à ajouter ensemble les deux grandeurs dissimilables  $a, b$ , j'écrirai simplement  $a + b$ ; ce résultat n'est autre chose qu'une manière d'indiquer que si on désigne  $a$  par quelque nombre, &  $b$  par un autre, il faudra ajouter ensemble ces deux nombres; ainsi  $a + b$  n'est que l'indication d'une addition *arithmétique*, dont le résultat sera différent, selon les valeurs numériques qu'on assignera à  $a$  & à  $b$ . Je suppose présentement qu'on me propose d'ajouter  $5a$  avec  $3a$ , je pourrois écrire  $5a + 3a$ , & l'opération *arithmétique* seroit indiquée comme ci-dessus; mais en examinant  $5a$  &  $3a$ , je vois que cette opération peut être indiquée d'une manière plus simple; car quelque nombre que  $a$  représente, il est évident que ce nombre pris 5 fois, plus ce même nombre pris 3 fois, est égal au même nombre pris 8 fois; ainsi je vois qu'au lieu de  $5a + 3a$ , je puis écrire  $8a$ , qui est l'expression abrégée, & qui m'indique une opération *arithmétique* plus simple que ne me l'indique l'expression  $5a + 3a$ .

C'est là-dessus qu'est fondée la règle générale de l'addition algébrique, d'ajouter les grandeurs semblables en ajoutant leurs coefficients numériques, & écrivant ensuite la partie littérale une fois.

On voit donc que l'addition algébrique se réduit à exprimer de la manière la plus

simple la somme ou le résultat de plusieurs nombres exprimés généralement, & à ne laisser, pour ainsi dire, à l'arithméticien que le moins de travail à faire qu'il est possible. Il en est de même de la soustraction algébrique. Si je veux retrancher  $b$  de  $a$ , j'écris simplement  $a - b$ , parce que je ne peux pas représenter cela d'une manière plus simple; mais si j'ai à retrancher  $3a$  de  $5a$ , je n'écrirai point  $5a - 3a$ , parce que cela me donneroit plusieurs opérations *arithmétiques* à faire: en cas que je voulusse donner à  $a$  une valeur numérique, j'écrirai simplement  $2a$ , expression plus simple & plus commode pour le calcul *arithmétique*. Voy. SOUSTRACTION.

J'en dis autant de la multiplication & de la division. Si je veux multiplier  $a + b$  par  $c + d$ , je puis écrire indifféremment  $(a + b) \times (c + d)$ , ou  $ac + bc + ad + bd$ ; & souvent même je préférerais la première expression à la seconde, parce qu'elle semble demander moins d'opérations *arithmétiques*: car il ne faut que deux additions & une multiplication pour la première, & pour la seconde il faut trois additions & quatre multiplications. Mais si j'ai à multiplier  $5a$  par  $3a$ , j'écrirai  $15aa$  au lieu de  $5a \times 3a$ , parce que dans le premier cas j'aurois trois opérations *arithmétiques* à faire, & que dans le second je n'en ai que deux; une pour trouver  $aa$ , & l'autre pour multiplier  $aa$  par  $15$ . De même si j'ai  $a + b$  à multiplier par  $a - b$ , j'écrirai  $aa - bb$ , parce que ce résultat sera souvent plus commode que l'autre pour les calculs *arithmétiques*, & que d'ailleurs j'en tire un théorème, savoir, que le produit de la somme de deux nombres, par la différence de ces deux nombres, est égal à la différence des carrés de ces deux nombres. C'est ainsi qu'on a trouvé que le produit de  $a + b$  par  $a - b$ , c'est-à-dire le carré de  $a + b$  étoit  $aa + 2ab + bb$ , & qu'il contenoit par conséquent le carré des deux parties, plus deux fois le produit de l'une par l'autre; ce qui sert à extraire la racine carrée des nombres. Voy. QUARRÉ & RACINE QUARRÉE.

Dans la division, au lieu d'écrire  $\frac{20ab}{5b}$ , j'écrirai simplement  $4a$ ; au lieu d'écrire  $\frac{a-a}{a+x}$ , j'écrirai  $a - x$ : mais si j'ai à

diviser  $bc$  par  $hd$ , j'écrirai  $\frac{b}{h} \frac{c}{d}$ , ne pouvant trouver une expression plus simple.

On voit donc par-là que M. Newton a eu raison d'appeler l'algèbre *arithmétique universelle*, puisque les règles de cette science ne consistent qu'à extraire, pour ainsi dire, ce qu'il y auroit de général & de commun dans toutes les *arithmétiques* particulières qui se feroient avec plus ou moins ou autant de chiffres que la notre, & à présenter sous la forme la plus simple & la plus abrégée, ces opérations *arithmétiques* indiquées.

Mais, dira-t-on, à quoi bon tout cet échafaudage? Dans toutes les questions que l'on peut se proposer sur les nombres, chaque nombre est désigné & énoncé. Quelle utilité y a-t-il de donner à ce nombre une valeur littérale dont il semble qu'on peut se passer? Voici l'avantage de cette dénomination.

Toutes les questions qu'on peut proposer sur les nombres, ne sont pas aussi simples que celles d'ajouter un nombre donné à un autre, ou de l'en soustraire; de les multiplier ou de les diviser l'un par l'autre. Il est des questions beaucoup plus compliquées, & pour la solution desquelles on est obligé de faire des combinaisons, dans lesquelles le nombre ou les nombres que l'on cherche doivent entrer. Il faut donc avoir un art de faire ces combinaisons sans connoître les nombres que l'on cherche, & pour cela il faut exprimer ces nombres par des caractères différens des caractères numériques, parce qu'il y auroit un très-grand inconvénient à exprimer un nombre inconnu par un caractère numérique qui ne pourroit lui convenir que par un très-grand hazard. Pour rendre cela plus sensible par un exemple, je suppose qu'on cherche deux nombres dont la somme soit 100, & la différence 40. Je vois d'abord qu'en désignant les deux nombres inconnus par des caractères numériques à volonté, par exemple l'un par  $25$  & l'autre par  $50$ , je leur donnerois une expression très-fausse, puisque  $25$  &  $60$  ne satisfont point aux conditions de la question. Il en seroit de même d'une infinité d'autres dénominations numériques. Pour éviter cet inconvénient, j'appelle le plus grand de mes nombres  $x$ , & le plus

petit  $y$ ; & j'ai par cette dénomination algèbre les deux conditions ainsi exprimées:  $x$  plus  $y$  est égal à 100, &  $x$  moins  $y$  est égal à 60; ou en caractères algébriques.

$$x + y = 100.$$

$$x - y = 60. \text{ Voyez CARACTERE.}$$

Puisque  $x + y$  est égal à 100, &  $x - y$  égal à 60, je vois que 100, joint avec 60, doit être égal à  $x + y$ , joint à  $x - y$ . Or, pour ajouter  $x + y$  à  $x - y$ , il faut, suivant les règles de l'addition algébrique, écrire  $2x$ ; je vois donc que  $2x$  est égal à 160, c'est-à-dire, que 160 est le double du plus grand nombre cherché; donc ce nombre est la moitié de 160, c'est-à-dire 80; d'où il est facile de trouver l'autre qui est  $y$ ; car puisque  $x + y$  est égal à 100, & que  $x$  est égal à 80, donc 80 plus  $y$  est égal à 100; donc  $y$  est égal à 100 dont on a retranché 80, c'est-à-dire, 20; donc les deux nombres cherchés sont 80 & 20: en effet leur somme est 100, & leur différence est 40.

Au reste je ne prétends pas faire voir par cet article la nécessité de l'algèbre, car elle ne seroit encore guere nécessaire, si on ne proposoit pas des questions plus compliquées que celles-là: j'ai voulu seulement faire voir par cet exemple très-simple, & à la portée de tout le monde, comment par le secours de l'algèbre on parvient à trouver les nombres inconnus.

L'expression algébrique d'une question n'est autre chose, comme l'a fort bien remarqué M. Newton, que la traduction de cette même question en caractères algébriques; traduction qui a cela de commode & d'essentiel, qu'elle se réduit à ce qu'il y a d'absolument nécessaire dans la question. & que les conditions superflues en sont bannies. Nous allons en donner d'après M. Newton l'exemple suivant.

Question énoncée par le langage ordinaire.

On demande trois nombres avec ces conditions:

Qu'ils soient en proportion géométrique continue.

Que leur somme soit 20.

Et que la somme de leurs carrés soit 140.

La même question traduite algébriquement.

$$x, y, z.$$

$$x : y :: y : z, \text{ ou } xz = yy.$$

$$\text{Voy. PROPORTION.}$$

$$x + y + z = 20.$$

$$x^2 + y^2 + z^2 = 140.$$

Ainsi la question se réduit à trouver les trois inconnues  $x, y, z$ , par les trois équations  $xz = yy$ ,  $x + y + z = 20$ ,  $x^2 + y^2 + z^2 = 140$ . Il ne reste plus qu'à tirer de ces trois équations la valeur de chacune des inconnues.

On voit donc qu'il y a dans l'arithmétique universelle deux parties à distinguer.

La première est celle qui apprend à faire les combinaisons & le calcul des quantités représentées par des signes plus universels que les nombres: de manière que les quantités inconnues, c'est-à-dire, dont on ignore la valeur numérique, puissent être combinées avec la même facilité que les quantités connues, c'est-à-dire, auxquelles on peut assigner des valeurs numériques. Ces opérations ne supposent que les propriétés générales de la quantité, c'est-à-dire, qu'on envisage la quantité simplement comme quantité, & non comme représentée & fixée par telle ou telle expression particulière.

La seconde partie de l'arithmétique universelle consiste à savoir faire usage de la méthode générale de calculer les quantités, pour découvrir les quantités qu'on cherche par le moyen des quantités qu'on connoit. Pour cela il faut, 1<sup>o</sup>. représenter de la manière la plus simple & la plus commode, la loi du rapport qu'il doit y avoir entre les quantités connues & les inconnues. Cette loi de rapport est ce qu'on nomme *équation*; ainsi le premier pas à faire lorsqu'on a un problème à résoudre, est de réduire d'abord le problème à l'équation la plus simple.

Ensuite il faut tirer de cette équation la chaleur ou les différentes valeurs que doit avoir l'inconnue qu'on cherche; c'est ce qu'on appelle *résoudre l'équation*. Voyez l'article EQUATION, où vous trouverez là-dessus un plus long détail, auquel nous renvoyons, ayant du nous borner dans cet article à donner une idée générale de l'arithmétique universelle, pour en détailler les règles dans les articles particuliers. Voyez aussi PROBLEME, RACINE, &c.

La première partie de l'arithmétique universelle, s'appelle proprement *algèbre*, ou science du calcul des grandeurs en général; la seconde s'appelle proprement *analyse*; mais ces deux noms s'emploient assez souvent l'un pour l'autre. V. ALGÈBRE & ANALYSE.

Nous ignorons si les anciens ont connu cette science : il y a pourtant bien de l'apparence qu'ils avoient quelque moyen sensible pour résoudre au moins les questions numériques ; par exemple , les questions qui ont été appellées *questions de Diophante*. Voyez DIOPHANTE ; voyez aussi APPLICATION de l'analyse à la géométrie.

Selon M. l'abbé de Gua, dans son excellente *histoire de l'algèbre* , dont on trouve la plus grande partie à *Part. ALGÈBRE* de ce dictionnaire , Théon paroît avoir cru que Platon est l'inventeur de l'analyse ; & Pappus nous apprend que Diophante & d'autres auteurs anciens s'y étoient principalement appliqués , comme Euclide , Apollonius , Archimède , Eratosthène , & Pappus lui-même. Mais nous ignorons en quoi consistoit précisément leur analyse , & en quoi elle pouvoit différer de la nôtre ou lui ressembler. M. de Malezieu , dans ses *éléments de géométrie* , prétend qu'il est moralement impossible qu'Archimède soit arrivé à la plupart de ses belles découvertes géométriques , sans le secours de quelque chose d'équivalent à notre analyse : mais tout cela n'est qu'une conjecture ; & il seroit bien singulier qu'il n'en restât pas au moins quelque vestige dans quelqu'un des ouvrages des anciens géomètres. M. de l'Hospital , ou plutôt M. de Fontenelle , qui est l'auteur de la préface des *infiniment petits* , observe qu'il y a apparence que M. Pascal est arrivé à force de tête & sans analyse , aux belles découvertes qui composent son *traité de la roulette* , imprimé sous le nom d'*Etonville*. Pourquoi n'en seroit-il pas de même d'Archimède & des anciens ?

Nous n'avons encore parlé que de l'usage de l'algèbre pour la résolution des questions numériques : mais ce que nous venons de dire de l'analyse des anciens , nous conduit naturellement à parler de l'usage de l'algèbre dans la géométrie : cet usage consiste principalement à résoudre les problèmes géométriques par l'algèbre , comme on résout les problèmes numériques , c'est-à-dire , à donner des noms algébriques aux lignes connues & inconnues ; & après avoir énoncé la question algébriquement , à calculer de la même manière que si on résolvait un problème numérique. Ce qu'on appelle en algèbre *équation d'une courbe* , n'est qu'un problème géo-

métrique indéterminé , dont tous les points de la courbe donnent la solution ; & ainsi du reste. Dans l'application de l'algèbre à la géométrie , les lignes connues ou données sont représentées par des lettres de l'alphabet , comme les nombres connus ou donnés dans les questions numériques : mais il faut observer que les lettres qui représentent des lignes dans la solution d'un problème géométrique , ne pourroient pas toujours être exprimées par des nombres. Je suppose , par exemple , que dans la solution d'un problème de géométrie , on ait deux lignes connues , dont l'une que j'appellerai *a* soit le côté d'un carré , & l'autre que je nommerai *b* soit la diagonale de ce même carré , je dis que si on assigne une valeur numérique à *a* , il sera impossible d'assigner une valeur numérique à *b* , parce que la diagonale d'un carré & son côté sont incommensurables. Voyez INCOMMENSURABLE , DIAGONALE , HYPOTHÉNUSE , &c. Ainsi les calculs algébriques appliqués à la géométrie ont un avantage , en ce que les caractères qui expriment les lignes données peuvent marquer des quantités commensurables ou incommensurables ; au lieu que dans les problèmes numériques , les caractères qui représentent les nombres donnés ne peuvent représenter que des nombres commensurables. Il est vrai que le nombre inconnu qu'on cherche , peut être représenté par une expression algébrique qui désigne un incommensurable : mais alors c'est une marque que ce nombre inconnu & cherché n'existe point , que la question ne peut être résolue qu'à-peu-près , & non exactement ; au lieu que dans l'application de l'algèbre à la géométrie , on peut toujours assigner par une construction géométrique la grandeur exacte de la ligne inconnue , quand même l'expression qui désigne cette ligne seroit incommensurable. On peut même souvent assigner la valeur de cette ligne , quoiqu'on ne puisse pas en donner l'expression algébrique , soit commensurable , soit incommensurable : c'est ce qui arrive dans le cas irréductible du troisième degré. Voyez CAS IRREDUCTIBLE.

Un des plus grands avantages qu'on a tirés de l'application de l'algèbre à la géométrie , est le calcul différentiel , en on trouvera l'idée au mot DIFFÉRENTIEL , avec une notion

notion exacte de la nature de ce calcul. Le calcul différentiel a produit l'intégral. *Voyez* CALCUL & INTÉGRAL.

Il n'y a point de géometre tant soit peu habile, qui ne connoisse aujourd'hui plus ou moins l'usage infini de ces deux calculs dans la géométrie transcendente.

M. Newton nous a donné sur l'algèbre un excellent ouvrage, qu'il a intitulé *Arithmetica universalis*. Il y traite des regles de cette science, & de son application à la géométrie. Il y donne plusieurs méthodes nouvelles, qui ont été commentées pour la plupart par M. s'Gravefande dans un petit ouvrage très-utile aux commençans, intitulé *Elementa algebrae*, & par M. Clairaut dans ses élémens d'algèbre. *Voyez* à l'article ALGÈBRE les noms de plusieurs autres auteurs qui ont traité de cette science. Nous croyons que l'ouvrage de M. s'Gravefande, celui du P. Lamy, la *Science du calcul* du P. Reynaud, l'*Analyse démontrée* du même auteur, & l'*Algèbre* de Saunderston publiée en Anglois, sont en ce genre les ouvrages dont les jeunes gens peuvent le plus profiter; quoique dans plusieurs de ces traités, & peut-être dans tous, il reste bien des choses à désirer. Sur la maniere d'appliquer l'algèbre à la géométrie, c'est-à-dire de réduire en équation les questions géométriques, nous ne connoissons rien de meilleur ni de plus lumineux que les regles données par M. Newton, p. 82 & suiv. de son *arithmétique universelle*, édition de Leyde 1732, jusqu'à la page 96; elles sont trop précieuses pour être abrégées, & trop longues pour être insérées ici dans leur entier; ainsi nous y renvoyons nos lecteurs: nous dirons seulement qu'elles peuvent se réduire à ces deux regles.

*Première regle.* Un problème géométrique étant proposé (& on pourroit en dire autant d'un problème numérique) comparez ensemble les quantités connues & inconnues que renferme ce problème; & sans distinguer les connues d'avec les inconnues, examinez comment toutes ces quantités dépendent les unes des autres; & quelles sont celles qui étant connues feroient connoître les autres, en procédant par une méthode synthétique.

*Seconde regle.* Parmi ces quantités qui seroient connoître les autres, & que je nomme

pour cette raison *synthétique*, cherchez celles qui seroient connoître les autres le plus facilement, & qui pourroient être trouvées le plus difficilement, si on ne les supposoit point connues; & regardez ces quantités comme celles que vous devez traiter de connues.

C'est là-dessus qu'est fondée la regle des géometres, qui disent que pour résoudre un problème géométrique algébriquement, il faut le supposer résolu: en effet, pour résoudre ce problème il faut se représenter toutes les lignes, tant connues qu'inconnues, comme des quantités qu'on a devant les yeux, & qui dépendent toutes les unes des autres, en sorte que les connues & les inconnues puissent réciproquement & à leur tour être traitées, si l'on veut, d'inconnues & de connues. Mais en voilà assez sur cette matière, dans un ouvrage où l'on ne doit en exposer que les principes généraux. *Voyez* APPLICATION. (O)

\* ARITHMÉTIQUE POLITIQUE, c'est celle dont les opérations ont pour but des recherches utiles à l'art de gouverner les peuples, telles que celles du nombre des hommes qui habitent un pays; de la quantité de nourriture qu'ils doivent consommer; du travail qu'ils peuvent faire; du temps qu'ils ont à vivre; de la fertilité des terres; de la fréquence des naufrages, &c. On conçoit aisément que ces découvertes & beaucoup d'autres de la même nature, étant acquises par des calculs fondés sur quelques expériences bien constatées, un ministre habile en tiroit une foule de conséquences pour la perfection de l'agriculture, pour le commerce tant intérieur qu'extérieur, pour les colonies, pour le cours & l'emploi de l'argent, &c. Mais souvent les ministres (je n'ai garde de parler sans exception) croient n'avoir pas besoin de passer par des combinaisons & des suites d'opérations arithmétiques: plusieurs s'imaginent être doués d'un grand génie naturel, qui les dispense d'une marche si lente & si pénible, sans compter que la nature des affaires ne permet ni ne demande presque jamais la précision géométrique. Cependant si la nature des affaires le demandoit & la permettoit, je ne doute point qu'on ne parvint à se convaincre que le monde politique, aussi bien que le monde physique,

peut régler à beaucoup d'égards par poids, nombre & mesure.

Le chevalier Petty, Anglois, est le premier qui ait publié des essais sous ce titre. Le premier est sur la multiplication du genre humain; sur l'accroissement de la ville de Londres, ses degrés, ses périodes, ses causes & ses suites. Le second, sur les maisons, les habitans, les morts & les naissances de la ville de Dublin. Le troisieme est une comparaison de la ville de Londres & de la ville de Paris; le chevalier Petty s'efforce de prouver que la capitale de l'Angleterre l'emporte sur celle de la France par tous ces cotés. M. Auzout a attaqué cet essai par plusieurs objections, auxquelles M. le chevalier Petty a fait des réponses. Le quatrieme tend à faire voir qu'il meurt à l'Hôtel-Dieu de Paris environ trois mille malades par an, par mauvaise administration. Le cinquieme est divisé en cinq parties: la premiere est en réponse à M. Auzout; la seconde contient la comparaison de Londres & de Paris sur plusieurs points; la troisieme est sur le nombre des paroissiens des 134 paroisses de Londres à 696 mille; la quatrieme est une recherche sur les habitans de Londres, de Paris, d'Amsterdam, de Venise, de Rome, de Dublin, de Bristol & de Rouen; la cinquieme a le même objet, mais relativement à la Hollande & au reste des Provinces-Unies. Le sixieme embrasse l'étendue & le prix des terres, les peuples, les maisons, l'industrie, l'économie, les manufactures, le commerce, la pêche, les artisans, les marins ou gens de mer, les troupes de terre, les revenus publics, les intérêts, les taxes, le lucre, les banques, les compagnies, le prix des hommes, l'accroissement de la marine & des troupes; les habitations, les lieux, les constructions de vaisseaux, les forces de mer, &c. relativement à tout pays en général, mais particulièrement à l'Angleterre, la Hollande, la Zélande & la France. Cet essai est adressé au roi; c'est presque dire que les résultats en sont favorables à la nation Angloise. C'est le plus important de tous les essais du chevalier Petty; cependant il est très-court, si on le compare à la multitude & à la complication des objets. Le chevalier Petty prétend avoir démontré dans environ une centaine de petites pages in-douze,

gros caractère: 1°. Qu'une petite contrée avec un petit nombre d'habitans peut équivaloir par sa situation, son commerce & sa police, à un grand pays & à un peuple nombreux, soit qu'on les compare par la force ou par la richesse; & qu'il n'y a rien qui tende plus efficacement à établir cette égalité que la marine & le commerce maritime. 2°. Que toutes sortes d'impôts & de taxes publiques tendent plutot à augmenter qu'à affoiblir la société & le bien public. 3°. Qu'il y a des empêchemens naturels & durables à jamais, à ce que la France devienne plus puissante sur mer que l'Angleterre ou la Hollande: nos François ne porteront pas un jugement favorable des calculs du chevalier Petty sur cette proposition, & je crois qu'ils auront raison. 4°. Que par son fonds & son produit naturel, le peuple & le territoire de l'Angleterre sont à-peu-près égaux en richesse & en force au peuple & au territoire de France. 5°. Que les obstacles qui s'opposent à la grandeur de l'Angleterre, ne sont que contingens & amovibles. 6°. Que depuis quarante ans, la puissance & la richesse de l'Angleterre se sont fort accrues. 7°. Que la dixieme partie de toute la dépense des sujets du roi suffiroit pour entretenir cent mille hommes d'infanterie, trente mille hommes de cavalerie, quarante mille hommes de mer; & pour acquitter toutes les autres charges de l'état, ordinaires & extraordinaires, dans la seule supposition que cette dixieme partie seroit bien imposée, bien perçue, & bien employée. 8°. Qu'il y a plus de sujets sans emploi, qu'il n'en faudroit pour procurer à la nation deux millions par an, s'ils étoient convenablement occupés; & que ces occupations sont toutes prêtes, & n'attendent que des ouvriers. 9°. Que la nation a assez d'argent pour faire aller son commerce. 10°. Enfin que la nation a tout autant de ressources qu'il lui en faut pour embrasser tout le commerce de l'univers, de quelque nature qu'il soit.

Voilà, comme on voit, des prétentions bien excessives: mais quelles qu'elles soient, le lecteur fera bien d'examiner dans l'ouvrage du chevalier Petty, les raisonnemens & les expériences sur lesquels il s'appuie; dans cet examen, il ne faudra pas oublier qu'il arrive des révolutions, soit en bien,



foit en mal , qui changent en un moment la face des etats , & qui modifient & même anéantiffent les fuppoſitions ; & que les calculs & leurs réfultats ne font pas moins variables que les événemens. L'ouvrage du chevalier Petty fut compoſé avant 1699. Selon cet auteur , quoique la Hollande & la Zélande ne contiennent pas plus de 1000000 d'arpens de terre , & que la France en contienne au moins 8000000 , cependant ce premier pays a prefque un tiers de la richeſſe & de la force de ce dernier. Les rentes des terres en Hollande font à proportion de celles de France , comme de 7 ou 8 à 1. (Obſervez qu'il eſt queſtion ici de l'état de l'Europe en 1699 ; & c'eſt à cette année que ſe rapportent tous les calculs du chevalier Petty , bons ou mauvais). Les habitans d'Amſterdam ſont  $\frac{2}{3}$  de ceux de Paris ou de Londres ; & la différence entre ces deux dernières villes n'eſt , ſelon le même auteur , que d'environ une vingtième partie. Le port de tous les vaiſſeaux appartenans à l'Europe , ſe monte à environ deux millions de tonneaux , dont les Anglois ont 500000 , les Hollandois 900000 , les François 100000 , les Hambourgeois , Danois , Suédois , & les habitans de Danzic 250000 ; l'Eſpagne , le Portugal , l'Italie , &c. à-peu-près autant. L'aveur des marchandifes qui ſortent annuellement de la France , pour l'uſage de différens pays , ſe monte en tout à environ 5000000 livres ſterlin ; c'eſt-à-dire quatre fois autant qu'il en entroit dans l'Angleterre ſeule. Les marchandifes qu'on fait ſortir de la Hollande pour l'Angleterre valent 300000 livres ſterlin ; & ce qui ſort de-là pour être répandu par tout le reſte du monde , vaut 18000000 livres ſterlin. L'argent que le roi de France leve annuellement en temps de paix fait environ 6 $\frac{1}{2}$  millions ſterlin. Les ſommes levées en Hollande & Zélande font autour de 2100000 liv. ſterlin ; & celles provenant de toutes les Provinces-Unies font enſemble environ 3000000 livres ſterlin. Les habitans d'Angleterre ſont à-peu-près au nombre de 6000000 ; & leurs dépenses à raiſon de 7 livres ſterlin par an , pour chacun d'eux , font 42000000 livres ſterlin ou 8000 livres ſterlin par ſemaine. La rente des terres en Angleterre eſt d'en-

viron 8 millions ſterlin ; & les intérêts & profits des biens propres à-peu-près autant. La rente des maifons en Angleterre 4000000 livres ſterlin. Le profit du travail de tous les habitans ſe monte à 26000000 livres ſterlin par an. Les habitans d'Irlande ſont au nombre de 1200000. Le blé conſommé annuellement en Angleterre , comptant le froment à 5 ſchelins le boiffeau , & l'orge à 2 $\frac{1}{2}$  ſchelins , ſe monte à dix millions ſterlin. La marine d'Angleterre avoit beſoin en 1699 , c'eſt-à-dire du temps du chevalier Petty , ou à la fin du dernier ſiècle , de 36000 hommes pour les vaiſſeaux de guerre ; & 48000 pour les vaiſſeaux marchands & autres , & il ne falloit pour toute la marine de France que 15000 hommes. Il y a en France environ treize millions & demi d'ames ; & en Angleterre , Ecoſſe & Irlande , environ neuf millions & demi. Dans les trois royaumes d'Angleterre , d'Ecoſſe & d'Irlande , il y a environ 20000 eccléſiaſtiques ; & en France , il y en a plus de 270000. Le royaume d'Angleterre a plus de 40000 matelots , & la France n'en a pas plus de 10000. Il y avoit pour lors en Angleterre , en Ecoſſe , en Irlande , & dans les pays qui en dépendent , des vaiſſeaux dont le port ſe montoit environ à 60000 tonneaux , ce qui vaut à-peu-près quatre millions & demi de livres ſterlin. La ligne marine autour de l'Angleterre , de l'Ecoſſe , de l'Irlande , & des îles adjacentes , eſt d'environ 3800 milles. Il y a dans le monde entier environ 300 millions d'ames , dont il n'y a qu'environ 80 millions , avec leſquels les Anglois & les Hollandois ſoient en commerce. La valeur de tous les effets de commerce ne paſſe pas 45 millions ſterlin. Les manufactures d'Angleterre qu'on fait ſortir du royaume ſe montent annuellement à environ 5 millions ſterlin. Le plomb , le fer-blanc & le charbon , à 500000 livres ſterlin par an. La valeur des marchandifes de France qui entrent en Angleterre , ne paſſe pas 1200000 livres ſterlin par an. Enfin il y a en Angleterre environ lix millions ſterlin d'eſpece monnoyée. Tous ces calculs , comme nous l'avons dit , ſont relatifs à l'année 1699 , & ont dû ſans doute bien changer depuis.

M. Davenant, autre auteur d'*arithmétique*  
Y y 2

*tique politique*, prouve qu'il ne faut pas compter absolument sur pluieurs des calculs du chevalier Petty : il en donne d'autres qu'il a faits lui-même & qui se trouvent fondés sur les observations de M. King. En voici quelques-uns.

L'Angleterre contient, dit-il, 39 millions d'arpens de terre. Les habitans, selon son calcul, sont à-peu-près au nombre de 55450000 ames, & ce nombre augmente tous les ans d'environ 9000, déduction faite de ceux qui peuvent périr par les pestes, les maladies, les guerres, la marine, &c. & de ceux qui vont dans les colonies. Il compte 530000 habitans dans la ville de Londres ; dans les autres villes & bourgs d'Angleterre 870000, & dans les villages & hameaux 4100000. Il estime la rente annuelle des terres à 10 millions sterlin ; celle des maisons & des bâtimens à deux millions par an ; le produit de toutes sortes de grains, dans une année passablement abondante, à 9075000 liv. sterlin ; la rente annuelle des terres en blé à deux millions, & leur produit net au dessus de 9 millions sterlin ; la rente des pâturages, des prairies, des bois, des forêts, des dunes, &c. à 7 millions sterl. le produit annuel des bestiaux en beurre, fromage & lait, peut monter, selon lui, à environ 2½ millions sterl. Il estime la valeur de la laine tondue annuellement à environ deux millions sterl. celle des chevaux qu'on élève tous les ans à environ 250000 liv. sterlin ; la consommation annuelle de viande pour nourriture, à environ 3350000 liv. sterl. celle du suif & des cuirs environ 600000 livres sterlin : celle du foin pour la nourriture annuelle des chevaux, environ 1300000 livres sterlin, & pour celle des autres bestiaux, un million sterlin : le bois de bâtiment coupé annuellement, 500000 liv. sterl. Le bois à brûler, &c. environ 500000 liv. sterl. Si toutes les terres d'Angleterre étoient également distribuées parmi tous les habitans, chacun auroit pour sa part environ 7¼ arpens. La valeur du froment, du seigle, & de l'orge nécessaires pour la subsistance de l'Angleterre, se monte au moins à 6 millions sterl. par an. La valeur des manufactures de laine travaillées en Angleterre, est d'environ 8 millions par an ; & toutes les marchan-

dises de laine qui sortent annuellement de l'Angleterre, passent la valeur de 2 millions sterlin. Le revenu annuel de l'Angleterre, sur quoi tous les habitans se nourrissent & s'entretiennent, & paient tous les impôts & taxes, se monte, selon lui, à environ 43 millions : celui de la France à 80 millions : & celui de la Hollan le à 18250000 livres sterlin.

Le major Grant, dans ses observations sur les *Listes mortuaires*, compte qu'il y a en Angleterre 39000 milles quarrés de terre : qu'il y a en Angleterre & dans la principauté de Galles, 4600000 ames : que les habitans de la ville de Londres sont à-peu-près au nombre de 640000 ; c'est-à-dire la quatorzième partie de tous les habitans de l'Angleterre : qu'il y a en Angleterre & dans le pays de Galles, environ 10000 paroisses : qu'il y a 25 millions d'arpens de terre en Angleterre & dans le pays de Galles, c'est-à-dire environ 4 arpens pour chaque habitant : que de 100 enfans qui naissent, il n'y en a que 64 qui atteignent l'âge de 6 ans ; que dans 100, il n'en reste que 40 en vie au bout de 16 ans ; que dans 100, il n'y en a que 25 qui passent l'âge de 26 ans ; que 16 qui vivent 36 ans accomplis, & 10 seulement dans 100 vivent jusqu'à la fin de leur 46<sup>e</sup> année ; & dans le même nombre, qu'il n'y en a que 6 qui aillent à 56 ans accomplis ; que 3 dans 100 qui atteignent la fin de 66 ans ; & que dans 100, il n'y en a qu'un qui soit en vie au bout de 76 ans : & que les habitans de la ville de Londres font changés deux fois dans le cours d'environ 64 ans. *Voyez* VIE, &c. MM. de Moivre, Bernoulli, de Montmort, & de Parcieux, se sont exercés sur des sujets relatifs à l'*arithmétique politique* : on peut consulter la *doctrine des hazards*, de M. de Moivre ; *l'art de conjecturer*, de M. Bernoulli ; *l'analyse des jeux de hazard*, de M. de Montmort, l'*ouvrage sur les rentes viagères & les tontines*, &c. de M. de Parcieux ; & quelques mémoires de M. Halley, répandus dans les *transactions philosophiques*, avec les articles de notre dictionnaire, HAZARD, JEU, PROBABILITÉ, COMBINAISON, ABSENT, VIE, MORT, NAISSANCE, ANNUITÉ, RENTE, TONTINE, &c.

ARITHMÉTIQUE, pris adjectivement, se dit de tout ce qui a rapport aux nombres, ou à la science des nombres. ou qui s'exécute par le moyen des nombres. On dit opération *arithmétique*, de toute opération sur les nombres.

MOYEN *arithmétique*. Voyez MOYEN.

PROGRESSION *arithmétique*. V. PROGRESSION.

PROPORTION *arithmétique*. V. PROPORTION.

RAPPORT *arithmétique*. V. RAPPORT.

TRIANGLE *arithmétique*. Voy. TRIANGLE.

ECHELLES ARITHMÉTIQUES, est le nom que donne M. de Buffon (*Mém. Acad. 1741.*) aux différentes progressions de nombres, suivant lesquelles l'*arithmétique* auroit pu être formée. Pour entendre ceci, il faut observer que notre *arithmétique* ordinaire s'exécute par le moyen de dix chiffres, & qu'elle a par conséquent pour base la progression *arithmétique* décuple ou dénaire, 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, voyez PROGRESSION, &c. Il est vraisemblable, comme nous l'avons remarqué plus haut, que cette progression doit son origine au nombre des doigts des deux mains, par lesquels on a dû naturellement commencer à compter : mais il est visible aussi que cette progression en elle-même est arbitraire, & qu'au lieu de prendre dix caractères pour exprimer tous les nombres possibles, on auroit pu en prendre moins ou plus de dix. Supposons, par exemple, qu'on en eût pris cinq seulement, 0, 1, 2, 3, 4; en ce cas tout nombre passé cinq, auroit eu plus d'un chiffre, & cinq auroit été exprimé par 10; car 1 dans la seconde place, qui dans la progression ordinaire, vaut dix fois plus qu'à la première place, ne vaudroit dans la progression quinquuple, que cinq fois plus. De même 11 auroit représenté 6; 25 auroit été représenté par 100, & tout nombre au dessus de 25, auroit eu trois chiffres ou davantage. Au contraire si on prenoit vingt chiffres ou caractères pour représenter les nombres; tout nombre au dessous de 20, n'auroit qu'un chiffre; tout nombre au dessous de 400, n'en auroit que deux, &c.

La progression la plus courte dont on puisse se servir pour exprimer les nombres,

est celle qui est composée de deux chiffres seulement 0, 1, & c'est ce que M. Leibnitz a nommé *arithmétique binaire*. Voyez BINAIRE. Cette *arithmétique* auroit l'inconvénient d'employer un trop grand nombre de chiffres pour exprimer des nombres allés petits, & il est évident que cet inconvénient aura d'autant plus lieu, que la progression qui servira de base à l'*arithmétique*, aura moins de chiffres. D'un autre côté si on employoit un trop grand nombre de chiffres pour l'*arithmétique*, par exemple, vingt ou trente chiffres au lieu de six, les opérations sur les nombres deviendroient trop difficiles: je n'en veux pour exemple que l'addition. Il y a donc un milieu à garder ici; & la progression décuple, outre son origine, qui est assez naturelle, paroît tenir ce milieu; cependant il ne faut pas croire que l'inconvénient fut fort grand, si on avoit pris neuf ou douze chiffres au lieu de dix. Voyez CHIFFRE & NOMBRE.

M. de Buffon, dans le mémoire que nous avons cité, donne une méthode fort simple & fort abrégée pour trouver tout d'un coup la manière d'écrire un nombre donné dans une échelle *arithmétique* quelconque, c'est-à-dire, en supposant qu'on se serve d'un nombre quelconque de chiffres pour exprimer les nombres. Voyez BINAIRE. (O)

\* ARITHMÉTIQUE (*Machine*), c'est un assemblage ou système de roues & d'autres pièces, à l'aide desquelles des chiffres ou imprimés ou gravés se meuvent, & exécutent dans leur mouvement les principales règles de l'*arithmétique*.

La première *machine arithmétique* qui ait paru, est de Blaise Pascal, né à Clermont en Auvergne le 19 juin 1623; il l'inventa à l'âge de dix-neuf ans. On en a fait quelques autres depuis, qui, au jugement même de MM. de l'académie des sciences, paroissent avoir sur celle de Pascal des avantages dans la pratique; mais celle de Pascal est la plus ancienne; elle a pu servir de modele à toutes les autres; c'est pourquoi nous l'avons préférée.

Cette machine n'est pas extrêmement compliquée; mais entre ses pièces, il y en a une sur-tout qu'on nomme le *fautoir*, qui se trouve chargée d'un si grand nombre de

fonctions, que le reste de la machine en devient très-difficile à expliquer. Pour se convaincre de cette difficulté, le lecteur n'a qu'à jeter les yeux sur les figures du recueil des machines approuvées par l'académie, & sur le discours qui a rapport à ces figures & à la machine de Pascal : je fais sur qu'il lui paroitra, comme à nous, presque aussi difficile d'entendre la machine de Pascal, avec ce qui en est dit dans l'ouvrage que nous venons de citer, que d'imaginer une autre *machine arithmétique*. Nous allons faire en sorte qu'on ne puisse pas porter le même jugement de notre article, sans toutefois nous engager à exposer le mécanisme de la machine de Pascal d'une manière si claire, qu'on n'ait besoin d'aucune contention d'esprit pour le saisir. Au reste, cet endroit de notre dictionnaire ressemblera à beaucoup d'autres, qui ne sont destinés qu'à ceux qui ont quelque habitude de s'appliquer.

Les parties de la *machine arithmétique* se ressemblant presque toutes par leur figure, leur disposition & leur jeu, nous avons cru qu'il étoit inutile de représenter la machine entière : la portion qu'on en voit *Pl. II d'arithmétique*, suffira pour en donner une juste idée. *N O P R*, *fig. 1*, est une plaque de cuivre qui forme la surface supérieure de la machine. On voit à la partie inférieure de cette plaque, une rangée *N O* de cercles *Q, Q, Q*, &c. tous mobiles, autour de leurs centres *Q*. Le premier à la droite a douze dents; le second en allant de droite à gauche, en a vingt; & tous les autres en ont dix. Les pièces qu'on aperçoit en *S, S, S*, &c. & qui s'avancent sur les disques des cercles mobiles *R, R, R*, &c. sont des étochios ou arrêts qu'on appelle *potences*. Ces étochios sont fixes & immobiles; ils ne posent point sur les cercles qui se peuvent mouvoir librement sous leurs pointes; ils ne servent qu'à arrêter un stylet, qu'on appelle *directeur*, qu'on tient à la main, & dont on place la pointe entre les dents des cercles mobiles *Q, Q, Q*, &c. pour les faire tourner dans la direction *6, 5, 4, 3*, &c. quand on se sert de la machine.

Il est évident par le nombre des dents des cercles mobiles *Q, Q, Q*, &c. que le premier à droite marque les deniers; le second

en allant de droite à gauche, les sous; le troisième, les unités de livres; le quatrième, les dizaines; le cinquième, les centaines; le sixième, les mille; le septième, les dizaines de mille; le huitième, les centaines de mille : & quoiqu'il n'y en ait que huit, on auroit pu, en agrandissant la machine, pousser plus loin le nombre de ses cercles.

La ligne *Y Z* est une rangée de trous, à travers lesquels on aperçoit des chiffres. Les chiffres aperçus ici sont 46309 l. 15 s. 10 d. mais on verra par la suite qu'on en peut faire paroître d'autres à discrétion par les mêmes ouvertures.

La bande *P R* est mobile de bas en haut, on peut, en la reprenant par les extrémités *R P*, la faire descendre sur la rangée des ouvertures 46309 l. 15 s. 10 d. qu'elle couvrirait : mais alors on apercevrait une autre rangée parallèle de chiffres à travers des trous placés directement au dessus des premiers.

La même bande *P R* porte de petites roues gravées de plusieurs chiffres, toutes avec une aiguille au centre, à laquelle la petite roue sert de cadran : chacune de ces roues porte autant de chiffres que les cercles mobiles *Q, Q, Q*, &c. auxquels elles correspondent perpendiculairement. Ainsi *V 1* porte douze chiffres, ou plutôt a douze divisions; *V 2* en a vingt, *V 3* en a dix, *V 4* dix, & ainsi de suite.

*A B C D*, *fig. 2*, est une tranche verticale de la machine, faite selon une des lignes ponctuées *m x, m x, m x*, &c. de la *fig. 1*, n'importe laquelle; car chacune de ces tranches, comprise entre deux parallèles *m x, m x*, contient toutes les parties de la *fig. 2*, outre quelques autres dont nous ferons mention dans la suite. 1 *Q 2* représente un des cercles mobiles *Q* de la *fig. 1*; ce cercle entraîne par son axe *Q 3*, la roue à chevilles 4, 5. Les chevilles de la roue 4, 5, font mouvoir la roue 6, 7, la roue 8, 9, & la roue 10, 11, qui sont toutes fixées sur un même axe. Les chevilles de la roue 10, 11, engrènement dans la roue 12, 13, & la font mouvoir, & avec elle le barillet 14, 15.

Sur le barillet 14, 15, même *fig. 2*, soient tracées l'une au dessus de l'autre, deux ran-

gées de chiffres de la manière qu'on va dire. Si l'on suppose que ce barillet soit celui de la tranche des deniers, soient tracées les deux rangées :

0, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1,  
11, 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

Si le barillet 14, 15, est celui de la tranche des sous, soient tracées les deux rangées :

0, 19, 18, 17, 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10,  
19, 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9,  
9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1,  
10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18.

Si le barillet 14, 15, est celui de la tranche des unités de livres, soient tracées les deux rangées :

0, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1,  
9, 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8.

Il est évident 1°. que c'est de la rangée inférieure des chiffres tracés sur les barillets, que quelques-uns paroissent à travers les ouvertures de la ligne XZ, & que ceux qui paroissent à travers les ouvertures couvertes de la bande mobile PR, sont de la rangée supérieure. 2°. Qu'en tournant, *fig. 2*, le cercle mobile Q, on entrera sous une des ouvertures de la ligne XZ, tel chiffre que l'on voudra; & que le chiffre retranché du 11 sur le barillet des deniers, donnera celui qui lui correspond dans la rangée supérieure des deniers retranché de 19 sur le barillet des sous, il donnera celui qui lui correspond dans la rangée supérieure des unités de livres, il donnera celui qui lui correspond dans la rangée supérieure des unités de livres, & ainsi de suite. 3°. Que pareillement celui de la bande supérieure du barillet des deniers, retranché de 11, donnera celui qui lui correspond dans la rangée inférieure, &c.

La pièce *abcdefghikl*, qu'on entrevoit, *même fig. 2*, est celle qu'on appelle le *fautoir*. Il est important d'en bien considérer la figure, la position, & le jeu; car sans une connoissance très-exacte de ces trois choses, il ne faut pas espérer d'avoir une idée précise de la machine; aussi avons-nous répété cette pièce en trois figures différentes. *abcdefghikl*, *fig. 2*, est le *fautoir*, comme nous venons d'en avertir: 12

3 4 5 6 7 8 9 *Tzr*, l'est aussi, *fig. 3*; & 12 3 4 5 6 7 8 9 l'est encore, *fig. 4*.

Le *fautoir*, *fig. 2*, a deux anneaux ou portions de douilles, dans de laquelle passe la portion *fê & gl* de l'axe de la roue à chevilles 8 9; il est mobile sur cette partie d'axe. Le *fautoir*, *fig. 3*, a une concavité ou partie échancrée 3, 4, 5; un coude 7, 8, 9, pratiqué pour laisser passer les chevilles de la roue 8, 9; deux anneaux dont on voit un en 9, l'autre est couvert par une portion de la roue 6, 7, à la partie inférieure de l'échancrure 3, 4, 5; en 2, une espèce de coulisse, dans laquelle le cliquet 1 est suspendu par le tenon 2, & pressé par un ressort entre les chevilles de la roue 8, 9. Pour qu'on aperçoive ce ressort & son effet, on a rompu, *fig. 3*, un des côtés de la coulisse en *x, y*; 12 est le cliquet; 2 le tenon qui le tient suspendu; & *Zr* le ressort qui appuie sur son talon, & pousse son extrémité entre les chevilles de la roue 8, 9.

Ce qui précède bien entendu, nous pouvons passer au jeu de la machine. Soit *fig. 2*, le cercle mobile 1 Q2, mu dans la direction 1 Q2, la roue à chevilles 4, 5, sera mue, & la roue à chevilles 6, 7; & *fig. 3* la roue VIII, IX; car c'est la même que la roue 8, 9, de la *figure 2*. Cette roue VIII, IX, sera mue dans la direction VIII, VIII, IX, IX. La première de ses deux chevilles *r, s*, entrera dans l'échancrure du *fautoir*; le *fautoir* continuera d'être élevé, à l'aide de la seconde cheville R S. Dans ce mouvement l'extrémité 1 du cliquet sera entraînée; & se trouvant à la hauteur de l'entre-deux de deux chevilles immédiatement supérieur à celui où elle étoit, elle y sera poussée par le ressort. Mais la machine est construite de manière que ce premier échappement n'est pas plutôt fait, qu'il s'en fait un autre, celui de la seconde cheville R S de dessous la partie 3, 4, du *fautoir*: ce second échappement laisse le *fautoir* abandonné à lui-même; le poids de la partie 4 5 6 7 8 9, fait agir l'extrémité 1 du cliquet contre la cheville de la roue 8, 7, sur laquelle elle vient de s'appuyer par le premier échappement; fait tourner la roue 8, 9, dans le sens 8, 8, 9, 9, & par conséquent aussi dans le même sens la roue 10, 11, 11, & la roue 12, 13, &c. & les

contraire, ou dans la direction 13, 13, 12; & dans le même sens que la roue 12, 13, le barillet 14, 15. Mais telle est encore la construction de la machine que, quand par le second échappement, celui de la cheville *RS* de dessous la partie 3, 4, du fautoir, ce fautoir se trouve abandonné à lui-même, il ne peut descendre & entraîner la roue 8, 9, que d'une certaine quantité déterminée. Quand il est descendu de cette quantité, la partie *T* fig. 2, de la coulisse rencontre l'étochio *r* qui l'arrête.

Maintenant si l'on suppose 1°. que la roue *VIII, IX*, a douze chevilles, la roue *X, XI* autant, & la roue *XII, XIII* autant encore: 2°. que la roue 8, 9 a vingt chevilles, la roue 10, 11, vingt, & la roue 12, 13 autant: 3°. que l'extrémité *T* du fautoir, figure 3, rencontre l'étochio *r* précisément quand la roue 8, 9, fig. 4, a tourné d'une vingtième partie, il s'ensuivra évidemment que le barillet *XIV, XV*, fera un tour sur lui-même, tandis que le barillet 14, 15 ne tournera sur lui-même que de sa vingtième partie.

Si l'on suppose 2°. que la roue *VIII, IX* a vingt chevilles, la roue *X, XI* autant, & la roue *XII, XIII* autant: 2°. que la roue 8, 9 ait dix chevilles, la roue 10, 11 autant, & la roue 12, 13 autant: 3°. que l'extrémité *T* du fautoir ne soit arrêtée, figure 3, par l'étochio *r*, que quand la roue 8, 9, figure 4, a tourné d'une dixième partie, il s'ensuivra évidemment que le barillet *XIV, XV* fera un tour entier sur lui-même, tandis que le barillet 14, 15 ne tournera sur lui-même que de sa dixième partie.

Si l'on suppose 3°. que la roue *VIII, IX* ait dix chevilles, la roue *X, XI* autant, & la roue *XII, XIII* autant: 2°. que la roue 8, 9 ait pareillement dix chevilles, la roue 10, 11 autant, & la roue 12, 13 autant aussi: 3°. que l'extrémité *T* du fautoir, fig. 3, ne soit arrêtée par l'étochio *r*, que quand la roue 8, 9, fig. 4, aura tourné d'un dixième, il s'ensuivra évidemment que le barillet *XIV, XV* fera un tour entier sur lui-même, tandis que le barillet 14, 15 ne tournera sur lui-même que d'un dixième.

On peut donc en général établir tel rap-

port qu'on voudra entre un tour entier du barillet *XIV, XV*, & la partie dont le barillet 14, 15 tournera dans le même temps.

Donc, si l'on écrit sur le barillet *XIV, XV* les deux rangées de nombres suivantes, l'une au dessus de l'autre, comme on les voit,

0, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1.  
11, 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

& sur le barillet 14, 15, les deux rangées suivantes, comme on les voit,

0, 19, 18, 17, 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10,  
19, 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9,  
9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1.  
10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18,

& que les zéros des deux rangées inférieures des barillets correspondent exactement aux intervalles *A, B*, il est clair qu'au bout d'une révolution du barillet *XIV, XV*, le zéro correspondra encore à l'intervalle *B*: mais que ce sera le chiffre *I* du barillet 14, 15, qui correspondra dans le même temps à l'intervalle *A*.

Donc, si l'on écrit sur le barillet *XIV, XV* les deux rangées suivantes, comme on les voit,

0, 19, 18, 17, 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10,  
19, 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9,  
9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1.  
10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18,

& sur le barillet 14, 15, les deux rangées suivantes, comme on les voit,

0, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1.  
9, 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8,

& que les zéros des deux rangées inférieures des barillets correspondent en même temps aux intervalles *A, B*, il est clair que dans ce cas, de même que dans le premier, lorsque le zéro du barillet *XIV, XV* correspondra, après avoir fait un tour, à l'intervalle *B*, le barillet 14, 15 présentera à l'ouverture ou espace *A*, le chiffre 1.

Il en fera toujours ainsi, quelles que soient les rangées de chiffres que l'on trace sur le barillet *XIV, XV*, & sur le barillet 14, 15: dans le premier cas le barillet *XIV, XV* tournera sur lui-même, & présentera les douze caractères à l'intervalle *B*, quand

le barillet 14, 15, n'ayant tourné que d'un vingtième, présentera à l'intervalle *A*, le chiffre 1. Dans le second cas, le barillet *XIV*, *XV* tournera sur lui-même, & présentera les vingt caractères à l'ouverture ou intervalle *B*, pendant que le barillet 14, 15, n'ayant tourné que d'un dixième, présentera à l'ouverture ou intervalle *A*, le chiffre 1. Dans le troisième cas, le barillet *XIV*, *XV* tournera sur lui-même, & aura présenté ses dix caractères à l'ouverture *B*, quand le barillet 14, 15, n'ayant tourné que d'un dixième, présentera à l'ouverture ou intervalle *A*, le chiffre 1.

Mais au lieu de faire toutes ces suppositions sur deux barillets, je peux les faire sur un grand nombre de barillets, tous assemblés les uns avec les autres, comme on voit ceux de la *fig. 4*. Rien n'empêche de supposer à côté du barillet 14, 15 un autre barillet placé par rapport à lui, comme il est placé par rapport au barillet *XIV*, *XV*, avec les mêmes roues, un fautoir, & tout le reste de l'assemblage. Rien n'empêche que je ne puisse supposer douze chevilles à la roue *VIII*, *IX* & les deux rangées, 0, 1, 10, 9, &c.

11, 0, 1, 2, &c.  
tracées sur le barillet *XIV*, *XV*, vingt chevilles à la roue 8, 9, & les deux rangées  
0, 19, 18, 17, 16, 15, &c.

19, 0, 1, 2, 3, 4, &c.  
tracées sur le barillet 14, 15; dix chevilles à la première, pareille à la roue 8, 9, & les deux rangées 0, 9, 8, 7, 6, &c.

9, 0, 1, 2, 3, &c.  
sur le troisième barillet; dix chevilles à la seconde pareille de 8, 9, & les deux rangées 0, 9, 8, 7, 6, &c. sur le quatrième  
9, 0, 1, 2, 3, &c.

barillet; dix chevilles à la troisième pareille de 8, 9, & les deux rangées 0, 9, 8, 7, 6, &c.  
9, 0, 1, 2, 3, &c.  
sur le cinquième barillet, & ainsi de suite.

Rien n'empêche non plus de supposer que tandis que le premier barillet présentera ses douze chiffres à son ouverture, le second ne présentera plus que le chiffre 1 à la sienne; que tandis que le second barillet présentera ses vingt chiffres à son ouverture ou intervalle, le troisième ne présentera que le chiffre 1; que tandis que le troisième barillet présentera ses dix caractères à son ou-

verture, le quatrième n'y présentera que le chiffre 1; que tandis que le quatrième barillet présentera ses dix caractères à son ouverture, le cinquième barillet ne présentera à la sienne que le chiffre 1, & ainsi de suite.

D'où il s'ensuivra 1°. qu'il n'y aura aucun nombre qu'on ne puisse écrire avec ses barillets; car après les deux échappemens, chaque équipage de barillet demeure isolé, est indépendant de celui qui le précède du côté de la droite, peut tourner sur lui-même tant qu'on voudra dans la direction *VIII*, *VIII*, *IX*, *IX*, & par conséquent offrir à son ouverture celui des chiffres de sa rangée inférieure qu'on jugera à propos: mais les intervalles *A*, *B*, sont aux cylindres nus *XIV*, *XV*, 14, 15, ce que leur sont les ouvertures de la ligne *Y*, *X*, *figure 1*, quand ils sont couverts de la plaque *NORP*.

2°. Que le premier barillet marquera des deniers, le second des sous, le troisième des unités de livres, le quatrième des dizaines, le cinquième des centaines, &c.

3°. Qu'il faut un tour du premier barillet, pour un vingtième du second; un tour du second, pour un dixième du troisième; un tour du troisième, pour un dixième du quatrième; & que par conséquent les barillets suivent entre leurs mouvemens la proportion qui regne entre les chiffres de l'arithmétique quand ils expriment des nombres; que la proportion des chiffres est toujours gardée dans les mouvemens des barillets, quelle que soit la quantité de tours qu'on fasse faire au premier, ou au second, ou au troisième, & que par conséquent de même qu'on fait les opérations de l'arithmétique avec des chiffres, on peut la faire avec les barillets & les rangées de chiffres qu'ils ont.

4°. Que pour cet effet, il faut commencer par mettre tous les barillets de manière que les zéros de leur rangée inférieure correspondent en même temps aux ouvertures de la bande *YZ*, & de la plaque *NORP*; car si tandis que le premier barillet, par exemple, présente 0 à son ouverture, le second présente 4 à la sienne, il est à présumer que le premier barillet a fait déjà quatre tours; ce qui n'est pas vrai.

5°. Qu'il est assez indifférent de faire tourner les barillets dans la direction *VIII*,

VIII, IX; que ce mouvement ne dérange rien à l'effet de la machine; mais qu'il ne faut pas qu'ils aient la liberté de retrograder; & c'est aussi la fonction du cliquet supérieur C de la leur oter.

Il permet, comme on voit, aux roues de tourner dans le sens VIII, VIII, IX; mais il les empêche de tourner dans le sens contraire.

6°. Que les roues ne pouvant tourner que dans la direction VIII, VIII, IX, c'est de la fig. e ou rangée de chiffres inférieure des barillets qu'il faut se servir pour écrire un nombre; par conséquent pour faire l'addition; par conséquent encore pour faire la multiplication; & que comme les chiffres des rangées sont dans un ordre renversé, la soustraction se doit faire sur la rangée supérieure, & par conséquent aussi la division.

Mais tous ces corollaires s'éclairciront davantage par l'usage de la machine, & la manière de faire les opérations.

Mais avant que de passer aux opérations, nous ferons observer encore une fois que chaque roue 6, 7, fig. 4, a sa correspondance 4, 5, fig. 2, & chaque roue 4, 5, son cercle mobile Q; que chaque roue 8, 9, a son cliquet supérieur, & son cliquet inférieur; que ces deux cliquets ont une de leurs fonctions commune; c'est d'empêcher les roues VIII, IX, 8, 9, &c. de retrograder; enfin, que le talon 1, pratiqué au cliquet inférieur, lui est essentiel.

Usages de la machine arithmétique pour l'addition. Commencez par couvrir de la bande PR, la rangée supérieure d'ouvertures, en sorte que cette bande soit dans l'état où vous la voyez fig. 1; mettez ensuite toutes les roues de la bande inférieure ou rangée à zéro; & soient les sommes à ajouter

69	7	8
584	15	6
342	12	9

Prenez le conducteur; portez sa pointe dans la huitième denture du cercle Q, le plus à la droite; faites tourner ce cercle jusqu'à ce que l'arrêt ou la potence S vous empêche d'avancer.

Passés à la roue des sous, ou au cercle Q qui suit immédiatement celui sur lequel vous avez opéré, en allant de la droite à la gauche; portez la pointe du conducteur dans

la septième denture, à compter depuis la potence; faites tourner ce cercle jusqu'à ce que la potence S vous arrête; passez aux livres, aux dizaines, & faites la même opération sur leurs cercles Q.

En vous y prenant ainsi, votre première somme sera évidemment écrite: opérez sur la seconde, précisément comme vous avez fait sur la première, sans vous embarrasser des chiffres qui se présentent aux ouvertures; puis sur la troisième. Après votre troisième opération, remarquez les chiffres qui paraîtront aux ouvertures de la ligne YZ, ils marqueront la somme totale de vos trois sommes partielles.

Démonstration. Il est évident que si vous faites tourner le cercle Q des deniers de huit parties, vous aurez 8 à l'ouverture correspondante à ce cercle: il est encore évident que si vous faites tourner le même cercle de six autres parties, comme il est divisé en douze, c'est la même chose que si vous l'aviez fait tourner de douze parties, plus 2: mais en le faisant tourner de douze, vous auriez remis à zéro le barillet des deniers correspondant à ce cercle des deniers, puisqu'il eut fait un tour exact sur lui-même; mais il n'a pu faire un tour sur lui-même, que le second barillet, ou celui des sous n'ait tourné d'un vingtième; & par conséquent mis le chiffre 1 à l'ouverture des sous. Mais ce chiffre des deniers n'a pu résister à 0; car ce n'est pas seulement de douze parties que vous l'avez fait tourner, mais de douze parties, plus deux. Vous avez donc fait en sus comme si le barillet des deniers étant à zéro, & celui des sous à 1, vous eussiez fait tourner le cercle Q des deniers de deux dentures: mais en faisant tourner le cercle Q des deniers de deux dentures, on met le barillet des deniers à 2, où ce barillet présente 2 à son ouverture. Donc le barillet des deniers offrira 2 à son ouverture, & celui des sous 1: mais 8 deniers & 6 deniers font 14 deniers, ou un sou, plus 4 deniers; ce qu'il falloit en effet ajouter, & ce que la machine a donné. La démonstration sera la même pour tout le reste de l'opération.

Exemple de soustraction. Commencez par baisser la bande PR sur la ligne XY d'ouvertures inférieures; écrivez la plus grande



somme sur les ouvertures de la ligne supérieure, comme nous l'avons prescrit pour l'addition, par le moyen du conducteur; faites l'addition de la somme à soustraire, ou de la plus petite avec la plus grande, comme nous l'avons prescrit à l'exemple de l'addition: cette addition faite, la soustraction sera aussi. Les chiffres qui paroîtront aux ouvertures, marqueront la différence des deux sommes, ou l'excès de la grande sur la petite; ce que l'on chercheoit.

Soit  $9121 \quad 9 \quad 2$   
dont il faut soustraire  $8989 \quad 16 \quad 11$

Si vous exécutez ce que nous vous avons prescrit, vous trouverez aux ouvertures

$131 \quad 9 \quad 3$

*Démonstration.* Quand j'écris le nombre  $9121$  liv.  $9$  s.  $2$  d. pour faire paroître  $2$  à l'ouverture des deniers, je suis obligé de faire passer avec le directeur, onze dentures du cercle  $Q$  des deniers; car il y a à la rangée supérieure du barillet des deniers onze termes depuis  $0$  jusqu'à  $2$ : si à ce  $2$  j'ajoute encore  $11$ , je tomberai sur  $3$ ; car il faut encore que je fasse faire onze dentures aux cercles  $Q$ : or comptant  $11$  depuis  $2$ , on tombe sur  $3$ . La démonstration est la même pour le reste. Mais remarquez que le barillet des deniers n'a pu tourner de  $22$ , sans que le barillet des sous n'ait tourné d'un vingtième ou de douze deniers. Mais comme à la rangée d'en-haut les chiffres vont en rétrogradant dans le sens que les barillets tournent; à chaque tour du barillet des deniers, les chiffres du barillet des sous diminuent d'une unité; c'est-à-dire que l'emprunt que l'on fait pour un barillet est acquitté sur l'autre, ou que la soustraction s'exécute comme à l'ordinaire.

*Exemple de multiplication.* Revenez aux ouvertures inférieures; faites remonter la bande  $PR$  sur les ouvertures supérieures; mettez toutes les roues à zéro; par le moyen du conducteur, comme nous avons dit plus haut. Ou le multiplicateur n'a qu'un caractère, ou il en a plusieurs; s'il n'a qu'un caractère, on écrit, comme pour l'addition, autant de fois le multiplicande qu'il y a d'unités dans ce chiffre du multiplicateur: ainsi la somme  $1245$  étant à multiplier par  $3$ , j'écris ou pose trois fois cette somme à l'aide de mes roues & des cer-

cles  $Q$ ; après la dernière fois, il paroît aux ouvertures  $3735$ , qui est en effet le produit de  $1245$  par  $3$ .

Si le multiplicateur a plusieurs caractères, il faut multiplier tous les chiffres du multiplicande par chacun de ceux du multiplicateur, les écrire de la même manière que pour l'addition: mais il faut observer au second multiplicateur de prendre pour première roue celle des dizaines.

La multiplication n'étant qu'une espèce d'addition, & cette règle le faisant évidemment ici par voie d'addition, l'opération n'a pas besoin de démonstration.

*Exemple de division.* Pour faire la division, il faut se servir des ouvertures supérieures; faites donc descendre la bande  $PR$  sur les inférieures; mettez à zéro toutes les roues fixées sur cette bande, & qu'on appelle *roues de quotient*; faites paroître aux ouvertures votre nombre à diviser, & opérez comme nous allons dire.

Soit la somme  $65$  à diviser par cinq; vous dites, en six, cinq y est, & vous ferez tourner votre roue comme si vous vouliez additionner  $5$  &  $6$ ; cela fait, les chiffres des roues supérieures allant toujours en rétrogradant, il est évident qu'il ne paroîtra plus que  $1$  à l'ouverture où il paroîsoit  $6$ ; car dans  $0, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1$ ;  $1$  est le cinquième terme après  $6$ .

Mais le diviseur  $5$  n'est plus dans  $1$ , marquez donc  $1$  sur la roue des quotiens, qui répond à l'ouverture des dizaines; passez ensuite à l'ouverture des unités, otez-en  $5$  autant de fois qu'il sera possible, en ajoutant  $5$  au caractère qui paroît à travers cette ouverture, jusqu'à ce qu'il vienne à cette ouverture ou zéro, ou un nombre plus petit que cinq, & qu'il n'y ait que des zéros aux ouvertures qui précèdent; à chaque addition faites passer l'aiguille de la roue des quotiens qui est au dessous de l'ouverture des unités, du chiffre  $1$  sur le chiffre  $2$ , sur le chiffre  $3$ , en un mot sur un chiffre qui ait autant d'unités que vous ferez de soustractions: ici après avoir ôté trois fois  $5$  du chiffre qui paroîsoit à l'ouverture des unités, il est venu zéro; donc  $5$  est  $13$  fois en  $65$ .

Il faut observer qu'en ôtant ici une fois  $5$  du chiffre qui paroît aux unités, il vient

tout de suite à cette ouverture ; mais que pour cela l'opération n'est pas achevée , parce qu'il reste une unité à l'ouverture des dizaines , qui fait avec le zéro qui suit 10 , qu'il faut épuiser ; or il est évident que 5 ôté deux fois de 10 , il ne restera plus rien ; c'est-à-dire que pour exhaustion totale , ou que pour avoir zéro à toutes les ouvertures , il faut encore soustraire 5 deux fois.

Il ne faut pas oublier que la soustraction se fait exactement comme l'addition , & que la seule différence qu'il y ait , c'est que l'une se fait sur les nombres d'en-bas , & l'autre sur les nombres d'en-haut.

Mais si le diviseur a plusieurs caractères , voici comment on opérera : soit 9989 à diviser par 124 , on ôtera 1 de 9 , chiffre qui paroît à l'ouverture des mille ; 2 du chiffre qui paroît à l'ouverture des centaines ; 4 du chiffre qui paroît à l'ouverture des dizaines , & l'on mettra l'aiguille des cercles de quotient , qui répond à l'ouverture des dizaines , sur le chiffre 1 . Si le diviseur 124 peut s'ôter encore une fois de ce qui paroît , après la première soustraction , aux ouvertures des mille , des centaines , & des dizaines , on l'ôtera & on tournera l'aiguille du même cercle du quotient sur 2 , & on continuera jusqu'à l'exhaustion la plus complète qu'il sera possible ; pour cet effet il faudra réitérer ici la soustraction huit fois sur les trois mêmes ouvertures ; l'aiguille du cercle du quotient qui répond aux dizaines , sera donc sur 8 , & il ne se trouvera plus aux ouvertures que 69 , qui ne peut plus se diviser par 124 ; on mettra donc l'aiguille du cercle du quotient , qui répond à l'ouverture des unités , sur 0 , ce qui marquera que 124 ôté 80 fois de 9989 , il reste ensuite 69 .

*Manière de réduire les livres en sous , & les sous en deniers.* Réduire les livres en sous , c'est multiplier par 20 les livres données ; & réduire les sous en deniers , c'est multiplier par douze. Voy. MULTIPLICATION.

*Convertir les sous en livres & les deniers en sous ,* c'est diviser dans le premier cas par 20 , & dans le second par douze. Voyez DIVISION.

*Convertir les sous en livres ,* c'est diviser par 240. Voyez DIVISION.

Il parut en 1725 une autre machine arithmétique , d'une composition plus simple que celle de M. Pascal , & que celles qu'on avoit déjà faites à l'imitation ; elle est de M. de l'Epine ; & l'académie a jugé qu'elle contenoit plusieurs choses nouvelles & ingénieusement pensées. On la trouvera dans le recueil des machines : on y en verra encore une autre de M. de Boitiffendeau , dont l'académie fait aussi l'éloge. Le principe de ces machines une fois connu , il y a peu de mérite à les varier : mais il falloit trouver ce principe ; s'il falloit s'apercevoir que si l'on fait tourner verticalement de droite à gauche un barillet chargé de deux suites de nombres placées l'une au dessus de l'autre , en cette sorte , 0 , 9 , 8 , 7 , 6 , &c.

9 , 0 , 1 , 2 , 3 , &c.

l'addition se faisoit sur la rangée supérieure , & la soustraction sur l'inférieure , précisément de la même manière.

\* ARIZA , ( *Géog. anc. & mod.* ) bourg d'Espagne dans l'Aragon , sur les frontières de la vieille Castille , & sur la rivière de Xalon. Les géographes prétendent que cette *Ariza* est la ville qu'on nommoit anciennement *Arfi* ou *Arci*.

ARKA , ( *Géog.* ) ville d'Asie , en Syrie , agréablement située sur une rivière de son nom , vis-à-vis de l'extrémité septentrionale du mont-Liban. L'on en voit encore les ruines dans un endroit qui fait partie du gouvernement moderne de Tripoli de Syrie. ( *D. G.* )

\* ARKEG , ( *Géog.* ) lac d'Ecosse dans la province de Loch-Aber , à l'occident du lac Aber , avec lequel il communique par un canal de trois à quatre milles : le lac *Arkeg* a près de six milles de long.

ARKEL , ( *Géog.* ) district des Provinces-unies des Pays-Bas , appartenant en particulier à celle de Hollande. Il comprend les villes & seigneuries d'Asperen , de Heuchelnum & quelques villages ; on le nomme autrement le Pays de Corkum. ( *D. G.* )

\* ARKI , ( *Géog.* ) ville de la Turquie en Europe , située dans la Bosnie , à l'embouchure de la Bosna , dans la Save.

ARKONA , ( *Géog.* ) forteresse de la presqu'île de Witto en Poméranie , proche de l'île de Rugen. Elle ne subsiste plus de

puis passé 600 ans. Un roi Waldemar la prit en 1168, & la rasa de fond en comble, enveloppant dans sa destruction le temple de Swantwoit, île fameuse du pays. (D. G.)

\* **ARLANZA**, petite rivière d'Espagne, qui a sa source à Lara, baigne Lerma, & se rend dans l'Arlanzón.

\* **ARLANZON**, rivière d'Espagne dans la vieille Castille, qui baigne Burgos, reçoit l'Arlanza, & se jette dans le Pisuerga sur les frontières du Royaume de Léon.

**ARLBERG**, (Géog.) branche des Alpes Rhétiennes, qui pénètrent dans l'empire, vers le Tyrol & le lac de Constance, & sous le nom général de laquelle on comprend en Autriche les comtés particuliers de Bregentz, de Sonneberg, de Pludentz, & de Feldkirck ou Montfort, avec la seigneurie de Hoheneck. (D. G.)

**ARLENC** ou **ARLANC**, (Géog.) ville de France dans la basse-Auvergne, élection d'Issoire, généralité de Clermont. (D. G.)

**ARLEQUIN**, f. m. (Littér.) personnage qui dans la comédie italienne fait le rôle de bouffon, pour divertir le peuple par ses plaisanteries. Nous l'avons introduit sur nos théâtres, & il y joue un des principaux rôles dans les piéces que l'on représente sur le théâtre italien.

Quelques-uns prétendent que ce nom doit son origine à un fameux comédien italien qui vint à Paris sous le règne de Henri III, & que, comme il fréquentoit familièrement dans la maison du président de Harlai qui lui avoit accordé ses bonnes grâces, ses camarades l'appelloient par dérision ou par envie *harlequino*, le petit de Harlai; mais cette histoire a tout l'air d'une fable, quand on fait attention au caractère d'Achilles de Harlai, qui aussi bien que les autres magistrats de ce temps-là, ne s'avilissoit point à recevoir chez lui les baladins. Voyez COMÉDIE. (G)

§ Le caractère distinctif de l'ancienne comédie italienne, est de jouer des ridicules, non pas personnels, mais nationaux. C'est une imitation grotesque des mœurs des différentes villes d'Italie, & chacune d'elles est représentée par un personnage qui est toujours le même: Pantalón est Vénitien, le Docteur est Bolois, Scapin est Napolitain, & *Arlequin* est Bergamasque. Celui-ci est en

même temps le personnage le plus bizarre & le plus plaisant de ce théâtre. Un negre Bergamasque est une chose absurde; il est même assez vraisemblable qu'un esclave Africain fut le premier modèle de ce personnage. Son caractère est un mélange d'ignorance, de naïveté, d'esprit, de bêtise & de grâce; c'est une espèce d'homme ébauché, un grand enfant qui a des lueurs de raison & d'intelligence, & dont toutes les méprises ou les mal-adresses ont quelque chose de piquant. Le vrai modèle de son jeu est la souplesse, l'agilité, la gentillesse d'un jeune chat, avec une écorce de grossièreté qui rend son action plus plaisante; son rôle est celui d'un valet patient, fidele, crédule, gourmand, toujours amoureux, toujours dans l'embaras, ou pour son maître, ou pour lui-même; qui s'afflige, qui se console avec la facilité d'un enfant, & dont la douleur est aussi amusante que la joie.

Ce rôle exige beaucoup de naturel & d'esprit, beaucoup de grâce & de souplesse.

Le seul des poètes françois qui l'ait employé heureusement, c'est de l'île dans *Arlequin sauvage*, & dans *Timon le misanthrope*; mais en général la liberté du jeu de cet acteur naïf & l'originalité de son langage s'accroissent mieux d'un simple canevas, qu'il remplit à sa guise, que du rôle le mieux écrit. (M. MARMONTEL.)

Ce personnage de la comédie italienne, où il a un caractère approprié, a passé dans la comédie françoise; & dans l'allemande il mériteroit de remplacer le rôle du *hanswurst*. Son caractère consiste à avoir l'air d'un garçon simple, très-naïf, ou tout au plus bouffon, mais d'être au fond très-rufé, spirituel, habile à observer les foiblesses & le ridicule des autres, & à les relever avec autant de naïveté que de finesse. Quelques critiques pensent que ce personnage avilit la scène comique, & qu'il choque le bon goût du spectacle théâtral, mais il n'est pas difficile de faire voir que cette décision est peu réfléchie & que dans plusieurs cas le rôle de *Arlequin* est un rôle dont on ne peut presque point se passer.

Lorsqu'il est question d'exposer sur la scène un fou sérieux dans tout le ridicule de sa folie, le moyen le plus sûr, c'est de le faire accompagner d'un bon *arlequin*. Qu'on se

rappelle avec quelle énergie les bouffons des princes favoient autrefois faire sentir les folies des grands, & combien ils humilièrent l'orgueil par la vivacité de leurs faillies. Il n'y a que le ridicule qui puiffé décontenancer un fat de qualité, ou un fourbe accrédité & puiffant; mais pour y réuffir, il faudroit que les railleurs euiffent le caractère d'un véritable *arlequin*. On fera fort bien par conféquent de conferver au moins au théâtre le rôle des anciens bouffons de la cour.

Il n'est pas néceffaire, à la vérité, que le bouffon ait un habillement bizarre ou une marote, ni qu'il foit toujours poliffon; on tombe trop aifément par-là dans le bas comique. Son grand rôle doit être de dévoiler le ridicule qui fe cache fous un air de gravité ou de dignité; de démafquer le fourbe, & de l'expofer aux huées du public. C'est-là fans contredit, le plus grand avantage qu'on peut attendre du théâtre comique, & cet avantage n'est pas médiocre. Il y a des hommes aflez effrontément méchans, pour fe mettre au dé'us des loix, de l'équité & de l'humanité. Les plus fortes remontrances, tirées de la faine raifon & des principes de la juftice, ne font pas la plus petite impreflion fur eux; nul frein ne peut arrêter leur folie ou leur fourberie. Livrez-les à *arlequin*; auffi indifférens qu'ils étoient aux reproches, auffi fenfibles feront-ils aux railleries: car ils faifoient précifément confifter leur grandeur à tout braver. C'étoit en dédaignant le jugement des autres, qu'ils croyoient sentir plus vivement le prix de leur qualité, de leur rang, de leur puiffance; la rifée publique les fait tomber tout-à-coup de cette hauteur, ils fe sentent eux-mêmes avilis & méprifés.

Au fond, *arlequin* fait exactement fur la fcene ce que Lucien & Swift faifoient dans leurs écrits. Les railleries fatyriques de ces deux auteurs font dans le véritable caractère d'*arlequin*, auffi y a-t-il des comédies où ce personnage fait le premier rôle. Les poëtes comiques, à qui ce rôle a paru trop bas, en ont néanmoins senti le befoin; ils l'ont fait remplir par des valets: mais ces valets ne font en effet que des *arlequins* en livrée, & lorsqu'ils font obligés de faire ce personnage, ne feroit-il pas mieux qu'*arlequin* le fit lui-même? Au refte, il faut convenir que

c'est un rôle très-difficile à bien traiter, & qui doit être tracé de main de maître. Il n'est pas aifé de faire paroître à propos ce personnage au moment où fon miniftère feroit le plus important; d'ailleurs pour en tirer tout le parti poffible, il faut avoir le don de la raillerie, & c'est peut-être de tous les talens le plus rare. (*Cet article eft tiré de la théorie des beaux arts de M. SULZER.*)

§ ARLES, (*Gég.*) ville très-confidérable de France, fur le Rhone, à huit lieues de la mer, & au voifinage d'un grand marais, dont la fituation élevée ne lui permet pas de craindre les inondations, mais dont le fouffle de certains vents lui rend quelquefois les vapeurs aflez incommodés. *Long. 22, 28; lat. 43, 40', 33''.*

Placée dans l'enceinte du gouvernement de Provence, & pourvue d'un territoire de plufieurs lieues de circuit, elle a, par la nature de fon fol & de fon climat, de quoi commercer en bons vins, en vermillon, en manne, en huiles & en excellens fruits.

Elle eft le fiede d'un archevêché, d'un bailliage, d'une viguerie, d'une amirauté, & d'un bureau des cinq groffes fermes. Quatre évêques, favoir, ceux de Marfeille, de Saint-Paul-trois-Châteaux, de Toulon, & d'Orange relevent de fon archevêque, lequel, fous le titre de prince de Montdragon, & avec trente-trois mille livres de rente, gouverne cinquante-une paroiffes, dans fon diocèfe particulier.

Cette ville eft en elle-même grande & bien bâtie: l'on y trouve neuf églifes, une abbaye, quatorze couvens, un hôpital & une académie des belles-lettres, fondée, par une inftitution fingulière, en 1668, pour des gentilshommes uniquement. L'on y trouve auffi, peut-être plus que dans aucun autre endroit de la France, des morceaux d'antiquité dignes de l'attention des curieux. Il y a des tombeaux à la Romaine, & des urnes fépulcrales fans nombre; il y a les reftes d'un capitol, d'un théâtre & d'un amphithéâtre, le bufte d'un Efculape entouré d'un ferpent, & un obélisque de Porphyre, érigé & renverfé, on ne fait à quelle date, mais redreffé en 1675, à l'honneur de Louis XIV, fur une bafe, à la vérité, de roc ordinaire, & peu proportionnée par conféquent à la beauté de la matière dont la pièce eft formée,

[ *Arles* érigea une colonne en l'honneur du grand Constantin, sur laquelle on voit ces mots gravés en cinq lignes.

IMP. CÆS. FLAV. VAL.  
CONSTANTINO P. F. AUGUSTO,  
PIO FELICI AUGUSTO  
DIVI CONSTANTI AUG. PII  
FILIO,  
ARELÆTIS RESTITUTORI.

En effet, après la mort de Maximilien Hercule, Constantin fixa son séjour à *Arles*, dont il releva les murs ruinés par Crocus, en 270 : il y bâtit un palais dont la tour s'appelle encore aujourd'hui le *château de la Trouille*.

C'est alors qu'*Arles*, pour marquer sa reconnaissance envers son restaurateur, fit élever cette colonne. L'empereur répondit par ses libéralités à l'affection d'un peuple qui paroît si zélé pour sa gloire : il fit frapper des médailles d'or, & en distribua une grande quantité au peuple. M. Terrin, qui nous a donné à ce sujet une bonne dissertation, en cite une rapportée par Ducange dans son ouvrage des médailles & des familles Byzantines; on y lit : *virtus Augustii*; & dans l'exergue, *P. Are*, c'est-à-dire, *percutsa Arelate*, frappé à *Arles*. Voyez *Jour. de Trév. févr. 1211*, page 309. ] (C)

Ces diverses antiquités, renfermées dans *Arles*, font aisément juger de celle de la fondation & de la prospérité de cette ville. Jules César, dans les commentaires, parle déjà d'*Arles* sous le nom d'*Arelate*, & dit qu'il y fit construire douze vaisseaux, pour servir au siège de Marseille; il falloit que les bouches du Rhône dans ce temps-là, fussent moins ensablées qu'elles ne le sont aujourd'hui. *Arles* eut part à l'affection de Constantin le Grand, qui lui donna le nom de *Constantine*; & à celle de l'empereur Honorius, qui lui donna le prétoire des Gaules, avant que le siège en fut transféré à Trèves. (D. G.)

§ ARLES, (*Géographie.*) petite ville de France dans le Roussillon, à six lieues de Perpignan, au pied du Canigou, sur la rivière du Sec. Il y a deux paroisses dans cette petite ville, & une abbaye de bénédictins, la plus considérable qui soit dans cette province, & fameuse d'ailleurs par le concours

de dévots que lui attire le tombeau, miraculeusement humide, de saint Abdon & de saint Sennen. (D. G.)

§ ARLESHEIM, (*Géog.*) bourg agréable au milieu d'un vallon riant & fertile, dans l'évêché de Bâle, à une lieue & demie de la ville du même nom; séjour des chanoines réguliers du chapitre de Bâle, composé de nobles. C'est dans leur corps qu'est choisi le prince-évêque, à la pluralité des suffrages. Lors de la réformation, le chapitre se réfugia de Bâle à Fribourg en Brisgau; après y avoir épuisé toutes sortes d'adversités, particulièrement pendant la guerre de trente ans, les chanoines obtinrent enfin à la paix de Nimègue en 1678, la liberté de s'établir à *Arlesheim*. (D. A.)

\* ARLEUX, petite & ancienne ville des Pays-Bas dans le Cambresis, sur les confins de la Flandre & du Hainaut. *Long. 20, 48; lat. 50, 17.*

ARLEY ou ARLAY, (*Géogr.*) petite seigneurie de France dans le comté de Bourgogne, sur la rivière de Seille; elle étoit jadis du patrimoine de la maison de Châlons, succédée par celle d'Orange; & le roi de Prusse, comme cohéritier de cette dernière, ne dédaigne pas de faire entrer encore le titre d'*Arley* ou *Arlay*, parmi les siens propres. (D. G.)

§ ARLON, (*Géog.*) Le territoire d'*Arlon*, reconnu depuis long-temps pour l'une des douze prévôtés du duché de Luxembourg, comprend environ cent villages grands & petits. Le titre de Marquisat lui fut donné, croit-on, l'an 1103, à la place de celui de comté, sous lequel il avoit fait partie jusqu'alors du pays des Ardennes. Quant à la ville d'*Arlon* même, elle est bâtie sur une hauteur, d'où part la rivière de Semoi, & commandée par un château encore plus élevé qu'elle; mais les Français rasèrent ses fortifications proprement dites en 1671. (D. G.)

ARLSTEIN ou ARNOLDSTEIN, (*Géogr.*) très-ancien château de la Carinthie, dans le cercle d'Autriche en Allemagne. Il appartient, avec plusieurs autres du même pays, à l'évêque de Lambert, par donation de l'empereur Henri II, & il est aujourd'hui rempli de moines de saint Benoît. La souveraineté de cet endroit & de

ceux que Bamberg possède encore dans la Carinthie, est un long & ennuyeux objet de litige, entre la cour de Vienne & celle de l'évêque. (D. G.)

ARLY, (Géog.) riviere de Savoie, qui descend des montagnes du Fossigny, reçoit les torrens de Montoux & d'Aron, & va se jeter dans l'Isère, proche de Conflans. (D. G.)

ARMA, (Géog.) petite province de l'Amérique méridionale, dans le Popayan, avec une ville & une riviere nommées comme elle. Le sol en est, dit-on, si fertile, que l'on y moissonne le maïs deux fois l'année. (D. G.)

\* ARMADE, f. f. (Hist. mod.) ou le régiment de l'armée; c'est celui qui a droit de garder la principale porte du palais du roi de Portugal, & de loger dans la ville.

ARMADILLE, animal quadrupede, mieux connu sous le nom de *tatou*. Voyez TATOU. (I)

ARMADILLE, f. f. (Marine.) On appelle ainsi un certain nombre de vaisseaux de guerre, comme six ou huit, depuis vingt-quatre jusqu'à cinquante pieces de canon, qui forment une petite flotte que le roi d'Espagne entretient dans la nouvelle Espagne pour garder la côte, & empêcher que les étrangers n'aillent négocier avec les Espagnols & les Indiens. Cette flotte a le pouvoir de prendre même tous les vaisseaux espagnols qu'elle rencontre à la côte sans permission du roi.

La mer du Sud a son *armadille*, de même que celle du Nord; celle-ci réside ordinairement à Carthagene, & l'autre à Callao, qui est le port de Lima.

ARMADILLES : c'est aussi une espece de petits vaisseaux de guerre dont les Espagnols se servent dans l'Amérique. (Z)

ARMAGARA, (Géog.) ville de l'Inde, en deçà du Gange, suivant Ptolomée. (D. G.)

ARMAGH, (Géog.) Cette ville, que les guerres, les séditions, les incendies, ont successivement réduite à la misère, est cependant encore le siege d'un archevêque, primat d'Irlande, & la seule avec Charlemont, capitale de son comté, qui envoie, pour *Armagh*, des députés au parlement. (D. G.)

\* ARMAGNAC, province de France, avec titre de comté, d'environ 22 lieues de long sur 16 de large, dans le gouvernement de Guienne, bornée à l'orient par la Garonne, au fond de la Bigorre & le Béarn, à l'occident par la Gascogne particuliere, au septentrion par le Condomois & l'Agénois : Auch en est la capitale. Il y a le haut & le bas *Armagnac*.

§ C'est un pays généralement fertile en grains, en vins & en bons fruits, & d'où l'on exporte du marbre, du plâtre, du salpêtre & des eaux-de-vie. Il y a eu long-temps les comtes particuliers, qui formoient une branche de l'ancienne maison de Gascogne, & dont le dernier, peu fidele au roi Louis XI, fut tué au siege de Lectoure en 1470. (A. G.)

ARMAMAR, (Géog.) ville de Portugal, dans la province de Beira, au département de Lamego : l'on n'y trouve que deux églises paroissiales; preuve du peu de considération qu'elle mérite; car dans ce pays-là les moindres villes ont plusieurs églises. (D. G.)

ARMAND, *terme usité parmi les marchands*, est une espece de bouillie qu'on fait prendre à un cheval dégoûté & malade, pour lui donner de l'appétit & des forces : en voici la composition.

Prenez plein un plat de mie de pain blanc émié bien menu; mouillez-la avec du verjus, y mettant trois ou quatre pincées de sel (au défaut de verjus le vinaigre pourra servir,) & suffisante quantité de miel rosat ou violat, ou à leur défaut, du miel commun : faites cuire cette pâte à petit feu pendant un quart-d'heure pour en ôter l'humidité superflue, & ajoutez-y de la canelle en poudre le poids de deux écus, une douzaine & demie de clous de girofle battus, une muscade rapée, & demi-livre de cassonnade : remettez le tout sur un petit feu, & laissez cuire à feu lent un demi-quart d'heure, remuant de temps en temps avec une spatule de bois, pour bien mêler le tout, & faire incorporer les aromates avec le pain & le miel; mais il faut peu de feu, parce que la vertu des drogues s'exhale promptement par le moindre excès de chaleur.

Il faut avoir un nerf de bœuf, & mettre tremper le gros bout dans l'eau pendant quatre

quatre ou cinq heures; & après qu'il sera ramolli de la sorte, le faire ronger au cheval, qui l'appâtira peu à peu; ou bien vous l'appâtirez avec un marteau, & y mettrez ensuite gros comme une noix de l'*armand*; vous ouvrirez d'une main la bouche du cheval, lui fâisant tenir la langue par quelqu'un avec la main, & la tête aussi, de peur qu'il ne la remue; & vous introduirez votre nerf ainsi chargé, le plus avant qu'il sera possible. Dès qu'il aura pénétré assez avant dans la bouche, il faut lui lâcher la langue, & lui laisser mâcher le nerf de bœuf & l'*armand* tout ensemble l'espace d'un pter; vous lui en remettrez ensuite jusqu'à cinq ou six fois, & le laisserez manger au bout de trois heures, pour lui redonner l'*armand*; & continuerez de la sorte de trois en trois heures.

L'*armand* est utile à tous les chevaux dégoutés & malades, pourvu qu'ils n'aient point de fièvre. Il nourrit & fait revenir l'appétit, & ne manque jamais, lorsqu'on fourre tout doucement le nerf jusqu'au fond du gosier, de faire jeter au dehors quantité de flegmes amers & bilieux qui causent le dégout. Il faut à chaque fois qu'on retire le nerf du gosier, le nettoyer & l'essuyer avec du soin. Solleyfel, *Parfait maréchal*.

L'*armand* est bon pour déboucher le gosier d'un cheval qui auroit avalé une plume ou telle autre ordure semblable, enfonçant par plusieurs fois le nerf chargé d'*armand* jusqu'au fond. On éprouvera que l'usage de ce remède ne fait aucune violence au cheval, & qu'il le nourrit & le remet en appétit; mais si le maréchal a la main rude, & que le nerf ne soit pas amolli, il peut crever le gosier du cheval, & le faire mourir par la suite; mais cela arrive fort rarement. *Ibid.*

*Autre armand pour un cheval dégouté.* Prenez une livre de miel, & le faites un peu chauffer; un demi-verre de vinaigre, & un peu de farine de froment cuite au four; faites cuire doucement le tout dans un pot devant le feu; ajoutez-y une canelle rapée, & pour deux liards de girofle battu. Quand le tout sera cuit, vous le ferez prendre au cheval le mieux que vous pourrez.

Comme un cheval peut être dégouté parce qu'il est malade, & que si on laisse agir la nature il seroit en danger de se laisser atténuer

faire de nourriture, on prend du gaux ou de l'orge mondé qu'on fuit bouilli dans un pot sans beurre, puis on le donne tiède au cheval; ce qui suffit pour le soutenir dans son mal, & empêcher qu'il ne meure de faim. (*V*)

\* ARMANTH, (*Géog.*) province de l'Écosse septentrionale, qui est partie de la province de Ross, entre celles de Loquabir & de Murray.

\* ARMANSON ou ARMENSON, rivière de France en Bourgogne, qui a sa source au dessus de Semur où elle passe, reçoit la Brenne, arrose Tonnerre, & se jette dans l'Yonne à la gorge d'*Armanson*, près d'Auverre.

ARMARINTE, f. f. *ca. lryis* (*Hist. nat. bot.*) genre de plante à fleurs en rose, soutenues par des rayons en forme de pirafol, composées de plusieurs pétales disposés en rond sur un calice qui devient dans la suite un fruit composé de deux pièces sèches en demi-ovale, d'une matière spongieuse, lisses dans quelques espèces, cannelées & riboteuses dans quelques autres: ces deux pièces renferment chacune une semence semblable à un grain d'orge. Tournef. *Inst. rei. herb.* Voyez PLANTE. (*J*)

ARMATA, (*Myth.*) surnom sous lequel les Lacédémoniens honoroient Vénus, qu'ils représentoient armée.

ARMATEUR ou CAPRE, (*Marine.*) on appelle ainsi le commandant d'un vaisseau qui est armé pour croiser sur les bâtimens du parti contraire; & c'est aussi le nom spécifique que prennent les pirates, pour adoucir celui de corsaire.

On appelle aussi *armateurs* les marchands qui arment ou équiperent un vaisseau, soit pour la course, soit pour le commerce. (*Z*)

ARMATURE, f. f. (*Fonderie.*) Les fondeurs en statues équestres & en grands ouvrages de bronze, appellent ainsi un assemblage de différens morceaux de fer, pour porter le noyau & le moule de potée d'un ouvrage de bronze. Ceux d'une forme pyramidale n'ont pas besoin d'une forte *armature*, parce que la base soutient les parties d'au dessus qui diminuent de grosseur; & il suffit d'y mettre quelques barres de fer, dans lesquelles on passe d'autres fers plus menus qu'on appelle *lardons*, pour lier le noyau

avec le moule de poëce. Voyez FONDERIE, NOYAU, LARDON, &c.

Quelques fers de l'*armature* sont faits pour rester toujours enfermés dans le bronze, parce qu'ils servent à donner plus de solidité aux parties qui portent le fardeau; les autres sont faits de manière qu'on peut les retirer lorsque l'ouvrage est fondu: & de-là vient qu'on les fait de plusieurs pieces attachées les unes aux autres avec des vis, des boulons & des clavettes, afin de pouvoir les tourner dans le vuide du bronze lorsqu'on en ôte le noyau. Il faut observer en forgeant les fers de l'*armature*, de leur donner un contour fort coulant, pour ne pas corrompre les corpuscules du fer, ce qui lui ôteroit toute sa force.

Pour mettre en leur place tous les fers de l'*armature*, on commence par démolir la grille & le massif qui portoit dessus, de façon qu'on puisse assembler & river les principaux fers sur la base de l'*armature*.

ARMATURE, (en *Architc.*) nom générique sous lequel on comprend toutes les barres, boulons, clés, étriers & autres liens de fer qui servent à contenir un assemblage de charpente.

\* ARME, ARMURE, (*Gram.*) Arme se dit de tout ce qui sert au soldat dans le combat, soit pour attaquer, soit pour se défendre: *armure* ne s'entend que de ce qui sert à la défense. On dit une *armure* de tête, de cuisse, &c. Don Quichotte prend un bassin à barbe pour une *armure* de tête, & fait tomber sur des moulins à vent l'effort de ses armes. La mode des *armures* est passée, mais celle des *armes* ne passera point. Voyez les *Synon. franç.*

ARME ou SCIE A MAIN, (*Luth. Menuis. Marg.*) outil dont se servent les facteurs de clavecin, les ébénistes, les menuisiers, &c. est un feuillet de scie très-mince & fort large, denté dans toute sa longueur. Voyez SCIE A MAIN, (*Luth.*)

ARME les avirons, (*Marine.*) c'est un commandement de mettre les avirons sur le bord de la chaloupe, tout prêts à servir. (Z)

ARMES, f. f. (*Art militaire.*) se dit en général de tout ce qui peut servir à se garantir ou couvrir des attaques de l'ennemi & à le combattre. Nicod fait venir ce mot d'une phrase latine, *quod operiant armos*, parce qu'elles couvrent les épaules ou les

flancs; mais il paroît qu'il vient plutôt du latin *arma*, que Varron derive *ab arcendo*, *ed quod arceant hostes*. On croit que les premières *armes* étoient de bois & qu'elles servoient uniquement contre les bêtes; que Nembrot, le premier tyran, les employa contre les hommes, & que son fils Belus fut le premier qui fit la guerre; d'où, selon quelques-uns, il a été appelé *Bellum*. Diodore de Sicile croit que Belus est le même que Mars, qui dressa le premier des soldats. Selon Joseph, ce fut Moïse qui commença à armer les troupes avec du fer, on se servoit auparavant d'*armes* d'airain. Les *armes* sont offensives ou défensives; les premières servent à attaquer l'ennemi, les autres à se couvrir de ses coups. Les *armes* chez les Romains étoient défensives ou offensives; les offensives étoient principalement le trait; il y en eut de bien des espèces, selon les différens ordres des soldats. Les soldats armés à la légère s'appelloient en général *ferentarii*. Les Vélites qui furent créés en 542, cessèrent quand on donna le droit de bourgeoisie à toute l'Italie: on leur substitua les frondeurs, *funditores*, & les archers, *jaculatores*. Les *armes* des Vélites étoient principalement le sabre d'Espagne, commun à tous les soldats; ce sabre avoit une excellente pointe, & coupoit des deux côtés, en sorte que les soldats pouvoient se servir du bout & des deux tranchans; du temps de Polybe ils le portoient à la cuisse droite. Ils avoient en second lieu sept javelots ou demi piques qui avoient environ trois piés de longueur, avec une pointe de neuf doigts.

Cette pointe étoit si fine, qu'on ne pouvoit renvoyer le javelot quand il avoit été lancé, parce que cette pointe s'émoûilloit en tombant. Ils portoient un petit bouclier de bois d'un demi-pié de large, couvert de cuir. Leur casque étoit une espèce de chaperon de peau, appelé *gal* ou *gilerus*, qu'il faut bien distinguer des casques ordinaires, qui étoient de métal, & qu'on appelloit *castis*; cette sorte de casque étoit assez connue chez les anciens. Les *armes* des piquiers & des autres soldats étoient premièrement un bouclier, qu'ils appelloient *scutum*, différent de celui qu'ils nommoient *clypeus*; celui-ci étoit rond, & l'autre ovale. La largeur du bouclier étoit de deux piés & demi, & sa lon-



gneur étoit de près de quatre piés; de façon qu'un homme, en se courbant un peu, pouvoit facilement s'en couvrir, parce qu'il étoit fait en forme de tuile creuë, *umbri-cata*. On faisoit ces boucliers de bois léger & pliant, qu'on couvroit de peau ou de toile peinte. C'est de cette coutume de peindre les *armes* que sont venues dans la suite les armoiries. Le bout de ce bouclier étoit garni de fer, afin qu'il put résister plus facilement, & que le bois ne se pourrit point quand on le posoit à terre, comme on le faisoit quelquefois. Au milieu du bouclier il y avoit une boîsë de fer pour le porter, on y attachoit une courroie. Outre le bouclier, ils avoient des javelots qu'ils nommoient *pila*; c'étoit l'*arme* propre des Romains: les uns étoient ronds & d'une grosseur à remplir la main; les autres étoient carrés, ayant quatre doigts de tour, & le bois quatre coudées de longueur. Au bout de ce bois étoit un fer à crochet qui faisoit qu'on ne retiroit ce bois que très-difficilement: ce fer avoit à-peu-près la même longueur que le bois. Il étoit attaché de manière que la moitié tenoit au bois, & que l'autre servoit de pointe, enforte que ce javelot avoit en tout cinq coudées & demie de longueur: l'épaisseur du fer qui étoit attaché au bois, étoit d'un doigt & demi: ce qui prouve qu'il devoit être fort pesant, & devoit percer tout ce qu'il atteignoit. On se servoit encore d'autres traits plus légers qui ressembloient à-peu-près à des pieux.

Ils portoient aussi un casque d'airain ou d'un autre métal, qui laissoit le visage découvert: d'où vient le mot de César à la bataille de Pharsale; *Soldats, frappez au visage*. On voyoit flotter sur ce casque une aigrette de plumes rouges & blanches, ou de crin de cheval. Les citoyens de la première classe étoient couverts d'une cuirasse qui étoit faite de petites mailles ou chaîons, & qu'on appelloit *samata*: on en faisoit aussi d'écaillés ou de lames de fer: celles-ci étoient pour les citoyens les plus distingués; elles pouvoient couvrir tout le corps. Héliodore, *Æthiop. liv. IX*, en fait, vers le milieu de son ouvrage, une description fort exacte. Cependant la plupart portoient des cuirasses de lames d'airain de 12 doigts de largeur, qui couvroient seulement la poitrine.

Le bouclier, le casque & la cuirasse étoient enrichis d'or & d'argent, avec différentes figures, qu'on gravoit dessus; c'est pourquoi on les portoit toujours couvertes, excepté dans le combat & dans différentes cérémonies. Les Romains portoient aussi des bottines, mais que seuls une des deux jambes. Les soldats sur-tout portoient de petites bottines garnies de clous tout autour, qu'on appelloit *caligæ*, d'où est venu le mot de *Caligula*, que l'on donna à l'empereur Caius, parce qu'il avoit été élevé parmi les simples soldats dans le camp de Germanicus son pere.

Dans les premiers temps les cavaliers, chez les Romains, n'avoient qu'une espee de veste, afin de monter plus facilement à cheval. Ils n'avoient ni étriers ni selle, mais seulement une couverture qui leur en servoit. Ils avoient aussi des piques très-légères & un bouclier de cuir: mais dans la suite ils emprunterent leurs *armes* des Grecs, qui consistoient en une grande epee, une pique longue, une cuirasse, un casque, & un bouclier. Ils portoient aussi quelquefois des javelots. Nicupoort, *coutumes d.s Romains*.

Les armes des François, lorsque Clovis fit la conquête des Gaules, étoient la hache, le javelot, le bouclier & l'épee. Procope, secrétaire du fameux Bélisaire, parlant de l'expédition que les François firent en Italie, sous Théodoric I, roi de la France Austrasienne, dit que ce roi, parmi les cent mille hommes qu'il conduisoit en Italie, avoit fort peu de cavaliers, qui étoient tous autour de sa personne. Ces cavaliers seuls portoient des javelots, *qui soli hastas ferabant*; tout le reste étoit infanterie. Ces piétons n'avoient ni arc ni javelot; *non arcu, non hastâ armati*; toutes leurs *armes* étoient une epee, une hache, & un bouclier. Le fer de la hache étoit à deux tranchans; le manche étoit de bois & fort court. Au moment qu'ils entendoient le signal, ils s'avançoient, & au premier assaut, dès qu'ils étoient à portée, ils lançoient leur hache contre le bouclier de l'ennemi, le cassoient, & puis sautant à l'épee à la main sur leur ennemi, le tuoient.

Les casques & les cuirasses n'étoient guere en usage parmi les François du temps de

nos premiers rois : mais cet usage fut introduit peu à peu. Ces cuirasses, dans les premiers temps, étoient des coites de mailles, qui couvroient le corps depuis la gorge jusqu'aux cuisses ; on y ajouta depuis des manches & des chausses de même. Comme une partie de l'adrefse. Les combattans, soit dans les batailles, soit dans les combats particuliers, étoit de trouver le défaut de la cuirasse, c'est-à-dire les endroits où elle se joignoit aux autres pièces de l'armure, afin de percer par-là l'ennemi, nos anciens chevaliers s'appliquoient à remédier à cet inconvénient.

Guillaume le Breton, & Rigord, tous deux historiens de Philippe Auguste, remarquent que ce fut de leur temps, ou un peu auparavant, que les chevaliers réussirent à se rendre presque invulnérables, par l'expédient qu'ils imaginèrent de joindre tellement toutes les pièces de leur armure, que ne la lance, ni l'épée, ni le poignard, ne pussent guere pénétrer jusqu'à leur corps, & de les rendre si fortes, qu'elles ne pussent être percées. Voici ce que dit Rigord à-dessus. "Le chevalier Pierre de Mauvoisin, à la bataille de Povines, saisi par la bride le cheval de l'empereur Othon ; & ne pouvant le tirer du milieu de ses gens qui l'entraînoient, un autre chevalier porta à ce prince un coup de poignard dans la poitrine ; mais il ne put le blesser, tant les chevaliers de notre temps, dit-il, sont impénétrablement couverts. Et en parlant de la prise de Renaud de Dammarin, comte de Bologne, qui étoit dans la même bataille du parti d'Othon. "Ce comte, dit-il, étant abattu & pris sous son cheval... un fort garçon, appelé *Commoie*, lui ôta son casque, & le blessa au visage... Il voulut lui enfoncer le poignard dans le ventre ; mais les bottes du comte étoient tellement attachées & unies ; aux pans de la cuirasse, qu'il lui fut impossible de trouver un endroit pour le percer. Guillaume le Breton décrivant la même bataille, dit la même chose encore plus expressément, ce qui ne requiert distinctement que cette manière de s'armer avec tant de précaution étoit nouvelle ; que c'étoit pour cela que dans les batailles on songeoit à tuer les chevaux, pour renverser les cavaliers,

& ensuite les affaibler ou les prendre, parce qu'on ne pouvoit venir à bout de percer leurs armures.

..... *Equorum viscera rumpunt  
Demi s gladiis dominorum corpora quando  
Non patitur ferro contingi ferrica vestis,  
Ibantur vestis, lapsis victoribus ; & sic,  
Invicibiles magis existunt in pulvere strati ;  
Sed nec tunc acies valet illos tangere ferro,  
Ni prius armorum careat munimine corpus ;  
Tot ferit sua membra plicis, tot quisque patens  
Pectora, tot coriis, tot gambusioribus ormant,  
Sic magis attentis sunt se munire modum,  
Quam fuerint olim veteres.....*

Et il fait la réflexion, que c'étoit pour cela que dans le temps passé, on l'on ne prenoit pas tant de précaution, il périlloit tant de gens dans les batailles.

..... *ubi millia mille  
Una sapè die legimus cecidisse virorum ;  
Nani mala dum crescunt, crescit cautela  
malorum ;  
Munimenque novum contra nova tela reper-  
tum est.*

De sorte que dans le temps dont il parle, pourvu que le cheval ne fut point renversé, que le cavalier se tint bien ferme sur les étriers, lorsque l'ennemi venoit fondre sur lui avec la lance, il étoit invulnérable, excepté par la visière du casque. Il falloit être bien adroit pour y donner ; & c'étoit à acquérir cette adresse que servoient divers exercices en usage, comme les tournois, & autres diversillemens militaires de ces temps-là. On y acquéroit cette justesse de bien diriger la lance dans la course de la bague, & dans quelques autres exercices. Les blessures que les chevaliers remportoient alors des combats n'étoient d'ordinaire que des contusions, causées ou par les coups de maille qu'on leur déchargeoit, ou par de violens coups de fibre qui faisoient quelquefois l'armure ; & rarement étoient-ils blessés jusqu'au sang ; ainsi ceux qui étoient les plus robustes & les plus forts pour porter leurs armes très-pesantes, ou pour assener, ou pour soutenir mieux un coup, avoient l'avantage ; de sorte qu'alors la force du corps entroit beaucoup plus dans les qualités du héros qu'aujourd'hui.

"Quant aux hommes de cheval, dit

» Faucher, ils chaussoient des chausses de  
 » mailles, des éperons à molettes, aussi  
 » larges que la paume de la main; car c'est  
 » un vieux mot que le chevalier commence  
 » à s'armer par les chausses; puis on don-  
 » noit un gobillon . . . c'étoit un vêtement  
 » long jusque sur les cuisses, & contrepoin-  
 » tés dessus ce gobillon ils avoient une chemise  
 » de mailles, longue jusqu'au dessous des  
 » genoux, appelée *auber* ou *hauber*, du mot  
 » *albus*, pource que les mailles de fer bien  
 » polies, forbies, & reluisantes, en fem-  
 » bloient plus blanches. A ces chemises  
 » étoient cousues les chausses, ce disent les  
 » annales de France, en parlant de Renaud,  
 » comte de Dammartin, combattant à la  
 » bataille de Bovines. Un capuchon ou  
 » coiffe, aussi de mailles, y tenoit, pour  
 » mettre aussi la tête dedans; lequel capu-  
 » chon se rejettoit derrière, après que le  
 » chevalier s'étoit oté le heaulme, & quand  
 » ils vouloient se rafraichir sans oter tout  
 » leur harnois; ainsi que l'on voit dans  
 » plusieurs sépultures, le hauber ou bugue,  
 » ceint d'une ceinture en large courroie. . .  
 » & pour dernière arme défensive un elme  
 » ou heaulme, fait de plusieurs pieces de  
 » fer élevées en pointe, & lequel couvroit la  
 » tête, le visage, & le chinon du cou,  
 » avec la visière & ventaille, qui ont pris  
 » leur nom de *vue*, & de *vent*, lesquels  
 » pouvoient s'élever & s'abaïsser pour pren-  
 » dre vent & haleine; ce néanmoins fort  
 » poissant, & si malaisé, que quelquefois  
 » un coup bien asséné au nasal, ventaille  
 » ou visière, tournoit le devant derrière,  
 » comme il avint en ladite bataille de Bov-  
 » nes à un chevalier François. . . . Depuis,  
 » quand les heaulmes ont mieux représenté  
 » la tête d'un homme, ils furent nommés  
 » *bourguignotes*; possible à cause des Bour-  
 » guignons inventeurs; par les Italiens *fer-  
 » lades*, ou *celates armets*. . . Leur cheval  
 » étoit volontiers houfflé, c'est-à-dire cou-  
 » vert & caparaonné de soie, aux *armes*  
 » & blason du chevalier, & pour la guerre,  
 » de cuir bouilli, ou de bandes de fer.»

Cette maniere de s'armer tout de sera duré  
 long-temps en France; & elle étoit encore  
 en usage sous Louis XIII, parce qu'il y avoit  
 peu de temps qu'on avoit cessé de se servir de  
 la lance dans les armées. Or c'étoit une néces-

sité de s'armer de la sorte contre cette espèce  
 d'*arme*, dont on ne pouvoit se parer que par  
 la résistance d'une forte armure. Sur la fin  
 du regne de Louis XIII notre cavalerie étoit  
 encore armée de même pour la plupart;  
 car voici comme en parle un officier de ce  
 temps-là, qui imprima un livre des princé-  
 pes de l'art militaire en 1646.

« Ils sont si bien armés, dit-il, ( nos  
 » gens de cheval ) qu'il n'est pas besoin de  
 » parler d'autres *armes*; car ils ont la cui-  
 » rasse à l'épreuve de l'arquebuse, & les  
 » tassettes, genouillieres, hauffecols, bras-  
 » sarts, gantelets, avec la salade, dont la  
 » visiere s'éleve en haut, & fait une belle  
 » montre. . . qu'il les faut armer à cru &  
 » sans casques, car cela a bien plus belle  
 » montre, & pourvu que la cuirasse soit  
 » bonne, il n'importe du reste. Il seroit bon  
 » que seulement la premiere brigade qui  
 » seroit au premier rang, eût des lames avec  
 » des pistolets; car cela seroit un grand effort,  
 » soit aux hommes, soit aux chevaux des  
 » ennemis: mais il faudroit que ces lanciers  
 » là fussent bien adroits; autrement ils nu-  
 » sent plus qu'ils ne servent. » Or il n'y en  
 avoit plus guere qui fussent alors fort adroits  
 dans l'exercice de la lance.

Les chevaux avoient aussi dans les anciens  
 temps leurs *armes* défensives. On les couvroit  
 d'abord de cuir; on se contenta ensuite de  
 les couvrir de lames de fer sur la tête; & le  
 poitrail seulement, & les flancs de cuir  
 bouilli. Ces *armes* défensives du cheval  
 s'appelloient des *bardes*, & un cheval ainsi  
 armé s'appelloit un *cheval bardé*. On voit des  
 figures de ces chevaux ainsi armés & bardés,  
 dans les anciennes tapisseries, & en plusieurs  
 autres monuments. Cette couverture, dit le  
 président Faucher, étoit de cuir ou de fer.  
 Mais la chronique de Cefinry, sous l'an  
 1298, parlant des chevaux de batailles, dit  
 que ces couvertures étoient comme les hau-  
 bers, faites de mailles de fer. *Hi equi coop-  
 erti fuerunt coopertuis ferreis, id est, veste  
 ferreis circulis contexta*; mais cela n'étoit pas  
 général. Par une lettre de Philippe-le-bel,  
 datée du 20 janvier 1303, au bailli d'Orléans,  
 il est ordonné que ceux qui avoient cinq  
 cents livres de revenu dans ce royaume, en  
 terres, aideroient d'un gentilhomme *bien  
 armé*, & *bien monté* d'un cheval de cinquante

livrestournois, & couvert de couverture de fer, ou couverture de pourpointe. Et le roi Jean dans les lettres du mois d'août 1353, écrit aux bourgeois & aux habitans de Nevers, de Chaumont en Bassigni, & autres villes, qu'ils eussent à envoyer à Compiègne, à la quinzaine de pâque, le plus grand nombre d'hommes & de chevaux couverts de mailles qu'ils pourroient, pour marcher contre le roi d'Angleterre. Depuis on se contenta de leur couvrir la tête & le poitrail de lames de fer, & les flancs de cuir bouilli.

Il est fait encore mention de cette armure dans une ordonnance de Henri II. « Ledit homme d'armes fera tenu de porter arme » petit & grand, garde-bras, cuirassé, » cuirassé, devant de greves, avec une » grosse & fortelance; & entretiendra quatre chevaux, & les deux de service pour » la guerre, dont l'un aura le devant garni » de bardes, avec le chamfrain & les flancs; & si bon lui semble aura un pistolet à » l'arçon de la selle. » C'étoient ces flancois, c'est-à-dire ce qui couvroit les flancs du cheval, qui étoient de cuir bouilli. Les seigneurs armoient souvent ces flancois de leurs écussons; nos rois les fesoient souvent de fleurs de lis, quelquefois de quelques pièces des armoiries d'un pays conquis.

Le chamfrain qui étoit de métal ou de cuir bouilli, seroit encore d'arme défensive au cheval; il lui couvroit la tête pardevant, & c'étoit comme une espèce de masque qu'on y ajustoit. Il y en a un de cuir bouilli au magasin d'armes de l'arsenal de Paris. Il y a dans le milieu un fer rond & large, & qui se termine en pointe assez longue; c'étoit pour percer tout ce qui se présenteroit, & tout ce que la tête du cheval choqueroit. L'usage de cette armure du cheval étoit contre la lance, & depuis contre le pistolet. Les seigneurs françois se piquoient fort de magnificence sur cet article. Il est rapporté dans l'histoire de Charles VII que le comte de S. Pol au siège de Harfleur, l'an 1449, avoit un chamfrain à son cheval d'armes, c'est-à-dire à son cheval de bataille, prisé trente mille écus. Il falloit qu'il fut non seulement d'or, mais encore merveilleusement travaillé. Il est encore marqué dans l'histoire du même roi, qu'après la prise de Bayonne par l'armée de ce prince, le comte de Foix

en entrant dans la place, avoit la tête de son cheval couverte d'un chamfrain d'acier, garni d'or & de pierreries, que l'on prisoit quinze mille écus d'or; mais communément ces chamfrains n'étoient que de cuivre doré pour la plupart, ou de cuir bouilli, ainsi qu'on le voit par un compte de l'an 1316, à la chambre des comptes de Paris, où il est dit entr'autres choses: *item, deux chamfrains dorés & un de cuir.* On trouve dans le traité de la cavalerie françoise de M. de Mongomery, qu'on donnoit encore de son temps des chamfrains aux chevaux, c'est-à-dire, du temps de Henri IV. La principale raison de cette armure des chevaux n'étoit pas seulement de les conserver, & d'épargner la dépense d'en acheter d'autres, mais c'est qu'il y alloit souvent de la vie & de la liberté du gendarme même. Car comme les gendarmes étoient très-pesamment armés, s'ils tombent sur leur cheval tué ou bleilé, ils étoient eux-mêmes tués ou pris, parce qu'il leur étoit presque impossible de se retirer de dessous le cheval. Ces armes défensives, comme on l'a vu plus haut, étoient nécessaires pour les hommes comme pour les chevaux, pour les garantir des coups de lance. Ainsi depuis qu'on ne s'est plus servi de cette arme offensive, & peu de temps après, on a abandonné non seulement les chamfrains, mais encore tous ces harnois dont on a parlé, à cause de leur pesanteur, de l'embaras, & de la dépense qu'ils causoient.

Pour les armes défensives de l'infanterie, on en trouve la description dans une ordonnance de Jean V, duc de Bretagne, publiée en l'an 1525.

« Jean, par la grace de Dieu . . . . vous » lons . . . . & ordonnons que des gens de » commun de notre pays & duché, en outre les nobles, se mettent en appareil » promptement & sans délai; savoir est, » de chaque paroisse trois ou quatre, cinq » ou six, ou plus, selon le grand ou » petit de la paroisse, lesquels ainsi choisis » & élus, soient garnis d'armes, & habillemens qui enluisent . . . . savoir est, » ceux qui sauront tirer de l'arc, qu'ils aient » arc, trouffé, capeline, coustille, hache, » ou mail de plomb, & soient armés de » forts jacques garnis de haïches, chaînes » ou mailles pour couvrir le bras; qu'ils

» soient armés de *jacques*, capelines, ha-  
 » ches, ou bouges, avec ce, ayant *panier*  
 » de tremble, ou autre bois plus conve-  
 » nable qu'ils pourroient trouver, & soient  
 » les paniers assez longs pour couvrir haut  
 » & bis. Les armes défensives qu'on  
 » donnoit aux piétons, sont la capeline, le jac-  
 » ques, & le panier. La capeline étoit une  
 » pièce de catin de fer; le jacques étoit  
 » une espèce de juste-au-corps; les piétons  
 » portoient cet habillement garni de lances,  
 » c'est-à-dire, de minces lames ou plaques  
 » de fer, entre la doublure de l'étoffe, ou bien  
 » de mailles. Ces paniers de tremble dont il  
 » est parlé dans l'ordonnance, étoient les bou-  
 » cliers des piétons; on les appelle *paniers*,  
 » parce qu'en-dedans ils étoient creux & faits  
 » d'osier. L'osier étoit couvert de bois de  
 » tremble ou de peuplier noir, qui est un  
 » bois blanc & fort léger. Ils étoient assez longs  
 » pour couvrir tout le corps du piéton; c'étoient  
 » des espèces de targes.

Du temps de François I, les piétons avoient  
 les uns des corcelets de lames de fer, qu'on  
 appelloit *hallectrets*; les autres une veste de  
 maille, comme nous l'apprenons du livre  
 attribué à Guillaume du Belay, seigneur  
 de Lengez " La façon du temps présent,  
 » dit-il, est d'armer l'homme de pié d'un  
 » hallectret complet, ou d'une chemise ou  
 » godelle de mailles & cabasset, ce qui  
 » me semble, ajoute-t-il, suffisant pour la  
 » défense de la personne, & le trouve meil-  
 » leur que la cuirasse des anciens n'étoit. »  
 L'armure des francs-archers doit avoir été  
 à-peu-près la même que celle du reste de  
 l'infanterie françoise. Nous avons vu de  
 notre temps donner encore aux piquiers des  
 cuirasses de fer, contre les coups de pistolets  
 des cavaliers qui les ataqoient en caracolant,  
 pour faire breche au bataillon, &  
 ensuite l'enfoncer. M. de Puysegur, dans  
 ses mémoires, dit qu'en 1387 les piquiers  
 des régimens des gardes & de tous les vieux  
 corps avoient des corcelets, & qu'ils en  
 porteroient jusqu'à la bataille de Sedan, qui  
 fut donnée en 1641. Les piquiers du régi-  
 ment des gardes-suiwes en ont porté jus-  
 qu'au retranchement des piques, sous le  
 précédent regne. *Hist. de la milice Fran-  
 çoise* par le P. Daniel.

Les armes défensives de la cavalerie sont

aujourd'hui des plastrons à l'épreuve au  
 moins du pistolet: les officiers doivent avoir  
 des cuirasses de même. A l'égard des ar-  
 mes offensives, elles consistent dans un  
 mousqueton, deux pistolets & un sabre.  
 Les dragons ont un mousqueton & un sa-  
 bre comme les cavaliers; mais ils n'ont  
 qu'un pistolet à l'arçon de la selle; à la  
 place du second pistolet, ils portent une  
 bêche, serpe, hache, ou autre instrument  
 propre à ouvrir des passages. Ils ne sont  
 point plastronnés, attendu qu'ils combat-  
 tent quelquefois à pié comme l'infanterie.  
 17. DRAGON. Ils ont de plus une bayon-  
 nette. Les armes de l'infanterie sont le fusil,  
 la bayonnette & l'épée. Cette dernière arme  
 est inutile aujourd'hui, attendu que l'infante-  
 rie ne combat que la bayonnette au bout du  
 fusil; ce qui fait que plusieurs habiles officiers  
 pensent qu'on devoit la supprimer, de mê-  
 me que le sabre. Car, dit M. le maréchal  
 de Puysegur, *comme on les porte en travers,  
 dès que les soldats touchent à ceux qui sont  
 à leur droite & à leur gauche, en se remuant  
 & en se tournant, ils s'accrochent toujours.  
 Un homme seul même ne peut aller un peu  
 vite, qu'il ne porte la main à la poignée de  
 son épée, de peur qu'elle ne passe dans les jam-  
 bes, & ne le fasse tomber; à plus forte rai-  
 son dans les combats, sur-tout dans des bois,  
 haies ou retranchemens, les soldats pour tir-  
 rer étant obligés de tenir leurs fusils des deux  
 mains.*

Cet illustre maréchal prétend que les cou-  
 teaux de chasse devoient être substitués  
 aux épées, & qu'ils seroient beaucoup plus  
 utiles dans les combats. " J'ai observé,  
 » dit-il, que quand on se joint dans l'ac-  
 » tion, le soldat allonge avec le fusil son  
 » coup de bayonnette, & qu'en le pou-  
 » sant il relève ses armes; en sorte que sou-  
 » vent la bayonnette se rompt ou tombe.  
 » De plus, quand on est joint, il arrive  
 » ordinairement que la longueur des armes  
 » fait que l'on ne peut plus s'en servir; aussi  
 » le soldat en pareil cas ôte-t-il sa bayon-  
 » nette du fusil, quand elle y est encore,  
 » & s'en sert de la main, ce qu'il ne peut  
 » plus faire quand elle est rompue ou rom-  
 » bée. S'il avoit un couteau de chasse, cela  
 » remedieroit à tout, & il ne seroit pas  
 » obligé d'ôter sa bayonnette du bout de

» son fusil : de sorte qu'il auroit en même temps une *arme* longue & une courte ; » ressource qu'il n'a pas avec l'épée , vu sa » longueur. » *Art de la guerre, par M. le maréchal de Puysegur.*

A l'égard des *armes* des officiers de l'infanterie , il est enjoint par une ordonnance du premier décembre 1710. aux colonels, lieutenans-colonels & capitaines de ce corps, d'avoir des espontons de sept à huit piés de longueur, & aux officiers subalternes d'avoir des fusils garnis de bayonettes. Pour les sergens, ils sont armés de hallebardes de six piés & demi environ de longueur, y compris le fer.

Selon M. de Puysegur les sergens & les officiers devoient être armés de la même maniere que les soldats. Il prétend qu'il n'y a aucune bonne raison pour les armer différemment, dès qu'il est prouvé que l'armement du fusil avec la bayonnette à douille est l'*arme* la meilleure & la plus utile pour toutes sortes d'actions. Aussi voit-on plusieurs officiers qui dans les combats se servent de fusils au lieu d'espontons ; & parmi ceux qui sont détachés pour aller en parti à la guerre, aucun ne se charge de cette longue *arme*, mais d'un bon fusil avec sa bayonnette.

Par les anciennes loix d'Angleterre, chaque personne étoit obligée de porter les *armes*, excepté les juges & les ecclésiastiques. Sous Henri VIII, il fut expressement ordonné à toutes personnes d'être instruites dès leur jeunesse aux *armes* dont on se servoit alors, qui étoient l'arc & la fleche. XXXIII. h. viij. Voyez ARC.

ARMES, selon leur signification en droit, s'entendent de tout ce qu'un homme prend dans sa main, étant en colere, pour jeter à quelqu'un ou pour frapper. Car *armorum appellatio non ubique scuta & gladios, & galeas significat, sed & fustes & lapides.*

ARMES DE PARADE, c'étoient celles dont on se servoit dans les joutes & dans les tournois. Voyez JOUTE & TOURNOI. C'étoient ordinairement des lances qui n'étoient pas ferrées, des épées sans pointe & souvent des épées de bois, ou des cannes de roseau.

Passé d'*armes*, c'étoit une sorte de combat en usage parmi les anciens chevaliers. Voyez FLEURET.

ARMES, signifie aussi les *armes* naturelles,

ou les défenses des bêtes, comme les griffes, les dents & les défenses d'éléphants, & les becs des oiseaux. Voy. DENT, ONGLE, Bec, &c. Il y a des animaux qui sont suffisamment en garde contre tous les dangers ordinaires, par leur couverture naturelle, ou leur armure d'écaille, comme les tortues. Voyez LCAILL, TORTUE. D'autres qui n'ont pas ces avantages, sont armés de cornes, d'autres de pointes aiguës, comme le porc-épic & le hérisson ; d'autres sont armés d'aiguillon. Voyez AIGUILLON, CORNE, &c.

ARMES, se disent aussi au figuré pour la profession de soldat. C'est dans ce sens que l'on dit être élevé aux *armes*. Voyez SOLDAT.

FRATERNITÉ D'ARMES, V. FRATERNITÉ.

LOI D'ARMES, Voyez LOI.

SUSPENSION D'ARMES, Voy. SUSPENSION.

Nous avons cru qu'il ne seroit pas hors de propos, après avoir parlé de l'usage des *armes* dans la guerre, d'ajouter quelques articles des ordonnances de nos rois, sur le port des *armes* pendant la paix.

Article III de l'ordonnance du roi, du mois d'août 1669. Interdisons à toutes personnes, sans distinction de qualité, de temps ni de lieu, l'usage des *armes* à feu brisées par la crosse ou par le canon, & de cannes ou bâtons creusés, même d'en porter sous quelque prétexte que ce soit ou que ce puisse être ; & à tous ouvriers d'en fabriquer & façonner, à peine contre les particuliers de 100 livres d'amende, outre la confiscation pour la première fois, & de punition corporelle pour la seconde ; & contre les ouvriers, de punition corporelle pour la première fois.

Article II, même ordonnance. Faisons aussi défenses à toutes personnes de chasser à feu, & d'entrer ou de demeurer de nuit dans nos forêts, bois & buissons en dépendans, ni même dans les bois des particuliers, avec *armes* à feu, à peine de 100 livres, & de punition corporelle, s'il y échec.

Article V, même ordonnance. Pourront néanmoins nos sujets de la qualité requise par les édits & ordonnances, passant par les grands chemins des forêts & bois, porter des pistolets & autres *armes* non prohibées, pour la défense & conservation de leur personne.

*Article V de l'ordonnance du roi, du mois d'avril 1669.* Défenses à tous payfans, laboureurs, & autres habitans domiciliés en l'étendue de nos capitaineries, d'avoir dans leurs maisons ni ailleurs, aucuns fusils ni arquebuses simples ni brisées, mousquetons ni pistolets, porter ni tirer d'iceux, sous prétexte de s'exercer au blanc, ni aller tirer au prix, s'ils ne sont établis par permission du roi, dûment enregistrée en ladite capitainerie, ou sous autre prétexte que ce puisse être, à peine de confiscation & amende; à eux enjoint de porter lesdites armes à feu es châteaux & maisons seigneuriales des lieux où ils résident, es mains desdits seigneurs ou leurs concierges, qui en donneront le role au greffe de ladite capitainerie, & demeureront responsables desdites armes à eux déposées.

*Article VI, même ordonnance.* Permis néanmoins auxdits habitans domiciliés qui auront besoin d'armes pour la sûreté de leurs maisons, d'avoir des mousquets à meche pour la garde d'icelles.

*Article XV de la déclaration du roi, du 28 décembre 1680.* Et ne pourroit les gentilshommes se servir d'arquebuses ou fusils pour la chasse, sinon à l'égard de ceux qui ont justice & droit de chasse, pour s'en servir & en tirer sur leurs terres, & autres sur lesquelles ils ont droit de chasser; & à l'égard de ceux qui n'ont ledit droit, pourront s'en exercer seulement dans l'enclos de leurs maisons.

*Extrait de la déclaration du roi, du 4 décembre 1679.* Enjoignons pareillement à tous nos autres sujets, tant pour lesdits couteaux & bayonnettes, que pistolets de poche, que nous voulons être rompus, à peine de confiscation, & de 80 livres parisis d'amende contre chacun contrevenant.

*Extrait de l'ordonnance du roi, du 9 septembre 1700.* Sa majesté permet néanmoins par les mêmes déclarations à tous ses sujets, lorsqu'ils feront quelque voyage, de porter une simple épée, à la charge de la quitter lorsqu'ils seront arrivés dans les lieux où ils iront.

ARMES A L'ÉPREUVE, est une cuirasse de fer poli, consistant en un devant à l'épreuve du mousquet, le derriere à l'épreuve du pistolet, & un pot-en-tête aussi à l'épreuve

du mousquet ou du fusil. Il y a aussi de calottes de chapeaux de fer de la même qualité.

ARMES DES PIÈCES DE CANON; ce sont tous les instrumens nécessaires à son service: comme, la lanterne, qui sert à porter la poudre dans l'ame de la piece; le retouloir, qui est la boîte, ou massé de bois montée sur une hampe, avec laquelle on foule le forage mis sur la poudre, & ensuite sur le boulet; l'écouvillon, qui est une autre boîte montée sur une hampe, & couverte d'une peau de mouton, qui sert à nettoyer & rafraichir la piece; le dégorgeoir, qui sert à nettoyer la lumière, &c. Voyez ces différens instrumens dans la 6<sup>e</sup> fig. de la pl. VI de Part militaire. Voyez encore CHARGE & CANON. Le mortier a aussi ses armes. Voyez MORTIER.

ARMES A OUIRANCE; c'étoit une espee de duel de six contre six, quelquefois de plus ou de moins, presque jamais de seul à seul. Ce duel étoit fait sans permission, avec des armes offensives & défensives, entre gens de parti contraire ou de différente nation, sans querelle qui eût précédé, mais seulement pour faire parade de ses forces & de son adresse. Un héraut d'armes en alloit porter le cartel, dans lequel étoit marqué le jour & le lieu du rendez-vous, combien de coups on devoit donner, & de quelles armes on devoit se servir. Le défi accepté, les parties venoient des juges: on ne pouvoit remporter la victoire qu'en frappant son ennemi dans le ventre ou dans la poitrine; qui frappoit aux bras ou aux cuisses perdoit ses armes & son cheval, & étoit blâmé par ses juges; le prix de la victoire étoit la lance, la cotte d'arme & l'épée du vaincu. Ce duel se faisoit en paix & en guerre. A la guerre, avant une action, c'en étoit comme le prélude: on en voit quantité d'exemples, tant dans l'histoire de S. Louis, que dans celle de ses successeurs, jusqu'au regne de Henri II.

ARMES BOUCANIERES; on appelle ainsi les fusils dont se servent les chasseurs des îles, & principalement ceux de Saint-Domingue. Le canon est long de quatre piés & demi, & toute la longueur du fusil est d'environ cinq piés huit pouces. La batterie est forte, comme elle doit être à des

*armes* de fatigue, & le calibre est d'une once de balle, c'est-à-dire, de 16 à la livre. La longueur de cette *arme* donne tant de force au coup, que les boucaniers prétendent que leurs fusils portent aussi loin que les canons; quoique cette expression ne soit pas exacte, il est néanmoins certain que ces fusils portent beaucoup plus loin que les fusils ordinaires. En effet, les boucaniers se tiennent assurés de tuer à trois cents pas, & de percer un bœuf à deux cents. *Voyez* BOUCANIER.

L'auteur anonyme de la *manière de fortifier, tirée des méthodes du chevalier de Ville, du comte de Pagan, & de M. de Vauban*, voudroit que les arsenaux fussent fournis de sept à huit cents fusils boucaniers, & même davantage selon la grandeur de la place, afin d'en armer les soldats placés dans les ouvrages les moins avancés. Les mousquets b'caïens y seroient aussi également utiles. *Voyez* MOUSQUET BISCAÏEN.

ARMES COURTOISES, se disoit autrefois des *armes* qu'on employoit dans les tournois: c'étoient ordinairement des lances sans fer, & des épées sans taillans & sans pointe.

ARMES A FEU, sont celles que l'on charge avec de la poudre & des balles: comme les canons, les mortiers, & les autres piéces d'artillerie; les mousquets, les carabines, les pistolets, & même les bombes, les grenades, les carcasses, &c. *Voyez* CANON, MORTIER, ARTILLERIE, &c.

Pour le rebond ou ressaut des *armes à feu*, *voyez* REBOND, *voyez* aussi POUVRE A CANON, BOULET, CANON, &c.

On trouve dans les mémoires de l'académie royale de l'année 1707, le détail de quelques expériences faites par M. Cassini avec des *armes à feu* différemment chargés. Il observe entr'autres choses, qu'en chargeant la piéce avec une balle plus petite que son calibre, avec de la poudre dessus & dessous, il se fait un bruit violent, sans que la balle reçoive la moindre impulsion de la part de la poudre. Il prétend que c'est en cela que consiste le secret de ceux qui se disent invulnérables ou à l'épreuve des *armes à feu*. (Q)

\* ARMES (*exercice des*), *Hist. anc.* partie de la gymnastique; les Romains l'im-

venterent pour perfectionner l'art militaire. Le soldat fe couvroit de ses *armes*, & se battoit contre un autre soldat, ou contre un poteau; les membres devenoient ainsi souples & vigoureux; le soldat en acqueroit de la légèreté & l'habitude au travail. Nos exercices ont le même but & les mêmes avantages.

ARMES, (*Hist. anc.*) *arma dare*, donner les *armes*, signifie dans quelques anciennes chartres, *armer quelqu'un chevalier*.

*Arma deponere*, mettre bas les *armes*; c'étoit une peine que l'on imposoit autrefois à un militaire qui avoit commis quelque crime ou faute considérable. Les loix de Henri I le condamnoient à cette peine, qui est encore en usage parmi nous dans la dégradation de noblesse, où l'on brise les *armes* du coupable.

*Arma mutare*, échanger les *armes*, étoit une cérémonie en usage pour confirmer une alliance ou amitié; on en voit des traces dans l'antiquité, dans l'Iliade, lorsque Diomede & Glaucus, après avoir combattu l'un contre l'autre, se jurèrent amitié, & changent de cuirasse; Diomede donne la sienne qui n'étoit que d'airain à Glaucus qui lui rend en échange une cuirasse d'or; d'où est venu le proverbe, *échange de Diomede*, pour signifier un marché dans lequel une des parties a infiniment plus d'avantage que l'autre.

*Arma moluta*, étoient des *armes* blanches fort pointues; Fleta les appelle *arma emolita*.

*Arma reversata*, *armes renversées*, étoit une cérémonie en usage, lorsqu'un homme étoit convaincu de trahison ou de félonie. *Voyez* DÉGRADATION. (S)

ARMES *aspiratives*, en terme de Blason, sont celles qu'un homme a droit de prendre en vertu de quelque belle action. En Angleterre un homme qui n'est pas gentilhomme de naissance, & qui n'a point d'armoirie, si dans une guerre légitime il peut faire prisonnier un gentilhomme, un pair, ou un prince, acquiert le droit de porter les *armes* de son prisonnier, & de les transmettre à sa postérité: ce qui est fondé sur ce principe des loix militaires, que le domaine des choses prises en guerre légitime passe au vainqueur. (V)



**ARMES**, ce terme s'emploie, *en escrime*, de la manière suivante : on dit, *tirer dans les armes*, c'est allonger un coup d'épée entre les bras de l'ennemi, ou, ce qui est la même chose, du côté gauche de son épée. *Tirer hors les armes*, c'est allonger un coup d'épée hors des bras de l'ennemi, ou, ce qui est la même chose, du côté droit de son épée. *Tirer sur les armes*, c'est porter un coup d'estocade à l'ennemi, dehors ou dans les *armes*, en faisant passer la lame de l'épée par dessus son bras. *Tirer sous les armes*, c'est porter une estocade à l'ennemi dehors ou dans les *armes*, en faisant passer la lame de l'épée par dessous son bras.

**ARMES** qu'on applique en or sur les livres; ces *armes* doivent être gravées sur un morceau de cuivre fondu, tuilé en ovale ou en rond; il doit y avoir par derrière deux queues courtes, d'une force proportionnée à la grandeur du morceau, lesquelles queues servent à tenir le carton avec lequel on les monte. On applique ces *armes* des deux côtés du volume sur le milieu, par le moyen d'une presse.

§ **ARMÉ**, ÉE, adj. *unguibus armatus*, *a*, *un*. (*terme de Blason.*) se dit du lion, du léopard & des autres quadrupèdes qui ont des ongles ou griffes, lorsqu'ils sont d'émaux différens.

*Armé*, se dit aussi des ongles des oiseaux lorsqu'ils sont d'un autre émail que leurs corps.

*Armé*, se dit encore d'un soldat ou cavalier couvert d'un casque, d'une cuirasse, & généralement de tout ce qui peut le garantir de l'attaque de l'ennemi.

*Armées*, ne se dit point des fleches dont le fer est d'émail différent, comme quelques auteurs l'ont prétendu; mais en pareil cas, on dit telle fleche d'un émail *futé* d'un autre émail.

De Polastron de Grepjac, diocèse de Toulouse; *d'argent au lion de sable, lampassé & armé de gueules.*

Aubaud du Perron, en Artois; *d'argent à l'aigle de sable becquée & armée d'or.* Voyez MÉTAUX, (*Blason.*) (G. D. L. T.)

**ARMÉ en guerre**, (*Marine.*) c'est-à-dire, équipé & armé pour attaquer les vaisseaux ennemis.

Un vaisseau *armé* moitié en guerre &

moitié en marchandise, est celui qui, outre l'équipage nécessaire pour le conduire, a encore des officiers, des soldats, des armes & des munitions propres pour l'attaque & la défense. La plupart des vaisseaux marchands qui font des voyages de long cours sont ainsi armés, ce qui diminue beaucoup le profit.

On ne peut armer un vaisseau en guerre sans commission de l'amiral : celui qui l'a obtenue est obligé de la faire enrégistrer au greffe de l'amirauté du lieu où il fait son armement, & de donner caution de la somme de 15000 livres, laquelle est reçue par le lieutenant de l'amirauté, en présence du procureur du roi. *Articles j & ij du titre 9 du liv. III de l'ordonnance de la marine, du mois d'août 1681.*

**ARMÉ en cours ou en course.** V. COURSE. (Z)

**ARMÉE**, f. f. (*Art. milit.*) est un nombre considérable de troupes d'infanterie & de cavalerie jointes ensemble pour agir contre l'ennemi. Cette définition regarde les *armées* de terre. On peut définir celles de mer, qu'on appelle *armées navales*, la réunion ou l'assemblage d'un grand nombre de vaisseaux de guerre qui portent des troupes destinées à agir contre les vaisseaux ennemis. Voyez FLOTTE, VAISSEAU, &c.

On comprend dans ce qui compose l'*armée*, l'artillerie, c'est-à-dire, le canon & les autres machines de guerre en usage dans l'attaque & la défense.

« Toutes les troupes d'une *armée* étant » divisées en escadrons & en bataillons, » ces différens corps de cavalerie & d'infanterie peuvent être considérés comme » les élémens de l'*armée*, de même que les » hommes le sont de tous les corps dont » elle est composée. Ainsi la formation de » l'*armée* ne dépend que de l'arrangement » des bataillons & des escadrons : comme » l'action la plus considérable qu'elle puisse » faire, est celle de livrer bataille, on appelle » *ordre de bataille* celui qui s'observe dans » la position des bataillons & des escadrons » de l'*armée*.

» On place les bataillons & les escadrons » à côté les uns des autres, par les mêmes motifs qui font placer les hommes » de cette manière dans les différentes trou-

pes : mais ces troupes ainsi placées dans l'ordre de bataille, ne sont point appelées *troupes en rang*, mais *troupes en ligne* ou *en bataille*; & l'on ne dit point non plus un *rang de troupes*, mais une *ligne de troupes*.

On met les troupes les unes derrière les autres, par les mêmes raisons qui sont de placer ainsi les hommes dont elles sont composées : mais on ne se sert pas du terme de *file* par rapport à cet arrangement. Si celles qui sont postées les unes derrière les autres sont destinées à se suivre, & qu'elles soient en grand nombre, on les appelle *troupes en colonne*; l'on dit *colonne de troupes*, & non pas *file de troupes*. Si les troupes placées les unes derrière les autres ne sont pas destinées à se suivre, on ne les considère point par rapport à l'arrangement précédent, mais seulement par rapport aux autres troupes avec lesquelles elles sont en ligne. Ce dernier cas est beaucoup plus commun dans l'ordre de bataille que le premier.

Le nombre des lignes qu'on doit donner à l'armée n'est pas fixé, non plus que le reste de l'ordre de bataille : la différence des pays & des terrains où l'on doit combattre, & la disposition des ennemis, peuvent y occasionner des changemens considérables. Ainsi il paroît qu'on doit définir l'ordre de bataille : *l'ordre & l'arrangement des bataillons & des escadrons d'une armée par rapport au terrain & aux desseins du général, & par rapport à l'arrangement que les ennemis ont pris ou qu'ils peuvent prendre.*

On n'entend point ici de donner tous les différens ordres de bataille ou exécutés ou possibles : on se contentera pour en donner une idée, d'en supposer un qui soit le plus conforme aux maximes en usage, & qu'on regardoit encore dans la guerre de 1701, comme des règles dont on ne devoit point s'écarter. On est fondé à en user ainsi sur ce qui se pratique réellement lorsqu'on assemble une armée. On suppose d'abord un ordre à-peu-près tel qu'on va le décrire, pour assigner & pour apprendre à chaque troupe le poste ou elle doit être : on en fait un état dont on distribue des copies aux

officiers principaux. Cet ordre n'est pas pour cela regardé comme quelque chose de fixe, & le général y fait dans la suite les changemens qu'il juge à propos.

Voici les maximes qui dans les dernières guerres servoient de base à l'ordre de bataille.

*Principes ou maximes qui servent de fondement à l'ordre de bataille. Première maxime.* Former l'armée sur deux lignes de troupes.

La ligne la plus proche des ennemis est appelée *la première ligne*; celle qui suit immédiatement, *la seconde*; celle qui suit la seconde, *la troisième*; & ainsi de suite si l'on a un grand nombre de lignes : ce qui arrive lorsque le terrain ne permet pas que l'armée soit seulement sur deux lignes.

*II. maxime.* Garder quelques troupes outre celles qui composent les deux lignes, pour s'en servir au besoin, à porter du secours dans les endroits où il est nécessaire. Le corps composé de ces troupes, ou de bataillons & d'escadrons, est appelé *réserve* dans l'ordre de bataille. On en a vu jusqu'à trois dans les grandes armées. Le poste le plus naturel des réserves est derrière la seconde ligne.

*III. maxime.* Mettre toute l'infanterie au milieu de l'armée. L'espace qu'elle occupe ainsi placée se nomme *le centre*.

*IV. maxime.* Placer la cavalerie également sur les deux flancs de l'infanterie. Cette cavalerie de chaque ligne se nomme alors *à la dé de cavalerie*.

*V. maxime.* Laisser entre les bataillons un intervalle égal à leur front, & observer la même chose entre les escadrons; en sorte que par cette disposition les lignes aient autant de vuide que de plein : ce qui fait que les bataillons & les escadrons peuvent se mouvoir facilement, & exécuter les différens mouvemens qui leur sont ordonnés par le général, sans que pour cela ils s'embarrassent les uns les autres.

*VI. maxime.* Placer les bataillons & les escadrons de la seconde ligne vis-à-vis les intervalles de ceux de la première, afin qu'en cas de besoin les troupes de la seconde ligne puissent secourir aisément

„ celles de la première; & que si les trou-  
 „ pes de cette première ligne sont battues  
 „ & mises en désordre, elles trouvent les  
 „ intervalles de la seconde, par où elles peu-  
 „ vent se retirer sans causer de désordre à  
 „ cette ligne, & qu'enfin elles puissent se  
 „ rallier ou réformer derrière.

„ VII. maxime. „ Placer la seconde ligne  
 „ environ à trois cents pas, ou cent cin-  
 „ quante toises de la première, afin que  
 „ le feu des ennemis ne parvienne pas jusqu'à  
 „ l'endroit qu'elle occupe. Dans le moment  
 „ du combat, la seconde ligne s'approche  
 „ davantage de la première; mais à cent  
 „ toises elle perd du monde, & elle en  
 „ perd beaucoup plus à cinquante toises &  
 „ à vingt-cinq.

„ Observations sur les maximes précédentes.  
 „ Suivant ces maximes une armée doit avoir  
 „ une très-grande étendue de la droite à la  
 „ gauche, & très-peu de profondeur de la  
 „ tête à la queue.

„ Pour connoître cette étendue, il faut  
 „ savoir le nombre des bataillons & des  
 „ escadrons dont la première ligne doit être  
 „ composée, & quel doit être l'intervalle  
 „ qui les sépare. Comme on connoît l'es-  
 „ pace qu'occupe un bataillon & un esca-  
 „ dron, il ne s'agit plus que d'une simple  
 „ multiplication pour savoir l'étendue du  
 „ terrain de cette première ligne, & par con-  
 „ séquent celui du front de l'armée.

„ Si l'on objecte à cela que les bataillons  
 „ & les escadrons peuvent être fort diffé-  
 „ rens les uns des autres, & qu'ainsi le cal-  
 „ cul qu'on vient d'indiquer ne peut être  
 „ exact, on répondra à cette objection,  
 „ que si ces troupes diffèrent considéra-  
 „ blement entr'elles, c'est aux officiers à qui  
 „ il importe particulièrement de connoître  
 „ le terrain que l'armée doit occuper, de  
 „ s'instruire de ces différences pour y avoir  
 „ égard dans le calcul. Si ces différences  
 „ ne sont pas considérables, ou si elles ne  
 „ viennent que du nombre complet des  
 „ troupes, on peut sans erreur sensible ajou-  
 „ ter la moitié de la différence des plus  
 „ fortes troupes aux plus petites, & regarder  
 „ ensuite comme égales celles de la  
 „ même espèce: autrement il faut calculer  
 „ l'étendue de chaque troupe en parti-  
 „ culier, & les additionner ensemble avec

„ les intervalles convenables. Ce calcul est  
 „ un peu plus long que le précédent,  
 „ mais il faut convenir aussi qu'il n'a rien  
 „ de difficile.

„ M. le maréchal de Puységur propose  
 „ dans son excellent livre de *l'art de la*  
 „ *guerre*, pour déterminer exactement le  
 „ terrain nécessaire à une armée, de régler  
 „ au commencement de la campagne le  
 „ nombre de rangs que les bataillons &  
 „ les escadrons doivent avoir. Pour cela il  
 „ faut examiner la force ou le nombre des  
 „ hommes de chacune de ses troupes, &  
 „ fixer ce qu'il peut y en avoir à chaque  
 „ rang par le plus grand nombre des ba-  
 „ taillons & des escadrons. S'il s'en trou-  
 „ ve quelques-uns qui aient un front beau-  
 „ coup plus grand que les autres, cet illus-  
 „ tre général prétend qu'il faut leur donner  
 „ un rang de plus, & en donner un de  
 „ moins à ceux qui auront trop peu de  
 „ front. De cette façon on pourroit regar-  
 „ der les bataillons & les escadrons, com-  
 „ me occupant toujours le même front,  
 „ & faire le calcul du terrain que toute  
 „ l'armée doit occuper avec une très-grande  
 „ facilité.

„ Pour donner une idée du calcul qu'on  
 „ vient d'indiquer, c'est-à-dire de celui  
 „ qui est utile pour trouver l'espace néces-  
 „ saire pour le front d'une armée, soit une  
 „ armée de 48 bataillons & 80 escadrons,  
 „ & soit supposé aussi que, suivant l'usage or-  
 „ dinaire, les intervalles sont égaux au front  
 „ de chaque troupe, & qu'on veut disposer  
 „ ou placer l'armée sur deux lignes. On aura  
 „ 24 bataillons & 40 escadrons pour chaque  
 „ ligne. On suppose que les bataillons sont  
 „ de 650 hommes à 4 de hauteur, &  
 „ les escadrons de 150 à 3 de hauteur; ce  
 „ qui donne, en comptant 2 piés pour cha-  
 „ que soldat dans le rang, & 3 piés pour le  
 „ cavalier, 54 toises pour le front du ba-  
 „ taillon, & 25 pour celui de l'escadron.  
 „ Multipliant donc 24 par 54, on aura 1296  
 „ toises pour le front de 24 bataillons,  
 „ ci, . . . . . 1296

„ On aura la même étendue pour les in-  
 „ tervalles, ci, . . . . . 1296

„ Pour le front des escadrons, on multi-  
 „ pliera 40 par 25: ce qui donnera 1000  
 „ toises pour le front, ci, . . . . . 1000

„ Il faut observer les mêmes espaces pour  
 „ les intervalles, ci, . . . . . 1000

Total du front de chaque ligne, 4592

„ A l'égard de la profondeur du terrain  
 „ occupé par l'armée, elle ne contient que  
 „ celle de deux bataillons ou de deux esca-  
 „ drons, avec la distance de deux lignes,  
 „ qu'on peut régler de 150 toises; ainsi  
 „ cette profondeur n'auroit guere que 160  
 „ toises. On n'a point parlé des réserves  
 „ dans ce calcul, parce qu'elles n'ont point  
 „ de poste fixe & déterminé.

„ Il est difficile de ne pas convenir qu'une  
 „ étendue de 4592 toises, ou de deux lieues  
 „ communes de France, telle qu'est celle  
 „ du front de l'armée qu'on vient de suppo-  
 „ ser, est exorbitante par rapport à la pro-  
 „ fondeur de cette même armée. Aussi d'ha-  
 „ biles généraux pensent-ils qu'il seroit à  
 „ propos de diminuer ce front en retran-  
 „ chant quelque chose de la grandeur des  
 „ intervalles.

„ M. le maréchal de Puysegur est non  
 „ seulement de l'avis de ceux qui croient  
 „ que les grands intervalles sont préjudicia-  
 „ bles & qu'il faut les diminuer: mais il  
 „ pense encore qu'il seroit à propos de faire  
 „ combattre les troupes à *lignes pleines*,  
 „ c'est-à-dire sans intervalle.

„ Il suppose, pour en démontrer l'avant-  
 „ tage, 20 bataillons de 120 hommes de  
 „ front sur six de hauteur, rangés à côté  
 „ les uns des autres sans aucun intervalle,  
 „ & que chaque bataillon occupe un espace  
 „ de 40 toises de front: il suppose aussi 10  
 „ bataillons de pareille force, qui leur soient  
 „ opposés & rangés à l'ordinaire avec des  
 „ intervalles égaux à leur front: cela posé,  
 „ il paroît évident que les 20 bataillons bat-  
 „ tront sans difficulté les 10 opposés, &  
 „ même 15 qui occuperoient un pareil front;  
 „ car lorsque deux troupes combattent l'une  
 „ contre l'autre, l'avantage doit être du côté  
 „ de celle qui a le plus de combattans qui  
 „ agissent ensemble dans le même lieu. Il  
 „ est arrivé cependant quelquefois que des  
 „ lignes pleines ont été battues par des  
 „ lignes tant pleines que vuides: mais l'évé-  
 „ nement en doit être attribué aux troupes  
 „ de la ligne pleine, qui n'ont pas su entrer  
 „ dans les intervalles de l'autre ligne, & at-  
 „ taquer le flanc des bataillons de cette ligne.

„ M. de Puysegur examine encore, si une  
 „ armée, rangée sur une seule ligne pleine,  
 „ sera placée plus avantageusement qu'une  
 „ autre armée de pareil nombre de batail-  
 „ lons & d'escadrons rangée sur deux lignes  
 „ tant pleines que vuides. Il est clair qu'a-  
 „ lors les deux armées occuperont le même  
 „ front: mais il ne l'est pas moins que si des  
 „ deux troupes qui ont à combattre, l'une  
 „ joint tout son monde & l'autre le sépare,  
 „ celle qui attaque avec tout le sien a incon-  
 „ testablement un avantage considérable sur  
 „ la partie qu'elle attaque, & qu'elle doit  
 „ battre en détail toutes celles de la troupe  
 „ dont le monde est séparé.

„ S'il est difficile de ne pas penser là-des-  
 „ sus comme l'illustre maréchal qui fait  
 „ cette observation, on peut lui objecter,  
 „ & il ne se le dissimule pas, que si la pre-  
 „ miere ligne est rompue, la seconde vient  
 „ à son secours pour en rétablir le désordre:  
 „ & que la premiere peut alors se rallier der-  
 „ rière la seconde; au lieu qu'en combat-  
 „ tant à ligne pleine, si l'effort de cette ligne  
 „ ne réussit pas, l'armée se trouve obligée  
 „ de plier sans pouvoir se réformer derriere  
 „ aucun autre corps qui la couvre & qui la  
 „ protege. A cela M. le maréchal de Puy-  
 „ segur, d'accord avec le savant marquis  
 „ de Saita-Crux, prétend que tout le suc-  
 „ cès d'une bataille dépend de l'attaque de  
 „ la premiere ligne, & que si elle est rom-  
 „ pue, la seconde ne peut guere rétablir le  
 „ combat avec avantage. Ajoutez à cela,  
 „ que cette seconde ligne s'avance avec la  
 „ même foiblesse dans son ordre de bataille  
 „ que la premiere, elle sera battue avec la  
 „ même facilité par la ligne pleine, qui a  
 „ presque le même avantage sur cette ligne  
 „ que sur la premiere; on dit presque,  
 „ parce qu'il n'est pas possible à la ligne plei-  
 „ ne, de battre celle qui lui est opposée,  
 „ sans déranger un peu son ordre, & que  
 „ la seconde ligne arrivant dans ce moment,  
 „ est en état d'attaquer la ligne pleine avec  
 „ plus d'avantage que la premiere ne le  
 „ pourroit faire. Il faut voir plus en détail  
 „ dans l'ouvrage de M. le maréchal de Puy-  
 „ segur, tous les raisonnemens par lesquels  
 „ il demontre en quelque façon ce qu'il dit  
 „ à l'avantage des lignes pleines. Ce détail  
 „ n'est point de la nature de ce traité, &

„ nous n'en avons dit un mot , que pour  
 „ exciter les militaires à ne pas négliger l'é-  
 „ tude d'un livre aussi utile pour l'intelli-  
 „ gence de leur métier , & dont ils peu-  
 „ vent tirer les plus grands avantages , pour  
 „ en posséder parfaitement les principes.

„ Des divisions de l'armée, appellées brigades.  
 „ S'il n'y avoit point de division dans  
 „ l'armée que celle des bataillons & des es-  
 „ cadrons , c'est-à-dire si elle étoit seule-  
 „ ment partagée en plusieurs parties par ces  
 „ différentes troupes , ou bien en partie du  
 „ centre & en ailes , on pourroit dire que la  
 „ première de ces divisions donneroit de  
 „ trop petites parties , & la seconde de trop  
 „ grandes. Mais comme on a vu par la forma-  
 „ tion des troupes en particulier qu'il ne  
 „ convient pas de les composer , ni d'un  
 „ trop petit nombre d'hommes , ni d'un  
 „ trop grand ; il s'ensuit que les divisions de  
 „ l'armée doivent être proportionnées de  
 „ même d'un nombre de bataillons ou d'es-  
 „ cadrons assez considérable pour produire  
 „ de grands effets dans le combat , mais trop  
 „ petit pour donner de l'embaras dans le  
 „ mouvement de l'armée. Ce qu'on ap-  
 „ pelle division dans l'armée n'étant autre  
 „ chose que l'union ou l'alliance de plusieurs  
 „ corps de troupes destinés à agir ensemble ;  
 „ l'union de plusieurs bataillons ou esca-  
 „ drons peut donc être considérée comme  
 „ une division de l'armée.

„ Chaque régiment peut aussi être confi-  
 „ déré comme une division : mais comme  
 „ les régimens sont très-différens en France  
 „ les uns des autres par le nombre d'hommes  
 „ dont ils sont composés , la division de  
 „ l'ordre de bataille par régimens ne con-  
 „ viendroit pas ; c'est pour cela qu'on en  
 „ joint plusieurs ensemble , qu'on met sous  
 „ les ordres d'un même chef appellé *briga-*  
 „ *dier* ; & cette union de régimens , ou plu-  
 „ tôt des bataillons ou des escadrons qu'ils  
 „ composent , se nomme *brigade d'armée*  
 „ ou simplement *brigade*. Voyez BRIGA-  
 „ DIER. Il suit de-là qu'on doit définir la  
 „ brigade un certain nombre de bataillons ou  
 „ d'escadrons destinés à combattre & à faire  
 „ le service militaire ensemble sous les ordres  
 „ d'un chef appellé *brigadier*.

„ Les troupes d'une même brigade sont  
 „ sur la même ligne dans l'ordre de batail-

„ le , & placées immédiatement à côté les  
 „ unes des autres : elles ne sont point de  
 „ différente espece , mais seulement ou d'in-  
 „ fanterie ou de cavalerie.

„ Toute l'armée est divisée par brigades ;  
 „ mais le nombre des bataillons ou des es-  
 „ cadrons de chaque brigade n'est pas fixé.  
 „ On regarde cependant le nombre de six  
 „ bataillons ou celui de huit escadrons  
 „ comme le plus convenable pour former  
 „ les brigades : mais il y en a de plus fortes  
 „ & de plus foibles.

„ Il y a encore quelques autres regles usi-  
 „ tées dans la formation de l'ordre de ba-  
 „ taille , par rapport au rang que les régi-  
 „ mens ont entr'eux : mais on renvoie pour ce  
 „ détail aux ordonnances militaires , qui  
 „ fixent le rang de chaque régiment , &  
 „ l'on se restreint à ce qu'il y a de plus  
 „ essentiel & de plus général dans l'ordre  
 „ de bataille.

„ Les brigades suivent entr'elles le rang  
 „ du premier régiment qu'elles contiennent :  
 „ les autres régimens sont regardés comme  
 „ joints avec ce premier , & ne faisant en  
 „ quelque façon que le même corps. Con-  
 „ formément au rang de ce régiment , on  
 „ donne aux brigades les postes d'honneur  
 „ qui lui conviennent. „ Voyez POSTE  
 „ D'HONNEUR. *Essai sur la Castrametation* par  
 „ M. le Blond.

„ On a expérimenté en Europe , qu'un  
 „ prince qui a un million de sujets , ne peut  
 „ pas lever une armée de plus de dix mille  
 „ hommes sans se ruiner. Dans les ancien-  
 „ nes républiques cela étoit différent ; on le-  
 „ voit les soldats à proportion du reste du  
 „ peuple , ce qui étoit environ le huitieme ,  
 „ & présentement on ne leve que le centieme.  
 „ La raison pourquoi on en levoit ancienne-  
 „ ment davantage , semble venir de l'égal  
 „ partage des terres que les fondateurs des ré-  
 „ publiques avoient fait à leurs sujets ; ce qui  
 „ faisoit que chaque homme avoit une pro-  
 „ priété considérable à défendre , & avoit les  
 „ moyens de le faire. Mais présentement les  
 „ terres & les biens d'une nation étant entre  
 „ les mains d'un petit nombre de personnes ,  
 „ & les autres ne pouvant subsister que par  
 „ le commerce ou les arts , &c. n'ont pas de  
 „ propriétés à défendre , ni les moyens d'al-  
 „ ler à la guerre sans écraser leurs familles ;

car la plus grande partie du peuple est composée d'artisans ou de domestiques, qui ne font que les ministres de la mollesse & du luxe. Tant que l'égalité des terres subsista, les Romains, quoique bornés à un petit état & dénués du secours que les Latins devoient leur fournir après la prise de leur ville, sous le consulat de Camille, leverent cependant dix légions dans la seule enceinte de leur ville : ce qui, dit Tite-Live, étoit plus qu'ils ne peuvent faire à présent, quoiqu'ils soient les maîtres d'une grande partie du monde ; & la raison de cela, ajoute cet historien, c'est qu'à proportion que nous sommes devenus plus puissans, le luxe & la mollesse se sont augmentés. *Voyez* Tite-Live. *Dec. I, liv. VII, consid. sur les caus. de la grand. des Rom. ch. iij, p. 24.*

Anciennement nos armées étoient une sorte de milice composée des vassaux & des tenants des seigneurs. *V. VASSAL, TENANT, SEIGNEUR, SERVICE, MILICE.* Quand une compagnie avoit servi le nombre de temps qui lui étoit enjoint par son tenement ou par la coutume du fief qu'elle tenoit, elle étoit licenciée. *Voy. TENEMENT, FIEF, &c.*

Les armées de l'Empire consistent en différens corps de troupes fournies par les différens cercles d'Allemagne. *Voyez* EMPIRE, CERCLE. La principale partie de l'armée françoise, sous la première race, consistoit en infanterie. Sous Pepin & Charlemagne elles étoient composées également d'infanterie & de cavalerie : mais depuis le défaut de la ligne carlovingienne, les fiefs étant devenus héréditaires, les armées nationales, dit le Gendre, sont ordinairement composées de cavalerie.

Les armées du grand-seigneur sont composées de janissaires, de spahis, & de timariots.

ARMÉE D'OBSERVATION, est une armée qui se protège une autre qui fait un siège, & qui est destinée à obliver les mouvemens de l'ennemi pour s'y opposer.

Suivant M. le maréchal de Vauban, lorsqu'on fait un siège, il faut toujours avoir une armée d'observation : mais elle doit être placée de manière qu'en cas d'attaque elle puisse tirer du secours de l'armée assiégeante, avec laquelle elle doit toujours conserver des communications.

ARMÉE ROYALE, est une armée qui marche avec du gros canon, & qui est en état d'assiéger une place forte & bien défendue. On prend ordinairement le gouverneur d'une petite place, quand il a osé tenir devant une armée royale.

ARMÉE A DEUX FRONTS, c'est une armée rangée en bataille sur plusieurs lignes, dont les troupes font face à la tête & à la queue, en sorte que les soldats des premières & des dernières se trouvent dos à dos. Cette position se prend lorsqu'on est attaqué par la tête & par la queue. (Q)

ARMÉE NAVALE : on appelle ainsi un nombre un peu considérable de vaisseaux de guerre réunis & joints ensemble : lorsque ce nombre ne passe pas douze ou quinze vaisseaux, on dit une escadre.

Quelques-uns se servent du mot de flotte, pour exprimer une escadre ou une armée navale peu considérable : mais cette expression n'est pas exacte ; on la réserve pour parler de vaisseaux marchands qui sont réunis pour naviger ensemble. *Voyez* FLOTTE.

Une armée navale est plus ou moins forte, suivant le nombre & la force des vaisseaux dont elle est composée. La France en a eu de considérables à la fin du siècle dernier, & au commencement de celui-ci. En 1690, l'armée navale commandée par M. le comte de Tourville, vice-amiral de France, étoit de 116 voiles ; savoir 70 vaisseaux de ligne, depuis 100 canons jusqu'à 40 canons ; 20 brûlots, 6 frégates, & 20 bâtimens de charge.

En 1704, l'armée navale commandée par M. le comte de Toulouse étoit de 50 vaisseaux de ligne, depuis 104 canons jusqu'à 54 canons ; de quelques frégates, brûlots, & bâtimens de charge, avec 24 galères.

Nous divisons nos armées navales en trois corps principaux, ou trois escadres, qu'on distingue par un pavillon qu'ils portent au mât d'avant ; l'une s'appelle l'escadre bleue, l'autre l'escadre blanche, & la troisième l'escadre bleue & blanche. L'escadre blanche est toujours celle du commandant de l'armée. Ces trois escadres forment une avant-garde, un corps de bataille, & une arrière-garde ; chaque vaisseau porte des flammes de la couleur de son escadre.

L'avant-garde est l'escadre la plus avancée

vent, & l'arrière-garde, celle qui est sous le vent. Lors du combat, ces trois escadres se rangent sur une même ligne, autant qu'il est possible; de sorte que le commandant se trouve au milieu de la ligne. (Z)

ARMEDON ou ARMENDON, (Géog.) île dans le voisinage de l'île de Crète, à l'opposé du promontoire Sammonion. C'est apparemment l'un de ces écueils, sans nom moderne, dont on fait que de nos jours Candie est encore environnée. (D. G.)

ARMEMENT, s. m. (*Art militaire.*) grand corps de troupes abondamment fourni de toutes sortes de provisions, soit pour le service de terre, soit pour le service de mer. Voyez ARMÉE. On dit qu'un prince fait un armement, lorsqu'il augmente le nombre de ses troupes, & qu'il fait de grands amas de munitions de guerre & de bouche. (Q)

ARMEMENT, s. m. (*Marine.*) c'est l'équipement, soit d'un vaisseau de guerre, soit de plusieurs, & la distribution ou embarquement des troupes qui doivent monter chaque vaisseau. Il se prend aussi quelquefois pour les gens de l'équipage.

On appelle *état d'armement*, la liste que la cour envoie, dans laquelle sont marqués les vaisseaux, les officiers, & le nombre des matelots qu'on destine pour armer. On dit encore *état d'armement*, pour signifier le nombre, la qualité, & les proportions des agrès, apparaux, & munitions qui doivent être employés aux vaisseaux qu'on doit armer.

*Armement*; temps d'un armement. On dit, l'armement ne durera que quatre mois. (Z)

\* ARMÉNIE, s. f. (Géog. & Hist. anc. & mod.) grand pays d'Asie, borné à l'occident par l'Euphrate; au midi par Diarbeck, le Kurdistan & l'Aderbijan; à l'orient par le Chirvan; & au septentrion par la Géorgie. Il est arrosé par plusieurs grands fleuves. Le paradis terrestre y étoit situé. (a)

\* ARMÉNIE (PIERRE D'), *Hist. nat. foss.* elle est opaque; elle a des taches vertes, bleues & brunes; elle est polie, parsemée de petits points dorés, comme la pierre d'azur, dont elle diffère en ce qu'elle se met aisément en poudre. On les trouve dans la même terre; c'est pourquoi on le emploie in-

distinctement. Elles ont les mêmes propriétés.

La pierre d'Arménie purge seulement plus fortement que celle d'azur; on les recommande dans les mêmes maladies; la dose en est depuis six grains jusqu'à un scrupule. Elle déterge à l'extérieur, avec un peu d'acrimonie & d'astringence; mais on s'en sert rarement en médecine.

Les peintres en tirent un beau bleu tirant sur le verd. Geoff. Alexandre de Tralles préfère la pierre d'Arménie à l'ellébore blanc, en qualité de purgatif, dans les affections mélancoliques.

ARMÉNIENS, s. m. pl. (*Théol. Hist. ecclési.*) considérés par rapport à leur religion, c'est une secte des chrétiens d'orient, ainsi appelés parce qu'ils habitoient autrefois l'Arménie. Voyez SECTE.

On croit que la foi fut portée dans leur pays par l'apôtre S. Barthelemi; ce qu'on a de certain, c'est qu'au commencement du 5<sup>e</sup> siècle l'église d'Arménie étoit très-florissante, & que l'arianisme y fit peu de ravages. Ils étoient du ressort du patriarche de Constantinople; mais ils s'en séparèrent avant le temps de Photius, aussi-bien que l'église grecque, & composèrent ainsi une église nationale, en partie unie avec l'église romaine, & en partie séparée d'elle; car on en distingue de deux sortes; les francs Arméniens, & les schismatiques. Les francs Arméniens sont catholiques, & soumis à l'église romaine. Ils ont un patriarche à Naktivan, ville d'Arménie, sous la domination du roi de Perse, & un autre à Kaminiak, en Pologne. Les Arméniens schismatiques ont aussi deux patriarches; l'un résidant au couvent d'Elchemiazin, c'est-à-dire, les trois églises proche d'Erivan, & l'autre à Eti en Cilicie.

Depuis la conquête de leur pays par Schah Abbas, roi de Perse, ils n'ont presque point eu de pays ou d'habitation fixe; mais ils se sont dispersés dans quelques parties de la Perse, de la Turquie, de la Tartarie, & même en plusieurs parties de l'Europe, particulièrement en Pologne. Leur principale occupation est le commerce, qu'ils entendent très-bien. Le cardinal de Richelieu, qui vouloit le rabattre en France, projeta

(a) C'est seulement un des trois sommets des savans, car le P. Hardouin, le Martinière & d'autres le placent dans la Palestine, c'est pour mieux faire connoître la situation différente prétendue par les savans, que M. Delisle nous a donné, en 1762, cette belle carte de *P. r. d. f. terre sainte*.

d'y attirer grand nombre d'*Arméniens*; & le chancelier Segulier leur accorda une imprimerie à Marseille, pour multiplier à moins de frais leurs livres de religion, qui, avant cela, étoient fort rares & fort chers.

Le christianisme s'est conservé parmi eux, mais avec beaucoup d'altération, sur-tout parmi les *Arméniens* schismatiques. Le pere Galanus rapporte que Jean Hernac, *Arménien* catholique, assure qu'ils suivent l'hérésie d'Eutychès, touchant l'unité de nature en Jésus-Christ; qu'ils croient que le Saint-Esprit ne procede que du pere: que les âmes des justes n'entrent point dans le paradis, ni celles des damnés en enfer, avant le jugement dernier; qu'ils nient le purgatoire; retranchent du nombre des sacremens la confirmation & l'extrême-onction; accordent au peuple la communion sous les deux especes; la donnent aux enfans avant qu'ils aient atteint l'âge de raison, & pensent enfin que tout prêtre peut absoudre indifféremment de toutes sortes de péchés; en sorte qu'il n'est point de cas réservés, soit aux évêques, soit au pape. Michel Fevre, dans son théâtre de la Turquie, dit que les *Arméniens* sont *Monophysites*, c'est-à-dire, qu'ils n'admettent en Jésus-Christ qu'une nature composée de la nature divine & de la nature humaine, sans néanmoins aucun mélange. Voyez *MONOPHYTES*.

Le même auteur ajoute que les *Arméniens* en rejetant le purgatoire, ne laissent pas que de prier & de célébrer des messes pour les morts, dont ils croient que les âmes attendent le jour du jugement dans un lieu où les justes éprouvent des sentimens de joie dans l'espérance de la béatitude, & les méchans des impressions de douleur, dans l'attente des supplices qu'ils savent avoir mérités, quoique d'autres s'imaginent qu'il n'y a plus d'enfer depuis que Jésus-Christ l'a détruit en descendant aux lymbes, & que la privation de Dieu sera le supplice des réprouvés; qu'ils ne donnent plus l'extrême-onction depuis environ 2000 ans, parce que le peuple croyant que ce sacrement avoit la vertu de remettre par lui-même tous les péchés, en avoit pris occasion de négliger tellement la confession, qu'insensiblement elle auroit été tout à fait abolie: que quoiqu'ils ne reconnoissent pas la primauté du pape, ils l'appellent néan-

moins dans leurs livres le *pasteur universel*, & *vicaire de J. C.* Ils s'accordent avec les Grecs sur l'article de l'eucharistie, excepté qu'ils ne mêlent point d'eau avec le vin dans le sacrifice de la messe, & qu'ils s'y servent de pain sans levain pour la consécration, comme les catholiques. Voyez *AZYME*.

C'est sans fondement que Brerewood les a accusés de favoriser les opinions des sacramentaires, & de ne point manger des animaux qui sont estimés immondes dans la loi de Moïse, n'ayant pas pris garde que c'est la coutume de toutes les sociétés chrétiennes d'orient de ne manger ni sang ni viandes étouffées; en quoi, selon l'esprit de la primitive église, il n'y a point de superstition. Ils sont grands jeuneurs; & à les entendre, l'essentiel de la religion consiste à jeuner.

On compte parmi eux plusieurs monastères de l'ordre de S. Basile, dont les schismatiques observent la règle: mais ceux qui se sont réunis à l'église romaine ont embrassé celle de S. Dominique, depuis que les dominicains envoyés en Arménie par Jean XXII eurent beaucoup contribué à les réunir au saint siege. Cette union a été renouvelée & rompue plusieurs fois, sur-tout au concile de Florence, sous Eugene IV.

Les *Arméniens* font l'office ecclésiastique en l'ancienne langue Arménienne, différente de celle d'aujourd'hui, & que le peuple n'entend pas. Ils ont aussi dans la même langue toute la bible, traduite d'après la version des Septante. Ceux qui sont soumis au pape font aussi l'office en cette langue, & tiennent la même créance que l'église catholique, sans aucun mélange des erreurs que professent les schismatiques.

Nous remarquerons encore que le titre de *vertabied*, ou docteur, est plus respecté que celui d'évêque; qu'ils le confèrent avec les mêmes cérémonies qu'on donne les ordres sacrés, parce que, selon eux, cette dignité représente celle de Jésus-Christ, qui s'appelloit *rabbi* ou docteur. Ces *vertabieds* ont droit de prêcher assis, & de porter une croix semblable à celle du patriarche, tandis que les évêques n'en ont qu'une moins distinguée, & prêchent debout, l'ignorance de leurs évêques ayant acquis ces honneurs & cette préférence aux docteurs. Galanus



*conciliat. de l'égl. armén. avec l'égl. rom. Simon, hist. des relig. du levant. (G)*

\* ARMENNA, (*Géog. anc.*) ruines d'une ville appelée autrefois *Medi-briga*: on les voit dans l'Alentejo, près de l'Estramadure d'Espagne, & du bourg de Marvaon.

\* ARMENTIERES, (*Géogr.*) ville des Pays-Bas, dans le comté de Flandre, au territoire d'Ypres, capitale du quartier de la Wepe sur la Lys. *Long. 20, 27; lat. 50, 40.*

§ Cette ville, qui a son seigneur particulier de la maison d'Egmont, fut prise & démantelée par les François l'an 1667. Son fort, avant cette époque, pareil à celui des autres places fortes de la contrée, l'avoit souvent exposée aux horreurs de la guerre: & les François & les Espagnols constamment en guerre dans le dernier siècle & dans le précédent, tour à tour s'emparoit & se chassoient de ses murs; leur démolition a fait son repos; & cessant d'être importante comme forteresse, elle l'est devenue comme ville de commerce, comme place de fabriques de draps très-estimés. (*D. G.*)

ARMER (*s'*), *en terme de manège*, se dit d'un cheval qui baïsse la tête, & courbe son encolure jusqu'à appuyer les branches de la bride contre son poitrail, pour résister au mors, & défendre ses barres & sa bouche.

On dit encore qu'un cheval *s'arme* des levres, quand il couvre ses barres avec ses levres, afin de rendre l'appui du mors plus fourd. Les chevaux qui ont de grosses levres sont sujets à *s'armer* ainsi. Le remède à cela est de lui donner un mors plus large, & qui soit mieux arrêté sur les barres.

Pour le premier cas, le remède est de lui attacher sous la bouche une boule de bois entourée d'étoffe entre les os de la mâchoire inférieure qui l'empêche de porter sa bouche si près de son poitrail. (*V*)

ARMER un vaisseau, c'est l'équiper de vivres, munitions, soldats, matelots, & autres choses nécessaires pour faire voyage & pour combattre. (*Z*)

ARMER, *terme de Fauconnerie*. On dit *armer les cures de l'oiseau*. Voyez CURE. On dit aussi *armer l'oiseau*; c'est lui attacher des sonnettes au pié.

ARMER un métier, *terme de fabrique des étoffes de soie*; c'est par rapport à la chaîne,

quand elle est passée au travers du remisse, qu'elle est tirante, & qu'il s'agit de la faire mouvoir pour former le corps de l'étoffe; attacher des ficelles de moyenne grosseur aux lissérons par de longues boucles, enfiler les marches & les ajuster, pour faire lever ou baisser les lissés & partager la chaîne, de façon que l'ouvrier puisse mouvoir sa navette.

L'armure est très-peu de chose, pour ce qui concerne la chaîne: mais elle est de conséquence pour les parties de poil: quant à cette opération voyez l'article ARMURE.

ARMER, (*Jard.*) se dit d'un arbre qu'on garnit d'épines par le pié pour empêcher les bestiaux de s'y frotter & d'en offenser l'écorce. On doit en couvrir la tige avec des cordons de paille qu'on entortille tout autour; c'est une précaution nécessaire pour la maintenir fraîche & pour faciliter le cours de la sève pendant les grandes chaleurs.

Comme les arbres d'une pépinière ont leur écorce tendre & délicate, parce qu'ils ont toujours été à l'ombre, il faut quand on les transplante, avoir soin de les armer pour ne pas les exposer tout à coup aux fortes gelées, ni aux grandes ardeurs du soleil. C'est un moyen de conserver leurs tiges belles & nettes: il faut avoir cette attention jusqu'à ce qu'ils aient pris leur force, & se soient accoutumés au grand air. (+)

ARMER un canon, (*Artil.*) c'est mettre le boulet dans un canon. Lorsqu'on ôte le boulet d'un canon, on appelle cela *désarmer le canon*. (+)

ARMER un fourneau de mine, (*Artil.*) c'est, après l'avoir chargé de la poudre nécessaire, couvrir le coffre avec des madriers, pour servir de base aux étançons qui soutiennent le ciel du fourneau; ensuite fermer la chambre par plusieurs madriers que l'on nomme *porte*, que l'on arc-boute avec des étrillons qui appuient contre un des côtés des rameaux opposés à la chambre. (+)

ARMER la clef, (*Musiq.*) c'est y mettre le nombre de dièses ou de bémols convenables au ton & au mode dans lequel on veut écrire de la musique. Voyez BÉMOL, CLEF, DIESE. (*S*)

§ ARMES ou ARMOIRIES, *f. f.* qui n'a point de singulier, (*terme de Blason.*) marques d'honneur sur les écus & sur les

enseignes & drapeaux, pour connoître les familles nobles & distinguer les nations.

Les *armes* les plus simples & les moins diversifiées, sont les plus belles & les plus nobles; on entend par-là que dans l'écu, moins il y a de pièces, plus elles sont distinguées.

Les pièces qui tiennent le premier rang dans les *armoiries* sont les pièces honorables, le chef, la fasce, le pal, la croix, la bande, le chevron & le futoir.

Les autres pièces, composées de pièces honorables, sont le fascé, le palé, le bandé, le chevronné.

Les quatre partitions, le coupé, le parti, le tranché & le nullé, & les réparations.

Toutes ces pièces sont héréditaires, parce qu'elles ont été inventées & mises en usage pour les hérauts d'armes, dès l'origine des *armoiries*.

Les lions, léopards, aigles, allérions, merlettes, besans, tourteaux, billettes, &c. sont entrés dans les *armoiries*, presque dans le même temps.

En général toutes les pièces & meubles dont on compose les *armes* sont très-honorifiques, puisqu'elles représentent les actions éclatantes des ancêtres ou aïeux de ceux qui ont droit de les porter.

Il y a différentes sortes d'*armes* ou *armoiries*. *Armes pures & pleines* sont celles où il n'entre aucun mélange, que les aînés des maisons ou familles portent telles que leurs ancêtres les ont toujours portées.

*Armes brisées*; celles que les cadets ont augmentées de quelque pièce, pour être distingués de leur aîné.

*Armes parlantes*; celles où il y a quelques figures, pièces ou meubles qui font allusion au nom de la famille.

*Armes de concession*; celles faites de quelques pièces des *armoiries* des souverains, ou même leurs *armoiries* pures & pleines, accordées à certaines personnes pour les récompenser de quelque service important.

*Armes chargées*; celles où l'on ajoute d'autres *armoiries* par substitution.

*Armes substituées*; celles qui ôtent la connoissance d'une famille, puisque par substitution de biens & d'*armes* faite à une personne, elle est obligée de quitter son nom & ses *armes*, & de prendre celles du substituant par mariage.

*Armes à enquerir*; celles qui, ayant un champ de métal, sont chargées de pièces pareillement de métal, ou celles qui, étant de couleur, sont chargées de pièces aussi de couleur, ce qui est contre les règles de l'art du blason, & donne occasion de s'informer pourquoï elles sont de la sorte.

*Armes ou armoiries* vient du mot *armure*, parce que les marques que l'on prenoit pour se faire connoître, du temps des anciens tournois & des croisades, furent d'abord portées sur les boucliers, cotte-d'armes & autres *armes* offensives & défensives. Voyez *TOURNOIS* (*origine des armoiries.*) (G. D. L. T.)

ARMET, f. m. (*Art militaire.*) On appelloit ainsi un chapeau de fer que les chevaliers faisoient porter avec eux dans les batailles, & qu'ils se mettoient sur la tête, lorsque s'étant retirés de la mêlée pour se reposer & reprendre haleine, ils quitoient leur heaume.

Deux de Mello, dans l'escarmonche de Mante, n'ayant que cette armure, fut attaqué par le seigneur de Préaux, vassal du roi d'Angleterre, qui, d'un coup de sabre, lui abattit son chapeau de fer & le blessa au front.

Froissant parle souvent de ces chapeaux de fer; c'étoit un casque léger, sans visière & sans gorgerin, comme ce qu'on a depuis appelé *lacinnet*. Ces casques légers étoient dans ce temps-là l'armure de tête de la cavalerie légère & des piétons. (V)

\* ARMIER, (*Géog.*) ville de France, dans le Dauphiné, au Valentinis.

\* ARMIERES, (*Géog.*) petite ville du Hainaut, sur la Sambre. *Long.* 25, 3; *lat.* 52, 4.

ARMIGER, f. m. (*Hist. mod.*) mot latin composé d'*arma gerere*, porter les armes. C'étoient chez nos anciens, ceux qui accompagnoient les héros au combat, & étoient leurs porteurs d'armes. Dans les écrits modernes, *armiger* est un titre de dignité, un degré de noblesse, que nous exprimons en François par *écuyer*. Voyez *ECUYER*. (G)

ARMILLAIRE, adj. en *astronomie*; c'est ainsi que l'on appelle une *sphère artificielle*, composée de plusieurs cercles de métal ou de bois, qui représentent les différens cercles de la sphère du monde, mis ensemble dans

leur ordre naturel. *Ἰσχυρ* SPHERE & CERCLE. Ce mot *armillaire* est formé d'*armilla*, qui veut dire un bracelet. La sphere *armillaire* sert à aider l'imagination pour concevoir l'arrangement des cieux, & le mouvement des corps célestes. *Ἰσχυρ* CIEL, SOLEIL, PLANETE.

On en voit la représentation dans la *planche astronomiq. fig. 21.* P & Q représentent les paroles du monde; AD, l'équateur; EL, l'écliptique; ou le zodiaque; PAQD, le méridien; ou le colure des solstices; T, la terre; EG, le tropique du cancer; HL, le tropique du capricorne; MN, le cercle arctique; OP, le cercle antarctique; N & O, les poles de l'écliptique; & RS, l'horizon. Il y a cette différence entre le globe & la sphere *armillaire*, que la sphere est à jour, & ne contient précisément que les principaux cercles; au lieu que le globe est entièrement solide, & que les cercles y sont simplement tracés. Outre la sphere *armillaire*, qui représente les différents cercles qu'on imagine sur le globe terrestre ou céleste, il y a d'autres spheres *armillaires*, qui représentent les orbites ou les cercles que décrivent les planètes dans les différents systèmes. Ainsi il y a la sphere *armillaire* de Ptolémée, celle de Copernic, celle de Tycho: ces différentes spheres représentent les différents arrangemens des planètes, suivant ces astronomes. (O)

ARMILLE, en Architecture. *Ἰσχυρ* ANNEAUX.

ARMILLES, s. m. pl. (Astronomie Instrum.) Le *armilles* d'Alexandrie sont célèbres dans l'astronomie par les observations de Tymocharis & d'Eratosthene. La plus ancienne observation faite à Alexandrie sous le regne des Ptolémées, environ 294 ans avant J. C., sur la déclinaison de l'épée de la vierge, fut faite avec ces *armilles*; & ces observations servirent à Hypparque pour découvrir le changement de situation des étoiles fixes ou la précession des équinoxes. Ces *armilles* consistoient probablement en deux cercles de cuivre, fixés dans le plan de l'équateur & de méridien, & peut-être un troisième cercle mobile, à-peu-près comme l'astrolabe que Ptolémée décrit dans l'Almageste, *Hist. S. C. J.* Ces *armilles* avoient une demi-aune de diamètre, suivant Pro-

clus; & comme l'aune des anciens étoit, suivant quelques auteurs, la longueur des bras étendus, Facielstad 1. use que ces *armilles* pouvoient avoir trois pies de diamètre. *Historia calyptis, prolegomena 19, 21, 30*; & il croit qu'on pouvoit observer à cinq minutes près avec ces *armilles*. Ptolémée s'en servit aussi pour observer les équinoxes, depuis l'an 132 de J. C. jusqu'à l'an 147, à l'exemple d'Hypparque, dont Ptolémée rapporte de semblables observations. (M. DE LA JARDINE.)

ARMILUSTRIE, subst. f. (*Hist. anc.*) fête des Romains, dans laquelle on faisoit une revue générale des troupes dans le champ de Mars, au mois d'octobre. Les chevaliers, les centurions & tous les soldats étoient couronnés, & l'on y faisoit un sacrifice au son des trompettes. Ce nom vient du latin *arma lustrare*, faire la revue des armes. Varron donne à cette fête une autre origine; il prétend que cette fête étoit regardée comme un *ἀνομοκαθάρσιον*, expiation ou bénédiction des armes, décrivant *armilustrum* de *arma lustrare*, ou *lustrare*, qui en termes consacrés à la religion païenne, signifioient une *expiation*, pour la prospérité des armes des Romains. (C)

\* ARMINACHA, (Géog. anc. & mod.) petite ville de la Natolie, dans l'Aladulie, au pied du mont Taurus; on prétend que c'est l'ancienne *Cybisra*.

ARMINIAÏNIME, subst. m. (*Théol. Hist. ecclési.*) doctrine d'Arminius, célèbre ministre d'Amsterdam, & depuis professeur en théologie dans l'académie de Leyde & des arminiens les sectateurs. *Ἰσχυρ* ARMINIENS. Ce qui distingue principalement les arminiens des autres réformés, c'est que persuadés que Calvin, Beze, Zanchius, &c. qu'on regardoit comme les colonnes du calvinisme, avoient établi des dogmes trop sévères, sur le libre arbitre, la prédestination, la justification, la persévérance & la grace; ils ont pris sur tous ces points des sentimens plus modérés, & approchans à quelques égards de ceux de l'église romaine. Gomar, professeur en théologie de l'académie de Groningue, & calviniste rigide, s'éleva contre la doctrine d'Arminius. Après bien des disputes commencées dès 1609, & qui menaçoient les Provinces-unies d'une

guerre civile, la matiere fut discutée & décidée en faveur des gomaristes par le synode de Dordrecht, tenu en 1618 & 1619, & composé outre les théologiens de Hollande, de députés de toutes les églises réformées, excepté des François, qui en furent empêchés par des raisons d'état. C'est par l'exposition de l'*Arminianisme* faite dans ce synode, qu'on en pourra juger sainement. La dispute entre les deux partis étoit réduite à cinq chefs: le premier regardoit la prédestination; le second, l'universalité de la rédemption; le troisieme & le quatrieme, qu'on traitoit toujours ensemble, regardoient la corruption de l'homme & la conversion; le cinquieme concernoit la persévérance.

Sur la prédestination, les arminiens disoient " qu'il ne falloit reconnoître en Dieu " aucun décret absolu, par lequel il eût résolu de donner Jesus-Christ aux seuls élus, " ni de leur donner non plus à eux seuls par " une vocation efficace, la foi, la justification, la persévérance & la gloire; " mais qu'il avoit donné Jesus-Christ pour " rédempteur commun à tout le monde, & " résolu par ce décret, de justifier & de " sauver tous ceux qui croiroient en lui, & " en même temps de leur donner à tous les " moyens suffisans pour être sauvés; que " personne ne périssoit pour n'avoir point ces " moyens, mais pour en avoir abusé; que " l'élection absolue & précise des particuliers " se faisoit en vue de leur foi & de leur persévérance future, & qu'il n'y avoit d'élection que conditionnelle; & que la réprobation se faisoit de même, en vue de " l'infidélité & de la persévérance dans un si " grand mal. " Ce qui étoit directement opposé au système de Calvin, qui admet un décret absolu & positif de prédestination pour quelques-uns, & de réprobation pour tous les autres, avant toute prévision de leurs mérites ou démérites futurs. Voyez PRÉDESTINATION, DÉCRET, MÉRITE, DÉMÉRITE, RÉPROBATION, PRÉVISION, &c. Sur l'universalité de la rédemption, les arminiens enseignoient, " que le prix payé " par le Fils de Dieu, n'étoit pas seulement " suffisant à tous, mais actuellement offert " pour tous & un chacun des hommes; " qu'aucun n'étoit exclus du fruit de la ré-

demption par un décret absolu, ni autre-  
 ,, ment que par sa faute; ,, doctrine toute  
 différente de celle de Calvin & des Gomaristes, qui posoient pour dogme indubitable, que Jesus-Christ n'étoit mort en aucune sorte que pour les prédestinés, & nullement pour les réprouvés. Sur le troisieme & quatrieme chef, après avoir dit que la grace est nécessaire à tout bien, non seulement pour l'achever, mais encore pour le commencer, ils ajoutent que la grace n'étoit pas *irrésistible*; c'est-à-dire qu'on peut y résister, & soutenoient " qu'encore que la grace fut " donnée inégalement, Dieu en donnoit " ou en offroit une suffisante à tous ceux à " qui l'évangile étoit annoncé, même à " ceux qui ne se convertissoient pas; & " l'offroit avec un desir sincere & sérieux " de les sauver tous, sans qu'il fit deux " personnages, faisant semblant de vouloir " sauver, & au fond ne le voulant pas, & " pouillant secrètement les hommes aux péchés qu'il défendoit publiquement; ,, deux opinions monstrueuses qu'avoient introduit les premiers réformateurs. Sur le cinquieme, c'est-à-dire, la persévérance, ils décidoient " que Dieu donnoit aux vrais fideles, régénérés par sa grace, des moyens pour se " conserver dans cet état; qu'ils pouvoient " perdre la vraie foi justificante, & tomber " dans des péchés incompatibles avec la " justification, même dans des crimes atroces; y persévérer, y mourir même, s'en " relever par la pénitence, sans néanmoins " que la grace les contraignit à la faire; ,, & par ce sentiment, ils détruisoient celui des calvinistes rigides; savoir que l'homme une fois justifié, ne pouvoit plus perdre la grace, ni *totalem* ni *finalment*; c'est-à-dire, ni tout-à-fait pour un certain temps, ni à jamais & sans retour. *Synod. Dordac. sess. 31 & 34, Boss. Hist. des var. liv. XIV, n<sup>o</sup>. 23, 24, 25, 26 & 27. V. GOMARISTES.*

ARMINIENS, sectateurs d'Arminius, parti ou secte qui s'éleva en Hollande au commencement du dix-septieme siecle, & qui se sépara des Calvinistes. V. ARMINIANISME. Les arminiens sont aussi appelés *remontrans*, par rapport à une requête ou remontrance qu'ils adresserent aux états généraux des Provinces-unies en 1611, & dans laquelle ils exposèrent les principaux

articles de leur croyance. *V. REMONTRANS.* Les derniers *arminiens* ont poussé les choses beaucoup plus loin que n'avoit fait Arminius lui-même, & se font fort approchés du jocinianisme, sur-tout lorsqu'ils avoient pour chef Simon Episcopius. Quand les calvinistes les accusoient de renouveler une ancienne hérésie déjà condamnée dans les pélagiens & les semi-pélagiens, ils repliquoient que la simple autorité des hommes ne pouvoit passer pour une preuve légitime que dans l'église romaine; que les calvinistes eux-mêmes avoient introduit dans la religion une toute autre manière d'en décider les différens; & enfin qu'il ne suffisoit pas de faire voir qu'une opinion avoit été condamnée, mais qu'il falloit montrer en même temps qu'elle avoit été condamnée à juste titre. *Nec satis est damnatam olim sententiam esse, nisi damnandam eam, aut jurè aut ritè damnatam esse constet.*

Sur ce principe que les calvinistes ne font pas trop en état de réfuter, les *arminiens* retranchent un assez grand nombre d'articles de religion que les premiers appellent *fondamentaux*, parce qu'on ne les trouve point assez clairement expliqués dans l'écriture. Ils rejettent avec mépris les catéchismes & les confessions de foi, auxquels les calvinistes veulent qu'ils aient à s'en tenir. C'est pourquoy ceux-ci dans le synode de Dordrecht, s'attachèrent beaucoup à établir la nécessité de décider les différens de religion par voie d'autorité, & y condamnèrent les *arminiens*, qui furent d'abord proscrits en Hollande, où on les tolère cependant aujourd'hui.

Ils ont abandonné la doctrine de leur premier maître sur la prédestination & l'élection faites de toute éternité, en conséquence de la prévision des mérites; Episcopius ayant imaginé que Dieu n'élit les fideles que dans le temps, & lorsqu'ils croient actuellement. Ils pensent que la doctrine de la Trinité n'est point nécessaire au salut, & qu'il n'y a dans l'écriture aucun précepte qui nous commande d'adorer le S. Esprit. Enfin leur grand principe est qu'on doit tolérer toutes les sectes chrétiennes, parce que, disent-ils, il n'a point été décidé jusqu'ici qui sont ceux d'entre les chrétiens qui ont embrassé la religion la plus véritable & la plus conforme à la parole de Dieu.

On a distingué les *arminiens* en deux bran-

ches; par rapport au gouvernement, & par rapport à la religion. Les premiers ont été nommés *arminiens politiques*; & l'on a compris sous ce titre tous les Hollandois qui se sont opposés en quelque chose aux desseins des princes d'Orange, tels que MM. Barneveld & de Witt, & plusieurs autres réformés qui ont été victimes de leur zèle pour leur patrie. Les *arminiens ecclésiastiques*, c'est-à-dire ceux qui professant les sentimens des remontrans touchant la religion, n'ont cependant point de part dans l'administration de l'état, ont été d'abord vivement persécutés par le prince Maurice; mais on les a ensuite laissés en paix, sans toutefois les admettre au ministère ni aux chaires de théologie, à moins qu'ils n'aient accepté les actes du synode de Dordrecht. Outre Simon Episcopius, les plus célèbres entre ces derniers ont été Etienne de Courcelles & Philippe de Limborch, qui ont beaucoup écrit pour exposer & soutenir les sentimens de leur parti. (G)

\* ARMIRO, (*Géogr.*) ville de la Turquie Européenne, dans la Macédoine, sur le golfe de Vole, & les côtes de l'Archipel, vis-à-vis l'île de Négrepont. *Long. 41, 10; lat. 38, 34.*

Il y a encore en Candie une rivière de ce nom; elle coule près le Castel-Malvesi, & se décharge dans la Méditerranée, près de Paleo Castro. On dit que c'est l'*Oaxès* des anciens.

On croit que l'*Armiro*, montagne de Portugal, aux confins de l'Alentejo, près de Portalegre, est l'*Herminius* ou *Eminius mons* des anciens.

ARMIROS, (*Géogr.*) peuples de l'Amérique méridionale non loin du bord de la rivière de la Plata. Leur pays fut découvert par les Espagnols en 1541; on le dit fertile en maïs, en cassave & rempli d'oiseaux, de poules d'Inde & de perroquets. Quelques-uns croient que ce sont les mêmes que les Arécifes. (A. C.)

\* ARMISTICE, (*f. m. (Art milit.)*) treve fort courte, ou suspension d'armes pour un petit espace de temps. *Voy. TREVE, &c.*

\* ARMOA, petite rivière d'Arcadie, qui se jette dans l'Alphée; on croit que c'est l'*Amarynchus* des anciens.

ARMOACHIQUEOIS, (*Géogr.*) saua-

gis de la mer que septentrionale, qui change souvent de demeure. On n'a encore rien de certain sur leur figure ni sur leur caractère. (C. A.)

ARMOGAN, f. m. (*Marine*) on a laissé passer l'*armogan*. Les pilotes se servent de ce mot pour dire le *beau temps*, qui est propre pour naviger. Il n'est en usage que dans la mer Méditerranée. (Z)

ARMOIRIES, voyez ARMES, & TOURNOIS (*origine des Armoiries.*)

ARMOISE, f. f. *Artemisia*, (H. nat. bot.) genre de plante, dont les fleurs sont de petits bouquets à fleurons découpés, portés sur un embryon, & soutenus par un calice écailléux : on trouve parmi ces fleurons quelques embryons découverts & surmontés d'un filet fourchu. Tous ces embryons deviennent des semences semblables à celles de l'abînthé. L'*armoise* ne diffère de l'abînthé que par son port extérieur, car la différence des fleurs n'est presque pas sensible. Tournefort, *Infl. rei herb.* V. PLANTE. (I.)

L'*arctostaphylos vulgaris major*, C. B. & Poir. *Tournef.* donne du sel essentiel, de l'huile à demi-exaltée, peu de flegme, & assez de terre; son odeur est forte & pénétrante.

Elle est détersive, vulnéraire, apéritive, hystérique, fortifiante; elle excite les mois aux femmes: provoque la sortie du fœtus & de l'arrière-fœtus; elle nettoie & fortifie la matrice; elle abat les vapeurs: enfin employée à l'intérieur, elle met les humeurs en mouvement, les divise extérieurement; elle est résolutive, tonique & fortifiante; elle entre dans les compositions hystériques ou emménagogues.

Pour faire du sirop d'*armoise*, prenez feuilles d'*armoise* nouvellement cueillies quatre poignées: coupez-les & les pilez, puis laissez-les infuser penant douze heures dans deux pintes d'eau distillée d'*armoise*: après cela faites-les bouillir jusqu'à consommation du quart: passez le tout avec une forte expression, ajoutez sucre deux livres: clarifiez ensuite la colature & la faites cuire à consistence de sirop; mettez sur la fin de la cuite un nouet dans lequel on enfermera de sel d'*armoise*, demi once; cannelle concassée, trois gros; spicnard hiché, castoreum, de chaque un gros. La nouvelle pharmacopée le fait plus simplement; ce sirop a toutes les

vertus de l'*armoise*. V. S. JEAN (*herbe de la*).

ARMOSIN, f. m. (*Manufacture de soie*.) c'est le nom d'un taffetas extrêmement mince, qui se fabrique en Italie, mais sur-tout à Florence. Voyez TAFFETAS.

\* ARMON, f. m. (*terme de charron & de carr. s'ier-seller.*) c'est le nom que ces ouvriers donnent aux deux piéces de bois qui aboutissent au timon d'un carrosse, & qui soutiennent la cheville.

ARMONIAC, sel plus ordinairement nommé *sel ammoniac*. Voy. AMMONIAC. (I)

\* ARMORIQUE, adj. (*Hist. & Géog.*) c'est ainsi que les anciens désignoient la petite Bretagne. Ce mot signifie *maritime*: il faut comprendre sous ce nom, outre la petite Bretagne, quelque portion de la Normandie; selon Sanfon, il convenoit à tous les peuples qui formoient la province Lyonnaise seconde, qui fut ensuite divisée en seconde & troisième, où sont maintenant les archevêchés de Rouen & de Tours.

\* ARMOT (ILE D'), (*Géog.*) petite île de la mer de Gascogne, sur la côte de Saintonge.

ARMURE, f. f. (*Hist. anc. & mod.*) habit de défense, qui sert à mettre le corps à couvert des coups des ennemis. V. ARMES. Dans les anciens écrits, l'*armure* est souvent nommée *harnois*. V. HARNOIS. Tels sont le bouclier, la cuirasse, le heaume, la cote de maille, le gantelet, &c. Voy. BOUCLIER, CUIRASSE, &c.

L'ancienne *armure* complete étoit composée d'un casque ou heaume, d'une gorgerette ou hauffecol, de la cuirasse, des gantelets, des tassettes, des brassards, des cuissards, & de l'*armure* des jambes auxquelles étoient attachés les éperons; c'est ce qu'on nommoit l'*armure de pied-en-cap*; & c'étoit l'habillement des cavaliers & des hommes d'armes: l'infanterie ne portoit qu'une partie de l'*armure*, savoir, le pot-en-tête, la cuirasse & les tassettes, mais plus l'gers que ceux des cavaliers. Enfin les chevaux avoient aussi leur *armure*, qui leur couvroit la tête & le poitrail. De toute cette *armure*, on ne se sert plus présent que de la cuirasse, car le hauffecol que portent les officiers, est plutôt un habillement d'honneur que de défense, cependant il est pour l'infanterie comme une tonque de gorgerin ou gorgerette, qui faisoit partie

partie de l'ancienne *armure*. Les François poufferent si loin la coutume d'aller au combat à découvert & sans aucune *armure* défensive, que Louis XIV fut obligé de faire publier souvent des ordonnances pour obliger les officiers à se servir d'*armure* : en conséquence de quoi les officiers généraux & les officiers de cavalerie furent obligés de reprendre la cuirasse. La cavalerie de la maison du roi porte aussi la cuirasse & sur le chapeau une calotte de fer pour parer les coups de tranchant, ou une calotte de meche en dedans du chapeau : le reste de la cavalerie porte des plastrons de fer, qui s'attachent derrière le dos avec deux fortes courroies passées en sautoir. Les dragons ne portent point de cuirasse. *Voyez ARMES.* (G)

*ARMURE d'un aimant*, (*Physique.*) n'est autre chose que plusieurs plaques de fer qu'on attache à une pierre d'aimant, & par le moyen desquelles on augmente prodigieusement sa force. *Voyez AIMANT.* (O)

*ARMURE*, f. f. dans les manufactures de soie ; c'est, après que le métier est monté, l'ordre dans lequel on fait mouvoir les lisses tant de chaîne que de poil, pour la fabrication de l'étoffe : cet ordre suppose une certaine correspondance déterminée par le genre de l'étoffe, entre les lisses & les marches ; d'où il s'ensuit qu'il doit y avoir un grand nombre d'*armures* différentes.

*ARMURE*, f. f. en ferrurerie : on donne généralement ce nom à toute la ferrure d'une poutre, d'une machine, &c. nécessaire soit à la conservation, soit à ses usages. Ainsi on dit une poutre armée, un aimant armé, &c.

*ARMURE*, ce sont, chez les passementiers & autres ouvriers en soie, de petites pieces de fer que l'on met aux deux bouts de la navette, en faisant de petites échancrures dans le bois de ladite navette, de façon que ces petites pieces ne la désaffaillent pas. L'usage de l'*armure* est de préserver les bouts anguleux de la navette, lors de ses chutes. *Voyez NAVETTE.*

*ARMURIER*, f. m. celui qui faisoit autrefois les armes défensives dont les gens de guerre se couvroient, telles que le heaume ou le casque, le gorgeron, la cuirasse, les broffarts, les cuiassarts, le morion, le haussecol, &c. On confond aujourd'hui l'*armurier*

avec l'arquebusier ; il est cependant évident que l'*armurerie* & l'arquebuserie sont deux professions fort différentes ; & que l'une subsistoit dans toute sa vigueur, que l'autre n'étoit pas encore établie. Les *armuriers* s'appelloient aussi *heaumiers*, du heaume ou casque. Leur communauté étoit nombreuse. Leurs premiers statuts sont de 1409, sous le regne de Charles VI ; ils furent renouvelés en 1562, sous Charles IX. En voici les principaux articles.

1. Ils auront quatre jurés, dont deux seront élus chaque année : ces jurés veilleront à l'exécution des réglemens & à la conservation des privilèges.
2. Chaque maître ne fera qu'un apprentif à la fois, qui sera obligé pardevant notaire & reçu par les jurés.
3. L'apprentissage sera de cinq ans ; les fils de maîtres n'en feront pas exempts ; ils auront seulement le droit de faire apprentissage chez leur pere ; & les peres, celui d'avoir un autre apprentif avec leur fils.
4. Le chef-d'œuvre sera donné par les jurés ; les fils de maîtres en seront exempts.
5. Les veuves, restant en viduité, jouiront des privilèges de leur mari, excepté de celui de faire des apprentifs.
6. Les ouvrages & marchandises des forains seront visités par les jurés.
7. Les matieres destinées à la fabrication des armures, fer, acier, fer-blanc, cuivre, &c. seront aussi visitées.
8. Chaque maître n'aura qu'une boutique.
9. Toute piece de harnois sera marquée d'un poinçon donné par les jurés, & dont l'empreinte en plomb sera dans la chambre du procureur du roi.
10. Les apprentifs de Paris, en concurrence de boutique avec les compagnons étrangers, leur seront préférés.
11. Les *armuriers* seront tous harnois pour homme, comme corcelets, cuirasses, haussecols, &c.

Les *armuriers* avoient saint Georges pour patron & leur confrérie étoit à S. Jacques de la boucherie : mais les armures ayant passé de modes, la communauté des *armuriers* est tombée. La fabrique des corps de cuirasse dont on se sert encore dans quelques régimens de cavalerie françoise, est à Besançon.

\* *ARMYDEN*, (*Géogr.*) ville des Provinces-Unies des Pays-Bas, dans l'île de Valcheren. *Long.* 21, 20 ; *lat.* 51, 30.

*ARNA*, (*Géogr.*) nom de trois villes anciennes, dont l'une étoit dans la Boétie

l'autre dans la Thessalie, & la troisième en Italie; il ne reste plus aucunes traces que de la dernière que l'on croit être aujourd'hui *Civitella d'Arno* dans le Pérousin, sur l'état ecclésiastique; il y a encore un bourg de ce nom dans l'île d'Andro, qui en est le lieu principal. *V. ci-dessus, ANDRO. (C. A.)*

**ARNAUDISTES ou ARNAUDISTES**, f. m. pl. (*Théologie, Histoire ecclésiastique.*) hérétiques, ainsi nommés d'Arnaud de Bresse leur chef, ils parurent dans le XIII<sup>e</sup> siècle; & à l'exemple de leur maître, ils invectiverent hautement contre les possessions légitimes des biens appartenans aux églises & aux ecclésiastiques, qu'ils traitoient d'usurpation. Ils enseignèrent enfin des erreurs contre le Baptême & contre l'eucharistie; & furent condamnés au concile de Latran sous Innocent II en 1139. Arnaud, après avoir excité de dangereux troubles à Bresse & à Rome, fut pendu & brûlé dans cette dernière ville en 1155, & ses cendres furent jetées dans le Tibre. Quelques-uns de ses disciples, qu'on nommoit aussi *pu. licains* ou *publicains*, étant passés de France en Angleterre vers l'an 1160, y furent arrêtés & dissipés. Cette secte devint ensuite une branche de l'hérésie des Albigeois. *V. ALBIGEOIS. (G)*

\* **ARNALT**, f. m. (*Histoire nat. bot.*) c'est un arbre qui croit, à ce qu'on dit, aux Indes orientales, & qui a l'odeur du citron & la feuille du saule. On ajoute qu'il ne porte point de fruit; mais cela ne suffit pas pour le caractériser.

**ARNAUTES**, f. m. pl. peuples d'Albanie, sur la cote orientale du golfe de Venise: ils sont errans & vagabonds. On donne aussi le nom d'*Arnautes* aux Albanois qui se sont fixés dans l'île de Nio, une de celles de l'Archipel.

**ARNAY-LÉ-DUC**, (*Géogr.*) petite ville de France en Auxois, au duché de Bourgogne, diocèse d'Autun, sur la rivière d'Arroux. Il y avoit autrefois un château qui passoit pour fort; mais il n'en reste plus qu'une tour. L'église paroissiale est bâtie dans l'enceinte du château. Il y a un prieuré de l'ordre de saint Benoît, fondé en 1088 par Girard, seigneur de ladite ville; le prieur a justice dans Arnay deux fois l'année, depuis midi de la veille des fêtes de S. Jacques & de S. Blaise, jusqu'à midi du

lendemain. Il y a un Hôpital fondé en 1668; par les libéralités de plusieurs citoyens.

Le collège doit son existence & ses fonds à Jean Lacurne, Lieutenant civil du bailliage en 1631: ce bailliage est ancien; on trouve des sentences rendues en 1379. Quatre rivières y prennent leurs sources, l'Arroux, l'Armançon, le Braine & le Serain.

Le duc Robert II acquit *Arnay* de J. Rabuthau, en 1289, pour quinze cents livres, d'où elle a reçu le nom d'*Arnay-le-duc*. Philippe le Bon l'unit au comté de Charni qu'il donna à Pierre de Beaufremont en faveur de son mariage avec Marie, sa fille naturelle, en 1456. Depuis ce temps, les comtes de Charni ont toujours été seigneurs d'*Arnay*: c'est aujourd'hui madame la comtesse de Brienne.

Hugues IV accorda aux habitans des franchises & le droit de commune en 1223; on en voit la chartre dans Perard, page 426.

*Arnay* est remarquable par la bataille qui s'y livra entre l'amiral de Coligny, & le maréchal de Collé-Prillac, le 27 juin 1570. Henri IV y fit ses premières armes; & il dit depuis qu'il étoit question dans cette affaire de vaincre ou d'être pris; animés par sa présence, 4000 protestans sans canons & sans bagages défirent 12000 catholiques: par la paix *boiteuse* qui suivit bientôt cette action, Charles IX accordoit aux huguenots quatre places de sûreté; & pour l'exercice de leur religion, en Bourgogne, les fauxbourgs de Mailli-la-ville & ceux d'*Arnay*.

Depuis ce temps, les calvinistes y eurent un ministre qui tenoit le préche au fauxbourg St. Honoré, où toute la noblesse des environs se rendoit pour la cene jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes en 1685.

*Arnay* a donné naissance à quelques hommes illustres, tels que Bonaventure Desperiers, valet de chambre de la reine Marguerite de Navarre, & fort connu par son *Cymbalum mundi*.

L'avocat Guillaume, orateur du tiers-état aux états de Blois en 1588, mort à Dijon en 1626, étant conseiller des états de la province.

Jean Laverne à qui Saumaise rend ce témoignage, „qu'il étoit autant versé en toute doctrine & bonnes lettres qu'autre qu'on puisse nommer, en somme les délices d'Arnay, „pesson & des Musés; „il mérita que Jean



de Chevanes compoſoit ſa vie, mort en 1632.

François Florent, avocat diſtingué, profeſſeur à Paris en droit canon, avec penſion du roi de deux mille liv. que le garde des ſceaux Molé lui fit donner; mort à Orléans en 1650. L'abbé Englet aſſure que Florent étoit très-verſé dans les matières bénéficiales, & que ſes traités ſont utiles & ſavans; on peut en voir la liſte dans la *bibliothèque de Bourgogne*.

Clude de la Ville connu par ſon *diſſion. des arrêts*.

Le commerce d'Arnay eſt en blé, en laine & en beſtaux; mais il n'eſt pas conſidérable.

Cette petite ville eſt à cinq lieues d'Aulun, ſix de Beaune & dix de Dijon. (G)

ARNDAL, (*Géogr.*) ville très-commercante de Norwege, dans le diocèſe provincial de Chriſtianſund ſur le bord du fleuve d'Arendal, à deux lieues de la mer. Elle eſt coupée de canaux, eſt bâtie ſur pilotis: les plus grands vaiſſeaux s'en approchent commodément. On les y charge du fer & des bois que produit la contrée, & que les étrangers achètent. Le gouvernement y proteſte & y favoriſe même beaucoup ceux de diverſes nations qui vont s'y pourvoir. (+)

ARNÉ, (*Mythol.*) fille née dans l'île de Sithone, ayant trahi ſa patrie pour de l'argent: les Dieux, pour la punir, li changerent en chouette qui conſerva, dit Ovide, après ſon changement la même paſſion pour l'argent. (+)

ARNEAF, ſ. m. oiſeau mieux connu ſous le nom de *pie-grièche*. V. PIE-GRIÈCHE. (I)

\* ARNEBERG, (*Géogr.*) ville d'Allemagne, dans la vieille marche de Brandebourg, ſur l'Elbe, entre Angermonde & Werben. Elle appartient au roi de Pruſſe.

\* ARNEDO, (*Géogr.*) ville du Pérou, à une demi-lieue de la mer du ſud, où elle a un port, à 30 lieues au nord de Lima.

ARNE-SYſSEL, (*Géog.*) diſtrict de l'Iſlande, dans l'enceinte duquel eſt la ville épiscopale de ſkaalholt. (D. G.)

§ ARNHEIM ou plutot ARNHEM ou ARNEM, (*Géogr.*) ville des provinces-Unies des Pays-Bas dans la partie de la Gueldres, appellée le *Veluwe*, ſur le Rhin, & à une demi-lieue de l'endroit où commence l'Yſſel. Le célèbre Coehorn en répara les fortifications en 1702. *Long. 23, 25; lat. 52.*

Cette ville, entrée dans l'union en 1585, & devenue la première en rang dans l'ordre de celles qui opinent pour la province, ſemble à quelques égards diſputer à Nimègue le titre de capitale. Elle eſt en elle-même paſſablement grande & bien bâtie. La plupart des gentilshommes paſſent l'été dans le *Veluwe*, l'hiver dans *Arnhem*. Elle eſt le ſiege de la chambre des comptes & du tribunal ſuprême de la province. Anciennement les ducs de la Gueldres, & dans la ſuite les ſtadthouders n'ont pas eu d'autre réſidence. Elle a même encore un palais, à l'uſage du ſtadthouder de la république: toutes les fois que les affaires appellent ce prince à l'aſſemblée des états de la Gueldres. Son égliſe principale renferme les tombeaux de pluſieurs comtes & ducs du pays, & cette égliſe eſt accompagnée de trois autres, dont l'une eſt luthérienne & deux ſont réformées. Enfin cette ville fut une des quarante que le torrent des François fit tomber en 1672 ſous la main de Louis XIV, qui la garda deux ans. (D. G.)

ARNHEIM ou TERRE D'ARNHEIM, (*Géogr.*) partie de la terre australe que les Hollandois ont découverte au midi de la nouvelle Guinée. Les relations ne nous apprennent abſolument rien de particulier ſur cette terre d'*Arnhem*. (C. A.)

\* ARNHUSEN, petite ville d'Allemagne, près de la riviere de Kega, ſur les confins de la marche de Brandebourg.

ARNIS, (*Géogr.*) petite île du duché de ſchleſwig en Danemark, dans le golfe de Schely. L'on y trouve depuis cent ans une cinquantaine d'habitations, fondées par quelques payſans de la contrée, à qui la dureté des gentilshommes avoit fait abandonner leurs villages. Ce n'étoit, avant ce temps-là, qu'un terrain chargé de bois & de brouſſailles. La protection donnée à ces fugitifs par le ſouverain, les ayant rendus laborieux, induſtrieux & tranquilles, *Arnis* ſ'eſt peuplée, cultivée & enrichie; & les gentilshommes en ſont peut-être devenus plus humains. (D. G.)

\* ARNO, (*Géogr.*) fleuve d'Italie dans la Toſcane; il a ſa ſource dans l'Apennin, paſſe à Florence & à Piſe, & ſe jette dans la mer un peu au deſſous.

§ Ce fleuve, ſujet à des débordemens,

qui ont souvent donné l'alarme à Florence, se grolit des marais de la chiane & des eaux de la Sieve, avant que d'arriver à cette ville. Il reçoit, après l'avo rquittée, le Bifentio, la Pefa, l'Éra & la Poicia, & c'est au deffous de l'embouclure du Bifentio, qu'il commence à porter des barques. (D. G.)

ARNOLDES, f. m. pl. (*Lit. br.*) nom que l'on donnoit à ceux qui, parmi les Grecs, dans les feftins ou d'autres afsemblées, récitoient des vers d'Homere, une branche de laurier à la main. On les nommoit ainfi parce qu'on leur donnoit pour récompense un agneau, qu'on appelle en grec ἀρνός; on les appelloit aufsi *l'apfedes*. V. RHARPODES. (G)

ARNOCNES (LES), *Græg.* quartier du gouvernement de Nivernois en France, où l'on ne trouve ni villes ni bourgs; mais où l'on a lieu d'admirer la fécondité de la terre, à la vue de la quantité de grains, de vins, de bois & d'herbage qu'elle y produit. (D. G.)

\* ARNON, (*Géog. Sc.*) fleuve qui avoit fa source dans les montagnes d'Arabie, travcrfoit le défert, entroit dans le lac Alphaltite, & divifoit les Morbites des Amorrhéens.

ARNOUL, (*Empire François.*) roi de Germanie, empereur d'occident. Ce prince fut surnommé le *Bâtard*. Carloman, fils de Louis le germanique, l'avoit eu de Litorinde, originaire de Carinthie où elle étoit un rang diftingué. Quoique sa naissance fut illuftre, elle ne fut point honorée du titre de reine: pas même de celui d'épouse. *Arnoul* étoit à peine forti de l'enfance, que Carloman lui donna le duché de Carinthie & celui de Styrie. Le gouvernement de ces deux provinces ne fuffifoit point à l'ambition de ce jeune duc; & quoique le vice de sa naissance eût écarté du trône, il songea à monter fur celui que Charles le Gros, son oncle, occupoit. La bâtardité commençoit à être regardée comme une tache qui donnoit l'exclusion aux enfans des rois. Cette tache devoit de jour en jour plus infamante, à mesure que les peuples de la domination françoise se foudroient aux déçifions du St. Siege; mais ce ne fut point un obstacle pour *Arnoul*. Les corrompures étoient on ne peut plus favorables aux deffins qu'il meditoit. Charles le Gros chanceloit fur un trône que l'ambition des grands changeoit en un funeste

écueil, & leur suffrage véral étoit toujours pour celui qui offroit le plus d'aliment à leur cupidité. Les nobles & les prélats, après avoir contribué de leurs bras, & de leurs conseils aux conquêtes des François, aspiraient à en devenir les propriétaires titrés. Possesseurs à vie des fiefs, dont la propriété appartenoit à la couronne, ils prétendoient les transmettre à leur postérité sans l'agrément du prince, mais seulement par droit de naissance. Les guerres étrangères & civiles qui signalerent le regne déplorable des enfans de Louis le Débonnaire, avoient favorisé ces prétentions confirmées en partie par un décret de Charles le Chauve, prince foible, & dont l'ambition égaloit l'incapacité. Les grands, depuis le berceau de la monarchie, jouissoient d'un droit qui, à la longue, devoit fapper les fondemens du trône, & leur en faire passer les privilèges. Libres dans le choix de leurs souverains, pourvu qu'ils les prissent parmi les enfans des rois, ils se partageoient en factions, & ne donnoient la couronne qu'aux prétendans auxquels ils connoissoient des difpofitions favorables à leurs deffins; & s'ils ne condamnoient pas au rang de fujet celui qu'ils jugeoient capable de leur opposer une fermeté légitime, ils ne lui donnoient qu'une portion de la couronne. La rice de Charlemagne étoit presqu'éteinte; il ne restoit en 884 de la nombreuse postérité de Louis le Débonnaire, que deux princes habiles à succéder: favoir, Charles le Gros, déjà roi de Germanie & empereur d'Occident, & Charles qui, dans la fuite, fut surnommé le *Simple*, quoique on courage & l'excellence de son cœur lui eussent mérité une dénomination plus honorable. Celui-ci, comme fils de Louis le Begue, devoit régner sur les Neuftriens, ou François occidentaux. C'est ainsi qu'on appelloit les peuples d'en deçà de la Meuse pour les distinguer de ceux d'au delà de ce fleuve & du Rhin, que les écrivains du moyen âge appellent *Austrasiens* ou *François orientaux*. Les grands sachant bien qu'un roi couronné par leurs suffrages, leur seroit de grands sacrifices, ne permirent pas à Charles le Simple de monter sur le trône de son pere, parce que la foiblesse de l'en âge l'éloignoit d'un état agité par des factions,

& déchiré par des guerres étrangères; ce n'étoit au fond qu'un prétexte: les François ne manquoient pas de généraux pour repousser l'ennemi du dehors, ni de ministres pour composer un conseil de régence. L'enfance n'étoit point un obstacle à l'élevation des princes françois, & Loais le Debonnaire étoit encore au berceau, lorsque Charlemagne son pere lui donna le trône d'Aquitaine: ce n'est pas le seul exemple qu'on puisse alléguer. Charles le Gros s'étant rendu à Gondreville, y reçut leur hommage; mais son nouveau sceptre prépara tous les malheurs. Eudes ou Odon, comte ou gouverneur de Paris, le lui arracha presque aussitôt. C'étoit un seigneur dont la valeur & les talens militaires étoient soutenus par toutes les graces de l'esprit & du corps. *Arnoul*, témoin des succès de cet usurpateur, ne balança pas à suivre la route qu'il lui avoit tracée. Ses émissaires, répandus dans la Germanie, déclamerent contre l'empereur que la fortune abandonnoit; les bruits les plus injurieux infecterent les provinces, & annoncerent sa chute prochaine; on peignoit Charles le Gros, tantôt comme lâche & imbécille, tantôt comme tyran. *Arnoul*, auteur de ces bruits, étoit représenté sous les plus séduisantes couleurs dans les temps d'anarchie; il est aussi difficile de trouver un prince sans défauts & sans vices, qu'un prétendant sans talens & sans vertus. Charles le Gros voulut en vain arrêter les progrès de la révolte, on peut juger de l'audace & du pouvoir des grands, par la demande de leurs députés. Ils osèrent demander à l'empereur qu'il eût à désigner sur le champ son successeur; ajoutant que les vœux de la nation appelloient *Arnoul*; & que ce seroit exposer la Germanie aux malheurs d'une guerre civile que de faire un autre choix.

Cette dispute si audacieuse fit sentir Charles d'une juste indignation: il répondit qu'il étoit encore digne d'être leur roi, & qu'il vouloit vivre & mourir avec ce titre. Mais c'étoit en vain que ce prince prétendoit lutter contre sa destinée: un rebelle lui avoit ravi la France; l'Italie, la Bourgogne, la Lorraine & l'Allemagne lui échappèrent dans un instant. On prend qu'il conservoit toujours le titre d'empereur & de roi d'Italie; mais quel roi qui n'osé même réclamer l'as-

sistance de ses prétendus sujets, & qui se voit contraint de recourir à l'ennemi qui lui ravit son trône, & de mendier auprès de lui des secours pour fournir à ses premiers besoins! Charles obtint à peine d'*Arnoul* le revenu de trois villages, & avant d'en jouir il manqua d'expirer de misère.

*Arnoul*, après avoir réduit l'empereur son oncle aux plus affreux malheurs, se rendit à Ratisbonne, où les seigneurs & les prélats de Germanie vinrent lui rendre un hommage, qu'ils prétendirent avoir le droit de révoquer. L'empire ou la royauté avoit été jusqu'alors un propre dans la personne des princes françois; ce ne fut plus qu'un fief amovible, & dépendant du caprice des seigneurs. C'étoit une conséquence nécessaire de l'acceptation d'*Arnoul*.

L'héritage de Charlemagne fut donc partagé entre deux usurpateurs, dont l'un descendoit de ce prince en ligne directe, mais par un mariage illégitime; l'autre n'avoit pour titre que ses talens, & quelques vertus qui pouvoient bien n'être que des vices déguisés. Celui-ci convaincu de l'impossibilité de jouir du fruit de son usurpation, s'il avoit *Arnoul* pour ennemi, se rendit à Worms, où ce monarque tenoit une diète générale. Il lui remit entre les mains le sceptre & la couronne & les autres marques de la royauté, l'assurant qu'il ne vouloit les porter qu'avec son agrément. Le roi de Germanie flatté de cette déférence, les lui rendit aussitôt, & consentit même à l'admettre dans son alliance, au préjudice de Charles le Simple son neveu, qui sollicitoit la même faveur; mais que sa qualité de fils légitime d'un roi rendoit langereux.

Cette modération étoit moins un effet de la générosité d'*Arnoul* que de sa politique. Il n'eut pas manqué de renier pour lui-même le sceptre pour lequel Eudes venoit de lui rendre hommage, s'il eût pu le conserver sans péril. Il étoit même de l'intérêt de cet usurpateur de l'avoir pour allié dans un temps où Gui & Berenger lui disputoient le titre d'empereur avec l'Italie, & Rodolphe la Bourgogne. Il traitoit ces princes de rebelles, mais alors la force d'écidoit le droit; & le succès suffisoit pour faire d'un usurpateur un souverain légitime: d'ailleurs Charles le Simple n'étoit pas sans partisans. Il étoit

d'autant plus redoutable , que ses actions dans son extrême jeunesse montraient qu'il étoit vraiment digne de régner. Louis dispu-toit la Provence , que l'empereur Lothaire avoit érigée en royaume pour Charles le plus jeune de ses fils. Cet état qu'avoit possédé Boson , pere de Louis , comprenoit , outre la province qui conserve ce nom , le Lyonois , le Dauphiné , & cette partie de l'ancien royaume de Bourgoigne , qui confinoit au mont Jura. On prétend que ce fils de Boson avoit été adopté par l'empereur défunt.

*Arnoul* aussi-tôt après son couronnement , songea à soumettre ces différens souverains qui ambitionnoient sur-tout le royaume d'Italie , auquel le titre d'empereur sembloit être attaché. Tandis qu'il faisoit ses dispositions pour y entrer , son armée marcha contre Rodolphe , & le contraignit à demander la paix. Rodolphe conserva les états qu'il posséda à titre de royaume , mais à condition qu'il en feroit hommage.

Tandis que lestrois du roi de Germanie forçoient les Bourguignons , sujets de Rodolphe , à reconnoître sa puissance , sa politique semoit en Italie des troubles qui lui en applanirent la conquête ; il offrit des secours à Berenger contre Gui , son concurrent. L'un & l'autre lui étoient également odieux , & ses projets étoient de les écraser par leurs propres armes. Le pape Formose leur monroit beaucoup de zele ; mais dans le temps qu'il posoit la couronne impériale sur le front de Gui , ce pontife qui ne vouloit pas d'un maître si voisin de Rome , écrivoit à *Arnoul* de venir la reprendre : " Hâtez-vous , lui disoit-il , de mettre dans votre main le royaume d'Italie , & les biens de saint Pierre ; ne souffrez pas plus longtemps que ce malheureux état soit déchiré par de mauvais chrétiens , & par le tyran Gui. ,, Cette proposition étoit trop flatteuse , & le roi de Germanie trop ambitieux , pour que Formose pût craindre d'esluyer un refus. Toutes les rigueurs de l'hiver ne furent pas capables d'arrêter le zele d'*Arnoul*. Il partit au mois de janvier pour l'Italie , secondé par Berenger que Gui en avoit chassé. Entré dans la Lombardie , il assiege & prend Bergame , ville alors très-fortifiée , & défendue par une garnison puissante. Le gouverneur fut traité non comme ennemi ,

mais comme rebelle. Il fut pendu dans le premier tumulte de la victoire. Intimidés par cet exemple , plusieurs ducs & seigneurs qui possédoient des châteaux dans les environs , envoyèrent des députés , offrant de se soumettre à certaines conditions. *Arnoul* exige une prompte obéissance , & refuse toute négociation. Irrité de leurs délais , il les fait arrêter , & ne les relâche qu'après les avoir menacés de ses vengeances , s'ils osent jamais violer le serment de fidélité qu'il exige de leur part. Tous les seigneurs Lombards , & Toscans , ducs , comtes ou marquis , furent traités avec la même sévérité également digne d'un conquérant & d'un roi. *Arnoul* prit aussi-tôt la couronne d'Italie , sans cependant se qualifier d'empereur. Ce titre ne lui auroit point échappé , sans l'infidélité de Rodolphe , qui probablement étoit d'intelligence avec Gui , fantôme d'empereur , que la frayeur des armes germaniques retenoit dans Rome. *Arnoul* repli vers les Alpes , prend le château d'Ivrée , défendu par une garnison Bourguignonne ; mais ne pouvant punir Rodolphe qui se cantonna dans les montagnes de Suisse , il confia le soin de son armée à Zwentibold , son fils , qu'il avoit fait roi de Lorraine , & rentra dans la Germanie , toujours accompagné de Berenger , qu'il traitoit moins en roi qu'en captif.

La mort de l'empereur arrivée le 12 décembre de la même année (894) , rappella bientôt *Arnoul* en Italie. Il faisoit ses préparatifs , & consultoit les états pour ce voyage , lorsque de nouveaux députés de Formose l'inviterent à se rendre à Rome , pour y recevoir la couronne impériale. On étoit étonné de voir ce pontife écrire à Foulques , archevêque de Rheims , & l'ennemi d'*Arnoul* ; qu'il avoit de Lambert , fils de Gui , le même soin qu'un pere tendre pouvoit avoir pour son fils ; & qu'il vouloit vivre avec ce jeune prince dans une inaltérable union.... ; qu'il seroit toujours son ami , malgré les efforts & les artifices des méchants. ,, *Arnoul* déterminé par les instances du pape , passé aussi-tôt les Alpes : son armée partagée en deux corps , ravage le territoire de Florence & de Luques. Ce fut dans cette dernière ville qu'il dépouilla Berenger , on ne sait pour quel motif : sans doute qu'il

n'espéroit plus rien des ménagemens dont il avoit usé envers ce seigneur ; cependant il le rétablit peu de temps après. Il lui donna le marquisat , ou la marche de Véronne , avec l'usage du titre de roi d'Italie. Les Germains s'avançoient vers Rome , dont ils se flattoient de voir les portes s'ouvrir à leur approche ; mais une femme qui alloit toutes les subtilités de son sexe au courage du notre , les avoit prévenus ; c'étoit Ageltrude , veuve de Gui , & mere de Lambert , femme vraiment digne de commander aux Romains dans le temps de leur splendeur. Cette héroïne parut sur les remparts avec une armée déterminée à vaincre sous ses yeux , ou à s'enfvelir sous les ruines de Rome. Le roi , témoin des préparatifs de l'impératrice , n'osa le promettre un succès favorable ; il parloit même de faire une retraite , lorsque ses troupes indignées des railleries de quelques Romains , le conjurent d'en tirer vengeance : alors il s'approcha de la ville , & s'en rendit maître après quinze jours de siege. Entré dans Rome , il s'y comporta moins en vainqueur qu'en juge inexorable.

Après avoir reçu la couronne impériale des mains de Formose ( le 15 avril 896 ) , il fit punir plusieurs des principaux paraisans d'Ageltrude ; & feignit de les immoler au ressentiment du pape qu'ils avoient outragé. Voici le serment que lui prêterent les Romains , assemblés dans la basilique de saint Paul : serment équivoque dont se sont souvent servi les empereurs & les papes pour appuyer leurs prétentions. “ Je jure par tous les divins mystères que , sauf mon honneur , ma foi & ma fidélité pour le pape Formose , je suis & serai fidele tout le temps de ma vie à l'empereur *Arnoul*. Je ne me liquerai jamais avec un homme contre lui. Je jure que je ne donnerai aucun secours ni à Lambert , ni à Ageltrude sa mere , pour en obtenir des charges , & en acquérir des honneurs ; que je ne livrerai jamais cette ville ni à lui , ni à elle , ni à leurs hommes en quelque maniere , ni pour quelque raison que cefoit. „

*Arnoul* soupiroit après la fin de cette guerre ; mais tant que respiroit Ageltrude , il ne lui suffisoit pas de commander dans Rome. Cette princesse étoit bloquée dans

la cité léonine ; c'est ainsi qu'on appelloit le quartier de St. Pierre de Rome , depuis que Léon , qui mérita le surnom de *grand* , l'avoit fait fortifier , & y avoit fixé un nombre considerable d'habitans , que la terreur des Sarrasins en avoit souvent chassés. L'impératrice se voyant prête de tomber au pouvoir des Germains , quitta cette place incommode , & fit une retraite vers Camerino. Forcée d'en sortir , elle alla s'enfermer dans Fermo. Les fortifications de cette ville , située sur une montagne , dans la marche d'Ancone , tombèrent sous les coups redoublés des Germains , lorsqu'*Arnoul* , frappé d'apoplexie , fut obligé de lever le siege. Des écrivains prétendent que cette princesse artificieuse lui fit donner une liqueur qui le plongea dans un sommeil léthargique ; mais c'est une fable digne de ces temps grossiers. La maladie dont l'empereur étoit atteint , s'étant changée en paralysie , il ne songea qu'à rentrer dans ses états d'Allemagne , où il mourut peu de temps après son retour , laissant l'Occident dans la même agitation où ce malheureux empire avoit été depuis la mort de Charlemagne , son restaurateur. Oda sa femme donna le jour à Louis IV surnommé *l'enfant* , le dernier de la race des Pepin , qui ait occupé le trone de Germanie , & à Hedwinge qu'Othon le grand épousa en secondes noces. Cette princesse avoit été accusée d'adultere , & justifiée dans une diete. Triteme donne à *Arnoul* une autre femme , nommée *Agnes* , fille d'un empereur grec dont il fit descendre *Arnoul* de Baviere , ce duc fameux par les guerres qu'il suscita à Conrad. *Arnoul* , outre ces deux princesses , eut une concubine nommée *Helingarde* , qui fut mere de Zuintilbod , roi de Lorraine , & de Raibod , que l'on regarde comme le tige des anciens comtes d'Andeks , en Baviere. Il eut de la même Helingarde une fille nommée *Berthe* , qui fut mariée à un duc de Cleves. On ignore la naissance de cette concubine ; mais si l'on en juge par l'amour qu'elle fut inspirer à l'empereur , il est à croire qu'elle étoit trop obscure pour pouvoir être associée à ses destinées.

On met au nombre des fautes d'*Arnoul* l'indiscrétion qu'il eut d'appeller les Hongrois à son secours. Ce peuple alors barbare , & qui figure aujourd'hui avec les plus sages &

les mieux policés, venoit de conquérir la Pannonie sur les Huns qui, comme eux, étoient fortis des vastes déserts de la Scythie. Le secours de ce peuple lui avoit paru nécessaire pour contenir les Moraves qui, conduits par Zuintilbod, duc ingrat auquel il avoit donné l'investiture de la Bohême, prétendoient se soustraire à son obéissance.

Ce fut sous le règne d'*Arnoul* que s'établit la chevalerie. Cet ordre si propre à faire naître l'enthousiasme, vrai germe des grandes actions, avoit été connu en Germanie de toute antiquité. Il avoit été en usage sur-tout parmi les Cattes, peres des François. Les hommes, parmi ces nations généreuses, faisoient vœu, au sortir de l'enfance, de laisser croître leurs cheveux & leur barbe, jusqu'à ce qu'ils eussent délivré la patrie d'un ennemi étranger ou domestique, ils se dévouoient même à l'esclavage. Ces hommes étranges que l'amour de la liberté rendoit féroces, se chargeoient de chaînes & ne les quittoient que sur le corps de l'ennemi terrassé. Ils le coupoient alors les cheveux & la barbe, & les consacroient aux dieux après les avoir trempés dans le sang de leur victime. Telle étoit, suivant eux, la plus agréable offrande que l'on pût faire à la divinité. " Ils ne quittent pas même cet équipement pendant la paix, dit Tacite; les braves parmi les Cattes, vieillissent sous d'illustres fers également révéres du citoyen & de l'étranger. „ Entre les loix qui intéressent le gouvernement, on en remarque une, datée du concile de Tribur, que les papes avoient long-temps ambitionnée: cette loi ordonne d'honorer l'église de Rome, comme celle d'où dérive le sacerdoce, & de souffrir le joug qu'elle impose, quand même il seroit à peine supportable.

On croit que les cendres de cet empereur reposent à Ratisbonne, dans l'abbaye de St. Emmeran, où son corps fut transféré d'Ottingue peu de jours après sa mort, arrivée le 26 novembre 899. Il avoit été fait duc de Carinthie en 877; roi de Germanie en 887; d'Italie en 814. Ce fut le 26 avril 896 qu'il reçut la couronne impériale des mains du Pape Formose. (*M.-Y.*)

\* ARNOULD, petite ville de France dans la Beauce, dans la forêt d'Yveline.

† ARNSEOURG, V. ARENSEOURG.

\* ARNSHEIM, petite ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin. bailliage d'aitzey.

§ ARNSTADT, (*Géogr.*) ancienne ville de Thuringe en Allemagne, dans le cercle de Haute-Saxe, sur la rivière de Gera. Elle étoit originaiement du domaine des premiers ducs de Saxe, dont les grands états, comme on fait, se trouvent aujourd'hui partagés entre bien des mains différentes. L'empereur Othon I, non moins libéral que dévot, fit présent d'*Arnsfadt* à l'abbaye, si riche dans la suite, de Hersfeld en Hesse. Mais des comtes de Kefenberg, protecteurs de cette abbaye, s'étant alliés avec les maisons d'Orlamunde & de Weimer, l'on trouva moyen de faire repasser *Arnsfadt* sous une domination séculière, & les comtes de Schwartzbourg l'acheterent de ceux d'Orlamunde, au commencement du XIV<sup>e</sup> siecle. C'est aujourd'hui la branche de Sondershausen qui possède cette ville, & qui la fait fleurir. On l'agrandit & on l'embellit tous les jours. Elle a quatre églises en comptant celle du château; un palais bâti il y a quarante ans pour servir de résidence aux princesses douairieres de Schwartzbourg; une école divisée en huit classes, à l'usage de toute la jeunesse de la contrée; & enfin plusieurs autres bâtimens publics où se tiennent les colleges ecclésiastiques & civils du pays, & la chambre des finances. La Gera fait mouvoir dans *Arnsfadt* divers rouages pour le travail du fer & du lèton; & à cet objet considérable de commerce & d'industrie pour l'intérieur de la ville, il faut joindre celui du salpêtre pour ses environs. *Long.* 28, 33; *lat.* 50, 54. (*D. G.*)

ARNSTEIN, (*Géogr.*) château & bailliage d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, dépendance de l'évêché de Bamberg. L'évêché de Wirtzbourg possède aussi une petite ville du même nom; lequel est encore celui d'une abbaye de prémontrés sur la Lahne, relevant de l'archevêché de Trèves; celui d'une ancienne seigneurie du comté de Mansfeld en Haute-Saxe, & celui de quelques autres petits endroits d'Allemagne. (*D. G.*)

ARNSTORFF, (*Géogr.*) ville d'Allemagne sur le Danube. Elle est enclavée dans le cercle d'Autriche; mais elle appartient à l'archevêque de Saltzbourg. (*D. G.*)

\* AROBE ou ARROBE, f. m. (*Comm.*)

en espagnol *arobas*, en p'ruvien, *aroue*, poids dont on se sert en Espagne, en Portugal, à Goa, & dans toute l'Amérique espagnole. Les Portugais s'en servent aussi au Brezil, où, aussi-bien qu'à Goa, on l'appelle *arate*: tous ces *arobes* n'ont guere que le nom de commun; & ils font d'ailleurs assez différens pour leur pesanteur & pour leur évaluation au poids de France. L'*arobe* de Madrid, & du reste de presque toute l'Espagne, à la réserve de Séville & de Cadix, est de vingt-cinq livres espagnoles, qui n'en font pas tout-à-fait vingt-trois & un quart de Paris; en sorte que le quintal commun, qui est de quatre *arobes*, ne fait que quatre-vingt-treize de nos livres. L'*arobe* de Séville & de Cadix est aussi de vingt-cinq livres, mais qui en font vingt-six & demie poids de Paris, d'Amsterdam, de Strasbourg & de Besançon, où la livre est égale. Quatre *arobes* font le quintal ordinaire, c'est-à-dire, cent livres; mais pour le quintal macho, il faut six *arobes*, qu'on peut réduire en livres de Paris, sur le pied de la réduction qu'on a faite ci-dessus de l'*arobe* de ces deux villes. Voyez QUINTAL.

L'*arobe* de Portugal est de 32 livres de Lisbonne, qui reviennent à vingt-neuf livres de Paris. Voyez ARATE. (G)

AROCIA, (*Géogr.*) riviere d'Italie dans la grande Grece. On croit que c'est présentement la Crecha, au royaume de Naples. (C. A.)

AROCK-SZALLAS, (*Géogr.*) jolie ville de la Hongrie, au pays des Jazigiens Méta-nastes, dans une contrée fertile & agréable. C'est la même qu'Aracha, qui est sur une petite riviere au nord-ouest du Temeswar. Long. 44, lat. 46, 25. (C. A.)

\* AROE, (*Géogr. anc. & mod.*) ville d'Achaïe: c'est aujourd'hui Patras.

AROEY, (*Géogr. sainte.*) ville de la Judée en Asie, au delà du Jourdain, de la tribu de Gad, proche la riviere d'Arnon, sur les confins de la tribu de Ruben, & du pays des Ammonites.

AROMAIA, (*Géogr.*) contrée de l'Amérique méridionale, dans la Guyane, au pays des Caraïbes. On la place au midi de l'Orénoque, & non loin de l'embouchure; mais elle est encore peu connue. (C. A.)

AROMATA, (*Géogr.*) montagne d'Asie,

dans la Lydie, selon Strabon. Il y avoit, selon Ptolomée, une ville & un promontoire de ce nom dans l'Ethiopië, sous l'Egypte. (C. A.)

\* AROMATES, f. m. pl. (*Hist. nat. & mat. medic.*) On comprend sous ce nom générique tous les végétaux pourvus d'une huile & d'un sel âcre, qui, par leur union, forment une substance savonneuse, qui est le principe de l'odeur & du goût âcre, stimulant & échauffant qu'on y découvre. Tels sont le cardamome, le clou de girofle, la cannelle, le poivre, le gingembre, le macis, &c. Si, dans le cas où la bile a perdu sa force & son énergie, & où les fibres de l'estomac sont relâchées, les *aromates* sont d'un grand secours; ils font aussi très-nutritifs dans les dispositions contraires, par l'impétuosité du mouvement qu'ils occasionent dans les humeurs qui sont déjà trop agitées. L'abîmthe, qui facilite l'écoulement des eaux, en relevant le ton & le ressort des vaisseaux affoiblis, & divisant & incisant les humeurs muqueuses, est un excellent remède dans l'Hydropisie; mais dans les fièvres inflammatoires, elle seroit certainement beaucoup de mal, en produisant les mêmes effets que dans l'Hydropisie.

AROMATIQUE, adj. V. ODORANT.

\* AROMATITE, f. f. (*Hist. nat. foss.*) pierre précieuse d'une substance bitumineuse, & fort ressemblante, par sa couleur & son odeur, à la myrrhe, qui lui donne son nom. On la trouve en Egypte & en Arabie.

ARON, (*Géogr.*) gros bourg d'Asie, en Perse, dans l'Yrac Agemi. Il est à deux lieues de Cachan, & à vingt d'Isbahan. Il y a un grand nombre d'habitans, & on y fait un grand commerce de soie. (C. A.)

\* ARONCHES, petite ville de Portugal, dans l'Alentejo, sur les confins de l'Estremadure Espagnole: elle est sur la riviere de Care, qui coule proche l'Alegrette, & joint la Guadiana un peu au dessus de Badajoz. Long. 11, 24; lat. 39.

ARONDE, terme de fortification, voyez QUEUE D'ARONDE. C'est ainsi qu'on appelle les ailes ou les branches d'un ouvrage à corne ou à couronne, lorsqu'elles vont en se rapprochant vers la place, en sorte que la gorge se trouve moins étendue que le front. (Q)

\* ARONDEL, voyez ARUNDEL.

ARONDELIÈRE, f. f. nom de plante, synonyme avec celui de *chélidoine*. Voyez CHÉLIDOINE. (I)

ARONDELLES, f. f. (*Marine*) arondelles de mer, c'est ainsi qu'on appelle, en terme de marine, les brigantins, les pinasses, & autres vaisseaux médiocres & légers. (Z)

\* ARONE ou ARONA, (*Géog.*) ville d'Italie dans le territoire d'Anghiéra, au duché de Milan. *Long.* 26, 5; *lat.* 45, 41.

\* AROOL, (*Géog.*) ville de l'empire Rusien dans l'Ukraine, sur la rivière d'Occa, à 80 lieues nord de Moscou. *Long.* 55, 50; *lat.* 51, 48.

\* AROSBAY, ville des Indes dans la contrée septentrionale de la côte occidentale de l'île de Madura, proche celle de Java. *Long.* 132; *lat. mérid.* 9, 30.

\* AROSEN ou WESTERAS, petite ville de Suède, capitale de la Westmanie, sur le lac Meler.

AROT & MAROT, f. m. (*Théol. & Hist.*) sont les noms de deux anges que l'impôsteur Mahomet disoit avoir été envoyés de Dieu pour enseigner les hommes, & pour leur ordonner de s'abstenir du meurtre, des faux jugemens, & de toutes sortes d'excès. Ce faux prophète ajoute qu'une très-belle femme ayant invité ces deux anges à manger chez elle, elle leur fit boire du vin, dont étant échauffés, ils la sollicitèrent à l'amour; qu'elle feignit de consentir à leur passion, à condition qu'ils lui apprendroient auparavant les paroles par le moyen desquelles ils disoient que l'on pouvoit aisément monter au ciel; qu'après avoir su d'eux ce qu'elle leur avoit demandé, elle ne voulut plus tenir sa promesse, & qu'alors elle fut enlevée au ciel, où ayant fait à Dieu le récit de ce qui s'étoit passé, elle fut changée en l'étoile du matin, qu'on appelle *Lucifer* ou *aurora*, & que les deux anges furent sévèrement punis. C'est de-là, selon Mahomet, que Dieu prit occasion de défendre l'usage du vin aux hommes. Voyez ALCORAN.

AROTES, f. m. pl. (*Hist. anc.*) nom que les Syracusains donnoient aux hommes de condition libre, qui, par le malheur de leur fortune, étoient obligés de servir pour subsister. (G)

\* AROU ou AAROW, (*Géog.*) ville du canton de Berne au pays d'Argow, sur l'Aar,

qui lui a donné son nom: elle est bâtie sur les ruines de l'ancienne forteresse de Rora.

\* AROVAQUES, f. m. pl. peuples de la Caribbe dans l'Amérique septentrionale, proche les bords de l'Eslekebe & les frontières du Paria.

\* AROUCA, (*Géogr. ancienne & mod.*) village de Portugal dans la province de Beira, entre Viseu & Porto, sur la rivière de Paira. On croit que c'est l'ancienne *Araducla*.

AROUÉ, subst. f. (*Commeroe.*) poids dont on se sert dans le Pérou, le Chili, & autres provinces & royaumes de l'Amérique qui sont de la domination espagnole. L'*aroue*, qui n'est rien autre chose que l'arobe d'Espagne, pèse vingt-cinq livres poids de France. Voyez AROBE. *Diction. du comm. tom. I, pag. 726.*

\* AROUENS (ILE DES), l'une des îles qui sont proche de l'embouchure de la rivière des Amazones, dans l'Amérique méridionale.

\* AROUGHEUN, (*Hist. nat. Zoolog.*) animal qu'on trouve en Virginie, & qui est tout semblable au castor, à l'exception qu'il vit sur les arbres, comme les écureuils.

La peau de cet animal forme une partie du commerce que les Anglois font avec les sauvages voisins de la Virginie; elle compose une sorte de fourrure fort estimée en Angleterre.

AROUKORTCHIN, (*Géogr.*) contrée d'Asie, dans la grande Tartarie, vers la muraille de la Chine. Elle est habitée par les Tartares surnommés Niuches, qui sont une famille des Mongals. (C. A.)

AROURE, f. f. (*Hist. anc.*) nom d'une mesure en usage chez les Grecs; elle contenoit cinquante piés, si l'on en croit Suidas. Ce mot signifioit plus fréquemment une mesure quarrée, qui faisoit la moitié du plethron. Voyez PLETHON.

L'*aroure* égyptien étoit le quarré de cent condées, selon le calcul du docteur Arbuthnot, *tab. 9. (G)*

AROW ou AROU, (*Géogr.*) île de la mer des Indes, à l'orient des Moluques, & au midi de la nouvelle Guinée. Elle est considérable: on lui donne plus de trente lieues de longueur, & environ dix de largeur. Il y a deux petites îles du même nom; l'une au sud-est, & l'autre à l'ouest de cette île



d' *Arow*. *Tong.* 250 ; *lat.* 5-6, 30. ( *C. A.* )

\* AROY, ( *Géog.* ) rivière de l'Amérique méridionale ; elle sort du lac Cassipe dans la province de Paria, & se jette dans la rivière de ce nom.

ARPA EMINI, *f. m.* ( *Hist. mod.* ) officier du grand-seigneur ; c'est le pourvoyeur des écuries : il est du corps des mutafracas ou gentilshommes ordinaires de la hauteffe. A la ville il reçoit l'orge, le foin, la paille & les autres fourrages d'imposition ; à l'armée ils lui font fournir par le desferdard ou grand trésorier qui a soin des magasins. L'*arpa emini* en fait la distribution aux écuries du sultan & à ceux qui en ont d'étape ; ses commis les délivrent & lui rendent compte du bénéfice, qui est quelquefois si considérable, qu'en trois ans d'exercice de cette charge, il se voit en état de devenir bacha par les voies qui conduisent ordinairement à ce grade, c'est-à-dire les riches présens faits aux sultanes & aux ministres. *Guer. Mœurs des Turcs, tom. II. (G)*

ARPAGE, *adj.* des deux genres, ( *Hist. anc.* ) ou plutôt HARPAGE, comme on le trouve écrit dans les anciennes inscriptions, signifie un enfant qui meurt au berceau, ou du moins dans la plus tendre jeunesse. Ce mot est formé du Grec ἀρπάζω, *rapiro*, je ravis, on le trouve rarement dans les auteurs latins. *Gruter l'emploie, page 682, inscrip. ix*, dans l'épithaphe de Marc-Aurèle, qui mourut à l'âge de 59 ans 2 mois & 13 jours ; mais cette inscription fut trouvée dans les Gaules, où l'on parloit le grec corrompu.

Les Romains ne faisoient ni funérailles ni épithaphes aux *harpages* ; on ne brûloit point leur corps ; on ne leur érigeoit ni tombeaux ni monumens, ce qui fait qu'on trouve dans

*Terra clauditur infans,*

*Et minor igne rēgi.*

Dans la suite on introduisit la coutume de brûler les corps des enfans qui avoient vécu 40 jours, & à qui il y avoit poussé des dents ; on appelloit aussi ceux-là, ἀρπαζοί, *rapti*. Cet usage semble avoir été emprunté des Grecs, qui, selon Eustachius, ne brûloient les enfans ni la nuit ni en plein jour, mais dès le matin ; & ils n'appelloient pas leur décès *mort*, mais d'un nom plus doux, ἡμῖρας ἀρπαζοί, disant que ces enfans étoient

ravis par l'autore, qui jouissoit ou qui se privoit de leurs embrassemens. ( *G* )

\* ARPAIA, ( *Géog. anc. & mod.* ) village de la principauté ultérieure au royaume de Naples, sur les confins de la terre de Labour, entre Capoue & Bénévent. On croit que c'est l'ancien *Caudium*, & que notre Bretto d'*arpaja* sont les fourches Caudines, *furca caudina*, des anciens.

\* ARPAILLEURS, *f. m.* nom que l'on donne à ceux qui s'occupent à remuer les sables des rivières qui roulent des paillettes d'or, afin de les en separer. Ces ouvriers n'ont aucun emploi dans les mines.

\* ARPAJON, ville de France dans le Rouergue, avec titre de duché.

ARPAJON, *Voyez* CHARTRES.

ARPASKALESI, ( *Géogr.* ) ville ruinée de la Turquie d'Asie, en Natolie, près du Méandre, vis-à-vis de Naisalée, sur un emplacement élevé. On croit que c'est ou l'*Ortopia* ou la *Coschinia* des anciens. A l'orient, & à peu de distance de cet endroit, se voient encore les ruines d'une autre ville qui passé dans l'opinion de quelques-uns pour *Antioche sur le méandre*, & dont le nom moderne est Jennischeher. Il y a sous ces ruines nombre de voûtes & de caveaux : c'est-là qu'en 1739 la Porte fit massacrer le séditieux Solay Begy, & ses quatre mille complices. ( *C. A.* )

ARPA-SOU ; ( *Géog.* ) rivière d'Asie, en Arménie, dans le Karabag. Elle coule du sud-ouest au nord-est, entre Erivan & Tauris ; & après avoir séparé les terres du grand-seigneur de celles du roi de Perse, elle va se jeter dans l'Araxe. Elle est très-dangereuse par ses crûes subites qui lui donnent une profondeur & une rapidité souvent funeste à ceux qui la passent. ( *C. A.* )

ARPEGGIO, ARPEGE ou ARPÈGE-MENT, *f. m.* en musique, est la maniere de faire enten tre successivement & rapidement les divers sons d'un accord, au lieu de les frapper tous à la fois.

Il y a des instrumens sur lesquels on ne peut former un accord plein qu'en arpeggeant ; tels sont le violon, le violoncelle, la viole, & tous ceux dont on joue avec l'archet, car l'archet ne peut appuyer sous toutes les cordes à la fois. Pour former donc des accords sur ces instrumens, on est contraint d'arpegger ; & comme on ne peut t'rer qu'au-

tant de sons qu'il y a de cordes, l'*arpeggio* du violon & du violoncelle ne sauroit être composé de plus de quatre sons. Il faut pour arpegger que les doigts soient arrangés en même temps chacun sur la corde, & que l'*arpeggio* se tire d'un seul & grand coup d'archet, qui commence sur la plus grosse corde, & vienne finir en tournant sur la chanterelle. Si les doigts ne s'arrangeoient sur les cordes que successivement, ou qu'on donnât plusieurs coups d'archet, ce ne seroit plus un *arpeggio*; ce seroit passer très-vite plusieurs notes de suite.

Ce qu'on fait sur le violon par nécessité, on le pratique par goût sur le clavecin. Comme on ne peut tirer de cet instrument que des sons secs qui ne tiennent pas, on est obligé de les refrapper sur des notes de longue durée. Pour faire donc durer un accord plus longtemps, on le frappe en arpeggeant, en commençant par les sons bas, & en observant que les doigts qui ont frappé les premiers ne doivent point quitter leur touche que tout l'*arpeggio* ne soit fini, afin qu'on puisse entendre à la fois tous les sons de l'accord. Voyez ACCOMPAGNEMENT.

*Arpeggio* est un mot italien que nous avons francisé par celui d'*arpegge*; il vient du mot *arpa*, à cause que c'est du jeu de la harpe qu'on a tiré l'idée de l'arpègement. (S)

On entend encore par *arpeggio*, un trait de chant composé seulement des différentes notes d'un accord, qu'on fait entendre l'une après l'autre. Lorsqu'il y a plusieurs *arpeggio* de suite, on n'écrit que le premier & on se contente d'écrire les notes qui forment les autres en forme d'accord, & de mettre dessous le mot *arpeggio*. Quelquefois on ne marque pas seulement le premier *arpeggio*, sur-tout dans les partitions, mais on a tort; cela laisse de l'équivoque: souvent aussi on omet le mot *arpeggio*. Voyez fig. 7, pl. 4, supplément des planches. (F. D. C.)

§ ARPENT (Agriculture.) C'est une surface qui sert à évaluer les prés, les bois & autres especes de terrains. Il y en a de plusieurs sortes, l'arpent de Paris est de cent perches carrées, la perche étant supposée de dix-huit piés ou trois toises de longueur; ainsi l'arpent de Paris contient trente toises en tout sens ou en carré, & il a neuf cents toises de superficie; c'est celui dont on se sert en France dans tous les livres d'agricul-

ture & de commerce. Un arpent de terrain aux environs de Paris rapporte 16 à 18 liv. de ferme, & coûte environ 400 livres, il faut un septier de bled pour l'ensemencer, & il en rapporte quatre & cinq. Le territoire de la France, suivant M. de Mirabeau, est d'environ cent & trente millions d'arpens, dont une moitié est cultivable en grains; mais il n'y en a pas quarante qui soient effectivement cultivés.

L'arpent des eaux & forêts établi par l'ordonnance est aussi de cent perches carrées; mais la perche a vingt-deux piés, ainsi cet arpent a 1344 $\frac{1}{2}$  toises de superficie.

Le journal de Bourgogne approche beaucoup de l'arpent de Paris, car il est de 360 perches carrées, chacune ayant neuf piés & demi de longueur; ainsi il a 902 $\frac{1}{2}$  toises de superficie.

L'acre d'Angleterre a 210 toises mesure de Paris. Il se subdivise en quatre rood, le rood en 40 poles, le pole contient 10 $\frac{1}{2}$  paces, le pace 2 $\frac{1}{2}$  yards, l'yard 9 piés carrés, le pié 11 pouces 3 lignes. Philosoph. Transact. 1768, p. 326.

Le jugerum des anciens Romains avoit de longueur 240 piés romains, ou environ 36 toises de Paris; & de largeur 181 seulement, suivant Arbuthnot; ainsi il devoit avoir 648 toises de surface. *Agus quadratus, modius, mina, est la moitié du jugerum.*

A Rome le rubio est de 4866 toises carrées; on donne le même nom à une mesure de blé qui pèse 443 livres de France. Voyage d'un François en Italie, fait en 1765, &c.

A Naples le moggio est de 887 toises carrées; mais il varie beaucoup dans les différentes provinces du royaume. *Ibid.*

A Turin la giornata est de 1000 toises. *Ibid.*

A Milan la pertica est de 173 toises. *Ibid.*

A Parme la biolca est de 802 toises. *Ibid.*

A Florence le storo ou staiora est de 196 toises. *Ibid.*

M. Cristiani, dans son livre *Delle misure d'ogni genere*, imprimé à Prescia en 1760, a rapporté aussi les arpens de différens pays, en piés carrés de France, dont 36 font la toise carrée; nous rapporterons ici sa table; après le nombre de piés carrés, on trouve le nombre d'arpens des eaux & forêts, & les millièmes d'arpent.

Ancona , di Pertiche	850	122967	piés quarrés	2	arpens	541	milliemes.
	700	101267		2		92	
	625	90417		1		868	
Bergamo		6194		0		128	
Bolgiano , detto	Stochiacuh	55331		1		143	
	Jauch	41498		0		857	
	Tagmat	27665		0		572	
	Staarlandt	6916		0		143	
	Graber	5533		0		114	
Bologna , detto	Biolca	26953		0		557	
	Tornatura	19248		0		397	
Briscia pio		30709		0		636	
Crema		7500		0		155	
Cremona		7514		0		155	
Ebraico		2957		0		61	
Ferrara , detto	Moggio	203493		4		411	
	Biolca	61048		1		261	
Firenze		5547		0		115	
Francfort sul Meno		19150		0		396	
Inghilterra		5512		0		114	
Inlpruc		41498		0		857	
Livorno		51215		1		58	
Montova		29326		0		606	
Milano , pertica		6152		0		127	
Modena		39528		0		816	
Napoli , moggio		30624		0		633	
Padova		51708		1		68	
Piacenza		7237		0		149	
Roma	Salto	19049600		393		591	
	Centuria	4762400		98		398	
	Giugero	23812		0		492	
	Atto Maggiore						
	Mina						
	Moggio	11906		0		246	
	Pezza	25053		0		518	
Rovigo		61015		1		261	
Saffonia , detto	Morgen	63525		1		312	
	Stufa	1905750		39		375	
Torino		35423		0		732	
Trento		32701		0		676	
Trevifo		49372		1		20	
Venezia		28		0		0	
Verona		28726		0		594	
Vicenza		34361		0		710	
Zurigo di Pertiche	300	25322		0		523	
	320	27010		0		558	
	360	30386		0		628	

ARPENTAGE ou GÉODESIE, f. m. c'est proprement l'art ou l'action de mesurer les terrains, c'est-à-dire de prendre les dimensions de quelques portions de terre, de les décrire ou de les tracer sur une carte, & d'en trouver l'aire. Voyez MESURE & CARTE, &c.

L'arpentage est un art très-ancien : on croit même que c'est lui qui a donné naissance à la géométrie. Voyez GÉOMÉTRIE.

L'arpentage a trois parties ; la première consiste à prendre les mesures & à faire les observations nécessaires sur le terrain même ; la seconde, à mettre sur le papier ces mesures & ces observations ; la troisième, à trouver l'aire du terrain.

La première partie est proprement ce que l'on appelle l'arpentage : la seconde est l'art de lever ou de faire un plan ; & la troisième est le calcul du toisé.

De plus, la première se divise en deux parties, qui consistent à faire les observations des angles, & à prendre les mesures des distances. On fait les observations des angles avec quelqu'un des instrumens suivans ; le graphometre, le demi-cercle, la planchette, la boussole, &c. On peut voir la description & la manière de faire usage de ces instrumens, aux articles GRAPHOMETRE, PLANCHETTE, BOUSSOLE, CERCLE d'arpenteur, &c.

On mesure les distances avec la chaîne ou l'odomètre. Voyez la description & la manière d'appliquer ces instrumens, aux articles CHAÎNE & ODOMETRE ou COMPTE-PAS.

La seconde partie de l'arpentage s'exécute par le moyen du rapporteur & de l'échelle d'arpenteur. Voyez - en les usages aux articles RAPPORTEUR, ÉCHELLE, &c. Voy. aussi CARTE.

La troisième partie de l'arpentage se fait en réduisant les différentes divisions, les différens enclos, &c. en triangles ; en quarrés, en parallélogrammes, en trapèzes, &c. mais principalement en triangles, après quoi l'on détermine l'aire ou la surface de ces différentes figures, suivant les regles exposées aux articles AIRE, TRIANGLE, QUARRÉ, &c.

La croix d'arpentage ou le bâton d'arpenteur, est un instrument peu connu, & encore moins usité en Angleterre, quoiqu'en France, &c. On s'en serve au lieu de gra-

phometre ou de quelqu'autre instrument semblable. Il est composé d'un cercle de cuivre, ou plutot d'un limbe circulaire gradué, & de plus divisé en quatre parties égales par deux lignes droites qui se coupent au centre à angles droits ; à chacune des quatre extrémités de ces lignes & au centre sont attachées deux pinules ou des visières, & le tout est monté sur un bâton. Voyez BATON. (E)

§ Il s'est élevé depuis quelque temps une question relative à la pratique de l'arpentage. Il s'agit de savoir si dans la mesure d'un terrain incliné, on doit prendre ou sa superficie réelle ou celle de sa base horizontale.

Nous remarquerons d'abord que cette question n'est pas du ressort de la géométrie. En effet, quelque manière qu'on prenne, il faudra nécessairement déterminer les limites du terrain qu'on mesure, & son inclinaison sur l'horizon, & après cela, soit qu'on mesure sa base horizontale, soit qu'on mesure sa superficie, on voit que le résultat final détermine également le même terrain.

Mais l'arpentage est encore plus l'art de reconnoître, de partager & d'évaluer un champ, que celui d'en marquer la position, de le mesurer & de le diviser ; & c'est dans cette partie civile & économique de l'art qu'il peut seulement y avoir quelques difficultés qu'on résoudra facilement dans tous les cas, à l'aide des principes suivans.

1°. On peut proposer de mesurer un tel nombre d'arpens de terre, pris dans un champ dont la position est donnée. Dans ce cas il faut examiner d'abord si cette quantité à prendre n'a pas été déterminée par un arpentage antérieur ; & si cela est, & qu'on connoisse la méthode qu'on a suivie, il faut encore la suivre. Si c'est ce premier arpentage, nous remarquerons que le seul but qu'on puisse avoir est de prendre la méthode qui donne en général un produit de culture proportionnel à la mesure ; ainsi si le produit d'un plan incliné étoit à celui de sa base horizontale comme la superficie de ces deux plans, ce seroit la superficie du terrain incliné qu'il faudroit mesurer ; mais c'est ce qu'on ne peut assurer. Car si la difficulté de la culture, les ravines, la dégradation des terrains est plus que compensée par la facilité de placer les

plantes à des distances horizontales moins grandes, il est aisé de voir que cet avantage n'est pas, à beaucoup près, dans la proportion dont je viens de parler; en effet, il faudroit pour cela qu'une superficie inclinée à 60 degrés, par exemple, produisit autant que la même superficie horizontale, ce que personne ne s'avisera de soutenir. Ainsi, il sera en général plus commode de mesurer seulement la base horizontale, & de se conduire, par rapport à l'avantage des terrains inclinés, comme si, dans le même champ, on avoit des terrains de différentes valeurs.

2°. Si on a un champ à diviser en raison donnée, il faut encore préférer la méthode de mesurer la base horizontale, & on auroit alors à partager un champ horizontal, mais dont les différentes parties sont inégales, quant au produit. Ainsi, pour que le partage soit égal, il faut, au lieu de le diviser en parties égales, le diviser en parties qui soient entre elles en raison inverse de leur produit.

3°. S'il est question d'évaluer un champ par la quantité de la superficie, on voit que pour une évaluation exacte, il faut ou mesurer sa base horizontale, & avoir égard aux avantages de l'inclination, ou mesurer la superficie inclinée, & avoir égard à son désavantage sur une superficie égale & horizontale. Or, puisqu'il n'y a dans aucun des deux cas une simple mesure ne suffit, c'est la méthode de mesurer la base horizontale qu'il faut préférer.

Elle est, dans tous les cas, aussi exacte pour le but civil, qui est le rapport des produits, plutôt que celui des surfaces; & l'autre ne peut être pratiquée avec exactitude sur des terrains de contours, souvent irréguliers, sans des attentions & des précautions qu'on ne doit pas attendre des arpenteurs.

Lorsqu'il est question de lever des plans, & de désigner les terrains mesurés par leurs limites, la manière de prendre, par leur superficie, celle du plan incliné, rend la construction & l'usage de ces plans presque impraticable, & c'est une raison pour faire préférer l'autre méthode toutes les fois qu'un *arpentage* fait antérieurement, & qui doit servir de règle, n'oblige pas à prendre la première; je crois même qu'il seroit utile de faire une règle générale qui assignoit à

suivre la méthode qu'on vient de voir être la meilleure; & dans le cas où l'autre auroit été employée d'avance, on détermineroit aisément quelle seroit, dans la méthode de mesurer la base horizontale, la mesure & les terrains auxquels on auroit assigné une mesure par l'autre méthode.

La méthode qui ne mesure que les bases s'appelle, par les gens de l'art, *méthode de cultellation*; & celle qui mesure ce plan incliné, *méthode de développement*. Les arpenteurs préféreroient long-temps cette dernière, quoique très-fautive entre leurs mains, parce que, de la manière dont ils l'emploient, elle est beaucoup plus aisée dans la pratique; & que sur des terrains peu inclinés & peu étendus, les inconvéniens sont assez bornés. (O)

ARPEMENTER, v. act. & neut. (*Géom.*) c'est l'action de mesurer un terrain, c'est-à-dire, de l'évaluer en arpens. *Voyez* ARPEMENT & ARPEMENTAGE.

ARPEMENTEUR, s. m. (*Géom.*) On appelle ainsi celui qui mesure, ou dont l'office est de mesurer les terrains, c'est-à-dire, de les évaluer en arpens ou en toute autre mesure convenue dans le pays où se fait l'arpentage. *V.* ARPEMENTAGE. Il faut qu'un *arpenteur* sache bien l'arithmétique & la géométrie pratiques: on ne devroit même jamais en recevoir, à moins qu'ils ne fussent instruits de la théorie de leur art. Celui qui ne fait que la pratique, est l'esclave de ses règles. Si la mémoire lui manque, ou s'il se présente quelque circonstance imprévue, son art l'abandonne, ou il s'expose à commettre de très-grandes erreurs; mais quand on est muni d'une bonne théorie, c'est-à-dire, quand on est bien rempli des raisons & des principes de son art, on trouve alors des ressources: on voit toujours clairement si la nouvelle route que l'on va suivre conduit droit au but, ou jusqu'à quel point elle peut en écarter. (E)

ARPEMENTEUSE, s. f. (*Hist. nat. Insect.*) *eruca geometra*; dénomination commune à toutes les chenilles qui n'ont que dix à douze jambes. Leur démarche leur a fait donner ce nom. Pour faire un pas, elles approchent leurs jambes de derrière de celles de devant, en ployant leur corps par le milieu, & portent ensuite en avant la partie antérieure, de sorte qu'à chaque pas elles mesu-

rent un espace de terrain égal à la longueur de leur corps, comprise entre les jambes de devant & les postérieures.

Toutes les *arpenieuses* se changent en phalènes. Il y en a un assez grand nombre d'espèces, dont quelques-unes ne sont que trop connues, par les dégâts qu'elles font dans certaines années aux arbres & aux légumes.

La plupart de ces chenilles, sur-tout de celles à dix jambes, ont dans le repos une attitude singulière. Cramponnées par leurs jambes de derrière, elles tiennent le reste de leur corps en l'air, quelquefois tout-à-fait droit, d'autres fois courbé: elles ont alors l'apparence d'un petit bâton, & cette ressemblance est d'autant plus grande, que leur couleur approche communément de celle du bois. (D)

\* ARPENTRAS, (*Géog. anc. & mod.*) anciennement ville sur le lac Lemane, maintenant village appelé *Vrai*, au dessous de Laufane.

ARPHIAS, (*Géogr.*) ville de la Palestine, dans la demi-tribu de Manassé, au delà du Jourdain. Elle étoit à l'occident des montagnes de Galaad, & au sud-est du tabernacle de Cédar; ses environs étoient très-agréables & très-fertiles. *Long. 70; lat. 31, 45.* (C. A.)

\* ARPHASACÉENS, s. m. plur. (*Hist. anc.*) peuples de Samarie qui s'opposèrent au rétablissement du temple. *V. Esd. xlix, 23.*

ARPHAXAD, (*Hist. Sacrée.*) fils de Sem, & pere de Salé, naquit l'an du monde 1658, un an après le déluge, & mourut l'an du monde 2096, âgé de quatre cent trente-huit ans.

Il est aussi parlé dans le livre de Judith d'un *Arphaxad*, roi des Medes, que l'on suppose être le même que Phraortès, fils & successeur de Déjocès, roi des Medes.

ARPHYE, poisson de mer, mieux connu sous le nom d'*aiguille*. *Voyez AIGUILLE.*

\* ARPINO, (*Géog. anc. & mod.*) ville d'Italie au royaume de Naples, dans la terre de Labour; c'est l'*Arpinum* des Romains, & la patrie de Cicéron. *Long. 31, 20; lat. 42, 45.*

ARPULI, (*Hist. nat. bot.*) nom Brame d'une plante du Malabar, confondu mal-à-propos, par les modernes, avec la cassia. Les

Malabares l'appellent *ponna-vinem*, & *ponna-magera*; c'est sous ce nom que Varrheede en a donné une figure assez médiocre & incomplète dans son *Hortus Malabaricus*, volume 71, pag. 101, planche III. M. Linné l'appelle *cassia*, *sophora*, *foliis decemjugis lanceolatis*, *glandula baseos oblonga*, dans son *Systema naturæ*, imprimé en 1767, page 290.

C'est un arbrisseau de cinq à six piés de hauteur, & formé en buisson ovoïde pointu, de moitié moins large, & peu épais; sa racine forme un pivot replié pour tracer horizontalement sous terre, garni çà & là de fibres, à bois & écorces jaunes, couvertes d'une peau noirâtre. Sa tige est cendré brune, garnie de bas en haut de branches de même couleur.

Ses feuilles sont alternes assez serrées, disposées circulairement le long des branches, ailées une fois seulement de six à dix paires de folioles sans impaire, exactement opposées entre elles, taillées en fer de lance, longues d'un pouce & demi, à un pouce trois quarts, deux fois moins larges, molles, lisses, verd-brunes dessus, plus claires dessous avec une nervure, portées sur un pédicule cylindrique fort court, & attachées sur un pédicule commun cylindrique, depuis son extrémité jusqu'au sixième de sa longueur près de la tige, sur laquelle on voit à son origine deux stipules, petites, triangulaires, caduques.

De l'aisselle de chacune des feuilles supérieures, sort un épi de deux fleurs; mais au bout des branches, cet épi forme une espèce de panicule longue comme les feuilles, de cinq à six pouces, composées de six à dix fleurs, dont les inférieures sont couplées deux à deux sur un pédicule commun, comme les fleurs qui sortent de l'aisselle des feuilles, pendant que les autres sont portées solitairement sur un péduncule presque égal à leur longueur. Chaque fleur forme d'abord un bouton rond, de quatre à cinq lignes de diamètre, ensuite elle s'épanouit comme une rose jaune, d'un pouce un quart à un pouce & demi de diamètre, à cinq pétales elliptiques, concaves, obtus, peu inégaux, striés de trois à quatre nervures, recouvrant un calice verd de cinq feuilles, aussi arrondies, une fois plus courtes. Au centre de la fleur, s'éle-

vent dix étamines une fois plus courtes que les pétales, dont cinq une fois plus petites sont fécondes, & les cinq autres recourbées en crochet en dessus à anthers jaunes, entourant l'ovaire qui est verd, un peu plus long, recourbé de même & porté sur un pédicule qui s'éloigne des étamines. L'ovaire en grandissant, devient un légume droit, long de cinq à six pouces, d'abord verd, très-applati, ensuite jaune & cendré, renflé, cylindrique, relevé de deux nervures comme deux coutures, l'une en dessus, l'autre en dessous par lesquelles elle s'ouvre en deux valves ou battans, & partagé par des cloisons membraneuses en vingt-cinq à trente loges qui contiennent chacune une graine orbiculaire, blanche-brunâtre, un peu luisante, dont la largeur répond au travers du légume, à la couture supérieure, duquel elle est détachée, pendante par un petit tubercule saillant sur un de ses bords.

*Qualités.* L'*Arpuzi* n'a pas d'odeur même dans les fleurs.

*Usages.* Sa décoction se boit dans les fièvres causées par la goutte. L'infusion de ses feuilles se donne avec le sucre contre la jaunisse.

*Remarques.* Cette plante peut faire un genre particulier avec le *Sophera* & quelques autres qui ont été confondus dans le genre de la casse qui rassemble trop de plantes d'un caractère bien différent. (*M. ADANSON.*)

ARQUA ou ARQUATO, (*Géogr.*) village d'Italie dans l'état de Venise, entre Vicenze & Padoue; il est recommandable par le tombeau de Pétrarque qui vint y finir ses jours. Il y a encore deux bourgs de ce nom en Italie, l'un dans la marche d'Ancone, aux frontières de l'Abbruzze, & l'autre dans le duché de Milan sur la Scrvia. *Long.* 29, 17; *lat.* 45, 43. (*C. A.*)

ARQUE, adj. (*Marine.*) quille *arquée*, c'est celle dont les deux bouts tombent plus que le milieu; navire *arqué*, c'est celui dont la quille est courbée en arc, soit que ce vaisseau ait touché sur un terrain inégal, ou qu'il soit vieux. (*Z.*)

ARQUÉ, adj. (*Man.*) se dit des jambes du cheval. *Arqué* est celui dont les tendons des jambes de devant se sont retirés par fatigue, de façon que les genoux avancent trop, parce que la jambe est à moitié plié

en dessous. Les chevaux *brassicourts* ont aussi les genoux courbés en arc, mais cette difformité leur est naturelle. (*V.*)

ARQUEBUSADE (EAU D'), *Mat. méd.* voir comme on la fait.

Prenez feuilles récentes de sauge, d'angelique, d'absinthe, de sarlette, de fenouil, de mentastrum, d'hyssope, de melisse, feuilles de basilic, de rhue, de thim, de marjolaine, de rosmarin, d'origan, de calament, de serpolet, fleurs de lavande, de chaque quatre onces: esprit-de-vin rectifié, huit livres.

On coupe grossièrement toutes ces plantes; on les met insuler pendant 10 ou 12 heures dans l'esprit-de-vin; on procède ensuite à la distillation au bain-marie, pour tirer toute la liqueur spiritueuse: on la conserve dans une bouteille qu'on bouche bien. Et c'est là ce que l'on nomme *eau vulnéraire spiritueuse*.

Si l'on emploie de l'eau à la place de l'esprit-de-vin, on obtient l'eau vulnéraire à l'eau, qui est blanche, laiteuse, & sur laquelle il surnage un peu d'huile essentielle qu'on sépare. Cette eau vulnéraire est beaucoup moins agréable à l'odorat, que celle qui a été préparée avec l'esprit-de-vin.

Enfin si l'on emploie du vin blanc ou du vin rouge en place d'eau ou d'esprit-de-vin, on obtient l'eau vulnéraire au vin, qui est plus agréable que celle qu'on tire à l'esprit-de-vin.

Telle est la composition de l'eau d'*arquebusade*. Elle est excellente pour les contusions, pour les dislocations, les plaies, & sur-tout celles d'armes à feu pour lesquelles on lui a donné le nom d'*eau d'arquebusade*; pour résoudre les tumeurs, & nettoyer les ulcères, pour fortifier les parties foibles & résister à la gangrene, appliquée extérieurement. Elle est aussi très-utile pour les douleurs de rhumatisme, appliquée en linimens, & avec des compresses qu'on laisse sécher sur la partie, & qu'on renouvelle de temps en temps. (+)

ARQUEBUSE, s. f. (*Art milit.*) arme à feu de la longueur d'un fusil ou d'un mousquet: c'est la plus ancienne des armes à feu, montée sur un fût ou un long bâton. Ce mot vient de l'italien *acrobuzio* ou *arco abuso*; *arco* signifie arc, & *buzio*, trou. L'ouverture par où le feu se communique à la poudre

dans les *arquebuses*, qui ont succédé aux arcs des anciens, a donné lieu à cette dénomination.

L'*arquebuse*, selon Hanzeler, doit avoir quarante calibres de long, & porter une balle d'une once & sept huitièmes, avec autant de poudre. Le P. Daniel prétend que cette arme commença au plutôt à être en usage sur la fin du règne de Louis XII, parce que Fabrice Colonne, dans les dialogues de Machiavel sur l'art de la guerre, ouvrage écrit à-peu-près dans le même temps, en parle comme d'une invention toute nouvelle. L'*arquebuse*, dit-il, *qui est un bâton inventé de nouveau, comme vous savez, est bien nécessaire pour le temps qui court.* L'auteur de la *discipline militaire*, attribuée au seigneur de Langis, en parle de même: *la harquebuse*, dit-il, *trouvé de peu d'ans en çà, est très-bonne.* Il écrivoit sous le règne de François I. Cette arme avoit beaucoup de rapport à nos mousquetons d'aujourd'hui pour le fût & le canon, mais elle étoit à rouet.

Des *arquebuses* vinrent les pistolets ou pistolets à rouet, dont le canon n'avoit qu'un pié de long: c'étoient les *arquebuses* en petit.

Les *arquebuses* & les pistolets à rouet sont aujourd'hui des armes fort inconnues; l'on n'en trouve guere que dans les arsenaux & dans les cabinets d'armes, où l'on en a conservé par curiosité.

Le rouet qui donnoit le mouvement à tous les ressorts de ces armes, étoit une petite roue solide d'acier qu'on appliquoit contre la platine de l'*arquebuse* ou du pistolet; elle avoit un esieu qui la perçoit dans son centre. Au bout intérieur de l'esieu qui entroit dans la platine, étoit attachée une chaînette qui s'entortilloit autour de cet esieu quand on la faisoit tourner, & bandoit le ressort auquel elle tenoit. Pour bander le ressort on se servoit d'une clé, où l'on inféroit le bout extérieur de l'esieu. En tournant cette clé de gauche à droite on faisoit tourner le rouet, & par ce mouvement une petite coulisse de cuivre qui couvroit le bassinet de l'amorce, se retiroit de dessus le bassinet: par le même mouvement, le chien armé d'une pierre de mine, comme le chien du fusil l'est d'une pierre à fusil, étoit en état d'être lâché dès que l'on tireroit avec le doigt la détente comme dans les pistolets ordinaires; alors le

chien tombant sur le rouet d'acier, faisoit feu & le donnoit à l'amorce. On voit par cet exposé, que nos pistolets d'aujourd'hui sont beaucoup plus simples, & d'un usage plus aisé que les pistolets à rouet. *Hist. de la milice Franç.* par le P. Daniel.

Lorsque l'*arquebuse* étoit en usage, on appelloit *arquebusiers* les soldats qui en étoient armés. Il y avoit des *arquebusiers* à pié & à cheval. On tire encore en plusieurs villes de France le prix de l'*arquebuse* pour le plaisir & l'amusement des bourgeois. On l'appelle ainsi, parce que l'établissement de ces prix avoit eu pour objet d'exercer les bourgeois des villes à se servir de cette arme avec adresse dans des temps où la garde de la plupart des villes leur étoit confiée. Ces prix subsistent encore dans plusieurs villes; & quoique l'on s'y serve de fusils, ils retiennent leur ancien nom de *prix de l'arquebuse*. (Q)

ARQUEBUSE à croc, est une arme que l'on trouve encore dans la plupart des vieux châteaux: elle ressemble assez à un canon de siél, & elle est soutenue par un croc de fer qui tient à son canon, lequel est soutenu par une espee de pié qu'on nomme *chavale*. On s'en servoit beaucoup autrefois pour garnir les creneaux & les meurtrières. On dit que la première fois qu'on ait vu de ces *arquebuses*, ce fut dans l'armée impériale de Bourbon, qui chassa Bonnavet de l'état de Milan. Elles étoient si massives & si pesantes, qu'il falloit deux hommes pour les porter. On ne s'en sert guere aujourd'hui, si ce n'est dans quelques vieilles forteresses, & en France dans quelques garnisons. Le calibre de l'*arquebuse à croc* est plus gros que celui du fusil, & bien moindre que celui du canon. On charge cette arme de la même maniere que le canon, & l'on y met le feu avec une meche. Sa portée est plus grande que celle du fusil. (Q)

ARQUEBUSE à vent, r. FUSIL A VENT.

ARQUEBUSERIE, s. f. art de fabriquer toutes sortes d'armes à feu, qui se montent sur des fûts, comme sont les *arquebuses*, les fusils, les mousquets, les carabines, les mousquetons, les pistolets. Il se dit aussi du commerce qui se fait de ces armes. L'*arquebuserie*, que quelques-uns mettent au rang de la clincaillerie, fait partie du négoce des marchands merciers.



ARQUEBUSIERS, f. m. qu'on nomme autrefois *artillier*, artisan qui fabrique les petites armes à feu, telles que sont les arquebuses, dont ils ont pris leur nouveau nom, les fusils, les mousquets, les pistolets, & qui en forgent les canons, qui en font les platines, & qui les montent sur des fûts de bois. Toutes les armes que fabriquent les *arquebusiers* consistent en quatre principales pièces, qui sont le canon, la platine, le fût & la baguette.

Les meilleurs canons se forgent à Paris, par des maîtres de la Communauté, qui ne s'appliquent qu'à cette partie du métier, & qui en fournissent les autres. Il en vient néanmoins quantité de Sedan, de Charleville, d'Abbeville, de Forez, de Franche-Comté, &c. Les canons des belles armes s'ornent vers la culasse d'ouvrages de ciselure & de damasquinure d'or ou d'argent, suivant le génie de l'ouvrier & le goût de celui qui les commande. Voyez DAMASQUINURE. C'est aussi à Paris qu'on travaille les plus excellentes platines; chaque maître faisant ordinairement celles des ouvrages qu'il monte. Plusieurs se servent néanmoins de platines foraines pour les armes communes, & les tirent des mêmes lieux que les canons. Voyez CANON, PLATINE.

Les fûts qu'on emploie pour l'arquebuserie, sont de bois de noyer, de frêne, ou d'érable, suivant la qualité ou la beauté des armes qu'on veut monter dessus. Ce sont les marchands de bois qui vendent les pièces en gros; les menuisiers qui les débitent suivant les calibres au modèle qu'on leur fournit, & les *arquebusiers* qui les dégrossissent & les achevent. On embellit quelquefois ces fûts de divers ornemens, d'or, d'argent, de cuivre ou d'acier, gravés & ciselés; les statuts de la Communauté permettent aux maîtres de travailler & d'appliquer ces ouvrages de gravure & de ciselure, de quelque métal qu'ils veulent les faire. Voyez FUT.

Les baguettes sont de chêne, de noyer, ou de baleine; il s'en fait aux environs de Paris: mais la plus grande quantité & les meilleures viennent de Normandie & de Ligourne: elles se vendent au paquet & au quart de paquet. Le paquet est ordinairement de cent baguettes, néanmoins

le nombre n'en est pas réglé. Ce sont les *arquebusiers* qui les ferment & qui les achevent: ils font aussi les baguettes ou verges de fer, qui servent à charger certaines armes, particulièrement celles dont les canons sont rayés en dedans.

C'est aussi aux maîtres *arquebusiers* à faire tout ce qui sert à charger, décharger, monter, démonter & nettoyer toutes les sortes d'armes qu'ils fabriquent.

Les outils & instrumens dont se servent les maîtres *arquebusiers*, sont la forge, comme celle des ferruriers, l'enclume, la grande bigorne, divers marteaux, gros, moyens & petits; plusieurs limes, les compas communs, les compas à pointes courbées, les compas à brasser & les compas à tête; les calibres d'acier doubles & simples pour roder la noix & les vis; d'autres calibres de bois pour servir de modèle à tailler les fûts; divers fileliers, les unes communes, les autres simples, & les autres doubles; des pinces ou pincettes, des étaux à main, des risloirs, des ciseleurs, des matoirs, des gouges & des ciseaux en bois & en fer; des rabots; la plane ou couteau à deux manches; la broche à huit pans pour arrondir les trous; celle à quatre pour les agrandir & équarrir; les tenailles ordinaires, les tenailles à chanfreindre, la potence, l'équerre, les fraises, le tour avec ses poupées & son archet; le poinçon à piquer, pour ouvrir les trous; le bec d'âne pour travailler le fer; des écouennes & écouennettes de diverses fortes; des portes-trièrres; des portes-broches; un chevalier à fraiser avec son arçon: enfin plusieurs scies à main & à refendre, & quelques autres outils que chaque ouvrier invente, suivant son génie & son besoin, & qui ont rapport à plusieurs de ceux qu'on vient de nommer.

Les *arquebusiers*, nommés improprement *armuriers*, parce que ce nom ne convient qu'aux heaumiers qui font des armes défensives, composent une des plus nombreuses communautés de Paris, quoique leur érection en corps de jurande ne soit pas d'une grande antiquité. Les réglemens des *arquebusiers* sont composés de 28 articles: les jurés sont fixés au nombre de quatre, dont deux s'élisent chaque année. Les jurés sont chargés de la passation & enregistre-

ment des brevets d'apprentissage, des réceptions à maîtrise pour lesquelles ils donnent le chef-d'œuvre; des visites, tant ordinaires qu'extraordinaires, soit des ouvrages des maîtres, soit des marchandises foraines; enfin de tout ce qui regarde l'exécution des statuts & la police de la communauté. Nul ne peut tenir boutique qu'il n'ait été reçu maître, & aucun ne peut être reçu maître qu'il n'ait été apprenti & compagnon du métier d'arquebuserie. Il n'est permis aux maîtres d'ouvrir sur rue qu'une seule boutique. Tout maître doit avoir son poinçon pour marquer ses ouvrages, dont l'impression doit resser sur une table de cuivre, déposée au Châtelet dans la chambre du procureur du roi. L'apprentissage doit être de quatre années consécutives, & le service chez les maîtres en qualité de compagnon, avant d'aspirer à la maîtrise, de quatre autres années. Chaque maître ne peut avoir qu'un seul apprenti à la fois, sauf néanmoins à ceux qui le veulent, d'en prendre un second après la troisième année du premier achevée. Il est défendu à tout apprenti d'être plus de trois mois hors de chez son maître, s'il n'a cause légitime, à peine d'être renvoyé & être déchu de tout droit à la maîtrise. Les maîtres ne peuvent débaucher ni les apprentis, ni les compagnons, non plus que ceux-ci quitter leurs maîtres pour aller chez d'autres, avant que leurs ouvrages ou leurs temps soient achevés. Tout aspirant à la maîtrise doit chef-d'œuvre, à l'exception des fils de maîtres, qui ne doivent qu'expérience.

Les fils de maîtres, soit qu'ils travaillent dans la maison de leur père, soit qu'ils apprennent le métier dehors, sont obligés à l'apprentissage de quatre ans; tenant lieu d'apprentis aux autres maîtres, mais non pas à leurs pères. Nul apprenti ne peut racheter son temps. Les compagnons qui ont fait apprentissage à Paris, doivent être préservés pour l'ouvrage chez les maîtres, aux compagnons étrangers, à moins que les premiers ne souhaitent pas travailler aux mêmes prix que les derniers. Les veuves restant en viduité jouissent des privilèges de leurs maris, sans néanmoins pouvoir faire d'apprentis; & elles & les filles de maîtres affranchissent les compagnons qu'ils épou-

sent. Toute marchandise foraine du métier d'arquebuserie, arrivant à Paris, pour y être vendue, soit par les marchands forains mêmes, soit par ceux de la ville, ne peut être exposée en vente, qu'elle n'ait été visitée & marquée du poinçon de la communauté, étant au surplus défendu aux maîtres d'aller au-devant desdits forains, ni d'acheter d'eux aucune marchandise avant ladite visite faite.

Enfin il est défendu aux maîtres de la communauté & aux forains, de braser, ni d'exposer en vente aucuns canons bralés, avec faculté aux jurés, qui en font la visite, de les mettre au feu, pour découvrir ladite brasure & les autres défauts desdits canons; à la charge néanmoins par lesdits jurés de les remettre, s'ils les trouvent de bonne qualité, au même état qu'ils étoient auparavant qu'ils les eussent mis au feu.

Il a été permis aux maîtres *arquebusers* d'établir à Paris un jeu d'arquebuse, tel qu'on le voit dans les fossés de la porte S. Antoine, pour y exercer la jeune noblesse & ceux qui font profession des armes. Les maîtres *arquebusers* peuvent faire toutes sortes d'arbalètes d'acier, garnies de leurs bandages, arquebuses, pistolets, piques, lances & fusils; monter lesdites arquebuses, pistolets, hallebardes & bâtons à deux bouts, & les ferrer & vendre.

Il leur est pareillement permis de fabriquer & vendre dans leurs boutiques tous autres bâtons ou vrages en rond & au rabot privativement à tous autres métiers. Aucun maître ne peut tenir plus de deux compagnons, que les autres maîtres n'en aient autant, si bon leur semble, à peine d'amende. Les fils de maîtres doivent être reçus maîtres audit métier, en faisant l'expérience accoutumée. Les compagnons épousant les filles de maîtres, sont obligés à pareille expérience. Aucun maître ne peut être élu juré, qu'il n'ait été auparavant maître de confrérie, à peine de nullité de l'élection, & de demi écu d'amende contre chacun des maîtres qui auront donné voix à celui qui n'aura pas été maître de confrérie.

ARQUER, *s'arquer*, v. act. (*Marine.*) se dir de la quille, lorsque mettant le vaisseau à l'eau, ou que faisant voile, & venant à toucher par l'avant ou par l'arrière, pour

être inégalement chargé, la quille se dément par cet effort, devient *arquée*, & perd de son trait & de sa figure ordinaire. Lorsqu'on lance un vaisseau de dessus le chantier pour le mettre à l'eau, la quille peut *s'arquer*; on ne court point ce risque en bâtissant les vaisseaux dans une forme. (Z)

ARQUERAGE, f. m. *terme d'ancien droit coutumier*, signifiant une *sorte de servitude*, en vertu de laquelle un vassal étoit obligé de fournir un soldat à son seigneur. On a aussi dit *archange* & *archainage*. Il semble que ce mot soit dérivé de celui d'*archer*. (H)

\* ARQUES, (Géogr.) petite ville de France en Normandie, au pays de Caux, sur la petite rivière d'Arques. Long. 18, 50; Lat. 49, 54.

ARQUET, f. m. petit fil de fer attaché le long de la brochette ou du pointicelle qui retient les tuyaux dans les *navettes* ou *espolins*, où il forme une espèce de ressort. V. BROCHETTE, POINTICELLE, NAVETTE & ESPOLINS.

\* ARQUIAN, petite ville de France dans le Gatinois, élection de Gien.

ARRA, (Géogr.) ville d'Asie en Syrie, dont Ptolomée fait mention: elle étoit grande & bien peuplée; son nom moderne est *Mazara*; ce n'est plus aujourd'hui qu'un gros bourg, sous le gouvernement d'Alep, & le lieu principal d'un petit pays très-fertile en grains & en bons fruits. On voit près de là, dans un endroit désert, les ruines de l'ancienne ville de Seriane dont quelques morceaux sont encore magnifiques. (C. A.)

ARRA ou ARRAS, f. m. (H. nat. Om.) nom que l'on a donné en Amérique à une des plus grandes & des plus belles espèces de perroquets. Voy. PERROQUET. (I)

ARRA-BIDA, (Géogr.) haute montagne du Portugal dans l'Alentéjo, sur les frontières du royaume d'Algarve: elle fait partie de la Sierra ou montagne de Calderaon. (C. A.)

ARRACHÉ, s. l. *terme de Maçon*; il se dit des arbres & autres plantes dont les racines paroissent aussi bien que des têtes & membres d'animaux, qui n'étant pas coupés net, ont divers la néaux en re singlans ou non singlans; ce qui fait connoître qu'on a arraché ces membres par force.

De Launay en Bretagne, d'argent à un arbre de sinople *arraché*. (V)

ARRACHEMENT, f. m. *en bâtiment*, s'entend des pierres qu'on arrache & de celles qu'on laisse alternativement pour faire liaison avec un mur qu'on veut joindre à un autre: *arrachemens* sont aussi les premières retombées d'une voûte enclavée dans le mur. (P)

ARRACHER, v. act. (Jardinage.) ce terme s'emploie à exprimer l'action de tirer de terre avec force quelque plante qui y est morte. (K)

ARRACHER le jarre, *terme de charrel en*, qui signifie épucher une *peau de castor*, ou en arracher avec des pinces les poils longs & luisans qui s'y rencontrent. Voyez JARRE.

ARRACHEUSES, f. f. pl. nom que les *chapeliers* donnent à des ouvrières qu'ils emploient à ôter avec des pinces le jarre de dessus les peaux de castor. Voyez JARRE.

ARRACHIS, f. m. *terme de droit*, usité en matière d'eaux & forêts, qui signifie l'enlèvement frauduleux du plant des arbres. (H)

ARRACIFES (Cap des), il est sur la côte des Cafres, en Afrique, à 60 lieues de celui de Bonne-Espérance.

\* ARRADES, villes d'Afrique, au royaume de Tunis, sur le chemin de la Goulette à Tunis.

ARRAGIAN, voyez ARGIAN.

AR-RAKIN, (Géogr.) petite ville d'Asie dans l'Arabie Péricée, au district d'Al-Bkoa: on croit avec assez de vraisemblance que c'est l'ancienne Petra, capitale de la contrée appelée *Sela* dans la bible, & *Adrianz* par l'empereur Adrien: la plupart de ses maisons sont bâillées dans le roc, ce qui a pu la faire nommer *Al-Rakin*; car *ra kin*, en langue du pays, veut dire *tailler*, & *ar* veut dire *ville*. (C. A.)

\* ARRAMER, v. act. c'est étendre, ou plutôt c'est distendre sur des rouleaux la serge & le drap. Cette manœuvre est défendue aux fabricans & aux foulons.

ARRAN ou ARREN, (Géogr.) île considérable d'Ecosse, & l'une des Hébrides; la plus haute montagne est *Capra*. Long. 12; Lat. 59.

\* ARRA'S, grande & forte ville des Pays-Bas, capitale du comté d'Artois. Elle

est divisée en deux villes; l'une qu'on nomme la *citè*, qui est l'ancienne; & l'autre la *ville*, qui est la nouvelle. Elle est sur la Scarpe. *Long.* 20, 26, 12; *lat.* 50, 17, 30.

**ARRASSADE.** *Voyez* SOURD, SALAMANDRE.

**ARRAYOLOS**, (*Géogr.*) petite ville du royaume de Portugal, dans l'Alentéjo: elle est au nord d'Evora & au sud-est de Monte-Mayor; sa situation, sur le penchant d'une montagne, est des plus riantes: on y compte près de deux mille habitans, & son district est de quatre paroisses. *Long.* 10, 15; *lat.* 38, 35. (*C. A.*)

**ARRÈGES (CONTRAT D')**. *Voyez* GAZAILE.

**ARRENTEMENT**, f. m. *terme de droit coutumier*, bail d'héritage à rente. On appelle aussi *arrentement*, l'héritage même donné à rente. (*G*)

**ARREPHORIE**, f. f. (*Myth.*) c'étoit parmi les Athéniens une fête instituée en l'honneur de Minerve, & de Herse fille de Cécrops. Ce mot est grec & composé d'*ἀρρη-φωρῆ*, *mystère*, & *εἶσθαι*, *je porte*; parce que l'on portoit de certaines choses mystérieuses en procession dans cette solennité. Les garçons, ou, comme d'autres disent, les filles qui avoient l'âge de sept à huit ans, étoient les ministres de cette fête, & on les appelloit *ἀρρηφορῆσαι*. Cette fête fut aussi nommée *Hersephoria*, *ἡρσηφορῆσαι*, de Herse fille de Cécrops, au temps de laquelle elle fut instituée. (*G*)

**ARRÉRAGES**, f. m. pl. *terme de pratique*, se dit des paiemens d'une rente ou redevance annuelle, pour raison desquels le débiteur est en retard. On ne peut pas demander au delà de 29 années d'*arrérages* d'une rente foncière, ni plus de cinq d'une rente constituée. Tous les *arrérages* échus antérieurement aux 29 années ou aux cinq, sont prescrits par le laps de temps, à moins que la prescription n'en ait été interrompue par des commandemens ou demandes judiciaires. *V. RENTE, INTÉRÊT, &c.* (*H*)

Toute rente peut être regardée comme le denier d'une certaine somme prêtée; soit donc *a* la somme prêtée, & *m* le denier, c'est-à-dire la fraction qui désigne la partie de la somme qu'on doit payer pour la rente: si l'intérêt est simple, la somme due au

bout d'un nombre d'années *q* pour les *arrérages* sera  $a + m q$ ; c'est-à-dire l'intérêt dû à la fin de chaque année, multiplié par le nombre des années: & si l'intérêt est composé, la somme due au bout de ce temps sera  $a(1+m)^q - a$ , c'est-à-dire la somme totale due à la fin du nombre d'années exprimé par *q*; de laquelle somme il faut retrancher le principal.

Pour avoir l'expression arithmétique de  $a(1+m)^q - a$ , supposons que la somme prêtée ou le principal soit 100000 liv. que le nombre des années soit 10, & que le denier soit 20; il faudra chercher une fraction qui soit égale à  $\frac{1}{20}$  multiplié par lui-même 10 fois moins une, c'est-à-dire 9 fois; ce qu'on peut trouver aisément par le secours des logarithmes (*V. LOGARITHME*) & cette fraction étant diminuée de l'unité & multipliée par 100000, donnera la somme cherchée.

Ceux de nos lecteurs qui sont un peu algébristes, verront aisément sur quoi ces deux formules sont fondées. Les autres en trouveront la raison à l'article INTÉRÊT, avec beaucoup d'autres remarques importantes sur cette matière.

On pourroit au reste se proposer ici une difficulté. Dans le cas où l'intérêt est simple, ce qui dépend de la convention entre le débiteur & le créancier, le débiteur ne doit en tout à la fin d'un nombre d'années *q*, que la somme totale  $a + a m q$ , composée du principal *a*; & du denier *a m* répété autant de fois qu'il y a d'années: ainsi retranchant de la somme totale qui est due, le principal *a*, il ne reste que  $a m q$  d'*arrérages* à payer en argent comptant. Mais dans le cas où l'intérêt est composé, l'intérêt joint au principal devient chaque année un nouveau principal; ainsi à la fin de la *q* - 1<sup>re</sup> année, ou ce qui revient au même, au commencement de la *q*<sup>e</sup> année, le débiteur est dans le même cas que s'il recevoit du créancier la somme  $a(1+m)^{q-1}$  de principal. Cette somme travaillant pendant l'année, le débiteur doit à la fin de cette année la somme totale  $a(1+m)^q$ , d'où retranchant le principal  $a(1+m)^{q-1}$  qui est censé prêt à la fin de l'année précédente, il s'enfuit, ou il paroît s'enfuir, que le

débiteur à la fin de la  $q^{\text{e}}$  année doit payer au créancier en argent comptant la somme  $a(1+m)^q - a(1+m)^{q-1}$ , & non pas  $a(1+m)^q - a$ . Pour rendre cette difficulté plus sensible, examinons en quoi consiste proprement le paiement d'une rente. Un particulier prête une somme à un autre; au bout de l'année le débiteur doit la somme totale  $a + am$ , tant pour le principal que pour l'intérêt; de cette somme totale il ne paie que la partie  $a$ ; ainsi il reste débiteur de la partie  $a$  comme au commencement de la première année: donc le débiteur qui paie exactement sa rente est dans le même cas que si chaque année il rendoit au créancier la somme  $a + am$ , & qu'en même temps le créancier lui reprît la somme  $a$ : donc tout ce que le débiteur ne rend point au créancier est censé au commencement de chaque année former un nouveau principal dont il doit à la fin de l'année les intérêts en argent comptant. Ainsi à la fin de la  $q-1^{\text{e}}$  année le débiteur est censé recevoir  $a(1+m)^{q-1}$  de principal; donc à la fin de l'année suivante il doit payer  $a(1+m)^q - a(1+m)^{q-1}$  d'argent comptant, par la même raison que s'il recevoit  $b$  en argent comptant il devroit payer à la fin de l'année  $b(1+m) - b$ .

La réponse à cette difficulté est que la quantité d'argent que le débiteur doit payer, dépend absolument de la convention qu'il fera avec le créancier, & que d'une manière ou d'une autre le créancier n'est nullement lésé; car si le débiteur paie à la fin de la  $q^{\text{e}}$  année la somme  $a(1+m)^q - a$ , il ne devra donc plus au créancier au commencement de l'année suivante que la somme  $a$ ; il se retrouvera dans le même cas où il étoit avant le temps où il a cessé de payer, & à la fin de l'année  $q+1$ , il ne devra au créancier que la somme  $a$ . Mais si le débiteur ne paie que la somme  $a(1+m)^q - a(1+m)^{q-1}$ , laquelle est moindre que  $a(1+m)^q - a$ , toutes les fois que  $q$  est plus grand que 1, comme on le suppose ici; alors le débiteur au commencement de la  $q+1^{\text{e}}$  année se trouvera redevable d'une somme plus grande que  $a$ ; & s'il veut en faire la rente annuelle, il devra payer

$a(1+m)^q \times m$  d'intérêt chaque année en argent comptant. Ainsi le créancier recevra une somme moindre ou plus grande dans les années qui suivront celle du paiement des *arrérages*, selon que le débiteur aura donné pour le paiement de ces *arrérages* une somme plus ou moins grande. Il n'est donc lélé ni dans l'un ni dans l'autre cas, & tout dépend de la convention qu'il voudra faire avec le débiteur.

Autre question qu'on peut faire sur les *arrérages* dans le cas d'intérêt composé. Nous avons vu que le débiteur au commencement de la  $q^{\text{e}}$  année doit la somme totale  $a(1+m)^q - a$ ; supposons qu'il veuille s'acquitter au milieu de l'année suivante, & non pas à la fin, que doit-il payer pour les *arrérages*? Il est visible que pour résoudre cette question il faut d'abord savoir ce que le débiteur doit au milieu de la  $q^{\text{e}}$  année. En premier lieu, le principal ou somme totale  $a(1+m)^{q-1}$  étant multiplié par  $1+m$ , doit donner la somme qui sera due à la fin de la  $q^{\text{e}}$  année, savoir  $a(1+m)^q$ , ou, ce qui revient au même, le débiteur devra à la fin de cette année  $a(1+m)^{q-1}$ , plus l'intérêt de cette somme, c'est-à-dire,  $a(1+m)^{q-1} \times m$ . Dans le cours de l'année, il doit d'abord  $a(1+m)^{q-1}$  qui est le principal; il doit de plus une portion de ce principal pour l'intérêt qui court depuis le commencement de l'année: cette portion doit certainement être moindre que  $a(1+m)^{q-1} \times m$ , qui est l'intérêt dû à la fin de l'année: mais quelle doit-elle être? Bien des gens s'imaginent que pour l'intérêt de la demi-année il faut prendre la moitié de l'intérêt de l'année, c'est-à-dire,  $a(1+m)^{q-1} \times \frac{m}{2}$ , le tiers de l'intérêt pour le tiers de l'année, & ainsi du reste: mais ils font dans l'erreur. En effet, qu'arrive-t-il dans le cas de l'intérêt composé? c'est que les sommes dues au bout de chaque année sont en progression géométrique, comme il est aisé de le voir. Or pourquoi cette loi n'auroit-elle pas lieu aussi pour les portions d'années, comme pour les années entières? J'avoue que je ne vois point quelle en pourroit être la raison. La somme due à la fin de la  $q-1^{\text{e}}$  année est  $a(1+m)^{q-1}$ , celle

qui est due à la fin de la  $q^e$  année est  $a(1+m)^q$ , celle qui seroit due à la fin de la  $q+1^e$  seroit  $a(1+m)^{q+1}$ ; & ces trois sommes font dans une proportion géométrique continue. Donc la somme due au milieu de la  $q^e$  année doit être moyenne proportionnelle géométrique entre les deux sommes dues au commencement & à la fin de cette année; c'est-à-dire entre  $a(1+m)^{q-1}$  &  $a(1+m)^q$ ; donc cette somme sera  $a(1+m)^{q-1/2} = a(1+m)^{q-1} \times (1+m)^{1/2}$ . Or cette somme est moindre que  $a(1+m)^{q-1} + a(1+m)^{q-1} \times \frac{m}{2}$  qui seroit due suivant l'hypothèse que nous combattons.

De même s'il est question de ce qui est dû au bout du tiers de la  $q^e$  année, on trouvera que la somme cherchée est la première de deux moyennes proportionnelles géométriques entre  $a(1+m)^{q-1}$ , &  $a(1+m)^q$ , c'est-à-dire  $a(1+m)^{q-1/3}$ ; & en général  $k$  étant un nombre quelconque d'années entier, rompu, ou en partie entier, & en partie fractionnaire, on aura  $a(1+m)^k$  pour la somme due à la fin de ce nombre d'années.

Dans l'hypothèse que nous combattons, on suppose que l'intérêt est regardé comme composé d'une année à l'autre, mais que dans le cours d'une seule & unique année il est traité comme intérêt simple; supposition bizarre, qui ne peut être admise que dans le cas d'une convention formelle entre le créancier & le débiteur. En effet, dans cette supposition le débiteur paieroit plus qu'il ne doit réellement payer, comme nous l'avons vu tout-à-l'heure. Nous traiterons cette matière plus à fond à l'article INTÉRÊT, & nous espérons la mettre dans tout son jour, & y joindre plusieurs autres remarques curieuses. Mais comme l'observation précédente peut être utile, & est assez peu connue, nous avons cru devoir la placer d'avance dans cet article.

Soit donc  $\frac{1}{r}$  la portion d'année écoulée; il est visible, par ce que nous venons de dire, que le créancier doit au bout de cette portion

$$q - 1 + \frac{1}{r}$$

la somme totale  $a(1+m)^{q-1+\frac{1}{r}}$ ; & pour avoir les *arrérages*, il faudra retrancher

de cette somme ou le principal  $a$ , ou le principal  $a(1+m)^{q-1}$ ; ce qui dépend, comme nous l'avons observé, de la convention mutuelle du débiteur & du créancier.

On peut proposer une autre question dans le cas de l'intérêt simple. Dans ce cas il y a cette convention, du moins tacite, entre le créancier & le débiteur, que le principal seul, touché par le débiteur, & prêté par le créancier, produit chaque année  $a m$  d'intérêt, & que l'intérêt (non payé chaque année) est un argent mort, ou un principal qui ne produit point d'intérêt; ainsi dans le cas où cette convention tacite seroit sans restriction, la somme totale due à la fin de la  $q^e$  année seroit  $a + a m q$ , & les *arrérages* seroient  $a m q$ . Mais si la convention entre le débiteur & le créancier étoit, par exemple, que le débiteur payât tous les cinq ans l'intérêt simple  $5 a m$ , & que le débiteur fût quinze ans sans payer, alors la somme  $a + 5 a m$  due à la fin de la cinquième année, est regardée comme un nouveau principal sur le paiement & les intérêts duquel le créancier peut faire au débiteur telles conditions qu'il lui plaît. Supposons, par exemple, que par leur convention il doive porter intérêt simple durant cinq ans, en ce cas, au bout des cinq années qui suivent les cinq premières, la somme totale due par le débiteur sera  $a + 5 a m + a m + 25 a m m$ ; & à la fin des cinq années suivantes, c'est-à-dire au bout des quinze années révolues, la somme due sera  $a + 5 a m + 5 a m + 25 a m m + 5 a m + 25 a m m + 25 a m m + 125 a m^2 = a + 15 a m + 75 a m m + 125 a m^2$ . V. INTÉRÊT, ANNUITÉ, RENTE, TONTINE, &c. (O)

ARRÊT, sub. m. *terme de palais*, est le jugement d'une cour souveraine. On n'appelloit autrefois *arrêts* que les jugemens rendus à l'audience sur les plaidoyers respectifs des parties; & simplement *jugemens* ceux qui étoient expédiés dans des procès par écrit. Ils se rendoient, ainsi que la plupart des jugemens, ou du moins s'expédioient en latin, jusqu'à ce que François I par son ordonnance de 1539, ordonna qu'à l'avenir ils seroient tous prononcés & rédigés en français.

*Arrêts en robes rouges*, étoient des *arrêts* que les chambres assemblées avec solennité & dans leurs habits de cérémonie, prononçoient

oient sur des questions de droit dépouillées de circonstances, pour fixer la jurisprudence sur ces questions.

Les arrêts de réglemens sont ceux qui établissent des regles & des maximes en matiere de procédure : il est d'usage de les signifier à la communauté des avocats & procureurs.

*Arrêt de défense*, est un arrêt qui reçoit appellant d'une sentence celui qui l'obtient, & fait défense de mettre la sentence à exécution ; ce qu'un simple appel ou relief d'appel obtenu en chancellerie n'opere pas, quand la sentence est exécutoire nonobstant l'appel.

*Arrêt du conseil du roi*, est un arrêt que le roi, étant en son conseil, prononce sur les requêtes qui lui sont présentées, ou sur les remontrances qui lui sont faites par ses sujets, pour faire quelque établissement, ou pour réformer quelque abus.

Les sieges inférieurs rendent des jugemens, prononcent des sentences, dont les parties peuvent appeler devant les cours souveraines, auxquelles ces sieges ressortissent. On n'appelle pas des décisions qui émanent des cours souveraines ; & c'est pour cela que ces décisions se nomment *arrêts* : *arrêt* du parlement, *arrêt* de la chambre des comptes, *arrêt* de la cour des aides, *arrêt* du conseil, &c. Il faut chercher l'origine de ce mot dans ces expressions du moyen âge *arrestum*, *arrestare*, qui signifioient, selon Ducange & les autres commentateurs ou glossateurs, *saisir, prendre, détenir* quelqu'un, *saisie, détention, capture*, &c. ainsi les décisions des cours souveraines, *arrêtant* le cours de la procédure & posant la borne que la chicane ne devoit point passer, ces décisions furent appellées *arrêts*. Cependant le recueil de Jean du Luc, l'un des plus anciens arrétistes que l'on connoisse, est intitulé *Placita curia*, &c. comme qui diroit : *recueil de décisions qu'il a plu à la cour de porter*. Aussi le premier président, en prononçant les *arrêts*, se servoit de cette locution : *placuit curia*.

Il se sert à présent de celle-ci : *la cour a mis & met l'appellation au néant*, &c. M. de Montesquieu prétend que cette formule vient de nos anciens combats judiciaires. "En effet, dit-il, quand celui qui avoit appellé de faux jugement étoit vaincu, l'appel étoit anéanti ; quand il étoit vainqueur,

le jugement étoit anéanti & l'appel même, il falloit procéder à un nouveau jugement, &c. Voy. le liv. XXVIII de l'Esprit des loix, chap. 33.

Ce n'est pas qu'on ne puisse faire réformer la décision d'une cour souveraine, mais c'est par d'autres voies que celle de l'appel, qui n'est point autorisée dans ces sortes de cas. En matiere civile, il faut prendre l'une de ces trois voies, suivant les circonstances ; ou se pourvoir au conseil du souverain, si l'on a jugé contre les ordonnances (Voyez CASSATION), ou former opposition à l'arrêt, pardevant la cour qui l'a rendu : si elle a prononcé contre une partie qui ne paroitroit point (V. OPPOSITION, TIERCE-OPPOSITION), ou enfin prendre, en chancellerie, des lettres de requête civile contre l'arrêt, & faire de nouveau juger la cause par le même tribunal. (V. REQUÊTE CIVILE). S'il s'agit d'une affaire criminelle, on prend alors, au conseil du prince, des lettres de révision, & l'auteur se porte & se juge de nouveau par les mêmes magistrats qui l'ont décidée la premiere fois. V. REVISION.

Plusieurs arrêts conformes sur une même question de droit, forment ce qu'on nomme la *jurisprudence des arrêts* ou *des cours* ; la posséder, c'est avoir la science, la connoissance des décisions que les cours font dans l'usage de porter sur ces sortes de questions.

Il n'en est point dont les arrêts n'aient été recueillis par quelques compilateurs : de-là, cette multitude d'arrétistes dont les ouvrages surchargent les bibliothèques des jurifconsultes, sans éclairer leur esprit. On estime la collection connue sous le nom de *Journal du palais*, 2 vol. in-fol. On recherche les arrêts de Boniface, de le Prestre, de Borden & un petit nombre d'autres.

Il existe aussi un *Dictionnaire des arrêts* ; & l'auteur a eu le courage de porter sa compilation jusqu'à six volumes in-fol. elle se vend chèrement parce qu'elle est rare : mais elle ne vaut rien. L'auteur n'a mis, dans son travail, ni choix, ni méthode, ni goût, il a rassemblé au hazard une multitude d'arrêts pour & contre, sur les mêmes questions, il a grossi des volumes par des mémoires qu'il avoit composés dans différens procès, & qui n'ont ni le mérite du style, ni le mérite du fond ; en un mot, avec

cette quantité d'arrêts peu conformes & souvent contraires, il ne peut que jeter dans l'embarras un juge scrupuleux, égarer le jurifconsulte qui cherche à s'instruire, & fournir des armes à la chicane. La collection qui vient d'être donnée au public, sous le nom d'un procureur au châtelet de Paris, appelé *Denifart*, vaut beaucoup mieux que le *Dict.* de Brillon.

**ARRÊTS**, f. m. pl. (*Discipline militaire.*) punition qui s'inflige à l'officier, pour des fautes légères; ils sont à-peu-près pour lui, ce que la prison est pour le soldat. Mettre un officier aux arrêts, lui ordonner les arrêts, c'est lui enjoindre de se retirer dans son appartement & lui défendre d'en sortir.

Quelquefois pourtant les arrêts cessent d'être une correction militaire; ils ne sont alors qu'une suite de la vigilance d'un commandant, qui voulant prévenir les effets d'une querelle survenue entre deux officiers, leur préfère de rester chez eux, ils sont précaution en ce cas, & non châtimement.

Au reste, les arrêts n'ont rien de déshonorant pour celui à qui on les ordonne; la prison même ne flétrit point le soldat.

Quelle est donc cette bizarrerie de l'opinion publique, qui imprime une tache au malheureux citoyen que la calomnie aura fait précipiter dans une prison, pour des crimes dont il est innocent? Qu'on pardonne à un jurifconsulte humain, de souhaiter qu'il y ait enfin, pour les accusés, un lieu de détention & de sûreté qui ne soit point la prison: ils y seroient gardés & soignés jusqu'à ce que, par les voies les plus promptes, on eût reconnu leur crime ou leur innocence; ils n'en sortiroient que pour entrer dans la prison, s'ils étoient coupables; ou pour être rendus à la société, s'ils ne l'étoient point. Mais enfin, leur séjour dans cette maison de sûreté n'auroit rien d'avilissant. Quel homme peut se flatter d'être au dessus du soupçon & de l'accusation? Ce n'est donc pas la calomnie qui lui fait perdre quelque chose dans l'estime publique; c'est la justice qui, le ramenant dans le même lieu que les criminels, semble le confondre avec eux & lui fait partager injustement le déshonneur que le public veut sur les coupables. En Russie, on a déjà imaginé trois lieux différens de détention: l'un pour les

prévenus, l'autre pour les accusés reconnus criminels, le troisième pour les condamnés.

*C'est du nord aujourd'hui que nous vient la lumiere.* Volt. (A.A.)

*Arrêt & brandon, terme de pratique, est une saisie des fruits pendans par les racines.* (H)

**ARRÊT de vaisseaux & fermetures des ports**: c'est l'action de retenir dans les ports, par l'ordre des souverains, tous les vaisseaux qui y sont, & qu'on empêche d'en sortir, pour que l'on puisse s'en servir pour le service & les besoins de l'état. On dit *arrêter les vaisseaux & fermer les ports.* (Z)

**ARRÊT, en terme de manège**, est la pause que le cheval fait en cheminant. Former l'*arrêt* du cheval, c'est l'*arrêter* sur ses hanches. Pour former l'*arrêt* du cheval, il faut en le commençant approcher d'abord le gras des jambes pour l'animer, mettre le corps en arrière, lever la main de la bride sans lever le coude, étendre ensuite vigoureusement les jarrets, & appuyer sur les étriers pour lui faire former le temps de son *arrêt*, en falquant avec les hanches trois ou quatre fois. Voyez FALCADE.

Un cheval qui ne plie point sur les hanches, qui se traverse, & qui bat à la main, forme un *arrêt* de mauvaise grace. Après avoir marqué l'*arrêt*, ce cheval a fait au bout une ou deux pesades. Voyez PESADE.

Former des *arrêts* d'un cheval courts & précipités, c'est se mettre en danger de ruiner les jarrets & la bouche.

Après l'*arrêt* d'un cheval, il faut faire en sorte qu'il fournisse deux ou trois courbettes. Le contraire de l'*arrêt* est le *partir*. On disoit autrefois le *partir* & la *parade* d'un cheval, pour dire son *arrêt*. Voyez PARADE & PARER.

*Demi-arrêt*, c'est un *arrêt* qui n'est pas achevé, quand le cheval reprend & continue son galop sans faire ni pesades ni courbettes. Les chevaux qui n'ont qu'autant de force qu'il leur en faut pour endurer l'*arrêt*, sont les plus propres pour le manège & pour la guerre. (V.)

**ARRÊT, terme de chasse**, désigne l'action du chien couchant qui s'arrête quand il voit ou sent le gibier, & qu'il en est proche: on dit, le chien est à l'*arrêt*; & d'un excellent chien, on dit qu'il *arrête* terme poil & plume.



**ARRÊT**, se dit, *sur les rivières*, d'une file de pieux traversée de pièces de bois nommées *chanlaties*, pour arrêter le bois qu'on met à flot, ensuite le tirer, le triquer & en faire des piles.

**ARRÊT**, on donne ce nom, *en ferrurerie*, à un étrochio qui sert à arrêter un pêne, un ressort, &c. ou autre pièce d'ouvrage. L'arrêt se rive sur le palatte ou la platine sur laquelle sont montées les pièces qu'il arrête.

§ **ARRÊTE-BŒUF**, (*Bot.*) en latin *anotis*, en anglais *rest-harrow*, *cammoock*, *petty-whin*, en allemand *hautechel*.

*Caractère générique.*

La fleur est papilionacée : elle est composée d'un calice découpé en cinq segmens étroits : l'étendard est cordiforme & plus large que les ailes ; celles-ci sont ovales & plus courtes que la careme qui se termine en pointe : elle contient deux étamines réunies & un embryon oblong & velu qui supporte un seul style couronné d'un stigmate obtus : l'embryon devient une filique enflée à une seule cellule, contenant des semences réniformes.

*Especies.*

1. *Arrête-bœuf* de montagne précoce en arbrisseau à fleur purpurine.

*Anonis montana precox, purpurea, frutescens. Mor. H. R. Bleff.*

*Early shrubby rest-harrow.*

2. *Arrête-bœuf* à feuilles étroites trifoliées, charnues & tridentées.

*Anonis foliis ternatis, carnosis, sublinearibus, tridentatis. Linn. Spl. pl. 728.*

*Rest-harrow with trifoliate fleshy leaves which are narrow & have three indentures.*

Nous croyons que cette espèce est la même que celle n°. 2 de M. Duhamel, qui porte la phrase de Tournefort.

3. *Arrête-bœuf* à fleurs, naissant ordinairement au nombre de trois sur chaque pédicelle, & disposées en panicules.

*Anonis floribus paniculatis, pedunculis subtrifloris, stipulis vaginalibus, foliis ternatis. Hort. Cliff. 358.*

*Rest-harrow with paniculated flowers, generally growing three upon a foot-stalk, sheath like stipule and trifoliate leaves, or purple scrubby rest-harrow.*

Il se pourroit que cette espèce fût le n°. 1

de M. Duhamel qui est aussi notre n°. 1 ; mais comme la phrase française dans cet auteur porte qu'elle est d'Espagne, & que Miller assure que celle-ci est originaire des Alpes, nous les avons séparées, en attendant que nous soyons à portée de lever cette difficulté.

4. *Arrête-bœuf* épineux à fleurs assises, latérales & solitaires. } *Virace.*  
*Arrête-bœuf* des pharmacopoles. } *France.*

*Anonis floribus subsessilibus, solitariis, lateralibus, caule spinoso. Hort. Cliff. 359.* } *Angleter.*  
*Rest-harrow with single flowers sitting close to the joints of the branches and a prickly stalk.* } *Allemaç.*  
*Petty whin.*

5. *Arrête-bœuf* défilarmé à fleurs solitaires, latérales & assises. } *Virace.*

*Anonis floribus subsessilibus, solitariis, lateralibus, ramis inermibus. Hort. Cliff. 359.* } *France.*

*Rest-harrow with single flowers sitting close to the stalks and branches without spines.* } *Angleter.*

6. *Arrête-bœuf* à branches traînantes & à feuilles velues. } *Virace.*

*Anonis canibus procumbentibus, floribus subsessilibus, solitariis foliis hirsutis. Mill.* } *Angleter.*

*Rest-harrow with trailing stalks & hairy leaves.* } *France.*  
*Terres sablonneuses.*

7. *Arrête-bœuf* à fleurs solitaires, terminées par un fil. } *Virace.*

*Anonis pedunculis unifloris foliis ternatis. Hort. Cliff. 358.* } *France*  
*meridion.*

*Rest-harrow with one flower on each foot-stalk which are terminated by a thread, &c. broad-leaved.* } *Espagne.*

8. *Arrête-bœuf* à fleurs solitaires & terminées par un fil, à tige rameuse & velue, à feuilles dentelées. } *Annuel.*

*Anonis pedunculis unifloris filo terminatis, caule ramoso, villosa, foliis ternatis, serratis. Mill.* } *Portug.*

*Broad-leaved erect rest-harrow of Portugal.*

9. *Arrête-bœuf* à fleurs assises, latérales, dont toutes les feuilles sont trifoliées & munies de pédicules & à stipules hérissées.

*Anonis floribus sessilibus lateralibus, foliis omnibus ternatis petiolatisque, stipulis serratis.* Linn. Sp. pl. 717.

*Rest-harrow with flowers sitting close to the sides of the stalks, all the leaves trifoliolate growing upon foot stalks and bristly stipulæ.*

10. *Arrête-bœuf* à deux fleurs sur un pédicule, terminées par un fil.

*Anonis pedunculis bifloris, filo terminatis.* Prod. Leyd. 376.

*Rest-harrow with two flowers upon a foot-stalk which are terminated by a tread.*

11. *Arrête-bœuf* à trois feuilles & à trois fleurs sur des pédicules latéraux & nus.

*Anonis pedunculis axillaribus trifloris nudis foliis ternatis.* Hort. Cliff. 358.

*Rest-harrow with naked foot-stalks to the sides of the branches sustaining three flowers & trifoliolate leaves.*

12. *Arrête-bœuf* à cinq fleurs sur un pédicule latéral, à tiges éparées & tombantes, à feuilles trifoliées, & à siliques uniformes.

*Anonis pedunculis quinque floris, axillaribus, caulibus diffusis procumbentibus, foliis ternatis, leguminibus lunulatis.* Mill.

*Rest-harrow with five flowers on a foot-stalk, proceeding from the sides of the branches, diffusely trailing stalks, trifoliolate leaves & moonshaped pods.*

13. *Arrête-bœuf* dont les styles des fleurs sont ovales, membraneuses & entières.

*Anonis stipulis floralibus ovatis, membranaceis, integerrimis.* Prod. Leyd. 376.

*Rest-harrow with oval, entire, membranaceous stipulæ.*

France  
méridion.  
& Italie.

Annuel.

Sicile.

Annuel.

Alpes.

Bisapp.

Virginie.

Annuel.

Barbades.

14. *Arrête-bœuf* à feuilles ovales, lancéolées & entières, à tige droite, herbacée, à épi de fleurs terminal.

*Anonis foliis ternatis lanceolatoovatis integerrimis, caule erecto herbaceo, racemo terminali.* Mill.

*Carolina rest-harrow.*

15. *Arrête-bœuf* à épis mêlés de feuilles simples & obtuses.

*Anonis spicis foliosis simplicibus, obtusis.* Linn. Sp. pl. 717.

*Rest-harrow with leafy spikes and single obtuse leaves.*

16. *Arrête-bœuf* à feuilles trifoliées ovales, à pédicules très-longs, & à siliques velues.

*Anonis foliis ternatis, ovatis, petiolis longissimis, leguminibus hirsutis.* Mill.

*Rest-harrow with oval trifoliolate leaves growing on very long footstalks and hairy pods.*

Les trois premières espèces sont de petits arbrisseaux qui ne parviennent guère qu'à la hauteur de trois piés. Les espèces n<sup>o</sup>. 1 & 3 peuvent s'élever en pleine terre, & n'ont rien à redouter du froid dans les provinces septentrionales de la France. La première est indigène d'Espagne. Selon Miller, la troisième croît naturellement dans les Alpes. La seconde vient de l'Espagne & du Portugal : en Angleterre elle demande d'être abritée pendant les mauvaises saisons sous des chassis à vitrages.

Les première & troisième forment de très-jolis arbrisseaux, par les épis de grandes fleurs couleur de rose qu'ils portent à la fin de mai, ou au commencement de juin : on doit les planter en première ligne dans les massifs des bosquets de ces mois, ou dans les plate-bandes qu'on peut former en avant de ces massifs. Ils s'élevont fort bien des semences & marcottes. Les siliques sont mûres au commencement de Septembre : on les cueillera alors pour les conserver dans un lieu sec. Au mois de mars on enterrera les graines qu'on semera dans de petites caisses préparées & garnies, suivant la méthode détaillée à l'article CYPRES.

Comme les graines sont médiocrement

Virace.

Caroline.

Annuel.

Port.

Espagne.

Italie.

Annuel.

Iles de  
l'Amérique.

grosses, il faudra les couvrir d'environ un demi-pouce de terre. Les caiffes doivent être plongées dans une couche tempérée, mais il ne faut pas les trop ombrager, ni les trop arrofer. La seconde année on mettra les petits arbufles un à un dans des pots. Au bout de deux ans on les en tirera avec la motte pour les planter à demeure.

Les marcottes se font en juin, suivant la méthode indiquée à l'article ALATERNE. La seconde automne elles seront suffisamment enracinées, & on pourra les enlever.

Les especes 4, 5 & 6 ont des tiges ligneuses qui se soutiennent bien avant dans l'hiver, & qui ne périssent même qu'en partie vers la fin de cette saison; mais comme elles tracent beaucoup, on n'ose les employer pour la décoration des jardins.

Nous croyons que l'espece n°. 6 est l'*Anonis pusilla*, *rillofa* & *viscosa* de Tournefort. Les petits poils dont cette plante est couverte font imprégnés d'une sorte de glu: l'odeur forte & aromatique que répandent ses feuilles, lorsqu'on les froisse, ne décele-t-elle pas des vertus qu'on ne s'est pas encore avisé d'y chercher? Peut-être cette espece en a-t-elle de plus puissantes que celle n°. 4 employée dans la pharmacie, celle-ci passe pour être apéritive, diurétique & emmenagogue. Ses préparations s'emploient pour l'ictère, la colique néphrétique & le scorbut.

Linnaeus en changeant le nom d'*anons* en *ononis*, n'a fait que suivre l'étymologie que donne Tournefort. Le botaniste françois dit que le nom de cette plante dérive du mot grec *ονο*, âne, parce que cet animal la broute volontiers. Tout le monde fait que le nom françois d'*arrête-bœuf*, lui vient de ce que ses racines fortes & traînantes résistent aux efforts du contre & du soc. (*M. le baron de TSCHOUDI.*)

\* Cette plante donne dans l'analyse chimique beaucoup d'huile, de sel acide, & de terre; une quantité médiocre de sel fixe, & très-peu d'esprit urinaire. Ces principes sont enveloppés par un suc visqueux, qui se détruit par le feu. Le suc de la bugrande ou *arrête-bœuf*, rougit un peu le papier bleu. Ses feuilles ont une saveur de légume, sont fétides & gluantes: c'est ce qui a fait dire à M. Tournefort, que cette plante est composée d'un sel presque semblable au tartre

vitriolé, enveloppé dans du phlegme, & dans beaucoup de terre & de soufre.

On compte communément six racines parmi les cinq racines apéritives. En effet, elle résout puissamment les humeurs épaissées, elle est salutaire dans les obstructions rebelles du foie & de la jaunisse, elle soulage dans la néphrétique & les suppressions d'urine. S. Pauli la regarde comme un excellent remède au calcul des reins & de la vessie. Matthioli la recommande pour les excroissances charnues. Ettmuller la croit utile pour le farcome. Voyez *Matiere médicale de Geoffroy*, le reste du détail de ses propriétés, & les compositions qu'on en tire.

ARRÊTÉ, f. m. *terme de palais*, signifie une résolution ou détermination prise par une cour de judicature, en conséquence d'une délibération, & qu'elle n'a pas encore rendue notoire par un arrêt ou jugement. Voyez ci-dessus ARRÊT. (H)

ARRÊTÉ d'un compte, en commerce, c'est l'acte ou écrit qu'on met au bas d'un compte, par lequel comparant ensemble le produit de la recette & de la dépense, on déclare laquelle des deux excède l'autre; ce qui rend le comptable débiteur, si l'excédant est du côté de la recette; au contraire l'oyant compte, si c'est du côté de la dépense que l'excédant se trouve. On l'appelle aussi *finito de compte*. Voyez FINITO.

ARRÊTÉ, se dit encore dans les sociétés de marchands & dans les compagnies de commerce, des résolutions prises par les associés ou directeurs à la pluralité des voix. (G)

ARRÊTÉ, adj. *terme de blason*, se dit d'un animal qui est sur ses quatre pieds, sans que l'un avance devant l'autre; ce qui est la posture ordinaire des animaux que l'on appelle *passans*.

Baglione marquis de Morcone à Florence, & Baillon comte de la Sale à Lyon, dont il y a eu un évêque de Poitiers, d'azur au lion léopardé d'or *arrêté* & appuyé de la patte droite de devant sur un tronc de même, trois fleurs de lis d'or rangées en chef, surmontées d'un lambel de quatre pieces de même. (V)

ARRÊTER, v. a&t. *en bâtiment*, est assurer une pierre à demeure, maçonner les solives, &c. c'est aussi sceller en plâtre, en ciment, en plomb, &c. (P)

**ARRÊTER l'artillerie, terme de marine,** dont on se sert pour signifier attacher un coin avec des clous, sur le pont, immédiatement derrière l'assût de grands canons, pour les tenir fermement attachés aux côtés du vaisseau, afin qu'ils ne vacillent point quand le vaisseau balance, & que par ce moyen ils ne courent pas risque d'endommager les bords du vaisseau. (Z)

**ARRÊTER, en jardinage,** se dit de l'aztion d'empêcher un arbre ou une palissade de monter haut: on les coupe à une certaine hauteur, pour ne pas les laisser emporter ni s'échapper. On le dit aussi des melons & des concombres, dont on abat des bras ou des branches trop longues. (K)

**ARRÊTER, se dit, en peinture,** d'une esquisse, d'un dessin fini, pour les distinguer des croquis ou esquisses légères. Un dessin arrêté, une esquisse arrêtée.

On dit encore des parties bien arrêtées, lorsqu'elles sont bien terminées, bien recherchées. (R)

**ARRÊTER, en terme de metteur en œuvre,** n'est autre chose que fixer la pierre en rabattant les serrures d'espace en espace, afin d'achever de la servir plus commodément & avec moins de risque.

**ARRÊTER un compte, (Comm.)** c'est après l'avoir examiné & vérifié sur les pièces justificatives, & en avoir calculé les différents chapitres de recette & de dépense, en faire la balance, déclarer au pié par un écrit signé, lesquels des uns ou des autres sont les plus forts. On dit aussi *folder un compte*. Voyez COMPTE & SOLDER.

*Arrêter un mémoire, arrêter des parties,* c'est régler le prix des marchandises qui y sont contenues, en apostiller les articles, & mettre au bas le total à quoi ils montent avec promesse de les payer & acquitter dans les temps convenus.

*Arrêter,* signifie aussi convenir d'une chose, la conclure, en tomber d'accord avec ses associés. *Il a été arrêté de faire un emprunt de cent mille écus au nom de la société.* Voyez SOCIÉTÉ.

**ARRÊTES ou QUEUE DE RAT, (terme de maréchal.)** ce sont des croûtes dures & écailleuses qui viennent aux jambes des chevaux, qui rongent le poil, & que l'on trouve quelquefois le long du tendon.

Ce sont des gales & tumeurs qui viennent sur les nerfs des jambes de derrière du cheval, entre le jarret & le paturon.

Les *arrêtes* sont de deux espèces: il y en a de crustacées & de coulantes. Les premières sont sans écoulement de matière, les secondes se distinguent par des croûtes humides, d'où découle une sérosité rouffâtre, dont l'âcreté ronge très-souvent les tégumens: on doit les mettre au rang des maladies cutanées, qui attaquent les chevaux, & qui ont toutes leur source dans une lymphe salée, plus ou moins acree, & plus ou moins visqueuse.

Si les *arrêtes* sont seches, le meilleur remede est de les enlever avec le feu, & d'appliquer dessus l'emmiellure blanche. Lorsqu'elle est tombée, on desèche la plaie avec des poudres dessicatives: si les *arrêtes* sont coulantes sans enflure, on les guérit avec l'onguent verd, décrit pour la gale. Mais on peut dire en général que cette maladie & toutes celles qui viennent à la peau du cheval, demandent, lorsqu'elles sont portées à un certain point, un traitement intérieur.

Les *arrêtes* sont un vilain mal en ce qu'il dépoille la partie du poil; mais il ne porte aucun préjudice notable au cheval. On appelle aussi *arrêtes* les queues des chevaux dégarnies de poil, qu'on appelle *queues de rat*. (+)

**ARRHABONAIRES, s. m. pl. (Théol. Hist. eccl.)** nom qu'on donna aux sacramentaires dans le xv<sup>e</sup> siècle, parce qu'ils disoient que l'eucharistie leur étoit donnée comme le gage du corps de Jésus-Christ, & comme l'investiture de l'hérédité promise. Stancarus enseigna cette doctrine en Transilvanie. Prêtre au mot *Arrhab*.

Ce mot est dérivé du latin *arraha* ou *arrhabo*, arrhe, gage, nantissement. Les catholiques conviennent que l'eucharistie est un gage de l'immortalité bienheureuse: mais que c'est là un de ses effets, & non pas son essence, comme le soutenoient les hérétiques dont il est ici question. (G)

**ARRHÈMENT ou ENHARREMENT,** subst. m. *en commerce,* c'est une convention que l'on fait pour l'achat de quelque marchandise, sur le prix de laquelle on paie quelque chose par avance. Voyez ARRHES.

Savari, *Dict. du commerce, tome I, page 737.*

ARRHENE, (*Géog.*) contrée d'Asie, dans la grande Arménie. Il y en avoit encore une de ce nom dans l'Arabie heureuse, habitée par des Arabes vagabonds, laquelle Strabon nomme *Arrene*. (*C. A.*)

ARRHER ou ENARRHER, (*Comm.*) c'est donner des arrhes. *Voyez* ARRHES.

Ce verbe est usité dans quelques ordonnances, pour aller au devant des marchands, & acheter les denrées avant qu'elles soient arrivées aux ports ou marchés.

Les ordonnances de police défendent à tous marchands, regrattiers, &c. d'aller au devant des laboureurs & marchands forains pour arrher les grains ou les marchandises, & les acheter avant que d'être arrivés sur les ports ou aux marchés; comme aussi d'enharer ou d'acheter tous les blés en verd. Il y a aussi différentes communautés ou corps de métiers de Paris, entre autres celle des bonnetiers, par les statuts desquelles il est défendu d'arrher par les chemins les marchandises destinées pour Paris, comme d'arrher dans Paris aucun ouvrage de bonneterie qui n'ait été vu & visité par les maîtres & gardes de ce corps. (*G*)

ARRHES, f. f. pl. en droit, est un gage en argent que l'acheteur donne au vendeur, pour s'assurer du marché qu'il fait avec lui. Si le marché est consommé par la suite, les arrhes sont autant d'acquitté sur le paiement; & si l'acheteur rompt, les arrhes restent au vendeur par forme de dommages & intérêts; c'est la condition sous laquelle les arrhes ont été données. *V. DENIER-A-DIEU. (H)*

\* Les arrhes ont quelquefois un effet plus rigoureux; celui qui les donne est obligé d'exécuter exactement le marché qu'il a fait; & dans le cas où il refuse de l'exécuter, la perte des arrhes qu'il a données ne suffit pas toujours pour sa décharge; on peut le poursuivre pour le paiement du prix entier du marché arrêté.

ARRIANA, (*Géog.*) ville de Germanie, au département de la Fannonie norique. On croit que c'est aujourd'hui Attenhoven, bourg d'Autriche sur le Danube. (*C. A.*)

ARRIANE, (*Géog.*) ville d'Afrique au royaume de Tunis. Elle est petite, & n'a pour habitans que des laboureurs & des

jardiniers; mais quelques morceaux d'architecture & de sculpture que l'on y trouve, font conjecturer qu'elle étoit anciennement plus considérable. (*C. A.*)

ARRIENNES, ou AIRIENNES, ou ERENNES, (*Géog.*) montagne de France en Normandie, à une lieue de Falaise, du côté de l'occident; elle est connue par ses osseaux de poupe, & par quelques médailles antiques que l'on y déterra dans le XVII<sup>e</sup> siècle. C'est dans son voisinage, mais dans la plaine, qu'est situé le village d'Arne, où l'on prétend que la mer envoie ses eaux de temps en temps par des conduits souterrains & inconnus, & que là, formant un petit lac très-poisonneux, ce lac tantôt se maintient à une hauteur considérable, tantôt se dessèche absolument. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce village n'est baigné d'aucune rivière ni d'aucun ruisseau, & qu'il est à plus de huit lieues de la mer. (*C. A.*)

ARRIERE, f. m. ou poupe, (*Marine.*) c'est la partie du vaisseau qui en fait l'arrière, & qui est soutenue par l'étambord, le trépot & la lifse de hordui ou barre d'arcasse. On comprend ordinairement sous le nom d'arrière & de poupe, cette partie du vaisseau comprise entre l'artimon & le gouvernail; où l'on trouve la dunette, la galerie, la chambre du capitaine, &c. *Voyez* ARCASSE.

Faire vent arrière, c'est prendre le vent en poupe: on dit aussi, venir vent arrière, porter vent arrière, & aller vent arrière. Le vaisseau qui porte vent arrière, ne va pas si vite que quand il fait vent large, & qu'il porte de vent de quartier; supposant que dans l'une & l'autre navigation, le vent soit d'une égale force: car ayant vent large, toutes les voiles servent & prennent le vent de biais; au lieu que lorsque le vent est en poupe, & qu'il porte également entre deux écoutes, la voile d'artimon dévoile une partie du vent à la grande voile, & celle-ci à la misène, les dernières étant toujours obstacle à celles qui le précèdent. *Voyez* LARGUE.

Passer à l'arrière d'un vaisseau; c'est aller se mettre à l'arrière d'un vaisseau, ou le laisser passer devant & se mettre à sa suite.

Demeurer de l'arrière; se trouver de l'arrière à l'atterrissage suivant l'esline de ses routes. *V. NAVIGATION & NAVIGER SUR LA TERRE.*

*Mettre un vaisseau de l'arrière*; c'est le dépasser & le laisser derrière soi. (Z)

ARRIERE, terme que l'on joint avec un autre mot, pour faire signifier à ce mot quelque chose de postérieur, qui est derrière; opposé à *avant* ou *devant*. Voyez AVANT.

ARRIERE, en terme militaire, signifie la partie postérieure d'une armée; c'est l'opposé de *front* ou *face*. Voyez FRONT.

ARRIERE-GARDE; c'est la partie d'une armée qui marche la dernière immédiatement après le corps de l'armée, pour empêcher les déserteurs. Voyez GARDE.

ARRIERE-DEMI-FILE; ce sont les trois derniers rangs d'un bataillon qui est rangé sur six hommes de profondeur. Voyez FILE.

ARRIERE-LIGNE; c'est la seconde ligne d'une armée campée, qui est éloignée de trois ou quatre cents pas de la première ligne ou du front. Voyez LIGNE.

ARRIERE-RANG; c'est le dernier rang d'un bataillon ou escadron, quand il est campé. Voyez RANG.

Toutes ces applications du terme d'*arrière* ne s'emploient guère à présent, si ce n'est pour signifier la partie de l'armée qui marche la dernière, c'est-à-dire l'*arrière-garde*: car on dit, *seconde ligne d'une armée*, & non *arrière-ligne*, & *dernier rang d'un bataillon*, &c. (Q)

ARRIERE-GARDE, (Marine.) L'*arrière-garde* d'une armée navale, c'est la division qui fait la queue de l'armée, & c'est aussi celle qui est sous le vent. (Z)

ARRIERE-BAN, f. m. (Hist. mod.) terme de milice; c'est la convocation que le prince ou le souverain fait de toute la noblesse de ses états pour marcher en guerre contre l'ennemi. Cette coutume étoit autrefois fort commune en France, où tous ceux qui tenoient des fiefs & arrière-fiefs, étoient obligés sur la sommation du prince de se trouver à l'armée, & d'y mener selon leur qualité, un certain nombre d'hommes d'armes ou d'archers. Mais depuis qu'on a introduit l'usage des compagnies d'ordonnance & les troupes réglées, l'*arrière-ban* n'a été convoqué que dans les plus pressantes extrémités. On trouve pourtant que sous Louis XIV l'*arrière-ban* a été convoqué pendant la guerre qui commença en 1688, & fut terminée par la paix de Risvick. Dans ces

occasions la noblesse de chaque province forme un corps séparé, commandé par un des plus anciens nobles de cette province. Il y a des familles qui sont en possession de cet honneur. En Pologne, sur les universaux du roi ou de la diète, les gentilshommes sont obligés de monter à cheval pour la défense de l'état, & l'on nomme ce corps de cavalerie *Polpolite*. Voyez POSPOLITE.

Quelques-uns disent que le *ban* est la première convocation, & l'*arrière-ban* la seconde; comme une convocation réitérée pour ceux qui ont demeuré *arrière*, ou qui ne se sont pas rendus à temps à l'armée. D'autres font venir ce nom d'*heri bannum*, proclamation du maître ou du souverain pour appeler ses sujets au service militaire, sous les peines portées par les loix. Voyez BAN. (G)

ARRIERE-BEC d'une pile, en terme de rivière, c'est la partie de la pile qui est sous le pont du côté d'aval.

ARRIERE-BOUTIQUE, en Architecture. V. MAGASIN DE MARCHAND. (P)

ARRIERE-CHANGE, est la même chose que l'intérêt des intérêts. Voyez INTÉRÊT.

ARRIERE-CHŒUR, voyez CHŒUR.

ARRIERE-CORPS, en Serrurerie; ce sont tous les morceaux ajoutés au nu d'un ouvrage, de manière qu'ils en soient excédés; en sorte qu'on pourroit dire que si l'avant-corps fait relief sur le nu, le nu au contraire fait relief sur l'*arrière-corps*. Les rinceaux & autres ornemens de cette nature ne font jamais *arrière-corps*. Des moulures formées sur les arrêtes de barres de fer ou d'ornement formeroient sur le nu des barres dont elles porteroient le quarré, *arrière-corps*. Les avant & *arrière-corps* devoient être pris dans le corps de la pièce, & si on les rapporte, & s'ils sont des pièces détachées, c'est seulement pour la facilité du travail & éviter la dépense. Voyez AVANT-CORPS.

ARRIERE-COUR, en Architecture, est une petite cour qui dans un corps de bâtiment sert à éclairer les moindres appartemens, gardes-robres, escaliers de dégagement, &c. Vitruve les appelle *mesaulæ*. (P)

ARRIERE-FAIX est, en anatomie, la membrane ou tunique dans laquelle étoit enveloppé l'enfant dans l'utérus. V. FŒTUS.

On l'appelle ainſi, parce qu'il ne ſort qu'après l'enfant, comme par un ſecond accouchement; c'eſt ainſi ce qui lui a fait donner le nom de *délieve*. Voyez DÉLIVRE.

Les médecins l'appellent ainſi *ſecondine*, encore par la même raiſon. Il contient le placenta & les vaiſſeaux ombilicauz. (L)

Il a quelques uſages en médecine: on doit le choiſir nouvellement ſorti d'une femme ſaine & vigoureuſe, entier, beau; il contient beaucoup de ſel volatil & d'huile. On l'applique tout chaud, ſortant de la matrice, ſur le viſage, pour en effacer les lentilles. On en fait diſtiller de l'eau au bain-marie pour les taches du viſage; on ſ'en ſert ainſi à l'intérieur, mis en poudre, pour l'épilepſie, pour hâter l'accouchement, pour appaiſer les tranſchées: la doſe en eſt depuis un demi-ſcrupule juſqu'à deux ſcrupules. (N)

ARRIERE-FERMIER, terme ſynonyme à *ſous-fermier*. (H)

ARRIERE-FIEF, (*Juriſp.*) c'eſt un fief qui dépend d'un autre fief. Voyez FIEF. Les *arriere-fiefs* commencerent au temps où les comtes & les ducs rendirent leurs gouvernemens héréditaires. Ils diſtribuerent alors à leurs officiers certaines parties du domaine royal, qui étoient dans leurs provinces, & ils leur permirent d'en graſſifier de quelque portion les ſoldats qui avoient ſervi ſous eux. Voyez COMTE, DUC. (H)

ARRIERE-FLEUR, terme de *chamoifeur*; c'eſt un reſte de fleur que l'on a oublié d'enlever de deſſus les peaux en les eſſeulant. Voyez EFFLEURER, FLEUR.

ARRIERE-FONCIERE (RENTE), terme de *coutumes*, ſynonyme à *ſur-fonciere*. Voyez ce dernier. (H)

ARRIERE-GARDE, terme de *droit coutumier*, eſt une forte de garde qui a lieu quelquefois dans les coutumes où la garde appartient au roi ou au ſeigneur, comme en Normandie; dans le cas où il échet une garde ſeigneuriale à un mineur, qui lui-même, à cauſe de ſon bas âge, eſt en la garde de ſon ſeigneur: car alors la garde de l'*arriere-vaſſal* tourne au profit du ſeigneur ſuzerain, & c'eſt ce qu'on appelle *arriere-garde*; & cœla en conſéquence d'une maxime de droit, que celui qui eſt ſous la puiffance d'autrui ne peut pas exercer la même puiffance ſur un autre.

C'eſt par la même raiſon qu'un fils de famille en pays de droit écrit, n'a pas ſes enfans ſous ſa puiffance; qu'un eſclave ne peut pas poſſéder des eſclaves, ni un mineur exercer une tutelle. Voyez GARDE, FILS DE FAMILLE, TUTELLE, &c. (H)

ARRIERE-MAIN, (*Maréchal, & Manège.*) c'eſt tout le train de derrière du cheval. (V)

ARRIERE-MAIN, terme de *Paumier*, prendre une balle d'*arriere-main*, c'eſt la prendre à ſa gauche. Pour cela il faut avoir le bras plié, & l'étendre en la chafant.

ARRIERE-NEVEU ou ARRIERE-PETIT-NEVEU, terme de *généalogie & de droit*, eſt le petit-fils du neveu, ou fils du petit-neveu. Il eſt diſtant de la ſouche commune ou de ſon biſaïeul au cinquième degré. Voyez DEGRÉ. (H)

ARRIERE-PANAGE, terme de *droit*, uſité en matière d'eaux & forêts, qui ſignifie le temps auquel on laiſſe les beſtiauz paître dans la forêt après que le panage eſt fini. Voyez PANAGE. (H)

ARRIERE-PETIT-FILS ou ARRIERE-PETITE-FILLE, c'eſt le fils ou la fille du petit-fils ou de la petite-fille, deſcendans en droite ligne du biſaïeul ou de la biſaïeule dont ils ſont diſtans de trois degrés. Voyez DEGRÉ. (H)

ARRIERE-POINT, ſ. m. manière de coudre que les couturieres emploient aux poignets des chemiſes, aux ſurplis, & ſur tous les ouvrages en linge où il s'agit de tracer des façons ou des deſſins. Pour former l'*arriere-point* on commence par ſéparer avec la pointe de l'aiguille un des fils de la toile, qu'on arrache ſur toute la longueur où l'on veut former des *arriere-points*. Quand ce fil eſt arraché, on aperçoit les fils de la chaîne ſeuils, ſi c'eſt un fil de trame qu'on a arraché; & les fils de trame ſeuils, ſi c'eſt un fil de chaîne: on paſſe l'aiguille en deſſus; on embraille en deſſous trois fils de chaîne ou de trame; on revient repaſſer enſuite ſon aiguille en deſſus dans le même endroit, & l'on embraille en deſſous les trois premiers ſis & les trois ſuivans; on repaſſe ſon aiguille en deſſus, entre le troiſième & le quatrième de ces ſix fils; l'on continue d'embrasser en deſſous les trois derniers ſis avec les trois ſuivans, & de repaſſer ſon aiguille en deſſus,

entre le troisieme & le quatrieme des six derniers fils embrassés; & à chaque fois on forme ce qu'on appelle un *arriere-point*. Si l'on n'eût embrassé d'abord que deux fils, on eût fait des *arriere-points* de deux en deux fils, mais l'opération eût été la même. Si l'on veut que les *arriere-points* aillent en zig-zag, on n'arrache point de fil : mais on compte ceux de la trame ou de la chaîne, car cela dépend du sens dans lequel on travaille la toile; & l'on opere comme dans le cas où le fil est arraché, laissant à droite ou à gauche autant de fils que le demande le dessin qu'on exécute, & embrassant avec son aiguille autant de fils perpendiculaires aux fils laissés, qu'on veut donner d'étendue à ses *arriere-points*. Mais il faut observer dans le cas où les *arriere-points* sont en ligne droite & où l'on arrache un fil, d'arracher un fil de chaîne ou un fil parallèle à la lisière, préférablement à un fil de trame, les points en seront plus étroits & plus ferrés: ce qui n'est pas difficile à concevoir; car la trame paroissant toujours moins que la chaîne, la matiere qu'on y emploie est moins belle & plus grossière; d'où il arrive que l'espace que laisse un fil de cette matiere, arraché, est plus grand & plus large.

**ARRIERE-VASSAL**, terme de *jurisprudence féodale*, est le vassal d'un autre vassal. Voyez **VASSAL** & **ARRIERE-FIEF**. (H)

**ARRIERE-VOUSSURE**, coupe de pierres; c'est une sorte de petite voûte dont le nom exprime la position, parce qu'elle ne se met que derrière l'ouverture d'une baie de porte ou de fenêtre, dans l'épaisseur du mur, au dedans de la feuillure du tableau des pié-droits. Son usage est de former une fermeture en plate-bande, ou seulement bombée ou en plein cintre. Celles qui sont en plate-bande à la feuillure du linteau, & en demi-cercle par derrière, s'appellent *arriere-voussure-saint-Antoine*, parce qu'elle est exécutée à la porte Saint-Antoine à Paris. Celles au contraire qui sont en plein cintre à la feuillure & en plate-bande par derrière, s'appellent *arriere-voussure de Montpellier*. (D)

**ARRIÉRÉ**, adjectif, dans le commerce, se dit d'un marchand lorsqu'il ne paie pas régulièrement ses lettres de change, billets, promesses, obligations, & autres dettes, &

que, pour ainsi dire, il les laisse en arriere; (G)

**ARRIMAGE**, s. m. (*Marine*.) Ce mot exprime l'arrangement de tout ce qui entre dans l'intérieur d'un vaisseau; mais il désigne d'une manière plus particulière la façon dont sont arrangés dans la cale, le lest, les futailles, les quarts de viande & ceux de farine, &c. & c'est en ce sens que je vais traiter de l'*arrimage*.

Il est d'usage que le soin de l'*arrimage*, toujours joint avec le détail de tout le vaisseau, ne regarde point les officiers qui sont d'un grade supérieur à celui de lieutenant de vaisseau; mais c'est ordinairement au plus ancien d'eux à qui le capitaine le confie. Dans le bâtiment où le second n'est point au dessus de ce grade, c'est le second même qui en est chargé. On donne toujours le nom de lieutenant-en-pié à l'officier chargé de l'*arrimage*, de quelque grade qu'il soit. Il choisit pour travailler sous ses ordres un contre-maitre & un certain nombre de matelots qui ne quittent point la cale, & ne sont occupés que du soin de l'*arrimage*, & qui pendant tout le cours de la campagne sont également chargés d'une façon particulière de tout ce qui entre dans la cale, & de tout ce qui en sort : on distingue ce contre-maitre par le nom de *contre-maitre d'arrimage*, & les matelots sont distingués aussi par le nom de *gens de la cale*.

On commence par bien nettoyer le vaisseau, décharger le vieux lest, laver, balayer & visiter les lumieres & les conduits faits pour laisser couler l'eau jusqu'aux pompes; lorsque ces précautions sont prises, on embarque le lest. On doit se régler pour la quantité qu'il en faut prendre sur les dimensions du vaisseau, sur le poids de sa charge; car le même vaisseau ne doit pas toujours porter la même quantité de lest à toutes ses campagnes, parce qu'il n'a pas à toutes la même somme de poids à porter.

Pour déterminer la quantité de lest qu'il convient d'embarquer dans un vaisseau neuf & qui n'a point encore été à la mer, la règle la plus sûre seroit de prendre la quantité en poids que doit porter le vaisseau pour être à sa charge la plus avantageuse, & c'est au constructeur à la donner, & d'en soustraire le poids de la mâture, grément,



rechange, artillerie, munitions de guerre & de bouche, des hommes avec leurs armes & bagages, & généralement de tout ce qui doit entrer dans le vaisseau, le reste donneroit la quantité de lest qu'il faut prendre (lorsqu'on suit cette règle, on estime à trois cents livres le poids de chaque homme & de ses effets) : mais la difficulté de cuber toutes ces choses, & le peu de certitude que l'on doit avoir sur le jaugeage du vaisseau fait par le constructeur, rendent cette méthode presque impraticable. Dans la pratique on le contente donc de juger du mieux qu'on peut des capacités du vaisseau, de le comparer avec celles d'un vaisseau de même rang qui a navigué, & de déterminer là-dessus la quantité de lest que l'on doit prendre. Si le vaisseau a déjà été à la mer, on se règle sur l'état que l'on tient à chaque campagne de l'*arrimage* du vaisseau, & de la façon dont il s'est comporté. La similitude des vaisseaux, & le pouvoir que l'on se ménage d'ajouter une certaine quantité de lest à la charge si le vaisseau n'étoit point assez plongé dans l'eau lorsqu'il est entièrement armé, rendent cette méthode suffisante, quoique fort défectueuse par elle-même. On ne peut pas de même retirer du lest lorsque l'*arrimage* est fini & que le vaisseau est trop calé, mais on y supplée à la mer en ne remplaçant point en poids les consommations journalières que l'on y fait.

On leste tous les vaisseaux avec du fer & des pierres. Le lest de fer est composé de vieux canons, de bombes & de boulets de rebut, de tronçons d'ancre, &c. & il est assujéti par des listeaux de bois cloués sur le fond du vaisseau. On l'embarque le premier, observant de le tenir éloigné d'un pié & demi ou de deux piés de chaque côté de la carlinge, parce que sa réunion rendroit les mouvemens du roulis trop vifs, & fatigueroit beaucoup la mâture : on ne l'éloigne pas trop non plus de la carlinge, pour qu'il ne soit point appuyé sur l'extrémité des varangues, ce qui pourroit nuire au vaisseau & le trop délier. La quantité de lest de fer est déterminée par la quantité totale du lest que l'on veut prendre, parce qu'elle est ordinairement environ le tiers de toute la somme : on s'en rapporte à l'estime pour la mesurer, & c'est le maître canonier du port qui fait cette estime. On sent combien cette méthode peut trom-

per, & il seroit bien plus convenable d'avoir, comme dans quelques endroits, des saumons de fer depuis cinquante jusqu'à deux cents livres qui porteroient la marque de leur poids. On y trouveroit le double avantage de savoir exactement la quantité de lest de fer qu'on embarque, & de le pouvoir distribuer également, & de sorte qu'aucune partie ne seroit plus surchargée que l'autre.

Le lest de pierre s'embarque ensuite : le meilleur est celui qui n'est ni trop gros ni trop petit ; mais propre à bien engraver les futailles qui portent dessus : qui est net & point mêlé de terre, & dont la pesanteur spécifique lui fait occuper le moins de place. Un bâtiment chargé de lest vient s'amarrer le long du vaisseau d'où on le prend pour le vider dans la cale. On le mesure ou avec des mannes dont on compte le nombre & dont on a pesé quelques-unes pour avoir le poids moyen en chacune, ou par le jaugeage du bâtiment même qui l'apporte, ou enfin on le mesure avec une caisse suspendue au dessus du grand panneau, & fait pour contenir un tonneau seulement, que l'on vuide lorsqu'elle est pleine en laissant tomber le fond, qui, tenu par une charnière, peut s'ouvrir & se fermer. Ces trois méthodes pour connoître le poids du lest ne peuvent donner qu'un à-peu près à cause de la difficulté de cuber les bâtimens qui le portent, & parce qu'on remplit plus ou moins les mannes ou la caisse, qui d'ailleurs ne pesent point également sous un volume égal, il y auroit une autre méthode que voici & que je tire des papiers d'un officier de la marine distingué, & dont le nom seul formeroit l'autorité la plus complète. Elle consiste, dit-il, à faire une romaine dont le plateau seroit une caisse telle que celle dont on vient de parler, & dont la verge seroit une barre de cabestan. On suspendroit cette romaine au grand panneau par le moyen de cordes que l'on attacherait à des barres mises sur le second pont : à l'autre extrémité de la verge, on mettroit un poids qui seroit en équilibre avec la caisse, étant remplie & pesant un tonneau. On rempliroit cette caisse, & dès qu'elle seroit lever le poids du bout de la verge, on seroit sûr que le lest qui y seroit peseroit un tonneau. Cette méthode paroît d'autant meilleure, qu'elle ne pa-

roit avoir aucun des inconvéniens des précédentes, & qu'elle ne seroit pas bien embarrassante: si on trouvoit que la pelanteur d'un tonneau fut trop grande on pourroit faire la caisse d'un demi-tonneau."

On doit avoir l'attention, lorsqu'on embarque le lest de pierre, de mettre en dehors du vaisseau un prelat qui prenne depuis le sabord par où on le fait passer, jusque dans le bâtiment qui l'a apporté, afin qu'il n'en tombe point à la mer entre les deux bâtimens, ce qui à la longue pourroit gêner le port. On met aussi des planches en dedans du vaisseau appuyées sur le feuillet de ce même sabord, par lequel on embarque le lest, & sur lesquelles on fait courir les mannes pleines jusqu'au grand panneau, ou jusqu'à la caisse où on les vuide. A mesure qu'on le jette dans la cale, les matelots ont soin de le répandre avec des pelles & de le placer comme on a déterminé de le faire, soit en avant, soit en arrière, soit en dos d'âne, soit d'une manière horizontale; car tout le monde n'est pas d'accord sur la façon de placer le lest, & c'est ce dont il faut ici parler.

Plusieurs personnes veulent qu'on place le lest de façon que le vaisseau ait la même différence de tirant d'eau après qu'il est lesté, qu'auparavant lorsqu'il étoit entièrement vuide. Cette méthode sans doute peut être suivie avec succès dans quelques bâtimens, mais en faire une règle générale & universelle, la mauvaise foi & l'entêtement peuvent seuls le conseiller. Que l'on compare en effet deux vaisseaux dont l'un ait beaucoup de capacité de l'arrière relativement à l'avant, & dont l'autre au contraire en ait beaucoup de l'avant, & peu de l'arrière; il est évident que le premier de ces vaisseaux étant entièrement vuide, aura peu de différence de tirant d'eau, & que l'autre en aura une considérable; si cependant on leste ces deux bâtimens, en les laissant à la même différence que chacun d'eux avoit avant d'être lesté, il arrivera que comme dans les vaisseaux la place de la plupart des choses est marquée, & qu'on ne peut changer, par exemple, la place des canons, des cables, des ancres, &c. il arrivera, dis-je, que le premier vaisseau dont les capacités de l'arrière sont grandes ne calera

pas plus sous fa charge par l'arrière que par l'avant: au contraire même, comme les poids placés de l'avant dans les vaisseaux sont beaucoup plus considérables que ceux que l'on place de l'arrière, ce vaisseau peut être réduit à n'avoir point du tout de différence, ou même à tirer plus d'eau de l'avant que de l'arrière: & l'expérience, ainsi que le raisonnement, démontrent qu'un vaisseau ainsi arimé navigueroit très-mal, & ne gouverneroit point. Le second vaisseau tomberoit dans un autre excès, moins nuisible à la vérité, mais qui contribueroit aussi à le faire mal naviguer. Il faut donc placer le lest de sorte qu'il mette le vaisseau à une différence telle que le reste de la charge le ramène à celle qui lui est la plus avantageuse pour se bien comporter à la mer. C'est au constructeur qui a fait le vaisseau à la calculer & à la donner; comme cependant, quelqu'habile qu'il soit, il peut se tromper, on a la précaution d'avoir du lest volant que l'on puisse placer en avant ou en arrière pour corriger son erreur, & ramener le vaisseau à la différence du tirant d'eau qu'on veut lui donner. Lorsque le vaisseau a déjà fait campagne, on doit toujours s'informer de la façon dont il étoit arimé, & dont il s'est comporté, car il est d'un grand avantage de pouvoir s'appuyer sur l'expérience.

On ne convient point non plus généralement que l'on doive placer le lest horizontalement & de niveau; quelques personnes le relevant en dos d'âne au milieu du vaisseau, & le font aller en baissant vers les côtés. Cette méthode est cependant peu suivie, & elle paroît sujette à quelques inconvéniens; le lest plus ramassé au centre, rend les mouvemens du vaisseau plus vifs, & les fatailles qui doivent porter sur le lest, participent à cette position, seroient moins bien assujetties.

Les matelots qui répandent à droite & à gauche dans la cale le lest que l'on y jette, s'assurent de la distribution égale qu'ils en font, à l'aide d'une ligne verticale que l'on trace sur une des apontilles, & d'un fil à plomb attaché au haut de cette même apontille. On pose une règle sur le lest & avec un grand niveau pareil à ceux des menuisiers ou des maçons, on s'assure s'il est bien hori-

zental; & quant à sa position sur l'avant ou sur l'arrière, on la dirige en examinant souvent le tirant d'eau: il faut pour cela avoir attention que le vaisseau ne soit point surchargé d'aucun poids qui puisse rendre cet examen faux & inutile; & si l'on ne peut s'en débarrasser tout à fait, au moins doit-on en diminuer l'inconvénient en le plaçant vers le centre du vaisseau.

Le lest volant dont on a parlé plus haut, se met ordinairement sous la plate-forme de la fosse aux cables, & on ne le change de place que dans le cas cité où l'on veut mettre le vaisseau à un tirant d'eau différent. Ce lest volant est en fer, & composé de pieces maniables & assez régulières.

Lorsque le lest est embarqué & distribué, on doit prendre le tirant d'eau du vaisseau tant de l'avant que de l'arrière, & en garder la note afin de s'en tenir à ce même tirant d'eau, si le vaisseau s'est bien comporté à la mer, ou de le changer si l'on juge qu'il étoit défavantageux. Au retour de la campagne, on doit communiquer cette note avec toutes les autres remarques faites sur le vaisseau, afin que ceux qui iront ensuite dessus à la mer puissent en profiter: c'est au contrôle du port que l'on fait ce dépôt. Le lest arrangé, on travaille à l'*arrimage* des futailles; on se règle pour la quantité que l'on doit en prendre, sur le nombre d'hommes d'équipage que l'on a, sur les traversées qu'on a à faire, & sur ce que la cale peut contenir. L'ordonnance fixe, dans les vaisseaux de guerre, à une barrique & un quart d'eau par jour la provision nécessaire à cent hommes; & tout vaisseau qui fait un voyage de long cours, prend au moins les futailles nécessaires pour soixante-dix jours d'eau. Il est essentiel dans la façon de faire son *arrimage*, de le rendre solide, & de bien ménager le terrain: pour remplir ce dernier objet, on mesure la cale avec exactitude en tous sens, depuis la cloison de la fosse aux cables, où on doit commencer à mettre les futailles, jusqu'à la cloison de la soute aux poudres; & comparant ses proportions avec celles des futailles, on se détermine au choix & à l'arrangement que l'on juge les plus avantageux. C'est aussi sur cet examen que l'on pose une cloison dont l'usage est de séparer l'eau du vin, &

qui forme deux cales, dont celle de l'arrière destinée pour le vin, est sans communication avec la grande cale ou cale à l'eau. Cette cloison s'appuie ordinairement sur l'avant du faux-bau, qui est le plus près en arrière de la cloison de l'archi-pompe qui fait face à l'avant du vaisseau: cependant ce qui doit servir de règle, c'est de la placer de sorte qu'on ne perde point de place, & qu'il ne reste point un vuide inutile entre le dernier rang de futailles & la cloison.

On embarque les futailles à l'eau vuides, & on les descend dans la cale avec les palans d'étai, & le bredindin. La longueur des futailles se met dans le sens de la longueur du vaisseau; & on commence à placer celles qui doivent toucher la cloison de la fosse aux cables. La largeur du vaisseau, à cet endroit, détermine si le nombre des futailles qui doivent former ce premier rang, est pair ou impair; s'il est pair, c'est l'entre-deux de deux pieces qui répond au milieu du vaisseau; s'il est impair, on pose la première piece au milieu même du vaisseau, & on met les autres à droite & à gauche jusqu'à toucher les deux cotés. On met des pieces plus petites aux extrémités du rang, si le vaisseau trop étroit ne permettoit pas d'en mettre de même grosseur, ou si les façons étoient les deux dernières futailles plus que les autres. Toutes ces futailles doivent être enfoncées dans le lest de quelques pouces de profondeur, afin qu'elles soient mieux assujetties; & on braie cette partie pour qu'elle ne participe point à l'humidité du lest: on appelle cela les engraver. Il faut que le trou de la bonde soit bien au dessus; que chaque piece ne soit pas plus élevée de l'avant que de l'arrière, qu'aucune d'elles ne se dépile ni en hauteur ni par les bouts, & que toutes se touchent par le ventre sans cesser d'avoir leur longueur parallèle à la longueur du vaisseau. On les place dans cette situation à l'aide de deux bouts de corde, passés sous la futaille en ayant & en arrière, avec lesquels on peut la soulever, & retirer ou avancer le lest qui est dessous; puis on s'assure qu'elles l'ont acquise avec la règle & le niveau. A mesure que chaque piece est en place, on l'appuie avec des cailloux du lest, jusqu'à ce que le premier rang étant fini, on visite de nouveau si toutes les pieces sont bien dans la

situation où elles doivent être. Alors on met entre chaque futaille, tant par-dessous que par-dessus, de petits rondins de bois ou des bûches fendues & taillées exprès, qui remplissent exactement le vuide occasioné par leur rondeur ou bouge. Ce bois porte le nom de bois d'*arrimage* : il est uniquement destiné à cela; on le choisit droit, & on lui donne peu de longueur, parce qu'il en est plus commode & plus propre à remplir son objet. Entre la dernière pièce & le côté du vaisseau, il faut mettre le plus de bois que l'on peut, pour bien affermir toutes les futailles, & leur ôter tout moyen d'acquiescir du jeu par les roulis du vaisseau.

Quelques personnes veulent laisser un pouce ou deux d'intervalle entre les futailles, de crainte qu'elles ne s'écrasent dans le roulis; & ils ne les affermissent que par les bois qu'ils mettent entre deux : mais cette méthode paroît mauvaise. On perd du terrain, & les pièces au contraire semblent moins bien ajustées; car si le bois n'est pas mis avec force entre elles, elles peuvent acquiescir du jeu, alors elles se choqueront & courroient bien plus de risque que si elles se touchoient.

Le premier rang fini, on en fait un second. Quelques-uns veulent que les pièces du second rang correspondent à celles du premier; d'autres veulent que le centre de chaque pièce réponde à l'entre-deux des pièces du premier rang : la première méthode est plus généralement suivie; cependant on doit suivre celle qui procurera le plus de place; & l'on doit pour cela consulter à chaque rang la largeur du vaisseau qui varie. On continue ainsi à faire des rangs toujours avec les mêmes précautions que l'on a employées pour le premier, jusqu'à la cloison qui sépare les deux cales. Quelquefois on est obligé de placer les futailles d'après de l'archi-pompe dans un sens contraire à celui des autres futailles, c'est-à-dire, de les placer perpendiculairement à la longueur du vaisseau : on appelle cette façon-là, dans quelques endroits, *mettre les pièces en Breton*.

La somme de tous ces rangs s'appelle *plan* : & le plan dont on vient de suivre le détail, ou le moins élevé qui porte directement sur le lest, s'appelle *premier plan*. Les

futailles qui composent le premier plan; sont ordinairement dans les gros vaisseaux des pièces de quatre; dans les frégates, des pièces de trois, & dans les corvettes, des pièces de deux : cette règle n'est cependant point invariable.

Il y a eu des bâtimens dans lesquels, par un défaut de construction, on ne pouvoit point mettre de lest de l'avant ou de l'arrière; alors on met des fûts au fond du vaisseau, sur lesquels on arrime les futailles, parce qu'elles ne seroient jamais aussi stables, si elles portoient sur le vaivrage même. Quelquefois aussi, lorsqu'on craint moins de charger le bâtiment sur l'avant que sur l'arrière, on commence l'*arrimage* par l'arrière, parce qu'en plaçant les futailles, on pousse toujours un peu de lest vers le côté opposé à celui par lequel on commence à arrimer. Une attention plus importante est de savoir quelquefois se passer de fosse aux cables, & de commencer l'*arrimage* dès la cloison de la fosse aux lions; dans ce cas, on met les cables sur un faux-pont qui porte sur les faux-baux. Cette méthode n'est point toutefois exempte d'inconvénient, & il en résulte que les cables sont plus difficiles à manier, & qu'ils sont sujets à être gâtés par l'eau, que l'on est dans la nécessité de prendre & de mettre dans la cale, & dont il est presque impossible de garantir les cables. On peut gagner aussi du terrain en engravant les futailles jusqu'à la bonde; il faut alors avoir l'attention de la brayer entièrement, pour les préserver de l'humidité du lest.

Le premier plan étant fait, on remplit les futailles d'eau; on n'attend même point toujours pour cela que le plan entier soit fini. On le sert, pour remplir les futailles, d'une manche quelquefois de cuir, mais plus ordinairement de toile soutenue par les quatre coins à deux barres de cabestan, mises en travers du panneau du milieu sur le second pont. La manche descend dans la cale par le grand panneau; & un matelot en introduit le bout consécutivement dans chaque futaille. On soutient la manche avec des planches dans les endroits où elle s'appuie, afin de lui donner une direction plus droite, qui facilite à l'eau de couler, & l'empêcher de se crever sur les inégalités du bois d'*arrimage*. On a soin encore de mettre une manne

à l'embouchure de la manche, pour qu'il n'y tombe aucune ordure. L'eau est apportée à bord dans les barriques que l'on hisse dans le vaisseau avec les palans d'étai; on appuie ces barriques dans les deux barres de cabestan, qui soutiennent la manche, & on les vuide ainsi directement dans la manche. La position du palan d'étai, perpendiculaire au grand poutreau, appelle les barriques que l'on hisse à cette même direction; & elles s'y rendroient avec une vivacité dangereuse, dès qu'elles viennent à parer le bord & à pouvoir s'échapper au dessus du passé-avant, si l'on n'y remédioit par le moyen d'un cordage que l'on appelle *trape*, que l'on amarre de derrière aux grands haubans ou à quelque trequet, & qui se rend sur le gaillard d'avant, où un matelot le retient après lui avoir fait faire un tour ou deux sur un taquet ou jambe-de-chien. Ce cordage retient la barrique; & elle ne peut se rendre à son appel qu'à mesure que l'on file de la trape. Cette façon d'embarquer l'eau est la plus usitée, quoique la plus pénible & la plus longue; parce qu'on ne peut s'en procurer de plus commode dans la plupart des ports: lorsqu'on le peut, on se sert de citernes flottantes, qui contiennent depuis 30 jusqu'à 50 tonneaux d'eau: elles accostent le vaisseau; & par le moyen des pompes aspirantes & foulantes dont elles sont munies, on fait passer l'eau dans les futailles. Quelquefois le vaisseau va s'amarquer auprès d'une fontaine; & on fait venir l'eau à bord à l'aide d'une manche amarrée sur le tuyau de la fontaine: ce dernier moyen sur-tout est extrêmement avantageux, parce qu'il est très-expéditif, & ne donne nulle peine. Aussi-tôt qu'une piece est pleine, on cloue par-dessus la bonde un morceau de toile à voile pour tenir lieu de tampon. Avant de travailler au second plan, on visite si les pieces du premier n'ont point coulé, pour y remédier ou les changer.

Ce premier plan fait, on travaille à faire le second, c'est-à-dire, à placer d'autres futailles par-dessus celles qui portent sur le lest. Quelquefois les pieces du second plan sont aussi grosses que celles du premier, quelquefois elles sont plus petites: cela dépend de la hauteur de la cale & de la quantité d'eau qu'il faut embarquer. En général

plus les pieces sont grosses, & moins on perd de place. On commence le second plan par l'avant; & on pose les pieces ou directement sur la bonde de celles du premier plan ou bien dans l'entre-deux des pieces, suivant le terrain qu'il faut toujours ménager. On observe d'ailleurs pour ce second plan exactement les mêmes précautions que pour le premier; & c'est avec le bois d'*arrimage* qu'on les appuie, qu'on leur donne la situation qui convient. Si ce second plan ne suffit pas, on en fait un troisième.

Les futailles pour le vin s'arriment dans la cale au vin de la même manière que l'on a arrimé celles qui contiennent l'eau. On les engrave dans le lest; ou on répand au fond de la cale des fagots sur lesquels elles portent: on les accore avec du bois d'*arrimage*, & on leur donne la même situation horizontale, &c. Pour les remplir, on se sert d'une manche de cuir, placée au dessus du panneau de la cale aux vivres, comme on a placé celle de l'eau au dessus du grand panneau. On hisse à bord les barriques de vin que l'on a prises aux magasins, & on les vuide dans la manche, dont le bout descend dans la cale, & est introduit consécutivement dans chaque futaille. On l'appuie sur des planches pour qu'elle ne se creve point sur les inégalités du bois d'*arrimage*, & on place des gens sûrs à l'embouchure de la manche, dans l'entre-pont par où elle passe, & dans la cale pour empêcher qu'on ne prenne du vin, ou que quelqu'un ne perche la manche, & avertir si elle couloit. Un officier inspecte toujours ce travail. Pour ne point répandre de vin en changeant la manche d'une futaille à l'autre, on met un trévier au bout de la manche pour la mieux ferrer qu'avec la main: ce trévier est une corde qui entoure la manche par le moyen de laquelle on peut la ferrer en tordant cette corde avec force, à l'aide d'un morceau de bois. On bouche les pieces aussi-tôt qu'elles sont pleines avec un tampon de liege, & on cloue par-dessus une plaque de fer blanc. Cette façon d'embarquer le vin est sujette à l'éventer; aussi lorsqu'on n'est point trop pressé dans son armement, on descend les barriques de vin dans la cale, & on les vuide dans les futailles déjà arrimées, par le moyen d'un grand entonnoir; mais cette méthode

est beaucoup plus lente. On ne peut guere cependant se dispenser de s'en servir, lorsque le vin est suspect ou a peu de corps. Si l'on embarque de l'eau-de-vie pour la boisson de l'équipage, on ne la fait jamais passer par la manche; mais on emploie ce dernier moyen. Il est plus convenable encore de ne point du tout la transférer, mais d'en arrimer les pieces pleines & telles qu'elles viennent des vivres: il faut pour cela que les futailles soient bonnes & bien cerciées. Lorsqu'un premier plan de vin ne suffit pas, on en fait un second; mais toujours deux suffisent.

C'est dans la cale au vin que l'on place les quarts de farine, les quarts de viande, les barriques de fromage, celles de morue, & enfin tous les vivres de l'équipage, aux légumes & au pain près, qui ont des soutes particulieres. On arrange le tout le plus convenablement qu'il est possible, pour que les choses ne se gênent point les unes les autres, lorsqu'on veut s'en servir & les consommer, pour ménager la place, & pour que tout soit solidement établi. La cale au vin ne s'étend pas toujours jusqu'à la cloison de la soute aux poudres: ordinairement même, on fait un retranchement que l'on appelle *cave du capitaine*, formé par une cloison mise en avant de la soute aux poudres, & qui termine la cale au vin. Son nom seul désigne assez quel est son usage: elle sert aussi au capitaine à ferrer grand nombre de provisions qui lui sont nécessaires pour sa table. La cave du capitaine n'est cependant pas toujours située en cet endroit; quelquefois on la fait entre la cale de l'eau & celle au vin des deux côtés de l'archi-pompe. Lorsque les quarts de farine & de lard ne peuvent pas tous tenir dans la cale au vin, on en place dans la cale à l'eau, & on a soin alors de consommer ceux-ci les premiers.

Dans l'arrimage de la grande cale, on doit avoir attention de réserver une place pour pouvoir y faire un échafaud, en cas de combat, pour les malades & les blessés. C'est encore dans la grande cale, au dessus du troisième plan & en avant à toucher la cloison de la fosse aux cables que l'on met le bois à brûler: on en place aussi dans toutes les vuides que laissent entr'elles les différentes choses qui se placent au dessus du troisième plan. De ce nombre sont les barriques

destinées à aller faire de l'eau dans la chaloupe pendant le cours de la campagne; les barils de galere, &c. On affermit bien le tout, & on le rend inébranlable même dans le roulis le plus fort. Il n'est pas difficile de sentir l'importance attachée à la solidité de l'arrimage; aussi y apporte-t-on les plus grands soins. On assure cependant qu'il y a eu des vaisseaux dans lesquels l'arrimage s'étoit dérangé à la mer; dans pareils cas, il faudroit chercher la relâche la plus prochaine, & remédier cependant au plutot, & du mieux que l'on pourroit, à ce contre-temps. (*DE le chevalier DE LA COUDRAYE.*)

ARRIMER, v. act. (*Marine.*) c'est placer & arranger d'une maniere convenable la cargaison d'un vaisseau. Un vaisseau mal *arrimé*, est celui dont la charge est mal arrangée, de façon qu'il est trop sur l'avant ou sur le cul, ce qui l'empêche de gouverner: cela s'appelle sur les mers du levant, *être mal mis en esive*. C'est aussi un mauvais *arrimage*, lorsque les futailles se déplacent & roulent hors de leur place: de sorte qu'elles le heurtent, se défoncent, & causent de grands coulages. Par l'ordonnance de 1672, il est défendu de défoncer les futailles vuides, & de les mettre en fagot, & ordonné qu'elles seront remplies d'eau salée pour servir à l'*arrimage* des vaisseaux.

ARRIMEUR, s. m. *Voy.* ARRUMEUR.

ARRISER, *amener, abaisser, mettre bas*, v. act. (*Marine.*) on dit qu'un vaisseau a *arrisé* les huniers, sur les perroquets, pour dire qu'il a *baissé* ces sortes de voiles.

ARRISER les verges, (*Marine*) c'est les baïller pour les attacher sur les deux bords du vibord. (Z)

ARRIVAGE, s. m. *terme de police*, qui signifie l'*abord des marchandises au port*. (H)

ARRIVER ou obéir au vent, *terme de marine*. Pour arriver, on pousse la barre du gouvernail sous le vent, & on manœuvre comme si on vouloit prendre le vent en poupe, lorsqu'on ne veut plus tenir le vent: ainsi on fait *arriver* le vaisseau pour aller à bord d'un autre qui est sous le vent, ou pour éviter quelque banc.

*Arrive*; cela se dit par commandement au timonier pour lui faire pousser le gouvernail, afin que le vaisseau obéisse au vent, & qu'il mette vent en poupe.

*Arrive sous le vent à lui, n'arrive pas;* c'est un commandement au timonier, pour qu'il gouverne le vaisseau plus vers le vent, ou qu'il tienne plus le vent.

*Arrive tout;* terme de commandement que l'officier prononce, pour obliger le timonier à pousser la barre sous le vent, comme s'il vouloit faire vent arrière.

*ARRIVER sur un vaisseau,* c'est aller à lui en obéissant au vent, ou en mettant vent en poupe.

*ARRIVER à bon port,* c'est à-dire heureusement. (Z)

**ARROCHE**, (*Botanique.*) en latin *atriplex*; en anglois, *arack*; en allemand, *melde*, genre de plante composée de plusieurs étamines sans pétales. Les étamines sortent d'un calice à cinq feuilles. Le pistil devient dans la suite une semence plate & ronde, enveloppée par le calice ou par une capsule. On trouve sur le même pied d'arroke une autre sorte de fruit qui n'est précédé par aucunes fleurs; il commence par un embryon, qui devient ensuite un fruit beaucoup plus étendu, composé de deux feuilles échancrées en forme de cœur, & plates; elles renferment une semence arrondie & aplatie. Tournef. *Infl. rei herb. Voy. Z PLANTE.*

\* On en distingue trois especes, la blanche, la rouge, la puante. La blanche & la rouge ne diffèrent que par la couleur; on les cultive dans les potagers, elles sont annuelles; mais quand une fois on les a semées, elles se renouvellent d'elles-mêmes par la chute de leurs graines. On les fait cuire, & on les mange comme les autres herbes potageres; mais elles sont plus d'usage dans la médecine que dans les cuisines; on en emploie les feuilles & les graines. La blanche donne dans l'analyse une liqueur d'abord limpide, puis trouble, enfin jaunâtre, d'une odeur & d'une saveur un peu salée, lixivieuse, qui indique un sel salé & alkali; une liqueur jaunâtre, soit salée, soit alkaline urineuse; une liqueur brune imprégnée de sel volatil urineux, & de l'huile. La masse noire restée dans la cornue, calcinée au feu de réverbère, a laissé des cendres dont la lessive a donné du sel fixe purement alkali. Ainsi l'arroke blanche contient un sel essentiel, salé, ammoniacal

& nitreux, tel que celui qui résulteroit du mélange de l'esprit-de-vin & du sel volatil urineux, mêlés avec une grande portion d'huile, & délayés dans un peu de terre & dans beaucoup de phlegme.

L'arroke, soit rouge, soit blanche, nourrit peu, nuit à l'estomac, à moins qu'on ne la corrige par des aromates, du sel & du vinaigre; elles sont utiles dans les bouillons par lesquels on se propose de lâcher le ventre; elles sont rafraichissantes & humectantes; on les met au nombre des émoullientes. Elles conviennent fort aux hypocondriaques; elles temperent les humeurs âcres & bilieuses qui bouillonnent dans les premières voies; on les fait entrer dans les lavemens émoulliens & anodins, & dans les cataplasmes, pour arrêter les inflammations, appaiser les douleurs, amollir les tumeurs, relâcher les parties tendues, &c.

Les graines fraîches d'arroke blanche lâchent doucement le ventre & font vomir. Scapion raconte que Rhasès avoit vu un homme qui ayant pris de la graine d'arroke, fut violemment tourmenté de diarrhée & de vomissement. Quelques-uns les recommandent dans la jaunisse & le rachitis.

L'arroke puante analysée donne une liqueur limpide d'abord, puis jaunâtre, d'une odeur & d'une saveur salée lixivieuse, & qui marque la présence d'un sel alkali urineux; une liqueur d'abord jaunâtre, ensuite rousâtre, salée, soit alkaline urineuse, soit un peu acide; une liqueur brune empyreumatique, imprégnée de sel volatil urineux; du sel volatil urineux concret, & de l'huile en consistance de graisse. La masse restée dans la cornue, calcinée au feu de réverbère, a laissé des cendres dont on a tiré par lixiviation du sel fixe purement alkali. Toute la plante a une odeur puante, ammoniacale & urineuse; elle est composée d'un sel essentiel ammoniacal, presque développé, & mêlé de beaucoup d'huile grossière. Elle passe pour anti-hystérique; elle chasse les accès hystériques par son odeur; c'est là surtout la propriété de l'infusion chaude de ses feuilles. On peut recommander ses feuilles fraîches, pilées & mises en confiture avec le sucre, aux femmes tourmentées de ces affections. On peut, selon M. Tournefort, employer au même usage la teinture des

feuilles dans l'esprit - de - vin, & les lavemens de leur décoction.

ARROCHE, (*Arbriffeau.*) Voyez Pourpier de mer.

\* ARROË, (*Géographie.*) petite île du Danemarck dans la mer Baltique, au nord de l'île de Duffen, entre l'île de Fionie & le Sud-Jutland. *Long.* 27, 20; *lat.* 55, 20.

\* ARROJO DE SAINT - SERRAN, petite ville d'Espagne dans l'Estramadure. *Long.* 12, 10; *lat.* 38, 40.

ARRONDI, adj. *terme de blason* : il se dit des boules & autres choses qui sont rondes naturellement, & qui paroissent derechef par le moyen de certains traits en armoiries, qui en font voir l'arrondissement. (*V*)

\* Medicis, grands ducs de Florence, d'or à cinq boules de gueules en orle, en chef un tourteau d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or.

Je nomme *boules* les piéces de gueules de ces armoiries, parce que dans tous les anciens monumens de Florence & de Rome, on les voit *arrondies* en boules.

ARRONDIR *un cheval*, (*Manege.*) c'est le dresser à manier en rond, soit au trot ou au galop, soit dans un grand ou petit rond, lui faire porter les épaules & les hanches uniment & rondement, sans qu'il se traverse & se jette de côté. Pour mieux *arrondir* un cheval, on se sert d'une longe que l'on tient dans le centre, jusqu'à ce qu'il ait formé l'habitude de s'*arrondir* & de ne pas faire des pointes. On ne doit jamais changer de main en travaillant sur les voltes, que ce ne soit en portant le cheval en avant, & en l'*arrondissant*. (*V*)

ARRONDIR, v. act. *terme de peinture.* On *arrondit* les objets en fondant leurs extrémités avec le fond, ou en distribuant des lumières & des ombres vives sur les parties saillantes qui leur donnent du relief & qui font fuir les autres. (*R*)

ARRONDIR, *parmi les horlogers*, en général c'est mettre en rond les extrémités des dents d'une roue ou d'un pignon; mais il signifie plus particulièrement leur donner la courbure qu'elles doivent avoir. On dit qu'une roue est bien *arrondie*, lorsque les dents ayant la courbure convenable, elles se ressemblent toutes parfaitement, & que leurs pointes sont précisément dans leurs axes. Quelquefois cependant on est obligé

de s'écarter de cette dernière condition qui n'est point essentielle, & qui n'est que d'agrément, parce qu'en général dans les horloges, les roues tournant toujours dans le même sens, les dents n'ont besoin d'être *arrondies* que du seul côté où elles menent le pignon. On les *arrondit* des deux côtés, pour pouvoir seulement dans différens cas faire tourner les roues dans un sens contraire à celui où elles vont lorsque l'horloge marche. Voyez DENT, AIRE, ROUE, PIGNON, ENGRENAGE, &c.

Il y a en Angleterre des machines qui servent à *arrondir* les roues, au moyen de quoi leurs dents sont plus régulières, & cela diminue la peine de l'horloger. Il est étonnant qu'on n'ait pas encore tâché de les imiter dans ce pays-ci. Il est vrai que cette machine peut être difficile pour la construction & l'exécution; mais le succès de celle des Anglois doit encourager. (*T*)

ARRONDIR, *chez les chapeliers*, c'est couper avec des ciseaux l'arête du bord d'un chapeau, après y avoir tracé avec de la craie un cercle, au moyen d'une ficelle qu'on tourne autour du nœud du chapeau. Voyez CHAPEAU.

ARRONDISSEUR, sub. m. *en terme de tabletier-cornetier*, est une espèce de couteau dont la lame se termine quarrément, ayant un petit biseau au bout, & au tranchant qui est immédiatement au dessous. Il sert à arrondir les dents.

ARROSAGE, f. m. *fabrique de la poudre à canon* : c'est ainsi qu'on nomme dans les moulins à poudre, l'action de verser de l'eau dans les mortiers, pour y faire le liage du salpêtre, du soufre & du charbon sous les pilons. On fait un arrosage de cinq en cinq heures : pour cet effet on arrête les batteries ou le mouvement des pilons. Voy. POUËRE A CANON.

ARROSER, v. act. (*Jardinage.*) La terre est pénétrée d'une humidité bienfaisante & d'un feu modéré qui s'exhalent de son sein, & que lui rendent les régions de l'air par les rayons solaires, les pluies & les rosées. Ce sont les grands moteurs de la végétation des plantes : Dieu leur dispense avec mesure & la chaleur des jours & la fraîcheur des nuits.

Cependant cette balance n'est pas toujours si égale, que les végétaux n'aient à souffrir



par son dérangement : c'est à notre industrie à les féconder ; elle est aussi un don du grand bienfaiteur.

Les humides vapeurs que rassemblent les douces nuits d'été ; ces globules de rosée dont le matin fait briller les feuilles : ces riedes ondées si doucement versées sur les plantes qui se relevent en les recevant , & semblent enivrées de plaisirs ; ces tendres secours de la nature quelquefois ne concourent plus ensemble , & sont même assez souvent interrompus à la fois : il est nécessaire d'arroser.

Mais il s'en faut beaucoup que les arrosemens, sur-tout s'ils ne sont pas ménagés avec intelligence , puissent suppléer au bien que les pluies font aux végétaux. Lorsqu'il pleut , ce n'est pas seulement un petit espace autour de la plante qui se trouve humidifié , c'est toute la surface du sol qui s'imbibe également. Les pluies douces de l'été tombant mollement , caressent le sein de la terre sans le trop presser. L'air chargé de fraîcheur , pénètre les feuilles ; le voile léger dont le ciel se couvre , ôte au soleil cette activité dévorante qui bientôt reprendroit à la terre les eaux dont elle vient de s'abreuver , & l'on respire une moite chaleur mêlée de la transpiration odorante des végétaux qui ouvre à la fois tous les canaux de la végétation.

Les arrosemens seront d'autant meilleurs , qu'ils imiteront mieux ces arrosemens naturels. Adaptez donc à vos arrosoirs des pommes , dont les trous très-petits fassent jaillir une gerbe de pluie fine : ne vous contentez pas d'humecter le pié des plantes ; versez cette pluie artificielle dans un pourtour considérable ; relevez quelquefois votre arrosoir pour laisser à la terre le temps de s'imbiber , & recommencez à plusieurs reprises d'arroser. Souvent il sera très-utile de répandre cette rosée sur les feuilles , sur-tout lorsque les plantes , ayant lutté long-temps contre la sécheresse de l'air , penchent leurs tiges fatiguées , & laissent pendre leurs feuilles chargées de poussière.

Pour les plantes grêles & très-déliques , pour les tendres plantules qui viennent d'éclorre du sein d'une très-petite semence , la pomme de l'arrosoir verseroit l'eau avec encore trop de force ; servez-vous d'un gouillon que vous secouerez doucement par

dessus. Tenez le pié des plantes , entouré d'une terre légère & sans cohésion , afin qu'elle ne se fende pas après les arrosemens , ou bien jetez de la terre sèche sur la terre humectée , & desferrez-la quelquefois par de petits labours ; de la litière menue , des pelures de gazon retournées dont on environne le pié des plantes , parent à l'affaiblissement que les arrosemens occasionent , entretiennent long-temps leur fraîcheur , & quelquefois même les suppléent en arrêtant les vapeurs qui s'exhalent du sein de la terre , & qui iroient se perdre dans la vague des airs : sur tout profitez pour faire & réitérer vos arrosemens des temps couverts , doux & moites : s'il tombe une pluie fine , c'est le moment le plus précieux.

On a demandé lesquels étoient préférables des arrosemens du soir , du matin , ou du milieu du jour : tous ont leur avantage particulier ; mais les premiers certainement sont les plus utiles , tant que durent les longs jours , & ces courtes nuits dont les vents doux secouent les voiles humides ; elles conservent , même elles augmentent la fraîcheur des arrosemens qu'on a fait le soir ; ceux du matin deviennent alors bien vite la proie du soleil , ils dessèchent tout-à-coup la terre , elle se crevasse , & un air brûlant s'insinue jusqu'aux racines.

Lors donc que le soleil est près de se coucher dans la pourpre , que je voie partout étinceller ses rayons d'or parmi les gerbes argentées qui sortent des arrosoirs !

Dans les premiers mois du printemps & de l'automne , les arrosemens du soir seroient dangereux à cause des trop fraîches nuits & des gelées blanches qui aideroient à transir les plantes. Alors que vos jardiniers mâtureux , portant par-tout les arrosoirs , fassent jaillir la rosée sous leurs pas précipités ; tandis que l'aurore jette ses doux regards sur la nature embellie.

Dans ce temps aussi l'on peut , sans risquer , arroser vers le midi ; il n'est pas à craindre que le soleil frappe trop vivement la terre humectée , ni qu'il brûle les feuilles sur lesquelles se sont échappées des gouttes d'eau ; c'est ce qui arrive lorsqu'il est armé de ses feux les plus puissans. Ces globules aqueux rassemblant les rayons solaires , font l'effet des miroirs ardents : enfin il est des plantes &

des arbres qui demandent d'être arrosés au milieu du jour.

Lorsque la sécheresse a été long-temps continuée, que le ciel est d'airain, que la terre est entr'ouverte, & que les plantes se flétrissent, les arrosemens presque toujours utiles, sur-tout pour procurer aux légumes & aux fruits le volume & la douceur, deviennent absolument indispensables; mais c'est alors aussi qu'ils produisent les plus mauvais effets, si l'on arrose sans précaution & sans continuité. Dès qu'on les a commencés, il faut les réitérer tous les jours, ou au moins de deux jours l'un, sous peine de voir les plantes mourir ou languir: alors on doit sur-tout les faire avec mesure & ménage-ment, en un mot avec tous les soins que nous avons indiqués d'abord.

Combien de jardiniers stupides ou de mauvaise volonté qui, dans pareilles circonstances, arrosent à des temps trop éloignés, & noient les racines en y jetant tout-à-coup une forte colonne d'eau! ils les livrent à l'aridité de l'air qui s'introduit dans les fentes de la terre battue, aux taupes, aux mulots, aux taupes-grillons qu'attire une fraîcheur intermittente, & qu'une humidité continue éloigneroit; ils font ainsi bien plus de mal aux plantes qu'elles n'en souffriroient de la seule sécheresse.

Celles que l'on tient en pots demandent encore plus de précaution & de soin, pour leur préparer & leur procurer les meilleurs effets des arrosemens. Il faut mettre des écailles d'huîtres ou de moules au fond des pots, tournées par leur côté concave sur les trous dont ils sont percés, & par-dessus un lit de moellon broyé grossièrement; si le fond des pots, au lieu d'être plat, a été fait concave, & qu'on l'ait pourvu d'un pié qui l'éloigne un peu de la surface de la terre, on le fera p é n u m i autant qu'il est possible contre la stagnation des arrosemens. Quand ils auront été quelque temps continués, il sera bon de desserrer la terre par une petit labour, & de replanter par-dessus une couche de bonne terre légère mêlée de sable; mais lorsque les racines fibreuses, emplissant tous les pots, ne permettent plus aux arrosemens de pénétrer, parce que la terre jusqu'au fond, avant d'arroser, avec un fer pointu & mince, & plongez à plusieurs reprises le fond du pot

dans un seau plein d'eau, souvent il convient de tenir les pots enterrés pour procurer aux racines le bien de la fraîcheur environnante, & de celle qui s'élève du fond de la terre.

La fréquence & l'abondance des arrosemens se régleront sur le temps, les saisons, & sur le plus ou le moins de soif naturelle aux especes de plantes. Il en est, comme les plantes grasses, qui ne demandent presque point d'eau; plusieurs au contraire veulent être continuellement abreuvés. Les arbres qui se dépouillent & que l'on tient dans la serre, n'ont besoin l'hiver que de très-peu d'humidité; tandis que les arbres toujours verts dont les feuilles continuent de transpirer, exigent, dans cette saison, des arrosemens réglément réitérés; & ceux à feuilles larges, transpirant davantage, veulent être encore humectés plus souvent.

Les arrosemens sont indispensables pour procurer & hâter le développement des racines, des plantes nouvellement transplantées; mais il faut, à l'égard de plusieurs especes, les faire plus rarement du moment que la reprise est sûre, à moins qu'il ne survienne une sécheresse extraordinaire. Pour ce qui concerne les boutures, les arrosemens leur sont nécessaires, & ils doivent être continués long-temps & réglément; mais il faut le faire avec d'autant plus de circonspection & de mesure, que ces bouts de branches encore dépourvus de racines, se pourriroient plus aisément, dit Collet, par une humidité stagnante ou trop copieuse, & par la pression d'une terre trop battue. *Voyez le mot BOUTURE, & l'article MURIER.*

Heureux qui pourroit asséoir son jardin sur le doux penchant d'un coteau exposé aux plus favorables aspects; & de la cime revêtue de bois qui ne le dominerait que pour lui servir d'abri, tomberoient de pures fontaines, dont il pourroit conduire les flots le long de ses plates-bandes & dans les sentiers des planches des légumes. Cét arrosément qui pénètre transversalement la terre, qui la soulève doucement au lieu de la presser, donneroit aux utiles productions de ce jardin, la même vigueur, la même beauté qu'on remarque dans les plantes qui, dans leur luxe vain, s'élèvent aux bords des

rivieres : & c'est ainsi qu'Alcinoüs entrete-  
noit dans ses jardins immortelles, une per-  
pétuelle fraîcheur : on y remarquoit avec un  
égal plaisir, l'éclat de la verdure ornée de  
fleurs & de fruits, & celui du cristal mo-  
bile des eaux qui y formoient un Méandre.

Ceux qui n'ont pas ces commodités,  
doivent rassembler avec soin dans une ci-  
terne les eaux de tous leurs toits, ou faire  
construire, s'ils trouvent les moyens de les  
emplir d'eau, de larges bassins au fond de  
leur potager. Quelquefois les terres se trou-  
vent abreuvées sous très-peu de profondeur;  
il suffit de multiplier des pierres parallèles  
ou brisées par un angle à un certain éloigne-  
ment de ces bassins, ou on les décharge  
par une pierre qui les traverse. Il est encore  
bien d'autres moyens de se procurer des  
eaux, mais ils font du ressort de l'archi-  
tecture hydraulique.

Lorsqu'on fait construire de petits toits  
au dessus des murs des potagers, les espaliers  
se trouvent arrosés à leur aise : si peu de pluie  
qu'il tombe, elle s'assemble entre les tuiles,  
dégoutte au pié des arbres, & leur procure  
une fraîcheur salutaire & profonde qui ordi-  
nairement se maintient jusqu'aux pluies  
nouvelles, à moins que les intervalles de  
sécheresse ne soient très-long.

Pour entretenir certaines plantes, pour  
aider à s'enraciner les marcottes qu'on fait  
au haut des arbrisseaux, pour assurer la  
reprise de certaines boutures précieuses; on  
prend au dessus un vase dans lequel on passe  
un tube recourbé, ou une lamere de drap  
dont l'humidité perpétuelle ne permet pas à  
la terre de se dessécher.

Toutes les eaux ne sont pas propres aux  
arrosemens; il en est de nuisibles : telles sont  
les eaux crues, les eaux marécageuses, cras-  
seuses, visqueuses & celles qui pétrissent : il  
s'en trouve aussi d'indigentes & de fatigues  
qui ne charient point de parties nourris-  
santes. Les eaux des rivieres & des ruisseaux  
où le poisson abonde & celle des fontaines où  
fleurent le cresson & le becca-bunga, sont  
pures & bienfaisantes. Les eaux des pluie-  
amassées dans les citernes sont encore meil-  
leures; mais il faut les tirer le matin & les  
laisser, avant de s'en servir, tout le jour  
exposées au doux rayon du soleil. Les  
eaux grasses qui ont lavé les chemins, les

cours, les fumiers, sont insalutiers pré-  
cieuses : elles portent l'abondance avec elles.  
En général, une eau qui dissout bien le  
sapon, qui s'évapore aisément, qui cuit bien  
les légumes, est autant propre aux arrosemens  
qu'elle est utile & salutaire pour tous les  
autres usages. On peut corriger quelques-  
unes d'entre les mauvaises eaux en les battant  
par des roues, en les faisant passer par des lits  
de sables, en y jetant du fumier & des her-  
bages pourris.

C'est par le moyen des arrosemens qu'on  
peut rendre avec le plus d'efficacité & le  
plus promptement, des sucs à la terre ex-  
tenuée ou languissant les plantes. Celles  
qu'on tient captives dans des pots ou des  
caisses, ayant bientôt épuisé la petite portion  
d'alimens contenue dans le peu de terre  
qu'on peut leur donner, ne sauroient, par  
l'extension des racines, en aller chercher  
plus loin : elles ont besoin de restaurans. Ils  
conviennent aussi aux arbres malades &  
défaillans, ou surchargés de fruits; on les  
rétablit, on les soutient en leur donnant de  
temps à autre un bouillon. Le plus fort de  
tous qui s'emploie pour les orangers, se  
compose avec du crostin de brebis, de li-  
lie de vin & du sang de la boucherie. Voyez  
dans le livre de l'abbé Roger Shabot la com-  
position de celui qu'il emploie pour les  
pêchers. Suivant Mortimer, le sang de bœuf  
est un excellent bouillon pour tous les arbres  
finiers. Les terres alumineuses détrempées  
font un effet prodigieux sur la végétation;  
& c'est à-peu-près à quoi se réduisent les  
nombreuses expériences de M. Hôme sur les  
effets de différens sels.

Lorsque les plantes se trouvent couvertes  
d'une foule d'insectes de l'espece de ceux  
que la sécheresse multiplie, tels que les  
sautes; de simples arrosemens réitérés sur les  
feuilles les écartent & les dissipent : à l'égard  
des autres insectes, comme les chenilles,  
l'eau dans laquelle on a infusé de la colo-  
quinte, de la suie ou semblables amers, &  
dont on inonde la touffe des arbres par le  
moyen des pompes, est un des meilleurs  
moyens de se débarrasser de cette engeance  
dévorante; pour les troupes-grillons, il faut  
arroser la terre qu'ils fréquentent, les trous  
qu'ils habitent, ceux où l'on a su les attirer  
avec de l'eau mêlée d'huile de chenivi : l'eau

de chaux détruit les coches & les limaces.

Au reste, si on a soin de bien effondrer les potagers & d'y enterrer des couches épaisses de fumier, les arroiemens n'y feront pas aussi souvent nécessaires, & ils y feront plus profitables. (*M. le baron de TSCHOUDI.*)

ARROSER les capades, le feutre & le chapeau, terme de chapellerie; c'est jeter de l'eau avec un goubillon sur l'ouvrage à mesure qu'il avance, & qu'il acquiert ces différens noms. Les chapeliers arrosent leurs bassins quand ils marchent l'etoffe à chaud; & le lambeau ou la feutriere, quand ils la marchent à froid. Voyez CHAPEAU.

ARROSOIR, sub. m. c'est un vaisseau à l'usage du jardinier, ou de fer blanc ou de cuivre rouge, en forme de cruche, tenant environ un seau d'eau, avec un manche, une anse & un goulot, ou une tête ou pomme de la même matiere: ainsi on voit qu'il y a des arrosoirs de deux sortes; l'un appellé arrosoir à pomme ou tête, est percé de plusieurs trous; l'eau en sort comme une gerbe, & se répand assez loin: l'autre appellé arrosoir à goulot, ne forme qu'un seul jet, & répand plus d'eau à la fois dans un même endroit. On s'en sert pour arroser les fleurs, parce qu'il ne mouille que le pié & épargne leurs feuilles, qui par leur délicatesse seroient exposées à se faner dans les chaleurs, si elles étoient mouillées; cependant l'arrosoir à pomme est le plus d'usage. (*K*)

ARROUX, (*Géogr.*) riviere de France en Bourgogne; elle a sa source près d'Arnay-le-duc, passe à Autun, & ayant reçu le Misci, le Vesure, le Tornay, la Moche, la Varenne & quelques autres ruisseaux, elle se joint à la Loire au pié du château de la Moche-Saint-Jean, au dessous de Bourbon-Lancy. (*C. A.*) (\*)

ARRUMEUR, f. m. (*Comm.*) nom d'une sorte de bas-officiers établis sur quelques ports de mer, & singulièrement dans ceux de la Guienne, dont la fonction est de ranger les marchandises dans le vaisseau, & auxquels les marchands à qui elles appartiennent paient un droit pour cet effet. (*H*)

ARS, (*Géogr.*) riviere d'Espagne dans la Galice. Elle se jette dans l'Océan, à Cea, près du cap Finistere. On croit que c'est le

Sars des anciens. Il y a en France une belle chartreuse du nom d'ArS dans le duché de Lorraine, au doyenné de Port. (*C. A.*)

ARS, f. m. (*Maréchal. & Manège.*) On appelle ainsi les veines situées au bas de chaque épauule du cheval, aux membres de derrière, au plat des cuisses. Saigner un cheval des quatre ars, c'est le saigner des quatre membres. Quelques uns les appellent *ers* ou *arre*; mais *ars* est le seul terme usité chez les bons auteurs. (*V*)

\* ARSA, (*Géogr.*) nom de deux villes d'Espagne, dont l'une étoit dans la Bétique, & l'autre dans la Tarragonoise. C'étoit aussi le nom d'une contrée d'Asie, entre l'Indus & l'Hydaspe, où on trouvoit les villes d'Isagurus & de Taxila. (*C. A.*)

\* ARSA, (*Géogr.*) riviere d'Istrie qui sépare l'Italie de l'Illyrie; elle se jette dans la mer Adriatique au dessous de Pola.

ARSACE, (*Géogr.*) ville de la grande Médie, bâtie par Arsace, gouverneur de la Médie sous Alexandre le grand. Cette ville a subsisté peu de temps, & n'a jamais été rétablie. Il y avoit un bourg de ce nom dans la Palestine. (*C. A.*)

ARSACE, (*Hist. de l'empire des Parthes.*) fondateur de l'empire des Parthes, descendoit des anciens rois de Perse; & malgré la noblesse de son origine, il vivoit confondu dans la foule des courtisans des gouverneurs des rois de Syrie. Agathoclès à qui Antiochus le dieu avoit confié le gouvernement de la Perse, brûla d'une passion criminelle & brutale pour Tiridate, frere d'Arsace; ce satrape effréné n'ayant pu réussir à le séduire par l'éclat de ses promesses, voulut employer la violence. Les deux freres à qui l'injure étoit commune s'armèrent contre leur infame corrupteur qu'ils poignarderent. Arsace redoutant les vengeances d'Antiochus le dieu, dont Agathoclès étoit le favori, le retira dans la Parthie, où il se rendit indépendant, après en avoir chassé les Macédoniens. Tous les peuples charmés de rentrer sous l'obéissance de leurs anciens maîtres, favorisèrent sa rébellion, si l'on peut ainsi qualifier une révolution qui rétablit un prince dans l'héritage de ses peres. Le roi de Syrie n'entreprit point de le dépouiller d'un état dont le cœur des sujets

(\*) On travaille, par ordre des états de Bourgogne, à le rendre navigable depuis Autun; l'histoire sensible annoncer qu'il étoit du temps de Jules César.

d'*Arface* lui assuroit la possession. Ce fut ainsi que se forma le royaume des Parthes que quelques-uns confondent mal-à-propos avec celui des Perses; il comprenoit cette région célèbre de l'Asie, qui à la Médie à l'occident, la Perse au midi, la Bactriane à l'orient, la Margiane & l'Hircanie au septentrion. Hécatompile, ainsi nommée à cause de ses cent portes, en étoit la capitale: c'est aujourd'hui Hispahan. Cet empire a subsisté pendant près de cinq cents ans sous vingt-sept rois connus sous le nom du roi Artacides, dont l'histoire est presque tombée dans l'oubli; il n'en reste que quelques fragmens épars dans les annales des peuples qui ont eu des démêlés ou des intérêts à discuter avec eux. Artaban fut le dernier roi. Artaxerxes ou Artaxate, soldat de fortune, lui éra le trône & la vie l'an 223 de l'ère vulgaire.

ARSACE II, fils & successeur du fondateur de l'empire des Parthes, fut un prince véritablement grand & magnanime. Maître de la Parthie & de l'Hircanie, il joignit aux états dont il avoit hérité de son père, plusieurs provinces voisines. Antiochus le grand, alarmé de sa puissance, entreprit de la détruire avant qu'elle fut affermie; il marcha contre lui avec tout l'appareil de ses forces. *Arface* se flatta que les déserts qui servoient de barrières à ses états, seroient le tombeau des Syriens qui n'y trouveroient aucune subsistance; mais voyant que ces obstacles ne les arrêtoient point dans leur marche, il ordonna d'empoisonner les fontaines & les puits. Les exécuteurs de ses ordres furent mis en fuite par Antiochus qui traversa sans périls des contrées qui refusoient tout au besoin de l'homme. Il se présente devant Hécatompile qui lui ouvre ses portes. *Arface* avoit quitté la Parthie pour se retirer dans l'Hircanie défendue par des montagnes escarpées, qui ne pouvoient être franchies par une armée. Antiochus applanit cet obstacle en partageant son armée en différens corps qui se réunirent à la descente des montagnes. *Arface*, qui s'étoit cru invincible par la nature, sentit alors la nécessité d'arrêter un ennemi qui avoit triomphé des plus grandes difficultés; il se met à la tête de cent mille hommes de pié & de vingt mille che-

vaux, & se présente devant un ennemi épuisé par une marche longue & pénible. On alloit donner le signal du combat, lorsque Antiochus adoptant un système pacifique, aima mieux l'avoir pour allié que pour ennemi; & après leur réconciliation, il marchèrent ensemble contre Euthydemus qui avoit envahi la Bactriane. Dès qu'il n'eut rien à craindre des rois de Syrie, il devint redoutable aux Barbares, dont il réprima les brigandages. Les détails de sa vie ne nous sont point connus: il mourut l'an 222 avant l'ère vulgaire.

ARSACE III, le troisième de sa famille qui régna sur les Parthes, avoit toutes les vertus qu'on exige de l'homme privé, & tous les talens qui font les grands rois. Heureux conquérant, il fit le bonheur des peuples subjugués. Sa domination s'étendit depuis le mont Caucase jusqu'à l'Euphrate; il vainquit Démétrius Nicanor, roi de Syrie; & quoiqu'il eût à s'en plaindre, il adoucit les ennuis de sa captivité, en lui faisant rendre les mêmes honneurs qu'on rend aux rois. Mais ce prince dégradé se sentit humilié de recevoir, à titre de grâces, des honneurs dus à sa naissance, & quoiqu'il eût épousé Rodogune, sœur d'*Arface*, dont il avoit des enfans, il prit la fuite pour se retirer dans ses états; mais il fut arrêté sur le territoire de Babylone, & envoyé dans l'Hircanie comme dans une terre d'exil, où on lui procura tous les plaisirs, excepté celui de commander. Un traitement aussi doux étoit inspiré par la politique. *Arface* qui depuis long-temps ambitionnoit la conquête de Syrie, vouloit se servir de Démétrius pour faire la guerre à Antiochus le pieux qui, depuis la détention de son frère, avoit profité de son malheur pour monter sur le trône. Ce projet formé par *Arface* fut exécuté par Phraate, son successeur. Ce prince heureux à combattre & à gouverner, fut le législateur de sa nation qui, avant lui, ne connoissoit point le frein des loix. Il emprunta des peuples vaincus les institutions qui lui parurent les plus utiles pour adoucir les mœurs dures & sauvages de ses sujets. On voit encore paroître dans l'histoire un quatrième *Arface* qui envoya des ambassadeurs à Sylla pour faire alliance avec les Romains. Quoique ses succes-

seurs eussent des noms distinctifs, on leur donne à tous indistinctement celui d'*Arface*. (T-N.)

**ARSACIS PALUS**, (Géog.) nom d'un lac ou marais que le tigre traverse dans son cours. On croit que c'est le même que le lac d'Arctuse. (C. A.)

\* **ARSAMAS**, ville de Russie au pays des Morduates, sur la rivière de Moktscha-Reca.

**ARSCHIN**, f. m. (Comm.) mesure étendue dont on se sert à la Chine pour mesurer les étoffes; elle est de même longueur que l'aune de Hollande, qui contient 2 piés 11 lignes de roi ce qui revient à 3 d'aune de France, en sorte que sept *arschins* de la Chine font quatre aunes de France. Savary, *Diction. du commerce*, tome I, page 756. (G)

**ARSEN**, f. m. (Comm.) nom que l'on donne à Cassa, principale échelle de la mer Noire, au pié ou à la mesure d'étendue qui sert à mesurer les draperies & les soieries. Voyez ECHELLE & PIÉ. Savary, *Diction. du commerce*, tome I, page 737. (G)

**ARSENAL**, f. m. (Art. milit.) magasin royal & public ou lieu destiné à la fabrique & à la garde des armes nécessaires pour attaquer ou pour le défendre. Voyez ARMES & MAGASIN d'armes. Ce mot selon quelques-uns, vient d'*ars*, forteresse; selon d'autres, d'*ars*, qu'ils expliquent par *machine*, parce que l'*arsenal* est le lieu où les machines de guerre sont conservées. Il y a des auteurs qui disent qu'il est composé d'*ars* & de *senates*, comme étant la défense du sénat; d'autres qu'il vient de l'italien *arsenale*: mais l'opinion la plus probable est qu'il vient de l'arabe *darfenaa*, qui signifie *arsenal*.

L'*arsenal* de Venise est le lieu où on bâtit & où l'on garde les galères. L'*arsenal* de Paris est la place où on fond le canon & où on fait les armes à feu. Cette inscription est sur la porte d'entrée :

*Æna hæc Henrico vulstania tela ministrat,  
Tela gigantes debellatura furoras.*

Il y a d'autres *arsenaux* ou *magasins* pour les fournitures navales & les équipages de mer. Marseille a un *arsenal* pour les galères; & Toulon, Rochefort & Brest, pour les gens de guerre. Voyez VAISSEAU, VERGUE, ANTENE, &c. V. dans les *mémoires* de St.

Rezny, la manière d'arranger ou placer toutes les différentes choses qui se trouvent dans un *arsenal*. (Q)

**ARSENAL**, (Marine.) est un grand bâtiment près d'un port, o. Le roi entretient les officiers de marine, ses vaisseaux & les choses nécessaires pour les armer.

C'est aussi l'espace ou l'enclos particulier qui sert à la construction des vaisseaux & à la fabrique des armes. Il renferme une très-grande quantité de bâtimens civils, destinés tant pour les ateliers des différentes sortes d'ouvriers employés dans la fabrique des vaisseaux, que pour les magasins des armemens & des déarmemens. Pour s'en faire une idée juste, il faut voir le plan d'un *arsenal* de marine aux *figures de marine*, pl. VII. (Z)

§ **ARSENIC**, (Hist. nat. Métal. Chym. Med. & Arts.) Ce mot est dérivé d'*ἀρσεν*, ou *arsen*, homme ou plutôt mâle, & de *νικραον*, je vaincs, je tue, faisant allusion à sa qualité vénéneuse. L'*arsenic* est une concrétion minérale, volatile au feu, pesante, très-caustique & pénétrante, qui se trouve souvent & trop souvent dans les mines métalliques, sous une apparence plus ou moins métallique & sous des formes fort différentes. Spersling, dans la dissertation de *arsenico*, fait voir que tout *arsenic* participe différemment aux soufres, aux sels & aux métaux. Cette minéralisation composée est ou opaque, ou transparente, d'une couleur quelquefois noire ou brune, quelquefois grise ou blanchâtre, souvent teinte d'autres couleurs. Ses formes & les combinaisons sont si diverses que cette diversité a donné lieu à beaucoup de confusion, & la naissance à une multitude de noms, par lesquels on a désigné ce minéral. Lemery confond la cadmie avec l'*arsenic*, & Savary l'a suivi en cela. Tâchons de mettre plus de netteté dans la description des *arsenics* naturels ou fossiles, & ensuite nous considérerons ce que la chymie nous apprend sur cette substance naturelle & sur l'*arsenic* factice.

Linné range l'*arsenic* fossile dans la classe des pierres composées & dans l'ordre des soufres. Puisqu'il est fusible, & qu'il se fond aisément avec les matières grasses, & qu'il s'en forme un régule sous une forme métallique;

métallique ; il eût été bien plus naturel de le placer dans l'ordre des substances minérales qu'il nomme *mercurielles*, ce me semble , alléz improprement. Quoi qu'il en soit , il donne le nom de soufre aux corps qui fument dans le feu , & qui répandent de l'odeur. *Arsenicum*, dit-il , *fumo odore alliaceo , colore albo , sapore dulci*. Voici comment il a distingué & décrit les diverses sortes d'*arsenic*s naturels ou fossiles.

I. *Arsenic* anguleux ou cubique : *trifluta octaëdra ; tessera arsenicalis* , en suédois *berh-tærning*.

II. *Arsenic* rouge hérissé : *rubrum , acerofum rigidum ; coboltum rubrum* ; en suédois *kobolt-bloma*.

III. *Arsenic* amorphe , obscur par la calcination : *amorphum , calcinatione obscurum* ; en allemand , *mispickel* ; en suédois , *vaukies*.

IV. *Arsenic* amorphe , bleu par la calcination : *amorphum , calcinatione cæruleum* ; en allemand , *fasser* ; en suédois , *færg-kobolt*. C'est le cobolt proprement dit.

Il s'en faut beaucoup que toutes les minéralisations arsenicales qu'il importe si fort en métallurgie de savoir distinguer , ne puissent être rangées sous cette classification imparfaite.

Wallerius fait une autre division ; & après lui , Valmont de Bomare , qui , quoique plus exacte & plus complète , laisse cependant encore quelque obscurité.

Comme l'*arsenic* paroît entrer dans la composition de la plupart des demi-métaux , & dans la minéralisation de plusieurs mines de métaux , il en résulte bien des formes diverses , sous lesquelles il se montre. Il diffère cependant des demi-métaux par une plus grande volatilité , par une force pénétrante , par l'abondance des sels caustiques , & parce qu'il a extérieurement moins d'éclat & d'apparence métallique. D'ailleurs , il n'est point inflammable comme eux , ni par lui-même , ni avec le nitre.

Dioscoride semble avoir donné le nom d'*arsenic* à deux substances ; à celle que nous appellons *orpiment* , qui est l'*arsenic* sulfureux , couleur de citron , & à l'*arsenic* rouge , qui approche du sandaraque. Les Arabes ont fait mention de deux *arsenic*s ; l'un limonneux , selon eux , qu'ils ont appelé

*karnik-asfar* , c'est encore l'orpiment ; l'autre rouge , qu'ils nomment *realgar* & *zarnik-ahmer*. Les Arabes réservent le nom de *sandaraque* à une gomme que l'on emploie pour les vernis.

Comme il y a peu de mines qui ne tiennent plus ou moins quelque chose d'arsénical , pour donner une idée juste de l'*arsenic* naturel ou fossile , nous suivrons la méthode de M. Bertrand , dans son *dictionnaire des fossiles* ; nous décrirons les minéraux , où l'*arsenic* se trouve communément en plus grande quantité , & d'une manière plus sensible.

1°. Les pyrites blanches arsenicales tiennent une partie d'*arsenic* contre deux de fer & de terre. On les nomme en allemand *weisser-kies* , *mispickel* & *gist-kies*. C'est mal-à-propos que quelques-uns l'appellent *cobolt*. C'est donc là l'*arsenic* minéralisé par le fer en minéral blanchâtre , brillant par des écailles & des parties planes & cubiques.

2°. Les pyrites arsenicales de cuivre , que les Allemands , qui ont été nos maîtres dans la métallurgie , nomment *kupfer-kies* , contiennent aussi beaucoup d'*arsenic*.

3°. Il y a encore une mine d'*arsenic* telluraire , qui tient aussi du fer comme la pyrite blanche. Sa couleur est noirâtre ; ses cubes sont octogones & marqués. Les Allemands l'appellent *würfliche-blende* , *berg-würfel*.

4°. La pierre d'*arsenic* grise , qu'il ne faut point confondre avec la pyrite blanche , tient aussi du fer , est mêlée de paillettes luisantes , & frappée avec l'acier , donne des étincelles. C'est encore un *arsenic* minéralisé avec le fer en minéral difforme , brillant par des grains cendrés , qui tirent sur le bleu.

5°. La mine d'*arsenic* d'un rouge cuivreux tient peu de soufre , encore moins de cuivre , quelquefois du cobolt , & est en minéral difforme d'une couleur rougeâtre. C'est ce que Woodward appelle *cuprum Nicolai* , & ce que les Allemands nomment *kupfer-nikel*. C'est l'*arsenic* minéralisé avec le soufre , le cuivre & le cobolt.

6°. L'*arsenic* testacé est obscur , noirâtre , salissant les mains , écailleux. Les Allemands le nomment *schil-kobolt* ou *schirber-*

*kobolt*, ou *schwarzes gift-erzt*. On lui a donné aussi fort mal-à-propos le nom de *cadmie fossile*, puisqu'il ne participe en rien au zinc, d'où naît la cadmie. Souvent on a confondu cet *arsenic* avec l'*arsenic bitumineux* : Junker lui-même semble être tombé dans cette erreur.

7°. L'*arsenic bitumineux* est noir, quelquefois friable, plus rarement solide, toujours inflammable & volatil au feu, brillant dans son intérieur comme le plomb obscur, se noircissant à l'air. Agricola le nomme mal-à-propos *cadmie bitumineuse*; les Allemands l'appellent *poudre volante* & *poudre aux mouches*; *juugen-pulver*.

8°. Le cobalt, proprement ainsi nommé, qu'on emploie pour le bleu, contient quelquefois aussi plus ou moins d'*arsenic*. Il peut alors être mis dans la classe des mines arsenicales, mais non dans celle d'*arsenic*. Cette mine est plus obscure & plus compacte que la pyrite blanche. Il y en a beaucoup à Schneeberg. On tire l'*arsenic* de ces minéraux par la sublimation.

9°. Les mines d'étain, qui sont enveloppées de concrétions, tiennent d'ordinaire de l'*arsenic*. On nomme ces concrétions *wolfram* ou *mispickel*. On tire en Suisse beaucoup d'*arsenic* de ces concrétions minérales, sous la forme d'une farine.

10°. La mine d'argent rouge, qui est d'ordinaire cristallisée, & que les Allemands nomment *roth gulden-erzt*, est aussi fort arsenicale.

11°. L'orpiment natif est une sorte de mine d'*arsenic* propre : elle a été connue des anciens. Théophraste, Dioscoride, Galien, Celse & Plin en parlent. Voyez Hill sur Théophraste, *Traité des pierres*, p. 148 & 149, 172 & 173. C'est un *arsenic* minéralisé par le soufre, avec une matière spatheuse & micacée, d'un jaune tirant sur le verd; plus ou moins, assez éclatant, toujours volatil au feu, composé d'écaillés. La sandaraque des anciens étoit l'orpiment rouge au feu dans un creuset. On trouve dans la Styrie un soufre natif semblable, qu'il ne faut pas confondre. Le réalgar, le risgal, le sandix sont proprement des préparations arsenicales faites avec l'orpiment, & qu'il ne faut pas non plus confondre avec l'orpiment naturel.

On peut distinguer trois sortes d'orpiment, le jaune mêlé de rouge, c'est alors le sandaraque natif, le jaune couleur d'or, le jaune verdâtre mêlé de terre; c'est la plus vile espèce.

Linné range l'orpiment parmi les Pyrites; & il le définit *pyrites, subnudas, squameus, arsenicals*. Ce n'est pas éclaircir par des distinctions lumineuses, mais confondre par une obscurité embarrassante.

Beccher, in *Morosophia*, dit qu'il y a une grande veine de ce minéral dans une montagne de la Turquie en Asie; Dioscoride en Mytie, dans le Pont & la Cappadoce; Vitruve, entre les confins d'Éphèse & de la Magnésie; Henckel, près de Cremnitz; Pott, dans la Lusace; Wallerius, à Rothendal, à Elfdal & à Osterdal en Suede. Il est certain qu'on en trouve souvent dans les veines des mines d'or & d'argent.

L'orpiment banni de la médecine comme un poison, sert par la dissolution dans la peinture, par la fusion dans la verrerie. On peut consulter la *Chymie de Junker*, la dissertation de Pott de *auripigmento*, *Part de la verrerie*, par Kunckel & Neri, avec les notes de Hellot. On le sert encore de ce minéral pour l'encre de sympathie & pour divers autres usages. Voyez Wallerius, *Minéralog. T. I*, page 410.

12°. Il y a des terres marneuses arsenicales: c'est ce qu'atteste Henckel, dans les *Ephemed. nat. curios. vol. II*, p. 364. Il en a trouvé près de Freyberg.

13. Enfin, il s'élève du fond des mines des vapeurs arsenicales mortelles: c'est ce que les mineurs allemands appellent *bergschwaben*. Souvent ces vapeurs qui sont une sorte de mouffettes, forment une poussière légère & volatile, qui est un *arsenic* décomposé & volatil. On le nomme alors en allemand *weissen mellichten arsenic, arsenic farineux*. Quelquefois ces vapeurs accompagnées d'une humidité vitriolique, se cristallisent & forment l'*arsenic* cristallin, semblable à du verre blanc. Toutes ces vapeurs sont l'effet des feux souterrains ou d'une effervescence qui se fait dans le sein de la terre, par la chaleur. Les phénomènes de la grotte du chien, non loin de Naples



près des bains de Saint Janvier, font peut-être l'effet des vapeurs arsenicales de ce genre. Voyez le *voyage d'un François en Italie*.

L'*arsenic factice* se tire de quelques-unes des substances que nous venons de décrire; & il se fait, selon les lieux & les espèces de minéraux, de différentes manières. On peut consulter sur cette fabrication, la *chymie* de Juncker, *conspect. chem. tom. I, pag. 1067*. Voyez aussi Kunckel & Henckel, & Port, de *auripigmento*; Wallerius & Bomare, *Minéralogie*. Consultez enfin la *Biblioth. de Gronovius*, au mot *arsenicum*; vous y trouverez le catalogue nombreux des auteurs qui ont écrit sur cette matière.

On vend une espèce de régule arsenical, qui se fait de trois manières. On en tire par une sorte de sublimation du cobalt noir: c'est ce que les Allemands nomment *mücken-gift*. Il en est encore qui est formé des mines de plomb & de celles de cuivre, qui sont minéralisées avec l'*arsenic*: c'est une sorte de scorie qui sert à la fonte de ces minéraux. Les ouvriers le nomment *speise* ou *kupferleg*, ou *schwarzer kupfer*. On fait aussi par la précipitation un régule avec l'*arsenic* blanc cristallin & le plus noir, traité dans un vase fermé. Waller. *Minéralog. tom. I, pag. 403 & 404, tom. II, pag. 205 & 206*. Brandt, de *semi-metallis*.

On trouve encore dans les boutiques un *arsenic* à demi-vitrifié, cristallin, blanc, jaune ou rouge. On fait le rouge avec une partie de soufre & cinq d'*arsenic* transparent. Lorsque l'*arsenic* est en cristaux, on le nomme *rubis de soufre* ou *rubis arsenical*. Lorsque le soufre ne fait qu'un dixième du mélange, l'*arsenic* est jaune. L'alliage du soufre rend l'*arsenic* plus fusible & plus fixe: ainsi l'*arsenic* rouge peut se fondre; & il acquiert de la transparence.

On vend enfin une poussière arsenicale, qui s'éleve & s'attache dans les cheminées ou aux parois supérieures des fonderies & des ateliers où l'on travaille toutes les mines arsenicales: c'est ce que les fondeurs allemands nomment *kühteinrauch* & *gisi-melh*. Cette farine arsenicale est tantôt blanchâtre, tantôt jaunâtre.

Jusqu'ici nous avons considéré l'*arsenic*

comme fossile & naturel, & l'*arsenic* factice; il nous reste à l'envisager en chimiste; c'est dans ce seul point de vue que l'a considéré l'auteur du *Dictionnaire de chimie*; & nous allons maintenant suivre ses observations, en y ajoutant les nôtres.

L'*arsenic factice*, qu'on nomme aussi *arsenic blanc*, n'est ordinairement que la fleur du régule d'*arsenic*, ou la chaux métallique.

Cette matière a des propriétés singulières, & qui la rendent unique en son espèce.

Elle est en même temps terre métallique & substance saline; elle ressemble à toutes les chaux métalliques, en ce que n'ayant point la forme métallique, elle est capable de se combiner avec le phlogistique, de se changer avec lui en un véritable demi-métal.

Mais elle diffère très-essentiellement de toutes les chaux & terres métalliques.

1°. Parce qu'elle est constamment volatile, au lieu que toutes les autres chaux des métaux, & même celles des demi-métaux les plus volatils, sont très-fixes, quand elles ont été dépouillées de leur phlogistique.

2°. Les chaux métalliques, bien loin d'être dissolubles dans l'eau, sont même presque toutes indissolubles par les acides les plus forts. L'*arsenic* blanc, au contraire, est dissoluble, non seulement dans tous les acides, mais encore dans l'eau même, comme le sont les matières salines.

Selon M. Brandt, *Acta eruditorum Upsal. de semi-metallis*, en 1733, l'*arsenic* se dissout à l'aide de l'ébullition pendant toute une journée, dans quatorze ou quinze fois son poids d'eau; & on obtient par le refroidissement & l'évaporation de cette dissolution, des cristaux jaunestransparens & irréguliers.

Toutes les liqueurs, le vinaigre, l'esprit de-vin, l'eau-de-vie, les huiles, peuvent plus ou moins facilement dissoudre l'*arsenic* factice. Il faut seulement, selon le menstrue, plus ou moins de chaleur, de digestion, de temps, ou de liqueur.

3°. Les chaux métalliques, lorsqu'elles sont parfaitement calcinées, sont absolument inodores, insipides & sans action sur notre corps, même celle du régule d'antimoine. L'*arsenic*, au contraire, conserve toujours une très-forte odeur d'ail: étant

mis sur la langue, il excite une impression d'âcreté & de chaleur, qui produit un crachotement involontaire.

Lorsqu'on le prend intérieurement, ou même lorsqu'on l'applique extérieurement, il fait toujours les effets d'un poison corrosif, des plus terribles & des plus violens.

4°. Aucune espece de terre, même les terres métalliques, ne peuvent contracter d'union avec les substances métalliques. L'*arsenic* s'unit facilement avec tous les métaux & demi-métaux, avec les mêmes degrés d'affinité que le régule d'antimoine, c'est-à-dire, dans l'ordre suivant : *arsenic*, fer, cuivre, étain, plomb, argent, or, suivant M. Cramer. Voyez aussi Juncker, *Confpect. Chem. tome I, page 1070.*

Il faut observer à ce sujet, que l'*arsenic* rend fragiles & cassans tous les métaux avec lesquels il s'unit. Il rend l'or grisâtre dans sa fracture, l'argent d'un gris foncé, le cuivre blanc. L'étain devient par son mélange, beaucoup plus dur & de difficile fusion. Le plomb devient aussi très-dur & très-cassant, & de difficile fusion; il change le fer en une masse noirâtre : toutes ces observations sont de M. Brandt, *loc. cit.*

5°. Plus les chaux métalliques sont dépouillées de phlogistique, plus elles sont difficiles à fondre. L'*arsenic*, au contraire, est toujours très-fusible. Sa seule volatilité met obstacle à sa parfaite fusion. Il volatilise, scorifie & vitrifie tous les corps solides, à l'exception de l'or, de l'argent, & de la platine.

6°. Les terres & chaux métalliques n'ont aucune action sur le nitre, qui ne peut être décomposé que par le phlogistique, par l'acide vitriolique, & par le sel fédatif. L'*arsenic* décompose le nitre avec la plus grande facilité, non pas en se combinant avec son acide, & en le détruisant, comme le fait le phlogistique, mais en le dégageant, & en prenant sa place auprès de l'alkali, comme le font l'acide vitriolique, & le sel fédatif.

Stahl & Kunckel ont connu l'un & l'autre cette propriété qu'à l'*arsenic* de décomposer le nitre & d'en dégager l'acide.

Stahl enseigne à préparer, par l'intermède de l'*arsenic*, un acide nitreux très-volatil, extrêmement concentré, d'une odeur péné-

trante & fétide, & de couleur bleue, quoique les vapeurs soient rouilles. Cette couleur bleue n'est due, selon l'observation de M. Baumé, qu'à l'eau qu'on est obligé de mettre dans le récipient, pour condenser les vapeurs de cet acide, qui est extrêmement fort & difficile à condenser.

Kunckel enseigne aussi à faire une eau forte toute semblable, mais par un procédé beaucoup plus simple & plus clair que celui de Stahl, puisqu'il ne décompose le nitre que par l'*arsenic* seul, au lieu que Stahl 1°. fait entrer dans son mélange le vitriol de mars, calciné au rouge; 2°. non pas l'*arsenic* pur, mais une combinaison d'*arsenic* à parties égales avec l'antimoine & le soufre: combinaison que les chymistes avoient nommée *lapis piriensis* ou *lapis de tribus.*

Ces deux chymistes s'étoient contentés d'examiner les propriétés de l'esprit de nitre qu'ils retiroient par l'intermède de l'*arsenic*, & personne n'avoit examiné ce qui reste dans la cornue après la distillation.

Cette matiere, digne d'attention, a été reprise par M. Macquer, qui a examiné singulièrement la décomposition du nitre par l'*arsenic* dans les vaisseaux clos, & la nouvelle espece de sel qui reste fixe dans la cornue après la distillation de l'acide nitreux.

Ces recherches, dont il a donné le détail dans deux mémoires, imprimés dans le *Recueil de l'Académie de Paris*, lui ont fait découvrir que l'*arsenic*, en se combinant avec la base du nitre, après en avoir chassé l'acide, forme, avec cet alkali, une sorte de sel parfaitement neutre, auquel il a donné le nom de *sel neutre arsenical.*

On connoît en chymie une autre décomposition du nitre par l'*arsenic*, & par conséquent une autre combinaison de l'*arsenic* avec la base du nitre, nommée par quelques chymistes *arsenic fixe par le nitre*, ou *nitre fixe par l'arsenic*; mais cette dernière combinaison diffère du sel arsenical de M. Macquer, en ce qu'elle n'est point un sel neutre, & qu'elle conserve, au contraire, toutes les propriétés alkales.

M. Macquer a fait encore une autre combinaison de l'*arsenic* avec l'alkali fixe en liqueur.

L'*arsenic* blanc, quoique très-volatil, se fixe en partie par l'adhérence qu'il contracte

avec diverses sortes de terres, & même jusqu'au point de soutenir le feu de vitrification. Il facilite la fusion de plusieurs matieres réfractaires, selon les expériences de M. Pott. De-là vient qu'on le fait entrer dans la composition de plusieurs verres & cristaux, auxquels il donne beaucoup de netteté & de blancheur, à-peu-près comme le sel sédatif & le borax; mais il a aussi les mêmes inconvéniens; c'est que quand il y est dans une proportion un peu grande, ces cristaux se ternissent beaucoup plus promptement par l'action de l'air.

Les teinturiers emploient l'*arsenic* blanc dans plusieurs de leurs opérations; mais les effets qu'il y produit ne sont pas encore bien connus, & demandent un examen particulier.

L'*arsenic* entre dans la composition de plusieurs couleurs solides des fabriquans d'indiennes ou toiles peintes.

L'*arsenic* & son régule, pouvant se combiner avec tous les métaux, on se sert aussi de son mélange pour plusieurs compositions, telles, par exemple, que le cuivre blanc ou tombac blanc. Voyez la *Minéralogie* de Wallerius & celle de M. Valmont de Bomare.

On se sert avec grand succès, de l'*arsenic*, pour faire avec le cuivre & l'étain, des composés métalliques d'un assez beau blanc, & d'un tissu très-dense & très-fermé, capables, par conséquent, de prendre un beau poli, de bien réfléchir les rayons de la lumière, & de faire des miroirs de métal.

On peut conjecturer de tout ce qui vient d'être dit des propriétés de l'*arsenic*, que cette matiere est une terre métallique, d'une nature particulière, intimement combinée avec un principe salin & même acide, qu'aucune épreuve chimique n'a pu jusqu'à présent en séparer, qui l'accompagne dans sa combinaison avec le phlogistique, lorsqu'elle prend la forme métallique, & qui y reste adhérent, lorsque par la combustion de ce phlogistique, elle redevient *arseni* blanc.

Aussi Beccher, sans avoir même connu toutes les propriétés de l'*arsenic*, en donne-t-il une idée bien analogue à cette conjecture. Il le définit dans la *physique souterraine*: "une substance composée de la terre du soufre qui est dans le sel commun (ce qui

veut dire apparemment l'acide du sel marin), & d'un métal qui y est joint." Ailleurs il l'appelle *une eau forte & coagulée*; & comme il voyoit par-tout la terre mercurielle, ou au moins quelque chose de mercuriel, il nomme le mercure un *arsenic fluide*; il regarde le mercure & les métaux cornés, comme des especes d'*arsenics* artificiels.

Il est des composés d'*arsenic* & de soufre qui sont naturels; il en est d'artificiels: ceux-ci se préparent en mêlant & sublimant ensemble ces deux substances dans les proportions dont on a parlé ci-dessus, ou, encore mieux, en faisant sublimer ensemble le soufre & l'*arsenic* des minéraux, qui contiennent ces deux substances.

Agricola, Marthiole, Schreeder, semblent avoir confondu les *arsenics* jaunes & rouges artificiels avec les naturels; & depuis eux, la plupart des chymistes & des naturalistes les ont aussi confondus, confusion sur laquelle Hoffmann leur fait un très-grand reproche, fondé principalement sur ce que des expériences qu'il a faites exprès, l'ont convaincu que l'orpiment & le réalgar naturels, ne sont pas des poisons comme l'*arsenic* jaune & l'*arsenic* rouge artificiels.

Mais malgré les expériences de Hoffmann, qui n'ont été faites qu'une fois ou deux sur les chiens, il seroit très-imprudent de faire prendre intérieurement de l'orpiment ou du réalgar naturel: d'autant plus que toutes les épreuves chymiques démontrent que ces substances contiennent réellement un principe arsenicale, & que Hoffmann convient lui-même que quand ils ont été exposés au feu, ils deviennent des poisons très-violens.

Hoffmann remarque aussi que les anciens médecins ne faisoient pas difficulté de donner intérieurement l'orpiment & le réalgar soûlés, & les disculpe du reproche que des médecins modernes leur en ont fait. Mais il faut observer, à ce sujet, que les anciens connoissoient peu nos *arsenics* blancs, jaunes & rouges factices, qui ne sont bien connus qu'environ depuis deux cents ans: & que s'ils avoient connu les effets de ces poisons, & la ressemblance qu'ils ont avec l'orpiment & le réalgar naturels, ils auroient été vraisemblablement beaucoup moins hardis. La méfiance est aussi louable que la hardiesse est condamnable sur ces sortes de matieres,

dans lesquelles des différences presque insensibles peuvent occasionner les accidens les plus fâcheux. C'est pourquoi on ne peut approuver la sécurité singulière avec laquelle un aussi grand médecin que l'étoit Hoffmann, s'efforce d'inspirer de la confiance pour des drogues aussi suspectes que le sont l'orpiment & le réalgar naturels.

On ne prétend pas dire pour cela qu'il ne peut point y avoir de différences essentielles entre l'orpiment naturel & l'*arsenic* jaune factice. On convient même que l'*arsenic*, contenu dans l'orpiment, y est vraisemblablement mieux lié par le soufre, & qu'il y est d'ailleurs en moindre proportion; car une partie de l'orpiment paroît être composée d'une pierre spathéuse, & d'une espèce de mica, ce qui lui donne une forme feuilletée & brillante.

Lorsque l'*arsenic* est combiné avec le soufre, on peut séparer une partie du soufre par la seule sublimation, parce qu'il est plus volatil; mais il y a toujours une portion du soufre, qui demeure unie avec l'*arsenic*, & que l'on ne peut en séparer que par le secours d'un intermédiaire.

L'alkali fixe, & le mercure sont deux intermédiaires propres à faire cette opération.

Lorsqu'on se sert de l'alkali fixe, il faut le prendre en liqueur & en former une pâte avec l'*arsenic* sulfuré qu'on veut sublimer, mettre cette pâte dans un vaisseau, la sublimer, & pousser à la sublimation par un feu gradué: l'*arsenic* se sublime en fleurs blanches. Si l'on mettoit trop d'alkali, on retireroit moins d'*arsenic*; parce que la portion d'alkali, qui ne seroit pas saturée de soufre, le retiendroit. On trouve du foie de soufre au fond du vaisseau après l'opération.

Lorsqu'on se sert du mercure pour faire cette séparation, il faut le triturer & Péteindre avec l'*arsenic* sulfuré, & procéder à la sublimation. L'*arsenic* monte d'abord; ensuite il se sublime du cinabre. Toutes les matières métalliques, qui ont plus d'affinité que le mercure avec le soufre, sembleroient pouvoir être employées pour cette opération. Mais deux raisons s'y opposent:

1<sup>o</sup>. Elles ont aussi beaucoup d'affinité avec l'*arsenic*, & le mercure n'en a pas.

2<sup>o</sup>. L'*arsenic* a la propriété très-remarquable d'enlever à toutes les matières métal-

liques, excepté à l'or, à l'argent & au mercure, une partie de leur phlogistique, en sorte qu'il se sublimeroit à moitié regulifié.

Dans l'opération par le mercure, souvent une partie du cinabre monte avec l'*arsenic*; ce qui oblige de le sublimer une seconde fois.

L'*arsenic* se dissout dans tous les acides, & forme avec eux des combinaisons qui n'ont point encore été examinées dans un détail suffisant. L'acide vitriolique a la propriété de le rendre infiniment plus fixe qu'il ne l'est naturellement, effet qu'il produit aussi sur le mercure.

Si l'on traite ensemble par la distillation un mélange d'*arsenic* & d'acide vitriolique concentré, on retire un acide vitriolique, qui quelquefois, suivant l'observation de M. Macquer, a une odeur tout-à-fait insupportable d'acide marin. Lorsque l'on a poussé cette dissolution jusqu'à ce qu'il ne monte plus d'acide, alors la cornue est presque rouge, il ne se sublime point d'*arsenic*; mais cette substance reste dans une fonte tranquille au fond de la cornue. En la laissant refroidir, on trouve l'*arsenic* en une seule masse, compacte, très-pesante, cassante & transparente comme du cristal. Cette espèce de verre exposé à l'air s'y ternit en peu de temps, à cause de l'humidité qu'il en attire, qui le dissout, & qui le résout même en partie en liqueur; ce déliquium est extrêmement acide.

L'*arsenic*, traité avec le phlogistique d'une manière convenable, se combine avec lui, & prend toutes les propriétés d'un demi-métal très-volatil, d'une couleur plus ou moins sombre, blanche ou brillante: on nomme cette substance *regule d'arsenic*.

L'*arsenic* qui est dans le commerce, se tire dans les travaux en grand, qu'on fait principalement en Saxe, sur le cobalt, pour en tirer le saffre ou bleu d'azur. Ce minéral contient une très-grande quantité d'*arsenic*, qu'on est obligé de séparer par une longue torréfaction: cet *arsenic* seroit perdu, sans un moyen qu'on a imaginé, & qu'on pratique pour le retenir & le rassembler.

Pour cela on grille le cobalt dans une espèce de four voûté, auquel est ajustée une longue cheminée tortueuse. L'*arsenic*, réduit en vapeurs, enfile cette cheminée & s'y

amassé ; les portions d'*arsenic* qui se sont attachées à la partie de la cheminée la plus froide & la plus éloignée du four , y sont sous la forme d'une poudre blanche ou grise , qu'on nomme *fleurs* , ou *farine d'arsenic*. Celles au contraire qui s'attachent à la partie de la cheminée la plus chaude , & la plus voisine du fourneau , y éprouvent une sorte de fusion qui les réduit en masses compactes , pesantes , d'un blanc mat & ressemblant à de l'email blanc ; ces masses d'*arsenic* blanc sont presque toujours entre-coupées de veines ou couches jaunâtres ou grisâtres. Ces couches sont dues à un peu de soufre ou de phlogistique , auxquels étoit encore unie cette portion d'*arsenic*.

Comme il est rare , ainsi que l'on voit par ce détail , que l'*arsenic* qu'on obtient dans ces travaux en grand , soit entièrement exempt de parties sulfureuses ou phlogistiques ; si l'on a besoin , pour les opérations de chymie ou des arts , d'*arsenic* qui soit parfaitement pur , on doit le sublimer de nouveau , après l'avoir mêlé avec quelque intermède , capable d'absorber les parties inflammables , principalement avec les alkalis ou les terres absorbantes.

L'*arsenic* est un poison corrosif très-violent : il produit toujours les plus fâcheux symptômes & des effets meurtriers , pris intérieurement , ou même appliqué extérieurement. Il ne doit jamais être employé dans l'usage de la médecine , quoique quelques personnes , très-peu instruites de cette science , osent le faire prendre en petites doses dans des fièvres intermittentes opiniâtres , qu'il peut guérir effectivement , mais toujours aux dépens des malades , qui sont exposés ensuite à la phthisie , ou à d'autres maladies aussi fâcheuses.

On a prétendu que l'*arsenic* entroit dans les poudres f. brifuges de Berlin. Un empirique donnoit pour les fièvres une préparation de *arsenic* en poudre , qu'il faisoit aussi prendre en dissolution. Il s'est promené dans l'Europe , & a trouvé des dupes avec son remède.

Les accidens qu'éprouvent les personnes empoisonnées par l'*arsenic* , sont des douleurs énormes , dans les entrailles , des vomissemens violens , des sueurs froides , des syncopes , des convulsions qui sont toujours sui-

vies de la mort , si l'on n'y apporte un prompt remède. Les meilleurs contre-poisons de l'*arsenic* sont : les grands lavages délayans & adoucissans , comme les mucilages , l'huile , le lait , le petit-lait : les matieres absorbantes & alkales produiront aussi de très-bons effets , à cause de la propriété qu'a l'*arsenic* de se combiner , & de se neutraliser en quelque façon avec ces substances. Le sel de tartre & la lessive des cendres de cuisine peuvent être employées comme contre-poison , & sont très-efficaces.

Lorsqu'on fait l'ouverture des cadavres des gens empoisonnés par l'*arsenic* , on aperçoit dans l'estomac & dans les intestins grêles , des taches rouges , noirâtres , livides , enflammées & gangreneuses ; souvent on y trouve encore l'*arsenic* en substance , qu'on peut reconnoître aisément à son odeur d'ail , en le mettant sur les charbons ardents ou sur une pelle rouge.

La table de M. Geoffroy n'indique point les affinités de l'*arsenic* ; celle de M. Gellert donne le zinc , le fer , le cuivre , l'étain , le plomb , l'argent , l'or & le régule d'antimoine.

Brandt , dans les *Actes de l'Académie de 1733* , avoit proposé l'*arsenic* , dissout dans l'huile & mêlé avec la poix & la résine , comme propre à faire un vernis pour enduire le bois des vaisseaux , & les piloris des digues , afin de les préserver de la vermoulure. J'ai vu une expérience en petit , qui a eu le plus grand succès. Il est surprenant que l'on n'ait pas fait usage de cette ouverture , pour chercher un vernis peu couteux , qui se sèche facilement & qui s'étende exactement , J'ai vu aussi employer l'*arsenic* avec succès pour embauer les oiseaux ou leur peau emplumée , & les garantir contre toutes les vermines. ( *B. C.* )

\* ARSENOTELES , f. m. pl. ou *hermaphrodites*. Aristote donne ce nom aux animaux qu'il conjecture avoir les deux sexes. Voyez HERMAPHRODITE.

ARSI ou *ARSÆ* , ( *Géog.* ) peuples de l'Arabie heureuse , dont Plin & Ptolomée ont fait mention. La différence terminaison de leur nom est causée que des géographes peu attentifs en ont fait deux peuples . quoique ce ne soit que le meme appelé indifféremment *Arsi* ou *Arfa* par les auteurs. ( *C. A.* )

*ARSIASILVA*, (*Géogr.*) forêt d'Italie près de Rome; elle sera à jamais célèbre par la mort du grand Lucius-Junius-Brutus, l'un des premiers consuls de Rome, qui délivra sa patrie de Tarquin le superbe. Ce fut dans cette forêt que Brutus fut tué dans un combat contre les Etrusques. (*C. A.*)

*ARSIAS*, (*Géogr.*) fleuve d'Italie célèbre par une victoire que Ptolémée remporta sur ses bords, contre ses ennemis. C'est aujourd'hui l'*Ersino* dans la Marche d'Ancone. (*C. A.*)

*ARSICUA*, (*Géogr.*) ville de la Germanie, selon Ptolémée. Les interpretes s'accordent à la placer en Moravie: mais ils ne savent si c'est aujourd'hui Olmutz ou Brinn. Ce qu'il y a de plus vraisemblable, c'est que Hradish a bien plus de rapport avec *Arficua*, & que la conjecture est bien mieux fondée de prendre Hradish pour l'ancienne *Arficua*, qu'Olmutz ou Brinn. (*C. A.*)

*ARSJETÆ*, (*Géogr.*) nation de la Sarmatie Européenne, selon Ptolémée. On conjecture qu'elle habitoit le pays appelé aujourd'hui le Palatinat de Chelm en Pologne. (*C. A.*)

*ARSINARIUM*, (*Géogr.*) c'étoit, chez les anciens, le nom d'un fameux promontoire d'Afrique, dans le Sénégal, que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de *Cap Verd*. (*C. A.*)

*ARSINOË*, (*Géog.*) ville d'Egypte, que l'on nommoit encore indifféremment *Cléopatriade*. Elle étoit sur les bords du canal creusé par Ptolémée, entre le Nil & la mer Rouge. Quelques-uns prétendent que c'est Suez, & d'autres Azirutz, à quinze milles de Suez. Il y avoit encore plusieurs villes de ce nom; savoir trois en Afrique, deux le long du golfe Arabique, & une dans la Lybie Cénénaïque, entre Ptolémaïde & Leptis, une en Syrie, une en Céléfyrie, quatre dans l'île de Chypre, une en Lycie, une en Grece, dans l'Etolie; & enfin une dans l'Asie mineure, qui étoit la même que la célèbre ville d'Ephefe: excepté cette dernière, on n'a presque point de détails vrais ou importants sur toutes ces villes. (*C. A.*)

*ARSINOË*, (*Hist. d'Egypte.*) sœur de la fameuse Cléopatre, en eut toute l'ambition sans en avoir les talens & la beauté. César lui fit présent de l'île de Chypre dont elle fut

mise en possession avec le plus jeune des ses freres; mais mécontente du partage, elle engagea Photin à se révolter contre les Romains. Cet eunuque qui avoit tous les talens pour gouverner un empire, s'allia avec Achilles qui avoit tous les talens pour commander une armée. Ces deux rebelles, sollicités par *Arfinoé*, rassemblèrent des esclaves fugitifs de Syrie & de Cilicie, qu'ils joignirent à un corps de soldats qui avoient servi sous Gabinus, mais dont le séjour en Egypte avoit amolli le courage & les mœurs. Ces hommes autrefois célébrés par leurs exploits militaires, n'étoient plus connus que par des larcins & des meurtres. Cet fut de cet amas impur qu' Achilles & Photin formèrent une armée. *Arfinoé* fut assez aveugle pour croire que cette guerre changeroit le destin de l'Egypte. Elle se retira dans le champ des rebelles, où sa présence devoit le courage des Egyptiens, flattés d'avoir à leur tête une princesse du sang de leurs rois. La jalousie du commandement alluma les haines des chefs, & Achilles fut assassiné. *Arfinoé* revêue du pouvoir, mit à la tête de l'armée Gamimede, qui, quoique eunuque, avoit l'âme d'un héros. Ses talens ne purent balancer la fortune de César, & malgré la supériorité du nombre, il fut vaincu dans une bataille qui rendit le calme à l'Egypte. *Arfinoé* sans armées tomba au pouvoir du vainqueur qui, craignant qu'elle n'excitât de nouveaux troubles, la conduisit à Rome chargée de chaînes, pour servir d'ornement à son triomphe. Après avoir essuyé cette humiliation, elle fut reléguée dans le fond d'une province de l'Asie, où elle vécut obscure & sans considération, jusqu'à ce qu' Antoine enivré d'amour, suscrivit aveuglément aux volontés de Cléopatre: cette reine aussi ambitieuse qu'impudique, exigea qu'il lui sacrifîât sa sœur *Arfinoé*, qui fut égorgée à Ephefe dans le temple de Diane, où elle avoit cru trouver un asyle. (*T. N.*)

*ARSINOË*, fille du premier des Ptolémées, fut mariée à Seleucus, roi de Syrie. Ceranus son frere, à qui le testament de son pere avoit substitué son puiné, ne put se résoudre à obéir à celui que la nature avoit destiné à être son sujet, il se retira à la cour de son beau-frere pour solliciter son secours; mais Seleucus alléqua la foi des traités qui

qui l'obligeoient à ne jamais faire la guerre aux enfans de Ptolemée Soter. Ceranus, indigné de cette délicatesse, conçut & exécuta le dessein de l'assassiner. Sa sœur, veuve de ce prince, se retira avec les enfans dans Cassandre, pour les soustraire aux fureurs d'un perfide qui ne voyoit en eux que les vengeurs de son crime. Alors Ceranus, forcé de dissimuler, fit demander la sœur en mariage, promettant d'assurer à ses neveux l'héritage de leur pere. *Arfinoé* qui n'étoit point assez puissante pour lui résister, consentit à le recevoir dans Cassandre. Après qu'il eut prêté serment sur l'autel de Jupiter qu'il seroit le protecteur de ses enfans, elle va à la rencontre accompagnée de ses deux fils, dont l'aîné avoit seize ans & l'autre trois. Cette réception fut brillante : on offrit des sacrifices dans les temples, & ce jour fut marqué par des fêtes. Ceranus reçoit les neveux avec un épanouissement de joie, qui en annonçoit la sincérité; mais à peine est-il le maître de la ville, qu'il dicte l'arrêt de leur mort; *Arfinoé* furieuse leur fait un bouclier de son corps, & c'est sur elle que tombent les premiers coups, & les enfans sont massacrés dans ses bras; on l'arrache pile & défigurée de dessus leurs cadavres, & elle est traînée en exil dans la Samothrace, où elle n'a d'autre plaisir que la ressource de verser des larmes. Tandis qu'au milieu d'une nation barbare tout lui retraçoit la fureur d'un frere dénaturé, Philadelphie la fit venir dans sa cour, & l'amour violent qu'elle lui inspira la fit passer dans son lit. Ce fut pour se concilier l'affection des Egyptiens, amateurs des fêtes, qu'elle célébra avec pompe la fête d'Adonis, & toute l'Egypte accourut en foule à cette solennité; quoiqu'elle ne fut plus dans l'âge d'avoir des enfans, & qu'elle eût perdu la fleur de la beauté, elle conserva pendant toute sa vie un ascendant vainqueur sur son époux, qui ne put lui survivre, & pour l'avoir toujours présente, il lui érigea une statue de topase, haute de quatre coudées, qu'il fit placer dans ses appartemens. Il lui consacra un temple dans Alexandrie, & la nation dont elle avoit fait les délices, lui en fit bâtir un autre aussi magnifique sur le promontoire de Zéphirie, où elle fut adorée sous le nom de *Vénus Zéphiride*. Plusieurs villes ne crurent pouvoir mieux per-

téner sa mémoire & leur reconnaissance, qu'en renonçant à leur ancien nom, pour prendre celui d'*Arfinoé*; telle fut Patere dans la Lycie, & une autre dans le Delta. (T-N.)

*ARSINOÉ*, fille de Lysimaque, roi de Macédoine, épousa le second des Ptolemées, & cette union fut une source d'amertumes & de crimes. Sa jalousie, excitée par la prédilection de son mari pour une autre, la précipita dans un désespoir qui la rendit capable des plus grandes atrocités; elle corrompit par ses caresses & ses présens, Amintas & le médecin Chrissippe, qui s'engagea à faire périr par le poison sa rivale & son époux infidèle. Les conspirateurs furent découverts & punis; Ptolemée respectant encore dans *Arfinoé* le titre de son épouse, & plus encore celui de mere des enfans qu'elle lui avoit donnés, eut la modération de ne pas la faire expirer dans les supplices; il borna sa vengeance à la reléguer à Copte, ville de la Thébaïde, où dévorée de remords, elle languit dans un éternel oubli. (T-N.)

*ARSINOÉ*, sœur & femme de Ptolemée Philopator, en eut un fils dont la naissance sembloit lui assurer la possession du cœur de son époux; mais supplantée par une courtisane effrontée, elle éclata en reproches contre le prince infidèle, qui l'humilioit par ses dédains. Ptolemée qui se sentoit coupable n'en fut que plus sensible à l'importunité de ses plaintes, & ce fut pour ne plus entendre une voix qui réveillait les remords, qu'il chargea son ministre de l'en débarrasser par le fer ou le poison. L'ordre barbare fut bientôt exécuté, & *Arfinoé* expira victime d'un époux qui ne pouvoit lui reprocher qu'un excès de tendresse dont il n'étoit pas digne. (T-N.)

*ARSIS*, f. f. terme de grammaire ou plutôt de prosodie; c'est l'élevation de la voix quand on commence à lire un vers. Ce mot vient du *αἴσις*, *tollo*, j'éleve. Cette élévation est suivie de l'abaissement de la voix, & c'est ce qui s'appelle *thesis*, *θῆσις*, *dépositio*, *remissio*. Par exemple, en déclamer cet hémistiche du premier vers de l'Enéide de Virgile, *Arma virumque cano*, on sent qu'on éleve d'abord la voix, & qu'on l'abaisse ensuite.

Par *arsis* & *thesis* on entend communément la division proportionnelle d'un pié métrique, faite par la main ou le pié de celui qui bat la mesure.

En mesurant la quantité dans la déclama-tion des mots, d'abord on hausse la main, ensuite on l'abaisse. Le temps que l'on emploie à hausser la main est appelé *arsis*, & la partie du temps qui est mesuré en baissant la main, est appelé *thesis*. Ces mesures étoient fort connues & fort en usage chez les anciens. Voyez *Terentianus Maurus*; *Diomede, lib. III. Mar. Victorinus, lib. I. art. gramm. & Mart. Capella, lib. IX, pag. 328. (F)*

On dit en musique qu'un chant, un contre-point, une figure, sont *per thesin*, quand les notes descendent de l'aigu au grave; & *per arsin*, quand les notes montent du grave à l'aigu. Fugue *per arsin & thesin*, est celle que nous appellons aujourd'hui *fugue renversée* ou *contre-fugue*, lorsque la réponse se fait en sens contraire, c'est-à-dire en descendant si la guide a monté, ou en montant si elle a descendu. Voyez *CONTRE-FUGUE, GUIDE. (S)*

ARSITIS, (*Géogr.*) contrée d'Asie, dans l'Hyrcanie, auprès du mont Coronos. (*D. G.*)

ARSKOG, (*Géogr.*) très-grande forêt de la Suede septentrionale, dans la province de Medelpad. Il semble que les pays du nord ont des bois, comme ceux du midi des sables, & que ces vagues étendues fournissent plutôt des points à la géographie, que des scènes à l'histoire. Mais le cosmographe y trouve toujours de quoi servir à ses études. (*D. G.*)

ARSLAN, (*Géogr.*) place forte d'Asie, dans la Perse, proche de Casbin, dans la province d'Erach. (*D. G.*)

ARSOFFA, (*Géogr.*) ville d'Asie, dans la partie de l'Arabie que l'on appelle *désert de Syrie*. Les *transactions philosophiques* donnent cette ville pour celle de Resapha, en Palmyranie, dont Ptolomée fait mention. (*D. G.*)

ARSONIUM, (*Géogr.*) ville de la grande Germanie, selon Ptolomée. (*D. G.*)

ARSTAD, (*Géogr.*) petite île de la mer de Syrie, avec une ville de même nom. Elle est vis-à-vis de Tortose, & s'appelle

aujourd'hui *Rouvadde*, ou *Ruad*: elle est entourée de rochers, & n'a plus que deux maisons, & deux châteaux de défense. (*D. G.*)

ARSUF, ORSUF ou URSUF, (*Géogr.*) ville d'Asie, dans la Palestine, sur la Méditerranée: elle tombe en ruines, & l'on ne fait si jadis ce n'étoit point, ou l'une des Apollonies, ou l'une des Antipatrides. Il y a dans son voisinage une petite île nommée *Aruffo*. (*D. G.*)

ARSUS, (*Géogr.*) grande plaine de la Turquie, en Asie, dans le gouvernement d'Alép: on lui donne une grande lieue de largeur, sur trois à quatre de longueur, & elle est voisine des monts qu'on nommoit anciennement *Pieria* & *Rhossus*. (*D. G.*)

ART, s. m. (*Ordre encyclopéd. Entendement. Mémoire. Histoire de la nature. Histoire de la nature employée. Art.*) terme abstrait & métaphysique. On a commencé par faire des observations sur la nature, le service, l'emploi, les qualités des êtres & de leurs symboles; puis on a donné le nom de *science* ou d'*art* ou de *discipline* en général, au centre, au point de réunion auquel on a rapporté les observations qu'on avoit faites, pour en former un système ou de règles ou d'instrumens & de règles tendant à un même but; car voilà ce que c'est que *discipline* en général. Exemple. On a réfléchi sur l'usage & l'emploi des mots, & l'on a inventé ensuite le mot *Grammaire*. *Grammaire* est le nom d'un système d'instrumens & de règles relatifs à un objet déterminé; & cet objet est le son articulé, les signes de la parole, l'expression de la pensée, & tout ce qui y a rapport: il en est de même des autres sciences ou arts. Voyez *ABSTRACTION*.

*Origine des sciences & des arts.* C'est l'industrie de l'homme appliquée aux productions de la nature ou par ses besoins, ou par son luxe, ou par son amusement, ou par sa curiosité, &c. qui a donné naissance aux sciences & aux arts; & ces points de réunion de nos différentes réflexions ont reçu les dénominations de *science* & d'*art*, selon la nature de leurs objets *formels*, comme disent les logiciens. Voyez *OBJET*. Si l'objet s'exécute, la collection & la disposition technique des règles selon lesquelles il s'exé-



eute, s'appellent *art*. Si l'objet est contemplé seulement sous différentes faces, la collection & la disposition technique des observations relatives à cet objet, s'appellent *science*; ainsi la *métaphysique* est une science, & la *morale* est un *art*. Il en est de même de la théologie & de la pyrotechnie.

*Spéculation & pratique d'un art*. Il est évident par ce qui précède, que tout *art* a sa spéculation & sa pratique; la spéculation, qui n'est autre chose que la connoissance inopérative des règles de l'*art*, sa pratique, qui n'est que l'usage habituel & non réfléchi des mêmes règles. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de pousser loin la pratique sans la spéculation, & réciproquement de bien posséder la spéculation sans la pratique. Il y a dans tout *art* un grand nombre de circonstances relatives à la matière, aux instrumens & à la manœuvre, que l'usage seul apprend. C'est à la pratique à présenter les difficultés & à donner les phénomènes, & c'est à la spéculation à expliquer les phénomènes & à lever les difficultés: d'où il s'ensuit qu'il n'y a guère qu'un artiste sachant raisonner, qui puisse bien parler de son *art*.

*Distribution des arts en libéraux & en mécaniques*. En examinant les productions des *arts* on s'est aperçu que les unes étoient plus l'ouvrage de l'esprit que de la main, & qu'au contraire d'autres étoient plus l'ouvrage de la main que de l'esprit. Telle est *en partie* l'origine de la prééminence que l'on a accordée à certains *arts* sur d'autres, & de la distribution qu'on a faite des *arts* en *arts libéraux* & en *arts mécaniques*. Cette distinction, quoique bien fondée, a produit un mauvais effet, en avilissant des gens très-estimables & très-utiles, & en fortifiant en nous je ne sais quelle paresse naturelle, qui ne nous portoit déjà que trop à croire que donner une application constante & suivie à des expériences & à des objets particuliers, sensibles & matériels, c'étoit déroger à la dignité de l'esprit humain; & que de pratiquer ou même d'étudier les *arts mécaniques*, c'étoit s'abaisser à des choses dont la recherche est laborieuse, la méditation ignoble, l'exposition difficile, le commerce déshonorant, le nombre inépuisable, & la valeur minutieuse: *Minui majestatem mentis huma-*

*næ*, *si in experimentis & rebus particularibus*, &c. Bac. *nov. org.* préjugé qui tendoit à remplir les villes d'orgueilleux raisonneurs & de contemplateurs inutiles, & les campagnes de petits tyrans ignorans, oisifs & dédaigneux. Ce n'est pas ainsi qu'ont pensé Bacon, un des premiers génies de l'Angleterre; Colbert, un des plus grands ministres de la France; enfin les bons esprits & les hommes sages de tous les temps. Bacon regardoit l'histoire des *arts mécaniques* comme la branche la plus importante de la vraie philosophie; il n'avoit donc garde d'en mépriser la pratique. Colbert regardoit l'industrie des peuples & l'établissement des manufactures, comme la richesse la plus sûre d'un royaume. Au jugement de ceux qui ont aujourd'hui des idées saines de la valeur des choses, celui qui peupla la France de graveurs, de peintres, de sculpteurs & d'artistes en tout genre; qui surprit aux Anglois la machine à faire des bas, le velours aux Génois, les glaces aux Vénitiens, ne fit guère moins pour l'état que ceux qui battirent ses ennemis & leur enleverent leurs places fortes; & aux yeux du philosophe il y a peut-être plus de mérite réel à avoir fait naître le Brun, les le Sueur, & les Audran; peindre & graver les batailles d'Alexandre, & exécuter en tapisserie les victoires de nos généraux, qu'il n'y en a à les avoir remportées. Mettez dans un des côtés de la balance les avantages réels des sciences les plus sublimes & des *arts* les plus honorés, & dans l'autre côté ceux des *arts mécaniques*, & vous trouverez que l'estime qu'on a faite des uns & celle qu'on a faite des autres, n'ont pas été distribués dans le juste rapport de ces avantages, & qu'on a bien plus loué les hommes occupés à faire croire que nous étions heureux, que les hommes occupés à faire que nous le fussions en effet. Quelle bizarrerie dans nos jugemens! nous exigeons qu'on s'occupe utilement, & nous méprisons les hommes utiles.

*But des arts en général*. L'homme n'est que le ministre ou l'interprète de la nature; il n'entend & ne fait qu'autant qu'il a de connoissance ou expérimentale ou réfléchie des êtres qui l'environnent. Sa main nue, quelque robuste, infatigable & souple qu'elle soit, ne peut suffire qu'à un petit nombre

d'effets; elle n'acheve de grandes choses qu'à l'aide des instrumens & des regles: il en faut dire autant de l'entendement. Les instrumens & les regles sont comme des muscles surajoutés aux bras, & des ressorts accessoires à ceux de l'esprit. Le but de tout *art* en général, ou de tout système d'instrumens & de regles conspirant à une même fin, est d'imprimer certaines formes déterminées sur une base donnée par la nature; & cette base est ou la matiere, ou l'esprit, ou quelque fonction de l'ame, ou quelque production de la nature. Dans les *arts mécaniques*, auxquels je m'attacherai d'autant plus ici, que les auteurs en ont moins parlé, le pouvoir de l'homme se réduit à rapprocher ou à éloigner les corps naturels. L'homme peut tout ou ne peut rien, selon que ce rapprochement ou cet éloignement est ou n'est pas possible. (Voyez *nov. org.*)

*Projet d'un traité général des arts mécaniques.* Souvent l'on ignore l'origine d'un *art mécanique*, ou l'on n'a que des connoissances vagues sur ses progrès: voilà les suites naturelles du mépris qu'on a eu dans tous les temps & chez toutes les nations savantes & belliqueuses, pour ceux qui s'y sont livrés. Dans ces occasions il faut recourir à des suppositions philosophiques, partir de quelque hypothese vraisemblable, de quelque événement premier & fortuit, & s'avancer de-là jusqu'où l'*art* a été poussé. Je m'explique par un exemple que j'emprunterai plus volontiers des *arts mécaniques*, qui sont moins connus, que des *arts libéraux*, qu'on a présentés sous mille formes différentes. Si l'on ignoroit l'origine & les progrès de la *verrerie* ou de la *papeterie*, que feroit un philosophe qui se proposeroit d'écrire l'histoire de ces *arts*? Il supposeroit qu'un morceau de linge est tombé par hazard dans un vaisseau plein d'eau, qu'il y a séjourné assez long-temps pour s'y dissoudre; & qu'au lieu de trouver au fond du vaisseau, quand il a été vidé, un morceau de linge, on n'a plus apperçu qu'une espee de sédiment, dont on auroit eu bien de la peine à reconnoître la nature sans quelques filamens qui restoient, & qui indiquoient que la matiere premiere le ce sédiment avoit été auparavant sous la forme de linge. Quant à la *verrerie*, il suppose- roit que les premieres habitations solides que

les hommes se soient construites, étoient de terre cuite ou de brique: or il est impossible de faire cuire de la brique à grand feu, qu'il ne s'en vitrifie quelque partie; c'est sous cette forme que le verre s'est présenté la premiere fois. Mais quelle distance immense de cette écaille sale & verdâtre, jusqu'à la matiere transparente & pure des glaces! &c. Voilà cependant l'expérience fortuite, ou quelqu'autre semblable, de laquelle le philosophe partira pour arriver jusqu'où l'*art* de la verrerie est maintenant parvenu.

*Avantage de cette méthode.* En s'y prenant ainsi, les progrès d'un *art* seroient exposés d'une maniere plus instructive & plus claire, que par son histoire véritable, quand on la sauroit. Les obstacles qu'on auroit eus à surmonter pour le perfectionner se présenteroient dans un ordre entièrement naturel, & l'explication synthétique des démarches successives de l'*art* en faciliteroit l'intelligence aux esprits les plus ordinaires, & mettroit les artistes sur la voie qu'ils auroient à suivre pour approcher davantage de la perfection.

*Ordre qu'il faudroit suivre dans un pareil traité.* Quant à l'ordre qu'il faudroit suivre dans un pareil traité, je crois que le plus avantageux seroit de rappeler les *arts* aux productions de la nature. Une énumération exacte de ces productions donneroit naissance à bien des *arts* inconnus. Un grand nombre d'autres naîtroient d'un examen circonstancié des différentes faces sous lesquelles la même production peut être considérée. La premiere de ces conditions demande une connoissance très-étendue de l'histoire de la nature; & la seconde, une très-grande dialectique. Un traité des *arts*, tel que je le conçois, n'est donc pas l'ouvrage d'un homme ordinaire. Qu'on n'aille pas s'imaginer que ce sont ici des idées vaines que je propose, & que je promets aux hommes des découvertes chimiques. Après avoir remarqué avec un philosophe que je ne me suis jamais lassé de louer, parce que je ne me suis jamais lassé de lire, que l'histoire de la nature est incomplète sans celle des *arts*: & après avoir invité les naturalistes à couronner leur travail sur les regnes des végétaux, des minéraux, des animaux, &c. par les expériences des *arts mécaniques*, dont la connoissance importe beaucoup plus à la vraie philosophie; j'oserois ajouter à l'ou-

exemple, *Ergo rem quam ago, non opinionem, sed opus esse; eamque non scilicet alicujus, aut placiti, sed utilitatis esse & amplitudinis immensæ fundamenta.* Ce n'est point ici un système: ce ne sont point les fantaisies d'un homme; ce sont les décisions de l'expérience & de la raison, & les fondemens d'un édifice immense; & quiconque pensera différemment, cherchera à retrécir la sphere de nos connoissances, & à décourager les esprits. Nous devons au hazard un grand nombre de connoissances; il nous en a présentés de fort importantes que nous ne cherchions pas: est-il à présumer que nous ne trouverons rien, quand nous ajouterons nos efforts à son caprice, & que nous mettrons de l'ordre & de la méthode dans nos recherches? Si nous possédons à présent des secrets qu'on n'espéroit point auparavant; & s'il nous est permis de tirer des conjectures du passé, pourquoy l'avenir ne nous réserveroit-il pas des richesses sur lesquelles nous ne comptons guere aujourd'hui? Si l'on eût dit, il y a quelques siècles, à ces gens qui mesurent la possibilité des choses sur la portée de leur génie, & qui n'imaginent rien au delà de ce qu'ils connoissent, qu'il est une poussiere qui brise les rochers, qui renverse les murailles les plus épaisses à des distances étonnantes, qui, renfermée au poids de quelques livres dans les entrailles profondes de la terre, les secoue, se fait jour à travers les masses énormes qui la couvrent, & peut ouvrir un gouffre dans lequel une ville entiere disparoitroit; ils n'auroient pas manqué de comparer ces effets à l'action des roues, des poulies, des leviers, des contre-poids, & des autres machines connues, & de prononcer qu'une pareille poussiere est chimérique; & qu'il n'y a que la foudre ou la cause qui produit les tremblemens de terre, & dont le mécanisme est inimitable, qui soit capable de ces prodiges effrayans. C'est ainsi que le grand philosophe parloit à son siècle, & à tous les siècles à venir. Combien (ajouterons-nous à son exemple) le projet de la machine à élever l'eau par le feu, telle qu'on l'exécuta la première fois à Londres, n'auroit-il pas occasionné de mauvais raisonnemens, sur-tout si l'auteur de la machine avoit eu la modestie de se donner pour un homme peu versé dans les mécaniques:

S'il n'y avoit au monde que de pareils estimateurs des inventions, il ne se feroit ni grandes ni petites choses. Que ceux donc qui se hâtent de prononcer sur des ouvrages qui n'impliquent aucune contradiction, qui ne sont quelquefois que des additions très-légères à des machines connues, & qui ne demandent tout au plus qu'un habile ouvrier; que ceux, dis-je, qui sont assez bornés pour juger que ces ouvrages sont impossibles, sachent qu'eux-mêmes ne sont pas assez instruits pour faire des souhaits convenables. C'est le chancelier Bacon qui le leur dit, *qui sumptâ, ou ce qui est encore moins pardonnable, qui neglectâ ex his quæ præsto sunt conjecturâ, ea aut impossibilia, aut minus verisimilia, putet; eum scire debere se non satis doctum, ne ad optandum quidem commode & apposite esse.*

*Autre motif de recherche.* Mais ce qui doit encore nous encourager dans nos recherches, & nous déterminer à regarder avec attention autour de nous, ce sont les siècles qui se sont écoulés sans que les hommes se soient aperçus des choses importantes qu'ils avoient, pour ainsi dire, sous les yeux. Tel est l'art d'imprimer, celui de graver. Que la condition de l'esprit humain est bizarre! *S'agit-il de découvrir, il se défile de sa force, il s'embarasse dans les difficultés qu'il se fait; les choses lui paroissent impossibles à trouver: sont-elles trouvées? il ne conçoit plus comment il a fallu les chercher si long-temps, & il a pitié de lui-même.*

*Différence singulière entre les machines.* Après avoir proposé mes idées sur un traité philosophique des arts en général, je vais passer à quelques observations utiles sur la manière de traiter certains arts mécaniques en particulier. On emploie quelquefois une machine très-composée pour produire un effet assez simple en apparence; & d'autres fois une machine très-simple en effet suffit pour produire une action fort composée: dans le premier cas, l'effet à produire étant conçu facilement, & la connoissance qu'on en aura n'embarassant point l'esprit, & ne chargeant point la mémoire, on commencera par l'annoncer, & l'on passera ensuite à la description de la machine: dans le second cas au contraire, il est plus à propos de descendre de la description de la machine à la

connoissance de l'effet. L'effet d'une horloge est de diviser le temps en parties égales, à l'aide d'une aiguille qui se meut uniformément & très-lentement sur un plan ponctué. Si donc je montre une horloge à quelqu'un à qui cette machine étoit inconnue, je l'instruirai d'abord de son effet, & j'en viendrai ensuite au mécanisme. Je me garderai bien de suivre la même voie avec celui qui me demandera ce que c'est qu'une maille de bas, ce que c'est que du drap, du droguet, du velours, du satin. Je commencerai ici par le détail des métiers qui servent à ces ouvrages. Le développement de la machine, quand il est clair, en fait sentir l'effet tout d'un coup; ce qui seroit peut-être impossible sans ce préliminaire. Pour se convaincre de la vérité de ces observations, qu'on tâche de définir exactement ce que c'est que de la gaze, sans supposer aucune notion de la machine du gazier.

*De la géométrie des arts.* On m'accordera sans peine qu'il y a peu d'artistes à qui les éléments des mathématiques ne soient nécessaires; mais un paradoxe dont la vérité ne se présentera pas d'abord, c'est que ces éléments leur seroient nuisibles en plusieurs occasions, si une multitude de connoissances physiques n'en corrigeoient les préceptes dans la pratique; connoissances des lieux, des positions, des figures irrégulières, des matières, de leurs qualités, de l'élasticité, de la roideur, des frottemens, de la consistance, de la durée, des effets de l'air, de l'eau, du froid, de la chaleur, de la sécheresse, &c. il est évident que les éléments de la géométrie de l'académie ne sont que les plus simples & les moins composés d'entre ceux de la géométrie des boutiques. Il n'y a pas un levier dans la nature, tel que celui que Varignon suppose dans ses propositions; il n'y a pas un levier dans la nature dont toutes les conditions puissent entrer en calcul. Entre ces conditions il y en a, & en grand nombre, de très-essentièlles dans l'usage, qu'on ne peut même soumettre à cette partie du calcul qui s'étend jusqu'aux différences les plus insensibles des quantités, quand elles sont appréciables; d'où il arrive que celui qui n'a que la géométrie intellectuelle, est ordinairement un homme assez maladroit; & qu'un artiste qui n'a que la géo-

métrie expérimentale, est un ouvrier très-borné. Mais il est, ce me semble, d'expérience qu'un artiste se passe plus facilement de la géométrie intellectuelle, qu'un homme, quel qu'il soit, d'une certaine géométrie expérimentale. Toute la matière des frottemens est restée, malgré les calculs, une affaire de mathématique expérimentale & manouvrière. Cependant jusqu'où cette connoissance seule ne s'étend-elle pas? Combien de mauvaises machines ne nous sont-elles pas proposées tous les jours par des gens qui se sont imaginé que les leviers, les roues, les poulies, les câbles, agissent dans une machine comme sur un papier; & qui faute d'avoir mis la main à l'ouvrage, n'ont jamais su la différence des effets d'une machine même, ou de son profit? Une seconde observation que nous ajouterons ici, puisqu'elle est amenée par le sujet, c'est qu'il y a des machines qui réussissent en petit, & qui ne réussissent point en grand, & réciproquement d'autres qui réussissent en grand, & qui ne réussiroient pas en petit. Il faut, je crois, mettre du nombre de ces dernières toutes celles dont l'effet dépend principalement d'une pesanteur considérable des parties mêmes qui les composent, ou de la violence de la réaction d'un fluide, ou de quelque volume considérable de matière élastique à laquelle ces machines doivent être appliquées: exécutez-les en petit, le poids des parties se réduit à rien; la réaction du fluide n'a presque plus de lieu; les puissances sur lesquelles on avoit compté disparaissent, & la machine manque son effet. Mais s'il y a, relativement aux dimensions des machines, un point, s'il est permis de parler ainsi, un terme où elle ne produit plus d'effet, il y en a un autre en delà ou en deçà duquel elle ne produit pas le plus grand effet dont son mécanisme étoit capable. Toute machine a, selon la manière de dire des géomètres, un *maximum* de dimensions; de même que dans sa construction, chaque partie considérée par rapport au plus parfait mécanisme de cette partie, est d'une dimension déterminée par les autres parties; la matière entière est d'une dimension déterminée, relativement à son mécanisme le plus parfait, par la matière dont elle est composée, l'usage qu'on en veut tirer, & une infinité d'autres causes.

Mais quel est, demandera-t-on, ce terme dans les dimensions d'une machine au-delà ou en-deçà duquel elle est ou trop grande ou trop petite? Quelle est la dimension véritable & absolue d'une montre excellente, d'un moulin parfait, du vaisseau construit le mieux qu'il est possible? C'est à la géométrie expérimentale & manouvrière de plusieurs siècles, aidée de la géométrie intellectuelle la plus déliée, à donner une solution approchée de ces problèmes; & je suis convaincu qu'il est impossible d'obtenir quelque chose de satisfaisant là-dessus de ces géométries séparées, & très-difficile, de ces géométries réunies.

De la langue des arts, j'ai trouvé la langue des arts très-imparfaite par deux causes; la disette des mots propres, & l'abondance des synonymes. Il y a des outils qui ont plusieurs noms différens; d'autres n'ont au contraire que le nom générique, *engin*, *machine*, sans aucune addition qui les spécifie: quelquefois la moindre petite différence suffit aux artistes pour abandonner le nom générique & inventer des noms particuliers; d'autres fois, un outil singulier par sa forme & son usage, ou n'a point de nom, ou porte le nom d'un autre outil avec lequel il n'a rien de commun. Il seroit à souhaiter qu'on eût plus d'égard à l'analogie des formes & des usages. Les géomètres n'ont pas autant de noms qu'ils ont de figures: mais dans la langue des arts, un marteau, une tenaille, une auge, une pelle, &c. ont presque autant de dénominations qu'il y a d'arts. La langue change en grande partie d'une manufacture à une autre. Cependant je suis convaincu que les manœuvres les plus singulieres, & les machines les plus composées, s'expliqueroient avec un assez petit nombre de termes familiers & connus, si on prenoit le parti de n'employer des termes d'art, que quand ils offriroient des idées particulières. Ne doit-on pas être convaincu de ce que j'avance, quand on considère que les machines composées ne sont que des combinaisons de machines simples: que les machines simples sont en petit nombre; & que dans l'exposition d'une manœuvre quelconque, tous les mouvemens sont réducibles sans aucune erreur considérable, au mouvement rectiligne & au mouvement

circulaire? Il seroit donc à souhaiter qu'un bon logicien à qui les arts seroient familiers, entreprit des élémens de la *grammaire des arts*. Le premier pas qu'il auroit à faire, ce seroit de fixer la valeur des corrélatifs, *grand*, *gros*, *moyen*, *mince*, *épais*, *léger*, *petit*, *léger*, *pesant*, &c. Pour cet effet il faudroit chercher une mesure constante dans la nature, ou évaluer la grandeur, la force & la force moyenne de l'homme, & y rapporter toutes les expressions indéterminées de quantité, ou du moins former des tables auxquelles on inviteroit les artistes à conformer leurs langues. Le second pas, ce seroit de déterminer sur la différence & sur la ressemblance des formes & des usages d'un instrument & d'un autre instrument, d'une manœuvre & d'une autre manœuvre, quand il faudroit leur laisser un même nom & leur donner des noms différens. Je ne doute point que celui qui entreprendra cet ouvrage, ne trouve moins de termes nouveaux à introduire, que de synonymes à bannir; & plus de difficulté à bien définir des choses communes, telles que *grace* en peinture, *nœud* en passementerie, *creux* en plusieurs arts, qu'à expliquer les machines les plus compliquées. C'est le défaut de définitions exactes, & la multitude, & non la diversité des mouvemens dans les manœuvres, qui rendent les choses des arts difficiles à dire clairement. Il n'y a de remède au second inconvénient, que de se familiariser avec les objets: ils en valent bien la peine, soit qu'on les considère par les avantages qu'on en tire, ou par l'honneur qu'ils font à l'esprit humain. Dans quel système de physique ou de métaphysique remarque-t-on plus d'intelligence, de sagacité, de conséquence, que dans les machines à filer l'or, faire des bas, & dans les métiers de passementiers, de gaziers, de drapiers ou d'ouvriers en soie? Quelle démonstration de mathématique est plus compliquée que le mécanisme de certaines horloges, ou que les différentes opérations par lesquelles on fait passer ou l'écorce du chanvre, ou la coque du ver, avant que d'en obtenir un fil qu'on puisse employer à l'ouvrage? Quelle projection plus belle, plus délicate & plus singulière que celle d'un dessin sur les cordes d'un fample, & des cordes du fample sur les fils d'une chaîne? qu'a-

t-on imaginé en quelque genre que ce soit qui montre plus de subtilité que le chiner des velours ? Je n'aurois jamaïs fait si je m'insupois la tâche de parcourir toutes les merveilles qui frapperont dans les manufactures ceux qui n'y porteront pas des yeux prévenus ou des yeux stupides.

Je m'arrêterai avec le philosophe Anglois à trois inventions, dont les anciens n'ont point eu connoissance, & dont, à la honte de l'histoire & de la poésie modernes, les noms des inventeurs sont presque ignorés : je veux parler de l'art d'imprimer, de la découverte de la poudre à canon, & de la propriété de l'aiguille aimantée. Quelle révolution ces découvertes n'ont-elles pas occasionnée dans la république des lettres, dans l'art militaire, & dans la marine ? L'aiguille aimantée a conduit nos vaisseaux jusqu'aux régions les plus ignorées ; les caractères typographiques ont établi une correspondance de lumière entre les savans de tous les lieux & de tous les temps à venir ; & la poudre à canon a fait naître tous ces chefs-d'œuvre d'architecture, qui défendent nos frontières & celles de nos ennemis : ces trois arts ont presque changé la face de la terre.

Rendons enfin aux artistes la justice qui leur est due. Les arts libéraux se sont assez chantés eux-mêmes ; ils pourroient employer maintenant ce qu'ils ont de voix à célébrer les arts mécaniques. C'est aux arts libéraux à tirer les arts mécaniques de l'avilissement où le préjugé les a tenus si long-temps ; c'est à la protection des rois à les garantir d'une indigence où ils languissent encore. Les artisans se sont crus méprisables, parce qu'on les a méprisés ; apprenons-leur à mieux penser d'eux-mêmes : c'est le seul moyen d'en obtenir des productions plus parfaites. Qu'il sorte du sein des académies quelque homme qui descende dans les ateliers, qui y recueille les phénomènes des arts, & qui nous les expose dans un ouvrage qui détermine les artistes à lire, les philosophes à penser utilement, & les grands à faire enfin un usage utile de leur autorité & de leurs récompenses.

Un avis que nous oserons donner aux savans, c'est de pratiquer ce qu'ils nous enseignent eux-mêmes, qu'on ne doit pas

juger des autres avec trop de précipitation ; ni proscrire une invention comme inutile, parce qu'elle n'aura pas dans son origine tous les avantages qu'on pourroit en exiger. Montagne, cet homme d'ailleurs si philosophe, ne rougiroit-il pas s'il revenoit parmi nous, d'avoir écrit que les armes à feu sont de si peu d'effet, *sauf l'étonnement des oreilles, à quoi chacun est désormais apprivoisé, qu'il espere qu'on en quittera l'usage* ? N'auroit-il pas montré plus de sagacité à encourager les arquebutiers de son temps à substituer à la meche & au rouet quelque machine qui répondit à l'activité de la poudre, & plus de sagacité à prédire que cette machine s'inventeroit un jour ? Mettez Bacon à la place de Montagne, & vous verrez ce premier considérer en philosophe la nature de l'agent, & prophétiser, s'il m'est permis de le dire, les grenades, les mines, les canons, les bombes, & tout l'appareil de la pyrotechnie militaire. Mais Montagne n'est pas le seul philosophe qui ait porté sur la possibilité ou l'impossibilité des machines, un jugement précipité. Descartes, ce génie extraordinaire, né pour égaler & pour conduire, & d'autres qui valoient bien l'auteur des *essais*, n'ont-ils pas prononcé que le miroir d'Archimède étoit une fable ? cependant ce miroir est exposé à la vue de tous les savans au jardin du roi ; & les effets qu'il y opere entre les mains de M. de Buffon qui l'a retrouvé, ne nous permettent plus de douter de ceux qu'il opéroit sur les murs de Syracuse entre les mains d'Archimède. De si grands exemples suffisoient pour nous rendre circonspects.

Nous invitons les artistes à prendre de leur côté conseil des savans, & à ne pas laisser périr avec eux les découvertes qu'ils feront. Qu'ils sachent que c'est se rendre coupable d'un larcin envers la société, que de renfermer un secret utile ; & qu'il n'est pas moins vil de préférer en ces occasions l'intérêt d'un seul à l'intérêt de tous, qu'en cent autres où ils ne balanceroient pas eux-mêmes à prononcer. S'ils se rendent communicatifs, on les débarrassera de plusieurs préjugés, & sur-tout de celui où ils sont presque tous, que leur art a acquis le dernier degré de perfection. Leur peu de lu-

mieres les expose souvent à rejeter sur la nature des choses, un défaut qui n'est qu'en eux-mêmes. Les obstacles leur paroissent invincibles dès qu'ils ignorent les moyens de les vaincre. Qu'ils fassent des expériences; que dans ces expériences chacun y mette du sien; que l'artiste y soit pour la main-d'œuvre, l'académicien pour les lumieres & les conseils, & l'homme opulent pour le prix des matieres, des peines & du temps; & bientôt nos arts & nos manufactures auront sur celles des étrangers toute la supériorité que nous désirons.

*De la supériorité d'une manufacture sur une autre.* Mais ce qui donnera la supériorité à une manufacture sur une autre, ce sera sur-tout la bonté des matieres qu'on y emploiera, jointe à la célérité du travail & à la perfection de l'ouvrage. Quant à la bonté des matieres, c'est une affaire d'inspection. Pour la célérité du travail & la perfection de l'ouvrage, elles dépendent entièrement de la multitude des ouvriers rassemblés. Lorsqu'une manufacture est nombreuse, chaque opération occupe un homme différent. Tel ouvrier ne fait & ne fera de sa vie qu'une seule & unique chose; tel autre, une autre chose: d'où il arrive que chacune s'exécute bien & promptement, & que l'ouvrage le mieux fait est encore celui qu'on a à meilleur marché. D'ailleurs le goût & la façon se perfectionnent nécessairement entre un grand nombre d'ouvriers, parce qu'il est difficile qu'il ne s'en rencontre quelques-uns capables de réfléchir, de combiner, & de trouver enfin le seul moyen qui puisse les mettre au dessus de leurs semblables; le moyen ou d'épargner la matiere, ou d'allonger le temps, ou de surfaire l'industrie, soit par une machine nouvelle, soit par une manœuvre plus commode. Si les manufactures étrangères ne l'emportent pas sur nos manufactures de Lyon, ce n'est pas qu'on ignore ailleurs comment on travaille là; on a partout les mêmes métiers, les mêmes soies, & à-peu-près les mêmes pratiques: mais ce n'est qu'à Lyon qu'il y a 30000 ouvriers rassemblés & s'occupant tous de l'emploi de la même matiere. Nous pourrions encore allonger cet article: mais ce que nous venons de dire, joint à ce qu'on trouvera dans notre dis-

cours préliminaire, suffira pour ceux qui savent penser, & nous n'en aurions jamais assez dit pour les autres. On y rencontrera peut-être des endroits d'une métaphysique un peu forte: mais il étoit impossible que cela fut autrement. Nous avions à parler de ce qui concerne l'art en général; nos propositions devoient donc être générales: mais le bon sens dit qu'une proposition est d'autant plus abstraite, qu'elle est plus générale, l'abstraction consistant à étendre une vérité en écartant de son énonciation les termes qui la particularisent. Si nous avions pu épargner ces épines au lecteur, nous nous serions épargné bien du travail à nous-mêmes.

ART, s. m. ARTS LIBÉRAUX, s. m. pl. (*Belles-Lettres.*) Rien de plus bizarre en apparence que d'avoir ennobli les arts d'agrément, à l'exclusion des arts de premiere nécessité; d'avoir distingué dans un même art, l'agréable d'avec l'utile, pour honorer l'un de préférence à l'autre; & cependant rien de plus raisonnable que ces distinctions, à les regarder de près.

La société, après avoir pourvu à ses besoins, s'est occupée de ses plaisirs; & le plaisir une fois senti, est devenu un besoin lui-même. Les jouissances sont le prix de la vie; & on a reconnu dans les arts d'agrément le don de les multiplier. Alors on a considéré entre eux & les arts de besoin, ou de premiere utilité, le genre d'encouragement que demandoient les uns & les autres; & on leur a proposé des récompenses relatives aux facultés & aux inclinations de ceux qui devoient s'y exercer.

Le premier objet des récompenses est d'encourager les travaux. Or, des travaux qui ne demandent que des facultés communes, telles que la force du corps, l'adresse de la main, la sagacité des organes, & une industrie facile à acquérir par l'exercice & l'habitude, n'ont besoin pour être excités, que de l'appât d'un bon salaire. On trouvera par-tout des hommes robustes, laborieux, agiles, adroits de la main, qui seront satisfaits de vivre à l'aïse en travaillant, & qui travailleront pour vivre.

A ces arts, même aux plus utiles & de premiere nécessité, on a donc pu ne proposer qu'une vie aïse & commode; & les qualités naturelles qu'ils supposent, ne sont

pas susceptibles de plus d'ambition. L'ame d'un artisan, celle d'un laboureur ne se repaît point de chimères; & une existence idéale l'intéresseroit faiblement.

Mais pour les *arts*, dont le succès dépend de la pensée, des talens de l'esprit, des facultés de l'ame, sur-tout de l'imagination, il a fallu non seulement l'émulation de l'intérêt, mais celle de la vanité; il a fallu des récompenses analogues à leur génie, & dignes de l'encourager, une estime flatteuse aux uns, une espece de gloire aux autres, & à tous des distinctions proportionnées aux moyens & aux facultés qu'ils demandent.

Ainsi s'est établie dans l'opinion la prééminence des *arts libéraux* sur les *arts mécaniques*, sans égard à l'utilité, ou plutot en les supposant diversément utiles, les uns aux besoins de la vie, les autres à son agrément.

Cette distinction a été si précisée, que, dans le même *art*, ce qui exige un degré peu commun d'intelligence & de génie, a été mis au rang des *arts libéraux*, tandis qu'on a laissé dans la classe des *arts mécaniques* ce qui ne suppose que des moyens physiques, ou les facultés de l'esprit données à la multitude. Telle est, par exemple, la différence de l'architecte & du maçon, du statuaire & du fondeur, &c. Quelquefois même on a séparé la partie spéculative & inventive d'un *art* mécanique, pour l'élever au rang des sciences, tandis que la partie exécutive est restée dans la foule des *arts obscurs*. Ainsi l'agriculture, la navigation, l'optique, la statique tiennent par une extrémité aux connoissances les plus sublimes, & par l'autre à des *arts* qu'on n'a point ennoblis.

Les *arts libéraux* se réduisent donc à ceux-ci, l'éloquence, la poésie, la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture, & la gravure considérée dans la partie du dessin.

Par un renversement assez singulier, on voit que les plus honorés des *arts*, & ceux en effet qui méritent le plus de l'être, par les facultés qu'ils demandent, & par les talens qu'ils supposent; que les seuls même d'entre les *arts* qui exigent une intelligence, une imagination, un génie rare, & une délicatesse d'organes dont peu d'hommes ont été doués, sont presque tous des *arts de luxe*, des *arts* sans lesquels la so-

ciété pourroit être heureuse, & qui ne lui ont apporté que des plaisirs de fantaisie, d'habitude & d'opinion, ou d'une nécessité très-éloignée de l'état naturel de l'homme. Mais ce qui nous paroît un caprice, une erreur, un désordre de la nature, paroît néanmoins assez raisonnable: car ce qui est vraiment nécessaire à l'homme a du être facile à tous, & ce qui n'est possible qu'au plus petit nombre, a dû être inutile au plus grand.

Parmi les *arts libéraux*, les uns s'adressent plus directement à l'ame, comme l'éloquence & la poésie; les autres plus particulièrement aux sens, comme la musique & la peinture; les uns emploient, pour s'exprimer, des signes fictifs & changeans, les sons articulés; un autre emploie des signes naturels, & par-tout les mêmes, les accens de la voix, le bruit des corps sonores; les autres emploient, non pas des signes, mais l'apparence même des objets qu'ils expriment, les surfaces & les contours, les couleurs, l'ombre & la lumière; un autre enfin n'exprime rien (je parle de l'architecture), mais son étude est d'observer ce qui plaît au sens de la vue, soit dans le rapport des grandeurs, soit dans le mélange des formes, & son objet de réunir l'agrément & l'utile.

Enfin parmi ces *arts*, les uns ont la nature pour modele, & leur excellence consiste à la choisir, & à composer d'après elle, aussi bien qu'elle, & mieux qu'elle-même: ainsi operent la poésie, la peinture & la sculpture; tel autre exprime la vérité même, & n'imité rien; mais aux moyens qu'il emploie, il donne toute la puissance dont ces moyens sont susceptibles: ainsi l'éloquence déploie tous les ressorts du sentiment, toutes les forces de la raison; tel autre imite ou par ressemblance ou par analogie: ainsi la musique a deux organes, l'un naturel, l'autre factice; celui de la voix humaine, & celui des instrumens qui peuvent seconder la voix, y suppléer, porter à l'ame, par l'entremise de l'oreille, de nouvelles émotions.

On voit combien il seroit difficile de réduire à un même principe des *arts* dont les moyens, les procédés, l'objet diffèrent si essentiellement.



Quand il seroit vrai, comme un musicien célèbre Pa prétendu, que le principe universel de l'harmonie & de la mélodie fut dans la nature, il s'en suivroit que la nature seroit le guide, mais non pas le modele de la musique. Tous les sons & tous les accords sont dans la nature sans doute; mais l'art est de les réunir & d'en composer un ensemble qui plaise à l'oreille & qui porte à l'ame d'agréables émoions; or, qu'on nous dise à quoi ce composé ressemble. Est-ce dans le chant des oiseaux, dans les accens de la voix humaine que la musique a pris le système des modulations & des accords?

Cet art est peut-être le plus profond secret que l'homme ait dérobé à la nature. Le peintre n'a qu'à ouvrir les yeux; dira-t-on de même que le musicien n'a qu'à prêter l'oreille pour trouver des modes? La musique, il est vrai, imite assez souvent; & la vérité embellie est un nouveau charme pour elle; mais qui la réduiroit à l'imitation, à l'expression de la nature, lui retrancheroit les plus frappans de ses prodiges, & à l'oreille les plus sensibles & les plus chers de ses plaisirs. La musique ressemble donc d'un côté à la poésie, laquelle embellit la nature en l'imitant, & de l'autre, à l'architecture, qui ne consulte que le plaisir du sens qu'elle doit affecter.

En étudiant les arts, il faut se bien remplir de cette idée, qu'indépendamment des plaisirs réfléchis que nous causent la ressemblance & le prestige de l'imitation, chacun des sens a ses plaisirs purement physiques, comme le goût & l'odorat; l'oreille sur-tout a les siens; & il semble qu'elle y soit d'autant plus sensible, qu'ils sont plus rares dans la nature. Pour mille sensations agréables qui nous viennent par le sens de la vue, il ne nous en vient peut-être pas une par le sens de l'ouïe: on diroit que cet organe étant spécialement destiné à nous transmettre la parole & la pensée avec elle, la nature, par cela seul, ait cru l'avoir assez favorisé. Tout dans l'univers semble fait pour les yeux, & presque rien pour les oreilles. Aussi de tous les arts, celui qui a le plus d'avantage à rivaliser avec la nature, c'est l'art des accords & du chant.

L'architecture est encore moins que la

musique asservie à l'imitation. Quelle idée, que de lui donner pour modele la premiere cabane dont l'homme sauvage imagina de se faire un abri! Quand cette cabane, cette ébauche de l'art en contiendroit les élémens, elle n'a pas été donnée par la nature: elle est, comme l'église de S. Pierre de Rome, un composé artificiel, le coup d'essai de l'industrie; & il est étrange de vouloir que l'essai soit le modele du chef-d'œuvre. Comment tirer de cette cabane l'idée des proportions, des profils, des formes les plus régulières?

Le prodige de l'art n'a pas été d'employer des colonnes & des chevrons: c'est la plus simple & la plus grossiere des inventions de la nécessité. Le prodige a été de déterminer les rapports des hauteurs & des bises, l'ensemble harmonieux, l'équilibre des masses, la précision & l'élégance des sillies & des contours. Est-ce la raison, l'analogie, la nature enfin qui a donné la composition de l'ordre corinthien, le plus magnifique de tous, le plus agréable & le plus insensé? Les colonnes rappellent des tiges d'arbres, qui supportoient de longues poutres & des folives en travers, figurées par l'entablement: je le veux bien; mais où l'inventeur de l'ordre corinthien a-t-il vu, soit dans la nature, soit dans les premières inventions de la nécessité, un vase entouré d'une plante, placé au bout d'une tige d'arbre & soutenant un lourd fardeau? Calimaque l'a vu, ce vase, mais il l'a vu par terre, & ne supportant rien. L'emploi qu'il en a fait régné au bon sens & à la vraisemblance; & cependant cette absurdité est, au gré des yeux, le plus riche, le plus bel ornement de l'architecture. Les rouleaux, ou volutes, de l'ordre ionique ne sont pas moins ridiculement employés; & c'est encore une beauté. L'art même, depuis deux mille ans, cherche en vain à renchérir sur ces compositions, rien n'en peut approcher; les proportions de l'architecture greque restent encore insurpassables; & sans avoir de modele dans la nature, elles semblent destinées à être éternellement elles-mêmes le modele de l'art. Pourquoi cela? C'est que le plaisir des yeux est, comme celui de l'oreille, attaché à de certaines impressions, & que ces impressions dépen-

dent de certains rapports que la nature a mis entre l'objet & l'organe. Mais saisir ces rapports ce n'est pas imiter, c'est deviner la nature.

Ainsi procède l'éloquence, elle n'imité rien : l'orateur n'est pas un mime ; il parle d'après lui, il transmet sa pensée, il exprime ses sentimens. Mais dans le dessein d'é-mouvoir, d'éclairer, de persuader, de faire passer dans nos cœurs les mouvemens du sien, il choisit avec réflexion ce qu'il connoit de plus capable de nous remuer à son gré. C'est encore ici l'influence de l'esprit sur l'esprit, l'action de l'ame sur l'ame, le rapport des objets avec l'organe du sentiment, qu'il faut étudier ; & pour maîtriser les esprits, le soin de l'orateur est de connoître ce qui les touche & peut les mouvoir à son gré.

Dans les *arts* même dont l'imitation semble être le partage, comme la poésie, la peinture, la sculpture, copier n'est rien, choisir est tout. Les détails sont dans la nature, mais l'ensemble est dans le génie. L'invention consiste à composer des masses qui ne ressemblent à rien, & qui, sans avoir de modèle, aient pourtant de la vérité : or, quel est dans la nature le type & la règle de ces compositions ? Il n'y en a pas d'autre que la connoissance de l'homme, l'étude de ses affections, le résultat des impressions que les objets font sur l'organe. Cela est évident pour le choix, le mélange & l'harmonie des couleurs, la beauté des contours, l'élégance des formes : l'œil en est le juge suprême ; & la même étude de la nature qui a démêlé les sons qui plaisent à l'oreille, nous a éclairés sur le choix des objets qui plaisent aux yeux.

Même théorie à l'égard de la partie intellectuelle de la peinture, & à l'égard de la poésie qui est l'*art* de peindre à l'esprit.

Il est aussi impossible d'expliquer les plaisirs de la pensée & du sentiment que ceux de l'oreille & des yeux. Mais une expérience habituelle nous fait connoître que la faculté de sentir & d'imaginer a dans l'homme une activité inquiète qui veut être exercée, & de telle façon plutôt que de telle autre.

La nature nous présente mêlé-mêlé, si j'ose le dire, ce qui flatte & ce qui blesse

notre sensibilité : or, l'imitation se propose non seulement l'illusion, mais le plaisir, c'est-à-dire, non seulement d'affecter l'ame en la trompant, mais de l'affecter comme elle se plaît à l'être. Ce choix est le secret de l'*art*, & rien dans la nature ne peut nous le révéler, que l'étude même de l'homme & des impressions de plaisir ou de peine qu'il reçoit des objets dont il est frappé.

C'est ce discernement acquis par l'observation, qui éclaire & conduit l'artiste ; mais il est le guide du parfumeur, comme celui du poète & du peintre ; & que l'*art* imite ou n'imité pas, s'il est de son essence d'être un *art* d'agrément, son principe est le choix de ce qui peut nous plaire. La différence est dans les organes qu'on se propose de flatter, ou plutôt dans les affections que chacun des *arts* peut produire.

Les *arts* d'agrément qui ne portent à l'ame que des sensations, comme celui dit parfumeur, ne seront jamais comptés parmi les *arts libéraux*. Ceux-ci ont spécialement pour organes l'œil & l'oreille, les deux sens qui portent à l'ame des sentimens & des pensées ; & c'est à quoi l'opinion semble avoir eu égard, lorsqu'elle a marqué à chacun d'eux sa place & le rang qu'il devoit tenir.

Ces *arts* s'accordent assez souvent pour embellir à frais communs le même objet, & produire un plaisir composé de leurs impressions réunies : c'est ainsi que l'architecture & la sculpture, la poésie & la musique travaillent de concert ; mais il ne faut pas croire que ce soit dans la vue de faire plus d'illusion, en imitant mieux leur objet. Un observateur habile a déjà remarqué que les deux *arts* dont l'alliance étoit le plus sensiblement indiquée par leurs rapports (la sculpture & la peinture) se nuisent l'un à l'autre en se réunissant. Une belle estampe fait plus de plaisir qu'une statue colorée ; dans celle-ci, l'excès de ressemblance ôte à l'illusion son mérite & son agrément. Voyez BELLE NATURE, ILLUSION, IMITATION, &c. (M. MARMONTEL.)

BEAUX-ARTS. Celui qui le premier donna l'épithète de *beaux*, aux *arts* dont nous allons parler, s'étant sans doute aperçu que leur essence est d'allier l'agréable à l'utile, ou d'embellir les objets que l'*art* mécanique avoit inventés.

En effet, au lieu de faire confister, comme on l'a si souvent prétendu, l'essence des *beaux-arts* dans une imitation de la nature, qui n'offre à l'esprit que des idées vagues, & très-peu sûres, il est bien plus naturel d'en chercher l'origine dans le penchant qui nous porte à embellir tout ce qui nous environne, & qui sert à nos besoins les plus fréquens.

On a été logé, on s'est fait entendre, avant de songer à embellir les logemens par l'ordre & la symétrie, & avant de recourir à l'harmonie pour rendre le langage plus agréable.

Les ames d'une heureuse trempe apportent en naissant un penchant décidé pour les impressions douces, & c'est ce penchant qui a produit les *beaux-arts*.

Le berger, qui le premier a essayé de donner une forme plus élégante à sa coupe, ou à sa houlette, & d'y ébaucher quelques petits reliefs, a été l'inventeur de la sculpture. Celui de l'architecture, c'est le premier sauvage qui ait eu le génie de mettre de l'ordre dans la construction de sa hutte, & qui ait su observer dans l'ensemble une proportion convenable; & l'on doit considérer comme le pere de l'éloquence, chez une nation, celui qui eut la première idée d'introduire quelque sorte d'arrangement & d'agrément dans le récit qu'il avoit à faire.

C'est de ces foibles germes que l'entendement humain, par une culture réfléchie, a su, peu à peu, faire éclore les *beaux-arts*: ces germes formés par la nature sont enfin devenus d'excellens arbres chargés des fruits les plus délicieux.

Il en est des *beaux-arts* comme de toutes les inventions humaines: elles sont, pour la plupart, l'ouvrage du hazard, & très-chétives dans leur origine; mais par une amélioration successive elles deviennent d'une utilité très-importante. La géométrie n'étoit d'abord qu'un arpentage fort grossier; & c'est la simple curiosité de quelques gens désœuvrés qui a fait naître l'astronomie: une application judicieuse & soutenue a développé les premiers élémens de ces deux sciences, & les a portées à ce haut degré de perfection où nous les voyons aujourd'hui, qui les rend d'une utilité inestimable pour la société humaine. Ainsi quand les *beaux-arts* n'auroient été dans leur berceau que de foibles

essais uniquement imaginés pour réjouir la vue, ou d'autres sens, il faudroit bien nous garder de lesserrer dans des bornes aussi étroites toute l'étendue de leurs avantages réels & de leur vrai but. Pour apprécier ce que vaut l'homme, il faut considérer, non ce qu'il est dans sa première enfance, mais ce qu'il sera dans un âge mûr.

La première question qui se présente ici, c'est donc de rechercher quelle utilité l'homme peut se promettre des *beaux-arts* considérés dans toute l'étendue de leur essence, & dans l'état de perfection dont ils sont susceptibles.

Les esprits foibles ou frivoles répètent sans cesse que les *beaux-arts* ne sont destinés qu'à nos amusemens; que leur but ne va pas plus loin qu'à récréer nos sens & notre imagination; examinons donc si la raison n'y découvre rien de plus important, & voyons jusqu'où la sagesse peut tirer parti du penchant industrieux qui porte les hommes à tout embellir, & de leur disposition à être sensibles au beau. Nous n'avons pas besoin de nous engager pour cela dans des recherches longues & profondes; l'observation de la nature nous offre une voie bien plus abrégée. La nature est le premier artiste, & ses merveilleux arrangemens nous indiquent tout ce qui peut élever au plus haut point le prix & la perfection des *arts*.

Dans les œuvres de la création tout conspire à procurer des impressions agréables à la vue, ou aux autres sens. Chaque être destiné à notre usage, a une beauté qui est indépendante de son utilité: les objets mêmes qui n'ont aucun rapport immédiat avec nous, semblent n'avoir reçu une figure gracieuse, & des couleurs agréables, que parce qu'ils alloient être exposés à nos regards.

La nature en travaillant ainsi de tout côté à faire affluer sur nous les sensations agréables, a, sans doute, eu pour but d'exciter & de fortifier en nous une douce sensibilité, capable de tempérer la fougue des passions & la rudesse de l'amour-propre.

Les beautés répandues sur les productions de la nature sont analogues à cette sensibilité délicate qui, cachée au fond de nos cœurs, y doit sans cesse être excitée par l'impression que font sur nous les couleurs, les formes & les accents qui frappent nos

sens. De-là résulte un sentiment plus tendre, l'esprit & le cœur en deviennent plus actifs : nous ne sommes plus bornés à des sensations grossières, communes à tous les animaux ; des impressions plus douces s'y joignent, nous devenons hommes ; en augmentant le nombre des objets intéressans, nous ajoutons à notre première activité ; toutes nos forces se réunissent & se déploient : nous sortons de la poussière, & nous nous élançons vers les intelligences supérieures. Dès-lors nous nous apercevons que la nature n'est pas simplement occupée des besoins de l'animal, mais qu'elle veut lui ménager des jouissances plus délicates, & élever, par degrés, son être à un état plus noble.

Dans cet embellissement universel, la nature, en mere tendre, a pris un soin particulier de rassembler les attraits les plus touchans sur les objets les plus nécessaires à l'homme : elle a même eu le secret de faire également servir la laideur & la beauté à notre bonheur, en les attachant comme signes caractéristiques au mal & au bien. Elle enlaidit l'un pour nous en dégoûter, & elle embellit l'autre, pour que nous l'aimions. Qu'y a-t-il, par exemple, de plus essentiel que les liens de la société pour conduire l'homme au bonheur & au principal objet de sa destination ? Or, ces liens tiennent aux agrémens mutuels que les hommes se procurent. Cela est vrai, sur-tout, de l'heureuse union par laquelle l'homme encore isolé au milieu des sociétés générales, s'allie avec une compagne qui entre en communauté de ses biens, redouble ses plaisirs en les partageant, adoucit ses chagrins & allège ses peines. Et où la nature a-t-elle prodigué ses agrémens comme sur la figure humaine ? Là sont tissés les nœuds indissolubles de la sympathie, les charmes les plus irrésistibles de la beauté y sont distribués comme ils devoient l'être pour amener la plus heureuse des liaisons. Par cette admirable & sage profusion, la nature a su rendre expressive la matière insensible & muette, & lui donner l'impression des perfections de l'esprit & du cœur, c'est-à-dire, des charmes les plus puissans.

D'un autre côté, tout ce qui est nuisible en soi, a reçu de la nature une force repoussante qui produit l'aversion. Les signes ca-

ractéristiques qui révoltent ou qui produisent le dégoût, & que la nature a destinés à dévoiler l'obtusité stupide, l'esprit acariâtre, ou le mauvais cœur ; ces signes, dis-je, sont gravés sur le visage de l'homme par des traits aussi profonds que ceux qui annoncent la beauté de l'âme.

Ce procédé de la nature si bien marqué dans toutes les œuvres, ne doit nous laisser aucun doute sur le caractère & la fin des *beaux-arts*. L'homme, en embellissant tout ce qui est de son invention, doit se proposer le même but que se propose la nature elle-même, lorsqu'elle embellit avec tant de soin ses propres ouvrages. C'est donc aux *beaux-arts* à revêtir d'agrémens divers nos habitations, nos jardins, nos meubles, & surtout notre langage, la principale de nos inventions, & non seulement, comme tant de personnes se l'imaginent à tort, pour que nous ayons la simple jouissance de quelques agrémens de plus, mais principalement afin que les douces impressions de ce qui est beau, harmonieux & convenable, donnent une tournure plus noble, un caractère plus relevé à notre esprit & à notre cœur.

Une autre chose bien plus importante encore, c'est que les *beaux-arts*, imitant toujours la nature, répandent à pleines mains les attraits de la beauté sur des objets immédiatement nécessaires à notre félicité, & par-là nous inspirent, pour tous ces objets, un attachement invincible.

Cicéron souhaitoit (*de Officiis*, lib. I.) de pouvoir présenter à son fils une image de la vertu, persuadé qu'on ne pourroit la voir sans en devenir éperdument amoureux : voilà le service inestimable que les *beaux-arts* peuvent réellement nous rendre : ils n'ont, pour cet effet, qu'à consacrer la force magique de leurs charmes aux deux biens les plus nécessaires à l'humanité, à la vérité & à la vertu.

À ce premier service, ils doivent encore en joindre un autre, toujours d'après leur grand modèle, c'est de donner à tout ce qui est nuisible une figure hideuse qui excite le sentiment de l'aversion, la méchanceté, le crime ; tout ce qui peut corrompre l'homme moral devoit être revêtu d'une forme sensible qui attirât notre attention, mais de manière à nous faire envisager ces vices sous

leurs propres traits, pour nous en donner une horreur ineffaçable : c'est-là un des grands coups de l'auteur de la nature. Personne ne sauroit s'empêcher de considérer une physionomie fanette avec autant d'attention & de curiosité qu'on en a pour la beauté même. Ainsi l'instituteur des *beaux-arts* a voulu que nous ne détournassions nos regards de dessus le mal, qu'après qu'il auroit excité en nous toute l'impression d'une horreur salutaire.

Les remarques générales que nous venons de faire contiennent le germe de tout ce qu'on peut dire de la nature, du but, de l'emploi des *beaux-arts* : leur essence consiste à mettre les objets de nos perceptions en état d'agir sur nous, à l'aide des sens & par une énergie particulière qui a sa source dans l'agrément ; leur but est de toucher vivement le cœur, leur véritable emploi doit être d'élever l'ame. Chacun de ces trois points mérite une discussion particulière, & un examen plus précis.

I. Que l'essence des *beaux-arts* soit de mettre les objets à portée d'agir sur nous à l'aide des sens & par une énergie qui naît de l'agrément, c'est ce qui se manifeste dans tout ce qui mérite le nom de *production de l'art*. En effet, comment un discours devient-il un poëme ? Comment la démarche de l'homme prend-elle le nom de *Danse* ? Quand est-ce qu'une peinture mérite de passer pour un tableau, ou qu'une suite de sons variés, peut s'appeler une pièce de musique ? Qu'est-ce, enfin, qui d'une maison fait un morceau d'architecture ? C'est lorsque, par le travail de l'artiste, l'ouvrage, quel qu'il soit, acquiert un charme particulier qui, à l'aide des sens, attire la réflexion.

L'historien rapporte un événement tel qu'il s'est passé ; le poëte s'empare du même sujet, mais il nous le présente de la manière qui lui paroît la plus propre à faire sur nous une impression vive, & conforme à ses vues : le simple dessinateur trace dans la plus grande exactitude l'image d'un objet visible ; mais le peintre y ajoute tout ce qui peut compléter l'illusion, & ravir les sens & l'esprit : tandis que dans leur démarche & par leurs gestes, les autres hommes développent sans y penser, le sentiment qui les occupe ; le danseur donne à ses gestes & à cette

démarche de l'ordre & de la beauté. . . . .  
Ainsi il n'est pas possible qu'il nous reste aucun doute sur ce qui constitue l'essence des *beaux-arts*.

II. Il est également certain que leur premier but, leur but immédiat est de nous toucher vivement ; ils ne veulent pas que nous reconnoissions simplement, ou que nous concevions d'une manière distincte les objets qu'ils nous présentent ; ils veulent que l'esprit soit frappé & le cœur ému. C'est pour cela que les *beaux-arts* donnent aux objets la forme la plus propre à flatter les sens & l'imagination : dans le temps même qu'ils cherchent à percer l'ame par des traits douloureux, ils charment l'oreille par l'harmonie des sons, l'œil par la beauté de figures, par d'agréables alternatives d'ombres & de lumières, & par l'éclat brillant des couleurs. Ils semblent nous sourire à l'instant même qu'ils nous remplissent le cœur d'amertume ; & c'est ainsi qu'ils nous forcent de nous livrer à l'impression des objets, & qu'ils s'emparent de toutes les facultés sensitives de l'ame : ce sont des sirènes, au chant desquelles on ne peut résister.

III. Mais cet empire qu'ils exercent sur les esprits, est encore subordonné à un autre but, à un but plus relevé, & qu'on ne sauroit atteindre que par un bon usage de la force magique qui constitue leur essence ; sans cette direction vers un but supérieur, les Muses ne seroient que de dangereuses séductrices.

Qui pourroit douter un instant que la nature en donnant à l'ame la faculté de goûter le charme des sens, n'ait eu un but plus relevé que celui de nous flatter & de nous attirer simplement à une jouissance stérile & non réfléchie, des attraites sensuels ? Personne ne dira que l'auteur de la nature nous ait donné le sentiment de la douleur dans la vue de nous tourmenter ; ne seroit-il donc pas également absurde de s'imaginer que le sentiment du plaisir n'a pour but suprême qu'un chatouillement passager ? Il n'y a que de petits génies qui n'aient pas aperçu que dans l'univers entier tout a une tendance bien marquée & bien décidée vers l'activité & la perfection ; & il ne sauroit y avoir que des artistes superficiels qui s'imaginent avoir rempli leur vocation, lorsqu'au lieu de se

proposer un but plus digne de l'art & d'eux-mêmes, ils se contentent de chatouiller par d'agréables images les appétits sensuels de l'ame.

Il est évident, & nous l'avons déjà observé, que ce n'est que pour servir d'appât & d'indice à ce qui est bon, que la nature emploie la beauté: ce ne doit donc être également que pour tourner notre attention vers le bien, & nous le faire chérir, que les arts déploient le charme qui leur est propre. S'ils n'ont pas ce but, ils n'intéressent que bien peu le genre humain, & ne peuvent mériter ni l'estime du sage, ni la protection des gouvernemens, au lieu que par les soins & la vigilance d'une politique éclairée, les beaux-arts seront les principaux instrumens du bonheur des mortels.

Concevons les beaux-arts parvenus à toute la perfection dont ils sont susceptibles, & universellement accueillis chez une nation: examinons les avantages multipliés qu'on en retirera. Là, tout ce qu'on verra, tout ce qu'on entendra, portera l'empreinte de la beauté & des grâces: le séjour des citoyens, leurs maisons, le mobilier, les vêtemens, tout ce qui environnera les hommes y sera, grâce à l'influence du bon goût & à la culture des talens & du génie, également beau & parfait, & sur-tout cet indispensable & merveilleux organe destiné à communiquer aux autres ce que l'on pense & ce que l'on sent: l'œil ne pourra promener ses regards d'aucun côté, l'oreille ne sera frappée d'aucun son, que les sens internes ne soient en même temps émus par le sentiment de l'ordre, de la convenance & de la perfection: tout y excitera l'esprit à s'occuper d'objets propres à le former toujours plus, & tout y fera vivre dans le cœur une douce sensibilité; effet naturel des sensations agréables que chaque objet fournira. Ce que la nature fait dans les climats les plus heureux, les beaux-arts le font par-tout où ils brillent de leurs ornemens naturels. (*Voyez ci-devant ARCHITECTURE.*) Toutes les forces de l'ame se développent & s'épurent nécessairement de plus en plus dans un homme dont l'esprit & le cœur sont à chaque instant frappés & touchés par des perfections de tous les genres. La stupidité, l'insensibilité de l'homme inculte & grossier disparoit peu à peu; d'un animal

sauvage, il se forme un homme dont l'esprit est rempli d'agréemens, & dont le caractère inspire l'amitié.

Un fait peu connu, mais qui n'en est pas moins vrai, c'est que l'homme doit sa principale institution à l'influence des beaux-arts. Si d'un côté j'admire le bon sens des anciens philosophes cyniques, & le courage avec lequel ils s'efforçoient de faire rentrer dans l'état primitif de la nature inculte, ceux qui étoient nés, & qui vivoient au milieu d'un peuple livré au luxe, & plongé dans la mollesse par l'abus des beaux-arts; d'un autre côté, je suis indigné de voir l'ingratitude de ces philosophes célèbres, qui auroient voulu anéantir les beaux-arts auxquels ils étoient redevables de ce qu'ils avoient de plus précieux. O Diogene, d'où te venoit cette fine plaisanterie que tu exercois avec tant d'amertume sur les sottises de tes concitoyens? Où avois-tu puisé ce sentiment délicat qui faisoit avec tant de vivacité le moindre ridicule, sur-il même déguisé sous le dehors d'une sagesse austère? Comment pouvois-tu, au milieu d'Athènes ou de Corinthe, concevoir le dessein de retourner à l'état de pure nature? N'étoit-il pas absurde de vouloir l'introduire dans un pays où les beaux-arts avoient déjà fait sentir toute leur influence? Il auroit fallu pouvoir auparavant effacer dans les eaux du Lethé, toutes les impressions que les beaux-arts avoient produites sur ton esprit & sur ton cœur. Mais alors tu n'aurois plus osé vivre parmi les Grecs: pour trouver une retraite où tu pusses vivre & penser librement selon tes principes, il ne te seroit resté d'autre parti que de rouler ton tonneau jusqu'à la horde des Scythes: la plus méprisable & la plus reculée. Et toi, meilleur Diogene, qui vis parmi les Grecs modernes, illustre Rousseau! avant de former une accusation publique contre les Muses, tu devois leur restituer ce que tu tenois d'elles. Mais alors ton plaidoyer auroit été bien foible! Ton cœur, si généreux d'ailleurs, n'a pas senti combien tu devois de reconnaissance à celles dont tu sollicitois la proscription.

Les observations précédentes ne concernent encore que l'effet le plus universel des beaux-arts en général; effet qui consiste dans l'affinage de ce sens moral qu'on nomme

le goût du beau. Ce premier service que les beaux arts nous rendent est si important, que quand il seroit le seul, nous devrions encore par reconnoissance élever des temples & ériger des autels aux muses. La nation qui posséderait le goût du beau, sera toujours à la prendre dans sa totalité, composée d'hommes plus parfaits que ceux des nations où le bon goût n'aura encore eu aucun influence.

Cependant les arts produisent des fruits plus excellens encore, mais qui ne peuvent naître que dans un terroir cultivé par le bon goût. (Voyez GOUT.) Le premier avantage dont nous venons de parler, ne doit donc être considéré que comme un acheminement vers d'autres avantages bien supérieurs.

Il faut à une nation, pour être heureuse, de bonnes loix relatives à son étendue, & adaptées au sol & au climat : mais ces loix, qui sont l'ouvrage de l'entendement, ne suffisent pas, il faut encore que chaque citoyen ait continuellement sous les yeux, de la manière la plus propre à le frapper vivement, certaines maximes fondamentales, certaines notions directrices qui soient comme la base du caractère national, qui le maintiennent & l'empêchent de s'altérer. De plus, dans les conjonctures critiques où tantôt l'inertie, tantôt les passions s'opposent au devoir, il est nécessaire qu'on ait en main des moyens propres à donner à ce devoir de nouveaux attraits ; & voilà deux services qu'on peut se promettre des beaux-arts. Ils ont mille occasions de réveiller en nous ces maximes fondamentales, & de les y graver d'une manière ineffaçable ; eux-seuls après nous avoir insensiblement préparés à des sentimens délicats, peuvent dans les momens de crise faire une douce violence à nos coeurs, & nous enchaîner par une sorte de plaisir aux devoirs les plus pénibles ; eux seuls possèdent le secret, quoique diversément, & chacun à sa manière, de présenter avec tous les appas que l'on peut imaginer, les vertus, les sentimens d'un coeur honnête, & les actes de bienfaisance que la circonstance exige. Quelle âme un peu sensible pourroit leur résister alors ? Et quand ils déploient toute leur magie, pour bien rendre la laideur du crime, de la méchanceté, des actions

vicieuses, & pour exposer toutes les horreurs de leur suite, qui oseroit se permettre d'en entretenir la moindre pensée au fond de son coeur.

Certainement si l'on fait se servir à propos le ministère des beaux-arts, pour renabler l'imagination d'un homme, de l'idée du beau, & pour rendre son coeur sensible au bon, on pourra faire ensuite de cet homme, tout ce que sa capacité naturelle lui permet de devenir. Il suffit, pour y réussir, que le philosophe, le législateur, l'ami des hommes livrent à l'artiste, l'un ses maximes, l'autre ses loix, & le troisième ses projets. Qu'un bon prince lui confie ses plans dans la vue de porter ses peuples à aimer les véritables intérêts ; l'artiste favorisé des Muses saura, comme un autre Orphée, entraîner les hommes même contre leur gré, mais par une violence toujours aimable, & les obliger à s'acquitter avec zèle de tout ce que leur bonheur exige.

Nous devons donc considérer les beaux-arts comme des troupes auxiliaires, dont ne sauroit se passer la sagesse qui veille au bien des hommes. Elle voit ce que l'homme doit être ; elle trace la route qui conduit à la perfection, & par conséquent à la félicité ; mais cette sagesse ne sait pas nous donner les forces nécessaires pour vaincre les difficultés de ce chemin, souvent rude & escarpé. Ici viennent les beaux-arts ; ils aplaniennent la route, & la parfument de fleurs dont le parfum agréable attire le voyageur, & le ranime à chaque pas.

Qu'on ne pense pas que ce soient ici de ces exagérations de rhéteur, qui pour un moment peuvent faire illusion, mais qui se dissipent ensuite comme un léger brouillard, dès que la raison les éclaire. Ce que nous avons dit, est fondé sur la nature de l'homme. L'entendement ne produit que la connoissance, & la simple connoissance ne donne point la force d'agir. Pour que la vérité devienne active, il ne suffit pas de la connaître même sous la forme du bien, il faut de plus la sentir sous cette forme : c'est alors, & alors seulement qu'elle excite les forces de la volonté.

C'est ce que les Stoïciens eux-mêmes avoient aperçu, quoique leur principe fût de bannir tout sentiment, & de faire

de l'ame un être purement raisonnable. Leur physiologie étoit parsemée d'images & de fictions, dont le but ne pouvoit être que de réveiller le sentiment par la force de l'imagination : aucune secte n'a eu plus de soin d'animer les oracles de la raison, par tous les charmes de l'éloquence.

L'homme de la nature n'est qu'un être grossièrement sensuel qui n'a d'autre but que la vie animale : l'homme des Stoïciens, tel qu'ils l'imaginoient, sans pouvoir jamais le réaliser, eut été la raison toute pure, un être toujours occupé à connoître & n'agissant jamais ; l'homme formé par les *beaux-arts* tient exactement le milieu entre ces deux extrêmes ; il est en même temps intelligent & sensuel ; mais la sensualité provient d'une sensibilité épurée, qui en fait un être moral & actif.

Ne dissimulons cependant rien : les *beaux-arts* peuvent aisément devenir pernicieux à l'homme ; semblables à l'arbre du jardin d'Eden, ils portent les fruits du bien & du mal : ils perdront l'homme qui en fera un usage indifférent. Une sensualité raffinée a des suites funestes, dès qu'elle n'est pas constamment dirigée par la raison : les extravagances des enthousiastes, soit qu'ils aient pour objet la politique, l'amour ou la religion ; les écarts d'imagination ou donnent les sectes fanatiques, & quelquefois des nations entières, qu'est-ce autre chose que l'essor d'une sensualité raffinée, exaltée, & desituée du frein de la raison ? De la même source vient encore cette mollesse de Sybarite, qui fait de l'homme une créature foible, dégradée & méprisable. Au fond, c'est une seule & même sensibilité qui crée les héros & les fous, les saints & les scélérats.

Quand l'énergie des *beaux-arts* tombe entre des mains perfides, le plus excellent des remèdes devient un poison mortel : car alors le vice reçoit l'aimable empreinte de la vertu ; & l'homme attiré par ces dehors trompeurs, va dans l'étourdissement de l'ivresse se jeter & se perdre dans les bras de la séductrice. Il est donc indispensable de soumettre l'emploi & l'usage des *beaux-arts* à la dictation de la raison.

Vu leur extrême utilité, les *arts* méritent que la saine politique les encourage efficacement, les soutienne puissamment, & les

répande parmi les divers ordres de citoyens ; mais à cause du dangereux abus qu'on en peut faire, cette même politique doit en resserrer l'emploi dans les bornes indiquées par leur utilité même.

En premier lieu, à ne considérer que les simples avantages du bon, & les maux qu'entraîne nécessairement un goût dépravé, une législation vraiment sage ne devoit permettre à aucun particulier de gâter le goût de ses concitoyens, ni par conséquent de bâtir des maisons, ou de tracer des jardins assez magnifiques au dehors & au dedans pour attirer l'attention, si d'ailleurs il y regne en même temps quelque défaut sensible de jugement ; si l'on y apperçoit, par exemple, des parties ridicules, baroques ou extravagantes.

Il devoit être défendu à tout artiste d'exercer son *art*, avant d'avoir donné outre les preuves de son habileté, des preuves particulières de son jugement, & même de la droiture de ses intentions.

Le législateur doit être convaincu qu'il est très-important non seulement que les édifices & les monumens publics, mais aussi que tout objet visible travaillé par les arts même mécaniques, porte l'empreinte du bon goût, de la même manière que l'on veille à ce que non seulement l'argent monnoyé, mais encore la vaisselle ait la marque de son vrai titre. Un magistrat sage ne se contente pas de profiter de l'influence des *beaux-arts* pour rendre plus énergiques & plus avantageuses aux citoyens les réjouissances, les fêtes publiques, & les cérémonies solennelles ; il a soin même que chaque fête domestique, chaque usage privé conduise au même but & par la même voie.

Mais ce qui mérite une attention plus distinguée de la part de ceux aux soins de qui le bonheur des citoyens est confié, c'est la langue, cet instrument le plus important, & le plus universel dans nos principales opérations. Rien ne préjudicie plus à toute une nation qu'un langage barbare, dur, incapable de bien rendre la délicatesse des sentimens, & la finesse des pensées. La raison & le goût se forment & s'étendent dans la même proportion dans laquelle la langue se perfectionne, puisqu'au fond le langage n'est autre chose que la raison & le goût transformés en



signes sensibles. Cela étant ainsi, comment peut-on abandonner au hazard une chose de cette importance? comment peut-on, ce qui est pire encore, l'abandonner aux caprices de chaque particulier, & même à ceux des cervelles les plus extravagantes?

Il y a des contrées où la négligence du gouvernement sur ce chapitre est incroyable. Le moyen le plus efficace pour élever l'homme au-dessus des animaux, se trouve précisément être celui dont on fait le moins de cas. L'homme le plus inepte peut, à sa volonté, & selon ses caprices, parler à toute une nation une langue absurde & barbare dans des gazettes, des almanachs, des feuilles périodiques, des livres & des sermons; même dans les édits & dans les ordonnances où la majesté des souverains annonce sa volonté à des peuples entiers dont ils sont les pères & les conducteurs; on fait souvent tenir à ces princes un langage rempli d'incongruités, & dans lequel on chercheroit vainement le plus petit vestige de goût & de réflexion.

S'il est vrai que l'établissement de la célèbre académie des quarante à Paris, n'ait eu pour objet que d'étendre la renommée de la France, en perfectionnant la langue de cette nation, on peut dire que le fondateur de cette académie, n'a vu que le côté le moins intéressant de cette institution. Il y avoit plus à en recueillir que de la renommée; & l'on devoit s'y proposer, non d'obtenir un éclat passager, mais d'étendre & de fortifier la raison & le goût parmi tous les ordres de citoyens.

Presque tous les arts réunissent leurs effets dans les spectacles, qui seuls fournissent le plus excellent de tous les moyens que l'on peut imaginer pour donner de l'élevation aux sentimens, & qui néanmoins, par un abus déplorable, contribuent souvent le plus à la corruption du goût & des bonnes mœurs. Ne devoit-il donc pas y avoir des loix pénales contre ceux qui altèrent les arts, comme on en a promulgué contre ceux qui altèrent les monnoies? Et comment les beaux-arts pourroient-ils parvenir à leur véritable destination, s'il est permis à toute tête folle de les profaner?

Ensuite, puisque les beaux-arts doivent, selon leur essence & leur nature, servir de moyens pour parvenir à affermer le bonheur des hommes, il est nécessaire à leur lieu, néces-

faire qu'ils pénètrent jusqu'à l'humble cabane du moindre des citoyens; il faut que le soin d'en diriger l'usage & d'en déterminer l'emploi entre dans le système politique, & soit un des objets essentiels de l'administration de l'état: il faut donc aussi que l'on consacre à cet objet une partie des trésors que l'industrie & l'épargne d'un peuple laborieux fournit chaque année au souverain pour subvenir aux dépenses publiques.

Ce que nous venons de dire ne paroîtra sans doute pas fort évident à plus d'un prétendu politique; & même bien des philosophes ne regarderont les projets que nous proposons, que comme autant de chimères.

Ces projets ne sont en effet autre chose, nous en convenons les premiers, tant qu'on regardera comme fondé sur des principes invariables & sacrés, l'esprit de la plupart des institutions politiques qu'on suit aujourd'hui. Par-tout où l'on considérera comme l'affaire capitale de l'état, les richesses pécuniaires au-dedans, & la puissance au dehors, avec tout ce qui contribue à augmenter ces deux objets, nous sommes d'avis qu'en bannisse les beaux-arts, & nous joignons notre voix à celle du poëte romain, pour crier aux administrateurs publics:

*Ocives, cives! quærenda pecunia primum est;  
Virtus post nummos.*

*Histoire des beaux-arts.* Il ne sera pas inutile de tracer ici une légère esquisse des divers sorts que les beaux-arts ont subis, & de leur état actuel, afin de comparer ce dernier au tableau que nous avons fait de ce qu'ils pourroient être d'après leur notion idéale.

On se tromperoit fort, si l'on pensoit que les beaux-arts ont été découverts comme la plupart des inventions mécaniques. Celles-ci doivent leur origine ou à quelque heureux hazard, ou à la méditation suivie & soutenue de quelques hommes de génie, & ont passé ensuite du lieu de leur naissance dans d'autres contrées. Mais les beaux-arts sont des plantes indigènes, qui sans exiger aucune culture pénible, croissent dans tous les lieux où la raison a acquis quelque développement. Semblables cependant aux fruits de la terre, ils prennent des formes différentes selon le climat qui les voit éclore, & en raison des soins qu'on donne à leur cul-

ture. Dans des contrées sauvages, ils crou-  
pissent sans prix & sans éclat.

Nous voyons aujourd'hui encore, que  
chez tous les peuples de la terre qui ont eu  
assez d'intelligence pour sortir de leur pre-  
mière barbarie, on connoit la musique, la  
danse, l'éloquence, & même la poésie. Il  
en a sans doute été de même dans tous les  
siècles antérieurs, dès le moment que les  
hommes ont commencé à réfléchir. Pour  
voir les *beaux-arts* dans leur berceau, & sous  
leur forme la plus grossière, il n'est point pas  
nécessaire de remonter dans l'histoire jusqu'à  
l'antiquité la plus obscure. Ils auroient été d'a-  
bord chez les Egyptiens & dans la Grèce an-  
cienne, ce qu'ils sont encore chez les Hu-  
rons. Quiconque a un peu observé le caractè-  
re de l'esprit humain, connoît le penchant  
général de l'homme à polir & à orner tous  
les objets sensibles qui sont à sa portée & à  
son usage. On conçoit sans peine comment  
le génie de l'homme a pu être amené par des  
conjonctures, ou naturelles ou accidentelles,  
à produire de premiers essais foibles & gros-  
siers dans chaque branche des *beaux-arts* : ce  
n'est pas ici le lieu de descendre dans le détail.

Non seulement on retrouve les principa-  
les branches des *beaux-arts* chez des nations  
qui n'ont eu aucune communication ni direc-  
te, ni indirecte entr'elles, on y retrouve  
encore des rameaux particuliers qui dérivent  
de ces branches capitales. Chacun sait que  
les Chinois ont des comédies & des tragi-  
dies ; même les anciens Péruviens connois-  
soient ces deux espèces de drame, puisqu'au  
rapport de Garcilasso de la Vega, ils em-  
ploient l'une à représenter les actions de  
leurs rois, & l'autre à mettre sur la scène  
les événemens de la vie commune (*Histoire  
des Incas, liv. II, chap. 27.*) Les Grecs  
que l'orgueil national portoit à exagérer leur  
avantages, eux dont Macrobe a dit : *Græci  
omnia sua in nomen suum t. Lant. (Saturnal. lib.  
I, cap. 24.)* s'attribuoient à la vérité l'in-  
vention de tous les arts ; mais Strabon, l'un  
des plus judicieux d'entr'eux, nous a avertis  
de nous délier de leurs relations sur les faits  
d'une haute antiquité ; il observe très-judi-  
cieusement que les anciens rédacteurs des  
relations ont été entraînés dans un grand  
nombre d'erreurs par la mythologie des  
Grecs. (*Clog. lib. VIII.*) Il est aisé de juger

que les Grecs qui dans le temps que d'autres  
nations étoient déjà florissantes, se nourris-  
soient encore de glands, n'ont pu être les  
premiers à cultiver les *beaux-arts*.

Mais quoique nous soyons persuadés que  
le premier germe des *beaux-arts* a existé chez  
tous les peuples, il y a encore si loin des  
premiers essais jusqu'au terme seulement où  
la culture des *beaux-arts* prit une forme mé-  
thodique, où l'on commença à les exercer  
comme des arts qui pouvoient être enseignés,  
qu'on est encore toujours fondé à demander  
chez quel peuple de la terre ce pas difficile a  
été le premier franchi.

Nous avons trop peu de relations sur l'état  
des arts, chez les nations les plus anciennes,  
pour pouvoir répondre à cette question. Les  
Chaldéens, ou selon d'autres, les Egyptiens,  
peuvent pour être les premiers qui ont exercé  
avec quelque méthode les diverses branches  
des arts du dessin ; on n'a cependant rien  
d'absolument certain là-dessus. Ce qu'il y a  
de sûr, c'est que chez ces peuples, aussi bien  
que chez les Etrusques, les *beaux-arts* flori-  
ssoient déjà dans des temps où ce que l'histo-  
ire a de bien constaté ne répond encore  
qu'un jour très-foible sur l'état des nations.  
Les arts qui tiennent au dessin, avoient déjà  
pris racine dans la Chaldée au temps d'Abra-  
ham ; & sous le règne de Sésostris, contem-  
porain du législateur des juifs, l'architectu-  
re florissoit au milieu de l'Egypte. (*Histoire  
de l'art chez les anciens, par Winckel-  
mann, part. I, chap. 1.*)

On ne sauroit déterminer avec précision  
jusqu'ou ces peuples avoient porté les *beaux-  
arts*, avant qu'ils naquissent chez les Grecs.  
Les Egyptiens & les Perses ont eu des édi-  
fices & des jardins, qui du moins en étendue  
& en magnificence extérieure, surpassent  
tout ce que la Grèce a eu depuis en ce genre.  
La nation juive produit encore d'excellens  
morceaux d'éloquence & de poésie, qui sont  
antérieurs à ceux des Grecs.

Il semble que la Grèce propre n'a connu  
les *beaux-arts* que par le moyen de ses colo-  
nies, répandues dans l'Italie & dans l'Ionie.  
Cette dernière province les tenoit sans doute  
des Chaldéens, ses voisins ; & la grande  
Grèce les avoit recus de l'Etrurie. *Statius  
Thusei primum in Italia invenerunt*, dit Cas-  
siodore. Les ruines de *Poesium*, restes de la

plus antique architecture des Grecs, semblent tenir du goût des Egyptiens; & l'on trouve dans les écrits des anciens plusieurs vestiges, qui prouvent que la poésie a pénétré de l'orient, de l'occident, & même du septentrion dans la Grèce.

Mais si les *arts* ne furent d'abord chez les Grecs que des plantes exotiques, il faut convenir qu'ils y acquirent bien vite une beauté & un goût, qu'ils n'ont eus nulle part ailleurs, ni avant ni après cette transplantation. La Grèce, par un effet de son heureux climat, & de l'admirable génie de ses habitans, a vu & a fait conserver pendant des siècles entiers dans la plus grande perfection, & dans l'éclat le plus brillant, toutes les branches des *beaux-arts*. Ils y ont même été durant quelque temps consacrés à leur véritable destination, comme on peut le prouver par mille exemples; c'est donc à juste titre que la Grèce est regardée comme la patrie des *arts*.

Cette nation, distinguée si avantageusement par tous les dons de l'esprit & du cœur, ayant enfin perdu sa liberté, les *beaux-arts* perdirent aussi leur lustre. Les Romains qui après l'éversion des républiques grecques, dominèrent pendant quelques siècles sur le monde connu, avoient un génie trop roide pour entretenir les *arts* dans leur splendeur; quoiqu'on eût transplanté au milieu de cet empire les artistes grecs, & les chefs-d'œuvre de leur nation, les Romains ne posséderent jamais au même degré que les Grecs cette liberté d'esprit qui laisse agir la raison. Le désir de dominer eut toujours le dessus dans leur caractère; & emporté par cette passion, la culture des *beaux-arts* leur paroïsoit un hors-d'œuvre étranger au plan qu'ils s'étoient prescrit.

Les Muses ne furent jamais appellées à Rome, on leur y accorda simplement un asyle, comme à des fugitives étrangères, & le soin de leur culture fut abandonné au hasard.

Il semble néanmoins qu'Auguste les voulut faire entrer dans son plan de gouvernement; mais la fermentation intérieure qu'un reste d'amour pour la liberté enchaînée excitoit sur les esprits, ne laissoit pas la tranquillité nécessaire pour rendre aux *arts* toute la beauté qu'ils avoient eue chez les Grecs. La force d'esprit qu'on conservoit encore

étoit dirigé vers tout autre objet. Le parti dominant avoit allé à fuir à main armée son autorité par les moyens les plus prompts; il y falloit la force ouverte; & quant à ceux qui supportoient impatiemment l'oppression, ils n'étoient occupés qu'à s'élever soudainement le plus vite qu'ils pouvoient. Le parti neutre, spectateur de cette dangereuse fermentation, cherchoit au milieu de cette position critique, à se conserver autant de repos que la conjoncture en pouvoit permettre. Entre les mains de ce parti, le génie devint *art*, & se vendit à prix d'argent. Ceux qui s'étoient emparés d'une autorité, jusqu'alors mal affermie, employoient les travaux de ces artistes mercenaires pour rendre la tyrannie aimable. On voulut que la partie du peuple qui souffroit le joug sans résistance, perdît de vue l'idée de la liberté, & qu'elle donnât toute son attention aux divertissemens publics. L'effet qui devoit nécessairement résulter de cette politique, fut que les *beaux-arts* se virent non seulement détournés de leur véritable destination, mais encore dépravés dans les principes qui sont la base de leur perfection. Dès-lors ils se dégradèrent insensiblement, & tombèrent enfin dans un état d'avilissement, dans lequel ils ont croupi pendant plusieurs siècles, & dont ils n'ont point pu se relever encore.

Il est vrai qu'au milieu de cette décadence les *beaux-arts* conservèrent quelque lustre apparent. La partie mécanique de chaque *art*, se perpétua dans les ateliers des artistes, mais le goût & l'esprit s'affoiblirent insensiblement; les artistes subsistèrent. A la place des temples consacrés aux divinités du paganisme, on construisit des églises; au lieu des statues des dieux & des héros, on dressa des images aux saints & aux martyrs. La musique passa du théâtre dans les églises; & l'éloquence fut transférée de la tribune aux harangues, sur la chaire. Aucune branche des *beaux-arts* ne périt; mais peu à peu elles se flétrirent toutes: elles devinrent enfin si racornies, qu'on ne put plus y démêler les vestiges de leur beauté.

Il en a été des *arts*, comme de certaines Solemnités qui, dans leur origine, ont eu de l'importance & une signification bien marquée, mais qui, dans la suite des temps,

ont dégénéré en de simples observations dont on ne connoit plus ni le motif, ni le but.

Ce que sont aujourd'hui les ordres de chevalerie, comparés à ce qu'ils ont été autrefois, c'est ce que les *arts* furent dans les temps dont je parle, au prix de ce qu'ils avoient été dans la belle antiquité; il ne leur resta que les marques extérieures, les croix, les cordons; & voilà pourquoi les productions desartistes n'eurent plus ni beauté extérieure, ni énergie intrinsèque.

Quelques auteurs parlent des *arts* d'une manière à faire croire qu'ils se sont perdus pendant des siècles entiers. C'est ce qui est contredit par l'histoire; depuis le siècle d'Auguste, jusqu'à celui du pape Léon X, chaque siècle a eu ses poëtes, ses sculpteurs, les lapidaires, ses musiciens & ses historiens. Il paroît même que dans les *arts* du dessin il y a eu de loin en loin quelque heureux génie qui a tenté d'y ramener de la beauté & du goût. J'ai vu, il y a quelques années à Erforden, un diplôme de l'empereur Henri IV, sur le sceau duquel la tête de cet empereur m'a paru aussi belle que si elle avoit été gravée du temps des premiers Césars. On trouve de même divers rituels du siècle de Charlemagne, & des siècles suivans, enrichis de pierres gravées qui ne manquent pas absolument de beauté. Mais comme la dépravation des mœurs fut poussée à un degré presque incroyable dans le douzième siècle & les siècles suivans, les *beaux-arts* s'en ressentirent aussi; on en fit un usage honteux. On trouve dans les livres de dévotion de ces temps-là, & parmi les ornemens des temples & des chaires, des sujets de peinture & de sculpture si obscènes, qu'on seroit scandalisé aujourd'hui d'en rencontrer de pareils, même dans les lieux destinés à la débauche la plus effrénée; heureusement un tel abus n'a pas dû être fort dangereux; ces monstrueux ouvrages manquoient absolument de grâces & d'attraits.

C'est néanmoins du sein de cette barbarie que l'aurore d'un meilleur goût dans quelques branches des *beaux-arts*, commença à percer. Mais le jour ne renaquit qu'au seizième siècle; ce n'est qu'alors que la lumière éclaira tout l'empire des *beaux-arts*. Long-temps auparavant, déjà l'opulence de quelques républiques d'Italie y avoit excité

l'attention sur quelques branches des *arts*. On avoit transporté de la Grèce, à Pise, à Florence, à Genes, d'anciens morceaux d'architecture & de sculpture. Leur beauté frappa, & l'on fit quelques essais pour l'imiter. Peu de temps après, les Grecs réfugiés de l'Orient en Italie, y apportèrent les ouvrages des poëtes & des orateurs de l'antienne Grèce; la connoissance de ces auteurs se répandit insensiblement, & produisit encore des effets plus heureux. On y reconnut les fruits du bon goût dans leur véritable maturité. Cela redoubla l'empressement à rechercher de dessous les ruines les restes de l'antiquité dans d'autres genres encore. Le goût des artistes se raffina. La célébrité & les applaudissemens que quelques-uns de ceux-ci obtinrent par l'imitation des ouvrages anciens, excita dans les autres une noble émulation. Les *arts* se releverent de la poussière, & de l'Italie ils se répandirent successivement dans tout l'Occident, & jusqu'au nord de l'Europe. On s'aperçut généralement que les ouvrages des anciens artistes étoient les modèles qu'il falloit suivre pour rendre aux *arts* leur première splendeur. Heureusement une politique plus saine avoit introduit quelque tranquillité dans les états. Ils étoient mieux affermis; on eut le loisir d'aimer les *beaux-arts*, & ils acquirent par degrés l'éclat dont ils brillent aujourd'hui.

Mais pour nous mettre dans un point de vue d'où nous puissions librement découvrir leur état actuel, il sera à propos de retourner aux réflexions générales que nous avons déjà touchées sur la nature & l'emploi des *beaux-arts*.

Nous, avons vu ce qu'ils pourroient être, en déployant toute leur énergie. Ce sont les seuls moyens propres à inspirer aux hommes la passion générale du beau & du bon; à rendre la vérité active, & la vertu aimable; à inciter l'homme vers le bien de toute espèce, & à le détourner de tout écart pernicieux. C'est en un mot le ressort qui l'excite sans cesse à travailler à son véritable intérêt moral, lorsque la raison le lui a bien fait connoître.

Je n'oserois assurer que les *beaux-arts* aient jamais atteint à ce degré de perfection chez aucun peuple du monde; mais il est sûr, ce me semble, qu'il y a eu un temps où ils en

ont approché d'assez près. Les Grecs s'étoient fait des *beaux-arts* une idée très-juste. Ils les regardoient comme des moyens propres à former les mœurs, & à appuyer les maximes de la philosophie & de la religion. Aussi ne négligeoient-ils rien de ce qui pouvoit encourager les artistes; honneurs, éloges, récompensés, rien n'étoit épargné. Dans quelques républiques de la Grèce, c'étoit souvent le plus grand orateur qui obtenoit la première dignité de l'état. Les grands poètes étoient considérés par les législateurs & les magistrats, comme des personnages importans, qui pouvoient donner de la vigueur aux loix. Homère fut regardé comme le meilleur guide de l'homme d'état & du général armé, & comme le plus excellent instituteur du citoyen. C'est dans cette vue que Licurgue étant dans l'île de Crète, y rassembla les chants éparés de ce poète. Ce même législateur y engagea le poète Thalés à le suivre à Sparte, pour y faciliter par ses vers le succès de sa législation (Plutarque, *Vie de Licurgue*.) Les anciens estimoient, dit un philosophe grec, que la poésie est en quelque manière la première philosophie, qui nous montre dès l'enfance le chemin d'une vie réglée, & qui nous imprime les mœurs, les sentimens & l'amour des grandes actions, par des leçons agréables; les modernes, ajoute-t-il, & ces modernes, c'étoient les Pithagoriens, soutinrent que le poète est seul le vrai sage. (Strabon, *liv. I.*) De-là vient que chez les Grecs la première chose qu'on enseignoit aux enfans, c'étoit la poésie; & cela, non dans la vue de les amuser, mais pour former leur cœur à la vertu & aux beaux sentimens. La musique prétend au même mérite, je veux dire d'inspirer des mœurs & de les adoucir. Aussi Homère donne-t-il aux chanteurs le titre d'*instituteurs*. On peut en général dire des Grecs, ce qu'un romain disoit avec moins de fondement de ses ancêtres, qu'ils ont employé tous les *arts* au bien public: *nullam maiorem nostri artem esse voluerunt quam non aliquid rei publice commo'daret. Servius ad Æneid. lib. VI.*

Il seroit superflu de rapporter ici deux exemples particuliers de grandes récompenses & des honneurs distingués que les Grecs accordoient à leurs bons artistes. Les écrits des

anciens en sont pleins, & Junius en a recueilli un grand nombre d'anecdotes; on peut consulter entr'autres le *chap. xiiij* du *second livre* de son traité *De pictura veterum*.

Les artistes avoient de si fréquentes occasions de déployer tout leur génie, & toute l'influence des *beaux-arts* sur le caractère des hommes. On employoit leur secours à chaque solennité, à chaque établissement public, dans toute affaire d'état un peu importante. Tout tenoit aux *beaux-arts*; les délibérations publiques, les éloges solennels, institués à l'honneur des héros, & des citoyens morts pour la défense de la patrie, les monumens destinés à conserver la mémoire des grandes actions, les fréquentes fêtes religieuses qu'on célébroit avec tant de pompe, & les spectacles dramatiques qui faisoient partie de quelques-unes de ces fêtes, & qui coustoient aux magistrats des soins & des frais extraordinaires. On s'occupoit si sérieusement des *beaux-arts*, qu'on fit même des réglemens pour perfectionner le bon goût, pour empêcher qu'il ne dégénérât, ou, ce qui est encore pire, qu'il ne se corrompît par un excès de raffinement. Voyez les articles ARCHITECTURE & MUSIQUE.

Les Etrusques furent également soigneux d'assurer aux *beaux-arts* une influence utile sur les mœurs. Nous connoissons très-peu les arrangements politiques de cette nation que les Romains détruisirent. Mais les restes nombreux des *arts* étrusques montrent assez combien étroitement on avoit su lier les *arts* à toutes les fonctions de la vie privée. A la vue de ces monumens on a lieu de conjecturer que le moindre citoyen ne pouvoit rien voir ni toucher chez lui, qui, grâces aux *arts* du dessin, ne lui rappellât efficacement le souvenir de ses dieux & de ses héros; rien qui n'imprimât un nouveau degré de force à son zèle pour la religion, la patrie & les mœurs.

Tels furent les *beaux-arts* chez les Grecs & les Etrusques dans l'âge d'or de la liberté, mais à mesure que les sentimens généreux du bien public s'émouloient, que les chefs & les principaux de l'état séparèrent leur intérêt particulier de l'intérêt commun; que la cupidité & le goût du luxe amoindrirent le caractère, les *beaux-arts* cessèrent de servir

ou bien de l'état. Ils devinrent des *arts* de luxe, & bientôt on perdit de vue leur véritable dignité.

Il ne seroit pas inutile, pour l'instruction de notre siècle, de lui mettre sous les yeux l'énorme abus que la Grece fit des *beaux-arts*, lorsqu'elle commença à dégénérer. Mais il faut se borner ici au tableau général qu'en a fait un judicieux anglais (M. Temple, *Histoire de la Grece*, par Stanian, liv. III, chap. 3.) « Les Athéniens, dit-il, débarrassés de l'ennemi, qui les avoit si bien tenus en haleine (c'étoit Epaminondas) s'abandonnerent aux plaisirs, & ne s'occupèrent plus que de jeux & de fêtes; ils donnerent à cet égard dans l'excès le plus étrange; la passion pour le théâtre leur fit oublier toute affaire d'état, & étouffa en eux tout sentiment de gloire. Les poëtes & les acteurs eurent seuls la faveur du peuple; on leur accorda les applaudissemens, & la considération qu'on devoit à ceux qui avoient hazardé leur vie pour la défense de la liberté. Les trésors, destinés à l'entretien de la flotte & des troupes de terre, furent dépensés en spectacles. Les danseurs & les chanteuses vivoient dans l'abondance & dans les voluptés; tandis que les généraux d'armée manquoient du simple nécessaire, & qu'à peine trouvoit-on sur les vaisseaux, du pain, du fromage & des oignons. La dépense du théâtre étoit si excessive, qu'au rapport de Plutarque, la représentation d'une tragédie de Sophocle ou d'Euripide, coûta plus à l'état, que la guerre de Perse ne lui avoit coûté. On lui employa le trésor qui avoit été mis en réserve comme un dépôt sacré pour les besoins extrêmes de l'état, quoique par une sanction publique la simple proposition de détourner ce trésor à d'autres usages dût être punie de mort. »

Ce qui dans son origine, étoit destiné à allumer une vigueur patriotique dans le cœur des citoyens, servit donc alors à nourrir l'oisiveté, & à étouffer tout sentiment du bien public. Les grands eurent des artistes, comme ils avoient des cuisiniers; & les *arts* qui auparavant préparoient les remèdes salutaires de l'ame, ne donnoient plus que du fard & des parfums.

Tel étoit l'état des *beaux-arts* en Grece & en Egypte, lorsque les Romains conquièrent ces provinces : & voilà pourquoi les

*arts* conservèrent ce même caractère à Rome. Dans le temps de leur splendeur, le noble usage qu'on en faisoit donnoit de la dignité à l'artiste. Sophocle, poëte, & acteur, fut en même tems archonte d'Athènes; mais dès le temps de César, un chevalier romain crut, & avec raison, être déshonoré pour avoir été forcé de monter sur le théâtre. Sous Néron, l'état du poëte, du malicien ou de l'acteur, n'étoit guere plus relevé que celui de danseur de corde. Ainsi la dignité des *beaux-arts* disparut insensiblement, & dans les siècles modernes encore ce n'est qu'au luxe & au faste qu'ils doivent le degré d'estime qu'on leur accorde. Il seroit bien mal-aisé de prouver qu'aucun des protecteurs, ou des protectrices modernes des *beaux-arts*, ait fait la moindre chose en leur faveur par une connoissance intime de leur véritable prix; aussi les *arts* ne font-ils jusqu'à présent que l'ombre de ce qu'ils pourroient être.

Il est évident que nos institutions en général leur ont retranché bien des occasions de déployer comme autrefois leur énergie. Il manque à nos fêtes publiques cette solennité qui expose les *arts* dans leur plus beau jour. Nos fêtes religieuses même n'ont ordinairement rien de majestueux; ce n'est plus qu'accidentellement que les *beaux-arts* y conservent encore quelque chose de leur destination primitive, & l'emploi qu'on en fait, montre assez qu'on a perdu de vue leur vrai but. Qu'un artiste réussisse, ce qui n'arrive que trop rarement, à produire un ouvrage plein d'énergie, ce sera plutôt l'effet de son génie heureusement guidé par sa raison, que ce ne sera le but de ceux qui l'auront mis en œuvre.

D'ailleurs, à n'en juger que par le choix peu réfléchi des sujets sur lesquels on exerce les *beaux-arts*, il semble qu'à tous égards on ait perdu la juste idée de leur utilité & de leur importance; pour une seule fois qu'on introduit sur nos théâtres un héros qui ait des droits à notre reconnaissance, on y voit paroître cent fois ou Diane, ou Apollon, ou Agamemnon, ou Oedipe, ou tant d'autres personnages vrais ou fabuleux, qui nous sont parfaitement indifférens. Qu'un peintre prenne dans la mythologie un sujet insipide, propre même à corrompre les mœurs,

ou qu'il fasse un choix plus utile, ou lui a la même obligation; il suffit que le tableau soit bon; & cette façon de penser s'étend à toutes les autres branches des *arts*; n'en exceptons pas même les ornemens des églises: les tableaux qui décorent les temples catholiques, que présentent-ils quelquefois, sinon une dévotion mythologique qui peut-être choque encore plus la saine raison que ne le faisoient les fables du paganisme?

Pour se faire une juste idée de l'esprit qui anime, ou plutôt qui énerve aujourd'hui les *arts*, jetons les yeux sur celui de nos spectacles qui réunit tous les *beaux-arts*. Y a-t-il rien de moins significatif, de plus insipide, & qui réponde plus mal au but des *arts*, que notre opéra? Et cependant ce même spectacle qui, dans l'état actuel, mérite à peine l'attention des enfans, pourroit être exactement la plus noble & la plus utile production des *beaux-arts* réunis.

Une preuve bien claire que l'on méconnoît aujourd'hui entièrement le pouvoir des *beaux-arts*, & qu'on n'a qu'une idée abjecte de leur emploi, c'est qu'on ne les fait guere servir qu'au luxe & à l'ostentation, ou on les confine dans les palais des grands, dont l'entrée est toujours interdite au peuple; ou lorsqu'on les étale aux fêtes & aux solennités publiques, ce n'est point dans la vue d'atteindre plus sûrement le but auquel ces solennités étoient originaiement destinées; mais c'est pour éblouir le peuple, étourdir les grands, & empêcher les uns & les autres de sentir le dégoût qui accompagne des fêtes d'une si pitoyable invention.

Les modernes ne manquent cependant ni de talens, ni de génie; à ces égards ils ne sont point aussi inférieurs aux anciens, qu'on a quelquefois voulu le soutenir. Nous possédons aussi bien, & en plusieurs genres, mieux que les Grecs, la mécanique des *arts*. Le goût du beau est chez un bon nombre de nos artistes, aussi délicat qu'il l'étoit chez les meilleurs artistes de l'antiquité. Bien loin que le génie des modernes se soit rétréci, on peut dire en général, qu'il a au contraire acquis plus d'étendue, puisque les sciences sont plus universellement répandues, & qu'on a fait de grands progrès dans l'étude des hommes & de la nature. Ainsi les forces requises pour rendre aux *arts* leur première

splendeur, existent encore: mais nisi long-temps qu'on ne leur accordera pas l'encouragement nécessaire, qu'on négligera de les diriger vers leur véritable but, ou qu'on ne les fera servir qu'au luxe & à une volupté raffinée, l'artiste, quelques éloges qu'on donne à ses talens, ne fera guere distingué d'un artisan industrieux, on ne le considérera que comme un homme qui fait amuser le public & les grands, & délivrer l'opulence déçue de l'ennui qui la poursuit.

Ce n'est pas la faute des artistes si les *arts* sont avilis; plusieurs d'entre eux prendroient volontiers un vol plus élevé: mais que peuvent produire une ou deux tentatives répétées de loin en loin, s'il ne s'élève quelque part une sage législation qui s'applique à relever les *arts* de leur avilissement, & à les ramener à leur grande destination?

Un intérêt médiocre n'excita jamais de grands efforts; aussi long-temps que l'artiste, livré au préjugé commun, que les grands n'appaient que trop, ne se connoît d'autre vocation que celle de les amuser, les plus beaux don du génie languissent dans l'inaction: qu'au contraire l'artiste soit appelé, non dans le cabinet du prince, où celui-ci n'est qu'un homme privé, mais au pied du trône pour y recevoir des commissions tout aussi intéressantes que celles qu'on y donne aux chefs de l'armée, de la justice, ou de la police: que le plan général du législateur embrasse les grandes vues de porter le peuple à l'obéissance envers les loix, & à la pratique des vertus sociales par le ministère des *beaux-arts*, on verra bien vite toutes les forces du génie se déployer pour remplir ce grand objet; on pourra s'attendre à voir renaître des chefs-d'œuvre, & des chefs-d'œuvre vraisemblablement supérieurs à ceux de l'antiquité. Quel puissant aiguillon pour des cœurs généreux, pour des hommes de génie, que de voir les yeux de la nation entière attachés sur leurs ouvrages, de sentir que ces mêmes ouvrages vont contribuer au bonheur de ses concitoyens!

Après avoir examiné l'essence, le but & l'emploi des *beaux-arts*, nous pouvons présentement en déduire la véritable théorie. Elle résulte de la solution de ce problème moitié psychologique & moitié politique: "l'homme ayant naturellement du goût

pour les idées sensibles, comment faut-il s'y prendre pour que ce penchant serve à l'élevation de ses sentimens, & soit en certains cas un moyen irrésistible de le porter à son devoir? La solution de ce problème indiquera à l'artiste la route qu'il doit tenir, & au souverain les moyens qu'il doit employer pour amener les *beaux-arts* à la perfection, & en retirer les plus grands avantages.

Ce n'est pas ici le lieu de résoudre ce problème dans toute son étendue, nous ne pouvons qu'indiquer les points capitaux.

La théorie des perceptions sensibles est sans contredit la partie la plus difficile de la philosophie. Un philosophe Allemand, M. Baumgarten, a entrepris le premier de la traiter sous le nom de *Science esthétique*, comme une nouvelle branche des connoissances philosophiques (Voyez l'article ESTHÉTIQUE): science qui mérite d'autant plus d'être cultivée & approfondie, que c'est elle qui peut enseigner à la philosophie la route à un empire absolu sur l'homme.

Les *beaux-arts* se divisent en autant de branches principales, que la nature a ouvert de voies différentes aux perceptions sensibles pour élever les sentimens de l'homme; & chaque branche principale se subdivise en autant de rameaux qu'il y a de différens genres & de diverses espèces de forces esthétiques, ou de beautés sensibles, qui peuvent agir sur l'ame par chacune de ces différentes voies. Nous allons voir si, d'après ces principes, il seroit possible de construire l'arbre généalogique des *beaux-arts*.

Il n'y a exactement qu'une seule voie de pénétrer dans l'ame; celle des sens externes; mais cette voie se multiplie en raison de la différente nature de ces sens. Le même objet, la même perception paroît changer de nature, acquérir plus ou moins d'activité selon la constitution de l'organe qui la transmet à l'ame. Les sens les plus grossiers, le tact, le goût & l'odorat, sont ceux qui agissent le plus fortement sur l'ame, mais ce sont trois routes qui ne conviennent point aux *beaux-arts* parce qu'elles ne tiennent qu'à l'animal. Si les *beaux-arts* étoient aux gages de la volupté, leurs principales branches seroient occupées à travailler pour ces trois sens: l'art de préparer de mets savoureux, de distiller des eaux de senteur, seroit le

premiers des *arts*; mais la sensualité qui doit servir à élever le caractère de l'homme, est d'une plus noble espèce; elle ne se borne pas au matériel, elle y joint de l'ame & de l'esprit. Ce n'est que dans des circonstances particulières qu'à l'aide de l'imagination, les *beaux-arts* peuvent tirer quelque parti des sensations qui proviennent des sens inférieurs, sans néanmoins le faire d'une manière aussi grossière que l'a fait Mahomet, dont le système n'étoit que trop appuyé sur l'appât des plaisirs sensuels.

L'ouïe est le premier de nos sens qui transmet à l'ame des perceptions dont nous pouvons démêler l'origine & la cause. Le son peut exprimer la tendresse, la bienveillance, la haine, la colere, le désespoir, & diverses autres passions dont l'ame est agitée. Au moyen des sons une ame peut donc se faire sentir à une autre ame; & il n'y a que les perceptions de cette nature qui puissent faire sur le cœur des impressions capables de l'élever. C'est ici donc que commence l'empire des *beaux-arts*. Le premier, le plus puissant de tous, c'est l'art de la musique; elle pénètre dans l'ame par le sens de l'ouïe; tous les *arts* de la parole, il est vrai, agissent aussi sur l'oreille; mais leur but principal n'est point de l'émeouvoir; leur objet va bien au-delà du siège immédiat des sens; leur énergie ne consiste pas dans les sons, mais dans la signification des mots; l'harmonie des paroles est néanmoins un des moyens accéssoires qu'ils emploient pour donner plus de force au discours, & pour faire des impressions plus profondes sur l'esprit de l'auditeur. Après le sens de l'ouïe vient celui de la vue, dont les impressions sont moins fortes, mais aussi beaucoup plus diversifiées & d'une étendue bien plus vaste. L'œil pénètre incomparablement plus loin que l'oreille dans l'empire des esprits; il sait lire presque tout ce qui se passe dans l'ame. Le beau, qui fait une impression si favorable sur l'esprit, l'œil le saisit presque sous toutes ses formes; & de plus il découvre encore le bon & le parfait. Il n'est presque rien qu'un œil exercé n'aperçoive dans la physionomie, dans la figure, dans l'attitude & dans la démarche d'un homme; c'est à ce sens que nous devons tous les *arts* du dessin.

La vue confine de si près à l'entendement



pur, que la nature n'a point établi de sens moyen entre la vue & les perceptions internes. Nous croyons souvent n'être occupés que de nos propres idées, parce que nous n'avons pas le sentiment de l'impression que fait sur nous quelque objet extérieur, tandis qu'au fond c'est cet objet que nous voyons. Il n'y a donc au delà de la vue aucun autre sens pour les *arts*. Mais la providence avoit ménagé au génie l'invention d'un moyen très-étendu, pour pénétrer dans tous les recoins de l'ame. On a inventé l'art de revêtir d'images sensibles, des pensées & des notions qui n'ont rien de matériel; sous cette nouvelle forme, elles s'insinuent par les sens, & passent dans les ames des autres. Le discours peut, à l'aide de l'ouïe ou de la vue, porter chaque idée dans l'ame, sans que ces sens l'altèrent, ou lui donnent une forme analogue à leurs propres organes; ni le son du mot, ni la manière de l'écrire, ne renferment point la force significative; c'est donc quelque chose de purement intellectuel revêtu d'une figure arbitraire, inventée pour le faire passer dans l'esprit d'un autre par le canal des sens; c'est de ce merveilleux expédient dont les *arts* de la parole se servent. En force extérieure, ces *arts* sont fort au dessous des autres, parce qu'ils n'empruntent aucune efficacité de l'émotion des sens externes, qu'autant qu'accidentellement ils peuvent émouvoir l'oreille. Mais ce qui leur manque en force, ils le regagnent en étendue; ils mettent en jeu toutes les forces de l'imagination, & savent, par son moyen, rendre sensibles toutes les impressions des sens, même des sens les plus grossiers.

Aussi l'usage des *arts* de la parole est le plus étendu de tous. Ils nous instruisent de tout ce qui se passe dans une ame: de quelque côté qu'on veuille l'attaquer, quelque sentiment qu'on veuille lui inspirer, les *arts* de la parole en fournissent toujours les moyens; ils ont d'ailleurs sur les autres *arts* cet avantage, qu'à l'aide des signes qu'ils emploient, on se rappelle chaque idée avec toute la précision & la facilité possibles. Ainsi, bien que les plus foibles de tous les *arts*, quant à la vivacité des impressions, ce sont les plus importans par leur aptitude à exciter tous les divers genres d'impressions.

Telles sont les trois especes primitives des

*beaux-arts*: on a ensuite trouvé le moyen de les combiner & de réunir deux ou trois de ces especes, pour en former de nouvelles.

La danse réunit les *arts* qui agissent sur la vue & sur l'ouïe; le chant rassemble l'*art* de la musique & ceux de la parole, tous les *beaux-arts* peuvent concourir à la fois dans les spectacles. Aussi les spectacles dramatiques sont-ils la plus belle invention des *arts*; ils peuvent devenir le moyen le plus propre à inspirer des sentimens nobles & élevés.

Chaque espece d'*arts* se partage de nouveau en plusieurs branches subalternes; la meilleure méthode de déterminer celles-ci, seroit peut-être de faire l'énumération des diverses especes de beau, ou de forces esthétiques qui en font l'objet. Le beau simple occupe ces branches particulières des *arts* qui n'ont d'autre but dans leurs ouvrages que celui de plaire. En poésie, de jolies baguettes; en peinture, des fleurs, des paysages sans caractère décidé; en musique, ces pieces où l'on ne sent que l'harmonie & le nombre, &c. Le vrai & le parfait sont l'objet principal d'une autre espece de branches, tels que sont, dans les *arts* de la parole, le discours dogmatique, le poëme didactique, certain genre d'apologue, &c. Un troisieme ordre de ces branches s'exerce sur des sujets propres à émouvoir, & se propose d'exciter les passions. Enfin les branches les plus parfaites réunissent à la fois tous ces objets, déploient toutes les forces de l'*art*, & en constituent les especes les plus intéressantes.

Comme chaque espece différente suppose aussi dans l'artiste non seulement un génie propre à cette espece-là, mais encore un caractère particulier, on pourroit peut-être déterminer avec assez d'exactitude les subdivisions de chaque branche des *beaux-arts*, d'après le degré d'ame & le tour d'esprit qu'on peut concevoir dans l'artiste. Peut-être tenterons-nous dans quelques articles un ou deux essais de cette méthode.

Il entre, au reste, tant d'arbitraire & d'accidentel dans la forme extérieure que les *beaux-arts* donnent à leurs productions, qu'avec les notions les plus précises sur la nature & l'emploi des *arts*, on ne sauroit rien fixer, à l'égard de la forme de ces ouvrages. Qui pourroit, pour ne citer qu'un seul exemple, assigner toutes les différentes formes que

l'ode ou le drame peuvent prendre sans se dénaturer ? Dans des recherches de cette nature, le bon sens veut qu'on évite les subtilités minutieuses, & qu'on se garde bien de donner des entraves au génie de l'artiste.

Le grand principe que tout artiste doit suivre dans les compositions, c'est " de faire que l'ensemble & chaque partie de son ouvrage, produise l'impression la plus favorable sur les sens & sur l'imagination, afin d'exciter, autant qu'il est possible, toutes les forces de l'ame à y graver cette impression d'une manière ineffaçable. » Or, il n'est possible d'atteindre à ce but, si l'ouvrage n'a de la beauté & de la régularité, en un mot, s'il ne porte l'empreinte du bon goût. Le défaut le plus essentiel dans un ouvrage de *Part*, quoique ce ne soit pas toujours le plus important, c'est de manquer du *goût* du *goût*.

La maxime générale sur le choix du sujet, c'est " que l'artiste choisisse des objets propres à influer avantageusement sur l'esprit & sur le cœur. » Ce sont-là les seuls sujets dignes de nous (mouvoir fortement, & de faire sur nous des impressions durables : tout le reste peut n'en produire que de passagères.

Ce seroit néanmoins mal entendre cette maxime, que de vouloir interdire aux *arts* tout sujet qui ne seroit pas précisément moral; elle ne défend pas à l'artiste de sculpter une coupe ou de peindre un vase à boire, mais elle lui prescrit simplement de n'y rien tracer qui ne soit propre à faire une heureuse impression, de quelque genre qu'elle soit.

De tous les avantages de *Part*, ceux-là ont, sans contredit, l'utilité la plus importante, qui gravent dans notre esprit des notions, des vérités, des maximes, des sentimens propres à nous rendre plus parfaits, & à former en nous les caractères dont nous ne saurions manquer sans perdre de notre prix, soit en qualité d'hommes, soit en qualité de citoyens. Mais au défaut de pareils sujets, l'artiste aura encore satisfait à son devoir, si son ouvrage nous affermit & nous perfectionne dans le goût du beau. Ainsi, le peintre auquel j'aurai commis le soin de décorer mon appartement, méritera toute ma reconnoissance, s'il s'en acquitte de manière que de quelque côté que je jette les yeux, je me sente rappeler vivement les

notions pratiques qui me sont les plus nécessaires; que si la chose n'est pas faisable, son travail sera néanmoins encore digne d'éloge, s'il me présente dans chaque objet de quoi nourrir & fortifier en moi le bon goût.

Il résulte de ce que nous venons de dire, que les *beaux-arts* ne supposent pas simplement dans l'artiste un goût exquis, mais qu'ils demandent de plus qu'il y joigne une raison saine, une connoissance réfléchie des mœurs, & une intention sérieuse de faire de ses talens le meilleur usage possible. (*Cet article est extrait de la théorie générale des beaux-arts de M. SULZER.*)

ART DES ESPRITS, ou ART ANGÉLIQUE, moyen superstitieux pour acquérir la connoissance de tout ce qu'on veut savoir avec le secours de son ange gardien, ou de quelque autre bon ange. On distingue deux sortes d'*art angélique*; l'un obscur, qui s'exerce par la voie d'élevation ou d'exaltation, l'autre clair & distinct, lequel se pratique par le ministère des anges qui apparoissent aux hommes sous des formes corporelles, & qui s'entretiennent avec eux. Ce fut peut-être cet *art* dont se servit le pere du célèbre Cardan, lorsqu'il disputa contre les trois esprits qui soutenoient la doctrine d'Averroës, recevant les lumieres d'un génie qu'il eut avec lui pendant trente-trois ans. Quoiqu'il en soit, il est certain que cet *art* est superstitieux, puisqu'il n'est autorisé ni de Dieu ni de l'Eglise; & que les anges, par le ministère desquels on suppose qu'il s'exerce, ne sont autres que des esprits de ténébreux & des anges de satan. D'ailleurs, les cérémonies dont on se sert ne sont que des conjurations par lesquelles on oblige les démons, en vertu de quelque pacte, de dire ce qu'ils savent, & de rendre les services qu'on espere d'eux. *Voyez* ART NOTOIRE-Cardan, *lib. XVI, de rer. variet.* Thiers, *Traité des superstitions.* (G)

ART NOTOIRE, moyen superstitieux par lequel on promet l'acquisition des sciences par infusion & sans peine, en pratiquant quelques jeûnes, & en faisant certaines cérémonies inventées à ce dessein. Ceux qui font profession de cet *art*, assurent que Salomon en est l'auteur, & que ce fut par ce moyen qu'il acquit en une nuit cette grande sagesse qui l'a rendu si célèbre dans

le monde. Ils ajoutent qu'il a renfermé les préceptes & la méthode dans un petit livre qu'ils prennent pour modèle. Voici la manière par laquelle ils prétendent acquérir les sciences, selon le témoignage du pere Delrio : ils ordonnent à leurs aspirans de fréquenter les sacremens, de jeuner tous les vendredis au pain & à l'eau, & de faire plusieurs prières pendant sept semaines; ensuite ils leur prescrivent d'autres prières, & leur font adorer certaines images, les sept premiers jours de la nouvelle lune, au lever du soleil, durant trois mois : ils leur font encore choisir un jour où ils se sentent plus pieux qu'à l'ordinaire, & plus disposés à recevoir les inspirations divines; ces jours-là ils les font mettre à genoux dans une église ou oratoire, ou en pleine campagne, & leur font dire trois fois le premier verset de l'hymne *Veni creator spiritus*, &c. les assurant qu'ils seront après cela remplis de science comme Salomon, les prophètes & les apôtres. S. Thomas d'Aquin montre la vanité de cet *art*. S. Antonin, archevêque de Florence, Denys le chartreux, Gerson, & le cardinal Cajetan, prouvent que c'est une curiosité criminelle par laquelle on tente Dieu, & un pacte tacite avec le démon; aussi cet *art* fut-il condamné comme superstitieux par la faculté de théologie de Paris l'an 1320. Delrio, *disq. magic. part. II.* Thiers, *traité des superstitions*.

ART DE S. ANSELME, moyen de guérir les plaies les plus dangereuses, en touchant seulement aux linges qui ont été appliqués sur les blessures. Quelques soldats Italiens, qui sont encore ce métier, en attribuent l'invention à S. Anselme : mais Delrio assure que c'est une superstition inventée par Anselme de Parme, fameux magicien; & remarque que ceux qui sont ainsi guéris, si toutefois ils en guérissent, retombent ensuite dans de plus grands maux, & finissent malheureusement leur vie. Delrio, *disq. magic. lib. II.*

ART DE S. PAUL, sorte d'*art* notoire que quelques superstitieux disent avoir été enseigné par S. Paul, après qu'il eut été ravi jusqu'au troisième ciel; on ne fait pas bien les cérémonies que pratiquent ceux qui prétendent acquérir les sciences par ce moyen, sans aucune étude, & par inspiration : mais

on ne peut douter que cet *art* ne soit illécite; & c'est constant que S. Paul n'a jamais révélé ce qu'il ouit dans son ravissement, puisqu'il dit lui-même qu'il entendit des paroles ineffables, qu'il n'est pas permis à un homme de raconter. Voyez ART NOTOIRE, Thiers, *traité des superstitions*. (G)

ART MNEMONIQUE. On appelle *art mnemonique*, la science des moyens qui peuvent servir pour perfectionner la mémoire. On admet ordinairement quatre de ces sortes de moyens : car on peut y employer ou des remèdes physiques, que l'on croit propres à fortifier la masse du cerveau; ou de certaines figures & *schématismes*, qui font qu'une chose se grave mieux dans la mémoire; ou des mots techniques, qui rappellent facilement ce qu'on a appris; ou enfin un certain arrangement logique des idées, en les plaçant chacune de façon qu'elles se suivent dans un ordre naturel. Pour ce qui regarde les remèdes physiques, il est indubitable qu'un régime de vie bien observé peut contribuer beaucoup à la conservation de la mémoire; de même que les excès dans le vin, dans la nourriture, dans les plaisirs, l'affoiblissent. Mais il n'en est pas de même des autres remèdes que certains auteurs ont recommandés, des poudres, du tabac, des cataplasmes qu'il faut appliquer aux tempes, des boisons, des purgations, des huiles, des bains, des odeurs fortes, qu'on peut voir dans l'*art mnemonique* de Marius d'Assigni, auteur Anglois. Tous ces remèdes sont très-sujets à caution. On a trouvé par l'expérience que leur usage étoit plus souvent funeste que salutaire, comme cela est arrivé à Daniel Heinsius & à d'autres, qui, loin de tirer quelque avantage de ces remèdes, trouvoient à la fin leur mémoire si affoiblie, qu'ils ne pouvoient plus se rappeler, ni leurs noms, ni ceux de leurs domestiques. D'autres ont eu recours aux *schématismes*. On fait que nous retenons une chose plus facilement quand elle fait sur notre esprit, par le moyen des sens extérieurs, une impression vive. C'est par cette raison qu'on a tâché de soulager la mémoire dans ses fonctions, en représentant les idées sous de certaines figures qui les expriment en quelque façon. C'est de cette manière qu'on apprend aux enfans,

non seulement à connoître les lettres, mais encore à se rendre familiers les principaux événemens de l'histoire sainte & profane. Il y a même des auteurs qui par une prédilection singulière pour les figures, ont appliqué ces *schématismes* à des sciences philosophiques. C'est ainsi qu'un certain Allemand, nommé *Winckel-mann*, a donné toute la logique d'Aristote en figures. Voici le titre de son livre : *Logica memorativa, cujus beneficio compendium logicæ Peripateticæ brevissimi temporis spatio memoriæ mandari potest*. Voici aussi comme il définit la logique. Aristote est représenté assis, dans une profonde méditation; ce qui doit signifier que la logique est un talent de l'esprit, & non pas du corps : dans la main droite il tient une clé; c'est-à-dire, que la logique n'est pas une science, mais une clé pour les sciences : dans la main gauche il tient un marteau : cela veut dire que la logique est une *habitude instrumentale*; & enfin devant lui est un étau sur lequel se trouvent un morceau d'or fin, & un morceau d'or faux, pour indiquer que la fin de la logique est de distinguer le vrai d'avec le faux.

Puisqu'il est certain que notre imagination est d'un grand secours pour la mémoire, on ne peut pas absolument rejeter la méthode des *schématismes*, pourvu que les images n'aient rien d'extravagant ni de puérile, & qu'on ne les applique pas à des choses qui n'en sont point du tout susceptibles. Mais c'est en cela qu'on a manqué en plusieurs façons : car les uns ont voulu désigner par des figures toutes sortes de choses morales & métaphysiques; ce qui est absurde, parce que ces choses ont besoin de tant d'explications, que le travail de la mémoire en est double. Les autres ont donné des images si absurdes & si ridicules, que loin de rendre la science agréable, elles l'ont rendu dégoûtante. Les personnes qui commencent à se servir de leur raison, doivent s'abstenir de cette méthode, & tâcher d'aider la mémoire par le moyen du jugement. Il faut dire la même chose de la mémoire qu'on appelle *technique*. Quelques-uns ont proposé de s'imaginer une maison ou bien une ville, & de s'y représenter différens endroits dans lesquels on placeroit les choses ou les idées qu'on voudroit

se rappeler. D'autres, au lieu d'une maison ou d'une ville; ont choisi certains animaux dont les lettres initiales font un alphabet latin. Ils partagent chaque membre de chacune de ces bêtes en cinq parties, sur lesquelles ils affichent des idées; ce qui leur fournit 150 places bien marquées, pour autant d'idées qu'ils s'y imaginent affichées. Il y en a d'autres qui ont eu recours à certains mots, vers, & autres choses semblables : par exemple, pour retenir les mots d'Alexandre, Romulus, Mercure, Orphée, ils prennent les lettres initiales qui forment le mot *armo*; mot qui doit leur servir à se rappeler les quatre autres. Tout ce que nous pouvons dire là-dessus, c'est que tous ces mots & ces vers techniques paroissent plus difficiles à retenir, que les choses mêmes dont ils doivent faciliter l'étude.

Les moyens les plus sûrs pour perfectionner la mémoire, sont ceux que nous fournissons la logique; plus l'idée que nous avons d'une chose est claire & distincte, plus nous aurons de facilité à la retenir & à la rappeler quand nous en aurons besoin. S'il y a plusieurs idées, on les arrange dans leur ordre naturel, de sorte que l'idée principale soit suivie des idées accessoires, comme d'autant de conséquences; avec cela on peut pratiquer certains artifices qui ne sont pas sans utilité : par exemple, si l'on compose quelque chose, pour l'apprendre ensuite par cœur, on doit avoir soin d'écrire distinctement, de marquer les différentes parties par de certaines séparations, de se servir des lettres initiales au commencement d'un sens; c'est ce qu'on appelle la *mémoire locale*. Pour apprendre par cœur, on recommande ensuite de se retirer dans un endroit tranquille. Il y a des gens qui choisissent la nuit; & même se mettent au lit. Voyez là-dessus la *pratique de la mémoire artificielle*, par le P. Buffier.

Les anciens Grecs & Romains parlent en plusieurs endroits de l'*art mnemonique*. Ciceron dit, dans le *livre II, de orat. c. lxxvj*, que Simonide l'a inventé. Ce philosophe étant en Thessalie fut invité par un nommé *Scopas*; lorsqu'il fut à table, deux jeunes gens le firent appeler pour lui parler dans la cour. A peine Simonide fut-il sorti, que la chambre où les autres étoient

restés tomba & les érasa tous. Lorsqu'on voulut les enterrer, on ne put les reconnoître, tant ils étoient défigurés. Alors Simonide se rappelant la place où chacun avoit été assis, les nomma l'un après l'autre; ce qui fit connoître, dit Cicéron, que l'ordre étoit la principale chose pour aider la mémoire. (X)

\* ART SACERDOTAL, (*Philos. hermét.*) c'est le nom que donnoient les Egyptiens à ce que nous appellons aujourd'hui *philosophie hermétique*: cet art consistoit dans la connoissance parfaite des procédés de la nature dans la production des mixtes. Cette science cachée sous l'enveloppe des hiéroglyphes & des termes les plus mystérieux, étoit une espece d'énigme dont on ne donnoit le mot qu'à ceux qui, par une épreuve longue & pénible, s'étoient rendus dignes d'être initiés à de si grands mystères. Le secret étoit ordonné aux prêtres, sous peine de mort: il ne se communiquoit que dans le sanctuaire. On assure que Pythagore consentit à souffrir la circoncision pour y être initié.

ART POÉTIQUE, *V. POÉSIE & POÉTIQUE.*

ART MILITAIRE, *Voyez MILITAIRE.*

ART-ET-PART, (*Hist. mod.*) auteur & complice; c'est une expression usitée dans l'extrémité septentrionale de l'Angleterre & en Ecosse. Quand quelqu'un est accusé d'un crime, on dit: il est *art-et-part* dans cette action; c'est-à-dire que non seulement il l'a conseillé & approuvée, mais encore qu'il a contribué personnellement à son exécution. *Voyez AUTEUR & COMPLICE.* (G)

\* ARTA (L'), *Gréog.* ville de la Turquie Européenne, dans la basse Albanie, proche la mer, sur la rivière d'Afhdhas. *Long.* 39; *lat.* 39, 28.

ARTABAN, (*Histoire de Perse.*) Hyrcanien de naissance, tint le premier rang parmi les favoris de Xerxès dont il fut capitaine des gardes. Ce Prince qui n'accordoit sa confiance qu'aux complices de ses crimes & aux compagnons de ses débauches, lui abandonna le soin des affaires, & ne se réserva que le titre de roi, & l'humiliant privilège d'en abuser. *Artaban*, ingénieux à le captiver par le charme des voluptés, fit le destin de la Perse; & comme il étoit le distributeur des grâces, il lui fut aisé de se faire des adorateurs. Xerxès, tombé

dans le mépris, lui parut une victime qu'on pouvoit immoler impunément, & l'habitude du commandement lui inspira l'ambition de le perpétuer. Ingrat envers son maître, il conspira contre sa vie, & il profita des ténèbres pour entrer dans sa chambre, où, suivi des eunuques qu'il avoit fait ses complices, il le tua pendant qu'il dormoit: ce monstre souillé du sang de son maître, va trouver Artaxerxès, & lui apprend que son frère Darius venoit de le souiller d'un parricide, & que lui-même alloit être enveloppé dans le meurtre de son père. Artaxerxès, trop jeune encore pour connoître la défiance, ajouta foi à l'imposture; & pour sauver sa vie, il autorisa *Artaban* à donner la mort à son frère. Ce meurtrier de ses rois disposa de la couronne qu'il mit sur la tête du jeune Artaxerxès, en attendant l'occasion favorable de la mettre sur la sienne. Il avoit sept fils qu'il pourvut des premières dignités de l'état. Fier de leur appui, il prodigua les trésors de l'état pour se faire des partisans; quand il crut son pouvoir assez affermi, il laissa apercevoir ses dessein. Artaxerxès, instruit de ses complots, le fit assassiner avant qu'il pût les exécuter. Ses fils voulurent venger sa mort: ils leverent une armée, & ils livrerent un combat où ils furent entièrement défaits: ils expirerent au milieu des plus cruels supplices, avec tous ceux qui avoient été leurs complices. (T-N.)

ARTABAZANE, (*Hist. de Perse.*) fils aîné de Darius, roi de Perse, étoit appelé par le droit de sa naissance au trône de son père; mais son frère Xerxès lui fut préféré, parce qu'il étoit né depuis l'élevation de son père, & qu'il descendoit par Atola sa mère, de Cyrus, fondateur de l'empire Persan, au lieu qu'*Artabazane* étoit né avant que son père fut revêtu de la pourpre, & qu'il n'avoit point du côté de sa mère une origine royale. Leurs droits furent discutés au tribunal de Darius, selon l'usage des rois de Perse, qui avant de mourir, désignoient leurs successeurs. Dès que l'arrêt qui donnoit la préférence à Xerxès eut été prononcé, *Artabazane* se prosterna devant son frère, & le reconnut pour son roi. Il donna pendant le cours de sa vie un exemple de la fidélité qu'on doit à ses

maîtres, & le premier sujet fut le plus foumis : il fut tué à la bataille de Salamine. (T-N.)

ARTABAZE, (*Hist. de Perse.*) Perse d'origine, excita une rébellion dans son gouvernement, moins pour satisfaire son ambition, que pour n'être pas la victime des fureurs de son maître. Ochus, roi de Perse, ne sembloit armé du pouvoir que pour s'abandonner impunément à la cruauté de ses penchans. Ce fut sur les généraux & ses domestiques qu'il fit l'essai de ses fureurs. En suite il se fouilla du sang de son oncle & de celui de cent de ses fils. Il eut la férocité de faire enterrer sa sœur vivante. Tant d'atrocités le rendirent l'objet de l'exécration publique. *Artabaze* profita de la disposition des esprits pour le rendre indépendant dans son gouvernement. Il attira dans son parti Charès, général des Athéniens, qui tailla en pièces soixante mille hommes. Le monarque menaça les Athéniens de ses vengeances, s'ils ne rappelloient leur général. Cette menace produisit son effet. *Artabaze* abandonné des Athéniens, eut recours aux Thébains qui lui fournirent 5000 hommes avec lesquels il remporta deux victoires. L'argent d'Ochus fit ce que ses armes n'avoient pu exécuter. Trois cents talens comptés aux Thébains les engagèrent à trahir un allié qui n'étoit pas assez riche pour les payer. *Artabaze*, privé de leur secours, se réfugia chez Philippe de Macédoine, auquel il révéla le secret de subjuguier la Perse dont il connoissoit la faiblesse, ce fut sur le plan qu'il traça, qu'Alexandre, quelque temps après, en fit la conquête. (T-N.)

ARTABÉ, f. m. (*Hist. anc.*) sorte de mesure dont se servoient les Babyloniens, & dont il est fait mention dans Daniel, c. xiv, v. 2, où il est dit que les prêtres de Bel, dont ce prophète découvrit l'imposture, offroient tous les jours à ce dieu douze *artabes* de vin. L'*artabe* contenoit soixante-douze septiers, selon S. Epiphane, de *ponderib. & mens.* & Isidore de Séville, *lib. XVI, orig. diction de la bibl. tom. I, p. 227.* (G)

ARTABRI, (*Géographie*) peuple d'Espagne, aux environs du promontoire Nerium, aujourd'hui le cap Finistere en Galice. (D. G.)

ARTACABANE, (*Géogr.*) ville d'Asie, dans l'Asie, où les anciens géographes en placent encore une du nom d'*Artacane*, & qui n'est peut-être que la même. (D. G.)

ARTACE, aujourd'hui ARTAKUI, (*Géogr.*) ville d'Asie, dans la Natolie, & située dans une presqu'île de la Propontide, où réside un des principaux archevêques de l'église grecque en Turquie. Cette presqu'île étoit autrefois l'île même de Cyzique, & elle produit de très-bon vin blanc. Une forteresse de la Bithynie & une ville d'Arménie ont aussi porté le nom d'*Artace*. (D. G.)

ARTÆA, (*Géogr.*) contrée de la Perse, d'après laquelle tous les Perses ne faisoient même pas de difficulté de se dénommer. (D. G.)

ARTAGERA, (*Géogr.*) ville d'Asie, dans l'Arménie: quelques-uns veulent que ce soit la même qu'Artaxate, capitale du pays. (D. G.)

ARTAJONA, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne, dans la Navarre, & dans la Merindade d'Estalla. Elle est environnée d'un vignoble très-fertile. (D. G.)

\* ARTAMENE, f. m. *terme de fleuriste*; c'est un œillet brun, sur un fin blanc gagné de l'orfeline. Il vient petit; mais sa plante est robuste, & sa marcotte vigoureuse. *Traité des fleurs.*

ARTAMIS, (*Géogr.*) rivière d'Asie, dans la Bactriane. (D. G.)

ARTANES, (*Géogr.*) rivière d'Asie, dans la Bithynie. (D. G.)

ARTASI, (*Géogr.*) ville de la Turquie en Asie, dans le gouvernement de Giurdistan: elle est peu considérable. L'histoire des croisades fait mention d'une autre ville de même nom, laquelle étoit située en Syrie, & fut prise aux Turcs par les chrétiens, sous la conduite de Robert de Flandre. (D. G.)

\* ARTAXATE ou ARDACHAT, (*Géogr. anc. & Hist.*) capitale ancienne de l'Arménie, sur l'Araxe, appelée dans la suite *Néronée*. Il n'y en a plus aujourd'hui que quelques ruines, qui consistent en une façade de bâtiment, à quatre rangs de colonnes, de marbre noir, & quelques autres morceaux du même édifice. Les habi-

tans du pays appellent cet amas de matériaux *tasferdat*, ou le trône de *Turidat*.

**ARTAXERXES LONGUE-MAIN**, (*Hist. de Perse*.) Ce prince surnommé *Longue-main*, à cause qu'il avoit la main droite plus longue que la gauche, fut magnifique & bienfaisant : quoiqu'il ne fût que le troisième fils de Xerxès, il fut son successeur au trône de Perse. Darius, son aîné, avoit été enveloppé dans le meurtre de son pere, assassiné par Artabane ; & Hydalpe, que la naissance appelloit à la couronne, étoit alors trop occupé dans la Bactriane pour faire valoir ses droits. Artabane ne plaça *Artaxerxes* sur le trône que pour en faire bientôt sa victime ; mais il fut prévenu dans ses desleins criminels, & quand il étoit prêt de les exécuter, il fut assassiné lui-même. Les semences des troubles de la Perse ne furent pas étouffées dans son sang, il lui restoit sept fils aussi ambitieux que lui. *Artaxerxes* ardent à venger la mort de son pere, marcha contre les enfans de son meurtrier, qu'il crut devoir immoler à ses mânes : il leur livra une bataille où tous furent exterminés. Dès qu'il se vit débarrassé d'ennemis aussi redoutables, il tourna ses armes vers son frere, dont la nature soutint mal les droits. *Artaxerxes* vainqueur se vit paisible possesseur d'un empire qu'il étoit digne de gouverner ; les gouverneurs dont la fidélité étoit suspecte, furent déposés ; ceux qui furent convaincus de tyrannie & d'exactions, expirèrent dans les supplices ; les moins coupables furent notés d'infamie, punition plus cruelle que la mort, pour ceux qui conservent un reste de pudeur. Les abus réformés, & les tyrans subalternes panis, lui méritèrent l'amour de ses sujets, qui est la récompense des bons rois, & le fondement inébranlable de leur pouvoir.

Ce fut sous son règne que Thémistocle, fugitif d'Athènes, fut chercher un asyle dans la Perse, où sa tête avoit été mise à prix. *Artaxerxes*, religieux observateur des droits de l'hospitalité, révoqua l'arrêt de sa proscription, & rendit grace à son dieu Oromaze, d'avoir pour hôte un guerrier qui, après avoir ébranlé le trône de la Perse, étoit capable d'en augmenter la splendeur. Il eut plusieurs entretiens avec lui pour découvrir quels étoient les ressorts

de la puissance de la Grece, & les vices de sa constitution, & satisfait de ses conseils, il lui assigna des revenus considérables pour vivre avec magnificence. Cimon l'Athénien enlevoit alors à la Perse ses plus riches provinces : Eione, Seste, Amphipolis & Bizance, furent ses conquêtes : tout le pays d'Ionie, jusq'en Pamphlie, passa sous la domination des Athéniens & de leurs alliés. La flotte d'*Artaxerxes*, composée de trois cents cinquante voiles, fut battue & dissipée à l'embouchure du fleuve Eurimedon, & la conquête de la Chersonèse de Thrace fut les suites de la victoire de Cimon. Cette guerre fournit plusieurs exemples qui prouvent que la domination des rois de Perse devoit être bien douce, puisqu'on y voit ce même enthousiasme de citoyen qui n'embralé ordinairement que le républicain. Les insulaires de Thase, assiégés par les Athéniens, décernèrent peine de mort contre le premier qui parleroit de se rendre : ils souffrirent pendant trois ans toutes les horreurs d'une ville assiégée ; les femmes s'élevant au dessus des foiblesses de leur sexe, ne le cédèrent point aux hommes en férocité ; on manquoit de cordes pour faire agir les machines, elles couperent leurs cheveux, & consacrerent à cet usage leurs plus cheres dépouilles. Quand la famine n'offrit plus aux assiégés que la ressource de mourir, un des habitans, nommé *Hegetoride*, paroit dans l'assemblée du peuple, la corde au cou, & dit : chers compatriotes, disposez de ma vie, je vous l'abandonne, si vous croyez que mon sang vous puisse être utile ; mais du moins sauvez le reste du peuple, en abrogeant une loi meurtriere qui vous défend de traiter avec les arbitres de votre destinée. Les Thasiens, pleins d'admiration, abolirent la loi qu'il venoit d'enfreindre ; la ville ouvrit ses portes aux Athéniens, qui respecterent la vie & les biens des habitans. Bogès, gouverneur d'Ione sur le Strimon, donna dans le même temps un exemple de fidélité pour ses maîtres ; il fut assiégé par les Athéniens, & quoiqu'il fût dans l'impuissance de se défendre, il crut que son honneur lui prescrivoit de mourir dans le poste qui lui avoit été assigné ; il fit ressembler tout l'or & l'argent qu'il trouva dans la ville, & le fit jeter

dans le fleuve Strimon, ne voulant pas qu'il fut la récompense des ennemis de son roi. Après ce premier sacrifice, il égorga la femme, ses enfans & ses esclaves, & teint de leur sang, il se précipita dans un bûcher qu'il avoit fait préparer. Les républiques n'offrent point un exemple plus frappant d'amour pour la patrie; & quand on voit des hommes prêts à tout souffrir pour vivre dans la dépendance d'un maître, on doit proposer leur exemple aux rois, pour leur apprendre à mériter de si grands sacrifices: ces efforts d'une vertu portée jusqu'à la férocité, font l'éloge de la bonté d'*Artaxerxes*.

Les Egyptiens étoient toujours indociles & rebelles: nés pour être esclaves, ils ne songeoient point à briser leurs fers, ils ne vouloient que changer de maîtres. Ils se fortifierent de l'alliance des Athéniens, & se crurent assez puissans pour s'affranchir de la domination des Perses. *Artaxerxes* fit marcher contre eux son frere Archemenide, à la tête de trois cents mille hommes; cette armée fut défaite, & les débris s'en rassemblèrent dans Memphis, où ils furent assiégés pendant trois ans; ils furent enfin délivrés par une nouvelle armée qu'on envoya à leur secours. Il y eut alors un second combat, où Inare, que les Egyptiens avoient élu pour leur roi, perdit la vie. Sa mort rendit le calme à l'Egypte. Les vengeances exercées contre les rebelles furent une nouvelle semence de guerre; Megabise s'étoit engagé par serment à conserver la vie des prisonniers; la mere d'*Artaxerxes* exigea qu'on les lui livrât pour les immoler aux mânes de son fils Achemenide, tué dans le combat, & dès qu'elle les eut en son pouvoir, elle les fit tous crucifier. Megabise indigné de ce qu'on l'avoit rendu parjure, se retira dans son gouvernement de Syrie, où levant l'étendard de la rébellion, il ébranla le trône de son maître; les armées d'*Artaxerxes* furent défaites dans plusieurs occasions, & il fallut recourir à la négociation pour le faire rentrer dans son devoir. Ce fut dans la vingtième année du regne d'*Artaxerxes*, que ce prince envoya Néhémie, son échançon, avec le titre de gouverneur, pour rebâter les murs de Jérusalem qui n'avoient pu encore être rétablis, mal-

gré les édits de Cyrus & de Darius, fils d'Hystaspes, & la protection déclarée de ces deux rois pour le peuple juif.

*Artaxerxes*, fatigué d'une guerre onéreuse à son peuple, la termina par une paix qui rendit aux villes grecques d'Asie leur liberté, leurs loix & leur ancienne forme de gouvernement. Ce traité, dont les conditions paroissent avoir été dictées par les Grecs, est un monument de la supériorité d'un peuple qui combat pour son indépendance, sur une nation avilie par l'esclavage. Un événement qui fait honneur aux sciences, pensa devenir la semence d'une nouvelle guerre. La réputation du médecin Hippocrate avoit pénétré jusqu'aux extrémités de la Perse: Suze, frappée de la peste, avoit besoin d'une main habile pour détourner ce fléau; *Artaxerxes* le sollicita de venir au secours de ses sujets souffrans, & il crut l'éblouir par l'éclat de ses promesses. Les Grecs avoient une aversion invincible contre les barbares; Hippocrate étoit susceptible de cette antipathie nationale; & supérieur à tout ce qui peut tenter l'avarice & l'ambition, il répondit au monarque Asiatique, qu'étant sans desirs & sans besoins, il devoit se consacrer au soulagement de ses concitoyens, préférablement à des étrangers, ennemis de sa patrie. Une réponse si fiere irrita l'orgueil d'*Artaxerxes*, qui somma la ville de Cos de lui livrer un médecin insolent qui étoit né dans son sein; les habitans sensibles au sacrifice qu'Hippocrate leur avoit fait de sa fortune, aimèrent mieux s'exposer au ressentiment d'un monarque puissant, que d'avoir à se reprocher la honte d'avoir été moins généreux que lui. *Artaxerxes* éprouva par ce refus que les rois ont souvent besoin d'un médecin, dont la destinée plus heureuse, est de pouvoir se passer d'eux.

La guerre du Péloponèse depuis sept ans embrasoit la Grece acharnée à se détruire; les deux partis également fatigués d'en soutenir le poids, sollicitèrent le secours d'*Artaxerxes*, qui seul pouvoit faire pencher la balance: ce prince flatté d'être l'arbitre de la Grece, faisoit des préparatifs formidables pour donner plus de poids à sa médiation, lorsque la mort l'enleva à la Perse. Il fut sans doute un grand roi, puisqu'il fut



aimé de ses sujets, & qu'il préféra la gloire d'être leur bienfaiteur, à la vanité d'être conquérant. Quoiqu'il cultivât les lettres, & qu'il aimât à les récompenser, il manqua d'historiens pour nous transmettre ses talens & ses vertus; il ne nous est connu que par les Grecs, peintres infideles, dont la jalouse malignité défigurait les plus beaux traits de l'étranger. Xerxès qui lui succéda fut le seul fils qu'il eut de sa femme légitime, mais il en eut dix-sept autres de ses concubines: les loix, en réglant l'ordre des successions, prévenoient les abus de l'incontinence. Un monarque entouré de femmes dévouées à ses plaisirs, s'abandonnoit à la licence de ses penchans, sans compromettre sa gloire; une postérité nombreuse étoit honorable, & la stérilité imprimoit une espèce d'opprobre qu'il étoit doux de prévenir. L'évangile a rectifié cette façon de penser, quoiqu'il ait élevé le mariage à la dignité de sacrement, il nous apprend à regarder le célibat chrétien comme un état plus parfait qu'une union charnelle, qui se propose de perpétuer l'espèce humaine, & de donner des habitans à la terre. (T-N.)

ARTAXERXES II. (*Hist. de Perse.*) étoit fils d'Ochus, qui, à son élévation au trône, avoit pris le nom de *Darius Nothus*. Etant auprès de son pere prêt d'expirer, *Artaxerxes* lui demanda par quel secret il n'avoit éprouvé que des prospérités pendant un règne de dix-neuf ans; j'ai, répondit le monarque, toujours pratiqué ce que la justice & la religion exigeoient de moi. Le nouveau roi en montant sur le trône eut sa famille & des rebelles à punir; son frere *Cyrus* qui avoit formé le projet de l'assassiner, fut découvert & condamné à la mort; mais le monarque élément, à la sollicitation de sa mere, le renvoya dans son gouvernement de l'Asie-mineure. *Cyrus* sensible à l'affront d'avoir été condamné à la mort, oublia qu'il lui avoit pardonné. Il leva une armée de cent mille barbares, & les Lacédémoniens lui fournirent encore des troupes & des vaisseaux; cette armée, après une marche de cinq cents lieues, qu'elle exécuta en quatre-vingt-treize jours, arriva dans les plaines de Babylone, où elle trouva *Artaxerxes* prêt à lui livrer bataille. Les Grecs attaquent avec tant d'impétuosité, que l'aile

qui leur est opposée est défaite & dispersée; dans ce premier succès, ils proclamèrent *Cyrus* roi, en frappant sur leurs boucliers; ce jeune prince aperçoit son frere, il fond sur lui, tue le capitaine de ses gardes, & est tué à son tour par *Artaxerxes* d'un coup de javeline: la rébellion fut éteinte dans son sang.

La cour de Perse offrit encore une scene aussi sanglante. *Artaxerxes* avoit épousé *Statira*, dont le frere étoit mari d'*Ameltris*, sœur du monarque; ce frere, pour allouvir une passion incestueuse dont il brûloit pour sa sœur, essaya d'empoisonner son épouse *Ameltris*; elle fut découverte & puni. Sa famille, qui n'avoit point eu de part à son crime, fut enveloppée dans son châtement, & *Suze*, au milieu de cette confusion, fut le théâtre des incestes, des adulteres, des meurtres & des empoisonnemens.

Ce fut après la défaite de *Cyrus*, que les Grecs firent cette belle retraite célèbre sous le nom de *la retraite des dix mille*. *Artaxerxes* ne vouloit partager avec personne le cruel honneur d'avoir tué son frere; un *Carien* qui se vanta de lui avoir porté le premier coup, fut livré à *Parisatis* qui avoit juré la perte de ceux qui avoient eu part à la mort de son fils: ce soldat malheureux, sans être coupable, éprouva pendant huit jours les tourmens les plus horribles, & il ne cessa de souffrir, qu'en cessant de vivre. L'eunuque qui, par l'ordre de son maître, avoit coupé la tête & la main à *Cyrus*, fut écorché tout viv. *Artaxerxes* opprima les Grecs de l'Asie-mineure, pour les punir du secours qu'ils avoient prêté à son frere. La rivalité qui divisoit les généraux, s'opposa aux prospérités qu'il devoit se promettre de la supériorité de ses forces contre une poignée de Lacédémoniens; il se fortifia de l'alliance des Athéniens, jaloux de la grandeur de Sparte. Ils lui envoyèrent *Conon* pour commander sa flotte sur les côtes de Phénicie & de Syrie. Les Spartiates, sous les ordres de *Descyllidas*, pénétrèrent dans la Carie; & d'un autre côté, *Agelas*, avec une autre armée, parut devant *Ephese* avant qu'on eût une armée à lui opposer: rien ne s'opposa à ses conquêtes, & les Perses n'eurent d'autre ressource, que de s'abaïsser à demander la paix qui leur fut refusée. *Artaxerxes*

*axerxes* étoit persuadé qu'il ne pouvoit détruire les Grecs qu'en les armant les uns contre les autres : il eut plus de confiance dans son or que dans les soldats. Thebes, Argos, Corinthe, corrompus par les largesses, trahirent la cause commune de la Grèce. La flotte Persane, fortifiée de celle de ses alliés, mit à la voile sous les ordres de Conon, il y eut une action sanglante près de Cnide, ville de l'Asie mineure ; la mort du général des Lacédémoniens mit le désordre sur leur flotte : cinquante de leurs vaisseaux furent coulés à fond, & leur plus grande perte fut la défection de leurs alliés.

La politique d'*Artaxerxes* dans toute cette guerre fut de semer la division parmi les Grecs, & d'appuyer les uns pour affoiblir les autres. Ce prince devenu l'arbitre de la Grèce, sans en prendre le titre, exigea que pour dédommagement des dépenses de la guerre, toutes les villes grecques de l'Asie lui fussent soumises ; & de toutes les îles, il ne se réserva que Chypre & Clazomene ; ce fut à ce prix qu'il consentit à rendre la liberté aux autres villes pour vivre chacune sous leurs loix ; Cyrus, Lemnos & Imbros, furent remises aux Athéniens, & chaque peuple qui avoit été de ses alliés eut part au partage ; ce fut ainsi qu'affectant une modération apparente, il dicta des loix à la Grèce, trop affoiblie par ses divisions pour ne pas y souscrire. Ce fut pour mettre ce traité en exécution qu'il tourna ses armes contre Exagoras, roi de Chypre, à qui il vouloit enlever son île ; ce prince, possesseur d'un petit état, osa soutenir tout le poids de la guerre, contre un monarque dominateur de l'Asie, & arbitre de la Grèce ; il succomba, mais avec gloire, & les Perses forcés d'admirer sa magnanimité, le laissèrent possesseur de Salamine. La Perse triomphante au dehors, avoit au dedans un vice de constitution qui annonçoit son déclin ; les rebellions éteintes étoient la semence d'une nouvelle. Goas voyant dans les Perses Teribuse, dont il avoit épousé la fille, crignit d'être enveloppé dans sa disgrâce ; il lui parut plus sûr d'être rebelle, que de s'abandonner à la discrétion de ses calomnieux ; toute la milice se déclara pour lui ; l'Égypte lui fournit des troupes, & les Lacédémoniens, à qui il promit l'empire de la

Grèce, se laissèrent oblour par ses promesses ; tout annonçoit dans la Perse une prochaine révolution, lorsque Goas fut assassiné par un de ses officiers : sa mort dissipa l'orage ; mais il s'en éleva un autre aussi effrayant. Les Cadusiens qui habitoient entre le Pont-Euxin & la mer Caspienne, étoient, comme tous les peuples pauvres, fiers & belliqueux ; ils ne vouloient s'assujettir qu'à leurs usages, & fremissoient au nom d'un maître ; & comme les Perses n'avoient aucun titre pour leur commander, ils ne se croyoient point obligés d'obéir.

*Araxerxes* marcha contre eux avec une armée de trois cents mille hommes de pié, & deux cents mille chevaux ; quoiqu'il ne trouvât point de rebelles à combattre, il eut les plus grands obstacles à surmonter. Le pays stérile ne put fournir des subsistances à une armée si nombreuse, ses soldats furent réduits à ne vivre que des bêtes de somme, & la tête d'un âne fut vendue jusqu'à soixante dragmes. *Araxerxes* humilié d'une expédition où il falloit esluier des travaux sans fruit, tourna ses armes contre l'Égypte, dont le roi Achoris lui opposa une vigoureuse résistance ; *Araxerxes* qui avoit plus de confiance dans la valeur & la discipline des Grecs, que dans ses propres sujets, voulut que leur nombre dominât dans son armée, & pour mieux les intéresser à sa destinée, il ordonna de rendre à leurs villes tous leurs privilèges, & de les rétablir dans leur ancienne indépendance : cette politique lui concilia tous les cœurs, & lui fournit d'intrépides défenseurs. Vingt mille Grecs, commandés par Iphicrate, se réunirent à cent mille Perses sous les murs de Ptolémaïs ; cette armée, capable de tout exécuter, ne fit rien de mémorable ; la méfintelligence des généraux s'opposa à toutes les opérations ; Iphicrate fut accusé de corruption, & il accusa à son tour Pharnabase d'incapacité, & la Perse épuisée ses trésors sans gloire & sans fruit.

Douze ans après cette malheureuse expédition, la guerre contre l'Égypte se ralluma ; Tachos qui occupoit alors le trône de Memphis, se fortifia de l'alliance des Lacédémoniens, qui lui fournirent un corps de troupes commandé par Agefilas. La Grèce fut scandalisée de voir un roi de Sparte à la solde

d'un roi barbare; ce général, âgé de plus de quatre-vingts ans, succomba à la vanité de se voir l'arbitre de deux rois puissans; mais dès qu'il parut à la cour de Memphis, il n'essuya que des d'gouts, & ses conseils dédaignés favorisoient les projets des Perses, qui poussaient leurs conquêtes dans le sein de l'Égypte; dans le temps que Tachos, contre l'avis d'Agéilas, faisoit de la Phénicie le théâtre de la guerre; *Ariaxerxes*, accablé de chagrins domestiques, devoit chaque jour plus insensible à la gloire de ses armes. Ses enfans voyant la fin approcher, se disputoient son héritage, il en avoit cent quinze de ses concubines, & trois d'Atossâ, sa femme légitime. Il crut pouvoir prévenir leurs divisions en désignant son successeur; son choix tomba sur l'aîné, nommé *Darius*, qui dès le moment fut couronné de la thyre, & prit le titre de roi. Ce jeune prince bruloit d'un feu secret pour une des concubines de son pere, & sur le réses qu'il essuya, il conçut l'horreur d'un parricide: il fut découvert & puni avec les plus distingués de la Perse, qui s'étoient rendus ses complices. Tant de sang n'étouffa point le feu des haines & des révoltes; *Ariaspé* & *Ochus*, né d'un légitime mariage, avoient une égale ambition de régner; *Artane*, né d'une concubine, leur parut un compétiteur dangereux. Le pere avoit pour lui un amour de préférence, qui étoit justifié par ses méurs & ses talens; *Ochus* & *Ariaspé* se débarrassèrent de sa concurrence par le poison. Le pere, justement irrité, menaça de punir ce fratricide; *Ariaspé*, pour prévenir son ressentiment, aima mieux se donner la mort, que de la recevoir de la main d'un bourreau. *Ariaxerxes* qui n'avoit plus que son unique héritier à punir, ne put survivre à la honte de sa famille souillée des plus grandes atrocités. Il mourut âgé de quatre-vingt-quatorze ans, dont il avoit régné quarante-six. Ce fut un prince généreux & politique qui respecta les loix, la justice & les dieux. (T-N.)

**ARTAXERXES OCHUS,** (*Hist. de Perse.*) Ce prince détesté des grands & du peuple, eut trouvé de grands obstacles pour arriver au trone, s'il n'eût caché pendant dix mois la mort de son pere: il employa cet intervalle à acheter des partisans, & dès qu'il

se crut assez puissant, il donna en son nom les ordres qui jusqu'alors avoient été revêtus du sceau de son pere. Les Perses qui ne voyoient en lui que le meurtrier de sa famille, allumèrent le feu de la révolte dans toutes les provinces. L'Asie mineure, la Syrie, la Phénicie refusèrent de le reconnaître pour roi. Tous les gouverneurs des provinces furent déclarés les chefs de la révolte. Les impôts qu'on avoit coutume de verser dans le trésor du roi, furent destinés à lui faire la guerre. La rivalité divisa les chefs, & les plus séditieux devinrent les plus soumis. *Datane*, gouverneur de Cappadoce, soutint seul tout le poids de la rébellion, il se rendit maître de la Paphlagonie, où il se maintint avec gloire jusqu'au moment qu'il fut assassiné par un traître dont il avoit été le bienfaiteur. Sa mort fit rentrer dans l'obéissance toutes les provinces qui ne reconnoissent plus qu'un seul maître. *Artaxerxes*, possesseur paisible de ses états, n'usa de son pouvoir que pour se livrer à la féroceité de ses vengeances. La rébellion qui venoit de s'éteindre lui en fit craindre une nouvelle. Tous ceux qui pouvoient la rallumer, furent ses victimes: il prononça un arrêt de mort contre tous les princes de sa famille; son oncle fut investi avec cent de ses fils, & tous périrent percés de fleches. *Ocha* sa seur, dont il avoit épousé la fille, fut enterrée vivante. Tous les grands qui lui faisoient ombrage, furent immolés à ses soupçons; & aveugle dans son ambition, il sembloit moins vouloir régner sur des hommes que sur des déserts.

Ce fléau de l'humanité eut autant d'ennemis qu'il lui resta de sujets. *Artabaze*, gouverneur de l'Asie mineure, donna le signal de la révolte. *Artaxerxes* fit marcher contre lui soixante & dix mille hommes qui furent taillés en pieces par *Charès*, général des Athéniens, partisans de ce gouverneur rebelle. Le monarque les menaça de les faire repentir un jour d'une alliance qui étoit un attentat contre les traités. *Charès* fut rappelé. *Artabaze* privé de la main qui pouvoit le défendre, implora les Thébains qui lui fournissent cinq mille hommes, avec lesquels il remporta plusieurs victoires: les Thébains se laisserent corrompre par l'or d'*Artaxerxes*. Trois cents talens qui leur

furent comptés, les rendirent infidèles à leurs engagemens ; & Artabaze destitué de tout secours, se réfugia chez Philippe de Macédoine. Sa retraite ne mit point fin aux troubles de la Perse : les Sidoniens & les Phéniciens armerent pour recouvrer leur indépendance ; & ils taillèrent en pièces les gouverneurs de Syrie & de Silicie, qui furent contraints de laisser cette révolte impunie. Les Cypriots suivirent l'exemple des Phéniciens rebelles. Le roi de Carie fut chargé de mettre tout à feu & à sang dans leur île, tandis qu'*Artaxerxes*, à la tête de trois cents mille hommes de pié & de trente mille chevaux, marchoit contre la Phénicie. Mentor le Rhodien, que les Phéniciens avoient mis à la tête de leur armée, se sentit trop foible pour résister à cette multitude de combattans ; il saisit cette occasion pour élever sa fortune aux dépens de sa gloire : il offrit au monarque de lui livrer Sidon, & de passer à son service avec le corps de troupes qu'il avoit à ses ordres : cette proposition fut acceptée ; & *Artaxerxes* ne crut pouvoir trop acheter une si belle conquête & un aussi grand capitaine sans effusion de sang. Les Sidoniens trahis s'enfermèrent avec leurs femmes & leurs enfans dans leurs maisons, & ils y mirent le feu. Plus de quarante mille habitans se précipitèrent volontairement dans les flammes : désespoir qui n'a rien de surprenant chez des peuples libres, que la nécessité réduit à l'alternative de mourir ou de ramper sous un maître.

La destinée de Sidon en fit craindre aux autres une aussi déplorable. Toutes également pressées à rentrer sous l'obéissance, implorèrent la clémence du vainqueur. Quoique la clémence ne fût point une vertu naturelle à *Artaxerxes*, il aima mieux les traiter en sujets qu'en rebelles, parce que voulant porter la guerre en Egypte, il lui eût été dangereux de faire des mécontents : il étendit sa générosité jusque sur les Cypriots qu'il laissa sous la domination paisible de leur roi. Après avoir pacifié Chypre & la Phénicie, il marcha contre l'Egypte avec trois armées, dont une seule eût été suffisante pour en faire la conquête. Nectanebe, qui en occupoit alors le trône, avoit des forces beaucoup inférieures ; mais il mettoit sa confiance dans des étrangers mercenaires, dont

la guerre étoit le métier & l'unique ressource. Mentor qui commandoit l'armée persane, fit publier que son maître, magnifique dans ses récompenses & terrible dans ses châtimens, exigeoit une obéissance prompte, & qu'il sauroit punir sévèrement les téméraires & les rebelles. Les étrangers corrompus par ses largesses, trahirent Nectanebe, & furent renvoyés dans leurs pays chargés de présents. *Artaxerxes* s'en retourna triomphant à Babylone qu'il enrichit des dépouilles de l'Egypte ; quand il n'eut plus d'étrangers ni de rebelles à combattre, il s'assoupit dans les plus rebutantes débauches, se reposant du soin de l'empire sur l'eunuque Bagoas & sur Mentor le Rhodien. L'eunuque qui étoit Egyptien, étoit aussi attaché aux superstitions de son pays, que son maître les trouvoit avilissantes ; & ce fut pour venger sa religion & son pays, autant que par ambition, que cet eunuque se fit un devoir de l'empoisonner avec toute la famille royale. (T-N.)

ARTAXIAS, (*Histoire ancienne.*) lieutenant d'Antiochus le grand, profita des dissensions de la maison des Séleucides pour se rendre indépendant dans l'Arménie, dont ses services lui avoient mérité le gouvernement ; il rechercha l'alliance des Romains qui le maintinrent dans son usurpation qu'il affermit lui-même par ses manières affables & populaires ; & sa domination s'étendit sur tout le pays situé entre la Cappadoce, l'Ibérie, la Médie & la Mésopotamie. Possesseur paisible de cette région, il vit son alliance recherchée par Pharnace, roi de Pont, & par Eumene, roi de Pergame, qui se faisoient une guerre sanglante, où les Syriens étoient entrés pour favoriser Pharnace. Les Romains, arbitres des querelles des rois de l'orient, leur ordonnerent de déposer les armes. Les hostilités cessèrent ; & dans le traité de paix, dont ils dictèrent les conditions, le titre de roi d'Arménie fut confirmé à *Artaxias* ; dès qu'il eut un titre pour régner, il fit de sa province un empire florissant. La ville d'Artaxate dont il jeta les fondemens, devint la capitale de ce nouvel empire & la résidence des rois. Annibal qui avoit une haute idée de son courage & de ses talens, se rendit à sa cour dans

l'efpoir de l'affoier à fon reffentiment contre les Romains. *Artaxias* plus jaloux d'affermir fa puiffance que de faire des conquêtes nouvelles, le traita honorablement fans fe laiffer féduire par fes promeffes. Quelque temps après, *Antiochus Epiphane* lui redemanda les provinces qu'il avoit ufurpées. La guerre fe ralluma. *Artaxias* perdit une bataille fans rien perdre de fa gloire; il tomba au pouvoir du vainqueur, & mourut dans la captivité : fa détention ni fa mort ne changerent point le deftin de l'Arménie qui forma pendant 227 ans un royaume indépendant fous quatorze rois descendus d'*Artaxias*. (T-N.)

\* *ARTEMIS*, (*Myth.*) furnom fous lequel Diane étoit adorée en plusieurs endroits de l'Asie mineure & de la Grece.

*ARTEMISE*, reine d'*Halycarnaffe*, (*Hift. anc.*) fille de *Lygdamis*, roi d'*Halycarnaffe*, de *Cos*, de *Calidon* & de plusieurs autres contrées, fut une de ces femmes privilégiées, qui, tenant leurs paffions aflervies à leur raifon, fe font montrées dignes de commander aux hommes. Après la mort de fon pere & de fon mari, elle tint les rênes de l'état pendant la minorité de fon fils, dont elle augmenta les poffeffions : ayant appris que *Xerxès* méditoit une invasion dans la Grece, elle faifit cette occafion de montrer qu'elle favoit combattre, comme elle favoit gouverner; & fans attendre les follicitations du monarque afiatique, elle fit équiper une petite flotte, dont les vaiffeaux ne le cédoient en magnificence qu'à ceux des Sidoniens. Cette princeffe voulut la commander elle-même; & quoiqu'elle n'eût aucune expérience de la navigation, elle fut un témoignage que le génie eft propre à tous les emplois. *Xerxès* étonné de fon intelligence, l'appella dans tous fes confeils; & lorsqu'on agita s'il étoit avantageux d'engager une action dans le détroit de *Salamine*, elle fut la feule qui en repréfenta le danger; parce que, difoit-elle, les Grecs étoient plus expérimentés dans la marine que les Perfes, & que la perte d'une bataille feroit fuivie de la ruine de l'armée de terre. Il lui paroiffoit plus avantageux de tirer la guerre en longueur, & de s'approcher du Péloponèfe, perfuadée que l'armée des Grecs, compofée de différens peuples qui avoient

leurs intérêts particuliers à ménager, fe diftiperoit pour aller défendre fes propres foyers. Le succès justifia la fageffe d'un confeil qui ne fut pas fuivi. Ce fut elle qui dans ce combat donna à tous l'exemple de l'intrépidité. *Xerxès*, frappé de fa réfiftance héroïque, s'écria que les hommes combattoient en femmes, & que les femmes combattoient en hommes. Il falloit qu'elle parût bien redoutable à fes ennemis, puifque les Athéniens eurent la baffeffe de mettre fa tête à prix.

*Xerxès*, qui fe repentoit de n'avoir point fuivi fes avis, la consulta trop tard fur le parti qui lui reftoit à prendre pour réparer une perte qu'il auroit dû prévenir. *Artémife* qui le voyoit déterminé à rentrer dans fes états, & à laiffer *Mardonius* dans la Grece, ne s'obftina point à combattre fa réfolution; mais prévoyant le mauvais succès d'une guerre conduite par un général fans talens & fans expérience, elle ne voulut point en partager la honte; & elle follicita fon retour dans fes états. *Xerxès*, après l'avoir comblée d'éloges & d'honneurs, la fit conduire avec une forte efeorte jufqu'à *Ephèfe*; & pour témoignage de fon eftime, il lui confia plusieurs de fes enfans nés de fes concubines qui n'avoient inivi dans cette guerre. Les autres actions de cette princeffe font tombées dans l'oubli; mais ce que l'hiftoire nous a confervé, fuffit pour lui affigner une place parmi les plus grands hommes. (T-N.)

*ARTEMISE*, reine de *Carie*, (*Hift. anc.*) femme de *Maufole*, roi de *Carie*, s'est rendue immortelle par fa tendrefse conjugale, & fur-tout par les regrets dont elle honora la mémoire de fon époux. Ce prince qui venoit de subjuguier les îles de *Rhodes* & de *Cos*, fut enlevé par une mort prématurée au milieu de fes conquêtes. Son époufe vivement touchée de fa perte, lui éleva un superbe tombeau qui a fervi de modele à tous les fiecles fuivans dans les pompes funéraires. On donne encore le nom de *maufolée* à ces monumens que la vanité des vivans érige aux reftes infenfibles des morts. Cette princeffe ne pouvant vivre feparée de celui qui avoit fait fa félicité, fit brûler fon corps, & en recueillit les cendres, & en mêla toujours dans fa boiffon, jufqu'à ce que fon corps fut devenu la véritable fépulture de

fon époux. Les poëtes & les orateurs qui célébrerent les vertus de Mausole, furent récompensés avec magnificence. *Artémise* institua des combats & des jeux funebres, où Isocrate & Théopompe déploierent les richesses de l'éloquence. Quoiqu'occupée de la douleur, elle ne négligea point l'administration publique. Elevée au trône de Carie, elle se montra digne de l'occuper. Les Rhodiens qui s'étoient révoltés, furent punis. Les vengeances qu'elle exerça sur ces insulaires, exciterent la compassion des Athéniens. L'orateur Démosthène fut l'organe dont ils se servirent pour intéresser Athènes à leur sort. Les soins qu'elle donna aux affaires, ont fait douter de la sincérité de sa douleur, dont elle ne put être que le fruit : on reste, à la grandeur du courage peut s'allier avec la sensibilité. (T-N.)

\* ARTEMISIES, (*Myth.*) fêtes instituées en l'honneur de Diane, surnommée *Artemis*.

ARTEMISIUM, (*Géog.*) De dix différens lieux auxquels la géographie ancienne donne ce nom, le plus remarquable est l'endroit de l'île d'Eubée, où les Athéniens érigerent le monument d'une victoire que leur flotte venoit de remporter sur celle des Medes. (D. G.)

ARTEMITA, (*Géographie*) une ville d'Arabie, une autre d'Arménie & une troisième de Mésopotamie portoient ce nom en commun avec une petite île de la mer d'Ionie. (D. G.)

ARTEMON, f. m. (*Méchan.*) troisième moufle qui est au tas du polyspate ou plutôt du trispaste. Voyez POLYSPASTON. (J. D. C.)

ARTEMUS, (*Géogr.*) cap du royaume de Valence en Espagne : on l'appelle aussi cap Saint-Martin & pointe de l'Empereur. (D. G.)

ARTEŒA, (*Géog.*) il y avoit autrefois en Italie deux villes de ce nom, l'une dans le territoire des Volques, & l'autre dans celui des Cerites. (D. G.)

ARTÈRE, f. f. ἀρτηρία, dérivé des mots grecs, ἀρ, air, & τρέω, je conserve ; en anatomie, c'est un canal membraneux, élastique, qui a la figure d'un cône allongé, intérieurement lisse & poli, sans valvules, si ce n'est dans le cœur, qui décroît à me-

sure qu'il se divise en un plus grand nombre de rameaux, & qui est destiné à recevoir le sang du cœur pour le distribuer dans le poumon & dans toutes les parties du corps. Voyez CŒUR, POUMON, &c. On donna d'abord ce nom à ce que nous appellons la trachée-artère, *aspera*, &c.

Les artères dont il est question, s'appelloient *veines saillantes* ou *internes*, *veines qui battent*, par opposition aux *veines externes non saillantes*. Elles eurent principalement cette dénomination, parce que suivant la théorie d'Erasistrate, on pensoit que les tuyaux qui partent du cœur, n'étoient pleins que d'air, qui en entrant dans leurs cavités, les dilatoit, & les faisoit se contracter lorsqu'il en sortoit. Voilà la cause de la diastole & de la systole, suivant les anciens.

L'artère par excellence, ἀρτηρία ἀρτηρώδης, est l'aorte. Voyez AORTE.

Toutes les artères du corps sont des branches de deux gros troncs, dont l'un vient du ventricule droit du cœur, & porte tout le sang du poumon, d'où on le nomme *artère pulmonaire* ; l'autre part du ventricule gauche du cœur, & distribue le sang de toutes les parties du corps. On l'appelle *aorte*. Voyez PULMONAIRE.

Les auteurs sont fort partagés sur la structure des artères : les uns ont multiplié les membranes, d'autres en ont diminué le nombre ; il y en a qui en admettent jusqu'à six, savoir la *nerveuse*, la *cellulaire*, la *vasculaire*, la *glanduleuse*, la *musculaire*, & la *tendineuse*. Voyez NERVEUX, CELLULAIRE, &c.

Le docteur Haller dont nous embrassons la doctrine, n'en admet que deux, *interne*, & la *charnue* ; la *cellulaire* n'est que leur accessoire, & il ne regarde pas l'extérieure comme constante.

Les artères ont la figure de cônes allongés, & vont en décroissant à mesure qu'elles se divisent en un plus grand nombre de rameaux ; & lorsqu'elles parcourent quelque espace sans en jeter, elles paroissent cylindriques. Tous ces vaisseaux étant remplis, dans quelque endroit qu'on les conçoit coupés par un plan perpendiculaire à l'axe de leur direction, l'ouverture qu'ils présenteront sera toujours circulaire ; ces vaisseaux coniques ont leur base commune dans

les deux ventricules du cœur, puisqu'ils font tous produits par l'aorte & par l'artere pulmonaire, & leur fomme aboutit à l'origine des veines, ou à la partie de l'artere qui est ou paroît cylindrique.

La membrane externe des arteres n'est pas une membrane propre à toutes, & qui s'observe dans tous leurs trajets: par exemple, quelques-unes sont recouvertes par la pleure dans la poitrine, par le péritoine dans le bas-ventre; d'autres, comme les arteres du cou, sont environnées extérieurement d'un tissu cellulaire plus épais; le péricarde embrasse de tous côtés l'aorte, mais il se termine bientôt en changeant de texture dans la membrane cellulaire, qui est plus lâche dans la superficie externe, colorée d'une infinité de petites artérioles & de veines, & traversée de ne s'est assez sensibles.

La macération fait voir que ce qu'on appelle la *membrane tendineuse de l'artere*, ne diffère en aucune façon de la cellulaire, puisqu'elle se compose de plusieurs couches de cette tunique deviennent cellulaires.

La partie de l'artere la plus intérieure & la plus proche de sa cavité, paroît composée en général de fibres circulaires. Ces fibres dans les grands vaisseaux sont composées de plusieurs couches assez sensibles par leur couleur rougeâtre & leur solidité; plus les vaisseaux deviennent petits, & plus elles sont difficiles à découvrir. Sous cette membrane on en remarque une autre cellulaire fort difficile à démontrer, dans laquelle se répandent les concrétions plâtreuses lorsque l'artere s'ossifie.

La membrane la plus interne de l'artere est unie & polie par le courant du sang; elle forme une couche continue dans toute l'étendue de ses cavités; elle revêt par-tout les fibres charnues, qui d'elles-mêmes ne sont pas assez continues pour former un plan uni, & empêche que le sang ne s'insinue dans les espaces qu'elles laissent entr'elles; elle est même par-tout sans valvule.

Il est facile de concevoir par ce que nous venons de dire, pourquoi certains auteurs ont attribué cinq membranes aux arteres, pen-

dant que d'autres n'en ont reconnu que trois.

Toutes les arteres battent. En effet, quoiqu'on sente avec le doigt le mouvement de systole & de diastole dans les grandes arteres, & qu'il n'en soit pas de même dans les plus petites, on sent néanmoins de fortes pulsations dans les plus petites, lorsque le mouvement du sang est un peu augmenté, comme cela arrive dans l'inflammation. Les arteres ont assez de force: mais le tissu épais & dur de la membrane cellulaire externe, refusant de se prêter à la force qui les distend, elles se rompent facilement & presque plus facilement que les membranes de la veine; c'est-là une des causes de l'anévrysmes. D'ailleurs les membranes des grosses arteres sont, proportion gardée, plus fortes que celles des petites, & par cette raison le sang produit un plus grand effet sur les grandes que sur les petites; c'est-là pourquoi les anévrysmes sont plus ordinaires aux environs du cœur.

La nature a mis par-tout les arteres à couvert, parce que leur blessure ne pouvoit être sans danger dans les plus petites, & sans la perte de la vie dans les plus grandes. Les plus petites artérioles se distribuent en grand nombre à la peau, & les plus grands troncs sont recouverts par la peau & par les muscles, & rampent sur les os. Il part de chaque tronc artériel des rameaux qui se divisent & se subdivisent en d'autres plus petits, dont on a peine à découvrir la fin; les orifices des deux rameaux produits par un tronc pris ensemble, sont toujours plus grands que celui du tronc, dans la raison de 2 à 1, à-peu-près, ou un peu moins. Tous les troncs s'élargissent au dessus de leur division. Les angles sous lesquels les rameaux sortent de leurs troncs, sont presque toujours aigus, demi-droits ou approchant; angle sous lequel il est démontré dans les mécaniques, que les fluides doivent être poussés plus loin. Nous avons cependant des exemples dans lesquels les rameaux partent de leurs troncs tous des angles droits ou approchant, comme on le remarque dans les arteres lombaires & dans les intercostales. Nous avons aussi des rameaux rétrogrades dans les arteres coronaires du cœur, & dans les arteres spinales produites par les vertébrales.

Les *arteres* communiquent toutes fréquemment les unes avec les autres, de sorte qu'il n'y a aucune partie du corps dans laquelle les troncs artériels voisins ne communiquent par des rameaux intermédiaires. Les extrémités des *arteres* sont cylindriques ou très-approchantes de cette figure, & se terminent de différentes façons, soit en se continuant jusque dans la plus petite veine, soit dans les viscères où elles forment des pinces, des arbrisseaux, des zig-zags, des franges, & différentes figures, suivant la différente fonction de ces parties; soit dans des conduits excréteurs semblables aux veines; soit dans des vaisseaux d'un genre plus petit, qui sont quelquefois continus aux *arteres*, & qui sont de véritables troncs par rapport aux rameaux qu'ils produisent (telles sont les *arteres* lymphatiques); soit dans un canal exhalant: c'est ainsi qu'elles finissent très-fréquemment par tout le corps.

Les veines ressemblent aux *arteres* en plusieurs points: mais elles diffèrent en bien des choses. Voyez VEINE.

La nature élastique des *arteres* fait voir qu'elles se contractent effectivement, & que cette contraction sert à faire avancer le sang. Voy. SANG & CIRCULATION. V. dans nos *planch. d'anatomie*, la distribution des *arteres*; & à l'art. ANATOMIE, l'explication des figures relatives à cette distribution. (L)

§ La section des *arteres* est constamment circulaire. Si les anatomistes ont cru qu'il y en avoit d'applaties, c'est l'effet de la mort qui leur en a imposé. L'*artere* aorte d'un cadavre paroît aplatie dans la poitrine & dans le bas-ventre; elle est vide: le poids des viscères l'a comprimée dans un cadavre étendu sur son dos. Mais qu'on injecte cette *artere* aplatie, elle deviendra cylindrique, & sa section sera un cercle. C'est la figure naturelle à un canal flexible, lorsque ses parois résistent également de tous côtés: s'il y en avoit une partie plus ferme que le reste, elle s'étendrait moins, & le canal pourroit être aplati, triangulaire même, comme le sont quelques sinus veineux; mais nous ne connoissons pas d'*artere* dont l'injection ne rende la section circulaire.

L'*artere* est un composé de cylindres ajustés l'un à l'autre: le terme de chaque cylindre est à la naissance d'une branche un

peu considérable; le second cylindre est toujours plus petit que le premier; mais une *artere* qui ne donne pas de branches, reste cylindrique: telle est l'*artere* ombilicale, la carotide commune. Les branches capillaires & celles des réseaux sont cylindriques.

Les petites artérioles des grandes *arteres* naissent des petits troncs les plus à portée: la coronaire ne pourvoit qu'au commencement de l'aorte.

On trouve sur la surface des *arteres* un grand nombre de nerfs en bien des endroits; il y en a des exemples proche du cœur, sur l'aorte & l'*artere* pulmonaire, sur la carotide commune, sur toutes les branches de l'*artere* carotide externe, sur la mésentérique, sur la cœliaque, sur la mésentérique. Plus cependant on est attentif à suivre ces nerfs, plus on se convainc qu'ils ne se terminent pas à l'*artere*, & qu'ils passent à d'autres parties. Dans les expériences, les *arteres* ne paroissent pas douées de sentiment: leurs nerfs sont apparemment très-petits & proportionnés aux fibres musculaires, qui sont très-fines & très-minces. Galien a regardé les *arteres* & les veines comme insensibles. Comme les grandes *arteres* de l'homme & les médiocres ont des fibres musculaires, elles ont sans doute une force contractive proportionnée; mais comme cette force a donné occasion à bien des discussions depuis vingt ans, il ne sera pas inutile de mettre dans leur véritable jour, la force musculaire, la force élastique & l'irritabilité des *arteres*.

Il y a dans cette classe de vaisseaux une force contractive naturelle, qui agit sans doute dans l'animal vivant, mais qui n'est pas attachée à la vie, & qui demeure dans sa force plusieurs jours après la mort parfaite: cette force vient du tissu élastique des *arteres*, qui résiste vivement à leur dilatation, & qui tend sans cesse à en raccourcir tous les diamètres, en se rapprochant de l'axe. Nous rapportons à cette force le petit diamètre, auquel se réduit toute *artere* qui ne reçoit plus de sang, & l'expulsion de la cire, dont on aura rempli un *artere*, qu'on aura percée d'un petit trou: l'*artere* force la cire de sortir de ce trou dans la forme d'un ver, plusieurs jours & des semaines entières après la mort du



sujet, pourvu qu'elle n'ait pas été trop desséchée. La rétraction d'une *artere* coupée qui en opere le raccourcissement, est de la même nature; elle ne sauroit être l'effet d'un pouvoir musculaire, les *arteres* n'ayant bien certainement aucunes fibres longitudinales. L'action des acides chymiques fait agir cette force: elle force l'*artere* de se contracter; elle fait ramper & sauter une *artere* liée par les deux bouts, pendant qu'elle en dévore les membranes: car ce phénomène est le même plus de vingt-quatre heures après la mort de l'animal.

L'irritabilité est d'une autre nature; elle suppose des fibres musculaires; elle survit à la vie, mais de peu d'heures dans un animal à sang chaud; elle agit ordinairement par des oscillations ou par des alternatives de contraction & de relâchement.

Dans les grandes *arteres* les fibres musculaires sont très-visibles; il ne seroit point surprenant qu'on y découvrit de l'irritabilité. Il est cependant très-rare qu'on y en aperçoive. Dans presque toutes les expériences on n'en aperçoit pas de vestige; on égratigne l'*artere* d'un animal vivant; on la coupe, on en enlève des morceaux entiers, sans qu'elle se contracte. Il est vrai qu'elle se contracte nécessairement, puisqu'après avoir été dilatée par le sang que le cœur fait entrer dans l'*artere*, elle reprend son petit diamètre: cette contraction n'est pas toujours également visible; on ne la manquera cependant jamais dans le bulbe de l'aorte d'un poulet renfermé dans l'œuf, pendant les premiers jours de l'incubation. Mais on pourroit disputer ce mouvement à l'irritabilité, & l'attribuer à la force élastique.

Il y a cependant eu quelques expériences dans lesquelles les observateurs ont vu l'*artere* se contracter, quand on l'a irritée avec le scalpel, pincée avec une tenette, ou frappée d'une étincelle électrique. Quoique l'*artere* ne donne le plus souvent aucune marque d'irritabilité, il suffit, pour établir cette force, qu'on l'ait aperçue quelquefois. La cellulose épaisse & extrêmement serrée, qui enveloppe les fibres musculaires, diminue apparemment l'effet des irritations extérieures.

Il y aura donc une irritabilité dans les grandes *arteres*, mais faible & peu sensible, proportionnée au nombre des fibres

qui composent sa tunique musculaire; elle est infiniment moins apparente que l'irritabilité des intestins.

Nous avons nommé à dessein les grandes *arteres*; car il est plus que douteux que les petites aient de l'irritabilité. On a remarqué que les *arteres*, dont le diamètre est au dessous d'une demi-ligne, n'ont point de pulsation dans l'animal vivant.

Il est très-douteux que ces vaisseaux sans pouls aient des fibres musculaires. Dans les animaux à sang froid, on voit avec précision les bornes de la pulsation; elle ne s'étend guere au delà des grandes branches de l'*artere* méfentérique: dans les branches un peu plus petites, qui cependant sont accessibles à plusieurs globules de front, il n'y a certainement ni irritabilité ni fibre musculaire. Le microscope n'y découvre qu'un tissu cellulaire, uniforme & très-serré; & une incision faite avec une bonne lancette, ne se dilate point: l'expérience est sûre, & a souvent été vérifiée.

Il est donc presque avéré que les grandes *arteres* ont un certain degré d'irritabilité; il est aussi sûr que les petites *arteres* ne changent pas de diamètre dans l'état ordinaire de la vie, & qu'elles ne sont pas irritables. Il nous paroît même qu'il ne faut pas se hâter d'appliquer aux *arteres* ce que nous apprenons des expériences faites sur des parties véritablement irritables. Le cœur ou l'intestin est irrité par l'air, par le sang, par un corps âcre ou aigre: il se contracte par toutes ces raisons; il chasse la liqueur qui le remplit, & parvient à abolir sa cavité: rien de tout cela ne réussit dans une *artere*.

Il nous paroît donc que l'on précipiteroit son jugement, si l'on vouloit chercher dans l'*artere* rendue plus irritabile, la cause de quelques phénomènes des maladies. Dans le cœur cette irritabilité excessive peut avoir de grandes suites: mais l'irritabilité des *arteres* est trop obscure pour qu'on en craigne un excès coupable.

La force dont nous allons parler, est d'une autre espece: c'est celle avec laquelle l'*artere* résiste à celle que l'on emploie pour la rompre; elle est purement mécanique, & dépend de l'épaisseur & de la densité du tissu cellulaire, dont l'*artere* est composée, & de l'attraction de ses éléments.

Cette force a des loix tout-à-fait différentes dans les différens animaux. Dans le poulet, les *arteres* sont robustes au sortir du cœur; elles y sont blanches, parce que le sang ne paroît pas à travers de leurs épaisses tuniques: cette blancheur ne s'étend guere au delà de l'insertion du second canal artériel; au dessous de cette insertion, l'aorte devient plus ample & semblable à une veine. C'est cette idée qui regne généralement sur l'*artere* dans les auteurs; ils se persuadent que l'aorte a plus de solidité & de densité, & que cette solidité diminue avec le diametre de l'*artere*.

Des expériences exactes ont découvert l'erreur de cette opinion. Un physicien industrieux a poussé une atmosphère après l'autre; il a remarqué le nombre d'atmosphères qu'il faut pour crever chaque *artere*; le calcul a fait le reste. Il s'est trouvé qu'en général les *arteres*, à proportion de leur épaisseur, résistent moins que les veines: que l'aorte résiste le moins à sa sortie du cœur: qu'elle gagne en tenacité en s'éloignant de son origine, & qu'en général les petites branches sont plus fortes que les troncs. Il y a cependant des exceptions, les *arteres* de l'utérus sont remarquablement plus fortes que les autres, & celles des reins & des autres organes sécrétoires sont plus robustes.

La proportion de la substance solide de l'*artere* au vuide que parcourt le sang, est entièrement différente: généralement parlant cette proportion diminue en s'éloignant du cœur; les branches de l'aorte ont plus de dureté dans leurs tuniques, mais moins d'épaisseur. Il paroît que ces deux progressions opposées se compensent, & que la branche de l'*artere* résiste mieux, mais qu'aussi elle est dilatée avec plus de force que le tronc.

Cette proportion est d'ailleurs sujette à des changemens. Dans un animal languissant & mal nourri, les membranes ont plus d'épaisseur, & la lumière du vaisseau que parcourt le sang, est plus étroite. Dans un animal robuste & mieux nourri, dans le même animal dont on a ranimé la circulation languissante, les membranes deviennent moins épaisses, & la lumière du vaisseau s'élargit. Les membranes ayant moins de largeur dans cet état, leurs élémens sont plus rapprochés, leur tenacité devient plus grande, & les *arteres* résistent mieux au courant accéléré du

sang. C'est le cas des fièvres aiguës, & c'est apparemment cet endurcissement des parois que le médecin apperçoit dans les maladies inflammatoires. (H. D. G.)

\* **ARTERIAQUES**, adj. pl. On donne, en médecine, ce nom aux remèdes qu'on emploie contre l'atonie, ou les maladies qui proviennent de la trop grande aridité de la trachée-artere & du larynx. On peut mettre de ce nombre, 1<sup>o</sup>. les huiles tirées par expression, ou les émulsions préparées avec les amandes douces; les semences de pavot blanc, les quatre semences froides, &c. ou les loochs & les sirops faits de ces substances: 2<sup>o</sup>. les vapeurs qui s'élèvent des décoctions de plantes émoullientes ou farineuses, qu'on dirige vers la partie affectée: 3<sup>o</sup>. les opiates.

**ARTÉRIEL**, adj. en anatomie, ce qui a rapport ou ce qui appartient aux artères. Voyez **ARTERE**. On pense que le sang artériel est plus chaud, plus vermeil, plus spiritueux que le sang veineux. Voyez **SANG**.

**ARTÉRIEL (CONDUIT)**, Anat. Dans le fœtus humain l'artere pulmonaire donne deux branches d'un médiocre diametre au poumon, le tronc s'insère dans l'aorte descendante au dessous de son arcade.

Dans les oiseaux une artere unique paroît sortir du cœur. Elle paroît avoir trois branches, parce que celles du poumon ne sont pas visibles encore. Le tronc c'est l'aorte; les deux branches ce sont deux conduits artériels; le supérieur semblable à celui de l'homme; l'inférieur, que l'homme n'a pas; l'un & l'autre s'insèrent dans l'aorte.

Dans les quadrupedes à sang froid, cette structure paroît se conserver. Dans l'animal adulte deux branches sortent du cœur, & se réunissent dans une seule artere abdominale.

Le canal artériel est essentiellement dans le fœtus de l'homme la seconde racine de l'artere aorte. Cette artere grossit après l'avoir reçu.

Le conduit artériel est très-grand; il est plus grand que l'aorte naissante dans le fœtus humain.

Les deux ventricules du cœur concourent à cet âge à pousser le sang dans l'aorte, & lui donnent une impulsion qui ne peut plus être la même dans l'adulte, dans lequel le

ventricule gauche donne seul du mouvement au sang de l'aorte.

C'est cette grandeur du *conduit artériel*, qui rend l'aorte plus petite à sa sortie du cœur, que ne l'est l'artere pulmonaire. Ce conduit enlève plus de la moitié du sang que l'aorte reçoit dans l'adulte à travers le poumon : & le trou ovale, qui augmente le volume du sang de l'aorte, est beaucoup plus petit que le *conduit artériel*, & ne peut réparer la diminution que le sang des cavités gauches du cœur souffre par ce canal.

La membrane interne du *conduit artériel* est lâche & pulpeuse dans le fœtus de l'homme. Le sang a moins de peine à s'attacher à cette membrane, qu'aux parois plus lisses des artères ordinaires.

Le canal *artériel* se ferme bientôt après la naissance de l'enfant, parce que la respiration dilate les poumons : que les branches pulmonaires se dilatent en conséquence : que le *conduit artériel* a moins de facilité à vider son sang dans l'aorte inférieure dont les principales branches, connues sous le nom d'*arteres ombilicales*, sont fermées : que le sang abandonne la route du canal *artériel* devenue plus difficile, pour suivre celle des branches pulmonaires devenue plus aisée, & que, par une suite de ces causes, le sang ralentit s'arrête dans le *conduit artériel*, s'y fige & s'y colle à la membrane interne. Il est très-rare que ce conduit reste ouvert dans l'adulte : cela est très-commun dans le trou ovale. (H. D. G.)

ARTÉRIEUX, EUSE, adj. qui tient de la nature de l'artere ; Veins artérieux, c'est un nom que l'on donne à l'artere pulmonaire, ou à un vaisseau par lequel le sang est porté du ventricule droit du cœur aux poumons. Voyez PULMONAIRE.

ARTÉRIO-PITUITÉUX, adj. en anatomie. Ruych à fait connoître dans les narines, des vaisseaux singuliers, qu'il nomme *artério-pituitéux*, qui rampent suivant la longueur des narines, & sont de longues aréoles réticulées. (L)

ARTÉRIOTOMIE, ἀρτηροτομία, d'ἀρτηρία, & de τέμνω, je coupe, en terme de chirurgie, l'opération d'ouvrir une artere, ou de tirer du sang en ouvrant une artere avec la lancette, ce que l'on pratique en quelques cas extraordinaires. Voyez ARTE-

RE, PHLÉBOTOMIE, &c. Voyez aussi ANÉVRYSME.

L'*artériotomie* est une opération qui ne se pratique qu'au front, aux tempes & derrière les oreilles, à cause du crâne qui sert de point d'appui aux artères ; par-tout ailleurs l'ouverture de l'artere est ordinairement mortelle : on a un très-grand nombre d'exemples de personnes qui sont mortes de la saignée, parce qu'une artere a été prise pour une veine.

Fernel (2, 18.) Severinus (*Effic. med. part. II.*) Tulpus (*obs. 1, 48.*) & Catherwood, ont fait tous leurs efforts pour introduire l'*artériotomie* dans les cas d'apoplexie, comme étant préférable à la saignée qui se fait par les veines ; mais ils n'ont pas été fort suivis. Voyez APOPLEXIE.

Pour ouvrir l'artere temporale, qui est celle qu'on préfère pour l'*artériotomie*, on n'applique point de ligature ; on tâte avec le doigt index une de ses branches, qu'on fixe avec le pouce de la main gauche ; on l'ouvre de la même façon que la veine dans la phlébotomie ; quelques-uns préfèrent l'usage du bistouri. Le sang qui vient de l'artere est vermeil, & sort par secouffes qui répondent à l'action des tuniques des artères ; lorsqu'on a tiré la quantité de sang suffisante, on rapproche les lèvres de la plaie, & on la couvre de trois ou quatre compresses graduées, dont la première aura un pouce en carré, & les autres plus grandes à proportion, afin que la compression soit ferme. On contiendra ces compresses avec le bandage appelé *folaire*. Voici comme il se fait. Il faut prendre une bande de quatre aunes de long & trois doigts de large ; on la roule à deux globes, dont on tient un de chaque main. On applique le milieu de la bande sur les compresses pour aller autour de la tête sur l'autre tempe, y engager les deux chefs en changeant les globes de main ; on les ramène sur les compresses, ou on les croise en changeant de main ; de sorte que si c'est du côté droit, on fasse passer le globe postérieur dessous l'antérieur, c'est-à-dire, celui qui a passé sur le front, & qui dans l'exemple proposé est tenu de la main droite. Dès qu'on les a changés de main, on en dirige un sur le sommet de la tête, & l'autre par-dessous le menton ; on continue pour

aller les croiser à la tempe opposée au mal, pour de là revenir, en changeant de main autour de la tête, former un deuxième nœud d'emballer au dessus des compresses; on continue en faisant des circulaires assez serrés autour de la tête pour employer ce qui reste de la bande. *Voyez fig. 3, chir. pl. XXVII.* Un bandage circulaire bien fait, produit le même effet sans tant d'embaras. (I)

\* C'est de la blessure des arteres que procedent les hémorrhagies dangereuses. Nous parlerons à l'article HÉMORRHAGIE, des différens moyens inventés par l'art pour l'arrêter. On ne peut disconvenir que la ligature ne soit le plus sûr de tous; mais il y a des cas où elle a de grands inconvéniens, comme dans celui de l'anévrysme au bras, où le chirurgien n'étant jamais certain de ne pas lier le tronc de l'artere, le malade est en risque de perdre le bras par l'effet de la ligature, s'il n'y a pas d'autre ressource pour la circulation du sang, que celle de l'artere liée. C'est donc un grand remède que celui qui étant appliqué sur la plaie de l'artere découverte par une incision, arrête le sang & dispense de la ligature. Le roi l'a acheté (en mai 1751) du sieur Broffart, Chirurgien de la Châtre en Berry, après plusieurs expériences sur des amputations faites à l'hôtel royal des Invalides & à l'hôpital de la Charité, mais notamment après un anévrysme guéri par ce moyen, & opéré par l'illustre M. Morand, de l'académie royale des sciences. Ce célèbre Chirurgien, dont l'amour pour le bien public égale les talens & le savoir si généralement reconnus, a bien voulu nous communiquer le remède dont il s'agit.

Il consiste dans la substance fongueuse de la plante nommée *agaricus pedis equini facie*. Inst. rei herb. 562. *Fungus in caudicibus nascens unguis equini figurâ*. C. B. Pin. 372. *Fungi igniarii*. Trag. 943, parce qu'on en fait l'amadou.

On coupe l'écorce ligneuse de cet agaric; on sépare la partie fongueuse du reste de la plante; elle est déjà souple comme une peau de chamois, on l'amollit encore en la battant avec un marteau. Un morceau de cette espece d'amadou appliqué sur la plaie de l'artere, & plus large que ladite plaie, sou-

tenu d'un second morceau un peu plus large, & de l'appareil convenable, arrête le sang.

\* **ARTHRITQUES (AFFECTIONS.)**  
On donne, en médecine, ce nom à toutes les maladies qui attaquent les jointures, & qui tiennent de la nature de la goutte, & à tous les médicamens qu'on emploie pour les guérir. *Voyez GOUTTE.*

**ARTHRODIE**, f. f. mot formé du grec à *θρον*, articulation, & de *δίζωμαι*, je reçois; c'est, en anatomie, une espece d'articulation dans laquelle la tête plate d'un os est reçue dans une concavité peu profonde d'un autre os. *Voyez OS & ARTICULATION.*

Telle est l'articulation des os du métacarpe avec les premières phalanges des doigts, des apophyses obliques des vertebres entre elles, &c. (L)

**ARTI**, i. m. (*Hist. nat. Bot.*) nom brame d'une plante du Malabar qui peut faire un genre différent du lizeron, *convolvulus*, & du quamoclit où elle a été jusqu'ici confondue: Van-Rheede en a fait graver une figure assez bonne, mais incomplete, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. II, p. 121, planche LIX. M. Linné l'appelle *ipomœa, pes tigridis, foliis palmatis, floribus aggregatis*, dans son *Systema Naturæ*, imprimé en 1767, page 159, n<sup>o</sup>. 17.

Cette plante est annuelle, rampant sur terre, & grimpant sur les arbrisseaux à la hauteur de cinq à six piés: sa racine est cylindrique, courte, d'une ligne & demie au plus de diametre, verd-clair, aqueuse, divisée en trois ou quatre branches fibreuses; elle jette une tige simple, cylindrique, de même grosseur, charnue, mais dure, flexible, d'un verd-clair, toute hérissée de poils longs, jaunes, écartés: ses feuilles sont alternes, disposées circulairement à des distances de trois à quatre pouces les unes des autres, orbiculaires, de trois pouces environ de diametre, d'un verd-clair, divisées jusqu'aux deux tiers de leur profondeur, en cinq à sept lobes, elliptiques, pointues aux deux bouts, relevées en dessous d'un pareil nombre de côtes qui forment autant de rayons, & fendues pareillement, jusqu'au tiers de leur longueur, d'une échancrure, au fond de laquelle elles sont portées sur un pédicule cylindrique un peu plus long qu'elles, & hérissé de poils comme les racines.

De l'aisselle de chaque pédicule s'éleve un pédoncule de même longueur, & hérissé de même, mais un peu plus mince, portant à son extrémité une fleur presque deux fois plus grande, blanche, luisante, d'une seule piece en entonnoir, dont le pavillon entier est ouvert tous un angle de quarante-cinq degrés, & aussi long que le tube qui est un cylindre égal dans toute sa longueur; ce pavillon est ondé, comme crépu sur ses bords, strié en long de dix à quinze nervures & semé de quelques poils. Le calice qui enveloppe cette fleur est une fois plus court qu'elle, composé de cinq feuilles vertes à base blanche, triangulaires, pointues, assez inégales, ondées, trois à quatre fois plus longues que larges, hérissées de poils: cinq étamines menues, droites, blanches, à anthers blanches, sont attachées au bas du tube de la corolle, dont elles égalent seulement la moitié de la longueur, n'atteignant que le bas du pavillon qui forme l'entonnoir. Au centre de la fleur est un disque jaune, fort applati, sur lequel porte un ovaire conique, qui fait corps avec lui & qui est terminé par un style & un stigmate blanc sphéroïde, à la hauteur des étamines. L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule sphéroïde de quatre lignes de diamètre, à quatre loges, s'ouvrant en quatre battans, & contenant chacune une graine triangulaire à trois faces, dont deux plates & une convexe, d'abord verte, ensuite brune, légèrement velue.

**Qualités.** L'*arti* n'a qu'une saveur & une odeur sauvage: en quelque endroit qu'on le blesse, il rend une liqueur laiteuse abondante.

**Usages.** Ses feuilles pilées avec le poivre s'appliquent sur les morsures des chiens enragés, dont elles artirent & imbibent tout le venin: pilées avec le baume, & appliquées de même sur les tumeurs, elles les font disparaître.

**Remarques.** L'*arti* est une plante fort différente de celle qu'Hermann & Dillen ont figurée & décrite sous le nom de *pes-tigris*; celle-ci a les lobes des feuilles tendues jusqu'au pédicule, les fleurs rassemblées en corymbe, le tube de la corolle beaucoup plus large, la graine jaune, & nombre d'autres différences. M. Linné a donc eu tort de les confondre. (M. ADANSON.)

**ARTICHAUT**, f. m. *cinara*, (*Hist. nat. botan.*) genre de plante qui porte des fleurs à fleurons découpés, portés chacun sur un embryon, & renfermés dans un calice écaillé & ordinairement épineux. L'embryon devient dans la suite une semence garnie d'aigrettes. Ajoutez aux caractères de ce genre le port de *Partichaut*, qui se fait distinguer si aisément des chardons. Tourn. *Inst. rei herb.* Voyez PLANTE. (1)

On distingue trois sortes d'*artichauts*, les rouges, les blancs, & les violets.

Les rouges sont les plus petits, & ne sont bons qu'à manger à la poivrade; les blancs sont les plus ordinaires; & les violets qui viennent les derniers, sont les meilleurs, les plus gros, & ceux que l'on fait sécher pour l'hiver.

On en fait des œilletons qu'on détache du pié, & qu'on replante tous les trois ans à neuf ou dix pouces de distance. Ils demandent à être souvent fumés, arrosés, & couverts pendant la gelée: on les butte seulement dans les terres légères. Pour les faire avancer, plusieurs Jardiniers y répandent des cendres de bois brûlé. (K)

\* Dans l'analyse chymique de culs d'*artichauts* tendres & frais, dépouillés des écailles & des semences, distillés à la cornue, il est sorti une liqueur limpide, d'une odeur & d'une saveur d'herbe, insipide & obscurément acide, une liqueur d'abord limpide, manifestement acide, fort acide sur la fin, austère, rouffâtre, empyreumatique; une liqueur empyreumatique rousse, d'abord fort acide, ensuite un peu salée, & imprégnée de beaucoup de sel alkali urinaire; une huile épaisse comme du sirop.

La masse noire calcinée pendant dix heures, a laissé des cendres dont on a tiré par lixiviation un sel fixe purement alkali. Cette substance charnue a une saveur douçâtre, austère, & noircit la dissolution du vitriol: elle contient donc un sel essentiel tartareux, uni avec beaucoup de terre astringente & d'huile douçâtre.

On mange les *artichauts* à la poivrade, on les frit, on les fricasse & on les confit.

Pour les mettre à la poivrade, prenez-les tendres; coupez-les par quartiers; ôtez-en le foin & les petites feuilles; pelez le dessus; jetez-les dans l'eau fraîche, & les y laissez,

de peur qu'ils ne se noircissent & ne deviennent amers, jusqu'à ce que vous les vouliez fervir : alors mettez-les dans un plat ou sur une assiette, arrosés d'eau, & servez en même temps du poivre & du sel mêlés.

Pour les frêres, prenez-en les culs ; coupez-les par quartiers : ôtez le foin ; rognez la pointe des feuilles ; saupoudrez les ensuite de la farine détrempée avec du beurre, des jaunes d'œufs, du sel, &c. & jetez-les dans la friture chaude.

On met encore les *artichauts* à la sauce blanche & à plusieurs autres. Voy. *la-dessus les traités de cuisine*.

Pour les confire, pelez les culs ; n'y laissez ni feuilles, ni foin ; jetez-les dans l'eau fraîche ; faites-les passer dans une autre eau ; faites-leur jeter un bouillon : prenez un pot, mettez-y de l'eau bien salée qui surnage de trois doigts ; ajoutez-y une partie d'eau & une autre de vinaigre, l'épaisseur de deux doigts de bonne huile ou de beurre qui ne soit pas trop chaud ; & laissez les *artichauts* dans cet état.

L'*artichaut* à la poivrade est ami de l'estomac, & fait trouver le vin bon. On en conserve les culs pour l'hiver, en les faisant sécher au soleil ou à la fumée, & en les tenant dans un lieu sec ; mais de quelque manière qu'on les prépare, ils nourrissent peu & fournissent un suc grossier & venteux : les côtes des feuilles, & les tiges tendres & blanches se digèrent facilement. Les racines excitent fortement les urines ; on les peut employer dans les décoctions & les bouillons diurétiques. Quelques-uns prescrivent la décoction en lavement pour provoquer les urines.

On a prétendu que les têtes d'*artichauts* étoient aphrodisiaques ; cette propriété n'est rien moins que prouvée, quoi qu'en dise le préjugé, & tout au moins s'il est permis de les regarder comme tels, ce n'est que par la vertu excitante très-générale qui leur est commune avec une infinité d'autres aliments.

Il est encore plus plaisant qu'on ait prétendu que l'usage fréquent des *artichauts* à titre d'aliment, étoit un moyen assuré pour faire des enfans mâles. Nous ignorons sans doute une foule de propriétés dans les substances qui nous environnent, & l'on doit s'abstenir de dogmatiser avec aussi peu de connoissance ; mais il est un excès de pré-

tention introduite par l'absurde crédulité qui rend le scepticisme nécessaire.

Langius vante l'usage de la racine d'*artichaut* dans la gonorrhée. (M. LA FOSSE.)

ARTICLE, f. m. (Gramm.) en latin *articulus*, diminutif de *artus*, membre, parce que dans le sens propre on entend par *article* les jointures des os du corps des animaux, unies de différentes manières & selon les divers mouvemens qui leur sont propres : de-là par métaphore & par extension on a donné divers sens à ce mot.

Les grammairiens ont appelé *articles* certains petits mots qui ne signifient rien de physique, qui sont identifiés avec ceux devant lesquels on les place & les font prendre dans une acception particulière : par exemple, *le roi aime le peuple* ; le premier *le* ne présente qu'une même idée avec *roi* ; mais il m'indique un roi particulier que les circonstances du pays où je suis ou du pays dont on parle, me font entendre : l'autre *le* qui précède *peuple*, fait aussi le même effet à l'égard de *peuple* ; & de plus *le peuple* étant placé après *aime*, cette position fait connoître que *le peuple* est le terme ou l'objet du sentiment que l'on attribue au roi.

Les *articles* ne signifient point des choses ni des qualités seulement ; ils indiquent à l'esprit le mot qu'ils précèdent, & le font considérer comme un objet tel, que sans *article* cet objet seroit regardé sous un autre point de vue ; ce qui s'entendra mieux dans la suite, sur-tout par les exemples.

Les mots que les grammairiens appellent *articles*, n'ont pas toujours dans les autres langues des équivalens qui y aient le même usage. Les Grecs mettent souvent leurs *articles* devant les noms propres, tels que *Philippe*, *Alexandre*, *César*, &c. nous ne mettons point l'*article* devant ces mots-là. Enfin il y a des langues qui ont des *articles*, & d'autres qui n'en ont point.

En hébreu, en chaldéen & en syriaque, les noms sont indéclinables, c'est-à-dire, qu'ils ne varient point leur déclinence ou dernières syllabes, si ce n'est comme en français du singulier au pluriel ; mais les vues de l'esprit ou relations que les Grecs & les Latins font connoître par les terminaisons des noms, sont indiquées en hébreu par des prépositifs qu'on appelle *préfixes*, & qui sont liés

liés aux noms à la manière des prépositions inséparables, enforte qu'ils forment le même mot.

Comme ces prépositifs ne se mettent point au nominatif, & que l'usage qu'on en fait n'est pas trop uniforme, les Hébraïens les regardent plutôt comme des prépositions que comme des articles. *Nomina hebraica propriè loquendo sunt indeclinabilia. Quo ergo in casu accipienda sint & effrenda, non terminatione dignoscitur, sed præcipud constructione & præpositionibus quibusdam, seu litteris præpositionum vices gerentibus, que ipsi à fronte adijciuntur.* Macliel. *Gramm. hebr. c. ij. n. 7.*

À l'égard des Grecs, quoique leurs noms se déclinent, c'est-à-dire, qu'ils changent de terminaison selon les divers rapports ou vues de l'esprit qu'on a à marquer, ils ont encore un article *ὁ, ἡ, τό, τῷ, τῆς, τῶ, &c.* dont ils font un grand usage: ce mot est en grec une partie spéciale d'*oraison*. Les Grecs l'appellent *ἀρτιον*, du verbe *ἄρτο, apto, adapto*, disposer, apprêter, parce qu'en effet l'article dispose l'esprit à considérer le mot qui le suit sous un point de vue particulier; ce que nous développerons plus en détail dans la suite.

Pour ce qui est des Latins, Quintilien dit expressément qu'ils n'ont point d'articles, & qu'ils n'en ont pas besoin, *nosser sermo articulos non desiderat.* (Quint. lib. I, c. iv.) Ces adjectifs *is, hic, ille, iste, qui* sont souvent des pronoms de la troisième personne, sont aussi des adjectifs démonstratifs & métaphysiques, c'est-à-dire, qui ne marquent point dans les objets des qualités réelles indépendantes de notre manière de penser. Ces adjectifs répondent plutôt à notre ce qu'à notre *le*. Les Latins s'en servent pour plus d'énergie & d'emphase: *Catonem illum sapientem*, (Cic.) ce sage Caton; *ille aliter*, (Ter.) cet autre; *illa seges*, (Virg. Géogr. I, v. 47.) cette moisson; *illa rerum domina fortuna*, (Cic. pro Marc. n. 2.) la fortune elle-même, cette maîtresse des événemens. *Uxorem ille tuus pulcher amator habet.*

Propert. lib. II, eleg. xvj, v. 4. Ce bel amant que vous avez, a une femme.

Ces adjectifs latins qui ne servent qu'à déterminer l'objet avec plus de force, sont si différens de l'article grec & de l'article françois, que Vossius prétend (*de Anal. lib. I,*

*c. 1, p. 473*.) que les maîtres qui, en faisant apprendre les déclinaisons latines, font dire *hec musa*, induisent leurs disciples en erreur; & que pour rendre littéralement la valeur de ces deux mots latins selon le génie de la langue grecque, il faudroit traduire *hec musa, ἡ τῆς μουσῆς*, c'est-à-dire *cette la muse*.

Les Latins faisoient un usage si fréquent de leur adjectif démonstratif *ille, illa, illud*, qu'il y a lieu de croire que c'est de ces mots que viennent notre *le* & notre *la*; *ille ego, mulier illa: Vix homini illi per quem tradetur.* (Luc, c. xxij, v. 22.) *bonumerat ei si natus non fuisset homo ille.* (Marth. c. xxvj, v. 24.) *Hic illa parva Petilia Philocteta.* (Virg. *Æn. lib. III, v. 401*) C'est-à-dire que la petite ville de Petilie fut bâtie par Philoctete. *Ausonia pars illa procul quam pandit Apollo.* (Ib. v. 479.) *Hæc illa Charibdis.* (Ib. v. 558.) Pétrone faisoit parler un guerrier qui se plaignoit de ce que son bras étoit devenu paralytique, lui fait dire: *funerata est pars illa corporis mei quæ quondam Achilles eram;* il est mort ce bras par lequel j'étois autrefois un Achille. *Ille Deum pater,* Ovide. *Quisquis fuit ille Deorum.* (Ov. *Métam. lib. I, v. 32.*)

Il y a un grand nombre d'exemples de cet usage que les latins faisoient de leur *ille, illa, illud*, sur-tout dans les comiques, dans Phèdre & dans les auteurs de la basse latinité. C'est de la dernière syllabe de ce mot *ille*, quand il n'est pas employé comme pronom, & qu'il n'est qu'un simple adjectif indicatif, que vient notre article *le*: à l'égard de notre *la*, il vient du féminin *illa*. La première syllabe du masculin *ille* a donné lieu à notre pronom *il*, dont nous faisons usage avec les verbes, *illæ affirmat.* (Phæd. lib. III, fab. iij, v. 4.) il assure. *Ille fecit.* (Id. lib. III, fab. v, vers 8.) il a fait ou il fit. *Ingenio vires ille dat, ille rapit,* (Ov. *Her. ep. xv, v. 206.*) À l'égard de *elle*, il vient de *illa, illa veretur,* (Virg. *eclog. iij, v. 4.*) elle craint.

Dans presque toutes les langues vulgaires, les peuples, soit à l'exemple des Grecs, soit plutôt par une pareille disposition d'esprit, se sont fait de ces prépositifs qu'on appelle articles. Nous nous arrêterons principalement à l'article françois.

Tout prépositif n'est pas appelé article. *Ce; cet, cette, certain, quelquel, tout, chaque, nul, aucun, mon, me; mes,* &c. ne sont que des

adjectifs métaphysiques; ils précèdent toujours leurs substantifs; & puisqu'ils ne servent qu'à leur donner une qualification métaphysique, je ne fais pourquoi on les met dans la classe des pronoms. Quoi qu'il en soit, on ne donne pas le nom d'*article* à ces adjectifs; ce sont spécialement ces trois mots, *le, la, les*, que nos grammairiens nomment *articles*, peut-être parce que ces mots sont d'un usage plus fréquent. Avant que d'en parler plus en détail, observons que

1°. Nous nous servons de *le* devant les noms masculins au singulier, *le roi, le jour*.  
2°. Nous employons *la* devant les noms féminins au singulier, *la reine, la nuit*.  
3°. La lettre *s* qui, selon l'analogie de la langue, marque le pluriel quand elle est ajoutée au singulier, a formé *les* du singulier *le*; *les* sert également pour les deux genres, *les rois, les reines, les jours, les nuits*. 4°. *Le, la, les*, sont les trois *articles* simples: mais ils entrent aussi en composition avec la préposition *à*, & avec la préposition *de*, & alors ils forment les quatre *articles* composés, *au, aux, du, des*.

*Au* est composé de la préposition *à*, & de l'article *le*, en sorte que *au* est autant que *à le*. Nos peres disoient *al, al temps Innocent III*, c'est-à-dire, *au temps d'Innocent III*. L'apostole manda *al prouome*, &c. le pape envoyoit au prud'homme: Ville-Hardouin, *lib. I, p. 1, mainte lermé i fu plorés de pitié al departir*, ib. id. *p. 16*. Vigenere traduit *maintes larmes furent plorées à leur partement, & au prendre congé*. C'est le son obscur de *le* muet de l'article simple *le*, & le changement assez commun en notre langue de *l* en *u*, comme *mal, maux, cheval, chevaux; alnus, haut, alnus, aulne (arbre), alnu, aune (mesure), alter, autre*, qui ont fait dire *au* au lieu de *à le*, ou de *al*. Ce n'est que quand les noms masculins commencent par une consonne ou une voyelle aspirée, que l'on se sert de *ou* au lieu de *à le*; car si le nom masculin commence par une voyelle, alors on ne fait point de contraction, la préposition *à* & l'article *le* demeurent chacun dans leur entier: ainsi quoiqu'on dise *le cœur, au cœur*, on dit *l'esprit, à l'esprit, le pere, au pere*; & on dit *l'enfant, à l'enfant*; on dit *le plomb, au plomb*; & on dit *l'or, à l'or, l'argent, à l'argent*, car

quand le substantif commence par une voyelle, le *le* muet de *le* s'élide avec cette voyelle, ainsi la raison qui a donné lieu à la contraction *au*, ne subsiste plus; & d'ailleurs, il se feroit un bâillement désagréable si l'on disoit *au esprit, au argent, au enfant*, &c. Si le nom est féminin, n'y ayant point de *le* muet dans l'article *la*, on ne peut plus en faire *au*; ainsi l'on conserve alors la préposition & l'article, *la raison, à la raison, la vertu, à la vertu*. 2°. *Aux* sert au pluriel pour les deux genres; c'est une contraction pour *à les, aux hommes, aux femmes, aux rois, aux reines*, pour *à les hommes, à les femmes*, &c. 3°. *Du* est encore une contraction pour *de le*; c'est le son obscur de deux *e* muets de suivre, *de le*, qui a amené la contraction *du*: autrefois on disoit *del; la fins del conseil si fu tels*, &c. l'arrêté du conseil sur, &c. Ville-Hardouin, *lib. VII, p. 107. Gervaise del Chastel*, id. ib. *Gervais du Chastel*. Vigenere. On dit donc *du bien & du mal*, pour *de le bien, de le mal*, & ainsi de tous les noms masculins qui commencent par une consonne; car si le nom commence par une voyelle, ou qu'il soit un genre féminin, alors on revient à la simplicité de la préposition, & à celle de l'article qui convient au genre du nom; ainsi on dit, *de l'esprit, de la vertu, de la peine*; par-là on évite le bâillement: c'est la même raison que l'on a marquée sur *au*. 4°. Enfin *des* sert pour les deux genres au pluriel, & se dit pour *de les, des rois, des reines*.

Nos enfans qui commencent à parler, s'énoncent d'abord sans contraction; ils disent *de le pain, de le vin*. Tel est encore l'usage dans presque toutes nos provinces limitrophes, sur-tout parmi le peuple: c'est peut-être ce qui a donné lieu aux premières observations que nos grammairiens ont faites de ces contractions.

Les Italiens ont un plus grand nombre de prépositions qui se contractent avec leurs *articles*.

Mais les Anglois qui ont comme nous des prépositions & des *articles*, ne font pas ces contractions; ainsi ils disent *of the* de *le*, où nous disons *du; the king, le roi; of the king, de le roi*, & en françois du roi; *of the queen, de la reine; to the king, à le roi, au roi; to the queen, à la reine*.



Cette remarque n'est pas de simple curiosité ; il est important pour rendre raison de la construction, de séparer la préposition de l'article, quand ils font l'un & l'autre en composition : par exemple, si je veux rendre raison de cette façon de parler, *du pain suffit*, je commence par dire *de le pain*; alors la préposition *de*, qui est ici une préposition extractive, & qui comme toutes les autres prépositions doit être entre deux termes, cette préposition, dis-je, me fait connoître qu'il y a ici une ellipse.

Phedre, dans la fable de *la vipere & de la lime*, pour dire que cette vipere cherchoit de quoi manger, dit : *hæc quum tentaret si qua res esset cibi, l. IV, fab. vij, v. 4*, où vous voyez que *aliqua res cibi* fait connoître par analogie que *du pain*, c'est *aliqua res panis*; *paululum panis*, quelque chose, une partie, une portion du pain : c'est ainsi que les Anglois, pour dire, *donnez-moi du pain*, disent *give me some bread*, donnez-moi quelque pain : & pour dire *j'ai vu des hommes*, ils disent *I have seen some men*; mot à mot, *j'ai vu quelques hommes*; à des médecins, *to some physicians*, à quelques médecins.

L'usage de sous-entendre ainsi quelque nom générique devant *de*, *du*, *des*, qui commencent une phrase, n'étoit pas inconnu aux Latins : Lentulus écrit à Cicéron de s'intéresser à sa gloire, de faire valoir dans le sénat & ailleurs tout ce qui pourroit lui faire honneur : *de nostra dignitate velim tibi ut semper cura sit*. Cicéron, *ép. liv. XII, ép. xiv*. Il est évident que *de nostra dignitate* ne peut être le nominatif de *cura sit*; cependant ce verbe *sit* étant à un mode fini, doit avoir un nominatif : ainsi Lentulus avoit dans l'esprit *ratio* ou *sermo de nostra dignitate*, l'intérêt de ma gloire; & quand même on ne trouveroit pas en ces occasions de mot convenable à suppléer, l'esprit n'en seroit pas moins occupé d'une idée que les mots énoncés dans la phrase réveillent, mais qu'ils n'expriment point : telle est l'analogie, tel est l'ordre de l'analyse de l'énonciation. Ainsi, nos grammairiens manquent d'exactitude, quand ils disent que la préposition dont nous parlons sert à marquer le nominatif, lorsqu'on ne veut que désigner une partie de la chose, Gramm. de Regnier, page 170; Reistau, pag. 75 & 418. Ils ne

prennent pas garde que les prépositions ne sauroient entrer dans le discours, sans marquer un rapport ou relation entre deux termes, entre un mot & un mot : par exemple, la préposition *pour* marque un motif, une fin, une raison : mais ensuite il faut énoncer l'objet qui est le terme de ce motif, & c'est ce qu'on appelle le complément de la préposition. Par exemple, *il travaille pour la patrie*, la patrie est le complément de *pour*, c'est le mot qui détermine *pour*; ces deux mots *pour la patrie* font un sens particulier qui a rapport à *travaille*, & ce dernier au sujet de la préposition, *le roi travaille pour la patrie*. Il en est de même des prépositions *de* & *à*. *Le livre de Pierre est beau*; Pierre est le complément de *de*, & ces deux mots de Pierre se rapportent à *livre*, qu'ils détermment, c'est-à-dire, qu'ils donnent à ce mot le sens particulier qu'il a dans l'esprit, & qui dans l'énonciation le rend sujet de l'attribut qui le suit : c'est de ce livre que je dis qu'il est beau.

*A* est aussi une préposition qui, entre autres usages, marque un rapport d'attribution : *donner son cœur à Dieu*, *parler à quelqu'un*, *dire sa pensée à son ami*.

Cependant, communément nos grammairiens ne regardent ces deux mots que comme des particules qui servent, disent-ils, à décliner nos noms; l'une est, dit-on, la marque du génitif; & l'autre, celle du datif. Mais n'est-il pas plus simple & plus analogue au procédé des langues, dont les noms ne changent point leur dernière syllabe, de n'y admettre ni cas, ni déclinaison, & d'observer seulement comment ces langues énoncent les mêmes vues de l'esprit, que les Latins font connoître par la différence des terminaisons? tout cela se fait, ou par la place du mot, ou par le secours des prépositions.

Les Latins n'ont que six cas, cependant il y a bien plus de rapports à marquer; ce plus, ils l'énoncent par le secours de leurs prépositions. Hé bien, quand la place du mot ne peut pas nous servir à faire connoître le rapport que nous avons à marquer, nous faisons alors ce que les Latins faisoient au défaut d'une déclinence ou terminaison particulière : comme nous n'avons point de terminaison destinée à marquer le génitif,

nous avons recours à une préposition; il en est de même du rapport d'attribution, nous le marquons par la préposition *à*, ou par la préposition *pour*, & même par quelques autres, & les Latins marquent ce rapport par une terminaison particulière qui faisoit dire que le mot étoit alors au datif.

Nos grammairiens ne nous donnent que six cas, sans doute parce que les Latins n'en ont que six. Notre accusatif, dit-on, est toujours semblable au nominatif: hé, y a-t-il autre chose qui les distingue, sinon la place? L'un se met devant, & l'autre après le verbe; dans l'un & dans l'autre occasion le nom n'est qu'une simple dénomination. Le génitif, selon nos grammairiens, est toujours semblable à l'ablatif; le datif a le privilège d'être seul avec le prétendu article *à*; mais *de* & *à* ont toujours un complément comme les autres prépositions, & ont également des rapports particuliers à marquer; par conséquent, si *de* & *à* sont des cas, *sur*, *par*, *pour*, *sous*, *dans*, *avec*, & les autres prépositions, devroient en faire aussi; il n'y a que le nombre déterminé des six cas latins qui s'y oppose: ce que je veux dire est encore plus sensible en italien.

Les grammairiens italiennes ne comptent que six cas aussi, par la seule raison que les Latins n'en ont que six. Il ne fera pas inutile de décliner ici au moins le singulier de nos Italiens, tels qu'ils sont déclinés dans la grammaire de Buommatei, celle qui avec raison a le plus de réputation.

1. *Il re*, c'est à-dire le roi; 2. *del re*, 3. *al re*, 4. *il re*, 5. *o re*, 6. *dal re*. 1. *Lo abbate*, l'abbé, 2. *dello abbate*, 3. *allo abbate*, 4. *lo abbate*, 5. *o abbate*, 6. *dallo abbate*. 1. *La donna*, la dame, 2. *della donna*, 3. *alla donna*, 4. *la donna*, 5. *o donna*, 6. *dalla donna*. On voit aisément, & les grammairiens en conviennent, que *del*, *dello* & *dalla*, sont composés de l'article, & de *di*, qui en composition se change en *de*; que *al*, *allo* & *alla*, sont aussi composés de l'article & de *a*, & qu'enfin *dal*, *dallo*, & *dalla*, sont formés de l'article & de *da*, qui signifie *par*, *che*, *de*.

Buommatei appelle ces trois mots *di*, *a*, *da*, des *segnaccasi*, c'est-à-dire, des signes des cas. Mais ce ne sont pas ces seules pré-

positions qui s'unissent avec l'article: en voici encore d'autres qui ont le même privilège.

*Con*, *co*, avec; *col tempo*, avec le temps; *colla liberta*, avec la liberté.

*In*, en, dans, qui en composition se change en *ne*, *nello specchio*, dans le miroir; *nel giardino*, dans le jardin; *nelle strade*, dans les rues.

*Per*, pour, par rapport à, perd l'*r*; *p'el giardino*, pour le jardin.

*Sopra*, sur, se change en *su*, *su'l prato*, sur le pré, *sulla tavola*, sur la table. *Infra* ou *intra* se change en *tra*; on dit *tra'l* pour *tra*, il entre là.

La conjonction & s'unit aussi avec l'article, *La terra e'l cielo*, la terre & le ciel. Faut-il pour cela l'ôter du nombre des conjonctions? Puisqu'on ne dit pas que toutes ces prépositions qui entrent en composition avec l'article, forment autant de nouveaux cas qu'elles marquent de rapports différens; pourquoi dit-on que *di*, *a*, *da*, ont ce privilège? C'est qu'il fustifioit d'égalier dans la langue vulgaire le nombre des six cas de la grammaire latine, à quoi on étoit accoutumé dès l'enfance. Cette correspondance étant une fois trouvée, le surabondant n'a pas mérité d'attention particulière.

Buommatei a senti cette difficulté, sa bonne foi est remarquable; je ne saurois condamner, dit-il, ceux qui veulent que *in*, *per*, *con*, soient aussi bien signes de cas, que le sont *di*, *a*, *da*; mais il ne me plaît pas à présent de les mettre au nombre des signes de cas; il me paroît plus utile de les laisser au traité des prépositions: *io non danno in loro ragioni, che certò non si possono dannare; ma non mi piace per ora mettere gli ultimi nel numero de' segnaccasi; parlando à me piu utile lasciar gli al trattato delle proposizioni*. Buommatei, *della ling. Toscana. Del Segn. c. tr. 42*. Cependant une raison égale doit faire tirer une conséquence pareille: *par ratio, paria jura considerat: co, ne, pe*, &c. n'en font pas moins prépositions, quoiqu'elles entrent en composition avec l'article, ainsi *di*, *a*, *da*, n'en doivent pas moins être prépositions pour être unies à l'article. Les unes & les autres de ces prépositions n'entrent dans le discours que pour marquer le rapport particulier qu'elles doivent indiquer chacune selon la destina-

tion que l'usage leur a donnée, sauf aux Latins à marquer un certain nombre de ces rapports par des terminaisons particulières.

Encore un mot, pour faire voir que notre *de* & notre *a* ne font que des prépositions, c'est qu'elles viennent, l'une de la préposition latine *de*, & l'autre de *ad* ou de *a*.

Les Latins ont fait de leur préposition *de* le même usage que nous faisons de notre *de*; or si en latin *de* est toujours préposition, le *de* François doit l'être aussi toujours.

1°. Le premier usage de cette préposition est de marquer l'extraction, c'est-à-dire, d'où une chose est tirée, d'où elle vient, d'où elle a pris son nom; ainsi nous disons un temple de marbre, un pont de pierre, un homme du peuple, les femmes de notre siècle.

2°. Et par extension cette préposition sert à marquer la propriété: le livre de Pierre, c'est-à-dire, le livre tiré d'entre les choses qui appartiennent à Pierre.

C'est selon ces acceptions que les Latins ont dit, *templum de marmore ponam*, Virg. *Georg.* liv. III, vers 13, je ferai bâtir un temple de marbre: *suit in tectis de marmore templum*, Virg. *Æn.* IV, v. 457; il y avoit dans son palais un temple de marbre: *toita de marmore*, Virg. *Ecl.* VII, v. 31, toute de marbre:

..... *solido de marmore templa  
Instituant, festosque dies de nomine Phœbi.*

Virg. *Æn.* VI, v. 70. Je ferai bâtir des temples de marbre, & j'établirai des fêtes du nom de *Phœbus*, en l'honneur de *Phœbus*.

Les Latins, au lieu de l'adjectif, se sont souvent servis de la préposition *de* suivie du nom, ainsi *de marmore* est équivalent à *marmoreum*. C'est ainsi qu'Ovide, *I. mét.* v. 127, au lieu de dire *atas ferrea*, a dit: *de duro est ultima ferro*, le dernier âge est l'âge de fer. Remarquez qu'il venoit de dire, *aurea prima fata est atas*; ensuite *subiit augeatæ proles*.

*Tertia post illas successit Ahæneæ proles:*  
& enfin il dit dans le même sens, *de duro est ultima ferro*.

Il est évident que dans la phrase d'Ovide, *atas de ferro*, *de ferro* n'est point au génitif; pourquoy donc dans la phrase française, l'âge de fer, *de fer* seroit-il au génitif? Dans

cet exemple la préposition *de* n'étant point accompagnée, l'article ne sert avec *fer* qu'à donner à *âge* une qualification adjectiive:

*Ne partis expers esset de nostris bonis,*

Ter. *Haut.* IV, l. 39, afin qu'il ne fût pas privé d'une partie de nos biens: *non hoc de nihilo est*, Ter. *Hec.* V, l. 1, ce n'est pas là une affaire de rien.

*Reliquum de ratiuncula*, Ter. *Phorm.* I, l. 2, un reste de compte.

*Portenta de genere hoc*, Lucret. liv. V, v. 38, les monstres de cette espèce.

*Cætera de genere hoc adstringere*, imaginer des fantômes de cette sorte, *id. ibid.* v. 165; & Horace, *J. sat.* I, v. 13, s'est exprimé de la même manière, *cætera de genere hoc adeo sunt multa*.

*De plebe Deo*, Ovid. un dieu du commun. *Nec de plebe deo, sed qui vaga fulmina mitto*, Ovid. *Mét.* I, v. 365. Je ne suis pas un dieu du commun, dit Jupiter à Io, je suis le dieu puissant qui lance la foudre. *Homo de schola*, Cic. *de orat.* ij, 7, un homme de l'école. *Declamator de ludo*, Cic. *orat.* c. xv, déclamateur du lieu d'exercice. *Rabula de foro*, un criaillieur, un brailleur du palais, Cic. *ibid.* *Primus de plebe*, Tit. Liv. lib. VII, c. xvij, le premier du peuple. Nous avons des élégies d'Ovide, qui sont intitulées *de Ponto*, c'est-à-dire, envoyées du Pont. *Mulieres de nostro seculo que spontè peccant*, les femmes de notre siècle. *Auson, dans l'épître qui est à la tête de l'Idylle VII.*

Cette couronne, que les soldats de Pilate mirent sur la tête de Jésus-Christ, S. Marc (*ch. xv, v. 17*), l'appelle *spinam coronam*, & S. Matth. (*ch. xv, v. 29*) aussi bien que S. Jean (*ch. xiv, v. 2*), la nomment *coronam de spinis*, une couronne d'épine.

*Unus de circumstantibus*, Marc, *ch. xiv, v. 47*, un de ceux qui étoient là, l'un des assistans. Nous disons que les Romains ont été ainsi appelés *de Romulus*; & n'est-ce pas dans le même sens que Virgile a dit: *Romulus excipiet gentem, Romanoque suo de nomine dicet*, I, *Ænéid.* v. 281; & au vers 471 du même livre, il dit que Lidon acheta un terrain qui fut appelé *lyrisa*, du nom d'un certain fait, *suisi de nomine lyrisem*; & encore au vers 18 du III<sup>e</sup> liv. *Ænéid.* dit: *Lyridasque meo nomen de nomine fuit*.

*Ducis de nomine*, ibid. vers. 166, &c. *de nihilo irasci*; se fâcher d'une bagarelle, de rien, pour rien; *quercus de caelo tactas*, Virg. des chênes frappés de la foudre; *de more*, Virg. selon l'usage; *de medio potare die*, Horace, dès midi; *de tenero ungui*, Horace, dès l'enfance; *de industria*, Teren. de dessein prémédité; *filius de summo loco*, Plaute, un enfant de bonne maison; *de meo*, *de tuo*, Plaute, de mon bien, à mes dépens; j'ai acheté une maison de Crassus, *domum emi de Crasso*; Cic. fam. liv. V, ép. vij; & pro Flacco, c. xx, *fundum mercatus est de pupillo*; il est de la troupe, *de grege illo est*; Ter. Adelp. III, iij, 38; je le tiens de lui, *de Davo audivi*; diminuer de l'amitié, *aliquid de nostra conjunctione imminutum*, V. liv. epist. v.

3. *De* se prend aussi en latin & en français pour pendant; *de die*, *de nocte*; de jour, de nuit.

4. *De* pour touchant, au regard de; *si res de amore meo secundæ essent*; si les affaires de mon amour alloient bien. Ter.

*Legati de pace*, César, *de Bello Gall.* 2, 3, des envoyés touchant la paix, pour parler de paix; *de argento somnium*, Ter. Adelp. II, j, 50, à l'égard de l'argent, néant; *de captivis commutandis*, pour l'échange des prisonniers.

5. *De*, à cause de, pour, *nos amas de fidiçinâ isthac*, Ter. Eun. III, iij, 4, vous m'aimez à cause de cette musicienne; *lætus est de amicâ*, il est gai à cause de sa maîtresse; *raptus de fratre dolentis*, Horace, I, ep. xiv, 7, inconsolable de la mort de son frere; *accusare*, arguer de, accuser, reprendre de.

6. Enfin cette préposition sert à former des façons de parler adverbiales; *de integro*, de nouveau. Cic. Virg. *de industria*, Teren. de propos délibéré, à dessein.

Si nous passions aux auteurs de la basse latinité, nous trouverions encore un plus grand nombre d'exemples: *de calis Deus*, Dieu des cieus; *pannus de lanâ*, un drap, une étoffe de laine.

Ainsi l'usage que les Latins ont fait de cette préposition a donné lieu à celui que nous en faisons. Les autorités que je viens de rapporter doivent suffire, ce me semble, pour détruire le préjugé répandu dans toutes nos grammaires, que notre *de* est la marque

du génitif; mais, encore un coup, puisqu'en latin *templum de marmore*, *pannus de lanâ*, *de* n'est qu'une préposition avec son complément à l'ablatif, pour quoi ce même *de* passant dans la langue françoise avec un pareil complément, se trouveroit-il transformé en particule? & pourquoi ce complément, qui est à l'ablatif en latin, se trouveroit-il au génitif en françois?

Il n'y est ni au génitif ni à l'ablatif; nous n'avons point de cas proprement dit en françois; nous ne faisons que nommer: & à l'égard des rapports ou vues différentes sous lesquelles nous considérons les mots, nous marquons ces vues, ou par la place du mot, ou par le secours de quelque préposition.

La préposition *de* est employée le plus souvent à la qualification & à la détermination; c'est-à-dire, qu'elle sert à mettre en rapport le mot qui qualifie, avec celui qui est qualifié: *un palais de roi*, *un courage de héros*.

Lorsqu'il n'y a que la simple préposition *de*, sans l'article, la préposition & son complément sont pris adjectivement; *un palais de roi*, est équivalent à *un palais royal*; *une valeur de héros*, équivaut à *une valeur héroïque*; c'est un sens spécifique, ou de sorte; mais quand il y a un sens individuel ou personnel, soit universel, soit singulier, c'est-à-dire, quand on veut parler de tous les rois personnellement, comme si l'on disoit l'intérêt des rois, ou de quelque roi particulier, *la gloire du roi*, *la valeur du héros que j'aime*, alors on ajoute l'article à la préposition; car *des rois*, c'est *de les rois*; & du héros, c'est *de le héros*.

À l'égard de notre *à*, il vient le plus souvent de la préposition latine *ad*, dont les Italiens se servent encore aujourd'hui devant une voyelle: *ad uomo d'intelleto*, à un homme d'esprit; *ad uno ad uno*, un à un; (S. Luc, ch. ix, v. 13.) pour dire que J. C. dit à ses disciples, &c. se sert de la préposition *ad*, *ait ad illos*. Les Latins disoient également *loqui alicui*, & *loqui ad aliquem*, parler à quelqu'un; *afferre alicui*, ou *ad aliquem*, apporter quelque chose à quelqu'un, &c. Si de ces deux manières de s'exprimer nous avons choisi celle qui s'énonce par la préposition, c'est que nous n'avons point de datif.

1°. Les Latins disoient aussi *pertinere ad*;

nous disons de même avec la préposition appartenir à.

2<sup>o</sup>. Notre préposition à vient aussi quelquefois de la préposition latine à ou ab; auferre aliquid alicui ou ab aliquo, ôter quelque chose à quelqu'un; on dit aussi eripere aliquid alicui ou ab aliquo; petere veniam à Deo, demander pardon à Dieu.

Tout ce que dit M. l'Abbé Regnier pour faire voir que nous avons des datifs, me paroît bien mal assorti avec tant d'observations judicieuses qui sont répandues dans sa grammaire. Selon ce célèbre académicien (page 238.) quand on dit *voilà un chien qui s'est donné à moi*, à moi est au datif; mais si l'on dit *un chien qui s'est adonné à moi*, cet à moi ne sera plus alors un datif; c'est, dit-il, la préposition latine ad. J'avoue que je ne saurois reconnoître la préposition latine dans *adonné à*, sans la voir aussi dans *donné à*, & que dans l'une & dans l'autre de ces phrases les deux à me paroissent de même espèce, & avoir la même origine. En un mot, puisque *ad aliquem* ou *ab aliquo* ne sont point des datifs en latin, je ne vois pas pourquoi à *quelqu'un* pourroit être un datif en françois.

Je regarde donc de & à comme de simples prépositions, aussi bien que *par*, *pour*, *avec*, &c. les unes & les autres servent à faire connoître en françois les rapports particuliers que l'usage les a chargés de marquer, sauf à la langue latine à exprimer autrement ces mêmes rapports.

À l'égard de *le*, *la*, *les*, je n'en fais pas une classe particulière des mots sous le nom d'article; je les place avec les adjectifs prépositifs, qui ne se mettent jamais que devant leurs substantifs, & qui ont chacun un service qui leur est propre. On pourroit les appeler *prénoms*.

Comme la société civile ne sauroit employer trop de moyens pour faire naître dans le cœur des hommes des sentimens, qui d'une part les portent à éviter le mal qui est contraire à cette société, & de l'autre les engage à pratiquer le bien, qui sert à la maintenir & à la rendre florissante; de même l'art de la parole ne sauroit nous donner trop de secours pour nous faire éviter l'obscurité & l'ambigüité, ni inventer un assez grand nombre de mots, pour en concerner seulement les diverses idées que nous avons dans l'es-

prit, mais encore pour exprimer les différentes faces sous lesquelles nous considérons les objets de ces idées.

Telle est la destination des prénoms ou adjectifs métaphysiques, qui marquent, non des qualités physiques des objets, mais seulement des points de vue de l'esprit, ou des faces différentes sous lesquelles l'esprit considère le même mot: tels sont *tout*, *chaque*, *nul*, *aucun*, *quelque*, *certain*, dans le sens de *quidam*, *un*, *ce*, *cet*, *cette*, *ces*, *le*, *la*, *les*, auxquels on peut joindre encore les adjectifs possessifs tirés des pronoms personnels; tels sont *mon*, *ma*, *mes*, & les noms de nombre cardinal, *un*, *deux*, *trois*, &c.

Ainsi je mets *le*, *la*, *les*, au rang de ces prénoms ou adjectifs métaphysiques. Pourquoi les ôter de la classe de ces autres adjectifs?

Ils sont adjectifs puisqu'ils modifient leur substantif, & qu'ils le font prendre dans une acception particulière, individuelle, & personnelle. Ce sont des adjectifs métaphysiques, puisqu'ils marquent, non des qualités physiques, mais une simple vue particulière de l'esprit.

Presque tous nos grammairiens (Regnier, p. 141, Restaut, p. 64.) nous disent que *le*, *la*, *les*, servent à faire connoître le genre des noms, comme si c'étoit là une propriété qui fût particulière à ces petits mots. Quand on a un adjectif à joindre à un nom, on donne à cet adjectif, ou la terminaison masculine, ou la féminine. Selon ce que l'usage nous en a appris, si nous disons *le soleil* plutôt que *la soleil*, comme les Allemands, c'est que nous savons qu'en françois soleil est du genre masculin, c'est-à-dire qu'il est dans la classe des noms des choses inanimées auxquels l'usage a consacré la terminaison des adjectifs déjà destinée aux noms des mâles, quand il s'agit des animaux. Ainsi lorsque nous parlons du soleil, nous disons *le soleil* plutôt que *la*, par la même raison que nous dirions *beau soleil*, *brillant soleil*, plutôt que *belle* ou *brillante*.

Au reste, quelques grammairiens mettent *le*, *la*, *les*, au rang des pronoms; mais si le pronom est un mot qui se mette à la place du nom dont il rappelle l'idée, *le*, *la*, *les*, ne seront pronoms que lorsqu'ils feront cette fonction: alors ces mots vont tous seuls &c.

ne fe trouvent point avec le nom qu'ils représentent. *La vertu est aimable, aimez-la.* Le premier *la* est adjectif métaphysique; ou comme on dit *article*, il précède son substantif *vertu*; il personifie la *vertu*; il la fait regarder comme un individu métaphysique: mais le second *la* qui est après  *aimez* , rappelle la *vertu*, & c'est pour cela qu'il est pronom, & qu'il va tout seul; alors *la* vient de *illam*, elle.

C'est la différence du service ou emploi des mots, & non la différence matérielle du son, qui les fait placer en différentes classes: c'est ainsi que l'infinitif des verbes est souvent nom, *le boire, le manger.*

Mais sans quitter nos mots, ce même son *la* n'est-il pas aussi quelquefois un adverbe qui répond aux adverbes latins, *ibi, hic, illic, illac*, il demeure là, il va là, &c.? N'est-il pas encore un nom substantif quand il signifie une note de musique? Enfin n'est-il pas aussi une particule explétive qui sert à l'énergie? *ce jeune homme-là, cette femme-là*, &c.

A l'égard de *un, une*, dans le sens de *quelque* ou *certain*, en latin *quidam*, c'est encore un adjectif prépositif qui désigne un individu particulier, tiré d'une espèce, mais sans déterminer singulièrement quel est cet individu, si c'est Pierre ou Paul. Ce mot nous vient aussi du latin, *quis est hic homo, unus-ne amator?* (Plaut. *Truc. I, ij. 32.*) quel est cet homme, est-ce là un amoureux? *hic est unus servus violentissimus*, (Plaut. *ibid. II, i, 39.*) c'est un esclave emporté, *sicut unus paterfamilias*, (Cic. *de orat. i, 29.*) comme un pere de famille. *Qui variare cupit rem prodigialiter unam*, (Hor. *art. poet. v. 29.*) celui qui croit embellir un sujet, *unam rem*, en y faisant entrer du merveilleux. *Fortè unam adspicio adolescentulam*, (Ter. *And. act. i, sc. I, v. 91.*) j'aperçois par hasard une jeune fille. Donat qui a commenté Térence dans le temps que la langue latine étoit encore une langue vivante, dit sur ce passage que Térence a parlé selon l'usage, & que s'il a dit *unam*, une, au lieu de *quandam*, certaine, c'est que telle étoit, dit-il, & que telle est encore la maniere de parler. *Ex consuetudine dicit unam, ut dicitur, unus est adolefcens: unam ergo τὸ ἰδιωτικῶς dixit, et unam pro quamdam.* Ainsi ce mot n'est en françois que ce qu'il étoit en latin.

La grammaire générale de P. R. p. 53; dit que *un* est *article* indéfini. Ce mot ne me paroît pas plus *article* indéfini que *tout* *article* universel, ou *ce, cette, ces*, *articles* définis. L'auteur ajoute, *qu'on croit d'ordinaire que un n'a point de pluriel; qu'il est vrai qu'il n'en a point qui soit formé de lui-même: on dit pourtant les uns, quelques-uns; & les Latins ont dit au pluriel, uni, unæ, &c. Ex unis geminas mihi conficiet nuptias.* (Ter. *And. act. IV, sc. i, v. 51.*) *Aderit una in unis adibus.* (Ter. *Eun. act. II, sc. iij, v. 75;* & selon M<sup>de</sup>. Dacier, *act. II, sc. iv, v. 74.*) Mais revenons à la grammaire générale. Je dis, poursuit l'auteur, *que un a un pluriel pris d'un autre mot, qui est des, avant les substantifs, des animaux, & de, quand l'adjectif précède, de beaux lits. De un pluriel! cela est nouveau.*

Nous avons déjà observé que *des* est pour *de les*, & que *de* est une préposition, qui par conséquent suppose un mot exprimé ou tous-entendu, avec lequel elle puisse mettre son complément en rapport: qu'ainsi il y a ellipse dans ces façons de parler; & l'analogie s'oppose à ce que *des* ou *de* soient le nominatif pluriel d'un ou d'une.

L'auteur de cette grammaire générale me paroît bien au-dessous de sa réputation quand il parle de ce mot *des* à la page 55: il dit que cette particule est quelquefois nominatif; quelquefois accusatif, ou génitif, ou datif, ou enfin ablatif de l'article *un*. Il ne lui manque donc que de marquer le vocatif pour être la particule de tous les cas. N'est-ce pas là indiquer bien nettement l'usage que l'on doit faire de cette préposition?

Ce qu'il y a de plus surprenant encore; c'est que cet auteur soutient, page 55, & *au* *comme on dit au datif singulier à un, & au datif pluriel à des, on devoit dire au génitif pluriel de des; puisque des est, dit-il, le pluriel d'un: que si on ne l'a pas fait, c'est, poursuit-il, par une raison qui fait la plupart des irrégularités des langues, qui est la cacophonie; ainsi, dit-il, selon la parole d'un ancien, impetratum est à ratione ut peccare suavitatis causâ liceret; & cette remarque a été adoptée par M. Restaut, pag. 73 & 75.*

Aureste, Cicéron dit, (Orator. n. XLVII) que *impetratum est à consuetudine, & non à ratione, ut peccare suavitatis causâ liceret;*

mais soit qu'on life à *consuetudine*; avec Cicéron, ou à *ratione*, selon la grammaire générale, il ne faut pas croire que les pieux solitaires de P. R. aient voulu étendre cette permission au delà de la grammaire.

Mais revenons à notre sujet. Si l'on veut bien faire attention que *des* est pour *de les*; que quand on dit à *des hommes*, c'est à *de les hommes*; que de ne sauroit alors déterminer à, qu'ainli il y a ellipse à *des hommes*, c'est-à-dire, à *quelques-uns de les hommes*, quibusdam ex hominibus: qu'au contraire, quand on dit le *Sauveur des hommes*, la construction est toute simple; on dit au singulier, le *Sauveur de l'homme*, & au pluriel le *Sauveur de les hommes*; il n'y a de différence que de *le à les*, & non à la préposition. Il seroit inutile & ridicule de la répéter, il en est de *des* comme de *aux*, l'un est *de les*, & l'autre à *les*: or comme lorsque le sens n'est pas partitif, on dit *aux hommes* sans ellipse, on dit aussi *des hommes* dans le même sens général, l'ignorance *des hommes*, la vanité *des hommes*.

Ainsi regardons 1°. *le, la, les*, comme de simples adjectifs indicatifs & métaphysiques, aussi-bien que *ce, cet, cette, un, quelque, certain*, &c.

2°. Considérons *de* comme une préposition, qui, ainsi que *par, pour, en, avec, sans*, &c. sert à tourner l'esprit vers deux objets, & à faire appercevoir le rapport que l'on veut indiquer entre l'un & l'autre.

3°. Enfin décomposons *au, aux, du, des*, faisant attention à la destination & à la nature de chacun des mots décomposés, & tout se trouvera aplani.

Mais avant que de passer à un plus grand détail touchant l'emploi & l'usage de ces adjectifs, je crois qu'il ne sera pas inutile de nous arrêter un moment aux réflexions suivantes: elles paroîtront d'abord étrangères à notre sujet, mais j'ose me flatter qu'on reconnoitra dans la suite qu'elles étoient nécessaires.

Il n'y a en ce monde que des êtres réels, que nous ne connoissons que par les impressions qu'ils font sur les organes de nos sens, ou par des réflexions qui supposent toujours des impressions sensibles.

Ceux de ces êtres qui sont séparés des autres, font chacun un ensemble, un tout

particulier par la liaison, la continuité, le rapport, & la dépendance de leurs parties.

Quand une fois les impressions que ces divers objets ont faites sur nos sens, ont été portées jusqu'au cerveau, & qu'elles y ont laissé des traces, nous pouvons alors nous rappeler l'image ou l'idée de ces objets particuliers, même de ceux qui sont éloignés de nous; & nous pouvons par le moyen de leurs noms, s'ils en ont un, faire connoître aux autres hommes, que c'est à tel objet que nous pensons plutôt qu'à tel autre.

Il paroît donc que chaque être singulier devoit avoir son nom propre, comme dans chaque famille chaque personne a le sien: mais cela n'a pas été possible à cause de la multitude innombrable de ces êtres particuliers, de leurs propriétés & de leurs rapports. D'ailleurs, comment apprendre & retenir tant de noms?

Qu'a-t-on donc fait pour y suppléer? Je l'ai appris en me rappelant ce qui s'est passé à ce sujet par rapport à moi.

Dans les premières années de ma vie, avant que les organes de mon cerveau eussent acquis un certain degré de consistance, & que j'eusse fait une certaine provision de connoissances particulières, les noms que j'entendois donner aux objets qui se présentent à moi, je les prenois comme j'ai pris dans la suite les noms propres.

Cet animal à quatre pattes qui venoit badiner avec moi, je l'entendois appeller *chien*. Je croyois par sentiment & sans autre examen, car alors je n'en étois pas capable, que *chien* étoit le nom qui servoit à le distinguer des autres objets que j'entendois nommer autrement.

Bientôt un animal fait comme ce chien vint dans la maison, & je l'entendis aussi appeller *chien*; c'est, me dit-on, le *chien de notre voisin*. Après cela j'en vis encore bien d'autres pareils, auxquels on donnoit aussi le même nom, à cause qu'ils étoient faits à peu-près de la même maniere; & j'observai qu'outre le nom de *chien* qu'on leur donnoit à tous, on les appelloit encore chacun d'un nom particulier; celui de notre maison s'appelloit *médor*; celui de notre voisin, *marquis*; un autre, *diamant*, &c.

Ce que j'avois remarqué à l'égard des chiens, je l'observai aussi peu à peu à l'égard

d'un grand nombre d'autres êtres. Je vis un moineau, ensuite d'autres moineaux; un cheval, puis d'autres chevaux; une table, puis d'autres tables; un livre, ensuite des livres, &c.

Les idées que ces différens noms excitoient dans mon cerveau, étant une fois déterminées, je vis bien que je pouvois donner à *médor* & à marquis le nom de *chien*, mais que je ne pouvois pas leur donner le nom de *cheval*, ni celui de *moineau*, ni celui de *table*, ou quelque autre: en effet le nom de *chien* réveilloit dans mon esprit l'image de chien, qui est différente de celle de cheval, de celle de moineau, &c.

*Médor* avoit donc déjà deux noms, celui de *médor* qui le distinguoit de tous les autres chiens, & celui de *chien* qui le mettoit dans une classe particulière, différente de celle de cheval, de moineau, de table, &c.

Mais un jour on dit devant moi que *médor* étoit un joli animal; que le cheval d'un de nos amis étoit un bel animal; que mon moineau étoit un petit animal bien privé & bien aimable: & ce mot d'*animal* je ne l'ai jamais oui dire d'une table, ni d'un arbre, ni d'une pierre, ni enfin de tout ce qui ne marche pas, ne sent pas, & qui n'a point les qualités communes & particulières à tout ce qu'on appelle *animal*.

*Médor* eut donc alors trois noms, *médor*, *chien*, *animal*.

On m'apprit dans la suite la différence qu'il y a entre ces trois sortes de noms; ce qu'il est important d'observer & de bien comprendre, par rapport au sujet principal dont nous avons à parler.

1<sup>o</sup>. Le nom propre, c'est le nom qui n'est dit que d'un être particulier, du moins dans la sphère où cet être se trouve; ainsi *Louis*, *Marie*, sont des noms propres, qui, dans les lieux où l'on en connoît la destination, ne désignent que telle ou telle personne, & non une sorte ou espèce de personnes.

Les objets particuliers auxquels on donne ces sortes de noms sont appelés des *individus*, c'est-à-dire que chacun d'eux ne sauroit être divisé en un autre lui-même sans cesser d'être ce qu'il est; ce diamant, si vous le divisez, ne sera plus ce diamant; l'idée qui le représente ne vous offre que lui & n'en renferme pas d'autres qui lui soient

subordonnés, de la même manière que *médor* est subordonné à *chien*, & *chien* à *animal*.

2<sup>o</sup>. Les noms d'espèce, ce sont des noms qui conviennent à tous les individus qui ont entr'eux certaines qualités communes; ainsi *chien* est un nom d'espèce, parce qu'il convient à tous les chiens particuliers, dont chacun est un individu, semblable en certains points essentiels à tous les autres individus, qui, à cause de cette ressemblance, sont dits être de même espèce & ont entr'eux un nom commun, *chien*.

3<sup>o</sup>. Il y a une troisième sorte de noms qu'il a plu aux maîtres de l'art d'appeler *noms de genre*, c'est-à-dire noms plus généraux, plus étendus encore que les simples noms d'espèce; ce sont ceux qui sont communs à chaque individu de toutes les espèces subordonnées à ce genre; par exemple, *animal* se dit du *chien*, du *cheval*, du *lion*, du *cerf*, & de tous les individus particuliers qui vivent, qui peuvent se transporter par eux-mêmes d'un lieu en un autre, qui ont des organes, dont la liaison & les rapports forment un ensemble. Ainsi l'on dit ce chien est un *animal* bien attaché à son maître, ce lion est un *animal* féroce, &c. *Animal* est donc un nom de genre, puisqu'il est commun à chaque individu de toutes les différentes espèces d'animaux.

Mais ne pourrois-je pas dire que l'*animal* est un être, une substance, c'est-à-dire une chose qui existe? Oui sans doute, tout animal est un être. Et que deviendra alors le nom d'*animal*, sera-t-il encore un nom de genre? Il sera toujours un nom de genre par rapport aux différentes espèces d'animaux, puisque chaque individu de chacune de ces espèces n'en sera pas moins appelé *animal*. Mais en même temps *animal* sera un nom d'espèce subordonné à être, qui est le genre suprême; car dans l'ordre métaphysique, (& il ne s'agit ici que de cet ordre-là) être se dit de tout ce qui existe & de tout ce que l'on peut considérer comme existant, & n'est subordonné à aucune classe supérieure. Ainsi on dira fort bien qu'il y a différentes espèces d'*êtres* corporels: premièrement les animaux, & voilà *animal* devenu nom d'espèce: en second lieu il y a les corps insensibles & inanimés, & voilà une autre espèce d'être.



Remarquez que les especes subordonnées à leur genre, sont distinguées les unes des autres par quelque propriété essentielle; ainsi l'espece humaine est distinguée de l'espece des brutes par la raison & par la conformation; les plumes & les ailes distinguent les oiseaux des autres animaux, &c.

Chaque espece a donc un caractère propre qui la distingue d'une autre espece, comme chaque individu a son supôt particulier incommunicable à tout autre.

Ce caractère distinctif, ce motif, cette raison qui nous a donné lieu de nous former ces divers noms d'espece, est ce qu'on appelle la *différence*.

On peut remonter de l'individu jusqu'au genre suprême, *médor, chien, animal, être*; c'est la méthode par laquelle la nature nous instruit; car elle ne nous montre d'abord que des êtres particuliers.

Mais lorsqu'on par l'usage de la vie on a acquis une suffisante provision d'idées particulières, & que ces idées nous ont donné lieu d'en former d'abstraites & de générales, alors comme l'on s'entend soi-même, on peut se faire un ordre selon lequel on descend du plus général au moins général, suivant les différences que l'on observe dans les divers individus compris dans les idées générales. Ainsi en commençant par l'idée générale de l'être ou de la substance, j'observe que je puis dire de chaque être particulier qu'il existe: ensuite les différentes manières d'exister de ces êtres, leurs différentes propriétés, me donnent lieu de placer au dessous de l'être autant de classes ou especes différentes que j'observe de propriétés communes seulement entre certains objets, & qui ne se trouvent point dans les autres: par exemple, entre les êtres j'en vois qui vivent, qui ont des sensations, &c. j'en fais une classe particulière que je place d'un côté sous être & que j'appelle *animaux*; & de l'autre côté je place les êtres *inanimés*; en sorte que ce mot *être* ou *substance* est comme le chef d'un arbre généalogique dont *animaux* & êtres *inanimés* sont comme les descendants placés au dessous, les uns à droite & les autres à gauche.

Ensuite sous *animaux* je fais autant de classes particulières, que j'ai observé de différences entre les animaux; les uns mar-

chent, les autres volent, d'autres rampent les uns vivent sur la terre & mourroient dans l'eau; les autres au contraire vivent dans l'eau & mourroient sur la terre.

J'en fais autant à l'égard des êtres inanimés; je fais une classe des végétaux, une autre des minéraux; chacune de ces classes en a d'autres sous elle, on les appelle les *especes inférieures*, dont enfin les dernières ne comprennent plus que leurs individus, & n'ont point d'autres especes sous elles.

Mais remarquez bien que tous ces noms, *genre, espece, différence*, ne sont que des termes métaphysiques, tels que les noms abstraits *humanité, bonté*, & une infinité d'autres qui ne marquent que des considérations particulières de notre esprit, sans qu'il y ait hors de nous d'objet réel qui soit ou *espece*, ou *genre*, ou *humanité*, &c.

L'usage où nous sommes tous les jours de donner des noms aux objets des idées qui nous représentent des êtres réels, nous a portés à en donner aussi par imitation aux objets métaphysiques des idées abstraites dont nous avons connoissance: ainsi nous en parlons comme nous faisons des objets réels; en sorte que l'ordre métaphysique a aussi ses noms d'especes & ses noms d'individus: *cette vérité, cette vertu, ce vice*, voilà des mots pris par imitation dans un sens individuel.

*L'imagination, l'idée, le vice, la vertu, la vie, la mort, la maladie, la santé, la fièvre, la peur, le courage, la force, l'être, le néant, la privation*, &c. ce sont-là encore des noms d'individus métaphysiques, c'est-à-dire qu'il n'y a point hors de notre esprit un objet réel qui soit le *vice, la mort, la maladie, la santé, la peur*, &c. cependant nous en parlons par imitation & par analogie, comme nous parlons des individus physiques.

C'est le besoin de faire connoître aux autres les objets singuliers de nos idées, & certaines vues ou manières particulières de considérer ces objets, soit réels, soit abstraits ou métaphysiques; c'est ce besoin, dis-je, qui, au défaut des noms propres pour chaque idée particulière, nous a donné lieu d'inventer, d'un côté les noms d'espece & de l'autre les adjectifs prépositifs, qui en font des applications individuelles. Les ob-

jets particuliers dont nous voulons parler, & qui n'ont pas de noms propres, se trouvent confondus avec tous les autres individus de leur espèce. Le nom de cette espèce leur convient également à tous : chacun de ces êtres innombrables qui nagent dans la vaste mer, est également appelé *poisson* : ainsi le nom d'*espèce* tout seul, & par lui-même, n'a qu'une valeur indéfinie, c'est-à-dire une valeur applicable qui n'est adoptée à aucun objet particulier ; comme quand on dit *vrai*, *bon*, *beau*, sans joindre ces adjectifs à quelque être réel ou à quelque être métaphysique. Ce sont les pré-noms, qui, de concert avec les autres mots de la phrase, tirent l'objet particulier dont on parle, de l'indétermination du nom d'espèce, & en font ainsi une sorte de nom propre. Par exemple, si l'astre qui nous éclaire n'avoit pas son nom propre *soleil*, & que nous eussions à en parler, nous prendrions d'abord le nom d'espèce *astre* ; ensuite nous nous servirions du prépositif qui conviendrait pour faire connoître que nous ne voulons parler que d'un individu de l'espèce d'*astre* ; ainsi nous dirions *cet astre*, ou *l'astre*, après quoi nous aurions recours aux mots qui nous paroîtroient les plus propres à déterminer singulièrement cet individu d'*astre* ; nous dirions donc *cet astre qui nous éclaire* ; *l'astre pere du jour* ; *l'ame de la nature*, &c. Autre exemple : *livre* est un nom d'espèce dont la valeur n'est point appliquée ; mais si je dis, *mon livre*, *ce livre*, *le livre que je viens d'acheter*, *liber ille*, on conçoit d'abord par les pré-noms ou prépositifs, *mon*, *ce*, *le*, & ensuite par les adjectifs ou mots ajoutés, que je parle d'un tel livre, d'un tel individu de l'espèce de livre. Observez que lorsque nous avons à appliquer quelque qualification à des individus d'une espèce ; ou nous voulons faire cette application, 1°. à tous les individus de cette espèce ; 2°. ou seulement à quelques-uns que nous ne voulons, ou que nous ne pouvons pas déterminer ; 3°. ou enfin à un seul que nous voulons faire connoître singulièrement. Ce sont ces trois sortes de vues de l'esprit que les logiciens appellent *l'étendue de la proposition*.

Tout discours est composé de divers sens particuliers énoncés par des assemblages de

mots qui forment des propositions, & ces propositions sont des périodes : or toute proposition a, 1°. ou une étendue universelle ; c'est le premier cas dont nous avons parlé ; 2°. ou une étendue particulière ; c'est le second cas ; 3°. ou enfin une étendue singulière ; c'est le dernier cas. 1°. Si celui qui parle donne un sens universel au sujet de la proposition, c'est-à-dire s'il applique quelque qualificatif à tous les individus d'une espèce, alors l'étendue de la proposition est universelle, ou, ce qui est la même chose, la proposition est universelle. 2°. Si l'individu dont on parle, n'est pas déterminé expressément, alors on dit que la proposition est particulière ; elle n'a qu'une étendue particulière, c'est-à-dire que ce qu'on dit, n'est dit que d'un sujet qui n'est pas désigné expressément : 3°. enfin les propositions sont singulières lorsque le sujet, c'est-à-dire la personne ou la chose dont on parle, dont on juge, est un individu singulier déterminé ; alors l'attribut de la proposition, c'est-à-dire ce qu'on juge du sujet n'a qu'une étendue singulière, ou, ce qui est la même chose, ne doit s'entendre que de ce sujet : *Louis XV a triomphé de ses ennemis* ; *le soleil est levé*.

Dans chacun de ces trois cas, notre langue nous fournit un pré-nom destiné à chacune de ces vues particulières de notre esprit : voyons donc l'effet propre ou le service particulier de ces pré-noms.

1°. *Tout homme est animal* ; *chaque homme est animal* : voilà chaque individu de l'espèce humaine qualifié par *animal*, qui a'ors se prend adjectivement : car *tout homme est animal*, c'est-à-dire *tout homme végete, est vivant, se meut, a des sensations*, en un mot tout homme a les qualités qui distinguent l'*animal* de l'*être insensible* ; ainsi *tout* étant le prépositif d'un nom appellatif, donne à ce nom une extension universelle, c'est-à-dire que ce que l'on dit alors du nom, par exemple d'*homme*, est centé dit de chaque individu de l'espèce, ainsi la proposition est universelle. Nous comptons parmi les individus d'une espèce tous les objets qui nous paroissent conformes à l'idée exemplaire que nous avons acquise de l'espèce par l'usage de la vie ; cette idée exemplaire n'est qu'une affection intérieure que notre cerveau a

reque par l'impression qu'un objet extérieur a faite en nous la première fois qu'il a été aperçu, & dont il est resté des traces dans le cerveau. Lorsque dans la suite de la vie, nous venons à apercevoir d'autres objets, si nous sentons que l'un de ces nouveaux objets nous affecte de la même manière dont nous nous ressouvenons qu'un autre nous a affectés, nous disons que cet objet nouveau est de même espèce que tel ancien : si nous affecte différemment nous le rapportons à l'espèce à laquelle il nous paroît convenir, c'est-à-dire, que notre imagination le place dans la classe de ses semblables; ce n'est donc que le souvenir d'un sentiment pareil qui nous fait rapporter tel objet à telle espèce: le nom d'une espèce est le nom du point de réunion auquel nous rapportons les divers objets particuliers qui ont excité en nous une affection ou sensation pareille. L'animal que je viens de voir à la foire a rappelé en moi les impressions qu'un lion y fit l'année passée; ainsi je dis que cet animal est un lion; si c'étoit pour la première fois que je visse un lion, mon cerveau s'enrichiroit d'une nouvelle idée exemplaire: en un mot, quand je dis tout homme est mortel, c'est autant que si je disois Alexandre étoit mortel; César étoit mortel, Philippe est mortel, & ainsi de chaque individu passé, présent & à venir, & même possible de l'espèce humaine; & voilà le véritable fondement du syllogisme: mais ne nous écartons point de notre sujet.

Remarque ces trois façons de parler, tout homme est ignorant, tous les hommes sont ignorans, tout homme n'est que faible; tout homme, c'est-à-dire, chaque individu de l'espèce humaine, quelque individu que ce puisse être de l'espèce humaine; alors tout est un pur adjectif. Tous les hommes sont ignorans, c'est encore le même sens; ces deux propositions ne sont différentes que par la forme: dans la première, tout veut dire chaque, elle présente la totalité distributivement, c'est-à-dire, qu'elle prend en quelque sorte les individus l'un après l'autre, au lieu que tous les hommes les prennent collectivement tous ensemble, alors tous est un prépositif destiné à marquer l'universalité de les hommes; tous a ici une sorte de signification adverbiale avec la forme adjectivale, c'est ainsi que le participe tient du verbe &

du nom; tous, c'est-à-dire, unis ensemble sans exception, ce qui est si vrai, qu'on peut séparer tous de son substantif, & le joindre au verbe. Quinault, parlant des oiseaux, dit :

*En amour ils sont tous  
Moins bêtes que nous.*

Et voilà pourquoi, en ces phrases, les ne quite point son substantif, & ne se met pas avant tous : tout l'homme, c'est-à-dire, l'homme en entier, l'homme entièrement, l'homme considéré comme un individu spécifique. Nul, aucun, donnent aussi une extension universelle à leur substantif, mais dans un sens négatif : nul homme, aucun homme n'est immortel, je nie l'immortalité de chaque individu de l'espèce humaine; la proposition est universelle, mais négative; au lieu qu'avec tous, sans négation, la proposition est universelle affirmative. Dans les propositions dont nous parlons, nul & aucun étant adjectifs du sujet, doivent être accompagnés d'une négation : nul homme n'est exempt de la nécessité de mourir. Aucun philosophe de l'antiquité n'a eu autant de connoissance de physique qu'on en a aujourd'hui.

II°. Tout, chaque, nul, aucun, sont donc la marque de la généralité ou universalité des propositions; mais souvent ces mots ne sont pas exprimés, comme quand on dit : les François sont polis, les Italiens sont politiques; alors ces propositions ne sont que moralement universelles, & ut sunt mores, c'est-à-dire, selon ce qu'on voit communément parmi les hommes; ces propositions sont aussi appelées indéfinies, parce que d'un côté, on ne peut pas assigner qu'elles comprennent généralement, & sans exception, tous les individus dont on parle; & d'un autre côté, on ne peut pas dire non plus qu'elles excluent tel ou tel individu; ainsi comme les individus compris & les individus exclus ne sont pas précisément déterminés, & que ces propositions ne doivent être entendues que du plus grand nombre, on dit qu'elles sont indéfinies.

III°. Quelque, un, marquent aussi un individu de l'espèce dont on parle : mais ces prénoms ne désignent pas singulièrement cet individu; quelque homme est riche, un

*disant m'est venu voir* : je parle d'un individu de l'espece humaine ; mais je ne détermine pas si cet individu est *Pierre* ou *Paul* ; c'est ainsi qu'on dit *une certaine personne*, *un particulier* ; & alors *particulier* est opposé à *général* & à *singulier* : il marque à la vérité un individu, mais un individu qui n'est pas déterminé singulièrement ; ces propositions sont appellées *particulières*.

Aucun sans négation, a aussi un sens particulier dans les vieux livres, & signifie *quelqu'un*, *quispiam*, *non nullus*, *non nemo*. Ce mot est encore en usage en ce sens parmi le peuple & dans le style du palais : *aucuns soutiennent*, &c. *quidam affirmant*, &c. ainsi *aucune fois* dans le vieux style, veut dire *quelquefois*, *de temps en temps*, *plerumque*, *interdum*, *non nunquam*. On sert aussi aux propositions particulières : *on m'a dit*, c'est-à-dire, *quelqu'un m'a dit*, *un homme m'a dit* ; car *on* vient de *homme* ; & c'est par cette raison que pour éviter le bâillement ou rencontre de deux voyelles, on dit souvent *l'on*, comme on dit *l'homme*, *si l'on*. Dans plusieurs autres langues, le mot qui signifie *homme*, se prend aussi en un sens indéfini comme notre *on*. *De*, *des* qui sont des prépositions extractives, servent aussi à faire des propositions particulières ; *des philosophes*, ou *d'anciens philosophes ont cru qu'il y avoit des antipodes*, c'est-à-dire, *quelques-uns des anciens philosophes*, ou un certain nombre *d'anciens philosophes*, ou en vieux style, *aucuns philosophes*.

IV°. Ce marque un individu déterminé, qu'il présente à l'imagination, *ce livre*, *cet homme*, *cette femme*, *cet enfant*, &c.

V°. *Le*, *la*, *les*, indiquent que l'on parle 1°. ou d'un tel individu réel que l'on tire de son espece, comme quand on dit *le roi*, *la reine*, *le soleil*, *la lune* ; 2°. ou d'un individu métaphysique & par imitation ou analogie ; *la vérité*, *le mensonge* ; *l'esprit*, c'est-à-dire, le génie, *le cœur*, c'est-à-dire, la sensibilité ; *l'entendement*, *la volonté*, *la vie*, *la mort*, *la nature*, *le mouvement*, *le repos*, *l'être en général*, *la substance*, *le néant*, &c.

C'est ainsi que l'on parle de l'espece tirée du genre auquel elle est subordonnée, lorsqu'on la considère par abstraction, & pour ainsi dire en elle-même sous la forme d'un tout individuel & métaphysique ; par exem-

ple, quand on dit que *parmi les animaux* ; *l'homme seul est raisonnable*, *l'homme est là un individu spécifique*.

C'est encore ainsi, que sans parler d'aucun objet réel en particulier, on dit par abstraction, *l'or est le plus précieux des métaux* ; *le fer se fond & se forge* ; *le marbre sert d'ornement aux édifices* ; *le verre n'est point malléable* ; *la pierre est utile* ; *l'animal est mortel* ; *l'homme est ignorant* ; *le cercle est rond* ; *le carré est une figure qui a quatre angles droits & quatre côtés égaux*, &c. Tous ces mots, *l'or*, *le fer*, *le marbre*, &c. sont pris dans un sens individuel, mais métaphysique & spécifique, c'est-à-dire que sous un nom singulier ils comprennent tous les individus d'une espece ; en sorte que ces mots ne sont proprement que les noms de l'idée exemplaire du point de réunion ou concept que nous avons dans l'esprit, de chacune de ces especes d'êtres. Ce sont de ces individus métaphysiques qui font l'objet des mathématiques ; *le point*, *la ligne*, *le cercle*, *le triangle*, &c.

C'est par une pareille opération de l'esprit que l'on personifie si souvent *la nature* & *l'art*.

Ces noms d'individus spécifiques sont fort en usage dans l'apologue, *le loup & l'agneau*, *l'homme & le cheval*, &c. on ne fait parler ni aucun loup ni aucun agneau particulier ; c'est un individu spécifique & métaphysique qui parle avec un autre individu.

Quelques fabulistes ont même personifié des êtres abstraits ; nous avons une fable connue où l'auteur fait parler *le jugement* avec *l'imagination*. Il y a autant de fiction à introduire de pareils interlocuteurs, que dans le reste de la fable. Ajoutons ici quelques observations à l'occasion de ces noms spécifiques.

1°. Quand un nom d'espece est pris adjectivement, il n'a pas besoin d'article ; *tout homme est animal* ; *homme est pris substantivement* ; c'est un individu spécifique qui a son prépositif *tout* ; mais *animal est pris adjectivement*, comme nous l'avons déjà observé. Ainsi il n'a pas plus de prépositif que tout autre adjectif n'en auroit ; & l'on dit ici *animal*, comme l'on diroit *mortel*, *ignorant*, &c.

C'est ainsi que l'écriture dit que *toute*

*chair est foïn, omnis caro fœnum, Isaïe, ch. xl, v. 6.* c'est-à-dire, peu durable, périssable, corruptible, & c'est ainsi que nous difons d'un homme sans esprit, qu'il est bête.

2°. Le nom d'espece n'admet pas l'article lorsqu'il est pris selon sa valeur indéfinie sans aucune extension ni restriction, ou application individuelle, c'est-à-dire, qu'alors le nom est considéré indéfiniment comme *sorte*, comme *espece*, & non comme un individu spécifique; c'est ce qui arrive sur-tout lorsque le nom d'espece, précédé d'une préposition, forme un sens adverbial avec cette préposition, comme quand on dit *par jalousie*, *avec prudence*, *en présence*, &c.

*Les oiseaux vivent sans contrainte,  
S'aiment sans feinte.*

C'est dans ce même sens indéfini que l'on dit *avoir peur*, *avoir honte*, *faire pitié*, &c. Ainsi on dira sans article : *cheval est un nom d'espece*, *homme est un nom d'espece*; & l'on ne dira pas *le cheval est un nom d'espece*, *l'homme est un nom d'espece*, parce que le pronom le marquerait qu'on voudroit parler d'un individu, ou d'un nom considéré individuellement.

3°. C'est par la même raison que le nom d'espece n'a point de prépositif, lorsqu'avec le secours de la préposition *de* il ne fait que l'office de simple qualificatif d'espece, c'est-à-dire, lorsqu'il ne sert qu'à désigner qu'un tel individu est de telle espece : *une montre d'or*; *une épée d'argent*; *une table de marbre*; *un homme de robe*; *un marchand de vin*; *un joueur de violon*, *de luth*, *de harpe*, &c. *une action de clémence*, *une femme de vertu*, &c.

4°. Mais quand on personnifie l'espece, qu'on en parle comme d'un individu spécifique, ou qu'il ne s'agit que d'un individu particulier tiré de la généralité de cette même espece, alors le nom d'espece étant considéré individuellement, est précédé d'un pronom : *la peur trouble la raison*; *la peur que j'ai de mal faire*; *la crainte de vous importuner*; *l'envie de bien faire*; *l'animal est plus parfait que l'être insensible*; *jouer du violon*, *du luth*, *de la harpe*; on regarde alors *le violon*, *le luth*, *la harpe*, &c. comme tel instrument particulier, & on n'a point d'individu à qualifier adjectivement.

Ainsi on dira dans le sens qualificatif ad-

jectif, *un rayon d'espérance*, *un rayon de gloire*, *un sentiment d'amour*; au lieu que si on personnifie *la gloire*, *l'amour*, &c. on dira avec un prépositif:

*Un héros que la gloire élève  
N'est qu'à demi récompensé;  
Et c'est peu, si l'amour n'achève  
Ce que la gloire a commencé.* Quinault.

Et de même on dira, *j'ai acheté une tabatiere d'or*, & *j'ai fait une tabatiere d'un or* ou *de l'or qui m'est venu d'Espagne*. Dans le premier exemple, *d'or* est qualificatif indéfini, ou plutôt c'est un qualificatif pris adjectivement; au lieu que dans le second, *de l'or* ou *d'un or*, il s'agit d'un tel *or*: c'est un qualificatif individuel, c'est un individu de l'espece de l'or.

On dit d'un prince ou d'un ministre qu'il a l'esprit de gouvernement; de gouvernement est un qualificatif pris adjectivement; on veut dire que ce ministre gouverneroit bien, dans quelque pays que ce puisse être où il seroit employé; au lieu que si l'on disoit de ce ministre qu'il a l'esprit du gouvernement, du gouvernement seroit un qualificatif individuel de l'esprit de ce ministre; on le regarderoit comme propre singulièrement à la conduite des affaires du pays particulier où on le met en œuvre.

Il faut donc bien distinguer le qualificatif spécifique adjectif, du qualificatif individuel; *une tabatiere d'or*, voilà un qualificatif adjectif; *une tabatiere de l'or que*, &c. ou *d'un or que*, c'est un qualificatif individuel, c'est un individu de l'espece de l'or. Mon esprit est occupé de deux substantifs; 1. de la tabatiere; 2. de l'or particulier dont elle a été faite.

Observez qu'il y a aussi des individus collectifs, ou plutôt des noms collectifs dont on parle comme si c'étoient autant d'individus particuliers: c'est ainsi que l'on dit *le peuple*, *l'armée*, *la nation*, *le parlement*, &c.

On considère ces mots là comme noms d'un tout, d'un ensemble; l'esprit les regarde par imitation comme autant de noms d'individus réels qui ont plusieurs parties; & c'est par cette raison que lorsque quelqu'un de ces mots est le sujet d'une proposition, les logiciens disent que la proposition est singuliere.

On voit donc que *le* annonce toujours un objet considéré individuellement par celui qui parle, soit au singulier, *la maison de mon voisin*; soit au pluriel, *les maisons d'une telle ville sont bâties de brique*.

*Ce* ajoute à l'idée de *le*, en ce qu'il montre pour ainsi dire l'objet à l'imagination, & suppose que cet objet est déjà connu, ou qu'on en a parlé auparavant. C'est ainsi que Cicéron a dit : *quid est enim hoc ipsum diu ?* (*Orat. pro Marcello.*) qu'est-ce en effet que ce long temps ?

Dans le style didactique, ceux qui écrivent en latin, lorsqu'ils veulent faire remarquer un mot, entant qu'il est un tel mot, se servent, les uns de l'article grec τὸ, les autres de *ly* : *τὸ adhuc est adverbium compositum* (Perizonius, in *Janct. Min.* p. 576.) : ce mot *adhuc* est un adverbe composé.

Et l'auteur d'une logique, après avoir dit que l'homme seul est raisonnable, *homo tantum rationalis*, ajoute que *ly tantum reliqua entia excludit* : ce mot *tantum* exclut tous les autres êtres. (*Philos. ration. auct. P. Franc. Caro à som.*) Venet. 1665.

Ce fut Pierre Lombard dans le onzième siècle, & S. Thomas dans le douzième, qui introduisirent l'usage de ce *ly* : leurs disciples les ont imités. Ce *ly* n'est autre chose que l'article françois *li*, qui étoit en usage dans ces temps-là : *Ainsi fut li chaitiaus de Galathas pris : li baron & li dux de Venise : li Vénitiens par mer, & li François par terre.* Ville-Hardouin, *lib. III*, p. 53. On fait que Pierre Lombard & S. Thomas ont fait leurs études & se font acquis une grande réputation dans l'université de Paris.

Ville-Hardouin & les contemporains écrivoient *li*, & quelquefois *lj*, d'où on a fait *ly*, soit pour remplir la lettre, soit pour donner à ce mot un air scientifique, & l'élever au dessus du langage vulgaire de ces temps-là.

Les Italiens ont conservé cet article au pluriel, & en ont fait un adverbe qui signifie *là*; en sorte que *ly tantum*, c'est comme si l'on disoit *ce mot-là tantum*.

Notre *ce* & notre *le* ont le même office indicatif que τὸ & que *ly*, mais *ce* avec plus d'énergie que *le*.

5°. *Mon, ma, mes; ton, ta, tés; son, sa, ses*, &c. ne sont que de simples adjectifs

tifs tirés des pronoms personnels; ils marquent que leur substantif a un rapport de propriété avec la première, la seconde ou la troisième personne: mais de plus, comme ils sont eux-mêmes adjectifs prépositifs, & qu'ils indiquent leurs substantifs, ils n'ont pas besoin d'être accompagnés de l'article *le*; que si on dit *le mien, le tien*, c'est que ces mots sont alors des pronoms substantifs. On dit proverbialement que *le mien & le tien* sont peres de la discorde.

6°. Les noms de nombre cardinal *un; deux*, &c. sont aussi l'office de pronoms ou adjectifs prépositifs : *dix soldats, cent écus*.

Mais si l'adjectif numérique & son substantif sont ensemble un tout, une sorte d'individu collectif, & que l'on veuille marquer que l'on considère ce tout sous quelque vue de l'esprit autre encore que celle de nombre, alors le nom de nombre est précédé de l'article ou prénom qui indique ce nouveau rapport. Le jour de la multiplication des pains les apôtres dirent à J. C. *Nous n'avons que cinq pains & deux poissons*; (*Luc. ch. ix, v. 13.*) voilà *cinq pains & deux poissons* dans un sens numérique absolu; mais ensuite l'évangéliste ajoute que J. C. prenant *les cinq pains & les deux poissons, les bénit*, &c. Voilà *les cinq pains & les deux poissons* dans un sens relatif à ce qui précède, ce sont les cinq pains & les deux poissons dont on avoit parlé d'abord. Cet exemple doit bien faire sentir que *le, la, les; ce, cette, ces*, ne sont que des adjectifs qui marquent le mouvement de l'esprit, qui se tourne vers l'objet particulier de son idée.

Les prépositifs désignent donc des individus déterminés dans l'esprit de celui qui parle; mais lorsque cette première détermination n'est pas aisée à appercevoir par celui qui lit ou qui écoute, ce sont les circonstances ou les mots qui suivent, qui ajoutent ce que l'article ne sauroit faire entendre: par exemple, si je dis *je viens de Versailles, j'y ai vu le roi*, les circonstances font connoître que je parle de notre auguste monarchie; mais si je veux faire entendre que j'y ai vu *le roi de Pologne*, je serois obligé d'ajouter *de Pologne à le roi*; & de même si en lisant l'histoire de quelque monarchie ancienne ou étrangère, je voyois qu'en

qu'en un tel temps *le roi fit telle chose*, je comprendrois bien que ce seroit le roi du royaume dont il s'agiroit.

*Des noms propres.* Les noms propres n'étant pas des noms d'espèce, nos peres n'ont pas cru avoir besoin de recourir à *l'article* pour en faire des noms d'individus, puisqu'ils par eux-mêmes ils ne font que cela.

Il en est de même des êtres inanimés auxquels on adresse la parole : on les voit ces êtres, puisqu'on leur parle ; ils sont présents, au moins à l'imagination : on n'a donc pas besoin d'*article* pour les tirer de la généralité de leur espèce, & en faire des individus.

*Coulez, ruisseau, coulez, fuyez-nous.*  
*Hélas, petits moutons, que vous êtes heureux!*  
*Fille des plaisirs, triste goutte!* Desh.

Cependant quand on veut appeler un homme ou une femme du peuple qui passe, on dit communément *l'homme, la femme* : écoutez, *la belle fille, la belle enfant*, &c. Je crois qu'alors il y a ellipse : *écoutez, vous qui êtes la belle fille*, &c. *vous qui êtes l'homme à qui je veux parler*, &c. C'est ainsi qu'en latin un adjectif qui paroît devoir se rapporter à un vocatif, est pourtant quelquefois au nominatif. Nous disons fort bien en latin, dit Sanctius, *desse de me, amice mi*, & *desse de me, amicus meus*, en sous-entendant *tu qui es amicus meus* (Sanct. Min. l. II, c. 17.) Térence, (*Phorm. act. II, sc. 1.*) dit, *é vir fortis, atque amicus!*, c'est-à-dire, *ô quand tu es vir fortis, atque amicus!* ce que Donat trouve plus énergique que si Térence avoit dit *amice*. M. Dacier traduit, *ô le brave homme & le bon ami!* on sous-entend *que tu es*. Mais revenons aux vrais noms propres.

Les Grecs mettent souvent *l'article* devant les noms propres sur-tout dans les cas obliques, & quand le nom ne commence pas la phrase ; ce qu'on peut remarquer dans l'énumération des ancêtres de J. C. au 1. c. de S. Matth. Cet usage des Grecs fait bien voir que *l'article* leur servoit à marquer l'action de l'esprit qui se tourne vers un objet. N'importe que cet objet soit un nom propre ou un nom appellatif ; pour nous, nous ne mettons pas *l'article* sur-tout devant les noms propres personnels : *Pierre, Marie, Alexandre, César*, &c. Voici quelques remarques à ce sujet.

Tome III.

I. Si par figure on donne à un nom propre une signification de nom d'espèce, & qu'on applique ensuite cette signification, alors on aura besoin de *l'article*. Par exemple, si vous donnez au nom d'*Alexandre* la signification de *conquérant* ou de *héros*, vous direz que Charles XII a été *l'Alexandre de notre siècle* : c'est ainsi qu'on dit les *Cicérons*, les *Démotshenes*, c'est-à-dire, les grands orateurs, tels que Cicéron & Démotshene ; les *Virgiles*, c'est-à-dire, les grands poètes.

M. l'abbé Gedoyne observe (*dissertation des anciens & des modernes, p. 94.*) que ce fut environ vers le septième siècle de Rome que les Romains virent fleurir leurs premiers poètes, *Nevius, Accius, Pacuve & Lucilius*, qui peuvent, dit-il, être comparés, les uns à nos *Desportes*, à nos *Ronsjards* & à nos *Regniers* ; les autres à nos *Tristans* & à nos *Rotrous* ; où vous voyez que tous ces noms propres prennent en ces occasions une s à la fin, parce qu'ils deviennent alors comme autant de noms appellatifs.

Au reste, ces *Desportes*, ces *Tristans* & ces *Rotrous*, qui ont précédé nos *Cornilles*, nos *Racines*, &c. font bien voir que les arts & les sciences ont, comme les plantes & les animaux, un premier âge, un temps d'accroissement ; un temps de consistance, qui n'est suivi que trop souvent de la vieillesse & de la décrépitude avant-coureurs de la mort. Voyez l'état où sont aujourd'hui les arts chez les Egyptiens & chez les Grecs. Les pyramides d'Egypte & tant d'autres monumens admirables que l'on trouve dans les pays les plus barbares, sont une preuve bien sensible de ces révolutions & de ces vicissitudes.

*Dieu* est le nom du souverain être ; mais si par rapport à ses attributs on en fait une sorte de nom d'espèce, on dira le *Dieu de miséricorde*, &c. le *Dieu des chrétiens*, &c.

II. Il y a un très-grand nombre de noms propres qui dans leur origine n'étoient que des noms appellatifs. Par exemple, *Ferté*, qui vient par syncope de *fermeté*, signifioit autrefois *citadelle* ; ainsi quand on vouloit parler d'une citadelle particulière, on disoit *la ferté* d'un tel endroit, & c'est de là que nous viennent *la Ferté-Imbault, la Ferté-Milon*, &c.

*Mesni* est aussi un vieux mot qui signifioit

T r t

*maison de campagne, village*, du latin *manile* & *mansile* dans la basse latinité. C'est de là que nous viennent les noms de tant de petits bourgs appellés *le Mesnil*. Il en est de même de *le Mans*, *le Perche*, &c. *le Catelet*, c'est-à-dire, *le petit château*, *le Questnoi*, c'étoit un lieu planté de chênes; le *Ché*, prononcé par *Ké*, à la manière de Picardie & des pays circonvoisins.

Il y a aussi plusieurs qualificatifs qui sont devenus noms propres d'hommes, tels que *le blanc*, *le noir*, *le brun*, *le leau*, *le bel*, *le blond*, &c. & ces noms conservent leurs pré-noms quand on parle de la femme; *madame le Blanc*, c'est-à-dire, *femme de M. le Blanc*.

III. Quand on parle de certaines femmes, on se sert du prénom *la*, parce qu'il y a un nom d'espèce sous-entendu; *la le Maire*, c'est-à-dire, *l'aînée le Maire*.

IV. C'est peut-être par la même raison qu'on dit *le Tasse*, *l'Arioste*, *le Dante*; en sous-entendant le poète; & qu'on dit *le Titien*, *le Carrache*, ce qui nous vient des Italiens.

Qu'il me soit permis d'observer ici que les noms propres de famille ne doivent être précédés de la préposition *de*, que lorsqu'ils sont tirés de noms de terre. Nous avons en France de grandes maisons qui ne sont connues que par le nom de la principale terre que le chef de la maison possédoit avant que les noms propres de famille fussent en usage. Alors le nom est précédé de la préposition *de*, parce qu'on sous-entend *seigneur*, *duc*, *marquis*, &c. ou *seigneur d'un tel fief*. Telle est la maison de France, dont la branche, d'aîné en aîné n'a d'autre nom que France.

Nous avons aussi des maisons très-illustres & très-anciennes dont le nom n'est point précédé de la préposition *de*, parce que ce nom n'a pas été tiré du nom de terre: c'est un nom de famille ou maison.

Il y a de la petitesse à certains gentilshommes d'ajouter le *de* à leurs noms de famille; rien ne décele tant l'homme nouveau & peu instruit.

Quelquefois les noms propres sont accompagnés d'adjectifs, sur quoi il y a quelques observations à faire.

I. Si l'adjectif est un nom de nombre ordinal, tel que *premier*, *second*, &c. & qu'il

suive immédiatement son substantif, comme ne faisant ensemble qu'un même tout, alors on ne fait aucun usage de l'article: ainsi on dit *François premier*, *Charles second*, *Henri quatre*, pour quatrième.

II. Quand on se sert de l'adjectif pour marquer une simple qualité du substantif qu'il précède, alors l'article est mis avant l'adjectif, *le savant Scaliger*, *le galant Ovide*, &c.

III. De même si l'adjectif n'est ajouté que pour distinguer le substantif des autres qui portent le même nom, alors l'adjectif suit le substantif, & cet adjectif est précédé de l'article: *Henri le grand*, *Louis le juste*, &c. où vous voyez que *le* tire *Henri* & *Louis* du nombre des autres *Henris* & des autres *Louis*, & en fait des individus particuliers; distingués par une qualité spéciale.

IV. On dit aussi avec le comparatif & avec le superlatif relatif, *Homere le meilleur poète de l'antiquité*, *Varon le plus savant des Romains*.

Il paroît par les observations ci-dessus, que lorsqu'à la simple idée du nom propre on joint quelque autre idée, ou que le nom dans sa première origine a été tiré d'un nom d'espèce, ou d'un qualificatif qui a été adapté à un objet particulier par le changement de quelques lettres, alors on a recours au prépositif par une suite de la première origine: c'est ainsi que nous disons *le paradis*, mot qui à la lettre signifie un jardin planté d'arbres qui portent toute sorte d'excellens fruits, & par extension un lieu de délices.

*L'enfer*, c'est un lieu bas, d'*inferus*; *via infera*, la rue d'enfer, rue inférieure par rapport à une autre qui est au dessus. *L'univers*, *universus orbis*; l'être *universel*, *l'assemblage de tous les êtres*.

*Le monde*, du latin *mundus*, adjectif, qui signifie, propre, *déjànt*, *ajusté*, *paré*, & qui est pris ici substantivement: & encore lorsqu'on dit *mundus muliebris*, la toilette des dames où sont tous les petits meubles dont elles se servent pour le rendre plus propres, plus ajustés & plus séduisants: le mot grec *κόσμος*, qui signifie *ordre*, *ornement*, *beauté*, répond au *mundus* des Latins.

Selon Platon, le monde fut fait d'après l'idée la plus parfaite que Dieu en conçut. Les païens fra, pès de l'éclat de la sagesse & de l'ordre qui leur paroïsoit régner dans l'uni-



nivers, lui donnerent un nom tiré de cette beauté & de cet ordre. *Les Grecs*, dit Plîne, *l'ont appelé d'un nom qui signifie ornement, & nous d'un nom qui veut dire, élégance parfaite.* (*Quæm κέρυον Græci, nomine ornamentum appellaverunt, cum & nos à perfecta absolutèque elegantia mundum.* Plîne 11, 4.) Et Cicéron dit, qu'il n'y a rien de plus beau que le monde, ni rien qui soit au dessus de l'architecte qui en est l'auteur. (*Neque mundo quidquam pulchrius, neque ejus aedificatore præstantius.* Cic. de univ. cap. ij.) *Cum continuisset Deus bonis omnibus explorè mundum . . . sic ratus est opus illud esse pulcherrimum.* (ib. iij.) *Hanc igitur habuit rationem effector mundi molitorque Deus, ut unum opus totum atque perfectum ex omnibus totis atque perfectis absolveretur.* (ib. v.) *Formam autem & maximè sibi cognatam & decoram dedit.* (ib. vj.) *Animum igitur cum ille procreator mundi Deus, ex sua mente & divinitate genuisset, &c.* (ib. viij.) *Ut hunc hæc varietate distinctum benè Græci κέρυον, non lucentem mundum nominarem.* (ib. x.)

Ainsi quand les païens de la Zone tempérée septentrionale, regardoient l'universalité des êtres du beau côté, ils lui donnoient un nom qui répond à cette idée brillante, & l'appelloient *le monde*, c'est-à-dire, *l'être bien ordonné, bien ajusté*, sortant des mains de son créateur, comme une belle dame sort de sa toilette. Et nous, quoiqu'instruits des maux que le péché originel a introduit dans le monde; comme nous avons trouvé ce nom tout établi, nous l'avons conservé, quoiqu'il ne réveille pas aujourd'hui parmi nous la même idée de perfection, d'ordre & d'élégance.

Le soleil, de *solus*, selon Cicéron, parce que c'est le seul astre qui nous paroisse aussi grand; & que lorsqu'il est levé, tous les autres disparaissent à nos yeux.

La lune, à *lucendo*, c'est-à-dire, la planète qui nous éclaire, sur-tout en certains temps pendant la nuit. *Sol vel quia solus ex omnibus sideribus est tantus, vel quia cum est exortus, obscuratis omnibus solus apparet; luna à lucendo nominata, eadem est enim lucina.* (Cic. de nat. deor. lib. II, c. xxvij.)

La mer, c'est-à-dire, l'eau amère, *propriè autem mare appellatur, eo quod aqua*

*ejus amara sint.* (Isidor. l. XIII, c. xiv.)

La terre, c'est-à-dire, l'élément sec, du Grec *τρίγος*, sécher, & au futur fécond, τ. π̄. Aussi voyons-nous qu'elle est appelée *arida* dans la Genèse, ch. j, v. 9; & en S. Matth. ch. xxij, v. 15, *circuitis mare est aridam.* Cette étymologie me paroît plus naturelle que celle que Varron en donne: *terra dicta eo quod teritur.* Varr. de ling. lat. iv. 4.

Élément est donc le nom générique de quatre espèces, qui sont le feu, l'air, l'eau, la terre: la terre se prend aussi pour le globe terrestre.

*Des noms de pays.* Les noms de pays, de royaumes, de provinces, de montagnes, de rivières, entrent souvent dans le discours sans article comme noms qualificatifs, le royaume de France, d'Espagne, &c. En d'autres occasions ils prennent l'article, soit qu'on sous-entende alors terre, qui est exprimé dans l'Angleterre, ou région, pays, montagnes, steuve, rivière, vaisseau, &c. Ils prennent sur-tout l'article quand ils sont personnifiés; l'intérêt de la France, la politesse de la France, &c.

Quoi qu'il en soit, j'ai cru qu'on seroit bien aisé de trouver dans les exemples suivans, quel est aujourd'hui l'usage à l'égard de ces mots, sans au lecteur à s'en tenir simplement à cet usage, ou à chercher à faire l'application des principes que nous avons établis, s'il trouve qu'il y ait lieu.

Noms propres employés seulement avec une préposition sans l'article. Noms propres employés avec l'article.

Royaume de Valence.	La France.
Ile de Candie.	L'Espagne.
Royaume de France, &c.	L'Angleterre.
Il vient de Pologne, &c.	La Chine.
Il est allé en Perse, en Suède, &c.	Le Japon.
Il est revenu d'Espagne, de Perse, d'Afrique, à'Aste, &c.	Il vient de la Chine, au Japon, de l'Amérique, du Pérou.
Il demeure en Italie, en France, & à Malte, à Ronen, à Avignon.	Il demeure au Pérou, au Japon, à la Chine, aux Indes, à l'Île Saint-Domingue.
Les Languedociens & les Provençaux disent en Avignon, pour éviter le baillement; c'est une faute.	La politesse de la France; L'intérêt de l'Espagne. On attribue à l'Allemagne l'invention del'imprimerie.
Les modes, les vins de	Le Mexique.

France; les vins de Bourgogne, de Champagne, de Bourdeaux, de Tocaye.

Il vient de Flandre.

A mon départ d'Allemagne.

L'empire d'Allemagne. Chevaux d'Angleterre, de Barbarie, &c.

Le Pérou.

Les Indes

Le Maine, la Marche, le Perche, le Milanès, le Mantouan, le Parmesan, vin du Rhin,

Il vient de la Flandre Françoisë.

La gloire de l'Allemagne.

On dit par opposition le mont-Parnasse, le mont Valérien, &c. & on dit la montagne de Tarare : on dit le fleuve Don, & la rivière de Seine; ainsi de quelques autres, sur quoi, nous renvoyons à l'usage.

Remarques sur ces phrases, 1°. *il a de l'argent, il a bien de l'argent, &c.* 2°. *Il a beaucoup d'argent, il n'a point d'argent, &c.*

I. L'or, l'argent, l'esprit, &c. peuvent être considérés, ainsi que nous l'avons observé, comme des individus spécifiques; alors chacun de ces individus est regardé comme un tout dont on peut tirer une portion: ainsi *il a de l'argent, c'est il a une portion* de ce tout qu'on appelle *argent, esprit, &c.* La préposition *de* est alors extractive d'un individu, comme la préposition latine *ex* ou *de*. *Il a bien de l'argent, de l'esprit, &c.* c'est la même analogie que *il a de l'argent, &c.*

C'est ainsi que Plante a dit *credo ego illie inesse auri & argenti largiter.* (Rud. act. IV, sc. iv, v. 144.) en sous-entendant *rem, auri*, je crois qu'il y a là de l'or & de l'argent en abondance. *Bien* est autant adjectif que *largiter*, la valeur de l'adjectif tombe sur le verbe *inesse largiter, il y a bien*. Les adjectifs modifient le verbe & n'ont jamais de complément, ou comme on dit de régime: ainsi nous disons *il a bien*, comme nous dirions *il a véritablement*; nos peres disoient *il a merveilleusement de l'esprit*.

II. A l'égard de *il a beaucoup d'argent, d'esprit, &c. il n'a point d'argent, d'esprit, &c.* il faut observer que ces mots *beaucoup, peu, pas, point, rien, sorte, espece, tant, moins, plus, que*, lorsqu'il vient de *quantum*, comme dans ces vers:

*Que de mépris vous avez l'un pour l'autre,  
Et que vous avez de raison!*

ces mots, dis-je, ne sont point des adjectifs, ils sont de véritables noms, du moins

dans leur origine, & c'est pour cela qu'ils sont modifiés par un simple qualificatif indéfini, qui n'étant point pris individuellement, n'a pas besoin d'article, il ne lui faut que la simple préposition pour le mettre en rapport avec *beaucoup, peu, rien, pas, point, sorte, &c.* *Beaucoup* vient, selon Nicot, de *bella*, id est, *bona & magna copia, une belle abondance*, comme on dit *une belle récolte, &c.* Ainsi d'*argent, d'esprit*, sont les qualificatifs de *coup* en tant qu'il vient de *copia*, il a abondance d'*argent, d'esprit, &c.*

M. Ménage dit que ce mot est formé de l'adjectif *beau*, & du substantif *coup*; ainsi quelque étymologie qu'on lui donne, on voit que ce n'est que par abus qu'il est considéré comme un adjectif: on dit: *il est meilleur de beaucoup*, c'est-à-dire, *selon un beaucoup*, où vous voyez que la préposition décele le substantif.

*Peu* signifie *petite quantité*; on dit, *le peu, un peu, de peu, à peu, quelque peu*: tous les analogistes soutiennent qu'en latin avec *parum* on sous-entend *ad* ou *per*, & qu'on dit *parum-per*, comme on dit *tu-cum*, en mettant la préposition après le nom; ainsi nous disons *un peu de vin*, comme les Latins disoient *parum vini*, en sorte que comme *vini* qualifie *parum* substantif, notre *de vin* qualifie *peu* par le moyen de la préposition *de*.

*Rien* vient de *rem* accusatif de *res*: les langues qui se sont formées du latin, ont souvent pris des cas obliques pour en faire des dénominations directes; ce qui est fort ordinaire en *Italien*. Nos peres disoient *sur toutes riens*, Mehus; & dans Nicot, *elle le hait sur tout rien*, c'est-à-dire, *sur toutes choses*. Aujourd'hui *rien* veut dire *aucune chose*; on sous-entend la négation, & on l'exprime même ordinairement; *ne dites rien, ne faites rien*: on dit *le rien vaut mieux que le mauvais*; ainsi *rien de bon ni de beau*, c'est *aucune chose de bon, &c. aliquid boni*.

De *bon* ou de *beau* sont donc des qualificatifs de *rien*, & alors de *bon* ou de *beau* étant pris dans un sens qualificatif de *sorte* ou d'*espece*, ils n'ont point l'article; au lieu que si l'on prenoit *bon* ou *beau* individuellement, ils seroient précédés d'un pronom, *le beau vous touche, j'aime le vrai, &c.* Nos peres pour exprimer le sens négatif, se servirent d'abord

en latin de la simple négative *ne*, sachiez vous ne venistes por vos mal faire; Ville-Hardouin, p. 48. Vigenere traduit, sachiez que nous ne sommes pas venus pour vous mal faire. Dans la suite nos peres, pour donner plus de force & plus d'énergie à la négation, y ajoutèrent quelqu'un des mots qui ne marquent que de petits objets, tels que *grain*, *goutte*, *mie*, *brin*, *pas*, *point*: *quia res est minuta, sermoni vernaculo additur ad majorem negationem*; Nicot, au mot *goutte*. Il y a toujours quelque mot sous-entendu en ces occasions: *je n'en ai grain ne goutte*; Nicot, au mot *goutte*; *je n'en ai pour la valeur & la grosseur d'un grain*. Ainsi quoique ces mots servent à la négation, ils n'en font pas moins de vrais substantifs. *Je ne veux pas ou point*, c'est-à-dire, je ne veux cela même de la longueur d'un pas ni de la grosseur d'un point. *Je n'irai point, non ibo*; c'est comme si l'on diroit, *je ne ferai un pas pour y aller, je ne m'avancerai d'un point; quasi dicas*, dit Nicot, *ne punctum quidem progrediar, ut cam illud*. C'est ainsi que *mie*, dans le sens de *miette de pain*, s'employoit autrefois avec la particule négative: *il ne l'aura mie; il n'est mie un homme de bien, ne probitatis quidem mica in eo est*, Nicot; & cette façon de parler est encore en usage en Flandre.

Le substantif *brin*, qui se dit au propre des menus jets des herbes, sert souvent par figure à faire une négation comme *pas* & *point*, & si l'usage de ce mot étoit aussi fréquent parmi les honnêtes gens qu'il l'est parmi le peuple, il seroit regardé aussi bien que *pas* & *point* comme une particule négative: *a-t-il de l'esprit? il n'en a brin*, &c.

On doit regarder *ne pas, ne point*, comme le *nihil* des Latins. *Nihil* est composé de deux mots, 1<sup>o</sup>. de la négation *ne*, & de *hilum* qui signifie la petite marque noire que l'on voit au bout d'une fève; les Latins disoient *hoc nos neque pertinet hilum*, Lucret, liv. III, v. 843; & dans Cicéron, *Tuscul.* 1, n<sup>o</sup>. 3, un ancien poëte parlant des vains efforts que fait Syphis dans les enfers pour élever une grosse pierre sur le haut d'une montagne, dit:

*Syphisus verfat*

*Saxum sudans nitendo, neque proficit hilum.*

Il y a une préposition sous-entendue devant *hilum*, *ne quidem, nada, hilum*; cela

ne nous intéresse en rien, pas même de la valeur de la petite marque noire d'une fève.

*Syphis*, après bien des efforts, ne se trouve pas avancé de la grosseur de la petite marque noire d'une fève.

Les Latins disoient aussi: ne faire pas plus de cas de quelqu'un ou de quelque chose, qu'on en fait de ces petits flocons de laine ou de soie que le vent emporte, *flocci facere*, c'est-à-dire, *facere rem flocci*; nous disons un létu. Il en est de même de notre *pas*, & de notre *point*; *je ne veux pas ou point*, c'est-à-dire, je ne veux cela même de la longueur d'un pas ou de la grosseur d'un point.

Or, comme dans la suite le *hilum* des Latins s'unit si fort avec la négation *ne*, que ces deux mots n'en firent plus qu'un seul *nihilum*; *nihil*, *nil*, & que *nihil* se prend souvent pour le simple *non*, *nihil circumlocutione usus es*, (Ter. *And.* I, 17; v. 31.) vous ne vous êtes pas servi de circonlocution. De même notre *pas* & notre *point* ne sont plus regardés dans l'usage que comme des particules négatives qui accompagnent la négation *ne*, mais qui ne laissent pas de conserver toujours des marques de leur origine.

Or comme en latin *nihil* est souvent suivi d'un qualificatif, *nihil falsi dixi, mi senex*; Terent. *And.* act. IV, sc. ii. ou v, selon M. Dacier, v. 49, je n'ai rien dit de faux; *nihil incommodi, nihil gratia, nihil lucri, nihil sancti*, &c. de même le *pas* & le *point* étant pris pour une très-petite quantité, pour *un rien*, sont suivis en François d'un qualificatif, *il n'a pas de pain, d'argent, d'esprit*, &c. ces noms *pain, argent, esprit*, étant alors des qualificatifs indéfinis, ils ne doivent point avoir de prépositif.

La grammaire générale dit, pag. 82, que dans le sens affirmatif on dit avec l'article, *il a de l'argent, du cœur, de la charité, de l'ambition*; au lieu qu'on dit négativement sans article, *il n'a point d'argent, de cœur, de charité, d'ambition*; parce que, dit-on, *le propre de la négation est de tout ôter. (ibid.)*

Je conviens que selon le sens, la négation ôte le tout de la chose: mais je ne vois pas pourquoi dans l'expression elle nous ôteroit l'article sans nous ôter la préposition, d'ailleurs ne dit-on pas dans le sens affirmatif sans article, *il a encore un peu d'argent*, & comme

dans le sens négatif avec l'article, il n'a pas le sou, il n'a plus un sou de l'argent qu'il avoit ? les langues ne font point des sciences, on ne coupe point des mots inséparables, dit fort bien un de nos plus habiles critiques (M. l'abbé d'Olivet;) ainsi je crois que la véritable raison de la différence de ces façons de parler doit se tirer du sens individuel & défini, qui seul admet l'article, & du sens spécifique indéfini & qualificatif, qui n'est jamais précédé de l'article.

Les éclaircissemens que l'on vient de donner pourront servir à résoudre les principales difficultés que l'on pourroit avoir au sujet des articles: cependant on croit devoir encore ajouter ici des exemples qui ne seront point inutiles dans les cas pareils.

Noms construits sans prénom ni préposition à la suite d'un verbe, dont ils font le complément. Souvent un nom est mis sans prénom ni préposition après un verbe qu'il détermine; ce qui arrive en deux occasions: 1°. parce que le nom est pris alors dans un sens indéfini, comme quand on dit, il aime à faire plaisir, à rendre service; car il ne s'agit pas alors d'un tel plaisir ni d'un tel service particulier: en ce cas on diroit faites-moi ce ou le plaisir, rendez-moi ce service, ou le service, ou un service, qui, &c. 2°. Cela se fait aussi souvent pour abrégé, par ellipse, ou dans des façons de parler familières & proverbiales; ou enfin parce que les deux mots ne font qu'une sorte de mot composé, ce qui sera facile à démêler dans les exemples suivans.

Avoir faim, soif, dessein, honte, coutume, pitié, compassion, froid, chaud, mal, besoin, part au gâteau, envie.

Chercher fortune, malheur.

Courir fortune, risque.

Demander raison, vengeance

L'amour en courroux.

Demander vengeance.

grace, pardon, justice.

Dire vrai, faux, matines, vêpres, &c.

Donner prise à ses ennemis, part d'une nouvelle, jour, parole, avis, caution, quit-tance, leçon, atteinte à un aîle, à un privilège, valeur, cours, courage, rendez-vous aux tuileries, &c. congé, secours, beau, jeu, prise, audience.

Échapper, il l'a échappé belle, c'est-à-dire

peu s'en est fallu qu'il ne lui soit arrivé quelque malheur.

Entendre raison, raillerie, malice, vèpres, &c.

Faire vie qui dure, bonne chère, envie, il vaut mieux faire envie que pitié, corps neuf par le rétablissement de la santé, réflexion, honte, honneur, peur, plaisir, choix, bonne mine & mauvais jeu, cas de quelqu'un, alliance, marché, argent de tout, provision, semblant, route, banqueroute, front, face, difficulté, je ne fais pas difficulté. Gedoyne.

Gagner pays, gros.

Mettre ordre, fin.

Parler vrai, raison, bon sens, latin, françois, &c.

Porter envie, témoignage, coup, bonheur, malheur, compassion.

Prendre garde, patience, séance, médecine, congé, part à ce qui arrive à quelqu'un, conseil, terre, langue, jour, leçon.

Rendre service, amour pour amour, visite, bord, terme de marine, arriver, gorge.

Savoir lire, vivre, chanter.

Tenir parole, prison faite de paiement, bon, ferme, adjectifs pris adverbialement.

Noms construits avec une préposition sans article. Les noms d'espèces qui sont pris selon leur simple signification spécifique, se construisent avec une préposition sans articles.

Changez ces pierres en pains; l'éducation que le pere d'Horace donna à son fils est digne d'être prise pour modèle; à Rome, à Athènes, à bras ouverts; il est arrivé à bon port, à minuit; il est à jeun; à Dimanche, à vèpres; & tout ce que l'Espagne a nourri de vaillans; vivre sans pain, un livre de pain; il n'a pas de pain; un peu de pain; beaucoup de pain, une grande quantité de pain.

J'ai un coquin de frere, c'est-à-dire qui est de l'espèce de frere, comme on dit, quelle espèce d'homme êtes-vous? Terence a dit: quid hominis? Eun. III, iv, viij & ix; & encore, act. V, sc. j, v. 17. Quid monstrum? Tér. Eun. IV, sc. iij, x & xiv.

Remarquez que dans ces exemples le qui ne se rapporte point au nom spécifique, mais au nom individuel qui précède: c'est un bon homme de pere qui; le qui se rapporte au bon homme.

Se conduire par sentiment; parler avec esprit, avec grace, avec facilité; agir par

dépit, par colere, par amour, par foiblesse.  
*En fait de physique, on donne souvent des mots pour des choses; physique est pris dans un sens spécifique qualificatif de fait.*

A l'égard de *on donne des mots*, c'est le sens individuel partitif, il y a ellipse; le régime ou complément immédiat du verbe *donner* est ici sous-entendu; ce que l'on entendra mieux par les exemples suivans.

*Noms construits avec l'article du prénom sans préposition. Ce que j'aime le mieux c'est le pain* (individu spécifique) *apportez le pain; voilà le pain*, qui est le complément immédiat ou régime naturel du verbe: ce qui fait voir que quand on dit *apportez* ou *donnez-moi du pain*, alors il y a ellipse; *donnez-moi une portion, quelque chose du pain*, c'est le sens individuel partitif.

*Tous les pains du marché*, ou collectivement, *tout le pain du marché ne suffiroit pas pour*, &c.

*Donnez-moi un pain, emportons quelques pains pour le voyage.*

*Noms construits avec la préposition & l'article. Donnez-moi du pain*, c'est-à-dire *de le pain*: encore un coup, il y a ellipse dans les phrases pareilles, car la chose donnée se joint au verbe *donner* sans le secours d'une préposition; ainsi, *donnez-moi du pain*, c'est *donnez-moi quelque chose de le pain*, de ce tout spécifique individuel qu'on appelle *pain*; *le nombre des pains que vous avez apportés n'est pas suffisant.*

*Voilà bien des pains, de les pains*, individuellement, c'est-à-dire considérés comme faisant chacun un être à part.

*Remarques sur l'usage de l'article, quand l'adjectif précède le substantif, ou quand il est après le substantif.* Si un nom substantif est employé dans le discours avec un adjectif, il arrive ou que l'adjectif précède le substantif, ou qu'il le suit.

L'adjectif n'est séparé de son substantif que lorsque le substantif est le sujet de la proposition, & que l'adjectif en est affirmé dans l'attribut. *Dieu est tout-puissant; Dieu est le sujet; tout-puissant*, qui est dans l'attribut, en est séparé par le verbe *est*, qui, selon notre manière d'expliquer la proposition, fait partie de l'attribut, car ce n'est pas seulement *tout-puissant* que je juge de Dieu, j'en juge qu'il est, qu'il existe tel

Lorsqu'une phrase commence par un adjectif seul, par exemple, *savant en l'art de régner*, ce prince se fit aimer de ses sujets & craindre de ses voisins: il est évident qu'alors on sous-entend ce prince qui étoit *savant*, &c. ainsi *savant en l'art de régner*, est une proposition incidente, implicite, je veux dire dont tous les mots ne sont pas exprimés; en réduisant ces propositions à la construction simple, on voit qu'il n'y a rien contre les règles; & que si dans la construction usuelle on préfère la façon de parler elliptique, c'est que l'expression en est plus serrée & plus vive.

Quand le substantif & l'adjectif sont ensemble le sujet de la proposition, ils forment un tout inséparable; alors les prépositifs se mettent avant celui des deux qui commence la phrase: ainsi on dit,

1°. Dans les propositions universelles, *tout homme, chaque homme, tous les hommes, nul homme, aucun homme.*

2°. Dans les propositions indéfinies, *les Turcs, les Persans, les hommes savans, les savans philosophes.*

3°. Dans les propositions particulières, *quelques hommes, certaines personnes soutiennent*, &c. *un savant m'a dit*, &c. *on m'a dit, des savans m'ont dit*, en sous-entendant *quelques-uns, aucuns, ou des savans philosophes*, en sous-entendant un certain nombre, ou quelquel'autre mot.

4°. Dans les propositions singulières, *le soleil est levé, la lune est dans son plein, cet homme, cette femme, ce livre.*

Ce que nous venons de dire des noms qui sont sujets d'une proposition, se doit aussi entendre de ceux qui sont le complément immédiat de quelque verbe ou de quelque préposition: *détestons tous les vices, pratiquons toutes les vertus*, &c. *dans le ciel, sur la terre*, &c.

Pai dit le complément immédiat; j'entends par-là tout substantif qui fait un sens avec un verbe ou une préposition, sans qu'il y ait aucun mot sous-entendu entre l'un & l'autre; car quand on dit, *vous aimez des ingrats, des ingrats* n'est pas le complément immédiat de  *aimez*; la construction entière est, *vous aimez certaines personnes qui sont du nombre des ingrats*, ou *quelques-uns des ingrats, de les ingrats, quosdam ex*, ou *de ingratiss*: ainsi *des ingrats* énonce une partition: c'est un

sens partitif, nous en avons souvent parlé.

Mais dans l'un ou dans l'autre de ces deux occasions, c'est-à-dire, 1<sup>o</sup>. quand l'adjectif & le substantif sont le sujet de la proposition; 2<sup>o</sup>. ou qu'ils sont le complément d'un verbe ou de quelque préposition: en quelles occasions faut-il n'employer que cette simple préposition, & en quelles occasions faut-il y joindre l'article & dire *du* ou *de* le & des, c'est-à-dire *de les*?

La grammaire générale dit (pag. 54.) qu'*avant les substantifs on dit des, des animaux, & qu'on dit de quand l'adjectif précède, de beaux lits*: mais cette règle n'est pas générale, car dans le sens qualificatif indéfini on se sert de la simple préposition *de*, même devant le substantif, sur-tout quand le nom qualifié est précédé du prépositif *un*, & on se sert de *des* ou *de les*, quand le mot qui qualifie est pris dans un sens individuel, les *lumières des philosophes anciens*, ou *des anciens philosophes*.

Voici une liste d'exemples dont le lecteur judicieux pourra faire usage, & juger de principes que nous avons établis.

*Noms avec l'article composé, c'est-à-dire avec la préposition & l'article.*

Les ouvrages de Cicéron sont pleins *des idées les plus saines.*

(*De les idées*)

Voilà *idées* dans le sens individuel.

Faites-vous *des principes*, (c'est le sens individuel.)

Désaites-vous *des préjugés* de l'enfance.

Cet arbre porte *des fruits excellents.*

Les *espèces différentes des animaux* qui sont sur la terre. (sens individuel universel.)

Entrez dans le détail *des règles* d'une saine dialectique.

*Noms avec la seule préposition.*

Les ouvrages de Cicéron sont pleins *d'idées saines.*

*Idees saines* est dans le sens spécifique indéfini, général de sorte.

Nos connoissances doivent être tirées *de principes évidens.*

(Sens spécifique) où vous voyez que le substantif précède.

N'avez-vous point *de préjugés* sur cette question?

Cet arbre porte *d'excellents fruits*, (sens de sorte.)

Il y a différentes espèces *d'animaux* sur la terre.

Différentes sortes *de poissons*, &c.

Il entre dans un grand détail *de règles frivoles* (voilà le substantif qui précède, c'est le sens

spécifique indéfini; on ne parle d'aucunes règles particulières, c'est le sens de sorte.)

Ces raisons sont *de faibles conjectures*.

Faute *de nouveaux mots*.

Choisir *d'excellents fruits*.

Chercher *de longs détours* pour exprimer les choses les plus aisées.

Ces exemples peuvent servir de modèles.

Evitez tout ce qui a un air *d'affétation*.

Charger sa mémoire *de phrases*.

Discours soutenu par *de vives expressions*.

Plein *de sentimens*.

Plein *de grands sentimens*.

Recueil *de préceptes* pour la langue & pour la morale.

Nous sommes obligés *d'user de signes extérieurs* pour nous faire entendre.

Il a fait un choix *de livres* qui sont, &c.

C'est un sujet *d'estime, de louanges & d'admiration*.

Il y a au Pérou une abondance prodigieuse *de richesses* inutiles.

(*Des biens de fortune*, la Bruyère, caractères, page 176.)

Il y a dans ce livre un admirable enchaînement *de preuves* solides (sens de sorte.)

C'est par la méditation qu'on acquiert *de nouvelles connoissances*.

Il y a différentes sortes *de mémoire*.

Il n'a qu'une mémoire *de faits*, & ne retient aucun raisonnement.

Présence *d'esprit*; la mémoire *d'esprit* & de raison est plus utile que les autres sortes de mém.

Ces raisons sont *des conjectures* bien foibles.

Faire *des mots nouveaux*.

Choisir *des fruits excellents*.

Chercher *des détours*.

Se servir *des termes établis* par l'usage.

Evitez l'air *de l'affétation*, (sens individuel métaphysique.)

Charger sa mémoire *des phrases* de Cicéron.

Discours soutenu par *des expressions* fortes.

Plein *des sentimens* les plus beaux.

Il a recueilli *des préceptes* pour la langue & pour la morale.

Servez-vous *des signes* dont nous sommes convenus.

Le choix *des études*.

Les connoissances ont toujours été l'objet *de l'estime, des louanges & de l'admiration* des hommes.

Les richesses *de l'esprit* ne peuvent être acquises que par l'étude.

Les biens *de la fortune* sont fragiles.

L'enchaînement *des preuves* fait qu'elles plaient & qu'elles persuadent.

C'est par la méditation sur ce qu'on lit qu'on acquiert *des connoissances nouvelles*.

Les avantages *de la mémoire*.

La mémoire *des faits* est la plus brillante.

La mémoire est le trésor *de l'esprit*, le fruit de l'attention & de la réflexion.

Le but des bons maîtres doit être de cultiver l'esprit de leurs disciples.

On ne doit proposer des difficultés que pour faire triompher la vérité.

Le goût des hommes est sujet à des vicissitudes.

Il n'a pas besoin de la leçon que vous voulez lui donner.

*Remarque.* Lorsque le substantif précède, comme il signifie par lui-même, ou un être réel, ou un être métaphysique considéré par imitation, à la manière des êtres réels, il présente d'abord à l'esprit une idée d'individualité d'être séparé existant par lui-même; au lieu que lorsque l'adjectif précède, il offre à l'esprit une idée de qualification, une idée de sorte, un sens adjectif. Ainsi l'article doit précéder le substantif, au lieu qu'il suffit que la préposition précède l'adjectif, à moins que l'adjectif ne serve lui-même avec le substantif à donner l'idée individuelle, comme quand on dit : *les savans hommes de l'antiquité* : le sentiment des grands philosophes de l'antiquité, des plus savans philosophes : on fait la description des beaux lits qu'on envoie en Portugal.

*Réflexions* sur cette règle de M. Vaugelas, qu'on ne doit point mettre de relatif après un nom sans article. L'auteur de la grammaire générale a examiné cette règle. (*II partie, chap. x.*) Cet auteur paroit la restreindre à l'usage présent de notre langue; cependant de la manière que je la conçois, je la crois de toutes les langues & de tous les temps.

En toute langue & en toute construction, il y a une justesse à observer dans l'emploi que l'on fait des signes destinés par l'usage pour marquer non seulement les objets de nos idées, mais encore les différentes vues sous lesquelles l'esprit considère ces objets. L'article, les prépositions, les conjonctions, les verbes avec leurs différentes inflexions, enfin tous les mots qui ne marquent point des choses, n'ont d'autre destination que de faire connoître ces différentes vues de l'esprit.

D'ailleurs, c'est une règle des plus communes du raisonnement, que, lorsqu'on

commencement du discours on a donné à un mot une certaine signification, on ne doit pas lui en donner une autre dans la suite du même discours. Il en est de même par rapport au sens grammatical; je veux dire que dans la même période, un mot qui est au singulier dans le premier membre de cette période, ne doit pas avoir dans l'autre membre un corrélatif ou adjectif qui le suppose au pluriel : en voici un exemple tiré de la princesse de Cleves, tom. II, pag. 119. *M. de Nemours ne laissoit échapper aucune occasion de voir madame de Cleves, sans laisser paroître néanmoins qu'il les cherchât.* Ce *les* du second membre étant au pluriel, ne devoit pas être destiné à rappeler occasion, qui est au singulier dans le premier membre de la période. Par la même raison, si dans le premier membre de la phrase, vous m'avez d'abord présenté le mot dans un sens spécifique, c'est-à-dire comme nous l'avons dit, dans un sens qualificatif adjectif, vous ne devez pas, dans le membre qui suit, donner à ce mot un relatif, parce que le relatif rappelle toujours l'idée d'une personne ou d'une chose, d'un individu réel ou métaphysique, & jamais celle d'un simple qualificatif qui n'a aucune existence, & qui n'est que mode; c'est uniquement à un substantif considéré substantivement, & non comme mode, que le *qui* peut se rapporter : l'antécédent de *qui* doit être pris dans le même sens aussi-bien dans toute l'étendue de la période, que dans toute la suite du syllogisme.

Ainsi, quand on dit, *il a été reçu avec politesse*, ces deux mots, *avec politesse*, sont une expression adverbiale, modificative, adjectivale, qui ne présente aucun être réel ni métaphysique. Ces mots, *avec politesse*, ne marquent point une telle politesse individuelle : si vous voulez marquer une telle politesse, vous avez besoin d'un prépositif qui donne à *politessé* un sens individuel réel, soit universel, soit particulier, soit singulier, alors le *qui* sera son office.

Encore un coup, *avec politesse* est une expression adverbiale, c'est l'adverbe *poliment* décomposé.

Or ces sortes d'adverbes sont absolus, c'est-à-dire qu'ils n'ont ni suite ni complément; & quand on veut les rendre relatifs,

il faut ajouter quelque mot qui marque la corrélation: *il a été reçu si poliment que, &c. il a été reçu avec tant de politesse, que, &c. ou bien avec une politesse qui, &c.*

En latin même ces termes corrélatifs sont souvent marqués, *is qui, ea quæ, id quod, &c.*

*Non enim is es, Catilina,* dit Cicéron. *ut ou qui ou quem,* selou ce qui suit; voilà deux corrélatifs, *is, ut, ou is, quem,* & chacun de ces relatifs est construit dans la proportion particulière: il a d'abord un sens individuel particulier dans la première proposition, ensuite ce sens est déterminé singulièrement dans la seconde: mais dans *agere cum aliquo, inimicè, ou indulgenter, ou atrociter, ou violenter,* chacun de ces adverbés présente un sens absolu spécifique qu'on ne peut plus rendre sans relatif singulier, à moins qu'on ne répète & qu'on n'ajoute les mots destinés à marquer cette relation & cette singularité: on dira alors *ita atrociter, ut, &c.* ou en décomposant l'adverbe, *cum eâ atrocitate ut ou quem, &c.* Comme la langue latine est presque toute elliptique, il arrive souvent que ces corrélatifs ne sont pas exprimés en latin: mais le sens & les adjoins les sont aisément suppléer. On dit fort bien en latin, *sunt qui putent,* Cic. le corrélatif de *qui est philosophi ou quidam sunt; mitte cui dem literas,* Cic. envoyez-moi quelqu'un à qui je puisse donner mes lettres; où vous voyez que le corrélatif est *mitte servum, ou puerum, ou aliquem.* Il n'en est pas de même dans la langue française; ainsi je crois que le sens de la règle de Vaugelas est, que lorsqu'un premier membre de période un mot est pris dans un sens absolu, adjectivement ou adverbialement, ce qui est extraordinairement marqué en français par la suppression de l'article & par les circonstances, on ne doit pas dans le membre suivant ajouter un relatif, ni même quelque autre mot qui supposeroit que la première expression auroit été prise dans un sens fini & individuel, soit universel, soit particulier ou singulier: ce seroit tomber dans le sophisme que les logiciens appellent *passer de l'essence à l'individu, passer du général au particulier.*

Ainsi je ne puis pas dire *l'homme est animal qui raisonne,* parce que *animal,* dans le premier membre étant sans article, est

un nom d'espèce pris adjectivement & dans un sens qualificatif; or *qui raisonne* ne peut se dire que d'un individu réel qui est ou déterminé ou indéterminé, c'est-à-dire pris dans le sens particulier dont nous avons parlé; ainsi je dois dire *l'homme est le seul animal, ou un animal qui raisonne.*

Par la même raison, on dira fort bien, *il n'a point de livre qu'il n'ait lu;* cette proposition est équivalente à celle-ci: il n'a pas un seul livre qu'il n'ait lu; chaque livre qu'il a, il l'a lu. *Il n'y a point d'injustice qu'il ne commette;* c'est-à-dire chaque sorte d'injustice particulière, il la commet. *Est-il ville dans le royaume qui soit plus obéissante? c'est-à-dire est-il dans le royaume quelqu'autre ville, une ville qui soit plus obéissante que, &c. Il n'y a homme qui sache cela; aucun homme ne fait cela.*

Ainsi, c'est le sens individuel qui autorise le relatif, & c'est le sens qualificatif adjectif ou adverbial qui fait supprimer l'article; la négation n'y fait rien, quoi qu'en dise l'auteur de la *grammaire générale.* Si l'on dit de quelqu'un qu'il agit *en roi, en pere, en ami,* & qu'on prenne *roi, pere, ami,* dans le sens spécifique, & selon toute la valeur que ces mots peuvent avoir, on ne doit point ajouter de *qui;* mais si les circonstances font connoître qu'en disant *roi, pere, ami,* ou a dans l'esprit l'idée particulière de tel *roi, de tel pere, de tel ami,* & que l'expression ne soit pas consacrée par l'usage au seul sens spécifique ou adverbial, alors on peut ajouter le *qui;* *il se conduit en pere tendre qui;* car c'est avant que si l'on disoit *comme un pere tendre;* c'est le sens particulier qui peut recevoir ensuite une détermination singulière.

*Il est accablé de maux;* c'est-à-dire de maux particuliers ou de genres particulières, *qui, &c. Une sorte de faux qui, &c. une sorte* tire ce mot *fauts* de la généralité du nom *faut;* *une sorte* est un individu spécifique, ou un individu collectif.

Ainsi, je crois que la vivacité, le feu, l'enthousiasme, que le style poétique demande, ont pu attirer Racine à dire (Fischer, art. II, se. viij.) *nulle part pour l'ample; il le cherche, elle suit;* mais cette expression ne seroit pas régulière en prose, parce que la première proposition étant uni-



verfelle négative, & où *nulle* emporte toute pais pour l'impie, les pronoms, *la* & *elle* des propositions qui fuivent ne doivent pas rappeler dans un fens affirmatif & individuel un mot qui a d'abord été pris dans un fens négatif univerfel. Peut-estre pourroit-on dire *nulle pais qui foit durable n'eft donnée aux hommes*: mais on feroit encore mieux de dire *une pais durable n'eft point donnée aux hommes*.

Telle est la juftesse d'esprit, & la précision que nous demandons dans ceux qui veulent écrire en notre langue, & même dans ceux qui la parlent. Ainfi on a dit absolument dans un fens indéfini, *se donner en fpectacle, avoir peur, avoir pitié, un esprit de part, un esprit d'erreur*. On ne doit donc point ajouter enfuite à ces substantifs, pris dans un fens général, des adjectifs qui les fupposeroient dans un fens fini, & en feroient des individus métaphyfiques. On ne doit donc point dire *se donner en fpectacle fenefte, ni un esprit d'erreur fatale, de fécurité téméraire, ni avoir peur terrible*: on dit pourtant *avoir grand peur*, parce qu'alors cet adjectif *grand*, qui précède fon substantif, & qui perd même ici la terminaison féminine, ne fait qu'un même mot avec *peur*, comme dans *grand meffe, grand merc*. Par le même principe, je crois qu'un de nos auteurs n'a pas parlé exactement quand il a dit: (le P. Sanadon, vie d'Horace, pag. 47.) *Octavien déclare en plein fénat, qu'il veut lui remettre le gouvernement de la république; en plein fénat* est une circonstance de lieu, c'est une sorte d'expression adverbiale, où *fénat* ne se présente pas sous l'idée d'un être personnalisé; c'est cependant cette idée que fuppose *lui remettre*; il falloit dire, *Octavien déclare au fénat affemblé qu'il veut lui remettre*, &c. ou prendre quelqu'autre tour.

*Si les langues qui ont des articles, ont un avantage sur celles qui n'en ont point.*

La perfection des langues consiste principalement en deux points. 1°. A avoir une assez grande abondance de mots pour fuffire à énoncer les différens objets des idées que nous avons dans l'esprit: par exemple, en latin *regnum* signifie *royaume*, c'est le pays dans lequel un fouverain exerce fon autorité: mais les Latins n'ont point de

nom particulier pour exprimer la durée de l'autorité du fouverain, ils ont recouru à la périphrase: ainfi pour dire *fous le regne d'Auguste*, ils disent *in regno Cæfaris Augusti*, dans le temps qu'il avoit le regnoit, au lieu qu'en françois nous avons *royaume*, & de plus *regne*. La langue françoise n'a pas toujours de pareils avantages sur la latine. 2°. Une langue est plus parfaite lorsqu'elle a plus de moyens pour exprimer les divers points de vue sous lesquels notre esprit peut confiderer le même objet: le *roi aime le peuple*, & *le peuple aime le roi*: dans chacune de ces phrases, le *roi* & le *peuple* font confiderés sous un rapport différent. Dans la première, c'est le *roi* qui aime: dans la féconde, c'est le *roi* qui est aimé; la place ou position dans laquelle on met *roi* & *peuple*, fait connoître l'un & l'autre de ces points de vue.

Les prépositifs & les prépositions servent aussi à de pareils usages en françois.

Selon ces principes, il paroit qu'une langue qui a une sorte de mots de plus qu'une autre, doit avoir un moyen de plus pour exprimer quelque vue fine de l'esprit; qu'ainfi les langues qui ont des *articles* ou *prépositifs*, doivent s'énoncer avec plus de juftesse & de précision que celles qui n'en ont point. L'article *le* tire un nom de la généralité du nom d'espece, & en fait un nom d'individu, *le roi*; ou d'individus, *les rois*; le nom fans *article* ou *prépositif*, est un nom d'espece; c'est un adjectif. Les Latins qui n'avoient point d'*articles*, avoient souvent recouru aux adjectifs démonstratifs. *Diei ut lapides isti panes fiunt* (Matt. iv, 3.) *dites que ces pierres deviennent pains*. Quand ces adjectifs manquent, *les adjoints* ne fuffifent pas toujours pour mettre la phrase dans toute la clarté qu'elle doit avoir. *Si filius Dei es* (Matt. iv, 6,) on peut traduire *si vous êtes fils de Dieu*, & voilà *fil* nom d'espece; au lieu qu'en traduisant *si vous êtes le fils de Dieu*, le *fil* est un individu.

Nous mettons la différence entre ces quatre expressions, 1. *fil de roi*, 2. *fil d'un roi*, 3. *fil du roi*, 4. *le fil du roi*. En *fil de roi*, *roi* est un nom d'espece, qui avec la préposition, n'est qu'un qualificatif; 2. *fil d'un roi*, d'un *roi* est pris dans le fens particulier dont nous avons parlé; c'est le

*filz de quelque roi* ; 3. *filz du roi*, *filz* est un nom d'espèce ou appellatif, & *roi* est un nom d'individu, *filz de le roi* ; 4. *le filz du roi*, le *filz* marque un individu : *filz regis* ne fait pas sentir ces différences.

*Êtes-vous roi ? Êtes-vous le roi ?* dans la première phrase, *roi* est un nom appellatif ; dans la seconde, *roi* est pris individuellement : *rex es tu ?* ne distingue pas ces diverses acceptions : *nemo satis gratiam regi refert*. Ter. Phorm. II, ij, 24, où *regi* peut signifier au *roi* ou à un *roi*.

Un *palais de prince*, est un beau palais qu'un prince habite, ou qu'un prince pourroit habiter déceinement, mais le *palais du prince* (de le prince) est le palais déterminé qu'un tel prince habite. Ces différentes vues ne sont pas distinguées en latin d'une manière aussi simple. Si, en se mettant à table, on demande le *pain*, c'est une totalité qu'on demande ; le latin dira *du* ou *aper panem*. Si, étant à table, on demande du *pain*, c'est une portion de le *pain* ; cependant le latin dira également *panem*.

Il est dit au second chapitre de S. Matthieu, que les mages s'étant mis en chemin au sortir du palais d'Hérode, *videntes stellam, gavisi sunt ; & intrantes domum, invenerunt puerum* : voilà étoile, maison, enfant, sans aucun adjectif déterminatif : je conviens que ce qui précède fait entendre que cette étoile est celle qui avoit guidé les mages depuis l'orient ; que cette maison est la maison que l'étoile leur indiquoit ; & que cet enfant est celui qu'ils venoient adorer ; mais le latin n'a rien qui présente ces mots avec leur détermination particulière ; il faut que l'esprit supplée à tout : ces mots ne seroient pas énoncés autrement, quand ils seroient noms d'espèces. N'est-ce pas un avantage de la langue françoise, de ne pouvoir employer ces trois mots qu'avec un prépositif qui fasse connoître qu'ils sont pris dans un sens individuel déterminé par les circonstances ? *Ils vident l'étoile, ils entrent dans la maison, & trouvent l'enfant.*

Je pourrois rapporter plusieurs exemples, qui seroient voir que lorsqu'on veut s'exprimer en latin d'une manière qui distingue le sens individuel du sens adjectif ou indéfini, ou bien le sens partitif du sens total, on est obligé d'avoir recours à quelque ad-

jectif démonstratif, ou à quelqu'autre adjectif. On ne doit donc pas nous reprocher que nos articles rendent nos expressions moins fortes & moins ferrées que celles de la langue latine ; le défaut de force & de précision est le défaut de l'écrivain, & non celui de la langue.

Je conviens que quand l'article ne sert point à rendre l'expression plus claire & plus précise, on devrait être autorisé à le supprimer : j'aurois mieux dire, comme nos peres, *pauvreté n'est pas vice*, que de dire, *la pauvreté n'est pas un vice* : il y a plus de vivacité & d'énergie dans la phrase ancienne : mais cette vivacité & cette énergie ne sont louables, que lorsque la suppression de l'article ne fait rien perdre de la précision de l'idée, & ne donne aucun lien à l'indétermination du sens.

L'habitude de parler avec précision, de distinguer le sens individuel du sens spécifique adjectif & indéfini, nous fait quelquefois mettre l'article où nous pouvions le supprimer : mais nous aimons mieux que notre style soit alors moins ferré, que de nous exposer à être obscurs ; car en général il est certain que l'article mis ou supprimé devant un nom, (Gram. de Regnier, pag. 152.) fait quelquefois une si grande différence de sens, qu'on ne peut douter que les langues qui admettent l'article, n'aient un grand avantage sur la langue latine, pour exprimer nettement & clairement certains rapports ou vues de l'esprit, que l'article seul peut désigner, sans quoi le lecteur est exposé à se méprendre.

Je me contenterai de ce seul exemple. Ovide faisant la description des enchante-mens qu'il imagine que Médée fit pour rajeunir Eson, dit que Médée, *l'éc. liv. VII, v. 184.*

*Teclis, nuda pedem, egreditur.*

Et quelques vers plus bas (v. 189.) il ajoute :

*Crimen irroravit aquis.*

Les traducteurs instruits que les poëtes emploient souvent un singulier pour un pluriel, figure dont ils avoient un exemple devant les yeux en *crimen irroravit*, elle arrosa ses cheveux ; ces traducteurs, dis-je, ont cru que *nuda pedem*, *pedem* étoit aussi un singulier pour un pluriel ; & tous, hors M.

l'abbé Banier, ont traduit *nuda pedem*, par *ayant les pieds nus* ; ils devoient mettre, comme l'abbé Banier, *ayant un pié nu* ; car c'étoit une pratique superstitieuse de ces magiciennes, dans leurs vains & ridicules prestiges, d'avoir un pié chauffé & l'autre nu. *Nuda pedem* peut donc signifier ayant un pié nu, ou ayant les piés nus ; & alors la langue, fautive d'*articles*, manque de précision, & donne lieu aux méprises. Il est vrai que par le secours des adjectifs déterminatifs, le latin peut suppléer au défaut des *articles* ; & c'est ce que Virgile a fait en une occasion pareille à celle dont parle Ovide : mais alors le latin perd le prétendu avantage d'être plus ferré & plus concis que le François.

Lorsque Didon eut recours aux enchantemens, elle avoit un pié nu, dit Virgile, . . . *Unum exuta pedem vinculis . . .* (*W. Æneid.* v. 518.) & ce pié étoit le gauche, selon les commentateurs.

Je conviens qu'Ovide s'est énoncé d'une manière plus ferrée, *nuda pedem* : mais il a donné lieu à une méprise. Virgile a parlé, comme il auroit fait s'il avoit écrit en François ; *unum exuta pedem*, ayant un pié nu ; il a évité l'équivoque par le secours de l'adjectif indicatif *unum* ; & ainsi il s'est exprimé avec plus de justesse qu'Ovide.

En un mot, la netteté & la précision sont les premières qualités que les discours doivent avoir : on ne parle que pour exciter dans l'esprit des autres une pensée précisément telle qu'on la conçoit ; or les langues qui ont des *articles*, ont un instrument de plus pour arriver à cette fin ; & j'ose assurer qu'il y a dans les livres latins bien des passages obscurs, qui ne sont tels que par le défaut d'*articles* ; défaut qui a souvent induit les auteurs à négliger les autres adjectifs démonstratifs, à cause de l'habitude où étoient ces auteurs d'énoncer les mots sans *articles*, & délaissier au lecteur à suppléer.

Je finis par une réflexion judicieuse du P. Buffier. (*Gramm.* n. 340.) Nous avons tiré nos éclaircissements d'une *métaphysique*, peut-être un peu futile, mais très-réelle . . . . *C'est ainsi que les sciences se prêtent mutuellement leurs secours : si la métaphysique contribue à démêler nettement des points essentiels de la grammaire, celle-ci bien apprise, ne con-*

tribueroit peut-être pas moins à éclaircir les discours les plus métaphysiques. Voyez ADJECTIF, ADVERBE, &c. (F)

ARTICLE, *s. m. en terme de commerce*, signifie une petite partie ou division d'un compte, d'un mémoire, d'une facture, d'un inventaire, d'un livre journal, &c.

Un bon teneur de livres doit être exact à porter sur le grand livre au compte de chacun, soit en débit, soit en crédit, tous les *articles* qui sont écrits sur le livre journal, & ainsi du reste.

*Article* se dit aussi des clauses, conditions & conventions portées dans les sociétés, dans les marchés, dans les traités, & des choses jugées par des arbitres.

*Article* se prend aussi pour les différens chefs portés par les ordonnances, les réglemens, les statuts des communautés, &c. particulièrement quand on les cite. Ainsi l'on dit : *cela est conforme à tel article de l'ordonnance de 1673 ; à tel article du réglement des Teinturiers*, &c. Savary, *Dict. du Comm.* tom. I, pag. 738. (G)

ARTICLE, *en Peinture* est un très-petit contour qu'on nomme aussi *temps*. On dit : *ces articles ne sont pas assez prononcés*. Outre ces contours, il y a un *article* ou un *temps*, &c.

*Article* signifie aussi, *en Peinture* comme *en Anatomie*, les jointures ou articulations des os du corps, comme les jointures des doigts, &c. (R)

ARTICLES, *en term. de Palais*, sont les circonstances & particularités sur lesquelles une partie se propose de ou faire interroger une autre en justice : dans ce sens, on ne dit guère *articles* qu'avec faits ; comme interroger quelqu'un sur *faits & articles* ; donner copie des *faits & articles*, &c.

On appelle les *articles* tout simplement, les clauses & conventions qu'on a convenu de stipuler dans un contrat de mariage par les deux futurs conjoints, ou leurs parens ou tuteurs stipulans pour eux. (H)

ARTICULAIRE, *adj. en Anatomie*, se dit des parties relatives aux articulations. Voyez ARTICULATION.

L'apophyse *articulaire* est une éminence qui sert de base à l'apophyse zygomatique de l'os des tempes. Voyez TEMPORAL.

La cavité *articulaire* est une cavité située entre les apophyses *zygom.* & *articulaire* de

Os des tempes, qui reçoit le condyle de la mâchoire inférieure. Voyez MACHOIRE.

Facettes articulaires, sont des parties des os qui servent à leur articulation avec d'autres. Voyez FACETTES & OS.

Nerf articulaire. Voyez AXILLAIRE. (L)

ARTICULAIRE, terme de médecine; c'est une épithète qu'on donne à une maladie qui aillie plus immédiatement les articulations ou les jointures.

La maladie articulaire, *morbus articularis*, est ce que les Grecs appellent *αρθριτις*, & nous *goutte*. Voyez GOUTTE. (N)

ARTICULATION, f. f. (*Belles-Lettres*.)

Depuis la leçon du *Bourgeois gentilhomme*, il n'y a guere moyen de parler sérieusement de la maniere de prononcer les lettres; mais, raillerie cessante, il ne seroit peut-être pas inutile d'analyser le mécanisme de la parole; on trouveroit dans cette analyse la raison physique de la rudesse ou de la douceur, de la lenteur ou de la rapidité naturelle des articulations, & en deux mots, les élémens de la prosodie & de la mélodie d'une langue.

Parmi les voyelles, on trouveroit que les sons graves ont naturellement de la lenteur, par la raison que l'organe en formant ces sons, éprouve une modification plus pénible; que les sons grêles veulent être brefs; que les sons moyens sont également susceptibles ou de lenteur par leur volume, ou de vitesse par la facilité que nous avons à les former. Voy. PROSODIE.

L'étude de l'articulation, ou des mouvemens combinés des organes de la parole, pour donner aux sons de la voix les modifications qu'on appelle *consonnes*, seroit encore plus curieuse: on distingueroit d'abord parmi les consonnes celles où un souffle muet, une espèce de sifflement confus précède l'articulation, comme *h* & son doux le *x*; comme *f* & son doux le *z*; comme le *g* & *l* mouillés; & celle où l'articulation n'est précédée d'aucun souffle, comme le *p* & son doux le *b*, comme le *i* & son doux le *d*, comme le *k* *m* & *n*, *l* & *r* ou simple ou redoublée: de-là, un caractère distinct qui assigne à chacune d'elles une place dans l'harmonie imitative, détail que nous mépriterons peut-être, mais que les Grecs ne méprisoient pas.

On trouveroit dans la nature la raison du choix que les anciens avoient fait de *m* & de *n* pour être les signes du son nasal, & on s'apercevrait, avec surprise, que pour faire passer & retentir dans le nez le son d'une voyelle, on est obligé de l'intercepter, ou avec la langue en la disposant de la même façon que pour l'articulation de *m*, ou avec les lèvres en les pressant comme pour l'articulation de *n*; & de-là, cette conséquence que les nazales des Latins & des Italiens, où l'articulation de *n* se fait sentir, peuvent être breves, par la raison que l'articulation étoit le retentissement, comme dans *examen*, *hymen*; mais que les nazales françoises, où la langue ne fait qu'intercepter le son, sans le détacher nettement, doivent toutes se prolonger. Les Latins eux-mêmes ne faisoient breves que les nazales dont l'articulation coupoit le retentissement: c'étoient les finales en *en* des mots qu'ils avoient pris des Grecs; mais toutes les nazales de leur langue étoient longues, par la raison qu'elles n'étoient, comme les nôtres, que des voyelles inarticulées, si bien que dans les vers, on les élevoit comme les voyelles finales, afin d'éviter l'*hiatus*.

On verroit pourquoi on a confondu la foible articulation du *y* avec le son de *i*, & que la légère application de la langue contre les dents, étant la même pour donner le son de *i* & l'articulation du *y*, il n'est pas possible d'exécuter celle-ci sans que le son analogue se fasse entendre, comme dans *payer*, *moyen*, &c.

On verroit pourquoi l'articulation est plus forte ou plus foible; plus rude ou plus douce en elle-même, suivant le caractère de la consonne qui frappe la voyelle; pourquoi les articulations, relativement l'une à l'autre, sont aussi plus ou moins liantes, plus ou moins dociles à se succéder; pourquoi les unes se suivent constamment & avec aisance, les autres se froissent & se brisent dans leur choc; & l'étude de tous ces effets contribueroit à éclairer le choix de l'oreille.

On verroit pourquoi *f* est facile après *r*, & *r* pénible après *f*; pourquoi deux labiales ne peuvent s'allier ensemble, non plus que deux dentales dont l'une est la foible de l'autre; pourquoi le passage d'une

labiale à une dentale est facile du foible au foible, comme dans *ab-diquer*; du fort au fort, dans *ap-titude*; du foible au fort, comme dans *obtenir*; & très-pénible du fort au foible comme dans *cap-de-Bonne-Espérance*, que l'on est obligé de prononcer *cab-de-Bonne-Espérance*.

On trouveroit de même la raison de la difficulté que nous éprouvons à prononcer l'r après l's, & réciproquement, comme Quintilien l'a remarqué: *virtus exercis, arx ludiorum*, &c.

Ce ne seroit donc pas une étude aussi périlleuse qu'on l'imagine; & plus d'un poëte en auroit eu besoin, pour suppléer au don d'une oreille sensible, qui seule, peut-être, a manqué à quelques-uns de ceux qu'on renomme, & qu'on ne lit pas. *V. HARMONIE DE STYLE. (M. MARMONTEL.)*

ARTICULATION, (*Peinture, Dessin*) la nature a lié avec un art si merveilleux les membres du corps humain par diverses jointures, que c'est une des parties les plus difficiles du dessin de les prononcer correctement, l'*articulation* exacte n'existe point le génie, il est vrai; mais elle demande beaucoup d'étude, de soin & d'exercice.

Sans une connoissance parfaite de la partie anatomique qu'on nomme *ostéologie*, le dessinateur ne sauroit articuler les jointures pour apprendre à les bien prononcer: il s'exercera long-temps à dessiner de simples squelettes: après quoi, il étudiera avec application les modèles vivans de différens âges & de diverses constitutions. Ensuite, la forme extérieure des *articulations* varie beaucoup suivant l'âge & l'embonpoint du sujet, ce qui donne le plus de vie à une figure, c'est la vérité avec laquelle chaque *articulation* répond à l'attitude & à la constitution de la personne; si au contraire le peintre a péché à cet égard, tout est manqué. La première impression à la vue d'un tableau, doit être le sentiment d'une force véritablement naturelle, sans laquelle l'idée du beau ne peut exister: or, on ne se fit jamais mieux le défaut de la figure, que lorsqu'elle *articulation* n'est pas exacte; le peintre ne sauroit trop y donner de soin. (*Cet article est tiré de la théorie des beaux-arts de M. SULZER.*)

ARTICULATION, f. f. en *Anatomie*,

c'est une jointure ou une connexion de deux os. *Voyez OS.*

Il y a différentes formes & différentes espèces d'*articulations* qui correspondent aux différentes sortes de mouvemens & d'actions. L'*articulation* qui a un mouvement notable & manifeste est appelée *diarthrose*. *Voyez DIARTHROSE*. Celle-ci se subdivise en *charthrose*, *arthrodie* & *ginglyme*. *Voyez ENARTHROSE, ARTHRODIE & GINGLYME.*

L'*articulation* qui ne permet point de mouvement, est appelée *synarthrose*. *Voyez SYNARTHROSE*. Elle se subdivise en *future*, *harmonie* & *gomphose*. *Voyez SUTURE, HARMONIE, &c. (I.)*

ARTICULÉ, adjectif & participe du verbe *articuler*.

*Articulé*, en terme d'anatomie, signifie la jointure des os des animaux: *articulation*, en général, signifie la jonction de deux corps, qui étant liés l'un à l'autre, peuvent être pliés sans se détacher. Ainsi les sons de la voix humaine sont des sons différens, variés, mais liés entre eux de telle sorte qu'ils forment des mots. On dit d'un homme qu'il *articule* bien, c'est-à-dire, qu'il marque distinctement les syllabes & les mots. Les animaux n'*articulent* pas comme nous le son de leur voix. Il y a quelques oiseaux auxquels on apprend à *articuler* certains mots: tels sont le perroquet, la pie, le moineau, & quelques autres. *Voyez ARTICLE. (F.)*

ARTICULER, v. act. *en style de Palais*, signifie avancer formellement, mettre en fait. (H)

ARTICULER, v. act. On dit *en peinture & en sculpture*, que les parties d'une figure, d'un animal, &c. sont bien *articulées* lorsqu'elles sont bien prononcées, c'est-à-dire que tout y est certain, & non exprimé d'une manière équivoque. Il faut *articuler* ces parties; cette figure *articule* bien. (R)

ARTIER, (*Géog.*) rivière de France dans l'Auvergne: on la fait servir à plusieurs bons moulins à papier, sans pouvoir cependant l'employer à la navigation, à cause de son peu de profondeur: elle tombe dans l'Allier. (C. A.)

ARTIFICE, f. m. Ce mot se dit des feux qui se font avec art, soit pour le divertissement, soit pour la guerre. *Voyez EXPLO-TECHNIE.*

*Artificier.* L'artificier est celui dont la profession est d'employer la poudre à canon, en la renfermant dans différens cartouches de carton, pour en former des pieces d'artifice, destinées aux réjouissances publiques, ou au divertissement des particuliers. La forme de ces artifices varie autant que leurs noms. L'artificier ne se borne point à donner au feu qui résulte de ses préparations une seule nuance : il lui en procure plusieurs autres très-agréables à la vue, en ajoutant dans la composition de ses artifices certaines matieres métalliques.

Le carton propre à l'artifice se nomme *carte de moulage*. Il est fait de plusieurs feuilles de bon papier gris, pour le milieu, & de papier blanc, pour l'extérieur, qui sont collées ensemble avec de la colle de farine : il faut qu'il soit assez mince pour que l'on puisse le rouler commodément pour en former le cartouche. Il suffit de s'en procurer de trois épaisseurs ; savoir, de trois feuilles pour les petites fusées, jusques & compris celles de dix-huit lignes de diametre ; de cinq feuilles pour celles d'au dessus, & de huit feuilles pour les pots à aigrettes.

La colle pour le carton, pour le moulage se fait avec de la fleur de farine de froment ; on la détrempe bien dans de l'eau, & l'ayant misé sur le feu, on la laisse bouillir jusqu'à ce qu'elle ait perdu son odeur de farine ; & on y ajoute de l'alun en poudre ; ensuite on passe ce mélange par un tamis de crin, en ayant soin de le manier pour diviser les grumeaux, & ôter tout ce qui pourroit être un obstacle à la perfection du collage. On se sert pour cette opération de grandes broffes de poil de porc.

Quand on a collé deux cents cartons, on les met en presse entre deux planches bien unies ; ou, au défaut de presse, on se contente de charger les planches avec quelque chose de pesant. Les cartons ayant été six heures en presse sont suspendus à des cordes avec des crochets de fil de laiton jusqu'à ce qu'ils soient absolument secs ; alors on les remet encore en presse pour ôter la courbure qu'ils peuvent avoir prise en séchant.

On se sert d'*étoupille* pour amorcer les fusées, & pour conduire le feu d'une piece à une autre.

La matiere de l'étoupille n'est autre chose

que du coton filé, mis en plus ou moins de doubles, suivant la grosseur qu'on desire donner à l'étoupille. On fait tremper ce coton pendant quelques heures dans de l'eau-de-vie, & encore mieux dans l'esprit-de-vin ; & quand il en est suffisamment imbibé, on répand dessus du poussier de poudre à canon, & on marie le coton dans le plat où il a trempé pour qu'il se pénétre & se couvre de cette pâte de poudre. Lorsqu'il en est suffisamment couvert, on le retire du plat en le passant légèrement dans les doigts, pour étendre la pâte de maniere qu'il en soit couvert par-tout également, & on le met ensuite sécher à l'ombre sur des cordes.

L'*étoupille* étant sèche, on la coupe par morceaux de deux piés & demi de longueur ; on en forme des bottes ou paquets, & on les conserve dans un endroit bien sec.

Les *amorces* proprement dites se font autrement que les étoupilles. On prend de la poudre en grain que l'on humecte d'un peu d'eau, & on la broie sur une table avec une molette de bois, jusqu'à ce qu'elle ait pris la consistance d'une pâte bien fine. On s'en sert pour coller & retenir l'étoupille dans la gorge des fusées.

L'état de l'artificier exige bien des commodités qui ne se rencontrent pas indifféremment dans toutes les maisons. Premièrement, il a besoin d'une petite chambre sur terre pour charger ses fusées volantes : cette opération ne se fait pas sans bruit, puisqu'on y emploie le maillet, dont les coups réitérés pendant long-temps demandent un lieu qui en amortisse le retentissement. L'artificier doit encore s'attacher à avoir une chambre qui ne soit point humide pour y faire certains ouvrages, comme, par exemple, pour mêler les matieres, faire les cartouches, & les petits artifices.

Le salpêtre, le soufre, le charbon & le fer, sont les matieres les plus ordinaires dont on fasse usage dans l'artifice. Leurs différentes combinaisons varient leurs effets & la couleur des feux : ces couleurs consistent en une dégradation de nuances du rouge en blanc. Le soufre, lorsqu'il prédomine, donne un bleu clair, & le fer produit des étincelles dont l'éclat a fait nommer *feu brillant* la composition dans laquelle entre cette matiere. La dose de charbon & de soufre qui

qui doit donner le plus de force au fâlpêtre n'est pas la même pour l'artifice que pour la poudre à canon ; il en faut moins pour la poudre , attendu que la trituration qui divise le charbon & le soufre en plus petites parties qu'ils ne peuvent l'être dans les compositions d'artifice , multiplie en quelque sorte ces matieres en multipliant leurs surfaces : voyez **POUDRIER**.

Les matieres dont nous avons parlé , doivent être pulvérisées & tamisées de maniere à pouvoir se mêler intimement entre elles. La limaille de fer n'est susceptible d'aucune préparation ; on en trouve communément de toute faite chez les ouvriers qui travaillent le fer.

Pour former les *cartouches* propres à renfermer l'artifice , on roule le carton sur une baguette qu'on nomme *baguette à rouler* : on lui donne de diametre les deux tiers de l'intérieur du moule qui doit servir à charger le cartouche. Le moule sert à soutenir le cartouche lorsqu'on le charge & à régler la hauteur du massif.

Le carton doit être entièrement collé , à l'exception du premier tour qui enveloppe la baguette : on trempe dans l'eau le dernier tour du carton avant de le coller , pour lui ôter le ressort qu'il a naturellement , & qui seroit dérouler le cartouche après qu'il est formé.

Les cartouches pour les *lances* & pour les *conduites de feu* , doivent être faits de papier ; ceux des *serpenteaux* & autres petites fusées de cinq à six lignes de diametre extérieur , sont faits des cartes à jouer : on termine ces especes de cartouche par deux tours de papier gris , dont le dernier est collé.

Il ne faut pas attendre que les cartouches soient entièrement secs pour les *étrangler* ; cet état de sécheresse rendroit l'opération plus pénible & plus sujette à des imperfections.

Avant d'étrangler les cartouches , on commence par rogner sur la baguette , avec des ciseaux , le bout qui doit être étranglé , pour que les bords de cette partie , qui doit avoir la forme d'une calotte , soit à l'uni. Après cette opération , on prend une corde ou une ficelle d'une grosseur proportionnée à celle de la fusée , & on attache cette ficelle par un bout à un piton vissé dans un poteau , ou

scellé dans le mur , & par l'autre bout , l'artificier l'attache à sa ceinture ou à un bâton qu'il place derriere & en travers de ses cuisses , de maniere qu'il soutienne le corps lorsque l'artifice fait effort pour étrangler le cartouche. Dans cette situation , & la corde étant tendue , on poie le cartouche dessus ; puis on prend la partie de la corde qui est entre soi & le cartouche , & l'on en fait deux tours sur le cartouche , dans la partie que l'on veut étrangler , à un demi-diametre extérieur de son extrémité : on enfonce une baguette dans cette partie , la tenant de la main droite & le cartouche de la gauche , & l'on serre la corde en jetant le corps en arriere , & tournant chaque fois le cartouche pour en bien arrondir l'étranglement , jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un trou à pouvoir passer avec peine une petite broche de fer ; alors , il est suffisamment étranglé. Il faut avoir soin de frotter la corde avec du savon , pour empêcher que le cartouche , qui est encore humide lorsqu'on l'étrangle , ne s'y attache & ne se déchire. Il ne faut pas tarder à lier les cartouches quand ils sont étranglés , sans quoi l'étranglement seroit sujet à se relâcher. On les lie en passant trois boucles de ficelle dans la gorge & serrant à chaque boucle ; ce qui s'appelle le *nœud de l'artificier*.

Lorsque le cartouche est préparé , par exemple , pour une *fusée* , on le met debout dans un moule ; on verse la poudre de composition dans ce cartouche ; l'on sert d'une baguette pour l'entasser , & on frappe dessus à coups égaux pour bien comprimer cette poudre ; on met ensuite , par-dessus , un tampon de papier chiffonné que l'on frappe bien , & sur lequel on rabat une partie du carton , ensuite on perce ce carton de deux ou trois trous , afin que le feu puisse prendre aisément à la composition lorsqu'on veut faire partir la fusée.

Après cette opération , on retire la fusée de dessus la partie du moule , qu'on appelle *broche* ; on délie la corde qui remplissoit l'étranglement , & on rogne la partie du cartouche qui excède le carton rendoublé : la broche sert à ménager un vuide dans l'intérieur de la fusée. Ce vuide , qu'on nomme *l'ame de la fusée* , la fait monter en présentant au feu une plus grande surface de matiere inflammable , qui , se réduisant en va-

pour dans ce vuide, fait, dit l'abbé Nollet, l'office d'un ressort qui agit, d'une part contre le corps de la fusée, & de l'autre contre la colonne d'air sur laquelle repose la fusée, & qui ne cede pas aussi vite qu'elle est frappée.

Les fusées sont rarement simples, elles sont presque toujours garnies d'un pot terminé par un chapiteau en forme de cône, dans lequel sont renfermées différentes petites piéces d'artifice, comme *étoiles*, *serpenteaux*, &c. qui, lorsque la fusée s'est élevée aussi haut qu'elle peut aller, en terminent l'effet d'une manière très-agréable.

Pour garnir la fusée, on commence par verser dans le pot une pincée de poussier, & en frappant un peu contre, on le fait entrer dans les trous qu'on a ménagés pour la communication du feu. On varie ensuite dans le pot un peu de la même composition dont on a chargé la fusée; c'est ce qui s'appelle la *chasse*; & on arrange, par-dessus cette chasse, les serpenteaux ou les étoiles que la fusée doit jeter en observant de n'en pas mettre plus pesant que le corps de la fusée. Une fusée dont la garniture seroit trop pesante, ne s'éleveroit que médiocrement, & retomberoit à terre en faisant le demi-cercle. On place quelques petits tampons de papier chiffonné dans les interstices des serpenteaux ou des paquets d'étoiles, pour empêcher qu'ils ne ballottent. Après quoi, on ferme le pot avec un rond de papier qu'on a eu soin de taillader par les bords pour empêcher qu'ils ne fassent des plis, & que l'on colle dessus.

On observe, avant de mettre les paquets d'étoiles dans le pot, de les passer dans du poussier, pour les disposer à prendre feu plus subitement.

Le pot étant garni, on place par-dessus un *chapiteau* qui est fait d'une simple épaisseur de carton, & qu'on y assujettit avec de la colle. Le chapiteau étant placé bien droit sur le pot, on colle sur la fessure une bande de papier brouillard, tant pour cacher cette fessure que pour empêcher que le chapiteau ne se décolle en séchant. On amorce ensuite la fusée, en prenant un morceau d'étouppille double & de grosseur proportionnée, que l'on fait entrer dans le trou formé par la broche, à la hauteur d'un diamètre

extérieur de la fusée, & on la colle dans la gorge avec de l'amorce. On finit par coller un rond de papier sur la gorge; c'est ce que les artificiers nomment *bonnet*.

La plupart des artificiers ne mettent point de pots aux petites fusées de caisses; ils se contentent de rouler & coller, au haut de ces fusées, un quarré de papier gris qui débordé la fusée de la hauteur de la garniture qu'ils veulent y placer. Après qu'ils y ont mis la chasse & la garniture, ils lient le papier par-dessus la garniture pour la renfermer.

La *baguette* que l'on attache aux *fusées volantes*, sert à les maintenir droites, en contrebalançant leur pesanteur, contre laquelle le feu agit par l'un des bouts qui doit toujours être tourné vers le bas, & qu'elle force à garder la situation verticale. Le bois le plus léger est le plus propre pour les baguettes. Dans les provinces où les roseaux sont communs, on s'en sert de préférence à tous les autres bois. Plus les baguettes sont longues, plus les fusées montent droit: on leur donne au moins huit fois la longueur du moule de la fusée, ou plutôt une longueur telle qu'en plaçant sous la baguette un coureau à un pouce ou deux de distance de la fusée, les deux puisse se trouver en équilibre.

On a imaginé en Angleterre, pour les accidens causés par la chute des grosses baguettes, d'en préparer de manière que, lorsque la fusée s'est élevée, & a fait son effet, elle met le feu à de petits fauciffons de poudres qui entourent la baguette & la divisent en l'air en une multitude de parties, ce qui fait de plus un joli effet. On place les fusées volantes sur une espèce de chevalet, quand on veut y mettre le feu pour les faire élever.

Le *chevalet* est un poteau dont la partie supérieure a la figure d'un rateau; on le plante en terre, ou bien il est soutenu sur terre par un pié en forme de croix: on place les fusées entre les dents du rateau pour les soutenir verticalement.

Les piéces d'artifice, appelées *marrons*, sont faites de poudre grannée, renfermée dans un cartouche de carton de forme cubique, & recouvert d'un ou de deux rangs de ficelle collée de colle-forte: on perce un trou dans l'angle de ce cartouche. Ces marrons éclatent avec beaucoup de bruit. Les



*marrons luisans* ne different des autres qu'en ce qu'ils sont recouverts de pâte d'étoiles. Nous dirons plus bas ce que c'est que cette pâte.

Les *fauciffons* ne different des *marrons* que par la forme, l'effet en est le même : leurs cartouches sont ronds : on les emploie pour terminer avec bruit certains artifices, tels que les *lances*, les *jets*, & autres.

Les *étoiles*, élevées par les fusées volantes, font un effet admirable : on les fait d'une pâte composée de salpêtre, de soufre & de poussier. On forme avec cette pâte des especes de pastilles rondes & plates, de la forme d'une dame à jouer. On les perce par le milieu pour y mettre l'étoupille qui les enflamme. Si elles étoient trop grosses, elles ne seroient pas un aussi bel effet, parce qu'elles retomberoient trop bas. L'effet des *fauciffons volans* est de monter en spirale, & de terminer leur vol par un coup. Ce mouvement spiral leur est donné par l'étoupille. Cette étoupille contournée brûle plus vite que la composition du *fauciffon*, & donne entrée à la matiere enflammée, qui suit les révolutions de la spirale, & en imprime les mouvemens à la fusée.

Le *ballon*, ou *bombe d'artifice*, est une imitation de la vraie bombe, se jette de même avec un mortier, soit de métal, soit de bois ou de carton.

Les bombes d'artifice se font en bois ou en carton. Celles qui sont en bois sont composées de deux hémispheres qui se ferment en s'emboitant l'un dans l'autre : on garnit ces bombes d'un mélange de différentes especes d'artifices, comme serpentaux, *fauciffons*, *étoiles* & autres, parmi lesquels on répand de la composition pour faire crever le cartouche. On adapte à la bombe une fusée d'une longueur convenable, & remplie d'une composition qui brûle assez lentement pour donner à cette bombe d'artifice le temps de s'élever.

Les mortiers & les pots de carton que l'on destine à jeter des bombes, doivent toujours être recouverts, dans toute la longueur de leur cylindre, d'un rang de bonne corde collée de colle-forte, sans quoi ils auroient peine à résister à l'effort de la poudre.

Lorsqu'on veut faire partir un grand nombre de fusées volantes tout à la fois, on les

place dans une caisse longue, traversée par une planche percée de trous à égale distance, & proportionnés à la grosseur des baguettes, comme la caisse doit être à leur longueur ; cette planche percée se nomme la *grille*. On la couvre de feuilles de papier ; les baguettes des fusées y font leur trou en les plaçant dedans ; ce papier sert à retenir du poussier, ou quelque composition vive que l'on répand dessus pour communiquer le feu à toutes les fusées en même temps. Les fusées destinées à cet usage se nomment *fusées de caisse*.

Les artificiers font aussi des *fusées de table*, ainsi nommées, parce qu'il faut une table ou quelque autre plan fort uni pour les tirer. L'effet de cette fusée est de tourner en forme de soleil sur la table où on la pose, jusqu'à ce que le feu, qui a commencé par les trous latéraux dont elle est percée, se soit communiqué par l'intérieur de la fusée à quatre autres trous pratiqués dessous, qui l'élevent en l'air, tandis que le feu qui sort par les trous latéraux, continue à lui donner le mouvement de rotation : c'est un soleil qui s'éleve en l'air dans une situation horizontale.

Les fusées courent sur la corde par le même mécanisme que nous les avons vu s'élever en l'air. Les *fusées à double vol*, qui reviennent sur elles-mêmes, se font en attachant ensemble deux fusées, dont l'une ne s'enflamme qu'après l'autre, & en direction contraire. On nomme *jet ou gerbe* toute fusée chargée en massif, & qui doit agir sans quitter la place où elle est fixée ; telles sont les fusées des *soleils fixes*, des *soleils tournans*, & celles qui servent à imiter en feu les jets d'eau, les nappes d'eau, les cascades, &c.

Le soleil fixe est un assemblage de jets chargés en feu brillant, disposés en forme de rayons autour d'un moyeu & garnis d'une étoupille de communication de l'un à l'autre, pour qu'ils prennent tous feu à la fois. On nomme *gloire* les soleils à plusieurs rangs de jets. Il n'y a de différence entre les soleils tournans & les *girandoles* que dans la position qu'on leur donne pour les tirer, qui, en les mettant dans un autre point de vue, paroît en changer l'effet. On les nomme soleils lorsqu'ils sont placés verticalement, & girandoles quand leur plan est parallèle à l'horizon. Un soleil tournant est une roue que

le feu d'une ou de plusieurs fusées qui y sont attachées fait tourner, agissant comme dans les fusées volantes par l'action du ressort de la matière enflammée contre l'air qui lui résiste. On forme des dessins en feu, en plaçant derrière des découpures de carton, des soleils tournans renfermés entre des planches pour contenir leur feu, & pour qu'ils ne soient vus qu'à travers les découpures; cet artifice employé en décoration fait un très-grand effet. Un soleil tournant étant placé au milieu d'un panneau de menuiserie figuré en étoile, & bordé de planches ou de cartons pour soutenir son feu, il en prendra la forme & représentera une étoile, & de même toute autre figure dans laquelle il seroit renfermé.

C'est le P. d'Incarville qui nous a fait connoître l'art qu'ont les Chinois de représenter en feu des figures d'animaux & des devises. On fait avec du soufre en poudre impalpable & de la colle de farine mêlés ensemble, une espece de pâte dont on couvre des figures d'osier, de cartons ou de bois, après les avoir enduites de terre grasse pour les empêcher de brûler. La couche de pâte de soufre étant posée, on la saupoudre de poussier pendant qu'elle est encore assez humide pour qu'il s'y attache. Lorsqu'elle est bien sèche, on colle des étoupilles sur les principales parties, pour que le feu se porte par-tout en même temps, & on couvre la figure en entier de papier collé. Les Chinois peignent ces figures de la couleur des animaux qu'elles représentent. Leur durée en feu est proportionnée à l'épaisseur de la couche de pâte qui les couvre; comme cette pâte ne coule point en brûlant, les figures conservent leur forme jusqu'à ce que la pâte soit entièrement consumée.

Les artificiers font des feux pour brûler sur l'eau & dans l'eau; l'opposition de deux élémens aussi contraires que le feu & l'eau, fait regarder la chose comme merveilleuse, quoique dans le fond ces *artifices d'eau* n'aient rien de plus extraordinaire que les autres. Toutes les matières qu'on emploie pour les artifices destinés à brûler dans l'air à sec, peuvent servir pour les artifices d'eau, par le moyen des enduits dont on couvre les cartouches de ces derniers pour les rendre impenetrables à l'eau. On emploie pour cet

effet des vernis composés avec des huiles & des matières résineuses, & quelquefois du goudron pur pour enduire la partie extérieure des cartouches.

Les *grenouillères* sont pour les artifices d'eau ce que les serpenteaux sont pour l'artifice d'air: on les nomme aussi *dauphins* ou *canards*; leur effet est de serpenter sur l'eau, de s'élever à plusieurs reprises en l'air, & de finir par éclater avec bruit. Un fourreau sert à soutenir la fusée sur l'eau; ce fourreau a une coudure qui lui imprime un mouvement inégal & tortueux; le poussier dont on a mis une demi-charge, après trois charges de composition, la fait élever en l'air lorsque le feu parvient à cette matière.

Les *plongeurs* sont des fusées qui éclairent d'une lumière très-blanche & vive, en plongeant de temps en temps dans l'eau pour reparoître avec le même éclat; on en charge aussi de feux faillans qui représentent des jets d'eau & des arbres fleuris, & qui plongent de même. Ces effets sont produits par des charges alternatives de poudre grainée & de composition. Ces fusées ne s'éteignent pas lorsqu'elles sont plongées dans l'eau; au contraire elles y cheminent, parce que la matière enflammée fait résistance à l'eau, & s'oppose à son introduction dans la fusée. La cause qui la fait mouvoir dans l'eau est la même que celle qui fait monter en l'air les fusées volantes.

Après avoir donné une idée de la façon de préparer les pièces d'artifices les plus essentielles, il nous reste à dire un mot de la manière de dresser la carcasse de charpente, sur laquelle on les place ordinairement.

Avant que de former le dessin d'un feu d'artifice, on en fixe la dépense, & on se règle sur la somme qu'on veut y employer, tant pour la grandeur du théâtre & de ses décorations, que pour la quantité d'artifices nécessaires pour le garnir convenablement.

Les revêtemens de la carcasse de charpente se font ordinairement de toile peinte à la détrempe, & les bords sont terminés par des chassis de planches contournées en arcades, en festons, en consoles ou en trophées, suivant que le dessin l'exige.

On fait ces ouvrages à part; & lorsque toutes les pièces sont bien faites & numérotées, on les apporte sur la place où l'on

veut tirer le feu d'artifice, & on les assemble en très-peu de temps.

Un artificier doit avoir attention, avant que d'arranger ses pièces d'artifices sur un théâtre, de prévenir les incendies qui rendent confus le jeu des artifices, & diminuent l'ordre & la beauté du spectacle. Pour prévenir ces accidens, on doit couvrir toutes les parties situées de niveau, comme plates-formes & galeries, d'une couche de terre grasse recouverte d'un peu de sable répandu pour pouvoir marcher dessus sans glisser. Outre ces précautions, on doit avoir des gens actifs, vêtus de peau, munis de baquets pleins d'eau, & toujours prêts à éteindre le feu, en cas qu'il vint à s'attacher à quelques parties du théâtre. Pour mettre ces hommes en sûreté, il est à propos de leur ménager une retraite à couvert, pour qu'ils puissent s'y retirer dans le moment du jeu de certains artifices, dont les feux sortent en grand nombre. Il faut de plus que ces retraites communiquent aux escaliers par où l'on monte sur le théâtre d'artifice.

Un artificier, dans l'exécution, ne doit rien négiger pour que les pièces d'artifice dont il a fait provision offrent aux yeux des feux succésifs & une belle symétrie.

Si le feu d'une illumination précède celui de l'artifice, on commence dès avant la fin du jour par allumer ce qui doit former l'illumination, & lorsque la nuit est assez noire pour que les feux paroissent dans toute leur beauté, on annonce le spectacle par une salve de boîtes ou de canons, après quoi on commence par des fusées volantes, qu'on tire à quelque distance du théâtre d'artifice, ou succésivement, ou par douzaines.

Après ces préludes, un *courantin*, destiné à allumer toutes les lances à feu qui bordent le théâtre, part de la fenêtre où est la personne la plus distinguée qui y met le feu quand il est temps, & va tout d'un coup commencer à éclairer le spectacle.

L'art de l'artificier est libre, & n'a point été érigé en maîtrise. Les personnes qui desireroient des détails étendus sur cet art, peuvent consulter le *Manuel de l'artificier*, dont nous avons tiré une bonne partie de cet article.

Il y a encore des artificiers qui sont particulièrement attachés au corps de l'artillerie; ce

sont ceux qui composent tous les feux d'artifice qu'on peut jeter dans les places qu'on attaque, ou au bas de celles qu'on défend. *Casimir Simicrowits*, Polonois, a écrit un excellent traité sur tout ce qui concerne les feux d'artifice, tant pour la guerre, que pour la paix. *Joachim Brechtelius* a donné aussi un fort bon ouvrage sur ce sujet. (V)

ARTIFICIERS, on appelle un certain nombre de soldats dans chacune des compagnies de bombardiers du corps-royal d'artillerie. Ils sont principalement occupés à la composition des artifices de guerre. (M. DE POMMEREUL.)

ARTIFICIEL. On appelle en géométrie lignes artificielles, des lignes tracées sur un compas de proportion ou une échelle quelconque, lesquelles représentent les logarithmes des sinus & des tangentes, & peuvent servir avec la ligne des nombres, à résoudre assez exactement tous les problèmes de trigonométrie, de navigation, &c. Les nombres artificiels sont les sécantes, les sinus & les tangentes. V. SÉCANTE, SINUS & TANGENTE. Voyez aussi LOGARITHME. (E)

ARTIGIS, (Géog.) ville d'Espagne, au pays des Turdules; on croit que c'est aujourd'hui Alhama entre Grenade & la mer, en tirant vers Malaga. (C. A.)

ARTIK-ABAD, (Géog.) ville ou bourg de la Turquie, en Asie, dans le gouvernement de Siwas, au milieu d'une plaine entre la ville même de Siwas & celle de Tocat ou Tohac. Ses environs sont très-fertiles en grains, & on y trouve de très-beaux fruits. (C. A.)

ARTILLERIE, f. f. Ce nom collectif présente l'idée de toutes les armes de jet dont se sert le corps royal d'artillerie; il indiquoit également toutes celles qui étoient en usage chez les anciens, telles que les balistes, les catapultes, &c. C'est improprement qu'on l'applique à l'art des feux d'artifice qui est bien désigné par celui de pyrotechnie. Ce mot a encore d'autres acceptions: on dit l'artillerie est un art savant & terrible, comme on dit la peinture est un art aussi savant qu'agréable. L'artillerie est dans ce sens, considérée comme une science qui a sa théorie particulière. Les articles relatifs à l'artillerie insérés dans ce dictionnaire, seront prendre de cet art une idée plus juste que

la définition que nous pourrions en donner ici. Il nous suffira de dire que la géométrie, la mécanique, la balistique, l'hydraulique, la physique, la chimie, le dessin, l'art de lever des plans, des cartes, de fortifier des places, celui de construire des ports, de creuser & de conduire des mines, entrent dans les études d'un artiller; que la tactique lui doit être bien connue, & qu'à toutes ces connoissances théoriques, il a besoin d'unir une grande pratique de son art & les leçons si instructives de quelques sieges & de plusieurs campagnes.

L'artillerie, quant aux machines qu'elle emploie, se divise aujourd'hui en deux especes, l'artillerie de siege composée de canons de 24 & de 16, d'obusiers, de pierriers & de mortiers, & de canons de petit calibre dont on se sert utilement dans la défense des places, &c. & l'artillerie de campagne composée de canons de 12, de 8 & de 4, & d'obusiers. Les Autrichiens & les Prussiens en ont même d'une troisième espece, au moins quant à son usage; c'est une artillerie légère destinée à suivre leur cavalerie & portée sur des affûts qui servent en même temps de caisson pour les munitions & de voiture aux canonniers destinés à l'exécuter. Voyez les mots AFFÛT, ARTILLERIE DE BATAILLE, CANON, CANON DE CAMPAGNE, CORPS ROYAL DE L'ARTILLERIE, ÉQUIPAGE DE SIEGE, ÉQUIPAGE DE PONT, PONT, &c. &c.

Beaucoup d'auteurs ont écrit sur l'artillerie. Buchnerius, Braunius, Tartaglia, Colado, Sardi, Diego Ufano, Moretti, Camfir Simienowitz, Mieth, d'Avelour, Manesson, Mallet, le chev. de S. Julien, nous ont laissé des ouvrages; mais cet art étoit dans son enfance, & ce ne sont pas des guides à consulter. Belidor & S. Remi sont venus depuis & ont apporté de nouvelles lumières. Le Blond n'a fait qu'abrégé ce dernier, & sa compilation intitulée, *artillerie raisonnée*, n'a pas même la faible mérite d'être un bon extrait des mémoires de S. Remi, ouvrage devenu d'ailleurs presque entièrement inutile, depuis les changemens opérés dans l'artillerie par M. de Gribeauval. Mais ce siècle a produit des ouvrages plus estimables: on distinguera toujours ceux qu'on doit à M. le Marquis de Valiere sur

les mines, à M. de M. rogues sur la poudre, à M. du Puget sur ce qui concerne les sieges, à M. du Coudray sur différentes parties de l'artillerie. Cette science a fait un nom en Angleterre à Robins & à Miller, & en Piémont à Dulacq, Antoni & Tignola. Au reste le corps de l'artillerie de France possède un fonds de manuscrits, plus précieux peut-être que la plupart des ouvrages qu'on a publiés, & il les doit à un grand nombre d'officiers instruits qui le composent. (M. DE POMMEREUL.)

ARTILLERIE de campagne ou de bataille, (*Art milit.*) On ne doit pas s'attendre à trouver ici un ouvrage complet sur l'artillerie: balancer les avantages qu'elle peut procurer avec les inconvéniens qui résultent nécessairement de la masse & des dépenses qu'elle entraîne: en combiner les mouvemens avec ceux des troupes dans les batailles rangées, dans les affaires de poste, dans les passages de rivières, dans les montagnes, dans les retranchemens, dans les retraites, dans les marches: établir des principes pour ces différentes circonstances, les appuyer par des exemples, en déduire des conséquences générales, des maximes applicables à tous les cas particuliers, détailler ces différens cas, les comparer, saisir leurs rapports, faire voir leur différence: montrer par des faits, que ces principes exactement suivis, procurerent de grands succès, & qu'on éprouva souvent des revers, pour les avoir négligés: présenter une théorie lumineuse sur les projections des corps par le moyen de la poudre, analyser les matieres qui la composent, entrer dans les détails de sa fabrication, chercher s'il ne seroit pas possible de corriger la bizarrerie de ses effets: considérer les métaux qui entrent dans la composition des bouches à feu, leur forme la plus avantageuse & la plus capable de produire le plus grand effet: appuyer le tout par des expériences faites de bonne foi, dans la seule vue de découvrir la vérité, sans opinion, sans partialité, & sans intérêt particulier: approfondir le grand art d'employer l'artillerie dans les sieges, soit pour l'attaque & la défense des places: un tel plan seroit celui d'un très-grand ouvrage, qui manque à l'artillerie, & qui seroit très-intéressant, s'il étoit bien rempli, mais qui exigeroit des

connoissances infiniment plus étendues que les nôtres, peut-être même le concours de plusieurs personnes pour le conduire à sa perfection.

Il a paru en 1771 un ouvrage très-estimable, intitulé : *Essai sur l'usage de l'artillerie dans la guerre de campagne & celle de siège*, où partie des objets que nous venons d'indiquer est parfaitement traitée : nous avons puisé dans ce bon livre quantité de choses qu'on lira dans cet article : les bornes que nous nous sommes prescrites, ne nous ont pas permis d'embrasser toutes les parties de la science de l'artillerie, lesquelles sont immenses dans leurs détails ; nous nous bornons à quelques réflexions générales sur l'usage de l'artillerie en campagne, & sur les changements qu'on a projetés dans les dimensions des pièces de canon, communément appelées de campagne ou de bataille. Nous avons fait mention des pièces de canon, dont la forme avoit été fixée par une ordonnance du roi en 1732 : celles qu'il a été question de leur substituer depuis, ne sont pas généralement connues, quoique cette espèce d'artillerie ne soit pas nouvelle, qu'elle ait été proposée à différentes reprises, & que plusieurs puissances de l'Europe l'aient adoptée depuis long-temps. C'est de ce nouveau système qu'il s'agit ici, par opposition avec l'ancien. Nous ne tenterons pas de réunir les militaires divités d'opinions sur les systèmes d'artillerie, comme sur toutes les autres parties de l'art de la guerre ; ce n'est pas dans le moment de la fermentation & de l'enthousiasme, qu'on peut se promettre du succès d'une pareille entreprise ; nous exposerons nos idées simplement & de bonne foi, sans prétention & sans partialité, persuadés que nous sommes qu'il seroit avantageux que toutes les connoissances utiles & les erreurs mêmes, fussent consignées dans ce dépôt public, afin que, dans l'occasion, on pût y trouver les uns pour en profiter, & les autres pour les éviter.

Nous n'entrons d'avance, que notre intention n'est pas de critiquer ou de blâmer ; car nous sommes convaincus que ceux qui préfèrent l'artillerie des puissances étrangères à la nôtre, croient y trouver des avantages réels, sans quoi ils renonceroient bien vite à leur opinion. Nous ne sommes d'ailleurs

que rédacteurs, & nous ne présentons dans cet article, que ce qui a été dit pour & contre les deux systèmes : nous aurons soin de citer en conséquence les sources où nous aurons puisé.

Considérer l'artillerie comme l'arme unique essentielle qui doit seule gagner les batailles, ou la regarder comme inutile dans les combats, sont deux excès également blâmables & qu'il faut éviter : la comparer avec les armes de jet des anciens & donner la préférence à celles-ci, comme l'ont fait le chevalier Follard & quelques-uns de ses sectateurs, est une opinion qui paroîtra insoutenable à tous ceux qui voudront examiner & juger sans partialité. Quelle différence, en effet, de ces machines compliquées auxquelles il falloit des chars pour les véhiculer, & qu'on ne mettoit en batterie qu'avec peine ; des machines dont les montans & les bras donnoient tant de prise aux batteries opposées, qu'on ne pouvoit mettre en action qu'à force de leviers, de cordages, de moufles, de treuils, auxquelles on oppoït des tours de charpente qui résistoient à leurs efforts pendant des temps infinis : quelle différence, dis-je, de ces machines à nos bouches à feu qui se chargent aisément & qui se mettent en batterie sur l'affût même qui sert à leur transport ! Quelle différence dans la longueur & la justesse des portées, dans la force des mobiles projetés & dans la rapidité des effets ! Voyez ces boulevards détruits & réduits si promptement dans un monceau de décombres, des fronts entiers de fortification que le ricochet force à abandonner, des retranchemens ouverts & renversés, des files entières de cavalerie & d'infanterie emportées, le feu, l'effroi, l'épouvante, la mort portée à des distances incroyables, par la force inexplicable du fluide élastique de la poudre, mis en action par l'inflammation subite : comparez ce ressort avec celui des machines anciennes, & jugez. (*Essai général de Tactique, page 135.*)

Sans entrer ici dans une plus longue discussion qui nous paroîtroit déplacée, nous regarderons la question comme décidée en faveur de l'artillerie, & nous observerons d'abord, que les militaires en général, sont un peu prevenus pour l'espèce de service auquel ils se sont dévoués : la cavalerie ne fait

pas grand cas de l'infanterie, celle-ci regarde à son tour les troupes à cheval avec assez d'indifférence; & l'un & l'autre croient qu'on pourroit fort bien se passer d'*artillerie* dans la guerre de campagne. Pour nous qui n'avons aucun intérêt à faire valoir une arme aux dépens d'une autre, qui n'avons ni passion, ni esprit de parti, nous croyons qu'il seroit aussi injuste de dire que l'*artillerie* n'a aucune influence dans les batailles, que d'établir qu'elle doit seule les gagner. Le sort des combats dépend de la tête du général, d'une armée instruite, disciplinée & aguerrie, dont il a mérité la confiance, d'une marche, d'une position, d'un ordre de bataille, & enfin du mélange bien combiné des différentes especes d'armes. C'est par cette combinaison bien entendue que François premier triompha à Marignan, & c'est pour l'avoir négligée & arrêté l'effet de sa batterie dans le parc, que la victoire lui échappa des mains à Pavie. (*Essai sur l'usage de l'artillerie, p. 1, 11 & 12.*) L'*artillerie* contribua beaucoup au succès de Henri IV à Ivry, à Courtras, & sur-tout à Arques, où ce monarque, engagé dans un combat extrêmement inégal, dut son triomphe inespéré à quatre pieces de canon, dont un brouillard épais avoit rendu l'effet inutile au commencement de l'action. Turenne qui possédoit si éminemment toutes les parties de la guerre, n'ignoroit pas le parti qu'on pouvoit tirer de l'*artillerie*, & ayant appris la veille de la bataille des Dunes que le canon des Espagnols ne devoit arriver que dans deux ou trois jours, il se décida à sortir de ses lignes, à prévenir l'ennemi, & à l'attaquer le lendemain matin. (*A description of the maritime parts of France, &c. London, 1761.*) Le chevalier de Follard, qui ne faisoit pas grand cas de l'*artillerie*, & son témoignage est d'autant moins suspect, raconte qu'au combat de Cassano, l'*artillerie* débarassée des équipages qui l'avoient long-temps masquée, ayant saisi des emplacements favorables, emportoit des files entieres, & que des pieces, placées en oblique, firent encore un plus grand meurtre, en sorte que les ennemis ne purent tenir contre un feu si prodigieux & si continu. (Follard, *tom. III, p. 335 & 336.*) Notre histoire militaire nous feroit beaucoup d'autres faits qui

concouroient à prouver que une *artillerie* bien dirigée, peut avoir une grande influence dans les affaires de campagne : mais pour ne pas entrer dans des détails superflus, il nous suffira de nommer Dettingen & ses heureux commencemens, Fontenoy & la redoutable colonne Angloise, presque maîtresse du champ de bataille, arrêtée par quelques pieces de canon : Raucoux, Lawfeldt, dans la partie où le canon fut employé, Altembeck, Bergen, &c.

Il est vrai que l'*artillerie* ne seroit qu'un surcroit d'embarras, qu'une masse qui appesantiroit & retarderoit les mouvemens des armées, si elle étoit trop nombreuse, mal conduite & mal dirigée; mais il faut pour qu'elle fasse tout l'effet dont elle est capable, que le général qui la commande, & les officiers chargés de son exécution sous ses ordres, aient des connoissances beaucoup plus étendues que ne soupçonneront peut-être ceux qui n'ont pas examiné d'assez près cette importante partie de l'art militaire. Si l'on croyoit que tout consiste à faire arriver l'*artillerie* à temps & à tirer devant soi, on seroit dans l'erreur. Il faut que le général qui la commande ait l'esprit vif & fécond en ressources, pour trouver promptement des remèdes aux accidens imprévus, beaucoup de sang froid pour les ordonner & les appliquer, sans inspirer d'inquiétude à ceux qui l'environnent, quel que soit le succès d'une affaire : une connoissance générale du théâtre de la guerre, & très-exacte du champ de bataille, le coup-d'œil vif & sûr pour saisir sur le front & les ailes de la bataille, les positions les plus favorables aux emplacements du canon; ces emplacements peuvent changer dans le cours d'une affaire suivant les circonstances heureuses ou malheureuses, lesquelles exigent par conséquent de nouvelles combinaisons & de nouveaux mouvemens : ces mouvemens sont d'autant plus difficiles à exécuter, qu'il faut, autant qu'il est possible, qu'ils ne nuisent point à ceux des troupes, mais qu'ils les favorisent & les protegent, au contraire, par un feu suivi & bien dirigé. Il faut donc que les commandans de l'*artillerie* connoissent les évolutions & les manœuvres des troupes, qu'ils soient actifs & prompts pour se porter par-tout où leur présence est nécessaire, & où les changemens

gemens qui arrivent dans les dispositions de l'ennemi, obligent de changer celles des batteries. Les affaires dans les montagnes, dans les plaines découvertes, dans les pays coupés & couverts, les attaques & défenses de retranchemens & de postes, les passages de rivières, l'offensive ou la défensive, sont autant de circonstances particulières qui exigent des préparatifs, des manœuvres, des mouvemens, des emplacements, des systèmes différens. Pour les sieges, nouveaux talens soit dans l'attaque & la défense des places; nouveaux détails pour les approvisionnemens dans l'un ou l'autre cas; science des mines, art des ponts, des constructions d'affûts, de haquets, de voitures de toute espece, les petites manœuvres, c'est-à-dire l'art d'employer avec avantage & promptitude les leviers, les treuils, les poulies, &c. Les grandes manœuvres, c'est-à-dire l'art de suppléer à toutes ces machines, lorsqu'on en est dépourvu: tout cela est du ressort d'un bon officier d'*artillerie*; & les connoissances qu'il doit réunir, & que nous ne faisons qu'indiquer rapidement, sont, comme on voit, très-étendues; mais ces derniers objets sont étrangers à cet article, où il n'est question que de l'*artillerie* de campagne ou de bataille, & de l'espece de piece qu'on y emploie.

L'objet de l'*artillerie* de bataille est non seulement d'empêcher ou de retarder la formation des troupes ennemies, ou de les rompre, lorsqu'elles sont formées; de porter le désordre dans les bataillons & les escadrons, en faisant les emplacements les plus avantageux pour les battre de front, d'écharpe & de revers, de détruire les batteries ennemies, &c. mais aussi d'ouvrir les retranchemens, les abattis, les murs même de certains postes qui coûteroient bien du sang pour les insulter & les prendre de vive force, sans le secours du canon. Mais quelque convaincus que nous soyons de l'utilité de l'*artillerie*, nous sommes bien éloignés de penser qu'il faille la multiplier excessivement dans les armées, ainsi que l'ont fait presque toutes les puissances de l'Europe. « Les Romains aguerris & disciplinés, pour tout dire en un mot, les Romains de la république, n'avoient point d'armes de jet à la suite de leurs légions: peu à peu

» on en eut quelques-unes pour battre les  
 » retranchemens, pour occuper les points  
 » principaux dans les ordres de bataille;  
 » cette petite quantité relative & suffisante  
 » à l'objet proposé, pouvoit être regardée  
 » comme un progrès de l'art militaire: or  
 » en accrût successivement le nombre: la  
 » tactique déchu, les courages dégénére-  
 » rent; alors l'infanterie ne put plus résister  
 » à la cavalerie, il fallut de grosses machi-  
 » nes de jet pour l'appuyer: on en traîna  
 » jusqu'à trente par légion, on en couvrit  
 » le front des armées; les combats s'enga-  
 » geoient par-là, souvent ils finissoient avant  
 » qu'on en fût venu aux mains: ces temps  
 » furent ceux de la honte & de la ruine de  
 » l'empire.

» Suivons l'histoire de nos siècles, nous  
 » y verrons pareillement les nations placer  
 » leur confiance dans la quantité de leur  
 » *artillerie*, en raison de la diminution du  
 » courage & de l'ignorance des vrais prin-  
 » cipes de la guerre. Les Suisses qui humi-  
 » lièrent la maison de Bourgogne, ces Suis-  
 » ses dont François I & Charles V se dis-  
 » putoient l'alliance, dédaignoient le canon,  
 » ils le seroient crus déshonorés de s'en  
 » servir; c'étoit une étrange prévention,  
 » effet de leur ignorance, qui causa leur  
 » défaite à Marignan: encore cet excès va-  
 » loit-il mieux que celui où l'on a donné  
 » depuis; il suppoit du courage, & celui  
 » dans lequel nous sommes tombés ne fait  
 » honneur ni à notre courage, ni à nos  
 » lumieres.

» Où commença l'usage des trains énormes  
 » d'*artillerie*? Ce fut chez les Turcs  
 » chez les Russes. Les Czars Jean & Bazile  
 » menoient avec eux 300 pieces de canon  
 » dans leurs guerres contre les Tartares.  
 » Ces retranchemens de Narva, que Charles  
 » XII emporta avec 8000 Suédois, étoient  
 » garnis de 150 bouches à feu. Pierre  
 » le Grand disciplina sa nation, & dimi-  
 » nua cette quantité d'*artillerie*; après lui,  
 » elle reparut dans les armées Russes: on  
 » les vit, la guerre dernière, traîner à leur  
 » suite jusqu'à 600 pieces de canon, & cer-  
 » tainement l'armée Russe n'étoit pas, de  
 » toutes celles qui se battoient alors en Eu-  
 » rope, la plus avancée & la plus manœu-  
 » vrière; ses mouvemens se ressembloient de

» la pesanteur : elle reçut des batailles sans  
 » en savoir donner ; elle en gagna sans en  
 » pouvoir profiter, toujours obligée d'al-  
 » donner les succès pour se rapprocher de  
 » ses magasins. Les Autrichiens eurent, à  
 » l'instar des Russes, une *artillerie* nom-  
 » breuse & formidable ; ils firent la guerre  
 » relativement à cette quantité : ils tâchè-  
 » rent de réduire tous leurs combats à des  
 » affaires de poste : on ne vit de leur côté  
 » ni les grands mouvemens, ni les marches  
 » forcées, ni la supériorité des manœuvres.  
 » Le roi de Prusse, dira-t-on, n'avoit-il  
 » pas aussi une *artillerie* immense ? Sans  
 » doute ; mais outre qu'il en eut moins que  
 » les Autrichiens, elle étoit emplantée ou  
 » en réserve dans ses villes de guerre, plut-  
 » ôt que dans ses armées ; c'étoit de-là qu'il  
 » la tiroit pour réparer les désastres, c'étoit  
 » de-là qu'il en faisoit arriver des renforts  
 » sur ses positions défensives. Sa tactique  
 » en diminua l'embaras : il fut la perdre  
 » & la remplacer. En traînoit-il beaucoup,  
 » lorsqu'il voloit de Saxe en Silésie, de la  
 » Silésie sur l'Oder ? Il en trouvoit dans  
 » les places qu'il prenoit sur ces différens  
 » points, ou bien il l'avoit combattre avec  
 » le peu qu'il avoit amené. A Rosback il  
 » n'eut jamais plus de douze pieces en bat-  
 » terie, & il n'en avoit que quarante à  
 » son parc. A Lissa, ce ne fut pas son  
 » *artillerie* qui battit les Autrichiens. Règle  
 » générale, lorsqu'on tournera son ennemi,  
 » lorsqu'on l'attaquera par des manœuvres,  
 » lorsqu'on engagera sa partie forte contre  
 » sa partie faible, ce n'est pas avec de l'*ar-  
 » tillerie* qu'on décidera le succès ; puisqu'en-  
 » tamer alors un combat d'*artillerie*, ce  
 » seroit donner le temps à son ennemi de  
 » se reconnoître, & perdre conséquemment  
 » tout le fruit des manœuvres qu'on auroit  
 » faites. (a)

Jetons maintenant un premier coup d'œil  
 sur le nouveau système d'*artillerie*, c'est-à-  
 dire sur cette multitude de petites pieces  
 qu'on se propose de traîner à la suite de nos  
 armées, & suivons le calcul de l'auteur de  
 l'*Essai général de Tactique*. Chaque bataillon  
 sera accompagné de deux pieces de canon  
 du calibre de 4 ; il y en aura autant au parc

de l'*artillerie* en pieces de 12 & de 8 ; donc  
 une armée de 100 bataillons traînera à sa  
 suite 400 pieces de canon ; ces 400 pieces  
 de canon exigeront 2000 voitures pour le  
 transport des munitions, outils, rechanges  
 & autres attirails nécessaires : voilà 2400  
 attelages, faisant au moins 9600 chevaux ;  
 voilà 3000 & tant de charretiers, conduc-  
 teurs, gardes d'*artillerie*, capitaines de  
 charroi, &c. Il faudra pour le service de ces  
 400 pieces, à raison de 12 canoniers ou  
 servants l'un portant l'autre, environ 4800  
 soldats, non compris les officiers. Que le  
 roi ait plusieurs armées sur pied, comme les  
 circonstances ne peuvent que trop souvent  
 l'exiger, qu'il faille attacher de l'*artillerie* à  
 ces armées dans la même proportion ; quels  
 énormes embaras ! quelles dépenses ! & quels  
 effets peut-on s'en promettre ? Toute la scien-  
 ce de la guerre se réduira-t-elle à brûler de  
 la poudre & à faire du bruit ? Que sera  
 une armée appesantie par cette prodigieuse  
 quantité de voitures, harcelée, tournée par  
 une armée moins nombreuse & plus légère  
 qui l'attaquera par des manœuvres ? La moi-  
 tié ou les deux tiers de cette énorme quantité  
 de bouches à feu sera dans l'inaction en  
 seconde ligne, ou en réserve : les petites  
 pieces de régimens, dont les portées sont  
 courtes & incertaines, éparpillées deux à  
 deux sur le front de l'armée, ne pouvant  
 que difficilement se joindre pour réparer  
 par le nombre de leurs coups réunis l'incerti-  
 tude de chaque coup particulier, ne feront  
 que peu ou point d'effet : les pieces de parc  
 de 8 & de 12, allégées & raccourcies, ne  
 pourront porter à des distances raisonnables  
 sans être tirées sous des angles d'élevation  
 qui rendront leur direction peu sûre ; leurs  
 boulets tombant sous des angles trop ou-  
 verts, ne frapperont qu'un point & s'enton-  
 ceront dans la terre, & l'on perdra par-là  
 leur principal effet qui est d'emporter plu-  
 sieurs hommes à la fois & de ricocher à de  
 grandes distances. L'armée attaquante se  
 gardera bien d'ailleurs d'engager un combat  
 d'*artillerie* qui donneroit le temps à son  
 ennemi de faire une bonne disposition ; ce  
 seroit perdre le fruit de sa marche rapide &  
 de sa manœuvre. Que deviendra donc cette

(a) Essai général de Tactique, pag. 142 & suiv. Lorsque Végèce écrivoit, il y avoit 55 bûches & 10 onagres par légion. Vég. liv. II.



armée surchargée de canons & d'attirails, & trop enivrée de la maxime moderne, qu'il faut multiplier l'artillerie dans les armées, puisqu'elle doit à l'avenir décider seule de la victoire? Nous dirons avec l'auteur de l'*Essai sur l'usage de l'artillerie*, que quelque favorable que soit cette maxime au corps où nous avons l'honneur de servir, elle est trop contraire aux solides principes de la guerre, & en particulier au génie qui a fait tant de fois triompher notre nation, pour que nous l'admettions jamais. C'en est fait de l'art militaire, si on le réduit à la seule méthode d'employer bien son feu: tôt ou tard les nations qui l'adopteront, seront domrées par celles qui sauront s'en tenir à la bonne combinaison de l'infanterie, de la cavalerie & de l'artillerie, & à l'usage bien raisonné des armes à feu & des armes blanches. Puissions-nous nous en tenir aux vrais principes de la tactique, à l'ordonnance & aux armes les plus conformes au génie de la nation, à la quantité & à l'espèce d'artillerie la plus favorable aux armées peu nombreuses, mais bien exercées & bien instruites aux manœuvres (a)! Revenons à notre objet.

« Dès le temps de Guicciardin, les artill-  
 » leurs françois étoient regardés comme les  
 » meilleurs de l'Europe (b). L'art se per-  
 » fectionna dans le XVI<sup>e</sup> siècle, & l'histoire  
 » prouve encore que les artilleurs françois  
 » conservent leur supériorité, quoiqu'ils  
 » aient moins écrit que les Allemands, les  
 » Espagnols & les Italiens. Heureux temps  
 » où la bravoure & les belles actions étoient  
 » la meilleure pierre de touche du mérite  
 » militaire!

« Notre nation fut la première à rejeter  
 » peu-à-peu ce fatras de pieces, dont cha-  
 » que avoit un nom barbare.

« Le regne immortel de Louis XIV, la  
 » suite étonnante de ses succès, fournirent  
 » de nouvelles lumieres aux prédécesseurs  
 » de nos chefs de l'artillerie. Ils commen-  
 » cerent à former des plans réguliers pour  
 » les équipages, soit de siege, soit de cam-  
 » pagne. Toujours guidés par une sage pra-

tique & par une théorie usuelle, si on  
 » peut s'exprimer ainsi, ils rejeterent les  
 » bouches à feu & les attirails d'un poids  
 » excessif; ils bannirent aussi les pieces d'un  
 » trop petit calibre, les pieces trop légères  
 » & trop courtes; car il est à remarquer  
 » que, de tout temps, il s'est trouvé des  
 » hommes déterminés à donner dans l'un  
 » & l'autre extrême; enfin ils simplifierent,  
 » autant que les circonstances purent le per-  
 » mettre, ce qui étoit trop composé; de sorte  
 » que, vers la fin du siècle passé & dans les  
 » premières années de celui-ci, l'artillerie  
 » du royaume étoit déjà sur un très-bon pié,  
 » quoique de tout temps des novateurs étran-  
 » gers au corps, aient tenté d'y faire rece-  
 » voir les fruits de leur oisive imagination.  
 » Ce fut sous les auspices du prince éclairé  
 » qui gouverna la France pendant la mi-  
 » norité de Louis XV, que l'artillerie prit  
 » enfin cette consistance, dont toutes les  
 » puissances voisines ont été jalouses. Nous  
 » pouvons fixer à cette époque l'union bien  
 » entendue de ces trois qualités, solidité,  
 » simplicité, uniformité, dans tous nos atti-  
 » rails, pieces de canon, mortiers, affûts,  
 » voitures, &c.

« De ce moment, nous n'eûmes plus pour  
 » le service de terre en France, que des  
 » pieces de canon de cinq calibres: savoir,  
 » de 24, de 16, de 12, de 8 & de 4 livres  
 » de balles. »

Les pieces de 24 sont trop pesantes & d'un  
 service trop difficile pour être transportées  
 aisément: leur objet est de ruiner les défenses  
 des places, & d'y ouvrir des breches; celles  
 de 16 seroient utiles dans bien des occa-  
 sions où il est question d'attaquer des postes  
 & des retranchemens; mais elles sont  
 encore embarrassantes par leur masse, &  
 leur effet n'a pas assez de supériorité sur celui  
 des pieces de 12, pour qu'on ne doive pas  
 préférer les dernières plus mobiles & d'un  
 service plus prompt: le poids des munitions  
 qu'on doit d'ailleurs principalement consi-  
 dérer par le nombre de chevaux & de voi-  
 tures nécessaires à leur transport, a pres-  
 qu'entièrement banni les pieces de 10 de

(a) *la omni praelio, non tam multitudine & vietus industria, quam ceteris exercitiis solent proficere victoriam.*

(b) Lettre en réponse aux observations sur un ouvrage attribué à feu M. de Villere. pag. 24 Voyez aussi l'histoire de Guicciardin, liv. 1, l'ensé, in-4<sup>e</sup>. 1562.

la guerre de campagne, en sorte que jusqu'à la paix de 1762, on n'y en a mené qu'une très-petite quantité de ce calibre, & l'on s'en est tenu aux pieces de 12, 8 & 4, dont les dimensions ont été fixées par une ordonnance du Roi, en 1732. Ces dimensions les rendent assez fortes pour fournir au moins à quinze cents coups, sans dépérissement sensible & nuisible au service, & assez mobiles pour que les pieces de 8, de 4 & de 12, puissent être employées avec une raisonnable célérité, suivies de voitures de munitions dans routes les actions de guerre, relativement aux effets qu'elles doivent produire.

Pour qu'une piece de canon ait la plus longue portée & la plus grande justesse de direction possible, il faut sans doute qu'il y ait un rapport entre sa longueur d'ame, son calibre, sa masse & sa charge de poudre : trop courte, trop longue, trop foible en métal, chargée d'une trop grande ou d'une trop petite quantité de poudre, elle ne fera pas l'effet qu'on s'en étoit promis; il y a donc des limites entre ces excès, & c'est d'après une suite d'expériences guidées par la théorie la plus éclairée, que M. de Valiere, dont le nom sera toujours cher à la France, & respectable pour tout officier d'*artillerie*, a terminé les dimensions des pieces de canon destinées au service de terre, & les charges de poudre qui convenoient le mieux à chacune d'elles : en effet, leur portée & leur justesse ne paroissent pas devoir laisser à désirer de parvenir à une connoissance plus exacte des véritables proportions qui pourroient convenir à chacune d'elles; dans la supposition néanmoins qu'on pût parvenir à les connoître avec plus de précision : d'ailleurs la supériorité qu'eut toujours l'*artillerie* de la France sur celle de ses ennemis, la diligence & la précision avec lesquelles elle a toujours été portée où elle devoit l'être, la célérité de son exécution & ses effets, sembloient lui assurer le droit imprescriptible de conserver à jamais la forme & les proportions qu'elle avoit reçues, & qui furent invariablement déterminées par une ordonnance du roi en 1732.

« Il ne faut pas croire que des réglemens de cette importance aient été rédigés au

hazard, sur des idées vagues de perfection & sur des possibilités incertaines. Feu M. de Valiere, qui y présidoit, joignoit à la force naturelle de son génie, une expérience acquise par un grand nombre de sieges, de batailles, de marches dans des pays difficiles, & de retraites toujours si embarrassantes pour ceux qui sont chargés de l'*artillerie*. Il auroit pu certainement s'en tenir à ses lumières; mais il eut la prudence & la modestie de consulter les plus éclairés & les plus expérimentés d'entre les officiers supérieurs du corps, ses collègues, des capitaines d'ouvriers, même des ouvriers entendus, hommes précieux qui connoissent d'autant mieux le bon & le mauvais des objets dont il s'agit, qu'ils en ont la pratique manuelle.

D'après une recherche scrupuleuse & des épreuves réitérées, les avis se réunirent, & l'on choisit, sur tout ce qui existoit, les pieces & autres attirails qui avoient été du meilleur usage. A la solidité des machines, combinée avec leur mobilité raisonnable, est unie dans ce système cette simplicité si nécessaire pour leur construction & leur réparation. Car on fait que tout charron, tout charpentier, tout forger, en un mot tout ouvrier passablement instruit dans sa profession, peut être mis très-prompement au fait de nos constructions & les exécuter en tout pays avec ses outils ordinaires, ou les réparer promptement au besoin. (a) »

Nous ne prétendons pas inférer de-là que notre *artillerie* eût atteint le plus haut degré de perfection théorique : comment se flatter d'y parvenir jamais avec les variétés inséparables des matieres qui entrent dans la composition des bouches à feu, des mobiles qu'elles projettent & de la poudre ? Mille accidens qui se combinent de mille façons différentes, couvrent la science de l'*artillerie* d'un nuage qu'il est difficile d'écartier. La combinaison des matieres dont on fabrique les bouches à feu, a été, pour ainsi dire, arbitraire jusqu'ici. Chaque fondeur a ses usages, & ils ne se ressemblent pas; on n'est pas d'accord sur la quantité précise de rosette, de laiton & d'étain, dont il seroit le plus avantageux de composer les pieces d'*artillerie*, ni sur le degré de cuisson qu'il conviendroit de lui donner

(a) Lettre en réponse aux observations. pages 35, 36 & 37.

(a). Les changemens qui arrivent dans la direction de l'ame des pieces, par la chaleur qu'elles contractent & la chaleur qu'elles effluent en tirant, changemens d'autant plus prompts & d'autant plus considérables, pour le dire en passant, que la piece est moins épaisse; les différentes densités des fers dont on coule les mobiles; les différentes positions de leur centre de gravité; le mouvement de rotation qu'ils acquierent, souvent de la maniere la moins favorable à l'effet du coup; les bizarreries de la poudre dans ses effets, bizarreries inséparables de sa fabrication, qui ne permet pas de croire qu'il y ait deux grains dans un baril, où les trois matieres qui les composent soient mêlées dans la proportion convenue; les différentes températures de l'air; l'assiette des plates-formes; la situation des pieces sur leurs affûts; la position de leurs tourillons; leur encastrément dans les flasques; la maniere de charger & de rebouler, &c. sont autant d'obstacles à l'exactitude & à la perfection cherchée; en sorte que M. de Valiere en conclut que de mille coups de canons tirés avec la même piece, à la même charge, au même degré, il n'y aura peut-être pas deux amplitudes exactement égales. « Ces irrégularités, dit cet habile militaire, peuvent venir de la part de la poudre, de la part de l'air, de la part de la vitesse de l'inflammation, de la part du boulet, de la part de la piece, de son affût, de sa plate-forme, de la part de quelques-unes de ces causes séparément en plusieurs manieres, ou de toutes conjointement. (b) »

C'est ainsi que s'exprimoit ce savant militaire sur la rhéorie d'un art qu'il avoit trouvé lui-même. Personne n'auroit été plus en état que lui de rassurer sur ces incertitudes, s'il avoit rendu compte de la multitude d'actions où il fut employer l'*artillerie* avec le plus grand succès; la modestie qui accompagne toujours les vrais talens, ne lui permit pas d'entrer dans de pareils détails, puisqu'il le simple récit des faits auroit été son éloge. S'il a gardé le silence sur la partie purement mécanique de *Partillerie*,

citons quelques faits qui pussent, au moins, donner une idée des effets, encourager les jeunes gens qui se destinent à ce genre de service, & persuader à ceux qui n'ont aucune connoissance de cette partie de l'art militaire, qu'il n'est pas impossible de parvenir aux effets qu'on se propose. Un canonier & un bombardier exercés, comme ils le sont presque tous, sans savoir ce que c'est que fluide élastique, dilatation, milieu, résistance, après quelques coups d'épreuve, connoitront leur poudre & leur piece, & frapperont leur but avec presque autant de justesse qu'un chasseur peut s'en promettre de son fusil. Nous avons vu un canonier pointer sa piece à un canon d'une place assiégée, duquel il avoit été fort fatigué pendant la construction de sa batterie, & le frapper à la bouche avec tant de justesse, que le boulet y seroit entré s'il n'avoit pas été d'un trop grand calibre; un bombardier diriger son mortier sur une piece de canon qui faisoit beaucoup de désordre, ses trois premieres bombes tomberent sur le parapet & l'embrasure, & la quatrieme sur la piece. Les mines nous fourniroient encore bien des exemples capables de rassurer ceux qui croiroient, au pié de la lettre, qu'il n'y a qu'incertitude à attendre de la part de la poudre & de l'exécution des bouches à feu; mais nous craindrions d'être trop longs. La théorie nous fait connoître les inconvéniens possibles, & la pratique qu'elle éclaire, nous apprend à nous en garantir, à les prévenir ou à les diminuer; & avec des précautions nous parvenons à un degré de précision suffisant pour opérer, à très-peu de chose près, tous les effets que les différentes circonstances exigent à la guerre: car il est d'ailleurs rarement nécessaire de frapper un seul point; au contraire, & sur-tout dans la guerre de campagne, ce sont des masses de troupes, des débouchés qui présentent une certaine étendue, en sorte qu'avec des pieces bien proportionnées, bien placées & bien manœuvrées, on auroit peine à citer un exemple où notre *artillerie* n'ait

(a) Si quelqu'un pouvoit fixer les incertitudes sur un objet aussi important, ce seroit sûrement M. Béranger commissaire des fustes de l'*artillerie* à Douai. Nous faisons avec plaisir cette occasion de rendre à ses talens & à son intégrité toute la justice qui leur est due; mais on sait bien que ce ne sont pas toujours les gens de cette trempe qui sont consultés, écoutés & employés.

(b) Mémoires sur les charges & les portées, &c. page 2, Imprimerie royale, 1724.

pas rempli son objet & où elle n'ait pas eu une supériorité marquée sur celle de nos ennemis.

La révolution qui s'est faite à la paix de 1762, a bouleversé notre *artillerie* encore plus que les autres parties du militaire. On ne pouvoit pas reprocher à nos piéces de canon de ne pas porter juste & loin : des expériences de guerre, les seules peut-être qui puissent inspirer une juste confiance, avoient établi & soutenu leur réputation; mais on leur a reproché d'être trop pesantes & trop difficiles à manœuvrer. Les puissances avec lesquelles nous sommes le plus communément dans le cas d'avoir la guerre, ayant une nombreuse *artillerie* & extrêmement légère, on crut devoir faire comme elles, *sous peine d'être battus*, comme l'ont imprimé les partisans de l'*artillerie* nouvelle. « Quoique les petites piéces attachées aux régimens Hanoïsiens, Hessois, Anglois, Prussiens, eussent fait peu d'effet contre nous à la bataille d'Assembek que nous avons gagnée, à celle de Crevelt, qui fut indécise, à celle de Minden que nous n'aurions peut-être pas perdue, si nos batteries de centre n'avoient pas été éteintes, contre toute raison, à Rosback, qui ne fut qu'une déroute, à Bergen, journée si glorieuse à M. le Maréchal de Broglie; à l'action du 25 août 1762, qui couvrit de gloire le prince de condé, & à plusieurs autres affaires heureuses ou malheureuses. (a) » Comme les puissances étrangères avoient de petites piéces à la suite des régimens, on voulut en avoir comme elles. En conséquence de ce nouveau système, on se détermina à multiplier notre *artillerie* & à l'alléger considérablement : on se flatta qu'en diminuant nos piéces de campagne de longueur & d'épaisseur, on perdrait très-peu sur la longueur & sur la régularité de leurs portées, & qu'ainsi allégées, elles pourroient, traînées par des hommes, suivre le mouvement des troupes, & se combiner facilement avec toutes les dispositions. On réduisit conséquemment à ce nouveau plan, les piéces de 12, de 8 & de 4, à la longueur d'ame de 17 fois le diamètre de leur boulet, depuis le fond de l'ame jusqu'à la bouche, ou 18 diamètres depuis la plate-bande de culasse jusqu'à la

bouche, pour leur longueur extérieure, au lieu de 24 diamètres de son boulet qu'avoit l'ame de la piéce de 12, de 25 qu'avoit l'ame de la piéce de 8, & de 26 diamètres de son boulet qu'avoit l'ame de la piéce de 4. (V. CANON de bataille.) Il fut question de s'assurer par des épreuves, que les piéces de campagne, dans ces nouvelles dimensions, rempliroient les objets auxquels elles sont destinées, & réuniroient tous les avantages de celles auxquelles elles succédoient. On apporta sans doute à ces épreuves toutes les précautions & la bonne foi qui accompagnent toujours le désir sincère de s'éclairer sur des objets très-importans : mais lorsque les résultats en furent publics, les opinions qu'ils auroient dû réunir, se partagèrent; & la question resta tellement indécise, que l'auteur de l'*Essai général de Tactique*, imprima 8 ans après (chap. de l'*artillerie*). « Puisse seulement le gouvernement exciter le génie sur cette branche importante du militaire, comme sur toutes les autres, & en même temps contenir les inquiétudes des novateurs, ne pas rejeter sans examen & ne pas adopter sans épreuve ! Puisent les épreuves qu'il ordonnera, n'être pas ce que j'ai oui dire qu'elles étoient trop souvent, des assemblées; dont le résultat est connu avant qu'elles se tiennent, soit parce que l'autorité des officiers qui y président entraîne & couvre toutes les opinions, soit parce que chacun y apporte sa prévention, plutôt que l'impartialité qui veut voir avant que de juger! »

On fit de nouvelles épreuves dont les résultats, différens de ceux des premiers, furent plus à l'avantage des piéces anciennes: les deux partis s'en prévalurent & chacun conserva son opinion. Pour suivons & continuons le détail de ce qui s'est fait & dit pour & contre l'un & l'autre système, en prévenant de nouveau, que nous ne sommes que rédacteurs; peut-être que ce choc d'opinions jettera quelques lumières sur l'objet important que nous traitons dans cet article.

Les partisans de l'ancienne *artillerie*, conviennent qu'il seroit sans doute bien avantageux d'avoir des piéces de canon assez légères & assez mobiles pour être traînées à

(a) Réponse de l'auteur de l'*Essai* sur l'usage de l'*artillerie* à celui du livre intitulé : *Artillerie nouvelle*, page 4.

bras d'hommes, sans le secours des chevaux qui s'éffraient & des charretiers qui, souvent effrayés eux-mêmes, sont hors d'état de les conduire, pour suivre & accompagner les troupes dans toutes leurs évolutions & leurs manœuvres, & pour être ainsi portées successivement & avec rapidité dans les différentes positions où leur effet deviendroit plus utile, depuis le commencement d'une affaire jusqu'à la fin. L'avantage seroit en plus de l'*artillerie*, allégée à cette intention, pouvoit conserver toutes les qualités qui sont propres aux pièces bien proportionnées : mais comment oser s'y attendre, puisque l'expérience a montré combien les espérances qu'on avoit conçues à cet égard, étoient peu fondées ?

On a essayé, ajoutent les partisans de l'ancien système, de faire marcher ou plutôt courir avec nos bataillons, des pièces nouvelles de 12 & de 8 ; mais quoiqu'allégées autant qu'il est possible, & même au delà, quelque belles & unies que fussent les plaines où l'on a fait ces expériences, quelque beau temps qu'on ait choisi pour les tenter, les canonniers attelés à ces pièces, étoient hors d'haleine en arrivant sur leur terrain & auroient été incapables d'exécuter leurs pièces. Que seroit-il donc arrivé dans des terrains inégaux, ou dans des terres labourées & détremées par les pluies ? On s'est réduit à ne faire traîner à bras d'hommes, sur les ailes des bataillons, que de petites pièces de 4 : mais quelque légères qu'elles soient, pourront-elles suivre dans toute sorte de terrain, les mouvements de l'infanterie sans les retarder & faire perdre, par ce retard, tout l'avantage qui pourroit résulter de leur célérité ? Pourront-elles, s'il est possible de les tirer ainsi en courant, produire quelque effet utile, avec des coups nécessairement aussi incertains ? Et quel avantage pourroit-on se promettre de ces pièces, dans la nécessité de tirer toujours devant elles, sans pouvoir prendre une position favorable & ajuster à l'objet ? Quel inconvénient ne résultera-t-il pas de leur recul ? qu'arrivera-t-il si quelque obstacle arrête ou retarde leur marche, soit en avant, soit en retraite ? Le corps auquel elles appartiennent s'arrêtera-t-il pour les attendre ? Quelle influence ce retard d'un corps de troupes ne peut-il pas avoir sur le

fort d'une affaire engagée ? S'il ne s'arrêtoient pas, elles gêneront la marche de ceux qui suivent, n'arriveront pas à temps & ne serviront à rien. Mais en supposant qu'aucun des accidens que nous venons de rapporter, n'ait lieu, les voitures de munitions nécessaires à ces pièces, pourront-elles les suivre par-tout ? « Il n'y a, (lisons-nous dans la *lettre en réponse aux observations*, page 56.) qu'à se rappeler ce qui est arrivé à Metz, dans les derniers simulacres de bataille. Ne fut-on pas obligé de prendre de grands détours pour des pièces de régiment ? Une année auparavant n'a-t-on pas eu le déplaisir de voir tomber une de ces petites pièces dans un fossé d'où elle ne fut retirée qu'avec peine ? Comparons ces manœuvres de paix avec celles qu'il faudroit faire pour suivre tous les mouvements des régimens dans une bataille réelle, & l'on se fera de la fautive idée que, par-tout où les chevaux peuvent passer, on y fera passer une petite pièce du nouveau système : mais quand ces petites pièces de régiment pourroient, sera-t-on suivre les voitures de munitions, pour le moins aussi pesantes qu'autrefois ? Or, que sont les pièces légères sans munitions ? elles embarraissent. Il y a plus de fantaisie encore à promettre qu'où les chevaux ne pourront avoir accès, les canonniers enleveront les pièces avec une facilité singulière. Si le terrain est rempli de brossailles, fangeux, labouré nouvellement & humide, les plus vigoureux canonniers suffiront à peine à traîner quelques pas les pièces de régiment, & seront même souvent dans l'impossibilité de le faire. Ceci n'est pas dit au hasard ; & si la promesse des novateurs est au moins imprudente à l'égard des petites pièces de 4, comment la nommera-t-on, relativement aux pièces de 12 & de 8 ? »

« Il me reste à dire un mot (lisons-nous dans l'*Essai général de tactique*) du système que nous avons adopté depuis la paix, de ne manœuvrer nos pièces une fois entrées en action ou prêtes à y entrer, qu'à bras d'hommes. Ce système, qui est une suite de l'allégement de notre *artillerie*, a certainement de grands avantages. Il ne faut pas pourtant s'imaginer que cette manière de manœuvrer l'*artillerie* puisse s'employer par-tout. 1°. Toutes les épreuves qui se font

faites à cet égard dans nos écoles, se sont passées sur des surfaces planes, solides & sur lesquelles le canon mené à bras, rouloit sans effort. Or, la guerre offrira souvent des terrains difficiles, escarpés, détrempés par les pluies, où la manœuvre deviendra trop lente & trop pénible pour des canonniers, qui, après avoir mis les pièces en batterie, ont ensuite besoin de force & d'adresse pour les exécuter.

2°. J'admets la manœuvre à bras pour tous les mouvemens de proche en proche. Il y en a une infinité d'autres où il s'agira de se mouvoir rapidement, ou de parcourir des distances considérables, comme pour porter de l'artillerie en renfort, d'une colonne ou d'un point à un autre, pour saisir à toutes jambes un plateau avantageux, pour retirer l'artillerie d'un point où elle est en prise, &c. Là il faut nécessairement se servir de chevaux. N'embranchons donc point de méthode exclusive sur cet objet.

On voit par les passages que nous venons de citer, qu'il faut un peu rabattre des avantages qu'on s'étoit promis de la légèreté des pièces du nouveau système. On ne doit pas raisonner ici de pièce à pièce en particulier, mais relativement à la masse totale de l'artillerie d'une grande armée, à ses marches, à son usage, à son exécution raisonnable, à son véritable effet.

Premièrement nous avons vu, par l'exemple de cinq ou six campagnes, par le témoignage encore subsistant de plusieurs officiers d'artillerie très-respectables, & par l'autorité du maréchal de Saxe, que ces avantages, tant exagérés aujourd'hui, n'ont pu soutenir le régime de la pièce à la suédoïse, contre l'usage de la pièce de 4 ordinaire. Voilà, comme semble, un préjugé bien défavorable aux pièces courtes de 8 & de 12.

En second lieu les nouvelles pièces de 8 pesent plus que nos pièces de 4 ordinaires, & celles de 12 courtes presque autant que nos anciennes pièces de 8. Cependant le projet est de mettre au parc presque autant de pièces nouvelles de 8, qu'il y avoit de pièces de 4 ordinaires à l'équipage de 1748, & plus de pièces courtes de 12, qu'il n'y avoit de pièces longues de 8. Les partisans du nou-

veau système n'ont donc réellement à s'approuver que sur un très-petit nombre de pièces de 12 anciennes. Si le parc est un peu allégé par rapport à quelques pièces de 12, combien n'est-il pas surchargé par les munitions qui, en général, sont plus embarrassantes à conduire, à placer, à conserver que les pièces mêmes? Le nombre des pièces nouvelles étant supposé triple de celui des pièces anciennes dans les équipages de campagne, le calibre restant le même, il faudra un approvisionnement triple en boulets, poudres, pièces de rechange, &c. On accordera aux petites pièces plus de célérité d'exécution, autant que l'échauffement des pièces, la nécessité d'éviter les accidens qui accompagnent cette rapidité, celle de diriger ses coups, & enfin autant que la possibilité d'avoir des munitions suffisantes, peuvent le permettre: mais si l'on se contient prudemment dans ces justes bornes, les pièces longues peuvent encore tirer trop vite. Supposons que la pièce courte tire trois coups contre deux de la pièce longue, & qu'il y ait trois fois plus de pièces courtes qu'on n'en emploie de longues: le poids des munitions des pièces courtes, fera à celui des munitions des pièces longues, comme 9 est à 2. De là l'augmentation indispensable de chevaux & de voitures, & par conséquent un surcroît d'embarras.

Pour détruire enfin le reproche de trop de pesanteur qui ne peut raisonnablement tomber que sur les pièces de 12, & relever, en passant, l'épithète de *paralitique*, qui a été donnée à notre ancienne artillerie par les partisans de la nouvelle, nous en appellerons au témoignage de tous les militaires qui ont fait la guerre, & qui ont été à portée d'en voir les effets. Ils n'auront pas oublié, pour ne citer qu'un fait, qu'à la bataille de Raucoux, non seulement les pièces de 12, mais même celles de 16, précéderent les troupes à l'attaque & à la poursuite des ennemis. (a)

Ayant donc été reconnu que les nouvelles pièces de 12 & de 8, & même celles de 4, dans bien des occasions, étoient encore trop pesantes pour accompagner les troupes dans leurs marches rapides, étant traînées à bras

(a) Supplément à l'Essai sur l'usage de l'artillerie, pages 29 & 30; & le proces verbal des épreuves faites à Douai, page 10.

d'hommes ; une longue expérience ayant d'ailleurs prouvé que nos piéces de campagne, dans les dimensions fixées par l'ordonnance de 1732, avoient toujours été portées à temps dans les emplacements qu'elles devoient occuper, & que par conséquent, elles ne méritoient pas le reproche qu'on leur a fait, relativement à leur poids ; examinons maintenant lesquelles des anciennes piéces & des nouvelles, méritent la préférence, relativement à leur portée & à la justesse de leur direction. Prenons le journal des épreuves faites à Douai avec une piéce de 4 longue, & une piéce du nouveau système ; il auroit été à souhaiter que ces épreuves comparatives eussent été faites en même temps avec les piéces de 12 & de 8.

« Le but des épreuves exécutées à Douai, (lisons-nous dans ce *procès-verbal*, p. 23 & *suiv.*) pour la comparaison des piéces de 4 longues, & des piéces de 4 courtes du nouveau modèle, étant d'apprécier le mérite des deux espèces de piéces pour la guerre ; on insistera particulièrement sur les portées horizontales, ou celles qui en approchent le plus, parce que les coups tirés sous des angles trop élevés n'agissent que par leur chute & par plongée, à la manière des bombes dont ils n'ont pas les éclats ; par conséquent les coups tirés de cette manière ne peuvent frapper une ligne de trois hommes de profondeur, que par le plus grand hazard ; de plus, dans la considération des portées, on fera entrer les ricochets ; 1<sup>o</sup>. parce que les boulets ne partent point sous l'angle donné à la piéce, à cause des battemens, les portées de volée sont une indication peu exacte de la force communiquée aux boulets, & que les ricochets sont un complément à cette indication, puisqu'ils se font en vertu de la force qui n'a pas été employée avant la première chute ; 2<sup>o</sup>. parce que sous l'horizontale & aux environs, qui doivent être les directions d'usage à la guerre, les ricochets s'élevant peu, feront autant de mal à l'ennemi que les coups de volée, & lui causeront plus de frayeur & de désordre. Or il résulte du *procès-verbal* des épreuves, que depuis l'horizontale, jusqu'à six degrés inclusivement, il y a eu 35 coups sur 45 en faveur de la piéce longue, & 10 seulement pour la piéce courte : sur quoi il faut remarquer

que ces dix coups favorables à la courte, ont tous été sous l'horizontale & sous trois degrés, directions sous lesquelles, suivant le *procès-verbal*, les ricochets de la piéce longue ont été considérablement plus loin que ceux de la piéce courte ; de sorte qu'ayant égard aux ricochets, comme on a fait voir qu'on le devoit, il n'y aura peut-être pas un seul coup pour la piéce courte, sauf les accidens & erreurs inévitables qui doivent avoir été quelquefois en sa faveur. Comment ne pas conclure que la différence dans les portées totales, c'est-à-dire, y compris les ricochets, est assez grande pour qu'un artilleur instruit ne puisse pas la regarder comme de peu de conséquence ? puisqu'avec la piéce longue, on pourra assurer ses coups, dans le temps qu'avec la courte, on ne pourra tirer qu'à coups perdus, & qu'on pourra prendre des directions obliques & croiser ses feux, dans le temps qu'avec la piéce courte, on ne pourra employer que le feu direct. »

L'expérience a donc confirmé ce qu'avoit indiqué la théorie, qu'une piéce courte, routes conditions égales d'ailleurs, a une moindre portée qu'une piéce plus longue de même calibre. (*Voyez CANON de bataille.*) Les partisans des piéces courtes convinrent en effet, après les expériences de 1764, que les portées de ces dernières sont moindres que celles des piéces longues, d'environ 50 à 60 toises ; or dans combien d'occasions cette diminution de portée n'est-elle pas une perte réelle ? s'il s'agit de favoriser un passage de rivière que nous voulons exécuter, ou de nous opposer à ce que l'ennemi construise ses ponts & la passe ; quel avantage ne doit-on pas se promettre des piéces qui auront la plus longue portée dans ces sortes d'occasions, où les sinuosités d'une rivière, sa grande largeur, ses bords fangeux & bourbeux, ne permettent pas toujours de choisir l'emplacement le plus à portée de l'objet qu'on veut battre ? L'expédient qu'ont proposé les novateurs, de porter les piéces courtes plus en avant, pour regagner cette diminution de portée, n'est donc pas admissible dans ce cas, & lorsque des marais, des rivières, des ravins & autres obstacles en empêchent absolument. De quelle conséquence n'est-il pas d'ailleurs d'atteindre

l'ennemi à une distance où ses boulets ne peuvent pas venir jusqu'à vous? vous empêcherez ses manœuvres & ses dispositions, vous démontrez ses pièces, avant qu'elles aient été mises en batterie à la portée qui leur convient. S'il est question de s'opposer à un débarquement, ne comptera-t-on pas pour quelque chose la possibilité de tirer sur des bateaux, & de les atteindre à une plus grande distance? & quel désordre n'y jetterez-vous pas en brisant les rames, en emportant les rameurs, & en coulant les bateaux à fond? Nous pourrions citer d'autres circonstances, où la longueur de la portée est d'une très-grande conséquence; mais tout militaire qui a quelque expérience se les représentera aisément, & concevra l'importance d'avoir des pièces qui, dans des proportions plus exactes que celles des ennemis, aient sur elles une supériorité marquée. Observons encore que la pièce qui porte le plus loin, imprime au boulet une plus grande vitesse, & par conséquent une plus grande force, d'où il résulte un grand avantage, lorsqu'il est question de rompre & d'ouvrir des retranchemens, des abatis, des pallisades, les murs de quelques postes, & autres obstacles dont l'ennemi, qui connoîtroit la nature de vos armes, ne manqueroit pas de se couvrir pour vous réduire à l'impossibilité de l'attaquer autrement que par une insulte de vive force, où l'on perdroit beaucoup de monde avant de réussir. Si le principal mérite du canon est de préparer le chemin à la victoire, il paroît essentiel d'employer des pièces qui puissent imprimer au boulet une vitesse assez grande pour atteindre de très-loin, & une force suffisante pour détruire les différens obstacles que l'ennemi peut opposer dans la guerre de campagne. Remarquons de plus que pour rapprocher les portées des pièces nouvelles de celle des pièces anciennes, on a augmenté le diamètre des boulets, afin qu'ayant moins de vent, ils laissent moins de vuide entre leur surface & les parois intérieures des pièces; d'où il résulte la difficulté, pour ne rien dire de plus, de tirer à boulets rouges au besoin; car chacun sait que le fer, comme les autres métaux, augmente de volume étant chauffé, & les boulets, dans cet état de renflement ne peuvent plus entrer dans

leurs pièces. Ajoutons encore que ces pièces seroient trop courtes pour être exécutées dans des embrasures, refforcez qu'on ne pourroit pas se procurer dans les occasions où il seroit avantageux de s'en servir. Le recul des pièces courtes a encore des inconvéniens qui peuvent tirer à conséquence, car il a été vérifié plusieurs fois que le recul de la pièce ancienne de 12 sur un terrain ordinaire, étant de 3 à 4 piés, celui de la pièce de 12 courte, étoit de 14 à 16.

« C'est en vain, dit le procès-verbal des épreuves faites à Douai, qu'en voidoit pallier les reculs excessifs de la pièce de 4 courte, on en a senti les inconvéniens; on a prévu l'embarras de regagner continuellement un terrain perdu, & ceux qui en doivent réulter, à cause de l'association des pièces courtes avec l'infanterie: on a prévu enfin que la pièce longue, dont le recul est plus que moitié moindre, pourroit tirer sans risque sur des rideaux & autres terrains étroits, où la pièce courte se culbuteroit elle-même par son recul. »

Terminons l'article des portées par une dernière observation que nous avons déjà indiquée; mais qui paroît trop importante pour n'y pas revenir avec plus de détail. La pièce courte ayant une moindre portée que la pièce la plus longue, le boulet qu'elle projettera ayant reçu une moindre force d'impulsion, décrira une courbe moins allongée, & frappera l'objet qu'elle atteindra, sous un angle plus ouvert, en tendant à s'approcher plus promptement de la terre, après l'avoir frappé. Il est aisé de se représenter le peu d'effet du boulet, dans ce cas, si l'on réfléchit à ce qui arriveroit s'il tomboit verticalement; il est évident qu'il ne frapperoit qu'un point; or plus sa ligne de chute approchera de la verticale, moins il emportera d'hommes à la fois dans une bataille, moins il fera de désordre dans les pièces & les affûts d'une batterie ennemie, & moins il sera susceptible de faire des ricoches, manière de tirer le canon, si d'est usée. Voici comment s'explique, sur cette question intéressante, l'auteur de l'*Essai sur l'usage de l'artillerie* dans la réponse à l'auteur du livre intitulé: *artillerie nouvelle*.

« Moins la hauteur du jet est considérable, ou ce qui est la même chose, plus la



courbe que décrit le boulet est raphatie, au dessus d'un terrain sensiblement horizontal, plus les hommes qui se trouvent sur ce terrain entre le point précis du but en blanc & la batterie, sont exposés à recevoir le coup; de sorte que si cette hauteur n'étoit que de quatre pié, par exemple, un homme placé sur quelque point de la ligne que ce fût, entre les deux interjections de la ligne de mire & de la trajectoire, seroit frappé du boulet. (*Voyez CANON de bataille.*)

Au contraire, plus la hauteur du jet sera grand le sur le même terrain, plus il y aura de positions entre le but en blanc & la batterie, ou l'ennemi ne seroit point frappé, le canonnier visant toujours à lui, le long de sa piece.

Si donc de deux pieces de même calibre, l'une a le diametre de sa culasse beaucoup plus grand, relativement à sa longueur & au diametre de son boulet, que l'autre, la premiere aura son but en blanc plus éloigné que la seconde; mais aussi la hauteur du jet sera plus grande, & par conséquent ses coups seront plus incertains quand l'ennemi s'approchera de la batterie, dans la supposition que le canonier visera toujours à lui, ou ce qui revient au même, ne baissera pas sa piece, faite très-ordinaire.

Présentement si les deux pieces ont leurs dimensions proportionnelles, mais que la plus longue porte son boulet soixante toises plus loin que l'autre, elle aura un but en blanc plus éloigné que la plus courte, & pour que la plus courte frappe au même but en blanc, il faudra lui donner plus d'élevation. »

Les partisans de l'ancienne *artillerie* de M. de Valiere, concluent de-là que les pieces de 12 & de 8, du nouveau système, quoique moins pesantes que les anciennes de mêmes calibres, étant encore trop pour suivre les mouvemens des troupes & être traînées à bras dans toutes sortes de terrains, elles doivent occuper, comme les anciennes, le centre & les ailes de la bataille & les différentes positions, où, réunis en nombre suffisant, elles croiseront les uns feux & prendront l'ennemi en flanc & même de revers s'il est possible; mais que ces pieces courtes ne pouvant opérer avantageusement certains, par l'élevation qu'on est obligé de

leur donner, elles ne suppléeront pas les anciennes pieces de 4 le boulet pouvant emporter dix à douze hommes à la fois, en parcourant une ligne plus approchant de l'horizontale, & causer par-là en bien plus grand désordre & une l'en plus grande perte d'ins les corps ennemis en les frappant sous un angle plus aigu, ce qu'il n'est pas possible de se promettre avec les pieces raccourcies du nouveau système.

S'appuyant enfin sur le résultat des épreuves de comparaison, faites à Strasbourg en 1754, par lesquelles il est prouvé que les pieces de 4 anciennes, portoient plus loin que les pieces de 8 nouvelles, & presque aussi loin que les pieces de 12 nouvelles; que de plus, la piece de 4 longue portoit mieux sa cartouche que la piece à la suédoise, qui est une piece de 4 courte (*Voyez CANON de bataille.*); qu'étant d'ailleurs avéré par un long usage, que la piece de 4 longue peut être transportée par-tout où quatre hommes peuvent passer de front; ou devroit, par toutes ces raisons, préférer même la piece de 4 longue, aux pieces de 12 & de 8 raccourcies, suivant le nouveau système.

S'il est prouvé par la théorie, confirmé par l'expérience & avoué par les partisans même du nouveau système, que les pieces courtes ont une moindre portée que les pieces anciennes, dans les mêmes calibres, il n'est pas moins certain que la direction des premieres est moins juste & moins sûre: défaut qui résulte de leur construction. Le renflement du boulet est trop rapproché de la plate-bande de culasse; & la ligne de mire, ou rayon visuel, qui rasé les parties saillantes du métal, se trouvant d'autant plus courte que la piece l'est elle-même d'avantage, la direction en est d'autant moins exacte. Lorsqu'on veut prendre sur le terrain un alignement un peu étendu, on ne peut disconvenir qu'il sera d'autant moins exact que l'instrument qu'on emploiera sera plus court. La longueur de la piece représente l'instrument; plus elle sera longue, plus la direction sera sûre. Si on préfère, avec raison, une longue alidade & un graphometre d'un grand rayon, pour opérer avec justesse, la plus longue piece de canon soit avoué, à plus forte raison, la préférence sur la plus courte pour la justesse des direc-

tions, puisque ces bouches à feu n'ont point, comme les instrumens en question, des pinules dont la forme & la disposition concourent à l'exactitude de l'opération. Cet inconvénient est commun à toutes les piéces courtes, quelque bien proportionnées qu'elles soient d'ailleurs; mais il sera encore plus grand si le diamètre de la culasse excède de beaucoup celui du boulet, parce qu'alors la ligne de mire seroit extrêmement plongeante, rencontreroit la ligne de tir très-près de la bouche, & formeroit avec elle un angle très-ouvert. La ligne de tir s'éleveroit d'autant plus au dessus de la ligne de mire, à une certaine distance, après leur intersection, que la différence des diamètres de la culasse & du boulet seroit plus grande. Aussi le défaut naturel de ces sortes de piéces est de porter le boulet trop haut. Nous trouvons dans l'*Essai sur l'usage de l'artillerie*, page 34, « qu'en 1744, le comte de Belle-Isle attaqua un corps d'Autrichiens dans la forêt de Brompt : ils firent contre les François un feu assez vif de quelques piéces de 3 courtes & grosses à la culasse, sans tuer un seul homme : tous les coups alloient frapper le haut des arbres : c'est un fait dont plusieurs officiers peuvent encore rendre témoignage. Les canonniers Allemands sont aussi braves & aussi bons que ceux des autres nations de l'Europe, pourquoi donc tiroient-ils si mal? C'est qu'avec des piéces construites comme celles qu'ils avoient à manœuvrer, il faut, à une certaine distance, pointer beaucoup plus bas que l'objet, & que tout soldat dirige naturellement son coup d'œil le long du métal de sa piéce, vers le point qu'il veut frapper. Nos piéces à la suédoise étant pointées à un but distant de 180 toises, le boulet passe de quelques piés au dessus. »

C'est un principe avoué généralement, (*Essai sur l'usage de l'artillerie*, p. 35 & suiv.) qu'il est difficile d'assurer le coup de boulet à 400 toises de distance, même avec nos piéces longues, sur un petit objet ou une troupe qui marche. A plus forte raison y trouvera-t-on de la difficulté avec des piéces plus courtes, par la seule raison de leur peu de longueur, qui mettra dans la nécessité de les tirer sous tel angle d'élevation que le coup en deviendra plus incertain &

de moindre effet, malgré la précaution qu'on a prise de ne pas rendre excessive la différence du diamètre de la culasse & de celui du boulet. Il suit de cette observation que leur direction sera plus juste que celle des piéces à la suédoise, qui sont plus mal proportionnées, mais qu'elle le sera moins que celle de nos anciennes piéces, dans les mêmes calibres : d'où il résulte qu'elles sont inférieures à celles-ci dans la vitesse & la force qu'elles impriment au boulet & dans la justesse du tir, deux inconvéniens qui paroissent aux partisans de l'ancienne *artillerie*, d'une grande conséquence dans toutes les occasions de guerre où on peut employer le canon, pour frapper à des débouchés distans de 400 toises & plus, ou des troupes qui se formeroient à cette même distance.

Il ne faut pas conclure, de cette difficulté d'assurer le coup de boulet à 400 toises, qu'il ne faille jamais tirer de canon à cette distance & même au delà, avec des piéces bien proportionnées qui peuvent atteindre les objets, sans être sensiblement élevées à l'horizon : c'est, comme nous l'avons déjà observé, sur une masse de troupes qu'on dirige ses feux; & ceux de plusieurs piéces réunies peuvent alors causer un grand désordre, & de plein saiet & à ricochet, si leurs dimensions les rendent propres à ces effets, & si la batterie n'est pas trop élevée au dessus du niveau de la campagne : car on fait l'avantage que M. de Valiere tira des piéces de 12 & de 8, qu'il avoit placées sur la colline entre Astembek & le bois, avec lesquelles il rompit le corps des Hessois & des Hanovriens qui se dispoient à fondre sur nos troupes au sortir de ce village.

Cet exemple ne contredit point une maxime prouvée par la raison & par l'expérience, qu'il ne faut pas placer le canon de préférence sur des hauteurs trop élevées, parce qu'alors les coups sont plongeans & incertains. C'est au coup d'œil & à l'expérience à juger de ces sortes de positions, qui sont toujours favorables lorsque le commandement de la batterie n'est que de 15 à 20 piés sur une étendue d'environ 300 toises.

Nous établirons une autre maxime avec l'auteur de l'*Essai sur l'usage de l'artillerie*,

qui n'est pas moins importante ; « c'est que les batteries, pour avoir un effet décisif dans une affaire, doivent être fortes & se protéger réciproquement. Cela n'exclut pas, continue le même auteur, l'avantage des batteries plus foibles & plus éloignées les unes des autres, c'est le meilleur qu'on propose sans rejeter le bon » : les circonstances déterminent d'ailleurs entre le plus & le moins ; mais, autant qu'il est possible, il faut s'en tenir à la maxime qu'on ne peut nier, & dont la vérité est reconnue par les militaires même qui sont le moins d'accord sur les autres points. Voici ce que dit l'auteur de *l'Essai général de Tactique*, à l'occasion d'un général habile qui oseroit s'écarter de l'opinion reçue & n'auroit que 150 pièces de canon, avec une armée de 100 bataillons, égale à celle de son ennemi, mais qui auroit 400 pièces de canon. Tous les avantages, dit-il, seront du côté du premier. Il n'aura point ce que nous appellons des pièces de régiment, parce qu'il calculera que ces pièces n'ont pas des portées assez longues & assez décisives ; que dispersées & formant de petites batteries, elles ne remplissent point de grands objets. . . . Ses batteries mieux disposées, mieux emplantées, mieux exécutées, des pièces d'un calibre plus décisif, des prolongemens plus habilement pris, lui donneront encore l'avantage.

L'estimable auteur qui a écrit contre *l'Essai général de Tactique*, qui réunit à de profondes connoissances une longue expérience de guerre, dit, dans un ouvrage sur les opinions qui partagent les militaires : « Que pourra-t-on opposer à mes démonstrations ? Le nombre de canons très-augmenté dans les armées depuis le commencement du siècle ? Mais l'augmentation ne porte que sur de petites pièces, fort peu dangereuses si elles sont séparées ; & si elles sont réunies par brigades sur la ligne, c'est une raison de plus pour ne pas s'y exposer long-temps. Les batteries d'une certaine force, composées de pièces du pare & du calibre de 8 au moins, bien placées, sont effectivement redoutables & méritent considération. Les partisans de la nouvelle artillerie ne sont pas si blâmables lorsqu'ils disent que le canon doit à présent décider les batailles ; autrefois ils pensoient seulement que par des

positions bien choisies & par un service bien dirigé, ils influoient sur le succès. Des prétentions si singulieres naissent naturellement de l'espece de tactique dont on se sert.

Nous finirons ce qui regarde les petites pièces éparpillées le long de la ligne, par ce que nous disons dans le *supplément à l'essai sur l'usage de l'artillerie*. « Quant à l'artillerie fixement attachée aux bataillons, elle ne peut être trop légère, de quelque côté qu'on l'envisage : plus on épargnera sur ce point, plus on méritera d'éloges, car elle coûtera toujours trop en construction & munitions pour l'avantage que l'état en tirera dans les batailles. »

Il n'en sera pas de même des fortes batteries dont nous venons de parler, lesquelles occupant des positions favorables, pourront croiser avantageusement leurs feux sur des corps de troupes à la distance de 500 toises & plus loin encore, sur-tout si les pièces de 12 & de 8, dont elles seront composées, ont l'avantage de porter loin, sous le moindre angle d'élevation ; mais il faut alors tirer lentement & se donner le temps de pointer & de juger de l'effet de ses coups. Ce sont les circonstances qui décident le commandant éclairé d'une batterie, & qui lui font juger de l'avantage ou de l'inutilité de tirer à de grandes distances : c'est la quantité de munitions qu'il a ; c'est le besoin qu'il prévoit en avoir dans la suite de l'action ; c'est l'effet de son feu, c'est enfin son expérience & ses lumières qui le déterminent. Que n'a-t-il pas à souffrir dans ces occasions, de l'empressement, souvent indistinct, des troupes qui l'environnent, lesquelles voudroient toujours voir l'artillerie en action & entendre du bruit, même lorsqu'il est évident qu'il seroit sans effet : situation pénible, mais dont il est bien dédommagé, lorsque dans la suite de l'affaire, ses munitions, sagement économisées, sont employées avec autant de succès que d'éclat.

Dans quelque circonstance que ce soit, on doit, au lieu de tirer par salve, ne tirer qu'un coup après l'autre, en sorte que le feu soit continu ; c'est la maniere la plus sûre d'inquiéter l'ennemi, de lui faire tout le mal possible & de ne lui pas donner un moment de relâche. Sans s'écarter de cette maxime, dont la vérité ne sera pas contestée,

tée, il faut tirer vivement à 200 toises de distance, parce que le coup commence à devenir certain, & à 100 toises très-précipitamment parce que le feu devient alors aussi meurtrier qu'il peut l'être, & une troupe qui y seroit exposée, sans pouvoir l'éviter, le soutiendrait difficilement sans se rompre.

Après avoir parlé de la légèreté de l'*artillerie* du nouveau système, dont ses partisans ont prétendu tirer de si grands avantages; après avoir montré ce que les pièces raccourcies perdoient sur la longueur & la rectitude des portées, nous devons entrer dans quelque détail sur le canon tiré à cartouche. Cette question tient au système actuel de tactique qui paroît universellement adopté par toutes les puissances de l'Europe, & doit nécessairement entrer dans cet article, dont l'*artillerie* de campagne est l'objet: nous le terminerons par quelques réflexions sur l'économie qu'on a cru devoir résulter du nouveau système & sur la dégradation des chemins que la nouvelle *artillerie* devoit plus ménager que l'ancienne, par rapport à sa légèreté.

M. Joly de Maileroy, auteur aussi estimable que militaire zélé, nous dit dans l'avant-propos de l'ouvrage sur les opinions qui partagent les militaires, que « depuis le siècle de Charles V & de François I, où l'on vit renaitre en Europe la science de la guerre, l'infanterie constituée sur les principes des anciens, s'y étoit soutenue sans contradiction jusqu'après la paix de Nimègue, en 1678. Les fusils qui commençoient alors à succéder aux mousquets, étant plus maniables & plus faciles à tirer, firent prendre insensiblement du dégoût pour les piques, l'invention de la baïonnette contribuoit encore à l'augmenter, de sorte que les piques furent entièrement abandonnées en 1703; ce fut M. de Vauban qui détermina Louis XIV à les supprimer, époque qui doit être remarquable dans l'histoire de notre tactique. Peu d'années après toute l'infanterie fut armée de fusils avec la baïonnette à double, & la plume imaginaire que l'arme de jet devoit être désormais prépondérante: cette idée ayant pris faveur, on ne pensa plus qu'à se ranger dans un ordre qui parût propre à faire usage de tout

son feu; on oublia totalement celui qui convenoit le mieux pour la charge & qui avoit été précédemment comme la forme naturelle de l'infanterie.

Il auroit semblé que l'ordre mince & cette extrême confiance qu'on met aujourd'hui dans le feu, ne pouvoient se concilier avec l'impétueuse vivacité de la nation françoise, si bien connue de toutes les autres: quoi qu'il en soit de cette discussion qui n'est cependant pas étrangère à notre sujet, il suffit de dire que toutes les puissances de l'Europe ayant adopté la formation des bataillons sur trois de hauteur, on a cru qu'on ne pourroit résister au feu de leur infanterie & de leur nombreuse *artillerie*, qu'en leur opposant des troupes rangées dans le même ordre, une *artillerie* aussi nombreuse que la leur, & par ce moyen, un feu aussi bien nourri que le leur. De-là notre ordonnance actuelle; de-là nos exercices, nos feux de pelotons, de divisions, de deux rangs: de-là l'*artillerie* légère & multipliée: de-là les coups de canon à cartouche préférés aux boulets, même à de trop grandes distances.

Ce même système de tactique ayant prévalu, il est certain que les partisans de la petite *artillerie* avoient un beau champ pour défendre leur opinion. Vous voulez du feu, ont-ils dit, vous y mettez toute votre confiance, vous abandonnez les armes de longueur qui mettoient votre infanterie dans le cas de se défendre contre la cavalerie & même de l'attaquer; vous voulez que les François si impétueux & si déterminés à en venir promptement aux mains, à fondre bruyamment sur l'ennemi, à l'attaquer de vive force même dans des postes, dans des retranchemens, craignent de le joindre à découvert & restent en panne exposés au feu de la mousqueterie & de l'*artillerie*, feu d'autant plus redoutable que les nations que vous prenez pour modèle, en font leur principale affaire & qu'il convient à leur caractère: vous égarnez la bouillante ardeur des François, vous enlêchez leur courage, vous voulez gêner les savantes dispositions, la valeur du général habile qui sera à leur tête, il faut donc nous conformer à vos usages & à vos nouveaux principes, & copier les puissances étrangères dans la partie qui

nous regarde, comme vous le copiez dans toutes les autres: il faut multiplier l'*artillerie* & devenir supérieur à l'ennemi, dans le genre même qui parut toujours nous convenir le moins; nous aurons comme lui deux petites pieces de quatre attachées à chaque bataillon (celles de 3) conviendroient même mieux par leur extrême légèreté pour suivre les mouvemens des troupes). La portée de nos petites pieces, sera assez longue & la force du boulet plus que suffisante pour emporter trois hommes de file, puisque les bataillons ennemis sont formés sur trois de hauteur: cette formation présentant un grand front sur peu de profondeur, nous tirerons bien plus à mitraille qu'à boulet, à 200, même à 300 toises. Chaque coup voinra 41 balles de fer battu qui sortiront d'une boîte à culot de fer, lequel donnera la mort à celui qu'il frappera, & chaque coup de canon équivaldra, en outre, à quarante & un coups de fusil: nous mettrons par-là plus de monde hors de combat, quoique nos pieces tirent en courant & toujours vis-à-vis d'elles. Dirigées par les mêmes motifs, nos pieces de pare de 12 & de 8 feront employées, si on ne peut pas les traîner à bras à la suite des troupes, & n'ayant à tirer que sur des corps minces, il sera très-avantageux de les tirer à cartouches, même à de très-grandes distances. Si nous tuons peu de monde, nous ferons des blessures multipliées à un point qui se consoit à peine, & nous mettrons plus d'ennemis hors de combat, ce qui est notre véritable objet & le plus raisonnable qu'on puisse se proposer. Nous dirigerons la vivacité naturelle au François du côté du feu, & nous serons supérieurs à nos ennemis, même à cet égard, par la vitesse de notre exécution, & par la formidable multitude de nos pieces de canon: elles pesent beaucoup moins que les anciennes: elles coûteront donc moins & elles gêneront moins les chemins. Ne critiquez pas notre petite *artillerie*, puisqu'elle tient à votre tactique, qu'elle est nécessaire à votre ordonnance, qu'elle est une suite de vos principes, puisqu'enfin vous ne pouvez la blâmer sans tomber en contradiction avec vous même.

Voilà en substance ce que nous avons

entendu dire en faveur de la nouvelle *artillerie*: & nous convenons avec notre impartialité ordinaire, qu'il n'est pas aisé d'y répondre, à moins d'attaquer le système actuel de tactique en totalité, dont l'*artillerie* n'est qu'une branche. On a vu une partie des réponses qui ont été faites. Faisons ce qui nous reste à rapporter sur cet important matière, & renvoyons, pour le reste, à l'*Essai général de tactique*, & aux ouvrages qui l'ont réfuté.

Il paroît par les épreuves faites à Strasbourg, & les grandes distances auxquelles on y tiroit les coups à mitraille, qu'on est dans le dessein d'employer de boîtes de fer blanc terminées par un culot de fer, & remplies de quarante-neuf balles de fer battu, de préférence aux boulets, contre les règles de l'ancienne pratique (*V. CANON de bataille*); mais en supposant que dans tous les terrains & à tous les niveaux, on auroit à la guerre des résultats pareils à ceux qu'on nous a donnés des épreuves, ce qui ne peut se supposer, on ne peut pas dire que cette qualité de bien porter la mitraille, soit particulière aux pieces courtes, car celles qui seroient plus longues auroient encore la supériorité à cet égard, ainsi que l'expérience l'a prouvé: c'est d'ailleurs une maxime reconnue de tous les anciens officiers d'*artillerie*, que les boulets font généralement plus de mal & causent plus de désordre que les coups à mitraille: si les ennemis sont formés sur trois de hauteur, on cherchera des positions avantageuses pour les battre d'échec & en flanc: les longues pieces auront la supériorité sur les courtes dans ces positions; on ne peut en douter, & dans l'impossibilité de faire courir les unes & les autres à la suite des troupes, on les y placera; quant aux petites pieces de régiment qui tireront en courant, sur des hauteurs ou dans des fonds (car les champs de bataille ne sont pas des surfaces planes comme les champs d'épreuve), leur effet sera nul ou presque nul.

Il est encore reconnu que les grappes de railin & les boîtes de fer blanc remplies de petits mobiles, ne sont pas d'un aussi bon usage que les balles de munition renfermées dans des sacs d'une toile légère, & que, quelle que soit l'espece de mitraille que l'on emploie, on ne doit se servir des pieces

de canon, pour cet usage, que lorsqu'on est fort près de l'ennemi. Les coups à mitraille, ajoute-t-on, n'ont qu'une portée médiocre, sont arrêtés ou détournés de leurs routes par de légers obstacles : une partie des petits mobiles passe au dessus de la troupe contre laquelle ils étoient dirigés, une partie tombe en avant sans l'atteindre, & la petite quantité qui pourroit frapper, à une trop grande distance, ne fait que des blessures légères qui n'inspirent point d'effroi. L'effet sera moindre encore si les mobiles sont de fer battu & léger, par la résistance qu'ils éprouveront de la part de l'air, & par la direction qu'ils prendront au sortir de la boîte qui les renferme, laquelle ayant un mouvement de rotation en sortant de la pièce, ne s'ouvrira que très-rarement de la manière la plus favorable à l'effet du coup. Les grappes de raisin, dont les mobiles sont ficelés & ferrés dans une toile forte & goudronnée, ne se séparent qu'avec peine, en sortant de la pièce & prennent un mouvement de rotation qui les éloigne de leur direction : ces grappes de raisin, comme les boîtes de fer blanc, ne peuvent servir qu'aux pièces dont elles ont le calibre, au lieu que les balles roulantes conviennent à toutes, s'écartent moins de leur direction, parce qu'elles ont plus de masse sous un moindre volume, & qu'elles n'ont point d'obstacle à vaincre en sortant de la pièce : étant d'ailleurs en plus grande quantité (12 livres dans une pièce de 12, &c.), elles blessent plus de monde à portée moyenne, occasionnent par-là plus de désordre dans une troupe, & sont conséquemment plus utiles & d'un tout autre effet, lorsqu'elles sont tirées de près, c'est-à-dire, à 60 ou 80 toises, distance que la bonne pratique a déterminée pour les employer, au delà de laquelle on doit toujours préférer les boulets.

Écoutez l'auteur de l'*Essai sur l'usage de l'artillerie*, (p. 3.) qui nous rapporte quelques faits qui doivent convaincre que les coups de canon à cartouche, à balles roulantes, sont aussi meurtriers de près qu'ils sont peu dangereux de loin : des témoins oculaires de quelques-uns de ces faits, existent encore & en garantissent la vérité.

» A la journée de Malplaquet, M. de Maléfiou commandoit plusieurs batteries

au centre des mauvais retranchemens élevés à la hâte pendant la nuit précédente : un nombre de bataillons tous François, réfugiés en Hollande, las d'être exposés à ses boulets, se précipitèrent, pour l'attaquer, avec l'ardeur de la nation, excitée par la haine & par l'esprit de parti ; ils souffrirent encore quelques volées dans leur course ; mais prêts à monter sur les retranchemens, ils essayèrent de toutes les pièces une grêle de balles, qui les mirent dans un désordre dont ils ne purent revenir.

A gauche, une batterie de 8 ou 10 pièces de 4, placée à notre gauche, & soutenue par le régiment de Champagne, avoit employé ses boulets avec succès ; mais elle commença à en manquer & se trouvoit forcée de diminuer ses feux. Les ennemis s'en aperçurent bien vite, & résolurent de s'emparer de cette batterie que les avoit arrêtés jusque-là, & de pousser les troupes qui la défendoient ; ils s'avancèrent donc en bon ordre & d'un pas précipité, persuadés de la réussite. A leur approche, un des officiers de cette batterie courut à la caisse des balles que l'on met ordinairement avec les boulets : les pièces furent promptement chargées d'une quantité suffisante de ces balles qui furent tirées de fort près sur les Allemands ; & l'effet en fut si meurtrier, qu'ils furent pliés à l'instant, & prirent la fuite.

On cite, lisons-nous, dans le même ouvrage, à l'occasion des cartouches tirées de trop loin, la perte que firent les bataillons François dans les vergers de Bergen. Un pareil fait est-il bien propre à les mettre si fort en crédit ? Les ennemis, dir-on, après avoir perdu la bataille, placèrent vingt pièces de leur grosse artillerie, sur la hauteur qui domine ces jardins, à la distance de 250 toises environ, & canonnerent *si vivement* nos troupes pendant quatre heures, que nous eûmes sept ou huit cents hommes de tués ou blessés. Il est aisé de calculer la dépense & l'effet de cette célèbre canonnade à cartouches : tirez de chaque pièce un coup par minute, ce n'est pas faire un feu bien vif. A ne supposer que cela, les ennemis tirèrent 4800 coups pendant les quatre heures, & voilà six coups pour tuer ou blesser un homme. (En ne supposant la cartouche que

que de 41 balles, ce qui est vraisemblablement au dessous de ce qui fut employé dans des piéces de grosse *artillerie*, c'est 216 balles pour tuer ou blesser un homme.)

“ Mais réduisons le nombre des coups à la moitié, les admirateurs outrés des coups à mitraille, n'auront pas encore sujet de triompher; le même nombre de coups à boulets bien tirés auroit produit un effet double & peut-être triple. ”

Nous ajouterons un fait dont nous avons été témoins, c'est qu'avant été exposés avec une troupe d'environ six bataillons, formée sur quatre de hauteur, au feu de deux piéces courtes, qui tiroient avec des cartouches de fer blanc, de 200 coups au moins qui furent tirés à 150 ou 200 toises, il n'y eut pas un homme tué ni blessé.

Voilà deux expériences de guerre, qui, de l'aveu des partis les plus divisés d'opinions, sont les plus décisives; cependant l'auteur que nous venons de citer, les répéta à la Fère en 1760, pour satisfaire la curiosité de plusieurs témoins. Les résultats de ces épreuves vinrent complètement à l'appui des exemples cités, & confirmèrent que les balles renfermées dans des sacs de toile, avoient l'avantage sur celles qui étoient renfermées dans des boîtes de fer blanc. Les partisans des anciennes méthodes en conclurent que, quelle que soit la cartouche qu'on préfère, on ne doit employer cette manière d'exécuter le canon qu'à 100 toises pour la grande distance, & entre 60 ou 80 pour la distance moyenne, & de très-près pour les effets décisifs; que dans tous les autres cas, les boulets doivent être préférés aux cartouches, d'autant plus que l'effet des boulets est encore augmenté par la terreur & l'effroi qu'ils inspirent: car ils atteignent à de très-grandes distances; ils épouvantent par leur sifflement, ils brisent tout ce qu'ils rencontrent dans leur course rapide; ils emportent plusieurs hommes à la fois; & leurs membres déchirés & sanglans, les éclats des obstacles qu'ils ont fracassés, sont de nouvelles armes qui portent au loin l'épouvante & la mort, & qui, par le spectacle affreux qu'elles offrent, intimident, sur-tout les nouveaux soldats qui n'en ont pas encore vu de pareils.

Il est sans doute cruel pour un militaire qui, après avoir servi long-temps & s'être

trouvé à nombre d'actions sanglantes, conserve au fond de son cœur des sentimens d'humanité, d'être obligé, par état, de faire son étude des moyens les plus efficaces d'opérer la destruction de ses semblables, de rechercher les armes dont les effets sont les plus terribles & les plus meurtriers, & de discuter de sang froid la manière la plus cruelle & la plus barbare de les employer. Mais l'état de guerre étant devenu si commun aux hommes, la voie la plus sûre d'abrégér celles qui se font si souvent sur des motifs trop légers, seroit peut-être de le faire d'abord très-vivement, & qu'une puissance dont la réputation d'équité seroit aussi bien établie que méritée, se rendit aussi redoutable par ses forces que par la manière de les employer; afin qu'en accablant ses ennemis tout à la fois, elle leur fit bien connoître le danger auquel on s'expose, en troublant injustement la paix des nations; les guerres seroient moins longues & par conséquent moins destructives; car la faim, les fatigues & la misère font périr plus de soldats que le fer & le feu. (a)

Puisse, au surplus, le flambeau de la religion & de la philosophie éclairer les hommes sur leur véritable intérêt, leur vrai bonheur! Puisse les souverains de la terre goûter dans leurs regnes longs & paisibles, l'incalculable bonheur d'être les bienfaiteurs, les peres de leurs sujets! Puisse notre patrie jouir d'une paix éternelle & d'un bonheur constant! Alors nous ne regretterons ni les maux que nous avons soufferts, ni le sang que nous avons versé pour elle. Poursuivons & hâtons-nous de terminer cet article.

Les partisans du nouveau système d'*artillerie* ont beaucoup fait valoir l'économie qui résulteroit de ces nouveaux établissemens, & ont prétendu de plus que les équipages d'*artillerie*, formés sur le nouveau plan, dégraderont moins les chemins que ceux d'autrefois. On leur a répondu qu'il étoit bien vrai que chaque piéce pesant moins en particulier que la piéce ancienne du calibre correspondant, chaque piéce nouvelle coûteroit moins; mais qu'en les multipliant, ainsi qu'on se propose de le faire, la masse totale seroit plus chère pour le métal & la façon. Pour s'en convaincre, a-t-on dit, il

(a) *Septis enim penuria quibus pugna consumit exercitum; & ferro facta ter fames est.* Vénécée.

n'y a qu'à comparer le nombre des pièces qui étoient attachées aux armées de Flandre pendant la guerre de 1740 à 1748, avec celui qu'on projette d'employer à l'avenir, qui est presque triple : après cette comparaison, l'économie prétendue disparaîtra relativement au métal & à la façon ; si l'on considère ensuite l'approvisionnement d'un pareil nombre de pièces, à 200 coups chacune, tant en boulets qu'en cartouches ; si l'on fait attention que ces cartouches coûtent sept fois plus que le boulet du même calibre, & qu'elles ont plus de volume ; si l'on remarque que la quantité de poudre sera sensiblement augmentée, on verra combien les voitures du parc seront multipliées : nouvelle augmentation de dépense pour leur construction, & nouvelle augmentation en attelages & en charretiers. Loin donc de voir de l'économie dans les nouveaux projets, les partisans des anciens usages n'y voient qu'un surcroît de dépense considérable.

Ils répondent, en second lieu, que si les chemins sont un peu ménagés par la diminution de masse, de quelques pièces de 12, celles de ce calibre de dimensions nouvelles les gâteront autant que les anciennes pièces de 8 ; que celles de 8 nouvelles les gâteront plus que les anciennes pièces de 4 ; que ce petit avantage des pièces de 12 allégées n'est pas à comparer avec les dégradations occasionnées par le nombre de voitures du parc & par celui des pièces, qui est plus que doublé ; enfin ils concluent que le nouveau système d'*artillerie* est plus dispendieux que l'ancien, plus embarrassant dans les marches, & que les chemins en seront plus promptement gâtés & dégradés.

Nous observerons ici avec l'auteur de l'*Essai sur l'usage de l'artillerie*, que nous ne faisons pas entrer en ligne de compte les voitures de munition, nécessaires aux pièces de régiment, ni ces pièces elles-mêmes ; sans quoi le nombre des voitures seroit plus que doublé ; nous n'avons entendu parler que du seul parc. Si l'on dit que l'*artillerie* ne suivra plus le même chemin, comme autrefois (*Suppl. à l'Essai sur l'usage de l'artillerie*, pag. 32.) « je répondrai que rien n'épéchoit autrefois de prendre les mêmes précautions pour faciliter les marches, & qu'on l'a fait dans les dernières campagnes ; sur quoi

j'observerai encore qu'à force de promettre au ministre, aux généraux & aux troupes de passer légèrement par-tout avec l'*artillerie*, nous pourrons, en plus d'un lieu, nous trouver fort embarrassés, si ce n'est pour les pièces de régiment, au moins pour les munitions & pour les autres pièces. Malheur alors aux officiers chargés de la marche, & peut-être au corps entier ! »

N'oublions pas, avant de terminer, une maxime de laquelle il seroit très-dangereux de s'écarter, c'est que, lorsqu'on porte de l'*artillerie* en avant de la ligne, elle doit être soutenue par des compagnies de grenadiers & même par des bataillons, suivant la conjoncture, & que les batteries & les troupes qui les protègent & qui en sont protégées, ne doivent jamais s'abandonner.

Si l'on vouloit tout dire, on seroit un très-gros livre, ai si que nous l'avons observé au commencement de cet article que nous terminerons ici, en concluant de tout ce qu'on y a lu.

1<sup>o</sup>. Que trop compter sur l'*artillerie*, ou la regarder comme inutile dans les combats, sont deux excès qui décelent la partialité.

2<sup>o</sup>. Que l'*artillerie* est préférable, à tous égards, aux machines de jet des anciens.

3<sup>o</sup>. Que l'*artillerie* de la France est assez constamment la supériorité sur celle des puissances étrangères.

4<sup>o</sup>. Qu'il semble qu'on doit préférer une *artillerie* peu nombreuse, mais bien dirigée, à une multitude de pièces de canon, qui rendroit les marches des armées pesantes & difficiles, & qui pourroit même, dans bien des cas, empêcher des mouvemens décisifs par la difficulté des subsistances. Si on répond qu'alors on en supprimeroit une partie, c'est convenir de son inutilité dans bien des occasions.

5<sup>o</sup>. Que le plus fort calibre qu'on doive mener en campagne, est celui de 12 ; & que si on fait entrer des pièces de 16 dans un équipage de campagne, ce doit être en petite quantité.

6<sup>o</sup>. Que nos pièces de canon dans chaque calibre, coulées dans les dimensions de l'ordonnance de 1732, ont une portée plus longue & des directions plus sûres que des pièces plus courtes ; qu'elles ont moins de recul, qu'elles sont plus durables, leur



effet plus meurtrier, & leur feu plus rafant.

7°. Qu'il est difficile d'assurer le coup de boulet à 400 toises sur un petit objet ou sur un petit temps de mouvement, & que le coup ne s'envoie certain qu'à 200 toises.

8°. Que s'il est une erreur de croire qu'il y a de l'avantage à placer le canon sur des lieux fort élevés au dessus du niveau de la campagne, & que les batteries doivent être fortes, & se protéger réciproquement, & être soutenues par des troupes dont elles ne doivent pas se séparer.

9°. Que tant qu'on est éloigné de l'ennemi de 100 toises, on doit préférer le boulet à la cartouche, de quelque espèce qu'elle soit.

10°. Que de toutes les cartouches, celles qui sont composées de balles de munition, telles qu'on les délivre aux troupes, enveloppées dans des sacs de toile légère, sont celles qui font le plus d'effet, mais qu'on ne doit les employer que lorsqu'on est fort près de l'ennemi.

11°. Qu'en général, il est de la dernière conséquence de ne tirer, soit à boulet, soit à mitraille, qu'à bonne portée; sans quoi, l'on consommé inutilement des munitions qu'on seroit dans le cas de regretter, lorsque le moment d'en faire un usage décisif arriveroit. Qu'il ne faut point tirer à boulet par falve, mais un coup après l'autre, en sorte que le feu soit continu.

12°. Que l'artillerie de régiment, qui accompagne les troupes, ou qu'on suppose qui peut les accompagner dans tous leurs mouvemens, ne sauroit procurer de grands avantages.

13°. Que les pièces de 12 & de 8 ne pouvant jamais être assez légères pour suivre les troupes, il paroîtroit plus avantageux de les laisser dans leurs anciennes proportions, & de leur faire occuper, comme autrefois, des positions bien faîtes, où elles puissent battre en flanc, de revers, s'il est possible, ou au moins d'écharpe.

14°. Que la pièce ancienne de 4, portant plus loin & plus juste que la pièce nouvelle de 8, & presque aussi loin que celle de 12 nouvelle, que pesant moins que la pièce nouvelle de 8, & portant mieux la cartou-

che que la pièce à la suédoise, il seroit désavantageux de la reformer.

15°. Que le nouveau système d'artillerie est plus dispendieux que l'ancien.

16°. Que la nouvelle artillerie gênera plus les chemins que l'ancienne, rendra les marches plus pesantes, & pourroit même empêcher le succès d'une affaire qui dépendroit de la célérité d'une marche (\*).

Nous laissons au lecteur à juger de la solidité des motifs & des raisons des partisans de la nouvelle artillerie, & de la force des objections qu'on leur a faites. On voit, d'un côté, l'attachement qui nous lie à d'anciens usages, attachement d'autant plus cher, qu'il est plus anciennement contracté, & qui n'est pas facile à détruire; de l'autre part, le charme des nouveautés, toujours si puissant & si capable de produire des illusions, de l'enthousiasme même. Que feront les militaires impartiaux entre ces deux écueils? Ils attendront que le ministre décide la question; ils se persuaderont qu'elle est d'une assez grande importance pour mériter son attention; ils se conformeront aux ordres qui leur seront donnés; & si la nouvelle artillerie prévaut pour la guerre de campagne, ils n'auront plus d'opinions, & chercheront à employer les nouvelles pièces avec le même zèle, & s'ils peuvent, avec le même succès qu'ils eurent, en servant avec les anciennes. Le seul chagrin qui leur restera, sera d'avoir vu régner trop long-temps une guerre intestine dans le corps de l'artillerie, & qu'une diversité d'opinion en ait troublé la paix & l'union qui firent autrefois sa force, & qui la rendirent, on ose le dire, redoutable aux puissances étrangères. Ils attendront, avec impatience, que les chefs de ce corps, qu'ils respectent encore plus par la supériorité des talens qu'ils leur reconnoissent, que par l'éminence de leur grade, rétablissant la concorde & la paix qui régnerent autrefois entre tous les officiers particuliers, persuadés que cette douce opinion peut seule faire renaitre & maintenir l'ancien esprit du corps, en même temps qu'elle sera le bonheur de chacun des officiers qui le composent. Tels sont nos sentimens, tels sont nos vœux sinceres, tels sont


(\*) Ces maximes sont tirées pour la plupart de l'Essai sur l'usage de l'artillerie, & d'un Mémoire de feu M. de Mouy, lieutenant général des armées.

Inos desirs les plus ardens, en attendant que les lumieres & l'autorité de nos maîtres dans l'art de la guerre, détruisent toutes les fourées de division. (AA. Janvier 1773.)


Il ne nous reste plus qu'à donner une idée des manœuvres de la nouvelle artillerie.

*SERVICE d'une piece de bataille du calibre de 22 par huit hommes du corps royal, & sept de l'infanterie.*

*POSITIONS des canonniers & servans, à droite de la piece.*


*Premier canonnier désigné par un triangle* 

N<sup>o</sup>. 1. En marchant en avant il tient des deux mains le levier de lunette *a* de la droite de la piece (fig. 1, plan. III, nouvelle artillerie, suppl. des planches.) Il tient le même levier seulement de la main droite, en marchant en retraite (fig. 2.) ; pendant l'action, c'est-à-dire, lorsque la piece tire, il est placé entre les deux leviers de lunette (*a*, *b*, fig. 3.) ; il a attention que le second canonnier & tous les servans soient à leurs postes ; il fait alors le seul commandement *chargez* : pendant qu'on charge la piece, il la dirige avec les leviers de lunette, qu'on appelle aussi *de pointage*, avant qu'on mette le feu, il se retire à droite ou à gauche, selon le côté d'où vient le vent, pour observer son coup, sans être incommodé par la fumée.


*Premier canonnier servant désigné par un carré* 

N<sup>o</sup>. 2. Il porte une bricole longue (*c*, fig. 4), pendante à sa gauche : il est chargé de l'écouvillon qu'il tient à la main gauche en marchant, & qu'il appuie à son épaule : il accroche son trait (*d*, fig. 4) au crochet  $\gamma$  de la tête de l'affût en marchant (fig. 2), & il attache au crochet  $\gamma$  du bout de l'essieu en marchant en retraite (fig. 2.) La piece étant en action, il est placé en avant hors de l'alignement des roues ; il tient horizontalement l'écouvillon des deux mains ; au commandement *chargez*, il se porte à la bouche de la piece par un grand pas du pié gauche ; & posant le pié droit à la même hauteur, les talons éloignés de 18 pouces, il se trouve placé parallèlement à la piece qu'il écouvillonne : il aide ensuite à enfoncer la cartouche dans le canon, puis il se


remet à sa première position en avant & hors de l'alignement de la roue.

*Second canonnier servant désigné par un carré* 


N<sup>o</sup>. 3. Il est chargé du sac aux lances à feu qu'il porte à gauche, & du boute-feu ou porte-lance qu'il porte de la main droite : en marchant en avant, il se porte au levier *e*, qui est en travers de l'affût, faisant face à l'ennemi : il aide à soulever & à pousser l'affût ; il agit en sens contraire, en marchant en retraite ; pendant l'action il est placé à la hauteur de la culasse ; il accroche & décroche le seuil, & il met le feu lorsque le second servant de la gauche lui en a donné le signal.

*Servant d'infanterie désigné par un losange* 


N<sup>o</sup>. 4. Il porte une bricole raccourcie (*g*, fig. 5) à sa gauche : en marchant en avant il accroche son trait au crochet  $\gamma$ , fig. 2 de la tête de l'affût, à la droite du premier servant ; en marchant en retraite, il l'accroche au crochet  $\gamma$  du bout de l'essieu (fig. 2), à la droite du même servant. Pendant l'action il se retire auprès de l'avant-train, où il aide à remplir les sacs des pourvoyeurs : il remplaceroit, au besoin, un des hommes qui pourroient en manquer.

*Servant d'infanterie désigné par un losange* 

N<sup>o</sup>. 5. Il porte une longue bricole (*c*, fig. 4) à sa gauche : en marchant en avant, il accroche son trait au crochet  $\gamma$  du bout de l'essieu (fig. 2) : en marchant en retraite, il l'accroche au crochet  $\delta$  de la croûle (fig. 2) : pendant l'action, il se tient au caisson des munitions.

*Servant d'infanterie désigné par un losange* 

N<sup>o</sup>. 6. Lorsqu'on sépare l'affût de l'avant-train, il aide au cinquième servant de gauche à enlever le coffret de dessus l'affût & à le placer sur l'avant-train ; en marchant en avant, il se porte au levier *e* en travers de l'affût (fig. 2) à la gauche du second servant canonnier, qu'il aide à soulever & à pousser la piece : pendant l'action il est au caisson des munitions.

*Servant d'infanterie désigné par un losange* 

N<sup>o</sup>. 7. Il porte une bricole raccourcie

(*g*, *fig. 5.*) : en marchant en avant il accroche son trait au crochet  $\gamma$  du bout de l'essieu (*fig. 1.*) : en marchant en retraite, il l'accroche au crochet  $\&$  de la croûle (*fig. 2.*) : il est au caisson des munitions pendant l'action.

*Troisième canonnier servant, désigné par un carré I*

N<sup>o</sup>. 8. Ce servant, toujours du corps royal de l'artillerie, sera attaché à la garde de l'avant-train & du coffret : il se portera, au besoin, au secours de la pièce, & aidera les deux canonniers placés aux leviers de lunette *a*, *b*. Il est chargé d'emmener & de ramener l'avant-train.

*Position des canonniers, & servans, à gauche de la pièce. Second canonnier désigné par un triangle 2*

N<sup>o</sup>. 9. En marchant en avant, il tient des deux mains le levier de lunette *b* de la gauche de la pièce (*fig. 1.*) : il tient le même levier seulement de la main gauche, en marchant en retraite (*fig. 2.*) : pendant l'action, c'est-à-dire, lorsque la pièce tire, il est placé à hauteur de la culasse (*fig. 3.*) : au commandement *chargez*, il bouche la lumière de la main gauche, & de la main droite il donne l'élévation à la pièce par le moyen de la vis de pointage. Voyez CANON DE BATAILLE.

*Canonier servant désigné par un carré 1*

N<sup>o</sup>. 10. Il porte une longue bricole (*c*, *fig. 4.*) pendante à sa droite : en marchant en avant, il accroche son trait (*d*, *fig. 4.*) au crochet de la tête de l'affût ( $\gamma$ , *fig. 1.*), & il l'accroche au crochet du bout de l'essieu ( $\gamma$ , *fig. 2.*), lorsqu'on marche en retraite. La pièce étant en action, il est placé hors de l'alignement de la roue gauche, en avant. Au commandement *chargez*, il se porte à la bouche de la pièce pour y aider le premier servant de la droite à écrouillonner : il reçoit la cartouche du troisième servant, il la place dans le canon & l'y enfonce avec le premier servant de la droite. Après quoi il reprend sa position en avant à côté de la roue.

*Deuxième canonnier servant de la gauche, désigné par un carré 2*

N<sup>o</sup>. 11. Il porte le sac à étoupilles à sa ceinture, & le dégorgeoir de la main droite : en marchant en avant, il se porte au levier *f* de la croûle de l'affût (*fig. 1.*), il aide à le soutenir & à le pousser, en avant & en retraite (*fig. 2.*) : pendant l'action il se porte à la culasse de la pièce, à gauche du second canonnier qui vient de la pointer, il la dégorge de la main droite, place l'étoupille de la main gauche, & fait signe au second servant de droite de mettre le feu, lorsqu'il est retiré à son poste (*fig. 3.*)

*Troisième canonnier servant de gauche désigné par un carré 3*

N<sup>o</sup>. 12. Il porte une bricole raccourcie (*g*, *fig. 5.*), pendante à sa droite. En marchant en avant, il accroche son trait au crochet  $\gamma$  de la tête de l'affût (*fig. 1.*) : en marchant en retraite, il l'accroche au crochet  $\gamma$  de l'extrémité de l'essieu. (*fig. 2.*) Il est pourvoyeur de la pièce, chargé d'un sac de cuir où est la cartouche, qu'il donne au premier servant. Le sac étant vuide, il va le remplir au coffret ou au caisson.


*Servant d'infanterie de gauche désigné par un losange 4*

N<sup>o</sup>. 13. Il porte une bricole (*c*, *fig. 4.*) pendante à sa droite ; en marchant en avant, il accroche son trait au crochet  $\gamma$  de l'extrémité de l'essieu (*fig. 1.*), en marchant en retraite, il l'accroche au crochet  $\&$  de la croûle (*fig. 2.*) : il est avec le troisième canonnier servant, pourvoyeur de la pièce, & porte, comme lui, un sac de cuir : il donne la cartouche au premier servant, pendant que son camarade va remplir son sac.

*Servant d'infanterie de gauche désigné par un losange 5*

N<sup>o</sup>. 14. Il aide au cinquième servant de la droite à séparer l'affût de son avant-train : en marchant en avant, il est au levier *f* de l'affût, à la droite du second canonnier servant, qu'il aide à soutenir & à pousser l'affût.

En marchant en retraite, il pousse la piece d'une main à la volée ; & de l'autre aux anfes : pendant l'action il est au colfret ou au caiffon.

*Servant d'infanterie désigné par un lozange* 

N<sup>o</sup>. 25. Il porte une bricole *g* raccourcie (*fig. 5.*), pendante à sa droite : son poste est au caiffon. Pour marcher en avant, il accroche son trait au crochet *z* de l'extrémité de l'essieu (*fig. 2.*), & en marchant en retraite, il l'accroche au crochet *é* de la crosse (*fig. 2.*).

N<sup>o</sup>. 26. Les bricoles (*e*, *fig. 4 & 5.*) feront d'un bon cuir de rouffi : elles doivent avoir, y compris l'anneau de fer *h*, deux piés six pouces de longueur, & le trait fait d'un bon chanvre ayant six lignes de diamètre, aura sept piés six pouces de longueur, y compris la maille *d*, en sorte que la bricole & le trait pris ensemble auront dix piés de long. On raccourcit le trait, en passant le crochet de fer *k* dans l'anneau *h*.

N<sup>o</sup>. 27. Les sacs à porter les cartouches, les étoupilles & les lances à feu, doivent être de cuir lissé, l'usage ayant appris que ceux de cuir garnis de poils étoient sujets à s'enflammer.

On peut se figurer avec quelle rapidité ces petites pieces sont servies ; tous les canonniers & servans qui y sont attachés, sont en mouvement à la fois ; on les charge à cartouche, c'est-à-dire qu'on y met la poudre & le boulet en un seul temps ; au lieu d'une traînée de poudre sur la lumiere, on y introduit une étoupille qui est un roseau rempli d'une composition très-vive, lequel entre dans la gargoufle, percée à cet effet avec le dégorgeoir : au lieu d'une meche allumée pour mettre le feu, on se sert d'une lance à feu, qui crache de fort loin sur l'extrémité supérieure de l'étoupille, laquelle porte une cravate ou plusieurs brins d'une meche déliée, bien imprégnée de la composition dont le roseau de l'étoupille est rempli, en sorte que la piece est chargée & le coup est parti en un clin d'œil. On peut donc tirer très-vite avec ces petites pieces : mais il vaut peut-être mieux ralentir un peu la vivacité du feu, & se donner le temps de pointer & de bien ajuster.

*Manœuvres avec les chevaux pour les pieces des trois calibres.*

N<sup>o</sup>. 28. Pour faire de longs trajets en retraite, ou pour couvrir une colonne qui auroit à craindre l'ennemi sur son flanc, ou enfin pour franchir des fossés, rideaux, &c. avec les pieces des trois calibres, on separe l'avant-train de l'assût, dont la crosse pose alors à terre ; on attache un bout d'une demi-prolonge aux armons de l'avant-train, laquelle passe sur l'avant-train, embrassé, d'un tour, la cheville ouvriere, repasse sur le couvercle du colfret de munitions, & est attachée de l'autre bout à l'anneau d'embrelage : on laisse environ quatre toises de longueur au cordage entre l'assût & l'avant-train auquel les chevaux sont attelés ; lorsqu'ils marchent, la piece tirée par le cordage suit aisément, au moyen de la coupe de la partie inférieure de la crosse qui est faite en traîneau ; les canonniers & servans portant leurs armemens, accompagnent la piece dans leurs postes respectifs, à droite & à gauche.

Lorsqu'on veut tirer, le maitre canonnier crie *halte*, & dirige la piece, en faisant le commandement *charges*. Le coup parti, s'il ne veut pas en tirer un second, il fait le commandement *marche*.

S'il faut descendre ou monter un rideau, passer un fossé, on allonge, s'il le faut, le cordage, les chevaux passent avec l'avant-train, & les canonniers & servans joignent leurs efforts à ceux des chevaux, & la piece passe. Il faut qu'ils aient une grande attention à ne pas s'engager dans leurs bricoles, & à soutenir la piece dans les pas difficiles, où elle pourroit verser. Ceci est une manœuvre pénible & dangereuse : mais il y a des cas où on l'a exécutée, ou l'équivalent, avec des pieces de 24 ou de 16. On peut donc, à plus forte raison, en venir à bout avec des pieces très-légères. Les apologistes de la nouvelle *artillerie* concluent de l'exposé que nous venons de faire, que leurs pieces de canon peuvent marcher ainsi, aussi vite que l'infanterie la plus lestée : nous en douterons jusqu'à ce que l'expérience de quelques campagnes nous en ait convaincus.

Les pieces des calibres de 8 & de 4 se manœuvrent comme la piece de 12, à l'exception qu'on n'emploie que treize hommes

pour la piece de 8, & que celle de 4 peut être exécutée avec huit hommes seulement. (AA.)

Les changemens survenus dans l'art de la guerre nous engagent à joindre de nouvelles observations à celles qu'on vient de lire. Nous devons compte au public des progrès de ce grand art, & des révolutions qu'il a éprouvées; & il est de notre devoir de justifier la proscription que le gouvernement a lancée contre les panégyristes de l'ancienne *artillerie*.

Les partisans de l'ancienne *artillerie* ayant joui de la liberté d'exposer dans l'Encyclopédie leurs sentimens sur les changemens faits dans l'*artillerie* françoise depuis la paix de 1762; changemens approuvés par le gouvernement, changemens contre lesquels on s'est permis ce que la critique a de plus libre, changemens enfin qui, après avoir mérité & obtenu le suffrage des généraux assemblés pour juger de leurs avantages & de leurs inconvéniens, ont été successivement consacrés par deux ordonnances du roi rendues en 1774 & 1776: il convient, sans doute, que le même ouvrage qui doit porter à la postérité le blâme qu'on a jeté sur les innovations, en contienne aussi le correctif, & apprenne quelles sont les raisons qui ont déterminé le roi & un conseil de maréchaux de France, à ne pas avoir égard aux réclamations de quelques anciens artilleurs. C'est uniquement pour justifier les décisions de ces généraux & du roi, & non pour le frivole plaisir de trouver des tertis à ces anciens artilleurs, que j'ai cru devoir discuter les articles qu'ils ont eu soin de fournir à l'Encyclopédie; justification au reste, dont une décision aussi respectable n'a presque jamais besoin, mais qu'une certaine classe de lecteurs & la célébrité de l'ouvrage où sont con-

signées ces critiques, rendent cette fois excusable, & peut-être même nécessaire.

Une réfutation de toutes les erreurs contenues dans ce long article seroit trop fastidieuse. Nous nous contenterons d'attaquer les conclusions par lesquelles son auteur l'a terminé. Comme elles sont très-exactement le résumé de tout ce qu'il a cru avoir prouvé; en démontrant la foiblesse, ce sera détruire en substance presque tout ce qu'il a dit. Remarquons d'abord qu'en promettant la plus sévère impartialité dans la discussion qu'il fait du nouveau & de l'ancien système de *Partillerie*, il paroît avoir assez mal rempli sa promesse: puisqu'en citant sans cesse les ouvrages publiés en faveur de cet ancien système, il n'a pas fait mention une seule fois de ceux où l'on défendoit le nouveau (\*). Il faut croire qu'il les avoit peu lus; car il répète jusqu'à satiété mille objections qu'il y eût trouvé anéanties, & s'imagine qu'il n'auroit pas voulu combattre avec ces vieilles armes cent fois brisées & incapables de servir à la défense de son opinion. C'est déjà contre elle un préjugé bien défavorable que l'exclusion qui lui fut donnée par un ministre plein de génie, & la proscription qu'elle a essuyée de la part de tous les généraux qui ont commandé nos armées & qui se sont assemblés pour en porter leur jugement. Si elle a reparu triomphante un moment, elle n'a dû ce succès éphémère qu'à un protecteur qui, remplacé successivement par plusieurs hommes très-éclairés, les avus détroire son ouvrage: ils ont aisément senti que l'art de la guerre & la constitution des armées ayant changé, il étoit nécessaire que *Partillerie* qui en dépend comme accessoire essentiel, s'accommodât à ces changemens, & y conformât son service & sa constitution.

Suivons donc l'ordre des numéros de

(\*) Nous ne l'imiterons pas; & puisqu'il a été tous les écrits en faveur de son système, nous jugeons qu'il est de notre devoir d'indiquer à notre lecteur ceux qu'on a publiés en faveur du nouveau. Les savans & les militaires qui voudront ne pas embrasser sans choix une opinion sur *Partillerie*, peuvent consulter les ouvrages suivants, qu'en dit à M. du Couëray, Chef de Brigade au Corps royal, & que j'ai continuellement eus sous les yeux en composant cet article & ceux qui y sont relatifs, comme les meilleures sources où je puisse puiser: *Observations sur le Traité de la défense des places par les contremines*. — *La nouvelle Artillerie*. — *L'état actuel de la guerre sur l'Artillerie*. — *Levee d'un Officier d'Artillerie à un Officier général*. — *Discussion nouvelle sur l'ancien & le nouveau système d'Artillerie*.

L'auteur de cet article se propose de publier incessamment l'*Artillerie nouvelle*, ouvrage qui renfermera dans un ordre plus clair tout ce que renferment ceux des partisans de l'ancien & de la nouvelle *artillerie*, & portera de nouvelles lumières sur les objets qui les ont partagés.

nerre auteur, il aidera nos lecteurs à comparer ses objections à mes réponses.

1°. » Trop compter sur l'*artillerie*, ou la regarder comme nulle dans les combats, sont deux excès qui décelent la partialité. » Voilà de ces vérités triviales qu'on ne devrait jamais écrire. Il est plus qu'inutile de répéter tout ce que le monde fait; qui compteroit trop sur l'*artillerie*, seroit un enthousiaste; qui la regarderoit comme nulle, seroit un fou. N'est-ce pas perdre son temps que l'employer à combattre de tels adversaires?

2°. » L'*artillerie* est préférable aux machines de jet des anciens: » encore une vérité dont trois siècles d'expérience ont convaincu tout le monde. Le chevalier Folard a le premier montré des sentimens contraires; laissez dire ces sectateurs, accoutumés à encenser jusqu'aux erreurs de leur auteur favori. Quelle nation a laissé ses canons pour reprendre les catapultes? Quel peuple sauvage n'a pas jeté ses arcs pour s'armer de fusils? L'opinion de Folard n'a pu faire que des profélytes incapables de produire, en nous ramenant aux balistes, une si étrange révolution dans l'art militaire.

3°. » L'*artillerie* de la France eut assez constamment la supériorité sur celle des puissances étrangères; « c'est pour lui conserver ce précieux avantage qu'on a dû perfectionner la nôtre, quand les étrangers, moins idolâtres de leurs usages, avoient changé en mieux la leur. Pour prétendre à la victoire, il faut au moins être en état de se battre à armes égales. L'auteur ne pense probablement pas que l'*artillerie* fût arrivée en 1732 à ce point de perfection, que dans tous les arts il est impossible de passer: jusqu'ici nous n'en connoissons aucun dont l'intelligence ne puisse reculer les bornes, quelques progrès qu'il ait déjà faits; & l'*artillerie* est un art perfectible de sa nature comme tous les autres.

4°. » Il semble qu'on doit préférer une *artillerie* peu nombreuse, mais bien dirigée, à une multitude de pièces de canon qui rendroit les marches des armées pénibles & difficiles, & qui, dans bien des cas, pourroit empêcher des mouvemens décisifs par la difficulté des subsistances. » Oui, sans contredit, quatre canons bien

servis font plus d'effet que trente mal dirigés. Ce ne peut pas être cette étonnante vérité que l'auteur ait voulu nous apprendre; il étoit trop facile de sentir qu'on peut aussi bien diriger cent canons que vingt, & qu'alors le grand effet sera sûrement produit par le plus grand nombre. Quant à la multitude des pièces de canon qui rendront les armées pesantes, je conviens que celles de l'ancienne *artillerie* rassemblées en grand nombre auroient infailliblement produit cet effet, mais celles de la nouvelle *artillerie* marchent tout autrement vite, à moins que l'auteur ne soit d'avis qu'un poids moindre d'un tiers, & même de la moitié, placé sur un affût plus mobile, doit aller plus lentement qu'un poids double sur un affût moins mobile lorsque la même force est appliquée à les faire mouvoir tous les deux. Comme ce sentiment paroît être le sien, je crois que l'exposer c'est lui avoir fait une réponse suffisante. La multitude des pièces de canon ne peut être attribuée au nouveau système d'*artillerie*; c'est une pétition de principe que l'auteur fait sans cesse; & pour nous épargner la fatigue de répondre à toutes les objections qui naissent de ce raisonnement, nous dirons ici que cette multiplication du canon est l'effet nécessaire des révolutions survenues dans la tactique, révolutions que l'auteur n'a pu appercevoir ou qu'il a feint d'ignorer. C'est donc le nouveau système de guerre & non le nouveau système d'*artillerie* qui a multiplié le canon. Au reste, de quoi se plaint-il? & quelle est cette étonnante multiplication? 50000 hommes avoient dans la dernière guerre 100 pièces de canon de 4; quel nombre leur en donne-t-on aujourd'hui? 120. Cette multiplication qui l'épouvante au point de lui faire présager nos malheurs & prophétiser nos défaites futures, se réduit donc à  $\frac{1}{2}$  d'augmentation.

5°. » Le plus fort calibre qu'on doit mener en campagne est celui de 12; & si on fait entrer des pièces de 16, dans un équipage de campagne, ce doit être en petite quantité. » Les ordonnances du roi & le jugement de Mrs. les maréchaux de Rohan Soubise, de Richelieu, de Broglie & de Contades ont décidé cette question; les pièces de 4, 8 & 12, formeront seules désormais l'*artillerie* de campagne; ils

ils en ont banni celles de 16, parce que leur poids & la difficulté de leur transport auroit nuir à la célérité des opérations de la guerre; parce que ce canon ne pouvant jamais être déposé à bras, auroit embrassé la ligne par ses arêlages; parce que deux canons de 16 entraînent autant d'attirails que trois de 12, qui en temps égal fournissent deux fois plus de feu; parce que ces dévantages du 16 ne pouvoient être rachetés par la différence de son calibre; cette différence ne pouvant être comptée pour quelque chose en bataille où le tir n'a pour objet que des hommes & des chevaux; parce qu'enfin le canon de 12 est suffisant pour détruire les abatis, polifales, retranchemens, &c. L'auteur a quelque peine à se détacher de ce canon de 16 en campagne; ces généraux qui ont tous commandé nos armées, ont cru pouvoir le laisser dans des dépôts à portée du théâtre de la guerre, d'où on le tireroit au besoin. La distinction d'une *artillerie* de siège & d'une campagne étant toute nouvelle, on a contrarié cette innovation qui blessait les idées reçues; on a désapprouvé ce progrès de l'art. Étoit-ce parce qu'il nous venoit de l'étranger? il ne faut pas porter le patriotisme au point de ne trouver bons que ses usages. Les Romains ne fournirent tant de nations qu'en suivant la maxime directement contraire. N'y a-t-il pas d'ailleurs un peu d'inconséquence à ne vouloir en campagne que du canon de 12, & à en admettre en même temps de 16?

6°. « Que nos pièces de canon dans chaque calibre, coulées dans les dimensions » de l'ordonnance de 1732, ont une portée plus longue & des directions plus sûres » que des pièces plus courtes; qu'elles ont » moins de recul; qu'elles sont plus durables, leur effet plus meurtrier & leur feu » plus rasant. » Voilà tant d'assertions accumulées, que nous serons obligés de les séparer & de les prendre isolées, afin de mettre plus d'ordre dans l'analyse à laquelle nous allons les soumettre. Prévenons d'abord qu'il n'est ici question que des pièces de 12, 8 & 4, dont on a changé les dimensions; celles de 16 & 24 étant restées ce qu'elles étoient en 1732. à la suppression près de leur petite chambre qui n'a jamais produit les effets qu'on en attendoit. Disons encore qu'aucun

principe n'avoit déterminé, en 1732, les proportions de toutes ces pièces. Leurs longueurs ne pouvoient être fixées que relativement à la charge qu'elles recevoient; cette charge étant le tiers du poids de leur boulet, en considérant la pièce de 24 comme bien proportionnée, il s'ensuivroit que l'ame du canon de 16 devoit avoir cent pouces de long; celle du 12, 97 pouces; celle du 8, 84 pouces; celle du 4, 65 pouces; tandis qu'en 1732, on fixa la longueur de l'ame du canon de 16, à 109 pouces 3 lignes; celle du 12, à 103 pouces 3 lignes; celle du 8, à 93 pouces 10 lignes; & celle du 4, à 77 pouces 4 lignes. Ces quatre pièces étant évidemment trop longues suivant les principes même admis en 1732, en les raccourcissant, ce qu'on n'a fait qu'aux trois dernières, c'étoit remplir les vues qu'on avoit eues en 1732, & que la force de l'habitude avoit apparemment empêché de suivre en ce temps; c'étoit se conformer aux principes reçus en 1732, ou bien il faut avouer qu'alors il n'y avoit point de principes.

« Que les canons de 1732 ont des portées » plus longues que des canons plus courts; » c'étoit une opinion presque généralement adoptée dans l'ancienne *artillerie*, que les portées étoient proportionnelles aux longueurs des pièces, ou du moins que suivant ces longueurs elles augmentoient dans une certaine raison inconnue; cette opinion prise d'une manière absolue seroit une erreur; car, il s'ensuivroit que plus une pièce seroit longue, plus ses portées seroient grandes; ce qui est contraire à l'expérience, les longueurs qu'on devoit assigner aux pièces suivant leur calibre, & leur charge n'étant point déterminées d'après des loix mathématiques auxquelles on n'eût rien à répondre; une ordonnance ayant arbitrairement réglé de leur donner une grande longueur, on s'accoutuma aisément à croire que cette longueur leur étoit essentiellement nécessaire, & que plus courtes de quelques pouces, elles donneroient de moindres portées; en conséquence la préférence fut assurée aux pièces longues, quoique Robius eût éprouvé, & eût dit, qu'en tirant des pièces de longueurs différentes, mais de même calibre, avec une même charge & sous le même angle, les

portées de la plus courte seroient les plus étendues. La longueur des pieces avoit donc des bornes au delà desquelles elle devenoit inutile, comme leur raccourcissement en a aussi : ces bornes mal connues laissoient la liberté d'embrasser à cet égard une opinion particulière. Mais a-t-on, ou n'a-t-on pas trop raccourci le canon de bataille ? Telle étoit la question que l'auteur devoit examiner, au lieu de vanter indéfiniment les pieces longues : c'est ainsi que l'ancienne *artillerie* pensa, jusqu'aux expériences de Béliador, & long-temps après ces expériences, que les portées étoient proportionnelles aux charges, & plus étendues en raison des plus fortes charges : cette opinion étoit bien moins vraisemblable que la précédente, & une physique plus éclairée a démontré depuis qu'un boulet auquel une forte charge imprime une trop grande vitesse initiale, perd une partie de la portée qu'une moindre auroit pu lui donner, parce que la résistance de l'air n'est pas en raison des vitesses, mais en raison du carré des vitesses. Je suis loin de prêter gratuitement cette erreur à l'ancienne *artillerie* ; elle est consignée dans un ouvrage, qu'elle s'est plu à ressusciter depuis quelques années, en imprimant un ancien mémoire sur les bouches à feu adopté par M. de Valiere, pere, & dont le véritable auteur étoit M. Duhamel, officier d'*artillerie* ; on y lit : « les plus grandes portées répondent aux » plus grandes charges, mais on ne fait pas » dans quel rapport : les portées augmentent » à mesure que les charges augmentent. » Quoi qu'il en soit de ces opinions, pour ne pas essuyer d'injustes difficultés sur le choix de nos preuves, nous réfuterons l'affertion qu'annonce cet article, en nous appuyant sur les épreuves demandées & exécutées à Douay, en 1771, par les partisans de l'ancienne *artillerie*.

Les pieces de 4 de l'ancienne & de la nouvelle *artillerie* pointées à l'horizontale, & chargées à une livre & demie de poudre, charge ordinaire de la piece de 4 nouvelle, donnerent des portées entre lesquelles il y eut environ  $\frac{2}{3}$  de différence à l'avantage de la piece de 4 ancienne.

À 3 degrés, l'une des plus fortes élévations sous lesquelles on puisse tirer à la guerre, les deux mêmes pieces toujours chargées à

une livre & demie de poudre, donnerent des portées entre lesquelles il y eut  $\frac{1}{2}$  de différence à l'avantage de la piece nouvelle.

Si partant de ces portées on calcule les vitesses initiales des deux boulets lancés par les pieces, on trouvera que celle du boulet de la piece courte est de 1511 piés par seconde, & celle du boulet de la piece longue de 1492.

En se servant des portées données par ces pieces sous l'angle de dix degrés pour trouver la vitesse initiale de leurs boulets, l'avantage est encore pour la piece courte dont le boulet eut de vitesse initiale 1535 piés par secondes, tandis que celle du boulet de la piece longue n'en eut que 1468.

Sous l'angle de 6 & de 15 degrés, l'avantage des longues portées & de la plus grande vitesse initiale est resté à la piece longue. Que conclure de cet exposé fidele ? Que ces deux pieces se disputent réciproquement l'avantage des portées, qu'à l'horizontale la longue gagne  $\frac{1}{2}$  sur la courte, & qu'elle perd ce foible avantage sous les degrés le plus en usage à la guerre.

Le procès-verbal de ces épreuves étant public & imprimé, il n'est point de lecteur qui ne puisse vérifier les conclusions que j'en tire, que'que contradictoires qu'elles soient avec l'affertion de l'auteur de cet article. On voudra bien remarquer encore qu'à ces épreuves l'ame de la piece longue étoit élevée au dessus du sol d'environ  $\frac{1}{2}$  plus de celle de la courte ; que cette élévation devoit augmenter l'amplitude de sa portée ; quo cependant sous les degrés où le tir du canon est praticable & destructif, malgré cet avantage, elle en eut une moindre. Ce tableau comparatif des portées des pieces de 4 longues & courtes suffit pour décider la question à l'égard des pieces de 8 & de 12, les seules avec celles de 4 que la nouvelle *artillerie* ait raccourcies.

« Que les canons de 1732 ont des directions plus sûres que des pieces plus courtes : » non ils n'ont pas cet avantage. La différence de longueur qui existe entre ces canons de 1732, & la plus courte des pieces nouvelles, ne peut empêcher que la direction du pointement de ces dernières ne soit aussi sûre que dans les autres. Qu'est-ce en effet que pointer, sinon aligner deux points pris sur la culasse & la volée d'un



varion sur un troisieme plus ou moins éloigné, qu'on nomme le but : qu'importe que ces deux points pris sur les extrémités du canon soient plus ou moins rapprochés l'un de l'autre, pourvu qu'il leur reste plus d'écartement entre eux qu'on n'en donne aux instrumens ordinaires de pointage ; les alignerai-je moins bien sur le troisieme point ? Les plus longues alidades dont les géometres puissent se servir pour déterminer un pointement beaucoup plus étendu, & toujours plus délicat que celui d'un coup de canon sur une ligne ennemie, n'ont pas le quart de la longueur de nos plus petites pieces, dont on peut d'ailleurs regarder le guidon & l'entaille faite au milieu du cintre de la hausse, comme des especes de pinnules de grosseur proportionnelle à la distance qui les sépare. Les deux pieces de 4, ancienne & nouvelle, sont construites de maniere que l'angle de leur ligne de mire avec leur ligne de tir sont sensiblement égaux, n'ayant par leur construction aucun avantage l'une sur l'autre. Quant à la justesse de leur direction, leur pointement dépend donc entièrement de l'art du pointeur. On le savoit bien quand on adapta aux nouvelles pieces de bataille un guidon & une hausse, deux instrumens qui lui servent de guide, corrigent fa maladresse, évitent un pointement long & tâtonneux, & rendent le service plus prompt & plus sûr. Jamais l'artillerie n'a pu se flatter de tirer avec plus de justesse qu'aujourd'hui. L'invention de cette hausse & de la vis de pointage, sont une sauve-garde nouvelle contre l'inutile consommation des munitions : on manquoit d'un instrument qui avertit de ne plus tirer lorsqu'on étoit hors de portée. La hausse l'indique d'une maniere assez précise : il falloit auparavant s'en rapporter à une estimation de distance trop souvent infidèle. On objecte qu'elle ne peut être utile lorsque les roues de l'affût ne reposent pas sur un plan horizontal, & que la ligne de mire qui passeroit alors par le milieu du cintre de la hausse & par le guidon, ne seroit pas dans le plan de l'axe de la piece ; mais cette objection étant commune à toute espee de canon, supposée dans cette position inclinée, ne justifie rien contre une espee particuliere : ajoutez, que si la piece nouvelle dans cette position donne à droite,

on partira au moins d'un point fixe pour se corriger.

« Les canons de 1732 ont moins de recul : » nous l'accordons ; mais ils ne doivent cet avantage qu'à leur plus grande masse qu'on a voulu alléger, & à la coupe appliquée de la croûte de leur affût, dont le frottement sur une plus grande surface diminue l'étendue du recul, qui pour les pieces de bataille destinées à tirer en rase campagne, n'est point un objet important, puisque si l'on avoit la fantaisie de les tirer toujours de la même place, les canonniers peuvent d'un coup de main les y repiacer dès qu'elles ont tiré. Ce recul, encore une fois, ne peut jamais être assez considérable pour les éloigner de leur but, de maniere à faire naître le besoin de s'en rapprocher ; car il est très indifférent de tirer à 300, 301, 302, 304, 310 toises ; le coup à l'une ou l'autre de ces distances n'en est pas moins assuré, puisqu'on pointe à chaque coup. Si l'on craignoit, étant forcé de tirer son canon près de la crête d'un ravin, qu'il ne s'y précipitât par l'effet de son recul, on peut dans ces positions serrées, fort rares, le diminuer autant qu'on voudra, quelques coups de pioche sous la croûte & sous les roues sont un remede infailible contre cet inconvénient, & les affûts sont assez solides pour n'en pas faire craindre le danger. Si le canon est placé sur le terre-plain d'une petite redoute, sur le rempart d'une petite place, l'officier d'artillerie donnera plus de relief à ses plates-formes ou au terrain qui en tiendra lieu. Dans toutes les choses d'usage il faut connoître des bornes & une balance d'inconvéniens nécessairement déterminée par la commodité : une piece très-pesante, ayant peu de recul, évite deux ou trois fois dans une campagne les embarras qui naissent du recul dans une position étroite, mais elle jette cent fois dans l'inconvénient sans remede de ne pouvoir pas arriver, ou d'arriver trop tard, ou de faire battre les troupes chargées de l'escorter. Quand on est obligé de choisir entre deux choses qui offrent différens inconvéniens, la sagesse veut qu'on se souviene du précepte, *minima de malis*. On a reproché aussi aux nouvelles pieces de campagne de ne pouvoir être mises en batterie. Ce reproche ne peut regarder que celles de 12,

car celles de 8 & de 4 anciennes n'avoient pas aussi la longueur nécessaire pour être mises en embrasure, ce reproche d'ailleurs est singulier, puisque généralement dans les redoutes & les retranchemens de campagne, on ne met le canon qu'à barbette; si cependant on le vouloit faire entrer en embrasure, rien de plus aisé que d'y faire entrer le nouveau; l'obstacle qui s'y oppose est le rouage, on le met à bas dans les cas infiniment rares, & on arrange la pièce de façon que, portant sur son effieu, elle recule sur des longerons ou lambourdes qu'on dispose pour la soutenir.

» Les canons de 1732 sont plus durables. » On n'a point comparé une ancienne à une nouvelle pièce en les poussant à bout toutes les deux pour déterminer leur durée. La manière dont périssent ordinairement les canons peut servir à éclaircir ce doute, que l'expérience n'a point dévoilé. Le dépérissement des pièces provient d'ordinaire des battemens du boulet dans leur ame : les enfoncemens qu'ils produisent sont dûs à la différence de dureté qui existe entre le fer & le cuivre, à la mollesse de ce dernier metal, mollesse à laquelle un peu plus ou un peu moins de matière ne remédie pas. Les pièces courtes étant supposées un peu moins fortes que les longues, il ne paroît pas que la très-petite différence qui seroit à cet égard entre elles, dût les faire périr beaucoup plus promptement. Une pièce a toujours été regardée comme excellente dans l'artillerie quand elle alloit à 1000 coups, & les plus petites pièces nouvelles ont résisté à plus de 900; les boulets dont on se sert aujourd'hui n'ayant qu'une ligne de vent, fatigueront d'ailleurs bien moins ces pièces que ne le faisoient autrefois ceux à deux lignes de vent, qui avoient toujours été en usage dans l'ancienne artillerie : les pièces courtes ont en cela un avantage que n'avoient pas les longues, & dureront vraisemblablement plus que celles-là ne dureroient, puisqu'on a diminué sensiblement la cause principale de leur destruction. Mais fût-elle en effet plus accélérée, le gain qu'on a fait par la diminution de leur quantité de métal, compensera toujours abondamment les dépenses que nécessiteroit leur refonte un peu plus fréquente.

« L'effet du canon de 1732 est plus meurtrier. » Ici j'avouerai bonnement que je ne

conçois pas ce que l'auteur de cet article a voulu dire. Un boulet de 4, lancé par une pièce longue, n'est-il pas le même que celui de 4 d'une pièce courte ? tous deux ne frappent-ils pas par un diamètre égal, les corps contre lesquels ils sont projetés ? ils ont la même masse, le même volume, comment pourroient-ils faire un effet différent ? seroit-ce à raison de la différence de leur vitesse ? ce que nous avons dit en parlant de leurs portées respectives n°. 6, doit prouver qu'on auroit grand tort d'attendre de l'un des effets plus meurtriers que de l'autre.

« Le feu des canons de 1732 est plus ra- » sant. » Comment le seroit-il ? deux pièces de 4, l'une longue, l'autre courte, étant pointées de but en blanc, c'est-à-dire, leur ligne de mire étant horizontale, l'angle que fait leur axe avec cette ligne de mire est pour la pièce de 4 longue de . . . 0 57 4  
 Pour la } 4 courte de . . . 0 58 27  
 pièce de } 8 longue de . . . 1 3 58  
 } 8 courte de . . . 0 58 41  
 } 12 longue de . . . 1 7 2  
 } 12 courte de . . . 0 58 30

donc le feu de but en blanc des pièces de 4 courtes ou longues, faisant avec l'horizon un angle d'une infinité petite différence, n'est pas sensiblement plus rasant l'un que l'autre. Donc dans les pièces de 8 & de 12 l'avantage du feu le plus rasant est de beaucoup, en faveur des pièces courtes, ainsi que le montre la mesure des angles ci-dessus : cette conséquence est bien claire, bien évidente, & cependant contradictoire à l'assertion que je combats. Enfin quel que soit l'angle que les axes de deux pièces du même calibre de l'ancienne ou de la nouvelle artillerie feront avec l'horizon, leurs boulets ne s'éleveront au dessus de cet horizon que d'une quantité infiniment peu différente ; leurs trajectoires seront à très-peu de chose près égales, & leurs feux aussi rasans l'un que l'autre ; & rigoureusement parlant, la différence qu'il pourroit y avoir entre eux à cet égard seroit, comme on le voit, en faveur des pièces nouvelles.

7°. » Il est difficile d'assurer le coup de » boulet à 400 toises sur un petit sujet, ou » sur un petit corps en mouvement ; le coup » ne devient certain qu'à 200 toises ; sans doute il n'est pas aisé de tirer juste à un

petit but éloigné de 400 toises; ce n'est dépend sur-tout de la justesse du coup d'œil du canonnier & de son habileté à estimer sans erreur de pareilles distances. Mais on lui en a facilité les moyens dans la nouvelle *artillerie*. Dans l'ancienne au delà du but en blanc, il tiroit au hazard ou en tâtonnant; aujourd'hui la hausse vient au secours de son intelligence & assure ses coups. S'ils ne sont bien certains qu'à 200 toises, comment l'auteur de cet artice & les partisans de l'ancienne *artillerie*, ont-ils pu s'obstiner à vouloir des pièces longues dont la portée moyenne fut de 900 ou 1000 toises, distance excessive, où avec de petites pièces de 4, à moins de vouloir perdre inutilement des munitions, ils convenoient qu'il seroit fou d'espérer tirer avec quelque justesse? Quel raisonnement est donc ce-là-ci? tirer beaucoup à 200 toises, rarement à 400, mais quelque lourdes & embarrassantes qu'elles soient, servez-vous toujours pour cela des pièces qui portent leur boulet à 1000 toises. On conçoit qu'une pièce qui peut porter avec justesse son boulet sur des hommes distant d'elle de 500 toises, doit, pour les tuer, lui imprimer une vitesse capable de lui en faire parcourir 7 à 800, parce qu'une force qui suffit pour faire mouvoir un boulet l'espace de 2 à 300 toises, & même beaucoup moins au delà d'un but fixé à 500, est certainement toute celle dont on a besoin pour abattre des files d'hommes entières; mais on ne conçoit pas pourquoi ce boulet ayant rempli son objet à 500 toises, l'une des distances les plus éloignées de celles où on peut compter sur son effet, devoit encore conserver au delà de 7 à 800 toises une force qui lui devient tout à fait inutile. L'avantage des longues portées pour le canon de bataille est donc tout-à-fait chimérique, dès que ces portées s'étendent au-delà des limites où elles peuvent se concilier avec la justesse du tir. Pourquoi vouloir donc en bataille des pièces longues qui n'ont pas même, sous les angles en usage à la guerre, le très-inutile avantage de ces longues portées?

8°. Je crois qu'aucun officier d'*artillerie* n'a jamais rien avancé de contraire à ce que notre auteur dit sous ce N°. & on pouvoit se dispenser de prouver une chose reconnue vraie par tout le monde. Remar-

quons seulement que les fortes batteries n'ont d'effet bien décisif que contre des troupes qui se présentent en colonne ou qui prêtent le flanc; position qu'elles savent changer très-vite lorsqu'elle leur devient funeste, & que les feux d'échappe ont des bornes beaucoup plus restreintes que celles que semble leur assigner notre auteur.

9°. « Tant qu'on est éloigné de l'ennemi » de 100 toises, on doit préférer le boulet » à la cartouche, de quelque espèce qu'elle » soit. » C'est beaucoup trop restreindre la bonne portée des cartouches. Les épreuves faites en 1764 à Strasbourg, prouvent que le canon de 12 porte les nouvelles cartouches à 400 toises, celui de 8 à 350, & celui de 4 à 300. Comme la variété & l'espèce du terrain influe sur l'effet des cartouches dont les balles peuvent ou ne peuvent pas ricocher, selon qu'il est plus ou moins ferme, je pense que l'on peut diminuer quelque chose de l'étendue des portées des épreuves; mais c'est trop les réduire que de les fixer au tiers de celle qui en a le moins, & à une plus grande distance leurs coups doivent être plus meurtriers que ceux d'un boulet.

10°. « De toutes les cartouches, celles » qui sont composées de balles de munitions, » telles qu'on les délivre aux troupes, enve- » loppées dans des sacs de toile légère, sont » celles qui font le plus d'effet. » Les anciennes cartouches, connues sous le nom de grappes de raisin, n'avoient selon les partisans de l'ancienne *artillerie*, qu'une portée de 80 à 100 toises (il est bien vrai cependant qu'elle étoit d'environ 200;) les balles dont elles étoient formées étant de fer coulé se brisoient soit contre les parois de la pièce, soit par leur choc mutuel, soit contre les pierres qu'elles rencontroient. Celles à balles de plomb dont l'auteur vante l'usage & les propriétés, ont le désavantage de se pelotonner, de former des gâteaux, ne ricochent point, ont une portée encore moindre que les précédentes, & coûtent  $\frac{1}{2}$  plus que les suivantes. Les nouvelles cartouches sont de fer battu, ne se pelotonnent ni ne se brisent, ricochent; & d'après les épreuves de Strasbourg, ont une portée quadruple de celle des cartouches de balles de plomb, & à portée égale, un effet quintuple. En adoptant des cartouches, qui pourroit balancer à don-

ner la préférence à ces dernières, qui réunissent seules tous les genres de mérite qui manquent aux autres? Ce sont aussi celles dont on se sert dans la nouvelle *artillerie*.

11°. « En général, de l'est de la dernière » conséquence de ne tirer soit à boulet, soit » à mitraille, qu'à bonne portée, sans quoi » l'on conformeroit inutilement des munitions qu'on feroit dans le cas de regretter » lorsque le moment d'en faire un usage décisif seroit arrivé: il ne faut point tirer à » boulet par salve, mais un coup après l'autre, » en sorte que le feu soit continu. » Rien assurément n'est plus juste & plus vrai que cette maxime; mais quand on n'écrit pas pour le seul plaisir d'écrire; quand on veut instruire sur son art, convient-il d'en annoncer d'aussi communes? tout ceci ne se réduit-il pas à ces mots: lorsque vous êtes hors de portée, ne tirez pas?

12°. « L'*artillerie* de régiment qui accompagne les troupes, ou qu'on suppose qui » peut les accompagner dans tous leurs » mouvemens, ne sauroit procurer de grands » avantages. » Comment l'auteur l'entend-il? croit-il que la nouvelle *artillerie* de campagne ne suivra pas les troupes? Si l'ancienne s'est toujours portée, comme il ne cesse de l'assurer, par-tout où l'on en a eu besoin, qu'il nous permette au moins de croire que la nouvelle plus légère & plus mobile, s'y portera beaucoup plus vite, & qu'elle suivra les troupes dont le poids de l'ancienne, quoi qu'il en dise, la tenoit toujours éloignée, ou retardoit les mouvemens. Croit-il que cette *artillerie* sera moins bien servie, que ses boulets iront moins loin, ne tuent personne? mais les officiers & les soldats actuels valent ceux du temps passé, les portées de cette *artillerie* sont aussi étendues qu'il le faut, & ses boulets sont toujours ceux de 4, 8 & 12, ils ont même plus de masse qu'autrefois, puisqu'ils ont moins de vent.

13°. « Les pieces de 12 & de 8 ne pou- » vant jamais être assez légères pour suivre » les troupes, il paroîtroit plus avantageux » de les laisser dans leurs anciennes proportions, & de leur faire occuper comme » autrefois des positions bien saisies, où » elles puissent battre en flanc, de revers s'il » est possible, ou au moins d'écharpe. »

Les pieces de 8 & 12 ne sont point destinées à suivre les régimens, ce sont celles de 4; mais elles sont assez légères pour marcher aux réserves & se porter beaucoup plus vite que les anciennes de même calibre, par-tout où il en fera besoin, parce qu'elles sont moins pesantes & ont des affûts mieux proportionnés & plus roulans. C'eût été ne rien faire que d'alléger seulement le canon de 4; celui de réserve restant dans les anciennes dimensions & conservant son poids, eût toujours enchaîné les mouvemens de l'armée nécessairement dépendans de ceux de l'*artillerie* de parc. L'auteur paroît oublier que le canon de 8 & 12 est destiné à remplir l'objet auquel il a toujours servi. On tâchera, j'ose le lui promettre, de lui faire, comme autrefois, occuper des positions bien saisies où il puisse battre en flanc l'ennemi que la nécessité forcera de se placer, ou qui osera se tenir sans bouger sous le feu d'une batterie emplantée de cette manière; mais pour le battre de revers au moins d'écharpe, nous avons déjà dit que le tir oblique avoit une étendue très-bornée quand on vouloit le tenir dans les limites qui peuvent se concilier avec la justesse qu'exige toute espèce de tir.

14°. « La piece ancienne de 4 portant » plus loin & plus juste que la piece nouvelle » de 8, & presque aussi loin que la piece de » 12 nouvelle, pesant moins que la piece » nouvelle de 8, & portant mieux la car- » touche que la piece à la suédoise, il seroit » désavantageux de la réformer. » Que répondre à une pareille conclusion, totalement dénuée de preuves? la négative pure & simple seroit une réponse suffisante, mais nous cherchons à convaincre. L'auteur semble appuyer sa conclusion sur le résultat des épreuves de Strasbourg; & jamais à ces épreuves, dont le journal est dans les mains de tous les artilleurs, on n'a comparé la piece de 4 longue à celle de 8 courte. Admettons un moment comme vraie cette conclusion tirée d'un fait entièrement faux; ne craignons point de partir d'une supposition tout-à-fait imaginaire à cause de la différence énorme qui regne entre les charges & les boulets de ces deux pieces, qu'en résultera-t-il? les coups de la piece de 8, même ceux à boulet qui frapperont par un plus grand

diamètre, ne feront-ils pas toujours plus d'effet sur une ligne ennemie que ceux de la piece de 4? ne détruiraient-ils pas des obstacles que ceux-ci ne pourroient briser? que fera-ce si on les tire l'une & l'autre à cartouches? n'est-il pas constant, par ce même journal d'épreuves, sur lequel l'auteur s'est mal-à-propos appuyé, que la portée de la cartouche de 8 est de 50 toises plus forte que celle de 4, & que celle-ci ne porte que 63 petites balles quand l'autre est composée de 112? peut-on se promettre des effets semblables de causes si essentiellement différentes? n'est-ce pas un avantage immense que celui de pouvoir tenir son ennemi sous un feu aussi destructeur que celui du canon à cartouches, pendant qu'il parcourt 50 toises de plus qu'il n'en auroit à parcourir sous celui du canon de 4, & de pouvoir lui lancer durant tout ce temps près du double de balles à chaque coup qu'on lui tire?

15°. « Le nouveau système d'artillerie est » plus dispendieux que l'ancien. » Toujours des assertions sans preuves à la place de la vérité qu'il étoit si aisé de dire.

Un tableau comparatif des prix que coûte une piece de même calibre, montée sur son affût, de l'ancien & du nouveau système, eût décidé la question. Mais ce n'est pas ainsi que l'auteur l'envisage; il veut dire, je crois, que l'artillerie, telle qu'elle est de nos jours, coûte plus en totalité que celle qu'on avoit en 1740; on le lui accorde sans peine. Si depuis ce temps on a doublé le nombre des canons, il n'y a rien de merveilleux à ce que le prix de tous les effets de l'artillerie soit aujourd'hui double de ce qu'il étoit alors. Ce ne seroit qu'être au pair, & nous prétendons mieux: ramenons la question à ses véritables termes. Une piece de 4 & son affût, ou si vous l'aimez mieux, celle de 8, coûtent-ils plus aujourd'hui, qu'une piece ancienne & son affût ne coûtent en 1740? Nous osons affirmer que non, bien sûrs qu'on ne pourra nous prouver le contraire en produisant des états de dépenses authentiques de l'un & de l'autre temps. Cependant le prix des fers & des bois a fort augmenté depuis 1740, & les constructions de l'artillerie ont été tellement perfectionnées, qu'on leur a reproché jusqu'à la beauté de leur exécution; ces causes auroient

dû naturellement & sans qu'on pût l'attribuer avec justice au nouveau système, hausser le prix de chaque attirail & le porter fort au delà de ce qu'il étoit en 1740. C'est pourtant ce qui n'est pas arrivé, parce que dans ces derniers temps, l'intelligence & l'économie se sont réunies pour abréger la main d'œuvre & épargner les matieres premières. Voyez à ce sujet nos réponses à l'article AFFÛT. Quant à l'augmentation de la quantité d'artillerie, elle n'est point, on l'a fait voir, une suite du nouveau système d'artillerie, mais une conséquence nécessaire du nouveau système de guerre; ainsi les reproches des partisans de l'ancienne artillerie portent à cet égard entièrement à faux. Pour achever de mettre au néant cette importante accusation, j'invoquerai le témoignage de l'auteur de l'Essai général de tactique, les partisans de l'ancienne artillerie se sont trop souvent étayés de son suffrage pour avoir droit de le rejeter. « On prétend, dit-il, » avec cette énergie qui lui est propre, que » ces grands changemens ont coûté des » sommes énormes; je fais, moi, de science » certaine, qu'elles n'ont pas été telles; j'en » ai vu les détails. Et, l'eussent-elles été, » si le nouveau système est meilleur, s'il » rend l'artillerie françoise supérieure à celle » de l'ennemi, si par-là il influe sur le gain » d'une bataille, la dépense est plus que » compensée. En politique il n'y a que les » erreurs qui coûtent, les dépenses utiles » sont économie. » L'assertion que je combats, énoncée d'une manière vague, pourroit aussi s'appliquer aux dépenses que l'artillerie du nouveau système nécessitera pendant la guerre; dans ce cas, mes preuves contre le sentiment de l'auteur, pour être différentes, n'en seroient pas moins fortes contre son opinion; toujours la quantité d'artillerie à part, je lui prouverai que l'attelage des trois calibres de campagne a été diminué, que le graissage, si cher autrefois, est devenu presque nul; que les réparations au parc seront infiniment moindres, & qu'enfin un nombre de pieces anciennes, suivies de leurs attirails, coûtent autrefois beaucoup plus à entretenir à la guerre, qu'un pareil nombre n'y coûtera désormais.

16°. « La nouvelle artillerie gâtera plus

» les chemins que l'ancienne , rendra les  
 » marches plus pesantes , & pourroit même  
 » empêcher le succès d'une affaire qui dé-  
 » pendroit de la célérité d'une marche. »  
 Telle est enfin la dernière conclusion de  
 l'auteur , & c'est assurément la plus étrange  
 de toutes celles dont je viens de faire l'exa-  
 men. Comment la nouvelle *artillerie* gêne-  
 ra-t-elle plus les chemins que l'ancienne ?  
 est-ce parce qu'elle est plus légère ? La ré-  
 ponse à une si singulière prétention doit se  
 borner à une simple exposition des faits.  
 L'équipage de campagne de l'ancienne *artil-  
 lerie* étoit composé de canon de 16 du poids  
 avec son affût de 6600 livres , de canon de  
 12 du poids de 4980 , de canon de 8 du  
 poids de 3600 , & de canon de 4 du poids  
 de 2400. Le poids de toutes ces pièces ne  
 portoit absolument que sur deux roues ,  
 faute d'avoir inventé l'encastrement de route,  
 au moyen duquel la nouvelle *artillerie* a  
 réparti le poids de ses canons sur 4 roues ;  
 la pièce de 16 est bannie de son équipage de  
 campagne ; & l'on conviendra sans peine  
 qu'un poids de 6600 livres , réparé presque  
 entièrement sur deux points , doit seul char-  
 ger davantage & détruire plus vite les che-  
 mins que cent autres voitures du poids de  
 3800 , telles que sont les nouvelles pièces de  
 12 , le plus fort des calibres de campagne ,  
 & dont le poids porte sur quatre roues. Cha-  
 cune de celles du 16 presse les chemins par un  
 poids d'environ 3300 livres , chacune de  
 celles du 12 nouveau , ne les presse que  
 par un poids de 950 livres. Qu'on juge main-  
 tenant combien sera différente la dégrada-  
 tion qu'elles opéreront. Le canon de 8 nou-  
 veau avec son affût pèse 2900 , celui de 4  
 n'excede pas 1800. Ce n'est pas la peine  
 d'étendre jusqu'à ces pièces le cercle de com-  
 paraison que nous venons de faire pour cel-  
 les de 12 ; on doit sentir l'étonnante diffé-  
 rence qu'offriront les résultats. J'ajouterai  
 que *l'artillerie* marchant en file & ensemble ,  
 la nécessité d'attendre le canon de 16  
 auroit rendu nulle pour l'ancienne *artil-  
 lerie* la mobilité des calibres inférieurs ; quand ,  
 ce qui n'est pas , leur mobilité eût pu se  
 comparer à celle des nouveaux. La diffé-  
 rence de mobilité de ces deux espèces d'*ar-  
 tillerie* est telle , que la pièce de 4 ancienne  
 qui ne pèse que 2400 , n'a jamais pu se ma-

neuvrer à bras , quand celle de 12 nou-  
 velle qui pèse 3800 y est manoeuvrable.  
 Cette différence de mobilité entre deux  
 machines , quoique l'avantage soit en faveur  
 de la plus pesante , ne surprendra point les  
 personnes instruites , celles qui savent com-  
 bien les frottemens plus ou moins grands ,  
 naissent ou ajoutent à la mobilité. Or ce sont  
 ces frottemens qu'on a sur-tout diminué pour  
 la nouvelle *artillerie* , en substituant les  
 essieux de fer à ceux de bois , en faisant  
 rouler leurs fûtes bien tournées dans des  
 boîtes de bronze encastrées dans les moyeux ,  
 & en relevant les roues des avant-trains  
 pour augmenter la force du tirage des che-  
 vaux , & éviter le trottement perpétuel du  
 moyeu contre la terre , qu'une roue plus  
 basse éprouve à la rencontre des moindres  
 ornières. Peut-on craindre , après cet expo-  
 sé , que la nouvelle *artillerie* ne puisse arri-  
 ver où l'on aura besoin de son secours aussi  
 promptement qu'elle auroit fait l'ancienne ,  
 & que son défaut de célérité ne nuise aux  
 opérations de la guerre ?

Nous prions le lecteur instruit & impar-  
 tial de juger les objections des partisans de  
 l'ancienne *artillerie* , & les réponses que je  
 viens d'y faire. L'encyclopédie destinée à  
 porter à nos neveux la connoissance des arts  
 que des révolutions auroient pu faire ou-  
 blier , devoit ne pas leur laisser ignorer la  
 perfection où étoit arrivé de nos jours  
 celui de *l'artillerie* , & leur rendre compte  
 des motifs qui avoient déterminé à y faire  
 les changemens contre lesquels des per-  
 sonnes trop attachées à leurs anciens usages  
 avoient réclamé. ( Cet article est de M. DE  
 POMMEREUL. )

ARTILLERIE (CORPS ROYAL DE L'),  
 L'*artillerie* a composé , dans tous les temps ,  
 un corps très-considérable en France , même  
 avant l'invention de la poudre ; celui qui  
 la commandoit avoit aussi le commande-  
 ment sur tout les gens de pied , & l'au-  
 torité sur tous les travaux militaires , tant  
 pour les sièges que pour les marches &  
 campemens.

Henri IV érigea le commandement de  
 l'*artillerie* en charge de la couronne , sous  
 le titre de *grand-maître d'artillerie* , en  
 faveur de Maximilien de Béthune , duc de  
 Sully.

En 1690, (a) Louis XIV voulant que l'artillerie eût une troupe pour sa garde, & pour la servir dans le besoin, créa un régiment de six bataillons, sous la dénomination de

(a) Il est échappé à l'auteur de cet article quelques fautes que nous allons indiquer. Ce n'est point en 1690, mais en 1671, que fut créé le régiment des Fusiliers du roi. La réunion du régiment Royal-Bombardiers à l'artillerie ne le fit point en 1693, mais en 1720, puisqu'en 1693 ce régiment, qui existoit séparé, fut augmenté d'un second bataillon. L'ordonnance du 15 août 1765, n'est point du 15, mais du 13 août. C'est vouloir faire illusion à son lecteur que de lui dire que cette ordonnance de 1765, n'ayant jamais été imprimée quoiqu'on la suivit depuis sept ans, parut enfin & reçut la publicité de l'impression le 23 août 1772.

L'ordonnance du 23 août 1772, qui sembla n'avoir pour objet que la destruction de tout ce qui avoit été établi par celle de 1765, ne sera jamais confondue dans l'artillerie avec cette dernière, dont les dispositions furent rétablies en 1774, & ont reçu depuis une nouvelle sanction en 1776, par les ordonnances successives rendues à ces époques.

Les motifs qui déterminèrent la dispersion du corps des Mineurs, paroissent bien foibles, comparés à ceux qui militent en faveur de leur réunion. Renvoyez les Mineurs à la suite de chaque régiment d'artillerie, vous détruisez l'unité de leur instruction théorique, & sur-tout leur instruction pratique en grand. Une compagnie seule ne peut exécuter de grands ouvrages dans le cours d'un été; vous jetez dans l'inconvénient d'un surcroît de dépense considérable pour monter, même en petit dans sept endroits différens, une instruction chère & difficile à établir dans un seul; vous éteignez l'esprit d'émulation qui résulte de la réunion de tous les Mineurs en un même lieu, esprit si nécessaire au progrès de tous les arts, que c'est au besoin de le faire naître ou de l'entretenir qu'on doit tous les établissemens qui, sous des noms divers, ont pour objet de réunir & d'animer les efforts de ceux qui se consacrent à les cultiver.

Les personnes qui pensent que la diminution du nombre des soldats du Corps royal, faite en 1772, étoit une économie mal entendue, avoient bien raison, & leur avis a été celui de tous les ministres qui ont succédé à l'auteur de l'ordonnance de 1772. Quand un de ceux qui depuis ont occupé sa place auroit cette réflexion, il me dit: voilà le Corps de l'artillerie perdu. Il raisonne très-juste, car en supposant cette réforme aussi nécessaire & aussi économique qu'elle l'étoit peu, elle étoit toujours mal faite, puisque dans cette supposition, il valoit mieux licencier sur le champ les onze derniers soldats de chaque compagnie que de s'exposer à perdre, comme cela est arrivé, d'excellens canonniers qui avoient fait la guerre, & qu'après une si longue paix il falloit conserver avec le plus grand soin, mais qu'on s'est vu forcé de laisser partir pendant trois ans de suite, à mesure que leurs engagemens expiroient. Orce que les régimens étoient alors chargés de lunéraires, ne pouvoient user du pouvoir de recruter. Le prétexte de cette réforme de 1799 hommes étoit plausible en apparence: si l'on avoit à l'artillerie le canon de 4, on pouvoit donc diminuer un Corps royal auquel on enlevoit une des principales branches de son service; mais où étoit l'économie dans cette réforme? Calculons: la force estimative de l'armée française est de 200 bataillons, en leur donnant à chacun 2 pièces de canon qui exigent pour leur service chacune huit hommes, il falloit tirer de l'infanterie 3200 hommes pour les attacher à ce canon, on ne pouvoit se dispenser de leur joindre au moins 100 sergens & 100 officiers; on auroit donc payé 3200 canonniers dans l'infanterie, pour n'en pas payer 1799 dans le Corps royal. Voilà certes une singulière économie: avoit-on consulté la sagesse & la raison en rendant le canon de 4 à l'infanterie? Je veux, contre toute vraisemblance, que les soldats instruits de sa manœuvre soient même en entrant en campagne aussi bons canonniers que ceux du Corps royal, & que les officiers sachent tout d'un coup aussi bien le métier d'artilleur que ceux de l'artillerie, par qui les auroit-on fait remplacer après une bataille qui auroit pu en détruire beaucoup? par des novices tirés de la ligne, on ne pouvoit se recruter que là, soit en officiers, soit en soldats. Peut-on croire que le service soit aussi-bien fait par ses recrues sans expérience, que par des officiers & des soldats tirés du Corps royal destinés à remplacer toutes les pertes qu'il pourra faire à la guerre, & possédant un fonds d'hommes instruits difficile à épuiser? Veuillez, pour parer à cet inconvénient décisif, exercer pendant la paix ces canonniers d'infanterie, & les former pour l'art qu'ils devront pratiquer à la guerre, vous vous jetez dans des dépenses effrayantes; voilà autant d'écoles que de régimens & une consommation de munitions au moins dix fois plus forte que celle que fait l'artillerie; ne les exercez pas, vous aurez à coup sûr de mauvais canoniers.

Les raisons qui doivent faire laisser le canon de 4 au Corps royal me paroissent d'un tout autre poids que celles qui le lui faisoient ôter. C'est au lecteur sans prévention à juger entre elles.

On s'abstient de discuter les principes sur lesquels on s'appuie pour supprimer l'école & la compagnie des élèves du Corps royal. Il suffit de dire que cet article de l'Encyclopédie n'apprend point que

*régiment des fusiliers du roi.* avec une compagnie de grenadiers, à chaque bataillon; ce corps fut ainsi nommé, parce qu'il fut le premier armé de fusils avec la bayonnette, à la place des mousquets dont on faisoit alors usage: ce qui fut époque dans l'histoire de la milice française.

Dans le premier bataillon, il y avoit deux compagnies d'ouvriers de cent dix hommes, trois compagnies de canonniers, & huit de fusiliers de 55 hommes.

Dans le second & troisième bataillons, une compagnie d'ouvriers, trois de canonniers & dix de fusiliers. Dans les trois derniers bataillons, trois compagnies de canonniers & douze de fusiliers.

Après la réforme qui fut faite à la fin de l'année 1668, de tous les canonniers qui étoient appointés dans les places, on leva six compagnies de canonniers pour exécuter & servir le canon, qu'on exerça en conséquence; on en leva dans la suite encore six autres. Quoique ces douze compagnies fissent partie du régiment des fusiliers, elles ne faisoient point corps avec les bataillons, & étoient regardées comme des compagnies détachées.

Le régiment Royal-Bombardiers fut créé en 1684, & composé de quinze compagnies de bombardiers, dont la première de 105 hommes, la seconde de 70, & les treize autres de 50. Il fut réuni au corps de *l'artillerie* en 1693.

Par ordonnance du 15 avril 1693, le régiment des fusiliers fut appelé le régiment *Royal Artillerie*, uniquement attaché au service de *l'artillerie*, & dispensé de tout autre service, hors celui de la garde des places.

Par ordonnance du 25 novembre 1693, les douze compagnies détachées de canonniers furent incorporées dans le régiment *Royal Artillerie*, & les six compagnies de grenadiers furent converties en compagnies de canonniers.

Par ordonnance du 5 février 1720, le régiment Royal-Bombardiers, toutes les compagnies de canonniers, d'ouvriers, & de mineurs, furent incorporées dans le régiment *Royal Artillerie*, lequel fut composé de cinq bataillons, & chaque bataillon de huit compagnies de 100 hommes chacune; chaque compagnie composée d'un capitaine en premier, un capitaine en second, un lieutenant en premier, un lieutenant en second, 2 cadets, 4 sergens, 4 caporaux, 4 anspessades, 2 tambours & 84 soldats, divisés en trois escouades, dont la première de 24 canonniers ou bombardiers, commandée par 2 sergens, 2 caporaux & 2 anspessades; la seconde de 12 mineurs ou sappeurs, & 12 apprentis avec un sergent, 1 caporal & 1 anspessade; & la troisième de 12 ouvriers en fer & en bois, 12 apprentis, avec un sergent, un caporal & un anspessade.

Par ordonnance du premier juillet 1729, les cinq bataillons du régiment *Royal Artillerie* furent composés chacun de huit compagnies, dont une de sappeurs, cinq de canonniers & deux de bombardiers de 70 hommes chacune, dont 4 sergens, 2 caporaux, 4 anspessades, 2 cadets, 18 sappeurs, canonniers ou bombardiers, 36 apprentis & 2 tambours: chaque compagnie commandée par un capitaine en premier, un capitaine en second, deux lieutenans & deux sous-lieutenans.

Voilà les vrais motifs de cette réforme, qui n'étoient guere mieux fondés que ceux qu'on vient de détruire & qu'on faisoit servir de prétexte à tant & de si singuliers changemens.

Par ordonnance du 3 novembre 1776, le Corps royal *d'artillerie* est composé d'un premier inspecteur, de 9 inspecteurs généraux, 6 commandans d'école, 29 colonels, 34 lieutenans colonels, 42 majors ou chefs de brigades, 301 capitaines, 301 lieutenans, 7 aides-majors, 7 quartiers-maîtres-trésoriers, & 103 lieutenans en troisième; ces derniers sont tires du corps des sergens, & bornés dans leurs emplois, ne peuvent concourir avec les autres officiers pour les grades supérieurs. Le Corps royal est formé de sept régimens, divisés chacun en cinq brigades de 4 compagnies, qui composent ensemble 2 bataillons chacun de 10 compagnies de 74 hommes; ce Corps contient en outre 9 compagnies d'ouvriers, de 71 hommes chacune, & six compagnies de mineurs, chacune de 81 hommes. Ainsi le non bre total des officiers du Corps royal est de 293, & celui des soldats de 1105, y compris les armuriers & tambours majors. Le roi entretient indépendamment de ce nombre 1100 hommes beaucoup de gardes *d'artillerie* dans les places & des conducteurs *d'artillerie* destinés à servir le parc en temps de guerre. (M. DE POMPEROU.)



Où separa des bataillons les cinq compagnies d'ouvriers & les cinq compagnies de mineurs : chaque compagnie d'ouvriers fut composée de 40 hommes, & commandée par un capitaine & un lieutenant ; chaque compagnie de mineurs fut composée de 60 hommes, y compris deux cadets, & commandée par un capitaine, deux lieutenans & deux sous-lieutenans.

Par ordonnance du 30 septembre 1747, les compagnies des cinq bataillons du régiment *Royal Artillerie*, furent augmentées de 30 hommes & portées à 100.

En 1747, chacun des bataillons fut augmenté de deux compagnies & porté à dix de 100 hommes chacune.

Indépendamment des officiers attachés au régiment *Royal Artillerie*, aux compagnies détachées d'ouvriers & de mineurs, il existoit un corps d'officiers sous la dénomination d'*officiers d'artillerie* ; ce corps étoit composé de lieutenans généraux du grand-maître, de commissaires provinciaux, commissaires ordinaires, commissaires extraordinaires, & officiers pointeurs.

Par ordonnance du 8 décembre 1755, la charge du grand-maître de *l'artillerie* ayant été supprimée, les cinq bataillons du régiment *Royal Artillerie*, les cinq compagnies d'ouvriers, les cinq compagnies de mineurs, les officiers du corps de *l'artillerie*, & les ingénieurs, ne firent plus qu'un seul corps, sous la dénomination du *Corps royal de l'artillerie & du génie*.

Par ordonnance du premier décembre 1756, ce corps fut augmenté d'un bataillon, d'une compagnie d'ouvriers & d'une compagnie de mineurs.

Par ordonnance du 5 mai 1758, MM. les ingénieurs furent retirés du corps royal pour former un corps séparé, sous la dénomination de *Corps du génie*.

Par ordonnance du 5 novembre 1758, les six bataillons du *corps royal de l'artillerie*, furent convertis en dix brigades, composées chacune de huit compagnies de 100 hommes : savoir, une compagnie d'ouvriers, cinq de canonniers, & deux de bombardiers. Les compagnies de sapeurs & de mineurs, furent détachées du corps royal, & données au corps du génie, par ordonnance du 10 mai 1759.

Par ordonnance du 27 février 1760, les compagnies de sapeurs rentrèrent dans le corps royal, pour être chacune la première compagnie de chaque brigade ; & les compagnies d'ouvriers, réduites à 60 hommes chacune, furent détachées à la suite de chaque brigade.

Par ordonnance du cinq novembre 1761, le corps royal fut augmenté de trois brigades pour le service de la marine.

Par ordonnance du 21 décembre 1761, les six brigades, pour le service de terre, furent augmentées de deux compagnies de canonniers : les compagnies de mineurs furent retirées du corps du génie & réunies au corps royal pour servir, une à la suite de chaque brigade.

À la fin de l'année 1762, le corps royal fut augmenté d'une brigade de huit compagnies de 100 hommes, formée à la Rochelle, le premier janvier 1763, & destinée au service des colonies, ensuite affectée au service de terre conjointement avec les six anciennes.

Par ordonnance du 5 mars 1764, qui a supprimé une des trois brigades attachées au service de la marine, le corps royal de *l'artillerie* fut composé de sept brigades pour le service de terre, de six compagnies d'ouvriers, de six compagnies de mineurs & de deux brigades pour le service de la marine. Les dix premières brigades étoient composées chacune d'une compagnie de sapeurs, & de neuf compagnies de canonniers-bombardiers : chaque compagnie étoit de 100 hommes, dont un fourrier, 6 fergens, 6 caporaux, 6 appointés, 6 artificiers, 12 premiers canonniers-bombardiers, 18 seconds, 42 troisièmes & 3 tambours ; commandée par un capitaine en premier, 2 capitaines en second, deux lieutenans en premier, & deux lieutenans en second. La composition de la compagnie de sapeurs étoit la même, à l'exception qu'elle formoit deux classes de 18 premiers sapeurs & 6 seconds.

La septième brigade n'étoit que de huit compagnies de canonniers-bombardiers, composées comme celles de six autres brigades.

Chacune des deux brigades, pour le service de la marine, est composée d'une com-

pagnie de bombardiers, & de sept compagnies de canonniers de 82 hommes chacune.

Chaque compagnie d'ouvriers a été attachée à une des six premières brigades, sans cependant en faire partie; & les six compagnies de mineurs furent détachées du corps royal au mois de mai 1764, pour être réunies à Verdun où elles forment un corps.

Par ordonnance du 15 août 1765, les sept brigades du corps royal de *l'artillerie*, affectées au service de terre, ont été converties en pareil nombre de régimens sous la dénomination de *régimens du corps royal de l'artillerie*, de la Fere, de Metz, de Strasbourg, de Besançon, d'Auxonne, de Grenoble & de Toul. Chaque régiment a été composé de vingt compagnies, dont quatorze de canonniers, quatre de bombardiers & deux de sapeurs, divisé en cinq brigades de quatre compagnies chacune. Les quatre premières brigades forment deux bataillons de deux brigades chacun; la première brigade fut composée, dans chaque bataillon, d'une compagnie de sapeurs, & de trois compagnies de canonniers, la seconde brigade fut composée de quatre compagnies de canonniers: les quatre compagnies de bombardiers formerent la cinquième brigade, indépendante de deux bataillons.

Chaque compagnie de canonniers, bombardiers & sapeurs, étoit commandée par un capitaine en premier, un capitaine en second, 2 lieutenans en premier, & 2 lieutenans en second, dont un, tiré du corps de sergens, faisoit fonction de garçon-major de la compagnie. Elle étoit de 46 hommes; savoir, celles de canonniers & de sapeurs, 1 fourrier, 4 sergens, 4 caporaux, 4 appointés, huit canonniers ou sapeurs de la première classe, 16 de la seconde, 8 apprentis & 1 tambour. Celles de bombardiers étoient également de 46 hommes; savoir 1 fourrier, 4 sergens, 4 caporaux, 4 appointés, 4 artificiers, quatre bombardiers de la première classe, 16 de la seconde, 8 apprentis & un tambour.

L'état major de chaque régiment étoit formé d'un colonel, 1 lieutenant-colonel, 1 major, 5 chefs de brigade ayant même rang & mêmes appointemens que le major,

1 aide-major, 2 sous-aides-majors, 1 quartier-maître, 1 trésorier, 1 aumônier, 1 chirurgien & 1 tambour-major.

Les compagnies d'ouvriers, portées au nombre de neuf, étoient de 61 hommes chacune; savoir, 1 fourrier, 4 sergens, 5 caporaux, 5 appointés, 18 ouvriers de la première classe, 16 de la seconde, 11 apprentis & 1 tambour. Elles étoient commandées par 1 capitaine en premier, 1 capitaine en second, 1 lieutenant en premier & 2 lieutenans en second tirés du corps des sergens, dont l'un faisoit les fonctions de garçon major de la compagnie.

Les six compagnies de mineurs étoient chacune de 70 hommes; savoir, 1 fourrier, 4 sergens, 8 caporaux, 8 appointés, 16 mineurs, 32 apprentis & 1 tambour, commandées par 1 capitaine en premier, 1 capitaine en second, 2 lieutenans en premier & 2 lieutenans en second, dont un tiré du corps des sergens, faisoit les fonctions de garçon major de la compagnie.

Par ordonnance du 15 décembre 1758, il a été établi quatre compagnies de canonniers invalides, de 100 hommes chacune, lesquelles font encore partie du corps royal de *l'artillerie*.

L'uniforme du corps royal, déterminé par l'ordonnance du 15 août 1765, étoit habit, veste & culotte de drap bleu de roi; doublure de l'habit, collet & paremens rouges; doublure blanche à la veste; poches en travers à l'habit & à la veste, garnies de quatre boutons; quatre sur le parement; l'habit garni d'une bande pour les boutonnieres & croisé derrière; boutons d'un côté jusqu'à la taille, ainsi qu'à la veste; ces boutons jaunes & plats, numérotés 47, & chapeau bordé de fil blanc. Les distinctions des fourriers & sergens sur les manches en or, & celles des caporaux, appointés & premiers canonniers en laine aurore, l'épaulette des sergens & soldats en drap bleu, doublée de rouge.

L'uniforme des ouvriers & mineurs de même, à l'exception que les ouvriers avoient des revers rouges à l'habit garni de neuf petits boutons, numérotés 47.

L'ordonnance du 15 août 1765 n'a jamais été imprimée; & quoique revêtue de l'approbation & de la signature du roi & de celle du ministre qui avoit alors le départe-

ment de la guerre, la publicité de l'impression ne lui avoit pas encore donné la fonction consacrée par l'usage. Elle parut le 23 août 1772 imprimée, mais avec des changemens & des modifications considérables. Nous allons rapporter les principaux articles de cette ordonnance, qui établit la composition du corps royal de l'artillerie, & nous ferons remarquer les changemens essentiels qui furent faits à celle de 1765.

Les sept régimens conservèrent leur dénomination de *La Fere*, *Metz*, *Strasbourg*, *Besançon*, *Auxonne*, *Grenoble* & *Toul*. On substitua à la veste & culotte bleues, la veste & culotte rouges, sans changer le bouton de l'uniforme, numéroté 47, pour indiquer le rang que tient le corps dans l'infanterie.

Chaque régiment fut composé de deux bataillons de dix compagnies, dont sept de canonniers, deux de bombardiers, & une de sapeurs: chaque bataillon divisé en deux brigades de cinq compagnies; la première de la compagnie de sapeurs, trois de canonniers & une de bombardiers; la seconde de quatre compagnies de canonniers & une de bombardiers. Ces brigades commandées par les quatre plus anciens capitaines.

Les compagnies de mineurs furent retirées de Verdun & portées au nombre de sept; on en attacha une à chacun des régimens pour servir à sa suite. L'objet de cette disposition étoit, en réunissant en quelque sorte les officiers des régimens & ceux des mineurs, de les mettre à portée de participer aux mêmes instructions, puisque, roulant ensemble, les officiers des mineurs peuvent se trouver dans quelques occasions, chargés des détails & des opérations de l'artillerie, & ceux des régimens peuvent se trouver dans des circonstances où ils regretteroient de ne s'être pas appliqués à la partie des mines.

Les compagnies d'ouvriers continuèrent d'être attachées aux régimens, seulement pour l'avancement des officiers, mais restèrent dans les arsenaux de construction, lesquels étant établis dans les places où les régimens du corps royal sont en garnison, les officiers d'ouvriers pouvoient participer aux instructions générales, & ceux des régimens aux détails particuliers des constructions.

Chaque des compagnies de canonniers

& de sapeurs, réduite de 46 hommes à 35, fut composée d'un fourrier, 3 sergens, 3 caporaux, 3 appointés, 6 canonniers ou sapeurs de la première classe, 12 de la seconde, 6 apprentis & 1 tambour.

Chaque des compagnies de bombardiers, réduite de 46 hommes à 35, fut composée de 1 fourrier, 3 sergens, 3 caporaux, 3 appointés, 3 artificiers, 3 bombardiers de la première classe, 12 de la seconde, 6 apprentis, & 1 tambour.

Ces compagnies doivent être commandées en tout temps, par 1 capitaine en premier, 1 capitaine en second, 1 lieutenant en premier & 1 lieutenant en second. Par-là les capitaines en second qui, par l'ordonnance de 1765, n'étoient qu'au nombre de 11 par régiment, & qui tous étoient détachés dans les places, furent portés au nombre de 20 & rentrèrent sous leurs drapeaux. Les neuf premiers lieutenans furent pourvus de commissions de capitaines pour compléter le nombre. Les officiers existans au delà du nombre qui se trouvoit placé dans chaque régiment, restèrent à leurs drapeaux où ils devoient continuer de servir & de s'instruire, en jouissant de leurs appointemens jusqu'à ce qu'il y eût des places vacantes dans les compagnies.

Les cinq chefs de brigades établis dans chaque régiment, par l'ordonnance de 1765, furent supprimés par celle de 1772, ainsi que les vingt officiers de fortune tirés du corps des sergens, dont il n'en fut conservé que 2 porte-drapeaux & un quartier-maître.

Chaque des compagnies de mineurs fut réduite de 70 hommes à 50, & composée d'un fourrier, 3 sergens, 6 caporaux, 6 appointés, 11 mineurs, 22 apprentis & 1 tambour: elles étoient commandées par 1 capitaine en premier, 1 capitaine en second, 2 lieutenans en premier, 1 lieutenant en second.

Chaque des compagnies d'ouvriers, réduite de 60 hommes à 40, fut composée de 1 fourrier, de 3 sergens, 3 caporaux, 3 appointés, 29 ouvriers, dont 12 de la première classe, 10 de la seconde, & 7 apprentis, avec un tambour. Elles étoient commandées par 1 capitaine en premier, 1 capitaine en second, 1 lieutenant en premier, & 1 lieutenant en second.

L'état-major de chacun des régimens du corps royal de l'artillerie fut composé d'un colonel, d'un lieutenant-colonel, 1 major, 2 aides-majors, 1 ou 2 aides-major, 1 quartier-maître, 2 porte-drapeaux, 1 trésorier, 1 aumônier, 1 chirurgien, 1 tambour-major & 6 fifres ou clarinets.

Suivant les dispositions de cette ordonnance, chaque compagnie de sapeurs, canonniers & bombardiers fut diminuée de 11 hommes; chaque compagnie de mineurs de 21; & chaque compagnie d'ouvriers de 21; ce qui fit une diminution sur la totalité du corps royal de 1799 hommes.

Plusieurs personnes pensoient que cette diminution étoit une économie malentendue; mais on leur objecta que le corps royal, indépendamment des mineurs & des ouvriers, étant encore de 4000 hommes, il suffiroit en paix & même en guerre, en associant, comme autrefois si les circonstances l'exigeoient, des régimens d'infanterie ou de milice à l'artillerie, parce qu'il fust d'un homme ou deux instruits à chaque piece pour diriger les autres.

Indépendamment du nombre d'officiers attachés aux sept régimens du corps royal, aux compagnies de mineurs & d'ouvriers, S. M. en entretenoit d'autres dans les places, les écoles, forges, fonderies & manufactures d'armes: ces officiers continuoient de faire partie du corps royal, & S. M. se réservoir de les faire entrer dans les régimens & d'en faire passer d'autres desdits régimens à leur place, lorsque les circonstances l'exigeroient pour le bien de son service & l'avancement des officiers.

Les officiers existans au delà du complet, joints aux surnuméraires sortis de l'école de Bapaume, étant en nombre suffisant pour remplir pendant long-temps les places vacantes dans les régimens, Sa Majesté jugea à propos de supprimer l'école des élèves établie à Bapaume. Les promotions d'officiers qu'on avoit faites depuis quelques années, étoient considérables; en sorte que les places vacantes ayant été remplies dans les régimens, il y avoit à leur suite un grand nombre de surnuméraires avec leurs appointemens d'élèves, & par conséquent le même nombre d'élèves à Bapaume, sans appointemens: chaque année auroit augmenté le

nombre des surnuméraires, ou les jeunes gens auroient vainement languï à Bapaume, en attendant qu'il vaquât des places dans les régimens: sur des espérances éloignées & frivoles, ils auroient vieilli au lieu de chercher les moyens de se placer dans d'autres corps. Tels furent les motifs qui déterminèrent sans doute la suppression de l'école des élèves.

Sa Majesté avoit créé, par son ordonnance du 6 avril 1757, des commissaires des guerres & du corps royal, pour tenir lieu des commis contrôleurs qui étoient alors attachés à tous les grands départemens de son artillerie; & jugeant que les onze commissaires établis par cette ordonnance, suffisoient pour le travail dont ils sont chargés, elle les réduisit par son ordonnance de 1772, au même nombre de onze.

*Composition du corps royal de l'artillerie, suivant l'ordonnance du 23 août 1772.*

Sept régimens de 20 compagnies chacun; chaque compagnie de 35 hommes: par régiment 700 hommes; & pour les sept 4900.

Sept compagnies de mineurs de 50 hommes chacune, en tout 350.

Neuf compagnies d'ouvriers, de 40 hommes chacune, en tout 360.

*Le corps des officiers composé comme il suit;*

*savoir:*

Un directeur général.

Sept chefs de départemens généraux, tels qu'ils étoient précédemment au nombre de neuf, sous la dénomination d'inspecteurs généraux.

Sept commandans d'écoles.

Sept colonels de régimens.

Vingt-trois colonels-directeurs.

Sept lieutenans-colonels de régimens.

Vingt-trois lieutenans-colonels sous-directeurs.

Quatre inspecteurs aux manufactures d'armes.

Sept majors.

Quatorze aides-majors.

Trente-cinq capitaines en premier attachés aux résidences des places.

Vingt capitaines en premier par régiment; 140 pour les sept.

Sept capitaines en premier de mineurs.

Neuf capitaines en premier d'ouvriers.

Vingt capitaines en second par régiment ;  
140 pour les sept.

Sept capitaines en second de mineurs.

Neuf capitaines en second d'ouvriers.

Vingt lieutenans en premier par régiment ;  
140 pour les sept.

Quatorze lieutenans en premier de mineurs.

Neuf lieutenans en premier d'ouvriers.

Vingt lieutenans en second par régiment ;  
140 pour les sept.

Sept lieutenans en second de mineurs.

Neuf lieutenans en second d'ouvriers.

Quatorze porte-drapeaux.

Sept quartiers-maîtres.

Le tout faisant, indépendamment du directeur général, le nombre de 800 officiers.

Nous craindrions d'être trop longs si nous voulions rapporter tous les motifs qui ont déterminé la constitution établie par l'ordonnance de 1772 : on les trouvera tous présentés dans le plus grand détail, dans une brochure qui a pour titre : *Lettre d'un officier du corps royal d'artillerie au lieutenant-colonel du régiment D<sup>\*\*\*</sup>, sur les changements introduits dans l'artillerie française, depuis 1765 jusqu'en 1772. Et sur les arrangements pris par le ministre relativement à ce genre.* 1774.

Par ordonnance du 3 octobre 1774, le corps royal de l'artillerie est composé de neuf inspecteurs-généraux, dont le premier a le titre de directeur général, sans néanmoins avoir d'autre autorité ni d'autres fonctions que les huit autres : de 7 écoles d'artillerie, de 7 régimens qui ont conservé les noms qu'ils avoient précédemment, d'un corps de mineurs formant 7 compagnies, établi à Verdun pour son instruction, de 9 compagnies d'ouvriers, de 22 directions, & de 15 compagnies de sapeurs des guerres.

Chaque régiment est composé de deux bataillons de canonniers & de sapeurs, & de quatre compagnies de bombardiers, formant ensemble cinq brigades commandées par un chef de brigade ayant rang de major.

Chaque compagnie de canonniers & de bombardiers est commandée par un capitaine en premier, un lieutenant en premier & deux lieutenans en second, dont l'un est tiré du corps des sergens & fait les fonctions d'adjudant. Chaque compagnie de sapeurs

est commandée par le chef de la brigade dans laquelle elle se trouve, il en est le capitaine titulaire ; on y a attaché de plus un capitaine en second pour la commander dans tous les cas du service.

Les autres capitaines en second sont supprimés, à l'exception de 11 par régiment, auquel ils ne sont attachés que pour leur avancement, & qui sont employés dans les différentes places du royaume.

Chaque compagnie est de 35 hommes, elles seront portées à 70 en temps de guerre.

Cette ordonnance accorde le grade de lieutenant-colonel aux sept plus anciens chefs de brigade ou majors du corps royal, & la commission de majors aux deux premiers capitaines de chaque régiment, lorsqu'ils auront rempli l'emploi de premier ou second capitaine pendant six ans, en temps de paix, & celle de lieutenant-colonel, lorsqu'ils l'auront occupé pendant dix ans. Les huit premiers lieutenans de chaque régiment, que l'ordonnance de 1772 avoit élevés au grade de capitaine en second, redevenirent lieutenans en premier avec la commission de capitaine.

Le corps des mineurs est commandé supérieurement par un des inspecteurs généraux, il y a en outre un commandant particulier, choisi parmi les capitaines, un chef de brigade chargé de diriger les études des officiers, un aide-major, lequel est chargé de la police, de la discipline & du service de l'infanterie.

Chaque compagnie de mineurs est commandée en tout temps par un capitaine en premier, un capitaine en second, un lieutenant en premier & deux lieutenans en second ; l'un desquels, tiré du corps des sergens, fait les fonctions d'adjudant. Ces compagnies sont de 46 hommes, S. M. proposant de les augmenter de 24 apprentis & de 12 de plus en temps de guerre.

Chaque compagnie d'ouvriers est commandée en tout temps par un capitaine en premier, un capitaine en second, un lieutenant en premier & deux lieutenans en second, dont l'un est adjudant. Elle est de 40 hommes, sera portée à 61, & en temps de guerre à 70. Ces compagnies sont distribuées pendant la paix dans les arsenaux de construction.

L'aide-major de chaque régiment est com-

posé de 1 colonel, 1 lieutenant-colonel, 5 chefs de brigade, 1 major, 1 aide-major, 2 sous-aides-majors, 1 quartier-maître, 1 trésorier, 1 tambour-major, 6 musiciens, 1 aumônier & 1 chirurgien-major.

*Uniforme.* Habit, épaulette, veste de drap bleu, paremens, collet & doublure rouges, culottes de tricot bleu : boutons jaunes & plats, numérotés 47. Les mineurs ont l'épaulette sur l'habit & la veste d'un galon de laine aurore. Les ouvriers ont des revers en drap rouge, & une patelette rouge, à la veste. Les gardes-magasin & artificiers ont les paremens & le collet de velours bleu céleste, & les conducteurs de charroi les ont en drap de la même couleur.

Chaque régiment du corps royal a deux drapeaux, dont un blanc colonel & un d'ordonnance aurore & verd, taffetas changeant & aurore & rouge de même par opposition ; les drapeaux blancs, les croix blanches de ceux d'ordonnance, & leurs hampes peintes en bleu, sont ornés de fleurs-de-lis d'or. Cette marque de distinction fut accordée à ce corps du temps qu'il étoit le régiment des fusiliers du roi, pour s'être signalé à un assaut où il monta au siège de Cambray.

Indépendamment du nombre d'officiers attachés aux sept régimens du corps royal, aux compagnies de mineurs & d'ouvriers, sa majesté entretiendra en outre, pour le service de *l'artillerie* dans les places, 205 officiers : savoir, 9 inspecteurs-généraux, 7 commandans en chefs des écoles, 22 colonels directeurs, 27 lieutenans-colonels, dont 23 sous-directeurs & 4 inspecteurs des manufactures d'armes ; 63 capitaines en premier, 77 capitaines en second, dont onze sont attachés à chaque régiment pour leur avancement.

Telles sont les principales dispositions de l'ordonnance du 3 octobre 1774, calquée sur celle de 1765, à quelques changemens près.

*Ecole d'artillerie.* Louis XIV qui créa la plupart des établissemens utiles qu'on voit en France, sentit la nécessité d'une école d'*artillerie*, où les officiers pussent employer les loisirs de la paix à s'instruire dans l'art de la guerre. Il en établit une à Douai en 1679, mais les guerres continuelles qu'il entreprit ne permirent pas à cette école de

subsister long-temps. Ce ne fut qu'en 1720, que les écoles d'*artillerie* furent fondées d'une manière stable. M. le marquis de Valiere en fit établir dans toutes les villes désignées pour recevoir en garnison les troupes de *l'artillerie*. Aujourd'hui Strasbourg, Metz, Verdun, Belançon, Douai, la Fere & Auxonne ont des écoles d'*artillerie* : Celle de Grenoble vient d'être supprimée, vraisemblablement pour être transférée dans un lieu plus commode & plus convenable. Les côtes de Bretagne, de Normandie, du pays d'Aunis, semblent exiger qu'une école soit rapprochée d'elles. Peut-être même ne faudroit-il avoir qu'une seule école d'*artillerie* dans le centre du royaume, ainsi que l'a proposé M. d'Espinally, chef de brigade du corps royal ; l'instruction théorique y seroit meilleure, l'instruction pratique s'y seroit en grand. Une campagne dans une telle école apprendroit plus aux jeunes officiers que dix ne peuvent le faire dans les écoles actuelles, où tout se faisant en petit, ne donne de la guerre qu'une image très-imparfaite. Au reste, il faut voir le développement de ce grand & beau projet d'une école générale, dans le dictionnaire d'*artillerie*, que doit publier M. d'Espinally. Telles que sont les écoles d'*artillerie*, elles sont devenues une espece d'académie, où les jeunes gens que leur naissance appelle aux plus hautes dignités militaires, sont venus & viennent tous les jours prendre leurs premières leçons. Elles doivent s'honorer d'avoir vu sortir de leur sein M. le comte de Maillebois & M. le comte de Tressan, que l'academie des sciences a depuis comptés parmi ses membres, & qui à de grands talens militaires ont su allier les connoissances les plus étendues dans des genres très-variés, & faire inscrire leur nom parmi ceux des généraux, des savans, des beaux esprits, & ce qui vaut mieux encore, parmi ceux des hommes rares que la gloire n'a point gâtés & que les succès & les talens n'ont fait que rendre plus aimables. Sans doute les jeunes seigneurs qui suivent maintenant ces écoles, ne leur feront pas un jour moins d'honneur qu'eux.

Chaque école est commandée par un officier général d'*artillerie*, chargé de diriger l'instruction

l'instruction théorique & pratique des officiers, & des troupes qu'il a sous les ordres. Le roi entretient dans chacune un professeur, un aide-professeur de mathématiques, un professeur de dessin. Non loin des villes où sont les écoles, est un vaste champ d'exercice, ou parc d'*artillerie* qu'on nomme assez improprement *polygone*, on y élève des fronts de fortification, on y construit des batteries, on y ouvre des tranchées, on y conduit des sapes; toutes les opérations qu'exigent les sièges y sont pratiquées. Le commandant d'école nomme parmi les officiers du régiment d'*artillerie* un directeur, un sous-directeur & deux aides de parc. Le directeur commande dans le parc, a soin de son approvisionnement; les officiers qui lui sont adjoints, sont chargés par lui des détails; le parc a en outre un garde d'*artillerie*, & un conducteur de charroi.

L'école de pratique se fait le plus matin qu'il est possible, trois jours de chaque semaine, & la moitié du régiment doit s'y trouver chaque fois. L'école de théorie se tient les trois autres jours de la semaine, le matin; tous les lieutenans se trouvent durant trois heures à la salle de mathématiques, & le soir pendant le même temps à celle de dessin: ils y sont présidés par un capitaine & commandés par un chef de brigade: les mathématiques élémentaires, le calcul intégral & différentiel, l'application de l'algèbre à la géométrie, la mécanique, l'hydraulique, la fortification, sont l'objet des leçons qu'on donne à ces salles, qui sont suivies d'expériences de physique & de chimie. Aux salles de dessin, les lieutenans dessinent les plans & profils de la fortification, les machines de l'*artillerie*; dans les beaux jours d'été ils vont sur le terrain lever les plans, dresser des cartes, faire des nivellemens. Les capitaines s'assemblent une fois la semaine, en présence du commandant d'école & des chefs du régiment pour traiter en forme de conférences toutes les matières qui sont du ressort de l'*artillerie*. Les sergens ont aussi des salles de théorie.

Le commandant d'école examine de temps en temps les lieutenans pour juger de leur degré d'instruction, & l'inspecteur général lors de sa revue, leur fait subir tous les ans un nouvel examen.

Louis XV créa en 1756 une école & une compagnie d'élevés destinées à servir de noviciat, pour entrer au corps royal. Le nombre des élèves fixé d'abord à 50 fut ensuite porté à 60. La compagnie étoit commandée par un colonel, un lieutenant colonel, un capitaine, un lieutenant du corps royal. L'école avoit des professeurs de mathématiques, de physique, de dessin. Un membre de l'académie des sciences venoit deux fois par an à la Fere, où elle fut d'abord établie, & ensuite à Bapaume, où elle fut transférée en 1766, examiner les élèves, & sur le compte qu'il rendoit de leur savoir au ministre, ils étoient nommés officiers ou renvoyés à leurs familles. Ce même académicien examinoit les aspirans qui se rendoient à la Fere & à Bapaume de toutes les écoles d'*artillerie*, & sur son rapport ils étoient admis dans la compagnie des élèves, ou refusés. Cette école & cette compagnie furent supprimées en 1772, il est vraisemblable que lorsque le corps royal aura besoin d'officiers, on prendra de nouveaux moyens de s'assurer de la capacité & des talens de ceux qui se destineront au service de l'*artillerie*. (M. DE POMMEREUZ.)

ARTIMON, f. m. ( Marine ) On donne le nom d'*artimon* au bas mât le plus en arrière du vaisseau, à la vergue que ce mât supporte, & à la voile attachée sur cette vergue. Lorsqu'on veut parler de la voile, on se contente de dire l'*artimon*; mais lorsqu'on veut désigner le mât ou la vergue, on dit le mât d'*artimon* ou la vergue d'*artimon*. On distingue aussi par le mot *artimon* les manœuvres qui ont des noms génériques & communs pour tous les mâts, & qui servent au mât à la vergue ou à la voile d'*artimon*: ainsi on dit les haubans d'*artimon*, la drisse d'*artimon*, les cargues d'*artimon*, &c.

Le mât, ainsi que la vergue, sont faits pour l'usage de la voile: mais il faut placer le mât avant de placer la vergue; & on place la vergue avant de placer la voile; c'est aussi l'ordre que je vais suivre en parlant d'*artimon*.

Mât d'*artimon*. Le mât d'*artimon* est le plus petit des trois bas mâts du vaisseau. Il a ordinairement en longueur une fois trois quarts le maître bau, & la douzième partie

de cette longueur forme le ton du mât. Son plus fort diamètre est de la trente-fixieme partie de sa longueur; & son plus petit diamètre est de la cinquante-quatrieme partie de cette longueur, ou ce qui revient au même, il a les deux tiers du plus grand. Ainsi un vaisseau qui auroit quarante-huit piés de bau, auroit un mât d'*artimon* de quatre-vingt-quatre piés de longueur; le ton de ce mât seroit de sept piés; son gros diamètre de deux piés quatre pouces; & son petit d'un pié six pouces huit lignes. Ces regles ne sont pas invaïables. Le mât d'*artimon* a, ainsi que les autres bas mâts, des jaunteraux pour soutenir ses barres sur lesquelles porte la hune. Son pié ne descend point dans la calle, mais il porte dans sa carlingue mise sur le premier pont. *V. JAUTERAUX, BARRES, HUNE, CARLINGUE.*

Voici l'ordre que l'on observe dans le capelage du mât d'*artimon*. On commence par les pandeurs des palans de mât: on capele ensuite les deux premiers haubans de tribord de devant formés par un même cordage; puis les deux de devant de babord, & ainsi de suite: si le nombre est impair, on fait un ceïlet au dernier, & on le capele tout seul; ensuite on capele l'étai. Au capelage même on garnit les haubans & l'étai de cuir, pour qu'ils ne se mangent pas entr'eux & sur les barres. On met ensuite une poulie à trois rouets pour la drisse de la vergue d'*artimon* qui n'est qu'aiguilletée au ton du mât, afin de pouvoir facilement changer l'aiguillette, si elle venoit à se couper. Ce capelage fait, on met la hune sur ses barres, & on place ensuite le chuquet. Sur la face inférieure du chuquet, il y a un piton de chaque côté, où sont aiguilletées deux poulies pour les balanciers de la vergue sèche. Un peu au dessous du chuquet, on fait faire un tour-mort & une demi-clefs à un pandeur aux deux bouts duquel sont estropés deux caps-de-mouton pour les mouf-taches de la vergue sèche; le pandeur doit être assez long pour que les caps-de-mouton débordent la hune, & on le fourre avec du bitord pour l'empêcher de se couper. Au dessous de la vergue sèche est un autre pandeur, fait autour du mât par un tour-mort & deux demi-clefs, & aux bouts duquel sont estropés deux poulies qui servent aux

bras du grand hunier; le pandeur doit être assez long, pour que les poulies dépassent la vergue sèche, & on la fourre avec du bitord.

Tel est le capelage du mât d'*artimon* que les gabiers d'*artimon* doivent visiter tous les jours à la mer pour réparer ce qui pourroit s'user, & ce qui menaceroit de manquer.

Lorsqu'on veut affujettir le mât, on ride les haubans & l'étai; ensuite on fait les enfléchures; on met les quenouillettes & les gambes de hune; on fait le trelingage, & on place la barre de trelingage & le ratelier.

*Vergue d'artimon.* La vergue d'*artimon* est suspendue à son mât différemment de toutes les autres. Sa longueur est dans le sens de la longueur du vaisseau; & elle a un de ses bouts fort élevé, tandis que l'autre n'est élevé que de huit à dix piés au dessus du gail-lard.

Le bout élevé est celui qui est le plus en arriere du vaisseau: il a moins de diamètre que celui qui est en avant du mât, mais le plus fort diamètre de la vergue est à son racage. La vergue n'est point suspendue par son milieu; elle a un tiers de sa longueur en avant du mât, & les deux tiers en arriere: elle est ordinairement placée à tribord du mât. Pour la suspendre, on met une poulie double sur la vergue, derriere l'estrop de laquelle on cloue un taquet, afin que l'ébliquité de la vergue ne la laisse point glisser: la drisse fait dormant en cet endroit sur la vergue par un tour d'anguille & passe alternativement dans la poulie à trois rouets aiguilletée au ton du mât, & dans celle à deux rouets qui est sur la vergue, puis descend ensuite par babord dans une poulie de retour aiguilletée à un piton qui est en dehors du vaisseau au dessus & un peu en arriere des porte-haubans: il faut que l'estrop de cette poulie de retour soit assez long, pour que la drisse ne frotte point sur le babord, lorsqu'on laisse ou que l'on amène la vergue. La vergue est saisie contre le mât par un racage. La partie de l'arriere de la vergue, qui est des deux tiers de la longueur totale, tend par son poids à baisser, mais on la soutient par une manœuvre qui se nomme *martinet*, trappée au bout de la vergue, & par le moyen de laquelle on peut l'élever davantage ou la laisser baisser. A l'autre



extrémité de la vergue, on capele l'estrop d'une cosse pour le plan de drossé, & deux poulies simples pour l'hourse manoeuvre qui tient lieu de bras; le palan de drossé sert à ferer le racage. (J. MARTINET.) Outre la drisse, on met une soupente à la vergue d'*artimon* la tenir en place, afin de soulager la drisse & d'en tenir lieu si elle étoit coupée. Pour cela on aiguillette une cosse de fer sur la vergue auprès de la poulie de drisse; la soupente fait dormant sur le ton du mâ, & elle vient passer dans la cosse d'où elle remonte, par le trou du chat, embrasser le ton du mâ par-dessus les barres, puis elle redescend dans la cosse; & après quatre ou cinq tours, on la fait autour du mâ. On ménage un bout après l'amarrage pour brider toutes les branches de la soupente, & les saisir les unes avec les autres.

La vergue d'*artimon* n'est pas toujours faite comme on vient de le dire: on en coupe quelquefois la partie qui est en avant du mâ, & on appuie le bout sur le mâ même. Pour cela ce bout se termine en croissant dans lequel le mâ est emboîté. On garnit ce croissant de cuir, & on met assez souvent une plaque de cuivre sur le mâ. On appelle alors cette vergue un *artimon à corne*, ou simplement une *corne*; on l'appelle aussi un *gui*: on ne s'en sert point dans les gros vaisseaux.

*Voile d'artimon.* La voile d'*artimon* formoit autrefois un triangle rectangle dont l'hypothénuse tenoit à la vergue; mais aujourd'hui on ne se sert presque plus de ces sortes d'*artimon*; & on coupe à tous la partie qui est en avant du mâ. Les vaisseaux françois sont ceux qui ont conservé plus long-temps l'usage des *artimons* triangulaires; aussi les appelle-t-on *artimons à la françoise*; on nomme ceux de la seconde espèce *artimons à l'angloise*. La voile est bien saisie à la vergue à l'extrémité élevée ou de l'arrière, & elle est enverguée, ainsi que toutes les voiles, avec des rabans. La partie de l'*artimon* qui descend le long du mâ, est percée par des œillets dans lesquels, à commencer par l'œillet supérieur, on passe un cordage qui successivement embrasse le mâ, & traverse un œillet, & qui est arrêté par en-bas.

L'*artimon* ainsi préparé n'a besoin, lors-

qu'on veut s'en servir, que d'être assujéti au point qui formeroit l'angle droit du triangle: la manoeuvre qui est placée pour cet usage, se nomme l'*écoute d'artimon*. Il y a une poulie simple aiguillettee ou crochée dans une cosse qui se trouve à ce point de la voile: on en place une autre double, longue, crochée au montant du mâ de pavillon; c'est dans ces deux poulies que passe l'*écoute d'artimon*. Elle suit dormant au cul de la poulie simple du point de la voile, passe alternativement dans les deux poulies, & s'amarré sur la dunette à un taquet placé contre le bord.

Pour carguer l'*artimon*, on se sert de deux sortes de cargues; les unes simples, & les autres doubles ou à fourche. Chaque cargue simple est frappée sur la ralingue, & va passer dans une poulie ou dans une moque aiguillettee à la vergue, d'où elle descend à tribord ou à babord pour s'amarrer sur les lisses ou sur un taquet cloué sur le mâ. Les cargues doubles diffèrent des premières, en ce que la même cargue a les deux bouts frappés sur la ralingue, l'un à tribord & l'autre à babord, & par-là embrasse la voile, & la serre mieux contre la vergue lorsqu'on la cargue. Chaque cargue double est donc un cordage un peu plus long seulement qu'il n'est nécessaire pour embrasser la voile des deux bords, en lui permettant de s'étendre & de se border. Ce cordage passe dans une poulie avant d'être arrêté par les deux bouts sur la ralingue, & cette poulie tient à une autre corde sur laquelle on pèse, lorsqu'on veut carguer l'*artimon*. (M. le chevalier DE LA COUDRAYE.)

\* *ARTIMPASA*, nom sous lequel Hérodote dit que les Scythes adoroient la *Vénus céleste*.

**ARTISAN**, f. m. nom par lequel on désigne les ouvriers qui professent ceux d'entre les arts mécaniques qui supposent le moins d'intelligence. On dit d'un bon cordonnier que c'est un bon *artisan*; & d'un habile horloger, que c'est un grand artiste.

**ARTISON**, **ARTUSON**, **ARTOISON**, ou **ARTE**, nom que l'on donne à différentes sortes d'insectes qui rongent les étoffes & les pelletteries. Comme la signification de ces noms n'est pas bien déterminée, on l'a étendue aux insectes qui percent le papier &

à ceux qui pénètrent dans le bois, comme le coffon & le poux de bois. Mais je crois que les noms dont il s'agit doivent se rapporter principalement aux teignes qui se trouvent dans les étoffes (voyez TEIGNE), & peut-être aussi aux vers des scarabées disséqueurs qui sont dans les pelletteries & les peaux d'oiseaux desséchées, & en général dans toutes les chairs gardées & corrompues. Voyez VER, SCARABÉE. (J)

ARTISTE, f. m. nom que l'on donne aux ouvriers qui excellent dans ceux d'entre les arts mécaniques qui supposent l'intelligence; & même à ceux qui, dans certaines sciences moitié pratiques, moitié spéculatives, en entendent très-bien la partie pratique: ainsi on dit d'un chymiste qui fait exécuter adroitement les procédés que d'autres ont inventés, que c'est un bon *artiste*; avec cette différence que le mot *artiste* est toujours un éloge dans le premier cas, & que dans le second c'est presque un reproche de ne posséder que la partie subalterne de la profession.

\* ARTOCREAS, (*Hist. anc.*) mets des Romains, dont Perte le satyrique a fait mention. On ne fait pas exactement ce que c'étoit; les uns prétendent que c'étoit une sorte de pâte assez semblable aux nôtres; d'autres au contraire disent que ce n'étoit que de la chair hâchée avec du pain ou de la pâte, ce qui reviendroit mieux à ce que nous appellons *des andouillettes*.

\* ARTOIS, (*Géog.*) province de France dans les Pays-bas, avec titre de comté, bornée par la Flandre au septentrion, & en partie à l'orient; & par le Hainaut, le Cambresis & la Picardie, au sud & à l'occident: Arras en est la capitale.

\* ARTOMAGAN ou AROMAGA, une île des Larrons dans la mer Pacifique: c'est celle qui occupe le milieu.

\* ARYONNE, ville de France dans la basse Auvergne, sur la rivière de Moyses.

ARTOTYRITES, (*Théol. Hist. ecclési.*) secte d'hérétiques qui tiroient une branche de anciens Montanistes qui parerent dans le second siècle, & nécessairement toute la Galatie. Voyez MONTANISTES.

Ils corrompoient le sens des écritures, communiquoient la prêtrise aux femmes, auxquelles ils permettoient de parler & de

faire les prophétesses dans leurs assemblées. Dans le sacrement de l'eucharistie ils se servoient de pain & de fromage, ou peut-être de pain dans lequel on avoit fait cuire du fromage; alléguant pour raison que les premiers hommes offroient à Dieu non seulement les fruits de la terre, mais encore les prémices du produit de leurs troupeaux: c'est pourquoi S. Augustin dit qu'on leur donna le nom d'*Artotyrites*, formé du grec *ârtis*, pain, & *tyris*, fromage. (G)

ARTRE, oiseau mieux connu sous le nom de *martin-pêcheur*. Voyez MARTIN-PÊCHEUR. (J)

\* ARU (TERRED'), *Géog.* ville & royaume dans l'île de Sumatra. La ville est sur le détroit de Malaca.

ARU, île d'Asie entre les Moluques & la nouvelle Guinée, à 25 lieues de la terre des Papons ou noirs.

\* ARVA ou AROUVA, ville de Hongrie, capitale du comté du même nom dans la haute Hongrie, aux frontières de Pologne, sur la rivière de Vag.

ARVALES (FRERES), *Hist. anc.* c'étoient des prêtres dans l'ancienne Rome qui assistoient ou qui servoient aux sacrifices des ambarvales que l'on offroit tous les ans à Cérès & à Bacchus pour la prospérité des fruits de la terre, c'est-à-dire, du blé & de la vigne. Voyez AMBARVALES, &c.

Ce mot est originairement latin, & il est formé d'*arvum*, champ, à cause que dans leurs cérémonies ils alloient en procession autour des champs; ou, selon Aulugelle, à cause qu'ils estoient des sacrifices pour la fertilité de champs. D'autres disent que c'étoit parce qu'ils estoient nommés arbitres de tous les différends qui avoient rapport aux limites des champs & aux bornes des terrains.

Ils furent institués par Remulus au nombre de douze; ils estoient tous des personnes de la première distinction, le fondateur lui-même ayant été de ce corps: ils composoient un college nommé *collegium fratrum arvalium*. V. COLLEGE.

La marque de leur dignité étoit une grande couronne d'or ceble, attachée avec un ruban blanc, que Pline dit avoir été la première couronne qui fut en usage à Rome. Voyez COURONNE.

Selon Fulgentius, Acca Laurentia, nourrice de Romulus, fut la première fondatrice de cet ordre de prêtres. Il paroît qu'elle eut douze fils, qui avoient coutume de marcher devant elle en procession au sacrifice, l'un desquels étant mort, Romulus, en faveur de sa nourrice, promit d'en prendre la place; & c'est de-là, dit-il, que vient ce sacrifice; le nombre de douze & le nom de frères. Plin. liv. XVII, c. 2, semble faire entendre la même chose, quand il dit que Romulus institua les prêtres des champs, suivant l'exemple d'Acca Laurentia sa nourrice.

ARVAN, f. m. (*Hist. nat. Conchyliologie.*) espèce de coquillage de la famille des univalves sans opercule, & du genre des vis. Lister l'a fait graver dans son *Histoire des coquillages à la planche DCCCXXXVII, figure 63*, sous le nom de *buccinum dentatum, claviculà longissimâ, striis densè radiatum*; Rumphé soas le nom de *strombus decimus chalybaeus*, dans son *Museum*, page 100, article 10, planche XXX, figure; & Petiver sous celui d'*unicornu Indicum minus, orbibus striatis*, dans son *Gazophylacium*, vol. II, catalog. 262, planche LXXV, figure 6.

L'arvan est le coquillage le plus commun de la côte sablonneuse du Cap-Verd; il y reste communément enfoncée d'un demi-pouce ou d'un pouce dans le sable.

Sa coquille représente exactement la forme d'une vis. On peut la considérer comme un cône renversé, arrondi & renflé à sa base, & qui s'allonge en diminuant graduellement de grosseur jusqu'au sommet où il se termine en une pointe très-fine. La longueur des plus grandes ne passe pas treize lignes; elle est quadruple de leur largeur qui n'a que trois lignes un quart.

Elle est composée de douze à treize spires sans renflement, & si plates, qu'elles ne paroissent distinguées que par un petit filon qui les sépare les unes des autres. Ces spires sont toutes coupées par un grand nombre de filons fort légers qui suivent la longueur de la coquille; ce sont autant de termes ou de marques de son accroissement.

Son ouverture est une ellipse irrégulière, pointue par le bas, & arrondie par le haut où elle se termine en un canal peu profondément échancré dans la coquille. La lon-

gueur de cette ouverture surpasse de moitié sa largeur. Elle est deux fois & demie plus courte que le sommet de la coquille, & un peu oblique à sa longueur.

La levre droite de cette ouverture est simple, courbée en portion de cercle, tranchante, sans bordures, mais avec une petite échancrure à sa partie inférieure. La levre gauche est aussi courbée en portion de cercle, en creusant dans un sens opposé à celui de la levre droite; mais son bord est épais, arrondi; oncé ou creusé dans deux endroits, & marqué en haut d'un pli tort léger.

Le fond de la couleur de cette coquille est un blanc sale qui devient agate dans la moitié supérieure de chacune de ses spires.

La seule variété qu'on observe dans cette coquille, consiste dans la proportion de ses parties, dont la largeur comparée à leur longueur, est beaucoup plus grande dans les jeunes que dans les vieilles.

L'animal qui contient cette coquille, a la forme de celui de la pourpre. Il est d'un blanc pâle en dessous, blanc d'eau en dessus, & marqué de petits points blanchâtres. Il a une tête hémisphérique, deux cornes coniques fort écartées sur ses côtés, à l'origine desquelles sont placés deux yeux comme deux points noirs sur leur côté extérieur. Sous la tête en devant on voit une petite fente longitudinale qui est l'ouverture de la bouche. Derrière la tête, au côté gauche du cou, le manteau qui tapisse les parois intérieures de l'ouverture de la coquille, se plisse pour former un tuyau charnu cylindrique qui sort par l'échancrure ou le canal de la coquille; ce tuyau sert à l'animal de trachée ou de conduit pour la respiration, de même que pour la sortie des excréments, les ouïes étant au nombre de quatre à l'origine de ce canal, & l'anus ayant son ouverture à leur côté. Le pié de Parvan forme une ellipse presque une fois plus courte que la coquille, deux fois plus longue que large, creusée d'un filon transversal à sa face antérieure, & prolongée sur ses côtés de deux oreillettes triangulaires.

Remarques. Puisque la coquille de Parvan a la forme d'une vis, & que son animal ressemble à ceux du genre de la vis, les noms de *buccinum, strombus, unicornu, turto*, que lui ont donné Lister, Rumphé,

Petiver & Langius, lui convenoient moins que celui de vis, *terebra*, que nous avons cru devoir lui appliquer. (*M. ADANSON.*)

\* ARVE, (*Géog.*) Riviere de Fossigny en Savoie; elle sort de la montagne maudite, & se perd un peu au dessus de Geneve, au lieu appelle *la queue d'Arve*.

\* ARVERT & ARVERE, île de France en Saintonge, au midi de l'embouchure de la Seudre, & à l'orient de Marenne.

\* ARVISIUM, promontoire de l'île de Chio,

\* ARUM, voyez PIÉ-DE-VEAU.

\* ARUN, petite riviere du Comté de Suffex en Angleterre; elle baigne la ville d'Arundel, & se jette ensuite dans la mer de Bretagne.

§ ARUNDEL, (*Géogr.*) ville d'Angleterre dans le Suffex sur l'Arun, long. 17. 5. lat. 50. 50. Cette ville envoie deux députés au Parlement d'Angleterre, & fait un grand commerce de bois de charpente. Elle est principalement remarquable par son château, & par les marbres qui portent son nom. En vertu d'un privilege, unique en son espece dans toute l'Angleterre, le château d'Arundel donne le titre de comte & la pairie, sans création de la part du roi, à celui qui le possede: & c'est aujourd'hui le partage de l'un des membres de la grande famille d'Howard. Quant aux marbres d'Arundel, on en connoît la nature & la célébrité, & l'on fait que découverts & acquis par l'illustre Peyresc dans l'île de Paros, au commencement du dernier siecle, ils échappèrent des mains de ce savant François, & tomberent entre celles du comte d'Arundel, qui les commit à l'étude & aux soins du fameux Selden. Celui-ci se montrant bientôt digne d'une telle commission, fit & publia sur ces marbres les recherches les plus utiles, & l'on convint de toutes parts qu'ils formoient le plus beau monument de chronologie que l'on eût pu desirer sur les antiquités de la Grece. Quelques fragmens s'en sont perdus pendant les troubles du regne de Charles I, & ce qui en reste se voit aujourd'hui parmi les morceaux précieux de la bibliothèque d'Oxford. (*C. A.*)

ARUPA, i. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) arbre commun sur les montagnes d'Amboine & de la petite île de Ceram, Pune des

Moluques, & très-bien gravé, quoique sans détails, dans l'*Herbarium Amboinicum* de Rumphé, vol. III, p. 66, plan. XXXVIII.

Son tronc est cylindrique, très-droit, haut de 45 à 50 piés, sur cinq à six pouces de diametre, & couronné d'une petite cime sphérique très-dense, formée de branches menues assez longues, couvertes dans leur moitié supérieure de feuilles alternes rapprochées, disposées circulairement, elliptiques, poinrues aux deux bouts, longues de cinq à dix pouces, deux à trois fois moins longues, entieres, fermes, relevées sur les deux faces d'une nervure longitudinale de dix à douze côtes fines de chaque côté, comme opposées, & portées horizontalement ou pendantes sur un pédicule cylindrique, menu, quatre à cinq fois plus court qu'elles.

Les fleurs ont le sexe séparé sur des individus différens. Les femelles sortent solitairement de l'aisselle des feuilles; elles sont petites, & portées sur un pédicule qui égale la longueur de celui des feuilles. Elles consistent en un calice d'une seule piece, évasé en hémisphère, & partagé jusqu'au tiers de sa longueur en cinq dents ou crenelures obtuses, & qui accompagne l'ovaire jusqu'à sa maturité. Cet ovaire devient une baie en écorce, deux ou trois fois plus longue que lui, ovoïde, de la grandeur d'une moyenne olive, pointue à son extrémité, qui est terminée par un style; il est d'un jaune obscur, a une loge qui ne s'ouvre point, & qui est remplie par un osselet ovoïde, contenant une amande.

*Qualités.* En quelque endroit qu'on fasse une incision à l'*arupa*, il rend un suc lacteux qui se sèche aussi-tôt en une espece de chaux. Il croît extrêmement vite. Ses fruits mûrissent en octobre. Son bois est blanc, léger, souple, pliant, assez ferme, strié en long, & comme fârci de petites fentes qu'on découvre lorsqu'on l'examine avec attention.

*Usages.* Son bois, à cause de sa fermeté, est employé par les Malays, pour faire des mâts à leurs petits navires, par préférence au bitangor, *calaba*, parce qu'il est plus léger. On l'écorce seulement sans diminuer de son bois quelqu'épais qu'il soit, parce que plus on approche du cœur, plus il est tendre. On l'emploie encore dans les cou-

vertures des bâtimens. Les jeunes plants qui n'ont encore atteint que cinq à six piés de hauteur, sont destinés à faire des pieux & des piquets; pour cet effet on les écorce, & on les laisse sécher pendant quelques jours au soleil.

*Remarques.* L'*arupa* est, comme l'on voit, un genre de plante peu différent du mancenilier & du bestram, auprès desquels il faut le placer dans la première section de la famille des tithymales.

Rumph nous apprend qu'il existe aux îles Moluques une seconde espèce d'*arupa*, qui ne diffère presque du premier que par la couleur de son bois qui est roussâtre, noueux, beaucoup plus pesant, & qui pour cette raison est préférée pour faire des poutres & des solives dans les combles des bâtimens. ( *M. ADANSON.* )

\* *ARUSPICES*, f. m. ( *Myth.* ) c'étoient chez les Romains des ministres de la religion, chargés spécialement d'examiner les entrailles des victimes pour en tirer des présages. Les Etruriens étoient de tous les peuples d'Italie, ceux qui possédoient le mieux la science des *aruspices*. C'étoit de leur pays que les Romains faisoient venir ceux dont ils se servoient; ils envoyoiént même tous les ans en Etrurie un certain nombre de jeunes gens pour être instruits dans les connoissances des *aruspices*. De peur que cette science ne vint à s'avilir par la quantité des personnes qui l'exerçoient, on choisissoit ces jeunes gens parmi les meilleures familles de Rome. Les *aruspices* examinoient principalement le foie, le cœur, la rate, les reins & la langue de la victime; ils observoient soigneusement s'il n'y paroïssoit point quelques fêlures, & si chacune de ces parties étoit en bon état. On assure que le jour que César fut assassiné, on ne trouva point de cœur dans deux victimes qu'on avoit immolées. Voyez AUGURES.

*ARUSPICINE*, f. f. c'est l'art de connoître l'avenir par l'inspection des entrailles des bêtes. Voyez *ARUSPICES*.

\* *ARWA* ou *ARVA*, voyez *ARAVA*.

\* *ARWANGEN*, petite ville de Suisse dans le canton de Berne, sur l'Aar, entre Araw & Soleure.

*ARY-ARYTÉNOIDIEN*, adj. nom d'un muscle qui quelquefois est situé trans-

versalement entre les deux cartilages aryténoïdes, auxquels il s'attache. On y observe des fibres qui se croisent en X, ce qui a donné lieu à la distinction qu'on en a faite en grand & en petit *aryténoïdien*, ou en *aryténoïdien croisé* & en transversal. ( *L.* )

\* *ARYES*, f. m. pl. peuple de l'Amérique méridionale au Brésil, aux environs de la Capitanie, ou du gouvernement de *Porto Seguro*.

*ARYTENO-ÉPIGLOTTIQUE*, adj. en anatomie, nom d'une paire de muscles de l'épiglotte qui viennent de la tête des cartilages aryténoïdes, & s'insèrent antérieurement aux bords de l'épiglotte.

*ARYTÉNOIDES ( CARTILAGES )*, *Anatom.* Les anciens ne comptoient qu'un cartilage aryténoïde.

Jacques Berenger a découvert qu'il y en avoit deux, & Santorini ayant observé que la pointe est formée par un cartilage séparé, articulé avec la partie inférieure, en a fait quatre.

Le véritable cartilage aryténoïde est articulé inférieurement au cartilage annulaire par une facette ovale qui laisse beaucoup de liberté à l'aryténoïde: il y a même une glande musculeuse pour y fournir la glaire accoutumée.

Deux petites apophyses partent de la base du cartilage que nous décrivons: l'une pose sur le cartilage annulaire, & l'autre se porte en avant, & sert à soutenir le bord inférieur des ventricules du larynx.

Le reste du cartilage aryténoïde s'éleve & forme une espèce de pyramide à trois faces: la postérieure à laquelle s'attachent les muscles aryténoïdiens: l'antérieure convexe, sillonnée & chargée d'une glande qui porte le même nom que le cartilage: & l'antérieure, toute unie, qui regarde l'aryténoïde de l'autre côté.

La pointe du cartilage sourient, par sa convexité, un petit cartilage séparé, presque ovale, pointu antérieurement & recourbé contre le pharynx. Il est effectivement séparé & extrêmement mobile. ( *H. D. G.* )

*ARYTÉNOIDIEN*, adj. nom de trois muscles du larynx, dont deux sont appellés *aryténoïdiens croisés*, & le troisième *aryténoïdien transversal*. Voyez *ARY-ARYTÉNOIDIEN*. ( *L.* )

ARYTHME, *terme de médecine*. Quelques-uns font usage de ce mot pour marquer une défaillance du pouls telle qu'il n'est plus sensible; mais ce mot signifie plus proprement une irrégularité ou un défaut de règle & de mouvement convenable dans le pouls. Voyez POULS. Ce mot est formé d'*ἀριθμῶν*, & de *μέτρος*, *modulus*, module ou mesure. (N)

ARZEL, *adj.* (*Manege & Maréchal.*) se dit d'un cheval qui a une balzane ou marque blanche au pié de derrière hors du monroir. Les chevaux *arzels* passent chez les personnes superstitieuses pour être infortunés dans les combats. V. BALZANE, MONTOIR, &c. (V)

\* ARZENZA ou CHERVESTA, (*Géog.*) rivière de la Turquie en Europe, qui coule dans l'Albanie, & se décharge dans le golfe de Venise entre Durrazzo & Pirgo.

\* ARZILE, (*Géog.*) ville d'Afrique dans le royaume de Fez. *Long.* 12, 10; *lat.* 35, 30.

\* ARZINGHAN ou ARZENGHAN, ville d'Asie dans la Natolie, sur l'Euphrate.

## A S

AS, *f. m.* chez les antiquaires, signifie quelquefois un poids particulier, auquel cas l'*as* romain est la même chose que la livre romaine, *libra*. Voyez POIDS, LIVRE, &c.

Quelques-uns dérivent ce mot du grec *αἰς*, qui est usité dans le dialecte dorique pour *être*, *un*, c'est-à-dire une chose totale ou entière; quoique d'autres prétendent qu'il est ainsi nommé *as*, comme qui diroit *airain*, à cause qu'il est fait d'airain. Budé a écrit neuf livres de *asse* & *ejus partibus*, de l'*as* & de ses parties.

L'*as* avoit différentes divisions: les principales étoient l'once, *uncia*, qui étoit la douzième partie de l'*as*; le sextant, *sextans*, la quatrième partie de l'*as* ou deux onces; le quadrant, *quadrans*, la quatrième partie de l'*as* ou trois onces; le trient, *triens*, la troisième partie de l'*as* ou quatre onces; le quinconce, *quincunx*, ou cinq onces; le semis ou demi-*as*, moitié de l'*as*, qui est six onces; le septunx, sept onces; le bes, les deux tiers de l'*as* ou huit onces; le dodrans, les trois quarts de l'*as* ou neuf onces; le dextans, ou dix onces; & le denunc, c'est-à-dire onze onces. Voyez ONCE, QUINCUNX, &c.

L'*as* étoit aussi le nom d'une monnoie romaine composée de différentes matières, & qui fut de différents poids dans les différents temps de la république. Voyez MONNOIE, & la suite de cet article.

Sous Numa Pompilius, selon Eusebe, la monnoie romaine étoit de bois, de cuir ou de coquilles; du temps de Tullus Hostilius elle étoit de cuivre ou d'airain, & on l'appelloit *as*, *libra*, *libella*, ou *pondo*, à cause qu'elle pesoit actuellement une livre ou douze onces.

Quatre cent vingt ans après, le trésor public ayant été épuisé par la première guerre Punique, l'*as* fut réduit à deux onces. Dans la seconde guerre Punique, Annibal opprimant les Romains, les *as* furent encore réduits à une once la pièce. Enfin par la loi papyrienne on ôta encore à l'*as* la moitié d'une once, ce qui le réduisit à la valeur d'une seule demi-once; & l'on croit généralement que l'*as* conserva cette valeur durant tout le temps de la république, & même jusqu'au règne de Vespasien. Ce dernier fut appelé l'*as papyrien*, à cause de la loi dont nous venons de parler, qui fut passée l'an de Rome 563 par Caius Papyrius Carbo, alors tribun du peuple; ainsi il y eut quatre *as* différents du temps de la république. La figure marquée sur l'*as* étoit d'abord un mouton, un bœuf ou une truie. Plutarq. *Poplic. Plin. XVIII, iij*. Du temps des rois cette marque étoit un Janus à deux faces, & d'un côté & de l'autre ou sur le revers étoit un rostrum ou la proue d'un vaisseau.

Le trient, *triens*, & le quadrant, *quadrans*, de cuivre avoient sur le revers la figure d'un petit vaisseau appelé *rates*: ainsi Plin. dit, *nota avis*, c'est-à-dire *assis*, *suit ex altera parte Janus geminus, ex altera rostrum navis; in triente verò & quadrante rates*. Hist. nat. liv. XXXIII, c. iij; d'où ces pièces furent appelées quelquefois *rauti*.

On se sert aussi du mot *as*, pour désigner une chose entière ou un tout, d'où est venu le mot Anglois *ace*, & sans doute le mot François *as*, au jeu de cartes. Ainsi *as* signifie un héritage entier, d'où est venue cette phrase, *hæres ex esse* ou *legatarius ex esse*, l'héritier de tout le bien. Ainsi le *jugerum* ou l'acre de la terre romaine, quand on la prenoit en entier, étoit appelée

lre as, & divisée pareillement en douze onces. Voyez *JUGERUM* ou *ACRE*.

Voici l'as, ses parties ou ses divisions.

	Onces.		Onces.
I as . . . . .	12.	$\frac{1}{2}$ semis . . . . .	6.
$\frac{11}{12}$ deunx . . . . .	11.	$\frac{1}{3}$ quincunx . . . . .	5.
$\frac{10}{12}$ dextrans . . . . .	10.	$\frac{1}{4}$ triens . . . . .	4.
$\frac{9}{12}$ dodrans . . . . .	9.	$\frac{1}{5}$ quadrans . . . . .	3.
$\frac{8}{12}$ bes . . . . .	8.	$\frac{1}{6}$ sextans . . . . .	2.
$\frac{7}{12}$ septunx . . . . .	7.	$\frac{1}{8}$ uncia . . . . .	1.

(G)

As, f. m. (*Commerç.*) c'est à Amsterdam une des divisions de la livre poids de marc: 32 as font un angel, 10 angels font un loot, & 32 loots font la livre. Voyez *LIVRE*. (G)

As, au jeu de triétraç, se dit du seul point qui est marqué sur une des faces du dez que l'on joue; & au jeu des cartes, de celles qui n'ont qu'une seule figure placée dans le milieu. L'as vaut aux cartes un, ou dix, ou même onze, selon le jeu qu'on joue

ASA, (*Hist. des Juifs.*) fils & successeur d'Abia, roi de Juda, commença à régner l'an du monde 3049, se déclara d'abord contre le culte des idoles qui s'étoit introduit à Jérusalem & dans le reste de les états; vainquit Zara, roi des Ethiopiens, qui lui fit la guerre; s'allia ensuite avec Bénadad, roi de Syrie, alliance dont le prophete Hanani lui fit des reproches qui déplurent tellement au roi qu'il le fit mettre en prison. Il mourut de la goutte, après un regne de quarante-un ans, dont la fin fut ternie par les violences qu'il exerça contre plusieurs personnes de Juda qu'il fit mourir, sans qu'ils eussent commis des crimes dignes d'un si cruel traitement.

\* ASA ou ARA, (*Géog. anc.*) ville de la tribu d'Ephraïm.

\* ASAD-ABAD ou ASED-ABAD, ville d'Asie en Perse, dans l'Irac-Agemi. *Long.* 66, 5; *lat.* 36, 30.

\* ASAMINTHE, f. m. (*Myth.*) c'étoit une espee de siege ou de chaise à l'usage du prêtre du temple de Minerve Cranea. Ce temple étoit bâti sur une montagne escarpée; il y avoit des portiques où l'on voyoit des cellules pour loger ceux qui étoient destinés au service de la déesse, & sur-tout le prêtre qui exerçoit les fonctions

sacrées: c'étoit un jeune garçon sans barbe; il servoit cinq ans en cette qualité: ceux qui l'élihoient avoient soin de le prendre si jeune, qu'au bout de cinq ans qu'il devoit abdiquer, il n'eût point encore de poil follet. Pendant son *quinquennium* il ne quittoit point le service de la déesse, & il étoit obligé de se baigner dans des *asaminthes* à la maniere des plus anciens temps.

L'*asaminthe* se prend aussi quelquefois pour un gobelet.

\* ASAN, (*Géog. anc.*) ville de la tribu de Juda, qui appartient aussi à celle de Siméon, & qui fut enfin donnée aux Lévités.

\* ASAPH (SAINT-), ville d'Angleterre au pays de Galles, un peu au dessous du confluent de l'Elwy & de Cluyd.

\* ASAPPES, f. m. pl. (*Hist. mod.*) ce sont des troupes auxiliaires que les Turcs levont sur les chrétiens de leur obéissance, & qu'ils exposent au premier choc de l'ennemi.

\* ASARAMEL, (*Hist. & Géog. anc.*) lieu de la Palestine, où les Hébreux assemblés accorderent à Simon & à ses fils le privilège de l'indépendance, en reconnaissance de ses services.

ASARHADDON, (*Hist. d'Assyrie.*) Après l'extinction de la premiere race des rois Babylo niens, il y eut un interregne de huit ans. Les troubles qui agiterent l'état, firent sentir au peuple la nécessité de se réunir sous un chef. *Asarhaddon* profita de ce temps de trouble pour monter sur le trône d'Assyrie. On ne sait s'il y fut appelé par les vœux de la nation, ou s'il établit sa grandeur par l'épée. Il étoit déjà roi de Babylone d'où l'on peut conjecturer qu'il étoit assez puissant pour envahir un empire voisin, qui étoit agité de troubles domestiques. Quand les deux empires furent réunis sous un même maître, la puissance assyrienne devint formidable. La Palestine & la Syrie avoient été enlevées au dernier des rois Assyriens, *Asarhaddon* en fit la conquête. Quelques Israélites qui, après la proscription prononcée par Sennacherib, étoient restés dans leur pays, furent transportés en Assyrie, & les plaines de la Palestine furent chargées en déserts. Le monarque conquérant qui vouloit régner sur des hommes, les peupla de colonies étran-

geres, qui subsisterent au vrai culte les abominations de l'idolâtrie. Le fléau de la stérilité fut la punition de ce peuple profaneur, & ce fut pour le détourner qu'*Ashaddon* leur envoya un prêtre Israélite, chargé de rétablir le culte dans la première pureté; mais l'erreur avoit pris de trop profondes racines. La religion ne fut qu'un mélange de judaïsme & de superstitions étrangères. Et ce fut la source de l'aversion des juifs contre les Samaritains. Quand toutes les nations fléchissoient sous *Ashaddon*, l'Egypte se crut assez puissante pour résister à ses armes; mais elle fut bientôt asservie. Ceux qui admettent deux Sardanapales, l'un efféminé & l'autre belliqueux, croient appercevoir dans cet *Ashaddon*, le Sardanapale conquérant. Son regne en Assyrie fut de trente-neuf ans, il en avoit déjà régné treize à Babylone. (T. V.)

ASARINE, f. f. (*Hist. nat. bot.*) *asarina*, genre de plante à fleur d'une seule pièce irrégulière, en forme de tuyau & de manique, ressemblante à la fleur du musse de veau. Il s'élève du calice un pistil qui est attaché à la partie postérieure de la fleur comme un clou, & qui devient dans la suite un fruit ou une coque arrondie, divisée en deux loges par une cloison mitoyenne, & remplie de semences attachées à un placenta. Ces loges s'ouvrent de différentes manières comme le fruit de la linaira: ainsi on peut caractériser l'*Asarine*, en disant que c'est un genre de plante qui ressemble au musse de veau par la fleur, & à la linaira par le fruit. Tournefort, *Inst. rei h. rb. Voy.*

PLANTE. (I)

\* ASASON-THAMAR, (*Géog. anc.*) autrement ENGADDI, ville de Palestine de la tribu de Juda, sur le bord de la mer Morte, vers l'occident.

\* ASBAMÉE, fontaine de Cappadoce au voisinage de Tyane, dont Philastrate dit dans la vie d'Appollonius, que les eaux sont froides au sortir de la source, mais ensuite bouillantes, & qu'elles paroissent belles, tranquilles & agréables aux gens de bien & esclaves de leurs sermens; mais qu'elles sont un poison pour les méchans & les perjure.

\* ASBANKEI, (*Géog.*) ville d'Asie dans la Mawaralnaher, Trans-Oxiane, ou Zagatai.

§ ASBESTE, (*Histoire nat. Minéralogic.*)

L'*asbeste* est un nombre des pierres argileuses, qu'on nomme *pierres molles*, ou *terre durcie*. Il est composé de particules fibreuses, blanchâtres, verdâtres, ou de filets disposés par faisceaux parallèles les uns aux autres, ou partant d'un centre commun, qui leur donne la figure d'une étoile, ou disposés par faisceaux qui partent de différens centres. Ces filets sont roides, à la différence de ceux de l'amyante, qui sont doux & flexibles. Cette pierre se casse communément suivant la longueur de ses fils qui, à cause de leur dureté, sont roides; ce qui a fait donner à l'*asbeste* le nom d'*amiantus fibras rigidis*; la pesanteur spécifique de ses filets le fait tomber au fond de l'eau, au lieu que ceux de l'amyante sont assez légers pour tourner. Cette pierre est apyre, & devient au feu plus dure & plus compacte qu'elle n'étoit auparavant; elle n'est point attaquée par les acides.

On pourroit soupçonner que cette substance qui est fort peu examinée par les chymistes, est une concrétion, puisqu'on a remarqué que la plupart des fibres de l'*asbeste* ou de l'amyante sont enduites d'un peu de terre calcaire qui s'en désunit par le lavage. Ceci ouvre une carrière aux conjectures: sur l'origine de l'*asbeste*, voyez AMYANTE.

On compte sept especes d'*asbeste*:

1. *Asbestus maturus*, Valler. 2. *Inmaturus*, idem. 3. *Pseudo asbestus plumosus officin.* Linn. 4. *Asbestus stellatus*, Valler. 5. *Asbestus fasciculatus*, idem. 6. *Asbestus spicatus referens*. Linn. 7. *Asbestus lignum referens*, Charith.

J'ai trouvé en Bourgogne plusieurs especes d'*asbestos*, mais point d'amyante, ce qui semble annoncer que la composition des matieres propres à former l'*asbeste*, est différente de celles qui forment l'amyante. (M. BEGUILLET.)

\* ASBESTES ou ASBYSTES, f. m. pl. peuples de Lybie, au dessus de Cyrene, où Jupiter Ammon avoit un temple fameux.

ASBIORN, (*Histoire de Danemark*,) chef de rebelles en Danemark. Canut IV, ayant voulu punir la révolte de son armée par l'imposition d'une taille & des décimes en faveur du clergé, en occasiona une seconde plus funeste que la première, en 1085. Son dessein étoit de soumettre une



provinces, & tout le royaume se souleva. Les rebelles choisirent *Asbiorn* pour leur chef; il étoit beau-père du feu roi Harald; & ce titre lui donnoit beaucoup d'ascendant sur tous les esprits. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que cette proclamation se fit sans que le roi en fut informé. *Asbiorn* profita de son ignorance. Il vouloit examiner les forces de Canut, lui arracher le secret de ses desseins, & le plan de son expédition, pour lui porter des coups plus sûrs. Il alla le trouver à Odenfée. « Vos sujets, lui dit-il, ont pris les armes contre vous, je me suis présenté à eux, j'ai employé les menaces & les prières pour les engager à venir se jeter à vos pieds; mais les trouvant opiniâtres dans leur révolte, mon attachement à votre personne m'a inspiré un artifice qui a réussi. J'ai feint de partager leur mécontentement, & d'entrer dans leurs desseins. Ils m'ont confié tout le plan de leur conspiration, & je viens vous le révéler ». Alors il lui apprit tout ce que les rebelles n'avoient pas dessein de faire; Canut le crut, l'embrassa, & lui demanda conseil dans cette extrémité. *Asbiorn* lui persuada que son armée n'étoit pas en état de résister à la multitude des rebelles, & qu'il devoit se retirer jusqu'à ce que la première fermentation des esprits s'étant dissipée, son armée fut grossie, & celle des ennemis diminuée. Canut alloit suivre ce conseil, si Benoit, son frère, ne s'y fut opposé. « Allez, dit Canut à *Asbiorn*, retournez vers les rebelles; dites-leur que je leur pardonne s'ils mettent bas les armes; mais s'ils persistent dans leur défiance, revenez combattre, vaincre, ou périr avec moi. » *Asbiorn*, après avoir examiné tous les endroits par lesquels on pouvoit entrer dans Odenfée, retourna vers les rebelles, qui, suivant ses ordres, s'étoient avancés dans la Fionie, tandis qu'il étoit auprès du roi. Son dessein étoit de se saisir de la personne de ce prince. Il les conduisit jusqu'aux portes d'Odenfée, rassembla ses officiers, & leur dit: « j'ai fondé le cœur de Canut; c'est une ame féroce également incapable de repentir & de clémence; si vous vous soumettez, vous êtes perdus; ne vous fiez point à la foi des traités: rien n'est sacré pour lui. Notre seule ressource est dans notre courage.

» Attaquons Odenfée, je marcherai à votre tête. Si quelqu'un de vous aime mieux mourir sur un échafaud qu'au champ d'honneur, qu'il aille se jeter aux genoux du tyran. » L'armée poussa des cris de joie, & s'avança en bon ordre: déjà l'alarme est répandue dans la ville; on court aux armes; on excite le roi à se défendre; on lui montre l'armée des rebelles déjà presque aux portes, il refuse d'en croire ses yeux. « Non, dit-il, si ma vie étoit menacée, mon fidele *Asbiorn* seroit revenu m'en avertir; au reste, mes amis, sauvez-vous; s'il faut que quelqu'un périsse, ce sera moi. » Cependant l'armée entra dans la ville, & Canut fut massacré aux pieds des autels. *Asbiorn* tout couvert du sang de son roi, vouloit se faire proclamer roi lui-même. Mais son armée se dissipa; il se vit abandonné, horrible à ses amis même, si toutefois les scélérats ont des amis. Enfin il périt misérablement. (*M. DE SACY.*)

\* *ASBISI*, petit royaume d'Afrique en Guinée, sur la côte d'Or.

\* *ASCALON*, (*Géog. anc.*) une des cinq villes des Philistins, sur la côte de la Méditerranée, prise par la tribu de Juda, & reprise par les Philistins, qui y transporterent d'Azor, l'arche dont ils s'étoient emparés. Elle subsiste encore, mais dans un état de ruine; elle en est réduite à un petit nombre de familles Mores.

*ASCARIDES*, f. m. pl. *ascarides*. (*Hist. nat. Zool.*) petits vers qui se trouvent dans l'homme & dans quelques animaux; *tumbrici minuti*. Ils sont ronds & courts; ce qui les fait distinguer des strongles, *tumbrici teretes*, qui sont ronds & longs, & du ver solitaire, qui est très-long & plat, & que l'on nomme *tœnia*, *tumbricus latus vel fasciatus*. Ces petits vers se meuvent continuellement: c'est pourquoi on leur a donné le nom d'*ascarides*: ils sont blancs & pointus par les deux bouts; ils ressemblent à des aiguilles pour la grosseur & pour la longueur; ils sont ordinairement dans l'extrémité du rectum, près de l'anus, en très-grand nombre, & collés les uns aux autres par une matière visqueuse. Les enfants sont plus sujets à en avoir que les adultes. Il s'en trouve quelquefois dans les parties naturelles des femmes en certaines maladies,

comme les pâles couleurs. Il y en a aussi dans les animaux, telles que les bêtes de somme.

On prétend que ces vers sont produits, comme tous les autres vers qui se trouvent dans le corps humain & dans celui des animaux, par des œufs qui y entrent avec les alimens ou avec l'air. On croit même que ces œufs étant entrés dans le corps d'un animal, s'il sert de pâture à un autre animal, les mêmes œufs passent dans le corps de celui-ci avec la chair du premier, & y éclosent. Ces opinions ne sont pas fondées sur des preuves suffisantes; car on n'a jamais prouvé d'une manière incontestable qu'il fallût toujours une semence prolifique, un germe ou un œuf, pour produire un ver ou tout autre animal. Voyez GÉNÉRATION, VER. (J)

\* Pour les chasser, il faut les attaquer plutôt par bas que par haut. Un suppositoire de coton trempé dans du fiel de bœuf, ou de l'aloë dissous, est un des meilleurs remèdes. Si on le met dans le fondement un petit morceau de lard lié avec un bout de fil, & qu'on l'y laisse quelque temps, on le retirera plein de vers. Les clystères de décoction de gentiane produiront aussi un très-bon effet. On peut joindre à la gentiane l'aristoloche, la chicorée, la tanaïse, la persicaire, l'arroche, & en faire une décoction avec de l'eau ou du vin blanc, à laquelle on ajoutera un peu de confection d'hiera.

On donnera aux enfans le clystère suivant: feuilles de mauve & de violette, de chaque une poignée; de chou, une ou deux poignées; de graine de coriandre & de fenouil, de chaque deux dragmes; de fleurs de camomille & de petite centauree, de chaque une petite poignée: faites une décoction du tout avec le lait: mettez fondre dans la colature une once de miel ou deux dragmes de confection d'hiera.

Hippocrate conseille de broyer la graine de l'agnus castus avec un peu de fiel de bœuf, d'ajouter un peu d'huile de cedre, & d'en faire un suppositoire avec de la laine grassée.

ASCARUS ou ASCARUM. (*Musique des anciens.*) Suivant Pollux (*Onomas, lib. IV, cap. IX.*) & Musonius (*de luxu Græc. cap. VII.*), *Pascarus* ou *ascarum*, étoit un instrument de percussion, carré & d'une coudée en tout sens, sur lequel étoient ten-

dues des cordes qui, quand on les faisoit tourner, rendoient un son semblable à celui d'une crotale. Les mêmes auteurs disent que la plupart prétendent que *l'ascarus* & le *psithyra* sont le même, & en attribuent l'invention aux Troglodites, ou aux Libiens. Pollux ajoute qu'Anacréon appelle aussi *l'ascarus*, *nyagade*, & que Cantharus en attribue l'invention aux Thraces. J'avoue que je ne comprends pas comment on peut faire tourner des cordes tendues sur une espee de chassis, ni comment elles pourroient rendre un son en tournant. Walther, auteur d'un dictionnaire de musique allemand, donne la même description de *l'ascarus*; mais il ajoute de plus que cet instrument étoit garni de tuyaux de plumes, & que probablement on ne faisoit pas tourner les cordes, mais l'instrument même; & qu'alors les tuyaux de plume, venant à frapper les cordes, produisoient le son. Tout cela paroît assez vraisemblable; mais Walther n'appuie sa description d'aucune autre autorité que de celle des auteurs cités ci-dessus, qui ne disent pas un mot des tuyaux de plumes. Il cite encore, à la vérité, le traité *De theatro* de Bullenger, mais je l'ai feuilleté en vain. (F. D. C.)

ASCENDANT, adj. m. est sur-tout en usage dans l'*astronomie* & dans l'*astrologie*. C'est de l'*ascendant* qu'en astrologie l'on tire l'*horoscope*, c'est-à-dire, du degré de l'écliptique qui se leve sur l'horizon au moment de la naissance de quelqu'un. Voyez HOROSCOPE. Les astrologues prétendent que ce degré a une influence considérable sur la vie & sur la fortune du nouveau-né, en lui donnant du penchant pour une chose plutôt que pour une autre; mais on ne croit plus à ces chimères.

L'*ascendant* s'appelle encore, dans le theme céleste de quelqu'un, la *premiere maison*, l'*angle de l'orient*, ou l'*angle oriental*, ou le *significator vitæ*. Voyez MAISON, THEME, &c. On dit: *telle planète dominoit à son ascendant*; *Jupiter étoit à son ascendant*, &c.

On prend ce terme dans un sens moral, pour marquer une certaine supériorité qu'un homme a quelquefois sur un autre, & par laquelle il le domine & le gouverne, sans qu'on puisse quelquefois en apposer de raison. Ainsi on dit *un tel homme a un grand ascendant sur l'esprit d'un autre*, pour dire,

qu'il tourne cet esprit à son gré, & le détermine à ce qu'il veut.

*Ascendant* le dit, en *astronomie*, des étoiles ou des degrés des cieux, &c. qui s'élevaient sur l'horizon dans quelque parallèle à l'équateur, Voyez LEVIER & HORIZON.

*Latitude ascendante*, c'est la latitude d'une planète, lorsqu'elle est du côté du pôle septentrional. Voyez LATITUDE.

*Nœud ascendant*, c'est le point de l'orbite d'une planète, où cette planète se trouve lorsqu'elle traverse l'écliptique pour s'avancer vers le nord. Voyez ORBITE, PLANÈTE, &c.

On l'appelle aussi *nœud septentrional*, & on le distingue par ce caractère ♄. V. NŒUD, &c.

*Signes ascendans*, en *astronomie*, ce sont ceux qui s'avancent vers le pôle septentrional, & qui sont compris entre le point du ciel le plus bas, qui est le nadir, & le point du ciel le plus haut, qui est le zénith. Ces signes sont le capricorne, le verseau, les poissons, le belier, le taureau, les gemeaux, &c. qui sont les signes que le soleil décrit en s'approchant de nous. Ils ne sont *ascendans* que pour notre hémisphère, & descendans pour l'autre. Si l'on entend par les signes *ascendans* ceux qui sont les plus proche du pôle septentrional, alors ces signes seront le belier, le taureau, les gemeaux, le cancer, le lion, & la vierge. V. SIGNE, ZÉNITH, NADIR, &c. (O)

*ASCENDANT*, adj. n. en *anatomie*, se dit des parties qui sont supposées prendre naissance dans une partie, & se terminer dans une autre, en s'approchant du plan horizontal du corps. Voyez CORPS.

L'aorte *ascendante*, c'est le tronc supérieur de l'artere qui fournit le sang à la tête. Voy. AORTE & ARTERE.

La veine-cave *ascendante* est une grosse veine formée par la rencontre & la réunion des deux iliaques. Voyez VEINE-CAVE.

Plusieurs des anciens anatomistes l'ont appelée *veine-cave descendante*, parce qu'ils s'imaginoient que le sang descendoit du foie par cette veine, pour fournir du sang aux parties qui sont au dessous du diaphragme; mais les modernes ont démontré qu'elle avoit un usage tout-à-fait contraire, & qu'elle servoit à porter le sang les parties inférieures au cœur, d'où lui est venu son nom d'*ascendante*. (L)

*ASCENDANS*, adj. pl. pris sub. *terme de*

*droit*, sont les parens que nous comptons en remontant vers la souche commune, comme pere & mere, aïeuls, bis-aïeuls, &c.

Les premiers sont seuls héritiers naturels de leurs enfans ou petits-enfans qui n'ont point d'enfans.

Ils ont même, dans le pays de droit écrit, une légitime; mais ils n'en ont pas en pays coutumier. Voyez LÉGITIME. Ils partagent par têtes, & non par fouches.

Les coutumes sont fort différentes par rapport à la succession des *ascendans*. La plus grande partie néanmoins leur donnent les meubles & acquêts, & les freres & les sœurs n'y sont point appelés avec les *ascendans*: elles leur adjugent même les propres.

1°. Quand ils sont de l'estoc & ligne dont sont élus les héritages.

2°. Même sans être de l'estoc & ligne, mais simplement en qualité de plus proches parens, lorsque les parens de la ligne manquent.

3°. Dans le cas où un *ascendant* est donateur par contrat de mariage de l'héritage que le donataire a transmis à des enfans qui sont tous morts: car si le donataire étoit mort sans enfans, l'autre conjoint, quoique donateur, ne jouiroit pas du retour. Voyez AÏEUL & RETOUR.

Dans quelques coutumes, comme en particulier celle de Paris, les peres & meres succèdent aussi à leurs enfans, en usufruit seulement, aux immeubles acquis pendant la communauté du pere & de la mere, & avenus par le décès de l'un d'eux aux enfans, pourvu que l'enfant décédé n'ait laissé aucuns descendans, ni frere ou sœur du côté dont lesdits immeubles lui sont échus. Cette succession s'étend aussi dans la coutume de Paris aux aïeuls & aïeules.

Il n'y a aucune prérogative d'ainesse en faveur des mâles dans la succession des *ascendans*.

En pays de droit écrit, ils excluent les freres utérins & consanguins, & même les neveux qui sont conjoints des deux côtés; mais ils n'excluent pas les freres germains du défunt, lesquels succèdent avec eux; & en ce cas la succession est divisée en autant de portions qu'il y a de têtes; chaque frere prend une part, & les *ascendans* prennent le surplus & le divisent entr'eux en deux parts, l'une pour les paternels, & l'autre

pour les maternels, qui chacun entr'eux partagent la portion qui est échue à leur ligne. Par exemple, s'il y a trois freres, un aïeul & une aïeule du côté paternel, chaque frere aura un sixieme, l'aïeul & l'aïeule paternels un sixieme & demi à eux deux; & l'aïeul maternel autant à lui seul que les deux autres. *Voyez* AÏEUL.

Lorsqu'il y a des freres germains, les neveux conjoints des deux côtés dont le pere est décédé, viennent à la succession du défunt, avec les freres & les *ascendans*: mais ils n'y viennent que par la représentation de leur pere, & par conséquent ils partagent par touches & non par têtes.

Par rapport à la part que prend une mere dans la succession de ses enfans, *voyez* à l'article MERE la teneur de l'édit des meres.

Dans les pays de droit écrit, les peres & les meres qui ont donné quelque chose entre-vifs à leurs enfans, succèdent aux choses par eux données, lorsque les enfans donataires décèdent sans enfans, non pas par droit de succession, mais par un autre droit qu'on appelle *droit de retour*. *Voyez* RETOUR. (H)

ASCENDANTE (PROGRESSION), *Geom.* Quelques géometres nomment *progression ascendante*, celle dont les termes vont en croissant: telle est la progression arithmétique des nombres naturels, 1, 2, 3, &c. (J. D. C.)

ASCENSION, f. f. est proprement *une élévation ou un mouvement en-haut*. *Voyez* ÉLÉVATION.

C'est dans ce sens qu'on dit l'*ascension* des liquides dans les pompes, dans les tuyaux capillaires. *Voyez* POMPE, TUYAUX CAPILLAIRES. (O)

ASCENSION de la seve, (Jardinage.) Dans le nouveau système de l'opération de la seve, on ne parle plus de sa circulation; la seve, suivant M. Hale, descend dans les soirées fraîches & dans les temps de rosée, par les tuyaux longitudinaux du tronc de l'arbre, après qu'elle a monté jusqu'au faite. Des expériences ont en partie établi ce système: on peut les consulter dans son livre de la *Statique des végétaux*, traduit de l'anglais par M. de Buffon.

Le trop de seve transpire & s'évapore par les vaisseaux capillaires des feuilles. *Voyez* SEVE. (K)

ASCENSION, en astronomie, est droite ou oblique. L'*ascension droite* du soleil ou d'une étoile, est le degré de l'équateur qui se leve avec le soleil ou avec l'étoile dans la sphere droite, à compter depuis le commencement d'Ariès. *Ἦλιος ΣΦΗΡΑ*. Ou c'est le degré & la minute de l'équateur, à compter depuis le commencement d'Ariès, qui passé par le méridien avec le soleil, une étoile ou quelque autre point du ciel. *Ἦλιος ΣΟΛΕΙΛ*, ÉTOILE.

On rapporte l'*ascension droite* au méridien, parce qu'il fait toujours angle droit avec l'équinoxiale, au lieu qu'il n'en est ainsi de l'horizon que dans la sphere droite.

L'*ascension droite* est le contraire de la *descension droite*. *Voyez* DESCENSION. Deux étoiles fixes qui ont la même *ascension droite*, c'est-à-dire, qui sont à la même distance du premier degré d'Ariès, ou, ce qui revient au même, qui sont dans le même méridien, se lèvent en même temps dans la sphere droite, c'est-à-dire pour les peuples qui habitent l'équateur. Si elles ne sont pas dans le même méridien, l'intervalle de temps qui s'écoule entre leur lever, est la différence précise de leur *ascension droite*. Dans la sphere oblique ou l'horizon coupe toutes méridiens obliquement, différens points du méridien ne se lèvent ni ne se couchent jamais en même temps: ainsi deux étoiles qui sont sous le même méridien, ne se lèvent ni ne se couchent jamais en même temps pour ceux qui ont la sphere oblique, c'est-à-dire qui habitent entre l'équateur & le pole; & plus la sphere est oblique, c'est-à-dire plus on est près du pole, plus l'intervalle de temps qui est entre leur lever & leur coucher est grand. *Voyez* LEVER, COUCHER, &c.

L'arc de l'*ascension droite* d'une étoile est la portion de l'équateur, comprise entre le commencement d'Ariès & le point de l'équateur qui passé au méridien.

Les astronomes appellent aujourd'hui l'arc de l'*ascension droite*, *ascension droite* tout court; & c'est ainsi que nous l'appellerons dans la suite de cet article.

Pour avoir l'*ascension droite* du soleil, d'une étoile, &c. faites la proportion suivante: comme le rayon est au co-sinus de l'obliquité de l'écliptique, ainsi la tangente de la distance de Ariès ou de Libra est à la

tangente de l'ascension droite. Pour trouver la même chose mécaniquement par le globe, voyez GLOBE.

La détermination de l'ascension droite du soleil & de celle d'une étoile fixe est la base de toute l'astronomie ; aussi M. de la Caille a-t-il intitulé *Astronomie fundamenta*, le livre dans lequel il a donné toutes les observations qu'il avoit faites à ce sujet ; & comme l'ascension droite d'une seule étoile fixe donne facilement celle de toutes les autres, la principale difficulté consiste à s'assurer d'une étoile pour servir de terme de comparaison.

On ne peut déterminer l'ascension droite d'une étoile que par celle du soleil ; car comme c'est le soleil qui parcourt & qui marque l'écliptique, de même que le point équinoxial quand il traverse l'équateur, on ne peut reconnoître les distances à ce point équinoxial que par le soleil qui en fournit l'indication.

D'un autre côté, l'on ne peut déterminer l'ascension droite du soleil que par le moyen de la déclinaison, & celle-ci se conclut de la hauteur méridienne ; ainsi la hauteur du soleil à midi est le point d'où il faut partir. Supposons qu'on ait observé à Paris la hauteur du soleil, & qu'après l'avoir corrigée par la réfraction & la parallaxe, on ait trouvé cette hauteur à midi de  $51^{\circ} 10'$ , on fait que la hauteur de l'équateur n'est que de  $41^{\circ} 10'$  à Paris, on retranchera l'une de l'autre, & l'on aura  $10^{\circ}$  pour la déclinaison du soleil, ou la quantité dont il est éloigné de l'équateur. Alors dans le triangle formé par l'écliptique, l'équateur & le cercle de déclinaison, on connoît le petit côté qui est la déclinaison du soleil, & l'angle opposé qui est l'obliquité de l'écliptique  $23^{\circ} 28'$  ; il est aisé de trouver l'autre côté qui est l'ascension droite du soleil, & l'hypothénuse qui est la longitude comptée sur l'écliptique.

Mais cette méthode dépend, comme on l'a vu, de la réfraction, de la parallaxe, de la hauteur de l'équateur & de l'obliquité de l'écliptique ; car chacune des erreurs que l'on commettrait dans un de ces élémens, influeroit & en produiroit une, deux ou trois fois plus grande sur l'ascension droite ; pour y remédier, il n'y a qu'à faire la même opération deux fois en six mois, à la même hauteur du soleil, avant & après le solstice ;

l'erreur qui augmentoit l'ascension droite avant le solstice la diminue nécessairement après, & en prenant le milieu des deux résultats, on a la véritable ascension droite du soleil, ayant égard au mouvement connu qu'il a dû avoir dans l'espace du temps qui s'est écoulé d'une observation à l'autre : ce mouvement même est facile à connoître par l'observation faite le même jour de l'étoile dont on veut déterminer la position, & qu'on aura comparée avec le soleil. Tel est le fondement de la méthode que Flamsted & la Caille ont employée pour construire leurs catalogues d'étoiles, & qui consiste à comparer deux fois l'année le soleil à une étoile quand il passe dans son parallèle & qu'il a par conséquent la même hauteur ; c'est en appliquant cette méthode à des centaines d'observations que M. de la Caille a trouvé l'ascension droite de Sirius le 1 Janvier 1750 de  $98^{\circ} 52' 2''$ , & celle de la Lyre  $277^{\circ} 7' 3''$  ; ces positions fondamentales ne diffèrent que de  $5$  à  $6''$  de celles que M. le Monnier a assignées par des observations & des méthodes très-différentes : cela suffit pour montrer quel degré d'incertitude il y a dans la méthode & dans l'observation des ascensions droites.

J'ai dit qu'une seule ascension droite donnoit aisément toutes les autres ; il ne faut qu'observer la différence des passages au méridien, ou par les hauteurs correspondantes, ou par une lunette méridienne, & convertir en degrés la différence des temps, on aura celle des ascensions droites des deux autres observés ; on choisit pour terme de comparaison les étoiles les plus brillantes, telles que Sirius & la Lyre, afin que l'on puisse le voir de jour & en tout temps de l'année pour comparer toutes les étoiles observées dans une même nuit & dont on veut avoir l'ascension droite.

L'ascension droite du milieu du ciel est une chose dont les astronomes se servent très-souvent, sur-tout pour calculer les éclipses par le moyen du nonagétime, c'est l'ascension droite du point de l'équateur qui se trouve dans le méridien ; elle est égale à la somme de l'ascension droite du soleil & de l'angle horaire ou du temps vrai réduit en degrés, ou à la somme de la longitude moyenne & du temps moyen. (M. DE LA LANDE.)

L'ascension oblique est un arc de l'équa-

teur, compris entre le premier point d'Ariès & le point de l'équateur, qui se leve en même temps que l'astre, dans la sphaere oblique. Voyez SPHERE.

L'*ascension* oblique se prend d'occident en orient, & elle est plus ou moins grande, selon la différente obliquité de la sphaere.

La différence entre l'*ascension* droite & l'*ascension* oblique, s'appelle *différence ascensionnelle*.

Pour trouver par la trigonométrie ou par le globe l'*ascension* oblique du soleil, voyez ASCENSIONNEL & GLOBE.

L'arc d'*ascension* oblique est une portion de l'horizon comprise entre le commencement d'Ariès & le point de l'équateur, qui se leve en même temps qu'une planete ou une étoile, &c. dans la sphaere oblique. L'*ascension* oblique varie selon la latitude des lieux.

Réfraction d'*ascension* & descension. Voy. RÉFRACTION.

Mlle le Monnier, dans sa théorie des comètes & les institutions astronomiques, a donné la table suivante de l'*ascension* droite des principales étoiles. (O)

N O M S DES ÉTOILES.	ASCENSION droite en 1742.			ASCENSION droite en 1750.		
	D.	M.	S.	D.	M.	S.
La Polaire . . .	10	19	52½	10	39	11
Acharnar. . . .	21	55	30	22	00	00
α du Belier. . .	28	10	30	28	17	10
Aldebaran . . .	65	16	55	65	23	41½
α de la Chevre .	74	25	00	74	33	47½
Rigel. . . . .	75	32	05	75	37	52½
α d'Orion . . .	85	18	10	85	24	45
Canopus . . . .	94	32	20	94	35	00
Sirius. . . . .	98	26	40	98	31	57½
Procyon . . . .	111	26	35	111	32	55
α de l'Hydre . .	138	43	40	138	49	36½
Régulus . . . .	148	38	35	148	44	56
L'épi de la Vierge	197	54	35	198	00	54
Arcturus . . . .	210	58	32½	211	04	60
Antares. . . . .	243	24	20	243	31	40
α de la Lyre . .	267	03	10	277	07	10
α de l'Aigle. . .	294	32	50	294	38	42½
α du Cygne . .	308	09	40	308	13	52½
α de Pégaſe . .	342	58	35	343	04	30
Tomalhaut. . .	340	49	40	340	56	00

ASCENSION, se dit proprement de l'élevation miraculeuse de J. C. quand il monta au ciel en corps & en ame, en présence & à la vue de les Apotres.

Tertullien fait une énumération succinte des différentes erreurs & hérésies que l'on a avancées sur l'*Ascension* du Sauveur, *Ut & illi erubescant qui adfirmant carnem in caelis vacuam sensu ut vaginam, exempto Christo, sedere; aut qui carnem & animam tentumdem, aut tantummodo animam, e caelis mveronon jam.*

Les Appellites pensoient que J. C. laissa son corps dans les airs (S. Augustin dit qu'ils prétendoient que ce fut sur la terre), & qu'il monta sans corps au ciel; comme J. C. n'avoit point apporté de corps du ciel, mais qu'il l'avoit reçu des élémens du monde, ils toutenoient qu'en retournant au ciel il l'avoit restitué à ces élémens.

Les Seleuciens & les Hermeniens croyoient que le corps de J. C. ne monta pas plus haut que le soleil, & qu'il y resta en dépôt; ils se fondoient sur ce passage des psaumes: *il a placé son tabernacle dans le soleil.* S. Grégoire de Naziance attribue la même opinion aux Manichéens.

Le jour de l'*Ascension*, est une fête célébrée par l'église dix jours avant la Pentecôte, en memoire de l'*Ascension* de Notre-Seigneur. (G)

\* ASCENSION ( ILE DE L', ) dans l'Océan, entre l'Afrique & le Brésil, découverte en 1508 par Tristan d'Acugna le jour de l'*Ascension*. Le manque de bonne eau a empêché qu'on ne s'y établit. On l'appelle *le bureau de la poste*. Lorsque les vaisseaux qui viennent des Indes orientales s'y rafraichissent, ils y laissent une lettre dans une bouteille bouchée, s'ils ont quelque chose à faire savoir à ceux qui viendront après eux: ceux-ci cassent la bouteille, & laissent leur réponse dans une autre bouteille. *Long. 5; lat. mér. 8.*

Il y a une autre ile de même nom dans l'Amérique meridionale, vis-à-vis les côtes du Brésil.

ASCENSIONNEL, adj. *différence ascensionnelle*, terme d'Astr. La *différence ascensionnelle* est la différence entre l'*ascension* oblique, & l'*ascension* droite d'un même point de la surface de la sphaere. Voy. ASCENSION. Ainsi le 27<sup>d</sup> 54' qui est l'*ascension* droite

du premier degré de  $\sqrt{}$ , étant  $14^d 24'$  qui est l'ascension oblique du même degré sur l'horizon de Paris, le reste  $13^d 30'$  en est la *différence ascensionnelle*. Si on réduit en heures & minutes d'heure les degrés & minutes de la *différence ascensionnelle*, on connoit de combien les jours de l'année auxquels elle répond, diffèrent du jour de l'équinoxe: car ajoutant le double du temps de cette *différence ascensionnelle* aux 12 heures du jour de l'équinoxe, on a la durée des longs jours, le soleil parcourant la moitié de l'écliptique qui est du côté du pôle apparent; & si l'on ôte ce même temps de 12 heures, on aura la longueur des petits jours, qui arrivent quand le soleil parcourt la moitié de l'écliptique, qui est du côté du pôle invisible. Ainsi le double de  $13^d 30'$  est  $27^d$ ; lesquels réduits en temps, à raison de 4' d'heure pour chaque degré, on aura une heure &  $48'$ : ce qui fait connoître que le soleil étant le 20 avril au premier degré de  $\sqrt{}$ , le jour est de 13 heures  $48'$  sur l'horizon de Paris, & ainsi des autres; ensuite de quoi l'on connoît facilement l'heure du lever & du coucher du soleil. Dans les signes septentrionaux, les ascensions droites des degrés de l'écliptique sont plus grandes que leurs ascensions obliques; mais au contraire aux signes méridionaux, les ascensions droites des degrés de la même écliptique sont plus petites que leurs ascensions obliques. *M. Formey.*

Pour avoir la *différence ascensionnelle*, la latitude du lieu & la déclinaison du soleil étant données, faites la proportion trigonométrique: comme le rayon à la tangente de la latitude, ainsi la tangente de la déclinaison du soleil au sinus de la *différence ascensionnelle*. Si le soleil est dans un des signes septentrionaux, & qu'on ôte la *différence ascensionnelle* de l'ascension droite, le reste sera l'ascension oblique. Si le soleil est dans un des signes méridionaux, il faudra ajouter la *différence ascensionnelle* à l'ascension droite, & la somme sera l'ascension oblique. On pourroit, en s'y prenant ainsi, construire des tables d'ascensions obliques pour les différens degrés de l'écliptique, sous différentes élévations du pôle. (O).

ASCETES, s. m. pl. (*Théologie.*) du grec *ασκητις*; mot qui signifie à la lettre une personne qui s'exerce, qui travaille, & qu'on

a appliqué en général à tous ceux qui embrassoient un genre de vie plus austère, & par-là s'exercoient plus à la vertu, ou travailloient plus fortement à l'acquiescer que le commun des hommes. En ce sens, les esséniens chez les juifs, les pythagoriciens entre les philosophes, pouvoient être appellés *ascètes*. Parmi les chrétiens dans les premiers temps, on donnoit le même titre à tous ceux qui se distinguoient des autres par l'austérité de leurs mœurs, qui s'abstenoient, par exemple, de vin & de viande. Depuis, la vie monastique ayant été mise en honneur dans l'orient, & regardée comme plus parfaite que la vie commune, le nom d'*ascètes* est demeuré aux moines, & particulièrement à ceux qui se retirant dans les déserts, n'avoient d'autre occupation que de s'exercer à la méditation, à la lecture, aux jeûnes, & autres mortifications. On l'a aussi donné à des religieuses. En conséquence on a appellé *asceteria*, les monastères, mais surtout certaines maisons dans lesquelles il y avoit des moniales & des acolythes, dont l'office étoit d'enfvelir les morts. Les Grecs donnent généralement le nom d'*ascètes* à tous les moines, soit anachoretés & solitaires, soit cénobites. *Voy. ANACHORETE, CÉNOBITE.*

M. de Valois dans ses notes sur Eusebe, & le pere Pagi, remarquent que dans les premiers temps le nom d'*ascètes* & celui de *moines* n'étoient pas synonymes. Il y a toujours eu des *ascètes* dans l'église, & la vie monastique n'a commencé à y être en honneur que dans le quatrième siècle. Bingham observe plusieurs différences entre les moines anciens & les *ascètes*; par exemple, que ceux-ci vivoient dans les villes; qu'il y en avoit de toute condition, même des clercs, & qu'ils ne suivoient point d'autres règles particulières que les loix de l'église, au lieu que les moines vivoient dans la solitude, étoient tous laïques, du moins dans les commencemens, & assujettis aux règles ou constitutions de leurs instituteurs. Bingham, *orig. eccles. lib. VII, cap. j, § 5.*

ASCÉTIQUE, adj. qui concerne les *ascètes*. On a donné ce titre à plusieurs livres de piété qui renferment des exercices spirituels, tels que les *ascétiques* ou traité de dévotion de S. Basile, évêque de Césarée en

Cappadoce. Dans les bibliothèques on range sous le titre d'*ascétiques* tous les écrits de théologie mystique : on dit aussi *la vie ascétique*, pour exprimer les exercices d'oraison & de mortification que doit pratiquer un religieux. Voyez MYSTIQUE.

La *vie ascétique* des anciens fideles consistoit, selon M. Fleury, à pratiquer volontairement tous les exercices de la pénitence. Les ascètes s'enfermoient d'ordinaire dans des maisons, où ils vivoient en grande retraite, gardant la continence, & ajoutant à la frugalité chrétienne des abstinences & des jeûnes extraordinaires. Ils pratiquoient la xérophagie ou nourriture sèche, & les jeûnes renforcés de deux ou trois jours de suite, ou plus longs encore. Ils s'exerçoient à porter le cilice, à marcher nu-piés, à dormir sur la terre, à veiller une grande partie de la nuit, lire assiduellement l'écriture-sainte, & prier le plus continuellement qu'il étoit possible. Telle étoit la *vie ascétique* : de grands évêques & de fameux docteurs, entr'autres Origène, l'avoient menée. On nommoit par excellence ceux qui la pratiquoient, *les élus entre les élus*, ἐκλεκτῶν ἐκλεκτότεροι. Clément Alexandrin, Eusebe, *hist. lib. VI, cap. iij.* Fleury, *mœurs des chrétiens, II, part. n.º 26.* Bingham, *orig. eccles. lib. VII, c. j, § 6.* (G)

\* ASCHAFENBOURG, ville d'Allemagne dans la Franconie, aux frontières du bas Rhin, sur la rive droite du Mein, & le penchant d'une colline. *Longit. 26, 35 ; lat. 50.*

\* ASCHARIENS ou ASCHARIENS, (*Hist. mod.*) disciples d'Aschari, un des plus célèbres docteurs d'entre les musulmans. On lit dans l'Alcoran : « Dieu vous » fera rendre compte de tout ce que vous » manifesterez en dehors, & de tout ce que » vous retiendrez en vous-même ; car Dieu » pardonne à qui il lui plaît, & il châtie » ceux qu'il lui plaît ; car il est le tout-puissant, & il dispose de tout selon son plaisir. » A la publication de ce verset, les musulmans effrayés, s'adressèrent à Aboubekre & Omar, pour qu'ils en lassent demander l'explication au S. prophète. « Si Dieu nous » demande compte des pensées mêmes dont » nous ne sommes pas maîtres, lui dirent » les députés, comment nous sauverons » nous ? » Mahomet esquiva la difficulté

par une de ces réponses, dont tous les chefs de secte sont bien pourvus, qui n'éclaircissent point l'esprit, mais qui ferment la bouche. Cependant pour calmer les consciences, bientôt après il publia le verset suivant : » Dieu ne charge l'homme que de ce qu'il » peut, & ne lui impute que ce qu'il mérite » par obéissance ou par rébellion. » Quelques musulmans prétendirent dans la suite que cette dernière sentence abrogeoit la première. Les *aschariens*, au contraire, se servirent de l'une & de l'autre pour établir leur système sur la liberté & le mérite des œuvres, système directement opposé à celui des montazales. Voyez MONTAZALES.

Les *Aschariens* regardent Dieu comme un agent universel, auteur & créateur de toutes les actions des hommes, libre toutefois d'élire celles qu'il leur plaît. Ainsi les hommes répondent à Dieu d'une chose qui ne dépend aucunement d'eux, quant à la production, mais qui en dépend entièrement quant au choix. Il y a dans ce système deux choses assez bien distinguées ; la voix de la conscience, ou la voix de Dieu ; la voix de la concupiscence, ou la voix du démon, ou de Dieu parlant sous un autre nom. Dieu nous appelle également par ces deux voix, & nous suivons celle qui nous plaît. Mais les *aschariens* sont, je pense, fort embarrassés, quand on leur fait voir que cette action par laquelle nous suivons l'une ou l'autre voix, ou plutôt cette détermination à l'une ou à l'autre voix, étant une action, c'est Dieu qui la produit, selon eux ; d'où il s'enfuit qu'il n'y a rien qui nous appartienne ni en bien ni en mal dans les actions. Au reste, j'observerai que le concours de Dieu, sa providence, sa prescience, la prédestination, la liberté, occasionent des disputes & des hérésies par-tout où il en est question ; & que les chrétiens seroient bien, dit M. d'Herbelot dans sa *bibliothèque orientale*, dans ces questions difficiles, de chercher paisiblement à s'instruire, s'il est possible, & de se supporter charitablement dans les occasions où ils sont de sentimens différens. En effet, que savons-nous là-dessus ? *Quis conciliarius ejus fuit ?*

\* ASCHAW, (*Geog. anc. & mod.*) ville d'Allemagne dans la haute Autriche, sur le Danube, à l'embouchure de l'Ascha ; quel-



ques-uns prétendent que c'est l'ancienne *Jovicum* de la Norique, que d'autres placent à Starberg, & d'autres à Frankennemarch.

\* ASCHBARAT, ville du Turquestan, la plus avancée dans le pays de Gothia ou des Getes, au delà du fleuve Sihon.

\* ASCHBOURKAN, ou ASCHFOURKAN, ville de la province de Chorasan. *Long.* 100; *latit.* 36, 45.

\* ASCHERLEBEN, ville d'Allemagne sur l'Eine, dans la principauté d'Anhalt.

\* ASCHERN ou ASCHENTEN, ville d'Irlande, dans la province de Moun ou de Mounster, & le comté de Limerick, sur la riviere d'Aschern.

\* ASCHMOUN, ville d'Egypte, près Damiete. Il y a entre cette dernière & Maufarah, un canal de même nom.

ASCHMOUNIN, (*Géog. anc.*) ville de la Thébàide, où il y a encore des ruines qui font admirer la magnificence des anciens rois d'Egypte.

\* ASCHOUR, nom d'une des rivieres qui passent par la ville de Kafch en Turquestan, vers le nord.

\* ASCHOURA, île de la mer des Indes, des plus reculées & des désertes, proche Melai, & loin de Shamel.

\* ASCHTIKAN, ville de la province de Tranfoxane, dans la Sogde. *Long.* 88; *lat. sept.* 39, 55.

\* ASCI, (*Hist. nat.*) plante qui croît en Amérique: elle s'éleve à la hauteur de cinq ou six palmes & même davantage. Elle est fort branchue; sa fleur est blanche, petite & sans odeur; son fruit a le goût du poivre. Les Américains en assaisonnent leurs mets; les Européens en font aussi usage. Il pousse des especes de gouffes rouges, creuses, longues comme le doigt; ces gouffes contiennent les semences.

ASCIENS, f. m. mot composé d'*asci* & de *scia*, ombre; il signifie en géographie ces habitans du globe terrestre, qui, en certains temps de l'année, n'ont point d'ombre. Tels sont les habitans de la zone torride, parce que le soleil leur est quelquefois vertical ou directement au dessus de leur tête. *Voyez* ZONE TORRIDE. Tous ces habitans, excepté ceux qui sont précisément sous les deux tropiques, sont *asciens* deux fois l'année, parce que le soleil passe deux fois l'an-

née sur leur tête. Pour trouver en quels jours les peuples d'un parallèle font sans ombre, *Voyez* GLOBE. (O)

ASCIOR, ASOR, ASUR ou HASUR, (*Musique instr. des Hébr.*) instrument des Hébreux qui avoit dix cordes. D. Calmet & Kircher veulent tous deux que ce soit la même chose que la cithare, & tous deux lui donnent le même nombre de cordes. D. Calmet ajoute pourtant que dans les commentaires sur les psaumes attribués à S. Jérôme, on ne donne que six cordes à la cithare, & que dans l'épître à Dardanus, attribuée aussi à S. Jérôme, on lui en donne vingt-quatre. D. Calmet donne à la cithare ou *hasur* la figure de la harpe commune d'aujourd'hui, & Kircher, quoiqu'il ait dit que le *hasur* & la cithare sont le même instrument, en donne la figure qu'il a tirée d'un ancien manuscrit du Vatican, dont il a encore tiré les figures du kinnor, du machul, du minnien & du nebel ou nable. *Voyez ces mots.*

Je suis très-porté à croire que la figure de Kircher est la vraie, 1°. parce qu'elle est assez simple pour avoir existé depuis très-long-temps; 2°. parce qu'elle diffère peu du nebel & du kinnor, & qu'il me semble probable qu'anciennement, lorsqu'on ne connoissoit encore que peu d'instrumens de genres vraiment différens, on ait donné des noms particuliers à des instrumens qui ne différoient au fond que par le nombre de leurs cordes ou par leurs figures, & non par le principe du son, ou par la maniere d'en toucher.

On pouvoit pincer le *hasur* avec les doigts, ou en toucher avec un plectrum à volonté. (F. D. C.)

§ ASCITE, (*Médecine. Nosologie.*) d'*ασκεις*, bouteille, c'est une espece d'hydropisie qui affecte l'abdomen ou le bas ventre. L'élévation du ventre, & la fluctuation qu'on y découvre, nous manifestent assez cette maladie, qui commence le plus souvent, ainsi que les autres especes d'hydropisies, par l'enflure des piés, la pâleur du visage, la soif & la fièvre lente, la difficulté de respirer, & quelquefois la toux sèche, la cardialgie & les flatuosités, la constipation, les urines en petite quantité, tantôt limpides, tantôt épaisses & briqueées, ou

couleur de safran. La maigreur des parties supérieures, l'œdème des jambes, des bourfes & de la verge, en font les signes équivoques. Le ventre se tend comme un ballon: il devient même quelquefois si prodigieux qu'il descend jusqu'aux genoux, & se crevasse, sur-tout si les tégumens sont œdémateux. L'hydropisie du bas-ventre peut être compliquée avec la tympanite, avec la grossefle, ou la mole, avec la leucophlegmatie, &c. Il arrive tous les jours qu'on fait passer des grosseffes de contrebande pour la maladie dont nous parlons, mais outre la fluctuation qui peut distinguer ces deux états, on peut encore en juger par le visage, qui porte les impressions de la maladie dans l'ascite, & qui est naturel dans les femmes grosses: on peut sentir d'ailleurs le mouvement du fœtus, & avoir recours aux signes de la grossefle, comme à la configuration du ventre plus enflé à l'hypogastre par l'hydropisie que par la grossefle: à l'état des regles, qui coulent ordinairement hors de la grossefle, &c.

Il est encore difficile de distinguer l'hydropisie *ascite*, dans laquelle le liquide baigne tous les viscères destinés à la chylication, d'avec l'hydropisie enkistée du bas-ventre, c'est-à-dire renfermée dans un sac comme celle du péritoine, de l'épiploon, de la matrice, des ovaires, des reins, &c. C'est sans fondement qu'on a avancé qu'il n'y avoit aucune fluctuation dans ces sortes d'hydropisies: il est vrai qu'elle est quelquefois peu sensible, parce que la liqueur est le plus souvent épaisse, ou renfermée dans un petit espace; mais lorsque le kiste occupe la plus grande partie du bas-ventre, la fluctuation y est tout aussi manifeste que dans la vraie *ascite*. On ne peut connoître l'hydropisie enkistée, que lorsque le sac, peu étendu, permet à la vue & au toucher d'en reconnoître les bornes. On peut ajouter à ce signe, que le liquide qu'on en tire par la paracentèse, est presque toujours bombéux, fétide, sanguinolent, ou purulent; ce qui est beaucoup plus rare dans la vraie *ascite*.

L'hydropisie enkistée de l'abdomen renferme souvent des hydatides, ou des sortes de vessies remplies ordinairement d'une eau limpide, & quelquefois d'une matière glaireuse ou fétide. On les trouve dans les

cadavres, tantôt libres, ou dégagées les unes des autres, & nageant dans un liquide; tantôt liées ensemble en manière de grappe de raisin, ou collées par leur surface: leur forme est sphérique, ovale ou pyriforme. Elles paroissent être produites par la dilatation des vaisseaux lymphatiques; delà vient qu'on en rencontre communément dans les parties où ces vaisseaux sont les plus nombreux, comme au foie, aux ovaires & aux trompes, au péritoine, & à l'épiploon; à la glande thyroïde, aux mamelles, au genou, & autres; siège ordinaire des tumeurs enkistées qui ne diffèrent de l'hydropisie du même nom, que par leur volume. Il paroît encore, pour le dire en passant, que les différentes espèces de loupe ont la même origine. On a encore remarqué, pour revenir à notre sujet, que, dans l'hydropisie du péritoine, le nombril étoit un peu creusé, à cause de sa connexion avec cette membrane. L'enslure du scrotum peut passer aussi pour un signe de l'hydropisie du péritoine; mais il faut la distinguer de l'infiltration œdémateuse des tégumens, qui est commune à toutes les hydropisies, & qui n'a aucune communication avec le tissu cellulaire du péritoine.

Il arrive communément, dans l'hydropisie enkistée, que l'enslure du ventre est inégale; que les malades conservent leur coloris, leur embonpoint & leur appétit: elle est d'ailleurs plus long-temps à se former que l'*ascite*; les extrémités inférieures s'engorgent plus tard: les malades enfin ne paroissent avoir d'autre incommodité, que celle qui vient du poids & du volume du ventre. Les hydropisies de l'un & de l'autre caractère reconnoissent presque toutes des squirrhes qu'on ne sauroit toucher, lorsque le ventre est élevé ou tendu à un certain point, mais qu'on découvre facilement, après qu'on l'a vidé par l'opération. Les eaux qu'on tire par la ponction, ou qu'on trouve à l'ouverture des cadavres, sont limpides, de la couleur de l'urine, verdâtres, huileuses, sanguinolentes, fumeuses, purulentes, laiteuses, de la couleur du café & de la lie de vin; gluantes, gelatineuses, graisseuses, bourbeuses, fétides, &c. Nous avons dit que ces dernières étoient plus communes dans les hydropisies enkistées: quant à leur quantité, on prétend en avoir tiré, en une

seule fois, jusqu'à cinquante pintes. On en a trouvé dans les cadavres, selon Riviere, quatre-vingt-dix livres; selon Stalpart, quatre-vingt-quinze; & selon les *Mémoires de l'Académie de chirurgie* de Paris, cent vingt.

Les buveurs de profession, les cachectiques, les scorbutiques & les gouteux; ceux qui ont souffert de grandes hémorrhagies, sont sujets aux épanchemens. La leucophtérmie & l'hiétere, la fièvre quarte, & autres intermittentes; les maladies aiguës, & les plus graves; la suppression des pertes habituelles; la rentrée des maladies cutanées; le dessèchement des ulcères & des fistules, &c. y donnent aussi lieu; mais c'est à l'occasion des squirres, des tubercules & autres défordres dont nous ferons mention, que les épanchemens se forment le plus souvent. Ils ont encore quelquefois leur source dans la boisson froide & excessive, dans la mauvaise conduite des accouchées, &c.

Il est prouvé par les observations très-nombreuses que nous avons sur l'*Ascite*, que les filles & les femmes en guérissent mieux que les hommes, & qu'elle est, dans les uns & dans les autres, moins rebelle que l'hydropisie enkistée. Si l'*Ascite* vient de la suppression des urines, sans vice intérieur, comme cela arrive quelquefois, elle se dissipe facilement. Une femme de trente-cinq ans, qui en portoit une des plus manifestes, depuis peu de temps à la vérité, fut guérie en moins de douze jours, par une simple tisane nitrée, & quelques autres diurétiques des plus communs: on en a vu qui étoient dans le même cas, s'en délivrer, sans autre secours que celui de la nature, communément par un flux d'urine, & quelquefois par la diarrhée. On a observé encore que cette maladie s'étoit terminée par l'écoulement naturel des eaux par le nombril; mais ces heureux événemens sont assez rares, & il seroit très-blâmable de les attendre.

Cependant l'*Ascite*, pour le plus grand nombre, est très-difficile à guérir, & toujours plus indomtable que la leucophtérmie; sur-tout lorsqu'elle en est la suite: l'invétérée est regardée comme incurable, parce qu'elle est communément entretenue par un grand délabrement du foie ou des autres viscères. On peut bien alors tarir les eaux, soit par les remèdes, soit par la ponction;

mais les malades n'en meurent pas moins desséchés, ou tombent dans des récidives très-familieres à tous les épanchemens. & presque toujours meurtrières. Le dégoût, la jaunisse, le marasme, l'urine rouge, le flux hémorrhoidal excessif, le crachement de sang, la fièvre éréthelateuse, &c. sont des symptômes ou des accidens fâcheux. La toux sèche & fréquente fait beaucoup craindre pour le foie, ou annonce l'hydropisie de la poitrine; les frissons irréguliers sont ordinairement les signes d'une suppuration interne: le vomissement & le cours de ventre peuvent être très-bénéfiques dans le commencement; mais ils font à craindre dans les autres temps.

Les eaux que l'on tire par la ponction, qui approchent le plus de l'urine, sont pénétrées les meilleures: on redoute les limpides, les fetides, les sanguinolentes, les puantes, &c. Si l'oppression subsiste après cette évacuation, on a tout lieu de craindre un épanchement dans la poitrine. Lorsque l'*Ascite* est jointe à la grossefle, elle se termine quelquefois par l'écoulement des eaux, qui précède l'accouchement; mais le plus souvent la maladie subsiste au point que le ventre, après la sortie du fœtus & de l'arrière-faix, paroît avoir le même volume. L'*Ascite* peut durer long-temps, & l'on rencontre assez communément des gens qui sont, depuis dix ou douze ans, dans cet état. On a vu porter l'hydropisie de l'ovaire cinquante ans, à une fille qui en avéu quatre-vingt-huit. Nous connoissons une femme, qui, depuis vingt-cinq ans est dans le même cas, dont le ventre depuis plusieurs années est si prodigieux, qu'il ne paroît presque qu'une boule, lorsque la malade, d'ailleurs assez petite, est dans son lit.

Les observations anatomiques nous laissent peu à désirer sur la connoissance des différens défordres qui donnent lieu à l'*Ascite*, ou qui en sont les suites: elles sont même si nombreuses, qu'un volume pareil à celui-ci ne seroit les contenir; mais en rassemblant les faits de la même nature, & en en retranchant toutes les superfluités, on peut les abrégier beaucoup: en voici le résultat, toujours conforme au plan que nous avons suivi jusqu'ici. Le foie est le viscère qui est le plus communément affecté; on l'a vu tantôt d'une grosseur monstrueuse, tantôt petit & desséché, guère

plus gros que le poing, blanchâtre, livide & de la couleur du safran, plombé, noir, &c. Sa surface a paru grenelée, tubéreuse, vésiculaire, couverte de vaisseaux lymphatiques très-apparens; sa substance squirrheuse, calleuse, dure comme du bois, remplie de tubercules purulens ou plâtreux; renfermant des abcès, des hydatides, des stéatomes, &c. Il est fait mention d'une tumeur pierreuse de dix à douze livres, tenant à son ligament suspensoire. On a trouvé la vésicule du fiel distendue extraordinairement par sept ou huit livres de bile, contenant une eau limpide, sans la moindre teinture, renfermant des abcès, des stéatomes, des hydatides, des pierres, &c. On l'a vue enfin desséchée, & la cavité presque oblitérée. La rate a paru d'une grosseur étonnante, squirrheuse, calleuse & d'une dureté approchant de celle de la pierre, sa surface couverte de tubercules plâtreux, ou de grains ressemblans à la petite vérole. On a découvert l'épiploon extraordinairement épais, du poids de huit à dix livres, contenant une grande quantité d'eau, & des hydatides, exténué, stéatomateux, suppuré ou détruit. On a découvert les mêmes désordres au péritoine, qui de plus a été vu déchiré.

On a vu l'estomac prodigieusement gonflé par les vents, rempli d'eau, ou d'une liqueur fordide; gangrené, déchiré, &c. les intestins extraordinairement enflés, surtout le colon qui acquiert quelquefois la grosseur de la cuisse, enflammés, ulcérés, putrides & déchirés; les grêles sont très-souvent collés ensemble, & ne forment qu'un peloton; le pancréas ulcéré, dans un état de pourriture, & détruit; le mésentère squirrheux, ulcéré, & d'une grandeur étonnante, contenant des abcès, des tumeurs anormales, des hydatides, &c. On a rencontré le péritoine d'une épaisseur surprenante, & cartilagineux, enflammé, grenelé & gangrené; formant une cloison qui divisait la cavité du ventre en deux parties, dont une seule étoit inondée. La veine ombilicale a été trouvée cave, & ouverte au nombril qui servoit d'égout; & ce cas a été observé quelquefois. Les reins se sont présentés desséchés, déponillés de leur graisse, couverts d'hydatides, squirrheux, ulcérés, renfermant des pierres, ou prodigieusement dilatés par

l'urine; perdus, ainsi que les ureteres & la vessie. La matrice a paru énormément dilatée par l'eau contenant des pierres & des hydatides; ulcérée, &c. Les ovaires prodigieusement étendus, squirrheux, abcédés & putrides, ainsi que les trompes: il est bon de remarquer que la substance des ovaires augmente à proportion de leur étendue, car on en a vu qui, après avoir été vidués, pesoient encore vingt-sept livres.

On a observé encore des kistes ou des sacs de toutes les grosseurs: il y en a qui occupent tout le bas-ventre, réduisent les viscères à un si petit volume, que ceux qui n'en étoient pas prévenus ont cru, à la première ouverture, qu'ils étoient tous détruits, tant ils étoient resserrés & cachés par le sac, qui contracte plus ou moins d'adhérence avec toutes les parties voisines; cela est sur-tout assez commun à l'hydrosophie du péritoine, située entre cette membrane & l'enceinte musculaire. On a vu de plus l'épiploon, les reins & les ovaires, formant, par leur dilatation, des kistes plus ou moins considérables; on en a observé qui tenoient simplement au foie, à la matrice & aux autres viscères qui n'avoient pas perdu leur forme. Les uns & les autres contiennent différentes sortes de liquide; les hydatides de toutes les grosseurs, détachées, solitaires, ou réunies en grappe: on les rencontre quelquefois, ces kistes, divisés en plusieurs cavités, qui ne communiquent pas ensemble, & renferment des liqueurs différentes. Tous les viscères, dans la vraie ascite, ont été trouvés adhérens, couverts d'une croûte gélatineuse, & dans un état de pourriture. On a observé des tumeurs fongueuses & carcinomateuses, s'élevant de la surface du foie, de l'estomac, des intestins, & autres parties; des hydatides tenant à tous les viscères, ou ballottant dans la cavité du ventre. On a découvert quelquefois, avec assez d'évidence, que le liquide tiroit sa source d'un vaisseau lymphatique ouvert, d'une veine lactée percée; des reins, des ureteres & de la vessie déchirés: nous avons déjà dit de quelle nature étoient les différentes liqueurs, qui crouissent dans les cavités que nous avons désignées.

Nous ne devons pas laisser ignorer qu'on voit souvent dans ces maladies, les plus grands délabremens à la poitrine, comme

des épanchemens de toutes les natures ; les pounions adhérens , tuberculeux , ulcérés , putrides , &c. On a vu enfin le cœur d'une grosseur démesurée , ou exténué ; ses valvules cartilagineuses , ossifuses ou pierreuses ; sa surface ulcérée , couverte de la même croûte gélatineuse qu'on trouve dans le bas-ventre ; des taches blanchâtres , qu'on enlevait en forme de pellicules , dont nous avons déjà fait mention : son adhérence avec le péricarde ; ce sac épais , contenant une liqueur abondante , limpide , faneuse , fétide , &c. entièrement détruit , & le cœur par conséquent , à nu. Nous supprimons les observations qui regardent la tête , qui ont un rapport plus éloigné avec la maladie dont nous parlons.

Le traitement , qui convient aux épanchemens du bas-ventre , diffère peu de celui que nous proposons pour l'hydropisie ; cependant l'expérience a appris à y faire quelques changemens que nous devons indiquer. Les vomitifs réitérés dans les commencemens , ont produit souvent les meilleurs effets : mais il n'en a pas été de même , lorsque la maladie étoit avancée. On peut user dans tous les temps , des purgatifs , tels que le jalap , la rhubarbe , l'iris , le séné , & les fels hydragogues. Mais on ne doit pas faire beaucoup de fond sur ces remèdes ; les drastiques sur-tout , qui réunissent souvent dans la leucophlegmatie , sont ici à craindre ; la gomme gutte , qu'on donne si familièrement , à l'exemple de Willis , qui en faisoit prendre pendant six jours , depuis douze jusqu'à vingt grains , pourroit en fournir la preuve : ce n'est pas qu'on n'ait quelquefois réussi par cette méthode ; mais l'histoire de ses mauvais effets seroit très-ample , si l'on avoit eu le même intérêt à nous la conserver. Les apéritifs , & sur-tout les diurétiques , méritent plus de confiance ; tels sont la chicorée , le cerfeuil , la scolopendre , la racine de fraiser , d'ache , de bruscus , &c. le nitre , le sel de genet , de tamarisc & de Glauber ; les cloportes , le tartre vitriolé , & enfin la scille & ses préparations. Mais les remèdes qui dans ce cas , doivent porter à plus juste titre le nom d'apéritifs & de diurétiques , sont les fortifiants , les amers & les martiaux ; tels sont l'aunée , les baies de genievre , la rhubarbe , la cannelle , le cassia-lignea , la pa-

tiencie , la petite centauree & l'absinthe , le safran de mars , le tartre martial , &c. Les eaux de Plombiere , de Bourbon Lancy & autres minérales , ont été quelquefois d'une grande efficacité ; on a encore usé , dans quelques circonstances , du cresson , de la berle , de la patience , & autres dépurans & anti-scorbutiques. Nous ne devons pas laisser ignorer que quelques personnes ont été guéries par l'abstinence de toute boisson ; il y en a qui ont poussé ce régime jusqu'à trois mois , en trompant leur soif avec une rôtie arrosée d'eau-de-vie. Cette pratique , que Lister avoit adoptée , n'est point à mépriser. On peut tirer enfin quelque avantage des topiques , que l'on propose ordinairement contre la leucophlegmatie , auxquels il faut ajouter l'application chaude du sel commun , que Boerhaave a employé souvent avec succès.

Tout le monde fait que l'évacuation artificielle des eaux est un des points les plus essentiels du traitement : cette opération , qu'on nomme *paracentese* , peut réussir , lorsque le liquide n'a pas croupi long-temps , & que les viscères ne sont pas gâtés ; mais sans ces conditions , elle précipite les malades qui auroient pu vivre long-temps dans cet état.

Lorsque le ventre vidé se remplit , au bout de 12 ou 15 jours , il y a peu à espérer , & l'on est forcé de réitérer l'opération pour prolonger la vie du malade ; on nous apprend qu'elle a été faite plus de cinquante fois sur le même sujet , duquel on a cru avoir tiré quatre cents pintes d'eau. Je dirai , à ce sujet , qu'il est important de comprimer le ventre , à mesure que l'eau s'écoule , & d'y employer après l'évacuation , plusieurs bandes garnies de boucles & de courroies , dont quelques-unes doivent passer entre les cuisses , pour que les viscères soient à-peu-près autant comprimés qu'ils l'étoient auparavant ; il faut même que les malades qui étoient oppressés par la léniétude du ventre , ne se trouvent pas trop soulagés par son affaiblissement. Le défaut de cette précaution , que plusieurs mettent au nombre des minuties , rend pourtant la paracentese instructive. Il est encore souvent dangereux de mettre le ventre à sec , lorsqu'il a été prodigieusement rempli ; il est plus sûr de ne tirer alors que 15 ou 20 pintes d'eau à la fois. S'il y a des hydatiques , il faut que

l'ouverture soit proportionnée à leur volume ; on juge bien que la seule ponction est alors insuffisante. Il est même nécessaire, pour toutes les hydropisies enkiffées, d'agrandir l'ouverture, & de l'entretenir, non seulement pour favoriser l'écoulement des matières épaisses & bourbeuses qui s'y rencontrent, & qui se régénèrent en très-peu de temps, mais encore pour y porter des injections déterives & dessicatives, qui dans ce cas sont indispensables ; cette ouverture, à la vérité, peut rester fistuleuse ; mais les malades sont encore trop heureux de vivre avec cette incommodité. On a enfin tenté, dans cette occasion, le séton & le cautère ; & cette pratique a été quelquefois avantageuse. (T.)

ASCITES, f. m. pl. (Théol.) mot dérivé du grec *ἀσπις*, outre ou sac ; c'est le nom d'anciens hérétiques de la secte des montanistes, qui parurent dans le second siècle. Voyez MONTANISTES. On les appelloit *ascites*, parce que dans leurs assemblées ils introduisirent une espèce de bacchanales, où ils dansoient autour d'une peau enflée en forme d'outre, en disant qu'ils étoient ces vases remplis de vin nouveau, dont Jésus-Christ fait mention, *Matth. ix, 17*. On les appelle quelquefois *ascodrogistes*. (G)

ASCLÉPIADE, adj. (Belles-Lettres.) dans la poésie grecque & latine, vers composé de quatre piés, savoir, d'un spondée, de deux choriambes, & d'un pyrrhique, tel que celui-ci :

*Mēcē | nās ātāvīs | ēdlē rē | gībūs.*

On le scande plus ordinairement ainsi,

*Mēcē | nās ātā | vīs | ēdlē | rēgībūs,*

& alors on le regarde comme composé d'un spondée, d'un dactyle, d'une césure longue, & deux dactyles. Il tire son nom d'Asclepiade, poëte grec, qui en fut l'inventeur. (G)

ASCLÉPIADES, (Hist. de la médecine ancienne.) ce nom désigne les descendants d'Esculape, dont la famille forma différentes branches, qui se répandirent dans différentes contrées pour y exercer la médecine ; & qui ouvrirent des écoles célèbres à Cos, à Rhodes & à Cnide, d'où leurs disciples transportèrent leur nom & leur gloire chez presque tous les peuples du monde.

Esculape dont ils descendoient, fut le premier qui visita les malades retenus dans leur lit, & qui examina les symptômes & la marche des maladies ; les *asclépiades* suivirent cette méthode, ce qui fit donner le nom de *clyniques* à leurs élèves, pour les distinguer des empiriques, qui n'exerçoient la médecine que dans les marches & dans les places publiques. Ces *asclépiades* n'étoient que de simples chirurgiens, dont la pratique n'étoit appuyée sur aucun principe de raisonnement, puisque la philosophie n'étoit point encore née. Leur routine eut de si heureux succès, qu'ils abolirent toutes les anciennes méthodes ; avant eux, la médecine employoit le secours de la musique, pour domter les maladies les plus rebelles ; on regardoit l'harmonie comme le remède le plus propre à calmer l'effervescence du sang & l'acreté des humeurs ; quand cette ressource étoit impuissante, on avoit recours aux charmes & aux enchantemens ; & c'étoit le remède dans qui la multitude avoit le plus de confiance : les charlatans pronouoient des paroles mystérieuses & des vers magiques ; ils gravoient sur la cire, sur la pierre & sur les métaux des figures symboliques, appellées *amulettes*, qu'on attachoit aux bras des malades, dont l'imagination ébranlée tempéroit les mouvements déréglés du corps, & le remettoit dans son assiette naturelle. Les *asclépiades* astringirent l'art de guérir de toutes ces puérilités superstitieuses, & quoiqu'ils tournaient en ridicule la médecine méthodique, ils s'étudioient à démêler la cause des symptômes & des accidens des maladies. Pythagore qui se glorifioit d'être le 17<sup>e</sup> descendant d'Esculape, fut le premier qui fit servir la philosophie à la conservation de l'humanité ; il ne rejeta point le secours des observations & des expériences qui sont les guides les plus fideles pour nous éclairer dans nos routes. Mais il alla plus loin, en établissant des principes certains, dont il tira des observations & des expériences, de sorte qu'on peut le regarder comme le créateur de la médecine qu'on exerce aujourd'hui. (T.-v.)

\* ASCLÉPIES, (Hist. anc. & Myth.) fêtes qu'on célébroit, en l'honneur de Bacchus, dans toute la Grèce, mais sur-tout à Epidaurie, où se faisoient les grandes *asclépiques*. *Magalasclepiæ*.

**ASCODRUTES** ou **ASCODRUPITES**, f. m. pl. (*Théol.*) hérétiques du deuxième siècle, qui rejetoient l'usage des sacrements, se fondant sur ce principe, que des choses incorporelles ne pouvoient être communiquées par des choses corporelles, ni les mystères divins par des élémens visibles, qui étant, disoient-ils, l'esset de l'ignorance & de la passion, étoient détruits par la connoissance. Ils faisoient consister la rédemption parfaite dans ce qu'ils appelloient *la connoissance*, c'est-à-dire l'intelligence des mystères interprétés à leur fantaisie, & rejetoient le baptême. Les *Ascodrutes* avoient adopté une partie des rêveries des Valentiniens & des Marcosiens. Voyez **MARCOISIENS** & **VALENTINIENS**. (G)

\* **ASCOLI**, ville d'Italie, dans l'état de l'Eglise, & la Marche d'Ancone, sur une montagne, au bas de laquelle coule le *Fronto*. *Long.* 31, 23; *lat.* 42, 47.

**ASCOLI DE SARIANO**, ville d'Italie, au royaume de Naples. *Long.* 33, 15; *lat.* 41, 8.

**ASCOLIES**, f. f. pl. (*Hist. anc.*) fêtes que les payfans de l'Attique célébroient en l'honneur de Bacchus, à qui ils sacrifioient un bouc, parce que cet animal, en broutant, endommage les vignes. Après avoir écorché cet animal, ils faisoient de sa peau un *outré* ou *ballon* sur lequel ils sautoient, tenant un pié en l'air: cérémonie que Virgile a ainsi décrite au livre II des Géorgiques :

*Non aliam ob culpam Baccho caper omnibus aris*

*Cædunt, & veteres ineunt profcena ludi,*  
*Præmiaque ingentes pagos & compta circum*

*Theræda posuere: atque inter pocula lævi*  
*Mollibus in pratis cunctos saltere per utris.*

Ce mot vient du grec *ἀσκός*, qui signifie un *outré*, une *peau de bouc enflée*. Potter prétend que de la peau du bouc immolé, les Athéniens faisoient un *outré* qu'ils remplissoient d'huile ou de vin, & qu'ils l'enduisoient encore en dehors de matières onctueuses; ce qui le rendant également mobile & glissant, exposoit à de fréquentes chûtes les jeunes gens qui venoient sauter dessus, & divertissoit les spectateurs. (G)

**ASCOYTIA** ou **ΑΣΚΥΤΙΑ**, (*Géographie.*)

petite ville d'Espagne, en Biscaye, dans le Guipuscoa. Elle est sur la rivière d'Urola, à l'ouest de Tolose; & au sud-est, à deux lieues de Placentia. C'est la patrie d'Ignace de Loyola, fondateur de la société jésuitique, auantier aujourd'hui. *Long.* 15, 10; *latit.* 43, 15. Quelques lexicographes ont fait mal-à-propos deux villes d'une seule, à cause de ses deux noms. *Ascoytia* & *Ascyta*. (C. A.)

**ASCRA**, (*Géogr.*) village de Grèce, en Béotie, près l'Helicon. Il est remarquable pour avoir été la patrie du poète Hésiode. Un grand homme immortalisé un hameau, tandis que le nom de plusieurs grandes villes, qui n'ont renfermé que des hommes ordinaires, reste enlevé sous leurs noms. (C. A.)

**ASCYRUM**, (*Hist. nat. bot.*) genre de plante dont les fleurs sont composées de plusieurs pétales disposés en rose. Il sort du calice, qui est aussi composé de plusieurs feuilles, un pistil qui devient dans la suite un fruit pyramidal, divisé en cinq loges remplies de semences, le plus souvent assez menues & oblongues. Tournesort, *Instr. rei herb.* Voyez **PLANTE**. (I)

**ASDRUBAL**, fils de Magon, (*Hist. des Carthagois.*) Plusieurs généraux Carthagois ont annobli le nom d'*Asdrubal*. Le premier qui paroît dans l'histoire étoit fils de Magon, celebre capitaine, qui le premier introduisit la discipline militaire des Grecs parmi les Carthagois. Ce fut sous sa tente que son fils *Asdrubal* fit son apprentissage de guerre. Le fils formé par des exemples & des leçons domestiques, fut l'héritier de la gloire & des talens de son pere, lorsqu'après sa mort il fut élevé au commandement des armées. Quoiqu'il eût les qualités qui forment le grand général, il ne fut pas toujours secondé de la fortune: une trop grande étendue de génie s'oppose quelquefois au succès. A force de trop voir, on juge mal des vues des généraux qu'on a en tête, & ce fut la source des revers qu'éprouva le savant *Asdrubal*. Régulus, qui lui étoit bien inférieur en talens, remporta sur lui une grande victoire en Afrique, & quelque temps après il fut encore défait par Cecilius Metellus, qui lui enleva tous les éléphants. Ces animaux avec qui les Romains n'étoient point encore familiarisés, furent promenés, comme autant de trophées, dans toutes les villes d'Italie. *As-*

*drubal*, quoique malheureux à combattre, n'en fut pas moins respecté de ses concitoyens, parce que fécond en ressources, il réparoit promptement ses pertes, & paroïsoit aussi redoutable après une défaite, que d'autres après une victoire. Il paroît qu'il ne fut pas toujours malheureux à la guerre; puisq. Carthage, fort économe dans la distribution des récompenses, lui accorda les honneurs de quatre triomphes, ce qui suppose qu'il fit au moins quatre campagnes glorieuses. La Sardaigne fut le brillant théâtre de ses victoires. Il y mourut en héros dans une bataille, dont le succès assura à Carthage la conquête de cette île. Il laissa un fils auquel il transmit tous ses talens, qu'il déploya dans la guerre de Numidie. *Asdrubal*, grand homme de guerre, exerça avec gloire tous les emplois civils. Il fut élevé onze fois à la dignité de suffète. Cette suprême magistrature étoit élective & annuelle comme le consulat à Rome. Celui qui en étoit revêtu avoit la même autorité à Carthage, que les rois avoient à Lacédémone. Le commandement des armées n'étoit point attaché à cette dignité, parce qu'il paroïsoit dangereux de mettre dans la même main le glaive de la loi & celui de la guerre. (T-N.)

ASDRUBAL, fils de Giscon, fut nommé par le sénat pour commander en Sicile, pendant la première guerre punique. Son incapacité favorisa les progrès des Romains, & toujours mal secondé par ses soldats, dont il étoit méprisé, il n'essaya que des revers. Après l'avoir accablé d'outrages, ils poussèrent la licence & la cruauté jusqu'à le crucifier. Cette milice insolente & cruelle ne fit que prévenir l'arrêt de mort que devoit prononcer contre lui le sénat de Carthage, qui avoit coutume de regarder les malheureux comme autant de coupables. (T-N.)

ASDRUBAL, surnommé le *Beau*, avoit reçu de la nature tous les dons de plaisir, & tous les talens qui font estimer. Ses grâces touchantes lui méritèrent la bienveillance du grand Amilcar, à qui il devint nécessaire. Un attachement si marqué fit soupçonner que le héros de Carthage brûloit pour lui d'un amour criminel; le sénat pour arrêter ce scandale, leur défendit de se voir. Amilcar pour le soustraire à l'arrêt stérilissant des magistrats, donna sa fille en mariage à son

ami. La loi ordonnoit de ne jamais séparer le gendre du beau-père. Ce fut en usant du privilège de cette loi qu'il fut autorisé à le mener avec lui en Espagne, où il le chargea de toutes les expéditions où l'on pouvoit acquérir le plus de gloire. Ce fut dans la guerre de Numidie qu'il déploya tous ses talens pour la guerre. Les Numides voyant les Carthaginois occupés en Espagne, eurent la témérité de déclarer la guerre aux Carthaginois. *Asdrubal* quitta l'Espagne pour passer en Afrique, dont ses victoires pacifièrent les troubles, & firent rentrer les peuples dans l'obéissance. Après la mort de son beau-père, l'armée d'Espagne le proclama général, & ce choix fut confirmé par le sénat qui crut ne pouvoir mieux confier sa destinée qu'à un élève d'Amilcar. Les premiers jours de son commandement furent marqués par la défaite d'un prince espagnol qui osa le provoquer au combat. La conquête de 12 villes qui lui ouvrirent leurs portes, furent le fruit de cette victoire. La modération dont il usa envers elles, engagea ses contrées entières à se soumettre plutôt que de s'exposer à la fortune de ses armes. Plein de reconnaissance pour la mémoire d'Amilcar, il sollicita le sénat de Carthage de lui envoyer Amibal pour le faire entrer dans la carrière de la gloire; & supérieur à l'envie, il ne craignit point d'être effacé par un jeune guerrier que les vœux des soldats appelloient au commandement. Un mariage qu'il contracta avec une princesse espagnole, acheva de lui gagner tous les cœurs de la nation. Après qu'il eut étendu ses conquêtes, il crut devoir s'en assurer la possession en bâtitant une ville qui pût servir de rempart à ce nouvel empire. Il lui donna le nom de *Carthage la neuve*, & cette ville devint dans la suite la plus riche & la plus commerçante du monde. Les Romains alors trop occupés contre les Gaulois, qui avoient fait une irruption dans l'Italie, n'étoient point en état de l'arrêter dans le cours de ses prospérités. Il étoit plus intéressant pour eux de protéger leurs foyers que de porter leurs forces dans une terre étrangère; ainsi ils conclurent le fameux traité par lequel les Carthaginois s'engageoient à ne point passer l'Ébre, à ne jamais troubler Sagonte & les autres colonies grecques dans la jouissance de leurs privilèges.



Ce traité fut religieusement observé, & *Asdrubal* tourna ses armes contre cette partie de l'Espagne qui s'étend depuis l'Océan jusqu'à l'Ebre. Les rois & les peuples, subjugués par son assabilité, n'opposèrent aucune résistance; Carthage conquérante sans effusion de sang, vit toute l'Espagne se faire un mérite de la soumission. Tandis qu'*Asdrubal* jouissoit paisiblement de ses conquêtes, il fut assassiné par un esclave Gaulois qui crut devoir venger son maître condamné à la mort par le général Carthaginois. Ce serviteur fanatique, tranquille & serein au milieu des tourmens, ne parut sensible qu'à la gloire d'avoir vengé son maître. (T-V.)

**ASDRUBAL BARCA**, fils d'Amilcar, & frere d'Annibal, eut toutes les inclinations belliqueuses qui distinguoient ceux de sa maison. Instruit dans le métier de la guerre par son pere & son beau-frere, il se montra le digne élève de ses illustres maîtres. Ce fut lui qui fut établi gouverneur de l'Espagne, lorsqu'Annibal partit pour porter la guerre en Italie; on lui laissa le commandement de la flotte pour protéger les côtes, & une puissante armée pour contenir les peuples dans l'obéissance. Tandis qu'Annibal triomphoit en Italie, Cneus Scipion subjugoit tout le pays, depuis l'Ebre jusqu'aux Pyrénées. Magon qui commandoit dans cette partie de l'Espagne, fut taillé en pieces par ce Romain. Les troupes victorieuses se répandirent dans la campagne, sans observer ni ordre ni discipline. *Asdrubal* qui étoit venu au secours de son collègue, profita de la dispersion & de la sécurité présomptueuse des Romains. Il se mit à la tête de dix mille hommes de pié & de mille chevaux, passa l'Ebre & fondit sur cette multitude éparpillée, dont le plus grand nombre fut passé au fil de l'épée. La fortune ne lui fut pas aussi favorable la campagne suivante. Il mit en mer 45 vaisseaux de ligne, dont il donna le commandement à un certain Amilcar qui passoit pour le plus grand homme de mer de son temps. Il eut une action sanglante où la fortune des Romains triompha de la valeur des Carthaginois. *Asdrubal* équipoit une nouvelle flotte, & fit voile pour la Sardaigne, d'où il se proposoit de descendre en Italie, & d'y conférer avec Annibal sur le plan de cette guerre. Mais Servilus avec une escadre de soixante

& dix galeres, l'obligea de rentrer dans ses ports. Les Romains affoiblis par les pertes qu'ils estuyoient en Italie, étoient dans l'impuissance de fournir des secours à l'Espagne, dont *Asdrubal* se promit l'entière conquête. Il faisoit des préparatifs formidables lorsqu'il reçut de Carthage l'ordre de passer en Italie, pour porter du secours à son frere épuisé par ses propres victoires. A peine se mettoit-il en marche qu'il apprit qu'Ilbera étoit vivement pressée par les Romains. Il fit ses dispositions pour la délivrer. Au bruit de son arrivée le siege est levé, & l'ennemi vient camper près de son armée. Les deux partis étoient dans une égale impatience de combattre, on en vint bientôt aux mains. *Asdrubal* dirigeoit en grand capitaine les mouvemens de son armée, & ses premiers avantages lui présageoient une pleine victoire, lorsque les Espagnols, ou lâches ou infidèles, lâcherent le pié & l'abandonnerent dans la plus grande chaleur du combat. Le motif de cette défection étoit le chagrin d'être transportés en Italie. Vingt mille Carthaginois restèrent sur la place, & dix mille furent faits prisonniers. *Asdrubal* trahi par les alliés de Carthage, n'a d'autre ressource que dans lui-même: il équipe une flotte puissante & met à la voile pour la Sardaigne, où il étoit appelé par les vœux de tous les habitans, fatigués de la domination des Romains; dès qu'il fut débarqué, il renvoya ses vaisseaux en Afrique, pour marquer aux insulaires qu'il mettoit en eux toute sa confiance. Les Sardes se rangent en foule sous ses enseignes. Manlius qui commandoit dans cette île rassemble une armée & livre un combat, où *Asdrubal* qui touchoit au moment de la victoire, est lâchement abandonné par ces perfides insulaires dont il défendoit les droits & la liberté. Il trouve à peine le moyen de retourner en Espagne où toutes les provinces, pendant son absence, s'étoient déclarées pour les Romains. Son génie fécond y crée une nouvelle armée dans un pays où Carthage n'a plus ni alliés ni sujets. Il y balance la fortune des Romains, il livre deux combats; & quoique toujours vaincu, il soutient la réputation de grand capitaine, parce que dans ses malheurs il n'eut point de fautes à se reprocher.

Annibal n'en imposant plus dans l'Italie par l'éclat de ses victoires, se vit abandonné

de tous ses alliés, la fortune parut alors se laisser de servir les Carthaginois dans tous les lieux où ils portèrent la guerre, le jeune Scipion se signala en Espagne par la prise de Carthagene. C'étoit là que les richesses des Africains étoient accumulées : cette ville étoit l'arsenal où étoient déposées leurs armes & toutes leurs munitions & leurs machines de guerre. C'étoit saper la puissance de Carthage dans ses fondemens ; il falloit un *Asdrubal* pour en retarder la chute ; il se maintint avec gloire jusqu'au moment où Edecco, prince Espagnol, fort acéré parmi sa nation, embrassa le parti des Romains. Son exemple entraîna plusieurs autres chefs, qui aimerent mieux combattre sous les enseignes d'un peuple belliqueux, que sous les drapeaux de républicains commerçans. *Asdrubal* voyant que son armée s'affoiblissoit chaque jour par de nouvelles défections, comprit qu'il lui falloit remporter des victoires pour rétablir la réputation de ses armes. Les circonstances ne lui permettoient point d'attendre l'arrivée de *Magon* & d'un autre *Asdrubal*, qui lui avoient été associés dans le commandement. Le mal étoit urgent, il ne prit conseil que de la nécessité. Il se laissa de la lenteur de ses collègues, & choisissant une position où il avoit droit de se croire invincible, il engagea une action, où les historiens assurent qu'il fut battu. Mais il ne faut pas que sa perte fut considérable, puisque ce revers ne l'empêcha point de faire sa jonction avec ses collègues, ce qu'il n'avoit pu exécuter avant le combat. De plus ils firent le partage des provinces, ce qui suppose qu'ils en étoient encore les maîtres. *Asdrubal* fut chargé de conduire une armée en Italie pour y favoriser les opérations de son frere *Annibal*. Il traversa les Gaules, précédé de ses éléphants, & dans tous les lieux de son passage il laissa des mommens de sa générosité. On lui permit partout de faire des recrues, & les Gaulois, séduits par sa magnificence, s'empresant à marcher sous ses ordres. Les Liguriens le reçurent comme le libérateur de leur pays. Sa marche fut si rapide que *Plaisance* étoit assiégée avant que les Romains & *Annibal* même soupçonassent son entrée en Italie. Il fut contraint d'enlever le siège pour haier sa jonction avec son frere. Les lettres écrites pour établir leurs

relations, furent interceptées. Les conseils instruits de leur dessein réunirent leurs armées, & pour le prévenir, ils s'approchèrent de son camp pour mieux observer tous ses mouvemens. *Asdrubal*, trop foible pour résister à leurs forces réunies, prit la résolution de faire sa retraite, & d'éviter une action avec des forces trop inégales. Il étoit dans un pays dont il ignoroit les routes, il fut dans la nécessité de se confier à des guides infidèles qui abusèrent de sa confiance. Il erra quelques jours sans pouvoir tenir une route certaine ; les Romains le joignirent sur le fleuve *Metaro*, dont il ne connoissoit ni les profondeurs ni les issues. Mais toujours soutenu par son intrépidité naturelle, il affecta la même confiance que si le danger n'eût menacé que ses propres ennemis ; ses dispositions favorables annonçoient un général consommé. L'avantage de sa position & la sagesse de son ordre de bataille, suppléèrent à la supériorité du nombre. Il donna le signal du combat & l'exemple de la plus grande intrépidité. Déterminé à vaincre ou à mourir, il voit tomber à ses pieds des milliers de soldats qui tous briguent l'honneur de mourir à ses yeux. Honteux de survivre à cette milice courageuse, il se précipite au milieu d'une cohorte où il trouve une mort digne d'un fils d'*Amilcar* & d'un frere d'*Annibal*. Le barbare *Claudius* déshonorant sa victoire, lui fit couper la tête, qui fut jetée quelques jours après dans le camp de son frere *Annibal*. Le héros Carthaginois saisi d'horreur & de pitié, ne lut dans l'avenir qu'un enchaînement d'événemens sinistres, & il présagea dès ce moment quel seroit le destin de Carthage. (T.-N.)

*ASDRUBAL*, général des Carthaginois dans la dernière guerre punique, n'étoit point de la famille *Barcine* ; mais il paroît avoir eu, pour le nom romain, l'aversion dont ceux de cette maison furent animés contre ces tyrans des nations. Dominé par son caractère turbulent & farouche, il accéléra la ruine de sa patrie, par les efforts même qu'il fit pour la relever de sa chute. Le peuple séduit par le faîte d'un zèle poussé jusqu'à l'enthousiasme républicain, s'abandonna à toutes les impulsions de son génie inquiet & fougueux. Ce factieux citoyen, devenu chef des tumultes popula-

res, introduisit dans l'état la confusion de l'anarchie; quarante des principaux citoyens furent condamnés à l'exil par l'abus qu'il fit de son pouvoir, & ce tyran domestique fit jurer au peuple que jamais il ne parleroit de leur rappel; les grands & le sénat gémissent dans l'oppression, & les plaintes furent punies comme le cri de la révolte. Ces illustres bannis se réfugièrent auprès de Massinissa, roi de Numidie, qui s'intéressa pour leur retour. Le refus insultant qu'il essuya, fut le prétexte d'une guerre, où plus de cinquante mille Carthaginois périrent dans une seule bataille; ce coup violent dont Carthage chancelante fut frappée, épuisa ses forces languissantes, elle accepta la paix à des conditions humiliantes, dont la nécessité & la foiblesse lui déguisèrent l'ignominie.

Les Carthaginois, par leur dernier traité avec les Romains, s'étoient soumis à ne jamais prendre les armes, sans l'aveu préalable du sénat, ils avoient violé leurs engagements en portant la guerre en Numidie. Les Romains firent valoir cette infraction pour abattre entièrement cette ancienne rivale de leur puissance. Ce fut pour calmer leur ressentiment, que le sénat de Carthage déclara *Asdrubal* criminel d'état, comme auteur d'une guerre où Massinissa avoit été véritablement l'agresseur. Cette condescendance aux volontés d'un ennemi qu'on cherchoit à désarmer, ne fut pas un sacrifice assez grand pour arrêter son ambition; les richesses de Carthage étoient seules capables d'assouvir l'avarice de ces avides oppresseurs des nations; ils proposèrent des conditions si dures, que les Carthaginois aimèrent mieux s'exposer à tout souffrir, que de soufre à leur dégradation. Cette république commerçante ne forma plus qu'un peuple de soldats; des bourgeois pacifiques se revêtirent de la cuirasse & du bouclier: les temples, les palais & les places publiques firent des ateliers où les femmes les plus foibles, & les vieillards débiles, travailloient confondus avec les artisans infatigables, à fabriquer des dards, des épées, des cuirasses & des boucliers; tout retentissoit du bruit des marteaux & des enclumes. *Asdrubal* ignominieusement banni de sa patrie y fut rappelé avec gloire, pour l'opposer à l'ennemi; auquel une politique timide l'avoit sacrifié; on le mit à la tête

de six mille hommes pour commander au dehors; mais bientôt restée par les Romains, il s'enferma dans Nephete qui fut assiégée & prise d'assaut; soixante mille hommes furent ensevelis sous ses ruines. *Asdrubal* ne fut point enveloppé dans ce carnage, il rassembla une nouvelle armée, & continua de harceler les Romains. Il eut mieux aimé commander dans la ville que hors ses murailles; mais son caractère farouche le faisoit redouter des citoyens, qui aimoient mieux obéir à un autre *Asdrubal* à qui ils avoient confié le commandement. Le premier accusa son concurrent de trahison; celui-ci ne s'abaisa point à se justifier; son silence fut regardé comme l'aveu de son crime, & il fut massacré par la multitude indignée. *Asdrubal* lui fut substitué dans le commandement de la ville, dont il eût pu retarder la chute, s'il eût pu tempérer l'impétuosité de son courage, & maîtriser la violence de son caractère. Le premier succès des Romains ne fit qu'aggraver la férocité de ce général, il s'abandonna à des excès qui, sans réparer ses pertes, le rendirent plus odieux; il fit emmener sur les remparts tous les prisonniers qu'il exposa à la vue de l'armée assiégeante; sa fureur ingénieuse multiplia leurs supplices, il leur fit couper le nez, les pieds, les mains & les oreilles; on leur coupa les yeux, on leur arracha la peau de dessus le corps avec des peignes de fer, aux yeux de leurs compagnons. Le barbare *Asdrubal*, après avoir joui de leur mutilation & de leurs souffrances, les fit précipiter du haut des remparts: c'étoit ôter tout espoir d'accommodement & de pardon. Les Carthaginois, naturellement cruels, voyoient avec horreur les inhumanités de leur général; ils étoient pressés de la famine, lorsque quelques convois entretoient dans la ville; la quantité n'étoit pas suffisante à tant de besoins, *Asdrubal* les fit distribuer à ses troupes, sans se laisser attendrir par les gémissements du citoyen expirant; cette odieuse distinction fit crier le peuple & le sénat: le féroce *Asdrubal* ne répondit qu'en ordonnant le meurtre des murmureurs. Carthage comprit que son plus cruel ennemi étoit dans ses murs; les principaux citoyens, pleins de confiance dans la générosité de Scipion, sortirent de la ville & vent se présenter à lui en habit de supplicés; ils lui

demandant d'accorder la vie à tous ceux qui voudroient sortir de Carthage, & un moment après on voit arriver cinquante mille, tant hommes que femmes, qui furent reçus avec bonté; neuf cents transfuges, ministres des fureurs d'*Asdrubal*, ne purent obtenir cette faveur, qui fut également refusée à leur général impitoyable. Ces hommes désespérés prennent la résolution de vendre bien cher leur vie: ils se retranchent dans le temple d'Esculape avec *Asdrubal*, sa femme & ses enfans; ils auroient été invincibles s'ils avoient pu se soustraire à la famine, mais ce fléau se fit bientôt sentir. *Asdrubal*, cet implacable ennemi des Romains, ce tyran de ses concitoyens, trembla pour sa vie, il craignit de mourir, quand il ne put vivre avec gloire; & assez lâche pour racheter sa vie par le sacrifice de son honneur, il eut la bassesse de mendier sa grâce & la clémence d'un ennemi si cruellement offensé: son orgueil farouche passe de la fureur dans l'abattement, il sort furtivement du temple, tenant une branche d'olivier dans ses mains, & va se prosterner aux pieds de Scipion. Sa femme abandonnée avec ses enfans au ressentiment d'une soldatesque désespérée ne peut se résoudre à partager son ignominie. Les Romains du haut des remparts exposent à ses yeux son mari; les transfuges vomissent contre lui les plus horribles imprécations, & plutôt que d'imiter sa lâcheté, ils prennent conseil de leur seul désespoir, ils mettent le feu au temple, aimant mieux être la proie des flammes, que d'expirer sous les verges & les haches des bourreaux. Pendant qu'on allumoit le bûcher, la femme d'*Asdrubal* se pare de ses plus riches habits, & se mettant à la vue de Scipion avec ses deux enfans dans ses bras, elle élève la voix & lui crie: Romain, je ne fais point d'imprécations contre toi, tu ne fais qu'user du droit de la guerre; mais puissè le génie de Carthage conspirer avec toi pour punir le parjure qui a trahi sa patrie, ses dieux, sa femme & ses enfans. Elle apostropha ensuite son perfide époux; oh! le plus lâche & plus scélérat des hommes, rafflicte tes yeux de ces flammes qui vont nous dévorer moi & mes enfans; notre sort est moins à plûndre que le tien: nous allons terminer nos souffrances. Pour toi,

indigne capitaine de Carthage, va servir d'ornement à la pompe triomphale de ton vainqueur, va subir à la vue de Rome vengée, la peine due à tes crimes; aussi-tôt elle égorge ses enfans, les jette dans le feu, & s'y précipite avec eux. ( *T.-N.* )

ASEDOTH-PHASGA, ( *Géogr.* ) ville d'Asie en Palestine, dans la tribu de Ruben; elle étoit située au pied du mont Phasga, entre Phogor, au nord-est, & Calliroë ou Lafa, au sud-ouest. *Jong.* 69, 10; *lat.* 30, 45.

ASEIGY, ( *terme de la milice turque.* ) c'est le cuisinier des Janissaires, qui, outre son office, est obligé d'arrêter les prisonniers, de les garder & de les mettre aux fers, ou de les garroter, selon qu'il est ordonné par l'oda-basog; il porte pour marque de son emploi un grand couteau dans sa gaine, pendu au côté. ( *V.* )

ASEKI, ou comme l'écrivent quelques historiens, *assikai*, ( *Hyg. mod.* ) nous que les turcs donnent aux sultanes favorites, qui ont mis au monde un fils. Lorsqu'une des sultanes du grand-seigneur est parvenue par là au rang d'*aseki*, elle jouit de plusieurs distinctions; comme d'avoir un appartement séparé de l'appartement des autres sultanes, orné de vergers, de jardins, de fontaines, d'offices, de bains, & même d'une mosquée: elle y est servie par des eunuques & d'autres domestiques. Le sultan lui met une couronne sur la tête, comme une marque de la liberté qu'il lui accorde, d'entrer sans être mandée dans l'appartement impérial aussi souvent qu'il lui plaira; il lui assigne un homme de confiance pour chef de sa maison, & une nombreuse troupe de bal-tagis destinés à exécuter ses ordres: enfin elle accompagne l'empereur lorsqu'il sort de Constantinople en partie de promenade ou de chasse, & qu'il veut bien lui accorder ce divertissement. Le sultan règle à sa volonté la pension des *asekis*: mais elle ne peut être moindre de cinq cents bourges par an. On la nomme *paschmaklik* ou *pasmak*, qui signifie *sandale*, comme si elle étoit destinée à fournir aux sandales de la sultane, à-peu-près comme nous disons, *pour les épingles*, pour les *gants*, &c. Les Turcs ne prennent point de ville, qu'ils ne réservent une rue pour le *paschmaklik*. Les *asekis* peuvent être regardés comme autant d'impératrices, &

Leurs dépenses ne font guere moindres que celles d'une épouse légitime. La premiere de toutes qui donne un enfant mâle à l'empereur est réputée telle, quoiqu'elle n'en porte point le nom, & qu'on ne lui donne que celui de premiere ou grande favorite, *buyuk afeki*. Son crédit dépend de son esprit, de son enjouement, & de ses intrigues pour captiver les bonnes grâces du grand-seigneur; car depuis Bajazet I, par une loi publique, les sultans n'épousent jamais de femmes. Soliman II la viola pourtant en faveur de Roxelane. Le sultan peut honorer de la couronne & entretenir jusqu'à cinq *afekis* à la fois: mais cette dépense énorme n'est pas toujours de son goût. & d'ailleurs les besoins de l'état exigent quelquefois qu'on la retranche. Les *afekis* ont eu souvent part au gouvernement & aux révolutions de l'empire turc. *Guer, mœurs & usages des Turcs, tom. II. (G)*

\* ASEM, (*Géog. sainte.*) ville frontiere de la tribu de Juda & de Siméon, dans la Terre-promise.

\* ASEM, royaume de l'Inde, au delà du Gange, vers le lac du Chiamai. Il y a dans ce pays des mines d'or, d'argent, de fer, de plomb, des foies, de la laque excellente, &c. Il s'y fait aussi un commerce considérable de bracelets & de carcaus d'écaillé de tortue ou de coquillage.

\* ASEMONA ou HASSEMON, ville de la Terre-promise, sur les confins de la tribu de Juda, du côté de l'Ébénée.

\* ASENA, (*Géog. sainte.*) ville de la Terre-promise, dans la tribu de Juda, entre Saranea & Zanoë.

ASIR (LA TRIBU D'). *Géog.* centrée de la Palestine qui s'étendoit du sud au nord, depuis I tolemais ou S. Jean d'Acce, jusqu'à Sidon: elle étoit confinée à l'orient par la tribu de Nephtali, & à l'occident par la mer: elle étoit habitée par le peuple descendu d'Asser, fils de Jacob, & de Zelpha, servante d'Élia. (*C. A.*)

ASIR, (*Géog.*) petite ville d'Asie, en Arabie, sur le golfe de Bassora. Il y a un port assez bon & assez commode pour naviller l'ancre; mais le pays est si stérile que les hommes & les bestiaux n'y vivent que de poisson. On y fait commerce de chevaux. Les Portugais y avoient autrefois un consul;

mais aujourd'hui il n'y a aucun établissement de chrétiens. (*C. A.*)

\* ASER-GADDA, ville de Palestine, dans la tribu de Juda, entre Moada & Hassemon.

ASGAR, (*Géog.*) province d'Afrique, au royaume de Maroc, située entre le royaume de Fez. & la province de Habat; elle a vingt-sept lieues de longueur, sur vingt de largeur; ses principales villes sont Larasch ou Larache, & Alcaçar Quivir. On prétend que c'est la plus riche province d'Afrique, en blé, en bétail, en laines, en cuirs & beurre. (*C. A.*)

ASHEBORN, (*Géog.*) petite ville d'Angleterre, au comté de Darby. Elle est sur une petite rivière au nord-ouest de la ville de Darby. & au nord-est de Stafford. *Long. 15. 50; lat. 55. 25. (C. A.)*

ASHFORD, (*Géog.*) petite ville d'Angleterre, au comté de Kent. Elle est sur la rivière Delfure, à cinq lieues au dessous de Cantorbéry, & à deux lieues de la mer. *Long. 18. 50; lat. 51. 20. (C. A.)*

ASHLEY, (*Géog.*) rivière de l'Amérique septentrionale, dans la Caroline. Elle a son embouchure dans la mer du nord, conjointement avec la rivière de Cooper. (*C. A.*)

ASHURST, (*Géog.*) petite ville d'Angleterre, au comté de Kent. Elle est sur les frontières du comté de Suffex, au sud-ouest de Cantorbéry, dans une situation très-agréable, environnée de bois & de paysages charmans. *Long. 18; lat. 51. 15. (C. A.)*

\* ASIAQUES. f. m. pl. (*Hist. anc.*) c'est ainsi qu'on appelloit dans certaines villes d'Asie, des hommes revêtus pour cinq ans de la souveraine prétrise; dignité qui donnoit beaucoup d'autorité, & qui se trouve souvent mentionnée dans les médailles & dans les inscriptions. Les *asiarques* étoient souverains pères de plusieurs villes à la fois. Ils faisoient célébrer à leurs dépens des jeux solennels & publics. Ceux de la ville d'Éphèse empêchèrent S. Paul, qu'ils estimoient, de se présenter au théâtre pendant la sédition de l'orfevre Démétrius.

ASIAS, (*Musiq. instr. des anc.*) au rapport de Bullenger (*de theatro, c. xvii.*) l'asias étoit la premiere sorte de cithare faite par Cepion, disciple de Terpandre, & son nom lui venoit de ce que les Lesbians, voisins de l'Asie, s'en servoient. (*F. D. C.*)

ASIATIQUES. Philosophie des *Afati-*  
ques en général. Tous les habitans de l'Asie  
sont ou mahométans, ou païens, ou chré-  
tiens. La secte de Mahomet est sans contre-  
dit la plus nombreuse : une partie des peu-  
ples qui composent cette partie du monde a  
conservé le culte des idoles ; & le peu de  
chrétiens qu'on y trouve sont schismatiques,  
& ne sont que les restes des anciennes sectes,  
& sur-tout de celle de Nestorius. Ce qui pa-  
roitra d'abord surprenant, c'est que ces der-  
niers sont les plus ignorans de tous les peu-  
ples de l'Asie, & peut-être les plus dominés  
par la superstition. Pour les mahométans,  
on sait qu'ils sont partagés en deux sectes.  
La première est celle d'*Aboubecke*, & la se-  
conde est celle d'*Ali*. Elles se haïssent mu-  
tuellement, quoique la différence qu'il y a  
entre elles, consiste plutôt dans des cérémo-  
nies & dans des dogmes accessoires, que  
dans le fond de la doctrine. Parmi les ma-  
hométans, on en trouve qui ont conservé  
quelques dogmes des anciennes sectes phi-  
losophiques, & sur-tout de l'ancienne phi-  
losophie orientale. Le célèbre Bernier qui a  
vécu long-temps parmi ces peuples, & qui  
étoit lui-même très-versé dans la philoso-  
phie, ne nous permet pas d'en douter. Il  
dit que les Soufis Persans, qu'il appelle  
*cabalistes*, « prétendent que Dieu, ou cet  
» être souverain qu'ils appellent *achar*,  
» immobile, immuable, a non seulement pro-  
» duit, on tiré les ames de sa propre subs-  
» tance, mais généralement encore tout ce  
» qu'il y a de matériel & de corporel dans  
» l'Univers ; & que cette production ne s'est  
» pas faite simplement à la façon des causes  
» efficientes, mais à la façon d'une araignée,  
» qui produit une toile qu'elle tire de son  
» nombril, & qu'elle répand quand elle  
» veut. La création n'est donc autre chose,  
» suivant ces docteurs, qu'une extraction  
» & extension que Dieu fait de sa propre  
» substance, de ces rets qu'il tire comme  
» de ses entrailles, de même que la destruc-  
» tion n'est autre chose qu'une simple re-  
» prise qu'il fait de cette divine substance,  
» de ces divins rets dans lui-même ; en sorte  
» que le dernier jour du monde qu'ils ap-  
» pellent *maperté* ou *pratek*, dans lequel ils  
» croient que tout doit être détruit, ne fera  
» autre chose qu'une reprise générale de tous

» ces rets, que Dieu avoit ainsi tirés de lui-  
» même. Il n'y a donc rien, disent-ils, de  
» réel & d'effectif dans tout ce que nous  
» croyons voir, entendre, flairer, goûter,  
» & toucher : l'univers n'est qu'une espece  
» de songe & une pure illusion, en tant que  
» toute cette multiplicité & diversité de cho-  
» ses qu'on frappe, ne sont qu'une seule,  
» unique, & même chose, qui est Dieu  
» même ; comme tous les nombres divers  
» que nous connoissons, dix, vingt, cent,  
» & ainsi des autres, ne sont enfin qu'une  
» même unité répétée plusieurs fois. » Mais  
si vous leur demandez quelque raison de ce  
sentiment, ou qu'ils vous expliquent com-  
ment se fait cette sortie, & cette reprise de  
substance, cette extension, cette diversité  
apparente, ou comment il se peut faire que  
Dieu n'étant pas corporel, mais simple,  
comme ils l'avouent, & incorruptible, il  
soit néanmoins divisé en tant de portions de  
corps & d'ames, ils ne vous paieront jamais  
que de belles comparaisons ; que Dieu est  
comme un océan immense, dans lequel se  
mouvroient plusieurs fioles pleines d'eau ;  
que les fioles, quelque part qu'elles puissent  
aller, se trouveroient toujours dans le même  
océan, dans la même eau ; & que venant  
à se rompre, l'eau qu'elles contenoient se  
trouveroit en même temps unie à son tout,  
à cet océan dont elles étoient des portions :  
ou bien ils vous diront qu'il en est de Dieu  
comme de la lumière, qui est la même  
par-tout l'univers, & qui ne laisse pas  
de paroître de cent façons différentes, se-  
lon la diversité des objets où elle tombe,  
ou selon les diverses couleurs & figures des  
verres par où elle passe. Ils ne vous paieront,  
dis-je, que de ces sortes de comparaisons,  
qui n'ont aucun rapport avec Dieu, & qui  
ne sont bonnes que pour jeter de la poudre  
aux yeux d'un peuple ignorant ; & il ne faut  
pas espérer qu'ils repliquent solidement, si  
on leur dit que ces fioles se trouveroient véri-  
tablement dans une eau semblable, mais  
non pas dans la même ; & qu'il y a bien  
dans le monde une lumière semblable, &  
non pas la même ; & ainsi de tant d'autres  
objections qu'on leur fait. Ils reviennent  
toujours aux mêmes comparaisons, aux  
belles paroles, ou, comme les Soufis, aux  
belles poésies de leur *Gouli-hen-rar*.

Voilà la doctrine des Pendets, gentils des Indes; & c'est cette même doctrine qui fait encore à présent la cabale des fous & de la plupart des gens de lettres persans, & qui se trouve expliquée en vers persiens, si relevés & si emphatiques dans leur *Goutthen-raz*, ou *parterre des mysteres*. C'étoit la doctrine de Fludd, que le célèbre Gassendi a si doctement réfutée; or pour peu qu'on connoisse la doctrine de Zoroastre & la philosophie orientale, on verra clairement qu'elles ont donné naissance à celles dont nous venons de parler.

Après les Perses viennent les Tartares, dont l'empire est le plus étendu dans l'Asie; car ils occupent toute l'étendue du pays qui est entre le mont Caucase & la Chine. Les relations des voyageurs sur ces peuples sont si incertaines, qu'il est extrêmement difficile de savoir s'ils ont jamais eu quelque teinture de philosophie; on fait seulement qu'ils crouillent dans la plus grossière superstition, & qu'ils sont ou mahométans ou idolâtres. Mais comme on trouve parmi eux de nombreuses communautés de prêtres qu'on appelle *lamas*, on peut demander avec raison s'ils sont aussi ignorans dans les sciences que les peuples grossiers qu'ils sont chargés d'instruire: on ne trouve pas de grands éclaircissements sur ce sujet dans les auteurs qui en ont parlé. Le culte que ces lamas rendent aux idoles, est fondé sur ce qu'ils croient qu'elles sont les images des émanations divines, & que les âmes, qui sont aussi émanées de Dieu, habitent dans elles. Tous ces lamas ont au dessus d'eux un grand-prêtre appelé le *grand-lama*, qui fait sa demeure ordinaire sur le sommet d'une montagne. On ne sauroit imaginer le profond respect que les Tartares idolâtres ont pour lui; ils le regardent comme immortel, & les prêtres subalternes entretiennent cette erreur par les supercheries. Enfin tous les voyageurs conviennent que les Tartares sont de tous les peuples de l'Asie les plus grossiers, les plus ignorans & les plus superstitieux; la loi naturelle y est presque éteinte: il ne faut donc pas s'étonner s'ils ont fait si peu de progrès dans la philosophie.

Si de la Tartarie on passe dans les Indes, on n'y trouvera guere moins d'ignorance & de superstition; jusque-là que quelques

auteurs ont cru que les Indiens n'avoient aucune connoissance de Dieu. Ce sentiment ne nous paroît pas fondé. En effet, Abraham Rogers raconte que les Bramins reconnoissent un seul & suprême Dieu, qu'ils nomment *Vishnou*; que la première & la plus ancienne production de ce Dieu, étoit une divinité inférieure appelée *Brama*, qu'il forma d'une fleur qui flottoit sur le grand abyme avant la création du monde; que la vertu, la fidélité & la reconnoissance de Brama avoient été si grandes, que Vishnou l'avoit doué du pouvoir de créer l'univers. Le détail de leur doctrine est rapporté par différens auteurs avec une variété fort embarrassante pour ceux qui cherchent à démêler la vérité; variété qui vient en partie de ce que les Bramins sont fort réservés avec les étrangers, mais principalement de ce que les voyageurs sont peu versés dans la langue de ceux dont ils se mêlent de rapporter les opinions: mais du moins il est constant par les relations de tous les modernes, que les Indiens reconnoissent une ou plusieurs divinités.

Nous ne devons point oublier de parler ici de Budda ou Xekia, si célèbre parmi les Indiens, auxquels il enseigna le culte qu'on doit rendre à la Divinité, & que ces peuples regardent comme le plus grand philosophe qui ait jamais existé. Son histoire se trouve si remplie de fables & de contradictions, qu'il seroit impossible de les concilier. Tout ce que l'on peut conclure de la diversité des sentimens que les auteurs ont eus à son sujet, c'est que Xekia parut dans la partie méridionale des Indes, & qu'il se montra d'abord aux peuples qui habitoient sur les rivages de l'Océan; que de-là il envoya ses disciples dans toutes les Indes, où ils répandirent sa doctrine.

Les Indiens & les Chinois attestent unanimement que cet imposteur avoit deux sortes de doctrines; l'une faite pour le peuple; l'autre secrète, qu'il ne révéla qu'à quelques-uns de ses disciples. Le Comte, la Loubere, Bernier, & sur-tout Kempfer, nous ont suffisamment instruits de la première qu'on nomme *exotérique*. En voici les principaux dogmes.

1<sup>o</sup>. Il y a une différence réelle entre le bien & le mal.

2<sup>o</sup>. Les ames des hommes & des animaux font immortelles, & ne différent entr'elles qu'à raison des fujets où elles fe trouvent.

3<sup>o</sup>. Les ames des hommes féparées de leurs corps, reçoivent ou la récompense de leurs bonnes actions dans un féjour de délices, ou la punition de leurs crimes dans un féjour de douleurs.

4<sup>o</sup>. Le féjour des bienheureux est un lieu où ils goûteront un bonheur qui ne finira point, & ce lieu s'appelle pour cela *gokurakf*.

5<sup>o</sup>. Les dieux différent entr'eux par leur nature, & les ames des hommes par leurs mérites; par conféquent le degré de bonheur dont elles jouiront dans ces champs élyfées, répondra au degré de leurs mérites: cependant la mefure du bonheur que chacune d'entr'elles aura en partage fera fi grande, qu'elles ne fouhaiteront point d'en avoir une plus grande.

6<sup>o</sup>. Amida est le gouverneur de ces lieux heureux, & le protecteur des ames humaines, fur-tout de celles qui font destinées à jouir d'une vie éternellement heureufe: c'est le feul médiateur qui puiffé faire obtenir aux hommes la rémiffion de leurs péchés & la vie éternelle. (*Plusieurs Indiens & quelques Chinois rapportent cela à Xekia lui-même.*)

7<sup>o</sup>. Amida n'accordera ce bonheur qu'à ceux qui auront fuiu la loi de Xekia, & qui auront mené une vie vertueufe.

8<sup>o</sup>. Or la loi de Xekia renferme cinq préceptes généraux, de la pratique defquels dépend le falut éternel: le premier, qu'il ne faut rien tuer de ce qui est animé: 2<sup>o</sup>. qu'il ne faut rien voler: 3<sup>o</sup>. qu'il faut éviter l'incefte: 4<sup>o</sup>. qu'il faut s'abftenir du menfonge: 5<sup>o</sup>. & fur-tout des liqueurs fortes. Ces cinq préceptes font fort célèbres dans toute l'Asie méridionale & orientale. Plusieurs lettrés les ont commentés, & par conféquent obfcureis; car on les a divisés en dix confeils pour pouvoir acquérir la perfection de la vertu. Chaque confeil a été subdivifé en cinq *go fiakkai* ou inftructions particulières, qui ont rendu la doctrine de Xekia extrêmement fubtile.

9<sup>o</sup>. Tous les hommes, tant féculiers qu'eccléfiastiques, qui fe feront rendus indignes du bonheur éternel par l'iniquité de leur

vie, feront envoyés après leur mort dans un lieu horrible appellé *dfigokf*, où ils fouffriront des tourmens qui ne feront pas éternels, mais qui dureront un certain temps indéterminé. Ces tourmens répondront à la grandeur des crimes, & feront plus grands à mefure qu'on aura trouvé plus d'occasions de pratiquer la vertu, & qu'on les aura négligés.

10<sup>o</sup>. Jemma O est le gouverneur & le juge de ces prifons affreufes; il examinera toutes les actions des hommes, & les punira par des tourmens différens.

11<sup>o</sup>. Les ames des damnés peuvent recevoir quelque foulagement de la vertu de leurs parens & de leurs amis; & il n'y a rien qui puiffé leur être plus utile que les prières & les facrifices pour les morts, faits par les prêtres & adreffés au grand-pere des mifericordes, Amida.

12<sup>o</sup>. L'interceffion d'Amida fait que l'innexorable juge des enfers tempere la rigueur de fes arrêts, & rend les fupplices des damnés plus fupportables, en fauvant pourtant fa juftice, & qu'il les renvoie dans le monde le plutôt qu'il est poffible.

13<sup>o</sup>. Lorsque les ames auront ainfi été purifiées, elles feront renvoyées dans le monde pour animer encore des corps, non pas des corps humains, mais les corps des animaux immondes, dont la nature répondra aux vices qui avoient infecté les damnes pendant leur vie.

14<sup>o</sup>. Les ames passeront fucceffivement des corps vils dans des corps plus nobles, jufqu'à ce qu'elles méritent d'animer encore un corps humain, dans lequel elles puiffent mériter le bonheur éternel par une vie irréprochable. Si au contraire elles commettent encore des crimes, elles subiront les mêmes peines, la même tranfmigration qu'auparavant.

Voilà la doctrine que Xekia donna aux Indiens, & qu'il écrivit de fa main fur des feuilles d'arbre. Mais fa doctrine exotérique ou intérieure est bien différente. Les auteurs indiens affirent que Xekia fe voyant à son heure dernière, appella fes difciples, & leur découvrit les dogmes qu'il avoit tenus fécets pendant fa vie. Les voici tels qu'on les a tirés des livres de fes fucceffeurs.

1<sup>o</sup>. Le vuide est le principe & la fin de toutes chofes.



2°. C'est de-là que tous les hommes ont tiré leur origine, & c'est-là qu'ils retourneront après leur mort.

3°. Tout ce qui existe vient de ce principe, & y retourne après la mort. C'est ce principe qui constitue notre ame & tous les éléments; par conséquent toutes les choses qui vivent, pensent & sentent, quelque différentes qu'elles soient par l'usage ou par la figure, ne diffèrent pas en elles-mêmes, & ne sont point distinguées de leur principe.

4°. Ce principe est universel, admirable, pur, limpide, subtil, infini; il ne peut ni naître, ni mourir, ni être dissous.

5°. Ce principe n'a ni vertu, ni entendement, ni puissance, ni autre attribut semblable.

6°. Son essence est de ne rien faire, de ne rien penser, de ne rien désirer.

7°. Celui qui souhaite de mener une vie innocente & heureuse, doit faire tous ses efforts pour se rendre semblable à son principe, c'est-à-dire qu'il doit domter, ou plutôt éteindre toutes les passions, afin qu'il ne soit troublé ou inquiété par aucune chose.

8°. Celui qui aura atteint ce point de perfection, sera absorbé dans des contemplations sublimes, sans aucun usage de son entendement, & il jouira de ce repos divin qui fait le comble du bonheur.

9°. Quand on est parvenu à la connoissance de cette doctrine sublime, il faut laisser au peuple la doctrine exotérique, ou du moins ne s'y prêter qu'à l'extérieur.

Il est fort vraisemblable que ce système a donné naissance à une secte fameuse parmi les Japonois, laquelle enseignoit qu'il n'y a qu'un principe de toutes choses; que ce principe est clair, lumineux, incapable d'augmentation ni de diminution, sans figure, souverainement parfait, sage, mais déstitué de raison ou d'intelligence, étant dans une parfaite inaction & souverainement tranquille, comme un homme dont l'attention est fortement fixée sur une chose sans penser à aucune autre. Ils disent encore que ce principe est dans tous les êtres particuliers, & leur communique son essence en telle manière qu'elles sont la même chose avec lui, & qu'elles se résolvent en lui quand elles sont détruites.

Cette opinion est différente du Spinosif-

me, en ce qu'elle suppose que le monde a été autrefois dans un état fort différent de celui où il est à présent. Un sectateur de Confucius a réfuté les absurdités de cette secte par la maxime ordinaire, que *rien ne peut venir de rien*; en quoi il paroît avoir supposé qu'ils enseignoient que *rien* est le premier principe de toutes choses, & par conséquent que le monde a eu un commencement, sans matière ni cause efficiente; mais il est plus vraisemblable que par le mot de *vide* ils entendoient seulement ce qui n'a pas les propriétés sensibles de la matière; & qu'ils prétendoient désigner par-là ce que les modernes expriment par le terme d'*espace*, qui est un être très-distinct du corps, & dont l'étendue indivisible, impalpable, pénétrable, immobile & infinie, est quelque chose de réel. Il est de la dernière évidence qu'un pareil être ne sauroit être le premier principe, s'il étoit incapable d'agir, comme le prétendoit Xekia. Spinoza n'a pas porté l'absurdité si loin; l'idée abstraite qu'il donne du premier principe, n'est, à proprement parler, que l'idée de l'espace qu'il a revêtu de mouvement, afin d'y joindre ensuite les autres propriétés de la matière.

La doctrine de Xekia n'a pas été inconnue aux Juifs modernes; leurs cabalistes expliquent l'origine des choses par des émanations d'une cause première, & par conséquent préexistante, quoique peut-être sous une autre forme. Ils parlent aussi du retour des choses dans le premier être, par leur restitution dans leur premier état, comme s'ils croyoient que leur *en-soph* ou premier être infini contenoit toutes choses, & qu'il y a toujours eu la même quantité d'êtres, soit dans l'état incréé, soit dans celui de création. Quand l'être est dans son état incréé, Dieu est simplement toutes choses; mais quand l'être devient monde, il n'augmente pas pour cela en quantité, mais Dieu se développe & se répand par des émanations. C'est pour cela qu'ils parlent souvent de grands & de petits vaisseaux, comme destinés à recevoir ces émanations de rayons qui sortent de Dieu, & de canaux par lesquels ces rayons sont transmis: en un mot, quand Dieu retire ces rayons, le monde extérieur périt, & toutes choses redeviennent Dieu.

L'exposé que nous venons de donner de la doctrine de Xekia, pourra nous servir à découvrir sa véritable origine. D'abord il nous paroît très-probable que les Indes ne furent point sa patrie, non seulement parce que sa doctrine parut nouvelle dans ce pays-là lorsqu'il l'y apporta, mais encore parce qu'il n'y a point de nation Indienne qui se vante de lui avoir donné la naissance; & il ne faut point nous opposer ici l'autorité de la Croze, qui assure que tous les Indiens s'accordent à dire que Xekia naquit d'un roi Indien; car Kempfer a très-bien remarqué, que tous les peuples situés à l'Orient de l'Asie, donnent le nom d'*Indes* à toutes les terres australes. Ce concert unanime des Indiens ne prouve donc autre chose, sinon que Xekia tiroit son origine de quelque terre méridionale. Kempfer conjecture que ce chef de secte étoit Africain, qu'il avoit été élevé dans la philosophie & dans les mystères des Egyptiens; que la guerre qui désoleoit l'Egypte l'ayant obligé d'en sortir, il se retira avec ses compagnons chez les Indiens; qu'il se donna pour un autre Hermès & pour un nouveau législateur, & qu'il enseigna à ces peuples non seulement la doctrine hiéroglyphique des Egyptiens, mais encore leur doctrine mystérieuse.

Voici les raisons sur lesquelles il appuie son sentiment.

1°. La religion que les Indiens reçurent de ce législateur, a de très-grands rapports avec celle des anciens Egyptiens; car tous ces peuples représentèrent leurs dieux sous des figures d'animaux & d'hommes monstrueux.

2°. Les deux principaux dogmes de la religion des Egyptiens, étoient la transmigration des âmes, & le culte de Sérapis, qu'ils représentèrent sous la figure d'un bœuf ou d'une vache. Or il est certain que ces deux dogmes sont aussi le fondement de la religion des nations Asiatiques. Personne n'ignore le respect aveugle que ces peuples ont pour les animaux, même les plus nuisibles, dans la persuasion où ils sont que les âmes humaines sont logées dans leurs corps. Tout le monde sait aussi qu'ils rendent aux vaches des honneurs superstitieux, & qu'ils en placent les figures dans leurs temples. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que plus les nations barbares approchent de l'Egypte,

plus on leur trouve d'attachement à ces deux dogmes.

3°. On trouve chez tous les peuples de l'Asie orientale la plupart des divinités Egyptiennes, quoique sous d'autres noms.

4°. Ce qui confirme sur-tout la conjecture de Kempfer, c'est que 526 ans avant J. C. Cambyse roi des Perses, fit une irruption dans l'Egypte, tua Apis, qui étoit le *palladium* de ce royaume, & chassa tous les prêtres du pays. Or si on examine l'époque ecclésiastique des Siamois, qu'ils font commencer à la mort de Xekia, on verra qu'elle tombe précisément au temps de l'expédition de Cambyse; de-là il s'en suit qu'il est très-probable que Xekia se retira chez les Indiens, auxquels il enseigna la doctrine de l'Egypte.

5°. Enfin Fidole de Xekia le représente avec un visage éthiopien, & les cheveux crépus: or il est certain qu'il n'y a que les Africains qui soient ainsi faits. Toutes ces raisons bien pesées, semblent ne laisser aucun lieu de douter, que Xekia ne fut Africain, & qu'il n'ait enseigné aux Indiens les dogmes qu'il avoit lui-même puisés en Egypte.

\* ASIBE, ville de Mésopotamie, appelée par les habitans *Antiochia*.

Il y a encore une ville de l'Asie mineure, du même nom, dans la Cappadoce, vers l'Euphrate & les monts Mochiques.

ASIE, l'une des quatre grandes parties de la terre, & la seconde en ordre, quoique la première habitée. Elle est séparée de l'Europe par la mer Méditerranée, l'Archipel, la mer noire, les Palus Méotides, le Don & la Dwina; de l'Afrique par la mer Rouge & l'isthme de Suez. Elle est des autres côtés entourée de l'Océan; ses parties principales sont l'Arabie, la Turquie Asiatique, la Perse, l'Inde, la Tartarie, la Moscovie Asiatique, la Chine, le Japon, le royaume d'Ava, celui de Siam, l'île de Ceylan, les îles de la Sonde, dont les principales sont Sumatra, Borneo, Java, l'île des Célèbes, les Moluques, les Philippines, les Maldives: elle peut avoir d'occident en orient environ 1750 lieues, & du midi au septentrion 1550.

Les peuples de ce vaste continent, ceux sur-tout qui en occupent le milieu, & qui habitent les côtes de l'Océan septentrional,



# DIVISION GÉNÉRALE DE L'ASIE.

ASIE.

DANS  
LE  
CONTINENT.

LA TARTARIE.	Tartarie Occidentale.	1. Sibirie Occidentale.	2. Sibirie Orientale.	3. Sibirie Méridionale.	4. Sibirie Septentrionale.
	Tartarie Orientale.	1. Sibirie Orientale.	2. Sibirie Occidentale.	3. Sibirie Méridionale.	4. Sibirie Septentrionale.
	Tartarie Centrale.	1. Sibirie Centrale.	2. Sibirie Occidentale.	3. Sibirie Orientale.	4. Sibirie Méridionale.
	Tartarie Méridionale.	1. Sibirie Méridionale.	2. Sibirie Occidentale.	3. Sibirie Orientale.	4. Sibirie Septentrionale.
LA CHINE.	Asie Septentrionale.	1. Sibirie Occidentale.	2. Sibirie Orientale.	3. Sibirie Méridionale.	4. Sibirie Septentrionale.
	Asie Méridionale.	1. Sibirie Méridionale.	2. Sibirie Occidentale.	3. Sibirie Orientale.	4. Sibirie Septentrionale.
L'INDE.	Inde Occidentale.	1. Inde Occidentale.	2. Inde Orientale.	3. Inde Méridionale.	4. Inde Septentrionale.
	Inde Orientale.	1. Inde Orientale.	2. Inde Occidentale.	3. Inde Méridionale.	4. Inde Septentrionale.
	Inde Méridionale.	1. Inde Méridionale.	2. Inde Occidentale.	3. Inde Orientale.	4. Inde Septentrionale.
	Inde Septentrionale.	1. Inde Septentrionale.	2. Inde Occidentale.	3. Inde Orientale.	4. Inde Méridionale.
LA PERSE.	Asie Occidentale.	1. Asie Occidentale.	2. Asie Orientale.	3. Asie Méridionale.	4. Asie Septentrionale.
	Asie Orientale.	1. Asie Orientale.	2. Asie Occidentale.	3. Asie Méridionale.	4. Asie Septentrionale.
LE TURK MÈRE.	Turquie Occidentale.	1. Turquie Occidentale.	2. Turquie Orientale.	3. Turquie Méridionale.	4. Turquie Septentrionale.
	Turquie Orientale.	1. Turquie Orientale.	2. Turquie Occidentale.	3. Turquie Méridionale.	4. Turquie Septentrionale.
	Turquie Méridionale.	1. Turquie Méridionale.	2. Turquie Occidentale.	3. Turquie Orientale.	4. Turquie Septentrionale.
	Turquie Septentrionale.	1. Turquie Septentrionale.	2. Turquie Occidentale.	3. Turquie Orientale.	4. Turquie Méridionale.
DANS LA MER.	Inde Occidentale.	1. Inde Occidentale.	2. Inde Orientale.	3. Inde Méridionale.	4. Inde Septentrionale.
	Inde Orientale.	1. Inde Orientale.	2. Inde Occidentale.	3. Inde Méridionale.	4. Inde Septentrionale.
	Inde Méridionale.	1. Inde Méridionale.	2. Inde Occidentale.	3. Inde Orientale.	4. Inde Septentrionale.
	Inde Septentrionale.	1. Inde Septentrionale.	2. Inde Occidentale.	3. Inde Orientale.	4. Inde Méridionale.

L'Asie est divisée en quatre parties principales : l'Asie Occidentale, l'Asie Orientale, l'Asie Méridionale et l'Asie Septentrionale.

nous sont peu connus : excepté les Moscovites qui en possèdent quelque portion, & dont les caravanes en traversent tous les ans quelques endroits, pour se rendre à la Chine : on peut dire que les Européens n'y font pas grand négoce. S'il y a quelque chose d'important à observer sur le commerce d'*Asie*, cela ne concerne que les côtes méridionales & orientales : le lecteur trouvera aux différens articles des noms des lieux, les détails généraux auxquels nous nous sommes bornés sur cet objet.

ASIE SEPTENTRIONALE, (*Géogr.*) *Recherches sur l'étendue des parties septentrionales de l'Asie.* Commençons par établir la véritable longueur du continent de *l'Asie*. On n'a pu commencer à s'en former une idée, quant à sa partie méridionale & orientale même au delà du Gange, que par les relations qu'on en a eues depuis les navigations commencées dans le XVII<sup>e</sup> siècle, & leur diversité avec les changemens arbitraires qu'on a faits : il s'est passé bien du temps avant qu'on ait pu fixer la position de cette moitié de *l'Asie*; encore est-elle susceptible de correction, malgré les observations des PP. jésuites à Pékin, les plus exactes qu'on ait. Je vais donc rapporter le résultat de quelques cartes, pour en tirer des conclusions.

Je dois avertir que pour cette longueur les géographes du siècle passé & ceux du commencement de celui-ci plaçoient l'extrémité orientale des côtes de la Tartarie & de la Corée de 155 à 185 degrés; le Japon, de 171 à 185. M. Allard, dans la carte de Witsen, marque le fleuve Kamtazata, apparemment Kamtschat, avec un cap à son nord à 178 degrés.

Les PP. jésuites astronomes & missionnaires au royaume de Siam, ont trouvé, après nombre d'observations, qu'en général on avoit donné près de 508 lieues ou plus de 25 degrés d'étendue de trop à *l'Asie*.

En 1724, M. Guillaume de Hille faisoit avancer la côte depuis le Lena sud-est du 135<sup>e</sup> au 160<sup>e</sup> degré, où il plaçoit celle d'Ochotsk vers le sud, d'après les nouvelles cartes; leurs auteurs en la faisant commencer au sud, depuis la Lopat-ka, marquant celle-ci à 175 degrés, ont jugé à propos de placer la pointe la plus orientale à

205-208 degrés. Ils sont allés brida en train pour *l'Asie* ci-devant comme & les côtes, en ayant conté à-peu-pres la position environ 160 & 161 degrés, depuis Ochotsk vers l'embouchure de l'Amur. Mais pour le nord de *l'Asie*, ils se sont donné pleine carrière, & croyant n'être pas gênés par des cartes ni relations, ils pouvoient y substituer leurs idées ou ce qu'ils donnoient pour telles, le tout arbitrairement; c'est ce que nous nous proposons d'examiner avec toute l'exactitude & l'impartialité possible, n'adoptant que ce qui est le mieux prouvé sans y préférer de pures conjectures, des relations mal expliquées à ce qu'elles disent véritablement, de quelque date qu'elles soient. La nouveauté, si elle n'a pas un caractère d'authenticité supérieur, ne doit pas être préférée; & je ne dois pas imiter ni suivre ceux que la politique russe a pu faire agir contre les axiomes énoncés ci-devant à l'article AMÉRIQUE. Nous devons pourtant remarquer que, suivant le témoignage de M. Muller, Kirilow dit, dans le titre de son atlas, « que toute la longueur de l'empire » Russe est de 130 de ces degrés dont » 360 font toute la circonférence de la » terre. » Quoi de plus clair! L'empire Russe commence aux îles de Dago & d'Oesel au 40<sup>e</sup> degré de longitude; on le finit dans les cartes à 205 ou 208. Comment concilier ces 170 degrés avec les 205 ou 208 des cartes nouvelles? Celles-ci ne se réduiront-elles pas d'elles-mêmes de 30 degrés & plus en longitude? On peut voir notre carte de *l'Asie* rédigée, n<sup>o</sup>. II, dans les cartes géographiques de ce dictionnaire.

Nous expliquerons d'ailleurs à l'article PASSAGE par le nord, ce que c'est que cette politique russe, sur quoi elle est fondée, & quelles preuves nous en avons.

Si les anciens avoient une connoissance si foible des pays méridionaux de *l'Asie* en-delà du Gange, on ne fera pas surpris que celle qu'ils nous ont pu transmettre des pays, côtes & mers des Hyperboréens, ou des extrémités septentrionales, le soit infiniment plus; il faut même que Plin ait eu par hasard connoissance du cap Tabin & de l'île Tazzata : comme nous avons appris quelques nouvelles de ces grands lacs vers l'ouest de l'*Amérique*, par les sauvages faits pri-

sonniers, par d'autres, & par de simples oui-dire, il faut se contenter de ces foibles connoissances en attendant mieux. Il étoit impossible d'en acquérir de plus amples sans le moyen des Russiens, qui jusqu'aux XVII<sup>e</sup> siècle ne nous furent guere moins inconnus que les Tartares sauvages de ces pays les plus septentrionaux. Que dis-je ? Sans le Russe Anicow, qui fit des spéculations pour profiter d'un commerce lucratif que les Samoïedes faisoient à Moscow, des pelleteries venues de plus loin, la Sibérie proprement ainsi dite auroit resté encore long-temps inconnue aux Russes même : ce fut par lui & les siens que ceux-ci conquièrent la Sibérie, & montrèrent les moyens de subjuguier peu à peu les peuples éloignés. Les Russes eux-mêmes furent connus des Européens par les voyages de ceux-ci. Les Anglois & les Hollandois en eurent des connoissances, en cherchant un passage par le nord-est ; ce fut alors qu'ils apprirent des Samoïedes, que la petite mer geloit en hiver, la grande mer ne geloit jamais ; qu'ils y alloient à la pêche depuis le Piafida & le Jenissea ; que vis-à-vis de la pointe orientale & septentrionale de la nouvelle Zemble, il y en avoit une autre qui faisoit un grand angle saillant depuis lequel alors la côte baïsoit vers l'est & sud-est jusque vers les pays chauds. Voilà à quoi se réduisoient les connoissances géographiques que l'on avoit dans ce temps-là de la partie méridionale de l'Asie, & les seuls matériaux avec lesquels on pût dresser des cartes. On étoit embarrassé comment tout concilier, & ce d'autant plus, qu'encore de nos jours les Russes nous cachent ce qui, étant à notre portée, devoit être le plus connu, la côte entre le Piafida jusqu'à la pointe de son cap à l'est : 1<sup>o</sup>. on avoue qu'elle a été reconnue par terre le long du Piafida, & même les côtes de la mer à son ouest jusqu'à son embouchure, sont remplies de fimovies ou habitations d'hiver, par conséquent peuplées ; & celles qui sont au delà de cette petite riviere doivent être si inconnues, qu'on a cru devoir les marquer d'une maniere indéterminée.

On disoit, le cap Tabin doit faire un *finis terræ*, une extrémité de l'Asie vers le nord. Il y a une mer qui baigne toutes ces côtes : on nous assure qu'une autre sépare l'Asie

d'avec l'Amérique ; il faut donc que ces deux mers se joignent, & à cet endroit forment un angle qui sera ce Tabin, & une île à son ouest qu'on indiquoit comme se trouvant à l'embouchure d'une riviere. Cette idée, malgré tant d'autres découvertes qui devoient la détruire, a toujours subsisté d'une façon ou d'autre, jusqu'à nos jours. Il y en avoit qui, se fondant sur le rapport des Samoïedes, marquoient la côte depuis le cap vers le Taimura en déclinant peu à peu vers le sud-est. D'autres, voulant concilier l'un avec l'autre, marquoient cette déclinaison seulement vers le Lena, à son embouchure, ayant appris qu'il s'y trouvoit des îles : delà on faisoit remonter cette côte vers le nord-est pour conserver ce cap Tabin. Lorsqu'on apprit que les Moscovites & autres peuples regardoient le Swietoi-noff ou Swætoi-noff comme le cap le plus avancé, on donna ce nom ou celui de *Promontorium sacrum* au prétendu Tabin ; ensuite on fut que ce Swietoi-noff étoit situé à l'est du Lena ; on le marqua ainsi, & on n'en fut que plus persuadé que les îles à l'embouchure de ce fleuve étoient celles de Tazzata ; par contre on persista dans l'idée d'un cap *Finis terræ*, qu'on laissa subsister sous les noms de *Tabin* ( dont je continuerai à me servir lorsque je voudrai en parler en ce sens ), *Swietoi-noff*, *caput sacrum*, *cap des Tschouhschz*, *des Tchalahkz*, &c. Ce qui a causé une confusion qui a augmenté de plus en plus ; tâchons de rétablir l'ordre.

2<sup>o</sup>. Strahlemborg indique ce cap Tabin d'une maniere frappante ; aussi les navigateurs du siècle passé, Linschotten même déjà, & ses contemporains, furent persuadés que ce n'étoit autre chose que cedit angle saillant vers le Taimura ; en effet, c'est le cap le plus avancé de toute la côte, se trouvant au delà de 77 degrés & demi ou à 78, ainsi le *finis terræ* vers le nord ; mais Strahlemborg indique en même temps l'île de Tazzata, qu'il prouve être la Nouvelle-Zemble, vu que les anciens Scythes & leurs successeurs ont commencé avec les peuples septentrionaux de l'Europe, par la riviere Taas, d'où ils nomment le grand golfe, auquel nous donnons le nom d'*Obi*, *golfe de Taas*, & duquel la Nouvelle-Zemble qui est vis-à-vis, a été nommée *Tazzata* ;

eela est si naturel & on en peut douter d'autant moins, que cette île a toujours été réputée comme située à l'ouest du cap Tablin, vers l'embouchure d'une rivière. Strahlemberg en conclut que ceux des géographes qui la marquent plus à l'est, ont grand tort ; *kuc uspjam Tazgata insula à Plinio ponitur.*

Après la conquête de la Sibérie, il y eut des Russes qui firent la même réflexion qu'avoient faite les Anicowiens sur les richesses que l'on pouvoit tirer de ces pays orientaux par les pelleteries, en allant s'en fournir en droiture, soit par la chassé, soit par le commerce ; il y eut plusieurs associations de ces gens qu'on nommoit & nomme encore *Pro-myshleni*.

3°. Ils réfléchirent que le plus grand profit qu'ils pouvoient faire, seroit d'aller par mer, terre-à-terre, trafiquer avec des peuples inconnus, qui ignorant la valeur de ces pelleteries, les leur céderoient à vil prix : ils ne se trompoient pas ; & malgré le grand risque qu'ils couroient, parce que leurs bâtimens étoient petits & misérables ; qu'ils étoient aussi ignorans dans l'art de les construire qu'en celui de les gouverner ; que ne s'éloignant pas des côtes, ils risquoient à tout moment, de périr dans les glaces ; l'amour du gain étoit trop fort pour qu'ils ne suivissent pas leur projet ; & la cour s'en trouva si bien que ces gens lui fournirent le moyen de rendre tributaires tous ces peuples.

Ils commencèrent leurs courses à-peu-près en 1636 ; de cette façon allant pas à pas, ils découvrirent chaque année presque, une nouvelle rivière, un nouveau cap, le Jana, le Chroma, l'Indigir, l'Alofeja, le Kolyma & d'autres moins considérables. Cette réussite les engagea à tenter de nouveaux progrès en 1646.

4°. Ignatien passa plus loin, & fit le premier un voyage à l'est du Kolyma pendant 48 heures. Il y trouva des Tschouktchi, avec lesquels il fit quelque commerce dans une baie à 72 degrés ; ces 48 heures font 7 degrés & demi. Staduchin ayant entendu parler d'une rivière Pogitfcha ou Kowitfcha, à laquelle on pouvoit parvenir avec un très-bon vent du Kolyma en trois ou quatre jours, quoique Ignatien ne l'eût pas trouvée après 48 heures ; Staduchin confiait en 1648, un bâtiment vers l'Indigir,

& partit du Kolyma, dans l'été de 1649, pour faire cette découverte ; il fit voile pendant 7 fois 24 heures ; ce qui seroit à cette latitude, comme ci-dessus, à raison de 6<sup>1</sup>/<sub>2</sub> lieues par degré, 27 degrés ; il demanda aux habitans des côtes des nouvelles de cette rivière ; ils ne purent lui en donner. Bientôt après, on apprit que cette rivière Pogitfcha n'étoit autre que l'Anadyr. On apprit des idolâtres de cette contrée, que pour trouver l'Anadyr, on avoit une route bien plus courte par terre, aussi-tôt une société de Promyshleni demandèrent la permission de s'emparer de cette contrée ; l'ayant obtenue avec un sieur Motora pour leur chef, & ayant fait un prisonnier parmi les Chodynky, pour leur servir de guide, ils y réussirent.

5°. La passion des découvertes, d'augmenter les revenus de la cour, & les richesses des entrepreneurs fut si forte, que pendant ce même temps, une autre grande société de Promyshleni se forma en 1647, dont les principaux furent, Fedot Alexiew, Deschnew & Gerasim Ankudinew, qui partirent en juin avec quatre kotfches, c'est-à-dire de barques : ils ne purent y réussir cette année parce qu'ils rencontrèrent plus de glaces qu'à l'ordinaire ; loin de se décourager, ils furent excités à suivre leur projet par toutes les relations qu'ils eurent ; le nombre même des entrepreneurs augmenta, & on équipa sept kotfches, dont chacune étoit montée d'environ 30 hommes. On partit le 20 juin 1648.

Les auteurs se plaignent de ce que la relation de Deschnew, dont M. Muller trouva l'original dans les archives de Jaknotsk, dit si peu, ne dit même rien de ce qui est arrivé à quatre de ces kotfches, rien de ce qui arriva à lui & à sa compagnie qui étoit sur les trois autres kotfches jusqu'au grand cap : rien des glaces, parce que sans doute, dit M. Muller, il n'y en avoit point, & que, comme Deschnew remarque ailleurs, la mer n'est pas toutes les années, également navigable.

6°. Sa relation commence par ce cap : il dit, ce cap est tout-à-fait différent de celui qui se trouve près de la rivière Tschukolschia à l'ouest du Kolyma, il est situé entre le nord & le nord-est, & s'étend en demi-cercle vers l'Anadyr. Du côté de l'ouest ou de la Russie,

les Tchoutchky ont été à côté d'un ruiffeau quantité d'os de baleines, en forme d'une tour (d'autres disent de dents de chevaux marins.) Vis-à-vis de ce cap il y a deux îles, sur lesquelles on a vu des gens de cette nation qu'on reconnoit par les dents des chevaux marins, qu'ils puiffent par leurs levres. Avec un très-bon vent on peut passer depuis ce cap jusqu'à l'Anadyr en trois fois 24 heures; le kotsche d'Ankoudinow fit naufrage; l'équipage fut sauvé & distribué sur les deux autres; peu après celles-ci furent séparées, & ne se revirent plus. Deschnew fut jeté loin de l'Anadyr vers le sud, & fit naufrage, à ce que l'on suppose, vers la rivière Olotiera. Nous dirons plus bas un mot de Fedot Alexiew.

7°. Deschnew erra long-temps avec sa troupe pour retrouver l'Anadyr, sans réussir plutôt que l'été suivant 1649; il fonda l'Oïtrog Anadyrskoi. Motora & Deschnew, après des jaloufies qui les définirent, se réunirent à la fin, construisirent des bâtimens sur l'Anadyr; Motora ayant péri dans une rencontre avec les Amules, Deschnew remarqua à l'embouchure de l'Anadyr un grand banc de sable, qui depuis son côté septentrional s'avance beaucoup dans la mer, & qui étoit l'endroit où s'assembloit une grande quantité de chevaux & chiens ou veaux marins; espérant d'en faire un grand profit, il fit couper du bois, en 1653, pour construire un kotsche, & s'en servir pour envoyer le tribut à Jakontsk par mer; il s'en défista, parce qu'il n'avoit pas tout ce qui étoit nécessaire pour cette construction, & parce qu'on assura que le cap n'étoit pas toutes les années également libre de glaces.

8°. En 1654, il fit un nouveau tour vers ledit banc de sable, pour chercher des dents de ces amphibies. La même année arriva un certain Seliwertfow, envoyé par Staduchin; il devoit ramasser de ces dents pour le compte de l'état; ceci donna lieu à des disputes entre lui & Deschnew; le premier voulut s'approprier la découverte de ce banc, disant qu'il y étoit venu par eau avec Staduchin en 1649. Deschnew lui prouva par contre qu'il n'étoit pas seulement venu jusqu'au grand cap, entouré de rochers, & qui ne lui étoit que trop connu, puisqu'il le kotsche d'Ankoudinow y avoit péri; que ce

n'étoit pas le premier cap à qui on avoit donné le nom de Swietoi-Noïs, que la véritable marque par laquelle on pouvoit reconnoître ce cap, étoient les deux des habitées par ces hommes ornés avec des dents de chevaux marins; que ni Staduchin, ni Seliwertfow ne les avoient vues, mais que lui, Deschnew, les avoit découvertes, & que le banc à l'embouchure de l'Anadyr en étoit encore fort éloigné.

9°. Deschnew fit en attendant route le long de la côte, & apprit des Korïaques le fort des deux Ankoudinow, de même que de Fedot Alexiew.

En 1650, on entreprit encore plusieurs voyages, mais par les empêchemens ci-dessus, quoique sortant en juillet, les glaces leur firent tant de mal entre les embouchures orientales du Lena & le Swietoi-Noïs, qu'on en fut dégoûté pour long-temps; ce ne fut que sous le regne de Pierre le Grand, qu'on reprit de nouveau de pareilles entreprises. On fit que son vaste génie n'avoit que de vastes idées & de grands projets; que s'appliquant principalement à établir un commerce étendu par la navigation, il y travailla & commença par établir la navigation de la mer Baltique en fondant Pétersbourg; Archangel sur la mer Blanche existoit déjà: il crut avoir réussi pour la navigation de la mer Noire par Azow, & celle de la Caspienne par Astrakan, qu'il exécuta: mais des évènements malheureux les firent tomber; enfin il crut qu'il ne lui seroit pas impossible de participer au riche commerce des Indes, du Japon, de la Chine & de l'Amérique, par des établissemens considérables à l'extrémité de l'Asie, voisine de ces pays. La compagnie hollandoise des Indes orientales n'ayant pas voulu entreprendre la découverte du passage par le Nord, le Czar tenta de découvrir & d'affujettir les pays voisins des objets de son commerce, en commençant par le Kamtschatka dont on avoit quelques notions obscures.

10°. En 1696 on y envoya Wolodimir Atlassow, qui étoit établi commandant des Cosaques à Anadyrskii Oïtrog, établissemment qu'on avoit conservé depuis qu'il avoit été fait par Deschnew comme dessus, & qui naturellement devoit avoir de vastes connoissances de tous les pays voisins. Il y

envoya



envoya 16 Cosaques de Jakontsk, pour rendre les Koriaques, sur la riviere Opuka, tributaires; Morosko leur chef s'en acquitta bien, & prit même un Ostrogkantschadale. Atlassow profitant de cet avantage, conduisit 60 Cosaques & autant de Qukagtes vers la riviere Kamtschat & dans les environs: dans sa déclaration juridique, il raconte entr'autres avant de continuer son récit sur son voyage vers le Kamtschatka:

11°. Qu'entre le Kolyma & l'Anadyr il se trouve un double cap que quelques-uns nommoient cap Tschalatski & Anadyrskoi. Il assure de celui-ci, qu'on ne le peut jamais dépasser avec des bâtimens ordinaires, parce que du côté de l'ouest ou du nord, il y a toujours des glaces flottantes (stables & fermes en hiver,) & que l'autre côté de la mer du cap Anadyrskoi est toujours libre de glace. Que lui-même n'avoit pas été personnellement à la hauteur de ces caps, mais qu'il apprit des Tschouktski, qui habitoient l'embouchure de l'Anadyr, que vis-à-vis de ce cap, il y avoit une grande île habitée par des gens qui venoient chez eux par-dessus la glace en hiver, & leur apportoient de mauvaises zibelines.

Pour abrégér, je ne dirai rien du reste de sa relation. M. Muller me paroît trop sévère là-dessus: il avoue qu'elle est réellement d'Atlassow, mais dit qu'elle ne s'accorde ni avec la requête de celui-ci de 1700, ni avec sa déposition juridique de 1701; pour faire valoir son doute, il auroit dû communiquer ces pièces, comme tant d'autres intéressantes, dont il a enrichi son recueil; il ne l'a pas fait; & puisque le Czar, si bon connoisseur des hommes, en a été si content, qu'il l'a fait colonel des Cosaques à Jakontsk, ceci fait bien plus d'impression sur moi.

12°. On envoya souvent des partis contre les Tschouktski, sans pouvoir les subjuguér. Popow voulut obliger, en 1711, ceux qui demeurent de l'autre côté de la baie & du cap ou noss, à payer le tribut, ce qu'ils refuserent. Il tira pourtant d'eux des connoissances sur la situation des pays voisins; entr'autres, que vis-à-vis, soit du Kolyma, soit de l'Anadyr, on voit une île, que les Tschouktski nomment la grande terre, dont

les habitans se percent les joues & y passent de grandes dents; n'ayant pas la même langue que les Tschouktski, qui sont en guerre avec eux depuis un temps immémorial. Popow en vit dix, qui étoient prisonniers chez les Tschouktski; il remarqua que ces dents étoient des pieces de celles des chevaux marins. Il apprit qu'en été on y passoit en un jour avec des baidares, & en hiver sur les glaces, aussi en un jour, dans les traîneaux.

Sur le promontoire ou terre de ce cap, on ne voit que des loups & des renards, parce qu'il n'y a pas de forêts; mais sur l'autre terre, il y a toutes sortes d'arbres qui fournissent de belles pelleteries. Les habitans ont de nombreux troupeaux de rennes. Il y a des cedres, sapins, pins, melèzes & autres arbres. Popow jugea que le nombre des Tschouktski du cap peut se monter à deux mille hommes, & celui des insulaires au triple; que, depuis l'Ostrog-Anadyr, on passoit par terre pour aller au noss, à côté du rocher Markol, qui étoit au fond d'un grand golfe.

13°. Jeltichin, en 1716, devoit entr'autres se rendre depuis le Tschouktskoi-Noss, aux îles & autres pays du côté opposé, mais ce voyage n'eut point de suite.

En 1718 des Tschouktski se rendirent à l'Ostrog-Anadyrskoi, pour se soumettre volontairement, & rapportèrent qu'ils habitoient le promontoire entre l'Anadyr & le Kolyma; qu'ils étoient au nombre d'environ 3500 hommes; que ce promontoire étoit rempli de rochers & de montagnes; mais que le plat-pays consistoit en terres à tourbe; que vis-à-vis du cap on voyoit une île de grandeur médiocre, dont les habitans ressembloient aux Tschouktski, mais se servoient d'une autre langue; que depuis la pointe on pouvoit passer en un demi-jour à cette île; qu'au delà de celle-ci on trouvoit un grand continent, qu'on pouvoit voir depuis l'île par un temps serein; que ses habitans ressembloient aussi aux Tschouktski, avoient une langue différente, beaucoup de forêts, &c. (ce qui est la description exacte de la grande île rapportée ci-dessus); qu'avec leurs baidares ils pouvoient, en côtoyant le promontoire, faire le voyage depuis le fond de la baie de l'Anadyr, à la dernière

pointe du promontoire, en trois semaines, souvent en moins de temps.

14°. Pierre le Grand voulant avoir une connoissance plus précife de ces pays & passages, & ne pouvant obtenir de la compagnie des Indes en Hollande de s'en charger, ayant d'ailleurs ce dessein fort à cœur, il envoya en 1727, deux géodésistes ou géomètres, au Kamtschatka. On n'a jamais rien pu apprendre sur ce qu'ils firent & découvrirent. On fit seulement qu'à leur retour, le czar les reçut fort gracieusement; ce qui a fait présumer qu'ils s'acquitterent avec succès de ce dont ils étoient chargés.

15°. Enfin le czar voulant absolument contenter sa curiosité & faire reconnoître ces passages, & principalement être assuré si l'*Afie* étoit contiguë à l'Amérique du côté du N. E., vers le cap des Tschouktski, puisque du côté du nord, on étoit déjà sûr qu'elle ne l'étoit pas; il choisit Beering, Danois, marinier très-expert.

Pierre eut cette affaire si fort à cœur, que, quoiqu'âgé par la maladie qui mit fin à sa vie, il en parla à Beering, & dressa en outre, de sa propre main, une instruction détaillée pour lui, laquelle lui fut remise cinq jours après le décès de ce grand monarque.

Il eut pour adjoints les capitaines Spangberg & Tchirikon.

16°. Il partit le 14 juillet 1728, depuis la rivière Kamtschat, & vint vers le nord-est, suivant les côtes, qu'il perdit rarement de vue; & dressa une carte de celles-ci, aussi exacte qu'il étoit possible, & c'est encore à présent la meilleure qu'on en ait.

Le 8 août, se trouvant à 64° 30' de latitude, un baidare, avec 8 hommes, s'approcha de son vaisseau; ils se disoient Tschouktski, nation depuis long-temps connue des Russes, & qui réellement habite cette contrée. Ils dirent que la côte étoit remplie d'habitations de leur nation, & firent entendre que la côte tournoit assez près de-là vers l'ouest; ils indiquèrent encore une île peu éloignée, que Beering trouva le 10 août, & lui donna le nom de Saint-Laurent.

Le 15 du même mois, il étoit parvenu à 67° 18' de latitude; voyant que, comme les Tschouktski le lui avoient indiqué, la

côte couroit vers l'ouest & non plus au nord; il en tira la conséquence erronée, dit-on, qu'il avoit atteint l'extrémité du nord-est de l'*Afie*; que la côte tournant dès-là vers l'ouest, une jonction de l'*Afie* avec l'Amérique ne pouvoit avoir lieu, & qu'il s'étoit acquitté de sa commission. M. Muller ajoute qu'il se trompoit, puisqu'il se trouva seulement au Serdzekamen, d'où la côte à la vérité alloit vers l'ouest, & formoit un grand golfe; mais elle se retournoit ensuite vers le nord & nord-est, jusqu'au grand Tschouktskoi-noff.

Au retour, le 20 août, 40 Tschouktski vinrent sur son vaisseau dans quatre baidares & dirent que leurs compatriotes alloient souvent vers le Kolyma, par terre, avec des marchandises, mais jamais par eau.

17°. En 1727, Schestakow voulut aller subjuguier les Tschouktski, de même que les Koriaques, vers le golfe de Penschinska, au nord du Kamtschatka, découvrir ensuite les pays situés à l'opposite du Tschouktskoi-noff & les conquérir. Il eut pour adjoint le capitaine Pauluski, avec lequel il se brouilla & s'en sépara, le géodésiste Givofden & autres.

Schestakow marcha vers le sud pour domter les Koriaques du Penschinska; mais en étant à deux journées, il rencontra un très-grand nombre de Tschouktski, qui voulurent aussi aller faire la guerre aux Koriaques. Schestakow alla à leur rencontre & fut tué; trois jours avant sa mort il avoit envoyé le Cosaque Krowpischew, pour inviter les habitans des environs de ce fleuve à se soumettre aux Russes, & lui recommanda encore Givofden. Il est sûr, continue M. Muller, que celui-ci a été en 1730 sur une côte inconnue, entre le 65 & 66° degré pas loin du pays des Tschouktski, où il trouva des gens auxquels il ne put parler, faute d'interprete.

L'officier Russe y ajoute que Givofden ayant été envoyé pour chercher les provisions, qui étoient restées depuis l'expédition de Beering, & les conduire dans le pays de Tschouktski, pour celle de Pauluski, il parvint jusqu'au Serdzekamen, & fut chassé par les vents sur les côtes de l'Amérique, peu éloignées du pays des Tschouktski.

Le 3 septembre 1730, Pauluski arriva à

Anadyr, & fit la guerre au Tschouktski l'année suivante. Il avança directement vers la mer Glaciale, vint à l'embouchure d'une riviere considérable inconnue, avança pendant quinze jours vers l'est presque toujours sur les glaces, souvent si loin de la terre, qu'on ne pouvoit appercevoir les embouchures des rivieres; à la fin il remarqua une grande armée de Tschouktski qui s'avança & parut prête à combattre; le premier juin il les attaqua & remporta la victoire. Après quoi il y eut encore deux combats.

Il passa donc victorieux le Tschouktskoï-noff, où il trouva de hautes montagnes, qu'il lui fallut gravir, & employa dix jours pour atteindre les côtes opposées: ici il fit passer partie de ses gens sur des baidares, & lui avec le reste continua son voyage par terre le long de la cote qui court sud-est, & eut chaque soir des nouvelles de ses baidares; le vingt-septieme jour il se trouva à l'embouchure d'une riviere, & dix-sept jours après à celle d'une autre, à environ dix versts (2 lieues); derrière celle-ci un cap s'avance très-loin vers l'est, dans la mer; il consiste au confinement en montagnes qui peu à peu deviennent plus basses & finissent enfin en plaine.

Selon toute apparence, continue M. Muller, c'est le même cap d'où le capitaine Bering étoit retourné. Parmi ces montagnes il y en a une, qui, à cause de sa figure ressemblante à un cœur, est nommée par les habitans d'Anadirskoi Ostrog, *Serdzékamen*. Ici Pauluski quitta la côte, & retourna par le même chemin qu'il avoit pris en allant à Anadirskoi où il arriva le 21 octobre.

18°. M. Muller parle du zele ardent que M. Kirilow, alors secrétaire du sénat, manifesta pour la recherche de ces découvertes en 1732.

Après avoir rapporté ce que les Russiens, en particulier M. M... nous apprennent, ajoutons en peu de mots, ce que nous tenons d'autres auteurs plus anciens.

19°. Le P. Avril a appris d'un vaivode, que les habitans, vers le Kowima, alloient souvent sur les bords de la mer glaciale à la chassé du behemot ou cheval marin, pour en avoir les dents.

20°. M. Witfen, qui s'est rendu si célèbre par les fous infinis qu'il a pris, depuis

environ 1670 à 1692, pour découvrir ces pays inconnus, dit, « que le grande pointe saillante, qu'il nomme *cap Tabn*, s'étend près de l'Amérique: que 50 à 60 hommes, venant du Lena, un peu avant 1692, se font avancés dans la mer glaciale, & ayant tourné à droite, sont arrivés à la pointe contre laquelle donne toute la force des glaces qui viennent du nord, &c. Il ne leur a pas été possible de doubler ce cap, ni d'en appercevoir l'extrémité depuis les montagnes du nord-est de cette pointe de l'Asie, qui n'a pas beaucoup de largeur en cet endroit; ils remarqueraient que la mer étoit débarrassée des glaces de l'autre côté, c'est-à-dire, du côté du sud, d'où l'on peut conclure que le terrain de cette pointe s'étend si fort au nord-est, que les glaces qui descendent du nord ne peuvent pas passer du côté du sud. »

M. Buache (*Considérations géographiques*, pages 105 & 106), d'où je tire ce passage, appuie & explique ceci, en disant: « les premières glaces venues du nord s'arrêtent à l'île, entre le cap & l'Amérique, & aux bas-fonds qui la lient aux deux continens; ces glaces s'étant amoncelées, forment comme un pont; & ce n'est qu'après cela que les autres qui arrivent ensuite du nord, ne peuvent passer au sud, &c. On trouve sur cette pointe, continue M. Witfen, des hommes qui portent de petites pierres & des os incrustés dans leurs joues, & qui paroissent être en grande relation avec les Américains septentrionaux. »

21°. Kempfer, en 1683, n'épargnant rien pour connoître l'état des pays septentrionaux, plusieurs personnes lui dirent, que la grande Tartarie étoit jointe par un isthme, composé de hautes montagnes, à un continent voisin, qu'elles supposoient de l'Amérique. On lui montra les premières cartes de l'empire de Russie, dressées peu d'années auparavant sans degrés de longitude.

On y voyoit sur les côtes orientales de Sibérie, plusieurs caps considérables; un entr'autres trop grand pour entrer dans la planche, gravée sur bois, étoit coupé au bord. C'est cette pointe dont M. Witfen a parlé; mais alors on la croyoit environ 40 degrés plus proche, dit-on, qu'elle n'est de la Russie.

22°. Isbrand Ides, après des informations

prises avec tout le soin possible en 1693 & 1694, parle de Kamtschatka comme d'une ville, qui de même que les environs, étoit habitée par les Xuxi & Koeliki (Tschoutski & Koreski ou Koriaques); dit que le cap de glace est une langue de terre qui s'avance dans la mer, où elle est coupée par plusieurs bras d'eau, qui forment des golfes & des îles au dessus de Kamtschatka; la mer a une entrée par où passent les pêcheurs; on y voit les villes d'Anadyroi & Sabatska (dans la carte, & selon d'autres *Sabatlia*) habitées par les deux nations fuscites. Les habitans de Jakontsk vont au cap Saint Sabatlia, Anadyr, Kamtschat, &c. pour pêcher le uayval.

23°. L'officier Suédois, qui fut prisonnier en Sibérie de 1709 à 1721, combat l'opinion de ceux qui croient l'*Afie* contiguë à l'Amérique, en assurant positivement, que les bâtimens russes, côtoyant la terre ferme, passent à présent le Swætoï-nofs, & viennent négocier avec les Kamtschadales, sur la côte de la mer orientale, vers le 50° degré de latitude; mais il faut pour cela qu'ils passent entre la terre ferme, & une grande île, qui est au nord-est du cap Swætoï-nofs, & que cette île est le nord-ouest de l'Amérique. Strahlenberg ne dit rien de plus dans son ouvrage, que des faits rapportés déjà ci-dessus, excepté que les Jukagres font un peuple vers la mer glaciale, entre l'embouchure du Lena & le cap Tabin.

On a trouvé que dans la partie de la terre-ferme de l'Amérique, dont on a eu quelque connoissance, vis-à-vis le cap, il y a un grand fleuve qui charie quantité de gros arbres, &c.

24°. Dans l'atlas de Berlin, on marque une côte sur ce continent, vers le 70° degré, où les Russes doivent avoir fait naufrage en 1743, sans que j'aie pu découvrir un seul vestige d'une pareille relation.

25°. Ce qu'on a appris de plus nouveau de ces pays & passages, consiste en ce qui a été annoncé de Pétersbourg, en date du 7 février 1765, & que le traducteur de l'ouvrage de M. Muller rapporte de cette manière: « que des gens envoyés par les deux compagnies de commerce du Kamtschatka & du Kolyma, ont rapporté que ceux-ci ont doublé le Tschouktskoï-nofs à 74 degrés,

courant au sud par le détroit qui sépare la Sibérie d'avec l'Amérique; ils ont abordé par le 64° degré, à quelques îles, remplies d'habitans, avec lesquels ils ont établi un commerce de pelletteries; ils en ont tiré quelques peaux de renards noirs, des plus belles qui se soient jamais vues, & ils les ont fait présenter à l'impératrice. Ils ont donné le nom d'*Aleyut* à toutes ces îles & terres, dont quelques-unes, à ce qu'ils croient, font partie du continent de l'Amérique. Pendant ce temps ceux de Kamtschatka venoient du sud au nord, & ont trouvé ceux du Kolyma près des îles d'*Aleyut*. Ils ont donc jugé à propos d'établir en commun un commerce, & de faire un établissement dans l'île de Beering pour servir d'entrepôt; que l'impératrice avoit nommé le capitaine Bleumer & quelques habiles géographes pour pousser ces découvertes depuis l'Anadyr. »

Passons aux cartes géographiques, & donnons un rapport succinct des positions de quelques-unes sur ces contrées au nord & nord-est, pour les combiner ensuite avec les relations. Sanson fils, de même que tous les géographes de ces temps, avant Isbrand Ides, Witsen, Strahlenberg, n'en ayant aucune connoissance, & cherchant simplement à placer le cap Tabin, représentoit, comme nous l'avons dit, le cap si avancé vis-à-vis la nouvelle Zemble, ensuite la côte sud-est; & après avoir représenté l'île Tazzata, continuoit la côte vers le nord-est, pour pouvoir fixer ce cap Tabin; le reste de la côte encore sud-est jusque vers le Jessô.

Nicolas Vischer, dans sa mappe-monde, après le cap Tabin, sans nom, place la côte ouest-sud-ouest, sans indication de cap ou de rivière.

Charles Allard, dans sa carte de l'*Afie* de M. Witsen, donne par un extrait cette contrée si remarquable, qui n'avoit pas trouvé place dans la grande carte, & qu'il faut rapporter avec soin. Cet extrait a beaucoup de conformité avec les nouvelles cartes, & encore plus avec la réalité.

L'embouchure de l'Anadyr à 65 degrés de latitude & environ à 178 degrés de longitude entre le cercle polaire, & 68 degrés de latitude, une langue de terre qui avance près de 13 degrés en mer vers l'est; à sa naissance est marqué que ce sont des rochers, &

à l'extrémité, *cap de glace dont la fin n'est pas connue* (M. de Fer, dans sa *Carte de l'Asie de 1705*.) de même. Par cette même prévention aussi durable qu'elle est peu fondée, on place le cap Tabin à environ 73 à 76 degrés de latitude, tourné directement vers l'est, avec une continuité de côte à son nord jusqu'au 80° degré. On étoit pourtant si peu assuré de son existence, qu'on le plaçoit entre l'Indigin au nord, & le Konitfa ou Kolyma au sud.

Frédéric de Witt n'a rien de remarquable dans sa carte de la grande Tartarie. Le cap le plus avancé s'y trouve à l'est du Jenissea, à près de 73 degrés de latitude, ensuite la côte au sud & sud-est; Tazata à l'embouchure d'une rivière sans nom, marquée *Tazata insula huc usquam à Plinio ponitur*; de 67 à 69 degrés de latitude, 117, 124 de longitude; alors la côte court toujours sud-est, jusqu'au 162° degré de longitude, de-là tout-à-fait sud, &c.

La carte d'Isbrand Ides est remarquable. Depuis le Jenissea, la côte un peu est-nord-est, jusques vis-à-vis l'extrémité septentrionale de la nouvelle Zemble, ou peu s'en faut, à 75 à 76 degrés. De-là avec divers caps, droit à l'est, toujours 75 degrés, on y voit Lena, Jana, Alazana, (ou Alafoja) Kolyma, Anadyr, avec Anadyrskoi; alors seulement le Swætoi-noff ou cap Saint, qui fait l'angle, & la côte y commençant directement, tournant au sud, on y voit d'abord la rivière & la ville de Kamtschatka, à 22 degrés.

La carte de Strahlenberg l'est encore plus; ce fut la dernière des trois à quatre qu'il avoit dressées & perfectionnées de plus en plus, après 16 ans de recherches assidues; à l'est de la nouvelle Zemble, un cap entre le Piafida & le Chatanga; l'Anabara, l'Olenek, le Lena avec ses îles, l'Omalæiwa, le Jana, le Swætoi-noff, le Chroma, l'Indigin, l'Alafoja, n'y sont pas oubliés; l'embouchure du Lena à environ 72 degrés & demi, d'où la côte court toujours du plus au moins sud-est, de manière que celle du Kolyma se trouve à 63 degrés de latitude & 165 de longitude, & la naissance de ce noff Tszalatskoi commence d'abord au sud de cette embouchure. Il est représenté tourné nord-nord-est fort étroit, n'ayant guere plus de cinq lieues, dans sa plus grande largeur,

par contre ayant un de-là de 80 lieues de longueur, la moitié vers le continent remplie de montagnes, marquées comme habitée par les Tschouktski; dans ses environs plusieurs îles, & à l'ouest de la pointe, la prétendue grande île des Eidigam, avec un détroit d'environ 30 lieues entre-deux. La côte continue alors sud-sud-est, avec plusieurs caps qui font partie du grand cap ou promontoire fort large, dont l'extrémité est nommée *cap Anadyrskoi*. Pas loin de la naissance de ce grand cap on voit plusieurs îles, qui, comme le cap même, est-il dit, sont habitées par les Tschouktski; vis-à-vis de toutes ces terres, & au-delà de ces îles, on voit la grande île de Puchochotski, depuis le 50 jusqu'au delà du 56° degré de latitude.

Au sud du cap il y a une baie, outre celle à l'embouchure de l'Anadyr, qui est tout près: après cela plus au sud les Otoures & leur cap, ensuite le cap Noff-Kamtschatskoi à 52 degrés; la rivière à 49 degrés, le cap des Kutiles à 41 degrés & demi, le Japon à 40 degrés, les îles Kuvilés entre deux.

Les officiers Suédois, apparemment, ou compagnons des travaux de Strahlenberg ou ayant des papiers & relations recueillies après la publication de ladite carte, en donnerent une nouvelle, à leur avis corrigée, en 1726, après la mort de Pierre le Grand; elle fut aussi insérée dans le *tome VIII du recueil des voyages au nord*, & même en y ajoutant une carte donnée par ordre du czar: nous en remarquerons ici seulement les principaux changemens & les différences essentielles.

L'île des Eidigami & le cap Schalaginskoi y ont disparu; la côte allant vers l'est, déclinant un peu vers le sud, finit par le grand cap qui prend son commencement à l'est du Kolyma, mais qui bien loin de monter vers le nord, participe aussi à cette déclinaison & finit à 60 degrés de latitude. Toute sa plus grande largeur occupe l'espace jusqu'au cercle polaire, habitée, est-il dit, par les Tschuktski & les Tschalatski, & finit à 185 degrés de longitude; l'île des Puchochotski au sud-est, d'autres îles entre deux, entre le 59 & 60 degrés: Kamtschatskoi à 49 degrés & demi, la rivière Karaga se jetant dans une baie au nord de Kamts-

chat, l'île de Karaga, sans nom, à l'opposite de la baie.

Herman Moll, dans sa *carte du monde de 1719*, marque le Lena, sans nom, à son est, le cap le plus, mais peu avancé, après cela l'Aldan, l'Oudirirka, le Kolyma, le tout sur une côte tirant droit à l'est, qui finit par un cap peu avancé & indéterminé sous le nom de *Swatoi-Nofs* ou *cap Saint*; le tout environ à 73 degrés & demi de latitude, & ce cap, à moins de 150 degrés de longitude au sud, & tout près du cap, il marque *Anaduskoi*.

On fait que le célèbre M. Guillaume de l'Isle a omis encore, en 1724, toutes ces côtes, rivières, caps & pays quelconques; traçant la côte depuis le Lena entièrement sud-est, jusqu'à celle de l'Asie au dessous de l'Amur, marquant seulement Kamtschatka, comme une ville & cap au 65<sup>e</sup> degré de latitude & 155 de longitude.

Si nous voulions entreprendre de faire une récession des cartes nouvelles, ce seroit un ouvrage aussi pénible qu'inutile; on se copie, on croit avoir fait merveille en étendant si fort l'Asie, en continuant à supposer ce cap Schalaginski sans préjudice du Serdzekamen où on place même trois caps différens, toujours avec quelques différences; les uns dirigent le cap Tabin droit vers le nord, & c'est le plus grand nombre, d'autres au nord-est: il y en a qui fixent l'embouchure de l'Anadyr 5 degrés plus ou moins au sud du Serdzekamen. Si je pouvois adopter l'existence du cap Tabin, & l'étendue si extraordinaire de l'Asie, je préférerois la carte de M. Muller à toutes les autres; peut-être par contre s'il l'osoit, il ne s'éloigneroit guère de mon système.

La plus nouvelle carte que je connoisse de ces passages, est celle que M. Adelong a jointe à son ouvrage allemand très-intéressant, intitulé: *Histoire des navigations & tentatives faites par diverses nations pour découvrir la route du nord-est vers le Japon, &c. 1768, in-4<sup>o</sup>*. elle représente l'hémisphère boréal, & l'auteur y renchérit beaucoup sur tous les autres, par rapport aux caps, qu'il multiplie à proportion des divers noms qu'il a pu trouver dans les relations.

A environ 192 degrés de longitude & 72 de latitude, il place le cap Schalaginski

de la largeur de 3 degrés & plus à son extrémité même, droit vers le nord entre le 65 & le 67<sup>e</sup> degré de latitude le Serdzekamen, sous le nom de *Tschukorskoï-Nofs* en double cap, l'extrémité de 2 degrés (ou 40 lieues) absolus de large, à 200 degrés plus au sud, à 190 degrés de longitude; il marque Serdzekamen, quoique toutes les cartes nouvelles donnent ce nom à la partie septentrionale du double cap; & seulement alors il place l'embouchure de l'Anadyr à 160 degrés de longitude & 60 de latitude: c'est ce qu'il y a de plus au sud, conformément aux cartes nouvelles, excepté que l'île d'Amur est représentée à plus de trois degrés de l'embouchure, longue de 4 degrés & demi absolus, ou 90 lieues, & son extrémité australe, de même que le cap Lopatka à 49 degrés; il n'y a pas une seule des îles Kuriles au sud du Lopatka; les premières sont marquées au 2 & 3<sup>e</sup> degré à l'ouest, & ainsi du reste; aussi le dessin, la gravure, l'impression & le papier, répondent très-bien à l'exactitude de la carte même.

J'avois déjà proposé quelques doutes sur l'existence de ce cap Tabin dans mes *mémoires & observations géographiques*, imprimées à Lausanne en 1765; je n'osai pourtant pas l'omettre dans ma carte, crainte de choquer la prévention si enracinée; je lui ai donc donné une place sous le nom de cap Schataginski, même avec la grande île à son est, quoique je fusse convaincu qu'elle n'existoit pas; je redonne aujourd'hui la même carte réduite avec quelque petit changement, mais je ne puis m'empêcher d'y joindre l'esquisse d'une autre carte conforme à mes véritables idées; je vais la détailler & l'appuyer sur les relations rapportées ci-dessus.

Il y a des faits que je crois ne pouvoir être niés. 1<sup>o</sup>. Que la position de ce cap Tabin doit son origine à l'envie qu'on avoit de placer celui de Pline; nous en avons parlé ci-dessus; & ce motif ayant subsisté jusqu'à présent, ou du moins l'idée d'un *finis terræ* vers le nord-est, on l'a conservée, & il falloit trouver un cap.

2. Que le plus grand, celui qui s'étend le plus en mer, le plus formidable, selon toutes les relations, est le double cap, nommé à présent *Serdzkekamen*, au nord de l'Anadyr.

3<sup>o</sup>. Que ce cap & les contrées voisines

font le véritable pays des Tschouktski & Tschalaski, qui s'étendent depuis les Koritques plus au sud, jusqu'au nord, & habitent les bords de la mer du nord & de l'est, depuis le Kolyma, ayant les Inkagres à leur ouest.

4°. Que les îles vers l'Amérique, petites & grandes, avec la partie du continent opposé, sont toutes à l'est de ce Serdzekamen, & que l'on n'en connoit point de plus au nord.

5°. Que vers le nord, les côtes de l'Asie rentrent vers l'occident, & puisqu'on n'a plus de vestiges de celles du côté opposé, celles-ci doivent tourner vers le nord-est.

Je dis donc que tout ceci est prouvé par les relations les plus authentiques & ne peut être sujet à aucun doute; là-dessus nous pouvons mieux examiner le sens de toutes ces relations ci-dessus rapportées, & les conséquences qu'on en doit naturellement tirer.

1°. Nous venons d'en parler.

2°. Ceci en est une suite.

3°. Ce fait ne sera pas nié; j'en conclus seulement encore, que ce que ces gens ont découvert chaque année pas à pas, cotoyant toujours depuis 1636, connu par conséquent dans l'espace de 100 ans avant qu'on entreprit les dernières découvertes, doit prévaloir, s'il y a de la différence.

4°. Voilà un fait frappant: ces gens curieux, passionnés pour les découvertes, s'informant de tout, en particulier de tout ce qui est à l'est du Kolyma, apprennent qu'il y a une rivière nommée *Pogiticha*, & après de nouvelles recherches, que c'est l'*Anadyr*, selon les nouvelles cartes si éloigné, & pas un mot de ce prétendu cap *Schalaginskoi* ou *Tabin*, qui, selon les idées erronées, devoit les empêcher de pousser vers l'*Anadyr*. Un empêchement si grand, si voisin, n'est pas connu même des habitans de ce pays, qui ne pouvoient en instruire Ignatiev en 1646; ceci est très-frappant, mais ce n'est rien en comparaison de l'autre fait.

Il avança vers l'est, non quatre jours, cela seroit sujet à des explications, mais quatre fois 24 heures, ce qui seroit 7 degrés & demi. Il conversa avec les Tschouktski dans une baie qu'il trouva, & qui selon les cartes, devoit être à la naissance du cap, également il n'apprit rien de ce cap; Stadou-

chin voulant absolument trouver ce *Pogiticha*, voya sept fois 24 heures. Stadouchin mit des gens à terre pour s'instruire de la rivière; on ne pouvoit lui en rien dire, & il n'est pas fait mention d'un cap quelconque; seulement parle-t-il des rochers le long de la côte, qui empêchoient la pêche, ce qui avec la diminution des provisions, le contraignit au retour; malgré donc, que dans celles des nouvelles cartes qui étendent les côtes outre mesure, on voie la naissance de ce cap à environ 20 degrés du Kolyma, & que Stadouchin par contre, doit avoir parcouru 27 degrés sans en avoir une trace, ni en apprendre quoi que ce soit; comment soutenir cette existence? Qu'on observe encore que ce n'étoit point un cap entouré de glaces, qui le fit rebrousser chemin, mais le manque de vivres, & les rochers qui ne devoient pas être considérables, puisqu'il n'en parle pas comme d'un empêchement à la navigation, mais seulement à la pêche. On trouva donc simplement plus commode de chercher par terre l'*Anadyr*; on y réussit, & l'on construisit dès-lors *Anadirskoi-Ostrog*.

5°. Malgré toutes les recherches possibles; on craignit si peu ce cap, ou plutôt on eut si peu d'idée de son existence, que le zèle pour les découvertes augmenta d'une manière surprenante, & ce qui est digne de remarque, c'est qu'il s'agisse de les entreprendre du côté de ce prétendu cap, & que le peu de succès de l'an 1647 augmenta le courage au lieu de le diminuer; apparemment parce que, comme il est naturel de le croire, ils avoient appris pendant la dernière année des particularités qui eurent cet effet, ce ne fut certainement pas la connoissance d'un cap si formidable qui en eût opéré un tout contraire.

C'est donc sans raison que M. Muller & d'autres se plaignent du peu que l'original de cette relation dit de ce qui étoit arrivé aux trois kotches jusqu'au grand cap, parce que sans doute ils n'avoient rien à dire, ayant fait leur voyage tranquillement sans empêchement, ni par un cap, ni par les glaces, mais étant arrivés au grand cap, c'est-à-dire, au Serdzekamen, comme tout l'Indique, & que nous allons prouver tout à fait; Deschnew en rapporte tout ce qu'on pouvoit exiger de lui.

6°. Il dit que ce cap étoit différent de celui qui est près de la rivière Tschukça à l'ouest du Kolyma ; cette distinction me donna quelque soupçon que je manifestai dans mes *Mémoires*. M. Adelon en est surpris ; cependant si , par exemple , on veut distinguer entre Boulogne en Italie & Boulogne sur mer , on le fait , parce qu'on pourroit s'y tromper , étant deux villes considérables ; mais jamais on n'avertit qu'on ne doit pas le prendre pour le château de Boulogne près de Paris ; il faut qu'il y ait quelque chose qui puisse causer quelque méprise par la ressemblance , non seulement des noms , mais par d'autres endroits. Si Deschnew avertit que ce n'est pas le cap près du Tschukotchia , mais le grand cap , ne pourroit-on pas en conclure , que c'est autant , comme s'il disoit , il n'y a que deux caps considérables par ces côtes , l'un celui du Tschukotchia , l'autre le grand près de l'Anadyr ; alors ce cap Schataginskoi disparaîtroit de soi-même. Ce Deschnew , témoin de la plus grande authenticité , puisqu'il a fait ce voyage de l'aveu de tout le monde , & a demeuré plusieurs années dans ce pays , y a fait des voyages , s'est informé de tout , & en a rendu compte à la cour ou au gouvernement général du Jakoutsk. Ce Deschnew donc , dis-je , décrit le grand cap d'une manière à ne pouvoir s'y méprendre. Les îles vis-à-vis reconnues si souvent pour être entre le Serdzekamen & l'Amérique , les habitans avec les joues & les lèvres percées ; le peu de distance entre l'extrémité de ce cap & l'embouchure de l'Anadyr ; la forme des côtes en demi-cercle vers cette rivière.

J'avois déjà parlé de ces deux derniers articles dans mes *Mémoires*, M. Adelon en convenant parfaitement de la contradiction manifeste entre la relation & les cartes , ne veut pas voir que par cette raison on puisse conclure contre celles-ci ; qu'on en juge.

La kotche d'Ankoudinow fit naufrage ; l'équipage fut sauvé par les deux autres ; peu après elles furent réparées & toutes deux jetées sur les côtes vers le sud loin de l'Anadyr : elle a donc fait naufrage à l'extrémité à l'est ou sud-est de ce cap , sans qu'oi ces kotches restantes n'auroient pas osé hasarder de le passer étant en effet aussi dangereux qu'on le dit de celui qu'on met toujours à la

place de celui-ci , le prétendu cap Tabira :

7°. Pour revenir vers l'Anadyr depuis le sud, Deschnew erra pendant un an ; y étant arrivé , il établit l'Ostrog qui dès-lors resta la seule possession des Russes dans ce pays ; c'est de là qu'on eut quelques connoissances de cette côte & où Atlasson ensuite prit les siennes. Deschnew remarqua le banc de sable à l'embouchure de l'Anadyr , le long de ce promontoire , qui étoit pour ainsi dire le rendez-vous de tous ces amphibies qui pouvoient enrichir ceux qui s'appliquoient à en prendre.

Il voulut donc envoyer le tribut annuel considérable par mer à Jakoutski , sentant bien qu'en passant avec précaution ce double cap Serdzekamen , il n'avoit rien à craindre d'un autre , mais seulement des glaces qui sont fréquentes au nord & nord-ouest de ce cap ; ce qui n'est pas étonnant , la pointe en étant tournée un peu vers le nord-est , & formant , à cause que ce promontoire a une longueur considérable vers l'est dans la mer , une espèce de baie ; les glaces qui viennent du nord-ouest & nord-est comme dans un entonnoir , s'y arrêtent & n'en font pas si promptement chassées que dans une mer plus libre , d'autant moins qu'elles peuvent s'arrêter entre les îles vers l'est ; c'est sur-tout le défaut des matériaux qui lui firent abandonner son entreprise.

8°. Il arriva cette dispute mentionnée , qui prouva clairement la situation de ce grand cap des îles voisines & du banc de sable.

9°. Il découvrit dans sa course vers le sud , le fort d'Ankoudinow & d'Alexiew ; à l'arrivée d'Atlassow , les habitans pouvoient lui en donner encore des indices.

10°. Atlassow fit les expéditions dont on a parlé.

11°. Il déclare encore plus positivement qu'entre le Kolyma & l'Anadyr , il se trouvoit un double cap nommé *cap Tschalaskoy* & *Anadirs-Koy* ; peut-on voir quelque chose de plus convaincant ? Il parle d'un *seul* mais *double cap* , non de deux ou plusieurs. Il n'y est point nulle part que celui-ci ; par-tout les noms de Tchuzchi & Tschataski sont pris pour des synonymes , & avec raison ; nous verrons que ceux qui parlent des habitans de tout le nord , les nomment *Tchoustki* , les habitans de ce promontoire &



des environs de même ; peut-être que comme les Koriaques de Kamtchatka se distinguent de ceux de l'île Karaga , quelques-uns donnent le nom de *Tschalctki* à ceux de ce promontoire.

Enfin toujours n'y a-t-il qu'un seul mais double cap , dont la partie australe est nommée *cap Anadyr-Koi* , comme ayant l'embouchure de cette rivière tout près de sa côte méridionale.

Atlassow , qui n'a rien vu par mer , assure qu'on ne peut le dépasser par eau , à cause des glaces vers le nord ou l'ouest , qu'il n'y en a jamais au sud ; voilà ce qu'on a encore défiguré & appliqué à ce cap *Tabin* , représenté tournant au nord ; au lieu que nous venons de voir la raison pourquoi il y a souvent des glaces au nord de Serdzekamen ; on n'osera nier qu'il ne s'agisse ici par-tout d'un cap , des îles , de peuple proche d'Anadyr , vers le 66 ou 67<sup>e</sup> degré , & non d'autre vers le 72 à 74<sup>e</sup> degré , & que n'y ayant qu'un cap considérable entre cette rivière & le Kolyma , ce cap *Tabin* ne doit disparaître.

12<sup>o</sup>. L'article de Popow est très-remarquable ; j'adopte à-peu-près toutes les relations , pourvu qu'elles ne s'opposent pas au bon sens comme celle-ci : *Une grande terre vis-à-vis du Kolyma & de l'Anadyr* , la même terre vis-à-vis du Kolyma , selon les nouvelles cartes , à 71 degrés de latitude , 175 degrés de longitude sur la côte septentrionale , & de l'Anadyr , 65 degrés de latitude , 193 degrés de longitude , sur la mer orientale ; n'est-ce pas une contradiction palpable ? Ne faut-il pas ou effacer le nom de Kolyma , ou placer son embouchure dans la mer orientale , comme on l'a fait autrefois ? S'il en étoit comme les anciennes cartes le marquent , le Kolyma seroit plus au sud que le prétendu cap *Schataginskoi* , peu éloigné au nord-ouest , sur une côte inclinée vers le sud-est du grand cap ; alors , en effet , la grande île ou terre seroit à-peu-près vis-à-vis des deux ; ces rivières seroient de la même mer , comme *Gmelin* le dit , & cet article de la relation de Popow seroit exact.

On voit que c'est par le préjugé en faveur de ce cap *Tabin* , qu'on vouloit confondre tout ce qui est prouvé encore , parce

que , malgré toutes les recherches , on n'a point trouvé d'île , ni d'îles habitées vers le Kolyma , & que la description des habitans , de même que la distance , les animaux , les pelleteries , les bois , dont il n'en croît point à cette latitude de 70 à 74 degrés & plus loin , tout enfin indique sans équivoque les îles à l'opposite du Serdzekamen & de l'Anadyr , ainsi que le nombre des habitans , le même que les autres ont rapporté de ceux de Serdzekamen , de ses environs & des insulaires ; puis donc que le détail authentique qu'on a de ceux-ci ne peut pas être douteux , il faut que l'autre soit faux , & provenant de ce qu'on veut toujours confondre les deux caps & appliquer à un cap *Tabin* imaginaire ce qui appartient au Serdzekamen seul.

13<sup>o</sup>. *Stadouchin* devoit se rendre depuis le *Tschiketschoihoff* à ces îles , pays du côté opposé ; c'est donc depuis le Serdzekamen auquel ils le font ; pour le cap *Tabin* il faudroit chercher des îles & pays opposés aussi imaginaires que le cap , puisqu'on n'en a jamais eu la moindre notion ni idée.

Le reste de la relation des *Tschutski* des environs d'Anadir-skoy , confirme si complètement ce que nous venons de dire , qu'il n'est pas nécessaire d'y insister. Ils disoient à *Deschnew* , à *Atlassow* , à *Beerig* même tout ce qu'ils savoient de ces contrées ; que leur nation habitoit ce grand cap vers l'Anadyr , ces côtes , tous ces environs ; ils décrioient le mieux qu'il leur étoit possible les îles & pays voisins & leurs habitans , parloient du continent tant de l'opposé que de celui à l'ouest d'Anadyr-skoy & du Kolyma ; ils connoissoient tout ceci ; mais pour ce cap au 72 , 74 degrés si considérable , si formidable , qui comme on le dit , est habité par eux , parce qu'on le confirme avec le Serdzekamen , aucun n'en disoit un mot à personne de ceux-ci qui les virent en diverses fois dans l'espace de 85 ans ; il est donc évident qu'ils ignoroient l'existence d'un pareil cap & qu'il n'y en a point.

On pourroit vouloir prendre davantage de ce qu'ils disoient , qu'il leur falloit près de trois semaines pour se rendre à l'extrémité du cap ; mais si l'on fait attention à toutes les circonstances , on verra que ceci ne tire point à conséquence.

C'est avec leurs misérables baidares de cuir, qu'il leur faut tant de temps.

*Du fond de la baie de l'Anadyr*, qui sur la carte de M. Muller a 5 degrés de profondeur.

Par-dessus le banc de sable, ou tout près, ce quit doit les arrêter souvent, & même doit les y jeter & les y faire demeurer quelque temps.

Côtoyant ce long promontoire, où ils trouvent encore deux baies, & qu'il faut du temps pour les passer.

L'extrémité du Serdzekamen est à son nord-est à deux ou deux degrés & demi, ou 40 à 50 lieues de largeur & pleine de rochers; mais de bons vaisseaux qui prennent le large & cinglent directement, peuvent bien en trois fois 24 heures, comme l'autre relation assure, par un fort vent favorable depuis l'extrémité du cap, arriver non au fond de la baie, mais à l'embouchure de l'Anadyr. Il n'y a rien là qui se contredise.

14°. On voit ici seulement qu'il s'en faut de beaucoup que la cour ait publié toutes les découvertes.

15°. Le grand monarque choisissant lui-même Beering, cela forme un grand préjugé en faveur de celui-ci, non que j'adopte en entier sa relation ou plutôt sa carte; il faut toujours aller, pour ainsi dire, la soude à la main, si on veut former une bonne critique.

16°. Son voyage fut en tout de 55 jours pour aller & revenir. Je veux croire que sa carte ait été dressée aussi exactement qu'il l'a pu; est-ce assez pour qu'elle soit exemte d'erreurs? Il a perdu rarement de vue les côtes; mais pourtant cela est arrivé, l'officier Ruffe qui l'a accompagné dans son voyage en Amérique, & qui curieux comme il l'étoit, aura eu mainte conversation avec lui sur son précédent voyage, assure qu'il a pu voir rarement les côtes, à cause des brouillards fréquens. On ne peut donc se fier à sa carte à cet égard, ni par conséquent placer l'extrémité du Serdzekamen à près de 205 degrés (ou selon d'autres 208) de longitude, tandis que le point de son départ, l'embouchure du Kamtschat, l'est environ 177, & qu'un auteur assure que le glissement des côtes depuis le Lopatka, vers la mer glaciale est allé en ligne directe,

excepté les caps, c'est-à-dire ces caps de Kamtschat, Kronoskoï, Ilpinskoï & autres pareils; car de comprendre dans cette exception ces grands caps ou plutôt pays & contrées qui s'éloignent de la ligne directe d'environ 30 degrés, ce seroit une exception très-ridicule.

Les Tschuktchi, au 64e degré & demi, l'avertirent que la côte plus haut alloit se tourner vers l'ouest à 67 degrés 18' ou 28', ils en ont aperçu la vérité, & ont cru avoir assez de preuves pour assurer que les deux continens n'étoient pas joints, voyant courir la côte à l'ouest, sans rentrer ni vers le nord ni vers l'est.

M. Muller traite ceci d'erreur, parce qu'il soutenoit l'existence du cap Tabin, & le rédacteur (pour abrégé, je cite sous ce nom la suite de *l'histoire générale des voyages*) le taxe de timidité qui lui faisoit peu d'honneur, n'osant pas aller plus vers le nord, pour achever ses découvertes. Ce dernier agit directement contre son axiome si incontestable, qu'un témoin vaut plus que cent non-témoins, ou qui n'ont rien vu; Beering étoit un bon marinier, reconnu & choisi comme tel par l'empereur; il a vu ce qu'il a dit, & n'a pas vu ce cap Tabin, ni aucun indice qui pût le lui faire soupçonner; il n'a point entendu parler des Tschoutski, qu'on dit habiter ce cap; ces messieurs ne l'ont pas vu non plus, mais en soutiennent l'existence par prévention, en y appliquant ce qui n'est manifestement applicable qu'au Serdzekamen, & sans preuve; ceci doit être préférable à un témoignage aussi authentique que celui de Beering.

Il faut encore faire réflexion que ce n'est pas en particulier, en voyageur, qui souvent découvre au hasard des pays, sur quoi il est croyable, que Beering a agi; mais par ordre d'un grand monarque, ce qui n'empêche pas qu'il puisse n'être pas cru dans sa relation, & sur tout ce qui concerne le principal but de cet ordre & de ce voyage. Il est donc naturel de distinguer dans sa relation ce qu'il a vu, & le glissement des côtes dont il n'a vu qu'une petite partie, & sans observation astronomique. Si dans sa carte il a également marqué le cap Tabin, c'est ce que j'ignore; ceci peut être une addition du géographe: supposons

que ce soit de Beerling même, il a pu le marquer de crainte de révolter le préjugé reçu : tout comme je l'ai fait dans ma carte n<sup>o</sup>. II, quoique j'aie dressé la troisième selon ce que j'en pense réellement, même en accordant encore au delà.

17<sup>o</sup>. Cet article est encore remarquable : Givoïden a été vers la terre, dont il est fait mention plusieurs fois ci-dessus, entre 65 & 66 degrés, pas loin du pays des Tschouktski. C'est encore une nouvelle preuve que tout ceci regarde le Serdzekamen, & non ce cap imaginaire ; l'officier dit sans équivoque, que c'est depuis le premier, que Givoïden fut jeté sur la côte de l'Amérique.

Mais la relation de Pauluski est telle, qu'on est en droit d'en rejeter tout ce qu'on veut ; *riviere considérable, inconnue vers la mer glaciale* ; de-là un voyage de 15 jours vers l'est : cette rivière est donc encore à l'est du Kolyma ; est-ce Pogiticha, que ses prédécesseurs n'ont pu trouver après des voyages de quatre & de sept fois vingt-quatre heures ? a-t-il été sous la protection du roi des Aigues-Marines, qui devoit entrer dans un pareil conte borgne, où une petite armée de 445 guerriers, voyagent pendant quinze jours, presque toujours sur les glaces ? Son grand protecteur a-t-il créé une île de glace flottante, & fait avancer si loin vers l'est, comme on devoit le croire, parce que souvent elle étoit si éloignée des côtes, que même on ne pouvoit appercevoir les embouchures des rivières ? & cette île devoit être d'une nature particulière, le génie avoit le pouvoir d'empêcher que jamais la glace ne se brisât, comme il est arrivé à tous les autres qui ont fait l'expérience, que d'une heure à l'autre on n'étoit pas sûr que cela n'arrivât ? Non, ici les 445 hommes étoient toujours ensemble à leur aise ; ou est-ce un pont, soit glace ferme, d'une telle étendue, qu'ils pouvoient y voyager pendant quinze jours au moins à chacun comprendra qu'aucuns hommes peuvent avoir la force, le génie, la dextérité de voyager sur une île de glace, sans risque, si loin, la faire avancer, la diriger de quel côté on le juge nécessaire. Je ne dis rien des provisions, je pense que Pauluski se fera pourvu de la chair de renard, lous & autres délicates-

ses ; car pour pêcher il ne le pouvoit pas sur une glace si étendue, si ferme ; mais du moins, le génie devoit les pourvoir de quelques secours, pour se reposer sur des couches molles, & les garantir du grand froid. Étoit-il encore sur les glaces on sur terre, lorsque le Tschouktski avancèrent pour lui livrer bataille ? Si c'est le premier, on ne peut qu'admirer son courage & son habileté, d'avoir pu & voulu abandonner son île de glace pour aller à terre, uniquement dans le but de se battre.

De-là il avança encore plus loin, trouva deux rivières, qui se jettent à une journée l'une de l'autre, dans la mer glaciale ; rivières aussi inconnues à ses prédécesseurs nommés ci-dessus. Il faut que cette côte soit d'une étendue immense, puisqu'après le 7 juin, il ne reposa que huit jours, & pourtant ne parvint à cette dernière ; & qu'il n'y eut un second combat que le 30 juillet (il est vrai qu'ensuite parlant du troisième combat, il est dit le 14 juillet ; il faut donc que par erreur, on ait mis 30 juillet, au lieu de juin.) N'importe, en calculant son voyage jusqu'à l'arrivée de l'autre côté du cap prétendu, il faudroit placer cette extrémité, non à 208 lieues, mais à 250 ; vu que le degré n'y donne plus que 5 lieues & demie : posons 6 lieues, & que, comme il est dit en se rendant vers la mer, depuis Anadirskoi, il laissa la source de cette rivière, marquée à plus de 12 degrés à l'est de Kolyma à sa gauche, & marchant directement au nord ; malgré donc l'éloignement supposé & incroyable de ce cap Tabin, du Kolyma ( toujours d'après la carte de M. Muller ), il n'y auroit depuis la première rivière inconnue, jusqu'au cap, ou sa naissance, qu'environ 10 degrés ou 65 lieues. Je voudrois qu'on pût concilier cela avec toutes ces journées & temps qu'il y a employés.

Après le troisième combat, il passa ce cap Tabin, & mit dix jours pour parvenir à la côte opposée, à cause des grandes montagnes qu'il avoit à passer. Je n'en ferai pas le calcul ; mais ce voyage augmente toujours cette étendue si extraordinaire ; depuis cet endroit, il fut vingt jours en chemin, lui & ses baidares de même, jusqu'au Serdzekamen, d'où, est-il dit, il reprit le même

chemin, pour retourner à Anadirskoi, qu'il avoit pris pour aller à la mer glaciale. L'auteur de la relation montre par-tout qu'en la composant, le bon sens l'avoit entièrement abandonné. Il alla depuis Anadirskoi directement au nord, fit un voyage de près d'un mois vers l'est; delà au sud jusqu'au Serdzekamen, & revint pourtant par le même chemin qu'il étoit allé vers le nord. En vérité, pareilles farnettes épuisent toute crédibilité, crédulité même; & on est en droit de rejeter toute la relation: mais, enfin, dira-t-on, il a été à ce cap dont on nie l'existence. Je veux supposer que sur un endroit de la côte, il y ait de grandes montagnes, tout comme au Serdzekamen, & dans presque toute la partie de cette extrémité de l'Asie; mais il n'est pas dit un mot qu'il s'y trouve un cap si fort avancé dans la mer: quand même donc tout ce récit seroit aussi véritable qu'il est manifestement fabuleux, cela ne prouveroit rien en faveur du cap; au contraire, toutes ces relations s'accorderoient plutôt avec celles des anciens, avec leurs cartes, & l'idée même de M. de l'Isle, que depuis le Lena, la côte s'avance toujours au sud-est, & non point à l'est.

18°. Je n'ai rien à remarquer ici sur M. Kirilow, sinon que c'est sur connoissance de cause que le sénat mit tant de confiance en son zèle & ses lumières, lorsqu'il s'agissoit de la relation de Spangberg.

19°. On voit par ce que M. Witfen dit, & la remarque de M. Buache, que tout ceci ne peut s'entendre que du Serdzekamen, quoiqu'il soit un de ceux qui sont imbus de l'idée de ce cap Tabin, & de l'existence tout-à-fait insoutenable des îles & bas-fonds à cette latitude, ce que M. Witfen dit des hommes à joues percées, le confirme encore plus.

20°. Ce que dit Kempfer est de même; un isthme n'a jamais pu être supposé à 73 degrés; mais il y en a un au Serdzekamen, rempli de montagnes, représenté par tous ses auteurs, comme avançant si fort en mer, qu'on n'en connoît pas la fin, & nommé cap de glace par M. de l'Isle, qui en eut la connoissance sous ce nom, de même que du Kamtschat, sans se douter qu'il en existât un autre plus au nord; que même on ne le connoitroit pas sans les nouvelles découvertes,

auxquelles celle de Beering a mis le sceau; ce sont les montagnes de Noffé, si fameuses chez les précédens géographes. Ce ne peut être que ce cap coupé sur la planche, que Kempfer a vu; quand même on allégueroit & admettroit les montagnes mentionnées dans la relation plus que suspecte de Pauliski, toutes les autres circonstances ne peuvent convenir qu'au Serdzekamen.

21°. Les Xuxi & Kceliki, habitant les pays jusqu'au Kamtschatka, la langue de terre ou cap de glace, coupée par des îles, ne sauroient indiquer que le même; l'entrée des pêcheurs vers le nord ne peut convenir qu'à celui-ci, puisque ce sont les passages entre ce cap & les îles; on voit qu'il parle d'Anadirskoi & de ses environs; enfin que le Nawal se trouve en abondance sur ce banc de l'Anadyr; c'est-là que ceux de Jakontski se rendent, & que le cap Saint, avec tous les autres endroits mentionnés, sont voisins l'un de l'autre, non à 10 degrés, ou 200 lieues plus au nord.

22°. L'officier suédois parle encore assez récemment des Russes qui passent le Swctoi-Noff pour commercer avec les Kamtschadales, vers les 50 degrés de latitude. Ne seroit-ce pas encore le Serdzekamen? Attendant qu'ils seront obligés de passer entre la terre ferme & une grande île au nord-est du cap Swctoi-Noff. Où trouver cette grande île vers ce cap Tabin? Est-ce à son nord-est? Personne n'osera assurer qu'on en ait une ombre d'indice de ce côté, au lieu que la grande île, que ce soit la côte du continent ou non, est en grande partie au nord-est du Serdzekamen; c'est à cette confusion que la prétendue terre des Eidigani devoit son origine, parce qu'on l'a placée vis-à-vis le Kolyma; ce qui a causé bien des frais & des peines pour en constater l'existence, qui, ensuite des informations juridiques, s'est trouvée sans fondement.

Les Jukagres habitent précisément les pays dont cet officier parle, depuis la source de l'Anadyr, jusque vers les bords de la mer du nord à l'ouest du Kolyma; son cap Tabin est donc le Serdzekamen, vu que les Tzutski occupent seuls tout le pays depuis l'Anadyr vers le prétendu cap.

23°. Cette relation toute récente a frappé bien des sçavans qui ont été surpris de la

voir si concordante avec mon système de la possibilité & facilité de passer ce formidable cap Tabin ( que j'avois encore laissé subsister alors, ) contre tout ce que les autres géographes avoient soutenu ci - devant ; & ce qui me paroit le plus singulier, c'est qu'en supposant ce cap, on le regardoit comme un obstacle insurmontable au passage par le nord ; mais que l'ayant passé, il n'y en avoit plus pour se rendre au Kamtschatka, au lieu que tout raisonnement & les expériences générales fondent un sentiment opposé.

Ce cap Tabin est, dit-on, à l'extrémité du nord-est de l'Asie, avant la mer du nord à l'ouest & au nord ; l'autre mer à l'est & sud-est : ce doit être un *finis terra*. L'expérience incontestable prouve que dans une telle mer, l'agitation des vents, de quelque côté qu'ils viennent, est si forte, que jamais il ne s'y pourroit former des glaces, encore moins y rester si peu de temps que ce soit ; tous ceux qui donnent la description des côtes de la mer & de ces glaces ( *Voyez art. FROID & GLACES,* ) assurent unanimement qu'un vent ordinaire du nord les jetant sur le rivage, un autre de terre les fait d'abord retourner en mer ; & qu'est-ce qu'un tel vent en comparaison de ceux qui regnent continuellement vers un tel cap de tous les côtés ? Voilà donc ce cap, quelque grand qu'on le suppose, finissant en pointe, dit-on, qui ne mettroit jamais d'obstacle au passage ; il n'en est pas de même du Serdzekamen, un promontoire grand, large, s'avancé très-loin vers l'est dans la mer, son extrémité suivie de plusieurs îles grandes & petites vers le continent peu éloigné : quoi de plus naturel que les glaces emmenées de toutes les bandes du nord, qui s'arrêtent à cette presqu'île, autrefois prise pour un isthme, vers les îles suivantes & entre les îles ? Voilà le véritable cap de glaces, & qui est très à craindre : cependant on voit qu'on peut le franchir avec de bons vaisseaux ; & on ne le craint point.

On ne m'objectera pas qu'étant plus au sud, les glaces y sont moins à craindre : nous prouverons à l'article cité, que ce n'est pas le plus ou moins de proximité du pôle, qui

est la cause du plus ou moins de glaces, mais des circonstances qui n'y sont pas précisément relatives. Je dois seulement remarquer sur cette relation, que ceux du Kolyma ont nommé ces îles, vers l'Amérique, *Aleyut* ; & que selon le rapport de M. Muller, d'après les Tschoutski, le peuple de la première île se nomme *Achjuch-Alliat* ; celui de la grande contrée à l'est *Kuschin-Alliat*, ce qui paroît être le même nom que celui d'*Aleyut* ; une autre nation d'une de ces îles *Peckeli* : tout ceci est très-conforme l'un à l'autre.

Pour ne pas être trop prolixes, nous dirons peu sur les cartes citées.

Nous voyons que ce que les anciens auteurs marquent du cap Tabin, n'est fondé, comme nous l'avons dit, que sur l'envie de donner une place à celui de Pline, d'après les idées qu'on s'en est formées, & non sur des relations ; que tous plaçoient dans le voisinage du cap l'Indigir, le Kolyma ( celui-ci même quelquefois au sud ou à l'est, ) l'Anadyr, le Kamtschat, comme peu éloignés les uns des autres ; ce qui fortifieroit l'idée, qu'en omettant ce cap, on devoit marquer une même côte depuis le Lena jusqu'au Serdzekamen ; & que ce n'est pas sans raison, que plusieurs, & encore Gmelin qui a eu une grande connoissance de ces pays & rivières, ont regardé l'Indigir & l'Anadyr comme rivières de la même mer ; ce qui, sans cela, seroit aussi ridicule & plus, que si on parloit ainsi du Rhône & du Tage.

Strahlenberg, à la vérité, a laissé subsister ce cap Tabin : mais il met sa naissance tout près du Kolyma ; & ce cap fait une langue de terre étroite, fort avancée dans la mer, dont l'extrémité est vis-à-vis l'île supposée des Eidigiani. Les officiers suédois, en 1726, ont omis l'un & l'autre, comme ne méritant également aucune créance. Par contre, eux & Strahlenberg ont marqué avec soin un grand promontoire ou presqu'île comme un *finis terra* de ce côté ; c'est le cap Anadirskoi, le seul cap réel & considérable, une grande île à son est, nommée des *Tuchochouski*, qui sera celle découverte vers l'Amérique ; & d'autres petites (\*). Ce seul grand cap finit du côté du sud, soit son

(\*) Cette situation véritable a été si bien reconnue & adoptée, qu'on l'a aussi représentée telle dans l'Histoire des Tartares d'Alutzi Bayanur Chan.

commencement à 60 degrés; le tout depuis le 65<sup>e</sup> degré admirablement conforme à la vérité; sans doute, parce qu'on l'a appris d'Atlassow; dans la relation de Strahlenberg, article *Inkagri*, il dit.... *entre le Lena & le Swetoi-nofs, ou, comme disent les Russes, Noff-Tchalaskoi & Anadirskoi*: voilà donc tout expliqué, qu'au delà du Lena, il n'y a point d'autre cap que le Serdzekamen, sous le même nom qu'Atlassow lui donna, comme tout près de l'Anadyr, point d'autre confidérable entre celui-ci & le Lena.

Si dans la carte d'Isbrand Ides, la rivière Kamtschat est marquée à 72 degrés, c'est toujours par la supposition qu'il y a un cap au 75<sup>e</sup> degré; & pourtant on n'en connoissoit point d'autre que le cap voisin de l'Anadyr qu'on éloignoit à proportion; d'ailleurs les latitudes même & encore plus les longitudes sont encore si peu sûrement indiquées de nos jours (comme nous le remarquons *article LATITUDE*), qu'il ne faut pas être surpris si les anciens y faisoient des fautes si grossières; ce n'est point sur quoi je me fonde, mais sur les péditions réciproques & relatives des caps & rivières qui pouvoient & devoient être connues, sans que la latitude le fût. Ortelius, selon que M. Muller le remarque lui-même, a placé les dix tribus d'Israël sur la rive de l'Obi, à 82 degrés; si donc on a pu commettre une faute si grossière, qui n'empêche pas l'existence de l'Obi, Ides a bien pu placer le Kamtschat à 72 degrés: il s'agit des situations.

Le soupçon de la déclinaison de la côte & de la plus grande proximité de l'Indigir & du Kolyma se fortifie encore par d'autres réflexions.

M. Gmelin dit: « il y a même des vestiges » qu'un homme dans un petit bateau qui n'étoit guere plus grand qu'un canot de pêcheur, a doublé le cap Schalaginskoi, » & a fait le voyage depuis le Kolyma jusqu'en Kamtschatka. » On demandera si je suis assez crédule pour le croire? Non: si j'accordois ce qu'il entend par ce cap, il faudroit selon ces distances arbitraires, données sur les cartes, faire 5 à 600 lieues; mais si, selon mon système, on fait rentrer le cap Tabin dans son néant, on diminue l'étendue des côtes, rapproche les rivières, surtout le Kolyma, fait doubler le Serdzeka-

men, comme le seul & véritable cap Schalaginskoi, alors cela ne sera pas impossible dans une des années, où, comme M. Muller l'avoue, il n'y a pas de glaces dans ces environs; & alors je dois rendre justice à M. Gmelin qui, par devoir, a fait son possible pour infirmer l'impossibilité du voyage, l'existence du cap Tabin, & la distance infinie qu'on a trouvé à propos d'établir; quoiqu'en divers endroits de sa relation, il lui soit échappé des vérités contraires, dont la cour ne lui aura pas su gré; enfin toutes les cartes & les relations pesées avec impartialité & à la balance du bon sens, feront voir qu'il faut resserrer le continent de l'Asie, que l'on a fait trop long & trop large jusqu'ici. C'est sur cette idée que j'ai dressé la carte n<sup>o</sup>. III; c'est aux découvertes ultérieures, faites avec soin, & aux relations véridiques & non altérées par des motifs de politique, à constater mes conjectures. (E)

ASIE, (*Géogr.*) ville de Lydie auprès du mont Tmolus. Suidas dit qu'on y inventa la guitare à trois cordes. On prétend que cette ville est une des premières de l'Asie, & qu'elle a bien pu donner son nom à cette partie du monde. (C. A.)

ASILLE, *asillus*, insecte que quelques auteurs ont confondu avec le taon; cependant on a observé des différences marquées entre l'un & l'autre, quoiqu'ils se ressemblent à quelques égards. L'*asille* tourmente beaucoup les bœufs, & les pique vivement; on dit que son bourdonnement les fait fuir dans les forêts, & que s'ils ne peuvent pas l'éviter, ils se mettent dans l'eau jusqu'au ventre, & qu'ils se jettent de l'eau par-dessus le corps avec la queue, pour faire fuir les *asilles*. C'est pour cette raison qu'on a appellées insectes *masfer boaria vel bucularia*. Moutier leur donne le nom grec *ισπος*; mais il convient que ce même nom appartienne aussi à d'autres insectes. M. Linnæus distingue l'*asille*, l'*asirus*; & le taon, en trois genres dépendans d'une même classe; & il rapporte treize especes au genre de l'*asille*. Fauna Suecica, page 303. Voyez INSECTE. (I)

ASIMA, (*Hist. des Relig. Idolâtr.*) dont il est parlé dans nos annales sacrées, fut l'idole des peuples d'Emath, qui le représentoient sous la figure d'un bouc, symbole de

la lasciveté, ce qui fait conjecturer que cette divinité prédisoit au plaisir de l'amour; d'autres prétendent qu'il étoit le même que le dieu Pan des Egyptiens: on ne fait aucun détail sur son culte. (T.-v.)

ASINAIRE, adj. pris subst. (*Hist. anc.*) fetes que les Syracusains célébroient en mémoire de l'avantage qu'ils remportèrent sur Nicias & Démochènes, généraux des Athéniens, auprès du fleuve *Afinarius*, aujourd'hui *Felconara*, rivière de Sicile. (G)

\* ASINARA, petite île d'Italie, près de la côte occidentale de la Sardaigne. *Long.* 26; *lat.* 41.

ASINE, (*Géogr.*) ville du Péloponèse, dans la Messénie; elle se nomme aujourd'hui *Anchora*; sa situation est près du golfe de Moudon ou Coron. Etienne le géographe place une ville de ce nom dans l'île de Chypre, & une autre encore dans la Cilicie. (C. A.)

ASINE, (*bot.*) synonyme dont on se sert au palais pour éviter le mot *âne*, qui a quelque chose de trivial. (E)

\* ASION-GABER, ville d'Idumée, sur le bord de la mer Rouge.

\* ASIOUTH ou SOIOUTH, ville de la haute Egypte.

\* ASISIA, ville d'Illyrie, dans un lieu qu'on appelle aujourd'hui *Béribir* ou *Bergane*, & où l'on trouve encore des ruines.

ASJOGAM, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante du Malabar, assez bien représentée, mais sans détails, par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, volume V, page 117, planche LIX. Les Brame l'appellent *asjogam* comme les Malabares & *castibori*; les Portugais *fata do diavolo*, & les Hollandois, *toerbloemen*. C'est *Arbor Indica longis*, *mucronatis*, *integris foliis*, *fructu albicante*, *nucis palmæ indel dictæ amulo*; *asjogamaram Malabarorum* de Plukenet, dans son *Manissa* pag. 21.

C'est un arbrisseau de moyenne grandeur, haut de quinze piés environ, à cime conique pointue, formée d'un petit nombre de branches, disposées circulairement & alternativement, écartées sous un angle de trente à quarante degrés, & portées sur un tronc cylindrique de six à neuf pouces de diamètre, à bois blanc, recouvert d'une écorce brun-noir. Sa racine est longue, profondé-

ment enfoncée sous terre, couverte de fibres nombreuses, blanchâtre à écorce noirâtre.

Ses feuilles sont opposées deux à deux, non pas en croix, mais sur un même plan, elliptiques, assez semblables à celles de l'adhatoda, pointues aux deux bouts, longues de six à sept pouces, deux à trois fois moins larges, entières, épaissies, relevées en dessous d'une nervure longitudinale à dix ou douze côtes alternes de chaque côté, & portées sur un pédicule demi-cylindrique assez court.

Les fleurs sortent des branches de l'avant-dernière pousse, dont les feuilles sont tombées; elles sont longues d'un pouce, un peu moins larges, rassemblées au nombre de dix à douze, en un corymbe alterne, presque sessile, sphérique, portées chacune sur un pédicule extrêmement court, & composées d'un calice à quatre dents ou divisions cylindriques portées sur l'ovaire, de quatre pétales jaunes orbiculaires ouverts horizontalement, deux fois plus longs que le calice, & de huit étamines une fois plus longues que les pétales, rouges, luisantes, couronnées d'antheres, noirâtres, au centre desquelles s'éleve un style presque aussi long, conique, verd-blanchâtre, épais, courbé en arc de bas en haut, & terminé par un stigmate simple. Au dessous de cette fleur, l'ovaire paroît sous la forme d'un pédicule conique renversé, long d'environ un pouce, deux à trois fois moins large, qui devient en mûrissant une baie ovoïde blanchâtre à une loge, contenant un osselet de même forme, comparable à celui du dattier.

*Culture.* L'*asjogam* vit long-temps; il est toujours verd, & fleurit tous les ans une fois en décembre & janvier: ses fleurs durent long-temps. Il croît par-tout le Malabar; on le voit sur-tout abondamment autour des temples des païens, qui ont soin de le cultiver pour orner de ses feuilles & de ses fleurs, ces temples dans leurs jours de ceremonies.

*Qualités.* Il n'a pas d'odeur ni de saveur sensible, si ce n'est dans ses feuilles, qui ne sont pas trop agréables au goût.

*Usages.* Les Malabares pilent ses feuilles & en expriment un suc qui, avalé avec la poudre des semences du cumin, apaise les coliques & la passion hillaque. La poudre de ses feuilles se prend aussi mêlée avec le sang-fal citrin & le sucre, pour purifier le sang.

*Remarques.* Quoique Van-Rheede ait dit que l'*Asjogam* a une fleur monopétale, composée d'un long tube partagé en quatre divisions rondes & égales, on voit par l'expression même de sa figure, & par plusieurs autres caractères qui ne vont pas avec ces sortes de fleurs, qu'il s'est trompé, qu'il a fait cette description après coup, & que cet arbre vient naturellement dans la première section de la famille des onagres, enfin qu'il n'est peut-être qu'une espèce de *valikaha*. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 84. (M. ADANSON.)

ASKEATON, (*Géog.*) petite ville d'Irlande, au comté de Limerick. Elle est sur la rivière de Shannon, à treize milles ouest de la ville de Limerick, & à dix milles au sud de Trally. (C. A.)

ASKEM-KALESI, ville ruinée d'Asie, avec un port, non loin de Milet. On prétend que c'étoit l'ancienne Halycarnasse; on y trouve encore aujourd'hui des marbres & des monuments anciens, & Jacques Spon a conjecturé que ce sont les ruines de Jasi ou Jassi; on y voit le reste d'un théâtre de marbre.

\* ASKER-MORKEM, ville de la contrée d'Abouaz dans la Chaldée, qu'on nomme aussi *Iraque Arabique*. Cette ville s'appelle aussi *Sermenraï*, sur la rive orientale du Tigre. *Long.* 72, 20; *lat. sept.* 34. On dit qu'elle s'appelloit autrefois *Semirah*.

ASKITH, (*Géogr.*) désert d'Afrique, en Egypte dans la vallée de Hofail; c'est dans ce même lieu où la sainte famille, fuyant en Egypte, séjourna quelque temps, parce qu'il s'y rencontra, dit-on, comme par miracle, une fontaine où l'on menoit boire les ânes. (C. A.)

\* ASKRIG, petite ville d'Angleterre, dans la province d'Yorck.

ASLANI, (*Commerce*) monnaie d'argent de Hollande, & que l'on fabrique aussi à Inspruck; c'est le daller même: cette espèce a, tant pour effigie que pour écusson, un lion; & cet animal en Turc s'appellant *astani*, c'est en conséquence que les Turcs ont nommé le daller *astani*. Les Arabes qui prirent le lion de l'empreinte pour un chien (& ils n'eurent pas absolument tort, car jamais il n'y a eu d'empreinte plus équivoque) appellerent la même pièce *aburesb*. V. ABURESB & DALLER.

ASLAPAT, (*Géogr.*) bourg considérable de Perse, en Asie. Il est sur l'Araxe, assez près de Maschivan; les femmes y sont d'une rare beauté, aussi le grand sophy y envoie-t-il siire des recrues pour son harem.

ASMERE, (*Géogr.*) petite ville de l'Indoustan, dans la province de Bando, sous l'empire du Mogol. Elle est au sud-ouest d'Agra, sur la rivière du Padder. On y voit le tombeau de Hoghe Moudée, célèbre musulman, sanctifié chez les Indiens de sa secte. Il ne faut pas confondre *Asmere* avec *Azmer* ou *Bando*. (C. A.)

\* ASMIRÉES, montagnes d'Asie, dans le pays des Seres, qu'habitent les *Asmiréens*, peuples répandus aussi dans le canton de Cataja, qui est fort étendu, & qui fait partie de la Tartarie prise en général.

ASMODAI ou ASMODÉE, (*Théologie*) est le nom que les juifs donnent au prince des démons, comme on peut voir dans la paraphrase chaldaique sur l'Écclésiaste, *cap. j.* Rabbi Elias dans son dictionnaire intitulé *Thisbi*, dit qu'*Asmodai* est le même que *Samaël*, qui tire son nom du verbe hébreu *samad*, c'est-à-dire *détruire*; & ainsi *Asmodai* signifie un démon destructeur. Voyez SAMÉL. (G.)

ASMUND, (*Histoire de Suede*) roi de Suede. Après la mort de Suibdager son pere, qui fut vaincu par Hadding, roi de Danemark, & périt les armes à la main, il succéda à la triple couronne qui restoit dans sa famille. Mais il crut qu'il ne s'en rendroit digne, qu'en immolant Hadding aux mânes de son pere. Il lui déclara la guerre. Il ne fut point arrêté par un préjugé général qui faisoit du roi de Danemark un forcier dont les charmes étoient irrésistibles. Il crut que si l'enfer combattoit pour Hadding, le ciel combattoit pour la bonne cause. Les deux armées furent bientôt en présence; Eric faisoit ses premières armes sous les yeux d'*Asmund* son pere. Le premier coup d'*Hadding* renversa le jeune prince expirant aux pieds d'*Asmund*. Celui-ci furieux, ayant à la fois son pere & son fils à venger, se précipite sur Hadding. La colere & la douleur égarèrent son bras; Hadding lui plongea sa lance dans le sein. La reine Gulnida, désespérée de la mort de son époux, donna à tout le nord un spectacle plus tragique & plus rare



encore. Elle se tua de sa propre main. (*M. DE SACY.*)

ASMUND II, (*Histoire de Suede.*) roi de Suede, fut un prince pacifique qui ne prit les armes que pour venger la mort de son pere Ingard, assassiné par des rebelles. Il revint triomphant de cette expédition, & quitta la lance pour prendre en main le timon de l'état. Il fut juste & généreux, affable, n'eut d'autre ministre que lui-même, & donna au Nord l'exemple de toutes les vertus, dans un siècle où l'on n'en connoissoit d'autre que la bravoure. C'est lui qui fit brûler une partie des immenses forêts qui couvroient la Suede, & servoient de retraite aux brigands & aux bêtes féroces; les cendres de ces arbres fertilisèrent la terre; les cultivateurs encouragés par le gouvernement, ne se plainrent plus ni de l'ingratitude de la nature, ni des exactions de l'état. *Asmund* fit applanir les chemins, & favorisa la circulation du commerce. Des bourgades & des villes s'élevèrent dans des lieux qui jusque-là n'avoient été habités que par des ours; son peuple jouissoit du fruit de ses soins; il goûtoit lui-même le plaisir de faire des heureux, lorsque *Sivard* son frere osa lui disputer la couronne. *Asmund* marcha contre lui; les deux armées se rencontrèrent dans la Néricie. *Asmund* périt dans le combat, l'an 564. On l'avoit surnommé *Brant*, c'est-à-dire destructeur des forêts. (*M. DE SACY.*)

ASMUND III, (*Hist. de Suede.*) roi de Suede. Il s'empara du trône de *Biörn*, & fut détroné comme lui. Il persécuta les profélytes de l'évangile qui commençoient à faire des progrès dans le Nord. Chassé de ses états, il équipa une flotte, écuma les mers, fit aux Vandales une guerre cruelle, laissa sur les côtes d'Angleterre des monumens de sa barbarie, & périt dans un combat vers l'an 848. (*M. DE SACY.*)

ASMUND IV, surnommé *Kolbrenner*, (*Hist. de Suede.*) roi de Suede. Le surnom de *Kolbrenner* signifie brûleur. *Asmund* publia une loi pénale par laquelle celui qui avoit fait tort à un autre étoit condamné à voir brûler sa propre maison. La peine étoit cependant proportionnée au crime. Si le dommage étoit léger, on ne brûloit qu'une partie de la maison du coupable. *Asmund* rendit aux anciennes loix leur première

vigueur, en créa de nouvelles, favorisa les progrès de l'évangile, & fut le pere de ses sujets qui tinrent peu compte de ses bienfaits dans un siècle où les habitans du Nord pardonnoient aux tyrans même leur barbarie, lorsqu'ils étoient bons guerriers. Il se laissa entraîner dans une guerre de la Norvege contre le Danemarck; elle lui fut fatale: il périt dans une bataille, l'an 1035. (*M. DE SACY.*)

ASMUND V, surnommé *Stemme*, (*Hist. de Suede.*) frere du précédent. Il lui succéda, & périt comme lui les armes à la main: mais il ne vécut pas de même. La justice languit sous son regne, les loix furent oubliées, les mœurs perdirent cette pureté qu'*Asmund IV* leur avoit rendue, & les brigands reparurent. Le roi termina par la cession de la Scanie, les longs différens qui s'étoient élevés entre le Danemarck & la Suede au sujet de cette province. Ses sujets lui firent un crime d'avoir resserré les limites de ses états; leur ambition étoit plus vaste que celle de leur prince. Le surnom de *Stemme* qu'ils lui donnerent, faisoit une allusion injurieuse à la foiblesse avec laquelle il avoit abandonné un des plus beaux fleurons de sa couronne. La honte fit sur son cœur ce que l'amour de la gloire n'avoit pu faire. Il résolut d'effacer ce surnom odieux, révoqua sa cession, déclara la guerre au roi de Danemarck, fut assiégé dans un château; & mourut sur la breche, l'an 1041. (*M. DE SACY.*)

\* ASNA, (*Géog. anc. & mod.*) ville de l'Egypte, sur la rive occidentale du Nil. *Long.* 49, 10; *lat.* 38, 15.

\* ASOLA, ville d'Italie, dans la Lombardie, au Bressan, dans l'état de la république de Venise. *Long.* 27, 48; *lat.* 45, 15.

\* ASOLO, ville d'Italie, dans le Trévisan, à la source de la riviere de *Moufon*. *Long.* 29, 30; *lat.* 45, 49.

ASONE, (*Géogr.*) riviere d'Italie, dans la marche d'Ancoue. Elle a sa source sur les frontieres de l'Ombrie, dans l'Apennin, & son embouchure, dans la mer Adriatique. (*C. A.*)

\* ASOPA, voyez ANAPLYSTE.

\* ASOPE, fleuve d'Europe dans la Béotie. Il y a un autre fleuve de ce nom dans l'Asie mineure, un troisième dans la Morée.

L'*Afope*, fleuve de Macédoine, arrosoit Héraclée.

\* ASOPH ou AZACH, (*Géog. anc. & mod.*) ville de la petite Tartarie à l'embouchure du Don qui la traverse, y forme un port, & se jette dans la mer des Zabaques, qu'on appelloit autrefois les *Palus Méotides*. Les anciens l'appelloient *Tanaïs* de l'ancien nom de la rivière, & la mettoient dans la Sarmatie européenne. Les Italiens l'appellent encore la *Tana*: on y a joint depuis une nouvelle ville appelée *Saint-Pierre*.

C'est d'*Asope* que vient une partie du caïvar qui se débite à Constantinople, & cet objet est considérable. Il en vient aussi des esturgeons & des mourommes. Les Turcs & les Grecs y font un grand trafic en esclaves Russiotes, Mingréliens, Moscoviotes, & autres.

\* ASOR, (*Géog.*) Il y a eu plusieurs villes de ce nom; une qui fut capitale du royaume de Jabin, que Josué réduisit en cendre; elle appartient à la tribu de Nephthali: une autre qui appartient à la tribu de Juda: une troisième de la tribu de Benjamin.

ASORATH, ou les traditions des prophètes, (*Hist. mod.*) c'est chez les mahométans le livre le plus authentique & le plus respecté qu'ils aient après l'Alcoran. Il renferme les interprétations des premiers califes, & des docteurs les plus célèbres, touchant les points fondamentaux de leur religion. (+)

ASPABOTA, (*Géogr.*) nom d'une ville des Scythes, située, selon Ptolomée, en deçà de l'Inaïs. (C. A.)

\* ASPALATH, *aspalatus*, (*Hist. nat. bot.*) cette plante, que quelques-uns appellent *erysifecrum*, est un gros buisson ligneux & épineux, qui croit le long du Danube, à Nisiro & à Rhodes. Les parfumeurs s'en servent pour épaissir leurs parfums. Le bois est pesant, rougeâtre ou pourpre sous l'écorce, rend une odeur agréable, & est amer au goût. Il y en a une espèce blanche, ligneuse & sans odeur: il est échauffant & astringent: on en ordonne la décoction en gargarisme pour les aphtes, pour les ulcères, &c. M. Herman & d'autres pensent que l'*aspalath* n'est autre chose que le bord du cyprès: il n'en vient de la Morée; il est résineux & fleurit à-peu-près comme la rose. On en fait cas à la Chine. On en tire une huile essentielle, d'une odeur si semblable

à celle de rose, qu'on peut donner l'une pour l'autre; on ne les reconnoitra qu'au plus ou moins de force dans l'odeur: l'huile essentielle de rose est la plus forte. Les anciens l'appelloient *Rhodium lignum*: mais on ne fait s'ils ont voulu dire qu'il venoit de Rhodes, ou qu'il avoit l'odeur de la rose.

ASPALATHIA, (*Géogr.*) nom d'une ancienne ville des Taphiens, dans une île, sur la côte de l'Acarnanie. Elle étoit de médiocre grandeur, mais dans une situation des plus riantes, au confluent de trois petites rivières: Ptolomée en a aussi fait mention. (C. A.)

\* ASPE, vallée du Béarn, entre le haut des Pyrénées & la ville d'Oléron. La rivière d'Oléron passe dans cet endroit, & s'appelle le *gave d'Aspe*.

ASPECT, f. m. *aspectus* en astronomie, se dit de la situation des étoiles ou des planètes, les unes par rapport aux autres; ou bien c'est une certaine configuration ou relation mutuelle entre les planètes, qui vient de leurs situations dans le zodiaque, en vertu desquelles les astrologues croient que leurs puissances ou leurs forces croissent ou diminuent, selon que leurs qualités actives ou passives se conviennent ou se contraient. Voy. PLANETE, &c.

Quoique ces configurations puissent être variées & combinées de mille manières, néanmoins on n'en considère qu'un petit nombre; c'est pourquoi on définit plus exactement l'*aspect* la rencontre ou l'angle des rayons lumineux qui viennent des deux planètes à la terre. Voyez RAYON & ANGLE.

La doctrine des *aspects* a été introduite par les astrologues, comme le fondement de leurs prédictions. Ainsi Kepler définit l'*aspect*, un angle formé par des rayons, qui partant de deux planètes, viennent à se rencontrer sur la terre. & qui ont la propriété de produire quelque influence naturelle. Quoique toutes ces opinions soient des chimères, nous allons les rapporter ici en peu de mots.

Les anciens comptoient cinq *aspects*: savoir, la conjonction marquée par le caractère  $\odot$ , l'opposition par  $\ominus$ , l'*aspect* trine par  $\Delta$ , l'*aspect* quadrat par  $\square$ , & l'*aspect* sextile par  $\ast$ . La conjonction & l'opposition sont les deux *aspects* extrêmes, le premier

étant le moindre de tous, & le second le plus grand ou le dernier. *V. CONJONCTION & OPPOSITION.*

L'aspect trigone ou trine est la troisième partie d'un cercle, ou l'angle mesuré par l'arc *A B. Tab. astron. fig. 3.*

L'aspect tétragone ou quadrat est la quatrième partie d'un cercle, ou l'angle mesuré par le quart de cercle *A D: l'aspect sextile*, qui est la sixième partie d'un cercle ou d'un angle, est mesuré par le sextant *A G. Voyez TRIGONE, TÉTRAGONE, QUADRAT, & SEXTILE.*

Par rapport aux influences qu'on suppose aux aspects, on les divise en *benins, malins, & indifférens.*

L'aspect quadrat & l'opposition sont réputés *malins* ou *malfaisans*; le trine & le sextile *benins* ou *propices*; & la conjonction un aspect *indifférent.*

Aux cinq aspects des anciens, les modernes en ont ajouté beaucoup d'autres, comme le *décile* qui contient la dixième partie d'un cercle; le *tridécile*, qui en contient trois dixièmes; & le *biquinquiesme*, qui en contient quatre dixièmes ou deux cinquièmes. Kepler en ajoute d'autres, qu'il dit avoir reconnu efficaces par des observations météorologiques, tels que le *semi-sextile*, qui contient la douzième partie d'un cercle, & le *quincunce*, qui en contient cinq douzièmes. Enfin nous sommes redevables aux médecins astrologues d'un aspect *odieux*, contenant un huitième de cercle, & d'un aspect *trioctile*, qui en contient les trois huitièmes. Quelques médecins y ont encore mis l'aspect *quinquiesme*, contenant un cinquième du cercle, & l'aspect *biquinquiesme*, qui, comme on a déjà dit, en contient les deux cinquièmes.

L'angle intercepté entre deux planètes dans l'aspect de la conjonction est  $0^\circ$ ; dans l'aspect semi-sextile, il contient  $30^\circ$ ; dans le décile  $36^\circ$ ; dans l'octile  $45^\circ$ ; dans le sextile  $60^\circ$ ; dans le quintile  $72^\circ$ ; dans le quartile  $90^\circ$ ; dans le tridécile  $108^\circ$ ; dans le trine  $120^\circ$ ; dans le trioctile  $135^\circ$ ; dans le biquinquiesme  $144^\circ$ ; dans le quincunce  $150^\circ$ ; dans l'opposition  $180^\circ$ .

Ces angles ou intervalles se comptent par les degrés de longitude des planètes, tellement que les aspects sont censés les mêmes, soit qu'une planète se trouve dans l'éclip-

tique; ou qu'elle soit hors de ce cercle.

On divise ordinairement les aspects en *partiles & platiques*. Les aspects partiles ont lieu quand les planètes sont distantes les unes des autres d'autant de degrés précisément qu'en contient quelque une des divisions précédentes. Il n'y a que ceux-là qui soient proprement des aspects. Les aspects platiques arrivent quand les planètes ne sont pas les unes par rapport aux autres précisément dans quelque une des divisions dont nous venons de parler. *Voyez INFLUENCE. (O)*

ASPECT, *f. m.* On dit ce bâtiment présente un bel aspect, c'est-à-dire qu'il paroît d'une belle ordonnance à ceux qui le regardent, & qu'il jette dans une admiration telle que celle qu'on éprouveroit à la vue du péristyle & des façades intérieures du louvre, si le pié du péristyle étoit dégagé de tous les bâtimens subalternes qui l'environnent; & si ceux qu'on vient d'ériger dans la grande cour de ce palais, n'obscurissoient & ne masquoient point l'aspect de la décoration intérieure des façades, dont l'ordonnance fait autant d'honneur au dernier siècle, que les bâtimens dont nous parlons déshonorent celui où nous vivons.

On dit aussi que tel ou tel palais, maison ou château, est situé dans un bel aspect, lorsque du pié du bâtiment on découvre une vue riante & fertile, telle que celles du château-neuf de S. Germain en Laye, de Meudon, de Marly, &c. (P)

ASPECT ou SOLAGE, c'est la même chose qu'exposition: il y en a quatre différentes; celle du couchant, du levant, du nord, & du midi. L'exposition du levant voit le soleil depuis le matin jusqu'à midi, celle du couchant a le soleil depuis midi jusqu'au soir. L'exposition du midi est la plus riche de toutes, elle commence à neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir; & celle du nord ou du septentrion est la plus mauvaise, sur-tout dans les terres froides & humides, n'ayant de soleil qu'environ deux heures le matin & autant le soir; mais aussi elle n'est pas si sujette à la gelée.

Quand on veut jouir de deux expositions en même temps, on construit des murs obliques où le soleil glisse, & y demeure suffisamment pour que les arbres se trouvent exposés au midi & au levant.

Rien ne contribue tant à la bonne fanté qu'une bonne exposition, & les végétaux, par la vigueur de leur pousse, nous montrent assez combien elle leur est nécessaire. Ceux de tous les végétaux qui ont le plus besoin d'une bonne exposition, sont les orangers, les myrtes & autres arbres à fleurs; s'ils étoient trop exposés aux vents, sur-tout à ceux du nord, ils seroient bientôt ruinés.

Les arbres fruitiers demandent aussi différentes expositions; les pêchers veulent le midi & le levant; les poiriers le levant & le couchant, les pommiers & les abricotiers peuvent venir à toutes sortes d'expositions & en plein vent; les pruniers viennent fort bien au nord & au couchant; les figuiers réussissent mieux au levant & au midi que par-tout ailleurs. (K)

ASPECT, AIR, (*Beaux-arts.*) c'est le caractère de la figure extérieure d'un objet; on dit qu'un édifice est d'un *bel aspect*, d'un *aspect désagréable*; on dit d'une personne qu'elle a *l'air noble*, ou *l'air bas*. L'*aspect* résulte de l'ensemble de la forme extérieure, & il diffère du caractère, qui naît des parties de détail. Le visage d'un homme annonce quelquefois un caractère différent de celui que la figure entière de cet homme semble exprimer.

Nous ne parlerons ici que de la figure humaine, en tant que son *aspect* est un des objets de l'art; c'est l'étude la plus importante du peintre, du statuaire & de l'acteur: elle est indispensable à l'orateur & au poète épique.

L'*aspect*, considéré en soi-même, fait déjà un objet intéressant pour les beaux-arts; c'est une chose bien digne d'être remarquée, que l'on puisse découvrir dans des formes matérielles, les propriétés d'un être qui pense & qui sent. Aussi tout artiste qui saura exprimer correctement dans l'air d'un personnage le caractère de l'ame, ou simplement un de ses états passagers, est sûr d'obtenir nos suffrages. Il n'y a pas jusqu'aux payfans de Teniers & d'Ostade, & aux badauds de Hogarth dans les estampes d'Hudibras, qui n'excitent une espèce d'admiration: & un spectacle, dans lequel chaque personnage indiquerait avec précision par son air extérieur, le caractère qu'il représente, ou le sentiment qui doit l'animer, réussiroit à plaire par cet endroit seul.

Mais l'effet de l'*aspect* est d'une toute autre importance encore dans les ouvrages d'un but plus relevé, qui n'est pas borné au simple amusement. C'est par l'*aspect* extérieur que nous nous sentons prévenus d'une manière irrésistible, pour ou contre certaines personnes, certaines actions & certains sentimens. Le simple *aspect* de Therite nous inspire du mépris pour lui, avant même qu'il parle ou qu'il agisse.

Ainsi l'artiste qui posséderait bien cette partie de son art, sera le maître de nos sentimens. C'est dans cette partie que consiste le plus grand effet de l'art: pour juger de son importance, il n'y a qu'à voir dans quel enthousiasme l'*aspect* d'un torse a pu jeter Winckelman.

Mais il n'est donné qu'aux plus grands artistes de réussir dans cette partie. Il n'y a point ici de règles à prescrire, elles seroient parfaitement inutiles; tout ce qu'on pourroit dire à l'artiste se réduiroit à lui recommander l'étude de la nature; mais à quoi lui seroit cette étude, s'il n'a l'ame la plus sensible, qui se transporte sans la moindre peine dans toutes les situations, & qui sache donner à son corps toutes les formes possibles? On voit quelquefois des gens qui avec des talens très-médiocres, ont celui de prendre avec la plus grande facilité, l'air & le maintien des personnes qu'ils veulent imiter: ce sont des acteurs nés.

Il n'est pas douteux, néanmoins, qu'un travail assidu ne fortifiât considérablement des dispositions médiocres à ce talent. Un artiste n'y échouera jamais absolument, s'il porte par-tout un œil observateur, s'il cherche à voir diverses nations, s'il considère les personnes de toutes les classes, & si l'impression que l'œil en reçoit, se grave fortement dans l'imagination: cette faculté de l'ame demande, comme toutes les autres, à être constamment exercée; l'artiste qui desire de réussir dans l'*aspect*, doit s'appliquer souvent à se mettre soi-même dans toutes les situations d'esprit imaginables.

Le poète épique doit exceller dans l'art d'exprimer l'*aspect*, & c'est peut-être le plus difficile de son art. Des descriptions trop détaillées seroient insupportables; il faut qu'il sache exprimer par un petit nombre de traits, une infinité de choses.

L'art de varier à son gré l'extérieur, est de la plus grande considération pour l'orateur. L'éloquence muette a plus de force que le discours même. L'orateur, de même que l'acteur, doit être un Prothée, un Ulysse, qui sache de se revêtir de toutes les formes. Dès qu'au milieu de son discours, il change de ton ou de matière, il doit prendre aussi l'extérieur qui y est le mieux approprié. (*Cet article est tiré de la théorie générale des beaux arts de M. SULZER.*)

\* *ASPENDUS* ou *ASPENDUM*, (*Géog. anc.*) ville ruinée dans la première Pamphlie & dans l'exarchat d'Asie; elle étoit située sur l'Eurymédon.

\* *ASPER*, (*Hist. nat.*) petit poisson de rivière qu'on trouve ordinairement dans le Rhône. Il est nommé *asper*, de la rudesse de ses mâchoires & de ses écailles. Il a la tête assez large & pointue, & la gueule médiocre: il n'a point de dents, mais ses mâchoires sont âpres au toucher: il est rougeâtre & parsemé de taches noires. On le mange, & sa chair passe pour apéritive. Il passe pour avoir la vertu d'attirer le poisson. On donne à ceux qui demandent de son huile, celle d'orfraye ou de buis, ou quelqu'autre huile fétille.

\* *ASPEREN*, ville ou bourg des Provinces-unies dans la Hollande, aux confins de la Gueldre, sur la rivière de Linge, entre Gorcum & Culemborg.

§ *ASPERGE*, (*Jard. Bot.*) en latin *asparagus*, en anglois *sparagrass*, en allemand *spargel*.

*Caractère générique.*

L'*asperge* donne une fleur unie, campaniforme & sans calice, son pétale est évalé & recourbé en demi-volute par son bord. Il se trouve des fleurs mâles & des fleurs hermaphrodites, tantôt sur différens piés, tantôt sur le même individu. Les fleurs hermaphrodites contiennent un embryon qui devient une baie rouge à trois loges, dont chacune renferme une ou deux semences. Les fleurs mâles ont six étamines, sans embryon ni style, & ne donnent point de baies.

*Especies.*

1. *Asperge* à tige droite, herbacée, à feuilles piliformes & à stipules égaux.

*Asparagus caule herbaceo, erecto, foliis ciliatis, stipulis paribus. Flor. Succ. 272.*

*Garden asparagus.*

2. *Asperge* à tige herbacée sans épines, à feuilles cylindriques, longues, rassemblées en bouquets.

*Asparagus caule inermi herbaceo, foliis teretibus, longioribus, fasciculatis. Mill.*

*Maritime asparagus with a thicker leaf.*

3. *Asperge* à feuilles figurées en anquille, piquantes & à tige ligneuse sans épines.

*Asparagus foliis aciformibus, pungentibus, caule fruticoso inermi. Sauv. Monf. 45.*

*Asparagus with sharp pointed leaves.*

4. *Asperge* à épines solitaires, à branches tortueuses, & à petites feuilles rassemblées en bouquet.

*Asparagus aculeis solitariis, ramis flexuosis, foliis brevioribus, fasciculatis. Mill.*

*Prickly asparagus with hoarid spines.*

5. *Asperge* à épines solitaires, à rameaux recourbés & repliés en dehors, à feuilles rassemblées en bouquet.

*Asparagus aculeis solitariis, ramis reflexis retrofractisque, foliis fasciculatis. Linn. Sp. pl. 313.*

*Narrow leaved African asparagus with slender twigs and many leaves growing from a point, like those of the larch tree, and spread in form of a star.*

6. *Asperge* sans feuilles, à épines inégales & divergentes, rassemblées en bouquet.

*Asparagus aphyllus spinis fasciculatis, inaequalibus, divergentibus. Hort. Cliff. 122.*

*Another prickly asparagus with three or four spines rising from the same point.*

7. *Asperge* à tige sans épines, à rameaux penchans, à feuilles piliformes.

*Asparagus caule inermi, ramis declinatis, foliis ciliatis. Prod. Leyd. 29.*

*Asparagus with a smooth stalk, declining branches and bristly leaves.*

8. *Asperge* à épines solitaires, à tige droite, à feuilles rassemblées en bouquets & à branches filiformes.

*Asparagus aculeis solitariis, caule erecto, foliis fasciculatis, ramis filiformibus. Linn. Sp. pl. 313.*

*Asparagus with single spines, an upright stalk, leaves growing in clusters, and very slender branches.*

9. *Asperge* à épines latérales & termina-

les, à branches ramassées & à feuilles en bouquet.

*Asparagus spinis laceralibus terminalibusque, ramis aggregatis, foliis fasciculatis.*  
Linn. Sp. pl. 314.

*Asparagus with spines growing on the sides and ends of the branches which are in bunches, and leaves coming out in clusters.*

10. *Asperge* à feuilles solitaires, étroites & lancéolées, à tige tortueuse & à épines recourbées.

*Asparagus foliis solitariis, lineari lanceolatis caule flexuoso, aculeis recurvis.* Flor. Zeit. 124.

*The great prickly asparagus of Ceylon with bushy stalks.*

L'espèce n<sup>o</sup>. 1 est l'*asperge* commune qui se cultive dans nos jardins pour le service de la table, ce n'est vraisemblablement qu'à la culture qu'elle est redevable de ce degré de perfection où nous la voyons aujourd'hui ; car dans les marais où elle croît naturellement, ses bourgeons ne sont que de la grosseur d'un tuyau de paille : si cela est, il a dû en coûter bien du temps & des soins : car un de mes amis qui s'étoit procuré quelques graines de l'espèce agreste, les ayant cultivées avec la dernière attention dans un terrain excellent ne put obtenir que des bourgeons de moitié moins gros que ceux de l'*asperge* de jardin qui avoit crû dans le même lieu ; mais il remarqua que l'espèce champêtre pouvoit constamment huit ou dix jours plutôt, & que ses bourgeons étoient plus doux.

Cette *asperge* se multiplie de graines : pour l'avoir bonne, il faut s'adresser à des connoisseurs à qui l'on puisse s'en rapporter sur le choix des meilleurs bourgeons & des semences les plus saines ; mais quand on a de bonnes couches d'*asperge*, le meilleur parti est d'en réserver soi-même pour de la graine : en conséquence il conviendra de marquer de bonne heure au printemps une quantité suffisante des plus beaux piés, pour les laisser monter ; parce que ceux qui montent après la saison de couper les *asperges*, sont en général si tardifs, que la graine en mûrit rarement, à moins que l'été ne soit chaud & l'automne très-favorable. Dans le choix des piés destinés à porter la graine, il faut particulièrement avoir égard à leur taille & à leur rondeur,

rejeter ceux qui paroissent devoir s'applatir ; ou qui s'ouvrent de bonne heure par le haut, & choisir toujours les plus ronds & ceux dont les bourgeons sont le plus ferrés. Or comme une grande partie de ces piés ne produisent que des fleurs mâles, par conséquent stériles, il sera bon d'en réserver plus qu'il ne seroit nécessaire si l'on pouvoit s'assurer que tous fructiferoient ; mais c'est ce qui n'arrive jamais : il est à propos de s'assurer un petit bâton au pié de chaque plant d'*asperge* que l'on réserve, mais de manière que l'on n'endommage point la couronne de la racine. Ces bâtons serviront non seulement à les faire reconnoître, quand elles seront toutes montées, mais aussi à y attacher les bourgeons quand elles seront parvenues à une certaine hauteur, & qu'elles auront poussé des branches latérales : ce qui empêchera qu'elles ne soient cassées par le vent, accident qui, faute de cette précaution, pourroit arriver avant la pousse des autres bourgeons, après quoi il n'y a plus rien à craindre, parce que pour lors elles seront abritées par les autres tiges. Vers la fin de septembre les baies seront dans leur parfaite maturité ; c'est alors qu'il faut couper les tiges, & mettre les baies dans un bassin où on les laissera suer trois semaines ou un mois ; par ce moyen la peau extérieure pourrira ; ensuite on remplira le bassin d'eau, & avec les mains on cassera toutes les cosses en les pressant. Toutes ces peaux surnageront, mais les semences couleront à fond, de sorte qu'en versant l'eau tout doucement, les cosses se trouveront entraînées par cette opération, & après avoir changé vos semences d'eau deux ou trois fois & les avoir bien brassées, vous les rendrez parfaitement nettes ; éparpillez-les ensuite sur une natte ou un morceau de drap, exposez-les au soleil ou à l'air par un temps sec, jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement seches ; mettez-les dans un sac que vous placerez jusqu'au commencement de février dans un lieu qui ne soit point humide ; alors vous préparerez une bonne couche d'excellente terre que vous rendrez le plus unie que vous pourrez, & sur laquelle vous sèmerez vos graines, mais non pas trop épais, sous peine de voir vos *asperges* s'étioiler ; ensuite vous foulerez votre couche

avec les piés pour enfoncer les semences, & vous y passerez doucement le rateau.

L'été suivant, écarterez avec soin les mauvaises herbes, vos *asperges* en deviendront plus robustes, & vers les derniers jours d'octobre que les tiges sont entièrement desséchées, vous étendrez un peu de fumier pourri sur la surface de la couche, de l'épaisseur d'environ un ponce, par-là vous garrandez vos jeunes bourgeons du froid.

Le printemps d'après, vous pourrez transplanter vos *asperges* avec succès (pour moi je préférerai toujours celles de l'année, ayant vu par expérience qu'elles reprennent mieux que de plus vieilles & qu'elles donnent de plus belles bottes) : vous préparerez donc votre terre en y faisant de bonnes tranchées, à l'extrémité desquelles vous enterrerez une bonne quantité de fumier consommé, de manière qu'il soit recouvert au moins de six ponces de terre : applanissez ensuite soigneusement votre terrain, & otez-en toutes les grosses pierres : cette opération doit se faire peu de temps avant le moment de planter les *asperges* ; au reste ce qui doit vous diriger, c'est la nature du sol & la saison ; car si votre sol est sec, & la saison précoce, vous pouvez planter vers la fin de mars ; mais dans une terre fort humide, il faut mieux différer à la mi-avril, qui est à-peu-près le temps que les *asperges* commencent à pousser. Bien des gens conseillent de les planter à la saint Michel, mais mon expérience m'a convaincu du mauvais succès de cette méthode : j'ai suivi ce conseil pendant deux années de suite, & étant venu au printemps à examiner mes *asperges*, je trouvai que la plupart avoient les racines chancées, & je vis que sur cinq s'il en réussissoit une, elle étoit si foible, qu'elle ne valoit pas la peine d'être conservée.

La saison de planter étant venue, vous enlèverez vos racines avec une petite fourche étroite, & après en avoir secoué la terre, vous les séparerez les unes des autres, observant de mettre leurs têtes de niveau pour les planter plus aisément : voici comme il faut s'y prendre.

Votre terrain en foie nivellé, vous commencerez par un des côtés, vous tirerez proprement une ligne dans toute la longueur de la pièce, dans cette direction vous

creuserez une tranchée d'environ six ponces de profondeur, de manière cependant à ne pas retourner le fumier que vous y avez placé. Planterez-y vos racines, que vous aurez soin d'étendre avec les doigts, & de dresser contre le dos de la tranchée, afin que les bourgeons suivent cette direction ; il faudra aussi faire en sorte qu'elles se trouvent au moins deux ponces au dessous de la surface de la terre, & à un pié de distance les unes des autres : cela fait, vous comblerez la tranchée avec un rateau & vous aplanirez bien. Cette opération maintiendra les racines dans leur position droite : vous tirerez ensuite une seconde ligne à un pié de la première : vous y pratiquerez une tranchée de la manière ci-dessus, où vous planterez comme il vient d'être dit : vous garderez le même intervalle d'un rang à l'autre, observant seulement entre tous les quatre rangs de laisser une distance de deux piés & demi pour une allée, afin de pouvoir commodément couper les *asperges*.

Dès que les couches sont plantées & bien applaties, rien n'empêche d'y semer quelques oignons qui ne feront point de mal aux *asperges* : il faut fouler les semences aux piés & rateler bien uniment.

Quelques-uns plantent les semences d'*asperges* dans l'endroit où les racines doivent rester ; cette méthode est fort bonne, si on y apporte toute l'attention nécessaire : on s'y prend ainsi : les tranchées faites & bien fumées, on les comble & on applait le terrain ; on tire ensuite une ligne dans la longueur de la couche, de la même manière qui a été indiquée pour la transplantation du jeune plant : on y fait avec la houe, à un pié de distance les uns des autres, des trous dans chacun desquels on met deux semences, au cas que l'une des deux périsse : ces trous ne doivent pas avoir plus d'un demipouce de profondeur : puis on couvre les semences en jetant de la terre par-dessus. Cela fait, on tire une autre ligne à un pié de distance de la première pour une seconde rangée, & après en avoir fait quatre ainsi distants d'un pié, on laisse un intervalle pour une allée, si on veut laisser les *asperges* sur place ; mais si on se propose de les transplanter dans des couches chaudes, on peut mettre six rangées en chaque

couche, éloignées de neuf pouces seulement les unes des autres: ce semis doit se faire dès la mi-février, parce que les graines restent long-temps en terre avant de germer; mais si on a envie d'y semer des oignons, on peut attendre quinze jours ou trois semaines plus tard, pourvu qu'on ne remue pas la terre au point de troubler les semences d'*asperges* en ratelant la graine d'oignons.

Comme les racines d'*asperges* poussent toujours quantité de longues fibres qui pénètrent avant dans la terre, de même quand on sème les graines dans l'endroit où elles doivent rester, ces racines ne courront pas le risque d'être cassées ou endommagées, comme celles qui doivent être transplantées: c'est pourquoi elles s'enracineront davantage, feront plus de progrès, les fibres s'étendront latéralement; ce qui maintiendra la couronne de la racine dans la perpendiculaire, au lieu que quand on les transplante, les racines se couchent contre la paroi de la tranchée.

Dès que vos *asperges* sont levées, & que les feuilles féminales des oignons commencent à paroître ( ce qui doit arriver un mois ou six semaines après qu'ils auront été semés ), il faut avec une petite houe enlever toutes les mauvaises herbes & éclaircir les oignons: mais cette opération demande la plus grande attention, il faut un temps sec, afin que les mauvaises herbes périssent aussi-tôt qu'elles sont coupées, & on prendra garde de blesser les jeunes pousses d'*asperge*, & de couper les oignons qui en sont voisins. Cette manœuvre doit se répéter trois fois: si elle est bien faite & que la saison ne soit point trop humide, il ne doit plus reparoître de mauvaises herbes jusqu'au moment où l'on arrache les oignons, ce qui se fait ordinairement au mois d'août; ce moment se reconnoît quand leurs tiges commencent à tomber & à flétrir. Aussitôt que les oignons sont enlevés, il faut bien nettoyer le terrain des mauvaises herbes, il n'en reviendra point jusqu'au moment que vous rendrez de la terre à vos couches, ce qui doit se faire en octobre, temps où les tiges commencent à sécher; car si vous les coupez, tandis qu'elles sont encore vertes, les racines pousseront de nouveaux bour-

geons, & vos *asperges* en seroient considérablement affoiblies: ces jeunes tiges doivent être coupées au couteau à deux ou trois pouces de terre: cette précaution devient nécessaire pour vous faire distinguer les couches des allées: cela fait, enlevez avec la houe les mauvaises herbes, enterrez-les à un des bouts des allées, & rejetez-en la terre par-dessus les couches, de manière que celles-ci dépassent de cinq ou six pouces le niveau des allées. Vous pourrez ensuite planter un rang de choux dans le milieu de vos allées; mais gardez-vous de rien planter ou semer sur les couches, vous affoibliriez trop vos racines. Je me garderai bien de conseiller, à l'exemple de plusieurs, de planter des fèves dans les allées, elles seroient un tort infini aux deux rangées d'*asperges* qui, de part & d'autre, les avoisineroient. Il ne reste plus rien à faire jusqu'au printemps qu'il faut houer les couches pour détruire les mauvaises herbes qui auront recré & que l'on doit rateler le plus légèrement possible; il conviendra aussi d'en nettoyer les couches avec soin pendant tout l'été suivant, & de creuser derechef les allées à l'automne, suivant la méthode ci-dessus.

Au printemps de la seconde année, vous pourrez commencer à couper quelques-unes de vos *asperges*, quoiqu'il seroit beaucoup mieux de n'y toucher que la troisième année. Pour cet effet vous prendrez une fourche plate dont les fourchons soient rapprochés, qui est faite exprès, & qu'on appelle ordinairement *fourche à asperge*; à l'aide de cette fourche vous enlèverez vos *asperges* des couches, observant néanmoins de ne pas plonger trop avant, de crainte de froisser la tête de la racine ( cette opération doit se faire avant la saison de la pousse au printemps ); vous aplanirez ensuite légèrement vos couches au moment où les bourgeons sont près de percer la terre: par ce moyen vous détruirez toutes les mauvaises herbes qui reparoîtront beaucoup moins fréquemment que si vous aviez aplani immédiatement après que vous avez enlevé vos *asperges*. Quand elles auront atteint à la hauteur de quatre ou cinq pouces, vous pourrez les couper, mais non pas indistinctement; ne prenez que les gros bourgeons, laissant aux petits le temps de fortifier leurs racines;



racines; car plus vous les couperez, plus à la vérité vous multiplierez les boutous, mais aussi vous en affoiblirez les racines, vos *asperges* dégèneront & en périront plutôt. Lorsqu'on coupe un bourgeon, il faut découvrir le pié de l'*asperge* avec un couteau dont la lame doit être longue, très-étroite, & dentée comme celle d'une scie, pour voir s'il ne pousse pas près de celui-ci quelqu'autre jeune bourgeon, qui, au moment que l'on coupe le premier, pourroit être cassé ou froissé: ensuite on le sciera sous terre à environ trois spouces. Tout ce petit détail pourra paroître embarrassant aux personnes qui manquent de pratique; ceux qui sont dans l'usage de couper les *asperges*, parviendront en peu de temps à l'exécuter en grande partie: l'exécution en devient toute-fois indispensable pour tous ceux qui coupent les *asperges*.

La maniere d'arranger vos couches d'*asperges* sera tous les ans la même que l'on a indiquée pour la seconde année; elle consiste à enlever les mauvaises herbes, à creuser les allées en octobre, & à piquer les *asperges* sur la fin de mars avec l'espece de fourche dont nous avons parlé, &c.; seulement on aura soin, les années suivantes, de répandre sur les couches un peu du fumier consommé, pris sur une couche de melons ou de concombres, d'en enterrer aussi quelque peu dans les allées, au moment où on les creusera. La terre ainsi entretenue maintiendra les racines en vigueur; & en suivant cette méthode, une couche d'*asperges* peut durer dix à douze ans, & produire de bons bourgeons, sur-tout si l'on observe de ne pas les couper trop longs à chaque saison; car si on les coupe de façon à empêcher les *asperges* de pousser d'un peu bonne heure en juin, les racines s'affoibliront considérablement, & les bourgeons en seront plus petits. Ceux donc qui voudront avoir des *asperges* à l'arrière saison seront bien d'avoir des couches à part; ce qui vaut mieux que de gâter toute la plantation; en coupant les *asperges* trop longues.

Je ne puis m'empêcher de relever ici une erreur où tombent bien des gens depuis long-temps: c'est de ne point mettre d'engrais dans les couches; ils se persuadent

qu'il communique à l'*asperge* un goût fort de pourri; en cela, ils se trompent: car les meilleures *asperges* sont celles qui croissent dans la terre la plus grasse; & ce n'est que dans la terre maigre qu'elles contractent ce goût de pourri, dont on se plaint. La bonté de l'*asperge* dépend de la vireté de sa crûe, qui est toujours en proportion de la bonté du terrain & de la chaleur des saisons: pour preuve de cela, je plantai deux couches d'*asperges* dans un terrain où j'avois mis un pié d'épaisseur de fumier; & tous les ans, j'y en faisois mettre du nouveau extrêmement épais, les *asperges* qui y ont crû, étoient infiniment plus douces qu'aucune autre, quoiqu'elles bouillissent dans la même eau que celles provenues d'un terrain maigre.

Il faut au moins cinq ou six verges de terrain, employées à planter des *asperges*, pour fournir à la consommation d'une petite famille; moins que cela ne seroit pas suffisant: car si on ne peut en couper une centaine à la fois, ce n'est pas la peine d'en cultiver; autrement on est obligé, pour en faire un plat, de garder les premières coupées deux ou trois jours; mais, pour une grande famille, il faut au moins douze verges de terrain, qui bien cultivées, donneront deux ou trois cents *asperges* par jour dans le fort de la saison.

Mais, comme il y a bien des gens qui aiment à voir des *asperges* de bonne heure, ce qui fait un trafic considérable pour les jardiniers, je donnerai les instructions nécessaires pour s'en procurer pendant tout l'hiver.

Il faut d'abord se pourvoir de bonnes racines que l'on aura élevées soi-même, ou que l'on achètera des jardiniers qui en font commerce; on observera que ces racines soient transplantées depuis deux ou trois ans; & après avoir déterminé le temps où l'on veut avoir des *asperges* bonnes à couper, on préparera six ou sept semaines auparavant du fumier frais de cheval que l'on amoncèlera, & qu'on laissera dix ou douze jours en tas pour qu'il fermente: on y mêlera des cendres de charbon de terre; & après avoir bien retourné ce mélange, pour en confondre les parties, on pourra en

suivez l'employer : après cela, on creusera une tranchée dans le terrain où l'on se propose de faire une couche ; vous donnerez à vos cadres la largeur & la longueur proportionnées à la quantité d'*asperges* que vous voulez planter ; trois ou quatre caisses à vitrage à la fois suffiront, si c'est pour la conformation d'une famille peu nombreuse : cela fait, épandez le fumier dans la tranchée le plus également que faire se pourra ; & si c'est en décembre que vous faites cette opération, il faudra que vous mettiez au moins trois piés de fumier, ou peut-être davantage, que vous recouvrirez de six pouces de terre, ayant soin de casser les mottes & d'appianir la surface de la couche. Vous commencerez par un des bouts à planter vos racines, que vous placerez contre un petit ados de la hauteur d'environ cinq pouces : vous les placerez en rangées le plus près l'une de l'autre qu'il vous sera possible, & vous aurez attention que leurs bourgeons soient droits ; vous mettez un peu de terreau fin entre les rangées, & prendrez garde que la couronne des racines ne soit pas plus inclinée d'un côté que de l'autre. Quand vous aurez garni toute votre couche de racines, il faudra que vous mettiez un peu de terre forte auprès sur les dehors de la couche, qui sont nus, pour les préserver de la sécheresse : il est nécessaire aussi de ficher deux ou trois bâtons longs d'environ deux piés entre vos racines, dans le milieu de la couche, à quelque distance l'un de l'autre ; par le moyen de ces bâtons, vous connoîtrez le degré de chaleur où est votre couche ; pour cela, huit jours après que votre couche a été faite, vous les retirerez de terre ; & si leur extrémité enterrée n'est point chaude, vous pourrez épandre sur les côtés ou sur le haut de la couche un peu de paille, ou de litière, ce qui la réchauffera considérablement ; & si vous voyez qu'elle ait trop de chaleur, & que vos racines soient en danger d'en être brûlées, il conviendra de la laisser entièrement découverte, & de faire avec un gros bâton, sur les côtés de la couche, des trous en deux ou trois endroits pour faciliter à cette grande chaleur le moyen de se dissiper : cet expédient ramènera bientôt la couche à une chaleur tempérée.

Quinze jours après que votre planche sera faite, vous couvrirez les couronnes des racines d'environ deux pouces de terre fine ; & lorsque les bourgeons commenceront à se montrer, vous les couvrirez d'environ trois pouces de la même terre, ce qui fera en tout une épaisseur de cinq pouces sur les couronnes des racines : & cela suffira.

Vous ferez ensuite une bande de paille ou de longue litière épaisse de quatre pouces ou environ, dont vous environnerez le pourtour de la planche, de manière que le haut de la bande soit de niveau avec la surface de la planche. Vous l'assujettirez avec des bâtons droits d'environ deux piés de long, pointus par une des extrémités, que vous ficherez horizontalement dans la couche. Vous placerez vos châssis sur cette bande ; & sur ceux-ci, vous mettez vos vitrages : mais, si au bout de trois semaines que votre planche sera faite, vous vous apercevez qu'elle refroidisse, vous revêtirez les côtés d'une bonne couche de fumier chaud récent, qui rappellera sa chaleur. Une autre attention qu'il faut avoir, c'est de couvrir les vitrages de nattes ou de paille toutes les nuits & pendant le mauvais temps ; mais pendant le jour, cette précaution n'est pas nécessaire, sur-tout quand le soleil donne : ses rayons même pénétreront les vitrages, & donneront une belle couleur aux *asperges*.

Une planche faite de la manière dont je viens de dire, commencera, au bout d'environ cinq semaines, si elle va bien, à donner des bourgeons bons à couper, & continuera d'en donner durant trois semaines ; & si les *asperges* étoient pourvues de bottes bien en racine, elles produiront, dans cet espace de temps, trois cents bourgeons par caisse : si vous êtes curieux d'en avoir jusqu'à la saison où la nature les produit, il faut renouveler votre planche toutes les trois semaines jusqu'au commencement de mars, à compter de la saison où vous avez fait la première ; car si votre dernière planche se fait dans la dernière huitaine de mars, elle vous mènera jusqu'à la saison des *asperges*, & les planches faites les dernières donneront des *asperges* bonnes à couper quinze jours plutôt que celles qu'on fait vers Noël : les bourgeons seront plus gros

Et plus colorés, en ce qu'ils feront pour lors plus échauffés par les rayons du soleil.

Si vous vous proposez de suivre cette méthode, de faire venir des *asperges* précoces, il faut que tous les ans vous en réserviez pour planter la quantité que vous croirez nécessaire, à moins que vous n'aimiez mieux tirer vos racines de quelque autre jardin. La mesure du terrain où les bottes ont crû, indique ordinairement ce qu'il en faut pour planter une caisse; car si la planche est bonne, & qu'il n'ait manqué que peu de racines, une verge vous en fournira suffisamment pour une caisse: mais ce calcul a été fait respectivement à un terrain planté de racines que l'on destine à être enlevées la troisième année, pour en avoir de précoces, dont chaque planche contient six rangées à dix pouces seulement de distance entr'elles, & dans lesquelles les plantes sont éloignées de huit ou neuf pouces; mais lorsque les rangées sont plus espacées & en moindre quantité par conséquent sur la couche, alors il faut une mesure plus considérable de terrain pour une caisse: la plupart des jardiniers enlèvent leurs bottes deux ans après qu'elles ont été plantées; mais si le sol n'est pas fort bon, il fera mieux de ne s'en servir qu'un bout de trois ans: car, si les racines sont foibles, les bourgeons seront petits, & ne vaudront pas la peine d'être plantés pour avoir des *asperges* précoces. La meilleure terre pour en obtenir qui soient pourvues de grosses bottes & propres à être plantées dans des couches, est une terre moite & riche: quant à celles qui ne doivent pas être transplantées, elles se contentent d'un sol mitoyen, qui ne soit ni trop sec ni trop humide; mais une terre argileuse, mêlée de sable, quand on a soin d'y mettre de l'engrais, est préférable à toute autre.

La seconde espèce vient naturellement, à ce qu'on dit, dans le pays de Galles & aux environs de Bristol; mais je doute fort que cela soit vrai: car ceux qui en ont parlé, disent qu'elles ne diffèrent en rien de l'*asperge* de jardin; que la culture a seulement changé: mais j'en ai dernièrement reçu de celles-ci qui avoient été amassées près de Montpellier, & je me suis pleinement convaincu que cette espèce est toute différente de celle

qui croît dans le pays de Galles: car les feuilles de l'espèce agreste maritime sont pointues, épaisses & fort éloignées les unes des autres sur les branches: les tiges n'en font point non plus si rameuses. Cette espèce se multiplie de graine, comme l'*asperge* des jardins; mais elle demande une exposition plus chaude, & ses racines veulent être bien couvertes pendant l'hiver, pour empêcher la gelée de pénétrer jusqu'à elles, ce qui causeroit leur perte.

L'espèce n<sup>o</sup>. 3 s'élève à six ou huit piés: ses tiges sont blanches, ligneuses & tortues; elles n'ont point d'épines: ses feuilles naissent en houppes, comme celles du mélèze; elles sont fort courtes & terminées par des pointes aiguës, de manière qu'on a de la peine à les manier. Cette espèce est indigène du midi de la France, de l'Espagne & du Portugal; elle se reproduit par ses semences comme l'espèce précédente; mais elle est trop délicate pour vivre en Angleterre en pleine terre: ses racines veulent être plantées en pot & abritées durant l'hiver.

La quatrième espèce s'élève en buisson à la hauteur de trois ou quatre piés; son écorce est très-blanche: elle est armée d'épines solitaires, qui naissent sous chaque houppe de feuilles. Ses tiges subsistent quelques années, & poussent plusieurs branches garnies de feuilles courtes & étroites, qui conservent leur verdure tout l'hiver, si on a soin de les défendre des fortes gelées. On la multiplie de semence comme la précédente. On peut faire venir sa graine des bords de la Méditerranée qu'elle habite; il faudroit la lever en pot pour pouvoir la mettre à l'abri de l'hiver.

L'espèce n<sup>o</sup>. 5 est originaire du cap de Bonne-Espérance: celle-ci a des tiges irrégulières & très-tortues, qui parviennent à huit ou dix piés de haut; c'est un buisson qui pousse quantité de branches latérales, grêles & foibles. Ses feuilles étroites naissent par bouquets, comme celles du mélèze, & sont armées pardessous d'une épine solitaire & aiguë; ses tiges résistent quelques années, & ses feuilles sont toujours vertes: on la reproduit ordinairement en vivant ses racines, parce que cette espèce ne donne point de semence dans son pays natal: le mois d'avril est le temps propre à cette opé-

ration. Il faut planter les racines dans des pots, & les mettre à la serre en automne, car elles ne sauroient subsister à l'air libre en hiver.

L'espece n°. 6 nous vient d'Espagne, de Portugal & de Sicile; elle habite généralement les lieux pierreux; elle pousse quantité de scions foibles & irréguliers sans feuilles, mais armés de petites épines rigides, qui naissent au nombre de quatre ou cinq du même point, & qui divergent dans tous les sens. Ses fleurs sont petites & d'une couleur herbacée; elle a les baies plus grosses que celles de l'espece commune; elles sont noires, quand elles sont mûres: cette espece est délicate; il faut la traiter comme l'espece n°. 3.

La septieme espece vient d'elle-même au cap de Bonne-Espérance; elle donne du pié quantité de tiges grêles, qui donnent naissance à des branches foibles, qui s'inclinent vers le bas: ces branches sont toutes couvertes de feuilles filiformes, semblables à celles de l'asperge des jardins, qui restent vertes toute l'année: elle se multiplie, & se traite de même que la cinquieme espece.

L'espece n°. 8 croit aussi au cap de Bonne-Espérance; elle pousse quantité de scions foibles, qui naissent par bouquets & armés d'épines aiguës sur leurs côtés & à leurs extrémités: les feuilles croissent aussi par bouquets, & restent vertes toute l'année: même traitement & même voie de multiplication que pour l'espece n°. 5.

La dixieme espece poussée du pié quantité de branches foibles & grimpanes, qui s'élèvent à cinq ou six piés de haut; elles sont garnies de feuilles étroites, lancéolées, qui naissent chacune séparément: les scions sont armés d'un si grand nombre de petites épines courbes, qu'il n'est pas aisé de manier les branches; elle se multiplie en partageant la racine: mais les plantes qui en proviennent, veulent être placées dans une étuve tempérée; sans quoi, elles ne réussiroient point ici: on la trouve dans l'île de Ceylan.

Ces plantes se trouvent dans les jardins des curieux; elles contribuent à les varier; elles ne sont point difficiles à conduire, lorsqu'on a un endroit pour les serrer l'hiver: on devoit les mettre au rang des autres plantes exotiques. Voyez PLANTES

APERITIVES. (M. le baron DE TSCHOUDI.)

ASPERGILLUS, genre de plante qui ne diffère du *botrytis* & du *byffus*, que par l'arrangement de ses semences; car nous les avons toujours vues arrondies ou ovales. Elles sont attachées à de longs filamens qui sont droits & noueux, & qui tiennent dans de certaines plantes à un placenta rond ou arrondi; sur d'autres especes ils sont attachés au sommet de la tige ou aux rameaux, sans aucun placenta, & ils ressemblent aux épis de l'espece de *gramen*, qu'on nomme vulgairement *pié-de-poule*. Ces filamens tombent d'eux-mêmes quand ils sont mûrs, & alors les semences se séparent les unes des autres. *Nova plantarum genera*, par M. Micheli. Voyez PLANTE. (I)

\* ASPÉRIEJO, (Géog. anc. & mod.) ville ruinée d'Espagne au royaume de Valence. Il y a au même royaume un bourg appelé *Aspe*, bâti des ruines de l'ancienne *Aspe*. La riviere de Lerda coule entre *Aspe* & *Aspericjo*.

ASPERITÉ, f. f. en terme de physique, est la même chose qu'*apreté*. Voy. APRETÉ. (O)

\* ASPEROSA, ville de la Turquie en Europe, dans la Romanie, sur la côte de l'Archipel. *Long.* 42, 50; *lat.* 40, 58.

ASPERSION, f. f. (Théolog.) du latin *aspergere*, formé de *ad* & de *spargo*, je répands.

C'est l'action d'asperger, d'arroser, ou de jeter çà & là avec un goupillon ou une branche de quelque arbrisseau, de l'eau ou quelqu'autre fluide. Voyez GOUPILLON.

Ce terme est principalement consacré aux cérémonies de la religion, pour exprimer l'action du prêtre lorsque dans l'église il répand de l'eau bénite sur les assistans ou sur les sépultures des fideles. La plupart des bénédictions se terminent par une ou plusieurs *aspersions*. Dans les paroisses l'*aspersion* de l'eau bénite précède tous les dimanches la grand-messe.

Quelques-uns ont soutenu qu'on devoit donner le baptême par *aspersion*; d'autres prétendoient que ce devoit être par *immersion*, & cette dernière coutume a été assez long-temps en usage dans l'église. On ne voit pas que la premiere y ait été pratiquée. Voyez BAPTEME, IMMERSION & ASPER; SOIR. (G)

\* ASPERSOIR, f. m. (*Histoire anc. & mod.*) instrument composé d'un manche garni de crins de cheval chez les anciens, & de soie de porc parmi nous, dont ils se servoient pour s'arroser d'eau lustrale, & dont nous nous servons pour nous arroser d'eau bénite. Les païens avoient leurs aspersions, auxquelles ils attribuoient la vertu d'expié & de purifier. Les prêtres & les sacrificateurs se préparoient aux sacrifices; l'ablution étoit une des préparations requises, c'est pourquoy il y avoit à l'entrée des temples, & quelquefois dans les lieux souterrains, des réservoirs d'eau où ils se la voient. Cette ablution étoit pour les dieux du ciel; car pour ceux des enfers ils se contentoient de l'aspersion. Voyez SACRIFICES.

ASPERUGO, *rapette*, genre de plante à fleur monopétale faite en forme d'entonnoir, & découpée. Le calice est en forme de godet; il s'applatit de lui-même quand la fleur est tombée: il en sort un pistil qui est attaché à la partie postérieure de la fleur, comme un clou, & qui est entouré de quatre embryons. Ces embryons deviennent dans la suite des semences oblongues pour l'ordinaire; elles mûrissent dans le calice, qui devient beaucoup plus grand qu'il n'étoit lorsqu'il soutenoit la fleur, & qui est alors si fort applati, que ses parois se touchent & sont adhérentes. Tournefort, *Infl. rei herb.* Voyez PLANTE. (I)

ASPHADELODIENS, f. m. pl. (*Hist. & Géogr. anc.*) tribu de Lybiens Nomades, dont on croit que les Bedouins sont descendus, quoiqu'ils en diffèrent par la couleur de leur peau, puisque les premiers sont aussi noirs que les Ethiopiens; quelques-uns les confondent avec les Gétules & les Numides, dont on voit qu'ils avoient quelques usages; mais leur genre de vie étoit plutôt conforme à celui des Tartares & des Arabes Scénites qui, comme eux, vivent encore aujourd'hui sous des tentes. Ces peuples indigènes n'avoient pour meuble qu'une cruche, une coupe & un couteau; la terre leur servoit de lit, & leurs troupeaux leur fournissoient du lait dont ils faisoient plus de cas que de la chair. Ils se nourrissoient encore de fruits ou du produit de leur pêche. Ils étoient grossiers & sauvages; & comme ils étoient sans luxe & sans besoins, ils n'eurent aucune teinture

des arts & des sciences. Le sol n'avoit point chez eux de possesseur privilégié, & la terre leur sembloit un commun héritage abandonné à ses habitans. Leur férocité & l'habitude de s'approprier par la force tout ce qui leur appartenoit, les rendoit belliqueux, & leur pauvreté les rendoit laborieux, c'étoit sur-tout leur cavalerie qui les rendoit le plus redoutables. Leurs chevaux, quoique petits, supportoient les fatigues des plus longues marches, c'étoit avec une baguette qu'ils dirigeoient leurs mouvemens: ils ne se servoient du frein & de la bride que du temps d'Annibal, qui les employa avec succès dans son armée. Leurs mœurs, leurs usages, leurs loix & leur religion étoient à-peu-près les mêmes que chez les Numides & Gétules. Voyez NUMIDES. (T-N.)

\* ASPHALION, (*Myth.*) nom sous lequel les Rhodiens bâtirent un temple à Neptune dans une île qui parut sur la mer, & dont ils se mirent en possession. Il signifie, *ferme, stable*, & répond au *stabilitor* des Romains; & Neptune fut révéré dans plusieurs endroits de la Grèce sous le nom d'*Asphalion*. Comme on lui attribuoit le pouvoir d'ébranler la terre, on lui accordoit aussi celui de l'affermir.

ASPHALITE, *terme d'anatomie*, qui se dit de la cinquième vertèbre des lombes. Voyez VERTEBRE.

On l'appelle ainsi à cause qu'on la conçoit comme le support de toute l'épine. Ce mot est formé de la particule privative à & *ἄσφαλον*, je supplante. (L)

\* ASPHALTE, *asphaltus, tum*. On a donné ce nom au bitume de Judée, parce qu'on le tire du lac Asphaltide; & en général tout bitume solide porte le nom d'*asphalte*: par exemple, le bitume que l'on a trouvé en Suisse au commencement de ce siècle, &c.

L'*asphalte* des Grecs est le bitume des Latins.

Le bitume de Judée est solide & pesant, mais facile à rompre. Sa couleur est brune, & même noire; il est luisant, & d'une couleur résineuse très-forte, sur-tout lorsqu'on l'a échauffé: il s'enflamme aisément, & il se liquéfie au feu. On trouve ce bitume en plusieurs endroits; mais le plus estimé est celui qui vient de la mer Morte, autre-

ment appellée *lac asphaltique*, dans la Judée.

C'est dans ce lieu qu'étoient autrefois Sodome & Gomorrhe, & les autres villes sur lesquelles Dieu fit tomber une pluie de soufre & de feu pour punir leurs habitans. Il n'est pas dit dans l'écriture-sainte que cet endroit ait été alors couvert d'un lac bitumineux; on lit seulement aux 27 & 28 *versets du xix chap. de la Genese*, que le lendemain de cet incendie Abraham regardant Sodome & Gomorrhe, & tout le pays dalentour, vit des cendres enflammées qui s'élevoient de la terre comme la fumée d'une fournaise. On voit au *xiv chap. de la Gen.* que les rois de Sodome, de Gomorrhe & des trois villes voisines, sortirent de chez eux pour aller à la rencontre du roi Chodorlahomor & des trois autres rois ses alliés, pour les combattre, & qu'ils se rencontrèrent tous dans la vallée des Bois, où il y avoit beaucoup de puits de bitume. Voyez aussi Tac. *Hist. liv. V, chap. vj.*

Il est à croire qu'il fort une grande quantité de bitume du fond du lac Asphaltique, il s'éleve au dessus & y fume. Il est d'abord liquide, & si visqueux qu'à peine peut-on l'en tirer; mais il s'épaissit peu-à-peu, & il devient aussi dur que la poix seche. On dit que l'odeur puante & pénétrante que rend ce bitume est fort contraire aux habitans du pays, & qu'elle abrège leurs jours; que tous les oiseaux qui passent par dessus ce lac y tombent morts, & qu'il n'y a aucun poisson dans ces eaux. Les Arabes ramassent ce bitume, lorsqu'il est encore liquide, pour goudronner leurs vaisseaux.

Ils lui ont donné le nom de *karabé de Sodome*; souvent le mot *karabé* signifie la même chose que *bitume* dans leur langue. On a aussi donné au bitume du lac Asphaltique le nom de *gomme de funérailles*, & de *monie*; parce que chez les Egyptiens, le peuple employoit ce bitume, & le pissasphalte, pour embanner les corps morts. Dioscoride dit que le vrai bitume de Judée doit être d'une couleur de pourpre brillante, & qu'on doit rejeter celui qui est noir & mêlé de matieres étrangères; cependant tout ce que nous en avons aujourd'hui est noir; mais si on le casse en petits morceaux, & si on regarde à travers les parcelles, on apperçoit une petite teinte d'un jaune couleur de safran: c'est

peut-être là ce que Dioscoride a voulu dire. Souvent on nous donne du pissasphalte durci au feu dans les chaudières de cuivre ou de fer, pour le vrai bitume de Judée. On pourroit aussi confondre ce bitume avec la poix noire de Stockolm, parce qu'elle est d'un noir fort luisant; mais elle n'est pas si dure que le bitume de Judée, & elle a, ainsi que le pissasphalte, une odeur puante qui les fait aisément reconnoître.

Les fumigations avec ce bitume sont recommandées dans les attaques d'hystérie; on en fait aussi des emplâtres, qu'on applique sur le pubis, en y mêlant quelque corps moins solide. L'usage extérieur de ce bitume est principalement chirurgical: il est résolutif, déterif; on s'en sert dans les ulcères vermineux ou fordidés, dans les extravasations de sang coagulé & les tumeurs qui en résultent. Voyez BITUME, &c. (*M. LAFOSSÉ.*)

Après avoir fait connoître le bitume de Judée, il ne nous reste plus qu'à parler de cette sorte de bitume en général, & des *asphaltes* de nos contrées: c'est ce qu'on trouvera exposé fort au long dans un mémoire fait en 1750, sur les mines d'*asphalte* en général, & notamment sur celle dite de la *Sablonnere*, sise dans le ban de Lamperlach, bailliage de Warth, en basse Alsace, entre Haguenaue & Wissembourg, pour rendre compte à M. de Buffon, intendant du jardin du roi, de cette nouvelle découverte, & de la qualité des marchandises qui se fabriquent à ladite mine, pour servir à l'*histoire naturelle, générale & particulière*, &c.

La première mine d'*asphalte* qui ait été connue en Europe sous ce nom-là, est celle de Neuschâtel, en Suisse, dans le val Travers: c'est à M. de la Sablonniere, ancien trésorier des Ligues Suisses, que l'on a obligation de cette découverte. Monseigneur le duc d'Orléans, régent du royaume, après l'analyse faite des bitumes sortant de cette mine, fit délivrer audit sieur de la Sablonniere, un arrêt du conseil d'état du roi, par lequel il lui étoit permis de faire entrer dans le royaume toutes les marchandises provenantes de cette mine, sans payer aucuns droits; cet arrêt est tout au long dans le dictionnaire du commerce, au mot *asphalte*. Les bitumes qui sortent de cette mine sont

de même nature que ceux qui se trouvent à celle de la Sablonniere ; avec cette différence que ceux de la mine de Neufchâtel ont filtré dans des rochers de pierres propres à faire de lac haux, & que ceux d'Alsace coulent dans un banc de sable fort profond en terre, où il se trouve entre deux lits de terre glaise : le lit supérieur de ces mines est recouvert d'un chapeau ou banc de pierre noire, d'un à deux piés d'épaisseur, qui se sépare par feuilles de l'épaisseur de l'ardoise. La première glaise qui touche à ce banc de pierre est aussi par feuilles : mais elle durcit promptement à l'air, & ressemble assez à la serpentine. La mine de Neufchâtel, en Suisse, n'a point été approfondie ; on s'est contenté de casser le rocher apparent & hors de terre. Ce rocher se fond au feu ; & en y joignant une dixième partie de poix, on forme un ciment ou mastic qui dure éternellement dans l'eau, & qui y est impénétrable : mais il ne faut pas qu'il soit exposé à sec à l'ardeur du soleil, parce qu'il mollit au chaud & durcit au froid. Ces deux mouvemens alternes le détachent à la fin de la pierre, & la soudure du joint ne tient plus l'eau. C'est de ce ciment que le principal bassin du jardin du roi a été réparé en 1740. (depuis ce temps jusqu'à aujourd'hui, il ne s'est point dégradé.) C'est aussi la base de la composition avec laquelle sont réunis les marbres & les bronzes d'un beau vase que M. de la Sablonniere a eu l'honneur de présenter au roi en 1740 ; c'est pareillement de ce ciment ou mastic que l'on a réparé les bassins de Versailles, Latone, l'arc de triomphe & les autres, même le beau vase de marbre blanc qui est dans le parterre du nord à Versailles, sur lequel est en relief le sacrifice d'Iphigénie.

En séparant ces huiles ou bitumes de la pierre à chaux, elles se trouvent pareilles à celles que l'on fabrique actuellement en Alsace : mais la séparation en est beaucoup plus difficile, parce que les petites parties de la pierre à chaux sont si fines, qu'on ne peut tirer l'huile pure que par l'alambic ; au lieu que celles d'Alsace, qui ont filtré dans un banc de sable, quittent facilement le sable dont les parties sont lourdes : ce sable détaché par l'eau bouillante, se précipite au fond de la chaudière où il reste blanc, & l'huile qu'il contenoit surnage & se sépare sans

peine de l'eau, avec le *séparatoire*. Pour dire tout ce que l'on fait de la mine d'*asphalte* de Neufchâtel, c'est de celle-là que M. de la Sablonniere a fait le *passasphalte* avec lequel il acaréné, en 1740, le *Mars* & la *Renommée*, vaisseaux de la compagnie des Indes, qui sont partis de l'Orient, le premier pour Pondichery, & le second pour Bengale. Il est vrai que ces deux vaisseaux ont perdu une partie de leur cargaison dans le voyage, mais ils sont revenus à l'Orient bien moins piqués des vers que les autres vaisseaux qui avoient eu la cargaison ordinaire. Il n'est pas nécessaire d'en dire davantage sur la mine de Neufchâtel ; revenons à celle d'Alsace.

Elle a été découverte par sa fontaine minérale, nommée en allemand *bachelbroun*, ou *fontaine de poix*. Il y a plusieurs auteurs anciens qui ont écrit sur les qualités & propriétés des eaux de cette fontaine, dont le fameux docteur Jacques Théodore de Saverne, médecin de la ville de Worms, fait un éloge infini ; son livre est en allemand, imprimé à Francfort en 1588 ; il traite des *bains & eaux minérales*, & dit des choses admirables de la fontaine nommée *bachelbroun*. Il est vrai que les eaux de cette fontaine ont de grandes propriétés, & que tous les jours elles font des guérisons surprenantes, les gens du pays la buvant avec confiance quand ils sont malades. Si cette fontaine s'étoit trouvée à portée de la ville de Londres, quand les eaux de goudron y ont eu une si grande vogue, les eaux seules auroient fait un revenu considérable. Il est constant que c'est une eau de goudron naturel, qui ne porte avec elle que des parties balsamiques, elle sent peu le goudron ; elle est claire comme l'eau de roche, & n'a presque pas de sédiment : cependant elle réchauffe l'estomac, tient le ventre libre, & donne de l'appétit en en buvant trois ou quatre verres le matin à jeun ; il y a des gens qui n'en boivent jamais d'autre, & se portent à merveille. Les bains de cette eau sont très-bons pour la galle & les maladies de la peau.

C'est donc cette fontaine qui a indiqué la mine d'*asphalte* où M. de la Sablonniere travaille actuellement ; elle charrie dans ses canaux souterrains, un bitume noir, & une

huile rouge, qu'elle pousse de temps en temps sur la superficie des eaux de son bassin ; on les voit monter à tous momens & former un bouillon ; ces huiles & bitumes s'étendent sur l'eau, & on en peut ramasser tous les jours dix à douze livres, plus cependant en été qu'en hiver. Quand il y en a peu, & que le soleil donne sur la fontaine, ces huiles ont toutes les couleurs de l'arc-en-ciel ou du prisme ; elles se nuancent & ont des veines & des contours dans le goût de celles de l'albâtre ; ce qui fait croire que si elles se répandaient sur des tufs durs & propres à se pétrifier, elles les veineraient comme des marbres. Le bassin de cette fontaine a douze piés de diametre d'un sens sur quinze de l'autre ; c'est une espece de puisard qui est revêtu entièrement de bois de charpente ; il a quarante-cinq piés de profondeur : la tradition du pays dit qu'il a été creusé dans l'espérance d'y trouver une mine de cuivre & d'argent ; on en trouve effectivement des indices par les marcaffites qui sont au fond de cette fontaine : M. de la Sablonniere l'a fait vider ; l'ouvrage en bois étoit si ancien & si pourri, qu'une partie a croulé avant que la fontaine ait été remplie de nouveau ; elle coule cependant à l'ordinaire, & jette son bitume comme auparavant.

A cent soixante toises de cette fontaine, au nord, M. de la Sablonniere a fait creuser un puisard de quarante-cinq piés de profondeur qu'il a fait revêtir en bois de chêne ; il s'y est rencontré plusieurs veines d'asphalte ou bitume, mais peu riches ; celle qui s'est trouvée à quarante-cinq piés est fort grasse ; elle est en *plature*, mais cependant ondée dans sa partie supérieure, c'est-à-dire qu'elle a quelquefois six piés d'épaisseur, & quelquefois elle se réduit à moins d'un pié, puis elle augmente de nouveau ; sa base est toujours sur une ligne droite horizontale de l'est à l'ouest, & qui plonge du midi au nord ; à sa partie supérieure est une espece de roc plat d'un pié d'épaisseur, qui est par feuilles comme l'ardoise ; il tient par-dessus à une terre glaise qui ressemble assez à la serpentine.

A la partie inférieure se trouve un sable rougeâtre qui ne contient qu'une huile moins noire que celle de la mine, plus pure & plus fluide, qui a cependant toutes les mêmes qualités ; ce sable rouge sert à faire l'huile

de Pétrôle, de même que le rocher qui se trouve hors de terre, & qui a la même couleur.

Pour donner une idée de cette mine, il est nécessaire de dire qu'elle est d'une étendue immense, puisqu'elle se découvre à près de six lieues à la ronde : depuis l'année 1740, que M. de la Sablonniere y fait travailler, on n'en a pas vuide la huitième partie d'un arpent à un seul lit, qui est actuellement soixante piés environ plus bas que la superficie de la terre, & l'on n'a pas touché aux trois lits ou bancs qui sont supérieurs à celui où l'on travaille actuellement ; ce lit est de plus de soixante piés plus élevé que celui que l'on a découvert au fond de la fontaine dite *backbroun*, & il s'en trouve deux lits entre l'un & l'autre : mais il y a grande apparence qu'à plus de cent piés au dessous de ce dernier lit, il y a encore plusieurs bancs infiniment plus riches & plus gras ; on en juge par ce qu'on a découvert avec la sonde, & par l'huile que cette fontaine charrie au fond de sa source ; les marcaffites y sont les mêmes ; elles sont chargées de soufre, de bitume, & de petites paillettes de cuivre. On y trouve aussi quelques morceaux de charbon de terre, qui font soupçonner qu'on en découvrira de grandes veines à mesure que l'on s'enfoncera.

Si on continue ce travail, comme on le projette, & qu'on parvienne au rocher qui est beaucoup plus bas, on espere d'y trouver une mine de cuivre & argent fort riche ; car les marcaffites sont les mêmes que celles de Sainte-Marie-aux-Mines.

On observe dans ces mines, que le bitume se renouvelle & continue de couler dans les anciennes galeries que l'on a vuidees de mine & remplies de sable & autres décombres ; ce bitume pousse en montant & non en descendant, ce qui fait juger que c'est une vapeur de soufre que la chaleur centrale pousse en en-haut ; il penetre plus facilement dans le sable que dans la glaise, & coule avec l'eau par-tout où elle peut passer, ce qui fait que plus la mine est riche, & plus on est incommodé par les sources. Pour remédier à cet inconvénient, qui est coûteux, M. de la Sablonniere vient de prendre le parti de suivre une route opposée dans son travail ; ses galeries ont été conduites jusqu'à présent du midi



midi au nord, il fait faire des parallèles du nord au midi; il aura par ce moyen beaucoup moins de frais; la mine plongeant au nord, en suivant la ligne méridionale, les eaux couleront naturellement dans les puifards.

Toutes les galeries que l'on a faites jusqu'à présent, ont quatre piés de large, six piés d'élévation, & un canal sous les piés d'environ trois piés de profondeur pour l'écoulement des eaux: ces galeries sont toutes revêtues de jeune bois de chêne de huit à dix pouces de diamètre, & planchéées sur le canal pour que les ouvriers y conduisent facilement les bronnettes. On y travaille jour & nuit. Le barometre y est par-tout au même degré que dans les caves de l'observatoire. L'air y a manqué quelquefois; on y a suppléé par le moyen d'un grand soufflet & d'un tuyau de fer blanc de deux cents piés, avec lequel on conduisoit de l'air extérieur, jusqu'au fond des galeries. Depuis trois mois on achève un puifard au nord, qui fait circuler l'air dans toutes les galeries.

Pour tirer de cette mine une sorte d'oin noir dont on se sert pour graisser tous les rouages, il n'y a d'autre manœuvre que de faire bouillir le sable de la mine pendant une heure dans l'eau; cette graisse monte, & le sable reste blanc au fond de la chaudiere. On met cette graisse sans eau dans une grande chaudiere de cuivre, pour s'y affiner & évaporer l'eau qui peut y être restée dans la premiere opération.

On tire du rocher & de la terre rouge une huile noire, liquide & coulante, qui est de l'huile de pétrole: cette opération se fait par le moyen d'un feu de dix à douze heures. La mine ou le rocher se mettent dans un grand fourneau de fer bien lutté, & coule par *descensum*; on peut faire de ces huiles en grande quantité. C'est cette huile préparée que M. de la Sablonniere prétend employer pour les conserves des vaisseaux.

L'huile rouge & l'huile blanche sont tirées par *ascensum*, & sont très-utiles en médecine, & sur-tout en chirurgie, pour guérir les ulcères & toutes les maladies de la peau. Voyez BITUME & PISSASPALTE.

\* ASPHALTIDE, lac de Judée, ainsi nommé du bitume qui en sortoit à gros bouillons. Les villes de Sodome, de Go-

morrhe, Adama, Seboim & Segor, étoient situées dans ces environs. Le lac *Alphalitic* porte aussi le nom de *Mer-Morte*, tant à cause de l'immobilité de ses eaux, que parce que les poissons n'y peuvent vivre, & qu'on n'apperçoit sur ses bords aucun oiseau aquatique. Les habitans du pays l'appellent *Sorbanet*; d'autres le nomment *la mer de Tor*, & croient que c'est le lieu où ce patriarche fut délivré des flammes de Sodome. On dit que rien ne tomboit au fond de ses eaux. Cette propriété passé pour fabuleuse, quoiqu'elle soit assurée par le témoignage de plusieurs voyageurs, par celui de Joseph, & dit-on, par l'expérience de Vespasien qui y fit jeter des hommes qui ne favoient point nager, qui avoient les mains liées, & qui furent toujours repoussés à la surface. Il recevoit les torrens d'Arnon, de Debbon & de Zored, & les eaux du Jourdain. Il est long de cent mille pas, & large de vingt ou vingt-cinq mille. *V. MER-MORTE, ASPHALTE.*

ASPHODELE, *asphodelus*, (*Hist. nat. bot.*) genre de plante à fleur en lis, composée d'une seule piece, découpée en six parties. Il sort du milieu de la fleur un pistil, qui devient dans la suite un fruit presque rond, charnu & triangulaire. Ce fruit s'ouvre par la pointe; il est divisé intérieurement en trois loges remplies de semences triangulaires. Tournefort, *Inst. rei herb. Voyez* PLANTE. (I)

*Asphodelus major flore albo ramosus*, J. B. Sa racine est nourrissante; on en fait du pain dans les temps de famine: elle est détersive, incisive, apéritive, diurétique, emménagogue: elle résiste aux venins, déterge les vieux ulcères, & résout les tumeurs. (N.)

\* ASPHUXIE, f. f. (*Méd.*) diminution du pouls, telle que les forces paroissent résolues, la chaleur naturelle presque éteinte, le cœur si peu mu qu'un homme est comme mort. La mort ne diffère de l'*asphuxie* quant aux symptomes, que par la durée. L'idée d'une chose horrible, la grosseffe, les passions violentes, le spasme, une évacuation forte, l'avortement & autres causes semblables, peuvent produire l'*asphuxie*.

ASPIC, f. m. *aspis*, (*Hist. nat. Zoolog.*) serpent très-commun des anciens, & dont ils ont beaucoup parlé: mais il est difficile à présent de reconnoître l'espece de serpent à

laquelle ils donnoient ce nom. On prétend qu'il appartenoit à plusieurs espèces, & que les Egyptiens en distinguoient jusqu'à seize; aussi dit-on que les *aspics* étoient fort communs sur les bords du Nil. On rapporte qu'il y en avoit aussi beaucoup en Afrique. On a cru qu'il y avoit des *aspics* de terre & des *aspics* d'eau. On a dit que ces serpens étoient de plusieurs couleurs; les uns noirs, les autres cendrés, jaunâtres, verdâtres, &c. Ceux qui n'ont reconnu qu'une espèce d'*aspic*, ont réuni toutes ces couleurs sur le même individu. Les *aspics* étoient plus ou moins grands; les uns n'avoient qu'un pié, d'autres avoient une brassé; & si on en croit plusieurs auteurs, il s'en trouvoit qui avoient jusqu'à cinq coudées. Les descriptions de cet animal qui sont dans les anciens auteurs, diffèrent beaucoup les unes des autres. Selon ces descriptions, l'*aspic* est un petit serpent plus allongé que la vipère; ses dents sont longues & sortent de sa bouche comme les dents d'un sanglier. Pline dit qu'il a des dents creusés qui distillent du venin comme la queue d'un scorpion. Agricola rapporte que l'*aspic* a une odeur très-mauvaise, & qu'il a la même longueur & la même grosseur qu'une anguille médiocre. Elien prétend que ce serpent marche lentement; que ses écailles sont rouges; qu'il a sur le front deux caroncules qui ressemblent à deux callosités; que son cou est gonflé, & qu'il répand son venin par la bouche. D'autres assurent que ses écailles sont fort brillantes, sur-tout lorsqu'il est exposé au soleil; que ses yeux étincellent comme du feu; qu'il a quatre dents revêtues de membranes qui renferment du venin; que les dents percent ces membranes lorsque l'animal mord; & qu'alors le venin en découle, &c. Si ce fait est vrai, c'est une conformation de l'*aspic* qui lui est commune avec la vipère & d'autres serpens venimeux. Voyez VIPÈRE.

On a indiqué plusieurs étymologies du mot *aspic*. Nous les rapporterons ici, parce qu'elles sont fondées sur des faits qui ont rapport à l'histoire de ces serpens. Les uns disent qu'ils ont été ainsi appelés parce qu'ils répandent du venin en mordant, *aspis ab aspergendo*. D'autres prétendent que c'est parce que leur peau est rude, *aspis ab asperitate cutis*; ou parce que la grande lumière

les fait mourir, *aspis ab aspiciendo*; ou par ce que dès que l'*aspic* entend du bruit il le contourne & forme plusieurs spirales, du milieu desquelles il élève sa tête, & que dans cette situation il ressemble à un bouchier, *aspis ab aspide clypeo*; enfin parce que le sifflement de ce serpent est fort aigu, ou parce qu'il ne siffle jamais. On a trouvé le moyen de dériver le mot grec *aspis*, de l'un & l'autre de ces faits, quoique contraires. Il nous seroit intéressant de savoir lequel est le vrai, plutôt pour l'histoire de ce serpent que pour l'étymologie de son nom: mais ce que l'on fait de ce reptile paroît fort incertain, & en partie fabuleux. Aldrovande, *Serpentum hist. lib. I. Ray, de Serpente anim. quoad synop.*

On a donné le nom d'*aspic* à un serpent de ce pays-ci, assez commun aux environs de Paris. Il paroît plus effilé & un peu plus court que la vipère. Il a la tête moins aplatie; il n'a point de dents mobiles comme la vipère. Voyez VIPÈRE. Son cou est assez mince. Ce serpent est marqué de taches noirâtres sur un fond de couleur rouffâtre, & dans certain temps les taches disparaissent. Notre *aspic* mord & déchire la peau par sa morsure: mais on a éprouvé qu'elle n'est point venimeuse, au moins on n'a senti aucun symptôme de venin après s'être fait mordre par un de ces serpens, au point de rendre du sang par la plaie. Cette expérience a été faite & répétée plusieurs fois sur d'autres serpens de ce pays; tels que la couleuvre ordinaire, la couleuvre à collier, & l'orvet, qui n'ont donné aucune marque de venin. Il seroit à souhaiter que ces expériences fussent bien connues de tout le monde; on ne craindrait plus ces serpens, & leur morsure ne donneroit pas plus d'inquiétude qu'elle ne cause du mal. Voyez SERPENT. (I)

Cependant, selon plusieurs auteurs, le meilleur remède contre cette piquure est l'amputation de la partie affectée; sinon on scarifie les chairs qui sont aux environs de la piquure jusqu'à l'os, afin que le venin ne se communique point aux parties voisines, & l'on doit appliquer des cautes sur les autres; car le venin de l'*aspic*, disent-ils, avertisse bien que le sang du taureau, s'égale dans les artères. P. Ægicette, *liv. V. ch. xvij.* On peut, selon d'autres, guérir

La piquure de l'*aspic*, aussi-bien que celle de la vipere, en oignant la partie affectée avec de l'huile d'olive chaude : mais le meilleur remede est de n'avoir point de peur. (N)

ASPIC, (Art. milit.) On a donné autrefois ce nom à une piece de canon de douze livres de balle, qui pesoit 4250 livres. (Q)

ASPIC, (Bot. Mat. méd.) *lavendula spica*, petite lavande. Les fleurs sont la seule partie de cette plante utilisée en médecine. Leur odeur très-pénétrante est agréable, & leur faveur forte, âcre & amere dépend principalement de la quantité d'huile essentielle étherée qu'elles contiennent. L'analyse chimique démontre les mêmes principes entre cette plante & la lavande ordinaire : les vertus en sont à-peu-près les mêmes. Voyez LAVANDE, &c.

On trouve dans les boutiques une huile d'*aspic* qui est céphalique, utérine, carminative, anthelminthique ; on l'emploie extérieurement contre les poux, on assure même qu'elle garantit les livres & les étoffes des insectes ou des teignes. (M. LA-FOSSE.)

ASPIDO, (Géogr.) riviere d'Italie, dans la Marche d'Ancone. Elle a sa source près de Polverigo & se jette dans le Musone où Mousone, un peu au dessus de son embouchure dans la mer Adriatique. (C. A.)

ASPIRANT, adj. m. en Hydraulique : on appelle un tuyau *aspirant*, celui dont on se sert dans une pompe pour élever l'eau à une certaine hauteur. Il doit être d'un plomb moulé bien épais & réforgé, de crainte des soufflures qui empêcheroient l'eau de monter. (K)

ASPIRANT, adj. pris subst. est celui qui aspire à quelque chose, qui veut y parvenir : il se dit particulièrement des apprentifs qui veulent devenir maîtres, soit dans les six corps des marchands de Paris, soit dans les communautés des arts & métiers.

*Aspirant à la maîtrise* dans les six corps des marchands de Paris, est celui qui ayant l'âge requis, fait son temps d'apprentissage, & servi chez les maîtres, aspire à se faire recevoir maître lui-même.

Personne ne peut aspirer à être reçu marchand, qu'il n'ait vingt ans accomplis, & ne rapporte le brevet & les certificats de son apprentissage, & du service qu'il a fait de-

puis chez les maîtres. Si le contenu aux certificats ne se trouve pas véritable, l'*aspirant* seroit déchu de la maîtrise ; le maître d'apprentissage qui auroit donné son certificat, condamné en 500 liv. d'amende, & les autres certificateurs chacun en 300 liv.

L'*aspirant à la maîtrise* doit être interrogé sur les livres & registres à parties doubles & à parties simples ; sur les lettres & billets de change ; sur les regles de l'arithmétique ; sur les parties de l'aune ; sur la livre & poids de marc, sur les mesures & les poids, & sur les qualités des marchandises autant qu'il doit convenir pour le commerce dont il entend se mêler.

Il est défendu aux particuliers & aux communautés de prendre ni recevoir des *aspirans* aucuns présens pour leur réception, ni autres droits que ceux qui sont portés par les statuts, sous quelque prétexte que ce puisse être, à peine d'amende, qui ne peut être moindre de 100 liv. Il est aussi défendu à l'*aspirant* de faire aucun festin, à peine de nullité de sa réception.

Outre ces réglémens généraux, portés par les articles 3, 4 & 5 du tit. I de l'ordon. de 1673, chacun des six corps de marchand en a de particuliers, soit pour le temps d'apprentissage, soit pour celui du service chez les maîtres, soit pour le chef-d'œuvre : les voici.

Dans le corps des drapiers-chauffetiers, qui est le premier des six corps, les *aspirans à la maîtrise* ne sont point tenus de faire chef-d'œuvre ; il suffit qu'ils aient servi les marchands drapiers trois ans en qualité d'apprentifs, & deux ans depuis la fin de leur apprentissage.

Quoique les apothicaires, épiciers, droguistes, confiseurs & criers, ne fassent qu'un & même corps, qui est le deuxième des six corps des marchands ; néanmoins les *aspirans* sont tenus de différentes choses, selon l'état qu'ils veulent embrasser dans le corps.

Ceux qui aspirent à la pharmacie ou apothicairerie, doivent avoir fait quatre ans d'apprentissage & six années de service chez les maîtres : outre cela ils doivent être examinés & faire chef-d'œuvre.

Dans le corps des marchands merciers-grossiers-joailliers ; qui est le troisième des six corps, les *aspirans* ne sont assujettis à au-

cun chef-d'œuvre; il suffit pour être admis à la maîtrise, qu'ils aient été au service des marchands merciers trois ans en qualité d'apprentifs, & trois autres après leur apprentissage en qualité de garçons.

Dans le corps des marchands pelletiers-haubanniers-fourreurs, qui est le quatrième des six corps, les aspirans à la maîtrise doivent justifier de leur apprentissage & du service chez les maîtres; savoir, quatre ans d'apprentissage & quatre ans de service, & ils sont obligés à chef-d'œuvre.

Ceux qui aspirent à être reçus dans le corps des marchands bonnetiers-almulciers-mitonniers, qui est le cinquième des six corps, sont aussi tenus de faire chef-d'œuvre, & doivent avoir fait leur apprentissage de cinq ans, & le service des maîtres pendant cinq autres années.

Enfin ceux qui aspirent à se faire recevoir dans le sixième & dernier corps des marchands, qui est celui de l'orfèvrerie, doivent justifier de huit ans d'apprentissage & de deux ans de service chez les maîtres: outre cela ils sont encore obligés de faire chef-d'œuvre, & de donner caution de la somme de 1000 livres.

Les aspirans à la maîtrise dans les communautés des arts & métiers, ont aussi leurs réglemens, leurs temps d'apprentissage, celui du service chez les maîtres, & leur chef-d'œuvre: mais presque tous diffèrent suivant la diversité des professions & des ouvrages qu'on y fait. On trouvera dans ce dictionnaire les détails les plus importans à cet égard sous les noms des différens arts & métiers. (G)

ASPIRATION, f. f. (*Gramm.*) Ce mot signifie proprement l'action de celui qui tire l'air extérieur en dedans; & l'expiration, est l'action par laquelle on repousse ce même air en dehors. En grammaire, par *aspiration*, on entend une certaine prononciation forte que l'on donne à une lettre, & qui se fait par *aspiration* & respiration. Les Grecs la marquoient par leur esprit rude, les Latins par *h*, en quoi nous les avons suivis. Mais notre *h* est très-souvent muette, & ne marque pas toujours l'aspiration: elle est muette dans *homme*, *honnête*, *héroïne*, &c. elle est aspirée en *haut*, *hauteur*, *héros*, &c. Voyez H. (P)

ASPIRATION, f. f. est la même chose; en *hydraulique*, qu'*ascension*. L'eau dans les pompes ne peut guère être aspirée qu'à 25 ou 26 piés de haut, quoique l'on puisse la pousser, suivant les règles, jusqu'à 32 piés, pourvu que l'air extérieur comprime la surface de l'eau du puits ou de la rivière dans laquelle trempe le tuyau de l'*aspiration*, alors la colonne d'eau fait équilibre avec la colonne d'air. Si on n'aspire l'eau qu'à 20 ou 26 piés de haut, c'est afin que le piston ait plus de vivacité & plus de force pour tirer l'eau. Voyez AIR, POMPE. (K)

ASPIRATION, (*Musiq.*) agrément principalement en usage pour le clavier. Il est de deux sortes, & on le marquoit autrefois de deux manières, suivant l'espèce dont il devoit être. Lorsqu'on trouvoit la marque  $\Lambda$ , on faisoit entendre la note immédiatement au dessus de celle qui étoit notée, & quand on trouvoit cette autre marque V, c'étoit la note immédiatement au dessous qu'il falloit faire entendre. Aujourd'hui on ne se sert plus de ces marques: on note l'*aspiration* tout au long, ou on la laisse à la volonté de l'exécuteur. Voyez la marque & l'effet de l'*aspiration*, fig. 8, pl. IV de *Musique*.

On pratique encore l'*aspiration* par degrés disjoints. Voyez la fig. 9, pl. IV de *Musique*. (F. D. C.)

ASPIRAUX, f. m. pl. se dit dans la plupart des laboratoires où l'on emploie des fourneaux, d'un trou pratiqué devant un fourneau, & recouvert d'une grille. Ce trou sert à descendre ou à pénétrer dans le fourneau pour en tirer la cendre, & à pomper l'air pour animer le feu & chasser les fumées dans la cheminée: c'est pour cela qu'il n'est couvert que d'une grille, quoique cela soit moins commode aux ouvriers qui travaillent autour des chaudières. Voyez FOURNEAU. Ordinairement dans les laboratoires où l'on raffine le sucre, deux *aspiraux* suffisent pour un fourneau de trois chaudières.

ASPIRÉE, adj. f. terme de *Grammaire*; lettre aspirée. La méthode grecque de P. R. dit aussi *aspirante*.

Μι, ἄσπῆτα, Τᾶν, sont les tenues;  
Et pour moyennes sont reçues;  
Ces trois Ἐἴτα, Γαῖα, Δᾶτα;  
Aspirantes Φῆ, Ξῆ, Θῆτα.

Autrefois ce signe *h* étoit la marque de l'aspiration, comme il l'est encore en latin, & dans plusieurs mots de notre langue. On partagea ce signe en deux parties qu'on arrondit; l'une servit pour l'esprit doux, & l'autre pour l'esprit rude ou âpre. Notre *h aspirée* n'est qu'un esprit âpre, qui marque que la voyelle qui la suit, ou la consonne qui la précède, doit être accompagnée d'une aspiration. *Rhetorica*, &c.

En chaque nation les organes de la parole suivent un mouvement particulier dans la prononciation des mots; je veux dire, que le même mot est prononcé en chaque pays par une combinaison particulière des organes de la parole: les uns prononcent du gosier, les autres du haut du palais, d'autres du bout des lèvres, &c.

De plus, il faut observer que quand nous voulons prononcer un mot d'une autre langue que la nôtre, nous forçons les organes de la parole, pour tâcher d'imiter la prononciation originale de ce mot; & cet effort ne sert souvent qu'à nous écarter de la véritable prononciation.

De là il est arrivé que les étrangers voulant faire sentir la force de l'esprit grec, le mécanisme de leurs organes leur a fait prononcer cet esprit, ou avec trop de force, ou avec trop peu: ainsi au lieu de *sex*, prononcé avec l'esprit âpre & l'accent grave, les Latins ont fait *sex*; de *ἑπτα*, ils ont fait *septem*; d'*ἑβδόμενος*, *septimus*. Ainsi d'*ἄσπερα*, est venu *vespa*; d'*ἄσπερα*, *vespales*; d'*ἄσπερος*, ils ont fait *vesperus*; d'*ὑπερ* *super*; d'*ἄλφα* *sal*; ainsi de plusieurs autres, où l'on sent que le mécanisme de la parole a amené au lieu de l'esprit un *s*, ou un *v*, ou un *f*: c'est ainsi que de *ἄσπερα* on a fait *vinum*, donnant à l'*v* confusion un peu du son de l'*u* voyelle, qu'ils prononçoient *ou*. (F)

ASPIRER, v. act. Les doreurs disent que l'or couleur *aspire* l'or; ils entendent qu'il le retient.

ASPIS, (*Géogr.*) ancienne ville de Macédoine, qui, selon Etienne le géographe, fut bâtie par Philippe, père de Persée. Il n'en reste aucun vestige aujourd'hui. (C. A.)

ASPITRA, (*Géogr.*) ancienne ville d'Asie, sur une rivière du même nom, au pays de Sines. On dit qu'elle contenoit d'assez beaux édifices, & que les rues étoient garnies d'allées d'arbres de toute espèce. (C. A.)

\* ASPLE ou mieux ASPF, f. m. on donne ce nom dans les manufactures en soie de Piémont, indifféremment au dévidoir sur lequel on tire les soies des cocons, & à celui qui dans les moulins se charge de la soie organcinée: le premier s'appelle *aspe de filature*, & le second *aspe de tors*. Mais dans nos manufactures on a conservé à celui-là le nom d'*aspe* ou d'*aspe*, comme disent les ouvriers, & l'on a nommé *quindre* celui-ci. Le règlement de Piémont ordonne l'*aspe de tors* de 9 onces de tour pour les organcins, & de 9 $\frac{1}{2}$  pour les trames; & l'*aspe de filature* de 48 onces au plus, & de 40 au moins. Ces *aspes* sont l'un & l'autre des parallépipèdes, dont la base est un carré, & dont les angles sont formés par quatre lames dont une ou deux sont mobiles, pour avoir la facilité d'enlever les écheveaux. Si on donne à la base de l'*aspe de tors* 14 de nos pouces de diagonale, on lui en trouvera 40 de tour; il faudra que 40 de nos pouces équivalent à neuf onces de Piémont, & que l'*aspe de filature* en ait 213 $\frac{1}{2}$  de tour, ou environ 75 de diagonale; dimension beaucoup plus grande que celle qu'il a réellement. Trompés par cette contradiction du règlement, nous n'avions donné qu'environ quinze de nos pouces de circonférence à l'*aspe de tors*, tandis que sa base en a vraiment quatorze de diagonale, ainsi que M. de Vaucanson a en la bonté de nous en avertir; nous faisant remarquer en même temps qu'il y avoit faute dans le règlement, & qu'au lieu de neuf onces de tour qu'on y assignoit à l'*aspe de tors*, c'étoit 29 qu'il devoit y avoir.

L'*aspe de tors* dans les moulins achevant tous ses tours en temps égaux, moins il aura de diamètre, moins sera grande la quantité de fil ou de soie dévidée dans un de ses tours de dessus les bobines sur sa circonférence, & plus par conséquent elle sera torsée: au contraire, plus son diamètre sera grand, plus sera grande la quantité de soie qui passera dans un de ses tours de dessus les bobines sur sa circonférence, moins elle sera torsée. Mais il y a deux inconvénients qui rendent le tors variable: le premier, c'est qu'à mesure que l'écheveau se forme sur l'*aspe*, l'épaisseur de cet écheveau s'ajoutant au diamètre de l'*aspe*, il y a plus de soie portée de dessus les bobines sur sa circonférence dans

un instant, que dans un autre instant égal ; d'où il s'ensuit que la soie est moins torte à la fin qu'au commencement, & dans tout le temps de la formation de l'écheveau : le second, c'est que les bobines mues sur elles-mêmes par le frottement n'ayant aucun mouvement régulier, tordent irrégulièrement.

Pour remédier au premier inconvénient, les Piémontois font des écheveaux très-légers : en effet, ce qu'ils appellent *un matteau de soie*, pèse environ huit onces, & le matteau contient huit écheveaux : quant au second, peut-être ne l'avoient-ils pas même soupçonné.

Le célèbre M. Vaucanson, fait pour imaginer & perfectionner les machines les plus délicates, outre la précaution de faire des écheveaux légers, a trouvé le moyen d'en répandre encore les fils sur une zone de l'*aspe* plus large, & il a anéanti l'irrégularité du mouvement des bobines, en armant de pignons les fuseaux, & en substituant au frottement d'une courroie l'engrenage de ces pignons dans les pas d'une chaîne. Quand les *aspes* ont achevé 2400 révolutions, & que chaque écheveau se trouve avoir 2400 tours, une détente alors, sans qu'on touche au moulin, recule subitement les tringles où sont attachés les guides ; tous les fils de soie changent de place sur l'*aspe*, & forment un nouvel écheveau à côté du premier, & ainsi de suite. Après chaque 2400 révolutions, & lorsque tous les *aspes* sont couverts d'écheveaux, incontinent après le dernier tour du dernier écheveau, le moulin s'arrête de lui-même, & avertit l'ouvrier par une sonnette de lever les *aspes* qui sont pleins, & d'en remettre de vuides. Mais M. Vaucanson n'a point appliqué cette sonnette à chaque bobine de son moulin, pour avertir quand elles sont vuides, comme on l'a dit dans ce même article de notre premier volume.

Telles sont en partie les découvertes de M. Vaucanson : elles sont trop bien à lui, pour que qui que ce soit ose y donner atteinte.

ASPLADON, (*Géogr.*) ancienne ville de Grèce dans la Béotie. Strabon la met à vingt stades d'Orchomene au delà du fleuve Melas. (*C. A.*)

\* *ASPOREUS*, montagne d'Asie, proche de Pergame. Il y avoit un temple bâti à l'honneur de la mere des dieux, ap-

pellé du nom de la montagne *Asporenus*, & la déesse en fut aussi nommée *Asporena*.

\* *ASPRA*, (*Géogr. anc. & mod.*) ville d'Italie dans l'état de l'Eglise, sur la riviere d'Aja, entre Trivoli & Terni. Elle étoit autrefois du territoire des Sabins, & s'appelloit *Asperia* & *Casperula*.

ASPRE, f. f. (*Comm.*) petite monnaie de Turquie qui valoit autrefois huit deniers de notre monnaie. Lorsqu'elle étoit de bon argent, selon la taxe, il en falloit 80 pour un écu : mais dans les provinces éloignées les baches en font fabriquer une si grande quantité de fausses & de bas aloi, qu'à présent on en donne jusqu'à 120 pour une rixdale, ou un écu. L'*aspre* vaut aujourd'hui environ six deniers, ou deux liards monnaie de France. *Guer. mœurs & usages des Turcs, tom. II. (G)*

\* *ASPRES*, petite ville de France au haut Dauphiné, dans le Gapenois, à sept lieues de Sisteron.

\* *ASPRESLE*, f. f. (*Hist. nat. bot.*) plante aquatique, d'un verd foncé, à feuille longue & mince, & à tiges rondes, divisées par nœuds, & si rudes, qu'on s'en sert pour polir le bois, & même le fer. Pour cet effet, on emmanche des fils de fer de trois ou quatre pouces de long dans un morceau de bois ; on casse l'*aspreste* au dessus des nœuds, & l'on infere un des fils de fer dans la cavité de la tige ; & ainsi des autres fils de fer. Ces fils de fer frottent l'écorce dont ils sont revêtus, & l'appliquent fortement contre les piéces d'ouvrages à polir, sans qu'elle se brisie.

\* *ASPROPITI* ou *CHALEOS*, petite ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Livadie, partie de la Grèce, sur le golfe de Lepante.

\* *ASPROPOTAMO*, riviere de la Grèce dans la partie méridionale, & au Despotat. Elle a sa source au mont Mezzovo, coule vers le midi, & se jette dans la mer Ionienne vis-à-vis les îles Corfolaires.

\* *ASSA*, f. f. (*Mat. méd.*) Il y a sous le nom d'*assa* deux especes de suc concret. L'*assa dulcis*, & c'est le benjoin. Voyez *BENJOIN*. L'*assa fetida*, ainsi appelée à cause de sa grande puanteur. Celle-ci est une especes de gomme compacte, molle comme la cire, composée de grumeaux brillans, en partie blanchâtres ou jaunâtres, en partie,

rouffâtres, de couleur de chair ou de violette; en grosorceaux, d'une odeur puante, & qui tient de celle de l'ail, mais qui est plus forte, amere, âcre & mordicante au goût. On en a dans les boutiques de l'impure, qui est brune & sale; & de la pure, qui est rougeatre, transparente, & parsemée de belles larmes blanches. Il faut la prendre récente, pénétrante, fétide, pas trop grassée, & chargée de grumeaux brillans & nets. La vieille, grasse, noire, opaque, & mêlée de fable, d'écorce, & d'autres matieres étrangères, est à laisser. Les anciens ont connu ce suc; ils en faisoient usage dans leurs cuisines. Ils avoient le *Cyrénaïque*, & le *Perfan* ou *Mede*. Le premier étoit de la Cyrénaïque, & le meilleur; l'autre venoit de Médie, ou de Perse.

Le *Cyrénaïque* répandoit une odeur forte de myrrhe, d'ail & de poireau, & on l'appelloit par cette raison *scordolasarum*. Il n'y en avoit déjà plus au temps de Plin. On ne trouva sous Néron, dans toute la province Cyrénaïque, qu'une seule plante de la *serpitiun*, qu'on envoya à ce prince.

On a long-temps disputé pour savoir si l'*assa fetida* étoit ou non le *silphium*, le *laser*, & le suc Cyrénaïque des anciens. Mais puisqu'on est d'accord que la Perse est le lieu natal du *laser* & de l'*assa fetida*; que l'usage que les modernes en font aujourd'hui est le même que celui que les anciens faisoient du *laser*; qu'on estime également l'un & l'autre; que l'*assa fetida* se prépare exactement comme on préparoit jadis le suc du *silphium* Cyrénaïque, & qu'ils avoient à-peu-près la même puanteur; il faut convenir de plus que le *silphium*, le *laser*, & l'*assa fetida* des boutiques ne sont pas des sucs différens.

Le *silphium* des Grecs & le *laserpitium* des Latins avoit, selon Théophraste & Dioscoride, la racine grosse, la tige semblable à celle de la fêrule, la feuille comme l'ache, & la graine large & feuillée. Ceux qui ont écrit dans la suite sur cette plante n'ont rien éclairci; si l'on n'excepte Kempfer.

Kempfer s'allura dans son voyage de Perse que la plante s'appelle dans ce pays *hingisch*, & la larme *hing*. Cet auteur dit que la racine de la plante dure plusieurs années; qu'elle est grande, pesante, nue, noire en dehors, lisse, quand elle est dans une

terre limonneuse; raboteuse & comme ridée, quand elle est dans le sable: simple le plus souvent comme celle du panais, ordinairement partagée en deux, ou en un plus grand nombre de branches, un peu au dessous de son collet qui sort de terre, & est garni de fibrilles droites semblables à des crins, roides, & d'un roux brun, d'une écorce charnue, pleine de suc, lisse & humide en dedans, & se séparant facilement de la racine quand on la tire de terre; solide, blanche, & pleine d'un suc puant comme le poireau; poussant des feuilles de son sommet sur la fin de l'automne, au nombre de six, sept, plus ou moins, qui se sechent vers le milieu du printemps; sont branchues, plates, longues d'une coudée; de la même substance & couleur, & aussi lisses que celles de la livèche; de la même odeur que le suc, mais plus foible; ameres au goût; âcres, aromatiques & puantes; composées d'une queue & d'une côte, d'une queue longue d'un empan & plus, menue comme le doigt, cannelée, garnie de nervures, verte, creusée en gouttiere, près de la base, du reste cylindrique; d'une côte portant cinq lobes inégalement opposés, rarement sept, longs d'une palme & davantage, obliques, les inférieurs plus longs que les supérieurs, divisés chacun de chaque côté en lobules dont le nombre n'est pas constant, inégaux, oblongs, ovalaires, plus longs & plus étroits dans quelques plantes, séparés jusqu'à la côte, fort écartés, & par cette raison paroissant en petit nombre, solitaires, & comme autant de feuilles: dans d'autres plantes, larges, plus courts, moins divisés, & plus rassemblés; à sinuosités ou découvrures ovalaires; s'élevant obliquement; partant en dessous des bords de la côte par un principe court; verts de mer, lisses, sans suc, roides, cassans, un peu concaves en dessous, garnis d'une seule nervure qui naît de la côte, s'étend dans toute leur longueur, & a rarement des nervures latérales; de grandeur variable: ils ont trois pouces de long, sur un pouce plus ou moins de largeur.

Avant que la racine meure, ce qui arrive souvent quand elle est vieille, il en sort un faisceau de feuilles d'une tige, simple, droite, cylindrique, cannelée, lisse, verte,

de la longueur d'une brassée & demie & plus, de la grosseur de sept à huit pouces par le bas, diminuant insensiblement, & se terminant en un petit nombre de rameaux qui sortent des fleurs en parasol, comme les plantes féculacées. Cette tige est revêtue de basses des feuilles, placées alternativement à des intervalles d'une palme. Ces basses sont larges, membraneuses & renflées, & elles embrassent sa tige inégalement & comme en sautoir; lorsqu'elles sont tombées, elles laissent des vestiges que l'on prendroit pour des nœuds. Cette tige est remplie de moëlle qui n'est pas entrecoupée par des nœuds; elle est très-abondante, blanche, fongueuse, entre-mêlée d'un petit nombre de fibres courtes, vagues, & étendues dans toute leur longueur.

Les parasols sont portés sur des pédicules grêles, longs d'un pié, d'un empan, & même plus courts, se partageant en dix, quinze, vingt brins, écartés circulairement, dont chacun soutient à son extrémité un petit parasol formé par cinq ou six filets de deux pouces de longueur, chargés de semences nues & droites; ces semences sont applaties, feuillues, d'un roux brun, ovalaires, semblables à celles du panais de jardin; mais plus grandes, plus nourries, comme garnies de poils ou rudes, marquées de trois cannelures, dont l'une est entre les deux autres, & suit toute la longueur de la semence, les deux autres s'étendent en se courbant vers les bords; elles ont une odeur légère de poireau; la saveur amère & désagréable; la substance intérieure, qui est vraiment la semence, est noire, applatie, pointue, ovulaire. Kempfer n'a pas vu les fleurs: mais on lui a dit qu'elles sont petites, pâles, & blanchâtres; & il leur soupçonne cinq pétales.

On ne trouve cette plante que dans les environs de Heraat, & les provinces de Corasân & de Caar, sur le sommet des montagnes, depuis le fleuve de Caar jusqu'à la ville de Congo, le long du golfe persique, loin du rivage de deux ou trois parasanges. D'ailleurs, elle ne donne pas du suc pur; elle aime les terres arides, sablonneuses & pierreuses. Toute l'*assa fetida* vient des incisions que l'on fait à sa racine. Si la racine a moins de quatre ans, elle en donne peu; plus elle est vieille, plus elle abonde

en lait; elle est composée de deux parties, l'une ferme & fibreuse, l'autre spongieuse & molle. Celle-ci se dissipe à mesure que la plante sèche, l'autre se change en une moëlle qui est comme de l'étaupe. L'écorce ridée perd un peu de sa douceur: le suc qui coule de ses vésicules est blanc, liquide, gras comme de la crème de lait, non gluant, quand il est récent; exposé à l'air, il devient brun & visqueux.

Voici comment on fait la récolte de l'*assa*, selon Kempfer. 1°. On se rend en troupe sur les montagnes à la mi-avril, temps auquel les feuilles des plantes deviennent pâles, perdent de leur vigueur, & sont prêtes à sécher; on s'écarte les uns des autres, & l'on s'empare d'un terrain. Une société de quatre ou cinq hommes peut se charger d'environ deux mille piés de cette plante: cela fait, on creuse la terre qui environne la racine, la découvrant un peu avec un hoyau. 2°. On arrache de la racine les queues des feuilles, & on nettoie le collet des fibres qui ressemblent à une coiffure hérissée; après cette opération, la racine paroît comme un crâne ridé. 3°. On la recouvre de terre, avec la main ou le hoyau; on fait des feuilles & d'autres herbes arrachées de petits fagots qu'on fixe sur la racine en les chargeant d'une pierre. Cette précaution garantit la racine de l'ardeur du soleil, parce qu'elle pourrit en un jour, quand elle en est frappée. Voilà le premier travail, il s'achève ordinairement en trois jours.

Trente ou quarante jours après, on revient chacun dans son canton, avec une serpe ou un bon couteau, une spatule de fer & un petit vase, ou une coupe à la ceinture, & deux corbeilles. On partage son canton en deux quartiers, & l'on travaille aux racines d'un quartier de deux jours l'un, alternativement; parce qu'après avoir tiré le suc d'une racine, il lui faut un jour, soit pour en fournir de nouveau, soit au suc fourni pour s'épaissir. On commence par découvrir les racines; on en coupe transversalement le sommet; la liqueur suinte & couvre le disque de cette section, sans se répandre; on la recueille deux jours après, puis on remet la racine à couvert des ardeurs du soleil, observant que le figot ne pose pas sur le disque; c'est pourquoi ils en font un dôme en



en écartant les parties. Tandis que le suc se dissipe à la récolte sur le disque, on coupe dans un autre quartier, & l'on achève l'opération comme ci-dessus. Le troisième jour, on revient aux premières racines coupées & couvertes en dôme par les sagots : on enlève avec la spatule le suc formé ; on le met dans la coupe attachée à la ceinture, & de cette coupe dans une des corbeilles ou sur des feuilles exposées au soleil ; puis on écarte la terre des environs de la racine, un peu plus profondément que la première fois, & on enlève une seconde tranche horizontale à la racine ; cette tranche se coupe la plus mince qu'on peut ; elle est à peine de l'épaisseur d'une paille d'avoine ; car il ne s'agit que de déboucher les pores & faciliter l'issue au suc.

Le suc en durcissant sur les feuilles prend de la couleur. On recouvre la racine, & le quatrième jour, on revient au quartier qu'on avoit quitté, & de celui-là au premier, coupant les racines trois fois, & recueillant deux fois du suc. Après la seconde récolte, on laisse les racines couvertes huit ou dix jours sans y toucher. Dans les deux premières récoltes, chaque société de quatre à cinq hommes remporte à la maison environ 50 liv. de suc. Ce premier suc n'est pas le bon. C'est ainsi que finit le second travail.

Le troisième commence au bout de huit à dix jours, on fait une nouvelle récolte. On commence par les racines du premier quartier, car il faut se souvenir que chaque canton a été divisé en deux quartiers. On les découvre : on écarte la terre : on recueille le suc : on coupe la surface, & on recouvre. On passe le lendemain aux racines du second quartier, & ainsi alternativement trois fois de suite ; puis on les couvre de nouveau, on les laisse, & le troisième travail est fini.

Trois jours après, on reprend les racines, & on les coupe trois fois alternativement, passant du premier quartier au second, puis on ne les coupe plus : on les laisse exposées à l'air & au soleil, ce qui les fait bientôt mourir. Si les racines sont grandes, on ne les quitte pas si-tôt ; on continue de les couper, jusqu'à ce qu'elles soient épuisées.

*Lassa fetida* donne dans l'analyse chimique un phlegme laiteux, acide, & de l'odeur de l'ail ; un phlegme roussâtre, soit acide, soit urineux ; de l'huile fétide, jaunâtre,

fluide, limpide, & une huile rousse & d'une consistance épaisse. La masse noire restée dans la cornue, calcinée au creusier pendant trente heures, a laissé des cendres grises dont on a retiré du sel fixe salé. Ainsi *Lassa fetida* est composée de beaucoup de soufre fétide, soit subtil, soit grossier ; d'une assez grande portion de sel acide, d'une petite quantité de sel volatil urineux, & d'un peu de terre ; d'où il résulte un tour salin sulfureux, dont une grande portion se dissout dans de l'esprit-de-vin, & la plus grande partie dans de l'eau chaude.

Les anciens ont fort vanté *Lassa fetida* ; nous ne l'employons que dans les coliques venteuses, soit extérieurement, soit intérieurement. Nous lui attribuons quelque vertu pour expulser l'arrière-faix & les regles, exciter la transpiration & les sueurs, pousser les humeurs malignes à la circonférence ; dans les fièvres, la petite vérole & la rougeole, & pour remédier aux maladies des nerfs & à la paralysie : nous la recommandons dans l'asthme & pour la résolution des tumeurs : nous en préparons une teinture anti-hystérique ; elle entre dans la poudre hystérique de Charas, les trochisques de myrrhe, le baume utérin, & l'emplâtre pour la matrice.

\* ASSAF, idole des Arabes coraüsches. Chaque autre tribu avoit son idole, mais on ne nous apprend rien de plus là-dessus.

Il y a dans la contrée de Naharaim qui fait partie de la Chaldée, une petite ville appelée *assaf*.

ASSAI, (*Musique*.) adverbe augmentatif italien qu'on trouve assez souvent joint au mot qui indique le mouvement d'un air ; ainsi *presto assai*, *largo assai* signifient *fort vite*, *fort lent*.

ASSAILLANT, s. m. est une personne qui attaque ou qui donne brusquement sur une autre. V. ASSAUT, ATTAQUE, &c.

C'est aussi quelquefois dans un siège l'assiégeant, auquel on donne le nom d'*assillant*.

(Q)  
ASSAISONNEMENT, s. m. en terme de cuisine, est un mélange de plusieurs ingrédients, qui rendent un mets exquis. L'art du cuisinier n'est presque que celui d'*assaisonner* les mets ; il est commun à toutes les nations policées : les Hébreux le nommoient *matha-*

*min*, les Grecs ἀρίθματα ἰδιόματῶν, les Latins *condimenta*. Le mot *assaisonnement* vient selon toute apparence de *assatio* : la plupart des *assaisonnemens* sont nuisibles à la santé, & méritent ce qu'en a dit un savant médecin : *condimenta, gula irritamenta*; c'est l'art de procurer des indigestions. Il faut pourtant convenir qu'il n'y a guere que les sauvages qui puissent se trouver bien des productions de la nature, prises sans *assaisonnement*, & telles que la nature même les offre. Mais il y a un milieu entre cette grossièreté & les raffinemens de nos cuisines. Hippocrate conseilloit les *assaisonnemens* simples. Il vouloit qu'on cherchât à rendre les mets sains en les disposant à la digestion par la maniere de les préparer. Nous sommes bien loin de-là, & l'on peut bien assurer que rien n'est plus rare, sur-tout sur nos tables les mieux servies, qu'un aliment salubre. La diete & l'exercice étoient les principaux *assaisonnemens* des anciens. Ils disoient que l'exercice du matin étoit un *assaisonnement* admirable pour le dîner, & que la sobriété dans ce repas étoit de toutes les préparations la meilleure pour souper avec appétit. Pendant long-temps le sel, le miel & la crème furent les seuls ingrédients dont on assaisonnât les mets; mais les Asiatiques ne s'en tinrent pas à cela. Bientôt ils employèrent dans la préparation de leurs alimens toutes les productions de leur climat. Cette branche de la luxure se fut étendue dans la Grece, si les plus sages de cette nation ne s'y étoient opposés. Les Romains devenus riches & puissans fecouèrent le joug de leurs anciennes loix; & je ne sais si nous avons encore atteint le point de corruption où ils avoient poullé les choses. Apicius réduisit en art la maniere de rendre les mets délicieux. Cet art se répandit dans les Gaules : nos premiers rois en conquirent les conséquences, les articerent; & ce ne fut que sous le regne de Henri II, que les habiles cuisiniers commencerent à devenir des hommes importants. C'est une des obligations que nous avons à cette foule d'Italiens voluptueux qui suivirent à la cour Catherine de Medicis. Les choses depuis ce temps n'ont fait qu'empirer; & l'on pourroit presque assurer qu'il subsiste dans la société deux sortes d'hommes, dont les uns, qui sont nos chymistes domestiques, travaillent sans

cesse à nous empoisonner; & les autres, qui sont nos médecins, à nous guérir; avec cette différence, que les premiers sont bien plus sûrs de leur fait que les seconds.

ASSANCALE, ville d'Arménie, sur l'Aras & sur le chemin d'Erzerou. Long. 59; lat. 39, 46.

\* ASSANCHIF, ville d'Asie dans le Diarbek, sur le Tigre. Long. 58, 20; lat. 36, 40.

\* ASSAPANIC, (*Hist. nat.*) espece d'écureuil de la Virginie, qui n'a point d'ailes; & qui peut cependant voler, à ce qu'on dit, l'espace d'un demi-mille, en élargissant ses jambes, & distendant sa peau. Cet animal mériteroit bien une meilleure description, ne fût-ce qu'en considération du mécanisme singulier qu'il emploie pour voler.

\* ASSARON ou GOMOR, étoit chez les Hébreux une mesure de contenance. C'étoit la dixieme partie de l'épha, comme le dénote le nom même d'*assaron*, qui signifie dixieme. L'*assaron* contenoit à très-peu de chose près, trois pintes mesure de Paris. (G)

ASSASSIN, f. m. (*Juzisp.*) homme qui en tue un autre avec avantage, soit par l'inégalité des armes, soit par la situation du lieu, ou en trahison. V. MEURTRIER, DUEL, &c.

Quelques-uns disent que le mot *assassin* vient du Levant, où il prit son origine d'un certain prince de la famille des Artacides, appellés vulgairement *assassins*, habitant entre Antioche & Damas, dans un château où il élevoit un grand nombre de jeunes gens à obéir aveuglément à tous ses ordres; il les employoit à assassiner les princes ses ennemis. Le juif Benjamin, dans son *Itinéraire*, place ces *assassins* vers le mont Liban, & les appelle en hébreu imité de Parabe, *el-assassin*; ce qui fait voir que ce nom ne vient pas d'Artacide, mais de Parabe *assassin*, infidélitateur, une personne qui se met en embuscade. Les *assassins* dont nous venons de parler, possédoient huit ou douze villes autour de Tyr: ils se choisissoient eux-mêmes un roi, qu'ils appelloient le *vieux de la montagne*. En 1213 ils assassinèrent Louis de Baviere. Ils étoient mahometans, mais ils payoient quelques tributs aux chevaliers du temple. Les protecteurs des *assassins* furent condamnés par le concile de Lyon, sous Innocent IV en 1231.

Ils furent vaincus par les Tartares, qui leur tuèrent le vieux de la montagne en 1257 ; après quoi la faction des *assassins* s'éteignit.

Il y avoit un certain droit des gens, une opinion établie dans toutes les républiques de Grece & d'Italie, qui faisoit regarder comme un homme vertueux l'*assassin* de celui qui avoit usurpé la souveraine puissance. A Rome, sur-tout depuis l'expulsion des rois, la loi étoit précise & solennelle, & les exemples reçus ; la république armoit le bras de chaque citoyen, le faisoit magistrat pour ce moment. *Considérations sur les causes de la grandeur romaine ; chap. xj, page 221. (H)*

**ASSASSINAT**, f. m. (*Jurisprudence criminelle.*) On peut le définir, un attentat prémédité sur la vie d'un homme, bien distinct en cela du meurtre involontaire, du meurtre commis dans le cas d'une défense légitime, du meurtre enfin ordonné par la loi ; car qui dit attentat, dit entreprise contre l'autorité du souverain. Qu'il soit ensuite consommé ou commencé simplement ; qu'on en soit coupable, ou qu'on n'en soit que complice, la définition embrasse tout ; & suivant nos loix, la punition est la même dans tous ces cas : c'est la mort.

L'*assassinat* est un de ces crimes qui font vaquer de plein droit le bénéfice de l'ecclésiastique qui s'en rend coupable. Il est aussi un de ceux pour lesquels le prince s'est ôté si sagement le pouvoir d'accorder des lettres de rémission : art. 2 & 4 du tit. 16 de l'ordon. crimin.

Nos loix le punissent du supplice de la roue, à moins que le coupable ne soit une femme ; presque par-tout la peine attachée à ce crime, est la perte de la vie.

Nous examinerons ailleurs quels peuvent être les fondemens, les effets & l'utilité du supplice de la roue.

On demande à ce moment si dans le système de la suppression des peines capitales, il ne seroit pas à propos de les laisser au moins subsister pour l'*assassinat* ?

Ceux qui sont de ce sentiment se fondent sur l'accord presque unanime des peuples : ils observent que chez les Juifs, les Egyptiens, les Grecs & les Romains, l'*assassin* étoit puni de mort ; ils s'autorisent de ce que le même usage subsiste parmi les nations

modernes poliees. Ils ajoutent qu'effectivement, il paroît juste de priver de la vie celui qui l'a ôtée à son semblable ; qu'en attendant aux jours des autres, l'*assassin* renonce à tout droit sur les siens ; que d'ailleurs l'*assassinat* étant l'un des plus grands crimes qui troublent l'ordre de la société, il est convenable de le punir par la plus sévère des peines connues.

Les réponses ne sont peut-être pas moins faciles que satisfaisantes.

Et d'abord, il ne faut pas croire que cet accord des peuples soit aussi unanime qu'on le suppose : & quand il le seroit, il ne seroit pas tout-à-fait capable de persuader l'ami de l'humanité, qui veut trouver en tout, non des exemples, mais ces grandes maximes de la raison & de la justice sans quoi le reste n'est rien.

Lorsqu'Homere nous représente sur le bouclier d'Achille, deux citoyens qui composent au sujet d'un *assassinat*, n'est-ce pas nous apprendre que l'*assassin* n'étoit pas toujours puni de mort chez les Grecs ? Les loix athéniennes de Meursius en offrent d'autres preuves. Il établit sur des autorités sans nombre que l'on se contentoit de bannir les assassins, du milieu de la société ; on leur refusoit l'entrée des temples, des bains publics, des assemblées, des maisons particulières ; il étoit défendu de communiquer avec eux, de leur donner de l'eau & du feu ; on confisquoit même tous leurs biens ; mais on respectoit leur vie. La société leur refusoit tout ce qui étoit en son pouvoir ; elle eût craint d'entreprendre sur les droits de l'Être suprême en tranchant les jours qu'il leur avoit donnés.

On ne punissoit l'*assassinat* chez les Germains, qu'en dépouillant l'*assassin* d'une partie de son bien en faveur des parens du défunt : *lucrum enim homicidium*, dit Tacite, *certo armentorum ac pecorum numero, recipitque satisfactionem universa domus.*

L'*Histoire générale des voyages* nous parle de plusieurs peuples, qui ne punissent l'*assassinat*, qu'en abandonnant le meurtrier à la famille du défunt, & le lui livrant pour s'en servir comme d'un esclave & d'une bête de somme.

D'autres ne le condamnent, comme les Germains, qu'à des amendes pécuniaires.

Nos aïeux n'en uoient pas autrement : rien n'est si connu que les compositions ordonnées par les loix des Saliens, des Bourguignons, des Ripuaires, où la vie d'un Franc est taxée à 200 sols, celle d'un Romain à 100, ainsi des autres.

Peut-être ces compositions qui nous paroissent ridicules parce qu'elles diffèrent de nos usages, n'étoient-elles pas défavouées par la justice & par la raison? Qui ne fait en effet que l'assassin ne se leve pas du tombeau, lorsque l'assassin y descend? Pourquoi donc l'y précipiter? A quel propos enlever un second sujet à la société? Est-ce pour la consoler du premier que le meurtrier lui a ravi? Ce sont deux hommes qu'elle perd au lieu d'un. Peu importe que ce soit le glaive de la loi, ou le poignard de l'assassin, qui les lui ôte. L'effet est le même pour elle. Elle est privée de deux hommes, & la famille du défunt n'en retire aucun avantage. Car après tout, quelles loix, en livrant un assassin à la mort, pourront ramener à une épouse & à des enfans, le pere & l'époux que le crime a égorgé; la mort du meurtrier n'aura jamais cet effet. Ils n'en pleureront pas moins l'objet de leur affection; ils n'en regretteront pas moins les secours qu'ils recevoient de lui. Nos peines capitales ne leur rendront rien en retour. Les compositions au moins faisoient les dédommager en partie. Depuis que l'or & l'argent sont devenus le signe d'échange de tous les biens, il est certain que cet or & cet argent peuvent rendre à des enfans & à une épouse les secours qu'ils recevoient du travail d'un pere & d'un époux. Voilà ce que l'or est très-capable de représenter; voilà ce que le sang de l'assassin ne représentera jamais.

A Dieu ne plaise pourtant que nous prétendions inviter la génération actuelle à ranimer la jurisprudence des compositions, & à publier une taxe pour la jambe, le bras, l'œil, la vie d'un citoyen. Il y avoit à cela des inconvéniens terribles; d'ailleurs nos dommages & intérêts remplacent à quelques égards ce que les compositions avoient d'avantageux. Tout ce que nous voulons montrer ici est que cette jurisprudence des compositions, toute imparfaite qu'elle pouvoit être, approchoit peut-être encore plus du véritable but des châtimens, que nos peines capitales.

Rien ne détermine nécessairement à laisser subsister celle-ci, pas même pour l'assassinat.

Dire que le meurtrier, en assassinant son semblable, renonce à tous les droits qu'il peut avoir sur sa propre vie, c'est ne rien dire du tout.

Premièrement, il est faux qu'il renonce, soit explicitement, soit implicitement. Cela est si vrai, que pour établir cette renonciation prétendue, il est nécessaire que vous fassiez un raisonnement qui porte tout sur des suppositions. Or, il n'est pas besoin de rien supposer dans les choses qui ont la vérité pour base.

Secondement, personne n'a droit sur sa propre vie, conséquemment l'assassin ne peut renoncer à ce droit; nul ne sauroit céder, ni transférer ce qu'il n'a pas; s'il le cédoit, il ne céderoit rien.

Troisièmement quand il pourroit y renoncer, resteroit à savoir si l'intérêt de la société demande qu'elle profite de cette renonciation, & qu'elle ôte à l'assassin une vie qu'il semble lui abandonner. Il est des jurisprudences bien respectables, qui ne le peuvent pas.

Ajoutons pour terminer cet article, qu'en dérobant l'assassin à la peine de mort, nous ne prétendons pas le soustraire au supplice. Qu'on ne s'y trompe pas, la mort n'en est pas un; & c'est précisément pour le livrer à la peine, à la douleur, à l'infamie, à un travail dur & utile à la société, que nous voudrions l'arracher à la mort. Un pendu, un roué ne sont bons à rien. Il seroit pourtant à desirer que les souffrances & les tourmens de ceux qui ont nui à la société, fussent bons à quelque chose. C'est la seule manière de dédommager cette société, dont ils ont troublé l'ordre, & trahi les intérêts. Or, voilà ce qu'on ne peut faire qu'en les laissant vivre. Leur supplice devenu utile, ne sera même que plus grand; l'impression journalière qu'il fera sur les ames, n'en acquerra que plus de force; & les effets qui en résulteront n'en feront que plus sûrs & plus durables.

Mais quels doivent être ces châtimens? C'est ce qui mérite d'être développé à l'article PEINES CAPITALLES; discussion bien importante, puisqu'elle devient tout à la fois la cause de l'humanité & de la société. (A. J.)

ASSATION, du mot latin *affare*, rôtir, se dit *en pharmacie* & *en cuisine*, de la préparation des médicamens ou alimens dans leur propre suc par une chaleur extérieure, sans addition d'aucune humidité étrangere.

Le mot *affiation*, par rapport aux opérations de cuisine, se rend plus fréquemment par *rôtir*; & en pharmacie par *affion* & *torréfaction*. V. ACCOMMODER, TORRÉFACTION, &c. (N)

ASSAUT, f. m. dans *l'art de la guerre*, c'est l'attaque d'un camp, d'une place forte, d'un poste, dans le dessein de l'emporter ou d'en devenir le maître. Voyez ATTAQUE, FORTERESSE, &c.

Un *assaut* est proprement une attaque générale & furieuse, dans laquelle les assaillans ne se couvrent d'aucun ouvrage. On dit *donner*, *ordonner*, *soutenir*, *repousser* un *assaut*, *emporter d'assaut*, &c.

Le feu des batteries cesse pendant l'*assaut*; & lorsque les deux partis sont dans la mêlée, on ne fait point usage du canon de part ni d'autre; on s'exposeroit par-là à détruire ses propres troupes.

Un gouverneur est obligé de soutenir trois *assauts* avant que de rendre une place. Il est difficile d'empêcher le pillage des villes que l'on emporte d'*assaut*. Les enfans perdus montent les premiers à l'*assaut*. V. ENFANS PERDUS.

Il y a peu de places à présent qui soutiennent un *assaut*; M. de Feuquieres n'en compte que trois de son temps. Le premier a été celui de Ne ihaufel en 1683, soutenu par un bacha Turc: cette ville fut emportée, ainsi que la plupart des autres doivent l'être, parce que la colonne d'infanterie qui attaquoit, marchoit à la breche sur plus de rangs que celle de l'infanterie qui défendoit la place. La seconde place emportée d'*assaut* est Bude, & le Bacha qui y commandoit fut tué dans l'attaque; il y avoit encore quelques ouvrages flanquans, dont les feux n'avoient pas été entierement détruits par l'artillerie des assiégeans. Le troisieme *assaut* a été au château de Namur, défendu par M. de Boufflers, qui ne fut pas emporté, par la raison que la colonne d'infanterie qui attaquait la breche parloit de trop loin & à découvert. Ajoutez qu'il est presque impossible d'emporter une place d'*assaut*, quand la

breche peut être défendue par le feu des ouvrages qui ne sont pas encore détruits. En effet, pour être forcée, elle ne devoit être défendue par d'autres feux que ceux qu'elle peut opposer de front, ou par la breche même. Feuq. *Mém.*

Cette grande opiniâtreté de la défense des places, jusqu'à la dernière extrémité, ne se trouve plus que chez les Turcs, auxquels un article essentiel de leur religion défend de rendre par capitulation aux chrétiens une place où ils ont une mosquée, quoique dans ces derniers temps ils aient en quelques occasions manqué à ce point de leur loi. Voy. le meme endroit cité. En 1747 les François ont pris d'*assaut* la célèbre place de *Berg-op-zoom*. (Q)

ASSAUT, f. m. (*Escrime*.) est un exercice qui s'exécute avec des fleurets, & qui représente un véritable combat.

Il y a deux façons de faire *assaut*, qu'on appelle *jeun*; & ces jeuns ont des noms différens, suivant la position des épées de ceux qui s'escriment. Voy. JEUN.

Avant de commencer un *assaut*, on fait le salut, Voy. SALUT; & aussi-tôt que les escrimeurs ont mis le chapeau sur la tête, le signal du combat est donné, & ils peuvent s'attaquer réciproquement.

L'adresse d'un escrimeur consiste à favoir prendre le défaut des mouvemens de son ennemi. Voy. DÉFAUT. Ces mouvemens se terminent toujours à parer & à pousser. Il n'y a absolument que cinq façons de les terminer tous; car toutes les estocades qui se peuvent porter sont nécessairement, ou dans les armes, ou hors les armes, sur les armes, sous les armes, ou en flanconade; d'où il suit qu'il ne peut y avoir que cinq façons de parer, qui sont *la quarte*, *la tierce*, *la quarte-basse*, *la seconde* & *la flanconade*.

On n'est pas toujours prêt à prendre le défaut du premier mouvement que fait l'ennemi, parce qu'on ne fait pas ce qu'il va faire: mais ce premier mouvement vous avertit de la nature du second, qui sera nécessairement le contraire du second.

*Exemple.* Lorsqu'un escrimeur a levé le bras pour frapper l'épée de son ennemi ou pour tout autre dessein, le mouvement qui suit est de le baisser, non seulement parce que ce mouvement de baisser est naturel,

mais parce qu'il est à préfumer qu'il se préfèra de venir au fecours de la partie du corps qui se trouve alors découverte. De cet exemple, on peut tirer cette maxime générale, que toutes les fois qu'un éferimeur fait un mouvement, il lui en fera fur le champ succéder un contraire; d'où il suit que le premier mouvement vous avertit pour prendre le défaut du second. *V. DÉFAUT.*

\* ASSAZOË, f. f. (*Histoire nat. botan.*) plante de l'Abyssinie, qui passe pour un préservatif admirable contre les serpens: son ombre seule les engourdit: ils tombent morts s'ils en sont touchés. On conjecture que les Pssylles, ancienne nation qui ne craignoit point la morsure des serpens, avoient la connoissance de cette herbe. Une observation que nous ferons sur l'*assazoté* & sur beaucoup d'autres substances naturelles, auxquelles on attribue des propriétés merveilleuses, c'est que plus ces propriétés sont merveilleuses & en grand nombre, plus les descriptions qu'on fait des substances sont mauvaises; ce qui doit donner de grands soupçons contre l'existence réelle des substances, ou celle des propriétés qu'on leur attribue.

ASSECHER, v. neut. (*Marine.*) terre qui assèche. On dit qu'une terre ou une roche assèche, lorsqu'on peut la voir après que la mer s'est retirée. On se sert du terme *découvrir*, pour signifier la même chose. On dit une roche qui découvre de basse mer. (Z)

ASSECUATION, f. f. terme de Jurisprudence canonique, synonyme à obtention; c'est en ce sens qu'on dit qu'un premier bénéfice vaque par l'assécution du second. *Voyez INCOMPATIBILITÉ.* (H)

\* ASSÉDIM, ville de la Paestine dans la tribu de Nephtali.

ASSEËUR, f. m. terme usité à la cour des Aides, pour signifier un habitant d'un bourg ou d'un village, commis par sa communauté pour asséoir les tailles & autres impositions sur chacun des habitans, c'est-à-dire pour régler & déterminer ce que chacun d'eux en supportera, & en faire ensuite le recouvrement. (H)

\* ASSEFS, f. m. pl. (*Hist. mod.*) sont en Perse des gouverneurs que le prince a mis dans quelques provinces à la place des chams, dont le grand nombre d'officiers épuisoit les peuples.

ASSELMAN, (*Hist. Lit.*) théologien modéré, naquit à Soest en Westphalie. Il a mis au jour un traité *De ferendis hæreticis, non aufèrendis*, qui tient un peu du jeu de mots; mais l'ouvrage part d'un esprit raisonnable.

ASSEM ou AZEM ou LE GRAND ARDRA, (*Géogr.*) ville d'Afrique en Guinée, au royaume d'Ardra, & autrefois la résidence du roi d'Ardra. Elle est sur l'Euphrate qui lui fert de fosse. Les rues sont fort larges, & toutes les maisons sont bâties de terre grasse, & éloignées les unes des autres par de grands jardins qui les environnent, ce qui la fait paroître fort grande. Le peuple y est assez nombreux; les femmes y vont vêtues d'habits fort riches. Dans la conquête du royaume d'Ardra, par le roi de Dahomé, en 1724, cette ville souffrit beaucoup. Elle est à 16 lieues de la mer & au nord-ouest du petit Ardra. Quant au gouvernement & à la religion, voyez ARDRA. (C. A.)

ASSEMBLAGE, dans l'architecture, s'entend de l'art de réunir les parties avec le tout, tant par rapport à la décoration intérieure qu'extérieure: on dit aussi par rapport à la main d'œuvre, assembler à angle droit, en fausse coupe, à clé, à queue d'aronde, &c. *Voyez MENUISERIE, CHARPENTERIE, &c.*

ASSEMBLAGE, c'est, en menuiserie, charpenterie, marquetterie, &c. la réunion de plusieurs pièces auxquelles on a donné des formes, telles que jointes, attachées, rapprochées, &c. elles peuvent former un tout, dont les parties ne se séparent point d'elles-mêmes. Il y en a un grand nombre de différens: mais comme ils ont chacun leurs noms, nous en ferons différens articles.

ASSEMBLAGE par tenons & mortaises, (*Menuis.*) c'est celui qui se fait par une entaille appelée mortaise, qui a d'ouverture la largeur du tiers de la pièce de bois, pour recevoir l'about ou tenon d'une autre pièce taillée de juste grosseur pour la mortaise qu'il doit remplir, & dans laquelle il est ensuite retenu par une ou deux chevilles.

ASSEMBLAGE à clé: c'est celui qui, pour joindre ensemble deux plates-formes de comble ou deux moises de file de pieux, se fait par une mortaise, dans chaque pièce, pour recevoir un tenon à deux bouts appelé clé.

**ASSEMBLAGE par entailles** : c'est celui qui se fait pour joindre bout à bout, ou à retour d'équerre, deux pieces de bois par deux entailles de leur demi-épaisseur, qui sont ensuite retenues avec des chevilles ou des liens de fer. Il se fait aussi des entailles à queue d'aronde, ou en triangle, à bois de fil, pour le même.

**ASSEMBLAGE par embèvement** : c'est une espece d'entaille en maniere de hoche, qui reçoit le bout démaigri d'une piece de bois sans tenon, ni mortaise. Cet *assemblage* se fait aussi par deux tenons frottans, posés en décharge dans leur mortaise.

**ASSEMBLAGE en crémilliere** : c'est celui qui se fait par entailles en maniere de dents de la demi-épaisseur du bois, qui s'encastrent les unes dans les autres pour joindre bout à bout deux pieces de bois, parce qu'une seule ne porte pas assez de longueur : cet *assemblage* se pratique pour les grands entrails & tirans.

**ASSEMBLAGE en triangle** : c'est celui qui pour entrer deux fortes pieces de bois à plomb, se fait par deux tenons triangulaires, à bois de fil de pareille longueur, qui s'encastrent dans deux autres semblables, en sorte que les joints n'en paroissent qu'aux arêtes.

**ASSEMBLAGE quarré** : c'est en *Menuiserie* celui qui se fait quarrément par entailles, de la demi-épaisseur du bois, ou à tenons & à mortaise.

**ASSEMBLAGE à bouement** : c'est celui qui ne differe de l'*assemblage* quarré, qu'en ce que la moulure qu'il porte à son parement est coupée en anglet.

**ASSEMBLAGE en onglet**, ou plutôt en *anglet* : c'est celui qui se fait en diagonale sur la largeur du bois, & qu'on retient par tenon & mortaise.

**ASSEMBLAGE en fausse-coupe** : c'est celui qui étant en angles & hors d'équerre, forme un angle obtus ou aigu.

**ASSEMBLAGE à queue d'aronde** : c'est celui qui se fait en triangle, à bois de fil par entaille, pour joindre deux ais bout à bout.

**ASSEMBLAGE à queue percée** : c'est celui qui se fait par tenons à queue d'aronde, qui entrent dans des mortaises, pour assembler quarrément & en retour d'équerre.

**ASSEMBLAGE à queue perdue** : c'est celui

qui n'est différent de la queue percée, qu'en ce que les tenons sont cachés par reconvement de demi-épaisseur, à bois de fil & à anglet. (+)

**ASSEMBLAGE**, f. m. nom que l'on donne, en *librairie*, à un nombre plus ou moins grand de formes imprimées, que l'on range sur une table longue, suivant l'ordre des lettres de l'alphabet, de gauche à droite. L'*assemblage* est ordinairement de huit ou dix formes. Voyez FORME. Ces formes sont une quantité déterminée, comme 500, 1000, &c. d'une même feuille imprimée, au bas de laquelle est une des lettres de l'alphabet appelée *signature*. Voyez SIGNATURE.

L'*assemblage* se fait en levant une feuille sur chacune de ces formes ainsi rangées, au moyen de quoi la feuille marquée *A* se trouve sur la feuille marquée *B*, ces deux-ci sur la feuille marquée *C*, & ainsi de suite. On recommence la même opération jusqu'à ce que toutes les feuilles soient levées. A mesure qu'il y a une poignée à-peu-près de feuilles ainsi levées, on la dresse, on la bat par les bords, afin de faire rentrer les feuilles qui sortent de leur rang; ensuite on met ces diverses poignées les unes sur les autres. Cet amas de feuilles assemblées porte le nom de *pile*. Voyez PILE. Pour réunir sous un même point de vue tout le travail des livres en feuilles, nous donnerons dans cet article les différentes opérations suivant leur ordre.

Quand l'*assemblage* est fait de la maniere dont nous l'avons décrit, on prend une partie de la pile, & à l'aide d'une aiguille, ou de la pointe d'un canif; on leve par le coin où est la signature, chaque feuille l'une après l'autre, pour voir s'il n'y en a pas de double, ou s'il n'en manque pas, ce à quoi l'on remédie sur le champ, soit en ôtant la feuille qui se trouve double, soit en refittant celle qui manque; cela s'appelle *collationner*. Voyez COLLATIONNER.

Si l'*assemblage* a été de huit formes, on voit qu'il doit y avoir huit feuilles différentes de suite; que s'il a été de neuf on de dix formes, il doit y avoir de suite neuf ou dix feuilles différentes. En collationnant, on sépare chacune de ces huitaines ou de ces dixaines; & quand il y en a une certaine quantité de séparées de la sorte, on les prend les unes après les autres & on les plie; alors

elles portent le nom de *parties*. Voyez PARTIES. On remet ces parties ainsi pliées les unes sur les autres, & on en forme encore une pile.

Quand toutes les feuilles que contient un volume ont été assemblées, collationnées, pliées, & qu'enfin elles ont pris le nom de *parties*, on assemble ces parties comme on a assemblé les feuilles, de gauche à droite, en commençant par les premières; & cela s'appelle *mettre les parties en corps*: alors le volume est entier. Si le livre a plusieurs volumes, on assemble ces volumes ainsi formés, en mettant le premier sur le second, le second sur le troisième, &c. & l'exemplaire est complet; il ne lui manque plus que d'être vendu.

ASSEMBLÉE, f. f. (*Hist. & Jurisprud.*) jonction qui se fait de personnes en un même lieu & pour le même dessein. Ce mot est formé du latin *adsummare*, qui est composé de *ad* & *summa*, ensemble. Les *assemblées* du clergé sont appellées *synodes*, *conciles*, & en Angleterre *convocations*, quoique l'*assemblée* de l'église d'Écote, qui se fait tous les ans, retienne le nom d'*assemblée générale*. Voy. CONVOCATION, SYNODE, CONCILE, &c. Les *assemblées* des juges, &c. sont appellées *cours*, &c. Voyez COUR. On appelloit *comitia*, comices, les *assemblées* du peuple romain. Voyez COMITIA, COMICE, &c. L'*assemblée* d'un prédicateur est son auditoire; les académies ont leurs *assemblées* ou leurs jours d'*assemblée*. Voyez ACADEMIE, &c. Les *assemblées* des presbytériens, en Angleterre, s'appellent assez souvent, par manière de reproche, des *conventicules*. Voyez CONVENTICULE.

Sous les gouvernemens gothiques, le pouvoir suprême de faire des loix résidoit dans une *assemblée* des états du royaume, que l'on tenoit tous les ans pour la même fin que se tient le parlement d'Angleterre. Il subsiste encore aujourd'hui quelques foibles restes de cet usage dans les *assemblées* annuelles des états de Languedoc, de Bretagne, & d'un petit nombre d'autres provinces de France: mais ce ne sont plus que les ombres des anciennes *assemblées*. Ce n'est qu'en Angleterre, en Suède, & en Pologne, que ces *assemblées* ont conservé leurs anciens pouvoirs & privilèges.

*Assemblées du champ de Mars*. Voyez CHAMP DE MARS, &c.

ASSEMBLÉE, est un mot usité particulièrement dans le monde, pour exprimer une réunion ou compagnie de plusieurs personnes de l'un & de l'autre sexe, pour jouir du plaisir de la conversation, des nouvelles, du jeu, &c.

Quartier ou place d'*assemblée* dans un camp, &c. Voy. QUARTIER D'ASSEMBLÉE. On se sert aussi du mot *assemblée* dans l'*art militaire*, pour désigner l'action de battre une seconde fois la caisse ou le tambour, avant que l'on se mette en marche. Voyez TAMBOUR.

Quand les soldats entendent cet appel, ils abattent leurs tentes, ils les roulent, & vont se mettre sous les armes. Le troisième appel du tambour est appellé *la marche*, de même que le premier s'appelle *la générale*. Voyez GÉNÉRALE. (H)

On dit aussi une *assemblée* de créanciers, une *assemblée* de négocians. Les *assemblées* générales des six corps des marchands de la ville de Paris se tiennent dans le bureau du corps de la draperie, qui en est le premier. (G)

ASSEMBLÉES, adj. f. pl. en anatomie, épithète de glandes qui sont voisines les unes des autres. V. ATTROUPÉES & GLANDE. (L)

ASSEMBLÉE, en terme de chasse, c'est le lieu où le rendez-vous où tous les chasseurs se trouvent.

ASSEMBLER, dans plusieurs arts, c'est mettre toutes les pièces à leur place, après qu'elles sont taillées.

ASSEMBLER un cheval, (*Manège*.) c'est lui tenir la main en serrant les cuilles, de façon qu'il se raccourcisse pour ainsi dire, en rapprochant le train de derrière de celui de devant; ce qui relève les épaules & la tête. (V)

ASSEMBLER, en librairie, c'est réunir ensemble ou plusieurs feuilles, ou plusieurs parties, ou plusieurs volumes d'un même livre, ainsi qu'il a été dit & détaillé plus au long au mot ASSEMBLAGE.

\* ASSEN, petite ville de Hollande, dans la seigneurie d'Ower-Yssel.

\* ASSENSE, ville maritime de Danemarck, dans l'île de Fievie. Long. 29; lat. 55, 15.



**ASSEOIR** *une cuve, c'est, chez les teinturiers*, la préparer, y mettre les drogues & les ingrédients nécessaires, pour qu'on puisse y laisser les étoffes, laines, soies, &c. en bain. Le chef-d'œuvre des aspirans en maistrise, est d'*asseoir* une cuve d'inde effleurée, & de la bien user & tirer, jusqu'à ce que le chef-d'œuvre soit accompli. *Voyez l'article 92 des teinturiers, & l'article TEINTURE.* Le règlement de 1699 défend de réchauffer plus de deux fois une cuve assise de guefde, d'indigo, & de pastel, pour les draps qu'on veut teindre en noir.

**ASSEOIR**, v. act. *en architecture & maçonnerie*; c'est poser de niveau & à demeure les premières pierres des fondations, le carreau, le pavé, &c. (P)

**ASSEOIR** *un cheval sur les hanches*, (Manege.) c'est le dresser à exécuter ses airs de manège, ou à galoper avec la croupe plus basse que les épaules. *Asséoir le fcr*, c'est le faire porter. *Voyez PORTER.* (V)

\* **ASSER**, f. m. (Hist. anc.) espèce de belier des anciens, que Végèce décrit de la manière suivante. *L'asser* est une poutre longue, de moyenne grosseur, pendue au mât, de même que la vergue, & ferrée par les deux bouts. Lorsque les vaisseaux ennemis venoient à l'abordage, soit à droite, soit à gauche, on se servoit de cette poutre : poussée avec violence, elle renversoit & écrasait les soldats & les matelots, & faisoit aussi des trous au navire.

\* **ASSERA**, ville de Turquie, en Europe, dans la Macédoine, sur la riviere de Vera, proche Salonichi.

\* **ASSES**, f. m. pl. peuples de la Guinée, en Afrique, sur la côte d'Or, fort avant dans les terres, au couchant de Rio de Volta.

**ASSESEUR**, f. m. (Hist. mod. & Jurisprud.) est un adjoint, dont un maire de ville ou autre magistrat en chef d'une ville ou cité, se fait assister dans le jugement des procès, pour lui servir de conseil. Il y en a en titre d'office dans plusieurs juridictions. *Voyez MAIRE.* Il faut què l'*assesseur* soit homme gradué.

Quand il n'y a qu'un juge dans une ville, où il n'y a point de maire, on l'appelle aussi en quelques endroits *assesseur*.

On appelle aussi *assesseurs* les conseillers de la chambre impériale.

Il y a deux espèces d'*assesseurs* dans cette chambre impériale, l'*ordinaire* & l'*extraordinaire*. Les *assesseurs ordinaires* sont à présent au nombre de quarante-trois, dont cinq sont élus par l'empereur, savoir, trois comtes ou barons, & deux juriconsultes, ou deux avocats en droit civil : les électeurs en nomment dix, les six cercles dix-huit, &c. Ils agissent en qualité de conseillers de la chambre, & ils ont les appointemens qui y sont attachés. V. IMPÉRIAL & CHAMBRE. (H)

**AS-SETTE-IRMANS**, îles d'Afrique, dans l'Océan éthiopique, découvertes par les Portugais, au nombre de sept, & appelées par les François les *Sept-Freres*.

**ASSETTE**, voyez ESSETTE.

**ASSEL, SUFFISAMMENT**, (Gramm.) ces deux mots sont tous deux relatifs à la quantité : mais *assez* a plus de rapport à la quantité qu'on veut avoir, & *suffisamment* en a plus à celle qu'on veut employer. L'avare n'en a jamais *assez*; le prodigue jamais *suffisamment*. On dit, *c'est assez*, quand on n'en veut pas davantage; & *cela suffit*, quand on a celle qu'il faut. A l'égard des doses, quand il y a *assez*, ce qu'on ajouteroit seroit de trop, & pourroit nuire; & quand il y a *suffisamment*, ce qui s'ajouteroit de plus, mettroit l'abondance & non l'excès. On dit d'un petit bénéfice, qu'il rend *suffisamment*: mais on ne dit pas qu'on ait *assez* de son revenu. *Assez* paroît plus général que *suffisamment*. *Voyez Synon. franç.*

**ASSIDARIUS** pour **ESSEDARIUS**, sub. m. (Hist. anc.) gladiateur qui combattoit assis sur un char *essedum*, char ou charriot, dit M. Ducange, *est quasi assedum ab assidendo*. Le changement de quelques lettres, assez ordinaire dans les inscriptions, a formé le mot *assidarius* de *essedarius*. On voit dans Suétone qu'un gladiateur nommé *Posius*, combattoit ainsi sur un char, & excita la jalousie de l'empereur Galigula, qui sortit du spectacle, en se plaignant que le peuple donnoit plus d'*applaudissemens* à ce *Posius*, qu'à lui-même, *Posio essedario*. Cette manière de combattre à Rome sur des chars dans les spectacles, s'étoit introduite à l'imitation des Gaulois, & des habitans de la grande Bretagne, dont une partie de la cavalerie étoit montée sur des chars. *Barbari*, dit César dans ses commentaires, *præmissis*

*equitatu ex effedario, quo plerumque genere in praeliis uti confueverunt, &c. (G)*

ASSIDÉENS, f. m. plur. (*Théol.*) secte des Juifs, ainsi nommée du mot hébreu *hafidim*, justes. Les *Assidéens* croyoient les œuvres de surérogation nécessaires au salut; ils furent les prédécesseurs des Pharisiens, de qui fortirent les Esséniens, qui enseignoient conjointement que leurs traditions étoient plus parfaites que la loi de Moÿse.

Serrarius, & Drufius savant théologien protestant, ont écrit l'un contre l'autre touchant les *Assidéens*, à l'occasion d'un passage de Joseph, fils de Gorion. Le premier a soutenu que par le nom d'*Assidéens*, Joseph entend les *Esséniens*, & le second a prétendu qu'il entend les *Pharisiens*. Il seroit facile de concilier ces deux sentimens, en observant avec quelques critiques, que le nom d'*Assidéens* a été un nom générique donné à toutes les sectes des Juifs, qui aspiroient à une perfection plus haute que celle qui étoit prescrite par la loi: tels que les Cinéens, les Rechabites, les Esséniens, les Pharisiens, &c. A-peu-près comme nous comprenons aujourd'hui sous le nom de *religieux* & de *cénobites*, tous les ordres & les instituts religieux. On croit cependant que les Pharisiens étoient très-différens des *Assidéens*. Voyez PHARISIENS, CINÉENS, RECHABITES. (G)

\* ASSIENNE (PIERRE), ou ASSO (PIERRE D') *affius lapis*, (*Hist. nat.*) Il est fait mention de cette pierre dans Dioscoride, dans Plin, & dans Galien. Celui-ci dit qu'elle a été ainsi nommée d'*Affos*, ville de la Troade, dans l'Asie mineure: qu'elle est d'une substance spongieuse, légère & friable; qu'elle est couverte d'une poudre farineuse, qu'on appelle *fleur de pierre d'affos*; que les molécules de cette fleur sont très-pénétrantes; qu'elles confiment les chairs; que la pierre a la même vertu, mais dans un moindre degré; que la fleur ou farine est encore digestive & préservative comme le sel; qu'elle en a même le goût, & qu'elle pourroit bien être formée des vapeurs qui s'élevent de la mer, & qui déposées dans les rochers, s'y condensent & dessèchent. Voyez Gal. de *sympt. med. fac.* lib. ix. Dioscoride ajoute qu'elle est de la couleur de la pierre ponce; qu'elle est parsemée de veines jaunes; que sa farine est jaunâtre ou blanche; que mêlée de la résine de

térébenthine ou de goudron, elle résout les tubercules. Voyez lib. V, cap. cxliij, les autres propriétés que cet auteur lui attribue. Plin répète à-peu-près les mêmes choses; on l'appelle, selon lui, *sarcophage*, de σαρκίς, *chair*, & de φάγειν, *je mange*; parce qu'elle consume, dit-il, les substances animales en quarante jours, excepté les dents.

ASSIENTE ou ASSIENTO, (*Comm.*) ce terme est espagnol, & signifie *une ferme*.

En France, ce mot s'est introduit depuis le commencement de la guerre pour la succession d'Espagne en 1710. On l'entend d'une compagnie de commerce établie pour la fourniture des Negres dans les états du roi d'Espagne en Amérique, particulièrement à Buenos-ayres.

Ce fut l'ancienne compagnie françoise de Guinée, qui après avoir fait son traité pour cette fourniture avec les ministres Espagnols, prit le nom de *compagnie de l'assiente*, à cause du droit qu'elle s'engagea de payer aux fermes d'Espagne, pour chaque Negre, piece d'Inde, qu'elle passeroit dans l'Amérique espagnole.

Ce traité de la compagnie françoise, qui consistoit en trente-quatre articles, fut signé le premier septembre 1702, pour durer pendant dix années, & finir à pareil jour de l'année 1712; accordant néanmoins aux assientistes deux autres années pour l'exécution entière de la fourniture, si elle n'étoit pas finie à l'expiration du traité.

Les deux principaux de ces trente-quatre articles regardoient, l'un la quantité des Negres que la compagnie devoit fournir aux Espagnols; l'autre le droit qu'elle devoit payer au roi d'Espagne pendant le temps de la ferme ou *assiento*.

A l'égard des Negres, il fut fixé à trente-huit mille tant que la guerre qui avoit commencé l'année d'auparavant, dureroit; & à quarante huit mille, en cas de paix. Pour ce qui est du droit du roi d'Espagne, il fut réglé à trente-trois piastres un tiers pour chaque Negre, piece d'Inde, dont la compagnie paie par avance la plus grande partie.

À la paix d'Utrecht un des articles du traité entre la France & l'Angleterre ayant été la cession de *l'assiente*, on ferma des Negres en faveur de cette dernière, les Espagnols traitèrent avec les Anglois pour la fourniture des Negres.

Ce traité, semblable en plusieurs articles à celui de la compagnie françoise, mais de beaucoup plus avantageux par plusieurs autres aux assientistes anglois, devoit commencer au premier mai 1713, pour durer trente ans, c'est-à-dire jusqu'à pareil jour de l'année 1743.

La compagnie du sud établie en Angleterre depuis le commencement de cette même guerre, mais qui ne subsistoit qu'à peine, fut celle qui se chargea de l'assiente des Negres pour l'Amérique espagnole. La fourniture qu'elle devoit faire étoit de quatre mille huit cents Negres par an, pour lesquels elle devoit payer par tête le droit sur le pié réglé par les François, n'étant néanmoins obligée qu'à la moitié du droit pendant les vingt-cinq premières années, pour tous les Negres qu'elle pourroit fournir au delà du nombre de quatre mille cents stipulé par le traité. Le quarante-deuxième article de ce traité, qui est aussi le dernier, & peut-être le plus considérable de tous, n'étoit point dans le traité fait avec les François. Cet article accorde aux assientistes anglois la permission d'envoyer dans les ports de l'Amérique espagnole, chaque année des trente que doit durer le traité, un vaisseau de cinq cents tonneaux, chargé de mêmes marchandises que les Espagnols ont coutume d'y porter, avec liberté de les vendre & débiter concurremment avec eux aux foires de Porto-Belo & de la Vera-Cruz.

On peut dire que la fourniture même des Negres, qui fait le fonds du traité, non plus que quantité d'autres articles qui accordent quantité de privilèges à la nouvelle compagnie angloise, ne lui apportent peut-être point tous ensemble autant de profit que cette seule faculté d'envoyer un vaisseau, donnée aux Anglois, contre l'ancienne politique des Espagnols, & leur jalousie ordinaire à l'égard de leur commerce en Amérique.

L'on a depuis ajouté cinq nouveaux articles à ce traité de l'assiente angloise, pour expliquer quelques-uns des anciens. Le premier porte que l'exécution du traité ne seroit censée commencer qu'en 1714: le second, qu'il seroit permis aux Anglois d'envoyer leur vaisseau marchand chaque année, bien que la flotte ou les galions espa-

gnols ne vinssent point à l'Amérique: le troisieme, que les dix premières années ce vaisseau pourroit être du port de six cents cinquante tonneaux; enfin les deux derniers, que les marchandises qui resteroient de la traite des Negres, seroient renvoyées en Europe, après que les Negres auroient été débarqués à Buenos-ayres; & que si leur destination étoit pour Porto-Belo, Vera-Cruz, Carthagene & autres ports de l'Amérique espagnole, les marchandises seroient portées dans les îles Antilles angloises, sans qu'il fut permis d'en envoyer à la mer du sud.

La maniere d'évaluer & de payer le droit d'assiente pour chaque Negre, piece d'inde, lorsqu'il arrive sur les terres du roi d'Espagne en Amérique, est la même avec les assientistes anglois qui se pratiquoit avec les assientistes françois; c'est-à-dire, que lorsque ces Negres sont débarqués, les officiers espagnols, de concert avec les commis de l'assiente, en font quatre classes.

Premièrement ils mettent ensemble tous les Negres de l'un & de l'autre sexe qui sont en bonne santé, & qui ont depuis quinze ans jusqu'à trente: ensuite ils séparent les vieillards, les vieilles femmes & les malades, dont ils font un second lot; après suivent les enfans des deux sexes, de dix ans & au dessus jusqu'à quinze; & enfin ceux depuis cinq jusqu'à dix.

Ce partage étant fait, on vient à l'évaluation; c'est-à-dire qu'on compte les Negres de la première classe qui sont sains, chacun sur le pié d'une piece d'inde; les vieux & les malades, qui sont la seconde classe, chacun sur le pié de trois quarts de piece d'inde; les grands enfans de la troisieme classe, trois pour deux pieces; & les petits de la quatrième, deux pour une piece; & sur cette réduction on paie le droit du roi: ainsi d'une cargaison de cinq cents soixante-cinq têtes de Negres, dont il y en a deux cents cinquante de sains, soixante malades ou vieux, cent cinquante enfans de dix ans & au dessus, & cent cinquante depuis cinq jusqu'à dix, le roi ne reçoit son droit que de quatre cents quarante. (G)

\* La guerre commencée entre l'Espagne & l'Angleterre en 1739, avoit rompu le traité de l'assiente: les quatre ans qui restoient ont été rendus par la paix de 1748.

ASSIENTISTE, celui qui a part, qui a des actions dans la compagnie d'affiente. *Voyez* ASSIENTE. (G)

ASSIETTE, *terme de collecte*, est la fonction de l'afficteur. *Voyez* ASSÉEUR.

ASSIETTE, c'est, *en fait de bois*, l'étendue des bois désignée pour être vendue. L'*assiette* se fait en présence des officiers des eaux & forêts par l'arpenteur : elle s'exécute par le mesurage, & le mesurage s'affure par des tranchées, des laies, & la marque des marteaux du roi, du grand-maitre & de l'arpenteur, aux piés corniers, & aux arbres des lisieres & parois. *V.* MARTELAGE.

On dit que le roi donne une terre en *assiette*, lorsqu'il assigne des rentes sur cette terre.

ASSIETTE (*Lettres d'*), sont des lettres qui s'obtiennent en chancellerie pour faire la répartition d'une condamnation de dépens sur toute une communauté d'habitans. Par ces lettres il est enjoit aux trésoriers de France d'imposer la somme portée par la condamnation, sur tous ceux de la communauté qui sont cotisés à la taille, sans que cette imposition puisse nuire ni préjudicier aux tailles & autres droits royaux.

Ces lettres s'expédient au petit sceau jusqu'à la somme de cent cinquante livres, & même jusqu'à celle de trois cents livres, quand la condamnation est portée par un arrêt ; mais quand la somme excède celle de cent cinquante livres, ou qu'il y a condamnation par arrêt, portée au delà de trois cents livres, il faut obtenir des lettres de la grande chancellerie. (H)

ASSIETTE *du vaisseau*, ou *vaisseau en assiette*. (*Mar.*) *Voyez* ESTIVE. Un vaisseau en *assiette* est celui qui est dans la situation convenable pour mieux filer. *Mettre un vaisseau dans son assiette*. (Z)

ASSIETTE, (*Manege.*) L'*assiette* du cavalier est la façon dont il est posé sur la selle. Il y a donc une bonne & une mauvaise *assiette*. On dit qu'un cavalier ne perd point l'*assiette*, pour dire qu'il est ferme sur les étriers. L'*assiette* est si importante, que c'est la seule chose qui fasse bien aller un cheval. (V)

ASSIETTE, nom que donnent les horlogers à une petite piece de laiton qui est adaptée sur la tige d'un pignon ; c'est sur cette

piece qu'on rive la roue. *Voyez* PIGNON ; ROUE, RIVURE, RIVER, &c. (T)

ASSIETTE, *en termes de doreur*, est une composition qu'on couche sur le bois pour le dorer. Elle se fait de bol d'Arménie, de fanguine, de mine de plomb broyés ensemble avec d'autres drogues, sur lesquelles on verse de la colle de parchemin qu'on passe au travers d'un linge, en le remuant bien avec les drogues, jusqu'à ce qu'elles soient bien détrempées.

ASSIETTE, *terme de paveurs* ; c'est le nom par lequel ces ouvriers désignent la surface qui doit être placée dans le sable. L'*assiette* est toujours opposée à la surface sur laquelle on marche.

\* ASSIETTE, *terme de teinture* ; c'est l'état d'une cuve préparée d'ingrédients, & disposée à recevoir en bain les étoffes, fils, soie, laine, &c. *Voyez* ASSEoir.

ASSIGNAT, *f. m. terme de jurisprudence usité singulièrement en pays de droit écrit*, est l'affectation spéciale d'un héritage à une rente qu'on hypothèque & assied dessus. Quelquefois même le créancier, pour donner plus de sûreté à l'*assignat*, stipule qu'il percevra lui-même les arrérages de la rente par les mains du fermier de l'héritage sur lequel elle est assignée. *Voy.* AFFECTATION & HYPOTHEQUE.

L'*assignat* est un limitatif ou démonstratif : dans le premier cas il ne donne qu'une action réelle : dans l'autre il la donne personnelle. *V.* DÉMONSTRATIF & LIMITATIF.

ASSIGNATION, *f. f. terme de pratique*, qui signifie un exploit par lequel une partie est appelée en justice à certain jour, heure & lieu, pour répondre aux fins de l'exploit. *Voyez* AJOURNEMENT, qui est à-peu-près la même chose.

Tout ajournement porte *assignation*, *sed non vice versa* ; car l'*assignation* en conséquence d'une fautive, pour venir affirmer sur icelle, & l'*assignation* à venir déposer en qualité de témoin, n'emportent pas ajournement. L'*assignation* n'est censée ajournement que quand celui qu'on assigne est obligé à satisfaire aux fins de l'exploit par une convention expresse ou tacite ; en tout autre cas l'*assignation* n'est point ajournement, ce n'est qu'une sommation ou commandement fait par autorité de justice. (H)

**ASSIGNATION**, dans le commerce, c'est une ordonnance, mandement ou rescricption, pour faire payer une dette sur un certain fonds, dans un certain temps, par certaines personnes.

Lorsque des gens de qualité, ou autres, donnent des *assignments* à prendre sur leurs fermiers ou autres, à des marchands, il est à propos que ces marchands les fassent accepter par ceux sur qui elles sont données, pour éviter les contestations. Quand une fois on a accepté une *assignment*, on se rend le débiteur de celui à qui elle a été donnée.

Comme ces sortes d'*assignments* peuvent être négociées par ceux à qui elles appartiennent, il est bon de remarquer qu'il ne faut point s'en charger sans faire mettre dessus l'aval de celui qui l'a négociée, parce qu'on le rend par-là garant du paiement, & que d'ailleurs on a trois débiteurs pour un; savoir, celui qui a donné l'*assignment* en premier lieu, celui qui l'a acceptée, & celui qui y a mis son aval.

On ne peut revenir sur ce dernier, non plus sur celui qui a donné l'*assignment*, sans rapporter des diligences en bonne forme, qui justifient l'impossibilité qu'on a eue de s'en faire payer par celui sur lequel elle a été donnée.

**ASSIGNER**, signifie donner une ordonnance, un mandement ou une rescricption à quelqu'un, pour charger quelqu'autre du paiement d'une somme. (G)

**ASSIMILATION**, f. f. composé des mots latins *ad* & *similis*, semblable, se dit de l'action par laquelle des choses sont rendues semblables, ou ce qui fait qu'une chose devient semblable à une autre. Voyez **SIMILITUDE**.

**ASSIMILATION**, en physique, se dit proprement d'un mouvement par lequel des corps transforment d'autres corps qui ont une disposition convenable, en une nature semblable ou homogène à leur propre nature. V. **MOUVEMENT**, **CORPS**, &c.

Quelques philosophes lui donnent le nom de mouvement de multiplication, dans l'opinion où ils sont que les corps y sont multipliés, non pas en nombre, mais en masse; ce qui s'exprime plus proprement par le mouvement d'augmentation ou d'accroissement. Voy. **ACCROISSEMENT**.

Nous avons des exemples de cette *assimilation* dans la flamme qui convertit l'huile & les particules des corps qui servent à nourrir le feu, en matière ardente & lumineuse. La même chose se fait aussi remarquer dans l'air, la fumée & les esprits de toute espèce. Voy. **FLAMME**, **FEU**, &c.

On voit la même chose dans les végétaux, où la terre imbibée de sucs aqueux, étant préparée & digérée dans les vaisseaux de la plante, devient d'une nature végétale, & en fait accroître les bois, les feuilles, le fruit, &c. Voy. **VÉGÉTAL**, **VÉGÉTATION**, **SEVE**, **BOIS**, **FRUIT**, &c.

Ainsi dans les corps animaux nous voyons que les alimens deviennent semblables ou se transforment en substance animale par la digestion, la chylication, & les autres opérations nécessaires à la nutrition. Voyez **ALIMENT**, **DIGESTION**, **CHYLIFICATION**, **NUTRITION**, **ANIMAL**, &c. (I)

**ASSIMINIER**, (*Botanique.*) en latin *anona*, en anglois *custard-apple*, en allemand *rahmapffell*.

*Caractère générique.*

Le calice de l'*assiminier* est formé de trois petites feuilles cordiformes, creusées en cuilleron, & terminées en pointe.

Le disque de la fleur est composé, dans quelques espèces, de trois pétales, & dans d'autres de six, tous cordiformes aussi & disposés en rose. Dans les fleurs de six pétales, les trois intérieurs sont plus petits que les trois extérieurs: Miller dit qu'ils sont grands & petits alternativement.

Il se trouve un grand nombre d'étamines attachées par de très-courts filamens autour de l'embryon; leurs sommets sont quadrangulaires.

Le pistil est composé de plusieurs embryons arrondis & d'autant de styles terminés par des stigmates obtus.

L'embryon devient un gros fruit charnu, tantôt ovale, tantôt arrondi: son écorce est écailleuse, il ressemble à un concombre; il n'a qu'une cellule qui contient des semences dures, longues, applaties & rassemblées les unes près des autres.

*Especies.*

1. *Assiminier* à feuilles lancéolées & à fruit en trois segments.

*Anona foliis lanceolatis, fructibus trifidis.*  
Linn. *sp. pl.* 537.

*The north American anona*, en Amérique, papaw.

2. *Affiminier* à feuilles lancéolées, à fruits ovales & à arêoles réticulaires.

*Anona foliis lanceolatis, fructibus ovatis, reticulato-ariolatis.* Linn. *sp. pl.* 537.

*Custard apple.* Pomme d'ariole.

3. *Affiminier* à feuilles ovales lancéolées, unies, luisantes & planes, à fruit en forme de chauffe-trappe.

*Anona foliis ovatis lanceolatis, glabris, nitidis, planis, pomis muricatis.* Hort. Clif. 222.

*Sour sop.* Soupe aigre.

4. *Affiminier* à feuilles oblongues, à fruit couvert d'écaillés obtuses.

*Anona foliis oblongis, fructibus obtuse subquamatis.* Linn. *sp. pl.* 537.

*Sweet sop.* Soupe douce.

5. *Affiminier* à feuilles oblongues, obtuses, unies, à fruit rond, à écorce unie.

*Anona foliis oblongis, obtusis, glabris, fructu rotundo, cortice glabro.* Mill.

*Water-apple.* Pomme d'eau.

6. *Affiminier* à feuilles très-larges & unies, à fruit oblong, écailléux, à semences très-luisantes.

*Anona foliis latissimis, glabris, fructu oblongo squammato, seminibus nitidissimis.*

*Anona with very broad and smooth leaves, with an oblong & scaly fruit and very glistening seeds.* Les Espagnols l'appellent *cherimolias*.

7. *Affiminier* à feuilles ovales lancéolées velues, à fruit bleuâtre & uni.

*Anona foliis ovato-lanceolatis pubescentibus, fructu glabro subcavuleo.* Mill.

*Sweet-apple.* Pomme douce.

8. *Affiminier* à feuilles lancéolées, unies, reluisantes, sillonnées le long des nervures.

*Anona foliis lanceolatis, glabris, nitidis, secundum nervos sulcatis.* Hort. Clif. 222.

*Purple-apple.* Pomme pourprée.

L'espèce n°. 1, se trouve en abondance dans les îles Bahama où rarement elle s'éleve à plus de six coudées sur plusieurs branches qui partent de son pié ; son fruit est figuré comme une poire renversée, il n'y a guere que les negres qui le mangent. Il sert de nourriture aux singes & à d'autres animaux.

En Angleterre on peut élever cet *Affiminier* en pleine terre, si on le plante à une exposition chaude & dans un lieu bien abrité. M. Duhamel parle d'un anona envoyé du Canada en France, qui vient au haut du Mississipi, vers les Iroquois, & qui subsiste depuis long-temps à l'air libre, au château de la Galissonniere près de Nantes. Quelque apparence qu'il y ait que cet *Affiminier* soit notre n°. 1, qui est le n°. 8 de Miller, on ne peut toutefois pas l'affurer, à cause de la dissemblance des phrases sous lesquelles l'un & l'autre de ces auteurs le font connoître. M. Duhamel a transcrit celle de Catesby, *anona fructu lutescente, levi, scrotum arietis referens*, & avertit que c'est le Guabanabus du pere Plumier : ici les caracteres sont pris de la couleur & de la forme du fruit. Dans la phrase de Linnæus, citée par Miller, il est bien dit que le fruit est divisé en trois parties, mais il n'est pas question de ce à quoi il peut ressembler, du reste il y est fait mention de la forme de sa feuille. Nous trouvons dans un catalogue Hollandois un *anona fructu bifido*, mais qui demande la serre chaude dans ce pays-là ; quoi qu'il en soit, suivons Miller. Cet auteur dit que l'*Affiminier*, n°. 1, doit être élevé en pots & abrité pendant les hivers, jusqu'à ce qu'il ait pris de la consistance ; alors on le plantera en motte en pleine terre, dans l'endroit où l'on voudra le voir croître.

Les semences de cet *affiminier* sont d'une forme différente de celles des autres especes, ainsi que ses feuilles qui tombent en automne, tandis que la verdure des autres est perpétuelle. Le fruit ne ressemble pas non plus à celui des especes du même genre ; chaque pédicule en porte deux ou trois.

L'espece n°. 2, donne un fruit dont la pulpe a la consistance de la moelle d'une dariole.

Le fruit de l'espece n°. 4 renferme une pulpe fort douce.

Le n°. 6 se cultive en abondance dans le Pérou pour son fruit.

Les especes n°. 7 & 8, sont indigenes de l'île de Cuba & de quelques-unes des îles qui appartiennent à la France ; ces insulaires en estiment beaucoup le fruit : ils le tiennent pour sain & rafraîchissant, & le donnent aux malades.

Aucun de ces *affiniers* ne peut subsister en pleine terre. Nous nous bornerons à dire qu'ils s'élevent tous de semences dans des caisses qu'on doit plonger dans des couches très-chaudes, & qu'ils demandent d'être continuellement dans des lits de tan en ferre chaude, ayant soin de leur donner dans les plus beaux jours autant d'air qu'il sera possible. (*M. le Baron DE TSCHOUDI.*)

\* ASSIMSHIRE ou SKIRASSIN, province de l'Ecosse septentrionale, ou plus proprement partie de la province de Ros, le long de la mer, où sont les Hébrides.

\* ASSINIBOULT (LAC D'), lac du Canada dans l'Amérique septentrionale: on dit qu'il se décharge dans la baie d'Hudson.

§ ASSINIE ou ASSINI, (*Géog.*) petit royaume d'Afrique, en Guinée, sur la côte d'Or. Sa capitale est un gros village, appelé aussi *Affini*. Ce village est situé à l'embouchure d'une rivière de même nom, qui coule assez long-temps au nord-ouest, entre les montagnes, & qui se jette dans la mer vers le sud. Le pays est fort bas aux environs. On y fait le commerce de la poudre d'or. (*C. A.*)

ASSINOELS, f. m. pl. (*Géog.*) peuple de l'Amérique septentrionale, que les auteurs appellent *Affinibouts*, *Affiniboils*, *Affinipoels* & *Affinipouals*, noms qui ne varient que dans la terminaison & signifient *hommes de roche*. Ils sont posés & flegmatiques: ils se marquent le corps de grands traits de diverses couleurs, & se servent de calumets.

Le P. Charlevoix, après avoir parlé du naturel des *Affinipoels*, dit que leur pays est autour d'un lac qu'on connoit peu. Un François que ce Jésuite a vu à Montréal, dit y avoir été, mais en passant: il ajoute qu'on le dit de six cents lieues de tour, & qu'on n'y peut aller que par des chemins impraticables; mais les bords en sont charnais; l'air y est tempéré; il comprend un si grand nombre d'îles, qu'on le nomme *le lac des îles*: on en fait sortir cinq grandes rivières. Aux environs de ce lac il y a des hommes semblables aux Européens; l'or & l'argent y sont communs, & ils y sont employés aux usages les plus ordinaires. Le P. Charlevoix établit de cette manière l'existence du lac des *Affinipoels*, aujourd'hui Michipipi, dont

quelques-uns commencent à douter (M. Danville, dans sa *Mappemonde* de 1761.) par la raison que les François qui en ont parlé, ne l'ont fait que par oui-dire, & non d'après leur propre expérience, n'ayant pas poussé leurs découvertes jusque-là; comme si dans de pareils cas on ne pouvoit pas s'en rapporter aux récits des sauvages, lorsqu'ils n'ont aucun intérêt d'en imposer. M. Jérémie, un des hommes les plus empressés à faire des découvertes, avoit déjà parlé de celac à-peu-près sur le même pié que le P. Charlevoix; & quoique celui-ci dise que les lacs des *Affinipoels* & des *Christinaux* sont plus qu'incertains, que cependant il les a marqués, parce qu'il les a trouvés sur une carte manuscrite du sieur Franquelin, qui dit-il, devoit connoître ces parties plus que personne, sans doute ne me paroît pas raisonnable: il se résout de lui-même. Que veut-il davantage que l'accord unanime des récits des sauvages, de la relation d'un François qui a passé sur les lieux, & de la carte d'un voyageur instruit?

Ce grand lac ne pourroit-il pas être cette mer dont parlent les sauvages de la baie de Hudson, & qu'ils disent être éloignée de vingt-cinq journées? il est vrai que cette distance ne se trouve pas sur ces cartes: mais ne pourroit-on pas dire que cette situation est si incertaine, que même plusieurs géographes doutent de l'existence du lac, & qu'il ne faut pas s'en rapporter aux cartes, qui ne sauroient jamais convenir avec l'itinéraire, à cause des chemins impraticables qui ne permettent pas de faire autant de lieues par jour que dans les prairies? La conjecture est assez probable. On voit encore par-là qu'il y a des hommes barbus & policés peu éloignés du Canada & de la baie de Hudson; & que si, depuis ce lac jusqu'à l'extrémité occidentale de l'Amérique, il y a une distance de huit cents à mille lieues, mon système sur ces nations se trouve suffisamment confirmé.

On suppose que le lac des *Affinipoels* n'est autre que l'Oninipigon ou bien l'Anisquonigamon; c'est pourquoi on a supprimé le premier. Il me semble pourtant qu'on ne devoit pas procéder si légèrement dans de pareils cas. On verra par la suite quel tort on a fait à la géographie, en convertissant des doutes en certitudes, en supprimant des pays entiers, & en changeant leurs positions. Je

prie le lecteur de réfléchir sur les raisons qui peuvent fonder l'existence de ce lac. Les preuves suivantes sont, à mon avis, tout-à-fait convaincantes.

1°. On ne sauroit contester la solidité de cet axiome, que des relations données par des personnes éclairées & de considération qui ont pris soin de s'informer exactement de toutes les circonstances, ne doivent pas être rejetées, sur-tout après avoir été adoptées de tout le monde. C'est le cas de M. Jérémie, qui, gouverneur du fort Bourbon, ensuite Nelson, pendant vingt ans, s'est informé exactement de tout, comme sa relation le prouve. Il donne donc une description des lacs qui se trouvent vers la même latitude, leur étendue & leur distance entr'eux & du fort Bourbon. Le premier dont il parle est le lac des Forts, de cent lieues de circonférence, & à cent cinquante lieues du fort Bourbon. A trois cents lieues delà & au nord-ouest il place le Michinipi de six cents lieues de tour. Il dit que la rivière de Bourbon entre dans le lac des Forts depuis le lac Anisquonigamon, ou la jonction des deux mers, distant du lac des Forts d'environ deux cents lieues. Il ajoute que c'est le pays des Christinaux, & qu'à l'ouest habitent les *Affinipoels* qui occupent tout ce pays. Il dit que cent lieues plus loin il y a un autre lac nommé *Oninipigonchin* ou la *petite mer*. On voit donc qu'il les distingue tous, & qu'il assigne à chacun sa place bien éloignée l'une de l'autre.

2°. Dans toutes les anciennes cartes qui ont précédé cette relation, on a placé les lacs des *Affinipoels* & des Christinaux, quoique souvent d'une manière indéterminée: les uns les ont mis à la même latitude à peu de distance; d'autres ont placé le premier au nord-ouest de l'autre; ce qui est conforme à la relation de M. Jérémie. On ne connoissoit point alors les noms de *Michinipi* & d'*Anisquonigamon*: on leur donnoit les noms des peuples qui habitent leurs environs: ce qui est encore conforme à la relation de M. Jérémie. Les Christinaux demeurent près de celui-ci, & les *Affinipoels* vers l'ouest jusque vers le Michinipi.

3°. Cette relation a été donnée par les sauvages qui, habitant des pays à la même latitude, pouvoient & devoient connoître

exactement toutes ces contrées, & depuis que les François ont abandonné la baie de Hudson aux Anglois, ils n'ont pu continuer leurs recherches; ce qui ne sauroit suffire pour rejeter & abandonner des relations aussi authentiques. Par contre, les lacs Te-camamionen, Minutie, le lac aux Biches, celui des Prairies, &c. ont été reconnus depuis le Canada. Doit-on être surpris, si on n'y a pu avoir connoissance du Michinipi, qui est éloigné du Fort-Dauphin sur l'Oninipigon, selon M. Buache, de plus de deux cents lieues, puisque les François n'ont pas pénétré plus loin.

On recommence aujourd'hui à le placer sur les cartes. Son existence ne paroît plus douteuse; on veut même le faire servir au passage par le nord. Voyez PASSAGE PAR LE NORD. (E)

ASSINOYS ou CONIS, f. m. pl. sauvages qui habitent entre le Mexique & la Louisiane, vers le 32<sup>e</sup> degré de latitude septentrionale.

ASSIS, adj. se dit, *en manege*, du cheval & du cavalier. Celui-ci est bien ou mal *assis* dans la selle; & le cheval est bien *assis* sur les hanches, lorsque dans les airs au manege, & même au galop ordinaire, sa croupe est plus basse que les épaules.

ASSIS, *en terme de blason*, se dit de tous les animaux domestiques qui sont sur leur cul, comme les chiens, les chats, écureuils & autres.

Brachet à Orléans, de gueules au chien braqué, *assis* d'argent. (V)

ASSISE, adj. *terme de droit*, formé du latin *affideo*, s'assemble auprès; c'est une séance de juges assemblés pour entendre & juger des causes. Voyez JUGE ou JUSTICE, &c.

*Affise* se prenoit anciennement pour une séance extraordinaire que des juges supérieurs tenoient dans des sieges inférieurs & dépendans de leur juridiction, pour voir si les officiers subalternes s'acquittoient de leur devoir, pour recevoir les plaintes qu'on faisoit contre eux, & pour prendre connoissance des appels que l'on faisoit de ces juridictions subalternes. Voyez APPEL, &c. En ce sens *affise* ne se dit qu'au pluriel: il se tient encore dans quelques juridictions par les juges supérieurs des séances qui sont un reste de cet ancien usage.



*Affise* étoit aussi une cour ou assemblée de seigneurs qui tenoient un rang considérable dans l'état : elle se tenoit pour l'ordinaire dans le palais du prince , pour juger en dernier ressort des affaires de conséquence. L'autorité de ces *affises* a été transportée à nos parlemens. Voyez COUR, PARLEMENT.

Les écrivains appellent ordinairement ces *affises*, *placita*, *malla publica*, ou *curie generales*; cependant il y a quelque différence entre *affise* & *placita*. Les vicomtes qui n'étoient originairement que lieutenans des comtes, & qui rendoient justice en leur place, tenoient deux especes de cour; l'une ordinaire qui se tenoit tous les jours, & qu'on appelloit *placitum*; l'autre extraordinaire appellée *affise* ou *placitum generale*, à laquelle le comte assistoit en personne pour l'expédition des affaires les plus importantes. Voyez COMTE, VICOMTE.

De-là le mot d'*affise* s'étendit à tous les grands jours de judicature, où il devoit y avoir des jugemens & des causes solemnelles & extraordinaires.

La constitution des *affises* d'Angleterre est assez différente de celles dont on vient de parler. On peut les définir une cour, un endroit, un temps où des juges & des jurés examinent, décident, expédient des ordres.

Il y a en Angleterre deux especes d'*affises*, des générales & des particulières. Les *affises générales* sont celles que les juges tiennent deux fois par an dans les différentes tournées de leur département.

Mylord Bacon a expliqué ou développé la nature de ces *affises*. Il observe que toutes les comtés du royaume sont divisées en six départemens ou circuits; deux juriconsultes nommés par le roi, dont ils ont une commission, sont obligés d'aller deux fois l'année par toute l'étendue de chacun de ces départemens: on appelle ces juriconsultes *juges d'affise*; ils ont différentes commissions, suivant lesquelles ils tiennent leurs séances.

1°. Une commission d'entendre & de juger, qui leur est adressée, & à plusieurs autres dont on fait le plus de cas dans leurs départemens respectifs. Cette commission leur donne le pouvoir de traiter ou de connaître de trahisons, de meurtres, de félonies,

& d'autres crimes ou malversations. Voyez TRAHISON, FÉLONIE, &c.

Leur seconde commission consiste dans le pouvoir de vider les prisons, en exécutant les coupables & élargissant les innocens: par cette commission ils peuvent disposer de tout prisonnier pour quelque offense que ce soit.

La troisième commission leur est adressée, pour prendre ou recevoir des titres de possession, appellées aussi *affises*; & pour faire là-dessus droit & justice.

Ils ont droit d'obliger les juges de paix qui sont sur les lieux, à assister aux *affises*, à peine d'amende.

Cet établissement de juges ambulans dans les départemens, commença au temps de Henri II, quoiqu'un peu différent de ce qu'il est à présent.

L'*affise particulière* est une commission spéciale, accordée à certaines personnes, pour connoître de quelques causes, une ou deux; comme des cas où il s'agit de l'usurpation des biens, ou de quelqu'autre chose semblable: cela étoit pratiqué fréquemment par les anciens Anglois. Bracton, liv. III, c. xij.

ASSISE, f. f. c'est, en architecture, un rang de pierre de même hauteur, soit de niveau, soit rampant, soit continu, soit interrompu par les ouvertures des portes & des croisées.

*Affise de pierre dure*, est celle qui se met sur les fondations d'un mur de maçonnerie, où il n'en faut qu'une, deux ou trois, jusqu'à hauteur de retraite.

*Affise de parpaïn*, est celle dont les pierres traversent l'épaisseur d'un mur, comme les *affises* qu'on met sur les murs d'échiffre, les cloisons, &c. (P)

ASSISE, c'est, chez les marchands bonnetiers & les fabricans de bas au métier, la soie qu'on étend sur les aiguilles, & qui forme dans le travail les mailles du bas. L'art. 2 du règlement du mois de février 1672, permit aux maîtres bonnetiers de faire des bas à quatre brins de trame pour l'*affise*: mais les abus qui s'en ensuivirent, donnerent lieu à la réformation de cet article; & l'article 4 de l'arrêt du conseil du 30 mars 1700, ordonna que les soies préparées pour les ouvrages de bonneterie, ne pourront avoir

moins de huit brins. *Voyez l'article SOIE & MOULINAGE DE SOIE.*

ASSISE, ville d'Italie, dans l'état de l'église, au duché de Spolète: on y remarque l'église de saint François, qui est à trois étages. *Jong. 30, 12; lat. 23, 4.*

ASSISTANT, adj. pris subst. (*Hist. mod.*) personne nommée pour aider un officier principal dans l'exercice de ses fonctions. Ainsi en Angleterre, un évêque ou prêtre a sept ou huit *assistans*.

*Assisant*, se dit principalement d'une espèce de coadjuteurs qui sont immédiatement au dessous des généraux ou supérieurs des monastères, & qui prennent soin des affaires de la communauté. Dans la congrégation de saint Lazare, chaque maison particulière a un supérieur & un *assisant*. Le général des jésuites a cinq *assistans*, qui doivent être des gens d'une expérience consommée, choisis dans toutes les provinces de l'ordre; ils prennent leur nom des royaumes ou pays qui sont de leur ressort; savoir, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, la France, & le Portugal. *V. GÉNÉRAL, JÉSUITES.*

Plusieurs compagnies de négocians en Angleterre ont aussi leurs *assistans*.

On appelle encore *assistans* ceux qui sont condamnés à assister à l'exécution d'un criminel. *Voyez ABSOLUTION. (G)*

ASSISTANS, adj. pris subst. s'est dit au palais des deux anciens avocats qui étoient obligés de se trouver à l'audience, pour assister leur confrère, demandeur en requête civile, au nom de sa partie. Cet usage a été abrogé par l'ordonnance de 1667, qui veut seulement qu'aux lettres de requête civile soit attachée la consultation des deux anciens avocats & de celui qui aura fait le rapport; qu'elle contienne sommairement les ouvertures de requête civile, & que les noms des avocats & les ouvertures soient insérés dans les lettres. (*A*)

ASSISTER, *aider, secourir. (Gramm.)* On *secourt* dans le danger; on *aide* dans la peine; on *assiste* dans le besoin. Le *secours* est de la générosité; l'*aide*, de l'humanité; l'*assistance*, de la commisération. On *secourt* dans un combat; on *aide* à porter un fardeau; on *assiste* les pauvres. *Synon. franç.*

ASSO, petite ville de la Mingrèlie, que quelques-uns prennent pour l'ancienne ville

de Colchide, qu'on appelloit *Surium, Surum, & Archæopolis.*

ASSOCIATION, f. f. est l'action d'associer ou de former une société ou compagnie. *V. ASSOCIÉ, SOCIÉTÉ, COMPAGNIE, &c.*

ASSOCIATION, est proprement un contrat ou traité, par lequel deux ou plusieurs personnes s'unissent ensemble, soit pour s'associer mutuellement, soit pour suivre mieux une affaire, soit enfin pour vivre plus commodément. La plus stable de toutes les *associations* est celle qui se fait par le mariage.

ASSOCIATION d'idées, c'est quand deux ou plusieurs idées se suivent & s'accompagnent constamment & immédiatement dans l'esprit, de manière que l'une fasse naître infailliblement l'autre, soit qu'il y ait entr'elles une relation naturelle ou non. *Voyez IDÉE, DIFFORMITÉ.*

Quand il y a entre les idées une connexion & une relation naturelle, c'est la marque d'un esprit excellent que de savoir les recueillir, les comparer & les ranger dans l'ordre qui leur convient pour s'éclairer dans ses recherches: mais quand il n'y a point de liaison entr'elles, ni de motif pour les joindre, & qu'on ne les unit que par accident ou par habitude; cette *association* non naturelle est un grand défaut, & elle est, généralement parlant, une source d'erreurs & de mauvais raisonnemens. *V. ERREUR.*

Ainsi l'idée des *revenans* & des *esprits* n'a pas réellement plus de rapport à l'idée des *ténèbres* que celle de la *lumière*: cependant il est si ordinaire de joindre les idées de *revenans* & de *ténèbres* dans l'esprit des enfans, qu'il leur est quelquefois impossible de séparer ces idées tout le reste de leur vie, & que la nuit & l'obscurité leur inspirent presque toujours des idées effrayantes. De même, on accoutume les enfans à joindre à l'idée de *Dieu* une idée de *forme* & de *figure*, & par-là on donne naissance à toutes les absurdités qu'ils mêlent à l'idée de la divinité.

Ces fausses combinaisons d'idées sont la cause, selon M. Locke, de l'opposition irréconciliable qui est entre les différentes sectes de philosophie & de religion; car on ne peut raisonnablement supposer, que tant de gens qui soutiennent des opinions différentes, & quelquefois contradictoires les

times aux autres, s'en imposent à eux-mêmes volontairement & de gaieté de cœur, & se refusent à la vérité : mais l'éducation, la coutume, & l'esprit de parti, ont tellement joint ensemble dans leur esprit des idées disparates, que ces idées leur paroissent étroitement unies ; & que n'étant pas maîtres de les séparer, ils n'en font pour ainsi dire qu'une seule idée. Cette prévention est cause qu'ils attachent du sens à un jargon, qu'ils prennent des absurdités pour des démonstrations ; enfin elle est la source des plus grandes & presque de toutes les erreurs dont le monde est infecté. (X)

ASSOCIATION, terme de droit Anglois, est une patente que le roi envoie, soit de son propre mouvement, soit à la requête d'un complainant, aux juges d'une assise, pour leur associer d'autres personnes dans le jugement d'un procès. Voy. ASSISE.

A la patente d'association, le roi joint un écrit qu'il adresse aux juges de l'assise par lequel il leur ordonne d'admettre ceux qu'il leur indique.

ASSOCIATION, en droit commun, est l'agrégation de plusieurs personnes en une même société, sous la condition expresse d'en partager les charges & les avantages. Chacun des membres de la société s'appelle associé. Voy. ASSOCIÉ & SOCIÉTÉ. (H)

ASSOCIATION ou PORTUGA, île de l'Amérique septentrionale, à quatorze milles de la Marguerite vers l'occident.

ASSOCIÉ, adjoint ; qui fait membre ou partie de quelque chose. Voyez ADJOINT, ASSOCIATION.

Ce mot est composé des mots latins *ad* & *socius*, membre, compagnon : ainsi on dit les associés du docteur Bray, pour la conversion des Negres, &c.

ASSOCIÉ, en terme de commerce, est celui qui fait une partie des fonds avec les autres commerçans, & qui partage avec eux le gain, ou souffre la perte au prorata de ce qu'il a mis dans la société. (G)

ASSOLER, (Agriculture.) signifie partager les terres labourables d'une métairie pour les semer diversement, ou les laisser reposer, quand on en veut faire une raisonnable exploitation : en la plupart des lieux on partage les terres en trois sols ; l'un se

seme en froment, l'autre en menus grains, & le troisieme reste en jachere. (H)

ASSOMPTION, f. f. (Théol.) du latin *assumptio*, dérivé d'*assumere*, prendre, enlever. Ce mot signifioit autrefois en général le jour de la mort d'un saint, *quia ejus anima in caelum assumitur*. Voyez ANNIVERSAIRE.

Assomption, se dit aujourd'hui particulièrement dans l'église Romaine, d'une fête solennelle qu'on y célèbre tous les ans le 15 d'août, pour honorer la mort, la résurrection, & l'entrée triomphante de la sainte Vierge dans le ciel. Elle est encore particulièrement remarquable en France depuis l'année 1638, que le roi Louis XIII choisit ce jour pour mettre sa personne & son royaume sous la protection de la Ste. Vierge ; vœu qui a été renouvelé en 1738 par Louis XV.

Cette fête se célèbre avec beaucoup de solennité dans les églises d'Orient, aussi-bien que dans celles d'Occident : cependant l'assomption corporelle de la Vierge n'est point un article de foi, puisque l'église ne l'a pas décidé, & que plusieurs anciens & modernes en ont douté. Il est sur que les peres des quatre premiers siècles n'ont rien écrit de précis sur cette matière. Usuard, qui vivoit dans le neuvieme siècle, dit dans son martyrologe, que le corps de la sainte Vierge ne se trouvant point sur la terre, l'église, qui est sage en ses jugemens, a mieux aimé ignorer avec piété ce que la divine Providence en a fait, que d'avancer rien d'apocryphe ou de mal fondé sur ce sujet : *plus elegit sobrietas Ecclesiae cum pietate nescire, quam aliquid sivolium & apocryphum inde tenendo docere* ; paroles qui se trouvent encore dans le martyrologe d'Adon, & dans plusieurs autres qui n'appellent point cette fête l'assomption de la sainte Vierge, mais seulement son sommeil, *dormitio*, c'est-à-dire la fête de sa mort ; nom que lui ont aussi donné les Grecs, qui l'ont désignée tantôt par *μετάστασις*, trépas ou passage, & tantôt par *χαίματος*, sommeil ou repos.

Néanmoins, la créance commune de l'église est que la sainte Vierge est ressuscitée, & qu'elle est dans le ciel en corps & en ame. La plupart des peres Grecs & Latins qui ont écrit depuis le IV<sup>e</sup> siècle font de ce sentiment ; & le cardinal Baronius dit qu'on

ne pourroit sans témérité affurer le contraire. C'est aussi le sentiment de la faculté de théologie de Paris, qui en condamnant le livre de Marie d'Agreda en 1697, déclara entr'autres choses, qu'elle croyoit que la sainte Vierge avoit été enlevée dans le ciel en corps & en ame. Ce qu'on peut recueillir de plus certain de la tradition depuis le 18<sup>e</sup> siècle, c'est que parmi les ornemens des églises de Rome sous le pape Pascal, qui mourut en 824, il est fait mention de deux, où étoit représentée l'assomption de la sainte Vierge en son corps; ce qui montre qu'on la croyoit dès-lors à Rome. Il est parlé de cette fête dans les capitulaires de Charlemagne & dans les décrets du concile de Mayence tenu en 813. Le pape Léon IV qui mourut en 855, institua l'octave de l'assomption de la sainte Vierge, qui ne se célébroit point encore à Rome. En Grece cette fête a commencé beaucoup plutôt, sous l'empire de Justinien, selon quelques-uns; & selon d'autres, sous celui de Maurice, contemporain du pape S. Grégoire le grand. André de Crete sur la fin du VII<sup>e</sup> siècle, témoigne pourtant qu'elle n'étoit établie qu'en peu d'endroits: mais au XII<sup>e</sup> elle le fut dans tout l'empire, par une loi de l'empereur Manuel Commene. Elle l'étoit alors également en Occident, comme il paroît par l'épître 174 de S. Bernard aux chanoines de Lyon; & par la créance commune des églises qui suivoient l'opinion de l'assomption corporelle, comme un sentiment pieux, quoiqu'il n'eût pas été décidé par l'église universelle. *Martyrol. ancien. Tillemont, hist. ecclésiast. Fleury, hist. ecclésiast. tom. VIII, Baillet, vies des Saints.* (G)

ASSOMPTION (ISLE DE L'), ou ANTICOSTI, (Géog.) île de l'Amérique septentrionale, dans le golfe de St. Laurent. Elle est pleine de forêts, & le sol y est aride & stérile. Elle appartient aujourd'hui aux Anglois à qui les François l'ont cédée avec le Canada à la dernière paix. *Long.* 316; *lat.* 49, 30. (C. A.)

ASSOMPTION, ville de l'Amérique méridionale, dans le Paraguai propre, sur la rivière de Paraguai. *Long.* 323, 40; *lat. merid.* 25, 30.

ASSON, (Géogr. anc.) Voyez ASSOS.

ASSONAH ou ASSONA, f. m. (Hist. n. o. d.)

c'est le livre des Turcs qui contient leurs traditions. Ce mot est arabe; il signifie parmi les mahométans, ce que signifie *misna* parmi les juifs. *Sonna* veut dire une seconde loi, & *as* est l'article de ce mot. L'alcoran est l'écriture des mahométans, & la *sonna* ou l'*assona* contient leurs traditions. Nos auteurs appellent ordinairement ce livre-là *Zuse* ou *Sonne*. Ricault, de l'empire ottom. Voyez SONNA. (G)

ASSONANCE, f. f. terme usité en rhétorique & dans la poétique, pour signifier la propriété qu'ont certains mots de se terminer par le même son, sans néanmoins faire ce que nous appellons proprement *rime*. Voy. RIME.

L'*assonance*, qui est ordinairement un défaut dans la langue angloise, & que les bons écrivains françois ont soin d'éviter en prose, formoit une espèce d'agrément & d'élegance dans la langue latine, comme dans ces membres de phrase, *militem comparavit, exercitum ordinavit, aciem lustravit*.

Les Latins appelloient ces sortes de chutes *similiter desinentia*, & leurs rhéteurs en ont fait une figure de mots. Les Grecs ont aussi connu & employé les *assonances* sous le titre d'*ἁμοιωτέλευτα*. V. HOMOIOTÉLEUTON. (G)

ASSONANCE, subst. fém. (Musique.) mot hors d'usage qui signifie *consonnance*. (F. D. C.)

ASSORTIMENT, f. m. termes de peinture, qui désigne proportion & convenance entre les parties. Un bel *assortiment*. Ces choses font bien *assorties*.

On dit encore *assortiment* de couleur, pour peindre, & l'on ne s'en sert même guere que dans ce cas. L'*assortiment* est composé de toutes les couleurs qu'on emploie en peinture. (R)

ASSORTIR, en terme de plumassier, c'est choisir les plumes de même grandeur, & les assembler avec des couleus convenables.

ASSORTIR, en terme de Haras, c'est donner à un étalon la jument qui lui convient le mieux, tant par rapport à la figure que par rapport aux qualités. On *assortit* la jument à l'étalon bien ou mal. (V)

ASSORUS, (Géogr. anc. & moa.) ville de Sicile, entre Enna & Argyrium. Ce n'est aujourd'hui qu'un petit bourg appelé *Ajaro*, il est baigné par le Chrysis.

Il y avoit encore en Macédoine, proche la riviere d'Échédore, une ville de même nom.

ASSOS, (*Géogr. anc.*) ville maritime de Lycie, sur un promontoire fort élevé. Autre ville de même nom dans l'Éolide. Il y en avoit une troisième en Mytie. C'est de la première dont on a dit, *Asson cas, ut citius, ad exitum terminos cas.*

\* ASSOUPISSEMENT, f. m. (*Méd.*) état de l'animal, dans lequel les actions volontaires de son corps & de son ame paroissent éteintes, & ne sont que suspendues. Il faut en distinguer particulièrement de deux especes : l'un qui est naturel & qui ne provient d'aucune indisposition, & qu'on peut regarder comme le commencement du sommeil ; il est occasioné par la fatigue, le grand chaud, la pesanteur de l'atmosphère, & autres causes semblables : l'autre qui naît de quelque dérangement ou vice de la machine, & qu'il faut attribuer à toutes les causes qui empêchent les esprits de fluer & refluer librement, & en assez grande quantité, de la moelle du cerveau par les nerfs aux organes des sens ; & des muscles qui obéissent à la volonté de ces organes, à l'origine de ces nerfs dans la moelle du cerveau. Ces causes sont en grand nombre ; mais on peut les rapporter 1<sup>o</sup>. à la pléthore. Le sang des pléthoriques se raréfie en été. Il étend les vaisseaux déjà fort tendus par eux-mêmes ; tout le corps résiste à cet effort, excepté le cerveau & le cervelet, où toute l'action est employée à le comprimer ; d'où il s'ensuit *assoupissement* & apoplexie ; 2<sup>o</sup>. à l'obstruction ; 3<sup>o</sup>. à l'effusion des humeurs ; 4<sup>o</sup>. à la compression ; 5<sup>o</sup>. à l'inflammation ; 6<sup>o</sup>. à la suppuration ; 7<sup>o</sup>. à la gangrene ; 8<sup>o</sup>. à l'inaction des vaisseaux ; 9<sup>o</sup>. à leur affaiblissement produit par l'imanition ; 10<sup>o</sup>. à l'usage de l'opium & des narcotiques. L'opium produit son effet lorsqu'il est encore dans l'estomac ; un chien à qui on en avoit fait avaler, fut disséqué, & on le lui trouva dans l'estomac : il n'a donc pas besoin pour agir d'avoir passé par les veines lactées ; 11<sup>o</sup>. à l'usage des aromates. Les droguistes disent qu'ils tombent dans l'*assoupissement*, quand ils ouvrent les caisses qu'on leur envoie des Indes, pleines d'aromates ; 12<sup>o</sup>. aux matieres spiritueuses, fermentées, & trop appliquées aux narines : celui qui flairera long-temps du vin violent, s'enivrera

& s'*assoupira* ; 13<sup>o</sup>. aux mêmes matieres intérieurement prises ; 14<sup>o</sup>. à des alimens durs, gras, pris avec excès, & qui s'arrêtent long-temps dans l'estomac. On trouvera aux différens articles de maladies où l'*assoupissement* a lieu, les remèdes qui conviennent.

On lit dans les mémoires de l'académie des sciences, l'histoire d'un *assoupissement* extraordinaire. Un homme de 45 ans, d'un tempérament sec & robuste, à la nouvelle de la mort inopinée d'un homme avec lequel il s'étoit querellé, se prosterna le visage contre terre, & perdit le sentiment peu à peu. Le 26 avril 1715 on le porta à la Charité, où il demeura l'espace de quatre mois entiers. Les deux premiers mois il ne donna aucune marque de mouvement ni de sentiment volontaire. Ses yeux furent fermés nuit & jour : il remuoit seulement les paupieres. Il avoit la respiration libre & aisée ; le pouls petit & lent, mais égal. Ses bras restoient dans la situation où on les mettoit. Il n'en étoit pas de même du reste du corps, il falloit le soutenir pour faire avaler à cet homme quelques cuillerées de vin pur ; ce fut pendant ces quatre mois sa seule nourriture : aussi devint-il maigre, sec & décharné. On fit tous les remèdes imaginables pour dissiper cette léthargie ; saignées, émétique, purgatifs, vésicatoires, sangsues, &c. & l'on n'en obtint d'autre effet que celui de le réveiller pour un jour au bout duquel il retomba dans son état. Pendant les deux premiers mois il donna quelques signes de vie. Quand on avoit disséré à le purger, il se plaignoit, & ferroit les mains de sa femme. Dès ce temps il commença à ne plus fégender ; il avoit l'attention machinale de s'avancer au bord du lit où l'on avoit placé une toile cirée. Il buvoit, mangeoit, prenoit des bouillons, du potage, de la viande, & surtout du vin, qu'il ne cessa pas d'aimer pendant sa maladie, comme il faisoit en santé. Jamais il ne découvrit ses besoins par aucun signe. Aux heures de ses repas on lui passoit le doigt sur les levres ; il ouvroit la bouche sans ouvrir les yeux, avaloit ce qu'on lui présentoit, se remettoit & attendoit patiemment un nouveau signe. On le faisoit régulièrement, pendant cette opération il restoit immobile comme un mort. Le levait-on après dîner, on le trouvoit dans sa chaise

les yeux fermés, comme on l'y avoit mis. Huit jours avant sa sortie de la Charité, on s'avisâ de le jeter brusquement dans un bain d'eau froide; ce remède le surprit en essor, il ouvrit les yeux, regarda fixément, ne parla point. Dans cet état la femme le fit transporter chez elle, où il est présentement, dit l'auteur du mémoire. On ne lui fait point de remède; il parle d'assez bon sens, & il revient de jour en jour. Ce fait est extraordinaire: le suivant ne l'est pas moins.

M. Homberg lut en 1707 à l'académie l'extrait d'une lettre hollandoise imprimée à Geneve, qui contenoit l'histoire d'un *assouplissement* causé par le chagrin, & précédé d'une affection mélancolique de trois mois. Le dormeur hollandois l'emporte sur celui de Paris; il dormit six mois de suite sans donner aucune marque de sentiment ni de mouvement volontaire. Au bout de six mois il se réveilla, s'entretint avec tout le monde pendant vingt-quatre heures, & se rendormit: peut-être dort-il encore. *Voy. SOMMEIL.*

**ASSOUPHIR** un cheval, (*en Manege.*) c'est lui faire plier le cou, les épaules, les côtés & autres parties du corps à force de le manier, de le faire trotter & galoper. *Cheval assoupli*, ou rendu souple. La rêne de dedans du caveçon attaché courte au pommeau, est très-utile pour *assouplir* les épaules au cheval. Il faut aider de la rêne du dehors pour *assouplir* les épaules. On dit, *ce pli assouplit extraordinairement le cou de ce cheval.* *Assouplir* & rendre léger est le fondement du manege. Quand un cheval a le cou & les épaules roides, & n'a point de mouvement à la jambe, il faut efflayer de l'*assouplir* avec un caveçon à la Newkassile, le trotter & le galoper de telle sorte qu'on le mette souvent du trot au galop. (*V.*)

**ASSUÉRUS**, (*Hist. des Juifs.*) roi de Perse, qui épousa une Juive nommée Esther, parente de Mardochee, après avoir répudié Vasthi; il est toujours nommé Artaxersès dans le grec du livre d'Esther, quoique l'hébreu & la vulgate lui donnent le nom d'*Assuérus*. Mais quel est cet *Assuérus*? est-ce Darius, fils d'Hystaspes; est-ce Artaxersès Longue-main? est-ce Cambyse? Les sentiments des savans sont partagés sur ce point, & l'on peut consulter là-dessus les différens commentateurs de l'écriture-sainte.

**ASSUJETTIR** un mât ou quelqu'autre pièce de bois, c'est l'arrêter de façon qu'elle n'ait plus aucun mouvement. (*Z.*)

**ASSUJETTIR** la croupe d'un cheval, & lui élargir le devant. Avec la rêne de dedans & la jambe de dehors on *assujettit* la croupe; & mettre la jambe intérieure de derrière à l'extérieure de derrière, étrecit le cheval & l'élargit pardevant. *Assujettir* le derrière du cheval.

**ASSUR**, (*Hist. anc.*) fils de Sem, quitta le pays de Sennaar, forcé, par l'usurpateur Nembrod, d'aller plus haut vers les sources du Tigre, où il s'arrêta, bâtit la fameuse ville de Ninive, & jeta aussi les premiers fondemens de l'empire d'Assyrie auquel il donna son nom. Les auteurs sont partagés pour savoir quel étoit *Assur*. Les uns le regardent comme le fondateur de l'empire d'Assyrie; d'autres prétendent que ce nom désigne une vaste contrée, qui, dans la suite, envahit la domination des peuples voisins. Les différentes interprétations sont également fondées sur ce texte de l'écriture, où il est dit, *de terrâ illâ egressus est Assur & edificavit Ninivem*; chacun donne à ce passage une interprétation arbitraire, que l'ambiguïté de la construction favorise. Les uns rapportent ces paroles à Nembrod, qui sortant de la Chaldée se répandit dans la contrée nommée *Assur* ou *Assyrie*. D'autres prétendent qu'*Assur*, fils de Sem, ne pouvant plier sa fierté sous l'obéissance d'un maître, se retira de Babylone, & fut chercher une nouvelle patrie; un peuple de mécontents s'associa à ses destinées, & le nombre dut être grand, si l'on considère que des hommes nés dans l'indépendance, sont prêts à tout sacrifier, plutôt qu'à se courber sous le joug: il n'y a que l'éducation qui puisse familiariser avec la honte de la servitude. *Assur*, devenu chef de ses émigrans, remonta vers les sources du Tigre, où il donna son nom à la contrée, qui depuis fut connue sous le nom d'*Assyrie*, il y jeta les fondemens d'une ville qui, quelque temps après, devint la capitale d'un florissant empire: cette opinion est la plus probable & la plus suivie.

Il ne paroît pas qu'*Assur*, chef de ce peuple fugitif, ait jamais été revêtu du pouvoir suprême, ainsi l'on a tort d'apercevoir en

ni la source de la royauté. Ceux qui avoient suivi sa destinée, n'avoient quitté les lieux de leur naissance, que pour se soustraire à la domination d'un maître. Ils avoient refusé de se courber sous le joug de Nembrod, il est absurde de penser qu'ils se fussent dépouillés de la noblesse de leurs inclinations, en changeant de climat; on fait que dans ces temps voisins de l'enfance du monde, la liberté étoit le plus précieux des trésors. De plus, il ne nous reste aucun monument historique qui atteste qu'*Assur* ait eu des successeurs; & ce n'est qu'en l'an 543 qu'on voit un guerrier élever sa tyrannie dans Ninive. Il est donc probable que le gouvernement d'autonomie ou de pleine liberté fut le privilège de cette société naissante; chaque famille ou chaque tribu se gouvernoit par ses mœurs & ses usages; il suffisoit qu'il y eût des juges pour décider les différens qui pouvoient naître entre les différens cantons: il n'y avoit point encore des rois à Ninive du temps de Loth & d'Abraham, & il paroît que les champs n'avoient point de possesseurs privilégiés. (T.-x.)

**ASSURANCE collatérale**, dans la jurisprudence angloise, est un acte accessoire & relatif à un autre, dans lequel on stipule expressément une clause qui étoit censée contenue au premier, pour en assurer d'autant plus l'exécution. C'est une espèce de supplément d'acte.

**ASSURANCE, en droit commun**, est la sûreté que donne un emprunteur à celui qui lui a prêté une somme d'argent, pour lui répondre du recouvrement d'icelle, comme gage, hypothèque ou caution.

**ASSURANCE, ou police d'assurance, terme de commerce de mer**; c'est un contrat de convention par lequel un particulier, que l'on appelle *assureur*, se charge des risques d'une négociation maritime, en s'obligeant aux pertes & dommages qui peuvent arriver sur mer à un vaisseau ou aux marchandises de son chargement pendant son voyage, soit par tempêtes, naufrages, échouement, abordage, changement de route, de voyage ou de vaisseau; jet en mer, feu, prise, pillage, arrêt de prince, déclaration de guerre, représailles, & généralement toutes sortes de fortunes de mer, moyennant une certaine somme de sept, huit, dix pour

cent, plus ou moins, selon le risque qu'il y a à courir; laquelle somme doit être payée comptant à l'assureur par les assurés, en signant la *police d'assurance*.

Cette somme s'appelle ordinairement *prime* ou *coût d'assurance*. Voyez **PRIME**.

Les *polices d'assurance* sont ordinairement dressées par le commis du greffe de la chambre des *assurances*, dans les lieux où il y en a d'établies; & dans ceux où il n'y en a point, on peut les faire pardevant notaires ou sous signature privée. Dans les échelles du levant les *polices d'assurance* peuvent être passées en la chancellerie du consulat, en présence de deux témoins.

Ces *polices* doivent contenir le nom & le domicile de celui qui se fait assurer, sa qualité, soit de propriétaire, soit de commissionnaire, & les effets sur lesquels l'*assurance* doit être faite; de plus les noms du navire & du maître, ceux du lieu où les marchandises auront été ou devront être chargées, du havre ou port d'où le vaisseau devra partir ou fera parti, des ports où il devra charger & décharger, & de tous ceux où il devra entrer.

Enfin il faut y remarquer le temps auquel les risques commenceront & finiront, les sommes que l'on entend assurer, la prime ou *coût d'assurance*, la soumission des parties aux arbitres, en cas de contestation, & généralement toutes les autres clauses dont elles seront convenues, suivant les us & coutumes de la mer. *Ordonnance de la marine, du mois d'août 1681.*

Il y a des *assurances* qu'on appelle *secrettes* ou *anonymes*, qui se font par correspondance chez les étrangers, même en temps de guerre. On met dans les *polices* de ces sortes d'*assurances*, qu'elles sont *pour compte d'ami*, tel qu'il puisse être, sans nommer personne.

Il y a encore une autre espèce d'*assurance* qui est celle pour les marchandises qui se voient & se transportent par terre. Cette sorte d'*assurance* se fait entre l'assureur & l'assuré par convention verbale & quelquefois, mais très-rarement, sous signature privée.

L'origine des *assurances* vient des juifs; ils en furent les inventeurs lorsqu'ils furent chassés de France en l'année 1182, sous le règne de Philippe-Auguste. Ils s'en servirent alors pour faciliter le transport de leurs effets. Ils

en renouvelerent l'usage en 1321, sous Philippe-le-Long, qu'ils furent encore chassés du royaume. *Voyez* le détail dans lequel entre sur ce mot M. Savary, *Dictionary de Commerce*, tom. I, p. 753, &c.

L'assurance ne s'étend pas jusqu'au profit des marchandises; l'assureur n'en garantit que la valeur intrinsèque, & n'est pas garant des dommages qui arriveroient par la faute du maître ou des matelots, ni des pertes occasionées par le vice propre de la chose.

L'assurance n'a point de temps limité, elle comprend tout celui de la course. Une assurance par mois seroit un pacte usuraire. *Voyez* USURE. (GH)

ASSURANCE, f. f. (*Marine.*) *coup d'assurance*; c'est un coup de canon que l'on tire lorsqu'on a arboré son pavillon, pour assurer le vaisseau ou le port devant lequel on se présente, que l'on est véritablement de la nation dont on porte le pavillon. Un vaisseau peut arborer successivement les pavillons de nations différentes, pour ne se pas faire connoître; mais il ne peut pas les assurer: un vaisseau ne doit jamais tirer sous un autre pavillon que le sien. (Z)

ASSURANCE se dit, en *Fauconnerie*, d'un oiseau qui est hors de filière, c'est-à-dire qui n'est plus attaché par le pié. Il y a deux sortes d'assurances, savoir à la chambre & au jardin. On assure l'oiseau au jardin, afin de le porter aux champs.

ASSURANCE, *fermeté*. On dit, en terme de chasse, *aller d'assurance*. Le cerf va d'assurance, il ne court point; il va le pié ferré & sans crainte.

ASSURE, f. f. *terme de fabrique de tapisserie de haute lisse*; c'est le fil d'or, d'argent, de soie ou de laine dont on couvre la chaîne de la tapisserie; ce qu'on appelle *trame* ou *trame* dans les manufactures d'étoffes & de toiles. *Voyez* HAUTE LISSE.

ASSURÉ, *sûr, certain*, (*Gramm.*) Certain à rapport à la spéculation; les premiers principes sont certains: *sûr*, à la pratique; les règles de notre morale sont sûres: *assuré*, aux évènements; dans un bon gouvernement les fortunes sont *assurées*. On est certain d'un point de science, *sûr* d'une maxime de morale, *assuré* d'un fait. L'esprit juste ne pose que des principes certains. L'honnête homme ne se conduit que par des règles sûres.

L'homme prudent ne regarde pas la faveur des grands comme un bien assuré. Il faut douter de tout ce qui n'est pas certain; se méfier de tout ce qui n'est pas sûr; rejeter tout fait qui n'est pas bien assuré. *Synon. franç.*

ASSURÉ, adj. *terme de commerce de mer*: il signifie le propriétaire d'un vaisseau ou des marchandises qui sont chargées dessus, du risque desquelles les assureurs se sont chargés envers lui, moyennant le prix de la prime d'assurance convenue entre eux. On dit en ce sens, *un tel vaisseau est assuré*, pour faire entendre que celui qui en est le propriétaire l'a fait assurer; ou *un tel marchand est assuré*, pour dire qu'il a fait assurer ses marchandises.

L'assuré court toujours risque du dixième des marchandises qu'il a chargées, à moins que dans la police il n'y ait déclaration expresse qu'il entend faire assurer le total. Mais malgré cette dernière précaution, il ne laisse pas que de courir le risque du dixième lorsqu'il est lui-même dans le vaisseau, ou qu'il en est le propriétaire. *Ordon. de la marine, du mois d'août 1681.* (G)

ASSURÉ DES PIÉS, (*Marage*) les mulets sont si assurés des piés, que c'est la meilleure monture qu'on puisse avoir dans les chemins pierreux & raboteux. (V)

ASSURER, *affirmer, confirmer*, (*Gram.*) On assure par le ton dont on dit les choses; on les assure par le serment; on les confirme par des preuves. *Assurer* tout, donne l'air dogmatique; tout *affirmer*, inspire de la méfiance; tout *confirmer*, rend ennuyeux. Le peuple qui ne fait pas douter, assure toujours; les menteurs pensent se faire plus aisément croire en *affirmant*; les gens qui aiment à parler, embrassent toutes les occasions de *confirmer*. Un honnête homme qui assure, mérite d'être cru; il perdrait son caractère, s'il *affirmoit* à l'aventure; il n'avance rien d'extraordinaire, sans le *confirmer* par de bonnes raisons.

ASSURER, en *méch.* signifie rendre ferme.

ASSURER, *terme de commerce de mer*; il se dit du trafic qui se fait entre marchands & négocians, dont les uns moyennant une certaine somme d'argent, qu'on nomme *prime d'assurance*, répondent en leur nom des vaisseaux, marchandises & effets que les autres exposent sur la mer. On peut faire

*assurer*



*assurer* la liberté des personnes, mais non pas leur vie. Il est néanmoins permis à ceux qui rachètent des captifs, de faire *assurer* sur les personnes qu'ils tirent de l'esclavage le prix du rachat, que les assureurs sont tenus de payer, si le racheté faisant son retour est pris, ou s'il périt par autre voie que par sa mort naturelle. Les propriétaires des navires, ni les maîtres, ne peuvent faire *assurer* le fret à faire de leurs bâtimens, ni les marchands le profit espéré de leurs marchandises, non plus que les gens de mer leur loyer. *Ordon. de la marine, du mois d'août 1681. (G)*

*ASSURER son pavillon, (Marine.)* c'est tirer un coup de canon en arborant le pavillon de sanation. *Voyez ASSURANCE, COUP D'ASSURANCE. (Z)*

*ASSURER la bouche d'un cheval, (Manege.)* c'est accoutumer celui que la bride incommode à en souffrir l'eset, sans aucun mouvement d'impatience. *Assurer les épaules d'un cheval, c'est l'empêcher de les porter de côté. (V)*

*ASSURER un oiseau de proie, c'est l'appriivoiser & empêcher qu'il ne s'effraie.*

*ASSURER une couleur, (Teintur.)* c'est la rendre plus tenace & plus durable. On *assure* l'indigo par le pastel. Pour cet effet, on n'en met pas au delà de six livres sur chaque grosse balle de pastel : mais ce n'est pas seulement en rendant les couleurs plus fines, & en prenant des précautions dans le mélange des ingrédients colorans, qu'on *assure* les couleurs ; il faut encore les employer avec intelligence. Par exemple, la couleur est moins *assurée* dans les étoffes teintes après la fabrication, que dans les étoffes fabriquées avec des matières déjà teintes. Il n'est pas nécessaire de rendre raison de cette différence ; elle est claire.

*ASSURER le grain, terme de corroyeur ;* c'est donner au cuir la dernière préparation qui forme entièrement ce grain qu'on remarque du côté de la fleur dans tous les cuirs corroyés, soit qu'ils soient en couleur ou non. Quand le grain est *assuré*, il ne reste plus d'autre façon à donner au cuir que le dernier lustre. *Voyez CORROYER.*

*ASSURETTE, f. f. terme de commerce de mer, usité dans le Levant ;* il signifie la même chose qu'*assurance*. *Voyez ci-dessus ASSURANCE. (G)*

*Tome III.*

*ASSUREUR, f. m. terme de commerce de mer ;* il signifie celui qui assure un vaisseau ou les marchandises de son chargement, & qui s'oblige moyennant la prime qui lui est payée comptant par l'assuré, en signant la police d'assurance, de réparer les pertes & dommages qui peuvent arriver au bâtiment & aux marchandises, suivant qu'il est porté par la police. On dit en ce sens, un tel marchand est *l'assureur* d'un tel vaisseau & de telles marchandises. Les *assureurs* ne sont point tenus de porter les pertes & dommages arrivés aux marchandises par la faute des maîtres & marinières, si par la police ils ne sont pas chargés de la baraterie de patron ; ni les déchets, diminutions & pertes qui arrivent par le vice propre de la chose ; non plus que les pilotages, rouage, lamanage, droits de congé, visites, rapports, ancrage, & tous autres imposés sur les navires & marchandises. *Ordonn. de la marine, de 1681. (G)*

*ASSYN, (Géogr.)* cap d'Ecosse au sud-ouest d'une baie du même nom ; il y a des pâturages qui nourrissent quantité de chevaux & d'autre bétail ; on y trouve aussi du marbre & des bêtes fauves : il y a encore dans le même royaume un lac & une rivière de même nom, & le bourg d'Allynberg à l'embouchure de cette rivière. *(C. A.)*

*ASSYRIE, (Géogr. anc.)* contrée d'Asie appelée aujourd'hui *Arserum* ou le *Kurdistan*, dans le Diarbeck, au nord de Bagdad. Elle fut célèbre dans l'antiquité par ses rois & par leur puissance ; ses principales villes étoient Ninive, sa capitale, aujourd'hui Mossu & Ctesiphon, autrefois le siège royal des Parthes. Nimus fut le premier fondateur de l'empire d'Assyrie : on donne à cet empire une durée de treize cents ans, jusqu'à la mort de Sardanapale, qui en fut le dernier souverain. *(C. A.)*

*ASSYRIE, (Hist. anc.)* L'empire d'*Assyrie* a essuyé tant de révolutions, qu'il est difficile d'en fixer les limites : son étendue a varié selon ses prospérités ou ses revers. L'opinion la mieux fondée suppose qu'il renfermoit tout le pays situé entre le Tigre & l'Indus : on lui donne pour fondateur Assur, que quelques-uns confondent avec Nemrod. L'*Assyrie*, dans son origine, eut des rois ou des chefs héréditaires, qui, comme

dans toutes les sociétés naissantes, n'eurent qu'un pouvoir limité ; l'habitude de commander leur fit rechercher les moyens d'établir la tyrannie sur les débris de la liberté publique, & le sceptre mis dans leurs mains pour les faire souvenir qu'ils étoient les conducteurs des peuples, fut une verge dont ils frappèrent les hommes, déchus de leur indépendance naturelle. *L'Assyrie* fut le berceau du despotisme, parce que ce fut le premier empire où l'on désira les rois ; on vit ces despotes insolens exiger & recevoir l'encens & les sacrifices que la superstition offroit à la divinité ; mais ces idoles révérées étoient souvent avilies & traînées dans la boue, parce que tout ce qui déroge à la nature, n'a qu'une existence passagère.

Leur législation n'est point parvenue jusqu'à nous, ce qui suppose qu'ils n'avoient que des usages ou des loix fort informes. Nous ne sommes pas mieux instruits de leurs rites sacrés ; on sait seulement qu'ils étoient idolâtres & fort superstitieux, & que leurs principales divinités étoient représentées sous la forme d'une mule, d'un cheval, d'un paon, d'un faisan & d'une caille ; ils rendoient un culte particulier aux poissons, en mémoire de la déesse Derceto, qui fut ainsi métamorphosée : Sémiramis étoit adorée sous la figure d'un pigeon. On peut juger de leurs penchans pour l'apothéose, quand on les voit désirer tous leurs rois, sans même en exclure le voluptueux Sardanapale : les Assyriens, en les plaçant dans le ciel, ne firent que suivre l'exemple de leurs voisins.

Ce pays, autrefois si riche & si fécond, n'offre plus que des plaines incultes & stériles, où quelques habitans épars traînent une vie obscure & indigente ; soit que le sol se soit épuisé par sa propre fécondité, soit que la situation entre plusieurs rivaux, qui en ont fait le théâtre des guerres, ait préparé cette étonnante révolution, on ne voit plus que quelques viles bourgades, dans les lieux où l'on admire autrefois Ninive, Ctesiphon, & tant d'autres villes riches & peuplées, dont l'histoire a consacré les noms & la magnificence. Ce pays étoit arrosé par plusieurs grands fleuves, dont les plus considérables étoient le Tigre, ainsi nommé à cause du grand nombre de tigris qui infectoient ses bords ; le Lycus & le Caprus,

connus aujourd'hui sous le nom des deux Zabes. On y trouvoit un lac qu'on croit être l'Averne ; les eaux étoient si meurtrières, que l'oiseau ou l'animal qui en buvoit, & qui respiroit les vapeurs qu'elles exhaloient, tomboit mort sur le champ.

L'histoire des rois d'*Assyrie* n'est qu'un tissu de fables révoltantes, rassemblées par Ctesias, qui a été copié par tous les écrivains postérieurs. Tout y paroît en contradiction avec ce qui est consigné dans nos annales sacrées, qui seroient des guides sûrs pour l'histoire orientale, si elles ne s'étoient pas presque bornées aux faits relatifs au peuple de Dieu ; ainsi l'on est obligé de suivre Ctesias, qui a plutôt écrit ce qui étoit cru que ce qui étoit arrivé.

Ninus, qu'on suppose avoir été le premier roi d'*Assyrie*, pourroit n'être qu'un héros fabuleux, créé par l'imagination des Grecs, qui trouvoient dans le nom d'une ville, celui de son fondateur ; ainsi de Ninive ils purent tirer celui de Ninus. Les traits, dont ils embellissent son histoire, montrent qu'ils ont réalisé un fantôme ; ils disent que Ninus fut le premier qui attenta à l'indépendance des peuples, qui, jusqu'alors, n'avoient point eu de guerres à soutenir ; ils ajoutent qu'il craignit d'être arrêté dans ses expéditions par les Arabes qui étoient les plus belliqueux de la terre ; tout est contradiction dans ce récit. S'il est vrai que ce fut la première guerre que les hommes eurent à soutenir, comment les Arabes pouvoient-ils avoir la réputation d'un peuple belliqueux ? c'est encore à ce prince qu'on attribue la fondation de Ninive & de Babylone ; mais comment, dans des temps si voisins de la naissance du monde, pouvoit-on rassembler un million d'habitans dans une même enceinte ? C'est supposer que les campagnes étoient peuplées de nombreux cultivateurs, pour fournir aux besoins de cette prodigieuse multitude ; c'est supposer que les arts qui ont besoin du secours de l'expérience & du temps, parvinrent subitement à leur dernier degré de perfection. Les superbes monumens qui embellirent ces deux villes, les raffinemens d'un luxe délicat & recherché, introduits dans la cour du monarque & des grands, sont autant de témoignages des erreurs ou des impostures des premiers écrivains.

On dit que ce prince dévoré de l'ambition des conquêtes, se mit à la tête de 700000 hommes de pié, & de 200000 chevaux : il avoit encore dix mille chariots armés. Ce fut avec cette multitude qu'il fit une irruption dans le royaume de Babylone, rempli de villes riches & peuplées, dont il fit la conquête, ensuite il subjuga l'Arménie, la Bactriane, la Médie, & tout le pays situé entre le Nil & le Tanais : ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que les rois, ses ennemis, lui oppofoient des millions de combattans. L'imagination la plus féconde ne peut concevoir que dans ce temps où la terre manquoit d'habitans, on ait pu rassembler des armées si nombreuses, les hommes indociles & féroces auroient-ils renoncé à leurs foyers, à leurs femmes, à leurs enfans, pour aller chercher à l'extrémité du globe, des richesses qu'ils trouvoient sous leurs mains ? Les sociétés alors étoient peu nombreuses ; l'autorité des rois étoit trop bornée pour rassembler sous le même drapeau, tant d'hommes dispersés & satisfaits des productions de leur sol. Comment faire subsister des armées si nombreuses ? Les routes n'étoient point frayées ; les montagnes & les bois oppofoient des barrières par-tout renaissantes ; les champs étoient incultes & stériles ; la navigation, encore dans son enfance, n'offroit point le moyen de transporter les productions d'une terre féconde dans les pays arides ; ainsi toutes ces armées & ces expéditions font autant de fables, qui, comme l'ivraie, croissent dans les champs de l'histoire.

Après sa mort, Sémiramis fut placée sur le trône : cette princesse, que la supériorité de ses talens fait compter parmi les plus grands hommes, fut amené captive d'Assalon, où elle étoit née, à la cour de Ninive : le roi Ninus, frappé de l'éclat de sa beauté, la fit entrer dans son lit ; il en eut un fils dont il lui confia en mourant la tutelle : cette princesse ennoblit son sexe, en se montrant digne de commander à des hommes. Occupée du bonheur de ses sujets, elle ouvrit aux provinces une communication réciproque, en bâtissant sur le Tigre & l'Euphrate, plusieurs villes dont la magnificence immortaliseront sa mémoire. Après avoir assuré le bonheur de ses sujets, elle succomba à la

tentation d'être comptée parmi les conquérans : ses expéditions militaires paroissent fabuleuses, du moins on a droit de révoquer en doute le nombre d'hommes qu'elle employa contre les Medes & les Indiens. On assure, sans pudeur, que son armée étoit composée de trois millions d'hommes de pié, d'un million de cavaliers, de 100000 chariots armés de faux, de 300000 hommes pour les conduire, & pour différens usages. L'ambition de régner la rendit injuste envers son fils Ninias, à qui elle refusa de remettre le sceptre, dont elle n'étoit que la dépositaire. Ce fils dénaturé arma la main d'un eunuque pour lui ôter la vie ; on répandit qu'elle avoit été transportée au ciel sous la forme d'une colombe : cette fable trouva beaucoup d'incrédules ; ainsi Ninias pour se justifier, publia qu'elle avoit voulu l'engager à commettre un inceste avec elle ; le scandale de sa vie accrédita ce bruit ; on l'avoit vue dans les plaines de Médie, s'abandonner à la brutalité de l'officier & du soldat.

Les différentes couleurs, dont l'histoire peint cette reine célèbre, prouvent qu'il y en a eu plusieurs dont on a confondu les traits ; de-là vient ce mélange de grandeur & de foiblesse, de mœurs & de débauches, dont l'alliance est impossible ; quoi qu'il en soit, Sémiramis après sa mort reçut les honneurs de l'apothéose : elle fut adorée dans la Palestine, où elle avoit pris naissance, & dans l'Assyrie, qu'elle avoit rendue heureuse par ses bienfaits. Elle étoit représentée sous la forme d'une colombe, symbole de la lubricité ; les peuples d'Assalon regardoient comme des sacrilèges ceux qui tuoient un pigeon, ou qui mangeoient de sa chair. Ses statues étoient sans ornement, elle étoit représentée dans sa nudité & ses cheveux épars : ce désordre pouvoit bien être une image de sa vie licencieuse.

Ninias, fils d'une mere qui réunissoit les talens & le courage des grands hommes, ne porta sur le trône que les foiblessees qui font même la censure des femmes. Les rois, jusqu'alors gardés par l'amour de leurs sujets, avoient ressemblé à des peres au milieu de leur famille. Ninias introduisit l'usage de se faire garder par des hommes armés, qui semblent annoncer aux rois que tous les citoyens sont leurs ennemis. Ce prince trop

efféminé pour avoir de l'ambition, se renferma dans l'ombre de son palais, où assoupi dans les molles voluptés, il ne vivoit qu'avec ses femmes & ses concubines, dont il avoit les foibleffes; & ce fut en se rendant invisible à ses peuples, qu'il crut se dérober au mépris public.

Trente générations s'écoulerent, sans qu'il parût un roi digne de l'être : leurs noms, comme leurs actions, sont tombés dans l'oubli. Ce vuide qui se trouve dans l'histoire d'*Affirie*, a fait présumer à de judicieux critiques, que cet empire n'eut plus de rois après Ninias : leurs conjectures ont toutes les couleurs de la vraisemblance ; on ne voit parmi ces rois aucun législateur, aucun ambassadeur. Comment, pendant douze cents ans, cet état auroit-il pu subsister sans troubles domestiques, sans guerres étrangères ? Comment tant de rois tributaires auroient-ils été si long-temps dociles au joug imposé par Belus & Sémiramis ? S'il a éprouvé les secouffes & les agitations qui ébranlent les autres empires, pourquoi les écrivains de l'antiquité auroient-ils gardé un silence unanime sur ces révolutions ? Plus il avoit d'étendue, plus il devoit intéresser la curiosité, plus ses ressorts compliqués étoient sujets à se déranger. C'est supposer que tous les rois de la terre étoient aussi dégradés que les monarches Assyriens ; supposition plus difficile, que de concevoir que, depuis Ninias, jusqu'à Sardanapale, ce trône ne fut point occupé. L'opposition qui se trouve dans les deux listes de leurs anciens rois, favorise cette conjecture ; l'une contient trente-six rois, & l'autre quarante & un. On n'est pas plus d'accord sur la durée de cet empire ; les uns lui donnent 1300 ans, & les autres réduisent ce nombre à 520 ; mais comme tous n'ont pour guide que Ctesias, ils n'ont fait que répéter ses erreurs.

Après une éclipse de plus de mille ans, on voit reparoître sur le trône d'*Affirie*, un Sardanapale, dont les vices & les mœurs efféminées ont immortalisé la mémoire. On donne encore aujourd'hui son nom à ces prétendus conducteurs des peuples qui somment abrutis sous la pourpre, & qui ne se réveillent que pour sucer la sueur & le sang des peuples épuisés, pour fournir des alimens à leurs sales débauches. Ce tyran invi-

sible, environné d'eunuques & de concubines, n'étoit occupé qu'à la recherche des voluptés, & de celles même qui revoltent la nature, & que la pudeur défend de nommer. Fatigué du poids du sceptre, il prenoit la quenouille, & se fardoit pour disputer aux femmes le prix des graces & de la beauté. Tel est le portrait que des auteurs outrés nous en ont laissé pour nous peindre un prince voluptueux, qui sacrifioit à ses plaisirs les soins de son empire. Ce monarque avili fit un peuple de mécontents. Arbace, Mede de nation, honteux d'obéir à un maître efféminé, forma une conjuration avec Belesis, gouverneur de Babylone, prêtre & guerrier, qui avoit la réputation de pénétrer dans les secrets de l'avenir : les peuples se rangerent en foule sous leur drapeau. Les conjurés furent souvent défaites ; mais soutenus de la faveur de la nation, ils se releverent toujours de leur chute. Sardanapale, réveillé par le bruit du danger, fit voir que le goit des voluptés n'éteint pas toujours le courage ; il donna des preuves d'un génie véritablement fait pour la guerre ; & après avoir remporté trois victoires, il essuya un revers qui l'obligea de se renfermer dans Ninive. Il y fut assiégé par l'armée rebelle, dont les efforts eussent été impuissans, si le débordement du Tigre n'eût renversé la muraille. Le monarque, voulant prévenir la honte d'implorer la clémence du vainqueur, fit préparer un bûcher qui le réduisit en cendres, avec ses eunuques, ses concubines & ses trésors. Il s'éleva trois grands royaumes sur les débris de ce vaste empire. Arbace, chef de la conjuration, eut celui de Médie ; Belesis, quoique subordonné à Arbace, avoit dirigé tous les ressorts qui préparèrent la révolution : le trône de Babylone fut récompensé. Le royaume de Ninive fut indépendant des deux autres, & le premier qui en fut roi, se fit appeller Nimis le jeune : cette révolution arriva l'an du monde 3257. (T-N.)

\* ASTA, (*Géog. anc. & mod.*) ville du royaume d'Astracan, entre Visapour & Dabul. Rivière des Asturies, formée de celle de Ove & de Dova ; elle se décharge dans la mer de Biscaye à Villa-Viciosa. Quelques géographes prétendent que c'est la Sura des anciens ; d'autres disent que la Sura

est la Tuerta du royaume de Léon. *Ruines* de l'ancienne ville des Turdesiens, dans l'Andalousie, sur la rivière de Guadalete : ces ruines sont considérables.

§ ASTABALE, (*Musique.*) *F.* ATABALE. (*F. D. G.*)

§ ASTABAT, (*Géogr.*) ville d'Asie dans l'Arménie ou Turcomanie, sur les frontières de Perse, à une lieue de l'Araxe : elle est petite, mais très-belle ; il y a quatre caravanseras ; chaque maison a sa fontaine & son petit jardin. Son territoire produit d'excellent vin ; & la campagne d'alentour est arrosée de mille ruisseaux qui en rendent le sol extrêmement fertile : c'est le seul pays où croît la racine de ronas qui est grosse comme la réglisse, & qui sert à donner cette belle couleur de rouge à toutes les toiles qui viennent de l'Indostan. Les caravanes d'Ormus qui font le commerce de ronas, vont sans cesse d'Ormus à *Astabat*, dans toutes les saisons. *Long.* 64 ; *lat.* 39. (*C. A.*)

\* ASTACES, fleuve ancien du royaume de Pont, dans l'Asie mineure. Pline dit que les vaches qui païssoient sur les bords avoient le lait noir, & que ce lait n'en étoit pas moins bon.

\* ASTACHAR, ville de Perse, que les anciens appelloient *Astacara*, près du Bendmir & des ruines de Persépolis.

\* § ASTAFFORD, (*Géogr.*) ville du Condomois sur la rivière de Gers.

\* ASTAGOA, ville du Monœmugi, en Afrique, sur les confins de Zanguebar & les rivières des bons Signes.

\* ASTAMAR, ACTAMAR, ou ABAUNAS, grand lac, dans la Turcomanie. Il reçoit plusieurs rivières, & ne se décharge par aucune. On l'appelle aussi *lac de Vastan*, & *lac de Van*, lieux situés sur ses bords.

ASTAPA, (*Géogr.*) ville d'Espagne dont parle Tite-Live : elle étoit située près de la source du Xenil. Les habitans assiégés & réduits aux abois, aimèrent mieux se retrégorger & brûler leur ville que de subir la loi du vainqueur. (*C. A.*)

\* ASTARAC ou ESTARAC, petit pays de France en Gascogne, entre l'Armagnac, le Bigorre, & la Gascogne.

ASTAROTH, (*Hist. anc. & Théolog.*) idole des Philistins que les Juifs abattirent par le commandement de Samuel. C'étoit

aussi le nom d'un faux dieu des Sidoniens, que Salomon adora pendant son idolâtrie. Ce mot signifie *troupeau de brebis & richesses*. Quelques-uns disent que comme on adoroit Jupiter-Ammon, ou le soleil, sous la figure d'un belier, on adoroit aussi Junon-Ammonienne, ou la lune, sous la figure d'une brebis, & qu'il y a apparence qu'*Astaroth* étoit l'idole de la lune, parce que les auteurs hébreux le représentent sous la forme d'une brebis, & que son nom signifie *un troupeau de brebis*. D'autres croient que c'étoit un roi d'Assyrie à qui l'on rendit des honneurs divins après sa mort, & qui fut ainsi nommé à cause de ses richesses. Mais cette idée n'a aucun fondement ; il y a beaucoup plus d'apparence qu'*Astaroth* est la lune, que les peuples d'Orient adoroient sous différents noms. Elle étoit connue chez les Hébreux sous le nom de *la reine du ciel* ; chez les Egyptiens, sous le nom d'*Isis* ; chez les Arabes, sous celui d'*Atitta* ; les Assyriens la nommoient *Mylitta* ; les Perses *Metra*, & les Grecs *Diane*. *Baal & Astaroth* sont presque toujours joints dans l'écriture, comme étant les divinités des Sidoniens. Thom. Godwin, de *ritibus Hebræor.* Elien, Tertul. in *Apologetic.* Cic. de *natur. deor. lib. III.* Strab. *Hesyc.* (*G.*)

AST-AROTH, appelée aussi *Basan* ou *Baefra*, (*Géogr.*) ville de la Palestine au delà du Jourdain, dans la demi-tribu de Manassé : elle étoit capitale du petit pays de *Basan* renfermé dans la Traconite Judaique. Voyez *BASAN.* (*C. A.*)

ASTAROTHITES, s. m. pl. (*Hist. anc.*) secte de Juifs qui adoroient *Astaroth* & le vrai Dieu, joignant ces deux cultes ensemble. On dit qu'il y eut de ces idolâtres depuis Moÿse jusqu'à la captivité de Babylone.

ASTARTÉ, (*Hist. anc.*) *Astarté* dont le nom signifie un *troupeau de chèvres* ou de *moutons*, fut la principale divinité des Sidoniens qui la représentoient sous la forme d'une poule qui couvre ses poussins de ses ailes. Par une bizarre assemblage, on la représentoit avec les cornes sur la tête, parce que c'étoit l'attribut de la puissance suprême : elle n'eut pas le même nom chez les différents peuples où son culte étoit établi. Cicéron, dans l'énumération qu'il fait des différentes

Vénus, dit que la quatrième étoit adorée en Phénicie, sous le nom d'*Astarté*, où elle étoit représentée avec un carquois & des fleches. Comme elle fut adorée sous différens noms, on la peignit avec différens attributs; elle étoit appelée *Dieu* par les Hébreux idolâtres, qui n'avoient point de terminaison féminine dans leur langue. Les peuples du mont-Liban la représentoient pleurant la mort d'Adonis son époux chéri : sa tête étoit voilée & des larmes couloient de ses yeux; ce fut pourquoi on la plaça dans le ciel où elle formoit la constellation de la poule, connue sous le nom de *pléiades*. Les Assyriens l'habilloient tantôt en homme, & tantôt en femme; leurs prêtres consacrés à son culte n'entroient dans son temple qu'avec un habit de femme. Les Perses proscrivirent son culte, mais on lui érigea un temple à Hiéropolis où les Egyptiens, les Indiens, les Arméniens & les Babiloniens portèrent leurs offrandes: ses adorateurs ne pouvoient pénétrer dans cette demeure sacrée sans avoir fait un échange d'habits; la femme prenoit celui de l'homme, & l'homme celui de la femme. On prétend que la Vénus Uranie des Grecs, la Vénus des Assyriens, la grande Déesse des Syriens, la Décerto d'Alcalon, étoit l'*Astarté* que les Phéniciens: d'autres l'adorerent sous le nom de la *Lune*, de *Lucifer*, de *Junon*, de *Minerve* & d'*Io*.

*Astarté* avoit ses prêtres qu'on appelloit les *prophètes du bocage*, parce que c'étoit dans le silence des forêts qu'on célébroit ses mystères. On exigeoit des femmes qui vouloient y participer, l'obligation de couper leurs cheveux; & comme elles étoient fort attachées à cette parure naturelle, elles s'affranchissoient de cette loi rigoureuse, en se prostituant un jour entier aux étrangers qui vouloient en jouir pour de l'argent, & le produit de cette prostitution étoit offert à la déesse; le sacrifice de leur honneur leur étoit moins pénible que celui de leurs cheveux: le temple qu'on lui avoit érigé sur le mont-Liban offroit le spectacle de la plus révoltante incontinence. Les hommes sans frein & sans pudeur étouffoient la nature; & se livroient aux désordres les plus détestables. Ces abominations religieuses passèrent de l'Asie dans l'Afrique où l'on éleva à cette déesse un temple où les filles alloient dévotement

se profiter. Comme cette déesse n'avoit point par-tout des temples, les prêtres attentifs à la commodité publique, portoient sur les épaules de petits tabernacles autour desquels on offroit des sacrifices impurs. Chaque pays se disputa la gloire d'avoir donné naissance à cette déesse. Son temple le plus fréquenté fut bâti à Tyr par Hiram, & c'est peut-être ce qui lui a fait donner une origine phénicienne: son culte s'étendit à mesure que les empires d'Assyrie & de Babylone prirent des accroissemens. Nos annales sacrées la nomment l'*Astarté*, & tantôt le *Dieu de l'abomination des Sydoniens*; les Talmudistes, dont le vulgaire semble adopter les erreurs, lui donnent un des premiers rangs dans la hiérarchie infernale; on attache à ce mot l'idée d'un diable important à qui l'on fait jouer un grand rôle pour troubler la police du monde: quoique l'histoire ne nous ait point conservé le détail de ses actions, il est aisé de juger par les fables qui sont parvenues jusqu'à nous, que la félicité dont ses sujets jouirent pendant son règne lui procura les honneurs divins. La religion païenne enseignoit alors que l'ame des bienfaiteurs des hommes alloit après leur mort résider dans les astres; ainsi l'on se persuada que celle d'*Astarté* qui avoit découvert ou protégé des arts utiles, avoit fixé sa demeure dans la *lune*, dont elle devint le symbole. ( T. V. )

ASTATHIENS, f. m. pl. (*Théol.*) hérétiques du neuvième siècle, & sectateurs d'un certain Sergius qui avoit renouvelé les erreurs des Manichéens. Ce mot est dérivé du grec, & formé d'un privatif, *sans*, & d'*isnus*, *est*, je me tiens ferme; comme qui diroit *variable*, *inconstant*; soit parce qu'ils ne s'en tenoient pas à la foi de l'église, soit parce qu'ils varioient dans leur propre créance. Ces hérétiques s'étoient fortifiés sous l'empereur Nicéphore, qui les favorisoit; mais son successeur Michel Curopalate les réprima par des édits extrêmement sévères. On conjecture qu'ils étoient les mêmes que ceux que Théophane & Cedrene appellent *Anthiganiens*, parce que Nicéphore & Curopalate tinrent chacun à l'égard de ceux-ci la conduite dont nous venons de parler. Le P. Goar dans ses *notes sur Théophane* à l'an 803, prétend que ces troupes de vagabonds, connus en France sous le nom de *Bohémiens*

ou d'*Egyptiens*, étoient des restes des *Astathiens*. Son opinion ne s'accorde pas avec le portrait que Constantin Porphyrogenete & Cedrene nous ont fait de cette secte, qui née en Phrygie, y domina, & s'étendit peu dans le reste de l'empire; & qui joignant l'usage du baptême à la pratique de toutes les cérémonies de la loi de Moïse, étoit un mélange absurde du judaïsme & du christianisme. (G)

\* **ASTECAN** ou **ASCHIKAN**, ville d'Asie dans la contrée de Mawralnaher, & la province de Al-Sogde.

**ASTER ATTICUS** ou **OCULUS CHRISTI**, (*Jardinage.*) plante vivace de la grande espèce, à plusieurs tiges rougeâtres, garnies de feuilles oblongues d'un verd clair. La fleur est radice, agréable à la vue, de couleur bleue ou violette, quelquefois blanche & jaune dans le milieu: les sommets sont oblongs, garnis chacun d'une aigrette. Il y en a deux différentes par rapport aux feuilles; elles croissent dans des lieux incultes, & se multiplient de racines éclatées. On les voit en fleur dans l'autonne; on les place dans les parterres, dans les boudoirs, & entre les arbres isolés & le long des murs de terrasses & des allées rampantes. (K)

\* **ASTERABAT** ou **ASTRABAT**, ville d'Asie dans la Perse, au pays, sur la rivière, & proche le golfe du même nom, vers la mer Caspienne. *Long.* 72, 5; *lat.* 36, 50.

**ASTÉRIE**, f. f. (*Minéral.*) *asterias* ou *astrion*, Plin. On ne fait pas bien quelle est la pierre à laquelle Plin. donne ce nom. M. Lehmann décrit, dans les *mémoires de l'académie de Berlin* pour 1754, une pierre cristallisée singulière, qu'il croit être l'*astérie* de cet auteur; il paroît cependant plus vraisemblable que c'est une espèce d'opale, & peut-être celle qu'on appelle *œil de chat*. (D)

**ASTÉRIE**, f. f. (*Minéral.*) *asteria* ou pierres étoilées; ce sont de petites pierres plates, taillées en étoile & marquées ordinairement de quelques traits sur leurs deux surfaces: on les trouve ou séparées, ou réunies en forme de colonnes prismatiques, auquel cas on les nomme *astéries colonnaires*.

Leur substance est un spath alkalin, dont les lames sont un angle aigu avec les côtés

de la colonne: les unes sont rayonnées, d'autres ne sont qu'anguleuses: elles diffèrent des trochites, parce que celles-ci sont circulaires. On regarde les unes & les autres comme des pétrifications de quelques parties de l'étoile arbutive, appelée *tête de Méduse*. M. Guettard a découvert un zoophyte, qui paroît être l'origine de ces pétrifications, ainsi que des encrinites. (D)

**ASTERIO**, (*Astron.*) Voyez CHIENS DE CHASSE.

**ASTÉRION**, (*Géogr.*) il y avoit deux villes de ce nom dans la Grèce, l'une en Péonie, selon Tite-Live, & l'autre en Thessalie, selon Hésychius. (C. A.)

\* **ASTÉRION**, fleuve du pays d'Argos, dans les eaux duquel croissoit une plante dont on faisoit des couronnes à Junon l'Argienne. Le fleuve *Astérian* fut pere de trois filles nommées *Eubée*, *Prosymne* & *Acrée*, qui servirent, à ce qu'on dit, de nourrices à Junon.

**ASTÉRIPHOLE**, en latin *asteripholis*, est un genre de plante qui produit de petites têtes écailleuses où sont des fleurs, dont les fleurons sont au milieu du disque, & les demi-fleurons rangés sur la couronne: cette plante porte des semences en aigrettes qui sont séparées des unes des autres sur le fond du calice par des écailles. *Pontederx Dissert.* 10. Voyez HERBE, PLANTE, BOTANIQUE. (I)

**ASTÉRIQUE**, f. m. terme de grammaire & d'imprimerie; c'est un signe qui est ordinairement en forme d'étoile, que l'on met au dessus ou auprès d'un mot, pour indiquer au lecteur qu'on le renvoie à un signe pareil, après lequel il trouvera quelque remarque ou explication. Une suite de petites étoiles indique qu'il y a à quelques mots qui manquent. Ce mot étoit en usage dans le même sens chez les anciens; c'est un diminutif de *αστήρ*, étoile. Isidore en fait mention au premier livre de ses origines: *stella enim αστήρ*, græco sermone dicitur, à quo *asteriscus*, *stellula*, est derivatus; & quelques lignes plus bas il ajoute qu'Ariflarque se servoit d'*asterique* allongé par une petite ligne \* -- pour marquer les vers d'Homere que les copistes avoient déplacés: *asteriscus curi obelo*; hæc proprie Ariflarachus utitur in vis versibus qui non suo loco positi erant. *Ibid. ibid.*

Quelquefois on se fert de l'*astérisme* pour faire remarquer un mot ou une pensée : mais il est plus ordinaire que pour cet usage on emploie cette marque *N B*, qui signifie *nota bene*, remarquez bien. (P)

\* L'*astérisme* est un corps de lettre qui entre dans l'assortiment général d'une fonte. Son œil a la figure qu'on a dit ci-dessus.

ASTÉRISME, *astérismus*, f. m. signifie en astronomie la même chose que *constellation*. V. CONSTELLATION. Ce mot vient du grec *ἀστέρ, stella*, étoile. Voy. ÉTOILE. (O)

ASTÉRISQUE, *astériscus*, genre de plante à fleur radice, dont le disque est composé de plusieurs fleurons, & dont la couronne est formée par des demi-fleurons qui sont posés sur des embryons, & qui sont soutenus par un calice étoilé qui s'éleve au dessus de la fleur. Les embryons deviennent dans la suite des semences plates & bordées pour l'ordinaire. Tournesort, *Inst. rei herb.* Voyez PLANTE. (I)

ASTÉROIDES, genre de plante à fleur radice, c'est-à-dire dont le disque est composé de plusieurs fleurons, & la couronne de demi-fleurons qui tiennent à des embryons, & qui sont placés sur un calice écaillé. Les embryons deviennent dans la suite des semences ordinairement oblongues. Tournesort, *Corol. inst. rei herb.* Voy. PLANTE. (I)

ASTÉROPE, (*Astron.*) l'une des filles d'Atlas, & la première des sept étoiles principales, qui composent les pléiades. Ovide, *Fast. IV*, 170. (*M. DE LA LANDE.*)

ASTÉROPÉE, (*Hist. poétique.*) fils de Pélégonias, étant venu avec les Péoniens au secours des Troyens, osa aller au devant d'Achille, qui étoit encore tout furieux de la mort de Patrocle, & porta sur le champ la peine de sa témérité. ( )

ASTÉROPTÈRE, (*Bot.*) M. Vaillant comprenoit sous ce nom générique, des plantes que M. Linné range parmi les *aster*. Le caractère par lequel M. Vaillant les distinguoit, c'est que les semences des *asteropteres* ont une aigrette en plume. (D.)

\* ASTÉTLAN, province du nouveau royaume de Mexique, dans l'Amérique septentrionale, proche de la province de Cuauilo, vers cette mer rouge que les Espagnols ont nommée *mar Verméjo*.

\* ASTEZAN ou COMTÉ D'AST, pays d'Italie au Piémont, qui le borne au couchant; il est du reste enclavé dans le Montfer rat.

ASTHME, f. m. (*Méd.*) difficulté de respirer, maladie de poitrine, accompagnée d'une espèce de sifflement. On lui a aussi donné les noms de *dyspnée* & *orthopnée*, mots tirés du grec, & que l'on doit rendre en françois par ceux de *respiration difficile*, ou *respiration debout*; situation favorable au malade, lorsqu'il est dans un accès d'*asthme*.

Les causes générales de l'*asthme*, sont toutes les maladies qui ont affecté ou affectent quelques parties contenues dans la poitrine, & ont occasionné quelque délabrement dans les organes de la respiration: tels sont l'érysipèle du poumon, ou l'inflammation de cette partie ou de quelqu'autre, dont la fonction est nécessaire à la respiration, surtout lorsque cette inflammation a dégénéré en suppuration, & qu'il se rencontre quelque adhérence à la plèvre ou au diaphragme. On peut encore mettre au nombre de ces causes le vice de conformation de la poitrine, tant dans les parties intérieures que dans les extérieures.

1°. Les causes prochaines ou particulières de l'*asthme*, sont: la trop grande abondance de sang provenant des causes de la pléthore universelle, comme la suppression des pertes de sang ordinaires, le changement subit d'un air chaud en un froid, l'usage immodéré d'alimens succulents; & alors cette espèce d'*asthme* s'appelle *sec*, & selon Willis *convulsif*. 2°. La surabondance d'humeurs sereuses, qui refluent du côté des poumons, abreuve le tissu de leurs fibres, & le rendent trop lâche & peu propre à recevoir & chasser l'air qui y est apporté, & par le moyen duquel s'exécute la respiration: c'est particulièrement à cette espèce d'*asthme* que sont sujets les vieillards; on l'appelle *asthme humide* ou *humoral*.

Il suffit pour expliquer le retour périodique de cette maladie, de faire attention à ce que je viens de dire sur sa cause; dès qu'il se rencontrera quelque révolution qui la déterminera, elle occasionnera un accès d'*asthme*; les changemens de temps, de saison, le moindre excès dans l'usage des choses



choses non naturelles, sont autant de causes déterminantes d'un accès d'*asthme*.

Cette maladie est ordinairement de longue durée, & aussi dangereuse qu'elle est fâcheuse; en effet, un malade sujet à l'*asthme*, croit à chaque accès dont il est attaqué, que ce sera le dernier de sa vie; rien n'étant plus nécessaire pour la conservation que la respiration, la crainte qu'il a de ne pouvoir plus respirer est certainement bien légitime.

La suite ordinaire de l'*asthme*, sur tout de celui que nous avons nommé *humide*, est l'hydropisie de poitrine; il est donc question de faire tous les efforts pour prévenir cette funeste fin dans ceux qui en sont menacés: pour cet effet, on usera de remèdes qui pourront diminuer la trop grande quantité de sérosités, & en même temps donner du ressort aux fibres des poumons, & les mettre en état de résister à cette affluence de liqueurs nuisibles. La saignée est un remède très-indiqué dans l'*asthme sec* ou *convulsif*, qui est ordinairement accompagné d'ardeur & de fièvre; les délayans, la diète, & tout ce qui peut diminuer la quantité & l'effervescence du sang, sont aussi d'un très-grand secours. (N)

ASTHME, adj. terme de fauconnerie, se dit d'un oiseau qui a le poumon enflé & qui respire difficilement; on dit: ce tiercelet est *asthmé*, il faut s'en défaire.

§ ASTI, (Géogr.) belle & ancienne ville d'Italie, dans le Montferat sur le Tanaro, à cinq lieues nord-est d'Albe, & à huit sud-ouest de Casal: on la nommoit anciennement *Asta Pompeia*. C'est la capitale du comté d'*Asti*: il y a un évêché & une citadelle; les François l'ont prise deux fois. Long. 25, 50; lat. 44, 50. (C. A.)

ASTIANAX, (Hist. anc.) fils unique du généreux Hector & d'Andromaque: ce jeune prince ne survécut pas au désastre de Troie sa patrie: il fut d'abord destiné à être esclave avec sa mère; mais Calchas, pontife sanguinaire, prédit aux Grecs que s'ils refusoient de le sacrifier, ils devoient s'attendre à retrouver en lui plusieurs Hectors; les Grecs refusèrent d'abord de se rendre à cet oracle; mais une tempête les ayant surpris, comme ils alloient s'embarquer, Calchas prétendit que le calme dépendoit de ce sacrifice barbare. Ulysse arracha le jeune

Tom. III.

*Astianax* d'entre les bras de sa mère, & le fit jeter du haut en bas des murailles. (T-N.)

ASTIC, f. m. est un os de jambe de mulet ou de cheval, qui sert à liffier les femelles; on met de la graisse dans le trou du milieu pour graisser les alènes.

L'*astic* de bois est à-peu-près semblable à celui d'os.

\* ASTINGES, f. m. plur. (Hist. anc.) peuples inconnus qui vinrent dans la Dace offrir du secours aux Romains, à condition qu'on leur accorderoit des terres; ils furent alors refusés: mais Marc-Aurèle accepta leurs offres l'an 170 de J. C. & ils se battirent contre les ennemis de l'empire.

\* ASTOMES, f. m. pl. peuples fabuleux qui n'avoient point de bouche; Plinè les place dans l'Inde; d'autres les transportent bien avant dans l'Afrique: ce nom vient de l'a privatif, & de *σῦν*, bouche. On prétend que cette fable a été occasionnée par l'avarice que certains Africains qui habitent sur les bords du Sénégal, branche du Niger, ont de montrer leur visage.

\* ASTORGA, ville d'Espagne, au royaume de Léon, sur la rivière de Tueria. Long. 12; lat. 42, 10.

\* ASTRACAN, ville de la Moscovie Asiatique, dans la Tartarie, capitale du royaume de même nom. Comme il n'y pleut point, on n'y sème aucun grain; le Volga s'y déborde: depuis *Astracan* jusqu'à Terxi, il y a de longues bruyères le long de la mer Caspienne, qui donnent du sel en grande quantité; elle est située dans une île que forme le Volga. Long. 67; lat. 46, 22.

ASTRAGALE, ἀστράγαλος, en anatomie, est un os du tarse, qui a une éminence convexe, articulée par ginglyme avec le tibia. L'*astragale* est le plus supérieur de tous les os du tarse. Voyez TARSE.

Quelques-uns appliquent le nom d'*astragale* aux vertèbres du cou. Homère, dans son Odyssée, emploie ce terme dans ce sens. Voyez VERTEBRE. On peut distinguer dans l'*astragale* cinq faces, qui sont presque toutes articulaires & revêtues d'un cartilage.

La face supérieure est convexe, & un peu concave dans sa longueur, & est articulée avec le tibia; l'inférieure est concave, comme divisée en deux facettes articulaires, séparées par une gouttière, & s'articule avec le

calcaneum ; l'antérieure est arrondie & articulée avec le scaphoïde ou naviculaire. Des deux latérales qui sont les moins considérables, la latérale externe qui est la plus grande, est articulée avec la malléole externe, & la latérale interne avec la malléole interne. Voyez MALLÉOLE, &c.

ASTRAGALE, f. m. est un membre d'architecture, composé de deux moulures, l'une ronde, faite d'un demi-cercle, l'autre d'un filet. Presque tous les auteurs, les architectes & les ouvriers, donnent ce nom à la moulure demi-ronde ; & par-tout ailleurs ils se servent du mot *baguette*. Mais le nom d'*astragale* doit s'entendre de ces deux moulures prises ensemble & non séparément : tous les fûts supérieurs des colonnes sont terminés par une *astragale* qui leur appartient, & non au chapiteau, à l'exception de l'ordre toscan & dorique ; quelquefois à l'ordre ionique, la baguette appartient au chapiteau, dans la crainte que cette moulure appartenant à la colonne, ne rendit son chapiteau trop bas & trop écrasé. Il faut remarquer que cette dernière observation n'a lieu que dans le cas où les fûts d'une colonne sont d'une matière, & les chapiteaux de l'autre ; savoir, les premiers de marbre, les derniers de bronze, ou bien les fûts de marbre noir, & les chapiteaux de marbre blanc. Car lorsque ces deux parties de l'ordre sont de pierre, alors l'identité de la matière empêche cette remarque : mais il n'en est pas moins vrai qu'il faut observer par rapport à la construction que l'*astragale*, ou au moins le filet de ce membre d'architecture, appartient au fût de la colonne ou pilastre ; en voici la raison.

L'usage veut que l'on unisse le fût des colonnes à l'*astragale* par un congé. Or ce congé n'est autre chose qu'un quart de cercle concave, qui ne peut terminer seul le fût supérieur ou inférieur d'une colonne ; il faut qu'il soit accompagné d'un membre carré, qui par ses angles assure la solidité, le transport, & la pose du chapiteau & de la colonne : ce qui ne se pourroit, de quelque matière que l'on voulût faire choix, sans que ce congé fut sujet à se casser ou s'engrener. (P)

Ce petit membre d'architecture se voit aussi sur les pièces d'artillerie ; il leur sert d'ornement comme il seroit à une colonne.

Il y en a ordinairement trois sur une pièce, savoir l'*astragale de lumière*, celui de *ceinture*, & celui de *rotée*. Voyez CANON. (Q)

ASTRAGALE, f. m. *astragalus*, (*Hist. nat. bot.*) genre de plante à fleurs papilionacées ; il sort du calice un pistil enveloppé d'une gaine, ce pistil devient dans la suite une gouffe divisée en deux loges remplies de semences qui ont la figure d'un rein : ajoutez aux caractères de ce genre, que les feuilles naissent par paires le long d'une côte terminée par une seule feuille. Tournefort, *Inst. rei herb.* Voyez PLANTE.

ASTRAGALOÏDE, genre de plante à fleurs papilionacées ; il s'éleve du calice un pistil qui devient dans la suite une filique à-peu-près de la figure d'un bateau, & rempli de semences semblables à de petits reins. Tournefort, *Inst. rei herb.* Voy. PLANTE. (I)

ASTRAGALOMANCIE, f. f. divination ou espèce de sort, qui se pratiquoit avec des osselets ou des espèces de dés marqués des lettres de l'alphabet qu'on jetoit au hasard ; & des lettres qui résultoient du coup, on formoit la réponse à ce qu'on cherchoit. C'est ainsi qu'on consultoit Hercule dans un temple qu'il avoit en Achaïe, & que l'on rendoit les oracles de Gerion à la fontaine d'Apone, proche de Padoue. *Hist. de l'acad. des inscript. tom. I, pag. 122.* Ce mot est formé d'*αστραγαιος*, osselet, ou petit os qui est fréquent dans les animaux, & de *μαντια*, divination. Quand on y employoit de véritables dés, *κίβη*, on la nommoit *κυβομαντια*, cubomantie. Delrio remarque qu'Auguste & Tibère étoient fort adonnés à cette espèce de divination, & il cite en preuve Suétone ; mais cet historien ne dit rien autre chose, sinon que ces princes aimoient fort le jeu des dés, & cela par pur divertissement ; ce qui n'a nul rapport à la divination. (G)

ASTRAL, ce mot vient du latin *astrum*, qui lui-même vient du mot grec *αστη*, étoile. Il est peu en usage : mais on s'en sert quelquefois pour signifier ce qui a rapport aux étoiles, ou qui dépend des étoiles & des astres. Voyez ÉTOILE.

*Année astrale* ou *sidérale*, c'est le temps que la terre emploie à faire la révolution autour du soleil ; c'est-à-dire, à revenir d'un point de son orbite au même point. Elle est

opposée à l'année tropique, qui est le temps qui s'écoule entre deux équinoxes de printemps ou d'automne; & cette année est plus courte que l'année sidérale, qu'on appelle autrement *année anomalistique* ou *périodique*. Voy. SIDÉRAL & ANNÉE. (O)

*ASTRANTIA*, *famelle de montagnes*, (*Hist. nat. bot.*) genre de plante à fleurs en rose, disposées en forme de parasol; la pointe des pétales est ordinairement repliée: ces pétales sont posés sur un calice qui devient un fruit composé de deux semences, dont chacune est enveloppée dans une coiffe cannelée & fritee. Les fleurs sont rassemblées en un bouquet soutenu par une couronne de feuilles. Il y a aussi des fleurs stériles qui sont sur leur calice. Tournefort. *Inst. rei herb.* V. PLANTE. (I)

ASTRE, *astrum*, f. m. est un mot général qui s'applique aux étoiles, tant fixes qu'étoilantes; c'est-à-dire aux étoiles proprement dites, aux planètes, & aux comètes. Voy. ÉTOILE, PLANÈTE, &c.

*Astre*, se dit pourtant le plus ordinairement des corps célestes lumineux par eux-mêmes, comme les étoiles fixes & le soleil. Voyez SOLEIL. (O)

\* ASTRES, (*Mythol.*) Les païens ont adoré les *astres*; ils les croyoient immortels & animés, parce qu'ils les voyoient se mouvoir d'un mouvement continu, & briller sans aucune altération. Les influences que le soleil a évidemment sur toutes les productions de notre globe, les conduisirent à en attribuer de pareilles à la lune, & en généralisant cette idée, à tous les autres corps célestes. Il est singulier que la superstition se soit rencontrée ici avec l'astrologie physique.

ASTRES, *influence ou insur des astres*, f. m. (*Méd. physique générale, partie thérapeut.*) Ce mot, pris dans le sens le plus étendu, signifie une action quelconque des astres sur la terre & sur toutes les productions; la connoissance des effets qui sont censés résulter de cette action, ne nous regarde qu'autant qu'elle peut être de quelque utilité en médecine, par le rapport de ces effets avec les plantes, les animaux, & sur-tout l'homme, objet noble & précieux de cette science. Nous ne considérons que sous ce point de vue cette partie de l'astronomie, qui est appelée plus particulièrement *astrologie*; voy. ce mot. Nous ne

pouvons nous empêcher d'être un peu longs, & d'entrer dans bien des détails sur une matière célèbre chez les anciens, regardée par eux comme très-importante, & fort discutée chez la plupart des médecins modernes.

L'influence des *astres* étoit un dogme fameux dans l'antiquité la plus reculée, dont on étoit persuadé même avant qu'on pensât à en connoître ou à en déterminer le cours. L'application de l'astrologie à la médecine est aussi très-ancienne; elle eut lieu dans ces temps d'ignorance, où cette science encore dans son berceau, exercée par des dieux, n'étoit qu'un mélange indigeste & bizarre d'un aveugle empyrisme & d'une obscure superstition. On voit dans quelques livres qui nous restent d'*Hermès* ou de *Mercur*, que toute sa médecine étoit principalement fondée sur l'astrologie & sur la magie. Quelques phénomènes trop évidens, & trop constamment attachés à la marche du soleil, pour qu'on pût en méconnoître la source, firent d'abord appercevoir une influence générale de cet astre sur notre globe, & les phénomènes principaux & les plus apparens sont la lumière, la chaleur & la sécheresse. On vit en même temps combien les hommes, les animaux & sur-tout les végétaux, étoient affectés par ces qualités, effets immédiats du soleil, par les variations qui y arrivoient, par leur diminution, ou par une privation sensible; savoir l'obscurité, & sur-tout le froid & l'humidité. Cette influence assurément incontestable ne fixa pas beaucoup l'attention, peut-être le peu de sensation qu'elle fit, pouvoit être attribué à son trop d'évidence; on ne tarda pas à la généraliser, on l'étendit d'abord à la lune, aux planètes, & enfin à toutes les étoiles fixes. On tourna bientôt en certitude les premiers soupçons que l'analogie, & peut-être quelques faits observés, firent naître sur l'influx lunaire. On fut beaucoup plus frappé de cette influence obscure, mal constatée, peu fréquente, que de celle du soleil qui tomboit tous les jours sous les sens, & dont on ressentoit à tout moment les effets; sans doute parce qu'elle fournissoit à l'esprit humain jaloux des découvertes, plus flatté de celles qui sont difficiles, d'ailleurs avide de dispute, des matières abondantes de recherche & de discussion. On chercha dans cette action

obscur de la lune la cause de tous les effets, dont on ignoroit la véritable source. L'ignorance en augmenta extraordinairement le nombre; & les esprits animés par quelque correspondance réellement observée entre quelques phénomènes de l'économie animale & les périodes de la lune, se livrèrent à cet enthousiasme semillant, actif, qu'entraîne ordinairement le nouveau merveilleux, & que les succès aiment, portèrent cette doctrine à l'excès & la rendirent insoutenable. La même chose arriva à l'égard des autres *astres*; on leur attribua non seulement la vertu de produire les maladies, ou d'entretenir la fanté suivant leurs différens aspects, leur passage, leur situation, &c. mais on crut en même temps qu'ils avoient le pouvoir de régler les actions morales, de changer les mœurs, le caractère, le génie, la fortune des hommes. On les fit présider aux plus grands événemens, & on prétendit trouver dans leurs mouvemens la connoissance la plus exacte de l'avenir. Cette doctrine ainsi outrée, remplie d'absurdités, défigurée par les fables, le mensonge, la superstition, fut pendant long-temps méprisée & négligée par les savans, & tomba en conséquence entre les mains des ignorans & des imposteurs, nation extrêmement étendue dans tous les temps, qui d'abord trompés eux-mêmes, tromperent ensuite les autres. Les uns aveugles de bonne foi, croyoient ce qu'ils enseignoient; d'autres assez éclairés pour sentir le ridicule & le faux de leur doctrine, ne laissoient pas de la publier & de la vanter. Bien des gens font encore de même aujourd'hui, soit pour soutenir une réputation établie, soit dans l'espérance d'augmenter leur fortune aux dépens du peuple, & souvent des grands assez fots pour les écouter, les croire, les admirer & les payer. Une admiration stérile, *illucrative*, n'est pour l'ordinaire le partage que du vrai savant.

L'influence des *astres* étoit particulièrement en vigueur chez les Chaldéens, les Egyptiens & les Juifs. Elle entroit dans la philosophie cabalistique de ces derniers peuples, qui pensoient que chaque planète influoit principalement sur une partie déterminée du corps humain, & lui communiquoit l'influence qu'elle recevoit d'un ange, qui étoit lui-même soumis à l'influence particulière

d'une *splendeur* ou *sephiroth*, nom qu'ils donnoient aux émanations, perfections ou attributs de la divinité; de façon, suivant cette doctrine, que Dieu influoit sur les splendeurs, les splendeurs sur les anges, les anges sur les planètes, les planètes sur l'homme. Voyez CABALE. Les cabalistes croyoient que tout ce qui est de la nature, étoit écrit au ciel en caractères hébreux; quelques-uns même affuroient l'y avoir lu. Moysé, selon Pic de Mirandole, avoit exprimé tous les effets des *astres* par le terme de *lumière*, parce qu'il la regardoit comme le véhicule de toutes leurs influences. Ce fameux législateur eut beaucoup d'égard aux *astres* dans la composition de sa loi; & régla des cérémonies & des pratiques de religion, sur l'influence particulière qu'il prêtoit aux uns & aux autres. Il ordonna que le jour du repos on prévienendroit & l'on détourneroit par la priere & la dévotion les mauvaises influences de Saturne, qui présidoit au jour; mit la défense du meurtre sous Mars, &c. Voyez CABALE; & il est singulier qu'on remarque sérieusement, que Mars est plus propre à les produire qu'à en arrêter le cours.

Hippocrate, le premier & le plus exact observateur, fit entrer cette partie de l'astronomie dont il est ici question, dans la médecine dont il fut le restaurateur, ou pour mieux dire le créateur; & il la regardoit comme si intéressante, qu'il refusoit le nom de *médecin* à ceux qui ne la possédoient pas. « Per- » soune, dit-il dans la préface de son livre, » de *signific. vit. & mort.* ne doit confier sa » fanté & sa vie à celui qui ne fait pas l'astronomie, parce qu'il ne peut jamais par- » venir sans cette connoissance à la perfec- » tion nécessaire dans cet art. Ceux au con- » traire, dit-il ailleurs, (*l. de aër. aquis* » & *loc.*) qui ont exactement observé les » changemens de temps, le lever & le cou- » cher des *astres*, & qui auront bien re- » marqué la maniere dont toutes ces choses » seront arrivées, pourront prédire quelle » sera l'année, les maladies qui régneront, » & l'ordre qu'elles suivront. » C'est d'après ces observations qu'Hippocrate recomman- » de, & qu'il a sans doute faites lui-même, qu'il a composé les aphorismes où sont très-exactement classées les maladies propres à chaque saison, relativement aux temps, aux

pluies , aux vents qui ont régné dans cette même saison & dans les précédentes. Voyez APHORISMES , *lib. III.* Mais ceux parmi les *astres* , dont l'influence lui paroît plus marquée & plus importante à observer , sont les *pléiades* , l'*arcure* & le *chien* ; il veut qu'on fasse une plus grande attention au lever & au coucher de ces étoiles , ou constellations , parce que ces jours sont remarquables , & comme critiques dans les maladies , par la mort , ou la guérison des malades , ou par quelque métastase considérable , *lib. de aère , aquâ.* Et lorsqu'il commence la description de quelque épidémie , il a soin de marquer expressément la constitution de l'année , l'état des saisons , & la position de ces étoiles. Il avertit aussi d'avoir égard aux grands changemens de temps qui se font aux solstices & aux équinoxes , pour ne pas donner alors des remèdes actifs , qui produiroient de mauvais effets. Il conseille aussi de s'abstenir en même temps des opérations qui se font par le fer ou le feu ; il veut qu'on les diffère à un temps plus tranquille.

Galien , commentateur & sectateur zélé de la doctrine d'Hippocrate , a particulièrement goûté ses idées sur l'influence des *astres* sur le corps humain. Il les a confirmées , étendues dans un traité fait *ex professo* sur cette matière , & dans le cours de ses autres ouvrages. Il donne beaucoup plus à la lune que ne faisoit Hippocrate ; & c'est principalement avec sa période qu'il fait accorder ses jours critiques. Leur prétendu rapport avec une efficacité intrinsèque des jours & des nombres supposés par Hippocrate , étant usé , affoibli par le temps , & renversé par les argumens victorieux d'Asclépiade , Galien n'eut d'autre ressource que dans l'influence de la lune pour expliquer la marche des crises ; & pour faire mieux appercevoir la correspondance des jours *critiques si-meux* , le 7 , le 14 & le 21 , avec les phases de la lune , il imagina un mois *médicinal* , analogue au mois lunaire ; il donna par ce moyen à son système des crises , combiné avec l'influx lunaire , un air de vraisemblance capable d'en imposer , & plus que suffisant pour le faire adopter par des médecins qui ne savoient penser que d'après lui , & qui regardoient son nom à la tête d'un ouvrage , d'une opinion , comme un titre

authentique de vérité , & comme la preuve la plus incontestable. Voyez l'article CRISE. Il admettoit aussi l'influence des autres *astres* , des planètes , des étoiles , qu'il prouvoit ainsi , partant du principe que l'action du soleil sur la terre ne pouvoit être révoquée en doute. « Si l'aspect réciproque des *astres* » ne produit aucun effet , & que le soleil , » la source de la vie & de la lumière , regle » lui seul les quatre saisons de l'année , elles » seront tous les ans exactement les mêmes , » & n'offriront aucune variété dans leur température , puisque le soleil n'a pas chaque » année un cours différent. Puis donc qu'on » observe tant de variations , il faut recourir à quelque autre cause dans laquelle on » n'observe pas cette uniformité. » *Comment. in secund. lib. prorrhetic.* On ne sauroit nier que ce raisonnement de Galien ne soit très-plausible , très-fatisfaisant & très-favorable à l'influence des *astres* ; il indique d'ailleurs par là une cause physique d'un fait dont on n'a encore aujourd'hui que des causes morales. Ce dogme particulier n'avoit besoin que de l'autorité de Galien , pour devenir une des loix fondamentales de la médecine clinique ; il fut adopté par le commun des médecins , qui n'avoient d'autre règle que les décisions de Galien. Quelques médecins s'éloignant du chemin battu , osèrent censurer cette doctrine quelquefois fautive , souvent outrée par ses partisans ; mais ils furent bientôt accablés par le nombre. Les médecins routiniers ont toujours souffert le plus impatiemment , que les autres s'écartassent de leur façon de faire & de penser. L'astrologie devenant plus à la mode , la théorie de la médecine s'en ressentit. Comme il est arrivé toutes les fois que la physique a changé de face , la médecine n'a jamais été la dernière à en admettre les erreurs dominantes ; les médecins furent plus attachés que jamais à l'influence des *astres*. Quelques-uns sentant l'impossibilité de faire accorder tous les cas avec les périodes de la lune , eurent recours aux autres *astres* , aux étoiles fixes , aux planètes. Bientôt ces mêmes *astres* furent regardés comme les principales causes de maladie , & l'on expliqua par leur action le fameux *το τεινον* d'Hippocrate , mot qui a subi une quantité d'interprétations toutes opposées , & qui n'est par conséquent pas encore défini. On

ne manquoit jamais de consulter les *astres* avant d'aller voir un malade ; l'on donnoit des remèdes, où l'on s'en absteinoit entièrement, suivant qu'on jugeoit les *astres* favorables ou contraires. On suivit les distinctions frivoles établies par les astrologues des jours heureux & malheureux, & la médecine devint alors ce qu'elle avoit été dans les premiers siècles, appellés *temps d'ignorance* ; l'astrologie fut regardée comme *l'œil gauche de la médecine, tandis que l'anatomie passoit pour être le droit*. On alloit plus loin ; on comparoit un médecin déstitué de cette connoissance à un aveugle qui marchant sans bâton, bronche à chaque instant, & porte en tremblant de côté & d'autre des pas mal assurés ; un rien le détourne, & il est dans la crainte de s'égarer : ce n'est que par hasard & à tâtons qu'il suit le bon chemin.

Les alchimistes, si opposés par la nature de leurs prétentions aux idées reçues, c'est-à-dire au Galéniisme, n'oublieroient rien pour le détruire ; mais ils respectèrent l'influence des *astres*, ils renchérirent même sur ce que les anciens avoient dit, & lui firent jouer un plus grand rôle en médecine. Ils considérèrent d'abord l'homme comme une machine analogue à celle du monde entier, & l'appellèrent *microcosme*, *μικροκοσμος*, mot grec qui signifie *petit monde*. Ils donnerent aux viscères principaux les noms des planetes dont ils tiroient, suivant eux, leurs influences spéciales, & avec lesquels ils croyoient entrevoir quelque rapport ; ainsi le cœur considéré comme le principe de la vie du *microcosme*, fut comparé au soleil, en prit le nom & en reçut les influences. Le cerveau fut appelé *lune*, & cet astre fut censé présider à ses actions. En un mot, on pensa que Jupiter influoit sur les pommuns, Mars sur le foie, Saturne sur la rate, Vénus sur les reins, & Mercure sur les parties de la génération. Les alchimistes ayant supposé les mêmes influences des planetes ou des *astres* auxquels ils donnoient le nom, sur les sept métaux, de façon que chaque planete avoit une action particulière sur un metal déterminé qui prit en conséquence son nom : ils appellerent l'or, *soleil* ; l'argent, *lune* ; le vit-argent, *Mercur* ; le cuivre, *Vénus* ; le fer, *Mars*, & le plomb, *Saturne*. L'analogie qui se trouva entre les noms & les in-

fluences d'une partie du corps & du métal correspondant, fit attribuer à ce métal la vertu spécifique de guérir les maladies de cette partie ; ainsi l'or fut regardé comme le spécifique des maladies du cœur, & les teintures solaires passèrent pour être éminemment cordiales ; l'argent fut affecté au cerveau ; le fer au foie, & ainsi des autres. Ils avoient conservé les distinctions des humeurs reçues chez les anciens en pituite, bile & mélancolie : ces humeurs recevoient aussi les influences des mêmes planetes qui influoient sur les viscères dans lesquels se faisoit leur sécrétion, & leur dérangement étoit rétabli par le même métal qui étoit consacré à ces parties ; de façon que toute leur médecine consistoit à connoître la partie malade & la nature de l'humeur peccante, le remède approprié étoit prêt. Il seroit bien à souhaiter que toutes ces idées fussent aussi réelles qu'elles sont ou qu'elles paroissent chimériques, & qu'on pût réduire la médecine à cette simplicité, & la porter à ce point de certitude qui résulteroit de la précieuse découverte d'un spécifique assuré pour chaque maladie ; mais malheureusement l'accomplissement de ce souhait est encore très-éloigné, & il est même à craindre qu'il n'ait jamais lieu, & que nous soyons toujours réduits à la conjecture & au tâtonnement dans la science la plus intéressante & la plus précieuse, en un mot où il s'agit de la santé & de la vie des hommes ; science qui exigeroit par-là le plus de certitude & de pénétration. Quelques ridicules qu'aient paru les prétentions des alchimistes sur l'influence particulière des *astres* & sur l'efficacité des métaux, on a eu de la peine à nier l'action de la lune sur le cerveau des fous, on n'a pas cessé de les appeler *lunatiques* (*σενιτικαί, lunatici*) ; on a conservé les noms planétaires des métaux, les teintures solaires de Minficht ont été longtemps à la mode, & encore aujourd'hui l'or entre dans les fameuses gouttes du général la Motte ; les martiaux sont toujours & méritent d'être regardés comme très-essicaces dans les maladies du foie ; & l'on emploie dans les maladies chroniques du pommun l'anti-hectique de Poterius, qui n'a d'autre mérite (si c'en est un) que de contenir de l'étain.

Ces mêmes planetes qui, par leur influence

fulitaire, entretiennent la vie & la fanté de chaque viscére particulier, occasionent par leur aspect sinistre des dérangemens dans l'action de ces mêmes viscéres, & deviennent par-là, suivant les alchymistes, causes de maladie; on leur a principalement attribué celles dont les causes sont très-obscurés, inconnues, la peste, la petite vérole, les maladies épidémiques & les fièvres intermittentes, dont la théorie a été si fort discutée & si peu éclaircie. Les médecins qui ont bien senti la difficulté d'expliquer les retours variés & constans des accès fébrils, ont eu recours aux *astres*, qui étoient pour les médecins de ce temps ce qu'est pour plusieurs d'aujourd'hui la nature, *l'idole & l'asyle de l'ignorance*. Ils leur ont donné l'emploi de distribuer les accès suivant l'humeur qui les produisoit; ainsi la lune par son influence sur la pituite étoit censée produire les fièvres quotidiennes; Saturne à qui la mélancolie étoit subordonnée, donnoit naissance aux fièvres quartes; le colérique Mars dominant sur la bile, avoit le district des fièvres tierces; enfin on commit aux soins de Jupiter le sang & les fièvres continues qui étoient supposées en dépendre. *Zacutus lusi. de medic. princip.* D'autres médecins ont attribué tous ces effets à la lune; & ils ont cru que ses différentes positions, ses phases, ses aspects, avoient la vertu de changer le type des fièvres & d'exciter tantôt les tierces, tantôt les quartes, &c. *conciat. de different. feb. 88.* Pour compléter les excès auxquels on s'est porté sur l'influence des *astres*, on pourroit y ajouter toutes les fables de l'astrologie judiciaire, voyez ce mot, les prédictions, les horoscopes, &c. qui ont pris naissance à la même source; les noms que les poètes avoient donnés aux planetes, en divinifiant, pour ainsi dire, les vertus ou les vices de quelques personnes, avoient donné lieu à ces délires des astrologues, & faisoient penser que Saturne étoit mélancolique, Jupiter gai, Mars belliqueux. On renouvella les anciennes fictions sur les qualités de ces prétendus dieux, qu'on appliqua aux planetes qui les représentoient; Vénus fut libertine, & Mercure voleur. En conséquence, lorsqu'on se proposa de tirer l'horoscope de quelqu'un, on chercha quel astre avoit passé par le méridien dans l'instant de sa naissance; & sur ce point déterminé,

on conclut les qualités, l'état, les mœurs, la fortune future de cette personne; de façon que si Mars avoit présidé à la naissance, on pronostiqua du courage, & on assura que l'enfant prendroit le parti des armes. Celui qui naissoit sous Vénus, devoit être porté pour les femmes, enclin au libertinage, &c. Tous ces caractères décidés ne venoient que de l'influence d'un seul astre, & les caractères composés étoient l'effet de l'influence compliquée de plusieurs *astres*; par exemple, Saturne & Mercure passioient ensemble par le méridien, c'étoit un signe que l'enfant seroit mélancolique & voleur, & ainsi des autres. On prétendit aussi lire dans les constellations les présages de longue vie. Du reste, on tâcha de s'accorder au goût, au desir, aux penchans des parens. Enfin ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'on réussissoit assez souvent, & qu'on étoit en grand crédit; tant il est facile de duper, de plaire, de se faire admirer par des prédictions, sur-tout quand on a l'esprit de ne pas les faire positives, & de les envelopper de quelque obscurité. L'enthousiasme étoit si outré pour ces astrologues, que les rois de France, il n'y a pas encore deux siècles, en entretenoient plusieurs dans leur cour, les combloient d'honneur & de présens, & decidoient sur leurs oracles la paix, la guerre & tous les grands événemens. Plusieurs savans & des médecins de réputation étoient entichés de ces idées, entr'autres le fameux Cardan, qui poussa fort loin cette prétendue science, & duquel il nous reste une grande quantité d'horoscopes: on assure que son entêtement étoit au point que pour satisfaisaire à son horoscope qui avoit fixé le jour de sa mort, il se fit mourir par une cruelle abstinence, à laquelle il se condamna lui-même.

Lorsque l'astrologie ou la doctrine sur l'influence des *astres* eut été ainsi avilie, que tous ces abus s'y furent glissés, & les fables les plus grossières & les plus grandes absurdités eurent pris la place des véritables observations, les bons esprits abandonnerent ce dogme, & le renouvellement des sciences le fit entièrement disparaître. Les opinions nouvelles étant devenues l'idole à la mode, le seul titre d'ancienneté suffisoit aux systèmes pour les faire prospérer; les mé-

decius devinrent aussi inconsiderés contradicteurs des anciens qu'ils en avoient été pendant plusieurs siècles admirateurs aveugles; l'influence des *astres* fut regardée comme une production frivole & chimérique de quelque cerveau affecté par la lune; & enfin l'on bannit avec une scrupuleuse sévérité des écoles tout ce qui avoit rapport à cette doctrine, sans chercher à approfondir ce qu'il pouvoit y avoir de vrai & d'utile. Enfin, après que le pendule, emblème de l'esprit humain, eut vibré dans les extrémités opposées, il se rapprocha du milieu; après qu'on se fut porté à ces excès de part & d'autre, l'attrait de la nouveauté dissipé & les prestiges évanouis, on rappella quelques anciens dogmes, on prit un chemin plus juste & plus assuré sans suivre indistinctement tous les anciens dogmes; on tâcha de les vérifier: quelques observations bien constatées firent appercevoir au docteur Mead une certaine correspondance entre quelques phénomènes de l'économie animale & les périodes de la lune. Il suivit cette matière, fit des recherches ultérieures, & se convainquit de la réalité d'un fait qu'on n'osoit plus soupçonner. Il communiqua ses idées dans une petite, mais excellente dissertation, dont le titre est de *l'empire du soleil & de la lune sur le corps humain*. Deux illustres médecins anglais, Goad & Kook, s'appliquerent ensuite à examiner le pouvoir & la force des planètes à produire les vents, les pluies & les autres variations dans l'atmosphère, en conséquence de leurs positions & de leurs aspects, soit avec la lune, soit principalement entre elles. Frédéric Hoffman assure avoir vérifié leurs observations, & les avoir trouvées conformes à l'expérience: *differt. de astror. influx. in corpore humano*. Urbain Hieme, célèbre chimiste de nos jours, a de nouveau introduit l'influence des *astres* dans la chimie; il prétend que les trois fameux principes, le sel, le soufre, & le mercure dont tout corps visible & compréhensible est composé, résultent des mélanges des émanations des *astres* & de quelques éléments sublimes: « La lune, dit-il, être immatériel émané du soleil, parvenue sur la surface des planètes, se combine avec les vapeurs qui s'en élèvent, avec l'eau supra-céleste qui entre dans leur composition, se matérialise

» *l'è* par-là, & prend un caractère particulier encore indéterminé suivant les planètes qui la réfléchissent ». C'est de cette combinaison variée que viennent les différentes influences propres à chaque planète; il regarde, avec Moyse, la lumière comme leur véhicule; mais avant de parvenir à la terre, cette lumière déjà matérialisée par l'union des atomes élevés des autres planètes, reçoit de nouvelles combinaisons dans la lune, qu'il appelle, d'après les anciens rabbins, l'*entonnoir de la nature*, d'où elle est ensuite renvoyée sur la terre, particulièrement chargée de l'efficacité de cette planète secondaire qui se manifeste sur la mer, les saisons, les humeurs, les maladies, & les autres choses qui obéissent à la lune. C'est cette même lumière qui, selon ce savant chimiste, s'unissent à la matière éthérée, à l'air plus crasse, à l'eau qui y est contenue, ensuite à l'acide universel, forme le sel qu'il appelle *astral, naturel, vierge*. Des différentes solutions, décompositions & recompositions de ce sel résulte le *soufre de l'univers, l'ame du monde, fils du soleil, &c.* enfin l'union amicale de ces deux substances primitives donne naissance à une *créature d'une nature particulière*, qu'il appelle *mercure catholique*. Voyez MERCURE, SEL & SOUFRE; voyez aussi l'ouvrage de Hieme, *act. chimic. Holmienst. tom. I, cap. vj*, avec les notes de Gottchalk Valerius. M. de Sauvages, fameux professeur en l'université de médecine de Montpellier, fit soutenir dans ses écoles une thèse sur l'influence des *astres*, où il tâche, guidé par l'observation, à l'exemple de Mead, de prendre un juste milieu entre les éloges excessifs de médecins astrologues & le mépris outré des nouveaux théoriciens.

Telle est à-peu-près l'histoire des vérités, des conjectures, des erreurs & des folies qui ont pris naissance de l'influence des *astres*; histoire toujours curieuse & intéressante pour le philosophe, qui y voit retracé le tableau constant & varié des variations de l'esprit humain. Le médecin y découvre sous d'autres couleurs les mêmes scènes qui se sont passées à l'égard de plusieurs autres dogmes théoriques, & quelquefois, qui pis est, pratiques de médecine. Quoique ces opinions aient fait moins de bruit, quoique leur absurdité ait moins paru à découvert, les erreurs qui



qui en font provenues n'en ont été ni moins considérables, ni moins tanceles : & tel qui rit des prétentions ridicules des astrologues, de leur prédiction tropheues, mais le plus souvent indifférentes à la faute, ne fait pas attention qu'il a des idées dominantes qu'il pouffe à l'excès, & qui, quoique plus conformes à la façon présente de penser & de s'exprimer, sont souvent plus éloignées du vrai, & presque toujours plus dangereuses.

**F. I. FERMEN TATION, ACRIMONIE, ÉPAISSISSEMENT, SANGNÉ, PURGATIFS, &c.**

Nous allons tracer, en suivant les traces des auteurs que nous avons cités en dernier lieu, d'examiner ce qu'il y a de positif dans l'influence des *astres*, de pénétrer dans ce puits profond où réside la vérité cachée & obscurcie par les fables, la superstition, &c. de séparer le vrai du faux, le certain de l'incertain, de retenir & de faire appercevoir ce qu'il peut y avoir d'utile & d'avantageux dans cette science. D'abord il n'est pas douteux que les *astres* ne produisent quelque effet sur la terre, sur l'air, sur les animaux. Quand ces effets ne seroient pas aussi évidens pour la plupart qu'ils le sont, quand l'action réciproque des *astres* ne seroit pas connue : la croyance presque continuelle de tous les peuples, de tous les savans, de tous les médecins, me paroît, en faveur de cette doctrine, l'argument le plus incontestable. Il est en effet moralement impossible qu'un dogme constamment & universellement soutenu pendant plusieurs siècles par des physiciens de différentes sectes, combattu ensuite & abandonné, & enfin recablé de nouveau, ne soit pas solidement vrai ; le faux, surtout en matière de science, n'a que des partisans passagers, le vrai seul peut attirer un consentement unanime ; ou si les préjugés ou quelque attrait de nouveauté le font disparaître, si quelque mensonge mêlé l'altère, le cache à nos yeux, ce n'est que pour un temps, il ne tarde pas à percer les nuages qui l'obscurcissent. Mais la lumière du soleil, des *astres*, frappe tous les jours les yeux ; la chaleur, le froid, la sécheresse, l'humidité, les vents, la pluie, les météores, ne cessent de nous affecter ; accoutumés à ces impressions, nous en sommes peu frappés, & nous négligeons d'en pénétrer les causes. Ces effets font incontestablement causés à l'opération du soleil vraisemblable-

ment jointe à celle des planètes plus voisines. La gravitation mutuelle des planètes est un phénomène dont il n'est plus permis de douter, quoiqu'on en ignore la cause ; l'effet qui résulte de cette gravitation sur la terre & sur les productions, est un nouveau moyen d'influence. Ces effets, beaucoup plus sensibles de la part de la lune dont la proximité & la vitesse, relativement à la terre, compensent au delà le défaut de masse, sont très-manifestes sur la mer par le flux & reflux qu'elle éprouve ; comment est-ce que l'homme, la machine la plus sensible, la plus impressionnable, ne seroit-il pas affecté par une force qui fait une impression très-marquée sur les corps les plus bruts, les moins doués de sentiment, sur l'air, l'eau & la terre ? Les observations sont ici d'accord avec le raisonnement. Parmi le grand nombre que les sages de la médecine nous offrent, nous choisirons les plus consistantes & les plus récentes ; celles-ci ne pourront point être soupçonnées d'être dictées par la prévention & les préjugés.

Nous distinguons auparavant avec M. de Sauvages, trois espèces d'influences ; savoir, l'influence morale, physique & mécanique ; nous appellons *influence morale*, cette vertu mystérieuse, fondement de l'astrologie judiciaire (voyez ce mot), attribuée aux planètes & aux étoiles fixes, de décider & de régler le sort, la fortune, les mœurs, le caractère, &c. des hommes, en conséquence d'un aspect particulier, du passage au méridien dans un temps marqué, &c. c'est sur cette influence que portent les prédictions, les horoscopes, les divinations, qui ont rapport aux choses formées, aux événemens volontaires ou regardés comme tels, &c. Nous n'ignorons pas que ces oracles, semblables à ceux que rendoient anciennement les Sybilles, sont le plus souvent susceptibles d'une double interprétation, très-obscur, & quelquefois aussi faux ; mais nous savons en même temps que quelquefois ils ont rencontré très-juste, en entrant même dans des détails très-circumstanciés. Nous tenons d'un pretat respectable l'héritage d'une femme, à qui un tireur d'horoscope détailla avec la dernière exactitude les moindres particularités de sa vie passée & future : & tout ce qu'il lui dit, soit sur le passé, soit sur l'avenir, se trouva entièrement conforme à

la vérité : le prélat qui m'a raconté ce fait, en a été lui-même témoin oculaire, & toute une grande ville a vu avec surprise toutes les prédictions s'accomplir ponctuellement. Il y a bien d'autres semblables faits aussi bien constatés que le philosophe spéculatif traite d'erreurs populaires ; il les méprise, ne les approfondit point, & les déclare impossibles, parce qu'il n'en voit point les raisons. Pour nous, nous nous contenterons d'exposer les faits sans hazarder un jugement qui ne pourroit qu'être inconsidéré, n'étant point appuyés sur des raisons suffisantes qui en démontrent l'impossibilité, sachant d'ailleurs qu'il est bien prouvé que des fous, dans de violens accès de manie, ont pu lire dans l'avenir, & que les événements ont ensuite confirmé ce qu'ils avoient annoncé dans cet état. *Voy. MANIE.* Nous ne nous arrêterons pas davantage à cette influence, parce que nous n'en appercevons aucune utilité pour la médecine, point auquel nous rapportons tous nos travaux.

L'influence que nous avons nommée *physique*, est cette action des *astres*, dont les effets sont manifestés sur l'air avant d'affecter le corps, & qui même ne l'affectent le plus souvent qu'en conséquence des variations qui sont excitées dans l'atmosphère. On pourroit appeller cette influence, *météorologique médiate* ; la cause & le mécanisme en sont inconnus ; les phénomènes qui en résultent, peuvent seuls la rendre sensible.

Nous donnons le nom d'*influence mécanique* à celle qu'on croit dépendre & suivre les loix de cette tendance mutuelle qu'ont tous les *astres* les uns à l'égard des autres, connue sous le nom de *gravitation*, expliquée par divers physiciens, tantôt par les tourbillons, & tantôt par l'attraction. Nous allons entrer dans quelque détail sur ces deux espèces d'influences, dont la réalité & les avantages paroissent assez constatés.

*Influence physique du soleil.* I. Le soleil est de tous les *astres* celui dont l'action *physique* sur les hommes est la plus apparente : personne n'ignore que la lumière & la chaleur en sont les effets primitifs ; mais ces memes effets, & sur-tout la chaleur, deviennent encore la source d'un grand nombre d'autres phénomènes ; on peut parler avec plus d'exactitude, cette même cause (qu'on croit être le mouvement) qui donne lieu à la lu-

mière & à la chaleur, produit aussi d'autres effets ; car ni la lumière ni la chaleur ne sont dans les corps appellés *lumineux & chauds* ; ce sont des sensations particulièrement modifiées dans les yeux & dans l'organe du toucher : le soleil considéré comme influant physiquement sur la terre, peut être regardé comme un feu immense, successivement placé dans des distances & des positions différentes, soit par rapport à toute la terre, soit relativement à quelques contrées. Les effets en sont par-là plus variés & par conséquent plus sensibles ; une tranquille & constante uniformité frappe rarement, & n'excite pas à chercher la cause ; le soleil en tant que lumineux, ne cesse jamais d'agir sur la terre en général ; mais il y a toujours quelques parties qui ne sont point éclairées ; la partie antipode de celle qui reçoit directement les rayons du soleil, est dans l'obscurité, tandis que celle-ci jouit du spectacle brillant & utile de la lumière ; le mouvement de la terre sur son axe présente pendant les vingt-quatre heures successivement toutes les parties de la terre au soleil, & occasionne par-là dans elles une alternative de lumière & d'obscurité, sur laquelle porte la distinction frappante du jour & de la nuit. Pour appercevoir les effets de la lumière sur l'homme & sur les animaux, qu'un physicien porte des yeux attentifs sur tout ce qui suit les loix de la simple nature dans ces climats rustiques où l'art n'est point encore venu la maîtriser & la plier à ses caprices ; il verra lorsque le jour a fait place à la nuit, tous les travaux interrompus, le ramage des oiseaux suspendu, les vents apaisés, tout en un mot annoncer & préparer un sommeil tranquille & restaurant, encore attiré par un travail pénible, bien différent & bien au dessus de cette ombre de sommeil qui vient languissamment sur les pas de la mollesse & de l'indolence, que la lumière du jour auquel on l'a distéré, interrompt & trouble, & qui ne peut être profond que lorsque l'obscurité la plus parfaite peut en quelque façon ressembler à la nuit. Mais lorsque l'aurore naissante ramène la lumière, & annonce le retour prochain du soleil, voyez tous les oiseaux témoigner par leurs chants l'impression qu'ils en ressentent ; le coq bat des ailes & leve ses cris perçans jusqu'aux cieux ; le sonneil se dissipé, le jour

paroît, & le règne du travail commence. Voyez JOUR, NUIT & LUMIERE.

Le médecin apperçoit dans les personnes que quelques maladies rendent plus sensibles, des preuves évidentes de l'action de la Lumière; les maniaques, par exemple, les frénétiques, les typhomaniaques, ceux qui sont dans quelque accès d'hydrophobie, & ceux enfin qui ont mal aux yeux, sont pour l'ordinaire blessés par la lumière; les ténèbres leur sont infiniment plus favorables: la lumière rend les délires plus fougueux, l'obscurité les apaise; c'est pourquoi il est très-important d'y placer ceux qui sont atteints de ces maladies, précaution que recommandoient spécialement les méthodiques. Bailou raconte que madame de Varades étant malade, tomba dans une syncope violente dans l'instant de l'immersion du soleil dans une éclipse, & qu'elle en revint naturellement lors de l'émission, que le soleil recouvra sa lumière. Il n'est personne qui n'ait éprouvé en écrivant, en composant, combien la lumière & les ténèbres influent diversement sur les idées & sur la manière de les énoncer. Nous voyons enfin dans bien des maladies, la mort survenir, ou quelque changement considérable se faire au lever & au coucher du soleil. Ramazzini dit avoir observé des fièvres épidémiques qui redoublaient vivement sur le soir vers le coucher du soleil, de façon que les malades étoient extrêmement abattus, presque mourans; ils passaient dans cet état toute la nuit; mais ils en sortoient promptement dès que le soleil paroissoit sur l'horizon, & ils pouvoient se lever & se promener. *Constit. epidem. ann. 1691. V. LUMIERE, SOLEIL, &c.*

Les effets du soleil, comme principe de la chaleur, sont beaucoup plus grands, plus étendus, & mieux constatés; c'est avec raison qu'on l'appelle la source de la vie, de toutes les productions de la terre; c'est surtout par elle que les plantes vivent, végètent; les animaux même ne peuvent s'en passer; une privation trop prompte & trop sensible produit beaucoup d'inconvénients. Voyez FROID. Lorsqu'elle est aussi poussée à l'excès contraire, elle entraîne de grands inconvénients. Voyez CHALEUR, FEU. Les effets de la chaleur sur les corps ne sont jamais plus marqués & plus mauvais que lorsqu'on s'expose en repos aux rayons directs

du soleil. & sur-tout ayant la tête découverte; d'abord la peau devient éréthélatieuse, ensuite noire, un mal de tête aigu se survient, on tombe dans le délire, ou dans un assoupissement mortel; c'est ce qu'on appelle *coup de soleil*. Voyez ce mot à l'article SOLEIL. La chaleur que nous éprouvons du soleil varie beaucoup, suivant qu'elle est directe ou réfléchie, suivant les distances, l'obliquité des rayons, la quantité & la direction des points qui réfléchissent; de-là naissent les différences de chaleur, à l'ombre ou au soleil, dans les plaines, dans les vallées, ou sur les hautes montagnes; de-là aussi les distinctions des saisons: dans la position où nous sommes, les plus grandes chaleurs se font ressentir dans le temps où le soleil est le plus éloigné, mais où l'obliquité de ses rayons est moins grande. Voyez SAISONS, ÉTÉ, AUTOMNE, HIVER & PRINTEMPS. Tout le monde fait par expérience l'influence des saisons sur l'homme; les maladies qui en dépendent sont exactement classées par Hippocrate; & les médecins observateurs qui l'ont suivi, ont bien remarqué qu'il y avoit des maladies particulières à chaque saison, & que les maladies qui passaient d'une saison à une autre, changeoient de génie, de type, de caractère, & demandoient souvent une méthode curative différente. Voyez sur-tout FIEVRE INTERMITTENTE. La chaleur influe non seulement sur nous par une action immédiate, c'est-à-dire lorsqu'elle est trop forte en augmentant la transpiration, la sueur, en occasionnant des foiblesses, lassitudes, langueurs, en éssimant, ramollissant les vaisseaux, animant le mouvement intestin du sang, rendant les sommeils inquiets & la respiration lente, hâtée, laborieuse; mais encore par les effets qui la suivent lorsqu'elle est appliquée à la terre, à l'eau, aux végétaux, &c. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à voir ce qui se passe lorsque les rigueurs de l'hiver sont dissipées, qu'un printemps gracieux lui succède, & enfin lorsque les ardeurs de l'été se font ressentir; d'abord on voit toutes les plantes sortir de la terre, renaitre, fleurir, embaumer l'air de leurs parfums, le rendre & plus sain & plus délicieux; les vapeurs élevées pendant le jour retombent le soir en serain, & le matin en rosée, & humectent de nouveau la terre; mais lorsque le bru-

lant *frius* paroît, les vapeurs élevées avec plus de force & en plus grande abondance, deviennent la matiere des orages, des pluies, des tonnerres, des éclairs, &c. la terre cependant devient aride, les marais se dessèchent, les exhalaisons les plus mauvaises s'en élevent & se répandent dans l'air; les animaux morts se pourrissent promptement, & infectent l'atmosphère de miasmes contagieux; les rivières & les fontaines abâtissées fournissent une eau moins salubre; les vins tournent dans les caves; les alimens sont moins bons, digérés avec plus de peine, &c. de-là viennent toutes ces espèces de fièvres ardentes, inflammatoires, pétéchiales, pourprées, malignes, &c. les dysenteries, diarrhées bilieuses, la peste enfin, & les maladies épidémiques; ces accidens seroient encore bien plus grands, si les fruits que produit alors la terre n'en prenoient une grande partie; nous avons successivement les cerises, les fraises, les prunes, les poires, les melons, les concombres, les pêches, les figues, les raisins, les aséroles, &c. lorsque ces fruits manquent, ou qu'ils sont viciés, ou enfin lorsqu'on en fait des excès, les maladies sont plus mauvaises & plus fréquentes.

Sans m'arrêter à beaucoup d'autres exemples, je me contenterai de faire observer combien on pourroit tirer de lumieres d'une observation exacte des effets de la chaleur; on pourroit se présenter d'avance le tableau des maladies qui régneront, du caractère générale qu'elles affecteront; la connoissance qu'en auroit de ces maladies seroit bien plus exacte, & la pratique plus sûre. On ne peut qu'applaudir au zèle des médecins qui s'appliquent aux observations météorologiques, tels que les médecins d'Edimbourg & l'auteur du journal de médecine à Paris. On pourroit seulement exiger un peu plus de détails, & qu'à mesure qu'on raconte, on fit les applications nécessaires qui se présentent, & sur-tout qu'on comparât les résultats avec ceux d'Hippocrate.

*Influence physique de la lune.* On a absolument rejeté toute influence de la lune, excepté celle qui dépend de la gravitation, que nous nous appellons *méchante juë*; & lorsque le fœtus ou l'objet qu'elle s'appercevoient que les rayons de la lune brumissoient leur teint, on a fait des expériences pour chercher l'ex-

plication d'un fait qui paroissoit assez constaté par la relation des femmes dans un point le plus intéressant pour leur vanité; on exposa un miroir ardent aux rayons de la lune, qu'on ramassa de façon à leur donner un éclat prodigieux, on mit au foyer un thermometre extrêmement mobile, la liqueur n'en reçut aucune impression, ne monta pas sensiblement; on en conclut avec raison que les rayons de la lune n'étoient pas capables de produire de la chaleur; & sur cela on décida qu'ils ne pouvoient pas brunir, & qu'ainsi l'observation des femmes étoit une de ces erreurs populaires que le philosophe doit nier lorsqu'il ne fait pas les expliquer; il eût été plus sage de bien constater le fait, d'en chercher une autre cause, ou de le croire sans l'approfondir, sans en pénétrer la cause, comme l'on fait dans bien d'autres cas. Voici quelques autres observations qui démontrent cette action physique de la lune, d'une vraisemblablement à sa lumiere: la lumiere ne seroit-elle qu'une émanation? seroit-elle, comme l'a pensé Hierne, combinée, lorsqu'elle sort de la lune, avec quelques vapeurs, avec quelques corps étrangers? quoi qu'il en soit, voici le fait. Mathiolus Faber rapporte qu'un jeune mélancolique quelques jours avant l'éclipse de lune, devint plus triste, plus sombre qu'à l'ordinaire, & qu'au moment de l'éclipse il devint furieux, courant de côté & d'autre dans sa maison, dans les rues & les carrefours, l'épée à la main, tuant & renversant tout ce qu'il trouvoit sur ses pas, hommes, animaux, portes, fenestres, &c. *Miss. nat. curiosior. in appendic. dec. II, ann. 19, page 49.* Baillon raconte qu'en 1691, vers le solstice d'hiver, il y avoit beaucoup de fluxions, de morts subites, d'espèces d'apoplexies, & de fureurs angloises. Au mois de decembre pendant la nuit, il se fit des changemens soudains, incroyables: les corps les plus sains etient languissans; les malades sembloient tourmentés par des démons, prêts à rendre l'ame; il n'y avoit d'autre cause apparente qu'une éclipse; & comme nous ne pouvons assez nous étonner de tout ce que nous voyions, nous en ignorions absolument la cause; mais ces choses soudaines, les convulsions inattendues, les changements les plus considérables & les plus prompts qu'on observa cette nuit dans les

» maladies, nous firent bien connoître que  
 » tous ces troubles étoient excités par les  
 » affections du soleil, de la lune & du ciel. »  
 Ramazzini a aussi observé le danger que  
 couroient les malades pendant les éclipses:  
 Il remarque qu'une fièvre pétéchiale, épilep-  
 tique, dont il donne la description, étoit  
 beaucoup plus fréquente après la pleine lune  
 & dans les derniers quartiers, & qu'elle  
 s'appaisoit vers la nouvelle lune; mais que  
 pendant une éclipse de lune tous ces mala-  
 les mouraient. *Confit. annor. 1692 & 1693.*  
 On voit là quelques raisons qui justifient la  
 crainte excessive que certains peuples avoient  
 des éclipses, comme d'un signe de malheurs,  
 opinion qui aussi a été appliquée aux comètes,  
 peut-être sans fondement. On observe  
 en Amérique, 1°. que le poisson exposé à la  
 lueur de la lune, perd son goût, & devient  
 mollasse; les *Espagnols* l'appellent *allunado*.  
 2°. Que les mulets qu'on laisse coucher à la  
 lune dans les prés, lorsqu'ils sont blessés,  
 perdent l'usage de leurs membres & la blef-  
 sure s'irrite, ce qui n'arrive pas dans d'autres  
 temps. 3°. Que les hommes qui dorment à  
 la lune sont brisés & rompus à leur réveil;  
 les plus vigoureux n'y résistent pas: ces faits  
 m'ont été attestés par un témoin oculaire qui  
 m'a rapporté qu'un de ses amis ajoutant peu  
 de foi à ce que lui racontèrent les habitans  
 du pays, s'offrit de passer la nuit à la fenê-  
 tre, bien exposé aux rayons de la lune; il  
 le fit en effet, & paya bien cher son incré-  
 dulité & sa fanfaronnade; il resta sept à huit  
 jours sans pouvoir remuer ni pieds ni mains.  
 Il est fait mention dans les mélanges des cu-  
 rieux de la nature (*dec. 1, ann. 1, obs. 19.*)  
 d'un vertige excité par les rayons de la lune.  
 Il seroit à souhaiter que des observateurs  
 éclairés & attentifs, s'appliquassent à vérifier  
 & à confirmer ces observations; peut-être  
 dans le temps des éclipses pourroit-on pré-  
 venir les grands accidens qu'elles occasion-  
 nent. Dans ces pays les promenades à la lune  
 sont moins nuisibles qu'en Amérique, les  
 amateurs seuls se plaignent de cette incommode  
 clarté; si l'on s'y ennuie quelquefois, ou  
 si l'on y prend des douleurs, on ne manque  
 pas de les attribuer au serain; est-ce avec  
 raison? tomberoit-il plus abondamment  
 pendant que la lune luit?

*Influence physique des autres astres.* Il ne  
 vient absolument point de chaleur des planè-

tes ni des étoiles fixes, la lumière qui s'en  
 échappe est très-foible, très-peu propre à  
 faire quelque impression sensible; nous n'en  
 voyons aussi aucun effet: la production des  
 vents, de la pluie, &c. que Goad & Kook  
 leur attribuent, si elle est réelle, vient sans  
 doute de leur gravitation, & par conséquent  
 est une influence mécanique dont il sera  
 question plus bas. L'influence physique des  
 comètes mérite plus d'attention, quoiqu'elle  
 soit assurément dépourvue de toute utilité;  
 ces espèces de planètes peuvent s'approcher  
 d'assez près de la terre pour lui faire éprouver  
 & à ses habitans l'activité de leur influence.  
 Voyez les conjectures ingénieuses de M. de  
 Maupertuis. Voyez l'article COMÈTE.

*Influence mécanique du soleil.* II. Cette in-  
 fluence est fondée sur l'attraction continue qui  
 porte les planètes, les mers, vers les mines, &c.  
 toutes vers le soleil, qui est à son tour attiré  
 par chacune; l'influence mécanique du soleil  
 sur la terre n'est pas un problème, & est en  
 fait très-décidé; c'est en obéissant à cette in-  
 fluence que la terre résistait à chaque instant  
 si force de projection, est comme obligée de  
 former une courbe autour du soleil: ses effets,  
 quoique très-réels sur l'homme, sont trop  
 constants & trop nécessaires pour être beau-  
 coup sensibles; le mouvement de rotation de  
 la terre ne fait de même sur eux aucune im-  
 pression, cette influence croissant en raison  
 inverse des quarrés des distances est dans cer-  
 tains temps beaucoup plus forte que dans  
 d'autres. Les différences les plus remarquables  
 s'observent aux solstices & aux équinoxes;  
 dans ces temps précitément on a apperçu  
 quelques phénomènes, & quelques variations  
 dans les maladies, qu'on a jugé inexplicables,  
 & tout de suite fausses, & qui pourroient  
 vraisemblablement être rapportées à cette  
 cause. Le temps des équinoxes est fort con-  
 traire aux phthériques, aux héctiques, à ceux  
 qui sont dans des fièvres lentes; & les mala-  
 dies chroniques qui tombent dans ce temps  
 éprouvent des changemens subits qui les ter-  
 minent ordinairement par la mort ou par la  
 guérison; & il est rare que les troubles qui s'exci-  
 tent alors, ne soient pas funestes aux malades.  
 Frider. Hoffmann, *differt. citat.* Smetorius a  
 observé que dans le temps du solstice d'hiver,  
 notre transpiration étoit moindre d'un livre  
 que dans tout autre temps. *Medicin. static.*  
 Hippocrate, comme nous l'avons déjà remar-

qué plus haut, veut que pendant les dix jours du solstice d'été, on s'abstienne de tout grand remède, qu'on ne coupe ni uebrûle, &c. & assure que ce défaut de précaution n'est pas sans inconvénient.

*Influence mécanique de la lune.* L'action mécanique de la lune sur la terre, est incontestablement prouvée par le flux & reflux de la mer; & c'est sur-tout de la correspondance exacte du flux & reflux avec les périodes lunaires, qu'on est parti pour établir que la lune est la cause principale de ce phénomène; ainsi des observations qui démontreroient la même réciprocity entre les phénomènes de l'économie animale & les phases & mouvemens de la lune, seroient une preuve évidente de l'*influence mécanique* de la lune sur le corps. Je passe sous silence les preuves physiques qu'on pourroit tirer du reflux de l'air, des changemens qui y arrivent alors, & de l'action de l'air sur le corps humain (Voyez ATR, ) les raisons d'analogie qui seroient d'ailleurs suffisantes; car qui est-ce qui nierait que notre machine soit attirable ou compressible? Toute la classe des végétaux pourroit encore fournir des traits d'analogie convaincans; le laboureur & le botaniste ont également observé que la lune avoit un empire très-étendu sur la fécondité des plantes; c'est aussi une règle invariable chez les paysans, soutenue par une tradition constante, & par-là même respectable, d'avoir égard pour semer les grains aux phases de la lune; ils ont remarqué que les arbres plantés en pleine lune portoient assez promptement des fruits, mais petits & graveleux; & qu'au contraire, ceux qui étoient mis en terre pendant la pleine lune, portoient des fruits beaucoup plus tardifs, mais aussi bien supérieurs en beauté & en délicatesse; la transplantation même des arbres ne se fait jamais avec plus de succès que pendant les premiers quartiers de la lune: on s'est aussi aperçu que les plantes semées dans le déclin de la lune pouissoient des racines très-longues & très-multipliées, & celles qu'on semoit en pleine lune, étoient chargées de très-belles fleurs: ces précautions ne sont point indifférentes à l'égard de plusieurs plantes, le fleuriste pourroit sur-tout en tirer bien des avantages; il n'est personne qui ne sache que la coupe des bois demande les mêmes attentions; que ceux qui sont coupés dans la pleine lune pourrissent bientôt, &

sont moins propres à servir aux bâtimens que ceux qui ont été coupés dans la vieille lune.

Joignons à toutes ces preuves les observations propres qui tabliront la même influence sur le corps humain, & qui sont d'autant plus convaincantes qu'elles ont été faites la plupart par des médecins qui ajoutoient peu de foi à l'influence des *astres*, ou qui la négligeoient entièrement.

1°. Le retour périodique des règles dans les femmes, est si exactement d'accord avec le mois lunaire, qu'il n'y a eu presque qu'une voix sur ce point dans tous les siècles, chez tous les médecins & chez les femmes même; les maladies qui dépendent de quelque vice dans cette excrétion (classe fort étendue à laquelle on peut rapporter la plupart des maladies des femmes, ) suivent souvent avec une extrême régularité les mêmes périodes. Charles Piton raconte qu'une fille fut pendant tout le printemps tourmentée de symptômes d'hystéricité qui commençoient aux approches de la pleine lune, & ne cessent que vers la fin du dernier quartier. On a observé que les hémorrhoides avoient aussi ces périodes communs avec l'évacuation menstruelle.

2°. Maurice Hoffinan dit avoir vu une jeune fille âgée de 14 ans, née d'une mère épileptique, à qui le ventre enflait tous les mois à mesure que la lune croissoit, & diminueoit en même temps que la lune alloit en décroissant. (*Miscell. nat. curios. ann. 6, obs. 161.*) On assure que les huîtres sont beaucoup plus grosses & les coquillages plus remplis pendant la nouvelle & la pleine lune, que pendant les derniers quartiers au déclin. Gelle, témoin oculaire de ce fait, prétend l'avoir vu s'opérer de même dans bien d'autres animaux, qui engraissoient & maigrissoient successivement selon que la lune étoit nouvelle ou vieille. Hippocrate pense que les femmes conçoivent principalement dans la pleine lune. V. Hoffinan, *dissertation citée.*

3°. Les maladies nerveuses sont très-souvent conformes aux périodes lunaires. Il y a une foule d'observations qui justifient le nom de *lunatiques*, qu'on a donné aux épileptiques & aux maniaques; Galien, *Caelius Aurelianus*, Pitarin, ont principalement observé cette uniformité. Mead rapporte l'histoire d'un jeune enfant attaqué de convulsions, qui étant revenues à la pleine lune suivirent si exactement les périodes de la

lune, qu'elles répondoient tous les jours au flux & reflux de la mer; de façon que lorsque les eaux venoient couvrir le rivage, l'enfant perdoit l'usage de la voix & de tous les sens, & lorsque les eaux s'en retournoient, l'enfant revenoit entièrement à lui; il resta pendant quatorze jours dans cet état jusqu'à la nouvelle lune. (*De imperio sol. & lun. page 169.*) Pitcarn a observé un *chorea sancti Viti* aussi régulièrement périodique. Charles Pison parle d'une paralysie, que la nouvelle lune ramenoit tous les mois. Tulpius a vu un tremblement, dont les accès étoient correspondans au flux & reflux de la mer, à la lune, & quelquefois au soleil. Un médecin de Paris m'a communiqué depuis quelques jours un mémoire à consulter pour un épileptique, dont les accès reviennent pendant la vieille lune.

4°. On trouve dans les éphémérides des curieux de la nature, une quantité d'exemples de maux de tête, de vertiges, de bleffures à la tête, d'affections épidémiques, de fièvres malignes, de diarrées, de maladies exanthématiques. Et qui démontrent l'influence mécanique de la lune sur les corps. *Synops. ad luer. lunie. Novæ Sauvages de influx. syder.* Il y est aussi fait mention de deux somnambules, dont l'un tombait dans ses accès dans le temps de la pleine lune, & les paroxysmes de l'autre étoient correspondans aux phases de la lune.

5°. Il arrive aussi quelquefois que les redoublemens dans les maladies aiguës suivent les alternatives du flux & reflux; & cela s'observe principalement dans les îles maritimes. Charles Pison dit que les malades se trouvoient très-mal lorsque le flux de la mer se rencontroit dans la pleine lune; c'est un fait connu, dit-il, que plusieurs sont morts pendant le temps du reflux; mais pour l'ordinaire, les douleurs, suivant le rapport des malades, & les symptômes redoubloient pendant six heures que dure le flux, & le reflux amenoit une intermission plus ou moins parfaite. Dans la fièvre péthéiale, épidémique, qui régnoit à Turinge en 1698 & 1699, on aperçut beaucoup d'altération dans les maladies correspondantes aux lunaisons pendant l'hiver & l'automne; & au printemps, presque tous les fébricitans mouraient très-promptement pendant les derniers quartiers de la lune, tandis que ceux qui étoient

malades pendant la nouvelle lune & les premiers quartiers, se rétablissoient très-bien & en peu de temps.

6°. De toutes les maladies celles qui m'ont paru répondre avec plus de régularité aux périodes lunaires, sont les maladies cutanées. J'ai été sur-tout frappé d'une teigne, dont j'ai détaillé l'histoire dans le journal de médecine, année 1760, mois d'avril. Elle couvroit tout le visage & la poitrine, occasionoit des démangeaisons insupportables, quelquefois des douleurs très-vives pendant la vieille lune, & présentoit un spectacle affreux. Tous ces symptômes se soutenoient jusqu'à la nouvelle lune, alors ils disparoissent peu à peu; le visage seclaircissoit insensiblement, & se dépouilloit de toutes croûtes, qui se desléchoient jusqu'à la vieille lune, où tout recommençoit de nouveau. J'ai été témoin pendant plus de trois mois de cette alternative marquée. J'ai vu la même chose arriver fréquemment dans la gale; & plusieurs personnes ont observé que la gale augmentoit vers la pleine lune; que lors même qu'elle étoit guérie, il en reparoissoit vers ce temps-là quelques pustules, qui se dissipent ensuite périodiquement. Je n'ai point eu occasion de répéter les mêmes observations sur les autres maladies; je ne doute pas qu'on n'aperçût aussi les mêmes correspondances. C'est un vaste champ ouvert aux observateurs zélés pour l'embellissement & la perfection de la médecine; on pourroit conslater les observations déjà faites, y en ajouter d'autres, les pousser plus loin. Il reste encore à déterminer les variétés qui naissent des différentes phases, des conjonctions, des aspects de la lune avec le soleil & les autres astres; peut-être les différentes maladies ont un rapport plus immédiat avec certaines phases, certaines positions de la lune qu'avec d'autres. Bemet prétend avoir observé que les maladies qu'il croit provenir d'une matière saline, telles que sont les douleurs, les démangeaisons, les maladies exanthématiques, &c. augmentoient beaucoup pendant les premiers quartiers de la lune, & sur-tout les deux ou trois nuits qui précédoient la nouvelle lune. Ce même auteur assure que pendant la vieille lune, la lympe & les humeurs s'accumulent dans le corps, parce qu'alors il voit, dit-il, une augmentation sensible dans toutes les mala-

dies férenfes, humorales ; dans la cachexie, l'hydropifie, les fluxions, les catarres, les aîthmes, paralyfies, &c. Quelque incomplètes que foient les obfervations que nous avons fur cette matiere, on peut en déduire ces canons thérapeutiques ; que dans les maladies fournies aux influences de la lune, lorsque la pofition ou les phases de la lune fous lesquelles fe font les redoublemens, font prochaines, il faut appliquer quelque remede aâif qui puiffe prévenir ou calmer l'intenfité des fymptomes ; il faut s'abftenir de tout remede pendant le temps du redoublement. C'eft dans le temps de l'intermiffion qu'il convient de placer les remedes appropriés ; j'ai fuivi avec beaucoup de fuccès cette méthode, dans le traitement de la teigne dont j'ai parlé plus haut. On afûre que les médicamens donnés dans les écorceilles fur le déclin de la lune, reuffiffent beaucoup mieux qu'en tout autre temps ; que dans les affeâions de la tête, des nerfs, dans l'épilepfie, les malades fe trouvent beaucoup foulagés de l'ufage des nervins, céphaliques, anti-épileptiques, pendant les changemens de lune. Un illuftre médecin de cette ville a eu égard aux périodes de la lune, dans l'adminiftration des remedes pour un épileptique, dont j'ai parlé ci-deffus. Frédéric Hoffman recommande aux calculeux de prendre trois ou quatre bulbes ou gouffes d'ail à chaque quartier de la lune. Je ne dois point oublier d'avertir, qu'en rapportant ces obfervations, en recommandant d'avoir égard aux *afres* dans l'adminiftration des remedes, je n'ai point prétendu donner des regles invariables & rigoureufement démontrées, & dont on ne peut s'écarter fans des inconvéniens très-graves. J'ai eu principalement en vue d'exciter les medecins à confiter ces obfervations ; & j'ai toujours penfé que dans les cas preffans, & où l'expectation pourroit étre nuifible, il falloit peu faire attention fi la pofition des *afres* étoit falutaire ou nuifible, fuivant cette maxime obfervée chez les anciens, que *afra aetnans, non neceffant* ; il faudra appliquer la même chofe à l'influence des autres planetes dont nous allons parler.

*Influence mechanique des autres afres.* Ni le raifonnement, ni l'experience permettent d'attribuer aux étoiles fixes quelque aâion mechanique fur le corps humain ; l'un &

l'autre s'accordent au contraire à établir l'influence mechanique des planetes, Mercure, Venus, Mars, Jupiter & Saturne. Ces corps céleffes, quoique placés à des diftances confidérables de la terre, peuvent néanmoins exercer fur elle une gravitation réciproque, & la mafle des planetes les plus éloignées compenfent fuffifamment leur diftance. L'attraction eft en raifon directe des mafles, & en raifon inverfe des quarrés des diftances. Ainfi Jupiter & Saturne, quoique placés dans un prodigieux éloignement, ne doivent pas étre cenfés dépourvus d'aâion fur la terre, parce qu'ils contiennent en même temps une plus grande quantité de matiere. Lorsqu'une partie de la terre eft foumife à l'aâion directe de deux planetes, il y a lieu de préfumier que cette aâion réunie produira des effets plus fenfibles, fans examiner fi par la conjonâion les deux planetes n'acquierent pas plus de force ; il eft auffi très-vraifemblable que ces effets doivent varier fuivant la fituation, la pofition, le mouvement & la diftance de ces planetes. Je ne ferois même pas bien éloigné de croire qu'il y a quelque réalité dans les vertus que les anciens attribuoient aux différens afpects des *afres* ; il eft fi fouvent arrivé aux modernes d'adopter, engagés par la force de la vérité, des dogmes anciens qu'on avoit ridiculifés peu de temps auparavant, qu'on ne feroit étre affez circonfpéâ à porter un jugement décifif contre quelque opinion avant de l'avoir bien approfondie, & d'en avoir bien fenti l'impoifibilité. On a toujours regardé les afpects de Saturne & de Jupiter, de Saturne & de Mars comme très-mauvais, & annonçant & occasionant des maladies dangereufes, & la peste même, fuivant la remarque de Zelfius ; cette idée ne peut étre partie que de quelque obfervation. La fameufe peste qui parut en 1127, & qui par le grand nombre de morts, dépeupla pour ainfi dire le monde, fut précédée, & félon les aftrologues, produite par la conjonâion de Jupiter & de Saturne. Boecace & Guy de Chauliac ont écrit que celle qui avoit regné en 1348, devoit fon origine à l'afpect de Saturne, Jupiter & Mars. Marfilus Ficinus, philofophe célèbre, rapporte qu'en 1477 il y eut des éclipses de foleil & de lune ; que Saturne & Mars furent en conjonâion, & qu'il y eut une peste terrible.



terrible. Gaspard Bartholin prédit en conséquence de l'aspect de Mars & de Saturne, d'un hiver chaud, & d'une automne brûlante, la peste qui ravagea quelques années après toute l'Europe. Paul de Sorbait, premier médecin de l'empereur, prédit sur le même fondement la peste à Vienne, & l'événement répondit à ses prédictions. Sennert a aussi observé en 1624 & 1637, une dysenterie épidémique à la suite de la conjonction de ces planetes. *Voyez Hoffman, dissertation citée.* Les aspects de Jupiter & de Vénus sont censés benins, ceux de Mercure indifférens. Les conjonctions de Vénus & de Jupiter, du Soleil & de Mercure, de Jupiter & de Mercure, sont regardées comme salutaires aux phthysiques, à ceux qui sont dans les fièvres lentes. Sous ces aspects combinés on peut attendre des crises bien completes dans les fièvres ardentes, inflammatoires, &c. Aucune observation moderne n'est venue à l'appui de ces anciennes; mais aucune aussi ne les a détruites. On pourroit cependant regarder comme une confirmation du système des anciens, les observations faites par les célèbres Goad & Kook sur les variations de l'atmosphère, relativement aux aspects & aux positions des planetes. Frédéric Hoffinan les a répétées avec soin, & il assure qu'une expérience fréquente lui en a attesté la vérité, & *crebra nos experientia hæc in re confirmavit*: voici ce qu'il en dit lui-même.

Toutes les fois que Saturne regarde, *adspicit*, une planete dans quelque position que ce soit, il comprime l'air, excite des vents froids qu'il fait venir du septentrion. L'association de Saturne & de Vénus donne lieu d'attendre des pluies froides; le vent souffle alors du septentrion & de l'occident. Jupiter est ordinairement venteux avec quelque planete qu'il concoure, sur-tout en automne & au printemps; de façon qu'il est rare qu'il y ait des tempêtes & des orages, sans que Jupiter soit en aspect avec quelque autre planete. Parmi les planetes pluvieuses, Vénus tient le premier rang, sur-tout si elle est en conjonction avec Mercure, Saturne & Jupiter. Le soleil & Mars annoncent & operent les jours serens & chauds, sur-tout dans l'été lorsqu'ils se trouvent en conjonction; les effets sont les mêmes, quoi-

que plus foibles, s'ils agissent de concert avec Mercure & Jupiter. Mercure est d'une nature très-inconstante, & produit beaucoup de variations dans l'air; le même jour est sous son aspect serin, pluvieux, venteux, orageux, &c. Avec Jupiter il donne naissance aux vents; avec Vénus, à la pluie.

L'action de ces planetes varie beaucoup, suivant la distance & la situation du soleil. La lune même rapporte des changemens, en accélère ou en retarde les effets suivant son influence particuliere. La situation du lieu, la nature du climat, peuvent aussi faire naître bien des variétés; & cette même action appliquée au corps, ne sauroit être uniforme dans tous les tempéramens, tous les âges, tous les sexes, & tous les individus. *Voyez Kook, Météorolog. S. Astronom. Goad, tractatus meteorol. & la dissertation d'Hoffinan, qui se trouve dans le IV<sup>e</sup> vol. tome V, pag. 70.*

Ces observations qu'il est bien difficile de contester, paroissent mettre hors de doute l'influence de ces planetes sur l'air, & en conséquence sur le corps humain. Personne n'ignore les effets de ce fluide, dans lequel nous vivons, que nous avalons avec les alimens, que nous respirons continuellement, & qui s'insinue par tous les pores absorbans qui sont ouverts sur notre peau; il est certain que la plupart des maladies épidémiques méritent de lui être attribuées. J'ai prouvé dans un mémoire lu à la société royale des sciences en 1749, que l'air étoit la principale cause des fièvres intermittentes. Il y a certaines personnes qui ont des signes assurés, qui leur marquent exactement les variations de l'atmosphère, des douleurs de tête, des rhumatismes, des suites de blessure ou de luxation, qui se réveillent dans les changemens de temps, & les instruisent plus sûrement que les meilleurs barometres. *Voy.* AIR, ATMOSPHERE. J'ai vu il y a peu de jours un malade attaqué d'une fièvre putride, portant à la poitrine; il resta pendant sept à huit heures que dura un orage violent, dans un état affreux; il avoit peine à respirer, se sentoît foible & abattu, avoit des inquiétudes. Après un coup de tonnerre, qui fit un fracas épouvantable, l'orage cessa; en même temps il se trouva débarrassé d'une espece de poids qui l'assailloit; la levre supérieure se

couvert de boutons , il fut extrêmement foulagé , & entra en convalescence.

On peut déduire de toutes ces observations examinées de bonne foi , & approfondies fans partialité , combien cette partie de l'astronomie qui traite de l'influence des *astres* , peut être avantageuse aux médecins , & combien par conséquent elle mériteroit d'être plus cultivée & mieux étudiée. Tout ce qui est de l'intérêt public , & d'un intérêt aussi pressant & aussi prochain que celui qui résulte de la médecine , doit être un motif suffisant pour nous engager à des recherches ultérieures ; mais ne fera-t-il pas à craindre que l'esprit humain enflammé de nouveau par quelque réussite , ne donne aussi-tôt dans l'excès , ne porte cette science à un extrême toujours vicieux ; & il est sûr que le mal qui en proviendrait seroit infiniment au dessus des avantages qu'on pourroit tirer de cette connoissance retenue dans un juste milieu. Mais dans cet état même , les matieres aux recherches , aux observations , ne sont-elles pas trop vastes pour détourner un médecin de l'application des choses plus sérieuses & plus intéressantes ? Si l'intérêt public l'emportoit davantage sur le particulier , il faudroit que des médecins s'appliquassent uniquement aux observations météorologiques , qui pour être bien faites demanderoient beaucoup de temps & de connoissances , voyez ce mot ; aux découvertes anatomiques , physiques , chymiques , &c. en un mot aux sciences accessoires de la médecine , & le praticien puiseroit dans les arsenaux des matériaux tout digérés , pour être le fondement & l'appui d'une pratique beaucoup plus solide & brillante. Car il est impossible que le même médecin puisse suivre tous ces différens objets ; ils devoient être renvoyés à tant de gens qui ne sont point nés médecins , que la curiosité porte à cette étude , mais que l'intérêt fait praticiens. On naît médecin comme on naît poète ; la nature fait l'un & l'autre. *Article de M. MENURET.*

ASTRE, *L. m. aster*, (*Hist. nat. bot.*) genre de plante à fleur radice , dont le disque est composé de fleurons , & dont la couronne est formée par des demi-fleurons qui sont posés sur des embryons , & soutenus par un calice écailleux ; les embryons deviennent dans la

suite des semences garnies d'aigrettes , & attachées au fond du calice. Tournesfort , *Infl. rei herb.* Voyez PLANTE. (1)

ASTRE du monde , ASTRE violet , ASTRE triomphant , (*termes de Fleuriste.*) ce sont trois especes d'œillet.

\* ASTRÉE , (*Myth.*) fille d'Astréus & de Thémis , & mere de l'équité naturelle , de cette équité avec laquelle nous naissons , & dont la notion n'est point due à la crainte des loix humaines. Elle habita sur la terre tant que dura l'âge d'or : mais quand les hommes cessèrent entièrement d'entendre sa voix , & se furent souillés de crimes , elle s'envola au ciel , où elle se plaça , disent les poètes , dans le signe de la Vierge. Il paroît que ce ne fut pas sans regret qu'elle quitta la terre , & qu'elle y seroit encore , si la méchanceté ne l'eût poursuivie par-tout. Exilée des villes , elle se retira dans les campagnes & parmi les laboureurs , & elle n'abandonna cet asyle que quand le vice s'en fut encore emparé. On la peint , dit Aulugelle , sous la figure d'une vierge qui a le regard formidable. Elle a l'air triste : mais sa tristesse n'ôte rien à sa dignité : elle tient une balance d'une main , & une épée de l'autre. Il paroît qu'on a donné souvent avec Thémis , à qui l'on a donné les mêmes attributs.

ASTROMETRE, *Voy. HELIOMETRE.*

§ ASTRINGENT , (*Mat. méd.*) ce nom générique est appliqué à tous les remèdes qui peuvent , en reserrant les couloirs ou les orifices , arrêter ou diminuer les différens évacuations dans le corps humain.

L'action des *astringens* n'est pas bornée aux premières voies ; & la trop grande liquidité des selles , n'est pas la seule indication qui en exige l'emploi : on s'en sert contre les hémorrhagies , les écoulemens séreux de toutes les parties & de tous les organes ; on les prescrit dans les relâchemens des parties , dont la force tonique est simplement diminuée , lors même que les écoulemens ou les évacuations n'excèdent point l'état naturel par la quantité. Ainsi le relâchement du sphincter , de la vessie , de l'anus , des glandes salivaires , &c. est efficacement combattu par les *astringens* , lorsque l'urine , les matieres fécales & la salive ne sont pas assez long-temps retenues dans les organes qui leur servent de dépôt. Ce n'est pas en cor-

rigeant la trop grande fluidité des matieres, que les *aftringens* s'opposent aux évacuations trop abondantes; ils ne produisent cet effet que d'une maniere très-secondaire; ils excitent ou réveillent l'action des organes, ils perpétuent cette action & l'ordre renait dans les fonctions. Un médicament qui n'agiroit sur des sèlles trop liquides, qu'en absorbant l'humidité superflue, ne prouveroit pas la bonne disposition des organes de la digestion; il serviroit à tromper le médecin qui voudroit juger de l'état des organes, par celui des sèlles; il remédieroit à la liquidité des excréments, sans améliorer les organes digestifs & les sucs nourriciers qu'ils peuvent extraire.

Les *aftringens*, proprement dits, ne fe donnent qu'à petite dose; & la quantité des sucs digestifs étant très-considérable, ce n'est certainement pas la peine d'avoir égard au peu de liquide qu'ils peuvent absorber par leur partie terreuse. Il n'est pas même clair que cette partie terreuse soit assez à nu, ou dégagée de tout autre principe, pour exercer sa propriété absorbante.

Il n'est point de médicament dont l'action soit aussi sensible ou évidente que celle des *aftringens*, soit qu'on la dérive de leurs qualités sapides, soit qu'on l'évalue par leurs effets immédiats & évidens sur le corps des animaux; ils ont un goût âpre, austere, acerbe; ils rident, ils froissent les fibres & la plupart des solides par leur application; ils resserrent ou retrecissent les ouvertures, même considérables, telles que la vulve, la bouche, l'anus: ils produisent les mêmes effets sur les cadavres des animaux, & toutes ces qualités sensibles sont exactement proportionnelles à leur vertu médicamenteuse.

Il résulte de ces notions, que l'action des *aftringens* s'exerce principalement sur les solides; ils en augmentent la force tonique, ou, si l'on veut, ils déterminent une action plus vive, plus constante: cette action est appropriée & correspond à l'organisation animale, elle se lie aux effets généraux des fonctions de la machine, elle dépend toujours du principe vital ou moteur, qui fait tout en nous. Le médicament n'est le plus souvent que l'occasion ou le moyen, & la force vitale est toujours le premier agent. Les resserrements les plus violens ne sont pas tou-

jours l'effet des remèdes; la crainte ou la terreur subite suspendent tout à coup des hémorrhagies énormes, les convulsions & les mouvemens spasmodiques étranglent quelquefois des cavités & des orifices.

Il faut bien distinguer des *aftringens* proprement dits, une classe de médicaments, regardés par les auteurs comme *aftringens*, & qui n'ont pourtant aucune de leurs propriétés; tels sont ceux qu'on appelle obstipans ou infarcians, *obstruentia*, *emphrastica*, qu'on emploie sous le point de vue de boucher ou de remplir des vaisseaux.

Les *aftringens* ou stiptiques sont employés, 1°. dans les grandes hémorrhagies internes, qui menacent d'une mort prochaine, & lorsque les secours ordinaires sont insuffisans; 2°. dans les dévoiemens énormes ou colliquatifs, qui résistent aux évacuans & aux adoucissans, tels que ceux qui précipitent la fin des phthysiques; 3°. dans l'incontinence d'urine & les sueurs immodérées, mais avec peu d'espoir de réussite; 4°. dans les queues de chaudière ou gonorrhées, bien guéries, où il ne reste que le relâchement des parties; dans l'écoulement de la semence, par relâchement, & les fleurs blanches qui dépendent de la même cause; 5°. dans le relâchement ou la chute de quelque partie intérieure, ou de quelque organe, tels que l'utérus, ses ligamens, le vagin, certaines hernies, les bouillures sans obstructions, qui suivent les grandes hémorrhagies.

On divise les *aftringens* en forts & en foibles; en internes & en externes.

La liste des *aftringens* foibles est très-considérable; les plus usités sont les racines de bistorte, de tormentille, de sceau de Salomon, la rhubarbe torréfiée; le quinquina, les feuilles de renouée, de plantain, le suc d'orties, les roses rouges, le fantal rouge, les coings, les grate-culs, la gomme-laque, le sang-dragon, le cachou, le suc d'hypocyste, &c.

Les eaux distillées qu'on retire de la plupart de ces plantes, ne participent point du tout à leur vertu astringente, quoi qu'en disent les livres & quelques médecins; telle est l'eau de plantain, qu'on prescrit néanmoins communément à ce titre. Il seroit possible que ces eaux eussent d'ailleurs quelques

propriétés très-foibles ou très-obscurés, selon les plantes qui les fournissent ; mais tout au moins le principe *astringent* ne passe jamais dans la simple distillation.

On peut ajouter à cette liste, la salicaire, dont les bons effets ont été reconnus par M. de Haën, dans les dysenteries : tous les fruits verts en général, comme les nêfle, les poires, les abricots, les prunes, les noix de gale, de cyprès, les glands ou leur calice, la pierre hématite, la sanguine, la terre cimolée ou des couteliers, le labdanum, le prunellier, &c.

Parmi les forts, sont l'écorce de grenade, le tan, l'afun, le sel de Saturne, l'eau de rubel & les acides dulcifiés, l'eau-mère de vitriol, les eaux minérales vitrioliques de Calabigi, de Cranfac ; Tagaric, le liege brûlé, les martiaux en général.

On peut même observer sur ces derniers, que, quoiqu'on les regarde vulgairement comme apéritifs ou débilitans, ils ont néanmoins une vertu tonique, très-avérée, qui les rend propres à arrêter des écoulemens ou des évacuations trop considérables, lorsqu'elles dépendent du relâchement. Ainsi, Freind prescrivait avec succès les martiaux, dans le flux immodéré des règles qui provenoit de cette cause. (*Article de M. LA FOSSE, docteur en médecine, de la faculté de Montpellier.*)

**ASTROC**, (*terme de Marine.*) c'est une grosse corde que l'on attache à une cheville de bois qu'on appelle *escome*. (+)

**ASTROCHYNOLOGIE**, *astrocynologia*, mot composé du grec *ἀστρον*, *astre*, *κύων*, *chien*, & *λόγος*, discours, traité. C'est le nom d'un traité sur les jours caniculaires, dont il est fait mention dans les *astres* de Leipfick, ann. 1702, mois de déc. pag. 514. Voyez **CANICULAIRE**.

**ASTROITE**, *L. f. astroïtes*. (*Hist. nat.*) On a confondu sous ce nom deux choses de nature très-différente ; savoir, une prétendue plante marine que M. de Tournefort a rapportée au genre des madrepores, voyez **MADREPORE** ; & une pétrification. Il ne sera question ici que de la première ; & on fera mention de l'autre au mot *stellite*. *V. STELLITE*. L'*astroïte* dont il s'agit est un corps pierreux, plus ou moins gros, organisé régulièrement, de couleur blanche, qui bru-

nit par différens accidens. L'*astroïte* se trouve dans la mer ; il y a sur sa partie supérieure des figures exprimées, partie en creux, partie en relief, qui sont plus ou moins grandes. On a prétendu que ces figures représentent de petits astres ; d'où vient le nom d'*astroïte*. On a cru y voir des figures d'étoiles ; c'est pourquoi on a aussi donné le nom de  *Pierre étoilée à l'astroïte*. lorsqu'on croyoit que c'étoit une pierre ; alors on la mettoit au nombre des pierres figurées : ensuite on l'a tirée de la classe des pierres pour la mettre au rang des plantes marines pierreuses ; & enfin l'*astroïte* a passé dans le regne animal, avec d'autres prétendues plantes marines, lorsque M. Peyssonnel a eu découvert des insectes au lieu de fleurs dans ces corps marins, comme il sera expliqué au mot *plante marine*. *V. PLANTE MARINE*. Il y a plusieurs espèces d'*astroïte*, qui diffèrent par la grandeur des figures dont elles sont parsemées : les plus petites ont environ une ligne de diamètre, & les plus grandes ont quatre à cinq lignes. Ces figures sont rondes, & terminées par un bord circulaire plus ou moins saillant. Il y a dans l'aire de chacun de ces cercles, des feuillettes perpendiculaires qui s'étendent en forme de rayons depuis le centre jusqu'à la circonférence. Ces feuillettes sont séparés les uns des autres par un espace vuide, & ils traversent l'*astroïte* du dessus au dessous ; ce qui forme autant de cylindres qu'il y a de cercles sur la surface supérieure. Ces cylindres ont un axe qui est composé dans les plus gros, de plusieurs tuyaux concentriques. Il y a une sorte d'*astroïte* qui est figurée bien différemment. Sa surface supérieure est creusée par des sillons ondoyans, qui forment des contours irréguliers que l'on a comparés aux anfractuosités du cerveau : c'est à cause de cette ressemblance que l'on a donné à l'espèce d'*astroïte* dont il s'agit, le nom de *cerveau de mer*. Cette *astroïte* est composée de feuillettes perpendiculaires, posés à une petite distance l'un de l'autre, qui s'étendent depuis la crête jusqu'au fond du sillon, & qui pénètrent jusqu'à la surface inférieure de l'*astroïte*, comme dans les autres espèces.

On trouve assez communément des *astroïtes* fossiles & des *astroïtes* pétrifiées. M. le comte de Tressan vient d'envoyer au cabinet d'histoire naturelle plusieurs espèces de ces

*astroïtes* pétrifiées, avec une grande quantité d'autres belles pétrifications qu'il a trouvées dans le Toulous, le Barrois, & d'autres provinces voisines qui font sous son commandement. Tous ceux qui, comme M. de Tressan, sauront recueillir des pétrifications avec le choix d'un homme de goût & les lumières d'un naturaliste, trouveront presque par-tout des corps marins, tels que *l'astroïte*, fossiles ou pétrifiés: il est plus rare de les trouver pétrifiés en marbre & en pierre fine, sur-tout en substance d'agate. Les *astroïtes* qui sont pétrifiées en agate, reçoivent un tres-beau poli, & les figures qu'on y voit font un assez joli effet: on les emploie pour faire des boîtes & autres bijoux. Il y en a beaucoup en Angleterre, c'est pourquoi nos lapidaires les ont nommées *cailloux d'Angleterre*, mais improprement. Voyez CAILLOU D'ANGLETERRE. Il se trouve aussi à Touque en Normandie, de ces *astroïtes* pétrifiées en agate. Voyez PÉTRIFICATION, FOSSILE.

ASTROLABE, f. m. (*Astron.*) signifioit anciennement un système ou assemblage de différens cercles de la sphaere, disposés entre eux dans l'ordre & dans la situation convenable. Voyez CERCLE & SPHERE.

Il y a apparence que les anciens *astrolabes* avoient beaucoup de rapport à nos sphaeres armillaires d'aujourd'hui. V. ARMILLAIRE.

Le premier & le plus célèbre de ce genre, étoit celui d'Hipparque, que cet astronome avoit fait à Alexandrie, & placé dans un lieu sûr & commode, pour s'en servir dans différentes observations astronomiques.

Ptolomée en fit le même usage; mais comme cet instrument avoit différens inconvéniens, il prit le parti d'en changer la figure, quoiqu'elle fut parfaitement conforme à la théorie de la sphaere; & il réduisit *l'astrolabe* à une surface plane, à laquelle il donna le nom de *planisphere*. Voyez PLANISPHERE.

Cette réduction n'est possible qu'en supposant qu'un œil, qui n'est pris que pour un point, voit tous les cercles de la sphaere, & les rapporte à un plan; alors il se fait une représentation ou projection de la sphaere, aplatie & pour ainsi dire écrasée sur ce plan, qu'on appelle *plan de projection*.

Un tableau n'est qu'un plan de projection placé entre l'œil & l'objet, de manière qu'il contient toutes les traces que laisseroient im-

primées sur la superficie tous les rayons tirés de l'objet à l'œil; mais en fait de planisphaeres ou *d'astrolabes*, le plan de projection est placé au delà de l'objet, qui est toujours la sphaere. Il en est de même des cadrans, qui sont aussi des projections de la sphaere, faites par rapport au soleil. Il est naturel & presque indispensable de prendre pour plan de projection de *l'astrolabe* quelqu'un des cercles de la sphaere, ou au moins un plan qui lui soit parallèle; après quoi reste à fixer la position de l'œil par rapport à ce plan. Entre le nombre infini de planisphaeres que pouvoient donner les différens plans de projection & les différentes positions de l'œil, Ptolomée s'arrêta à celui dont le plan de projection seroit parallèle à l'équateur, & où l'œil seroit placé à l'un des poles de l'équateur ou du monde. Cette projection de la sphaere est possible, & on l'appelle *l'astrolabe polaire* ou *de Ptolomée*. Tous les méridiens qui passent par le point où est l'œil, & sont perpendiculaires au plan de projection, deviennent des lignes droites, ce qui est commode pour la description des planisphaeres; mais il faut remarquer que leurs degrés qui sont égaux dans la figure circulaire, deviennent fort inégaux quand le cercle s'est changé en ligne droite: ce que l'on peut voir facilement en tirant de l'extrémité d'un diamètre par tous les arcs égaux d'un demi-cercle, des lignes droites qui aillent se terminer à une autre droite qui touchera ce demi-cercle à l'autre extrémité du même diamètre; car le demi-cercle se change par la projection en cette tangente, & elle sera divisée de manière que ses parties seront plus grandes à mesure qu'elles s'éloigneront davantage du point touchant. Ainsi dans *l'astrolabe* de Ptolomée les degrés des méridiens sont fort grands vers les bords de l'instrument, & fort petits vers le centre, ce qui cause deux inconvéniens; l'un qu'on ne peut faire aucune opération exacte sur les degrés proches du centre, parce qu'ils sont trop petits pour être aisément divisés en minutes, & moins encore en secondes; l'autre que les figures célestes, telles que les constellations, deviennent difformes & presque méconnoissables, en tant qu'elles se rapportent aux méridiens, & que leur description dépend de ces cercles. Quant aux autres cercles de

la sphere, grands ou petits, paralleles ou inclinés à l'équateur, ils demeurent cercles dans l'*astrolabe* de Ptolomée. Comme l'horizon & tous les cercles qui en dépendent, c'est-à-dire les paralleles & les cercles verticaux, sont différens pour chaque lieu, on décrit à part sur une planche qu'on place au dedans de l'instrument, l'horizon & tous les autres cercles qui y ont rapport, tels qu'ils doivent être pour le lieu ou pour le parallele où l'on veut le servir de l'*astrolabe* de Ptolomée; & par cette raison il ne passe que pour être particulier, c'est-à-dire d'un usage borné à des lieux d'une certaine latitude; & si l'on veut s'en servir en d'autres lieux, il faut changer la planche & y décrire un autre horizon. M. Formey. Voyez PLANISPHERE.

C'est delà que les modernes ont donné le nom d'*astrolabe* à un planisphere ou à la projection stéréographique des cercles de la sphere sur le plan d'un de ses grands cercles. Voyez PROJECTION STÉRÉOGRAPHIQUE.

Les plans ordinaires de projection sont 1°. celui de l'équinoxial ou équateur, l'œil étant supposé à l'un des poles du monde; 2°. celui du méridien, l'œil étant supposé au point d'intersection de l'équateur & de l'horizon; 3°. enfin celui de l'horizon. Stoffer, Gemma-Frisius & Clavius ont traité fort au long de l'*astrolabe*.

Voici la construction de l'*astrolabe* de Gemma-Frisius ou Frison. Le plan de projection est le colure ou méridien des solstices, & l'œil est placé à l'endroit où se coupent l'équateur & le zodiaque, & qui est le pole de ce méridien; ainsi dans cet *astrolabe* l'équateur, qui devient une ligne droite, est divisé fort inégalement, & à ses parties beaucoup plus serrées vers le centre de l'instrument que vers les bords, par la même raison que dans l'*astrolabe* de Ptolomée ce sont les méridiens qui sont défigurés de cette sorte: en un mot, c'est l'*astrolabe* de Ptolomée renversé. Seulement pour ce qui regarde l'horizon il suffit de faire une certaine opération, au lieu de mettre une planche séparée; & cela a fait donner à cet *astrolabe* le nom d'*universel*. Jean de Royas a imaginé aussi un *astrolabe* dont le plan de projection est un méridien, & il place l'œil sur l'axe de ce méridien à une distance infinie. L'avantage qu'il tire de cette position de l'œil, est que

toutes les lignes qui en partent sont paralleles entre elles; & perpendiculaires au plan de projection; par conséquent non seulement l'équateur est une ligne droite, comme dans l'*astrolabe* de Gemma-Frison, mais tous les paralleles à l'équateur en sont aussi, puisqu'en vertu de la distance infinie de l'œil, ils sont tous dans le même cas que si leur plan passoit par l'œil: par la même raison l'horizon & ses paralleles sont des lignes droites; mais au lieu que dans les deux *astrolabes* les degrés des cercles devenus lignes droites sont fort petits vers le centre & fort grands vers les bords, ici ils sont fort petits vers les bords & fort grands vers le centre; ce qui se voit facilement en tirant sur la tangente d'un quart de cercle des paralleles au diametre par toutes ses divisions égales. Les figures ne sont donc pas moins altérées que dans les deux autres; de plus la plupart des cercles dégènerent ici en ellipses qui sont difficiles à décrire. Cet *astrolabe* est appelé *universel*, comme celui de Gemma-Frison, & pour la même raison.

Nous venons de décrire les trois seules especes d'*astrolabes* qui eussent encore paru avant M. de la Hire. Leurs défauts communs étoient d'altérer tellement les figures des constellations, qu'elles n'étoient pas faciles à comparer avec le ciel, & d'avoir en quelques endroits des degrés si serrés, qu'ils ne laissoient pas d'espace aux opérations. Comme ces deux défauts ont le même principe, M. de la Hire y remédia en même temps, en trouvant une position de l'œil d'où les divisions des cercles projetés fussent très-sensiblement égales dans toute l'étendue de l'instrument. Les deux premiers *astrolabes* plaçoient l'œil au pole du cercle ou du plan de projection, le troisième à distance infinie, & ils rendoient les divisions inégales dans un ordre contraire. M. de la Hire a découvert un point moyen, d'où elles sont suffisamment égales. Il prend pour son point de projection celui d'un méridien, & par conséquent fait un *astrolabe universel*; & il place l'œil sur l'axe de ce méridien prolongé de la valeur de son sinus de 45 degrés; c'est-à-dire que si le diametre ou axe du méridien est supposé de 200 parties, il le faut prolonger de 70 à-peu-près. De ce point où l'œil est placé, une ligne tirée au milieu du quart

de cercle, passe précisément, par le milieu du rayon qui lui répond; cela est démontré géométriquement: & puisque de cette manière les deux moitiés égales du quart de cercle répondent si juste aux deux moitiés égales du rayon, il n'est pas possible que les autres parties égales du quart de cercle répondent à des parties fort inégales du rayon.

L'expérience & la pratique ont confirmé cette pensée, & M. de la Hire a fait exécuter par cette méthode des planisphères ou des *astrolabes* très-commodes & très-exacts. Mais comme il n'étoit pas absolument démontré que le point de vue d'où les divisions de la moitié du quart de cercle & de la moitié du rayon font égales, fut celui d'où les autres divisions sont les plus égales qu'il se puisse, M. Parent chercha en général quel étoit ce point, & s'il n'y en a pas quelqu'un d'où les divisions des autres parties soient moins inégales, quoique celles des moitiés ne soient pas égales. En se servant donc du secours de la géométrie des infiniment petits, M. Parent détermina le point d'où un diamètre étant divisé, les inégalités ou différences de toutes ces parties prises ensemble font la moindre quantité qu'il se puisse; mais il seroit encore à désirer que la démonstration s'étendit à prouver que cette somme d'inégalité, la moindre de toutes, est distribuée entre toutes les parties dont elle résulte, le plus également qu'il se puisse: car ce n'est précisément que cette condition qui rend les parties le plus égales entre elles qu'elles puissent l'être; & il seroit possible que des grandeurs dont la somme des différences seroit moindre, seroient plus inégales, parce que cette somme totale seroit répandue plus inégalement. M. Parent trouva aussi le point où doit être placé l'œil pour voir les zones égales d'un hémisphère le plus égales qu'il se puisse, par exemple les zones d'un hémisphère de la terre partagé de 10 en 10 degrés. Ce point est à l'extrémité d'un diamètre de 200 parties, qui est l'axe des zones prolongé de 110; *V. Hist. de l'acad. des Scienc. 1701, p. 122, & 1702, pag. 92. M. Formey. (O)*

**ASTROLABE** ou **ASTROLABE DE MER**, signifie plus particulièrement un instrument dont on se sert en mer pour prendre la hauteur du pôle ou celle du soleil, d'une étoile, &c. *Voyez HAUTEUR.*

Ce mot est formé des mots grecs *ἀστρον*, étoile, & *λαβειν*, capio, je prends. Les Arabes donnent à cet instrument le nom d'*astrolab*, qui est formé par corruption du grec; cependant quelques auteurs prétendent que le mot *astrolabe* est arabe d'origine: mais les savans conviennent assez généralement que les Arabes ont emprunté des Grecs le nom & l'usage de cet instrument. Nassireddin Thoui a fait un traité en langue persane, qui est intitulé *Bait Babhijl astrolab*, dans lequel il explique la structure & l'usage de l'*astrolabe*.

L'*astrolabe* ordinaire se voit à la fig. 2. *Pl. Navig.* Il consiste en un large anneau de cuivre d'environ 15 pouces de diamètre, dont le limbe entier, ou au moins une partie convenable, est divisé en degrés & en minutes. Sur ce limbe est un index mobile qui peut tourner autour du centre, & qui porte deux pinnules. Au zénith de l'instrument est un anneau par lequel on tient l'*astrolabe* quand on veut faire quelque observation. Pour faire usage de cet instrument, on le tourne vers le soleil, de manière que les rayons passent par les deux pinnules *F* & *G*; & alors le tranchant de l'index marque sur le limbe divisé la hauteur qu'on cherche.

Quoique l'*astrolabe* ne soit presque plus d'usage aujourd'hui, cependant cet instrument est au moins aussi bon qu'aucun de ceux dont on se sert pour prendre hauteur en mer, sur-tout entre les tropiques, où le soleil à midi est plus près du zénith. On emploie l'*astrolabe* à beaucoup d'autres usages, sur lesquels Clavius, Henrion, &c. ont fait des volumes. (*T*)

**ASTROLOGIE**, f. f. *Astrologia*. Ce mot est composé de *ἀστρον*, étoile, & de *λόγος*, discours; ainsi l'*astrologie* seroit, en suivant le sens littéral de ce terme, la connoissance du ciel & des astres, & c'est aussi ce qu'il signifioit dans son origine. C'est la connoissance du ciel & des astres, qui faisoit l'*astrologie* ancienne; mais la signification de ce terme a changé, & nous appellons maintenant *astronomie* ce que les anciens nommoient *astrologie*. *Voyez ASTRONOMIE.*

L'*astrologie* est l'art de prédire les évènements futurs par les aspects, les positions & les influences des corps célestes. *Voyez ASPECT, INFLUENCE, &c.*

On divise l'*astrologie* en deux branches ; *astrologie naturelle*, & *astrologie judiciaire*.

L'*astrologie naturelle* est l'art de prédire les effets naturels, tels que les changemens de temps, les vents, les tempêtes, les orages, les tonnerres, les inondations, les tremblemens de terre, &c. Voyez NATUREL ; voyez aussi TEMPS, VENT, PLUIE, OURAGAN, TONNERRE, TREMBLEMENT DE TERRE, &c.

C'est à cette branche que s'en est tenu Goad, auteur anglois, dans l'ouvrage en deux volumes, qu'il a intitulé l'*astrologie*. Il prétend que la contemplation des astres peut conduire à la connoissance des inondations, & d'une infinité d'autres phénomènes. En conséquence de cette idée il tâche d'expliquer la diversité des saisons par les différentes situations & les mouvemens des planètes, par leurs rétrogradations, par le nombre des étoiles qui composent une constellation, &c.

L'*astrologie naturelle* est elle-même, à proprement parler, une branche de la physique ou philosophie naturelle ; & l'art de prédire les effets naturels, n'est qu'une suite à *posteriori*, des observations & des phénomènes.

Si l'on est curieux de savoir quels sont les vrais fondemens de l'*astrologie naturelle*, & quel cas l'on peut faire de ses prédictions, on n'a qu'à parcourir les articles AIR, ATMOSPHERE, TEMPS, BAROMETRE, ECLIPSE, COMETE, PLANETE, HYGROMETRE, ECOULEMENT, EMISSION, &c.

M. Boyle a eu raison quand il a fait l'apologie de cette *astrologie* dans son *histoire de l'air*. La génération & la corruption étant, selon lui, les termes extrêmes du mouvement ; & la rarefaction & la condensation, les termes moyens, il démontre, conséquemment à ce principe, que les émanations des corps célestes contribuant immédiatement à la production des deux derniers effets, elles ne peuvent manquer de contribuer à la production des deux premiers, & d'affecter tous les corps physiques. Voyez GÉNÉRATION, CORRUPTION, RARÉFACTION, CONDENSATION, &c.

Il est constant que l'humidité, la chaleur, le froid, &c. (qualités que la nature emploie à la production des deux effets considérables, la condensation & la rarefaction) dépendent presque entièrement de la révolu-

tion des mouvemens, de la situation, &c. des corps célestes. Il n'est pas moins certain que chaque planète doit avoir une lumière qui lui est propre ; lumière distincte de celle de tout autre corps : lumière qui n'est pas seulement une qualité visible en elle, mais en vertu de laquelle elle est douée d'un pouvoir spécifique. Le soleil, comme nous le savons, éclaire non seulement toutes les planètes, mais il les échauffe encore par sa chaleur primordiale, les met en mouvement, & leur communique des propriétés qui leur sont particulières à chacune. Mais ce n'est pas tout : ses rayons prennent sur ce corps une espèce de teinture, ils s'y modifient ; & ainsi modifiés, ils sont réfléchis sur les autres parties du monde, & sur-tout sur les parties circonvoisines du monde planétaire. Ainsi selon l'aspect plus ou moins grand que les planètes ont avec cet astre, selon le degré dont elles en sont éclairées, le plus ou moins d'obliquité sous laquelle elles reçoivent les rayons, le plus ou moins de distance à laquelle elles en sont placées, les situations différentes qu'elles ont à son égard ; ses rayons en ressentent plus ou moins la vertu ; ils en partagent plus ou moins les effets ; ils en prennent, si on peut parler ainsi, une teinture plus ou moins forte : & cette vertu, ces effets, cette teinture, sont ensuite plus ou moins énergiques sur les êtres sublunaires. Voyez Mead, de *imperio solis & luna*, &c.

L'*astrologie judiciaire* à laquelle on donne proprement le nom d'*astrologie*, est l'art prétendu d'annoncer les événemens moraux avant qu'ils arrivent. J'entends par *événemens moraux*, ceux qui dépendent de la volonté & des actions libres de l'homme ; comme si les astres avoient quelque autorité sur lui, & qu'il en fut dirigé. Voyez VOLONTÉ, ACTION, &c.

Ceux qui professent cet art prétendent que  
 » le ciel est un grand livre où Dieu a écrit  
 » de sa main l'histoire du monde, & où  
 » tout homme peut lire sa destinée. Notre  
 » art, disent-ils, a eu le même berceau que  
 » l'*Astronomie*. Les anciens Assyriens qui  
 » jouissoient d'un ciel dont la beauté & la  
 » sérénité favorisoient les observations astro-  
 » nomiques, s'occupèrent des mouvemens  
 » & des révolutions périodiques des corps  
 » célestes :



» célestes : ils remarquèrent une analogie constante entre ces corps & les corps terrestres ; & ils en conclurent que les affaires étoient réellement ces parques & ce destin dont il étoit tant parlé , qu'ils prétendoient fidoient à notre naissance , & qu'ils disoient pofivoient de notre état futur. » Voyez HOROSCOPE , NAISSANCE , MAISON , PARQUE , DESTINÉE , &c. Voilà comment les astrologues défendoient jadis leur art. Quant à présent , l'occupation principale de ceux à qui nous donnons ce titre , est de faire des almanachs & des calendriers. Voyez CALENDRIER & ALMANACH.

L'astrologie judiciaire passe pour avoir pris naissance dans la Chaldée , d'où elle pénétra en Egypte , en Grèce , & en Italie. Il y a des auteurs qui la font égyptienne d'origine , & qui en attribuent l'invention à Cham : quant à nous , c'est des Arabes que nous la tenons. Le peuple romain en fut tellement infatué , que les astrologues ou mathématiciens , car c'est ainsi qu'on les appelloit , se soutinrent dans Rome malgré les édits des empereurs qui les en bannissoient. Voyez GÉNÉTIQUES.

Quant aux autres contrées , les Brames ou Bramines qui avoient introduit cet art prétendent dans l'Inde , & qui l'y pratiquoient , s'étant donnés pour les dispensateurs des biens & des maux à venir , exercèrent sur les peuples une autorité prodigieuse. On les consultoit comme des oracles , & on n'en obtenoit des réponses qu'à grands frais : ce n'étoit qu'à très-haut prix qu'ils vendent leurs mensonges. Voyez BRACHMANE.

Les anciens ont donné le nom d'astrologie apotelesmatique ou sphere barbarique , à cette science pleine de superstition , qui concerne les effets & les influences des astres. Les anciens Juifs , malgré leur religion , sont tombés dans cette superstition , dont les chrétiens eux-mêmes n'ont pas été exempts. Les Grecs modernes l'ont portée jusqu'à l'excès , & à peine se trouve-t-il un de leurs auteurs , qui , en toute occasion , ne parle de prédictions par les astres , d'horoscopes , de talismans ; en sorte qu'à peine , si on veut les en croire , il y avoit une seule colonne , statue ou édifice dans Constantinople & dans toute la Grèce , qui ne fût élevée suivant les règles de l'astrologie apotelesmatique ; car

c'est de ce mot ἀστελισμα , qu'a été formé celui de talisman.

Nous avons été infectés de la même superstition dans ces derniers siècles. Les historiens françois observent que l'astrologie judiciaire étoit tellement en vogue sous la reine Catherine de Médicis , qu'on n'obtient rien d'important sans avoir auparavant consulté les astres : & sous le règne de Henri III & de Henri IV , il n'est question dans les entretiens de la cour de France , que des prédictions des astrologues.

Barclay a fait dans un second livre de son *Argenis* , une satire ingénieuse du préjugé singulier qu'on avoit pris dans cette cour. Un astrologue qui s'étoit chargé de prédire au roi Henri l'événement d'une guerre dont il étoit menacé par la faction des Guisés , donna occasion à la satire de Barclay.

« Vous dites , devin prétendu , dit Barclay , que c'est de l'influence des astres qui ont présidé à notre naissance , que dépendent les différentes circonstances heureuses ou malheureuses de notre vie & de notre mort ; vous avouez d'un autre côté que les cieus ont un cours si rapide , qu'un seul instant suffit pour changer la disposition des astres : comment concilier ces deux choses ? & puis-je ce mouvement si prompt qu'on ne peut le concevoir , entraîner avec lui tous les corps célestes ; les promesses ou les menaces qui y sont attachées , ne doivent-elles pas aussi changer selon leurs différentes situations ? pour lors comment fixer les destinées ? Vous ne pouvez savoir ( connoissance pourtant , selon vous , nécessaire ) sous quel astre une personne sera née ; vous croyez peut-être que le premier soin des sages-femmes est de consulter à la naissance d'un enfant toutes les horloges , de marquer exactement les minutes , & de conserver à celui qui vient de naître les étoiles comme son patrimoine ; mais souvent le péril des meres ne laisse pas lieu à cette attention. Quand on le pourroit , combien y en a-t-il qui négligent de le faire , étant au-dessus de pareilles superstitions ? En supposant même qu'on ait étudié ce moment , l'enfant ne peut pas paroître dans l'instant ; certaines circonstances peuvent laisser un long intervalle : d'ailleurs les cadraus sont ;

» ils toujours justes & exacts ? les her-  
 » loges, quelque bonnes qu'elles soient,  
 » ne se démentent-elles pas souvent par un  
 » temps ou trop sec ou trop humide ? qui  
 » peut donc affurer que l'instant auquel des  
 » personnes attentives auront placé la nais-  
 » sance d'un enfant, soit le véritable mo-  
 » ment qui réponde à son étoile ?

» Je suppose encore avec vous qu'on ait  
 » trouvé ce point juste, l'étoile qui a pré-  
 » sidé, sa situation, sa force ; pourquoi  
 » considérer entre les étoiles celles qui do-  
 » minoient pendant que le fruit s'animoit  
 » dans le ventre de la mère, plutôt que cel-  
 » les qui paroissent pendant que le corps  
 » encore tendre & l'ame ignorante d'elle-  
 » même apprenoit dans sa prison à supporter  
 » patiemment la vie ?

» Mais laissant toutes ces difficultés, je  
 » vous accorde que l'état du ciel étoit bien  
 » connu au moment de la naissance : pour-  
 » quoi faire émaner des astres un pouvoir  
 » absolu, je ne dis pas seulement sur les  
 » corps, mais aussi sur les volontés ? il faut  
 » donc que ce soit d'eux que j'attende mon  
 » bonheur ; que ma vie & ma mort en dé-  
 » pendent. Ceux qui s'engagent dans le parti  
 » des armes, & qui périssent dans une  
 » même bataille, sont-ils nés sous la même  
 » constellation ? & peut-on dire qu'un vais-  
 » seau qui doit échouer ne recevra que ceux  
 » que leurs mauvaises étoiles auront con-  
 » damnés en naissant à faire naufrage ?  
 » L'expérience nous fait voir tous les jours  
 » que des personnes nées dans des temps  
 » bien différens, se livrent au combat, ou  
 » montent un vaisseau où ils périssent,  
 » n'ayant de commun que l'instant de la  
 » mort. Tous ceux qui viennent au monde  
 » sous la même disposition du ciel, ont-ils  
 » pour cela une même destinée pour la vie  
 » & pour la mort ? Vous voyez ici le roi ;  
 » croyez-vous que ceux qui sont nés sous la  
 » même étoile, possèdent des royaumes, ou  
 » pour le moins des richesses, qui prouvent  
 » l'heureuse & favorable influence des astres  
 » dans leur naissance ? croyez-vous même  
 » qu'ils aient vécu jusqu'à présent ? Voilà M.  
 » de Villeroi ; ceux qui sont nés sous la  
 » même planète, ont-ils la sagesse en par-  
 » tage ? sont-ils comme lui honorés de la fa-  
 » veur du prince ? Et ceux qui sont nés dans

» le même instant que vous, sont-ils tous  
 » astrologues, pour ne rien dire de pis ?  
 » Que si quelqu'un périt par la main d'un  
 » voleur, son sort, dites-vous, exigeoit qu'il  
 » fût tué par la main de ce misérable. Quoi  
 » donc, ces mêmes astres qui avoient destiné  
 » le voyageur dans le moment de sa naissance,  
 » à être un jour exposé au fer d'un assassin,  
 » ont aussi donné à l'assassin, peut-être long-  
 » temps avant la naissance du voyageur, l'in-  
 » tention & la force pour vouloir & pouvoir  
 » exécuter son mauvais dessein ? car les as-  
 » tres, à ce que vous prétendez, concourent  
 » également à la cruauté de celui qui tue,  
 » & au malheur de celui qui est tué. Quel-  
 » qu'un est accablé sous les ruines d'un bâti-  
 » ment ; est-ce donc parce qu'il est condamné  
 » par sa destinée à être enseveli dans sa pro-  
 » pre maison, que les murs en sont tombés ?  
 » On doit raisonner de même à l'occasion  
 » des dignités où l'on n'est élevé que par  
 » suffrages. La planète ou les astres qui ont  
 » présidé à la naissance d'une personne, &  
 » qui dans vos principes lui ont destiné des  
 » grandeurs, ont-ils pu aussi étendre leur  
 » pouvoir jusque sur d'autres hommes qui  
 » n'étoient pas encore nés, de qui dépen-  
 » doit toutefois tous les effets de ces heu-  
 » reuses influences ?

» Ce qu'il pourroit y avoir de vrai, en  
 » supposant la réalité des influences des corps  
 » célestes ; c'est que comme le soleil produit  
 » des effets différens sur les choses diffé-  
 » rentes de la terre, quoique ce soit toujours  
 » les mêmes rayons & la même lumière,  
 » qu'il échauffe & entretient quelques se-  
 » mences, qu'il en fait mourir d'autres ;  
 » qu'il dessèche de petites herbes, tandis  
 » que d'autres qui ont plus de suc résistent  
 » davantage ; de même aussi plusieurs enfans  
 » qui naissent en même temps ressemblent à  
 » un champ préparé de différentes manières,  
 » selon la différence du naturel, du tempé-  
 » rament & des habitudes de ceux à qui ils  
 » doivent le jour. Cette puissance des astres  
 » qui est une pour tous ces enfans, ne doit  
 » point dans tous produire les mêmes effets.  
 » Si le naturel de l'enfant a quelque rapport  
 » avec cette puissance, elle y dominera : s'il  
 » est opposé, je doute même qu'elle le cor-  
 » rige. De façon que pour juger sainement  
 » quel doit être le caractère d'un enfant, il

» ne faut pas s'arrêter seulement à considérer  
 » les autres, il faut encore remonter aux pa-  
 » rens, faire attention à la condition de la  
 » mere pendant qu'elle étoit enceinte, & à  
 » beaucoup d'autres choses qui sont incon-  
 » nues.

» Enfin, je vous demande, Chaldéen,  
 » si cette influence que vous regardez comme  
 » la cause du bonheur ou du malheur, de-  
 » meurera toujours au ciel jusqu'au temps  
 » marqué, pour descendre ensuite sur terre.  
 » & y faire agir des instrumens propres à ce  
 » que les astres avoient arrêté; ou si ren-  
 » fermée dans l'enfant, entretenue & croi-  
 » sante avec lui, elle doit en certaines occa-  
 » sions se faire jour pour accomplir les de-  
 » crets irrévocables des astres? Si vous pré-  
 » tendez qu'elle demeure au ciel, il y a  
 » dans vos principes une contradiction ma-  
 » nifeste; car puisque le bonheur ou le  
 » malheur de celui qui vient au monde,  
 » dépend de la manière dont les astres étoient  
 » joints dans le moment de sa naissance, le  
 » cours de ces mêmes astres semble avoir  
 » détruit cette première forme, & en avoir  
 » donné une autre peut-être entièrement  
 » opposée. Dans quelle partie du ciel se fera  
 » conservée cette première puissance, qui  
 » ne doit paroître & jouer, pour ainsi dire,  
 » son rôle que plusieurs années après, comme  
 » lorsque l'enfant aura quarante ans? De  
 » croire d'un autre côté que le destin, qui ne  
 » doit avoir son effet, que quand cet enfant  
 » sera parvenu à un âge plus avancé, lui soit  
 » attaché dès son enfance, c'est une imper-  
 » tinente rêverie. Quoi donc, ce sera lui,  
 » qui, dans un naufrage où il doit périr,  
 » sera cause que les vents s'éleveront, ou que  
 » le pilote s'oublant lui-même, ira échouer  
 » contre des bancs? Le laboureur, dans la  
 » campagne, aura été l'auteur de la guerre qui  
 » l'appauvrit, ou d'un temps favorable qui  
 » doit lui donner une moisson abondante?  
 » Il est vrai que quelques-uns parmi vous  
 » publient hautement des oracles, que l'é-  
 » vénement a justifiés; mais ces événemens  
 » justifiés par l'expérience, sont en si petit  
 » nombre, relativement à la multitude des  
 » faux oracles que vous avez prononcés vous  
 » & vos semblables, qu'ils démontrent eux-  
 » mêmes le peu de cas qu'on en doit faire.

» Vous faites passer un million de mensonges

» malheureux, à la faveur de sept ou huit  
 » autres qui vous ont réussi. En supposant  
 » que vous agissiez au hazard, vous avez  
 » conjecturé tant de fois, que s'il y avoit  
 » à s'étonner de quelque chose, ce seroit  
 » peut-être de ce que vous n'avez pas ren-  
 » contré plus souvent. En un mot, vous  
 » qui prévoyez tout ce qui doit arriver à la  
 » Sicile, comment n'avez-vous pas prévu  
 » ce qui vous arrive à vous-même aujour-  
 » d'hui? Ignorez-vous que je devois vous  
 » traverser dans votre dessein? Ne deviez-  
 » vous pas, pour faire valoir votre art,  
 » prévenir le roi que telle personne, qui  
 » est présente, chercheroit à vous trou-  
 » ver? Loin qu'enfin votre science vous dé-  
 » couvrit si le roi doit triompher de ses enne-  
 » mis, dites-nous auparavant s'il ajoutera  
 » foi à vos oracles.»

Quoique l'*astrologie judiciaire*, ait été so-  
 lidement combattue, tant par Barclay que  
 par d'autres auteurs célèbres, qui en ont  
 démontré la vanité; on ne peut pas dire  
 qu'ils aient entièrement déraciné cette ri-  
 dicule prévention; elle regne encore, & par-  
 ticulièrement en Italie. On a vu sur la fin  
 du siècle dernier un Italien envoyer au pape  
 Innocent XI une prédiction en manière d'ho-  
 roscope sur Vienne, alors assiégée par les  
 Turcs, & qui fut très-bien reçue. De nos  
 jours le comte de Boulainvilliers, homme  
 d'ailleurs de beaucoup d'esprit, étoit infatué  
 de l'*astrologie judiciaire*, sur laquelle il a  
 écrit très-ferieusement. (G)

Tacite, au *VII. liv. de ses annales, ch. xxj*,  
 rapporte que Tibere dans le temps qu'il  
 étoit exilé à Rhodes, sous le regne d'Au-  
 guste, se plairoit à consulter les devins sur  
 le haut d'un rocher fort élevé au bord de  
 la mer; & que si les réponses du devin don-  
 noient lieu à ce prince de le soupçonner d'i-  
 gnorance ou de fourberie, il le faisoit à l'in-  
 stant précipiter dans la mer par un esclave.  
 Un jour ayant consulté dans ce même lieu  
 un certain Thrasyllus fort habile dans cet  
 art, & ce devin lui ayant promis l'empire  
 & toutes sortes de prospérités: *puisqu'il te*  
*es si habile*, lui dit Tibere, *pourrais-tu me*  
*dire combien il te reste de temps à vivre?* Thra-  
 syllus, qui se douta apparemment du motif  
 de cette question, examina ou fit semblant  
 d'examiner, sans s'émouvoir, l'aspect &

& la position des astres au moment de sa naissance : bientôt après il laissa voir au prince une surprise qui ne tarda pas à être suivie de frayeur ; & il s'écria , *qu'avant qu'il en pouvoit juger , il étoit à cette heure même menacé d'un grand péril.* Tibere, charmé de cette réponse , l'embrassa , le rassura , le regarda dans la suite comme un oracle , & le mit au nombre de ses amis.

On trouve dans ce même historien , l'un des plus grands génies qui furent jamais , deux passages qui font voir que quand un préjugé est général , les meilleurs esprits ne peuvent s'empêcher de lui sacrifier , mais ne le font pourtant qu'avec plus ou moins de restriction , & , pour ainsi dire , avec une sorte de répugnance. Le premier de ces passages se lit dans le *liv. VI , chap. xxij* , où après avoir fait des réflexions sur les différents sentimens des philosophes au sujet de l'*astrologie* , il ajoute ces paroles : *Cæterum plerisque mortalium non eximitur , quin primo cujusque ortu ventura destinantur : sed quædam secus quam dicta sint cadere fallacis ignara dicentium ; ita corrumpi fidem artis , cujus præclara documenta , & antiqua ætas & nostra tulerit.* Ce qu'on peut traduire ainsi : « Il » ne paroît pas douteux que tout ce qui » doit nous arriver ne soit marqué dès le » premier moment de notre naissance : mais » l'ignorance des devins les induit quelque- » fois en erreur dans les prédictions qu'ils » nous font ; & par-là elle décrédite en » quelque maniere un art , dont la réalité » est clairement prouvée par l'expérience de » notre siècle , & par celle des siècles précédens. »

L'autre passage se trouve dans le *IV<sup>e</sup> liv. des Annal. ch. lvij*. « Tibere étant sorti de » Rome , dit Tacite , les astrologues prétendirent qu'il n'y reviendrait jamais. Cette » prédiction occasiona la perte de plusieurs » citoyens , qui en conclurent que ce prince » n'avoit plus que peu de temps à vivre , » & qui furent assez imprudens pour le » publier. Car ils ne pouvoient se douter » qu'en effet Tibere vivroit encore onze ans » sans rentrer dans Rome , & dans une espèce d'exil volontaire. Mais au bout de » ce temps , ajoute l'historien , on aperçut » les limites étroites , qui dans la science » des devins séparent l'art de la chimère ,

» & combien de nuages y obscurcissent » la vérité : car la prédiction qu'ils firent » que Tibere ne reviendrait point à Rome , » n'étoit pas faite au hazard & sans fondement , puisque l'événement la vérifia : » mais tout le reste leur fut caché ; & ils » ne purent prévoir que ce prince parviendrait à une extrême vieillesse sans rentrer » dans la ville , quoiqu'il dût souvent s'en » approcher de fort près. » *Mox paruit breve confinium artis & falsi ; veraque quam obscuris cægerentur. Nam in urbem non venturum , haud forte dictum : cæterorum nescit egere , cum propinquo rure aut litore , & superæ mania urbis adsidens , extremam senectam compleverit.* Il me semble voir dans ce passage un grand génie qui lutte contre le préjugé de son temps , & qui pourtant ne sauroit totalement s'en défaire. (O)

**ASTROLOGIQUE**, adj. se dit de tout ce qui a rapport à l'astrologie. Voyez **ASTROLOGIE**.

**ASTROLOGUE**, adj. pris. subst. se dit d'une personne adonnée à l'astrologie , ou à la divination par le moyen des astres. Les astrologues étoient autrefois fort communs ; les plus grands hommes même paroissent avoir cru à l'astrologie , tels que M. de Thou & plusieurs autres. Aujourd'hui le nom d'*astrologues* est devenu si ridicule , qu'à peine le plus bas peuple ajoute-t-il quelque foi aux prédictions de nos almanachs. Voyez **ASTROLOGIE**. (O)

**ASTRONOME**, adj. pris. subst. se dit d'une personne versée dans l'astronomie. Le peuple confond quelquefois *astrologue* avec *astronome* : mais le premier s'occupe d'une science chimérique , & le second d'une science très-belle & très-utile. Dans le temps que l'astrologie judiciaire étoit à la mode , il n'y avoit presque point d'*astronome* qui ne fût astrologue. Aujourd'hui il n'y a plus que des *astronomes* , & point d'*astrologues* , ou plutôt les astrologues sont très-méprisés. Les plus célèbres *astronomes* à l'article **ASTRONOMIE**.

**ASTRONOMIE**, *astronomia*, subst. f. composé de *αστήρ*, étoile , & de *νόμος*, règle , loi. L'*astronomie* est la connoissance du ciel & des phénomènes célestes. (Voyez **CIEL**.) L'*astronomie* est , à proprement parler , une partie des mathématiques mixtes , qui nous

apprend à connoître les corps célestes, leurs grandeurs, mouvemens, distances, périodes, éclipses, &c. Voyez MATHÉMATIQUES.

Il y en a qui prennent le terme *astronomie* dans un sens beaucoup plus étendu : ils entendent par-là la connoissance de l'univers & des loix primitives de la nature. Selon cette acception, *l'astronomie* seroit plutôt une branche de la physique, que des mathématiques. Voyez PHYSIQUE, SYSTEME, NATURE.

Les auteurs varient sur l'invention de *l'astronomie* : on l'attribue à différentes personnes ; différentes nations s'en font honneur, & on la place dans différens siècles. A s'en rapporter aux anciens historiens, il paroît que des rois inventerent & cultivèrent les premiers cette science : Belus roi d'Assyrie ; Atlas roi de Mauritanie, & Uranus, qui régnoit sur les peuples qui habitoient les bords de l'Océan Atlantique, passèrent pour avoir donné aux hommes les premières notions de *l'astronomie*.

Si on croit Diodore de Sicile, Uranus, pere d'Atlas, forma l'année sur le cours du soleil & sur celui de la lune. Atlas inventa la sphere ; ce qui donna lieu à la fable qu'il portoit le ciel sur ses épaules. Le même auteur ajoute qu'il enseigne cette science à Hercule, qui la porta en Grece : ce ne seroit être Hercule fils d'Alomene, puisque Atlas, selon le témoignage de Suidas, vivoit onze âges avant la guerre de Troie ; ce qui remonte jusqu'au temps de Noé & de ses fils. En descendant plus bas, on trouve des traces plus marquées de l'étude que l'on faisoit de *l'astronomie* dans les temps fabuleux. Newton a remarqué que les noms des constellations sont tous tirés des choses que les poëtes disent s'être passées dans le temps de la guerre de Troie, & lors de l'expédition des Argonautes : aussi les fables parlent-elles de personnes sçavantes dans *l'astronomie* ; elles font mention de Chiron, d'Antée, de Naucicaë, &c. qui tous paroissent avoir contribué au progrès de cette science.

Ce dont on ne peut douter, c'est que plusieurs nations ne se soient appliquées à l'étude du ciel long-temps avant les Grecs : Platon convient même que ce fut un barbare qui observa le premier les mouvemens célestes ; occupation à laquelle il fut déter-

miné par la beauté du ciel pendant l'été, soit en Egypte, soit en Syrie, où l'on voit toujours les étoiles, les nues & les pluies ne les dérochant jamais à la vue. Ce philosophe prétend que si les Grecs se sont appliqués fort tard à *l'astronomie*, c'est au défaut seul d'une atmosphère, telle que celle des Egyptiens & des Syriens, qu'il faut s'en prendre.

Aussi quelque audace qu'aient eu les Grecs pour s'attribuer les premiers commencemens des sciences & des beaux-arts, elle n'a cependant jamais été assez grande pour qu'ils se soient donné l'honneur d'avoir jeté les fondemens de *l'astronomie*. Il est vrai qu'on apprend par un passage de Diodore de Sicile, que les Rhodiens prétendoient avoir porté cette science en Egypte : mais ce récit est mêlé de tant de fables, qu'il se détruit de lui-même ; & tout ce qu'on en peut tirer de vraisemblable, c'est que comme les Rhodiens étoient de grands navigateurs, ils pouvoient avoir surpassé les autres Grecs par rapport aux observations astronomiques qui regardent la marine ; tout le reste doit être regardé comme fabuleux. Quelques auteurs, il est vrai, ont donné les premières observations célestes à Orphée (comme Diogene Laerce sur l'autorité d'Eudemos, dans son *histoire astrologique*, qui a été suivie par Théon & par Lucien), à Palamede, à Atrée, & à quelques autres, ce qu'Achilles Tatius prétend prouver par des passages d'Eschyle & de Sophocle, dans son commentaire sur les phénomènes d'Aratus : mais il est certain que le plus grand nombre des auteurs Grecs & Latins est d'un avis contraire, presque tous les attribuant aux Chaldeens ou Babyloniens.

*L'astronomie* & *l'astrologie* prirent donc naissance dans la Chaldée, au jugement du grand nombre des auteurs : aussi le nom de Chaldéen est-il souvent synonyme à celui d'*astronomie* dans les anciens écrivains. Il y en a qui sur l'autorité de Joseph aiment mieux attribuer l'invention de ces sciences aux anciens Hébreux, & même aux premiers hommes.

Quelques juifs & quelques chrétiens s'accordent avec les musulmans pour en faire honneur à Enoch : quant aux autres Orientaux, ils regardent Cain comme le premier astronome : mais toutes ces opinions paroî-

font destituées de vraisemblance à ceux qui sont versés dans la langue de ces premiers peuples de la terre ; ils ne rencontrent dans l'Hébreu pas un terme d'*astronomie* ; le Chaldéen au contraire en est plein. Cependant il faut convenir qu'on trouve dans Job & dans les livres de Salomon quelque trace légère de ces sciences.

Quelques-uns ont donné une parfaite connoissance de l'*astronomie* à Adam ; & l'on a fait , comme nous venons de le dire , le même honneur aux descendants de Seth , mais tout cela gratuitement. Il ne faut pas cependant douter que l'on n'eût quelque connoissance de l'*astronomie* avant le déluge : nous apprenons par le journal de ce terrible événement , que l'année étoit de 360 jours , & qu'elle étoit formée de douze mois ; arrangement qui suppose quelque notion du cours des astres. Voyez ANTE-DILUVIENNE.

M. l'abbé Renaudot paroît incliner pour l'opinion qui attribue l'invention de l'*astronomie* aux anciens patriarches ; & il se fonde pour cela sur plusieurs raisons.

1°. Sur ce que les Grecs & les Latins ont compris les Juifs sous le nom de Chaldéens ; 2°. sur ce que la distinction des mois & des années , qui ne se pouvoit connoître sans l'observation du cours de la lune & celui du soleil , est plus ancienne que le déluge , comme on le voit par différens passages de la Genèse ; 3°. sur ce qu'Abraham étoit sorti de Chaldée , de *Ur Chaldæorum* , & que des témoignages de Berosé & d'Eupolemus , cités par Eusebe , liv. IX , de la préparation évangélique , prouvent qu'il étoit *δυνατὰ ἐμπιερῶ* , *savant dans les choses célestes* , & qu'il avoit inventé l'*astronomie* & l'*astrologie judiciaire* ; *καὶ τὴν ἀστρολογίαν , καὶ τὴν χάλδαιον ἐμπειρίαν* ; 4°. sur ce qu'on trouve dans la sainte écriture plusieurs noms de planetes & de constellations.

D'un autre côté , M. Bafnage prétend que tout ce qu'on débite sur ce sujet a fort l'air d'un conte. Philon nous apprend que l'on instruisit Moÿse dans la science des astres ; il ne faut pas douter que ce législateur n'en eût quelque connoissance : mais l'on ne sauroit croire que l'on eût fait venir des Grecs pour l'instruire , comme le dit cet auteur Juif. Du temps de Moÿse il n'y avoit point de

philosophes dans la Grece ; & c'est de l'Égypte ou de la Phénicie que les Grecs ont tiré leurs premières connoissances philosophiques. À l'égard de Job , ceux qui le qualifient astronome , se fondent sur quelques passages où l'on croit qu'il nomme les endroits les plus remarquables du ciel , & des principales constellations. Mais outre que les interpretes ne sont point d'accord sur le sens des termes employés dans ces textes , la connoissance des noms de certaines constellations ne seroit point une preuve que Job fût astronome.

Quoiqu'il en soit , il ne paroît pas qu'on puisse douter que l'*astronomie* n'ait commencé dans la Chaldée ; au moins c'est le jugement qu'on doit en porter d'après toutes les preuves historiques qui nous restent ; & M. l'abbé Renaudot en rapporte un fort grand nombre dans son mémoire sur l'origine de la sphaere , imprimé dans le premier volume du recueil de l'*académie royale des sciences & des belles-lettres*.

Nous trouvons dans l'écriture sainte divers passages qui marquent l'attachement des Chaldéens à l'étude des astres. Nous apprenons de Plin que l'inventeur de cette science chez les Chaldéens fut Jupiter Belus , lequel fut mis ensuite au rang des dieux : mais on est fort embarrassé à déterminer qui est ce Belus , & quand il a vécu. Parmi les plus anciens astronomes Chaldéens , on compte Zoroastre : mais les mêmes difficultés ont lieu sur le temps de son existence , aussi bien que sur celle de Belesis & de Berosé.

Ne seroit-ce point s'exposer à partager avec Rudbeck le ridicule de son opinion , que de la rapporter ? Il prétend que les Suédois ont été les premiers inventeurs de l'*astronomie* ; & il se fonde sur ce que la grande diversité dans la longueur des jours en Suède , a dû conduire naturellement ses habitans à conclure que la terre étoit ronde , & qu'ils étoient voisins de l'une de ses extrémités ; deux propositions dont la vérité étoit , dit-il , moins sensible pour les Chaldéens , & pour ceux qui habitoient les régions moyennes du globe. Delà , continue notre auteur , les Suédois engagés dans l'examen & dans la recherche des causes de la grande différence des saisons n'auront pas manqué de découvrir que le progrès du soleil

dans les cieus est renfermé dans un certain espace, &c. mais tous ces raisonnemens ne font point appuyés sur le témoignage de l'histoire, ni soutenus d'aucun fait connu.

Si l'on en croit Porphyre, la connoissance de l'astronomie est fort ancienne dans l'Orient. Si l'on en croit cet auteur, après la prise de Babylone par Alexandre, on apporta de cette ville des observations célestes depuis 1903 ans, & dont les premières étoient par conséquent de l'an 115 du déluge, c'est-à-dire, qu'elles avoient été commencées 15 ans après l'érection de la tour de Babel. Pline nous apprend qu'Epigene assuroit que les Babyloniens avoient des observations de 720 ans gravées sur des briques. Achilles Tatius attribue l'invention de l'astronomie aux Egyptiens; & il ajoute que les connoissances qu'ils avoient de l'état du ciel, se transmettoient à leur postérité sur des colonnes sur lesquelles elles étoient gravées.

Les païens eux-mêmes se font moqués, comme a fait entr'autres Cicéron, de ces prétendues observations célestes que les Babyloniens disoient avoir été faites parmi eux depuis 470000 ans, ainsi que de celles des Egyptiens: on peut en dire autant de la tradition confuse & embrouillée de la plupart des Orientaux, que les premiers Européens qui entrèrent dans la Chine y trouverent établie, & de celle des Persans touchant leur roi Cayumarath, qui régna 1000 ans, & qui fut suivi de quelques autres rois dont le regne duroit des siècles. Ces opinions, toutes ridicules qu'elles sont, ont été conservées par un assez grand nombre d'auteurs, qui les avoient prises de quelques livres grecs, où cette prodigieuse antiquité des Assyriens & des Babyloniens étoit établie comme la base de l'histoire.

Diodore dit que lors de la prise de Babylone par Alexandre, ils avoient des observations depuis 43000 ans. Quelques-uns prennent ces années pour des mois, & les réduisent à 3476 ans solaires, ce qui monteroit encore jusque bien près de la création du monde, puisque la ruine de l'empire des Perses tombe à l'an du monde 3620. Mais laissant les fables, tenons-nous-en à ce que dit Simplicius: il rapporte d'après Porphyre, que Callisthene, disciple & parent d'Aristote,

trouva à Babylone, lorsqu'Alexandre s'en rendit maître, des observations depuis 1903 ans; les premières avoient donc été faites l'an du monde 1717, peu après le déluge.

Les auteurs qui n'ont pas confondu la fable avec l'histoire, ont donc réduit les observations des Babyloniens à 1900 années; nombre moins considérable de beaucoup, & qui cependant peut paroître excessif. Ce qu'il y a pourtant de singulier, c'est qu'en comptant ces 1900 ans depuis Alexandre, on remonte jusqu'au temps de la dispersion des nations & de la tour de Babylone, au delà duquel on ne trouve que des fables. Peut-être la prétendue histoire des observations de 1900 ans signifie-t-elle seulement que les Babyloniens s'étoient appliqués à l'astronomie depuis le commencement de leur empire. On croit avec fondement que la tour de Babel élevée dans la plaine de Sennacer, fut construite dans le même lieu où Babylone fut ensuite bâtie. Cette plaine étoit fort étendue, & la vue n'y étoit bornée par aucune montagne; ce qui a pu donner promptement naissance aux observations astronomiques.

Les Chaldéens n'étoient pas versés dans la géométrie, & ils manquoient des instrumens nécessaires pour faire des observations justes: leur grande étude étoit l'astrologie judiciaire; science dont on reconnoît bien aujourd'hui le ridicule. Leur observatoire étoit le fameux temple de Jupiter Belus, à Babylone.

Les longues navigations des Phéniciens n'ont pu se faire sans quelque connoissance des astres: aussi voyons-nous que Pline, Strabon, & quelques autres, rendent témoignage à leur habileté dans cette science: mais nous ne savons rien de certain sur les découvertes qu'ils peuvent avoir faites. Plusieurs historiens rendent aux Egyptiens le témoignage d'avoir cultivé l'astronomie avant les Chaldéens. Diodore de Sicile avance que les colonies égyptiennes portèrent la connoissance des astres dans les environs de l'Euphrate. Lucien prétend que comme les autres peuples ont tiré leurs connoissances des Egyptiens, ceux-ci les tiennent des Ethiopiens, dont ils font une colonie. Les moins favorables aux Egyptiens, les joignent pour l'invention de l'astronomie

aux Chaldéens. Il n'est pas aisé de découvrir qui fut l'inventeur de *Astronomie* chez les Egyptiens. Diodore en fait honneur à Mercure ; Socrate, à Thau ; Diogene Laerce l'attribue à Ninus, fils de Vulcain ; & Hérocrate à Busris. Les connoissances astronomiques des Egyptiens les avoient conduits à pouvoir déterminer le cours du soleil & de la lune, & à former l'année : ils observoient le mouvement des planetes ; & ce fut à l'aide de certaines hypothèses, & par le secours de l'arithmétique & de la géométrie, qu'ils entreprirent de déterminer quel en étoit le cours. Ils inventerent aussi diverses périodes des mouvements des cieux ; enfin ils s'adonnèrent à l'astrologie. Tout cela est appuyé sur le témoignage d'Hérodote & de Diodore, &c. Nous apprenons de Strabon, que les prêtres égyptiens, qui étoient les astronomes du pays, avoient renoncé de son temps à cette étude, & qu'elle n'étoit plus cultivée parmi eux. Les Egyptiens, qui prétendoient être le plus ancien peuple de l'univers, regardoient leur pays comme le berceau des sciences, & par conséquent de *l'astronomie*.

L'opinion commune est que *l'astronomie* passa de l'Egypte dans la Grece : mais la connoissance qu'on en eut, fut d'abord extrêmement grossiere, & on peut en juger par ce que l'on en trouve dans Homere & dans Hésiode ; elle se bornoit à connoître certains astres qui servoient de guides, soit pour le travail de la terre, soit pour les voyages sur mer ; c'est ce que Platon a fort bien remarqué ; ils ne faisoient aucunes observations exactes, & ils ignoroient l'arithmétique & la géométrie nécessaires pour les diriger.

Laerce dit que Thalès fit le premier le voyage d'Egypte dans le dessein d'étudier cette science, & qu'Endoxe & Pythagore l'imitèrent en cela. Thalès vivoit vers la quatre-vingt-dixième olympiade ; il a le premier observé les astres, les éclipses de soleil, les solstices, & les avoit prédits ; c'est ce qu'assurent Diogene Laerce, d'après *l'historie astrologique* d'Endemus ; Plin, *liv. II, chap. xij*, & Eusebe dans sa *chronique*. Il naquit environ 640 ans avant Jesus-Christ. On peut voir dans Stanley (*hist. philosoph.*) un détail circonstancié de ses connoissances philosophiques. Anaximandre son dis-

ciple cultiva les connoissances qu'il avoit reçues de son maître ; il plaça la terre au centre de l'univers ; il jugea que la lune empruntoit sa lumière du soleil, & que ce dernier étoit plus grand que la terre, & une masse d'un feu pur. Il traça un cadran solaire, & construisit une sphere. Anaximene de Milet, né 530 ans avant Jesus-Christ, regardoit les étoiles fixes comme autant de soleils, autour desquels des planetes faisoient leurs révolutions, sans que nous puissions découvrir ces planetes, à cause de leur grand éloignement. Trente ans après naquit Anaxagoras de Clazomene. Il enseignoit que le soleil étoit une masse de fer enflammée plus grande que le Péloponese ; que la lune étoit un corps opaque éclairé par le soleil, & qu'elle étoit habitée comme la terre. Il eut pour disciples le fameux Périclès & Archelaüs, qui fut le dernier de la secte Ionique. Pythagore ayant passé sept ans dans le séminaire, & dans une étroite fréquentation des prêtres égyptiens, fut profondément initié dans les mystères de leur religion, & éclairé sur le vrai système du monde ; il répandit les connoissances qu'il avoit acquises, dans la Grece & dans l'Italie. Il avança que la terre & les planetes tournoient autour du soleil immobile au centre du monde ; que le mouvement diurne du soleil & des étoiles fixes n'étoit qu'apparent, & que le mouvement de la terre autour de son axe étoit la vraie cause de cette apparence. Plutarque donne à Pythagore l'honneur d'avoir observé le premier l'obliquité de l'écliptique, *de Placitis philosoph. liv. II, ch. xij*. On lui attribue aussi les premières observations pour régler l'année, à 365 jours, plus la 59<sup>e</sup> partie de 22 jours. Ce qu'il y avoit de plus singulier dans son système d'*astronomie*, c'est l'imagination qu'il eut que les planetes formoient dans leurs mouvements un concert harmonieux ; mais que la nature des sons qui n'étoient pas proportionnés à notre oreille, empêchoit que nous ne puissions l'entendre. Empedocle, disciple de Pythagore, ne débita que des rêveries. Il imaginoit, par exemple, que chaque hémisphere a son soleil ; que les astres étoient de crystal, & qu'ils ne paroissent lumineux que par la reflexion des rayons de lumière venant du feu qui environne la terre. Philolaüs de



Crotone florissoit vers l'an 450 avant J. C. Il crut aussi que le soleil étoit de crystal, & il ajouta que la terre se mouvoit autour de cet astre. Eudoxe de Cnide qui vivoit 370 ans avant Jesus-Christ, fut, au jugement de Cicéron & de Sextus Empiricus, un des plus habiles astronomes de l'antiquité. Il voyagea en Asie, en Afrique, en Sicile, & en Italie, pour faire des observations astronomiques. Nous apprenons de Pline, qu'il trouva que la révolution annuelle du soleil étoit de 365 jours six heures; il détermina aussi le temps de la révolution des planetes, & fit d'autres découvertes importantes. Ælien fait mention d'Ænopide de Chio, lequel étoit aussi de l'école de Pythagore. Stobée lui attribue l'invention de l'obliquité de l'écliptique; il exhortoit ses disciples à étudier l'*astronomie*, non par simple curiosité, mais pour faciliter aux hommes les voyages, la navigation, &c.

Meton, vers la quatre-vingt-septième olympiade, publia le cycle de 19 ans, appelé *Ennéadécatéride*. Dans le cent vingt-septième olympiade, Aratus composa ses *phénomènes* par ordre d'Antigonus Gonathas, fils de Démétrius Poliorcetes, & suivant les observations astronomiques d'Eudoxe, disciple d'Archytas de Tarente & de Platon, qui avoit été quelque temps en Egypte pour s'instruire à fond de l'*astronomie*.

Cependant Vitruve expose l'établissement de l'*astronomie* en Grece d'une manière un peu différente. Il prétend que Berose Babylonien l'apporta dans cette contrée immédiatement de Babylone, & qu'il ouvrit une école d'*astronomie* dans l'île de Cos. Pline ajoute, liv. VII, chap. xxxvij, qu'en considération de ses prédictions surprenantes, les Athéniens lui éleverent une statue dans le *Gymnasium*, avec une langue dorée. Si ce Berose est le même que l'auteur de l'histoire chaldéenne, il doit avoir existé avant Alexandre.

Après la mort de Pythagore, l'étude de l'*astronomie* fut négligée; la plupart des observations célestes qu'on avoit apportées de Babylone se perdirent, & Ptolomée qui en fit la recherche, n'en put recouvrer de son temps qu'une très-petite partie. Cependant quelques disciples de Pythagore continuèrent de cultiver l'*astronomie*: entre ces disciples on peut compter Aristarque de Samos.

Tom. III.

Ce dernier eut une haute réputation vers la cent quarantième olympiade, & il suivit l'hypothèse de Pythagore & de Philolaüs, touchant l'immobilité du soleil. Il reste quelques fragmens de lui, sur les grandeurs & les distances du soleil & de la lune.

Archimede vivoit dans le même temps, & il ne se rendit pas moins célèbre par ses observations, touchant les solstices & les mouvemens des planetes, que par l'ouvrage merveilleux qu'il fit, dans lequel ces mouvemens étoient représentés.

Démocrite & les Éléatiques ne firent pas de grands progrès. Métrodore croyoit la pluralité des mondes, & s'imaginait que la voie lactée avoit été autrefois la route du soleil: Xenophanes disoit que le soleil étoit une nuée enflammée, & qu'il y en avoit plusieurs, pour éclairer les différentes parties de notre terre.

Leucippe enfin prétendoit que la violence du mouvement des étoiles fixes les faisoit enflammer, qu'elles allumoient le soleil, & que la lune participoit peu-à-peu à cette inflammation.

Chryssipe, chef de la secte des Stoïciens qui se forma 400 ans avant Jesus-Christ, croyoit que les étoiles, tant fixes qu'errantes, étoient animées par quelque divinité.

Platon recommande l'étude de l'*astronomie* en divers endroits de ses ouvrages: mais il ne paroît pas qu'il ait fait aucunes découvertes dans cette science: il croyoit que le monde entier étoit un animal intelligent.

Aristote composa un livre sur l'*astronomie*, qui n'est pas parvenu jusqu'à nous. Il croyoit, comme Platon, que l'univers & chacune de ses parties étoient animées par des intelligences. Il a observé Mars éclipsé par la lune, & une comète. Les écoles de Platon & d'Aristote ont produit divers astronomes distingués. Tel étoit entr'autres Hélicon de Cyzique, qui poussa l'étude de l'*astronomie*, jusqu'à prédire une éclipse de soleil à Denys de Syracuse.

Numa, second roi de Rome, qui vivoit 736 ans avant Jesus-Christ, réforma l'année de son prédécesseur sur le cours du soleil & de la lune en même temps. Tous les deux ans il plaçoit un mois de vingt-deux jours, après celui de fevrier, afin de regagner les onze jours que la révolution annuelle du

X x x x

foleil avoit de plus que douze révolutions lunaires.

Les favans font fort partagés sur le temps auquel Pytheas de Marseille a vécu : sans entrer dans cette dispute, remarquons seulement que c'est lui qui le premier prit la hauteur du foleil à midi dans le temps du solstice, & qui par ce moyen trouva l'obliquité de l'écliptique; ce qui est une des plus importantes observations de *Astronomie*. Enfin les Ptolémées, ces rois d'Egypte & ces protecteurs des sciences, fondèrent dans Alexandria une école d'*astronomie*.

Les premiers astronomes de cette école furent Timochares & Aristylus, qui faisoient leurs observations de concert. Ptolomée nous en a conservé une partie.

Vers l'an 270 avant Jesus-Christ, floriffoit Aratus dont nous avons déjà parlé, lequel composa son poëme sur *Astronomie*. Les anciens en ont fait tant de cas, qu'il a eu un grand nombre de commentateurs. Il s'écarte de l'opinion, qui étoit généralement reçue alors, que le lever & le coucher des astres étoient la cause du changement de l'air.

Dans le même temps qu'Aristarque, vivoit le fameux Euclide. Outre ses ouvrages de géométrie, en a encore de lui un livre des principes de *Astronomie*, où il traite de la sphere & du premier mobile. Sous le regne de Ptolémée Philadelphie parut l'Anathon, dont il nous reste un ouvrage que Jacques Gronovius fit imprimer à Leyde en 1768. Eratosthene fut appelé d'Athenes à Alexandria par Ptolémée Evergete. Il s'appliqua beaucoup à *Astronomie*, relativement à la géographie. Il fixa la distance de la terre au foleil & à la lune; détermina la longitude d'Alexandrie & de Syene, qu'il jugeoit être sous le même méridien; & ayant calculé la distance d'une de ces deux villes à l'autre, il osa mesurer la circonférence de la terre, qu'il fixa entre 250000 & 252000 stades.

Cénon qui vivoit sous les Ptolémées Philadelphie & Evergete, fit plusieurs observations sur les éclipses de foleil & de lune, & il découvrit une constellation qu'il nomma *l'étoile de Bérénice*: Callimachus en fit un poëme, duquel nous avons la traduction par Caule. Mais à la tête de tous ces astronomes on doit placer Hipparque, qui en-

treprit, pour me servir des expressions de Pline, un ouvrage si grand, qu'il eût été glorieux pour un dieu de l'avoir achevé, *sem etiam deo improbam*: c'étoit de nombrer les étoiles, & de laisser, pour ainsi dire, le ciel à la postérité comme un héritage. Il calcula les éclipses de lune & de foleil pour six cents ans, & ce fut sur ses observations que Ptolomée établit son fameux traité intitulé *μνησθημένων*. Hipparque commença à paroître dans la cent cinquante-quatrième olympiade; il commenta les phénomènes d'Aratus, & il a montré en quoi cet auteur s'étoit trompé.

Les plus illustres astronomes qui sont venus ensuite, ont été Geminus de Rhode, dans l'olympiade 178; Théodore Tripolitain; Sosigenes, dont César se servit pour la réformation du calendrier; Andromaque de Crete: Agrippa Bithynien dont parle Ptolomée, *lib. VII, chap. iij*. Ménélaüs sous Trajan; Théon de Smyrne; & enfin Claude Ptolomée qui vivoit sous Marc-Aurèle, & dont les ouvrages ont été jusqu'aux derniers siècles le fondement de toute *Astronomie*, non seulement parmi les Grecs, mais encore parmi les Latins, les Syriens, les Arabes & les Persans. Il naquit à Pelusé en Egypte, & fit la plus grande partie de ses observations à Alexandrie. Profitant de celles d'Hipparque & des autres anciens astronomes, il forma un système d'*Astronomie* qui a été suivi pendant plusieurs siècles. Sextus Empiricus, originaire de Cheronee & neveu du fameux Plutarque, qui vivoit dans le même siècle, & qui dans les ouvrages qui nous restent de lui, se moque de toutes les sciences, n'a cependant osé s'attaquer à *Astronomie*. Bien plus, le cas qu'il en fait le porte à refuser solidement les Chaldéens, qui abusant de *Astronomie*, la rendoient méprisable. Nous trouvons encore au deuxième siècle Hypsicles d'Alexandrie, auteur d'un livre d'*Astronomie* qui nous reste.

On ne trouve pas que dans un si long espace de temps il y ait eu parmi les anciens d'autres grands astronomes. Les décrets de l'année de Numa, & le peu d'ordre qu'il y eut dans le calendrier jusqu'à la réformation de Jules César, doivent être regardés plutôt comme un effet de l'incapacité des pontifes, que comme une marque de leur négligence. L'an 500 de Rome,

Sulpicius Gallus, dans la guerre contre les Perses, voyant les soldats troublés par une éclipse de lune, les rassura en leur en expliquant les causes. Jules César cultiva l'*Astronomie*; Macrobe & Pline assurent même qu'il composa quelque chose sur cette science. Elle fut aussi du goût de Cicéron, puisqu'il fit la version du poëme d'Aratus sur l'*Astronomie*. Terentius Varron, cet homme universel, fut aussi astronome. Il y en eut même qui firent leur unique étude de cette science. Tel fut P. Nigidius, qui donna dans l'astrologie judiciaire, & qui, à ce qu'on prétend, prédit l'empire à Auguste le jour même de sa naissance. Manilius qui florissoit sous cet empereur, fit un poëme sur cette science. Nous avons aussi l'ouvrage de Caius Julius Hyginus, affranchi d'Auguste. Cependant le nombre des astronomes fut fort petit chez les Romains, dans des temps où les arts & les sciences paroissent faire les délices de ce peuple. La véritable cause de cette négligence à cultiver l'*Astronomie*, est le mépris qu'ils en faisoient. Les Chaldéens, qui l'enseignoient à Rome, donnoient dans l'astrologie: en falloit-il davantage pour dégouter des gens de bon sens? aussi les magistrats chassèrent-ils diverses fois ces fourbes.

Séneque avoit du goût pour l'astrologie, comme il paroît par quelques endroits de ses ouvrages. Pline le naturaliste, dans son important ouvrage, paroît n'avoir pas ignoré l'*Astronomie*; il a même beaucoup contribué aux progrès de cette science, en ce qu'il nous a conservé un grand nombre de fragmens des anciens astronomes. Sous le regne de Domitien, Agrippa fit diverses observations astronomiques en Bithynie. L'on trouve dans les écrits de Plutarque divers passages qui marquent qu'il n'étoit pas ignorant dans cette science. Ménélaüs étoit astronome de profession; il fit ses observations à Rome; Ptolomée en faisoit grand cas. Il composa trois livres de figures sphériques, que le P. Merfenne a publiés. Enfin il faut encore placer dans ce siècle Théon de Smyrne, déjà nommé; il écrivit sur les diverses parties des mathématiques, du nombre desquelles est l'*Astronomie*. Les astrologues, nommés d'abord *chaldéens*, & ensuite *mathématiciens*, étoient fort en vogue

dans ce siècle à Rome; les empereurs & les grands en faisoient beaucoup de cas.

Censorin, qui vivoit sous les Gordiens, vers l'an 238 de J. C. a renfermé dans son petit traité de *die natali*, un grand nombre d'observations qui ne se trouvent point ailleurs.

Anatolius, qui fut évêque de Laodicée, composa un traité de la *Pélagie*, où il fait voir son habileté dans ce genre. Septime Sévère favorisa au commencement du troisieme siècle les mathématiciens ou astrologues; mais sur la fin de ce siècle Dioclétien & Maximien leur défendirent la pratique de leur art.

Macrobe, Marcianus Capella & quelques autres, n'ont parlé qu'en passant de l'*Astronomie*.

Nous avons de Firmicus huit livres sur l'*Astronomie*; mais comme il donnoit beaucoup dans les rêveries des Chaldéens, son ouvrage n'est pas fort instructif. Théon le jeune, d'Alexandrie, fit diverses observations, & composa un commentaire sur un ouvrage de Ptolomée, dont les savans font cas encore aujourd'hui. Hypatia se distingua dans la même science, mais il ne nous reste rien d'elle. Paul d'Alexandrie s'appliqua à la science des horoscopes, & nous avons son introduction à cette science prétendue.

Pappus est connu par divers fragmens qui font regretter la perte de ses écrits. On place aussi dans le quatrieme siècle Théodore Manlius, consul romain, qui, au rapport de Claudien, fit un ouvrage, qui s'est perdu, sur la nature des choses & des astres; & Achilles Tatius, dont nous avons un commentaire sur les phénomènes d'Aratus.

Synésius, évêque de Ptolémaïde, fut disciple de la célèbre Hypatia. Il nous reste de lui un discours à Pœonius, où il fait la description de son astrolabe: c'étoit une espèce de globe céleste. Rufus Festus Aviennus fit une paraphrase en vers hexamètres des phénomènes d'Aratus, qui est parvenue jusqu'à nous. Le commentaire de Macrobe sur le songe de Scipion, fait voir qu'il n'étoit pas ignorant dans l'*Astronomie*. Capella, qui fut proconsul, écrivit sur cette science l'ouvrage que nous connoissons sous le nom de *Satyricon*. Proclus Lycius, cet ennemi

du christianisme, étoit savant dans l'*astro-*  
*nomie*, comme plusieurs ouvrages qui nous  
restent de lui en font foi.

Parmi les astronomes du sixieme siecle il  
faut placer Boëce, car ses écrits prouvent  
qu'il s'étoit appliqué à cette science. Thuis  
fit des observations à Athenes au commen-  
cement du même siecle; elles ont été im-  
primées pour la premiere fois à Paris en 1645,  
sur un manuscrit de la bibliotheque du roi.  
Les progrès de Denys le Petit à cet égard  
sont connus. Laurentius de Philadelphie  
composa quelques ouvrages d'*astronomie* qui  
ne subsistent plus. Ce que Cassiodore a écrit  
est trop peu de chose pour lui donner rang  
parmi les astronomes. Il en faut dire autant  
de Simplicius; son commentaire sur le li-  
vre d'Aristote, de *Celo*, montrent pourtant  
une teinture de cette science.

Dans les siecles VII & VIII, nous trou-  
vons Isidore de Séville, à qui l'*astronomie* ne  
doit aucune découverte. Léontius, habile  
dans la mécanique, construisit une sphere  
en faveur d'un de ses amis, & composa un  
petit traité pour lui en faciliter l'usage. L'on  
trouve dans les ouvrages du vénérable Bede  
diverses choses relatives à l'*astronomie*. Al-  
cuin son disciple cultiva aussi cette science,  
& porta Charlemagne, dont il avoit été  
précepteur, à favoriser les savans.

Les auteurs qui ont écrit depuis Constan-  
tin jusqu'au temps de Charlemagne, & de-  
puis, réduisoient toute leur étude à ce qui  
avoit rapport au calendrier & au comput  
ecclesiastique. Charlemagne, suivant le té-  
moignage d'Eginhard & de la plupart des  
historiens, étoit savant dans l'*astronomie*; il  
donna aux mois & aux vents les noms alle-  
mands qui leur restent encore, avec peu de  
changement. L'ambassade que lui envoya  
Aaron Reschild est fameuse dans l'histoire,  
à cause des présens rares dont elle étoit ac-  
compagnée, parmi lesquels on marque une  
horloge, ou, selon d'autres, un planisphere.

L'auteur anonyme de la chronique des  
rois francs, Pepin, Charlemagne & Louis,  
cultiva l'*astronomie*. Il a inséré plusieurs de  
ses observations dans sa chronique. Une  
preuve de son habileté & de ses progrès,  
c'est qu'il prédit une éclipse de Jupiter par  
la lune, & qu'il l'observa. Sur la fin du  
dixieme siecle on trouve le moine Gerbert,

qui fut évêque & ensuite pape sous le nom  
de Sylvestre II. Il étoit savant dans l'*astro-*  
*nomie* & dans la mécanique, ce qui lui  
attira le soupçon de magie. Il fit une hor-  
loge d'une construction merveilleuse, & un  
globe céleste. Il faut placer dans le onzieme  
siecle Jean Campanus de Novarre; Michel  
Pfellus, sénateur de Constantinople; Her-  
mannus Contractus, moine de Reichenau,  
& Guillaume, abbé de S. Jacques de  
Wurtzbourg. Ils ont tous écrit sur l'*astro-*  
*nomie*. Dans le douzieme siecle Sigebert de  
Gemblours s'attacha à marquer les temps  
selon le cours du soleil & de la lune. Athé-  
lard, moine anglois, fit un traité de l'astro-  
labe; & Robert, évêque de Lincoln, un  
autre de la sphere. Jean de Séville traduisit  
l'*Alfragan* de l'arabe en latin.

Une des principales causes du peu de pro-  
grès que l'*astronomie* a fait pendant plusieurs  
siecles, fut l'ordre que donna Omar III, ca-  
liffe des Sarrasins, de brûler tous les livres  
qui se trouvoient en Orient vers le milieu du  
septieme siecle. Le nombre de ceux qui se  
trouvoient à Alexandrie étoit immense; ce-  
pendant comme il fallut employer plus de  
six mois pour exécuter l'ordre du calife, qui  
achevoit pour lors la conquête de la Perse,  
les ordres qu'il avoit envoyés ne furent pas  
si rigoureusement exécutés en Egypte, qu'il  
n'échappât quelques manuscrits. Enfin la  
pésecution que les différentes sectes qui s'é-  
toient élevées parmi les mahométens, avoient  
fait naître tant en Afrique qu'en Asie, ayant  
cessé presqu'entièrement, les mêmes Arabes  
ou Sarrasins recueillerent bientôt après un  
grand nombre d'écrits que les premiers ca-  
lifes Abbassides firent traduire d'après les  
versions syriaques, & ensuite du grec en  
leur langue, laquelle est devenue depuis ce  
temps la langue savante de tout l'Orient.

On fait qu'en général les Arabes ont fort  
cultivé les sciences; c'est par leur moyen  
qu'elles ont passé aux Européens. Lorsqu'ils  
se rendirent maîtres de l'Espagne, ils avoient  
traduit en leur langue les meilleurs ouvrages  
des Grecs. C'est sur ces traductions que les  
Occidentaux se formerent d'abord quelque  
idée des sciences des Grecs. Ils s'en tirent  
à ces traductions jusqu'à ce qu'ils eussent les  
originaux. L'*astronomie* n'étoit pas la science  
la moins cultivée parmi ces peuples. Ils

ont écrit un grand nombre de livres sur ce sujet; la seule bibliothèque d'Oxford contient plus de 400, dont la plupart sont inconnus aux savans modernes. L'on n'en sera pas surpris, si l'on fait attention que les califes eux-mêmes s'appliquoient à l'*Astronomie*, & récompensent en princes magnifiques ceux qui se distinguoient dans cette science. Le plus illustre parmi les princes mahométans qui ont contribué à perfectionner l'*Astronomie*, non-seulement par la traduction des livres grecs, mais encore par des observations astronomiques faites avec autant d'exactitude que de dépense, a été le calife Almamoun, septieme de la famille des Abbassides, qui commença son empire en 813. Il étoit fils de cet Aaron Reschid dont nous avons parlé à l'occasion de Charlemagne. On dressa sur les observations qu'il fit faire, les tables astronomiques qui portent son nom. Il en fit faire d'autres pour la mesure de la terre, dans les plaines de Sinjar ou Sennaar, par trois freres très-habiles astronomes, appellés *les enfans de Muffa*. Le détail de ces observations est rapporté par différens auteurs cités par Golius dans ses savantes notes sur l'*Alfragan*. Il ramassa de tous côtés les meilleurs ouvrages des Grecs, qu'il fit traduire en arabe; il les étudioit avec soin, il les communiquoit aux savans de son empire: il eut sur-tout un grand soin de faire traduire les ouvrages de Ptolomée. Sous son regne fleurirent plusieurs savans astronomes; & ceux qui sont curieux de connoître leurs ouvrages & ce que l'*Astronomie* leur doit, trouveront de quoi se satisfaire dans Abulfarage, d'Herbelot, Hottinger, &c. qui sont entrés sur ce sujet dans un assez grand détail.

Quelques savans se sont appliqués à traduire quelques-uns de leurs ouvrages, ce qui a répandu beaucoup de jour sur l'*Astronomie*. Il seroit à souhaiter que l'on prît le même soin de ceux qui n'ont pas encore été traduits. Depuis ce temps les Arabes ont cultivé l'*Astronomie* avec grand soin. Alfragan, Abumassar, Albategni, Geber, &c. ont été connus par nos auteurs, qui les ont traduits & commentés sur des traductions hébraïques faites par des juifs; car jusqu'aux derniers siècles presque aucune traduction n'avoit été faite sur l'arabe. Il y en a encore un grand nombre d'autres qui ne cedent point à ceux

que nous connoissons. De plus, à l'exemple d'Almamoun, divers princes ont fait renouveler les observations astronomiques pour fixer le temps, ainsi que fit Melikichab, le plus puissant des sultans Seljukides, lorsqu'il établit l'époque *gélalienne*, ainsi appelée à cause que Gélaléddin étoit son surnom. Les califes Almanzor & Almamoun étant souverains de la Perse, inspirèrent aux Persans du goût pour cette science. Depuis eux il y a eu dans cette nation de temps en temps des astronomes célèbres. Quelques-uns des monarques persans ont pris des soins très-louables pour la réformation du calendrier. Aujourd'hui même ces princes font de grandes dépenses pour le progrès de cette science, mais avec fort peu de succès: la raison est qu'au lieu de s'appliquer à l'*Astronomie*, ils n'étudient les astres que pour prédire l'avenir. On trouve dans les voyages de Chardin, un long passage tout-à-fait curieux, qui donne une juste idée de l'état de cette science chez les Persans modernes.

Les Tartares descendans de Ginghischan & de Tamerlan, eurent la même passion pour l'*Astronomie*. Nassireddin, natif de Tus dans le Corasan, auteur d'un commentaire sur Euclide, qui a été imprimé à Rome, a dressé des tables astronomiques fort estimées: il vivoit en 1261. Le prince Ougbeg qui étoit de la même maison, fit bâtir à Samarcande un college & un observatoire, pour lequel il fit faire de très-grands instrumens; il se joignit à ses astronomes pour faire des observations. Les Turcs disent qu'il fit faire un quart de cercle, dont le rayon avoit plus de 180 piés: ce qui est plus sur, c'est qu'à l'aide de ses astronomes il fit des tables pour le méridien de Samarcande, dressa un catalogue des étoiles fixes visibles dans cette ville, & composa divers ouvrages, dont quelques-uns sont traduits en latin, & les autres sont encore dans la langue dans laquelle ils ont été composés. Il y a tout lieu de croire que les observations astronomiques trouvées dans le siècle dernier entre les mains des Chinois, y avoient passé de Tartarie: car il y a des preuves certaines que Ginghischan entra dans la Chine, & que ses descendans furent maîtres d'une grande partie de ce vaste empire, où ils portèrent vraisemblablement les observations & les tables qui avoient été

faites par les astronomes de Corofan. Au reste, *l'astronomie* a été cultivée presque de temps immémorial à la Chine. Les missionnaires jésuites se sont fort appliqués à déchiffrer les anciennes observations. L'on en peut voir l'histoire dans les observations du P. Souciet. Environ 400 ans avant J. C. les sciences furent négligées chez les Chinois. Cette négligence alla en croissant jusqu'à l'empereur Tsin-Chi-Hoang. Celui-ci fit brûler 246 ans avant J. C. tous les livres qui traitoient des sciences à l'exception de ceux de médecine, d'astrologie, & d'agriculture : c'est par-là que périrent toutes les observations antérieures à ce temps : 400 ans après, Licou-Pang rétablit les sciences dans son empire, & érigea un nouveau tribunal de mathématiques. L'on fit quelques instrumens pour observer les astres, & l'on régla le calendrier. Depuis ces temps-là *l'astronomie* n'a point été négligée chez ce peuple. Il semble que les observations faites depuis tant de siècles, sous les auspices & par les ordres de puissans monarques, auroient dû fort enrichir *l'astronomie*.

Cependant les missionnaires qui pénétrèrent dans cet empire sur la fin du xv<sup>e</sup> siècle, trouverent que l'état où étoit cette science parmi les Chinois, ne répondoit point à la longue durée de leurs observations. Ceux d'entre les missionnaires jésuites qui entendoient les mathématiques, s'influèrent par ce moyen dans l'esprit du monarque. Les plus habiles devinrent présidens du tribunal de mathématiques, & travaillèrent à mettre *l'astronomie* sur un meilleur pié qu'elle n'avoit été auparavant. Ils firent des instrumens plus exacts que ceux dont on s'étoit servi jusqu'alors, rendirent les observations plus justes, & profitèrent des connoissances des Occidentaux. *V. les relations du P. Verbiest, & des autres missionnaires, ou bien la description de la Chine, par le P. Duhalde.*

A l'égard des Juifs, quoiqu'ils aient composé un assez grand nombre d'ouvrages sur la sphaere, dont quelques-uns ont été imprimés par Munster en hébreu & en latin. il y a peu de choses néanmoins où ils puissent être considérés comme originaux. Cependant comme la plupart d'entr'eux favoient l'arabe, & que ceux qui ne le favoient pas trouvoient des traductions hébraïques de

tous les anciens astronomes Grecs, ils pouvoient aisément avec ce secours faire valoir leur capacité parmi les chrétiens. Depuis la naissance de J. C. quelques-uns de leurs docteurs ont étudié *l'astronomie*, pour régler seulement le calendrier, & pour s'en servir à l'astrologie, à laquelle ils sont fort adonnés. Celui qui paroît avoir fait le plus de progrès dans cette science, c'est R. Abraham Zachut. Il vivoit sur la fin du xv<sup>e</sup> siècle, & fut professeur en *l'astronomie* à Carthage en Afrique, & ensuite à Salamanque; on a de lui divers ouvrages sur cette science.

Les Sarrasins avoient pris, en conquérant l'Egypte, une teinture d'*astronomie*, qu'ils portèrent avec eux d'Afrique en Espagne; & ce fut là le circuit par lequel cette science rentra dans l'Europe après un long exil. Voici les plus fameux astronomes qui se soient distingués en Europe depuis le xij<sup>e</sup> siècle. Clément de Langthon, prêtre & chanoine Anglois, écrivit vers la fin du xij<sup>e</sup> siècle sur *l'astronomie*. Le xij<sup>e</sup> siècle offre d'abord Jordanus Veneracius, & ensuite l'empereur Frédéric II, qui fit traduire de l'arabe en latin les meilleurs ouvrages de philosophie, de médecine & d'*astronomie*. Il avoit beaucoup de goût pour cette dernière science, jusque-là qu'il disoit un jour à l'abbé de Saint-Gal, qu'il n'avoit rien de plus cher au monde que son fils Conrad, & une sphaere qui marquoit le mouvement des planetes. Jean de Sacro-Bosco vivoit dans le même temps; il étoit Anglois de naissance, & professeur en philosophie à Paris, où il composa son livre de la sphaere, qui fut si estimé, que les professeurs en *astronomie* l'expliquoient dans leurs leçons. Albert le grand, évêque de Ratisbonne, s'acquiesça aussi une grande réputation : il composa un traité d'*astronomie*, & se distingua dans la mécanique par l'invention de plusieurs machines surprenantes pour ce temps-là. Depuis ce siècle *l'astronomie* a fait des progrès considérables : elle a été cultivée par les premiers génies & protégée par les plus grands princes. Alphonse, roi de Castille, l'enrichit même des tables qui portent toujours son nom. Ces tables furent dressées en 1270; & ce furent des Juifs qui y eurent la plus grande part. *V. TABLE.* Roger Bacon, moine Anglois, vivoit dans le même

temps, Guido Bonatus, Italien, de Frioul, en 1284. En 1320, Petrus Aponentis, qui fut suivi de quelques autres moins considérables en comparaison de Pierre d'Ailly, cardinal & évêque de Cambrai, & du cardinal Nicolas de Cusa, allemand, en 1440; Dominique Maria, Bolognois, précepteur de Copernic; George Parbachius, ainsi appelé du bourg de Parbach sur les frontières de l'Autriche & de Bavière, qui enseigna publiquement la philosophie à Vienne, est un de ceux qui ont le plus contribué au rétablissement de l'astronomie. Il fit connoissance avec le cardinal Bessarion pendant sa légation vers l'empereur. Par le conseil de Bessarion, Parbachius alla en Italie pour apprendre la langue grecque, & aussitôt il s'appliqua à la lecture de l'*Almageste* de Ptolomée, qu'on n'avoit lu depuis plusieurs siècles que dans ces traductions imparfaites, dont il a été parlé ci-dessus, faites sur les hébraïques, qui avoient été faites sur les arabes, & celles-ci sur les syriaques. Il avoit commencé un abrégé de l'*Almageste* sur l'original grec: mais il ne put aller qu'à la sixième Livre, étant mort en 1461, âgé seulement de 39 ans. Son principal disciple fut George Muller, appelé communément *Régiomontanus*, parce qu'il étoit natif de Konigsberg en Prusse. Il fut le premier qui composa des éphémérides pour plusieurs années, & divers autres ouvrages très-estimés, entre autres les *Théoriques des planètes*. Après la mort de Parbachius il passa en Italie avec le cardinal Bessarion; après avoir visité les principales académies d'Italie, il revint à Vienne, d'où le roi de Hongrie l'appella à Bude; mais la guerre allumée dans ce pays inquietant Régimontanus, il se retira à Nuremberg en 1471, & s'y lia d'amitié avec un riche bourgeois nommé *Bernard Walther*, qui avoit beaucoup de goût pour l'astronomie. Cet homme fit la dépense d'une imprimerie & de plusieurs instrumens astronomiques, avec lesquels ils firent diverses observations: Sixte IV appella Régimontanus à Rome pour la réforme du calendrier: il partit au mois de juillet 1475, après avoir été créé évêque de Ratisbonne: il ne fit pas long séjour à Rome, y étant mort au bout d'un an. Régimontanus avoit donné du goût pour l'astronomie à plusieurs personnes,

tant à Vicence qu'à Nuremberg: ce qui fit que cette science fut cultivée avec soin dans ces deux villes après sa mort. Divers astronomes y parurent avec éclat dans le xvij<sup>e</sup> siècle.

Jean Bianchini, Ferrarois, travailla presqu'en même temps avec réputation à des tables des mouvemens célestes. Les Florentins cultivèrent aussi en ce temps-là l'astronomie, mais ils ne firent aucun ouvrage comparable à ces premiers; & Marfile Ficcin, Jovianus Pontanus, Joannes Abiosas, & plusieurs autres s'adonnèrent un peu trop à l'astrologie.

Le juif Abraham Zaubert, astrologue du roi de Portugal D. Emmanuel, & dont nous avons déjà parlé, composa un calendrier perpétuel, qui fut imprimé en 1582, & qui lui acquit une grande réputation: mais il n'y mit rien de lui-même que l'ordre & la disposition, le reste étant tiré des anciennes tables que plusieurs autres juifs avoient faites quelque temps auparavant, & qui se trouvent encore dans les bibliothèques.

Enfin Nicolas Copernic parut. Il naquit à Thorn au commencement de l'an 1473. Son inclination pour les mathématiques se manifesta dès l'enfance. Il fit d'abord quelques progrès à Cracovie; & à 23 ans l'entreprit le voyage d'Italie. Il alla d'abord à Bologne, où il fit de ces observations avec Dominicus Maria. De-là il passa à Rome, où sa réputation égala bientôt celle de Régimontanus. De retour dans sa patrie, Luc Wazelrodus, son oncle maternel, évêque de Warmie, lui donna un canonicat dans sa cathédrale. Ce fut alors qu'il se proposa de réformer le système reçu sur le mouvement des planètes. Il examina avec soin les opinions des anciens, prit ce qu'il y avoit de bon dans chaque système. & en forma un nouveau, qui porte encore aujourd'hui son nom. Il fut enterré à Warmie en mai 1543. Son système établit l'immobilité du soleil & le mouvement de la terre autour de cet astre, à quoi il ajouta le mouvement de la terre sur son axe, qui étoit hypothésé d'Héraclide de Pont & de plusieurs pythagoriciens.

Il ne faut pas oublier Jérôme Cardan, né à Pavie, en 1503. Il supprima à la mede-

ciée & aux mathématiques. Comme il étoit fort entré de l'astrologie, il voulut remettre cette prétendue science en honneur, en faisant voir la liaison qu'elle avoit avec la véritable *astronomie*. Il composa divers ouvrages sur cette idée, & mourut à Milan en 1575. Guillaume IV, Landgrave de Hesse, mérita aussi de tenir sa place parmi les astronomes célèbres du même siècle. Il fit de grandes dépenses à Cassel, pour faciliter les observations. Il avoit à ses gages Juste Byrgius, Suisse très-habile dans la mécanique, qui lui fit quantité d'instrumens astronomiques; & Christophe Rothman, savant astronome, de la principauté d'Anhalt, aida le landgrave dans ses observations.

Vers le même temps, Tycho-Brahé contribua aussi beaucoup à perfectionner l'*astronomie*, non seulement par ses écrits, mais par l'invention de plusieurs instrumens qu'il mit dans son château d'Uranibourg, auquel il donna ce nom à cause de l'observatoire qu'il y fit construire. Il publia d'après ses propres observations, un catalogue de 770 étoiles fixes. Tycho-Brahé étoit d'une famille illustre du Danemarck. Une éclipse de soleil qu'il vit à Copenhague en 1560, lorsqu'il n'étoit encore âgé que de 14 ans, lui donna un tel goût pour l'*astronomie*, que dès ce moment il tourna ses études de ce côté-là. Ses parens vouloient le faire étudier en droit; mais il s'appliquoit à sa science favorite, & consacroit à l'achat des livres qui y étoient relatifs l'argent destiné à ses plaisirs. Il fit ainsi de grands progrès à l'aide de son propre génie; & dès qu'il ne fut plus gêné, il visita les principales universités d'Allemagne, & les lieux où il savoit qu'il y avoit de savans astronomes. Après ce voyage il revint en Danemarck en 1571, où il se procura toutes les commodités qu'un particulier peut avoir pour faire de bonnes observations. Quatre ans après il fit un nouveau voyage en Allemagne & en Italie. Il vit les instrumens dont se servoit le Landgrave de Hesse, & il en admira la justesse & l'utilité. Il pensoit à se fixer à Bâle: mais le roi Frédéric II l'arrêta en lui donnant l'île de Ween, où il lui bâtit un observatoire & lui fournit tous les secours nécessaires à ses vues. Il y resta jusqu'en 1597, que le roi étant mort, la cour ne voulut plus subvenir à cette dépense. L'em-

peur Rodolphe l'appella à Prague l'année suivante, & il y mourut en 1601, âgé de 55 ans. On fait qu'il inventa un nouveau système d'*astronomie*, qui est une espèce de conciliation de ceux de Ptolémée & de Copernic. Il n'a pas été adopté par les astronomes: mais il sera toujours une preuve des profondes connoissances de son auteur. Le travail de Tycho conduisit, pour ainsi dire, Kepler à la découverte de la vraie théorie de l'univers, & des véritables loix que les corps célestes suivent dans leurs mouvemens. Il naquit en 1571. Après avoir fait de grands progrès dans l'*astronomie*, il se rendit en 1600 auprès de Tycho-Brahé, qui l'attira en lui faisant des avantages. Il eut la douleur de perdre ce maître dès l'année suivante: mais l'empereur Rodolphe le retint à son service, & il fut continué sur le même pié par Matthias & Ferdinand. Sa vie ne laissa pas d'être assez traversée, il mourut en 1636. Il avoit une habileté peu commune dans l'*astronomie* & dans l'optique. Descartes le reconnoît pour son maître dans cette dernière science, & l'on prétend qu'il a été aussi le précurseur de Descartes dans l'hypothèse des tourbillons. On fait que ses deux loix ou analogies sur les révolutions des planetes ont guidé Newton dans son système. Voyez PLANETE, PÉRIODE, GRAVITATION.

Galilée introduisit le premier l'usage des télescopes dans l'*astronomie*. A l'aide de cet instrument, les satellites de Jupiter furent découverts par lui-même, de même que les montagnes dans la lune, les taches du soleil, & sa révolution autour de son axe. V. TÉLESCOPE, SATELLITE, LUNE, TACHES, &c. Les opinions de Galilée lui attirèrent les censures de l'inquisition de Rome: mais ces censures n'ont pas empêché qu'on ne l'ait regardé comme un des plus grands génies qui aient paru depuis longtems. Ce grand homme étoit fils naturel d'un praticien de Florence, il naquit dans cette ville en 1564. Ayant ouï parler de l'invention du télescope en Hollande (voyez TÉLESCOPE) sans savoir encore comment l'on s'y prenoit, il s'appliqua à en faire un lui-même; il y réussit & s'en servit le premier & très-avantageusement pour observer les astres. A l'aide de ce secours, il découvrit dans les cieux, des choses qui avoient été inconnues à tous les anciens



anciens astronomes. Il prétendoit trouver les longitudes par l'observation des éclipses des satellites de Jupiter : mais il mourut en 1642 avant que de parvenir à son but. On peut voir une exposition de ses vues & de ses découvertes, que M. l'abbé Plache met dans la bouche de Galilée même, *tome IV de son spectacle de la nature.*

Hevelius parut ensuite ; il donna d'après ses propres observations un catalogue des étoiles fixes beaucoup plus complet que celui de Tycho. Gassendi, Horrox, Bouilland, Ward, contribuèrent aussi de leur côté à l'avancement de l'*Astronomie*. V. SATURNE, ANNEAU, ECLIPTIQUE, MICROMETRE.

L'Italie possédoit alors J. B. Riccioli & Fr. Ma. Grimaldi, tous deux de la compagnie de Jésus, & associés dans leurs observations. Le premier, à l'imitation de Ptolémée, composa un nouvel *almageste*, dans lequel il rassembla toutes les découvertes astronomiques, tant anciennes que modernes. Les Hollandois qui ont tant d'intérêt à cultiver cette science à cause de la navigation, eurent aussi dans ce XVII<sup>e</sup> siècle d'hâbles astronomes. Le plus illustre est Huyghens, c'est à lui qu'on doit la découverte de l'anneau de Saturne, d'un de ses satellites, & l'invention des horloges à pendule. Il fit un livre *sur la pluralité des mondes*, accompagné de conjectures sur leurs habitans. Il mourut en 1695, âgé de 76 ans.

Newton, d'immortelle mémoire, démontra le premier, par des principes physiques, la loi selon laquelle se font tous les mouvemens célestes ; il détermina les orbites des planetes, & les causes de leurs plus grands ainsi que de leurs plus petits éloignemens du soleil. Il apprit le premier aux savans d'où naît cette proportion constante & régulière observée, tant par les planetes du premier ordre, que par les secondaires, dans leur révolution autour de leurs corps centraux, & dans leurs distances comparées avec leurs révolutions périodiques. Il donna une nouvelle théorie de la lune, qui répond à ses inégalités, & qui en rend raison par les loix de la gravité & par des principes de mécanique. Voyez ATTRACTION, LUNE, FLUX & REFLEX, &c.

Nous avons l'obligation à M. Halley de l'*Astronomie* des comètes, & nous lui devons

aussi un catalogue des étoiles de l'hémisphère méridional. L'*Astronomie* s'est fort enrichie par ses travaux. V. COMETE, TABLE, &c.

M. Flamsteed a observé pendant quarante ans les mouvemens des étoiles, & il nous a donné des observations très-importantes sur le soleil, la lune & les planetes, outre un catalogue de 3000 étoiles fixes, nombre double de celui du catalogue d'Hevelius. Il paroît qu'il ne manquoit plus à la perfection de l'*Astronomie*, qu'une théorie générale & complete des phénomènes célestes expliqués par les vrais mouvemens des corps & par les causes physiques, tant de ces mouvemens que des phénomènes ; Gregori a rempli cet objet. Voy. CENTRIFUGE, CENTRIFUGE, &c.

Charles II, roi d'Angleterre, ayant formé en 1660 la société royale des sciences de Londres, fit construire six ans après un observatoire à Greenwich. Flamsteed, qui commença à y faire des observations en 1676, est mort en 1719. Il a eu pour successeur l'illustre Edmond Halley, mort en 1742, & remplacé par M. Bradley, célèbre par sa découverte sur l'aberration des étoiles fixes.

L'académie royale des sciences de Paris, protégée par Louis XIV & par Louis XV, a produit aussi d'excellens astronomes, qui ont fort enrichi cette science par leurs observations & par leurs écrits. M. Cassini, que Louis XIV fit venir de Bologne, s'est distingué par plusieurs découvertes astronomiques. M. Picard mesura la terre plus exactement que l'on ne l'avoit fait jusqu'alors ; & M. de la Hire publia en 1702 des tables astronomiques. Depuis ce temps les membres de cette compagnie n'ont point cessé de cultiver l'*Astronomie* en même temps que les autres sciences qui sont son objet. Aidés des instrumens dont l'observatoire de Paris est abondamment fourni, ils ont fait prendre une nouvelle face à l'*Astronomie*. Ils ont fait des tables exactes des satellites de Jupiter ; ils ont déterminé la parallaxe de Mars, d'où l'on peut tirer celle du soleil ; ils ont corrigé la doctrine des réfractions des astres ; enfin ils ont fait & font tous les jours un grand nombre d'observations sur les planetes, les étoiles fixes, les comètes, &c. L'Italie n'est pas demeurée en arriere : & pour le prouver

il fuffit de nommer MM. Guillelmini, Bianchini, Marfigli, Manfredi, Ghilleri, Capelli, &c. Le nord a aufli eu de favans aftronomes. M. Picard ayant amené Olaus Roemer, de Copenhague à Paris, il ne tarda pas à fe faire connoître avantaigeufement aux académiciens. Il conftruifit diverfes machines qui imitoient exactement le mouvement des planetes. Son mérite le fit rappeller dans fa patrie, où il continua à fournir glorieufement la même carrière. Le roi de Suede, Charles XI, observa lui-même le foleil à Torneo, dans la Bothnie, fous le cercle polaire arctique. L'on fait avec quels foins & quelles dépenses on cultive depuis quelque temps *l'aftronomie* à Pétersbourg, & le grand nombre de favans que la libéralité du fouverain y a attirés. Enfin les voyages faits au nord & au fud pour déterminer la figure de la terre avec la plus grande précision, immortaliferent à jamais le regne de Louis XV, par les ordres & les bienfaits de qui ils ont été entrepris & terminés avec fuccès.

Outre les obfervatoires dont nous avons déjà parlé, plusieurs princes & plusieurs villes en ont fait bâtir de très-beaux, & fort bien pourvus de tous les inftrumens néceffaires. La ville de Nuremberg fit bâtir un obfervatoire en 1678, qui a fervi fuccelfivement à M.M. Eimart, Muller, & Doppel-mayer. Les curateurs de l'académie de Leyde en firent un en 1690; l'on y remarque la fphere armillaire de Copernic.

Frédéric I, roi de Pruffe, ayant fondé au commencement de ce fiecle une fociété royale à Berlin, fit conftruire en même temps un obfervatoire; M. Kirch s'y eft diftingué jufqu'à fa mort, arrivée en 1740. Le comte de Marfigli engagea en 1712 le fénéat de Bologne à fonder une académie & à bâtir un obfervatoire. *Voy. INSTITUT.* L'année fuivante l'académie d'Altorf fit aufli la dépenfe d'un pareil édifice. Le landgrave de Hefle fuivit cet exemple en 1714; le roi de Portugal en 1722, & la ville d'Utrecht en 1726; enfin en 1739 & l'année fuivante le P. d'Evora en a fait conftruire un à Rome; le roi de Suede un à Upsal; l'on en a fait un troifieme dans l'académie de Giefle.

Nous trouverons quelques dames qui ont marché fur les traces de la celebre Hypatia;

telle a été Marie Cunitz, fille d'un médecin de Sifétie, laquelle fit imprimer en 1650 des tables aftronomiques fuivant les hypothefes de Kepler. Maria Clara, fille du favant Eimart & femme de Muller, tous deux habiles aftronomes, fut d'un grand fecours à fon pere & à fon mari, tant dans les obfervations que dans les calculs. Jeanne du Mée fit imprimer à Paris, en 1680, des entretiens fur l'opinion de Copernic touchant la mobilité de la terre, où elle fe propofe d'en démontrer la vérité. Mademoifelle Winkelmann, époufe de M. Godefroi Kirch, partageant le goût de *l'aftronomie* avec fon mari, fe mit à l'étudier, & y fit d'aflez grands progrès pour aider M. Kirch dans fes travaux. Elle donna au public en 1712 un ouvrage *d'aftronomie*.

Il paioit par les lettres de miffionnaires Danois, que les Brachmanes qui habitent la côte de Malabar ont quelque connoiffance de *l'aftronomie*; il y en a qui favent prédire les éclipses. Leur calendrier approche du calendrier Julien; mais ces connoiffances font obfcuries par quantité d'erreurs groffieres, & en particulier par un attachement fuperftitieux à l'aftrologie judiciaire: ils abufent étrangement le peuple par ces artifices. Il en faut dire autant des habitans de l'île de Madagafcar, où les prêtres font tous afrologes. Les Siamois donnent aufli dans ces fuperftitions. M. de Lalobere, à fon retour de Siam en France, apporta leurs tables aftronomiques fur les mouvemens du foleil & de la lune. M. Caffini trouva la méthode fuivant laquelle ils les avoient drefées, aflez ingénieufe, & après quelques changemens, aflez utile. Il conjectura que ces peuples les avoient reçues des Chinois.

Les peuples de l'Amérique ne font pas deftitués de toutes connoiffances aftronomiques. Ceux du Pérou régloient leur année fur le cours du foleil; ils avoient bâti des obfervatoires, & ils connoiffoient plusieurs confellations.

Quoique cet article foit un peu long, on a cru qu'il feroit plaifir aux lecteurs; il eft tiré des deux extraits qu'un habile journalifte a donnés de l'histoire de *l'aftronomie*, publiée en latin par M. Weidler, *Wuemb. in-4<sup>o</sup>*. 1740. Ces extraits fe trouvent dans la *nouvelle biblioth.* mois de mars & d'avril

1742; & ils nous ont été communiqués par M. Formey, historiographe & secrétaire de l'Académie royale des sciences & belles-lettres de Prusse, à qui par conséquent nous avons obligation de presque tout cet article.

Ceux qui voudront une histoire plus détaillée de l'origine & des progrès de l'*Astronomie*, peuvent consulter différents ouvrages, entre autres ceux d'Ismaël Bouillaud, & de Flamsteed; Jean Gerard Vossius, dans son volume de *quatuor artibus popularibus*; Horvius, dans son *histoire philosophique*, imprimée à Leyde en 1655 in-4°. Jonnius, de *scriptoribus historicis philosophicis*, imprimé à Francfort, in-4°. 1659. On peut encore consulter les vies de Régiomontanus, de Copernic, & de Tycho, publiées par Gaffendi. Feu M. Cassini a composé aussi un *traité de l'origine & du progrès de l'Astronomie*, qu'il a fait imprimer à la tête du recueil des voyages de l'Académie, qui parut en 1693.

M. l'abbé Renaudot nous a laissé sur l'origine de la sphère un *mémoire* que nous avons déjà cité, & dont nous avons fait beaucoup d'usage dans cet article: on peut encore consulter, si l'on veut, les préfaces des nouvelles éditions faites en Angleterre, de *Magnilius* & d'*Hésiode*. Parmi les anciens écrivains, Diodore Laerce & Plutarque sont ceux qu'il est le plus à propos de lire sur ce même sujet.

On distribue quelquefois l'*Astronomie*, relativement à ses différents états, en *Astronomie nouvelle*, & *Astronomie ancienne*.

L'*Astronomie ancienne*, c'est l'état de cette science sous Ptolomée & ses successeurs; c'est l'*Astronomie* avec tout l'appareil des orbites solides, des épicycles, des excentriques, des déferens, des trépidations, &c. Voyez CIEL, ÉPICYCLE, &c.

Claud. Ptolomée a exposé l'ancienne *Astronomie* dans un ouvrage que nous avons de lui, & qu'il a intitulé *μὲτα τὰ στοιχεῖα*. Cet ouvrage, dont nous avons déjà parlé, a été traduit en arabe en 827; & Trapezuntius l'a donné en latin.

Purbachius & son disciple Régiomontanus publient en 1550 un abrégé du *μὲτα τὰ στοιχεῖα*, à l'usage des commençans. Cet abrégé contient toute la doctrine des mouvemens célestes, les grandeurs des corps, les

dél'es, &c. L'arabe Albutegni compila aussi un autre ouvrage sur la connoissance des étoiles; cet ouvrage parut en latin en 1575.

L'*Astronomie nouvelle*, c'est l'état de la science depuis Copernic, qui anéantit tous ces orbites, épicycles & fictives, & réduisit la constitution des cieux à des principes plus simples, plus naturels, & plus certains. Voyez COPERNIC; voyez aussi SYSTÈME, SOLAIRE, TERRE, PLANÈTE, ORBITE, &c. Voyez de plus SPHERE, GLOBE, &c.

L'*Astronomie nouvelle* est contenue, 1°. dans les six livres des révolutions célestes publiés par Copernic l'an de J. C. 1566. C'est dans cet ouvrage que corrigeant le système de Pythagore & de Philolaüs sur le mouvement de la terre, il pose les fondemens d'un système plus exact.

2°. Dans les commentaires de Kepler sur les mouvemens de Mars, publiés en 1609; c'est dans cet ouvrage qu'il substitue aux orbites circulaires qu'on avoit admis jusqu'alors, des orbites elliptiques qui donnerent lieu à une théorie nouvelle, qu'il étendit à toutes les planètes dans son abrégé de l'*Astronomie* de Copernic, qu'il publia en 1635.

3°. Dans l'*Astronomie philolaïque* de Bouillaud, qui parut en 1645; il s'y proposa de corriger la théorie de Kepler, & de rendre le calcul plus exact & plus géométrique. Seth Ward fit remarquer dans son examen des fondemens de l'*Astronomie philolaïque*, quelques erreurs commises par l'auteur, qu'il se donna la peine de corriger lui-même dans un ouvrage qu'il publia en 1657, sous le titre d'*exposition plus claire des fondemens de l'Astronomie philolaïque*.

4°. Dans l'*Astronomie géométrique* de Ward, publiée en 1656, on cet auteur proposa une méthode de calculer les mouvemens des planètes avec assez d'exacritude, sans s'affujeter toutefois aux vraies loix de leurs mouvemens, établies par Kepler. Le comte de Pagan donna la même chose l'année suivante. Il paroit que Kepler même avoit entrevu cette méthode, mais qu'il l'avoit abandonnée, parce qu'il ne la trouvoit pas assez conforme à la nature.

5°. Dans l'*Astronomie Britannique* publiée en 1657, & dans l'*Astronomie Carolino* de Stret, publiée en 1661; ces deux ouvrages sont fondés sur l'hypothèse de Ward.

60. Dans *l'astronomie Britannique* de Wiers, publiée en 1669, l'auteur donne d'après les principes de Bouillaud, des exemples fort bien choisis de toutes les opérations de *l'astronomie* pratique, & ces exemples sont mis à la portée des commençans.

Riccioli nous a donné dans son *almageſte nouveau*, publié en 1651, les différentes hypothèses de tous les astronomes, tant anciens que modernes; & nous avons dans les éléments de *l'astronomie* physique & géométrique de Gregori, publiés en 1702, tout le système moderne d'*astronomie*, fondé sur les découvertes de Copernic, de Kepler, & de Newton.

Taquet a écrit un ouvrage intitulé, *la moelle de l'astronomie ancienne*. Whiston a donné les *prédictions astronomiques*, publiées en 1707. Au reste les ouvrages les plus proportionnés à la capacité des commençans, sont les *instructions astronomiques* de Mercator, publiées en 1606: elles contiennent toute la doctrine du ciel, tant ancienne que moderne; & *l'introduction à la vraie astronomie* de Keill, publiée en 1718, où il n'est question que de *l'astronomie moderne*. Ces deux ouvrages sont également bien faits l'un & l'autre, & également propres au but de leurs auteurs. Le dernier de ces traités a été donné en françois par M. le Monnier en 1746, avec plusieurs augmentations très-considérables, relatives aux nouvelles découvertes qui ont été faites dans *l'astronomie*; il a enrichi cet ouvrage de nouvelles tables du soleil & de la lune, & des satellites, qui seront d'une grande utilité pour les astronomes. Enfin il a mis à la tête un essai en forme de préface, sur l'histoire de *l'astronomie moderne*, où il traite du mouvement de la terre, de la précession des équinoxes, de l'obliquité de l'écliptique, & du moyen mouvement de Saturne M. Cassini, aujourd'hui pensionnaire vétéran de l'académie royale des sciences, a aussi publié des *éléments d'astronomie* en deux volumes in-4<sup>o</sup>. qui répondent à l'étendue de ses connoissances, & à la réputation qu'il a parmi les sçavans.

Le ciel pouvant être considéré de deux manières, on tel qu'il paroît à la vue simple, ou tel qu'il est conçu par l'esprit, *l'astronomie* peut se diviser en deux parties, la *sphérique*

& la *théorie*; *l'astronomie* sphérique est celle qui considère le ciel tel qu'il se montre à nos yeux; on y traite des observations communes d'*astronomie*, des cercles de la sphère, des mouvemens des planetes, des lieux des fixes, des parallaxes, &c.

*L'astronomie* théorique est cette partie de *l'astronomie* qui considère la véritable structure & disposition des cieux & des corps célestes, & qui rend raison de leurs différens phénomènes.

On peut distinguer *l'astronomie* théorique en deux parties: l'une est pour ainsi dire purement *astronomique*, & rend raison des différentes apparences ou phénomènes qu'on observe dans le mouvement des corps célestes; c'est elle qui enseigne à calculer les éclipses; à expliquer les stations, directions, rétrogradations des planetes, les mouvemens apparens des planetes tant premières que secondaires, la théorie des comètes, &c.

L'autre se propose un objet plus élevé & plus étendu; elle rend la raison physique des mouvemens des corps célestes, détermine les causes qui les font mouvoir dans leurs orbites, & l'action qu'elles exercent mutuellement les unes sur les autres. Descartes est le premier qui ait tenté d'expliquer ces différentes choses avec quelque vraisemblance. Newton qui est venu depuis, a fait voir que le système de Descartes ne pouvoit s'accorder avec la plupart des phénomènes, & y en a substitué un autre, dont on peut voir l'idée au mot PHILOSOPHIE NEWTONIENNE. On peut appeller cette seconde partie de *l'astronomie* théorique *astronomie physique*, pour la distinguer de l'autre partie qui est purement géométrique. David Gregori a publié un ouvrage en deux volumes in-4<sup>o</sup>. qui a pour titre: *Éléments d'astronomie physique & géométrique, astronomiæ physicae & geometricæ elementa*. Voyez les différentes parties de *l'astronomie* théorique, sous les mots SYSTEME, SOLEIL, ÉTOILES, PLANETE, TERRE, LUNE, SATELLITE, COMETE, &c.

On peut encore diviser *l'astronomie* en terrestre & en nautique: la première a pour objet le ciel, en tant qu'il est considéré dans un observatoire fixe & immobile sur la terre ferme: la seconde a pour objet le ciel vu

d'un observatoire mobile; par exemple, dans un vaisseau qui se meut en pleine mer. M. de Maupertuis, aujourd'hui président perpétuel de l'académie des sciences de Berlin, a publié à Paris en 1743 un excellent ouvrage, qui a pour titre, *astronomie nautique*, ou *éléments d'astronomie*, tant pour un observatoire fixe, que pour un observatoire mobile.

L'*astronomie* tire beaucoup de secours de la géométrie, pour mesurer les distances & les mouvemens tant vrais qu'apparens des corps célestes; de l'algebre pour résoudre ces mêmes problèmes, lorsqu'ils sont trop compliqués; de la mécanique & de l'algebre, pour déterminer les causes des mouvemens des corps célestes; enfin des arts mécaniques, pour la construction des instrumens avec lesquels on observe. *V. TRIGONOMÉTRIE, GRAVITATION, SECTEUR, QUART DE CERCLE, &c.* & plusieurs autres articles, qui feront la preuve de ce que l'on avoit ici. (O)

La méthode la plus naturelle pour traiter de l'*astronomie* & pour l'étudier, consiste à suivre l'ordre des phénomènes qu'on observe & des conséquences que l'on peut tirer. Le premier de tous les phénomènes célestes, le plus simple de tous, le plus frappant & le plus facile à observer, est le mouvement diurne, c'est-à-dire, celui que paroît avoir tout le ciel; il s'acheve dans l'espace d'environ 24 heures. Nous voyons chaque jour le soleil se lever & se coucher. Si nous faisons attention aux astres qui ne paroissent que la nuit, nous les verrons de même pour la plupart se lever & se coucher tous les jours, c'est-à-dire, paroître sur l'horizon du côté de l'orient & se cacher sous l'horizon du côté de l'occident.

En considérant d'une manière plus attentive & plus suivie ce mouvement général des astres, pendant l'espace d'une nuit ou de plusieurs, on remarque bientôt que chaque étoile décrit un cercle dans l'espace d'environ 24 heures. Les étoiles qui sont plus au nord décrivent de plus petits cercles que les autres; & l'on voit tous ces cercles décrits par différentes étoiles, diminuer de plus en plus, aller enfin se perdre & se confondre en un point élevé de la rondeur du ciel, que nous appellons le *pôle du monde*.

Celui que nous voyons est le pôle boréal, septentrional ou arctique. Ainsi pour se former une idée de l'*astronomie*, il faut d'abord apprendre à connoître le pôle du monde, c'est-à-dire, l'endroit du ciel étoilé vers lequel il se trouve placé. On remarque dans le ciel une étoile qui en est fort proche, & qu'on nomme pour cette raison l'*étoile polaire*. On reconnoît cette étoile par le moyen de la constellation de la grande ourse appelée communément le *chariot de David*, dont les deux dernières étoiles indiquent une direction qui tend à l'étoile polaire, & cette seule constellation peut nous faire connoître toutes les autres.

Lorsqu'on a reconnu le pôle du monde autour duquel se fait le mouvement diurne, il est naturel de concevoir le pôle qui lui est opposé, c'est-à-dire, le pôle austral ou antarctique, & l'équateur qui est un cercle placé à égales distances des deux pôles. On rapporte à l'équateur les situations des différentes étoiles par ascensions droites & par déclinaisons, & l'on a un nouveau moyen de distinguer & de reconnoître en tout temps les différentes constellations.

Parmi les astres dont on avoit observé le mouvement diurne, on a perçut bientôt qu'il y en avoit cinq qui changeoient de place au bout d'un certain temps; on les appella *planetes*, & c'est l'observation de leurs mouvemens, comme de ceux du soleil & de la lune, qui a fait le premier objet de curiosité & de difficulté dans l'*astronomie*. Le plus simple & le plus sensible de tous ces mouvemens propres, celui qui dut frapper le plus tous les yeux, fut le mouvement de la lune qui s'acheve en un mois.

Après le mouvement propre de la lune, le plus remarquable est le mouvement annuel du soleil: si l'on remarque le soir du côté de l'occident quelque étoile fixe après le coucher du soleil, & qu'on la considère attentivement plusieurs jours de suite à la même heure, on la verra de jour en jour plus près du soleil, en sorte qu'elle disparaîtra & sera effacée par les rayons du soleil dont elle étoit assez loin quelques jours auparavant. Il sera aisé en même temps de reconnoître que c'est le soleil qui s'est approché de l'étoile, & que ce n'est pas l'étoile qui s'est approchée du soleil. En effet, on verra que tous les jours

les étoiles se levant & se couchent aux mêmes points de l'horizon vis-à-vis des mêmes objets terrestres; qu'elles sont toujours aux mêmes distances les unes des autres, tandis que le soleil change continuellement les points de son lever & de son coucher, & de la distance aux étoiles; on verra d'ailleurs chaque étoile se lever tous les jours environ 4 minutes plutôt que le jour précédent relativement au soleil; on ne doutera pas que le soleil seul n'ait changé de place par rapport à l'étoile, & ne se soit rapproché d'elle. Cette observation peut se faire en tout temps, mais il faut prendre garde à ne pas confondre une étoile fixe avec une planète, nous apprendrons ci-après à les distinguer. Le premier phénomène que présente le mouvement propre du soleil, est donc celui-ci. Le soleil se rapproche de jour en jour des étoiles qui sont plus orientales que lui, c'est-à-dire, qu'il s'avance chaque jour vers l'orient; ainsi le mouvement propre du soleil se fait d'occident en orient: tous les jours il est d'environ un degré, & au bout de 365 jours on reverroit l'étoile vers le couchant à la même heure & au même endroit où elle paroït l'année précédente à pareil jour, c'est-à-dire, que le soleil est venu se placer au même point par rapport à l'étoile; il aura donc fait une révolution: c'est ce que nous appelons *le mouvement annuel*. En l'observant pendant plusieurs années, on a reconnu que la durée de chacun de ces retours du soleil, par rapport à une étoile, étoit de 365 jours 6' 9" 11", c'est ce que l'on appelle *l'année sidérale*.

Après avoir considéré attentivement toutes les étoiles, on reconnut bientôt qu'il y en avoit cinq qui changeoient de position par rapport aux autres, & ce sont les planètes. On en remarqua une dont le changement étoit très-lent, & qui pour faire le tour du ciel & répondre successivement aux différentes étoiles fixes, employoit 29 ans 177 jours; c'est Saturne. Une autre qui faisoit la même révolution dans l'espace d'environ 12 ans, c'est Jupiter; une troisième qui parcouroit toute la circonférence du ciel en un an 322 jours, c'est Mars; la quatrième qui paroït la plus brillante de toutes & que nous appelons *Vénus*, accompagne le soleil, qu'elle précède quelquefois le matin, ou

qu'elle suit après son coucher; elle revient à-peu-près à la même position dans l'espace de 584 jours. Cette circonstance peut la faire reconnoître au défaut de sa révolution, qu'on ne peut suivre, par rapport aux étoiles fixes, comme celle des trois précédentes: enfin la cinquième planète & la plus difficile à voir, parce qu'elle accompagne le soleil de très-près, est Mercure que nous voyons revenir à la même position par rapport au soleil, dans l'espace de 116 jours.

Après avoir ainsi reconnu les planètes, on vit que la trace de leur mouvement s'écartoit peu de celle du soleil, & l'on voulut rapporter tout à celle-ci qu'on appella *l'écliptique*, & dont l'obliquité, par rapport à l'équateur, est de 23<sup>d</sup> 28'. On rapporte à l'écliptique les positions des astres par le moyen des longitudes & des latitudes; celles-ci s'observent par le moyen des ascensions droites & des déclinaisons qui supposent la détermination des équinoxes & l'observation de la hauteur du pôle.

La nécessité de rapporter les astres à l'équateur, à l'écliptique, à l'horizon & au méridien, a fait imaginer la trigonométrie sphérique, par le moyen de laquelle on assigne les mouvemens des astres dans tous les sens, lorsqu'on en a déterminé seulement les circonstances dans deux directions différentes.

Les révolutions des planètes étant inégales, on a cherché à reconnoître leurs équations ou inégalités, leurs excentricités, leurs aphélies. Les plans des orbites étant tous différens les uns des autres, il a été nécessaire de déterminer leurs inclinaisons & leurs nœuds. Les loix de Kepler ont fait connoître les rapports des révolutions, avec les distances & la règle des principales inégalités des planètes, des satellites & des comètes; elles ont conduit à la découverte de l'attraction; & celle-ci a fait trouver les petites inégalités qui avoient échappé à l'observation.

Les distances absolues des planètes, par rapport à nous, étoient une des plus grandes difficultés de *l'astronomie*: on est parvenu à les découvrir par le moyen des parallaxes, & celles-ci ont fait connoître plus exactement les circonstances des éclipses de soleil qui étoient les plus difficiles à calculer; indépen-

damment des révolutions des planètes, on observe aussi leurs rotations & la figure de leurs taches ou de leurs bandes qui conduisent à la détermination de leurs équateurs ou de leurs axes de rotation.

Les observations qui ont servi à toutes ces découvertes, se font par le moyen d'un grand nombre d'instrumens, tels sont les lunettes, quarts de cercles, micromètres, héliomètres, lunettes méridiennes, lunettes parallactiques, sextans, secteurs, horloges à pendules, &c. Les observations se font principalement par le moyen des hauteurs, des distances entre différens astres, de leurs passages au méridien, de leurs conjonctions, de leurs oppositions. Les observations exigent des corrections à raison de la réfraction qui change les hauteurs, les levers & les couchers des astres, de même que la parallaxe.

Enfin, les usages & les applications de cette science se trouvent dans la prédiction des éclipses, dans l'observation des longitudes en mer, dans la géographie, la chronologie, le calendrier, la géomonique; c'est en consultant tous les articles que nous venons d'indiquer, qu'on parviendra à trouver, malgré les inconvéniens de l'ordre alphabétique, un cours complet d'*astronomie*.

Nous ne pouvons mieux terminer cet article que par un catalogue des meilleurs livres d'*astronomie*.

On en trouvera un recueil immense dans l'ouvrage qui a pour titre : *Joannis Friderici Weidleri bibliographia astronomica, temporis, quo libri vel compositi vel editi sunt ordine servato. Wütembergæ, 1755, 126 p. in-8°*. Cette bibliographie est comme la suite d'un excellent ouvrage du même auteur, intitulé : *Joannis Friderici Weidleri historia astronomica, sive de ortu & progressu astronomiæ, Wütembergæ, 1741, 624 pages in-4°*. dans laquelle on trouvera de très-grands détails sur tous les astronomes connus par quelque ouvrage que ce puisse être. Nous ne mettrons dans notre catalogue que les livres modernes que tout le monde peut avoir à Paris. Les ouvrages de Ptolémée, de Tycho, de Kepler, d'Hevelius, de Riccioli, &c. devroient être à la tête du catalogue; mais ils sont si rares, qu'il seroit inutile de les indiquer à ceux qui veulent actuellement se for-

mer une bibliothèque; d'ailleurs nous aurons occasion de les citer presque tous.

Je commencerai par avertir ici que la collection des *Mémoires de l'Académie des Sciences* de Paris renferme le plus riche recueil que nous ayons en fait d'*astronomie*; toutes les parties de cette vaste science y sont traitées dans le plus grand détail & de la manière la plus complète. Il y en a actuellement soixante & dix volumes in-4°, depuis 1699 inclusivement, jusqu'au volume de 1768, publié en 1770. Il y a aussi onze volumes de *mémoires* faits avant 1699, sept volumes des pièces qui ont remporté les prix proposés par l'Académie, & cinq des *mémoires présentés par des savans étrangers*. Les *Transactions philosophiques* de la société royale de Londres, depuis 1665 jusqu'à présent, renferment aussi une riche collection de *mémoires d'astronomie*. L'*histoire de l'Académie de Berlin*, depuis 1747, contient encore beaucoup d'excellentes choses sur l'*Astronomie* physique; les *mémoires* de Göttingen, de Pétersbourg, de Bologne, de Turin, & ceux de Nuremberg, méritent aussi d'être cités avec éloge.

Il y a quelques ouvrages élémentaires d'*Astronomie* en Angleterre, qui sont très-bons, tels que ceux de Gregori, Whiston, Keill, Long, Ferguison, Leadbetter, Dunthorn, Hodgken, Costard, &c.; nous n'en dirons rien, parce que nous écrivons sur-tout pour les lecteurs français, & parce qu'ils ne contiennent guere autre chose que ce qui est contenu dans ceux qui sont imprimés à Paris. Nous ne citerons les livres étrangers que lorsqu'ils seront absolument nécessaires à un astronome, tels que les ouvrages de Flamsteed & l'*Optique* de Smith, dont il y a deux éditions françoises, imprimées à Avignon & à Brest en 1767, avec les tables des logarithmes de Gardiner.

#### *Traitéz généraux d'astronomie.*

*Elémens d'astronomie*, par M. Cassini, avec les *tables astronomiques* du même auteur. Paris, 1740, 2 vol. in-4°. de l'imprimerie royale: ce livre contient sur-tout la détermination des orbites planétaires.

*Institutions astronomiques*, par M. le Monnier, in-4°. 1746, chez Desaint, rue du Foin. C'est une traduction du livre de

Keill, augmentée considérablement ; on y trouve les tables de la lune de Flamsteed.

*Leçons élémentaires d'astronomie géométrique & physique*, par M. de la Caille, 1761, in-8°. chez Guerin, rue S. Jacques. C'est un excellent abrégé de toute l'astronomie.

*Tables astronomiques de M. Halley pour les planetes & les cometes, augmentées de plusieurs tables nouvelles pour les satellites, les étoiles fixes*, de la Lande, 1759, in-8°. chez Bailly, quai des Augustins, à Paris.

*Expositions du calcul astronomique*, de la Lande, 1762, in-8°. de l'imprimerie royale, & se trouve chez Durand le jeune, rue saint-Jacques.

*Astronomie*, divisée en vingt-quatre livres : de la Lande, 2 vol. in-4°. 1764 ; la seconde édition qui est sous presse depuis 1770, aura 3 volumes in-4°. à Paris, chez Desaint, rue du Foin. Cet ouvrage renferme un abrégé de tout ce qu'on a fait jusqu'ici dans la théorie & la pratique de l'astronomie, la connoissance des mouvemens du soleil, de la lune, des planetes, des cometes, des satellites & des étoiles fixes ; la description de tous les instrumens ; la maniere de les vérifier & de s'en servir ; l'histoire des astronomes célèbres ; celle de leurs ouvrages & celle de leurs découvertes, suivant l'ordre naturel qui les a dû produire ; le calcul intégral, appliqué aux attractions célestes ; la maniere de connoître les constellations ; un recueil d'observations choisies ; des tables nouvelles pour le soleil, la lune, les planetes & les satellites ; enfin tout ce qui est nécessaire pour bien connoître l'astronomie & l'indication constante de toutes les sources où l'on peut trouver de plus amples détails sur chaque branche de cette science. On n'a rien oublié pour rendre ce livre le plus complet qu'il puisse être, dans l'état actuel de l'astronomie.

*Historiæ cælestis*, Flamsteed, 1725, 3 vol. in-folio. Ce grand ouvrage comprend une collection prodigieuse d'observations astronomiques avec le grand catalogue d'étoiles du même auteur, que nous citerons plus d'une fois.

*Tables of logarithms*. London, 1742, in-4°. par Gardiner. Le P. Pezenas vient de les faire réimprimer à Avignon en 1769, avec

une augmentation de quatre premiers degrés en secondes ; ces tables sont les plus étendues & les plus commodes qu'on puisse trouver actuellement, celles d'Ulacq étant devenues très-rares.

On trouve à Paris, chez Desaint, de petites tables abrégées extrêmement commodes pour de moindres opérations ; mais dans les grands calculs astronomiques, il est indispensable d'avoir des logarithmes de sinus de 10 m. 10 secondes, & ceux des nombres jusqu'à un million, tels qu'on les trouve dans les tables d'Ulacq, *Trigonometria artificialis*, &c. Gondæ, 1633, ou dans les tables que nous venons de citer.

*A Compleat System of opticks* by Robert Smith, 1738, Cambridge, 2 vol. in-4°. Cet excellent ouvrage contient toutes les théories de l'optique, une ample description des instrumens d'astronomie & d'optique. Il en a paru deux traductions françoises en 1767, avec des augmentations, l'une du P. Pezenas, l'autre de M. le Roy.

#### *Traité particuliers d'astronomie.*

La *Figure de la terre* par M. Bouguer, 1769, in-4°. 394 pages, chez Jombert, rue Dauphine. Ce livre renferme les meilleures recherches pour la pratique & la théorie des observations délicates.

*Mesure des trois premiers degrés du méridien*, par M. de la Condamine, 1751, in-4°. de l'imprimerie royale, & se trouve chez la veuve Durand. *Item*, *Journal du voyage*, &c. avec plusieurs supplémens. Cet ouvrage est très-méthodique, très-clair, très-bien écrit, également curieux pour la partie historique, & pour la partie astronomique.

La *Méridienne de Paris vérifiée*, &c. par M. Cassini de Thuri, 1744, in-4°. chez Guerin. On y trouve une multitude d'observations faites par M. de la Caille pour la figure de la terre.

*De Litteraria expeditione*, &c. P. P. Boscovich & Maire, in-4°. Rome, traduit en françois & imprimé à Paris en 1770 : ce livre est de même nature que celui de M. Bouguer.

*Histoire céleste ou recueil d'observations faites dans le dernier siècle*, par MM. Picard, la Hire, &c. avec un discours préliminaire, par M. le Monnier 1741, in-4°. chez Briasson.



*Observations astronomiques* de M. le Monnier, in-folio, 1751, 1754, 1759, de l'imprimerie royale. Il y a déjà trois livres d'imprimés, d'environ 60 pages chacun : le quatrième étoit sous presse en 1771.

*La figure de la terre*, déterminée par les observations faites au cercle polaire, &c. par M. de Maupertuis, 1738, in-8°.

*Degré du méridien entre Paris & Amiens*, déterminé par la mesure de M. Picard, & par les observations de MM. de Maupertuis, Clairaut, Camus, le Monnier, 1740, in-8° chez Guérin.

*Dimensio graduum meridiani Viennensis & Hungarici*, à Jof. Liefganig, Vindobonæ, 1770.

*Connoissance des temps ou connoissance des mouvemens célestes*, depuis 1760 jusqu'en 1774. De la Lande, chez Panckoucke, rue des Poitevins. On trouve dans ce livre grand nombre d'observations & de tables nouvelles pour l'usage des astronomes.

*Ephémérides* de M. de la Caille, depuis 1745 jusqu'en 1774, 6 vol. in-8°. chez Hérislan, rue S. Jacques. Tous ces volumes, sur-tout le dernier, sont enrichis de *mémoires intéressans sur l'astronomie* ; le septième volume a paru en 1774.

Il y a de semblables *éphémérides* publiées à Bologne, par M. Zanotti.

*Ephemerides Astronomicæ*, par Hell, depuis 1757 jusqu'en 1771. *Viennæ in-8°* Tous ces volumes renferment aussi beaucoup de tables & d'observations intéressantes.

*Erat du ciel*, par M. Pingré, 1754, 1757, in-8°. chez la veuve Durand. Cet almanach astronomique étoit le plus détaillé & le plus exact qu'on eût calculé.

On a commencé à publier à Londres en 1767, un ouvrage encore plus considérable, intitulé : *The Nautical Almanac*, dont il a déjà paru cinq volumes : ils contiennent un détail prodigieux sur les distances & les mouvemens de la lune, relativement à la manière de trouver les longitudes en mer. *The British mariner's guide*, *Maskelyne*, in-4°. Lond. 1763, dont il a déjà paru 8 vol.

*Livres d'astronomie physique, fondés sur les calculs de Pattração.*

*Théorie de la figure de la terre* par M. Clairaut, 1743, in-8°. chez Durand, rue S. Jacques.

*Recherches sur la précession des équinoxes*, par M. d'Alembert, 1749, in-4°. chez David, rue des Mathurins.

*Théorie motus lunæ*, à L. Euler, 1753, in-4°. à Pétersbourg.

*Théorie du mouvement des comètes*, par M. Clairaut, 1760, in-8°. chez Panckoucke, rue des Poitevins.

*Recherches sur différens points importans du système du monde*, par M. d'Alembert, 1754 & suiv. 3 vol. in-4°. chez David.

*Opuscules mathématiques*, 5 vol. in-4°. 1768, chez Briallion.

*Pièce sur la théorie de la lune*, par M. Clairaut, avec de nouvelles tables de la lune, seconde édit 1764, chez Desaint & Saillant.

*Pièce sur l'égalité de Saturne*, qui a remporté le prix de l'académie en 1748, par M. Euler, chez Guérin. Cette pièce est la première où l'on ait traité le problème des trois corps par une méthode analytique & nouvelle. M. Simpson a donné, en 1740, 1743 & 1757, trois volumes de différens *mémoires* ou *opuscules* en anglois, parmi lesquels on en trouve plusieurs sur *l'astronomie physique*, faits de main de maître ; l'auteur est mort en 1760. *Connoissance des mouvemens célestes pour 1767*. On trouvera l'indication de tous les livres nouveaux d'astronomie dans le recueil pour les astronomes, par M. Jean Bernoulli, à Berlin, 1771 & 1772 ; & nous les citons presque tous dans les divers articles de ce dictionnaire ; les citations doivent être une des principales richesses de cet ouvrage.

#### Cartes célestes.

*Flamsteedii Atlas celestis* 1729, in-folio maximo. C'est une très-belle collection de 27 planches, qui représentent en grand toutes les constellations & les étoiles du ciel.

*Carte du zodiaque*, où l'on voit en grand toutes les constellations du zodiaque, gravée sous les yeux de M. le Monnier, par d'Heuland, en 1755, & qui se trouve chez M. Bellin, géographe de la marine. Il y a aussi un zodiaque semblable, gravé à Londres, par Senex en deux feuilles, d'après les observations de Flamsteed & de Halley.

*Stellarum fixarum hemisphaerium australe*, item, *hemisphaerium boreale* ; par Senex gravé à Londres en deux feuilles.

M. Robert de Vaugondi a publié aussi un nouveau *planisphere* en deux feuilles, de la grandeur de celui de Senex, où se trouvent les nouvelles constellations observées par M. de la Caille.

*Figure du passage de Vénus sur le disque du soleil*, qui s'observa le 3 juin 1769; sur laquelle on voit les momens de l'entrée & de la sortie de Vénus pour tous les lieux de la terre, avec l'effet des parallaxes & le choix des pays où ce passage a dû être observé, pour en déduire la distance du soleil & de toutes les planetes de la terre. De la Lande, chez Latrê, graveur, rue S. Jacques.

M. Julien, à l'hôtel de Soubise, a publié, en 1763, un *catalogue complet des cartes géographiques*, de tous les auteurs tant étrangers que françois, que l'on peut avoir chez lui: on y trouve beaucoup de cartes relatives à l'*Astronomie*, dont nous allons mettre ici le catalogue.

*Système solaire*, par M. Whiston, demi-feuille.

*Sénétegraphie ou figure de la lune*, d'Hevelius, 1646.

Autre *Sénétegraphie* anonyme.

Figure de l'éclipse de soleil de 1715, par Whiston.

Etat du ciel au temps de l'éclipse de 1715, par M. Halley.

Figure de l'éclipse de lune de 1718 par M. Halley.

Eclipse de soleil de 1748, par M. Mayer, en deux feuilles, avec une explication de M. de l'Isle; par M. Homan, 1747.

La même éclipse, par M. Lowitz, en deux feuilles, 1747.

Avertissement de M. de l'Isle, au sujet de cette éclipse; brochure in-4°. assez rare, 1748.

Figure de l'éclipse de lune du 8 août 1748, par M. Lowitz.

Eclipse de soleil du 8 janvier 1750, par M. de l'Isle, 1749.

La même éclipse pour Nuremberg, par M. Homan, 1750.

Eclipse de lune du 19 juin 1750, par M. de l'Isle.

Eclipse de lune du 13 décembre 1750, par M. de l'Isle.

Eclipse de lune du 9 juin 1751, par M. de l'Isle.

Eclipse du 2 décembre 1751, par M. de l'Isle.

Figure du passage de Vénus de 1761, par M. de l'Isle, 1760; cette figure est semblable à celle que j'ai donnée pour le passage de Vénus de 1769.

*Carte de l'éclipse du soleil du premier avril 1764*, par madame le Paute.

*Atlas céleste*, par M. Jean Gabriel Doppelmayr, gravé à Nuremberg, en trente feuilles. On y trouve des planispheres, six cartes célestes, semblables à celles de P. Pardies, qui comprennent tout le ciel; des figures des orbites des planetes, des cometes, les stations, les rétrogradations, les satellites, &c. cet atlas est exécuté grossièrement; on n'y trouve point les lettres grecques; & il est moins commode que les autres cartes dont nous avons parlé. (M. DE LA LANDE.)

ASTRONOMIQUE, adj. *astronomicus*; on entend par ce mot tout ce qui a rapport à l'astronomie. Voyez ASTRONOMIE.

*Calendrier astronomique*. V. CALENDRIER.

*Heures astronomiques*. Voyez HEURE.

*Observations astronomiques*. Voyez OBSERVATIONS CÉLESTES.

Ptolomée nous a conservé, dans son *almageste*, les observations *astronomiques* des anciens, entre lesquelles celles d'Hipparque tiennent le premier rang. V. ALMAGESTE.

La plupart des ouvrages ou traités d'astronomie, qui ont été publiés sous les regnes de François I & de ses successeurs, n'étoient que des extraits de l'*almageste* de Ptolomée, traduit de l'arabe, ou sur les manuscrits grecs; ceux-ci furent recueillis, & les passages restitués dans la belle édition de Bâle de 1538. Cet ouvrage renferme non-seulement les hypothèses, les méthodes pratiques, & les théories des anciens, mais encore plusieurs observations astronomiques faites en Orient & à Alexandrie, depuis la 27<sup>e</sup> année de Nabonassard, qui est le temps de la plus ancienne éclipse qu'on sache avoir été observée à Babylone, jusque vers l'année 887, qui répond, selon nos chronologistes, à l'année 140 de l'ère chrétienne.

Cet ouvrage avoit été publié sous l'empire d'Antonin, & il ne restoit guere que ce livre d'astronomie qui eût échappé à la fureur des barbares; les autres livres qui s'étoient sans doute bien moins multipliés, avoient

été détruits pendant les ravages presque continuel qui se firent durant cinq cents ans dans toutes les provinces romaines.

L'empire romain ayant fini, comme l'on fait en Occident l'an 476 de l'ère chrétienne, & les nations gothiques qui en avoient conquis les provinces, s'y étant pour lors établies, une longue barbarie succéda tout d'un coup aux siècles éclairés de Rome; & cette grande ville, de même que celles de la Gaule, des Espagnes & de l'Afrique, ayant été plusieurs fois prises & saccagées, les manuscrits furent détruits & dissipés, & l'univers resta long-temps dans la plus profonde ignorance, *Inj. astr. de M. le Monnier.*

En 880 le sarrasin Albategni se mit à observer. En 1457, Regiomontanus se livra à la même occupation à Nuremberg; J. Wernerus & Ber. Waltherus ses élèves, continuèrent depuis 1475 jusqu'en 1504; leurs observations réunies parurent en 1544. Copernic leur succéda; & à Copernic le landgrave de Hesse, secondé de Rothman & de Byrgius. Tycho vint ensuite, & fit à Uranibourg des observations depuis 1582 jusqu'en 1601; toutes celles qu'on avoit jusqu'alors, avec la description des instrumens de Tycho, sont contenues dans l'*histoire du ciel*, publiée en 1672, par les ordres de l'empereur Ferdinand. Peu de temps après, Hevelius commença une suite d'*observations*, avec des instrumens mieux imaginés & mieux faits que ceux qu'on avoit eus jusqu'alors: on peut voir la description de ces instrumens dans l'ouvrage qu'il a donné sous le titre de *Machina caelestis*. On objecte à Hevelius d'avoir observé à la vue simple, & de n'avoir point su ou voulu profiter des avantages du télescope. Le docteur Hook donna à ce sujet, en 1674, des observations sur les instrumens d'Hevelius; & il paroît en faire très-peu de cas, prétendant qu'on n'en peut attendre que peu d'exactitude. A la sollicitation de la société royale, M. Halley fit en 1679 le voyage de Dantzick; examina les instrumens d'Hevelius, les approuva, & convint que les observations auxquelles ils avoient servi, pouvoient être exactes.

Jer. Horrox & Guill. Crabtree, deux astronomes anglois, se sont fait connoître par leurs observations qu'ils ont poussées depuis

1635 jusqu'en 1645. Flamsteed, Cassini, Halley, de la Hire, Roemer & Kirch leur succéderent.

M. le Monnier fils, de l'académie royale des sciences, & des sociétés royales de Londres & de Berlin, a publié en 1741 un excellent recueil des meilleures observations *astronomiques*, faites par l'acad. royale des sciences de Paris, depuis son établissement. On n'en a encore qu'un volume qui doit être suivi de plusieurs autres: l'ouvrage a pour titre, *Histoire céleste*; il est dédié au roi, & orné d'une préface très-avante.

*Lieu astronomique d'une étoile ou d'une planète*; c'est la longitude ou le point de l'écliptique auquel elle répond, en comptant depuis la section du belier *in constellatione*; c'est-à-dire en suivant l'ordre naturel des signes. *Voyez* LIEU, LONGITUDE.

ASTRONOMIQUES, nom que quelques auteurs ont donné aux fractions sexagésimales, à cause de l'usage qu'ils en ont fait dans les calculs *astronomiques*. *Voyez* SEXAGÉSIMAL.

*Tables astronomiques*. *Voyez* TABLES.

*Théologie astronomique*, c'est le titre d'un ouvrage de M. Deibam, chanoine de Windstör, & de la société royale de Londres, dans lequel l'auteur se propose de démontrer l'existence de Dieu par les phénomènes admirables des corps célestes. *Voyez* THÉOLOGIE. (O)

ASTRUM, (*Chym.*) terme dont les philosophes chymiques se servent pour signifier une plus grande vertu, puissance, propriété, acquise par la préparation qu'on a donnée à une chose. Comme *astrum du soufre* ou *astrum sulphuris* signifie le soufre réduit en huile, dont les vertus surpassent de beaucoup celles du soufre en nature; *astrum salis* ou du sel, c'est le sel réduit en eau ou en huile; *astrum mercurii* ou du mercure, c'est du mercure sublimé. On donne ce nom aux alkools, aux quintessences des choses. (+)

\* ASTRUNO, montagne d'Italie, au royaume de Naples, près de Puzzol. Il y a dans cette montagne des bains appelés *bagno di astruno*, que quelques géographes prennent pour la fontaine minérale que les anciens nommoient *Oraxus*; ces bains sont fournis par les eaux d'un petit lac.

ASTURA, (*Géog.*) rivière de la campagne de Rome, qui a son embouchure dans la mer de Toscane, à dix lieues au-dessus de Rome. Il y avoit autrefois un bourg près de cette embouchure; ce fut là que Cicéron s'embarqua pour Cayette après qu'il eut été proscrit. Ce fut près de-là qu'il fut mis à mort par ordre du triumvirat. Ce fut encore près de ce même endroit que Conrard & Frédéric furent battus & pris par Charles, roi de Naples. (C. A.)

ASTURIE, province d'Espagne, qui a environ 48 lieues de long, sur 13 de large, bornée à l'orient par la Biscaye, au midi par la vieille Castille & le royaume de Léon, à l'occident par la Galice, au nord par l'Océan; elle se divise en deux parties, l'*Asturie d'Orviedo*, & l'*Asturie de Santillane*; c'est l'apanage des fils aînés d'Espagne.

ASTYAGE, (*Hist. anc.*) fils de Cyaxare, fut le dernier roi des Medes. On dit que pendant la grossesse de sa fille Mandane, qu'il avoit mariée à Cambise, il vit en songe une vigne qui sortoit de son sein, & qui s'étendoit dans toute l'Asie: ce qui l'effraya si fort, dit Hérodote, qu'il résolut de faire mourir l'enfant qu'elle mettroit au monde: car il avoit appris des mages que cet enfant ruinerait plusieurs empires. Mandane étant accouchée de Cyrus, le garantit des embûches de son grand-père. (+)

ASTYMEDE, (*Hist. poët.*) seconde femme d'Œdipe, percuta les enfans du premier lit de son mari; & pour les rendre odieux à leur père, elle les accusa d'avoir voulu attenter à son honneur: ce qui irrita tellement le malheureux Œdipe, qu'il remplit de sang toute sa maison, dit Diodore. (+)

ASTYNOMES, f. m. pl. (*Hist. anc.*) nom que les Athéniens donnoient à dix hommes préposés pour avoir l'œil sur les chanteuses & sur les joueurs de flûte: quelques-uns ajoutent qu'ils avoient aussi l'intendance des grands chemins. Ce nom est grec, & dérivé de *ασυ*, ville, & de *νομος*, loi, ou *νέμω*, diviser. (G)

ASTYOCHE, (*Hist. poët.*) fille de Philonée, ayant été faite captive par Hercule dans la ville d'Ephyne en Elide, fut aimée de ce héros & en eut un fils nommé *Théopompe*. (+)

ASTYOCHUS, (*Myth.*) fils d'Eole, régna après son père, sur les îles Liparies, qu'il appella *Eolennes* du nom de son père. (+)

ASTYONE, (*Hist. poët.*) c'est le nom de la belle Chryseïs, fille de Chryseïs, grand-prêtre d'Apollon. (+)

\*ASTYPALÆUS, surnom d'Apollon, à qui cette épithète est venue d'Asiopale, une des Cyclades, où il avoit un temple.

ASTYRA, (*Géogr. anc.*) ville d'Eolie dont parle Scylax. Il y avoit encore une autre ville de ce nom en Phénicie, dans le voisinage de l'île de Rhodes; Etienne le géographe en a fait mention. (C. A.)

\*ASTYRENA, (*Myth.*) Diane fut ainsi surnommée d'un lieu nommé *Astira* dans la Mélie, où cette déesse avoit un bois sacré.

\*ASUAN, (*Géog. anc. & mod.*) ville d'Egypte, dans la partie méridionale, sur la rive droite du Nil. Les Turcs l'appellent *Sahid*, & les Arabes *Ufuan*; quelques géographes croient que c'est l'ancienne *Métacompsé*, *Tacompsé*, ou *Tachimpsé*; d'autres la prennent pour Syene même.

\*ASSUNGEN, petit lac de Suède, dans la Vestrogothie, vers les provinces de Smalande & de Hallande.

ASYLE, f. m. (*Hist. anc. & mod.*) sanctuaire, ou lieu de refuge, qui met à l'abri un criminel qui s'y retire, & empêche qu'il ne puisse être arrêté par aucun officier de justice. Voyez REFUGE, PRIVILEGE.

Ce mot vient du grec *ασυλος*, qui est composé de *α* privatif, & de *συλαω*, je prends ou je hurte; parce qu'on ne pouvoit autrefois, sans sacrilège, arrêter une personne réfugiée dans un asyle. Voyez SACRILEGE.

Le premier asyle fut établi à Athènes par les descendans d'Hercule, pour se mettre à couvert de la fureur de leurs ennemis. Voy. HÉRACLIDES.

Les temples, les autels, les statues, & les tombeaux des héros, étoient autrefois la tenaite ordinaire de ceux qui étoient accablés par la rigueur des loix, ou opprimés par la violence des tyrans; mais de tous ces asyles, les temples étoient les plus sûrs & les plus inviolables. On supposoit que les dieux se chargeoient eux-mêmes de la punition d'un criminel qui venoit se mettre ainsi sous leur dépendance immédiate; &

on regardoit comme une grande impiété d'ôter la vengeance aux immortels. Voyez AUTEL, TEMPLE, TOMBEAU, STATUE, &c.

Les Israélites avoient des villes de refuge, que Dieu lui-même leur avoit indiquées; elles étoient l'*afyle* de ceux qui avoient commis quelques crimes, pourvu que ce ne fut point de propos délibéré.

À l'égard des païens, ils accordoient le refuge & l'impunité, même aux criminels les plus coupables & les plus dignes de châtiement, les uns par superstition, les autres pour peupler leurs villes; & ce fut en effet par ce moyen que Thèbes, Athènes & Rome se remplirent d'abord d'habitans. Nous lisons aussi que les villes de Vienne & Lyon étoient autrefois un *afyle* chez les anciens Gaulois; & il y a encore quelques villes d'Allemagne, qui ont conservé leur droit d'*afyle*.

C'est pour cette raison que sur les médailles de différentes villes, principalement de Syrie, on trouve l'inscription ΑΣΤΑΟΙ, à laquelle on ajoute ΙΡΡΑΙ, par exemple, ΤΤΡΟΥ ΙΡΡΑΣ ΚΑΙ ΑΣΤΑΟΣ, ΣΙΔΩΝΟΣ ΙΡΡΑΣ ΚΑΙ ΑΣΤΑΟΥ.

La qualité d'*afyle* étoit donnée à ces villes, selon Spanheim, à cause de leurs temples, & des dieux qui y étoient révérez.

La même qualité étoit aussi quelquefois donnée aux dieux mêmes. Ainsi la Diane d'Éphèse étoit appelée *Αουλας*. On peut ajouter que le camp formé par Remus & Romulus, qui fut appelé *afyle*, & qui devint ensuite une ville, étoit un temple élevé au dieu *Afylæus*, Θ.δ. 271.22105.

Les empereurs Honorius & Théodose ayant accordé de semblables privilèges aux églises, les évêques & les moines eurent soin de marquer une certaine étendue de terrain, qui feroit les bornes de la juridiction séculière; & ils furent si bien conserver leurs privilèges, qu'en peu de temps les couvens furent des espèces de forteresses où les criminels les plus avérés se mettoient à l'abri du châtiement, & bravoient les magistrats. V. SANCTUAIRE.

Ces privilèges furent ensuite étendus, non seulement aux églises & aux cimetièrs, mais aussi aux maisons des évêques: un criminel qui s'y étoit retiré ne pouvoit en sortir que sous promesse de la vie, & de l'entière rémission de son crime. La raison pour laquelle

on étendit ce privilège aux maisons des évêques, fut qu'il n'étoit pas possible qu'un criminel passât sa vie dans une église, où il ne pouvoit faire décemment plusieurs des fonctions animales.

Mais enfin ces *afyles* ou sanctuaires furent dépourvues de plusieurs de leurs immunités, parce qu'ils ne servoient qu'à augmenter le brigandage, & à enhardir le crime.

En Angleterre, dans la charte ou patente des privilèges ou immunités, qui ont été confirmées à l'église de S. Pierre d'York, l'an 5. II. VII; on entend par *afyle* *cathedra quietudinis & pacis*. *Quod si aliquis vesano spiritu agitatus diabolico ausu quemquam capere præsumperit in cathedrâ lapidâ juxta altare, quod Anglici vocant freedstool, id est, cathedra quietudinis vel pacis; hujus tam flagitiosi sacrilegii emendatio sub nullo judicio erat, sub nullo pecuniæ numero clauderetur, sed apud Anglos Botales, hoc est, sine emenda vocabatur.* *Monast. t. 3, p. 135.*

Il y avoit plusieurs de ces *afyles* ou sanctuaires en Angleterre; mais le plus fameux étoit à Beverly, avec cette inscription: *Hæc sedes lapidæ freedstool dicitur, id est, pacis cathedra, ad quam reus fugiendo pervenit, omnimodam habet securitatem.* Cambden.

Les *afyles* ressemblent beaucoup aux franchises accordées en Italie aux églises (Voyez FRANCHISE;) mais ils ont tous été abolis. (G)

\* En France, l'église de S. Martin de Tours a été long-temps un *afyle* inviolable.

Charlemagne avoit donné aux *afyles* une première atteinte en 779, par la défense qu'il fit, qu'on portât à manger aux criminels qui se retireroient dans les églises. Nos rois ont achevé ce que Charlemagne avoit commencé.

ASYMÉTRIE, s. f. composé de *à* privatif, de *σύν*, avec de *μέτρον*, mesure, c'est-à-dire sans mesure. On entend par ce mot un défaut de proportion ou de correspondance entre les parties d'une chose. Voyez SYMMÉTRIE.

Ce mot désigne en mathématique, ce qu'on entend plus ordinairement par *incommensurabilité*. Il y a incommensurabilité entre deux quantités, lorsqu'elles n'ont aucune commune mesure; tels sont le côté du carré & la diagonale; en nombres les racines sordées,

comme  $\sqrt{2}$ , &c. font aussi incommensurables aux nombres rationnels. V. INCOMMENSURABLE, SOURD, QUARRÉ, &c. (E)

ASYMPTOTE, f. f. *asymptotus*, terme de géométrie. Quelques auteurs définissent l'*asymptote* une ligne indéfiniment prolongée, qui va en s'approchant de plus en plus d'une autre ligne qu'elle ne rencontrera jamais. Voy. LIGNE.

Mais cette définition générale de l'*asymptote* n'est pas exacte, car elle peut être appliquée à des lignes qui ne sont pas des *asymptotes*. Soit (fig. 20, n°. 2, sect. con.) l'hyperbole  $KSL$ ; son axe  $CM$ ; son axe conjugué  $AB$ . On fait que si du centre  $C$ , on mène les droites indéfinies  $CD$ ,  $CE$ , parallèles aux lignes  $BS$ ,  $AS$ , tirées du sommet  $S$  de l'hyperbole, aux extrémités de son axe conjugué: ces lignes  $CD$ ,  $CE$ , seront les *asymptotes* de l'hyperbole  $KSL$ .

Soient tirées les parallèles  $fg$ ,  $hi$ , &c. à l'*asymptote*  $CD$ ; il est évident que ces parallèles indéfiniment prolongées, vont en s'approchant continuellement de l'hyperbole qu'elles ne rencontreront jamais. La définition précédente de l'*asymptote* convient donc à ces lignes; elle n'est donc pas exacte.

Qu'est-ce donc qu'une *asymptote* en général? C'est une ligne, qui étant indéfiniment prolongée, s'approche continuellement d'une autre ligne aussi indéfiniment prolongée, de manière que sa distance à cette ligne ne devient jamais zéro absolu, mais peut toujours être trouvée plus petite qu'aucune grandeur donnée.

Soit tirée la ligne  $Nopq$  perpendiculairement à l'*asymptote*  $CD$ , & à ses parallèles  $fg$ ,  $hi$ , &c. il est évident que l'*asymptote*  $CD$  peut approcher de l'hyperbole plus près que d'aucune grandeur donnée; car la propriété de l'*asymptote*  $CD$  consiste en ce que le produit de  $Cp$  par  $pq$  est toujours constant; d'où il s'ensuit que  $Cp$  augmentant à l'infini,  $pq$  diminue aussi à l'infini: mais la distance des parallèles  $fg$ ,  $hi$ , à cette courbe sera toujours au moins de  $np$ , de  $op$ , &c. & par conséquent ne sera pas plus petite qu'aucune grandeur donnée. Voyez HYPERBOLE.

Le mot *asymptote* est composé de  $\alpha$  privatif,  $\sigma\mu$ , avec, & de  $\pi\tau\epsilon\omega$ , je tombe, c'est-à-dire qui n'est pas co-incidental, ou qui

ne rencontre point. Quelques auteurs latins ont nommé les *asymptotes*, *lineæ intaëæ*.

Certains géomètres distinguent plusieurs espèces d'*asymptotes*; il y en a selon ces auteurs, de *arabes*, de *courbes*, &c. Ils distribuent les courbes en *concaves*, *convexes*, &c. & ils proposent un instrument pour les tracer toutes: le mot d'*asymptote* tout court ne désigne qu'une *asymptote* droite.

L'*asymptote* se définit encore plus exactement une ligne droite, qui étant indéfiniment prolongée, s'approche continuellement d'une courbe ou d'une portion de courbe aussi prolongée indéfiniment, de manière que sa distance à cette courbe ou portion de courbe ne devient jamais zéro absolu, mais peut toujours être trouvée plus petite qu'aucune grandeur donnée.

Je dis, 1°. d'une courbe ou d'une portion de courbe, afin que la définition convienne, tant aux courbes serpentineuses qu'aux autres.

Car la ligne  $fg$  *h* (figure 20, n. 3.) ne peut être considérée comme l'*asymptote* de la courbe serpentineuse  $mno$  *p* *r* *s*, que quand cette courbe a pris un cours réglé relativement à elle, c'est-à-dire un cours par lequel elle a été toujours en s'en approchant.

Je dis, 2°. que la distance de l'*asymptote* à la courbe peut toujours être trouvée moindre qu'aucune grandeur donnée; car sans cette condition, la définition conviendrait à l'*asymptote* & à ses parallèles. Or une définition ne doit convenir qu'à la chose définie.

On dit quelquefois que deux courbes sont *asymptotes* l'une à l'autre, lorsqu'indéfiniment prolongées elles vont en s'approchant continuellement, sans pouvoir jamais se rencontrer. Ainsi deux paraboles de même paramètre, qui ont pour axe une même ligne droite, sont *asymptotes* l'une à l'autre.

Entre les courbes du second degré, c'est-à-dire entre les sections coniques, il n'y a que l'hyperbole qui ait des *asymptotes*.

Toutes les courbes du troisième ordre ont toujours quelques branches infinies, mais ces branches infinies n'ont pas toujours des *asymptotes*; témoins les paraboles cubiques, & celles que M. Newton a nommées *paraboles divergentes du troisième ordre*. Quant aux courbes du quatrième, il y en a une in-

finité, qui non seulement n'ont pas quatre *asymptotes*, mais qui n'en ont point du tout, & qui n'ont pas même de branches infinies comme l'ellipse de M. Cassini, *V. COURBEL*, BRANCHE, ELLIPSE, &c.

La conchoïde, la cissoïde, & la logarithmique, qu'on ne met point au nombre des courbes géométriques, ont chacune une *asymptote*. *Voyez COURBEL*.

L'*asymptote* de la conchoïde est très-propre pour donner des notions claires de la nature des *asymptotes* en général. Soit (*pl. de l'Analyse, fig. 1.*) *MMAM* une portion de conchoïde, *C* le pole de cette courbe, & *BR* une ligne droite au-delà de laquelle les parties *QM, EA, QM*, &c. des droites tirées du pole *C*, sont toutes égales entr'elles. Cela posé, la droite *BR* sera l'*asymptote* de la courbe. Car la perpendiculaire *MI* étant plus courte que *MO*, & *MR* plus courte que *MQ*, &c. il s'en suit que la droite *BD* va en s'approchant continuellement de la courbe *MMAM*; de sorte que la distance *MR* va toujours en diminuant, & peut être aussi petite qu'on voudra, sans cependant être jamais absolument nulle. *V. DIVISIBILITÉ, INFINI, &c. Voyez aussi CONCHOÏDE*.

On trace de la manière suivante les *asymptotes* de l'hyperbole. Soit (*planches des sect. coniq. fig. 20.*) une droite *DE* tirée par le sommet *A* de l'hyperbole, parallèle aux ordonnées *Mm*, & égale à l'axe conjugué *da*; en sorte que la partie *AE* soit égale à la moitié de cet axe, & l'autre partie *DA* égale à l'autre moitié. Les deux lignes tirées du centre *C* de l'hyperbole par les points *D* & *E*, savoir *CF* & *CG*, seront les *asymptotes* de cette courbe.

Il résulte de tout ce que nous avons dit jusqu'ici, qu'une courbe peut avoir dans certains cas pour *asymptote* une droite, & dans d'autres cas une courbe. Toutes les courbes qui ont des branches infinies, ont toujours l'une ou l'autre de ces *asymptotes*, & quelquefois toutes les deux; l'*asymptote* est droite, quand la branche infinie est hyperbolique; l'*asymptote* est courbe, lorsque la branche infinie est parabolique, & alors l'*asymptote* courbe est une parabole d'un degré plus ou moins élevé. Ainsi la théorie des *asymptotes* des courbes dépend de celle de leurs branches. *Voyez BRANCHE*.

Une courbe géométrique ne peut avoir

plus d'*asymptotes* droites qu'il n'y a d'unités dans l'exposant de son ordre. *Voyez Stirling, Éléem. lin. 3, ord. prop. vi, cor. 7, & l'Introduction de l'Analyse des lignes courbes, par M. Cramer, page 344, art. 147.* Ce dernier ouvrage contient une excellente théorie des *asymptotes* des courbes géométriques & de leurs branches, *chap. viij.*

Si l'hyperbole *GMR*, *fig. 12.* est une des courbes dont la nature exprimée par l'équation aux *asymptotes* soit renfermée dans l'équation générale  $x^m y^n = a^{m+n}$ ; tirez la droite *PM*, par-tout où vous voudrez, parallèle à l'*asymptote CS*; achevez le parallélogramme *PCOM*. Ce parallélogramme sera à l'espace hyperbolique *PMGB* terminé par la ligne *PM*, par l'hyperbole indéfiniment continuée vers *G*, & par la partie *PB* de l'*asymptote* indéfiniment prolongée du même côté, comme  $m-n$  est à  $n$ . Ainsi lorsque  $m$  sera plus grand que  $n$ , l'espace hyperbolique sera quarrable. Si  $m=n$ , comme dans l'hyperbole ordinaire, le parallélogramme *PCOM* sera à l'espace hyperbolique comme zero est à 1, c'est-à-dire que cet espace sera infini relativement au parallélogramme, & par conséquent non quarrable. Enfin si  $m$  est moindre que  $n$ , le parallélogramme sera à l'espace hyperbolique comme un nombre négatif à un nombre positif, l'espace *PMGB* sera infini, & l'espace *MPCE* sera quarrable. *Voyez* la fin du cinquième livre des sections coniques de M. le marquis de l'Hôpital. *Voyez aussi mémoire de M. Varignon imprimé en 1705*, parmi ceux de l'Académie royale des sciences, & qui a pour titre *Réflexions sur les espaces plus qu'infinis* de M. Wallis. Ce dernier géomètre prétendoit que l'espace *MPGB*, étant un parallélogramme comme un nombre positif à un nombre négatif, l'espace *MPGB* étoit plus qu'infini. M. Varignon censuroit cette expression, qui n'est pas sans doute trop exacte. Ce qu'on peut alléguer avec certitude, c'est que l'espace *PMGP* est un espace plus grand qu'aucun espace fini & par conséquent qu'il est infini.

Pour le prouver, & pour rendre la démonstration plus simple, faisons  $a=1$ , & nous aurons l'équation  $x^m y^n = 1$  ou  $y = x^{-\frac{m}{n}}$ . (*Voyez EXPOSANT*). Donc  $y dx$ , élément de l'aire *PMGB*  $= x^{-\frac{m}{n}} dx$ , dont

l'intégrale (Voy. INTÉGRAL) est  $\frac{x^{-\frac{m}{n}+1}}{-\frac{m}{n}+1}$  ;

pour compléter cette intégrale, il faut qu'elle soit = 0 lorsque  $x = 0$  ; d'où il s'ensuit

que l'intégrale complete est  $\frac{x^{-\frac{m}{n}+1}}{-\frac{m}{n}+1}$

+  $\frac{x^{-\frac{m}{n}+1}}{-\frac{m}{n}+1}$ . Donc, 1°. Si  $m < n$ , on a

$1 - \frac{m}{n}$  égal à une quantité positive. Ainsi

l'intégrale se réduit à  $\frac{1 - \frac{m}{n}}{1 - \frac{m}{n}}$  qui repré-

sente l'espace  $ECPM$  ; d'où l'on voit que cet espace est fini tant que  $x$  est fini, & que quand  $x$  devient infini, l'espace devient infini aussi. Donc l'espace total renfermé par la courbe & ses deux asymptotes, est infini ; & comme l'espace  $ECPM$  est fini, il s'ensuit que l'espace restant  $PMGB$  est infini.

Il n'y a que l'hyperbole ordinaire où les espaces  $PMGB$ ,  $ECPM$ , soient tous deux infinis dans toutes les autres hyperboles l'un des espaces est infini, & l'autre fini ; l'espace infini : est  $PMGB$  dans le cas de  $m < n$ , & dans le cas de  $m > n$  c'est  $PMCE$ . Mais il faut observer de plus que d'ns le cas de  $m < n$ , l'espace infini  $PMGB$  est plus grand en quelque manière que celui de l'hyperbole ordinaire, quoique l'un & l'autre espaces soient tous deux infinis : c'est-là sans doute ce qui a donné lieu au terme *plus qu'infinis* de M. Wallis. Pour éclaircir cette question, supposons  $CF = 1$  &  $PM = 1$ , & imaginons par le point  $M$  une hyperbole équivalente entre les deux asymptotes  $CB$ ,  $CE$ , que je suppose faire ici un angle droit ; ensuite par le même point  $M$  décrivons une hyperbole, dont l'équation soit  $x^m y^n = 1$ ,  $m$  étant  $< n$ , il est visible que dans l'hyperbole ordinaire

$y = x^{-1}$ , & que dans celle-ci  $y = x^{-\frac{m}{n}}$  ; d'où l'on voit que  $x$  étant plus grand que 1, c'est-à-dire que  $CP$ , l'ordonnée correspondante de l'hyperbole ordinaire, sera plus petite que celle de l'autre hyperbole. En effet, si  $x$  est plus grand que 1, & que  $\frac{m}{n}$  soit  $< 1$ ,

il s'ensuit que  $x^{-\frac{m}{n}}$  sera  $> x^{-1}$ , puisque

$m$  étant  $< n$ , on a  $x^n > x^m$ , lorsque  $x$  est plus grand que 1. D'où il s'ensuit que  $x > \frac{m}{n}$  &  $\frac{1}{x} < \frac{1}{\frac{m}{n}}$  ou  $x^{-\frac{m}{n}}$ . Donc l'es-

pace  $PMGB$  de l'hyperbole représentée par  $x^m y^n = 1$ , renfermera l'espace de l'hyperbole ordinaire représentée par l'équation  $xy = 1$ , & ayant la même ordonnée  $PM$ . Ainsi, quoique ce dernier espace soit infini, on peut dire que l'autre qui est infini à plus forte raison, est en quelque manière un infini plus grand. Voyez à l'article INFINI, la notion claire & nette que l'on doit se former de ces prétendus infinis plus grands que d'autres.

Soit  $TS$ , fig. 33, une logarithmique,  $PR$  son asymptote,  $PT$  la sous-tangente, &  $PM$  une de ses ordonnées. L'espace indéterminé  $RPMS$  sera égal à  $PM \times PT$  ; & le solide engendré par la révolution de la courbe autour de son asymptote  $VP$ , sera égal à la moitié du cylindre, qui auroit pour hauteur une ligne égale à la sous-tangente, & pour demi-diamètre de sa base une ligne égale à l'ordonnée  $QM$ . Voyez LOGARITHMIQUE.

ASYMPTOTIQUE, *asymptoticus*, adj. m. espace asymptotique, est l'espace renfermé entre une hyperbole & son asymptote, ou en général entre une courbe & son asymptote ; cet espace est quelquefois fini, & quelquefois infini. Voyez ASYMPTOTE. (O)

ASYNDETON, mot composé d'*a* privatif & de *συνδω*, colligo, j'unis ; c'est une figure de grammaire, qui consiste à supprimer les liaisons ou particules qui devoient être entre les mots d'une phrase, & donne au discours plus d'énergie. Voyez CONJONCTION ou LIAISON.

On la trouve dans cette phrase attribuée à César, *veni, vidi, vici* ; où la particule copulative & est omise : & dans cette autre de Cicéron contre Catilina, *abit, excessit, evasit, erupit* ; & dans ce vers de Virgile, *Ferte citi flammis, date vela, scandite muros*.

L'asyndeton est opposée à la figure appelée polysynthon, qui consiste à multiplier la particule copulative. Voyez POLYSYNTHETON. (G)



## A T

A T, f. m. (*Hist. nat. Botanic.*) arbre de l'Afrique & de l'Asie, assez bien représenté & dans presque tous les détails sous le nom Malabare *ata-maram*, c'est-à-dire, *arbre d'at*, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. III, pag. 21, pl. XXX. Les Malabares l'appellent encore *manil-jaka*, à cause de la ressemblance de son fruit avec celui du *jaka*, au moins en apparence; les Brame *atoa*, *manil-panoujou*, & *jona jaka*; les Portugais *atas* & *atoeira*; les habitants de Ternate *atis*; ceux du Mexique *tyfpipalis*; les Espagnols *ahate de pannucho*. Recchus en donne une figure assez mauvaise sous le nom de *ate pannucensis*, dans son *Histoire des plantes du Mexique*, pag. 348. Celle de Plukenet n'est guere meilleure, sous le nom d'*anona indica fructu conoïdo viridi, squamis veluti aculeato, atamaram horti Malabarici araveu ponhe Margraavii & Pisonis, forte etiam yata sinensis* *Boymii flora sinensis, nostratibus colonis*, the Prikkley appelle vulgè *nuncupatur. Almagestum botanicum*, pag. 32, *phytophux*, pl. CXXV, fig. 2. Jean Commelin en a représenté fort bien les feuilles & les graines, sous le nom d'*anonæ*, dans son *Hortus Amstelodamensis*, vol. I, pl. LXX.

L'at s'élève à la hauteur de 20 piés, sous une forme conique allongée & assez serrée, parce que ses branches, quoiqu'en petit nombre, en sont peu écartées, à peine sous un angle de 30 à 40 degrés. Son tronc est haut de 5 à 6 piés, sur un pié au plus de diamètre, assez droit, à bois très-dur, verdâtre au cœur, très-blanc dans son aubier, couvert d'une écorce verte au dehors, piquetée de petits points cendrés, épaisse, fongueuse & rouge au dedans.

Sa racine est médiocrement grande, assez ramifiée, & s'étend plus verticalement sous terre qu'horizontalement. Son écorce est rougeâtre.

Ses feuilles sont alternes, assez serrées, rangées, non pas circulairement, mais sur un même plan, de manière que le feuillage est applati. Elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de quatre à six pouces, une à deux fois moins lar-

ges, entières, assez épaissies, vertes & luisantes dessus, plus pâles & ternes dessous, avec une nervure garnie de chaque côté de sept à huit côtes alternes, portées sur un pédicule cylindrique assez court, & relevées sous un angle de 45 degrés.

Les fleurs sortent solitairement de l'aisselle des feuilles qui sont tombées, de sorte qu'elles paroissent seulement le long des branches anciennes ou de la sève précédente. Elles ont d'abord la forme d'un bouton cylindrique, long d'un pouce, deux fois moins large, porté sur un pédicule presque aussi long; lorsqu'elles sont épanouies, elles ont un pouce & demi de diamètre. Chaque fleur consiste en un calice verd, caduc, très-épais, d'une seule pièce à trois divisions profondes, triangulaires, & en une corolle à six pétales inégaux, verts au dehors, blancs au dedans, disposés sur deux rangs, de manière que les trois extérieurs sont étroits, & une fois plus longs que les trois intérieurs qui sont arrondis. Le centre de la fleur est occupé par 400 ou 500 étamines courtes, sessiles à anthers blanches, quadrangulaires, rassemblées en sphère autour de 150 à 200 ovaires distincts, qui, en mirillant, deviennent autant de baies ovoïdes, pointues aux deux bouts, longues d'un pouce, une fois moins large, disposées en quinconce autour d'un disque devenu un axe conique allongé, & réunies par leur moitié inférieure en un fruit sphéroïde, tantôt un peu applati ou déprimé, tantôt un peu allongé en une espèce de cône obtus, de trois à quatre pouces de diamètre, verd extérieurement, comme écailleux par les pointes saillantes de chaque baie qui est charnue, molle, blanchâtre, à une loge, & qui contient un seul pepin ovoïde applati, comme anguleux, long de six à sept lignes, de moitié moins large, verd-noir ou brun-noir, lisse, très-luisant, tronqué à son extrémité inférieure, par laquelle il est attaché verticalement au fond de la baie.

*Cult.* L'at est naturel au Sénégal, auprès du Cap-Verd, aux îles Philippines & à Manille, d'où il a été ensuite transporté au Malabar, & enfin au Mexique & au Brésil. Il se multiplie de boutures & de semences,

& on le cultive dans les jardins. Il aime les sables gras, argileux ou limoneux, chauds & humides, & mêlés de fumier de cheval. Il commence à porter du fruit dès la seconde ou troisième année, & continue ainsi pendant 50 ans & au delà, lorsqu'on le cultive avec soin : il en porte deux fois l'an, savoir en avril & mai, & en août & septembre, de manière que les fleurs d'avril ne mûrissent qu'en septembre, & celles de septembre donnent leur fruit en février. Il fleurit donc pendant la saison des pluies, qui durent depuis avril jusqu'en octobre, que l'on appelle *hiver* au Malabar, pendant que le temps sec s'appelle l'été.

*Qualités.* Toute cette plante a un goût un peu austère mêlé d'amertume, & une odeur légèrement aromatique. Ses fruits ont une odeur suave, & une saveur très-agréable.

*Usages.* Les fruits de l'ar se cueillent un peu avant leur maturité, pour les laisser mûrir & adoucir, à-peu-près comme l'on cueille les nesses; alors, ils se mangent avec délices; ils sont fort rafraichissans, & lâchent le ventre lorsqu'on boit de l'eau par-dessus. On les fait cuire aussi avant leur maturité, avec un peu de gingembre, dans l'eau commune que l'on boit dans les vertiges. Ses feuilles pilées & réduites en cataplasme avec un peu de sel, s'appliquent avec succès sur les tumeurs malignes pour les amener à suppuration.

*Remarques.* M. Linné a confondu, sous le nom d'*anona muricata, foliis ovalilanceolatis glabris nitidis, planis, pomis muricatis*, dans son *Système Naturel*, imprimé en 1767, pag. 375, non seulement l'ar du Malabar, mais encore le corrossol commun de l'Amérique, l'anona verd épineux, figuré par Sloane, dans son *Histoire naturelle de la Jamaïque pl. CCXXV*, & celui à feuilles très-étroites gravé par Plukenet à la pl. *CXXXIV*, n<sup>o</sup>. 2, de sa *Phytographie*, toutes plantes qui en diffèrent beaucoup, comme on le verra à la description de chacune d'elles. (M. ADANSON.)

\* ATABALE, f. m. (*Hist. mod. & musq.*) espece de tambour, dont il est fait mention dans les voyages, qu'on dit être en usage parmi les Maures, mais dont on ne nous donne aucune description.

\* ATABEK, f. m. (*Hist. mod.*) nom de dignité qui signifie en turc *pere du prince*, & qu'ont porté plusieurs seigneurs, instituteurs des princes de la maison des Selgiucides; les Persans les appellent *atabekien*. La faveur ou la foiblesse de leurs maîtres les rendit si puissans, qu'ils établirent en Asie quatre branches, qu'on nomme *dynasties*: il y eut des *atabeks* de l'Iraque qui firent la premiere dynastie; ils commencerent en 1127 de J. C. & finirent en 631 de l'Hégire, après avoir régné sur la Chaldée, la Mesopotamie, toute la Syrie, jusqu'en Egypte: les *atabeks* de la Médie, ou de l'Adherbigian, qui firent la seconde dynastie; ils commencerent en 555 de l'Hégire, & finirent en 622: les *atabeks* de Perse ou Salsariens, ils ont duré depuis 543 jusqu'en 663 de l'Hégire: les *atabeks Laristans*, ainsi appelés de la province de Lar, dont ils se rendirent maîtres, finirent en Modhafferedin Afrasiab, quelque temps après l'an de l'Hégire 740.

\* ATABULE, f. m. vent fâcheux qui règne dans la Pouille, & qui incommode, dit-on, les arbres & les vignes; il faudroit encore savoir de quel point du ciel il souffle.

ATABYRION, (*Géogr.*) nom que les Grecs ont donné au mont Thabor, aujourd'hui Dschebeltur, dans la plaine d'Éldrelon en Palestine. Une montagne de l'île de Rhodes, une autre de la Sicile, une ville de Perse & une de Phénicie, ont aussi porté le même nom. (C. A.)

\* ATABYRIUS, (*Myth.*) furnom que Jupiter avoit chez les Rhodiens, dont il étoit la plus ancienne divinité: Rhodes s'appelloit anciennement *Atabyria*.

\* ATACAMA, (*Géogr. mod.*) port de mer, dans l'Amérique méridionale, au Pérou, proche le tropique du Capricorne; il y a un désert & des montagnes du même nom. Les montagnes séparent le Pérou du Chili; il y fait si froid, que quelquefois on y meurt gelé. Le port est à 309<sup>d</sup>. 10'. de long. & 20<sup>d</sup>. 30'. de lat. mérid.

\* ATAD, (*Géogr. sainte.*) contrée au delà du Jourdain, appelée *la plaine d'Égypte*, où les Israélites célébrèrent les obseques de Jacob,

ATALA, (*Géogr.*) petite ville d'Italie en Sicile, dans la vallée de Démona. Elle est sur le détroit de Messine, dans une situation fort agréable, entre Messine & Taormina. *Long.* 39, 50; *lat.* 37, 40. (*C. A.*)

ATALANTE, (*Myth.*) fille de Cécée, roi de l'île de Scyros, avoit pris tant de goût pour l'exercice de la chasse, qu'elle s'y adonnoit toute entière, courant à travers les bois & les campagnes; elle devint si légère à la course, qu'il étoit impossible aux hommes les plus vigoureux de l'atteindre. Un jour elle fut vivement poursuivie par deux centaures; mais elle eut assez d'adresse & de force pour les tuer à coups de fleches, même en courant toujours. Elle se trouva à la fameuse chasse du sanglier de Calydon, & aux jeux & combats institués en l'honneur de Pélidas, où elle lutta contre Pélée, & remporta le prix. Elle avoit résolu de conserver sa virginité; mais sa grande beauté la faisoit rechercher de toutes parts. Pour se délivrer de l'importunité de tant d'amans, elle leur proposa de disputer avec elle, à condition qu'ils seroient sans armes, qu'elle courroit avec un javelot, & que ceux qu'elle pourroit atteindre, elle les perceroit de cette arme; mais que le premier qui arriveroit au but avant elle, seroit son époux. Plusieurs acceptèrent la condition; mais comme elle courroit plus vite qu'eux, déjà plusieurs de ses poursuivans avoient perdu la vie, lorsqu'Hippomene se servit d'un stratagème qui le rendit vainqueur. Vénus lui avoit fait présent de trois pommes d'or, cueillies dans le jardin des Hespérides: le signal donné, Hippomene courant le premier, laissa adroitement tomber ces trois pommes, à quelque distance l'une de l'autre: Atalante s'étant amulée à les ramasser, fut vaincue, & devint le prix de la victoire. Mais quelque temps après, ayant profané avec son mari un temple de Cybele, elle fut changée en lionne, & lui en lion: cependant on fait épouser dans la suite Atalante à Méléagre. (+)

\* ATALAVA, petite ville de Portugal dans l'Estremadure, proche le Tage. *Long.* 10, 5; *lat.* 39, 25.

ATANAIRE, terme de Fauconnerie, se disoit d'un oiseau qui avoit encore le

pennage d'autan, ou de l'année passée.

ATARAXIE, f. f. (*Morale.*) terme qui étoit fort en usage parmi les Sceptiques & les Stoïciens, pour signifier le calme & la tranquillité de l'esprit, & cette fermeté de jugement qui le garantit de toutes les agitations & les mouvemens qui viennent de l'opinion qu'on a de son-même, & de la science qu'on croit posséder. Voyez STOÏCIENS.

Ce mot est purement grec; il est composé de  $\alpha$  privatif & de  $\tau\rho\alpha\iota\sigma\tau\omega$ , je trouble, j'émeus, je fais peur. C'est dans l'ataraxie que consistoit, suivant ces philosophes, le souverain bien, & le plus grand bonheur de la vie. Voyez SOUVERAIN BIEN. (X)

ATARNA, (*Géogr.*) ville de la Mysie, sur l'Hellefpont. On la nommoit aussi *Atarnca* ou *Atarnus*. C'est aujourd'hui *Aismah*, petite ville de Natolie, près de laquelle on trouve le grand village de Camara, & des morceaux d'antiquité en très-grand nombre.

\* ATAROTH, (*Géogr. sainte.*) il y eut une ville de ce nom en Palestine, dans la tribu de Gad, au delà du Jourdain; une autre sur les confins de la tribu d'Ephraïm, du côté du Jourdain.

\* ATAVILLES, f. m. pl. (*Géogr.*) peuples du Pérou, dans l'Amérique méridionale, à la source du Xauxa, à quelque distance de la mer Pacifique & de Lima.

ATAXIE, f. f. terme de médecine, composé de  $\alpha$  privatif & de  $\tau\alpha\zeta\eta$ , ordre, c'est-à-dire, défaut d'ordre, irrégularité, trouble, confusion.

Il signifie dans un sens particulier, un dérangement & une irrégularité dans les crises & les paroxysmes des fièvres. Hippoc. *liv. I. & 3. ép.* On dit que la fièvre est dans l'ataxie, ou irrégulière, lorsqu'elle ne garde aucun ordre, aucune égalité, aucune règle dans son caractère & dans le retour de ses accès. Ainsi ce mot signifie le renversement d'ordre qui arrive dans les accidens ordinaires des maladies, surtout lorsque la malignité s'y mêle; il se dit aussi du pouls, lorsqu'il ne garde aucun ordre dans le temps ou le ton de ses battemens. (N)

ATCHÉ, monnoie d'argent billon, la

plus petite & celle de moindre valeur entre toutes les espèces qui ont cours dans les états du grand-seigneur, où il n'y a aucune monnoie de cuivre, excepté dans la province de Babylone. Elle a pour empreinte des caractères arabes : l'atché vaut quatre deniers & un neuvième de France.

\* **ATÉ**, f. f. (*Myth.*) déesse malfaisante, dont on n'arrêtoit, ou dont on ne prévenoit la colere, que par le secours des *Atées*, filles de Jupiter : *Até* vient de *ατις*, *mal*, *injustice*, & *Atées* vient de *αἰται*, *prieres*. Jupiter la prit un jour par les cheveux, & la précipita du ciel en terre : ne pouvant plus broncher les dieux, entre lesquels Jupiter avoit fait serment qu'elle ne reparoitroit plus, elle se méla malheureusement des affaires des hommes ; elle parcourut la terre avec une vitesse incroyable, & les prieres boiteuses la suivirent de loin, tâchant de réparer les maux qu'elle laissoit après elle. Cette fable allégorique est d'Homere, & elle est bien digne de ce grand poëte ; ce seroit s'exposer à la gêner que de l'expliquer.

**ATEL**, (*Géogr.*) c'est l'un des noms que les Tartares donnent au Volga ; les autres sont *Edel* & *Jodel* ; & ces noms signifient le *grand fleuve*, la *grande riviere* ou le *grand courant*. (*C. A.*)

\* **ATELA**, (*Géogr. anc. & mod.*) ancienne ville de la Campanie, en Italie ; c'est aujourd'hui *Sant-Armino*, dans la terre de *Labour*, entre Naples & Capoue. Il y avoit autrefois un amphithéâtre, où l'on jouoit des comédies satyriques & bouffonnes, qu'on appelloit *atellanes*. Il ne reste rien de l'amphithéâtre, ni des *atellanes*. *Voyez* **ATELLANES**.

**ATELLANES**, adj. pris sub. (*Littérat.*) piéces de théâtre en usage chez les Romains, & qui ressembloient fort aux piéces satyriques des Grecs, non-seulement pour le choix des sujets, mais encore par les caractères des acteurs, des danfes & de la musique.

On les appelloit ainsi d'*Atela*, ville du pays des Oïques, ancien peuple du Latium, où elles avoient pris naissance, & d'où elles passèrent bientôt à Rome ; c'est pourquoi on les trouve nommées dans Ci-

céron *Ofs ludi*, & dans Tacite *Ofcum ludicrum*.

Ces piéces étoient ordinairement comiques, mais non pas absolument ni exclusivement à tout sujet noble ou sérieux qu'on pût y faire entrer : quelquefois des pastorales héroïques, telles que celle dont parle Suétone dans la vie de Domitien : elle rouloit sur les amours de Paris & d'Œnone : quelquefois c'étoit un mélange bizarre de tragique & de comique ; elles étoient jouées par des pantomimes qu'on appelloit *atellans*, *atellani*, ou *exodiaires*, *exodiarum* ; parce que, dit un ancien scholiaste de Juvenal, cet acteur n'entroit qu'à la fin des jeux, afin que toutes les larmes & la tristesse que causoient les passions dans les tragédies, fussent effacées par les ris & la joie qu'inspiroient les *atellanes*. On pourroit donc, dit Voisius, les appeler des *comédies satyriques* ; car elles étoient pleines de plaisanteries & de bons mots, comme les comédies grecques : mais elles n'étoient pas, comme celles-ci, représentées par des acteurs habillés en satyres. Le même auteur distingue les *atellanes* des mimes, en ce que les mimes étoient des farces obscènes, & que les *atellanes* respiroient une certaine décence ; de manière que ceux qui les représentoient n'étoient pas traités avec le même mépris que les autres acteurs. *Voyez* **ACTEUR**. On ne pouvoit pas même les obliger de se démaquer quand ils remplissoient mal leurs rôles. Cependant ces *atellanes* ne se contiennent pas toujours dans les bornes de la bienséance qui y avoit d'abord régné ; elle devinrent si licencieuses & si impudentes, que le sénat fut obligé de les supprimer. *Vois. Instit. poet. lib. II. (G)*

\* **ATELLARI** ou **ATELLARA**, (*Géogr. anc. & mod.*) riviere de Sicile, qui coule dans la vallée appelée *di-Noto*, passe à Noto, & se jette dans la mer près des ruines de l'ancienne Elore. On prétend que l'*Atellara* est l'*Elore* d'autrefois.

**ATÉMA-DOULET**, f. m. (*Hist. mod.*) premier ministre de l'empire des Perses. Il jouit de la plus grande autorité. Il est grand chancelier de l'état, président du conseil, sur-intendant des finances, & charge de la distribution des dons & pensions, de toutes les affaires étrangères. Les édils & or-

donnances se publient sous son nom en cette forme modeste :

*Moi qui fais le soutien de la puissance, la créature de cette cour, la plus puissante de toutes les cours, &c.*

L'*atéma-doulet* tire par mois lunaire, pour ses appointemens, mille tomans, qui font environ cinq cents quarante mille livres de France : il vend d'ailleurs les gouvernemens & tous les emplois importants de la milice & des finances, & il ne faut pas oublier dans le calcul de ses revenus, le produit des étrennes qu'il reçoit annuellement des divers officiers de l'empire. (+)

A TEMPO GIUSTO, (*Musique.*) ces mots Italiens signifient *exactement, en temps juste*. On les trouve souvent à la tête d'une pièce de musique, & c'est une marque qu'il faut exécuter d'un mouvement modéré, assez approchant de l'andante, en marquant bien les notes. On ne devoit jamais, ce me semble, se servir d'expressions trop vagues en musique où il y a déjà tant d'indéterminé. Ce qui est temps juste pour l'un, ne l'est pas pour l'autre. (F. D. C.)

\* ATENA (*Géogr.*) petite ville d'Italie au royaume de Naples, proche de Negro. Long. 33, 8 ; *lat.* 40, 28.

\* ATERGATIS, déesse des Syriens ; on croit que c'est la mere de Sémiramis ; elle étoit représentée avec le visage & la tête d'une femme, & le reste du corps d'un poisson. *Atergatis*, dit Vossius, signifie *sans poisson* ; & il conjecture que ceux qui honoroient cette déesse s'abstenoient de poisson.

ATERMOYEMENT, *terme de palais*, qui signifie un contrat entre des créanciers & un débiteur qui a fait faillite, ou qui est dans le cas de ne pouvoir s'empêcher de la faire, portant terme ou délai pour le paiement des sommes qu'il leur doit, & quelquefois même remise absolue d'une partie d'icelles.

Le débiteur qui a une fois obtenu un *atermoyement* de ses créanciers, n'est plus reçu par la suite à faire cession.

L'*atermoyement* peut être volontaire ou forcé : dans le premier cas il s'opere par un simple contrat entre les créanciers & le débiteur ; dans le second, il faut que le débiteur obtienne en petite chancellerie des *lettres d'atermoyement*, & qu'il les fasse en-

tériner en justice, après y avoir appelé tous les créanciers : mais il ne peut pas forcer les créanciers hypothécaires à accéder à l'*atermoyement*. On a fait d'*atermoyement*, *atermoyer* : *atermoyé*. (H)

\* ATH, (*Géogr.*) ville des Pays-Bas dans le comté d'Hainaut, sur la Denre. Long. 21, 30 ; *lat.* 50, 35.

\* ATHACH, (*Géogr. sainte.*) ville de Palestine dans la tribu de Juda. Voyez I. Reg. xxx. 40.

ATHALIE, (*Hist. des Juifs.*) fille d'Achab, roi de Samarie, & de Jézabel, épousa Joram, roi de Juda. Après la mort de ce prince, elle résolut de faire tuer tous les enfans que son fils Ochosias avoit laissés, afin de pouvoir monter sans obstacle sur le trône de Juda ; car Jésus avoit mis à mort Ochosias lui-même, avec quarante-deux princes de son sang. Elle exécuta en partie son projet sanguinaire : il n'y eut que le jeune Joas, que sa tante Jozabet trouva le moyen de soustraire à ce massacre. Cet enfant fut élevé secrètement dans le temple. Au bout de sept ans, le grand-prêtre Joïada voulut le remettre sur le trône de ses peres qu'occupoit la cruelle *Athalie*. Il réussit, & *Athalie* accourue au bruit du couronnement inespéré de Joas, fut mise à mort par les troupes, l'an du monde 3126.

\* ATHAMANIE, (*Géogr. anc.*) pays de l'Épire, entre l'Acarnanie, l'Étolie, & la Thessalie.

ATHAMAS, (*Hist. anc. & mythol.*) Les malheurs de ce prince ont ouvert un vaste champ à l'imagination des poëtes. Son histoire est cachée sous l'emblème de fables qu'on beaucoup exercé les laborieux mythologistes. Ce roi d'Orcomene avoit eu, de son premier mariage avec Neiphile, deux enfans, Phryxus & Stellé ; il forma une seconde union avec Ino, fille de Cadmus, dont naquirent Cléarque & Méliceste. Ino, marâtre impitoyable, conçut une aversion invincible pour les enfans du premier lit, dont le droit d'aînesse éloignoit les siens du trône. Le royaume ayant été frappé du fleau de la stérilité, elle fit servir la religion à sa haine : l'oracle fut consulté sur les moyens de faire renaitre l'abondance ; le prêtre, corrompu par les largesses d'Ino, répondit que les dieux irrités ne pouvoient s'appaîser que dans le

sang de Phryxus. Ce jeune prince, pour se dérober à la mort, fit équiper secrètement un vaisseau, & se sauva, avec tous les trésors de son pere, dans la Colchide. *Athamas* & *Ino* exagérèrent le larcin fait par *Phryxus*; & l'idée qu'on se forma des richesses enlevées, donna naissance à la fable de la toison d'or & à l'expédition des Argonautes. Plus l'on s'éloigna des temps, plus l'image de ces trésors devint précieuse. *Athamas* découvrit dans la suite la perfidie d'*Ino*. Désespéré d'avoir perdu son fils & ses trésors, il oublia que Léarque étoit son fils, & comme il étoit l'objet des tendresses de sa mere, il le fit assassiner, & punit un innocent du crime d'une femme qui étoit seule coupable. *Ino* auroit eu la même destinée, si elle ne l'eût prévenu en se précipitant du haut d'un rocher dans la mer, où l'on publia qu'elle fut changée en monstre marin. Ce désespoir d'*Athamas* servit encore à exagérer l'idée qu'on se formoit de la toison d'or. (T---N.)

\* *ATHAMAS*, (*Géogr. anc.*) riviere d'Étolie dont les eaux, dit Ovide, allumoient une torche, si on l'y trempoit au dernier quartier de la lune. La montagne d'où cette riviere couloit, avoit le même nom.\*

*ATHANAGILDE*, roi des Visigoths, (*Histoire d'Espagne.*) Vainement l'histoire a célébré les vertus de ce prince; envain elle l'a mis au rang des plus illustres souverains; ses vertus éminentes, ses rares qualités, son équité, sa bienfaisance, n'ont pu faire oublier l'irréparable faute qu'il commit en implorant le secours de Justinien, & en offrant aux légions Romaines des établissemens sur les côtes maritimes d'Espagne. L'attachement des Visigoths pour lui, leur confiance, leur estime, & sur-tout la tyrannie d'Agila son prédécesseur, l'eussent élevé sur le trône; mais trop impatient de régner, il eut la criminelle imprudence de recourir à l'avidité Justinien, & d'acheter, au prix d'une partie des états qu'il vouloit gouverner, la protection de l'empereur, & le secours presque inutile des troupes mercenaires qui suivi-

rent en Espagne le général *Liberius*.

L'imprudent *Athanagilde* ne tarda point à se repentir de la cession qu'il avoit faite à ses avarés alliés: car, peu contents des places qu'il leur avoit promises, les insatiables Romains s'emparèrent forcément des villes les plus considérables du royaume des Visigoths; ensuite que, quoique vainqueur & seul possesseur du trône, le successeur d'Agila vit l'Espagne presque entière, prête à tomber au pouvoir de ses alliés. Menacé par les Vandales, qui paroissent disposés à faire une irruption dans ses états; pressé par l'Italie, qui, soumise à Constantinople, ne pouvoit se dispenser de soutenir les prétentions de l'empereur d'orient; jamais *Athanagilde* n'eût pu défendre son royaume contre les usurpations des Romains, ni le mettre à l'abri des irruptions des Vandales, si, par bonheur pour lui, l'imbécille foiblesse de Justinien, la démenée de son successeur, & sur-tout la rébellion de Narfès n'eussent garanti l'Espagne du joug de l'Orient, & des armes de l'Italie. Cependant les prétentions des soldats, établis par *Liberius* dans les états d'*Athanagilde*, devinrent si insupportables, & leurs déprédations si excessives, que la guerre éclata entre les deux nations; les Romains eurent quelques succès, les Visigoths remportèrent aussi quelques avantages; mais ils ne purent empêcher les soldats & les successeurs des soldats de *Liberius*, de se maintenir en Espagne pendant près d'un siècle, jusqu'à la fin de 624, qu'ils en furent chassés par *Suintila*. *Athanagilde* toutefois avoit réussi dans ses vues; il étoit monté sur le trône, en 554, & il avoit choisi pour capitale de ses états Tolède, ville forte, placée au centre du royaume. A l'imprudence près qu'il avoit eue d'appeler les Romains, ses sujets ne lui reprochèrent ni vices, ni défauts; il fut le pere de ses peuples, & fonda son autorité sur leur affection; il fit régner la justice & le bon ordre, autant qu'il fut en lui: ami de la paix, il fit tous ses efforts pour persuader aux Romains de se contenter des terres qu'il leur avoit cédées; mais ces usurpateurs avides n'écoutant ni ses conseils, ni ses

(A) L'auteur des Lettres par l'Encyclopédie prétend qu'*Athamas* n'est point une riviere, mais le peuple Athamanne, ce qui est contredit par les anciens géographes & notre opinion.

exhortations, il eut recours à la voie des armes; il les combattit avec valeur, & le couvrit de gloire. Sa renommée, & la réputation de la rare beauté des deux filles qu'il avoit eues de son épouse Gosiande, s'étoient répandues chez les voisins; & Sigebert, roi d'Austrasie, pénétré d'admiration pour les vertus d'*Atharagilde*, & peut-être d'amour pour la célèbre Brunehilde ou Brunehaut, lui envoya demander cette jeune princesse en mariage, par Gogon, son premier ministre, à la tête d'une ambassade solennelle. Le roi des Visigoths accueillit favorablement la demande de Sigebert; & Brunehaut, emportant avec elle une très-riche dot en argent, partit avec Gogon, & se rendit auprès de Sigebert, qu'elle n'eut pas plutôt épousé, qu'elle abjura l'arianisme pour le catholicisme. Quelques historiens assurent que son pere étoit catholique aussi, mais en secret, & qu'il dissimula la religion, de crainte de déplaire à ses sujets: mais ce qui rend un peu suspecte l'affertion de ces historiens, c'est la vaine tentative qu'ils font pour justifier Brunehaut, qu'ils peignent comme l'une des princesses les plus accomplies de son siècle, des perfidies & des crimes que lui ont imputé d'autres historiens vraisemblablement mieux instruits. Quoiqu'il en soit, Chilpéric, roi de Soissons, & frere de Sigebert, enchanté des grandes qualités de Brunehaut, demanda l'année suivante en mariage, quoiqu'il eut déjà deux femmes, Andouere & l'horrible Frédégonde, Galsuinde, sœur de Brunehaut, au roi des Visigoths. Informé de l'inconduite & des mœurs dépravées de Chilpéric, *Atharagilde* ne consentit qu'avec beaucoup de peine à ce mariage, qui fut célébré cependant, & qui fut si fatal à l'infortunée Galsuinde ou Cahontz, que son barbare époux fit étrangler par les conseils violents de Frédégonde. *Atharagilde* n'existoit déjà plus lors de ce meurtre affreux; il étoit mort en 567, après un regne glorieux & paisible de 13 ans. (L. C.)

ATHANATES, adj. pris sub. (*Hist. anc.*) nom d'un corps de soldats chez les anciens Perses. Ce mot est originairement grec, & signifie *immortel*; il est composé d'*athana* & de *atos*, mort.

Les *athmates* composoient un corps de cavalerie de dix mille hommes; & ce corps étoit toujours complet, parce qu'un soldat qui mourroit étoit aussitôt remplacé par un autre: c'étoit pour cette raison que les Grecs les appelloient *athmates*, & les Latins *immortales*.

On conjecture que ce corps commença par les dix mille soldats que Cyrus fit venir de Perse pour la garde: ils étoient distingués de tous les autres par leur armure superbe, & plus encore par leur courage. (G)

ATHANOR, *s. m.* terme de chymie, grand fourneau immobile fait de terre ou de brique, sur lequel s'élève une tour dans laquelle on met le charbon, qui descend dans le foyer du fourneau, à mesure qu'il s'en consume, selon que la tour peut contenir plus ou moins de charbon. Le feu s'y conserve plus ou moins long-temps allumé, sans qu'on soit obligé d'y mettre de temps en temps du charbon, comme on fait dans les autres fourneaux. L'*athanor* communique sa chaleur par des ouvertures qui sont aux côtés du foyer, où l'on peut placer plusieurs vaisseaux, pour faire plusieurs opérations en même temps. Voyez FOURNEAUX, CHALEUR, &c.

Ce mot est emprunté des Arabes, qui donnent le nom de *tannor* à un four, à l'imitation des Hébreux qui l'appellent *tannour*; d'autres le dérivent du grec *athanatos*, *immortel*, par rapport à la longue durée du feu que l'on y a mis.

La chaleur de *athanor* s'augmente ou se diminue à mesure que l'on ouvre ou que l'on ferme le registre. Voyez REGISTRE.

L'*athanor* s'appelle aussi *figer Henricus*, parce qu'on s'en sert ordinairement dans les opérations les plus lentes, & qu'étant une fois rempli de charbon, il ne cesse de brûler, sans qu'on soit obligé de renouveler le feu; c'est pourquoi les Grecs l'appellent *athanos*, c'est-à-dire, qui ne demande aucun soin.

On le nomme aussi le fourneau philosophique, le fourneau des creuses; *uterus chymicus*, ou *frangyricus*; & *janus turritus*, fourneau à tour.

On voit, *Chym. Pl. IV. fig. 32, un four-*

*neau athanor*, ou de *Henri le paresseux* : *a* le cendrier ; *b*, le foyer ; *c*, *c*, les ouvertures pour la communication de la chaleur au bain de fable ou au bain marie ; *d*, *d*, vuide de la tour dans lequel on met le charbon ; *e*, *e*, solides, ou murs de la tour ; *f*, dôme ou couvercle du fourneau ; *g*, *h*, deux trous par où s'échappe la fumée. Le *fourneau athanor* est composé, comme nous l'avons dit, d'un bain de fable ; 1 le cendrier ; 2 le foyer ; 3 le bain de fable ; 4 un matras dans le fable ; 5 une écuelle qui est aussi dans le fable ; 6 trou au registre ; 7 l'entrée de la chaleur dans le bain de fable ; 8, 8, la platine sur laquelle est le fable. Le *fourneau athanor* a encore un bain marie : 1 le cendrier ; 2 le foyer ; 3, 3, le chaudron où l'eau du bain marie est contenue ; 4 un rond de paille sur lequel la cucurbitte est posée ; 5 la cucurbitte coëffée de son chapiteau ; 6, 6, les registres ; 7 escabelle qui porte le récipient ; 8 le récipient. (*M*)

\* **ATHDORA**, (*Géogr.*) ville d'Irlande à neuf milles de Limerick, dans la Mommonie.

**ATHEAS**, (*Hist. anc.*) L'histoire parle de deux rois de ce nom. Le premier occupa le trône de Pont ; c'est la seule particularité que nous sachions de sa vie. L'autre, qui fut roi des Scythes, succéda à Syclès, son pere, vers l'an 300 avant Jesus-Christ. Le temps a dévoré la plus grande partie de ses actions ; mais il en reste encore assez pour faire voir que ce fut un des grands princes qui aient régné dans la Scythie. Il joignoit à la fierté & à la valeur naturelle de sa nation, la sagesse & la politique des Grecs. *Atheas* eut de fréquens démêlés avec les Tribales & les Istriens, sur qui il remporta plusieurs victoires, sans pouvoir leur ôter l'envie de lui faire la guerre. L'opiniâtreté de ce peuple ayant lassé sa confiance, *Atheas* envoya demander des secours à Philippe, lui promettant pour récompense de le faire reconnoître pour son successeur au trône de Scythie. Le roi de Macédoine étoit pour lors occupé contre les Bizantins, auxquels il faisoit une guerre pénible & ruineuse. Il avoit besoin de toutes ses troupes pour lui-même ; mais le prix qu'*Atheas* mettoit à ses services,

lui fit multiplier toutes les ressources : le secours partit ; mais étant arrivé trop tard, il fut renvoyé. Philippe en ressentit une vive douleur ; réduit à dissimuler, il envoya demander au prince des Scythes les frais qu'il lui avoit occasionés. Ce fut à cette occasion qu'*Atheas* fit cette fiere réponse, dont s'est embelli un de nos plus grands poëtes. « Les Scythes, répondit-il aux ambassadeurs Macédoniens, n'ont ni argent ni or ; du fer, du courage, voilà leur unique richesse. » On reconnoit aisément cette réponse dans ces vers prononcés par un de ces rois barbares :

*La nature marâtre en ces affreux climats,  
Au lieu d'or ne produit que du fer, des  
soldats.*

Quelle que soit la pompe de ces deux vers, on peut dire qu'ils affoiblisent la pensée du roi Scythe. *Atheas* met le fer & le courage au dessus de l'or, & est bien loin de donner à son pays des épithetes désagréables, telles que *marâtre* & *affreux*. Quoi qu'il en soit, Philippe conçut le dessein de se venger de cette réponse ; mais comme il n'étoit pas le plus fort, il voulut user d'artifice. Il envoya de nouveaux ambassadeurs lui demander l'entrée dans ses états, sous prétexte de vouloir ériger, à l'embouchure du Danube, une statue en l'honneur d'Hercule. *Atheas* lui répondit, avec ce laconisme ordinaire aux Scythes : « Qu'il vienne, dit-il, mais seul & sans armée. » Il ne fut pas possible à Philippe de retenir plus long-temps son ressentiment, il déclara la guerre aux Scythes. *Atheas* n'ayant employé que de la valeur contre un prince artificieux, périt dans un combat, vers l'an 340 avant notre ère. Il étoit âgé de 90 ans. C'étoit un prince tempérant & sobre, aimant la guerre & détestant le repos. On dit que pendant la guerre de Macédoine, ses officiers lui ayant présenté un musicien fatmeux, qui avoit été fait prisonnier, il lui ordonna de chanter ; mais que ne pouvant supporter sa voix effeminée, il le fit taire aussi-tôt. « Que j'aime bien mieux entendre, disoit-il, les hennissements de mon cheval, que la musique de cet homme-là. » Ce trait suffit pour caractériser



*Atheas.* Il eut Carcaſſis pour ſucceſſeur. Juſtin, l. IX, c. ij. Front. l. II, c. jv. Oroſ. & alii. (T-N.)

ATHÉES, f. m. pl. (*Métaph.*) on appelle *athées*, ceux qui nient l'exiſtence d'un Dieu auteur du monde. On peut les diviſer en trois claſſes : les uns nient qu'il y ait un Dieu : les autres affectent de paſſer pour incrédules ou ſceptiques ſur cet article : les autres enfin, peu différens des premiers, nient les principaux attributs de la nature divine, & ſuppoſent que Dieu eſt un être ſans intelligence, qui agit purement par néceſſité ; c'eſt-à-dire un être qui, à parler proprement, n'agit point du tout, mais qui eſt toujours paſſif. L'erreur des *athées* vient néceſſairement de quelque'une de ces trois ſources.

Elle vient 1°. de l'ignorance & de la ſtupidité. Il y a pluſieurs perſonnes qui n'ont jamais rien examiné avec attention, qui n'ont jamais fait un bon uſage de leurs lumières naturelles, pas même pour acquérir la connoiſſance des vérités les plus claires & les plus faciles à trouver : elles paſſent leur vie dans une oïſiveté d'eſprit qui les abaiſſe & les avilit à la condition des bêtes. Quelques perſonnes croient qu'il y ait eu des peuples aſſez groſſiers & aſſez ſauvages, pour n'avoir aucune teinture de religion. Strabon rapporte qu'il y avoit des nations en Eſpagne & en Afrique qui vivoient ſans dieux, & chez leſquels on ne découvroit aucune trace de religion. Si cela étoit, il en faudroit conclure qu'ils avoient toujours été *athées* ; car il ne paroît nullement poſſible qu'un peuple entier paſſe de la religion à l'athéiſme. La religion eſt une choſe qui, étant une fois établie dans un pays, doit y durer éternellement : on ſ'y attache par des motifs d'intérêt, par l'eſpérance d'une félicité temporelle, ou d'une félicité éternelle. On attend des dieux la fertilité de la terre, le bon ſuccès des entrepriſes : on craint qu'ils n'envoient la ſtérité, la peſte, les tempêtes, & pluſieurs autres calamités ; & par conſéquent on obſerve les cultes publics de religion, autant par crainte que par eſpérance. L'on eſt fort ſoigneux de commencer par cet endroit-là l'éducation des enfans ; on leur recommande la religion comme une choſe

de la dernière importance, & comme la ſource du bonheur & du malheur, ſelon qu'on fera diligent ou négligent à rendre aux dieux les honneurs qui leur appartiennent : de tels ſentimens, qu'on ſuce avec le lait, ne ſ'eſſacent point de l'eſprit d'une nation ; ils peuvent ſe modifier en pluſieurs manières, je veux dire, que l'on peut changer de cérémonies ou de dogmes, ſoit par vénération pour un nouveau docteur, ſoit par les menaces d'un conquérant : mais ils ne ſauroient diſparoître tout-à-fait ; d'ailleurs, les perſonnes qui veulent contraindre les peuples en matière de religion, ne le font jamais pour les porter à l'athéiſme : tout ſe réduit à ſubſtituer aux formulaires de culte & de créance qui leur déplaiſent, d'autres formulaires. L'obſervation que nous venons de faire a paru ſi vraie à quelques auteurs, qu'ils n'ont pas héſité de regarder l'idée d'un Dieu comme une idée innée & naturelle à l'homme : & de-là ils concluent qu'il n'y a jamais eu de nation, quelque féroce & quelque ſauvage qu'on la ſuppoſe, qui n'ait reconnu un Dieu. Ainſi, ſelon eux, Strabon ne mérite aucune créance ; & les relations de quelques voyageurs modernes, qui rapportent qu'il y a dans le nouveau monde des nations qui n'ont aucune teinture de religion, doivent être tenues pour ſuſpectes, & même pour fauſſes. En eſſet, les voyageurs touchent en paſſant une côte, ils y trouvent des peuples inconnus : s'ils leur voient faire quelques cérémonies, ils leur donnent une interprétation arbitraire ; & ſi au contraire ils ne voient aucune cérémonie, ils concluent qu'ils n'ont point de religion. Mais comment peut-on ſavoir les ſentimens de gens dont on ne voit pas la pratique, & dont on n'entend point la langue ? Si l'on en croit les voyageurs, les peuples de la Floride ne reconnoiſſoient point de Dieu, & vivoient ſans religion ; cependant un auteur Anglois qui a vécu dix ans parmi eux, aſſure qu'il n'y a que la religion révélée qui ait effacé la beauté de leurs principes ; que les Socrate & les Platon rougiroient de ſe voir ſurpaſſer par des peuples d'ailleurs ſi ignorans. Il eſt vrai qu'ils n'ont ni idoles, ni temples, ni aucun culte extérieur ; mais ils ſont vivement perſuadés

d'une vie à venir, d'un bonheur futur pour récompenser la vertu, & des souffrances éternelles pour punir le crime. Que favons-nous, ajoute-t-il, si les Hottentots & tels autres peuples qu'on nous représente comme *athées*, sont tels qu'ils nous paroissent ? S'il n'est pas certain que ces derniers reconnoissent un Dieu, du moins est-il sûr par leur conduite qu'ils reconnoissent une équité, & qu'ils en sont pénétrés. La Description du Cap de Bonne-Espérance par M. Kolbe, prouve bien que les Hottentots les plus barbares n'agissent pas sans raison, & qu'ils savent le droit des gens & de la nature. Ainsi, pour juger s'il y a eu des nations sauvages, sans aucune teinture de divinité & de religion, attendons à en être mieux informés que par les relations de quelques voyageurs.

La seconde source d'athéisme, c'est la débauche & la corruption des mœurs. On trouve des gens qui, à force de vices & de dérèglements, ont presque éteint leurs lumières naturelles & corrompu leur raison : au lieu de s'appliquer à la recherche de la vérité d'une manière impartiale, & de s'informer avec soin des règles ou des devoirs que la nature prescrit, ils s'accoutument à enfanter des objections contre la religion, à leur prêter plus de force qu'elles n'en ont, & à les soutenir opiniâtrément. Ils ne sont pas persuadés qu'il n'y a point de Dieu, mais ils vivent comme s'ils l'étoient, & tâchent d'effacer de leur esprit toutes les notions qui tendent à leur prouver une divinité. L'existence d'un Dieu les incommode dans la jouissance de leurs plaisirs criminels ; c'est pourquoi ils voudroient croire qu'il n'y a point de Dieu, & ils s'efforcent d'y parvenir. En effet, il peut arriver quelquefois qu'ils réussissent à s'étourdir & à endormir leur conscience ; mais elle se réveille de temps en temps, & ils ne peuvent arracher entièrement le trait qui les déchire.

Il y a divers degrés d'athéisme pratique, & il faut être extrêmement circonspect sur ce sujet. Tout homme qui commet des crimes contraires à l'idée d'un Dieu, & qui persévère même quelque temps, ne sauroit être déclaré aussi-tôt *athée* de pratique. David, par exemple, en joignant le

meurtre à l'adultère, sembla oublier Dieu, mais on ne sauroit pour cela le ranger au nombre des *athées* de pratique ; ce caractère ne convient qu'à ceux qui vivent dans l'habitude du crime, & dont toute la conduite ne paroît tendre qu'à nier l'existence de Dieu.

L'athéisme du cœur a conduit le plus souvent à celui de l'esprit. A force de désirer qu'une chose soit vraie, on vient enfin à se persuader qu'elle est telle ; l'esprit devient la dupe du cœur, les vérités les plus évidentes ont toujours un côté obscur & ténébreux par où l'on peut les attaquer. Il suffit qu'une vérité nous incommode & qu'elle contrarie nos passions ; l'esprit agissant alors de concert avec le cœur, découvrira bientôt des endroits foibles auxquels il s'attache : on s'accoutume insensiblement à regarder comme faux ce qui avoit la dépravation du cœur, brilloit à l'esprit de la plus vive lumière : il ne faut pas moins que la violence des passions pour étouffer une notion aussi évidente que celle de la divinité. Le monde, la cour & les armées fourmillent de ces fortes d'*athées*. Quand ils auroient renversé Dieu de dessus son trône, ils ne se denoieront pas plus de licence & de hardiesse. Les uns, ne cherchant qu'à se distinguer par les excès de leurs débauches, y mettent le comble en se moquant de la religion ; ils veulent faire parler d'eux, & leur vanité ne seroit pas satisfaite s'ils ne jouissoient hautement & sans bornes de la réputation d'impies : cette réputation dangereuse est le but de leurs souhaits, & ils seroient mécontents de leurs expressions, si elles n'étoient extraordinairement odieuses. Les railleries, les profanations & les blasphèmes de cette sorte d'impies, ne font point une marque qu'en effet ils croient qu'il n'y a point de divinité ; ils ne parlent de la sorte que pour faire dire qu'ils enchérissent sur les débauchés ordinaires : leur athéisme n'est rien moins que raisonné, il n'est pas même la cause de leurs débauches, il en est plutôt le fruit & l'effet, & pour ainsi dire le plus haut degré. Les autres, tels que les gens, qui sont le plus soupçonnés d'athéisme, trop paresseux pour décider en leur esprit que Dieu n'est pas, se reposent mollement dans le

sein des délices. « Leur indolence , dit la » Bruyere , va jusqu'à les rendre froids & » indifférens sur cet article si capital , comme » sur la nature de leur ame & sur les con- » séquences d'une vraie religion ; ils ne » nient ces choses ni ne les accordent , ils » n'y pensent point. » Cette espece d'athéisme est la plus commune , & elle est aussi connue parmi les turcs que parmi les chrétiens. M. Ricaut , secretaire de M. le comte de Winchelsea , ambassadeur d'Angleterre à Constantinople , rapporte que les *athées* ont formé une secte nombreuse en Turquie , qui est composée pour la plupart de *cadis* & de personnes savantes dans les livres arabes , & des chrétiens renégats , qui , pour éviter les remords qu'ils sentent de leur apostasie , s'efforcent de se persuader qu'il n'y a rien à craindre ni à espérer après la mort. Il ajoute , que cette doctrine contagieuse s'est insinuée jusque dans le serail , & qu'elle a infecté l'appartement des femmes & des eunuques ; qu'elle s'est aussi introduite chez les Bachas ; & qu'après les avoir empoisonnés , elle a répandu son venin sur toute la cour ; que le sultan Amurat favorisoit fort cette opinion dans sa cour & dans son armée.

Il y a enfin des *athées* de spéculation & de raisonnement , qui , se fondant sur des principes de philosophie , soutiennent que les argumens contre l'existence & les attributs de Dieu , leur paroissent plus forts & plus concluans que ceux qu'on emploie pour établir ces grandes vérités. Ces sortes d'*athées* s'appellent des *athées théoriques*. Parmi les anciens on compte Protagoras , Démocrite , Diagoras , Théodore , Nicanor , Hippon , Evhemere , Epicure & ses sectateurs , Lucrece , Plin le jeune , &c. & parmi les modernes , Averroës , Caldepinus , Politien , Pomponace , Pierre Bembus , Cardan , Cæsalpin , Taurellus , Crémoin , Bérigord , Viviani , Thomas Hobbe , Benoît Spinosa , &c. Je ne pense pas qu'on doive leur associer ces hommes qui n'ont ni principes ni système , qui n'ont point examiné la question , & qui ne savent qu'imparfaitement le peu de difficulté qu'ils débiterent. Ils se font une forte gloire de passer pour esprits forts ; ils en affectent le style pour se distinguer de la foule , tout prêts à

prendre le parti de la religion , si tout le monde se déclaroit impie & libertin : la singularité leur plait.

Ici se présente naturellement la célèbre question , sivoir si les lettrés de la Chine sont véritablement *athées*. Les sentimens sur cela sont fort partagés. Le P. le Comte , jésuite , a avancé que le peuple de la Chine a conservé près de 2000 ans la connoissance du véritable Dieu ; qu'ils n'ont été accusés publiquement d'athéisme par les autres peuples , que parce qu'ils n'avoient ni temples ni sacrifices ; qu'ils étoient les moins credules & les moins superstitieux de tous les habitans de l'Asie. Le P. le Gobien , aussi jésuite , avoue que la Chine n'est devenue idolâtre que cinq ou six ans avant la naissance de J. C. D'autres prétendent que l'athéisme a régné dans la Chine jusqu'à Confucius , & que ce grand philosophe même en fut infecté. Quoi qu'il en soit de ces temps si reculés , sur lesquels nous n'osons rien décider , le zele de l'apostolat d'un côté , & de l'autre , l'avidité insatiable des négocians Européens , nous ont procuré la connoissance de la religion de ce peuple subtil , savant & ingénieux. Il y a trois principales sectes dans l'empire de la Chine. La premiere fondée par Li-laokium , adore un Dieu souverain , mais corporel , & ayant sous sa dépendance beaucoup de divinités subalternes , sur lesquelles il exerce un empire absolu. La seconde , infectée de pratiques folles & absurdes , met toute sa confiance en une idole nommée *Fo* ou *Foë*. Ce *Fo* ou *Foë* mourut à l'âge de 79 ans ; & pour mettre le comble à son impiété , après avoir établi l'idolâtrie durant sa vie , il tâcha d'inspirer l'athéisme à sa mort. Pour lors , il déclara à ses disciples qu'il n'avoit parlé dans tous ses discours que par énigme , & que l'on s'abusoit si l'on cherchoit hors du néant le premier principe des choses. C'est de ce néant , dit-il , que tout est sorti , & c'est dans le néant que tout doit retomber : voilà l'abyme où aboutissent nos espérances. Cela donna naissance parmi les Bonzes à une secte particuliere d'*athées* , fondée sur ces dernieres paroles de leur maître. Les autres , qui eurent de la peine à se défaire de leurs préjugés , s'en tinrent aux premieres erreurs. D'autres enfin tâcherent de

les accorder ensemble, en faisant un corps de doctrine où ils enseigneroient une double loi, qu'ils nommerent la *loi extérieure* & la *loi intérieure*. La troisième enfin, plus répandue que les deux autres, & même la seule autorisée par les loix de l'état, tient lieu de politique, de religion, & sur-tout de philosophie. Cette dernière secte, que professent tous les nobles & tous les savans, ne reconnoît d'autre divinité que la matière, ou plutôt la nature; & sous ce nom, source de beaucoup d'erreurs & d'équivoques, elle entend je ne fais quelle ame invisible du monde, je ne fais quelle force ou vertu surnaturelle qui produit, qui arrange, qui conserve les parties de l'univers. C'est, disent-ils, un principetres-pur, très-parfait, qui n'a ni commencement ni fin; c'est la source de toutes choses, l'essence de chaque être, & ce qui en fait la véritable différence. Ils se servent de ces magnifiques expressions, pour ne pas abandonner en apparence l'ancienne doctrine; mais au fond ils s'en font une nouvelle. Quand on l'examine de près, ce n'est plus ce souverain maître du ciel, juste, tout-puissant, le premier des esprits, & l'arbitre de toutes les créatures: on ne voit chez eux qu'un athéisme raffiné, & un éloignement de tout culte religieux. Ce qui le prouve, c'est que cette nature, à laquelle ils donnent des attributs si magnifiques, qu'il semble qu'ils l'affranchissent des imperfections de la matière, en la séparant de tout ce qui est sensible & corporel, est néanmoins aveugle dans ses actions les plus réglées, qui n'ont d'autre fin que celle que nous leur donnons, & qui par conséquent ne sont utiles qu'autant que nous savons en faire un bon usage. Quand on leur objecte que le bel ordre qui regne dans l'univers n'a pu être l'effet du hazard, que tout ce qui existe doit avoir été créé par une première cause, qui est Dieu: donc, répliquent-ils d'abord, Dieu est l'auteur du mal moral & du mal physique. On a beau leur dire que Dieu, étant infiniment bon, ne peut être l'auteur du mal: donc, ajoutent-ils, Dieu n'est pas l'auteur de tout ce qui existe. Et puis, continuent-ils d'un air triomphant, doit-on croire qu'un être plein de bonté ait créé le monde, & que

pouvant le remplir de toutes sortes de perfections, il ait précisément fait le contraire? Quoiqu'ils regardent toutes choses comme l'effet de la nécessité, ils enseignent cependant que le monde a eu un commencement, & qu'il aura une fin. Pour ce qui est de l'homme, ils conviennent tous qu'il a été formé par le concours de la matière terrestre & de la matière subtile, à-peu-près comme les plantes naissent dans les îles nouvellement formées, où le laboureur n'a point semé, & où la terre seule est devenue féconde par sa nature. Au reste notre ame, disent-ils, qui en est la portion la plus épurée, finit avec le corps, quand ses parties sont dérangées, & renaît aussi avec lui, quand le hazard remet ces mêmes parties dans leur premier état.

Ceux qui voudroient absolument purger d'athéisme les Chinois, disent qu'il ne faut pas faire un trop grand fond sur le témoignage des missionnaires; & que la seule difficulté d'apprendre leur langue & de lire leurs livres, est une raison de suspendre son jugement. D'ailleurs, en accusant les jésuites, sans doute à tort, de souffrir les superstitions des Chinois, on a, sans y penser, détruit l'accusation de leur athéisme, puisque l'on ne rend pas un culte à un être qu'on ne regarde pas comme Dieu. On dit qu'ils ne reconnoissent que le ciel matériel pour l'Être suprême: mais ils pourroient reconnoître le ciel matériel (si tant est qu'ils aient dans leur langue un mot qui réponde à celui de *matériel*;) & croire néanmoins qu'il y a quelque intelligence qui l'habite, puisqu'ils lui demandent de la pluie & du beau temps, la fertilité de la terre, &c. Il se peut faire aisément qu'ils confondent l'intelligence avec la matière, & qu'ils n'aient que des idées confuses de ces deux êtres, sans nier qu'il y ait une intelligence qui préside dans le ciel. Epicure & ses disciples ont cru que tout étoit corporel, puisqu'ils ont dit qu'il n'y avoit rien qui ne fût composé d'atomes; & néanmoins ils ne nioient pas que les ames des hommes ne fussent des êtres intelligens. On suit aussi qu'avant Descartes on ne distinguoit pas trop bien dans les écoles l'esprit & le corps; & l'on ne peut pas dire néanmoins

que, dans les écoles, on ait que l'ame humaine fut une nature intelligente. Qui fait si les Chinois n'ont pas quelque opinion semblable du ciel? ainsi leur athéisme n'est rien moins que décidé.

Vous demanderez peut-être comment plusieurs philosophes anciens & modernes ont pu tomber dans l'athéisme: le voici. Pour commencer par les philosophes païens, ce qui les jeta dans cette erreur énorme, ce furent apparemment les fausses idées de la divinité qui régnoient alors; idées qu'ils firent détruire, sans savoir édifier sur leur ruine celle du vrai Dieu. Et quant aux modernes, ils ont été trompés par des sophismes captieux, qu'ils avoient l'esprit d'imaginer, sans avoir assez de sagacité ou de justesse pour en découvrir le foible. Il ne sauroit assurément y avoir d'athée convaincu de son système, car il faudroit qu'il eût pour cela une démonstration de la non-existence de Dieu, ce qui est impossible; mais la conviction & la persuasion sont deux choses différentes. Il n'y a que la dernière qui convienne à l'athée. Il se persuade ce qui n'est point: mais rien n'empêche qu'il ne le croie aussi fermement en vertu de ses sophismes, que le théisme croit l'existence de Dieu en vertu des démonstrations qu'il en a. Il ne faut, pour cela, que convertir en objections les preuves de l'existence de Dieu, & les objections en preuves. Il n'est pas indifférent de commencer par un bout plutôt que par l'autre, la discussion de ce qu'on regarde comme un problème: car si vous commencez par l'affirmative, vous la rendrez plus facilement victorieuse; au lieu que si vous commencez par la négative, vous rendrez toujours douteux le succès de l'affirmative. Les mêmes raisonnemens sont plus ou moins d'impression selon qu'ils sont proposés, ou comme des preuves, ou comme des objections. Si donc un philosophe débutoit d'abord par la thèse, *il n'y a point de Dieu*, & qu'il rangeât en forme de preuves ce que les orthodoxes ne font venir sur les rangs que comme de simples difficultés, il s'exposeroit à l'égarément; il se trouveroit fatigué de ses preuves, & n'en voudroit point démordre, quoiqu'il ne sût comment se débarrasser des objections; car, diroit-il,

si j'affirmois le contraire, je me verrois obligé de me sauver dans l'asyle de l'incompréhensibilité. Il choisit donc malheureusement les incompréhensibilités, qui ne devoient venir qu'après.

Jetez les yeux sur les principales controvertées des catholiques & des protestans, vous verrez que ce qui passé dans l'esprit des uns pour une preuve démonstrative de fausseté, ne passé dans l'esprit des autres que pour un sophisme, ou tout au plus pour une objection spécieuse, qui fait voir qu'il y a quelques nuances même autour des vérités révélées. Les uns & les autres portent le même jugement des objections des sociniens: mais ceux-ci les ayant toujours considérées comme leurs preuves, les prennent pour des raisons convaincantes: d'où ils concluent que les objections de leurs adversaires peuvent bien être difficiles à résoudre, mais qu'elles ne sont pas solides. En général, dès qu'on ne regarde une chose que comme l'endroit difficile d'une thèse qu'on a adoptée, on en fait très-peu de cas: on étouffe tous les doutes qui pourroient s'élever, & l'on ne se permet pas d'y faire attention; ou, si on les examine, c'est en ne les considérant que comme de simples difficultés; & c'est par-là qu'on leur ôte la force de faire impression sur l'esprit. Il n'est donc point surprenant qu'il y ait eu & qu'il y ait encore des athées de théorie, c'est-à-dire, des athées qui, par la voie du raisonnement, soient parvenus à se persuader qu'il n'y a point de Dieu. Ce qui le prouve encore, c'est qu'il s'est trouvé des athées que le cœur n'avoit pas séduits, & qui n'avoient aucun intérêt à s'affranchir d'un joug qui les incommodoit. Qu'un professeur d'athéisme, par exemple, étale fastueusement toutes les preuves par lesquelles il prétend appuyer son système impie, elles feroient ceux qui auront l'imprudence de l'écouter, & les disposeront à ne point se rebuter des objections qui suivent. Les premières impressions seront comme une digue qu'ils opposeront aux objections; &, pour peu qu'ils aient de penchant au libertinage, ne craignez pas qu'ils se laissent entraîner à la force de ces objections.

Quoique l'expérience nous force à croire

que plusieurs philosophes anciens & modernes ont vécu & sont morts dans la profession d'athéisme ; il ne faut pourtant pas s'imaginer qu'ils soient en si grand nombre que le supposent certaines personnes, ou trop zélées pour la religion, ou mal-intentionnées contre elle. Le pere Maréchal vouloit qu'il n'y eût pas moins que 50 mille *athées* dans Paris ; il est visible que cela est outré à l'excès. On attache souvent cette note injurieuse à des personnes qui ne la méritent point. On n'ignore pas qu'il y a certains esprits qui se piquent de raisonnement, & qui ont beaucoup de force dans la dispute. Ils abusent de leur talent, & se plaisent à s'en servir pour embarrasser un homme qui leur paroit convaincu de l'existence de Dieu. Ils lui font des objections sur la religion ; ils attaquent ses réponses, & ne voulant pas rester en arriere, ils crient & s'échauffent, c'est leur coutume. Leur adversaire fort mal satisfait, & les prend pour des *athées*, quelques-uns des assistants prennent le même scandale, & portent le même jugement ; ce font souvent des jugemens téméraires. Ceux qui aiment la dispute & qui se sentent très-forts, soutiennent en mille rencontres le contraire de ce qu'ils croient bien fermement. Il suffira quelquefois, pour rendre quelqu'un suspect d'athéisme, qu'il ait disputé avec chaleur sur l'insuffisance d'une preuve de l'existence de Dieu ; il court risque, quelque orthodoxe qu'il soit, de se voir bientôt décrié comme un *athée* ; car, dira-t-on, il ne s'échaufferoit point s'il ne l'étoit pas : quel intérêt sans cela pourroit-il prendre dans cette dispute ? La belle demande ! n'y est-il pas intéressé pour l'honneur de son discernement ? Voudroit-on qu'il laissât croire qu'il prend une mauvaise preuve pour un argument démonstratif ?

Le parallèle de l'athéisme & du paganisme se présente ici fort naturellement. On se partage beaucoup sur ce problème, si l'irréligion est pire que la superstition : on convient que ce sont les deux extrémités vicieuses au milieu desquelles la vérité est située : mais il y a des personnes qui pensent avec Plutarque, que la superstition est un plus grand mal que l'athéisme : il y en a d'autres qui n'osent décider, &

plusieurs enfin qui déclarent que l'athéisme est pire que la superstition. Juste Lipse prend ce dernier parti : mais en même temps il avoue que la superstition est plus ordinaire que l'irréligion ; qu'elle s'insinue sous le masque de piété ; & que, n'étant qu'une image de la religion, elle séduit de telle sorte l'esprit de l'homme, qu'elle le rend son jouet. Personne n'ignore combien ce sujet a occupé Bayle, & comment il s'est tourné de tous côtés, & a employé toutes les subtilités du raisonnement, pour soutenir ce qu'il avoit une fois avancé. Il s'est appliqué à pénétrer jusque dans les replis les plus cachés de la nature humaine : aussi remarquable par la force & la clarté du raisonnement, que par l'enjouement, la vivacité & la délicatesse de l'esprit, il ne s'est égaré que par l'envie démesurée des paradoxes. Quoique familiarisé avec la plus saine philosophie, son esprit toujours actif & extrêmement vigoureux n'a pu se renfermer dans la carrière ordinaire ; il en a franchi les bornes. Il s'est plu à jeter des doutes sur les choses qui sont les plus généralement reçues, & à trouver des raisons de probabilité pour celles qui sont les plus généralement rejetées. Les paradoxes, entre les mains d'un auteur de ce caractère, produisent toujours quelque chose d'utile & de curieux ; & l'on en a la preuve dans la question présente : car l'on trouve dans les pensées diverses de M. Bayle, un grand nombre d'excellentes observations sur la nature & le génie de l'ancien polythéisme. Comme il ne s'est proposé d'autre méthode que d'écrire selon que les choses se présenteroient à sa pensée, ses argumens se trouvent confusément épars dans son ouvrage. Il est nécessaire de les analyser & de les rapprocher. On les exposera dans un ordre où ils viendront à l'appui les uns des autres ; & loin de les affaiblir, on tâchera de leur prêter toute la force dont ils peuvent être susceptibles.

Dans ses pensées diverses, M. Bayle pose sa thèse de cette manière générale, que *l'athéisme n'est pas un plus grand mal que l'idolâtrie*. C'est l'argument d'un de ses articles. Dans l'article même il dit que *l'idolâtrie est pour le moins aussi abominable que l'athéisme*. C'est ainsi qu'il s'explique d'a-

bord : mais les contradictions qu'il effuya lui firent proposer sa thèse avec les restrictions suivantes. » L'idolâtrie des anciens » païens n'est pas un mal plus affreux que » l'ignorance de Dieu dans laquelle on » tomberoit, ou par stupidité, ou par dé- » faut d'attention, sans une malice pré- » méditée, fondée sur le dessein de ne » sentir nuls remords, en s'adonnant à » toutes sortes de crimes. » Enfin, dans la continuation des pensées diverfies, il changea encore la question. Il fupposa deux anciens philosophes, qui, s'étant mis en tête d'examiner l'ancienne religion de leur pays, eussent observé dans cet examen les loix les plus rigoureuses de la recherche de la vérité. « Ni l'un ni l'autre de ces deux exa- » mineurs ne se proposent de se procurer » un système favorable à leurs intérêts ; » ils mettent à part leurs passions, les » commodités de la vie, toute la mo- » rale ; en un mot ils ne cherchent qu'à » éclairer leurs esprits. L'un deux ayant » comparé autant qu'il a pu sans aucun » préjugé les preuves & les objections, » les réponses & les repliques, conclut que » la nature divine n'est autre chose que » la vertu qui meut tous les corps par » des loix nécessaires & immuables ; qu'elle » n'a pas plus d'égard à l'homme qu'aux » autres parties de l'univers ; qu'elle n'en- » tend point nos prières ; que nous ne » pouvons lui faire ni plaisir ni chagrin ; » c'est-à-dire, en un mot, que le premier philosophe deviendroit *athée*. Le second philosophe, après le même examen, tombe dans les erreurs les plus grossières du paganisme. M. Bayle soutient que le péché du premier ne seroit pas plus énorme que le péché du dernier, & que même ce dernier auroit l'esprit plus faux que le premier. On voit par ces échantillons, combien M. Bayle s'est plu à embarrasser cette question : divers favans l'ont réfutée, & surtout M. Bernard, dans différens endroits de ses nouvelles de la république des lettres, & M. Warbuton, dans ses dissertations sur l'union de la religion, de la morale & de la politique. C'est une chose tout-à-fait indifférente à la vraie religion, de savoir lequel de l'athéisme ou de l'idolâtrie est un plus grand mal. Les intérêts

du christianisme sont tellement séparés de ceux de l'idolâtrie païenne, qu'il n'a rien à perdre ni à gagner, soit qu'elle passe pour moins mauvaise ou pour plus mauvaise que l'irreligion. Mais, quand on examine le parallèle de l'athéisme par rapport à la société, ce n'est plus un problème indifférent. Il paroît que le but de M. Bayle étoit de prouver que l'athéisme ne tend pas à la destruction de la société ; & c'est là le point qu'il importe de bien développer : mais, avant de toucher à cette partie de son système, examinons la première ; & pour le faire avec ordre, n'oublions pas la distinction qu'on fait des *athées* de théorie & des *athées* de pratique. Cette distinction une fois établie, on peut dire que l'athéisme pratique renferme un degré de malice, qui ne se trouve pas dans le polythéisme : on en peut donner plusieurs raisons.

La première est qu'un païen qui étoit à Dieu la sainteté & la justice, lui laissoit non seulement l'existence, mais aussi la connoissance ; au lieu qu'un *athée* pratique lui ôte tout. Les païens pouvoient être regardés comme des calomnieurs qui flétriffoient la gloire de Dieu ; les *athées* pratiques l'outragent & l'affadiment à la fois. Ils ressembloit à ces peuples qui maudissoient le soleil, dont la chaleur les incommodoit, & qui l'eussent détruit, si cela eût été possible. Ils étouffent, autant qu'il est en eux, la persuasion de l'existence de Dieu ; & ils ne se portent à cet excès de malice, qu'afin de se délivrer des remords de leur conscience.

La seconde est que la malice est le caractère de l'athéisme pratique, mais que l'idolâtrie païenne étoit un péché d'ignorance ; d'où l'on conclut que Dieu est plus offensé par les *athées* pratiques que par les païens. & que leurs crimes de lese-majesté divine sont plus injurieux au vrai Dieu que ceux des païens. En effet, ils attaquent malicieusement la notion de Dieu, qu'ils trouvent dans leur cœur & dans leur esprit ; ils s'efforcent de l'étouffer ; ils agissent en cela contre leur conscience, & seulement par le motif de se délivrer d'un joug qui les empêche de s'abandonner à toutes sortes de crimes. Ils font donc directement la guerre à Dieu ; & , ainsi,

l'injure qu'ils font au fouverain Etre eft plus offenfante que celle qu'il recevoit des adorateurs des idoles. Du moins, ceux-ci étoient bien intentionnés pour la divinité en général, ils la cherchoient dans le defsein de la fervir & de l'adorer; & croyant l'avoir trouvée dans des objets qui n'étoient pas Dieu, ils l'honoroiert felon leurs faux préjugés, autant qu'il leur étoit poffible. Il faut déplorer leur ignorance; mais en même temps il faut reconnoître que la plupart n'ont point fu qu'ils erroient. Il eft vrai que leur confcience étoit erronée: mais du moins ils s'y conforment, parce qu'ils la croyoient bonne.

Pour l'athéisme fpéculatif, il eft moins injurieux à Dieu, & par conféquent un moindre mal que le polythéisme. Je pourrois alléguer grand nombre de paffages d'auteurs, tant anciens que modernes, qui reconnoiffent tous unanimement qu'il y a plus d'extravagance, plus de brutalité, plus de fureur, plus d'aveuglement dans l'opinion d'un homme qui admet tous les dieux des Grecs & des Romains, que dans l'opinion de celui qui n'en admet point du tout. » Quoi, dit Plutarque, (*Traité de la Superft.*) celui qui ne croit point qu'il y ait des dieux, eft impie; & celui qui croit qu'ils font tels que les fuperftitieux fe les figurent, ne le fera pas? Pour moi, j'aimerois mieux que tous les hommes du monde difsent que Plutarque n'a jamais été, que s'ils difoient, Plutarque eft un homme inconftant, léger, colere, qui fe vange des moindres offenfes. » M. Boffaet ayant donné le précis de la théologie que Wiclef a débitée dans fon triologue, ajoute ceci: « Voilà un extrait fi dele de fes blafphemes: ils fe réduifent en deux chefs; à faire un dieu dominé par la néceffité; & ce qui en eft une fuite, un dieu auteur & approuvateur de tous les crimes, c'eft-à-dire un dieu que les athées auroient raifon de nier: de forte que la religion d'un fi grand réformateur eft pire que l'athéisme. » Un des beaux endroits de M. de la Bruyere eft celui-ci: « Si ma religion étoit fauffe, je l'avoue, voilà le piege le mieux dressé qu'il foit poffible d'imaginer: il étoit inévitable de ne pas donner tout au

travers, & de n'y être pas pris. Quelle majesté! quel éclat des myfteres! quelle fuite & quel enchaînement de toute la doctrine! quelle raifon éminente! quelle candeur! quelle innocence de mœurs! quelle force invincible & accablante de témoignages, rendus fuccéffivement & pendant trois fiècles entiers, par des millions de perfonnes les plus fages, les plus modérées qui fuiffent alors fur la terre? Dieu même pouvoit-il jamais mieux recontrier pour me féduire? par où échapper, où aller, où me jeter, je ne dis pas pour trouver rien de meilleur, mais quelque chofe qui en approche? S'il faut périr, c'eft par-là que je veux périr; *il m'eft plus doux de nier Dieu*, que de l'accorder avec une tromperie fi fpécieufe & fi entiere. » Voyez la continuation des penfées diverfes de M. Bayle.

La comparaiſon de Richeome nous fera mieux sentir que tous les raifonnemens du monde, que c'eft un fentiment moins outrageant pour la divinité, de ne la point croire du tout, que de la croire ce qu'elle n'eft pas, & ce qu'elle ne doit pas être. Voilà deux portiers à l'entrée d'une maifon: on leur demande, peut-on parler à votre maître? Il n'y eft pas, répond l'un: il y eft, répond l'autre, mais fort occupé à faire de la fauffe monnoie, de faux contrats, des poignards, & des poifons, pour perdre ceux qui ont exécuté fes defſeins: l'athée reffemble au premier de ces portiers, le païen à l'autre. Il eft donc vilible que le païen offenſe plus grièvement la divinité que ne fait l'athée. On ne peut comprendre que des gens, qui auroient été attentifs à cette comparaiſon, euſſent balancé à dire que la ſuperftition païenne valoit moins que l'irréligion.

S'il eft vrai, 1<sup>o</sup>. que l'on offenſe beaucoup plus celui que l'on nomme *fripon*, *ſcélérat*, *infame*, que celui auquel on ne ſonge pas, ou de qui l'on ne dit ni bien, ni mal: 2<sup>o</sup>. qu'il n'y a point d'honnête femme, qui n'aimât mieux qu'on la fit paſſer pour morte que pour prostituée: 3<sup>o</sup>. Qu'il n'y a point de mari jaloux qui n' aime mieux que ſa femme faſſe vœu de continence, ou en général qu'elle ne veuille plus entendre parler de commerce avec



un homme, que si elle se prostituoit à tout venant : 4<sup>o</sup>. qu'un roi chassé de son trône s'estime plus offensé, lorsque ses sujets rebelles sont ensuite très-fidéles à un autre roi, que s'ils n'en mettoient aucun à la place : 5<sup>o</sup>. qu'un roi qui a une forte guerre sur les bras, est plus irrité contre ceux qui embrassent avec chaleur le parti de ses ennemis, que contre ceux qui se tiennent neutres. Si, dis-je, ces cinq propositions sont vraies, il faut de toute nécessité, que l'offense que les païens faisoient à Dieu, soit plus atroce que celle que lui font les *athées* spéculatifs, s'il y en a : ils ne songent point à Dieu ; ils n'en disent ni bien ni mal ; & s'ils nient son existence, c'est qu'ils la regardent, non pas comme une chose réelle, mais comme une fiction de l'entendement humain. C'est un grand crime, je l'avoue : mais s'ils attribuoient à Dieu tous les crimes les plus infames, comme les païens les attribuoient à leur Jupiter & à leur Vénus ; si, après l'avoir chassé de son trône, ils lui substituoient une infinité de faux dieux, leur offense ne seroit-elle pas beaucoup plus grande ? Ou toutes les idées que nous avons des divers degrés de péchés sont fausses, ou ce sentiment est véritable. La perfection qui est la plus chère à Dieu, est la sainteté ; par conséquent le crime qui l'offense le plus, est de le faire méchant : ne point croire son existence, ne lui point rendre de culte, c'est le dégrader ; mais rendre le culte qui lui est dû à une infinité d'autres êtres, c'est tout-à-la-fois le dégrader & se déclarer pour le démon dans la guerre qu'il fait à Dieu. L'écriture nous apprend que c'est au diable que se terminoit l'honneur rendu aux idoles, *dit gentium dæmonia*. Si au jugement des personnes les plus raisonnables & les plus justes, un attentat à l'honneur est une injure plus atroce qu'un attentat à la vie ; si tout ce qu'il y a d'honnêtes gens conviennent qu'un meurtrier fait moins de tort qu'un calomniateur qui flétrit la réputation, ou qu'un juge corrompu qui déclare infame un innocent ; en un mot, si tous les hommes qui ont du sentiment, regardent comme une action très-criminelle de préférer la

vie à l'honneur, l'infamie à la mort : que devons-nous penser de Dieu, qui verse lui-même dans les âmes ces sentiments nobles & généreux ? Ne devons-nous pas croire que la sainteté, la probité, la justice, sont ses attributs les plus essentiels, & dont il est le plus jaloux : donc la calomnie des païens, qui, le chargeant de toutes sortes de crimes, détruit les perfections les plus précieuses, lui est une offense plus injurieuse que l'impiété des *athées*, qui lui ôte la connoissance & la direction des événements.

C'est un grand défaut d'esprit de n'avoir pas reconnu dans les ouvrages de la nature un Dieu souverainement parfait ; mais c'est un plus grand défaut d'esprit encore, de croire qu'une nature sujette aux passions les plus injustes & les plus sales, soit un Dieu, & mérite nos adorations : le premier défaut est celui des *athées*, & le second celui des païens.

C'est une injure sans doute bien grande d'effacer de nos cœurs l'image de la divinité qui s'y trouve naturellement empreinte : mais cette injure devient beaucoup plus atroce, lorsqu'en défigure cette image, & qu'on l'expose au mépris de tout le monde. Les *athées* ont effacé l'image de Dieu, & les païens l'ont rendue méconnoissable ; jugez de quel côté l'offense a été plus grande.

Le grand crime des *athées* parmi les païens, est de n'avoir pas mis le véritable Dieu sur le trône, après en avoir si justement & si raisonnablement précipité tous les faux dieux : mais ce crime, quelque criant qu'il puisse être, est-il une injure aussi sanglante pour le vrai Dieu que celle qu'il a reçue des idolâtres, qui, après l'avoir détroné, ont mis sur son trône les plus infames divinités qu'il fut possible d'imaginer ? Si la reine Elisabeth chassée de ses états, avoit appris que ses sujets révoltés lui eussent fait succéder la plus infame prostituée qu'ils eussent pu déterminer dans Londres, elle eût été plus indignée de leur conduite, que s'ils eussent pris une autre forme de gouvernement, ou que pour le moins ils eussent donné la couronne à une illustre princesse. Non seulement la personne de la reine Elisa-

beth eût été tout de nouveau insultée par le choix qu'on auroit fait d'une infame courtisane, mais aussi le caractère royal eût été déshonoré, profané : voilà l'image de la conduite des païens à l'égard de Dieu. Ils se sont révoltés contre lui ; & , après l'avoir chassé du ciel, ils ont substitué à sa place une infinité de dieux chargés de crimes , & leur ont donné pour chef un Jupiter, fils d'un usurpateur, & usurpateur lui-même. N'étoit-ce pas flétrir & déshonorer le caractère divin, exposer au dernier mépris la nature & la majesté divine ?

À toutes ces raisons, M. Bayle en ajoute une autre, qui est, que rien n'éloigne davantage les hommes de se convertir à la vraie religion, que l'idolâtrie : en effet, parlez à un cartésien ou à un péripatéticien, d'une proposition qui ne s'accorde pas avec les principes dont il est préoccupé, vous trouverez qu'il s'enge bien moins à pénétrer ce que vous lui dites, qu'à imaginer des raisons pour le combattre : parlez-en à un homme qui ne soit d'aucune secte, vous le trouvez docile, & prêt à se rendre sans chicaner. La raison en est, qu'il est bien plus mal-aisé d'introduire quelque habitude dans une ame qui a déjà contracté l'habitude contraire, que dans une ame qui est encore toute nue. Qui ne fait, par exemple, qu'il est plus difficile de rendre libéral un homme qui a été avare toute sa vie, qu'un enfant qui n'est encore ni avare ni libéral ? De même, il est beaucoup plus aisé de plier d'un certain sens un corps qui n'a jamais été plié, qu'un autre qui a été plié d'un sens contraire. Il est donc très-raisonnable de penser que les apôtres eussent converti plus de gens à J. C. s'ils l'eussent prêché à des peuples sans religion, qu'ils n'en ont converti, annonçant l'évangile à des nations engagées par un zèle aveugle & entêté aux cultes superstitieux du paganisme. On m'avouera que, si Julien l'apostat eût été *athée*, du caractère dont il étoit d'ailleurs, il eut laissé en paix les chrétiens ; au lieu qu'il leur faisoit des injures continuelles, insulté qu'il étoit des superstitions du paganisme, & tellement insulté, qu'un hitienien de sa reli-

gion n'a pu s'empêcher d'en faire une espèce de raillerie ; disant, que s'il fût retourné victorieux de son expédition contre les Perses, il eût dépeuplé la terre de bœufs à force de sacrifices. Tant il est vrai, qu'un homme entêté d'une fausse religion, résiste plus aux lumières de la véritable, qu'un homme qui ne tient à rien de semblable. Toutes ces raisons, dira-t-on à M. Bayle, ne sont tout au plus concluantes que pour un *athée* négatif, c'est-à-dire pour un homme qui n'a jamais pensé à Dieu, qui n'a pris aucun parti sur cela. L'ame de cet homme est comme un tableau nu, tout prêt à recevoir telles couleurs qu'on voudra lui appliquer : mais peut-on dire la même chose d'un *athée* positif, c'est-à-dire d'un homme qui, après avoir examiné les preuves sur lesquelles on établit l'existence de Dieu, finit par conclure qu'il n'y en a aucune qui soit solide, & capable de faire impression sur un esprit vraiment philosophique ? Un tel homme est assurément plus éloigné de la vraie religion, qu'un homme qui admet une divinité, quoiqu'il n'en ait pas les idées les plus saines. Celui-ci se conserve le tronc sur lequel on pourra enter la foi véritable : mais celui-là a mis la hache à la racine de l'arbre, & s'est ôtée toute espérance de se relever. Mais en accordant que le païen peut être guéri plus facilement que l'*athée*, je n'ai garde de conclure qu'il soit moins coupable que ce dernier. Ne fait-on pas que les maladies les plus honteuses, les plus sales, les plus infâmes, sont celles dont la guérison est la plus facile ?

Nous voici enfin parvenus à la seconde partie du parallèle de l'*athéisme* & du polythéisme. M. Bayle va plus loin ; il tâche encore de prouver que l'*athéisme* ne tend pas à la destruction de la société. Pour nous, quoique nous soyons persuadés que les crimes de lèse-majesté divine sont plus énormes dans le système de la superstition, que dans celui de l'irreligion, nous croyons cependant que ce dernier est plus pernicieux au genre humain que le premier. Voici sur quoi nous nous fondons.

On a généralement pensé qu'une des preuves que l'*athéisme* est pernicieux à

la société, consistoit en ce qu'il exclut la connoissance du bien & du mal moral, cette connoissance étant postérieure à celle de Dieu. C'est pourquoi le premier argument dont M. Bayle fait usage pour justifier l'athéisme, c'est que les *athées* peuvent conserver les idées par lesquelles on découvre la différence du bien & du mal moral ; parce qu'ils comprennent, aussi-bien que les déistes ou théistes, les premiers principes de la morale & de la métaphysique ; & que les épicuriens qui nioient la providence, & les sratoniciens qui nioient l'existence de Dieu, ont en ces idées.

Pour connoître ce qu'il peut y avoir de vrai ou de faux dans ces argumens, il faut remonter jusqu'aux premiers principes de la morale ; matière en elle-même claire & facile à comprendre ; mais que les disputes & les subtilités ont jetée dans une extrême confusion. Tout l'édifice de la morale-pratique est fondé sur ces trois principes réunis ; savoir, le sentiment moral, la différence spécifique des actions humaines, & la volonté de Dieu. J'appelle *sentiment moral* cette approbation du bien, cette horreur pour le mal, dont l'instinct ou la nature nous présente antérieurement à toutes réflexions sur leur caractère & sur leurs conséquences. C'est-là la première ouverture, le premier principe qui nous conduit à la connoissance parfaite de la morale, & il est commun aux *athées* aussi-bien qu'aux théistes. L'instinct ayant conduit l'homme jusque-là, la faculté de raisonner qui lui est naturelle, le fait réfléchir sur les fondemens de cette approbation & de cette horreur. Il découvre que ni l'une ni l'autre ne sont arbitraires, mais qu'elles sont fondées sur la différence qu'il y a essentiellement dans les actions des hommes. Tout cela n'imposant point encore une obligation assez forte pour pratiquer le bien & pour éviter le mal, il faut nécessairement ajouter la volonté supérieure d'un législateur, qui non seulement nous ordonne ce que nous sentons & reconnaissons pour bon, mais qui propose en même temps des récompenses pour ceux qui s'y conforment, & des châtimens pour ceux qui lui désobéissent.

sent. C'est le dernier principe des préceptes de morale ; c'est ce qui leur donne le vrai caractère de devoir : c'est donc sur ces trois principes que porte tout l'édifice de la morale. Chacun d'eux est soutenu par un motif propre & particulier. Lorsqu'on se conforme au sentiment moral, on éprouve une sensation agréable : lorsqu'on agit conformément à la différence essentielle des choses, on concourt à l'ordre & à l'harmonie de l'univers ; & lorsqu'on se soumet à la volonté de Dieu, on s'assure des récompenses, & l'on évite des peines.

De tout cela, il résulte évidemment ces deux conséquences : 1<sup>o</sup>. qu'un *athée* ne sauroit avoir une connoissance exacte & complète de la moralité des actions humaines proprement nommée : 2<sup>o</sup>. que le sentiment moral & la connoissance des différences essentielles qui spécifient les actions humaines, deux principes dont on conçoit qu'un *athée* est capable, ne concluent néanmoins rien en faveur de l'argument de M. Bayle ; parce que ces deux choses, même unies, ne suffissent pas pour porter l'*athée* à la pratique de la vertu, comme il est nécessaire pour le bien de la société, ce qui est le point dont il s'agit.

Voyons d'abord comment M. Bayle a prétendu prouver la moralité des actions humaines, suivant les principes d'un sratonicien. Il le fait raisonner de la manière suivante : « La beauté, la symmétrie, la » régularité, l'ordre que l'on voit dans » l'univers, sont l'ouvrage d'une nature » qui n'a point de connoissance ; & en- » core que cette nature n'ait point suivi » des idées, elle a néanmoins produit » une infinité d'espèces, dont chacune a » ses attributs essentiels. Ce n'est point en » conséquence de nos opinions que le feu » & l'eau diffèrent d'espèce, & qu'il y a » une pareille différence entre l'amour & » la haine, & entre l'affirmation & la » négation. Cette différence spécifique » est fondée dans la nature même des » choses : mais comment la connoissons- » nous ? N'est-ce pas en comparant les » propriétés essentielles de l'un de ces êtres » avec les propriétés essentielles de l'autre »

» tre ? Or , nous connoissons par la même  
 » voie , qu'il y a une différence spécifi-  
 » que entre le mensonge & la vérité ,  
 » entre l'ingratitude & la gratitude , &c.  
 » Nous devons donc être assurés que le  
 » vice & la vertu différent spécifiquement  
 » par leur nature , & indépendamment  
 » de nos opinions. » M. Bayle en conclut ,  
 que les stratoniciens ont pu connoître que  
 le vice & la vertu étoient deux especes  
 de qualité , qui étoient naturellement sé-  
 parées l'une de l'autre. On le lui accorde.  
 » Voyons , continue - t - il , comment  
 » ils ont pu savoir qu'elles étoient outre  
 » cela séparées moralement. Ils attri-  
 » buoient à la même nécessité de la na-  
 » ture , l'établissement des rapports que  
 » l'on voit entre les choses , & celui des  
 » regles par lesquelles nous distinguons  
 » ces rapports. Il y a des regles de rai-  
 » sonnement , indépendantes de la volonté  
 » de l'homme ; ce n'est point à cause  
 » qu'il a plu aux hommes d'établir les  
 » regles du syllogisme , qu'elles sont jus-  
 » tes & véritables ; elles le sont en elles-  
 » mêmes , & toute entreprise de l'esprit  
 » humain contre leur essence & leurs at-  
 » tributs seroit vaine & ridicule. » On  
 accorde tout cela à M. Bayle. Il ajoute :  
 » S'il y a des regles certaines & immua-  
 » bles pour les opérations de l'entende-  
 » ment , il y en a aussi pour les actes de  
 » la volonté. » Voilà ce qu'on lui nie ,  
 & ce qu'il tâche de prouver de cette ma-  
 niere. « Les regles de ces actes-là ne sont  
 » pas toutes arbitraires ; il y en a qui éma-  
 » nent de la nécessité de la nature , &  
 » qui imposent une obligation indispensa-  
 » ble..... La plus générale de ces regles-  
 » ci , c'est qu'il faut que l'homme veuille  
 » ce qui est conforme à la droite raison.  
 » Il n'y a pas de vérité plus évidente que  
 » de dire qu'il est digne de la créature  
 » raisonnable de se conformer à la raison ,  
 » & qu'il est indigne de la créature rai-  
 » sonnable de ne se pas conformer à la  
 » raison. »

Le passage de M. Bayle fournit une dis-  
 tinction à laquelle on doit faire beaucoup  
 d'attention , pour se former des idées nettes  
 de morale. Cet auteur a distingué avec soin  
 la différence par laquelle les qualités des

choses ou des actions sont *naturellement*  
 séparées les unes des autres , & celle par  
 laquelle ces qualités sont *moralement* sépa-  
 rées ; d'où il naît deux sortes de différen-  
 ces , l'une naturelle , l'autre morale. De la  
 différence naturelle & spécifique des chos-  
 es , il suit qu'il est raisonnable de s'y con-  
 former ou de s'en abstenir ; & de la diffé-  
 rence morale , il suit qu'on est obligé de  
 s'y conformer ou de s'en abstenir. De ces  
 deux différences , l'une est spéculative ; elle  
 fait voir le rapport ou défaut de rapport  
 qui se trouve entre les choses ; l'autre est  
 pratique. Outre le rapport des choses , elle  
 établit une obligation dans l'agent ; en sorte  
 que différence morale & obligation de s'y  
 conformer , sont deux idées inseparables :  
 car , c'est-là uniquement ce que peuvent  
 signifier les termes de *différence naturelle* &  
*de différence morale* ; autrement ils ne signi-  
 feroient que la même chose , ou ne signi-  
 feroient rien du tout.

Or , si l'on prouve que de ces deux diffé-  
 rences , l'une n'est pas nécessairement une  
 suite de l'autre , l'argument de M. Bayle  
 tombe de lui-même : c'est ce qu'il est aisé  
 de faire voir. L'idée d'obligation suppose  
 nécessairement un être qui oblige , & qui  
 doit être différent de celui qui est obligé.  
 Supposer que celui qui oblige & celui qui  
 est obligé , sont une seule & même per-  
 sonne , c'est supposer qu'un homme peut  
 faire un contrat avec lui-même ; ce qui est  
 la chose du monde la plus absurde en ma-  
 tiere d'obligation : car , c'est une maxime  
 incontestable , que celui qui acquiert un  
 droit sur quelque chose par l'obligation  
 dans laquelle un autre entre avec lui , peut  
 céder ce droit. Si donc , celui qui oblige  
 & celui qui est obligé sont la même per-  
 sonne , toute obligation devient nulle par  
 cela même ; on , pour parler plus exacte-  
 ment , il n'y a jamais eu d'obligation. C'est-  
 là néanmoins l'absurdité où tombe l'*athée*  
 stratonicien , lorsqu'il parle de différence  
 morale , ou autrement d'obligations ; car  
 quel être peut lui imposer des obligations ?  
 Mais , c'est-là précisément l'absurdité dont  
 nous venons de parler ; car la raison n'est  
 qu'un attribut de la personne obligée ; &  
 ne sauroit par conséquent être le principe  
 de l'obligation : son office est d'examiner

& de juger des obligations qui lui sont imposées par quelqu'autre principe. Dira-t-on que par la raison, on n'entend pas la raison de chaque homme en particulier, mais la raison en général? Mais cette raison générale n'est qu'une notion arbitraire, qui n'a point d'existence réelle; & comment ce qui n'existe pas peut-il obliger ce qui existe? c'est ce qu'on ne comprend pas.

Tel est le caractère de toute obligation en général, elle suppose une loi qui commande & qui défende; mais une loi ne peut être imposée que par un être intelligent & supérieur, qui ait le pouvoir d'exiger qu'on s'y conforme. Un être aveugle & sans intelligence n'est, ni ne sauroit être législateur; & ce qui procede nécessairement d'un pareil être, ne sauroit être considéré sous l'idée de loi proprement nommée. Il est vrai que, dans le langage ordinaire, on parle de loi de raison & de loi de nécessité; mais ce ne sont que des expressions figurées. Par la première, on entend la règle que le législateur de la nature nous a donnée pour juger de sa volonté; & la seconde signifie seulement que la nécessité a en quelque manière une des propriétés de la loi, celle de forcer ou de contraindre. Mais on ne conçoit pas que quelque chose puisse obliger un être dépendant & doué de volonté, si ce n'est une loi prise dans le sens philosophique. Ce qui a trompé M. Bayle, c'est qu'ayant aperçu que la différence essentielle des choses est un objet propre pour l'entendement, il en a conclu avec précipitation, que cette différence devoit également être le motif de la détermination de la volonté; mais il y a cette disparité, que l'entendement est nécessité dans ses perceptions, & que la volonté n'est point nécessitée dans ses déterminations. Les différences essentielles des choses n'étant donc pas l'objet de la volonté, il faut que la loi d'un supérieur intervienne pour former l'obligation du choix ou la moralité des actions.

Hobbes, quoiqu'accusé d'athéisme, semble avoir pénétré plus avant dans cette matière que le stratonicien de Bayle. Il paroît qu'il a senti que l'idée de morale renfermoit nécessairement celle d'obligation, l'idée d'obligation celle de loi, & l'idée de loi

celle de législateur; c'est pourquoi, après avoir en quelque sorte banni le législateur de l'univers, il a jugé à propos, afin que la moralité des actions ne restât pas sans fondement, de faire intervenir son grand monstre qu'il appelle *le Léviathan*, & d'en faire le créateur & le soutien du bien & du mal moral. C'est donc en vain qu'on prétendrait qu'il y auroit un bien moral à agir conformément à la relation des choses, parce que par-là on contribueroit au bonheur de ceux de son espèce. Cette raison ne peut établir qu'un bien ou un mal naturel, & non pas un bien ou un mal moral. Dans ce système, la vertu seroit au même niveau que les productions de la terre & que la bénignité des saisons, le vice seroit au même rang que la peste & les tempêtes, puisque ces différentes choses ont le caractère commun de contribuer au bonheur ou au malheur des hommes. La moralité ne seroit résulter simplement de la nature d'une action ni de celle de son effet; car qu'une chose soit raisonnable ou ne le soit pas, il s'en suit seulement qu'il est convenable ou absurde de la faire ou de ne la point faire; & si le bien ou le mal qui résulte d'une action, rendoit cette action morale, les brutes, dont les actions produisent ces deux effets, auroient le caractère d'agens moraux.

Ce qui vient d'être exposé, fait voir que *l'athée* ne sauroit parvenir à la connoissance de la moralité des actions proprement nommées. Mais quand on accorderoit à un *athée* le sentiment moral & la connoissance de la différence essentielle qu'il y a dans les qualités des actions humaines, cependant ce sentiment & cette connoissance ne seroient rien en faveur de l'argument de M. Bayle, parce que ces deux choses unies ne fuffisient point pour porter la multitude à pratiquer la vertu, ainsi qu'il est nécessaire pour le maintien de la société. Pour disputer cette question à fond, il faut examiner jusqu'à quel point le sentiment moral seul peut influer sur la conduite des hommes pour les porter à la vertu: en second lieu, quelle nouvelle force il acquiert, lorsqu'il agit conjointement avec la connoissance de la différence essentielle des choses; distinction

d'autant plus nécessaire à observer, qu'en-core que nous ayons reconnu qu'un *athée* peut parvenir à cette connoissance, il est néanmoins un genre d'*athées* qui en sont entièrement incapables, & sur lesquels il n'y a par conséquent que le sentiment moral seul qui puisse agir : ce sont les *athées* épicuriens, qui prétendent que tout en ce monde n'est que l'effet du hazard.

En posant que le sentiment moral est dans l'homme un instinct, le nom de la chose ne doit pas nous tromper, & nous faire imaginer que les impressions de l'instinct moral, sont aussi fortes que celles de l'instinct animal dans les brutes : le cas est différent. Dans la brute, l'instinct étant le seul principe d'action, a une force invincible ; mais dans l'homme ce n'est, à proprement parler, qu'un pressentiment officieux, dont l'utilité est de concilier la raison avec les passions, qui, toutes à leur tour, déterminent la volonté. Il doit donc être d'autant plus foible, qu'il partage avec plusieurs autres principes le pouvoir de nous faire agir : la chose même ne pouvoit être autrement, sans détruire la liberté du choix. Le sentiment moral est si délicat, & tellement entrelacé dans la constitution de la nature humaine ; il est d'ailleurs si aisément & si fréquemment effacé, que quelques personnes n'en pouvant point découvrir les traces dans quelques-unes des actions les plus communes, en ont nié l'existence. Il demeure presque sans force & sans vertu, à moins que toutes les passions ne soient bien tempérées, & en quelque manière en équilibre. Delà, on doit conclure que ce principe seul est trop foible pour avoir une grande influence sur la pratique.

Lorsque le sentiment moral est joint à la connoissance de la différence essentielle des choses, il est certain qu'il acquiert beaucoup de force ; car d'un côté cette connoissance sert à distinguer le sentiment moral d'avec les passions déréglées & vicieuses ; & d'un autre côté le sentiment moral empêche, qu'en raisonnant sur la différence essentielle des choses, l'entendement ne s'égare & ne substitue des chimères à des réalités. Mais la question est de savoir si ces deux principes, indépendamment de la volonté & du commandement d'un supérieur, &

par conséquent de l'attente des récompenses & des peines, auront assez d'influence sur le plus grand nombre des hommes, pour les déterminer à la pratique de la vertu. Tous ceux qui ont étudié avec quelque attention, & qui ont tant soit peu approfondi la nature de l'homme, ont tous trouvé qu'il ne fust pas de reconnoître que la vertu est le souverain bien, pour être porté à la pratiquer : il faut qu'on s'en fasse une application personnelle, & qu'on la considère comme un bien faisant partie de notre propre bonheur. Le plaisir de satisfaire une passion qui nous tyrannise avec force & avec vivacité, & qui a l'amour propre dans ses intérêts, est communément ce que nous regardons comme le plus capable de contribuer à notre satisfaction & à notre bonheur. Les passions étant très-souvent opposées à la vertu & incompatibles avec elle, il faut pour contre balancer leur effet, mettre un nouveau poids dans la balance de la vertu ; & ce poids ne peut être que les récompenses ou les peines que la religion propose.

L'intérêt personnel, qui est le principal ressort de toutes les actions des hommes, en excitant en eux des motifs de crainte & d'espérance, a produit tous les désordres qui ont obligé d'avoir recours à la société. Le même intérêt personnel a suggéré les mêmes motifs pour remédier à ces désordres, autant que la nature de la société pouvoit le permettre. Une passion aussi universelle que celle de l'intérêt personnel, ne pouvant être combattue que par l'opposition de quelqu'autre passion aussi forte & aussi active, le seul expédient dont on ait pu se servir, a été de la tourner contre elle-même, en l'employant pour un fin contraire. La société, incapable de remédier par sa propre force aux désordres qu'elle devoit corriger, a été obligée d'appeler la religion à son secours, & n'a pu déployer sa force qu'en conséquence des mêmes principes de crainte & d'espérance. Mais, comme des trois principes qui servent de base à la morale, ce dernier, qui est fondé sur la volonté de Dieu, & qui manque à un *athée*, est le seul qui présente ces puissans motifs ; il s'en suit évidemment que la religion, à qui seule on en est redevable, &

est absolument nécessaire pour le maintien de la société; ou, ce qui revient au même, que le sentiment moral & la connoissance de la différence des choses, réunis ensemble, ne feroient avoir assez d'influence sur la plupart des hommes, pour les déterminer à la pratique de la vertu.

M. Bayle a très-bien compris que l'espérance & la crainte sont les plus puissans ressorts de la conduite des hommes. Quoiqu'après avoir distingué la différence naturelle des choses & leur différence morale, il les avoit ensuite confondues pour en tirer un motif qui pût obliger les hommes à la pratique de la vertu; il a apparemment senti l'inefficacité de ce motif, puisqu'il en a appelé un autre à son secours, en supposant que le desir de la gloire & la crainte de l'infamie suffiroient pour régler la conduite des *athées*; & c'est-là le second argument dont il se sert pour défendre son paradoxe. « Un homme, dit-il, » destitué de foi, peut être fort sensible » à l'honneur du monde, fort avide de » louange & d'encens. S'il se trouve dans » un pays où l'ingratitude & la four- » berie exposent les hommes au mépris, » & où la générosité & la vertu sont ad- » mirées, ne doutez point qu'il ne fasse » profession d'être homme d'honneur, & » qu'il ne soit capable de restituer un dé- » pôt, quand même on ne pourroit l'y » contraindre par les voies de la justice. » La crainte de passer dans le monde pour » un traître & un coquin, l'emportera sur » l'amour de l'argent; & , comme il y a » des personnes qui s'exposent à mille pei- » nes & à mille périls pour se venger d'une » offense qui leur a été faite devant très- » peu de témoins, & qu'ils pardonneroient » de bon cœur, s'ils ne craignoient d'encou- » rir quelque infamie dans leur voisinage: » je crois de même que, malgré les oppo- » sitions de son avarice, un homme qui » n'a point de religion est capable de res- » tituer un dépôt qu'on ne pourroit le con- » vaincre de retenir injustement, lorsqu'il » voit que sa bonne foi lui attirera les éloges » de toute une ville, & qu'on pourroit un » jour lui faire des reproches de son infi- » délité, ou le soupçonner à tout le moins » d'une chose qui l'empêcheroit de passer

» pour honnête homme dans l'esprit des » autres: car c'est à l'estime intérieure » des autres que nous aspirons sur-tout. » Les gestes & les paroles qui marquent » cette estime, ne nous plaisent qu'autant » que nous nous imaginons que ce sont » des signes de ce qui se passe dans l'esprit. » Une machine qui viendrait nous faire » la révérence, & qui formeroit des pa- » roles flatteuses, ne seroit guere propre » à nous donner bonne opinion de nous- » mêmes, parce que nous saurions que ce » ne seroit pas des signes de la bonne » opinion qu'un autre auroit de notre » mérite; c'est pourquoi celui dont je parle » pourroit sacrifier son avarice à sa vanité, » s'il croyoit seulement qu'on le soupçon- » neroit d'avoir violé les loix sacrées du » dépôt: & s'il se croyoit à l'abri de tout » soupçon, encore pourroit-il bien se re- » foudre à lâcher prise, par la crainte de » tomber dans l'inconvénient qui est arrivé » à quelques-uns, de publier eux-mêmes » leurs crimes pendant qu'ils dormoient, » ou pendant les transports d'une fièvre » chaude. Lucrece se sert de ce motif pour » porter à la vertu des hommes sans » religion. »

On conviendra avec M. Bayle, que le desir de l'honneur & la crainte de l'infamie sont deux puissans motifs pour engager les hommes à se conformer aux maximes adoptées par ceux avec qui ils conversent, & que les maximes reçues parmi les nations civilisées (non toutes les maximes, mais la plupart,) s'accordent avec les règles invariables du juste, nonobstant tout ce que Sextus Empiricus & Montagne ont pu dire de contraire, appuyés de quelques exemples dont ils ont voulu tirer une conséquence trop générale. La vertu contribuant évidemment au bien du genre humain, & le vice y mettant obstacle, il n'est point surprenant qu'on ait cherché à encourager, par l'estime de la réputation, ce que chacun en particulier trouvoit tendre à son avantage; & que l'on ait tâché de décourager, par le mépris & l'infamie, ce qui pouvoit produire un effet opposé. Mais comme il est certain qu'on peut acquérir la réputation d'honnête homme, presqu'aussi sûrement & beaucoup plus aisément & plus pro- n-

tement, par une hypocrisie bien concertée & bien soutenue, que par une pratique sincère de la vertu; un *athée* qui n'est retenu par aucun principe de conscience, choisira sans doute la première voie, qui ne l'empêchera pas de satisfaire en secret toutes ses passions. Content de paroître vertueux, il agira en scélérat lorsqu'il ne craindra pas d'être découvert, & ne consultera que ses inclinations vicieuses, son avarice, sa cupidité, la passion criminelle dont il se trouvera le plus violemment dominé. Il est évident que ce sera là en général le plan de toute personne qui n'aura d'autre motif pour se conduire en honnête homme, que le désir d'une réputation populaire. En effet, dès là que j'ai banni de mon cœur tout sentiment de religion, je n'ai point de motif qui m'engage à sacrifier à la vertu mes penchans favoris, mes passions les plus impérieuses, toute ma fortune, ma réputation même. Une vertu détachée de la religion n'est guere propre à me dédommager des plaisirs véritables & des avantages réels auxquels je renonce pour elle. Les *athées* diront-ils qu'ils aiment la vertu pour elle-même, parce qu'elle a une beauté essentielle, qui la rend digne de l'amour de tous ceux qui ont assez de lumières pour la reconnoître? Il est assez étonnant, pour le dire en passant, que les personnes qui outrent le plus la piété ou l'irréligion, s'accordent néanmoins dans leurs prétentions touchant l'amour pur de la vertu: mais que vent dire dans la bouche d'un *athée*, que la vertu a une beauté essentielle? n'est-ce pas là une expression vaine de sens? Comment prouveront-ils que la vertu est belle, & que supposé qu'elle ait une beauté essentielle, il faut l'aimer, lors même qu'elle nous est inutile, & qu'elle n'influe pas sur notre félicité? Si la vertu est belle essentiellement, elle ne l'est que parce qu'elle entretient l'ordre & le bonheur dans la société humaine; la vertu ne doit paroître belle, par conséquent, qu'à ceux qui, par un principe de religion, se croient indispensablement obligés d'aimer les autres hommes, & non pas à des gens qui ne sauroient raisonnablement admettre aucune loi naturelle, sinon l'amour le plus grossier. Le seul égard auquel la vertu

peut avoir une beauté essentielle pour un incrédule, c'est lorsqu'elle est possédée & exercée par les autres hommes. & que par-là elle sert pour ainsi dire d'asyle aux vices du libertin: ainsi, pour s'exprimer intelligiblement, les incrédules devroient soutenir qu'à tout prendre, la vertu est pour chaque individu humain, plus utile que le vice, & plus propre à nous conduire vers le néant d'une manière commode & agréable. Mais c'est ce qu'ils ne prouveront jamais. De la manière dont les hommes sont faits, il leur en coûte beaucoup plus pour suivre scrupuleusement la vertu, que pour se laisser aller au cours impétueux de leurs penchans. La vertu dans ce monde est obligée de lutter sans cesse contre mille obstacles, qui à chaque pas l'arrêtent; elle est traversée par un temperament indocile, & par des passions fougueuses; mille objets séducteurs détournent son attention; tantôt victorieuse & tantôt vaincue, elle ne trouve & dans ses défaites & dans ses victoires, que des sources de nouvelles guerres, dont elle ne prévoit pas la fin. Une telle situation n'est pas seulement triste & mortifiante; il me semble même qu'elle doit être insupportable, à moins qu'elle ne soit soutenue par des motifs de la dernière force; en un mot, par des motifs aussi puissans que ceux qu'on tire de la religion.

Par conséquent, quand même un *athée* ne douteroit pas qu'une vertu, qui jouit tranquillement du fruit de ses combats, ne soit plus aimable & plus utile que le vice, il seroit presque impossible qu'il pût jamais y parvenir. Plaçons un tel homme dans l'âge où d'ordinaire le cœur prend son parti, & commence à former son caractère; donnons-lui, comme à un autre homme, un temperament, des passions, un certain degré de lumière. Il délibère avec lui-même s'il s'abandonnera au vice, ou s'il s'attachera à la vertu. Dans cette situation, il me semble qu'il doit raisonner à-peu-près de cette manière. « Je n'ai qu'une idée con- » sulte, que la vertu tranquillement possé- » dée pourroit bien être préférable aux » agrémens du vice: mais je sens que le » vice est aimable, utile, fécond en sensa- » tions délicieuses; je vois pourtant que » dans



» dans plusieurs occasions il expose à de  
 » fâcheux inconvéniens ; mais la vertu me  
 » paroît sujette en mille rencontres à des  
 » inconvéniens du moins aussi terribles.  
 » D'un autre côté, je comprends parfaite-  
 » ment bien que la route de la vertu est  
 » escarpée, & qu'on n'y avance qu'en se  
 » gênant, qu'en se contraignant ; il me  
 » faudra des années entières, avant que de  
 » voir le chemin s'appianir sous mes pas,  
 » & avant que je puisse jouir des effets  
 » d'un si rude travail. Ma première jeu-  
 » nesse, cet âge où l'on goûte toutes for-  
 » mes de plaisirs avec plus de vivacité &  
 » de ravissement, ne sera employée qu'à  
 » des efforts aussi rudes que continuels.  
 » Quel est donc le grand motif qui doit  
 » me porter à tant de peine & à de si  
 » cruels embarras ? seront-ce les délices  
 » qui sortent du fond de la vertu ? mais  
 » je n'ai de ces délices qu'une très-foible  
 » idée. D'ailleurs, je n'ai qu'une espece  
 » d'existence d'emprunt. Si je pouvois me  
 » promettre de jouir pendant un grand  
 » nombre de siècles de la félicité attachée  
 » à la vertu, j'aurois raison de ramasser  
 » toutes les forces de mon ame, pour  
 » m'assurer un bonheur si digne de mes  
 » recherches ; mais je ne suis sûr de mon  
 » être que durant un seul instant ; il se  
 » peut que le premier pas que je ferai dans  
 » le chemin de la vertu, me précipitera  
 » dans le tombeau. Quoi qu'il en soit, le  
 » néant m'attend dans un petit nombre  
 » d'années ; la mort me fera, peut-être,  
 » lorsque je commencerai à goûter les char-  
 » mes de la vertu. Cependant, toute ma  
 » vie se sera écoulée dans le travail & dans  
 » le désagrément : ne sera-t-il pas ridicule  
 » que, pour une félicité peut-être chimé-  
 » rique, & qui, si elle est réelle, n'existera  
 » peut-être jamais pour moi, je renonceasse  
 » à des plaisirs présents, vers lesquels mes  
 » passions m'entraînent, & qui sont de  
 » si facile accès, que je dois employer  
 » toutes les forces de ma raison pour  
 » m'en éloigner ? Non : le moment où  
 » j'existe est le seul dont la possession me  
 » soit assurée ; il est raisonnable que je  
 » faisisse tous les agrémens que je puis y  
 » rassembler.»

Il me semble qu'il seroit difficile de trou-

ver dans ce raisonnement d'un jeune esprit  
 fort, un défaut de prudence, ou un man-  
 que de justesse d'esprit. Le vice, conduit  
 avec un peu de prudence, l'emporte infi-  
 niment sur une vertu exacte qui n'est point  
 soutenue de la consolante idée d'un être  
 suprême. Un *athée*, sage économe du vice,  
 peut jouir de tous les avantages qu'il est  
 possible de puiser dans la vertu considé-  
 rée en elle-même ; & en même temps il  
 peut éviter tous les inconvéniens attachés  
 au vice imprudent & à la rigide vertu.  
 Epicurien circonspect, il ne refusera rien  
 à ses desirs. Aime-t-il la bonne chère ? il  
 contentera cette passion autant que sa for-  
 tune & sa santé le lui permettront, &  
 se fera une étude de se conserver toujours  
 en état de goûter les mêmes plaisirs avec  
 le même ménagement. La gaieté que le  
 vin répand dans l'ame a-t-elle de grands  
 charmes pour lui ; il essaiera les forces de  
 son tempérament, & observera jusqu'à  
 quel degré il peut soutenir les délicieuses  
 vapeurs d'un commencement d'ivresse. En  
 un mot, il se formera un système de tem-  
 pérance voluptueuse, qui puisse étendre  
 sur tous les jours de sa vie, des plaisirs non  
 interrompus. Son penchant favori le por-  
 te-t-il aux délices de l'amour ? il emploiera  
 toutes sortes de voies pour surprendre la  
 simplicité, & pour séduire l'innocence.  
 Quelle raison aura-t-il sur-tout de respec-  
 ter le sacré lien du mariage ? Se fera-t-il  
 un scrupule de dérober à un mari le cœur  
 de son épouse, dont un contrat autorisé par  
 les loix l'a mis seul en possession ? Nulle-  
 ment : son intérêt veut qu'il se règle plutôt  
 sur les loix de ses desirs, & que profitant  
 des agrémens du mariage, il en laisse le  
 fardeau au malheureux époux.

Il est aisé de voir par ce que je viens de  
 dire, qu'une conduite prudente, mais faci-  
 le, suffit pour se procurer sans risque  
 mille plaisirs, en manquant à propos de  
 candeur, de justice, d'équité, de généro-  
 sité, d'humanité, de reconnaissance, &  
 de tout ce qu'on respecte sous l'idée de  
 vertu. Qu'avec tout cet enchaînement de  
 commodités & de plaisirs, dont le vice  
 artificieusement conduit est une source intar-  
 sissable, on mette en parallèle tous les avan-  
 tages qu'on peut se promettre d'une vertu

qu'il se trouve bornée aux espérances de la vie présente ; il est évident que le vice aura sur elle de grands avantages ; & qu'il infligera beaucoup plus qu'elle sur le bonheur de chaque homme en particulier. En effet, quoique la prudente jouissance des plaisirs des sens puisse s'allier jusqu'à un certain degré avec la vertu même, combien de sources de ces plaisirs n'est-elle pas obligée de fermer ? Combien d'occasions de les goûter ne se contraint-elle pas de négliger & d'écarter de son chemin ? Si elle se trouve dans la prospérité & dans l'abondance, j'avoue qu'elle y est assez à son aise. Il est certain pourtant que dans les mêmes circonstances, le vice, habilement mis en œuvre, a encore des libertés infiniment plus grandes : mais l'appui des biens de la fortune manque-t-il à la vertu ? rien n'est plus destiné de ressources que cette triste sagesse. Il est vrai que si la masse générale des hommes étoit beaucoup plus éclairée & dévouée à la sagesse, une conduite régulière & vertueuse seroit un moyen de parvenir à une vie douce & commode : mais il n'en est pas ainsi des hommes ; le vice & l'ignorance l'emportent, dans la société humaine, sur les lumières & sur la sagesse. C'est-là ce qui ferme le chemin de la fortune aux gens de bien, & qui l'élargit pour une espèce de sages vicieux. Un *athée* se sent un amour bizarre pour la vertu, il s'aime pourtant : la bassesse, la pauvreté, le mépris, lui paroissent des maux véritables ; le crédit, l'autorité, les richesses, s'offrent à ses desirs comme des biens dignes de ses recherches. Supposons qu'en achetant pour une somme modique la protection d'un grand seigneur, un homme puisse obtenir malgré les loix une charge propre à lui donner un rang dans le monde, à le faire vivre dans l'opulence, à établir & à soutenir sa famille. Mais peut-il se résoudre à employer un si coupable moyen de s'affurer un destin brillant & commode ? Non : il est forcé de négliger un avantage si considérable, qui sera saisi avec avidité par un homme qui détache la religion de la vertu ; ou par un autre qui agissant par principes, secoue en même temps le joug de la religion.

Je ne donnerai point ici un détail étendu

de semblables situations, dans lesquelles la vertu est obligée de rejeter des biens très-réels, que le vice adroitement ménagé s'approprieroit sans peine & sans danger : mais qu'il me soit permis de demander à un *athée* vertueux, par quel motif il se résoud à des sacrifices si tristes. Qu'est-ce que la nature de la vertu peut lui fournir, qui suffise pour le dédommager de tant de pertes considérables ? Est-ce la certitude qu'il fait son devoir ? mais je crois avoir démontré, que son devoir ne consiste qu'à bien ménager ses véritables intérêts pendant une vie de peu de durée. Il sert donc une maîtresse bien pauvre & bien ingrate, qui ne paie ses services les plus pénibles, d'aucun véritable avantage, & qui, pour prix du dévouement le plus parfait, lui arrache les plus flatteuses occasions d'étendre sur toute sa vie les plus doux plaisirs & les plus vifs agréments.

Si l'*athée* vertueux ne trouve pas dans la nature de la vertu l'équivalent de tout ce qu'il sacrifie à ce qu'il considère comme son devoir, du moins il le trouvera, direz-vous, dans l'ombre de la vertu, dans la réputation qui lui est si légitimement due. Quoiqu'à plusieurs égards la réputation soit un bien réel, & que l'amour qu'on a pour elle, soit raisonnable, j'avouerai cependant que c'est un bien foible avantage, quand c'est l'unique récompense qu'on attend d'une stérile vertu. Ortez les plaisirs que la vanité tire de la réputation, tout l'avantage qu'un *athée* peut en espérer, n'aboutit qu'à l'amitié, qu'aux caresses, & qu'aux services de ceux qui ont formé de son mérite des idées avantageuses. Mais qu'il ne s'y trompe point : ces douceurs de la vie ne trouvent pas une source abondante dans la réputation qu'on s'attire par la pratique d'une exacte vertu. Dans le monde, fait comme il est, la réputation la plus brillante, la plus étendue & la plus utile, s'accorde moins à la vraie sagesse, qu'aux richesses & aux dignités, qu'aux grands talens, qu'à la supériorité d'esprit, qu'à la profonde érudition. Que dis-je ! un homme de bien se procure-t-il une estime aussi vaste & aussi avantageuse, qu'un homme poli, complaisant, badin, qu'un fin railleur, qu'un aimable étourdi, qu'un

agréable débûche? Quelle utile réputation, par exemple, la plus parfaite vertu s'attire-t-elle, lorsqu'elle a pour compagne la pauvreté & la bassesse? quand, par une espece de miracle, elle perce les ténèbres épaisses qui l'accablent, sa lumière frappe-t-elle les yeux de la multitude? Echauffe-t-elle les cœurs des hommes, & les attire-t-elle vers un mérite si digne d'admiration? Nullement. Ce pauvre est un homme de bien; on se contente de lui rendre cette justice en très-peu de mots, & on le laisse jouir tranquillement des avantages foibles & peu enviés qu'il peut tirer de son foible & stérile mérite. Il est vrai que ceux qui ont quelque vertu, préféreront un tel homme de l'affreuse indigence; ils le soutiendront par de modiques bienfaits; mais lui donneront-ils de marques éclatantes de leur estime? se lieront-ils avec lui par les vœux d'une amitié que la vertu peut rendre féconde en plaisirs purs & solides? Ce sont là des phénomènes qui ne frappent guere nos yeux. *Virtus laudatur & alget.* On accorde à la vertu quelque louange vague; & presque toujours on la laisse croupir dans la misère. Si, dans les tristes circonstances où elle se trouve, elle cherche du secours dans son propre sein, il faut que par des nœuds indissolubles elle se lie à la religion, qui seule peut lui ouvrir une source inépuisable de satisfactions vives & pures.

Je vais plus loin. Je veux bien supposer les hommes assez sages pour accorder l'estime la plus utile à ce qui s'offre à leur esprit sous l'idée de la vertu. Mais cette idée est-elle juste & claire chez la plupart des hommes? Le contraire n'est que trop certain. Le grand nombre, dont les suffrages décident d'une réputation, ne voit les objets qu'à travers les passions & ses préjugés. Mille fois le vice usurpe chez lui les droits de la vertu; mille fois la vertu la plus pure, s'offrant à lui sous le faux jour de la prévention, prend une forme désagréable & triste.

La véritable vertu est resserrée dans des bornes extrêmement étroites. Rien de plus déterminé & de plus fixé qu'elle par les règles que la raison lui prescrit. A droite & gauche de sa route ainsi limitée, se

découvre le vice. Par-là elle est forcée de négliger mille moyens de buller & de plaire, & de s'exposer à proître souvent odieuse & méprisable. Elle met au nombre de ses devoirs la douceur, la politesse, la complaisance; mais ces moyens assurés de gagner les cœurs des hommes, sont subordonnés à la justice; ils deviennent viciés dès qu'ils s'échappent de l'empire de cette vertu souveraine, qui seule est en droit de mettre à nos actions & à nos sentimens le sceau de l'homme.

Il n'en est pas ainsi d'une fausse vertu: faite exprès pour la parade & pour servir le vice ingénieux, qui trouve son intérêt à se cacher sous ce voile imposteur, elle peut s'arroger une liberté infiniment plus étendue, aucune règle inaltérable ne la gêne. Elle est la maîtresse de varier ses maximes & sa conduite selon ses intérêts, & de tendre toujours sans la moindre contrainte vers les récompenses que la gloire lui montre. Il ne s'agit pas pour elle de mériter la réputation, mais de la gagner de quelque maniere que ce soit. Rien ne l'empêche de se prêter aux foiblesses de l'esprit humain. Tout lui est bon, pourvu qu'elle aille à ses fins. Est-il nécessaire pour y parvenir, de respecter les erreurs populaires, de plier sa raison aux opinions favorites de la mode, de changer avec elle de parti, de se prêter aux circonstances & aux préventions publiques? ces efforts ne lui coûtent rien, elle veut être admirée; & pourvu qu'elle réussisse, tous les moyens lui sont égaux.

Mais combien ces vérités deviennent-elles plus sensibles, lorsqu'on fait attention que les richesses & les dignités procurent plus universellement l'estime populaire, que la vertu même! Il n'y a point d'infamie qu'elles n'effacent & qu'elles ne couvrent. Leur éclat tentera toujours fortement un homme que l'on suppose sans autre principe que celui de la vanité, en lui présentant l'appât flatteur de pouvoir s'enrichir aisément par ses injustices secrètes; appât si attrayant, qu'en lui donnant les moyens de gagner l'estime extérieure du public, il lui procure en même temps la facilité de satisfaire ses autres

passions, & légitime pour ainsi dire les manœuvres secrètes, dont la découverte incertaine ne peut jamais produire qu'un effet passager, promptement oublié, & toujours réparé par l'éclat des richesses. Car, qui ne fait que le commun des hommes, (& c'est ce dont il est uniquement question dans cette controverse) se laisse tyranniser par l'opinion ou l'estime populaire? & qui ignore que l'estime populaire est inséparablement attachée aux richesses & au pouvoir? Il est vrai qu'une classe peu nombreuse de personnes, que leurs vertus & leurs lumieres tirent de la foule, oseront lui marquer tout le mépris dont il est digne; mais il fuit noblement ses principes; l'idée qu'elles auront de son caractère ne troublera ni son repos ni ses plaisirs; ce sont de petits génies, indignes de son attention. D'ailleurs, le mépris de ce petit nombre de sages & de vertueux peut-il balancer les respects & les soumissions dont il sera environné, les marques extérieures d'estime véritable que la multitude lui prodiguera? Il arrivera même qu'un usage un peu généreux de ses trésors mal acquis, les lui fera adjuger par le vulgaire, & sur-tout par ceux avec qui il partagera le revenu de ses fourberies.

Après bien des détours, M. Bayle est comme forcé de convenir que l'*athéisme* tend par sa nature à la destruction de la société; mais à chaque pas qu'il cede, il se fait un nouveau retranchement. Il prétend donc, qu'encore que les principes de l'*athéisme* puissent tendre au bouleversement de la société, ils ne la ruineroient cependant pas, parce que les hommes n'agissent pas conséquemment à leurs principes, & ne reglent pas leur vie sur leurs opinions. Il avoue que la chose est étrange: mais il soutient qu'elle n'en est pas moins vraie, & il en appelle pour le fait aux observations du genre humain. « Si cela » n'étoit pas, dit-il, comment seroit-il » possible que ces chrétiens, qui connois- » sent si clairement par une révélation » soutenue de tant de miracles, qu'il faut » renoncer au vice pour être éternelle- » ment heureux, & pour n'être pas éter- » nellement malheureux; qui ont tant d'ex-

cellens prédicateurs, tant de directeurs » de conscience, tant de livres de dévotion; comment seroit-il possible parmi » tout cela que les chrétiens vécutent, » comme ils font, dans les plus énormes » dérèglemens du vice? » Dans un autre endroit, en parlant de ce contraste, voici ce qu'il dit; « Cicéron la remarqué à l'égard de plusieurs épicuriens qui étoient » bons amis, honnêtes gens, & d'une » conduite accommodée, non pas aux desirs de la volupté, mais aux regles de » la raison. » *Ils vivent mieux*, dit-il, *qu'ils ne parlent; au lieu que les autres parlent mieux qu'ils ne vivent.* On a fait une semblable remarque sur la conduite des stoïciens: leurs principes étoient, que toutes choses arrivent par une fatalité si inévitable, que Dieu lui-même ne peut ni n'a jamais pu l'éviter. « Naturellement cela » devoit les conduire à ne s'exercer à » rien, à n'user jamais ni d'exhortations, » ni de menaces, ni de censures, ni de » promesses; cependant, il n'y a jamais » eu de philosophes qui se soient servis » de tout cela plus qu'eux, & toute leur » conduite faisoit voir qu'ils se croyoient » entièrement les maîtres de leur destinée. » De ces différens exemples, M. Bayle conclut que la religion n'est point aussi utile pour réprimer le vice qu'on le prétend, & que l'*athéisme* ne cause point le mal que l'on s'imagine, par l'encouragement qu'il donne à la pratique du vice, puisqu'il de part & d'autre on agit d'une manière contraire aux principes que l'on fait profession de croire. *Il seroit infini*, ajoute-t-il, *de parcourir toutes les bizarreries de l'homme; c'est un monstre plus monstrueux que les centaures & la chimere de la fable.*

A entendre M. Bayle, l'on seroit tenté de supposer avec lui quelque obscurité mystérieuse dans une conduite si extraordinaire, & de croire qu'il y auroit dans l'homme quelque principe bizarre qui le disposeroit, sans savoir comment, à agir contre ses opinions, & quelles qu'elles fussent. C'est ce qu'il doit nécessairement supposer, ou ce qu'il dit ne prouve rien de ce qu'il veut prouver. Mais si ce principe, quel qu'il soit, loin de porter l'hom-

me à agir constamment d'une manière contraire à sa croyance, le pousse quelquefois avec violence à agir conformément à ses opinions; ce principe ne favorise en rien l'argument de M. Bayle. Si, même après y avoir pensé, l'on trouve que ce principe si mystérieux & si bizarre n'est autre chose que les passions irrégulières & les desirs dépravés de l'homme, alors, bien loin de favoriser l'argument de M. Bayle, il est directement opposé à ce qu'il soutient: or, c'est-là le cas, & heureusement M. Bayle ne sauroit s'empêcher d'en faire l'aveu; car quoiqu'il affecte communément de donner à la perversité de la conduite des hommes en ce point, un air d'incompréhensibilité, pour cacher le sophisme de son argument; cependant, lorsqu'il n'est plus sur ses gardes, il avoue & déclare naturellement les raisons d'une conduite si extraordinaire. « L'idée générale, dit-il, veut qu'un homme qui » croit un Dieu, un paradis, & un enfer, » fasse tout ce qu'il connoît être agréable » à Dieu, & ne fasse rien de ce qu'il fait » lui être désagréable. Mais la vie de cet » homme nous montre qu'il fait tout le » contraire. Voulez-vous savoir la cause » de cette incongruité? la voici. C'est » que l'homme ne se détermine pas à une » certaine action plutôt qu'à une autre, » par les connoissances générales qu'il a » de ce qu'il doit faire, mais par le jugement particulier qu'il porte de chaque » chose, lorsqu'il est sur le point d'agir. » Or, ce jugement particulier peut bien » être conforme aux idées générales que » l'on a de ce qu'on doit faire, mais le » plus souvent il ne l'est pas. Il s'accorde » mode presque toujours à la passion dominante du cœur, à la pente du tempérament, à la force des habitudes contractées, & au goût ou à la sensibilité qu'on a pour de certains objets. » Si c'est là le cas, comme ce l'est en effet, on doit nécessairement tirer de ce principe une conséquence directement contraire à celle qu'en tire M. Bayle; que si les hommes n'agissent pas conformément à leurs opinions, & que l'irrégularité des passions & des desirs soit la cause de cette perversité, il s'ensuivra à la vérité qu'un

*athée* religieux agira souvent contre ses principes, mais qu'un *athée* agira conformément aux siens, parce qu'un *athée* & un *théiste* satisfont leurs passions vicieuses, le premier en suivant ses principes, & le second en agissant d'une manière qui y est opposée. Ce n'est donc que par accident que les hommes agissent contre leurs principes, seulement lorsque leurs principes se trouvent en opposition avec leurs passions. On voit par-là toute la faiblesse de l'argument de M. Bayle, lorsqu'il est dépouillé de la pompe de l'éloquence & de l'obscurité qu'y jettent l'abondance de ses discours, le faux éclat de ses raisonnemens captieux, & la malignité de ses réflexions.

Il est encore d'autres cas que ceux des principes combattus par les passions, où l'homme agit contre ses opinions; & c'est lorsque ses opinions choquent les sentimens communs du genre humain, comme le fatalisme des stoïciens, & la prédestination de quelques sectes chrétiennes: mais l'on ne peut tirer de ces exemples aucun argument pour soutenir & justifier la doctrine de M. Bayle. Ce subtil controverliste en fait néanmoins usage, en insinuant qu'un *athée* qui nie l'existence de Dieu, agira aussi peu conformément à son principe, que le fataliste qui nie la liberté, & qui agit toujours comme s'il la croyoit. Le cas est différent. Que l'on applique aux fatalistes la raison que M. Bayle assigne lui-même pour la contrariété qu'on observe entre les opinions & les actions des hommes, on reconnoitra qu'un fataliste qui croit en Dieu, ne sauroit se servir de ses principes pour autoriser ses passions; car, quoiqu'en niant la liberté il en doive naturellement résulter que les actions n'ont aucun mérite, néanmoins le fataliste, reconnoissant un Dieu qui récompense & qui punit les hommes, comme s'il y avoit du mérite dans les actions, agit aussi comme s'il y en avoit réellement. Otez au fataliste la croyance d'un Dieu, rien alors ne l'empêchera d'agir conformément à son opinion; en sorte que, bien loin de conclure de son exemple que la conduite d'un *athée* démentira ses opinions, il est au contraire évident

que l'*athéisme* joint au *fatalisme*, réalisera dans la pratique les spéculations que l'idée seule du fatalisme n'a jamais pu faire passer jusque dans la conduite de ceux qui en ont soutenu le dogme.

Si l'argument de M. Bayle est vrai en quelque point, ce n'est qu'autant que son *athée* s'écarteroit des notions supérieures & légères que cet auteur lui donne sur la nature de la vertu & des devoirs moraux. En ce point, l'on convient que l'*athée* est encore plus porté que le théiste à agir contre ses opinions. Le théiste ne s'écarte de la vertu, qui, suivant ses principes, est le plus grand de tous les biens, que parce que ses passions l'empêchent, dans le moment de l'action, de considérer ce bien comme partie nécessaire de son bonheur. Le conflit perpétuel qu'il y a entre sa raison & ses passions, produit celui qui se trouve enre sa conduite & ses principes. Ce conflit n'a point lieu chez l'*athée*; ses principes le conduisent à conclure que les plaisirs sensuels sont le plus grand de tous les biens; & ses passions, de concert avec des principes qu'elles chérissent, ne peuvent manquer de lui faire regarder ce bien comme partie nécessaire de son bonheur: motif dont la vérité ou l'illusion détermine nos actions. Si quelque chose est capable de s'opposer à ce désordre, & de nous faire regarder la vertu comme partie nécessaire de notre bonheur, sera-ce l'idée innée de sa beauté? sera-ce la contemplation encore plus abstraite de la différence essentielle avec le vice? réflexions qui sont les seules dont un *athée* puisse faire usage: ou ne sera-ce pas plutôt l'opinion que la pratique de la vertu, telle que la religion l'enseigne, est accompagnée d'une récompense infinie, & que celle du vice est accompagnée d'un châtement également infini? on peut observer ici que M. Bayle tombe en contradiction avec lui-même: là, il voudroit faire accroire que le sentiment moral & la différence essentielle des choses fussent pour rendre les hommes vertueux; & ici, il prétend que ces deux motifs réunis, & soutenus de celui d'une providence qui récompense & qui punit, ne sont presque d'aucune efficacité.

Mais, dira M. Bayle, l'on ne doit pas s'imaginer qu'un *athée*, précédemment parce qu'il est *athée*, & qu'il nie la providence, tournera en ridicule ce que les autres appellent *vertu* & *honnêteté*; qu'il fera de faux sermens pour la moindre chose; qu'il se plongera dans toutes sortes de désordres; que s'il se trouve dans un poste qui le mette au dessus des loix humaines, aussi-bien qu'il s'est déjà mis au dessus des remords de sa conscience, il n'y a point de crime qu'on ne doive attendre de lui; qu'étant inaccessible à toutes les considérations qui retiennent un théiste, il deviendra nécessairement le plus grand & le plus incorrigible scélérat de l'univers. Si cela étoit vrai, il ne le seroit que quand on regarde les choses dans leur idée, & qu'on fait des abstractions métaphysiques. Mais un tel raisonnement ne se trouve jamais conforme à l'expérience. L'*athée* n'agit pas autrement que le théiste, malgré la diversité de ses principes. Oubliant donc dans l'usage de la vie & dans le train de leur conduite, les conséquences de leur hypothèse, ils vont tous deux aux objets de leur inclination; ils suivent leur goût, & se conforment aux idées qui peuvent flatter l'amour-propre: ils étudient, s'ils aiment la science; ils préfèrent la sincérité à la fourberie, s'ils sentent plus de plaisir après avoir fait un acte de bonne-foi qu'après avoir dit un mensonge; ils pratiquent la vertu, s'ils sont sensibles à la réputation d'honnête homme: mais si leur tempérament les pousse tous deux vers la débauche, & s'ils aiment mieux la volupté que l'approbation du public, ils s'abandonneront tous deux à leur penchant, le théiste comme l'*athée*. Si vous en doutez, jetez les yeux sur les nations qui ont différentes religions, & sur celles qui n'en ont pas, vous trouverez par-tout les mêmes passions: l'ambition, l'avarice, l'envie, le desir de se venger, l'impudicité & tous les crimes qui peuvent satisfaire les passions, sont de tous les pays & de tous les siècles. Le juif & le mahométan, le turc & le maure, le chrétien & l'infidèle, l'indien & le tartare, l'habitant de terre-ferme & l'habitant des îles, le noble & le ro-

turier, toutes ces sortes de gens qui, sur la vertu, ne conviennent, pour ainsi dire, que dans la notion générale du mot, sont si semblables à l'égard de leurs passions, que l'on dirait qu'ils se copient les uns les autres. D'où vient tout cela, sinon que le principe pratique des actions de l'homme n'est autre chose que le tempérament, l'inclination naturelle pour le plaisir, le goût que l'on contracte pour certains objets, le desir de plaire à quelqu'un, une habitude qu'on s'est formée dans le commerce de ses amis, ou quelque autre disposition qui résulte du fond de la nature, en quelque pays que l'on naisse, & de quelles connoissances que l'on nous remplisse l'esprit? Les maximes que l'on a dans l'esprit laissent les sentimens du cœur dans une parfaite indépendance: la seule cause qui donne la forme à la différente conduite des hommes, sont les différens degrés d'un tempérament heureux ou malheureux, qui naît avec nous, & qui est l'effet physique de la constitution de nos corps. Conformément à cette vérité d'expérience, il peut se faire qu'un *athée* vienne au monde avec une inclination naturelle pour la justice & pour l'équité, tandis qu'un théiste entrera dans la société humaine accompagné de la dureté, de la malice & de la fourberie. D'ailleurs, pretque tous les hommes naissent avec plus ou moins de respect pour les vertus qui lient la société: n'importe d'où puisse venir cette utile disposition du cœur humain; elle lui est essentielle: un certain degré d'amour pour les autres hommes nous est naturel, tout comme l'amour souverain que nous avons chacun pour nous-mêmes: de-là vient que quand même un *athée*, pour se conformer à ses principes, tenteroit de pousser la scélératesse jusqu'aux derniers excès, il trouveroit dans le fond de sa nature quelques semences de vertu, & les cris d'une conscience qui l'effraieroit, qui l'arrêteroit, & qui seroit échouer ses pernicieux desseins.

Pour répondre à cette objection, qui reçoit un air éblouissant de la manière dont M. Bayle l'a proposée en divers endroits

de ses ouvrages, j'avouerai d'abord, que le tempérament de l'homme est pour lui une seconde source de motifs, & qu'il a une influence très-étendue sur toute sa conduite. Mais ce tempérament forme-t-il seul notre caractère? déterminé-t-il tous les actes de notre volonté? Sommes-nous absolument insensibles à tous les motifs qui nous viennent de dehors; nos opinions, vraies ou fausses, sont-elles incapables de rien gagner sur nos penchans naturels? Rien au monde n'est plus évidemment faux; & pour le soutenir, il faut n'avoir jamais démêlé les ressorts de la propre conduite. Nous sentons tous les jours que la réflexion, sur un intérêt considérable, nous fait agir directement contre les motifs qui sortent du fond de notre nature. Une sage éducation ne fait pas toujours tout l'effort qu'on pourroit s'en promettre; mais il est rare qu'elle soit absolument infructueuse. Supposons dans deux hommes le même degré d'un certain tempérament & de génie: il est sûr que le même caractère éclatera dans toute leur conduite? L'un n'aura eu d'autre guide que son naturel; son esprit assoupi dans l'inaction, n'aura jamais opposé la moindre réflexion à la violence de ses penchans: toutes les habitudes vicieuses dérivées de son tempérament, auront le loisir de se former; elles auront affermi sa raison pour jamais. L'autre, au contraire, aura appris, dès l'âge le plus tendre, à cultiver son bon sens naturel; on lui aura rendu familiers des principes de vertu & d'honneur; on aura fortifié dans son ame la sensibilité pour le prochain, de laquelle les leinences y ont été placées par la nature; on l'aura formé à l'habitude de réfléchir sur lui-même, & de résister à ses penchans impérieux: ces deux personnes seront-elles nécessairement les mêmes? Cette idée peut-elle entrer dans l'esprit d'un homme judicieux? Il est vrai qu'un trop grand nombre d'hommes ne démentent ce trop souvent dans leur conduite le sentiment légitime de leurs principes, pour s'asservir à la tyrannie de leurs passions: mais ces mêmes hommes n'ont pas dans toutes les occasions, une conduite également inconsequente; leur tempérament n'est pas toujours excité & la

même violence. Si un tel degré de passion détourne leur attention de la lumière de leurs principes, cette passion, moins animée, moins fougueuse, peut céder à la force de la réflexion, quand elle offre un intérêt plus grand que celui qui nous est promis par nos penchans. Notre tempérament a sa force, & nos principes ont la leur; selon que ces forces sont plus ou moins grandes de côté & d'autre, notre conduite varie. Un homme qui n'a point de principes opposés à ses penchans, ou qui n'en a que de très-foibles, tel que l'*athée*, suivra toujours indubitablement ce que lui dicte son naturel; & un homme dont le tempérament est combattu par les lumières fausses ou véritables de son esprit, doit être souvent en état de prendre le parti de ses idées contre les intérêts de ses penchans. Les récompenses & les peines d'une autre vie sont un contrepois salutaire, sans lequel bien des gens auroient été entraînés dans l'habitude du vice, par un tempérament qui se seroit fortifié tous les jours. Souvent la religion fait plier sous elle le naturel le plus impérieux, & conduit peu à peu son heureux prosélyte à l'habitude de la vertu.

Les législateurs étoient si persuadés de l'influence de la religion sur les bonnes mœurs, qu'ils ont tous mis à la tête des loix qu'ils ont faites, le dogme de la providence & d'un état futur. M. Bayle, le coryphée des incrédules, en convient en termes exprès. « Toutes les religions du » monde, dit-il, tant la vraie que les fausses, roulent sur ce grand pivot, qu'il y » a un juge invisible qui punit & qui récompense après cette vie les actions de l'homme, tant intérieures qu'extérieures: c'est » de-là qu'on suppose que découle la » principale utilité de la religion. » M. Bayle croit que l'utilité de ce dogme est si grande, que dans l'hypothèse où la religion eût été une invention politique, c'eût été, selon lui, le principal motif qui l'auroit inventée.

Les poètes grecs les plus anciens, Musée, Orphée, Homère, Hésiode, &c. qui ont donné des systèmes de théologie & de religion conformes aux idées & aux opinions populaires de leurs temps, ont tout établi

le dogme des peines & des récompenses futures comme un article fondamental. Tous leurs successeurs ont suivi le même plan; tous ont rendu témoignage à ce dogme important: on en peut voir la preuve dans les ouvrages d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide & d'Aristophane, dont la profession étoit de peindre les mœurs de toutes les nations policées, grecques ou barbares; & cette preuve se trouve perpétuée dans les écrits de tous les historiens & de tous les philosophes.

Plutarque, remarquable par l'étendue de ses connoissances, a sur cet objet un passage digne d'être rapporté. « Jerez les yeux, dit-il, dans son traité contre l'épicurien Colotes, « sur toute la face de la terre; » vous y pourrez trouver des villes sans » fortification, sans lettres, sans magistrats » réguliers, sans habitations distinctes, sans » professions fixes, sans propriété, sans » usages des monnoies, & dans l'ignorance universelle des beaux arts: mais » vous ne trouverez nulle part une ville » sans connoissance d'un dieu ou d'une » religion, sans usage des vœux, des » sermens, des oracles, sans sacrifices pour » se procurer des biens, ou sans rites dévotieux pour détourner les maux. » Dans la consolation à Apollonius, il déclare que l'opinion que les hommes vertueux seroient récompensés après leur mort, est si ancienne, qu'il n'a jamais pu en découvrir ni l'auteur, ni l'origine. Cicéron & Seneque avoient déclaré la même chose avant lui. Sextus Empiricus voulant détruire la démonstration de l'existence de Dieu, fondée sur le consentement universel de tous les hommes, observe que ce genre d'argument prouveroit trop, parce qu'il prouveroit également la vérité de l'enfer fabuleux des poètes.

Quelque diversité qu'il y eût dans les opinions des philosophes, quels que fussent les principes de politique que suivit un historien, quelque système qu'un philosophe eût adopté; la nécessité de ce dogme général, je veux dire, des peines & des récompenses d'une autre vie, étoit un principe fixe & constant, qu'on ne s'avisoit point de révoquer en doute. Le partisan du pouvoir arbitraire regardoit cette opinion comme



comme le lien le plus fort d'une obéissance aveugle ; le défenseur de la liberté civile l'envisageoit comme une source féconde de vertus & un encouragement à l'amour de la patrie ; & quoique son utilité eut du être une preuve invincible de la divinité de son origine, le philosophe *athée* en concluait au contraire qu'elle étoit une invention de la politique ; comme si le vrai & l'utile n'avoient pas nécessairement un point de réunion, & que le vrai ne produisit pas l'utile, comme l'utile produit le vrai. Quand je dis *utile*, j'entends l'utilité générale, & j'exclus l'utilité particulière, toutes les fois qu'elle se trouve en opposition avec l'utilité générale. C'est pour n'avoir pas fait cette distinction juste & nécessaire, que les sages de l'antiquité païenne, philosophes, ou législateurs, sont tombés dans l'erreur de mettre en opposition l'utile & le vrai : & il en résulte que le philosophe, négligeant l'utile pour ne chercher que le vrai, a souvent manqué le vrai ; & que le législateur, au contraire, négligeant le vrai pour n'aller qu'à l'utile, a souvent manqué l'utile.

Mais, pour revenir à l'utilité du dogme des peines & des récompenses d'une autre vie, & pour faire voir combien l'antiquité a été unanime sur ce point, je vais transcrire quelques passages qui confirment ce que j'avance. Le premier est de Timée le Locrien, un des plus anciens disciples de Pythagore, homme d'état, & qui, suivant l'opinion de Platon, étoit consommé dans les connoissances de la philosophie. Timée, après avoir fait voir de quel usage est la science de la morale pour conduire au bonheur un esprit naturellement bien disposé, en lui faisant connoître quelle est la mesure du juste & de l'injuste, ajoute que la société fut inventée pour rettenir dans l'ordre des esprits moins raisonnables, par la crainte des loix & de la religion. « C'est à l'égard » de ceux-ci, dit-il, qu'il faut faire usage » de la crainte des châtimens, soit ceux » qu'infligent les loix civiles, ou ceux que » fulminent les terreurs de la religion du » haut du ciel & du fond des enfers ; châ- » timens sans fin, réservés aux ombres » des malheureux ; tourmens dont la tra- » dition a perpétué l'idée, afin de puri- » fier l'esprit de tout vice. »

Polybe nous fournira le second passage. Ce sage historien, extrêmement verté dans la connoissance du genre humain, & dans celle de la nature des sociétés civiles ; qui fut chargé de l'auguste emploi de composer des loix pour la Grece, après qu'elle eut été réduite sous la puissance des Romains, s'exprime ainsi en parlant de Rome. « L'ex- » cellence supérieure de cette république » éclate particulièrement dans les idées qui » y regnent sur la providence des dieux. » La superstition, qui, en d'autres endroits, » ne produit que des abus & des défor- » mées, y soutient au contraire & y anime » toutes les branches du gouvernement, » & rien ne peut surmonter la force avec » laquelle elle agit sur les particuliers & » sur le public. Il me semble que ce puis- » sant motif a été expressément imaginé » pour le bien des états. S'il falloit, à la » vérité, former le plan d'une société ci- » vile qui fût entièrement composée d'hom- » mes sages, ce genre d'institution ne seroit » peut-être pas nécessaire : mais puisqu'on » tous lieux la multitude est volage, impré- » cieuse, sujette à des passions irrégu- » lières, & à des ressentimens violens & » déraisonnables, il n'y a pas d'autre moyen » de la rettenir dans l'ordre, que la ter- » reur des châtimens futurs, & l'appar- » eil pompeux qui accompagne cette » sorte de fiction. C'est pourquoi les an- » ciens me paroissent avoir agi avec beau- » coup de jugement & de pénétration, dans » le choix des idées qu'ils ont inspirées au » peuple concernant les dieux & un état » futur ; & le siècle présent montre beau- » coup d'indifférence & un grand manque » de sens, lorsqu'il tâche d'effacer ces idées, » qu'il encourage le peuple à les mépriser, » & qu'il lui ôte le frein de la crainte. » Qu'en résulte-t-il ? En Grece, par exem- » ple, pour ne parler que d'une seule na- » tion, rien n'est capable d'engager ceux » qui ont le maniement des deniers pub- » licques, à être fideles à leurs engagements. » Parmi les Romains, au contraire, la seule » religion rend la foi du serment un gar- » rant sur de l'honneur & de la probité » de ceux à qui l'on confie les sommes » les plus considérables, soit dans l'admi- » nistration publique des affaires, soit dans

» les ambassadez étrangères ; & tandis qu'il  
 » est rare en d'autres pays de trouver un  
 » homme integre & désintéressé , qui puisse  
 » s'abstenir de piller le public , chez les  
 » Romains rien n'est plus rare que de  
 » trouver quelqu'un coupable de ce crime.»  
 Ce passage mérite l'attention la plus sé-  
 rieuse. Polybe étoit grec ; & comme homme  
 de bien , il aimoit tendrement sa patrie ,  
 dont l'ancienne gloire & la vertu étoient  
 alors sur leur déclin , dans le temps que  
 la prospérité de la république romaine étoit  
 à son comble. Pénétré du triste état de  
 son pays , & observant les effets de l'in-  
 fluence de la religion sur l'esprit des Ro-  
 mains , il profite de cette occasion pour  
 donner une leçon à ses compatriotes , &  
 les instruire de ce qu'il regardoit comme la  
 cause principale de la ruine dont ils étoient  
 menacés. Un certain libertinage d'esprit  
 avoit infecté les premiers hommes de l'état ,  
 & leur faisoit penser & débiter , que les  
 craintes qu'inspire la religion ne sont que  
 des visions & des superstitions ; ils croyoient  
 sans doute faire paroître par-là plus de pé-  
 nétration que leurs ancêtres , & se tirer  
 du niveau du commun du peuple. Polybe  
 les avertit qu'ils ne doivent pas chercher  
 la cause de la décadence de la Grece dans  
 sa mutabilité inévitable des choses huma-  
 nes , mais qu'ils doivent l'attribuer à la  
 corruption des mœurs , introduite par le  
 libertinage de l'esprit. Ce fut cette corrup-  
 tion qui affoiblit & qui énerva la Grece ,  
 & qui l'avoit , pour ainsi dire , conquise ;  
 & en sorte que les Romains n'eurent qu'à en  
 prendre possession.

Mais si Polybe eût vécu dans le siècle  
 suivant , il auroit pu adresser la même leçon  
 aux Romains. L'esprit de libertinage , su-  
 neste avant-coureur de la chute des états ,  
 fit parmi eux de grands progrès en peu de  
 temps. La religion y dégénéra au point , que  
 César osa déclarer en plein sénat , avec une  
 licence dont toute l'antiquité ne fournit  
 point d'exemple , que l'opinion des peines  
 & des récompenses d'une autre vie étoit  
 une notion sans fondement. C'étoit-là un  
 terrible pronostic de la ruine prochaine de  
 la république.

L'esprit d'irreligion fait tous les jours  
 de nouveaux progrès ; il avance à pas de

géant , & gagne insensiblement tous les  
 esprits & toutes les conditions. Les philo-  
 sophes modernes , les esprits forts me per-  
 mettront-ils de leur demander quel est le  
 fruit qu'ils prétendent retirer de leur con-  
 duite ? Un d'eux , le célèbre comte de  
 Shaftsbury , aussi fameux par son irreligion  
 que par sa réputation de citoyen zélé , &  
 dont l'idée étoit de substituer , dans le  
 gouvernement du monde , la bienveillance  
 à la créance d'un état futur , s'exprime  
 ainsi dans son style extraordinaire. « La  
 » conscience même , j'entends , dit-il , celle  
 » qui est l'effet d'une discipline religieuse ,  
 » ne fera , sans la bienveillance , qu'une  
 » misérable figure : elle pourra peut-être  
 » faire des prodiges parmi le vulgaire. Le  
 » diable & l'enfer peuvent faire effet sur  
 » des esprits de cet ordre , lorsque la  
 » prison & la potence ne peuvent rien :  
 » mais le caractère de ceux qui sont polis  
 » & bienveillans , est fort différent ; ils  
 » sont si éloignés de cette simplicité pué-  
 » rile , qu'au lieu de régler leur conduite  
 » dans la société par l'idée des peines &  
 » des récompenses futures , ils font voir  
 » évidemment , par tout le cours de leur  
 » vie , qu'ils ne regardent ces notions  
 » pieuses que comme des contes propres  
 » à amuser les enfans & le vulgaire.» Je  
 ne demanderai point où étoit la religion  
 de ce citoyen zélé lorsqu'il parloit de la  
 sorte , mais où étoient sa prudence & sa  
 politique ; car il est vrai , comme il le  
 dit , que le diable & l'enfer ont tant d'effet ,  
 lors même que la prison & la potence sont  
 inefficaces , pourquoi donc cet homme ,  
 qui aimoit sa patrie , vouloit-il ôter un  
 frein si nécessaire pour retenir la multitude ,  
 & en restreindre les excès ? si ce n'étoit pas  
 son dessein , pourquoi donc tourner la  
 religion en ridicule ? Si son intention étoit  
 de rendre les Anglois polis & bienveillans ,  
 il pouvoit aussi bien se proposer de les faire  
 tous lords.

Strabon dit qu'il est impossible de gou-  
 verner le commun du peuple par les prin-  
 cipes de la philosophie ; qu'on ne peut faire  
 d'impression sur lui que par le moyen de la  
 superstition , dont les fictions & les pro-  
 diges sont la base & le soutien ; que c'est  
 pour cela que les législateurs ont fait usage

de ce qu'enseigne la fable sur le tonnerre de Jupiter, l'égide de Minerve, le trident de Neptune, le thyrsé de Bacchus, les serpens & les torches des Furies, & de tout le reste des fictions de l'ancienne théologie, comme d'un épouvantail propre à frapper de terreur les imaginations puérides de la multitude.

Plin le naturaliste reconnoît qu'il est nécessaire pour le soutien de la société, que les hommes croient que les dieux interviennent dans les affaires du genre humain ; & que les châtimens dont ils punissent les coupables, quoique lents, à cause de la diversité des soins qu'exige le gouvernement d'un si vaste univers, sont néanmoins certains, & qu'on ne peut s'y soustraire.

Pour ne point trop multiplier les citations, je finirai par rapporter le préambule des loix du philosophe Romain : comme il fait profession d'imiter Platon, qu'il en adopte les sentimens & souvent les expressions, nous connoissons par-là ce que pensoit ce philosophe sur l'influence de la religion par rapport à la société.

» Les peuples, avant tout, doivent être fermement persuadés de la puissance & du gouvernement des dieux, qu'ils sont tous souverains maîtres de l'univers, que tout est dirigé par leur pouvoir, leur volonté & leur providence, & que le genre humain leur a des obligations infinies. Ils doivent être persuadés que les dieux connoissent l'intérieur de chacun, ce qu'il fait, ce qu'il pense, avec quels sentimens, avec quelle piété il remplit les actes de religion, & qu'ils distinguent l'homme de bien d'avec le méchant. Si l'esprit est bien imbu de ces idées, il ne s'écartera jamais du vrai ni de l'utile.

» L'on ne sauroit nier le bien qui résulte de ces opinions, si l'on fait réflexion à la stabilité que les sermens mettent dans les affaires de la vie, & aux effets salutaires qui résultent de la nature sacrée des traités & des alliances. Combien de personnes ont été détournées du crime par la crainte des châtimens divins ! & combien pure & saine doit être la vertu qui regne dans une société, où les dieux immortels interviennent eux-mêmes

» comme juges & témoins ! » Voilà le préambule de la loi ; car c'est ainsi que Platon l'appelle. Ensuite viennent les loix dont la première est conçue en ces termes :

» Que ceux qui s'approchent des dieux soient purs & chastes ; qu'ils soient remplis de piété & exempts de l'ostentation des richesses. Quiconque fait autrement, Dieu lui-même s'en fera vengeance.

» Qu'un saint culte soit rendu aux dieux, à ceux qui ont été regardés comme habitans du ciel, & aux héros que leur mérite y a placés, comme Hercule, Esculape, Castor, Pollux, & Romulus.

» Que des temples soient édifiés en l'honneur des qualités qui ont élevé des mortels à ce degré de gloire, en l'honneur de la raison, de la vertu, de la piété & de la bonne foi. » A tous ces différens traits on reconnoît le génie de l'antiquité, & particulièrement celui des législateurs, dont le soin étoit d'inspirer au peuple les sentimens de religion pour le bien de l'état même. L'établissement des mystères en est un autre exemple remarquable. Ce sujet important & curieux est amplement développé dans les dissertations sur l'union de la religion, de la morale, & de la politique, tirées par M. Silhouette d'un ouvrage de Warburton.

Enfin M. Bayle abandonne le raisonnement, qui est son fort : sa dernière ressource est d'avoir recours à l'expérience ; & c'est par-là qu'il prétend soutenir sa thèse, en faisant voir qu'il y a eu des athées qui ont vécu moralement bien, & que même il y a eu des peuples entiers qui se sont maintenus sans croire l'existence de Dieu. Suivant lui, la vie de plusieurs athées de l'antiquité prouve pleinement que leur principe n'entraîne pas nécessairement la corruption des mœurs ; il en allègue pour exemple Diagoras, Théodore, Evhemere, Nicanor & Hippon, philosophes dont la vertu a paru si admirable à S. Clément d'Alexandrie, qu'il a voulu en décorer la religion & en faire autant de théistes, quoique l'antiquité les reconnoisse pour des athées décidés. Il descend ensuite à Epicure & à ses sectateurs, dont la conduite, de l'aveu de leurs ennemis, étoit irrépro-

chable. Il cite Atticus, Cassius, & Pline le naturaliste. Enfin, il finit cet illustre catalogue par l'éloge de la vertu de Vanini & de Spinosa. Ce n'est pas tout ; il cite des nations entières d'*athées*, que des voyageurs modernes ont découvertes dans le continent & dans les îles d'Afrique & de l'Amérique, & qui, pour les mœurs, l'emportent sur la plupart des idolâtres qui les environnent. Il est vrai que ces *athées* sont des sauvages, sans loix, sans magistrats, sans police civile : mais de ces circonstances il en tire des raisons d'autant plus fortes en faveur de son sentiment ; car s'ils vivent paisiblement hors de la société civile, à plus forte raison le feroient-ils dans une société, où des loix générales empêcheroient les particuliers de commettre des injustices.

L'exemple des philosophes qui, quoique *athées*, ont vécu moralement bien, ne prouve rien par rapport à l'influence que l'athéisme peut avoir sur les cœurs des hommes en général ; & c'est-là néanmoins le point dont il est question. En examinant les motifs différens qui engageoient ces philosophes à être vertueux, l'on verra que ces motifs, qui étoient particuliers à leur caractère, à leurs circonstances, à leur dessein, ne peuvent agir sur la totalité d'un peuple qui seroit infecté de leurs principes. Les uns étoient portés à la vertu par le sentiment moral & la différence essentielle des choses capables de faire un certain effet sur un petit nombre d'hommes stables, contemplatifs, & qui joignent à un heureux naturel, un esprit délicat & subtil : mais ces motifs sont trop foibles pour déterminer le commun des hommes. Les autres agissoient par passion pour la gloire & la réputation : mais, quoique tous les hommes ressentent cette passion dans un même degré de force, ils ne l'ont pas tous dans un même degré de délicatesse : la plupart s'embarassent peu de la puiser dans des sources pures ; plus sensibles aux marques extérieures de respect & de déférence qui l'accompagnent, qu'au plaisir intérieur de la mériter, ils marcheront par la voie la plus aisée & qui gênera le moins les autres passions, & cette voie n'est point celle de la vertu. Le nombre de ceux sur qui

ces motifs sont capables d'agir est donc très-petit, comme Pomponace lui-même, qui étoit *athée*, en fait l'aveu. » Il y a, » dit-il, quelques personnes d'un naturel si heureux, que la seule dignité de la vertu suffit pour les engager à la pratiquer, & la seule difformité du vice pour le leur faire éviter. Que ces dispositions sont heureuses, mais qu'elles sont rares ! Il y a d'autres personnes dont l'esprit est moins héroïque, qui ne sont point insensibles à la dignité de la vertu ni à la bassesse du vice ; mais que ce motif seul, sans le secours des louanges & des honneurs, du mépris & de l'infamie, ne pourroit point entretenir dans la pratique de la vertu & dans l'éloignement du vice. Ceux-ci forment une seconde classe ; d'autres ne sont retenus dans l'ordre que par l'espérance de quelque bien réel, ou par la crainte de quelque punition corporelle. Le législateur, pour les engager à la pratique de la vertu, leur a présenté l'appât des richesses, des dignités, ou de quelque autre chose semblable ; & d'un autre côté il leur a montré des punitions, soit en leur personne, en leur bien, ou en leur honneur, pour les détourner du vice. Quelques autres, d'un caractère plus féroce, plus vicieux, plus intraitable, ne peuvent être retenus par aucun de ces motifs. A l'égard de ces derniers, le législateur a inventé le dogme d'une autre vie, où la vertu doit recevoir des récompenses éternelles, & où le vice doit subir des châtimens qui n'auront point de fin ; deux motifs dont le dernier a beaucoup plus de force sur l'esprit des hommes, que le premier. Plus instruit par l'expérience de la nature des maux que de celle des biens, on est plutôt déterminé par la crainte que par l'espérance. Le législateur prudent & attentif au bien public, ayant observé d'une part le penchant de l'homme vers le mal, & de l'autre côté, combien l'idée d'une autre vie peut être utile à tous les hommes, de quelque condition qu'ils soient, a établi le dogme de l'immortalité de l'âme, moins occupé du vrai que de l'utile, & de ce qui pouvoit conduire les

» hommes à la pratique de la vertu : & l'on  
 » ne doit pas le blâmer de cette politique ;  
 » car, de même qu'un médecin trompe un  
 » malade afin de lui rendre la santé, de  
 » même l'homme d'état inventa des apolo-  
 » gues ou des fictions utiles pour servir  
 » à la correction des mœurs. Si tous les  
 » hommes à la vérité étoient de la première  
 » classe, quoiqu'ils eussent leur ame  
 » mortelle, ils rempliroient tous leurs  
 » devoirs ; mais comme il n'y en a pres-  
 » que pas de ce caractère, il a été né-  
 » cessaire d'avoir recours à quelque autre  
 » expédient. »

Les autres motifs étoient bornés à leur  
 secte ; c'étoit l'envie d'en soutenir l'honneur  
 & le crédit, & de tâcher de l'établir par ce  
 faux lustre. Il est étonnant jusqu'à quel point  
 ils étoient préoccupés & possédés de ce des-  
 sir. L'histoire de la conversation de Pompée  
 & de Posidonius le stoïque, qui est rap-  
 portée dans les Tusculanes de Cicéron ;  
 en est un exemple bien remarquable :  
*ô douleur*, disoit ce philosophe malade  
 & souffrant ! *tes efforts sont vains ; tu peux  
 être incommodé, jamais je n'avouerai que  
 tu sois un mal.* Si la crainte de se rendre  
 ridicule en déraisonnant ses principes, peut  
 engager des hommes à se faire une si grande  
 violence, la crainte de se rendre générale-  
 ment odieux n'a pas été un motif moins  
 puissant pour les engager à la pratique de  
 la vertu. Cardan lui-même reconnoît que  
 l'athéisme tend malheureusement à rendre  
 ceux qui en sont les partisans, l'objet de  
 l'exécration publique. De plus, le soin de  
 leur propre conservation les y engageoit ;  
 le magistrat avoit beaucoup d'indulgence  
 pour les spéculations philosophiques ; mais  
 l'athéisme étant en général regardé comme  
 tendant à renverser la société, souvent il  
 déployoit toute sa vigueur contre ceux qui  
 vouloient l'établir ; en sorte qu'ils n'avoient  
 d'autre moyen de se défendre la vengeance,  
 que de persuader par une vie exemplaire,  
 que ce principe n'avoit point en lui-même  
 une influence si funeste. Mais ces motifs  
 étant particuliers aux sectes des philo-  
 sophes, qu'ont-ils de commun avec le  
 reste des hommes.

A l'égard des nations de sauvages *athées*,  
 qui vivent dans l'état de la nature sans

société civile, avec plus de vertu que  
 les idolâtres qui les environnent ; sans vou-  
 loir révoquer ce fait en doute, il suffira  
 d'observer la nature d'une telle société,  
 pour démasquer le sophisme de cet argu-  
 ment.

Il est certain que dans l'état de la société,  
 les hommes sont constamment portés à en-  
 freindre les loix. Pour y remédier, la so-  
 ciété est constamment occupée à soutenir  
 & à augmenter la force & la vigueur de  
 ses ordonnances. Si l'on cherche la cause  
 de cette perversité, on trouvera qu'il n'y  
 en a point d'autre que le nombre & la  
 violence des desirs qui naissent de nos be-  
 soins réels & imaginaires. Nos besoins  
 réels sont nécessairement & invariablement  
 les mêmes, extrêmement aisés à satis-  
 faire. Nos besoins imaginaires sont infi-  
 nis, sans mesure, sans règle, augmen-  
 tant exactement dans la même proportion  
 qu'augmentent les différens arts. Or ces  
 différens arts doivent leur origine à la so-  
 ciété civile : plus la police y est parfaite,  
 plus ces arts sont cultivés & perfection-  
 nés, plus on a de nouveaux besoins &  
 d'ardens desirs ; & la violence de ces des-  
 irs, qui ont pour objet de satisfaire des be-  
 soins imaginaires, est beaucoup plus forte  
 que celle des desirs fondés sur les besoins  
 réels, non seulement parce que les premiers  
 sont en plus grand nombre, ce qui fournit  
 aux passions un exercice continuuel ; non  
 seulement parce qu'ils sont plus déraison-  
 nables, ce qui en rend la satisfaction plus  
 difficile, & que n'étant point naturels, ils  
 sont sans mesure ; mais principalement parce  
 qu'une coutume vicieuse a attaché à la  
 satisfaction de ces besoins, une espèce  
 d'honneur & de réputation, qui n'est point  
 attachée à la satisfaction des besoins réels.  
 C'est en conséquence de ces principes, que  
 nous disons que toutes les précautions  
 dont la prévoyance humaine est capable,  
 ne sont point suffisantes par elles-mêmes  
 pour maintenir l'état de la société, &  
 qu'il a été nécessaire d'avoir recours à  
 quelque autre moyen. Mais dans l'état de  
 nature, où l'on ignore les arts ordinaires,  
 les besoins réels des hommes sont en petit  
 nombre, & il est aisé de les satisfaire : la  
 nourriture & l'habillement sont tout ce qui

est nécessaire au soutien de la vie ; & la providence a pourvu abondamment à ces besoins ; enforte qu'il ne doit y avoir guere de dispute , puisqu'il se trouve presque toujours une abondance plus que suffisante pour satisfaire tout le monde.

On peut voir clairement par-là comment il est possible que cette canaille d'*athées*, s'il est permis de se servir de cette expression , vive paisiblement dans l'état de nature ; & pourquoi la force des loix humaines ne pourroit pas retener dans l'ordre & le devoir une société civile d'*athées*. Le sophisme de M. Bayle se découvre de lui-même. Il n'a pas soutenu & n'auroit pas voulu soutenir que ces *athées*, qui vivent paisiblement dans leur état présent, sans le frein des loix humaines, vivroient de même sans le secours des loix , après qu'ils auroient appris les differens arts qui sont en usage parmi les nations civilisées ; il ne nieroit pas sans doute que , dans la société civile , qui est cultivée par les arts , le frein des loix est absolument nécessaire. Or voici les questions qu'il est naturel de lui faire. Si un peuple peut vivre paisiblement hors de la société civile , sans le frein des loix , mais ne sauroit , sans ce frein , vivre paisiblement dans l'état de société , quelle raison avez-vous de prétendre que , quoiqu'il puisse vivre paisiblement hors de la société sans le frein de la religion , ce frein ne devienne pas nécessaire dans l'état de société ? La réponse à cette question entraîne nécessairement l'examen de la force du frein qu'il faut imposer à l'homme qui vit en société : or nous avons prouvé , qu'outre le frein des loix humaines , il falloit encore celui de la religion.

On peut observer qu'il regne un artifice uniforme dans tous les sophismes dont M. Bayle fait usage pour soutenir son paradoxe. Sa these étoit de prouver que l'*athéisme* n'est pas pernicieux à la société ; & pour le prouver , il cite des exemples. Mais quels exemples ? de sophistes , ou de sauvages , d'un petit nombre d'hommes spéculatifs fort au dessous de ceux qui , dans un état , forment le corps des citoyens , ou d'une troupe de barbares &

de sauvages infiniment au dessous d'eux ; dont les besoins bornés ne réveillent point les passions ; des exemples , en un mot , dont on ne peut rien conclure , par rapport au commun des hommes , & à ceux d'entre eux qui vivent en société. Voyez les dissertations de l'union de la religion , de la morale & de la politique de M. Warburton , d'où sont extraits la plupart des raisonnemens qu'on fait contre ce paradoxe de M. Bayle. Lisez l'article du POLYTHÉISME , où l'on examine quelques difficultés de cet auteur. (X)

ATHÉISME , s. m. (*Métaphysiq. \**) c'est l'opinion de ceux qui nient l'existence d'un Dieu auteur du monde. Ainsi la simple ignorance de Dieu ne seroit pas l'*athéisme*. Pour être chargé du titre odieux d'*athéisme* , il faut avoir la notion de Dieu , & la rejeter. L'état de doute n'est pas non plus l'*athéisme* formel : mais il s'en approche ou s'en éloigne , à proportion du nombre des doutes , ou de la maniere de les envisager. On n'est donc fondé à traiter d'*athées* , que ceux qui déclarent ouvertement qu'ils ont pris parti sur le dogme de l'existence de Dieu , & qu'ils soutiennent la négative. Cette remarque est très-importante , parce que quantité de grands hommes , tant anciens que modernes , ont fort légèrement été taxés d'*athéisme* , soit pour avoir attaqué les faux dieux , soit pour avoir rejeté certains argumens foibles , qui ne couchent point pour l'existence du vrai Dieu. D'ailleurs il y a peu de gens qui pensent toujours conséquemment , sur-tout quand il s'agit d'un sujet aussi abstrait & aussi composé que l'est l'idée de la cause de toutes choses , ou le gouvernement du monde. On ne peut regarder comme véritable *athée* que celui qui rejette l'idée d'une intelligence qui gouverne avec un certain dessein. Quelque idée qu'il se fasse de cette intelligence , la supposât-il matérielle , limitée à certains égards , &c. tout cela n'est point encore l'*athéisme*. L'*athéisme* ne se borne pas à défigurer l'idée de Dieu , mais il la détruit entièrement.

J'ai ajouté ces mots , *auteur du monde* ,

(\*) L'*athéisme* est un désir , & n'est pas un état. *Maisillon*.

parce qu'il ne fuffit pas d'adopter dans fon fyftème le mot de *Dieu*, pour n'être pas athée. Les Epicuriens parloient des dieux, ils en reconnoiffoient un grand nombre; & cependant ils étoient vraiment athées, parce qu'ils ne donnoient à ces dieux aucune part à l'origine & à la confervation du monde, & qu'ils les reléguoient dans une molleffe de vie oifive & indolente. Il en eft de même du fpinozifme, dans lequel l'ufage du mot de *Dieu* n'empêche point que ce fyftème n'en exclue la notion.

*L'athéisme* eft fort ancien; félon les apparences, il y a eu des athées avant Démocrite & Leucippe, puifque Platon (*de Legib. pag. 838, édit. Serr.*) dit en parlant aux athées de fon temps. « Ce n'eft pas » vous feul, mon fils, ni vos amis (Démocrite, Leucippe & Protagore) qui » avez eu les premiers ces fentimens toujours chant les dieux; mais il y a toujours » eu plus ou moins de gens attaqués de » cette maladie. » Aristote, dans fa métaphyfique, affure que plusieurs de ceux qui ont les premiers philofophé, n'ont reconnu que la matiere pour la première caufe de l'univers, fans aucune caufe efficiente & intelligente. La raifon qu'ils en avoient, comme ce philofophe le remarque (*lib. I, c. iij.*) c'eft qu'ils affuroient qu'il n'y a aucune fubftance que la matiere, & que tout le refte n'en eft que des accidens, qui font engendrés & corruptibles; au lieu que la matiere, qui eft toujours la même, n'eft ni engendrée, ni fujette à être détruite, mais éternelle. Les matérialiftes étoient de véritables athées, non pas tant parce qu'ils n'établiffoient que des corps, que parce qu'ils ne reconnoiffoient aucune intelligence qui les mût & les gouvernât. Car d'autres philofophes, comme Héraclite, Zenon, &c. en croyant que tout eft matériel, n'ont pas laiffé d'admettre une intelligence naturellement attachée à la matiere, & qui animoit tout l'univers, ce qui leur faifoit dire que c'eft un animal: ceux-ci ne peuvent être regardés comme athées.

On trouve diverfes efpeces d'*athéisme*: chez les anciens. Les principales font l'*éternité du monde*, l'*atomisme* ou le *concours fortuit*, l'*hylopathisme*, & l'*hylozoisme*,

qu'il faut chercher fous leurs titres particuliers dans ce dictionnaire. Il faut remarquer que l'éternité du monde n'eft une efpece d'*athéisme*, que dans le fens auquel Aristote & fes feftateurs l'établiffoient; car, ce n'eft pas être athée, que de croire le monde co-éternel à Dieu, & de le regarder comme un effet inféparable de fa caufe. Pour l'éternité de la matiere, je n'ai garde de la ranger parmi les fyftèmes des athées. Ils l'ont tous foutenuë à la vérité, mais des philofophes théiftes l'ont pareillement admife, & l'époque du dogme de la création n'eft pas bien affurée. Voyez *CRÉATION*. Parmi les modernes, il n'y a d'*athéisme* fyftématique que celui de Spinoza, dont nous faisons auffi un article féparé. Nous nous bornons ici aux remarques générales fuivantes.

1°. C'eft à l'athée à prouver que la notion de Dieu eft contradictoire, & qu'il eft impoffible qu'un tel être existe. Quand même nous ne pourrions pas démontrer la poffibilité de l'être fouverainement parfait, nous ferions en droit de demander à l'athée les preuves du contraire; car, étant perfuadés avec raifon que cette idée ne renferme point de contradiction, c'eft à lui à nous montrer le contraire; c'eft le devoir de celui qui nie d'alléguer fes raifons. Ainfi, tout le poids du travail retombe fur l'athée; & celui qui admet un Dieu, peut tranquillement y acquiefcer, laiffant à fon antagonifte le foin d'en démontrer la contradiction. Or, ajoutons-nous, c'eft ce dont il ne viendra jamais à bout. En effet, l'affemblage de toutes les perfeftions dans un feul être, ne renferme point de contradiction, il eft donc poffible; & de-là qu'il eft poffible, ce être doit néceffairement exifter, l'exiftence étant comprife parmi ces réalités: mais il faut renvoyer à l'*Article DIEU*, le détail des preuves de fon exiftence.

2. Bien loin d'éviter les difficultés, en rejetant la notion de Dieu, l'athée s'engage dans des hypothefes mille fois plus difficiles à recevoir. En peu de mots ce que l'athée eft obligé d'admettre. Suivant fon hypothefe, le monde existe par lui-même, il eft indépendant de tout autre être, & il n'y a rien dans ce monde vifible qui ait fa raifon hors du monde. Les parties

de ce tout & le tout lui-même renferment la raison de leur existence dans leur essence ; ce sont des êtres absolument nécessaires , & il est impossible qu'ils n'existent pas. Le monde n'a point eu de commencement , il n'aura point de fin ; il est éternel , & suffisant à lui-même pour sa conservation. Les miracles sont impossibles , & l'ordre de la nature inaltérable. Les loix du mouvement , les événemens naturels , l'enchaînement des choses , sont autant d'effets d'une nécessité absolue ; l'ame n'a point de liberté. L'univers est sans bornes ; une fatalité absolue tient lieu de providence. ( Voy. Wolf, *Théolog. nat. tom. II, sect. 2, chap. ij.* ) C'est-là , & non dans le système des théistes , qu'il faut chercher les contradictions ; tout en fourmille. Peut-on dire que le monde , considéré en lui-même , ait des caractères d'éternité qui ne se puissent pas trouver dans un être intelligent ? Peut-on soutenir qu'il est plus facile de comprendre que la matière se meut d'elle-même , & qu'elle a formé par hazard & sans dessein le monde tel qu'il est , que de concevoir qu'une intelligence a imprimé le mouvement à la matière , & en a tout fait dans certaines vues ? Pourroit-on dire que l'on comprend comment tout ce qui existe a été formé par un mouvement purement mécanique & nécessaire de la matière , sans projet & sans dessein d'aucune intelligence qui l'ait conduite ; & qu'on ne comprend pas comment une intelligence l'aurait pu faire ? Il n'y a assurément personne qui , s'il veut au moins parler avec sincérité , n'avoue que le second est infiniment plus facile à comprendre que le premier. Il s'ensuit de-là , que les athées ont des hypothèses beaucoup plus difficiles à concevoir que celles qu'ils rejettent ; & qu'ils s'éloignent des sentimens communs , plutôt pour se distinguer , que parce que les difficultés leur font de la peine ; autrement ils n'embrasseroient pas des systèmes tout-à-fait incompréhensibles , sous prétexte qu'ils n'entendent pas les opinions généralement reçues.

3°. L'athée ne sauroit éviter les absurdités du progrès de l'infini. Il y a un progrès qu'on appelle *rectiligne* , & un progrès qu'on appelle *circulaire*. Suivant le premier , en remontant de l'effet à la cause , & de

cette cause à une autre , comme de l'œuf à la poule , & de la poule à l'œuf , on ne trouve jamais le bout ; & cette chaîne d'êtres visiblement continens , forme un tout nécessaire , éternel , infini. L'impossibilité d'une telle supposition est si manifeste , que les philosophes païens l'avoient abandonnée , pour se retrancher dans le progrès circulaire. Celui-ci consiste dans certaines révolutions périodiques extrêmement longues , au bout desquelles les mêmes choses se retrouvent à la même place ; & l'état de l'univers est précisément tel qu'il étoit au même moment de la période précédente. J'ai déjà écrit une infinité de fois ce que j'écris à présent , & je l'écrirai encore une infinité de fois dans la suite des révolutions éternelles de l'univers. Mais la même absurdité qui produit le progrès rectiligne , revient ici contre le progrès circulaire. Comme dans le premier cas on cherche inutilement , tantôt dans l'œuf , tantôt dans la poule , sans jamais s'arrêter , la raison suffisante de cette chaîne d'êtres ; de même dans celui-ci une révolution est liée à l'autre : mais on ne voit point comment une révolution produit l'autre , & quel est le principe de cette succession infinie. Que l'on mette des millions d'années pour les révolutions universelles , ou des jours , des heures , des minutes , pour l'existence de petits insectes éphémères , dont l'un produit l'autre sans fin ; c'est la même chose ; ce sont toujours des effets enchaînés les uns aux autres , sans qu'on puisse assigner une cause , un principe , une raison suffisante qui les explique.

4°. On peut aussi attaquer l'athéisme par ses conséquences , qui , en sapant la religion , renversent du même coup les fondemens de la morale & de la politique. En effet , l'athéisme avilit & dégrade la nature humaine , en niant qu'il y ait en elle les moindres principes de morale , de politique , d'équité & d'humanité : toute la charité des hommes , suivant cet absurde système , toute leur bienveillance ne viennent que de leur crainte , de leur foiblesse , & du besoin qu'ils ont les uns des autres. L'utilité & le désir de parvenir , l'envie des plaisirs , des honneurs , des richesses , sont les uniques règles de ce qui est bon. La justice



justice & le gouvernement civil ne font des choses ni bonnes, ni desirables par elles-mêmes; car elles ne servent qu'à tenir dans les fers la liberté de l'homme: mais on les a établies comme un moindre mal, & pour éviter à l'état de guerre dans lequel nous naissons. Ainsi les hommes ne sont justes que malgré eux; car ils voudroient bien qu'il fut possible de n'obéir à aucune loi. Enfin, (car ceci n'est ici qu'un échantillon des principes moraux & politiques de l'*athéisme*,) les souverains ont une autorité proportionnée à leurs forces; si elles sont illimitées, ils ont un droit illimité de commander; en sorte que la volonté de celui qui commande tiende lieu de justice aux sujets, & les oblige d'obéir, de quelque nature que soient les ordres.

Je conviens que les idées de l'honnête & du déshonnête subsistent avec l'*athéisme*. Ces idées étant dans le fond & dans l'essence de la nature humaine, l'*athée* ne sauroit les rejeter. Il ne peut méconnoître la différence morale des actions; parce que, quand même il n'y auroit point de divinité, les actions qui tendent à détériorer notre corps & notre ame seroient toujours également contraires aux obligations naturelles. La vertu purement philosophique, qu'on ne sauroit lui refuser, en tant qu'il peut se conformer aux obligations naturelles, dont il trouve l'empreinte dans sa nature, cette vertu, dis-je, a très-peu de force, & ne sauroit guere tenir contre les motifs de la crainte, de l'intérêt & des passions. Pour résister, sur-tout lorsqu'il en coûte d'être vertueux, il faut être rempli de l'idée d'un Dieu qui voit tout, & qui conduit tout. L'*athéisme* ne fournit rien, & se trouve sans ressource; dès que la vertu est malheureuse, il est réduct à l'exclamation de Brutus: *Vertu, stérile vertu, de quoi m'as-tu servi?* Au contraire, celui qui croit fortement qu'il y a un Dieu, que ce Dieu est bon, que tout ce qu'il a fait & qu'il permet, aboutira enfin au bien de ses créatures; un tel homme peut conserver sa vertu & son intégrité, même dans la condition la plus dure. Il est vrai qu'il faut pour cet effet admettre l'idée des récompenses & des peines à venir.

Tome III.

Il résulte delà que l'*athéisme* publiquement professé est punissable suivant le droit naturel. On ne peut que désapprouver hautement quantité de procédures barbares & d'exécutions inhumaines, que le simple soupçon ou le prétexte d'*athéisme* ont occasionnées. Mais, d'un autre côté, l'homme le plus tolérant ne disconvient pas, que le magistrat n'ait droit de réprimer ceux qui osent professer l'*athéisme*, & de les faire périr même, s'il ne peut autrement en délivrer la société. Personne ne révoque en doute, que le magistrat ne soit pleinement autorisé à punir ce qui est mauvais & vicieux, & à récompenser ce qui est bon & vicieux. S'il peut punir ceux qui font du tort à une seule personne, il a sans doute autant de droit de punir ceux qui en font à toute une société, en niant qu'il y ait un Dieu, ou qu'il se mêle de la conduite du genre humain, pour récompenser ceux qui travaillent au bien commun, & pour châtier ceux qui l'attaquent. On peut regarder un homme de cette sorte comme l'ennemi de tous les autres, puisqu'il renverse tous les fondemens sur lesquels leur conservation & leur félicité sont principalement établies. Un tel homme pourroit être puni par chacun dans le droit de nature. Par conséquent le magistrat doit avoir droit de punir non seulement ceux qui nient l'existence d'une divinité, mais encore ceux qui rendent cette existence inutile, en niant sa providence, ou en prêchant contre son culte, ou qui sont coupables de blasphèmes formels, de profanations, de parjures, ou de jururens prononcés légèrement. La religion est si nécessaire pour le soutien de la société humaine, qu'il est impossible, comme les païens l'ont reconnu aussi bien que les chrétiens, que la société subsiste si l'on n'admet une puissance invisible qui gouverne les affaires du genre humain. Voyez-en la preuve à l'article des *athées*. La crainte & le respect que l'on a pour cet être, produit plus d'effet dans les hommes, pour leur faire observer les devoirs dans lesquels leur félicité consiste sur la terre, que tous les supplices dont les magistrats puissent les menacer. Les *athées* même

Fffff

n'osent le nier ; & c'est pourquoi ils supposent que la religion est une invention des politiques, pour tenir plus facilement la société en regle. Mais quand cela seroit, les politiques ont le droit de maintenir leurs établissemens, & de traiter en ennemis ceux qui voudroient les détruire. Il n'y a point de politiques moins sensés que ceux qui préteut l'oreille aux insinuations de l'*athéisme*, & qui ont l'imprudencence de faire profession ouverte d'irreligion. Les *athées*, en flattant les souverains, & en les prévenant contre toute religion, leur font autant de tort qu'à la religion même, puisqu'ils leur ôtent tout droit, excepté la force, & qu'ils dégagent leurs sujets de toute obligation & du serment de fidélité qu'ils leur ont fait. Un droit qui n'est établi d'une part que sur la force, & de l'autre que sur la crainte, tôt ou tard se détruit & se renverse. Si les souverains pouvoient détruire toute conscience & toute religion dans les esprits de tous les hommes, dans la pensée d'agir ensuite avec une entière liberté, ils se verroient bientôt ensevelis eux-mêmes sous les ruines de la religion. La conscience & la religion engagent tous les sujets : 1<sup>o</sup>. à exécuter les ordres légitimes de leurs souverains, ou de la puissance législative à laquelle ils sont soumis, lors même qu'ils sont opposés à leurs intérêts particuliers : 2<sup>o</sup>. à ne pas résister à cette même puissance par la force, comme S. Paul l'ordonne. *Rom. ch. xij. vers. 12.* La religion est encore plus le soutien des rois, que le glaive qui leur a été remis. *Cet article est tiré des papiers de M. Formey, secrétaire de l'académie royale de Prusse. (X)*

On ne peut parler de l'*athéisme* sans développer les opinions de celui qui l'a réduit le premier en système.

SPINOSA en a fait un corps de doctrine lié & tissé selon la méthode des géomètres ; mais, d'ailleurs, son sentiment n'est pas nouveau. Il y a long-temps que l'on a cru que tout l'univers n'est qu'une substance, & que Dieu & le monde ne sont qu'un seul être. Il n'est pas sur que Straton, philosophe péripatéticien, ait eu la même opinion, parce qu'on ne fait pas s'il enseignoit que l'univers ou la nature fût un

être simple & une substance unique. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne reconnoissoit d'autre dieu que la nature. Comme il se moiquoit des atomes & du vuide d'Epicure, ou pourroit s'imaginer qu'il n'admettoit point de distinction entre les parties de l'univers ; mais cette conséquence n'est point nécessaire. On peut seulement conclure que son opinion s'approche infiniment plus du spinosisme que le système des atomes. On a même lieu de croire qu'il n'enseignoit pas, comme faisoient les atomistes, que le monde fût un ouvrage nouveau, & produit par le hasard ; mais qu'il enseignoit, comme font les spinosistes, que la nature l'a produit nécessairement & de toute éternité.

Le dogme de l'ame du monde, qui a été si commun parmi les anciens, & qui faisoit la partie principale du système des stoïciens, est, dans le fond, celui de *Spinoza* ; cela paroîtroit plus clairement, si des auteurs géomètres l'avoient expliqué. Mais comme les écrits où il en est fait mention, tiennent plus de la méthode des rhétoriciens, que de la méthode dogmatique ; & qu'au contraire *Spinoza* s'est attaché à la précision, sans se servir du langage figuré, qui nous dérobe si souvent les idées justes d'un corps de doctrine : delà vient que nous trouvons plusieurs différences capitales entre son système & celui de l'ame du monde. Ceux qui voudroient soutenir que le spinosisme est mieux lié, devroient aussi soutenir qu'il ne contient pas tant d'orthodoxie ; car les stoïciens n'ôtoient pas à Dieu la providence : ils réunissoient en lui la connoissance de toutes les choses ; au lieu que *Spinoza* ne lui attribue que des connoissances séparées & très-bornées. Lisez ces paroles de Seneque : » *Eundem quem nos, Jovem intelligunt, custodem, rectoremque universi, animum ac spiritum, mundant hujus operis dominum & artificem, cui nomen omne convenit. Vis illum fatum vocare ? Non errabis : hic est ex quo suspensa sunt omnia, causa causarum. Vis illum providentiam dicere ? Recte dicis. Est enim cujus consilio huic mundo providetur. Vis illum naturam vocare ? Non peccabis. Est enim ex quo nata sunt omnia, cujus spiritu vivimus. Vis illum vocare mundum ? Non falleris.*

» *Ipsæ enim totum quod vides, totus suis*  
 » *partibus inditur, & se sustinens vi suâ.*  
 » *Quæst. natur. lib. XI, cap. xlv.* Et ailleurs  
 » il parle ainsi : « *Quid est autem, cur non*  
 » *existimes in eo divini aliquid existere, qui*  
 » *Dei par est? Totum hoc quo continemur?*  
 » *& unum est & Deus, & socii ejus sumus*  
 » *& membra.* » *Epijl. 92.* Lisez aussi le dis-  
 cours de Caton, dans le *IV. liv.* de la  
 Pharsale, & sur-tout considérez-y ces trois  
 vers.

*Est-ne Dei sedes nisi terra & pontus & aer,  
 Et cælum & virtus? Superos quid querimus  
 ultra?*

*Jupiter est quodcumque vides, quocumque  
 moveris.*

Pour revenir à *Spinosa*, tout le monde  
 convient qu'il avoit des mœurs, qu'il fut so-  
 bre, modéré, pacifique, désintéressé, même  
 généreux ; son cœur n'étoit taché d'aucun  
 de ces vices qui déshonorent. Cela est étrange ;  
 mais au fond il ne faut pas plus s'en éton-  
 ner, que de voir des gens qui vivent très-  
 mal, quoiqu'ils aient une pleine persuasion  
 de l'évangile ; ce que l'attrait du plaisir  
 ne fit point dans *Spinosa*, la bonté &  
 l'équité naturelles le firent. De son ob-  
 scure retraite sortit d'abord l'ouvrage qu'il  
 intitula, *traité théologico-politique*, parce  
 qu'il y envisage la religion en elle-même,  
 & par rapport à son exercice, en égard  
 au gouvernement civil. Comme la cer-  
 titude de la révélation est le fondement  
 de la foi, les premiers efforts de *Spinosa*  
 sont contre les prophètes. Il tente tout pour  
 affoiblir l'idée que nous avons d'eux, &  
 que nous puissions dans les prophéties. Il  
 borne à la science des mœurs tout le mé-  
 rite des prophètes. Il ne veut pas qu'ils  
 aient bien connu la nature & les perfections  
 de l'être souverain. Si nous l'en croyons,  
 ils n'en savoient pas plus, & peut-être qu'ils  
 n'en savoient pas tant que nous.

Moyse, par exemple, imagineoit un Dieu  
 jaloux, complaisant & vindicatif ; ce qui  
 s'accorde avec l'idée que nous devons avoir  
 de la divinité. A l'égard des miracles, dont  
 le récit est si fréquent dans les écritures, il  
 a trouvé qu'ils n'étoient pas véritables. Les  
 prodiges, selon lui, sont impossibles ; ils  
 dérogeroient l'ordre de la nature, & ce

dérangement est contradictoire. Enfin,  
 pour nous astanchir tout-d'un-coup & nous  
 mettre à l'aise, il détruit par un chapitre  
 seul toute l'autorité des anciennes écritures.  
 Elles ne sont pas des auteurs dont elles  
 portent les noms, ainsi le pentateuque ne  
 fera plus de Moyse, mais une compilation  
 de vieux mémoires mal digérés par Efdras.  
 Les autres livres sacrés n'auront pas une  
 origine plus respectable.

*Spinosa* avoit étonné & scandalisé l'E-  
 urope par une théologie qui n'avoit de fon-  
 dement que l'autorité de sa parole. Il ne  
 s'égara pas à demi. Son premier ouvrage  
 n'étoit que l'essai de ses forces. Il alla bien  
 plus loin dans un second. Cet autre écrit  
 est sa morale, où, donnant carrière à ses  
 méditations philosophiques, il plonge sa  
 lecteur dans le sein de l'athéisme. C'est prin-  
 cipalement à ce monstre de hardiesse, qu'il  
 doit le grand nom qu'il s'est fait parmi les  
 incrédules de nos jours. Il n'est pas vrai  
 que ses sectateurs soient en grand nombre.  
 Très-peu de personnes sont soupçonnées  
 d'adhérer à sa doctrine, & parmi ceux  
 que l'on en soupçonne, il y en a peu qui  
 l'aient étudié, & entre ceux-ci, peu  
 qui l'aient comprise, & qui soient capa-  
 bles d'en tracer le vrai plan, & de déve-  
 lopper le fil de ses principes. Les plus sin-  
 cères avouent que *Spinosa* est incompré-  
 hensible, que sa philosophie sur-tout est  
 pour eux une énigme perpétuelle, & qu'en-  
 fin, s'ils se rangent de son parti, c'est qu'il  
 nie avec intrépidité ce qu'eux-mêmes  
 avoient un penchant secret à ne pas croire.

Pour peu qu'on s'enfoncé dans les noires  
 ténèbres où il s'est enveloppé, on y dé-  
 couvre une suite d'abysses, où ce témé-  
 raire raisonneur s'est précipité presque  
 dès le premier pas, des propositions évidem-  
 ment fausses, & les autres contestables,  
 des principes arbitraires substitués aux prin-  
 cipes naturels & aux vérités sensibles, un  
 abus des termes la plupart pris à contre-  
 sens, un amas d'équivoques trompeuses,  
 une nuée de contradictions palpables.

De tous ceux qui ont réfuté le spinosisme,  
 il n'y a personne qui l'ait développé aussi  
 nettement, ni combattu avec autant d'avan-  
 tage que l'a fait M. Bayle. C'est pour-  
 quoi je me fais un devoir de transcrire ici

un précis des raisonnemens par lesquels il a ruiné de fond-en-comble ce système monstrueux. Mais avant d'en faire sentir le ridicule, il est bon de les exposer. *Spinoza* soutient, 1<sup>o</sup>. qu'une substance ne peut produire une autre substance; 2<sup>o</sup>. que rien ne peut être créé de rien, parce que ce seroit une contradiction manifeste que Dieu travaillât sur le néant, qu'il tirât l'être du non-être, la lumière des ténèbres, la vie de la mort; 3<sup>o</sup>. qu'il n'y a qu'une seule substance, parce qu'on ne peut appeller substance que ce qui est éternel, indépendant de toute cause supérieure, que ce qui existe par soi-même & nécessairement. Or, toutes ces qualités ne conviennent qu'à Dieu, donc il n'y a d'autre substance dans l'univers que Dieu seul.

*Spinoza* ajoute que cette substance unique, qui n'est ni divisée, ni divisible, est douée d'une infinité d'attributs, & entr'autres de l'étendue & de la pensée. Que tous les corps qui se trouvent dans l'univers sont des modifications de cette substance en tant qu'étendue, & que les âmes des hommes sont des modifications de cette substance en tant que pensée. Le tout cependant reste immobile, & ne perd rien de son essence pour quelques changemens légers, rapides, momentanés. C'est ainsi qu'un homme ne cesse point d'être ce qu'il est en effet, soit qu'il veille, soit qu'il dorme, soit qu'il se repose nonchalamment, soit qu'il agisse avec vigueur. Écoutez ce que Bayle oppose à cette doctrine.

1<sup>o</sup>. Il est impossible que l'univers soit une substance unique; car tout ce qui est étendu a nécessairement des parties, & tout ce qui a des parties est composé: & comme les parties de l'étendue ne subsistent point l'une dans l'autre, il faut nécessairement, ou que l'étendue en général ne soit pas une substance, ou que chaque partie de l'étendue soit une substance particulière & distincte de toutes les autres. Or, selon *Spinoza*, l'étendue en général est l'attribut d'une substance: d'un autre côté, il avoue avec les autres philosophes, que l'attribut d'une substance ne diffère point réellement de cette substance; d'où il suit conclure que chaque partie de l'étendue est une substance particulière: ce qui ruine les fondemens

de tout le système de cet auteur. Pour excuser cette absurdité, *Spinoza* ne sauroit dire que l'étendue en général est distincte de la substance de Dieu; car s'il le disoit, il enseigneroit que cette substance est en elle-même non étendue; elle n'eût donc jamais pu acquérir les trois dimensions, qu'en les créant, puisqu'il est visible que l'étendue ne peut sortir ou émaner d'un sujet non étendu, que par voie de création: or *Spinoza* ne croyoit point que de rien on pût faire rien. Il est encore visible qu'une substance non étendue de sa nature, ne peut jamais devenir le sujet des trois dimensions: car, comment seroit-il possible de les placer sur ce point mathématique? elles subsisteroient donc sans un sujet, elles seroient donc une substance; de sorte que si cet auteur admettoit une distinction réelle entre la substance de Dieu, & l'étendue en général, il seroit obligé de dire que Dieu seroit composé de deux substances distinctes l'une de l'autre, savoir, de son être non étendu, & de l'étendue: le voilà donc obligé de reconnoître que l'étendue & Dieu ne sont que la même chose; & comme d'ailleurs, dans ses principes, il n'y a qu'une substance dans l'univers, il faut qu'il enseigne que l'étendue est un être simple, & aussi exempt de composition que les points mathématiques; mais n'est-ce pas se moquer du monde que soutenir cela? est-il plus évident que le nombre millenaire est composé de mille unités, qu'il n'est évident qu'un corps de cent pouces, est composé de cent parties réellement distinctes l'une de l'autre, qui ont chacune l'étendue d'un pouce?

Pour se débarrasser d'une difficulté si pressante, *Spinoza* répond que l'étendue n'est pas composée de parties, mais de modifications. Mais a-t-il pu bien se promettre quelque avantage de ce changement de mot? qu'il évite tant qu'il voudra le nom de partie, qu'il substitue tant qu'il voudra celui de *modalité* ou *modification*, que fait cela à l'affaire? les idées que l'on attache au mot *partie*, s'effaceroient-elles? ne les appliquera-t-on pas au mot *modification*? les signes & les caractères de différence sont-ils moins réels, ou moins évidens, quand on divise la matiere en modifica-

ions, que quand on la divise en parties ; vilions que tout cela : l'idée de la matiere demeure toujours celle d'un être composé, celle d'un amas de plusieurs substances. Voici de quoi bien prouver cela.

Les modalités sont des êtres qui ne peuvent exister sans la substance qu'elles modifient, il faut donc que la substance se trouve par-tout où il y a des modalités, il faut même qu'elle se multiplie à proportion que les modifications incompatibles entr'elles se multiplient. Il est évident, nul spinosiste ne peut le nier, que la figure quarrée & la figure circulaire sont incompatibles dans le même morceau de cire ; il faut donc nécessairement que la substance modifiée par la figure quarrée ne soit pas la même substance que celle qui est modifiée par la figure ronde : autrement la figure quarrée & la figure ronde se trouveroient en même temps dans un seul & même sujet : or, cela est impossible.

2°. S'il est absurde de faire Dieu étendu, parce que c'est lui ôter sa simplicité, & le composer d'un nombre infini de parties ; que dirons-nous quand nous songerons que c'est le réduire à la condition de la nature la plus vile, en le faisant matériel, la matiere étant le théâtre de toutes les corruptions & de tous les changemens ? Les spinosistes soutiennent pourtant qu'elle ne souffre nulle division, mais ils soutiennent cela par la plus frivole & la plus froide chicannerie qui puisse se voir. Afin que la matiere soit divisée, disent-ils, il faudroit que l'une de ses portions fût séparée des autres par des espaces vuides : ce qui n'arrive jamais ; mais c'est très-mal définir la division. Nous sommes aussi reellement séparés de nos amis, lorsque l'intervalle qui nous sépare, est occupé par d'autres hommes rangés de file, que s'il étoit plein de terre. On renverse donc & les idées & le langage, quand on nous soutient que la matiere réduite en cendres & en fumée, ne souffre point de séparation.

3°. Nous allons voir des absurdités encore plus monstrueuses, en considérant le dieu de *Spinoza*, comme le sujet de toutes les modifications de la pensée : c'est déjà une grande difficulté que de concilier l'étendu & la pensée dans une seule substance ;

& il ne s'agit point ici d'un alliage comme celui des métaux, ou comme celui de l'eau & du vin ; cela ne demande que la *justaposition* : mais l'alliage de la pensée & de l'étendu doit être une *identité*. Je suis sûr que si *Spinoza* avoit trouvé un tel embarras dans une autre secte, il l'auroit jugée indigne de son attention ; mais il ne s'en est pas fait une affaire dans sa propre cause : tant il est vrai que ceux qui censurent le plus dédaigneusement les pensées des autres, sont fort indulgens envers eux-mêmes. Il se moquoit sans doute du mystere de la Trinité, & il admiroit qu'une infinité de gens osassent parler d'une nature formée de trois hypostasés, lui qui, à proprement parler, donne à la nature divine autant de personnes qu'il y a de gens sur la terre ; il regardoit comme des fous, ceux qui, admettant la transsubstantiation, disent qu'un homme peut être tout-à-la-fois en plusieurs lieux, vivre à Paris, être mort à Rome, &c. lui qui soutient que la substance étendue, unique, & indivisible, est tout à la fois par-tout, ici froide, ailleurs chaude, ici triste, ailleurs gaie, &c.

S'il y a quelque chose de certain & d'incontestable dans les connoissances humaines, c'est cette proposition-ci : *on ne peut affirmer véritablement d'un même sujet, aux mêmes égards, & en même temps, deux termes qui sont opposés ; par exemple, on ne peut pas dire sans mentir, Pierre se porte bien, Pierre est fort malade*. Les spinosistes ruinent cette idée, & la justifient de telle sorte, qu'on ne fait plus où ils pourroient prendre le caractère de la vérité : car, si de telles propositions étoient fausses, il n'y en a point qu'on pût garantir pour vraies. Montrons que cet axiome est très-faux dans leur système, & posons d'abord pour maxime incontestable que tous les titres que l'on donne à ce sujet, pour signifier ou tout ce qu'il fait, ou tout ce qu'il souffre, conviennent proprement & physiquement à la substance, & non pas à ses accidens. Quand nous disons : le fer est dur, le fer est pesant, il s'enfoncé dans l'eau ; nous ne prétendons point dire, que sa pesanteur est pesante, &c. ce langage seroit très-impertinent ; nous voulons dire

que la substance étendue qui le compose , résiste , qu'elle pese , qu'elle descend sous l'eau. De même , quand nous disons qu'un homme nie , affirme , se fâche , caresse , loue , &c. nous faisons tomber tous ces attributs sur la substance même de son ame , & non pas sur ses pensées , en tant qu'elles sont des accidens ou des modifications. S'il étoit donc vrai , comme le prétend *Spinoza* , que les hommes fussent des modalités de Dieu , on parleroit fausement quand on diroit : Pierre nie ceci , il veut ceci , il veut cela , il affirme une telle chose : car réellement , selon ce système , c'est Dieu qui nie , qui veut , qui affirme , & par conséquent toutes les dénominations qui résultent de toutes les pensées des hommes , tombent proprement & physiquement sur la substance de Dieu ; d'où il s'ensuit que Dieu hait & aime , nie & affirme les mêmes choses , en même temps , & selon toutes les conditions requises , pour faire que la règle que nous avons rapportée touchant les termes opposés , soit fautive : car on ne sauroit nier que , selon toutes ces conditions prises en toute rigueur , certains hommes n'aient & n'affirment ce que d'autres hommes haïssent & nient. Passons plus avant : les termes contradictoires vouloir & ne vouloir pas , conviennent selon toutes ces conditions , en même temps à différents hommes ; il faut donc que dans le système de *Spinoza* , ils conviennent à cette substance unique & indivisible qu'on nomme Dieu. C'est donc Dieu qui forme en même temps l'acte de vouloir , & qui ne le forme pas à l'égard d'un même objet. On vérifie donc de lui deux termes contradictoires , ce qui est le renversement des premiers principes de la métaphysique : un cercle carré n'est pas plus une contradiction , qu'une substance qui aime & hait en même temps le même objet : voilà ce que c'est que la fausse délicatesse. Notre homme ne pouvoit souffrir les moindres obscurités , ni du péripatétisme , ni du judaïsme , ni du christianisme , & il embrassoit de tout son cœur une hypothèse qui allie ensemble deux termes aussi opposés que la figure carrée & la circulaire , & qui fait qu'une infinité d'attributs discordans & incompatibles , & toute la variété & l'an-

tipathie des pensées du genre humain se certifient tout à la fois , d'une seule & même substance très-simple & indivisible. On dit ordinairement ; *quot capita , tot sensus* ; mais selon *Spinoza* , tous les sentimens de tous les hommes sont dans une seule tête. Rapporter simplement de telles choses , c'est les résumer.

4°. Mais si c'est , physiquement parlant , une absurdité prodigieuse , qu'un sujet simple & unique soit modifié en même temps par les pensées de tous les hommes , c'est une abomination exécrationnable quand on considère ceci du côté de la morale.

Quoi donc ! l'être infini , l'être nécessaire , souverainement parfait , ne sera point ferme , constant , & immuable ? que dis-je , immuable ! il ne sera pas un moment le même ; ses pensées se succéderont les unes aux autres , sans fin & sans cesse ; la même bigarrure de passions & de sentimens ne se verra pas deux fois : cela est dur à digérer. Voici bien pis : cette mobilité continuelle gardera beaucoup d'uniformités en ce sens , que toujours pour une bonne pensée , l'être infini en aura de mille sortes , d'extravagantes , d'impures , d'abominables ; il produira en lui-même toutes les folies , toutes les rêveries , toutes les saletés , toutes les iniquités du genre humain ; il en fera non seulement la cause efficiente , mais aussi le sujet passif ; il se joindra avec elles par l'union la plus intime que l'on puisse concevoir : car c'est une union pénétrable , ou plutôt c'est une vraie identité , puisque le mode n'est point distinct réellement de la substance modifiée. Plusieurs grands philosophes ne pouvant comprendre qu'il soit compatible avec l'être souverainement bon , de souffrir que l'homme soit si méchant & si malheureux , ont supposé deux principes , l'un bon , l'autre mauvais : & voici un philosophe qui trouve bon que Dieu soit bien lui-même & l'agent & le patient de tous les crimes , & de toutes les misères de l'homme. Que les hommes se haïssent les uns les autres , qu'ils s'entr'assassinent au coin d'un bois , qu'ils s'assemblent en corps d'armée pour s'entretuer , que les vainqueurs mangent quelquefois les vaincus : cela se comprend , parce qu'ils sont dif-

fincts les uns des autres ; mais que les hommes n'étant que la modification du même être , n'y ayant par conséquent que Dieu qui agit , & le même Dieu en nombre , qui se modifie en turc , en se modifiant en hongrois , il y ait des guerres & des batailles ; c'est ce qui surpasse tous les monstres & tous les dérèglemens chimériques des plus folles têtes qu'on ait jamais enfermées dans les petites maisons. Ainsi , dans le système de *Spinoza* , tous ceux qui disent , *les Allemands ont tué dix mille Turcs* , parlent mal & faullement , à moins qu'ils n'entendent , *Dieu modifié en Allemand , a tué Dieu modifié en dix mille Turcs* ; & ainsi toutes les phrases par lesquelles on exprime ce que se font les hommes les uns contre les autres , n'ont point d'autre sens véritable que celui-ci , *Dieu se hait lui-même , il se demande des graces à lui-même , & se les refuse ; il se persécute , il se tue , il se mange , il se colomme , il s'envoie sur l'échafaud*. Cela seroit moins inconcevable , si *Spinoza* s'étoit représenté Dieu comme un assemblage de plusieurs parties distinctes ; mais il l'a réduit à la plus parfaite simplicité , à l'unité de substance , à l'indivisibilité. Il débite donc les plus infames & les plus furieuses extravagances , & infiniment plus ridicules que celles des poëtes touchant les dieux du paganisme.

5°. Encore deux objections. Il y a eu des philosophes assez impies pour nier qu'il y eût un Dieu , mais ils n'ont point poussé leur extravagance jusqu'à dire , que s'il existoit , il ne seroit point une nature parfaitement heureuse. Les plus grands sceptiques de l'antiquité ont dit que tous les hommes ont une idée de Dieu , selon laquelle il est une nature vivante , heureuse , incorruptible , parfaite dans la félicité , & nullement susceptible de maux. C'étoit sans doute une extravagance qui tenoit de la folie , que de ne pas réunir dans sa nature divine l'immortalité & le bonheur. Plutarque réfute très-bien cette absurdité des stoïques ; mais , quelque folle que fût cette réverie des stoïciens , elle n'étoit point aux dieux leur bonheur pendant la vie. Les spinosistes sont peut-être les seuls qui aient réduit la divinité à la misère.

Or , quelle misère ? Quelquefois si grande , qu'il se jette dans le désespoir , & qu'il s'anéantiroit s'il le pouvoit ; il y tâche , il s'ôte tout ce qu'il peut s'ôter ; il se pend , il se précipite ne pouvant plus supporter la tristesse affreuse qui le dévore. Ce ne sont point ici des déclamations , c'est un langage exact & philosophique ; car si l'homme n'est qu'une modification , il ne fait rien : ce seroit une phrase impertinente , bouffonne , burlesque que de dire , *la joie est gaie , la tristesse est triste*. C'est une semblable phrase dans le système de *Spinoza* que d'affirmer , *l'homme pense , l'homme s'afflige , l'homme se pend* , &c. Toutes ces propositions doivent être dites de la substance dont l'homme n'est que le mode. Comment a-t-on pu s'imaginer qu'une nature indépendante qui existe par elle-même , & qui possède des perfections infinies , soit sujette à tous les malheurs du genre humain ? Si quelque autre nature la contraignoit à se donner du chagrin , à sentir de la douleur , on ne trouveroit pas si étrange qu'elle employât son activité à se rendre malheureuse ; on diroit , il faut bien qu'elle obéisse à une force majeure : c'est apparemment pour éviter un plus grand mal , qu'elle se donne la gravelle , la colique , la fièvre chaude , la rage. Mais elle est seule dans l'univers , rien ne lui commande , rien ne l'exhorte , rien ne la prie. C'est sa propre nature , dit *Spinoza* , qui la porte à se donner elle-même en certaines circonstances un grand chagrin , & une douleur très-vive. Mais , lui répondrai-je , ne trouvez-vous pas quelque chose de monstrueux & d'inconcevable dans une telle fatalité ?

Les raisons très-fortes qui combattent la doctrine que nos ames sont une portion de Dieu , ont encore plus de solidité contre *Spinoza*. On objecte à Pythagoras dans un ouvrage de Cicéron , qu'il résulte de cette doctrine trois fautes évidentes : 1°. que la nature divine seroit déchirée en pièces ; 2°. qu'elle seroit malheureuse autant de fois que les hommes ; 3°. que l'esprit humain n'ignoreroit aucune chose , puisqu'il seroit Dieu.

6°. Je voudrois savoir à qui il en veut , quand il rejette certaines doctrines , &

qu'il en propose d'autres. Veut-il apprendre des vérités? Veut-il réfuter des erreurs? Mais est-il en droit de dire qu'il y a des erreurs? Les pensées des philosophes ordinaires, celles des juifs, celles des chrétiens ne sont-elles pas des modes de l'être infini, aussi-bien que celles de son éthique? Ne sont-elles pas des réalités aussi nécessaires à la perfection de l'univers que toutes les spéculations? N'émanent-elles pas de la cause nécessaire? Comment donc ose-t-il prétendre qu'il y a là quelque chose à rectifier? En second lieu, ne prétend-il pas que la nature dont elles sont les modalités, agit nécessairement, qu'elle va toujours son grand chemin, qu'elle ne peut ni se détourner, ni s'arrêter, ni qu'étant unique dans l'univers, aucune cause extérieure ne l'arrêtera jamais ni redressera? Il n'y a donc rien de plus inutile que les leçons de ce philosophe? C'est bien à lui, qui n'est qu'une modification de substance, à prescrire à l'Être infini, ce qu'il faut faire. Cet être entendra-t-il? Et s'il l'entendoit, pourroit-il en profiter? N'agit-il pas toujours selon toute l'étendue de ses forces, sans savoir ni où il va, ni ce qu'il fait? Un homme, comme *Spinoza*, se tiendrait en repos, s'il raisonnoit bien. S'il est possible qu'un tel dogme s'établisse, diroit-il, la nécessité de la nature l'établira sans mon ouvrage; s'il n'est pas possible, tous mes écrits n'y feront rien.

Le système de *Spinoza* choque si visiblement la raison, que ses plus grands admirateurs reconnoissent que, s'il avoit enseigné les dogmes dont on l'accuse, il seroit digne d'exécration; mais ils prétendent qu'on ne l'a pas entendu. Leurs apologies, loin de la disculper, font voir clairement que les adversaires de *Spinoza* l'ont tellement confondu & abymé, qu'il ne leur reste d'autre moyen de leur repliquer, que celui dont les jansénistes se sont servis contre les jésuites, qui est de dire que son sentiment n'est pas tel qu'on le suppose: voilà à quoi se réduisent ses apologies. Afin donc qu'on voie que personne ne sauroit disputer à ses adversaires l'honneur du triomphe, il suffit de considérer qu'il a enseigné effectivement ce qu'on

lui impute, & qu'il s'est contredit grossièrement & n'a pu ce qu'il vouloit. On lui fait un crime d'avoir dit que tous les êtres particuliers sont des modifications de Dieu. Il est manifeste que c'est la doctrine, puisque la proposition 14<sup>e</sup> est celle-ci, *præter Deum nulla dari neque concipi potest substantia*, & qu'il assure dans la 15<sup>e</sup> *quidquid est, in Deo est, & nihil sine Deo neque esse neque concipi potest*. Ce qu'il prouve par la raison que tout est mode ou substance, & que les modes ne peuvent exister ni être conçus sans la substance. Quand donc un apologiste de *Spinoza* parle de cette manière, s'il étoit vrai que *Spinoza* eût enseigné que tous les êtres particuliers sont des modes de la substance divine, la victoire de ses adversaires seroit complète, & je ne voudrois pas la leur contester; je ne leur conteste que le fait, je ne crois pas que la doctrine qu'ils ont réfutée soit dans son livre. Quand, dis-je, un apologiste parle de la sorte, que lui manque-t-il? qu'un aveu formel de la défaite de son héros; car évidemment le dogme en question est dans la morale de *Spinoza*.

Il ne faut pas oublier que cet impie n'a point méconnu les dépendances inévitables de son système, car il s'est moqué de l'apparition des esprits, & il n'y a point de philosophie qui ait moins de droit de la nier: il doit reconnoître que tout pensé dans la nature, & que l'homme n'est point la plus éclairée & la plus intelligente modification de l'univers: il doit donc admettre des démons. Quand on suppose qu'un esprit souverainement parfait a tiré les créatures du sein du néant, sans y être déterminé par la nature, mais par un choix libre de son bon plaisir, on peut nier qu'il y ait des anges. Si vous demandez pourquoi un tel créateur n'a point produit d'autres esprits que l'ame de l'homme, on vous répondra, tel a été son bon plaisir, *stat pro ratione voluntas*: vous ne pouvez opposer rien de raisonnable à cette réponse, à moins que vous ne prouviez le fait, c'est-à-dire, qu'il y a des anges. Mais quand on suppose que le Créateur n'a point agi librement, qu'il a épuisé, sans choix ni règle, toute l'étendue de sa puissance, &



que d'ailleurs la pensée est un de ses attributs, on est ridicule si l'on soutient qu'il n'y a pas des démons. On doit croire que la pensée du Créateur s'est modifiée, non seulement dans le corps des hommes, mais aussi par-tout l'univers, & qu'outre les animaux que nous connoissons, il y en a une infinité que nous ne connoissons pas, & qui nous surpassent en lumieres & en malice, autant que nous surpassons, à cet égard, les chiens & les bœufs. Car ce seroit la chose du monde la moins raisonnable, que d'aller s'imaginer que l'esprit de l'homme est la modification la plus parfaite qu'un Être infini, agissant selon toute l'étendue de ses forces, a pu produire. Nous ne concevons nulle liaison naturelle entre l'entendement & le cerveau; c'est pourquoi nous devons croire qu'une créature sans cerveau est aussi capable de penser, qu'une créature organisée comme nous le sommes. Qu'est-ce donc qui a pu porter *Spinosa* à nier ce que l'on dit des esprits? Pourquoi a-t-il cru qu'il n'y a rien dans le monde qui soit capable d'exciter dans notre machine la vue d'un spectre, de faire du bruit dans une chambre, & de causer tous les phénomènes magiques dont les livres font mention? Est-ce qu'il a cru que, pour produire ces effets, il faudroit avoir un corps aussi massif que celui de l'homme, & qu'en ce cas-là les démons ne pourroient pas subsister en l'air, ni entrer dans nos maisons, ni se dérober à nos yeux? Mais cette pensée seroit ridicule: la masse de chair dont nous sommes composés, est moins un aide qu'un obstacle à l'esprit & à la force: j'entends la force immédiate ou la faculté d'appliquer les instrumens les plus propres à la production des grands effets. C'est de cette faculté que naissent les actions les plus surprenantes de l'homme; mille & mille exemples le font voir. Un ingénieur, petit comme un nain, maigre, pâle, fait plus de choses que n'en seroient deux mille sauvages plus forts que Milon. Une machine animée, plus petite dix mille fois qu'une tourmi, pourroit être plus capable de produire de grands effets qu'un éléphant: elle pourroit découvrir les parties insensibles des animaux & des plantes,

aller se placer sur le siege des premiers ressorts de notre cerveau, & y ouvrir des valvues, dont l'effet seroit que nous viissions des fantômes & entendissions du bruit. Si les médecins connoissoient les premières fibres & les premières combinaisons des parties dans les végétaux, dans les minéraux, dans les animaux, ils connoitroient aussi les instrumens propres à les déranger, & ils pourroient appliquer ces instrumens comme il seroit nécessaire pour produire de nouveaux arrangemens, qui convertiroient les viandes en poison, & les poisons en bonnes viandes. De tels médecins seroient, sans comparaison, plus habiles qu'Hippocrate; & s'ils étoient assez petits pour entrer dans le cerveau & dans les viscères, ils guériroient qui ils voudroient, & ils causeroient aussi, quand ils voudroient, les plus étranges maladies qui se puissent voir. Tout se réduit à cette question: est-il possible qu'une modification invisible ait plus de lumieres que l'homme & plus de méchanceté? Si *Spinosa* prend la négative, il ignore les conséquences de son hypothèse, & se conduit témérairement & sans principes.

S'il eût raisonné conséquemment, il n'eût pas aussi traité de chimérique la peur des enfers. Qu'on croie tant qu'on voudra que cet univers n'est point l'ouvrage de Dieu, & qu'il n'est point dirigé par une nature simple, spirituelle & distincte de tous les corps, il faut pour le moins que l'on avoue qu'il y a certaines choses qui ont de l'intelligence & des volontés, & qui sont jalouses de leur pouvoir; qui exercent leur autorité sur les autres, qui leur commandent ceci ou cela, qui les châtient, qui les maltraitent, qui se vengent sévèrement. La terre n'est-elle pas pleine de ces sortes de choses? Chaque homme ne le fait-il pas par expérience? S'imaginer que tous les êtres de cette nature se soient trouvés précisément sur la terre, qui n'est qu'un point en comparaison de ce monde, c'est assurément une pensée tout-à-fait déraisonnable. La raison, l'esprit, l'ambition, la haine, seroient plutôt sur la terre que par-tout ailleurs. Pourquoi cela? En pourroit-on donner une cause bonne ou mauvaise? Je ne le crois pas. Nos yeux nous portent à être persuadés que ces espaces

immenses, que nous appellons *le ciel*, où il se fait des mouvemens si rapides & si actifs, sont aussi capables que la terre de former des hommes, & aussi dignes que la terre d'être partagés en plusieurs dominations. Nous ne favons pas ce qui s'y passe; mais si nous ne consultons que la raison, il nous faudra croire qu'il est très-probable, ou du moins possible, qu'il s'y trouve des êtres puissans, qui étendent leur empire, aussi bien que leur lumière, sur notre monde. Nous sommes peut-être une portion de leur seigneurie: ils font des loix, ils nous les révelent par les lumières de la conscience, & se fâchent violemment contre ceux qui les transgressent. Il fustit que cela soit possible pour jeter dans l'inquiétude les athées, & il n'y a qu'un bon moyen de ne rien craindre, c'est de croire la mortalité de l'ame. On échapperait par-là à la colere de ces esprits, mais autrement ils pourroient être plus redoutables que Dieu lui-même. En mourant on pourroit tomber sous le pouvoir de quelque maître farouche, c'est en vain qu'ils espéreroient d'en être quittes pour quelques années de tourment. Une nature bornée peut n'avoir aucune sorte de perfection morale, ne suivre que son caprice & sa passion dans les peines qu'elle inflige. Elle peut bien ressembler à nos Phalaris & à nos Nérons, gens capables de laisser leur ennemi dans un cachot éternellement, s'ils avoient pu posséder une autorité éternelle. Espérera-t-on que les êtres mal-faisans ne dureront pas toujours? Mais combien y a-t-il d'athées qui prétendent que le soleil n'a jamais eu de commencement, & qu'il n'aura point de fin.

Pour appliquer tout ceci à un spinosiste, souvenons-nous qu'il est obligé, par son principe à reconnoître l'immortalité de l'ame, car il se regarde comme la modalité d'un être essentiellement pensant; souvenons-nous qu'il ne peut nier qu'il n'y ait des modalités qui se fâchent contre les autres, qui les mettent à la gêne, à la question, qui sont durer leurs tourmens autant qu'elles peuvent, qui les envoient aux galères pour toute leur vie, & qui seroient durer ce supplice éternellement, si la mort n'y mettoit ordre de part &

d'autre. Tibere & Caligula, monstres affamés de carnage, en font des exemples fameux. Souvenons-nous qu'un spinosiste se rend ridicule, s'il n'avoue que tout l'univers est rempli de modalités ambitieuses, chagrines, jalouses, cruelles. Souvenons-nous enfin que l'essence des modalités humaines ne consiste pas à porter de grosses piéces de chair. Socrate étoit Socrate le jour de sa conception ou peu après; tout ce qu'il avoit en ce temps-là peut subsister en son entier, après qu'une maladie mortelle a fait cesser la circulation du sang & le mouvement du cœur dans la matière dont il s'étoit agrandi: il est donc, après sa mort, la même modalité qu'il étoit pendant sa vie, à ne considérer que l'essentiel de sa personne; il n'échappa donc point par la mort à la justice, ou au caprice de ses persécuteurs invisibles. Ils peuvent le suivre par-tout où il ira, & le maltraiter sous les formes visibles qu'il pourra acquérir.

M. Bayle, appliqué sans cesse à faire voir l'inexactitude des idées des partisans de *Spinoza*, prétend que toutes leurs disputes sur les miracles n'est qu'un misérable jeu de mots, & qu'ils ignorent les conséquences de leur système, s'ils en nient la possibilité. Pour faire voir, dit-il, leur mauvaise foi & leurs illusions sur cette matière, il suffit de dire, que quand ils rejettent la possibilité des miracles, ils alleguent cette raison, c'est que Dieu & la nature sont le même être: de sorte que si Dieu faisoit quelque chose contre les loix de la nature, il seroit quelque chose contre lui-même, ce qui est impossible. Parlez nettement & sans équivoque, dites que les loix de la nature n'ayant pas été faites par un législateur libre, & qui connût ce qu'il faisoit, mais étant l'action d'une cause aveugle & nécessaire, rien ne peut arriver qui soit contraire à ces loix. Vous alléguerez alors contre les miracles votre propre thèse: ce sera la pétition du principe, mais au moins vous parlerez rondement. Tirons-les de cette généralité, demandons-leur ce qu'ils penient des miracles rapportés dans l'Écriture. Ils en nieront absoiument tout ce qu'ils ne pourront pas attribuer à quelque tour de souplesse. Laissons-leur

passer le front d'airain qu'il faut avoir pour s'inscrire en faux contre des faits de cette nature, attaquons-les par leurs principes. Ne dites-vous pas que la puissance de la nature est infinie ? & la seroit-elle, s'il n'y avoit rien dans l'univers qui pût redonner la vie à un homme mort ? la seroit-elle s'il n'y avoit qu'un seul moyen de former des hommes, celui de la génération ordinaire ? Ne dites pas que la connoissance de la nature est infinie. Vous niez cet entendement divin, où, selon nous, la connoissance de tous les êtres possibles est réunie ; mais en dispersant la connoissance, vous ne niez point son infinité. Vous devez donc dire que la nature connoît toutes choses, à-peu-près comme nous disons que l'homme entend toutes les langues. Un seul homme ne les entend pas toutes, mais les uns entendent celle-ci & les autres celle-là. Pouvez-vous nier que l'univers ne contienne rien qui connoisse la construction de notre corps ? Si cela étoit, vous tomberiez en contradiction, vous ne reconnoitriez plus que la connoissance de Dieu fût partagée en une infinité de manières ; l'artifice de nos organes ne lui seroit point connu. Avouez donc, si vous voulez raisonner conséquemment, qu'il y a quelque modification qui le connoît ; avouez qu'il est très-possible à la nature de ressusciter un mort, & que votre maître confondoit lui-même ses idées, ignoroit les suites de son principe, lorsqu'il disoit que, s'il eût pu se persuader la résurrection de Lazare, il auroit brisé en pièces tout son système, & embrassé sans répugnance la foi ordinaire des chrétiens. Cela suffit pour prouver à ces gens-là qu'ils démentent leurs hypothèses, lorsqu'ils nient la possibilité des miracles, je veux dire, afin d'ôter toute équivoque, la possibilité des événemens racontés dans l'Écriture.

Plusieurs personnes ont prétendu que M. Bayle n'avoit nullement compris la doctrine de *Spinoza*, ce qui doit paroître bien étrange d'un esprit aussi subtil & aussi pénétrant. M. Bayle a prouvé, mais aux dépens de ce système, qu'il l'avoit parfaitement compris. Il lui a porté de nouveaux coups que n'ont pu parer les *spinofistes*. Voici comment il raisonne. J'attribue à *Spinoza* d'avoir enseigné, 1°. qu'il n'y a

qu'une substance dans l'univers ; 2°. que cette substance est Dieu ; 3°. que tous les êtres particuliers, le soleil, la lune, les plantes, les bêtes, les hommes, leurs mouvemens, leurs imaginations, leurs desirs, sont des modifications de Dieu. Je demande présentement aux spinofistes, votre maître a-t-il enseigné cela, ou ne l'a-t-il pas enseigné ? S'il l'a enseigné, on ne peut point dire que mes objections aient le défaut qu'on nomme *ignoratio elenchi*, ignorance de l'état de la question. Car elles supposent que telle a été sa doctrine, & ne l'attaquent que sur ce pié-là. Je suis donc hors d'affaire, & l'on se trompe toutes les fois que l'on débite que j'ai rébuté ce que je n'ai pas compris. Si vous dites que *Spinoza* n'a point enseigné les trois doctrines ci-dessus articulées, je vous demande, pourquoi donc s'exprimoit-il comme ceux qui auroient eu la plus forte passion de persuader au lecteur qu'ils enseignoient ces trois choses ? Est-il beau & louable de se servir du style commun, sans attacher aux paroles les mêmes idées que les autres hommes, & sans avertir du sens nouveau dans lequel on les prend ? Mais pour discuter un peu ceci, cherchons où peut être la méprise. Ce n'est pas à l'égard du mot *substance* que je me serois abusé, car je n'ai point combattu le sentiment de *Spinoza* sur ce point-là, je lui ai laissé passer ce qu'il suppose, que pour mériter le nom de substance, il faut être indépendant de toute cause, ou exister par soi-même éternellement nécessairement. Je ne pense pas que j'aie pu m'abuser en lui imputant de dire, qu'il n'y a que Dieu qui ait la nature de substance. S'il y avoit donc de l'abus dans mes objections, il consisteroit uniquement en ce que j'aurois entendu par *modalités*, *modifications*, *modes*, ce que *Spinoza* n'a point voulu signifier par ces mots-là ; mais, encore un coup, si je m'y étois abusé, ce seroit sa faute. J'ai pris ces termes comme on les a toujours entendus. La doctrine générale des philosophes, est que l'idée d'être contient sous soi immédiatement deux especes, la substance & l'accident, & que la substance subsiste par elle-même, *ens per se subsistens*, & que l'accident subsiste dans un autre, *ens in alio*. O : subsister

par foi, dans leurs idées, c'est ne dépendre que de quelque sujet d'inhérence; & comme cela convient, selon eux, à la matière, aux anges, à l'ame de l'homme, ils admettent deux sortes de substances, l'une inercée, l'autre créée, & ils subdivisent en deux especes la substance créée; l'une de ces deux especes est la matière, l'autre est notre ame. Pour ce qui regarde l'accident, il dépend si essentiellement de son sujet d'inhérence, qu'il ne sauroit subsister sans lui; c'est son caractère spécifique. Descartes l'a toujours entendu ainsi. Or, puisque *Spinosa* avoit été grand cartésien, la raison veut que l'on croie qu'il a donné à ces termes-là le même sens que Descartes. Si cela est, il n'entend, par modification de substance, qu'une façon d'être qui a la même relation à la substance, par la figure, le mouvement, le repos, la situation à la matière, &c. que la douleur, l'affirmation, l'amour, &c. à l'ame de l'homme: car voilà ce que les cartésiens appellent *modes*. Mais, en supposant une fois que la substance est ce qui existe de soi, indépendamment de toute cause efficiente, il n'a pas dû dire que la matière, ni que les hommes fussent des substances; & puisque, selon la doctrine commune, il ne divisoit l'être qu'en deux especes, savoir en substance & en modification de substance, il a dû dire que la matière & l'ame des hommes n'étoient que des modifications de substance, qu'il n'y a qu'une seule substance dans l'univers, & que cette substance est Dieu. Il ne sera plus question que de savoir s'il subdivise en deux especes la modification de substance. En cas qu'il se serve de cette subdivision, & qu'il veuille que l'une de ces deux especes soit ce que les cartésiens & les autres philosophes chrétiens nomment *substance créée*, & que l'autre espece soit ce qu'ils nomment *accident* ou *mode*, il n'y aura plus qu'une dispute de mots entre lui & eux, & il sera très-aisé de ramener à l'orthodoxie tout son système, & de faire évanouir toute sa secte; car on ne veut être spinosiste qu'à cause qu'on croit qu'il a renversé de fond en comble le système des chrétiens, & l'existence d'un Dieu immatériel & gouvernant toutes choses avec une souveraine liberté. D'où nous pouvons

conclure en passant, que les spinosistes & leurs adversaires s'accordent parfaitement bien dans le sens du mot *modification de substance*. Ils croient les uns & les autres que *Spinosa* ne s'en est servi que pour désigner un être qui a la même nature que ce que les cartésiens appellent *mode*, & qu'il n'a jamais entendu, par ce mot-là, un être qui eût les propriétés ou la nature de ce que nous appellions *substance créée*.

Si l'on veut toucher la question au vif, voici comme on doit raisonner avec un spinosiste. Le vrai & le propre caractère de la modification convient-il à la matière par rapport à Dieu, ou ne lui convient-il point? Avant de me répondre, attendez que je vous explique, par des exemples, ce que c'est que le caractère propre de la modification. C'est d'être dans un sujet de la manière que le mouvement est dans le corps & la pensée dans l'ame de l'homme. Il ne suffit pas, pour être une modification de la substance divine, de subsister dans l'immutabilité de Dieu, d'en être pénétré, entouré de toutes parts, d'exister par la vertu de Dieu, de ne pouvoir exister ni sans lui, ni hors de lui. Il faut de plus que la substance divine soit le sujet d'inhérence d'une chose, tout comme, selon l'opinion commune, l'ame humaine est le sujet d'inhérence du sentiment & de la douleur, & le corps le sujet d'inhérence du mouvement, du repos & de la figure. Répondez présentement; & si vous dites que, selon *Spinosa*, la substance de Dieu n'est pas de cette manière, le sujet d'inhérence de cette étendue, ni du mouvement ni des pensées humaines; je vous avouerai que vous en faites un philosophe orthodoxe, qui n'a nullement mérité qu'on lui fit les objections qu'on lui a faites, & qui méritoit seulement qu'on lui reprochât de s'être fort tourmenté pour embarrasser une doctrine que tout le monde savoit, & pour forger un nouveau système qui n'étoit bâti que sur l'équivoque d'un mot. Si vous dites qu'il a prétendu que la substance divine est le sujet d'inhérence de la matière, & de toutes les diversités de l'étendue & de la pensée, au même sens que, selon Descartes, l'étendue est le sujet d'inhérence du mouvement, l'ame de l'homme est le

fujet d'inhérence des sensations & des passions ; j'ai tout ce que je demande ; c'est ainsi que j'ai entendu *Spinoza* ; c'est là-dessus que toutes mes objections sont fondées.

Le précis de tout ceci est une question de fait touchant le vrai sens du mot *modification* dans le système de *Spinoza*. Le faut-il prendre pour la même chose qu'une substance créée, ou le faut-il prendre au sens qu'il a dans le sentiment de M. Descartes ? Je crois que le bon parti est le dernier, car dans l'autre sens *Spinoza* auroit reconnu des créatures distinctes de la substance divine, qui eussent été faites ou de rien ou d'une matière distincte de Dieu. Or, il seroit facile de prouver par un grand nombre de passages de ses livres, qu'il n'admet ni l'une ni l'autre de ces deux choses. L'étendue, selon lui, est un attribut de Dieu. Il s'en suit de là que Dieu essentiellement, éternellement, nécessairement est une substance étendue, & que l'étendue lui est aussi propre que l'existence ; d'où il résulte que les diversités particulières de l'étendue, qui sont le soleil, la terre, les arbres, les corps des bêtes, les corps des hommes, sont en Dieu, comme les philosophes de l'école supposent qu'elles sont dans la matière première. Or, si ces philosophes supposoient que la matière première est une substance simple & parfaitement unique, ils concludroient que le soleil & la terre sont réellement la même substance. Il faut donc que *Spinoza* conclue la même chose. S'il ne disoit pas que le soleil est composé de l'étendue de Dieu, il faudroit qu'il avouât que l'étendue du soleil a été faite de rien ; mais il nie la création : il est donc obligé de dire que la substance de Dieu est la cause matérielle du soleil, ce qui compose le soleil, *subiectum ex quo* ; & par conséquent que le soleil n'est pas distingué de Dieu, que c'est Dieu lui-même, & Dieu tout entier, puisque, selon lui, Dieu n'est point un être composé de parties. Supposons pour un moment qu'une masse d'or ait la force de se convertir en assiettes, en plats, en chandeliers, en écuelles, &c. elle ne sera point distincte de ces assiettes & de ces plats : & si l'on ajoute qu'elle est une masse simple & non composée de parties, il sera cer-

tain qu'elle est toute dans chaque assiette & dans chaque chandelier, car si elle n'y étoit point toute, elle se seroit partagée en diverses pièces ; elle seroit donc composée de parties, ce qui est contre la supposition. A'ors ces propositions réciproques ou convertibles seroient véritables, *le chandelier est la masse d'or, la masse d'or est le chandelier*. Voilà l'image du Dieu de *Spinoza*, il a la force de se changer ou de se modifier en terre, en lune, en mer, en arbre, &c. & il est absolument un, & sans nulle composition de parties. Il est donc vrai qu'on peut assurer que la terre est Dieu, que la lune est Dieu, que la terre est Dieu tout entier, que la lune l'est aussi, que Dieu est la terre, que Dieu tout entier est la lune.

On ne peut trouver que ces trois manières, selon lesquelles les modifications de *Spinoza* soient en Dieu ; mais aucune de ces manières n'est ce que les autres philosophes disent de la substance créée. Elle est en Dieu, disent-ils, comme dans sa cause efficiente, & par conséquent elle est distincte de Dieu réellement & totalement. Mais, selon *Spinoza*, les créatures sont en Dieu, ou comme l'effet dans la cause matérielle, ou comme l'accident dans son sujet d'inhérence, ou comme la forme du chandelier dans l'étain dont on le compose. Le soleil, la lune, les arbres, en tant que ce sont des choses à trois dimensions, sont en Dieu comme dans la cause matérielle dont leur étendue est composée : il y a donc identité entre Dieu & le soleil, &c. Les mêmes arbres, en tant qu'ils ont une forme qui les distingue des pierres, sont en Dieu, comme la forme du chandelier est dans l'étain. Être chandelier n'est qu'une manière d'être de l'étain. Le mouvement des corps & des pensées des hommes sont en Dieu, comme les accidens des péripatéticiens sont dans la substance créée. Ce sont des entités inhérentes à leur sujet, qui n'en sont point composées, & qui n'en sont point parties.

Un apologiste de *Spinoza* soutient, que ce philosophe n'attribue point à Dieu l'étendue corporelle, mais seulement une étendue intelligible, & qui n'est point imaginable. Mais si l'étendue des corps que nous

voyons & que nous imaginons n'est point l'étendue de Dieu, d'où est-elle venue, comment a-t-elle été faite? Si elle a été produite de rien, *Spinosa* est orthodoxe, son système devient nul. Si elle a été produite de l'étendue intelligible de Dieu, c'est encore une vraie création, car l'étendue intelligible n'étant qu'une idée, & n'ayant point réellement les trois dimensions, ne peut point fournir l'étoffe ou la matière de l'étendue formellement existante hors de l'entendement. Outre que, si l'on distingue deux espèces d'étendue, l'une intelligible, qui appartient à Dieu, l'autre imaginable, qui appartient aux corps, il faudra aussi admettre deux sujets de ces étendues, distincts l'un de l'autre, & alors l'unité de substance est renversée, tout l'édifice de *Spinosa* va par terre.

M. Bayle, comme on peut le voir par tout ce que nous avons dit, s'est principalement attaché à la supposition que l'étendue n'est pas un être composé, mais une substance unique en nombre. La raison qu'il en donne, c'est que les spinosistes témoignent que ce n'est pas là en quoi consistent les difficultés. Ils croient qu'on les embarrasse beaucoup plus, lorsqu'on leur demande comment la pensée & l'étendue peuvent s'unir dans une même substance. Il y a quelque bizarrerie là-dedans. Car, s'il est certain par les notions de notre esprit que l'étendue & la pensée n'ont aucune affinité l'une avec l'autre, il est encore plus évident que l'étendue est composée de parties réellement distinctes l'une de l'autre, & néanmoins ils comprennent mieux la première difficulté que la seconde, & ils traitent celle-ci de bagatelle en comparaison de l'autre. M. Bayle les ayant si bien battus par l'endroit de leur système, qu'ils pensoient n'avoir pas besoin d'être secourus, comment repousseroient-ils les attaques aux endroits foibles? Ce qui doit surprendre, c'est que *Spinosa* respectant si peu la raison & l'évidence, ait eu des partisans & des sectes de son système. C'est sa méthode spécieuse qui les a trompés, & non pas comme il arrive quelquefois, un éclat de principes séduisants. Ils ont cru que celui qui employoit la géométrie, qui procédoit par axiomes, par définitions,

par théorèmes & par lemmes, suivoit trop bien la marche de la vérité, pour ne trouver que l'erreur au lieu d'elle. Ils ont jugé du fond sur les apparences, décision précipitée qu'inspire notre paresse. Ils n'ont pas vu que ces axiomes n'étoient que des propositions très-vagues, très-incertaines, que ces définitions étoient inexactes, bizarres & défectueuses, que leur chef alloit enfin au milieu des paralogismes où sa présomption & ses fantaisies le conduisoient.

Le premier point d'égarement, qui est la source de l'erreur, se trouve dans la définition que *Spinosa* donne de la substance. *J'entends par la substance, dit-il, ce qui est en soi & conçu par soi-même, c'est-à-dire, ce dont la conception n'a pas besoin de la conception d'une autre chose dont elle doive être formée.* Cette définition est captieuse, car elle peut recevoir un sens vrai & faux : ou *Spinosa* définit la substance par rapport aux accidens, ou par rapport à l'existence; or, de quelque manière qu'il la définisse, sa définition est fautive, ou du moins lui devient inutile. Car, 1<sup>o</sup>. s'il définit la substance par rapport aux accidens, on pourra conclure de cette définition que la substance est un être qui subsiste par lui indépendamment d'un sujet d'inhérence. Or, *Spinosa* ne peut faire servir une telle définition à démontrer qu'il n'y a dans le monde qu'une seule & unique substance. Il est évident que les arbres, les pierres, les anges, les hommes existent indépendamment d'un sujet d'inhérence. 2<sup>o</sup>. Si *Spinosa* définit la substance par rapport à l'existence, sa définition est encore fautive. Cette définition bien entendue, signifie que la substance est une chose dont l'idée ne dépend point d'une autre idée, & qui ne suppose rien qui l'ait formée, mais renferme une existence nécessaire, or cette définition est fautive, car, ou *Spinosa* veut dire, par ce langage mystérieux, que l'idée même de la substance autrement l'essence & la définition de la substance, est indépendante de toute cause, ou bien que la substance existante subsiste tellement par elle-même, qu'elle ne peut dépendre d'aucune cause. Le premier sens est trop ridicule, & d'ailleurs trop inutile à *Spinosa*, pour croire qu'il l'ait eu dans l'esprit :

car ce sens se réduiroit à dire, que la définition de la substance ne peut produire une autre définition de substance, ce qui est absurde & impertinent. Quelque peu conséquent que soit *Spinoza*, je ne croirai jamais qu'il emploie une telle définition de la substance, pour prouver qu'une substance n'en peut produire, comme si cela étoit impossible; sous prétexte qu'une définition de substance ne peut produire une autre définition de substance. Il faut donc que *Spinoza*, par sa définition entortillée de la substance, ait voulu dire que la substance existe seulement par elle-même, qu'elle ne peut dépendre d'aucune cause. Or, c'est cette définition que tous les philosophes attaquent. Ils vous diront bien que la définition de la substance est simple & indivisible, sur-tout si on la considère par opposition au néant; mais ils vous nieront qu'il n'y ait qu'une substance. Autre chose est de dire qu'il n'y a qu'une seule définition de substance, & autre chose, qu'il n'y a qu'une substance.

En mettant à part les idées de métaphysique, & ces noms d'*essence*, d'*existence*, de *substance*, qui n'ont aucune distinction réelle entr'elles, mais seulement dans les diverses conceptions de l'entendement; il faudra, pour parler plus intelligiblement & plus humainement, dire que puisqu'il y a deux sortes d'existence, l'une nécessaire, & l'autre contingente, il y a de toute nécessité deux sortes de substance; l'une qui existe nécessairement, & qui est Dieu; & l'autre qui n'a aucune existence empruntée de ce premier être, & de laquelle elle ne jouit que par la vertu, qui font les créatures. La définition de *Spinoza* ne vaut donc rien du tout; elle confond ce qui doit être nécessairement distingué, l'essence qu'il nomme *substance*, avec l'existence. La définition qu'il apporte pour prouver qu'une substance n'en peut produire une autre, est aussi ridicule que ce raisonnement qu'on ferait pour prouver qu'un homme est un cercle: par homme j'entends une figure ronde; or, le cercle est une figure ronde, donc l'homme est un cercle. Car voici comme raisonne *Spinoza*: il me plaît d'entendre par substance ce qui n'a point de cause; or, ce qui est produit par un autre a une cause, donc une substance

ne peut être produite par une autre substance.

La définition qu'il donne du fini & de l'infini n'est pas plus heureuse. Une chose est finie, selon lui, quand elle peut être terminée par une chose de la même nature. Ainsi un corps est dit *fini*, parce que nous en concevons un plus grand que lui; ainsi la pensée est terminée par une autre pensée. Le corps n'est point terminé par la pensée, ainsi que la pensée ne l'est point par le corps. On peut supposer deux sujets différens, dont l'un ait une connoissance infinie d'un objet, & l'autre n'en ait qu'une connoissance finie. La connoissance infinie du premier ne donne point l'exclusion à la connoissance finie du second. De ce qu'un être connoit toutes les propriétés & tous les rapports d'une chose, ce n'est pas une raison, pour qu'un autre n'en puisse du moins saisir quelques rapports & quelques propriétés. Mais, dira *Spinoza*, les degrés de connoissance qui se trouve dans l'être fini, n'étant point ajoutés à cette connoissance que nous supposons infinie, elle ne peut pas l'être. Pour répondre à cette objection, qui n'est qu'une pure équivoque, je demande, si les degrés de la connoissance finie ne se trouvent pas dans la connoissance infinie; on ne sauroit le nier. Ce ne seroit pas à la vérité les mêmes degrés numériques, mais ce seroit les mêmes spécifiquement, c'est-à-dire, qu'ils seroit semblables. Or, il n'en faut pas davantage pour la connoissance infinie. Quant aux degrés infinis dont elle est composée, on ajouteroit encore tous les degrés qui se trouvent épars & détunis dans toutes les connoissances finies, elle n'en deviendroit pas plus parfaite ni plus étendue. Si j'avois précisément le même fonds de connoissances que vous avez sur quelque objet, en deviendrois-je plus habile, & mes lumières plus étendues, parce qu'on ajouteroit vos connoissances numériques à celles que je possède déjà? Vos connoissances étant absolument semblables aux miennes, cette répétition de la même science ne me rendroit pas plus savant. Donc une connoissance infinie n'exige point les degrés fins des autres connoissances; donc une chose n'est pas précisément finie, parce qu'il

existe d'autres êtres de la même nature.

Ses raisonnemens sur l'infini ne sont pas plus justes. Il appelle *infini*, ce dont on ne peut rien nier, & ce qui renferme en soi formellement toutes les réalités possibles. Si on lui passe cette définition, il est clair qu'il lui sera aisé de prouver qu'il n'y a dans le monde qu'une substance unique, & que cette substance est Dieu, & que toutes les choses sont les modes de cette substance. Mais, comme il n'a pas prouvé cette définition, tout ce qu'il bâtit dessus, n'a qu'un fondement ruineux. Pour que Dieu soit infini, il n'est pas nécessaire qu'il renferme en lui toutes les réalités possibles qui sont finies & bornées, mais seulement les réalités & perfections possibles qui sont immenses & infinies : ou, si l'on veut, pour parler le langage ordinaire de l'école, qu'il renferme éminemment toutes les réalités & les perfections possibles ; c'est-à-dire, que toutes les perfections & réalités qui se rencontrent dans les individus de chaque être que Dieu peut former, se trouvent en lui dans un degré éminent & souverain : d'où il ne s'enfuit pas que la substance de Dieu renferme la substance des individus sortis de ses mains.

Les axiomes de *Spinoza* ne sont pas moins faux & captieux que ses définitions : choisissons ces deux qui sont les principaux : *La connoissance de l'effet dépend de la connoissance de la cause, & la renferme nécessairement : Des choses qui n'ont rien de commun entr'elles ne peuvent servir à se faire connoître mutuellement.* On sent tout d'un coup le captieux de ces deux axiomes ; & , pour commencer par le premier, voici comment je raisonne. On peut considérer l'effet de ces deux manières, en tant qu'il est formellement un effet, ou matériellement, c'est-à-dire, tout simplement, en tant qu'il est en lui-même. Il vrai que l'effet considéré formellement comme effet, ne peut être connu séparément de la cause, selon cet axiome des écoles, *correlata sunt simul cognitione.* Mais si vous prenez l'effet en lui-même, il peut être connu par lui-même. L'axiome de *Spinoza* est donc captieux, en ce qu'il ne distingue pas entre les différentes manières dont on peut envisager l'effet. D'ailleurs, quand

*Spinoza* dit que la connoissance de l'effet dépend de la connoissance de la cause & qu'elle la renferme, veut-il dire que la connoissance de l'effet entraîne nécessairement une connoissance parfaite de la cause ? Mais, en ce sens, l'axiome est très-faux, puisque l'effet ne contient pas toutes les perfections de la cause, qu'il peut avoir une nature très-différente de la sienne ; savoir, si la cause agit par sa seule volonté ; car tel sera l'effet qu'il plaira à la volonté de la produire. Mais si *Spinoza* prétend seulement que l'idée de l'effet est relative à l'idée de la cause, l'axiome de *Spinoza* est vrai alors, mais inutile au but qu'il se propose ; car, en partant de ce principe, il ne trouvera jamais qu'une substance ne puisse en produire une autre dont la nature & les attributs seront différens. Je dis plus : de ce que l'idée de l'effet est relative à l'idée de la cause, il s'enfuit dans les principes de *Spinoza*, qu'une substance douée d'attributs différens peut être la cause d'une autre substance. Car *Spinoza* reconnoît que deux choses, dont l'une est cause de l'autre, servent mutuellement à se faire connoître ; or, si l'idée de l'effet est relative à l'idée de la cause, il est évident que deux substances de différent attribut pourront se faire connoître réciproquement, pourvu que l'une soit la cause de l'autre, non pas qu'elles aient une même nature & les mêmes attributs, puisqu'on les suppose différens : mais par le rapport qu'il y a de la cause à l'effet. Pour l'autre axiome il n'est pas moins faux que le précédent : car, quand *Spinoza* dit que les choses qui n'ont rien de commun entr'elles, ne peuvent servir à se faire connoître réciproquement ; par le mot de *commun*, il entend une même nature spécifique. Or l'axiome pris en ce sens, est très-faux ; puisque, soit les attributs génériques, soit la relation de la cause à l'effet, peuvent les faire connoître les uns par les autres.

Examinons maintenant les principales propositions qui forment le système de *Spinoza*. Il dit dans la seconde, que *deux substances ayant des attributs différens, n'ont rien de commun entr'elles.* Dans la démonstration



tration de cette proposition, il n'allègue d'autre preuve que la définition qu'il a donnée de la substance, laquelle étant fautive, on n'en peut rien légitimement conclure, par conséquent cette proposition est nulle. Mais afin d'en faire mieux comprendre le faux, il n'y a qu'à considérer l'existence & l'essence d'une chose pour découvrir ce sophisme. Car, puisque *Spinoza* convient qu'il y a deux sortes d'existence, l'une nécessaire & l'autre qui ne l'est pas; il s'ensuit que deux substances qui auront différens attributs, comme l'étendue & la pensée, conviendront entre elles dans une existence de même espèce, c'est-à-dire, qu'elles seront semblables, en ce que l'une & l'autre n'existeront pas nécessairement, mais seulement par la vertu d'une cause qui les aura produites. Deux essences ou deux substances parfaitement semblables dans leurs propriétés essentielles, seront différentes, en ce que l'existence de l'une aura précédé celle de l'autre, ou en ce que l'une n'est pas l'autre. Quand Pierre seroit semblable à Jean en toutes choses, ils sont différens, en ce que Pierre n'est pas Jean, & que Jean n'est pas Pierre. Si *Spinoza* dit quelque chose de concevable, cela ne peut avoir de fondement & de vraisemblance, que par rapport à des idées métaphysiques qui ne mettent rien de réel dans la nature. Tantôt *Spinoza* confond l'espèce avec l'individu, & tantôt l'individu avec l'espèce.

Mais dira-t-on, *Spinoza* parle de la substance précisément, & considérée en elle-même. Savons donc *Spinoza*. Je rapporte la définition de la substance à l'existence; & je dis, si cette substance n'existe pas, ce n'est qu'une idée, une définition qui ne met rien dans l'être des choses; si elle existe, alors l'esprit & le corps conviennent en substance & en existence. Mais, selon *Spinoza*, qui dit une substance, dit une chose qui existe nécessairement. Je réponds que cela n'est pas vrai, & que l'existence n'est pas plus renfermée dans la définition de la substance en général que dans la définition de l'homme. Enfin, on dit, & c'est ici le dernier retranchement, que la substance est un

être qui subsiste par lui-même. Voici donc où est l'équivoque; car puisque le système de *Spinoza* n'est fondé uniquement que sur cette définition, avant qu'il puisse argumenter & tirer des conséquences de cette définition, il faut préalablement convenir avec moi du sens de la définition. Or, quand je définis la substance un être qui subsiste par lui-même, ce n'est pas pour dire qu'il existe nécessairement, je n'en ai pas la pensée; c'est uniquement pour la distinguer des accidens, qui ne peuvent exister que dans la substance & par vertu de la substance. On voit donc que tout ce système de *Spinoza*, toute cette fastueuse démonstration n'est fondée que sur une équivoque frivole & facile à dissiper.

La troisième proposition de *Spinoza* est que, dans les choses qui n'ont rien de commun entr'elles, l'une ne peut être la cause de l'autre. Cette proposition, à l'expliquer précisément, est fautive aussi; ou, dans le seul sens véritable qu'elle peut avoir, ou ne peut rien en conclure. Elle est fautive dans toutes les causes morales & occasionnelles. Le son du nom de Dieu n'a rien de commun avec l'idée du créateur qu'il produit dans mon esprit. Un malheur arrivé à mon ami n'a rien de commun avec la tristesse que j'en reçois. Elle est fautive encore cette proposition, lorsque la cause est beaucoup plus excellente que l'effet qu'elle produit. Quand je renne mon bras par l'acte de ma volonté, le mouvement n'a rien de commun de sa nature avec l'acte de ma volonté, ils sont très-différens. Je ne suis pas un triangle; cependant je m'en forme une idée, & j'examine les propriétés d'un triangle. *Spinoza* a cru qu'il n'y avoit point de substance spirituelle, tout est corps selon lui. Combien de fois cependant *Spinoza* a-t-il été contraint de se représenter une substance spirituelle, afin de s'efforcer d'en détruire l'existence? Il y a donc des causes qui produisent des effets avec lesquels elles n'ont rien de commun, parce qu'elles ne les produisent pas par une émanation de leur essence, ni dans toute l'étendue de leurs forces.

La quatrième proposition de *Spinoza* ne

nous arrêtera pas beaucoup : *Deux ou plusieurs choses distinctes sont distinguées entr'elles, ou par la diversité des attributs des substances, ou par la diversité de leurs accidens qu'il appelle des affections.* *Spinoza* confond ici la diversité avec la distinction. La diversité vient à la vérité de la diversité spécifique des attributs & des affections. Ainsi il y a diversité d'essence, quand l'une est conçue & définie autrement que l'autre ; ce qui fait l'espèce, comme on parle dans l'école. Ainsi un cheval n'est pas un homme, un cercle n'est pas un triangle ; car on définit toutes ces choses diversement, mais la distinction vient de la distinction numérique des attributs. Le triangle *A*, par exemple, n'est pas le triangle *B*. Titius n'est pas Mævius, Davus n'est pas Œdipe. Cette proposition ainsi expliquée, la suivante n'aura pas plus de difficultés.

C'est la cinquième conçue en ces termes : *il ne peut y avoir dans l'univers deux ou plusieurs substances de même nature ou de même attribut.* Si *Spinoza* ne parle que de l'essence des choses ou de leur définition, il ne dit rien ; car ce qu'il dit ne signifie autre chose, sinon, qu'il ne peut y avoir dans l'univers deux essences différentes, qui aient une même essence : qui en doute ? Mais si *Spinoza* entend, qu'il ne peut y avoir une essence qui se trouve en plusieurs sujets singuliers, de même que l'essence de triangle se trouve dans le triangle *A* & dans le triangle *B* ; ou comme l'idée de l'essence de la substance se peut trouver dans l'être qui pense & dans l'être étendu, il dit une chose manifestement fautive, & qu'il n'entreprend pas même de prouver.

Nous voici enfin arrivés à la sixième proposition que *Spinoza* a abordée par les détours & les chemins couverts que nous avons vus. *Une substance, dit-il, ne peut être produite par une autre substance.* Comment le démontre-t-il ? Par la proposition précédente, par la seconde & par la troisième ; mais puisque nous les avons réfutées, celle-ci tombe & se détruit sans autre examen. On comprend aisément que *Spinoza* ayant mal défini la substance, cette proposition qui en est la conclusion, doit être nécessairement fautive. Car, au

fond, la substance de *Spinoza* ne signifie autre chose, que la définition de la substance ou l'idée de son essence. Or, il est certain qu'une définition n'en produit pas une autre. Mais comme tous ces degres métaphysiques de l'être ne subsistent & ne sont distingués que par l'entendement, & que dans la nature ils n'ont d'être réel & effectif qu'en vertu de l'existence, il faut parler de la substance, comme existante, quand on veut considérer la réalité de ses effets. Or, dans un tel rocher, être existant, être substance, être pierre, c'est la même chose ; il faut donc en parler comme d'une substance existante, quand on le considère comme étant actuellement dans l'être des choses, & par conséquent comme substance existante, pour exister nécessairement & par elle-même, ou par la vertu d'autrui ; il s'ensuit qu'une substance peut être produite par une autre substance ; car qui dit une substance qui existe par la vertu d'autrui, dit une substance qui a été produite, & qui a reçu son être d'une autre substance.

Après toutes ces équivoques & tous ces sophismes, *Spinoza* croyant avoir conduit son lecteur où il souhaitoit, leve le masque dans la septième proposition. *Il appartient, dit-il, à la substance d'exister.* Comment le prouve-t-il ? Par la proposition précédente qui est fautive. Je voudrois bien savoir, pourquoi *Spinoza* n'a pas agi plus franchement & plus sincèrement ; car si l'essence de la substance emporte nécessairement l'existence, comme il le dit ici, pourquoi ne s'en est-il pas expliqué clairement dans la définition qu'il a donnée de la substance, au lieu de se cacher sous l'équivoque facheuse de *subsister par soi-même*, ce qui n'est véritable que par rapport aux accidens & point du tout à l'existence ? *Spinoza* a beau faire, il ne détruira pas les idées les plus claires & les plus naturelles.

La substance ne dit autre chose qu'un être qui existe, sans être un accident attaché à un sujet. Or, on fait naturellement que tout ce qui existe sans être accident, n'existe pas néanmoins nécessairement. donc l'idée & l'essence de la même substance n'emportent pas nécessairement l'existence avec elles.

On n'entrera pas plus avant dans l'examen des propositions de *Spinoza*, parce que les fondemens étant détruits, il seroit inutile de s'appliquer davantage à renverser le bâtiment; cependant, comme cette matiere est difficile à comprendre, nous la retoucherons encore d'une autre maniere; & quand ce ne seroit que des répétitions, elles ne seront pas néanmoins inutiles.

Le principe sur lequel s'appuie *Spinoza* est de lui-même obscur & incompréhensible. Quel est-il ce principe ou fondement de son système? C'est qu'il n'y a dans le monde qu'une seule substance. Certainement la proposition est obscure & d'une obscurité singuliere & nouvelle car les hommes ont toujours été persuadés, qu'un corps humain & un muid d'eau ne sont pas la même substance; qu'un esprit & un autre esprit ne sont pas la même substance; que Dieu & moi, & les autres différentes parties de l'univers ne sont pas la même substance. Le principe étant nouveau, surprenant, contre tous les principes reçus, & par conséquent fort obscur, il faut donc l'éclaircir & le prouver. C'est ce qu'on ne peut faire qu'avec le secours de preuves qui soient plus claires que la chose même à prouver, la preuve n'étant qu'un plus grand jour, pour mettre en évidence ce qu'il s'agit de faire connoître & de persuader. Or quelle est, selon *Spinoza*, la preuve de cette proposition générale, *il n'y a & il ne peut y avoir qu'une seule substance*? La voici: *c'est qu'une substance n'en sauroit produire une autre*. Mais cette preuve n'enferme-t-elle pas toute l'obscurité & toute la difficulté du principe? N'est-elle pas également contraire au sentiment reçu dans le genre humain, qui est persuadé qu'une substance corporelle, telle qu'un arbre, produit une autre substance, telle qu'une pomme, & que la pomme produite par un arbre, dont elle est actuellement séparée, n'est pas actuellement la même substance que cet arbre? La seconde proposition qu'on apporte en preuve du principe, est donc aussi obscure pour le moins que le principe, elle ne l'éclaircit donc pas, elle ne prouve donc pas. Il est ainsi

de chacune des autres preuves de *Spinoza*: au lieu d'être un éclaircissement, c'est une nouvelle obscurité. Par exemple, comment s'y prend-il pour prouver qu'une substance ne sauroit en produire une autre? C'est, dit-il, *parce qu'elles ne peuvent se concevoir l'une par l'autre*. Quel nouvel abyme d'obscurité? Car enfin, n'ai-je pas encore plus de peine à démêler, si deux substances peuvent se concevoir l'une par l'autre, qu'à juger si une substance en peut produire une autre? Avancer dans chacune des preuves de l'auteur, c'est faire autant de démarches d'une obscurité à l'autre. Par exemple, *il ne peut y avoir deux substances de même attribut, & qu'elles aient quelque chose de commun entr'elles*. Cela est-il plus clair, ou s'entend-il mieux que la première proposition qui étoit à prouver; savoir, *qu'il n'y a dans le monde qu'une seule substance*.

Or, puisque le sens commun se révolte à chacune de ces propositions, aussi-bien qu'à la première, dont elles sont les prétendues preuves; au lieu de s'arrêter à raisonner sur chacune de ces preuves, où se perd le sens commun, on seroit en droit de dire à *Spinoza*, votre principe est contre le sens commun; d'un principe où le sens commun se perd, il n'en peut rien sortir où le sens commun se retrouve. Ainsi, de s'amuser à vous suivre, c'est manifestement s'exposer à s'égarer avec vous, hors de la route du sens commun. Pour résister *Spinoza*, il ne faut, ce me semble, que l'arrêter au premier pas, sans prendre la peine de suivre cet auteur dans un tas de conséquences qu'il tire selon sa méthode prétendue géométrique, il ne faut que substituer au principe obscur dont il a fait la base de son système, celui-ci, *il y a plusieurs substances*, principe qui dans son genre est clair au suprême degré. Et, en effet, quelle proposition plus claire, plus frappante, plus intime à l'intelligence & à la conscience de l'homme? Je ne veux point ici d'autre juge que le sentiment naturel le plus droit, & que l'impression la plus juste du sens commun répandu dans le genre humain. Il est donc naturel de répondre simplement à la première proposition qui leur sert de

principe : vous avancez une extravagance qui révolte le sens commun, & que vous n'entendez pas vous-même. Si vous vous obstinez à soutenir que vous comprenez une chose incompréhensible, vous n'autorisez à juger que votre esprit est au comble de l'extravagance, & que je perdrois mon temps à raisonner contre vous & avec vous. C'est ainsi qu'en niant absolument la première proposition de ses principes, ou en éclaircissant les termes obscurs dont il s'enveloppe, on renverse l'édifice & le système par ses fondemens. En effet, les principes des sectateurs de *Spinoza* ne résultent que des ténèbres ou ils prennent plaisir à s'égarer, pour y engager avec eux ceux qui veulent bien être la dupe de leur obscurité, ou qui n'ont pas assez d'intelligence pour appercevoir qu'ils n'entendent pas eux-mêmes ce qu'ils disent.

Voici encore quelques raisons dont on peut se servir pour renverser ce système. Le mouvement n'étant pas essentiel à la matière, & la matière n'ayant pu se le donner à elle-même, il s'ensuit qu'il y a quelque autre substance que la matière, & que cette substance n'est pas un corps, car cette même difficulté retourneroit à l'infini. *Spinoza* ne croit pas qu'il y ait d'absurdité à remonter ainsi de cause en cause à l'infini; c'est se précipiter dans l'abyme pour ne pas vouloir se rendre; ni abandonner son système.

J'avoue que notre esprit ne comprend pas l'infini, mais il comprend clairement qu'un tel mouvement, un tel effet, un tel homme doit avoir sa première cause; car si l'on ne pouvoit remonter à la première cause, on ne pourroit, en descendant, rencontrer jamais le dernier effet, ce qui est manifestement faux, puisque le mouvement qui se fait à l'instant que je parle, est de nécessité le dernier. Cependant on conçoit sans peine, que remonter de l'effet à la cause, ou descendre de la cause à l'effet, sont des choses unies de la même manière qu'une montagne avec sa vallée; de sorte que, comme on trouve le dernier effet, on doit aussi rencontrer la première cause. Qu'on ne dise pas qu'on peut commencer une ligne au point où je suis, & la tirer jusqu'à l'infini, de même qu'on peut com-

mencer un nombre & l'augmenter jusqu'à l'infini; de telle sorte qu'il y ait un premier nombre, un premier point, sans qu'on puisse trouver le dernier. Ce seroit un sophisme facile à reconnoître, car il n'est pas question d'une ligne qu'on puisse tirer, ni d'un nombre qu'on puisse augmenter, mais il s'agit d'une ligne formée & d'un nombre achevé. Et comme toute ligne qu'on achève après l'avoir commencée, tout nombre qu'on cesse d'augmenter, est nécessairement fini, ainsi de même, dans le mouvement, l'effet qu'il produit à l'instant étant fini, il faut que le nombre des causes qui concourent à cet effet le soit aussi.

On peut éclaircir encore ce que nous disons par un exemple assez sensible. Les philosophes croient que la matière est divisible à l'infini. Cependant quand on parle d'une division actuelle & réelle des parties du corps, elle est toujours nécessairement finie. Il en est de même des causes & des effets de la nature. Quand elle en pourroit produire d'autres, & encore d'autres à l'infini, les causes néanmoins & les effets qui existent actuellement à cet instant, doivent être finis en nombre; & il est ridicule de croire qu'il faille remonter à l'infini pour trouver la première cause du mouvement. De plus, quand on parle du mouvement de la matière, on ne s'arrête pas à une seule partie de la matière, pour pouvoir donner lieu à *Spinoza* d'échapper, en disant que cette partie de la matière a reçu son mouvement d'une autre partie, & celle-là d'une autre, & ainsi de même jusqu'à l'infini; mais on parle de toute la matière quelle qu'elle soit, finie & infinie, il n'importe. On dit que le mouvement n'étant pas de l'essence de la matière, il faut nécessairement qu'elle l'ait reçu d'ailleurs. Elle ne peut l'avoir reçu du néant; car le néant ne peut agir. Il y a donc une autre cause qui a imprimé le mouvement à la matière, qui ne peut être ni matière ni corps. C'est ce que nous appellons *esprit*.

On démontre encore par l'histoire du monde, que l'univers n'a pas été formé par une longue succession de temps, comme il faudroit nécessairement le croire & le dire, si une cause toute-puissante & intel-

ligente n'avoit pas préfidé dans la création, afin de l'achever & de le mettre en fa perfection. Car s'il étoit formé par le feul mouvement de la matiere, pourquoi fe feroit-elle fi épuifée dans fes commencemens, qu'elle ne puiffe plus, & n'ait pu depuis plusieurs fiecles former des aftres nouveaux ? pourquoi ne produiroit-elle pas tous les jours des animaux & des hommes par d'autres voies que par celle de la génération, fi elle en a produit autrefois ? ce qui eft pourtant inconnu dans toutes les hiftoires. Il faut donc croire qu'une caufé intelligente & toute-puiffante a formé, dès le commencement, certains en cet état de perfection où nous le voyons aujourd'hui. On fait voir auffi qu'il y a du defsein dans la caufé qui a produit l'univers. Spinoza n'auroit pu néanmoins attribuer une vue & une fin à fa matiere informe. Il ne lui en donne qu'en tant qu'elle eft modifiée de telle ou telle maniere, c'est-à-dire, que parce qu'il y a des hommes & des animaux. Or c'eft pourtant la dernière des abfurdités, de croire & de dire que l'œil n'a pas été fait pour voir, ni l'oreille pour entendre. Il faut, dans ce malheureux fyftême, réformer le langage humain le plus raifonnable & le mieux établi, afin de ne pas admettre de connoiffance & d'intelligence dans le premier auteur du monde & des créatures.

Il n'eft pas moins abfurdé de croire que, fi les premiers hommes font fortis de la terre, ils aient reçu par-tout la même figure de corps & les mêmes traits, fans que l'un ait eu une partie plus que l'autre, ou dans une autre fituation. Mais c'eft parler conformément à la raifon & à l'expérience, de dire que le genre humain foit forti d'un même moule, & qu'il a été fait d'un même fang. Tous ces argumens doivent convaincre la raifon, qu'il y a dans l'univers un auteur agent que la matiere, qui le régit & en difpofe comme il lui plaît. C'eft pourtant ce que Spinoza a entrepris de détruire. Je finis par dire que plusieurs perfonnes ont affirmé que fa doctrine, confidérée 1. éme indépendamment des intérêts de la religion, a paru fort méprifable aux grands mathématiciens. On le croira plus facilement, fi l'on fe fouvient de ces deux cho-

fes : l'une, qu'il n'y a point de gens qui doivent être plus perfuadés de la multiplécité des fubftances, que ceux qui s'appliquent à la confidération de l'étendue ; l'autre, que la plupart de ces favans admettent du vuide. Or il n'y a rien de plus oppofé à l'hypothefe de Spinoza, que de fouteuir que tous les corps ne fe touchent point, & jamais deux fyftêmes n'ont été plus oppofés que le lien & celui des atomiftes. Il eft d'accord avec Epicure en ce qui regarde la rejection de la providence ; mais, dans tout le refte, leurs fyftêmes font comme l'eau & le feu. (X)

ATHELING, f. m. (*Hift. mod.*) étoit chez les anciens Saxons, ancêtres des Anglois, un titre d'honneur, qui appartenoit en propre à l'héritier préfumptif de la couronne.

Ce mot vient du mot Saxon *ædeling*, qui eft dérivé de *ædel*, noble. On l'écrit auffi quelquefois, *adling*, *edling*, *ethling* & *atheling*.

Le roi Edouard le confefleur étant fans enfans, & voulant faire Edgar, dont il étoit le grand oncle maternel, fon héritier, lui donna le premier le nom d'*atheling* ; les antiquaires remarquent qu'il étoit ordinaire aux Saxons de joindre le mot de *ling* ou *ing*, à un nom chrétien, pour marquer le fils ou le plus jeune, comme *Edmonding*, pour le fils d'Edmond ; *Edgaring*, pour le fils d'Edgar : c'eft pour cela que quelques-uns ont cru que le mot *atheling* devoit fignifier originairement, *le fils d'un noble* ou *d'un prince*. Cependant il y a apparence que le mot *etheling*, quand il eft appliqué à l'héritier de la couronne, fignifie plutôt *un homme doué de plusieurs belles qualités*, que le fils d'un noble ; & ce terme paroit répondre au *nobiliff. Crifar*, qui étoit en ufage chez les Romains. Voyez CLSAR & NOBILISME. (G)

ATHEMADOLET, f. m. (*Hift. mod.*) c'eft le premier ou le principal miniftre de l'empire des Perfes. Ce mot, felon Kempter, s'écrivit en perfan, *athemaadulet* ; felon Tavernier, *athematdoulet* ; felon Sauton, *tamadoulet*. On le regarde comme originairement Arabe, & eft composé de *itmade* & *deulet*, c'est-à-dire, *la confiance en la majefté* ; ou, felon Tavernier, *le fupport*

des riches; & selon Kempfer, l'appui & le refuge de la cour.

L'autorité de l'*Arthemadoulet* ressemble beaucoup à celle du grand visir de Turquie, excepté qu'il n'a point le commandement de l'armée, comme le grand visir. Voyez VISIR.

L'*Arthemadoulet* est grand chancelier du royaume, président du conseil, surintendant des finances; & il est chargé de toutes les affaires étrangères: c'est un véritable vice-roi ou gouverneur du royaume; il intitule ainsi les ordonnances & édits du roi: *Bende derga ali il alia etmadoulet*: c'est-à-dire, moi qui suis le soutien de la puissance, la créature de cette cour, la plus puissante de toutes les cours, &c. (G)

ATHENA, (*Musiq. instr. des anc.*) sorte de flûte des Grecs, dont on dit que le Thébain Nicophèle se servit le premier dans les hymnes à Minerve. (Poll. Onom. lib. IV, cap. x) Il y avoit aussi une espèce de trompette appelée *Athena*. Voy. TROMPETTE. *Musiq. instr. des anciens.* (F. D. C.)

ATHÉNAIS, Voy. EUDOXIE.

ATHENÈE, s. m. (*Hist. anc.*) c'étoit un lieu public à Rome, bâti l'an 135 de J. C., par l'empereur Adrien, pour servir d'auditoire aux savans, & à ceux qui, selon la coutume, voudroient lire ou déclamer leurs ouvrages en présence d'une nombreuse assemblée. Il seroit aussi de collège, & l'on y faisoit des leçons publiques. On conjecture qu'Adrien nomma ainsi cet édifice du nom grec *Αθήνη*, *Minerve*, déesse des sciences, ou de la ville d'Athènes, qui avoit été le séjour & comme la mere des beaux-arts. Un semblable *athénée*, construit à Lyon par l'empereur Caligula, fut célèbre par les grands hommes qui y enseignèrent, & par les prix qu'y fonda ce prince. On a étendu ce titre d'*athénée* aux collèges, aux académies, aux bibliothèques, aux cabinets des savans. (G)

ATHENÈES, adj. pris subst. (*Hist. anc.*) fête que les Athéniens célébroient en l'honneur de Minerve. Erichonius, troisième roi d'Athènes, l'avoit instituée; lorsque Thésée eut rassemblé les douze bourgades de l'Attique pour en former une ville, la fête célébrée par tous les peuples réunis,

prit le nom de *Panathénées*. V. PANATHÉNÉS. (G)

§ ATHÈNES, (*Géogr.*) ancienne ville de Grece, située auprès du golfe d'Égines, *Saronicus finus*, aujourd'hui *Setines*, capitale de la Livadie. L. 41, 55; lat. 38, 5.

Cette ville, autrefois la capitale de l'Attique, s'est rendue à jamais célèbre par les grands hommes en tout genre qu'elle a produits, par le soin & le succès avec lequel les arts & les sciences y étoient cultivés, & par la sagesse de ses loix. Rapportons ici l'éloge que Cicéron en fait, *Orat. pro Flacco*, C. XXVI. « C'est-là où la politesse des mœurs, le savoir, la manière de servir la divinité, l'art de cultiver la terre, & d'employer ses productions aux différens besoins de la vie, la connoissance du droit, la science des loix, ont pris naissance, & d'où elles se sont répandues sur toute la terre. C'est pourquoi on a feint, qu'à cause de sa beauté, les dieux s'en disputèrent la possession. Son antiquité est telle, qu'elle passe pour avoir produit d'elle-même ses premiers habitans, en sorte que la même terre est toute à la fois leur mere, leur nourriciere & leur patrie. La considération qu'elle s'est attirée est si grande, que la réputation de la Grece, si diminuée & presque tombée, ne subsiste plus que par l'estime générale qu'on a pour cette ville. »

Si l'on consulte l'histoire, on trouvera qu'*Athènes* fut bâtie par Cécrops, originaire de Saïs en Egypte. Elle fut premièrement appelée *Cécropie*, du nom de son fondateur: Cranaüs lui donna ensuite celui d'*Athènes*, en considération de Minerve, appelée par les Grecs *Αθήνα*, qui en étoit déesse tutélaire, & qui y étoit honorée d'une manière particulière. D'autres disent qu'il lui fit porter le nom d'*Athene* sa fille, au lieu de celui de Cécropie ou de Possidonie, qu'elle portoit auparavant. Peut-être que la ressemblance de ce dernier nom avec celui de Neptune, qui s'appelloit *Ποσειδών*, a donné lieu à la fable du combat de Minerve & de Neptune, dont Ovide fait le récit. *Métam. lib. VI. 2.*

Quoi qu'il en soit, la ville ne fut pas aussi considérable dans son origine qu'elle l'a été dans la suite; suivant Thucydide,

elle ne s'étendoit guere au delà de la Cro-pole, qui est encore aujourd'hui la citadelle placée entre deux éminences, dont l'une étoit le *Museum* & l'autre le mont *Anchermus*, jusqu'à ce que Thésée, à son retour de l'île de Crete, eût pris la résolution de réunir les douze bourgs de l'Attique dans une seule ville. Il fut par-là obligé d'en étendre l'enceinte, que Thémistocle agrandit encore par la construction du port du Pirée, qu'il joignit à la ville par des murs. Voyez ce mot. Parmi les différentes choses remarquables qu'il y avoit à *Athenes*, on distinguoit particulièrement l'*Académie*, qui étoit le lieu où s'assembloient ceux qui étoient attachés à la secte de Platon; delà vient qu'on leur donna le nom d'*académiciens*, tout comme on donna celui de *péripatéticiens* aux sectateurs d'Aristote, parce qu'ils se promenoient dans le Lycée. Voyez ACADEMIE, ACADÉMIENS, PÉRIPATÉTI-CIENS, LYCÉE. Il y avoit, outre cela, le portique, appelé *Stoa*, qui étoit une célèbre galerie peinte par Polignote, où Zénon assembloit ses disciples. Ce fut de ce lieu appelé en grec *stoa*, qu'ils prirent le nom de *Stoïciens*. On voyoit encore les jardins d'Epicure, où ce philosophe avoit accoutumé de débiter ses dogmes.

On doit juger par tous ces établissemens, combien les sciences étoient en honneur à *Athenes*. On n'y étoit pas moins attentif à tout ce qui pouvoit inspirer du gout pour les armes. On accordoit les récompenses les plus flatteuses à ceux qui s'étoient distingués dans les combats. On leur élevoit des statues. Il y avoit un cimetièrre séparé pour ceux qui étoient morts au service de leur patrie, qu'on appelloit le *céramique*. Voyez ce mot; & leurs descendans étoient entretenus aux dépens de la république. Ceux qui survivoient à leurs exploits étoient comblés de louanges, & on a remarqué que les Grecs y étoient ordinairement sensibles. Cette inclination est peut-être ce qu'il y a de plus propre à produire les grands hommes, quoiqu'elle puisse avoir aussi de très-fâcheuses suites. Plutarque a dit de Thémistocle, que, comme après la victoire de Salamine, il entendit un jour que parmi la foule qui l'environnoit, ceux dont il étoit connu le monstroient aux autres, en disant,

*c'est-là ce grand Thémistocle*, il confessa qu'il se trouvoit bien payé de tous les travaux. Horace, grand connoisseur, dit des Grecs, que hors les louanges ils n'étoient avarés de rien: *præter laudem nullius avari*.

Cette ville fut gouvernée premièrement par des rois, & ensuite par des archontes. V. ARCHONTES. Outre ces magistrats, qui avoient chacun leur département particulier, il y avoit le conseil de l'aréopage: Voyez ce mot; & un conseil composé de 500 personnes, où l'on rapportoit toutes les affaires avant que de les proposer à l'assemblée du peuple, en qui résidoit la souveraine autorité. Ce plan de gouvernement étoit dû en partie à Solon, qui réforma ce qu'il y avoit de défectueux dans l'ancienne constitution de l'état, & qui, aux loix trop sanguinaires de Dracon, en substitua d'autres plus modérées. Cette forme de gouvernement, à de quelques changemens près que l'on fut obligé d'y faire par la diversité des temps & des conjonctures, s'est conservée à *Athenes* pendant une longue suite d'années, jusqu'à ce que cette ville, après avoir passé par différentes révolutions, éprouva le sort des autres villes de la Grèce, & fut soumise au pouvoir des Romains.

Pisistrate fut le premier qui porta atteinte à sa liberté, la première année de la 57<sup>e</sup>. olympiade. Cet homme, que l'ambition rendit injuste, avoit d'ailleurs d'excellentes qualités. Dans l'usage qu'il fit de sa puissance, il montra du respect pour les loix établies: détroné deux fois, il fut remonter sur le trône; il s'y étoit placé par la ruse, il s'y maintint par son humanité. Il aimoit les lettres, il passa pour avoir fondé le premier une bibliothèque à *Athenes*; il finit ses jours en paix, & put transmettre à ses enfans la souveraineté qu'il avoit usurpée: ils ne la gardèrent que dix-huit ans, après lesquels les Athéniens recouvrèrent leur liberté. Cette république eût aussi une crise violente par la guerre que lui fit Darius, fils d'Hystaspe roi de Perse. La victoire qu'ils eurent le bonheur de remporter à Marathon, les tira de ce danger. Cette entreprise de la part des Perses, ne fut que comme la prélude de celle de Xerxès, qui arma contre

les Grecs des troupes presque innombrables par mer & par terre. *Athenes* eut beaucoup à souffrir dans cette guerre. Ses habitans se virent réduits à abandonner la ville, à envoyer leurs femmes & leurs enfans à Trezene, & à embarquer sur leurs vaisseaux tout ce qu'il y avoit d'hommes capables de porter les armes. L'armée de Xerxès s'empara de la ville sans peine : mais un petit nombre de braves citoyens qui s'étoient retirés dans la citadelle, s'y défendirent jusqu'à la mort. Xerxès s'en étant enfin rendu maître, la fit brûler avec la ville. La victoire des Grecs à Salamine, obligea ce prince de quitter la Grece. Les troupes qu'il y laissa furent défaites. Les Athéniens & les Lacédémoniens eurent le plus de part à ces victoires. Si elles leur acquirent de l'honneur, cette guerre leur coûta beaucoup aussi.

Les Athéniens coururent ensuite un grand danger dans la guerre qu'ils furent obligés de soutenir contre d'autres états de la Grece, en particulier contre les Lacédémoniens, & qu'on nomma la *guerre du Péloponèse*. Périclès étoit à latête des affaires, lorsqu'une funeste division s'éleva. La peste, dans ces tristes circonstances, détruisit aussi une infinité d'habitans. La guerre que les Athéniens porterent en Sicile par les conseils d'Alcibiade, fut extrêmement ruinée pour eux. Affoiblis par les pertes qu'ils y firent, leur ville fut assiégée & prise par Lyfandre, chef des Lacédémoniens. Il y établit trente tyrans ; elle recouvra pourtant sa liberté. Conon, un de ses citoyens, en rétablit les murailles. Les Athéniens eurent beaucoup à souffrir des troubles que Philippe & Alexandre exciterent dans la Grece. Leur ville fut encore prise par Antipater. Cassandre, autre général d'Alexandre le Grand, s'en rendit ensuite le maître, & y établit pour gouverneur Démétrius de Phalere ; sous son gouvernement ils jouirent d'une parfaite tranquillité. Un autre Démétrius, c'est celui qu'on nomme *Polyorcelte*, s'en rendit maître ensuite, & y rétablit le gouvernement démocratique. Peu après, elle se rebella contre lui, il s'en rendit maître & lui pardonna. Elle tomba ensuite sous la puissance d'Antigonus Conatès. Philippe de

Macédoine voulut la souterre, mais il ne réussit pas dans son entreprise. Archelaüs, l'un des généraux de Mythridate, la prit : un citoyen d'*Athenes*, nommé *Arifion*, à qui Archelaüs avoit confié quelques troupes, s'empara de toute l'autorité, & exerça dans cette ville une cruauté tyrannique. Elle fut ensuite assiégée par Sylla, & prise d'assaut après un long siege très-cruel.

Dès-lors la Grece fut en quelque sorte dépendante des Romains, sans être cependant tout-à-fait privée de sa liberté. *Athenes* subsista encore long-temps avec éclat, non sur le pié de ville ou de république guerriere, mais comme ville savante & comme le siege des beaux arts. Les grands y envoyoiient leurs enfans pour achever leur éducation. Ciceron y envoya son fils pour étudier sous Cratippe. Horace se félicitoit d'y avoir séjourné, *adjecere bono paulo plus artis Athenarum*. On fait que S. Basile & Grégoire de Nazianze y avoient fait leurs études ; Ciceron lui-même voyagea dans la Grece, à *Athenes* & dans l'Asie mineure, pour s'y perfectionner dans l'art oratoire & dans l'éloquence, dont il fut depuis un modele qu'on pourroit dire parfait parmi les hommes.

Enfin, après la chute de l'empire, *Athenes* devenue la proie d'un peuple ennemi des sciences, est tombée dans la barbarie. Elle fut prise par les Turcs en 1455, reprise par les Vénitiens en 1464 & en 1687 ; mais ils furent contraints de l'abandonner, & elle est restée aux Turcs. Tous ces accidens ont si fort diminué son ancienne splendeur, qu'elle est devenue, pour ainsi dire, un simple village. On trouve cependant, soit au dedans, soit au dehors, plusieurs restes de son ancienne magnificence, qui prouvent le degre de perfection auquel l'architecture & la sculpture avoient été portées dans cette ville. Elle a encore 6000 habitans, dont les trois quarts sont des chrétiens orientaux, qui y ont plusieurs églises & chapelles, avec un métropolitain qui y fait sa résidence. Les Turcs y ont cinq mosquées, dont une étoit anciennement le temple de Minerve, qu'on appelloit *Parthénion*.

Parmi les antiquités que l'on voit à *Athenes*,



nes, celles du château sont les mieux conservées. Ce château est sur une colline, il renferme un temple en marbre blanc & à colonnes de porphyre & marbre noir, qu'on dit magnifique & spacieux. On voit au frontispice des figures de cavaliers armés, dans le pourtour, d'autres figures moins grandes, des bas reliefs, &c. au bas du château, il reste dix-sept colonnes de marbre blanc, de trois cents qui formoient anciennement le palais de Thésée. Ces colonnes ont dix-huit piés de tour au moins, & sont hautes à proportion. On lit sur une porte qui est entière, au dehors: *cette ville d'Athènes est assurément la ville de Thésée*, & en dedans, *cette ville d'Athènes est la ville d'Adrien, & non pas de Thésée*. On voit encore le *fanari* ou la lanterne de Démophilène; on dit que c'est-là où ce grand orateur s'enfermoit pour étudier son art: c'est une petite tour de marbre environnée de six colonnes canelées, & couvertes d'un dôme au dessus duquel il y a une lampe à trois becs en ornement d'architecture. La frise est chargée d'un bas-relief, où l'on distingue quatre groupes de deux figures chacun: ce sont des Grecs qui combattent ou qui sacrifient. Il y a encore quelques ruines de l'Aréopage, du Prytanée, d'un temple de la victoire, l'arsenal de Lycurgue, un temple de Minerve dont nous avons fait mention plus haut, la tour des vents dont Vitruve a parlé, les débris d'un temple bâti sur le mont Larium, le monument de Philopappus, celui de Trajyllus, quelques colonnes du Propylée, & quelques autres monumens. Ces morceaux respirent encore un air de grandeur; & du milieu de ces décombres s'élève une voix éclatante qui célèbre à la fois la gloire des héros & celle des artistes de la Grèce.

Les deux rivières de l'Ilisse & de l'Eridan qui arrosent la plaine sur laquelle *Athènes* est située, sont peu considérables aujourd'hui, parce que la première a été partagée en plusieurs canaux pour arroser les plantations d'oliviers, tellement qu'elle se réduit à la fin presque à rien; la dernière se perd tout-à-fait, parce qu'on la conduit sur les champs.

Nous ne pouvons terminer cet article  
*Tomé III.*

sans parler des grands hommes que cette ville a produits, non pour faire l'histoire de leur vie que nous donnerons dans son lieu, mais pour nous borner uniquement à une indication même fort incomplète de ceux qui ont figuré le plus avantageusement. Pisistratè qui s'empara du gouvernement d'*Athènes*, quoiqu'en cela il se rendit coupable d'injustice, fut à certains égards un grand homme, l'ambition l'aveugla, son bon naturel l'empêcha d'abuser de son pouvoir. Miltiades & Thémistocle furent tout-à-la fois de grands capitaines & de grands hommes d'état. Aristide brilla par sa droiture, par son amour pour sa patrie, & montra autant de courage que tout autre pour sa défense. Après ceux-là, Cimon se distingua d'une manière tout-à-fait glorieuse. Périclès fut par la persuasion le rendre en quelque sorte maître de la république: il n'a laissé aucun écrit qui témoigne ses talens; mais ses actions rendent très-croyable tout ce qui se dit de son éloquence. Conon s'est rendu célèbre par son amour pour la patrie. Démophilène passé pour un modèle achevé dans l'art oratoire. Alcibiade a réuni tous les talens, la nature lui avoit, pour ainsi dire, prodigué tous ses dons, & l'on peut dire de lui qu'il n'eut point d'égal, soit dans le vice, soit dans la vertu: on auroit dû nommer avant lui Socrate, qui se donna beaucoup de soin à lui former l'esprit & le cœur. Platon a rendu, pour ainsi dire, son nom immortel. Thucydide, Xénonon, entre les historiens; Euripide, Sophocle, Aristophane, Eschile, parmi les poëtes, se firent une grande réputation. Nous en ajouterions bien d'autres, si nous ne deslinions pas un article séparé dans ce Dictionnaire à tous les grands hommes qu'*Athènes* a produits.

Nous allons finir par tracer le caractère de ce peuple. Toute son histoire montre qu'il avoit du génie, & des talens supérieurs. Il y avoit parmi les Athéniens beaucoup de lumière & de goût, ils jugeoient bien des ouvrages d'esprit. L'influence que les orateurs avoient dans les affaires de la république, montre combien ce peuple étoit admirateur de l'éloquence; ils recherchoient la pureté du langage avec un

soin infini ; le peuple même avoit un extrême délicatesse à cet égard ; l'aventure de Théophraste , si souvent rapportée , en est une bonne preuve. Ils entendoient les intérêts de la république , le peuple même y étoit beaucoup moins ignorant que chez d'autres nations. Ceci ne doit pas surprendre : on voit quelque chose de pareil dans la plupart des états démocratiques. Naturellement bons & humains , la bienfaisance des Athéniens s'étendoit jusqu'aux bêtes même : la fondation qu'ils firent pour un mulet qui avoit beaucoup travaillé à des ouvrages publics en est une marque. D'un autre côté , légers , inconsistans , ils oublièrent plus d'une fois les bienfaits qu'ils avoient reçus , & payèrent d'ingratitude ceux qui les avoient le mieux servis. Ceci peut à un certain point s'excuser par leur amour pour la liberté ; ils en étoient jaloux à un tel degré , qu'un simple soupçon les faisoit agir comme si la faute étoit avérée. L'ostacisme pratiqué contre les plus dignes citoyens ( *royez OSTACISME* ), est un exemple de ce que l'on vient de dire. Les Athéniens aimoient le plaisir , mais l'amour du plaisir cédoit toujours à l'amour de la patrie , qu'ils défendirent en plusieurs occasions avec la plus grande valeur. De si grandes qualités & de si grands défauts ne se rencontrent guere que dans des pays de liberté. ( *T. D. G.* )

**ATHENES**, (*Histoire ancienne*). l'Attique , autrefois appelée *Ionie* , étoit bornée à l'orient par la mer Egée , au midi par le golfe Saronique , à l'occident par la Mégaride , & au nord par la Béotie. *Athènes* , capitale de cette contrée , n'occupoit dans son origine que l'espace où la citadelle fut depuis construite ; mais lorsqu'elle devint l'école des nations , elle prit tant d'accroissement , que son circuit étoit de cent soixante & dix-huit stades. On lui donna d'abord le nom de *Cécropienne* , de *Cécrops* qui fut son fondateur ; & ce ne fut que sous le regne d'Amphitrion , qu'elle prit le nom d'*Athènes*. Quelqu'un en la distinguoit simplement par le nom de *ville* , titre de distinction qui fut donné à Troie , à Alexandrie d'Égypte & à Rome. Quelques-uns prétendent qu'elle eut Origès pour

fondateur. Mais les marbres d'Arundel & Eusebe ne disent la chronologie d'*Athènes* , que de Cécrops qui en est regardé comme le premier roi. Il eut seize successeurs au trône , dont les plus célèbres furent Éricée & Thélée. Le premier immortalisa son regne par la découverte de l'agriculture , qu'il introduisit dans l'Attique ; l'autre rassembla , dans l'enceinte de la ville , les hommes épars dans différentes bourgades ; il divisa le peuple en trois classes , comme en Égypte , en nobles , en laboureurs & en artisans. Tous les autres rois n'ont sauvé de l'oubli que leur nom , excepté Codrus qui se dévoua pour le salut de la patrie. Les guerres allumées par ses enfans , pour se disputer le trône qu'il laissoit vacant , dégoutèrent le peuple du gouvernement des rois , qui n'avoient eu que le fantôme du pouvoir , dont le corps de la nation s'étoit réservé la réalité.

Après l'abolition de la royauté , on établit des archontes perpétuels , qui n'avoient qu'une autorité limitée par la loi , dont ils étoient les dépositaires & les ministres. On craignoit que la perpétuité de leur pouvoir ne leur inspirât l'ambition d'en abuser. Le peuple , qui s'étoit réservé la puissance législative , fixa leur nombre à neuf , & réduisit leur exercice à pareil nombre d'années , ne voulant laisser aucune trace de la royauté , dont la perpétuité de pouvoir offroit une image odieuse ; & dans la suite , les archontes furent annuels , parce que les Athéniens transéroient , à regret , à des magistrats , une autorité qu'ils croyoient n'appartenir qu'au corps de la nation.

Leur administration étoit trop passagère pour les rendre respectables. Armés du glaive de la loi , la pointe en fut émoussée dans leurs débiles mains. À peine avoient-ils appris à gouverner , qu'on leur donnoit des successeurs sans expérience , qui ne pouvoient aussi faire qu'un court essai de leurs talens pour le gouvernement , sans avoir le temps de les développer. Le peuple le plus instruit fut le plus mal gouverné : l'excès du mal fit songer aux moyens d'y appliquer le remède. On sentit la nécessité de fixer les principes du gouvernement qui , jusqu'alors , avoient été

arbitraires, & qui font toujours fans vigueur, quand ils n'ont pas le ſceau du chef & de la nation. *Athenes*, emportée juſqu'à cette époque par les événemens & les paſſions, jeta les yeux ſur un des archontes, nommé *Dracon*, dont la vertu dure & farouche étoit plus propre à réprimer l'indocilité des eſclaves, qu'à façonner des citoyens à l'obéiſſance des loix. Il falloit que les Athéniens fuſſent bien corrompus, puifque leur légiſlateur infligea peine de mort pour les fautes les plus légères. & pour les crimes les plus atroces; il condamna au même ſupplice le malheureux qui n'avoit fait qu'une chute, & le ſclérat vieilli dans l'habitude du crime. Il falloit une grande férocité pour dicter des loix ſi barbares. Peut-être auſſi ne confondit-il la foibleſſe avec le crime, que parce qu'il connoiſſoit l'excès de corruption de ſes concitoyens, & qu'il valoit mieux être barbare qu'indulgent, pour prévenir la tentation des maux dont il étoit le témoin. Les droits de l'humanité réclamèrent contre une légiſlation ſi meurtrière, qui ne fit que multiplier les défordres qu'elle s'étoit propoſé de réprimer. La loi parut un joug, & il falloit une règle. Tout frein fut rompu; & l'on retomba dans le chaos de l'anarchie. Le peuple, fatigué lui-même d'une indépendance licencieuſe, s'adreſſa à Solon pour lui donner des loix. Il falloit une main habile pour guérir tant de maux; trois factions avoient des vues différentes; les habitans des montagnes vouloient que la puifſance ſouveraine réſidât dans le peuple, ceux de la plaine panchoient vers l'ariftocratie. Les plus ſages de mandoiſent un gouvernement mixte, pour mettre une balance entre la tyrannie des magiſtrats & la licence du peuple. Solon, appelé au trône par les vœux de ſa nation, prêta le titre de légiſlateur à celui de roi. Les factions qui diviſoient *Athenes*, ne lui permirent point de donner à ſes loix ce degré de perfection qu'elles auroient pu recevoir dans des temps moins orageux; comme il lui fut impoſſible de faire tout le bien dont il étoit capable, il pallia les maux qu'il ne pouvoit extirper; & quand, au lieu de remède, on ne donne que des

adouciffemens, on augmente les maladies politiques; il eût bien voulu ſe propoſer Licurgue pour modele; mais il avoit à maîtriſer un peuple dominé par une imagination ardente, qui confondoit le beau avec le luxe, & toujours prêt à s'élever au delà des limites d'une liberté raifonnable. Le goût des voluptés avoit épuifé les plus grandes fortunes; des peres dénarés vendoient leurs enfans pour ſe dérober aux pourſuites de leurs créanciers uſuraires. Les meres & les filles proſtituoient leur honneur pour arracher leurs époux & leurs peres des priſons; d'autres s'expatrioient pour trouver chez l'étranger des moyens de ſubſiſter. Les campagnes reſtoient incultes & les villes déſertes. Le peuple, ébranlé par l'exemple de Sparte, où il n'y avoit ni pauvres, ni riches, ni mécontents, demandoit, avec des cris ſéditieux, le partage des terres. Solon, craignant de tomber en précipitant ſa marche, commença par publier une remiſſe des dettes; &, pour en faciliter le paiement, il augmenta le prix de la monnoie. La mine, qui n'étoit eſtimée que ſoixante & quinze dragmes, en valut cent. Cet édit ne fit que des mécontents: le pauvre, qui n'avoit point inſpiré aſſez de confiance pour contracter des dettes, ne trouvoit aucun ſoulagement; le riche, qui avoit retranché ſon néceſſaire pour augmenter ſa fortune, eut droit de ſe plaindre: il n'y eut que les diſſipateurs qui gardèrent le ſilence; parce que, ſans devenir plus riches, ils n'eurent plus à redouter les pourſuites de leurs créanciers.

Ce début fit connoître à Solon qu'il devoit conformer les principes de ſon gouvernement au caractère de ſes concitoyens: ainſi, convaincu lui-même des vices de ſa légiſlation, il diſoit: *les loix que je donne aux Athéniens, ne ſont pas les meilleures qu'on puifſe établir, mais ce ſont les meilleures qu'ils ſoient capables de recevoir*; & quand on les comparoit aux toiles d'araignées, où il n'y avoit que des mouches qui puſſent ſe laiſſer prendre, il répondoit qu'on ſe ſoumettoit, ſans murmurer, à des loix qu'on n'avoit aucun intérêt de violer, & que les ſiennes étant établies pour l'utilité de tous ſes concitoyens, ils trou-

verient plus d'avantages à les observer qu'à les enfreindre.

Solon n'avoit point, comme Licurgue, l'avantage d'une haute naissance; il n'employoit point, comme lui, l'autorité imposante de la divinité, ni l'imposture des prêtres pour consacrer ses institutions; il n'avoit que cette confiance qu'inspire la vertu, toujours trop simple pour être respectable à la multitude; ainsi, quoique supérieur par ses talens au législateur Spartiate, il n'eut pas un si glorieux succès, parce qu'il se vit sans cesse arrêté dans sa marche: il fut obligé d'abandonner au peuple la puissance législative, le droit d'élire les magistrats, de contracter des alliances, de faire la paix & la guerre. Les citoyens furent distribués en différentes classes; & persuadé que l'indigent constitué en dignité, est plus accessible à la vénalité & à la corruption, il ordonna de ne conférer les charges qu'à ceux qui retireroient, au moins, de leurs terres cinq cents mesures de froment, d'huile & de vin; mais, pour consoler les pauvres de cette exclusion de la magistrature, il leur donna droit de suffrage dans les assemblées publiques. C'étoit avilir les magistrats que de les soumettre aux caprices de la multitude, qui pouvoit annuler ses arrêts; c'étoit soumettre les décisions des personnes instruites à une assemblée tumultueuse d'ignorans, & toujours susceptible de vénalité ou de séduction; c'est ce qui fit dire à Anacharsis que dans *Athènes* c'étoient les sages qui délibéroient, & que c'étoient les fous qui avoient le privilège de décider.

Ce fut pour prévenir l'abus que le peuple pouvoit faire de son autorité, qu'il établit un sénat composé de quatre cents citoyens choisis dans les quatre tribus qui formoient le corps de la nation; ils étoient chargés d'examiner les affaires avant de les exposer au jugement de l'assemblée, qui seule avoit le droit de décider. Cette institution eût été excellente, si ces deux autorités bien combinées, eussent pu se balancer sans se détruire: ces assemblées étoient trop multipliées pour ne pas engloutir tout le pouvoir. Le sénat devoit les convoquer quatre fois en trente-six jours. Tout magistrat & tout général d'armée

avoit encore le droit d'en demander d'extraordinaires; ainsi, c'étoit un corps toujours subsistant, devant lequel tout citoyen âgé de cinquante ans avoit droit de haranguer. Ces orateurs turbulens soumettoient la sagesse du magistrat à leur éloquence insolente & séditieuse; plus faciles à se laisser corrompre qu'à arrêter la corruption, ils furent les artisans des troubles & les moteurs des dissensions; &, quoique la plupart de ces démagogues fussent les moins intéressés aux malheurs & aux prospérités publiques, ce n'étoit que par leur impulsion que les flots de la multitude étoient agités.

Solon, pour tempérer des désordres dont il étoit dans l'impuissance d'extirper les racines, rétablit l'aréopage dans sa première dignité. C'étoit dans cet auguste tribunal que la divinité sembloit dicter ses arrêts par l'organe des hommes qui étoient son image: ces intelligences pures & sublimes prédisoient aux destinées publiques & particulières. Leur incorruptibilité & la sagesse de leurs décisions inspirèrent tant de confiance, que les rois & les particuliers, les Grecs & les barbares soumettoient à leur tribunal les affaires les plus intéressantes & les plus compliquées. C'étoit dans les ténèbres qu'ils écoutoient les plaidoyers & prononçoient leurs arrêts: les faits étoient exposés avec simplicité; les réflexions pathétiques devoient en être bannies. L'éloquence sévèrement prosaïque ne prêtoit point au mensonge les couleurs de la vérité: ces juges incorruptibles auroient suffi pour maintenir l'ordre dans une république vertueuse; mais le pouvoir étoit entre les mains d'une multitude ignorante & corrompue. Les loix de Dracon, qui avoient été abolies, furent remises en vigueur; on ne fit qu'adoucir la sévérité des peines infligées aux coupables, pour ne pas laisser subsister un abus qui confondoit les foiblesses passagères avec les crimes d'habitude.

Solon ne pouvant atteindre Licurgue pour mettre une parfaite égalité entre tous les enfans de la patrie, rapprocha du moins l'intervalle qui séparoit les citoyens; il fut permis à tout le monde d'embrasser la défense de l'offensé; &, quoiqu'on ne fût point lésé personnellement, on pouvoit

citer au tribunal des loix tout auteur d'un délit. Cette institution affocioit tous les citoyens aux injures, & accoutumoit à la sensibilité des maux d'autrui ; il fit une autre loi qui avoit de grands avantages, & qui ouvroit la porte à de grands abus : il ordonna que tout citoyen, dans les diffensions civiles, se déclarât pour un parti ; ceux qui, par une lâche politique, restoient dans l'indifférence, furent condamnés à un exil perpétuel, & à la perte de leurs biens. Le motif de cette institution est sensible ; tous les citoyens ayant la patrie pour mere commune, tous doivent contribuer à en entretenir la splendeur. Dans les divisions domestiques, la justice est toujours d'un côté, & c'est la trahir que de ne pas se déclarer pour elle : c'est être infidèle à l'état que de rester dans l'inaction de peur de compromettre sa fortune ; & il arrive souvent que ceux qui ont le plus à perdre, sont toujours arrêtés par une circonspection timide & basèment intéressée. Voilà quels étoient les avantages de cette loi : voici quels en étoient les abus. Dans la chaleur des discordes nationales, les deux partis s'élancent au delà des limites ; il est avantageux qu'il y ait des citoyens calmes & exempts de partialité pour être les arbitres des factions à la fin de l'ivresse. Ce ne peut être que les spectateurs oisifs & indifférens, qui peuvent inspirer la confiance ; quand on a embrassé un parti, on devient naturellement suspect : il peut encore arriver que des factions armées soient également reprehensibles ; alors cette institution rendoit tous les citoyens coupables.

Le législateur ne voulant pas que le mariage fût un trafic mercenaire, mais une union formée par une tendresse réciproque, retrancha du contrat tout ce qui pouvoit allumer la cupidité. Il fut ordonné que les filles qui n'étoient pas uniques, n'auroient pour dot que trois robes & quelques meubles d'une mince valeur. Ses loix, pour maintenir la pudeur des mariages & les peines infligées aux adulteres, furent des freins puissans contre la lubricité. La législation la plus vigilante échoue toujours, quand elle entreprend de combattre le penchant d'une nation.

La loi ne consultant que l'ordre de la nature, avoit jusqu'alors proscrit la liberté de tester : il fut permis aux mourans de disposer de leurs biens ; c'étoit un attentat contre un peuple libre, que de le forcer à laisser son héritage à d'indignes parens, tandis qu'on livroit à l'indigence des amis vertueux, que la reconnoissance obligeoit de récompenser ; mais cette liberté ne s'étendit point sur ceux qui laissoient des enfans ; quoiqu'on n'en dût pas prévoir un grand abus, on crut qu'il étoit de la decence de les priver des moyens d'outrager la nature. Il n'établit aucune loi contre le parricide ; ce crime lui parut si affreux, que c'eût été en faire naître l'idée que de le défendre ; il prononça des peines sévères contre ceux qui calomnioient les morts, quoique leurs déreglemens eussent mérité une juste censure : on les tenoit pour sacrés, & la religion s'en déclaroit la protectrice. La licence d'en medire auroit éternisé les haines ; ceux qui disoient des injures dans les temples, étoient traités de profanateurs ; on punissoit aussi ceux qui, dans les tribunaux, dans les assemblées publiques & dans les théâtres, donnoient des scenes de violence & d'emportement, parce que le public asssemblé est toujours respectable, & qu'il faut avoir un fonds de ferocité pour violer les égards qu'on lui doit. Les récompenses décernées aux vainqueurs des jeux de la Grece, avoient dégénéré en profusions. Solon défendit d'épuiser le trésor public pour enrichir des athletes & des luteurs, tandis qu'on laissoit languir dans l'indigence les défenseurs de l'état ; ces largesses parurent mieux employées à nourrir les enfans de ceux qui étoient morts les armes à la main, ou qui avoient servi avec intégrité la patrie dans des emplois pacifiques.

Les manufactures, les arts & les métiers furent anoblis. L'inutilité ne fut plus le privilege de la naissance. Solon chargea l'aréopage de s'informer des moyens dont chacun usoit pour subsister. Il favoit que l'indigence paresseuse faisoit de mauvais citoyens ; c'étoit donc pour bannir l'inutilité & les vices, qu'il tira tous les arts mécaniques de leur avilissement. Un fils fut dispensé de nourrir son pere, s'il ne lui

avoit fait apprendre aucun métier : les enfans nés d'une courtisane jouirent du même privilege, qui étoit plutôt une flétriffure, puisqu'elle éternisoit l'infamie des auteurs de leurs jours. La considération attachée aux arts les plus vils à nos yeux, prévint la contagion des mendians qui déshonorent les villes, & qui font la censure de leur police. A peine cette législation fut-elle établie, qu'il s'éleva trois factions qui conspirèrent à la détruire. Pisistrate, riche, magnifique & populaire, fit servir ses trésors à corrompre les ames vénales ; & Solon eut la honte de voir la tyrannie s'élever sur les ruines de son gouvernement, qui ne dura que vingt-quatre ans.

Pisistrate, tyran paisible, étoit d'autant plus dangereux, qu'il paroïssoit n'user de son pouvoir que pour la félicité publique. Ses manieres insinuantes auroient façonné les Athéniens à l'esclavage, si les deux autres factions ne les eussent fait souvenir qu'ils avoient été libres, & qu'ils avoient un maître. Pisistrate détrôné deux fois, rentra deux fois triomphant dans sa patrie ; il ne fut reprehensible que par les moyens qu'il prit pour s'élever. Sa douceur & sa modération légitimerent ses prétentions ; & tant qu'il gouverna, les Athéniens furent protégés par le bouclier de la loi ; il divisa le peuple en dix tribus. Le sénat, qui n'étoit composé que de quatre cents sénateurs, fut augmenté de cent ; au lieu de quarante prytaues, il en établit cinquante, qu'il tira du sénat : leurs fonctions étoient de convoquer les assemblées du peuple, & de rapporter les affaires sur lesquelles le sénat avoit délibéré. Pisistrate n'eut ni le sort ni les vices des tyrans : il mourut tranquillement dans son lit, & transmit sa puissance à ses deux fils, qui n'héritèrent ni de ses talens, ni de ses vertus ; l'un fut assassiné par Hermodius & Aristogiton, à qui *Athenes* reconnoissante rendit presque des honneurs divins ; l'autre, nommé *Hyppias*, dégradé du trône, fut chercher un asyle à la Cour de Darius qui, sous prétexte d'être le protecteur des rois, essaya de donner des fers à la Grece.

Après l'expulsion d'Hyppias, l'expérience de la tyrannie réveilla le sentiment de la liberté ; mais la crainte de l'oppression fit

de tous les citoyens autant d'opresseurs. On ne fut plus vertueux impunément : la modération, traitée d'*hypocrisie*, fut regardée comme le voile d'une adroite ambition. La supériorité des talens parut dangereuse, parce qu'on pouvoit en abuser pour opprimer ; & dans le temps qu'*Athenes* élève des monumens aux bienfaiteurs de la patrie, dans le temps qu'elle immortalise leurs services & sa reconnoissance sur le bronze & l'airain, elle punit par le ban de l'ostracisme ou d'un exil de six ans, des citoyens à qui elle ne peut reprocher que leur mérite & leurs vertus : c'étoit déshonorer & traîner en même temps dans la boue ses défenseurs.

Les inquiétudes causées par l'amour de la liberté, empêcherent les Athéniens de tomber dans les langueurs de l'inertie. Le fanatisme républicain entretint les inclinations belliqueuses d'un peuple que ses penchans entraînoient vers les amercées des voluptés. Dans l'ivresse d'une liberté naissante, ils osèrent déshonorer la puissance des Perles qui vouloient rétablir le fils de Pisistrate sur le trône ; malgré l'inégalité de leurs forces, ils furent les agresseurs ; & Sardis, capitale de Lydie, fut prise & réduite en cendres. Darius, indigné qu'un peuple jusqu'alors obscur, osât mesurer ses forces contre lui, résolut de l'en punir ; & son armée, qui s'avança jusqu'à Marathon, fut honteusement défaite. Le monarque Perse, plus irrité qu'abattu, se préparoit à fonder une seconde fois sur la Grece, lorsqu'il fut surpris par la mort. Xerxès, son successeur, impatient de venger l'affront fait à son pere, dépeupla ses états pour former une armée de dix-huit cent mille combattans. Les Athéniens suspendirent leurs animosités domestiques ; &, saisis d'enthousiasme pour la patrie, ils soutinrent avec les Spartiates tous le poids de la guerre midique : abandonnés des autres peuples de la Grece, ils furent les seuls qui résolurent de mourir libres. Thémistocle, général des Athéniens, ne vit qu'un moyen de sauver leur ville ; c'étoit de l'abandonner : ils construisirent des vaisseaux avec les charpentes de leurs maisons ; ils envoient les vieillards, les femmes & les enfans à Salamine ; & restant eux mêmes sans patrie,

ils s'avancent pour servir de digue à une inondation de barbares. Cette résolution hardie, inspirée par la magnanimité, étoit moins dictée par le désespoir que par la prudence. Si les Perses eussent été vainqueurs, *Athenes* n'eût pu survivre à ses enfans ; ainsi ce n'étoit pas la sacrifier que de l'abandonner, puisque, si les Athéniens étoient triomphans, la ville reparoitroit peuplée d'habitans couverts de gloire.

Les Perses se répandent comme un torrent dans la Grèce ; après avoir forcé le pas des Thermopiles, Thespie & Platée sont réduites en cendres. La citadelle d'*Athenes* succombe sous les efforts des barbares, & s'ensévelit sous ses ruines ses intrépides défenseurs. Leurs flottes, composées de douze cents vaisseaux, dominoient sur les mers ; & les Grecs n'avoient que trois cent quatre-vingts voiles pour lui en disputer l'empire : mais ils occupoient le détroit de Salamine, où le petit nombre pouvoit désirer la supériorité. Ce fut dans ce bras de mer que s'engagea le combat le plus mémorable dont l'histoire fasse mention. Les barbares, trop resserrés, ne pouvoient déployer toutes leurs forces contre les Grecs qui agissoient tous à-la-fois : leur flotte fut dispersée ; & Xerxès, craignant que l'ennemi ne rompît le pont qu'il avoit jeté sur le Bosphore, s'enfuit avec précipitation dans ses états, laissant à Mardonius trois cent mille hommes qui furent taillés en pieces à Platée.

Les Athéniens usèrent de la plus grande modération envers les Grecs qui avoient trahi la cause commune, & que les Spartiates, moins indulgens, vouloient punir. C'eût été remplir la Grèce de mécontents ; c'eût été ménager des amis aux barbares : il étoit de la politique de pardonner. Cette victoire dissipa la terreur que le nom Persan inspiroit. On eleva le courage des vivans par les honneurs qu'on rendit aux morts ; on grava leurs noms & celui de leurs tribus sur les monumens qu'on érigea dans le champ de la victoire ; & les esclaves qui avoient pris les armes, eurent part aux distinctions : on institua des jeux funebres, où l'on fit le panégyrique de ces victimes de la patrie ; la dixième partie du butin

fut consacrée aux dieux tutélaires de la Grèce.

Les Athéniens, séduits par leur prospérité, s'abandonnerent à une confiance présomptueuse ; & , honteux de n'occuper que le second rang dans la Grèce, ils s'en regardèrent comme les dominateurs. Sparte, qui avoit encore ses vertus, fut susceptible d'une basse jalousie de leur gloire ; elle eut l'orgueil impérieux de n'avoir point d'émule, elle leur défendit de rebâtir leurs murailles, sous prétexte que la Grèce entière étoit leur plus ferme rempart, d'autant plus que, si les Perses faisoient une nouvelle invasion, ils seroient d'*Athenes* une place d'armes, d'où ils donneroient la loi au reste de la Grèce. *Athenes* releva ses remparts, & Sparte, retenue par l'équité de ses loix, eut assez de pudeur pour n'oser l'en punir ; les deux peuples devenus ennemis secrets, crurent devoir sacrifier leur ressentiment aux intérêts de la patrie ; accoutumés à être appelés les deux bras, les deux pieds & les deux yeux de la Grèce, ils sentoient qu'elle seroit mutilée par l'extinction de l'une ou de l'autre. Les Athéniens, fatigués du repos, ne furent redoutables qu'à eux-mêmes, tant que Thémistocle, Aristide & Cimon eurent assez d'ascendant sur leur esprit, pour leur faire sentir les avantages de conserver l'ancien système de la Grèce. La hauteur insultante de Pausanias rendit les Spartiates odieux à leurs alliés, qui déferèrent le commandement général aux Athéniens. Ce ne fut point avec des flottes ni des armées qu'ils acquirent cet empire ; la douceur d'Aristide & de Cimon leur méritèrent cette préminence, mais s'ils s'en étoient montrés dignes, ils étoient incapables de la conserver. Comment un peuple qui n'avoit point de principes fixes de gouvernement, auroit-il pu ployer son caractère à celui des autres ? Platée & Marathon avoient été le berceau de la gloire des Athéniens, ils en soutinrent l'éclat tant qu'ils s'abandonnerent à la sagesse d'Aristide & de Cimon ; mais une suite de prospérités est le présage certain de la décadence d'un état où le gouvernement est populaire, où les esprits, extrêmes dans le bien comme dans le mal, passent de l'insolence de la victoire, dans

le découragement des revers. Le génie d'un grand homme suffit pour former les mœurs publiques : en voici deux exemples frappans. Après la victoire de Platée, les Athéniens sentant l'importance d'une marine, se rendirent puillans sur mer. Les autres Grecs, à leur exemple, équipèrent des flottes; ce fut alors que Thémistocle conçut le projet criminel de donner des loix à la Grece, en brûlant la flotte des alliés. Il ne divulgua point le secret de ses moyens; il demanda au peuple qu'on nommât quelqu'un à qui il pût le communiquer; le choix tomba sur Aristide, respecté par ses lumieres & son intégrité; ce vertueux citoyen écouta avec horreur la proposition de trahir des alliés, dont on n'avoit aucun sujet de se plaindre; il retourne à l'assemblée, & s'armant de modération, il dit avec tranquillité : Athéniens, le projet formé par Thémistocle, est le plus favorable à votre élévation; mais comme il est injuste, il est le plus contraire à l'intérêt de votre gloire. Le peuple, fâché d'un noble mouvement, défend à Thémistocle de rien exécuter; ce trait montre qu'il y avoit un fonds de vertu dans les Athéniens, & qu'il ne falloit qu'une main habile pour le développer. C'est dans une assemblée tumultueuse, & non dans l'ombre d'une école, que toute une nation fait le sacrifice de ses intérêts, parce qu'ils sont incompatibles avec l'équité.

Cimon nous en fournit un autre exemple. Après avoir couvert sa patrie de gloire, il avoit été banni par les intrigues de la faction dominante, qui vouloit faire aux Spartiates une guerre qu'il vouloit prévenir, comme destructive du système qui ne faisoit des villes de la Grece qu'une république fédérative. Ce vertueux citoyen, persécuté par sa patrie, ne la regarda pas moins comme sa mere, & ayant appris que les Spartiates & les Athéniens étoient prêts d'en venir aux mains, il se croit dispensé de son ban, il vient avec ses armes, & se range, comme simple soldat, sous les enseignes de sa tribu, pour combattre ceux dont il étoit soupçonné d'être le partisan. Ses ennemis, au lieu de l'admurer, l'obligent de quitter le camp; avant de s'éloigner, il exhorte ses compagnons,

suspectés comme lui, à faire un effort de courage, & à braver dans leur sang l'injurieux soupçon qu'on a de leur fidélité. Ses généreux compagnons, désespérés de ne pouvoir combattre sous ses yeux, le conjurent de leur laisser du moins son armure complete, pour leur faire croire qu'il est avec eux; ils la placent au milieu de leur bataillon, & possesseurs de ce gage de l'héroïsme, ils s'élancent dans la mêlée avec une fureur si opiniâtre, que tous expirent percés de coups : tel est l'ascendant du génie, soutenu de la vertu, sur les ames les plus vulgaires.

Après la mort de ces deux grands hommes, integres magistrats & intrépides guerriers, *Athenes* pencha vers son déclin; il s'éleva un homme qui avoit tous les talens, toutes les vertus & tous les vices, c'étoit Périclès, magistrat éclairé, orateur affectueux & véhément, grand capitaine & mauvais citoyen. Né avec tous les dons de la nature, il ne les déploya que pour la ruine de sa patrie; & quoique son cœur fût ouvert à toutes les passions, il les subordonna toutes à l'ambition de gouverner. Ce fut en introduisant le luxe & les vices, en entretenant le goût des fêtes & des voluptés, qu'il façonna un peuple indocile à l'obéissance. L'aréopage étoit chargé d'infliger des peines à ceux qui, nés sans biens, n'exerçoient pas un art mécanique; le législateur, par cette institution, avoit cru que le peuple, occupé de son travail, se reposeroit du soin des affaires sur les magistrats. Périclès prit une autre route : flateur de la multitude, il caressa son goût pour les fêtes & les spectacles; & , détruisant l'habitude du travail, il inspira la passion des arts de luxe, & le dédain des professions utiles. Il fut alors aussi glorieux de chanter les héros que de les imiter; & tandis que Sparte bernoit son ambition à être libre & guerrière, les Athéniens, égarés dans leur route, étoient tous poètes, orateurs & philosophes. Les dépenses des représentations theatrales épuïsèrent le trésor public, qui ne put plus fournir à l'entretien des flottes & des armées; les représentations des tragédies de Sophocle & d'Euripide, engloutirent plus d'or que la guerre soutenue contre les Perses, pour la défense commune



commune de la Grece. Les étrangers étoient indignés de l'assiduité scandaleuse des magistrats aux spectacles ; & , tandis que le soldat & le marlot sollicitoient le salaire de leur sang , on prodiguoit l'or de l'état pour avoir des machines & des décorations théatrales : les plaisirs qui ne doivent être que des délaissemens , devinrent des besoins.

Ce furent tous ces défordres qui firent descendre *Athenes* de la premiere place qu'elle occupoit , pour s'asseoir dans le second rang. Après avoir humilié l'orgueil des Perses , elle eut la vanité d'imposer le joug à toute la Grece ; ses alliés , qu'elle épouvoit par des exactions , furent dans l'impuissance de la soutenir , & bientôt devinrent ses ennemis ; la confédération respectable qui ne formoit de la Grece qu'une république , fut rompue ; la guerre du Péloponèse fut le germe malheureusement fécond de toutes les calamités , & son issue fut aussi fatale aux vainqueurs qu'aux vaincus.

Périclès , voulant gouverner sans rivaux , avoit écarté des affaires tous ceux dont les talens pouvoient lui faire ombrage ; il lui falloit des agens subordonnés , qui ne visent que par ses yeux , sans élévation dans l'esprit , sans droiture dans le cœur , plutôt faits pour l'intrigue que pour la politique. Tandis que les arts agréables usurpoient la considération due aux talens utiles , il se formoit des hommes aimables , mais incapables de gouverner la république. Cléon , intrigant audacieux , s'empara du timon des affaires ; cet homme sorti du néant , & monté au faite de la grandeur sans le secours des talens & des vertus , fit maître de la confiance à tous les intriguans , qui reconnurent qu'il ne falloit que de l'audace pour maîtriser un peuple occupé de fêtes , de jeux & de spectacles. On crut devoir opposer à ce citoyen turbulent , Nicias , dont la circonspection timide ne régloit rien que sur la certitude des succès. A force de porter ses vues trop loin , il ne distinguoit plus les objets ; trop vertueux pour descendre dans les replis des cœurs corrompus , trop désintéressé pour voir dans les autres l'avarice & la cupidité ; trop modeste pour

*Tome III.*

apercevoir ses talens , il n'avoit que le défaut de se désier de sa capacité , & de présumer trop de celle des autres : ce qui l'auroit rendu digne de commander à une république vertueuse , devoit l'exclure du gouvernement dans des temps orageux.

*Athenes* , penchant vers sa ruine , avoit besoin d'une main pour la relever. Nicias , plus heureux à négocier qu'à combattre , fit une paix qui devoit rendre à la Grece sa stabilité ; mais Alcibiade , né pour en troubler le repos , fixa tous les yeux sur lui ; comblé de tous les dons de la nature , il prêtoit des graces aux vices , & des amorces aux voluptés ; formé à l'école de Socrate , il y avoit appris à connoître ses devoirs , & non à les remplir ; il étoit tellement livré aux plaisirs , que les momens qu'il leur déroboit , pour le donner aux affaires , étoient moins des occupations que des délaissemens , & des ressources contre la sagesse de la jouissance ; susceptible de toutes les passions , il favoit si bien les varier , qu'il sembloit toujours différent de lui-même pour se personnifier dans autrui. Vit-il au milieu des Spartiates ? il les surpassa en austerité. Est-il parmi les Thraces ? il se soumet sans efforts à leur régime sauvage. Va-t-il dans l'Asie mineure ? il se livre à la mollesse de l'Ionie , qu'il instruit encore dans les raffinemens des voluptés : un caractère si mobile ne peut avoir de mœurs , puisqu'il n'a point de principes ; mais les vices ne révoltoient point alors les Athéniens , qui en étoient flétris. Leur marine , qui auroit dû faire leur puissance , ne servit qu'à les affaiblir ; ce fut par elle qu'ils se procurerent toutes les choses de luxe ; les productions de la Sicile , de l'Hélespont , ornèrent leurs tables & leurs palais ; l'Egypte , la Lydie , sembloient n'être fécondes que pour eux : les vins de l'Archipel furent les délicieux poisons qui troublerent leur débile raison.

Un peuple , occupé de jouir , doit être sans ambition ; mais les Athéniens , entraînés par l'agitation naturelle de leur caractère , sont voluptueux , & veulent encore être conquérans. Ils tournent leurs armes contre la Sicile , & ne prevent pas que leurs ennemis sont dans la Grece. Cette

Kkkk

guerre ne pouvoit être soutenue avec gloire, qu'autant que le génie d'Alcibiade présideroit aux opérations; à peine eut-il abordé en Sicile, que ses préludes furent des victoires; mais, tandis qu'il triomphoit des Siciliens, ses ennemis étoient dans Athènes, où ils l'attaquoient avec les armes de la superstition. On l'accusa d'avoir profané les mystères de Cérés; des orateurs mercenaires tonnent avec bruit pour défendre la cause de Mercure & de la Déesse; les mœurs licencieuses d'Alcibiade favoroient le succès de leur éloquence; on le cite au tribunal des loix pour répondre; il se soustrait par la fuite à la malignité de ses accusateurs, & l'on prononce contre lui un arrêt de mort, & la confiscation de tous ses biens: ce fut ainsi que, pour relever quelques statues, on renversa la colonne de l'état. Les alliés, qui ne s'étoient engagés dans cette guerre que pour apprendre à vaincre sous lui, tombèrent dans le découragement. Alcibiade, qui s'étoit réfugié à Sparte, étoit devenu redoutable à sa patrie qui l'avoit dédaigné pour défenseur; mais ayant séduit la femme du roi Agis, qui lui avoit donné l'hospitalité, la crainte d'un juste ressentiment lui fit chercher un asyle auprès de Tissapherne, gouverneur de la basse Asie, où son génie turbulent forma des tempêtes qui éclatèrent sur *Athènes*. Pisandre & les autres chefs de l'armée, séduits par l'éclat de ses promesses, renversèrent la démocratie, & lui substituèrent le gouvernement de quatre cents nobles, avec un pouvoir illimité. Cette espèce d'oligarchie priva le peuple d'une prérogative dont il avoit joui avec plus d'éclat que de tranquillité; ces nouveaux tyrans, devenus les bourreaux de leurs concitoyens, réveillèrent par leurs excès le sentiment de la liberté. L'armée composée de citoyens, dont on violoit les privilèges, dépouillé du commandement ses généraux, partisans de l'oligarchie: les quatre cents sont déposés. Alcibiade, rappelé de son exil, ne voulut rentrer dans sa patrie qu'avec la victoire; toutes ses entreprises furent couronnées du succès: il reparut dans *Athènes* comme un libérateur, chargé de trophées & des dépouil-

les des nations. Cette faveur passagère étoit trop éblouissante pour ne pas allumer l'envie, & dès qu'on le crut invincible, il parut redoutable; sa gloire fut une nouvelle source de disgrâces, son armée taillée en pièces pendant son absence, fournit un prétexte pour le destituer du commandement. *Athènes*, ayant coupé le seul bras qui pouvoit la défendre, fut obligée d'ouvrir les portes au général des Spartiates; & ce vainqueur insolent l'obligea de courber sa tête altière sous le joug de trente tyrans, qui firent périr plus de citoyens, que la guerre n'en avoit enlevé en dix ans. Trásibule, touché des maux de sa patrie, se met à la tête de soixante citoyens, réfugiés comme lui à Argos, & les tyrans sont détruits: mais en rendant la liberté à sa patrie, il n'y trouva que des hommes indignes d'être libres. Le sang des vainqueurs de Xerxès étoit glacé dans les veines de leurs descendans; au lieu de ces Athéniens qui avoient vaincu à Mycale, à Marathon & à Salamine, c'étoient des hommes familiarisés avec l'ignominie & l'esclavage, c'étoient des poètes, des musiciens & des décorateurs de théâtres, qui dirigeoient les rênes de la république: les fonds amassés pour la défense de l'état, furent appliqués aux dépenses des jeux & des spectacles.

La gloire d'*Athènes* s'éclipse avec Trásibule qui, en affranchissant sa patrie, ne put lui donner des mœurs. Chabrias, Iphicrate & Timothée jettent encore des étincelles dans les champs de l'histoire; enfin Démosthène & Phocion furent les derniers Athéniens, & les seuls dignes de ce nom, au milieu d'une ville peuplée d'esclaves, qui, après avoir été assujettis à Philippe & à Alexandre, passèrent, comme le reste de la Grèce, sous la domination des Romains. Cette ville, autrefois embellie de trophées élevés à la valeur, ne renferme plus qu'une vile populace, flétrie par la misère & par les chaînes du despotisme; la patrie des arts n'est plus peuplée que de barbares qui n'éprouvent pas même le sentiment de la grandeur de leurs ancêtres.

Les Athéniens furent le seul peuple du paganisme chez lequel il s'éleva des que-

relles sur le culte religieux. Leur esprit subtil & pointilleux raffinoit sur la recherche des cérémonies ; ils avoient l'imagination trop ardeente pour n'être pas susceptibles de crainte & d'espérance, deux sentimens qui attachent étroitement à la religion reçue ; aussi avoient-ils l'extérieur fastueux de la dévotion. Ils s'affembloient dans les places publiques, où ils faisoient de pathétiques harangues aux dieux pour expliquer leurs besoins ; plus il y avoit d'art & de travail dans leurs prières, plus ils en espéroient d'efficacité ; c'étoit à haute voix qu'ils sollicitoient le ciel, c'est pourquoi leurs voisins les appelloient les cygales de la Grece. Juvenal lance une mordante invective sur leur maniere de prier, & leur représente qu'il seroit beaucoup plus sage d'abandonner aux dieux le soin de leur destinée, que de les fatiguer par des demandes importunes qu'ils n'ont pas la cruauté d'accorder à des hommes aveugles dans leurs vœux. *Athenes* assujettie aux Romains, sans être leur esclave, conserva long-temps son enthousiasme républicain ; ennemie du premier des Césars qui sembloit devoir naître dans son sein, elle éleva des autels à Cassius, vengeur de la liberté. Ses lumieres, sa politesse, son goût pour les arts & les sciences, lui fournirent, pour ainsi dire, ses vainqueurs, puisqu'ils devinrent ses disciples. Ce fut à son école qu'ils apprirent à la respecter, & elle n'est aujourd'hui tombée dans l'avilissement, que depuis qu'elle est soumise à des maîtres barbares, qui n'ont su que combattre, vaincre & détruire. Le plus beau de ses titres, dans sa décadence, est d'avoir formé Antonin le pieux & Antonin le philosophe. Les Goths s'emparèrent d'*Athenes* sous l'empire de Gallien, & l'an 1455 de Jésus-Christ, elle fut dévastée & presque détruite par les Turcs : elle n'est plus aujourd'hui qu'une bourgade, connue sous le nom de *Séine*. (T-N.)

**ATHENREY**, ou **ATERICH**, ou **ATHENRY**, (*Géogr.*) ville d'Irlande au comté de Galloway, dans la province de Connaught, à six lieues sud de Tuam & à quatre ouest de Golloway. Elle est entourée d'une muraille de grand circuit qui renferme

beaucoup de champs, de jardins & peu de maisons. Elle envoie deux députés au parlement. *Long. 8, 40, lat. 56, 30. (C. A.)*

\* **ATHEREME**, *f. m. (Méd.)* maladie qui a son siege dans les ampoules des poils, ou huileuses ou sebacees ; ces ampoules ne déchargent point leurs sucs, lorsqu'il arrive, par quelque cause que ce soit, que leurs orifices sont bouchés, il en vient toujours de nouveaux par les arteres, & elles se gonflent d'une façon énorme. *Voyez Instr. de Boerhaave, tom. IV*, traduites par M. de la Métrie.

**ATHEROME**, *αθήρωμα, en Chirurgie*, est une tumeur dont la matiere est d'une consistance de bouillie, sans qu'il y ait de douleur ni changement de couleur à la peau. *Voyez TUMEUR ENKISTÉE.*

L'*athérome* est enfermée dans un kist ou sac membraneux ; il ne cede point quand on le touche avec le doigt, & il n'y reste aucune impression. *V. KIST & ENKISTÉ.*

L'*athérome* est ainsi nommé du grec *ἀθήρωμα*, sorte de bouillie ou de pulpe, à quoi ressemble la matiere de cette tumeur. Il n'est pas fort différent du mélécérís & du stéatome, & il se guérit de même par l'amputation. *V. MÉLÉCÉRIS & STÉATOME. (Y)*

\* **ATHERSATA**, *f. m. (Hist. anc.)* nom d'office ou de charge chez les Chaldéens. Il est attribué à Néhémie dans Esdras, il signifie *lieutenant de roi*, ou *gouverneur de province.*

\* **ATHIES**, ville de France dans le Vermandois en Picardie, sur l'Armignon.

**ATHIS**, (*Géogr.*) nom de deux petites villes ou jolis bourgs de France, dont l'un est dans le Laonais, à une demi-lieue de Laon, & l'autre en Normandie à cinq lieues est-sud-est de Vire. (*C. A.*)

**ATHLETES**, *f. m. plur. (Hist. anc. Gymnastique.)* c'est-à-dire, *combattans*, du grec *ἀθλητής*, qui vient d'*ἀθλῆναι*, *combattre* ; nom qu'on donnoit proprement à ceux qui, dans les jeux publics, combattoient à la lutte ou à coups de poing, & qui a été ensuite commun à tous ceux qui disputoient le prix de la course, du saut, & du disque ou palet. Les Latins les distinguoient par ces cinq noms particuliers ; *luctatores*, lutteurs ; *pugiles*, combattans à coups de poing ; *cursores* coureurs ; *sal-*

istores, fauteurs; & discoboli, jeteurs de disque ou joueurs de palet, auxquels répondent ces cinq noms grecs *ταλαιπύρι, πύρι, δισκοί, αλλοί, δισκοβόλοι*. Voyez GYMNASIQUE.

Les exercices des *athletes* furent d'abord institués pour exercer & former les jeunes gens aux travaux & aux fatigues de la guerre; mais ils dégénérèrent bientôt en spectacles, & ceux qui s'y adonnoient, en hommes publics. Ils menotent une vie dure; & quoique quelques-uns d'eux aient été fameux par leur voracité, & aient fait dire à Plaute comme un proverbe *pugilicè & athleticè vivere*, pour marquer un homme qui mange beaucoup; il est certain qu'en général ils pratiquoient un régime très-austère, bêchant la terre un mois avant le combat pour se rendre les membres souples, & s'abstenant des boissons fortes & du commerce des femmes: ce qu'Horace nous apprend par ces vers:

*Qui se det opt' rari curfu contingere metam,  
Multa tulit s'cit, in pacis, sedavit, & alfit,  
Alfinit Venere & vino.* Art. poët.

Epictète & S. Paul leur rendent le même témoignage: *qui in agone contendit, ab omnibus se abstinet*. Ils invoquoient les dieux avant que de combattre, & leur sacrifioient sur six autels. Quand ils avoient remporté la victoire, ils étoient honorés d'une couronne aux acclamations du peuple, chantés par les poëtes, & reçus dans leur patrie comme des vainqueurs, puisqu'ils y entroient par une breche faite aux murs de la ville: leurs noms étoient écrits dans les archives, les inscriptions, & autres monumens publics; enfin les cérémonies de leur triomphe se terminoient par des festins publics & particuliers. Ils étoient toute leur vie révéérés de leurs concitoyens, prenoient la première place aux jeux publics; & les Grecs, selon Horace, les regardoient comme des espèces de dieux.

*Palmaque nobilis,  
Terrarum dominos erehit ad deos.* Od. lib. I.

Un autre privilege des *athletes* moins brillant, mais plus utile, c'étoit d'être nourris le reste de leurs jours aux dépens du

public; privilege que leur confirmerent les empereurs: & l'on ajoutoit à cet avantage l'exemption de toute charge & de toute fonction civile, mais il falloit pour l'obtenir avoir été couronné au moins trois fois aux jeux sacrés; les Romains y ajoutèrent même dans la suite cette condition, qu'une des couronnes eût été remportée à Rome ou en Grece. On leur érigea des statues, on alla même jusqu'à leur rendre les honneurs divins. Tous les exercices des *athletes* étoient compris sous le nom générique de *πενταθλον, pentathle*, & ceux qui réunissoient tous ces cinq talens, étoient appelés par les Grecs *πενταθλοι*, & par les Latins *quingertiones*. (G)

ATHLETIQUE, adj. (*Hist. anc.*) branche de la Gymnastique, comprenant tout ce qui concernoit les *athletes* & leurs exercices. Voyez GYMNASIQUE. (G)

\* ATHLONE, (*Géogr.*) ville d'Irlande, au comté de Roscommon, sur le Shannon. Long. 9, 30, lat. 53, 20.

ATHLOTHÈTE, s. m. (*Hist. anc.*) nom de celui qui présidoit aux combats des *athletes*. Voyez AGONOTHÈTE. (G)

\* ATHMATA, (*Géogr. sainte.*) ville de la Palestine, dans la tribu de Juda, située entre Aphera & Cariath-Arbe.

ATHMONON, (*Géogr.*) petite ville ou bourg de Grece dans l'Attique, de la tribu Cécropide. Ses habitans étoient singulièrement attachés au culte de Venus; on y voyoit un temple dédié à cette déesse sous le nom d'*Uranie*; le roi Porphyron l'avoit fait bâtir. (C. A.)

§ ATHOL, (*Géogr.*) province d'Écosse, dans la partie moyenne de ce royaume, entre les provinces de Perth, de Strathern, de Badenoch & de Loquibir. C'est un pays stérile, couvert de montagnes, de bois, rempli de lacs dont les principaux sont ceux de Lagan, d'Eyrachel, de Reynach & de Garry. Blairn est la capitale. L'aîné de l'une des branches de la famille de Murray, prend le titre de duc d'*Achol*. (C. A.)

ATHON, (*Géographie.*) ville de la Palestine dans l'Asurie, sur les frontières de l'Arabie. Alexandre Jeannée la conquit sur Aretas, roi d'Arabie. (C. A.)

§ ATHOS, (*Géogr.*) grande & fa-

meuse montagne d'Europe, sur les côtes maritimes de la Macédoine, vers l'ancienne Thrace ou Romanie moderne, dans une presqu'île dont elle occupe toute la longueur, & des deux côtés de laquelle se forment *il golfo di conessa, sinus strimonicus & il golfo di monte santo, sinus fingivus*. On donne communément à cette presqu'île quarante lieues de circuit & autant à la base de l'*Athos*. Ce mont est compté dans le nombre des plus considérables inégalités convexes qui soient sur la surface du globe : c'est une chaîne de plusieurs sommets, & pour ainsi dire, de plusieurs étages, parmi lesquels il en est un qui, par sa hauteur & ses habitations, attire sur-tout l'attention des curieux : c'est celui que l'on appelle proprement l'*Athos* & le *Monte santo*. Sa hauteur n'a pas encore été mesurée comme celle du Ténérif, du Chimborazo, du Saint-Gothard & du Canigou ; mais on la conçoit par l'étendue de l'ombre qu'elle fait. Cette étendue fut déjà observée par les anciens : Plin & Plutarque rapportent qu'au solstice d'été, vers l'heure du coucher du soleil, la place du marché de Myrrhina, dans l'île de Lesbos, aujourd'hui Stalimene, recevoit l'ombre de l'*Athos* ; des observations faites depuis ont confirmé le fait, & l'on fait que de cette île à cette montagne il y a 17 à 18 lieues de distance.

Les environs de l'*Athos* contenoient autrefois les cinq villes de Cléonée, de Thyrsés, d'Akrothom, d'Olophixus, de Dion, & nombre de maisons de campagne fort jolies, où se retiroient souvent les anciens philosophes de la Grece, à cause de la salubrité de l'air, & de l'aspect riant & majestueux de ses côtes, & des mers qui les environnoient. A ce peuple de philosophes ont succédé vingt-deux couvents de moines grecs, & une multitude d'hermitages & de grottes sanctifiées, mais puantes & malfaines. Ces couvents sont entourés de murs & de fossés, pour la plupart capables de résister aux coups de main des corsaires dont ils sont souvent menacés. On y compte environ six mille religieux sous la protection du bessangi-bachi, & sous les yeux d'un aga qui relève du bacha. Les présents qu'ils font à celui-ci montent à près de 50000 livres par an, & la contribution qu'ils prêtent

à la porte ottomane est de la même somme. Ce sont les aumônes qu'ils reçoivent de l'église grecque en général, & des hospodars de Valachie & de Moldavie en particulier, qui, conjointement avec le produit des pâturages de la montagne, les mettent en état de fournir à leur contribuable. Ces moines vivent d'ailleurs dans une grande pauvreté & sous des règles très-austères ; quelques-uns d'entr'eux se vouent à l'étude & à la contemplation ; mais le plus grand nombre travaille de ses mains ou mendie. Il y a pour eux un marché public qui se tient tous les samedis, sous la présidence de l'aga, dans un endroit de la montagne nommé *Kareis* : c'est-là qu'ils font échange entr'eux de pain, de fruits, de légumes, de couteaux, d'ustensiles & de petites images. Toute viande leur est sévèrement interdite, aussi-bien que toute communication avec les femmes. On prétend que tous parviennent à un âge fort avancé ; ce qui n'est pas difficile à croire d'après la description du pays qu'ils habitent, & de la vie sobre qu'ils mènent. C'est aujourd'hui l'une des plus grandes curiosités de la Grece moderne que le voyage du mont *Athos*. (C. A.)

ATHOTIS, (*Hist. d'Egypte.*) Après la mort de Ménès qui avoit étendu sa domination sur toute l'Egypte, ce royaume fut partagé entre ses quatre fils. Celui de Thebes fut l'héritage d'*Athotis* : il paroît que le pouvoir suprême résida tout en lui, & que ses freres ne furent que ses lieutenans. Il est du moins constant qu'il fut le collègue de celui qui régnoit à This, & qu'il n'avoit point d'associé dans le gouvernement de Thebes. Ce prince anoblit encore le trône par la supériorité des connaissances qu'il y fit asséoir avec lui. Les Egyptiens lui attribuent l'invention de l'écriture & de la langue sacrée ; il étendit les limites de la géométrie, dont on assure qu'il donna les premières leçons. Son génie avide de tout connoître le transporta dans le ciel, pour y contempler les mouvemens périodiques de ces globes lumineux flottans dans l'immeensité ; il découvrit la cause des éclipses, & détermina avec précision leur retour. Ses découvertes dans l'astronomie furent gravées sur des colonnes

nes de pierre & de marbre ; & , pour les rendre plus respectables , il n'employa que des caractères mystérieux , voulant prévenir la curiosité indiscrète du peuple , qui eût négligé la culture des arts utiles pour les livrer à des observations plus satisfaisantes & moins pénibles. Ce monarque bienfaisant , ne se bornant point à une étude oisive , voulut encore épier la nature pour lui dérober le secret de ses opérations & pour aider sa fécondité ; l'expérience lui avoit appris que le sol d'Égypte n'étoit pas toujours également fertile , & qu'une année d'abondance étoit souvent suivie d'une année de stérilité ; ce fut pour en connoître la cause & en prévenir les effets , qu'il fit creuser des caves profondes , où il observoit le degré de fermentation de la terre , c'étoit sur la quantité des vapeurs qu'elle exhaloit qu'il présageoit les années d'abondance ou de stérilité. Il est probable qu'en descendant dans les entrailles de la terre , on pourroit découvrir par quels moyens elle enrichit sa surface. La reconnaissance publique lui donna une place dans le ciel , selon l'usage de désifier les bienfaiteurs de la patrie. Il fut adoré sous le nom de *Thot* ou de *Mercur*. L'histoire & la fable le représentent comme un génie créateur , & comme une intelligence bienfaisante , envoyée sur la terre pour en régler la police & l'harmonie. Les détails de la vie sont tombés dans l'oubli. ( *T-N.* )

**ATRIBIS**, ( *Géogr.* ) nom d'une ville en Égypte & d'une autre en Arabie. La première étoit dans le Delta , sur l'un des canaux du Nil ; mais on ignore en quel lieu la seconde étoit située. ( *C. A.* )

**ATRONGE**, ( *Hist. des juifs.* ) simple berger , d'une force & d'une taille extraordinaires , au rapport de l'historien Joseph , qui nous apprend que cet homme fier de ces qualités , profita de l'absence d'Archelaüs , roi ou plutôt ethnarque de Judée , pour usurper son trône ; mais qu'Archelaüs , à son retour , s'étant saisi de lui , le fit promener ignominieusement par toutes les villes de son ethnarchie , monté sur un âne , avec une couronne de fer sur la tête d'un poids proportionné à sa force , puis le fit mourir.

**ATHY**, ( *Géogr.* ) ville d'Irlande au comté de Kildare , dans la province de Leinster. Elle est sur la rivière de Waterford au sud de Kildare. Elle envoie deux députés au parlement. *Long.* 10 , 20 ; *Lat.* 53 , 10. ( *C. A.* )

\* **ATHYR**, ( *Hist. anc.* ) c'étoit le nom que les Égyptiens donnoient au mois que nous appellons *Novembre*.

**ATHYTES**, adj. pl. pris subst. ( *Hist. anc.* ) sacrifices qui se faisoient anciennement sans victimes , & qui étoient proprement les sacrifices des pauvres qui n'avoient pas le moyen d'acheter des animaux pour être immolés aux dieux. Ce nom est grec, *αθυσ*, d'*α* privatif, & *θυσ*, j'immole. ( *G* )

\* **ATIBAR**, f. m. ( *Commerce.* ) nom que les habitans de Gogo en Afrique , donnent à la poudre d'or , & dont les Européens ont fait celui de *Tibir* , qui a la même signification.

**ATIENZA**, ( *Géogr.* ) ville d'Espagne dans la vicille Castille , entre Sigüenza & Borgo d'Osma. Elle est jolie & bien située. Il y a de hautes montagnes dans le voisinage qu'on appelle *Sierras d'Atienza*. *Long.* 25 ; *Lat.* 41 , 15. ( *C. A.* )

**ATINGA**, f. m. ( *Hist. nat. Ichthyologie.* ) poisson du Brésil , dont Marggrave a donné dans son histoire naturelle du Brésil , livre IV , chapitre j , sous le nom d'*orbis muricatus ranæ ricu* , *guamaiaçu atinga* , une figure passable qui a été copiée par Jonston & Ruysch , page 145 , planche XXXIX , figure 3 , de leur *histoire naturelle générale des poissons*. Artedi l'appelloit *ostracion subrotundus , aculeis brevibus planis , ventre glabro* , dans son *ichthyologia synonym.* page 86. M. Linné le désigne sous le nom de *Diodon atinga , sphaericus , aculeis triquetris* , dans son *système naturæ* , édition de 1767 , page 412. Seba en a donné la figure au volume III de son *Theaurus* , &c. plan. XXIII , n° 3.

Ce poisson a le corps ovoïde , déprimé de dessus en-dessous comme un coffre long de cinq à cinq pouces & demi , une fois moins large & deux fois moins profond ; la bouche semblable à celle de la grenouille ou du crapaud ; les mâchoires sans dents , composées chacune d'un os simple , recouvert en partie par une peau mince

qui tient lieu de levre; les yeux grands, ronds, faillans, à prunelle crystalline entourée d'un iris jaune; le corps couvert en-dessous d'une peau lisse & molle comme dans la grenouille, & armée en-dessus d'épines osseuses, dures, coniques & aiguës.

Ses nageoires sont au nombre de cinq, toutes petites & quarrées, dont deux pectorales sur les côtés du ventre, une dorsale & une anale l'une au dessus de l'autre, & toutes deux fort proches de la queue, qui est arrondie ou comme tronquée à son extrémité; il n'y en a point de ventrales. Tous leurs rayons sont mous, cartilagineux, ramifiés & unis par une membrane assez serrée. Derrière les nageoires, on aperçoit de chaque côté l'ouverture des ouies sous la forme d'une fente verticale, qui admettroit à peine l'introduction du petit doigt.

La couleur générale de son corps en dessus, est un gris taché de brun rouffâtre; en-dessous il est d'un blanc-jaune comme les épines. Toutes les nageoires sont jaunes. On voit de chaque côté trois taches noires, rondes, de la grandeur d'un denier ou de l'ongle, dont une au dessus, & l'autre au dessous des nageoires pectorales, & une auprès de la queue: il y en a aussi douze ou quinze plus petites sous chaque œil & sous les côtés des mâchoires inférieures.

*Mœurs.* L'*atinga* a la faculté de s'enfler comme une outre ou comme un ballon, lorsqu'il est poursuivi par quelque ennemi; alors ses épines dorsales sont hérissées & lui servent de défense. Il est commun dans les eaux douces des rivières du Brésil. On le mange.

*Remarques.* L'*atinga* fait, comme l'on voit, un genre particulier de poisson, dans la famille de ceux qu'on appelle communément *coffres* ou *lunes de mer*, à cause de la propriété qu'ils ont de s'enfler à volonté. Le nom de *diodon*, que M. Linné lui donne, lui convient en ce qu'en effet il n'a que deux dents, une à chaque mâchoire; mais quatre autres genres de poissons de cette famille ont le même caractère, ainsi ce nom n'est plus générale & peut induire en erreur: il doit

donc être abandonné, ou bien il ne peut servir qu'à désigner une petite section de quatre genres dans cette famille.

M. Linné fait une autre confusion que les voyageurs ne lui pardonneront pas, c'est de réunir avec *Patinga*, comme variétés, celui de Sénégal qu'il appelloit autrefois, d'après Artedi, *diodon, reticulatus, subrotundus aculeis triquetris*, dans son *Système nature*, édition 10<sup>e</sup>. page 334, n<sup>o</sup> 2. & celui des Indes figuré par Seba dans son *Theaurus*, volume III, plan. XXXII, n<sup>o</sup>. 2 & 2, & qu'il désignoit sous le nom de *diodon chinatus, subrotundus, aculeis basitriquetris*, dans son *Système nature*, édition 10<sup>e</sup>. page 335, qui sont trois especes fort différentes d'un même genre. (M. ADANSON.)

ATISIS & ATISO, (*Géog.*) rivières d'Italie, au pays des Infubriens: leurs noms modernes sont *l'Adige* & *la Tofa*; & leurs embouchures à toutes deux sont dans le lac Majeur. C'est vers l'une de ses deux rivières que les Cimbres furent défaits par Marius. (C. A.)

ATIFLAN, (*Géogr.*) lac de l'Amérique, dans la nouvelle Espagne, au gouvernement de Guatimala, dans le pays des Choutales. Il a environ dix lieues de tour. (C. A.)

ATLANTES, s. m. pl. *terme d'Architecture*, est un nom que l'on donne à des figures ou demi-figures humaines, qu'on emploie en guise de colonnes ou de pilastres, pour soutenir un morceau d'architecture, comme un balcon ou autre chose semblable. Voyez COLONNE, &c. On les appelle aussi *telamones* (P)

ATLANTIA, (*Géogr.*) nom de cette partie de l'Ethiopie qu'habitoient les Atlantes. C'étoient, suivant Hérodote, des peuples singuliers. On croit aujourd'hui que ce sont les mêmes que les habitans du royaume de Bournou, en Nigritie. (C. A.)

ATLANTIQUE, adj. m. (*Géog.*) *Océan atlantique*; c'est ainsi qu'on appelloit autrefois & qu'on nomme quelquefois aujourd'hui, cette partie de l'Océan qui est entre l'Afrique & l'Amérique, & qu'on désigne ordinairement par le nom de *mer du nord*. Voyez Océan. (O)

ATLANTIQUE ou ILE ATLANTIQUE, (*Géogr.*) île célèbre dans l'antiquité, dont Platon & d'autres écrivains ont parlé, & dont ils ont dit des choses extraordinaires. Cette île est fameuse aujourd'hui par la dispute qu'il y a entre les modernes sur son existence & sur le lieu où elle étoit située.

L'île Atlantique prit son nom d'Atlas, fils aîné de Neptune, qui succéda à son père dans le gouvernement de cette île.

Platon est de tous les anciens auteurs qui nous restent, celui qui a parlé le plus clairement de cette île. Voici en substance ce qu'on lit dans son *Tymée* & dans son *Cricias*.

L'Atlantique étoit une grande île dans l'Océan occidental, située vis-à-vis du détroit de Gades. De cette île on pouvoit aisément en gagner d'autres, qui étoient près d'un grand continent plus vaste que l'Europe & l'Asie. Neptune régnoit dans l'Atlantique, qu'il distribua à ses dix enfans. Le plus jeune eut en partage l'extrémité de cette île appelée *Gades*, qui en langue du pays signifie *fertile ou abondant en moutons*. Les descendans de Neptune y régnerent de père en fils durant l'espace de 9000 ans. Ils possédoient aussi différentes autres îles; & ayant passé en Europe & en Afrique, ils subjuguèrent toute la Lybie & l'Égypte, & toute l'Europe jusqu'à l'Asie mineure. Enfin l'île Atlantique fut engloutie sous les eaux; & long-temps après, la mer étoit encore pleine de bas-fonds & de bancs de sable à l'endroit où cette île avoit été.

Le savant Rudbeck, professeur en l'université d'Upsal, dans un traité qu'il a intitulé *Atlantica sive manheim*, soutient que l'Atlantique de Platon étoit la Suede & la Norvege, & attribue à ce pays tout ce que les anciens ont dit de leur île Atlantique. Mais après le passage que nous venons de citer de Platon, on est surpris sans doute qu'on ait pu prendre la Suede pour l'île Atlantique; & quoique le livre de Rudbeck soit plein d'une érudition peu commune, on ne sauroit s'empêcher de le regarder comme un visionnaire en ce point.

D'autres prétendent que l'Amérique étoit l'île Atlantique, & concluent de-là que le nouveau monde étoit connu des anciens.

Mais le discours de Platon ne paroît point s'accorder avec cette idée: il sembleroit plutôt que l'Amérique seroit ce vaste continent qui étoit par-delà l'île Atlantique, & les autres îles dont Platon fait mention.

Kircher dans son *Mundus subterraneus*, & Beeman dans son *histoire des îles*, chap. v, avancent une opinion beaucoup plus probable que celle de Rudbeck. L'Atlantique, selon ces auteurs, étoit une grande île qui s'étendoit depuis les Canaries jusqu'aux Açores; & ces îles en font les restes qui n'ont point été engloutis sous les eaux. (G)

ATLAS, (*Hist. Mythol. Géogr.*) roi de Mauritanie, fut regardé comme le fils de Neptune, parce qu'il fut le premier qui mit une flotte en mer. L'art de la navigation exige le secours de l'astronomie, ce fut ce qui le détermina à cultiver cette science dont il étendit les limites. On le regarde comme l'inventeur de l'astronomie, parce qu'il fut peut-être le premier qui en introduisit la connoissance en Mauritanie; c'est de-là qu'est venue la fable qui le peint portant le ciel sur ses épaules. Nous apprenons de Diodore que ce prince fut le maître d'Hercule, qui porta dans la Grece la connoissance de la sphaere & de l'astronomie; comme les fables ne font que des vérités défigurées par ceux qui veulent les embellir, on peut en conclure que l'astronomie, la géographie & la navigation, n'ont été cultivées que par les anciens Maures & que les ancêtres de ces peuples abrutis dans l'ignorance ont été les instituteurs des nations. Ce prince faisoit sa résidence sur une montagne qui porte encore aujourd'hui son nom. C'est une chaîne de montagnes qui sépare des pays incultes des pays fertiles. Quoique les poètes aient débité que son sommet se perd dans les cieus, il n'est comparable en hauteur ni aux Alpes, ni à l'Appennin, qui ne font que des collines elles-mêmes, si on les compare aux montagnes du nouveau monde. La hauteur perpendiculaire de l'Atlas est depuis quatre cents jusqu'à six cents verges. La pente en est douce, & quoiqu'il soit hérissé de rochers, l'on y trouve des terrains extrêmement fertiles, où croissent quantité d'arbres fruitiers, qui fournissent



des substances aux habitans de quelques villages indigens. Ce mont fameux a beaucoup exercé les poëtes qui en ont exalté les merveilles. Les voyageurs n'y découvrent aucuns vestiges de ces antiques merveilles, qui en faisoient le plus délicieux pays de la terre. Des bêtes farouches y disputent leur pâture aux malheureux habitans, & le jardin des Hespérides est couvert de sables arides, où l'on ne recueille ni or ni fruits. (T-N.)

ATLAS, s. m. en Anatomie, est le nom de la première vertèbre du cou qui soutient la tête. Elle est ainsi appelée par allusion au fameux mont Atlas en Afrique, qui est si haut qu'il semble soutenir le ciel; & à la fable où il est dit qu'un roi de ce pays-là nommé Atlas, portoit le ciel sur ses épaules.

L'Atlas n'a point d'apophyse épineuse, parce que le mouvement de la tête ne se fait pas sur cette vertèbre, mais sur la seconde, comme elle est obligée de tourner toutes les fois que la tête se meut circulairement; si elle avoit eu une apophyse épineuse, elle auroit gêné le mouvement des muscles dans l'extension de la tête. Elle est d'ailleurs d'un tissu plus fin & plus ferme que les autres vertèbres, & elle en diffère encore en ce que les autres reçoivent d'un côté & sont reçues de l'autre, au lieu que la première vertèbre reçoit des deux côtés; car les deux condyles de l'occipital sont reçus dans ses cavités supérieures, ce qui forme son articulation avec la tête; & en même temps, deux éminences de la seconde vertèbre sont reçues dans ses deux cavités inférieures, ce qui fait son articulation avec la seconde vertèbre. (L.)

ATLAS, (Géog.) On a donné ce nom à des recueils de cartes géographiques de toutes les parties connues du monde; soit parce qu'on voit sur une carte les parties de la terre, comme si on les considéroit du sommet du mont Atlas, que les anciens qui en ont tant dit de choses, regardoient comme le plus élevé qu'il y eût sur le globe; soit plutôt par la raison que les cartes portent, pour ainsi dire, le monde, comme la fable a supposé qu'il étoit porté par Atlas.

Tome III.

Il y a apparence que cette fable du ciel porté par Atlas, vient de la hauteur du mont Atlas, qui semble se perdre dans les nues. C'est une chaîne de hautes montagnes de l'Afrique qui séparent la Barbarie du Bilédulgerid, & qui s'étendent de l'est à l'ouest. La rigueur du froid, qui est très-grande sur les autres montagnes, rend celle-ci inhabitable en quelques endroits: il y en a d'autres plus tempérées, où l'on conduit les troupeaux. La neige couvre le haut de cette montagne pendant toute l'année, ce qui n'est pas extraordinaire. Revenons à nos Atlas géographiques.

Outre les Atlas généraux de toutes les parties connues de la terre, il y a des Atlas des parties prises séparément. Tel est l'Atlas de la mer, &c.

Le grand Atlas de Blaew est le premier ouvrage qui ait paru sous ce titre. Depuis ce temps nous en avons plusieurs de M. M. Sanson, Delisle, &c. V. CARTE. (O.)

\* ATLE, s. m. (Hist. nat. bot.) nom que les Egyptiens donnent au tamaris.

ATLISCA, (Géogr.) vallée considérable de l'Amérique septentrionale, dans la province de Tlascala, au Mexique. On y recueille du froment en abondance. (C. A.)

ATMEIDAN, (Topogr.) belle place de Constantinople, où l'on exerce les chevaux du grand seigneur & ceux des spahis, c'est l'hippodrome des Grecs. Il y a sur cette place un beau ferrail, bâti par le fameux Ibrahim Bacha. Il ne faut pas confondre l'Atmeidan avec l'Etmeidan & l'Okmeidan; ce sont trois places différentes à Constantinople. (C. A.)

ATMOSPHERE, s. f. (Phys.) est le nom qu'on donne à l'air qui environne la terre, c'est-à-dire à ce fluide rare & élastique, dont la terre est couverte par-tout à une hauteur considérable, qui gravite vers le centre de la terre & pèse sur sa surface, qui est emporté avec la terre autour du soleil, & qui en partage le mouvement tant annuel que diurne. Voyez TERRE.

On entend proprement par atmosphère, l'air considéré avec les vapeurs dont il est rempli. Voyez AIR. Ce mot est formé des mots grecs *ατμός* vapeur, & *σφαίρα*, sphère; ainsi on ne doit point écrire *atmosphère*

par une *h*, mais *atmosphère*, sans *h*, le mot grec *ατμός*, d'où il vient, étant écrit par un *τ* & non par un *θ*.

Par *atmosphère* on entend ordinairement la masse entière de l'air qui environne la terre : cependant quelques écrivains ne donnent le nom d'*atmosphère*, qu'à la partie de l'air proche de la terre qui reçoit les vapeurs & les exhalaisons, & qui rompt sensiblement les rayons de lumière. Voyez RÉFRACTION.

L'espace qui est au dessus de cet air grossier, quoiqu'il ne soit peut-être pas entièrement vuide d'air, est supposé rempli par une matière subtile qu'on appelle *éther*, & il est appelé pour cette raison, *région éthérée* ou *espace éthéré*. Voyez ÉTHER, CIEL, &c.

Un auteur moderne regarde l'*atmosphère* comme un grand vaisseau chimique, dans lequel la matière de toutes les espèces de corps sublunaires flotte en grande quantité. Ce vaisseau est, dit-il, comme un grand fourneau, continuellement exposé à l'action du soleil, d'où il résulte une quantité innombrable d'opérations, de sublimateurs, de séparations, de compositions, de digestions, de fermentations, de putréfactions, &c. Sur la nature, la constitution, les propriétés, les usages, les différens états de l'*atmosphère*, voyez l'article AIR.

On a inventé un grand nombre d'instrumens pour faire connoître & pour mesurer les différens changemens & altérations de l'*atmosphère* ; comme barometres, thermometres, hygrometres, manometres, anemometres, &c. Voyez les articles BAROMETRE, THERMOMETRE, &c. L'*atmosphère* s'influe dans tous les vuides des corps, & devient par ce moyen une des principales causes des changemens qui leur arrivent ; comme générations, corruptions, dissolutions, &c. voyez GÉNÉRATION, &c.

Une des grandes découvertes de la philosophie moderne, est que tous les effets que les anciens attribuoient à l'horreur du vuide, sont uniquement dus à la pression de l'*atmosphère*. C'est aussi cette pression qui est cause en partie de l'adhérence des corps. Voyez HORROR DU VUIDE, POMPE, PRESSION, &c.

Poids de l'*atmosphère*. Les corps organisés sont particulièrement affectés par la pression

de l'*atmosphère* : c'est à elle que les plantes doivent leur végétation ; que les animaux doivent la respiration, la circulation, la nutrition, &c. Voyez PLANTE, ANIMAL, VÉGÉTATION, CIRCULATION, &c.

Elle est aussi la cause de plusieurs altérations considérables dans l'économie animale, & qui ont rapport à la santé, à la vie, aux maladies, &c. Voyez AIR, &c. Par conséquent c'est une chose digne d'attention que de calculer la quantité précise de la pression de l'*atmosphère*. Pour en venir à bout, il faut observer que notre corps est également pressé par l'*atmosphère* dans tous les points de sa surface, & que le poids qu'il contient est égal à celui d'un cylindre d'air, dont la base seroit égale à la surface de notre corps, & dont la hauteur seroit la même que celle de l'*atmosphère*. Or le poids d'un cylindre d'air de la même hauteur que l'*atmosphère*, est égal au poids d'un cylindre d'eau de même base, & de 32 piés de hauteur environ, ou au poids d'un cylindre de mercure, de même base &c. de 29 pouces de hauteur ; ce qui se prouve tant par l'expérience de Torricelli, que par la hauteur à laquelle l'eau s'élève dans les pompes, dans les siphons, &c. Voyez TUBE DE TORRICELLI ; V. aussi POMPE, SIPHON, &c.

De là il s'ensuit que chaque pié quarré de la surface de notre corps est pressé par le poids de 32 piés cubes d'eau : or, on trouve par l'expérience, qu'un pié cube d'eau pèse environ 70 livres. Ainsi chaque pié quarré de la surface de notre corps soutient un poids de 2240 ; car  $32 \times 70 = 2240$  : par conséquent la surface entière de notre corps, porte un poids égal à autant de fois 2240 livres, que cette surface a de piés quarrés. Donc, si l'on sup pose que la surface du corps de l'homme contient 15 piés quarrés, ce qui n'est pas fort éloigné de la vérité, on trouvera que cette surface soutient un poids de 33600 livres, car  $2240 \times 15 = 33600$ .

La différence entre le poids de l'air que notre corps soutient dans différens tems, est aussi fort grande.

En effet, la différence dans le poids de l'air en différens tems, est mesurée par la hauteur du mercure dans le barometre :

& comme la plus grande variation dans la hauteur du mercure est de trois pouces, il s'en suit que la plus grande différence entre la pression de l'air sur notre corps, sera égale au poids d'un cylindre de mercure de trois pouces de hauteur, qui auroit une base égale à la surface de notre corps. Or, un pié cube de mercure étant supposé de 1664 livres, c'est-à-dire de 102144 dragmes, on dira, comme 102144 dragmes sont à un pié cube, ou à 1728 pouces cubes, ainsi 59<sup>1/2</sup> dragmes sont à un pouce cube. Un pouce cube de mercure pèse donc environ 59 dragmes; & comme il y a 144 pouces quarrés dans un pié quarré, un cylindre de mercure d'un pié quarré de base, & de trois pouces de hauteur, doit contenir 432 pouces cubes de mercure, & par conséquent pèse 432 x 59 ou 25488 dragmes. Répétant donc 15 fois ce même poids, on aura 15 x 25488 dragmes = 382230 = 47790 onces = 3890  $\frac{1}{2}$  livres, pour le poids que la surface de notre corps soutient en certains temps plus que d'autres.

Il n'est donc pas surprenant que le changement de température dans l'air, affecte sensiblement nos corps, & puisse déranger notre santé; mais on doit plutôt s'étonner qu'il ne fasse pas sur nous plus d'effet. Car, quand on considère que nous soutenons dans certains temps près de 4000 livres de plus que dans d'autres, & que cette variation est très-soudaine; il y a lieu d'être surpris qu'un tel changement ne brise pas entièrement le tissu des parties de notre corps.

Nos vaisseaux doivent être si resserrés par cette augmentation de poids, que le sang devoit demeurer stagnant, & la circulation cesser entièrement, si la nature n'avoit pas sagement pourvu à cet inconvénient, en rendant la force contractive du cœur d'autant plus grande, que la résistance qu'il a à surmonter de la part des vaisseaux est plus forte. En effet, dès que le poids de l'air augmente, les lobes du poulmon se dilatent avec plus de force; & par conséquent le sang y est plus parfaitement divisé: de sorte qu'il devient plus propre pour les secretions les plus subtiles, par exemple, pour celle du fluide

nerveux, dont l'action doit par conséquent contracter le cœur avec plus de force. De plus, le mouvement du sang étant retardé vers la surface de notre corps, il doit passer en plus grande abondance au cerveau, sur lequel la pression de l'air est moindre qu'ailleurs, étant soutenue par le crâne; par conséquent la sécrétion & la génération des esprits se fera dans le cerveau avec plus d'abondance, & conséquemment le cœur en aura plus de force pour porter le sang dans tous nos vaisseaux où il pourra passer, tandis que ceux qui sont proches de la surface seront bouchés. Voy. CŒUR, CIRCULATION, &c.

Le changement le plus considérable que la pression de l'air plus ou moins grande produise dans le sang, est de le rendre plus ou moins épais, & de faire qu'il se resserre dans un plus petit espace, ou qu'il en occupe un plus grand dans les vaisseaux où il entre. Car l'air qui est renfermé dans notre sang, conserve toujours l'équilibre avec l'air extérieur qui passe la surface de notre corps; & son effort pour se dilater est toujours égal à l'effort que l'air fait pour le comprimer, de manière que si la pression de l'air extérieur diminue tant soit peu, l'air intérieur se dilate à proportion, & fait par conséquent occuper au sang un plus grand espace qu'auparavant. Voy. SANG, CHALEUR, FROID, &c.

Borelli explique de la manière suivante, la raison pour laquelle nous ne sentons point cette pression. *De mot. not. à grav. fac. prop. 29, &c.*

Après avoir dit que du sable bien foulé dans un vaisseau dur, ne peut être divisé par aucun moyen, pas même par l'effort d'un coin; & que de même l'eau contenue dans une vessie qu'on comprime également en tout sens, ne peut ni s'échapper ni être pénétrée par aucun endroit: il ajoute: « De même il y a, dans le corps » d'un animal, un grand nombre de parties différentes, dont les unes comme » les os, sont dures; d'autres sont molles, » comme les muscles, les nerfs, les membranes; d'autres sont fluides, comme » le sang, la lympe, &c. Or, il n'est » pas possible que les os soient rompus ou » déplacés dans le corps, à moins que la

» pression ne devienne plus grande sur un  
 » os que sur l'autre, comme nous voyons  
 » qu'il arrive quelquefois aux portefaix. Si  
 » la pression quel que soit de maniere qu'elle  
 » agisse également en bas, en haut & en  
 » tout sens, & qu'enfin toutes les parties  
 » de la peau en soient également affectées;  
 » il est évidemment impossible qu'elle puisse  
 » occasioner aucune fracture ou luxation:  
 » on peut dire la même chose des mus-  
 » cles & des nerfs, qui sont à la vérité  
 » des parties molles, mais composées de  
 » parties solides, par le moyen desquelles  
 » ils se soutiennent mutuellement, & ré-  
 » sistent à la pression. Enfin la même chose  
 » a lieu pour le sang & les autres liqueurs:  
 » car comme l'eau n'est susceptible d'au-  
 » cune condensation sensible, de même  
 » les liqueurs animales contenues dans les  
 » vaisseaux peuvent bien recevoir une at-  
 » traction par la force qui agit sur tel ou  
 » tel endroit des vaisseaux, mais elles ne  
 » peuvent être forcées à en sortir par une  
 » pression générale; d'où il s'ensuit, que  
 » puisqu'aucune des parties ne doit souffrir  
 » ni séparation, ni luxation, ni contusion,  
 » ni enfin aucune sorte de changement par  
 » la pression de l'air, il est impossible que  
 » cette pression puisse produire en nous de  
 » la douleur, qui est toujours l'effet de  
 » quelque solution de continuité. » Cela se  
 » confirme par ce que nous voyons arriver aux  
 » plongeurs. Voy. PLONGER.

La même vérité est appuyée par une  
 expérience de Boyle. Ce physicien mit un  
 tétard dans un vase à moitié plein d'eau,  
 & introduisit dans le vase une quantité d'air  
 telle, que l'eau soutenoit un poids d'air  
 huit fois plus grand qu'auparavant; le petit  
 animal, quoiqu'il eût la peau fort tendre,  
 ne parut rien ressentir d'un si grand chan-  
 gement.

Sur les effets qui résultent de la diminution  
 considérable, ou de la suppression presque  
 totale du poids de l'*atmosphère*, voy. MA-  
 CHINE PNEUMATIQUE. Sur les causes des  
 variations du poids & de la pression de l'*at-  
 mosphère*, voyez BAROMETRE.

*Hauteur de l'atmosphère.* Les philosophes  
 modernes se sont donné beaucoup de peine  
 pour déterminer la hauteur de l'*atmosphère*.  
 Si l'air n'avoit point de force élastique, mais

qu'il fût par-tout de la même densité,  
 depuis la surface de la terre jusqu'au Lout  
 de l'*atmosphère*, comme l'eau, qui est éga-  
 lement dense, à quelque profondeur que  
 ce soit, il suffiroit pour déterminer la hau-  
 teur de l'*atmosphère*, de trouver par une ex-  
 périence facile, le rapport de la densité du  
 mercure, par exemple, à celle de l'air que  
 nous respirons ici-bas; & la hauteur de  
 l'air seroit à celle du mercure dans le ba-  
 rometre, comme la densité du mercure est  
 à celle de l'air. En effet, une colonne d'air  
 d'un pouce de haut, étant à une colonne  
 de mercure de même hauteur, comme 1  
 à 10800; il est évident que 10800 fois une  
 colonne d'air d'un pouce de haut, c'est-à-  
 dire une colonne d'air de 900 piés, seroit  
 égale en poids à une colonne de mercure  
 d'un pouce: donc une colonne de 30 pou-  
 ces de mercure dans le barometre seroit sou-  
 tenue par une colonne d'air de 27000 piés  
 de haut, si l'air étoit dans toute l'*atmosphère*  
 de la même densité qu'ici-bas: sur ce pié  
 la hauteur de l'*atmosphère* seroit d'environ  
 27000 piés, ou de  $\frac{27}{12}$  de lieue; c'est-à-  
 dire de deux lieues  $\frac{1}{2}$ , en prenant 2000 toi-  
 ses à la lieue. Mais l'air par son élasticité  
 a la vertu de se comprimer & se dilater:  
 on a trouvé par différentes expériences fré-  
 quemment répétées en France, en An-  
 gleterre & en Italie, que les différens espa-  
 ces qu'il occupe, lorsqu'il est comprimé par  
 différens poids, sont réciproquement pro-  
 portionnels à ces poids: c'est-à-dire que  
 l'air occupe moins d'espace en même raison  
 qu'il est plus pressé; d'où il s'ensuit, que  
 dans la partie supérieure de l'*atmosphère*, où  
 l'air est beaucoup moins comprimé, il doit  
 être beaucoup plus raréfié qu'il ne l'est proche  
 la surface de la terre; & que par conséquent  
 la hauteur de l'*atmosphère* doit être beaucoup  
 plus grande que celle que nous venons de  
 trouver. Voici une idée de la méthode que  
 quelques auteurs ont suivie pour la déter-  
 miner.

Si nous supposons que la hauteur de l'*at-  
 mosphère* soit divisée en une infinité de par-  
 ties égales, la densité de l'air dans chacune  
 de ces parties est comme sa masse; & le  
 poids de l'*atmosphère*, à un endroit quel-  
 conque, est aussi comme la masse totale  
 de l'air au dessus de cet endroit; d'où il

s'ensuit que la densité ou la masse de l'air dans chacune des parties de la hauteur, est proportionnelle à la masse ou au poids de l'air supérieur ; & que par conséquent cette masse ou ce poids de l'air supérieur est proportionnelle à la différence entre les masses de deux parties d'air contiguës prises depuis la surface de l'*atmosphère* ; or nous savons par un théorème de géométrie , que lorsque des grandeurs sont proportionnelles à leurs différences , ces grandeurs sont en proportion géométrique continue ; donc , dans la supposition que les parties de la hauteur de l'air forment une progression arithmétique , la densité , ou ce qui revient au même , le poids de ces parties , doit former proportion géométrique continue.

Par le moyen de cette série , il est facile de trouver la rarefaction de l'air à une hauteur quelconque , ou la hauteur de l'air correspondante à un degré donné de rarefaction , en observant , par deux ou trois hauteurs de barometre , la rarefaction de l'air à deux ou trois hauteurs différentes ; d'où l'on conclura la hauteur de l'*atmosphère* , en supposant que l'on sache le dernier degré de rarefaction , au delà duquel l'air peut aller. *Voyez les articles BAROMETRE , SÉRIE , PROGRESSION , &c. Voyez aussi Gregory Astronom. Phys. & Géom. liv. V. prop. 3. & Halley dans les transact. Phil. n.º. 181.*

Il faut avouer cependant que si l'on s'en rapporte à quelques observations faites par M. Cassini , on sera tenté de croire que cette méthode de trouver la hauteur de l'*atmosphère* est fort incertaine. Cet astronome , dans les opérations qu'il fit pour prolonger la méridienne de l'Observatoire de Paris , mesura avec beaucoup d'exactitude les hauteurs des différentes montagnes qui se rencontrèrent dans sa route : & ayant observé la hauteur du barometre sur le sommet de chacune de ces montagnes , il trouva que cette hauteur comparée à la hauteur des montagnes , ne suivoit point du tout la proportion indiquée ci-dessus ; mais que la rarefaction de l'air à des hauteurs considérables au dessus de la surface de la terre , étoit beaucoup plus grande qu'elle ne devoit être , suivant la règle précédente.

L'académie royale des sciences ayant donc quelque lieu de révoquer en doute l'exactitude des expériences ; elle en fit un grand nombre d'autres sur des dilatations de l'air très-considérables , & beaucoup plus grandes que celles de l'air sur le sommet des montagnes ; & elle trouva toujours que ces dilatations suivoient la raison inverse des poids dont l'air étoit chargé ; d'où quelques physiciens ont conclu , que l'air qui est sur le sommet des montagnes est d'une nature différente de l'air que nous respirons ici-bas , & suit apparemment d'autres loix dans sa dilatation & sa compression.

La raison de cette différence doit être attribuée à la quantité de vapeurs & d'exhalaisons grossières dont l'air est chargé , & qui est bien plus considérable dans la partie inférieure de l'*atmosphère* qu'au dessus. Ces vapeurs étant moins élastiques , moins capables par conséquent de rarefaction que l'air pur , il faut nécessairement que les rarefactions de l'air pur augmentent en plus grande raison que le poids ne diminue.

Cependant M. de Fonteuille explique autrement ce phénomène , d'après quelques expériences de M. de la Hire ; il prétend que la force élastique de l'air s'augmente par l'humidité ; & qu'ainsi l'air qui est proche le sommet des montagnes , étant plus humide que l'air inférieur , est par-là plus élastique , & capable d'occuper un plus grand espace qu'il ne devoit occuper naturellement , s'il étoit plus sec.

Mais M. Jurin soutient que les expériences dont on se sert pour appuyer cette explication , ne font point du tout concluantes. *Append. ad Varen. Géograph.*

M. Daniel Bernouilli donne dans son *Hydrodynamique* une autre méthode pour déterminer la hauteur de l'*atmosphère* : dans cette méthode , qui est trop géométrique pour pouvoir être exposée ici , & mise à la portée du commun des lecteurs , il fait entrer la chaleur de l'air parmi les causes de la dilatation.

La règle des compressions en raison des poids ne peut donner la hauteur de l'*atmosphère* ; car il faudroit que cette hauteur fût infinie , & que la densité de l'air fût nulle &

la surface supérieure. Il seroit plus naturel de supposer la densité de l'air proportionnelle, non au poids comprimeant, mais à ce même poids augmenté d'un poids constant; alors la hauteur de l'atmosphère seroit finie, & ne seroit pas plus difficile à trouver que dans la première hypothèse, comme il est démontré dans le *Traité des fluides*, imprimé chez David, 1744.

Quoi qu'il en soit, il est constant que les raréfactions de l'air, à différentes hauteurs, ne suivent point la proportion des poids dont l'air est chargé; par conséquent les expériences du baromètre, faites au pied & sur le sommet des montagnes, ne peuvent nous donner la hauteur de l'atmosphère; puisque ces expériences ne sont faites que dans la partie la plus inférieure de l'air. L'atmosphère s'étend bien au delà; & ses réfractions s'éloignent d'autant plus de la loi précédente, qu'elle est plus éloignée de la terre. C'est ce qui a engagé M. de la Hire, après Kepler, à se servir d'une méthode plus ancienne, plus simple & plus sûre pour trouver la hauteur de l'atmosphère: cette méthode est fondée sur l'observation des crépuscules.

Tout les astronomes conviennent que quand le soleil est à dix-huit degrés au dessous de l'horizon, il envoie un rayon qui touche la surface de la terre, & qui, avant la direction de bas en haut, va frapper la surface supérieure de l'atmosphère; d'où il est renvoyé jusqu'à la terre, qu'il touche de nouveau dans une direction horizontale. Si donc il n'y avoit point d'atmosphère, il n'y auroit pas de crépuscule: par conséquent si l'atmosphère n'étoit pas aussi haute qu'elle est, le crépuscule commenceroit & finiroit quand le soleil seroit à moins de 18 degrés au dessous de l'horizon, & au contraire: d'où l'on peut conclure que la grandeur de l'arc dont le soleil est abaissé au dessous de l'horizon, au commencement & à la fin du crépuscule, détermine la hauteur de l'atmosphère. Il faut cependant remarquer qu'on doit souffrir 32' de l'arc de 18<sup>d</sup>, à cause de la réfraction qui élève alors le soleil plus haut de 32' qu'il ne devrait être; & qu'il faut encore ôter 16 minutes pour la distance du limbe supérieur du soleil (qui est sup-

posé envoyer ce rayon) au centre de ce même astre, qui est le point qu'on suppose à 18<sup>d</sup> moins 32': l'arc restant sera, par conséquent, de 17<sup>d</sup> 12'; & c'est de cet arc que l'on doit se servir pour déterminer la hauteur de l'atmosphère.

Les deux rayons, l'un direct, l'autre réfléchi, qui sont tous deux tangens de la surface de la terre, doivent nécessairement se couper dans l'atmosphère, de manière qu'ils fassent entr'eux un angle de 17<sup>d</sup> 12', & que l'arc de la terre, compris entre les points touchans, soit aussi de 17<sup>d</sup> 12': donc, par la nature du cercle, une ligne qui partiroit du centre, & qui couperoit cet arc en deux parties égales, rencontreroit les deux rayons à leur point de concours. Or il est facile de trouver l'excès de cette ligne sur le rayon de la terre; & cet excès sera la hauteur de l'atmosphère. M. de la Hire a trouvé, par cette méthode, la hauteur de l'atmosphère de 37223 toises, ou d'environ 17 lieues de France. La même méthode avoit été employée par Kepler: mais cet astronome l'avoit rejetée, par cette seule raison qu'elle donnoit la hauteur de l'atmosphère vingt fois grande qu'il ne la croyoit.

Au reste, il faut observer que dans tout ce calcul l'on regarde les rayons, direct & réfléchi, comme des lignes droites; au lieu que ces rayons sont en effet des lignes courbes, formées par la réfraction continue des rayons dans leur passage par les couches différemment denses de l'atmosphère. Si donc on regarde ces rayons comme deux couches semblables, ou plutôt comme une seule & unique courbe, dont une des extrémités est tangente de la terre, le sommet de cette courbe, également distant des deux extrémités, donnera la hauteur de l'atmosphère: par conséquent, on doit trouver cette hauteur un peu moindre que dans le cas où l'on supposoit que les deux rayons étoient des lignes droites; car le point de concours de ces deux rayons qui touchent la courbe à ses extrémités, doit être plus haut que le sommet de la courbe, qui tourne sa concavité vers la terre. M. de la Hire diminue donc la hauteur de l'atmosphère d'après ce principe, & ne lui donne que 36562 toises, ou 16 lieues.

*Hist. de l'Acad. roy. des Sciences, an. 1573, pag. 61. Voyez les articles REFRACTION & CRÉPUSCULE, &c.*

Sur l'*Atmosphère* de la lune & des planètes, voyez les articles LUNE & PLANÈTE.

Sur l'*Atmosphère* des comètes & du soleil, voyez COMÈTE & SOLEIL; voyez aussi TACHES, AURORA BORÉALE & LUMIÈRE ZODIACALE.

*Atmosphère* des corps solides ou durs, est une espèce de sphère formée par les petits corpuscules qui s'échappent de ces corps. Voyez SPHERE & ÉMANATION.

M. Boyle prétend que tous les corps, même les plus solides & les plus durs, comme les diamans, ont leur *atmosphère*. Voyez DIAMANT, PIERRE PRÉCIEUSE. V. aussi AIMANT, MAGNÉTISME, &c. (O.)

\* ATOCK ou ATOCK, capitale de la province de même nom, au Mogol en Asie, au confluent du Nilou & de l'Inde. Long. 90, 40; lat. 32. 20.

\* ATOLLON ou ATOLLON sub. m. (Géogr.) amas de petites îles qui se touchent presque. Les Maldives sont distribuées en treize *atollons*.

\* ATOME, (*Hist. nat.*) animal microscopique, le plus petit, à ce qu'on prétend, de tous ceux qu'on a découverts avec les meilleurs microscopes. On dit qu'il paroît au microscope, tel qu'un grain de sable fort fin paroît à la vue, & qu'on lui remarque plusieurs piés, le dos blanc, & des écailles.

ATOMES, f. m. petits corpuscules indivisibles, qui, selon quelques anciens philosophes, étoient des élémens ou parties primitives des corps naturels. Ce mot vient de privatif, & de *τεροω*, je coupe. Voyez ATOMISME.

*Atomes* se dit aussi de ces petits grains de poussière qu'on voit voltiger dans une chambre fermée, dans laquelle entre un rayon de soleil.

ATOMISME, *Physique corpusculaire très-ancienne*. Strabon, en parlant de l'éducation des Phéniciens, dit (*lib. XVI, p. 521, édit. Genr. Voyez aussi Sextus Emp. adv. Math. pag. 367, édit. Gen.*) « Si on » faut croire Pessidonius, le dogme de » atomes est ancien, & vient d'un Sida- » cien nommé *Mofchus*, qui a vécu avant

» la guerre de Troie ». Pythagore paroît avoir appris cette doctrine en Orient; & Epiphanius, célèbre pythagoricien, a témoigné (*apud Steebium*) que les unités dont Pythagore disoit que tout est composé, n'étoient que des atomes; ce qu'Aristote assure aussi en divers endroits. Empédocte, pythagoricien, disoit de même que la nature de tous les corps ne venoit que du mélange & de la séparation des particules; & quoiqu'il admit les quatre élémens, il prétendoit que ces élémens étoient eux-mêmes composés d'atomes ou de corpuscules. Ce n'est donc pas sans raison que Lucrece loue si fort Empédocte, puisque sa physique est, à plusieurs égards, la même que celle d'Épicure. Pour Anaxagore, quoiqu'il fut aussi atomiste, il avoit un sentiment particulier, qui est que chaque chose étoit composée des atomes de son espèce; les os, d'atomes d'os; les corps rouges, d'atomes rouges, &c.

La doctrine des atomes n'a été proprement réduite en système que par Leucippe & Démocrite; avant ces deux philosophes elle n'avoit passé que pour une partie du système philosophique qui servoit à expliquer les phénomènes des corps. Ils allèrent plus loin, & firent de ce dogme le fondement d'un système entier de philosophie. C'est ce qui a fait que Diogène Laerce & plusieurs autres auteurs les en ont regardés comme les inventeurs. On associe ordinairement ensemble les noms de ces deux philosophes. Leucippe, dit Aristote dans sa » métaphysique, & son compagnon Dé- » mocrite disoient que les principes de toutes choses sont le plein & le vuide, » le corps & l'espace, dont l'un est quelque chose, & l'autre n'est rien: & que » les causes de la variété des autres trois » êtres sont ces trois choses, la figure, la » disposition & la situation. » Il n'y a point de meilleur moyen pour se faire une idée complète de l'*atomisme*, que de lire le fameux poëme de Lucrece. Voici en peu de mots le fond de ce système, tel que nous le trouvons dans ce poëme Latin, & dans divers endroits de Cicéron où il en est parlé.

Le monde est nouveau, & tout est plein des preuves de sa nouveauté; mais la na-

tière dont il est composé est éternelle. Il y a toujours eu une quantité immense & réellement infinie d'atomes ou corpuscules durs, crochus, quarrés, oblongs, & de toutes figures; tous indivisibles, tous en mouvement & faisant effort pour avancer; tous descendant & traversant le vuide: s'ils avoient toujours continué leur route de la sorte, il n'y auroit jamais eu d'assemblages, & le monde ne seroit pas; mais quelques-uns allant un peu de côté, cette légère déclinaison en fera & accrocha plusieurs ensemble: delà se sont formées diverses masses; un ciel, un soleil, une terre, un homme, une intelligence, & une sorte de liberté. Rien n'a été fait avec dessein: il faut bien se garder de croire que les jambes de l'homme aient été faites dans l'intention de porter le corps d'une place à une autre; que les doigts aient été pourvus d'articulations pour mieux saisir ce qui nous seroit nécessaire; que la bouche ait été garnie de dents pour broyer les alimens; ni que les yeux aient été adroitement suspendus sur des muscles souples & mobiles, pour pouvoir se tourner avec agilité, & pour voir de toutes parts en un instant. Non, ce n'est point une intelligence qui a disposé ces parties afin qu'elles pussent nous servir; mais nous faisons usage de ce que nous trouvons capable de nous rendre service:

*Ne putes oculorum clara, creataq;  
Ut videant; sed quod natum est, id pro-  
creat usum.*

Le tout s'est fait par hazard, le tout se continue, & les especes se perpétuent les mêmes par hazard: le tout se dissoudra un jour par hazard: tout le système se réduit là. (*Hist. du ciel, tom. II, pag. 211, 212.*) Il seroit superflu de s'arrêter à la réfutation de cet amas d'absurdités; ou, s'il étoit nécessaire de les combattre, on peut consulter l'anti-Lucrece du cardinal de Polignac.

L'ancien *atomisme* étoit un pur athéisme; mais on auroit tort de faire réjaillir cette accusation sur la philosophie corpusculaire en général. L'exemple de Démocrite, de Leucippe & d'Épicure, tous trois aussi grands athées qu'atomistes, a fait croire à bien des gens, que dès que l'on admettoit

les corpuscules, on rejetoit la doctrine qui établit des êtres immatériels, comme la divinité & les âmes humaines. Néanmoins, non seulement la pneumatologie n'est pas incompatible avec la doctrine des atomes, mais même elles ont beaucoup de liaison ensemble: aussi les mêmes principes de philosophie qui avoient conduit les anciens à reconnoître les atomes, les conduisirent aussi à croire qu'il y a des choses immatérielles; & les mêmes maximes qui leur persuaderent que les formes corporelles ne sont pas des entités distinctes de la substance des corps, leur persuaderent aussi que les âmes ne sont ni engendrées avec le corps, ni anéanties avec sa mort. Ceux qui souhaitent des preuves plus détaillées là-dessus, les trouveront dans le *système intellectuel* de Cudworth, & dans l'*extrait* de M. le Clerc. *Bibl. chois. tom. I, art. 3. Voyez aussi CORPUSCULAIRE. Cet article est tiré de M. Formey. (X)*

**ATONIE**, f. m. (*Med.*) d'i privatif, & de *τείνω*, étendre; foiblesse, relâchement, défaut de ton ou de tension dans les solides du corps humain.

Ce mot étoit fort en usage parmi les médecins de la secte méthodique, qui attribuoient les causes des maladies au relâchement, à la tension, ou à un mélange de ces deux.

L'*atonie* est cause de maladie dans la débilite des fibres, dans les tempéramens humides, & dans ce qu'on appelle l'*intempérie froide & pituiteuse*: elle est symptomatique dans les pertes abondantes, à la suite des grandes évacuations dans les maladies longues, lors de la convalescence, & enfin après de grands travaux, comme aussi après de grandes douleurs.

L'*atonie*, comme cause de maladie & comme maladie, se traite par les astringens, les apéritifs, les amers, les hydragogues; & les alimens de bon suc pris en petite quantité, les frictions, la promenade, l'exercice, y sont sur-tout utiles. Lorsqu'elle est de naissance, & qu'elle fait le tempérament, comme il arrive dans les gens humides & sujets aux bouffissures, il faut la corriger, autant qu'il est possible, par un régime exact, par les boissons altérantes, légèrement sudorifiques: les cordiaux



diare employés une fois par semaine, tel que l'Élixir de Gau. la confection de l'œuf, &c. peuvent empêcher les mauvaises suites.

L'*atonie*, comme symptôme & suite de des évacuations immodérées, des longues maladies, de la fatigue, de la convalescence, se traite par le repos & la diète restaurante.

V. CONVASCENCE & FOIBLESSE. (N)

ATONIE de la matrice. (*Médec.*) La structure particulière de la matrice (Voyez MATRICE), & les fonctions auxquelles ce viscere est destiné, rendent bien important le ton des fibres qui le composent. Il faut que ces fibres puissent se prêter à une extension proportionnée au développement & à l'expansion que, dans différentes circonstances, cet organe doit supporter. Il faut encore que ces mêmes fibres puissent résister, se replier sur elles-mêmes, & réduire la matrice à-peu-près au même volume qu'elle avoit auparavant.

Si la rigidité de ces fibres s'oppose à leur extension, la stérilité en est un effet nécessaire (Voyez STÉRILITÉ), & il en résulte plusieurs autres maladies, telles que des pertes en rouge & en blanc (V. FLEURS BLANCHES, PERTES). Leur trop grande ductilité les expose à un relâchement qui rend la circulation difficile dans ce viscere, & qui favorise des engorgemens vicieux. Leur distension excessive les réduit à une *atonie* plus dangereuse encore.

Cette *atonie* a lieu dans les grossesses, lorsque deux ou plusieurs enfans sont renfermés dans la matrice, ou lorsque l'enfant dont la femme est grosse est d'un volume disproportionné à la capacité de ce viscere, ou que les eaux, par leur abondance, nécessitent un développement extraordinaire. L'*atonie* qui en résulte n'est d'aucune conséquence tant que dure la grossesse; elle peut causer la mort des femmes les mieux portantes, si elle subsiste après l'accouchement.

Dès que le placenta s'est détaché des parois de la matrice, les vaisseaux sanguins qui, pendant le cours de la grossesse, s'étoient remplis de sang, se dégorgent; il survient une perte rouge que le rétrécissement du calibre des vaisseaux, opéré par le resserrement de la matrice, diminue insensiblement, & qui, prenant

successivement différentes nuances, se termine par une perte en blanc. Voyez ACCOUCHEMENT, LOCHIES.

C'est par le jeu des fibres musculaires & membranaceuses de ce viscere, que s'opere cette diminution du diamètre des vaisseaux. Si la perte de leur ton les rend inactives, les vaisseaux restent béans, l'évacuation sanguine devient si considérable, que la mort des accouchées est inévitable pour peu que cet état dure; souvent même elle arrive dans le quart-d'heure après l'accouchement, & une foiblesse excessive en est du moins une suite nécessaire.

L'expérience la plus constante prouve la réalité de cet effet de l'*atonie* de la matrice. Cette cause a été méconnue dans les siècles derniers. Mauriceau & la Motte, célèbres accoucheurs du dix-septième siècle, témoins de la mort de plusieurs femmes, à la suite de deux accouchemens, par des pertes immodérées, attribuoient ces pertes à des causes merveilleuses qu'il étoit impossible de reconnoître; prévenus de cette idée, ils ne se sont pas même occupés des moyens de parer à de si funestes accidens, soit en prévenant les pertes, soit en les arrêtant.

Ruisch, par sa découverte des fibres musculaires utérines (*de novo uteri musculi*) reconnues par Roederer (*Elem. art. obstetriciæ*), nous a mis sur la voie qui devoit nous y conduire. Hoilman (*de ignoratâ uteri structura*), par les remarques sur le mouvement alternatif & hétérochrone du fond de la matrice & de son col; M. de Haller, par les expériences relatives à l'irritabilité des fibres (*Mem. sur l'irritabilité*), nous ont fait pressentir les secours, qu'en pareilles circonstances, on pouvoit retirer de l'organisation de la matrice; M. Levret (*Observ. sur les accouchemens, tom. II.*) nous fait reconnoître ce qui pouvoit remplir les indications que présente l'*atonie* de ce viscere. Rien de mieux raisonné & de plus judicieux que les conseils donnés à ce sujet par ce savant & célèbre accoucheur. C'est d'après lui que j'indiquerai ici & ce qu'il faut faire lorsqu'on a lieu de redouter cette *atonie*, & les ressources à employer pour en diminuer les effets quand on n'a pu la prévenir.

Je ne m'astreindrai pas cependant à suivre exclusivement ce que conseille M. Levret : & le traitement que je vais décrire sera encore dirigé d'après les observations de Smellie (*tom. II.*) & d'après les lumières que j'ai acquises sur cet objet ; soit par mes conversations avec mon ami M. Enaux, maître en chirurgie de la ville où je pratique la médecine, soit par les faits qui se sont passés sous mes yeux.

La trop grande ductilité des fibres peut donner lieu à l'*atonie* de la matrice, par la facilité avec laquelle, en pareilles circonstances, elles peuvent être distendues.

Toutes les fois donc que le tempérament lâche des femmes, telles que les blondes, & que l'infiltration séreuse, ou un épuisement des forces, auront disposé les fibres à une grande ductilité, on fera dans le cas de s'attendre à l'*atonie* de la matrice.

Le volume excessif du ventre, sans autre cause apparente que la grosseur, engagera encore à la prévoir, même dans des femmes bien saines & bien vigoureuses.

Alors, pour prévenir cette *atonie*, M. Levret conseille de forcer la matrice à se contracter, avant que le décollement du placenta ait nécessité une perte rouge. Il veut, en conséquence, lorsque l'accouchement se prépare, qu'on perce les membranes de bonne heure, pour favoriser l'écoulement des eaux, afin que la matrice, cessant d'être aussi distendue qu'elle l'étoit, se resserre peu-à-peu, tandis que la présence de l'enfant s'oppose à son assouplissement, & que le placenta n'étant point encore décollé, il n'y a point de perte à craindre.

Mais souvent, après l'écoulement d'une partie des eaux, la tête s'appuie sur l'orifice de la matrice, & forme obstacle à la sortie du reste. Leur évacuation n'est point assez considérable pour produire l'effet que M. Levret attendoit du déchirement des membranes. C'est une remarque de M. Enaux, que l'expérience l'a mis dans le cas de faire, & qui l'engage à regarder comme essentiel de recourir de temps en temps la tête de l'enfant, à l'aide d'un doigt introduit à travers l'orifice de la matrice. Il faut faire cette manœuvre avant

que la tête soit descendue dans le petit bassin, & dans l'intermission des douleurs. On doit la continuer jusqu'à ce que la diminution du volume du ventre & la cessation de l'écoulement des eaux aient donné lieu de croire qu'elles sont entièrement évacuées.

L'on n'est pas toujours assez heureux pour avoir le temps de recourir à ce moyen : souvent l'accouchement est si précipité, que l'accoucheur, qui fait jusqu'à quel point l'*atonie* qu'il suspecte est redoutable, n'a d'autres ressources pour la prévenir que de laisser à la nature le soin d'expulser l'arrière-faix, ou du moins d'attendre quelque temps avant d'en faire l'extraction ; ainsi le conseillent M<sup>rs</sup>. Levret & Smellie. L'inquiétude peu éclairée des assistants ne doit jamais empêcher un accoucheur de suivre ce conseil, qui est de la plus grande importance.

Il n'est cependant pas toujours possible d'en profiter ; il y a des placenta d'une surface lisse & polie, & qui, loin d'être implantés dans le paroi de la matrice, ne sont, pour ainsi dire, que collés à sa surface, de façon qu'ils se détachent au plus léger effort de ce viscère, & sortent presque en même temps que l'enfant. Alors il faut promptement appliquer sur les reins & sur le ventre de la malade, des linges trempés dans un liquide très-froid, & que l'on rafraichira fréquemment, afin que la froideur, irritant les parties, & attirant les particules ignées force les fibres à se contracter.

En même temps on fera des frictions sur la région de la matrice, & l'on empoignera, en quelque sorte, ce viscère, que l'on pressera ; ces moyens suffisent souvent pour lui faire reprendre son ressort. Mais s'ils ne font point cesser l'*atonie*, si l'on ne sent point la matrice s'arrondir sous la main, si la perte continue, il faut introduire dans le vagin un tampon fait avec un linge fin, rempli d'éroupes ou de coton, & le soutenir d'une main, tandis que de l'autre on continue de frotter & de manier le ventre. A cette manœuvre, on réunit l'usage d'une position anti-spasmodique, peu échauffante, & capable de rétablir & d'entretenir les

forcés de la malade, sans trop raréfier la masse humorale. J'ai été plusieurs fois témoin du succès de cette méthode.

Quand, par la forme globuleuse que la matrice prend sous la main, on sent que l'*atonie* a cessé, & sur-tout si des accidens hystériques surviennent, on ôte le tampon pour faciliter la sortie des caillots. Quelquefois il faut introduire la main dans la matrice pour les tirer; mais souvent la seule dilatation de l'orifice & du col de la matrice, par l'introduction de la main, en détermine la sortie. Cette dilatation par l'hétérochronicité des mouvements du fond & du col de ce viscere, suffit ordinairement pour engager le fond à se contracter & à expulser les caillots. Mais si après leur expulsion la perte continue, il faut revenir au tampon, renouveler les frictions sur le ventre, & continuer la même manœuvre, jusqu'à ce que la matrice se soit réduite au volume où les vaisseaux, qui versent le sang, se trouvent rétrecis au point de ne plus donner issue qu'à une liqueur légèrement teinte en rouge.

M. Levret, qui ne paroît pas avoir fait usage du tampon, recommande d'ôter exactement tous les caillots. Sa raison est, que la présence d'un corps étranger dans la matrice, entretient la dilatation de ce viscere & s'oppose à son resserrement. Mais il semble perdre de vue l'effet du caillot sur les vaisseaux ouverts. L'hémorragie utérine diffère, il est vrai, des autres hémorragies, en ce que l'organisation de la matrice peut, sans le secours du caillot, faire cesser celle-ci par l'effet de son resserrement. Quel inconvénient y auroit-il, cependant, à réunir ces deux moyens? Serait-on arrêté par la crainte des accidens hystériques que la présence de ce caillot peut occasioner? Je puis dire avec vérité que ces accidens ne sont point à craindre, parce qu'on les fait cesser à volonté en donnant issue à ces caillots. Il est certain qu'on doit très-peu compter sur l'efficacité du caillot, tant que le vagin n'étant point bouché, le sang versé par les vaisseaux utérins, s'échappe en partie, & ne forme qu'un caillot incapable de remplir toute la cavité de la matrice. Mais que le vagin soit tamponné; que tout le

sang soit obligé de se figer, & bientôt le caillot s'appliquera sur l'orifice des vaisseaux béans; bien plus, se mouvant sur la concavité de la matrice, il touchera partout à la surface, en irritera tous les points, & mettant en jeu l'irritabilité de toutes les fibres de ce viscere, en décidera la constriction universelle & uniforme, & fera cesser sans retour & l'*atonie* & la perte qui en est l'effet.

Je puis affirmer que plusieurs expériences heureuses m'autorisent à donner ce moyen comme infallible; & que je n'en ai jamais vu de mauvais effets.

Hoffman avoit imaginé le tampon dans une occasion où une perte excessive menaçoit la vie d'une malade grosse de trois mois; & le succès le plus flatteur justifia le raisonnement qui l'avoit conduit à y avoir recours (*second vol. sect. 1. ch. v. observ. 2.*) C'est d'après son exemple que dans des circonstances analogues Smellie l'a employé. J'ose garantir que la méthode du tampon imaginée par Hoffman, adoptée par Smellie, & suivie par M. Enaux & par plusieurs chirurgiens de cette ville, aura toujours un effet satisfaisant dans le cas de l'*atonie* de la matrice; ce moyen ne sera pas moins efficace dans les pertes qui succèdent aux fausses couches, &c. Voyez FAUSSES COUCHES, TAM-  
PON. (M. M.)

ATOUGIA, (*Géogr.*) petite ville de Portugal dans l'Estremadure, sur le bord de la mer, vis-à-vis des Barlingues. Elle est au fond d'une petite baie, au nord-est de Santaren. (C. A.)

\* ATRA, (*Géog. anc.*) ville de Mésopotamie située sur la pointe d'une montagne, & fameuse par les sieges qu'elle a soutenus.

ATRABILAIRE, adj. se dit de celui qu'une bile noire & adulle rend triste & chagrin: visage atrabilaire, humeur atrabilaire. Il est aussi substantif: c'est un atrabilaire. Voyez BILE. (I.)

ATRABILAIRES, capsules atrabillaires, ou reins succenuriaux. Voyez REINS SUC-CENTURIAUX.

ATRAMITES, (*Géogr.*) c'est un des noms sous lesquels les anciens géographes ont parlé des habitans de l'Hadramant ou Hadramuth, riche & florissante contrée

de l'Arabie heureuse vers l'Océan, entre le Yemen, le Scadshar, & les districts d'Aden, de Tis & de Sanaa. Du temps de Mahomet, ces peuples étoient de la tribu d'Ad; ils sont aujourd'hui de celle de Namud, & Moka est leur capitale. (D. G.)

ATRAUX ou ATRACIA, (Géogr.) ville de Thessalie, ainsi nommée d'Atrox, fils de Fenée & de Bura, qui la fit bâtir. Elle devoit être considérable, puisque les poètes se sont quelquefois servis de l'épithète *atracien* pour signifier *Thessalien*. Il y avoit aussi une rivière de ce nom qui se jetoit dans la mer Ionienne, après avoir passé par le pays des Atraciens. (C. A.)

ATRAUX, (Géogr.) rivière de Grece dans l'Étolie, qu'elle traverse presque entièrement du nord au sud, pour aller se jeter dans le golfe de Lépatte: l'on nommoit *Atraces* les peuples qui en habitoient les bords. (D. G.)

ATRE, f. m. (*Archit.*) est la partie d'une cheminée où l'on fait le feu entre les jambages, le contre-cœur & le foyer. Elle se carrelle de grand ou petit carreau de terre cuite, ou quelquefois de plaques de fonte ou fer fondu, aussi-bien que toute la hauteur de la cheminée jusque vers la tablette du chambranle. Les angles doivent en être arrondis, pour renvoyer la chaleur dans l'intérieur de la piece. Il faut faire les *âtres* de dix-huit pouces au moins de profondeur, & de deux piés & un quart au plus; trop profonds, la chaleur se dissipe dans le tuyau de la cheminée; & à moins de dix-huit pouces, les cheminées sont sujettes à fumer. V. CHEMINÉE. (P)

ATRE, en verrerie, est une pierre de grès de douze à quinze pouces d'épaisseur, qui couvre la surface du fond du four, pour recevoir & conserver les matieres vitrifiées qui tombent des pots lorsqu'ils se caillent, ou qu'on les a trop remplis.

ATREË, (*Hist. poët.*) fils de Pelops, succéda à Euristée, roi d'Argos, dont il avoit épousé la fille. Le commencement de la haine qu'il eut contre son frere Thieste, vint de ce que celui-ci lui avoit enlevé un belier à la toison d'or; ou, selon Euripide, une brebis dorée qu'il regardoit comme le bonheur de la famille,

c'est-à-dire, quelques trésors. Ensuite Thieste lui débaucha sa femme Atrope, & en eut deux enfans. Atreë ayant découvert ce commerce, le chassa d'abord de sa cour; mais ne se croyant pas assez vengé par cet éloignement, il le rappella sous prétexte de réconciliation; & ayant maistré les enfans que son frere avoit eus de la reine, il les lui fit servir à table dans des mets empoisonnés: le soleil se cacha, dit la fable, pour ne pas éclairer un repas si barbare. Atreë fut tué par Egiste, fils de Thieste. (+)

\* ATRI, ville d'Italie au royaume de Naples, dans l'Abbruzze ultérieure. Long. 52, 58; latit. 42, 35.

\* ATRIBUNIE, (*Géog. mod.*) rivière de Saint-Domingue; elle coule dans la partie occidentale de l'île, & se jette dans la mer.

ATRIDES, (*Hist. poët.*) c'est le nom qu'on donne à Agamemnon & à Ménélas, comme fils d'Atreë, quoique plusieurs croient, avec quelque raison, qu'ils n'étoient pas fils de ce prince, mais de Phlithène son frere; & comme les actions de ce dernier n'avoient pas mérité une place honorable dans l'histoire, Homère, pour honorer la mémoire du chef des Grecs & de son frere, avoit affecté de les faire passer pour les enfans d'Atreë, & de les nommer par-tout *Atrides*. (+)

\* ATRIUM, (*Hist. anc.*) c'étoit un lieu particulier des maisons, des temples & des palais des anciens. Il n'est pas facile de déterminer la position & l'usage de ce lieu, non plus que d'autres. Martial semble confondre le vestibule avec l'*atrium*, lorsqu'il dit que l'endroit où l'on voyoit de son temps le grand colosse & les *pegmata* ou machines de théâtre & d'amphithéâtre, étoit l'*atrium* de la maison dorée de Néron. Il s'est servi pour désigner cet endroit, de l'expression *atriæ regis*. Or Suétone place les mêmes choses dans le vestibule du palais de Néron: *vestibulum ejus fuit in quo colossus*, &c. Le poète est moins à croire ici que l'historien: car il est constant que le vestibule étoit devant la maison, & l'*atrium* au dedans. Plusieurs ont pris avec Martial l'*atrium* pour le vestibule; mais Aulugelle les réclut. Il y en a qui

ont cru que *Atrium* & *Impluvium* étoient un seul & même endroit, mais il paroît qu'ils se font trompés. *Atrium* étoit distingué du vestibule en ce qu'il étoit partie de la maison, & de *Impluvium* ou cour de dedans, en ce qu'il étoit couvert. On mangeoit dans l'*Atrium*. On y gardoit les images de cire des ancêtres. Verrius Flaccus enseignoit la grammaire aux petits enfans dans l'*Atrium* de Catilina. On prend communément l'*Atrium* pour la salle d'entrée. Les habits étoient gardés dans l'*Atrium*. L'*Atrium liberatus* étoit une cour ménagée dans un des temples que les Romains élevèrent à la liberté: ce fut-là, dit Tit-Live, qu'on déposa les otages des Tarentins. Il y avoit des archives; on y gardoit les tables & les actes des censeurs, & les loix contre les vestales incesteuses: ce fut-là qu'on tira au sort dans laquelle des quatre tribus les affranchis entreroient. Le temple de Vesta avoit aussi une cour appelée *atrium*.

\* ATROPATENE, (*Géog. anc. & mod.*) contrée de la Médie, la plus septentrionale, où elle étoit bornée par l'Albanie, à l'orient par la mer Caspienne, à l'occident par la grande Arménie, & au midi par la Parthie. C'est aujourd'hui le *Kilan*.

ATROPHIE, (*Med.*) c'est la maigreur extrême de tout le corps; on la nomme encore *marasmus*, *tabes*, &c. Il est important de ne pas confondre, comme plusieurs l'ont fait, l'*atrophie* essentielle, ou primitive, avec celle qui n'est que le symptôme d'une autre maladie: il faut encore distinguer la consommation des jeunes gens, du marasme des vieillards: maladies qui ne se ressemblent que par leurs effets. L'*Atrophie* essentielle, qui ne dépend, par conséquent, d'aucune maladie connue, est beaucoup plus rare que l'autre. Les chagrins, les soucis, l'amour, & autres passions vives, y donnent lieu; elle vient encore après les travaux excessifs, les longues abstinences, l'abus des liqueurs spiritueuses, la débauche des femmes, &c. Cette émaciation est familière aux jeunes gens, qui y donnent souvent lieu par leurs dérèglemens, les Anglois & les Hollandois y sont plus sujets que les autres nations. Le marasme des vieillards reconnoît rarement les causes que nous venons d'indiquer: il dépend

du détachement des vaisseaux; mais il est quelquefois entretenu par un vice dans les viscères.

L'*Atrophie* symptomatique, qu'on voit très-communément, est la suite de la plupart des maladies chroniques, & de quelques aiguës. Les suppurations, & les ulcères, les squirres, & autres désordres internes; la dysenterie rebelle, les anciens cours de ventre, la salivation, les sueurs habituelles & le diabète, en sont les causes ordinaires. Les affections hypocondriaques, scorbutiques, scorbutueuses, &c. la produisent aussi: elle est encore l'effet de certains poisons lents, qui agissent insensiblement sur tous les organes, d'autant plus redoutables qu'on n'y penche pas. L'*Atrophie* est encore le produit d'une infinité de maladies chroniques, comme on peut le voir dans leurs articles: nous parlerons ailleurs de celle des enfans.

La fièvre lente accompagne l'un & l'autre marasme un peu avancé; on la prend souvent, à l'exemple de plusieurs écrivains, pour la maladie principale: il est certainement bien commun de réduire à une seule dénomination, un très-grand nombre de maladies très-difficiles à distinguer; mais cette méthode est-elle avantageuse aux malades? On fera encore remarquer en passant, qu'on croit mal-à-propos que le fièvre ne peut être appelée lente, qu'après quarante ou cinquante jours: les praticiens attentifs ne doivent pas ignorer qu'on voit assez souvent des fièvres de ce caractère, qui, bien loin d'avoir cette ancienneté, finissent avant ce terme: les mélancoliques principalement ne nous en laissent pas manquer d'exemple. Ce qu'on vient de dire pourra être regardé comme une question de mot, mais elle n'est pas frivole en médecine; car, peut-on ignorer que plusieurs de ceux qui l'exercent, suivent auprès des malades les idées qui naissent du nom qu'ils ont donné à tout hazard à la maladie?

Il est souvent très-difficile de distinguer l'*Atrophie* essentielle, de la symptomatique; ce n'est que sur l'histoire la plus exacte & la plus circonstanciée de ce qui a précédé, & l'examen le plus scrupuleux de l'état présent de la maladie, qu'on peut

en juger avec quelque certitude ; car ces deux sortes d'émaciations, se ressemblent quelquefois parfaitement, & sont même suivies des mêmes accidens. Cependant la consommation primitive a, dans quelques circonstances, de vraies intermissions, & même assez longues ; ce qui n'arrive jamais à la symptomatique. Dans la première, la fièvre ne se manifeste que lorsque la maladie a fait de certains progrès : l'appétit ne manque point, & la respiration dans le commencement est très-libre ; mais elle est gênée dans la suite au moindre exercice : le pouls devient fébrile, plus sensiblement le soir que le matin : plusieurs se plaignent de fourmillemens, & même de douleurs le long de l'épine ; d'une pesanteur douloureuse à la tête, & du tintement d'oreille : quelques-uns ont des accidens nocturnes, ou une gonorrhée involontaire, qui les jette dans le plus grand épuisement : le dégoût survient ; le ventre, qui avoit été jusqu'alors paresseux, s'ouvre quelquefois sans mesure ; & cette diarrhée, qu'on nomme *colliquative*, accompagnée le plus souvent de sueurs de la même nature, précipite les malades dans le plus grand accablement, qui leur fait perdre quelquefois l'usage des jambes : la peau du visage enfin se dessèche ; elle devient livide ou verdâtre ; le nez s'affile ; les yeux s'enfoncent ; la vue se trouble, & les tempes se creusent : c'est de ce concours que naît ce qu'on appelle la *face hippocratique*, qui répond à l'affreuse émaciation des autres parties.

L'œdème des vieillards, qui est un vrai marasme, est rarement accompagnée de tous ces symptômes : ses progrès sont moins rapides ; mais ils conduisent plus sûrement à la mort : quelques-uns tombent dans l'hydropisie, d'autres ont une grattelle par-tout le corps, qui ne leur laisse aucun repos ; tous perdent le goût des alimens, & meurent, pour la plupart, assez paisiblement, quelquefois même sans qu'on s'y attende : cependant leur fin est souvent annoncée par la gangrene, qui se communique au-dehors, ou par d'autres accidens qui sont les produits du dessèchement de toutes les parties.

Le marasme essentiel, qui ne reconnoît par conséquent, aucun désordre interne, se guérit assez ordinairement lorsqu'il n'est pas invétéré : on a remarqué qu'il finissoit, dans la plupart des jeunes gens, au bout de sept ans ; mais il arrive quelquefois, avant ce terme, que la poitrine s'affecte, & qu'il se fait des épanchemens dans les cavités de la tête, de la poitrine & du bas-ventre, & ces accidens rendent communément la maladie incurable. Les exacerbations de la fièvre, la diarrhée & les sueurs colliquatives, les urines huileuses, l'accablement extrême & la face hippocratique annoncent la mort : la fièvre aiguë, qui termine le plus souvent l'*atrophie* symptomatique, est plus rare dans l'essentielle.

Tous les ouvertures des cadavres dont je trouve l'histoire, ne regardent presque que l'*atrophie* symptomatique ; & l'on auroit beaucoup de peine à choisir ce qui convient à ce sujet, si nos propres recherches ne venoient au secours. Outre les obstructions, les suppurations, les pourritures, les épanchemens, & autres désordres communs à toutes les maladies, on observe les poumons flétris, d'asséchés, remplis de tubercules ou de concrétions plâtreuses, rongés, adhérens aux parties qui les environnent. On trouve des concrétions coëneuses dans le cœur & les grosses artères ; les veines presque remplis d'air ; le cœur desséché & quelquefois ulcéré ou tuberculeux ; les viscères flétris & décolorés ; des épanchemens plus ou moins considérables dans les cavités, & sur-tout des inondations au cerveau & à la moelle de l'épine, des engorgemens aux poumons ou ailleurs, des vers dans les premières voies. On a vu, dans une exténuation des plus complètes, une quantité étonnante de graisse dans le mésentère, l'épiploon, & autres parties du bas-ventre qui en sont susceptibles. On a vu encore l'estomac ulcéré, ou squirrheux ; le pylore resserré & cartilagineux ; la rate extrêmement petite ou ossifiée ; l'épiploon collé aux intestins ; & ces viscères ne formant qu'un peloton ; le mésentère farci d'une matière blanchâtre, solide, & quelque-fois pierreuse, suppuré, puride & détruit. Ce qu'on observe

plus particulièrement dans les vieillards, regarde les ossifications des cartilages, des tendons, des ligamens, des artères, des valvules du cœur, de la faux, de la tente du cerveau, &c. sans parler de l'altération des viscères qu'on ne rencontre que par accident: on a vu enfin, dans un sujet dont l'estomac & le pancréas étoient squirrheux, les membres, quoique refroidis, conservant toute leur flexibilité. On juge bien que la plupart des défordres dont on vient de faire mention, doivent être regardés comme le produit de la maladie qui fait le sujet de cet article.

La saignée est ici très-rarement nécessaire. Les émétiques & les purgatifs doivent y être employés, lorsque l'état des premières voies le demande; hors ce cas, on doit les donner avec beaucoup de réserve: cependant l'estomac doit être souvent regardé comme le foyer de cette maladie; & c'est dans la vue d'en rétablir les fonctions qu'on fait usage des stomachiques, des amers & des fortifiens; tels sont les citrons, le quinquina, l'absinthe, les martiaux, & les eaux minérales qui participent de leur nature. Les humectans, les tempérans, les dépurans & les anti-scorbutiques; les adoucissans & les rafraichissans, comme les crèmes d'orge & de riz, le sagou, les gelées; les bouillons de poulet, d'écrevisses, de limaçons & de tortue: le lait, le petit-lait, les émulsions, &c. sont les alimens & les remèdes qui conviennent à l'*atrophie*, lorsque l'estomac permet d'en user. Les calmans sont souvent nécessaires: le camphre, la liqueur anodyne minérale, la poudre tempérante, sont ceux qu'on donne avec le plus de sûreté. Les émithèmes stomachiques, les bains, les frictions, sont des accessoires qui peuvent avoir leur utilité. On retire enfin de grands avantages de la dissipation, du changement d'air, de l'exercice agréable, & sur-tout de celui du cheval, &c. La plupart de ces remèdes peuvent convenir au marasme des vieillards, & en retarder les progrès; mais on doit plus insister sur les analeptiques, & principalement sur le vin, qui est, comme on le dit vulgairement, le lait des vieillards, mais qui doit être toujours donné avec ménagement.

L'*atrophie* des enfans est accompagnée de l'enflure ou de la dureté du ventre, du dégoût, ou d'une faim extraordinaire; de la toux sèche, & quelquefois de l'oppression, de l'abattement & de la pâleur au visage; de la diarrhée avec les urines bourbeuses, & très-colorées. Le ventre cependant s'éleve de plus en plus, & devient douloureux: la fièvre lente, qui devient plus manifeste, se renforce pendant la digestion, & est accompagnée de soif; les extrémités se refroidissent, & annoncent la mort. Les enfans peuvent tomber dans le marasme, lorsque leurs nourrices manquent de lait, ou qu'ils en tettent d'une mauvaise qualité. L'abus des absorbans, & de remèdes salins, les alimens grossiers, dont on nourrit quelquefois les enfans, &c. peuvent être encore la source de cette maladie, qui recèle dans les viscères, des défordres auxquels il est souvent impossible des remédier; tels sont ceux que l'ouverture des cadavres nous découvre tous les jours, dont les plus communs consistent en des obstructions très-manifestes dans les veines lactées, ou des engorgemens squirrheux dans les glandes du mésentère. On a vu les intestins contenant une espèce de lie noirâtre, remplis de vers & de flatuosités. Le foie a paru d'une grosseur démesurée, & d'une forme extraordinaire; décoloré, & avec beaucoup de dureté: les poulmons se sont présentés tachetés de différentes manières, adhérens à la plèvre, remplis de tubercules, suppurés, & dans un état de pourriture.

Un lait nouveau est très-souvent le seul remède qui convient aux enfans à la mammelle, lorsque la maladie n'a pas jeté encore de profondes racines. Les délayans & les aperitifs légers sont employés avec succès, tant pour les enfans au lait que pour les sévres. On use beaucoup de rhubarbe, & de quelques autres laxatifs; mais on doit éviter les purgatifs stimulans, qui ne manquent guère d'irriter la maladie. On peut ensuite essayer les amers, & même les martiaux, pour les enfans sévres: la terre solée de tartre, le sel de duobus, la liqueur anodyne minérale, & l'huile de tartre par défaut, sont encore des remèdes qu'on fait entrer dans ce traitement. On peut tirer enfin quelque avantage des

liens relâchans, des fomentations émolliens, & même des bains; on a vu de grands effets de ces derniers, lorsque l'atrophie étoit causée par les crinons, insectes qui rongent la peau des enfans, & dont on a mention ailleurs.

L'atrophie des extrémités, *atridura artuum*, dépend le plus souvent d'un vice caché, tant dans les nerfs, que dans la moelle de l'épine, que la seule ouverture des cadavres peut manifester; mais elle peut reconnoître une cause évidente, comme une tumeur qui comprime les nerfs, la luxation qui produit le même effet, &c. Ce desséchement entraîne, dans la plupart, la perte du sentiment, & même du mouvement: il se forme encore quelquefois sur la partie, des phlyctènes qui la menacent de gangrene. On guérit aisément cette maladie, si elle reconnoît une cause évidente; mais celle qui vient d'un vice des liqueurs, est presque incurable. Après les remèdes généraux, s'ils sont jugés nécessaires, & le régime humectant ou adoucissant, on use ordinairement des tempérans, des légers apéritifs & des diaphorétiques, mais le plus souvent sans le moindre succès. On doit plus attendre de la boisson des eaux minérales, tant froides que chaudes, dont les circonstances reglent le choix, que de tous les autres remèdes internes. On peut tirer quelque avantage des bains de bouillon de tripes, de l'eau de guimauve, & autres émolliens; des frictions & onctions faites avec l'huile de vers, de petit-chien, de camomille; avec l'onguent rosat, &c. Les ventouses sèches ont réussi quelquefois; mais il faut que la cause de la maladie soit bien légère, pour céder à un pareil remède. (T)

\* ATROPOS, une des Parques: c'étoit la plus âgée, & la fonction, celle de couper le fil de la vie. Voyez PARQUES.

ATROPUS, (*Musiq. instrum. des anc.*) espèce d'instrument de musique des anciens, dont on ne fait rien de plus. (F. D. C.)

ATTACHE, C. L. se dit en général & de la chose qui sert à empêcher qu'une autre ne s'en sépare ou ne s'en éloigne, & de l'endroit où l'on retient quelque chose. Dans le premier cas, on dit *attacher une*

*tapisserie à un mur; & dans le second, mettre un cheval à l'attache.*

ATTACHE, lettres d'attache, sont une permission par écrit des officiers ou juges des lieux, à l'effet d'autoriser dans l'étendue de leur ressort, l'exécution d'actes, lettres ou jugemens émanés d'ailleurs. (H)

ATTACHE, (*Métrie.*) *Mettre un cheval à l'attache*, c'est l'attacher à la mangeoire pour le nourrir avec du foin, de la paille & de l'avoine. Prendre tant pour l'attache d'un cheval, c'est se faire payer une somme pour mettre seulement un cheval à couvert pendant quelque temps. (V)

ATTACHE, en Jardinage, se dit d'un ornement de parterre qui se lie à un autre, & qui y est pour ainsi dire attaché. Cet ornement s'appelle d'attache à celui-ci. (K)

ATTACHE se dit, chez les bijoutiers, d'un assemblage de diamans mis en œuvre, composé de deux pièces faites en agraffe ou autrement; & s'accrochant l'une à l'autre.

ATTACHE, en Bonneterie, se dit de grands bas qui vont jusqu'au haut des cuisses, & qu'on nomme à présent *bas à bottes*.

ATTACHE, en charpenterie, se dit d'une grosse pièce de bois qui porte à plomb sur les soles, qui soutient le moulin, qui traverse verticalement toute la charpente, qui sert d'axe à cette machine, & sur laquelle elle tourne quand on veut lui faire prendre le vent. Voyez MOULIN A VENT.

ATTACHE-BOSSETTE, en terme d'éperonnier, est un morceau de fer de forme conique à ses deux extrémités, qui sont creusées pour conserver la tête du clou. L'attache-bossette forme à son milieu une espèce de collet qui entre dans un étai.

ATTACHE. Les fondeurs appellent ainsi des tuyaux menus, soudés par un bout contre les cires de pourrage, & par l'autre contre les égouts, & disposés de manière qu'ils puissent conduire la cire dans les égouts, qui aboutissent à une issue générale à chaque partie de la figure qui se fait le pernoir. Voyez FONDERIE.

ATTACHE, est un petit morceau de peau de mouton, de douze à quinze lignes de long, dont se servent les fondeurs de caractères d'imprimerie pour attacher la matrice au bois de la pièce de dessus du moule. On met cette attache d'un bout à la ma-



trice qu'on lie avec du fil, & de l'autre on l'applique avec la salive sur le bois du moule. Cette *attache* n'empêche pas la matrice d'être un peu mobile; mais comme elle est arrêtée par le jobet & le jumblet, elle reprend la place si-tôt que l'ouvrier referme son moule.

**ATTACHE.** On donne ce nom, *dans les grosses forges*, à deux piéces de bois qui servent à contenir le drôme. *V. DROME, FORGE.*

**ATTACHE**, en terme de *vannerie*, est une espèce de lien qu'on fait de plusieurs brins d'osier, pour tenir plus solidement le bord & le reste de l'ouvrage ensemble.

**ATTACHE**, en *vannerie*, se dit des petits morceaux de plomb de deux ou trois pouces de long, d'une demi-ligne d'épaisseur sur une ligne & demie de largeur, que les vitriers soudent sur les panneaux des vitres, pour fixer les verges de fer qui les tiennent en place.

\* **ATTACHEMENT**, *attache, dévouement*, (*Gram.*) Tous marquent une disposition habituelle de l'ame pour un objet qui nous est cher, & que nous craignons de perdre. On a de l'*attachement* pour ses amis & pour ses devoirs: on a de l'*attache* à la vie & pour sa maîtresse, & l'on est *dévoué* à son prince & pour sa patrie: d'où l'on voit qu'*attache* se prend ordinairement en mauvaise part, & qu'*attachement* & *dévouement* se prennent ordinairement en bonne part. On dit de l'*attachement*, qu'il est sincère; de l'*attache*, qu'elle est forte; & du *dévouement*, qu'il est sans réserve.

**ATTACHER**, *lier*, (*Art méchanique.*) On *lie* pour empêcher deux objets de se séparer; on *attache*, quand on en veut arrêter un; on *lie* les piés & les mains; on *attache* à un poteau; on *lie* avec une corde; on *attache* avec un clou. Au figuré, un homme est *lié*, quand il n'a pas la liberté d'agir; il est *attaché*, quand il ne peut changer. L'autorité *lie*, l'inclination *attache*; on est *lié* à sa femme; & *attaché* à sa maîtresse.

**ATTACHER**, v. act. se dit, *dans les manufactures de soie*, des temples, du corps, des arcades & des aiguilles: c'est le mettre en état de travailler. *V. VELOURS CISELÉ.*

**ATTACHER** les rames de *rubannerie*. c'est l'action de fixer les rames à l'arcade du

bâton de retour. Voici comment cela s'exécute. On prend deux longueurs séparées de ficelles à rames, de quatre aunes environ chacune; lesquelles longueurs se plient en deux sans les couper. A l'endroit de ce pli, il se forme une bouclette pareille à celle que l'on fait pour attacher des anneaux à des rideaux; ensuite les quatre bouts de ces longueurs se passent dans l'arcade du bâton de retour: après quoi il se forme une double bouclette au moyen de la première, en passant les longueurs à travers cette même première; d'où il arrive que le tout se trouve doublement arrêté à ladite arcade. On voit aisément que voilà quatre rames attachées ensemble d'une seule opération; ce qui doit se faire quarante fois sur chaque retour, puisque l'ordinaire est d'y en mettre 160, ainsi qu'il sera dit à l'article *rame*. *Voyez RAME.*

**ATTACHER** le mineur à un ouvrage, c'est, *dans l'attaque des places ou la guerre des sieges*, faire entrer le mineur dans le solide de l'ouvrage, pour y faire une breche par le moyen de la mine. *Voyez MINE.*

L'*attachement du mineur* se fait au milieu des faces, ou bien au tiers, à le prendre du côté des angles flanqués des bastions, demi-lunes, ou autres ouvrages équivalens. Il vaudroit mieux que ce fût en approchant des épaules, parce que l'effet de la mine couperoit une partie des retranchemens, s'il y en avoit: mais on s'attache, pour l'ordinaire, à la partie la plus en état & la plus commode. Cet *attachement* doit toujours être précédé de l'occupation du chemin couvert, & de l'établissement des parties nécessaires sur le même chemin couvert; de la rupture des flancs qui peuvent avoir vue sur le logement du mineur, & de la descente & passage du fossé, auquel il faut ajouter un logement capable de contenir 20 ou 30 hommes devant le fossé, pour la garde du mineur.

Après cela on fait entrer sous les mandriers le mineur, qui commence aussitôt à percer dans l'épaulement, & à s'enfoncer dans le corps du mur du mieux qu'il peut.

Il faut avouer que cette méthode est hure, longue & très-dangereuse, & qu'elle a fait périr une infinité de mineurs: car ils sont long-temps exposés, 1<sup>o</sup>. au canon

des flancs, dont l'ennemi dérobe toujours quelques coups de temps en temps, même quoiqu'il soit démonté & en grand désordre, parce qu'il y remet de nouvelles pièces, avec lesquelles il tire quand il peut, & ne manque guere le logement du mineur; 2<sup>o</sup>. au mousquet des tenailles & des flancs haut & bas, s'il y en a qui soient un peu en état; 3<sup>o</sup>. aux pierres, bombes, grenades & feux d'artifice que l'ennemi tâche de pousser du haut en bas des parapets; 4<sup>o</sup>. aux surprises des forties dérobées qu'on ne manque pas de faire fort fréquemment; & par-dessus cela, à toutes les ruses & contradictions des contre-mines: de sorte que la condition d'un mineur, en cet état, est extrêmement dangereuse, & recherchée de peu de gens; & ce n'est pas sans raison. qu'on dit que ce métier est le plus périlleux de la guerre.

Quand cet *attachement* est favorisé du canon en batteries sur les chemins couverts, c'est tout autre chose; le péril n'est pas, à beaucoup près, si grand. On enfonce un trou de 4 ou 5 piés de profondeur au pié du mur, où il se loge & se met à couvert, en fort peu de temps, du canon & du mousquet des flancs, des bombes & grenades & feux d'artifice, qui ne peuvent rien lui faire. Peu de temps après son *attachement*, il n'a plus que les forties & les contre-mines à craindre.

Ajoutons à cela que si, après avoir décombré & vidé son trou de ce qu'il aura trouvé d'ébranlé par le canon, il en ressort pour un peu de temps, & qu'on recommence à y faire tirer 50 ou 60 coups de canon bien ensemble, cela contribuera à l'agrandir & à l'enfoncer.

Ce même canon lui rend encore un bon office, quand il y a des galeries ou contre-mines dans l'épaisseur du mur, parce qu'il les peut enfoncer à droite & à gauche à quelque distance du mineur, & par ce moyen en interdire l'usage à l'ennemi; il sert même à disposer la prochaine chute du revêtement, & à la faciliter. *Attaques des places*, par M. de Vauban (Q)

**ATTACHER** *aut*, (*Manege.*) c'est attacher la longe d'un licou aux barreaux du râtelier, pour empêcher que le cheval ne mange sa litière. (V)

**S'ATTACHER à l'épéron**, (*Manege.*) c'est la même chose que se jeter sur l'épéron. *Voyez SE JETER.* (V)

**ATTACHEUSE**, f. f. nom que l'on donne dans les manufactures de soie, à des filles, dont la fonction est d'attacher les cordages qui servent dans les métiers. *Voyez MÉTIER A VELOURS.*

\* **ATTALIE**, (*Geog. anc. & mod.*) ville maritime de l'Asie mineure dans la Pamphylie; on la nomme aujourd'hui *Satalie*.

Il y a eu une autre ville de même nom dans l'Eolie.

\* **ATTANITES**, (*Hist. anc.*) sorte de gâteaux que faisoient les anciens, & dont il ne nous reste que le nom.

\* **ATTAQUE**, en médecine, se dit d'un accès ou d'un paroxysme.

Ainsi, l'on dit ordinairement *attaque* de goutte, *attaque* d'apoplexie. Cette *attaque* a été violente. *V. ACCÈS, PAROXYSMES, &c.*

**ATTAQUE**, f. f. (*Art. milit.*) effort ou tentative qu'on fait contre une personne ou contre un ouvrage, pour parvenir à s'en rendre maître. *Voyez l'article SIEGE.* (Q)

**ATTAQUE brusquée** ou *d'emblée*, est une *attaque* que l'on fait sans observer toutes les précautions & les formalités qui s'observent ordinairement dans un siège réglé.

Pour prendre le parti de *brusquer* le siège d'une place, il faut être assuré de la foiblesse de la garnison, ou que la place ne soit défendue que par les habitans, & que les défenses sont en mauvais état.

L'objet de ces sortes d'*attaques*, est de s'emparer d'abord des dehors de la place, de s'y bien établir, & de faire ensuite des tranchées ou des couverts pour mettre les troupes à l'abri du feu des remparts, & continuer ensuite les progrès des *attaques*, pour s'emparer du corps de la place.

Lorsque cette *attaque* réussit, elle donne le moyen d'abrégier beaucoup le siège; mais pour y parvenir, il faut nécessairement surprendre la place, attaquer vigoureusement l'ennemi dans son chemin couvert, & les autres dehors, & ne pas lui donner le temps de se reconnoître. En un mot, il faut *brusquer* les *attaques*, c'est-à-dire, s'y porter avec la plus grande vivacité.

Il y a plusieurs circonstances où cette sorte d'*attaque* peut se tenter, comme lors-

que la saison ne permet pas de faire un siege dans les formes ; qu'on est informé que l'ennemi est à portée de venir en peu de temps au secours de la place, & qu'on n'est pas en état de lui résister ; enfin, lorsqu'il est essentiel de s'en rendre maître très-promptement, & que la nature des fortifications & des troupes qui les défendent, ne permet pas de penser qu'elles soient en état de résister à une *attaque* vive & soutenue.

ATTAQUE D'EMBLÉE, voyez *ci-dessus* ATTAQUE BRUSQUÉE.

ATTAQUE DE BASTIONS ; c'est, dans la guerre des sieges, toutes les dispositions qu'on fait pour en chasser immédiatement l'ennemi, & pénétrer dans la ville. Cette *attaque* est la principale du siege, & elle en est ordinairement la dernière : on s'y prépare dans le même temps qu'on travaille à se rendre maître de la demi-lune.

« Lorsqu'on est maître du chemin couvert, on établit des batteries sur ses branches, pour battre en breche les faces des *bastions* du front de l'*attaque*, & celles de la demi-lune. Les breches se pratiquent vers le milieu des faces, pour pénétrer plus aisément dans le *bastion*. On fait une descente de fossé vis-à-vis chaque face des *bastions* attaqués ; ou bien, & c'est l'usage le plus commun, on en fait seulement vis-à-vis les faces du front de l'*attaque*. On y procede comme dans la descente du fossé de la demi-lune ; & l'on se conduit aussi de la même maniere pour le passage du fossé, soit qu'il soit sec ou plein d'eau ; c'est-à-dire, que s'il est sec, on conduit une sappe dans le fossé, depuis l'ouverture de la descente, jusqu'au pied de la breche, & qu'on l'épaulé fortement du côté du flanc auquel elle est opposée. Si le fossé est plein d'eau, on le passe sur un pont de fascines, que l'on construit aussi comme pour le passage du fossé de la demi-lune.

« Les batteries établies sur le haut du glacis, pour battre en breche les faces des *bastions*, tirent sur la partie des faces où doit être la breche, & elles tirent toutes ensemble & en sappe, comme on le prati-

« lorsqu'elles ont fait une breche suffisante pour qu'on puisse monter à l'assaut sur un grand front, on conserve une partie des pieces pour battre le haut de la breche, & on en recule quelques-unes sur le derrière de la plate-forme, qu'on dispose de maniere qu'elles puissent battre l'ennemi, lorsqu'il se présente vers le haut de la breche. Tout cela se fait pendant le travail des descentes du fossé & de son passage. On se sert aussi des mines pour agriquer la breche, même quelquefois pour la faire ; & pour cet effet, on y attache le mineur.

« Pour attacher le mineur, lorsque le fossé est sec, il faut qu'il y ait un logement d'établi proche l'ouverture de la descente, pour soutenir en cas que l'allié fasse quelque sortie sur le mineur. On lui fait une entrée dans le revêtement avec le canon, le plus près que l'on peut, du fond du fossé, afin d'avoir le dessous du terrain que l'ennemi occupe, & des galeries qu'il peut avoir pratiquées dans l'intérieur des terres du *bastion*. On peut, avec le canon, faire un enfoncement de 3 ou 6 piés, pour que le mineur y soit bientôt à couvert. Il s'occupe d'abord à tirer les décombres du trou, pour pouvoir y placer un ou deux de ses camarades, qui doivent lui aider à déblayer les terres de la galerie.

« Lorsque le fossé est sec, & que le terrain le permet, le mineur le passe quelquefois par une galerie souterraine qui le conduit au pied du revêtement. Lorsque le fossé est plein d'eau, on n'attend pas toujours que le passage du fossé soit entièrement achevé pour attacher le mineur à la face du *bastion*. On lui fait un enfoncement avec le canon, ainsi qu'on vient de le dire, mais un peu au dessus de la superficie de l'eau du fossé, afin qu'il n'en soit pas incommodé dans sa galerie, & on le fait passer avec un petit bateau dans un enfoncement. L'ennemi ne néglige rien pour l'étouffer dans sa galerie. Lorsque le fossé est sec, il jette une quantité de différentes compositions d'artifice vis-à-vis l'œil de la mine. Cet artifice est ordinairement accompagné d'une grêle de pierres, de bombes, de

» grenades, &c. qui empêche qu'on n'aille  
 » au secours du mineur. M. de Vauban,  
 » dans son traité de la conduite des sieges,  
 » propose de se servir de pompes pour  
 » éteindre ce feu. On en a aujourd'hui de  
 » plus parfaites & de plus aisées à servir,  
 » que de son temps, pour jeter de l'eau  
 » dans l'endroit que l'on veut; mais il ne  
 » paroît pas que l'on puisse toujours avoir  
 » assez d'eau dans les fossés secs pour faire  
 » jouer des pompes; & que d'ailleurs, il  
 » soit aisé de s'en servir sans trop se décou-  
 » vrir à l'ennemi. Quoi qu'il en soit, lors-  
 » que le canon a fait au mineur tout l'en-  
 » foncement dont il est capable, il n'a  
 » guere à redouter les feux qu'on peut  
 » jeter à l'entrée de son ouverture, & il  
 » peut s'avancer dans les terres du rem-  
 » part, & travailler diligemment à sa ga-  
 » lerie. Outre le bon office que lui rend le  
 » canon, pour lui donner d'abord une es-  
 » pece de couvert dans les terres du rem-  
 » part, il peut encore, si l'ennemi y a  
 » construit des galeries proche le revête-  
 » ment, les ébranler, & même les crever;  
 » ce qui produit encore plus de sûreté au  
 » mineur pour avancer son travail. Les mi-  
 » neurs se relaiet de deux heures en deux  
 » heures, & ils travaillent avec la plus  
 » grande diligence, pour parvenir à mettre  
 » la mine dans l'état de perfection qu'elle  
 » doit avoir, c'est-à-dire, pour la charger  
 » & la fermer. Pendant ce travail, ils éprou-  
 » vent souvent bien des chicanes de la part  
 » de l'ennemi.

» Le mineur ayant percé le revêtement,  
 » il fait derrière, de part & d'autre, deux  
 » petites galeries de 12 à 14 piés, au bout  
 » desquelles il pratique, de part & d'autre,  
 » deux fourneaux; savoir, l'un dans l'é-  
 » paisseur du revêtement, & l'autre en-  
 » foncé de 15 piés dans les terres du rem-  
 » part. On donne un foyer commun à ces  
 » quatre fourneaux, lesquels prennent feu  
 » ensemble, & font une breche très-large  
 » & très-spacieuse.

» Lorsqu'il y a des contre-mines pra-  
 » tiquées dans les terres du rempart & le  
 » long de son revêtement, on fait esforce  
 » de s'en emparer, & d'en chasser les mi-  
 » neurs. M. Goulon propose pour cela de  
 » faire sauter deux fougaces dans les envi-

» rons, pour tâcher de les crever. Après  
 » quoi, si l'on y est parvenu, il veut  
 » qu'on y entre avec dix ou douze gre-  
 » nadiers, & autant de soldats, comman-  
 » dés par deux sergens; qu'une partie de  
 » ces grenadiers aient chacun 4 grenades,  
 » & que les autres soient chargés de 4  
 » ou 5 bombes, dont il n'y en ait que 3  
 » de chargées, les deux autres ayant néan-  
 » moins la futée chargée comme les trois  
 » premières. Les deux sergens se doivent  
 » jeter les premiers l'épée ou le pistolet à  
 » la main dans la contre-mine, & être  
 » suivis des grenadiers. Si les assiégés n'y  
 » paroissent pas pour défendre leur con-  
 » tre-mine, on y fait promptement un  
 » logement avec des sacs à terre. Ce lo-  
 » gement ne consiste qu'en une bonne  
 » traverse qui bouche entièrement la ga-  
 » lerie de la contre-mine du côté que  
 » l'ennemi peut y venir. Si l'ennemi vient  
 » pour s'opposer à ce travail, les grena-  
 » diers doivent lui jeter leurs trois bom-  
 » bes chargées, & se retirer promptement,  
 » de même que leurs camarades, pour  
 » n'être point incommodés de l'effet de  
 » ces bombes. La fumée qu'elles font en  
 » crevant, & leur éclat, ne peuvent man-  
 » quer d'obliger l'ennemi d'abandonner la  
 » galerie pour quelque temps; mais dès  
 » qu'elles ont fait tout leur effet, les deux  
 » sergens & les grenadiers, avec les sol-  
 » dats dont ils sont accompagnés, ren-  
 » trent promptement dans la galerie, &  
 » travaillent avec diligence à leur tra-  
 » verse pour boucher la galerie. Si l'en-  
 » nemi veut encore interrompre leur ou-  
 » vrage, ils lui jettent les deux bombes  
 » non chargées, qui l'obligent de se retirer  
 » bien promptement; & comme l'effet  
 » n'en est point à craindre, ce que l'en-  
 » nemi ignore, on continue de travailler à  
 » perfectionner la traverse: on y pratique  
 » même des couvertures ou creneaux pour  
 » tirer sur l'ennemi, en cas qu'il paroisse  
 » dans la partie de la galerie opposée à la  
 » traverse.

» Lorsqu'il n'y a point de galerie ou de  
 » contre-mine derrière le revêtement du  
 » rempart, ou lorsqu'il y en a une, &  
 » qu'on ne peut y parvenir aisément, le  
 » mineur ne doit rien négliger pour tâcher

» de la découvrir ; & il doit en même  
 » temps veiller , avec beaucoup d'attention ,  
 » pour ne pas se laisser surprendre par les  
 » mineurs ennemis , qui viennent au de-  
 » vant de lui pour l'étouffer dans sa ga-  
 » lerie , la boucher , & détruire entière-  
 » ment son travail. Il faut beaucoup d'in-  
 » telligence , d'adresse & de subtilité dans  
 » les mineurs , pour se parer des pièges  
 » qu'ils se tendent réciproquement. *Le*  
 » *mineur* , dit M. de Vauban dans ses  
 » mémoires , *doit écouter souvent s'il n'en-*  
 » *tend point travailler sous lui. Il doit son-*  
 » *der du côté qu'il entend du bruit : souvent*  
 » *on entend d'un côté , pendant qu'on tra-*  
 » *vaille de l'autre.* Si le mineur ennemi  
 » s'approche de trop près , on le prévient  
 » par une fougace , qui l'étouffe dans sa ga-  
 » lerie. Pour cet effet , on pratique un trou  
 » dans les terres de la galerie , du côté que  
 » l'on entend l'ennemi , de cinq à six  
 » pouces de diamètre , & de six à sept  
 » pouces de profondeur ; on y introduit  
 » une gargouffe de même diamètre , qui  
 » contient environ dix à douze livres de  
 » poudre. On bouche exactement le trou  
 » ou son ouverture vers la galerie par  
 » un fort tampon , que l'on applique im-  
 » médiatement à la gargouffe , & que  
 » l'on soutient par des *éterfillons* , ou des  
 » pièces de bois posées horizontalement en  
 » travers de la galerie , que l'on serre  
 » contre les deux côtés de la galerie , en  
 » faisant entrer des coins à force entre  
 » l'extrémité de ces pièces & les côtés de  
 » la galerie. On met le feu à cette fougace  
 » par une fusée , qui passe par un trou fait  
 » dans le tampon , & qui communique  
 » avec la poudre de la gargouffe. Si la  
 » galerie du mineur ennemi n'est qu'à  
 » quatre ou cinq piés de la tête de cette  
 » fougasse , elle en sera indubitablement  
 » enfoncée , & le mineur qui se trouvera  
 » dedans , écrasé ou étouffé par la fumée.  
 » On peut aussi chasser le mineur ennemi  
 » & rompre sa galerie , en faisant , comme  
 » nous l'avons déjà dit , sauter successi-  
 » vement plusieurs petits fourneaux , qui  
 » ne peuvent manquer d'ébranler les terres ,  
 » de les meurtrir , c'est-à-dire , de les cre-  
 » vasser , & de les remplir d'une odeur si  
 » puante , que personne ne la puisse sup-

» porter ; ce qui met les mineurs ennemis  
 » absolument hors d'état de travailler dans  
 » ces terres. On en est moins incommodé  
 » du côté de l'alliégeant , parce que les  
 » galeries étant beaucoup plus petites &  
 » moins enfoncées que celles des alliégés ,  
 » l'air y circule plus aisément , & s'éleve  
 » plus promptement la mauvaise odeur.  
 » On peut aussi crever la galerie de  
 » l'ennemi , lorsque l'on n'en est pas fort  
 » éloigné , avec plusieurs bombes que l'on  
 » introduit dans les terres du mineur  
 » ennemi , & que l'on arrange de manière  
 » qu'elles fassent leur effet vers son côté.  
 » Les mineurs , en travaillant de part &  
 » d'autre pour aller à la découverte & se  
 » prévenir réciproquement , ont de gran-  
 » des sondes avec lesquelles ils sondent  
 » l'épaisseur des terres , pour juger de la  
 » distance à laquelle ils peuvent se trouver  
 » les uns des autres. Il faut être alerte là-  
 » dessus ; & lorsque le bout de la sonde  
 » paroît , se disposer à remplir le trou  
 » qu'elle aura fait , aussitôt qu'elle sera  
 » retirée , par le bout d'un pistolet , qui  
 » étant introduit bien directement dans  
 » ce trou , & tiré par un homme assuré ,  
 » dit M. de Vauban , ne peut guère  
 » manquer de ruer le mineur ennemi.  
 » On doit faire suivre le premier coup  
 » de pistolet de trois ou quatre autres ;  
 » & ensuite nettoyer le trou avec la  
 » sonde , pour empêcher que le mineur  
 » ennemi ne le bouche de son côté. Il est  
 » important de l'en empêcher , pour qu'il  
 » ne puisse pas continuer son travail dans  
 » cet endroit , & qu'il soit totalement  
 » obligé de l'abandonner.  
 » Toutes ces chicanes , & plusieurs  
 » autres qu'on peut voir dans les *memoire*.  
 » de M. de Vauban , font connoître que  
 » l'emploi de mineur demande non seu-  
 » lement de l'adresse & de l'intelligence ,  
 » mais aussi beaucoup de courage pour  
 » périr & remédier à tous les obstacles  
 » qu'il reconcontre dans la conduite des  
 » travaux dont il est chargé : il s'en pœ  
 » assez aisément quand il est maître du  
 » dessous ; mais quand il ne l'est point ,  
 » sa condition est des plus fâcheuses.  
 » Pour s'assurer si l'on travaille dans la  
 » galerie , le mineur se sert ordinaire-

» ment d'un tambour, sur lequel on met  
 » quelque chose; l'ébranlement de la terre  
 » y cause un certain tremouffement,  
 » qui avertit du travail qu'on fait des-  
 » sous : il prête aussi l'oreille attentivem-  
 » ment sur la terre, mais le tremouffem-  
 » ment du tambour est plus sûr. C'est  
 » un des avantages les plus considérables  
 » des assiégés de pouvoir être maîtres du  
 » dessous de leur terrain. Ils peuvent  
 » arrêter par-là les mineurs des assiégeans  
 » à chaque pas, & leur faire payer ché-  
 » rement le terrain qu'ils se trouvent à  
 » la fin obligés de leur abandonner. Je  
 » dis de leur abandonner, parce que les  
 » assiégeans, qui ont beaucoup plus de  
 » monde que les assiégés, beaucoup plus  
 » de poudre, & qui sont en état de pou-  
 » voir réparer les pertes qu'ils font, soit  
 » en hommes, soit en munitions, doi-  
 » vent à la fin forcer les assiégés, qui  
 » n'ont pas les mêmes avantages, de se  
 » rendre, faute de pouvoir, pour ainsi  
 » dire, se renouveler de la même ma-  
 » nière.

» Pendant que le mineur travaille à la  
 » construction de sa galerie, on agit pour  
 » ruiner entièrement toutes les défenses  
 » de l'ennemi, & pour le mettre hors  
 » d'état de défendre sa breche & de la  
 » réparer. Pour cela on fait un feu con-  
 » tinuel sur les breches, qui empêche  
 » l'ennemi de s'y montrer, & de pou-  
 » voir s'avancer pour regarder les travaux  
 » qui peuvent se faire dans le fossé ou au  
 » pied des breches. S'il y a une tenaille,  
 » on place des batteries dans les places d'ar-  
 » mes rentrantes du chemin couvert de  
 » la demi-lune, qui couvrent la courtine  
 » du front attaqué, qui puissent plonger  
 » dans la tenaille, & empêcher que l'en-  
 » nemi ne s'en serve pour incommoder  
 » le passage du fossé. On peut aussi, pour  
 » lui imposer, établir une batterie de  
 » pierriers dans le logement le plus avancé  
 » de la gorge de la demi-lune; cette  
 » batterie étant bien servie, rend le  
 » séjour de la tenaille trop dangereux &  
 » trop incommode, pour que l'ennemi y  
 » reste tranquillement, & qu'il y donne  
 » toute l'attention nécessaire pour incom-  
 » moder le passage du fossé.

» Quelquefois l'ennemi pratique des en-  
 » bratures biaisées dans la courtine, d'où  
 » il peut aussi tirer du canon sur les  
 » logemens du chemin couvert, ce qui  
 » incommode & ces logemens & le com-  
 » mencement de la descente du fossé. Les  
 » assiégés, au dernier siège de Philips-  
 » bourg, en avoient pratiqué de sembla-  
 » bles dans les deux courtines de l'atta-  
 » que; ce qui auroit fait perdre bien du  
 » monde, s'il avoit fallu établir des bat-  
 » teries sur leur contrescarpe, & faire le  
 » passage du fossé de la place.

» Le moyen d'empêcher l'effet de ces  
 » batteries, est de tâcher de les ruiner  
 » avec les bombes, & de faire en sorte,  
 » lorsque le terrain le permet, d'enfiler  
 » la courtine par le ricochet. On peut  
 » aussi placer une batterie de quatre ou  
 » cinq pièces de canon sur le haut de  
 » l'angle flanqué de la demi-lune : dans  
 » cette position, elle peut tirer directement  
 » sur la courtine, & plonger vers la  
 » tenaille & la poterne de communication,  
 » par où l'ennemi communique dans le  
 » fossé lorsqu'il est sec. Enfin on se sert  
 » de tous les expédiens & de tous les  
 » moyens que l'intelligence, l'expérience  
 » & le génie peuvent donner, pour se  
 » rendre supérieur à tout le feu de l'en-  
 » nemi, pour le faire taire, ou du moins  
 » pour que l'ennemi ne puisse se montrer  
 » à aucune de ses défenses, sans y être  
 » exposé au feu des batteries & des loge-  
 » mens.

» Nous n'avons point parlé jusqu'ici des  
 » flancs concaves & à orillons; on fait  
 » que l'avantage de ces flancs est princi-  
 » palement de conserver un canon proche  
 » le revers de l'orillon, qui ne pouvant  
 » être vu du chemin couvert opposé, ne  
 » peut être démonté par les batteries qui  
 » y sont placées. Si l'on pouvoit garantir  
 » ce canon des bombes, il est certain  
 » qu'il produiroit un très-grand avantage  
 » aux assiégés; mais il n'est pas possible  
 » de le préserver, ainsi son avantage  
 » devient aujourd'hui moins considérable  
 » qu'il ne l'étoit lorsque M. de Vauban  
 » s'en est servi: alors on ne faisoit pas  
 » dans les sièges une aussi grande con-  
 » sommation de bombes qu'à présent.

» Le flanc concave à orillon ne chan-  
 » geroit rien aujourd'hui dans les dispo-  
 » sitions de l'attaque ; on auroit seulement  
 » attention de faire tomber plusieurs bom-  
 » bes sur l'orillon, & sur la partie du  
 » flanc qui y joint immédiatement, &  
 » ces bombes ruineroient indubitablement  
 » l'embranchure cachée & protégée de l'o-  
 » rillon. Un avantage, doit il faut cepen-  
 » dant convenir qu'ont encore aujourd'hui  
 » les flancs concaves, c'est de ne  
 » pouvoir pas être enfilés par le ricochet.  
 » Les flancs droits le peuvent être des  
 » batteries placées dans les places d'armes  
 » rentrantes du chemin couvert, vis-à-vis  
 » les faces des bastions ; mais les flancs  
 » concaves, par leur disposition, en font  
 » à l'abri.

» Supposons présentement que les pas-  
 » sages des fossés soient dans l'état de  
 » perfection nécessaire pour qu'on puisse  
 » passer dessus ; que le canon ou les  
 » mines aient donné aux breches toute  
 » la largeur qu'elles doivent avoir, pour  
 » qu'on puisse y déboucher sur un grand  
 » front ; que les rampes soient adoucies,  
 » & qu'on puisse y monter facilement  
 » pour parvenir au haut de la breche. On  
 » peut s'y établir en suivant l'un des deux  
 » moyens dont on parlera dans l'article de  
 » la *demi-lune* ; savoir, en y faisant monter  
 » quelques sappeurs, qui, à la faveur  
 » du feu des batteries & des logemens du  
 » chemin couvert, commencent l'établisse-  
 » ment du logement ; ou en y montant  
 » en corps de troupes, pour s'y établir  
 » de vive force ; ou, ce qui est la même  
 » chose, en donnant l'assaut au *bastion*.

» Si l'ennemi n'a point pratiqué de  
 » retranchement dans l'intérieur du *bastion*,  
 » il ne prendra guere le parti de soutenir  
 » un assaut qui l'exposeroit à être emporté  
 » de vive force, à être fait prisonnier de  
 » guerre, & qui exposeroit aussi la ville  
 » au pillage du soldat.

» Tout étant prêt pour lui donner l'as-  
 » saut, il battra la *chamade*, c'est-à-dire  
 » qu'il demandera à se rendre à de cer-  
 » taines conditions ; mais si les assiégeans  
 » présumant qu'ils se rendront maîtres de  
 » la place par un assaut, sans grande  
 » perte, ils ne voudront accorder que des

» conditions assez dures. Plus les assiégés  
 » sont en état de se défendre, & plus ils  
 » obtiennent des conditions avantageuses,  
 » mais moins honorables pour eux. Le  
 » devoir des officiers renfermés dans une  
 » place, est de la défendre autant qu'il est  
 » possible, & de ne songer à se rendre,  
 » que lorsqu'il est absolument démontré  
 » qu'il y a impossibilité de résister plus  
 » long-temps sans exposer la place & la gar-  
 » nison à la discrétion de l'assiégeant. Une  
 » défense vigoureuse se fait respecter d'un  
 » ennemi généreux, & elle l'engage sou-  
 » vent à accorder au gouverneur les hon-  
 » neurs de la guerre, d'us à sa bravoure  
 » & à son intelligence.

» Nous supposons ici que de bons re-  
 » tranchemens pratiqués long-temps avant  
 » le siège, ou du moins dès son com-  
 » mencement, dans le centre ou à la gorge  
 » des *bastions*, mettent l'assiégé en état  
 » de soutenir un assaut au corps de sa  
 » place, & qu'il se réserve de capituler  
 » derrière ses retranchemens. Il faut dans  
 » ce cas se résoudre d'emporter la breche  
 » de vive force, & d'y faire un logement  
 » sur le haut, après en avoir chassé l'en-  
 » nemi.

» Lorsqu'on se propose de donner l'as-  
 » saut aux *bastions*, on fait pendant le  
 » temps qu'on construit & qu'on charge  
 » les mines, un amas considérable de ma-  
 » tériaux dans les logemens les plus pro-  
 » chins des breches, pour qu'on puisse  
 » de main en main les faire passer promp-  
 » tement pour la construction du loge-  
 » ment, aussi-tôt qu'on aura chassé l'en-  
 » nemi.

» Lorsqu'on est préparé pour mettre le  
 » feu aux mines, on commande tous les  
 » grenadiers de l'armée pour monter à l'as-  
 » saut ; on les fait soutenir de détache-  
 » mens & de bataillons en assez grand  
 » nombre pour que l'ennemi ne puisse pas  
 » résister à leur *attaque*. Ces troupes étant  
 » en état de donner, on fait jouer les  
 » mines ; & lorsque la poussière est un  
 » peu tombée, les grenadiers comman-  
 » des pour marcher & pour monter les  
 » premiers, s'ébranlent pour gagner le  
 » pied de la breche, où, étant parvenus,  
 » ils y montent la bayonnette au bout de

» fusil, suivis de toutes les troupes qui  
 » doivent les soutenir. L'ennemi qui peut  
 » avoir conservé des fourneaux, ne man-  
 » quera pas de les faire sauter. Il fera aussi  
 » tomber sur les assaillans tous les feux  
 » d'artifice qu'il pourra imaginer, & leur  
 » fera payer le plus cher qu'il pourra, le  
 » terrain qu'il leur abandonnera sur le haut  
 » de la breche: mais enfin il faudra qu'il  
 » le leur abandonne; la supériorité des  
 » assiégeans doit vaincre à la fin tous les  
 » obstacles des assiégés. S'ils sont assez  
 » heureux pour résister à un premier  
 » assaut, ils ne le feront pas pour résister  
 » à un second ou à un troisième: ainsi  
 » il faudra qu'ils prennent le parti de se  
 » retirer dans leurs retranchemens. Aussi-  
 » tôt qu'ils auront été repoussés, & qu'ils  
 » auront abandonné le haut de la breche,  
 » on fera bien de travailler en diligence au  
 » logement. Il consistera d'abord en une  
 » espece d'arc de cercle, dont la convexité  
 » sera tournée vers l'ennemi, s'il y a une  
 » breche aux deux faces des deux bastions;  
 » autrement on s'établira simplement au  
 » haut de la breche. On donne l'assaut à  
 » toutes les breches ensemble; par-là on  
 » partage la résistance de l'ennemi, & on  
 » la rend moins considérable. Pendant  
 » toute la durée de cette action, les bat-  
 » teries & les logemens sont le plus grand  
 » feu sur toutes les défenses de l'ennemi,  
 » & dans tous les lieux où il est placé,  
 » & sur lesquels on peut tirer sans incom-  
 » moder les troupes qui donnent sur les  
 » breches.

» Le logement sur la breche étant bien  
 » établi, on poussera des sapes à droite  
 » & à gauche vers le centre du bastion.  
 » On fera monter du canon sur la breche,  
 » pour battre le retranchement intérieur;  
 » on passera son fossé & on s'établira sur  
 » la breche, en pratiquant tout ce qu'on  
 » vient de dire pour les *bastions*. Si ce  
 » premier retranchement étoit suivi d'un  
 » second, l'ennemi, après avoir été forcé  
 » de l'abandonner, se retireroit dans  
 » celui-ci pour capituler. On l'attaqueroit  
 » encore comme dans le premier, &  
 » enfin on le forceroit de se rendre. Il est  
 » assez rare de voir des défenses poussées  
 » aussi loin que nous avons supposé celle-

» ci; mais ce long détail étoit nécessaire  
 » pour donner une idée de ce qu'il y  
 » auroit à faire, si l'ennemi vouloit pouf-  
 » ser la résistance jusqu'à la dernière ex-  
 » trémité.

» Dans l'attaque des retranchemens  
 » intérieurs, outre le canon, il faut y  
 » employer les bombes & les pierriers. Les  
 » bombes y causent de grands ravages,  
 » parce que les assiégés sont obligés de  
 » se tenir en gros corps dans ces retran-  
 » chemens, qui sont toujours assez  
 » petits; & par cette raison les pierriers y  
 » sont d'un usage excellent par la grêle  
 » de pierres qu'ils font tomber dans ces  
 » ouvrages, qui tuent & estropient beau-  
 » coup de monde. » *Attaque des places,*  
 par M. le Blond.

*ATTAQUE d'une citadelle.* Les *attaques*  
*des citadelles* n'ont rien de différent de  
 celles des villes: on s'y conduit absolument  
 de la même manière. Lorsqu'on est obligé  
 de commencer le siège d'une place où  
 il y a une *citadelle*, par la place même,  
 on est dans le cas de faire deux sièges au  
 lieu d'un: mais il arrive souvent que cet  
 inconvénient est moins grand que de s'ex-  
 poser à l'*attaque d'une citadelle*, qui peut  
 tirer de la ville de quoi prolonger sa défense.  
 Il est aisé d'en disputer le terrain pié à  
 pié, & de faire encore un grand & fort  
 retranchement sur l'esplanade, qui arrête  
 l'ennemi. Si l'on avoit d'abord *attaqué* la  
 ville de Turin au lieu de la citadelle, ce  
 siège n'auroit pas eu le triste événement  
 que tout le monde fait: c'est le senti-  
 ment de M. de Feuquieres. *Voyez le IV.*  
*vol. de ses Mémoires, pag. 254.*

*ATTAQUE DE FLANC;* c'est, dans l'*art*  
*militaire*, l'*attaque* d'une armée ou d'une  
 troupe sur le flanc ou le côté. Cette *attaque*  
 est fort dangereuse: c'est pourquoi on a  
 soin de couvrir autant qu'on le peut les  
 flancs d'une armée ou d'une troupe par des  
 villages, des rivières, ou fortifications natu-  
 relles, qui empêchent l'ennemi de pouvoir  
 former ou diriger son *attaque* sur les flancs  
 de la troupe qu'il veut combattre. *Voyez*  
 FLANC & AILE.

*ATTAQUE DE FRONT;* c'est, dans  
 l'*art militaire*, l'*attaque* qui se fait sur le  
 devant ou la tête d'une troupe.



**ATTAQUE DES LIGNES DE CONVAL-LATION**, c'est l'effort que l'ennemi fait pour y pénétrer, & en chasser ceux qui les défendent.

Le plus difficile & le plus dangereux de cette *attaque*, c'est le comblement du fossé. On se sert pour cet effet de fascines; chaque soldat en porte une devant lui; ce qui sauve bien des coups de fusil avant qu'on arrive, sur-tout quand elles sont bien faites & composées de menu bois. Lorsqu'on est arrivé sur le bord du fossé, les soldats se les donnent de main en main pendant qu'on les passe par les armes. Il faut avouer que cette méthode est fort incommode & fort meurtrière. M. le chevalier de Folard, qui fait cette observation, propose, pour conserver les troupes dans cette action, de faire plusieurs chassis de sept à huit piés de large, sur dix à douze de longueur, suivant la largeur du fossé. Ces chassis doivent être composés de trois ou quatre soliveaux de brin de sapin, de quatre pouces de largeur sur cinq d'épaisseur, pour avoir plus de force pour soutenir le poids des soldats qui passeront dessus, avec des travers bien emmortoisés. On cloue dessus des planches de sapin. Pour mieux assurer ces ponts, on peut pratiquer aux extrémités des grappins, qui s'enfoncent sur la berme ou sur le fascinage des lignes.

Lorsqu'on veut se servir de ces ponts, il faut les faire monter dans le camp & les voiturier sur des chariots derrière les colonnes, à une certaine distance des retranchemens, après quoi on les fait porter par des soldats commandés à cet effet, qui les jettent sur le fossé lorsque les troupes sont arrivées, observant de les poser & placer à côté les uns des autres, de manière qu'ils puissent se toucher. Vingt ponts construits de la sorte suffissent pour le passage d'une colonne, & laisseront encore des espaces suffisans pour celui des grenadiers.

On peut encore se servir, pour le comblement des lignes, d'un autre expédient qui exige moins de préparatifs. Il faut faire faire de grands sacs de grosse toile, de huit piés de long, qu'on remplira des deux côtés de paille, de feuilles d'arbres, ou de fumier, qui est encore meilleur à cause du feu. On roulera sur trois rangs paral-

les, un nombre de ces ballots, à la tête & sur tout le front des colonnes, qu'on jettera dans le fossé, d'abord le premier rang, ensuite le second, & ainsi des autres, s'il en faut plusieurs. Deux ou trois de ces rangs de ballots suffiront de reste pour combler le fossé, si on leur donne cinq piés de diamètre. Comme il peut rester quelque vuide entre les ballots, à cause de leur rondeur, on jettera quelques fascines dessus, que les soldats des premiers rangs des colonnes doivent porter. Cette méthode de combler un fossé, a cet avantage, que les soldats qui roulent ces ballots devant eux, arrivent à couvert jusqu'au bord du fossé. On peut se servir également de ballots de fascines. Folard, *Comment. sur Polybe*.

**ATTAQUES d'une place**; ce sont en général toutes les actions & tous les différens travaux qu'on fait pour s'en emparer. *Voy. TRANCHÉE, SAPPE, PARALLELE ou PLACE D'ARMES, LOGEMENT, &c.*

*Regler les attaques d'une place*; c'est déterminer le nombre qu'on veut en faire, & les côtés ou les fronts par lesquels on veut l'attaquer; c'est aussi fixer la forme & la figure des tranchées. *Avoir les attaques d'une place*, c'est avoir un plan sur lequel les tranchées, les logemens, les batteries, &c. sont tracés.

*Maximes ou principes qu'on doit observer dans l'attaque des places. I.* Il faut s'approcher de la place sans en être découvert, directement ou obliquement, ou par le flanc.

Si l'on faisoit les tranchées en allant directement à la place par le plus court chemin, on y seroit en bute aux corps des ennemis postés sur les pieces de la fortification où la tranchée aboutiroit; & si l'on y alloit obliquement, pour sortir de la direction du feu de l'endroit où l'on veut aller, & que la tranchée fût vue dans toute sa longueur par quelqu'autre piece de la fortification de la place, les soldats, placés sur cette piece de fortification, verroient le flanc de ceux de la tranchée, laquelle se trouvant ainsi enfilée par l'ennemi, ne garantirait nullement du feu de la place les soldats qui seroient dedans.

Or comme l'objet des tranchées est de les en garantir, il faut donc qu'elles soient

dirigées de maniere qu'elles ne soient ni en vue, ni enfilées par l'ennemi, d'aucun endroit.

II. Il faut éviter de faire plus d'ouvrage qu'il n'en est besoin pour s'approcher de la place sans être vu, c'est-à-dire, qu'il faut s'en approcher par le chemin le plus court qu'il est possible de tenir, en se couvrant ou détournant des coups de l'ennemi.

III. Que toutes les parties des tranchées se soutiennent réciproquement, & que celles qui sont les plus avancées, ne soient éloignées de celles qui doivent les défendre, que de 120 ou 130 toises, c'est-à-dire, de la portée du fusil.

IV. Que les paralleles ou places d'armes les plus éloignées de la place, aient plus d'étendue que celles qui en sont plus proches, afin de prendre l'assiégé par le flanc, s'il vouloit attaquer ces derniers paralleles.

V. Que la tranchée soit ouverte ou commencée le plus près de la place qu'il est possible, sans trop s'exposer, afin d'accélérer & diminuer les travaux du siege.

VI. Observer de bien lier les *attaques*, c'est-à-dire, d'avoir soin qu'elles aient des communications, pour pouvoir se donner du secours réciproquement.

VII. Ne jamais avancer un ouvrage en avant, sans qu'il soit bien soutenu; & pour cette raison, dans l'intervalle de la seconde & de la troisième place d'armes, faire, de part & d'autre de la tranchée, des retours de 40 ou 50 toises paralleles aux places d'armes, & construits de la même maniere, qui servent à placer des soldats pour protéger les travaux que l'on fait pour parvenir à la troisième place d'armes. Ces fortes de retours, dont l'usage est le même que celui des places d'armes, se nomment *demi-places d'armes*.

VIII. Observer de placer les batteries de canon sur le prolongement des pieces *attaquées*, afin qu'elles en arrêtent le feu, & que les travaux en étant protégés, avancent plus aisément & plus promptement.

IX. Embraiser, par cette raison, toujours le front des *attaques*, afin d'avoir toute l'étendue nécessaire pour placer les batteries sur le prolongement des faces des pieces couvertes.

X. Eviter avec soin d'attaquer par des

lieux ferrés, comme aussi par des angles rentrans, qui donneroient lieu à l'ennemi de croiser ses feux sur les *attaques*.

On attaque ordinairement les places du côté le plus foible: mais il n'est pas toujours aisé de le remarquer. On a beau reconnoître une place de jour & de nuit, on ne voit pas ce qu'elle renferme: il faut donc tâcher d'en être instruit par quelqu'un à qui elle soit parfaitement connue. Il ne faut rien négliger pour prendre à cet égard tous les éclaircissemens possibles.

Il n'y a point de place qui n'ait son fort & son foible, à moins qu'elle ne soit régulière & située au milieu d'une plaine, qui n'avantage en rien une partie plus que l'autre; telle qu'est le Neuf-Brifach. En ce cas, il n'est plus question d'en résoudre les *attaques* que par rapport aux commodités, c'est-à-dire, par le côté le plus à portée du quartier du roi, du parc d'artillerie & des lieux les plus propres à tirer des fascines, des gabions, &c. Comme il se trouve fort peu de places fortifiées régulièrement, la diversité de leur fortification, & du terrain sur lequel elles sont situées, demande autant de différentes observations particulieres pour leur *attaque*.

Si la fortification d'une place a quelque côté sur un rocher, de 25, 30, 40, 50 ou 60 piés de haut, que ce rocher soit sain & bien escarpé, nous la dirons inaccessible par ce côté; si ce rocher bat auprès d'une riviere d'eau courante ou dormante, ce sera encore pis: si quelque côté, en plein terrain, est bordé par une riviere qui ne soit pas guéable, & qui ne puisse être détournée; que cette riviere soit bordée du côté de la place d'une bonne fortification, capable d'en défendre le passage, on pourra la dire inattaquable par ce côté: si son cours est accompagné de prairies basses & marécageuses en tout temps, elle le sera encore davantage.

Si la place est environnée en partie d'eau & de marais, qui ne se puissent dessécher, & en partie accessible par des terrains secs qui bordent ces marais; que ces avenues soient bien fortifiées, & qu'il y ait des pieces dans le marais qui ne soient pas abordables, & qui puissent voir de revers les *attaques* du terrain ferme qui les joint;

ce ne doit pas être un lieu avantageux aux *attaques*, à cause de ces pieces inaccesibles, parce qu'il faut pouvoir embrasser ce que l'on attaque. Si la place est toute environnée de terres basses & de marais, comme il s'en trouve aux Pays-Bas, & qu'elle ne soit abordable que par des chaussées; il faut 1°. considérer si l'on ne peut point dessécher les marais, s'il n'y a point de temps dans l'année où ils se dessèchent d'eux-mêmes, & en quelle saison; en un mot, si l'on ne peut pas les faire écouler & les mettre à sec.

2°. Si les chaussées sont droites ou tortues, enfilées en tout ou en partie de la place, & de quelle étendue est la partie qui ne l'est pas, & à quelle distance de la place; quelle en est la largeur, & si l'on peut y tourner une tranchée dans le défilant.

3°. Si l'on peut asséoir des batteries au dessus ou à côté, sur quelque terrain moins bas que les autres, qui puissent croiser sur les parties attaquées de la place.

4°. Voir si les chaussées sont si fort enfilées, qu'il n'y ait point de transversales un peu considérables, qui fassent front à la place d'assez près; & si l'on n'y a point quelque endroit qui puisse faire un couvert considérable contre elle, en relevant une partie de leur épaisseur sur l'autre, & à quelle distance de la place elles se trouvent.

5°. Si des chaussées, voisines l'une de l'autre, aboutissent à la place, se joignent, & en quel endroit; & si, étant occupées par les *attaques*, elles peuvent s'entre-secourir par des vues de canons croisés, ou de revers, sur les pieces attaquées.

6°. De quelle nature est le rempart de la place, & de ses dehors; si elle a des chemins couverts, si les chaussées qui les abordent y sont jointes, & si l'on n'y a point quelque avant-fossé plein d'eau courante ou dormante qui les sépare; où cela se rencontre, nous concluons qu'il ne faut jamais attaquer par-là, pour peu qu'il y ait d'apparence d'approcher de la place par ailleurs, parce qu'on est presque toujours enfilé & continuellement écharpé du canon, sans moyen de pouvoir s'en défendre, ni de s'en rendre maître, ou embrasser les parties attaquées de la place.

À l'égard de la plaine, il faut 1°. examiner

par où l'on peut embrasser les fronts de l'*attaque*; parce que ceux-là sont toujours à préférer aux autres.

2°. La quantité de pieces à prendre avant de pouvoir arriver au corps de la place: leur qualité & celle du terrain sur lequel elles sont situées.

3°. Si la place est bastionnée & revêtue.

4°. Si la fortification est régulière, ou à-peu-près équivalente.

5°. Si elle est couverte par quantité de dehors, quels & combien; parce qu'il faut s'attendre à autant d'affaires qu'il y aura de pieces à prendre.

6°. Si les chemins couverts sont bien faits, contremurés & palissadés; si les glacis en sont roides, & non commandés des pieces supérieures de la place.

7°. S'il y a des avant-fossés, & de quelle nature.

8°. Si les fossés sont revêtus ou profonds, secs ou pleins d'eau, & de quelle profondeur; si elle est dormante ou courante, s'il y a des écluses, & la pente qu'il peut y avoir de l'entrée de l'eau à leur sortie.

9°. S'ils sont secs, & quelle en est la profondeur; & si les bords en sont bas & non revêtus: au reste, on doit compter que les plus mauvais de tous sont les fossés pleins d'eau quand elle est dormante.

Les fossés qui sont secs, profonds & revêtus, sont bons: mais les meilleurs sont ceux qui étant secs, peuvent être inondés, quand on le veut, d'une grosse eau courante ou dormante; parce qu'on peut les défendre secs, & ensuite les inonder, & y exciter des torrens qui en rendent le trajet impossible. Tels sont les fossés de Valenciennes du côté du Quénoy, qui sont secs, mais dans lesquels on peut mettre telle quantité d'eau dormante ou courante qu'on voudra, sans qu'on puisse l'empêcher. Tels sont encore les fossés de Landau, place moderne, dont le mérite n'est pas encore bien connu.

Les places qui ont de tels fossés, avec des réservoirs d'eau qu'on ne peut ôter, sont très-difficiles à forcer, quand ceux qui les défendent savent en faire usage.

Les fossés revêtus, dès qu'ils ont 10,

12, 15, 20 & 25 piés de profondeur, font auffi fort bons; parce que les bombes ni le canon ne peuvent rien contre ces revétemens, & que l'on n'y peut entrer que par les descentes, c'est-à-dire, en défilant un à un, ou deux à deux au plus; ce qui est sujet à bien des inconvéniens: car on vous chicane par différentes forties sur votre passage & vos logemens de mineurs; ce qui cause beaucoup de retardement & de perte; outre que, quand il s'agit d'une *attaque*, on ne peut la soutenir que foiblement, parce qu'il faut que tout passe par un trou ou deux, & toujours en défilant avec beaucoup d'incommodité.

Il faut encore examiner si les fossés sont taillés dans le roc, si ce roc est continu & dur: car s'il est dur & mal-aisé à miner, vous serez obligé de combler ces fossés jusqu'au rez du chemin couvert pour faire votre passage; ce qui est un long travail & difficile, sur-tout si le fossé est profond: car ces manœuvres demandent beaucoup d'ordre & de temps, pendant lequel l'ennemi qui songe à se défendre, vous fait beaucoup souffrir par ses chicanes. Il détourne les matériaux, arrache les fascines, y met le feu, vous inquiette par ses forties, & par le feu de son canon, de ses bombes & de sa mousqueterie, contre lequel vous êtes obligé de prendre de grandes précautions; parce qu'un grand feu de près est fort dangereux: c'est pourquoi il faut de nécessité l'éteindre par un plus grand, & bien disposé.

Après s'être instruit de la qualité des fortifications de la place que l'on doit attaquer, il faut examiner les accès, & voir si quelque rideau, chemin creux, ou inégalité du terrain, peut favoriser vos approches & vous épargner quelque bout de tranchée; s'il n'y a point de commandement qui puisse vous servir; si le terrain par où doivent se conduire les *attaques*, est doux & aisé à renverser; s'il est dur & mêlé de pierres, cailloux & roquailles, ou de roches pelées, dans lequel on ne puisse que peu ou point s'enfoncer.

Toutes ces différences sont considérables; car si c'est un terrain aisé à manier, il sera facile d'y faire de bonnes tranchées

en peu de temps, & on y court bien moins de risque. S'il est mêlé de pierres & de cailloux, il sera beaucoup plus difficile, & les éclats de canon y seront dangereux.

Si c'est un roc dur & pelé, dans lequel on ne puisse s'enfoncer, il faut compter d'y apporter toutes les terres & matériaux dont on aura besoin; de faire les trois quarts de la tranchée de fascines & de gabions, même de ballots de-bourre & de laine: ce qui produit un long & mauvais travail, qui n'est jamais à l'épreuve du canon, rarement à celle du mousquet, & dont on ne vient à bout qu'avec du temps, du péril & beaucoup de dépense; c'est pourquoi il faut éviter tant que l'on peut d'attaquer par de telles avenues.

*Choix d'un front de place en terrain égal le plus favorable pour l'attaque.* Il faut examiner & compter le nombre des piéces à prendre; car celui qui en aura le moins ou de plus mauvaises, doit être considéré comme le plus foible, si la qualité des fossés ne s'y oppose point.

Il y a beaucoup de places situées sur des rivieres qui n'en occupent que l'un des côtés, ou si elles occupent l'autre, ce n'est que par de petits forts, ou des dehors peu considérables, avec lesquels on communique par un pont, ou par des bateaux au défaut de pont. Tel étoit autrefois Stenay, & tels sont encore Sedan, Méziers, Charlemont & Namur, sur la Meuse; Metz & Thionville, sur la Moselle; Huningue, Strasbourg & Philisbourg, sur le Rhin; & plusieurs autres.

Où cela se rencontre, il est plus avantageux d'attaquer le long des rivieres, au dessus ou au dessous, appuyant la droite ou la gauche sur un de leurs bords, & poussant une autre tranchée vis-à-vis, le long de l'autre bord, tendant à se rendre maître de ce dehors; ou bien l'on peut occuper une situation propre à placer des batteries de revers, sur le côté opposé aux grandes *attaques*.

Comme les batteries de cette petite *attaque* peuvent aussi voir le pont servant de communication de place à ce dehors, les grandes *attaques* de leur côté en pourroient faire autant, moyennant quoi il se-

roit difficile que la place pût y communiquer long-temps; d'où s'enluyroit que, pour peu que ce dehors fût pressé, l'ennemi l'abandonneroit, ou n'y feroit pas grande résistance, principalement s'il est petit, & peu contenant: mais ce ne seroit pas la même chose, si c'étoit une partie de la ville, ou quelque grand dehors, à-peu-près de la capacité de Wick, qui fait partie de la ville de Mallick. Tout cela merite bien d'être dé mêlé, & qu'on y fasse de bonnes & sérieuses réflexions; car il est certain qu'on peut en tirer de grands avantages.

Après cela il faut encore avoir égard aux rivières & ruisseaux qui traversent la ville, & aux marais & prairies qui accompagnent leur cours; car quand les terrains propres aux *attaques* aboutissent contre, ou les avoisinent de près, soit par la droite ou par la gauche, cela donne moyen, en prolongeant les places d'armes jusque sur les bords, de barrer les sorties de ce côté-là, & de mettre toute la cavalerie, ensemble, sur le côté des *attaques* qui n'est point favorisé de cet avantage; avantage considérable, parce que la cavalerie se trouvant en état de pouvoir se porter toute ensemble à l'action, elle doit produire un plus grand effet que quand elle est séparée en deux parties.

Outre ce que l'on vient de dire, il est bon encore de commander journallement un piquet de cavalerie & de dragons, dans les quartiers plus voisins des *attaques*, pour les pousser de ce côté-là, s'il arrivoit quelque sortie extraordinaire qui boulevérseroit la tranchée.

Pour conclusion, on doit toujours chercher le faible des places, & les attaquer par-là par préférence aux autres endroits, à moins que quelque considération extraordinaire n'oblige d'en user autrement. Quand on a bien reconnu la place, on doit faire un petit recueil de ses remarques avec un plan, & le proposer au général & à celui qui commande l'artillerie, avec qui l'on doit agir de concert, & convenir après cela du nombre des *attaques* qu'on peut faire: cela dépend de la force de l'armée & de l'abondance des munitions.

Je ne crois pas qu'il soit avantageux de faire de fausses *attaques*, parce que l'ennemi s'appercevant de la fausseté dès le troisième ou quatrième jour de la tranchée, il n'en fait plus de cas, & les méprise; ainsi c'est de la fatigue & de la dépense inutile.

L'on ne doit point faire non plus d'*attaques séparées*, à moins que la garnison ne soit très-foible, ou l'armée très-forte, parce qu'elles vous obligent à monter aussi fort à une seule qu'à toutes les deux, & que la séparation les rend plus foibles & plus difficiles à servir.

Mais les *attaques* les meilleures & les plus faciles, sont les *attaques doubles* qui sont liées, parce qu'elles peuvent s'entre-séconrir: elles sont plus aisées à servir, se concertent mieux & plus facilement pour tout ce qu'elles entreprennent, & ne laissent pas de faire diversion des forces de la garnison.

Il n'y a donc que dans certains cas extraordinaires & nécessités, pour lesquels je pourrois être d'avis de n'en faire qu'une, qui sont, quand les fronts attaqués sont si étroits, qu'il n'y a pas assez d'espace pour pouvoir développer deux *attaques*.

Il faut encore faire entrer dans la reconnaissance des places, celle des couverts pour l'établissement du petit parc, d'un petit hôpital, & d'un champ de bataille pour l'assemblée des troupes qui doivent monter à la tranchée, & des endroits les plus propres à placer les gardes de cavalerie.

Le petit parc se place en quelque lieu couvert, à la queue des tranchées de chaque *attaque*: il doit être garni d'une certaine quantité de poudre, de balles, grenades, meches, pierres à fusil, serpes, haches, blindes, martelets, outils, &c. pour les cas survenans & pressans, afin qu'on n'ait pas la peine de les aller chercher au grand parc quand on en a besoin.

Près de lui se range le petit hôpital, c'est-à-dire les chirurgiens & aumôniers avec des tentes, paillasses, matelas, & des remèdes pour les premiers appareils des blessures. Outre cela, chaque bataillon mène avec soi ses aumôniers, chirurgiens majors, les fraters, qui ne doivent point quitter la queue de leur troupe.

A l'égard du champ de bataille, pour l'assemblée des gardes de tranchée qui doivent monter, comme il leur faut beaucoup de terrain, on les assemble pour l'ordinaire hors de la portée du canon de la place, & les gardes de la cavalerie de même: celles-ci sont placées ensuite sur la droite & la gauche des *attaques*, le plus à couvert que l'on peut du canon; & quand il ne s'y trouve point de couvert, on leur fait des épaulements à quatre ou cinq cents toises de la place, pour les gardes avancées, pendant que le plus gros se tient plus reculé, & hors la portée du canon.

Quand il se trouve quelque ruisseau ou fontaine près de la queue des tranchées, ou sur le chemin, ce sont de grands secours pour les soldats de garde; c'est pour quoi il faut les garder, pour empêcher qu'on ne les gêne; & quand il seroit nécessaire d'en assurer le chemin par un bout de tranchée fait exprès, on ne doit pas hésiter.

On doit aussi examiner le chemin des troupes aux *attaques*, qu'il faut toujours accommoder & régler par les endroits les plus secs & les plus couverts du canon.

Quand le quartier du roi se trouve à portée des *attaques*, elles en sont plus commodes: mais cela ne doit point faire une sujétion considérable.

Il est bien plus important que le parc d'artillerie en soit le plus près qu'il est possible.

C'est encore une espèce de nécessité de loger les ingénieurs, mineurs & sapeurs, le plus près des *attaques* que l'on peut, afin d'éviter les incommodités des éloignemens.

Les *attaques* étant donc résolues, on règle les gardes de la tranchée; savoir, l'infanterie sur le pié d'être du moins aussi forte que les trois quarts de la garnison, & la cavalerie d'un tiers plus nombreuse que celle de la place; de sorte que si la garnison étoit de quatre mille hommes d'infanterie, la garde de la tranchée doit être au moins de trois mille; & si la cavalerie de la place étoit de 400 chevaux, il faudroit que celle de la tranchée fut de 600.

Autrefois nos auteurs croyoient que pour bien faire le siège d'une place, il falloit que l'armée assiégeante fût dix fois plus forte que la garnison, c'est-à-dire que si celle-ci étoit de 1000 hommes, l'armée devoit être de 10000; que si elle étoit de 2000, l'assiégeante devoit être de 20000; & si elle étoit de 3000, il falloit que l'armée, à peu de chose près, fût de 30000 hommes, selon leur estimation: en quoi ils n'avoient pas grand tort; & si l'on examine bien toutes les manœuvres à quoi les troupes sont obligées pendant un siège, on n'en seroit pas surpris: car il faut tous les jours monter & descendre la tranchée, fournir aux travailleurs de jour & de nuit, à la garde des lignes, à celle des camps particuliers & des généraux, à l'escorte des convois & des fourrages; faire des fascines; aller au commandement, au pain, à la guerre, &c. de sorte que les troupes sont toujours en mouvement, quelque grosse que ce soit une armée: ce qui étoit bien plus fatigant autrefois qu'à présent, parce que les sièges duroient le double & le triple de ce qu'ils durent aujourd'hui, & qu'on y faisoit de bien plus grandes pertes. On n'y regarde plus de si près: & on n'hésite pas d'attaquer une place à six ou sept contre un; parce que les *attaques* d'aujourd'hui sont bien plus savantes qu'elles n'étoient autrefois. *Attaque des places*, par M. le maréchal de Vauban.

Comme les fortifications particulières & les différens accès des places en sont varier le fort & le foible de plusieurs manières, il faudroit autant de règles qu'il y a de places, si l'on vouloit entrer dans le détail de toutes les *attaques des places*: on se contentera donc de parler des situations les plus générales; telles sont les villes entourées de marais, sur les bords des rivières, sur une hauteur, &c.

*Attaque d'une place entourée de marais.* Une place entourée de marais de tous côtés, & qui n'est accessible que par des chaufssées pratiquées dans des marais, est dans un terrain très-peu favorable pour en former le siège.

Ce que l'on peut faire d'abord, est de travailler à dessécher le marais, si l'on peut

» y trouver quelque écoulement ; & faire en-  
 » forte de détourner les eaux qui y entrent :  
 » c'est ce que l'on peut faire assez aisément  
 » dans un pays plat ou uni : s'il s'y trouve  
 » de l'impossibilité, il faut prendre le parti  
 » d'aborder la place par les chauffées, en les  
 » élargissant autant qu'il est possible, & en  
 » pratiquant des éspaces pour l'emplacement  
 » des batteries.

Si la situation d'un tel terrain ne permet  
 pas d'y construire des parallèles ou places  
 d'armes à l'ordinaire, ces ouvrages y sont  
 aussi moins utiles que dans un terrain d'un  
 accès facile & praticable, parce que l'en-  
 nemi ne peut sortir de sa place en force  
 pour tomber sur les travailleurs.

Les chauffées qui abordent la place peu-  
 vent être fort peu élevées, & seulement  
 au dessus du niveau des eaux du marais,  
 ou bien elles peuvent avoir une élévation  
 de deux ou trois piés au dessus : si elles sont  
 de la première espèce, elles ne donneront  
 point la terre nécessaire à la construction de  
 la tranchée ; & , dans ce cas, on est dans  
 la nécessité de la faire de fascines, de sacs à  
 laine, à terre, &c. Si elles sont de la seconde  
 espèce, elles pourront fournir assez de terre  
 pour la tranchée, en obervant de la faire  
 un peu plus large, afin d'avoir plus de terre  
 pour en former le parapet, sans être obligé  
 de creuser jusqu'au niveau de l'eau.

Il y a une chose qui mérite grande atten-  
 tion dans ces chauffées ; c'est d'observer si  
 elles sont enfilées de la place, auquel cas il  
 est très-difficile de s'établir dessus, & de  
 faire aucun retour ou zig-zag, parce qu'ils  
 se trouveroient tous enfilés. Il est bien diffi-  
 cile de remédier à un aussi grand inconvé-  
 nient. Ajoutons à cela, que s'il ne se ren-  
 contre, dans ces chauffées, aucun endroit  
 où l'on puisse placer des batteries à ricochet,  
 le siege sera très-difficile à former.

« S'il falloit cependant le faire un passage  
 » dans un terrain de cette espèce, on pour-  
 » roit faire un fondement de claies & de  
 » fascines dans les lieux les plus favorables  
 » du marais, ou le long des chauffées, &  
 » se couvrir de part & d'autre par de grands  
 » gabions, sacs à terre, &c. & même une  
 » tranchée directe en le traversant fort sou-  
 » vent, c'est-à-dire, formant successive-  
 » ment des traverses qui laissent des passages

» vers la droite, & ensuite vers la gauche.  
 » Cette sorte de tranchée fut employée au  
 » siege de Bois-le-Duc en 1629 ; mais alors  
 » la défense des places n'étoit point aussi  
 » savante qu'elle l'est aujourd'hui, où un  
 » pareil travail auroit bien de la peine à  
 » être soutenu ; cependant il est des cir-  
 » constances où l'impossibilité de faire  
 » mieux, doit engager à se servir de toutes  
 » sortes de moyens pour parvenir à ses  
 » fins. C'est dans un terrain de cette na-  
 » ture qu'un ingénieur trouve de quoi  
 » exercer toute la sagacité & la capacité.  
 » Si les chauffées ont six ou sept toises de  
 » largeur, & quatre ou cinq piés de haut  
 » au dessus des eaux du marais ; si elles  
 » ne sont point enfilées de la place, &  
 » si l'on y remarque, de distance en dis-  
 » tance, des endroits propres à établir  
 » des batteries à ricochet ; on pourra,  
 » quoiqu'un peu plus mal-aisément que  
 » dans un autre terrain, parvenir à se  
 » rendre maître de la place. Mais si toutes  
 » ces circonstances ne se trouvent point  
 » réunies ensemble, il y aura une espèce  
 » d'impossibilité : dans ces sortes de situa-  
 » tions, on doit employer le blocus pour  
 » se rendre maître des places. Il peut être  
 » fort long lorsque les villes sont bien mu-  
 » nies : mais enfin, c'est presque le seul  
 » moyen qu'on puisse employer utilement  
 » pour les réduire.

» Si les marais impraticables rendent,  
 » pour ainsi dire, les places qui en sont  
 » entourées, hors d'atteinte des attaques  
 » d'un siege, il faut convenir aussi que de  
 » telles places sont dans une fort mauvaise  
 » situation pour la santé de la garnison  
 » & des habitans. Mais il y a très-peu  
 » de places qui soient totalement entourées  
 » de marais : il y a presque toujours quel-  
 » que côté qui offre un terrain plus favo-  
 » rable aux approches ; & alors, quand on  
 » en forme le siege, on évite autant que  
 » l'on peut l'attaque du côté des marais.  
 » Quoique les autres fronts soient ordi-  
 » nairement plus forts, on ne laisse pas  
 » de prendre le parti d'attaquer la place de  
 » leur côté, parce que la facilité des appro-  
 » ches dédommage amplement de l'aug-  
 » mentation des ouvrages qu'il faut pren-  
 » dre pour s'en rendre maître. Lorsque

» les marais font véritablement impraticables, la place n'a pas befoin d'être auffi exactement fortifiée de leur côté que des autres qui font plus accessibles: mais il arrive quelquefois que des marais crus impraticables, ne le font pas véritablement; & alors, fi l'on en étoit instruit bien exactement, on profiteroit de la sécurité de l'ennemi à leur égard, pour *attaquer la place*, par leur côté, & s'en rendre maître avec bien moins de temps & de perte. C'est à ceux qui font chargés de ces fortes d'entreprises, de bien faire reconnoître les lieux avant que de se déterminer fur le choix des *attaques*. Il y a d'ailleurs des marais qui font impraticables dans un temps, & qui ne le font pas dans un autre, sur-tout après une grande sécheresse. Il peut se trouver des paylans des environs de la place qui en soient instruits; on ne doit rien négliger pour être exactement informé du sol & de la nature de ces marais. On sent bien que le temps le plus propre & le plus favorable pour former des sieges en terrain marécageux, est au commencement de l'automne, lorsque les chaleurs de l'été l'ont en partie desséché ».

*De l'attaque d'une place située le long d'une grande riviere.* « Les places qui sont situées le long des grandes rivières, sont d'une prise moins difficile que celles qui sont entourées de marais.

» On conduit leurs *attaques* à l'ordinaire du côté qui paroît le plus favorable, & on les dispose de maniere qu'on puisse placer des batteries de l'autre côté de la riviere, ou dans les îles qu'elle peut former vis-à-vis la place, qui protegent l'avancement des tranchées, & qui même, quelquefois, peuvent battre en breche le front auquel on dirige les *attaques*. C'est ainsi que M. le maréchal de Vauban en usa au siege du vieux Brisack en 1703. Une batterie qu'il établit dans une des îles que le Rhin fait vis-à-vis de cette ville, nommée *l'île des Cadets*, d'où l'on découvroit un bastion qui étoit le long du Rhin, & que l'on pouvoit battre en breche par le pié, accéléra beaucoup la prise de cette place, qui se

rendit le quatorzième jour de l'ouverture de la tranchée.

« Au siege de Kell, en 1733, on plaça auffi des batteries dans les îles du Rhin, qui firent breche à l'ouvrage à corne de l'*attaque*, & à la face du bastion de ce fort placé derriere l'ouvrage à corne. Ces batteries battoient à ricochet la face & le chemin couvert de ce bastion, dont la branche de l'ouvrage à corne du côté du Rhin tiroit sa défense; ce qui aida beaucoup à avancer la tranchée entre cette branche & le Rhin, & accéléra la capitulation du fort. »

« Au siege de Philipsbourg, en 1734, on s'empara d'abord de l'ouvrage qui étoit vis-à-vis de la ville, de l'autre côté du Rhin, & l'on y établit des batteries à ricochet, qui, enfilant les défenses du front vers lequel on dirigeoit les *attaques*, ne permettoient pas à l'ennemi de faire sur les tranchées tout le feu qu'il auroit pu faire sans ces batteries, qui plongeoient le long de ces défenses.

» Lorsqu'il y a un pont sur la riviere vis-à-vis de la ville, il est ordinairement couvert, ou par un ouvrage à corne, ou par une demi-lune, &c. & comme il est important de s'emparer de cet ouvrage, on peut, pour y parvenir aisément, placer des batteries vers le bord de la riviere, qui puissent ruiner le pont ou le couper; au moyen de quoi la communication de l'ouvrage dont il s'agit ne pouvant plus se faire que difficilement avec la ville, l'ennemi se trouve dans la nécessité de l'abandonner.

» Une observation très-importante dans le siege des villes placées le long des rivières, c'est de savoir à-peu-près le temps où elles sont sujettes à se déborder, & quelle est l'étendue de l'inondation la plus grande, afin de mettre non seulement les tranchées à l'abri de tout accident à cet égard, mais encore de placer le parc d'artillerie en lieu sûr, & où l'inondation ne puisse pas s'étendre, & gâter les munitions de guerre destinées pour le siege. »

*De l'attaque des places situées sur des hauteurs.* « Une place située sur une hauteur, dont le front se trouve fort élevé &

», oppolé



» posé à un terrain ferré, qui ne fournit  
 » aucun endroit propre à l'établissement  
 » des batteries à ricochet, est assez diffi-  
 » cile à prendre.

» Dans des situations pareilles, on voit  
 » s'il n'y a pas quelque hauteur dans les  
 » environs dont on puisse se servir pour  
 » y établir des batteries à ricochet. S'il  
 » n'est pas possible d'en trouver, il faut  
 » battre les défenses par des batteries di-  
 » rectes, & faire en sorte d'en chasser l'en-  
 » nemi par des bombes, qu'il faut jeter con-  
 » tinuellement dans les ouvrages. A l'égard  
 » de la disposition des tranchées & des  
 » parallèles, elle doit suivre la figure du  
 » terrain, & l'on doit les arranger du mieux  
 » qu'il est possible, pour qu'elles produi-  
 » sent les effets auxquels elles sont desti-  
 » nées dans les terrains unis.

» Il faut observer ici que les lieux  
 » fort élevés, qui ne peuvent être bat-  
 » tus que par des batteries construites  
 » dans des lieux bas, sont pour ainsi dire  
 » à l'abri du ricochet, parce que le ri-  
 » cochet ne peut porter le boulet que jus-  
 » qu'à une certaine hauteur, comme de  
 » 12 ou 15 toises. Dans de plus grandes  
 » élévations, il faut pointer le canon si  
 » haut que l'assut ne peut le soutenir; &  
 » si pour le fatiguer moins, on diminue la  
 » charge, il en arrive que le boulet n'a  
 » pas assez de force pour aller jusqu'au  
 » lieu où il est destiné.

» Il faut encore observer que, lorsque  
 » l'on a des tranchées à faire dans des  
 » terrains élevés, il faut, autant qu'il est  
 » possible, gagner d'abord le haut du ter-  
 » rain pour y conduire la tranchée, parce  
 » qu'autrement la supériorité du lieu don-  
 » nerait non seulement beaucoup d'avan-  
 » tage à l'ennemi pour faire des sorties  
 » sur les tranchées construites dans le bas  
 » du terrain, mais encore pour plonger  
 » dans ces tranchées; ce qui en rendrait  
 » le séjour très-dangereux.

» Les places situées sur des hauteurs sont  
 » quelquefois entourées d'un terrain, sur  
 » la superficie duquel il n'y a presque point  
 » de terre. Les tranchées y sont extraor-  
 » dinairement difficiles, & il faut néces-  
 » sairement les construire de sacs à laine,  
 » de sacs à terre, & autres choses qu'on

» apporte pour suppléer à la terre que le  
 » terrain ne fournit point. Il se trouve aussi  
 » que la plupart de ces places sont conf-  
 » truites sur le roc, & alors l'établisse-  
 » ment du mineur y est bien long & bien  
 » difficile. On examine dans ce cas s'il n'y  
 » a pas de veines dans le roc par lesquelles  
 » il puisse être percé plus facilement.

» Il faut dans ces situations s'armer de  
 » patience, & vaincre par la continuité  
 » du travail, tout ce que le terrain oppose  
 » de difficultés & d'obstacles. M. Gou-  
 » lon, dans ses *mémoires*, propose pour  
 » la défense du fossé pratiqué dans le  
 » roc, de s'enfoncer au bord le plus pro-  
 » fondément qu'on peut. Il suppose un  
 » fossé creusé de 30 piés, & que les mi-  
 » neurs étant relevés souvent, puissent  
 » parvenir à s'enfoncer de 6 ou 7 piés en  
 » 7 ou 8 jours; après quoi il fait faire  
 » un fourneau à droite & un à gauche  
 » de cet espèce de puits, disposés de  
 » manière que l'effet s'en fasse dans le  
 » fossé. Avant que d'y mettre le feu, on  
 » doit jeter dans le fossé un amas de sacs  
 » à terre, de fascines, &c. pour commen-  
 » cer à le combler. Les fourneaux sautant  
 » après cela, les décombres qu'ils enlèvent  
 » couvrent ces fascines & sacs à terre, &  
 » combent une partie du fossé, en con-  
 » tinuant ainsi d'en faire sauter, on par-  
 » vient à faire une descente aisée dans le  
 » fossé.

» Pour faire breche dans un rempart  
 » taillé dans le roc, le même M. Goulon  
 » propose de mettre sur le bord du fossé  
 » 7 ou 8 piés de canon en batterie, pour  
 » battre en breche depuis le haut du ro-  
 » cher jusqu'au haut du revêtement qui  
 » peut être construit dessus, afin que les  
 » débris de ce revêtement & de la terre  
 » qui est derrière, fasse une pente assez  
 » douce pour que l'on puisse monter à  
 » l'assaut. Si l'on veut rendre la breche  
 » plus large & plus praticable, on peut  
 » faire entrer le mineur dans les débris  
 » faits par le canon, & le faire travailler  
 » à la construction de plusieurs fourneaux  
 » qui, en sautant, augmenteront l'ouver-  
 » ture de la breche.

*De l'attaque des villes maritimes.* « Les  
 » villes maritimes qui ont un port, tom-

» bent assez dans le cas des autres villes  
 » lorsque l'on peut bloquer leur port, &  
 » qu'on est maître de la mer, & en état  
 » d'empêcher que la place n'en soit secou-  
 » rue. Si la mer est libre, ou si l'on peut  
 » furtivement & à la dérobée, faire en-  
 » trer quelques vaisseaux dans le port, la  
 » place étant continuellement ravitaillée,  
 » sera en état de supporter un très-long  
 » siège. Ostende assiégée par les Espagnols,  
 » soutint un siège de plus de trois ans ;  
 » les secours qu'elle recevoit continue-  
 » ment du côté de la mer, lui procure-  
 » rent les moyens de faire cette longue  
 » résistance.

» Ainsi l'on ne doit faire le siège de ces  
 » sortes de places, que lorsqu'on est en  
 » état d'empêcher que la mer n'apporte  
 » aucun secours à la ville.

» Ce n'est pas assez pour y réussir d'avoir  
 » une nombreuse flotte devant le port,  
 » parce que pendant la nuit l'ennemi peut  
 » trouver le moyen de faire passer, entre  
 » les vaisseaux de la flotte, de petites bar-  
 » ques pleines de munitions. Le moyen  
 » le plus efficace d'empêcher ces sortes  
 » de petits secours, seroit de faire, si la  
 » situation le permettoit, une digue ou  
 » *escade*, comme le cardinal de Richelieu  
 » en fit faire une pour boucher entièrement  
 » le port de la Rochelle. Mais outre qu'il  
 » y a peu de situations qui permettent de  
 » faire un pareil ouvrage, l'exécution en est  
 » si longue & si difficile, qu'on ne peut  
 » pas proposer ce moyen comme pouvant  
 » être pratiqué dans l'attaque de toutes les  
 » villes maritimes. Ce qu'on peut faire au  
 » lieu de ce grand & pénible ouvrage,  
 » c'est de veiller avec soin sur les vais-  
 » seaux, pour empêcher autant qu'il est  
 » possible qu'il n'entre aucune barque ou  
 » vaisseau dans le port de la ville ; ce qui  
 » étant bien observé, toutes les attaques  
 » se font sur terre comme à l'ordinaire,  
 » le voisinage de la mer n'y fait aucun  
 » changement : au contraire, on peut de  
 » dessus les vaisseaux canoner différens ou-  
 » vrages de la ville, & favoriser l'avance-  
 » ment & le progrès des attaques.

» On bombarde quelquefois les villes  
 » maritimes, sans avoir le dessein d'en  
 » faire le siège, qui pourroit souffrir trop

» de difficultés. On en use ainsi pour pu-  
 » nir des villes dont on a lieu de se plain-  
 » dre ; c'est ainsi que Louis XIV en usa  
 » à l'égard d'Alger, Tripoli, Genes, &c.  
 » Ces bombardemens se font avec des  
 » galiottes, construites exprès pour placer  
 » les mortiers, & que pour cet effet on  
 » appelle galiottes à bombes. M. le cheva-  
 » lier Renau les imagina en 1680, pour  
 » bombarder Alger. Jusqu'à lui, dit M.  
 » de Fontenelle dans son éloge, il n'étoit  
 » tombé dans l'esprit de personne que des  
 » mortiers pussent n'être pas placés à terre,  
 » & se passer d'une assiette solide. Cepen-  
 » dant M. Renau proposa les galiottes, &  
 » elles eurent tout le succès qu'il s'étoit  
 » proposé ; les bombes qu'on tira de dessus  
 » ces galiottes, firent de si grands ravages  
 » dans la ville, qu'elles obligèrent les Al-  
 » gériens de demander la paix. *Attaque*  
 » *des places*, par M. le Blond.

» *ATTAKUES des petites villes & châteaux.*  
 Ces sortes d'attaques se rencontrent assez  
 souvent dans le cours de la guerre ; elles  
 ne méritent pas ordinairement toutes les  
 attentions du siège royal ; ce sont des postes  
 dont on peut s'emparer, soit pour la sûreté  
 des communications, ou pour éloigner les  
 partis de l'ennemi.

» La plupart de ces petites villes & châ-  
 » teaux ne sont enfermés que de simples  
 » murailles non terrassées ; il y a au plus  
 » quelques méchans fossés, assez faciles à  
 » passer, ou bien quelques petits ouvrages  
 » de terre traînée & palissade vis-à-vis les  
 » portes, pour les couvrir & les mettre à  
 » l'abri d'une première insulte.

» Quelque foibles que soient les murailles  
 » de ces endroits, ce seroit s'exposer à une  
 » perte évidente que d'aller en plein jour  
 » se présenter devant, & chercher à les  
 » franchir pour pénétrer dans la ville ou  
 » dans le château.

» Si ceux qui sont dedans sont gens de  
 » résolution & de courage, ils sentiront  
 » bien toute la difficulté qu'il y a d'ou-  
 » vrir leurs murailles & de passer dessus,  
 » ou de rompre leurs portes pour le pro-  
 » curer une entrée dans la place.

» Il faut donc pour attaquer ces petits  
 » endroits, être en état de faire breche  
 » aux murailles ; & pour cet effet, il faut

» mener avec foi quelques petites pie-  
 » ces de canon d'un transport facile,  
 » de même que deux mortiers de 7 ou 8  
 » pouces de diamètre, & s'arranger pour  
 » arriver à la fin du jour auprès des lieux  
 » qu'on veut attaquer, & y faire pendant  
 » la nuit une espee d'épaulement pour  
 » couvrir les troupes & faire servir le ca-  
 » non à couvert, & les mortiers; en faire  
 » usage dès la pointe du jour sur l'ennemi:  
 » c'est le moyen de le réduire prompte-  
 » ment & sans grande perte.

» Mais si l'on n'est pas à portée d'avoir  
 » du canon, le parti qui paroît le plus  
 » sûr & le plus facile, supposant qu'on con-  
 » noisse bien le lieu qu'on veut *attaquer*,  
 » c'est de s'en emparer par escalade. On  
 » peut faire semblant d'*attaquer* d'un  
 » côté, pour y attirer l'attention des trou-  
 » pes, & appliquer des échelles de l'au-  
 » tre, pour franchir la muraille & péné-  
 » trer dans la ville. Supposant que l'es-  
 » calade ait réussi, ceux qui sont entrés  
 » dans la ville doivent d'abord aller aux  
 » portes, pour les ouvrir & faire entrer le  
 » reste des troupes; après quoi, il faut al-  
 » ler charger par derrière les soldats de la  
 » ville qui se défendent contre la *fausse*  
 » *attaque*; se rendre maître de tout ce  
 » qui peut assurer la prise du lieu, &  
 » forcer ainsi ceux qui le défendent à se  
 » rendre.

» On peut dans ces sortes d'*attaques* se  
 » servir utilement du pétard: il est encore  
 » d'un usage excellent pour rompre les  
 » portes, & donner le moyen de péné-  
 » trer dans les lieux dont on veut s'em-  
 » parer. Il faut, autant qu'il est possible,  
 » user de surprise dans ces *attaques*, pour  
 » les faire heureusement & avec peu de  
 » perte. On trouve dans les *mémoires* de  
 » M. de Feuquieres différens exemples de  
 » postes semblables à ceux dont il s'agit  
 » ici, qu'il a forcés; on peut se servir de  
 » la méthode qu'il a observée, pour en  
 » user de même dans les cas semblables.  
 » Nous ne les rapportons pas ici, parce  
 » qu'il est bon que les jeunes officiers li-  
 » sent ces *mémoires*, qui partent d'un  
 » homme consommé dans toutes les par-  
 » ties de la guerre, & qui avoit bien mis  
 » à profit les leçons des excellens géné-

» raux sous lesquels il avoit servi.

» Il y a un moyen sûr de chasser l'enne-  
 » mi des petits postes qu'il ne veut pas  
 » abandonner, & où il est difficile de le  
 » forcer; c'est d'y mettre le feu. Ce moyen  
 » est un peu violent: mais la guerre le per-  
 » met, & on doit l'employer lorsqu'on  
 » y trouve la conservation des troupes ou  
 » l'on a sous ses ordres. Quelle que soit  
 » la nature des petits lieux que l'on atta-  
 » que, si l'on ne peut pas s'en emparer par  
 » surprise, & que l'on soit obligé de les  
 » attaquer de vive force, il faut disposer  
 » des fusiliers pour tirer continuellement  
 » sur les lieux où l'ennemi est placé, &  
 » aux crénaux qu'il peut avoir pratiqués  
 » dans ses murailles; faire rompre les por-  
 » tes par le pétard, ou à coups de hache;  
 » &, pour la sûreté de ceux qui font cette  
 » dangereuse opération, faire le plus grand  
 » feu par-tout où l'ennemi peut le montrer.  
 » La porte étant rompue, s'il y a des bar-  
 » ricades derrière, il faut les forcer, en les  
 » attaquant brusquement, & sans donner  
 » le temps à l'ennemi de se reconnoître,  
 » & le faire prisonnier de guerre, lorf-  
 » qu'il s'est défendu jusqu'à la dernière ex-  
 » trémité, & qu'il ne lui est plus possible de  
 » prolonger la défense. *Attaque des places*,  
 » par M. le Blond.

*ATTAQUE de la demi-lune; c'est, dans  
 l'art militaire, l'action par laquelle on tâche  
 de s'emparer de cet ouvrage.*

» Pour cela, le passage du fossé étant fait  
 » de part & d'autre des faces de la *demi-lune*,  
 » & la breche ayant une étendue de 15 ou  
 » 16 toises vers le milieu des faces, on se  
 » prépare à monter à l'assaut. On amasse à cet  
 » effet un grand nombre de matériaux dans  
 » tous les logemens des environs: on tra-  
 » vaille à rendre la breche praticable, en  
 » adoucissant son talud; on y tire du ca-  
 » non pour faire tomber les parties du re-  
 » vêtement qui se soutiennent encore. On  
 » peut aussi se servir utilement de bombes  
 » tirées de but-en-blanc; elles s'enterrent  
 » aisément dans les terres de la breche, déjà  
 » labourées & ébranlées par le canon; &  
 » en crevant dans ces terres, elles y font,  
 » pour ainsi dire, l'effet des petits four-  
 » neaux ou fougaces; par ce moyen le soi-  
 » dat monte plus facilement à la breche.

» Pour donner encore plus de facilité à  
 » monter à la breche & la rendre plus pratique, on y fait aller quelques mineurs,  
 » ou un sergent & quelques grenadiers,  
 » qui avec des crocs applatissent la breche. Le feu des logemens & des batteries  
 » empêche l'ennemi de se montrer sur ses  
 » défenses pour tirer sur les travailleurs ;  
 » ou du moins si l'ennemi tire, il ne peut  
 » le faire qu'avec beaucoup de circonspection,  
 » ce qui rend son feu bien moins  
 » dangereux.

» Si l'ennemi a pratiqué des galeries le  
 » long de la face de la *demi-lune*, & vis-à-  
 » vis les breches, les mineurs peuvent aller  
 » à leur découverte pour les boucher ou  
 » couper, ou pour en chasser l'ennemi ; s'ils  
 » ne les trouvent point, ils peuvent faire sauter  
 » par différens petits fourneaux, qui étant  
 » répétés plusieurs fois, ne manqueront pas  
 » de causer du désordre dans les galeries de  
 » l'ennemi & dans les fourneaux. Tout étant  
 » prêt pour travailler au logement de la  
 » *demi-lune*, c'est-à-dire pour s'établir sur  
 » la breche, les matériaux à portée d'y être  
 » transportés aisément & promptement,  
 » les batteries & les logemens du chemin  
 » couvert en état de faire grand feu ; on con-  
 » vient d'un signal avec les commandans des  
 » batteries & ceux des logemens, pour  
 » les avertir de faire feu, & de le faire  
 » cesser quand il en est besoin. C'est  
 » ordinairement un drapeau qu'on élève  
 » dans le premier cas, & qu'on abaisse  
 » dans le second. Tout cela rangé, & la  
 » breche rendue praticable, comme nous  
 » l'avons dit, on fait avancer deux ou trois  
 » sappeurs vers le commencement de la rup-  
 » ture d'une des faces, du côté de la gorge  
 » de la *demi-lune*, & vers le haut de la  
 » breche. Il se trouve ordinairement des  
 » especes de petits couverts ou enfonce-  
 » mens dans ces endroits, où les sappeurs  
 » commencent à travailler, à se loger, &  
 » à préparer un logement pour quelques au-  
 » tres sappeurs. Lorsqu'il y a de la place  
 » pour les recevoir, on les y fait monter,  
 » & ils étendent insensiblement le loge-  
 » ment sur tout le haut de la breche, où  
 » ils font vers la pointe un logement qu'on  
 » appelle assez ordinairement un *nid de pie*.  
 » Pendant qu'ils travaillent, le feu de la

» batterie & des logemens demeure tran-  
 » quille ; mais quand l'ennemi vient sur  
 » ces sappeurs pour détruire leurs loge-  
 » mens, ils se retirent avec promptitude,  
 » & alors le drapeau étant élevé, on fait  
 » feu sur l'ennemi avec la plus grande viva-  
 » cité, pour lui faire abandonner le haut  
 » de la breche. Lorsqu'il en est chassé,  
 » on baisse le drapeau, le feu cesse, & les  
 » sappeurs vont rétablir tout le désordre  
 » qui a été fait dans leur logement, & tra-  
 » vaillent à le rendre plus solide & plus  
 » étendu. Si l'ennemi vient pour les chasser,  
 » ils se retirent, & l'on fait jouer les batte-  
 » ries & le feu des logemens, qui obli-  
 » gent à quitter la breche ; après quoi on  
 » le fait cesser, & les sappeurs retournent  
 » à leur travail.

» On continue la même manœuvre jus-  
 » qu'à ce que le logement soit en état de dé-  
 » fense, c'est-à-dire de contenir des troupes  
 » en état d'en imposer à l'ennemi, & de  
 » résister aux attaques qu'il peut faire au lo-  
 » gement. L'ennemi, avant que de quitter  
 » totalement la *demi-lune*, fait sauter les  
 » fourneaux qu'il y a préparés. Après qu'ils  
 » ont fait leur effet, on se loge dans leur  
 » excavation, ou du moins on y pratique  
 » de petits couverts pour y tenir quelques  
 » sappeurs, & l'on se sert de ces couverts  
 » pour avancer les logemens de l'intérieur  
 » de l'ouvrage.

» Le logement de la pointe se fait en  
 » espece de petit arc, dont la concavité est  
 » tournée du côté de la place. De chacune  
 » de ses extrémités part un logement qui  
 » regne le long des faces de la *demi-lune* sur  
 » le terre-plain de son rempart, au pied de  
 » son parapet. Ce logement est très-en-  
 » foncé dans les terres du rempart, afin que  
 » les soldats y soient plus à couvert du feu  
 » de la place ; on y fait aussi, pour le garan-  
 » tir de l'escalade, des traverses, comme  
 » dans le logement du haut du glacis. On  
 » fait encore dans l'intérieur de la *demi-lune*,  
 » des logemens qui en traversent toute la  
 » largeur. Ils servent à découvrir la commu-  
 » nication de la tenaille à la place, & par con-  
 » séquent à la rendre plus difficile, & à conte-  
 » nir des troupes en nombre suffisant pour  
 » résister à l'ennemi, s'il avoit dessein de re-  
 » venir dans la *demi-lune*, & de la reprendre.

» Si la *demilune* n'étoit point revêtue,  
 » & qu'elle fût simplement feoitée & paliffa-  
 » dée, on en feroit l'attaque de la même  
 » maniere que fi elle l'étoit; c'est-à-dire  
 » qu'on difpoferoit des batteries comme on  
 » vient de l'enfeigner; & pour ce qui con-  
 » cerne la breche, il ne s'agiroit que de rui-  
 » ner la fraife, les paliffades & la baie vive  
 » de la berme, s'il y en a une vis-à-vis l'en-  
 » droit par lequel on veut entrer dans la  
 » *demilune*; s'y introduite enfuite, &  
 » faire les logemens tout comme dans les  
 » *demilunes* revêtues.

» Tout ce que l'on vient de marquer pour  
 » la priée de la *demilune*, ne fe fait que  
 » lorsqu'on veut s'en emparer par la fappe,  
 » & avec la pelle & la pioche; mais on s'y  
 » prend quelquefois d'une maniere plus vive  
 » & plus prompte; & pour cela, dès que  
 » la breche eft préparée, & qu'on l'a mife  
 » en état de pouvoir la franchir pour entrer  
 » dans la *demilune*, on y monte à l'affaut  
 » brufquement, à-peu-près comme dans  
 » les attaques de vive force du chemin  
 » couvert, & l'on tâche de joindre l'en-  
 » nemi, & de le chaffer entièrement de  
 » l'ouvrage. Cette attaque eft affez péril-  
 » leufe, & peut coûter bien du monde,  
 » lorsqu'on a affaire à une garnifon cou-  
 » rageufe, & qui ne cede pas aifément fon  
 » terrain. Mais il y a fouvent des cas où  
 » l'on croit devoir prendre fon parti, pour  
 » accélérer de quelques jours la priée de la  
 » *demilune*.

» Si-tôt que l'on eft maître du haut de  
 » la breche, on y fait un logement fort  
 » à la hâte, avec des gabions & des fasci-  
 » nes; & pendant qu'on le fait, & même  
 » pendant qu'on charge l'ennemi & qu'on  
 » l'oblige d'abandonner le haut de la bre-  
 » che, on détache quelques foldats pour  
 » tâcher de découvrir les mines que l'en-  
 » nemi doit avoir faites dans l'intérieur du  
 » rempart de la *demilune*, & en arracher  
 » ou couper la fauciffon. Si l'on ne peut pas  
 » réuffir à les trouver, il ne faut s'avancer  
 » qu'avec circonfpection, & ne pas fe tenir  
 » tous enfemble, pour que la mine faffe  
 » un effet moins confidérable. Souvent l'en-  
 » nemi laiffe travailler au logement fans  
 » trop s'y oppofer, parce qu'il ne fe fait  
 » qu'avec une très-grande perte de monde,

» les travailleurs & les troupes étant pendant  
 » le temps de fà conftruction abfolument  
 » en butte à tout le feu de la place, qui  
 » eft bien fervi, & que la proximité rend  
 » très-dangereux; mais lorsque le logement  
 » commence à prendre forme, l'ennemi  
 » fait fauter fes mines, & revient enfuite  
 » à la *demilune*, pour effayer de la repren-  
 » dre, à la faveur du défordre que les mines  
 » ne peuvent manquer d'avoir caufé parmi  
 » les troupes qui y étoient établies. Alors il  
 » faut revenir fur lui avec des troupes qui  
 » doivent être à portée de donner du fe-  
 » cours à celles de la *demilune*, & s'établir  
 » dans les excavations des mines; & enfin  
 » rendre le logement folide, le garnir d'un  
 » affez grand nombre de foldats, pour être  
 » en état de réfifter à tous les nouveaux ef-  
 » forts de l'ennemi.

» Cet ouvrage ne peut guere être ainfi  
 » difputé, que lorsque la *demilune* a un  
 » réduit, parce que le réduit donne une  
 » retraite aux foldats de la place qui dé-  
 » fendent la *demilune*, & qu'il met à  
 » portée de tomber aifément dans la *demilune*:  
 » car s'il n'y en a point, & que l'en-  
 » nemi foit chaffé de la *demilune*, il ne  
 » peut plus guere tenter d'y revenir, fur-  
 » tout fi la communication de la place  
 » avec la *demilune*, eft vue des batteries  
 » & des logemens du chemin couvert:  
 » car fi le foiffé eft plein d'eau, cette com-  
 » munication ne pourra fe faire qu'avec  
 » des bateaux, qu'on peut voir aifément  
 » du chemin couvert, & qu'on peut ren-  
 » verfer avec le canon des batteries; & fi  
 » le foiffé eft fec, & qu'il y ait une capo-  
 » niere, la communication, quoique plus  
 » fûre, n'eft pourtant pas fans danger, à  
 » caufe du feu qu'on y peut plonger des  
 » logemens du chemin couvert, enforte  
 » qu'il eft affez difficile que l'ennemi y  
 » puiffe faire paffer affez brufquement un  
 » corps de troupes fuffifant pour entrer  
 » dans la *demilune*, & s'en emparer; il  
 » lui manque d'ailleurs de la place pour  
 » s'affembler, & tomber tout d'un coup  
 » avec un gros corps fur les logemens de  
 » la *demilune*.

» Il y auroit feulemment un cas où il pour-  
 » roit le faire; favoir, lorsqu'on a prai-  
 » qué dans l'angle de la gorge de la *demilune*,

» lune un espace à-peu-près de la gran-  
 » deur des places d'armes du chemin cou-  
 » vert ; cet espace ne peut être vu du che-  
 » min couvert ni de ses logemens , & il  
 » y a ordinairement des degrés pour mon-  
 » ter du fond du fossé dans la *demi-lune* ;  
 » l'ennemi pourroit en profiter , pour essayer  
 » d'y venir ; mais si l'on se tient bien sur  
 » ses gardes , & qu'on ne se laisse point  
 » surprendre , il sera toujours aisé de le  
 » repousser , même avec perte de sa part ;  
 » parce qu'alors on a contre lui l'avantage  
 » de la situation , & qu'il est obligé d'at-  
 » taquer à découvert , pendant que l'on  
 » se défend favorisé du logement.

» Le temps le plus favorable pour l'atta-  
 » que de la *demi-lune* , de vive force , est  
 » la nuit ; le feu de l'ennemi en est bien  
 » moins sûr qu'il ne seroit de jour. » *Atta-  
 que des places* par M. le Blond.

ATTAQUE du chemin couvert ; c'est , dans l'*Art militaire* , les moyens qu'on emploie pour en chasser l'ennemi , & pour s'y établir ensuite. Cette *attaque* se fait de deux manières , ou par la sappe , ou de vive force. On va donner une idée de chacune de ces *attaques*.

Lorsque la troisième parallèle , ou place d'armes , est solidement établie au pied du glacis , & qu'on veut s'emparer du *chemin couvert* par la sappe , on s'avance en zig-zag par une sappe sur les arêtes des angles saillans du *chemin couvert* attaqué ; & comme il est alors fort difficile de se parer de l'ennemi , on l'enfoncé le plus profondément qu'on peut , ou bien l'on fait de fréquentes traverses. On arrive aussi quelquefois à l'angle saillant du glacis par une tranchée directe qui se construit ainsi.

Deux sappeurs peussent devant eux , le long de l'arête du glacis , un gabion farci ou un mantelet. Ils ont une sappe de chaque côté de cette arête. Ils en font le fossé beaucoup plus profond qu'à l'ordinaire , pour s'y couvrir plus sûrement du feu de la place. Cette sappe , qui chemine ainsi des deux côtés en même temps , se nomme *double sappe*. Elle a un parapet de chaque côté , & des traverses dans le milieu , de distance en distance. Voyez TRANCHÉE DIRECTE. Lorsqu'elle est parvenue à la moitié , ou aux deux tiers du glacis , on

construit des cavaliers de tranchée pour commander & enfilier les branches du *chemin couvert*. Voyez CAVALIER DE TRANCHÉE.

Ces cavaliers bien établis , il est aisé de pousser la tranchée directe jusqu'à l'angle saillant du *chemin couvert* , & d'établir à la pointe de cet angle , & sur le haut du glacis , un petit logement en arc de cercle , dont le feu peut obliger l'ennemi d'abandonner la place d'armes qui est en cet endroit. On étend ensuite ce logement de part & d'autre des branches du *chemin couvert* , en s'enfonçant dans la partie supérieure ou la crête du glacis , à la distance de trois toises du côté intérieur du *chemin couvert* , afin que cette épaisseur lui serve de parapet à l'épreuve du canon.

L'opération que l'on vient de décrire , pour parvenir de la troisième parallèle à l'angle saillant du *chemin couvert* , se fait en même temps sur tous les angles saillans du front attaqué. Ainsi l'ennemi se trouve obligé de les abandonner à-peu-près dans le même temps. Le logement se continue ensuite de part & d'autre de ces angles , vers les places d'armes rentrantes du *chemin couvert*.

On oblige l'ennemi d'abandonner ces places d'armes par des batteries de pierriers qu'on construit vis-à-vis , & qui joignent les logemens des deux branches du *chemin couvert* , qui forment les angles rentrans. Ces batteries étant construites , elles font pleuvoir une grêle de cailloux dans les places d'armes , qui ne permettent pas à l'ennemi de s'y soutenir. On avance toujours , pendant ce temps-là , le logement des branches vers la place d'armes ; & lorsque l'ennemi l'a abandonné , on continue le logement du glacis tout autour des faces de la place d'armes. On fait un autre logement dans la place d'armes , qui communique avec celui de ses faces. Il s'étend à-peu-près circulairement le long des demi-gorges des places d'armes.

Ce logement bien établi , & dans son état de perfection , empêche l'ennemi de revenir dans le *chemin couvert* , pour essayer de le reprendre.

Tous les logemens se font avec des gabions & des fascines. On remplit les gabions

de terre ; on met des fascines dessus , & l'on recouvre le tout de terre.

“ Dans tout ce détail nous n'avons point fait usage des mines , afin de simplifier , autant qu'il est possible la description des travaux que l'on fait depuis la troisième parallèle , pour se rendre maître du *chemin couvert*. Nous allons suppléer actuellement à cette omission , en parlant des principales difficultés que donnent les mines , pour parvenir à chasser l'ennemi du *chemin couvert*.

„ Sans les mines il seroit bien difficile à l'ennemi de retarder les travaux dont nous venons de donner le détail ; parce que les ricochets le désolent entièrement , & qu'ils labourent toutes ses défenses , en sorte qu'il n'a aucun lieu où il puisse s'en mettre à l'abri : mais il peut s'en dédommager dans les travaux souterrains , où les mineurs peuvent aller , pour ainsi dire , en sûreté , tandis que ceux de l'assiégeant , qui n'ont pas la même connoissance du terrain , ne peuvent aller qu'à tâtons , & que c'est une espèce de hazard , s'ils peuvent parvenir à trouver les galeries de l'ennemi , & les ruiner. Si l'on est instruit que le glacis de la place soit contreminé , on ne doit pas douter que l'ennemi ne profite de ses contremines , pour pousser des rameaux en avant dans la campagne ; & alors , pour éviter autant que faire se peut , le mal qu'il peut faire avec ses fourneaux , on creuse des puits dans la troisième parallèle , auxquels on donne , si le terrain le permet , 18 ou 20 piés de profondeur , afin de gagner le dessous des galeries de l'assiégé ; & , du fond de ces puits , on mène des galeries , que l'on dirige vers le *chemin couvert* pour chercher celles de l'ennemi. On sonde les terres avec une longue aiguille de fer , pour tâcher de trouver ces galeries. Si l'on se trouve dessus , on y fera une ouverture , par laquelle on jettera quelques bombes dedans qui en feront désertier l'ennemi , & qui ruineront sa galerie. Si au contraire on se trouve dessous , on la fera sauter avec un petit fourneau : mais si l'on ne peut parvenir à découvrir aucune galerie de

l'ennemi , en ce cas , il faut prendre le parti de faire de petits rameaux à droite & à gauche , au bout desquels on fera de petits fourneaux qui ébranleront les terres des environs , & qui ne pourront guere manquer de ruiner les galeries & les fourneaux de l'assiégé.

„ Quelque attention que l'on puisse avoir en pareil cas , on ne peut présumer d'empêcher totalement l'ennemi de se servir des fourneaux qu'il a placés sous le glacis : mais à mesure qu'il les fait sauter , on fait passer des travailleurs , qui font promptement un logement dans l'entonnoir de la mine , & qui s'y établissent solidement. On peut dans de certaines situations de terrain , gâter les mines des alliégés , en faisant couler quelque ruisseau dans ses galeries ; il ne s'agit pour cela que de creuser des puits dans les environs , & y faire couler le ruisseau. On se servit de cet expédient au siège de Turin , en 1706 , & on rendit inutiles par - là un grand nombre de mines des alliégés.

„ L'ennemi doit avoir disposé des fourneaux pour empêcher le logement du haut du glacis ; ils doivent être placés à quatre ou cinq toises de la palissade du *chemin couvert* , afin , qu'en sautant ils ne causent point de dommage à cette palissade , & qu'ils se trouvent à-peu-près sous le logement que l'assiégeant fait sur le haut du glacis. Lorsqu'il y a mis le feu , on s'établit dans leur entonnoir ; l'assiégeant fait aussitôt sauter des fourneaux de son côté , pour enlever & détruire la palissade. Enfin , on ne néglige rien de part & d'autre pour se détruire réciproquement. L'assiégé fait en sorte de n'abandonner aucune partie de son terrain , sans l'avoir bien disputé ; & l'assiégeant emploie de son côté toute son industrie , pour obliger l'ennemi à le lui céder au meilleur compte , c'est-à-dire avec peu de perte , de temps , & de monde.

„ On ne peut donner que des principes généraux sur ces sortes de chicanes. Elles dépendent du terrain plus ou moins favorable , & ensuite de la capacité &

„ de l'intelligence de ceux qui attaquent ,  
 „ & de ceux qui défendent la place.

„ Nous avons supposé, avant que de  
 „ parler des mines, en traitant du loge-  
 „ ment sur le haut du glacis, que le feu  
 „ des cavaliers de tranchée, celui des bat-  
 „ teries de canon & de bombes à ricochet,  
 „ avoit obligé l'ennemi de quitter le *che-  
 „ min couvert* ; mais si, malgré tous ces  
 „ feux, il s'obstine à demeurer dans les plac-  
 „ es d'armes, & derrière les traverses,  
 „ voici comment on pourra parvenir à l'en  
 „ chasser totalement, & à faire sur le haut  
 „ du glacis le logement dont nous avons  
 „ déjà parlé.

„ Soit que l'ennemi ait fait sauter un  
 „ fourneau vers l'angle saillant de son *che-  
 „ min couvert*, ou que l'assiégeant ait fait  
 „ sauter vers ces endroits une partie des  
 „ palissades ; si-tôt que le fourneau aura  
 „ joué, on fera passer des travailleurs  
 „ dans son entonnoir, qui s'y couvriront  
 „ promptement, & qui ensuite étendront  
 „ le logement dans le *chemin couvert* de part  
 „ & d'autre des côtés de son angle saillant.

„ On communiquera la tranchée double,  
 „ ou la double sappe de l'arête du glacis,  
 „ avec ce logement, pour être plus en état  
 „ de le soutenir, s'il en est besoin, & pour  
 „ pouvoir communiquer plus sûrement avec  
 „ lui. Une des grandes attentions qu'il  
 „ faut avoir dans ce logement, c'est d'en  
 „ bien couvrir les extrémités, c'est-à-dire  
 „ de s'y bien traverser pour le couvrir des  
 „ feux des autres parties du *chemin cou-  
 „ vert*, où l'ennemi se tient encore.

„ Lorsque ce logement sera parvenu au-  
 „ près des premières traverses du *chemin-  
 „ couvert*, si l'ennemi est encore derrière,  
 „ comme il ne peut y être qu'en très-  
 „ petit nombre, eu égard à l'espace qu'il  
 „ y a, on l'en fera chasser par une com-  
 „ pagnie de grenadiers, qui tomberont  
 „ brusquement sur lui ; après quoi on  
 „ fera chercher dans la partie qu'ils au-  
 „ ront abandonnée, l'ouverture ou le saucis-  
 „ sion de la mine, & si on la trouve,  
 „ comme il y a apparence, on l'attachera,  
 „ & on rendra par-là la mine inutile.  
 „ On pourra aussi faire passer quelques  
 „ travailleurs dans le passage de la traver-  
 „ se ; ils y feront un logement qui sera

„ l'un des plus sûrs de ceux que l'on peut  
 „ faire dans cette proximité de l'ennemi.  
 „ On percera ensuite une entrée dans le  
 „ *chemin couvert*, vis-à-vis ces traverses ;  
 „ on la prolongera jusqu'à vers le bord du  
 „ fossé, en se couvrant de la traverse ;  
 „ après quoi l'on fera partir une sappe de  
 „ chacune des extrémités de ce passage,  
 „ c'est-à-dire environ du bord de la con-  
 „ trée-scarpe, lesquelles suivront à-peu-près  
 „ l'arrondissement de cette contée-scarpe,  
 „ vers le milieu de laquelle elles se ren-  
 „ contreront. On enfoncera beaucoup ce  
 „ logement, afin qu'il ne cause point  
 „ d'obstacle à celui du haut du glacis ; &  
 „ l'on fera en sorte de laisser devant lui  
 „ jusqu'au bord du fossé, une épaisseur  
 „ de terre suffisante pour résister au ca-  
 „ non des flancs & de la courtine. On  
 „ blinde ce logement pour y être à cou-  
 „ vert des grenades. Il est d'une grande  
 „ utilité pour donner des découvertes dans  
 „ le fossé.

„ On continuera, pendant le temps qu'on  
 „ travaillera à ce logement dans l'intérieur  
 „ du *chemin couvert*, le logement du haut  
 „ du glacis, jusqu'aux places d'armes ren-  
 „ trantes, d'où l'on pourra chasser l'en-  
 „ nemi de vive force, par une *attaque* de  
 „ quelques compagnies de grenadiers, sup-  
 „ posé qu'il se soit obstiné à y demeurer  
 „ malgré le feu des ricochets, des bom-  
 „ bes, & des pierriers. L'ennemi les ayant  
 „ totalement abandonnées, on y fera un  
 „ logement en portion de cercle dans l'in-  
 „ térieur, ainsi qu'on l'a déjà dit précé-  
 „ demment.

„ *De l'attaque de vive force du chemin cou-  
 „ vert.* “ Il y a une autre manière de chasser  
 „ l'ennemi du *chemin couvert* plus promp-  
 „ te, mais aussi beaucoup plus meurtrière,  
 „ plus incertaine, & infiniment moins sa-  
 „ vante. Elle consiste à faire une attaque  
 „ subite de tout le chemin couvert du  
 „ front de l'attaque, à en chasser l'ennemi  
 „ à force ouverte, & à s'y établir immé-  
 „ diatement après par un bon logement.  
 „ Il se trouve des circonstances qui obli-  
 „ gent de prendre quelquefois le parti  
 „ d'attaquer ainsi le *chemin couvert* : com-  
 „ me lorsque l'on ne peut pas établir des  
 „ batteries à ricochet pour battre ses bran-  
 „ ches



» ches de même que les faces des pieces  
 » de fortification du front de l'attaque ,  
 » ou qu'on presume que l'ennemi n'est  
 » pas en état de résister à une attaque de  
 » la sorte; ou enfin qu'on croit ne devoir  
 » rien négliger pour gagner quelque  
 » jours plus tôt du chemin couvert; en ce  
 » cas on prend le parti de faire cette at-  
 » taque. Voici en peu de mots comment  
 » on s'y conduit.

» Lorsqu'on a pris le parti d'attaquer le  
 » chemin couvert de vive force, on fait en-  
 » sorte que la troisième parallèle avance  
 » ou empie sur le glacis; plus elle sera  
 » avancée & plus l'attaque se fera avan-  
 » tageusement. On fait des banquettes tout  
 » le long de cette parallèle en forme de  
 » degrés jusqu'au haut de son parapet,  
 » afin que le soldat puisse passer aisément  
 » par dessus, pour aller à l'attaque du che-  
 » min couvert.

» On fait un amas considérable de ma-  
 » tériaux sur le revers de cette ligne, &  
 » dans la ligne même, comme d'outils,  
 » de gabions, de fascines, de sacs à ter-  
 » re, &c. afin que rien ne manque pour  
 » faire promptement le logement, après  
 » avoir chassé l'ennemi du chemin cou-  
 » vert. On commande un plus grand nom-  
 » bre de compagnies de grenadiers qu'à  
 » l'ordinaire, on les place le long de la  
 » troisième parallèle, sur quatre ou six  
 » de hauteur; & les travailleurs sont der-  
 » rière eux, sur les revers de cette paral-  
 » lèle, munis de leurs outils, de gabions,  
 » fascines, &c. On a soin que tous les  
 » autres postes de la tranchée soient plus  
 » garnis de troupes qu'à l'ordinaire, afin  
 » de fournir du secours à la tête, s'il en  
 » est besoin, & qu'ils fassent feu sur les  
 » défenses de l'ennemi, qu'ils peuvent  
 » découvrir: les grenadiers sont aussi ar-  
 » més de haches pour rompre les palissades  
 » du chemin couvert.

» On donne ordre aux batteries de can-  
 » nons, de mortiers, & de pierriers, de  
 » se tenir en état de seconder l'attaque de  
 » tout leur feu; on convient d'un signal  
 » pour que toutes les troupes qui doivent  
 » commencer l'attaque, s'ébranlent en mê-  
 » me temps, tombent & toutes ensemble  
 » sur l'ennemi.

Tome III.

» Ce signal consiste en une certaine quan-  
 » tité de coups de canon, ou un certain  
 » nombre de bombes, qu'on doit tirer  
 » de suite; & l'on doit se mettre en mou-  
 » vement au dernier coup, à la der-  
 » nière bombe.

» Le signal étant donné, toutes les trou-  
 » pes de la troisième parallèle s'ébranlent  
 » en même temps, & passent brus-  
 » quement par dessus son parapet; elles  
 » vont à grands pas au chemin couvert,  
 » & entrent dedans, soit par ses bar-  
 » rieres, soit par les ouvertures que les  
 » grenadiers y font, en rompant les palissades  
 » des à coups de hache. Lorsqu'elles y ont  
 » pénétré, elles chargent l'ennemi avec  
 » beaucoup de vivacité; dès qu'elles sont  
 » parvenues à lui en faire abandonner quel-  
 » ques-uns des angles, les ingénieurs y  
 » conduisent promptement les travailleurs,  
 » & y tracent un logement sur la partie  
 » supérieure du glacis, vis-à-vis de la  
 » partie du chemin couvert abandonné,  
 » & à trois toises de son côté intérieur.  
 » Ce logement, comme on a déjà dit, se  
 » fait avec des gabions que les travailleurs  
 » posent sur le glacis, à côté les uns des  
 » autres. Les joints en sont couverts par  
 » des sacs à terre, ou par des fagots de  
 » fappe. On remplit aussi ces gabions de  
 » terre, on les couvre de fascines, & l'on  
 » jette sur le tout la terre que l'on tire du  
 » glacis, en creusant & en élargissant le  
 » logement; on s'en fait un parapet pour  
 » se mettre à couvert du feu direct de la  
 » place, le plus promptement qu'il est  
 » possible, & l'on se garantit de l'enfi-  
 » lade par des traverses.

» Pendant cette opération, toutes les  
 » batteries de la tranchée ne cessent de ri-  
 » rer aux défenses de la place, pour y  
 » tenir l'ennemi en inquiétude, & dimi-  
 » nuer autant que l'on peut l'activité de  
 » son feu sur les travailleurs & sur le lo-  
 » gement.

» Lorsque les troupes, qui ont fait l'at-  
 » taque, sont parvenues à chasser l'ennemi  
 » de son chemin couvert, ou de quel-  
 » qu'une de ses places d'armes (car sou-  
 » vent on ne peut dans une première at-  
 » taque y établir qu'un ou deux logemens  
 » aux angles saillans), elles se retirent

Q q q q q

derrière le logement, où elles restent le genou en terre, jusqu'à ce qu'il soit en état de les couvrir. Quelquefois l'ennemi que l'on croyoit avoir chassé du *chemin couvert*, revient à la charge, & il oblige de recommencer l'attaque & le logement, qu'il culbute, en tombant inopinément dessus. Cette *attaque* peut se recommencer plusieurs fois, & être fort disputée, lorsque l'on a affaire à une forte garnison; en ce cas il faut payer de bravoure, se roidir contre les difficultés de l'ennemi.

Lorsqu'il est prêt d'abandonner la partie, il faut mettre le feu à ses mines; on s'établit aussi-tôt qu'elles ont joué, dans les entonnoirs, comme nous l'avons déjà dit, en parlant de cette *attaque* par la sappe: enfin on s'oppose à toutes ses chicanes, autant que l'on peut; & si l'on est repoussé dans une première *attaque*, on s'arrange pour la recommencer le lendemain ou le sur-lendemain, & l'on tâche de prendre encore plus de précautions que la première fois pour réussir dans l'entreprise.

Avant de commencer cette *attaque*, on canonne pendant plusieurs heures avec vivacité le *chemin couvert*, pour tâcher d'en rompre les palissades & labourer la partie supérieure de son glacis, afin d'avoir plus de facilité à y pénétrer & à faire le logement. On laisse après cela, le temps nécessaire aux pièces pour qu'elles refroidissent, c'est-à-dire environ une heure, & l'on commence l'*attaque* comme nous l'avons dit, pendant laquelle l'artillerie agit continuellement.

Il faut convenir que cette sorte d'*attaque* est extrêmement meurtrière. Les assiégeans sont obligés d'aller pendant presque toute la largeur du glacis à découvert, exposés à tout le feu de la place. Ils sont obligés d'*attaquer* des gens crachés derrière des palissades, qu'il faut rompre à coups de hache pour parvenir jusqu'à eux. Il faut combattre longtemps avec un désavantage évident; & lorsqu'à force de valeur on a chassé l'ennemi, on se trouve exposé à tout le feu des remparts, qui est servi alors avec la plus grande vivacité. On est au-

si exposé aux mines que l'ennemi fait sauter pour déranger le logement, mettre du désordre & de la confusion parmi les troupes; ce qui leur donne la facilité de revenir sur elles, & de les harceler encore de nouveau. Il s'en faut beaucoup que la première méthode dont nous avons parlé, soit aussi incertaine & aussi meurtrière que celle-ci. Suivant M. le Maréchal de Vauban, on doit toujours la préférer lorsqu'on en est maître, & ne se servir de cette dernière, que lorsqu'on y est obligé par quelques raisons essentielles.

Le temps le plus favorable pour cette *attaque* est la nuit; on est moins vu de la place, & par conséquent son feu est moins dangereux: cependant il y a des généraux qui la font faire de jour. Il n'y a rien de réglé là-dessus; ils sont les maîtres de prendre le parti qu'ils croient le meilleur, suivant les circonstances du temps & des lieux., *Attaque des places*, par M. le Blond. (Q)

*ATTAQUE*, en *Escrime*, est un ou plusieurs mouvemens que l'on fait pour ébranler l'ennemi, afin de le frapper pendant son désordre.

*ATTAQUER un cheval*, (*Manège*) c'est le piquer vigoureusement avec les éperons. (V)

*ATTEHU*, f. m. (*Hist. nat. Botanic.*) genre de plante de la famille des pistachiers, dont on connoît aux îles Moluques deux espèces que nous allons décrire.

*Première espèce. ATTEHU.*

L'*attehu*, ainsi nommé par les habitans de Boeron & de Leytimore, a été très-bien gravé, quoique sans détails, par Rumphé dans son *Herbarium Amboinicum*, vol. I, pag. 150, pl. LIII, n°. 2, sous le nom de *papaya littoria Boeronensis*.

C'est un arbre de 20 piés de hauteur, à tronc simple, droit & élevé, d'un pié ou environ de diamètre, sans branches, couronné seulement à son extrémité, comme le papayer, ou plutôt comme le sumac, l'azedrac ou le monbin, d'un faisceau de quinze à vingt feuilles, au dessous desquelles on voit sur une longueur de deux

piés, ou environ, les cicatrices rondes & contiguës des feuilles précédemment tombées. Lorsqu'il est jeune, son bois est si tendre, si cassant, que le vent l'abat souvent, & qu'on ne peut y monter; il y a au centre une grande cavité qui se remplit peu à peu, de sorte que quand il est vieux, on n'y voit qu'un pouce de moëlle fungueuse entourée d'un bois dur.

Ses feuilles sont alternes, disposées circulairement, & fort serrées autour du sommet du tronc, ailées sur un double rang, ou composées de huit à neuf paires de folioles alternes, elliptiques, pointues aux deux bords, longues de quatre à cinq pouces, deux à trois fois moins larges, dentelées à dents aiguës, fermes, sèches, lisses dessus, molles dessous, relevées d'une nervure longitudinale qui les coupe inégalement en deux, & qui porte huit à dix côtes comme opposées de chaque côté. Le pédicule commun qui compose chaque feuille, ne porte les folioles que sur sa moitié supérieure, l'autre moitié est nue; il est charnu, herbacé, verd, long d'un pié ou un pié & demi, cylindrique, épais de deux à trois lignes, & comme articulé à son origine, qui, après sa chute, reste sur l'arbre comme une callosité assez élevée.

Du centre du faisceau des feuilles, s'élève au sommet de l'arbre un faisceau de vingt à trente panicules ou grappes de fleurs, élevées, droites, longues de six à neuf pouces, ramifiées chacune en dix à douze branches alternes, disposées circulairement. Chaque grappe porte environ cent ou deux cents fleurs, d'abord semblables à des boutons sphériques d'une ligne environ de diamètre, portés sur un pédicule à-peu-près de même longueur, & couchés horizontalement, qui s'ouvrent en un calice hémisphérique d'une seule pièce à quatre dents, & qui contient une corolle à huit pétales oblongs, jaunes & concaves, avec un ovaire peu apparent, couronné de cinq styles écartés, qui devient par la suite une baie ovoïde blanchâtre, sèche comme une écorce, qui conserve ses cinq styles pendans & correspondans à autant de loges qui contiennent chacune un pépin ovoïde, pendant du haut du fruit en bas.

*Qualités.* Toute la plante a une saveur

douce assez fade. En quelque endroit qu'on la coupe, elle rend un suc laiteux comme le papayer ou le sumac.

*Usages.* A Leytimore & Totarson où cet arbre croit assez abondamment, on fait de son bois, pour les portes des maisons & pour les petits navires, des planches qui sont assez de durée.

#### Deuxieme espece. RIMA-TEHU.

La seconde espece d'*atthu* se nomme *rima-tehu* par les habitans de Soyar. Ceux de Baguala ou Baguewal l'appellent *oerimareffu* ou *culit goeger*, parce que son écorce & ses feuilles tombent si facilement, que souvent son tronc en est entièrement nu & découvert; ceux des îles Uliassées *ay nou allo*; ceux de Leytimore *ay niwer* & *aynier*, c'est-à-dire, arbre semblable au palmier *calappa*, c'est-à-dire, au cocotier; les Malais lui donnent le nom de *papaya utan* que Rumphe a rendu par celui de *papaya sylvestris*, sous lequel il a donné une figure fort réduite & incomplète de cette plante à la pag. 249, pl. LIII, fig. 2, de son *Herbarium Amboinicum*, vol. I.

Le *rima-tehu*, a à-peu-près le port de l'*atthu*, mais il s'élève jusqu'à la hauteur de trente à quarante piés; son tronc n'a guere que six à neuf pouces de diamètre; les cicatrices des feuilles tombées y sont moins élevées, plus triangulaires & plus lâches, parce que les feuilles y sont moins serrées, & il est pour l'ordinaire un peu courbé par le poids des feuilles. Elles sont ailées comme à ceux de la première espece, composées de quinze à vingt paires de folioles longues de six à neuf pouces, & une fois moins larges, c'est-à-dire, moins étroites à proportion de leur longueur que celles de l'*atthu*; le pédicule commun qui les porte, presque d'un bout à l'autre, a cinq ou six piés de longueur, & est comme articulé ou renflé à l'insertion de chaque paire de folioles.

Les grappes de fleurs couronnent, comme celles de l'*atthu*, le tronc; mais elles ont jusqu'à deux piés de longueur. Les fleurs sont suivies de petites baies ovoïdes de la grandeur & forme d'un grain de riz ou d'épine-vinette, *berberis*, applati en dessus, couronné de cinq filets, à chair

blanche, sèche, partagée en cinq loges, contenant cinq pepins.

Cet arbre croît particulièrement sur les montagnes de Leytimore. Il a les mêmes qualités & les mêmes usages que l'*Attehu*.

*Remarques.* Rumphie n'attribue dans sa figure au rima-tchu que quatre pétales, tandis qu'il en accorde huit à l'*Attehu*, tant dans la description que dans la figure qu'il donne de cette plante : ce qui nous paroît être une erreur, d'autant plus qu'une pareille irrégularité ne se voit dans aucune autre plante de la famille des pistachiers, où l'on ne peut refuser une place à ce genre qui, en supposant sa corolle à quatre pétales, se rapprocheroit assez de l'azedérac. (M. ADANSON.)

**ATEINDRE**, terme de marine pour dire joindre un vaisseau. *Atteindre un vaisseau en chassant sur lui.* (Z)

**ATEINT**, adj. terme de Palais en matière criminelle, se dit d'une personne qui a été trouvée coupable de quelque crime ou délit. On ne le dit guere sans y ajouter le terme de convaincu, qui y ajoute plus de force; car un accusé atteint, est seulement celui contre lequel il y a de forts indices : mais il n'est convaincu que quand son crime est parfaitement constaté : aussi une sentence ou arrêt de mort porte toujours que l'accusé a été atteint & convaincu. Voyez CONVICTIO. (H)

\* **ATEINTE**, en médecine, se prend pour une attaque légère de maladie. On dit : il sentit dès sa jeunesse les premières atteintes de la goutte.

**ATEINTE**, f. f. (*Manege.*) c'est dans les courses de bague le coup dans lequel la lance touche la bague sans l'emporter. On dit : il a eu trois dedans & deux atteintes; ou dans une course, il a touché deux fois la bague, & il l'a emportée trois.

**ATEINTE**, (*Manege.*) mal qui arrive au derrière du pié d'un cheval, quand il s'y blesse, ou qu'il y est blesé par le pié d'un autre cheval. *Atteinte encornée*, est celle qui pénètre jusque dessous la corne. *Atteinte sourde*, est celle qui ne forme qu'une confusion sans blessure apparente.

Un cheval se donne une atteinte, lorsqu'avec la pince du fer de derrière, il se donne un coup sur le talon du pié de de-

vant; mais plus communément les atteintes proviennent de ce qu'un cheval qui en suit un autre, lui donne un coup, soit au pié de devant, soit au pié de derrière, en marchant trop près de lui. L'*atteinte* ou le coup qui sera donné sur le talon auprès du quartier, de l'une ou de l'autre de ces deux façons, fera meurtrissure; ce qui s'appelle une *atteinte fourde*; ou bien une plaie, ou un trou en emportant la piece; & si ce trou pénètre jusqu'au cartilage du pié, & que ce cartilage se corrompe, alors le mal est considérable, & s'appelle une *atteinte encornée*, qui devient aussi dangereuse qu'un javard encorné. Une *atteinte encornée* peut provenir aussi de ce qu'un cheval se fera blesé sur la couronne avec le crampon de l'autre pié; elle devient de même encornée, lorsqu'on la néglige dans les commencemens, quoiqu'elle ne soit pas considérable d'abord, & que le cheval n'en boite guere : car si l'on continue à le travailler, sans songer à son *atteinte*, la partie fatiguée sera plus sujette à se corrompre, & à venir en matiere.

Les chevaux, dans les temps de gelée, quand on leur met des crampons fort longs, & des clous à glace, se donnent des *atteintes* plus dangereuses.

On connoît l'*atteinte* par la plaie : on voit dans l'endroit où le cheval a été attrapé, soit au dessous de la couronne, ou même dans le paturon, le sang qui sort, & un trou, ou bien la piece emportée. A l'égard de l'*atteinte fourde*, je veux dire, celle où il ne paroît rien, on la reconnoît en ce que le cheval boite, & qu'on sent la partie frappée plus chaude que le reste du pié.

Quand la partie qui est au dessus de l'*atteinte* enfle, que la corne se reserre, & que le pié s'étrecit au dessous, il est bien à craindre que le cartilage du pié ne se corrompe, & que l'*atteinte* ne devienne encornée.

Un cheval aura souvent eu une *atteinte* qui aura pénétré jusqu'au cartilage : on pourra le guérir en apparence; le trou se bouche, & la plaie, s'il y en a, se consolidera facilement; le cheval ne boitera plus; & on le croira guéri : mais comme le cartilage est touché, & qu'il est inteu-

fible, quoiqu'il ne fasse plus boiter, la matiere s'affaible dans cette partie, & en fait peu à peu une forte *atteinte encornée*, qui est quelquefois six mois à paroître, sur-tout lorsque la matiere qui corrompt le cartilage n'a point de malignité par elle-même.

Quand on néglige une *atteinte simple*, elle peut devenir encornée, & par conséquent très-dangereuse.

Dès le moment qu'on s'apperçoit de l'*atteinte*, c'est-à-dire aussitôt qu'elle a été donnée, on met du poivre dessus, ce qui la guérit pour l'ordinaire; mais si l'on ne la traite pas dans le moment qu'elle vient d'être donnée, après avoir coupé la chair détachée, on commencera par laver la plaie avec du vin chaud & du sel; on pilerà ensuite un jaune d'œuf dur, & on l'appliquera dessus en forme d'onguent; s'il y a un trou, on emploiera la térébenthine & le poivre, ou bien de la poudre à canon délayée avec de la salive; on en remplira le trou de l'*atteinte*, & on y met le feu: si le trou est sur la couronne, & profond, il faut passer dessus le fer ardent; & pour empêcher que l'air n'y entre, on fera fonder l'emplâtre divin avec l'huile rosat; & après l'avoir mis sur du coton, on l'appliquera sur la plaie.

Si l'*atteinte* est considérable, on commencera par saigner le cheval.

Lorsque l'*atteinte* devient encornée, c'est qu'elle a été négligée, ou que la blessure se trouvant auprès du cartilage, la chair meurtrie se convertit en une matiere qui corrompt le cartilage; ou bien l'*atteinte* même parvient jusqu'au cartilage, & le noircit: cette circonstance est très-dangereuse.

Il faut suivre, pour guérir une *atteinte encornée*, la même méthode que pour le *javard encorné*; car elle est sujette au même accident, & la cure en est précisément la même.

Au reste, il faut empêcher que l'*atteinte* ne se mouille, & que le cheval ne la lèche; car il ne sauroit guérir tant qu'il se lèche. (V)

ATTELAGE, se dit d'un nombre de chevaux destinés à tirer une voiture.

ATTELER, c'est joindre des chevaux à une voiture pour la tirer.

ATTELIER, *boutique, magasin, chantier*. L'*attelier* & la *boutique*, sont l'un & l'autre des lieux où l'on travaille ensemble & séparément; mais l'*attelier* se dit des peintres, des sculpteurs, des fondeurs, & de quelques autres; le *chantier*, des charpentiers, marchands de bois, constructeurs de vaisseaux; & la *boutique*, de presque tous les autres arts mécaniques. Le *chantier* est ordinairement plus grand que l'*attelier*, & l'*attelier* plus grand que la *boutique*; l'*attelier* & la *boutique* sont couverts; le *chantier* ne l'est pas toujours, ni presque jamais en entier; l'*attelier* & le *chantier* sont des bâtimens séparés; la *boutique* & le *magasin* sont des lieux particuliers d'un bâtiment; le premier a communément une couverture sur la rue. Les ouvrages se font dans l'*attelier* & dans la *boutique*, se renferment dans le *magasin*, & restent au contraire sur le *chantier* jusqu'à ce qu'ils soient employés ou vendus.

L'*attelier* des terrassiers est l'endroit d'un jardin où ces ouvriers déposent leurs outils, & se disposent au travail; la berge sur laquelle on forme les branches & les coupons d'un train, s'appelle l'*attelier des faiseurs de trains*. Voyez TRAIN. Le carrier a proprement quatre *ateliers*; la *fonderie*, l'*attelier des meches*, celui de l'*apprêt*, & celui de l'*achèvement*. Voy. CIRE. Dans la manufacture des glaces, il y a deux sortes d'*ateliers*; ceux de l'adonc, & ceux du poli; on dégrossit les glaces dans les premiers; on les achève dans les autres. Voyez GLACE.

Les *ateliers* de vers à soie sont une espèce d'édifice léger, construit de perches, & séparé en cabanes par des branches ou rameaux de divers bois, & dont le plancher est fait de claies d'osiers secs & peles; c'est là qu'on nourrit & qu'on entretient les vers à soie; c'est là qu'ils font leurs œufs & leurs coccons.

ATTELIER, f. m. (*Hist. mod.*) se dit encore d'un lieu où l'on enferme les pauvres, les vagabonds & les fainéans, pour les y faire travailler, moyennant la nourriture & l'habillement, &c.

Tels sont à Londres Bridwell, & plu-

ieurs autres lieux dans les faubourgs, surtout dans la rue de Bishopsgate, où l'on retire les pauvres enfans de la ville qui n'ont aucun établissement; & celui qui est dans la paroisse de sainte Marguerite à Westminster, appellé *the-Grey-Coat-hospital*. Voyez HÔPITAL.

Il y a à Amsterdam un fameux atelier ou maison de correction, appellée *Rasphuyse*, qui, par un privilege obtenu en 1702, a seule le droit de scier & de couper les bois qui servent pour la teinture, comme le bresil, le fantal, le campeche, le sassafras, &c.

Chaque personne est obligée de donner 350 livres de bois rapé par jour, & ceux qui sont moins robustes, une certaine quantité de coupeaux. (G)

ATTELIER DU SCULPTEUR, (*Astron.*) nom d'une constellation méridionale introduite par M. l'abbé de la Caille, dans son nouveau *Planisphere des étoiles australes*; il l'appelle *apparatus sculptoris*. Elle est située sur le colure des solstices, au dessus de la grue & du phénix. La plus belle étoile de cette constellation est de la cinquieme grandeur; son ascension droite au commencement de 1750, étoit de 11<sup>d</sup>, 38', 58'', & sa déclinaison 30<sup>d</sup>, 43', 3'' australe. Voyez *Cælum Australe stelliferum 1763*. (*M. DE LA LANDE.*)

ATTELLE, f. f. Il y a chez les *Potiers de terre* deux instrumens de ce nom: l'un est un petit morceau de bois qu'ils mettent entre leurs doigts, & qu'ils appliquent aux bords de l'ouvrage pour l'élever de dessus la roue; l'autre est de fer, a la forme d'une plaque mince, & de trois ou quatre pouces en carré, est percé d'un trou dans le milieu pour pouvoir être tenu ferme, est tranchant par une de ses faces, & sert au potier à diminuer d'épaisseur son ouvrage.

ATTELLES ou ATTELLOIRES, terme de *Bourrelier*; ce sont deux especes de planches chantournées, beaucoup plus larges par en-haut que par en-bas, que les bourreliers attachent au devant des colliers qui doivent servir aux chevaux de charrettes & de charrues. Les *atteltes* sont ordinairement faites de bois de chêne, & on les peint quelquefois.

Les bourreliers sont dans l'usage d'atta-

cher au devant de leurs boutiques; ou d'y faire peindre des *atteltes*, pour servir de montre & d'enseigne.

ATTELLES, terme de *Plombier*; ce sont des bois creux, qui, étant réunis & joints l'un contre l'autre, forment une poignée dont ces ouvriers se servent pour tenir leur fer à fonder: on appelle aussi ces poignées de *mouffettes*. V. MOUFFLETES & FER A SOUDER.

ATTELLES sont aussi au nombre des outils du fontainier. Voyez ce que c'est au mot FONTAINIER. (K)

\*ATTENDORN, (*Géogr.*) villed'Allemagne, dans le duché de Westphalie, aux confins du comté de la Marck, proche d'Arensberg, vers le midi.

ATTENDRE un cheval, (*Manege.*) c'est ne s'en point servir, ou le ménager jusqu'à ce que l'âge ou la force lui soit venu. (V)

ATTENE, (*Géogr.*) contrée de l'Arabie Heureuse que Pline met à cinquante mille pas du rivage, vers le golfe de Gerra. C'est aujourd'hui le pays d'Oman. (C. A.)

ATTENI ou ATTENY, (*Géogr.*) ville des Indes au royaume de Decan, dans la presqu'île en-deçà du Gange. Elle est dans une belle situation, au milieu d'une forêt de palmiers, non loin de la mer, à vingt-deux lieues, & au nord de Vilapour. (C. A.)

ATTENTAT, f. m. en terme de *Parlais*, se dit de toute procédure qui donne atteinte aux droits ou privileges d'une juridiction supérieure, à l'autorité du prince, ou à celle des loix.

ATTENTATOIRE, est un adjectif formé du terme précédent, & qui a le même usage & la même signification. (H)

\*ATTENTE, (*Architecture.*) Voyez PIERRE D'ATTENTE & TABLE D'ATTENTE.

\*ATTENTION, exactitude, vigilance, (*Gramm.*) tous marquent différentes manieres dont l'ame s'occupe d'un objet: rien n'échappe à l'*attention*; l'*exactitude* n'omet rien; la *vigilance* fait la sûreté. Si l'ame s'occupe d'un objet, pour le connoître elle donne de l'*attention*; pour l'exécuter elle apporte de l'*exactitude*; pour le conserver elle emploie la *vigilance*. L'*attention* suppose la présence d'esprit, l'*exactitude*,

la mémoire ; la *vigilance*, la crainte & la méchance.

Le magistrat doit être *attentif*, l'ambassadeur *exact*, le capitaine *vigilant*. Les discours des autres demandent de l'*attention* ; le maniment des affaires de l'*exactitude* ; l'approche du danger de la *vigilance*. Il faut écouter avec *attention* ; satisfaire à sa promesse avec *exactitude*, & *veiller* à ce qui nous est confié.

**ATTENTION**, f. f. (*belles lettres*.) C'est une action de l'esprit qui fixe la pensée sur un objet & l'y attache, au contraire de la distraction qui la dérobe à elle-même, de la rêverie qui la laisse errer au hasard sur mille objets dont aucun ne l'arrête, & de la distraction qui l'emporte loin de l'objet qui doit l'occuper.

L'*attention* donne à l'esprit une fécondité surprenante, & bien souvent inespérée ; c'est peut-être le plus grand secret de l'art, le plus grand moyen du génie. Ce que tout le monde apperçoit d'un coup-d'œil dans la nature, n'a rien de piquant dans l'imitation, le charme de celle-ci consiste à nous frapper de mille traits intéressans qui nous avoient échappé ; c'est l'*attention* qui les saisit, & qui, changée en habitude, distingue le coup-d'œil pénétrant de l'artiste, du regard distrair, vague & confus de la multitude.

Il n'est pas bien décidé que le poète, dont les peintures vous ravissent par la nouveauté des détails & leur vérité singulière, soit né avec plus de talent que vous pour admirer la nature ; vous l'auriez peinte comme lui, si vous l'aviez étudiée avec la même *attention* que lui ; mais tandis que vos yeux se promènent sans réflexion, comme sans dessein, sur ce qui se passe autour de vous, les siens ne cessent d'épier la nature, & d'observer ce qui lui échappe de singulier & de piquant.

Lorsque l'*attention* se porte sur ce qui se passe au dedans de nous-mêmes, elle s'appelle *réflexion* ; & lorsque la réflexion est profonde & long-temps fixe, elle s'appelle *méditation* ; c'est la source des grandes pensées. C'est en creusant que le génie s'enrichit des trésors cachés dans les entrailles de la nature, semblable au chêne que nous peint Virgile, qui, plus il étend ses raci-

nes, plus il élève ses rameaux. (*M. MARMONTEL*.)

**ATTENTION**, f. f. (*Logiq.*) c'est une opération de notre ame, qui, s'attachant à une partie d'un objet composé, la considère de manière à en acquérir une idée plus distincte que des autres parties. Ainsi, dans un spectacle, nous donnons une *attention* toute particulière aux scènes vives & intéressantes. La connoissance que fait naître en nous l'*attention* est si vive, qu'elle absorbe, pour ainsi dire, toutes les autres, & qu'elle semble seule occuper l'ame & la remplir toute entière.

Il est certain que plus nous apporterons de contention d'esprit à l'examen d'une chose qui est hors de nous, plus nous pourrions acquérir un grand nombre des idées particulières qui sont contenues dans l'idée complexe de ce que nous examinons. La même chose a lieu par rapport à ce dont nous avons une perception immédiate, soit qu'il s'agisse de ce qui se passe dans notre ame, soit que nous comparions des idées déjà acquises. A l'égard de ces dernières, il est clair que si nous considérons pendant long-temps & avec *attention* deux idées composées, nous découvrirons un plus grand nombre de relations entre les idées particulières qui les composent. L'*attention* est, pour ainsi dire, une espèce de microscope qui grossit les objets, & qui nous y fait appercevoir mille propriétés qui échappent à une vue distraite.

Pour augmenter l'*attention*, il faut avant tout écarter ce qui pourroit la troubler ; ensuite il faut chercher des secours pour l'aider.

1<sup>o</sup>. Les sensations sont un obstacle à l'*attention* que nous voulons donner aux objets qui occupent notre imagination ; & le meilleur moyen de conserver cette *attention*, c'est d'écarter tous les objets qui pourroient agir sur nos sens, & de bannir de notre imagination tout ce qui la remue trop vivement. Les sensations obscurcissent, effacent, & font éclipser les actes de l'imagination, comme le prouve l'expérience. Vous avez vu hier un tableau dont vous vous rappelez actuellement l'idée ; mais au même moment un autre

tableau frappe votre vue, & chassé par son impression l'image qui vous occupoit intérieurement. Un prédicateur suit de mémoire le fil de son discours; un objet singulier s'offre à ses regards, son *attention* s'y livre, il s'égaré, & cherche inutilement la suite de ses idées. Il est donc essentiel de préserver ses sens des impressions extérieures, lorsqu'on veut soutenir son *attention*. De-là ces orateurs qui recroient les yeux fermés ou dirigés vers quelque point fixe & immobile. De-là les soins d'un homme de lettres, pour placer son cabinet dans quelque endroit retiré & tranquille. De-là le succès des études de la nuit, puisqu'il regne alors un grand calme par-tout.

Le tumulte de l'imagination n'est pas moins nuisible à l'*attention*, que celui des sens. A l'issue d'un spectacle, il vous est difficile de reprendre vos études; vous êtes dans le même cas le lendemain d'une grande partie de divertissement, dont les idées se renouvellent avec vivacité; & en général, toutes les fois que nous sommes fortement occupés de plusieurs objets brillans, sonores, ou propres à faire quelque autre impression sur nos sens.

Les modifications de l'ame ont trois causes, les sens, l'imagination & les passions. Tous ceux qui veulent s'appliquer soigneusement à la recherche de la vérité, doivent avoir un grand soin d'éviter, autant que cela se peut, toutes les sensations trop fortes, comme le grand bruit, la lumière trop vive, le plaisir, la douleur, &c. Ils doivent veiller sans cesse à la pureté de leur imagination, & empêcher qu'il ne se trace dans leur cerveau de ces vestiges profonds qui inquiètent & qui dissipent continuellement l'esprit. Enfin, ils doivent sur-tout arrêter les mouvemens des passions, qui font dans le corps & dans l'ame des impressions si puissantes, qu'il est d'ordinaire comme impossible que l'esprit pense à d'autres choses qu'aux objets qui les excitent. Néanmoins, on peut faire usage des passions & des sens, pour conserver l'*attention* de l'esprit.

Les passions dont il est utile de se servir, dit le P. Mallebranche, pour s'exciter à la recherche de la vérité, sont celles qui don-

nent la force & le courage de surmonter la peine que l'on trouve à se rendre *attentif*. Il y en a de bonnes & de mauvaises; de bonnes, comme le desir de trouver la vérité, d'acquérir assez de lumière pour se conduire, de se rendre utile au prochain, & de quelques autres semblables; de mauvaises ou de dangereuses, comme le desir d'acquérir de la réputation, de se faire quelque établissement, de s'élever au dessus de ses semblables, & quelques autres encore plus déréglées.

Dans le malheureux état où nous sommes, il arrive souvent que les passions les moins raisonnables nous portent plus vivement à la recherche de la vérité, & nous consolent plus agréablement dans les peines que nous y trouvons, que les passions les plus justes & les plus raisonnables. La vanité, par exemple, nous agite beaucoup plus que l'amour de la vérité. La vue confusé de quelque gloire qui nous environne lorsque nous débitions nos opinions, nous soutient le courage dans les études même les plus stériles & les plus ennuyeuses. Mais si par hazard nous nous trouvons éloignés du petit troupeau qui nous applaudissoit, notre ardeur se refroidit aussitôt: les études même les plus solides n'ont plus d'attrait pour nous; le dégoût, l'ennui, le chagrin nous prennent. La vanité triomphoit de notre paresse naturelle, mais la paresse triomphé à son tour de l'amour de la vérité; car la vanité résiste quelquefois à la paresse, mais la paresse est presque toujours victorieuse de l'amour de la vérité.

Cependant la passion pour la gloire, quand elle est réglée, peut servir beaucoup à fortifier l'*attention*. Cette passion, si elle se trouve jointe avec un amour sincère de la vérité & de la vertu, est digne de louanges, & ne manque jamais de produire d'utiles effets. Rien ne fortifie plus l'esprit, & n'encourage davantage les talens à se développer, que l'espérance de vivre dans le souvenir des hommes; mais il est difficile que cette passion se contienne dans les bornes que lui prescrit la raison; & quand une fois elle vient à les passer, au lieu d'aider l'esprit dans la recherche de la vérité, elle l'aveugle étrangement, & lui fait même croire que les choses sont comme il souhaite qu'elles



qu'elles soient. Il est certain qu'il n'y auroit pas eu tant de fausses inventions & tant de découvertes imaginaires, si les hommes ne se laissoient point étourdir par des desirs ardens de paroître inventeurs.

La passion ne doit servir qu'à réveiller l'*attention* ; mais elle produit toujours ses propres idées, & elle pousse vivement la volonté à juger des choses par les idées qui la touchent, plutôt que par les idées pures & abstraites de la vérité, qui ne la touchent pas.

La seconde source d'où l'on peut tirer quelque secours pour rendre l'esprit attentif, sont les sens. Les sensations sont les modifications propres de l'aine ; les idées pures de l'esprit sont quelque chose de différent : les sensations réveillent donc notre *attention* d'une manière beaucoup plus vive que les idées pures. Dans toutes les questions où l'imagination & les sens n'ont rien à saisir, l'esprit s'évapore dans ses propres pensées. Tant d'idées abstraites, dont il faut réunir & combiner les rapports, accablent la raison ; leur subtilité l'éblouit ; leur étendue la dilapè, leur mélange la confond. L'ame épuisée par ses réflexions, retombe sur elle-même, & laisse ses pensées flotter & se suivre sans règle, sans force & sans direction : un homme profondément concentré en lui-même n'est pas toujours le plus attentif. Comme nos sens sont une source féconde où nous puisons nos idées, il est évident que les objets qui sont les plus propres à exercer nos sens, sont aussi les plus propres à soutenir notre *attention* ; c'est pour cela que les géomètres expriment par des lignes sensibles les proportions qui sont entre les grandeurs qu'ils veulent considérer. En traçant ces lignes sur le papier, ils tracent, pour ainsi dire, dans leur esprit les idées qui y répondent ; ils se les rendent plus familières, parce qu'ils les sentent en même temps qu'ils les conçoivent. La vérité, pour entrer dans nos esprits, a besoin d'une espèce d'éclat. L'esprit ne peut, s'il est permis de parler ainsi, fixer sa vue vers elle, si elle n'est revêtue de couleurs sensibles. Il faut tellement reimpérer l'éclat dont elle brille, qu'il ne nous arrête pas trop au sensible ; mais qu'il puisse seulement soutenir notre esprit dans la contemplation des vérités purement intelligibles.

Si quelqu'un doutoit encore que les sens soient propres à soutenir, & à fixer notre *attention* vers un objet, j'appellerois à mon secours l'expérience. En effet, qu'on se recueille dans le silence & dans l'obscurité, le plus petit bruit ou la moindre leur suffira pour distraire, l'on est tiré de l'un ou de l'autre, au moment qu'on ne s'y attendoit point : c'est que les idées dont on s'occupe se lient naturellement avec la situation où l'on se trouve ; & qu'en conséquence les perceptions qui sont contraires à cette situation ne peuvent survenir, qu'aussi-tôt l'ordre des idées ne soit troublé. On peut remarquer la même chose dans une supposition toute différente : si pendant le jour & au milieu du bruit je réfléchis sur un objet, c'en sera assez pour me donner une distraction : que la lumière ou le bruit cesse tout-à-coup, dans ce cas, comme dans le premier, les nouvelles perceptions que j'éprouve sont tout-à-fait contraires à l'état où j'étois auparavant, l'impression subite qui se fait en moi doit donc encore interrompre la suite de mes idées.

Cette seconde expérience fait voir que la lumière & le bruit ne sont pas un obstacle à l'*attention*. Je crois même qu'il ne faudroit que de l'habitude pour en tirer de grands secours. Il n'y a proprement que les révolutions inopinées qui puissent nous distraire. Je dis *inopinées* ; car quels que soient les changemens qui se font autour de nous, s'ils n'offrent rien à quoi nous ne devions naturellement nous attendre, ils ne font que nous appliquer plus fortement à l'objet dont nous voulions nous occuper. Jamais nous ne sommes plus occupés aux spectacles, que lorsqu'ils sont bien remplis : notre *attention* se renforce par l'*attention* vive & soutenue que nous voyons dans le grand nombre des spectateurs. Combien de choses différentes ne rencontre-t-on pas quelquefois dans une même campagne ? Des coteaux abondans, des plaines arides, des rochers qui se perdent dans les nues, des bois où le bruit & le silence, la lumière & les ténèbres se succèdent alternativement, &c. Cependant les poètes éprouvent tous les jours que cette variété les inspire ; c'est qu'étant liée avec les plus belles idées dont la poésie se pare, elle ne peut man-

quer de les réveiller. La vue, par exemple, d'un coteau abondant, retrace le chant des oiseaux, le murmure des ruisseaux, le bonheur des bergers, leur vie douce & paisible, leurs amours, leur constance, leur fidélité, la pureté de leurs mœurs, &c. Beaucoup d'autres exemples pourroient prouver que l'homme ne pense qu'autant qu'il emprunte des secours, soit des objets qui lui frappent les sens, soit de ceux dont l'imagination lui retrace les images.

Il n'y a rien qui ne puisse nous aider à réfléchir, parce qu'il n'y a point d'objets auxquels nous n'ayons le pouvoir de lier nos idées, & qui par conséquent ne soient propres à faciliter l'exercice de la mémoire & de l'imagination : mais tout consiste à savoir former ces liaisons conformément au but qu'on se propose, & aux circonstances où l'on se trouve. Avec cette adresse il ne sera point nécessaire d'avoir, comme quelques philosophes, la précaution de se retirer dans des solitudes ou de s'enfermer dans un caveau, pour y méditer à la sombre lueur d'une lampe. Ni le jour, ni les ténèbres, ni le bruit, ni le silence, rien ne peut mettre obstacle à l'esprit d'un homme qui sait penser.

Que prétendoit Démocrite en se crevant les yeux pour avoir le plaisir d'étudier sans aucune distraction la physique ? Croyoit-il par-là perfectionner ses connoissances ? Tous ces philosophes méditatifs sont-ils plus sages, qui se flattent de pouvoir d'autant mieux connoître l'arrangement de l'univers & de ses parties, qu'ils prennent plus de soin de tenir leurs yeux exactement fermés pour méditer librement ? Tous ces aveugles philosophes se font des systèmes pleins de chimères & d'illusions, parce qu'il leur est impossible, sans le secours de la vue, d'avoir une juste idée ni du soleil, ni de la lumière, ni des couleurs, c'est-à-dire des parties de la nature qui en font la beauté & le principal mérite. Je ne doute pas que tous ces sombres philosophes ne se soient souvent surpris en pensant rien, tandis qu'ils étoient absorbés dans les plus profondes méditations. On n'auroit jamais reproché au fameux Descartes d'avoir fabriqué un monde tout différent de celui qui existe, si, plus curieux observateur des phénomènes de la nature, il eût ouvert les yeux pour contem-

pler avidement, au lieu de se plonger, comme il a fait, dans de pures rêveries, & de former, dans une sombre & lente méditation, le plan d'un univers.

L'attention est susceptible de divers degrés : il y a des gens qui la conservent au milieu du bruit le plus fort. Citons l'exemple de M. Montmort, & rapportons les propres termes de M. de Fontenelle. « Il » ne craignoit pas les distractions en détail. » Dans la même chambre où il travailloit » aux problèmes les plus intéressans, on » jouoit du clavecin, son fils couroit & le » lutinoit, & les problèmes ne laissoient » pas de se résoudre. Le P. Mallebranche » en a été plusieurs fois témoin avec étonnement. Il y a bien de la force dans un » esprit qui n'est pas maîtrisé par les impressions du dehors, même les plus légères. » Il y en a d'autres que le vol d'une mouche interrompt. Rien n'est plus mobile que leur attention, un rien la distrairait : mais il y en a qui la tiennent fort longtemps attachée à un même objet ; c'est le cas ordinaire des métaphysiciens conformés, & des grands mathématiciens. La suite la plus longue des démonstrations les plus compliquées ne les épuise point. Quelques géomètres ont poussé ce talent à un point incroyable ; tels sont entr'autres Clavius & Wallis, le premier a fait un traité de l'*Astrolabe*, dont très-peu de gens seroient capables de soutenir la simple lecture. Quelle n'a donc pas été la force de l'attention dans un auteur, pour composer ce qu'un lecteur intelligent a peine à suivre jusqu'au bout !

Il se trouve aussi des personnes qui peuvent embrasser plusieurs choses à-la-fois, tandis que le plus grand nombre est obligé de se borner à un objet unique. Entre les exemples les plus distingués dans ce genre, nous pouvons citer celui de Jules César, qui, en écrivant une lettre, pouvoit en dicter quatre autres à ses secrétaires ; ou s'il n'écrivoit pas lui-même, dictoit sept lettres à-la-fois. Cette sorte de capacité, en fait d'attention, est principalement fondée sur la mémoire, qui rappelle fidèlement les différens objets que l'imagination se propose de considérer attentivement à-la-fois. Peu de gens sont capables de cette complication

d'*attention* ; & à moins que d'être doué de dispositions naturelles extrêmement heureuses, il ne convient pas de faire des essais dans ce genre ; car la maxime vulgaire est vraie en général :

*Pluribus intentus , minor est ad singula sensus.*

Il en est qui peuvent donner leur *attention* à des objets de tout genre , & d'autres n'en sont maîtres qu'en certains cas. L'*attention* est ordinairement un effet du goût, une suite du plaisir que nous prenons à certaines choses. Certains génies universels , pour qui toutes sortes d'études ont des charmes , & qui s'y appliquent avec succès, sont donc dans le cas d'accorder leur *attention* à des objets de tout genre. M. Leibnitz nous fournit , au rapport de M. de Fontenelle , un de ces génies universels. Jamais auteur n'a tant écrit, ni sur des sujets si divers ; & néanmoins ce mélange perpétuel, si propre à faire naître la confusion, n'en mettoit aucune dans ses idées. Au milieu de ces passages brusques, sa précision ne le quittoit point, & l'on eût dit que la question qu'il discutoit étoit toujours celle qu'il avoit le plus approfondie. Le plus grand nombre des hommes, & même des savans, n'a d'aptitude que pour un certain ordre de choses. Le poète, le géometre, le peintre, chacun resserré dans son art & dans sa profession, donne à ses objets favoris une *attention* qu'il lui seroit impossible de prêter à toute autre chose.

Il y en a, enfin, qui sont également capables d'*attention* pour les objets absens, comme pour ceux qui sont présens : d'autres au contraire ne peuvent la fixer que sur les choses présentes. Tous ces degrés s'acquierent, se conservent & se perfectionnent par l'exercice. Un *Montmor*, un *Clavius*, un *Wallis*, un *Jules César*, dont nous avons donné des exemples, n'étoient parvenus à ce degré, à cette capacité d'*attention* qu'ils possédoient, que par un exercice long & continuellement réitéré. Tout le monde fait de quelle force étoit l'*attention* d'Archimede, qui ne s'aperçut ni du sac de sa patrie, ni de l'entrée du soldat furieux dans son cabinet, qu'il prit

sans doute pour quelqu'un de ses domestiques, puisqu'il lui recommanda de ne pas déranger ses cercles. Un autre trait de sa vie prouve qu'il étoit tout-à-fait capable de cette profondeur d'*attention* requise pour saisir dans un objet présent tout ce qu'il y a d'important à y remarquer. Je veux parler du fait rapporté par Vitruve, & de la manière dont Archimede s'y prit pour découvrir le mélange qu'un orfèvre avoit fait d'une certaine quantité d'argent dans une masse d'or que le roi Hiéron lui avoit donnée pour en faire une couronne. *Voyez ALLIAGE.*

Concluons qu'ici, comme ailleurs, *habitude fait tout*; l'ame est flexible comme le corps, & ses facultés sont tellement liées au corps, qu'elles se développent & se perfectionnent aussi-bien que celles du corps, par des exercices continuels, & des actes toujours réitérés. Les grands hommes qui, le fil d'Ariane en main, ont pénétré, sans s'égarer, jusqu'au fond des labyrinthes les plus tortueux, ont commencé par s'effayer ; aujourd'hui une demi-heure d'*attention*, dans un mois une heure, dans un an quatre heures, soutenues sans interruption ; & par de tels progrès, ils ont tiré de leur *attention* un parti qui paroît incroyable à ceux qui n'ont jamais mis leur esprit à aucune épreuve, & qui ne recueillent que les productions volontaires d'un champ que la culture fertilise si abondamment. On peut dire en général, que ce qui fait le plus de tort aux hommes, c'est l'ignorance de leurs forces. Ils s'imaginent que jamais ils ne viendront à bout de telle chose ; & dans cette prévention, ils ne mettent pas la main à l'œuvre, parce qu'ils négligent la méthode de s'y rendre propres insensiblement & par degrés. S'ils ne réussissent pas du premier coup, le dépit les prend, & ils renoncent pour toujours à leur dessein. *Cet article est tiré des papiers de M. Formey. (X)*

**ATTENUANS**, adj. (*Méd.*) On donne ce nom à différens remèdes qui sont fort utiles en médecine ; on en fait différentes classes : les incisifs simples qui délaient & détrempent les molécules des fluides ; les autres divisent & fondent l'épaississement des humeurs en rompant la cohésion trop forte de leurs parties intégrantes ;

il en est qui agissent sur les viscosités des fluides, contenues dans le ventricule & dans les intestins : d'autres sont plus propres à agir sur le sang ; enfin, il en est qui agissent sur les solides en irritant & en augmentant leurs vibrations, tandis que d'autres n'exercent leur énergie que sur les fluides seuls.

Ces différens *atténuans* sont appellés *fondans* & *apériifs*, lorsque, par leur action, ils divisent les matieres tenaces qui embarrassent les petits vaisseaux, & qu'ils enlèvent les obstructions des visceres glanduleux, tels que le foie, les reins, & la rate. *Voyez APÉRITIFS.*

On les nomme *expectorans*, lorsqu'ils agissent sur le tissu des bronches, qu'ils en détachent l'humeur qui les enduit, & qu'après l'avoir divisée, ils la font sortir par les crachats ; tels sont les racines d'aunée, d'iris de Florence, le lierre terrestre, l'hysope, &c. *Voyez EXPECTORANS.*

Les *atténuans*, outre les classes que nous en avons décrites ci-dessus, sont encore divisés à raison de leur origine, en ceux tires du regne végétal, & ceux que le regne animal & minéral nous fournissent : ceux du regne végétal sont toutes les plantes acres, & qui donnent un sel volatil fixe ; tels que routes les plantes purgatives, le cabaret, le pié-de-veau : d'autres agissent par un sel volatil, tels que le cresson, le rayfort, le cochlearia, & enfin toutes les espèces de plantes cruciferes : d'autres enfin atténuent les humeurs par un sel acré marié avec des parties sulfureuses ; telles sont les résines du jalap, le turbit gommeux ; telles sont toutes les gommés résines, comme le sagapenum, le popanax, le bdellium.

Les savons peuvent être rapportés au regne minéral ou végétal ; ils agissent à-peu-près comme les gommés résines. *V. SAVON.*

Le regne animal fournit des sels volatils, tels que le sel ammoniac, de salpêtre, &c.

Le regne minéral fournit les sels acides minéraux, le vitriol, le sel marin & les sels neutres formés de ces premiers par leur acide décomposé & débarrassé de sa base, pour ensuite l'incorporer dans la base alcaline du tartre, du nitre & autres ; tels

sont les sels neutres & androgyns, comme le tartre vitriolé, le sel de Glauber, & tous les sels combinés, à l'imitation de ces premiers ; ces sels sont les sels neutres de tous genres, les sels androgyns, amers, purgatifs & fondans ; ils peuvent remplir bien des indications.

Le regne minéral fournit encore les remèdes *atténuans* combinés d'un sel acide, & d'un soufre métallique, qui est la terre inflammable, & la mercurielle de Beker ; tels sont le fer, la pierre hématite, l'antimoine, le mercure, le cuivre, l'étain, le plomb, & leurs préparations différentes.

Comme la vertu des *atténuans* est des plus étendues, on leur a donné mille noms différens ; ces noms sont tirés des effets particuliers de ces sels sur les humeurs, & sur les solides ; ainsi l'on en a fait différentes espèces, tels que les *amers*, les *astringens*, les *toniques*, les *altérans astringens*, les *altérans laxatifs*, *diurétiques*, *apériifs*, *diaphorétiques*. (N) *V. MÉDICAMENS. (\*)*

**ATTÉNUATION**, s. f. (*Physique.*) *action d'atténuer un fluide*, c'est-à-dire, de le rendre plus liquide & moins épais qu'il n'étoit. *Voyez ATTÉNUANS.*

Chauvin définit plus généralement l'*atténuation*, l'action de diviser ou de séparer les plus petites parties d'un corps, qui auparavant formoient une masse continue par leur union intime ; c'est pour cette raison que les Alchimistes se servent quelquefois de ce mot, pour exprimer la pulvérisation, c'est-à-dire, l'action de réduire un corps en une poudre impalpable, soit en le broyant, soit en le pilant, &c. *Voyez POUFRE & PULVÉRISATION. (I.)*

**ATTÉNUATION**, se dit en Médecine, de l'effet des remèdes *atténuans*, ou de certains efforts que la nature fait d'elle-même pour détruire la force des maladies : c'est ainsi que la fièvre emporte un levain qu'elle détruit en le brisant ; & cette *atténuation* du levain qui obstruoit les petits vaisseaux, est due à la division des humeurs, à l'irritation & à la vibration des solides augmentée. Cette *atténuation* est la premiere indication dans les maladies qui proviennent de la condensation & de l'épaississement,

(\*) M. la Poffe attribue les propriétés données aux atténuans : ce qui est absolument contraire à l'opinion de plusieurs des Philosophes.

mais elle est fort douloureuse, & même nuisible dans l'acrimonie. (N)

**ATTENUATION**, f. f. terme de Palais, usité dans les matieres criminelles : on appelloit *défenses par atténuation*, les défenses de l'accusé, données par appointement à ouïr droit, qui portoit que la partie civile donneroit les conclusions, & l'accusé ses défenses par *atténuation*. Mais l'ordonnance criminelle de 1670, tit. xaj, art. 2, a abrogé cette forme de procédure, & permet seulement à la partie civile de présenter sa requête, dont copie doit être donnée à l'accusé, qui en conséquence donne aussi la sienne, sans que néanmoins le jugement du procès puisse être retardé, faite par la partie civile ou par l'accusé de donner sa requête. Celle de l'accusé tenant lieu de ce qu'on appelloit *défenses par atténuation*, s'appelle *requête d'atténuation*, c'est-à-dire requête par laquelle l'accusé tâche d'excuser ou diminuer son crime. Voyez **ACCUSÉ**. (H)

**ATTÉNUER**, broyer, pulvériser. (Gram.) l'un se dit pour les fluides condensés, coagulés ; & les deux autres des solides : dans l'un & l'autre cas, on divise en molécules plus petites, & l'on augmente les surfaces : broyer, marque l'action ; pulvériser en marque l'effet. Il faut broyer pour pulvériser ; il faut fondre & dissoudre pour atténuer.

*Atténuer*, se dit encore de la diminution des forces ; ce malade s'atténue, cet homme est atténué.

**ATTERER**, v. a. briser, rompre ; dans l'économie animale, se dit de l'action que les parties grossières des humeurs & des alimens, agitées d'un mouvement intellin, exercent les unes sur les autres. Les particules salines & terreuses s'atterent les unes les autres. Il est presque, en physiologie, synonyme à briser. (I)

**ATTERRAGE**, f. m. (Marine.) c'est l'endroit où l'on vient reconnoître la terre en revenant de quelque voyage. (Z)

**ATTERER**, v. neut. (Marine.) c'est prendre connoissance d'une terre en venant de la mer, ou y aborder. (Z)

**ATTERRISSEMENT**, f. m. terme synonyme à *alluvion* ; c'est l'apport de terre, sable ou limon, que la mer ou un fleuve

apporte sur son rivage ou sur sa rive. Le roi prétend que le nouveau sel, que forme l'*atterrissement*, lui appartient, le rîque l'*atterrissement* est produit par une rivière navigable. Voyez **ALLUVION**, qui est d'un usage plus particulièrement consacré au droit romain. (H)

\* **ATTESTATION**, f. f. c'est l'action de donner un témoignage, ou une preuve de la vérité d'une chose, principalement par écrit. Voyez **TÉMOIGNAGE**.

Les miracles doivent être bien attestés pour qu'on puisse y ajouter foi. Voyez **MIRACLE**, **CRÉDIBILITÉ**, &c.

\* **AT TER ZÉE**, **A S T E R ZÉE**, **SCHWARTZÉE**, lac d'Allemagne dans la haute Autriche & le quartier de Traun, le long de l'Eger qui le traverse ; il est aussi traversé du Manzee.

**ATTIA**, adj. (Hist. anc.) loi, ainsi nommée de la famille de Labienus, qui, étant tribun du peuple, fit passer cette loi pour rendre au peuple le droit de nommer aux sacerdoces vacans ; droit que Sylla lui avoit enlevé en cassant la loi *Domitia* qui lui auroit cette prérogative. (G)

**ATTI-ALU**, f. m. (Hist. nat. Boëan.) espece de figuier du Malabar, assez bien représentée sous ce nom par Van-Rheede, dans son *Herbarium Malabaricum*, volume I, pag. 43, planche XXV. Les Brame s'appellent *racembadoe* ; Jean Commelin, dans ses notes sur cet ouvrage, page 41, le désigne ainsi : *seus Malabarensis, folio oblongo acuminato, fructu vulgari amulo*. C'est le *seus racemosa, foliis ovatis integerrimis, acutis, impresso punctatis ; caule arboreo*, de M. Linné dans son *Système nature*, édition in-12, imprimé en 1763, page 672, n°. 6.

C'est un arbre toujours vert, qui s'éleve à la hauteur de cinquante à soixante piés, ayant une cime sphérique composée de branches épaisses, serrées, grosses, écartées sous un angle de 45 degrés ; & portée sur un tronc droit, de trois piés de diamètre, couvert d'une écorce épaisse, coriace, blanche par-tout ; mais dont l'intérieur tire un peu sur le rouge. Les jeunes branches sont vertes, & comme articulées ou noueuses.

Sa racine est grosse, garnie de fibres.

nombreuses qui s'étendent très-au-loin, tant au dessus qu'au dessous de la terre, & dont l'écorce est noire au dehors, blanche en dedans, & rougit peu après qu'on l'a coupée. Lorsqu'on en a séparé une branche, il en sort en abondance une eau rougeâtre, mais limpide, d'une saveur froide, mais fade.

Les feuilles sont alternes, disposées circulairement, fort serrées & ouvertes sous un angle de 45 degrés, le long des jeunes branches elliptiques; médiocrement pointues aux deux bouts, entières, longues de quatre à six pouces, une fois moins larges, molles, minces, lisses, luisantes, verd-brunes dessus, plus clair dessous, relevées d'une nervure longitudinale, à cinq ou six côtes alternes de chaque côté, dont les deux inférieures, partant immédiatement du pédicule, sont comme opposées, & forment, pour ainsi dire, trois nervures principales avec celles du milieu. Le tissu qui paroît entre les côtes des feuilles est croisé de veines qui imitent un réseau assez serré. Le pédicule qui les porte est cylindrique, menu, deux à trois fois plus court qu'elles, & sillonné en dessus. A l'opposé de chaque feuille est une écaille verte qui enveloppe d'abord, sous la forme d'un cône oblong, le bourgeon qui termine les branches, & qui tombe dès que la feuille extérieure qui l'enveloppe, vient à s'épanouir.

Les figues, c'est-à-dire, les enveloppes qui contiennent les fleurs, naissent disposées en épi, & au nombre de six à huit, le long des branches de la sève précédente dont les feuilles sont tombées; de manière qu'elles sortent réellement de l'ancienne aisselle de ces feuilles. Elles sont sphéroïdes, un peu déprimées ou applaties en dessus, avec une petite cavité, de la forme de la figue ordinaire blanche marseilloise, mais seulement d'un bon pouce de diamètre, couchées horizontalement sur un pédicule trois fois plus court qu'elles, de sorte qu'elles égalent la longueur du pédicule des feuilles. Leur couleur est d'abord verte, mais en mûrissant elles deviennent rouges; alors elles sont pleines de petites fleurs jaunes, sphéroïdes, charnues, de deux à cinq feuilles & deux à trois éta-

mines, portées sur un long pédicule, & contenant chacune une graine sphérique, menue, noirâtre, couronnée d'un à deux stigmates cylindriques.

*Qualités.* Toutes les parties de l'*atti-ali* sont sans odeur; elles ont une saveur astringente, & coupées, rendent une liqueur blanc-rougeâtre. Cet arbre porte du fruit deux à trois fois l'an, comme les autres espèces de figuier, & ne se multiplie guère que par ses semences, que les grives & les corbeaux ont avalées & ensuite rendues avec leurs excréments. Il croît dans les lieux sablonneux au Malabar.

*Usages.* Ses figues se mangent lorsqu'elles sont bien mûres; alors elles sont pleines de fourmis, leur goût n'est pas aussi délicat que celui de la figue commune. Elles resserrent le ventre & corrigent la mauvaise qualité des humeurs & de la pituite. La décoction de sa racine se boit pour purifier le sang & le foie, & pour adoucir l'acrimonie des humeurs colériques. Le suc qui coule des mêmes racines tronquées se reçoit dans un vase, & se boit dans les maladies du foie; il s'applique aussi avec succès sur les gerçures des mains. Son écorce se prend en décoction pour apaiser les ardeurs du foie, & pour guérir les crevasses & gerçures de la bouche & d'autres parties du corps; pilée, elle s'applique aussi sur les ulcères & sur ce mal sacré, appelé en Portugais *cobrella*. Dans les fièvres ardentes, on frotte avec succès la tête & le corps avec la décoction de ses feuilles dans l'huile.

*Remarques.* Le nom de *ficus racemosa*, que M. Linné donne à l'*atti-ali*, n'est point exact, car ses fleurs ou ses figues ne sont pas disposées en grappes ramifiées ni pendantes, comme les grappes proprement dites de la vigne, mais en épi simple, élevé, comme celui du chatagner ou du chêne.

M. Linné devoit encore nous apprendre sous quelle autorité il avance que les feuilles de cet arbre sont pointillées, *folius impresso punctatis*; car Van-Rheede, qui est le seul auteur qui en ait donné la description, ne parle point de cette singularité; & nous pouvons assurer qu'elle n'existe point dans les feuilles de cet arbre

que nous avons dans notre herbier. (M. ADANSON.)

**ATTICISME**, f. m. (*Littérat.*) finesse, politesse de langage. *L'atticisme* étoit ainsi nommé d'Athènes, qui étoit la ville de la Grece où l'on parloit le plus purement, & où l'on prononçoit le mieux; jusque-là que l'on vendeuse d'herbes reconnut à la prononciation de Théophraste qu'il n'étoit pas Athénien. L'urbanité, dit Quintilien à la fin de son chapitre de *visu*, consiste en ce que les choses que nous disons soient telles qu'on n'y remarque rien de choquant, rien de grossier ou de bas, rien qui sente la province, ni dans les termes, ni dans la prononciation, ni dans le geste; de manière qu'il la faut moins chercher dans un bon mot, que dans tout l'air du discours, s'il est permis de parler ainsi: comme chez les Grecs, *l'atticisme est une certaine délicatesse qui sentoit l'esprit & le goût particulier de la ville d'Athènes*, ce terme est d'usage pour exprimer les graces d'un style léger & corréct. (G)

\* **ATTICURGES**, f. f. en *Architecture*, colonnes carrées. Voyez COLONNE.

**ATTICUS** (POMPONIUS), *Hist. Rom.* *Hist. de la Philosophie*. fut le plus grand philosophe des Romains, puisqu'il fit servir ses connoissances, non à contenter une curiosité stérile & superbe, mais à se rendre meilleur. Savant sans orgueil, généreux sans faste, il chercha moins à briller qu'à plaire & à être utile. Son histoire, sans offrir aucun de ces traits qui frappent l'imagination, & que le préjugé annoblit, doit servir de modèle aux grands & aux riches, qui, nés avec des passions tranquilles, s'éloignent du tumulte des affaires dans les temps orageux, pour jouir d'eux-mêmes & de leurs amis. *Atticus* né chevalier romain, fut satisfait d'être ce qu'étoient ses peres. La nature en le comblant de tous les dons aimables, jeta encore dans son cœur le germe de toutes les vertus; son pere tendre & vigilant, se fit un devoir sacré de diriger ses inclinations fortunées; heureux qui peut avoir un tel maître! ses progrès furent si rapides, que les premières familles de Rome briguerent l'avantage d'associer leurs enfans à ses études. L'aménité de ses mœurs

tempérant l'envie attachée à la supériorité de ses talens, il n'inspira que de l'émulation à ses égaux. Une mort prématurée lui enleva son pere, dans un âge où les passions sont le plus impérieuses, parce qu'au moment de leur naissance, on ignore combien elles sont dangereuses. Maître alors d'une grande fortune, recherché par ses richesses & par lui-même, il se précautionna contre les amorces du luxe & des voluptés; & ne connut les tempêtes des passions, que par les fréquens naufrages des compagnons de sa jeunesse. Sulpitius son proche parent fut massacré pour avoir voulu faire revivre les loix agraires. *Atticus* craignit d'être enveloppé dans la ruine de ce zélé tribun, auquel il étoit attaché par les liens de l'amitié & du sang; Rome alors n'opposoit plus de frein à la licence, & le plus factieux étoit le plus accrédité. *Atticus* crut devoir lui préférer un ayle où il pût être impunément homme de bien, & ce fut à Athènes qu'il fixa son séjour; mais en s'éloignant de Rome, il conserva toujours le même attachement pour Cicéron, Canius, Marius & Torquatus, qu'il aimoit depuis l'enfance; dès qu'il eut fixé son séjour dans cette ville, qui étoit le sanctuaire des arts & du goût, l'amour des lettres tint toutes ses autres passions asservies; il apprit toutes les beautés de la langue greque, qu'il parloit avec tant de délicatesse, qu'on eût dit qu'il étoit né dans Athènes. Il composa plusieurs piéces de poésie, qu'il récitoit avec des graces qui donnoient un nouveau prix à sa composition; poète & orateur sans prétention, il joignit à ces deux titres une grande connoissance des antiquités romaines. Il fit la généalogie des plus illustres maisons de la république; & sauva du naufrage des temps tous les Brutus, les Marcellus, les Fabius, les Cornéliens & les Emiliens. Cette riche collection étoit un hommage rendu aux héros bienfaiteurs de sa patrie; ses liaisons avec Cicéron nous fournissent un volume de lettres, qui fussent pour nous instruire des principaux événemens de ce siècle de brigandages. Jamais il ne prenoit ses repas sans qu'on y fit quelque lecture instructive, parce qu'il étoit persuadé que

L'esprit avoit autant besoin d'alimens que le corps.

*Atticus* supérieur aux autres par ses connoissances & la délicatesse de son genie, n'ambitionnoit que de les surpasser en bienfaisance & en générosité; il sembla n'être que le dispensateur de ses biens, & il fut un exemple, que la libéralité en se répandant ne s'épuise jamais; ses trésors étoient ouverts à quiconque étoit dans le besoin. Les prêts ultraires étoient alors autorisés par l'usage, & ce vice étoit un fonds inépuisable pour l'avare opulent. *Atticus* prêtoit sans intérêt, mais il exigeoit qu'on fût exact à s'acquitter, pour ne pas lui ôter la ressource d'obliger. Dans une calamité dont Athènes fut affligée, il fit distribuer du froment à tous les citoyens souffrans; l'éclat du rang & de la naissance ne lui en imposoit pas; dans la distribution de ses dons, le plus malheureux devenoit l'objet de sa prédilection, quand il étoit le plus honnête. Les Athéniens reconnoissans lui déferèrent le droit de bourgeoisie, honneur qu'ils ne prodiguoient pas; il ne put l'accepter, pour ne point déroger à la qualité de citoyen Romain, qu'on croyoit incompatible avec toute autre. Ils voulurent encore lui ériger des statues, il refusa constamment cette distinction glorieuse; & ce ne fut qu'en son absence que la reconnoissance publique lui en éleva, ainsi qu'à sa femme *Pylia*, dans les lieux regardés dans l'Attique comme les plus saints. Vertueux sans éclat, il eût vécu obscur, s'il n'eût été trahi par ses bienfaits.

Quoiqu'ami de tous les hommes, il y en avoit de privilégiés dans son cœur. Le jeune *Marius* proferit par *Sylla*, trouva d'abondantes ressources dans sa générosité, & quand il fut privé de tout, il ne manqua de rien. *Cicéron* exilé par les intrigues de *Clodius*, en reçut des sommes immenses, qu'il n'avoit point sollicitées. Si les hommes possédoient le secret d'obliger, il n'y auroit que peu d'ingrats; la dureté dont ils humilient leurs protégés, dispense de la reconnoissance. *Atticus* étoit persuadé que la libéralité est le seul bien dont on jouit sans amertume & sans satiété, & quand il donnoit, il croyoit être

le seul heureux. *Sylla*, à son retour d'Asie, passa par Athènes, où il fut retenu par les charmes de sa conversation savante & polie; il n'oublia rien pour se l'attacher, & lorsqu'il fut obligé d'en partir, il voulut l'emmener avec lui. *Atticus* ne fut point ébloui par l'éclat de ses promesses, & lui répondit: N'exigez pas que j'aille combattre des amis qui m'ont déterminé à quitter l'Italie, parce qu'ils exigeoient que je prissé les armes contre vous. *Sylla* applaudit à sa délicatesse, & , avant de s'en séparer, il l'autorisa à recevoir tous les honneurs que les Athéniens lui avoient déferés; ce fut alors qu'il prit le nom d'*Atticus*: devenu citoyen d'Athènes, il consacra une partie de son temps à l'administration publique, & les momens qu'il put dérober aux affaires, furent employés à l'étude & à sa police domestique: également ennemi de l'avarice & de la prodigalité, il conserva toujours un esprit d'ordre, qui le mit en état de se livrer à ses inclinations bienfaisantes.

Quelques momens de calme dont Rome jouit, le déterminèrent à revenir dans sa patrie. Sa fortune déjà imminente reçut de grands accroissemens par l'héritage de son oncle, homme fâcheux & difficile, qui haïssoit tous les hommes, & dont *Atticus* avoit le privilège d'adoucir la férocité. Il y maria sa sœur avec *Quintus Cicéron*, frère de l'orateur. Cette union ne fut point heureuse; les deux époux furent obligés de se séparer, & ce divorce ne mit aucune altération dans l'amitié d'*Atticus* & de l'orateur, parce que cette amitié étoit formée sur la conformité des inclinations, & non sur le droit d'affinité.

Le chemin des honneurs lui étoit ouvert, il y étoit appelé par les vœux des gens de bien, & ses richesses lui donnoient la facilité d'acheter les suffrages des ames vénales; il refusa la préture, & ne voulut être qu'homme privé; mais il n'en avoit pas moins d'influence dans les délibérations publiques; & dans ce temps de troubles & de factions, il resta constamment attaché au parti le plus juste. Il prit les fermes de la république, selon l'usage antique des chevaliers romains; sa perception



ception fut douce & humaine, il n'intenta aucun procès, il ne fit décerner aucune peine contre ceux qui alléguoient l'impuissance de payer. Les gouverneurs des provinces avoient coutume de se faire accompagner par des chevaliers, dont ils faisoient les instrumens & les complices de leurs exactions. *Atticus* fut sollicité de se prêter à cette bassesse, mais il n'aimoit qu'à user de ses biens, sans envier ceux des autres. Pendant les guerres de César & de Pompée, il resta tranquille à Rome, quoique ceux qui restoient dans la neutralité fussent regardés comme des ennemis par les deux chefs de parti. Pompée, qui exigea le plus, ne fut point offensé de son indifférence pour sa cause: & César, vainqueur à Pharsale, lui témoigna les mêmes égards que s'il en eût été bien servi: tel est l'ascendant des hommes maîtres d'eux-mêmes. Lorsque l'ivresse des factions est dissipée, on félicite ceux qui ont refusé d'y prendre part. César lui envoya le fils de sa sœur Pomponia fait prisonnier à Pharsale, &, pendant toute la dictature, il lui témoigna la même confiance.

Son esprit souple & docile se prêtoit à tous les goûts, jeune encore il sut plaire à Sylla dans son déclin; vieux il devint également cher à Brutus, qui étoit dans la fleur de son âge. C'est le privilège des âmes tranquilles, qui jamais ne se livrent aux saillies de l'humeur, ni aux impressions de l'envie. Lorsque la fortune abandonna Brutus, & qu'il fut obligé de sortir d'Italie, *Atticus*, qui avoit été indifférent à sa cause, le fit un devoir de l'obliger, parce qu'il étoit malheureux; il lui fit tenir en Épire une somme considérable, & après la journée de Philippe, il usa de la même générosité envers les illustres proscrits, à qui il fournit de l'argent & des vaisseaux pour se retirer dans la Samothrace. Antoine heureux ne le compta pas parmi les adorateurs de sa fortune; mais lorsqu'il eut été déclaré ennemi de la république, *Atticus* se fit un devoir d'adoucir le sort de sa famille délaissée, dans un temps où l'on n'avoit pas lieu de présumer qu'elle seroit en état de lui en marquer sa reconnaissance. Fulvie, femme

de ce triumvir, étoit alors poursuivie par des créanciers impitoyables, il se rendit sa caution sans en être sollicité, & lui prêta même de l'argent sans intérêts, pour aller rejoindre son mari; & comme on lui demandoit le motif de cette générosité envers un homme qu'il avoit négligé dans la prospérité, il répondit: il faut aimer les hommes & non pas leur fortune. Une révolution imprévue ramena Marc-Antoine heureux & triomphant à Rome; ceux qui l'avoient abandonné dans sa disgrâce éprouverent ses vengeances. *Atticus* craignit que ses liaisons avec Cicéron ne l'eussent fait paroître coupable, il se tint caché, pour ne pas s'exposer à l'orage. Antoine, qui voulut s'honorer d'une si illustre amitié, lui écrivit de se rendre avec confiance auprès de lui, l'assurant qu'il étoit effacé de la liste des proscrits, ainsi que son ami *Canius Atticus*, heureux de s'être sauvé du naufrage commun, s'abandonna comme auparavant à la bienfaisance de ses penchans: protégé d'Antoine, il n'usa de son crédit que pour adoucir les maux de ceux qui avoient suivi le parti de Brutus. Servilie, mere de ce dernier des Romains, tombée dans la disgrâce, vieillissoit dans la misère, il eut pour elle les mêmes égards, que dans les temps où son fils étoit l'idole des Romains. Vipsanius-Agrippa, qui avoit droit de prétendre à tout, à cause de la faveur dont il jouissoit auprès d'Auguste, ne crut pas pouvoir contracter une alliance plus riche & plus honorable qu'avec la fille d'*Atticus*, il l'accepta pour gendre, & il n'eut d'autre motif que de se servir de son crédit, pour protéger tant d'illustres infortunés, que les triumvirs avoient proscrits. Il naquit de ce mariage une fille qui, dans la suite, fut mariée à Tibère-Claude-Néron. Devenu plus puissant par cette alliance qui le faisoit entrer dans la famille d'Auguste, il fut toujours sans ambition, & il n'y eut que les malheureux qui firent l'heureuse expérience de sa faveur. Auguste, enchanté de sa conversation, déroboit tous les jours quelques heures aux affaires pour s'entretenir avec lui, & lorsqu'il étoit éloigné de Rome, il étoit exact à lui écrire. Des intérêts domestiques al-

lumerent des haines entre les deux rivaux de la puissance suprême. *Atticus*, favori d'Auguste, ne cessa jamais d'être l'ami d'Antoine, avec lequel il entretenit un commerce de lettres jusqu'au dernier moment de sa vie. Il eut la même conduite envers Cicéron & Hortensius qui partagerent son attachement. Les rivaux de talents rarement sont sans haine; mais ces deux orateurs étoient trop supérieurs au reste des hommes pour s'abandonner à la bassesse de l'envie: pénétrés d'une estime réciproque, ils regardoient la gloire comme un héritage commun, & ce fut ce sentiment qui les unit constamment avec *Atticus*.

Il étoit parvenu à l'âge de 77 ans sans avoir éprouvé aucune de ces infirmités qui affligent la vieillesse; alors il se sentit attaqué d'une irritation d'humeurs dans la partie inférieure des intestins. La vie ne fut plus pour lui qu'un sentiment douloureux. Ennuyé d'en supporter le poids, il prit la folle résolution de s'en délivrer. *Eh quoi!* disoit-il, *quand je suis inutile aux autres, & que je suis à charge à moi-même, dois-je préférer une continuité de souffrances à une dissolution insensible?* Il appella ses proches & ses amis, & leur fit d'éternels adieux avec la même sérénité que s'il n'eût entrepris qu'un voyage ordinaire. Cette scène fut touchante; il se priva de toute espèce d'alimens, & mourut le cinquième jour. Il avoit défendu qu'on lui rendît aucuns honneurs funebres, il fut déposé sans pompe dans le tombeau de Cécilius son oncle, dont il avoit réuni toutes les affections. Mais les regrets & l'affluence des gens de bien qui assistèrent à ses funérailles, furent le plus bel ornement de sa pompe funebre: sa piété filiale fait l'éloge de la trempe de son cœur. C'est vis-à-vis de ses proches qu'on se livre sans contrainte à ses penchans: on est en représentation devant le public. *Atticus* avoit 67 ans, lorsqu'il perdit sa mère, âgée de 90. Il se consola de sa mort par le témoignage que pendant le cours d'une si longue vie, leur tendresse réciproque n'avoit éprouvé aucune altération. Il eut le même attachement pour sa sœur POMPONIA, avec laquelle il se fit un devoir de partager sa fortune: tel fut cet homme

opulent, qui n'usa de ses richesses que pour soulager les malheureux; ce favori des maîtres du monde, qui n'ambitionna que de les rendre des hommes de bien; ce savañt sans orgueil, qui ne connut jamais l'envie; ce philosophe, qui ne fit servir cette science qu'à régler ses mœurs. (T. N.)

§ ATTIGNY, (*Géog.*) petite ville de France en Champagne, & chef-lieu d'une petite contrée appelée la *vallée du bourg*; elle est sur la rivière d'Aisne, à trois lieues sud-est de Rheil, & à huit sud de Charville; ce lieu est fort ancien & très-célèbre par les conciles qui s'y sont tenus. Plusieurs rois de France y ont fait leur séjour; & Chilperic, neveu de Clovis II, y mourut. Ce fut à *Attigny* où l'on tint les premières assemblées d'état pour la législation du royaume, sous le regne des Mérovingiens. (C. A.)

§ ATTIGOUVANTANS ou ATTIGOVANTAIS, (*Géog.*) peuples de l'Amérique septentrionale à l'occident du lac des Hurons. On ne connoît à ce peuple chasseur d'autres habitations que des cases en forme de grands fours, couvertes d'écorces d'arbres & nattées en hiver, soit d'herbes longues, soit de peaux d'ours. On ne lui connoît pas non plus d'autre police que les avis passagers qu'il reçoit de l'assemblée de ses vieillards, ni d'autre culte religieux que ses invocations à un être imaginaire ou à un dieu nommé *Ocqui*, dont les attributs semblent être plutôt ceux d'un démon que ceux d'une divinité bienfaisante. Ils enterrent leurs morts avec pompe, & chargent leurs tombeaux d'arcs, de fleches & d'ustensiles, se persuadant qu'après cette vie, il en est une autre où l'on va bien loin goûter la douceur de se retrouver avec tous ses amis. Les festins son fort en usage parmi eux: leurs médecins sont à la fois leurs devins & leurs saltimbanques; & dans leurs maladies, à ce qu'on assure, leurs remèdes les plus ordinaires sont la musique & la danse. On assure aussi qu'avant le mariage, leurs filles se prostituent sans réserve; mais qu'une fois devenues femmes, il n'y a rien de plus exemplaire que leur chasteté: ce sont ces mêmes femmes qui labourent les terres, sement le maiz, le moissonnent, assemblent le bois pour les cabanes, portent le bagage d'un endroit à un autre, & prennent

enfin sur elles seules toutes les peines du ménage. Les hommes n'y font autre chose que trafiquer, aller à la chasse ou à la guerre. (C. A.)

\* **ATLINGANS** ou **PAULITIENS**, ou **PAULJOANNITES**. Voyez **PAULITIENS**.

**ATTIKAMEGUES**, (Géog.) peuple de l'Amérique septentrionale, au 50 degré de latitude, vers le lac Saint-Thomas, en remontant le fleuve à l'embouchure duquel on a bâti la ville des Trois-Rivieres entre Quebec & Montréal. Ce peuple passé pour l'un des plus dociles de cette contrée. (C. A.)

**ATTLA**, (Hist. des Goths.) fils de Bendeme, arriere-fils du grand Nembroth, élevé & nourri dans Engaddi, par la grace de Dieu, roi des Huns, des Medes, des Goths, des Daces; la terreur, l'effroi de l'univers, la verge & le fléau de Dieu. Tels étoient les titres que prenoit cet homme farouche, le plus redoutable & l'unique de son espece que nous oisrent les annales du monde. Rien n'égalait sa suffisance & son orgueil; il avoit coutume de dire que les étoiles tomboient devant lui, que la voûte des cieus s'abaissoit, que son poids plioit la terre, & qu'il étoit un marteau pour tous les peuples. On ne fait rien de ses premieres années, mais on peut croire qu'elles annoncerent ce qu'il devoit être. Aidé de Bleda son frere & son associé au trône des Huns, il ravagea toutes les provinces de l'empire d'orient, & força Théodose le jeune à lui payer tribut. Après avoir ainsi humilié ce prince, il lui fit chaque jour de nouveaux outrages. « Théodose, » disoit-il insolemment, est issu d'un pere » très-noble, ainsi que moi; mais en me » payant tribut, il est déchu de sa noblesse, » & devenu mon esclave. S'il ose me faire » la guerre, ou me dresser des embûches, » je le punirai comme un esclave rebelle & » méchant. » Un jour, il lui envoya un Goth pour ambassadeur, avec ordre de lui parler en ces termes: « *Attila*, mon maître & le » vôtre, vous ordonne de tenir un palais » prêt pour le recevoir. » Il ne convient pas à Théodose, disoit-il encore, « d'être fourbe » ou menteur: il a promis à un de mes » sujets la fille de Saturellus en mariage; s'il » viole sa promesse, je lui fais la guerre:

» s'il est dans l'impuissance de l'accomplir, » & qu'un de ses sujets ose lui déshonorer, » je vole le venger. » Outre le tribut qu'il exigeoit de l'empereur, il recevoit les appointemens de général. Une circonstance singulière de la vie de cet homme étonnant, c'est qu'il ne voulut soumettre les Romains que pour avoir droit de les défendre: il se déclara leur protecteur, lorsqu'il pouvoit être leur maître. Cependant, après la mort de Théodose le jeune, Marcien, successeur de ce prince, refusa de plier sous le joug du barbare: après avoir fait fortifier tous les postes importants, il déclara qu'il ne vouloit pas d'un semblable général. *Attila* pouvoit en tirer vengeance; il fit une irruption contre les terres de l'empire d'orient. Mais Marcien lui ayant opposé de bonnes troupes, il se replia vers l'occident, où il se promettoit des victoires plus faciles: il avoit fait massacrer son frere Bleda, ne pouvant supporter d'associé au trône. Plusieurs écrivains rapportent qu'il subjuga une partie de la grande Germanie. On ne voit cependant pas qu'il ait été en guerre contre les peuples de cette célèbre contrée. Au reste, les Germains pouvoient s'être volontairement soumis à un prince qui ne levait aucun impôt sur ses sujets, & qui, moins intéressé qu'ambitieux, se contentoit de soumettre les nations, & leur en abandonnoit les dépouilles. *Attila* ne demandoit aux Huns que des hommes & du fer. Les Germains, naturellement avides de gloire & de butin, ne pouvoient choisir un meilleur général. Ce fut vers l'an quatre cent cinquante-un qu'il entreprit cette invasion si fameuse sous le nom d'*invasion d'Attila*: il avoit une armée de cinq cent mille hommes tous dévoués à la victoire ou à la mort; il leur avoit inspiré un zèle fanatique & superstitieux, se disant armé par le dieu Mars qui lui avoit envoyé son égide & son épée. Ces troupes prodigieuses & déterminées ne s'empêcherent pas de recourir à la ruse: tous les moyens de réussir entroient dans la politique; aucun n'étoit vil à ses yeux, s'il en assuroit le succès. Lorsque les Romains d'occident lui demanderent contre qui il desinoit ces immenses préparatifs, il leur répondit que

c'étoit pour châtier les Visigoths ses esclaves, & se venger d'une injure que lui avoit faite Théodoric leur roi, ainsi que des Francs qui avoient osé mettre le pié sur les terres de l'empire dont il s'étoit déclaré le protecteur; dans le même temps, il recommandoit à Théodoric de ne pas prendre l'alarme, l'assurant qu'il ne venoit dans les Gaules que pour les partager entre les Huns & les Visigoths. Lorsqu'il eut trompé sur ses desseins Valentinien III & Théodoric, il couvrit le Danube d'une infinité de barques : il traversa la Pannonie, le Norique & la Suabe; arrivé dans les Gaules, il marcha vers Cologne; il en chassa Mérouée, & livra la ville au pillage & à la flamme. Tongres, Treves, Spire, Vormes, Mayence, Andernac, Arras, Belançon, Metz, Toul, Langres & plusieurs autres villes éprouverent également la fureur de cet impitoyable conquérant. Les Romains, étonnés de ces succès, en conçurent la plus vive inquiétude. Aëtius se rendit aussitôt à Arles : les Huns étoient devant Orléans, dont ils battoient les murs. Comme il n'avoit qu'une foible armée, il se tint sur la défensive, & envoya des députés aux alliés les assurer d'un prompt secours. Les Orléanois étoient assez portés à faire une vigoureuse défense; le sort effrayant de leurs voisins étoit pour eux un aiguillon puissant. Aëtius fit aussitôt solliciter Théodoric pour l'engager à se joindre à lui, afin d'opposer une digue au torrent. Le roi des Visigoths se refusa d'abord aux sollicitations du général Romain; il avoit résolu d'attendre, pour se déclarer, que les Huns eussent mis le pié sur ses terres : il étoit retenu par *Attila* qui passeroit toujours de son amitié, & lui promettoit de l'associer à ses conquêtes; mais le préfet Avitus se servit de son ascendant sur l'esprit de ce prince, & le décida pour la cause commune. Il l'éclaira sur les desseins d'*Attila*, & lui fit voir que cet ambitieux tendoit à se former une monarchie universelle; & comme on l'a remarqué, Théodoric pouvoit-il se flatter que le roi des Huns, qui regnoit par le massacre d'un frère, & dont le nom étoit redouté jusqu'aux rives de l'Indus & du Tanais, eût respecté l'alliance des Visigoths?

Tandis qu'Avitus négocioit à la cour de Théodoric, Aëtius avoit envoyé des députés au delà du Rhin & dans toutes les parties des Gaules, où les Huns n'avoient point encore pénétré. Il négocia avec tant de succès, que son armée, suivant Prosper, fut en peu de temps presque aussi nombreuse que celle des ennemis; elle étoit composée des Francs, de la tribu de Mérouée, de plusieurs peuples Sarmates & Saxons, qui avoient refusé de se plier au joug des Huns, d'Armoricains aujourd'hui les Bretons, de Lisiens, de Bourguignons, sujets de Gondroche & de Chilperic, des Ripuaires qui tenoient les environs de Cologne, des Briens autrement Bréons que Valois place dans la Vindélicie, & de plusieurs autres peuples de la Gaule Celtique & de la Germanie, auxquels les Romains avoient commandé autrefois comme à leurs sujets & qu'ils étoient charmés de compter alors parmi leurs alliés.

Lorsque cette armée, jointe à celle des Visigoths, approcha d'Orléans, cette ville étoit à l'extrémité; elle étoit comme la clef de l'Aquitaine. *Attila*, persuadé qu'il étoit de la dernière importance de s'en assurer avant l'arrivée des nations considérées, faisoit continuer les assauts de jour & de nuit. Les assiégés n'espérant plus aucun secours, perdirent enfin courage, & envoyèrent au camp des Huns demander grace. *Attila* n'en faisoit point; & tout ce qu'il leur accorda en faveur d'Anian, leur évêque, chef de la députation, fut qu'ils seroient réduits en servitude, & qu'ils iroient vivre dans quelque contrée inhabitée de ses états. L'horreur de la mort l'ayant emporté sur la honte de l'esclavage, les assiégés ouvrirent leurs portes, & *Attila* envoya ses principaux officiers faire le partage des captifs. On chargeoit leurs charriots de leurs dépouilles; on les chassoit vers le camp du vainqueur, eux, leurs femmes & leurs enfans, lorsque Aëtius & ses allies surprirent les troupes que les Huns avoient au delà de la Loire. Les romains chargèrent les Huns avec tant de vigueur, que les troupes se jetèrent dans le fleuve, où périt un nombre prodigieux de soldats. Tous ceux qui étoient dans Orléans pour en enlever

les dépouilles, furent massacrés, à la réserve d'un petit nombre auquel Anian sauva la vie. Ce n'étoit qu'un léger échec pour *Attila* ; & cependant il fit une retraite vers la partie des Gaules qu'il avoit conquise, à dessein sans doute d'y attirer les Romains & les Visigoths, dont les troupes étoient encore inférieures aux siennes. Mais Aétius, trop sage pour s'enorgueillir de ses premiers succès, se contenta de relever les murs d'Orléans ; ce fut dans cette ville qu'il attendit les Francs qui n'avoient point encore pu le joindre. Dès qu'ils furent arrivés, il sortit d'Orléans, & alla avec eux & les autres peuples ses alliés, chercher l'ennemi. *Attila* étoit dans les plaines de Châlons en Champagne, d'autres disent de Sologne dans l'Orléanois, lorsqu'il reçut les premières nouvelles de l'approche d'Aétius. Sa fierté ne lui permettant pas de l'attendre dans l'enceinte d'un camp, il donne le signal du départ, & marche à sa rencontre : il y eut pendant une nuit un combat, dont le succès fit connoître combien celui dont dépendoit le destin des Gaules, devoit coûter de sang. Un corps de Gépides détachés de l'armée des Huns pour battre la campagne, ayant rencontré une troupe de Francs qui précédoit celle d'Aétius pour le même dessein, ces deux partis se chargèrent réciproquement ; ils se trouverent si parfaitement égaux en nombre & en valeur, qu'aucun ne pouvant vaincre, ni se résoudre à faire une retraite, on ne cessa de tuer de part & d'autre, que quand il n'y eut plus personne en état de frapper.

Dès que les deux armées furent en présence, *Attila* envoya un détachement pour se saisir d'une hauteur que l'on regardoit comme un poste de la dernière importance. Aétius l'ayant prévenu, les Huns en tirent de sinistres présages. *Attila*, pour les rassurer, eut recours aux aruspices qui, sur l'inspection des victimes, répondirent que le destin ne promettoit rien de favorable à la vérité, mais qu'un général de l'armée ennemie resteroit sur le champ de bataille. Quelques particularités dans la vie d'*Attila*, comme l'épée qu'il prétendoit avoir reçue du dieu Mars, ont fait penser à quelques écrivains que ce prince regardoit la religion en politique ; mais sa

confiance en ces oracles menteurs prouve qu'il avoit adopté les erreurs des Huns idolâtres. Il ne révoqua point en doute l'événement de cette prédiction ; persuadé que le sort menaçoit Aétius, il résolut de livrer la bataille. La mort de ce général balançant dans son esprit toutes les pertes qu'il pouvoit faire, les plaines de Châlons furent couvertes d'un nombre infini de soldats que l'on regardoit comme l'élite de tous les peuples de l'Europe : ils n'avoient reçu les uns des autres aucun outrage, dit Jornandès ; & cependant ils étoient prêts à s'entre-détruire, par complaisance pour un seul homme, dont l'ambition leur tenoit lieu de la plus implacable haine. Quel malheur, continue le même historien, que la folie d'un barbare ait détruit dans une heure, ce que la nature n'avoit produit qu'avec effort pendant tant d'années ! L'action commença vers les quatre heures du soir ; & ce fut une des plus sanglantes dont l'histoire fasse mention. Un ruisseau qui couloit au milieu des deux camps, sortit de ses bords, grossi du sang qui se mêla avec ses eaux. Théodoric périt dans la chaleur de l'action ; & sa mort fut regardée comme l'accomplissement de la prédiction des devins. La victoire se déclara pour les Romains. *Attila* furieux de voir que la fortune l'abandonne, précipite les Huns dans les plus grands périls. Les Ostrogoths, les Gépides ne leur cédèrent point en valeur : échauffés par une ardeur égale, ils s'enfonçoient à l'envi dans cette scène de carnage. La nuit ne put calmer la fureur des combattans ; ils se chargeoient encore dans les plus épaisses ténèbres. Cependant *Attila* donne l'ordre pour la retraite ; & son armée le suit dans un silence farouche : rentré dans son camp, il se forme un rempart de ses charriots suivant l'usage des Huns, qui fut commun à toutes les hordes du Nord. *Attila* ne sortit point de ses retranchemens. On dit que craignant d'y être forcé, il fit faire un bûcher, résola de s'enfvelir dans les flammes, ne voulant pas, dit un historien, qu'un prince qui avoit été la terreur des nations pendant sa vie, fût en leur puissance après sa mort. Cependant, pour ne manifester rien de ses craintes, & pour masquer sa défaite, il ordonna des chants de

victoires, & fit retentir son camp du bruit des trompettes & des autres instrumens militaires.

Aétius, au lieu de s'applaudir de sa victoire, tint conseil, & délibéra sur les moyens de s'en assurer le fruit. Ce sage général, insensible à une vaine gloire, ne songea qu'aux intérêts de l'empire. Il ne tenoit qu'à lui d'achever la ruine d'*Attila*; mais il se contenta de l'avoir affoibli : il craignoit que les Francs & les Visigoths, auxquels il attribuoit le succès de cette journée, ne devinssent trop puissans, & ne se partageassent les Gaules; il le ménagea comme un ennemi dont la terreur devoit le retenir dans l'alliance des Romains. Il engagea Thorismond, fils de Théodoric, à aller se faire couronner à Toulouze, capitale de son état, lui disant qu'il devoit craindre que ses freres ne se fissent un titre de son absence pour le supplanter. Aétius usa des mêmes artifices pour engager Mérouée à se retirer dans ses états. Il leur donna à l'un & à l'autre un vase d'or, présent qui fut long-temps à la mode dans l'antiquité: il y avoit de ces vases qui pesoient jusqu'à cinq cents livres.

*Attila* étoit toujours en proie aux plus vives alarmes; il ne put d'abord se persuader le départ des Francs & des Visigoths. Il en rejeta les premières nouvelles comme une ruse de ses ennemis pour l'attirer hors de ses retranchemens; mais, lorsque ses couriers lui en eurent donné la certitude, il forma des projets plus vastes que ceux qui venoient d'échouer. On dit que cette bataille lui coûta deux cent mille hommes; il est certain que ses troupes étoient considérablement diminuées, puisque, sachant Aétius dépourvu d'une partie de ses alliés, il n'eut point assez de confiance pour l'attaquer. Tels sont les détails que nous ont conservé les anciens historiens de l'invasion d'*Attila* dans les Gaules, invasion plus fameuse par ses ravages que par ses succès. Les villes & les campagnes par où passa ce turcique torrent, furent changées en déserts; & l'on peut juger de la terreur que le roi des Huns inspira, par la conduite des habitans de la ville de Troyes. On rapporte qu'ils se retirèrent sur des montagnes, & que Lu-

pus, leur évêque, ne put les déterminer à rentrer dans leur ville.

Le roi des Huns ne retourna dans ses états que pour faire de nouvelles levées. Les Quades, les Osès, les Turcilinges & les autres Germains d'au delà de la Vistule, désignés dans l'antiquité sous le nom de *Basternes*, ainsi que les Scythes, lui ayant fourni des recrues, il dirigea d'abord sa route vers Constantinople; mais ce n'étoit qu'une ruse pour tromper sur ses desseins les Romains d'occident. Il revint presque aussitôt sur ses pas, passa les Alpes, & mit le siège devant Aquilée. Cette ville, dont dépendoit le fort de l'Italie, fit une défense si vigoureuse, que les Huns désespérant du succès, firent éclater leurs murmures: ils parloient de lever le siège, lorsque *Attila* aperçut plusieurs cicognes qui, dirigeant leur vol vers la campagne, portoient sur leurs ailes leurs petits, encore trop foibles pour les suivre. » Ces oiseaux, guidés par leur instinct, » leur dit-il, vous montrent quel doit être » dans peu le destin de la ville; ils ne la quit- » tent que pour se soustraire à l'embrasé- » ment dont elle est menacée. » Les Huns, non moins superstitieux que leur souverain, acceptèrent cet augure. Ils redoublèrent leurs assauts avec une ardeur nouvelle, ne doutant pas que le départ des cicognes ne fût le présage assuré de leur triomphe. Les alliés, étonnés de leurs efforts, & ne pouvant en soutenir l'impétuosité, abandonnerent leur ville; & pour avoir le temps de mettre en sûreté ce qu'ils avoient de plus précieux, ils placèrent sur les remparts des statues qui représentoient des soldats armés. Les Huns, à qui ce stratagème en avoit imposé, furent privés du pillage qu'ils s'étoient promis; leur cupidité trompée excitant leur fureur, ils justifient la prédiction d'*Attila*, & réduisirent la ville en cendres; encouragés par ce succès, ils prennent successivement Vérone, Trévigo, Crémone, Bressia & Bergame. Les garnisons de ces différentes villes furent passées au fil de l'épée. Ce fut dans ces-désordres que naquit Venise: cette ville qui devoit balancer un jour les destinées de l'Europe, & prescrire des bornes à la valeur des Turcs. On rapporte que les Padouans, pour se soustraire au sort effrayant de leurs voisins, se réfugiè-

rent dans des marais près du golfe Adriatique, où ils languirent d'abord dans une affreuse misère, jusqu'à ce que leur confiance les élevant au dessus de leurs revers, ils se construisirent quelques cabanes.

*Attila* continuoit toujours ses ravages; il s'étoit rendu maître de Pavie & de Milan. Ce fut dans cette dernière ville qu'il déploya toute la fierté de son ame. Ayant vu des tableaux dans lesquels les empereurs étoient représentés sur leur trône, & traitant les rois en esclaves, il les fit effacer aussi-tôt, & en fit faire d'autres où les empereurs étoient représentés dans une attitude humiliante, & le conjurant de recevoir leurs hommages qu'il sembloit dédaigner. Les romains étoient consternés de crainte; ils n'avoient aucun obstacle à opposer aux Huns. Aëtius étoit dans les Gaules, où il s'efforçoit de soutenir une ombre de la majesté romaine; & s'il étoit vrai que la destinée d'*Attila* eût dépendu de lui l'année précédente, il dut se repentir de n'en avoir pas profité pour le perdre. Convaincu de l'impossibilité de conserver l'Italie, l'écrivit à Valentinien III, lui conseillant de faire la paix, n'importe quelles en fussent les conditions, ou de se rendre dans les Gaules où il lui préparoit une retraite. Tel étoit le déplorable état de l'empire, lorsque le pape Léon sortit de Rome, & alla au devant d'*Attila*; parvenu à sa tente, il se jette à ses piés, & le conjure, avec larmes, de rendre le calme à l'occident. Le pontife parvint à toucher le cœur du barbare. *Attila* se tourna vers les seigneurs de sa cour. " Je ne fais pourquoi, leur dit-il, les paroles de ce prêtre m'ont touché. " On prétend qu'il assura avoir vu un fantôme vêtu pontificalement, qui le menaçoit de le tuer, s'il persistoit à vouloir la guerre. Il consentit enfin à se retirer, mais à condition qu'on lui remettroit Honora, sœur de Valentinien, qu'il réclamoit comme sa femme, avec la part du trésor impérial, qui revenoit à cette princesse; il exigeoit en outre une pension annuelle. L'empereur souscrivit à ces conditions, ne croyant pouvoir racheter à trop haut prix les maux dont l'empire étoit menacé.

*Attila* ne survécut point à cette expédition; il songeoit à faire une invasion en

Asie, lorsqu'il fut pris d'un saignement de nez, dont il mourut l'an 453. On prétend, contre toute vraisemblance, qu'il étoit dans sa cent vingt-cinquième année: il n'est guere probable qu'à cet âge on puisse supporter les fatigues des guerres laborieuses qu'il entreprenoit sans cesse. Bonfinius qui rapporte cette particularité, en ajoute une plus croyable; il assure qu'il mourut pour s'être livré à des plaisirs trop vifs le jour de ses noces. Plusieurs modernes se sont plu à nous tracer le portrait de cet homme étonnant, & en ont fait tous les traits. " Ils (les Huns) étoient, " dit l'un d'eux, gouvernés par *Attila*, le " monarque le plus redoutable qui fût " alors dans l'univers. S'il est vrai qu'il ait " conquis la Germanie, comme quelques- " uns le prétendent, sans cependant rap- " porter les guerres qu'il eut à soutenir " pour s'en rendre maître, ses états s'éten- " doient des rives du Rhin jusqu'aux bords " les plus reculés de la mer Noire (on ne " sauroit fixer autrement l'étendue de " sa domination); elle n'avoit pour " bornes que la terreur de ses voisins. " Les princes & les rois trembloient à son " seul nom; & la déférence qu'avoient " pour lui l'empereur d'orient & celui " d'occident, ne différoit pas de l'obéis- " sance que des sujets doivent à leur sou- " verain. Également fait pour la guerre & " pour la politique, il avoit tous les ta- " lens du capitaine & de l'homme d'état, " employant tour-à-tour & toujours avec " succès, les forces, les menaces, l'arti- " fice & la ruse. Il usoit indifféremment " de tous les moyens: aucun n'étoit vil à " ses yeux, s'il lui procuroit la victoire. " Quoique craint de ses sujets, il en fut " l'amour & l'idole, comme il fut la ter- " reur & l'effroi de ses ennemis; ce n'é- " toit pas par une vaine ostentation qu'il " en imposoit au peuple; plein de mepris " pour cette magnificence que les souve- " rains étalent comme le signe de leur " grandeur, il se monroit toujours en " public dans la plus grande simplicité. Il " paroissoit pauvre au milieu des dépouil- " les d'une partie de la terre; il n'avoit " d'autre symbole de sa puissance que sa " lance & son épée. Son trône étoit une

» chaise de bois , quelquefois même une  
 » pierre brute , placée sous un arbre , &  
 » sous un drapeau qui lui servoit de  
 » tente. C'étoit à ce tribunal qu'il ci-  
 » toit le Persé , le Grec & le Ro-  
 » main , qui tous s'humilioient devant  
 » lui. . . . Comme tout intéresse ,  
 » continue le même auteur , dans la vie  
 » de cet homme extraordinaire , je dirai  
 » quelque chose de son extérieur : quoi-  
 » que d'une taille au dessous de la médio-  
 » cre , il avoit la tête d'une grosseur dé-  
 » mesurée , le nez extrêmement large &  
 » écarté , le front applati , la barbe claire  
 » & entrecoupée par d'affreuses cicatri-  
 » ces ; ses yeux petits , qu'il ne savoit  
 » fixer , étoient comme son corps , tou-  
 » jours en mouvement : cette figure hi-  
 » deuse . . . . Tout en lui sembloit dire au  
 » monde qu'il étoit fait pour en troubler  
 » la paix. » M. de Montesquieu l'a peint  
 » avec cette touche vigoureuse & sublime , qui  
 » n'appartient qu'à ce profond écrivain. « Ce  
 » prince , dans sa maison de bois , où  
 » nous le présente Priscus , dit-il , maître de  
 » toutes les nations barbares , & en quel-  
 » que façon de toutes celles qui étoient  
 » policées , étoit un des grands monar-  
 » ques dont l'histoire ait jamais parlé. On  
 » voyoit à sa cour les ambassadeurs des  
 » Romains d'orient & de ceux d'occident ,  
 » qui venoient recevoir ses loix , ou im-  
 » plorer sa clémence ; tantôt il deman-  
 » doit qu'on lui rendit les Huns transfu-  
 » ges , ou les esclaves Romains qui s'é-  
 » toient évadés ; tantôt qu'on lui livrât  
 » quelque ministre de l'empereur : il avoit  
 » mis sur l'empire d'orient un tribut de  
 » deux mille cent livres d'or. Il recevoit  
 » les appointemens de général des armées  
 » romaines. Il étoit craint de ses sujets ;  
 » & il ne paroît pas qu'il en fût haï ;  
 » prodigieusement fier , mais cependant  
 » rusé , ardent dans sa colere , mais sa-  
 » chant pardonner ou différer la punition ,  
 » suivant qu'il convenoit à ses intérêts ,  
 » ne faisant jamais la guerre , quand la  
 » paix pouvoit lui donner assez d'avanta-  
 » ges , fidèlement servi des rois même qui  
 » étoient sous sa dépendance ; il avoit  
 » gardé pour lui seul l'ancienne simplicité  
 » des mœurs des Huns. Du reste , on ne

» peut guere louer , sur sa bravoure , le chef  
 » d'une nation où les enfans entroient en  
 » fureur au récit des hauts faits d'armes  
 » de leurs peres , & où les peres verloient  
 » des larmes parce qu'ils ne pouvoient pas  
 » imiter leurs enfans. » Ce seroit une pré-  
 » somption téméraire de vouloir rien ajouter  
 » aux réflexions de ce grand peintre.

La vaste monarchie dont *Attila* avoit  
 été le fondateur , fut divisée après sa mort.  
 Persuadé que tout partage conduit un état  
 à sa ruine inévitable , il avoit nommé ,  
 pour lui succéder , *Ellac* l'aîné de ses fils ;  
 mais ses vœux , qui attestoient sa politique ,  
 furent surmontés par le cri de la nature ,  
 qui , mettant une parfaite égalité entre les  
 enfans d'un pere commun , semble leur  
 donner les mêmes droits à son héritage.  
*Ellac* avoit toutes les qualités qui caracté-  
 risent un général ; & ce n'étoit que par  
 celles-là que l'on devoit prétendre à régner  
 sur un peuple qui ne vivoit que dans le  
 camp , & qui ne goûtoit de plaisir que  
 sur le champ de bataille. Mais il avoit un  
 grand nombre de freres qui , tous , s'étoient  
 signalés par des actions de la plus éton-  
 nante valeur ; ne pouvant se résoudre à  
 obéir , ils se firent des partisans , & se réu-  
 nirent pour demander une égalité de par-  
 tage : leurs prétentions réciproques plon-  
 gerent toutes les nations septentrionales  
 dans la plus horrible confusion. Les rois  
 tributaires ou sujets en profiterent pour  
 recouvrer leur indépendance. *Ardaric* , roi  
 des *Gépides* , fit entendre à *Ellac* & à ses  
 freres qu'il ne prétendoit recevoir les loix  
 d'aucun d'eux. Sa fierté étoit indignée qu'on  
 se disputât sa conquête comme celle d'un  
 vil bétail ; les autres rois des différentes  
 nations , *Scythes* , *Sarmates* & *Germaines*  
 firent voir le même esprit d'indépendance ;  
 ils réunirent leurs forces à celles d'*Ar-  
 daric* , & tous ensemble allèrent combat-  
 tre *Ellac* , qui fut assez généreux pour re-  
 noncer à la supériorité qu'il prétendoit sur  
 ses freres , & pour marcher leur égal contre  
 l'ennemi commun. Les rois rebelles eu-  
 rent l'avantage dans une grande bataille.  
 Leur victoire fut scellée du sang de trente  
 mille Huns & de celui d'*Ellac* , qui  
 fit des prodiges de valeur , & périt en  
 digne fils d'*Attila*. Les Huns vaincus abandon-  
 nerent



donnerent la Pannonie aux Gépides, & firent une retraite vers l'embouchure du Danube. (T-N.)

**ATTILÆPONS**, (*Géogr.*) c'étoit autrefois un bourg de la Gaule Belgique; c'est présentement un village du duché de Luxembourg, nommé *Etelsbruck*, à quatre lieues de la capitale & à cinq de Treves. (C. A.)

**ATTILUS**, (*Hist. de Suede.*) roi de Suede; il n'est célèbre que par son avarice. Il surchargea son peuple d'impôts, non pour entretenir le luxe de la cour, mais pour en faveilir dans des caveaux la substance du pauvre. Il eut le sort des avars, il vécut dans des alarmes continuelles, épousa une femme prodigue, qui, de concert avec son fils Rovolo, roi de Danemarck, enleva les trésors & alla les dissiper dans les états de ce prince. (*M. DE SACY.*)

**ATTI-MEER-ALU**, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) figuier du Malabar, dont Van-Rheedé a donné une assez bonne figure dans son *Hortus Malabaricus*, volume III, page 75, planche LVIII, les Bames l'appellent *rauka-paray*; les Portugais *arvore da raijs ladrao*, les Hollandois *wortel-vijgh*.

C'est l'arbre le plus gros qui ait encore été observé dans les Indes & dont l'accroissement est le plus singulier. Sa graine leve soit sur le tronc de certains arbres, soit entre les fentes des rochers ou des vieilles mazes des bâtimens, d'où il pend en-bas comme un lizeron ou comme une liane, ou toute autre plante grimpante en général. Sa racine ou la tige jette ensuite des filets minces d'abord, qui se fichent en terre, qui grossissent & forment un tronc considérable, pendant que la racine & la tige ancienne meurent: ce tronc jette de tous côtés de nouveaux filets qui se joignent à lui pour le grossir encore, de sorte qu'il paroît comme cannelé ou formé de côtes longitudinales & inégales; & il prend ainsi jusqu'à douze à dix-huit piés de diametre sur une pareille hauteur. Ces filets se prolongent jusqu'à terre, où ils forment des racines blanches à écorce noirâtre, peu épaisses, qui s'étendent fort au loin sous terre à une petite profondeur. Les branches qui couronnent cet arbre

sont très-nombreuses, fort minces, & s'étendent en rayonnant de tous côtés, de maniere à lui former une cime hémisphérique. Les jeunes branches sont moins écartées, elles s'écartent sous un angle qui a à peine 30 à 40 degrés d'ouverture; leur bois ainsi que celui du tronc, est blanc, mou, flexible, & recouvert d'une écorce verd-cendrée.

Les feuilles ressemblent assez à celles de l'atti-*alu*, mais elles sont moins ferrées, un peu moins grandes, moins larges à proportion, ayant à peine cinq pouces de longueur; elles sont plus rudes en dessous, portées sur un pédicule très-court; leur nervure inférieure les coupe en deux parties inégales, & les côtes qu'elle jette au nombre de cinq à six de chaque côté, sont alternes & disposées de maniere qu'il n'y en a aucune à leur origine qui forme les trois côtes que l'on remarque dans celles de l'atti-*alu*.

Les figes ou enveloppes qui contiennent les fleurs, sortent solitairement de l'aisselle de chaque feuille, dont elles surpassent de beaucoup le pédicule en longueur. Elles ont la forme de la figure ordinaire ou celle de l'atti-*alu*, mais elles sont beaucoup plus petites, ayant environ six lignes de diametre; le péduncule qui les porte est une à deux fois plus court qu'elles, & fort mince, de sorte qu'elles pendent horizontalement. En mûrissant elles deviennent rouges & pleines d'une chair blanche.

*Qualités.* L'atti-*rice-*alu** est sans odeur; toutes les parties ont une saveur acerbe & amere; coupée, elles rendent un suc laiteux, épais, onctueux, âcre, qui en séchant devient purpurin. Cet arbre est toujours verd & couvert de feuilles & de fruits toute l'année. Il croît par-tout le Malabar; dans le Kandenate, province du royaume de Cochin, près du temple de Bayca, on en voit un dont le tronc a 50 piés géométriques de circonférence, & que les habitans assurent avoir déjà vécu deux mille ans.

*Usages.* Ses figes se mangent comme celles de l'atti-*alu*; elles sont souveraines pour arrêter les flux de ventre de toute espece. Le suc des feuilles se boit dans

les fièvres ardentes. La décoction de sa racine ouvre puissamment les obstructions du foie , & guérit tous les ulcères de la bouche. (*M. ADANSON.*)

**ATTIQUE**, (*Géogr. anc.*) province de l'Achaïe, en Grèce, entre la mer Egée, la Béotie, & le pays de Mégare. Le peuple de l'*Attique* étoit divisé en dix tribus; ces tribus occupoient une partie de la ville d'Athènes, & quelques bourgs, villages, & villes. Voyez RÉPUBLIQUE D'ATHÈNES. On y en ajouta trois dans la suite; & l'on démembra quelques portions des anciennes, pour former les nouvelles; ce qui fait que certains bourgs, dans les anciens auteurs, sont attribués à différentes tribus. Le conseil des Prytanes étoit composé de 50 personnes prises de chaque tribu. La tribu *Erechthéide* étoit ainsi nommée d'Erechtheus; l'*Egéeide*, d'Egée; la *Pandionique*, de Pandion; la *Léontide*, de Léon, qui dévoua ses filles pour le salut de la patrie; la *Ptolémaïde*, de Ptolémée, fils de Lagus, l'*Acamantide*, d'Acamas, fils de Thésée, l'*Adriatique*, d'Adrien; l'*Oénéide*, d'Oénée, fils de Pandion; la *Cécropide*, du roi Cécrops; l'*Hypothoonide*, d'Hypothoon, fils de Neptune; l'*Aiantide*, ou l'*Éantide*, d'Ajax de Télamon; l'*Antiochide*, d'Antiochus, fils d'Hercule; l'*Attalide*, d'Attale, roi de Pergame. Ces treize tribus comprenoient 174 peuples ou communautés de noms différens.

Eirésides, Herme, Hephestia, Thorique, le Céramique de dehors, Céphale, Cicynta, Curtiades, Porns, Prospalota, Sphettos, Cholargos, appartenoient à l'*Acamantide*.

Marathon, Oéné d'Aiantide, Ramne, Titacide, Tricorynthe, le Phalcre, Péphlides, appartenoient à l'*Aiantide* ou *Éantide*.

Égilie, Alopeque, Amphitropé, Anaphlyste, Atené, Bésa, Thores, Itéa, Crioa, Leccum, Leucopyra, Melenes, Palléné, Pentélé, Perrides, Peleques, Semachides, Phyrn, appartenoient à l'*Antiochide*.

Agnus, Apollonia, Sunium, à l'*Attalide*.

Athmonon, Éxoné, Ales, Éxonines, Daxalides, Epiciquides, Melite, Xipeté, Pitbos, Syracette, Trinémis, à la *Cécropide*.

Ales, Araphenides, Araphen, Baté, Gargette, Diomæa, Erechthia, Éricera, Icaria, Ionides, Collyte, Cydanides, Plothras, Philædes, Chollides, à l'*Egéeide*.

Agraulé, Anagyre, Euonynos, Themachos, Kedes, Céphylie, Lampra supérieure & inférieure, Pambotades, Pergasé, Sybrides, Phægus, à l'*Erechthéides*.

Aphidne, Eloufa, Oa, Adrianide, Phæga, à l'*Adriatique*.

Azenia, Amanvanthea, Anacæa, Acherde, Decelæa, Elæus, Eleufis, Troiades, Thimoitades, Keiriade, Coilé, Corydallos, Oeum Decleicum, Oenoé Hypothoontide, le Pyrée, Spendale, à l'*Hypothoontide*.

Æthalides, Halime, Deirades, Ekalé, Eupyrides, Ketti, Croppia, Leuconium, Oeum Ceramicum, Pæonides, Potamos, Scambonides, Hybabes, Phréarrhes, à la *Léontide*.

Acharne, Butades, Brauron, Epicephesia, Thria, Hypptomades, Laciades, Lucia, Oé, Perithoides, Ptelea, Tyrmides, Philé, à la *Léontide*.

Angelé, Cydathenæum, Cytheron, Myrrhinus, Pænie supérieure & inférieure, Prasies, Probalynthe, Sûrie, Phæga, à la *Pandionide*.

Berenicides, Tyrgonides, Conthylé, Phlya, à la *Ptolémaïde*.

Argilia, Harma, Achrade, Dryme, Edapteon, Enna, Echelides, Euchontheus, Zoster, Thebe, Thrion, Calé, le Céramique de dedans, Cothocides, Colonos Hippios, Colonos Agoraïos, Cynolarges, Larissa, Laurium, Lenæum, Limnes, Miletum, Munichia, Panaète, Parnethe, Pnyx, Patrocleia, Sciron, Sporgilos, Hyrette, Hylies, Phormilii, Phiritii, Chitone, Orope, sont des lieux dont on ignore les tribus.

**ATTIQUE**. Voyez ÉPOQUE, ou ERE ATTIQUE.

**ATTIQUE**, tribu attique. Voy. TRIBU.

**ATTIQUE**, talent attique. Voyez TALENT.

**ATTIQUE**, (*en Architecture*.) étage peu élevé qui sert à couronner & exhausser un bel étage, tel que celui qui se voit à Versailles du côté des jardins: on nomme cet

étage supérieur *attique*, parce que sa proportion imite celle des bâtimens pratiqués à Athenes, qui étoient tenus d'une hauteur médiocre, & sur lesquels il ne paroïssoit point de toits, aussi faut-il se garder d'en faire paroître de trop élevés, qui sembleroient accabler cet étage; & si, dans un bâtiment de beaucoup de profondeur, on ne pouvoit se dispenser d'introduire des combles apparens, il faudroit se garder de pratiquer sous ces combles de pareils étages, malgré l'usage fréquent qu'on en fait dans nos bâtimens à la place des mansardes; ce qui rend à la vérité les étages supérieurs beaucoup plus praticables.

Ces especes d'étages sont souvent décorés d'un ordre d'architecture qui n'a rien de commun avec la proportion des cinq especes d'ordonnances, toscane, dorique, ionique, corinthienne, & composée: mais cependant il doit y avoir quelque rapport avec le genre d'architecture qui le reçoit; c'est-à-dire, que chacun des cinq ordres a sa proportion particulière, qui exprime le genre rustique, solide, moyen, délicat, & composé; & que l'ordre *attique*, à lui seul, doit emprunter de chacun de ces ordres le caractère qui lui convient, selon qu'il est placé sur l'un d'eux, sans pour cela avoir plus de cinq diamètres au moins, ou six diamètres au plus, & se distinguer principalement par la richesse ou la simplicité, selon que l'exige la convenance du bâtiment.

La plupart des architectes sont d'avis contraire sur la hauteur qu'on doit donner à cet ordre, par rapport à celui de dessous. Ce qu'ils ont trouvé de plus parfait dans les exemples antiques, n'a pu les accorder: les uns lui donnent les deux tiers de la hauteur de l'ordre qui les soutient; les autres ne lui donnent que la moitié. Je suis de ce dernier avis, & je conviens néanmoins que cette proportion peut varier de quelque chose, selon que l'édifice est plus ou moins élevé; ce qui ne peut se déterminer qu'à la faveur des règles de l'optique, sans lesquelles on ne peut que tâtonner, risquer de faire des fautes monstrueuses, ou réussir par un heureux hazard.

Jamais il ne faut employer cet ordre en colonne, sa proportion raccourcie ne pou-

vant jamais faire un bon effet; & quand il se trouve des colonnes dans l'ordonnance d'un bâtiment que l'on veut couronner d'un *attique*, il faut reculer ce dernier ordre à plomb des pilastres de dessous, & couronner les colonnes de devant avec des figures, comme à Versailles, à Saint-Cloud, à Clagny, &c. Il faut savoir aussi que les croisées que l'on pratique dans ces étages doivent être carrées, ou tout au plus que leur largeur doit être à la hauteur, comme 4 est à 5; & sur-tout éviter de les faire barlongues, forme consacrée aux soubiraux. Voyez ABAJOUR.

Les balustrades qui couronnent cet étage, doivent aussi se ressentir de sa proportion raccourcie, & avoir environ un cinquième moins de hauteur que celles qui couronnent un ordre régulier.

On pratique souvent des *attiques* sans ordre & sans croisée: ils sont destinés à recevoir seulement des inscriptions au lieu de balustrades, tels qu'on voit ceux de la porte de S. Denys, S. Martin, S. Bernard, à la plupart des fontaines publiques; alors ces *attiques* prennent le nom de l'architecture qui les reçoit, & de la diversité des formes qui les composent; ce qui fait appeler *attique continu*, celui qui entoure toutes les faces d'un bâtiment sans interruption; *attique circulaire*, celui qui sert d'exhaussement à un dôme, à une coupole, à une lanterne, &c. *attique interposé*, celui qui est situé entre deux grands étages; *attique de comble*, celui qui est construit de pierre ou de bois, revêtu de plomb, servant de parapet à une terrasse, plate-forme, &c. *attique de cheminée*, le revêtement de marbre ou de menuiserie, depuis le dessus de la tablette, jusqu'environ la moitié de la hauteur du manteau; ces derniers étoient fort usités dans le dernier siècle, avant l'usage des glaces: Versailles, Triannon & Clagny nous en fournissent des exemples, que l'on imite encore aujourd'hui dans les grandes pièces, où la dépense & la décoration des glaces seroient superflues. (P)

ATTIRAGE (POIDS D'), c'est ainsi que les fileurs d'or appellent les poids employés dans leur rouet. Voyez à l'article FILER L'OR, dans la description du rouet,

l'usage de ces poids. *Voyez aussi l'explication du même mot au MOULIN A FIL.*

Les fileurs d'or donnent aussi le nom de *cordes d'attirage*, aux cordes qui soutiennent les poids d'attirage.

**ATTISE**, f. f. nom que l'on donne dans les *Brasseries*, au bois que l'on met dans les fourneaux sous les chaudières.

**ATTISONNOIR**, f. m. Les *Fondeurs* appellent ainsi un outil crochu dont ils se servent pour attiser le feu.

**ATTITUDE**, f. f. en terme de peinture & de sculpture, est la position ou l'action des figures en général : néanmoins il semble convenir particulièrement à celles qu'on a mises dans une position tranquille. On dit l'attitude, & non l'action d'un corps mort.

On dit : *cette figure est bien dessinée, bien colorée, mais l'attitude en est désagréable.* (R)

**ATTITUDE**, en Ecriture, se dit de la position du corps & de la tête quand on écrit.

Il y a deux sortes d'attitude, selon la sorte d'écriture ; on a la tête un peu panchée sur la gauche pour la bâtarde & la coulée ; on l'a droite pour la ronde.

\* **ATTOCK (ROYAUME D')**, (Géog.) province d'Asie dans l'empire du Mogol, vers la grande Tartarie & les sources de l'Inde, entre les provinces de Cachemire, Penback, Multant, Hujacan & Cabul. Le Send & l'Inde en font les principales rivières.

**ATTOMBISEUR**, f. m. terme de Fauconnerie, oiseau qui attaque le héron dans son vol : il faut savoir qu'on en lâche plusieurs sur lui, & qu'il y en a qui lui donnent la première attaque, d'autres la seconde. On dit : *ce faucon est bon attombisseur.*

**ATTOUCHEMENT**, f. m. (Géom.) point d'attouchement, qu'on appelle aussi point de contact ou de contingence, est le point dans lequel une ligne droite touche une ligne courbe, ou dans lequel deux courbes se touchent. V. CONTINGENCE.

On dit ordinairement en Géométrie, que le point d'attouchement vaut deux points d'intersection, parce que la tangente peut être regardée comme une sécante qui coupe

la courbe en deux points infiniment proches. En effet, disent les géomètres, concevons par exemple une ligne droite indéfinie, qui coupe un cercle en deux points ; imaginons ensuite que cette ligne droite se meuve parallèlement à elle-même vers le sommet du cercle ; les deux points d'intersection se rapprocheront insensiblement, & enfin se confondront, ou ne feront plus qu'un point, lorsque par ce mouvement la sécante sera devenue tangente, c'est-à-dire ne fera plus que toucher ou raser ce cercle.

Comme il n'y a point réellement de quantités infiniment petites, & que par conséquent l'on ne sauroit concevoir deux points infiniment proches (voy. INFINI & INFINIMENT PETIT), il est très-important de se former une idée nette de cette façon de parler, que le point d'attouchement vaut deux points d'intersection infiniment proches. Elle signifie seulement que le point d'attouchement est la limite ou le terme de tous les doubles points d'intersection des sécantes parallèles à la tangente, c'est-à-dire, que si l'on mène parallèlement à la tangente, une ligne qui coupe en deux points la courbe, par exemple, le cercle, on peut toujours imaginer cette ligne à une telle distance de la tangente, que la distance des deux points d'intersection soit aussi petite qu'on voudra : mais que cette distance ne deviendra pourtant jamais absolument nulle, à moins que la sécante ne se confonde absolument avec la tangente. Cette idée des limites est très-nette, & très-utile pour réduire la géométrie des infiniment petits à des notions claires. *Voyez LIMITE, &c.*

Au reste, il n'est question jusqu'ici que du point d'attouchement simple ; car il y a des points d'attouchement qui équivalent à trois points d'intersection, comme dans l'attouchement au point d'inflexion, d'autres équivalent à quatre points d'intersection, comme dans l'attouchement au point de serpenement infiniment petit ; & ainsi à l'infini ; voy. INFLEXION, SERPENTEMENT : ce qui, en réduisant la chose à des notions claires, signifie simplement que la valeur de la sécante devenue touchante, a dans ce cas trois ou quatre, &c. racines

égales dans l'équation de la courbe ; je dis, de la sécante *devenue touchante*, car il y a des cas où une sécante a plusieurs racines égales, sans être touchante, comme dans les points doubles, & dans les points conjugués. Ce qui distingue ces points des points d'*attouchement*, c'est que si vous donnez une autre direction à la ligne qui étoit tangente, en la faisant toujours passer par le point d'*attouchement*, alors elle ne coupe plus la courbe qu'en un point, & l'équation qui représente son intersection cesse d'avoir des racines égales ; au lieu que dans les points multiples & conjugués, la sécante a toujours plusieurs racines égales, quelque position qu'on lui donne, pourvu qu'elle passe toujours par le point multiple ou conjugué. *Voyez* RACINE, INTERSECTION, POINT MULTIPLE, POINT CONJUGUÉ, &c.

ATTRACTIF, adj. m. se dit de ce qui a le pouvoir ou la propriété d'attirer. *Voy.* ATTRACTION, &c. Ainsi on dit *force attractive*, vis *attractiva*, &c.

La vertu *attractive* de l'aimant se communique au fer, en faisant toucher le fer à l'aimant. *Voyez* AIMANT. (O)

ATTRACTIFS, adj. (*Médecine.*) remèdes appliqués extérieurement, qui par leur activité pénètrent les pores, se mêlent avec les matieres qui causent l'obstruction, les raréfient, les disposent à s'évacuer plus facilement, en tenant la partie ouverte par la brûlure ou par l'incision.

Les *attractifs* ne diffèrent point des remèdes qui font mûrir & digérer. *Voyez* MURIR, DIGESTION.

Les principaux simples de cette nature sont les différentes matieres grasses, la fiente de pigeon & celle de vache, le son, le levain, le harang, l'encens, la poix, la résine, l'huile, &c.

La matiere étant raréfiée par les remèdes, & par conséquent devenue plus coulante, le sang qui circule sans cesse peut aisément l'entraîner dans son cours, la mêle ainsi avec la masse commune, & causer de grands désordres.

La raréfaction lui faisant occuper un espace plus considérable, il en résulte une extension des parties qui la contiennent ;

& le sentiment en est douloureux. Un plus grand concours des fluides, & par conséquent une augmentation de la tumeur, en font d'autres fâcheux effets. Il faut donc administrer ce genre de médicaments avec une extrême circonspection. (N)

ATTRACTION, f. f. *attractio* ou *tractio* composé de *at* & de *traho*, je tire ; signifie, en *Mécanique*, l'action d'une force motrice, par laquelle un mobile est tiré ou rapproché de la puissance qui le meut. *V.* PUISSANCE & MOUVEMENT.

Comme la réaction est toujours égale & contraire à l'action, il s'ensuit que dans toute *attraction* le moteur est attiré vers le mobile autant que le mobile vers le moteur. *V.* ACTION & RÉACTION.

Dans l'usage ordinaire on dit, qu'un corps *A* est attiré vers un autre corps *B*, lorsque *A* est lié ou attaché avec *B* par le moyen d'une corde, d'une courroie ou d'un bâton ; c'est de cette maniere qu'un cheval tire un chariot ou une barque ; & en général on dit qu'un corps en attire un autre, lorsqu'il communique du mouvement à cet autre par le moyen de quelque corps placé entre eux, & que le corps moteur précède celui qui est mu.

De plus, lorsqu'on voit deux corps libres, éloignés l'un de l'autre, s'approcher mutuellement sans que l'on s'aperçoive de la cause, on donne encore à ce phénomène le nom d'*attraction* ; & c'est principalement dans ce dernier sens qu'il a été employé par les philosophes anciens & modernes. L'*attraction*, prise dans le premier sens, se nomme plus communément *traction*. *Voyez* TRACTION.

*Attraction* ou *force attractive*, dans l'ancienne physique, signifie une force naturelle qu'on suppose inhérente à certains corps, & en vertu de laquelle ils agissent sur d'autres corps éloignés, & les tirent à eux. *Voyez* FORCE.

Le mouvement que ces prétendues forces produisent, est appelé par les Péripatéticiens *mouvement d'attraction*, & en plusieurs occasions, *suction* ; & ils rapportent différents exemples où, selon eux, ce mouvement se remarque : ainsi nous respirons l'air, disent-ils, par *attraction* ou *suction* ;

de même nous suçons par *attraction* une pipe de tabac : c'est encore par *attraction* que le sang monte dans les ventouses, que l'eau s'éleve dans les pompes, & la fumée dans les cheminées ; les vapeurs & les exhalaisons sont attirées par le soleil, le fer par l'aimant, les pailles & la poulrière par l'ambre & les autres corps électriques. *Voyez SUCTION.*

Si ces philosophes avoient fait un plus grand nombre d'expériences, ils auroient bientôt reconnu que ces différens phénomènes venoient de l'impulsion d'un fluide invisible. Ainsi la plupart des effets que les anciens attribuoient à l'*attraction*, sont aujourd'hui attribués à des causes plus naturelles & plus sensibles, principalement à la pression de l'air. *Voyez AIR & PRESSION.*

C'est la pression de l'air, par exemple, qui produit les phénomènes de l'inspiration des ventouses, de la succion des pompes, des vapeurs, des exhalaisons, &c. *Voyez RESPIRATION, SUCTION, POMPE, VENTOUSE, VAPEUR, FUMÉE, EXHALAISON, &c.*

Sur les phénomènes de l'*attraction* électrique & magnétique, *voyez AIMANT, MAGNÉTISME & ELECTRICITÉ.*

La puissance opposée à l'*attraction* est appelée *répulsion* ; & l'on observe que la répulsion a lieu dans quelques effets naturels. *Voyez RÉPULSION.*

*Attraction* ou *puissance attractive*, se dit plus particulièrement dans la philosophie Newtonienne, d'une puissance ou principe, en vertu duquel toutes les parties, soit d'un même corps, soit de corps différens, tendent les unes vers les autres ; ou pour parler plus exactement, l'*attraction* est l'effet d'une puissance, par laquelle chaque particule de matière tend vers une autre particule. *Voyez MATIERE & PARTICULE.* Les loix & les phénomènes de l'*attraction* sont un des points principaux de la philosophie Newtonienne. *Voyez PHILOSOPHIE NEWTONIENNE.*

Quoique ce grand philosophe se serve du mot d'*attraction*, comme les philosophes de l'école, cependant, selon la plupart de ses disciples, il y attache une idée bien différente. Nous disons, selon la plupart de ses disciples, car nous ne faisons que détailler

ici ce qui a été dit sur l'*attraction*, nous réservant à exposer à la fin de cet article notre sentiment particulier.

L'*attraction*, dans la philosophie ancienne, étoit, selon eux, une espèce de qualité inhérente à certains corps, & qui résulloit de leurs formes particulières & spécifiques ; & l'idée que les anciens philosophes attachoient à ce mot de *forme*, étoit fort obscure. *Voy. QUALITÉ & FORME.*

L'*attraction* Newtonienne, au contraire, est un principe indéfini, c'est-à-dire, par lequel on veut désigner ni aucune espèce ou manière d'action particulière, ni aucune cause physique d'une pareille action, mais seulement une tendance en général, un *conatus accedendi* ou *effort pour s'approcher*, quelle qu'en soit la cause physique ou métaphysique ; c'est-à-dire, soit que la puissance qui le produit soit inhérente aux corps mêmes, soit qu'elle consiste dans l'impulsion d'un agent extérieur.

Aussi Newton dit-il expressément dans ses principes, qu'il se sert indifféremment des mots d'*attraction*, d'*impulsion*, & de *propension*, & avertit-il le lecteur de ne pas croire que, par le mot d'*attraction*, il veuille désigner une manière d'action ou sa cause efficiente, & supposer qu'il y a réellement une force attractive dans des centres qui ne sont que des points mathématiques, *liv. I. pag. 5.* Et dans un autre endroit il dit, qu'il considère les forces centripètes comme des *attractions*, quoique peut-être elles ne soient physiquement parlant, que de véritables impulsions, *ibid. pag. 147.* Il dit aussi dans son *Optique*, page 322, que ce qu'il appelle *attraction*, est peut-être l'effet de quelque impulsion qui agit suivant des loix différentes de l'impulsion ordinaire, ou peut-être aussi l'effet de quelque cause qui nous est inconnue.

Si l'on considère l'*attraction*, continuent les Newtoniens, comme une qualité qui résulte des formes particulières de certains corps, on doit la proscrire avec les sympathies, antipathies, & qualités occultes. *Voyez QUALITÉ OCCULTE.* Mais quand on a une fois écarté cette idée, on remarque dans la nature un grand nombre de phénomènes, entr'autres la pesanteur des corps, ou leur tendance vers un centre, qui sem-

blent n'être point l'effet d'une impulsion, ou dans lesquels au moins l'impulsion n'est pas sensible: de plus, ajoutent-ils, cette action paroît différer à quelques égards de l'impulsion que nous connoissons; car l'impulsion est toujours proportionnelle à la surface des corps, au lieu que la gravité agit sur les parties solides & intérieures, & est toujours proportionnelle à la masse, & par conséquent doit être l'effet d'une cause qui pénètre toute leur substance.

D'ailleurs, les observations nous ont appris qu'il y a divers cas où les corps s'approchent les uns des autres, quoiqu'on ne puisse découvrir en aucune manière qu'il y ait quelque cause extérieure qui agisse pour les mettre en mouvement. Quiconque attribue ce mouvement à une impulsion extérieure, suppose donc un peu trop légèrement cette cause. Ainsi, quand on voit que deux corps éloignés s'approchent l'un de l'autre, on ne doit pas se presser de conclure que ces corps sont poussés l'un vers l'autre, par l'action d'un fluide ou d'un autre corps invisible, jusqu'à ce que l'expérience l'ait démontré; comme il est arrivé dans les phénomènes que les anciens attribuoient à l'horreur du vuide, & qu'on a reconnu être l'effet de la pression de l'air. Encore moins doit-on attribuer ces phénomènes à l'impulsion, lorsqu'il paroît impossible, ou au moins très-difficile, de les expliquer par ce principe, comme il est prouvé à l'égard de la pesanteur. *Musch. essai de Physique.*

Le principe inconnu de l'*attraction*, c'est-à-dire inconnu par la cause (car les effets sont sous les yeux de tout le monde) est ce que l'on appelle *attraction*; & sous ce nom général, on comprend toutes les tendances mutuelles dans lesquelles l'impulsion ne se manifeste pas, & qui par conséquent ne peuvent s'expliquer par le secours d'aucunes loix connues de la nature.

C'est de-là que sont venues les différentes sortes d'*attractions*; savoir la pesanteur, l'ascension des liqueurs dans les tuyaux capillaires, la rondeur des gouttes de fluide, &c. qui sont l'effet d'autant de différentes principes agissans par des loix différentes; *attractions* qui n'ont rien de commun, sinon qu'elles ne sont peut-être point

l'effet d'une cause physique, & qu'elles paroissent résulter d'une force inhérente aux corps, par laquelle ils agissent sur ces corps éloignés, quoique notre raison ait beaucoup de difficulté à admettre une pareille force.

L'*attraction* peut se diviser, eu égard aux loix qu'elle observe, en deux especes. La première s'étend à une distance sensible: telles sont l'*attraction* de la pesanteur qui s'observe dans tous les corps, & l'*attraction* du magnétisme, de l'électricité, &c. qui n'a lieu que dans certains corps particuliers. *Voyez les loix de chacune de ces attractions, aux mots GRAVITÉ, AIMANT, & ELECTRICITÉ.*

L'*attraction* de la gravité, que les Mathématiciens appellent aussi *force centripete*, est un des plus grands principes & des plus universels de la nature. Nous la voyons & nous la sentons dans les corps qui sont proches de la surface de la terre, (*Voyez PESANTEUR*) & nous trouvons par l'observation, que la même force, c'est-à-dire cette force qui est toujours proportionnelle à la quantité de matière, & qui agit en raison inverse du carré de la distance, que cette force, dis-je, s'étend jusqu'à la lune, & jusqu'aux autres planètes premières & secondaires, aussi-bien que jusqu'aux comètes, & que c'est par elle que les corps célestes sont retenus dans leurs orbites. Or comme nous trouvons la pesanteur dans tous les corps qui sont le sujet de nos observations, nous sommes en droit d'en conclure par une des règles reçues en Philosophie, qu'elle se trouve aussi dans tous les autres: de plus, comme nous remarquons qu'elle est proportionnelle à la quantité de matière de chaque corps, elle doit exister dans chacune de leurs parties; & c'est par conséquent une loi de la nature, que chaque particule de matière tende vers chaque autre particule. *Voyez la preuve plus étendue de cette vérité, & l'application de ce principe aux mouvemens des corps célestes, sous les articles PHILOSOPHIE NEWTONIENNE, SOLEIL, LUNE, PLANETE, COMETE, SATELLITE, CENTRIPETE, CENTRIFUGE.*

C'est donc de l'*attraction*, suivant M. Newton, que proviennent la plupart des

mouvements, & par conséquent des changemens qui se font dans l'univers: c'est par elle que les corps pesans descendent, & que les corps légers montent; c'est par elle que les projectiles sont dirigés dans leur course; que les vapeurs montent, & que la pluie tombe; c'est par elle que les fleuves coulent, que l'air presse, que l'Océan a un flux & reflux. *Voyez MOUVEMENT, DESCENTE, ASCENSION, PROJECTILE, VAPEUR, PLUIE, FLEUVE, FLUX & REFLUX, AIR, ATMOSPHERE, &c.* Les mouvemens qui résultent de ce principe, sont l'objet de cette partie si étendue des mathématiques, qu'on appelle *mécanique* ou *statique*, comme aussi de *l'hydrostatique*, de *l'hydraulique*, &c. qui en sont comme les branches & la suite. *Voyez MÉCANIQUE, STATIQUE, HYDROSTATIQUE, PNÉUMATIQUE; Voyez aussi MATHÉMATIQUE, PHILOSOPHIE, &c.*

La seconde espece d'*attraction* est celle qui ne s'étend qu'à des distances insensibles. Telle est l'*attraction* mutuelle qu'on remarque dans les petites parties dont les corps sont composés; car ces parties s'attirent les unes les autres au point de contact, ou extrêmement près de ce point, avec une force très-supérieure à celle de la pesanteur, mais qui décroît ensuite à une très-petite distance, jusqu'à devenir beaucoup moindre que la pesanteur. Un auteur moderne a appelé cette force *attraction de cohésion*, supposant que s'est elle qui unit les particules élémentaires des corps pour en faire des masses sensibles. *Voyez COHÉSION, ATOME, PARTICULE, &c.*

Toutes les parties des fluides s'attirent mutuellement, comme il paroît par la tenacité & la rondeur de leurs gouttes, si l'on en excepte l'air, le feu, & la lumière, qu'on n'a jamais vus sous la forme de gouttes. Ces mêmes fluides se forment en gouttes dans le vuide comme dans l'air, ils attirent les corps solides, & en sont réciproquement attirés; d'où il paroît que la vertu attractive se trouve répandue par-tout. Qu'on mette l'une sur l'autre deux glaces de miroir bien unies, bien nettes & bien sèches, on trouvera alors

qu'elles tiennent ensemble avec beaucoup de force, de sorte qu'on ne peut les séparer l'une de l'autre qu'avec peine. La même chose arrive dans le vuide, lorsqu'on retranche une petite portion de deux balles de plomb, ensuite que leurs surfaces deviennent unies à l'endroit de la section, & qu'on les presse ensuite l'une contre l'autre, avec la main, en leur faisant faire en même temps la quatrième partie d'un tour; on remarque que ces balles tiennent ensemble avec une force de 40 ou 50 livres. En général, tous les corps dont les surfaces sont unies, sèches & nettes, principalement les métaux, se collent & s'attachent mutuellement l'un à l'autre quand on les approche; de sorte qu'il faut quelque force pour les séparer. *Musch. Essai de Phys.*

Les corps s'attirent réciproquement, non seulement lorsqu'ils se touchent, mais aussi lorsqu'ils sont à une certaine distance les uns des autres; car, mettez entre les deux glaces de miroir dont nous venons de parler, un fil de soie fort fin, alors ces deux glaces ne pourront pas se toucher, puisqu'elles seront éloignées l'une de l'autre de toute l'épaisseur du fil; cependant on ne laissera pas de voir que ces deux glaces s'attirent mutuellement, quoiqu'avec moins de force que lorsqu'il n'y avoit rien entr'elles. Mettez entre les glaces deux fils que vous aurez tordus ensemble, ensuite trois fils tordus de même, & vous verrez que l'*attraction* diminuera à mesure que les glaces s'éloigneront l'une de l'autre. *Musch. ibid.*

On peut encore faire voir d'une manière bien sensible cette vertu attractive par une expérience curieuse. Prenez un corps solide & opaque, qui finisse en pointe, soit de métal, soit de pierre, ou même de verre; si des rayons de lumière paralleles passent tout près de la pointe ou du tranchant de ce corps, dans une chambre obscure, alors le rayon qui se trouvera tout près de la pointe, sera attiré avec beaucoup de force vers le corps; & après s'être détourné de son chemin, il en prendra un autre, étant brisé par l'*attraction* que ce corps exerce sur lui. Le rayon un peu plus éloigné de la pointe est aussi attiré, mais moins



moins que le précédent ; & ainsi il fera moins rompu , & s'écartera moins de son chemin. Le rayon suivant , qui est encore plus éloigné , sera aussi moins attiré & moins détourné de sa première route. Enfin , à une certaine distance fort petite , il y aura un rayon qui ne sera plus attiré du tout , ou du moins sensiblement , qui conservera sans se rompre sa direction primitive. Muffch. *ibid.*

C'est à M. Newton que nous devons la découverte de cette dernière espèce d'*attraction* , qui n'agit qu'à de très-petites distances ; comme c'est à lui que nous devons la connoissance plus parfaite de l'autre , qui agit à des distances considérables. En effet , les loix du mouvement & de la percussion des corps sensibles dans les différentes circonstances où nous pouvons les supposer , ne paroissent pas suffisantes pour expliquer les mouvemens intestins des particules des corps , d'où dépendent les différents changemens qu'ils subissent dans leurs contextures , leurs couleurs , leurs propriétés ; ainsi toute philosophie seroit nécessairement en défaut , si elle étoit fondée sur le principe seul de la gravitation , porté même aussi loin qu'il est possible. Voyez LUMIERE , COULEUR , &c.

Mais outre les loix ordinaires du mouvement dans les corps sensibles , les particules dont ces corps sont composés en obéissent d'autres , qu'on n'a commencé à remarquer que depuis peu de temps , & dont on n'a encore qu'une connoissance fort imparfaite. M. Newton , à la pénétration duquel nous en devons la première idée , s'est presque contenté d'en établir l'existence ; & après avoir prouvé qu'il y a des mouvemens dans les petites parties des corps , il ajoute que ces mouvemens proviennent de certaines puissances ou forces , qui paroissent différentes de toutes les forces que nous connoissons.

« C'est en vertu de ces forces , selon lui , » que les petites particules des corps agissent les unes sur les autres , même à » une certaine distance , & produisent par » là plusieurs phénomènes de la nature. » Les corps sensibles , comme nous l'avons » déjà remarqué , agissent mutuellement » les uns sur les autres ; & comme la

» nature agit d'une manière toujours constante & uniforme , il est fort vraisemblable qu'il y a beaucoup de forces de la même espèce ; celles dont nous venons de parler s'étendent à des distances assez sensibles , pour pouvoir être remarquées par des yeux vulgaires ; mais il peut y en avoir d'autres qui agissent à des distances trop petites , pour qu'on n'ait pu les observer jusqu'ici , & l'électricité , par exemple , agit peut-être à de telles distances , même sans être excitée par le frottement. »

Cet illustre auteur confirme cette opinion par un grand nombre de phénomènes & d'expériences , qui prouvent clairement selon lui , qu'il y a une puissance & une action *attractive* entre les particules , par exemple , du sel & de l'eau , entre celles du vitriol & de l'eau , du fer & de l'eau-forte , de l'esprit de vitriol & du salpêtre. Il ajoute que cette puissance n'est pas d'une égale force dans tous les corps ; qu'elle est plus forte , par exemple , entre les particules du sel de tartre & celles de l'eau-forte , qu'entre les particules du sel de tartre & celles de l'argent : entre l'eau-forte & la pierre calaminaire , qu'entre l'eau-forte & le fer : entre l'eau-forte & le fer , qu'entre l'eau-forte & le cuivre ; encore moindre entre l'eau-forte & l'argent , ou entre l'eau-forte & le mercure. De même l'esprit de vitriol agit sur l'eau , mais il agit encore davantage sur le fer ou sur le cuivre.

Il est facile d'expliquer par l'*attraction* mutuelle la rondeur que les gouttes d'eau affectent ; car comme ces parties doivent s'attirer toutes également & en tous sens , elles doivent tendre à former un corps , dont tous les points de la surface soient à distance égale de son centre. Ce corps seroit parfaitement sphérique , si les parties qui le composent étoient sans pesanteur : mais cette force , qui les fait descendre en en-bas , oblige la goutte de s'allonger un peu ; & c'est pour cette raison , que les gouttes de fluide attachées à la surface inférieure des corps , dont le grand axe est vertical , prennent une figure un peu ovale. On remarque aussi cette même figure dans les gouttes d'eau qui sont placées sur la

surface supérieure d'un plan horizontal ; mais alors le petit axe de cette figure est vertical . & la surface inférieure , c'est-à-dire , celle qui touche le plan , est plane ; ce qui vient tant de la pesanteur des particules de l'eau que de l'*attraction* des corps sur lesquels elles sont placées , qui altere l'effet de leur *attraction* mutuelle . Aussi , moins la surface sur laquelle la goutte est placée a de force pour attirer ses parties , plus la goutte reste ronde : c'est pour cette raison , que les gouttes d'eau qu'on voit sur quelques feuilles de plantes , sont parfaitement rondes ; au lieu que celles qui se trouvent sur du verre , sur des métaux ; ou sur des pierres , ne sont qu'à demi-rondes ou quelquefois encore moins . Il en est de même du mercure , qui se partage sur le papier en petites boules parfaitement rondes , au lieu qu'il prend une figure aplatie lorsqu'il est mis sur du verre ou sur quelque autre métal . Plus les gouttes sont petites , moins elles ont de pesanteur ; & par conséquent lorsqu'elles viendront à s'attirer , elles formeront un globe beaucoup plus rond que celui qui sera formé par les grosses gouttes , comme on pourroit le démontrer plus au long , & comme l'expérience le confirme . Il est à remarquer que tous ces phénomènes s'observent également dans l'air & dans le vuide . *Musfch.*

On peut s'assurer encore de la force avec laquelle les particules d'eau s'attirent , en prenant un phiole , dont le cou soit fort étroit & n'ait pas plus de deux lignes de diamètre , & en renversant cette phiole , après l'avoir remplie d'eau : car on remarquera alors qu'il n'en sort pas une seule g. urte .

Comme , dans une goutte d'eau , les parties qui s'attirent réciproquement ne restent pas en repos avant que d'avoir formé une petite boule , de même aussi deux gouttes d'eau situées l'une proche de l'autre , & légèrement attirées par la surface sur laquelle elles se trouvent , se précipiteront l'une vers l'autre par leur *attraction* mutuelle ; & , dans l'instant même de leur premier contact , elles se réuniront & formeront une boule , comme on l'observe en effet ; la même chose arrive à deux gouttes de mercure .

Lorsqu'on verse ensemble les parties de divers liquides , elles s'attirent mutuellement ; celles qui se touchent alors , tiennent l'une à l'autre par la force avec laquelle elles agissent ; c'est pourquoi les liquides pourrout en ce cas se changer en un corps solide , qui sera d'autant plus dur , que l'*attraction* aura été plus forte ; ainsi ces liquides se coaguleront . *Musfch.*

Lorsqu'on a fait dissoudre des parties de sel dans une grande quantité d'eau , elles sont attirées par l'eau avec plus de force qu'elles ne peuvent s'attirer mutuellement , & elles restent séparées assez loin les unes des autres : mais lorsqu'on fait évaporer une grande quantité de cette même eau , soit par la chaleur du soleil , soit par celle du feu , soit par le moyen du vent , il s'élève sur la surface de l'eau une pellicule fort mince , formée par les particules de sel qui se tiennent en haut , & dont l'eau s'est évaporée . Cette pellicule , qui n'est composée que des parties de sel , peut alors attirer & séparer de l'eau qui est au dessous , différentes particules salines , avec plus de force que ne pouvoit faire auparavant cette même eau déjà diminuée de volume ; car par l'évaporation d'une grande quantité d'eau , les parties salines se rapprochent davantage , & s'unissent beaucoup plus qu'auparavant ; & l'eau se trouvant en moindre quantité , elle a aussi moins de force pour pouvoir agir sur les parties salines qui sont alors attirées en haut vers la pellicule de sel à laquelle elles se joignent . Cette petite eau devient par conséquent plus épaisse & plus pesante que le liquide qui est au dessous , puisque la pesanteur spécifique des parties salines est beaucoup plus grande que celle de l'eau ; ainsi , dès que cette eau est devenue fort pesante , elle se brise en pièces ; ces morceaux tombent au fond , & continuent d'attirer d'autres parties salines ; d'où il arrive qu'augmentant encore de volume , ils se forment en grosses masses de différentes grandeurs appellées *crystaux* . *Musfch.*

L'air , quoiqu'il doive furnager tous les liquides que nous connoissons , & qui sont beaucoup plus pesans que lui , ne laisse pas d'en être attiré , & de se mêler avec

eux ; & M. Petit a fait voir par plusieurs expériences, de quelle manière il est adhérent aux corps fluides, & se colle, pour ainsi dire, aux corps solides. *Mém. Acad.* 2732.

Les effervescences qui arrivent lorsqu'on mêle ensemble différens liquides, nous donnent un exemple remarquable de ces sortes d'attractions entre les petites parties des corps fluides ; on en verra ci-dessous une explication un peu plus détaillée.

Il n'est pas non plus fort difficile de prouver que les liquides sont attirés par les corps solides. En effet, qu'on verse de l'eau dans un verre bien net, on remarquera qu'elle est attirée sur les côtés contre lesquels elle monte & auxquels elle s'attache, de sorte que la surface de la liqueur est plus basse au milieu que celle qui touche les parois du verre, & qui devient concave : au contraire, lorsqu'on verse du mercure dans un verre, sa surface devient convexe, étant plus haute au milieu que proche les parois du verre ; ce qui vient de ce que les parties du mercure s'attirent réciproquement avec plus de force qu'elles ne sont attirées par le verre.

Si l'on prend un corps solide bien net, & qui ne soit pas gras, qu'on le plonge dans un liquide, & qu'ensuite on le leve fort doucement & qu'on l'en retire, la liqueur y restera attachée, même quelquefois à une hauteur assez considérable ; en sorte qu'il reste entre le corps & la surface du liquide, une petite colonne qui y demeure suspendue ; cette colonne se détache, & retombe lorsqu'on a élevé le corps assez haut pour que la pesanteur de la colonne l'emporte sur la force attractive. *Muffch.*

La force avec laquelle le verre attire les fluides, se manifeste principalement dans les expériences sur les tuyaux capillaires. *Voyez TUYAUX CAPILLAIRES.*

Il y a une infinité d'autres expériences qui constatent l'existence de ce principe d'attraction entre les particules des corps. *Voyez les articles SEL, MENSTRUE, &c.*

Toutes ces actions, en vertu desquelles les particules des corps tendent les unes vers les autres, sont appelées en général

par Newton du nom indéfini d'attraction, qui est également applicable à toutes les actions par lesquelles les corps sensibles agissent les uns sur les autres, soit par impulsion, ou par quelque autre force moins connue : & par-là cet auteur explique une infinité de phénomènes, qui seroient inexplicables par le seul principe de la gravité : tels sont la cohésion, la dissolution, la coagulation, la cristallisation, l'ascension des fluides dans les tuyaux capillaires, les sécrétions animales, la fluidité, la fixité, la fermentation, &c. *Voyez les articles COHÉSION, DISSOLUTION, COAGULATION, CRYSTALLISATION, ASCENSION, SÉCRÉTION, FERMENTATION, &c.*

» En admettant ce principe, ajoute cet  
» illustre auteur, on trouvera que la nature est par-tout conforme à elle-même, & très-simple dans ses opérations ; qu'elle produit tous les grands mouvemens des corps célestes par l'attraction de la gravité qui agit sur les corps, & presque tous les petits mouvemens de leurs parties, par le moyen de laquelle qu'autre puissance attractive répandue dans ces parties. Sans ce principe, il n'y auroit point de mouvement dans le monde ; & sans la continuation de l'action d'une pareille cause, le mouvement péroroit peu-à-peu, puisqu'il devoit continuellement décroître & diminuer, si ces puissances actives n'en reproduisent sans cesse de nouveaux. » *Optique, page 373.*

Il est facile de juger après cela combien sont injustes ceux des philosophes modernes qui se déclarent hautement contre le principe de l'attraction, sans en apporter d'autre raison, sinon qu'ils ne conçoivent pas comment un corps peut agir sur un autre qui en est éloigné. Il est certain que dans un grand nombre de phénomènes, les philosophes ne reconnoissent point d'autre action, que celle qui est produite par l'impulsion & le contact immédiat : mais nous voyons dans la nature plusieurs effets, sans y remarquer d'impulsion : souvent même nous sommes en état de prouver que toutes les explications qu'on peut donner de ces effets, par le moyen des

loix connues de l'impulsion, sont chimériques & contraires aux principes de la mécanique la plus simple. Rien n'est donc plus sage & plus conforme à la vraie philosophie, que de suspendre notre jugement sur la nature de la force qui produit ces effets. Par-tout où il y a un effet, nous pouvons conclure qu'il y a une cause, soit que nous la voyions ou que nous ne la voyions pas. Mais quand la cause est inconnue, nous pouvons considérer simplement l'effet, sans avoir égard à la cause; & c'est même à quoi il semble qu'un philosophe doit se borner en pareil cas : car d'un côté, ce seroit laisser un grand vuide dans l'histoire de la nature, que de nous dispenser d'examiner un grand nombre de phénomènes sous prétexte que nous en ignorons la cause; & de l'autre, ce seroit nous exposer à faire un roman, que de vouloir raisonner sur des causes qui nous sont inconnues. Les phénomènes de l'*attraction* sont donc la matière des recherches physiques; & en cette qualité ils doivent faire partie d'un système de physique; mais la cause de ces phénomènes n'est du ressort du physicien, que quand elle est sensible, c'est-à-dire, quand elle paroît elle-même être l'effet de quelque cause plus relevée (car la cause immédiate d'un effet ne paroît elle-même qu'un effet, la première cause étant invisible.) Ainsi nous pouvons supposer autant de causes d'*attraction* qu'il nous plaira, sans que cela puisse nuire aux effets. L'illustre Newton semble même être indécis sur la nature de ces causes : car il paroît quelquefois regarder la gravité comme l'effet d'une cause immatérielle (*Optiq. page 343, &c.*); & quelquefois il paroît la regarder comme l'effet d'une cause matérielle. *Ibid. page 325.*

Dans la philosophie Newtonienne, la recherche de la cause est le dernier objet qu'on a en vue; jamais on ne pense à la trouver que quand les loix de l'effet & les phénomènes sont bien établis, parce que c'est par les effets seuls qu'on peut remonter jusqu'à la cause; les actions même les plus palpables & les plus sensibles n'ont point une cause entièrement connue; les plus profonds philosophes ne sauroient

concevoir comment l'impulsion produit le mouvement, c'est-à-dire, comment le mouvement d'un corps passe dans un autre par le choc : cependant la communication du mouvement par l'impulsion est un principe admis, non seulement en philosophie, mais encore en mathématique; & même une grande partie de la mécanique élémentaire a pour objet les loix & les effets de cette communication. *Voyez PERCUSSION & COMMUNICATION de mouvement.*

Concluons donc que quand les phénomènes sont suffisamment établis, les autres espèces d'effets, où l'on ne remarque point d'impulsion, ont le même droit de passer de la physique dans les mathématiques, sans qu'on s'embarrasse d'en approfondir les causes, qui sont peut-être au dessus de notre portée : il est permis de les regarder comme causes occultes (car toutes les causes le sont, à parler exactement), & de s'en tenir aux effets, qui sont la seule chose immédiatement à notre portée.

Newton a donc éloigné avec raison de sa philosophie cette discussion étrangère & métaphysique; & malgré tous les reproches qu'on a cherché à lui faire là-dessus, il a la gloire d'avoir découvert dans la mécanique, un nouveau principe, qui, étant bien approfondi, doit être infiniment plus étendu que ceux de la mécanique ordinaire : c'est de ce principe seulement que nous pouvons attendre l'explication d'un grand nombre de changemens qui arrivent dans les corps, comme productions, générations, corruptions, &c. en un mot, de toutes les opérations surprenantes de la chymie. *Voyez GÉNÉRATION, CORRUPTION, OPÉRATION, CHYMIE, &c.*

Quelques philosophes anglois ont approfondi les principes de l'*attraction*. M. Keil en particulier a tâché de déterminer quelques-unes des loix de cette nouvelle cause, & d'expliquer par ce moyen plusieurs phénomènes généraux de la nature, comme la cohésion, la fluidité, l'élasticité, la fermentation, la mollesse, la coagulation. M. Friend, marchant sur les traces, a encore fait une application plus

étendue de ces mêmes principes aux phénomènes de la chymie. Aulli quelques philofophes ont-ils été tentés de regarder cette nouvelle mécanique comme une fcience complete, & de penfer qu'il n'y a prefqu'aucun effet phyfique dont la force *attractive* ne fournisse une application immédiate.

Cependant, en tirant cette conféquence, il y auroit lieu de craindre qu'on ne fe hâtât un peu trop : un principe fi fécond a befoin d'être examiné encore plus à fond ; & il femble qu'avant d'en faire l'application générale à tous les phénomènes, il faudroit examiner plus exactement les loix & les limites. L'*attraction* en général, est un principe fi complexe, qu'on peut par fon moyen expliquer une infinité de phénomènes différens les uns des autres : mais jufqu'à ce que nous en connoiffions mieux les propriétés, il seroit peut-être bon de l'appliquer à moins d'effets, & de l'approfondir davantage. Il se peut faire que toutes les *attractions* ne se ressemblent pas, & que quelques-unes dépendent de certaines caufes particulières, dont nous n'avons pu nous former jufqu'à présent aucune idée, parce que nous n'avons pas assez d'obfervations exactes, ou parce que les phénomènes font fi peu fenfibles, qu'ils échappent à nos fens. Ceux qui viendront après nous, découvriront peut-être ces diverfes fortes de phénomènes : c'est pourquoi nous devons rencontrer un grand nombre de phénomènes qu'il nous est impossible de bien expliquer, ou de démontrer, avant que ces caufes aient été découvertes. Quant au mot d'*attraction*, on peut se servir de ce terme jufqu'à ce que la caufe foit mieux connue.

Pour donner un effai du principe d'*attraction*, & de la maniere dont quelques philofophes l'ont appliqué, nous joindrons ici les principales loix qui ont été données par Newton, M. Keil, M. Friend, &c.

THÉOR. I. Outre la force *attractive* qui retient les planetes & les cometes dans leurs orbites, il y en a une autre par laquelle les différentes parties des corps font composés, s'attirent mutuellement les uns les autres ; & cette force décroît plus qu'en raifon inverfe du quarré de la distance.

Ce théorème, comme nous l'avons déjà remarqué, peut se démontrer par un grand nombre de phénomènes. Nous ne rappellerons ici que les plus fimples & les plus communs : par exemple, la figure sphérique que les gouttes d'eau prennent, ne peut provenir que d'une pareille force : c'est par la même raifon que deux boules de mercure s'uniffent & s'incorporent en une feule dès qu'elles viennent à fe toucher, ou qu'elles font fort près l'une de l'autre : c'est encore en vertu de cette force que l'eau s'élève dans les tuyaux capillaires, &c.

A l'égard de la loi précife de cette *attraction*, on ne l'a point encore déterminée : tout ce que l'on fait certainement, c'est qu'en s'éloignant du point de contact, elle décroît plus que dans la raifon inverfe du quarré de la distance, & que par conféquent elle fuit une autre loi que la gravité. En effet, fi cette force fuivoit la loi de la raifon inverfe du quarré de la distance, elle ne seroit guere plus grande au point de contact, que fort proche de ce point ; car M. Newton a démontré dans les *Principes mathématiques*, que fi l'*attraction* d'un corps est en raifon inverfe du quarré de la distance, cette *attraction* est finie au point de contact, & qu'ainfi elle n'est guere plus grande au point de contact, qu'à une petite distance de ce point ; au contraire, lorsque l'*attraction* décroît plus qu'en raifon inverfe du quarré de la distance, par exemple en raifon inverfe du cube, ou d'une autre puiffance plus grande que le quarré ; alors, selon les démonftrations de M. Newton, l'*attraction* est infinie au point de contact, & finie à une très-petite distance de ce point. Ainfi l'*attraction*, au point de contact, est beaucoup plus grande, qu'elle n'est à une très-petite distance de ce même point. Or il est certain par toutes les expériences, que l'*attraction*, qui est très-grande au point de contact, devient presque infenfible à une très-petite distance de ce point. D'où il s'enfuit que l'*attraction* dont il s'agit, décroît en raifon inverfe d'une puiffance plus grande que le quarré de la distance : mais l'expérience ne nous a point encore appris, fi la diminution de cette force fuit la rai-

son inverse du cube, ou d'une autre puissance plus élevée.

II. La quantité de l'attraction dans tous les corps très-petits, est proportionnelle, toutes choses d'ailleurs égales, à la quantité de matière du corps attirant, parce qu'elle est en effet, ou du moins à très-peu près, la somme ou le résultat des attractions de toutes les parties dont le corps est composé; ou, ce qui revient au même, l'attraction dans tous les corps fort petits, est comme leurs solidités, toutes choses d'ailleurs égales.

Donc 1<sup>o</sup>. à distances égales, les attractions de deux corps très-petits seront comme leurs masses, quelque différence qu'il y ait d'ailleurs entre leur figure & leur volume.

2<sup>o</sup>. A quelque distance que ce soit, l'attraction d'un corps très-petit est comme sa masse, divisée par le carré de la distance.

Il faut observer que cette loi, prise rigoureusement, n'a lieu qu'à l'égard des atomes, ou des plus petites parties composantes des corps, que quelques-uns appellent *particules de la dernière composition*, & non pas à l'égard des corpuscules faits de ces atomes.

Car lorsqu'un corps est d'une grandeur finie, l'attraction qu'il exerce sur un point placé à une certaine distance, n'est autre chose que le résultat des attractions que toutes les parties du corps attirant exercent sur ce point, & qui, en se combinant toutes ensemble, produisent sur ce point une force ou une tendance unique dans une certaine direction. Or, comme toutes les particules dont le corps attirant est composé, sont différemment situées par rapport au point qu'elles attirent; toutes les forces que ces particules exercent, ont chacune une valeur & une direction différente; & ce n'est que par le calcul qu'on peut savoir si la force unique qui en résulte est, comme la masse totale du corps attirant, divisée par le carré de la distance. Aussi cette propriété n'a-t-elle lieu que dans un très-petit nombre de corps; par exemple dans les sphères, de quelque grandeur qu'elles puissent être. M. Newton a démontré que l'attraction qu'elles exercent sur un point

placé à une distance quelconque, est la même que si toute la matière étoit concentrée & réunie au centre de la sphère; d'où il s'ensuit que l'attraction d'une sphère est, en général, comme sa masse, divisée par le carré de la distance qu'il y a du point attiré au centre de la sphère. Lorsque le corps attirant est fort petit, toutes les parties sont censées être à la même distance du point attiré, & sont censées agir à-peu-près dans le même sens: c'est pour cela que, dans les petits corps, l'attraction est censée proportionnelle à la masse divisée par le carré de la distance.

Au reste, c'est toujours à la masse, & non à la grosseur du volume, que l'attraction est proportionnelle; car l'attraction totale est la somme des attractions particulières des atomes dont un corps est composé. Or, ces atomes peuvent être tellement unis ensemble, que les corpuscules les plus solides forment les particules les plus légères; c'est-à-dire, que leurs surfaces n'étant point propres pour se toucher intimement, elles seront séparées par de si grands interstices, que la grosseur ne sera point proportionnelle à la quantité de matière.

III. Si un corps est composé de particules dont chacune ait une force attractive décroissante en raison triplée ou plus que triplée des distances, la force avec laquelle une particule de matière sera attirée par ce corps au point de contact, sera infiniment plus grande, que si cette particule étoit placée à une distance donnée du corps. M. Newton a démontré cette proposition dans ses principes, comme nous l'avons déjà remarqué. Voyez *Princ. math. sect. xii. liv. I. proposition première*.

IV. Dans la même supposition, si la force attractive qui agit à une distance allignable, a un rapport fini avec la gravité, la force attractive, au point de contact, ou infiniment près de ce point, sera infiniment plus grande que la force de la gravité.

V. Mais si, dans le point de contact, la force attractive a un rapport fini à la gravité, sa force, à une distance allignable, sera infiniment moindre que la force de la gravité, & par conséquent sera nulle.

VI. La force *attractive* de chaque particule de manière au point de contact, surpasse presque infiniment la force de la gravité, mais cependant n'est pas infiniment plus grande. De ce théorème & du précédent, il s'en suit que la force *attractive* qui agit à une distance donnée quelconque, sera presque égale à zéro.

Par conséquent cette force *attractive* des corps terrestres ne s'étend que dans un espace extrêmement petit, & s'évanouit à une grande distance. C'est ce qui fait qu'elle ne peut rien déranger dans le mouvement des corps célestes qui en sont fort éloignés, & que toutes les planètes continuent sensiblement leur cours, comme s'il n'y avoit point de force *attractive* dans les corps terrestres.

Où la force *attractive* cesse, la force *répulsive* commence, selon M. Newton, ou plutôt la force *attractive* se change en force *répulsive*. Voyez RÉPULSION.

VII. Supposons un corpuscule qui touche un corps : la force par laquelle le corpuscule est poussé, c'est-à-dire la force avec laquelle il est adhérent au corps qu'il touche, sera proportionnelle à la quantité du contact ; car les parties un peu éloignées du point de contact ne contribuent en rien à la cohésion.

Il y a donc différens degrés de cohésion, selon la différence qui peut se trouver dans le contact des particules ; la force de cohésion est la plus grande qu'il est possible, lorsque la surface touchante est plane : en ce cas, toutes choses d'ailleurs égales, la force par laquelle le corpuscule est adhérent, sera comme les parties des surfaces touchantes.

C'est pour cette raison que deux marbres parfaitement polis, qui se touchent par leurs surfaces planes, sont difficiles à séparer, & ne peuvent l'être que par un poids fort supérieur à celui de l'air qui les presse.

VIII. La force de l'*attraction* croît dans les petites particules, à mesure que le poids & la grosseur de ces particules diminue ; ou pour m'expliquer plus clairement, la force de l'*attraction* décroît moins à proportion que la masse, toutes choses d'ailleurs égales.

Car comme la force *attractive* n'agit qu'au point de contact, ou fort près de ce point, le moment de cette force doit être comme la quantité de contact, c'est-à-dire comme la densité des parties, & la grandeur de leurs surfaces : or les surfaces des corps croissent ou décroissent comme les quarrés des diamètres, les solidités comme les cubes de ces mêmes diamètres ; par conséquent les plus petites particules ayant plus de surface, à proportion de leur solidité, sont capables d'un contact plus fort, &c. Les corpuscules dont le contact est le plus petit, & le moins étendu qu'il est possible, comme les sphères infiniment petites, sont ceux qu'on peut séparer le plus aisément l'un de l'autre.

On peut tirer de ce principe la cause de la fluidité ; car regardant les parties des fluides comme de petites sphères ou globules très-polis, on voit que leur *attraction* & cohésion mutuelle doit être très-peu considérable, & qu'elles doivent être fort faciles à séparer & à glisser les unes sur les autres ; ce qui constitue la fluidité. Voyez FLUIDITÉ, EAU, &c.

IX. La force par laquelle un corpuscule est attiré par un autre corps qui en est proche, ne reçoit aucun changement dans sa quantité, soit que la matière du corps attirant croisse ou diminue, pourvu que le corps attirant conserve toujours la même densité, & que le corpuscule demeure toujours à la même distance.

Car puisque la puissance attractive n'est répandue que dans un fort petit espace, il s'en suit que les corpuscules qui sont éloignés d'un autre, ne contribuent en rien pour attirer celui-ci ; par conséquent le corpuscule sera attiré vers celui qui en est proche avec la même force, soit que les autres corpuscules y soient ou n'y soient pas ; & par conséquent aussi, soit qu'on en ajoute d'autres ou non.

Donc les particules auront différentes forces attractives, selon la différence de leur structure ; par exemple, une particule percée dans sa longueur n'attirera pas si fort qu'une particule qui seroit entière : de même aussi la différence dans la figure en produira une dans la force attractive. Ainsi une

sphère attirera plus qu'un cône, qu'un cylindre, &c.

X. Supposons que la contexture d'un corps soit telle, que les dernières particules élémentaires dont il est composé soient un peu éloignées de leur premier contact, par l'action de quelque force extérieure, comme par le poids ou l'impulsion d'un autre corps, mais sans acquérir en vertu de cette force un nouveau contact; dès que l'action de cette force aura cessé, ces particules tendant les unes vers les autres par leur force attractive, retourneront aussi-tôt à leur premier contact. Or quand les parties d'un corps, après avoir été déplacées, retournent dans leur première situation, la figure du corps, qui avoit été changée par le dérangement des parties, se rétablit aussi dans son premier état: donc les corps qui ont perdu leur figure primitive, ne peuvent la recouvrer par l'attraction.

Par-là on peut expliquer la cause de l'élasticité; car quand les particules d'un corps ont été un peu dérangées de leur situation, par l'action de quelque force extérieure; si-tôt que cette force cesse d'agir, les parties séparées doivent retourner à leur première place; & par conséquent le corps doit reprendre la figure, &c. Voy. ELASTICITÉ, &c.

XI. Mais si la contexture d'un corps est telle que ses parties, lorsqu'elles perdent leur contact par l'action de quelque cause extérieure, en reçoivent un autre du même degré de force; ce corps ne pourra reprendre sa première figure.

Par-là on peut expliquer en quoi consiste la mollesse des corps.

XII. Un corps plus pesant que l'eau, peut diminuer de grosseur à un tel point, que ce corps demeure suspendu dans l'eau, sans descendre comme il le devoit faire, par sa propre pesanteur.

Par-là on peut expliquer pourquoi les particules salines, métalliques, & les autres petits corps semblables demeurent suspendus dans les fluides qui les dissolvent. Voyez MENSTRUE.

XIII. Les grands corps s'approchent l'un de l'autre avec moins de vitesse que les petits corps. En effet, la force avec laquelle deux corps *A, B*, s'attirent (*fig. 32. méch. n.º 2.*)

réside seulement dans les particules de ces corps les plus proches; car les parties plus éloignées n'y contribuent en rien: par conséquent la force qui tend à mouvoir les corps *A & B*, n'est pas plus grande que celle qui tendroit à mouvoir les seules particules *c & d*. Or les vitesses des différens corps mus par une même force sont en raison inverse des masses de ces corps; car plus la masse à mouvoir est grande, moins cette force doit lui imprimer de vitesse: donc la vitesse avec laquelle le corps *A* tend à s'approcher de *B*, est à la vitesse avec laquelle la particule *c* tendroit à se mouvoir vers *B*, si elle étoit détachée du corps *A*, comme la particule *c* est au corps *A*: donc la vitesse du corps *A* est beaucoup moindre que celle qu'auroit la particule *c*, si elle étoit détachée du corps *A*.

C'est pour cela que la vitesse avec laquelle deux petits corpuscules tendent à s'approcher l'un de l'autre, est en raison inverse de leurs masses; c'est aussi pour cette même raison que le mouvement des grands corps est naturellement si lent, parce que le fluide environnant & les autres corps adjacens le retardent & le diminuent considérablement; au lieu que les petits corps sont capables d'un mouvement beaucoup plus grand, & sont en état par ce moyen de produire un très-grand nombre d'effets; tant il est vrai que la force ou l'énergie de l'attraction est beaucoup plus considérable dans les petits corps que dans les grands. On peut aussi déduire du même principe la raison de cet axiome de chymie: *les sels n'agissent que quand ils sont dissous.*

XIV. Si un corpuscule placé dans un fluide est également attiré en tous sens par les particules environnantes, il ne doit recevoir aucun mouvement; mais s'il est attiré par quelques particules plus fortement que par d'autres, il doit se mouvoir vers le côté où l'attraction est la plus grande; & le mouvement qu'il aura sera proportionné à l'inégalité d'attraction; c'est-à-dire, que plus cette inégalité sera grande, plus aussi le mouvement sera grand, & au contraire.

XV. Si des corpuscules nagent dans un fluide, & qu'ils s'attirent les uns les autres avec plus de force qu'ils n'attirent les particules



eules intermédiaires du fluide, & qu'ils n'en font attirés, ces corpuscules doivent s'ouvrir un passage à-travers les particules du fluide, & s'approcher les uns des autres avec une force égale à l'excès de leur force attractive sur celle des parties du fluide.

XVI. Si un corps est plongé dans un fluide dont les particules soient attirées plus fortement par les parties du corps, que les parties de corps ne s'attirent mutuellement, & qu'il y ait dans ce corps un nombre considérable de pores ou d'interstices à travers lesquels les particules du fluide puissent passer, le fluide traversera ces pores. De plus, si la cohésion des parties du corps n'est pas assez forte pour résister à l'effort que le fluide fera pour les séparer, ce corps se dissoudra. Voyez *DIS-SOLUTION*.

Donc, pour qu'un menstrue soit capable de dissoudre un corps donné, il faut trois conditions : 1°. que les parties du corps attirent les particules du menstrue plus fortement qu'elles ne s'attirent elles-mêmes les unes les autres : 2°. que les pores du corps soient perméables aux particules du menstrue : 3°. que la cohésion des parties du corps ne soit pas assez forte pour résister à l'effort & à l'irruption des particules du menstrue. Voyez *MENSTRUE*.

XVII. Les sels ont une grande force attractive, même lorsqu'ils sont séparés par beaucoup d'interstices qui laissent un libre passage à l'eau ; par conséquent les particules de l'eau sont fortement attirées par les particules salines ; de sorte qu'elles se précipitent dans les pores des parties salines, séparent ces parties, & dissolvent le sel. Voyez *SEL*.

XVIII. Si les corpuscules sont plus attirés par les parties du fluide qu'ils ne s'attirent les uns les autres, ces corpuscules doivent s'éloigner les uns des autres, & se répandre çà & là dans le fluide.

Par exemple, si l'on dissout un peu de sel dans une grande quantité d'eau, les particules du sel, quoique d'une pesanteur spécifique plus grande que celle de l'eau, se répandront & se disposeront dans toute la masse de l'eau, de manière que l'eau sera aussi salée au fond, qu'à la partie su-

périeure. Cela ne prouve-t-il pas que les parties du sel ont une force centrifuge ou répulsive, par laquelle elles tendent à s'éloigner les unes des autres ; ou plutôt qu'elles sont attirées par l'eau plus fortement qu'elles ne s'attirent les unes les autres ? En effet, comme tout corps monte dans l'eau, lorsqu'il est moins attiré par la gravité terrestre que les parties de l'eau, de même toutes les parties de sel qui flottent dans l'eau, & qui sont moins attirées par une partie quelconque de sel que les parties de l'eau ne le sont ; toutes ces parties, dis-je, doivent s'éloigner de la partie de sel dont il s'agit, & laisser leur place à l'eau qui en est plus attirée. *Newton, Opt. p. 363.*

XIX. Si des corpuscules qui nagent dans un fluide tendent les uns vers les autres, & que ces corpuscules soient élastiques, ils doivent, après s'être rencontrés, s'éloigner de nouveau, jusqu'à ce qu'ils rencontrent d'autres corpuscules qui les réfléchissent ; ce qui doit produire une grande quantité d'impulsions, de reperculsions, & pour ainsi dire de conflits entre ces corpuscules. Or, en vertu de la force attractive, la vitesse de ces corps augmentera continuellement ; de manière que le mouvement incessant des particules deviendra enfin sensible aux yeux. *V. MOUVEMENT INTESTIN.*

De plus, ces mouvemens seront différens, & seront plus ou moins sensibles & plus ou moins prompts, selon que les corpuscules s'attireront l'un l'autre avec plus ou moins de force, & que leur élasticité sera plus ou moins grande.

XX. Si les corpuscules qui s'attirent l'un l'autre viennent à se toucher mutuellement, ils n'auront plus de mouvement, parce qu'ils ne peuvent s'approcher de plus près. S'ils sont placés à une très-petite distance l'un de l'autre, ils se mouvront ; mais si on les place à une distance plus grande, de manière que la force avec laquelle ils s'attirent l'un l'autre, ne surpasse point la force avec laquelle ils attirent les particules intermédiaires du fluide ; alors ils n'auront plus de mouvement.

De ce principe dépend l'explication de tous les phénomènes de la fermentation & de l'ébullition. Voyez *FERMENTATION & EBULLITION*.

Ainsi l'on peut expliquer par-là pourquoi l'huile de vitriol fermente & s'échauffe quand on verse un peu d'eau dessus ; car les particules salines qui se touchoient sont un peu détachées par l'effusion de l'eau : or comme ces particules s'attirent l'une l'autre plus fortement qu'elles n'attirent les particules de l'eau , & qu'elles ne sont pas également attirées en tout sens , elles doivent nécessairement se mouvoir & fermenter. *Voyez VITRIOL.*

C'est aussi pour cette raison qu'il se fait une si violente ébullition, lorsqu'on ajoute à ce mélange , de la limaille d'acier ; car les particules de l'acier sont fort élastiques , & sont par conséquent réfléchies avec beaucoup de force.

On voit aussi pourquoi certains menstrues agissent plus fortement , & dissolvent plus promptement le corps lorsque ces menstrues ont été mêlés avec l'eau. Cela s'observe lorsqu'on verse sur le plomb ou sur quelques autres métaux , de l'huile de vitriol , de l'eau-forte , de l'esprit de nitre , rectifiés ; car ces métaux ne se dissoudront qu'après qu'on y aura versé de l'eau.

XXI. Si les corpuscules qui s'attirent mutuellement l'un l'autre n'ont point de force élastique , ils ne seront point réfléchis ; mais ils se joindront en petites masses , d'où naîtra la coagulation.

Si la pesanteur des particules ainsi réunies surpasse la pesanteur du fluide , la précipitation s'ensuivra. *V. PRÉCIPITATION.*

XXII. Si des corpuscules nagent dans un fluide s'attirent mutuellement , & si la figure de ces corpuscules est telle , que quelques-unes de leurs parties aient plus de force *attractive* que les autres , & que le contact soit aussi plus fort dans certaines parties que dans d'autres , ces corpuscules s'uniront en prenant de certaines figures ; ce qui produira la cristallisation. *Voyez CRYSTALLISATION.*

Des corpuscules qui sont plongés dans un fluide dont les parties ont un mouvement progressif égal & uniforme , s'attirent mutuellement de la même manière que si le fluide étoit en repos : mais si toutes les parties du fluide ne se meuvent point également , *l'attraction* des corpuscules ne sera plus la même.

C'est pour cette raison que les sels ne cristallisent point , à moins que l'eau où on les met ne soit froide.

XXIII. Si entre deux particules de fluide se trouve placé un corpuscule , dont les deux côtés opposés aient une grande force *attractive* , ce corpuscule forcera les particules du fluide de s'unir & de se congeler avec lui ; & s'il y a plusieurs corpuscules de cette sorte répandus dans le fluide , ils fixeront toutes les particules du fluide , & en feront un corps solide , & le fluide sera gelé ou changé en glace. *Voyez GLACE.*

XXIV. Si un corps envoie hors de lui une grande quantité de corpuscules dont *l'attraction* soit très-forte , ces corpuscules , lorsqu'ils approcheront d'un corps fort léger , surmonteront par leur *attraction* la pesanteur de ce corps , & l'attireront à eux ; & comme les corpuscules sont en plus grande abondance à de petites distances du corps , qu'à de plus grandes , le corps léger sera continuellement tiré vers l'endroit où l'émanation est la plus dense ; ju'qu'à ce qu'enfin il vienne s'attacher au corps même d'où les émanations partent. *Voyez ÉMANATION.*

Par-là on peut expliquer plusieurs phénomènes de l'électricité. *V. ELECTRICITÉ.*

NOUS avons cru devoir rapporter ici ces différens théorèmes sur *l'attraction* , pour faire voir comment on a tâché d'expliquer à l'aide de ce principe plusieurs phénomènes de chymie : nous ne prétendons point cependant garantir aucune de ces explications ; & nous avouons même que la plupart d'entr'elles ne paroissent point avoir cette précision & cette clarté qui est nécessaire dans l'exposition des causes des phénomènes de la nature. Il est pourtant permis de croire que *l'attraction* peut avoir beaucoup de part aux effets dont il s'agit ; & la manière dont on croit qu'elle peut y satisfaire , est encore moins vague que celle dont on prétend les expliquer dans d'autres systèmes. Quoi qu'il en soit , le parti le plus sage est sans doute de suspendre encore son jugement sur ces choses de détail , jusqu'à ce que nous ayons une connoissance plus parfaite des corps & de leurs propriétés.

Voici donc, pour satisfaire à ce que nous avons promis au commencement de cet article, ce qu'il nous semble qu'on doit penser sur l'*attraction*.

Tous les philosophes conviennent qu'il y a une force qui fait tendre les planetes premières vers le soleil, & les planetes secondaires vers leurs planetes principales. Comme il ne faut point multiplier les principes sans nécessité, & que l'impulsion est le principe le plus connu & le moins contesté du mouvement des corps, il est clair que la première idée d'un philosophe doit être d'attribuer cette force à l'impulsion d'un fluide. C'est à cette idée que les tourbillons de Descartes doivent leur naissance; & elle paroît d'autant plus heureuse, qu'elle explicoit à la fois le mouvement de translation de planetes par le mouvement circulaire de la matiere du tourbillon, & leur tendance vers le soleil par la force centrique de cette matiere. Mais ce n'est pas assez pour une hypothese de satisfaire aux phénomènes en gros, pour ainsi dire, & d'une maniere vague: les détails en font la pierre de touche, & ces détails ont été la ruine du système Cartésien. Voyez PESANTEUR, TOURBILLONS, CARTÉSIANISME, &c.

Il faut donc renoncer aux tourbillons, quelque agréable que le spectacle en paroisse. Il y a plus; on est presque forcé de convenir que les planetes ne se meuvent point en vertu de l'action d'un fluide: car de quelque maniere qu'on suppose que ce fluide agisse, on se trouve exposé de tous côtés à des difficultés insurmontables: le seul moyen de s'en tirer, seroit de supposer un fluide qui fût capable de pousser dans un sens, & qui ne résistât pas dans un autre: mais le remede, comme l'on voit, seroit pire que le mal. On est donc réduit à dire, que la force qui fait tendre les planetes vers le soleil vient d'un principe inconnu, & si l'on veut d'une *qualité occulte*; pourvu qu'on n'attache point à ce mot d'autre idée que celle qu'il présente naturellement, c'est-à-dire d'une cause qui nous est cachée. C'est vraisemblablement le sens qu'Aristote y attacheoit, en quoi il a été plus sage que les sectateurs, & que bien des philosophes modernes.

Nous ne dirons donc point, si l'on veut, que l'*attraction* est une propriété primordiale de la matiere, mais nous nous garderons bien aussi d'affirmer, que l'impulsion soit le principe nécessaire des mouvemens des planetes. Nous avons même que si nous étions forcés de prendre un parti, nous pancherions bien plutôt pour le premier que pour le second; puisqu'il n'a pas encore été possible d'expliquer par le principe de l'impulsion les phénomènes célestes; & que l'impossibilité même de les expliquer par ce principe, est appuyée sur des preuves très-fortes, pour ne pas dire sur des démonstrations. Si M. Newton paroît indécis en quelques endroits de ses ouvrages sur la nature de la force *attractive*; s'il avoue même qu'elle peut venir d'une impulsion, il y a lieu de croire que c'étoit une espece de tribut qu'il vouloit bien payer au préjugé, ou, si l'on veut, à l'opinion générale de son siecle; & l'on peut croire qu'il avoit pour l'autre sentiment une forte de prédilection; puisqu'il a souffert que M. Côtés son disciple adoptât ce sentiment sans aucune réserve, dans la préface qu'il a mise à la tête de sa seconde édition des *Principes*; préface faite sous les yeux de l'auteur, & qu'il paroît avoir approuvée. D'ailleurs M. Newton admet entre les corps célestes une *attraction* réciproque; & cette opinion semble supposer que l'*attraction* est une vertu inhérente aux corps. Quoi qu'il en soit, la force *attractive*, selon M. Newton, décroît en raison inverse des quarrés des distances: ce grand philosophe a expliqué par ce seul principe une grande partie des phénomènes célestes; & tous ceux qu'on a tenté d'expliquer depuis par ce même principe, l'ont été avec une facilité & une exactitude qui tiennent du prodige. Le seul mouvement des apsidés de la lune a paru durant quelque temps se refuser à ce système: mais ce point n'est pas encore décidé au moment que nous écrivons ceci; & je crois pouvoir assurer que le système Newtonien en sortira à son honneur. V. LUNE. Toutes les inégalités du mouvement de la lune qui, comme l'on sait, sont très-considérables, & en grand nombre, s'expliquent très-heureusement dans le système de l'*attraction*. Je m'en suis aussi assuré

par le calcul, & je publierai bientôt mon travail.

Tous les phénomènes nous démontrent donc qu'il y a une force qui fait tendre les planètes les unes vers les autres. Ainsi nous ne pouvons nous dispenser de l'admettre ; & quand nous serions forcés de la reconnoître comme primordiale & inhérente à la matière, j'ose dire que la difficulté de concevoir une pareille cause seroit un argument bien foible contre son existence. Personne ne doute qu'un corps qui en rencontre un autre, lui communique du mouvement : mais avons-nous une idée de la vertu par laquelle se fait cette communication ? Les philosophes ont avec le vulgaire bien plus de ressemblance qu'ils ne s'imaginent. Le peuple ne s'étonne point de voir une pierre tomber, parce qu'il l'a toujours vu ; de même les Philosophes, parce qu'ils ont vu dès l'enfance les effets de l'impulsion, n'ont aucune inquiétude sur la cause qui les produit. Cependant si tous les corps qu'en rencontrent un autre s'arrêtoient sans lui communiquer du mouvement, un philosophe qui verroit pour la première fois un corps en pousser un autre, seroit aussi surpris qu'un homme qui verroit un corps pesant se soutenir en l'air sans retomber. Quand nous saurions en quoi consiste l'impenétrabilité des corps, nous n'en serions peut-être guère plus éclairés sur la nature de la force impulsive. Nous voyons seulement, qu'en conséquence de cette impenétrabilité, le choc d'un corps contre un autre doit être suivi de quelque changement, ou dans l'état des deux corps, ou dans l'état de l'un des deux : mais nous ignorons, & apparemment nous ignorerons toujours, par quelle vertu ce changement s'exécute, & pourquoi, par exemple, un corps qui en choque un autre ne reste pas toujours en repos après le choc, sans communiquer une partie de son mouvement au corps choqué. Nous croyons que l'attraction répugne à l'idée que nous avons de la matière : mais approfondissons cette idée, nous serons effrayés de voir combien peu elle est distincte, & combien nous devons être réservés dans les conséquences que nous en tirons. L'univers est caché pour nous derrière une espèce de voile à-travers lequel nous entrevoyons confuse-

ment quelques points. Si ce voile se déchiroit tout-à-coup, peut-être serions-nous bien surpris de ce qui se passe derrière. D'ailleurs, la prétendue incompatibilité de l'attraction avec la matière n'a plus lieu, dès qu'on admet un être intelligent & ordonnateur de tout, à qui il a été aussi libre de vouloir que les corps agissent les uns sur les autres à distance que dans le contact.

Mais autant que nous devons être portés à croire l'existence de la force d'attraction dans les corps célestes, autant, ce me semble, nous devons être réservés à aller plus avant. 1°. Nous ne dirons point que l'attraction est une propriété *essentielle* de la matière, c'est beaucoup de la regarder comme une propriété *primordiale* ; & il y a une grande différence entre une propriété *primordiale* & une propriété *essentielle*. L'impenétrabilité, la divisibilité, la mobilité, sont du dernier genre ; la vertu impulsive est du second. Dès que nous concevons un corps, nous le concevons nécessairement divisible, étendu, impenétrable : mais nous ne concevons pas nécessairement qu'il mette en mouvement un autre corps. 2°. Si l'on croit que l'attraction soit une propriété inhérente à la matière, on pourroit en conclure que la loi du carré s'observe dans toutes ses parties. Peut-être néanmoins seroit-il plus sage de n'admettre l'attraction qu'entre les parties des planètes, sans prendre notre parti sur la nature ni sur la cause de cette force, jusqu'à ce que de nouveaux phénomènes nous éclairerent sur ce sujet. Mais du moins faut-il bien nous garder d'assurer, que quelques parties de la matière s'attirent suivant d'autres loix que celles du carré. Cette proposition ne paroît point suffisamment démontrée. Les faits sont l'unique boussole qui doit nous guider ici, & je ne crois pas que nous en ayons encore un assez grand nombre pour nous élever à une assertion si hardie : on peut en juger par les différens théorèmes que nous venons de rapporter, d'après M. Keil & d'autres philosophes. Le système du monde est en droit de nous faire soupçonner que les mouvemens des corps n'ont peut-être pas l'impulsion seule pour cause ; que ce soupçon nous rende sages, & ne nous pré-

sons pas de conclure que l'*attraction* soit un principe universel, jusqu'à ce que nous y soyons forcés par les phénomènes. Nous aimons, il est vrai, à généraliser nos découvertes; l'analogie nous plaît, parce qu'elle flatte notre vanité & soulage notre paresse; mais la nature n'est pas obligée de se conformer à nos idées. Nous voyons si peu avant dans les ouvrages, & nous les voyons par de si petites parties, que les principaux ressorts nous en échappent. Tâchons de bien appercevoir ce qui est autour de nous; & si nous voulons nous élever plus haut, que ce soit avec beaucoup de circonspection: autrement nous n'en verrions que plus mal, en croyant voir plus loin; les objets éloignés seroient toujours confus, & ceux qui étoient à nos pieds nous échapperoient.

Après ces réflexions, je crois qu'on pourroit se dispenser de prendre aucun parti sur la dispute qui a partagé deux académiciens célèbres, savoir si la loi d'*attraction* doit nécessairement être comme une puissance de la distance, ou si elle peut être en général comme une fonction de cette même distance, (*Voyez PUISSANCE & FONCTION*;) question purement métaphysique, & sur laquelle il est peut-être bien hardi de prononcer, après ce que nous venons de dire; aussi n'avons-nous pas cette prétention, sur-tout dans un ouvrage de la nature de celui-ci. Nous croyons cependant que si l'on regarde l'*attraction* comme une propriété de la matière, ou une loi primitive de la nature, il est assez naturel de ne faire dépendre cette *attraction* que de la seule distance; & en ce cas la loi ne pourra être représentée que par une puissance; car toute autre fonction contiendrait un paramètre ou quantité constante qui ne dépendrait point de la distance, & qui paroitroit se trouver-là sans aucune raison suffisante. Il est du moins certain qu'une loi exprimée par une telle fonction, seroit moins simple qu'une loi exprimée par une seule puissance.

Nous ne voyons pas d'ailleurs quel avantage il y auroit à exprimer l'*attraction* par une fonction. On prétend qu'on pourroit expliquer par-là, comment l'*attraction* à de grandes distances est en raison inverse du carré, & suit une autre loi

à de petites distances; mais il n'est pas encore bien certain que cette loi d'*attraction* à de petites distances, soit aussi générale qu'on veut le supposer. D'ailleurs, si l'on veut faire de cette fonction une loi générale qui devienne fort différente du carré à de très-petites distances, & qui puisse servir à rendre raison des *attractions* qu'on observe ou qu'on suppose dans les corps terrestres; il nous paroît difficile d'expliquer dans cette hypothèse comment la pesanteur des corps qui sont immédiatement contigus à la terre, est à la pesanteur de la lune à-peu-près en raison inverse du carré de la distance. Ajoutons qu'on devroit être fort circonspect à changer la loi du carré des distances, quand même, ce qui n'est pas encore arrivé, on trouveroit quelque phénomène céleste, pour l'explication duquel cette loi du carré ne suffiroit pas. Les différens points du système du monde, au moins ceux que nous avons examinés jusqu'ici, s'accordent avec la loi du carré des distances: cependant, comme cet accord n'est qu'un à-peu-près, il est clair qu'ils s'accorderoient de même avec une loi qui seroit un peu différente de celle du carré des distances: mais on sent bien qu'il seroit ridicule d'admettre une pareille loi par ce seul motif.

Reste donc à savoir si un seul phénomène qui ne s'accorderoit point avec la loi du carré, seroit une raison suffisante pour nous obliger à changer cette loi dans tous les autres; & s'il ne seroit pas plus sage d'attribuer ce phénomène à quelque cause ou loi particulière. M. Newton a reconnu lui-même d'autres forces que celles-là, puisqu'il paroît supposer que la force magnétique de la terre agit sur la lune, & l'on sait combien cette force est différente de la force générale d'*attraction*, tant par son intensité, que par les loix suivant lesquelles elle agit.

M. de Maupertuis, un des plus célèbres partisans du Newtonianisme, a donné dans son discours sur les *figures des astres*, une idée du système de l'*attraction*, & des réflexions sur ce système, auxquelles nous croyons devoir renvoyer nos lecteurs, comme au meilleur précis que nous

connoiffions de tout ce qu'on peut dire sur cette matiere. Le même auteur observe dans les *Mém. acad.* 1734, que Mrs. de Roberval, de Fermat & Pascal ont cru long-temps avant M. Newton, que la pesanteur étoit une vertu attractive & inhérente aux corps, en quoi l'on voit qu'ils se font expliqués d'une maniere bien plus choquante pour les cartésiens, que M. Newton ne l'a fait. Nous ajouterons que M. Hook avoit eu la même idée, & avoit prédit qu'on expliqueroit un jour très-heureusement par ce principe les mouvemens des planetes. Ces réflexions, en augmentant le nombre des partisans de M. Newton, ne diminuent rien de sa gloire, puisqu'étant le premier qui ait fait voir l'usage du principe, il en est proprement l'auteur & le créateur. (O)

**ATTRACTION DES MONTAGNES.** Il est certain que si l'on admet l'*attraction* de toutes les parties de la terre, il peut y avoir des montagnes dont la masse soit assez considérable pour que leur *attraction* soit sensible. En effet, supposons pour un moment que la terre soit un globe d'une densité uniforme, & dont le rayon ait 1500 lieues, & imaginons sur quelque endroit de la surface du globe une montagne de la même densité que le globe, laquelle soit faite en demi-sphère & ait une lieue de hauteur; il est aisé de prouver qu'un poids placé au bas de cette montagne sera attiré dans le sens horizontal par la montagne, avec une force qui sera la 3000<sup>e</sup> partie de la pesanteur, de maniere qu'un pendule ou fil à plomb placé au bas de cette montagne, doit s'écarter d'environ une minute de la situation verticale: le calcul n'en est pas difficile à faire, on peut le supposer.

Il peut donc arriver que quand on observe la hauteur d'un astre au pié d'une fort grosse montagne, le fil à plomb, dont la direction sert à faire connoître cette hauteur, ne soit point vertical; & si l'on faisoit un jour cette observation, elle fourniroit, ce semble, une preuve considérable en faveur du système de l'*attraction*. Mais comment s'assurer qu'un fil à plomb n'est par exactement vertical, puisque la direction même de ce fil est le seul moyen qu'on

puisse employer pour déterminer la situation verticale? Voici le moyen de résoudre cette difficulté.

Imaginons une étoile au nord de la montagne, & que l'observateur soit placé au sud. Si l'*attraction* de la montagne agit sensiblement sur le fil à plomb, il sera écarté de la situation verticale vers le nord, & par conséquent le zénith apparent reculera, pour ainsi dire, d'autant vers le sud: ainsi la distance observée de l'étoile au zénith, doit être plus grande que s'il n'y avoit point d'*attraction*.

Donc si, après avoir observé au pié de la montagne la distance de cette étoile au zénith, on se transporte loin de la montagne sur la même ligne à l'est ou à l'ouest, en sorte que l'*attraction* ne puisse plus avoir d'effet, la distance de l'étoile observée dans cette nouvelle station doit être moindre que dans la première, au cas que l'*attraction* de la montagne produise un effet sensible.

On peut aussi se servir du moyen suivant, qui est encore meilleur. Il est visible que si le fil à plomb au sud de la montagne est écarté vers le nord, ce même fil à plomb au nord de la montagne sera écarté vers le sud; ainsi le zénith, qui dans le premier cas étoit, pour ainsi dire, reculé en arriere vers le sud, sera, dans le second cas, rapproché en avant vers le nord; donc dans le second cas la distance de l'étoile au zénith sera moindre que s'il n'y avoit point d'*attraction*, au lieu que dans le premier cas elle étoit plus grande. Prenant donc la différence de ces deux distances, & la divisant par la moitié, on aura la quantité dont le pendule est écarté de la situation verticale par l'*attraction* de la montagne.

On peut voir toute cette théorie fort clairement exposée avec plusieurs remarques qui y ont rapport, dans un excellent mémoire de M. Bouguer, imprimé en 1749, à la fin de son livre de la figure de la terre. Il donne dans ce mémoire le détail des observations qu'il fit conjointement avec M. de la Condamine, au sud & au nord d'une grosse montagne du Pérou appelée *Chimboraco*; il résulte de ces observations, que l'*attraction* de cette

grosse montagne écarte le fil à plomb d'environ 7" & demie de la situation verticale.

Au reste, M. Bouguer fait à cette occasion la remarque judicieuse, que la plus grosse montagne pourroit avoir très-peu de densité par rapport au globe terrestre, tant par la nature de la matière qu'elle peut contenir, que par les vuides qui peuvent s'y rencontrer &c. qu'ainsi cent observations où l'on ne trouveroit point d'*attraction* sensible, ne prouveroient rien contre le système newtonien; au lieu qu'une seule, qui lui seroit favorable, comme celle de *Chinboraco*, méritoit de la part des philosophes la plus grande attention. *Voyez MONTAGNES. (O)*

**ATTRACTIONNAIRE**, adj. pris sub. est le nom que l'on donne aux partisans de l'*attraction*. *Voyez ATTRACTION. (O)*

**ATTRAPE**, f. f. (*Marine.*) c'est une corde qui empêche que le vaisseau ne se couche plus qu'il est nécessaire, lorsqu'il est en carene. (*Z*).

**ATTRAPE**, f. f. se dit dans les *fonderies de tables en cuivre*, d'une pince coudée qui sert à retirer du fourneau les creusets lorsqu'ils se cassent. Pour cet effet, les extrémités de ses branches les plus courtes sont formées en demi-cercles.

**ATTRAPE-MOUCHE**. *V. MUSCIVORA. (K)*

**ATTRAPER**, en terme de peinture, désigne l'action de bien saisir son objet & de bien l'exprimer. Ce peintre, dit-on, fait bien la ressemblance, les caractères; il *attrape* bien la manière de tel. (*R*)

**ATTREMPE**, adj. se dit, en *fauconnerie*, d'un oiseau qui n'est ni gras ni maigre; on dit ce faucon est *atrempé*.

**ATTREMPER**, v. act. en *Verrerie*, se dit des pots; *atremper un pot*, c'est le recuire, ou lui donner peu à peu le degré de chaleur nécessaire, afin qu'il puisse passer dans l'intérieur du four sans risquer de se casser. *Voyez VERRERIE.*

**ATTRIBUT**, sub. m. (*Métaphysique.*) propriété constante de l'être, qui est déterminée par les qualités essentielles. L'essence de l'être consiste dans ses qualités primitives qui ne sont supposées par aucune autre, & qui ne se supposent point réciproquement.

De celles-ci, comme de leur source, dérivent d'autres qualités qui ne sauroient manquer d'avoir lieu, dès que les premières sont une fois posées; & qui ne sont pas moins inséparables de l'être, que celles qui constituent son essence. Car les qualités qui peuvent exister ou ne pas exister dans le sujet, ne sont ni essentielles, ni *attributs*; elles forment la classe des modes (dont on peut consulter l'article). Nous avons donc un *criterium* propre à distinguer les qualités essentielles des *attributs*, & ceux-ci des modes: mais il faut avouer qu'il n'y a guere que les sujets abstraits & géométriques, dans lesquels on puisse bien faire sentir ces distinctions. Le triage des qualités physiques est d'une toute autre difficulté, & l'essence des sujets se dérobe constamment à nos yeux.

Un *attribut* qui a sa raison suffisante dans toutes les qualités essentielles, s'appelle *attribut propre*: celui qui ne découle que de quelques-unes des qualités essentielles, est un *attribut commun*. Eclaircissons ceci par un exemple. L'égalité des trois angles d'un triangle rectiligne à deux droits, est un *attribut propre*; car cette égalité est déterminée & par le nombre des côtés, & par l'espece des lignes, qui sont les deux qualités essentielles de ce triangle. Mais le nombre des trois angles n'est déterminé que par celui des côtés, & devient par-là un *attribut commun* qui convient à toutes sortes de triangles, de quelque espece que soient les lignes qui le composent, droites ou courbes.

Au défaut des qualités essentielles, ce sont les *attributs* qui servent à former les définitions, & à ramener les individus à leurs especes, & les especes à leurs genres. Car la définition (*Voyez son article*) étant destinée à faire reconnoître en tout temps le défini, doit le désigner par des qualités constantes, telles que sont les *attributs*. Les genres & les especes étant aussi des notions fixes qui doivent caractériser sans variation les êtres qui leur sont subornés, ne peuvent se recueillir que des mêmes qualités permanentes du sujet. *Cet article est tiré de M. Formey. (X)*

**ATTRIBUTS**, en *Théologie*, qualités ou perfections de la divinité, dont elles constituent l'essence. Telles sont l'infinité, l'éter-

nité, l'immenfité, la bonté, la juftice, la providence, la toute-puiffance, la préfcience, l'immutabilité, &c. La conciliation de quelques *attributs* de Dieu, foit entre eux, comme de la fimplicité avec l'immenfité, & de fa liberté avec fon immutabilité; foit avec le libre arbitre de l'homme, comme fa préfcience, eft une fource inépuifable de difficultés, & l'écueil de la raifon humaine. (G)

**ATTRIBUTS**, dans la *Mythologie*, font des qualités de la divinité que les poètes & les théologiens du paganifme perfonnifioient, & dont ils faifoient autant de dieux ou de déeffes. Ainfi, felon eux, Jupiter étoit la puiffance; Junon, le courroux ou la vengeance; Minerve, la fageffe; la volonté abolue étoit le deftin, *Fatum*, auquel la puiffance divine ou Jupiter même étoit afujetti. (G)

**ATTRIBUTS**, chez les *peintres* & les *sculpteurs*, font des fymboles confacrés à leurs figures & à leurs ftatues pour caractérier les divinités de la fable, les vertus, les arts, &c. Ainfi l'aigle & la foudre font les *attributs* de Jupiter; le trident eft celui de Neptune; le caducée, de Mercure; le bandeau, l'arc, le carquois, caractérierent l'Amour; une balance & une épée défignent la juftice; l'olivier marque la paix; & la palme ou le laurier font les *attributs* de la victoire. Voyez **STATUE**, **SCULPTURE**, **PEINTURE**. (G)

**ATTRIBUTIF**, adj. *terme de Palais* ou *de pratique*, qui ne fe dit que des édits, ordonnances ou autres chofes femblables, d'où il réfulte en faveur de quelqu'un ou de quelque chofe un droit, un privilège, une prerogative. Ce mot ne fe dit jamais feul; il eft toujours fuivi de la dénomination du droit ou privilège dont l'édit ou acte en queftion eft *attributif*. Ainfi l'on dit que le fceau du Châtelet de Paris eft *attributif* de jurifdiction, c'eft-à-dire, que c'eft à cette jurifdiction qu'appartient la connoiffance de l'exécution des actes fcellés de fon fceau. (H)

\* **ATTRITION**, f. f. ce mot vient du verbe *atterere*, froter, ufer, & fe forme de la prépofition *ad*, à, unie au verbe *tero*, j'ufe. Il fignifie le frottement réciproque de deux corps au moyen duquel

fe détachent les particules briffées de leurs fufaces. Voyez **MOUVEMENT** & **FROTEMENT**.

C'eft par ce mouvement que l'on aiguife & que l'on polit. Voyez aux articles **CHALEUR**, **LUMIERE**, **FEU**, **ELECTRICITÉ**, les effets de l'*attrition*.

M. Gray a trouvé qu'une plume frottée avec les doigts, acquit par cela feul un tel degré d'électricité, qu'un doigt, auprès duquel on la tenoit, devenoit pour elle un amant; qu'un cheveu qu'il avoit trois ou quatre fois ainfi frotté, voloit à fes doigts, n'en étant éloigné que d'un demi-pouce; qu'un poil & des fils de foie étoient par ce même moyen rendus électriques. L'expérience fait voir la même chofe fur des rubans de différentes couleurs & de quelques piés de long, la main les attire quoiqu'ils iont frottés: imprégnés de l'air humide, ils perdent leur électricité; mais le feu la leur redonne.

Le même philofophe dit que les étoffes de laine, le papier, le cuir, les coupeaux, le parchemin, font rendus électriques par l'*attrition*.

Ily a même quelques-uns de ces corps que l'*attrition* feule rend lumineux. Voyez **PHOSPHORE**.

**ATTRITION** fe prend auffi quelquefois pour le frottement de deux corps qui, fans ufer leurs fufaces, ne fait que mettre en mouvement les fluides qu'ils contiennent: ainfi l'on dit que les fenfations de la faim, de la douleur, du plaifir, font caufées par l'*attrition* des organes qui font formés pour ces effets. (O)

**ATTRITION**, *Théologie*, c'eft une efpece de contrition, ou une contrition imparfaite. Voy. **CONTRITION**.

Les Théologiens fcholaftiques définiffent l'*attrition*, une douleur & une déteftation du péché, qui naît de la confidération de la laideur du péché & de la crainte des peines de l'enfer. Le concile de Trente, *feff. XIV. chap. jv.* déclare que cette efpece de contrition, fi elle exclut la volonté de pécher, avec efpérance d'obtenir pardon de fes fautes paffées, eft un don de Dieu, un mouvement du Saint-Efprit, & qu'elle difpofe le pécheur, à recevoir la grace dans le facrement de pénitence. Le fentiment le plus



plus reçu sur l'attrition, est que l'attrition dans le sacrement de pénitence ne suffit pas pour justifier le pécheur, à moins qu'elle ne renferme un amour commencé de Dieu, par lequel le pécheur aime Dieu comme source de toute justice. C'est la doctrine du concile de Trente, *sess. VI, chap. 17*, & de l'assemblée du clergé de France en 1700.

Les Théologiens disputent entr'eux sur la nature de cet amour, les uns voulant que ce soit un amour de charité proprement dite, les autres soutenant qu'il suffit d'avoir un amour d'espérance. Voyez AMOUR & CHARITÉ.

Il est bon de remarquer que le nom d'attrition ne se trouve ni dans l'écriture ni dans les peres; qu'il doit son origine aux théologiens scholastiques, qui ne l'ont introduit que vers l'an 1220, comme le remarque le P. Morin, de *Pœnit. lib. VIII, cap. 17*, n<sup>o</sup>. 24.

**ATTRITIONNAIRES**, f. m. (*Théol.*) nom qu'on donne aux théologiens qui soutiennent que l'attrition fervile est suffisante pour justifier le pécheur dans le sacrement de pénitence.

Ce terme est ordinairement pris en mauvaise part, & appliqué à ceux qui ont soutenu, ou que l'attrition conçue par la considération de la laideur du péché, & par la crainte des peines éternelles, sans nul motif d'amour de Dieu, étoit suffisante; ou qu'elle n'exigeoit qu'un amour naturel de Dieu; ou même que la crainte des maux temporels suffisoit pour la rendre bonne; opinions condamnées ou par les papes, ou par le clergé de France. (G)

**ATTROUPEES**, adj. f. pl. en *Anatomie*; épithète des glandes qui sont voisines les unes des autres; telles sont celles de l'estomac, du gosier, &c. on les nomme aussi *assemblées*. Voyez GLANDE. (L)

**ATTU ou AATTU**, (*Géog.*) petite ville de l'Arabie Heureuse entre la Mecque & Hali. Le Blanc l'appelle *Outor*. (D. G.)

\* **ATTUAIRES**, f. m. (*Hist. mod.*) peuples qui faisoient partie de l'ancien peuple François. Ils habitoient le pays de Beze dans le Langrois. Les Salies ou Saliens faisoient l'autre partie.

**ATTUARIORUM PAGUS**, (*Géog. du moyen âge*.) canton des Attuariens. Ce

*pagus*, dans les chartes, est aussi désigné sous les noms d'*Attoariorum*, *Hatonariorum*, *Athoariensis*. Il tire sa dénomination des Attuariens, colonie des Francs originaires des Cattes en Germanie, établis dans le Langrois, sous Constance-Chlore, comme nous l'apprend Eutrope dans le panegyrique de ce prince.

Tacite l'appelle *Chastuarii*, Strabon *Chattuarii*, & Ptolomée *Castores*: Velleius Paterculus, l. II, est le seul qui les nomme *Attuarii*: il les place au delà du Rhin, près des Bruères, peuples de la Westphalie sur la Lippe. Il y a encore une ville près de la Lippe, appelée *Hattereich* ou *Hatteren*.

Ammien Marcellin rapporte que le César Julien, dans la guerre contre les Germains, s'empara tout d'un coup du pays des Francs, appellés *Attuariens*, & qu'après en avoir défait une partie, il fut obligé de leur donner la paix.

Ceux qui s'étoient établis dans les Gaules, donnerent leur nom au canton de Beze, à cinq lieues de Dijon. Ce chef-lieu, selon quelques-uns, a eu le nom d'*Atorum*. J'ai moi-même remarqué, il y a cinq ans, dans la forêt de Volors ou Velours, appelée *Volors* dans la *Chronique* de Beze, pag. 662, an. 1119, l'enceinte & les ruines d'une ancienne ville dite *Attua*; & je présume, avec des gens instruits, que ce lieu pourroit bien avoir été d'abord habité par les Attuariens. M. le Président Bouhier, dont l'autorité est grande dans la littérature, croit qu'ils ont aussi occupé le bourg d'Autrey.

La *Chronique* de Beze paroît assigner pour limites à ce canton démembré du Langrois, la Saone d'un côté, la Tille & la Vingeanne de l'autre: ainsi il étoit renfermé entre les comtés de Langres, d'Amours, d'Ouche & de Châlon. Les annales de saint Bertin à l'an 839 le disent positivement, *Comitatus Attoariorum inter comitatum Carallonensem, comitatum Amous, & comit. Lingonensem*.

Les capitulaires de Charles le Chauve, donnés à Ville-Serve en Picardie en 853, font mention du même canton & de ceux qui l'avoisinent, *Cabillono, Hattuariis, Tornedriso & Belneso*. Baluze, tome II, in-fol. pag. 70.

Il s'étendoit depuis Barges & Aizeray à

Po.illy-sur-Vingean & Fontaine-Françoise, ce qui fait environ huit lieues du sud au nord; & depuis Pontaille à Norges six lieues de l'est à l'ouest.

Il eut le nom de comté au IX<sup>e</sup> siècle. Les chartes font mention d'Hildegarnus, comte des Atoariens, en 815; & de Hugues, fils de Hugues de Beaumont, comte de Dijon, au X<sup>e</sup> siècle, *Hugo Atoariorum comes*. Voyez *Chr. S. Benigni Div. & Not. Gal. Valois*, p. 52.

Le duc Amalgaire fonda en 630 l'abbaye de Beze, ainsi nommée d'une très-belle fontaine, *Besua in pago Atoariorum*, & Penrichit de plusieurs terres, telles que Spoy, de *Speis*; Trocheres, *tres Casæ*; Treges, *Tregiæ*, dont il ne reste plus qu'une métairie. Voyez *Chron. Beze*, p. 492.

On connoît par la chronique de Beze à l'an 634, d'autres villages de ce canton, tels que Jansigny, *Genseniacum*; Talmal, *Talamayum*, *Talamarum*; Bere, *Beria*; Oisilly, *Auxiliacum*.

Différentes chartes rapportées par Perard nous apprennent qu'en 679 ou 684, selon l'abbé de Foix, *Notice des Diplômes*, p. 85, Fenay, Longvic, Fiffey, Chenoves, villages près de Dijon, *Fedeniacus*, *Longoviana*, *Fisciacum* & *Cheneræ*, étoient *in pago Atoariorum*; & qu'en 735 Ruffey & Echirey, *Rusticum* & *Escoriacum*, étoient du même canton. Perard, p. 8, 9, 262.

Waré, par son testament de l'an 721, légua à l'abbaye de Sainte-Reine qui ne subsiste plus, Poiseul-Saulx, *Puffessum*; & à celle de Saint-Prix de Flavigny, Flacey, Is-sur-Tille, Blagny, *Flexum*, *Hiccium*, *Blandonecum* ou *Blandoniacum in pago Atoariorum*. Il réserve à ses héritiers les terres de *Vedis-Vineas*, Vievigne; *Voguntias*, Vonges; *Lucum*, Luc; *Sagoneum*, Saguenai, *in pago Atho*. Voyez *Hist. de Bourg.* par O. Plancher, en trois vol. in-fol. tome I, p. 22, 222, 223.

Ce dernier lieu est ancien, puisqu'on y a découvert en 1702 une colonne milliaire avec une inscription en beaux caractères romains, par laquelle on voit qu'elle a été élevée l'an 42 de J. C. sous l'empire de Claude, marquant xvij milles de là à Langres, *Andematunum*. M. le Gouz de Gerlan, ancien grand bailli du Dijonnois, que

les lettres & la patrie viennent de perdre (mars 1774), a fait graver cette colonne & l'inscription dans ses *Antiquités de Dijon in-4<sup>o</sup>*. 2772. Voyez aussi *Journ. de Trev. Septembre 1703*, p. 2, lig. 47.

Il est souvent parlé dans le *Recueil de Perard*, p. 20, 22, 24, 25, de *Villa Santo Colonica sive Bargas*, en 775, 778, 820. M. l'abbé de Foix, dans sa *Notice des diplômes*, in-fol. p. 264, dit que *Bargas* est un de ces noms barbares dont nul géographe n'a pu fixer la situation, ni dire le nom moderne. Si de Paris où il écrivoit, il eût consulté quelques bourgeois instruits, ils lui auroient dit que c'est le village de Barges entre Dijon, Nuyts, Cîteaux, à trois lieues sud de la première ville.

Wirgair, curé de Barges, fit des dons à l'abbaye de Saint-Benigne en 816, *Wirgarius presbiter Bargas in pago Atoar. Gal. Ch. tom. IV*, p. 672.

Don Mabillon, en rappelant la fondation de l'abbaye de Saint-Léger, richement dotée par Théodrade, fille de Charlemagne, vers l'an 800, la place *in pago Atoariorum seu Besufenfi*. Ce n'étoit plus qu'un prieuré à la fin du dixième siècle, lorsqu'il fut réuni à l'abbaye de S. Germain d'Auxerre. *Annal. Bened. tom. II*, p. 347.

Un diplôme de Louis le Débonnaire, rapporté par l'abbé de Foix, p. 400, en 830, cite *Pauliacum*, Poilli-sur-Vingean (non *Pouliac*, comme le dit le compilateur,) & Belleneuve, *Belleneurium in pago Athoar*.

Louis le Débonnaire donna en 836 à Fulbert, l'un de ses vassaux, dont le père avoit été tué au service de cet empereur, une terre de son domaine, située *in pago Athoar*. aux confins du Châlonnois, appelée *Afiriaca Villa*, Aizerrey (*Not. dipl. p. 439.*) Le grand Bossuet a passé plusieurs années de son enfance dans cette terre, qui appartenoit en partie à son père.

Dans les assises tenues à Luc, *Luco*, en 867, en présence de l'évêque Isaac & du comte Odo, il est fait mention des commissaires (*Missi*) pour les cantons d'Ouche & des Artuairiens, *in Ufarenfi & Atoeris*; c'est le seul endroit où ils soient ainsi nommés. Voyez *Per. p. 247.*

Ce même évêque de Langres donna en 869 à l'abbaye de Flavigni, l'église de S. Sulpice de Fontaine-Françoise, *ecclesia de Fontana in pago Attoienfi.* (*Voyez Cartul. de Flavigni.*) Ce bourg est connu par la victoire de Henri IV, qui porta le dernier coup à la ligue, & lui ouvrit les portes de Dijon & des autres villes en 1595.

Pontailleur, *Pontiliacum*, *Pons sciffus* est ancien, puisque les rois Carlovingiens y avoient une maison de plaisance. On voit dans l'*Histoire de l'église de Saint Etienne de Dijon*, in-fol. p. 52, pr. une charte de Charles le Chauve, de l'an 876, datée *Pontiliaco palatio regis*. La partie en-deçà de la Saone qui renferme la paroisse de S. Jean, étoit du comté Attuarien: elle est encore du doyenné de Beze & du diocèse de Dijon, ayant été avant 1731 de celui de Langres; l'autre partie est de celui de Besançon. Arpinus, quarante-deuxième évêque de Langres, donna à l'abbaye de S. Pierre de Beze où il venoit de transférer le corps de S. Prudent, Pontailleur, *Pontiliacum villam*, en 889. *Voyez Gal. Chr. tom. IV. p. 542.* Les privilèges de cette ville furent accordés par Guillaume de Champligny en 1257. *V. PONTAILLEUR.*

L'*Histoire de l'église de S. Etienne*, p. 65 & 295, fait mention de Couternon sous le nom de *Curtanonus*, au neuvième siècle, & au onzième sous celui de *Cors-Arnulfi* ou *Corte-Arnulfi*, comme étant dans le pays des Athoariens. C'étoit le *Tusculum* du savant Philibert de la Mare, conseiller au parlement, qui, dans le dernier siècle, y avoit rassemblé plusieurs anciennes inscriptions, des statues & des figures antiques: cet illustre magistrat avoit la collection la plus riche & la plus curieuse en livres, & sur-tout en manuscrits sur la Bourgogne, qui après sa mort ont passé en partie à la bibliothèque du roi. Il est étonnant que le nom de ce savant ne soit rappelé dans aucun des nouveaux Dictionnaires, où se trouvent tant de gens inconnus, quoiqu'il ait donné plusieurs ouvrages latins fort estimés. Couternon est encore remarquable par la belle maison de M. Bernard de Blancey, secrétaire en chef des états,

Renaud de Clâtillon donna à S. Denigne l'église de S. Julien-sur-Forge avec des fonds, *mansam unum cum ecclesia S. Juliani super Norgiam in pago Atuar.* Ce qui est approuvé par Gui de Grancey & Milon de Frolois en 1038. Perard, p. 286.

Norges, *Norgiæ*, est très-ancien; la voie Romaine de Châlon à Langres y passoit; j'ai découvert à cent pas du village, en septembre 1773, un morceau d'une colonne milliaire qui marquoit *III*. C'est tout ce qui restoit de l'inscription de ce monument tiré du fossé de l'ancienne voie, par un paysan qui avoit brisé la colonne, dont je vis encore le piédestal d'une belle pierre blanche tirée d'Amière. Norges est marqué *in centena Boringorum* en 881 dans Perard p. 259. Une commanderie de l'ordre de S. Antoine y fut fondée pour les malades en 1200, par les seigneurs du Val-Saint-Julien.

Le village de Norges à deux lieues nord de Dijon, est distingué par une belle fontaine formant une rivière qui nourrit de bons poissons, du brechet sur-tout, & par une très-jolie maison de campagne appartenante à M. Bouillet, procureur général de la chambre des comtes, de l'académie de Dijon, un des plus respectables & des plus généreux citoyens de cette ville.

La chronique de Beze nous indique plusieurs autres paroisses dans le pays des Attuariens, tels que Talmat, *Tafénatellum*; Bufférotte, *Buxiacus*; Marey-sur-Tille, fameux par ses forges, *Mariacum*; Mentoché, *Mentusca in territorio Atuarinsum* en 1119; & Villey-sur-Tille, *Villiacum*, où l'abbé Nicaise, très-connu par son livre *des Syrenes*, découvrit un reste de temple du paganisme, avec cette inscription: *Minervæ Arnaliæ*, qui lui donna lieu d'exercer son érudition. (C)

\* ATTUND ou OSTUND, (*Géogr.*) pays de la Suede, une des trois parties de l'Upland, entre Stockolm, Upsal, & la mer Baltique.

ATTUR, (*Géogr.*) ville d'Asie, qui n'existe plus. Elle étoit sur le Tygre, dans le gouvernement moderne de Mosul, & non loin de cette ville. On l'appelloit aussi *Athur* & *Affur*, & son district *Aturia*,

*Atryia* ou *Affyria*; ce district composoit l'*Affyrie* proprement dite: car, à l'exemple des Chaldéens & des Syriens qui convertissoient *Affur* en *Athur*, il a plu aux Grecs & aux Latins de convertir *Affyria* en *Atryia*, & en *Aturia*. Les Turcs sont maîtres de ce pays-là. Le sol en est naturellement très-fertile, mais fort négligé. C'est un des beaux climats de l'Asie. (C. A.)

ATTUSA, (*Géogr.*) ancienne ville de l'Asie mineure, sur les frontières de la Mysie & de la Bithinie. Pline assure que ce fut une très-grande ville, bien bâtie & bien peuplée. (C. A.)

ATUN, f. m. (*hist. nat. Botan.*) arbre des îles Moluques très-bien gravé sous le nom d'*atunus* par Rumphé dans son *Herbarium Amboinicum*, vol. I. pag. 171 chap. 56. *planch. LXVI.* Les habitans de Ternate l'appellent *faiz*, ceux de Boege *zamacka*, & les Macassares *lommu*.

Il s'éleve à la hauteur de 25 à 30 piés, sous la forme d'un limonier ou d'un citronnier, dont le tronc seroit droit, élevé de 10 à 12 piés, sur un pié & demi à deux piés de diamètre, cannelé ou marqué de côtes légères, & couvert d'une écorce épaisse, mais si fragile qu'on ne peut l'enlever que par fragmens, à peine de la grandeur du doigt. Sa cime est conique, très-dense, formée de branches fermes, droites, alernes, ferrées, écartées sous un angle qui à peine a 45 degrés d'ouverture.

Ses feuilles sont alernes, fort ferrées ou rapprochées, & disposées sur un même plan sur les branches, de sorte que leur feuillage est applati comme dans l'anone & le cananga; elles sont elliptiques, pointues aux deux bords, longues de sept à quinze pouces, une fois & demi à deux fois moins larges, entières, fermes, sèches, légèrement velues, relevées en-dessous d'une nervure à huit ou dix côtes alernes de chaque côté, & portées sur un pédicule cylindrique fort court, de maniere qu'elles s'écartent presque horizontalement.

Les branches sont terminées par un épi plus court d'un tiers ou environ que les feuilles; cet épi est composé de quinze à vingt fleurs, disposées circulairement sur

toute sa longueur, blanches, de la forme & grandeur de celles de l'oranger, & portées sous un angle de 45 degrés sur un pédicule égal à leur longueur. Chaque fleur est composée d'un calice ouvert en cloche à cinq divisions persistantes; d'une corolle à cinq pétales elliptiques, pointus, fermes, une fois plus longs que larges; une fois plus long que le calice, ouverts en étoile; de 10 étamines égales à la corolle, relevées, peu écartées presque comme dans le citronnier; & d'un ovaire porté sur un disque orbiculaire charnu qui l'éloigne un peu des étamines.

Cet ovaire, en mûrissant, devient un fruit à écorce ovoïde, de la forme & grandeur d'un œuf de canard ou même plus, grande, sèche, d'une épaisseur de quatre lignes, comme écaillée au dehors, relevée de tubercules, cendré-rouille, à une seule loge, marquée sur un côté, vers son extrémité, d'un sillon, par lequel elle s'ouvre pour l'ordinaire, quoique difficilement, en deux valves ou battans égaux & concaves, à peu-près comme la muscade *comaxon*. Cette écorce contient une seule amande ovoïde, de la grandeur d'un œuf de poule, mais comprimée, veinée de blanc, de roux & de cendré, comme une muscade, charnue, ferme comme le coco ou l'arec, qui devient brune ou rouille en séchant, & entourée d'un sillon vertical comme si elle devoit se séparer en deux parties égales en cet endroit. Lorsque l'écorce se sèche sans s'ouvrir, ou en ne s'entr'ouvrant que par une fente arquée, on entend, en la remuant, l'amande jouer dedans & faire du bruit.

*Qualités.* L'*atun* est un arbre fort lent à croître, sa cime est d'abord fort élégante & élancée, & son tronc cylindrique & uni, mais il se creuse insensiblement & devient cannelé. Son bois est dur, de peu de durée, & fragile ainsi que ses branches. Ses fruits mûrissent si lentement que le temps de leur maturité n'est pas bien constant; néanmoins le mois de novembre est la temps qui leur est le plus ordinaire. Son amande a une saveur austère & très-astringente; comme elle est presque aussi dure qu'une pierre, dans sa maturité parfaite, les Malays lui ont donné le nom d'*atun*,

dérivé du mot *hau* qui, en leur langage, signifie une pierre.

**Culture.** Il croît communément dans les fies d'Amboine, Banda & Celebes; on le multiplie de dragons ou rejets qui poussent au pied des vieux arbres.

**Usages.** L'amande de l'*atun* ne se mange pas crue ni seule; les Malays la rapent pour exciter l'appétit, & servir d'épice qu'ils mêlent dans l'espece de mets qu'ils appellent *gougou*, & qui est composé de farines crues ou cuites, & d'autres semblables petits poissons dépecés en petits morceaux, ou pilés & mêlés avec le gingembre, le piment, l'ail & le jus de limon. Cette amande est si astringente, qu'elle arrête subitement toutes les dysenteries les plus violentes, soit qu'on la mange seule, soit qu'on la mêle dans le pain de sagou ou dans différens mets. Plusieurs Indiens en font même un grand secret; mais il ne faut l'employer qu'avec modération, car il y a souvent du danger à arrêter trop promptement les dysenteries. Sa poudre mêlée avec la farine du sagou réduite en pâte, avec l'addition d'un peu d'eau, & appliquée sur le ventre des femmes enceintes, arrête le flux menstruel & autres pertes de sang qui leur surviennent à contretemps.

Lorsque ces amandes ne sont encore qu'à demi-mûres & comme visqueuses, les habitans d'Amboine en font une espece de glu. Pour en tirer le même avantage lorsqu'elles sont mûres & sèches, ils les font infuser dans l'eau, & les broient en une sorte de bouillie épaisse dont ils recouvrent les jointures de leurs navires après les avoir remplies de mousse; cette pâte s'y applique étroitement, & se sèche & durcit comme une glu qui rougit comme du sang. Ils en vernissent aussi les piliers de leurs maisons & les poutres qui sont exposées à être rongées par les vers ou les larves des capricornes & autres insectes.

**Remarques.** L'*atun* est, comme l'on voit, un genre de plante qui se range naturellement dans la famille des pistachiers à feuilles simples, à côté du muscadier *comacron*, dont il semble ne différer que par son calice à cinq divisions, sa corolle à cinq

pétales & ses huit étamines, & parce qu'il est beaucoup moins aromatique.

Rumphé dit qu'il y a trois autres especes d'*atun* à Amboine, dont la première s'appelle *atun manina*, qui veut dire *atun gras*, parce que son amande est plus grassée, plus tendre & moins austere. Les deux autres qu'il appelle *atun laut* & *atun-puti*, sont des genres fort différens, & nous en renvoyons la description à leur place. (*M. ADANSON.*)

**ATYS.** (*Myth.*) Pun des prêtres de Cybele, faisoit les inclinations les plus tendres de la déesse; mais le jeune homme la sacrifia à la nymphe Sangaride, fille du fleuve Sangard. La déesse l'en punit dans la personne de sa maîtresse qu'elle fit périr. *Atys*, au désespoir d'avoir perdu Sangaride, porta sa rage jusqu'à se mutiler lui-même, il se seroit même ôté la vie si Cybele ne l'eût métamorphosé en pin. Il y a des auteurs qui disent qu'*Atys* étoit un jeune berger de Phrygie, dont Cybele déjà vieille, devint amoureuse, mais quoiqu'elle fût reine, il la méprisa pour quelque jeune beauté; Cybele apprenant qu'elle avoit une rivale, courut comme une furieuse au lieu où étoient les deux amans, & ayant trouvé *Atys* caché derrière un pin, elle le fit mutiler aux yeux de sa rivale, qui se tua de désespoir. Carule dit qu'*Atys* se mutila lui-même, par je ne sais quel transport de rage; & que Cybele le pria alors au nombre de ses prêtres. Ce qu'il y a de vrai, c'est que les prêtres de Cybele souffroient volontiers le supplice d'*Atys*, & dans leurs fêtes méloient des cris & des hurlemens pour pleurer la mort d'*Atys*. Les amours d'*Atys* & de Sangaride sont le sujet d'un opéra de Quinault. (†)

**ATZEBEROSCIM.** (*Musiq. instr. des Hébr.*) Bartoloccius (*Biblioth. mag. Rabb. part. II.*) prétend avec fondement qu'*atzeberoscim* n'étoit point un instrument particulier de musique, mais le nom général de tous ceux qui étoient faits de sapin ou de buis. Kircher, pouvant, met l'*atzeberoscim* au nombre des instrumens de percussion, & en donne la figure, en quoi il est autorisé par l'auteur du sciltehagjibirim, qui décrit ainsi l'*atzeberoscim*: "Cet

„ instrument de sapin ( ou de buis ) avoit | „ côtés ou bords, tantôt sur l'ouverture ,  
 „ assez la forme d'un mortier ; on le frap- | „ en mettant le pilon en travers , & l'os-  
 „ poit avec une espece de pilon du même | „ se servoit tantôt d'une des extrémités,  
 „ bois, terminé par deux boutons ; on | „ tantôt de l'autre. L'*atzeberoscim* avoit  
 „ tenoit le mortier de la main gauche, & | „ un son clair, mais sans aucune harmo-  
 „ le pilon de la droite ; on frappoit tantôt | „ nie, & qui restoit toujours le même.  
 „ sur le fond du mortier, tantôt sur les | „ ( *F. D. C.* )

*FIN du Tome troisieme.*

